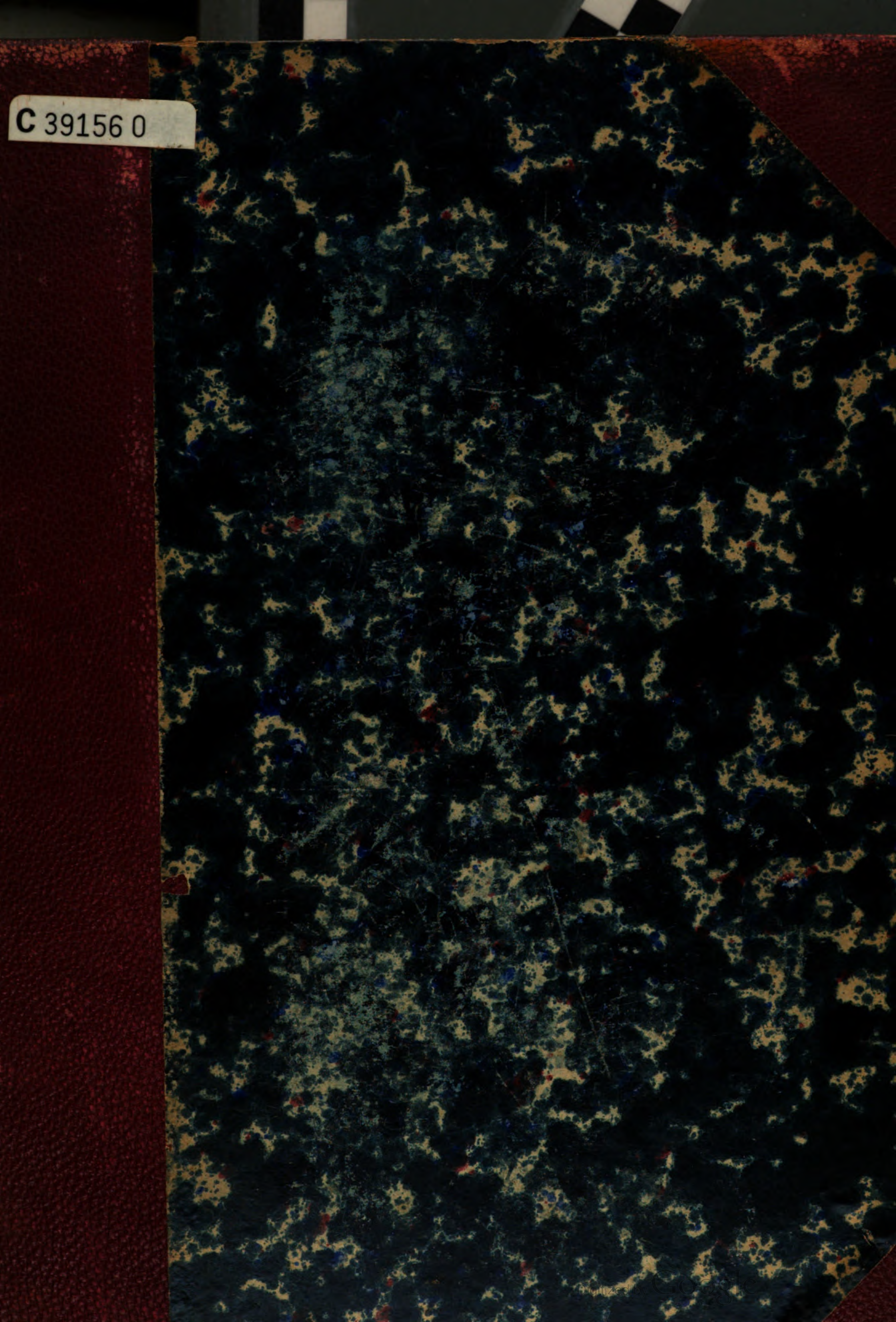

C 39156 0



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



Le Livre

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

Le

Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

— *Archives des Écrits de ce temps* —

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

t. 4

TROISIÈME ANNÉE



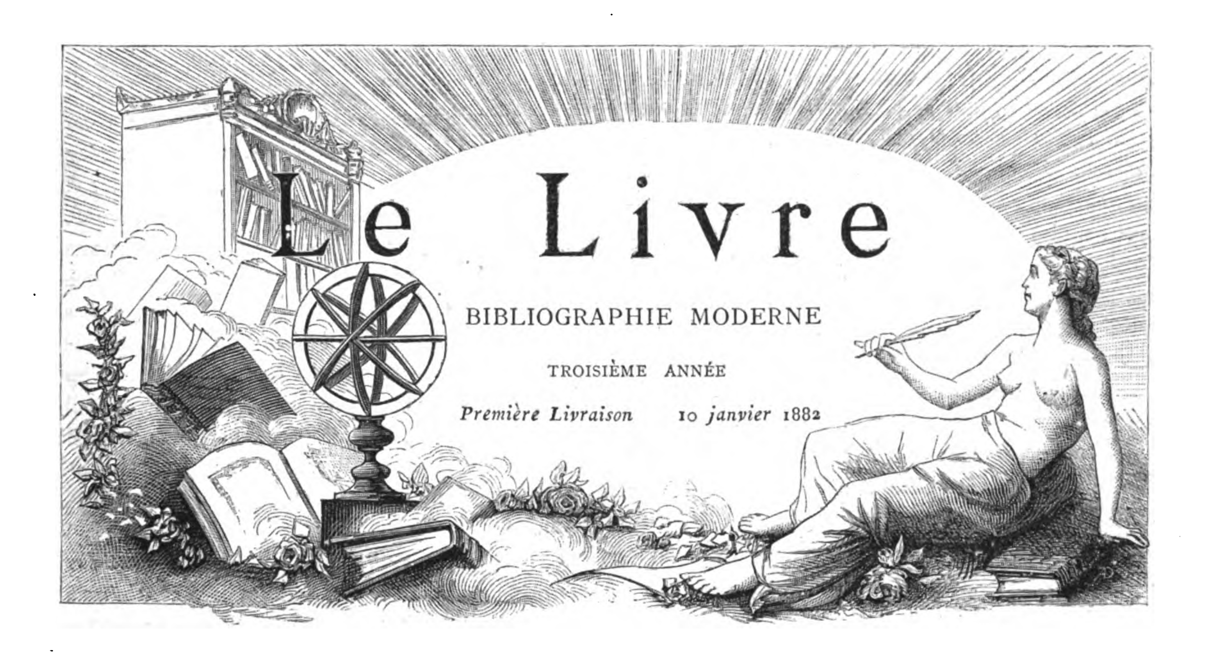
PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

OCTAVE UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1882



ALLEMAGNE

3 janvier 1882.

Le très intéressant ouvrage sur Wallenstein *Die Lösung der Wallensteinfrage von Dr Edmund Schebek*[1], que nous avons annoncé il y a quelques mois, est une œuvre de haute valeur. L'auteur examine tous les écrits contemporains qui traitent de la question et le résultat de cette analyse sagace et consciencieuse est que tous ont pour auteur ou du moins pour inspirateur unique le comte Slavata, l'une des victimes de la Défénestration de Prague. Tous ces écrits, ceux qui ont précédé, ceux qui ont amené et ceux qui ont suivi la catastrophe d'Egra, étaient connus et avaient servi de base et de point de départ aux historiens qui se sont occupés de Wallenstein. Le mérite spécial de M. Schebek n'a donc point été de les publier pour la première fois; il consiste dans cet examen approfondi qu'il a fait de toutes les pièces, dans la sagacité qu'il a déployée dans l'étude du style et de l'orthographe, dans la patience rare avec laquelle il les a minutieusement scrutées, puis commentées phrase par phrase, idée par idée, exagération par exagération, et enfin dans le courage qu'il a eu de publier les résultats de cette étude. Ils sont accablants pour Slavata.

Au premier abord, il paraît étrange qu'un homme ait pu ainsi consacrer toute son existence, toute sa science et son habileté, à préparer de longue main, à amener lentement, puis enfin à précipiter la chute d'un autre. Mais à y regarder de près, rien n'est plus naturel de la part d'un vrai élève de la fameuse compagnie qui avait su former et l'ardent Maximilien de Bavière et le tenace et fanatique Ferdinand de Graz. Wallenstein aussi avait été l'élève de l'Ordre, mais un élève ingrat. Il était devenu son pire ennemi. Dès lors l'acharnement que mit Slavata à amener sa perte, la souveraine habileté qu'il a eue de le condamner même aux yeux de la postérité, n'ont plus rien d'étrange.

Les historiens qui se sont occupés, comme par exemple M. de Ranke, de ce qu'on était convenu d'appeler la conspiration de Wallenstein, ne sont pas de l'école de Vertot et n'iront pas déclarer que leur siège est fait : l'historiographie moderne s'est imposé des lois plus rigoureuses. Ils auront donc à reprendre, d'après les résultats obtenus par M. Schebek, toute cette page, selon nous la plus importante de l'histoire de la guerre de Trente ans et à la refaire en entier. Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant au courageux savant un rôle aussi glorieux, toute proportion gardée, pour cette partie de l'histoire moderne, qu'a été celui de Niebuhr pour l'histoire romaine.

Sous le titre de *Giessener Studien auf dem Gebiet der Geschichte*[1], paraissent des études fort intéressantes traitant tel ou tel point spécial. Le professeur Oncken, qui dirige la publication de la grande histoire universelle dont nous avons parlé à plusieurs reprises ici même, est l'inspirateur de ces *Giessener Studien*. Ce sont des travaux de ses collègues de l'Université ou des élèves de son sé-

1. Berlin, Th. Hoffmann, 1881, grand in-8.

1. Giessen. Ricker'sche Buchhandlung, 1881. 2 vol. in-8.

minaire historique. La première est intitulée : *Maria Stuart, Darnley, Bothwell von Dr Ernst Bekker. Durch ein Vorwort eingeführt von W. Oncken. Mit einem Kartchen von Kirk of Field.* La mention de cette carte sur le titre même indique suffisamment quel est le point culminant de l'ouvrage : il s'agit de la fameuse explosion qui tua Darnley dans une petite maison d'un faubourg d'Édimbourg. La reine Marie est complètement disculpée de ce meutre. C'est d'ailleurs son ennemie elle-même, la reine Elisabeth, qui le fait formellement déclarer par lord Cecil. De même M. Bekker nous fournit les preuves que Marie ne s'est pas fait enlever par lord Bothwell. La noblesse protestante avait voulu la contraindre à l'épouser. Sur son refus formel, il la fit prisonnière et lui arracha son consentement en la tenant étroitement enfermée. Les pièces fausses publiées par Buchanan pour justifier aux yeux du monde protestant la captivité de la reine en Angleterre sont examinées et réfutées une à une. Le travail consciencieux et habile de M. Bekker lui fait le plus grand honneur. M. Oncken, dans sa préface, reproche aux historiens protestants de s'être jusqu'à ce jour occupés de Marie Stuart exclusivement au point de vue confessionnel. M. Bekker et lui ont su l'abandonner et s'en font gloire à bon droit.

La deuxième étude a pour titre : *Hardenberg und das Geheime Kabinet Friedrich Wilhelms III, vom Potsdamer Vertrag bis zur Schlacht von Iena von Dr Friedrich Noack. Mit einem Vorwort von W. Oncken.* Elle est bien moins longue que la première, mais non moins intéressante. L'auteur y décrit en détail le fonctionnement du cabinet secret et du ministère prussien et disculpe celui des membres de ce cabinet secret qui avait à s'occuper avec le roi des affaires étrangères, le conseiller Lombard, de l'accusation qui pesait sur lui d'avoir, de connivence avec Haugwitz et en dépit de Hardenberg, causé la ruine de la monarchie. C'est par l'étude approfondie des *Matériaux* publiés par Lombard lui-même et des mémoires de Hardenberg, son accusateur, que l'auteur arrive à justifier le premier de ces deux hommes et à attribuer la catastrophe au second. Hardenberg, aussi peu que Metternich, n'auront à se louer grandement de la publication de leurs mémoires.

Voici un volume fait pour intéresser vivement le public français : *Algerien (Küste, Atlas und Wüste) nach fünfzig Jahren französischer Herrschaft. Reiseschilderung nebst einer systematischen Geographie des Landes von Dr Bernhard Schwartz, Pfarrer an St. Nicolai und Dozent der Erdkunde an der K. Bergakademie zu Freiberg in Sachsen. Mit Illustrationen und einer Karte*[1]. Le docteur Schwartz a parcouru l'Algérie au printemps de l'année 1879. Il n'est pas le premier Allemand qui ait écrit sur l'Algérie, mais certes il est celui qui l'a fait sans parti pris d'aucune sorte. On n'en revient pas! Le résultat de ces observations est en un mot celui-ci : La France a le droit d'être fière de sa colonie, fière surtout de l'avoir, après cinquante ans, amenée au point où elle est actuellement. L'auteur ne tait pas les fautes qui ont pu être commises, mais avec une égale sincérité il rend justice aux grands efforts tentés et reconnaît les résultats obtenus. Il prédit à la colonie un avenir des plus brillants et une prospérité sans égale.

Au point de vue pittoresque aussi son livre est des plus intéressants. Ses descriptions sont d'une grande netteté et fort attrayantes. Nous signalerons spécialement le voyage d'Alger à Constantine et celui de Constantine à Biskra, puis l'appendice, qui comprend bien les deux cinquièmes du volume, environ cent cinquante pages, et qui gagnerait peut-être à être publié séparément et à être traduit en français; cet appendice contient une excellente géographie de la colonie. Nous n'en saurions trop recommander la lecture. Le chapitre qui traite de la nomenclature adoptée par l'auteur, qui se rapproche beaucoup de celle des Français, mérite une attention spéciale de la part des arabisants.

Autre livre de haute actualité africaine. *Tunis. Land und Leute Geschildert von Ernst von Hesse-Wartegg. Mit 40 Illustrationen und vier Karten*[2]. Les détails que donne l'auteur sur l'état de décadence et de délabrement où se trouve la régence ne font que plus vivement ressortir les mérites de la colonisation française en Algérie signalés dans le livre de M. Schwartz. A en juger par ce que dit M. de Hesse-Wartegg, les protecteurs auront fort à faire pour remettre sur pied les protégés. C'est surtout l'état de désorganisation complète de l'armée qui a frappé l'auteur, et il nous raconte des choses bien plaisantes au sujet d'un pourboire qu'il a dû donner au major qui lui faisait les honneurs du Dar-el-bey. Parmi les chapitres les plus intéressants nous signalerons celui où est décrit le Ghetto de Tunis et la vie intime des familles juives, les chapitres sur les Bédouins et la vie nomade, et celui finalement qui traite des schotts du Sahara tunisien. L'auteur parle des projets du commandant Roudaire, mais, sans les

1. Leipzig, Verlag von Paul Frohberg, 1881. in-8.

2. Wien, Pest, Leipzig, A. Hartlebens Verlag, 1882, grand in-8.

déclarer absolument irréalisables, il croit pouvoir avancer que la génération actuelle n'en verra pas l'exécution. L'édition, comme toutes celles de la maison A. Hartleben de Vienne, est très belle, comme papier, impression et format; les gravures laissent un peu à désirer.

L'automne est la grande saison pour les romans et les nouvelles. Aussi s'en publie-t-il des quantités considérables en vue des fêtes de Noël. Parmi les romans nous mentionnerons spécialement une œuvre de M. Karl Frenzel. Avant de devenir le critique redouté de Berlin, M. Frenzel avait écrit des romans historiques : Ganganelli, Watteau, Charlotte Corday, la Pucelle, et des romans de mœurs : Mélusine, Veritas, les Trois Grâces, Silvia. Celui dont nous nous occupons ici, *Die Geschwister Roman in vier Büchern von Karl Frenzel* [1], est l'image fidèle de la vie de Berlin dans les premières années qui suivirent la guerre de 1870, de la *Gründer periode*. Tout y est exactement retracé, la soif de gain, de plaisir et de luxe qui s'empara de la bourgeoisie enrichie, les aventuriers, les joueurs à la bourse, les décavés qui se font socialistes et les émissaires qui préparent et entretiennent le *Culturkampf*. Sans doute que pour les Berlinois qui ont la clef des personnages, le roman est encore plus intéressant que pour nous. Même sans clef et simplement comme tableau de mœurs, il est bien attrayant. Le style en est élégant; mais, comme dans beaucoup de romans allemands, là aussi on emploie des procédés par trop mélodramatiques.

Après le roman du critique, celui du poète : *Ein Schatten aus vergangenen Tagen. Roman von Hieronymus Lorm* [2]. L'auteur est de tous les poètes de l'Allemagne contemporaine le plus original, en ceci qu'il est le chantre du pessimisme. Son roman ne contient d'ailleurs pas la moindre trace de philosophie pessimiste ou autre. C'est une histoire qui tout en présentant, comme les *Geschwister* de Frenzel, des situations fort mélodramatiques, est intéressante surtout par l'étude de la société viennoise sous le régime Metternich. La contrainte exercée sur les esprits les jette dans un mouvement de spiritisme qui forme le plus singulier contraste avec le caractère jovial et bon-enfant de la population. L'histoire, chose rare en Allemagne, ne dépasse pas la longueur ordinaire d'un roman français : elle tient en un volume de grosseur moyenne et elle nous en dit tout autant sur le Vienne d'il y a cinquante ans que les quatre volumes de M. Frenzel sur le Berlin actuel.

1. Berlin, Gebrüder Paetel, 1881.
2. Stuttgart und Leipzig. Deutsche Verlagsanstalt (vormals Eduard Hallberger), 1882.

Parmi les nouvelles publiées pour la campagne des étrennes, il nous faut relever spécialement celles que donnent Keller et Heyse, les maîtres du genre. Le premier de ces deux auteurs publie un volume : *Das Sinngedicht. Novellen von Gottfried Keller* [1]. L'auteur du *Vert Henri*, des *Gens de Seldwyl*, a un genre de talent tout particulier et qui rappelle beaucoup Goethe, auteur de romans et de nouvelles. Calme et froid, il ne semble prendre aucune part aux événements qu'il retrace; il les narre objectivement, dans un style pur et simple qui affecte parfois des allures rustiques et démodées. La plus réussie des nouvelles du présent volume est, à notre sens, celle qui a pour titre : Régine. L'auteur y dépeint l'amour d'un riche Américain pour une servante allemande, les efforts qu'il fait pour l'élever à son niveau, après l'avoir épousée, et la fin tragique de la jeune femme. Il y a là aussi une peinture bien amusante d'un trio de femmes éprises d'esthétique et de pure amitié, qui a tout l'air d'être fait d'après nature.

Tout autre est le talent de Paul Heyse. Il a pour spécialité d'étudier le cœur humain dans ses moments de crise. En outre, il choisit de préférence des personnages qui sortent du commun, qui se distinguent du vulgaire par quelque chose de singulier et d'anormal. Cette fois-ci, il nous donne des *Troubadour-Novellen* [2]. L'étude des langues du Midi est fort à la mode en Allemagne depuis Dietz, et toutes les universités ont au moins deux professeurs de philologie romaine. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'auteur ait choisi des sujets provençaux, ou plutôt un cadre provençal, car les sujets restent les mêmes; là comme ailleurs, il s'attache à résoudre d'intéressants problèmes psychologiques.

Les vers d'amour chantés par ses héros sont dignes du poète Heyse, de même que sa prose décèle l'un des écrivains qui savent le mieux manier la langue allemande.

Les *Novellen aus alter Zeit von Ludwig Laistner* [3] sont intéressantes à plus d'un titre. D'abord, elles sont, sous le rapport du style, dignes de figurer à côté de celles de Keller. En outre, ce sont des *Kulturhistorische Novellen*, des histoires qui, tout en nous retraçant les peines et les joies de

1. Berlin, Verlag von Wilhelm Hertz (Besser'sche Buchhandlung), 1882.
2. *Idem.*
3. *Idem.*



tel ou tel homme, nous dépeignent en même temps la vie matérielle et intellectuelle de son époque. C'est ainsi que M. Laistner nous décrit d'abord un couvent du VIIIe siècle, puis la vie des chevaliers et des chanteurs et jongleurs ambulants du XIIe, une lutte entre souveraine et vassal au XVe, l'existence enfin des déclassés du XVIIe, de ceux qui étaient notés d'infamie, comme les bourreaux et les pâtres. L'auteur est en passe, avec ce volume, de s'acquérir une réputation solide et bien méritée.

L'étude des mœurs des paysans, de ceux en particulier qui représentent les races supplantées par les conquérants et envahisseurs germains, a toujours été cultivée en Allemagne. C'est à ce genre d'étude que se livre un auteur de renom, M. Ernst Wichert, dans ses *Litauische Geschichten mit dem Porträt der Verfassers in Radirung* [1]. L'eau-forte se popularise en Allemagne, comme on voit. Les histoires de M. Wiehert, pour n'être pas toutes d'aujourd'hui, n'en sont pas moins intéressantes et fort émouvantes, malgré leur apparente simplicité. Les mœurs des Lithuaniens, paysans et pêcheurs, tous plus ou moins contrebandiers, la lutte entre les autochthones et l'élément germanique envahisseur, tout est fidèlement rendu.

Mentionnons encore : *Das Frölenhaus. Novelle von Gustav zu Putlitz* [2], et *Der Herr Etatsrath, Die Söhne des Senators. Novellen von Theodor Storm.* Les deux volumes sont d'une lecture attrayante et facile. La seconde des deux nouvelles de Storm est particulièrement réussie. Nous signalerons en outre la quatrième édition de *Die Geierwalli. Eine Geschichte aus den tiroler Alpen von Wilhelmine von Hillern geb. Birch* [3], et la dixième de *Jugenderinnerungen einen Alten Mannes* (*Wilhelm von Kügelgen*) *Volksausgabe.* Le roman de Mme de Hillern est très dramatique; il l'est tellement qu'on en a fait un drame populaire qui vient d'être représenté à Berlin. Les souvenirs de jeunesse du peintre Kügelgen nous donnent une vive et fidèle image de l'Allemagne pendant la période napoléonienne et les dix ans qui suivirent. Le livre est écrit avec beaucoup de verve et d'humour.

1. Leipzig, Verlag von Carl Reissner, 1882.
2. Berlin, Gebrüder Paetel, 1881.
3. Berlin, Verlag von Wilhelm Hertz (Besser'che Buchhandlung), 1882; 3 M. (3 fr. 75).

La collection Spemann est une entreprise qui mérite les plus grands encouragements. Elle publie dans une belle édition (le volume relié ne coûte que 1 fr. 25) les œuvres d'auteurs contemporains et les chefs-d'œuvre classiques de toutes les littératures. Elle ne néglige pas l'actualité, malgré tout. C'est ainsi que ses neuvième et dixième volumes contiennent : *Reise um die Pariser Welt von Theophil Zolling* [1]. L'auteur est le correspondant parisien du journal de Vienne *Neue freie Presse.* Il sait son métier et le pratique sans fiel. Pourquoi s'obstine-t-il à appeler les bohêmes de Paris des Bohémiens, et que n'a-t-il fait revoir son livre par un de ces bohêmes? Il lui aurait insinué qu'on ne dit pas: *à* cause de départ.

Der Mönch von Montaudon, Eine provençalische Erzählung von Ludwig Weissel [2], a été mentionné à deux reprises déjà dans *le Livre.* Disons que les vignettes d'après les maîtres anciens sont très réussies. M. Weissel a la versification facile et abondante; mais nous préférons la nouvelle de Heyse qui porte le même titre.

Annonçons, pour finir, une grande publication intitulée: *Rom in Wort und Bild. Eine Schilderung der ewigen Stadt und der Campagna von Dr phil. Rud. Kleinpaul, mit circa 400 Illustrationen In ca. 36 Lieferungen a 1 M* [3]. L'auteur s'est fait connaître par un intéressant voyage en Égypte. Son livre sur Rome, pour venir après tant d'autres, n'en sera que plus digne d'attirer l'attention des savants et des amateurs.

1. Stuttgard, Verlag von W. Spemann, 1881.
2. Basel, Benno Schwabe, 1882.
3. Verlag von H. Schmidt und C. Günther in Leipzig.

E. Jaeglé.

BELGIQUE

Bruxelles, 29 décembre 1881.

Je terminais ma dernière correspondance par l'expression d'un regret. Je suis heureux de commencer celle-ci par une nouvelle qui réjouira tous ceux que préoccupe encore l'art de l'imprimerie. J'annonçais aux lecteurs du *Livre* la publication d'un *Catalogue du musée Plantin*, dont la sécheresse et l'impression peu artistique ne m'avaient point satisfait; et je souhaitais que ce travail suc-

cinct fût simplement l'ébauche d'un ouvrage plus complet et digne en tous points de l'architypographe des Pays-Bas et de l'établissement qu'il avait fondé à Anvers.

Cet ouvrage, M. Max Rooses, conservateur du musée Plantin-Moretus, vient de l'entreprendre et d'en confier l'édition à M. Jos. Maes, à Anvers. Toutes les promesses contenues dans le prospectus seront-elles tenues? Nous le verrons bientôt, et nous tiendrons les lecteurs du *Livre* au courant de cette importante publication, qui comprendra 400 pages in-folio et paraîtra en 4 fascicules. L'ouvrage contiendra cent planches phototypiques hors texte et plusieurs centaines de planches dans le texte, portraits, gravures, lettrines ornées, culs-de-lampe, marques d'imprimeurs, fac-similés d'autographes et d'imprimés, vues du musée, etc.

Étant donné que l'administration du musée possède la plus grande partie des planches originales qui seront reproduites dans l'ouvrage, il eût été bien préférable assurément de demander à la municipalité d'Anvers l'autorisation d'utiliser les bois et les cuivres originaux. La publication se serait faite sous la protection du conseil communal d'Anvers, ce qui eût été une garantie des plus sérieuses pour la valeur même de cette publication.

M. Jos. Maes, éditeur, a obtenu l'autorisation de reproduire par la phototypie tout ce que réclame le travail biographique entrepris par M. Max Rooses. Je souhaite que ces reproductions soient dignes des merveilleux modèles qui sont conservés dans l'officine plantinienne. M. Jos. Maes est habile et a donné des preuves nombreuses de son savoir-faire : l'œuvre nouvelle à laquelle il vient d'attacher son nom est extrêmement délicate à bien conduire. J'appellerai toute son attention sur le tirage de toutes ces planches, afin de leur conserver leur vigueur et leur relief. Il s'agit de dissimuler le défaut des reproductions qui, la plupart du temps, conservent une certaine lourdeur par l'aplatissement des traits. La tête de page et la lettre ornée du commencement du prospectus, deux compositions charmantes, manquent absolument de relief, ainsi que le cul-de-lampe terminal. Les découpages de la planche hors texte laissent à désirer; aussi l'impression est-elle trop uniformément noire.

M. Rooses, lui, connaît maintenant Plantin mieux que personne, et il ne faut point douter que son étude biographique et bibliographique sur le grand imprimeur anversois et les impressions les plus remarquables qu'il a exécutées, ne soient des plus intéressantes. Le classement des archives, confié aux soins de M. Rooses, lui a révélé l'existence de plus de dix mille lettres écrites par Plantin et ses successeurs, ou reçues par eux. Les journaux de vente, les grands livres, les livres de comptes des ouvriers typographes, relieurs et graveurs, les inventaires, les catalogues, les privilèges, de nombreux papiers de famille, ont été retrouvés et permettent de reconstituer dans tous ses détails la vie du plus grand des imprimeurs des Pays-Bas.

Le premier fascicule de cette publication paraîtra le 1er février 1882. Le titre est *Christophe Plantin, imprimeur anversois.* — Les librairies Firmin-Didot à Paris, et Rozez à Bruxelles, mettent en vente : *l'Art ancien à l'Exposition nationale belge.* Je ne reviendrai pas sur les conditions de publication de cet ouvrage, que j'ai données dans mes correspondances antérieures. Par le fond et par la forme, cet ouvrage occupera l'une des premières places au milieu des publications recommandées de l'année. Il m'est peu facile de dire ici tout le bien que je pense d'un ouvrage à la confection duquel j'ai activement coopéré; en présence du beau résultat obtenu, mes éloges peuvent être taxés de partialité. Mon confrère et ami, Camille de Roddaz, qui a dirigé l'exécution artistique de *l'Art ancien* et qui a été un collaborateur infatigable, en même temps qu'un directeur habile, peut revendiquer la plus large part du succès. L'imprimeur, M. Ad. Mertens a droit à de sincères éloges pour le soin et le goût apportés à la partie typographique et au tirage des gravures de *l'Art ancien.* L'ouvrage contient 400 pages in-4 ornées de plus de 500 dessins dus aux meilleurs artistes dessinateurs et graveurs; les chromos et les eaux-fortes hors texte sont remarquables. Comme je l'ai dit dans mon dernier bulletin, toutes ces gravures, reproduction d'œuvres d'art incomparables et d'objets précieux d'une grande rareté, forment un merveilleux ensemble, bien fait pour donner une haute idée de l'importance de cette exposition de *l'Art ancien* à Bruxelles.

Des écrivains de mérite ont rédigé des notices d'un grand intérêt sur chacune des sections de l'Exposition. M. le chanoine Reusens, professeur d'archéologie à l'université de Louvain, a traité l'orfèvrerie et l'émaillerie, la ferronnerie, les étoffes et dentelles; M. G. Vermeersch, membre de la commission du musée royal d'antiquités de Bruxelles : l'orfèvrerie civile, les ivoires, les éventails et les grès cérames; M. A. Pinchart, chef de section aux archives du royaume : la dinanderie; M. Camille Picqué, conservateur du cabinet de numismatique à la Bibliothèque royale de Bruxelles : les médailles et médaillons; M. Van

Vinkeroy, chef de la section des armures au Musée royal d'antiquités de Bruxelles : les armes et armures; M. Camille de Roddaz : les coffrets et pendules, le mobilier, l'art italien (salon de M. Somzée); M. Alph. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles : les tapisseries historiées et les faïences : M. C. Ruelens, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale : les manuscrits; M. Maurice Kufferath : les instruments de musique; M. J.-B. Capronnier : les vitraux peints et verres; M. Léon Dommartin : la céramique (Delft et Tournai).

Il serait à souhaiter que la librairie et l'imprimerie belges fournissent plus souvent à la critique l'occasion heureuse de signaler de tels ouvrages.

M. P. Weissenbruch, imprimeur-éditeur, fera paraître dans quelques jours les deux premières livraisons d'une publication extrêmement utile, et dont l'absence a été maintes fois regrettée. C'est le *Dictionnaire des écrivains belges* et le catalogue de leurs publications pendant la période de 1830 à 1880. Ce dictionnaire contiendra, outre la biographie et la liste chronologique des auteurs belges et des étrangers ayant acquis en Belgique l'indigénat littéraire, l'indication de leurs œuvres anonymes et de leur collaboration aux revues et journaux. Ce dictionnaire fera revivre bien des noms oubliés et d'autres inconnus.

A propos de résurrection, je suis bien aise de signaler la réalisation prochaine — si j'en crois certaine indiscrétion bien fondée — d'une pensée généreuse et patriotique. Des rédacteurs de *l'Art moderne* songent à publier une *Anthologie des poètes belges*, dans la pensée d'établir que la Belgique compte des poètes qui ne sont pas à dédaigner. Ce travail, intelligemment compris, offrira certes un sérieux intérêt. A ce propos, nous exprimons notre étonnement qu'un éditeur ne songe point à former une collection d'œuvres choisies des meilleurs auteurs belges pendant ces trente dernières années. Il serait si facile de faire ainsi la preuve qu'il existe en ce pays des écrivains d'un mérite incontestable, et dont l'originalité ne peut être mise en doute.

Le succès du livre de Camille Lemonnier, *Un Mâle*, va s'accentuant, et le libraire, M. Kistemaeckers, vient de donner à ce livre un pendant, *le Mort*, du même auteur. Cette œuvre nouvelle de Camille Lemonnier est précieuse par des qualités de style et d'observation de premier ordre. Il y a notamment un tableau d'une exécution à mort qui est admirablement réussi. L'ouvrage, dédié à de Goncourt, est orné d'un portrait de l'auteur, eau-forte superbe de Lenain. La ressemblance est frappante.

Deux autres ouvrages viennent de paraître à la même librairie : *Entre chien et loup* et *les Bons contes*, ou *les Trois cents leçons de Lampsaque*. La réimpression du volume de Mme de Choiseul-Meuse a été faite sur l'édition de Hambourg (1809), qui est de toutes la plus complète et qui selon les probabilités a été revue par l'auteur. Il est peu de bibliothèques qui possèdent l'édition originale de l'ouvrage de Mme de Choiseul-Meuse, à qui l'on a bien souvent par erreur attribué un autre roman, *Julie ou j'ai sauvé ma rose*. *Entre chien et loup* n'est pas une œuvre transcendante au point de vue littéraire, mais elle se recommande par des qualités de style fort agréables et une finesse précieuse. Aussi la réimpression, faite par l'éditeur Kistemaekers, sera-t-elle accueillie avec plaisir par les bibliophiles.

L'édition (réimpression) du second ouvrage mentionné plus haut est épuisée dès maintenant. *Les Bons contes* ou *les Trois cents leçons de Lampsaque* forment un recueil des plus égrillards, dont les pièces, en majeure partie, sont inconnues des contemporains.

Ces contes libidineux ne s'adressent évidemment qu'aux lettrés; aussi l'éditeur n'a-t-il fait de cette réimpression de l'édition originale de Londres (1760) qu'un tirage restreint de 200 exemplaires. Cette édition a été l'objet des soins les plus attentifs. Une curieuse eau-forte est placée en tête de ce volume, dont les pages sont entourées d'un cadre tiré lithographiquement en deux couleurs. Chaque conte débute par une lettrine ornée d'un gracieux dessin et ressortant en rouge sur fond teinté. L'ouvrage est imprimé sur beau papier Turkey-mill.

Le procès pendant entre le peintre Van Beers et notre confrère, Lucien Solvay, de *la Gazette*, et dont la solution sera connue sans doute à l'heure où paraîtra cette correspondance, donne de l'actualité à une brochure éditée par la maison Rozez, *Du rôle de la photographie dans la peinture*. La thèse audacieuse soutenue par l'auteur, M. Thiel aîné, vice-président de l'Association belge de photographie, ne vise à rien moins qu'à poser en principe que tous les peintres devraient être photographes, que les peintres ont intérêt à se servir des reports photographiques sur toile, et qu'il y a progrès pour l'art à peindre non plus *d'après* photographie, mais sur photographie. Le boniment est curieux : il ne plaide guère en faveur de l'intelligence artistique de l'auteur, mais ses aptitudes industrielles sont indéniables.

Je ne quitterai pas la librairie Rozez sans signaler la publication prochaine d'une revue hebdomadaire illustrée : *la Revue pour tous*, qui sera éditée avec soin et consacrée à la publication de romans, nouvelles scientifiques et littéraires, etc. Un attrait certain de cette revue sera la publication des relations des explorateurs belges dans l'Afrique centrale, depuis la période d'organisation jusqu'à ce jour.

La librairie E. Gilon, de Verviers, a fait paraître les 73 et 74[e] volumes de sa collection : *Bleu de ciel et Pervenchette*, nouvelle attrayante de M. Paul Combes, et *Histoire de l'Océan*, ouvrage de vulgarisation scientifique intéressant de M[lle] Léopoldine de Block. Ces deux auteurs publient leur premier ouvrage. Il y a là des promesses qu'il faut noter.

Une publication très utile est entreprise par le bureau de traduction institué au ministère de l'intérieur. Il s'agit du *Catalogue des ouvrages périodiques que reçoivent les principales bibliothèques de Belgique*, avec l'indication des bibliothèques où ces ouvrages se trouvent, catalogue qui sera édité par le libraire Mayolez. Ce catalogue, parfaitement compris, est appelé à rendre de réels services aux hommes d'étude.

OUVRAGES RECOMMANDÉS

Liège. — Histoire, arts, lettres, sciences, industrie, travaux publics. Ouvrage illustré.

La Création. — Observations scientifiques et philosophiques sur Dieu et sur l'homme, par J. Boniface.

La Nouvelle-Calédonie. — Sa transformation en colonie pénitentiaire, par A.-A. Chevalier.

Cy finist ma dernière correspondance de l'année 1881. Qu'il me soit permis, avant de signer, de donner un regret à l'*Illustration belge*, journal illustré qui semblait avoir triomphé des impossibilités que rencontre en Belgique une revue de ce genre. Les résultats obtenus étaient insuffisants pour une entreprise aussi coûteuse, mais ils n'étaient pas sans valeur : il faut déplorer que pour une raison, toujours la même, — l'argent, — cette publication n'ait pu être maintenue pendant une année encore. Elle aurait acquis alors le droit de vivre et la Belgique posséderait un journal illustré, sérieux et bien fait.

Décidément le terrain est peu propre à ces éclosions. LÉON DEGEORGE.

HONGRIE

Budapest, 6 décembre 1881.

La *season* a commencé ; on se croirait en plein Paris. Au Théâtre-National : *le Monde où l'on s'ennuie* ou *Divorçons ;* au Vaudeville de Pesth : *l'Arbre de Noël ;* au Théâtre-Allemand : *le Malade imaginaire ;* à celui de Bude : *Lady Tartuffe.* Avec cela, de grandes affiches annoncent Sarah Bernhardt et sa troupe. Donc la saison a commencé, et, avec elle, celle des libraires. C'est au commencement d'octobre et de novembre que paraissent les premiers livres de l'année 1882.

En France, on publie et on lit les discours de Thiers, de Jules Favre, de Gambetta ; en Hongrie, ce sont les discours réunis du grand homme d'Etat, de François Deak, qui paraissent. C'est le chef de bureau de la Chambre des députés, M. Emmanuel Konyi, qui s'est soumis aux fatigues d'une compilation de discours dont la plupart ont été prononcés sans que la main habile du sténographe les eût notés. Le volume qui vient de paraître, et qui a fait une assez grande sensation ici aussi bien qu'en Allemagne, contient 40 feuilles d'impression ; les discours que Deak a prononcés de 1827 jusqu'en 1847, et que l'habile compilateur a pu retrouver[1]. Faut-il rappeler au lecteur que c'est Deak qui a mené à bien, en 1867, l'union entre l'Autriche et la Hongrie ? Le premier volume renferme 183 discours, dont chacun est précédé d'une introduction exposant les faits qui lui ont servi de préliminaires, — travail aussi pénible que consciencieux ! Il s'y trouve aussi plusieurs lettres et rapports. Tandis que la nation élève à son « sage » une statue de bronze, son plus grand admirateur lui en élève, à lui tout seul, une de ses propres œuvres, qui sera aussi durable que celle que la nation va lui ériger.

Voici la traduction de la préface de ce livre :

« Les discours de François Deak ont été jusqu'à

1. Les feuilles cléricales, comme le *Vakerland* de Vienne, sont, — vu que Deak a prononcé plusieurs discours contre les prêtres, — bien affligés par de pareilles publications.

ce jour un trésor caché, inaccessible au grand public. Même les discours que nous lui avons entendu prononcer sont enfouis dans les « journaux » de la diète et dans les feuilles politiques; ils n'ont point encore été réunis. Quant aux discours qu'il a prononcés jusqu'en 1848, la génération actuelle ne les connaît pas du tout. Dans ce temps-là, les débats importants de la diète avaient lieu dans le *committee* [1], et la plupart des discours qui y étaient alors prononcés n'étaient jamais imprimés. Louis Kossuth a fait des rapports sur la diète de 1832-36, ainsi que sur celle de 1839-40; ce sont là les matériaux qui m'ont servi à rédiger une grande partie du premier volume de cette collection, rapports qui n'ont été copiés qu'en très peu d'exemplaires, et dont tout au plus deux ou trois existent encore.

« Le présent volume et ceux qui suivront formeront la collection la plus complète possible des discours de Fr. Deak. Les discours tenus dans les *committees*, qu'il a prononcés avant 1848, en tant qu'ils sont contenus dans les rapports écrits, ont été tous transcrits tels que je les ai trouvés, et là où ces rapports renferment des déclarations faites à la diète, j'en ai comparé le texte avec celui du « journal » imprimé de la Chambre, en choisissant celui qui me paraissait être le plus correct. J'ai omis plusieurs petites remarques, d'une part parce que la copie en était défectueuse, d'autre part parce que les discours que Deak a prononcés dans les débats généraux exposent assez clairement sa manière de voir.

« Mais je ne me suis pas contenté des rapports écrits et des rapports imprimés. J'ai parcouru tout ce qui a été publié relativement aux temps antérieurs à 1848 et ce qu'on trouve sur ce sujet en manuscrit dans la riche bibliothèque du Musée National. J'ai lu les écrits qui sont en possession de beaucoup de députés, qui les tiennent de leur père, j'ai fouillé dans les archives du comitat de Zala, et quand j'y ai trouvé des déclarations publiques de Fr. Deak sous une forme que j'ai pu publier, ou des renseignements explicatifs de ses discours, j'en ai tiré parti. Souvent il m'est arrivé de trouver qu'il s'était prononcé sur quelque question, mais ce fut en vain que je cherchais le discours même.

« J'ai cherché à réduire autant que possible les notes préliminaires des discours de la diète de 1832-36 et de 1839-40. Je me suis borné à ne donner que les explications qui me semblaient indispensables, d'autant plus que les rapports de Deak sur ces diètes présentent un tableau complet de ce qui y a été fait. Je n'ai pas seulement puisé les matériaux des introductions aux discours prononcés au Parlement, aux sources authentiques, mais encore, pour ceux qu'il a tenus dans son comitat, j'ai de même eu recours à ses propres lettres, tant qu'elles avaient rapport aux affaires publiques.

« Il est vrai qu'une grande partie de ses discours au Parlement qui se trouvent dans le premier volume n'ayant pas été sténographiés, ne nous sont parvenus qu'en extrait. Il est également vrai que les discours qu'il a tenus dans son comitat et que j'ai trouvés en partie dans le *Pesti Hirlap* [1], sont mutilés, puisqu'ils n'ont pu paraître qu'incomplètement, à cause de la censure. Ce qui a fait dire, dans la séance du 2 novembre 1846 du comitat de Zala au chambellan, Jean de Horvath : « C'est avec douleur que nous voyons que les « magnifiques paroles de Fr. Deak, si révéré dans « tout le pays, qui ont tant de retentissement, « sont aussi tronquées par la censure et ne par« viennent que mutilées au public. » Pourtant il n'y a pas de doute que leur publication ne soit justifiée, même sous cette forme.

« En rendant hommage à la mémoire de Deak par la publication de ses discours, je ne prétends pour mon travail à d'autre mérite que d'avoir fait parvenir à sa destination un précieux héritage. Y étais-je appelé plutôt qu'un autre? Je pourrais dire que je n'ai entrepris cette publication que dans la persuasion que si je ne l'entreprenais pas, ces discours resteraient longtemps encore dispersés et enterrés dans les archives des musées et dans les « rapports ». Mais comme il ne s'agissait pas de faire des commentaires ou un examen critique des discours de François Deak, mais seulement de les reproduire fidèlement, je me suis senti encouragé par le fait que c'est moi qui ai sténographié pour ainsi dire tous les discours de Deak.

« Ses paroles sonnent encore à mon oreille, elles résonnent dans mon cœur, et, quand je relis ses discours, je crois voir devant moi le grand homme auquel peuvent s'appliquer les paroles de Tacite au sujet d'Agricola : « Quidquid ex Agricola amavimus, quidquid mirati sumus, manet mansurumque est in animis hominum, in æternitate temporum, fama rerum. Nam multos veterum, velut in glorios et ignobiles oblivio obruet, Agricola posteritate narratus et traditus superstes erit. »

Outre ce bel ouvrage, j'ai à vous annoncer le

1. Le Parlement hongrois se transformait jusqu'en 1848, à la manière de celui d'Angleterre, en une sorte de *Committee*.

1. Journal fondé en 1840, au commencement organe de Kossuth, le célèbre dictateur.

troisième volume des *Mémoires de l'académicien François Pulszky*, le savant directeur du Musée National et président de la Société archéologique et d'anthropologie. Dans ce troisième volume, il raconte le séjour qu'il a fait pendant son exil en Amérique et en Angleterre après la révolution de 1848.

L'Académie des sciences a aussi repris ses séances, et, avec elle, nos nombreuses sociétés littéraires et autres, qui habituent chaque jour davantage le public à fréquenter leurs séances.

Un bel ouvrage d'économie politique vient d'être publié par M. Louis Lang, docteur en droit, député et agrégé à l'Université, sous le titre : *La Théorie de l'économie politique*, dans lequel il se place au point de vue du libéralisme doctrinaire.

Me réservant de vous parler une autre fois de nos revues et journaux littéraires et scientifiques, ainsi que des traductions, je ne veux plus vous mentionner que quelques petits livres. Premièrement une comédie en vers, sous le titre de : *La Peau de Serpent*, du professeur Ladislas Forkos, qui a déjà écrit une comédie couronnée. Celle dont je vous parle a pour sujet le combat entre la soif de la gloire et l'amour. L'auteur ne serait pas le poète de talent qu'il est s'il n'attribuait pas la victoire à l'amour. M. Coloman Mikszath a publié un petit livre de nouvelles qui ont été très bien reçues du public. L'auteur est le Sacher-Masoch des Slovaques. Enfin, M. Banfaloy vient de publier un recueil de poésies, M. Palotas (à Szegedin) un petit volume de nouvelles, et Mme Ida Lang un roman, et il paraît à Presbourg (Ch. Stampfel) une édition allemande de plusieurs œuvres de M. Jokai, romancier connu même en France, et dont j'aurai encore l'occasion de parler.

EUGÈNE SCHWIEDLAND.

SUISSE

Genève, 5 décembre 1881.

A tout seigneur tout honneur. M. Albert Rilliet, ancien professeur à l'Académie de Genève, est né historien. Il a, en effet, toutes les qualités essentielles à quiconque veut écrire l'histoire, et les lecteurs du *Temps* se rappelleront peut-être la belle étude par laquelle M. Edmond Scherer faisait connaître au public le dernier ouvrage sorti de la plume de notre éminent concitoyen, il y a de cela deux ans : *le Rétablissement du catholicisme à Genève*. Nous avions nous-même parlé avec détail de ce volume dans un des premiers numéros de cette revue.

Pour aujourd'hui, ce n'est pas à un livre original que nous avons affaire, mais à la réimpression d'un volume disparu et qui s'appelle : *la Guerre et deslivrance de la ville de Genesve*. « Cet écrit, dit M. Rilliet, n'est pas un ouvrage inconnu, mais c'est un ouvrage méconnu, car, d'un côté on s'imagine à tort qu'on en possède le véritable texte, et, d'autre part, on a ignoré jusqu'à présent qui en est l'auteur. Il nous a paru d'autant plus désirable d'entreprendre cette double restitution, que l'écrit dont il s'agit tient, comme composition historique, la première place, dans l'ordre des temps, parmi les œuvres de l'historiographie genevoise. »

Dans une introduction de trente pages, qui est un modèle d'investigation scientifique, aussi solide que lumineuse, M. Rilliet établit l'antériorité du manuscrit (de sa collection) qu'il publie, sur les autres copies qui en existent, après quoi il passe à la découverte de l'auteur. Ce serait, selon lui, et il est difficile de ne pas admettre ses conclusions, Marie Dentière, de Tournay, ancienne abbesse et femme d'Antoine Froment, l'un des réformateurs de Genève et des compagnons de Farel, originaire comme ce dernier du Dauphiné.

Cet opuscule, « la plus ancienne production littéraire sortie à Genève d'une plume protestante », se rapporte au mouvement de la Réformation en notre pays, que M. Rilliet a étudié de fort près. La réimpression qui vient de nous en être donnée forme quatre-vingts pages in-8°, introduction comprise ; elle sort des excellentes presses de l'imprimerie Charles Schuchardt. Le texte a été accompagné de notes nombreuses. Deux vignettes photographiées ont été reproduites, l'une sur le titre, l'autre sur son verso.

Le mouvement de notre librairie s'accentue à mesure que nous approchons de la fin de l'année. Tous nos éditeurs suisses annoncent, peu ou prou, quelques publications nouvelles, et s'il m'eût été loisible de retarder cette lettre de

quelques jours, je vous aurais probablement entretenu de la plupart d'entre elles. Mais je pourrai du moins vous en signaler déjà plusieurs.

Vos lecteurs connaissent Urbain Olivier, un Vaudois qui habite à quelques heures d'ici dans un petit village au pied du Jura. Il n'est pas de nom plus populaire que le sien dans toute la Suisse française. Nos compatriotes de la Suisse allemande pouvaient se vanter d'avoir compté parmi leurs écrivains un romancier d'une rare vigueur et d'une singulière puissance d'observation, Bitzius, pasteur dans le canton de Berne, plus connu sous son pseudonyme de Jérémias Gotthelf. C'est l'auteur d'*Ulrich le valet de ferme,* d'*Ulrich le fermier,* et de tant d'autres ouvrages déjà vieux d'années, mais qui ont gardé leur vogue et que l'on lit encore au village comme à la ville. M. Olivier fait son pendant chez nous. Ce n'est pas que son inspiration soit la même, ni qu'il appartienne exactement à la même famille d'esprits : un romancier vaudois ne pouvait penser et écrire comme un Bernois, et d'ailleurs les talents originaux ne se ressemblent jamais que par des points de détail. Mais enfin M. Olivier a tracé l'épopée de la vie des champs sur les bords du lac de Genève comme le pasteur Bitzius celle du village dans son propre canton. Le cadre, pour l'un comme pour l'autre, n'est pas très vaste, mais tout est vrai, vu de près, dans leurs créations, toute une civilisation tient là, et quand les siècles auront marché, emportant bien des choses avec eux, on pourra l'y retrouver,... si l'on pense encore à nous.

M. Olivier est régulier comme la pendule, et les hirondelles manqueraient plutôt de revenir avec le printemps que le mois de novembre de nous apporter le volume sur lequel sa nombreuse clientèle de lecteurs compte pour abréger les veilles de l'hiver.

Cette année, il nous a donné une nouvelle intitulée *les Amis de noce* (Lausanne, Georges Bridel, in-12), dont l'intérêt réside moins dans l'intrigue que dans la perfection avec laquelle les personnages ont été saisis, au moral comme au physique, dans le fond de leur nature comme dans leur activité extérieure. L'auteur sait mettre un rayon d'idéal dans son récit, mais sans tomber pourtant dans l'idylle ou dans la berquinade. Une fois le genre admis, il faut reconnaître que M. Olivier y est passé maître.

La librairie Jules Sandoz (Neuchâtel, Genève et Paris) vient de mettre en vente des romans, des voyages, des poésies, où il y a du bon, même du très bon. M. Louis Favre, professeur au Gymnase de Neuchâtel, y publie trois récits réunis sous ce titre alléchant : *A vingt ans* (in-12). L'auteur est un de nos bons conteurs populaires; moins champêtre que M. Olivier, il excelle à peindre la montagne et l'atelier : il est Neuchâtelois et il a vu l'un et l'autre chez lui. Les lecteurs de l'excellente revue que dirige M. Édouard Tallichet, la *Bibliothèque universelle,* ont eu la primeur de ce gracieux volume.

Après M. Louis Favre voici un peintre et critique d'art distingué, M. A. Bachelin, qui fait paraître, toujours à la même librairie, *Jean-Louis* en deux volumes (in-12). Comme le titre l'indique, il s'agit, là encore, d'un roman, mais le pinceau y a souvent remplacé la plume. Puis c'est une traduction inédite de miss Mulock, justement appréciée au delà de la Manche et dont on connaît surtout *John Halifax,* depuis longtemps transporté dans notre langue et acclimaté en pays français. Il s'agit cette fois du roman intitulé en anglais : « The young Mrs Jardine », que l'on a rendu un peu étrangement par *Silence Jardine* (2 vol. in-12). Nos Euripides modernes, qui ont toujours quelque mal à dire de la femme, pourront gloser sur ce prénom féminin de *Silence,* et ils ne manqueront pas d'observer que nous n'avons rien de semblable chez nous. Heureux Anglais!

Du roman aux souvenirs de voyage, bien souvent il n'y a pas loin. Ce n'est pas pourtant que nous voulions jeter la moindre défaveur sur le joli volume, joli par le contenu comme par l'habit, que M. Fritz Berthoud a chargé M. Sandoz de lancer *urbi et orbi.* Mais M. Berthoud a ceci de commun avec le romancier, qu'il est doué d'imagination et qu'il sait à merveille s'en servir. C'est de plus un bon esprit, bien trempé, aimant les recherches, l'histoire, l'art, ce dont ferait foi au besoin son *J.-J. Rousseau au val de Travers,* que la *Revue historique* appréciait, il y a quelque temps, d'une manière si sympathique, et sur lequel le *Livre* a publié dans son dernier numéro une excellente notice. *Un hiver au soleil* (in-12, papier de Hollande, titre rouge) ne peut donc manquer d'être une lecture que goûteront les bons esprits. Inutile de dire où M. Berthoud a été chercher le soleil; le vrai soleil, pour ceux qui n'ont pas le temps de franchir les mers, ne se trouve qu'en Italie. L'auteur prétend pourtant l'avoir rencontré aussi en Provence; mais comme, à propos de la Provence, il nous entretient du phylloxera, nous le soupçonnons fort de n'avoir porté ses pas de ce côté que pour étudier sur place les exploits de ce minuscule insecte, qui a déjà fait trembler deux ou trois fois nos confédérés de Neuchâtel. Mais pourquoi ne serait-ce pas

après tout au soleil que nous devons cette charmante excursion dans le midi de la France?

M. Edmond Leuba a poussé plus loin que la Provence et que l'Italie, et ses « Souvenirs et impressions » sont d'importation américaine. *La Californie et les États du Pacifique* (in-12) lui ont fourni un volume très varié, puisqu'il embrasse à peu près tout ce qui peut frapper un étranger dans cette région qui est une seconde Amérique, confinant déjà à l'Asie. C'est du moins ce qu'on dirait en y trouvant les Chinois si nombreux, mais il y a pourtant un joli intervalle entre l'extrême ouest américain et l'empire du soleil. M. Leuba a rencontré, outre les Chinois, des Indiens, des colons français, et il vous mènera, si vous le voulez, jusqu'au milieu des mines d'or.

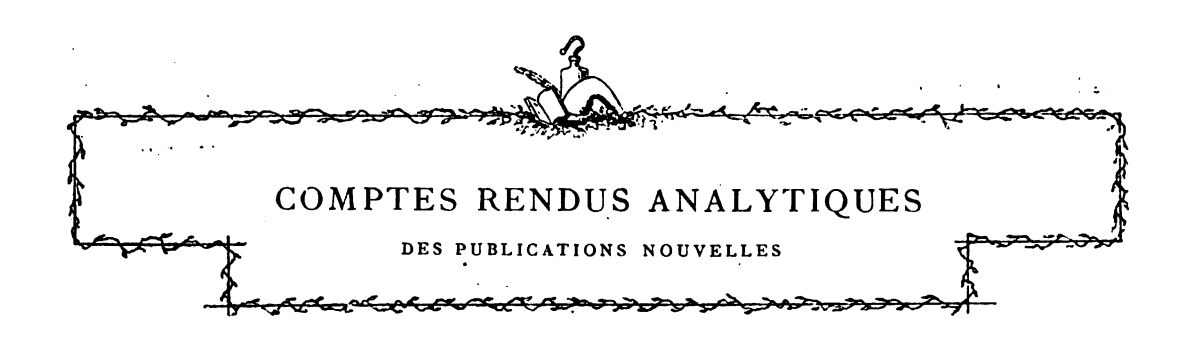
Il y a longtemps que j'aurais désiré signaler à l'attention de vos lecteurs les Albums de fleurs que publie d'année en année Mme E. Vouga, et qui ont obtenu auprès de notre population comme aussi l'été, auprès des étrangers en passage, un si complet et si légitime succès. Mme Vouga a fait reproduire par les procédés chromolithographiques, dont la perfection est aujourd'hui si grande, différentes collections de fleurs de la montagne et de la plaine, du nord et du midi, dont plusieurs n'en sont encore qu'à leurs premiers cahiers. Elles ont paru sous les titres de *Fleurs des Alpes, Champs et Bois, Gouttes de Rosée,* etc. (Genève, à la librairie Richard).

Je profite de la place qui me reste pour transmettre aux personnes que cela peut intéresser les quelques détails suivants sur l'œuvre de Mme Vouga. Je les ai demandés, spécialement en vue du public du *Livre,* à une personne qui s'occupe de peinture et qui possède, sur le genre cultivé par Mme Vouga, une compétence que ne se sent pas votre correspondant littéraire :

Mme Vouga, dont la rapide et brillante réputation s'est déjà si universellement étendue, a commencé sa carrière en 1872. Elle avait reçu quelques leçons d'une artiste de grand talent; depuis, elle a travaillé toujours seule, étudiant la nature en tête à tête et avec la plus consciencieuse fidélité. Ce fut précisément ce qui lui ouvrit la route et lui permit de la suivre telle qu'elle l'a parcourue jusqu'ici, c'est-à-dire avec son originalité, son entière personnalité, et, pour tout dire, son génie particulier; car il en fallait, et beaucoup, pour arriver à un succès comme le sien dans ces conditions et par ses seules forces. Mme Vouga n'est donc élève de personne; c'est elle, elle seule, qui s'est créé sa manière, aujourd'hui si aimée du public, cette manière élégante et vraie, gracieuse et naturelle de grouper ses charmantes compositions; elle enfin qui s'est acquis cette première des qualités de l'art à laquelle viennent se rattacher toutes les autres, la simplicité. Nul donc ne lui a enseigné à traiter ses blancs avec la légèreté et la délicatesse qui les caractérisent, et qui montrent avec quelle sobriété la gouache doit être alliée à l'aquarelle; nul ne lui a révélé la manière de donner à ses verts et à ses feuillages de toute nuance l'harmonie et la vérité que la nature emprunte soit au milieu où vit la plante, soit aux reflets qu'elle en reçoit, ou encore à mettre les fleurs à leurs plans de perspective aérienne par la savante dégradation des tons et la légèreté de la teinte de fond destinée à leur servir d'atmosphère. Ces difficultés, qui sont si souvent un écueil pour les artistes ordinaires, sont un jeu pour elle, et, quant aux fleurs elles-mêmes, nous n'en parlerons que pour faire remarquer à ceux qui les ont vues à quel point Mme Vouga est coloriste sans que cette brillante qualité soit, comme c'est souvent le cas, développée aux dépens des autres, car la sûreté de son coup d'œil et de sa main est telle qu'elle dessine tout au pinceau; c'est-à-dire qu'elle peint sans avoir besoin du secours de l'esquisse. Quant à l'ensemble de son œuvre, on peut dire que Mme Vouga travaille avec une science et une suite toutes particulières, n'épargnant ni temps ni peine pour réunir et former des collections soit d'espèces soit de familles. Elle va donc chercher les fleurs chez elles, pour nous les montrer, soit au nord, soit au midi; les hautes sommités des Alpes même ne l'effrayent pas : on dirait presque qu'elles ont ses préférences, car, on le sent, elle les traite *con amore,* et nous lui devons de les connaître aujourd'hui tout autrement que ne nous les montrent ordinairement les herbiers.

Originaire de Vevey, dans le canton de Vaud, Mme Vouga habite Genève depuis une vingtaine d'années, et cette ville, si favorable au développement des arts, est en quelque sorte devenue pour elle et sa famille une seconde patrie.

L. WUARIN.



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

QUESTIONS DU JOUR

Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier, publiées par l'auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*. Paris, Calmann Lévy, 1882, 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Il y a aujourd'hui trente-deux ans que quelques semaines après la mort de Mme Récamier, qu'une attaque de choléra venait d'emporter, le 13 mai 1849, Mme Louise Colet, qui avait été reçue dans son intimité, essayait de publier les lettres que Benjamin Constant avait adressées à cette femme célèbre pour laquelle il avait éprouvé une de ses dernières passions, la plus vive peut-être. L'intervention judiciaire des familles d'Estournelles et Lenormant, héritières, l'une du célèbre publiciste, l'autre de Mme Récamier, empêcha alors cette publication, et une seconde tentative faite en 1859 n'eut pas plus de succès. Aujourd'hui c'est Mme Lenormant elle-même qui, estimant qu'après un si long temps écoulé depuis la mort de Mme Récamier et celle de Benjamin Constant, qui avait précédé son amie de dix-neuf ans dans la tombe, il peut, sans inconvénient pour leur mémoire, être donné satisfaction à la légitime curiosité du public, fait cette publication, complément nécessaire et attendu de ses *Souvenirs de Mme Récamier*, et des autres livres où elle nous a fait pénétrer dans l'intimité de cette belle et aimable personne[1]. Sachons-lui-en gré, et hâtons-nous d'en profiter, car l'on affirme qu'un nouveau procès est déjà pendant. Cette fois ce serait la famille seule de Benjamin Constant, représentée par le baron d'Estournelles, qui voudrait faire rentrer ces Lettres dans l'ombre des archives privées. Elle aurait bien tort, car elles font certainement plus d'honneur à l'auteur d'*Adolphe* que tout ce qu'on a dit et écrit sur lui jusqu'à présent, et nous montre en lui autre chose que le sceptique, le railleur, le cœur blasé et l'âme fatiguée, autre chose que le joueur usant ses derniers jours dans cette triste passion et dont ses contemporains nous avaient fait le portrait et qu'ils avaient connu. En pénétrant, avec les lettres adressées à Mme Récamier, au delà de cette surface, de cette écorce mondaine, on trouve un Benjamin Constant plus sympathique, plus touchant. Était-ce le vrai, ou n'en est-ce pas une *épreuve* corrigée, embellie? nous n'en répondrions pas. Benjamin Constant était un grand romancier — *Adolphe* le prouve assez — qui savait prêter à ses héros les accents de la passion; et il ne devait pas être moins libéral pour lui-même, ni moins bien inspiré. Quelques-unes des pages de ces nouvelles lettres sont à cet égard de vrais chefs-d'œuvre, qui prendront place dans la littérature amoureuse à côté des *Lettres de la Religieuse portugaise*, de *la Nouvelle Héloïse*, de *Werther*, de *Renée* et d'*Adolphe*.

Quand Benjamin Constant conçut, en 1814, cette grande passion pour Mme Récamier, il avait quarante-sept ans, elle trente-sept; l'occasion qui la fit naître ou plutôt lui permit de se déclarer, fut la rédaction d'un mémoire pour la défense des droits de Joachim Murat, roi de Naples. Mme Récamier, fort liée, malgré ses sentiments légitimistes et sa haine contre Napoléon, avec la reine Caroline, était parvenue à lui faire accepter cette mission délicate. Mme Récamier n'usa-t-elle pas de quelque coquetterie pour obtenir du publiciste, qui venait de publier sa célèbre brochure contre *l'Esprit de conquête*, qu'il prêtât le secours de sa plume à une cause si peu en harmonie avec ses précédentes opinions? c'est ce que semblent indiquer ces lettres mêmes. « Je vous demande pardon, lui écrit-il un jour, d'avoir excité votre impatience hier soir, en cédant à la peine que me causait votre indifférence. Je reconnais que je n'ai aucun droit à manifester ma douleur; mais elle est dans mon cœur depuis un an, depuis le jour fatal où vous avez *voulu voir quelle impression vous produiriez sur moi.* » L'impression ne fut que trop profonde; et si Mme Récamier voulut la produire, elle trouva peut-être plus tard qu'elle avait trop bien réussi. Jusque-là, Benjamin Constant n'avait vu dans Mme Récamier qu'une amie de Mme de Staël, et par cela même s'était senti pour elle plus de méfiance peut-être que de sympathie. Désormais, d'indifférent il sera devenu un admirateur passionné : c'est en amant, fou d'amour, qu'il parle, qu'il écrit. L'image de Mme Récamier ne le quitte plus.

« Savez-vous, lui écrit-il, dès le premier jour, que je n'ai rien vu, durant cette vie, déjà si longue, et que vous troublez, rien au monde de pareil à vous hier? Je vous ai portée chez Breugnot, chez M. de Talleyrand, chez moi, partout. J'en suis triste et presque étonné. Certes, je ne plaisante pas, je souffre. Je me retiens sur une

1. Nous voulons parler de *Madame Récamier et les amis de sa jeunesse*, et de *Coppet et Weimar*.

pente rapide. Il vous est si égal de faire souffrir dans ce genre. Les anges aussi ont leur cruauté. » Loin d'elle les heures se traînent, et il ne vit que pour les quelques instants — trop rigoureusement comptés — où il lui est permis de faire sa cour, de parler de son *martyre*.

« Demain soir, demain soir? Qu'est-ce que c'est que ce soir-là? Il commencera pour moi à cinq heures du matin. Demain, c'est aujourd'hui. Grâce à Dieu, hier est passé. » Ailleurs il lui dira : « Conservez-moi des heures, qui me sont nécessaires comme l'air. » Mme Récamier était fort ménagère de ces heures, et dès le début elle n'avait laissé aucun espoir à Benjamin Constant. La passion n'en persistait pas moins dans son âme, et l'obstacle, pour une nature comme la sienne, ne faisait que l'irriter et la développer davantage. Il se plaint que, dans les salons où il rencontre Mme Récamier, elle s'en aille quand il arrive. Chez elle, il jalouse ses amis, Ballanche, le comte de Forbin, d'autres encore. Il voudrait se vaincre, et il ne peut. Si sa porte lui est fermée un jour, « il va chez les gens qui ont la chance de la voir ». Il y brille, afin que des tiers en la visitant lui parlent de lui. Quand il analysera lui-même sa passion, il dira :

« Il y a en moi un point mystérieux. Tant qu'il n'est pas atteint, mon âme est immobile. Si on le touche, tout est décidé. »

Quel était ce point? Celui sans doute sur lequel devait avoir prise le contraste entre la nature sympathique, éternellement juvénile et naïve de Mme Récamier et le caractère viril, dominateur, de Mme de Staël. C'est en effet par ce côté-là qu'il nous montre surtout Mme Récamier, et que l'on sent qu'il est touché lui-même. Ici il l'appelle une enfant : « Combien je vous aime, vous êtes à la fois une femme ravissante, un ange du ciel et une enfant de cinq ans. » Là il parle de sa « grâce naïve », ailleurs de « son regard si expressif et si profond, qui semble révéler des mystères qu'elle-même ne connaît pas ». Il admire ses « beaux cheveux qui ne peuvent se détacher sans nous remplir de trouble ». Parlant de ses succès dans le monde, « elle en jouissait, dit-il, avec la gaieté d'un enfant et la timidité d'une jeune fille ». Ce sceptique, quand il parle d'elle, trouve tout naturellement sous sa plume les mots d'ange et de créature céleste. « Que vous étiez belle, devant votre porte, comme un ange tout blanc remontant au ciel et éclairant de sa splendeur les ténèbres de la terre! » Il est vrai qu'il voudrait bien que cet ange fût un peu un ange déchu, car il ajoute tout aussitôt : « Mais les anges ont un cœur, ils aiment, ils sont touchés d'être aimés. Je voudrais bien que vous sentissiez ce qui vous manque pour être un ange, et que la perfection vous tentât. »

Ce sera un honneur pour Mme Récamier d'avoir touché l'âme de Benjamin Constant par le caractère en quelque sorte virginal de sa beauté, comme aussi par son esprit de dévouement à ses amis. Pour bien comprendre la puissance de charme que Mme Récamier dut avoir par là sur Benjamin Constant, il faut connaître quelle âme ravagée il était alors. Revenant un jour sur sa vie passée : « J'ai fondu en larmes, s'écrie-t-il; le souvenir d'une vie si dévastée, si orageuse, que j'ai moi-même menée contre tous les écueils avec une sorte de rage, m'a saisi d'une manière que je ne puis peindre... Cela est pourtant vrai, que, sans malheurs extérieurs, j'ai souffert plus d'angoisses que les malheureux sur la roue; que je les avais méritées, car j'avais aussi fait souffrir, et que j'ai envié cent fois tout ce qui ressemblait à une vie réglée, et que je n'ai trouvée nulle part. » Cette vie réglée, cette paix que ne lui avait pas données sa liaison avec Mme de Staël, il comptait les rencontrer près de Mme Récamier, qu'il intéressait, pour ainsi dire, à son *salut*. Elle seule pouvait le sauver de son passé, de lui-même. Il faisait là-dessus tout un plan de vie : « Vous connaissez, lui écrivait-il, mon caractère, mon sentiment passionné et sans bornes, mon ardeur à vous obéir. Vous savez que vous n'avez rien à craindre de moi si vous me témoignez de l'affection. Prononcez donc. J'ai fait un plan de vie merveilleux. Il n'y aurait pas une heure de perdue, pas un moyen de négligé. Mais tout repose sur vous, sur votre égalité d'amitié, sur des entrevues libres et fréquentes où je puisse vous dire ce que je ne puis dire qu'à vous, et vous consulter sur ce que je dois faire d'ailleurs, pour obtenir les succès d'ambition que je ne désire que comme un moyen de vous dévouer ma vie... Je vous devrai ma carrière. *Vous serez l'ange réparateur de ce qu'une autre femme a détruit*. Décidez donc. Moi, je n'ai qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'un moyen de vivre : c'est vous, vous seule, et toujours vous. »

Mme Récamier, outre le sentiment d'honneur qui était vivace en elle, avait encore de bonnes raisons pour ne pas entrer dans ces beaux projets, et ne pas croire à cet apaisement de passion chez Benjamin Constant. Plus d'une fois en effet il avait dû l'effrayer par ses éruptions de volcan mal éteint qui se réveille et jette feu et flamme. Aux menaces de suicide qu'il avait laissé d'abord entrevoir, avaient succédé plus d'une scène de rivalité qui avaient dû fort alarmer une personne si attachée aux convenances que Mme Récamier, et pour qui la première condition, quand elle vous donnait son amitié, était d'être l'ami de ses amis. Le comte de Forbin avait le privilège d'être particulièrement désagréable à Benjamin Constant, qui l'a peint dans un parallèle qui n'est pas flatteur pour ce rival. Mais l'auteur d'*Adolphe* ne se bornait pas à tracer des portraits à son avantage, il voulait parfois l'emporter de haute lutte, comme on le voit dans cette lettre, qui dut beaucoup effrayer Mme Récamier :

« Il est cinq heures du matin, j'ai passé une nuit d'enfer. Vous ne croyez pas à mon malheur : il est au-dessus de tout ce que je puis vous dire, et si Dieu m'accordait la mort dans ce moment, je bénirais sa bonté. Je la lui demande avec ardeur, je n'implore que ce bienfait, j'ai en horreur la vie. Mais ce n'est pas là ce qui vous importe... Vous m'avez renvoyé à onze heures et demie, quand vous pouviez me garder sans aucun inconvénient, sans que personne le remarquât... Personne ce soir ne se serait étonné. Vous m'avez renvoyé, quand j'étais venu niaisement, le cœur plein d'une folle joie d'avoir une petite nouvelle agréable

à vous annoncer, vous ne voulez pas être seule avec moi, je vous ai trouvée seule avec cet homme que je ne veux pas nommer. Vous ne m'aimez point, je le sais... Je veux vous délivrer de moi, je vous le promets, je le ferai, tout est prêt, il y a longtemps que c'est décidé. Mais, jusqu'alors, au nom du dévouement que vous méprisez, au nom de ce cœur que vous déchirez, par pitié pour vous-même, soyez bonne, et ne me prouvez pas à chaque instant que je ne suis que de la boue en comparaison d'un homme contre lequel j'ai peine à me contenir... Vous m'avez promis une heure ce matin et une ce soir, seule, comme vous l'étiez avec lui. Au nom de Dieu, n'y manquez pas. Je vous aime follement... Songez que si vous me repoussez, je n'ai rien, rien au monde à perdre; si votre porte m'était fermée, je connais la sienne, et un de nous ne la repasserait pas vivant. »

On pourrait encore citer beaucoup de ces passages très passionnés, très dignes de figurer dans un autre roman d'*Adolphe*, mais que Mme Récamier devait médiocrement goûter, dès qu'ils n'étaient plus exclusivement de la littérature. Il fallut donc que Benjamin Constant se réduisît à la simple amitié. Il s'y résigna difficilement, ou plutôt il ne s'y résigna jamais. Chez lui le feu couvait toujours sous la cendre. Même en mettant de côté l'exagération de l'homme d'imagination, et aussi de l'habile homme qui, s'il était passionné, savait peut-être le paraître encore plus, il y a bien des accents de sincérité dans son désespoir, comme quand il écrit, par exemple : « Je deviens si bizarre dans le monde, je suis tour à tour si découragé, si taciturne, ou si irritable, que bientôt mes paroles ne compteront plus. Je suis comme un homme qui se meurt de la poitrine. Je vois mourir, chaque jour, ma raison et mes facultés. Votre bonté rend cette mort beaucoup plus douce... Le malheur de n'avoir pas été aimé de vous est irréparable. Du moment où mon funeste sentiment s'est emparé de moi, ma perte a été décidée. Mais vous n'avez rien à vous reprocher. Vous ne pouvez deviner ce caractère peut-être unique au monde, qui ne peut être saisi que par une seule pensée, et qui en est dévoré comme par un oiseau de proie acharné sur lui. Ce qui n'eût été pour un autre qu'une tentative et une douleur de trois mois a été l'anéantissement de ma vie. » Nous avons un témoin de l'état déplorable de Benjamin Constant à cette date, Mme de Gérando, qui, le 9 mai 1815, écrivait à Camille Jordan : « Mme Récamier est partie hier pour passer une quinzaine de jours à Angervilliers, où elle va se trouver seule avec la maîtresse de la maison (*Mme de Catellan*) et avec Ballanche qu'elle a emmené dans sa calèche. Ballanche fait bien des jaloux : B. C., entre autres, est dévoré de la passion la plus folle et la plus malheureuse pour cette enchanteresse. Ah! c'est bien un autre tourment pour lui, que toutes les agitations de la politique et de l'ambition! Juliette répond à cela qu'elle est dégoûtée de tout, indifférente à tout, qu'elle n'aime rien, pas même elle, et vous pouvez croire qu'un tel obstacle à vaincre excite la vanité de son admirateur et son goût pour les difficultés. Vraiment, il ne se possède plus, et ses traits en sont horriblement décomposés [1]. »

Ce qui rend cette passion encore plus dramatique, ce sont les événements au milieu desquels elle éclata. Le drame des Cent-Jours est le fonds historique sur lequel elle se produit, sans en être amoindrie cependant. Le rôle politique si considérable que joua Benjamin Constant comme rédacteur de l'*Acte aditionnel* et comme conseiller libéral de Napoléon Ier, les haines dont il fut assailli alors par son ancien parti, la ruine si prompte de ses espérances par le désastre de Waterloo, les dangers qu'il crut un instant courir, l'isolement qui suivit son importance passagère, tout cela ajoute de nouveaux traits à la figure presque fatale de Benjamin Constant, et tantôt produit un saisissant contraste avec cette passion, tantôt s'y associe comme un cadre naturel et lugubre. Le désir de demeurer auprès de Mme Récamier, les rapports qu'elle avait établis elle-même entre lui et un membre de la famille Bonaparte, la reine Caroline, l'espérance aussi de vaincre la froideur de celle qu'il aimait par le prestige du pouvoir et l'éclat de la gloire, ne furent peut-être pas étrangers à sa conversion politique des Cent-Jours. C'est ce qu'on peut soupçonner de ce passage d'une lettre datée de Bruxelles à la fin de 1815 : « J'ai trouvé ce qu'on appelle mon *apostasie* bien plus européenne que je ne croyais. Je pourrais être aussi flatté d'une part qu'affligé de l'autre de l'envie qu'on aurait d'avoir le mot de cette énigme. Je le donnerai probablement; vous-même, vous ne le savez pas tout entier, non que je vous aie rien caché assurément, mais vous êtes un peu distraite, et l'on n'est pas invité à détailler ce que vous n'écoutez pas. »

La prédication de Mme de Krüdner, avec laquelle il se lia alors, paraît avoir été un véritable adoucissement à l'état douloureux où était Benjamin Constant à la fin de 1815. L'influence de cette âme à la fois religieuse et aimante semble avoir été considérable, bien que passagère, et ce n'était pas une simple comédie que sa présence aux réunions où Mme de Krüdner exerçait son apostolat. Son âme fatiguée s'y reposait de ses lassitudes, son ambition et son amour cherchaient à s'y consoler de leurs déceptions. Cette ferveur fut courte, mais elle fut réelle. « Elle a produit sur moi, écrit-il de Mme de Krüdner, un effet que je n'avais pas éprouvé encore; et, ce matin, une circonstance y a ajouté. Elle m'a envoyé un manuscrit avec prière de vous le communiquer et de ne le remettre qu'à vous. Je voudrais le lire avec vous. Il m'a fait du bien. Il ne contient pas des choses très nouvelles, ce que tous les cœurs éprouvent, ou comme bonheur, ou comme besoin, ne saurait être neuf. Mais il a été à mon âme dans plus d'un endroit. » Et quelques jours après : « Il y a huit jours que, pour la même cause, je suis rentré maudissant la destinée, méditant le suicide et que je suis resté trente-six

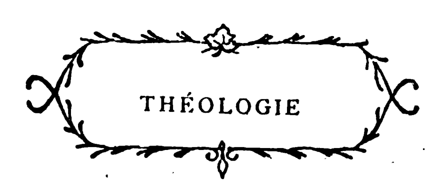
1. *Lettres de Mme de Gérando*, Paris, 1880, p. 277. Voir aussi Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, Garnier; et *Nouveaux Lundis*, Calmann Lévy, *passim*.

heures immobile et seul, dans l'agonie du désespoir. Maintenant je suis calme et doux, ma guérison n'est pas complète; mais l'inestimable amie (*Mme de Krüdner*), l'ange du ciel que le ciel m'a envoyé a arraché le trait qui me déchirait le cœur. Ce cœur est encore malade et souffrant, je crains de le heurter contre la dureté des autres, mais au moins il n'y a plus cette révolte, le plus effroyable des tourments. »

Un voyage que Benjamin Constant fit à Bruxelles pour rejoindre sa femme, puis un séjour à Londres, les luttes parlementaires où il s'engagea bientôt sous la Restauration, le temps enfin, finirent par le distraire de cette grande passion, la dernière qui, dans sa vie, se soit rachetée par la noblesse, et peut-être aussi par la sincérité des sentiments. Après ce dernier incendie qui avait dévasté son âme, il ne resta plus rien du Benjamin Constant que la passion avait un instant élevé, transformé. On n'aperçut plus désormais en lui que le sceptique, le blasé, le joueur qui inspirait de l'éloignement même à ses amis, ou plutôt à ses coreligionnaires politiques, car il eut peu d'amis. Il est un jour où l'on sent que toute l'ancienne passion est bien morte dans son cœur, c'est celui où il écrit cérémonieusement à Mme Récamier pour lui demander la voix de ses amis à l'Académie. Le héros d'*Adolphe*, l'auteur passionné des *Nouvelles Lettres*, n'était plus qu'un vulgaire candidat académique. Encore fut-ce là pour lui une dernière déception. Le 30 novembre 1830, l'Académie lui préféra M. Viennet. Il est vrai que la révolution de juillet l'avait fait président du Conseil d'État, et que, quand il mourut, il était passé à l'état de docteur infaillible en droit constitutionnel. « Aujourd'hui 30 décembre 1830, écrivait Victor Hugo, mort de Pie VIII et de Benjamin Constant; deux papes de moins. »

Si l'amour tient beaucoup de place dans ces lettres, on y trouve cependant aussi des détails intéressants sur les événements politiques au milieu desquels elles furent écrites, et sur quelques personnages en vue, Mme de Staël particulièrement. Le sentiment que Benjamin Constant témoigne contre l'étranger est un de ceux qu'on doit citer, parmi ceux qui l'honorent le plus. Parlant de sa suprême entrevue avec Napoléon : « Je viens de faire, dit-il, une dernière tentative vis-à-vis de celui que je voudrais engager à se sauver en sauvant la France... Le temps se perd, et mon âme est déchirée. Aujourd'hui est le dernier jour de salut. Je n'espère pas qu'on en profite. Je consentirais à ce qu'on nous mît tous dans une barque pourvu que l'étranger ne régnât pas en France. » Ce qui fait moins d'honneur à Benjamin Constant, c'est sa hâte à attaquer le gouvernement de Louis XVIII, de ce prince qui l'avait rayé lui-même du nombre des personnes suspectes, et qui avait accompagné cet acte des paroles les plus flatteuses pour l'écrivain. On peut croire que cette attitude ne contribua pas à raviver sa correspondance avec Mme Récamier qui, dans l'intérêt de son unité dramatique, aurait dû prendre fin avec les derniers éclats de passion et de désespoir.

EUGÈNE ASSE.



Prolégomènes de l'Histoire des Religions, par A. Réville, professeur au Collège de France. Paris, G. Fischbacher, 1881; 1 vol. in-8°.

Ce livre est le résumé des leçons faites par l'auteur au début de son cours comme professeur d'histoire des religions au Collège de France. Il a voulu y exposer « les principes et la tendance qui dirigent ses recherches sur un domaine où les confusions d'idées et de mots sont aussi faciles que fréquentes », et il espère qu'on y « trouvera la marque de l'esprit strictement scientifique qui doit présider à un tel genre d'études ». La première partie est consacrée à l'étude de la religion en général et au classement des religions. Dans la seconde, M. Réville passe en revue le mythe, le symbole et le rite, le sacrifice, le sacerdoce et le prophétisme; puis il rattache, en les subordonnant, la philosophie, la morale, l'art, la civilisation et la science à l'idée de Dieu ou à la religion. Voici sa conclusion, qui donne la note exacte de tout l'ouvrage : « C'est alors (quand la science a rempli son rôle d'analyse et de description) que la religion, non pas dans une seulement de ses formes traditionnelles, mais dans sa prétention fondamentale et persistante, reçoit son tour de parole. Ce que vous ne pouvez faire, dit-elle, je le fais; ce que vous n'osez prononcer, je le proclame; le vide immense que laisseront toujours vos plus belles recherches, je le remplis. Je suis l'aspiration indestructible du cœur humain. Je suis la voix des profondeurs de l'âme. Je suis le lien qui unit la poussière humaine à la pensée absolue, et dans cet abîme insondable au bord duquel, en vertu même de vos procédés, vous arrivez fatalement, je pressens la réalité souveraine, celle qui vraiment est, je perçois dans le gouffre sans fond une voix qui m'appelle, je discerne une lumière qui m'attire. Oh! je me trompe peut-être bien dans les idées que je m'en fais. Il se peut fort bien que je ne possède que des à peu près, des symboles, des reflets. Qu'importe! Êtes-vous bien sûrs, hommes de science, de connaître exactement la nature du soleil, et cela vous empêche-t-il de vous éclairer à sa lumière, de vivre de sa cha-

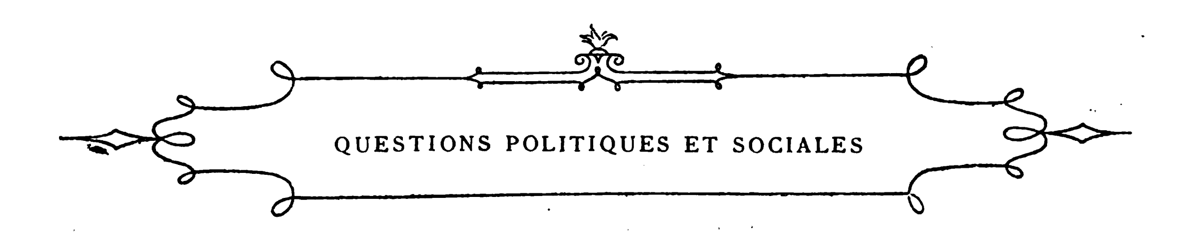
leur? De même, j'ose affirmer la réalité de mon objet, indépendamment des idées que je tâche de m'en faire, et cela me suffit. Continuez vos utiles, vos admirables travaux. Vous adorez l'Éternel en cherchant sa face de vérité; laissez-moi chercher en lui l'idéal complet dont le pressentiment m'enlève à la terre, dont la prévision me procure d'ineffables délices, et vivons en paix. »

A la fin du prône, il n'y a plus qu'à dire *Amen!*

Mais tout cela ne persuade guère que les convertis, ou ceux qui ne savent pas résister aux métaphores incohérentes. Tout le monde ne connaît pas le son de voix des profondeurs de l'âme, ni ne saurait dire si le timbre est le même que celui de cette autre voix qui appelle dans le gouffre sans fond. Il en est qui, sans se figurer très nettement ce que peut être la pensée absolue, ont encore bien plus de peine à concevoir comment un lien quelconque peut unir de la poussière à une pensée. Mais, comme dit M. A. Réville, qu'importe! L'imagination n'est point la raison, non plus que le mysticisme n'est la science. On trouve des gens dont l'estomac affamé préfère une bouffée de fumée de tabac à la plus solide nourriture. Rien n'est plus vain que de disputer des goûts; il suffit de les constater. Et comme, pour continuer à employer le langage de la sagesse des nations, ils sont tous dans la nature, c'est avec la plus sereine indulgence que doit se faire cette constatation.

En somme, le jeune professeur du Collège de France a l'esprit libéral, hardi, et dégagé des formules et des professions de foi. Ce ne sont pas là de minces qualités. Mais il a l'esprit essentiellement mystique, et, si l'histoire des religions est une science, rien n'est plus opposé à toute science qu'un tel esprit.

B.-H. G.



QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Les Débuts de l'humanité; *l'homme primitif contemporain*, par Abel Hovelacque. Un vol. in-12 de la *Bibliothèque matérialiste*. — Prix : 3 fr. 50; Paris, Octave Doin, Marpon et Flammarion, 1881.

La *Bibliothèque matérialiste* compte un volume de plus.

Après la *Renaissance du matérialisme*, par M. André Lefèvre, *les Débuts de l'humanité*, par M. Abel Hovelacque.

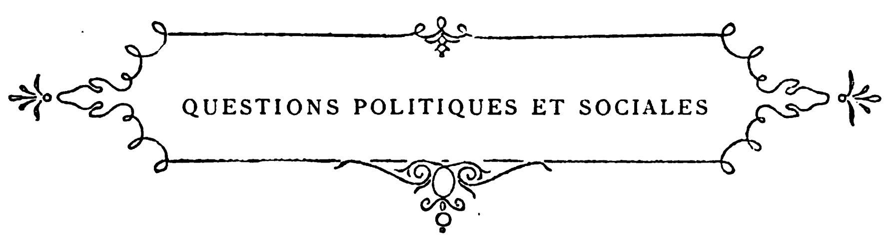
Parlant du premier de ces deux volumes, nous avons dit combien vaines sont les prétentions de M. André Lefèvre à l'intelligence philosophique; nous avons démêlé l'unique préoccupation à laquelle il cède: combattre la religion, et, ces critiques formulées, nous n'avons fait nulle difficulté pour reconnaître que le traducteur de Lucrèce est, à tout bien considérer, un littérateur de certain mérite. M. Abel Hovelacque, qui a du talent, lui aussi, et qui ne manque pas d'érudition, a des prétentions non moins vaines que M. Lefèvre; autre point de ressemblance : il a même préoccupation que lui; *les Débuts de l'humanité* sont un livre à la dernière page duquel l'auteur eût pu écrire :

Moralité:
Il importe que l'homme se délivre de toute religion.

M. Hovelacque pense démontrer que les Australiens, les Andanamites, les Veddahs, les Botocudos, les habitants de la Terre de Feu, les Bochimans n'ont ni dogmes, ni métaphysique, ni, partant, de religion; il ne démontre rien, sinon que ces sauvages vivent comme vivent les grands singes; il ne peut établir que cela, et cela n'est guère contesté. M. Hovelacque ne doute pas qu'on ne puisse penser sans se composer des conceptions métaphysiques; il ne doute pas davantage que la religion ne soit essentiellement une suite de concepts érigés en dogmes; nous pensons, nous, au contraire, que le matérialisme est une métaphysique comme, d'ailleurs, toute autre explication générale, et nous tenons, nous, la religion comme un ensemble de sentiments qui, résultant des connaissances acquises, attachent l'homme à la pratique de ce qu'il croit être le bien. Donc, entre l'auteur et nous, désaccord complet. Mais admettons, pour un instant, les assertions qu'il émet dogmatiquement. Est-il fondé à dire, parce que les Bochimans, les Botocudos et autres sauvages de notre époque n'ont pas de religiosité (le mot pris au sens avec lequel l'entend M. Hovelacque), que nous devions, nous, qui ne sommes ni Botocudos, ni Bochimans, ni sauvages, du moins de la manière qu'ils le sont, que nous devions, nous Français, rejeter toute religiosité? Pour le gouvernement de notre intelligence, il faudrait nous régler sur les exemples que nous donnent Andanamites et Fuégiens! Nous sommes tout prêts à reconnaître que notre mentalité pourrait être meilleure, étant autre qu'elle n'est; mais vraiment le bel argument à invoquer contre celle que nous avons, que les manifestations de l'intelligence chez « l'homme primitif contemporain! »

M. Hovelacque a trop d'esprit pour nous savoir gré

des éloges que nous pourrions lui adresser. Qu'il ait fait montre de quelque habileté en composant son livre, et qu'il ait eu quelque mérite à le rendre intéressant même pour des adversaires philosophiques, cela lui importe peu, et que nous le disions, cela lui importerait moins encore. F. G.



QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

L'Homme et l sociétés, par le Dr Gustave Le Bon. Leurs origines et leur histoire. — Première partie : *l'Homme, développement physique et intellectuel.* — Deuxième partie : *les Sociétés, leurs origines et leur développement.* Ouvrage orné de 90 gravures. Paris, J. Rothschild, 1881. 2 vol. in-8°.

Ce grand ouvrage est un exposé très complet et satisfaisant des théories de Darwin et de leurs conséquences appliquées à l'homme au triple point de vue physique, moral et social. L'auteur, déjà connu par quelques travaux fort remarqués de la partie du public qui s'intéresse à ces questions, n'est pas un simple vulgarisateur. Ce n'est pas davantage un disciple qui suit et commente le maître. Il a l'esprit original et de large envergure. C'est pour son compte et à ses risques qu'il exploite le champ de la science. S'il se sert d'instruments perfectionnés inventés par d'autres, il sait, à l'occasion, en inventer lui-même; et, en tout cas, sa récolte est bien à lui.

La force et la matière, tels sont, en dernière analyse, les éléments constitutifs de tout ce dont nous pouvons constater l'existence. Le Dr Le Bon va plus loin : il réduit un de ces deux éléments et conclut à l'identification de la matière avec la force. Et, en effet, nous ne connaissons de la matière ou de ce que nous appelons ainsi que des manifestations de forces; car que sont autre chose les propriétés de la matière, telles que la pesanteur, la couleur, la chaleur, etc.? Ces forces sont « elles-mêmes équivalentes entre elles et se transforment les unes en les autres ; la lumière devenant chaleur, la chaleur mouvement, *et vice versa;* de sorte que l'univers se résout en l'existence d'une seule énergie d'infinie puissance et aux manifestations variées à l'infini. Ce sont ces forces « qui font naître et grandir les mondes, et les obligent à suivre dans l'espace leurs ellipses éternelles. Le gland devient chêne, la cellule devient homme, l'homme devient vieillard, et le vieillard marche vers la tombe sous l'influence de leurs lois. Immuables comme le destin, elles sont les souveraines des choses et forment la trame de tous les phénomènes ».

Une de ces lois, la principale, est la loi du changement des choses, loi qui trouve son application, comme Herbert Spencer l'a montré, aussi bien dans l'organisme social que dans l'organisme individuel, et qui consiste « dans le passage graduel d'un état constitué par la réunion d'éléments semblables entre eux à un état où les parties deviennent de plus en plus différentes ». De là découle l'explication logique du monde et de l'homme, depuis leurs origines jusqu'à la condition où nous les voyons aujourd'hui. La nébuleuse est le point de départ des corps célestes; de la cellule est sorti l'être animé qui, par une série de transformations que l'on peut suivre, s'est épanoui dans l'être humain.

Après avoir établi comme corollaire de la loi de transformation des êtres celle du *struggle for life* ou de la lutte par l'existence, le Dr Le Bon nous montre que tous les vertébrés, y compris l'homme, eurent un ancêtre commun, animal analogue à *l'amphioxus,* lequel occupe le plus bas degré de l'échelle chez les poissons. Le chapitre où il décrit les différentes phases de l'embryon de l'homme et des autres animaux vertébrés est vraiment curieux. Il faut lire aussi toute la partie de l'ouvrage consacrée à la description de l'homme préhistorique, de ses habitudes, de ses habitations, de son élévation graduelle, si lente, jusqu'à la première ébauche d'une société civilisée. C'est un résumé clair et frappant des données de la science anthropologique moderne, et l'on trouvera là, rassemblés et coordonnés, des renseignements qui étaient restés épars jusqu'ici.

Le tableau du développement intellectuel et moral de l'homme n'est pas moins remarquable. M. Le Bon ne croit guère à l'influence de la raison en lutte contre les sentiments. C'est dans les sentiments, et dans les sentiments seuls, qu'il voit les mobiles de notre activité. Telle est d'ailleurs pour lui la condition de la conservation de l'espèce. « Le jour où la raison règnera sans rivale, s'écrie-t-il non sans une certaine éloquence ; le jour où la femme, mettant en présence des courts moments de bonheur que lui donne l'amour, les ennuis de la maternité et les tourments qui l'accompagnent, se dira : Pourquoi? Le jour où l'homme, comprenant qu'il est dupe de l'instinct qui le pousse à désirer des êtres qui ne sont pas nés, et dont l'avenir est le plus souvent misérable, comparera les joies de la paternité, toutes faites d'espoir, aux soucis et aux sacrifices qu'elle entraîne, et lui aussi se dira : Pourquoi? Le jour où la raison montrera au misérable obligé de consacrer toutes les heures que n'exige pas le sommeil à un dur labeur, à quel point il est inutile de continuer une existence semblable ; où elle dira au savant combien est vain le but qu'il poursuit et vaines les œuvres qu'il produit; le jour enfin où il n'y aura plus ni dé-

vouement, ni pitié, ni charité, ni amour, ni illusion d'aucune sorte; où l'humanité reconnaîtra, comme dit l'*Ecclésiaste,* que tout est vanité, et où la seule puissance restée debout sera la froide déesse de la raison, ce jour-là tous les ressorts de notre activité seront brisés, notre heure sera venue, et les temps seront accomplis pour nous ». Et ne voyez-vous pas, ô savant philosophe, que, dans cette sombre hypothèse, vous substituez simplement un sentiment à tous les autres? Car, au milieu des ruines de l'amour, de la bonté et des passions de toute sorte, vous faites trôner, sous le nom trompeur de raison, l'égoïsme, sentiment stérile, et le plus stérile de tous. La vraie raison n'a qu'une mission, c'est de nous aider à subordonner nos sentiments, de sorte que les vils soient les esclaves, et les bons les directeurs.

Par l'effet d'une logique propre à bien des savants et dont je ne me chargerai pas de découvrir les ressorts, M. G. Le Bon, révolutionnaire dans le domaine scientifique, est l'ennemi résolu des révolutionnaires dans le domaine politique et social. Je n'ai point ici mission de défendre les révolutionnaires ni de les attaquer; mais il faut bien reconnaître que les conclusions du docteur à cet égard ont tout à fait l'air, pour le commun des mortels, d'être en contradiction avec ses prémisses. Quand il entre dans la discussion de ces questions, il semble même qu'il perde sa rigueur d'argumentation et sa lucidité d'analyse. C'est ainsi qu'après avoir condamné en termes véhéments les doctrines du socialisme collectiviste, il signale une nouvelle conception de la propriété apparue dans les temps modernes, et qui consiste en « la possession en commun par un nombre considérable d'individus de certains objets , maisons, usines, chemins de fer, domaines agricoles »; et il ajoute que c'est là « une des idées qui ont produit les plus grands changements dans les conditions d'existence des hommes ». Il est difficile de voir là une preuve que la réalisation du collectivisme soit contraire à la loi de l'évolution naturelle. Les derniers résultats que, selon lui, cette nouvelle conception de la propriété doit avoir, sont, du reste, assez sombres : « Toute la production industrielle et agricole, dit-il, sera alors concentrée dans des manufactures gigantesques où des millions de manœuvres, courbés sous un régime plus dur que l'esclavage des temps antiques, et dont des lois de fer pourront seules contenir les colères, regretteront les temps si maudits autrefois par eux. » Des lois de fer, c'est bientôt dit; mais c'est justement à cause de ces lois-là, et contre elles, que se font les révolutions. Aussi est-il forcément amené à l'aveu « que les générations futures devront chercher pour les sociétés de l'avenir de nouvelles bases ». C'est bien la peine de se moquer des réformateurs et de les maudire pour arriver à cette déclaration!

On pourrait noter bien des contradictions dans ces derniers chapitres, et notamment dans celui qui traite de l'évolution des religions. C'est là que le Dr Le Bon nous prophétise l'avènement d'une religion nouvelle, où il y aura une divinité suprême du nom de Progrès, assistée par « d'autres divinités accessoires, telles que l'Humanité, la Liberté, la Fraternité, l'Égalité, et qui sera l'œuvre des hallucinés, car c'est à eux qu'appartient cette tâche, et le monde n'en a jamais manqué ». Les hallucinations ne hanteraient-elles pas quelquefois les cerveaux les plus raisonnables? On serait vraiment tenté de le croire en lisant ces lignes.

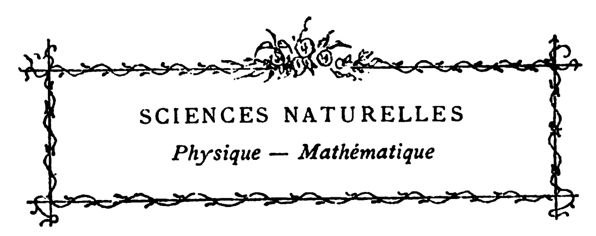
Plus loin, il traite des « facteurs de la morale », c'est-à-dire des éléments qui concourent à créer dans l'esprit de l'homme l'idée du bien et du mal. Il ne veut pas, contrairement à Herbert Spencer, que l'utilité soit le premier et le plus important de ces éléments. Il assigne ce rôle à l'opinion « qui maintient et est seule d'abord à maintenir les conventions morales nécessaires à l'existence d'un groupe donné d'individus ». Le Dr Le Bon ne va pas jusqu'à dire que ces conventions soient l'ouvrage de l'opinion; il est trop évident qu'on n'y est arrivé que parce qu'on les a reconnues utiles; et dès lors l'utilité n'est-elle pas le facteur même de l'opinion?

Qu'est-ce aussi que cet antagonisme prétendu entre la raison et la morale, lequel, d'après lui, fait disparaître la notion du devoir, si bien qu'une fois cette notion « éteinte dans les âmes, il ne reste plus, pour maintenir l'équilibre social, que la répression légale »? Un tel langage est au moins étrange dans la bouche d'un savant qui n'admet dans le monde que la matière et la force. Ne l'a-t-il pas dit lui-même plus haut, la morale est un ensemble de conventions? Et quand ces conventions ne s'accordent plus avec la raison qui est le sentiment exact qu'un être intelligent a de ses rapports avec le milieu où il vit, qu'a la société à faire autre chose que de changer ces conventions, si elle veut prolonger des jours que la plus impitoyable répression légale n'empêcherait pas « d'être comptés », pour employer l'expression de l'auteur?

De la loi darwinienne du ***struggle for life,*** M. Le Bon conclut « qu'au banquet de la vie, il n'y a place que pour les plus capables », et il s'en félicite comme d'une chose naturelle qui ne peut être, malgré son apparente dureté, qu'avantageuse dans ses résultats. « L'idée qu'un individu apporte des droits quelconques par le fait seul qu'il vient au monde, s'écrie-t-il, est une de ces conceptions enfantines qui peuvent bien germer dans des cerveaux de socialistes ignorants, mais qui ne sont pas dignes de la discussion. » On est, en vérité, bien niais de dépenser tant d'énergie sociale à aider les faibles, à élever et à nourrir les misérables. Laissez-moi tout cela crever de faim. Les plus capables seuls peuvent légitimement s'asseoir à la table et s'y rassasier. Si « les plus capables » veut dire les plus intelligents, les plus robustes, les plus travailleurs, j'en demande bien pardon à M. Le Bon, mais il est notoire que les trois quarts d'entre eux n'ont que les miettes du festin quand ils en peuvent attraper, tandis qu'une foule d'hommes au cerveau atrophié, aux membres débiles, inutiles et paresseux se gavent à bouche que veux-tu. Si la société sert à quelque chose, c'est justement à équilibrer, dans un travail commun, les forces diverses que la nature a mises dans les différents hommes, membres

de cette société; et s'il ne s'ensuit pas qu'elle doive à chacun de ses nouveaux membres une protection qui lui permette de se développer et, plus tard, de donner sa part de production contre une part équivalente de jouissances, mieux vaut, en effet, la vie sauvage et isolée où chacun ne fait effort que pour soi, et, sans s'épuiser pour un maître fait comme lui, s'agite à ses risques et périls au milieu de l'éternel conflit des choses.

B.-H.-G.



SCIENCES NATURELLES

Physique — Mathématique

Les scieries mécaniques et les machines-outils à travailler les bois, par Armengaud aîné, ingénieur, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures. 1 vol. in-4°. — *Atlas des figures pour le volume des scieries mécaniques,* par Armengaud aîné, ingénieur, etc. 1 vol. in-4° de 40 planches. Paris, 1881. Librairie technologique d'Armengaud aîné.

Le véritable traité que nous présente aujourd'hui M. Armengaud aîné est l'ensemble de nombreux articles qu'il avait déjà en grande partie fait paraître dans sa publication industrielle; mais, outre qu'ils s'y trouvaient un peu noyés au milieu de tous autres de sujets différents, il y manquait nombre de renseignements intéressants.

Ceci constitue un traité complet, dans lequel on a fait même une place aux machines qu'on emploie à l'étranger.

Il est certain que depuis quelques années surtout on a fait tous les efforts possibles afin d'arriver à substituer le travail mécanique à celui qui est fait à la main, et cela pour plusieurs raisons, dont les principales sont l'économie des bras et une plus grande rapidité dans l'exécution.

En outre, ce système permet la division du travail, n'exigeant plus d'ouvriers spéciaux que pour l'assemblage final des pièces fabriquées séparément.

Il en est, à cet égard, pour les métaux comme pour les bois.

L'ouvrage de M. Armengaud est précieux en ce sens qu'il a surtout poussé à la description des procédés mécaniques employés actuellement soit en France, soit à l'étranger, ne se contentant pas de relever les meilleurs types exécutés par nos constructeurs les plus en renom, mais allant rechercher en Angleterre, en Allemagne et jusqu'aux États-Unis les systèmes les plus employés, présentant des particularités essentielles pour permettre la comparaison avec les machines françaises.

Nous trouvons d'abord un aperçu général sur la production, le débit et l'emploi industriel des bois, ainsi que sur les espèces les plus répandues dans le commerce, et ce chapitre n'est pas l'un des moins intéressants.

De toutes les machines, la plus simple et la plus utile commence la série assez étendue pour nécessiter tout un gros livre qui fait connaître les complications auxquelles elle a donné naissance: c'est la scie proprement dite.

Un chapitre tout entier est nécessaire pour présenter les données essentielles relatives aux différentes espèces de bois en usage, aux formes variées qu'affecte leur denture.

Vient ensuite un court historique des divers systèmes de scieries mécaniques.

Après les notions que j'appellerai préliminaires, l'auteur passe en revue chacune des catégories, telles que les scieries alternatives, à une ou plusieurs lames, à chariots ou à cylindres, à mouvement en dessus ou en dessous, les scieries également alternatives à découper et repercer et celles à débiter les bois de placage.

Puis viennent les scieries circulaires à chariots et à cylindres, à lance fixe ou mobile dans son plan de rotation, avec indication du montage des lames.

Nous rencontrons ensuite l'étude des scieries à lame sans fin, et les machines à produire les bois de placage par le tranchage au lieu du sciage.

La seconde partie de l'ouvrage est employée par l'auteur à décrire les diverses machines qui servent à ouvrer les bois, c'est-à-dire à les rapprocher de la forme sous laquelle ils doivent recevoir leur emploi.

Ces machines sont d'abord celles à corroyer, dégauchir, planir et raboter; puis les machines spéciales à parquet, à moulures, à tenons et mortaises, les menuisiers mécaniques destinés à faire plusieurs de ces opérations, les tours, etc.

Enfin nous trouvons à la fin du livre les machines à façonner proprement dites, dont le mode est évidemment variable suivant le résultat à obtenir; telles que celles à faire les sabots, les bois de fusil, les roues de voitures, etc.

Un tableau intéressant est celui des brevets pris sur la matière, et qui forme une longue liste commençant à la date de 1791 pour finir à 1880 inclusivement.

Joignant à ce traité fort bien fait et dont les descriptions sont d'une extrême clarté un atlas où les machines sont dessinées avec un soin extrême, l'ouvrage de M. Armengaud est non seulement une œuvre utile et de progrès, mais qui peut prendre une place nécessaire dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent de questions industrielles pratiques et suivent avec soin les perfectionnements qu'y apportent chaque jour les ouvriers et les conducteurs de travaux intelligents.

E. D'AU.



LINGUISTIQUE

Monuments des anciens idiomes gaulois, texte, linguistique, par H. MONIN, ancien élève de l'École normale, ancien professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Ernest Thorin, 1 vol. in-8°.

« Le gaulois n'est pas seulement une langue morte, il reste une langue inconnue. J'ai fait (et c'était immanquable) un grand nombre de contresens ; mais si le système est bon, il peut aider à trouver mieux. Après avoir été réduit à deviner on parviendra peut-être à savoir sinon tout, du moins quelque chose. » Tel est le jugement que M. Monin porte lui-même sur son travail, avec autant de modestie que de franchise. J'y souscrirai, tout en faisant une réserve à son honneur. Il a certainement deviné juste plus d'une fois dans ses explications des fragments si incomplets et si rares qui nous restent de l'antique langue celtique. Ses conjectures en plusieurs endroits ont presque l'autorité d'une démonstration. C'est un nouveau jalon ajouté à ceux qu'avaient plantés avant lui les Grimm, les Pictet, les Roget de Belloguet, dont il suit les traces et dont il contrôle les opinions avec une respectueuse liberté. En s'aidant, avec une prudence qu'on ne saurait trop louer, des idiomes néo-celtiques, M. Monin analyse les inscriptions recueillies sur les médailles et sur quelques monuments, et parvient à reconstituer des traces de déclinaison, à esquisser même comme les premiers linéaments d'une grammaire gauloise. C'est là le côté le plus hardi et le plus intéressant de son travail. L'appendice, où M. Monin donne un choix de mots et de suffixes français et bas-breton et une liste d'idiotismes communs au bas-breton et au français, est aussi, au point de vue historique et étymologique, d'un véritable intérêt. On y trouvera bien des choses neuves, et qui dérouteront ceux qui, tombant dans l'excès contraire à celui des celtisants d'autrefois, ne donnent rien à l'élément celtique dans la formation du français. Je signale ces pages tout spécialement à la maison Hachette. Il faudra les consulter avec soin et en tenir grand compte quand on donnera la seconde édition du grand Dictionnaire.

B.-H. G.

ROMANS

La Divine Aventure, par CATULLE MENDÈS et RICHARD LESCLIDE, 1 vol. in-12. Paris, Dentu, 1881.

Sous ce titre énigmatique de *la Divine Aventure*, MM. Catulle Mendès et Richard Lesclide viennent de donner les Confessions du comte de Cagliostro.

Nous avions déjà *le Collier de la Reine* et *Joseph Balsamo*, deux romans du grand enjôleur et séducteur Dumas père. Il y a deux ou trois ans, on eut même l'idée — idée malheureuse — de transporter sur la scène l'action du dernier de ces ouvrages. L'Odéon et M. Duquesnel s'en sont repentis. Serait-ce que Joseph Balsamo vit encore comme il l'a prédit, et qu'il ne permet pas qu'on touche à son nom ? Mystère et magie.

Toujours est-il qu'il s'est trouvé encore deux écrivains intrépides, assez courageux pour affronter de nouveau la colère du terrible comte de Cagliostro. Nous croyons qu'ils n'auront pas à s'en mordre les doigts.

Que n'a-t-on pas écrit sur le mystérieux magicien ?

On sait qu'il fut tour à tour, ou même souvent en même temps, faiseur d'or et charlatan, escroc et devin. On n'ignore pas qu'il eut des bonnes fortunes d'une extravagance à faire pâlir de jalousie Faublas et Casanova. On sait qu'on peut en toute sécurité lui attribuer les aventures les plus extraordinaires, les plus divertissantes, les plus terribles, les plus invraisemblables, attendu que tout ce qui peut arriver à un être humain est arrivé au comte de Cagliostro. Mais sait-on bien le rôle qu'il a joué dans cette sorte de franc-maçonnerie des femmes, dont il fut le fondateur ? Sait-on au juste la part qu'il prit à cette fameuse affaire du collier de la reine qui hâta peut-être l'éclosion de la Révolution ? Le connaît-on bien encore, malgré les flots d'encre qu'on a répandus à propos de lui ? Non. On n'aura jamais tout dit sur cet homme vraiment extraordinaire qui fut affilié aux redoutables illuminés d'Allemagne et qui prédit trois ans d'avance la prise de la Bastille et ses conséquences.

L'homme au masque de fer et Joseph Balsamo, presque aussi mystérieux l'un que l'autre, auront toujours le don d'attirer la curiosité sur les écrits qui les mettront en scène. Aussi sommes-nous convaincu que les lecteurs ne feront pas défaut au livre de MM. Mendès et R. Lesclide. Et ce sera justice, comme on dit au Palais.

L'auteur de *Philomela* est plus qu'un romancier, — que M. Zola me pardonne ! — C'est avant tout un poète ; et cela se voit à la lecture de son livre. Il s'est amusé, — je veux dire, les auteurs se sont amusés à faire une sorte de roman rétrospectif en langue morte, dans cette langue du siècle passé que M. Édouard Pailleron regrette tant. Mais, rassurez-vous, on voit souvent passer le bout de l'oreille du Parisien de l'an de grâce 1881. A parler franchement, personne ne s'en plaindra.

La Divine Aventure est un roman, cela est certain,

mais un roman historique. Et aujourd'hui le roman historique n'est plus ce qu'il était au beau temps du romantisme première et même seconde manière. On ne se contenterait plus, par le temps qui court, d'un roman historique dont les noms seuls appartiendraient à l'histoire. On veut quelque chose de plus précis. Les auteurs de *la Divine Aventure* l'ont compris, et ils ont dû sans doute, pour faire leur travail, fouiller bien des mémoires, feuilleter bien des gazettes de l'époque et consulter bien des documents. Qu'ils s'y soient pris d'une manière ou d'une autre, ils sont arrivés à faire un ouvrage intéressant et amusant : c'est le principal.

H. M.

Yvette la repentie, par M. ÉTIENNE MARCEL, 1 vol. chez C. Dillet. — Prix : 3 francs.

C'est un bon roman :
La nièce en permettra la lecture à sa tante.

Car pour sa part, la nièce, si elle est un peu jeune et le moindrement jolie, la nièce préférerait lire autre chose.

Quant à l'expression : bon roman, elle doit s'entendre au sens courant et non au sens strict du mot. En effet, si ces pages sont pleines d'une vertu plus pure que le cristal de roche, il ne s'ensuit pas que le style sonne aussi délicieusement que le cristal de roche déjà nommé.

L'action se déroule dans les monts d'Auvergne au XIVe siècle. Dès la première page, quand nous avons vu que la servante d'un curé attendait son maître en retard pour dîner, en l'année 1873, nous devons avouer que nous avons été refroidi à un degré que n'a jamais atteint la soupe du digne prêtre en cette mémorable soirée du 13 novembre 1873 — tous ces treize sont-ils là comme couleur locale, pour insister sur le côté superstitieux de ces âges lointains ?

Nous avons continué, mais nous ne vous raconterons pas l'histoire. Soyez cependant convaincus que la vertu triomphe.

Ce volume est écrit pour une clientèle spéciale dont nous admirons le courage robuste.

Nous citerons cependant un cri du cœur échappé à l'un de nos plus intelligents et de nos meilleurs amis, imbu des principes les plus orthodoxes, auquel nous montrions ce livre :

— Ces écrivains, parce qu'ils ont des principes, s'imaginent pouvoir se passer de style et d'originalité. Ils gâtent notre cause.

Notre ami était plus sévère que nous pour un ouvrage où nous avons trouvé maint détail charmant, nous que n'enflamme pas la *fureur sainte*.

Mais nous voulons être franc avec *Monsieur* Étienne Marcel. Il ne nous est pas possible de nous intéresser à des récits de ce genre. C'est, en conscience, trop voulu et trop enfantin.

L'écriture n'est pas beaucoup faite pour rehausser le fond, de sorte que nous sommes obligé de noter au passage quelques fragments gentils dans ce livre et pour le reste de nous déclarer incompétent.

Lise qui pourra *Yvette la repentie*. Nous souhaitons ardemment qu'on trouve à cette lecture un plaisir qui nous a été refusé.

H. S.

La Petite Bourgeoise, par PIERRE ZACCONE. Paris, Dentu, in-12. — Prix : 3 francs.

Félicitons M. Zaccone d'avoir un instant planté là ses noirceurs habituelles pour tenter une excursion dans le roman d'aventures. Alexandre Dumas et sa verve admirable n'ont pas épuisé la mine et elle renferme plus d'un riche filon encore inexploité. Les faits historiques dans lesquels s'encadre *la Petite Bourgeoise* empruntent un intérêt puissant à la personne même de Henri IV, aux intrigues ourdies autour de ce prince durant les dernières années de son règne et aux projets de pacification européenne dont sa mort arrêta peut-être la réalisation. L'amour chevaleresque du capitaine Robert pour la mignonne Denise, qui est si peu la femme du vieux conseiller au parlement, Nicolas Mirault, se greffe sans trop d'invraisemblance sur la conspiration de Biron. Il prend juste naissance à l'expédition contre la Savoie, pour n'être récompensé qu'à l'heure où le poignard de Ravaillac plonge la France dans le deuil, ce qui permet au romancier de nous expliquer à sa façon le dessous des cartes et l'envers des grands événements. Il est vrai que donner à l'histoire une interprétation vulgaire n'est pas toujours un sûr moyen d'atteindre à plus de vérité. Ainsi attribuer uniquement le mariage du Béarnais avec Marie de Médicis au besoin qu'avait le trésor royal des six cent mille écus attribués en dot à la jeune princesse, n'est-ce pas à plaisir rapetisser une union d'une telle importance? La pauvre Léonora Galigaï et son mari Concini auraient aussi quelques droits de se plaindre des vilaines couleurs sous lesquelles ils sont dépeints, mais on les a depuis si longtemps sacrifiés à ce rôle de traîtres que la fiction finira par triompher de la réalité. En somme, le livre de M. Zaccone est d'une lecture agréable, son récit mené lentement et le caractère de l'époque y est suffisamment observé.

P.

La Famille Robert, par AUGUSTE LACROIX. Paris, Dentu, 1882. Grand in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

M. Thiers, lorsqu'on lui reprochait la simplicité excessive de ses phrases et leur manque de coloris, répondait spirituellement que la perfection de l'art pour un écrivain, c'est de s'effacer lui-même le plus possible afin de laisser voir, comme à travers une glace sans tain, les objets dans leur réalité pure. « Un auteur, disait-il, qui sacrifie, ne fût-ce qu'une minute, le sujet de la narration au désir de montrer qu'il a du talent, manque au premier de ses devoirs. La théorie est vraie au fond, appliquée à l'histoire. L'importance de la matière y suffit constamment à soutenir l'attention et dispense de tout enjolivement. » En est-il de même alors qu'il n'est plus question de grands

événements politiques, militaires ou législatifs, mais des actes les plus simples de la vie usuelle et d'individus pris dans la foule? M. Auguste Lacroix nous semble en être persuadé, tant il a mis de soin à exposer bien uniment l'existence on ne peut plus vulgaire de la famille Robert. Rien de remarquable ni d'émouvant dans les faits, pas le moindre artifice de composition dans le récit. Un procès-verbal en trois cent quarante pages, voilà tout. M. Lacroix suit pieusement chacun des membres de la famille dans le détail de ses affaires, dans le train-train journalier. S'il en meurt quelqu'un, il l'accompagne jusqu'au cimetière et ne s'en revient qu'après avoir prononcé sur la tombe les adieux obligés. Quant aux négligences de style, jamais réaliste n'atteignit à un tel degré de platitude. M. Lacroix y met vraiment du scrupule et va jusqu'aux fautes de français. Si c'est une gageure, nous avouons qu'elle est admirablement tenue. P.

L'Ingrat, par Jean Grange. Paris, Victor Palmé, 1881, in-12. — Prix : 3 francs.

Il faudrait s'entendre une bonne fois pour toutes sur l'espèce particulière d'ingratitude que M. Jean Grange veut flétrir. De tout temps l'Église catholique a recruté ses plus énergiques et ses plus dévoués défenseurs dans la classe populaire, en instruisant *pro Deo* les fils de paysan ou d'ouvrier chez qui elle croyait deviner la vocation et l'intelligence d'un prêtre futur. De tout temps aussi plusieurs de ces enfants ainsi élevés, trompant l'espoir qu'on avait fondé sur eux, ont réfléchi avant de s'engager pour toujours. Les uns, reculant avec effroi devant des vœux éternels, et les autres, entraînés par une ambition différente, ont également tiré leur chapeau à leur mère nourrice et se sont, à tous risques, lancés dans le monde. Rien n'autorise, ce nous semble, à leur faire un crime d'une semblable résolution; on n'a, pour cela, nul droit de les traiter d'*ingrats*. Certes le Henri Hubert que ce récit édifiant met en scène mérite peu d'estime, personne n'approuvera son manque de cœur à l'égard du vieux prêtre et de l'affectueuse tante qui se sont ruinés pour lui. Et pourtant, si l'on voulait chicaner, a-t-il donc réellement tort, lui médecin et maire de sa ville, de défendre ses convictions de libre penseur contre l'ingérence despotique d'une autorité qu'il ne reconnaît plus?

Une autre nouvelle du même recueil, *le Petit frère Jérôme*, expose le revirement qui, en vingt-cinq ou trente ans, s'est opéré en beaucoup de lieux à l'endroit des frères de la doctrine chrétienne. Accueillis d'abord avec faveur et respect, ils sont insensiblement devenus impopulaires au point qu'on a dû presque partout, malgré la protection qui les couvrait, les remplacer par des instituteurs laïques. Pour qui a suivi de près la chronique judiciaire, une telle désaffection n'est que trop justifiée. P.

Le Chalet des mélèzes, par Michel Auvray. Paris, C. Dillet, 1881, in-12. — Prix : 2 francs.

Le touriste qui parcourt la contrée du Jura où M. Michel Auvray a imaginé son *Chalet des mélèzes* est frappé du contraste qu'il remarque entre l'aspect des lieux et le caractère des habitants. Ce ne sont partout que vertes collines d'un gazon doux à l'œil, bosquets de sapins, de frênes, ou de mélèzes harmonieusement groupés. De loin en loin, sur les cours d'eau, quelque riante fabrique dont les ouvriers n'ont rien du teint hâve ni des haillons sordides de nos grands centres de population. Mais quel n'est pas son étonnement, lorsque, assis au foyer largement hospitalier de ces chalets à l'air si patriarcal et si calme, il entend d'aigres invectives dictées par la passion religieuse! Le voisinage et les rapports fréquents entre protestants et catholiques entretiennent en effet dans ces cœurs de montagnards une ferveur d'intolérance qui ne se voit plus guère ailleurs à un tel degré d'intensité. Toutefois M. Auvray exagère le dissentiment pour en tirer des émotions dramatiques et il mêle à tort les juifs à un débat qui leur est étranger. Son docteur Frants, ce médecin mystique, est un être de convention, ainsi que Noémie Stenben. Où a-t-il jamais déniché une fille d'Abraham qui rougisse des millions gagnés par son père n'importe comment et surtout qui ait besoin, pour satisfaire à ses instincts de charité, de se convertir au catholicisme? L'aumône et le dévouement aux misères sociales ne sont pas le lot exclusif de tel culte plutôt que de tel autre. Si vous tenez à vous en convaincre, allez visiter le premier hospice venu, isréalite ou protestant. P.

Le Mort, par Camille Lemonnier, Bruxelles, Kistemaeckers, 1882, un vol. in-32 (édition de bibliophile). — Prix : 3 fr. 50.

Si le mot violence signifie maintenant puissance, je déclare tout net que le remarquable auteur de *les Charniers*, du *Mâle* et du *Mort* est un maître.

Cette critique faite, il serait puéril de nier l'incontestable talent de cet écrivain naturaliste si on veut le ranger dans une école dont il ne fait partie à mon sens que par l'emploi de certains mots putrides et purulents, non pas par la forme souvent poétique, parfois raffinée et précieuse de sa prose.

Le Mort est une étude poussée à fond du remords chez des individus aux instincts sauvages et grossiers, presque des bêtes de somme, des paysans durs et noirâtres à faire douter qu'ils puissent appartenir à la race humaine, à la classe intelligente. Trois frères, l'aîné, Nol, âgé de quarante-six ans, Balt ayant atteint la quarantaine et Bast trente-six ans, vivent ensemble, tous plus laids ou plus malades les uns que les autres, l'aîné est idiot, le second a le visage mangé par un chancre, le dernier se voit menacé de phtisie, un joli trio avare et rusé. — La veille de la Toussaint, Balt étrangle un de leurs cousins, Hein Zacht, garçon meunier; Bast l'achève, puis ils enfouissent le cadavre dans l'eau vaseuse de la mare de leur ferme et lui volent vingt mille francs qu'il venait de gagner. Toute l'histoire roule sur les terreurs que leur inspire ce cadavre caché chez eux et sur les amours bestiales de Balt avec une nommée Tonia, la femme d'un tailleur malade et toujours alité.

Il y a dans ce petit volume, un bijou de typographie, des morceaux à faire frémir ; un long frissonnement vous secoue la chair durant toute cette lecture. Le roman se termine par la mort de Balt et de Bast qui s'entre-tuent pour les beaux yeux de la veuve du tailleur. Cette étude d'une violence de rendu inouïe a les noirceurs et les lumières d'une eau-forte, tout y est à l'emporte-pièce; on dirait que l'auteur met du vitriol dans son encre, aussi les défauts sont-ils monstrueux comme les qualités sont superbes. *Le Mort* est d'un écrivain et d'un véritable. Une fort belle gravure de Lenain représentant M. Camille Lemonnier illustre le ravissant volume de Kistemackers.

Jenny Fayelle, par CHARLES MÉROUVEL. Paris, Dentu, 1881, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

M. Charles Mérouvel a déjà produit un certain nombre de volumes, mais je ne sache pas encore que cela ait suffi à le tirer de pair et aucun d'eux n'a fait impression dans le public lettré qui cherche de préférence les œuvres de style. L'auteur a voulu peindre la vie parisienne dans son expression de détraquement moral et n'a raconté qu'une histoire de séduction ne dépassant pas les limites d'un intérêt très ordinaire. Un Parisien, millionnaire et blasé, beau fils au cœur sec, séduit une jeune actrice honnête, la rejette après six mois d'amour et commet le crime odieux de la faire avorter, sans qu'elle le sache, par un médecin spécial, sorte de charlatan musical dont tout Paris se rappelle encore le nom et le procès. La jeune fille meurt et une petite Italienne qu'elle avait recueillie la venge en poignardant l'indigne amant. Tout cela eût pu être palpitant et vivant, malheureusement il n'en est pas ainsi et *Jenny Fayelle* ne sortira pas des romans faits trop facilement et trop vite, sans préoccupation vraiment littéraire.

La Cavalière, par PAUL FÉVAL. Paris, Victor Palmé, 1881, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Sous ce titre, Paul Féval nous donne le second volume d'un roman divisé en deux et dont la première partie s'appelle *la Chasse au roi*. Je répéterai donc ici ce que je disais de *la Chasse au roi*, c'est-à-dire que tous connaissent cette œuvre ancienne du romancier si connu et dont nous ne pouvons que déplorer le scrupule religieux poussant l'écrivain à châtrer et à amoindrir ses écrits d'autrefois.

Les Théories du docteur Wurtz, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Conteur tout spécial pour les enfants, M. J. Girardin ne me paraît pas avoir d'ambition plus haute que celle d'amuser, d'instruire et d'intéresser le petit monde auquel il s'adresse de préférence. C'est certainement un sentiment honorable et dont nous devons le louer sans restriction. *Les Théories du docteur Wurtz* sont écrites dans la note douce et incolore habituelle à l'auteur; cette note a pourtant sa valeur et l'Académie a justement couronné à deux reprises celui qui sait parler d'une façon si morale et si instructive à la jeunesse.

G. T.

POÉSIES

Fleurs éparses, poésies, par ÉLIE DE BIRAN. Un volume in-12. — Prix : 3 fr. 50; Paris, Fischbacher, 1882.

Des qualités très précieuses quant à la forme, un manque absolu d'invention : c'est le jugement qu'il nous faut porter sur ce recueil qui ne sera guère connu, apprécié, nous le craignons du moins, que des seuls amis du poète.

Nous avons écrit poète, et nous n'effaçons pas le mot. M. Élie de Biran, pour incapable qu'il paraisse être d'éprouver de grandes passions, de se plaire aux grandes conceptions, n'en a pas moins reçu, des dieux si l'on veut, le don de la poésie; il n'exprime et ne traduit rien que ce que chacun a pu dire cent fois; mais son langage, à lui, est, à la différence de celui de la plupart des versificateurs, d'une beauté toujours simple, toujours distinguée, et ses vers, qui sont vraiment des vers, font une mélodie d'un dessin très correct et très pur.

D'une pièce intitulée : *le Rond des sorciers*, nous voulons, pour permettre de juger le talent de l'auteur et en manière d'illustration, citer ces deux strophes seulement :

Sur la lisière d'un grand bois
Je sais une lande isolée,
Où souvent le lièvre aux abois
Arrête sa course affolée,
Écoutant de lointaines voix.
Sur la lisière d'un grand bois
Je sais une lande isolée.

Dans un cercle à l'étroit contour
L'herbe sèche et se décolore ;
Mais les bruyères à l'entour,
Avec les genêts, font éclore
Leurs fleurs que tressera l'amour.
Dans un cercle à l'étroit contour
L'herbe sèche et se décolore.

La forme est toute charmante. Les qualités qu'on aperçoit dans cette pièce, dans les autres pareillement, font regretter toutefois celles qu'on n'aperçoit pas.

On ne veut pas aimer à demi, et l'on est porté, si l'on est, d'ailleurs, indulgent au peu de mérite de certaines personnes et de certains livres, on est porté, disons-nous, à détester personnes et livres qui ne sauraient être admirés complètement. Contre cette tendance, il convient de réagir; on en a le devoir; oui, mais ce devoir, nous faisons cet aveu, ne nous est pas de pratique aisée, et nous ne pouvons nous empêcher d'en vouloir beaucoup à M. de Biran; nous lui reprochons de ne savoir pas ouvrir, ou, s'il le sait, de n'avoir pas ouvert son cœur à des sentiments

plus généreux, son intelligence à de plus hautes pensées. Il a tout le talent qu'il faut pour chanter et les grandes pensées et les grands sentiments. F. G.

Rimes de joie, par Théodore Hannon, avec une préface de J.-K. Huysmans, un frontispice et trois gravures à l'eau-forte de Félicien Rops. 1 vol. in-8° sur papier de Hollande. Bruxelles, Gay et Doucé, 1881.

Le volume de M. Th. Hannon s'ouvre par une préface de M. Huysmans. Avant de parler de l'ouvrage lui-même, il ne sera peut-être pas sans intérêt de dire quelques mots de cette introduction.

L'auteur de la préface est, on le sait, un des plus fervents adeptes du naturalisme; il est donc tout simple qu'il ait expliqué là ses goûts et ses idées sur la poésie. Aussi cette préface est-elle curieuse à tous les points de vue. C'est une profession de foi naturaliste. A vrai dire, il vaudrait mieux prêcher d'exemple comme l'a fait M. Guy de Maupassant en publiant son volume sous le titre de : *Des Vers*.

Après avoir dit son fait au romantisme, M. Huysmans tombe à bras raccourci sur les parnassiens. On ne voit pas bien la nécessité de cet éreintement; le Parnasse, de l'aveu même de l'auteur, est mort et bien mort. A quoi bon s'acharner sur un cadavre? — J'avouerai, d'ailleurs, que les coups portés par M. Huysmans me semblent tous tomber à faux. En médisant — je ne dis pas en calomniant — en médisant des romantiques, il en excepte Victor Hugo; en médisant des parnassiens, il en excepte Coppée, Soulary et Sully-Prudhomme. Mais à ce compte-là, tout le monde est d'accord. En médisant des naturalistes, tout homme sensé doit en excepter M. Zola. Ce n'est pas le genre qui est mauvais, c'est l'école. Il est incompréhensible que nous en soyons encore là : qu'il nous faille un maître d'école. Il est incroyable qu'un homme intelligent se mette de bon gré à la remorque d'un autre homme, quelque supérieur qu'il soit. Cela est incroyable, mais cela est. Hier, c'était Victor Hugo qui tenait les rênes, aujourd'hui c'est M. Zola. Tous les deux sont des génies; mais les génies ne rayonnent pas, ne se dédoublent pas. Tous les deux, malheureusement, ont une école : voilà l'église, voilà le dogme, hors de là, point de salut. La vérité vraie : c'est que le maître est tout et que les disciples ne sont rien. Il serait vraiment trop facile de *tomber* le romantisme en s'écriant : Les romantiques ne valent rien, voyez plutôt Amédée Pommier. Ce n'est pas jouer franchement. — M. Huysmans traite Th. de Banville de *funambule désarticulé, d'acrobate souple;* outre que cela n'est pas nouveau, cela n'est pas vrai. M. Huysmans dédaigne Jean Richepin, ce qui prouve qu'il est difficile, et l'accuse d'imiter Villon et d'autres. Certainement, il serait préférable de n'imiter personne; mais en tout cas il vaut mieux pour un poète imiter Villon que M. Zola. Il n'y a guère que Glatigny et Baudelaire qui trouvent grâce devant la plume sévère de M. Huysmans. Mais il glorifie Baudelaire d'avoir *rendu le vide immense des amours simples*. Non, là, vraiment, je n'y comprends plus rien. Je croyais que justement le principe du naturalisme était de rendre ce qui est naturel. L'a-t-on assez plaisanté, ce pauvre romantisme sur sa manie de ne s'occuper que des exceptions? Et voilà que les naturalistes nous parlent du *vide immense des amours simples*. Ce sont donc les amours *pas simples* qui sont les amours naturelles? On demande des éclaircissements.

En résumé, la préface de M. Huysmans nous paraît un non-sens au point de vue naturaliste.

Quant au volume de M. Th. Hannon, il n'est pas naturaliste du tout. Le vers y procède évidemment de Baudelaire et de Th. Gautier, comme il est dit dans la préface; mais il garde une dose d'originalité très suffisante; et nous conviendrons bien volontiers que *ce volume est l'un des recueils de vers les plus intéressants qui aient paru depuis des années*. La forme est bien dessinée; le vers est ferme et plein. La rime, presque toujours inattendue, sonne dure et franche au bout du vers. Il y a là, très certainement, un tempérament. Le fond, l'idée m'enthousiasme moins que la forme. M. Hannon est un *oseur;* il est à regretter seulement qu'il n'ait pas *osé* dans toutes ses pièces. Quelques-unes ne sont pas suffisamment claires. Mais il y en a de fort belles et de fort originales, telles que *Maigreurs, Buveuses de phosphore*, etc. — Revenons à la forme qui est la chose capitale en poésie.

M. Th. Hannon, dans ses *Rimes de joie*, use largement du néologisme. Rien de mieux quand le néologisme est justifié; mais, malheureusement, il ne l'est pas toujours dans les vers dont nous nous occupons. L'auteur nous parle d'*attirances*, de seins *introublés* et ...*rondis*, d'yeux d'une *sombreur* étrange, de machine *tintamarrant*, de vent qui *s'encolère*, de girouette qui *s'endiable*, etc., etc. — Passe pour les *attirances*, les *encolère*, les *sombreur* et d'autres; mais pour *rondis*, je proteste.

En somme, le volume de M. Th. Hannon est à lire et à méditer. Il indique un effort sérieux et un tempérament poétique peu ordinaire. Il y a longtemps — depuis la *Chanson des gueux* peut-être — que nous n'avions eu un recueil de vers aussi plein de promesses.

Pourvu seulement que l'auteur n'aille pas s'inspirer des idées émises dans la préface par M. Huysmans, qui est un excellent romancier sans doute, mais qui paraît être un pitoyable conseiller pour un poète!

Plusieurs eaux-fortes de Rops illustrent cet ouvrage. Nous nous réservons de parler un jour de cet étonnant illustrateur, Félicien Rops, dont le talent confine presque au génie, tant il est personnel, satirique et empreint d'un sentiment d'art des plus élevés. C'est un maître à placer sur le même rang que Gavarni, et nous lui consacrerons une étude entière dans la première partie du *Livre* parmi les illustrateurs du siècle. H. M.

MÉLANGES

La Lecture en action, par Ernest Legouvé. Paris, Hetzel. — Prix : 3 francs.

Un provincial naïf s'étonnait un jour en présence de Sainte-Beuve que M. Legouvé fût de l'Académie.

« Eh! pourquoi pas? riposta le grand critique; il n'a qu'un petit fifre, c'est vrai, mais il en joue si bien! » Sainte-Beuve avait mille fois raison. A défaut de génies, rares en tout temps, et qui d'ailleurs l'étonnent et la révoltent avant de s'imposer à elle, l'Académie accueille volontiers les talents aimables et les hommes comme il faut. Dès 1829, elle couronnait M. Legouvé pour un poème sur l'imprimerie et, aussitôt que la chose put se faire, elle lui ouvrit ses portes. L'illustre assemblée compte peu d'intelligences aussi souples, de caractères aussi liants et qui aient fait si gentiment la chaîne de Scribe ou de Viennet jusqu'à Victor Hugo. Le public, lui aussi, a depuis longtemps adopté M. Legouvé pour un de ses favoris. Après l'avoir applaudi au théâtre, on aime à l'entendre ou à lire ses livres, surtout ceux qui traitent de l'art où il est passé maître.

L'Art de la lecture, dont celui-ci n'est que la suite, court sur sa 29e édition. Rien de plus naturel : ces petits traités, écrits d'une plume facile et sans aucun pédantisme, fourmillent d'idées ingénieuses, de remarques piquantes. A chaque ligne, on sent l'esprit et la leçon de l'expérience ; de plus, ils sont construits avec une adresse consommée. Tant d'écrivains n'ont d'admiration que pour eux-mêmes qu'on est bien aise d'en rencontrer un dont le plaisir soit d'admirer les autres et de les faire valoir. P.

Zoologie morale, par EUGÈNE MOUTON (Mérinos). 1 vol. in-12 carré de 274 pages. Paris, Charpentier, 1881.

S'il est un livre original, c'est bien celui-ci. Ce titre de *Zoologie morale* a dû intriguer bien des lecteurs. Qu'est-ce que cela signifie, en effet, zoologie morale? Vous n'avez jamais sans doute entendu parler de la zoologie morale; ni moi non plus, vous l'avouerai-je. Et cela n'a rien d'étonnant, puisque l'auteur de ce livre est en même temps l'inventeur de cette science toute naturelle. Mon Dieu oui, M. Eug. Mouton a inventé la zoologie morale, comme Cuvier a inventé la paléontologie. Mais il ne s'est pas contenté de cela, il a de plus découvert une classification. Oyez plutôt : « Animaux philosophiques qui font penser, animaux angéliques qui font pleurer : voilà les deux premières divisions de notre nouveau système de zoologie morale. » Avec un pareil point de départ on va loin; M. Eug. Mouton est allé très loin.

Il est allé presque jusqu'au chef-d'œuvre par de petites pièces telles que *le Bœuf, le Marabout, la Course de taureaux, Sphinx* et d'autres. Cela est étrange, fou, humoristique quelquefois au delà du permis, mais charmant et rempli d'aperçus nouveaux, de rapprochements tout à fait inattendus. *Le Marabout* est un véritable chef-d'œuvre, — je tiens au mot, — un véritable chef-d'œuvre d'humour. Ne demandez pas à M. Mouton de suivre un ordre logique dans ses portraits de bêtes. Vous connaissez son système de classification; cela explique tout. Il vous parle de *la Colombe* et vous tire de cet éden pour vous jeter au beau milieu d'une *Course de taureaux;* au sortir de cette tuerie d'outre-Pyrénées, il vous prendra doucement le bras, vous fera étendre la main et y déposera bien délicatement.... quoi? un petit *Crapaud*, un joli petit crapaud, pour avoir l'agrément de vous attendrir sur les mœurs patriarcales de cet intéressant batracien. De *l'Abattoir*, dont il fait un tableau saisissant, il vous transporte, sans autres précautions, dans le festin où trône *la Dinde truffée*. Pourquoi? Parce que M. Mouton est poète, bien qu'il écrive en prose, et que le poète n'a de règle que son imagination.

Nous voudrions pourtant citer quelques passages de l'ouvrage, pour donner une idée du *faire* de l'auteur; mais l'espace nous manque. Tant pis, voici une description du bœuf : « Ainsi posé au milieu de cette plaine aux lignes simples et calmes, il est vraiment majestueux de dignité rustique. Son corps, couleur de blé, profile sur le fond clair de l'horizon une énorme silhouette brune dont les angles et les rondeurs ressemblent à la forme des montagnes. Son front, large et fruste comme un roc, surmonté d'un bourrelet aux poils rudes, armé de cornes tordues sur elles-mêmes, n'est qu'un engin à pousser la force : on y sent le poids, mais la pensée en est absente. Dans ce mufle large et morne, la matière se gonfle, s'étale et s'arrondit, empâtant dans sa masse les traits qui, chez des animaux moins puissants, laissent passer à travers le masque de la brute une lueur de vague intelligence. Un regard terne vacille dans ses gros yeux; de temps en temps il ferme ses paupières, comme si l'effort qu'il lui faut faire pour comprendre ce qu'il voit lui pesait et fatiguait son entendement. »

Cela est admirable, n'est-il pas vrai? Mais cela ne veut pas dire que tout le soit dans ce volume. Nous avouerons bien sincèrement que certains chapitres nous ont paru légèrement incompréhensibles. Tel est le chapitre intitulé : *Saint François d'Assise*. Ce qu'il y a là-dedans, à notre humble avis, de plus intéressant, ou plutôt d'intéressant tout court, ce sont les citations des *Fioretti, ou Petites fleurs de saint François d'Assise*, que M. Eug. Mouton y a intercalées.

Dans ce volume, on rencontre aussi des vers qui ne sont pas tout à fait mauvais, notamment une pièce qui pourtant porte le titre d'*Ode héroïque*, où il est parlé de Pégase. Il est singulier qu'un homme de la valeur de M. Mouton, capable d'écrire des lignes comme celles que nous venons de citer, capable d'écrire un chapitre comme celui du *Marabout*, ait pu trouver plaisant de faire une *Ode héroïque*, spirituelle par endroits sans doute, mais pas toujours, et de la terminer par ces vers que Boileau lui-même eût désavoués, comme trop pleins de *déjà vu* (il s'agit de Pégase).

Ayant là-haut changé d'humeur,
Il prête son dos au rimeur
Que Phébus a mis hors d'haleine ;
Il porte aux sommets escarpés
De l'Hélicon les éclopés
Puis à l'hôpital les ramène....



Le génie, dit-on, a des hauts et des bas. M. Eugène Mouton aurait-il du génie? Euh! Euh!.... en tout cas, beaucoup de talent, énormément de talent. H. M.

Le mot et la chose, par Francisque Sarcey. Paris, Ollendorff, 1882, in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Ainsi que M. Sarcey nous l'apprend dans la préface de cette seconde édition, il a eu la velléité, avant de la publier, de retoucher ses articles pour les remettre à jour et au point de vue actuel, et d'en élaguer tout ce qui avait vieilli depuis les vingt ans et plus que son livre parut pour la première fois. Sur l'avis contraire de M. Ollendorff, il n'en a rien fait. La raison qu'il en donne est fort juste : ces études n'étant curieuses que parce qu'elles fixent à une certaine date la signification de tel ou tel mot, on ne pourrait, sans anachronisme, les reprendre à nouveau longtemps après. Un autre motif, que n'allègue pas M. Sarcey, rend également ce livre précieux : c'est que l'auteur s'y montre nettement dans sa première peau de journaliste, au sortir du professorat, et dans les vertes ambitions du début. Il en était encore à l'âge où, peu sûr de soi-même et de son public, on s'évertue à lui plaire, on s'ingénie de mille façons, où l'on sort toutes ses grâces, où l'on se pavoise de tous ses drapeaux, sans oublier 89 et les immortels principes. De là beaucoup de variété dans la mise en scène de chaque article, le soin évident de dissimuler l'aridité du fond sous les agréments de la forme et des excursions fréquentes dans le domaine de la fantaisie. On y retrouve en germe la plupart des qualités qui valent aujourd'hui à M. Sarcey une réputation si bien établie que personne ne s'avise plus de la contester, son intelligent libéralisme, sa fermeté de jugement unie à une grande netteté et franchise de langage et surtout la saveur qu'un habile écrivain sait communiquer à l'idée la plus simple et la plus banale en l'exprimant avec le ton particulier de son esprit. Un moraliste y discernerait encore la poursuite ardente de la fortune, non pour elle-même certes, mais parce qu'elle impose le respect aux sots, confère à la vie son indépendance et au caractère une dignité plus haute. A. P.

Monsieur Patau, par le baron Albert Du Casse. Paris, C. Dillet, 1881, in-12. — Prix : 3 francs.

Entre deux volumes de savants mémoires consacrés soit au roi Joseph, soit au prince Eugène, ou après quelque patriotique biographie d'un général du premier empire, le baron Du Casse amuse ses loisirs à des travaux moins sérieux. Dans *Monsieur Patau*, il a mêlé agréablement une aventure d'amour aux sanglantes luttes des carlistes et des christinos qui désolèrent l'Espagne après 1830.

Un jeune homme riche et désœuvré, que le sort a affligé du nom d'Auguste Poriace, part de Paris un beau matin en compagnie de son caniche et dans le même coupé de voiture que deux dames inconnues, la mère et la fille. Celle-ci est charmante et fait sur le voyageur une telle impression qu'il la suit par delà les Pyrénées, s'engage pour ses doux yeux dans les bandes insurgées, et court à sa poursuite mille périls dont son fidèle chien Patau aura grand'peine à le tirer. Le roman de cette passion subite est fort contrarié par les marches et contre-marches de Zumalacarréguy, le partisan le plus brave de don Carlos. Comme il faut pourtant que tout finisse, même les guerres civiles et la chasse aux infantes, Poriace voit ses ardeurs récompensées et épouse Mlle Alice de Rosamarès, après s'être préalablement rendu digne d'une si illustre alliance en recouvrant son nom roturier de celui de Saint-Chamans. M. Du Casse égaye ce récit de digressions humoristiques et de réflexions joviales dont le trait ne perdrait rien à être un peu moins accusé. P.

Études littéraires de Saint-René Taillandier. Paris, Plon, 1881, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Ces études se divisent en deux parties tout à fait différentes et qui n'ont même entre elles aucun rapport. Dans la première, Saint-René Taillandier a retracé complaisamment un chapitre de nos annales littéraires et remis en lumière la figure un peu effacée de Boursault. Nous ne rappellerons pas les épigrammes que valut à l'estimable érudit l'erreur où il était tombé en confondant le supplice d'un certain marquis de Courboyer, condamné à être pendu en place de Grève, avec une assemblée devant laquelle ce marquis aurait fait ses preuves de noblesse. L'écrivain-professeur en dut éprouver de l'ennui: quand on est habitué par état à faire la leçon aux autres, il est désagréable de la recevoir soi-même. En dehors de ce léger incident, la réhabilitation entreprise par Saint-René Taillandier était difficile. Boursault eut le tort, à ses débuts, de s'attaquer à Molière et celui-ci l'étrilla d'une si rude façon que le pauvre hère se le tint pour dit. Il lui en est resté néanmoins une note fâcheuse. Malgré l'agrément de son esprit et le mérite réel de plusieurs de ses productions, on le range parmi ces individus que la postérité exècre pour avoir insulté aux plus beaux génies de notre race. Ajoutons pourtant que son biographe plaide fort habilement en sa faveur les circonstances atténuantes.

Ce sont les poètes provençaux contemporains qui font les frais de la seconde moitié du volume. Du temps qu'il était professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, M. Saint-René Taillandier s'était fort intéressé à la renaissance de la langue d'oc. Il avait même tenu à honneur de présenter au public le premier recueil publié en commun par les félibres. De là entre eux et lui des rapports de clients à patron qui se manifestaient par des articles élogieux chaque fois qu'ils mettaient au jour quelque œuvre nouvelle; vers la fin cependant le parrain trouvait que ses filleuls s'émancipaient trop. Leurs airs de mépris vis-à-vis de la langue française et l'affectation tapageuse que mirent certains d'eux à revendiquer la vieille indépendance de leur province l'avaient effrayé. Excellent et digne homme! il prenait pour de sérieuses menaces quelques propos risqués sans réflexion dans l'ivresse du succès et qui allaient bien au delà des sentiments véritables. P.



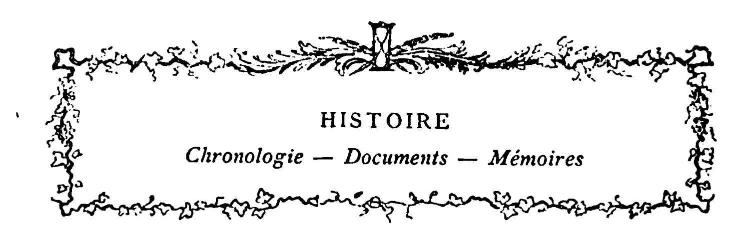
Les Arts méconnus, par Émile Soldi; 1 vol. in-8°, orné de 400 gravures. Ernest Leroux, éditeur; 1881.

Les *Arts méconnus* dont parle ici M. Émile Soldi, ce sont les arts dédaignés ou trop peu étudiés qui, en Égypte, au Cambodge, en Amérique, en Perse, dans l'Inde, se sont pourtant élevés à une grande hauteur : c'est l'art de la glyptique, aujourd'hui délaissé et qui a eu jadis tant d'éclat; ce sont les arts de l'orfèvrerie, de la céramique, du tissu, qu'on appelle mal à propos les arts industriels, et qui sont liés si étroitement à la vie intime des peuples, qui reflètent d'une façon si exacte les mœurs, le caractère des nations, qui serviraient enfin à éclairer avec tant de précision l'histoire des civilisations si l'on se décidait à renoncer au sot dédain que l'on montre à leur égard. L'exposition universelle de 1878 a réuni, pendant quelques mois, dans le musée ethnographique, les spécimens les plus variés et les plus instructifs de ces différents arts. C'est dans leur examen que M. Émile Soldi a puisé les principaux éléments du volume qu'il publie aujourd'hui. Il y apporte la compétence spéciale d'un artiste habile en divers genres et d'un érudit qui tient à ne rien ignorer des causes philosophiques du progrès. Semblable en cela aux hommes de la Renaissance, M. Soldi ne s'est point cantonné dans une spécialité. Sculpteur émérite, il a exécuté aussi bien des travaux de sculpture monumentale pour le gouvernement que ciselé de précieuses pièces telles que les superbes *armes de Persée* qui se trouvent à l'Opéra, ou gravé de remarquables pierres fines. Au point de vue archéologique, son bagage n'est pas moins recommandable, et il suffit de citer la restitution qu'il a donnée de la porte d'Angkor, d'après les documents rapportés du Cambodge par le commandant Delaporte pour montrer la variété de ses aptitudes.

Ces qualités technologiques, quand elles sont doublées d'une science générale suffisamment appropriée, rendent extrêmement précieuses les démonstrations d'un ouvrage tel que celui-ci. Il est rare qu'un homme *de métier* sache parler comme il convient de son métier ou de son art. Nous ne dirons pas que M. Émile Soldi manie aussi bien la plume que le ciselet ou l'ébauchoir, mais il s'en sert avec liberté, aisance, et arrive parfois jusqu'à l'éloquence. Tout ce qu'il dit sur l'art de la glyptique est à lire par les trop rares graveurs qui le cultivent encore. « Dans un volume que nous devons publier prochainement, dit M. Soldi, nous essayerons de donner une théorie de la glyptique, et une suite d'idées pratiques pour varier de *mille façons* la production artistique de la gravure. Mais, avant tout, que les graveurs se persuadent bien que s'ils veulent ramener l'intérêt et la faveur sur leur art, ils doivent éviter les petites pierres à couches droites et égales, blanc sur noir. La régularité de l'effet est le contraire de ce que l'on doit chercher; nous le répétons, une pierre gravée doit être un monument unique, inimitable, qualité que nul autre art ne possède; l'artiste doit prendre la pierre la *plus étrange*, la *plus irrégulière* et suivant ses taches et ses accidents, choisir sa composition, varier son sujet, orner et augmenter le nombre de ses personnages, en modifier continuellement les proportions et les formes. La facture doit être le plus large possible, le métier doit s'exclure, l'emploi de la loupe être inutile, la minutie proscrite. Faire valoir les couleurs d'une pierre par tous les moyens, même à l'aide de toutes les incorrections et de tous les caprices, tel est le but de la glyptique. Dans le camée la beauté de la forme est absolument secondaire. »

M. Soldi termine en demandant qu'on crée à l'École des beaux-arts une classe de gravure en pierres fines. Munich en possède une. C'est plutôt à l'École des arts décoratifs que nous souhaitons la voir établir. Le choix du professeur serait facile et M. Soldi ne refuserait pas sans doute de se charger du cours.

Les chapitres consacrés à l'art persan, à l'art khmer, au Mexique et à l'Égypte sont les plus nouveaux et les plus importants. L'auteur essaye de découvrir les liens mystérieux qui unissent les principes décoratifs dans ces différents pays, et il le fait avec l'intelligence méthodique d'un esprit qu'on devine être parfaitement informé des plus récentes découvertes scientifiques. Pour le Cambodge, par exemple, M. Soldi n'est pas d'avis que l'on puisse relier, comme l'a fait M. de Linos, les styles khmer et indou à l'esthétique égyptienne. Pour lui, les admirables têtes découvertes par M. Delaporte à Préasat-Ré, malgré certains caractères qui semblent les rapprocher du sphinx des Pharaons, malgré l'analogie de leurs coiffures avec le frontal d'or trouvé à Hissarlik par M. Schliemann, ne peuvent suffire à établir une parenté suffisante. Il croit que l'influence indienne sur laquelle s'est greffée, du IXe au XIVe siècle, l'influence française, a inspiré l'art khmer. L'hypothèse, sans doute, est un peu aventureuse, et peut-être convient-il d'attendre des preuves plus concluantes pour rien décider à cet égard. M. Émile Soldi, c'est d'ailleurs une justice à lui rendre, se montre fort circonspect en ces délicates matières; il n'affirme rien et se borne à exposer ses observations toujours sérieuses de praticien en émettant simplement les idées qu'elles lui suggèrent. C'est la tâche des savants de profession et la besogne de l'avenir de démêler le vrai et le faux dans ces questions si complexes qui ne contiennent rien moins que le secret des origines de la civilisation et sur quelques-unes desquelles M. Soldi aura l'honneur d'avoir l'un des premiers appelé l'attention. V. CH



HISTOIRE

Chronologie — Documents — Mémoires

La Commune de Nevers, *origine de ses franchises, suivie d'un guide archéologique dans Nevers et ses environs.* Texte et dessins par Massillon Rouvet, architecte. Un vol. in-16; Nevers, J. Michot, 1881.

L'auteur déclare aux premières pages de son livre n'avoir pas eu la prétention de faire œuvre littéraire; que n'a-t-il déclaré n'avoir pas eu davantage celle de présenter une étude historique? nous n'aurions pas cet ennui de juger défavorablement un travail qui, donné seulement comme *Guide archéologique dans Nevers et ses environs,* eût emporté alors toute notre approbation.

M. Massillon Rouvet, qui est architecte, parle avec compétence des édifices anciens et modernes de la ville de Nevers; il dit fort bien les transformations apportées successivement à la cathédrale; sur le château des comtes de Nevers, sur la salle des échevins, sur les églises Saint-Étienne, Saint-Sauveur, Saint-Fenest, sur l'ancien cloître des chapelains de la première de ces églises, sur les anciens remparts, sur la porte du Croux, il fournit des renseignements très précieux; mais les quelques notes historiques, dont il s'est plu à illustrer sa description de la vieille ville, pour pleines d'intérêt qu'elles soient, ne sauraient composer une histoire quant à l'origine des franchises dont jouissaient les bourgeois de la cité nivernaise. Les promesses que le titre énonce ne sont pas tenues, et l'ouvrage n'est nullement propre à satisfaire la curiosité des chercheurs empressés à recueillir toutes les études relatives à l'organisation des communes de notre vieille France; ce n'est pas à dire pour cela que le livre de M. Rouvet doive être dédaigné; nous le recommandons, au contraire, et très vivement, à l'attention d'abord des habitants du beau département de la Nièvre, à celle ensuite de tout voyageur qui, parcourant la vallée de la Loire, fera séjour dans la très curieuse ville de Nevers; il est, d'ailleurs, gentiment édité; il fait un volume agréable à voir autant qu'à lire. F. G.

Histoire de l'empire ottoman, *depuis les origines jusqu'au traité de Berlin,* par le vicomte de la Jonquière, ancien professeur d'histoire à l'école militaire impériale de Coumbar-Hané, à Constantinople. Ouvrage contenant 4 cartes. Un vol. in-12; Paris, Hachette et Cie, 1881.

Cet ouvrage fait partie de la collection qui, publiée sous la direction de M. Victor Duruy, porte le titre d'*Histoire universelle.* Si des volumes qui composent cette bibliothèque historique, plusieurs — et ce ne sont pas les moins connus, les moins appréciés — ont été rédigés spécialement à l'usage des élèves des collèges et lycées, d'autres, à cause même des événements qu'ils relatent, des peuples dont ils permettent de juger la neutralité, les aptitudes, les mœurs, ne doivent pas être tenus comme propres à n'offrir d'intérêt que pour les seuls écoliers. Aussi bien et même mieux que les histoires d'Angleterre et d'Italie, dues à la plume de MM. Fleury et Zeller, que l'histoire de la Russie et que celle de l'Autriche-Hongrie, écrites par MM. Rambaud et L. Léger, l'*Histoire de l'empire ottoman* est faite pour exciter et pour satisfaire la curiosité de la plupart d'entre nous.

On a publié, dans ces deux et trois dernières années, des monographies fort intéressantes sur certains des pays qui relevaient hier de la Porte, et sur certains qui sont encore ses tributaires; ces travaux étaient et restent précieux, mais ils ne pouvaient suppléer à une histoire générale de la Turquie. Un ouvrage exposant plus ou moins succinctement, d'après toutes les règles de la critique, la suite des événements qui ont composé l'état présent de la nation turque, était à faire; M. de la Jonquière l'a fait.

Il a résidé à Constantinople, il y a enseigné l'histoire; c'est en historien qu'il a su voir ce qui s'offrait à ses regards, qu'il a su lire les documents qu'on n'a pu l'empêcher de consulter; il connaît de l'ethnographie, de la critique des religions, et le livre qu'il nous donne, pour n'être qu'un abrégé, est très complet.

Il l'a divisé en six parties : *l'Islamisme et les Turcs, la conquête, l'apogée, la décadence, les réformes, la Turquie contemporaine.* Tous les chapitres sont attachants, mais les trois premiers, mais le dernier, dans lesquels l'auteur a fait preuve d'une grande sagacité, le sont tout particulièrement; on parcourt les pages où il est parlé des guerres heureuses ou malheureuses, des traités consacrant des conquêtes ou des amoindrissements de territoire, mais on lira et relira ceux où il est traité du dogme islamique, de l'influence du Coran, de la condition sociale des femmes, puis des finances, de la justice, de l'industrie, du commerce.

Le travail de M. de la Jonquière serait à recommander s'il était médiocre; il est excellent, il est deux fois recommandable. F. G.

Les Français à Tunis, par Pierre Giffard. — Paris, Victor Havard, 1881.

Il est vrai que l'auteur a été envoyé en mission à Tunis par le journal *le Figaro* pour y étudier toutes

les questions qui pouvaient intéresser les lecteurs auxquels on servait régulièrement les correspondances envoyées du théâtre même de la guerre.

Néanmoins, le livre qu'il a fait éditer aujourd'hui est tout différent des lettres qu'il a adressées à son journal.

En dehors de ses travaux officiels, il a recueilli des impressions de voyage, vu une foule de choses intéressantes et variées, et ce sont ces notes intimes qu'il a réunies dans le volume dont nous parlons.

Il est du plus grand intérêt, écrit d'une façon attrayante, et, nous le répétons, il contient surtout des choses qui ne pouvaient prendre place dans les colonnes d'un journal, mais sont fort utiles et agréables à connaître.

E. D'AU.

Splendeurs et misères de la cour de Rome, histoire anecdotique de la papauté depuis son origine jusqu'à nos jours, par Armand DUBARRY. — Un vol. in-12 de 392 pages. Paris, Dreyfous, 1881.

M. Armand Dubarry n'est point un clérical, chacun sait ça ; aussi n'est-ce pas aux fidèles de la papauté que son livre s'adresse. L'impartialité, quand on traite de matières aussi brûlantes, est bien difficile, pour ne pas dire impossible. Il est certain que M. Louis Teste eût fait cette histoire de la papauté autrement; mais, tel qu'il est, le travail de M. Dubarry mérite une place honorable parmi les ouvrages concernant le Saint-Siège. L'anecdote, comme l'explique le titre lui-même, y tient le premier rang; aussi, le sous-titre : *depuis son origine jusqu'à nos jours*, me paraît un peu bien ambitieux. Ce sont des anecdotes sur la cour des papes, mais non pas une histoire anecdotique de la papauté; il n'y a pas là ce qu'on doit appeler de l'histoire : c'est de l'historiette. Ces réserves faites, disons que le livre de M. Dubarry abonde en détails curieux et piquants. La partie le mieux traitée, à notre avis, c'est le tableau de la cour papale au moment de l'occupation. On sent que l'auteur a vu ce qu'il raconte. Toutes les cérémonies et fêtes qui eurent lieu sous le pontificat de Pie IX sont parfaitement décrites. En somme, c'est un livre d'une lecture fort amusante, bon à consulter par les écrivains spéciaux qui traitent de ces matières, et, comme le dit l'auteur dans sa préface, « utile... pour ceux qui voudront savoir sans fatigue, sans feuilleter des in-folio, comment s'organisa et comment vécut cette chose colossale qui fut la *Curie romaine* ». H. M.

Dupleix, par Henry BIONNE. Ouvrage illustré des fac-similés d'un portrait, de plans et d'autographes. — Paris, Maurice Dreyfous, 1881. 2 vol. in-8° carré.

Cette monographie de Dupleix est une glorification enthousiaste de l'homme qui aurait doté la France d'un empire colonial immense, si celle-ci avait voulu l'accepter. C'est aussi un plaidoyer passionné et parfois éloquent en faveur de l'expansion de notre race dans des colonies lointaines. Il y avait là-dessus fort à dire, et je ne suis pas certain que les colonies qui ont fait la richesse de l'Angleterre ne soient pas désormais pour elle une cause de ruine et de décadence. Sans entrer dans des considérations politiques dont l'importance n'échappe à personne, mais qu'il serait trop long de déduire ici, je me contenterai de faire remarquer que les grands cataclysmes financiers qui ont ébranlé le Royaume-Uni et détruit tant de fortunes particulières avaient tous leur source dans des spéculations avec l'Inde. C'est une question qu'il n'est pas facile de résoudre, que celle de savoir si les débouchés que le commerce britannique trouve dans l'Inde rapportent à la nation de quoi compenser les énormes sacrifices d'hommes et d'argent auxquels le gouvernement anglais est obligé pour s'y maintenir. Favoriser l'esprit d'entreprise, encourager les hommes d'audace et d'énergie à planter, dans les coins les plus reculés du globe, le nom français pour y recueillir en retour la richesse ou les honneurs, rien de mieux; mais coloniser gouvernementalement, avec tout notre appareil centralisateur et bureaucratique, c'est, le plus souvent, semer de l'or dans des fondrières sans qu'on puisse même avoir l'espérance de l'en retirer jamais. La vanité d'avoir de grandes possessions territoriales où les peuples, sous votre règle, meurent de faim quand vous ne pouvez pas leur envoyer le grain nécessaire à les nourrir, la gloriole de faire flotter son pavillon sur des déserts ou de soumettre à ses lois des princes et des sujets qui rampent devant le conquérant étranger jusqu'à ce qu'ils puissent lui sauter à la gorge et l'exterminer, me semblent être d'un piètre profit. Que les Français colonisent, si leurs intérêts et leurs goûts les y portent, ils rendront un service immense à la mère patrie en même temps qu'à eux-mêmes. Mais que la France se borne à leur laisser toute latitude, sans vouloir substituer son initiative d'État à leur initiative d'individus; car l'État a, tel qu'il est constitué, la propriété miraculeuse de sécher les sources les plus abondantes et de stériliser les sols les plus fertiles. Ni l'Algérie, ni la Nouvelle-Calédonie, ni le Tonkin, ni aucune des terres lointaines où fleurit notre règle administrative, ne peut, hélas! présenter des résultats qui contredisent cette vérité.

C'est, du reste, ce que l'auteur de la biographie de Dupleix a suffisamment compris, quoique son chauvinisme l'égare en maint endroit. « Pour aller de l'avant, s'écrie-t-il à la fin de son introduction, il est indispensable que la France assoie toutes ses institutions sur la base inébranlable des sociétés modernes, qui développe l'initiative et fait des hommes : *la liberté.* » On peut dès lors à bon droit s'étonner, non pas tant de ses jugements sur la politique du gouvernement de Louis XV à l'égard de Dupleix et de La Bourdonnaye, ce sont là choses d'un autre âge, et j'admets sans peine que le meilleur moyen de lutter avec l'Angleterre n'était pas d'empêcher qu'on ne lui fît, dans les colonies comme ailleurs, tout le le mal possible, que des reproches et des exhortations qu'il adresse au gouvernement actuel, à propos de nos colonies de Cochinchine et d'ailleurs auxquelles

il semble trouver qu'on ne consacre ni assez d'argent ni assez de soldats. Le seul sacrifice qu'il dût raisonnablement demander au gouvernement, pour être conséquent avec les principes posés dans son introduction, serait de se sacrifier soi-même, c'est-à-dire de disparaître et de laisser faire les individus.

Comme étude historique, l'ouvrage de M. Henry Bionne a une réelle valeur. Il est le fruit de consciencieuses recherches qui mettent dans un jour nouveau le caractère si calomnié de Dupleix, font retomber la responsabilité de sa haine pour La Bourdonnaye sur ceux qui, par duplicité, la firent naître et l'entretinrent, et établissent d'une façon nette les détails les moins connus de notre colonisation et de notre lutte avec les Anglais dans l'Hindoustan. Le style en est chaud, animé, entraînant. Je lui reprocherais bien quelque enflure, des épithètes systématiquement redoublées, de la redondance et une élégance qui ne se distingue pas toujours de la déclamation; mais je ne voudrais pas insister sur des défauts qui ne paraissent être que l'exubérance de qualités peu communes. Le livre est somptueusement édité, sur un papier lourd et ferme, en gros caractères et dans ce format qui donne aux volumes un aspect fait pour réjouir l'œil des savants. Un beau portrait de Dupleix, d'après Sergent, et des cartes très curieuses et fort bien reproduites ajoutent au mérite de cette remarquable publication, à laquelle il manque malheureusement, comme à tant d'ouvrages de ce genre, un bon index analytique. B. H. G.

Le Marquis de Grignan, *petit-fils de Mme de Sévigné,* par Frédéric Masson. — Un volume in-8°. Paris, Plon et Ce, 1882.

C'est un beau, très beau portrait, que celui que nous donne M. Masson; le personnage représenté était par lui-même assez peu digne de fixer l'attention; mais l'œuvre, parce que le peintre en a fait comme un tableau d'histoire, est des plus intéressantes; les parties accessoires, celles-là qui nous permettent de bien connaître l'époque à laquelle vécut le « marquis », sont aussi celles qui nous font tenir à très haut prix l'étude dont il est l'objet.

« Le dix-huict novembre 1671, a été baptisé Louis-Provence d'Adémar de Monteil de Grignan estant né le our précédent, fils légitime et naturel de messire François d'Adémar de Monteil de Grignan, haut et puissant seigneur et lieutenant général, commandant dour le roy en Provence, et de haute et puissante dame Françoise-Marguerite de Sévigné. » Comme on avait désiré, puis attendu la naissance de l'enfant qui devait continuer le nom des Grignan! Il est né, quelle joie! et les États de Provence, justement assemblés à Lambesc, ont pris leur part du bonheur qu'éprouvent les membres de l'illustre famille; ils ont « nommé » l'enfant, ils l'ont tenu sur les fonts baptismaux.

On avait rêvé pour lui, avant même qu'il eût vu le jour, charges, honneurs et gloire; on se préoccupe déjà, encore qu'il ne compte que quelques mois à peine, des moyens de lui assurer, en effet, les charges les plus hautes, les honneurs les plus enviés; pour de la gloire, il en acquerra, on n'en doute pas, de façon à l'illustrer, lui, et toutes les générations qui descendront de lui.

Mme de Sévigné n'est pas la dernière à édifier de beaux rêves; prompte à s'alarmer, si on lui dit que son petit-fils est malade, elle est prompte aussi à reprendre confiance, puisqu'il grandit, qu'il a dix ans, qu'il en a douze. On lui mande qu'il est timide, elle pense qu'il se corrigera de sa timidité. On lui rapporte qu'il a dansé à Aix, que, dansant, il a porté fièrement sa petite tête emperruquée, il est donc hardi quand il le faut, et elle écrit: « Remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour remplir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs »; son petit-fils danse, et elle conclut: « Je vous assure que ce petit homme fera une figure considérable : il me semble que je le vois dans l'avenir. »

Il a dansé à Aix, il faut qu'il danse à la cour. Il y danse, en effet, en février 1685, — il a quatorze ans. — « Il s'est montré au roi, *il a été bien regardé, sa figure plaît* »; que ne peut-il pas espérer?

On lui achète une compagnie, le voilà capitaine à seize ans. Il fait campagne, lettres et gazettes de célébrer son courage, sa valeur; un éclat lui a froissé le côté, c'est une blessure qu'il a reçue, et, alors, vite des dithyrambes pour chanter la témérité de l'enfant-marquis.

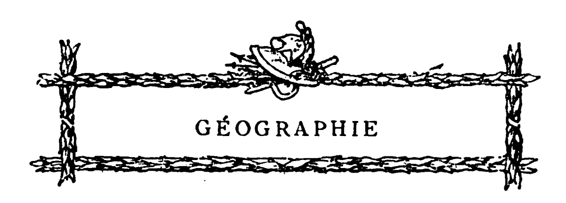
Puis il est colonel. Il s'ennuie dans cette ville, où il lui faut tenir garnison, dans cette ville allemande, dont la grand'mère se refuse à bien écrire le nom trop allemand. Il s'ennuie, car que faire si loin de Versailles, à moins qu'on ne trouve le temps long ou qu'on ne dorme? Il joue pourtant. Il devrait lire, pense-t-on; mais la lecture, pour lui, dont l'enfance n'a été qu'un long menuet, — le mot est de M. Masson, — n'est pas un plaisir, elle est une fatigue inutile, et l'on plaint, et l'on en aime davantage cet oisif, ce beau petit colonel que l'honneur retient aux camps. Tous, parents et alliés, le vantent à qui mieux mieux; on lui compose de la gloire, mais combien plus il en acquerrait pour être regardé du roi! Il faut qu'il vienne à la cour, il y vient.

L'enfant est un moyen dont la famille dispose pour atteindre cette fin : assurer la grandeur du nom des Grignan; c'est parce que l'on s'est proposé pareil but, qu'on l'a pareillement éduqué, pareillement dirigé, conduit; mais il n'en coûte pas peu pour tenir le rang qu'on a pour en obtenir un autre supérieur : les dettes s'ajoutent aux dettes; le moyen de parer aux exigences des créanciers? Le moyen, ce sera l'enfant; il faut marier le colonel, et on lui fait épouser — c'est mésalliance, mais force a bien été de s'y résoudre — Anne-Marguerite de Saint-Amans, fille d'un sieur Arnaud de Saint-Amans, qui était fermier général des domaines.

Les terres sont fumées, mais la maison ne sera plus celle qu'on avait espérée : les enfants, s'il en advient, ne pourront faire montre de beaux quartiers. Désenchantement et désaccord : la marquise est à Paris, le

marquis joue ou guerroie. En 1702, il est fait brigadier, et, en 1704, il meurt sans que sa mort ait causé la plus petite émotion à Versailles.

Nous n'avons donné rien qu'une esquisse, et, par elle, nous n'avons pu communiquer l'impression qu'on ressent à considérer le portrait. Nous l'avons voulu, nous le voulons encore, et nous ne doutons pas qu'on ne prenne le plus grand plaisir à lire la belle étude qu'a écrite M. Masson, critique aussi ingénieux que littérateur distingué. F. G.



GÉOGRAPHIE

Les Pyrénées françaises, premier volume, par Paul Perret. — Librairie H. Oudin.

L'ouvrage entier aura 4 volumes. Il est magnifiquement illustré par E. Sadoux. Le volume paru est consacré à Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur et Barèges. La vallée du Lavedan, la vallée de Saint-Savin, la vallée de Barèges défilent successivement sous nos yeux à travers 33 gravures hors texte et près de 80 gravures dans le texte. Par exemple les cartes topographiques font absolument défaut, ainsi que les panoramas techniques des Pyrénées; c'est un livre de dilettante, mais pas de voyageur sérieux. Il n'est pas instructif comme un guide, pas amusant comme un récit d'Alexandre Dumas père. Il ne blesse aucune susceptibilité politique ou religieuse, c'est un livre de demoiselle. Taine, dans son voyage aux Pyrénées, avait indiqué la voie à suivre; c'était nourri, humoristique, fourni de science, d'histoire, d'observation personnelle; mais l'éditeur a sans doute visé au public frivole, peu propice à la pensée, à l'étude et fade comme les sociétés de salon, en province et même à Paris. Dans ce cas, le livre vaut mieux que son public. On ne perd pas d'ailleurs son temps à le lire si l'on ne fait qu'un voyage d'agrément, une partie de plaisir, une villégiature pyrénéenne. On a joint, aux renseignements intéressant l'art, deux chansons pyrénéennes, deux rondes. Ce n'est ni bon, ni mauvais, ni caractéristique. Il y a dans ce pays des chants populaires bien autrement vibrants et passionnés. Nous citons de souvenir :

L'ou jour, la neit, tounjoun aï plourat, ai plourat;
Ma magniago es partido é tout soul m'a laïssat.
D'oubrissi me ta porte
Tusti touto la néït,
Mé jali din toun orto
Caoufo mé din toun leit
D'oubrissi mè; sios morte?

Mais ces chants appartiennent à l'orient pyrénéen que l'auteur n'a pas encore abordé. Nous lui signalons aussi la belle musique de la chanson qu'on retrouve partout, dans tout l'univers et qui a un cachet particulier dans chaque pays. Voici ce qu'on en a fait aux Pyrénées. Nous ne reproduisons que les paroles et non pas la musique qui, elle aussi, est admirable de clarté et de pathétique.

Quand je partis, quand je partis, quelle belle famille : le vieux père, l'épouse active, les beaux enfants! Quand je partis, quand je partis, l'armoire et le cellier, tout regorgeait de biens et moi j'aimais, j'étais aimé. Quand je revins, quand je revins, les vipères sifflaient dans la maison déserte, les chiens méchants me mordaient à ma porte. Quand je revins, quand je revins, ma vigne était brûlée, mes celliers étaient vides. Dans l'armoire, plus rien, et pour mon cœur il n'y avait plus sur la vaste terre que l'éternelle solitude.

Tel qu'il est et avec sa valeur propre, ce charmant ouvrage est destiné à faire connaître dans leurs détails jusqu'à présent inexplorés, sous leurs nuances familières et comme en déshabillé, nos Pyrénées françaises. L'auteur parcourt pas à pas les replis de ces vallées, recherchant partout, en même temps que les beautés naturelles, les traces historiques, quêtant et rassemblant les légendes. Du fond de ces combes vertes, tapissées de tant de fraîcheur et colorées de tons si chauds, on s'élance à l'escalade des monts, et pour tenter ces aventures on reçoit des conseils prudents. L'ouvrage est élégant, bien imprimé, caressant aux yeux et a su éviter la monotonie et l'ennui. M. C.

La région du bas Rhône, par Charles Lenthéric ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, Hachette, 1881.

Cette partie du territoire français est d'un immense intérêt à connaître parfaitement, aujourd'hui surtout que la véritable capitale de cette région, Marseille, est devenue bien certainement la seconde ville de France, en raison de l'immense extension de son commerce et de son influence.

L'auteur nous décrit par le menu la constitution géologique du bassin du bas Rhône, son littoral, les salines et les canaux. Il remonte ensuite jusqu'aux houillères du Gard, décrivant toutes les richesses du sol et discutant les meilleurs systèmes pour en tirer parti.

Le fleuve lui-même est l'objet d'une étude spéciale très étendue; sa barre, ses embouchures, l'étang de la Berre et les canaux du Rhône sont passés en revue d'une manière technologique qui prouve les capacités spéciales de M. Lenthéric.

On sait que nos Chambres sont saisies actuelle-

ment d'un projet de canal du nord au sud devant augmenter les voies de communication et aider au commerce et à l'industrie.

Le livre traitant de la région du bas Rhône est à recommander, et nous sommes heureux d'en dire tout le bien que nous en pensons. E. D'AU.

Malte, Constantinople, Crimée méridionale, esquisses à la plume, par OCTAVE MAUS, 1 vol. in-16 sur papier anglais teinté, avec encadrements rouges. Bruxelles, Callewaert; Paris, Ghio, 1881.

Ce sont bien de véritables esquisses à la plume, en effet, que M. Octave Maus livre aujourd'hui à la publicité *Esquisse* était le mot juste. *Note* n'aurait pas dit assez. Et malheureusement, bien des voyageurs prennent et impriment des *notes* de voyage, c'est-à-dire qu'ils se dispensent du travail de rédaction. Il faut avouer que c'est là une façon un peu bien sans-gêne d'agir avec le public. Au lieu de nous donner ses impressions sur telle ville, sur tel paysage, sur tel usage, comme s'il racontait ses aventures à un ami, le voyageur, *preneur de notes*, écrit généralement des phrases comme celles-ci : « 30 septembre. — Vu un chameau. » — Eh bien ! non, franchement, ce n'est pas assez. Le lecteur n'est pas suffisamment renseigné. — M. Octave Maus l'a bien entendu comme cela; et son livre n'a pas cette rigidité de phrases, ce dénuement de fleurs de rhétorique. Il esquisse vraiment ses paysages, ses vues, ses aperçus de mœurs et d'usages, et ne se contente pas de nous donner un squelette.

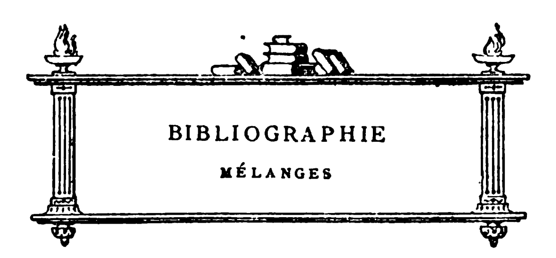
Ce livre plaira, en outre, aux amateurs de voyage par sa modernité, car ce n'est pas un voyage qui date de loin. La première lettre, en effet, est datée du *mercredi 28 juillet 1880, à bord du Ferdinand van der Taelen.* Et je vois que le volume a été achevé d'imprimer le 25 août 1881. M. O. Maus n'a donc pas perdu de temps. Un an pour faire le voyage et le livre, c'est aller vite en besogne! A tous égards cela vaut mieux. — Servez chaud, dit la *Cuisinière bourgeoise.* Ce précepte est aussi bon à observer en littérature qu'en cuisine. M. Octave Maus a suivi cette méthode, et il s'en est bien trouvé. Il a réussi à faire un volume écrit en bon style et intéressant par cela même qu'il est encore tout imprégné de l'air des pays décrits.

Ils trébuchent encore ivres du paradis, dit Victor Hugo en parlant des enfants. On pourrait dire du livre de M. Maus qu'il embaume encore saturé des parfums d'Orient. Tout au plus pourrait-on reprocher à cet agréable volume de nous parler de pays connus, trop connus. Mais l'auteur n'a pas eu la prétention de découvrir le Bosphore, comme Livingstone a découvert le Victoria et l'Albert Nyanza. Il a voulu simplement nous redire les impressions qu'il a éprouvées en face de contrées que bien d'autres ont décrites avant lui. Son but est atteint.

Deux ans au Se-Tchouan (Chine centrale), par l'abbé LUCIEN VIGNERON, ancien missionnaire en Chine, membre de la Société de géographie. Ouvrage orné de gravures et d'une carte, 1 vol. in-16. Paris, Bray et Retaux, 1881.

Le but de M. l'abbé Vigneron, en écrivant l'histoire des deux ans qu'il a passés dans le Se-Tchouan, n'a pas été de nous faire connaître les végétaux, les animaux ou telle autre spécialité de cette partie du Céleste Empire. Ce n'est point là le livre d'un explorateur allant étudier scientifiquement en Chine, parce qu'il ne peut pas étudier dans son cabinet; c'est un journal simple et naïf de ce qu'a fait et vu l'auteur. Lui-même nous le dit dans sa préface : « Généralement les touristes et les voyageurs se sont bornés à décrire ce qu'ils avaient vu, *en passant*, sur *le littoral*, à *Canton*, à *Ning-Po*, à *Shang-haï*, à *Pékin;* à part les missionnaires, ceux qui ont pénétré dans l'intérieur (dans l'ouest) sont rares et on peut les compter facilement : c'étaient des savants explorateurs, qui ont donné de savants comptes rendus de leur voyage. Or ce n'est point là le but de ce petit ouvrage, qui consiste tout entier en *tableaux* et en *descriptions* de ce que j'ai vu non pas sur le littoral, mais dans le centre ou dans l'ouest de l'Empire du Milieu. »

Beaucoup de détails curieux sur les mœurs chinoises; des descriptions fidèles des villes, des chemins, des monuments, telles sont les qualités de ce petit livre, qui intéressera certainement tous les sinologues et les amateurs de voyage en général. H. M.



Bibliographie des impressions microscopiques, par CH. NAUROY. Paris, Charavay frères, 1881. In-16 carré de VIII-125 pages, imprimé chez Gustave Betaux, à Abbeville. Tiré à 250 exemplaires numérotés, sur papier fort. — Prix : 10 fr.

Cette bibliographie spéciale a pour but, comme son titre l'indique, de décrire toute impression dont le caractère est microscopique. Les bibliophiles amateurs, qui ne se sont jamais mis en tête de devenir des bibliographes, ne peuvent pas bien se rendre compte des difficultés qu'a dû vaincre l'auteur pour mener à bonne fin un travail de cette nature. C'est la première fois, en effet, qu'un amateur, nécessairement doublé d'un chercheur, aborde cette partie de la bibliographie que l'on pourrait à bon droit nommer *Biblio-*

graphie lilliputienne. A peine ce sujet avait-il été effleuré en 1878, par M. Louis Mohr, dans les *Miscellanées bibliographiques* (Paris, Rouveyre), au cours d'une esquisse fort rapide. Aussi que de recherches pénibles a dû coûter à M. Ch. Nauroy l'essai que nous avons sous les yeux! Tous les siècles depuis l'invention de l'imprimerie, tous les pays ont été mis par lui à contribution pour former cette compilation. Est-ce à dire pour cela que cette bibliographie soit absolument complète? Non certes; d'abord on n'est jamais complet en matière bibliographique, puis M. Ch. Nauroy lui-même ne donne pas ce travail comme définitif; il en connaît ou en soupçonne les lacunes et il fait appel à tous les bibliophiles qui voudraient lui adresser quelques rectifications ou des renseignements nouveaux. Qu'il nous permette de lui apporter notre obole en lui signalant les imprimés suivants qui nous paraissent rentrer dans le cadre de l'étude qu'il a choisie :

1. *Anacreontica.* Græcè ex recensione Friderici. Henr. Bothe, Magdeburgensis. — Oxonii, impensis Bliss et Baxter, 1812, pet. in-18 de 106 pp. — Fort jolis caractères gras microscopiques.

2. *Pietra del Paragone politico, di Traiano Boccalini*, con una nuova aggiunta dell'istesso. Impresso in Cosmopoli, per Giorgio Teler, M. DC. XLII. in-48 de IX-287 pp. — Petits caractères elzéviriens.

3. Jacobi Bidermani, è Soc. Jesu Heroum Epistolæ, Epigrammata et Herodias. — Antuerpiæ, ex officinâ Plantinianâ Balthasaris Moreti, M. DC. XXXIV, in-32 de 401 pp., front. gravé.

4. *Bibliothèque diamant. — L'Allemagne,* son histoire, sa littérature, sa philosophie, etc., par Henri Hœrtel, avec notes nouvelles et l'Angleterre. Bruxelles, 1854, 2 vol. in-32. Typographie mécan. de Ch. Vanderauwera. Cette collection fournira de nombreux articles à M. Ch. Nauroy.

5. Chansons joyeuses de Piron, Collé, Gallet, etc. Troisième édition. Paris, Saintin et Ledentu, 18..? (probablement au commencement de la Restauration, à en juger par la reliure). — In-64 de 238 pp. — Front. gravé.

6. *La Sainte Bible,* qui contient l'Ancien et le Nouveau Testament, d'après la version revue par J.-F. Ostervald, avec des parallèles. Paris, Société biblique française et étrangère. — Typographie de Ch. Meyruels et Cie; pet. in-8° de IV-603 et II-195 pages à quatre colonnes, dont deux grandes pour le texte et deux plus étroites pour les parallèles; papier fin; véritable merveille typographique.

7. Enfin, M. Ch. Nauroy parlant (p. 88) des diverses éditions de la *Biographie universelle des contemporains,* plus connue sous le nom *Biographie Rabbe*, exprime des doutes sur l'existence des portraits annoncés sur le titre de cet utile ouvrage. Nous sommes à même de le fixer sur ce point : ces portraits existent bien réellement; ils sont fort laids et, sauf erreur de notre part, ils doivent être au nombre de deux cents, contenus en vingt feuillets de dix médaillons. Ces portraits se trouvent dans un exemplaire de la *Biographie Rabbe,* que possède un collobarateur du *Livre,* M. G. Fustier.

Ce qui précède est bien peu de chose en comparaison des documents nouveaux que M. Ch. Nauroy devra recueillir encore. Il n'est pas de vrai bibliographe qui ne s'intéresse à son œuvre et qui ne s'empresse de lui adresser de nouvelles découvertes. M. Nauroy pourra alors réaliser le but de « son ambition, qui serait, comme il le dit, de faire un livre classique, un guide sûr ».

S'il n'a point réussi du premier coup dans sa difficile entreprise, il ne paraît pas douteux qu'il puisse nous donner, dans un temps peu éloigné peut-être, une excellente bibliographie microscopique, aussi complète que possible; en attendant, la *Micrographie* qu'il nous offre aujourd'hui ne peut manquer d'être recherchée par les bibliophiles. PHIL. MIN.

Romantiques. Éditions originales, vignettes, documents inédits ou peu connus. *Honoré de Balzac,* avec figure de Tony Johannot, gravée par Perret, par A. PARRAN. Paris, P. Rouquette, 1881, imprimé chez Motteroz. Grand in-8° de 54 pages. Tirage à petit nombre, sur papier de choix.

A plusieurs reprises, dans cette revue même, nous avons eu occasion de dire, en rendant compte d'estimables travaux, le cas tout particulier que nous faisons des monographies bibliographiques. Celle que nous offre aujourd'hui M. A. Parran n'est ni des moins curieuses, ni surtout des moins utiles. L'œuvre d'Honoré de Balzac est, comme on sait, considérable, et peu d'amateurs, même des érudits, seraient à même de se retrouver au milieu des nombreuses études que produisit le grand écrivain, pendant un espace de près de trente années, c'est-à-dire de 1822 à 1850.

Un bon guide est d'autant plus nécessaire pour quiconque veut dresser la liste des ouvrages de Balzac, qu'un certain nombre de ses productions, surtout au début de sa carrière littéraire, ont été publiées sous le voile de l'anonymat ou du speudonymat. Déjà d'excellentes notices de Théophile Gautier, d'A. Baschet, de Léon Gozlan, Werdet, permettaient aux bibliophiles de se former une idée à peu près exacte de l'œuvre de l'illustre romancier. *La Correspondance de Balzac* publiée en 1876, et surtout l'*Histoire des œuvres de Balzac*, par M. Charles de Lovenjoul, fournissaient aussi de précieux renseignements sur la filiation et les changements de titres des écrits de notre auteur; mais ces divers travaux ne constituaient point un document bibliographique complet et bien homogène, tel en un mot qu'on devait le désirer pour l'un des écrivains les plus considérables de notre siècle. Le travail de M. A. Parran vient donner satisfaction au légitime désir des bibliophiles. — Dans une notice relativement restreinte, il a su condenser tous les renseignements nécessaires pour nous bien guider dans nos recherches, principalement sur les éditions originales du grand romancier. Cette notice se compose de 107 articles ou numéros y compris l'appendice et se divise ainsi qu'il suit : éditions originales, nos 1

à 87; éditions collectives, nos 88 à 90; le reste est consacré aux écrits relatifs à Balzac et au supplément. L'ordre adopté par M. A. Parran est l'ordre chronologique, qui offrirait il est vrai quelques difficultés au point de vue des recherches, si une excellente table alphabétique ne faisait complètement disparaître cet inconvénient.

Voici d'ailleurs, d'après M. A. Parran lui-même, ce qu'il s'est proposé en publiant son intéressante notice : « Nous n'avons pas eu pour but, dit-il dans son introduction (page 7), d'énumérer les nombreux écrits que Balzac a publiés dans divers recueils, encore moins de donner l'historique des remaniements et des arrangements qu'il a fait subir à ses récits avant de leur assigner dans sa *Comédie humaine* la place définitive qu'ils devaient occuper... Notre seul but a été d'offrir à nos confrères une sorte de manuel ou de guide, aussi précis que possible, indiquant, suivant l'ordre des dates de publication, les premières éditions, en librairie, des ouvrages de Balzac, et celles des éditions ultérieures que des corrections de l'auteur ou certaines particularités recommandent à l'attention des bibliophiles. » M. A. Parran nous semble avoir parfaitement rempli son programme et exercé son choix avec beaucoup de sagacité. S'il eût voulu, en effet, citer toutes les éditions ou réimpressions de œuvres de Balzac, son essai eût été au moins trois fois plus gros, sans être beaucoup plus utile.

M. A. Parran, qui est membre de la Société des Amis des livres, une petite académie dn bibliophiles, dont, par parenthèse, on commence à parler avec estime et presque avec envie, n'en est point à son coup d'essai. Déjà, en 1877, il a publié une belle réimpression de *Feu et Flamme*, ouvrage fort curieux de Philothée O'Neddy, et, en 1880, un travail sur l'œuvre de Victor Hugo, analogue à celui qu'il vient de faire paraître sur Balzac : ces deux voulmes sont entièrement épuisés.

Il nous annonce une série d'études bibliographiques du même genre sur Alexandre Dumas père, Jules Janin, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Pétrus Borel, Méry, P. Mérimée, Alfred de Musset, George Sand, Alfred de Vigny, Ch. Nodier, Lamartine, etc., etc. Nous ne pouvons que souhaiter vivement que M. Parran mène bientôt à bonne fin une série d'utiles travaux qu'il vient d'inaugurer avec autant de mérite que de succès.

PHIL. MIN.

EXCURSION DANS LA LIBRAIRIE BELGE

ORIGINALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Iº **La Terre est un animal,** ou *Conversation d'une courtisane philosophe,* par FRANÇOIS-FÉLIX NOGARET, membre de plusieurs académies. *Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.* Virg. Bruxelles, 1880. Gay et Doucé. Impr. Alf. Lefévre. Petit in-12 de 95 pages, imprimé en vert avec encadrement de filets rouges. Tiré à 500 exempl. — Prix : 5 fr.

Ce petit volume, qui méritait à tous égards de figurer dans la collection des *originalités*, est bien oublié aujourd'hui. Les exemplaires en sont, il est vrai, peu communs, mais pas si rares cependant que le donnent à entendre les éditeurs bruxellois : nous en connaissons quatre éditions ou réimpressions : 1º l'édition originale, publiée à Versaille, chez Colson, l'an III de la liberté (1795); 2º une impression sous le titre : *Conversation d'une courtisane philosophe;* 3º la troisième édition, publiée à Paris chez la veuve Lepetit, an XIII (1805) sous ce titre : *la Terre est un animal,* développement du système de Platon ; ouvrage suivi d'une épître à M. de Buffon sur les trois règnes ; 4º enfin, cet ouvrage forme aussi le troisième volume du *Fond du sac renouvelé* du même auteur, Paris, 3 volumes petits in-12, 1805. Quoi qu'il en soit, on ne peut que savoir gré à MM. Gay et Doucé de nous avoir donné une aussi jolie réimpression d'un opuscule vraiment curieux. Tous les bibliophiles connaissent du reste ce très fécond littérateur, François-Félix Nogaret, qui mourut dans sa quatre-vingt-onzième année, doyen des écrivains français, oublié, presque dans la misère, après un vie singulièrement agitée. Presque tout le monde a lu ses contes en vers qui, bien que peu corrects, sont cependant légers et piquants ; mais peu de lettrés ont eu occasion de lire cet étrange écrit qui atteste que son auteur possédait des connaissances assez étendues dans les sciences naturelles. Très lié avec Buffon, avec Daubenton et quelques autres savants illustres, Nogaret, à leur contact, avait contracté le goût des études sérieuses. Il ne produisit presque rien toutefois dans cet ordre d'idées et ne nous a laissé comme spécimen de ses aptitudes scientifiques que le livre étrangement paradoxal dont il s'agit ici. Quelle plus singulière conception que de vouloir prouver que la terre n'est point seulement un assemblage de corps, d'éléments, d'espèces où la vie se manifeste sous toutes les formes, mais qu'elle constitue à elle seule dans son ensemble un animal unique vivant, respirant, se mouvant et pouvant même se reproduire ! Un tel paradoxe évidemment ne prête pas matière à discussion sérieuse, mais grâce à la forme sous laquelle il est présenté, on peut l'accueillir pour s'en distraire quelques instants. Un mot encore avant de quitter ce petit livre : on a dit que *la Terre est un animal* avait été écrit dans un esprit matérialiste ; nous pencherions plutôt à croire que la doctrine (si doctrine il y a) renfermée dans cet opuscule se rapproche davantage du panthéisme. Le bon Nogaret n'était en effet nullement matérialiste et rien ne le désolait plus, au dire de ses biographes, que la qualification d'*athée.*

IIº **De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes,** ouvrage dans lequel on fait voir par des raisons de physique, de morale et de médecine que les mères n'exposeraient ni leurs vies ni celles de leurs enfants en se passant ordinairement d'accoucheurs et de nourrices, par PHILIPPE HECQUET. Bruxelles, Gay et Doucé, 1881. Petit in-12 de XII-105 pages, imprimé en bleu, avec filets bistre, chez Félix Callewaert père. Tirage à 500 exemplaires numérotés. — Prix : 5 fr.

Le simple énoncé du titre de ce curieux petit volume fait suffisamment connaître ce qu'il contient ; il

serait donc superflu et beaucoup trop long de l'analyser ; aussi se bornera-t-on à rappeller que Philippe Hecquet, né à Abbeville en 1661, mort à Paris le 11 avril 1737, à l'âge de soixante-seize ans, fut un des médecins les plus distingués de son époque, en même temps qu'un modèle de piété et de vertu chrétienne. Ses ouvrages purement scientifiques ont beaucoup vieilli et il n'est plus guère connu dans l'école que par son *Traité de la saignée* (Chambéry, 1707, in-12), qui fut la cause d'une ardente polémique avec le médecin André. Hecquet professait en effet pour ce genre de médication une estime particulière, et c'est pour ce motif qu'on a cru reconnaître le bon Philippe Hecquet dans le doctor Sangrado du roman de *Gil Blas*, Sangrado, qui ordonnait la saignée et l'eau chaude à tous ses malades indistinctement. Le *Traité de l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes* est le résultat d'une petite révolution qui venait de se produire dans le corps médical. De tout temps, jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, les femmes seules étaient admises à pratiquer cet art considéré comme essentiellement du domaine féminin. On voit quelles clameurs dut provoquer une telle nouveauté dans la docte faculté, si formaliste alors et si entichée de réglementation. Hecquet crut que sa grande situation dans le corps médical lui imposait le devoir de prendre la défense des accoucheuses ; c'est ce qu'il a fait dans son traité qui contient, par endroits, de bien étranges arguments. Il faut lire le chapitre IV où il cherche à démontrer « que les maximes de la religion chrétienne sont contraires à la profession d'accoucheur », et le chapitre suivant où il ne craint pas d'avancer que « cette profession est rarement nécessaire » ! De nos jours il n'est pas extraordinaire de voir des femmes subir avec succès les épreuves du doctorat en médecine; cela concilie tous les scrupules, et Hecquet sans doute eût été fort satisfait de cette solution, s'il n'eût dû en même temps être scandalisé bien davantage d'un fait aussi énorme suivant les idées d'alors.

Bien qu'ayant eu d'assez nombreuses éditions, la dissertation de Philippe Hecquet est devenue peu commune.

III. — La Messe de Gnide, suivie du *Sermon prêché à Gnide,* de *la Prière de Céline* et de *la Veillée de Vénus.* — Bruxelles, Gay et Doucé, 1881. Impr. Clerbaut et C[ie]. Tiré à 500 ex. numérotés. Orné d'un joli frontispice à l'eau-forte, imprimé en violet et en rouge. — Prix : 5 francs, pet. in-12 de 89 pp.

La Messe de Gnide, poème « posthume de C. Nobody », est, comme on sait, l'œuvre d'*Antoine-Gilbert Griffet de la Baume,* fécond littérateur de la fin du siècle dernier, bien oublié dans le nôtre. C'est une parodie érotique des cérémonies de la messe; les personnages sont *le Prêtre, la Prêtresse et le Cœur.* Il est difficile d'imaginer une production plus licencieuse, bien qu'elle ne contienne aucun mot obscène, et plus profondément matérialiste. — Le *Sermon prêché à Gnide* par le berger Sylvain (Maréchal) est écrit dans ce style particulièrement ennuyeux qui caractérise les productions de cet auteur. — *La Prière de Céline* est une parodie en vers du *Pater,* de l'*Ave,* du *Credo,* du *Confiteor* et de l'*Acte d'amour;* ces petites pièces, manifestement inspirées par *la Messe de Gnide,* sont dues à la plume d'*Auguste Lambert,* qui les publia, pour la première fois, en 1807 (Paris, Dabin, in-18 de 13 pp.) — Tout cela ne constitue pas un ensemble bien réjouissant et la meilleure pièce du volume est encore *la Veillée de Vénus,* traduction du *Pervigilium Veneris,* ce petit poème qui a tant exercé la sagacité des commentateurs et dont l'auteur véritable n'a pas encore pu être déterminé.

MM. Gay et Doucé ont fait paraître dernièrement dans cette même collection trois autres *originalités: le Diable dupé par les femmes, le Catéchisme des gens mariés* et *les Amusements des dames de Bruxelles.* Ces nouveaux livrets nous semblent devoir, mieux que *la Messe de Gnide,* former une suite intéressante aux opuscules de *Nogaret* et de *Philippe Hecquet,* qui ont commencé une série de curiosités bibliographiques.

Douze Facéties reproduites en fac-similé, avec une notice bibliographique, *l'Ordre des cocus réformés* et *la Patente des cocus.* — Bruxelles, Gay et Doucé, 1881, in-4° de 14 feuillets doubles, imprimé à 300 ex. sur papier vergé, chez Clerbaut et C[ie]. — Prix : 5 francs.

Au siècle dernier et plus encore au commencement du nôtre, il fut de mode d'adresser des patentes satiriques aux personnes qu'on supposait pouvoir les mériter par leurs travers ou leurs vices. Ces pièces, jadis fort communes, sont devenues très rares, comme il arrive pour tous ces placards colportés au jour le jour et que l'on désigne en librairie sous les noms de *canards* ou *bilboquets.* MM. les éditeurs ont eu l'idée de réunir ces pièces, dont quelques-unes sont actuellement introuvables, et d'en former un petit recueil, sorte de monument de l'esprit malin de nos pères. Ils les ont reproduites en fac-similé et ont ainsi composé un petit album. Voici la liste de ces productions très éphémères : 1° Patente de cocu, avec une notice curieuse sur l'ordre des *Cocus réformez;* — 2° Patente de bavarde; — 3° Patente de curieux; — 4° Patente de menteur; — 5° Patente d'usurier et de prêteur sur gages; — 6° Patente de gourmand; — 7° Patente d'ivrogne; — 8° Patente de paresseux; — 9° Voyage amoureux, passeport; — 10° Légion des cœurs amoureux, congé de réforme; — 11° Ordre de la girouette, brevet de grand officier; — 12° Le recueil se termine par la *Lettre de louanges à une demoiselle,* et par la *Réponse de la dévote à son curé.* Ces deux dernières pièces, imprimées à Dresde, en 1758 et 1759, offrent un sens tout différent selon qu'on les lit d'un bout à l'autre, ou en les pliant par le milieu; la première moitié que l'on peut lire alors séparément est remplie de mots à double entente et d'allusions obscènes. — Certes, ces 12 pièces n'offrent pas un grand intérêt; elles n'ont, au point de vue de l'exécution typogra-

phique, que le mérite de reproduire très fidèlement le texte, la disposition et même les vignettes des feuilles originales. Ce genre d'amusette est heureusement bien passé de mode aujourd'hui.

Erotika Biblion, par Mirabeau. Édition revue et corrigée sur l'édition originale de 1783 et sur l'édition de l'an IX, avec les notes de l'édition de 1833, attribuées au *chevalier Pierrugues*, et un avant-propos par *C. de Katrix*. — Bruxelles, Gay et Doucé 1881. — Petit in-12 de xxix-267 pp. orné d'un frontispice à l'eau-forte de *J. Chauvet*, d'un portrait en taille-douce de Mirabeau et d'un fac-similé de l'écriture de ce célèbre auteur, tiré à 500 exemplaires en tout sur beau papier vergé. — Prix : 10 francs.

Cette réimpression de l'*Erotika Biblion* est entièrement conforme à la bonne édition de 1833, dont la rareté est devenue si extraordinaire, par une cause encore inconnue et que nul bibliographe n'a pu jusqu'à présent expliquer d'une manière vraisemblable. On y a joint une notice qui nous a paru bien faite et qui résume d'une façon intéressante l'histoire de cet ouvrage si singulier.

L'auteur de la notice, *le chevalier de Katrix* (qui pourrait bien n'être autre que M. J. Gay lui-même), fait connaître dans quelles circonstances Mirabeau a composé son livre, qu'il ne put faire paraître que trois années plus tard ; il énumère les diverses éditions connues de cet ouvrage et rappelle les condamnations et poursuites dont il a été l'objet. « On comprend aisément, dit en terminant le préfacier, qu'indépendamment des causes multiples de la disparition des livres, des poursuites si répétées aient rendu de plus en plus difficile à trouver un bon exemplaire de l'*Erotika Biblion*. La présente réimpression, tirée à un nombre assez restreint d'exemplaires, la plus belle et la plus solide qui ait été donnée jusqu'à ce jour, sera peut-être aussi la dernière de ce fameux opuscule : qu'elle ne tombe donc que dans les mains d'amateurs *sérieux*, qui ne seront pas fâchés de transmettre aux bibliophiles de l'avenir cette surprenante production d'un auteur célèbre. » Nous adhérons bien volontiers à ces conclusions.

Le frontispice à l'eau-forte composé par M. J. Chauvet ne dépare nullement ce curieux volume.

Les Bijoux indiscrets, par Diderot. Bruxelles, Gay et Doucé. 1881 — 2 vol. in-12 de x-197 et 218 pp., ornés de 7 figures gravées sur acier et de 2 vignettes sur les titres. — Tirage à nombre restreint sur papier vergé de Hollande. — Prix : 15 francs.

Tout le monde connaît le sujet de ce roman, chef-d'œuvre de libertinage, rempli d'observations piquantes, écrit, assure-t-on, par l'auteur dans le seul but de prouver à une maîtresse qu'il pouvait, aussi bien que Crébillon fils, aborder les productions galantes et légères. *Les Bijoux indiscrets*, depuis l'édition de 1748, ont eu de nombreuses réimpressions, soit séparément, soit dans les œuvres complètes de Diderot. Nous n'en connaissons pas d'éditions séparées vraiment belles ; aussi aurions-nous désiré que la réimpression qu'on nous présente aujourd'hui fût faite avec plus de luxe, ou du moins exécutée avec plus de soin. On ne saurait nier, en effet, que la composition typographique laisse à désirer, surtout au point de vue de l'orthographe ; quant aux vignettes et planches de l'édition de 1748, reproduites par l'héliogravure dans la présente réimpression, elles ne donnent qu'une médiocre idée de leur premier état.

D'autre part, la notice consacrée à ce roman si fin nous semble beaucoup trop succincte et la *clef* des noms est aussi beaucoup trop sommaire.— En résumé, *les Bijoux indiscrets* trouveront toujours des amateurs, mais nous ne saurions dissimuler à MM. Gay et Doucé que cette réédition n'est digne ni de leur librairie ni de l'œuvre même qu'ils ont entrepris de vulgariser de nouveau.

I. — **Œuvres badines d'Alexis Piron**, précédées d'une notice sur sa vie. — Nouvelle édition. — Imprimé par les presses de la Société — A Amsterdam (Bruxelles, Gay et Doucé), petit in-8° de xxxiv-241 pages, plus iv pages pour la table — orné d'un frontispice gravé à l'eau-forte. Papier vergé de Hollande, tiré à petit nombre. — Prix : 15 francs.

II. — **Chansons badines de Collé** ; nouvelle édition revue et corrigée. Utrecht, chez Jean Plecht. (Bruxelles, — Gay et Doucé 1881, in-12 de viii-264 pages, imprimé sur beau papier vergé, orné d'un frontispice gravé à l'eau-forte. Tirage à 500 exemplaires numérotés, plus cinq exemplaires sur papier du Japon numérotés à la presse — Prix : 10 francs.

Œuvres badines de l'abbé de Grécourt ; nouvelle édition entièrement refondue, ornée d'un frontispice gravé à l'eau-forte, par Fél. R... (Rops). Bruxelles, Gay et Doucé, 1881. Petit in-8° de xv-384 pages impr. par Fr. Avoustondt. Tiré à 500 exemplaires sur papier vergé. — Prix : 15 francs.

Nous réunissons ces trois ouvrages sous un même paragraphe, parce qu'ils offrent entre eux une grande ressemblance au point de vue matériel et une parfaite analogie de sujet. Piron, Collé, Grécourt, chansonniers, épigrammatistes et conteurs, se trouvent naturellement réunis dans une même collection. Leurs œuvres, leur *genre* sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en parler ici en détail ; tous trois méritent parfaitement l'épithète de *badines* qui figure en tête de leurs productions. Ces trois volumes, c'est bien certain, ne sont point destinés aux bibliothèques puritaines ; ils sont moins faits encore pour aller aux mains des jeunes gens ; c'est aux seuls amateurs qu'ils doivent appartenir ; aussi ne les a-t-on tirés qu'à un nombre relativement restreint d'exemplaires.

Le frontispice des œuvres badines de Grécourt est réellement fort joli, c'est du Rops et du bon Rops. On peut même remarquer en passant que l'un des diablo-

tins de cette charmante eau-forte, soit hasard, soit à dessein, offre une ressemblance assez frappante avec Mme C. C., actrice bien connue et très appréciée à Paris.

Les notices mises en tête des œuvres badines de Grécourt et de Piron sont intéressantes et beaucoup moins insuffisantes que celles que les éditeurs bruxellois placent d'ordinaire dans leurs éditions ou réimpressions. Enfin dans le Grécourt se trouve un bon travail sur les pièces indûment attribuées à ce fécond abbé, sous le nom de qui on a fait, au dernier siècle, circuler tant de.... *légèretés.* — En somme les trois volumes dont nous venons de nous occuper nous semblent devoir mériter un succès relatif.

Toutes les Épigrammes de Jean-Baptiste Rousseau; publiées en partie pour la première fois. Londres, chez James Krick, 18, Ave-Maria street. (Bruxelles, Gay et Doucé), pet. in-8° de XVI-176 pp. Impr. sur papier vergé, orné d'un frontispice à l'eau-forte et tiré à 500 ex. numérotés. — Prix : 5 francs.

— **Contes inédits de J.-B. Rousseau,** publiés pour la première fois, d'après un manuscrit du temps, provenant de la collection de Victor de Luzarche, bibliothécaire de la ville de Tours. — Bruxelles, Gay et Doucé, 1881, pet. in-8° de VI-79 pp., imprimé sur beau papier vergé et orné d'un frontispice à l'eau-forte de J. Chauvet, Tiré à petit nombre. — Prix : 5 francs.

Voici encore deux volumes qui font naturellement suite aux *œuvres badines* dont il vient d'être question, mais qu'il convient d'examiner séparément.

Le premier de ces recueils contient, suivant le titre, *toutes* les épigrammes de Rousseau : on nous permettra de douter un peu de l'exactitude rigoureuse de cette allégation. Le présent recueil contient, il est vrai, beaucoup plus d'épigrammes que les éditions les plus complètes du poète; on y a rassemblé en dix livres 306 de ces petites pièces, dont quelques-unes sont publiées pour la première fois; mais leur compilateur nous paraît avoir travaillé un peu légèrement car certaines épigrammes sont reproduites deux et même trois fois; nous n'en citerons pour exemple que l'épigramme II du premier livre (page 6) *sur l'amour,* que l'on retrouve sous le n° XIX du livre quatrième (page 62).

L'amour reconnaissant; toute la différence consiste en ce que la première commence par : *Ce traître amour,* et l'autre par : *Le traître amour.* — Citons encore : *Sur une vieille incrédule* (Ép. XII du livre Ier, p. 11) qu'on retrouve, sauf les trois premiers mots, dans l'*Incrédule agonisante* (Ép. VII du livre V, p. 62); la première commence par : *Près de sa mort,* et la seconde, par : *Au lit de mort.* Il serait facile de multiplier ces exemples qui tendent à démontrer que ce recueil a été composé avec aussi peu de soin que de sagacité. Enfin, nous avons peine à croire que l'auteur de cette compilation ait réuni *toutes* les épigrammes de J.-B. Rousseau, parce qu'il est impossible de savoir combien ce poète en a pu composer, et nous ne serions nullement surpris qu'on en retrouvât d'autres dans ces *sottisiers* et autres recueils manuscrits qu'aimaient à faire les beaux esprits du XVIIIe siècle.

L'épigramme, de nos jours assez délaissée, était alors la monnaie courante de l'esprit; mais bien souvent, et pour cause, ceux qui *frappaient* ces pièces ne tenaient nullement à y mettre leur effigie, c'est-à-dire à les signer; aussi une confusion fort grande et presque inextricable existera-t-elle toujours en pareille matière et l'on ne pourra jamais affirmer que telle ou telle pièce émane véritablement de telle ou telle plume. Il n'y a donc pas plus de raison pour croire que toutes les pièces du présent recueil sont bien réellement de J.-B. Rousseau que pour affirmer que ce célèbre et malheureux poète n'en a pas fait d'autres.

Quant au recueil des *Contes inédits de J.-B. Rousseau,* c'est une véritable bonne fortune pour les amateurs de poésies légères d'avoir enfin une édition élégante et assez correcte de contes dont on connaissait l'existence, signalée d'une manière certaine dans l'*Anti-Rousseau* de Garon, le *poète sans fard,* mais qui, pour la plupart, n'avaient jamais vu le jour, du moins sous le nom de leur véritable auteur. Le hasard ayant fait découvrir une trentaine de ces contes dans un manuscrit in-4° de 400 pages, appartenant à M. Victor de Luzarche, M. *P. L. J. B.* (lire Paul Lacroix), auteur de la notice mise en tête de notre volume, a eu l'excellente idée de les réunir en un charmant livret.

Le Poète. — *Mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même.* Précédé d'une notice et de la *clef* des noms des principaux personnages. — Bruxelles, Gay et Doucé, 1881. T. Ier, in-12 de XVI-264 pp., orné d'un joli frontispice gravé à l'eau-forte et tiré en bistre. L'ouvrage complet formera 5 vol., tirés à 500 ex. sur papier de Hollande, avec 4 figures et le portrait de l'auteur. — Prix : 30 francs. Plus 5 ex. sur papier du Japon. — Prix : 60 francs.

C'est par ce curieux ouvrage que nous terminerons notre excursion dans la librairie bruxelloise. Tout bibliophile connaît la rareté des écrits de *Pierre-Jean-Baptiste Choudard,* dit *Desforges;* mais son *Poète* est incontestablement le plus curieux, le plus amusant et le moins commun de tous. Il parut, pour la première fois, en 1798, en 4 vol. in-12; puis, en 1799, en 8 vol. in-18; enfin, en 1819, en 5 vol. in-12. Cette dernière édition est la meilleure des trois et renferme une *clef* qui ne se trouve pas dans les précédentes, mais elle a le défaut d'être faite dans des conditions médiocres pour les bibliophiles et pour les amateurs de beaux livres. Voici le jugement que porte un critique sévère, mais éclairé, sur cette production : « Ces mémoires, dit M. *A. Beuchot* (*Biographie universelle,* t. XI, p. 174), sont les mémoires de la vie de Desforges, jusqu'en 1782.; il s'y peint tour à tour enfant, jeune homme, adulte, comé-

dien, voyageur, auteur, époux. Il eût fallu intituler ce livre : *Mémoires d'un libertin.* C'est en en effet une suite d'aventures galantes dont Desforges est le héros et dont quelques-unes sans doute sont inventées. Il y a de l'esprit dans l'ouvrage; le style a de la chaleur et de la rapidité, mais il n'est pas exempt d'incorrections et de néologisme. Les tableaux lascifs s'y rencontrent à chaque page, et ces scènes lubriques sont exposées dans un langage plus expressif que le pinceau, plus circonstancié dans les détails qu'il n'appartient à l'œil le plus pénétrant de les saisir en réalité. L'auteur n'a pas craint de diffamer jusqu'à sa mère et à sa sœur. Son livre est très dangereux pour la jeunesse..... »

Ajoutons que, sous la Restauration, ce livre fut rigoureusement mis à l'index par mesure de police, ce qui explique en parti son extrême rareté et le haut prix que des exemplaires en bon état ont atteint dans les ventes publiques.

La réimpression donnée par MM. Gay et Doucé est fort jolie.

Parmi les ouvrages que nous venons d'examiner certains sont dignes d'attention, nous les avons signalés comme tels; d'autres nous ont paru médiocres, et nous n'avons point hésité à le dire.

Ne quittons pas la bonne ville de Bruxelles sans dire quelques mots de deux nouveaux ouvrages d'un confrère de MM. Gay et Doucé, M. *Henry Kistemaeckers,* éditeur, 25, rue Royale, qui vient de publier les **Contes grivois du XVIIIe siècle,** précédés de réflexions sur le *Conte,* par Dorat. — Édition de bibliophile. Bruxelles, H. Kistemaeckers, imprimé chez A. Lefèvre, 30 mars 1881. Tirage à 500 ex. sur beau papier glacé. — Prix : 5 francs; et 50 exemplaires sur papier de Hollande. — Prix : 10 francs, in-12 de 215 pages, orné de vignettes à mi-page, tiré typographiquement en rouge et en noir.

Ce petit volume est très joli et fort bien exécuté au point de vue purement typographique. Voici les pièces qui le composent : *Parapilla, les Dévirgineurs, les Cerises, Ver-Vert, le Mal d'aventure, Ce qui plait aux dames, le Savetier, Alphonse, les Trois manières.* Il eût été plus exact peut-être de l'intituler : *Poèmes grivois,* eu égard à la longueur des pièces qui le composent et qui pour la plupart excèdent les dimensions du conte en vers; en outre, il n'eût pas été inutile de donner les noms des auteurs, les lecteurs pouvant fort bien ne pas se rappeler que le *Parapilla* passe pour être de *Ch. Borde,* que *les Cerises* sont de *Dorat,* etc., etc. Ces légères critiques faites, nous n'avons que du bien à dire de ce petit volume, très soigné et correct. — Les vignettes, gravées sur bois par *Doms,* sont assez fines, les tirages en noir sont bien venus, mais ceux en rouge sont plus que médiocres. Décidément les imprimeurs belges ne savent pas manier l'encre rouge aussi bien qu'on le fait chez nous. Que M. Kistemaeckers excuse ces critiques de détail; elles n'ôtent rien à la valeur de son livre, qui pour le reste est, nous le répétons, fort remarquablement exécuté.

(*Fin*). Phil. Min.

Lectures et transcriptions des vieilles écritures. *Manuel de paléographie des* XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles, composé de pièces extraites des collections publiques et particulières et destiné aux instituteurs,* par Amédée de Bourmont, élève de l'École des chartes, chargé du cours de paléographie à l'École normale primaire du Calvados. Caen, Le Blanc-Hardel, 1881. — Treize héliogravures de Dujardin. Paris, Alphonse Picard, rue Bonaparte, 82. — Prix : 25 francs.

Après les éloges décernés par l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, et par M. P. Meyer (*Revue critique*), nous ne savons vraiment comment apprécier à sa juste valeur cette publication si intéressante. Le meilleur moyen de la louer, c'est, ce nous semble, d'indiquer les pièces que M. A. de Bourmont a déjà fait reproduire par l'héliogravure, et de faire connaître le but qu'il s'est proposé.

1° Lettre de Malherbe (Caen, 8 juin 1621). — 2° Contrat de mariage (21 mai 1553). — 3° Pièce concernant la confrérie de l'*Angevine,* établie en l'église N.-D. de Vire (16 novembre 1528). — 4° Pages extraites d'un registre d'état religieux de l'église de Maltot (1670). — 5° Document important relatif à la foire de Guibray (22 juillet 1567). — 6° Deux pages remplies de signatures (mars 1727). — 7° Lettre du prieur du Plessis-Grimoult au prieur de Saint-Étienne de Fontenay, près Caen (28 octobre 1765).

On le voit, M. A. de Bourmont a voulu faire passer sous les yeux des élèves qu'il dirige avec le plus grand zèle et la plus grande compétence (nous l'avons vu à l'œuvre) les documents les plus variés, où figurent « seigneurs, gens d'Église, officiers royaux, artisans des villes et laboureurs des campagnes »; il a voulu ainsi montrer aux élèves-maîtres, qui demain seront instituteurs dans nos campagnes, quels documents précieux renferment les archives des mairies des plus humbles communes, et combien il importe de les conserver et de pouvoir les lire. Paléographe habile, il a fait école de paléographes, et ces jeunes maîtres à leur tour sauront, nous n'en doutons pas, répandre autour d'eux l'amour d'une science dont on leur a si généreusement aplani les difficultés.

Nous espérons bien que les élèves de l'École normale primaire de Caen ne seront pas les seuls à profiter des habiles conseils de M. A. de Bourmont; nous sommes persuadé que les archivistes de nos départements voudront suivre l'exemple qui vient d'être donné avec tant de succès par leur futur confrère. Nous voulons croire que son *Manuel* se répandra non seulement dans toutes les écoles normales, mais aussi dans nos mairies, où sont entassées tant de richesses ignorées, où dorment tant de curieux documents qu'on ne lit pas, *parce qu'on ne sait pas lire les vieilles écritures*; enfin nous faisons des vœux (puissent-ils être écoutés !) pour qu'un cours élémentaire de paléographie soit institué à l'École de Sèvres, d'où sortiront les futurs maîtres de nos écoles normales primaires. A. G.

ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Wapenboeck ou **Armorial** de 1334 à 1372, contenant les noms et armes des princes chrétiens ecclésiastiques et séculiers, suivis de leurs feudataires selon la constitution de l'Europe et particulièrement de l'empire d'Allemagne conformément à l'édit de 1356, appelé la *Bulle d'or*, précédé de poésies héraldiques, par Gelre, héraut d'armes, publié pour la première fois par M. Victor Bouton, peintre héraldique et paléographe. Tome Ier, poésies héraldiques, 1 vol. in-4° raisin, sur papier vergé. Paris, V. Bouton; Bruxelles, F.-J. Ollivier, 1881.

Nous avons à signaler aujourd'hui aux lecteurs du *Livre* une entreprise colossale et digne en tous points des sympathies et des encouragements du monde savant. Nous voulons parler de la publication du *Wapenboeck* ou *Armorial* du héraut d'armes Gelre.

Et d'abord qu'était-ce que Gelre?

Son savant éditeur, M. Victor Bouton, va nous l'apprendre.

« Nous ne connaissons, dit-il, le héraut d'armes Gelre ou Geldre que par le monument qu'il a laissé : un *Armorial* ou *Wapenboeck* précédé de poésies héraldiques.

« On dit le héraut Gelre, comme on dit le héraut Sicile, le héraut Navarre, le héraut Berry : Gelre nous a laissé son nom de héraut, son nom d'office, dans un de ses poèmes :

Eyn edel vrou sprac tot my :
Hoir, Gelre, nu wil ic dy
Bekummeren mit eynre Zaken.

(*Éloge de Jean de Spanheim*, v. 1-3.

Gelre a inscrit en tête de son œuvre : 1334. C'est la date du poème héroïque des *Défis* contre Jean III, qui eurent lieu un an auparavant. Quel âge avait alors Gelre? Une vingtaine d'années au moins, je suppose, pour dire qu'il est né vers 1315, puisqu'en 1339 il était déjà héraut, c'est Froissart qui l'atteste. »

Nous ne reproduirons pas l'éloquente dissertation par laquelle M. Bouton prouve irréfutablement que le héraut Gelre ne doit pas être confondu avec le héraut Beyeren, qui vivait encore en 1404 et même en 1409. Beyeren, de son vrai nom Claes Heynen fils, celui qui ajouta au recueil qui nous occupe l'éloge du duc de Juliers, n'était autre que le fils du héraut Gelre : ce dernier n'est jamais appelé que Heynen tout court, et non pas Claes Heynen fils. M. Bouton se trouve ainsi du même avis que M. Kervyn de Lettenhove, si compétent en ces matières. Voici donc un point établi : le héraut Gelre est mort ou du moins a cessé de travailler à son *Armorial* vers 1372. Il avait été héraut d'armes de Renaud, comte puis duc de Gueldre 1328-1343, de son fils Renaud, duc de Gueldre 1343-1371, mort sans postérité, et du frère de ce dernier, Édouard, qui fut tué à la bataille de Bastweiler, le 21 ou le 22 août 1371. — Beyeren, lui, fut héraut probablement de 1371 à 1404 ou même 1411.

C'est donc pendant cette période de 1334 à 1370 que Gelre exécuta l'inappréciable manuscrit qui se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles inscrit sous les nos 15652-15656.

« N'allez pas croire, dit l'éditeur, que j'aie fait une découverte. Ce livre unique au monde a passé par les mains de tous les savants, de tous les bibliophiles. Il les a éblouis, et ils l'ont refermé. Il est connu de toutes les chancelleries. Les princes, les princesses, les ambassadeurs d'Italie et d'Allemagne, d'Espagne et d'Angleterre y viennent parfois jeter un regard, l'admirer toujours. »

Ce précieux manuscrit, divisé en deux parties : les Poésies héraldiques et l'*Armorial* proprement dit, est bourré de dessins d'armoiries et de véritables portraits.

« Ce manuscrit, dit encore M. Victor Bouton, ne ressemble à aucun autre et ne peut être comparé à aucun. Il est antérieur à Sicile, à Berri, à Navarre, et les laisse bien loin derrière lui. Il n'a pas l'aspect des manuscrits à miniatures où l'on rencontre des armoiries de chevaliers figurant dans un roman ou dans un tournoi, mais il est plus vivant. »

Toute la noblesse du XIVe siècle est passée en revue dans cet admirable *Armorial* depuis l'empereur et les rois de France, d'Angleterre, de Danemark, d'Espagne, de Hongrie, etc., jusqu'aux ducs d'Autriche, de Bretagne, de Brabant, de Savoie, etc., etc. — Seize cents chevaliers!

A ce propos une question. Pourquoi M. Victor Bouton écrit-il *Roy* par un *y*? *Deffyer* par deux *ff* et un *y*? Pourquoi écrit-il *Arthois* avec un *h*? Ce sont là des puérilités auxquelles un homme de son mérite ne devrait pas s'attacher. Est-ce que Froissart écrivait avec l'orthographe du Xe siècle? Ce n'est point cela qui donnera de la valeur à son ouvrage. Heureusement, cela ne lui en ôte pas, non plus : c'est une simple fantaisie; mais il eût été mieux de l'éviter.

Le premier volume du recueil de Gelre que nous donne aujourd'hui l'excellent éditeur ne contient que les poésies héraldiques. Deux autres volumes seront consacrés à l'*Armorial* proprement dit.

« Comment se fait-il, dit M. Bouton, que personne n'ait entrepris sa reproduction, ni en Angleterre, ni en Allemagne? Parce que, *d'abord*, le travail était trop long, trop pénible et trop coûteux. Pour offrir un vrai Gelre, il faut l'offrir en fac-similé. Il faut avoir

des nuances pour bien comprendre certains détails essentiels, et ni la chromo, ni la gravure, ni la photo ne pouvaient y arriver. Tout éditeur y aurait mangé un argent fou sans pouvoir compter, malgré tout l'intérêt que comporte cette œuvre à un double point de vue, sur un assez grand nombre de souscripteurs immédiats pour couvrir ses frais. »

Ce que ne dit pas l'habile éditeur, c'est avec quel soin dans ce premier volume que nous avons sous les yeux sont reproduits aussi bien les blasons que le texte. — Une traduction française des poésies est placée à la fin du volume. Nous sommes persuadé que les souscripteurs ne manqueront pas. L'ouvrage, d'ailleurs, ne sera tiré qu'à 62 exemplaires. C'est suffisant, car, malheureusement, un ouvrage de ce genre, quelque utile, quelque intéressant et quelque précieux qu'il soit, n'est pas à la portée de tous.

Il ne contiendra pas moins de *deux cents planches*.

M. Victor Bouton nous semble vraiment trop modeste quand, après s'être demandé quel est le dialecte de Gelre, et après avoir émis l'opinion que c'est cette « langue mère d'où vont sortir le flamand, le hollandais et l'allemand », il s'écrie :

« Je décline toutefois ma compétence en ces matières, mais j'offre aux philologues et aux savants un travail important qui leur permettra de mieux connaître ce XIVe siècle, d'un caractère à la fois sévère et grandiose. »

L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, et qui ne sera entre les mains que de rares élus, est là pour donner un démenti à sa modestie. Il serait à souhaiter qu'il se rencontrât plus souvent des hommes de courage et d'énergie capables d'affronter de tels sacrifices et de mener à bien de pareilles entreprises. H. M.

La reliure française commerciale et industrielle depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours, par MM. Marius Michel, relieurs-doreurs. 1 vol. grand in-8 colombier. Paris, Morgand et Fatout, 1881.

L'an dernier MM. Marius Michel publiaient une étude fort remarquée et fort bien accueillie par tous les bibliophiles. Cette étude, qui portait sur la reliure française, s'occupait exclusivement de la reliure d'art, qui n'est, certes, pas à dédaigner, et les auteurs l'ont compris puisqu'ils en ont fait le sujet de leur premier travail ; mais il y a pourtant autre chose, il y a la reliure commune, la reliure commerciale et industrielle qui n'est pas moins intéressante que l'autre, et qui en tout cas se rencontre plus fréquemment. Si dans leur étude sur la reliure d'art les auteurs ont eu à nous entretenir de « livres hors ligne, ayant appartenu à nos rois, aux familles illustres ou aux grands favoris de la fortune », n'est-ce rien que de voir passer sous nos yeux dans ce deuxième travail les noms des Roffet, des Tory, des Collines, des S. Vostre, des J. de Tournes ? Car, au XVIe siècle, les imprimeurs-libraires étaient en même temps les relieurs des livres sortis de leurs presses. « Au XVIIe siècle, disent les auteurs, la reliure commerciale resta sous la direction des libraires, mais fut faite, en dehors de leur maison, par des maîtres relieurs, qu'ils entretenaient facilement de travail d'un bout de l'année à l'autre, les livres se vendant encore à cette époque tout reliés. Ce que les Cramoisy, les Barbin, les Michallet en ont fait faire est incalculable. »

« Au XVIIIe siècle, les relieurs s'étaient définitivement affranchis de la tutelle des libraires... »

« Le XIXe siècle a vu naître de véritables usines de reliure;..... l'emploi des machines de toute espèce et enfin de la vapeur comme force motrice fait qu'à l'heure actuelle on relie un livre comme on fabrique une tablette de chocolat. »

Nous avons cité ces quelques passages du livre de MM. Marius Michel parce qu'ils nous semblent résumer d'une façon précise et sûre l'historique de la condition des relieurs en France. Nous voudrions suivre les auteurs dans leur étude si intéressante et si consciencieuse des procédés de reliure employés depuis la fin du XVe siècle jusqu'à nos jours. Nous voudrions initier, grâce à MM. Marius Michel, nos lecteurs amateurs de beaux livres et de belles reliures aux secrets de cet art si florissant au XVIe siècle, qui, commençant déjà à tomber sous Louis XIII, en arrive à une décadence marquée pendant tout le XVIIIe siècle, pour devenir grec et romain sous le premier Empire, et verser absolument dans le ridicule durant les dernières années de la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe, à force de romantisme mal entendu. En somme, l'art de la reliure ne s'est guère relevé que depuis 1850 environ.

Mais notre dessein n'est pas de raconter et de reproduire cet intéressant et savant travail ; nous devons nous contenter de le signaler. Bornons-nous donc à indiquer quels moyens ont choisi les auteurs pour initier les amateurs à ces merveilles de la reliure. Il n'y avait guère, d'ailleurs, qu'une méthode à suivre : mettre sous les yeux du lecteur des reproductions des plaques, des roulettes et des fers. C'est ce qu'ils ont fait; et c'est pourquoi le livre qu'ils offrent aux bibliophiles se trouve orné de 23 planches gravées par MM. Mouchon, Bescherer et Souze, sans compter un grand nombre de motifs plus petits tirés dans le texte.

MM. Marius Michel ont eu l'heureuse idée, pour terminer leur volume, de réunir les principaux édits, règlements et arrêts qui ont régi la corporation des relieurs jusqu'à ce que le décret de l'Assemblée constituante (2 mars 1791) vînt définitivement abolir maîtrises et jurandes. La première pièce de ce recueil est un édit du roi pour les relieurs et doreurs de livres, en date d'août 1686. La dernière véritablement importante reproduit la teneur des : *Statuts et Règlements de la Communauté des maîtres relieurs et doreurs de livres en l'Université de Paris*. Cette pièce, extrêmement curieuse, est de janvier 1749.

« Nous avons eu pour but, disent les auteurs d'éclairer d'un jour tout nouveau ce côté de l'industrie si intéressante de la reliure, et nous serons satisfaits si nous retrouvons pour cette publication nouvelle

le favorable accueil qui a été fait à notre premier volume. »

Cet accueil, ce deuxième essai des auteurs est sûr de l'obtenir; car s'il est un livre consciencieux et instructif, c'est assurément celui-là.

Les Œuvres de maistre François Rabelais, accompagnées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de Variantes, d'un Commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par CH. MARTY-LAVEAUX. Tome IV. 1 vol. in-8°, sur papier de Hollande, Paris, Alphonse Lemerre, 1881.

Ce tome quatrième de l'excellente édition de Rabelais, que M. Marty-Laveaux public chez l'éditeur A. Lemerre, est tout entier consacré au *Commentaire*. C'est un des travaux les plus considérables qu'on ait faits à propos de l'œuvre immortelle du bon moine chinonnais. M. Marty-Laveaux, ayant déjà donné une *table des noms propres* et un *glossaire* des mots difficiles, a vu par conséquent l'étendue des matières auxquelles ce *Commentaire* s'applique se restreindre beaucoup. Le travail qu'il offre aujourd'hui aux érudits se compose de remarques qui ont presque exclusivement pour objet, comme il nous le dit lui-même dans son avertissement :

1° La constitution du texte, 2° les variantes, 3° les sources, 4° les imitations.

Après avoir étudié la légende de *Gargantua*, c'est-à-dire après avoir établi la filiation, moins fantaisiste mais plus savante que celle imaginée par Rabelais, de ce mythe ancien; après nous avoir montré, d'après Félix Bourquelot, la popularité du géant répandue par toute la France pendant le moyen âge, le savant éditeur nous apprend qu'il existe encore aujourd'hui trois éditions d'un ouvrage antérieur au *Gargantua* de Rabelais et qui a pour héros ce même personnage : deux de ces éditions — en exemplaire unique — sont conservées à la Bibliothèque nationale, l'exemplaire de la troisième édition se trouve à la bibliothèque de Dresde. M. Marty-Laveaux établit péremptoirement, d'après le texte même de Rabelais, que le joyeux curé de Meudon en écrivant son *Pantagruel* a voulu donner une suite aux *Grandes et inestimables Cronicques du grant et énorme geant Gargantua*. Ce n'est que plus tard, après l'immense succès de ce dernier ouvrage, que l'auteur songea à revenir en arrière, et à donner la vie et les prouesses du père après avoir célébré les hauts faits du fils.

Mais revenons au *Commentaire* de M. Marty-Laveaux. Ces *Grandes et inestimables Cronicques* de Gargantua sont reproduites *in extenso* dans son travail, avec le frontispice de la première édition connue, celle de 1532. C'est une perle bibliographique, dont il faut savoir gré à l'éditeur, qui nous la donne avec toute sa saveur antique, sa ponctuation, sa disposition, etc. Cette édition, Rabelais l'a connue, l'a lue, l'a étudiée; il lui a emprunté plus d'un détail; mais il l'empruntait, lui aussi, à la façon de Molière qui prenait son bien où il le trouvait. Rabelais a donc pillé les *Grandes Cronicques*, comme La Fontaine a pillé Phèdre et Ésope, comme Shakespeare a dévalisé Bandello et Belleforest!

Après cette reproduction du texte même des *Grandes Cronicques*, M. Marty-Laveaux arrive aux notes proprement dites, aux éclaircissements. Nous ne dirons rien de ce travail de bénédictin. Aidé du travail de ses devanciers, les bibliophiles Jacob, les de Montaiglon, les Louis Lacour, M. Marty-Laveaux a su, malgré tout, rester personnel. Ses notes ne ressemblent pas aux notes de ceux qui l'ont précédé. Pourtant nous sera-t-il permis de faire une légère critique à M. Marty-Laveaux? Page 83, nous lisons ceci, à propos du fameux passage du *Grand Testament* de Villon qui parle de deux dames

> Demeurantes à Sainct-Genou
> Près Sainct-Julien des Voventes,
> Marches de Bretaigne ou Poitou,

nous lisons, disons-nous, ceci :

« ... M. Longnon a parfaitement établi que, dans ce passage du *Grand Testament* de Villon (XCIV, édit. de la *Collection Janet*, p. 62), il s'agit d'une commune sise dans les Deux-Sèvres, arrondissement de Parthenay, canton d'Avivanet, qui s'appelle non Saint-Genou, mais Saint Generou... » D'abord, le village en question se nomme Saint-Generoux et non Saint-Generou; en second lieu, pourquoi M. Marty-Laveaux ne donne-t-il pas le vers de Villon tel qu'il doit être rétabli, c'est-à-dire :

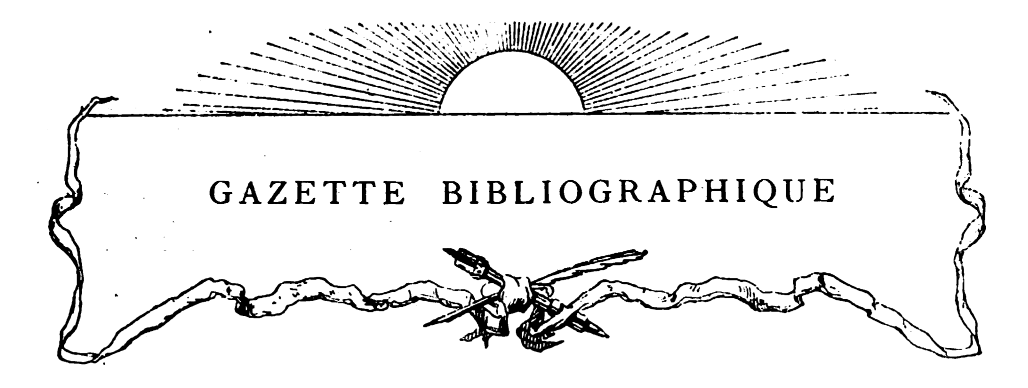
> *Demeurans* à Sainct-Generou

et non pas *demeurantes...*

Si nous cherchons à M. Marty-Laveaux une querelle sur une *pointe d'aiguille*, c'est qu'on a droit d'attendre de lui une exactitude implacable; et c'est aussi parce que ce vers a soulevé, il y a quelques années, des polémiques, puériles peut-être, mais très vives à coup sûr.

Enfin, le volume se termine par un chapitre dans lequel l'éditeur nous donne la traduction des *Lettres et Documents* en latin, qu'il a reproduits dans le tome IIIe des *Œuvres de Rabelais.*

Espérons que le tome Ve de ces *Œuvres* ne se fera pas trop longtemps attendre. Le *Rabelais* ne pouvait manquer à cette charmante collection Lemerre qui contient déjà tant de chefs-d'œuvre. Et personne mieux que M. Marty-Laveaux n'était préparé à mener à bien ce long et délicat travail. H. M.



DOCUMENTS OFFICIELS

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a adressé aux recteurs la circulaire suivante :

« Monsieur le recteur,

« En vous transmettant, le 13 octobre dernier, pour chacun des lycées et colléges de votre ressort, un exemplaire du nouveau catalogue des livres classiques, mon honorable prédécesseur vous faisait remarquer que l'administration se bornait à recommander les ouvrages sans les imposer au choix des professeurs.

« Il m'a paru désirable de rentrer plus largement encore dans les vues exprimées par le conseil supérieur et de laisser aux professeurs une liberté entière, non seulement en ce qui concerne les livres classiques, mais encore les ouvrages destinés à être donnés en prix ou placés dans les bibliothèques de classe et d'étude.

« J'ai décidé en conséquence que les professeurs pourraient désormais librement choisir ces livres et ces ouvrages aussi bien en dehors du catalogue récemment publié par la Commission des livres que dans ce catalogue même, et qu'ils n'auraient plus à motiver leurs choix, comme l'indiquait la circulaire du 13 octobre 1881.

« Je désire toutefois que dans chaque établissement ces choix soient faits, à l'avenir, en assemblée de professeurs. Je retiens seulement le droit, établi par les articles 4 et 5 de la loi du 27 février 1880, d'interdire, après avis de la section permanente pour les établissements publics et du conseil supérieur pour les établissements privés, les livres contraires à la morale, à la Constitution et aux lois.

« Je vous prie de vouloir bien donner sans retard connaissance de ces dispositions à MM. les proviseurs et principaux de votre académie, en les invitant à les communiquer immédiatement à l'assemblée des professeurs.

« Recevez, monsieur le recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le ministre de l'instruction publique
et des cultes,

« PAUL BERT. »

Histoire de l'instruction publique.

Le *Journal officiel* a publié le rapport suivant, adressé au ministre de l'instruction publique par le directeur de l'enseignement primaire :

« Monsieur le ministre,

« L'histoire de l'instruction publique en France a provoqué depuis quelques années des recherches nombreuses, persévérantes et d'un grand intérêt.

« Pour la période moderne, grâce à l'initiative prise en 1828 par M. de Montalivet, les matériaux de cette histoire se sont en quelque sorte déposés dans les statistiques officielles, ainsi que dans les recueils de documents législatifs et administratifs.

« Pour la période tout à fait ancienne, l'érudition, aidée par des convictions ardentes, quelquefois même par le désir de faire triompher une idée préconçue, a tiré des archives publiques et privées une foule de documents propres à nous faire connaître l'état des écoles sous l'ancien régime. Plusieurs de vos prédécesseurs ont encouragé ces travaux, ont convié l'administration universitaire à les seconder, y ont contribué directement par les missions qu'ils ont confiées, ou par les souscriptions qu'ils ont accordées à maintes reprises.

« Une seule période est restée jusqu'ici non pas inconnue, mais très mal connue, et c'est précisément celle où prennent leur origine toutes nos modernes institutions scolaires, celle qui s'étend de 1789 au Consulat. Sur cette époque mémorable dans l'histoire de tous les services publics, mais qui fut particulièrement décisive pour le développement de l'instruction nationale, on peut dire que la lumière n'a pas encore été faite. Non seulement la passion s'en est emparée et a sur plus d'un point substitué la légende à l'histoire, mais les documents mêmes à l'aide desquels l'étude impartiale aurait pu se faire n'ont été que très imparfaitement publiés : quelques-uns ne sont jamais sortis des archives ; d'autres, bien qu'imprimés, sont devenus si rares qu'il est presque impossible de les consulter : enfin et surtout, imprimés ou manuscrits, ils ne sont connus du grand public qu'à l'état de pièces éparses et de textes incohérents, dont on ne peut ni suivre l'enchaînement ni apprécier la portée, faute d'être en mesure de les rapprocher comme il le faudrait, semaine par semaine, et presque jour par jour, des événements qui se succédaient si rapidement dans cette grande époque.

« Ne pensez-vous pas, monsieur le ministre, que le gouvernement de la République rendrait service aux amis de la vérité historique, en même temps qu'il remplirait un devoir de piété filiale, en rassemblant tous ces documents et en les publiant dans leur ensemble, sans autre commentaire que des notes explicatives ?

« La publication que j'ai l'honneur de vous proposer, monsieur le ministre, pourrait comprendre les extraits des cahiers de 1789 résumant les vœux de la nation; les rapports de Talleyrand et de Condorcet aux deux premières Assemblées; les plans d'éducation nationale présentés à la Convention par Lepelletier, Romme, Bouquier, Lakanal, Daunou, avec les débats qu'ils ont soulevés; tous les procès-verbaux importants que contiennent les registres du comité d'instruction publique, du comité de salut public, et de cette commission exécutive (1794-1795) qui fut en France la première organisation d'un ministère spécial de l'instruction publique; les rapports des conventionnels en mission dans les départements; les adresses des administrations départementales et leurs premières ébauches de statistiques scolaires; puis les débats des Cinq-Cents et des Anciens relatifs aux questions d'enseignement; les actes du ministère de l'intérieur sous le Directoire et pendant les premières années du Consulat; enfin, à toutes ces époques, les extraits de la correspondance conservée aux Archives nationales ainsi que dans beaucoup d'archives départementales, extraits qui permettraient de se rendre compte de l'état de l'enseignement à ses divers degrés, de l'étendue des réformes tentées ou accomplies et de l'accueil qu'elles reçurent de l'opinion publique.

« Ce n'est point là un travail qui se puisse faire avec précipitation il exigera plusieurs années, de recherches méthodiques et de soigneux classements. Aussi importerait-il qu'il fût confié à une commission permanente nommée par vous, monsieur le ministre, et réunissant toutes les conditions de compétence et d'impartialité. En ce domaine, plus peut-être qu'en aucun autre, la meilleure manière d'honorer l'œuvre immortelle de la Révolution, c'est de la remettre tout entière sous les yeux de la France, dans la simplicité des textes authentiques.

« Il ne faut pas que nous arrivions au centenaire de 1789 sans avoir donné à la mémoire de nos pères cette marque de respect.

« En même temps qu'il attestera la reconnaissance nationale envers les premiers organisateurs de notre enseignement public, ce recueil de documents officiels nous servira encore à juger avec plus de modestie les progrès mêmes dont nous avons le droit de nous féliciter. Il nous fera mieux voir ce que sont nos travaux d'aujourd'hui, comparés à l'effort prodigieux de ces grands novateurs qui tiraient tout d'eux-mêmes. Et ce sera peut-être en mesurant nos institutions actuelles à l'idéal qu'ils traçaient d'une main si ferme et si hardie, que nous apprécierons dignement, et ce qu'ils ont fait, et ce qu'il reste à faire.

« Si vous approuvez, monsieur le ministre, la proposition que j'ai l'honneur de vous soumettre, je vous prie de vouloir bien revêtir de votre signature le projet d'arrêté ci-joint, et de désigner les personnes que vous appellerez à former la commission chargée de fixer le plan et de rassembler les éléments de la publication projetée.

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mon dévouement profondément respectueux.

« L'inspecteur général, directeur de l'enseignement primaire,

« F. BUISSON. »

A la suite de ce rapport, le *Journal officiel* publie un arrêté ministériel rendu sur les conclusions conformes du directeur de l'enseignement primaire.

Aux termes de cet arrêté, il est institué au ministère de l'instruction publique une commission chargée de préparer la publication des documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique pendant la période de 1789 à 1808.

Cette commission est composée comme suit :

Président : M. le ministre de l'instruction publique.

Vice-présidents : MM. Louis Blanc, député; Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'académie de Paris; Henri Martin, de l'Académie française, sénateur.

Membres de la commission :

M. Carnot, sénateur; A. Chalamel, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève; E. Charavay, archiviste paléographe; Compayré, député.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, directeur-administrateur de la Bibliothèque nationale; Dide (Auguste), publiciste; Dreyfus-Brissac, publiciste; Du Mesnil, conseiller d'État;

Gazier, professeur agrégé de l'Université;

Hamel (E.), publiciste;

Lavisse, professeur à la Faculté des lettres de Paris;

Marais de Beauchamp, chef de bureau au ministère de l'instruction publique; Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur des Archives nationales; Melouzay, membre du conseil supérieur de l'instruction publique; Monod (G.), directeur de l'École des hautes études;

Pelletan (Camille), député; Pressensé (de), ancien député;

Quicherat, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de l'École des chartes;

Rambaud (A.), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris; Rocquain (Félix), publiciste; de Rozières, sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives.

Secrétaire général : M. F. Buisson, inspecteur général de l'instruction publique.

La commission nommera, sous réserves de l'approbation du ministre, les secrétaires et secrétaires adjoints dont le concours lui paraîtra nécessaire.

Une somme de 10,000 francs sera prélevée sur le budget de l'instruction publique (chap. XXXIV, art. 2, § 3) pour faire face aux dépenses qu'entraînera la préparation de cette publication pendant l'année 1881.



Par arrêtés du ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 26 novembre 1881, ont été nommés élèves de l'École nationale des chartes, à la suite des derniers examens d'admission, et dans l'ordre suivant, les candidats ci-après désignés, savoir :

MM. Duvernoy (Émile-Eugène).
Millot (Étienne-Ernest).
Beaulon de Mony (Charles-Adolphe-Joseph-Vincent-de-Paul).
Langlois (Charles-Victor).
Auvray (Louis-Lucien).
Lefèvre-Pontalis (Eugène-Amédée).
Grand (Ernest-Daniel).
Prunière (Jean).
Jordon (Marie-Étienne-Joseph-Camille).
Marlet (Jules-Émile-Léon).
Perret (Paul-Michel).
Franck-Brentano (Jacques-Chrétien-François-Séraphicos).
Legrand (Léon-Frédéric).
Tissier (Jean-Joseph).
Cadier (Pierre-Léon).
Barroux (Léon-Marius).
Cassis (Marie-Joseph-André).
Dupond (Jean-Alfred-Berthe).
Dunoyer de Ségonzac (Jacques-Joseph-François-Gaston).
Stein (Frédéric-Alexandre-Henri).

Par décret en date du 13 décembre 1881, rendu sur la proposition du président du conseil, ministre des affaires étrangères, M. le baron Boissy d'Anglas, député; M. Edmond Turquet, député, et M. Armand Baschet, publiciste, ont été nommés membres de la commission des archives diplomatiques instituée au ministère des affaires étrangères.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT

Académie française.

Le 8 décembre dernier l'Académie a procédé à l'élection de trois membres, en remplacement de MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure, décédés.

Ont été élus : M. Sully-Prudhomme en remplacement de M. Duvergier de Hauranne; M. Pasteur en remplacement de M. Littré; M. Victor Cherbuliez, en remplacement de M. Dufaure.

Il y avait 33 votants. Les voix se sont ainsi réparties :

Fauteuil de M. Duvergier de Hauranne :

1er tour : MM. Maquet, 10 voix; Cherbuliez, 8; de Mazade, 6; de Bornier et Janet, 4.

2e tour : MM. Sully-Prudhomme, 15 voix; Coppée, 6; Manuel, 9; de Bornier, 3.

3e tour : MM. Sully-Prudhomme, 19 voix; Manuel, 11; Coppée, 2; de Bornier, 1.

Fauteuil de M. Littré :

MM. Pasteur, 20 voix; Janet, 2; Cherbuliez, 8; de Mazade, 2, de Bornier, 1.

Fauteuil de M. Dufaure :

1er tour : MM. Maquet, 10 voix; Cherbuliez, 8; de Mazade, 6; de Bornier, 4; Janet, 4.

2e tour : MM. Maquet, 11 voix; Cherbuliez, 8; de Mazade, 9; de Bornier, 4; Janet, 1.

3e tour : MM. Maquet, 12 voix; Cherbuliez, 9; de Mazade, 8; de Bornier, 4.

4e tour : MM. Maquet, 10 voix; Cherbuliez, 14; de Mazade, 5; de Bornier, 4.

5e tour : MM. Maquet, 10 voix; Cherbuliez, 16; de Mazade, 4; de Bornier, 3.

6e tour : MM. Cherbuliez, 17 voix; Maquet, 10; de Mazade, 3; Bornier, 3.

M. Charles Blanc a été nommé directeur de l'Académie pour le premier trimestre de cette année.

Académie des inscriptions et belles-lettres

Séance du 25 novembre :

Ouvrages présentés : Vasiliesski : *Conseils et récits d'un seigneur byzantin au XIe siècle.* — Douais : *Sources de l'inquisition dans le midi de la France aux XIIIe et XIVe siècles.* — Dufresne de Beaucourt : *Histoire de Charles VII le Dauphin.* — Gosselin : *Dictionnaire français-arabe.* — Gozzadini : *Nella solenne inaugurazione del museo civico di Bologna, discorso.* — Dragomanow : *Nouveaux chants de l'Ukraine.* — J. de Rothschild : *les Continuateurs de Loret.* — Amari : *Documenti per servire alla storia di Sicilia.* — Vallentin : *l'Inscription de Gordien.* — Tamizey de Laroque : *les Correspondants de Peirescq.* — Bréal : *Études italiques.*

Lecture : Lenormant : *Notes archéologiques sur la terre d'Otrante.*

Séance du 2 décembre.

Ouvrages présentés : Miller : *Archives de l'Orient latin.* — Marre : *le Triparty ou la science des nombres, par maître Nicolas Chuguet, Parisien, publié d'après le manuscrit français 1346 de la Bibliothèque nationale.* — Havet : *la Frontière d'empire dans l'Argonne, enquête faite par ordre de Rodolphe de Habsbourg, à Verdun, en mai 1288.* — Ballin : *A Hebren Grammar, with exercices.* — Aubertin : *Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne.* — Berger : *la Phénicie, pour faire suite à l'Écriture et les inscriptions sémitiques.* — Berger : *Pygmée, Pygmalion. Note sur le nom propre Baal-Mabac.* — Cuq : *les Juges plébéiens de la colonie de Narbonne.*

Séance du 9 décembre.

Ouvrages présentés : Berger : *la Phénicie*. — Mémoire sur *le dieu Pygmée*.

Lecture : de Longpérier : Une monnaie d'argent de Syracuse.

Académie des sciences morales et politiques.

Séance du 19 novembre.

Ouvrages présentés : Worms : *Rudiments de l'économie politique à l'usage de l'enseignement secondaire.* — Ch. Quentin : *Rapport sur les enfants moralement assistés.* — Glasson : *Sources de la procédure civile française.* — Rocquain : *la Papauté au moyen âge, Nicolas I, Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII.*

Lectures : Franck : *la Scolastique au* XIIe *et au* XIIIe *siècle.* — Juglar : *le Mouvement de la Banque de France et la périodicité des crises.*

Séance du 26 novembre.

Ouvrages présentés : Block : *Dictionnaire de l'administration française*, 4me supplément de Lavergne : *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre,* 5e édition.

Lectures : Dareste : *le Marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France en Russie.* — Baudrillart : *Populations agricoles de la France.*

Séance du 3 décembre.

Ouvrages présentés : Dufresne de Beaucourt : *Histoire de Charles VII.* — Esmein : *Histoire de la procédure criminelle en France.* — Accarias : *Précis de droit romain,* tome II. — Droz : *Traité des assurances maritimes.* — Delahante : *Une famille de financiers au* XVIIIe *siècle.*

Lecture : Dareste : *le Marquis de l'Hôpital.*

Séance du 10 décembre.

Ouvrage présenté : Chéruel : *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, 4e vol.

Lectures : Liard : *Descartes.* — Vuitry : *le Régime financier de la France sous les trois premiers Valois.* — Baudrillart : *les Populations agricoles du nord de la France.*

Académie des beaux-arts.

Une triple élection vient d'avoir lieu à l'Académie. Il s'agissait de remplacer deux correspondants dans la section d'architecture et un correspondant libre : M. Scholander, de Stockholm, décédé ; le chevalier de Ferstel, de Vienne ; et M. le marquis Gerolamo d'Adda, de Milan.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants : correspondants de la section d'architecture, M. Frenat, architecte suisse ; M. Bourgeret, architecte à Nantes ; et correspondant libre, M. Mazaroni, sénateur, critique d'art à Rome.

La société académique de Saint-Quentin met au concours pour 1882 les sujets suivants : Raconter la vie et apprécier les travaux d'un personnage célèbre du département de l'Aisne ; raconter l'histoire d'une localité quelconque de l'ancien Vermandois ou du département de l'Aisne. (Terme de rigueur : 31 mars 1882.)

Un groupe de savants bien connus a conçu l'heureuse idée de fonder, sous le nom de *Société et Cercle historiques,* un centre de réunion pour les hommes livrés aux mêmes études. Voici la lettre par laquelle ils sollicitent le concours de tous ceux qui, comme eux, croient à l'utilité de cette fondation :

« Monsieur,

« Nous avons l'honneur de solliciter votre concours pour la création d'une *Société historique* dont nous avons projeté la fondation.

« La *Société historique* se composera de :

« 1° Membres donateurs.

« 2° Membres fondateurs qui, par un versement minimum de 500 fr., auront à perpétuité les droits de membres sociétaires.

« 3° Membres sociétaires qui verseront 60 fr. de cotisation annuelle et 100 fr. d'entrée. Toutefois les personnes qui souscriront dès 1882 seront dispensées des 100 fr. d'entrée. Les sociétaires auront seuls l'administration de la Société.

« Le but que se propose la *Société historique* est de créer un *Cercle*[1] qui servira de centre de réunion et de lien commun à tous ceux qui s'occupent d'études historiques ou qui s'intéressent aux études historiques comprises dans le sens le plus large (c'est-à-dire embrassant l'histoire, l'histoire littéraire, l'histoire de l'art, l'histoire du droit, etc.). Outre les avantages que tout Cercle offre à ses membres comme lieu de réunion, de conversation, de lecture, nous voulons que la Société ait patente de libraire, pour fournir aux sociétaires et adhérents du Cercle tous les livres au prix de librairie. Enfin la Société s'efforcerait d'exercer une action sur les études historiques, par des réunions périodiques où les jeunes gens pourraient s'exercer à l'examen et à la discussion des questions scientifiques, par des conférences, et même par des publications le jour où nos ressources nous le permettraient. D'ailleurs un *bulletin périodique* mettrait immédiatement en relation les différents membres de la Société.

« Dès que la Société sera organisée, les jeunes gens qui ne pourront pas se faire inscrire comme sociétaires seront admis à profiter des avantages offerts à ses membres, moyennant une cotisation moindre, mais sans participer à l'administration de la Société.

« Nous espérons que l'idée de faciliter les relations entre les hommes d'étude, de leur fournir tous les moyens d'information scientifique, d'encourager la jeunesse au travail sérieux, provoquera la sympathie

1. Ce *Cercle* sera établi dans le quartier Saint-Germain-des-Prés, près du boulevard Saint-Germain.

de tous ceux qui s'intéressent au développement intellectuel de notre pays, et qu'en province comme à Paris nous recruterons de nombreux adhérents, heureux de s'unir à nos efforts, de former, en dehors de tout esprit de parti, une vaste association inspirée par l'amour de la science et de la patrie, et de contribuer à créer, comme siège central de la Société, un *Cercle* hospitalier où ils trouveront tous des confrères et des amis.

« Nous vous prions, monsieur, de vouloir bien nous faire savoir le plus tôt possible si vous désirez faire partie de la *Société historique* et à quel titre.

« Le Comité fondateur :

« Boutmy, membre de l'Institut, directeur de l'École des sciences politiques; C. Fagniez, archiviste paléographe, directeur de la *Revue historique;* Girard de Rialle, conservateur des archives du ministère des affaires étrangères; A. Giry, secrétaire de l'École des chartes; Ch. Graux, répétiteur à l'École des hautes études; G. Hanotaux, commis principal aux archives du ministère des affaires étrangères; E. Lavisse, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris; H. Lemonnier, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand et à l'École des beaux-arts; I. Melouzay, professeur d'histoire au lycée Fontanes; G. Monod, directeur de la *Revue historique;* E. Müntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts; G. Paris, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; A. Sorel, secrétaire général de la présidence du Sénat; Vidal de la Blache, maître de conférences à l'École normale supérieure; E. Zévort, inspecteur d'académie. »

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Les nouveaux manuscrits de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale de la rue de Richelieu vient de s'enrichir d'une nombreuse et très importante collection de manuscrits qui formeront, après leur classement, une section distincte parmi les trésors scientifiques et littéraires que possède cet établissement.

Les nouveaux manuscrits dont nous parlons étaient entassés, depuis bien des années, dans les dépendances de la Bibliothèque de la petite ville de Cluny, où peu de monde les consultait, à ce point que les savants eux-mêmes ont ignoré jusqu'à ce jour l'existence de ces curieux documents, dont beaucoup datent de l'époque de la célèbre abbaye de Cluny.

Par une décision récente du ministre de l'instruction publique, et après une entente préalable avec la municipalité de la ville de Cluny, M. le directeur de la Bibliothèque de la rue Richelieu a été autorisé à incorporer dans les collections de cet établissement les chartes et manuscrits dont nous parlons plus haut. En même temps, et en vue d'établir une situation parfaitement régulière, quant à la propriété de ces précieux documents, la ville de Cluny a été déchargée de toute responsabilité en ce qui concernait la garde et la conservation des chartes et manuscrits dont elle avait la propriété jusqu'à ce jour.

Voilà donc notre grande bibliothèque qui va posséder une des collections les plus précieuses dans ce genre. Malheureusement, il a été reconnu que plusieurs de ces collections se trouvent aujourd'hui incomplètes.

Le ministère, sans avoir d'ailleurs, en aucune façon, à incriminer la responsabilité de la municipalité de la ville de Cluny, a donc décidé que, le cas échéant, et après avoir obtenu l'autorisation, le directeur de la Bibliothèque nationale pourra prendre les mesures pour entrer en possession des chartes et manuscrits qui auraient fait partie des collections précédemment déposées à la Bibliothèque de Cluny et qui en auraient été détournées.

La bibliothèque du Conservatoire de musique vient de s'enrichir d'une précieuse collection découverte et acquise par son intelligent conservateur, M. Weckerlin.

Cette collection est celle des premières sonates de Mozart, en édition *princeps.*

Le titre est ainsi libellé : « Sonates pour le clavecin, qui peuvent se jouer avec l'accompagnement, dédiées à madame Victoire de France, par J.-G.-W. Mozart de Salzbourg, âgé de sept ans. »

L'exemplaire dont il s'agit est précisément celui de la dédicace à Victoire de France, fille de Louis XV. Il est relié en maroquin rouge, doublé de moire et rehaussé par une dorure à petits fers.

M[me] Laval, en mémoire de son mari, ancien avocat général, qui a été premier secrétaire de la conférence des avocats, a laissé par testament à l'ordre des avocats une somme de 20,000 francs, qui permettra de donner tous les ans, au premier secrétaire de la conférence, un prix de 500 francs, appelé prix Albert Laval.

Le reste du revenu annuel produit par le capital légué sera employé en achat de livres pour la bibliothèque des avocats.

Le conseil des avocats à la Cour d'appel de Paris vient de recevoir ce legs, M[me] veuve Laval étant récemment décédée.

Une somme de 12,000 francs a été léguée par le même testament à la Cour d'appel de Paris pour sa bibliothèque.

Il est question, dit la *Revue critique,* de réunir à la bibliothèque Laurentienne de Florence tous les manuscrits des œuvres de Dante qui sont conservés dans les bibliothèques florentines dépendant du gouvernement. On estime que le nombre de ces manuscrits peut monter à trois cents environ. Il serait construit à cet effet un salon spécial, de forme triangulaire, à l'extrémité de la longue salle bâtie par Michel-Ange, et où sont encore aujourd'hui, attachés aux *plutei* par des chaînes, les volumes qui composent l'ancien fonds de la bibliothèque. Il paraît même qu'on a retrouvé

un dessin de ce salon triangulaire parmi les papiers de Michel-Ange. Loin de gâter l'œuvre du grand artiste, on ne ferait donc que l'achever en se conformant à ses propres indications. La nouvelle salle porterait le nom de *Tribune du Dante*.

La Bibliothèque royale de Bruxelles vient de faire une acquisition des plus importantes. Il s'agit de deux épreuves du portrait de *Rubens,* gravé par P. Pontius, sous la direction du maître et publié en 1630.

Les deux épreuves sont antérieures aux retouches par lesquelles Rubens modifia complètement sa physionomie et doivent, par conséquent, être envisagées comme les portraits les plus fidèles qu'on ait du grand peintre.

La Bibliothèque nationale de Paris conserve une épreuve, exposée dans sa galerie, qui est analogue à l'une de celles actuellement possédées par le cabinet belge. Cette épreuve passait pour unique.

La seconde des épreuves acquises par la Bibliothèque de Bruxelles, antérieure aux états décrits, montre le personnage également en buste, mais à un degré plus avancé du travail sous le rapport du modèle.

PUBLICATIONS NOUVELLES

M. James Jackson, archiviste bibliothécaire de la Société de géographie de Paris, vient de publier une *Liste provisoire* des bibliographies géographiques spéciales, pour laquelle il a été réuni de nombreux matériaux dans les bibliothèques étrangères et principalement en Amérique. Ce travail, d'où sont exclus, comme trop connues, les bibliographies de pays de langue française ou allemande et des îles britanniques, comprend 1,177 articles dont 353 pour l'Europe (se décomposant ainsi : Italie, 85; Russie, 56; Pays-Bas, 40); 325 pour l'Amérique; 171 pour l'Asie; 72 pour l'Afrique et 31 pour l'Océanie.

Il y a 1,557 ouvrages cités. Le volume est terminé par une table qui contient 1,136 noms d'auteurs.

M. Aulard entreprend la publication d'une *Histoire de l'éloquence parlementaire pendant la Révolution française,* dont le premier volume, consacré aux orateurs de l'Assemblée constituante, vient de paraître à la librairie Hachette.

M. Glasson, professeur à la Faculté de droit de Paris, publie le premier volume d'une *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre, comparées au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours.*

Ce tome premier est consacré à l'époque anglo-saxonne. L'ouvrage complet formera 6 volumes.

La librairie Gracklaüer, de Leipzig, publie une bibliographie systématique des principaux ouvrages d'art et d'archéologie parus en Allemagne depuis 1866.

Dans la même ville, mais chez le libraire Kruger, M. Vokel publie un *Philologisches Schrifsteller Lexikon,* dans lequel il donne les noms, la date de naissance et de décès, une courte notice biographique et la liste des principaux écrits de tous les savants qui se sont occupés de la science de l'antiquité.

Ce recueil paraîtra en livraisons; la première est en vente.

Parmi les récentes publications allemandes, signalons un travail sur Rutebeuf et une nouvelle édition de ses œuvres, due à M. Kressner.

Arnold Ruge a laissé des Mémoires qui, sous le titre d'*Histoire de notre temps,* s'étendent de l'année 1848 jusqu'à la guerre franco-allemande. Cet ouvrage vient d'être publié à Leipzig.

Le premier volume d'une collection de documents rares ou inédits concernant les relations entre l'Église et l'État en Italie vient de paraître à Rome, sous la direction du ministère de la justice.

PUBLICATIONS ANNONCÉES
OU EN PRÉPARATION

Nous avons annoncé l'année dernière que M. Alex. Dumas se proposait de donner une édition définitive de son *Théâtre*.

Voici ce que nous apprend à ce sujet M. Claretie dans le journal *le Temps :*

« ... M. Dumas, en grand seigneur qu'il est, s'offre et offre à ses amis et à ses proches le texte d'un livre admirablement imprimé, rempli de détails curieux et de notes importantes que le public ne lira pas. Il fait imprimer à Dôle, lentement et avec un soin de bibliophile, la réunion de ses pièces, et cette édition, tout à fait extraordinaire, destinée en partie à ceux des créateurs et à celles des créatrices qui existent encore, ne sera pas même tirée à cent exemplaires. Alexandre Dumas trouve que ce chiffre *cent* est trop élevé. L'édition de Dôle, avec des notes inédites, — particulièrement intéressantes, on s'en doute bien, puisqu'elles ne sont pas écrites pour le public, — cette édition de choix et de rareté sera tirée à quatre-vingt-dix-neuf exemplaires seulement. Pas un de plus.

« Je sais des libraires que cette résolution désespère. Ils ont pour clients des bibliophiles qui offrent, pour un exemplaire, des sommes considérables.

« Peine perdue. L'édition ne se vend pas... »

La maison A. Quantin entreprend la publication d'une *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*, qui ne comprendra pas moins d'une centaine de volumes.

Cette collection comprendra d'abord sept volumes de tête chargés de traiter des principes de l'art, de ses formules générales, de la série de ces grandes règles qui, dans chacun des beaux-arts, s'adaptent à toutes les époques, à tous les pays, à toutes les écoles. Ce sera, outre un premier volume consacré à l'étude du *rôle et de l'histoire générale de l'art*, six autres volumes intitulés : *la peinture — la sculpture — l'architecture — l'ornementation — la gravure* et *la musique*.

Ensuite le cadre de la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* s'élargira en se spécialisant, et comprendra les innombrables divisions de l'art et de ses applications; tandis qu'une partie des volumes comprendra l'histoire détaillée de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la gravure, par périodes et par pays, les autres seront réservés aux diverses applications de l'art à l'industrie.

Chacun des volumes sera signé par un écrivain autorisé et spécialement compétent.

Ont paru au mois de décembre dernier :

La Peinture hollandaise, par M. Havard; *la Mosaïque*, par M. Gerspach; *l'Anatomie artistique*, par M. Mathias Duval; *l'Archéologie grecque*, par M. Collignon.

Paraîtront cette année :

Volumes généraux :

Précis d'une histoire de l'art, par M. Eug. Guillaume, de l'Institut. — *La Sculpture*, par M. de Ronchaud, directeur des musées nationaux et de l'enseignement des arts. — *La Peinture*, par M. Paul Mantz, directeur de la conservation au ministère des arts. — *La Gravure*, par M. le vicomte Henri Delaborde, de l'Institut. — *L'Architecture*, par M. Chipiez, inspecteur de l'enseignement du dessin. — *L'Ornementation*, par M. Ph. Burty, inspecteur des beaux-arts. — *La Musique*, par M. Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire.

Volumes spéciaux :

La Peinture française, par M. le marquis de Chennevières, ancien directeur des beaux-arts. — *La Peinture italienne*, par M. G. Lafenestre, inspecteur des beaux-arts. — *La Peinture espagnole*, par M. Paul Lefort, inspecteur des beaux-arts. — *La Peinture anglaise*, par M. Ernest Chesneau. — *La Peinture française moderne*, par M. Roger Ballu, inspecteur des beaux-arts. — *La Céramique*, par M. Henry Havard. — *La Sculpture italienne*, par M. G. Lafenestre, inspecteur des beaux-arts. — *La Sculpture française*, par M. A. de Montaiglon, professeur à l'École des chartes. — *Inventaire artistique de la France*, par M. Marius Vachon. — *La Mythologie figurée*, par M. Collignon, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — *L'Archéologie étrusque et romaine*, par M. Martha, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — *L'Architecture gothique*, par M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*. — *La Tapisserie*, par M. Eug. Muntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts. — *L'Art byzantin*, par M. Bayet, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — *L'Archéologie orientale*, par M. Maspero, professeur au Collège de France. — *Les Styles français*, par M. Chipiez, inspecteur de l'enseignement du dessin. — *Les Procédés actuels de gravure*, par M. de Lostalot, secrétaire de la rédaction de la *Gazette des Beaux-Arts*.

Viendront ensuite des volumes spéciaux sur les architectures de l'antiquité, de l'Italie, du Nord, sur les bois sculptés, les pierres dures et les médailles, la construction, la joaillerie et la bijouterie, l'orfèvrerie, la verrerie, les étoffes, les ivoires, les bronzes, etc.

Il va prochainement paraître à la librairie Vieweg, une *Bibliothèque française du moyen âge*. Cette nouvelle collection, placée sous la direction de MM. G. Paris et P. Meyer, comprendra six volumes, accompagnés chacun d'introductions et de glossaires.

Voici les titres des ouvrages annoncés :

Vol. I. et II. *Recueil de motets français des* XIIᵉ *et* XIIIᵉ *siècles*, publiés d'après les manuscrits par Gaston Raynaud, suivis d'une étude sur la musique au siècle de saint Louis, par H. Lavoix. — Vol. III et IV. *Alexandre le Grand*, par Meyer. Tome I: 1° le fragment d'Albéric de Besançon; 2° la version en vers de dix syllabes d'après les manuscrits de Paris et de Venise; 3° les enfants d'Alexandre, d'après le manuscrit 789 de la Bibliothèque nationale; 4° extraits de l'*Alexandre* de Thomas de Kent. Tome II : histoire de la légende d'Alexandre en Occident. Vol. V et VI. *Le Psautier de Metz*, texte et variantes, publié d'après les manuscrits de Paris, Londres et Épinal, par Bonnardot; 1ᵉʳ vol., texte complet d'après trois manuscrits; 2ᵉ vol.; introduction, étude critique, grammaire, glossaires et variantes.

On annonce la publication prochaine d'un ouvrage intitulé : *Histoire de la Papauté pendant la Réforme*.

Dans la seconde quinzaine de janvier paraîtra à la librairie Havard un roman de notre confrère Gustave Toudouze, titre : *la Séduction*.

Deux éditeurs de Valence, MM. Pessieux et Chenevier, se proposent de donner une nouvelle édition de l'*Histoire du Dauphiné* de Nicolle Chorrier.

La librairie Belin annonce la prochaine publication d'une édition des *Sermons de Bossuet*, publiés sur les manuscrits ou sur les éditions originales, par M. Gazier. Cette édition ne comprendra pas moins de vingt-trois discours et elle permettra de suivre les progrès de Bossuet orateur, depuis 1653 jusque vers 1690. L'édition

de M. Gandar s'arrêtait en 1662; on aura dans cette dernière un essai de restitution des textes qui appartiennent à la grande époque de la vie de Bossuet.

Les admirables *Heures* imprimées à la fin du xve siècle par Simon Vostre et dont les encadrements gravés sur bois ont servi de nos jours à l'ornementation de plusieurs beaux livres, vont être l'objet d'une reproduction plus complète que celles qui ont encore paru.

Un riche amateur a prêté, dans ce but, à la librairie Curmer, un exemplaire de l'édition la plus recherchée de ce livre : exemplaire d'une rare valeur, car on n'en connaît que trois qui soient, comme celui-ci, imprimés sur peau de vélin.

Le 15 de ce mois paraîtra le premier numéro d'une revue trimestrielle : la *Revue de l'Extrême-Orient.*

Ce recueil sera dirigé par M. Cordier, chargé du cours à l'École des langues orientales.

On espère voir paraître sous peu le curieux ouvrage de M. Isaac Taylor intitulé : *l'Alphabet.* Il contiendra des dissertations sur les alphabets de toutes les langues anciennes et modernes, des reproductions gravées d'un certain nombre d'alphabets et des facsimilés des principales inscriptions.

L'auteur croit avoir élucidé plusieurs points douteux jusqu'ici, spécialement sur l'origine des alphabets indiens et l'histoire de ceux de la Grèce.

M. Arndt, professeur d'histoire à l'Université de Leipzig, va publier une édition critique d'une œuvre de Gœthe, *les Oiseaux.* M. Arndt a eu entre les mains le manuscrit même de Gœthe, conservé à la bibliothèque de Gotha; il y a trouvé une scène entièrement inédite, que le poète n'avait pas jugé digne de l'impression, et un grand nombre de variantes intéressantes qu'il signalera dans son édition critique; il y donnera de curieux détails sur l'origine et la composition de la pièce, et y prouvera que le perroquet représente Cramer, et le grand-duc à la fois Bodmer, Klopstock et Nicolai.

M. Kluga va faire paraître incessamment à la librairie Trubner, de Strasbourg, un *Dictionnaire étymologique de la langue allemande.*

Il y aura, dans trois jours, cent ans que *les Brigands* de Schiller auront été représentés à Mannheim pour la première fois. A l'occasion de cet anniversaire, M. Mehring prépare un ouvrage intitulé : *Hundertjæhrige Bühnengeschichte des Schillerschen Rœuber.*

Mme Garfield, veuve du président des États-Unis, doit publier une biographie de son mari. Elle y joindra des fragments laissés par M. Garfield.

Musurus pacha, l'ambassadeur de la Porte à Londres, vient de terminer la traduction de l'*Enfer*, de Dante, en langue grecque moderne.

NOUVELLES DIVERSES

L'Association protectrice de la propriété littéraire s'est réunie dernièrement au siège de la commission des auteurs dramatiques. Étaient présents : MM. Auguste Maquet, président; Eugène Hulrich, Victorien Sardou, Gounod, Jules Claretie, Henri de Bornier, Abraham Dreyfus, Joncières, Henri Becque, pour la Société des auteurs dramatiques, et MM. Edmond About, président; Kaempfen, Valois, Diguet, Eugène Paz et Jules Clère, pour la Société des gens de lettres.

Après une longue délibération, les représentants des deux sociétés ont rédigé d'un commun accord les sept articles suivants, qui seront soumis à la commission parlementaire des traités littéraires pour servir de base aux futures conventions internationales.

Article premier. — Toute œuvre littéraire appartient exclusivement à son auteur sa vie durant.

Après lui, elle devient la propriété de ses ayants droit, et cette propriété aura dans chaque pays contractant la durée fixée par la loi pour les auteurs nationaux.

Art. 2. — La traduction, n'étant qu'une des formes de la publication, ne peut être faite qu'avec l'autorisation de l'auteur ou des ayants droit; dans ces conditions, elle jouit des mêmes droits que l'œuvre originale.

Art. 3. — Les droits de l'auteur en pays étranger sont acquis par le seul fait du dépôt légal dans le pays d'origine.

Art. 4. — Le droit absolu pour les auteurs et compositeurs dramatiques d'interdire ou d'autoriser la représentation, l'exécution et la publication de leurs œuvres, soit dans la langue originale, soit traduites, leur est garanti réciproquement dans chaque État.

Ce droit s'applique aussi bien aux œuvres manuscrites ou autographiées qu'à celles qui sont imprimées, et la protection des lois leur est assurée dans chaque pays, comme aux œuvres nationales.

Art. 5. — Le droit de publication des œuvres dramatiques et musicales et leur droit de représentation et d'exécution sont absolument distincts l'un de l'autre, et la publication d'une œuvre n'autorise personne à la représenter ou à l'exécuter sans l'aveu de son auteur, pas plus que la représentation et l'exécution n'autorisent à la publier sans son consentement.

Art. 6. — Les auteurs et compositeurs dramatiques jouiront des droits formulés ci-dessus et de la protection des lois, sans être obligés à aucune déclaration préalable ou à aucune formalité. En cas de contestation, il leur suffira, pour établir leur propriété, de produire un certificat de l'autorité publique compétente dans le pays d'origine, attestant que l'œuvre en question y jouit de la protection légale acquise à toute œuvre originale.

Art. 7. — Sont interdites les appropriations indirectes non autorisées, telles qu'adaptations, imitations dites de bonne foi, transcriptions ou arrangements, et généralement tout emprunt quelconque aux œuvres littéraires, dramatiques ou musicales, sans le consentement de l'auteur.

La Convention littéraire artistique et industrielle franco-belge.

M. Hachette, président du syndicat des Sociétés littéraires et artistiques pour la protection de la propriété intellectuelle à l'étranger, et M. Germond de Lavigne, secrétaire du syndicat, ont été reçus par M. le sous-secrétaire d'État des affaires étrangères, en présence de M. Mariani, directeur des affaires commerciales.

M. Hachette a remis à M. Spuller une lettre adressée au ministre et exprimant le vœu formulé par le syndicat qu'une *déclaration*, annexée à la convention conclue avec la Belgique, puisse attribuer plus formellement dans ce pays, aux propriétaires des œuvres françaises ou à leurs ayants droit, le bénéfice des avantages que les Belges ont accordés, par un autre traité, aux auteurs et éditeurs espagnols, avantages qui reviennent de plein droit à la France.

Il est en effet stipulé, dans le traité franco-belge de 1861, que les avantages qui pourraient être accordés par la Belgique à une autre nation quelconque, devraient être immédiatement attribués à la France.

Les deux représentants du syndicat ont acquis la certitude que le département des affaires étrangères se préoccupe vivement d'assurer aux écrivains et aux éditeurs français l'entière réciprocité des avantages que s'accordent entre elles les nations qui ont également échangé avec la France des conventions pour la garantie des œuvres de l'esprit et de l'art.

Le ministre de la justice va soumettre au parlement hongrois un projet de loi destiné à protéger la propriété littéraire et artistique pendant trente années. Les traductions ne jouiront de cet avantage que lorsque la traduction d'un ouvrage aura été réservée et que la déclaration faite à ce sujet aura été enregistrée. Dans ce cas, la traduction devra être commencée au plus tard avant la fin de la première année et complètement terminée avant la fin de la troisième année.

Le journal *le Triboulet* ayant demandé à M. Coppée quelques renseignements biographiques, a reçu de l'auteur du *Passant* la lettre suivante :

Mon cher ami, voici la note biographique que vous m'avez devandée.

Je suis né à Paris, en 1842, de parents parisiens.

Mon père était un modeste employé du ministère de la guerre; la famille était nombreuse, on n'était pas riche; mais on s'aime mieux à vivre à l'étroit, les uns serrés près des autres. Mon père avait une nature de rêveur, adorait les lettres; il m'apprit à les aimer et, dès les premières années du collège, j'ai aligné des lignes inégales, avec une rime au bout. C'était au lycée Saint-Louis, où je n'étais qu'externe. Le soir, je faisais mon thème près de la lampe unique, sur la table qui réunissait toute la famille autour d'elle. Je fis d'ailleurs des études médiocres et incomplètes. J'étais un enfant débile, un écolier paresseux, mais il y avait déjà des vers en marge de mes cahiers. Plus tard, j'ai été pris d'une fringale de lecture et j'ai complété tant bien que mal mon instruction.

J'étais encore bien jeune quand une de mes sœurs se maria; puis une autre mourut; le père s'en alla à son tour et je restai seul avec ma mère et ma sœur aînée. Chef de famille à vingt ans! C'était dur et doux à la fois. A mon tour, j'étais devenu commis de la guerre, et, comme le père, j'apportais mes appointements à la fin du mois pour faire aller le ménage. J'écrivais toujours et toutes sortes de choses : des nouvelles, du théâtre, des vers surtout. J'ai, plus tard, condamné tout cela. Il existe une petite revue, *le Causeur*, où l'on m'imprima quelques contes en prose. Qu'est devenue la comédie en trois actes que j'ai faite avec Charles Yriarte, que j'avais connu chez des peintres? En somme, une vie en famille, très calme, très retirée, aucune bohème.

C'est à vingt-trois ans que je commençai seulement à croire que certaines de mes poésies méritaient peut-être d'être publiées. On m'encouragea dans le cénacle présidé par Catulle Mendès, où je venais de pénétrer. Je dois une reconnaissance infinie à Mendès. Jamais sans lui je n'aurais pris confiance en moi. *Le Reliquaire*, mon premier recueil, parut en 1866; *les Intimités* en 1867; j'avais déjà donné quelques pièces au fameux *Parnasse contemporain*, qui fit tant crier, mais qui a rendu, en somme, si grand service à la poésie. Mais j'étais toujours profondément inconnu; quelques lettrés, quelques poètes avaient lu mes vers, et c'était tout.

Le succès du *Passant*, en 1869, changea ma vie. Du jour au lendemain, j'eus un nom et des lecteurs amis, et depuis lors, j'ai beaucoup écrit. Il y a treize ans de cela et maintenant mes œuvres — poésies et théâtre — forment six volumes, plus de vingt mille vers. Ce n'est pas à moi d'en parler, de les énumérer même. Le catalogue du libraire Lemerre suffit pour donner ces renseignements.

Quant à ma vie privée, elle est sans intérêt. Il ne se passe rien, dans l'existence des poètes, que des rêves et des feuilles de papier noirci. Je ne me suis pas marié et je vis avec ma sœur aînée, ma chère Annette,

qui est restée fille, elle aussi, et qui a remplacé ma mère, morte il y a peu d'années.

J'habite au fond du faubourg Saint-Germain, dans une maison paisible, avec des livres et des fleurs. Comme j'ai continué à n'être pas riche, je sors de chez moi pour remplir mes fonctions de bibliothécaire du Théâtre-Français et assister aux premières représentations, dont je rends compte dans le feuilleton de *la Patrie*. C'est le pain quotidien.

Que puis-je dire encore? Que j'ai été un peu mondain, mais que je ne le suis plus; le temps du travail est trop précieux; — que j'ai un important poème et un grand drame en préparation; — qu'on m'a donné le ruban rouge en 1876; — et que je suis candidat à l'Académie.

Je voudrais, mon ami, que vous pussiez ajouter à cette biographie que je serai nommé jeudi prochain, mais votre prophétie serait fort imprudente. J'ai peu de chances, m'assure-t-on, bien que j'aie reçu chez tous les immortels un excellent accueil.

— Le grand obstacle, me disait l'un d'eux avec obligeance, c'est que vous êtes paradoxalement jeune!

J'aurai cependant quarante ans tout à l'heure, hélas!

Bien à vous d'amitié,

« François Coppée. »

Un érudit collectionneur a communiqué à la *Gazette anecdotique* cinq lettres inédites de Florian.

Dans l'une de ces lettres, datée du château d'Anet, le 3 mars 1783, le fabuliste rend compte à un ami de certaines difficultés qu'il vient d'avoir avec le maréchal de Ségur, sous les ordres duquel est placé son régiment.

Une autre lettre est adressée à Mme de Vimeux, chez le comte d'Argental, à Paris; elle mérite d'être reproduite intégralement :

« Je vous dois, madame, une très grande confiance : comme votre intendant, et j'ose espérer comme ami. En conséquence je vais vous parler franchement. M. d'Argental parle toujours de pièces nouvelles, de rôles nouveaux à apprendre. Je sais, à n'en pas douter, que les comédiens italiens dont nous nous servons sont un peu fatigués d'apprendre, et qu'il sera au moins indiscret de leur en proposer de nouveaux de quelque temps. Ceci soit dit entre vous et moi; j'en causerai plus longuement lorsque j'aurai l'honneur de vous voir.

« Une chose au moins aussi intéressante pour notre spectacle, c'est la loge de Mme du Vivier. Il est impossible que M. d'Argental, étant aussi lié qu'il l'est, soit par lui, soit par ses amis, avec M. de Villequier, n'en obtienne un pauvre petit quart pour la nièce de M. de Voltaire, qui a fait un présent de 25,000 livres à la Comédie. Mme du Vivier est si persuadée que cela dépend de M. d'Argental que je suis sûr, certain, qu'elle regardera comme un oubli de sa part un manque de réussite que je crois impossible. Je craindrais, et j'aurais raison de craindre, que, cette affaire manquée par la faute de M. d'Argental, il ne fût plus possible de jouer la comédie avec vous.

« Je vous parle franchement, comme vous voyez. Faites donc de ma lettre l'usage le meilleur et le plus sage, mais faites réussir l'affaire, si vous voulez obliger Mme du Vivier et m'obliger moi-même, qui serai toute ma vie plein de zèle pour tout ce qui pourra plaire à M. d'Argental et à vous, que j'assure de mon respect.

On démolit en ce moment, à Saint-Malo, la maison où naquit Chateaubriand; dans quelques jours il n'en restera plus trace.

On gardait, dans la chambre même où il vit le jour, quelques meubles ayant appartenu à l'auteur des *Martyrs* et un cadre contenant les armes de sa famille.

La municipalité va réunir tous ces objets et quelques autres qu'elle possédait déjà, pour en faire un petit musée Chateaubriand, qui trouvera place à l'hôtel de ville.

La vénération dont les Anglais entouraient leur *Traduction autorisée* de la Bible était encore surpassée par la vénération des Allemands pour la Bible traduite par Luther. Les Allemands se sont mis néanmoins, comme les Anglais, à reviser le texte de leur Bible. Les savants, chargés de ce travail, et qui sont presque tous des professeurs d'université, se réunissent deux fois l'an dans telle ou telle ville du centre de l'Allemagne. Ils ont terminé le *Nouveau Testament* il y a une dizaine d'années. *L'Ancien Testament* est presque achevé, et l'on s'occupe de l'impression de l'ensemble.

On n'a pas oublié qu'à l'Académie des inscriptions, au lendemain de la prise de Kairouan, une lettre d'un colonel annonçait quelles richesses renfermait la bibliothèque de la mosquée de Kairouan.

MM. Houdas et Basset, professeurs à l'École des lettres d'Alger, section orientale, viennent de recevoir du ministre de l'instruction publique une mission scientifique pour Kairouan. Ils seraient chargés du récolement de manuscrits arabes.

Il est également question de l'envoi en Tunisie d'un autre professeur de la même école, qui serait chargé d'une mission épigraphique.

Le comité central de l'exposition qui doit avoir lieu à Leipzig, en 1882, fait publier le programme de cette exhibition. Voici la partie de ce programme qui concerne les arts graphiques et les branches industrielles qui s'y rattachent : 1re section, partie historique : cette partie comprend les produits typographiques de 1450 jusqu'en 1850, pouvant donner une idée des progrès réalisés successivement dans l'art de Guten-

berg; — 2e section, typographie : cette section comprend plusieurs subdivisions : 1° la typographie dans le sens étroit du mot : *a*) l'impression des ouvrages de luxe et des illustrations; *b*) l'impression des ouvrages scientifiques; *c*) l'impression d'ouvrages populaires et des journaux; *d*) impressions pour le commerce et pour l'industrie; 2° xylographie, zincographie, etc.; — 3e section, autres travaux graphiques, notamment : 1° eaux-fortes, notes de musique; 2° lithographie, chromolithographie, reproduction de peintures à l'huile; — 4e section, photographie; — 5e section, les produits ayant rapport à l'impression; — 6e section, la fabrication du matériel pour les imprimeries : 1° fonderies de caractères, matrices; 2° fabrication du papier; 3° encres, etc.; 4° machines et ustensiles d'imprimerie.

La Société polymathique du Morbihan a décidé de faire apposer, à ses frais, au-dessus du portail d'entrée de la maison où naquit, à Sarzeau, l'auteur de *Gil Blas*, une plaque de marbre portant cette inscription :

Ici est né ALLAIN-RENÉ LE SAGE
le 8 mai 1668

On va publier des lettres inédites de Voltaire, trouvées dans une bibliothèque provinciale de Russie.

Ces lettres représentent la correspondance échangée entre Voltaire et Kasumowski, le secrétaire de Catherine.

L'interdiction qui pesait sur ces documents vient d'être levée.

Par suite des trois élections du mois dernier, les quarante fauteuils de l'Académie française se trouvent en ce moment tous occupés.

Voici, par ordre d'élection, la liste des quarante immortels, avec les noms de leurs prédécesseurs :

1836. Mignet succédant à Raynouard.
1841. Victor Hugo — à Lemercier.
1849. De Noailles — à Chateaubriand.
1850. Nisard — à de Feletz.
1855. Legouvé — à Ancelot.
1856. De Falloux — au comte Molé.
1857. Augier — à de Salvandy.
1858. De Laprade — à de Musset.
1858. J. Sandeau — à Brifaut.
1862. De Broglie — à Lacordaire.
1862. Octave Feuillet — à Scribe.
1865. Doucet — à de Vigny.
1866. Cuvillier-Fleury — à Dupin.
1869. D'Haussonville — à Viennet.
1869. Champagny — à Berryer.
1869. Barbier — à Empis.
1870. Émile Ollivier — à Lamartine.
1870. Xavier Marmier — à de Pongerville.
1871. D'Aumale — à Montalembert.
1871. Rousset — à Prévost-Paradol.
1873. Viel-Castel — à de Ségur.
1874. Mézières — à Saint-Marc Girard n
1874. Alexandre Dumas — à Lebrun.
1874. Caro — à Vitet.
1875. John Lemoinne — à Janin.
1875. J.-B. Dumas — à Guizot.
1875. Jules Simon — à de Rémusat.
1876. Charles Blanc — à de Carné.
1876. Boissier — à Patin.
1877. Sardou — à Autran.
1878. Henri Martin — à Thiers.
1878. Renan — à Claude Bernard.
1878. Taine — à de Loménie.
1878. D'Audiffret-Pasquier — à Dupanloup.
1880. Labiche — à de Sacy.
1880. Maxime du Camp — à Saint-René Taillandier.
1880. Rousse — à Jules Favre.
1881. Sully-Prud'homme — à Duvergier de Hauranne.
1881. Pasteur — à Littré.
1881. Victor Cherbuliez — à Dufaure.

On a, le mois dernier, affiché sur les murs de la Bibliothèque nationale, ainsi que dans les cadres des annonces officielles de la mairie du IIe arrondissement, un extrait du jugement rendu le 24 novembre dernier par le tribunal civil de la Seine, et en vertu duquel il va être procédé immédiatement à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, des immeubles destinés à être démolis pour l'isolement et l'agrandissement de la Bibliothèque. Les immeubles visés par le jugement sont au nombre de huit, savoir : les nos 3, 3 *bis*, 5, 7 et 9 de la rue Vivienne; et à l'angle de cette dernière rue, faisant retour sur la rue Colbert, les nos 1, 3 et 5.

M. Jean Csousoty, sous-bibliothécaire du muséum de Cracovie, croit avoir découvert le plus ancien imprimé hongrois.

On y trouve une légende de saint Paul. Ce document remonte à 1512.

Un décret du président de la République, en date du 30 octobre, a conféré les droits de citoyen français à M. Alexandre Parodi. L'auteur d'*Ulm le Parricide*, représenté à la Gaîté, de *Rome vaincue*, donnée au Théâtre-Français, avait depuis longtemps acquis, par ces œuvres remarquables, ses lettres de grande naturalisation.

Une polémique aigre-douce a été échangée dans le cours de ce mois entre MM. Victorien Sardou et Mario

Uchard, ce dernier reprochant à l'auteur d'*Odette* de s'être inspiré des principales situations de sa pièce *la Fiammina*. — Nous croyons inutile d'encombrer nos colonnes des pièces relatives à ce procès, — les œuvres de M. Victorien Sardou ne manquent jamais de « lever un lièvre », comme on dit en argot, et l'histoire littéraire ne s'occupera qu'incidemment plus tard de ces petites querelles sans haute importance dans le fond ni dans la forme.

M. le préfet de la Seine vient d'accepter la proposition du Conseil municipal, tendant à donner le nom de *Littré* à une des rues de Paris.



NÉCROLOGIE

M. Bagneris, sous-directeur de l'École forestière de Nancy, est mort dans cette ville au mois de novembre dernier. Il a crit : *Étude sur la production du chêne et son emploi en France* (1870).— *Manuel de sylviculture* (1873).

Nous apprenons avec regret la mort de M. Barbré, l'éditeur bien connu de pièces de théâtres. C'est lui qui a été l'un des propagateurs du monologue moderne.

Nous apprenons la mort de M. Bertrand Bocandé, naturaliste-voyageur, qui était né à Nantes en 1813.

Après plusieurs voyages en Afrique, M. Bocandé s'était établi dans la Sénégambie méridionale; pendant un séjour d'au moins seize années, il recueillit sur les races, la topographie et l'histoire naturelle du pays, des renseignements précieux, qui ont été insérés dans ses *Notes sur la Guinée portugaise* et dans les *Bulletins* de la Société de géographie.

On annonce de Vienne la mort du naturaliste français Ami Boué. Ce savant, qui était né en 1794, a publié pendant sa longue carrière plus de deux cents ouvrages sur l'histoire naturelle et spécialement sur la zoologie. Une de ses œuvres les plus répandues est le *Tableau géographique de l'Allemagne.* Citons parmi ses autres productions : *Mémoire géologique sur l'Allemagne. — Essai géologique sur l'Écosse.— Esquisse géologique de la Turquie. — La Turquie d'Europe.— Recueil d'itinéraires dans la Turquie d'Europe.* — Il a écrit plusieurs de ses livres en latin. Ami Boué était, depuis 1848, membre de l'Académie des sciences de Vienne.

Nous apprenons la mort, à Paris, de M. Paul Briquet membre de l'Académie de médecine, ancien médecin des hôpitaux Cochin, de la Charité et Beaujon, officier de la Légion d'honneur.

M. Briquet avait écrit de nombreux ouvrages : *Traite pratique du choléra; Recherches sur l'étiologie des tubercules; Traité clinique de l'hystérie; Traité sur le quinquina*, etc. Ce dernier a été couronné par l'Académie des sciences.

M. Clerc, ancien président de chambre à la cour d'appel de Besançon, est mort en cette ville au mois d'octobre dernier.

M. Clerc s'était adonné à l'étude de l'histoire franc-comtoise. En 1840, il publia son premier volume : *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté.* Il avait depuis fait paraître de nombreux ouvrages où les questions archéologiques tiennent une grande place. Citons : *Notice complète sur Alaise. — Mémoire sur l'abbaye de Montbenoit et les Carondelet. — Notice sur Gérard du Roussillon. — Besançon pendant les guerres de Louis XI. — Histoire des états généraux et des libertés publiques en Franche-Comté. — Jean Boyvin, président du Parlement de Dôle, sa vie, ses écrits, sa correspondance politique.*

M. Clerc laisse inachevée une *Histoire des montagnes du Doubs.*

L'abbé Filhol, auteur de l'*Histoire d'Annonay et du Haut-Vivarais*, vient de mourir à Nîmes, âgé de soixante-seize ans.

De cette ville on annonce également le décès de M. de Negremond, conseiller honoraire à la cour d'appel.

Pendant plus de quarante ans, ce magistrat a collaboré au *Recueil des arrêts de la cour de Colmar*, à la *Revue d'Alsace;* la *Revue de législation*, la *Revue pratique* lui doivent de nombreux articles. De 1860 à 1870, M. de Negremond a publié des ouvrages de science et de haute érudition. En 1860, il a donné l'*Histoire du conseil souverain d'Alsace;* en 1862, une étude sur le *Caractère juridique des sociétés minières;* en 1866 et 1868, une monographie très remarquable sur les lois de la chasse; en 1870, une étude sur la *Nécessité de réprimer l'ivresse.*

Nous apprenons la mort de M. Raphaël Jacquemin, lauréat de l'Institut, auteur de l'*Iconographie du costume*.

Le mois dernier, est mort à Tours le comte de Locmaria, l'un des chefs du parti légitimiste français. Écrivain distingué, M. de Locmaria a écrit de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *de l'État militaire en France* (1831). — *Les Guérillas* (1834). — *Souvenirs des voyages du duc de Bordeaux* (1846). — *Histoire du règne de Louis XIV* (1853). — *Marie-Thérèse en Hongrie* (1861); la *Chapelle Bertrand* (1863); *la Raison des faits* (1873), etc.

Un avocat distingué, M. Pataille, est mort à Paris le mois dernier.

M. Pataille a longtemps collaboré au journal *le Droit* et fondé les *Annales de la propriété industrielle*.

Il a également écrit plusieurs ouvrages où sont savamment traitées des questions de droit industriel.

M. Rousselle, avocat et publiciste, est mort à Paris le mois dernier. On lui doit un grand nombre d'ouvrages remarqués, parmi lesquels le *Droit de réunion* et la *Loi du 8 juin 1868*, ouvrage précédé d'une préface par M. Jules Simon.

Il a en outre publié : *la Franc-Maçonnerie à Beauvais; l'Instruction primaire sous la Convention nationale; Lettres de mon village; Manuel des réunions publiques non politiques, publiques électorales, électorales privées,* ce dernier ouvrage en collaboration avec M. Ch. Limousin.

M. A. Rousselle était né en 1831.

On annonce, de Bonn, la mort de M. Guillaume Busch, professeur à l'Université de cette ville. Il laisse de nombreux travaux presque exclusivement consacrés à l'anatomie.

On annonce, de Londres, la mort de Mme Karl Marx, femme de l'écrivain démocratique allemand.

Mme Marx a publié, dans la *Gazette de Francfort*, de nombreux articles fort remarqués.

M. Georges Bentham, l'un des meilleurs botanistes anglais, vient de mourir dans le midi de la France. Il était membre de la Société royale de Londres, président de la Société linnéenne de cette ville et correspondant de notre Académie des sciences. Son principal ouvrage est la *Flore de l'Australie*, pays où il avait résidé longtemps. M. Bentham était né en 1801.

Un écrivain russe des plus distingués, M. Kotlarienski, est mort à Pise au mois de novembre dernier.

Il a rédigé de nombreux articles dans les *Annales de la littérature russe* et dans les *Mémoires de la Société archéologique de Moscou*.

Tout dernièrement il avait, sous le titre de l'*Art épistolaire des anciens Russes,* donné un travail fort intéressant.

Son principal ouvrage est intitulé : *des Usages funéraires chez les Slaves païens.* (Moscou, 1868.)

On annonce, de New-York, la mort du célèbre explorateur Hayes.

M. Hayes avait écrit ses impressions de voyage et plusieurs de ses ouvrages, traduits en français, ont eu plusieurs éditions : *la Mer libre, Perdu dans les glaces, la Terre de désolation*, etc.

On annonce la mort, à Saint-Pétersbourg, du célèbre joueur d'échecs Élie Schoumoff, auteur du *Recueil de problèmes scalchographiques.*

La Suisse vient de perdre un de ses meilleurs poètes, M. Albert Richard, mort à l'âge de soixante-seize ans,

M. Richard avait fait partie, dans sa jeunesse, de la pléiade romantique et il raconte dans son autobiographie, publiée il y a quelque vingt ans, la part qu'il a prise à la « bataille d'*Hernani* » et aux autres incidents de la grande époque littéraire de 1830.

Depuis 1877, M. Albert Richard occupait à l'université de Genève la chaire de littérature contemporaine.

Ses cours, toujours très vivants et très goûtés par la jeunesse genevoise, étaient imprégnés de l'admiration qu'il avait professée dans sa jeunesse pour les chefs du mouvement français. Entre autres œuvres, M. Albert Richard laisse un recueil de vers remarquables : les *Poésies helvétiques*.

Pendant que l'on enterrait, à Genève, M. Albert Richard, les professeurs et littérateurs de Zurich, suivis d'un grand nombre d'étudiants et de jeunes gens, conduisaient à sa dernière demeure M. H. Tenure, un réfugié prussien de 1848, qui avait pris une grande part à la révolution dans son pays et qui vivait depuis trente-deux ans à l'abri de l'hospitalité helvétique.

Après avoir été rejeté de la politique active, M. Tenure composa un grand nombre de romans judiciaires qui eurent un énorme succès.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(ARTICLES IMPORTANTS)

DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1881

ART (20 novembre). Lalanne : Un portrait inconnu de Henri IV. — Muntz : Savonarole et la réaction contre la Renaissance. — (27 novembre). Faucon : Benozzo Gozzoli à San Gimignano. — Fragments biographiques sur François del Sarte. — (4 décembre). P. Leroi : F. Church. — (10 décembre) : Wauters : Les tapisseries de Bruxelles et leurs marques. — O. Fouque : Mme Krauss. — E. Véron : Le tableau de Cournet : *Un enterrement à Ornans*. — ARTISTE (20 novembre). Balaffe : Le Sicilien. — E. des Essarts : Mme Tallien. — (11 décembre). De Chennevières : Les divertissements de Louis XV enfant.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES (4e et 5e livres). A. et E. Molinier : Najac en Rouergue, notes historiques et archéologiques. — Havet : La frontière d'Empire dans l'Argonne, enquête faite en 1288. — Omont : Poème anonyme sur les lettres de l'alphabet. — Castan : Le missel du cardinal de Tournai à la bibliothèque de Sienne. — Donation faite à la Bibliothèque nationale par M. Giraud. — BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (décembre). Glardon : Louis-Napoléon sous le gouvernement de Juillet, d'après un livre récent. — De Florian : L'Australie. — Tallichet : La ville de Gand. — BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (juillet-août-septembre). Delisle : Feuillets d'un manuscrit de Cédrenus offerts à la Bibliothèque nationale par la Bibliothèque de l'université de Bâle. — De Kosny : L'écriture sacrée et les inscriptions de l'antiquité japonaise. — V. Guérin : Le temple de Jérusalem. — Max Müller : Découverte de manuscrits sanscrits au Japon. — BULLETIN MONUMENTAL (no 7). A. Saint-Paul : Le cas de la cathédrale de Reims. — Mgr de Montault : Inventaires de la chapelle royale de Monza. — Découverte d'un autel en l'honneur de Mercure. — Les fouilles d'Utique. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (19 novembre). La cavalerie française pendant la campagne de France. — (26 novembre). Les grandes manœuvres en Allemagne. — (3 décembre). Les évolutions de combat avec les trois armes. — (10 décembre). Manœuvres de la flotte allemande. — L'infanterie française. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (avril). Maunoir : Rapport sur les travaux de la Société de géographie et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1880. — Duvergier : Le désastre de la mission Flatters. CORRESPONDANT (25 novembre). Boullier : Victor-Emmanuel et Mazzini. — Chantelauze : Saint-Vincent de Paul et les Gondi. — Mis de Ségur : Lettres et notes de voyage du comte Rostopchine. — (10 décembre). Mgr Hugonin : De la société en général. — Thureau-Dangin : Le trouble moral et intellectuel après 1830 ; le saint-simonisme. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (19 novembre et 3 décembre). *Le positivisme et la science expérimentale*, par l'abbé de Broglie. — (26 novembre). *Le positivisme des derniers temps*, par le Dr Audiffrent. — (10 décembre). Renouvier : L'évolution sentimentale de Saint-Simon.

EXPLORATION (17 novembre). L'île de Bornéo. — Les volcans de l'Asie centrale. — Nouveaux départements de l'Algérie. — (24 novembre). De Bizemont : Lacs du Choa. — Statistique de l'Australie. — Burdo : Les Belges au Congo.

GAZETTE ANECDOTIQUE (30 novembre). Préface de *la Dame aux Camélias*. — Réception de Thiers à l'Académie. — Le tarif de la claque. — Lettres inédites de Florian. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (décembre). Rayet : Les antiquités de l'ermitage impérial à Saint-Pétersbourg. — Garnier : Collections Spitzer ; céramique. — Menant : Antiquités chaldéennes. — Mantz : Van Dyck à propos d'un livre récent. — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les beaux-arts et la curiosité.

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (25 novembre). Collection shakespearienne. — Nettoyage des cachets de cabinets de lecture. — Addenda au *Dictionnaire* de Littré. — Un bibliophile conservateur. — Clef de *Monsieur le ministre*. — Mémoires de Charles Maurice. — (10 décembre). Billets de Molière. — *Numa Roumestan*. — Beaumarchais. — Noms d'acteurs sur les pièces imprimées. — Les livres armoriés alsaciens. — Le voyage d'Espagne, livre anonyme. — Portrait de Molière. — Ch. Baudelaire. — Histoire des intrigues amoureuses de Molière. — Filiation de Mme Dubarry.

JOURNAL DES CURIEUX (15 novembre). Table rase. — Cordon bleu. — Prendre des vessies pour des lanternes. — Péguin. — (1er décembre). Sans-Culotte. — Prenez mon ours. — Chronogramme. — Moulins à vent. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (novembre). De Molinari : L'évolution politique au XIXe siècle. — Gide : La théorie de l'économie politique de M. Stanley Serons. — Martineau : L'agriculture et l'industrie devant la législation douanière. — Valserres : Le crédit agricole et la Banque de France. — Kerrilis : Le commerce de l'opium. — JOURNAL DES SAVANTS (novembre). Franck. Histoire de la philosophie scolastique. — Caro : L'abbé Galiani et sa correspondance. — Egger : De la critique d'attribution. — Ch. Lévêque : Les maladies de la mémoire. — Zeller : Philippe de Souabe et Otton IV. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (novembre). La durée du service actif. — Marselli : La guerre et son histoire. — Cap. Durand : Réflexions sur la discipline dans l'armée française. — Cap. Weill : L'expédition du général Skobeleff contre les Tourckmènes.

MAGASIN PITTORESQUE (novembre). La salle de l'Académie française. — Le Belvédère à Vienne. — Régions inconnues du globe. — Cérémonies du baise-main à Tunis. — La grande crécelle de Nuremberg. — MOLIÉRISTE (décembre). Regnier : Le rôle de Tartuffe. — Bibliophile Jacob : Sur les ouvrages attribués à Subligny. — Guiffrey : La tenture de Gombault et Macé.

NATURE (19 novembre). Baclé : Les électro-sémaphores et le block-system. — Whymper : Voyage aux grandes Andes équatoriales. — Hospitalier : Distribution de l'électricité. — (26 novembre). Lecoq : Le cimetière mérovingien de Caulain-

court (Aisne). — Tissandier : Rectification des alcools par l'électricité. — Moureaux : Le service de signaux de l'armée aux États-Unis. — (3 décembre). De Rochas : Les trépieds merveilleux d'Homère. — Sauvage : Les reptiles de France. — (10 décembre). Duponchel : Les planètes et les taches solaires. — Vignes : Rapidité des transmissions télégraphiques. — NOUVELLE REVUE (15 novembre). Level : Le chemin de fer de Calais à Marseille. — Gary : Un essai de restauration religieuse sous le Directoire ; les Théophilanthropes. — Paul Bourget : Ch. Baudelaire. — (1er décembre). F. de Lesseps : Algérie et Tunisie. — E. Havet : Saint Paul. — Colani : Talleyrand au Congrès de Vienne. — Lacour : Le théâtre de M. Pailleron.

POLYBIBLION (novembre). Couture : Histoire de la philosophie. — Vigouroux : La Bible et les découvertes modernes en Palestine. — Martin-Sarzaud : Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature. — Lenormant : Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. — Bonassieux : Le château de Clagny et Mme de Montespan. — De Bizemont : L'Amérique centrale et le canal de Panama. — Variétés : Chronique.

REVUE D'ADMINISTRATION (novembre). Lefebvre : Projet de réforme de l'impôt sur les boissons. — Morgand : L'administration anglaise ; le conseil du gouvernement local. — Flach : Le barreau allemand. — REVUE ALSACIENNE (novembre). Marchand : L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. — Muntz : Notes sur l'histoire du costume en Alsace. — Le passé de l'Alsace. — M. Engelhard : Les îles du Rhin en 1858. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (septembre). Albert : Boucliers décoratifs du musée de Naples. — Mowat : Inscriptions militaires d'Amiens. — De Cessac : Liste critique et descriptive des monuments mégalithiques du département de la Creuse. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (novembre). Henry Havard : L'art à travers les mœurs ; le siècle de Louis XIV. — Guillemot : Adrien Dubouché. — De Chennevières : Costumes et décors au théâtre. — REVUE BRITANNIQUE (novembre). La police en Angleterre et en France. — L'église hellénique. — La réintroduction du coq de bruyère en Écosse. — Le nom véritable de Carthage. — La question de l'argent et les instruments de crédit dans la seconde moitié du XIXe siècle. — REVUE CRITIQUE (21 novembre). Atkinson : Le livre de Leinster. — Cornelissen : Tacite, *Agricola*. — Joret : Essai sur le patois normand du Bessin. — Allain : L'instruction primaire en France. — (28 novembre). Ballin : Grammaire hébraïque. — Les tragédies d'Eschyle. — Creizenach : Histoire théâtrale du *Faust* de Gœthe. — Morlais : Étude sur le traité du libre arbitre de Vauvenargues. — Pallain : Correspondance inédite de Talleyrand et de Louis XVIII. — (5 décembre). Duval : Traité de grammaire syriaque. — Fouare : La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Mémoires de Montlosier. — (12 décembre). Dlitzsch : Où était le Paradis ? — Réville : Prolégomènes de l'histoire des religions. — Lyon : Gœthe et Klopstock. — REVUE DES DEUX MONDES (15 novembre). De Broglie : La première lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — Melchior de Vogüé : Mazeppa ; la légende et l'histoire. — Boissier : La Grande Grèce. — Rothan : Le comte de Bismarck et ses détracteurs. — Brunetière : La casuistique dans le roman. — 1er décembre. — Maxime du Camp : Souvenirs littéraires. — Ch. Yriarte : Sigismond Malatesta. — De Varigny : La guerre du Pacifique. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (novembre). Drapeyron : Le Congrès international de Venise. — Antichan : L'archipel des Bissagos ou Bijougas et leurs habitants. — De Lesseps : Discours prononcé au Congrès de Venise. — REVUE PHILOSOPHIQUE (décembre). Richet : Irritabilité et réaction cérébrales. — Brochard : La logique de Stuart Mill. — Tannery : L'éducation platonicienne. — Buchner : *La vie psychique des bêtes*. — Guyau : *Vers d'un philosophe*. — Dr Jacoby : La sélection et l'hérédité chez l'homme. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (26 novembre). De Pressensé : Mazzini. — La décadence des Françaises, d'après le *Blackwood's*. — Reinach : Les enfants moralement abandonnés. — Egger : Bernard Jullien. — (3 décembre). E. des Essarts : Eugène Manuel. — Baudrillart : L'Artois. — Léo Quesnel : Schubert. — Barine : Des idées de Napoléon Ier sur le mariage. — (10 décembre). Lemaître : Sully-Prudhomme ; ses poésies psychologiques. — Deschanel : Le romantisme au XVIIe siècle. — Ledru : Les Chambres hautes dans les États européens. — REVUE SCIENTIFIQUE (26 novembre). — L'établissement zoologique de Roscoff. — Lippmann : Les unités électriques. — Laboulbène : Histoire des livres hippocratiques. — (3 décembre). — L'établissement zoologique de Banyuls-sur-Mer. — Demarçay : La valence du soufre. — D'Arsonval : Discussion de la commission d'électro-physiologie. — (10 décembre). Lubbock : Les progrès de la science en Angleterre. — De Comberousse : Les conditions actuelles et l'avenir de l'agriculture en France. — Géraldy : Les foyers électriques.

SPECTATEUR MILITAIRE (novembre). Ledeuil : Principes constitutifs d'une armée républicaine. — De Corlay : Histoire de la guerre d'Orient de 1875 à 1878. — De Fonvielle : L'art de la guerre à l'Exposition d'électricité. — De Mirbach : Essai du télémètre.

VIE MODERNE (26 novembre). Du Crotoy : Un manuscrit de Sardou ; *la Taverne* des étudiants.

PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES

PARUS DANS LES JOURNAUX QUOTIDIENS DE PARIS

(Du 15 novembre au 15 décembre 1881.)

CONSTITUTIONNEL. Novembre 21 : *Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIIIe siècle*. — 29. J. Barbey d'Aurevilly : *Le marquis de Grignan*, par Masson. — 11. *Le livre d'Esther*, par de Sacy

DÉBATS. Novembre 17 : Clément : *Un hiver au soleil*, par Berthoud. — 18. Bourdeau : *Dictionnaire des lieux communs*, par Rigaud. — 22. Bérard-Véragnac : Les romans de L. Ulbach. — 25. Ch. Clément : *Une galerie antique*, par

Bougot. — Décembre 1 : Zévort : L'enseignement français à Tunis. — 2. Ch. Clément : *L'Art à travers les mœurs*, par Havard. — 3. Bérard-Véragnac : *Gœthe et ses deux chefs-d'œuvre classiques*, par Stapfer. — 7. En voyage, souvenirs d'Eug. Manuel. — 8. Ch. Clément : *Grammaire des arts décoratifs*, par Ch. Blanc. — *Van Dyck et ses élèves*, par Michiels. — *Van Dyck, sa vie et ses œuvres*, par Guiffrey. — 15. Houssaye : *Marc-Aurèle*, par Renan.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Novembre 17-18 : Sarcey : Les continuateurs de Loret.

DROIT. Décembre 10 : Jay : Mounier aux États du Dauphiné et à l'Assemblée constituante.

FIGARO. Décembre 7 : Jules Vallès. — Siraudin : Scribe. 13. *Odette* et *Fiammina*.

FRANÇAIS. Novembre 21 : *Debureau; Histoire du théâtre à quatre sous*. — M. Bernard Jullien. — 22. *A. Chénier et les Jacobins*, par O. de Vallée. — 25. Général Ambert : *Les réformes militaires*, par Chassignet. — 29. *Le P. Lacordaire à Sorrèze*, par Lacointa. — Décembre 2 : *La Palestine*, par Guérin. — 5. Une nouvelle édition de Molière. — 6. Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné. — 8. Un livre sur l'histoire musicale du XVIIIe siècle.

GAULOIS. Novembre 27 : Fourcaud : *Marc-Aurèle*.

GAZETTE DE FRANCE. Novembre 30 : Bourgeois : *La terre sainte*, par Guérin. — Décembre 4 : Pontmartin : *La légende des Girondins*, par Biré. — 9. Les fouilles en Babylonie en 1880-81. — 10. de Pontmartin : *L'apôtre*, par de Bornier.

GIL BLAS. Décembre 4 : Th. de Banville : Glatigny.

GLOBE. Décembre 1 : Desprez : Le XVIIe siècle peint par lui-même. — 14. *La Palestine*, par Guérin.

INDÉPENDANT. Décembre 1 : Caricatures et gravures allemandes. — 5-12. Les ouvrages sur le XVIIIe siècle et les réimpressions.

JUSTICE. Novembre 25 : *La Sociologie*, par Yves Guyot. — Décembre 6 : *Le droit de propriété*, par Azcarate.

LOI. Novembre 18 : Dr Labbé : *Le crime et la folie*, par Mandsley.

MONITEUR UNIVERSEL. Novembre 24 : Champier : La caricature anglaise; Le *Punch*. — 25. Asse : Benjamin Constant et Mme Récamier. — Décembre 10 : Champier : *Grammaire des arts décoratifs*, par Ch. Blanc. — Bougot : Une galerie antique. — *Van Dyck*, par Guiffrey.

PARIS. Décembre 6 : *La réforme au XVIe siècle*, par Laugel.

PARLEMENT. Novembre 17 : Bourget : A propos de Renan. — De Nadaillac : Les premiers hommes. — 22. Michel : La bibliothèque d'un vieux huguenot. — 24. Bourget : Dîners de gens de lettres. — 28. Rod : L'empire japonais, à propos d'une publication récente. — Décembre 2 : A. Le Roy : Poésies complètes de M. de Bornier. — 4. Pigeon : Les romanciers allemands; Storm. — 12. A. Le Roy : Juvénal et Bossuet. — 15. Bourget : La propriété littéraire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Novembre : 25. Depasse : Nouvelles conférences populaires, par Spuller.

RÉVEIL. Décembre : 5. Daudet : Mémoires d'une comédienne, par Fanny Kemble.

SIÈCLE. Décembre 1er : A. de la Forge : L'abbé Grégoire. — 2. A. de la Berge : L'éducation au XVIIe siècle, à propos d'une publication récente. — 6. Stupuy : *Dupleix*, par Bionne. — 7. *Les finances françaises*, par Mathieu Bodet. — 9. *L'Art à travers les mœurs*, par Havard. — 15. A. de la Forge : Eug. Despois.

SOLEIL. Décembre 8 : *La Palestine*, par Guérin.

TÉLÉGRAPHE. Décembre 12 : Léger : Les historiens allemands contemporains.

TEMPS. Novembre 16 : Le musée de sculpture comparée. — 18. Le maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance. — 25. Gavarni en Angleterre. — Décembre 8 : Poésies de Manuel.

TRIBOULET. Novembre 28 : Dupont : Le *Marc-Aurèle* de M. Renan. — Décembre 10 : Les petits bollandistes.

UNION. Novembre 18 : *Numa Roumestan*. — 19. Marius Sepet : Valentin Conrart. — 24. Bernard : Poésies complètes de M. de Bornier. — 28. Bernard : Correspondance de Berlioz. — Poèmes évangéliques de M. de Laprade. — Décembre 5 : Revue des sciences historiques. — 8. Bernard : *Lettres de saint Vincent de Paul*. — 9. *Le marquis de Grignan*, par Masson. — 13. *La Terre sainte*, par Guérin.

UNIVERS. Novembre : 28. Le prince d'Orange, par le baron Kervyn de Lottenhove. — Décembre 13 : Vie d'Artus Prunier de Saint-André, par Vallot.

NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE 1881

1. *Moniteur général de la quincaillerie*. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Rousset, 7, rue Rochechouart. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : France, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. Union postale : un an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr. — Paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

2. *L'Écho*. Littérature, beaux-arts, mode, romans, finance. Paraît tous les dimanches. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Chaix, 18, rue Brunel. — Bureaux, 4, rue Mogador. — Abonnements : un an, 12 fr.; 6 mois, 6 fr.; 3 mois, 3 fr. — Le numéro, 25 cent.



Le Grand-Réveil du père Duchêne. Pet. in-4°, 8 p. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 21, rue du Croissant.

3. *Royal-Finance.* Journal financier. Pet. in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Chaix, 20, rue Bergère. — Bureaux, Paris, rue de Châteaudun, 2. — Abonnements : France et Algérie, 10 fr.; Angleterre, 10 schillings; Allemagne, 10 marcks; Autriche, 6 florins; Italie, 12 lires; États-Unis, 3 dollars. — Hebdomadaire.

3. *Chronique de l'art.* Courrier hebdomadaire des ateliers, des musées, des expositions et des ventes publiques. In-4°, 12 p. à 2 col. Paris, imp. Rouam, 41, rue de la Victoire. — Bureaux, 33, avenue de l'Opéra. — Abonnements : un an, France, 18 fr.; étranger, 20 fr. — Le numéro, 40 cent.

Gazette du Palais et du Notariat. Recueil quotidien de tous les documents et informations contenus dans les divers journaux judiciaires de Paris et de la province. Pet. in-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Schiller, Faubourg-Montmartre. — Bureaux, 3, boul. du Palais. — Abonnements : un an, 38 fr.; 6 mois, 19 fr. 50; trois mois, 10 fr. Le numéro, 15 cent.

5. *Petit journal des connaissances utiles.* Revue hebdomadaire illustrée. Pet. in-4°, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Tolmer, 3, rue Madame. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. 50; 3 mois, 2 fr. Le numéro, 10 cent.

La Tribune. Journal spécial de sport, théâtres, finance; paraissant tous les samedis. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, 63, rue des Saints-Pères. — Abonnements : Paris et départements, un an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr. Le numéro, 15 cent.

Dernières modes de Paris. In-4°, 4 p. à 3 col. avec fig. Paris, imp. Tolmer, rue Madame. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 10 cent.

Le Liège. Organe de la Société industrielle du liège et de ses produits. Pet. in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Michel, passage du Caire. — Bureaux, 2, rue Pernelle. — Abonnements : 6 fr. par an.

Le Diable à quatre. In-4°, 4 p. à 3 col. avec fig. Paris, imp. Wilhem, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 167, rue Montmartre. — Abonnements : Paris, un an, 40 fr.; 6 mois, 20 fr.; 3 mois, 10 fr.; départements, un an, 48 fr.; 6 mois, 24 fr.; 3 mois, 12 fr. — Le numéro, 10 cent. Paraît tous les jours.

6. *L'Illustration de Soissons, — de Limoges, — d'Auxerre, — de Bordeaux, — d'Orléans, — d'Évreux, — de Mâcon, — de Montpellier.* In-4°, 4 p. à 3 col. avec fig. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, 5, passage Saulnier. — Abonnements : 5 fr. par an. — Le numéro, 5 cent. Hebdomadaire.

10. *L'Épargne départementale.* Journal de critique financière. In-folio, 4 p. à 4 col. Paris, imp. de l'*Épargne*, 7, rue Jeanne. — Bureaux, 59, rue du Château-d'Eau. Paraît les 10, 20 et 30 de chaque mois. — Abonnements : 2 fr. par an.

La Vadrouille. Gazette humoristique hebdomadaire. Pet. in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Reiff, 9, place du Collège de France. — Bureaux, 9, rue Toullier. — Abonnements : Paris, 3 mois, 1 fr. 50; départ., 2 fr.

12. *L'Union générale.* Journal politique et financier. Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, boul. Saint-Michel, 78. — Abonnements : un an, 5 fr.; 6 mois, 3 fr.; 3 mois, 2 fr. — Le numéro, 15 cent.

13. *L'Illustré.* In-4°, 4 p. avec fig. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, 5, passage Saulnier. — Abonnements : un an, 5 fr. Le numéro, 5 cent.

25. *La Poste.* Journal républicain indépendant. Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Vossen, 9, rue d'Aboukir. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, 3 mois, 10 fr.; départements, 11 fr. — Le numéro, Paris, 10 cent.; départements, 15 cent.

17. *Le Catholique.* Journal hebdomadaire. Grand in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Levé, 17, rue Cassette. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 12 fr.; 6 mois, 6 fr.; 3 mois, 3 francs.

Boum-Finance. Une feuille pet. in-4° à 3 col. Paris, imp. Bertrand, 17, rue de l'Échiquier. — Bureaux, 7, rue de Marivaux. — Abonnements : Paris, un an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr.; départements, un an, 7 fr.; 6 mois, 4 fr. — Le numéro, 10 cent. Paraît les jeudis et dimanches.

18. *L'Écho de France.* Journal quotidien, politique, littéraire et financier (ancien *Renseignement parisien*). Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Rousset, 7, rue Rochechouart. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 40 fr.; 6 mois, 22 fr.; 3 mois, 12 fr. — Le numéro, 10 cent. Ne paraît pas le dimanche.

L'Officiel. Recueil des emplois vacants. In-4°, 4 p. Paris, imp. Bloc, passage des Abbesses, 15. — Bureaux, 45, rue Notre-Dame-de-Lorette. — Abonnements : 3 mois, 20 fr.; 2 mois, 17 fr. 50; 1 mois, 10 fr. Paraît les mardis et vendredis.

Le Mensonge parlementaire. Revue hebdomadaire, critique, satirique et humoristique. In-32,

32 p. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 19, Chaussée-d'Antin. — Abonnements : un an, 12 fr.; 6 mois, 6 fr.; 3 mois, 3 fr. — Le numéro, 25 cent. Paraît tous les samedis.

19. *Le Commerce.* Journal des intérêts politiques, industriels, agricoles et maritimes. Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Wilhem, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 5, rue Feydeau. — Abonnements : un an, 50 fr.; 6 mois, 25 fr.; 3 mois, 12 fr. 50.

20. *Le Monsieur de l'orchestre.* In-4°, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Lapirot, 9, cour des Miracles. — Bureaux, 25, rue des Martyrs. — Le numéro, 10 cent. Imprimé sur papier rouge.

22. *La Dépêche de Paris.* Journal républicain d'informations. Pet. in-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp., rue Montmartre, 166. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 18 fr.; 6 mois, 9 fr.; 3 mois, 4 fr. 50. — Le numéro, 5 cent.

24. *Le Bien public.* Journal politique quotidien. Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris et départements, un an, 40 fr.; 6 mois, 20 fr.; 3 mois, 10 fr. — Le numéro, Paris, 10 cent.; départements, 15 cent.

Le Repaire. Journal républicain socialiste, anti-opportuniste. Pet. in-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Alavoine, 10, rue Saint-Joseph. — Bureaux, 126, rue des Partants. — Abonnements : un an, 3 fr.; 6 mois, 2 fr.; 3 mois, 1 fr. — Le numéro, 5 cent.

Le petit Citoyen français. Journal quotidien du soir. Pet. in-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Alavoine, 10, rue Saint-Joseph. — Bureaux, 8, même rue. — Abonnements : Paris, un an, 20 fr., 6 mois, 10 fr.; 3 mois, 5 fr.; départements, un an, 24 fr., 6 mois, 12 fr.; 3 mois, 6 fr. — Le numéro, 5 cent.

Paris-Office. Organe des intérêts mobiliers et immobiliers. Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Bois-Colombes, imp. Daux. — Bureaux, 8, rue de Hanovre. — Abonnements : un an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr.; 3 mois, 4 fr. Paraît tous les dimanches.

28. *La petite Revision.* Journal quotidien du matin. Pet. in-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Levaillant, 73, rue Notre-Dame-de-Nazareth. — Bureaux, 40, rue d'Enghien. — Abonnements : Paris, un an, 18 fr.; 6 mois, 9 fr. — Le numéro, 5 cent.

29. *La Conversion.* Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Bertrand, 17, rue de l'Échiquier. — Bureaux, 44, rue Notre-Dame-des-Victoires. — Abonnements : Paris, un an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. — Le numéro, 20 cent.

Le Commerce. Journal des intérêts politiques, industriels, agricoles et maritimes de la France. Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Wilhem, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 5, rue Feydeau. — Abonnements : Paris et départements, un an, 50 fr.; 6 mois, 25 fr.; 3 mois, 12 fr. 50. — Le numéro, 15 cent.

30. *Le Spéculateur.* Organe hebdomadaire des syndicats financiers. Pet. in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Boudet, rue Cassette. — Abonnements : un an, 20 fr.

30. *Le Crédit républicain.* Organe politique et financier des intérêts populaires. Paraissant tous les mercredis. In-4°, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Mayer, 8, rue Hérold. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 10 cent.

Journal de l'Horlogerie française. Bulletin de la Chambre syndicale de Paris. In-18, 24 p. Saint-Ouen, imp. Chaix. — Bureaux, 99, Faubourg-du-Temple. — Abonnements : 9 fr. par an. — Le numéro, 1 fr. Mensuel.

Bulletin de la Société française de sauvetage. In-18, 8 p. Paris, imp. Wattier, 4, rue des Déchargeurs. — Bureaux, 60, rue Monsieur-le-Prince.

Journal du Sénat. Politique et littéraire. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Wilhem, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 167, rue Montmartre. — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. — Le numéro, 15 cent.

LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

Livres à l'Index.

Un décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, en date du 27 juin 1881, condamne et prohibe les ouvrages suivants :

E. Burnouf. — *La science des religions.* Paris, Maisonneuve et Cie, 1876.

E. Renan. — *L'Antechrist.* Paris, Michel Lévy et frères, éditeurs, 1873.

— *L'Église chrétienne.* Paris. Calmann Lévy, éditeur, 1879.

Jacolliot. — *Les Fils de Dieu.* Paris, 1875.

— *Le Paria dans l'humanité,* 1876.

— *Genèse de l'humanité, Fétichisme, Polythéisme, Monothéisme.* Paris, 1876.

— *Histoire des Vierges,* 1879.

F. Gregorovius. — *Le tombe dei Papi.* Prima traduzione italiana rivista ed accresciuta dall'autore. 1 vol. Roma, Fratelli, Bocca et Comp. Lib. édit. 1879.

— *Urbano VIII e la sua opposizione alla Spagna ed all'Imperatore. Episodio della guerra dei trent'anni.* 1 vol. Roma, Fratelli, Bocco, etc., 1879.

B. Casalis. — *Libro di lettura per il popolo italiano.* Saluzzo, tipographia Fratelli Lobetti-Bodoni, 1880.

N. Marselli. — *Le origini dell'Umanità.* Torino e Roma, Ermanno Loescher, 1879.

— *Le grandi Razze dell'Umanità.* Torino, etc. 1880.

Migorel, curé de Malétable. — *La semaine ou le 3e commandement de Dieu* cum prefatione et numismate panni coloris rubri in quo hæc verba leguntur: *Dieu le veut et N.-D. de la Salette, Prohib.* Decr. 6. *Decembris 1875, laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.*

«*L'Homme qui tue*». — *Titre pareil. — Ouvrages dissemblables. — M. France contre le journal le Figaro.*

En 1878, M. France a publié à Bruxelles un roman sur les mœurs militaires en Algérie, intitulé : *l'Homme qui tue;* il n'y a pas mis son nom.

En 1881, il a vu paraître dans le journal *le Figaro* un roman de M. Lafontaine, sous le même titre : *l'Homme qui tue.*

Au lieu de demander la suppression du titre, il a réclamé 10,000 francs de dommages-intérêts.

Le tribunal, ne voyant aucun préjudice justifié, et trouvant d'ailleurs que les deux ouvrages n'avaient aucune analogie, et ne s'adressaient pas aux mêmes lecteurs, a refusé tous dommages-intérêts, en semblant d'ailleurs indiquer dans ses motifs que si M. France avait demandé la suppression du titre, il la lui aurait accordée. Voici le texte du jugement rendu sur les plaidoiries de Me Fleuret, agréé de G. France, et de Me Sabatier, avocat du *Figaro* :

« Le tribunal,

« Attendu que France se déclarant l'auteur d'un roman publié en volumes en 1878 sous le titre de : *l'Homme qui tue,* et ayant paru dans la vie *la Vie populaire* sous le même titre, prétend que *le Figaro* a eu tort de publier sous le même titre un autre roman d'un autre auteur;

« Mais, attendu que s'il y a identité de titre, France ne demande pas la suppression du titre incriminé, et se borne à demander des dommages-intérêts pour concurrence déloyale ; qu'en l'état il y a lieu seulement de savoir s'il y a eu préjudice éprouvé;

« Attendu que les deux ouvrages n'ont entre eux aucune analogie; qu'ils ne s'adressent pas aux mêmes lecteurs; qu'il n'est pas justifié que *le Figaro* ait eu à aucun égard l'intention de nuire à France; qu'il n'a pas fait acte de concurrence déloyale, qu'il n'est justifié d'aucun préjudice pour donner ouverture à des dommages-intérêts ; qu'en l'état, la demande ne saurait être accueillie;

« Par ces motifs,

« Déclare France mal fondé en sa demande, l'en déboute,

« Et le condamne aux dépens. »

(Tribunal de commerce de la Seine, audience du 7 novembre 1881).

(Extrait du journal *le Droit*).

Le roman de M. Zola, *Nana,* vient d'être interdit à Copenhague, comme outrageant la morale publique.

Le traducteur de cet ouvrage est poursuivi.

Nous lisons dans le *Figaro* du 5 octobre 1881 : Le Catalogue de l'Exposition d'électricité est édité par M. Lahure, imprimeur, rue de Fleurus, qui est le seul concessionnaire.

Or, depuis quelque temps M. Lahure était imformé que beaucoup de catalogues n'émanant pas de sa maison étaient vendus chez divers libraires et aux portes de l'Exposition.

Outre le préjudice que cette vente lui causait, l'État était lésé, puisque, d'après le traité conclu entre le concessionnaire et le commissaire de l'Exposition, une somme de cinquante centimes par catalogue devait être versée dans les caisses du Trésor.

A la suite d'une plainte portée par M. Lahure contre les éditeurs du catalogue contrefait, et en exécution d'une ordonnance rendue par M. le président du tribunal civil, une perquisition a été faite, par l'un des commissaires de police de Paris, chez des libraires de la rue du Croissant et chez divers imprimeurs signalés comme imprimant ou détenant les ouvrages contrefaits.

Une immense quantité de ces catalogues ont été saisis, ainsi que les clichés.

M. Lahure se réserve de demander aux tribunaux des dommages et intérêts contre ces éditeurs peu scrupuleux.

Le *Figaro* ajoute, dans son numéro du lendemain, que l'affaire étant déférée aux Tribunaux par M. Lahure il ne lui est pas possible de porter un jugement sur elle, mais qu'il ne doute pas de la bonne foi des parties.

Le *Gaulois* annonce qu'un procès scandaleux, qui sera le pendant de la fameuse affaire Libri, va se dénouer prochainement devant les tribunaux de Rome :

Le procureur du roi vient de citer devant la cour



d'assises : 1° l'abbé Bartolucci, bibliothécaire assistant de la bibliothèque Victor-Emmanuel, pour vol qualifié; 2° le bibliothécaire Podesta, pour fraude qualifiée; 3° M. Castellani, bibliothécaire en chef, pour négligence dans l'administration; 4° et enfin M. Silvis Bocca, chef de la grande maison de librairie Bocca et Cᵉ, pour fraude qualifiée.

Ce procès est appelé à avoir un très grand retentissement, d'autant plus qu'il touchera par certains côtés à la politique.

D'après le journal *le Français*, le gouvernement aurait fait saisir à la frontière belge une brochure appelée *les Élections françaises*. L'auteur anonyme démontre que les élections sont viciées pour la plupart et que c'est à prix d'argent que le gouvernement a remporté toutes ses victoires.

Par décision ministérielle du 24 août dernier a été levée l'interdiction d'entrée en France qui pesait sur l'ouvrage intitulé : *le Confesseur, par l'abbé .... auteur du Maudit;* 2 vol. in-12, Bruxelles, Lacroix, Verboeckoven et Cᵉ.

Cette interdiction avait été prononcée par deux fois; la première le 8 novembre 1867, la seconde le 27 octobre 1875.

Prétendus faits de la vie privée.—Presse.—Conférence dans un cercle. — Publicité. — Question sociale.

Si l'article 11 de la loi du 11 mai 1878, dite loi Guilloutet, couvre d'une protection absolue les faits de la vie privée et les met à l'abri des indiscrétions de la presse, il n'en est pas de même des actes qui ont pour objet de provoquer et d'attirer l'attention du public.

Spécialement un journaliste a pu, sans contravention audit article, publier un article critique d'une conférence (sur le divorce) faite dans un cercle, devant un nombreux auditoire convoqué à l'avance, et alors que cette réunion était contraire au règlement de ce cercle, dont les salons ne devaient être ouverts que pour la lecture des journaux ou de certains jeux autorisés, et non pour la discussion de questions politiques et sociales.

(Cour de cassation, chambre criminelle. — Audience du 12 août 1881).

Les Anciennes Tapisseries historiées de France.

(Les héritiers de M. Achille Jubinal contre M. Leroy.)

M. Achille Jubinal, ancien député, avait été élève de l'École des chartes et s'était exclusivement livré à l'étude et à la description des vieilles tapisseries.

Il a ainsi composé trois ouvrages importants : *les Anciennes Tapisseries historiés de France*, l'*Armeria real* de Madrid et *la Danse des morts* de l'église de la Chaise-Dieu, en Auvergne.

A côté du texte contenant l'historique et la description de ces tapisseries se trouvent des planches gravées et coloriées, représentant les sujets traités.

Le premier de ces ouvrages remonte au moins à 1835. Pour enluminer ses gravures, il s'était adressé à un coloriste habile nommé Pierre-Nicolas Leroy, qui a été son collaborateur dans ses différents travaux.

Cet artiste est décédé, à Paris, en 1879, laissant pour légataire universel son neveu, M. Gustave Leroy, mécanicien.

Celui-ci a recueilli dans la succession de son oncle plusieurs ouvrages techniques, objet des patientes et laborieuses études du défunt, et notamment le *Catéchisme du cultivateur*, une *Histoire des champignons*, avec des tableaux soigneusement coloriés, un *Traité des plantes fourragères*, etc. Mais à côté de ces travaux spéciaux, M. Gustave Leroy trouva, dans les cartons de son oncle, deux ouvrages qui rappelaient mieux le talent du vieil artiste : c'étaient les *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*, et l'*Histoire de Saint-Remi ;* enfin plusieurs exemplaires des *Anciennes Tapisseries historiées de France.*

Cet ouvrage se compose de neuf chapitres, avec un nombre considérable de planches gravées et coloriées représentant les fameuses tapisseries de Bayeux, faites à la main, comme on sait, par la reine Mathilde, et retraçant la conquête de l'Angleterre par Guillaume, son glorieux époux; celles de Nancy, de Dijon, de Valenciennes, de Beauvais, de Reims, d'Aix, de Berne et de la Chaise-Dieu, en Auvergne.

M. Gustave Leroy, en possession de ces objets, rechercha dans les papiers de son oncle ceux qui pouvaient avoir trait à ces ouvrages, et découvrit un acte daté du 6 novembre 1847, d'après lequel M. Jubinal aurait vendu à M. Pierre-Nicolas Leroy son ouvrage des *Anciennes Tapisseries historiées de France,* moyennant la somme de 12,000 francs.

Les bois, cuivres et pierres lithographiques gravés de l'atlas se rapportant à cet ouvrage avaient été déposés, en 1835, au début de la publication, chez un imprimeur en taille-douce, et se trouvaient encore chez son successeur, M. Falconner, qui les exploite actuellement.

Sur le refus de ce dernier de les remettre à M. Leroy, celui-ci forma opposition entre les mains de l'imprimeur sur les objets en question, et assigna Mᵐᵉ veuve Jubinal et consorts devant le tribunal civil, pour se voir attribuer la propriété de l'ouvrage des *Anciennes Tapisseries de France.*

Il fondait sa revendication sur l'acte de 1847, qui aurait transféré à son oncle la propriété de l'ouvrage, avec tous ses accessoires.

On lui répond que cet acte n'a été qu'un projet de cession, qui n'a jamais reçu son exécution par suite du défaut de payement du prix stipulé.

Dans tous les cas, la famille Jubinal ne s'est jamais dessaisie de l'œuvre ; elle possède le texte, l'impri-

meur détient les planches, qui n'ont pas cessé de lui appartenir, et M. Gustave Leroy n'a entre les mains que des exemplaires des gravures qui ne peuvent constituer, à son profit, une preuve suffisante de son droit à la propriété de l'ouvrage.

Sur les plaidoiries de Mᵉ Blin pour le demandeur, et de Mᵉ Lecointe pour la famille Jubinal, le tribunal a rendu le 14 décembre 1881 le jugement suivant :

« Le tribunal,

« Attendu que par ses dernières conclusions, Leroy déclare restreindre sa demande à la propriété de l'ouvrage de Jubinal, intitulé *les Anciennes Tapisseries historiées de France*, et à la revendication des bois, cuivres et pierres lithographiques se rapportant à cet ouvrage ;

« Qu'il base son action sur une convention, en date du 6 novembre 1847, qui sera enregistrée en même temps que le présent jugement, et par laquelle Jubinal aurait cédé la propriété dudit ouvrage à Pierre-Nicolas Leroy, son auteur ;

« Que les défendeurs soutiennent que cette convention est restée à l'état de projet et n'a jamais reçu d'exécution et qu'ils opposent à la demande de Leroy une fin de non-recevoir tirée de la prescription trentenaire ;

« Attendu que, d'après l'article 3 de la convention, le prix de la cession consentie par Jubinal à Pierre-Nicolas Leroy était payable en deux années et réglé immédiatement en billets à ordre ; que par un article additionnel, Jubinal s'engageait à donner à Leroy toutes facilités de payement et à laisser renouveler les billets souscrits par ce dernier, pendant une troisième année pour le dernier quart du prix ;

« Que dans l'article 4 il était dit que la livraison de la propriété à Leroy n'aurait lieu qu'après parfait paiement et que jusque-là les cuivres, planches tirées, bois, textes, etc., resteraient entre les mains de Jubinal et de son imprimeur en taille-douce ;

« Qu'il résulte encore de l'article 6 que la vente ne devait être définitive qu'après la libération complète de Leroy ;

« Attendu que, dans ces conditions, les défendeurs ne sont pas autorisés à soutenir que l'action dirigée contre eux serait éteinte par la prescription de trente ans ;

« Qu'en effet, Leroy n'aurait pu agir au plus tôt qu'à l'expiration de la seconde année qui a suivi le contrat, c'est-à-dire au 6 novembre 1849, à moins, ce qui n'est aucunement établi, qu'il ne se fût libéré par anticipation; que dès lors la prescription n'a pu courir contre lui qu'à partir de cette époque, et que la présente instance a été introduite à sa requête avant le 6 novembre 1879;

« Attendu au fond que le demandeur ne justifie pas de sa libération ; que cette justification lui incombe évidemment, le droit qu'il prétend puiser dans le contrat du 6 novembre 1847, étant subordonné au payement intégral du prix de la cession dans un délai déterminé;

« Attendu qu'il est constant, en fait, que, dès l'année 1835, Jubinal avait déposé chez Rougier, son imprimeur en taille-douce, les bois, cuivres et pierres lithographiques qui font l'objet du procès;

« Que, depuis lors, ce matériel est resté au même titre entre les mains de Rougier et de ses successeurs, sans que le caractère de leur détention ait jamais changé ;

« Que postérieurement à la convention de 1847 et jusqu'à son décès, survenu en 1878, Pierre-Nicolas Leroy n'a intenté aucune action, ni fait aucun acte tendant à obtenir la livraison de ces objets ; que, par suite, lesdits objets n'ont pas cessé de demeurer en la libre possession de Jubinal, qui même a fait, à diverses reprises, acte de propriétaire sur une partie d'entre eux ;

« Que Pierre-Nicolas Leroy n'a pas davantage été mis en possession du texte de l'ouvrage, sans lequel sa propriété demeurait illusoire ;

« Que la convention de 1847 n'a donc été suivie d'aucune exécution, et qu'à aucune époque le cessionnaire n'a été mis en possession de la chose vendue ;

« Que Pierre-Nicolas Leroy ne s'est jamais prévalu de ce titre pour en tirer un avantage quelconque, alors même qu'il se trouvait dans une situation gênée et précaire ;

« Que dans ces circonstances, il n'est nullement établi que la convention du 6 novembre 1847, qui n'avait qu'un caractère conditionnel, soit devenue définitive ;

« Que la demande de Leroy ne saurait donc être accueillie;

« Qu'il y a lieu, conséquemment, de faire mainlevée de la saisie-arrêt pratiquée le 5 avril 1879, à la requête de Leroy, entre les mains de Falconner;

« Attendu, quant à la demande reconventionnelle, que les défenseurs ne justifient d'aucun préjudice dont la réparation leur serait due;

« Par ces motifs,

« Sans s'arrêter au moyen tiré de la prescription trentenaire qui n'est pas justifié;

« Déclare Leroy mal fondé en sa demande et l'en déboute;

« Fait mainlevée pure et simple, entière et définitive, de la saisie-arrêt pratiquée sur la défenderesse aux mains de Falconner, par exploit de Boucheron, huissier, en date du 5 avril 1879;

« Reçoit en la forme Jubinal et la dame veuve Jubinal dans leur demande reconventionnelle;

« Les déclare mal fondés dans ladite demande et les en déboute ;

« Condamne Leroy en tous les dépens. »

(*Gazette des Tribunaux*, 8 et 17 décembre 1881).

Presse. — Article de journal. — « *L'Union* », *de Sens, et* « *l'Encyclopédie du XIXᵉ Siècle.* »

« N'outrepasse pas ses droits et ne saurait, dès lors,
« de ce chef, être condamné à des dommages-intérêts,
« l'auteur d'un article de journal qui, de bonne foi,

« relève le fait d'une déception causée aux souscrip-
« teurs d'un ouvrage littéraire par l'infériorité de
« cette publication eu égard aux promesses faites, et
« qui, annonçant qu'une action en résiliation de mar-
« ché va être formée par plusieurs intéressés, invite
« les autres à envoyer leur adhésion. »

M. Violet, souscripteur de *l'Encyclopédie du XIXe siècle*, ouvrage édité par M. de Lamotte, a publié dans le numéro du 20 octobre 1876, du journal *l'Union de Sens*, l'article suivant :

« La plupart des souscripteurs ont éprouvé une véritable déception lors de la livraison de cet ouvrage, qui est loin de tenir les promesses qui ont motivé leur souscription, et dont la valeur vénale n'atteint pas, à beaucoup près, au prix qui en a été demandé. Plusieurs d'entre eux sont décidés à suivre, pour demander à la justice la résolution d'un marché où leur bonne foi a été évidemment surprise. Les autres souscripteurs qui voudraient se joindre à eux sont priés d'envoyer leur adhésion au journal. L'union fait la force. »

Après la publication de cet article, MM. Violet, Martin, Leclaire et Jacquet ont formé contre l'éditeur de l'ouvrage en question, M. de Lamotte, une demande en résiliation de souscriptions. Ce dernier a, de son côté, répondu par une demande reconventionnelle en dommages-intérêts. Les phases de cette procédure sont relevées dans le jugement rendu en dernier lieu par le tribunal civil de Melun, le 11 juillet 1879, dont nous donnons le texte. Ce jugement est ainsi conçu :

« Le tribunal,

« Attendu que, par jugement du 16 janvier 1877, le tribunal de commerce de Sens a déclaré résolues les ventes de l'ouvrage *l'Encyclopédie du XIXe siècle*, faites par de Lamotte à Violet, Jacquet, Leclaire et Martin, en se fondant sur ce que la chose livrée n'était pas celle qui avait été promise;

« Attendu que, par le même jugement, de Lamotte a été débouté de sa demande reconventionnelle en dommages-intérêts contre Violet et consorts;

« Attendu que, par arrêt du 21 mai 1878, la Cour de Paris, statuant sur l'appel de Lamotte, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à recevoir cet appel;

« Attendu que sur la demande principale, le tribunal de commerce de Sens avait statué en dernier ressort, et qu'il était incompétent pour connaître de la demande reconventionnelle, et a renvoyé de ce chef la cause et les parties devant les juges compétents;

« Attendu que, dans ces circonstances, le tribunal de Melun a été saisi d'une demande de de Lamotte, tendant à obtenir des dommages-intérêts pour le préjudice à lui causé par Violet, Jacquet, Leclaire et Martin, tant par leurs agissements que par un article inséré dans le journal *l'Union de Sens*;

« En ce qui concerne les agissements reprochés aux défendeurs :

« Attendu que rien dans la loi ne leur interdisait de se concerter pour intenter une action commune à de Lamotte, afin d'obtenir la résiliation d'un marché, et que cette action ayant été reconnue bien fondée par un jugement passé en force de chose jugée ne peut donner ouverture à une demande en dommages-intérêts;

« En ce qui concerne l'article inséré dans le journal *l'Union de Sens* :

« Attendu que cet article n'avait pas pour but de discréditer l'ouvrage édité par de Lamotte, mais bien d'inviter les souscripteurs déçus dans leur attente à se réunir pour obtenir la résolution de leur marché ;

« Attendu que la bonne foi de l'auteur de l'article ne peut être mise en doute, puisqu'il a triomphé dans ses prétentions ;

« Attendu qu'il n'est pas établi que cet article ait causé un préjudice appréciable à de Lamotte;

« En ce qui touche la demande formée par Violet et consorts à fin de dommages-intérêts, reçoit les sieurs Violet, Jacquet, Leclaire et Martin reconventionnellement demandeurs, et statuant :

« Attendu que si Violet n'a pas outrepassé ses droits par la publication de l'article de *l'Union de Sens*, la demande formée contre lui ne lui a cependant causé aucun dommage appréciable et que la condamnation aux dépens paraît suffisante;

« Mais en ce qui concerne Jacquet, Leclaire et Martin;

« Attendu que Violet a reconnu qu'il était l'auteur dudit article et que le tribunal de commerce de Sens, lui en ayant donné acte, de Lamotte ne les a compris dans la procédure que pour les besoins seuls de la cause et sans aucun motif sérieux;

« Attendu qu'il leur a causé ainsi un préjudice dont il leur est dû réparation, et que le tribunal a les éléments nécessaires pour fixer le quantum de ce préjudice;

« Par ces motifs,

« Déclare de Lamotte mal fondé en sa demande en dommages-intérêts contre Violet, Jacquet, Leclaire et Martin;

« Le condamne en 25 francs de dommages-intérêts envers chacun des trois défendeurs, Jacquet, Leclaire et Martin ;

« Et pour le préjudice causé à Violet, condamne de Lamotte pour tous dommages-intérêts aux dépens. »

Appel de ce jugement a été interjeté par M. de Lamotte.

Son appel a été soutenu par Me Lalle, avocat; Me Deligand a plaidé pour MM. Violet et consorts.

Conformément aux conclusions de M. l'avocat général Loubers, la Cour, adoptant les motifs des premiers juges, a confirmé leur décision.

(Cour d'appel de Paris. — Audiences des 11 et 12 novembre 1881.)

(Compte rendu de la *Gazette des Tribunaux*.)

Le journal « l'Illustration » contre la société des journaux « l'Illustration de Beauvais, de Roubaix, de Nantes, » etc. — Similitude de titre. — Concurrence déloyale.— Demande en suppression du mot « illustration. » — Jugement conforme.

Le journal l'*Illustration,* dont la publication est déjà fort ancienne, a-t-il un droit tellement absolu à ce titre qu'il puisse interdire à un concurrent de le joindre à des désignations locales, telles que : *l'Illustration de Beauvais, l'Illustration de Roubaix, l'Illustration de Nantes,* etc.? Le tribunal de commerce, saisi de cette question par M. Marc, gérant du journal *l'Illustration,* a décidé, malgré la prétention contraire du gérant et des administrateurs de la société qui exploite la publication concurrente, que le titre revendiqué constitue une propriété privée, et que les désignations locales ajoutées à ce titre par les défendeurs n'empêchent pas que leur entreprise n'ait pour objet la publication d'un journal ayant le même titre, puisqu'ils l'intitulent l'*Illustration,* et qu'ils se bornent à faire suivre ce titre de l'indication de villes différentes, suivant le domicile des lecteurs auxquels le journal est adressé, ni que leur publication ne soit aussi imprimée à Paris et n'ait ses bureaux et le siège de son exploitation à Paris.

Voici le texte du jugement qui a été rendu sur les plaidoiries de Me Marraud, agréé du journal *l'Illustration,* et de Me Schayé, pour les défendeurs :

« Le tribunal,

« Attendu que, pour résister à la demande, les défendeurs soutiennent qu'en publiant leur journal sous les titres *Illustration de Beauvais, Illustration de Roubaix, Illustration de Nantes,* et en raison de la différence de prix et de format, aucune confusion ne pourrait exister entre cette publication et celle faite par la société Marc et Cie du journal *l'Illustration;* qu'ils n'auraient donc commis aucun acte de concurrence déloyale, et qu'ainsi la demande tant en suppression de titres qu'en dommages-intérêts et en insertion du jugement dans divers journaux serait mal fondée et devrait être repoussée;

« Mais attendu qu'il résulte des débats et des pièces produites que la société Marc et Cie publie depuis un grand nombre d'années un journal hebdomadaire sous le titre de *l'Illustration;* que ce titre est la propriété de ladite société, et que c'est à bon droit qu'elle demande qu'il soit fait défense aux défendeurs de l'employer;

« Attendu que vainement les défendeurs allèguent que l'adjonction du nom des villes sus-indiquées au mot *l'Illustration* serait exclusive de toute pensée de concurrence déloyale; qu'en effet leur journal est publié à Paris où se trouvent les bureaux et le siège de son administration; qu'ils n'ont indiqué les noms des villes ci-dessus énoncées que pour les numéros adressés à leurs clients demeurant dans lesdites villes; qu'ainsi le véritable titre sous lequel ils publient leur journal est bien *l'Illustration,* titre dont ils ne pouvaient disposer;

« Et attendu que par leurs agissements les défendeurs ont causé à la société Marc et Cie un préjudice dont ils lui doivent réparation, et que le tribunal, avec les éléments d'appréciation qu'il possède, fixe à 50 francs, au payement desquels les défendeurs doivent être tenus, sans qu'il y ait lieu toutefois d'ordonner les insertions demandées, dont l'utilité n'est pas justifiée;

« Par ces motifs :

« Fait défense aux défendeurs de publier les journaux ci-dessus désignés avec le titre *l'Illustration*, et, à défaut par eux de satisfaire à cette disposition, dit qu'il sera fait droit;

« Condamne les défendeurs, par les voies de droit, à payer à Marc, ès nom, 50 francs à titre de dommages-intérêts;

« Déclare Marc, ès nom, mal fondé dans le surplus de ses demande, fins et conclusions, l'en déboute;

« Et condamne les défendeurs aux dépens.

(Tribunal de commerce de la Seine.) — Audience du 29 novembre 1881.

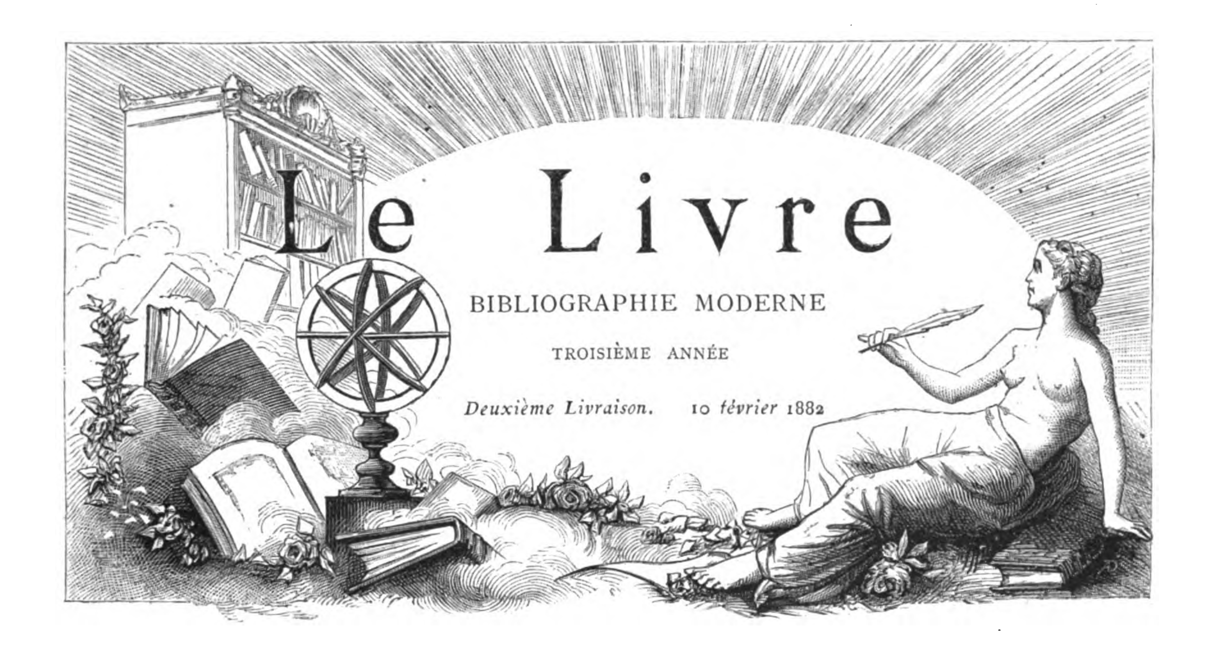
Extrait de la *Gazette des Tribunaux.*

Lettre de Benjamin Constant à Mme de Récamier. — Les héritiers de B. Constant contre M. Calmann Lévy.

La librairie Calmann Lévy a mis en vente des lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier, lettres passionnées qui témoignent de la séduction qu'exerça cette femme extraordinaire sur son entourage et particulièrement sur l'homme politique qui, dans la courte période de dix-huit mois, lui écrivit l'équivalent d'un volume.

Ces lettres étaient entre les mains de Mme Lenormant, légataire de Mme Récamier. La famille de Benjamin Constant proteste contre la publication qui en a été faite. Elle prétend qu'elle a eu lieu en dehors des conventions arrêtées et, notamment, sans l'avertissement qui devait être placé en tête des lettres.

Me Le Berquier soutiendra la prétention des héritiers de Benjamin Constant, Me Rousse plaidera pour Mme Lenormant.



CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE

Londres, 28 janvier 1882.

L'Angleterre est en bonne voie pour arriver à ne plus mériter le reproche, qu'on lui faisait justement depuis plusieurs années, de négliger les études bibliographiques. Nous sommes encore bien loin en arrière, non seulement de la France, seul pays, du reste, qui ait la complète intelligence de la science bibliographique, mais de l'Allemagne, de l'Italie, et même de la Belgique, sans compter les autres. Cet actif amour des livres, qui se traduit en France par le succès de la *Revue* où j'écris ces lignes, et par la publication de nombreux ouvrages qui resteront comme des monuments de l'esprit de recherche et d'érudition, s'est à la fin répandu de l'autre côté du détroit et se fait sentir dans un pays où la bibliographie dormait depuis les jours de Dibdin. Dans ma dernière correspondance, je signalais un ou deux ouvrages nouveaux dans cette branche de la littérature. Aujourd'hui, j'ai à annoncer le commencement d'une œuvre sérieuse et importante, destinée à combler une lacune qui a été jusqu'ici une cause de difficultés continuelles pour ceux qui s'adonnent à ces études en Angleterre, et, dans bien des cas, un obstacle infranchissable par l'érudition anglaise. Sans doute, si j'écrivais dans une revue dont le titre même ne serait pas une déclaration de l'importance qu'il faut attacher aux livres, je pourrais ne pas mettre en vedette sur ma liste : *A Dictionary of he anonymous and pseudonymous literature of Great Britain,* par Samuel Halkett et le révérend John Laing, ouvrage posthume dont le premier volume vient de paraître[1]. Mais dans *le Livre,* une œuvre de cette nature a droit à une mention toute spéciale. Les auteurs, morts tous les deux avant d'avoir pu voir la publication de leurs travaux, étaient l'un bibliothécaire de *the Advocates Library* d'Édimbourg, et l'autre, bibliothécaire de *the New College Library,* dans la même ville. M. Laing, qui survécut à M. Halkett de plusieurs années, et qui a donné à cette compilation sa forme définitive, a naturellement pris pour modèle la dernière édition du Dictionnaire des ouvrages anonymes d'Ant.-Alex. Barbier, revue par MM. Olivier Barbier, René et Paul Billard. Comme cet admirable travail, le nouveau dictionnaire est imprimé sur deux colonnes séparément paginées, système plus rarement adopté en Angleterre qu'en France. Du reste, dans tous les points de quelque importance, la méthode de Barbier a été suivie de si près que, si le livre n'était pas écrit en un autre langage, il pourrait presque passer pour un supplément à l'ouvrage français. Les huit cent soixante-dix colonnes du

1. William Paterson, Édimbourg.

premier volume nous conduisent jusqu'à la fin de la lettre E. On peut donc supposer que la publication sera complète en trois volumes. Ce qui prouve bien encore le degré d'influence exercée ici par la littérature française, c'est que pour justifier cette nouvelle publication on croit devoir citer les premières pages d'une étude de M. Philarète Chasles sur *les Romans de Daniel Defoe et les Pseudonymes anglais au* XVIII[e] *siècle,* étude publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* et réimprimée dans les deux volumes intitulés : *le Dix-huitième siècle en Angleterre.* La traduction, que la préface du nouveau Dictionnaire donne du morceau consacré par M. Chasles à ce point spécial de littérature anglaise, n'est ni complète, ni exacte. Il vaut mieux citer les mots mêmes de l'écrivain français :

« Il n'y a pas, dans l'histoire littéraire, de groupe plus bizarre que celui des pseudonymes anglais qui abondent entre 1688 et 1800, ni de question plus neuve et moins expliquée. C'est alors qu'une trentaine d'écrivains, entre lesquels je choisirai les plus notables, renoncent de parti délibéré aux splendeurs du nom propre, et sacrifient leur vanité à leur intérêt ou à leurs passions. La gloire vient quelquefois les chercher, toujours malgré eux. Chacun a son but distinct et le poursuit avec un acharnement sérieux, si bien qu'on serait tenté de prendre ces écrivains pour des faussaires, non pour des pseudonymes. S'ils cachent leurs noms et voilent leur main, c'est pour mieux exécuter leur œuvre. Ceux-ci veulent détruire une vieille réputation qui les gêne; ceux-là, populariser des sentiments qu'ils croient utiles. d'autres, glorifier leur nationalité spéciale; la plupart, faire fortune. Il y a les honnêtes et les innocents, comme Defoe; — les imprudents et les violents, comme Chatterton; — les niais comme Ireland; — les maladroits et les calomniateurs, comme Lauder; — enfin, un habile, l'Écossais Macpherson, qui trompe, un siècle entier, l'Europe, l'Amérique et Napoléon Bonaparte. »

Naturellement, les noms des écrivains, dont M. Chasles a donné, en les caractérisant, la brillante énumération, reviennent fréquemment dans le Dictionnaire. Il est, du reste, abondant en renseignements et satisfaisant à tous égards. Il sera sans doute de la plus haute utilité en Angleterre. En France même, il mérite une place dans toute bibliothèque importante.

Au nombre des personnes qui ont mis les matériaux amassés par elles à la disposition des éditeurs du Dictionnaire de la littérature anonyme se trouve M. Henry B. Wheatley. C'est assez récemment que cet écrivain a attiré l'attention du public. Il est l'auteur d'un court, mais intéressant traité sur la reliure dans ses rapports avec les beaux-arts, les arts mécaniques et l'industrie[1], qui avait été d'abord lu, en substance du moins, devant la *Society of arts.* Il reste encore à écrire une étude complète sur les relieurs anglais, dont la réputation a à peine pénétré parmi les amateurs français. Le traité de M. Wheatley donne cependant un aperçu de l'histoire de la reliure en Angleterre, qui mérite d'être reproduit même dans *le Livre,* ainsi que des renseignements dignes de foi sur nos anciens relieurs et sur ceux d'une époque plus récente, tels que Royer Payne, Kalthœber, Lewis et autres, avec lesquels il faudra, tôt ou tard, que vous fassiez connaissance.

On a donné le nom de M. Wheatley comme celui de l'éditeur de *the Bibliographer, a Journal of Book-Lore*[2], dont les deux premiers numéros viennent de voir le jour. Autant qu'on en peut juger jusqu'à présent, ce puîné des journaux consacrés à la bibliographie est satisfaisant au point de vue anglais; je ne voudrais pourtant pas dire que vous y trouveriez beaucoup à apprendre.

Un ouvrage d'un caractère quasi bibliographique s'est acquis ici une haute et légitime réputation, et est aujourd'hui regardé comme une autorité. C'est le *Traité de la gravure sur bois au point de vue historique et pratique,* par William Andrew Chatto[3]. La première apparition de cette œuvre excellente date d'environ quarante ans; mais une nouvelle édition en a été publiée à la fin de l'année dernière. Depuis longtemps ce livre était devenu si rare qu'il était à peu près impossible de s'en procurer un exemplaire. Pour tout ce qui regarde les progrès de la gravure sur bois, depuis les blocs xylographiques qui précédèrent l'invention de la typographie, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, l'ouvrage de M. Chatto ne laisse guère rien à dire de ce qui peut être utile à ceux qui étudient cet art. Les derniers chapitres n'ont pas la prétention d'être aussi complets, et les efforts faits de nos jours pour perfectionner la gravure sur bois pourraient avec avantage faire le sujet d'un volume à part. Le chapitre sur la gravure sur bois, au temps d'Albert Dürer, est particulièrement remarquable et conserve son autorité, malgré tout ce qui a été écrit récemment en Angleterre sur ce sujet. Et l'on peut dire que ce point particulier est loin d'avoir une importance secondaire. Dürer,

1. *Bookbinding considered as a fine art, mechanical art and manufacture.* Lond., Eliot Stock.
2. Lond., Eliot Stock.
3. *A Treatise on wood engraving, historical and practical.* Lond., Chatto and Windus.

en tant que partisan de Luther, se recommande naturellement à l'Angleterre protestante, et ses illustrations de la Bible sont au goût d'un public qui a toujours aimé le côté didactique dans la littérature et dans l'art. Hans Holbein est étudié en détail pour une raison semblable. En arrivant aux temps modernes, une large place est consacrée à Bewick, cet homme de génie si essentiellement Anglais, que je doute que sa gloire ait jamais été bien reconnue en France. C'est à lui qu'on attribue en Angleterre la renaissance de la gravure sur bois. Depuis Bewick, aucun graveur sur bois n'a surpassé John Thomson. La courtoisie de M. Andrew Chatto, l'éditeur, fils de l'auteur du livre, m'a mis à même de vous envoyer un spécimen du talent de cet admirable artiste. C'est la réduction d'un fameux tableau tiré de *Rakes Progress,* de Hogarth, et, dans son genre, il n'est, je crois, guère possible de faire mieux.



VIGNETTE SUR BOIS D'APRÈS HOGARTH.

La tragédie de *Marie Stuart,* par M. Swinburne[1], complète une trilogie que je ne crains pas d'appeler la plus importante du siècle. La première partie, intitulée *Chastelard,* parut en 1865, et la seconde, *Bothwell,* en 1874. Comme on le voit, M. Swinburne prend son temps pour mener à bien un travail qui mérite d'être considéré comme la production la plus élevée et l'effort le plus soutenu de sa muse. De même que les deux premières parties, le présent volume est dédié à M. Victor Hugo, non pas pour employer les expressions mêmes de M. Swinburne, « au plus grand exilé », mais simplement « au plus grand homme de France, au chef des poètes vivants, au premier dramaturge du siècle, à mon bien-aimé et révéré maître ». Le livre et le poète méritent l'un et l'autre d'être connus en France. Un prédécesseur à cette place, M. O'Shaughnessy, qui se glorifiait d'être son élève, a dit aux lecteurs du *Livre* le rang qu'occupe M. Swinburne parmi les poètes modernes. Il compose des vers français avec une facilité remarquable, et, d'après ce que me disent des Français juges compétents en la matière, les réussit de même. Quant à Marie Stuart, bien que nous l'appelions *Queen of Scots* (reine des Écossais), elle a aussi le titre de Marie de France, et vous qui lui avez donné, durant ses plus heureuses années, un foyer et une couronne, vous avez au moins autant de droits à la réclamer pour vôtre que nous qui lui avons assigné en partage la prison et l'échafaud. Néanmoins M. Swinburne prétend être son poète lauréat ; et ce ne sont pas sans doute les hommages rendus à Marie Stuart par des écrivains comme Renaud et Boursault qui peuvent l'empêcher de jouir de ce titre enlevé de haute lutte à Schiller et à Alfieri. Cette dernière partie de la trilogie de M. Swinburne est véritablement une œuvre de haute valeur, dont la sévère beauté fait un puissant contraste avec la passion et l'ardeur entraînante de la première pièce, aussi bien qu'avec la sombre splendeur de la seconde. L'emprisonnement de Marie à Fotheringay, les tentatives des conspirateurs Babington, Tichborne et autres pour la rendre à la liberté, son procès et sa mort, ce sont là les événements qui forment le sujet de la tragédie. Le caractère de Marie, tel qu'il apparaît dans ces pages, est tout particulièrement digne de remarque. Résistant à la tentation qu'un tel sujet présente de se laisser aller aux exagérations et aux extravagances, M. Swinburne nous offre un portrait de Marie Stuart que la postérité acceptera probablement comme définitif. Pour pénétrer des natures comme celle de cette femme, il faut la vue profonde du poète, pour qui l'historien n'est qu'un simple secrétaire recueillant et enregistrant ses verdicts. La fausseté et la trahison lui étaient échues en héritage dès l'enfance, et elle en avait reçu d'impitoyables leçons à cette cour qui la régalait du spectacle de la Saint-Barthélemy. Malgré tout cela, elle était « d'un cœur si fier et si haut, d'une intelligence si vive et si lucide, tellement élevée au-dessus de l'extrémité même du danger et de la douleur, si inviolable au milieu de toutes les choses violentes, d'un courage si grand, d'un esprit si superbe, tellement enfermée dans son âme invincible comme dans une armure de fer », que le monde a complète-

1. *Marie Stuart.* Lond., Chatto and Windus.

ment perdu la mémoire de ses fautes, et qu'elle apparaît comme le type de la femme couronnée. La vie de Marie Stuart à Paris fournit au poète quelques charmants tableaux. En voici un : « Quand je pense à ces années de France, je crois ne voir qu'une lumière de chants et d'épées, n'entendre que le rire de l'amour et l'aimable son des luths, et, comme soulevé par cette double passion, le bruit des épées se croisant sans cesse et des pieds qui dansaient, et la vie et la mort qui, vues du milieu de la bataille, avaient le même aspect d'éclat et de gaieté. »

Il est à regretter que la manière approfondie et fouillée dont M. Swinburne traite ses sujets ainsi que la longueur des pièces ne permettent pas d'espérer que celles-ci puissent jamais être représentées sur la scène. Le public anglais est d'une intolérance que vous ne pouvez guère imaginer envers tout drame moderne à tendances psychologiques. Le nom — nous sommes pleins de respect pour les noms — de quelque gloire du temps passé peut nous obliger à feindre de la vénération pour ce qui nous ennuie. Mais dans nos drames joués, nous sommes réellement impatients de tout ce qui ralentit la succession des événements.

Dans ma dernière correspondance, j'appelais l'attention sur des poèmes d'un haut mérite, œuvre d'un de nos peintres les plus distingués. Cette fois-ci, j'ai à vous présenter un autre artiste qui prouve combien étroite est la fraternité des arts. M. Thomas Woolner est le meilleur de nos sculpteurs en renom. J'étais sur le point de dire, — tellement la carrière qu'il poursuit est peu en faveur parmi nous, — notre seul sculpteur en renom. Il y a déjà bien longtemps, M. Woolner publia un volume de délicieuses poésies, intitulé : *My beautiful Lady*, et qui, en quelques années, eut plusieurs éditions. Depuis ce temps sa muse avait sommeillé. Mais un second volume, remarquable d'un bout à l'autre, et, à certains égards, admirable, vient de paraître sous le titre de *Pygmalion*[1]. Le vieux mythe du statuaire de Chypre et de la statue à laquelle, sur sa demande, Aphrodite donne la chaleur de la vie, reçoit ici un traitement original et neuf. Suivant ce dernier des poètes qui l'ont chanté, c'est à l'amour qu'il faut attribuer le miracle. Par ce symbole, il montre que l'amour est l'âme des œuvres de l'artiste et peut seul leur assurer la vie et l'immortalité. Que l'amour soit capable de ce miracle ou de tout autre, c'est ce qu'on ne cherchera pas à révoquer en doute, et l'on peut supposer que la fable antique comportait une leçon de ce genre. Quoi qu'il en soit, l'idée est de toute manière faite pour séduire un artiste, et M. Woolner l'a développée avec beaucoup de délicatesse et d'élégance. Parfois un peu sérieuse, *Pygmalion* est, dans son ensemble, une œuvre de haute et noble imagination.

1. Lond., Macmillan and C°.

L'idée de force sereine et calme qu'elle exprime nous rappelle que l'auteur est un sculpteur, et elle abonde en tableaux qui, pour la vivacité, la vérité des couleurs et la beauté, n'ont pu être tracés que par un homme dont l'œil a reçu l'éducation que donne la contemplation du beau. Le poème a en outre deux buts spéciaux : il veut d'abord montrer l'envie et la haine qu'il n'est pas rare de voir suivre les traces de ceux qui s'élèvent au-dessus de la foule ; il affirme ensuite que les dons qui s'associent chez l'artiste à la faiblesse et à l'indulgence, s'il les employait autrement, le conduiraient à exercer l'empire parmi les hommes. Rien ne convient mieux à un artiste que de relever la dignité de sa profession par ses écrits aussi bien que par ses œuvres d'art, et la manière dont M. Woolner a chanté les louanges du sculpteur lui méritera de nouveaux lauriers. C'est une autre preuve de la force qu'avait à son début le mouvement artistique connu sous le nom de pré-raphaélisme, que je signalais dernièrement ici même. Bien qu'il ait depuis longtemps rompu tout lien avec cette école, M. Woolner fut un des rares hommes de génie pleins d'énergie et d'audace à qui ce mouvement est dû.

Parmi les ouvrages dont on parle dans les cercles où l'on s'occupe de poésie et d'érudition, il faut citer une traduction des *Quatrains* d'Omar Khayyam, par E.-H. Whinfield.[1] C'est la seconde traduction publiée en anglais de ce poème persan qui a devancé de sept siècles et demi certaines des plus récentes manifestations de la poésie anglaise. Il est malheureux pour M. Whinfield que la première traduction se soit si fortement emparée des sympathies du public. Sa version à lui, malgré son exactitude en ce qui concerne le sens des mots et le mètre des vers, aura bien de la peine à supplanter celle qui l'a précédée, ou même à rivaliser avec elle, dans l'estime des lecteurs. La tâche qu'il s'est imposée est néanmoins très habilement accomplie, et le nouveau volume contribuera à nous rendre familière une des plus intéressantes figures de la littérature orientale. On me dit qu'aucune traduction française de ces quatrains n'a encore été publiée. J'ai quelque peine à le croire, d'autant plus qu'une des meilleures éditions de l'ouvrage original est due à

1. Lond., Trübner and C°.

un Français, M. Nicholas, et a paru en 1867 à Paris. M. Nicholas a cherché dans ses commentaires à prouver qu'un sens théologique se cache sous les épanchements si peu voilés d'Omar Khayyam. En Angleterre, cette manière de voir ne trouve guère crédit. L'épicurisme d'Omar Khayyam, ses allusions qui, comme le fait observer M. Nicholas, sont « d'une sensualité quelquefois révoltante », et l'esprit de rébellion contre l'autorité qui distingue ses vers sont imbus de l'idée de Lucrèce.

Tantum relligio potuit suadere malorum.

Voilà ce qui le recommande surtout au public anglais. Aussi prétendre, comme le fait M. Nicholas, consul ou ancien consul de France à Rescht, que par vin Omar entend Dieu et par porteur de vin la Divinité, que c'était un mystique et non un matérialiste, un poète soufi comme Hèfiz et les autres poètes persans, au lieu d'être l'adversaire déclaré du soufisme, est-ce lui enlever ses principaux titres à l'attention? Un vrai succès attend, je ne crains pas de le dire, l'écrivain qui le premier présentera au public français ces poésies audacieuses et, de toute manière, si remarquables.

Les dames continuent à nous fournir d'impressions de voyages. *Our Ride through Asia Minor*, par Mme Scott, Stevenson [1], décrit des pays rarement visités. Cette description se distingue par une vivacité pénétrante et un sentiment de l'importance des détails qui n'appartiennent qu'à une femme. Elle eut à faire dans certains cas des expériences assez douloureuses et décourageantes, et elle dut lutter contre des difficultés égales à l'amour des entreprises aventureuses qui l'avait poussée à s'engager dans un tel voyage. Nous sommes un peuple curieux, et l'opinion des Français sur notre excentricité, bien que nous nous en moquions de temps en temps, n'est pas sans fondement. Ceci n'a guère de rapport à mon sujet, je l'avoue; cependant je ne résiste pas à la tentation de vous raconter qu'il n'y a pas très longtemps un jeune noble anglais, qui venait de faire un mariage d'amour avec une jeune fille de son rang, et qui est un charmant garçon, et en somme aussi raisonnable qu'un autre, emmena sa femme, immédiatement après la cérémonie, faire un voyage où ? Vous ne devineriez jamais, c'est impossible. En ballon. Non pas dans un ballon captif comme celui qui attirait les visiteurs à Paris; mais dans un vrai ballon où ils se laissèrent emporter dans un trajet de plusieurs

1. Lond., Chapman and Hall.

centaines de milles avant d'effectuer leur descente. Les journaux anglais n'ont pas fait mention de cette jolie frasque, mais je vous en garantis l'authencité.

Mountain life in Algeria, par Edgar Bartlett [1], est la relation d'un voyage chez les Kabyles. L'auteur, artiste d'un talent au-dessus de l'ordinaire, semble s'être fait de ces nations une idée plus haute que celle que s'en font ordinairement les Français. On y trouve des renseignements intéressants et curieux sur les mœurs du peuple, et des esquisses de caractères et de paysages vivement enlevées. *A Hunter's wanderings in Africa*, par Frederick Courteney Selous [2] raconte d'une manière parfois piquante et parfois quelque peu monotone les expériences d'un chasseur de grosses bêtes pendant une période de neuf ans. Il y a là des particularités nouvelles et curieuses sur le lion; mais les descriptions de massacres barbares font une pénible impression à ceux qui regardent l'amour de détruire comme le pire défaut du caractère anglais.

Il y a depuis quelque temps disette d'œuvres importantes dans toutes les branches de la littérature, si l'on en excepte ces livres d'étrennes qui se présentent à Noël, et ces romans qui sortent des presses de nos imprimeurs comme un cours d'eau sans fin. Parmi les nouveaux ouvrages de fiction, la place d'honneur appartient à *A Laodicean*, par Thomas Hardy [3]. C'est un livre de grand mérite par un homme dont le talent est bien près d'être du génie, s'il ne mérite réellement pas ce nom. *A Grape fron a Thorm*, par James Payn [4], *Christowell*, par R. D. Blackmore [5], romancier habile de l'école de George Sand, et *A Heart's Problem*, par Charles Gibbon [6], tels sont les livres nouveaux les plus en vue ; et on ne remarque pas qu'il y ait beaucoup d'efforts de la part de nos autres écrivains contemporains pour les rejeter au second plan. Je peux citer aussi l'apparition du troisième volume des *Lettres* de Dickens, éditées par sa belle-sœur et sa fille aînée [7]. Il contient de délicieux échantillons du style épistolaire de notre grand romancier. La *Correspondance de Robert Southey avec Caroline Bowles* [8] vient ajouter à ce que nous savions sur une des plus intéressantes figures du siècle, écri-

1. Lond., Kegan Paul French and Co.
2. Lond., Bentley and son.
3. Lond., Sampson, Low and Co.
4. Lond., Smith Elder and Co.
5. Lond., Sampson Low and Co.
6. Lond., Chatto and Windus.
7. Lond., Chapman and Hall.
8. Lond., Longmans and Co.

vain dont les vers — il faisait partie du groupe connu sous le nom d'école lakiste — sont déjà démodés, mais dont l'œuvre en prose passera sans doute à la postérité.

La littérature légère qui s'occupe de la vie théâtrale et de ce qui s'y rattache ne nous offre qu'un ouvrage : *In, and about Drury Lane*, par le docteur Doran [1], recueil d'essais posthumes se rapportant tous de près ou de loin à notre théâtre national, par un écrivain poli, aimable et fécond en anecdotes, qui a laissé une vingtaine d'ouvrages du même genre.

1. Lond., Bentlen and son.

JOSEPH KNIGHT.

ITALIE

Milan, 30 janvier 1882.

Les conférences littéraires sont en ce moment à l'ordre du jour.

Deux conférenciers éminents se partagent l'attention du public dont le concours est extraordinaire tant pour l'un que pour l'autre.

M. Cesare Cantù, l'auteur de l'*Histoire universelle*, traite naturellement l'histoire et la littérature scientifique avec cette compétence érudite que sa grande activité lui a permis d'acquérir dans un si long nombre d'années.

M. Giuseppe Giacosa parle des sujets moins graves et d'un attrait plus général.

M. Cesare Cantù a un grand âge, nous l'avons dit, — quatre-vingts ans bien révolus; — mais la vivacité de son esprit, la fougue de son caractère, le placent toujours parmi les jeunes.

Il est petit de taille, maigre, droit, toujours alerte; lorsqu'il parle, soit en public ou familièrement, sa voix est claire, distincte, souvent impérieuse, quelquefois aigre; mais sa parole est toujours éloquente.

Sa tête, pleine de vitalité, trouve encore des mouvements de défi; son regard s'allume dans le feu d'une pensée qui s'élance vigoureusement et embrasse une vaste étendue; et un moment après sa bouche frémit, ses lèvres se crispent sous une de ces phrases acérées qui vont droit aux adversaires.

Cesare Cantù est un grand talent et un étrange vieillard. Sa trempe inflexible n'a point plié avec les ans. On prétend que les passions brûlantes de son cœur ne sont pas éteintes. Certes, il conserve toute son originalité bizarre, comme ses longs cheveux gris qui lui tombent sur les épaules selon le mode romantique. Il a peu d'amis, et c'est naturel, mais beaucoup d'admirateurs, et il aime à s'entourer de jeunes gens.

Pendant le carnaval sa maison solitaire de savant s'ouvre le soir à une société nombreuse et bruyante qui va y faire de la musique et même danser un peu. Les vieux in-folio poudreux regardent avec stupeur cette invasion périodique et les nombreux portraits de belles dames attachés aux murailles soupirent doucement; mais les jeunes invités s'amusent, et l'illustre vieillard sourit avec son petit air d'indulgence malicieuse.

Les conférences que M. Cesare Cantù tient maintenant tous les jeudis traitent particulièrement des *nouvelles exigences d'une histoire universelle.*

Les nouvelles sources auxquelles l'histoire peut puiser pour connaître la vie des peuples anciens de l'Asie, de l'Égypte, de l'Inde, lui fournissent un riche matériel dont il sait se servir. L'Inde, qui avait une civilisation si raffinée, ne nous laissa aucune histoire, mais seulement des fables monstrueuses. C'est aux recherches modernes d'affermir les époques les plus importantes de sa littérature.

S'arrêtant un peu aux illustrateurs des vieux monuments ensevelis depuis quatre mille ans, qui jettent une lumière incontestable sur des siècles obscurs, sur des langages ignorés, l'orateur se mit à considérer les fouilles de Rome et de l'Étrurie, et s'écria avec amertume : « Malgré cela, quelle incertitude, que de ténèbres pèsent encore sur l'histoire ancienne ! »

Parlant de l'histoire des religions, il s'arrête avec complaisance à la découverte du *Livre des morts,* traduit par M. Roger, comme à un document qui nous révèle en toute sa pureté l'idée religieuse de l'Égypte et le sentiment que ce peuple avait de la divinité.

Enfin il arrive à s'entretenir de la critique littéraire et historique de nos jours, ce qui lui fournit l'occasion bienvenue de se prononcer très sévèrement et de conclure que les historiens ont à présent tous les moyens pour écrire l'histoire d'une façon toute différente de ce que l'on pouvait faire il y a quarante ans. Ce qui veut dire que l'on a eu

tort de critiquer son œuvre, dont il veut refaire maintenant la première partie.

Dans les conférences de M. Giacosa, qui sont d'un genre tout à fait différent, comme nous avons déjà dit, on ne rencontre aucune polémique.

Il a débuté avec l'éloge des marionnettes.

Ce sujet pouvait sembler frivole; mais le conférencier a su lui donner une tournure si attrayante que le public très distingué et nombreux qui l'écoutait lui témoigna vivement sa satisfaction. La seconde partie de la conférence où M. Giacosa parla des masques comiques et surtout d'Alequin, auquel il découvrit une antiquité vraiment patricienne, a été jugée la plus belle. Il termina avec la lecture d'une jolie pièce en vers écrite par M. Arrigo Boito pour le théâtre des Marionnettes, et que nous voudrions reporter ici, si le dialecte vénitien n'était pas trop difficile à être lu et compris des étrangers.

M. Giacosa doit encore nous entretenir de la *Morale dans l'art*, des *Châteaux de la vallée d'Aoste* et d'autres sujets intéressants.

Du livre parlé passant au livre écrit, nous trouvons que notre attention est attirée principalement par de nouveaux journaux littéraires et des revues.

M. Ruggero Bonghi, écrivain célèbre et des plus érudits, vient de fonder à Rome une revue mensuelle sous le titre de la *Cultura* (la Culture), qui s'occupe de sciences, de lettres et d'arts.

Entre les nombreux collaborateurs on retrouve des noms mieux connus tels que Giosué Carducci, Michele Amari, Giuseppe Chiarini. Tous les articles de *la Culture* sont des bibliographies, des comptes rendus des livres les plus importants, littéraires et scientifiques, italiens ou étrangers.

Dans la livraison de novembre, qui est la seconde, M. Bonghi lui-même dédie le premier article au livre de M. Daudan, *Pensées et fragments suivis des révolutions du goût*, qu'il loue beaucoup.

Le Livre a déjà annoncé dans sa livraison d'octobre la transformation que va prendre avec le nouvel an l'importante revue qui se publie à Florence sous la direction de M. Carlo Lozzi. *Le Bibliofilo* ne s'occupa jusqu'à présent que de bibliographie ancienne, mais dés janvier il sera divisé en deux parties se complétant l'une par l'autre.

Un journal hebdomadaire, en grand format de seize pages illustré, a été fondé à Rome par M. Fr. de Suca sous la direction de cet illustre poète qui est M. Aurelio Costanzo. Ce journal, dont le premier numéro sera publié au premier jour, a un vaste programme : toutes les variétés de la littérature y seront traitées. On y publiera des romans, des nouvelles, des articles de fantaisie, des biographies. Large place sera faite aux dessins, aux croquis des peintres et aquarellistes les plus renommés. La musique n'y sera point oubliée. Tous les mois, les abonnés recevront une romance de Fosti, ou de Rotoli, ou d'autres.

L'édition, très élégante et artistique, fera honneur à la capitale italienne qui n'avait pas encore un journal de ce genre.

A propos de belles éditions très soignées, nous ne pouvons ne point signaler celles de M. Gherardo Gargano. Ce jeune éditeur fait preuve d'un grand courage et d'un véritable amour pour son art. Les livres qui portent sa signature sont bien imprimés, en beaux caractères, sur bon papier, et ont un aspect très élégant.

Ses dernières publications sont : la *Vita in famiglia*, traduction du français faite par cet infatigable écrivain qui est la *marchesa Colombi;* le premier volume d'une bibliothèque scientifique, et le premier volume d'une petite bibliothèque littéraire, qu'il appelle *Nuovi elzeviri*, dans un format coquet et mignon.

L'éditeur Barbera, de Florence, nous fait parvenir deux traductions de l'anglais faites par deux dames : *le Devoir*, de S. Smiles et *Une commune rurale*, dernier roman de Ouida.

Ce dernier livre, que l'auteur offre au peuple italien qui mérite beaucoup et reçoit peu, valait la peine d'être traduit dans notre langue. Ne serait-ce que pour cette étrange épigraphe il fallait bien que notre peuple pût le lire.

La Commune rurale est une peinture de la vie italienne dans les campagnes, vie que Ouida connaît très bien. On voit qu'elle a été douloureusement frappée à la vue des vexations que la bureaucratie fait subir aux pauvres gens de la campagne, et qu'elle a voulu personnifier cette oppression pleine de conséquences funestes dans un type de secrétaire communal qu'elle appelle plaisamment *oppressor rusticorum.*

Quoique exagéré, ce type est bien conçu et nous apparaît vivant dans sa complexité.

Mais l'attrait principal de ce livre consiste dans les descriptions du paysage vraiment italien, ou mieux toscan, et de la vie rurale. Quant au but moral et social que Ouida se proposait, nous ne croyons pas qu'elle l'ait complètement atteint. Dans la narration des faits elle a trop négligé cette exactitude scrupuleuse qui est indispensable lorsqu'on veut soutenir une thèse résultant de ces faits mêmes.

Toutefois il serait injuste de croire que ce but

soit absolument manqué; le peu d'exactitude des détails est compensé par le sentiment de vérité synthétique et de profonde sincérité de l'ensemble.

La traduction faite par Mme Sophia Fortini Santorelli est sans reproche et parfaitement italienne au double point de vue de la langue et du style.

BRUNO SPERANI.

PAYS-BAS

Roulers, 1er février 1882.

Nous avons devant nous toute une série de nouvelles publications. Commençons par les dernières venues.

Voici *Loreley*, de Pol de Mont, recueil de poésies publié chez J.-L. Beyers à Utrecht. L'éditeur n'a pas fait mentir son renom : *Loreley* est digne de se placer à côté des autres belles publications de M. Beyers. L'auteur qui, après ses *Gedichten* dont nous avons rendu compte dans la livraison d'octobre de l'année 1880, semblait avoir droit à quelque temps de repos, nous donne coup sur coup de nouvelles œuvres auxquelles la critique, tant en Hollande qu'en Flandre, consacre les articles les plus élogieux. *Lentesotternijen*, paru chez Hoste, à Gand, avait surpris ses lecteurs par la jeunesse, la fraîcheur des idées, par la hardiesse de la forme et surtout de la conception ; dans *Lentesotternijen*, Pol de Mont nous avait décrit le printemps dans toutes ses manifestations de vie, de force et d'amour; dans *Loreley*, il nous fait entendre une note moins gaie ; l'amour y est encore toujours le grand thème, mais la mort montre çà et là son blanc squelette. Ce n'est plus la jouissance seule qui inspire le poète ; les souffrances y ont aussi déjà une petite part, en attendant qu'elles prennent la plus grande, quand le cœur aura vieilli.

Du même auteur paraîtront encore chez Pijttersen, à Sneek, trois idylles sous le titre d'*Idyllen;* un volume de nouvelles est aussi en préparation.

A côté de *Loreley* et de *Lentesotternijen* nous avons dans le même ordre d'idées : *Leven en Lied*, recueil de poésies de C. Lütkebuhl et *Eene Liefde in het Zniden*, un roman en vers de Fiora della Neve.

L'éditeur Pijttersen, de Sneek, a fait preuve de beaucoup de bon goût dans la publication de ces deux ouvrages ; l'idée de mettre ces livres dans le style renaissance est très heureuse. Il est à souhaiter que d'autres éditeurs suivent cette intelligente initiative. M. Pijttersen a non seulement imprimé ces ouvrages en style renaissance, mais la couverture aussi des exemplaires reliés est en dessins renaissance très heureux et du meilleur goût.

Leven en Lied renferme beaucoup de beaux vers; la forme est irréprochable, mais nous voudrions bien dans un volume de cette importance trouver un peu plus d'idées. La lecture en est très agréable, mais elle laisse peu de traces dans le cœur et dans l'esprit.

Fiora della Neve a sur sa palette toutes les couleurs brillantes et fortes qu'il faut pour peindre les bouillantes passions des habitants du Midi. Mais qui se douterait que sous ce charmant pseudonyme se cache un honorable magistrat d'Amsterdam ? Et pourquoi ne le nommerions-nous pas ? Il n'a pas à rougir de sa première œuvre: la critique tout entière en a reconnu la haute valeur littéraire. A l'avenir, M. van Laghem ne doit plus se cacher.

Nous avons là devant nous un livre français édité au fin fond de la Frise : *Perles de la poésie française contemporaine*. En quelques mois la première édition a été épuisée, c'est dire tout l'intérêt que l'on porte en Hollande aux poètes de la France .Il faut convenir aussi que ces *Perles* ne renferment que des perles de poésie ; on a eu le choix, et le choix a été judicieux. Depuis Victor Hugo jusqu'au plus jeune, tous y ont leur place. Ce qui ajoute beaucoup à l'intérêt du livre, ce sont les notes biographiques et bibliographiques précédant chaque citation.

L'éditeur Henri-J. Stemberg, de la Haye, annonce la publication d'un grand ouvrage de luxe dans le genre de la galerie contemporaine publiée par Baschet, et portant pour titre : *Onze Hedendaagsche Letterkundigen*, *met bijschriften van Dr Jan ten Brink*. L'ouvrage paraîtra en séries de dix livraisons au prix de deux florins par livraison. En format grand in-folio, chaque livraison comprendra la biographie d'un des principaux littérateurs hollandais contemporains et sera illustrée d'un portrait et d'un fac-similé.

M. Henri-J. Stemberg a préludé à la publication de cette galerie de littérateurs, en faisant paraître trois livraisons de sa galerie des peintres. Ces trois livraisons s'occupent d'Israels, Bles et Bosboom.

En fait d'œuvres littéraires nous avons encore à signaler une nouvelle édition annotée par l'auteur de *Max Navelaar,* par Multatuli. Le courageux défenseur des Javanais n'a pas perdu confiance dans la justice de la cause humanitaire qu'il s'est donné à tâche de défendre. Plaise au ciel que le succès couronne ses efforts incessants!

Chez Bleeker et Ybes, à Arnheim, ont paru deux romans intéressants : *Ekkehard,* un roman historique du xe siècle, et *Loukis Laras,* un récit historique du temps de la guerre de l'indépendance en Grèce, par D. Bikélas.

J. Minkman, d'Arnheim, continue la publication des œuvres de Mme A.-L.-G. Bosboom-Toussaint; récemment a paru *Langs een Omweg*, une des meilleures productions de la célèbre romancière. Ont encore paru chez le même éditeur deux volumes de nouvelles d'Annie Foore sous les titres d'*Een, maar Deelbaar*, et *Drie Novellen;* et un volume de Mme Quarlès portant pour titre : *Aquarellen.*

Tous ces volumes sont d'une impression très soignée qui tranche fort sur les publications similaires flamandes.

Nous avons eu dernièrement à déplorer la mort d'un des éditeurs les plus intelligents d'Amsterdam, M. C.-L. Brinkman. M. B. van Dijk, de la firme L. van Bakkenes et Cie, le libraire bien connu à Paris, chargé de la vente des livres du fonds de M. Brinkman, en a dressé un catalogue qui est un bien beau livre, et, en y ajoutant un magnifique portrait gravé du défunt, il en a fait un souvenir impérissable de l'homme qui, par sa seule énergie, avait su se créer une aussi brillante position.

Nous avons encore à mentionner la nouvelle édition des œuvres complètes de De Génestet donnée par la puissante société Elsevier Maatschappij, de Rotterdam. Cette double édition — populaire et de luxe — mérite les plus grands éloges, comme toutes les publications faites par cette jeune et active association. Nous voudrions toutefois présenter une observation sur cette édition de de Génestet.

La même mise en pages a servi et pour l'édition populaire et pour l'édition de luxe ; seulement pour cette dernière on a ajouté pour chaque page un cadre rosé. Le dessin du cadre est joli ; mais nous le trouvons trop rapproché du texte. Et puis le papier laisse trop peu de marge. L'édition de luxe se vend aussi reliée, et nous devons reconnaître que le dessin de la couverture est très réussi.

Avant de quitter le terrain de la littérature il nous reste à signaler l'apparition d'une petite plaquette renfermant un poème de Julius de Geyter, traduit en anglais, allemand et français. Maintenant que son nom nous vient sous la plume, profitons-en pour lui demander de ne plus nous faire attendre longtemps après les volumes de poésies que le pays flamand tout entier attend impatiemment depuis si longtemps.

En attendant nous pouvons annoncer la publication très prochaine, à la librairie Pierre Kockx, à Anvers (A. de Decker, successeur), des œuvres poétiques de Jan de Laet, le député anversois. Pour la jeune génération cette publication sera une révélation, car elle ne connaît de Jan de Laet que l'homme politique; le poète et le romancier sont morts depuis trop longtemps, ou pour mieux dire sont depuis trop longtemps endormis, pour qu'elle les connaisse encore. A notre avis, M. de Decker rendra un grand service à notre littérature en faisant cette publication. Comme ce sera une édition de luxe, nous aurons le plaisir d'y revenir encore.

S'il est vrai que la publication des œuvres de Jan de Laet constituera une révélation pour la jeune génération, la publication des œuvres posthumes de Prudens van Duyse n'en sera pas moins une; celle-ci, non seulement pour la jeune génération, mais pour tous ceux même qui l'ont connu. Il y a notamment un roman du *Renart* en près de dix mille vers d'après les règles de l'ancienne prosodie thioise. Nous osons espérer que le public littéraire ne marchandera pas son soutien à cette importante publication.

Paraîtront aussi sous peu un recueil de poésies de Th. Coopman, sous le titre de *Gelukkig Leven,* et un autre de V.-A. de la Montagne, dont le titre nous est encore inconnu. Nous croyons savoir que l'éditeur qui se chargera de ces publications a l'intention d'en faire des bijoux comme la littérature flamande n'en possède pas encore.

Pour finir, nous devons appeler l'attention sur trois revues publiées par MM. Blom et Olivierse, de Culemborg : *Noord en Zuid, Taalstudie* et

Onze Volkstaal. La première est vouée à l'étude de la langue et de la littérature néerlandaises ; la seconde à l'étude des langues française, anglaise et allemande ; et la troisième dont le premier fascicule vient de paraître a pour programme l'étude et l'annotation des différents dialectes de la langue néerlandaise. Toutes trois sont de haute valeur et répondent à de véritables besoins. Et si nous sommes heureux de constater que l'étude des langues modernes est assez développée dans les Pays-Bas pour que la publication d'une revue spécialement destinée à cette fin soit possible, nous applaudissons à la tentative hardie de publier une revue destinée à fixer les formes des dialectes, formes, qui sous l'influence de la civilisation cosmopolite qui nous envahit, tendent de plus en plus à disparaître. Nos plus sincères félicitations à l'actif et énergique rédacteur en chef, M. Taco H. de Beer, et nos meilleurs vœux pour la réussite de ses hardies entreprises.

Il nous resterait encore à parler d'une publication historique assez importante : *Vereeniging en Scheiding,* parue chez van Schenk Brill, à Doesborgh ; mais l'espace dont nous disposons nous force à remettre cette causerie à un prochain courrier.

De Seyn Verhougstraete.

POLOGNE

Varsovie, 20 janvier 1882.

Vous parlerai-je des quelques romans éclos ces derniers mois et dont plusieurs sont déjà oubliés ? Et serez-vous bien plus avancés lorsque je vous aurai transcrit en une dizaine de lignes plus ou moins baroques les titres de ce qu'on est convenu d'appeler les *nouveautés ?* Autant vaut l'avouer tout net, à l'exception d'un petit nombre d'auteurs depuis longtemps en possession de la faveur publique, le roman n'a pas produit grand'-chose cette année, et le peu qu'il a produit, ce n'est point dans les librairies qu'il faut le chercher, c'est bien plutôt dans la collection des journaux et revues de toute sorte, dont il faudra bien que je vous parle un jour ou l'autre. Tout ce qui s'écrit d'un peu passable, les rédactions l'absorbent avidement, et il ne s'imprime sous forme de livre que ce qui a affronté avec succès cette première épreuve, c'est-à-dire en réalité bien peu de chose : la revue tue le livre. Plus de traductions, plus de réimpressions que d'œuvres originales ; dans ces œuvres originales, rien qui sorte d'une honnête médiocrité, — et voilà le compte de l'année réglé pour ce chapitre.

Il semble d'ailleurs, depuis quelque temps, que le vent souffle plus que jamais aux études historiques. De tous les côtés et principalement dans la Pologne autrichienne, il en paraît de fort sérieuses : études critiques, études des sources ; — les volumes se succèdent, le zèle des historiens ne se refroidit pas, et il n'y a point d'exagération à dire que, sous ce rapport, il n'y a pas un pays en Europe où l'on ait un culte si fervent pour les choses d'autrefois. Au reste, rien ne s'explique plus facilement que cette prédilection : le passé est si resplendissant, le présent si obscur, l'avenir si douteux, que la Pologne a besoin de s'affirmer sans cesse à elle-même, pour ainsi dire, la gloire et la grandeur d'autrefois.

Parmi les volumes réunis un peu au hasard sous ma main je signalerai d'abord le tome IVe et dernier du *Codex diploma ticus majoris Poloniæ* édité par la bibliothèque de Kornik. (Pour le IIIe volume, voir *le Livre*, juillet 1880.) Ce dernier volume contient une table, un index des noms propres et la reproduction chromolithographique très soignée des sceaux les plus importants.

Voici ensuite un volume de récits et dissertations historiques de M. Joseph Szujski (Varsovie, Gebethner et Wolff, 1882). C'est une suite d'études séparées où l'auteur, professeur d'histoire à l'université de Cracovie, fait preuve d'une connaissance approfondie de l'histoire polonaise et d'un sens critique très droit unis à une clarté d'élocution des plus remarquables, et qui fait de ces études une œuvre tout à fait à part (sur Maçko Borkowiç, sur Casimir le Grand, sur Dlugosz).

Les *Esquisses historiques* de M. Stanislas Smolka (Varsovie, Gebethner et Wolff, 1882) se rattachent à ce même genre, et ici encore nous trouvons une étude sur Dlugosz, le grand chroniqueur du moyen âge polonais. Ce volume se distingue par une étude approfondie des sources.

Je dois signaler aussi les *Acta historica, res gestas Stephani Bathorei, regis Poloniæ, illustrantia,* édités d'après un manuscrit du temps par

la bibliothèque du majorat Krasinski (musée de Constantin Swidzinski). Ces actes se rapportent à l'époque (mars 1578, avril 1579) où Étienne Bathory, se préparant à la conquête de la Liflande polonaise, assure, par des traités avec la Turquie et les Cosaques Zaporogues, la sécurité de sa frontière méridionale et s'occupe de la préparation intérieure de la guerre. Comme je le fais toujours en pareil cas, j'ai cherché à découvrir quelque pièce touchant les relations diplomatiques de la France et de la Pologne ; mais mes recherches ont été vaines. Mentionnons à propos de ce livre — le cas n'est pas commun ici — la beauté du papier, la régularité et la netteté de l'impression, qui témoignent d'un soin réel et trop rare parmi les éditeurs polonais.

Je signalerai aussi une anthologie (Kwiaty rodzinne) où l'on a réuni les meilleures pièces des poètes polonais. Le livre est bien imprimé à Cracovie, chez Anczyc, pour Gebethner et Wolff. Malheureusement les lettres ornées qui se rencontrent à chaque page sont dans le mauvais goût allemand. Le volume se vend dans un cartonnage assez élégant, mais qui a été fait en Allemagne. Je ne crois pas que dans toute la Pologne on trouve un ouvrier capable d'habiller proprement un livre !

La biographie du marquis Wielopolski semble ne pas rentrer dans le cadre de cette correspondance, puisqu'elle a été publiée en français par M. Lisicki à Cracovie (2 vol. in-8°, portrait). J'en dirai deux mots cependant. On sait quel rôle politique a joué le marquis dans la direction des affaires polonaises : c'est de la Russie qu'il espérait le salut, et il est fort intéressant de voir par suite de quelles circonstances il fut amené à cette conviction qu'il ne put faire partager à ses compatriotes. Beaucoup de bons esprits croient encore aujourd'hui que l'idée de Wielopolski était juste, et qu'avec le temps elle finira par s'imposer.

En somme, c'est à la même conclusion, — à la vérité non exprimée, mais les faits parlent, — qu'arrive M. l'abbé Kalnika, qui vient de faire paraître le deuxième volume de son histoire de la *Diète de quatre ans.* (Voir la livraison de février 1881 pour le premier volume.) On a dû en même temps rééditer le premier volume qui était devenu introuvable deux ou trois mois après sa publication. Ce deuxième volume nous conduit presque jusqu'au jour où la Prusse arrive à se faire céder une portion du territoire polonais, but constant de sa politique, et ouvre ainsi l'ère des compétitions qui devaient aboutir aux deux derniers partages de la Pologne. Rien n'est plus vivement présenté, rien n'est plus instructif que cette suite d'intrigues, cette trame si habilement ourdie par la Prusse autour de la Pologne, qui finit par y tomber grâce à cet aveuglement que « Jupiter envoie à ceux qu'il veut perdre »; on trouve dans ce dernier volume la même science profonde du détail, la même exposition dramatique des faits qui font de ce livre un ouvrage capital ; tant qu'il n'aura pas été traduit en français, on peut dire hardiment que nous ne savons rien de la question polonaise.

Le IIIe et le IVe volume des « Comédies du comte Jean-Alexandre Frédro » viennent de paraître chez Gebethner et Wolff (1881. Varsovie). Bien qu'on ne puisse guère comparer le comte Alexandre Frédro à son père (mort en 1876), il n'en demeure pas moins le plus légitimement célèbre des auteurs comiques polonais — j'allais dire le seul : c'est du moins celui dont les pièces ont le plus de succès, restent le plus longtemps au répertoire. Le comique de ces pièces est un peu à fleur de peau, plutôt dans les mots, dans les jeux de scène que dans les situations; les personnages qu'il met en scène n'ont rien de bien saillant, mais la langue est alerte et spirituelle, le dialogue bien conduit, et l'action menée vivement, bien qu'assez souvent elle soit invraisemblable. En somme, je le répète, succès légitime, le comte Frédro ayant quelques bonnes parties de l'auteur comique qui expliquent que, même en pays étranger, quelques-unes de ses pièces sont estimées.

Me voici tout naturellement amené à vous parler du théâtre polonais, ou, pour être plus exact, du théâtre de Varsovie; sera-ce sortir de mo sujet que de vous en dire deux mots ? — Il n'est pas dans un état florissant : les auteurs dramatiques manquent et malgré ce banal reproche d'immoralité que j'entends sans cesse jeter à la tête des dramaturges français quand on est à bout d'arguments, c'est encore à eux qu'on s'adresse de préférence. La preuve n'en est pas difficile à faire, et d'autant plus rigoureuse qu'elle est mathématique. Varsovie compte trois théâtres subventionnés ou plutôt administrés par l'État. Du 1er janvier au 13 mars 1881, ces trois théâtres ont donné 216 représentations dont 72 d'opéra et de ballet; restent donc pour le drame et la comédie 144 représentations sur lesquelles il a été donné au moins 25 pièces françaises dont quelques-unes ont été jouées gratis ou cinq fois dans ce temps.

C'est ainsi que : *le Papa du prix d'honneur* (Labiche) a eu 7 représentations.— *Nos intimes* (Sardou) 5.— *Les 37 sous de M. Montaudcuin*, 5. — *Les Bourgeois de Pont-d'Arcy* (Sardou), 3. —

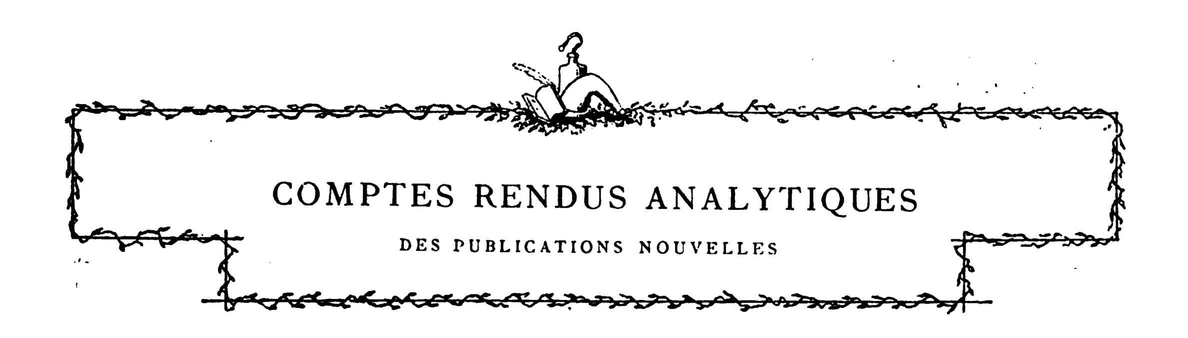
Le Serment d'Horace, 4. — *Les Ganaches* (Sardou encore), 2. — *Les Pattes de mouche* (Sardou toujours). Viennent ensuite *l'Étrangère* de Dumas. — *Montjoie*, *l'Amour d'un jeune homme pauvre*. — *L'Acrobate*. — De Feuillet, *Bébé*. — *A quoi rêvent les jeunes filles*, etc. On arrive déjà à un chiffre fort respectable. Si l'on déduit de ce qui reste les quelques pièces allemandes qui ont pu être jouées (en nombre à la vérité beaucoup moins considérable) on voit que la part faite aux œuvres polonaises est fort petite.

Une dernière remarque en guise de conclusion. Lorsque la direction des théâtres voulut monter *Carmen*, de Bizet, qui paraîtra sans doute bientôt sur l'affiche, elle s'adressa à l'éditeur parisien qui ne céda la pièce que moyennant une somme de quatre mille francs (autant qu'il me souvienne) en représentation de ses droits et de ceux des héritiers de Bizet. Combien la représentation de leurs pièces sur la scène de Varsovie a-t-elle rapporté à MM. Labiche, Sardou, etc. ? C'est, paraît-il, qu'il n'y a pas de traité [1]. « Et il ne peut pas y en avoir, me disait l'autre jour un des grands libraires d'ici, fort galant homme d'ailleurs et très versé dans toutes ces choses du théâtre, — il ne peut pas y en avoir parce qu'il n'y a pas échange, réciprocité... Nous vous prenons tout, mais vous ne nous prenez rien ; quel traité voulez-vous qu'il y ait !!! » Excellente raison, à la vérité, et à laquelle je ne me sens pas de force à répondre.

1. Il y a un traité (voir l'ouvrage de M. F. Worms sur *la Propriété littéraire*, t. II, p. 468), qui porte la date des 6 avril-22 mai 1861, mais ce traité ne renferme pas « de stipulation relative à l'exécution des œuvres dramatiques ou musicales ». H. de G.

Hector de Goailles.





COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

QUESTIONS DU JOUR

Marc-Aurèle et la fin du monde antique, par Ernest Renan. — Paris, Calmann Lévy, 1882, in-8°. — **Prix** : 7 fr. 50.

Contrairement à son habitude, qui le porte à fuir les chemins battus, M. Renan, dans son portrait de Marc-Aurèle, emboîte le pas derrière ses devanciers. Il n'est pas en effet d'historien jusqu'ici qui ne se soit extasié devant cette merveille, un philosophe couronné, le souverain pouvoir aux mains de la vertu, un sage assis sur le trône ! et tous d'applaudir enthousiasmés. Nous devons même avoir là-dessus un éloge de Thomas. A voir les choses de près, en dehors de toute fiction littéraire, il n'y a pas là de quoi se réjouir si fort. Lorsqu'il fut appelé à régner, Marc-Aurèle, adopté depuis vingt ans par Antonin, avait eu le loisir de se former à l'exercice du pouvoir, de connaître le monde auquel il allait commander. Par surcroît de chance, il n'avait pas à combattre en lui de mauvais instincts. Religieux et moral à sa façon, qui est la vraie, il faisait le bien par inclination et par devoir, sans compter sur aucune récompense, sans craindre aucun châtiment, sans s'inquiéter même si personne le saurait. Ce fut donc un parfait modèle de probité, un philosophe irréprochable. Fut-il également bon souverain ? on peut le contester. Ce qui lui manqua complètement, ce fut l'amour de la vie et de l'activité qu'elle exige, la conscience de sa supériorité et la ferme volonté de l'imposer aux autres. Sa manie fut de voir les choses telles qu'elles doivent être et non telles qu'elles sont. Au lieu de s'appliquer à fournir aux Romains des leçons de patience et de détachement, que ne se passionnait-il pour son rôle, que n'acceptait-il avec joie et courage son fardeau et, s'il tenait à le rendre moins lourd, que n'inspirait-il à son peuple quelque grande ambition de fortune ou de gloire! Moins de candeur et plus d'esprit, je n'ose dire plus de vice, quoique ce dernier point ne nuise jamais, eussent permis à son originalité propre de s'épanouir librement. Un chef d'État perd son temps à s'étudier lui-même avec tant d'inquiétude, à surveiller avec tant de scrupule chacun de ses mouvements intérieurs. La douceur et la bonté sont des vertus trop modestes pour un tel emploi. Les princes vraiment dignes de ce nom, Alexandre, César, et chez nous, Louis XI, Henri IV, Richelieu, Napoléon, ne furent jamais précisément tendres. Est-ce que leur action en a été moins salutaire ? On n'aime pas non plus à voir Marc-Aurèle user ses veilles à rédiger en grec des pensées; cela jure avec la dignité impériale, car, n'en déplaise à nos grands écrivains qui n'estiment rien au-dessus de leur art, pour un monarque, faire profession de philosophie ou de littérature, c'est déroger. En fait de pensées, les plus belles sont celles qu'on n'écrit pas, mais qu'on réalise, sans compter que tout souverain doit n'en avoir qu'une, le salut du pays dont il est le chef. Il a fallu à Frédéric II son beau génie de capitaine et d'organisateur pour couvrir l'enfantillage de ses dissertations et vers français. Napoléon III écrivant avec flegme son histoire de César, tandis que la Prusse fourbit contre nous ses armes, nous paraît aussi ridicule que Louis XVI fabriquant avec rage des serrures à la veille de la Révolution.

Il serait trop long de suivre pas à pas le règne de Marc-Aurèle et de noter chacune des circonstances où les vertus de l'homme privé firent échec à l'empereur; il suffit de le voir dans sa famille pour juger combien il était faible. Et d'abord Faustine, dont M. Renan s'est fait jadis le champion et pour laquelle il a, galant chevalier, rompu une lance, Faustine trouvait son mari parfaitement ennuyeux, avec ses belles sentences, sa vertu austère, son éternelle mélancolie et ce cortège de gens à barbe inculte, vêtus de manteaux crasseux. Jeune, capricieuse, d'un tempérament ardent et d'une merveilleuse beauté, il n'est pas étonnant qu'elle lui en ait préféré d'autres. Réduisez, si la fantaisie vous en prend, ses infidélités au minimum le plus exigu, il n'en reste pas moins avéré qu'elle fit de lui un George Dandin. Le bruit courut même à Rome qu'elle avait eu Commode d'un gladiateur. Marc-Aurèle ne fit qu'exagérer son rôle de mari trompé en poussant l'aveugle confiance et la bénignité jusqu'à ne pas voir ce qui crevait les yeux de tous ses sujets. A l'égard de Commode, ce fut bien pis. Il avait vu grandir à côté de lui ce monstre, qui peut-être n'était pas son fils et qui traînait une vie crapuleuse parmi les valets du cirque. En vertu du droit d'adoption, il pouvait lui substituer un sujet plus digne, et cependant il n'osa le déshériter, exposant ainsi l'empire aux cruautés d'une bête féroce. Si M. Renan n'a qu'un tel

idéal à nous faire admirer, à d'autres! La faiblesse impolitique de Marc-Aurèle et les tristes résultats qu'elle eut excuseraient presque Philippe II d'avoir sacrifié la vie de don Carlos à l'intérêt de l'Espagne. Lequel des deux souverains fit le mieux son devoir? Question redoutable que la morale résoudra plus tard, lorsqu'elle aura trouvé ses lois.

Le moins que l'on dût attendre du gouvernement d'un sage, c'est qu'il tolérât toutes les religions et leur permît le libre exercice de leur culte. Pourquoi néanmoins les chrétiens furent-ils persécutés sous Marc-Aurèle avec autant de rigueur que sous les princes les plus méchants? M. Renan nous en explique les motifs, sans les excuser. Quand une collection d'individus veut faire dans l'État bande à part, elle devient un fléau, un principe de destruction au sein de la grande société. Or le nouveau culte affichait la prétention de régner sans conteste et à l'exclusion de tout autre. Les adorateurs de Jésus, par des actes de sacrilège et de violence contre les idoles du paganisme, irritaient comme à plaisir des adversaires plus forts et plus nombreux qu'eux. De là cette haine persistante avec laquelle on les traquait pour les livrer aux bêtes. S'offrant d'eux-mêmes aux coups, par leurs bravades, par la joie qu'ils déployaient au milieu des tourments, ils s'excitaient, pour ainsi dire, la fureur des païens. Le tableau que trace l'éminent historien des supplices infligés aux martyrs de Lyon comptera parmi les plus belles pages de son œuvre. Il nous laisse en même temps deviner quelques-uns des excès où furent entraînées les sectes mystiques. A Lyon, un dangereux docteur du nom de Markos séduisait les femmes par une manière étrange de célébrer la messe et en leur faisant croire qu'elles avaient le don de prophétie. Il profitait de l'administration des sacrements et des privautés qu'elle amène entre le prêtre et la pénitente pour contraindre celle-ci à une union mystique avec lui. « Prépare ton lit, lui disait-il, à recevoir la semence de lumière. Voici la Grâce qui descend en toi; ouvre ta bouche, prophétise. — Mais je n'ai jamais prophétisé, je ne sais pas prophétiser », répondait la pauvre femme. Alors il redoublait ses invocations, effrayait, étourdissait sa victime, qui finissait dans son délire par balbutier des paroles incohérentes, auxquelles Markos donnait ensuite un sens sublime. Entraînées par l'amour-propre et l'hystérie, la plupart se livraient à lui corps et biens, quittes à se repentir le lendemain et à revenir à l'Église, implorant le pardon et l'oubli. « Les plus riches dames, ajoute M. Renan, celles qu'on distinguait à la belle bordure de pourpre de leurs robes, furent les plus curieuses et les plus imprudentes. »

Comme tout le monde a lu ce beau volume, il est inutile d'en continuer une analyse qui n'apprendrait rien à personne. Louer la perfection de la forme et la magie du style qui en sont le charme serait en quelque sorte faire injure à l'auteur. Il est possible que, à ses débuts, il se soit appliqué tout comme un autre à polir sa phrase et à lui donner le timbre harmonieux d'un cristal pur. Il lui fallait bien conquérir un public, alors fort rebelle à ses idées et l'amener à les accepter, grâce à la séduction qu'exerça toujours sur nous l'art de bien dire; mais aujourd'hui, son autorité est établie et sa supériorité reconnue au point qu'il peut s'en remettre, pour plaire, à l'intérêt des choses qu'il expose. L'expression arrive naturellement heureuse sous sa plume et l'onde coule à pleins bords, se souciant peu de paraître belle à ceux qui la voient passer. L'ensemble est animé d'un beau souffle d'idéalisme auquel, malgré tout, le cœur s'associe. Oh! qui de nous, ayant perdu un être aimé, mère, femme ou sœur, consentirait à l'entier anéantissement, ne voudrait recommencer auprès d'elles une existence que rien ne brisera plus! L'énigme de notre destinée est au sein de l'infini; nul ne renonce à la deviner un jour.

A.-J. PONS.



Lettres de saint Vincent de Paul. — Paris, Dumoulin, 1882, 2 vol. grand in-8°.

Excellente idée qu'ont eue là les prêtres de la Mission de réunir et de publier ces lettres jusqu'ici éparses et inédites pour la plupart. En obéissant au goût de l'heure présente qui va partout aux documents originaux, ils n'auront pas nui à la gloire de leur fondateur; il est du petit nombre, parmi les personnages de l'histoire, qui grandissent à mesure qu'on approche d'eux, et pour qui la familiarité augmente le respect. Avouons pourtant un scrupule qui a failli nous empêcher d'ouvrir cette correspondance. Malgré notre peu de foi, Vincent de Paul est resté à nos yeux comme le type si parfaitement idéal de la charité, nous sommes tellement remplis de vénération pour le bienfaiteur des souffrants et des pauvres, que nous redoutions la lecture de ses lettres comme une épreuve périlleuse. Allait-elle, à la place de la merveille de bonté que l'on se plaît à reconnaître en lui, nous révéler l'homme réel, c'est-à-dire un mélange ordinairement confus, où tantôt le mal domine, tantôt le bien, mais où quelque défaut toujours sert de rançon aux qualités les plus belles? La vérité a pour

nous trop de charmes pour que notre hésitation fût de longue durée, et nous avons parcouru le volumineux recueil avec un vif sentiment de satisfaction. Il ne brille certes ni par l'indépendance des idées ni par la magie du style; mais il s'en exhale un tel parfum de pureté, d'honneur antique, de mâle vertu; le langage en est d'une éloquence à la fois si touchante et si simple, que l'on ne prend bientôt plus garde à la longueur des phrases ni à la monotonie des expressions; on n'est plus sensible qu'à l'admirable sentiment qui a dicté ces pages.

Un illustre écrivain de nos jours, dont c'est le plaisir de contredire les opinions reçues, tout en reconnaissant à Vincent de Paul une âme d'or, semble regretter de ne découvrir en lui d'autre poésie que celle de bien faire. Il lui voudrait plus de hauteur, de grand air. « C'est, dit-il, un homme moderne, réduit à des proportions toutes naturelles, luttant comme un autre au milieu des difficultés de la vie, et ne faisant guère d'autre miracle que ceux de son immense activité et de son inépuisable dévouement. » A parler franc, c'est là tout juste ce qui nous attire vers lui; les saints ni les héros ne nous disent rien; en fait de grandeur, nous aimons avant tout celle où l'on peut ne pas désespérer d'atteindre.

S'il n'avait tenu qu'à lui, Vincent de Paul eût fait en sorte que ses lettres ne fussent jamais publiées. Ayant appris que l'on avait conservé celle où il raconte sa captivité en Tunisie, il la réclamait avec une insistance qui ne laisse aucun doute sur son intention de la détruire. Heureusement, on ne la rendit pas et elle permet aujourd'hui de le suivre dans l'aventure qui décida de sa carrière.

Comme tout bon fils de laboureur, il ne méprisait pas les écus; c'est même pour recouvrer une créance de deux ou trois cents écus qu'il vint à Marseille, en 1602, relancer un débiteur qui refusait de le payer et dont il n'eut raison que par la contrainte. Muni de la somme ainsi obtenue, il s'embarque pour Narbonne et tombe aux mains des pirates que la foire de Beaucaire attirait alors dans ces parages. On le mène prisonnier à Tunis, où il est vendu à un pêcheur, puis à un médecin et finalement à un renégat qui l'envoie dans la montagne y travailler aux champs. Une des femmes du rénégat qui l'a entendu chanter le *Salve regina* et le *Super flumina Babylonis* fait honte à son mari d'avoir abandonné une religion qui inspire de tels accents et le décide à s'enfuir avec elle et son esclave. Ils s'embarquent tous les trois sur un esquif et abordent heureusement à Aigues-Mortes. Nous aimons à croire que les souffrances endurées par le jeune prêtre aux mains des infidèles lui inspirèrent ensuite l'idée de créer une maison religieuse pour le rachat des captifs. Il savait par expérience à quelle misère ils étaient réduits. La sympathie humaine s'unit en lui au dévouement de l'apôtre. Son aventure d'ailleurs, sauf quelques particularités, a beaucoup de ressemblance avec celle qui arriva à Regnard, le poète comique, et qu'il a racontée si gaiement dans sa nouvelle *la Belle Provençale*. Qu'on ne se scandalise pas du rapprochement; Vincent de Paul n'en eût pas été froissé. Il n'avait pas pour le théâtre et les comédiens la répulsion haineuse dont Bossuet, avec tout son génie, n'a pas su se garantir. Écrivant à l'un de ses missionnaires qui prêchait, paraît-il, d'une façon très emphatique et se démenait en chaire plus que de raison, il lui disait fort sensément : « On m'a averti que vous faites de trop grands efforts en parlant au peuple et que cela vous affaiblit beaucoup. Notre Seigneur bénit le discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier. Cette manière de parler étant naturelle, est aussi plus aisée et le peuple la goûte mieux et en profite davantage. Croiriez-vous, monsieur, que les comédiens, ayant reconnu cela, ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils faisaient autrefois ? » Le bon saint n'y entend pas malice et ne fait qu'indiquer là ce que Fénelon embellira plus tard de sa grâce exquise.

La tolérance de Vincent de Paul, sans avoir rien d'absolu ni de philosophique, va pourtant assez loin. Voici de quels sages conseils il prémunit un de ses prêtres qui devait s'embarquer pour Madagascar sur le même navire que des protestants: « Je suis fort affligé de savoir que vous avez des hérétiques dans votre vaisseau et par conséquent beaucoup à souffrir de leur part. Il faudra soigneusement éviter toutes sortes de disputes et d'invectives avec eux, vous montrer patient et débonnaire à leur endroit, lors même qu'ils s'échapperont contre vous ou contre notre créance et nos pratiques. »

A un autre, au frère Barbeau, chargé des missions à Alger, il recommandait de ne jamais écrire ni parler des conversions qu'on y opérait, de ne pas même tenir la main à celles qui se font contre la loi du pays, crainte que quelqu'un ne saisît ce prétexte pour les molester. Ils étaient en effet souvent maltraités par les mahométans et obligés de rester avec eux. « Le frère Huguier, qui est à Tunis, a été mis à la chaîne quinze ou vingt jours durant, et pour l'en tirer, il en coûte près de quatre cents écus. C'est pour n'avoir pas bien gardé ses papiers, un esclave lui ayant pris une patente qui sert de passe-port à ceux qui sont délivrés et qui s'en retournent en leur pays, en vertu de laquelle il pensa se sauver; et pour cela on lui a fait cette avanie. » Un inconvénient qu'il fallait éviter à tout prix, vu qu'il avait nui considérablement aux jésuites en Chine et ailleurs, c'était de se livrer aux opérations commerciales. Vincent de Paul y obvie de son mieux et réprimande vertement ceux de sa compagnie que le gain avait tentés. « Ce n'est pas sans sujet que je vous prie de ne vous mêler plus que des affaires du consulat (Barreau, à qui la lettre est adressée, remplissait les fonctions de consul), car, outre le commerce où vous êtes ci-devant entré pour des diamants et autres choses, j'ai vu que depuis peu vous vous êtes chargé de faire venir des perles de France. Tout cela, mon cher frère, est hors de propos et contre la volonté de Dieu, qui ne vous a appelé de delà que pour l'office et non pour le trafic. »

De plus graves soucis encore lui vinrent au sujet des religieux de France, qui sans cesse étaient sollicités de quitter le couvent et de retourner au sein de

leur famille. Il faut voir comme il leur fait honte de leurs sentiments naturels, d'un reste de tendresse pour leur père et mère, pour leur foyer natal. Le rude supérieur exige qu'on ferme l'oreille aux cris de la chair et du sang, qu'on mortifie la nature en se dépouillant de toute affection terrestre. Le regret de ceux qui vous aiment ne saurait être qu'une suggestion de l'esprit diabolique, absolument contraire à l'exemple de Jésus. Notre Seigneur ne retourna en son pays qu'une fois et il lui arriva pour lors que les siens le voulurent précipiter de la montagne en bas. Il voyait ses parents en Nazareth, qui avaient besoin de son secours, au salut desquels peut-être il aurait pu profiter, et néanmoins il aima mieux les laisser dans le danger que de les aller visiter. A quoi bon d'ailleurs s'exposer à des scènes attendrissantes? Quand on en vient à la séparation, ce ne sont plus que soupirs et que larmes.

L'excellent homme se fait, on le sent bien, plus insensible et plus dur qu'il ne l'est, afin de mater la sensibilité de ses inférieurs. Pour nous, de telles ardeurs apostoliques rappellent certains vers de Molière :

> Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien ;
> De toutes amitiés il détache mon âme ;
> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Passons vite. La vertu de Vincent de Paul éclate plus pure dans son rôle sous la Fronde. Chacun sait comment la direction du mouvement insurrectionnel glissa des mains du parlement dans celles de la noblesse, qui en fit une guerre sans merci, dirigée à la fois contre le peuple que l'on pillait, et contre le roi dont on ruinait le pouvoir. Les résultats en furent atroces. Toute la contrée aux alentours de Paris fut ruinée et les habitants égorgés. Leurs cadavres en putréfaction infectaient les villages. Dans Paris même, les trois quarts de la population mouraient de faim. Il fallut à Vincent de Paul une ardente et active charité pour réparer le désastre. Il pourvut à tout, à la nourriture de plus de quinze mille personnes, à l'ensevelissement des morts, à la fondation d'hôpitaux pour les femmes, pour les orphelins et pour les enfants trouvés, dépensant généreusement de six à sept mille livres par semaine. L'amour qu'il portait au peuple grandit son courage. Lui d'ordinaire si déférent aux puissances, si humble devant elles, il adjura le pape d'intervenir et il fit entendre à Mazarin de sévères paroles, lorsqu'il vit l'astucieux ministre exploiter au profit de son ambition les malheurs de l'État.

Voilà le rôle vraiment sublime auquel il se voua jusqu'au bout et pour lequel nous avons, autant que l'Église, raison de le vénérer. Saint ou non, il est des nôtres. Il n'y a qu'à voir le rayon de bonté qui illumine sa physionomie et donne à ses traits un peu vulgaires je ne sais quelle douce grandeur.

J. P.

Bourdaloue, sa vie et ses œuvres, par le P. M. Lauras, de la Compagnie de Jésus. 2 vol. in-8°. *Société générale de librairie catholique.* — Paris, Victor Palmé; Bruxelles, Albanel; Genève, Grosset et Tremblay, 1881.

I

Ah ! si les lions savaient peindre! s'écrie un jour le roi des animaux en voyant un tableau qui représentait un de ses pareils domptés par un homme. C'est sans doute une pensée analogue qui a surgi dans l'esprit du P. M. Lauras, à la lecture des livres où les membres de son ordre sont peints sous de noires couleurs. Et comme les jésuites ne sont pas des lions impuissants, mais qu'ils savent manier habilement le pinceau, le P. M. Lauras nous donne un portrait de Bourdaloue auquel, pour l'énergie du trait, la richesse des tons et la science historique, il n'y a aucun reproche à faire. Ce qui manque, ce n'est pas non plus la sincérité, étonnante parfois tant elle est grande; aussi le portrait est-il ressemblant, quoique, bien en dépit des intentions de son auteur, il ne soit pas du tout flatté. A quelque opinion qu'appartiennent nos lecteurs, nous ne pouvons donc que les encourager à lire un ouvrage remarquable à tous égards; certains d'entre eux y trouveront évidemment leurs idées contredites et leurs sentiments froissés; mais ils seront satisfaits, en somme, d'avoir lu un travail bien fait, où il y a, sous tous les rapports, beaucoup à apprendre et surtout beaucoup à retenir.

L'œuvre du P. Lauras débute par une intéressante préface bibliographique : c'est aussi complet que possible. Il va sans dire que les autres auteurs, sauf M. Feugère dont le mérite exceptionnel est reconnu, sont traités de la bonne façon. Tous, quels qu'ils soient, qu'ils appartiennent au clergé, comme l'abbé Trailhe ou l'abbé Maury, ou bien qu'ils soient des maîtres en histoire et en critique littéraire, comme Sainte-Beuve et Nisard, tous sont accusés d'avoir dénaturé de parti pris la physionomie du grand prédicateur. C'est donc pour achever l'œuvre de Feugère et rétablir la vérité altérée par des esprits prévenus, c'est aussi pour réhabiliter, dans un de ses plus illustres membres, la société de Jésus, aujourd'hui si dénigrée, que le P. M. Lauras s'est décidé à recommencer une étude si souvent faite, mais manquée presque toujours.

II

Considéré comme orateur, Bourdaloue a certainement sa place au premier rang. Est-il supérieur à Bossuet? c'est l'avis de Voltaire qui n'est peut-être pas, à notre humble avis, un très bon juge en fait de sermons; ce n'est pas celui de Fénelon, à coup sûr plus compétent et qui avait d'ailleurs entendu ces deux grands maîtres de la chaire. Nous nous garderons bien après de telles autorités de prendre parti dans le débat, mais nous comprenons que le P. Lauras soit ici avec Voltaire contre l'archevêque de Cambrai. Nous lui reprocherons pourtant de traiter la

question par le petit côté. Au lieu de comparer les deux grands prédicateurs dans la genèse et le développement de leur talent oratoire, dans leur méthode, leurs procédés, leur style, il s'attache à des minuties sans importance: il justifie par exemple Bourdaloue d'avoir parlé les yeux fermés, démontre que c'est une légende et en cherche l'origine comme si l'honneur de la Compagnie y était intéressé. Ce n'est pas là de la critique littéraire; il est certain que Bossuet a plus de grandeur, que son vol est plus haut, sa parole plus ample, son style plus majestueux. Bourdaloue, de son côté, a plus d'onction; il descend dans l'âme par une analyse plus profonde et plus fine. Mais trop souvent chez lui les citations abondent, au point de refroidir et de fatiguer, tandis que chez Bossuet elles sont plus rares et si bien amenées, qu'on passe insensiblement de la parole du prédicateur à celle du prophète, presque sans distinguer entre les deux inspirations.

Le travail du P. Lauras devient plus intéressant quand il nous décrit l'activité pastorale de son héros, de son « ancêtre », comme il dit. Pendant trente-cinq ans, de 1669 à 1704, Bourdaloue prêche à la ville, à la cour, au sein des congrégations. Il pénètre, comme directeur, dans l'intimité des familles et, du haut de sa chaire, il ose discuter toutes les questions d'actualité; ses sermons sont parfois des pages d'histoire littéraire, religieuse ou politique, histoire qui n'est jamais impartiale, mais qui est toujours d'un vivant intérêt. Les *Provinciales* et *Tartuffe*, l'assemblée du clergé et les libertés de l'Église gallicane, la conversion des protestants et la révocation de l'édit de Nantes, les querelles du jansénisme et du quiétisme ont une grande place dans ses sermons. Aussi est-il le prédicateur le plus couru à l'époque et succombe-t-il à la peine. Il prêchait encore deux ou trois jours avant de mourir. On raconte qu'il fut appelé à porter l'extrême-onction au gouverneur de Paris et qu'il lui adressa une exhortation touchante. Le gouverneur se rétablit et quarante-huit heures après Bourdaloue était mort.

Dans cette activité que rien n'arrête, dans ces situations diverses où son ministère le conduit, Bourdaloue rencontre et parfois même affronte avec courage les plus grandes difficultés. Prêcher aux congrégations religieuses pour lesquelles son autorité était grande, c'était facile; prêcher à la ville, devant un auditoire d'élite, au milieu duquel il avait beaucoup de partisans, mais aussi beaucoup d'adversaires, ce n'était pas délicat sans doute, mais ce n'était pas dangereux. Prêcher à la cour, au contraire, quel péril! quels écueils! Le roi était dans toute l'ardeur de sa jeunesse et de ses passions et Mme de Montespan était favorite, quand Bourdaloue prononça son fameux sermon sur *l'adultère*. Comme le prophète Nathan devant David, il osa dire cette foudroyante parole: ***Tu es ille vir***. Sans doute, il a pu comprendre que l'altière Vasthi ne régnait plus absolument dans l'âme du roi; sans doute aussi, il a pu savoir que le prince, travaillé par une main habile, commençait à faire un retour sur lui-même; sans doute enfin il était protégé par la toute-puissante compagnie à laquelle il appartenait et qui gouvernait la conscience de Louis XIV; mais il risquait d'offenser la majesté royale. Il s'y est exposé; il a vengé la morale outragée; quelle que soit l'explication de son audace, il faut lui en savoir gré.

III

Mais notre prédicateur a montré moins de courage et surtout moins d'esprit évangélique dans sa polémique contre les réformés. Quand Bourdaloue prêchait tranquillement contre eux, à Paris ou à Montpellier, à la veille ou au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, les protestants déjà depuis un demi-siècle ne constituaient plus un parti politique dans l'État. Ils en étaient les serviteurs comme les autres, et d'excellents serviteurs; ils versaient leur sang pour le pays et ne demandaient que la liberté d'adorer Dieu à leur manière. On ne répond à leurs sacrifices que par des mesures d'exclusion d'abord, par des persécutions ensuite, et bientôt enfin par les indignités les plus révoltantes. La conscience se soulèvera éternellement contre les horreurs auxquelles le nom de Louis XIV restera attaché, parce qu'il ne les a pas seulement permises, mais voulues. Bourdaloue est du côté des dragons et des missionnaires bottés; il considère les protestants comme les ennemis de la foi et du roi; ceux qui sont convertis par la violence et retournent ensuite à leur ancienne religion ne sont pour lui que des « hypocrites et des apostats ». Quant aux ministres qui prêchent l'Évangile en s'exposant aux galères et à la potence, il les traite de « ministres du mensonge et de suppôts de l'enfer ». Ces violences ne peuvent se justifier; mais elles s'expliquent pourtant chez Bourdaloue, lorsqu'on songe aux passions de l'époque et à la grandeur des intérêts engagés. Mais on ne peut pas comprendre que, deux siècles après ces horribles luttes, le P. M. Lauras montre aussi peu de calme et d'impartialité que son illustre « ancêtre ». Il n'est pas impossible d'être jésuite et d'avoir du sang-froid; le calcul est même la vertu principale de la Compagnie; il n'en est rien dans le cas actuel. Pour le P. Lauras comme pour Bourdaloue lui-même, les protestants sont encore non seulement les ennemis de la foi, c'est-à-dire du catholicisme, mais encore ceux de la loi et de l'autorité et comme des traîtres envers la patrie. Saisi alors d'une inspiration qui rappelle la fougue religieuse des ardents apôtres des croisades, le P. Lauras maudit la doctrine protestante « comme une monstruosité » au nom de l'histoire et au nom de la raison. Au nom de l'histoire, si c'est à la façon de Loriquet, soit; mais de quelle raison parle-t-il donc, quand il jette l'anathème sur les protestants, victimes de l'Église?

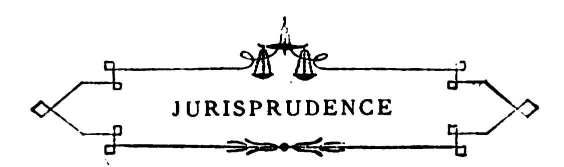
Il va sans dire que les jansénistes et les gallicans ne sont pas mieux traités par Bourdaloue et surtout par son biographe. Ce sont les mêmes clichés, mais avec une certaine réserve, qui n'est pas sans quelque embarras vis-à-vis des derniers; parmi eux, en effet,

il y avait des jésuites. Bourdaloue semble s'abstenir; il nage entre deux eaux, entre l'autorité du pape et celle du roi. Le P. Lauras est plus catégorique, le malmène autant le P. Lachaise et le P. Maimbourg que Sainte-Beuve et Nisard ; l'un est accusé de « condescendances équivoques », l'autre, « de servile adulation ». Quant aux jansénistes, leurs austérités ne sont que de l'hypocrisie. Arnaud n'est qu'un agitateur habile; Pascal est un pamphlétaire et un médisant. Ce mot est tout un aveu : la médisance n'est en effet qu'une forme de la vérité.

IV

Que reste-t-il de l'œuvre considérable dont nous venons de donner ici une rapide analyse ? Sans doute Bourdaloue y apparaît comme un grand orateur, comme un des maîtres de la langue française, comme un défenseur de la morale; mais il s'y montre aussi comme un homme de parti et de secte, comme l'apôtre de la persécution, comme le complice moral des dragonnades. Est-ce donc la conviction que le P. Lauras a voulu donner à ses nombreux lecteurs catholiques? Espérons que parmi eux il en est qui ne sont pas seulement des hommes de beaucoup de foi, mais aussi des hommes de bonne foi. Quand donc ils auront lu *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres,* ils penseront que ni le christianisme, ni la religion, ni la vérité, ni la raison ne sont là.

E. A. A.



Précis de droit civil, contenant dans une première partie l'exposé des principes ; dans une deuxième, les questions de détail et les controverses, par G. Baudry-Lacantinerie, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux. T. Ier, contenant les matières exigées pour la première année de droit. — Paris, Larose et Forcel, 22, rue Soufflot.

Le précis de droit civil que nous venons de parcourir a, ce nous semble, un brillant avenir devant lui. L'auteur s'est proposé de communiquer à son commentaire quelques-uns des avantages de l'enseignement oral, en employant une méthode nouvelle et en divisant son ouvrage, au point de vue des matières, en deux parties que distingue la variété des caractères typographiques. La première renferme l'exposition des règles générales et l'explication des textes ; la seconde est consacrée aux questions de détail, aux controverses, aux données historiques. Les articles du code sont imprimés eux-mêmes en italique.

Ce sont là de précieux avantages qu'on ne saurait trop louer, et cela facilite singulièrement les recherches.

Aucune des lois récentes n'est négligée, aucun arrêt important n'est omis, et notre seul regret est que l'auteur ait cru pouvoir analyser les doctrines sans en faire connaître les auteurs. Les livres élémentaires, quoi qu'en ait dit M. Baudry-Lacantinerie, ne sont pas faits seulement pour la jeunesse, ce sont des résumés où tout se doit trouver en raccourci. Les bons sonnets parfois valent de longs poèmes, et je sais plus d'un précis que je n'échangerais pas contre de gros ouvrages.

Le traité de droit civil est écrit d'un style clair, sobre et précis. Il comprend, outre le titre préliminaire, les deux premiers livres du Code.

Signalons quelques erreurs typographiques qui donnent à certaines phrases un sens parfois incorrect, mais ce sont là des erreurs faciles à réparer.

Précis de l'histoire du droit français, par M. Alfred Gautier, professeur à la Faculté de droit d'Aix. — Paris, L. Larose et Forcel, 22, rue Soufflot. 1er fascicule.

M. Gautier, au début même de sa préface, nous fait une promesse que fort heureusement il n'a pas tenue, car le précis de l'histoire du droit français est, avant tout, un livre d'érudition Le but de l'auteur est de nous montrer l'enchaînement des institutions et des lois qui ont abouti à notre législation civile et à notre droit public actuel. Après avoir insisté sur les premières conceptions juridiques qui ont été communes à tous les peuples d'origine aryenne, M. Gautier nous fait passer en revue les périodes gallo-romaine, franque et féodale, caractérisant d'un trait le droit français de ces diverses époques et indiquant brièvement les cours historiques qui, en modifiant le milieu social, ont, par contre-coup, transformé le droit.

L'auteur insiste surtout sur les monuments de la législation, et il les analyse pour la plupart avec un soin scrupuleux. Nous citerons surtout l'étude sur le régime féodal et coutumier du XIIIe siècle, et du XIIIe au XVIe siècle, comme renfermant de précieux renseignements. Ce volume, destiné à l'enseignement, est appelé, croyons-nous, à rendre de grands services à la jeunesse de nos écoles.

Commentaire législatif du Code de commerce belge, tiré des *Discussions parlementaires et des travaux préparatoires*, par Albert Nyssens, avocat à la cour d'appel de Gand, et Hermann de Baets, avocat à la cour d'appel de Gand, docteur ès sciences politiques et administratives. — Bruxelles, 1881; F. Larcier, éditeur, 3, place du Palais-de-Justice.

Les études de droit international et de législation comparée se développent tous les jours davantage, et des ouvrages comme celui de MM. Nyssens et de Baets sont essentiellement faits pour convenir aux jurisconsultes de tous pays et à tous ceux à qui la science du droit inspire quelque intérêt.

Les auteurs ont fait pour l'ensemble du Code de commerce belge ce que le savant M. Guillerez avait fait pour la loi sur les sociétés. Ils nous donnent un commentaire vivant des lois commerciales, puisé aux sources mêmes. Ce sont les discussions parlementaires et les travaux préparatoires qui sont classés dans un ordre méthodique et qui éclairent les textes d'une vive lumière. Textes anciens, projets nouveaux, articles adoptés, tout est là, bien à sa place, et MM. Nyssens et de Baets rendent ainsi service à leur pays. Ils mériteraient de trouver en France des imitateurs.

Les deux premières livraisons ont seules paru jusqu'ici. Elles s'occupent des commerçants, de leurs conventions matrimoniales, des devis de commerce, des bourses de commerce, agents de change et courtiers, du gage et de la commission.

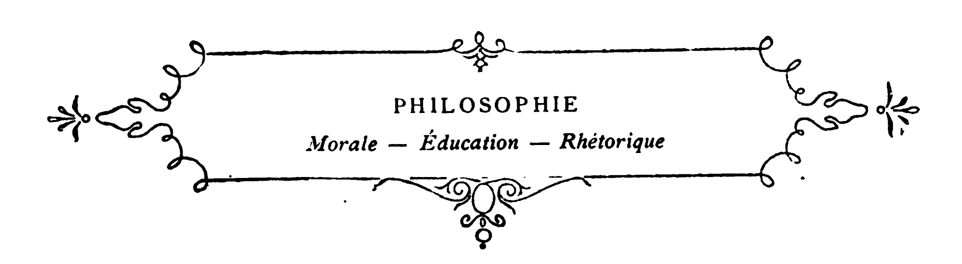
Codes annotés, contenant sous chaque article l'analyse de la doctrine et de la jurisprudence.

Code civil, annoté par Ed. Fuzier-Herman, ancien magistrat, avec la collaboration des rédacteurs du *Recueil général des lois et des arrêts*, fondé par J.-B. Sirey, et du *Journal du Palais*. 1er fascicule, 1881; 3, rue Christine.

Nous ne saurions assez louer l'œuvre entreprise par M. Fuzier-Herman. Rien d'intéressant comme les annotations qui, sous une forme concise et éminemment pratique, présentent dans son ensemble l'état actuel de la science du droit. Elles sont en quelque sorte le résumé fidèle des notices d'arrêts que comprend la double collection du Recueil de Sirey et du Journal du Palais; elles renvoient, pour les citations, avec une impartialité rare, à tous les recueils de jurisprudence et aux auteurs les plus accrédités et les plus récents, et nous aurons tout dit en ajoutant que les rédacteurs habituels de Sirey et du *Journal du Palais* se sont chargés de ce travail.

Nous signalerons surtout l'exécution matérielle des Codes annotés. Caractères, papier, tout est parfait. Les articles se détachent nettement des notes et du commentaire; les recherches sont faciles, et l'œil ne se fatigue point. C'est un avantage précieux pour des jurisconsultes et des praticiens appelés à les consulter tous les jours.

Le premier fascicule a paru; il renferme le titre préliminaire et les 147 premiers articles du Code civil.



PHILOSOPHIE

Morale — Éducation — Rhétorique

La Vie psychique des bêtes, par le Dr Louis Buchner, ouvrage traduit de l'allemand par le Dr Ch. Letourneau, avec gravures sur bois. Un vol. in-8°. — **Prix** : 7 francs. Paris, C. Reinwald, 1881.

Entre les facultés de l'homme et celles de l'animal, il existe la plus grande analogie; la seule différence qui se puisse constater est une différence de degré. Telle est la thèse que soutient l'auteur de *Force et Matière*, dans son étude sur les mœurs, non pas de toutes les bêtes, mais des insectes, ou plutôt des arthropodes.

Nous sommes loin du temps où Descartes écrivait: « Après l'erreur de l'athéisme, l'idée la plus funeste, la plus capable de détourner les âmes faibles du sentier de la vertu, est celle qui accorde aux animaux une âme pareille à la nôtre, car cela équivaut à dire que nous n'avons, pas plus que les cousins et les fourmis, le droit d'espérer une vie future, tandis que, tout au contraire, notre âme est parfaitement indépendante du corps et n'est point, par conséquent, destinée à périr avec lui. » A notre époque, on est disposé à voir dans les animaux, comme Herder, « les frères aînés de l'homme », à admettre, avec l'illustre savant Huxley, que les racines des grandes facultés, qui assurent à l'homme une immense prépondérance sur tous les êtres vivants, plongent bien avant dans les profondeurs du monde animal. Aujourd'hui, comme autrefois, on cède, sans nul doute, à l'esprit de système; mais on n'y cède point de la même manière. Autrefois, quelques notions *à priori*, la méthode déductive et la conclusion, les règles de la logique étant d'ailleurs observées, valent ce que valent les prémisses. Aujourd'hui, des idées préconçues en-

core, mais acceptées seulement comme hypothèses qu'il s'agit de vérifier; alors observation des faits, des phénomènes, raisonnement inductif et le jugement proposé en manière de conclusion emprunte sa valeur à la sagacité, à la sincérité aussi de l'observateur.

M. Büchner a un parti pris, cela est sûr; mais il n'entend user que de la méthode d'observation, et il en use, en effet, en obéissant rigoureusement aux lois de la logique. Son travail sur les mœurs des fourmis, des abeilles, des araignées, des scarabées, du fourmi-lion, est une étude toute scientifique. Le titre le plus convenable, dit-il dans sa préface, eût été : *Légendes du monde animal*, tant les sujets qui sont traités dans l'ouvrage semblent appartenir au domaine merveilleux de la fantaisie; mais il se hâte d'ajouter qu'à part quelques faits isolés qui pourraient fournir matière à contestation, il n'y a rien dans son livre qui ne repose sur les attestations de témoins oculaires et dignes de foi.

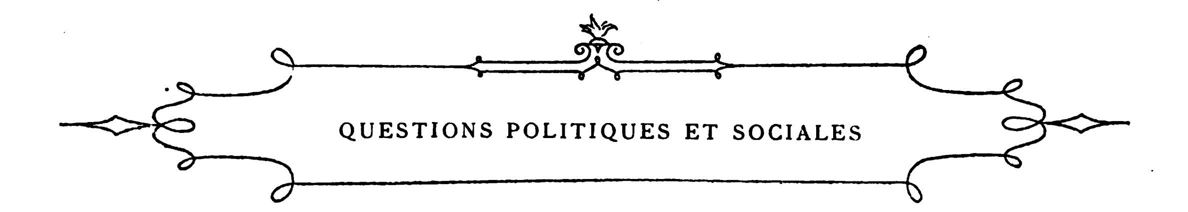
La moitié du volume est consacrée aux fourmis; l'auteur dit quelles républiques elles composent, comment elles construisent leurs demeures et les routes qui y aboutissent, comment elles se nourrissent, comment elles parviennent à faire comprendre les unes aux autres leurs pensées, leurs volontés; elles sont capables des sentiments d'amitié et d'inimitié, de dévouement et de vengeance; elles font la guerre avec un acharnement en tout pareil à celui des hommes. Les monographies que l'on a écrites en notre langue, celle de M. Jules Levallois entre autres, ont trouvé de nombreux lecteurs; les premiers chapitres de la *Vie psychique des bêtes* les intéresseront fort, même après les lectures qu'ils ont faites. Partageront-ils tous les opinions politiques et morales que M. Büchner n'a pas laissé que d'exprimer à une page ou à l'autre? Toujours est-il que, pour nous, nous ne nous sentons nullement l'envie d'envoyer aux partisans de la revision de la Constitution la proposition émise par l'auteur de *Force et Matière*, de prendre pour modèle d'organisation sociale celle des fourmis; qu'elles se trouvent bien de leur état politique, nous le croyons; ce n'est pas à dire que le communisme nous conviendrait, à nous, hommes. Tous les chapitres dans lesquels il est parlé des mœurs des abeilles, de celles des autres animaux que nous avons nommés, offrent un intérêt aussi grand que les premiers; M. Büchner a pu écrire, sans montrer une trop grande prétention, qu'il espérait que celui-là qui ouvrirait son livre, sans prendre souci de la portée philosophique des faits recueillis en n'y cherchant qu'une récréation instructive, ne serait pas déçu dans son attente, et que ceux qui ont du goût pour la philosophie trouveraient, eux aussi, à le lire, un vif plaisir intellectuel, l'analogie évidente qui existe entre les agissements des animaux et ceux des hommes ne pouvant qu'exciter la curiosité, que faire naître dans l'esprit des concepts nouveaux, quant à la nature et au développement de nos facultés.

F G.

Philosophie de l'histoire de France, par Edme Champion. Un vol., 1882, chez Charpentier.

Quoique venant après tant de maîtres, dont, il est vrai, les contradictions mutuelles ont affaibli l'autorité, M. Edme Champion n'a pas craint de parler encore de l'établissement du christianisme, de nos diverses dynasties, des progrès de l'autorité royale et de la Révolution française. Son résumé clair, rapide et bien raisonné débute aux temps préhistoriques. Ce n'est pas une sèche exposition de faits qui n'apporterait que du trouble et de l'ennui, mais une série d'observations, une sorte de synthèse de l'histoire qui provoque les réflexions. C'est surtout quand il tient la balance entre les confessions chrétiennes que l'auteur montre de l'impartialité. Est-ce parce qu'il n'a été élevé, à ce qu'il semble, dans aucune d'elles? S'il nous juge avec indépendance dans un style qui, sauf de légères taches, est celui qui convient, cela tient-il à ce qu'il ne se croit pas issu de notre race? D'une part, en effet, on le voit, au point de vue du patriotisme, mettre les Juifs au-dessus des Gaulois. « Aucune catastrophe, dit-il, ne fit plier leur haine de l'étranger ; quand tout cédait autour d'eux, seuls ils ne cédaient pas. Après la victoire de Titus en 70, après le siège de Jérusalem, défendue avec un héroïsme que, sous l'empire des préjugés chrétiens, le monde n'a pas encore admiré comme il le fera un jour, après la ruine définitive du temple... les Juifs, chassés de leur pays natal, gardèrent leur religion, leurs lois, leurs coutumes, la langue de leurs pères. Ils ne se firent pas Romains comme les Gaulois. » Au sujet de ces derniers, il ajoute, d'autre part : « Si le joug de Rome était si humiliant, que faudrait-il penser des hommes qui s'en accommodèrent si aisément et si vite? Ils auraient donc été bien lâches, ces Gaulois pour vivre, avec leurs maîtres, en si bonne intelligence? Nous leur rendons plus de justice, nous qui n'avons aucune prétention à descendre d'eux et qui serions plutôt tentés de chercher les traces de nos aïeux sur les rivages de l'Asie Mineure, *au pays d'Homère et d'Isaïe*, que dans les forêts de la Gaule. Nous estimons que, s'ils ont dû d'abord combattre pour éloigner les soldats romains de leurs cahutes de paille et de roseaux, ils ont pu se soumettre sans déshonneur et sans remords. »

G. S.-L.



Louis Blanc. — *Discours politiques* (1847-1881). Un vol. in-8°. — Paris, 1882 (Germer Baillière et Ce).

Dans un siècle où le respect de la vie humaine n'était pas de règle comme à l'heure présente, il eût suffi de quelques lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. L'important volume que forment les discours de M. Louis Blanc prouverait surabondamment, si ses autres ouvrages ne le témoignaient d'ailleurs par surcroît, que peu d'orateurs ont été pareillement à la hauteur de leur réputation. Même lorsqu'il *s'emballe*, comme on dirait aujourd'hui, son style est toujours pur, encore que la forme soit parfois trop solennelle. Il parle volontiers de *son cœur d'honnête homme.* Nul sur ce point ne le suspectera de vouloir en imposer, mais il rappelle ainsi les grandes tirades sur la vertu, dont on a tant abusé sous la première révolution. On sent, du reste, que le grand admirateur des éloquents et emphatiques tribuns de la Constituante, de la Législative et de la Convention s'en est inspiré, fût-ce inconsciemment.

Quoi qu'il en soit, on relira certainement, plusieurs fois peut-être, ces quarante-huit discours ou allocutions que, presque tous, nous avons dévorés dans le journal humide et peu lisible par le fait d'une impression hâtive. Ils gagnent avec le format et les caractères que leur ont donnés les éditeurs.

Toute opinion politique à part, l'homme même, comme l'orateur, gagne aussi à cette réimpression, soit que M. Louis Blanc plaide *pro domo suâ* sur la demande de poursuites déposée contre lui, soit qu'il déclare, dans le *banquet des Misérables*, à Bruxelles, « qu'un peuple qui aurait renoncé à la liberté aurait perdu la vie, et que, chez un tel peuple, la gloire ne serait plus qu'un morceau de pourpre jeté sur les épaules d'un squelette »; soit qu'à propos des obsèques de François-Victor Hugo ces deux vers de son illustre père lui viennent à la pensée :

C'est un prolongement sublime que la tombe.
On y monte, étonné d'avoir cru qu'on y tombe;

soit enfin qu'il se pose, au sujet de Jean-Jacques Rousseau, « la question, la tragique question : Pourquoi fut-il si malheureux et eut-il tant d'ennemis? Pourquoi? Parce que, selon la très juste remarque de M. Jules Levallois, on n'essaye pas impunément de renouveler une société, d'ébranler un monde. Pourquoi? Parce que l'idéal de Rousseau n'était pas celui de ses contemporains; parce qu'il fut dans son siècle le représentant d'un peuple à venir; parce qu'en prenant, avec la résolution d'y rester fidèle à tout prix, cette noble, mais redoutable devise : *consacrer sa vie à la vérité, vitam impendere vero,* il dut avoir le sort de tous les précurseurs, qui est d'être martyrs de leur propre génie. ».

Pendant longtemps, quoique dans une moindre mesure, ces paroles ont pu s'appliquer à celui qui les proféra. Aussi dans le Panthéon qu'elle consacre, reconnaissante, à ceux qui ont aimé l'humanité, c'est non loin du philosophe genevois que la postérité placera celui qui recueillit, comme un titre de gloire, l'épithète de socialiste que ses adversaires lui avaient décochée comme une suprême injure. G. S.-L.

La politique extérieure de la République française, Fernand Maurice. 1 volume in-18 jésus. Prix : 3 fr. 50. Germer Baillière.

La politique extérieure a trop peu préoccupé la Chambre antérieure. Des décisions graves ont été prises par le gouvernement, parfois sans l'assentiment des députés, presque toujours sans débats sérieux approfondis. Ainsi a été inaugurée une politique personnelle aux hommes du pouvoir, mais réfractaire au sentiment de la solidarité républicaine. La réprobation publique s'est manifestée et le résultat sera que la politique extérieure, négligée dans la dernière Chambre, tiendra une grande place dans la délibération de la prochaine législature. L'opinion ne se contentera plus de débats accidentels sur des questions d'une importance et d'une gravité toute particulière. Il faudra préciser le caractère de l'action que la France démocratique peut exercer en Europe, fixer les principes qui devront la régir, créer, enfin, une politique nouvelle en rapport avec l'esprit du régime républicain.

L'auteur, après avoir établi cette situation de la nouvelle Chambre, a puisé dans l'histoire et dans l'observation attentive de l'Europe moderne des aperçus généraux qui peuvent aider à débrouiller les difficultés et les embarras des affaires extérieures; il étudie d'abord la République en face de la politique des partis. La formation des États européens et la politique extérieure de la monarchie, l'équilibre européen et les nationalités sont ensuite mis à jour pour bien faire comprendre que dans notre contemporaine République la politique extérieure a trop répété les agissements de la monarchie sans profit pour la République. Quelle doit être la politique extérieure de

la République française en face de l'Allemagne et des États dynastiques? quelle doit être la politique économique de la France? C'est ce que M. Fernand Maurice étudie dans la seconde partie de son ouvrage qui est très nettement pensé et lucidement exposé.

M. C.

Les récidivistes, par JOSEPH REINACH. — Paris, Charpentier, 1882, grand in-18 jésus. Prix : 3 fr. 50.

Si M. Reinach veut un jour utiliser ses hautes relations pour entrer dans la magistrature, il fera un procureur général excellent. L'acte d'accusation qu'il vient de dresser contre le récidiviste est parfait de tous points, rien n'y manque, ni la logique, ni les faits accablants, ni la généreuse indignation de l'homme vertueux, ni la fermeté qui réclame le juste châtiment du criminel. Si jeune et déjà si impitoyable! Le plus triste, c'est qu'on ne peut répondre à un tel réquisitoire. A peine si l'avocat oserait plaider les circonstances atténuantes. Ils ne sont guère intéressants, les misérables qu'une première faute a jetés en prison et qui en sortent corrompus à tout jamais. Il est évident que dans toute commotion politique ce sera là l'écume qui, remontant à la surface, deviendra dangereuse. La société a donc le droit de les expulser de son sein pour les empêcher de nuire. Prenez garde pourtant de mêler à une question purement judiciaire des préoccupations de parti. Dans les mesures de répression qui suivirent nos troubles civils, on a eu tort d'appliquer la même peine à des criminels d'ordre différent. Cette confusion n'a pas déshonoré les proscrits et il n'est pas sûr qu'elle n'ait diminué l'horreur qu'inspirait le forçat. D'ailleurs la relégation que l'on réclame ne sera efficace qu'avec un meilleur système de colonisation, lorsque les convicts trouveveront là-bas de quoi s'établir sérieusement avec leur famille. Enfin le devoir de la société, M. Reinach le sent comme nous, est de prévenir plus encore que de réprimer. Elle doit employer ses ressources à fermer la voie au crime en répandant à pleines mains l'instruction, en fournissant autant que possible à chacun le moyen de gagner sa vie et en prenant elle-même au besoin la défense des opprimés.

P.

Les Sémites et le sémitisme, par EUG. GELLION-DANGLAR. — Paris, Maisonneuve et Ce. 1882.

Cette question, grave assurément, mais qui est surtout à l'ordre du jour dans le centre et l'orient de l'Europe, ne paraît pas devoir venir passionner les esprits jusque chez nous.

Il ne manque pas de difficultés politiques et religieuses chez les peuples occidentaux, et nous serons très heureux que celle-là reste dans les limites où elle s'agite jusqu'à présent.

Ce n'est pas cependant une raison pour que les esprits sérieux s'en désintéressent absolument, et il est heureux que des écrivains de la valeur de M. Gellion-Danglar nous donnent des détails utiles à connaître, nous exposent les faits et leurs origines et en tirent des déductions pour l'avenir.

L'auteur a traité des sémites et du sémitisme aux points de vue ethnographique, religieux et politique.

Il a étudié surtout les progrès effectués en Allemagne où les esprits sont passionnés à cet égard et se sont, pour ainsi dire, partagés en deux camps, les antisémites et les philosémites.

Il s'est occupé également de la Russie, mais il nous paraît avoir négligé un peu trop les contrées du bas Danube, où les choses ont pris aussi un caractère des plus violents.

Si la querelle sociale vient à prendre des proportions plus grandes, on ne pourra que regretter que la civilisation ait fait ainsi des pas énormes en arrière, en renouvelant les scènes terribles du moyen âge que l'histoire a enregistrées.

Il semble inadmissible aujourd'hui, avec les idées modernes, que les gens qui suivent la religion chrétienne courent de nouveau sus aux Juifs, sous le simple prétexte que ces derniers sont des accapareurs de la fortune publique.

C'est à leur travail, à leur esprit d'ordre et d'économie, en se soutenant les uns les autres qu'ils arrivent à réussir dans tous les états qu'ils entreprennent et spécialement dans les affaires financières pour lesquelles ils sont naturellement doués.

Il n'y a qu'une ressource raisonnable qui puisse mettre un frein à des bénéfices illicites, c'est que la loi soit mise à même de poursuivre les manœuvres entachées de mauvaise foi.

Nous sommes un peu de l'école de ceux qui considèrent l'argent comme une marchandise, dont l'offre et la demande doivent constituer le cours, et par suite le taux; il est certain que dans des cas particuliers cette valeur peut être d'une importance capitale et ne saurait être payée trop cher, car c'est avec son emploi qu'on peut arriver à l'exécution de grandes choses qu'il faut abandonner si on ne trouve à s'en procurer.

Par conséquent, la possession de cet agent tout-puissant ne saurait être payée à un cours légal et invariable; c'est cette condition qui est le plus souvent cause de la difficulté d'en trouver et fait thésauriser ceux qui en possèdent parce que l'intérêt à en retenir ne compense pas les risques.

Mais nous ne saurions entrer plus avant dans une discussion économique de cette nature, cela nous demanderait un volume; contentons-nous d'appeler l'attention sur celui de M. Gellion-Danglar, que nous avons trouvé fort intéressant.

E. D'AU.

Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta, publiés par M. JOSEPH REINACH. Deuxième partie. Tomes II et III. Volumes in-8°. — Prix : 7 fr. 50; Paris, G. Charpentier.

Il a été parlé ici même de la publication des discours et plaidoyers de M. Gambetta, le premier volume seul avait paru; depuis, deux autres ont été publiés; les annoncer, c'est les recommander.

L'un et l'autre enferment, à côté des discours prononcés à la tribune de l'Assemblée nationale, les dis-

cours qui ont été comme la prédication de la République. Ce sont ceux-là qu'on a relus, sitôt les volumes parus, parce que ce sont ceux-là surtout qui portent enseignement. En 1872, quatre discours, celui d'Angers, celui du Havre, celui du banquet commémoratif de la naissance du général Hoche, à Versailles, celui du banquet de la Ferté-sous-Jouarre. En 1874, discours à Firminy, à Chambéry, à Albertville, à Grenoble, à Pontcharra, à Thonon, à Bonneville, à Annecy, à Saint-Julien, au vingtième arrondissement de Paris, à Nantes. Chacun d'eux nous fait connaître quelles étaient, dans les différents mois de ces deux années, les questions qui agitaient les esprits, — ils sont pages de notre histoire, — et chacun d'eux nous fait connaître encore quelles fins l'illustre homme d'État conseillait de poursuivre, — ils sont pages de son histoire à lui; mais ces pages ne composent pas deux histoires, elles n'en composent qu'une seule, à proprement parler, celle du progrès réalisé par l'éminent orateur. On a dit, et en toute raison, que M. Gambetta avait ce don de savoir exactement démêler dans l'ensemble confus de préoccupations, souvent inconscientes, du pays, à un moment donné, celles des aspirations auxquelles il était alors utile de satisfaire. Certains se sont fâchés d'entendre formuler cette assertion, qui nous semble, à nous, parfaitement légitime, parfaitement justifiée, qu'il était comme la conscience du peuple; la taupe aveugle prétend y voir, et ce sont ceux, surtout, qui vivent leur vie sans l'avoir d'abord pensée, sans analyser ensuite leurs craintes, leurs désirs, tous leurs mouvements, qui se sont récriés. Peu importe quelques récriminations ! Découvrir quels besoins, quels intérêts peuvent être contentés, c'est le génie de M. Gambetta, et tâcher à employer toutes les intelligences à la réalisation de ce qui est possible à chaque moment du temps, c'est le devoir qu'il s'est imposé. Il ne nous appartient pas ici de juger sa politique, nous ne voulons pas ici le louer de ses efforts pour affranchir les esprits, pour déterminer dans les masses laborieuses un changement d'attitudes, pour substituer chez elles, aux agitations stériles, aux vues utopiques, aux projets irréalisables, une entente des conditions du progrès, une perception des difficultés avec lesquelles il faut compter, pour substituer encore à l'ancienne mentalité déformée par les notions *à priori*, à la vieille méthode dogmatique, à cette croyance traditionnelle, que de l'État doivent venir toutes les améliorations, que l'État est le dispensateur de l'aisance, de la fortune, une mentalité consciente des phénomènes de l'activité humaine, une méthode d'observation et d'analyse, et cette croyance enfin que, la société n'étant et devant être considérée comme instituée pour la seule protection des individus, c'est aux individus de se gouverner eux-mêmes. Mais ce qu'il nous est permis de célébrer, c'est la grande éloquence de cet homme qu'anime la ferme volonté de parfaire une grande révolution : fonder une démocratie et lui donner les mœurs qu'exige l'exercice de ce que nos voisins appellent le *self government*. Ces discours des années 1872 et 1873 ne nous paraissent pas avoir toute le valeur de ceux plus récemment prononcés à Tours, à Neubourg, à Honfleur; mais si la forme, parfois, n'est pas absolument parfaite, s'ils ne sont pas tous parfaitement composés, ils sont tout débordants, les uns comme les autres, des passions vigoureuses, généreuses de l'orateur. Dans ces discours, c'est le tribun du peuple, il n'est pas l'homme d'État qui se sait disposer d'une puissante majorité; dans ces discours, il s'adresse à un parti, non encore à la France et devant les nations; il parlait alors avec plus de fougue, mais avec moins de sérénité. Les oraisons d'il y a huit et neuf ans sont des modèles de l'art oratoire comme sont celles de l'année présente. L'art est différent, mais les temps ne différaient-ils pas ?

La lecture de ces volumes fait désirer ceux qui doivent suivre. Avis à M. Reinach, — qu'il nous faut remercier. F. G.

L'Argent et l'Or, *Essais sur la question monétaire*, par E. Fauconnier, docteur en droit. Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. 50; Paris, Germer Baillière et Cie; 1881.

Sur un point, nous sommes d'accord avec M. Fauconnier; sur tous les autres nous différons d'avis.

La question que la conférence internationale est appelée à résoudre — peut-être sera-t-elle résolue au moment que paraîtront ces lignes? — est des plus importantes, et nul ne s'en doute. L'auteur de la brochure a toute raison de regretter de voir le public tenir pour d'aucune gravité la décision à prendre touchant la conservation ou non-conservation du métal argent comme monnaie à cours obligatoire; et il a toute raison encore de dire qu'elle intéresse tout le monde, les riches et les pauvres, les pauvres surtout.

Sur le rôle de la monnaie, sur les conséquences de l'emploi fait concurremment de l'or et de l'argent, sur les conditions de la richesse des nations, sur la nécessité pour elles de posséder de grandes quantités de numéraire, l'auteur professe des théories ou opinions qui sont diamétralement opposées à celles que nous professons nous-même. Mais parce qu'il est notre adversaire, ce ne nous est pas une raison pour méconnaître les qualités qu'il a laissé paraître dans son étude. Notre tâche, d'ailleurs, est moins de discuter la doctrine qu'il voudrait faire prévaloir, les résolutions qu'il voudrait comme dicter, que d'exposer brièvement la thèse qu'il soutient.

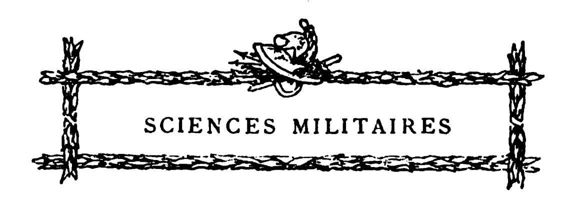
La thèse, M. Fauconnier ne la soutient pas directement; employant, pour procédé de démonstration, celui que les mathématiciens désignent sous le nom de démonstration *par l'absurde*, il analyse d'abord les doctrines de la plupart des économistes anglais du siècle dernier, reproduites par un grand nombre d'économistes anglais, français, allemands de ce siècle-ci; puis, il les réfute et s'applique à prouver qu'elles sont en contradiction avec les données de la statistique et de l'observation. Quand il fait métier d'analyse, il prouve une grande érudition, aussi une grande sincérité; quand il essaye de démontrer com-

bien mal sont fondées les conclusions de ceux qui, comme M. de Parieu, pensent qu'il importe de rejeter le métal-argent, il se montre assez mauvais logicien.

Les propositions qu'il entend combattre sont rangées par lui sous six chapitres : la monnaie est la mesure de la valeur; on ne saurait employer, comme monnaie, deux métaux qui ne varient pas dans le même rapport. — Dans les pays qui font emploi de deux métaux, il arrive que l'un est déprécié comparativement à l'autre et que la mauvaise monnaie chasse la bonne. — La richesse des nations ne dépend pas de l'abondance du numéraire. — Les chèques et les virements qui permettent les échanges permettent également de diminuer le stock monétaire.— Certains peuples peuvent avoir l'étalon d'or, et certains l'étalon d'argent. — La monnaie d'argent est lourde, encombrante; elle ne convient plus aux peuples riches. Des économistes demandent que l'or soit adopté comme étalon, que la pièce de cinq francs argent soit ramenée au titre de 835/1000 pour devenir une simple monnaie d'appoint (la législature pouvant, d'ailleurs, élever la valeur libératoire de cette monnaie); on veut rejeter l'argent, l'argent est comme un prévenu, et M. Fauconnier défend la cause de l'argent. Le plaidoyer de l'avocat est accablant pour l'accusé. Nous nous rappelons avoir lu autrefois l'ouvrage d'un écrivain qui s'était proposé de réhabiliter Marie Stuart; il avait exposé avec tant de talent les charges qui pesaient sur la veuve de François II, qu'il lui avait été ensuite impossible de laver sa mémoire. M. Fauconnier a fait comme cet écrivain, et les objections qu'il a présentées dans les six principaux chapitres de sa brochure paraissent d'autant plus enfantines, d'autant moins acceptables, qu'il a dépensé plus de science en exposant les doctrines de Locke et de Smith, de Turgot et de Mirabeau, de Chevalier et de M. de Parieu.

Nous souhaitons qu'on nous soupçonne d'un peu de partialité et que, sans s'en rapporter à notre compte rendu, on lise et fasse lire la brochure de M. Fauconnier, parce que nous croyons bien qu'elle servira à augmenter le nombre des adhérents à la doctrine monométalliste, qui est la nôtre? Non, parce que l'auteur est un érudit consciencieux et que son travail est, à tout prendre, bien autrement intéressant que ceux de MM. Cernuschi et de Laveleye.

F. G.



Études de guerre, par le général Lewal. — *Tactique des renseignements*, avec figures. — Tome Ier. Un vol. in-8° de 348 pages. Paris, Le Baudoin, 1881.

Le général Lewal, dont les ouvrages tiennent une place si distinguée dans la littérature militaire en France, vient de faire paraître, comme suite à ses *Études de guerre*, le premier volume de la *Tactique des renseignements*. Il convient d'expliquer ce titre nouveau dans la langue, et nous ne pouvons mieux faire que de citer l'auteur, qui s'exprime en ces termes : « Les opérations de guerre ne peuvent s'accomplir sans des renseignements préalables qui seuls permettent de prendre les mesures et les dispositions convenables. La réunion de toutes ces informations constitue une branche spéciale de la tactique. L'ensemble des procédés par lesquels on se procure toutes les indications nécessaires doit donc être dénommé *Tactique des renseignements*. »

Il n'est pas besoin de démontrer la nécessité pour un chef d'armée d'être bien renseigné; l'histoire fourmille de faits, trop souvent à notre actif, où, faute d'informations précises, le sort des armes nous a été contraire. On lira avec intérêt, dans l'ouvrage du général, cette revue rétrospective des principales surprises dont quelques-unes sont devenues célèbres. Mais si l'on est d'accord sur le principe, les tacticiens diffèrent beaucoup entre eux sur la façon d'organiser le service des renseignements. Nous croyons que l'étude du général Lewal fera désormais autorité sur la matière et qu'on comprendra désormais la nécessité absolue de jeter, dès le temps de paix, les bases solides d'une organisation de cette nature qui se trouvera prête à fonctionner dès le commencement des hostilités.

La tactique des renseignements embrasse la création d'un centre d'instructions et de documents au quartier général, et la mise en action d'une série d'organes comprenant des émissaires, des interprètes, des cavaliers opérant ostensiblement d'une part, puis des espions et un personnel à prendre parmi les habitants des deux sexes de l'autre, ces derniers agissant en secret. L'auteur passe successivement en revue toutes ces catégories d'agents, étudie leur manière de faire, la façon dont ils doivent être choisis et surveillés; enfin leur utilisation par le service d'état-major. A ces agents travaillant directement et exclusivement pour le service des renseignements, il faut ajouter des moyens auxiliaires très importants. Ce sont les *reconnaissances*, qui peuvent se classer en reconnaissances spéciales, générales et en reconnaissances offensives. Les premières sont généralement confiées à des officiers d'élite et ont toutes un but restreint et bien défini.

Les reconnaissances générales constituent le service d'exploration. Elles forment une des branches principales de la tactique des renseignements, s'effectuent sur tous les points à la fois, embrassent tout, sont permanentes pendant la durée d'une campagne et ont une importance des plus considérables. L'exposé des règles de ce service, dévolu à la cavalerie et qui en constituera dorénavant le principal rôle, n'occupe pas moins de la moitié du volume. Ces règles ont été l'objet de bien des controverses parmi nos auteurs militaires. Le général Lewal, après avoir discuté les opinions émises sur ce sujet et fait voir le fort et le faible de chaque dispositif préconisé, conclut en proposant la *colonne unique* de cavalerie qui seule permettra, selon lui, de remplir le double but assigné à cette arme dans ce cas : protéger son réseau d'éclaireurs et rompre l'opposé.

Telles sont, en quelques mots, les parties les plus saillantes de cette nouvelle étude du général Lewal qui doit se compléter par un second volume et qui se fait remarquer, comme les précédents ouvrages de l'auteur, par une grande érudition et beaucoup de bon sens pratique.

C. M.



LINGUISTIQUE

La Linguistique dévoilée, par L. Lévy-Bing, F. Vieweg, 1880; in-8°. Fascicule Ier.

« Ce livre important est destiné à opérer une véritable révolution dans la science du langage, dit le prospectus. Il y a bien des choses qui n'arrivent pas à leur destination. L'ouvrage où M. Lévy-Bing se propose de démontrer que la langue phénicienne est, non seulement la première langue alphabétique, mais encore la seule rationnelle, la mère de toutes les autres, et la langue universelle que le monde civilisé adoptera nécessairement, pourrait bien être de celles-là. Il est inutile d'insister sur l'invraisemblance de cette proposition formulée *à priori*, que la langue des Phéniciens, « établie d'une façon toute mathématique », « contrairement à l'histoire de toutes les langues, ne supporterait pas la moindre modification, et, qu'en effet, elle n'en a subi aucune depuis son origine jusqu'à nos jours ». Il a été surabondamment prouvé que la loi du changement domine tout dans le monde, les langues comme le reste. Que le phénicien n'ait subi aucune modification depuis qu'on ne le parle ni ne l'écrit plus, c'est-à-dire depuis qu'il n'existe plus, il n'était pas bien nécessaire de le dire. Mais quelle preuve M. Lévy-Bing apporte-t-il qu'il n'en a subi aucune depuis le temps qu'il fut en usage? où voit-on que cette langue ait été immuablement fixe à Sidon, qu'elle n'ait éprouvé aucune variation en émigrant de Tyr à Carthage, que son adoption par les Hébreux ne lui ait rien fait perdre ni gagner, qu'il n'y ait aucune différence dans le matériel du langage à travers tous les livres de la Bible et que l'hébreu rabbinique soit précisément le même que l'hébreu des livres de Moïse, quelle que soit, d'ailleurs, l'époque de la rédaction de ces derniers? M. Lévy-Bing, loin de prouver ses assertions, les réfute bientôt d'abord en déplorant l'introduction des points diocritiques, ce qui constitua apparemment une modification dans la langue écrite, ensuite en condamnant la prononciation telle que ces points l'indiquent, et en restaurant la prononciation primitive telle qu'il la conçoit lui-même, ce qui me semble impliquer aussi des modifications dans la langue parlée. Cet idiome primitif, immuable, parfait, et que M. Lévy-Bing offre comme l'indispensable et universel véhicule de la pensée, n'est, en somme, connu que du seul M. Lévy-Bing. Ne peut-on pas craindre, sans être pessimiste, que sa science ne meure avec lui?

Le détail, dans l'argumentation de ce Christophe Colomb de la linguistique, est aussi convaincant que l'ensemble. A la page 20 du fascicule dont je rends compte, on se plaint des « embarras insurmontables » que l'introduction des signes diocritiques apporte à l'étude de la grammaire et à l'intelligence des textes. Quelques lignes plus loin, à la page suivante, on nous apprend que cette introduction fut nécessaire, « car, par suite de la dispersion et des persécutions opiniâtres dont le peuple juif fut l'objet, la langue hébraïque serait devenue indéchiffrable pour le vulgaire, si on n'avait pas inventé cette série de signes additionnels qui permirent aux plus ignorants de lire et même de phraser ». Comment ce qui permet de comprendre et de perpétuer une langue peut-il être une source d'embarras incessants, et pourquoi faut-il que nous, modernes, nous nous privions, pour l'étude d'une langue morte, des secours que les peuples qui parlaient cette langue ont trouvés nécessaires? L'auteur ne nous le dit pas.

On serait tenté de croire qu'une langue parfaite serait celle qui distinguerait le plus simplement et le plus clairement les différents modes de la pensée, les différentes manières d'être des sujets du discours, et les circonstances de leurs actions. Erreur enfantine!

Le phénicien, c'est-à-dire l'hébreu, ne distingue pas l'actif du passif; pour faire comprendre que Sara mourut et fut enterrée, la Genèse dit : «Sara mourut et enterra. » Et voilà ce que c'est que d'être parfait! « Tel est, s'écrie l'auteur dans son enthousiasme, le caractère élevé et concis de la langue phénicienne: elle s'attache plutôt à la pensée de la phrase qu'à la signification isolée des mots qui la composent. Elle exerce par conséquent toutes les facultés de l'intelligence, elle élève le niveau de l'esprit humain. » S'il en est ainsi, quel progrès ont donc accompli les Phéniciens en inventant l'alphabétisme ? Qu'on nous rende les rébus de l'Égypte, pour exercer notre intelligence et élever notre esprit !

La majeure partie de l'argumentation de M. Lévy-Bing consiste en des citations empruntées aux plus éminents philologues de ce temps ; et de ces citations notre linguiste se sert comme de prémisses pour en tirer les conclusions les plus inattendues. M. Renan appelle quelque part les langues sémitiques des langues d'acier, parce que les radicaux y conservent leurs formes sans altération. « Une langue d'*acier !* reprend M. Lévy-Bing. Comment hésiter désormais à universaliser cette langue ? » J'avoue que je ne me sens pas touché de la grâce; mais libre à vous, monsieur Bing, universalisez.

Les dernières pages de ce premier fascicule — à quand les autres ? — sont consacrées à faire la critique des langues classiques et modernes, pour prouver qu'il faut remplacer tout cela par le phénicien sans points-voyelles et prononcé suivant la méthode de l'inventeur. Chemin faisant, on nous apprend que la racine phénicienne *ba* a produit chez les Allemands « le mot *wasser*, dont les Anglais on fait *water*, et les indiens *vâri* ». Mais je n'ai pas ici l'espace nécessaire pour relever toutes ces fantaisies. Il suffira de dire que, grâce à ce principe admis par M. Lévy-Bing comme axiome : « Un mot d'une langue dérivée produit par un mot phénicien peut être tiré d'un mot original qui n'a pas une signification exactement correspondante », il n'est point de terme en aucune langue que l'auteur de la Linguistique dévoilée ne fasse aisément venir d'une racine bilitère ou trilitère. *Ql* en hébreu donne l'idée d'une chose mince: n'est-il pas clair que le *collum* des Latins et le *cou* des Français sont les descendants du radical hébreu? *Pc* est une racine qui veut dire faire; on ne la trouve pas clairement dans les textes avec le sens de mettre en mouvement; mais la preuve qu'elle avait bien ce sens, c'est que *packen*, en allemand, signifie faire ses paquets pour quitter la place, que *to pack* a la même signification en anglais, et que le bas-breton a *pac* qui veut dire paquet. Si après cela nous ne renonçons pas à employer notre idiome natal pour écrire et parler phénicien, il n'en faut accuser que l'engourdissement de notre intelligence et l'endurcissement de nos cœurs.

B. H. G.

ORIENTALISME

Kitabi Kultum Naneh ou le *Livre des dames de la Perse*, contenant les règles de leurs mœurs, usages et superstitions d'intérieur, traduit et annoté par J. Thonnelier. Nouvelle édition. Un vol. in-18 de la Bibliothèque orientale elzévirienne. — Prix : 2 fr. 50. — Paris, Ernest Leroux. 1881.

Peut-être avons-nous tort; nous trouvons ce volume absolument dépourvu d'intérêt.

La première édition a été vite enlevée, la seconde trouvera des acheteurs, le titre étant fait pour exciter la curiosité: si les curieux d'hier n'ont éprouvé aucune déception et si ceux de demain ne sont pas déçus davantage, c'est qu'ils ont, ceux-là et ceux-ci, un goût particulier — bon ou mauvais — que nous n'avons pas.

Le *Livre des dames* a-t-il un certain mérite littéraire ? Nous ne pouvons le deviner ; nous ne connaissons que de la traduction; la traduction est mal écrite.

L'ouvrage a-t-il une valeur historique? Pour nous apprendre à quelle date il a ou aurait été composé, ni préface ni étude critique.

Une suite de chapitres sur les plaisirs que les femmes persanes, celles-là du moins qui appartiennent à ce que nous appelons, chez nous, *le grand monde*, ont pour unique devoir de rechercher, voilà seulement ce que présente ce volume. Les femmes sont belles, elles sont coquettes; il leur faut se parer, écouter de la musique; il doit leur être loisible de se promener, de sourire aux jeunes gens qui sont beaux; que les maris ne s'opposent à aucun de leur désir, qu'ils ne leur reprochent aucune de leurs actions. N'est-ce pas pour elles une douce joie que d'échanger avec des amies, au hammam, ces soins que la loi commande, et une joie non moins douce que de converser avec l'amant aux lèvres parfumées?

Quelle est la valeur morale de cet écrit? Nous permet-il de connaître vraiment, même par un très petit côté, la civilisation persane?

Les dames de Téhéran, d'Ispahan, nous apparaissent, dans leur livre, comme de petits animaux; leur livre ne nous plaît pas. F. G.

ROMANS

Histoires d'autrefois, par le bibliophile Jacob. — Paris, Delagrave, 1882, un vol. petit in-4°. — Prix : 10 francs.

Quand le bibliophile Jacob donne un volume d'étrennes, même lorsque ce sont des *Histoires d'autrefois racontées à ses petits-enfants*, on est sûr de ne pas se trouver en présence d'un livre banal. Celui-ci, illustré par Kauffmann de huit aquarelles hors texte et de cinquante-deux dessins, est d'un haut intérêt et d'un amusement également soutenu. Je serais en peine de faire un choix parmi les nouvelles qui le composent et je n'ai qu'à les recommander les unes

après les autres dans leur ordre de dates, succession d'époques allant de 1764 à 1799, avec la certitude de trouver autant d'approbations que de lecteurs, c'est-à-dire un nombre incalculable.

Un village au XIIe et au XIXe siècle, par Léon Barracand. — Paris, Charavay frères, 1882, un vol. petit in-4°. — Prix : 2 francs.

Voici un livre qu'on ne saurait trop louer à tous les points de vue, y compris la question littéraire, dont la saveur perce à chaque page et achève de fixer dans l'esprit des lignes qui instruisent en même temps qu'elles amusent. M. Léon Barracand, un écrivain de goût, a eu l'ingénieuse idée de faire un récit comparatif des mœurs du moyen âge et des mœurs modernes, en prenant pour type et pour centre de son action un gros village ; il nous raconte un épisode de la vie de Blatigny au XIIe siècle et fait passer le second à notre époque. C'est une étude fort curieuse, d'un puissant intérêt et qui, justement comprise dans la bibliothèque d'éducation moderne des frères Charavay, dépasse cet humble but et mérite d'être lue par les connaisseurs.

Il y a dans ce volume des paysages tracés de main de maître, en un style d'une nervosité remarquable. La forêt de Blatigny, la rivière de la Vérance et le château féodal sont des descriptions très soignées; le moyen âge avec ses seigneurs hautains, ses serfs et ses tueries sauvages y revit fougueusement. La seconde partie qui parle de Blatigny au XIXe siècle a une couleur provinciale très réussie également; les personnages sont amusants et l'inventeur de la moissonneuse-lieuse n'est pas une figure ordinaire. Nous devons à M. Léon Barracand non pas seulement des compliments, nous lui devons de la reconnaissance d'avoir fait ce livre, une honnête et instructive distraction. G. T.

Les nuits rouges ou l'Irlande en feu, par Jules Mary.— Paris, Rouff, 1881, in-12. Prix : 3 francs.

Roman bien ordonné, vigoureusement écrit; l'idéal s'y greffe sur le réel et l'ennoblit sans l'étouffer. Lucie Bréen et la comtesse Héléna de Donesdale, dont la rivalité amoureuse constitue la fiction autour de laquelle se noue le drame, n'émeuvent qu'en passant. Ce qui fait le fonds solide, la passion poignante du livre, c'est la lutte à mort engagée entre les pauvres fermiers de l'Irlande et leurs opulents propriétaires. Qui sait comment elle finira? M. Jules Mary, dans son tableau si complet de la misère qui désole cette île, n'a rien exagéré, rien assombri. Il n'est que trop vrai, la rapacité des landlords et les nécessités de leur existence fastueuse affament la population qui leur paye tribut, la forcent peu à peu d'émigrer en Amérique. Ceux que l'amour du pays natal, de la verte Erin, retient dans le servage féodal, n'ont d'autre recours contre leurs tyrans que l'arme des faibles, l'incendie et l'assassinat. Robert Traynor, le héros des *Nuits rouges*, a beau prêcher l'agitation pacifique et la guerre loyale; il se bute contre la haine du Saxon qu'une oppression de vingt siècles a gravée au cœur de ses compatriotes. Si l'Angleterre ne renonce pas à son déplorable système, ce n'est plus seulement l'Irlande en feu qu'elle devra combattre, mais l'Écosse elle-même, qui déjà commence à s'agiter. Du jour où les deux provinces vassales se lèveront, fermement résolues à revendiquer leurs droits, la suzeraine impuissante ne trouvera plus assez de dragons pour sabrer les insurgés et la propriété du sol restera définitivement à celui qui en est digne, au paysan qui de ses sueurs féconde la terre. Espérons que les Anglais, avec leur sens pratique, sauront accepter à temps ce triomphe prévu de la justice contre la force. P.

La papesse Jeanne, roman historique, précédé d'une étude historique, accompagné de nombreuses notes, par Emmanuel Rhoïdis. Ouvrage traduit du grec moderne, septième édition, revue et augmentée d'une étude critique par J. Barbey d'Aurevilly, illustrée d'un portrait de l'auteur, d'un portrait de la papesse et de fac-similés justificatifs. Un vol. in-12. Prix : 3 francs. — Paris, Maurice Dreyfous, 1881.

Sur ce roman, — il est *historique*, c'est le traducteur avec l'auteur qui le déclarent, — M. Barbey d'Aurevilly écrivit, il y a quatre ans, un article très virulent, trop virulent même. Traducteur, auteur, éditeur ont jugé bon de le reproduire en tête du volume; ils l'ont fait, et nous ne devinons pas quels pensées les ont pu amener à telle résolution. Ont-ils cru que nous estimerions le livre d'autant meilleur que le critique nous paraîtrait plus sévère, plus injuste? Ont-ils voulu se donner comme des martyrs, fiers, après avoir composé, traduit, édité, cette œuvre « d'art et de science mêlés », de se trouver en butte aux invectives d'écrivains passionnés? Nous pensons que M. d'Aurevilly a eu grand tort de se montrer si fort irrité, mais pour cette raison-là surtout que le livre ne mérite pas qu'on y fasse seulement attention. M. d'Aurevilly condamne ce livre, nous le condamnons aussi; il s'en prend au sujet, mensonge odieux; nous nous en prenons, nous, à la façon dont il est traité. Ses problèmes d'histoire excitent sans doute notre curiosité, mais il faut qu'ils soient soulevés à leur place; quand on nous promet un roman, — historique ou non, peu nous importe, — nous voulons trouver un roman; et ce que nous avons trouvé, c'est un récit très mal composé, sans qualités d'aucune sorte, partant, incapable d'intéresser les lecteurs de bon goût.

M. Barbey d'Aurevilly — nous parlons de son « étude » plus que des autres parties du volume, parce que les jugements d'un homme de talent ne nous sont pas indifférents — a eu un autre tort que celui dont nous venons de parler, un tort plus grave : il fait un rapprochement entre M. Rhoïdis et MM. Renan et Soury; c'est marquer un trop grand mépris; M. Soury, s'il fait trop peu de cas, peut-être, des conteurs du XVIIIe siècle, n'en est pas moins un critique de quelque savoir, un littérateur de quelque savoir-faire, et, pour M. Renan, ce ne nous est pas prouver un enthou-

siasme exagéré que de dire qu'il est aujourd'hui, Flaubert étant mort, le plus grand de nos écrivains.

F. G.

Fleur de crime, par Adolphe Belot. — Paris, Dentu, 1882, 2 vol. in-12. Prix : 6 francs.

En vrai maître de l'art, M. Adolphe Belot engage l'action dès le début avec une audace des plus heureuses. Tout le prologue, jusqu'à la naissance de Fleur de crime, marche vivement et roule sur un fait qui peut se rencontrer dans la vie réelle. L'intérêt languit un peu dans la seconde partie, malgré de jolis détails à propos de la fillette abandonnée et du mal qu'elle se donne à vouloir retrouver sa mère. Mais le voyage de Marguerite Méryem et de Henri Lacoste à la recherche de Berthe de Viviane fait l'effet d'un bouche-trou. Il est évident que l'habile narrateur, après avoir fort adroitement empoigné son monde, abuse de l'avantage pour s'espacer, en prendre à son aise, gagner des pages, tirer au feuilleton. Quant à Nadège et aux Polkine grands et petits, c'est trop compter sur notre ignorance des mœurs orientales que de nous donner cela pour une sérieuse étude psychologique. Personne ne reconnaîtra dans ces personnages de fantaisie des êtres réels, observés, peints d'après l'original. L'observation n'est qu'à fleur de peau. Il est vrai que le mouvement et la vie reprennent de plus belle avec la troisième partie. Que M. Belot y prenne garde pourtant, le dramaturge est chez lui en train de faire échec au romancier. En écrivant *Fleur de crime*, il s'est préoccupé surtout de la pièce qu'il en tirerait. De là les rencontres surprenantes, les coups de théâtre, le monologue de Polkine, avec sa rubrique finale, *tu n'as que ce que tu mérites*, et ce style ampoulé et faux, si déplacé dans un livre, mais qui sera d'un bel effet sur les planches. Les trucs, les pantins du spectacle à sensation foisonnent; aucun n'y manque, pas même l'éternel forçat amant d'une princesse. Oh! l'atroce poncif! En a-t-on usé et abusé! Il serait temps peut-être de lui accorder ses Invalides.

Le clou de la pièce future, la scène à faire, on la voit d'ici : comme décor, la chambre à coucher de Nadège, son luxe oriental, ses parfums enivrants, le jour douteux que filtrent les lampes d'albâtre sur les ors repoussés de la chapelle-boudoir; puis sous les rideaux mal tirés, nos deux adultères essoufflés, anéantis dans leur spasme voluptueux tandis que le mari, témoin involontaire de sa honte, court à la panoplie, décroche un pistolet et tire d'une main fébrile; les gens de la police, accourus au bruit de la détonation, arrachant Pierre Vignot des bras de sa complice demi-nue; enfin, aux portes, la valetaille curieuse et riant sous cape de la déconfiture de ses maîtres, quel tableau! En voilà au moins pour cent représentations.

R. P.

Auguste Manette, par Alexis Bouvier. — Paris, Jules Rouff, 1881, in-12. Prix : 3 francs.

Sous prétexte de combattre le droit qu'exerce la société en punissant de mort ceux qui se jouent de la vie de leurs semblables, M. Bouvier nous promène tout le long de son volume en compagnie d'un vrai monstre, une Manon de barrière qui attire à elle les hommes pour les voler et les tue ensuite pour continuer ses débauches avec l'or qu'ils se sont laissé prendre. N'en déplaise au romancier, la démonstration va directement contre sa thèse et même contre son propre intérêt; car, si les exécutions publiques doivent disparaître le jour où l'on reconnaîtra que, loin de servir d'exemple, elles deviennent pour les natures dépravées une invitation au crime, la logique prescrit d'interdire la vente de livres du genre d'Auguste Manette. A quoi bon, en effet, exhiber publiquement et livrer en pâture à la curiosité nous ne dirons pas des bêtes féroces, ce serait faire injure aux hyènes et aux panthères, mais des êtres tellement immondes que leur existence justifie, à un certain point, le supplice par lequel on se délivre d'eux? C'est trop longtemps, il est vrai, prendre au sérieux un livre qui est au fond très anodin, malgré ses airs scélérats. On peut regretter seulement que l'habile conteur ne régale pas son nombreux public d'histoires moins sauvages.

P.

L'Abbé Delacollonge (*Mœurs cléricales*), par Francis Enne. 1 vol. in-12. — Bruxelles, Henry Kistemaeckers.

Sous la forme d'un roman, M. Enne a tout simplement mis en œuvre l'histoire lugubre du fameux curé de Sainte-Marie-la-Blanche. Cette cause célèbre qui passionna jadis toute la France est bien oubliée aujourd'hui. Voici en quelques mots ce drame lamentable.

Jean-Baptiste Delacollonge, né à Bagnoles (Rhône) en 1795, embrassa, sans vocation aucune, l'état ecclésiastique. Ce fut un prêtre exemplaire jusqu'à l'âge d'environ trente ans, époque à laquelle il fit connaissance d'une jeune modiste de Lyon, où il était alors vicaire de la paroisse Saint-Pierre. Mais Fanny Besson, c'était le nom de la jeune modiste, ne lui suffit bientôt plus; il se mit à fréquenter des filles de mauvaise vie qui vinrent le relancer jusque dans son église. C'était un tempérament ardent, peu fait pour le célibat. Afin de faire cesser le scandale, ses supérieurs le forcèrent à quitter la paroisse Saint-Pierre de Lyon, et ils le nommèrent professeur au collège de Thoissey. Là, une ouvrière en linge, Mathurine Izio, devint sa maîtresse. On appela Delacollonge à la cure de Neuville; sa première maîtresse, Fanny Besson, vint l'y rejoindre. Il fallut encore le changer; il s'en alla desservir alors la paroisse de Sainte-Marie-la-Blanche. Delacollonge y emmena avec lui Fanny, qu'il présenta comme sa cousine; mais on vit bien vite le degré de parenté qui les unissait. Fanny, enceinte, fut bientôt obligée de s'absenter; mais, étant accouchée d'un enfant mort, elle revint à Sainte-Marie en août 1835 : Delacollonge l'installa au presbytère. Le 24 du même mois, le maire prit à part le prêtre coupable et l'adjura de renvoyer Fanny. Le soir de ce jour, Mlle Besson disparaissait.



Au mois de mars 1836, l'abbé Delacollonge comparaissait devant la cour d'assises de la Côte-d'Or.

Il était accusé d'avoir assassiné sa maîtresse, d'avoir dépecé son cadavre et d'en avoir jeté une partie dans une mare voisine du presbytère.

Le curé de Sainte-Marie-la-Blanche avoua tout, mais en protestant que son intention n'avait pas été de donner la mort à Fanny. Comme les deux amants parlaient de mourir ensemble: « Veux-tù, dit Delacollonge, que j'essaye si je te ferais bien mal en te serrant ». — « Essaye », répondit Fanny en souriant, et il essaya, le malheureux! — C'est quand il la vit morte que l'idée lui vint de la couper en morceaux pour faire disparaître les traces de son homicide. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition publique.

Tel est le drame que M. Francis Enne a raconté avec un grand luxe de détails. Nous conviendrons sans peine que l'ouvrage est écrit dans une bonne langue; mais, pour Dieu! quel besoin a-t-on d'aller déterrer de semblables abominations? Reléguez donc ces horreurs-là au Palais; et laissez-nous en paix avec vos Billoirs, qu'ils soient en paletot, en bourgeron ou en soutane.

Sous le titre distingué de *la Fille Sacavin, mœurs picardes*, M. Francis Enne a renforcé son volume par l'histoire d'une fille de contrebandier, qui, pour sauver son père des douaniers, compromet son amoureux, et qui plus tard, quand ledit amoureux est blessé dans une bataille contre la force armée, tue un gendarme et le déchiquète avec son propre sabre. Décidément, M. Francis Enne a de la sympathie pour les gens qui coupent les autres en morceaux; c'est égal, j'aime encore mieux ça que l'histoire du curé.

H. M.

Le Crime de l'Omnibus, par Fortuné du Boisgobey. — Paris, Plon, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50

Tout le roman est bâti sur une pointe d'aiguille; il est vrai que l'aiguille, empoisonnée au curare, supprime en omnibus une jeune Italienne, sans qu'elle ait le temps de faire *couic*. La pauvre enfant était venue à Paris pour y recueillir la succession du père qu'elle n'a pas connu et sa mort assurerait un bel héritage à sa sœur, la petite poseuse Pia Astrodi, si celle-ci n'aimait secrètement le peintre Freneuse qui, à son tour, l'adore pour ses beaux yeux et veut l'épouser sans argent. Comment Freneuse et le rapin Binos parviennent-ils à découvrir le complot ourdi contre les deux étrangères et à déjouer la scélératesse de l'agent d'affaires Blanchelaine? c'est le secret que M. du Boisgobey vous révèlera si vous lisez son livre. Sur cette trame un peu sombre, il a d'ailleurs semé tout plein d'esprit d'observation et même de gaieté. Habitant les hauteurs de Montmartre, il a pu saisir sur le vif les façons délurées des artistes ses voisins et le joyeux entrain de leur existence. Peut-être met-il plus d'idéal que n'en comporte la réalité dans le personnage de Pia, cette candide amoureuse, si peu semblable aux virago que nous voyons courir les ateliers en compagnie d'un Alphonse, exotique ou national, qui attend sans pudeur à la porte le prix de la séance.

P.

Cœur de soldat, par Mme Claire de Chandeneux. — Paris, chez Plon et Ce, 1882.

Le roman moderne d'observation, de finesse et en même temps d'aventures émouvantes, mais non pas naturalistes, a fait une perte dans la personne de Mme Claire de Chandeneux.

Son talent d'écrivain n'était pas de ceux qui s'imposent, mais elle intéressait et captivait le lecteur, et surtout promettait pour l'avenir une série d'œuvres dont elle n'a pu écrire qu'une faible partie.

Elle avait choisi spécialement la vie militaire comme étude, et il est assurément remarquable de constater que, pour une femme, elle en avait saisi la physionomie d'une façon extraordinairement vraie, ce qui est rare chez les écrivains militaires eux-mêmes.

Au moment où allait paraître le roman dont nous parlons en ces lignes, *Cœur de soldat*, elle a succombé à la maladie, et il ne lui aura pas été donné d'assister au succès de ce volume qui forme la troisième série des *Mariages de garnison*.

Les deux premières portaient les titres de *Ménages militaires* et *le Lieutenant de Rancy*.

Le Fils d'Antony, par Alexis Bouvier. — Paris, Jules Rouff, 1881, un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Continuer l'œuvre d'un autre, quand il s'agit d'une œuvre littéraire surtout, m'a toujours paru un phénomène assez étrange et une entreprise bien hasardeuse. Pour arriver à faire une suite normale, il faudrait que l'écrivain se mît non seulement dans la peau, mais même dans le cerveau de celui qu'il désire continuer; sinon il risque fort de se tromper, de partir à faux et d'aller directement contre la pensée de l'auteur.

Quelle nécessité y avait-il de traiter le célèbre Antony en héros de roman-feuilleton et de laisser croire qu'après les mots fameux: « Elle me résistait... je l'ai assassinée!... » qui terminent le drame, Alexandre Dumas les avait fait suivre de ceux-ci: (*La suite au prochain numéro*).

Sous cette inspiration bizarre, M. Alexis Bouvier a écrit *le Fils d'Antony*, un gros mélodrame, sans aucune des qualités de son aîné ni comme style ni comme conception. On y voit revivre un Antony vieilli, Adèle d'Hervey qui a échappé à la mort; elle est enceinte et met au monde un fils, *des œuvres* d'Antony, dit M. Bouvier. Après mille péripéties, ce fils provoque son père pour venger l'outrage qu'il croit avoir été fait autrefois à sa mère; c'est la vengeance posthume du colonel qui, à l'époque de la naissance de cet enfant adultérin, a combiné son petit plan machiavélique, écrivant une lettre dans ce but et se faisant tuer en Algérie à l'assaut de Blidah. Mais tout finit par s'arranger; le fils d'Antony se raccommode avec son père, épouse une nièce d'Antony, ce qui le rend à la fois fils et neveu d'Antony, et ce

dernier, réparant tardivement son ancienne faute, épouse Adèle d'Hervey. Voilà comment on raccommode l'histoire.

J'avoue préférer l'*Antony* primitif, tel que Dumas l'avait écrit et ne pas vouloir aller au delà de : « Elle me résistait... je l'ai assassinée !... »

Chaoun la sienne, par LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES. — Paris, Dentu, 1881, un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Tous les ans, les membres du comité de la Société des gens de lettres réunissent en volume une nouvelle de chacun d'eux. En 1880, c'était *En petit comité;* en 1879, *Contes de toutes les couleurs;* cette année, ils nous donnent *Chacun la sienne*. La lecture en est d'autant plus intéressante qu'on a là les échantillons de talents très divers. — Le volume de cette année renferme, parmi les nouvelles les plus attachantes, *les Étoiles*, par Alphonse Daudet; *l'Ombre*, par Hector Malot, et *Dinan*, par André Theuriet. Les autres ne me paraissent pas aussi soignées, aussi étudiées que le comportait un pareil recueil, qui doit être une quintessence de la manière de chacun.

La Chasse au roi, par PAUL FÉVAL. — Paris, Victor Palmé, 1881, un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Ce roman de Paul Féval, connu sous le nom de *la Cavalière*, fait partie de celles de ses œuvres que l'auteur, par un scrupule sur lequel je ne me permettrai pas d'insister, croit nécessaire de revoir et de corriger au point de vue religieux et moral. C'est là une besogne plus curieuse qu'intéressante et qui n'enlèvera rien à Paul Féval de ses grands succès passés; mais il lui sera difficile d'effacer de la mémoire de ceux qui les ont lus, et ils sont nombreux, le souvenir des romans si émotionnants qu'il a publiés autrefois. Jean-Jacques Rousseau mettait ses enfants aux Enfants trouvés; Paul Féval met les enfants de son cerveau au couvent.

Je n'ai pas du reste à faire le compte rendu détaillé et analytique d'une œuvre aussi ancienne, aussi lue que *la Chasse au roi*, premier volume d'un roman, dont le second s'appellera *la Cavalière*, reprenant sa première dénomination pour cette seconde partie seulement.

Les Tréteaux parisiens, par LOUIS LEROY. — Paris, Maurice Dreyfous, 1881, un vol. in-12. — Prix : 3 francs.

J'affirme qu'il est singulièrement désagréable et déplaisant de lire, réunis en volume, ces articles fous du *Tintamarre* ou du *Journal amusant*, qu'on parcourt du coin de l'œil, mais qui ne peuvent supporter une lecture suivie. Je ne saurais donc trop rien dire de bon des scènes de ville et de théâtre rassemblées sous ce titre : *les Tréteaux parisiens*, malgré la réputation d'esprit de Louis Leroy ; ces cocasseries ne se racontent pas et je considère comme des lecteurs extraordinaires ceux qui peuvent s'en amuser sous cette forme indigeste à jet continu. Pour moi, elles me laissent singulièrement froid et sans enthousiasme. Que ne les laisse-t-on à leur place naturelle avec leurs illustrations de Draner.

G. T.

Le Manoir de Meyrial, par AIMÉ GIRON, un vol. in-8°. — Paris, Blériot frères. — Prix : 3 fr. 50.

Nous ne recommandons pas ce roman aux amateurs de naturalisme : d'ailleurs ceux de nos lecteurs qui ont déjà eu occasion de faire connaissance avec d'autres œuvres antérieures de l'auteur connaissent parfaitement ses opinions et ses tendances.

Pour que personne ne soit trompé en commençant la lecture de ce volume, M. Aimé Giron a pris soin, dans une préface très courte, de les avertir à cet égard.

L'action est suffisamment dramatique toutefois, et l'intérêt est grandement surexcité; de beaux caractères ne nuisent pas à l'œuvre; en outre, la fibre patriotique est habilement touchée par l'auteur, qui a placé la marche de son œuvre à une époque douloureuse pour la France, mais qui a été aussi l'occasion de grands dévouements.

Son personnage principal est un vieux mendiant appelé Pater-Noster et dont les aventures douloureuses se terminent néanmoins par un résultat heureux ; M. Aimé Giron a livré un nouveau combat en faveur de ceux qui ont la foi et conservent leurs croyances au travers de toutes les vicissitudes.

E. D'AU.

Le Naufrage de Lianor, par RAOUL DE NAVERY, un vol. in-8°. — Paris, Blériot frères. — Prix : 3 fr. 50.

Tous nos lecteurs doivent connaître le poème des Lusiades du Camoëns, dont il y a eu de nombreuses traductions en français ; ils y retrouveront encore, si leurs souvenirs sont infidèles, le nom de Lianor cité par le poète portugais.

C'était celui de la fille du gouverneur de Goa, qui était une sorte de vice-roi à cette époque.

Un autre auteur portugais, Coste de Realė, a composé tout un poème pour chanter ses malheurs.

Le roman de M. de Navery n'en est qu'un développement peu original, même dans ses détails. Il raconte les amours de la jeune fille avec un brave capitaine qu'un rival, le gouverneur de Din, fait assassiner.

Son meurtre étant impuni, faute de preuves, ce dernier épouse la belle et en a beaucoup d'enfants ; puis il s'embarque avec sa famille pour regagner sa patrie, fait naufrage sur les côtes d'Afrique où la belle Lianor meurt et est ensevelie sous le sable du rivage du Natal.

Le roman est cependant intéressant à la lecture, mais il apprend peu de chose et surtout emprunte ce qu'il peut avoir d'attrayant à une histoire déjà connue et magistralement traitée par un génie supérieur étranger.

E. D'AU.

Le Neveu d'Amérique, par PAUL SAUNIÈRE. — Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Jusqu'ici les oncles seuls, dans les romans, revenaient d'Amérique à point nommé pour enrichir

leur famille et dénouer les situations embarrassées. Au tour des neveux maintenant, paraît-il; mais, si nous en croyons M. Saunière, ils se comporteraient beaucoup plus mal. Celui qu'il nous présente, franc gibier de cour d'assises, escroc, faussaire, assassin, bigame par-dessus le marché, vous donne un coup de couteau tout aussi facilement qu'une poignée de main. Tant de perversité ne l'empêche pas de trouver des dupes. Il est même en passe d'épouser la dot d'une opulente orpheline lorsque, au beau milieu de la noce, apparaît l'Ariane qu'il a laissée là-bas avec ses enfants et qui démasque aussitôt le traître. On le pourchasse comme une bête fauve et il se défend en conséquence. L'auteur n'a pas reculé devant la description d'une scène de violence en chemin de fer, pendant que le train est lancé à toute vapeur. Ce sont là des pages à faire frémir les âmes sensibles. L'émotion serait néanmoins plus forte et mieux justifiée, si la rencontre dans le même compartiment de l'atroce Fourès, en tête à tête avec sa seconde femme, ne reposait sur une invraisemblance. Comment admettre, en effet, que Renée, avertie par les antécédents du misérable, se risque ainsi seule à sa merci? Le réquisitoire de M. Saunière contre les compagnies de chemin de fer, très sensé au fond, trouvera donc une autre fois un meilleur emploi. P.

Un notaire en fuite, par EUGÈNE CHAVETTE. — Paris, Dentu, 1881, deux vol. in-12. — Prix : 6 francs.

Il n'est pas en fuite, le notaire Renaudin, non ; il est mort assassiné. — Ah! assassiné? comment ? par qui ? — La nuit, dans une allée déserte du bois, et par le vieux galantin Bergeron, qui espérait trouver sur lui 600,000 francs. — Diantre! le meurtre a-t-il eu des témoins? — Un seul, le docteur Maurère, soupirant de Laure Bergeron et qui, par conséquent, ne dénoncera pas le père de sa belle. — Mais alors, le crime reste impuni? — Nullement. Bergeron se rend justice à lui-même en se brûlant la cervelle. — Fort bien, Maurère épousera Laure? — Pas tout de suite; elle est mariée à un triple sot, le marquis de Monjeose. — Voilà qui est gênant. Comment se débarrasser du marquis? — En le précipitant de la fenêtre d'un cinquième étage sur le pavé de la rue Castellane, en compagnie du mari de la maîtresse qu'il a héritée de son beau-père. — Qu'est-ce que c'est que cette maîtresse et de quelle façon en a-t-il hérité? — Oh! si vous croyez que je vais vous débrouiller plus longtemps les fils enchevêtrés d'un pareil écheveau !

Il m'est impossible de lire une page d'Eugène Chavette sans songer aux clowns anglais, si pincés et si roides sous leur perruque de filasse, qui se livrent à mille folies d'un air si lugubre et qui ne parviennent à faire rire le gros du public qu'à force d'excentricité. Le genre inventé par l'auteur funambulesque du *Décapité par persuasion* n'est assurément pas sans mérite. On goûte plus ou moins de telles mystifications, mais on ne saurait en nier l'originalité. Chavette, dans ses romans, édifie de curieux châteaux de cartes sur lesquels il met ensuite une certaine malice à ne souffler qu'à petits coups, afin de prolonger l'amusement. Le fâcheux, c'est que, ne pouvant lancer des cocasseries à jet continu, il a recours au remplissage et qu'il faut de temps à autre le lire en jouant du pouce. P.

MÉMENTO

Contes sur la Branche, par Jules de MARTHOLD, dessin d'Émile Mas. — Tresse, éditeur, Palais-Royal, 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

On connaît les ouvrages dont M. Pierre Véron jette chaque année quelques spécimens sur le marché de la librairie parisienne; qu'on ajoute à la verve un peu surannée de M. Véron beaucoup de jeunesse et d'originalité, une pointe de piment vraiment gaulois, quelques grains de sel fin et beaucoup de gaieté (du laisser-aller, je n'en parle pas) et on aura en quelque sorte l'esprit et le ragoût des petites nouvelles de M. Jules de Marthold, qui, en toute assurance, peut nous donner quelques jours une œuvre de mérite après les coquettes évolutions de branche en branche qu'il vient de faire sans vergogne devant un public boulevardier.

Ce volume contient nombre de croquis à la plume d'un jeune dessinateur, M. Émile Mas — là aussi il y a un tempérament et, qui mieux est, une science très profonde — nous ne serions pas étonné de voir M. Émile Mas briller un jour au premier rang parmi nos illustrateurs du jour lorsqu'il se sera un peu débarrassé de certaines *lourdeurs* de dessin qui nuisent à la grâce absolue de ses compositions.

La Faustin, par Edmond de GONCOURT, vient de paraître à la bibliothèque Charpentier. Comme les livres d'Émile Zola et d'Alph. Daudet, les livres de M. de Goncourt sont des événements littéraires. La Faustin est une comédienne amoureuse d'un lord anglais, et autour de cet amour, développé par M. de Goncourt avec sa science ordinaire, gravite tout ce qui a rapport à l'existence d'une grande artiste : ses familiers, les coulisses, les répétitions, les soupers, la vie intime. Beaucoup de personnalités faciles à reconnaître passent dans le volume. Au public de les démasquer.

Nous rendrons compte dans notre prochaine livraison de ce grand roman à sensation.

THÉATRE

Figures d'artistes. — Léontine Beaugrand, par FOURCAUD, avec portrait par E. Abot. — Paris, Paul Ollendorff, in-8°.

Il ne fut tiré de cette grosse plaquette que cinq cents exemplaires numérotés, et notre critique vient aujourd'hui s'exercer sur un ouvrage épuisé et déjà rare. Ce livre a été enlevé comme une pirouette de la Beaugrand ; à peine sa coquette couverture est-elle apparue à la vitrine des libraires que déjà le volume était saisi par les délicats amateurs de la

danseuse et par les dilettantes amis « du fin talent » de M. Fourcaud.

Car le biographe de Léontine Beaugrand est un enchanteur de style, un virtuose de notre belle langue dans laquelle pataugent aujourd'hui tant de goujats qui pensent écrire. M. Fourcaud n'est guère connu que comme critique théâtral et littéraire; mais il se révélera comme romancier de grand talent, comme esthéticien de mérite, comme analyste de premier ordre du jour où il le voudra. Cette simple notice de soixante-dix pages sur une danseuse française contient un charme qu'on ne peut expliquer, mais qui dénote l'écrivain personnel et vibrant à l'égal des beaux tempéraments de styliste.

M. Paul Ollendorf a fait de cette plaquette une merveille typographique avec encadrements en tons différents. Un beau et bon livre, voilà qui est assez rare. Car souvent la forme est au détriment du fond. Ceci tue cela, et c'est grand pitié. Ici l'harmonie est parfaite, mais le goût est encore plus sûr chez l'auteur que chez l'éditeur. Celui-ci prendra notre dire en bonne part.

MÉMENTO

Les Folies Quatrelles, *Théâtre des Petits Enfants,* viennent de paraître chez Paul Ollendorf, et déjà ce charmant ouvrage est enlevé d'assaut par le petit public auquel il est destiné, reconnaissant qu'on ait enfin pensé à lui.

C'est un bien joli volume que cet album avec ses nombreuses et joyeuses illustrations en couleur, dessinées tant par Quatrelles lui-même, le spirituel écrivain, que par Sapeck, l'humoriste par excellence.

Les Folies Quatrelles formeront, sous ce titre général, une suite de comédies, saynètes, proverbes, drames même, spécialement écrits pour la jeunesse, et dont la première série a pour nom : *le Dernier jour de l'institution Pompéi.*

Le théâtre est tellement entré dans nos mœurs qu'il eût été cruel d'empêcher les enfants de suivre le courant; mais, pour leur procurer cette distraction, il fallait avant tout mettre entre leurs mains des pièces appropriées à leur taille, à leurs idées, à leur âge; il fallait les intéresser et les amuser franchement. C'est ce que Quatrelles a fait et bien fait.

POÉSIES

La Guerre, chants d'Alsace-Lorraine, par Auguste Judlin. — Paris, Berger-Levrault, 1881.

L'auteur est coutumier du fait, et nous connaissions déjà de lui quelques volumes antérieurs consacrés aux souvenirs de la patrie dont il est exilé.

La note de ces petits poèmes est en majorité mélancolique; quelques récits historiques rappellent les anciens hauts faits de nos compatriotes qui gémissent actuellement sous le joug de l'étranger.

La poésie souffre peut-être de n'être mise constamment qu'au service de l'élégie, mais il règne un souffle ardent de patriotisme qui émeut et fait plaisir en même temps.

Nous avons remarqué notamment un pièce de vers sur l'incident du bûcheron du Ringelsberh qui venge son fils assassiné par les envahisseurs.

Citons-en ces quelques vers qui donneront une idée du reste :

La porte alors s'ouvrit, et sur le seuil du chaume,
Le bûcheron parut, muet comme un fantôme;
Dans ses bras musculeux il tenait son enfant.
Il posa son corps raide en travers de la table,
Et, poussant un grand cri qui retentit au loin,
Il saisit à deux mains sa hache dans un coin;
La lumière tomba.

E. d'Au.

Les Croyances perdues, par Gaston de Raimes. Un vol. — Paris, 1882, chez Lemerre.

Au diable ces rimeurs qui vous déçoivent par des titres alléchants et qui ne leur suffisent pas. Le volume ouvert, que de sous-titres en effet : *Seria seriis, Esquisses marines, Un douzain de sonnets, Miscellanées; Jocosa jocosis, les Vierges folles, les Vierges sages,* les *Rimes aux amies.* Un grand service sur la table, mais peu de mets. Sont-ils recherchés au moins? Jugez-en :

Cadavres et débris font de *saignants amas.*

Les poétiques feux de Saint-Elme, produits, on le sait, par l'électricité, deviennent des *lumignons tremblants.* A *une Porte du Louvre,* on voit :

Hautaine, *sur le bord* des marches, Catherine
Dont un froid rictus tord la bouche vipérine.

Il est question de *bras inapaisés,* de *sourire amical et frileux,* de *fragile nichée,* etc. Une grosse faute de quantité s'étale à la page 114. Si l'on tolère certains hiatus, ce ne sera pas au moins celui-ci :

Puisque le temps a fui aux premières épreuves.

Est-ce à son œuvre que M. Gaston de Raimes fait allusion, dans ce français qui lui est particulier :

C'est morne, on sent au cœur un malaise pareil
A l'étourdissement des odeurs par trop fortes?

De ci, de là, pourtant se rencontrent de beaux vers que gâtent dans le voisinage, ou des termes impropres, ou d'absurdes néologismes. C'est quand il affiche le moins de prétention que l'auteur est le plus recommandable, notamment dans le sonnet intitulé *Vocation,* et où je ne vois guère qu'une tache.

Comme elle était jolie et que tel fut son choix,
A dix-sept ans à peine, on la mit dans la rue,
Et le soir elle allait, à la lumière crue
Des becs de gaz, sifflant lycéens et bourgeois.

L'hiver, quand il fallait rentrer, par les grands froids,
Toute seule, et la faim par la vadrouille accrue,
C'était rude, et souvent la nouvelle recrue
Trouva bien dur le crin des matelas étroits.

Aujourd'hui le début pénible n'est qu'un rêve.
Madame a son hôtel, ses larbins, et la grève
La voit, tous les étés, à l'époque des bains.

Elle doit épouser le baron de Follatte,
Un gommeux blasonné, mais dont la bourse est plate,
Et qui tient à dorer à neuf ses parchemins.

Je préférerais *hêlant* au participe sifflant qui dépasse la portée du *psst... psst* de la Vénus *Vulgivaga*. Quant au mot *vadrouille*, c'est un terme de marine à qui les caprices de la langue verte ont donné cette signification qui restera. Le vocable est adéquat à l'idée qu'on entend exprimer. G. S.-L.

Mireille, poème provençal traduit en vers français, par E. Rigaud. Paris, Hachette, 1881, in-16. — Prix : 4 francs.

En publiant une seconde édition de son travail, M. Rigaud s'étonne que l'Académie française, à qui il l'avait soumis, n'ait pas daigné le couronner et l'ait éconduit par un refus. Rien de plus logique pourtant. Il ne suffit pas, quand on a la prétention de traduire une œuvre originale, de composer à côté du sens quelques fioritures plus ou moins élégantes. Il faut être exact d'abord et fidèle au texte, puis trouver des équivalents pour des façons de dire auxquelles rien ne répond en français. La difficulté devient presque insurmontable, s'il s'agit de faire passer dans notre langue si abstraite, si dédaigneuse et si peu sonnante les locutions d'un idiome naïf, coloré, sonore, naturel jusqu'à la rusticité, jusqu'à la grossièreté même. Le seul traducteur poétique de Mireille qui ait eu le courage d'affronter réellement l'obstacle, M. Constant Hennion, n'a réussi qu'à contenter les rares Provençaux devenus peu familiers avec leur parler natal. Si la version bien inférieure de M. Rigaud a été mieux accueillie du public, c'est précisément, et cela est triste à dire, à cause de son infidélité. « J'ai pris, nous dit-il lui-même, cette gentille paysanne par la main, je l'ai revêtue du costume exigé pour paraître dans une société plus élevée ». Oui, la jolie Arlésienne au profil si pur sous les bandeaux plats et le diadème de velours, si belle en sa simplesse, il l'a attifée de fanfreluches, l'a fagotée en lorette fardée et coiffée à la chien. Grand merci de la métamorphose! Les industriels de Grasse, pour adoucir l'âcre parfum de la lavande et du thym, le noient aussi dans les fadeurs de la pommade. Voilà ce que les académiciens, gens polis par tradition, n'auraient jamais dit à M. le premier président de la cour d'Aix.

Quant à Mireille, il ne faut pas en exagérer la valeur ni en taire les défauts. L'agreste poème, digne en beaucoup de points d'un nouveau Théocrite, est gâté par une note fantastique importée d'ailleurs. Laissons aux lacs de l'Écosse ou aux forêts de l'Allemagne, leur patrie naturelle, ces nuages du Nord qui n'ont pu traverser qu'un instant l'azur de notre ciel.

Ç'a été un moment, parmi les oiseaux chanteurs du Midi, dont quelques-uns fort remarquables, un enthousiasme, un enivrement et aussi des illusions fâcheuses qui, par bonheur, ont eu même durée que la vaillance des moines blancs au siège de Fregoulet. Je crains même que ce mouvement poétique, décoré là-bas du nom pompeux de renaissance, n'ait, comme les citronniers, donné, avec ses fleurs, ses plus beaux fruits. Il en restera toujours cette œuvre magistrale de Mireille, et l'excellent dictionnaire provençal que Mistral est en train de produire. A. P.

Rimes plébéiennes, par Théodore Vibert. Paris, Ghio, 1881, in-8°.— Prix : 2 francs.

Dans sa prose, M. Vibert vante les bienfaits de l'instruction et prêche l'affranchissement des classes pauvres par la science. Dans ses rimes, au contraire, il essaye de tourner en ridicule cette même science et n'a que des injures pour ceux dont les écrits instruisent ou moralisent le peuple. La contradiction ne lui a pas porté bonheur. Au lieu de passer son temps à outrager nos grands écrivains dans des vers pitoyables, il l'eût mieux employé à les étudier avec soin. Ils lui auraient appris combien la poésie a horreur de la vulgarité et de quelle façon il faut écrire, quand on veut se faire comprendre. M. Vibert ne paraît pas se douter de la valeur ni du sens des termes dont il se sert. On dirait qu'il a pour certains mots prétentieux, tels que *délétère* et autres, une vénération qui les lui fait employer hors de propos. P.

Éclats de rire et Sanglots, par Paul Pionis. Paris, Martin et Cretté, 1882, in-32. — Prix : 1 fr. 50.

C'est une plaquette de 125 pages d'un débutant littéraire qui a publié l'été dernier un volume de mélanges, *A la Volée*, dont *le Livre* a rendu compte. Elle renferme quatre petites nouvelles, écrites d'une plume qui n'a pas jeté encore toute sa gourme. Elles pèchent par l'exagération, soit du comique, soit du tragique, exagération que le goût corrigera plus tard. M. Pionis est trop pressé de rendre le public confident de ses essais. Il vaut mieux réserver nos premiers tâtonnements pour l'oreille complaisante de quelque ami, et ne pas compromettre par une précipitation imprudente le succès que l'on pourra obtenir plus tard, quand le travail aura mûri le talent. P.

Les Malices, par Henri Deramond, avec une préface de Raoul Lafagette. Paris, Ghio, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Dire à M. Lafagette que ses malices sont cousues de fil blanc serait une plaisanterie banale. Et pourtant, n'y prête-t-il pas un peu? Le voilà qui renouvelle un tour déjà usé, en nous présentant comme l'œuvre posthume d'un sien ami des poésies qu'il serait désolé, soyez-en certain, de voir attribuées à un autre qu'à l'auteur des *Accalmies*. Cela lui permet de soulager son cœur à l'endroit de la critique. Il en veut beaucoup, paraît-il, à la pauvre innocente, qu'il

accuse d'attendre qu'un auteur ait fermé les yeux pour rendre justice à son œuvre. Eh! non; la critique ni le public, dont elle est l'écho, ne sont hostiles ni même indifférents à la vraie poésie. Leur bonheur, au contraire, serait d'applaudir sans aucun souci de la forme ni du fond, à n'importe quelle œuvre, pourvu qu'on y distinguât un grain d'originalité. Mais, de bonne foi, quel biais trouver pour l'éloge de ces *Malices*, dont l'éditeur lui-même n'ose se faire honneur? Lisez, si vous en avez le loisir, les pièces indiquées dans la préface comme les meilleures, celles intitulées : *l'Énigme, le Miel.* A peine seraient-elles dignes de figurer dans un recueil scatologique.

P.

Poésies complètes (1850-1881), par le vicomte Henri de Bornier, édition ornée d'un portrait par Lenain. Paris, Dentu, 1881.

Il est bien tard sans doute pour venir parler de ce volume. Tout le monde a dit son mot sur le nouvel ouvrage de l'auteur de *la Fille de Roland.* Mais ce livre n'est point, heureusement, un livre d'actualité, qui passe de mode, et qu'on peut trouver moins bon à un moment qu'à un autre. La poésie a cela pour elle qu'elle ne vieillit pas; et les pièces de vers qui datent de trente ans dans ce volume pourraient être datées d'hier. Les admirateurs de l'excellent poète — ils sont nombreux — ont pu suivre dans cette œuvre le développement complet de son génie poétique. La vie de M. Henri de Bornier pourrait se diviser en deux grandes périodes : *Avant la Guerre, Après la guerre.* Avant la guerre, le poète était un écrivain calme, philosophe et consolateur; depuis, il est resté philosophe et consolateur, mais son vers a abandonné cette quiétude, cette placidité d'autrefois. Vivement remué, touché jusqu'à l'âme par les malheurs de la patrie, M. de Bornier doit ses plus belles inspirations au sentiment national toujours vivant en lui. *La Fille de Roland* ne fut que l'explosion superbe de cette colère soulevée par le triomphe de nos ennemis.

Après avoir parlé à la foule dans ces magnifiques tragédies : *la Fille de Roland* et *les Noces d'Attila,* le poète offre aujourd'hui aux lettrés, aux délicats, aux amoureux de la forme, les poésies familières écloses au jour le jour, sous l'impression du moment, nées d'une situation d'esprit fugitive, qui sont comme le reflet de l'état d'une âme aux diverses époques de la vie.

Le poète commence son volume par une série de pièces qu'il intitule avec juste raison : *Philosophica.* Dans cette série, nous trouvons quelques poésies tout simplement admirables; telles sont : *le Dialogue des Statues, les Deux Vieillesses,* et cette autre d'une philosophie si élevée que le poète a intitulée *les Iles de Santorin.* Nous voudrions pouvoir citer quelques fragments de ces poésies si fortes, si grandes dans leur simplicité; mais l'espace nous fait défaut. Arrivons donc aux pièces de vers qui furent composées pour être dites pendant la guerre, pendant ces jours sombres du siège de Paris.

Là, M. de Bornier se retrouvait dans le genre vers lequel il s'est toujours senti irrésistiblement poussé, la poésie tragique. Tragique, oui, hélas! tout devait l'être à cette époque. M. de Bornier, plus que tout autre, était préparé à relever le courage des Parisiens, en faisant briller à leurs yeux les vieux exemples des ancêtres, en leur montrant l'étoile par delà la tempête :

Souffre donc! Souffre encor! Lutte, espère, mais souffre!
Souris dans ton malheur aux malheurs qui viendront,
Et, vainqueur ou vaincu, plonge-toi dans le gouffre
D'où l'on sort une étoile au front!

C'est alors que le poète écrivit les huit pièces qu'il a, dans ce volume, comprises sous le titre de : *Paris et la Guerre,* et qui furent, pour la plupart, dites au Théâtre-Français, ou du moins par des artistes de la Comédie : *Pour les canons, Châteaudun, Une Petite Bourgeoise, à nos Fleuves, leur Départ,* etc. Au milieu de tous ces vers, composés au moment du grand affaissement, perce comme un rayon d'espoir. Courage! Espoir! Telle semblait être la devise du poète.

Le ciel dans sa clémence a formé cet orage
Pour que le matelot redouble son effort
Pour que le naufragé soit digne du naufrage
Et reprenne la mer plus prudent et plus fort!

Levez-vous, matelots! Au gouvernail, aux voiles!
Au travail, laboureurs des flots larges et lourds!
Emportez la boussole et cherchez les étoiles,
Ne craignez pas la nuit : l'ombre passe toujours!

Elle est passée. En vain la vague gronde encore:
Vers l'horizon meilleur qu'il atteindra bientôt,
Vers l'immense avenir, vers le ciel, vers l'aurore,
Elle aide le navire et le porte plus haut!

Les *A propos dramatiques* ne contiennent pas moins de douze pièces : *la Muse de Corneille, Anniversaire de Racine, à Molière, le Buste d'Alfred de Musset, le Monument de Ponsard, les Deux Villes, le Buste de Victor Hugo,* etc. Dans ce dernier *à propos,* composé à l'occasion de la fête anniversaire du grand poète, M. de Bornier se révèle poète intime d'une exquise sensibilité.

Venez, mademoiselle Jeanne,
Tandis que les merles siffleurs
Vont boire, sous le vieux platane,
Au ruisseau qui rit dans les fleurs :

Dans la vérandah qui s'ajuste
Au salon, merveille de l'art,
Ensemble inaugurons ce buste,
Le marbre blanc du grand vieillard.

. . . .

Portez ces fleurs à ce génie;
Devant le marbre aux sombres yeux,
Dites : C'est Jeanne! — Sois bénie!
Répondra le marbre joyeux;

Et plus tard, dans ces jours de gloire
Que de loin l'on doit annoncer,
— Si les marbres ont la mémoire
De tout ce qu'ils ont vu passer —

En regardant, marbre qui plane,
La foule où Zoïle se tait,
Il se dira : J'aimais mieux Jeanne
Et les fleurs qu'elle m'apportait !

A rapprocher de ces vers charmants, la poésie-préface, tout empreinte d'une grâce touchante, que l'auteur a intitulée *A ma Fille*. On voit par là que M. de Bornier eût été, s'il l'eût voulu, un délicieux poète, *intimiste*, pour nous servir d'un néologisme à la mode.

Les *Cigalières* (quatre pièces) nous montrent encore l'auteur sous un nouvel aspect, celui de poète, — comment dirai-je? *parnassien*, dans le bon sens du mot.

Nous ne dirons rien des deux pièces de concours à l'Académie française : *l'Isthme de Suez* et *la France dans l'extrême Orient*. L'Académie les a couronnées; cela nous dispense d'en faire l'éloge. M. de Bornier a joint aussi à ces poésies quelques pièces détachées de genres différents, telles que *la Chanson de Gérontia*, qui devait primitivement figurer dans *les Noces d'Attila*, et qui en fut retranchée au cours des répétitions, de même que *la Chanson de Berthe* fut retranchée de *la Fille de Roland*.

Mentionnons enfin, pour terminer, une petite pièce de huit vers que l'auteur a ingénieusement désignée sous le nom de *Symphonie en six-quatre*, et dans laquelle l'auteur essaye un mètre nouveau, le vers de dix pieds, avec hémistiche au sixième pied : ce qui produit un effet très particulier :

Sur la profonde mer Vénus se lève,
Un flot sombre et pesant court sur la grève,
Un dernier alcyon passe à grand bruit,
Sur les plaines au loin tombe la nuit.

Tel est à peu près ce volume, qui classe l'auteur parmi les bons poètes de notre époque, de même que *la Fille de Roland* et *les Noces d'Attila* l'avaient mis dans un bon rang parmi nos tragiques du XIXe siècle.

P. L.

Oiseaux de passage, par Stanislas de Guaita. Paris, Berger-Levrault, 1881, in-8°.— Prix : 3 fr.

La plupart de ces oiseaux de passage ressemblent fort aux rêves que font, au matin, les paresseux attardés dans leur lit, alors qu'une vague insomnie les berce et, devant leurs yeux mi-clos, promène mille formes indécises, hideuses ou charmantes. Au moment où ces êtres vaporeux vont prendre corps et s'arrêter pour qu'on les reconnaisse, un souffle les emporte avec le sommeil et il ne reste d'eux qu'une impression indéfinissable. Ainsi des *Rimes fantastiques* ou des *Rimes d'ébène* que polit si amoureusement M. de Guaita. Quelques-unes pourtant mériteraient de se fixer dans la mémoire, entre autres, ce joli coin de paysage :

Le pont de bois jeté sur le petit ruisseau
S'empourpre des rayons du soleil qui se couche ;
Pour humer la fraîcheur et pour gober la mouche,
Une hirondelle rase l'eau.

Sous un saule incliné cette eau bleue et limpide
Fait mollement vibrer l'orgue des joncs tremblants ;
On croit voir onduler sous la nappe liquide
Le sable d'or ; — mais c'est le cristal qui se ride,
Et sous les flots d'azur brillent des cailloux blancs.

Une autre pièce du recueil, *Lequel vaut mieux, Seigneur?* traduirait assez fidèlement l'angoisse d'un siècle tiraillé de la foi au scepticisme, si la pensée y était frappée d'une main plus vigoureuse :

Des célestes beautés amants mystérieux,
O moines, pleins d'ardeur, l'extase dans les yeux,
Vous buvez à longs traits, heureux sous le cilice,
La science en un livre, et Dieu dans un calice !

Quant à nous, nous errons, sombres et soucieux,
Des saintes cruautés ignorant le délice ;
Nous errons à travers le crime et la malice ;
Notre cœur dégoûté reste silencieux.

Le vôtre chante et rit, et vos joyeux cantiques
De leur son palpitant font trembler vos portiques ;
Le ciel paraît s'ouvrir à vos yeux éblouis,

Noirs séraphins! de Dieu vous chantez la louange...
— Nous, les membres flétris et vautrés dans la fange,
Nous pleurons nos plaisirs si vite évanouis.

La facture, on le voit, ne manque pas à ces vers, ni l'harmonie. Par malheur, le poète promène indifféremment son facile gazouillis d'un sujet à l'autre, sans laisser voir de préférence pour aucun. C'est un amateur qui joue à volonté n'importe quel air. Quand on possède un instrument de quelque valeur, mieux vaudrait en tirer des accents personnels.

P.

Poésies provençales modernes, traduites en vers français, par François Delille. Paris, Aug. Ghio, 1881, grand in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Le mouvement de renouveau poétique dont la Provence était depuis vingt-cinq ans le théâtre et le sujet semble suspendu, ou du moins fort ralenti pour le moment. On avait bien parlé d'œuvres merveilleuses que préparait Mistral, et où il aurait célébré la reine Jeanne et Guillaume au court nez; mais il ne se presse guère de les achever, tout absorbé qu'il est par la rédaction de son *Grand Trésor dou félibrige*, trop lent à paraître au gré de notre impatience. En attendant, quelqu'un devrait profiter du quart d'heure de halte pour étudier avec soin cette poétique floraison, en préciser l'importance, la valeur réelle, et en suivre le développement successif. Il y a là un coin d'histoire littéraire qui demande à être tiré au clair. Le volume de M. François Delille, sans atteindre au

but que nous indiquons, y achemine. A proprement parler, c'est une anthologie dans laquelle figurent, à côté des trois célèbres félibres Aubanel, Mistral et Roumanille, une foule de noms fort ignorés et dont quelques-uns mériteraient de l'être moins. Ce n'est pas qu'il faille saluer du nom d'hommes de talent les cent et quelques individus auxquels s'ouvre si grande l'hospitalité de ce recueil. Évidemment, la bienveillance et les nombreuses relations de l'estimable traducteur ont trahi son goût, lui ont fait la manche trop large. Dans son ardeur à n'oublier personne, il a même recueilli des pièces d'anciens poètes provençaux, tels que Saboly, l'auteur des gracieux noëls qui se chantent encore à la veillée sur les bords de la Durance, et Louis de la Bellaudière, dont les œuvres sont si recherchées des bibliophiles. Tout cela fait un mélange assez disparate. Inconvénient plus grave : le traducteur ne donne pas les textes originaux en face de sa version en vers français. Il ne paraît pas se douter de l'impression qui en résulte. Imaginez un mets d'abord apprêté à l'huile et à l'ail et que l'on réassaisonne ensuite au beurre; c'est écœurant. Même pour qui n'entend le provençal qu'à demi, il eût été agréable, fût-ce au prix d'un peu d'effort, de retrouver la saveur primitive. On peut, il est vrai, en faire volontiers son deuil, dès qu'on arrive au groupe des rimailleurs cher à M. Delille et dans lequel les prêtres, les religieux, les frères des écoles sont si bizarrement associés aux dames, demoiselles et religieuses félibresses. Tous ces gens-là professent les sentiments les plus respectables, mais quelle piètre poésie! A. P.

France! Chants, poèmes et paysages, précédés de *A la Terre de France*, par VICTOR DE LAPRADE, de l'Académie française. 1 volume in-12. Paris, Paul Ollendorff, 1881.

C'est la réunion de quelques poésies dues à différents auteurs; ainsi nous y trouvons les signatures de G. David, L. Guibert, A. Huvo, P. Mieusset et A. Tailhand.

L'invocation, faisant office de préface et adressée à la France, est seule de M. Victor de Laprade, de l'Académie française.

Il règne dans tout le volume un souffle patriotique auquel nous rendons hommage; ce n'était peut-être pas assez pour expliquer la nécessité d'une publication comme celle-là, mais le volume est si petit!

E. D'AU.

MÉLANGES

Œuvres inédites de J.-B. Bossuet découvertes et publiées par AUGUSTE-LOUIS MÉNARD. — Tome Ier: *Le Cours Royal complet* sur *Juvénal*, in-8°, chez Firmin-Didot.

La découverte de manuscrits inédits de Bossuet avait éveillé, on se le rappelle, une certaine curiosité dans le monde des lettres. Le fait d'abord paraissait invraisemblable. Il est avéré; l'*inventeur*, pour parler la langue des légistes, ayant fourni, à l'appui de l'authenticité de ces documents, des preuves certainement surabondantes. Le texte latin, les notes et le glossaire attribués à Huet sont en effet accompagnés de commentaires où les serres de l'Aigle de Meaux ont laissé leur empreinte profonde, ineffaçable. Il est vrai que ces commentaires que M. Ménard appelle une ***traduction vivante*** constituent ce qu'on nommait au XVIIe siècle de ***belles infidèles***. Moins soucieux de serrer le texte de près que d'en faire saisir le sens général à son auguste élève, le précepteur du grand Dauphin avait surtout en vue d'appliquer aux circonstances de la vie, plus particulièrement de celle des cours, les considérations pleines de profondeur et d'énergie par lesquelles l'auteur latin, sous le coup de l'indignation, s'élevait à la hauteur de la vraie poésie. Le souffle généreux du contempteur des Césars inspirant Bossuet, entrant comme facteur dans son éloquence imagée et sublime par son fond biblique, forte et vraiment humaine par sa source stoïcienne, voilà les horizons qu'ouvre à la pensée cette nouvelle publication. Nous attendrons avec impatience le tome II du *Cours Royal* sur Perse, Térence, César, et le tome III sur le *Cantique des cantiques*. Que M. Ménard y veille encore scrupuleusement au maintien de l'ancienne orthographe, bibliophiles et professeurs lui en sauront gré ; mais, pour Dieu, qu'il soit moins prolixe dans ses ***Introductions***, ou se relise avec plus de soin, s'il ne veut pas démontrer une fois de plus qu'on peut être un consciencieux érudit sans posséder les qualités du styliste.

G.-S.-L.

Un paquet de lettres (1576-1672) publiées par M. LOUIS AUDIAT et M. HENRI VALLEAU. — Paris, Baur, 1881.

Trouvées par l'abbé Henri Valleau, curé de Saint-Martin-de-Pons, ces lettres ont été communiquées à M. Louis Audiat.

Ce dernier, en les publiant, les qualifie de précieuse correspondance; nous croyons qu'il eût pu se contenter de l'adjectif « curieuse ». Car nous y avons vainement cherché quelque chose de nouveau ou de simplement intéressant.

Les premières, se rapportant aux événements politiques, ne sont que des commentaires sans importance de faits accomplis ou de l'état, en l'époque, des habitants professant la religion réformée.

Nous y trouvons seulement que de ce temps comme du nôtre le jeu était fort à la mode, car on y parle beaucoup du *locca* que Mazarin avait importé d'Italie à la cour de France et qui fut l'origine de la roulette moderne.

La lettre qui serait de quelque valeur, si elle était datée et signée, est celle que l'auteur attribue à Ninon de Lenclos et adressée au maréchal d'Albret pour le féliciter de son retour à la santé et lui donner des nouvelles ; malheureusement, dans de pareilles conditions, on a tout lieu de douter de son authenticité.

E. D'AU.

Une année de méditations, par Mme Augustus Craven. Paris, Didier, 1882, in-12. — Prix : 4 fr.

Chacun a, dans ce monde, son heure de fortune. Voici bientôt vingt ans que Mme Craven a eu la sienne comme auteur. Amie de Lacordaire et de Montalembert, elle profita du moment où l'attention publique était attirée vers ces deux champions de son parti, pour écrire l'ouvrage intitulé *Récit d'une sœur,* où il est fort question d'eux et qui eut grand succès. On s'engouait alors, sans trop savoir pourquoi, des rêveries mystiques de Mme Swetchine, cette noble Russe qui avait déserté son culte pour le nôtre ; on s'éprenait aussi, avec plus de raison, d'Eugénie de Guérin et de ce que ce nom représente, c'est-à-dire d'une religion poétique et douce, avec des échappées furtives sur le monde et je ne sais quelles aspirations libérales. Depuis lors, la scission s'est faite entre le catholicisme et la liberté. D'un côté aussi bien que de l'autre, l'adhésion était trop peu sincère pour tenir plus loin que le danger commun. Ce danger disparu avec le second empire, chacun est retourné à sa pente naturelle, les libéraux à la science pure et les catholiques au despotisme. Mme Craven est rentrée dans son oratoire où, agenouillée aux pieds du Christ et les yeux fixés sur l'Évangile, elle médite chaque jour sur les chances du salut et les moyens de l'assurer. Le même goût de babil solitaire qui dictait à George Sand tant de romans passionnés, se répand chez elle en effusions dévotieuses. Avec les pensées que ses méditations lui ont fournies, elle a composé le présent volume, destiné sans doute à guider les âmes dans la voie de la perfection. Mais comme toute gloire humaine, aux yeux des croyants, n'est que vanité pure, Mme Craven se défend d'avoir livré au public ce qui n'était que pour elle seule. Il faut voir le tourment qu'elle se donne pour expliquer comment elle s'est, malgré elle, décidée à cette divulgation. Eh ! madame, à quoi bon tant de détours et pourquoi ne pas avouer simplement que, tout comme nous, vous faites de la copie ? Il n'y a pas de sot métier.

P...

Victor Hugo et son temps, par Alfred Barbou ; édition illustrée de 120 dessins inédits, par MM. E. Bayard, Clerget, Fichel, J. Garnier, Gervex, Giacomelli, Ch. Gosselin, J.-P. Laurens, Lix, O. Merson, H. Meyer, Ed. Morin, Scott, Vogel, Zier, etc., et d'un très grand nombre de dessins de Victor Hugo, gravés par Méaulle ; 1 vol. in-4°. Paris, Charpentier, 1881. — Prix : 6 francs.

Le *Livre* a déjà parlé de cette belle publication. Nous n'y reviendrons aujourd'hui que pour la signaler d'une façon toute particulière aux admirateurs du grand poète. Nous ne dirons pas, comme cela se fait souvent, que ces admirateurs sont nombreux. Ce serait faire injure à nos lecteurs. Tout le monde admire Victor Hugo, même M. Zola. La discussion ne peut porter aujourd'hui que sur l'œuvre qu'on préfère parmi les chefs-d'œuvre du maître ; mais elle ne saurait avoir pour sujet l'existence même du génie chez celui que tous les littérateurs de tous les pays reconnaissent comme leur chef suprême.

Le monument que M. Alfred Barbou vient d'élever à la gloire du poète universel, restera comme l'ouvrage le plus complet qu'on ait encore écrit sur la vie de celui qu'on appelait déjà *l'enfant sublime* en 1817. On n'avait pas encore étudié, comme le fait l'auteur de *Victor Hugo et son temps,* le développement de cet immense génie. Sans doute, tous les récits, toutes les anecdotes que raconte M. Barbou ne sont pas inconnues. Beaucoup de ces anecdotes se trouvent déjà rapportées dans l'ouvrage de Mme Victor Hugo : *Victor Hugo, raconté par un témoin de sa vie ;* mais l'auteur a voulu écrire plus qu'une biographie : son œuvre est en quelque sorte l'histoire anecdotique, littéraire et politique du XIXe siècle. Ce livre sera pour les historiens futurs une mine féconde où ils pourront puiser de nombreux documents, dont la plupart sont peu connus, sur les hommes et les faits des quatre-vingts premières années de ce siècle qui touche à sa fin.

Nous n'avons rien à dire des illustrations. Les noms des illustrateurs, que nous avons cités en tête de cet article, sont une garantie suffisante de la perfection avec laquelle a été traitée la partie artistique de l'ouvrage de M. Alfred Barbou. Un attrait de plus vient pourtant augmenter les chances du succès. On sait que le grand poète est en même temps un dessinateur puissant ; beaucoup de ses dessins ont été reproduits dans ce volume. Plusieurs sont particulièrement remarquables : parmi ceux-ci, il convient de citer la *Jeannie,* de la *Légende des siècles,* et le *Cèdre* de la même *Légende des siècles* :

> Le grand cèdre, arrachant aux profondes crevasses
> Son tronc et sa racine, et ses ongles vivaces,
> S'envola comme un sombre et formidable oiseau.

Nous citerons encore, dans un tout autre ordre d'idées, le dessin : *Un classique,* avec cette légende : *Je n'aime point toute cette poésie nébuleuse ;* et un très fidèle portrait de l'ami de don César de Bazan :

> Un seigneur dont jamais un juron ne tomba,
> Et *son* ami de cœur, nommé Goulatromba.

J'en passe et des meilleurs ; mais le lecteur saura retrouver tous ces dessins grandioses ou humoristiques, en lisant et relisant le volume si intéressant et si instructif de M. Alfred Barbou.

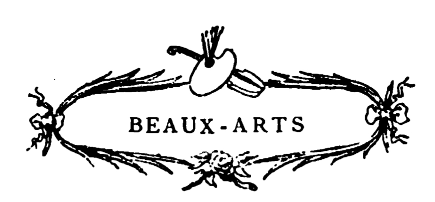
H. M.

Hector Berlioz, la vie et le combat, les œuvres, par Adolphe Jullien, Paris, — Charavay, 1882, petit in-8°. — Prix : 3 fr. 50 c.

Critique musical et amateur très au courant des choses de l'Opéra, M. Adolphe Jullien a qualité pour nous entretenir de Berlioz, après Ernest Reyer, Daniel Bernard et bon nombre d'autres. Pas à pas, il a suivi avec une sympathie ardente les vicissitudes que la fortune fit subir à l'artiste fantasque et à son

œuvre. Il fait donc bien de réunir les divers feuilletons publiés par lui sur l'auteur des *Troyens*, qui tous plaident chaleureusement en faveur de son génie méconnu. Un léger inconvénient auquel néanmoins on s'expose en publiant ainsi en volume des articles composés à des époques différentes sur le même sujet, c'est de se répéter. Nous n'oserions dire que M. Jullien soit parvenu à l'éviter, bien qu'il sache graduer son enthousiasme et en varier l'uniformité par des anecdotes intéressantes. Peut-être eût-il été plus charitable de sa part de ne pas insister si longuement sur les injustices du public ni sur les variations de jugement de quelques-uns de ses confrères. En tout cas, soutenir avec tant d'obstination que l'homme d'un vrai talent ne voit ses œuvres appréciées à leur valeur qu'après sa mort, devient un excès réel de modestie, lorsqu'on a publié soi-même plusieurs livres qui sont goûtés et qui se vendent.

P...



Le Livre d'Or du Salon de peinture et de sculpture, rédigé par G. LAFENESTRE, 3e année. 1 vol. in-8° colombier. Paris, Jouaust, 1881. — Prix : 25 francs.

Le *Livre d'or du Salon*, qui en est déjà à sa troisième année, est placé sous l'habile direction de M. Georges Lafenestre. Personne n'était plus apte que ce fin critique d'art à diriger et à rédiger une semblable publication. La réputation que s'est si justement acquise M. Lafenestre oblige, pour ainsi dire, le public à être de son avis dans les questions d'art. Nous ne dirons donc rien du texte du *Livre d'or*. Quant aux treize eaux-fortes qui l'accompagnent et qui sont la reproduction de seize des œuvres du Salon de 1881, gravées par seize artistes différents, nous n'avons qu'une chose à en dire, c'est que M. Hédouin, sous la direction artistique duquel est placé *le Livre d'or*, s'est adressé pour les faire exécuter aux meilleurs artistes de Paris. Cet ouvrage est, sans contredit, le plus artistique et le mieux fait qui soit sorti depuis longtemps de chez l'excellent éditeur des bibliophiles. Le succès qui a accueilli les deux premières années du *Livre d'or* est la preuve la plus concluante de l'intérêt qui s'attache à cette œuvre.

L'avenir de cette publication est assuré par une importante souscription de la direction des Beaux-Arts, et l'on peut affirmer que, plus tard, la réunion des *Livres d'or* formera l'histoire en même temps la plus pittoresque et la plus exacte de l'art à notre époque.

Fac-Similés, par G.-W. THORNLEY de **25 dessins en couleurs d'après François Boucher**, Paris, Fabré, éditeur, 41, quai des Grands-Augustins, 1 carton. — Prix : 50 francs.

Combien de fois n'a-t-on pas reproduit Boucher par tous les procédés imaginables, depuis le début de ce siècle ! Il n'est point la moindre esquisse de ce maître, la plus faible ébauche qui n'ait été copiée et publiée, soit d'après le bois, l'eau-forte, les reproductions à l'encre grasse, l'héliogravure, la lithographie et le reste ; le meilleur de tous ces procédés serait encore la gravure sur cuivre au vernis, non sur des planches repérées d'après les différents tons de l'original, mais cette manière, pour être parfaite, réclamerait un artiste aquafortiste de premier ordre et serait très coûteuse. M. G.-W. Thornley a donc fait ses fac-similés sur pierre, et l'imprimeur Lemercier les a tirés en chromolithographie d'une manière très satisfaisante.

Ces vingt-cinq dessins en couleurs qui représentent des amours, des Vénus nues aux deux crayons, des têtes d'expression et des groupes d'une mythologie très décolletée, seront non seulement précieux pour les collectionneurs, mais aussi pour les artistes, qui ne peuvent avoir sous la main les rarissimes estampes de Boucher et qui trouveront dans le joli carton de l'éditeur Fabré, et pour un prix relativement minime, les types les plus curieux dans les différentes manières du grand maître des fêtes de Cythère.

Le Corrège. Sa vie et son œuvre, avec une introduction sur le développement de la culture italienne et sur le génie de la Renaissance, par Mme Marguerite ALBANA MIGNATY ; avec deux photographies. 1 vol. in-8°, Paris, Fischbacher, 1881.

Cette étude sur le Corrège sort absolument du cadre ordinaire des études consacrées aux peintres de la Renaissance. Outre la biographie et l'appréciation de l'œuvre du grand artiste, le volume de Mme Albana Mignaty contient, en effet, une *introduction* qui ne compte pas moins de 148 pages. Et c'est là assurément la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Cette introduction, que nous eussions désiré voir décorer d'une autre appellation, porte comme sous-titre explicatif : *sur le développement de la culture italienne et sur le génie de la Renaissance*. C'est bien là vraiment une étude sur la Renaissance, une étude sérieuse et approfondie, pleine d'aperçus nouveaux, de thèses soutenues avec une rare vigueur et une grande clarté. L'auteur n'y professe pas toujours le culte des opinions reçues. C'est donc une bonne fortune pour les curieux de l'art : ils trouveront dans

ces pages des arguments qu'on n'avait pas encore produits, des façons de voir qui, pour être parfois discutables, n'en sont pas moins ingénieuses et très soutenables.

Le principe qui paraît avoir inspiré l'auteur est un amour profond pour le modeste Antonio Allegri. Pour Mme Albana Mignaty, le Corrège doit être placé avant Michel-Ange, avant Raphaël, avant tous les maîtres. Nous avouerons bien sincèrement que ce système de comparaisons entre génies nous a toujours paru inutile et souverainement injuste. Ira-t-on comparer La Fontaine et Molière? Est-il possible de décider lequel vaut mieux du *Misanthrope* ou des *Animaux malades de la peste?* Ce système est d'autant plus dangereux qu'on arrive fatalement au dénigrement des autres génies, lorsqu'on fait des comparaisons au profit de l'un d'entre eux. Il est vrai que l'auteur a su éviter cet écueil, et que ni Michel-Ange, ni Léonard de Vinci, ni Raphaël, ni le Titien, ni le Tintoret, ni Paul Véronèse ne se trouvent rabaissés par suite de l'exaltation du Corrège. Il y a lieu d'en remercier l'auteur : car c'était une tâche difficile. C'est là, d'ailleurs, le seul reproche que nous puissions adresser à cette œuvre : reproche de système au surplus, et non pas de développement. Puis, un sentiment si vrai anime toutes ces pages qu'on oublie bientôt que l'auteur n'est pas absolument de votre avis. L'admiration est si franche, si entière! «Antonio Allegri, est-il dit dans la partie qui traite de l'éducation du Corrège, Antonio Allegri est né pour la peinture comme le Dante pour la poésie. Il a été le peintre des peintres, comme le Dante fut le roi des poètes après Homère et Virgile. »

La *conclusion* contient cette phrase, que nous ne pouvons nous empêcher de citer pour bien montrer dans quel esprit est fait ce volume : « Nous croyons avoir démontré dans le cours de cet ouvrage qu'*Allegri mérite la première place parmi les peintres.* » Cette unique phrase dit tout. Voilà la thèse soutenue brillamment et vaillamment dans tout l'ouvrage.

Nous l'avons dit, ce que nous admirons le plus dans ce volume, c'est l'*introduction*, qui contient la meilleure étude sur la Renaissance que nous ayons lue depuis longtemps. Mme Albana Mignaty était du reste préparée mieux que personne à traiter cette question si vivante toujours : car elle avait déjà étudié le sujet dans un livre fort curieux paru en 1876, à Londres, sous ce titre : *Sketches of the historical past of Italy, from the fall of the Roman Empire to the earliest revival of letters and arts.* Mme Albana Mignaty est également l'auteur d'une très remarquable étude sur Dante et son temps, *Dante, his life and times, an historical Sketch* qui parut à Florence en 1865.

Voilà, à peu près, ce que nous avions à dire de ce travail excellent, qui mériterait sans doute mieux qu'un compte rendu aussi restreint. Nous croyons toutefois en avoir dit assez pour donner à tous les amis de l'art le désir de lire cet ouvrage aussi consciencieux que savant, sinon tout à fait impartial. — Nous allions oublier de parler du style. Un mot nous suffira pour réparer cet oubli : il est excellent. H. M.

Album du musée de la Jeunesse, dessins de Adrien Marie et Henri Pille, Paris, L. Baschet, éditeur et Aug. Marc, directeur de l'*Illustration*. 1 vol. in-4°.

Une des tentatives les plus intéressantes pour les initiés fut bien celle que fit, en 1881, l'éditeur Baschet, en fondant le *Musée de la Jeunesse*, qui ne compta qu'un mois d'existence. Il se dépensa dans cette entreprise de grands efforts intellectuels qui mirent au jour de très curieux procédés de tirage en couleur, et il est à regretter que l'expérience n'ait pas été poursuivie plus longtemps. Un jour viendra où, sous une autre forme, cette initiative sera reprise par d'autres mains et réussira. En attendant, nous avons le plaisir le constater que du *Musée de la Jeunesse* tout n'aura pas fait naufrage et que l'éditeur en a recueilli texte et dessins pour en faire un des plus charmants albums qui aient vu le jour au début de cet an de grâce 1882.

Le Pays des Arts, par Duranty, Paris, Charpentier, 1881, grand in-18; — Prix : 3 fr. 50.

L'originalité de Duranty était réelle et son talent incontestable. Nul ne brossait plus vigoureusement ses tableaux sous une lumière crue, sans raccourci d'aucune sorte et sans concentrer le regard vers aucun point déterminé, de façon que l'effet s'éparpillât également sur toute la largeur de la toile. Il prenait la plume à pleins doigts et l'écrasait, pour ainsi dire, contre le papier. Glisser ne fut jamais son fait; chez lui, au contraire, le trait s'accusait et s'accentuait de parti pris. Le procédé saute aux yeux de quiconque lit son livre posthume, *le Pays des Arts*. On a beau s'impatienter de tous ces menus détails qui regardent la pratique du métier, mixture des couleurs sur la palette, minuties d'un moulage ou d'une fonte, particularités matérielles qui constituent proprement le ménage intérieur de l'artiste, bon gré, mal gré, il faut suivre l'auteur jusqu'aux additions des prix de revient. Mais, en somme, le résultat est excellent; l'attention finit, à la longue, par se fixer avec intérêt sur des études si consciencieusement fouillées.

Quoique Duranty fût passé maître dans l'art de photographier exactement la vie extérieure et les riens infinis où elle se perd, je préfère ses petits intérieurs d'artiste. On y fait connaissance de natures à la fois raffinées et naïves, dont les airs sceptiques recèlent des trésors de franchise et de loyauté. La meilleure étude du *Pays des Arts* me paraît être celle qui a pour titre *Bric-à-Brac*. L'idée pourtant n'en est pas neuve. Déjà M. Champfleury, dans *le Violon de Faïence*, avait mis en scène deux originaux fort amusants et dont l'amitié se change en haine à poursuivre la même rareté pour compléter chacun leur collection. Duranty a tiré d'un sujet analogue un vrai drame sans action et néanmoins intéressant au suprême degré. L'écueil, pour ces analyses de mœurs excentriques, serait de verser dans la charge, de sor-

tir du naturel et de la réalité. Il est vrai que la passion de collectionner a pris toutes les formes. Aujourd'hui que chacun, plus ou moins, s'occupe de bibelots et d'objets d'art, la peinture de cette manie et de ses extravagances, si étranges qu'elles soient, devient un vrai tableau social. P.

Le Décaméron du Salon de Peinture par Edmond About. Paris, Jouaust, 1881, in-8°. — Prix: 3 fr. 50.

Ah! qu'un peu de bonne prose fait de bien! Celle de M. About nous a longtemps charmé et nous regrettons que, tout au soin des journaux qu'il dirige, il ne nous en fasse pas goûter plus souvent. Le critique d'art ne s'attarde jamais à décrire minutieusement une toile ni à rivaliser de couleur avec le peintre; mais, d'un trait rapide et net, il donne l'impression juste, indiquant aussi le défaut, si défaut il y a. Le plaisir, cette fois-ci, est double à lire ses articles sur le dernier Salon dans un volume d'une si parfaite élégance et si heureusement agrémenté de dessins à la plume. En bonne règle, on devrait réserver les caractères les plus beaux de la typographie et le luxe des illustrations pour les écrivains de cette valeur.

Nous ne citerons aucune des malices spirituelles que M. About lance d'une main si adroite, mais nous saisissons au vol un éloge de Victor Hugo qui a tout son prix venant d'un écrivain très peu romantique et formé plutôt à l'école de Voltaire : « Victor Hugo n'eût jamais obtenu les honneurs presque divins qu'on lui décerne à tous les étages de la société, et qu'il subit avec une résignation et une grâce olympiennes, s'il n'était un génie essentiellement décoratif. Cet être puissant est bon, terrible et tendre, est très proche parent de Michel-Ange et de Raphaël : il tient à l'un par les colosses et à l'autre par les enfants. » On ne saurait mieux dire ni louer d'une façon plus délicate. P.

Le Sipylos et ses monuments, *ancienne Smyrne* (Navlochon). Monographie historique et topographique contenant une carte, quatre planches lithographiées et deux photographies, par G. Weber; brochure grand in-8°; Paris, Ducher et Cie; 1880.

Monographie très intéressante. L'auteur, qui a controlé les résultats des recherches et travaux de MM. Kiépert, S. Perrot, Curtius, Maspéro, Milonas, Scherzer, a fait plus et mieux qu'un simple résumé des découvertes effectuées, des explications fournies par ces illustres savants. Il s'est livré lui-même à de patientes investigations; il a parcouru en tous sens la chaîne du Sipylos; il a reconnu, sur le flanc de l'un des contreforts, les restes d'une enceinte fortifiée, sur un autre chaînon secondaire une sorte de chambre de caveau; il a décrit ces constructions; il a déterminé, s'aidant de la relation de Pausanias, l'usage auquel elles étaient destinées : l'enceinte est la muraille d'une seconde acropole, et ce qui, au voyageur, peut sembler une chambre, un caveau, est le Hiéron de Cybèle.

L'esquisse historique dont M. Weber a fait suivre son étude d'archéologie n'enferme aucune vue nouvelle, mais elle complète fort heureusement un travail que les érudits jugeront, à coup sûr, très estimable.

F. G.

ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Mon Oncle Benjamin, par Claude Tillier; Paris, librairie L. Conquet. Préface par Charles Monselet. 2 vol. in-18. — Prix : 30 francs.

Il est certains ouvrages de premier ordre dont on dit : « Je voudrais ne pas les avoir lus pour avoir la sensation exquise de cette première lecture ». *L'Oncle Benjamin* est une de ces œuvres admirables pour laquelle la critique courante d'aujourd'hui n'a pas assez de mots neufs, originaux et sincères, capables de vanter tout le mérite et la haute saveur littéraire. C'est un roman sans équivalent dans la littérature de ce siècle, une œuvre comparable par certains points à *Tristam Shandy* et au *Neveu de Rameau*; livre joyeux, où le style semble mis en haleine par le frais bourgogne des jolies collines de l'Yonne, roman philosophique, peut-être un peu socialiste, mais lancé dans une si belle donnée humanitaire, dans un tel courant de logique, de bon sens et d'esprit que le lecteur charmé (j'entends le dilettante et le dégustateur érudit) se prend d'un plaisir sans mélange à suivre les équipées de l'oncle Benjamin et à se mettre ventre à table chez le sage docteur Minxit. C'est là du joli XVIIIe siècle de province, entrevu par le génie de Claude Tillier, ce pamphlétaire, né à Clamecy en 1801, et mort à Nevers en 1844. Nous ne pouvons rien citer d'un tel volume, et j'avoue que je mets une sourdine à mes éloges, par crainte de partir en guerre, à propos de la facture si simple et de la belle humanité de ce beau chef-d'œuvre, contre toutes ces fausses couches littéraires qui étalent aujourd'hui leur néant avec la grotesque prétention d'ouvrir une voie nouvelle.

Mon oncle Benjamin vivra longtemps; sa destinée est celle des œuvres originales qui n'ont d'autres attaches que leur génie personnel. L'édition que nous donne M. Conquet est bien faite, au reste, pour encourager les bibliophiles à placer ces deux coquets volumes dans le meilleur coin de leur bibliothèque. Les spirituelles vignettes de Sahib, finement gravées sur bois par Prunaire, rappellent un peu, dans les hauts de page, les charmantes compositions de Meis-

sonier pour *les Contes rémois.* Le papier teinté a amoureusement accueilli la belle typographie de Motteroz, qui a consacré un caractère tout nouveau à l'impression de cet ouvrage. Cette nouvelle édition, précédée d'une courte préface du spirituel Charles Monselet, peut donc être considérée comme définitive et sera bientôt souscrite par tous ceux qui n'acceptent en leur demeure que de rares élus qu'ils aiment à lire dans un beau texte, à l'exemple des fins buveurs qui dégustent lentement le vin des petits clos célèbres dans un verre de mousseline de Venise.

Les Mille et une Nuits, contes arabes, réimprimés sur l'édition originale, avec préface de Jules Janin. Librairie des Bibliophiles. 10 vol. in-12. — Prix : 90 francs.

Depuis l'édition des *Mille et une Nuits,* publiée vers 1842 par Bourdin, l'éditeur qui a laissé de si splendides publications, depuis ces trois volumes in-8°, illustrés par les meilleurs artistes du temps et précédés d'une dissertation sur l'origine de ces contes par Sylvestre de Sacy, il n'avait pas été mis dans le commerce une édition de luxe de cette fameuse adaptation de Galland. — Le libraire des bibliophiles, qui poursuit si activement et avec tant de bonheur cette *Petite Bibliothèque artistique,* laquelle semble être la plus choyée de ses collections, M. Jouaust a pensé à entreprendre cette grosse publication en dix volumes qu'il vient tout récemment de terminer, en adoptant sur sa couverture cette jolie devise : *Nox benesuada.* « La nuit est bonne conseillère ».

L'édition originale des *Mille et une Nuits,* parue chez la veuve Claude Barbin (1704-1717), formait douze volumes in-12, mais offrait ce grand défaut que plusieurs histoires se trouvaient coupées en fin de volume, ce que M. Jouaust a voulu éviter en cherchant et trouvant cette division en dix tomes qui, chacun, se terminent par une historiette au complet. A ces dix petits volumes il a joint une table générale des contes, qui était indispensable, et un index très détaillé et général des noms de personnes et de lieux, qui sera très utile à consulter, lorsqu'on voudra trouver à quel récit se rapporte un nom dont on aura gardé le souvenir.

Il ne nous appartient pas de faire ici l'apologie des *Mille et une Nuits,* dont on a dit judicieusement : « C'est le livre de l'enfant, c'est le livre du jeune homme, c'est aussi le livre du vieillard. L'enfant y retrouve dans leurs plus naïfs développements les récits magnifiques de sa nourrice ; le jeune homme y suit à perdre haleine toutes les fraîches et passionnantes passions de l'Orient; le vieillard, revenu de toute illusion, s'amuse encore de ces illusions sans fin et sans cesse, les seules qui ne l'aient pas trompé, tant la poésie est chose réelle. »

L'édition parachevée par M. D. Jouaust et tirée à petit nombre restera comme l'un des plus curieux et des meilleurs ouvrages sortis de ses presses. En dehors du tirage in-12, il a été fait un tirage sur grand papier in-8° composé de dix exemplaires sur papier de Chine, dix sur Japon, vingt sur Whatman et cent soixante-dix sur papier de Hollande.

L'illustration des vingt et une eaux-fortes qui entrent dans cet ouvrage est entièrement due à M. Lalauze ; nous avons dit ce que nous pensions de cet aquafortiste, très habile ouvrier, mais absolument médiocre compositeur et faible dessinateur. Il manquera toujours à M. Lalauze ce don spécial, cette originalité réelle qui est la marque d'un tempérament d'artiste. Pour l'éblouissante féerie des *Mille et une Nuits,* Gérome, Benjamin Constant, feu Fortuny, Vibert et Le Loir n'eussent pas été de trop. M. Lalauze, comme toujours, n'a fait qu'un banal « à peu près », et certes, il est de notre conscience de critique de l'avouer tout net aussi bien à l'éditeur, qui nous pardonnera cette franchise, qu'au public qui nous lit de bonne foi.

Bibliothèque des Dames. — *La Princesse de Clèves.* — Paris, librairie des Bibliophiles. — Prix : 8 francs.

La librairie des Bibliophiles commence aujourd'hui, sous le titre de *Bibliothèque des Dames,* une collection qui vient combler une véritable lacune et dont le succès nous paraît assuré. Les dames n'ont pas, en général, un grand penchant pour les productions de la librairie, et cela vient de ce qu'en matière de livres, comme en bien d'autres choses, on n'a pas fait assez pour elles. M. Jouaust a donc été assez heureusement inspiré en voulant former à leur intention une sorte de bibliothèque intime, dans laquelle se trouveront réunis les ouvrages les plus susceptibles de leur plaire. La collection nouvelle, composée uniquement d'œuvres empruntées à nos meilleurs écrivains des deux sexes, comprendra des ouvrages de morale et d'éducation, des mémoires, des correspondances, des contes et des romans, et nous avons la conviction que, bien que destinée aux dames, elle trouvera de nombreux adhérents parmi les hommes, qui tiendront à les amener, par l'exemple, à l'amour des beaux livres.

La *Bibliothèque des Dames,* qui avait débuté par le poème de G. Legouvé, *le Mérite des Femmes,* vient de donner comme second ouvrage *la Princesse de Clèves,* de Mme de La Fayette, avec une importante et curieuse étude de M. de Lescure. C'est un charmant volume, tiré à petit nombre sur papier de Hollande, orné d'une eau-forte frontispice, et renfermé dans une élégante couverture bleu clair imprimée en deux couleurs. L'éditeur, bien connu par le soin qu'il apporte à ses publications, a tenu à ce que la *Bibliothèque des Dames* fût, par la grâce des volumes qui la composeront, entièrement digne des personnes auxquelles elle s'adresse.

Les Veillées d'un Malade, par A.-L. Villeterque, publiées par le bibliophile Jacob.

Il est une exclamation qui est bien démonétisée aujourd'hui pour le jugement d'une œuvre d'art ou de littérature et qui consiste à dire : « C'est un petit chef-d'œuvre », — œuvre de petit mérite, petit chef-

d'œuvre. — A ce titre, *les Chefs-d'œuvre inconnus*, découverts par le bibliophile Jacob, sont bien nommés, si l'on n'ajoute pas à la portée du mot toute la perfection absolue qu'il semble contenir. Nous avons déjà cité dans cette collection le chef-d'œuvre, si l'on veut : *les Poésies de la Chaussée, les Anecdotes littéraires de Voisenon* et autres ouvrages curieux. Il nous reste à consigner le dernier venu de la série, *les Veillées d'un Malade* ou *la Fatalité, Essai philosophique*, par le journaliste Alexandre-Louis Villeterque, qui eut maille à partir avec le marquis de Sade. On trouve dans cet ouvrage des qualités délicates de penseur et d'écrivain qui en font un livre à lire.

Les Confessions de J.-J. Rousseau. Tome quatrième et dernier. 1 vol. in-16. Paris, Jouaust, 1881.

Nous avons déjà parlé de cette excellente édition des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Nous n'y reviendrons aujourd'hui que pour signaler le tome quatrième qui vient de paraître. Les amateurs de beaux livres retrouveront cette même perfection dans l'exécution qui a fait le succès des charmants volumes sortis des presses de l'intelligent et habile éditeur de la rue Saint-Honoré. Nous ne dirons rien de l'œuvre de Jean-Jacques; elle a été, Dieu merci, assez étudiée et assez discutée; et ce serait de la présomption de vouloir, dans un simple article bibliographique, dire même un seul mot d'un ouvrage que les plumes les plus autorisées ont tant de fois et si savamment étudié. Bornons-nous donc à dire tout le bien que nous pensons des eaux-fortes de M. Ed. Hédouin. Ce tome quatrième en contient trois qui ne le cèdent en rien à leurs aînées ; la première représente Rousseau lisant *Julie* chez Mme de Luxembourg; la seconde nous montre les adieux de Rousseau et de Thérèse; dans la troisième, enfin, nous voyons le doux Jean-Jacques poursuivi dans la campagne par les paysans. Ces trois eaux-fortes de Hédouin suffiraient à appeler le succès, s'il n'était déjà assuré par le nom seul de l'éditeur.

Étrennes aux Dames pour l'an 1882. 1 vol. in-32 orné d'un portrait de Mme Ed. Adam, gravé à l'eau-forte par M. Boulard fils. Paris, Charavay, 1882.

Dans notre article sur *les Livres d'étrennes*, nous avions déjà dit un mot de ce charmant petit volume. Outre des articles d'Alex. Dumas, de Mme Judith Gautier, d'Ernest d'Hervilly, etc., *les Étrennes aux Dames* sont ornées d'une composition de Glaize et d'un fragment autographe du *Polyeucte* de Charles Gounod. Souhaitons à ces nouvelles *Étrennes aux Dames* le succès qu'ont obtenu leurs devancières du XVIIIe siècle.

Isoline, par JUDITH GAUTIER, avec douze eaux-fortes par Auguste Constantin. Paris, Charavay, 1882.

Mme Judith Gautier, la fille du bon Théo, comme l'appelaient ses amis, a déjà produit un certain nombre de volumes ; mais aucun n'avait encore atteint, croyons-nous, cette délicatesse et ce charme exquis. Inspirée par un profond sentiment de la nature, *Isoline* restera une des pages les plus émues qu'ait fait naître la Bretagne. Ajoutons que le volume est accompagné d'eaux-fortes d'Auguste Constantin, qui sont autant de délicieux paysages, et qui indiquent un véritable tempérament d'artiste. Auguste Constantin a admirablement secondé et compris l'œuvre de Mme Judith Gautier. Ce livre, plein de fraîcheur, atteste une fois de plus le talent si original et si varié de son auteur. Nous ne saurions mieux en faire l'éloge qu'en disant que Théophile Gautier, le poète impeccable, le sage critique, serait content de l'œuvre de sa fille, s'il revenait en ce monde.

La Curiosité littéraire et bibliographique. — Deuxième série. Paris, Liseux. 1 vol. in-18. — Prix : 10 francs.

C'est faire œuvre d'éditeur érudit et judicieux que de réunir, ainsi que le fait M. Liseux, en un recueil non périodique, mais qui formera de très curieux mélanges littéraires, toute une suite d'extraits et d'analyses d'ouvrages intéressants, de notices de livres rares, d'anecdotes piquantes, etc. C'est mieux qu'un *Ana* vulgaire, et cependant ce recueil pourrait être intitulé : *Liseuana*, car il reflète bien le courant d'idées savantes et l'esprit littéraire de l'éditeur des *Confessions de Jacques Bouchard*. Cette deuxième série de la curiosité nous offre, tour à tour, une analyse de *la Vie d'Étienne Dolet*, par Richard Copley Christie, chancelor du diocèse de Manchester ; des essais de traduction juxtalinéaires d'Horace et de l'Arioste; une spirituelle dissertation sur *la Propagation de l'espèce humaine*, par le maréchal de Saxe ; *la Confession de Zulmé*, poème de Ginguéné; *la Poétique de M. Théodore de Banville*, par Joseph Boulmier; une *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger*, par Chardos de la Rochette; quelques mots sur *les Nouvelles* de Batacchi et, enfin, une très originale et très fine notice d'Alcide Bonneau intitulée : *Alfred de Musset est-il l'auteur de* GAMIANI ? On voit (et nous passons quelques fragments insérés) que les récueils de Vigneul-Marville et tous les *Mélanges littéraires* du XVIIe siècle n'étaient ni mieux conçus ni plus variés que ces *Miscellanées* de M. Liseux, auxquelles nous souhaitons de nombreuses suites, c'est-à-dire de douze à vingt volumes, qui feront réellement la joie des vrais travailleurs et des bibliophiles *liseurs* à bon escient.

Tiré à cent exemplaires. Vers. — Paris, librairie A. Drouin, in-18. — Prix : 5 francs.

Titre ingénieux et assez spirituel pour un petit volume de vers légers et gracieux; l'auteur est anonyme et M. Eugène Froment, l'illustrateur, a seul signé sur la couverture. — *Tiré à cent exemplaires!* Il n'en doit plus rester un seul.

Nouvelles heures gothiques, d'après les manuscrits des bibliothèques nationales et particulières, par Leroy et Secail; Paris. — Prix : 50 francs.

Ce que ce petit volume contient de travail est effrayant. Les éditeurs ont voulu faire un livre d'Heures à l'imitation des livres d'Heures manuscrits des xve et xvie siècles. Ils ont encadré chaque page d'un dessin et d'un ornement différents, sur fond d'or. Le volume est, en outre, illustré de miniatures, toujours à l'instar des manuscrits de la même époque. Nous ne voudrions certes pas dire du mal de cette publication. C'est une entreprise artistique, qui témoigne d'un courage à toute épreuve.

Maintenant, cet essai réussira-t-il ? L'entreprise sera-t-elle heureuse ? Là est le problème. Nous espérons qu'il en sera ainsi, mais nous n'oserions l'affirmer. A notre avis, les illustrateurs se sont trompés ; ils ont voulu mettre trop de varieté dans leur œuvre. Ils ne se sont pas contentés des trésors inappréciables que leur offraient les bibliothèques publiques de Paris. Au lieu de se borner à copier, ils ont voulu inventer, faire des combinaisons. Il faut avouer qu'ils n'ont pas toujours réussi. Il était pourtant si facile, avec trois ou quatre manuscrits du xve ou du xvie siècle, de faire un travail essentiellement vrai et artistique. Il était si facile de copier exactement une quinzaine d'encadrements et de les reproduire par séries. Si les auteurs avaient suivi ce système, au lieu d'offrir aujourd'hui aux amateurs un ouvrage sans consistance, sans homogénéité, dans lequel tous les styles, toutes les époques se trouvent réunis, quoique groupés avec art, ils auraient pu nous donner un véritable livre d'Heures gothique. Nous avons d'autant plus le droit de regretter que le système que nous proposons n'ait pas été suivi, que quelques-uns des encadrements sont tout bonnement charmants; mais ceux-là ont été copiés, et nous pourrions indiquer dans quel manuscrit.

Pour les miniatures, nous aurons à dire la même chose que pour les encadrements. Quelques-unes sont très bonnes, mais d'autres, telles que la *Salutation*, rappellent véritablement trop les images d'Épinal.

C'est assurément fort attristant d'avoir à redouter qu'une entreprise aussi consciencieuse que celle-ci ne réussisse pas complètement : surtout lorsqu'on peut se rendre compte que le succès a été éloigné par excès de conscience. Les éditeurs ont voulu trop bien faire. C'est tout ce qu'on peut leur reprocher. H. M.

Entre chien et loup, par Mme de Choiseul-Meuse. (Raretés galantes et littéraires.) 1 volume in-12. Bruxelles, Henry Kistemaeckers.

Ce recueil de contes ou de nouvelles de Mme de Choiseul-Meuse a paru pour la première fois à Paris en 1808. Son succès fut assez grand à cette époque, puisque, l'année suivante, on en vit paraître deux autres éditions, l'une à Paris, l'autre à Hambourg. Son titre exact était alors : *Entre chien et loup, par Madame* ***. Mme de Choiseul-Meuse ne se nommait point ; aussi le volume fut-il attribué à l'auteur de : *Julie, ou j'ai sauvé ma rose*, c'est-à-dire à Mme Guyot. Ce qui a pu établir la confusion, c'est que *Julie* parut en 1807; et les lecteurs voyant surgir, un an après, un ouvrage du même genre et à peu près du même style, crurent que la même plume avait écrit les deux livres. Depuis, on a rendu à Mme de Choiseul-Meuse ce qui lui appartenait.

Le volume que nous signalons est devenu aujourd'hui d'une grande rareté. Il n'y a guère que quelques collectionneurs forcenés qui le possèdent dans leur bibliothèque. Comment expliquer cette disparition de presque tous les exemplaires, qui ont dû pourtant être assez nombreux ? Simplement au genre de l'ouvrage peut-être : car *Entre chien et loup* est tout à fait digne de figurer dans la collection des raretés galantes et littéraires.

Littéraire, le petit livre l'est suffisamment.

Galant, il l'est aussi, à coup sûr.

Pour prouver que cette assertion n'est pas aventurée, il nous suffira d'indiquer le sujet du livre. Disons d'abord que le titre de *Entre chien et loup* vient de ce que l'action se passe, — action ? action n'est pas le mot propre — vient de ce que *cela* se passe à l'heure

...Que n'étant plus *jour* il n'est pas encor *nuit*.

Des dames de toutes classes, depuis la duchesse jusqu'à la bourgeoise, sont réunies chez Mme de Marsan, et causent bien tranquillement... de leurs petites affaires. Une idée bizarre leur traverse l'esprit, et cette aimable assemblée convient que, chacune à son tour, on racontera des histoires, à l'imitation de la reine de Navarre.

Or, savez-vous — et voilà le piquant de l'histoire, ce que ces dames trouvent de mieux à se raconter dans le tuyau de l'oreille ? — Eh bien, on décide qu'on va redire en termes non voilés la façon dont chacune a perdu... hum ! hum ! comment dire cela ? a perdu ses droits à jouer les Jeanne d'Arc.

Et voilà ! — Joli, joli, joli, le petit volume.

H. M.

Discours sur les passions de l'amour, de Pascal. Paris, Jouaust, 1881, in-8°. Prix : 3 fr. 50 c.

Ces quelques pages de Pascal, d'un sentiment à la fois si tendre, si noble et si exquis, mériraient bien d'entrer dans la collection des petits chefs-d'œuvre édités par Jouaust. Mais, comme il n'y a pas là matière à remplir un volume, elles sont précédées d'une étude biographico-littéraire, telle que sait les faire M. de Lescure. Depuis la mort d'Édouard Fournier, c'est celui de nous tous, préfaciers et commentateurs, qui porte dans les problèmes du passé la plus belle fougue de chercheur et d'érudit. Ici, il s'agissait de savoir quelle était la personne qui avait touché le cœur de Pascal et en avait tiré ces effusions ravissantes. M. de Lescure n'hésite pas : la divinité pour

laquelle le grand écrivain brûla son discret et précieux encens n'était autre que la sœur de son ami, le duc de Roanez. Fut-elle sensible à l'hommage et y répondit-elle? On n'en sait rien. Des fragments de lettres à elle adressées ne laissent rien transpirer de la passion jalouse qui aurait poussé Pascal à la ravir au monde, faute de pouvoir l'épouser. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle entra de bonne heure à Port-Royal, pour n'en sortir qu'après la mort de l'auteur des *Provinciales* et épouser le duc de la Feuillade. Par surcroît de révélation, M. de Lescure nous apprend, après Brossette et M. Feuillet de Conches, que Boileau, lui aussi, fut à un moment de sa jeunesse amoureux d'une demoiselle de Bretonville, nièce d'un chanoine de la Sainte-Chapelle, nommé Violart. L'anecdote, si elle est vraie, ne manque pas de piquant.

P.

Œuvres de Paul de Musset. *Les originaux du* XVII*e* *siècle*. 1 vol. petit in-12, papier vélin. Paris, Alphonse Lemerre, 1882. — Prix : 6 francs.

Un mot seulement sur ce second volume des œuvres de Paul de Musset, dans *la Petite Bibliothèque littéraire* de Lemerre. — Ce second volume contient *les Originaux du* XVII*e* *siècle : Un favori de Monsieur. — Chamillart. — Le duc de Coislin. — Un mauvais sujet en 1645. — Michel Lambert. — L'avocat Patru.* C'est peut-être l'œuvre la plus curieuse du frère du grand poète. Paul de Musset a été éclipsé par la gloire de son frère, et le public le connaît peu. Ce fut pourtant un des esprits les plus délicats de notre temps; et il eût peut-être suffi à illustrer le nom de Musset, si Alfred n'eût pas existé. L'amour qu'il portait, d'ailleurs, à l'auteur de *Rolla*, plus jeune que lui de quelques années, ne lui permit pas un seul instant d'être jaloux de la renommée de son frère. C'était un véritable culte que le frère aîné avait voué à ce frère maladif et malheureux, chez qui le génie avait sa source dans les pleurs.

C'était donc un devoir de réunir dans ces charmantes éditions l'œuvre plus humble mais non moins délicate de l'auteur des *Originaux du* XVII*e* *siècle* à l'œuvre immortelle du poète des *Nuits*.

H. M.

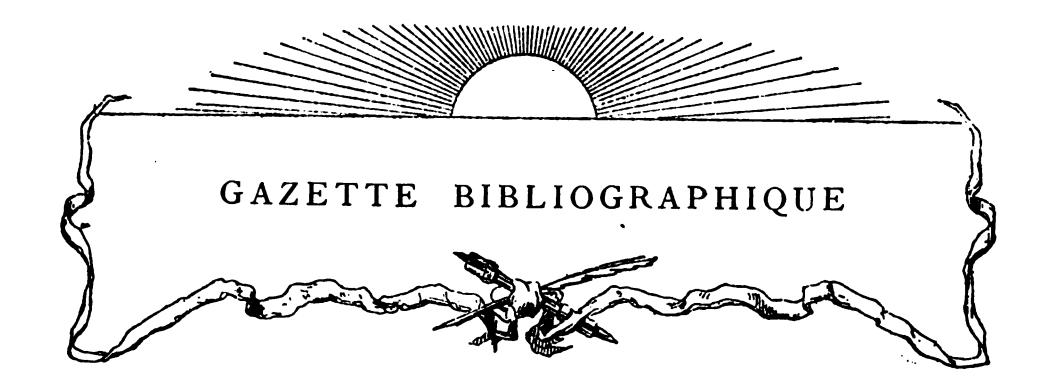
Théâtre de Pierre Corneille, texte de 1682, avec notice et notes par Alphonse Pauly. Tomes I et II, 2 vol. petit in-12 (format des elzévirs) sur papier de Hollande. Paris, Alphonse Lemerre. — Prix : 5 francs.

C'était bien le moins que le père du théâtre en France eût sa place dans cette *Petite bibliothèque littéraire* d'Alph. Lemerre, à côté de La Fontaine, de Boileau, de Molière, de Régnier, etc. Le grand Corneille se trouve là en belle et bonne compagnie : il y rencontrera beaucoup de ses élèves, tous aussi galamment vêtus que leurs maîtres : car M. Lemerre fait bien les choses.

M. A. Pauly, qui dans cette même collection s'était déjà chargé des œuvres (Fables et Contes) de La Fontaine, des œuvres de Molière, des œuvres de Boileau, a pris soin de rendre cette édition aussi correcte et aussi intéressante que possible. De toutes les éditions faites du vivant de l'auteur, celle de 1682 est certainement la plus curieuse, pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'elle est la dernière, ayant été faite deux ans seulement avant la mort du grand tragique, ensuite parce qu'elle contient l'examen de chaque pièce fait par le poète lui-même, et enfin, parce qu'elle est exécutée d'après les principes orthographiques de l'auteur, principes qui, nouveaux alors, ont prévalu depuis, et sont devenus, pour la plupart, les principes de notre orthographe et de notre accentuation modernes. M. A. Pauly a agi sagement en ne donnant point les variantes, car, comme il le fait fort bien remarquer « elles sont tellement nombreuses et tellement considérables que nous ne pourrions les reproduire toutes, même en collationnant seulement l'édition originale de chaque pièce ». Or choisir parmi des variantes est un travail délicat et dangereux.

Suivant l'habitude de la maison Lemerre, le premier volume est orné d'un portrait de P. Corneille gravé à l'eau-forte. Cette édition ne le cède en rien aux précédentes; elle reproduit avec une fidélité scrupuleuse l'édition de 1682. Nous avons pourtant remarqué quelques erreurs typographiques, légères et peu nombreuses sans doute, mais cependant très regrettables dans un ouvrage de bibliothèque comme celui-ci.

H. M.



DOCUMENTS OFFICIELS

La Librairie étrangère

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Monsieur le préfet,

L'exécution de la loi sur la presse, du 29 juillet 1881, entraîne, dans le service d'inspection de la librairie venant de l'étranger, des modifications sur lesquelles j'appelle votre attention.

L'article 68 de cette loi, dans chacune de ses dispositions, abroge entièrement tous les édits, lois, décrets, ordonnances, arrêtés relatifs à l'imprimerie et à la librairie. Il abroge, en conséquence, le décret du 5 février 1810, et notamment l'article 36 de ce décret, qui donnait au directeur général de la librairie le pouvoir d'accorder ou de refuser l'importation des livres venant de l'étranger.

Il n'existe dans la nouvelle loi aucune disposition analogue.

Les conséquences de l'abrogation ci-dessus sont les suivantes :

1° Toutes les interdictions prononcées par décisions ministérielles, en vertu de la législation antérieure, sont et demeurent levées et non avenues ;

2° La librairie étrangère, quelle que soit sa nature, quel que soit le caractère licencieux et obscène que présentent les livres et les estampes importés, ne peut, sous aucun prétexte, être retenue à la frontière.

La librairie de cette provenance est soumise désormais au principe du droit commun; l'autorité judiciaire peut seule, aux termes de l'article 28 de la loi du 29 juillet 1881, faire procéder à la saisie des dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes provenant de l'étranger, quand ils seront exposés aux regards du public, mis en vente, colportés ou distribués.

Dans cette situation, vous vous bornerez à signaler immédiatement, à mon ministère et au parquet le plus voisin du lieu de destination, le passage à la frontière des ouvrages délictueux, afin d'assurer la constatation des premiers faits d'exposition ou de vente, et de mettre les autorités compétentes en mesure d'opérer les saisies autorisées par la loi.

En terminant, je vous prie de recommander, de la manière la plus pressante, à MM. les inspecteurs, vérificateurs, la sauvegarde des intérêts de la propriété artistique et littéraire.

Ils se préoccuperont principalement de la recherche des contrefaçons, et, dans le cas où ils en découvriraient, ils auraient à m'en référer, et des instructions leur seraient immédiatement données par votre intermédiaire.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur :

Le directeur du cabinet et de la sûreté générale,

CAZELLES.

Le ministre de l'instruction publique vient de reconstituer de la manière suivante la commission des souscriptions scientifiques et littéraires pour l'année 1882 :

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, président.

MM. Martin (Henri), sénateur, membre de l'Académie française, et Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales, vice-présidents.

M. Servaux, sous-directeur honoraire au ministère de l'instruction publique, secrétaire.

M. Alglave, professeur, agrégé à la Faculté de droit.

MM. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; Brouardel, professeur à la Faculté de médecine.

MM. Chantepie (de) bibliothécaire de l'École normale supérieure; Charles (Xavier), chef de la division du secrétariat; Collin, chef du bureau des bibliothèques.

MM. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts; Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale; Dumont, directeur de l'enseignement supérieur; Deschanel, sénateur, professeur au Collège de France.

M. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

MM. Franklin, administrateur adjoint à la bibliothèque Mazarine; Friedel, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.

MM. Lalanne (L.), bibliothécaire de l'Institut, membre du comité des travaux historiques; Longpérier (de), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

MM. Maspero, professeur au Collège de France; Milne-Edwards, membre de l'Institut, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle; Muntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts.

M. Parville (de), publiciste.

MM. Rambaud (Alfred), chargé de cours à la Faculté des lettres; Renan, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Inscriptions et belles-lettres

Séance du 16 décembre.

Ouvrages présentés. — **Jadart**: *Iean de Gerson (1363-1429); recherches sur son origine, son village natal et sa famille;* — Bladé: *Poésies populaires de la Gascogne;* — Muntz: *Les Précurseurs de la Renaissance;* — Roy: *Étude historique sur les Consignations antérieures à 1816;* — Janelli; *Dizionario biografico dei Parmigiani illustri;* — Ch. Revillout: *Jean de Soudier de Richesource;* — Madden: *Numismatique juive;* — Schmidt: *Poésies huguenotes du* XVIe *siècle.*

Lectures: De Longpérier: notes sur des monuments antiques de la Chaldée. — Lenormant: notes archéologiques sur la terre d'Otrante.

Séance du 25 décembre.

M. le Président ayant annoncé la mort de M. Dulaurier, la séance a été levée en signe de deuil.

Séance du 30 décembre.

Ouvrages présentés: De Saulcy: *Jérusalem;* — Müller: *Métrique grecque et latine.* — Lambroso: *Egito al tempo dei Greci et dei Romani;* — Ruelle: *Nicomaque de Gérase; manuel d'harmonique et autres textes relatifs à la musique;* — Chassiotis: *L'Instruction publique chez les Grecs, depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à nos jours.*

Séance du 6 janvier

La séance a été prise en entier par les élections qui se renouvellent au commencement de chaque année.

Voici, pour 1882, la composition des commissions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres:

Les élections ont eu lieu hier vendredi.

Commission administrant les fonds et propriétés de l'Académie: MM. Deloche et Jourdain, et les membres composant le bureau.

Commission des antiquités de France: MM. de Longpérier, Rénier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozières, Pâris (Gaston) et les membres composant le bureau.

Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome: MM. Egger, Ravaisson, de Longpérier, Rénier, Delisle, Miller, Waddington, Perrot et les membres composant le bureau.

Commission des travaux littéraires: MM. Laboulaye, Egger, de Longpérier, Rénier, Maury, Renan, Delisle, Hauréau et les membres composant le bureau.

Commission des inscriptions et médailles: MM. Egger, de Longpérier, Rénier, Miller, Guillaume.

Commission chargée de rédiger le *corpus inscriptionum semiticarum*: MM. de Longpérier, Renan, Waddington, de Vogué, Derembourg.

Commission de l'histoire littéraire de la France: MM. Renan, Hauréau, Pâris (Gaston), Delisle.

Président: M. Girard.

Vice-président: M. Heuzey.

Séance du 13 janvier.

M. le secrétaire perpétuel a fait connaître sommairement les résultats des concours arrivés à terme et a provoqué la nomination des Commissions chargées de juger les mémoires et les livres déposés.

Voici la liste des Commissions nommées pour chaque concours:

Prix du budget. Sujets. — 1° Étude sur les institutions politiques, administratives et juridiques du règne de Charles V. — MM. Delisle, Jourdain, Hauréau, de Rozière.

2° Versions de la Bible en langue d'oïl, totales ou partielles, antérieures à la mort de Charles V. — MM. Delisle, Guessard, Gaston Pâris, Baudry.

Prix Bordin. — 1° Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan. — MM. Delisle, Jourdain, Hauréau, Gaston Pâris.

2° Étude d'histoire littéraire sur les Grecs qui sont nés ou qui ont vécu en Égypte depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête du pays par les Arabes. — MM. Egger, Miller, Renan, Thurot.

3° Étude sur les documents géographiques et les relations de voyage publiées par les Arabes, du troisième au huitième siècle de l'Hégire. MM. Defrémérie, Pavet de Courteille, Barbier de Meynard, Schefer.

Prix Duchalais. — Prix biennal décerné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié en 1881. — MM. Ch. Robert, Waddington, Deloche, Lenormant.

Prix Brunet. — Bibliothèque aristotélique, ou bibliographie de tous les ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Aristote. — MM. Egger, Ravaisson, Thurot, Hauréau.

Prix Delalande-Guérineau. — Travaux de philologie antique, comprenant l'étude des monuments écrits de toute nature. — MM. Ad. Régnier, Maury, Perrot, Bréal.

Prix Stanislas Jullien. — Sinologie. — MM. Maury, d'Aervey de Saint-Denys, Pavet de Courteille, Schefer.

Académie des Sciences morales et politiques

Séance du 17 décembre.

Ouvrages présentés. Detourbet : *La Procédure criminelle au* XVIIe *siècle*; — Boughi : *Dialogues de Platon.*

Lectures. Vuitry : Histoire financière de la France sous les trois premiers Valois. — Caro : L'abbé Galiani.

Séance du 24 décembre.

Ouvrages présentés. — Alfieri : *Origine naturelle du pouvoir public.*

Lectures. Callery: La taille royale aux XVIIe et XVIIIe siècles; Baudrillard : Les populations rurales de la Flandre française.

Seance du 31 décembre.

Ouvrages présentés. — Aucoc : *Conférences sur le droit administratif*; — Lehr : *Eléments du droit civil espagnol;* — Dareste : *Précis de droit commercial comprenant le commentaire du code de commerce et des lois qui s'y rattachent;* — Grad : *Études statistiques sur l'industrie de l'Alsace;* — Legrelle : *Essai sur la réunion de Strasbourg à la France;* — Picot : *Répertoire des travaux historiques.*

Lecture : Magy : Des substances spirituelles et matérielles d'après l'école spiritualiste.

Séance du 7 janvier.

M. Pont a été désigné pour remplacer cette année, au fauteuil de la présidence, M. Caro dont les pouvoirs sont expirés.

Ouvrages présentés. — Léouzon le Duc : *La fortune du clergé sous l'ancien régime;* — Thévenot: *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube.*

Séance du 14 janvier.

Ouvrages présentés. — La Rochelle : *Jacob Rodrigue Pereire, premier instituteur des sourds-muets en France, sa vie et ses travaux ;* — O. Noël : *La question de l'argent et les instruments de crédit dans la seconde moitié du* XIXe *siècle;* — *Bulletin de la Société générale des prisons;* — Dareste : *Histoire des institutions judiciaires anglaises,* T. II ; — *Code de commerce allemand et loi allemande sur le change,* traduits et annotés par MM. Gide, Lyon, Caen, Flach et Dietz. — Voy : *Mémoire sur l'origine des idées politiques de Rousseau.*

Lecture : Carnot : Vie et travaux de l'abbé Grégoire.

Académie des sciences.

M. Durgate a fait don à l'Académie des sciences d'une somme de 50,000 francs, en faisant connaître qu'il désirait que les intérêts de cet argent fussent remis à l'auteur du meilleur mémoire pour soulager l'humanité.

Le premier prix sera décerné en 1885 à l'auteur de l'ouvrage le plus complet sur les signes diagnostiques de là mort réelle et sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées.

L'Histoire de l'instruction publique.

La commission chargée de l'étude des documents relatifs à l'histoire de l'enseignement pendant la Révolution française a tenu sa première séance, au ministère de l'Instruction publique, le 18 janvier dernier, sous la présidence de M. Paul Bert.

Le ministre, après avoir lu l'arrêté qui crée la commission, a prononcé une brève allocution dont voici le texte d'après le *Journal officiel :*

Messieurs,

« Vous me permettrez de vous remercier tout d'abord d'avoir bien voulu répondre à mon appel. Vous me permettrez également de me féliciter de ce que la faveur avec laquelle cet appel a été accueilli par tant d'hommes considérables démontre l'utilité et l'importance de l'œuvre à laquelle j'ai cru pouvoir vous convier.

« Cette œuvre s'imposait. Les représentants de la société moderne ont le devoir de recueillir, avec un soin pieux et quasi filial, les traces des travaux de ceux qui furent les fondateurs de l'état social nouveau.

« Or, parmi les actes de la grande époque révolutionnaire, il n'en est pas qui ait plus d'importance ni plus d'ampleur que la série des efforts généreux faits pour le développement de l'instruction publique. Cela est si vrai, qu'un écrivain, peu suspect de tendresse pour la Révolution, a dit : « On ne peut comparer le comité d'instruction publique, pour sa terrible ardeur, qu'à celui de salut public. »

« En effet, les hommes de la Révolution, et c'est là un des traits remarquables de leur caractère et un de ceux qui les honorent le plus, — car il leur a fallu réagir en ce point contre l'indifférence en matière d'enseignement populaire de certains philosophes dont ils étaient disciples, — les hommes de la Révolution avaient tout d'abord compris que le plus pauvre enfant du dernier hameau de France a droit à l'instruction, au nom de sa dignité d'homme d'abord, ensuite comme fraction du souverain ; et ils décidèrent que partout devraient s'élever des écoles s'installer des instituteurs. Ils avaient compris ensuite qu'il était nécessaire de donner à al classe moyenne de la nation une éducation en rapport avec les exigences de la vie moderne et ils avaient fondé les écoles centrales. Enfin, eux dont les doctrines en théorie

pure étaient celles de la raison et de la justice, ils avaient compris qu'il n'est pas de plus sûr instrument du triomphe d'une pareille cause que la recherche scientifique et la haute culture intellectuelle. Et c'est dans cette pensée qu'ils fondèrent ces grands établissements : le Muséum d'histoire naturelle, l'École normale supérieure, les Archives, le Conservatoire des arts et métiers, le Bureau des longitudes, le Conservatoire de musique, l'École des langues orientales, l'École polytechnique, et, pour couronner le tout, l'Institut de France.

« L'importance de cette partie de leur œuvre apparaissait comme si grande aux yeux des hommes de la Révolution, que l'un d'eux s'est écrié : « Si nous avons décrété l'éducation, nous avons assez vécu ! »

« Les traits principaux de cette œuvre ont pris place dans l'histoire. Même dans les livres élémentaires, certains faits capitaux ont marqué leur trace. On trouve partout les discours de Mirabeau, les rapports de Talleyrand, de Condorcet, de Lakanal, de Daunou, les projets de Lanthenac, de Saint-Just, de Lepelletier-Saint-Fargeau. Mais combien d'autres sources existent, qui ne sont pas connues ! Il y aurait à rassembler les discussions du comité d'instruction publique, ses correspondances avec tous les esprits distingués de l'époque, les discussions parlementaires, les rapports des représentants en mission, les brochures et les travaux innombrables publiés sur les questions d'enseignement, les procès-verbaux des délibérations des conseils de département et de district et des conseils généraux des communes.

« De ces matériaux, les uns sont classés, sans avoir été consultés, dans nos bibliothèques et nos archives, les autres se trouvent dans les lieux mêmes où les discussions se produisirent.

« Messieurs, il importe de publier avec notes et commentaires les plus intéressants de ces documents. Il s'agit, je le sais, d'une œuvre immense; c'est à la réaliser que je viens vous convier aujourd'hui.

En agissant ainsi, je crois accomplir un véritable devoir. Le résultat de ce travail sera utile, non seulement pour l'histoire, mais encore pour la République et pour la patrie.

« Oui, pour la patrie ! car c'est un honneur pour la France de montrer que ces hommes, dont la tête était l'enjeu de tous les jours, ont eu, parmi tant de convulsions et de catastrophes, pour préoccupation principale, après l'établissement de la liberté, le développement intellectuel du petit enfant, comme celui du progrès général des sciences. Grande pensée, qui les soutint au milieu de tant d'épreuves et qui les illustra à jamais. »

M. le ministre est entré ensuite dans l'étude du plan de travail que devra adopter la commission. Deux grands établissements, la Bibliothèque nationale et les Archives, sont, tout d'abord, ouverts à ses recherches; on devra, en outre, interroger les Archives départementales et communales. La commission, dans l'intérêt du bon ordre de ses travaux, devrait avant toute chose arrêter les points sur lesquels porteront ses investigations.

M. Rocquain et M. Carnot ont fait observer qu'il conviendrait de publier préalablement les extraits des Cahiers généraux relatifs à l'instruction : on aurait ainsi la meilleure des préfaces dans l'exposé des vœux du pays.

M. de Rozières a signalé une série uniformément classée dans les archives départementales d'après les indications d'une circulaire du ministre de l'intérieur en date de 1874; on arrivera rapidement à des résultats pratiques en s'aidant du concours des archivistes départementaux et des inspecteurs des archives communales.

M. Alfred Maury a signalé, outre les cartons pleins de pièces manuscrites que contiennent les Archives nationales, les richesses renfermées dans des collections particulières.

M. Gazier et M. Étienne Charavay mettent à la disposition de la commission les documents qu'ils possèdent.

La discussion s'est engagée sur les attributions à donner aux diverses sous-commissions qu'il s'agirait d'organiser pour spécialiser les recherches.

Sur la proposition de M. le ministre, MM. Maury, Delisle, de Rozières, Gréard, Quicherat, Ernest Hamel, Challamel, Félix Rocquain et Gazier ont été désignés pour faire partie d'une sous-commission chargée d'arrêter un plan général d'études.

Ce comité ne devra avoir que des attributions provisoires et préalables; il fera un rapport d'après lequel on constituera les sous-commissions consécutives.

La commission s'est ajournée à quinzaine pour entendre la lecture de ce rapport.

Le comité des gens de lettres a décerné ses prix annuels dans l'ordre suivant :

Prix de Petit-Bourg (1,000 fr.), M. Alfred Assolant.

Prix du Congrès littéraire (500 fr.), M. Jules Roussy.

Prix Taylor (500 fr.), M. Jules Rostaing.

Prix Musset (300 fr.), partagé entre MM. Julien Lemer et Louis Berger.

Prix Henri Martin (300 fr.), M. Édouard Didier.

Rente Louise (400 fr.), Mme Gaillardin.

Dans la même séance, le comité s'est efforcé de reconnaître l'importance et la durée des services de son excellent délégué, M. Emmanuel Gonzalès, en élevant son traitement de 6,000 à 8,000 francs.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Bibliothèque Carnavalet.

Un don précieux vient d'être fait à la bibliothèque Carnavalet par le marquis de Turgot.

Il s'agit d'une grande quantité de pièces et brochures des plus curieuses de l'époque de la Révolu-

tion. On y remarque des documents manuscrits émanant des sections de Paris, — des brevets sur parchemin, signés de Santerre, — des placards et affiches relatifs à l'exécution de Louis XVI, — une affiche rouge sur les massacres de septembre et un placard de Marat, — une collection de calendriers républicains sur leur carton du temps, — un très grand nombre de livrets, almanachs, chansonniers, publications d'actualité, etc., etc.

C'est un premier don que M. de Turgot se propose de compléter, pour enrichir les collections révolutionnaires, si intéressantes, déjà exposées au musée Carnavalet.

La collection personnelle du marquis de Turgot est bien connue des curieux. Elle comprend une suite chronologique d'instruments d'horlogerie, parmi lesquels figure une série de *montres décimales,* créées conformément au décret de la Convention, qui divisait le jour en dix heures, de cent minutes, de cent secondes, pour faire rentrer la division du temps, dans le système décimal général des poids et mesures.

M. de Turgot a exprimé l'intention d'offrir un jour à la Ville sa collection tout entière.

Les bibliothèques municipales.

Les bibliothèques municipales installées dans les mairies prennent un rapide développement. En 1878, en effet, on n'en comptait que cinq rendant de réels services; en 1879, leur nombre fut porté à onze, mais la plupart n'admettaient que des lecteurs sur place. Dix-sept sont aujourd'hui en plein fonctionnement et, en 1881, il y a sur l'année précédente une augmentation de 14,542 lecteurs sur place et de 118,738 personnes ayant obtenu des prêts de livres.

Les trois dernières bibliothèques fondées, celles des 6e, 14e et 20e arrondissements, vont s'ouvrir; les locaux sont aménagés, et dès que les ouvrages seront reliés, ils seront mis entre les mains du public. On peut donc dire dès à présent que chacune des vingt mairies de Paris possède une bibliothèque.

Des dons particuliers sont venus, cette année comme les années précédentes, enrichir ces établissements. Celle du IIe en a reçu plusieurs, notamment d'éditeurs ou de libraires; celle du XVIe a reçu récemment un don important (huit cent cinq volumes et trois corps de bibliothèque); les caisses des écoles sont venues également en aide aux bibliothèques par des dons, soit en livres, soit en argent.

Dans un arrondissement très étendu, le XIe, on a fait l'essai d'une deuxième bibliothèque municipale dans l'école de garçons de la rue Saint-Maur. Cette mesure sera généralisée dans un temps donné.

Ajoutons que treize arrondissements possèdent des bibliothèques populaires libres, fondées par la société les *Amis de l'instruction,* et qui, subventionnées par la Ville, rendent de grands services.

Bibliothèque de l'École de droit.

Les étudiants en droit se plaignent avec raison des défauts d'installation de la bibliothèque de l'école. Il y a dix-huit cents étudiants, et la bibliothèque contient à peine cinquante places. On nous dit qu'il est impossible d'agrandir ce local. Il ne paraît pas difficile pourtant de louer provisoirement un appartement assez vaste dans le voisinage de l'école et d'y transférer les livres que les élèves ont besoin de consulter tous les jours.

Il se dit que, par arrêté du ministre de l'instruction publique, des emplois de bibliothécaires vont être donnés dans les établissements de l'État à des dames veuves d'anciens fonctionnaires de l'Université qui auront les capacités nécessaires.

Le *British Museum* s'est dernièrement enrichi d'une quarantaine de manuscrits bibliques et orientaux très importants, collectionnés dans l'Arabie méridionale. Quinze sont des portions des écritures hébraïques et deux, probablement les plus anciens qui existent, des textes de l'Ancien Testament. Un troisième contient les Hagiographes et donne une revision du texte hébreu : il vient s'ajouter aux deux autres parties que possède déjà le *British Museum* et complète ainsi toute la bible hébraïque. Les vingt-cinq autres manuscrits sont des midrashim ou commentaires homilétiques et des liturgies.

L'Academy de Londres annonce l'arrivée prochaine au même établissement de 5,000 tablettes babyloniennes découvertes par M. Rassam à Abou-Habba (sur l'emplacement de Sippara, le Sepharvalm de la Bible). Il est possible, dit le journal anglais, que cette trouvaille représente la bibliothèque de Sargon Ier, qui régnait vers l'an 2000 avant notre ère.

Dans une de ses dernières livraisons, la *Revue de géographie* donne, sous la signature de M. Cherbonneau, de curieux renseignements sur les bibliothèques du Soudan. L'article est intitulé *les Principaux articles de commerce au Soudan.*

Il résulte d'une communation faite dernièrement à la Société anglaise d'archéologie biblique qu'on aurait l'espoir de découvrir, en Cappadoce, une bibliothèque cunéiforme sur tablettes d'argile, analogue à celles qu'on a trouvées en Assyrie et en Babylonie. D'après les échantillons découverts, la langue employée sur ces tablettes différerait des cunéiformes déjà connus.

PUBLICATIONS NOUVELLES

MM. de Barthélemy et Kerviler ont trouvé dans les lettres du ministre protestant André Rivet, quatorze pièces inédites relatives à la pucelle d'Orléans, qu'ils publient à la librairie Picard, sous ce titre : *Un tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc.* Ces trois pucelles sont Mlles de Scudéry, Marie du Moulin et Anne de Schurmann. Rivet avait douté de la chasteté de Jeanne d'Arc; Mlle de Scudéry défendit la pureté de l'héroïne et voulut intéresser dans le débat Anne de Schurmann et Marie du Moulin, la nièce de Rivet.

MM. Kerviler et de Barthélemy ont dédié leur brochure *A la mémoire de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans.*

M. Karl Faulmann, déjà connu par son *Histoire illustrée de l'écriture*, commence la publication d'une *Histoire de l'imprimerie* depuis Gutenberg jusqu'à nos jours. Cet ouvrage contiendra 14 planches en chromo, 12 suppléments et 200 vignettes dans le texte. L'imprimerie impériale de Vienne s'est chargée de l'impression du texte.

M. Spiridion Lambos vient de publier en langue grecque un rapport sommaire sur les recherches que le gouvernement hellénique l'avait chargé de faire dans les bibliothèques du mont Athos.

MM. Wyman, propriétaires du *Printing Times and lithographer*, auxquels les imprimeurs doivent déjà nombre de publications utiles, viennent de mettre en vente deux nouveaux ouvrages également intéressants pour le public en général et pour le personnel des industries du papier.

Le premier volume, le *Wyman's Dictionary of stationery*, contient de précieuses indications sur les objets vendus par les papetiers anglais.

Le second a pour titre : *Authorship and publication, a handy guide for Authors.* Ce livre est aussi utile aux auteurs qu'aux imprimeurs, qui trouveront réunis et condensés en une centaine de pages tout ce qui constitue l'imprimerie moderne.

Il se publie actuellement en Amérique une édition du *Nouveau Testament*, avec des pages d'annonces intercalées dans le texte.

PUBLICATIONS ANNONCÉES
OU EN PRÉPARATION

Les livres qui ne se vendent pas.

Nous parlions, dans notre dernière livraison, d'une édition du *Théâtre* de M. Dumas fils, que le célèbre écrivain fait tirer à 99 exemplaires seulement et qu'il destine à ses intimes.

Aujourd'hui, Charles Monselet annonce aux lecteurs de *l'Événement* que « les amis de Gustave Nadaud se sont réunis pour illustrer ses chansons.

« Ces amis s'appellent Henner, Gustave Doré, Henri Pille, Rosa Bonheur, Jundt, Dupray, Duez, Maxime Lalanne, Henriette Browne, Guillaumet, Grandsire, etc., etc., c'est-à-dire la fine fleur de la peinture et de la gravure contemporaines.

« Ils sont une soixantaine. — Personne ne songera à m'accuser de réclame lorsqu'on saura que cela se passe absolument en dehors du public et que cette édition exceptionnelle *n'est pas mise dans le commerce.* Faite par des amis, elle ira à des amis. »

Enfin, dans le journal *le Temps*, Jules Claretie a commenté récemment un livre de voyages que vient de faire imprimer l'archiduc Rodolphe, l'héritier de la couronne impériale d'Autriche, le futur roi de Bohême et de Hongrie. Ce livre n'a été tiré qu'à deux cents exemplaires qui seront répartis entre un petit nombre de privilégiés.

Pendant la période qui s'étend de 1559 à 1570 et qui a la Saint-Barthélemy pour épilogue, deux artistes, Tortorel et Perrissin, entreprirent de retracer, presque au jour le jour et dans leurs moindres détails, les scènes dont ils étaient les témoins. On ne connait d'eux aucune autre œuvre, mais celle-ci a suffi pour conserver leur nom, car au point de vue historique, comme au point de vue de l'art, elle constitue un monument du plus haut intérêt. Un coup d'œil jeté sur les planches gravées par Tortorel et Perrissin nous transporte subitement en plein XVIe siècle. Plusieurs historiens de l'époque ont certainement puisé à cette source, et certains récits de batailles, par exemple, concordent en tous points avec les indications fournies par ces gravures. Au moment de leur apparition, elles ont été l'objet d'une foule de contrefaçons en Allemagne et dans les Pays-Bas, et, plus près de nous, Montfaucon a inséré neuf d'entre elles dans son ouvrage sur les *Monuments de la monarchie française.* Ce sont ces copies, d'ailleurs assez exactes, que l'on rencontre parfois aujourd'hui chez les marchands d'estampes. Quant à l'ouvrage original, il est devenu d'une extrême rareté, et, tout récemment, un exemplaire complet, qui figurait dans la vente Béhague, a été adjugé au prix de 1,300 francs. Le recueil de Tortorel et Perrissin se compose de 43 planches... L'éditeur Fischbacher a entrepris, sous le titre de : *les Grandes scènes historiques du XVIe siècle*, la reproduction, au moyen de l'héliogravure, de ces 43 planches. Cette reproduction est publiée sous la direction de M. Alf. Francklin, administrateur adjoint de la bibliothèque Mazarine, et sera accompagnée de notices historiques par MM. Baudry, Bonnet, Bordier, Dareste, Delaborde, Ducoudray, Th. Dufour, L. Lalanne, Lannelongue, Laugel, Lenient, H. Martin, Maspero, Molinier, Nicolas, Parrot, Rambaud, Réville, Ruelens et Waddington.

M. Charavay vient de publier, dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, un intéressant article sur les lettres de Louis XI et les documents concernant ce prince, conservés dans les archives d'Italie.

M. Charavay, de concert avec M. Vaesen, est chargé de préparer l'édition des Lettres de Louis XI que va publier la Société de l'histoire de France.

L'éditeur Rouam entreprend la publication d'une *Bibliothèque internationale de l'art*.

M. Muntz s'est chargé de la direction de cette entreprise. Deux volumes ont déjà paru : *le Surintendant Fouquet*, par M. Bonnaffé, et *les Précurseurs de la Renaissance*, par M. Muntz. Viendront ensuite : *les Della Robia*, par Cavallucci; *l'Enseignement des arts en France*, par Courajod; l'*Histoire de la manufacture des Gobelins*, par Darcel; *les Origines de la porcelaine en Europe du* XVe *au* XVIIe *siècle*, par le baron Davillier; l'*Histoire de la miniature byzantine*, par Koudakoff; les *Musées d'Allemagne*, par Émile Michel; *les Correspondants de Michel-Ange*, par Milanesi; *Claude Lorrain*, par Mme Pattison; *Ghiberti et son école*, par Ch. Perkins; *la Tapisserie dans l'antiquité*, par L. de Ronchaud; *les Tapisseries historiées de Bruxelles et leurs marques*, par Wauters.

Dans un de ses derniers numéros, *le Polybiblion* nous apprend que le tome XIII et dernier des *Acta Sanctorum* pour octobre paraîtra cette année; que le tome Ier de novembre est prêt pour l'impression, et que les Bollandistes se proposent de réunir et de publier, sous le titre d'*Analecta Bollandiana*, tous les documents hagiographiques qu'ils ont rencontrés dans leurs recherches et utilisés dans la rédaction des *Acta*.

En ce moment commence l'impression des inscriptions araméennes trouvées en Babylonie. C'est à M. le comte de Vogüé, aidé par M. E. Ledrain, qu'est confié ce travail. Les inscriptions arabes sont commises aux soins et au savoir de MM. Joseph et Hartwig Derenbourg.

M. Harisse travaille en ce moment à une nouvelle histoire de Christophe Colomb, qui contiendra de nouveaux documents tirés des archives de Séville, de Simancas, de Gênes, etc.

L'ouvrage paraîtra à la librairie Leroux.

La librairie allemande de Teubner annonce la publication prochaine d'un dictionnaire de mythologie grecque et romaine dirigé par M. Roscher.

M. Elton, de Lincoln's Inn, termine en ce moment l'impression de son livre sur les *Origins of english history*, qui paraîtra à Londres chez le libraire Quaritch. Il s'arrête à la conversion des Anglo-Saxons au christianisme.

L'éditeur Hœpli, de Milan, doit publier les *Lettres de Cavour*, déjà connues ou inédites, en trois volumes.

On annonce la prochaine publication d'un ouvrage en deux volumes, avec illustrations, sur les tribus indiennes des États-Unis, leur histoire, leurs antiquités, etc. L'auteur est M. Drake.

Il est question de publier, sous le titre de *Biblioteca de los Americanistas*, une série d'ouvrages relatifs à l'histoire et aux langues du Nouveau Monde, les uns excessivement rares, les autres encore manuscrits. Le premier volume serait la *Recordacion florida*, inédite, du capitan Fuentes y Guzman (1690).

NOUVELLES DIVERSES

La statistique bibliographique.

La table systématique dressée pour accompagner la *Bibliographie de la France* nous apprend qu'il a été imprimé, pendant l'année 1880, 10,667 éditions nouvelles, brochures, réimpressions, etc., qui se répartissent de la manière suivante :

1° *Religion.* — Culte catholique, 851 ouvrages. — Culte protestant, 47 ouvrages. — Cultes orientaux, 1 ouvrage. — Mythologie, 4 ouvrages.

2° *Droit*, 315 ouvrages.

3° *Philosophie et morale*, 165 ouvrages.

4° *Sciences occultes*, 11 ouvrages.

5° *Sciences morales et politiques.* — Économie politique et économie sociale, 381 ouvrages. — Finances, impôt, banques, crédit, statistique, commerce, assurances, communications, 202 ouvrages. — Administration, 76 ouvrages. — Politique, 130 ouvrages.

6° *Sciences militaires, Marine et Navigation.* — Art militaire, 169 ouvrages. — Marine et navigation, 53 ouvrages.

7° *Sciences mathématiques*, 50 ouvrages.

8° *Sciences naturelles.* — Physique et chimie, 76 ouvrages. — Histoire naturelle, géologie, botanique, zoologie, 165 ouvrages. — Astronomie, météorologie, mécanique, 70 ouvrages.

9° *Sciences médicales*, 1,102 ouvrages.

10° *Sciences agricoles*, 237 ouvrages.

11° *Art industriel.* — Ponts et chaussées, travaux de navigation, chemins de fer, télégraphie, métallurgie, fabrication, arts et métiers, expositions, 236 ouvrages. — Économie domestique, 17 ouvrages.

12° *Histoires et études accessoires.* — Histoire, 469 ouvrages. — Archéologie, numismatique, inscriptions, ouvrages sur la chevalerie et la noblesse, paléontolo-

gie, archives, 219 ouvrages. — Biographie, 212 ouvrages.

13° *Géographie, ethnographie, ethnologie, voyages, guides*, 308 ouvrages.

14° *Littérature française.* — Œuvres diverses, lettres, correspondances, discours, mélanges, fantaisies, histoire littéraire, études de mœurs, critiques, 492 ouvrages. — Romans et contes, 706 ouvrages. — Théâtre, 283 ouvrages. — Poésie, 494 ouvrages. — Ouvrages écrits en dialectes ou en patois divers, 63 ouvrages.

15° *Littérature étrangère*, 225 ouvrages.

16° *Littérature ancienne*, 41 ouvrages.

17° *Beaux-arts.* — Dessin, peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, photographie, etc., 144 ouvrages. — Musique, 30 ouvrages.

18° *Éducation et enseignement.* — Instruction publique, 67 ouvrages. — Pédagogie, anthologie, mélanges, 89 ouvrages. — Livres d'éducation et de récitation, 993 ouvrages. — Livres d'enseignement (Méthodes de lecture, Lectures courantes), 85 ouvrages. — (Langue française), 243 ouvrages. — (Langue latine), 132 ouvrages. — (Langue grecque), 91 ouvrages. — (Langue allemande), 21 ouvrages. — (Langue anglaise), 27 ouvrages. — (Langue italienne), 4 ouvrages. — (Langues espagnole et portugaise), 17 ouvrages. — (Langues orientales), 4 ouvrages. — Enseignement des sciences, 220 ouvrages. — Philosophie, 20 ouvrages. — Histoire, 166 ouvrages. — Géographie, 71 ouvrages. — Linguistique, 27 ouvrages.

19° *Ouvrages de vulgarisation.* — Vulgarisation des sciences, 49 ouvrages. — Éditions populaires, 110 ouvrages.

20° *Divers.* — Académies et sociétés savantes, encyclopédies, 118 ouvrages. — Franc-maçonnerie, 5 ouvrages. — Chasse, pêche, courses, équitation, exercices, jeux divers, 28 ouvrages. — Bibliographie, 37 ouvrages.

Dans cette nomenclature ne sont pas compris les journaux, les annuaires, les calendriers, catéchismes, les paroissiens, programmes, etc., etc.

Le nombre d'ouvrages s'applique seulement aux titres et non aux tomes de chaque édition. Plusieurs de ces ouvrages comportent plusieurs volumes chacun.

Tel est le bilan de l'édition française pour l'année 1881 qui vient de s'écouler.

On a trouvé dans le collège de San-Carlo un ouvrage inédit de Castelvetro, le fameux rival d'Annibal Caro.

C'est le commentaire de la *Divine Comédie*, qui avait été l'objet de recherches infinies du temps de Muratori et qu'on croyait perdu.

La découverte de ce précieux manuscrit a été faite par M. Pian Paolo Solmi, économe du collège de San-Carlo.

M. Octave Feuillet achève en ce moment une nouvelle émouvante, qu'il destine à la *Revue des Deux Mondes*, titre : *La Veuve*.

Une société de langue française, qui s'est formée au Japon, a l'intention de publier dans notre langue une histoire de cet empire. Il n'existe pas encore d'histoire complète et sérieuse de ce pays.

Cette société a aussi l'intention de créer à Yokohama une école de langue française.

On vient de trouver en Angleterre, dans une bibliothèque privée, un manuscrit contenant un poème français du XIIIe siècle, complètement inconnu jusqu'ici et comptant plus de dix-neuf mille vers.

Le poème a pour sujet l'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, qui fut régent d'Angleterre pendant les premières années de la minorité de Henri III. On y trouve en abondance des renseignements nouveaux, et qui semblent authentiques, sur l'avènement de Richard Cœur de Lion, les guerres entre Richard et Philippe-Auguste, les affaires d'Irlande et d'autres points de l'histoire du temps. L'ouvrage, dont l'auteur ne se nomme pas, va être imprimé prochainement.

M. Bormans vient d'acheter à Liège, au nom du gouvernement et pour les archives de Namur, un magnifique cartulaire de l'ancienne abbaye de Floreffe, comprenant 237 feuillets de vélin, et écrit au XIIIe siècle par Gérard de Cologne, chanoine de Heilissem. Ce précieux volume contient 452 documents, dont le plus ancien remonte à l'année 1121 et dont le plus récent date de l'année 1295.

On vient de placer, à l'Institut, les bustes des académiciens dont voici les noms :

Académie française : le Père Gratry, par M. G. Clère.

Académie des sciences : Naudet, Michel Chasles, Mathieu, par Carrier-Belleuse, et Becquerel, par Bogino.

Académie des beaux-arts : Couder, 1789-1873, par Alfred Lenoir.

Le ministre des affaires étrangères a signé la nomination de M. Edmondo de Amicis comme chevalier de la Légion d'honneur. Edmondo de Amicis, littérateur italien, on le sait, est l'auteur de nombreux volumes de prose et de poésie très estimés; il a notamment publié des impressions de voyage très remarquées.

La *Vendée* publie une pièce complètement inédite d'Honoré de Balzac.

Ce journal doit cette communication à l'obligeance d'un amateur de Fontenay, M. Badille :

L'ange domestique.

De charmes orgueilleux je ne suis point parée;
Je n'ai pas d'une vierge aux prunelles d'azur
La délicate joue et la bouche dorée,
Ni le front blanc et pur.

Jamais je n'ai commis de louange indiscrète,
Et celui qui sur moi fixe un distrait regard,
Jamais pour me revoir ne détourne la tête,
Rendant grâce au hasard.

Mais au logis on m'aime et je suis assurée
De faire une âme heureuse et la nuit et le jour,
Et de plaire à toute heure et d'être bien pleurée,
Si, quittant ce séjour,
J'allais au ciel, d'où je fus envoyée
Pour offrir ici-bas le type de l'amour.

Paris, 1846.

DE BALZAC.

M. Michel Cohendry, archiviste du Puy-de-Dôme, vient de retrouver une importante série de lettres de Catherine de Médicis, de Marie de Médicis, de Louis XIII et de Louis XIV, ainsi que seize lettres autographes de Marguerite de Valois.

D'après les feuilles graphiques américaines, il y aura cette année, au mois d'octobre, une exposition xylographique à Boston.

Le Comité de la Société des gens de lettres a émis l'avis que tout pseudonyme ne désignant aucune personnalité est un pavillon neutre, appartenant à tout le monde; que conséquemment les mots : *un inconnu* doivent être considérés comme un pseudonyme impersonnel.

Il est question d'élever une statue à Étienne Dolet, le savant typographe et humaniste qui fut brûlé vif sur la place Maubert en 1546.

Le conseil municipal va être saisi d'une proposition dans ce but.

Il se fonde en ce moment une *Société fraternelle des arts*, qui a pour but de stimuler, d'encourager et de développer les études artistiques et littéraires.

Parmi les membres d'honneur nous remarquons : MM. V. Hugo, Sully-Prudhomme, Mézières, François Coppée, Catulle Mendès, Leconte de l'Isle, etc.



M. Charles Blanc, membre de l'Institut, né à Castres le 13 novembre 1813, est mort à Paris le 18 janvier dernier.

M. Ch. Blanc se destina très jeune à la carrière artistique. Il voulait être graveur et prit pendant quelque temps des leçons de Calamatta.

Les seuls ouvrages que M. Charles Blanc ait exécutés comme graveur sont la copie du *Jean Lutma*, célèbre eau-forte de Rembrandt; le portrait en taille-douce de M. Guizot, d'après Paul Delaroche, gravure qui se trouve dans *l'Histoire de dix ans* de M. Louis Blanc; le portrait à l'eau-forte de Rembrandt; celui de Musard, de Broussais mort, et du docteur Duval.

Il quitta bientôt le burin pour la plume. Il débuta par des comptes rendus du Salon dans *le Bon Sens* dont son frère, M. Louis Blanc, était rédacteur en chef. Il écrivit ensuite dans *la Revue du Progrès*, dans *le Courrier français*, dans *l'Artiste*, et fut chargé de la direction du *Propagateur de l'Aube* en 1841. Il fut ensuite appelé par Dupont de l'Eure et Garnier-Pagès à diriger le *Journal de l'Eure*. De retour à Paris, il commença la publication d'une *Histoire des Peintres français au* XIXe *siècle*, ouvrage dont il n'a paru que le premier volume.

Appelé par la révolution de 1848 à la direction de l'administration des Beaux-Arts, M. Charles Blanc sut se concilier l'estime générale et rendit de grands services.

Rendu à la vie privée par le coup d'État, M. Ch. Blanc reprit avec ardeur ses travaux sur l'histoire de l'art. Il continua, avec divers écrivains spéciaux, l'œuvre la plus importante à laquelle il ait attaché son nom, *l'Histoire des Peintres de toutes les écoles*, éditée par la maison Renouard. C'est un vaste répertoire biographique qui a atteint, en trente ans, quatorze volumes. Il en a paru récemment une édition abrégée, en quatre volumes. M. Charles Blanc a écrit à lui seul toutes les monographies des peintres de l'école hollandaise et de l'école française. Il publia également *l'Œuvre de Rembrandt* (1853); *les Trésors de l'art à Manchester* (1857); *De Paris à Venise, notes au crayon* (1857); *le Trésor de la curiosité*. Il fonda la *Gazette des Beaux-Arts*, où il publia beaucoup d'articles remarquables, et entre autres les chapitres

d'une *Grammaire des arts du dessin*, qui parut en volume en 1867. En 1870, il publiait *Ingres, sa vie et ses ouvrages*.

M. Charles Blanc revint à la direction des beaux-arts. Sa grande œuvre, à cette seconde apparition, fut *le Musée des copies*. Il fut révoqué le 24 décembre 1873 et remplacé par M. de Chennevières. Membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, depuis 1868, en remplacement de M. Walewski, M. Ch. Blanc disputa à M. Caro le fauteuil de M. Vitet à l'Académie française, et fut élu, le 8 juin 1876, membre de cette académie, en remplacement de M. de Carné. Il publiait alors un *Voyage dans la haute Égyte* et *les Artistes de mon temps*, réunion d'articles qui parurent tout d'abord dans le journal *le Temps*. Son dernier ouvrage fut *la Grammaire des arts décoratifs*, qui complète *la Grammaire des arts du dessin*, et qui était composée aussi d'une série d'articles donnés au *Temps*. Depuis le 26 mars 1878, M. Blanc était professeur d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France. Les articles publiés récemment par ce même journal, sous ce titre : *Une excursion en Italie à la recherche des précurseurs*, et dont deux nous restent encore en manuscrit, avaient fait l'objet des cours qu'il professa cette année.

Depuis longtemps secrétaire perpétuel à la 5e section de l'Institut, il avait été désigné par le sort pour remplir les fonctions de président de l'Académie française pendant la session de 1882.

Il avait été décoré de la Légion d'honneur le 1er juillet 1872.

M. Dulaurier, membre de l'Institut, professeur à l'école des langues orientales vivantes, est mort le 21 décembre dernier, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Il s'intéressa tout d'abord aux travaux de l'égyptologie et publia en 1833 l'explication d'un passage célèbre de Clément d'Alexandrie sur les diverses écritures de l'ancienne Égypte. Deux ans plus tard, il fit paraître la traduction de plusieurs textes coptes. Chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Angleterre, pour consulter et copier les manuscrits coptes des bibliothèques de Londres, M. Dulaurier fut envoyé de nouveau dans ce pays en 1840, pour faire un travail semblable sur les manuscrits malais de la *Royal Asiatic Society*.

Ourre un grand nombre de mémoires dans le *Journal asiatique* et dans d'autres recueils, M. Dulaurier a publié : *Collection des principales chroniques mayales*, 1849, 2 vol. — *Chronique de Mathieu d'Édesse*, traduite de l'arménien, 1858. — *Recherches sur la chronologie arménienne*, 1859. — *Historiens arméniens des croisades*, 1869.

M. Henri Carle, professeur et publiciste, vice-président de l'association des membres de l'enseignement, vient de mourir à l'âge de cinquante-neuf ans.

M. Bonafoux, doyen honoraire de la faculté des lettres d'Aix, vient de mourir.

Entre autres travaux remarquables, il laisse une étude sur *l'Astrée*, la traduction du dixième livre de Columelle et une bonne traduction de la *Rhétorique* d'Aristote.

On annonce également la mort du docteur Brierre de Boismont.

M. de Boismont avait écrit plusieurs ouvrages sur les maladies mentales, entre autres, *la Folie suicide, et les Hallucinations*, qui eurent, il y a quelques années, un grand retentissement.

M. Édouard Garnier, sous-chef de section aux archives nationales, est décédé au mois d'octobre dernier. Il avait publié des *Tableaux chronologiques des princes de la maison de Bourbon*.

On annonce aussi la mort d'un jeune érudit qui, par ses premiers travaux, avait conquis une place d'honneur au nombre des hellénistes français.

M. Charles Graux, maître de conférences à la Faculté des lettres et à l'École des hautes études, a été ravi en quelques jours par un mal foudroyant dont il avait rapporté le germe d'Italie. Il avait exploré naguère les fonds grecs de l'Escurial et des principales bibliothèques de l'Espagne, et cette première mission avait produit un beau livre. Vers la fin de cet automne, il avait visité les collections savantes de l'Italie et les austères conservateurs des fonds du Vatican avaient fait fête à ce jeune homme. Le cardinal dom Pitra lui avait ouvert les plus secrètes armoires du Vatican ; M. Graux avait compulsé et classé des manuscrits qui, pour lui seul, étaient sortis de leur ombre séculaire, et auxquels il pouvait revenir désormais à son gré, pour le plus grand profit des recherches philologiques françaises. Il s'était particulièrement voué à la restitution du texte de Plutarque.

Un écrivain anglais, M. Grenville Murray, vient de mourir à Paris, où il s'était fixé depuis de longues années.

M. Grenville Murray laisse de nombreux ouvrages, œuvres d'imagination et études politiques qui ont été, pour la plupart, traduits en français.

M. Edgar Rodrigues Henriquès, ancien collaborateur du *Figaro*, où il écrivait sous le nom de *Don Quichotte*, vient de mourir à l'âge de quarante-quatre ans.

M. Henriquès avait publié plusieurs volumes.

Voici la liste des principaux ouvrages publiés par M. Hérold, l'ancien préfet de la Seine décédé le mois dernier :

De la Preuve de la filiation, 1851 : *Manuel électoral* avec MM. Clamageran, Dréo, Durier, Ferry et Floquet, 1871 ; *Manuel de la liberté individuelle*, en collaboration avec M. Jozon, 1868 ; *le Droit électoral devant la Cour de cassation*, 1869 ; un assez grand nombre de consultations et de mémoires judiciaires.

M. Hérold a collaboré assidûment à la *Revue critique du droit français*, au *Siècle*, à *la Tribune*, au *Journal des économistes*. Il a édité avec M. Ch. Lyon-Caen, les œuvres posthumes de M. Valette : *De la propriété et de la distinction des biens*, 1879, 1 vol. in-8°, et *Mélanges* de droit, de jurisprudence et de législation, 1879-1880, 2 vol. in-8°.

Nous apprenons la mort de M. Louis Lacroix, professeur de Faculté en retraite.

M. Louis Lacroix avait été, avec MM. Charles Levêque et Émile Burnouf, un des fondateurs de l'École française d'Athènes. Sur la demande de M[me] Piscatory, il se préparait à publier ses souvenirs d'Orient, lorsque la mort vint le surprendre.

Après avoir longtemps professé l'histoire à la Faculté des lettres de Nancy, M. Louis Lacroix suppléait récemment encore M. Wallon à la Faculté des lettres de Paris. Il avait depuis peu demandé sa mise à la retraite.

On a de lui une *Histoire des îles de la Grèce*, *Dix années d'études historiques* et des *Souvenirs de la guerre*.

On annonce aussi la mort, à Besançon, de M. Louis Ordinaire, auteur de *Deux époques militaires à Besançon et en Franche-Comté* (1674-1814).

On annonce la mort subite de M. de Perrochel, député de Mamers. M. de Perrochel était un des inspirateurs du journal le *Français*. Possesseur d'une grande fortune, il voyageait beaucoup et avait publié une relation de ses voyages en Orient.

La *Revue historique* nous apprend la mort d'un de ses collaborateurs, M. Charles Paillard, décédé au mois de novembre dernier.

On doit à cet écrivain : *Considérations sur les troubles des Pays-Bas; Histoire des troubles religieux de Valenciennes ; Papiers d'État et documents inédits pour servir à l'histoire de Valenciennes en 1566-67 ; Procès de Pierre Brully, Huit mois de la vie d'un peuple; Procès d'Hugonet et d'Humbercourt* (ces deux derniers travaux ont paru dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*).

A la *Revue historique*, il a donné des documents sur la captivité et sur la mort de François I[er] et sur la conjuration d'Amboise.

Nous apprenons la mort de M. Elzéar Pin, sénateur de Vaucluse.

Avant de se mêler aux luttes politiques, il s'était occupé d'agriculture, de littérature et de poésie.

En 1839, il a publié un volume de *Poèmes et Sonnets* et, en 1870, des *Souvenirs poétiques*. Citons en outre un ouvrage d'hydrographie, paru en 1848, et intitulé : *Projet de ferme régionale et essai d'endiguement de la Durance à Villelaure*.

On annonce le décès de M. Remquet, ancien imprimeur parisien.

M. Remquet s'était, depuis 1864, retiré des affaires. Il s'était occupé de recherches historiques sur l'imprimerie et laisse de nombreux manuscrits.

M. Thurot, membre de l'Institut, est mort subitement le mois dernier.

M. Thurot a publié des *Études sur Aristote*, des *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'Histoire des doctrines grammaticales au moyen âge*, et édité le *Manuel d'Épictète*.

M. Thurot, fils et neveu des hellénistes du même nom, faisait partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1871.

On annonce la mort de M. Charles Weiss, ancien professeur au lycée Fontanes, ancien examinateur à l'école Saint-Cyr, qui, d'après les dictionnaires Vapereau et Larousse, serait mort depuis 1864 ; il n'en est rien. M. Veiss était né à Strasbourg en 1812.

Au sortir de l'École normale, il devint professeur d'histoire au collège de Toulouse, passa à celui de Strasbourg, puis, en 1839, au lycée Bonaparte.

On a de lui deux grands ouvrages : *l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons*, et *l'Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours*.

Nous apprenons la mort de l'éditeur Louis Bleriot. M. Louis Bleriot avait fondé avec son frère Charles, une maison de librairie fort honorable. Ce furent eux qui eurent les premiers l'idée d'un journal populaire illustré à bon marché. L'*Ouvrier*, qu'ils commencèrent il y a vingt-cinq ans, s'est développé et la fortune de ce journal a fait celle des éditeurs.

On annonce la mort de M. William Draper, le chimiste américain bien connu.

Né près de Liverpool, le 5 mai 1811, M. Draper fut emmené aux États-Unis ; reçu docteur en médecine en 1837, il devint professeur de chimie et de physique en 1839 à l'université de la ville de New-York. En 1851, il fut nommé président de la faculté médicale dans la même université.

Drapér doit sa réputation à ses travaux sur l'action de la lumière. Il a composé plusieurs ouvrages : un *Manuel de Physique*, un grand traité sur la ***Chimie***

des Plantes, etc. Il s'est fait connaître en outre par d'importantes publications philosophiques et historiques : *Histoire du développement intellectuel de l'Europe, Histoire des conflits de la Science et de la Religion.*

On annonce de Londres la mort de M. Harrisson Ainsworth, un des romanciers anglais les plus populaires. Né à Manchester en 1805, fils d'un avoué (sollicitor), M. Ainsworth, après avoir étudié quelque temps le droit, débuta dans la littérature par des esquisses publiées dans diverses revues de Londres et d'Édimbourg. Il fit ensuite paraître de nombreux romans, entre autres *Sir John Chiverton* (1825), qui lui valut des éloges de Walter Scott, *Rookwood*, la vie du voleur *Jack Sheppard*, qui eut une vogue immense, *Guy Fawkes*, la *Tour de Londres*, la *Flèche du Lord, Abigaïl Crichton.*

Le marquis Charles Conestabile della Staffa, né à Perougia en 1844, vient de mourir à Rome.

Il avait été élevé en France par Mgr Dupanloup, et vivait dans l'intimité des plus hauts dignitaires de l'Église. Il fut jadis rédacteur de la *Défense*, à Paris. Depuis trois ans, il était le correspondant du *Figaro* en Italie. C'est lui qui dirigeait le *Journal de Rome*, fondé au début de ce mois. C'est lui encore, dit-on, qui prêta sa plume au cardinal Monaco de la Valette pour écrire les deux récentes brochures sur la *Situation de l'Église* et sur *l'Italie et la Papauté.*

Une lettre particulière, communiquée au *Phare d'Alexandrie*, nous apprend la mort d'un explorateur africain qui était aujourd'hui quelque peu oublié, bien qu'il soit de ceux qui ont illustré leur nom par la découverte du lac Nyanza et qu'il ait le premier décrit les montagnes couvertes de glaces qui l'enceignent.

M. le Dr Krapf, retiré depuis longtemps déjà de son pays natal, le Wurtemberg, correspondait cependant toujours avec les Sociétés et les Revues géographiques; on lui doit d'importants travaux sur l'ethnographie et les dialectes africains.

De 1837 à 1853, il voyagea dans le Tigré, le Choah et l'Amhara ; le récit de ses travaux et de ses découvertes pendant cette longue période se trouve dans un volume qu'il publia à Londres en 1860, sous ce titre : *Voyages, recherches et missions.*

Le savant explorateur du lac Nyanza, est mort à l'âge de soixante et onze ans. (*Exploration.*)

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(ARTICLES IMPORTANTS)

DU 15 DÉCEMBRE 1881 AU 15 JANVIER 1882

ART (28 décembre). Weber : Souvenirs de quelques galeries romaines. — (25 décembre). Hédou : Noël le Mire. — (8 janvier). P. Peroi : Habert-Dys. — (15 janvier). Diehl : Le concours pour le monument du roi Victor-Emmanuel. — Prat : François-Louis Français. — ARTISTE (18 décembre). Baluffe : La liberté dans l'art. — 25 décembre. H. de Chennevières : Christine de Suède, — Lhubert : Vereschagin. — (1er janvier). Blémont : Henner. — De Barthélemy : Les spectacles de la foire. — (8 janvier). Martini : L'art en Italie. — C. Leymarie : Adrien Dubouché. — (18 janvier). V. de Thauriès : Honoré Daumier.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (janvier). Léo Quesnel : Richard Cobden, sa vie et son œuvre. — Tora : La femme russe au XVIIIe siècle. — Barine : Benjamin Constant et Mme Récamier. — BULLETIN DU BIBLIOPHILE (septembre-octobre). Develay : Nouvelles lettres de Pétrarque sur l'Amour des livres. — Meaume : Louise de Lorraine, reine de France. — Goujet : Note sur la découverte d'une traduction française de Flavius Josèphe. — Ernouf : Notice sur un exemplaire d'un livre allemand rarissime du XVIe siècle. — Lettre inédite d'Augustin Thierry. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (17 décembre). Historique sommaire des transports et charrois du train des équipages militaires. — (24 décembre). La marine de guerre au Japon et en Chine. — Le Saint-Gothard et le Simplon au point de vue stratégique. — (1er décembre) Examen du système de fortification en Europe. — (7 janvier). Les grandes manœuvres en Allemagne. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (mai). Maunoir: Rapport sur les travaux de la Société de géographie et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1880. — Ledoulx : Les missions catholiques dans l'Afrique orientale. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS (novembre-décembre). Les anciens propriétaires de l'hôtel Carnavalet. — Inventaire sommaire de la collection Sarrasin.

CORRESPONDANT (25 décembre). Boulay de la Meurthe : La négociation du Concordat; état religieux de la France en novembre 1800; l'abbé Bernier. — Mgr Hugonin : Philosophie du droit social. — Thureau-Dangin : Le trouble moral et intellectuel après 1830; le journal l'*Avenir*. — (10 janvier). Boulay de la Meurthe : Les deux premiers projets de Concordat. — Chantelauze : Saint Vincent de Paul et les Gondi. — H. d'Ideville: La première campagne du général Bugeaud en Afrique. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (17 décembre). Le positivisme et la science expérimentale de l'abbé de Broglie. — (24 décembre), Secretan : Pillon :

République personnelle ou impersonnelle; Lettres de Valère colligées par Nizier du Puitspelu. — (31 décembre. Pillon: les droits du Congrès en matière de revision. — (7 janvier). Note sur une assertion de M. l'abbé de Broglie.

EXPLOITATION (22 décembre). Les dénominations départementales en France. — Eaton : L'expédition arctique de M. Smith. — De Biremont : L'industrie de la soie en Chine. — (29 décembre). De Biremont : La *Jeannette*. — Schuver : Voyage à travers l'Afrique. — Le Pirée. — (5 janvier). Les anglais à Madagascar. — La traite en Afrique. — Le Nil bleu. — Les Turcomans.

GAZETTE ANECDOTIQUE (15 décembre). A propos de Florian. — Galland et *les Mille et une nuits*. — Duvergier de Hauranne vaudevilliste. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS. (janvier). P. Mantz : Rubens. — Rayet : Les antiques de l'ermitage impérial à Saint-Pétersbourg. — Lefort : Ribera et son tableau du *Pied bot* au Louvre. — Gerspach : La céramique chinoise. — Rhoné ; Le Caire ancien et moderne. — De Lostalot : Les livres en couleur publiés en Angleterre pour l'enfance.

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (25 décembre). Portrait de la Champmeslé. — Les armes de l'imprimerie. — Caractères de civilité. — Agences de renseignements littéraires. — Addenda au Littré. — Dates d'apparition d'articles de Mérimée. — Nettoyage des cachets de cabinet de lecture. — (10 janvier). Un bureau bibliographique. — Le texte de *la Marseillaise*. — *La Puce de Madame des Roches*. Sur les lacunes du poème *les Mois*. — Un manuscrit de Pompignan sur les jésuites. — *Italie*, drame romantique anonyme. — *Babel*, publication de la Société des gens de lettres. — E. Cabanon.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES (décembre). Léon Say: Le rachat des chemins de fer. — Valserres: Le crédit agricole et la Banque de France. — Pascaud : Les associations professionnelles.—La séparation de l'Église et de l'État.—JOURNAL DES SAVANTS (décembre). J.-B Dumas : Œuvres complètes de sir Benjamin Thompson. Wallon : Histoire et mémoires. — Caro : L'abbé Galiani, son exil, sa correspondance. — Haureau : Étienne de Bourbon.— De Quatrefages : L'archéologie préhistorique. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (décembre). Général Lewal : Tactique des renseignements. — Modifications urgentes à apporter dans l'organisation actuelle de l'armée. — Le service de trois ans appliqué à la cavalerie. — Réflexions sur la discipline dans l'armée française.

MOLIÉRISTE (janvier). De Montaiglon : Molière et Rabelais. — E. Thierry : Les deux mères coquettes. — Marnicouche : Un cocher moliérophile. — Picot : La date de la première du *Sicilien*. — Delamp : Les sources de Molière.

NATURE (17 décembre). Le canal de Panama. — Le service des signaux de l'armée aux États-Unis. — (24 décembre). La maladie des ouvriers des tunnels. — Baclé : Les tramways funiculaires de San-Francisco. — (31 décembre). Augustin Normand et Frédéric Sauvage. — Hospitalier : La distribution de l'électricité. — De l'épuisement des mines de charbon. (7 janvier). Milne Edwards : La campagne de dragages dans la Méditerranée et l'Atlantique en 1881. — Gaudry : Un gisement de rennes auprès de Paris. — La soie des araignées. — (14 janvier). Regnard et Blanchard : Force de la mâchoire des crocodiles. — Durée probable des gisements de houille en Angleterre. — Les récents travaux de M. Pasteur. — NOUVELLE REVUE (15 décembre). E. Havet : Saint-Paul. — Fortegno : les pouvoirs publics en Italie. — Edg. Monteil : Le conseil municipal de Paris en 1881. — Vachon : L'ancien Hôtel de Ville de Paris : Le Boccador et Pierre Chambiges. — (1er janvier). Ch. Gounod : L'académie de France à Rome. — A. de Lamartine : Un mémoire inédit. — Heckel : Les anesthésiques et la douleur. — A. Lemoyne : André Theuriot.

POLYBIBLION (décembre). Cherbonneau : Publications algériennes et tunisiennes. — Visenot : Récentes publications illustrées. — G. Le Bon : L'homme et les sociétés. — Garnier : Histoire de la céramique. — Muntz : Les précurseurs de la Renaissance. — Darmesteter: Macbeth. — Gonse ; Eug. Fromentin. — De Beaucourt : Histoire de Charles VII. — P. Lacroix : XVIIe siècle. — Perrot et Chipiez : Histoire de l'art dans l'antiquité. — Tournoi littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Bio-bibliographie des savants bourguignons.

REVUE GÉNÉRALE D'ADMINISTRATION (décembre). G. de Guer : La police sanitaire des animaux. — Flach : Le barreau allemand. — REVUE ALSACIENNE (décembre). A. de la Berge : Les historiens de l'empire ; M. Rothan. — Muntz : Notes sur l'histoire du costume en Alsace. — Reiber : La bière de Strasbourg. — Jouve : Les noëls vosgiens. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (octobre). Maurice Albert : Boucliers décoratifs du musée de Naples. — Soutzo : Coup d'œil sur les monuments antiques de la Dobrudja. — Berger, le Blant, Moirat et Cognat : L'exposition de la cour Caulaincourt au Louvre et les fouilles d'Utique. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (décembre). Gerspach : La mosaïque. — V. Champier : *Van Dyck*, par J. Guiffrey. — *Albert Durer et ses dessins*, par Ephrussi. — *L'Art à travers les mœurs*, par Havard. — *Grammaire des Arts décoratifs*, par Ch. Blanc. — *Histoire artistique du métal*, par Ménard. — *La porcelaine de Chine*, par du Sartel. — *Histoire de l'art dans l'antiquité*, par Perrot et Chipiez. — REVUE BRITANNIQUE (décembre). Le progrès en médecine. — Le comte de Circourt. — L'Autriche et la Russie en Orient. — La question de l'argent et les instruments de crédit dans la seconde moitié du XIXe siècle. — Les États de Vitry-le-François. — REVUE CRITIQUE (19 décembre). Appell : Wether et son temps. — Beauvois : Les sorcières de Macbeth et leurs congénères chez les Scandinaves. — (26 décembre). Studer : Le livre de Job. — Niedner : Le tournoi en Allemagne aux XIIe et XIIIe siècles. — Grisebach : Travaux sur la géographie végétale. — (2 janvier). D'Arbois de Jubainville : Etudes grammaticales sur les langues celtiques. — Heath : Quinet. — (9 janvier). Schultz : La doctrine de la divinité du Christ. — Ross : Études sur l'histoire des institutions primitives. — Vinning : Le mystère d'Hamlet. — De Barthélemy : La marquise d'Huxelles et ses amis. — Henry : Mémoires inédits de Cochin sur Caylus, Bouchardon, les Slodtz. — REVUE DES DEUX MONDES (15 décembre). E. Renan : Souvenirs d'enfance ; le séminaire d'Issy. — Cucheval-Clarigny : La législation financière italienne. — Ch. de Mazade : la dictature du 2 décembre, M. Thiers et le second empire. — A. Duruy : Les écoles centrales. — Chesneau : A Durer, à l'occasion d'un livre récent. — REVUE DE L'EXTRÊME ORIENT (15 janvier). La conquête du Thibet. — Moura : Notes d'archéologie cambodgienne. — Documents pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Chine. — Les manuscrits relatifs à la Chine du *British Museum*. — La presse européenne en Chine. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (décembre). Jametel : Une excursion dans la vallée de la Napa (Californie). — Crozals : Bizerte, son passé, son présent, son avenir. — Gaffarel : Les Grecs et les Romains ont-ils connu l'Amérique ? — Du Mazet : La frontière marocaine. — REVUE HISTORIQUE (janvier-février). P. Paris :

Louise de Savoie et Semblançay. — Callery : Les douanes avant Colbert et l'ordonnance de 1664. — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES (15 décembre). Elie Reclus : Études ethnographiques. — Thulié : La stéatopygie et le tablier des femmes bochimanes. — M. Wagner : De la formation des espèces par la segrégation. — Graham : La chimie de la panification. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 décembre). Excellence de la doctrine de saint Thomas d'Aquin. — De Marstadt : Berlin tel qu'il est. — Loudun : Les découvertes de la science athée. — (31 décembre). P. Féval : Les Pères de la Patrie. — De la Rollaye : Les livres récents d'histoire. — REVUE PHILOSOPHIQUE (janvier). Levêque : L'esthétique musicale en France ; Psychologie de la musique. — Secretan : Le principe de la morale. — Nolen : Le monisme en Allemagne. — Réville : *Prolégomènes à l'histoire des religions.* — Mabilleau : *Études sur la philosophie de la Renaissance en Italie.* — Ferraz : *Nos droits et nos devoirs.* — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (19 décembre). Joly : L'homme dans ses divers états : L'homme et l'animal. — Lemaitre : Sully-Prudhomme ; ses poésies philosophiques. — Ch. Livet : Le baron James de Rothschild. — (24 décembre). L. Ducros : V. Cherbuliez. — Barine : Un nouveau roman de M. Sacher-Masoch ; *le Raphaël des Juifs.* — Stapfer : *Gœthe et ses deux chefs-d'œuvre classiques.* — (21 décembre). Mme Mairet : Les Américains en Europe. — (7 janvier). Caro : L'abbé Galiani, d'après sa correspondance. — Mémoires du maréchal Bugeaud. — (14 janvier). Duvray : La politique religieuse de Constantin. — M. de Bismarck moraliste ; ses *Pensées et Maximes* d'après la *Bismarck-Anthologia.* — REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (janvier-février-mars, Vicomte Rioult de Neuville : L'archéologie préhistorique et l'anthropologie, dans leurs rapports avec l'histoire. — Vigouroux : Les Éthéens de la Bible ; leur histoire et leurs monuments d'après des découvertes récentes. — Douais : Un épisode des croisades contre les Albigeois. — Le siège de Carcassonne. — Comte de l'Épinois : Nicolas V et la conspiration d'Étienne Porcari. — Delarc : Les Scandinaves en Italie. — Allard : L'esclavage et le christianisme à propos du *Marc-Aurèle* de M. Renan Robiou : Deux cités françaises au moyen âge. — REVUE SCIENTIFIQUE (17 décembre). Berthelot : Les matières explosives. — Le Bon : L'anthropologie actuelle et l'étude des races. — (24 décembre). Richet : Des conditions de la vie du cerveau. Dallet : Des comètes et de leur application à la recherche des planètes. — (31 décembre). Renaud : La géographie au congrès d'Alger. — Bleunard : Recherches sur les matières albuminoïdes. — (7 janvier). Debray : L'œuvre de Sainte-Claire Deville. — Hagem : Utilité de la transfusion du sang. — (14 janvier). Lacassagne : La criminalité chez les animaux. — Callandreau : La conférence internationale du passage de Vénus.

SPECTATEUR MILITAIRE (décembre). Saint-Aubin : Lettres inédites du général de Brack. — Essai comparatif entre la guerre franco-allemande et la guerre turco-russe. — Mémoires militaires du général Hardy.

VIE MODERNE (17 décembre). H. Céard ; Sully-Prudhomme.

PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES

PARUS DANS LES JOURNAUX QUOTIDIENS DE PARIS

(Du 15 décembre 1881 au 15 janvier 1882.)

CONSTITUTIONNEL. Décembre : 29. Barbey d'Aurevilly : Lettres de Benjamin Constant. — 30. 5. 14. Mémoires du prince de Metternich.

DÉBATS. Décembre : 17. Ch. Clément : Les précurseurs de la Renaissance, par E. Muntz. — Les illustrations des écrits de Jérôme Savonarole. — 20. Ganem : Histoire de l'Empire ottoman. — 25. Chantavoine : Correspondance de Grimm. — 28. Berger : La Terre-Sainte, par V. Guérin. — 29. Egger : Essai sur le patois normand du Bessin, par Joret. — Houssaye : Un condottiere au XVe siècle ; Rimini : Étude sur les arts et les lettres à la cour des Malatesta, par Ch. Yriarte. — 30. G. Charmes : Contes albanais, par Dozon. — Janvier : 1. Ph. Berger : Une visite aux fouilles de Mandeure. — 4. Marc-Monnier : Jean-Louis, par Bachelin. — 7-11. Deschanel : Benjamin Constant et Mme Récamier. — 13. Block : Les finances françaises de 1870 à 1878, par Mathieu Bodet. — 14. De Pressensé : Les relations de l'État et de l'Eglise, par Minghetti. — 15. G. Charmes : Les vallées vaudoises, par de Rochas.

DÉFENSE. 24. Abbé de Broglie : Histoire des religions. — 31. La Société des missionnaires d'Algérie et l'Afrique équatoriale.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Décembre : 28. Sarcey : La vie de collège en Angleterre à propos d'une publication récente. — Janvier : 14. La crampe des écrivains.

DROIT. Décembre : 28. Feldmann : Les affaires d'Italie devant les assemblées parlementaires en 1848 et 1849, d'après les discours parlementaires de J. Favre.

ÉVÉNEMENT. Janvier : 13. Monselet : Une nouvelle édition des Chansons de Nadaud.

FIGARO. Décembre : 16. J.-J. Weiss : La propriété littéraire à propos d'Odette et de Fiammina. — 30. Ch. Gounod : L'Académie de France à Rome. — Janvier : 4. Champsaur : La propriété littéraire au XIIIe siècle.

FRANÇAIS. Décembre : 19. L'Apôtre, par de Bornier. — 20. La légende des Girondins, par de Biré. — 26-27. Un roman cambrésien ; Marzeph' la blonde et le brun Tacho, par Bruyelle. — Janvier : 2-3. Théâtre choisi de Quinault. — 10. La poésie provençale : Mireille en vers français.

GAULOIS. Janvier : 14. Guy de Maupassant : Zola.

GAZETTE DE FRANCE. Décembre : 18. De Pontmartin : Lettres de saint Vincent de Paul. — 25. 1. De Pontmartin : Le XVIIe siècle, par P. Lacroix. — 15. De Pontmartin : Numa Roumestan.

GIL BLAS. Janvier : 15. Th. de Banville : Ch. Asselineau.

INDÉPENDANT. Décembre : 19. Daudet : Le XVIIe siècle, par M. P. Lacroix.

JUSTICE. Janvier : 8. Sutter Laumann : Une expédition dans le Soudan. — 15. Études d'histoire religieuse ; l'Église naissante.

LIBERTÉ. Janvier : 6. M. J. Soury et le bréviaire de l'histoire des matérialistes. — 13. L'instruction publique et la Révolution française, par M. Duray.

MONITEUR UNIVERSEL. Décembre : 24-31. Le maréchal Bugeaud en Afrique. — 28. V. Champier : A Dürer et ses dessins, par Ephrussi. — L'art à travers les mœurs, par Havard. — Les précurseurs de la Renaissance, par Muntz. — Histoire artistique du métal, par Ménard. — Janvier : 6. O. de Vallée : Quelques mots sur Pascal. — 7. Levallois : Les Académies. — 12. Du mouvement littéraire à l'étranger. — 13. Derôme : Les Poèmes évangéliques de M. de Laprade et le Livre d'un père.

OFFICIEL. — Décembre : 16. 18. 22. 25. 28. 2. 3. Notions historiques snr les impôts et les revenus dans l'ancien régime. — Janvier : 7. La question de l'aérostation militaire. — 12. Les écoles industrielles en Angleterre.

PARIS. Décembre : 26. Les vieux noëls.

PARIS-JOURNAL. Décembre : 21. Th. de Banville : Molière, sa femme et sa fille, par A. Houssaye. — Janvier : 2. Souvenirs d'enfance, par MM. Renan et de Pontmartin. — 5. E. Renan.

PARLEMENT. Décembre : 19. Rod : Les écrivains de l'Italie contemporaine ; M. Tronconi. — 20. 31. Les finances de la France, par Mathieu Bodet. — 20. A propos d'un livre récent sur Venise. — 22. Bourget : Réflexions à propos du prêtre marié. — 24. De la Bastide : Idylle et naturalisme. — 25. A. Pigeon : Les poètes allemands ; Annette de Droste-Hulschorff. — 26. A. Michel : Les précurseurs de la Renaissance, par Muntz. — 28. A. Le Roy : Chez les Turcs et chez les Grecs, à propos de publications récentes. — 29. Bourget : Philosophes d'autrefois. — 30. A. Le Roy : La lecture en action, par M. Legouvé. — Janvier : 4. Le public et les hommes de lettres en Angleterre. — 6. Vinot : Le journal d'Antoine Galland. — 8. 9. Ferneuil : L'État et l'Église, par Minghetti. — 13. Rakowitz : La poésie contemporaine en Angleterre ; M. W. Morris. — 14. A. la Bastide : Sully-Prudhomme.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE. Décembre : 20. Les Iguanodous et l'homme préhistorique au Musée de Bruxelles. — 27. Guillemot : Questions de plagiat. — 29. Les almanachs sous la Révolution française. — Janvier : 2. Atticus : Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIIIe siècle.

RÉVEIL. Décembre : 20. Daudet : De la collaboration.

SIECLE. Décembre : 19. Stupuy : Abrégé de l'histoire de France, par Michelet. — 21. A. de la Boze : Bossuet et Juvénal. — 22. Delabrousse : Discours politiques de L. Blanc. 25. Texier : Grammaire des arts décoratifs, par Ch. Blanc. — Janvier : 1. A. de la Forge : Mme Roland. — 7. Havard : Les précurseurs de la Renaissance, par Muntz. — 14. Les droits d'auteur.

SOLEIL. Janvier : 26. Les traités de commerce ; l'imprimerie.

TEMPS. Décembre : 22. Vallery-Radot : Le mot et la chose, par Sarcey. — 30. E. Scherer : Les clichés. — Janvier : 1. Mézières : Lettres de B. Constant à Mme Récamier. — 6. Claretie : Les chroniqueurs d'autrefois. — 7. Marchand : De l'éducation dans la démocratie, par Mme Coigniet. — 8. 11. 15. Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance. — 9. Lamennais et son école par l'abbé Ricard. — 12. 13. J. Loiseleur : Marie Mancini d'après deux livres récents.

UNION. Décembre : 19. Le XVIIe siècle, par P. Lacroix. 25. Au pays de Tendre ; Sapho, le Mage de Didon et Xénocrate. — 25. M. Sepet : La conversion de saint Paul. — 29. D. Bernard : Études et imitations en vers, par M. Aug. Barbier. — 31. Revue des sciences historiques. — Janvier : 7. D. Bernard : Lettres de B. Constant à Mme Récamier. — 10. Une mission scientifique en Laponie. — 13. D. Bernard Van Dyck, par J. Guiffrey.

NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 1881

1. *La Jurisprudence financière*. Journal judiciaire, politique, financier, artistique et littéraire. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Rousseau, 5, rue Suger. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : 20 fr. par an. — Le numéro, 50 cent. — Paraît tous les jeudis.

Le Postillon. Journal politique indépendant. — Bureaux, 54, rue Lafayette. — Abonnements : 24 fr. par an. — Le numéro, 10 centimes.

Journal du Tapis-Rouge. Écho des nouveautés parisiennes. In-4°, 24 p. avec fig. Paris, imp. Tolmer, 3, rue Madame. — Bureaux, 65, Faubourg-Saint-Martin. — Paraît le 10 de chaque mois

3. *La Régie*. Journal hebdomadaire, économique, vinicole et commercial, destiné spécialement à la défense de tous les commerçants assujettis aux exercices des agents des contributions indirectes et des octrois. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Bouchard, 5, rue de l'Éperon. — Bureaux, 27, rue de Buffon. — Abonnements : France, un an, 16 fr.; étranger, 18 fr.

Le Tiers-État. Pet. in-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Bertrand, 17, rue de l'Échiquier. — Bu-

reaux, même adresse. — Le numéro, 5 cent.— Numéro spécimen.

4. *Hygiène et Sauvetage*. Gazette internationale, paraissant tous les dimanches. In-4°, 8 p. à 3 col. Saint-Ouen, imp. Chaix. — Bureaux, 15, rue Drouot. — Abonnements : un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. — Le numéro, 50 cent.— Numéro spécimen.

L'Illustré du Havre, — de Tours, — de Brest, — de Toulouse, — de Nîmes, — de Toulon, — de Rennes, — de Valenciennes, — de Caen, — de Clermont-Ferrand. In-4°, à 3 col. Paris, typ. Larguier, 17, rue de l'Échiquier. — Bureaux, 5, passage Saulnier. — Abonnements : 5 fr. par an. — Le numéro, 5 cent. — Paraît chaque samedi.

Gazette des mariages. Gr. in-4°, 6 p. à 5 col. Paris, typ. Morris, 64, rue Amelot. — Bureaux, 52, rue Saint-Georges. — Abonnements : un an, 28 fr.; 6 mois, 13 fr.; 3 mois, 8 fr.— Hebdomadaire.

La Carmagnole. Organe des revanches sociales. Pet. in-4°, 4 p. à 2 col. Paris, imp. Duprez, 7, rue de Belzunce.— Bureaux, même adresse.— Abonnements : 6 mois, 2 fr. — Le numéro, 10 cent.

Le Petit Paris. Politique, littéraire, financier, paraissant le dimanche. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 5 fr.; 6 mois, 2 fr. 50; 3 mois, 1 fr. 25; un mois, 45 cent. — Le numéro, 5 cent.

5. *Le Patrimoine*. Journal hebdomadaire. Organe des intérêts généraux. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Schiller, 10, Faubourg-Montmartre. — Bureaux, 81, rue Blanche. — Abonnements : un an, 15 fr.; 6 mois, 9 fr.; 3 mois, 5 fr. — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

8. *Le Tocsin*. Journal politique, financier et littéraire. Pet. in-folio, 4 p. à 5 col. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, 16, rue Grange-Batelière. — Abonnements : Paris, un an, 6 fr.; province, 7 fr.; étranger, 8 fr. — Le numéro, 10 cent.

La Bandera catolica, revista religioso-politica. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Malabouche, 52, rue de Provence. — Bureaux, 67, avenue d'Antin.

10. *Recueil des actes officiels de la République française*. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Schiller, 10, Faubourg-Montmartre.— Bureaux, 167, rue Montmartre. — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr.; 3 mois, 4 fr. — Le numéro, 15 cent. — Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

11. *Cote générale indépendante de Paris*, spéciale aux valeurs en banque et non cotées. In-folio, 4 p. à 5 col. — Bureaux, 15, rue de Bellefond. — Abonnements : Paris, 4 fr. 50; départements, 5 fr. 50. — Le numéro, 10 cent.

Journal de la banque générale des fonds français. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp., rue Bellefond. — Bureaux, 3, place du Théâtre-Français. — Abonnements : 1 fr. par an.

L'Égalité. Organe du parti ouvrier, paraissant le dimanche. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Gardret, 9, rue d'Aboukir. — Bureaux, 7, même rue. — Abonnements : un an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. — Le numéro, 15 cent.

12. *L'Actionnaire*. Journal politique économique et financier, paraissant le lundi. Pet. in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Schiller, Faubourg-Montmartre.— Bureaux, 17, rue Bleue. — Abonnements : un an, 10 fr.

13. *Le Petit Fermier*, paraissant trois fois par semaine. Pet. in-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Pareau, 58, rue Greneta. — Bureaux, 35, rue Berger. — Abonnements : un an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr. — Le numéro, 5 cent.

15. *La Fédération* littéraire, politique et financière, paraissant le jeudi. Pet. in-folio, 4 p. à 4 col. Bois-Colombes, imp. Daux et Lepelletier. — Bureaux, Paris, 15, Faubourg-Montmartre. — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Le numéro, 20 cent.

La Canastilla infantil. Gaceta illustrada, para recreo, instruccion y utilidad practica, de los ninos y de las madres. In-18, 16 p. avec fig. Paris, imp. Hennuyer, 7, rue d'Arcet. — Bureaux, 8, cité Trévise. — Abonnements : un an, 5 pesetas, sans les planches; 7 pesetas, avec les planches; 10 pesetas, avec les planches et la musique.

Bulletin des assurances mutuelles en France et à l'étranger. Pet. in-4°, 4 p. à 2 col. Paris, imp. Lahure, 9, rue de Fleurus. — Bureaux, 72, rue Bonaparte. — Abonnements : un an, 3 fr. — Numéro spécimen.

L'Événement Parisien illustré, paraissant tous les jeudis. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Bertrand, 17, rue de l'Échiquier. — Bureaux, 10, rue du Croissant. — Le numéro, 10 cent.

La Critique. In-18, 8 p. Paris, imp. Blampain, 7, rue Jeanne. — Bureaux, 78, rue Legendre. — Le numéro, 20 cent.

La Semaine médicale. Pet. in-folio, 4 p. à 4 col. Paris, Grande Imprimerie, 16, rue du Croissant. — Bureaux, 92, boulevard Latour-Maubourg. — Abonnements : 3 fr. par an. — Le numéro, 5 cent. — Paraît le jeudi.

16. *La Cour d'assises.* Journal hebdomadaire illustré. In-folio, 4 p. à 4 col. Imprimerie du passage de l'Opéra. — Bureaux, même passage, 28. — Le numéro, 10 cent.

17. *La Semaine des Tribunaux.* Compte rendu de tous les tribunaux, judiciaire, commercial, financier, théâtral. In-4°, 4 p. 4 col. Paris, Grande Imprimerie, 16, rue du Croissant. — Bureaux, 5, rue de Lutèce. — Abonnements : Paris, un an, 6 fr.; 6 mois, 4 fr.; 3 mois, 2 fr.; départements, un an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr., 3 mois, 3 fr. — Le numéro, 10 cent.

L'Opéra, — L'Opéra-Comique, — La Comédie-Française,— La Porte-Saint-Martin,— L'Athénée-Comique. Journal spécial de ce théâtre. In-folio, 4 p. à 5 col. avec photogr. Paris, imp. Malabouche, 52, rue de Provence. Bureaux, 20, rue Saint-Lazare. — Le numéro, 20 cent.

Le Petit Comité. In-16, 16 p. lithogr. Paris, imp. Fontaine, 23, rue Albouy. — Abonnements : Paris, 6 fr.; départements, 8 fr. — Le numéro, 10 cent. — Paraît le samedi.

18. *L'Antijuif.* Organe de défense sociale hebdomadaire. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, Grande Imprimerie, 16, rue du Croissant. — Bureaux, 9, même rue. — Le numéro, 10 cent.

Le Quotidien illustré, paraissant tous les matins, excepté le lundi. Gr. in-4°, 8 p. à 4 col. avec fig. Paris, imp. Tolmer, 3, rue Madame. — Bureaux, 7, rue d'Aguesseau. — Abonnements : un an, 80 fr.; 6 mois, 45 fr.; 3 mois, 25 fr. — Le numéro, 25 cent. — Numéro specimen.

22. *Le Martinet.* Hebdomadaire illustré. In-folio, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Larochelle, 16, rue du Croissant. — Bureaux, 32, rue Bellefond. — Le numéro, 10 cent.

24. *La Comédie humaine.* Journal hebdomadaire. Gr. in-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Bernard, 9, rue de la Fidélité. — Bureaux, 43, rue Richer. — Abonnements : Paris, un an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr.; départements, un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. — Le numéro, 30 cent.

25. *Le Monde commercial et industriel.* Organe hebdomadaire du commerce et de l'industrie, paraissant tous les dimanches. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Balitout, 7, rue Baillif. — Bureaux, 66, rue de Rivoli. — Abonnements : France, un an, 20 fr.; 6 mois, 10 fr.; 3 mois, 5 fr.; étranger, un an, 21 fr.; 6 mois, 11 fr.; 3 mois, 6 fr.

Paris-Écho. Journal hebdomadaire financier, paraissant le dimanche. Pet. in-4°, 8 p. à 3 col. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, 10, rue de Navarin. — Abonn. : un an, 20 fr.; 6 mois, 12 fr. — Le numéro, 20 cent.

Journal des négociants commissionnaires. Journal hebdomadaire financier, paraissant le dimanche. Pet. in-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Larguier. — Bureaux, 17, faubourg Montmartre. — Abonnements : un an, 20 fr.; 6 mois, 12 fr. — Le numéro, 25 cent.

26. *Le Petit Paris.* Politique, littéraire et financier, paraissant le lundi. Pet. in-folio, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Larguier. — Bureaux, 7, rue de Belzunce. — Le numéro, 5 cent.

27. *La Concorde.* Journal politique, littéraire et financier. Gr. in-4°, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Parisienne, 11, rue de Bellefond. — Bureaux, même adresse. — Le numéro, Paris, 10 cent.; départements, 15 cent.

29. *Le Drapeau.* Revue hebdomadaire illustrée ; tir, gymnastique, secours aux blessés, sauvetage, escrime, équitation, histoire militaire. In-4°, 8 p. à 3 col. avec fig. Paris, typ. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — Bureaux, 8, rue Blanche, et 16, rue de la Sorbonne. — Abonnements : un an, 18 fr.; 6 mois, 12 fr.; 3 mois, 6 fr. — Pour les membres des sociétés de tir, de gymnastique, etc. : un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.; 3 mois, 4 fr. — Le numéro, 40 cent.

30. *L'Étoile de France.* Journal quotidien républicain. In-folio, 4 p. à 6 col. Paris, Imp. centrale des journaux, 11, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 14, même rue. — Abonnements : un an, 40 fr.; 6 mois, 20 fr.; 3 mois, 10 fr. — Le numéro, 10 cent.

La Défense financière. Journal politique, commercial et industriel. Propriété de la maison de banque Joseph Delpech et Cie. In-folio, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Hérault, 194, rue La Fayette. — Bureaux, 83, rue des Petits Champs. — Abonnements : un an, 4 fr.; 6 mois, 3 fr. — Le numéro, 15 cent.

31. *La Prévoyance.* Guide des intérêts français. Pet. in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Lapirot, 9, cour des Miracles. — Bureaux, 15, rue de Trévise. — Abonn. : un an, 3 fr. — Le numéro, 20 cent.

Le Petit Journal de la Famille. Revue hebdomadaire. Pet. in-4°, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Mouxy, rue Bonaparte, 59. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : 5 fr. par an. — Le numéro, 10 cent.

L'Union commerciale et industrielle. Paraissant tous les premiers lundis de chaque mois. In-4°, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Bernard, 9, rue de la Fidélité. — Bureaux, 22, rue Saint-Vincent-de-Paul. — Abonn. : un an, 10 fr.; étranger, 15 fr.

Le High-Life. Organe des tailleurs de la fashion. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Lapirot. — Bureaux, 5, rue de Rougemont. — Abonnements : un an, 12 fr.; 6 mois, 8 fr.

L'Anticoncierge. Organe officiel de la défense des locataires. In-4°, 4 p. à 3 col. avec fig. Sceaux, imp. Charaire. — Bureaux, Paris, 15, rue du Croissant. — Abonnements : un an, 2 fr.; 6 mois, 1 fr. — Paraît le 1er et le 16 de chaque mois. Journal burlesque.

LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

L'Agence Havas et la fonderie Mayeur.

Le Tribunal de commerce a eu dernièrement à s'occuper d'un différend intervenu entre la fonderie Gustave Mayeur et l'Agence Havas, qui refusait de payer à M. Mayeur le montant de ses factures, en alléguant que les fournitures étaient de mauvaise qualité.

Le Tribunal de commerce avait nommé un expert qui, après investigations faites et examen attentif des caractères fournis par M. Mayeur, a conclu ainsi :

« Ces caractères sont d'un grain fin et régulier et leur cassure produit une section parfaitement nette. »

Et, après analyse, le rapport dit :

« Cette composition est celle que présentent les bons caractères d'imprimerie. »

Plus loin l'expert ajoute, après avoir expliqué les qualités que doivent renfermer les bons caractères d'imprimerie :

« La matière des fontes livrées par M. Mayeur est donc irréprochable. »

L'expert conclut à ce que le Tribunal déboute l'Agence Havas de sa demande, la condamne à payer intégralement les factures fournies par M. Mayeur, ainsi que tous les frais du procès.

A la suite de ce rapport, et au moment où l'affaire allaît être plaidée, l'Agence Havas a fait droit à la réclamation de M. Mayeur.

Ce litige était intéressant à rapporter en ce sens qu'il a eu pour résultat de définir quelles qualités principales doivent réunir les bons caractères d'imprimerie.

(Tribunal de commerce de la Seine. — Audience du 21 septembre 1881.)

Les Amours secrètes de Pie IX.

(M. le comte Mastaï contre M. Léo Taxil.)

Le tribunal correctionnel de Montpellier a rendu, le mois dernier, son jugement dans le procès intenté par M. le comte de Mastaï, neveu du pape Pie IX, à M. Léo Taxil, à propos de son roman des *Amours secrètes de Pie IX.*

M. Taxil a été condamné à 60,000 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans 60 journaux. En outre, la publication doit cesser immédiatement, sous peine de 100 francs d'amende par jour de retard.

En apprenant cette condamnation, M. Taxil a adressé la lettre suivante au maire du Ve arrondissement :

« Monsieur le maire,

« Le tribunal de Montpellier, — j'en reçois la nouvelle, — vient de me condamner à 60,000 francs de dommages-intérêts et 12,000 francs d'insertions, sur la poursuite du comte Mastaï, neveu du pape Pie IX.

« Comme chaque manifestation de la haine que me portent les cléricaux m'occasionne une grande joie, j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli la somme de *mille francs,* en vous priant de la distribuer demain (jour de l'an) aux pauvres du Ve arrondissement.

« Veuillez agréer, etc.

« Léo Taxil. »
35, rue des Écoles.

M. Léo Taxil a en outre fait apposer à profusion sur les murs de Paris et principalement dans les quartiers religieux un placard dont voici la teneur :

LA CONDAMNATION DE LÉO TAXIL

60,000 FRANCS DE DOMMAGES-INTÉRÊTS A PAYER AU COMTE MASTAÏ, NEVEU DU PAPE PIE IX
ET 12,000 FRANCS D'INSERTIONS DU JUGEMENT DANS 60 JOURNAUX

Pour la publication, dans l'*Anti-Clérical,* de l'ouvrage *Les Amours secrètes de Pie IX.*

RÉPONSE A LA PRESSE CLÉRICALE

Aux journalistes cléricaux.

Parce qu'un tribunal correctionnel vient de prononcer contre moi la plus forte condamnation qui ait été prononcée depuis que la presse existe, vous triomphez.

Soixante mille francs de dommages-intérêts octroyés au comte Mastaï, neveu de votre pape Pie IX, et *douze mille francs* d'insertions du jugement dans 60 journaux, voilà la note que j'ai à payer.

Vous exultez de joie et vous dites dans vos colonnes : « *L'Anti-Clérical* a cessé de vivre ; nous avons triomphé dans notre lutte contre le sieur Léo Taxil. »

Eh bien ! peu charitables confrères, apprenez que

vous êtes dans l'erreur la plus complète. *L'Anti-Clérical,* malgré l'excessive condamnation qui le frappe, est plus vivant que jamais, et, quant à moi je ne suis pas près de désarmer. Loin d'être terminée, la lutte commence.

Vous avez pour vous — l'expérience me l'apprend tous les jours — la magistrature inamovible, et vous vous tenez forts de ce précieux appui.

Je m'incline devant les jugements rendus contre moi, puisque la loi m'y oblige; mais je vous en préviens, j'épuiserai chaque fois toutes les juridictions. Et lorsqu'à mon propos vous vous mettrez en contravention avec le Code, je vous appellerai à mon tour sur le terrain que vous avez choisi. Nous verrons bien alors si les tribunaux correctionnels auront deux poids et deux mesures; s'ils passeront leur temps à me condamner, moi, et à vous acquitter, vous. Au surplus, l'opinion publique appréciera.

Vous n'éprouvez aucune répugnance à vous servir de la calomnie. Pour me retirer tout crédit, pour m'accabler et m'obliger à disparaître, vous avez poussé l'abandon de tout scrupule jusqu'à annoncer, dans vos feuilles menteuses, que le Tribunal de commerce, m'avait tout récemment déclaré en faillite; afin de donner une apparence de vérité à vos inventions, vous avez même eu l'aplomb de citer une prétendue date de cette faillite qui n'a jamais existé que dans vos cerveaux troublés par la haine.

Vous avez donc menti. Nous verrons quelle sera la condamnation que les magistrats inamovibles infligeront à vos mensonges.

Je vous laisserai la faculté de faire la preuve de votre diffamation, afin qu'il soit bien démontré au public que cette preuve vous ne pouvez pas la produire, et que, par conséquent, vous m'avez calomnié.

Et c'est vous qui m'accusez d'avoir outragé la mémoire de l'auteur du *Syllabus.*

Le comte Mastaï, mon adversaire dans le procès des *Amours secrètes de Pie IX,* m'accuse d'avoir calomnié l'inventeur de l'Immaculée-Conception en éditant un ouvrage « où le dernier pape, son oncle, est représenté, dit la citation, comme débauché, faux monnayeur, adultère et assassin ». Il m'accuse de calomnies! Et devant quelle juridiction m'assigne-t-il? Devant la juridiction criminelle, où il est interdit aux prévenus de faire la preuve de ce qu'ils ont avancé.

Il faut cependant que le public sache à quoi s'en tenir.

L'ouvrage, *les Amours secrètes de Pie IX* a été, jusqu'à présent, édité quatre fois :

1° En feuilleton, dans le journal *le Midi républicain,* de Montpellier.

2° En feuilleton, dans le journal *l'Anti-Clérical* de Paris.

3° En volumes, édition spéciale de la *Librairie anticléricale* et de la *Librairie populaire* réunies.

4° En livraisons illustrées. (C'est l'édition qui est actuellement en cours.)

Je ne suis pas l'auteur de l'ouvrage, c'est vrai; mais j'en suis l'éditeur responsable, et c'est à ce titre que mes adversaires me poursuivent.

Or pourquoi ne suis-je poursuivi que pour les deux premières éditions?

En effet, tandis que le Tribunal correctionnel me condamne pour la publication de l'ouvrage dans *l'Anti-Clérical* et le *Midi républicain,* l'édition en volumes et l'édition en livraisons illustrées ne sont depuis cinq mois l'objet d'aucune poursuite. Pourquoi cela? Pourquoi?

Tout simplement parce que les deux premières éditions ont seules été faites avant la nouvelle loi sur la presse. Si l'on voulait me poursuivre au sujet des deux secondes éditions, on serait obligé de m'assigner par devant la Cour d'assises, où la preuve de la diffamation est autorisée.

Oui, voilà cinq mois que je publie l'ouvrage incriminé dans des conditions qui me rendent justiciable du jury si l'on m'intentait un nouveau procès, et ce nouveau procès, on ne me l'intente pas! Et l'œuvre qui m'est interdite dans le feuilleton de *l'Anti-Clérical,* j'ai le droit — dont je me sers — de la publier ailleurs en toute liberté.

Quand la loi me défend la preuve de la diffamation : procès.

Quand la loi m'autorise à faire citer des témoins qui ne demandent qu'à ouvrir la bouche : absence complète de poursuites.

Mes adversaires auraient-ils donc peur de la lumière?

Quoi qu'il en soit, je me soumets au jugement qui me frappe, bien qu'il puisse paraître étrange que, après la promulgation de la loi nouvelle, je sois condamné en vertu de la loi ancienne. Les *soixante-douze mille* francs que j'ai à verser seront payés par moi dès que mes adversaires auront rempli les formalités légales et *l'Anti-Clérical* ne publiera plus une ligne des *Amours secrètes de Pie IX,* c'est entendu. — Il publiera autre chose. — Et quant à la publication de l'ouvrage en livraisons (édition qui n'est, pour le moment, l'objet d'aucun procès), elle se poursuivra sans aucune interruption, et l'avenir dira, en fin de compte, qui aura eu le dessus, des communiards ou de l'excommunié.

LÉO TAXIL.

L'ouvrage continue à paraître en livraisons illustrées.

On lit dans la *Gazette nationale* du 17 janvier :

Les autorités prussiennes ont été averties que par jugement de la chambre correctionnelle du Landgericht de Posen, tous les exemplaires du roman d'Émile Zola, *Nana,* traduit par M. Schwartz, ont été saisis. La même mesure a été prise pour le roman du même auteur, *la Faute du pasteur Mouret.*

L'importation dans le Canada de l'*Age de la raison*, de Paine, auteur anglais, et du *Pocket-Theology*, de Voltaire, a été prohibée et des exemplaires de ces ouvrages ont été saisis par le Parlement.

Les « Aventures et Mémoires de Bocquillon ». — M. Roy, éditeur, contre M. Humbert, auteur.— Demande en résiliation de vente de l'ouvrage. — Dommages-intérêts.

M. Roy, éditeur à Paris, a la spécialité des publications populaires illustrées.

Au mois de mars 1876, M. Humbert, auteur des *Noces de Coquibus* et du *Carnaval d'un pharmacien*, céda à M. Roy la propriété d'un roman comique intitulé : *Vie et aventures d'Onésime Bocquillon*. La publication eut peu de succès, et l'éditeur attribua ce « four » à ce fait qu'il ignorait que M. Humbert aurait écrit, quelques années auparavant, les mêmes aventures en un volume beaucoup plus restreint, racontant les mêmes scènes, qui étaient pour la plupart reproduites textuellement dans le nouvel ouvrage.

M. Roy assigna M. Humbert devant le Tribunal de commerce de la Seine, en résiliation de conventions et en allocation de dommages-intérêts.

De son côté, M. Humbert demanda reconventionnellement le payement des droits d'auteur qui lui étaient encore dus par M. Roy.

Le 8 janvier 1880, le Tribunal rendit le jugement suivant :

« Le Tribunal, sur la demande de Humbert:

« Attendu qu'en juin 1876, Humbert a vendu à Roy le droit de publier en livraisons un roman comique dont il était l'auteur, intitulé : *Vie et aventures d'Onésime Bocquillon*, moyennant le prix total de 3,590 francs, sur lesquels 600 francs ont été payés ;

« Attendu que, pour se refuser au payement de 2,990 francs, formant le solde du prix convenu, Roy soutient qu'Humbert lui aurait vendu un ouvrage déjà connu du public, dont les gravures fournies par l'auteur auraient déjà été reproduites, et qu'en conséquence les conventions ainsi faites devaient être annulées ;

« Attendu que s'il est vrai qu'en 1871 Humbert a publié une petite brochure intitulée : *Aventures de Bocquillon*, il convient de reconnaître qu'aucune comparaison ne saurait être établie entre la brochure de 1871, qui ne se composait que de 142 pages, et l'ouvrage publié par Roy en livraisons et comprenant 727 pages ;

« Que, d'ailleurs, Roy, habitué à éditer ce genre d'ouvrages, ne peut soutenir sérieusement qu'il ignorait la publication faite en 1871 ; qu'il est constant pour le Tribunal qu'il a traité, connaissant l'existence de cette publication ;

« Que si l'opération sur laquelle il comptait n'a pas été avantageuse pour lui, rien ne saurait être reproché à Humbert, qui a rempli tous ses engagements en fournissant à l'époque fixée, dans les conditions convenues, le manuscrit de l'ouvrage qu'il avait promis ; qu'en conséquence il y a lieu d'obliger Roy à payer à Humbert pour solde de compte 2,990 francs;

« Sur la demande de Roy,

« Attendu que la demande de Humbert devant être accueillie par le Tribunal, il y a lieu de repousser la demande de Roy, tant en résiliation qu'en restitution d'avances, et à fin de dommages-intérêts;

« Par ces motifs,

« Condamne Roy à payer à Humbert 2,990 francs pour solde de compte avec les intérêts de droit ;

« Déclare Roy mal fondé dans sa demande, l'en déboute, condamne Roy aux dépens. »

M. Roy a interjeté appel de cette décision.

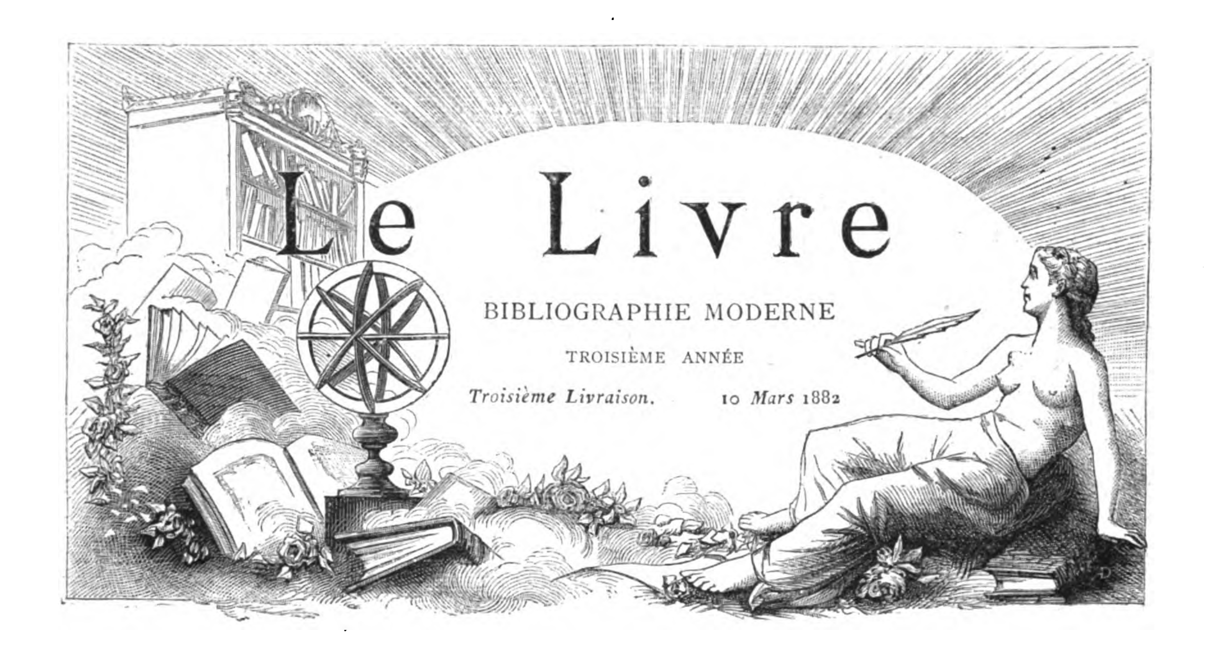
Il a soutenu que non seulement le sujet du roman qui lui avait été cédé par M. Humbert était identique avec celui de l'opuscule publié en 1871, mais qu'encore des pages entières avaient été textuellement empruntées à l'ouvrage de 1871.

M. Roy prétendait que M. Humbert, ne lui ayant pas cédé une œuvre originale, ne saurait prétendre aux droits d'auteur tels qu'ils avaient été stipulés. Il demandait donc la réformation du jugement et l'adjudication de la demande qu'il avait formulée en première instance. M. Humbert soutint que l'appelant n'avait pu ignorer la publication qui avait été faite, en 1871, des *Mémoires de Bocquillon*; que si le thème était le même dans le roman de 1876, l'ouvrage avait une bien autre importance.

La Cour, après avoir entendu Me Clunet pour M. Roy, Me Ledru pour M. Humbert, a, sur les conclusions conformes de M. l'avocat général Bloch, confirmé par adoption de motifs la décision des premiers juges.

(Cour d'appel de Paris, 2e Chambre. — Audience du 29 décembre 1881.)

(Compte rendu de la *Gazette des Tribunaux*.)



CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE

28 février 1882.

Les *Publicationen aus den K. preussischen Staatsarchiven* se sont enrichies, à la fin de 1881, de deux volumes, les huitième et neuvième de la collection. Le huitième a pour titre *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807. Diplomatische Correspondenzen herausgegeben von Paul Bailleu, kgl. Archivsecretär. Erster Theil (1795-1801)*[1].

M. Bailleu, le traducteur de la correspondance de Talleyrand avec Louis XVIII, a mis en tête des nombreux rapports et des intéressantes pièces diplomatiques qu'il nous communique un exposé fort succinct d'environ cinquante pages. Il n'en est pas moins du plus haut intérêt, grâce à l'aperçu très bien fait qu'il nous donne des alliances historiques de la France avec la Prusse sous l'ancien régime, et de la tendance qu'avaient certains membres des différents gouvernements de la première République à rétablir ces alliances. L'auteur esquisse en traits rapides et justes les principaux acteurs de la longue intrigue qui se déroula, entre Paris et Berlin, depuis la paix de Bâle jusqu'à Marengo. Les rapports et correspondances du résident prussien à Paris, Alphonse de Sandoz-Rollin, méritent surtout d'attirer l'attention du lecteur. Le diplomate prussien, ou plutôt neufchâtellois, voit bien et juste et ses lettres offrent de très curieux détails sur les principaux personnages de l'époque qui précéda Brumaire, directeurs, ministres et représentants. On assiste aussi au singulier revirement qui se fit dans l'opinion publique en Allemagne, à Berlin surtout, à l'annonce des victoires du premier consul en Italie; dans la capitale de la Prusse on buvait à la santé des Français vainqueurs des Autrichiens! Le tome deuxième, comprenant la période de 1800 à 1807, ne se fera sans doute pas attendre trop longtemps : il servira de trait d'union entre le présent volume et celui de M. Hassel, dont nous avons parlé ici même il y a quelques mois, et qui contient l'histoire de la politique prussienne après Tilsitt.

Le neuvième volume de la collection a pour sous-titre *Die Gegen reformation in Westfalen und am Niederrhein. Actenstücke und Erläuterungen zusammengestellt von Ludwig Keller (1555-1585) Erster Theil*[1]. L'exposé historique est bien plus long que dans le huitième volume. Il présente un double intérêt en nous montrant d'abord l'introduction de la réforme dans le duché de Clèves et Juliers et les évêchés westphaliens, puis la

1. Leipzig. Verlag von S. Hirzel, 1881. Royal in-8°. M. 14 (17 fr. 50).

1. Leipzig. Verlag von S. Hirzel, 1881. Royal in-8. M. 14 (17 fr. 50).

contre-réforme qu'on parvint à y organiser. Cet intérêt s'accroît encore, grâce au voisinage immédiat des Pays-Bas espagnols, et l'histoire de la contre-réforme en Westphalie touche en plus d'un point et de très près à celle du soulèvement de la Hollande. Signalons spécialement l'intervention du duc d'Albe auprès du duc Guillaume de Clèves pour obtenir de lui l'extradition de ceux des gueux qui s'étaient réfugiés dans le duché. Très importantes aussi sont les pages qui concernent la nomination d'un cadet de la maison de Clèves au poste de coadjuteur de l'évêque de Munster avec future succession, et les intrigues bavaroises ourdies pour obtenir la nomination d'un prince de la maison de Wittelsbach à ces importantes fonctions. Nous prenons là sur le vif et au début toutes ces compétitions et ces démarches auxquelles se livraient les cours princières d'Allemagne, catholiques et protestantes, pour créer des *secondo-génitures* à leurs cadets. Les agissements de la curie romaine et de la société de Jésus, leurs efforts pour activer la contre-réforme en Allemagne, sont très bien étudiés et décrits par M. Keller. Les pièces diplomatiques qu'il communique ont dû être recueillies dans bien des endroits différents : à Munich, à Düsseldorf, à Munster, à Marbourg, à Weimar et à Dresde. De plus, les archives municipales de Wesel et de Soëst, la collection des manuscrits de la bibliothèque royale de Berlin et de la Société historique du duché de Berg, à Elberfeld, ont été mises à contribution. Aussi les recherches et les études de M. Keller sur le xvie siècle sont tout autant importantes que celles de M. Bailleu sur la fin du xviiie.

Voici un livre qui, de l'Allemagne et de la Réforme, nous transporte en Italie et en pleine Renaissance. Il fait, à propos de la femme savante la plus glorieuse de cette période, revivre devant nous toute l'époque *Vittoria Colonna. Leben, Dichten, Glauben im XVI. Iahrhundert. Von Alfred von Reumont.*[1] L'auteur est un des hommes les plus versés dans l'histoire italienne. On lui doit une histoire de la Toscane depuis la fin de la république florentine, une biographie de Catherine de Médicis, de Laurent le Magnifique, de Michel-Ange, de Gino Capponi. Il a même écrit en italien une série de travaux de littérature et d'histoire. C'est dire que nul mieux que lui ne pouvait parler de la femme-poète la plus illustre de la Péninsule.

Vittoria Colonna vécut de 1490 à 1547; elle assista donc à ce déploiement unique des esprits dans le domaine des arts et dans celui de la littérature qu'on nomme la Renaissance. Elle fut témoin aussi des luttes ardentes, politiques et religieuses qui agitèrent son pays et toute l'Europe pendant cette période. Épouse du marquis de Pescaire, le vainqueur de Pavie, tante du marquis de Gasto, le vaincu de Cérisoles, amie de Giberti, de Léon X, de Clément VII, de Michel-Ange, du capucin réformateur Ochino et du cardinal réformateur Pole, elle est mêlée à tout le mouvement politique, religieux et artistique de la première moitié du xvie siècle. Michel-Ange possède ses sonnets manuscrits, dont quelques-uns sont admirablement traduits par l'auteur. M. de Reumont est un des prosateurs allemands les plus distingués et qui savent le mieux manier la langue. Il a de plus le grand mérite, quoique bon catholique, de ne pas vouloir cacher ou atténuer les vices et les taches qui souillaient l'Église, et bien qu'on lui reproche d'avoir, en retraçant le procès que l'Inquisition fit à Ochino, tû certains détails qui ne seraient guère à l'honneur de l'héroïne de son livre, nous n'hésiterons pas à déclarer que ce reproche nous semble exagéré, et que, malgré tout, son ouvrage est loin d'être un vulgaire panégyrique, mais qu'il est une histoire émouvante et vraie de la grandiose époque où vécut la femme noble et chaste, l'admirable poète dont il a su si bien nous retracer l'image.

Ne quittons pas le xvie siècle sans annoncer la publication d'un livre qui faisait défaut : *Luthers Leben von Jul. Kœstlin. Mit authentischen Illustrationen*[1] et celle du deuxième volume de l'ouvrage si intéressant sur le rôle des régiments suisses au service de la France pendant les guerres de religion : *Ludwig Pfyffer und seine Zeit von D*^{r} *von Segesser*[2]. Le premier volume a été analysé par nous, ici même, en 1880.

Nous passons du xvie siècle au nôtre avec le sixième volume de *Zeiten Völcker und Menschen von Karl Hillebrand. Sechster Band. Zeitgenossen und Zeitgenössisches*[3]. Ces hommes et ces choses du temps présent sont, comme les volumes précédents, une série d'articles parus dans les revues ou journaux allemands et anglais. M. Hillebrand a passé de longues années en France; depuis 1870, il vit en Italie; il connaît fort bien l'Angleterre aussi. La race allemande, malgré son patriotisme si exclusif et quelquefois si hargneux, est très cosmopolite en réalité, et fort douée pour les

1. Freiburg im Breisgau. Herder'sche verlagshandlung, 1882.

1. Leipzig. Fuess Verlag (Reissland), 1882.
2. Bern. Verlag von Wyss, 1881.
3. Berlin. Verlag von Robert Oppenheim, 1882. In-8. 6 M. (7 fr. 50).

études internationales. A ne considérer dans le volume présent que les chapitres qui traitent de la France, nous attirerons l'attention du lecteur tout particulièrement sur le premier et le plus important, où l'auteur caractérise le talent de Sainte-Beuve et étudie plus spécialement l'homme sous toutes ses faces. Le côté politique surtout est intéressant. M. Hillebrand est dans le vrai quand il condamne sévèrement l'immixtion de la jeunesse des écoles dans la politique et la prétention qu'elle affiche de juger, à ce point de vue-là, les opinions de ses maîtres. Seulement nous eussions voulu, puisque le livre se termine par un article sur la réforme de l'enseignement secondaire en Allemagne, que l'auteur étendît cette étude à l'enseignement supérieur, et qu'il nous dît en particulier sa façon de penser sur les agissements des étudiants en Allemagne. Plus que ceux de France ils s'occupent de politique, puisqu'ils forment des associations, fondent des journaux, provoquent des réunions publiques et envoient des adresses au chancelier.

L'article consacré à Ernest Bersot présente beaucoup d'intérêt. L'auteur a connu l'aimable philosophe à Bordeaux et à Versailles et il a su apprécier tout le charme et toute la solidité de ce grand esprit. Le travail sur Antonio Panizzi est fort curieux aussi. Le personnage, très connu en France depuis la publication de la correspondance de Mérimée, est intéressant par lui-même et l'article de M. Hillebrand contribuera grandement à le faire connaître et estimer en Allemagne aussi. Nous ne saurions passer sous silence un article (l'avant-dernier) sur l'opinion publique en Allemagne. M. Hillebrand est optimiste et lutte de son mieux contre le courant pessimiste qui tend peu à peu à prendre le dessus ; mais en le combattant, il ne nous le révèle que mieux dans ses moindres détails et met ainsi à nu, quoi qu'il en ait, les plaies ouvertes et cachées du nouvel empire.

Dramaturgie der Classiker von Heinrich Bulthaupt. Lessing, Goethe, Schiller, Kleist[1] est un livre qui s'adresse, il est vrai, en premier lieu aux interprètes des grandes œuvres dramatiques allemandes et aux régisseurs qui ont à les mettre en scène. Il sera donc très curieux à lire pour tous ceux aussi qui s'occupent du théâtre allemand. Mais en dehors de cette utilité pratique, qui est très grande, les analyses des principaux chefs-d'œuvre de la scène classique allemande profiteront énormément au lecteur qui s'occupe de ces pièces à un point de vue exclusivement littéraire. Il va de soi que nul ne pourra lire la Dramaturgie de M. Bulthaupt avec fruit, s'il ne connaît dans leurs moindres détails les drames qui y sont analysés. Ceux qui les connaissent retireront, par contre, le plus grand profit de cette lecture. Sans chercher des interprétations neuves et originales, qui dès lors courent le risque d'être plus ou moins étranges, l'auteur s'applique à étudier dans tous leurs détails les principaux caractères de ces drames, à mettre en pleine lumière les intentions de l'auteur, à bien faire saisir la conception première et les développements qui en découlent, à mettre à nu le courant d'idées qui les a fait naître et, chose essentielle quand il s'agit du théâtre allemand et de ses plus grands chefs-d'œuvre, à étudier la possibilité de maintenir certaines pièces intactes sur la scène ou à indiquer les élagations impérieusement commandées. L'examen auquel il soumet les *Brigands* de Schiller, la trilogie de *Wallenstein, la Fiancée de Messine*, l'*Iphigénie* et le *Faust* de Gœthe, *le Prince de Hombourg*, de Henri de Kleist méritent spécialement d'attirer l'attention du critique littéraire. Le livre, de plus, a le mérite très grand à nos yeux de tirer le malheureux Henri de Kleist de l'oubli injuste où il est tombé. Nous ne ferons de réserve que pour *la Cruche cassée* de cet auteur, une comédie dont M. Bulthaupt nous semble trop épris. La comédie n'a jamais grandement convenu au génie littéraire des Allemands, et Kleist, cette âme tendre et rêveuse, cette sensitive, ce romantique qui devait finir par le suicide, eût dû songer moins que tout autre à en composer une. M. Bulthaupt nous promet un deuxième volume, qui sera spécialement consacré à l'étude de Shakespeare, dont les pièces, comme chacun sait, sont plus souvent et mieux représentées sur les grandes scènes allemandes qu'en Angleterre. Mais pourquoi ne s'est-il pas occupé du tout de Grillparzer ? Cet oubli nous paraît injuste. Nous eussions bien voulu connaître aussi son avis sur Calderon, que le public allemand aime beaucoup, beaucoup trop, à notre avis.

La publication en douze volumes de *P.-K. Roseggers ausgewählte Schriften*[1] vient de s'achever. Nous avons parlé des trois premiers volumes dans notre correspondance du 10 juillet 1881. Ils contenaient des nouvelles, des études et le journal de l'Instituteur de la montagne. Nous avons dit tout le bien que nous pensions du grand et original talent de M. Rosegger. De lui-même nous ne pouvions dire grand'chose, et pourtant c'est

1. Oldenburg, 1882. Schulze'sche Hofbuchhandlung und Hofbuchdruckerei.

1. Wien, Pest, Leipzig. A. Hartlebens Verlag. 1881-1882. 1 fl. 25 (3 fr. 15) le volume.

une des personnalités les plus intéressantes et les plus curieuses du monde littéraire actuel. Les derniers volumes des œuvres choisies et un roman *Haidepeters Gabriel,* nous donnent tous les détails désirables sur la transformation qu'a subie le petit pâtre des Alpes pour devenir un des auteurs les plus célèbres de l'Autriche contemporaine. Né dans les Alpes de la Styrie, il fut élevé comme tous les petits montagnards : peu ou point d'école, beaucoup de légendes et de contes, la vie solitaire du bûcheron et du berger. Mais il fut trouvé trop faible pour cette rude existence : on le mit en apprentissage chez un tailleur ambulant, avec lequel il parcourut les vallées et les hauts parages, travaillant tantôt ici, tantôt là, et apprenant à connaître à fond le pays et ses habitants. Il eut toujours l'amour des livres et les simples histoires du calendrier eurent un tel charme pour lui qu'il en composa lui-même, ainsi que des poésies en dialecte styrien. Toutes ses histoires sont vraies, nous dit-il, et le fait est qu'elles vous font bien l'impression d'être arrivées et non pas celle d'avoir été inventées pour servir à appuyer telle ou telle vérité, à démontrer telle ou telle thèse. A vingt ans, il envoya tout ce qu'il avait écrit à un journaliste de Gratz, qui le fit connaître au public lettré de la province. On lui offrit une bourse dans une école de commerce et c'est là qu'il fit ses études. Il connaît à fond les littératures allemande et anglaise, il a visité l'Allemagne, la Hollande et l'Italie, mais le mal du pays l'a poursuivi partout, et il ne se sent à l'aise et heureux que dans ses montagnes natales. Il les a décrites avec amour, il a dépeint la vie de ses compatriotes, leur intérieur, leurs peines et leurs joies, et ses histoires si émouvantes dans leur grande simplicité, gaies quelquefois et plus souvent tristes, sont, on le sent, toutes vraies et vécues. C'est cela qui lui fait une place à part entre tous les écrivains, si nombreux, qui cultivent la *Dorfgeschichte.*

L'historien Ferdinand Gregorovius, connu aussi comme poète lyrique, vient de faire paraître deux œuvres nouvelles, une étude historique et une idylle. La première est intitulée *Athenaïs, Geschichte einer byzantinischen Kaiserin*[1]. Nous y trouvons retracée la vie de l'impératrice Eudoxie, épouse de Théodose II. Née à Athènes au commencement du ve siècle, elle s'appelait Athénaïs et était la fille du sophiste Léontinos. Ce qui rend l'étude que M. Gregorovius lui a consacrée fort curieuse, c'est la lutte entre le monde païen qui expire et le monde chrétien qui, quoique déchiré déjà par des dissensions intestines, gagne de jour en jour du terrain et finit par supplanter l'autre totalement.

La seconde œuvre de l'historien-poète est intitulée *Korfu, eine ionische Idylle.* La lumière, l'air vivifiant de la mer qui débordent dans l'*Odyssée*, nous les retrouvons dans ce poème moderne, tout imprégné du souffle antique.

1. Leipzig. F.-A. Brockhaus, 1882.

Un autre savant, qui depuis des années publiait de grands romans égyptiens, a déclaré, en donnant le dernier, qu'avec celui-là la série était close. L'Égypte, en effet, a été abandonnée et le célèbre auteur s'attaque à un sujet moderne : *Die Frau Bürgermeisterin, Roman von G. Ebers*[1]. La femme du bourgmestre, qui est l'héroïne du nouveau roman, est une Jeanne Hachette hollandaise. Quand Leyde eut à soutenir le mémorable siège de 1573 à 1574, c'est elle qui, au dire de l'auteur, se montra seule à la hauteur de la tâche : elle sut animer de son ardent patriotisme et de son indomptable courage les défenseurs de la ville. M. Ebers, qui pouvait faire un beau roman historique en dépeignant le soulèvement des Pays-Bas, en étudiant les héros de l'époque, Guillaume le Taciturne, qui sauva Leyde en perçant les digues, n'a pas voulu entrer si avant dans l'histoire et son roman est une œuvre d'imagination pure. Aussi la critique allemande se montre-t-elle très réservée à l'endroit de son dernier ouvrage.

Elle est fort explicite, par contre, dans les louanges qu'elle décerne à la plus récente publication artistique de la maison Quantin, l'*Albert Dürer* de M. Ch. Ephrussi. L'organe le plus autorisé et le plus lu de l'Allemagne, la *Deutsche Rundschau*, donne dans son dernier numéro une étude assez étendue sur ce sujet. Nous n'en voulons citer que ce passage : « Il serait, à l'heure présente, impossible de produire un livre comme celui-ci à Berlin. Il sera temps d'en parler quand il se trouvera ici plus de douze personnes qui achètent et comprennent de tels livres... »

1. Stuttgart et Leipzig. Deutsche Verlagsanstalt (vorm. E. Hallberger), 1882. 6 M. (7 fr. 50).

E. JAEGLÉ.

RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 25 février 1882.

Parler de la littérature russe, c'est parler politique, c'est parler des partis militants.

Vous pouvez vous donner toutes les peines du monde pour chercher une œuvre dépourvue des éléments de ces questions brûlantes qui absorbent tout Russe lisant, écrivant et pensant, vous n'en rencontrerez aucune, si ce n'est un ouvrage de gastronomie, de technologie quelconque.

D'ailleurs, l'organisation de la vente des œuvres littéraires en Russie est en partie cause de l'absence de ces œuvres sans aucune valeur sociale dont pullulent, dans les autres pays, les marchés littéraires.

Nos journaux ne se croient point obligés d'amuser leurs lecteurs; voilà pourquoi les feuilletons romans, genre Bouvier, Belot et consorts, sont presque inconnus.

Nous n'avons pas non plus d'éditeurs spéciaux qui aient intérêt à augmenter, en les reproduisant en livres, la propagande de ces feuilletons.

En un mot, le commerce de la librairie n'a pas encore pris, chez nous, cet élan qui enlève à la littérature sa grande et noble mission de répandre la lumière sur le monde et fait de l'écrivain un pourvoyeur de plaisirs.

En Russie, toute œuvre, roman, science, histoire, pédagogie, jurisprudence, fait son apparition dans les revues qui, chez nous, sont plus nombreuses que partout ailleurs.

Mais toute revue a un drapeau. Elle est toujours la propriété d'un parti, ce qui nécessairement exerce une influence forcée sur les œuvres publiées.

Actuellement, la lutte est surtout engagée entre les revues du parti slavophile, vers lesquelles le gouvernement penche officiellement, et le parti des occidentaux, qui cherche son idéal dans la vie politique et dans la littérature de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne. C'est assurément cette guerre qui a inspiré à M. Veselovski l'idée d'un travail très intéressant, publié par *le Messager d'Europe*, à propos des influences de l'Occident sur la littérature russe.

Jusqu'à présent, M. Veselovski n'est arrivé qu'à l'époque de Catherine II, mais il nous promet de nous donner bientôt l'histoire de cette influence au XIXe siècle.

Examinons le siècle de l'impératrice Catherine II. L'auteur nous prouve que tous les écrivains éminents de cette époque ont subi l'impulsion des grands poètes et des philosophes de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

L'impératrice elle-même, dans le cours de sa carrière politique, littéraire et pédagogique, était l'écho des idées qui venaient de l'Occident. Ainsi cette fameuse instruction (Nakaz) à la commission législative, instruction qui a fait tant de bruit, était une combinaison des principes humanitaires professés par les grands maîtres d'alors : Montesquieu, Voltaire et Beccaria. Les idées de Catherine sur l'éducation, ce sont celles de Locke, de Montaigne, de Diderot et des nouveaux pédagogues allemands.

Elle avoue elle-même que, dans ses essais dramatiques, elle tente d'imiter Shakespeare ; enfin le premier journal satirique auquel elle ait accordé son appui, quoique incognito, tira son programme du célèbre programme du *Spectator* d'Addison.

Quant aux autres écrivains de cette époque, Novikof, par exemple, un des plus zélés propagateurs de la science en Russie a puisé toute sa force et toute son intelligence dans les idées humanitaires de la franc-maçonnerie d'alors.

Raditcheff avait déjà inscrit dans son programme politique l'affranchissement des serfs, la liberté de la presse, la liberté de conscience, l'établissement du jury, toutes idées puisées par lui dans la philosophie du XVIIIe siècle. Son livre, *le Voyage de Moscou à Pétersbourg*, qui lui a valu l'exil, avait pour prototype *the Sentiméntal journey* de Stern. L'historiographe Karanzine entreprend un voyage en Europe, voyage dont il revient plein d'admiration pour ce qu'il a vu, senti et entendu.

Il serait long d'énumérer les noms de tous les Russes, disciples des grands philosophes, et il faut tout l'aveuglement du parti des slavophiles pour nier le progrès que la vie occidentale a amené chez les Slaves. Une autre question brûlante qui passionne les deux partis, c'est celle de la liberté de la presse.

Le parti slavophile prétend que prêcher la liberté de la presse n'est pas prendre la cause du peuple, car, en Russie, il y a à peine 10 o/o de lettrés. Or, pour ceux qui ne lisent pas, la question de la liberté de la presse importe peu.

Le parti des Occidentaux, tout en avouant que le peuple ne sait pas lire, démontre néanmoins que la presse ne sert que l'intérêt même de ceux qui ne lisent pas. Ce n'est, en effet, que par la presse que les abus peuvent être dévoilés, que les senti-

ments d'humanité peuvent être propagés, que tout progrès doit s'accomplir. Enfin la voix de la Russie acquerrait plus d'autorité en Europe si l'on savait que son organe est celui d'une presse libre.

Étant donnée cette situation de la littérature russe, il n'est pas difficile de comprendre la stupéfaction de la presse russe, lorsque, il y a quelques mois, parut dans *le Messager de l'Europe le Chant de l'amour* de Tourguenieff.

On s'est toujours fort peu soucié de l'amour dans la littérature russe et, s'il était permis d'aborder cette question, ce n'était que de la façon dont en a parlé Tchernichewki dans son roman : *Que faire?* ou Hertzen dans son premier roman : *A qui la faute?* On y abordait toujours le côté philosophique et psychologique de la question.

Et voici qu'en notre triste époque M. Tourguenieff nous apporte une idylle sur l'amour.

L'étonnement des lecteurs et de la presse a été immense; on se demandait si aucune de ces pensées et de ces aspirations qui torturent aujourd'hui l'âme de chaque Russe n'avait d'écho dans le cœur du grand romancier, qui trouve assez de loisir pour écrire des œuvres sur l'amour.

Qu'auriez-vous dit, vous Français, si, en 1871, pendant cette année terrible, votre grand poète vous avait gratifiés de sonnets sur Psyché et Daphnis? Je suppose que votre étonnement n'eût pas été moindre que ne l'est aujourd'hui le nôtre.

Un journal littéraire allemand affirme même que M. Tourguenieff ne s'est décidé à publier *le Chant de l'amour* que poussé par les longues instances de son ami, M. Stasionlevitch, le directeur du *Messager de l'Europe*. En tout cas, ce n'est pas un service d'ami que ce dernier lui a rendu. A peine avait-on oublié cette *nouvelle* que les journaux annoncèrent la publication d'un autre conte du même auteur; cette fois, en consultant le titre, *le Désespéré*, on s'attendait à une actualité. On se réjouissait même de voir le grand écrivain démontrer, à l'aide de ses peintures artistiques, ce que sont ces hommes qui terrorisent le pays depuis plusieurs années.

Seules, quelques voix dans la presse osaient élever des doutes sur le réalisme de la dernière œuvre de Tourguenieff, lequel avait quitté la Russie depuis plusieurs années; un journal même citait dans ses bons mots cette plaisanterie : « Lequel des écrivains russes est parvenu à l'âge le plus avancé? » et comme réponse il disait : « C'est Tourguenieff, parce qu'il a quitté la Russie ». Pour comprendre cette allusion, il faut savoir que la plupart des écrivains russes meurent très jeunes.

Enfin *le Désespéré* parut, toujours dans *le Messager de l'Europe*, où M. Tourguenieff écrit d'ordinaire. Les espérances du public furent de nouveau déçues; le conte n'était point d'actualité. *Le Désespéré* n'offre aucun lien avec ces hommes dont on s'attendait à trouver la photographie : c'est une étude sur un écervelé, un fou plutôt, étude d'ailleurs non approfondie et qui n'aurait même pas eu de succès il y a quarante ans, époque à laquelle elle eût présenté d'ailleurs quelque actualité.

Pour nous consoler, il ne nous reste que l'espérance de voir bientôt paraître, dans *la Pensée russe*, cinq nouveaux contes du célèbre romancier Tolstoï.

Le premier conte est tout à fait terminé; l'auteur l'a déjà dit à ses amis, et l'on prétend qu'il n'a pu lui-même retenir les larmes qui l'ont suffoqué à la lecture de la description dramatique des souffrances des paysans.

Un détail caractéristique sur la personne de cet auteur : Il y aura bientôt un recensement à Moscou. L'écrivain pensa que c'était le meilleur moyen de profiter de l'occasion pour s'introduire dans les endroits où niche la misère et, ne se contentant pas de se faire lui-même recenseur, il publia un appel énergique et persuasif dans un style remarquable, appel par lequel il invitait les hommes intelligents, et surtout ceux qui veulent étudier sur le nu les souffrances de la grande ville, à prendre part à ce recensement.

L'auteur espère qu'après ces expériences on pourra fructueusement délibérer sur le remède à apporter.

Si je vous annonce qu'un de nos meilleurs dramaturges, M. Ostrovski, vient de faire représenter une nouvelle comédie : *Artistes et public*, certes, je ne vous dis rien encore, car, malgré son grand talent, M. Ostrovski n'est guère connu chez vous. C'est pourquoi je crois nécessaire de signaler le peu d'attention que vos revues et vos journaux accordent à notre littérature. En Allemagne, Ostrovski est bien connu. La *Revista Europea* vient de traduire en italien un des meilleurs drames de notre auteur : *l'Orage*.

Pourtant le public français est curieux des mœurs des autres nations, et nous, Russes, nous vous savons beaucoup de gré de nous avoir donné, en la personne de M. Élisée Reclus, l'éminent géographe, des études sur notre pays qui ne connaissent pas de concurrence; nous pouvons en dire autant de l'excellente Histoire de la Russie de M. Rambaud.

Il n'en est pas de même des études de vos ro-

manciers sur la Russie. Laissant de côté l'œuvre de M. Tissot, laquelle excite l'étonnement par la profondeur de son ignorance, nous ne signalerons que les romans de Mme Henry Gréville, cette romancière attitrée de la Russie. Nous ne craignons pas de dire que la littérature française aurait gagné davantage et que le public français aurait pu beaucoup mieux apprécier l'époque que nous peint Mme Henri Gréville, si l'on avait traduit les œuvres de M. Gontcharoff, de Dostoievski et d'Ostrovski, œuvres qui demeureront comme monument éternel, dépeignant à jamais la vie, les hommes, l'époque qui ont servi à l'élever.

Ostrovski, qui compte déjà trente ans de vie littéraire, a dernièrement abandonné les sujets où il excellait surtout et qui ont donné naissance à sa gloire, la peinture de la vie réellement moscovite, avec ses marchands et ses petits employés, en un mot, toute cette existence que notre célèbre critique, Dobroulioubof, a surnommée si justement *le Règne des ténèbres*.

Dans sa nouvelle comédie, Ostrovski a entrepris de peindre les difficultés qu'une jeune et belle artiste rencontre dans le cours de sa carrière. Malgré tout le désir qu'a cette comédienne de servir l'art, malgré tout son talent, tout son amour pour la scène, la jeune fille ne peut arriver que lorsqu'elle consent à se prostituer à un riche Mécène, qui la cède à quelque prince dépravé. La lutte de cette artiste et l'influence du milieu sont présentées avec une vérité saisissante et font de cette comédie une œuvre non seulement artistique, mais utile.

M. A.

SUISSE

Genève, 2 mars 1882.

La Suisse romande, ou plutôt la littérature romande, possède en la personne du docteur Semmig un ami des plus chauds, mais un peu compromettant. Ancien professeur au lycée d'Orléans, le docteur Semmig dirige aujourd'hui un établissement d'instruction supérieure à Leipzig. Il a quitté la France lors de la guerre de 1870, après un séjour de vingt ans, pendant lequel il put se familiariser avec notre littérature ; d'abord très épris de ses trésors et spécialement de cette forme particulière de l'esprit français qui pourrait porter l'étiquette de « produit de Paris », l'honorable professeur rentrait chez lui beaucoup moins enthousiaste; les événements politiques qui avaient causé son départ n'étaient guère de nature, il faut le reconnaître, à fortifier ses sympathies et son attachement pour vous. Sur ce premier sentiment de désaffection devaient venir se greffer plus tard des motifs d'un autre ordre, des raisons scientifiques.

Il lui était démontré qu'il y avait dans la littérature parisienne et en dehors du grand courant français, un petit foyer intellectuel ayant son génie propre, son inspiration à lui, et qui pourrait bien, en définitive, représenter ce que l'esprit français a de meilleur. N'oubliez pas que je raconte et que je ne juge pas; en effet, il s'agit ici de la Suisse romande *quorum pars fui*, et de la Savoie.

Le docteur Semmig avait été amené à cette conviction par la lecture du livre de notre concitoyen, M. Rodolphe Rey, intitulé *Genève et les rives du Léman*. Il eut alors « son chemin de Damas « et il voulut « rendre à César ce qui est à César. »

Le professeur de Leipzig n'aurait fait que passer par la conversion littéraire que nous venons d'indiquer, que nous n'aurions pas à nous occuper de lui aujourd'hui; mais il publie en ce moment un ouvrage dans lequel il a pu donner largement carrière à sa foi et à son zèle de néophyte. Ayant été chargé de publier, à l'usage des écoles supérieures de son pays, un *choix de lectures françaises*, il a donné pour titre à ce recueil qui revêt des proportions assez considérables : *Die franzoesische Schweiz und Savoyen*. Il n'est pas même besoin de savoir l'allemand pour s'expliquer le point de vue adopté par notre docteur : il n'admet dans son panthéon littéraire français que les écrivains de la Suisse et de la Savoie.

Je ne sais si l'on se figurera, de l'autre côté du Rhin, que le *choix de lectures françaises* dont M. Semmig poursuit avec ardeur la publication à Zurich (Trüb'sche Buchhandlung) et dont il a déjà paru une dizaine de livraisons grand in-8, représente réellement le dessus du panier de la littérature française actuelle. En tout cas, il convenait à la presse des pays romands de réclamer contre les préférences excessives de l'érudit allemand. Il peut avoir raison en constatant que nos pères n'ont parlé le français que depuis le XIIIe siècle, et qu'au commencement du siècle dernier le patois romand était encore en usage dans les conseils de Genève; mais quelles que soient nos origines, nous n'en

parlons pas moins le français en commun avec plus de trente millions d'hommes, et nous ne comprenons pas bien cette vertu aimée passant de nos traditions historiques dans notre sang et de notre sang dans les livres de nos auteurs. S'il nous en coûte d'être parfois frappés d'ostracisme comme d'obscurs provinciaux par ces esprits présomptueux qui ne voient pas de salut en littérature hors de Paris, il nous répugnerait davantage encore d'accepter l'espèce de monopole dont on voudrait investir les pays romands. Nous ne prétendons pas avoir l'importance qu'on nous prête, et nous demandons simplement notre petite place au soleil. Nous reproduirons ici quelques lignes relatives à l'entreprise du docteur Semmig, que publiait il y a quelques semaines une modeste revue de critique littéraire qui paraît à Genève. *La Lecture* s'exprimait ainsi :

« Pénétré comme il l'est de son idée favorite de la *spécialité* littéraire des écrivains romands, le Dr Semmig cède trop facilement, ce nous semble, à la tentation de retrouver cette empreinte particulière chez des auteurs sortis d'une école bien différente. Qu'on puisse signaler chez François de Sales, chez les deux de Maistre, et même chez Michaud, Dupanloup, Lanfrey et Buloz des traits qui distinguent ces enfants de la Savoie de la masse des littérateurs français, nous le voulons bien ; mais ces traits les rapprochent-ils assez intimement des écrivains protestants de la Suisse romande pour qu'on puisse raisonnablement les annexer au même groupe intellectuel et moral ? Convient-il, d'autre part, de refuser, littérairement parlant, la grande naturalisation française à J.-J. Rousseau, à Benjamin Constant et surtout à Mme de Staël, cette Parisienne accomplie qui, sous ses ombrages de Coppet, ne rêvait qu'à son ruisseau de la rue du Bac ?

Enfin M. Semmig nous paraît exagérer, dans l'ingénuité de son enthousiasme, le mérite littéraire de quelques-uns de nos compatriotes. Ses lecteurs français ne manqueront pas de sourire en voyant les noms de plusieurs des auteurs romands dont il fait des étoiles, sinon de première, au moins de seconde grandeur. Nous sommes sans doute heureux et fiers de constater que nos romanciers et nos poètes suisses résistent en général à ce courant de licence qui souille les écrits d'un si grand nombre d'hommes de lettres français. Mais n'est-ce pas flatter outre mesure nos productions romandes que de dire, comme M. Semmig, que « la pureté des mœurs y est enveloppée d'un vêtement artistique qui ravit le goût le plus délicat », et que cette littérature modèle a certainement « plus d'avenir » que celle de la France proprement dite ? — On trouvera peut-être que nous avons mauvaise grâce à nous inscrire de la sorte en faux contre les appréciations trop bienveillantes d'un homme qui ne cesse de relever « le rôle historique que la petite Genève a joué vis-à-vis de la Rome papale et de l'orgueilleux Paris. » Mais on peut écraser son prochain sous des louanges excessives aussi bien que sous des critiques passionnées, et si le livre que nous annonçons venait à être connu en France avant que nous eussions décliné les hommages excessifs qu'il nous décerne, les coups d'encensoir de M. Herman Semmig pourraient bien devenir encore plus dangereux pour nous que ne l'ont été les coups d'assommoir de M. Émile Zola. »

Il vient de se fonder à Lausanne (imprimerie Jaunin) une nouvelle revue dont la première livraison a paru cette semaine même, et qui pourrait sembler à un observateur artificiel n'être pas sans quelque analogie avec l'ouvrage du professeur Semmig. La *Bibliothèque populaire*, qui formera mensuellement un petit volume in-12 de 200 à 250 pages, se propose, en effet, de ne publier que les productions d'auteurs suisses, bien et dûment légalisés. Si les promoteurs de cette entreprise veulent favoriser l'essor de notre littérature nationale en lui assurant une sorte de tribune où elle pourra se produire, leur but est des plus louables. Mais telle n'est pas la préoccupation principale à laquelle ils paraissent obéir. L'objet qu'ils ont en vue serait plutôt, d'après leur programme, de réagir par une revue à bas prix (elle ne coûte que 12 francs l'an) et pour laquelle il serait fait appel à toutes les bourses pleines du pays, contre la mauvaise littérature dont nous sommes inondés. Mais pourquoi alors cette question de frontière ? Devons-nous admettre que tout ce qui nous vient d'au delà du Jura est marqué au coin de la nouvelle école naturaliste ? Il y a eu là une intention que je ne discerne pas parfaitement, et si la *Bibliothèque populaire*, qui s'annonce du reste très bien par son premier numéro, rencontre dans notre public le succès qu'on doit lui souhaiter, il est bien certain qu'instruits par l'expérience ses directeurs finiront par accorder la même hospitalité à tous les ouvrages réellement recommandables, d'où qu'ils leur viennent.

Passons maintenant à l'examen de quelques livres récents.

Les abonnés de votre revue connaissent bien certainement, tout au moins de nom, Alexandre Vinet, le critique de premier ordre, le profond psychologue et moraliste chrétien, cette grande et belle âme qui trouva moyen de se répandre dans tous ses écrits, une des gloires les plus pures enfin,

non seulement de notre littérature romande mais de la haute culture protestante.

On sait que Vinet appartenait par la naissance au canton de Vaud. Ses études de théologie, à Lausanne, à peine terminées, il se rendit à Bâle en qualité de professeur de littérature française. Là, par un travail personnel qu'on ne saurait trop louer, par un commerce de tous les jours avec les meilleurs maîtres de notre langue, se réfugiant en quelque sorte auprès d'eux pour échapper à la contagion du milieu allemand dans lequel il vivait, il se fit un style aux hautes qualités duquel Sainte-Beuve s'est plu, à diverses reprises, à rendre hommage, et, ce qui est plus important encore que le style, qui n'est qu'un instrument, il se fit des convictions personnelles reposant sur une érudition aussi réelle que discrète et sur un fonds de réflexion d'une grande richesse. A ceux qui voudraient en savoir plus long sur cette remarquable et sympathique personnalité, nous recommanderons en passant le beau livre que M. Eugène Rambert, professeur à Lausanne, a publié il y a quelques années sous le titre : *Alexandre Vinet, histoire de sa vie et de ses ouvrages* (Bridel, 2 vol. in-12).

Pour aujourd'hui, c'est d'une nouvelle œuvre de la plume de Vinet, œuvre posthume comme beaucoup d'autres mais certainement une des plus spontanées, et où il nous est donné de pénétrer le plus avant dans son intimité, que je voudrais parler. La veuve de l'éminent penseur vaudois, sur laquelle, par parenthèse, la tombe se refermait il y a quelques semaines, avait réuni environ un millier de lettres de son mari, tant originaux que copies. Sur ce nombre, M. Rambert, dont il a été question plus haut, associant ses efforts à ceux de M. Charles Secrétan, le métaphysicien bien connu, auteur de la *Philosophie de la liberté* et l'un des élèves de Vinet les plus distingués, a fait un choix de deux cents lettres, auxquelles il en a été réuni une trentaine d'autres adressées à l'auteur de cette correspondance et « destinées à le faire mieux connaître lui-même, en marquant l'impression produite par ses écrits ou par sa personne ».

L'ouvrage que vient de nous donner la librairie Bridel forme deux beaux volumes in-8°, comptant ensemble un peu plus de 900 pages. Le premier volume renferme la correspondance datée de Bâle; elle commence en 1817 et finit vingt ans plus tard.

Le second volume va de 1837 à 1847, année de la mort de l'auteur; il renferme la correspondance datée de Lausanne, où Vinet avait été appelé à exercer son professorat, quelques lettres écrites pendant sa dernière maladie, lettres incomplètement rédigées, transcrites textuellement du petit cahier sur lequel elles avaient été tracées au crayon d'une main défaillante, et enfin des pensées diverses tirés de plusieurs agendas.

Je ne puis guère qu'indiquer, sans justifier mon dire, l'impression élevée et bienfaisante que la lecture de ces deux volumes fait naître. Ceux qui aiment la littérature y trouveront des jugements jetés à la hâte au travers de la causerie, et qui gagnent souvent, en piquant et en imprévu, ce qui peut leur manquer en étendue et en développement. Ceux que les hautes questions de la morale et de la théologie, dans ce que l'une et l'autre ont de plus humain, de plus vital, attirent, et qui aiment à suivre une belle âme à la poursuite du vrai et du bien, ne seront pas déçus : ils trouveront dans cette correspondance, sous une forme aimable et dégagée, plus de haute philosophie qu'il n'en faut pour mériter la réputation de penseur original. Et pour ceux qui aiment surtout à rehausser dans des lettres intimes, écrites sans préoccupation du public, les affections tendres et délicates, l'époux, le père, l'ami sincère et dévoué, leurs vœux seront satisfaits, et là où ils s'attendaient peut-être à rencontrer un auteur, ils ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils ont affaire à un homme. Pour le coup, Pascal serait satisfait.

Parmi les lettres adressées à Vinet et publiées au milieu des siennes propres, il en est un nombre notable qui émanent de personnes illustres dont les moindres paroles, et surtout peut-être celles qui ont trouvé leur expression dans l'abandon d'une correspondance, sont de nature à intéresser. Il en est, en particulier, de Chateaubriand, de Sainte-Beuve, de Victor Hugo, d'Émile Souvestre, de Toepffer, d'Agassiz, le célèbre naturaliste, d'Adolphe Monod, le grand prédicateur protestant. Plusieurs de ces lettres sont fort longues et se rapportent à quelque point intéressant de littérature, de morale ou de religion ; d'autres, pour être moins étendues, n'en sont pas moins curieuses, et seront consultées avec fruit par les biographes futurs. Quelles révélations, par exemple, dans ces quelques lignes empruntées à une lettre de M de Chateaubriand, datée de Paris, le 27 octobre 1836 : « La vérité religieuse exceptée, j'ai perdu toute foi sur la terre. Je ne crois plus à rien en politique, en littérature, en renommée, en affections humaines; tout cela me semble les plus vaines comme les plus déplorables des chimères. »

Je dois ajouter un détail à ceux que j'ai donnés sur Vinet, pour expliquer l'origine et le caractère de ses hautes relations littéraires. L'éminent critique vaudois publiait dans un journal parisien, *le Semeur*, ses études sur les grands écrivains de

son temps; il fut même question un moment qu'il allât à Paris prendre la direction de cette feuille, qui était entre des mains protestantes. Vinet hésita, puis déclina définitivement cette offre à tant d'égards séduisante pour lui; et c'est ainsi, le fait ne laisse pas que d'être assez étrange, surtout pour nous, à notre époque de chemins de fer, que le plus Français, à beaucoup d'égards, de nos écrivains suisses, l'un des plus fins et sympathiques interprètes de la littérature de la première moitié de ce siècle, ne vit jamais Paris.

Voici maintenant deux volumes (librairie Carey, in-12) de M. Amédée Roget, le laborieux travailleur qui dépouille avec tant de persévérance les archives de notre ville, c'est-à-dire aussi, qu'on ne l'oublie pas, les archives de la capitale du protestantisme pendant plusieurs siècles et surtout aux époques décisives de son histoire. C'est ce qui fait que les ouvrages de M. Roget, bien que n'ayant trait directement qu'aux fastes de la cité genevoise, se rattachent cependant par de nombreux liens aux grands événements de l'histoire générale et très spécialement de l'histoire de la Réforme.

Les deux petits volumes que j'ai à annoncer sont d'abord la 2e livraison du tome VI de l'*Histoire du peuple de Genève depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade*, soit de 1535 à 1602. Cette livraison nous transporte au milieu de l'agitation causée par le massacre de Vassy et le déchaînement en France de la guerre civile. Les deux partis aux prises demandent du secours à la Suisse. La république de Genève envoie à Lyon et dans le Mâconnais un corps de volontaires, pendant que Calvin et Théodore de Bèze secondent autant qu'il est en leur pouvoir les efforts de leurs coréligionnaires conduits par le prince de Condé et par Coligny. Vous voyez que Genève n'est pas seul en cause dans ces pages captivantes.

L'autre volume est une cinquième série des *Hommes et choses du temps passé*, que M. Roget nous donne de temps à autre à la fin de l'année, par façon de livre d'étrennes. Outre quelques biographies d'hommes d'autrefois, surtout intéressantes pour nous, on y trouvera de nombreux extraits de registres se rapportant aux années 1770-1780, et qui montrent avec une éloquence particulière quels progrès ont faits, depuis cette époque, la liberté de conscience et la liberté civile.

J'ai encore, et pour finir, à faire figurer dans cette lettre deux jolis volumes qui se distinguent par des qualités solides.

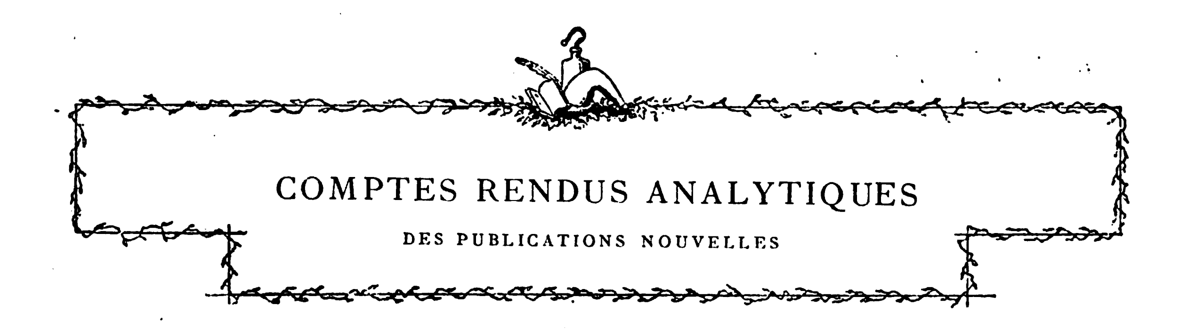
On a beaucoup écrit sur l'Italie, mais le malheur est qu'on ne l'a vue qu'en courant. Tel n'est pas le cas pour M. John Peter et pour ses *Études napolitaines* (Bridel, in-12). L'auteur de ce joli volume habite Naples depuis de longues années; il ne nous raconte que ce qu'il a vu, et pourrait prouver au besoin, touchant la vie, le caractère, les institutions, les hommes, les choses dans le bleu pays du soleil.

Nous nous permettons de recommander ces *Études* à ceux qui aiment les détails bien observés, notés sans prétention et reliés ensemble par la trame de la pensée personnelle.

L'autre volume est une traduction de l'anglais. C'est la vie, admirable de dévouement et d'héroïsme féminin, d'une diaconesse dont la mort fut, il y a quelques années, un deuil public. *Sœur Dora* (Imer, in-12) est un de ces livres que l'on ne pose pas sans éprouver le besoin de devenir meilleur; cela étant, il peut se passer de tout autre éloge.

L. Wuarin.





COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

SCIENCES NATURELLES

PHYSIQUES — MATHÉMATIQUES

Nouvelles planches murales d'histoire naturelle, par P. Gervais, membre de l'Institut. Texte explicatif pour les trois parties (zoologie, botanique et géologie). 1 volume in-18, avec 54 planches dans le texte. Paris, G. Masson. — Prix : 3 francs.

La collection de ces planches murales coloriées coûte 180 francs et comprend 60 planches, dont 34 pour la zoologie. Ces tableaux, qui mesurent 90 centimètres sur 70, sont extrêmement utiles pour l'enseignement élémentaire de l'histoire naturelle et suppléent assez bien aux collections coûteuses et aux pièces d'anatomie que les établissements scolaires, même les plus riches, ne peuvent pas souvent se procurer. Le texte explicatif est lui-même un programme très complet, au courant de la science, et d'un emploi très commode pour le professeur.

Les voies ferrées, par L. Baclé, ingénieur civil des mines. 1 vol. in-8° de 322 pages avec 143 figures dans le texte et 4 planches hors texte. Paris, G. Masson, 1882. — Prix : 10 francs.

Cet ouvrage fait partie de la collection que M. G. Tissandier publie sous le titre de Bibliothèque de la Nature; comprenez: bibliothèque du journal *la Nature*. Il comble une lacune dans notre littérature scientifique, car les ouvrages élémentaires qui ont été publiés sur les chemins de fer sont déjà anciens et l'on a énormément amélioré et innové depuis quelques années. M. Baclé est parfaitement maitre de son sujet et il s'exprime clairement; cependant il emploie assez souvent, sans les définir, des expressions techniques et oublie qu'il ne s'adresse pas seulement aux gens du métier, mais à tout le public éclairé. Il y aura à faire dans ce sens quelques modifications dans les éditions ultérieures. L'auteur s'occupe successivement de l'histoire des voies métalliques, de leur établissement, des moteurs, des trains en marche, des chemins de fer dans les montagnes et des voies ferrées dans les villes. Nous ne relèverons que quelques points qui nous ont particulièment frappé.

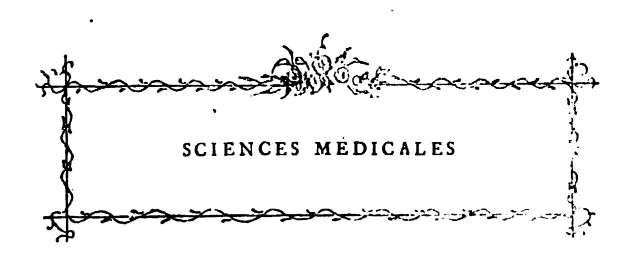
L'usage des rails est beaucoup plus ancien qu'on ne le croirait. Une gravure des Archives, reproduite dans ce volume, nous montre le jeu de *la Roulette* dans les jardins de Marly sous Louis XIV; ce jeu n'était autre qu'un chariot glissant sur rails et avec plaque tournante. Quant aux locomotives, la première est celle de Cugnot, déposée actuellement au Conservatoire des arts et métiers; elle a marché dans les rues de Paris en 1769, mais la combinaison du rail et de la locomotive n'a été réalisée que beaucoup plus tard, parce que l'on s'imaginait que les roues ne trouveraient pas sur les rails l'adhérence nécessaire et tourneraient sur place; ce ne fut qu'en 1815 que Stephenson construisit la première locomotive marchant sur rails.

Le livre de M. Baclé est enrichi de magnifiques planches qui nous permettent de nous faire une idée des ponts de bois et des ponts suspendus que les Américains jettent par-dessus les précipices et les mers, et sur lesquels ils ne craignent pas de faire passer des trains, bien que ces constructions oscillent au gré des vents. Ces entreprises se termineront pour la plupart par des catastrophes, dont le sinistre du pont de la Tay nous donne un avant-coureur. D'autres planches, au contraire, nous font admirer des constructions en fer d'une élégance incomparable, et qui laissent une impression de solidité suffisante; la plus merveilleuse de celles-ci est le pont de Maria Pia sur le Douro, œuvre de l'ingénieur Eifel.

Le chapitre des locomotives et celui des signaux destinés à assurer la sécurité des voyageurs sont traités d'une manière très approfondie, et l'auteur n'a pas négligé d'entrer dans les détails des perfectionnements que les Américains particulièrement ont apportés aux wagons, dans le but d'augmenter le confort des voyageurs. On voit que nous avons beaucoup à faire pour nous mettre à leur niveau, mais peut-être ne l'atteindrons-nous jamais, car les conditions des voyages ne sont pas les mêmes dans les deux pays : les Américains restent quatre ou cinq jours dans un train et sont accoutumés à y exiger à peu près tout ce que l'on peut avoir à bord d'un navire. L'auteur

n'a pas oublié les chemins de fer à crémaillère, pour pays et montagnes, et les planches qui se rapportent au chemin funiculaire du Vésuve sont des plus intéressantes. Le volume se termine par une étude sur les chemins de fer métropolitains à voies souterraines et aériennes et sur les locomotives spéciales, à air comprimé ou autre, qui leur conviennent; le pour et le contre sont exposés très impartialement, mais l'impression finale est, selon nous, tout à fait défavorable aux chemins de fer aériens, et nous faisons des vœux pour que les ingénieurs qui vont avoir à faire un choix pour la ville de Paris imitent Londres plutôt que New-York.

Dr L.



SCIENCES MÉDICALES

Traité clinique et pratique des maladies mentales, par le Dr Luys, membre de l'Académie de médecine, médecin de la Salpêtrière. Un vol. in-8° de 672 pages avec 27 figures dans le texte et 10 planches coloriées et photomicrographiées. Paris, 1881. — Adrien Delahaye et Lecrosnier. — Prix : 17 fr.

Tant que l'on ne sut pas durcir la substance cérébrale et la découper en tranches très minces pour l'examen microscopique, on put croire que le cerveau se compose d'une masse amorphe dont toutes les parties ont les mêmes fonctions. N'ayant pas l'habitude d'examiner cet organe, on put dire aussi, de bonne foi, que l'on n'aperçoit pas de différence entre les cerveaux des maniaques, hallucinés, déments ou idiots et ceux des personnes raisonnables; mais ce sont là de graves erreurs reléguées déjà dans l'histoire.

Le cerveau se compose, tout le monde le sait, d'une substance grise et d'une substance blanche. La substance grise contient des cellules de formes polyédriques communiquant entre elles par des prolongements rayonnés. La substance blanche ne renferme pas de cellules; elle est constituée par des fibres conductrices qui mettent en communication les divers systèmes de cellules de substance grise. C'est dans ces cellules que s'accomplissent tous les phénomènes de sensibilité, de connaissance et de motricité, en un mot, toutes les fonctions cérébrales. La substance grise forme la surface des circonvolutions et elle est accumulée en outre, à la base et au centre du cerveau, dans les organes que certains auteurs appellent les ganglions de la base, et qui sont connus sous les noms de corps striés et de couches optiques, qui leur ont été imposés assez malheureusement par les anciens anatomistes. Cet amas central de substance grise est en communication directe avec la substance grise corticale par d'abondantes fibres de substance blanche qui imitent en quelque sorte les rayons d'une roue; il est en rapport, non moins directement, avec tous les organes des sens ainsi qu'avec le cervelet et la moelle épinière; c'est là le siège du *sensorium*. D'abondants faisceaux de fibres blanches relient aussi les parties correspondantes de la surface grise des deux hémisphères, et d'autres relient diverses circonscriptions de substance grise d'un même hémisphère. Ces communications permettent de concevoir que le cerveau droit supplée parfois le cerveau gauche malade, ou réciproquement, et que la destruction d'une région limitée de substance grise corticale n'entraîne pas toujours des troubles notables dans les fonctions intellectuelles, sensitives ou motrices. Enfin, le rôle des cellules de la substance grise corticale est de transformer en connaissances, volontés et mouvements, les sensations ou excitations diverses que la substance grise centrale lui envoie. Quand il y a destruction d'une partie de la substance corticale, certaines opérations intellectuelles ou certains mouvements volontaires deviennent impossibles. Quand la substance grise centrale est altérée dans sa structure, elle envoie aux cellules corticales des notions fausses que celles-ci élaborent comme elles le feraient de notions vraies, et de là les différentes formes de folies ou maladies mentales.

Tels sont, en abrégé, la structure et le fonctionnement du cerveau. On en doit la connaissance, pour une grande partie, à M. Luys. C'est lui qui, dès 1863 ou 1864, a dévoilé la structure et le rôle de la substance blanche. Cette découverte capitale ne fut d'abord ni acceptée ni contestée, les anatomistes y firent une opposition silencieuse et passive : il leur répugnait d'admettre qu'un homme de notre temps eût trouvé, d'un seul coup, une chose si importante; comme si toute chose cachée ne devait pas, un jour ou l'autre, être découverte par quelqu'un ! Ce ne fut que douze ans plus tard qu'un savant allemand contrôla, dans ses principaux détails, l'œuvre de notre compatriote.

Depuis quelques années, M. Luys promettait un traité des maladies mentales fondé sur la connaissance de l'anatomie du cerveau : c'est l'ouvrage qui vient de paraître. Ce volume contient le résumé des études anatomiques de l'auteur et les fruits de l'expérience acquise par un commerce permanent de près de vingt années au milieu des aliénés.

Au lieu de faire, comme ses devanciers, des descriptions symptomatiques pures, ils'est placé sur le terrain de l'anatomie et de la physiologie. Il fait ressortir surtout la part prépondérante qui revient à la circulation sanguine dans les manifestations vitales de la cellule nerveuse. C'est le sang qui la fait vivre et c'est lui seul qui domine et règlemente les diveres formes de son activité; s'il afflue surabondamment dans un certain groupe de cellules, il y engendre de l'exaltation ou du délire; si, au contraire, la circulation vient à s'y ralentir, la vie y rétrocède et s'affaisse au-dessous du niveau ordinaire, et des phénomènes variés de dépression se manifestent, suivant le nombre des cellules tombées dans l'état torpide. Toutes les fois qu'il existe une exaltation fonctionnelle quelconque, on est en droit de conclure qu'il y a dans l'encéphale un groupe de cellules en effervescence, de même que l'on est en droit de conclure à leur anémie dans les cas de dépression. D'ailleurs il peut y avoir exaltation dans certaines régions et dépression dans d'autres. C'est en partant de cette exception générale et en la combinant avec les données spéciales sur le siège des cellules malades et sur leur degré d'altération, que M. Luys établit sa classification des maladies mentales, différentes de celles de ses prédécesseurs, mais dans laquelle on retrouve les principaux types observés par les maîtres. La même conception domine sa thérapeutique. Le principal agent de celle-ci est l'isolement. Les gens du monde et les médecins qui n'ont pas étudié spécialement les maladies mentales s'imaginent volontiers que l'on peut guérir les hallucinés, les maniaques, ceux qui ont le délire de grandeur ou de persécution, etc., par des discours ou des distractions, en les maintenant dans la vie ordinaire. Les aliénistes, au contraire, sont universellement d'accord pour dire qu'il y a tout profit à arracher le malade le plus tôt possible à son milieu, pour le faire demeurer dans le calme des asiles; les visites des parents et amis doivent même être supprimées ou rendues extrêmement rares, car elles sont fréquemment suivies de poussées congestives qui aboutissent à une aggravation de l'état. Les bains tiédes prolongés et les réfrigérants céphaliques sont aussi d'un grand secours. Quant à la médication pharmaceutique, M. Luys y attache peu d'importance et n'utilise vraiment que le bromure de potassium. Cette pénurie de médicaments est évidemment le caractère d'une science peu avancée, car il est évident que les médicaments sont des modifications puissantes dans toutes les maladies aiguës ou chroniques; la matière médicale ne manque pas aux médecins aliénistes, il ne leur manque que la manière de s'en servir.

Le livre de M. Luys, contient au point de vue philosophique comme au point de vue médical, une multitude de choses originales que nous ne pouvons relater ici. Disons seulement que la conclusion générale qui s'en dégage est que les maladies mentales sont des maladies comme les autres, correspondant à des lésions anatomiques déterminées, et que nous ne pouvous pas plus nous soustraire à ces maladies quand nous nous trouvons dans les circonstanecs fortuites, habituelles ou héréditaires qui les font éclore, que nous ne pouvons nous soustraire à une pneumonie, à une fièvre typhoïde ou à la goutte, quand nous nous trouvons, par notre imprudence ou par force majeure, dans les conditions où celles-ci doivent se manifester. L'hygiène préventive, qui comprend l'éducation, est très puissante pour empêcher l'apparition des phénomènes cérébraux morbides, et la thérapeutique est loin d'être sans valeur lorsqu'on intervient assez tôt; il est parfois possible d'arrêter le progrès des lésions anatomiques durant un temps très long, mais, dans l'immense majorité des cas, l'évolution de ces maladies suit une marche fatale. La dégénérescence des cellules cérébrales, quel que soit le département par lequel elle a débuté, gagne de proche en proche, et toutes les affections mentales aboutissent à une dernière etape commune qui est la démence. M. Luys ne s'étend pas sur l'analogie qui existe entre le crime et la folie, mais rien dans ses principes ne permet d'établir une différence entre ces deux situations exceptionnelles de l'individu humain. C'est peut-être en prévision d'objections irréfutables qu'il s'est abstenu d'aborder ce sujet difficile. Il y a encore, dans les maladies mentales comme dans les actes criminels, un autre côté à considérer que le côté physiologique : le côté moral, qui existe, quoi qu'on dise. Tout l'édifice social repose sur la croyance que le criminel aurait pu ne pas devenir tel s'il l'eût voulu, et qu'il est coupable précisément de ne pas l'avoir voulu. Une logique rigoureuse oblige de dire la même chose d'un grand nombre de fous. Il ne m'appartient pas ici de faire autre chose que de signaler ce point faible dans les écrits des aliénistes en général; cette critique ne porte aucunement sur le livre de M. Luys en particulier, qui est au contraire le plus scientifique et le plus recommandable à tous les points de vue.

Dr L.



ROMANS

La Faustin, par Edmond de Goncourt. 1 vol. in-18. Paris, Charpentier. — Prix : 3 fr. 50.

Il est peu de livres dans ces derniers temps, — si nous exceptons *Pot-Bouille* en feuilleton et les productions en général du « tam-tamiste » Barnum Zola, — il est peu d'ouvrages qui aient soulevé plus de polémiques, de critiques acerbes, de remarques et de plaisanteries que cette fameuse *Faustin*, d'Edmond de Goncourt, qui fut d'abord accueillie au *Voltaire* et lancée dans le public avec grand tapage, à l'encontre même du sentiment de l'auteur, qui est bien l'écrivain le plus modeste et le moins assoiffé de grosse réclame que l'on puisse trouver en ce temps d'américanisme des lettres.

Toutes ces critiques de la presse sont, à notre avis, excessives et brutales : Edmond de Goncourt est au premier chef un artiste dans la belle acception du mot. Il a écrit ce livre avec toutes ses délicatesses, ses sensations profondes et à l'aide de ses documents minutieusement amassés. Il l'a rêvé lentement dans les langueurs troublantes des conceptions qu'on aime à promener en soi, il a porté cette œuvre en lui comme ces vrais écrivains qui jouissent de l'enfanture cérébrale et qui veulent mettre au monde un livre venu bien à terme. Aussi sa *Faustin*, quoi qu'on die, en dépit des imperfections inhérentes à tout homme et à toute œuvre, restera un des bons romans de cette époque, où la littérature s'éparpille et se gaspille au lieu de se grouper et d'être *une* comme en 1830.

Le tort du directeur du *Voltaire*, et aussi de l'éditeur, est d'avoir porté *la Faustin*, bien avant son apparition, sur les tréteaux de la grosse réclame. M. de Goncourt est un délicat qui ne sera jamais compris que par des raffinés de délicatesse; il ne peut être livré à la foule, et, malgré le nombre très respectable d'éditions qui se sont succédé rapidement en moins d'un mois, nous pensons que la majorité des lecteurs n'aura pas eu le sens et le tact assez fins pour apprécier ce roman moderne comme il le mérite.

« Quand je vois des gens grossiers se mêler d'amour, s'écrie Chamfort, je suis tenté de dire : « De quoi vous mêlez-vous ? du jeu, de la table, de l'ambition à cette canaille ! » Qu'on remplace le mot *amour* par le mot *littérature*, et la véhémente apostrophe de Chamfort restera aussi belle dans son mépris souverain.

Nous n'analyserons pas ici *la Faustin*, cette comédienne amoureuse, à la fois troublante et troublée que l'auteur nous montre dans la fange de ses attaches originelles et dans son monde de cabotinage, pour mieux nous la peindre dans ses fièvres d'amour et ses hantises de tragédienne. — L'œuvre se tient et reste empoignante. — Qu'importent les inexactitudes de détails et les fausses peintures d'accessoires que l'on reproche à M. de Goncourt. Nous ne voulons voir que l'ensemble, que la vigueur de touche, que le brio de la facture et la lumière générale du tableau. La critique n'épluche que ce qu'elle ne peut entamer par le fond. O.

L'Abbé Constantin, par Ludovic Halévy. — Paris, C. Lévy; 1 vol in-12. — Prix : 3 fr. 50

Ah ! que cela fait du bien de rentrer avec Ludovic Halévy dans les belles traditions romancières de notre langue, de retrouver au milieu des sales platitudes du roman moderne et de « cette littérature d'hôpital » que maître Rousse a si bien définie au cours du procès Duverdy, une œuvre saine, vivante et vigoureuse dans sa sobriété, un chapitre d'histoire morale contemporaine aussi spirituelle et aussi franchement honnête que cet *Abbé Constantin*.

C'est un émerveillement qu'une telle lecture pour tous les gourmets dont le palais intellectuel semble surchauffé par les bisques maladroites des gargotiers littéraires du jour. A toutes les pages ensoleillées et émues de ce livre, on pense de l'auteur : « Voilà un vrai riche en documents humains; Voilà un sincère Français de notre monde du XVIIIe siècle, voilà un vrai Parisien délicat, qui est entré profondément dans notre société cosmopolite, qui a vécu de la vie du boulevard et de la vie élégante des champs, voilà enfin un subtil analyste et un charmant diseur, qui n'a pas, pour s'être obstinément enfermé dans une malle, comme M. Zola, cru devoir prendre de seconde main des renseignements orduriers ramassés, Dieu sait où ! par de pauvres jeunes disciples plus naïfs que des étudiants, plus fermés à la vie de Paris que le premier épicier provincial venu.

Car ce qui frappe avant tout, c'est ce rapide coup d'œil d'une exactitude étonnante sur un coin de notre société en 1881. Ce bon abbé Constantin, habitué aux anciens hôtes du château de Longueval, et dont la vie est bouleversée un moment par l'arrivée de deux exquises Américaines, les nouvelles propriétaires de Longueval, qu'il suppose hérétiques; la

tendresse du vieux prêtre pour son filleul Jean Reynaud, lieutenant d'artillerie, l'adorable apparition au presbytère de Mme Scott et de sa sœur Bettina; l'amour progressif de celle-ci pour le lieutenant Reynaud, les figures de second plan de Paul de Lavardens et de sa mère, les aperçus champêtres, les délicieux tableaux de réceptions au château, la conception même de ces deux types d'Américaines, tout jusqu'au mariage du dénouement (bien que banal), fait le plus grand honneur à Ludovic Halévy, qui, je l'avouerai franchement, dans cet article hâtif, a pris, à mon gré, l'une des premières places dans le roman français. — Le titre principal de Ludovic Halévy à mon attention, c'est la riche sobriété de sa langue et son originalité, sa personnalité parisienne, qui fait que tout en le rapprochant de Feuillet et de Dumas fils, je le mets entièrement à part, par suite d'affinités qui ne peuvent exister entre sa manière toute délicate et originelle, et celle peut-être plus conventionnelle des deux accadémiciens susdésignés.

Ah! si M. Zola, moins aveuglé sur lui-même, lisait ce roman, quelle tristesse surgirait de son examen intellectuel, et comme il comprendrait qu'en dépit de son grand talent qui sue le travail, la volonté, la fatigue du bœuf attelé à la charrue pour tracer le sillon, comme il comprendrait qu'avec sa grande puissance et en dépit de tous ses efforts et de ses préciosités fangeuses, il n'arrivera jamais à la belle vérité simple de l'*Abbé Constantin*.

Il donnerait bien, croyez-le, son opiniâtreté de piqueur de fausses notes et d'assembleur de clichés photographiques, pour l'esprit, la connaissance mondaine, la grâce de styliste, le talent souple, ingénieux et varié, pour la fine esthétique, en un mot, de M. Ludovic Halévy.

U.

A vau-l'eau, par J.-K. HUYSMANS. Portrait à l'eau-forte de l'auteur, par Am. Lynen. 1 vol. Bruxelles, Henry Kistemaeckers, 1882.

Avant de dire quelques mots de l'ouvrage lui-même, nous tenons à faire la part de l'excellent éditeur, qui a fait cette édition de bibliophile avec tout le soin possible: ce qui ne surprendra personne; car tout livre sorti de cette importante maison bruxelloise porte avec soi un cachet d'originalité qui fait rechercher les éditions de Kistemaeckers par de vrais amateurs.

Ceci dit, examinons de sang-froid et impartialement le livre de M. Huysmans. Ce volume devait s'appeler primitivement *M. Folantin;* il est devenu maintenant *A vau-l'eau;* M. Folantin reste toujours le sujet de cette nouvelle étude naturaliste. M. Folantin est un petit employé de ministère, ratatiné, méthodique, minutieux, pointilleux, ayant eu tous les désenchantements ou plutôt n'ayant jamais eu un enchantement. Ce pauvre M. Folantin, en a-t-il eu des malheurs! Tout jeune, il allait à Bullier, mais il « boîtait, était timide et n'avait pas d'argent ». Plus tard, il a plus d'argent, mais l'amour est parti. « Une fois il s'était cru heureux; il avait fait connaissance d'une fillette qui travaillait; celle-là lui avait bien distribué des à peu près de tendresse, mais, du soir au lendemain, sans motifs, elle l'avait lâché, lui laissant un souvenir dont il eut de la peine à se guérir. » Ici, c'est son feu qui ne veut pas prendre; là, c'est un « désolant fromage » de Roquefort qu'un garçon de restaurant sert au pauvre employé. « M. Folantin *chipota* ce fromage, plia sa serviette, se leva... » Mais les malheurs de M. Folantin ne se bornent pas à cela. « Un soir qu'il *chipotait* des œufs qui sentaient la vesse, le concierge lui présenta une lettre de faire part, lui annonçant la mort d'une parente inconnue. » Enfin, à la dernière page du livre, toute la malechance de l'employé de ministère apparaît dans tout son éclat. Après une *pénible aventure,* M. Folantin rentre chez lui un soir. Il fait froid, il est dégoûté: « Tiens, je n'ai pas d'allumettes, se dit-il, en fouillant ses poches dans l'escalier ». Voilà qui n'est pas drôle! Pas d'allumettes à *chipoter* pour un homme aussi *chipoteur* que ce M. Folantin. C'est sur ce nouveau malheur, couronnement de bien d'autres, que finit le livre.

M. Huysmans sera sans doute bien étonné lorsque nous lui dirons qu'il n'a fait que parodier une jolie nouvelle de Champfleury, *Le Cabaret de ma tante Péronne.* Qu'il relise ce livre, il y verra M. Folantin, qui dans Champfleury se nomme M. Proche, et il pourra constater que les réalistes avaient beaucoup d'esprit sinon un grand luxe de style et de détails.

Nous ne discutons pas le talent de M. Huysmans, qui est très réel, très original et très curieux à étudier; nous contestons seulement le système que nous croyons déplorable. M. Huysmans, qui a fait de bons romans naturalistes — nous pourrions en citer au moins deux — a sans doute voulu faire dans sa nouvelle œuvre la charge du genre auquel il doit ses succès: ce serait de l'ingratitude. Peut être est-ce simplement aussi l'exagération d'un principe qui a produit cet étrange ouvrage? V.

Une vie de Polichinelle, par SAINT-JUIRS. 1 vol., chez Victor Havard. — Prix: 3 fr. 50.

Le héros de cette histoire, Ludovic Péché, compositeur très lancé dans la vie parisienne, auteur d'une opérette à grand succès, est le méridional si fort à la mode: c'est l'homme léger, le mari coupable, le père négligent, ayant des vices sans nombre, s'y livrant gaiement, sans arrière-pensée, avec une jolie insouciance coupée de remords trop vite évanouis.

Il revient chez sa femme quand ses maîtresses le quittent, il revient après une absence de six semaines, costumé en polichinelle, le cœur gros, la blague aux lèvres, dansant dans l'escalier, cherchant à faire dans son propre domicile une *entrée réussie* et trouvant au fond de sa mélancolie gouailleuse ce mot qui clôt le premier chapitre:

« Et puis, mon costume.... ça amusera le petit. »

Après quelques jours passés dans sa famille, le musicien s'ennuie. Il retourne chez les actrices, entre-

tient des maîtresses jusqu'au jour où il est tué dans un duel pour une femme galante. L'oraison funèbre du jeune homme tient toute dans la phrase ironique que prononce un de ses amis :

« En voilà un qui s'est amusé ! »

La *Vie de Polichinelle* est un roman moderne et parisien. Nous ne chercherons pas à soulever le masque qui recouvre certains personnages. Ce serait, croyons-nous, aller contre l'intention de l'auteur.

Mais nous avons hâte de dire qu'un des plus grands charmes de ce livre, curieux à plusieurs points de vue, est le style entraînant et clair qui, de la première à la dernière page, vous conduit sans lassitude à travers les événements, gardant une sérénité qui ne s'altère peut-être pas assez dans les situations poignantes du drame. H. S.

Le maître de forges, par Georges Ohnet. Paris, Paul Ollendorff, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 c.

Les lettrés et quelques amis d'enfance connaissaient seuls Georges Ohnet comme écrivain avant l'apparition de son premier roman, cette magnifique étude appelée *Serge Panine*, à laquelle, l'année dernière, l'Académie française donna si justement le prix de Jouy, en des termes qui sont un des plus beaux éloges que puisse recevoir un littérateur. Maintenant que le succès de *Serge Panine* à la scène est venu compléter le succès du roman, tout le monde connait et admire le jeune et glorieux auteur, tout le monde sait avec nous qu'il travaille depuis les bancs du collège, où il rimait des imitations d'Alfred de Musset pleines de promesses, assouplissant son style à ce travail préparatoire.

Au théâtre, beaucoup se souviennent de *Regina Sarpi*, une pièce corse qui fut un des triomphes de Mme Marie Laurent, de *Marthe* au Gymnase, et ses confrères de la presse apprécient depuis longtemps les articles d'Ohnet au *Constitutionnel.*

Le roman, par un début magistral, a enfin achevé de tirer Georges Ohnet de son labeur ignoré, et il vient de parachever son œuvre en lui donnant un pendant digne d'elle. Dans le *Maître de forges*, nous retrouvons toutes les brillantes qualités descriptives et scéniques qui ont placé au premier rang *Serge Panine*. On voit immédiatement qu'on a affaire à un littérateur, dans la pure et passionnée acception du mot; le style, sévèrement châtié, s'enchaîne sans fatigue, présentant l'action dans sa noble simplicité et traduisant en une belle langue le caractère de chacun.

Je n'irai pas raconter une histoire que l'on aura tant de charme à lire et je me ferais un scrupule de la déflorer par un compte rendu sommaire, dont la sécheresse forcée ôterait un si grand plaisir au lecteur. Il me suffira de dire que tout est bien coordonné dans ce beau livre, sans qu'il s'y trouve aucun point de ressemblance avec le précédent, et que les admirateurs du premier seront fort en peine de faire un choix ou d'avouer une préférence quand ils auront lu et relu le second.

On prétend que nous verrons *Le Maitre de forges* au théâtre; c'est un second et tout aussi brillant succès que nous aurons donc à enregistrer à ce moment. Bien des gens poussent à tort et à travers le cri de « *Place aux jeunes!* » Georges Ohnet est un jeune qui a su se faire faire place lui-même, sans autres armes que sa patiente volonté, son travail continu et son talent. Nul ne méritait mieux que lui d'arriver.

Le fiancé de Sylvie, par Henry Gréville, Paris, Plon et Cie, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Dans une tonalité très douce qui lui est habituelle, mais en exagérant peut-être encore cette grisaille, Henry Gréville nous déroule sa nouvelle œuvre, *Le fiancé de Sylvie,* histoire d'une jeune fille au caractère un peu étrange, presque névrosée, qui aime sans trop le savoir son parrain Pierre Clermont, mari d'une femme belle et douce qu'il adore toujours avec la même ardeur depuis quinze ans.

Aux premiers chapitres, Clermont, avec un aveuglement peu naturel, ne s'aperçoit nullement de la passion pourtant bien visible, sinon inavouée, de sa jolie pupille. De concert avec sa femme, il veut lui faire épouser un excellent garçon, Jacques Debrancy, qui est en même temps un peu l'enfant d'adoption des deux époux, tout comme Sylvie.

Jacques, après avoir d'abord paru très épris de sa fiancée, arrive à s'en détacher, sans aucune douleur, en faisant de la musique avec Amélie Clermont; celle-ci, sans prévoir le danger, joue avec lui comme avec un enfant qu'on a vu tout petit et pour ainsi dire élevé. Le même jeu dangereux se joue entre Pierre Clermont et Sylvie, de sorte que le quatuor est complet. Naturellement, Sylvie et Pierre s'adorent, Jacques et Amélie se grisent lentement d'amour en musique. Un baiser imprudent du parrain à la filleule ouvre enfin les yeux de celle-ci : toute sa pudeur de jeune fille se révolte à la pensée du crime qu'elle allait inconsciemment commettre. Sylvie fuit le péril; l'amoureux mari va se consoler par un petit voyage en Italie. Le même fait, poussé moins loin, se produit entre la jeune femme et le fiancé de Sylvie, qui finit par épouser Sylvie. Tout est bien qui se termine bien.

Je disais donc que tous ces personnages aux contours estompés s'agitent et vivent dans une sorte de brume légère qui leur donne plutôt l'apparence d'ombres que d'êtres réels. C'est là le défaut capital du talent incontestable, mais incolore et sans vigoureux accent, d'Henry Gréville. Cela n'empêchera pas le *Fiancé de Sylvie* de se trouver accueilli avec la même faveur que toutes les œuvres du délicat auteur de tant d'œuvres charmantes, et ce sera justice.

Les étapes d'une passion, par Gustave Desnoiresterres. Paris, Charpentier, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

C'est, je crois, le début dans le roman de M. Gustave Desnoiresterres, le chercheur très fervent du XVIIIe siècle, le fin et consciencieux bibliophile, et

j'avoue que ce début ne présage nullement un nouveau maître.

L'action se passe en 1843, et soit que le style s'en ressente, soit que le savant travailleur ait trop souvent et trop complètement été absorbé par l'étude raffinée des temps passés, *les Étapes d'une passion*, ce roman qui nous avait déjà paru d'une tournure d'esprit et d'une allure vieillottes quand il fut publié dans la *Revue de France*, ne s'est pas rajeuni en paraissant en volume. Je veux bien que ce soit une étude, les phases d'un amour qui se développe lentement, pesamment, sans enthousiasme de part et d'autre jusqu'à l'éclat final; mais était-il besoin d'alourdir également les phrases, de les faire s'allonger filandreusement avec quelque chose de pénible qui arrête à chaque pas? En un mot, le roman de M. Desnoiresterres peut être savant et très soigné, mais il manque entièrement de vie et de vigueur. Combien je préfère ses livres sur le XVIII[e] siècle et combien, si j'avais des conseils à donner à un homme de sa valeur, le ferais-je en lui disant très sincèrement de s'arrêter à ce début dans le roman!

Muguette, par le marquis G. de Cherville. Paris, Firmin-Didot et C[ie], 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Muguette ou *la Braconnière* est la première des quatre nouvelles contenues dans le volume de M. de Cherville. L'intérêt reste égal et doux dans chacune d'elles, sans qu'il y ait cependant matière à une étude approfondie du sujet ou du style; il n'y a qu'une chose à dire de *Muguette :* c'est un bon livre, facile à lire, à la portée de tous et suffisamment amusant pour le public auquel il s'adresse. Après *la Braconnière*, nouvelle assez importante, les lecteurs trouveront avec un même plaisir *la Cage d'or*, histoire russe, *le Bossu de Tymeur* et *la Laide*. T.

La Séductrice, par Gustave Toudouze. Paris, Victor Havard, 1882; in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Pour bien comprendre le sens de l'étude nouvelle que nous offre l'auteur de *Madame Lambelle*, si justement couronné par l'Académie, il faut absolument entrer dans une fiction déjà vieille et qui fit inventer aux Grecs le mythe des sirènes. Cette fiction veut qu'il y ait en la femme, en certaines femmes du moins, un venin diabolique, un charme fatal à ceux qui ont goûté la volupté dans leurs bras. Rappelez-vous l'enchanteresse Circé et ce qu'elle fit des compagnons d'Ulysse. Chez les moines du moyen âge, dont la vie cellulaire et l'isolement troublaient le cerveau, l'éternel féminin n'apparaissait guère que sous forme de succube, de goule, de magicienne ou de sorcière. Aujourd'hui, nous avons beaucoup moins d'aversion et d'effroi pour ces créatures; nous trouvons leurs baisers moins redoutables que ne l'imagine M. Toudouze. « La volupté, dit celui-ci, est un poison au goût délicieux, dont la première gorgée suffit à vous perdre par la force même de son ivresse. On le boit alors jusqu'à la lie, s'enivrant du trouble qu'il apporte et sachant cependant que la mort ou la folie se cache au fond de la coupe. » La phrase est spécieuse et ferait merveille dans la bouche d'un prédicateur à la mode; mais le roman, toute part faite à l'illusion et au grossissement admis par le genre, réclame plus de vérité. De ce qu'une femme jeune, belle, riche, ardente, bien en chair, s'éprend du sculpteur Jacques du Houx et se jette brusquement à sa tête, il ne s'ensuit nullement que l'avenir de l'artiste ni son génie en doivent souffrir. Qui l'empêche d'aimer une aussi appétissante maîtresse et d'être aimé d'elle, tant que leur passion sera partagée? On ne s'explique pas ses terreurs, ses remords. Ils sont libres tous deux, ne devant compte à personne de leur conduite. Les âmes de cire fondent seules à de certains feux; les autres s'y retrempent. Et notez que la farouche séductrice est plutôt séduite elle-même. Elle adore son Jacques au point de vouloir être encore à lui après qu'il a refusé sa main et l'a laissée en épouser un autre. Évidemment, l'intention morale a dicté à M. Toudouze des prémisses que la conclusion de son livre ne justifie pas. En somme, ce sculpteur, sur lequel il essaye de nous apitoyer, passe avec une femme ravissante plusieurs mois de plaisir; puis le drame passionné qu'ils ont joué ensemble lui inspire une statue que tout le monde regarde comme un chef-d'œuvre. A quel artiste pareille aventure ne sourirait-elle pas? P.

Bayonnette, par Alexis Bouvier. Paris, Jules Rouff, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Bayonnette est un nom de guerre, celui d'une charmante brunisseuse, Claire Cassac, dont M. Bouvier offre les vertus à notre admiration. Elle les a toutes, vous le pensez bien, et les bourgeois chez lesquels le sort l'a placée ne sont que d'infâmes gredins; le mari, un benêt; la femme, une catin et une empoisonneuse. On ne sort pas de là dans le roman soi-disant populaire. Comment Bayonnette parvient-elle à triompher des machinations ourdies contre elle par sa maîtresse? Là est le secret de l'histoire. L'essentiel, c'est qu'elle finit par épouser un honnête commis. En revanche, le damoiseau qu'elle avait sauvé au prix de sa réputation et qui l'a leurrée d'une promesse de mariage en sera sévèrement puni et réduit à se pendre dans la prison où sa scélératesse l'a conduit. Les séducteurs n'ont décidément pas de chance depuis quelque temps. Leurs victimes les criblent de coups de revolver, quand elles ne les défigurent pas au vitriol, et les romanciers, dont ils étaient jadis la coqueluche, les affublent de toutes sortes de vices et de ridicules. Il règne une épidémie de vertu qui sévit contre eux tant au physique qu'en littérature. Cela se passera. P.

Marie Besson, par Jules Maurice et Albert Dubrujeaud. Paris, Nadaud, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Comme ce roman semble ouvrir une série qui aurait pour sujet les mésalliances du cœur, il faut espérer que les suivantes justifieront mieux leur titre, car il ne roule que sur une différence de tempérament. Le célibataire aisé qui, après avoir longtemps mordu

aux plaisirs faciles, se convertit à l'idée de mariage et épouse, sans bien la connaître, une fille hystérique, ne doit pas s'étonner, puisqu'il est docteur ès sciences, de la voir, une fois unie à lui, dévoiler les instincts fâcheux qu'elle avait habilement dissimulés, l'amour effréné de la toilette et des dépenses luxueuses, ainsi qu'une ardeur des sens inextinguible. Passionnée et stérile, ne pouvant être sauvée par la maternité, elle aboutira fatalement à l'adultère. A lui de la surveiller, de la guérir, si c'est possible, au lieu de s'endormir dans une illusion trop confiante. Il s'agit là d'un cas pathologique fréquent dont les auteurs ont tiré assez bon parti. Leur étude eût gagné pourtant à être plus sobre, moins lardée de dissertations et de monologues. Ils sont jeunes, enviable défaut, et pèchent encore par un excès de fougue que l'expérience corrigera. Qu'ils se défient surtout de certains modèles, de l'imitation des phrases qui traînent ailleurs. Le sujet qu'ils avaient choisi peut, il est vrai, leur servir d'excuse. Comment peindre, en termes nouveaux, une situation sur laquelle tant de romanciers ont passé ? P.

Les Petits Drames de la vertu, par Eugène Chavette. Paris, Marpon et Flammarion, 1882, in-12, illustré. — Prix : 5 francs.

Que de gens s'arrêtent à la foire devant les baraques de saltimbanques pour écouter les coqs-à-l'âne débités par le pitre et voir les gifles claquer sur ses joues, qui seraient confus si quelqu'un de leur connaissance les apercevait riant avec la foule à gorge déployée d'un mot à double sens ou d'un geste canaille! La gaieté pourtant est de soi chose si bonne qu'on passe tout aux amuseurs publics, balivernes, longueurs, divagations, pourvu que, de temps à autre, ils mystifient les badauds par quelque drôlerie de haute saveur. C'est un peu ce qui arrive à Chavette pour ces petits drames de ménage bourgeois, qu'il rend parfois si comiques à force d'extravagance. Dans ce nouveau volume, si spirituellement relevé d'amusantes vignettes par Émile Lévy et Kauffmann, on n'a que l'embarras du régal. Ici c'est la fille à marier s'exhibant sur une table en costume de Vénus sortant de l'onde, afin de complaire au prétendant yankee dont elle sera pourtant dédaignée parce qu'elle a le nez trop fort. Plus loin, c'est une femme qui taquine son mari et lui reproche avec instance sa grimace devant les lentilles et la morue d'un vendredi de carême, pour mieux obtenir de faire gras avec lui ce jour-là; enfin mille folies plus stupéfiantes les unes que les autres, excepté néanmoins *la Grande Famille des Duflost*, qui est bien la charge la moins plaisante du monde. P.

L'Amie de l'ancien gouverneur, nouvelle de Chtchédrine, traduite par Ed. O'Farell. Paris, Jouaust, 1881, in-12. — Prix : 2 fr. 50.

C'est peu de chose, un léger croquis de mœurs russes moins long que la préface dont le traducteur l'a fait précéder. Il faut lire cette préface pour voir combien on se donne souvent de peine pour attraper l'esprit et pour le manquer.

Les Crimes de la plume, par Raoul de Navery. Paris, Dillet, 1880, in-12. — Prix : 3 francs.

« Ne me parlez pas des femmes qui font de leurs œuvres des objets de scandale, ou qui étalent sur le papier les élégantes turpitudes de leurs vices », écrit Raoul de Navery à la page 27 de son spirituel volume. Les hommes aussi, paraît-il, doivent redouter les conséquences qu'auront pour eux les crimes de leur plume. Rien que pour avoir lu les tableaux de mœurs, copiés de la vie réelle ou inventés par l'imagination du célèbre romancier Victor Nanteuil, la femme de celui-ci l'abandonne; sa fille, afin de la faire endêver, épouse un Polonais fripon qui, non content de la ruiner, la déshonore, et l'écrivain lui-même expie sa coupable imprudence en mourant désespéré de ne pouvoir guérir le mal causé par ses livres. Voilà un bien gros châtiment pour une faute après tout pardonnable. Est-il donc vrai que les romans exercent une influence aussi fatale et la famille d'un auteur serait-elle sotte au point de régler sa conduite sur celle des personnages qu'il se plaît à mettre au jour? Non; de nombreux exemples ont prouvé le contraire. Ni les écrits ni même les frasques de certains bas-bleus illustres n'ont empêché leurs filles de mener une vie exemplaire. Quant aux écrits dont la morale est l'enseigne, leur plus sûre récompense serait encore dans les prix Montyon, pourvu toutefois qu'ils échappent à l'accident qui désola si fort Mme de Genlis. Tombée dans la dévotion, comme la plupart des Phrynés sur le retour, et tenant à se ménager l'escalier du paradis, elle avait projeté d'écrire une morale en action. Déjà les matériaux de l'ouvrage étaient rangés dans les portefeuilles différents et ornés chacun de leur étiquette. Il y avait le portefeuille de la *chasteté*, celui de la *modestie*, celui de la *tempérance*, etc. Par malheur un incendie les dévora, au grand désespoir de la vieille qui criait, en voyant le ravage des flammes : « Ah! toutes mes vertus, mes pauvres vertus sont flambées! » P.

Une Rose blanche de Souabe, par Mlle Thérèse Alphonse Karr. Paris, Dillet, 1880; in-12. — Prix : 2 francs.

Hormis les doctrinaires, dont toute la race écrit du même style filandreux, terne et abstrait, les fils d'écrivains célèbres ont toujours tenu à se distinguer de leur père, à dégager par quelque signe particulier leur originalité propre. Voyez Alexandre Dumas, Gustave Droz et tant d'autres. Mlle Thérèse Karr a-t-elle voulu faire comme eux? En tout cas, elle y a complètement réussi. Au lieu du bon sens aiguisé d'esprit, de la verve railleuse et parfois méchante de l'auteur des *Guêpes*, elle nous offre l'idéal chevaleresque dans sa pureté la plus immaculée. Reniant l'irréligion goguenarde et le panthéisme de son papa, la voici enrôlée dans la sainte milice des chérubins qui veillent au seuil du temple catholique et en célèbrent les merveilles dans un concert harmonieux. Rose Blanche, ou Rosvitha de Stramen, est une noble châtelaine de Souabe, une Juliette sans ardeurs ni flamme terrestre,

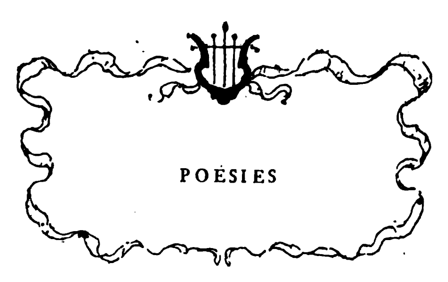
qui ne consent à écouter un instant Roméo que pour mettre fin aux querelles sanglantes de leurs deux familles et qui meurt chastement dans sa robe de vierge. Cet amour séraphique est chanté sur un rythme à demi poétique et enfantin, au son de la harpe du minnesanger. Mlle Karr joue de l'instrument en perfection et sans prendre garde que la harpe est devenue une serinette. P.

Le Congé du capitaine, par E. Grimblot. Paris, Dillet, 1882; in-12. — Prix : 3 francs.

Ne croyez pas que le beau capitaine Montmérail prenne un congé pour se reposer de ses campagnes ou pour revoir le clocher de son village; il va au contraire le passer en Algérie, à courir après les misérables qui ont déshonoré son père, un brave officier comme lui, dont il veut, coûte que coûte, réhabiliter la mémoire. Cette poursuite ne s'achèvera qu'à travers mille dangers, affrontés en compagnie de son ordonnance Philoctète. Que d'horreurs et de crimes accumulés sur la tête du scélérat qu'il s'agit de démasquer, l'aventurier Maxime Denis! Sous le nom de Rusicada et à la faveur des millions dont il dispose, celui-ci échappe longtemps à la justice et finit par se pendre à une poutre de la cellule où on l'a enfermé. M. Grimblot débrouille fort adroitement ces intrigues africaines dans lesquelles, à côté des Touaregs ennemis de notre domination, figure si justement le Maltais, toujours disposé à nous trahir. P.

MÉMENTO

Sous ce titre : **Parisienneries,** Ernest d'Hervilly vient de faire paraître chez Dentu le plus charmant des volumes. — C'est une série de récits rapides, entraînants, où l'humour se mêle à l'émotion, où la comédie coudoie le drame, où le rire désopilant se mouille des larmes d'un attendrissement irrésistible. Le tout possède, au plus haut degré, ce goût de terroir, cette saveur particulière du boulevard, dont sont si friands les Parisiens, comme tous les raffinés du monde.



Avis. — Dans notre dernière livraison de février, nous avons parlé à cette place même d'un volume de poésies : *les Malices,* par Henri Deramond, publié par Ghio, avec préface de Raoul Lafagette. Notre collaborateur insinuait avec conviction, nous aimons à le croire, que le préfacier M. Raoul Lafagette, l'auteur des *Accalmies* et le poète vibrant des *Aurores,* jouait au public un tour cousu de fil blanc, en publiant sous le nom de Henri Deramond des poésies posthumes, qui, à son avis, auraient dû paraître sous le nom de M. Lafagette lui-même.

Cette insinuation portait atteinte en même temps à la mémoire de feu M. Deramon, avocat et ancien maire de Foix, et à M. Raoul Lafagette, auquel cette substitution nominale et la critique qui y était attachée causait un préjudice moral réel que l'on peut apprécier.

Bien que le *Livre* se tienne toujours à l'abri des réclamations d'auteurs qui voudraient faire appel au public des jugements portés dans ses colonnes sur leurs ouvrages, et quoique nous restions volontairement éloignés de tout esprit de polémique, le cas qui se présente est un appel direct à notre justice, et il est de notre loyauté de relever M. Raoul Lafagette d'un jugement porté à faux contre lui et de rendre par là même à la mémoire de M. Henri Deramond la propriété des *Malices,* qui ne sont pas, hélas! cousues de fil blanc, mais tissées des fils funèbres que coupent les Parques.

Les Déclassés, études d'après nature, en vers, par Léopold Hervieux. Paris, Ollendorf, 1882, in-12. — Prix : 2 francs.

Le portrait placé en tête du volume nous montre un monsieur entre deux âges, la barbe poivre et sel, le front élargi par un commencement de calvitie, et dont les traits, réguliers et fermes, respirent la douce béatitude de l'homme qui vient de mâcher le laurier. Les vers de M. Hervieux répondent exactement à son portrait : ce sont de graves alexandrins, allant deux à deux comme les bœufs au labour, fortement plantés sur leurs jambes et aussi vides que possible d'idées et de poésie. Il faut en citer un échantillon.

En quête d'aventures, notre rimeur s'est risqué un soir au bal de l'Opéra, où il espère naïvement rencontrer une vertu. Au besoin, une demi-vertu lui suffirait, je pense. Plus heureux que prudent, il en déniche une par hasard, à qui il adresse la proposition suivante :

> Pour la plupart des gens qui fréquentent ce bal,
> Un bal n'est pas complet sans un souper final.
> Si, malgré votre loup, j'ai pénétré votre âme,
> Pour vous ce complément n'a point de prix, madame;
> Mais il serait peut-être, en cette occasion,
> Propre à vous enlever toute appréhension,
> Et dans l'un des cafés d'alentour, sans scandale,
> Il nous serait aisé de choisir quelque salle,
> Sorte de terrain neutre où, tous les deux, du jour
> Nous pourrions, en soupant, attendre le retour.
> — Monsieur, vous me montrez une trop grande estime
> Pour que ma méfiance encor soit légitime,
> Et vous me contraignez, par vos bons procédés,
> D'agréer pleinement ce que vous demandez.

Les voilà donc partis en cabinet particulier. A leur arrivée, elle ôte son masque et découvre un visage affreusement laid, mais qui décèle, paraît-il, une âme honnête. Elle entend rester fidèle à son mari, quoique celui-ci l'ait abandonnée, et tout se passe le plus

chastement du monde. A peine si, vers la fin du repas, elle consent à appuyer la tête sur l'épaule de son adorateur :

> Je suis lasse et voudrais prendre un peu de repos;
> Le sommeil est pour moi l'oubli de tous les maux.
> — Très bien; sur mon épaule appuyez-vous la tête.
> — Non, je vous gênerais et serais indiscrète.
> Elle finit pourtant par s'étayer sur moi;
> Je gardai le silence en palpitant d'émoi.

Honni soit qui mal y pense; il n'y aura rien de plus. Ne vous avisez pas d'en douter, sceptiques, M. Hervieux vous rabrouerait de la belle façon :

> Vous êtes, cher monsieur, trop dur pour cette femme.
> Il faut les accepter toutes comme elles sont
> Et ne pas exiger d'elles plus qu'elles n'ont.
> C'est ma philosophie; ayez-la dans la tête.

Ce ne sont là que quelques perles; tout le reste suit à l'avenant. Si les morts lisent nos livres, feu Gagne, dans sa tombe, a dû tressaillir d'aise. P.



MÉLANGES

Émile Zola. — *Notes d'un Ami*, par Paul Alexis. Paris, Charpentier, 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Lorsque l'an passé, dans le supplément littéraire du *Figaro* du 12 mars, M. Paul Alexis donna des fragments du volume qu'il publie aujourd'hui, je pus m'apercevoir avec quelle étrange naïveté ces *Notes d'un Ami* étaient rédigées et de quelle manière pesante et ridicule le disciple distribuait la louange au maître naturaliste. Jamais le pavé de l'ours ne fut manié avec plus de prétention à la gracieuse tendresse et ces notes intimes feront rire nos petits-neveux, à l'exemple d'un Calino écrivant les mémoires de son patron. Ce livre est d'une ingénuité exquise, soit qu'il traite des origines de Zola et de son enfance à Aix, soit qu'il montre le *grand homme* à ses débuts dans la vie littéraire. Franchement, les *plaisantins* de la presse, comme disent ces messieurs de Médan, ont beau jeu à faire rire leurs contemporains avec les trésors recueillis à chaque page de ce livre; c'est à croire que le sieur de La Palisse ait été acquis au naturalisme et engagé spécialement pour la biographie du père de *Nana*. M. Alexis est à croquer lorsqu'il conte le plus sérieusement du monde que Zola, dans la première enfance, prononçait les *t* pour les *c* et qu'il disait : *Tautitton* pour saucisson. « Un jour pourtant, écrit le mémorialiste, vers quatre ans et demi, dans un moment d'indignation, il proféra un superbe : *cochon!* Son père, ravi, lui donna cent sous. »

A combien le mot cher à M. Margue était-il donc tarifé?

Plus loin, M. Alexis parlant de la *Curée*, s'écrie : « Pour écrire ce roman, Zola eut à surmonter un ordre de difficultés tout nouveau, contre lequel il ne s'était pas encore buté jusqu'à ce jour. En effet, la *Curée* se passe entièrement dans le très haut monde de l'Empire, dans un milieu luxueux *où lui n'avait jamais pénétré*. Il fallut donc à l'auteur beaucoup de perspicacité et de divination pour arriver à dépeindre sans erreur grossière ces régions ignorées. Il se donna beaucoup de mal. Rien que pour la question « voitures », il dut aller interroger deux ou trois grands carrossiers et prendre vingt pages de notes. Pour décrire l'hôtel de Saccard, il se servit de l'hôtel de M. Ménier, à l'entrée du parc Monceau; mais, *ne connaissant pas alors M. Ménier, il ne prit que l'extérieur. Plusieurs années après*, étant allé aux soirées de M. Ménier, Zola *regretta de n'avoir pas vu autrefois l'intérieur, bien plus typique que ce qu'il avait dû imaginer*. »

Pavé de l'ours! voilà bien de tes coups!

Lorsque M. Paul Alexis aborde la *critique et M. Zola* et qu'il constate amèrement que les grands hommes de science ne se sont pas encore occupés de M. Zola, qui n'a été livré qu'aux critiques de la presse ordinaire, il devient irrésistible. Mais la perle du volume est assurément dans le passage relatif aux lettres reçues par l'auteur des *Rougon-Macquart;* ces correspondances inventoriées par à peu près, ces prêtres qui se fient au créateur de *l'Abbé Mouret*, ces jeunes femmes « rêveuses, sentimentales », qui « flirtent » dans leurs épîtres, sans se douter que « leurs effusions, dit le biographe, passeront sous les yeux de Mme Zola », tout cela est du dernier comique bourgeois.

Que dire des vers inédits de M. Émile Zola qui terminent le volume? Ils nous révèlent un collégien qui pastiche assez piteusement Alfred de Musset et servent à prouver que Zola naturaliste vaut encore mieux que Zola romantique. C'est que l'épicerie et la sottise, ces « idéals » du naturalisme, étaient les plus grands épouvantails du fier romantisme.

Un dernier mot : M. Alexis invoque souvent Balzac comme l'initiateur de l'école actuelle. Il faut bien le redire, cependant, rien n'est plus faux et révoltant : M. Zola ne continue Balzac que comme la rue de Pantin continue la rue Lafayette — Et encore! le mot de Voltaire relatif à Desfontaines serait-il *plus* juste dans son image scatalogique. L. D. V.

Remo, par M. Octave Pirmez. Paris, Jouaust, 1881; in-12. — Prix : 4 francs.

M. Pirmez, en nous offrant l'étude consacrée au jeune frère plein d'espérance qu'il a eu la douleur de perdre en 1872, obéit à un sentiment des plus respectables. Mais notre monde est si entraîné par le torrent, si étourdi du bruit que font les vivants et les

œuvres, qu'il pourrait bien ne pas prêter grande attention à ce monument de piété fraternelle. Ils sont nombreux, les jeunes hommes que la mort a moissonnés avant l'heure et emportés sans qu'ils eussent donné la mesure de leur valeur. Est-il possible, chaque fois que disparaît l'un d'eux, fauché dans sa fleur d'adolescence, de s'agenouiller longtemps sur la pierre qui le couvre et de célébrer des mérites encore incertains? A peine a-t-on le temps de se retourner, lorsque subitement périt quelqu'un de ceux qui, par des preuves d'un vrai talent, avaient déjà émergé de la foule, un Hégésippe Moreau ou un Maurice de Guérin. Que sera-ce s'il ne s'agit que d'un beau fils de famille, aimé des siens, mais inconnu au reste de l'univers, et qui par aucune œuvre, même incomplète, n'a laissé soupçonner qu'il eût accru, en avançant dans la vie, le regret de sa perte. P.

MÉMENTO

Une nouvelle édition des *Cafés artistiques et littéraires de Paris*, par Auguste Lepage, vient de paraître chez Martin-Boursin.

Le succès a suivi cet ouvrage dans sa réimpression, revue et augmentée. Cette édition est déjà épuisée et aucun autre tirage n'en sera fait, paraît-il.

Avis aux collectionneurs sur *Paris*.



Notes et causeries sur l'art et sur les artistes, par Charles Timbal, précédées d'une liste des principaux ouvrages du peintre et d'une *Notice*, par le Vte Henri Delaborde, 1 vol., petit in-8°. — Paris, 1881, Plon et Cie, éditeurs.

Le peintre Timbal est mort le 20 novembre 1880. A titre de pieux souvenir, des mains amies ont recueilli quelques-uns des articles qu'il avait fait paraître dans *le Français*, et l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, M. le vicomte Henri Delaborde, s'est fait le parrain de cette publication posthume.

Timbal fut un peintre religieux, élève d'Ingres et grand collectionneur. Sur ses vieux jours, il a fait de la critique d'art. Dans quel sens? Point n'est difficile de le deviner. Il nous prévient d'ailleurs lui-même qu'il n'est qu' « un peintre vieilli et entêté dans ses prédilections ».

Le volume que nous avons sous les yeux comprend trois parties bien distinctes: *Mélanges archéologiques, — l'Art italien, — les Artistes du* XIXe *siècle.*

Les mélanges — comptes rendus ou notices biographiques — comprennent une dissertation sur la Vénus de Milo et les travaux de M. Ravaisson, des articles relatifs aux découvertes de M. Schliemann à Mycènes et de M. Carapanos à Dodone, des réflexions plus théologiques qu'artistiques au sujet de l'ouvrage de dom Guéranger, *Sainte Cécile et la société romaine,* des *Évangiles* et du *Mémoire* de M. Rohault de Fleury *sur les instruments de la Passion,* le récit d'une visite à l'abbaye de Saint-Denis, dont l'auteur demande la restauration, et une courte biographie du malheureux Beulé. Ce sont bien des mélanges.

L'Art italien n'est abordé que dans trois études, d'ailleurs instructives, sur Antonio de Bazzi, dit le *Sodoma,* sur Raphaël et la *Vierge aux candélabres,* sur Michel-Ange.

Dans la troisième partie, consacrée aux artistes du XIXe siècle, figurent seize peintres : Prud'hon, Léopold Robert, Eugène Delacroix, sir Edwin Landseer, Henri Regnault, Gérôme Fromentin, Pils, Ricard, Corot, Millet, Charles Marchal, Gustave Brion, Léon Belly, Th. Couture et Courbet; trois sculpteurs : David d'Angers, Barye et Carpeaux; trois architectes : Duban, Baltard et Duc.

Des diverses appréciations de Timbal, ce qui se dégage de plus net, c'est son amour de la forme, de la *ligne,* son horreur du réalisme. Pour lui, comme au temps de Bacon, l'art, c'est l'homme ajouté à la nature. En dépit de son maître dont il a surtout conservé la froideur, il n'atteint pas, au point de vue du dessin, à cette rectitude qu'il appréciait tant. Ses critiques présentent la même défectuosité. Resté stationnaire, sans souci de l'évolution du siècle, il a voulu juger ses contemporains, comme si rien, depuis 1830, n'avait modifié la manière de faire. En quête du beau absolu, il passe, sans s'en apercevoir, devant le beau relatif. La ligne, pour lui, tout est là. Il semble ignorer que le dessin est un composé d'affirmations et de négations, qu'en peinture, comme en philosophie, il faut distinguer l'objectif et le subjectif, et que, de même qu'au théâtre ou dans le roman, il est une situation vers laquelle tout converge, à laquelle tout doit servir de cadre. Si, fidèle à ce principe, un peintre sacrifie les accessoires pour obtenir un maximum de concentration, l'*effet* en un mot, Timbal s'écrie qu'il ne sait pas dessiner. Tel est le cas pour Delacroix, Corot, Millet et le « charlatan » Courbet.

Corot, d'après Timbal, n'aurait cherché le vaporeux que pour dissimuler son ignorance du dessin. Le sévère critique n'avait jamais jeté les yeux sur les études si consciencieuses, si cherchées du bonhomme.

Comment parler d'impuissance, à propos de Millet, ce Pierre Dupont de la peinture?

En ce qui concerne Courbet, pourquoi ne pas dé-

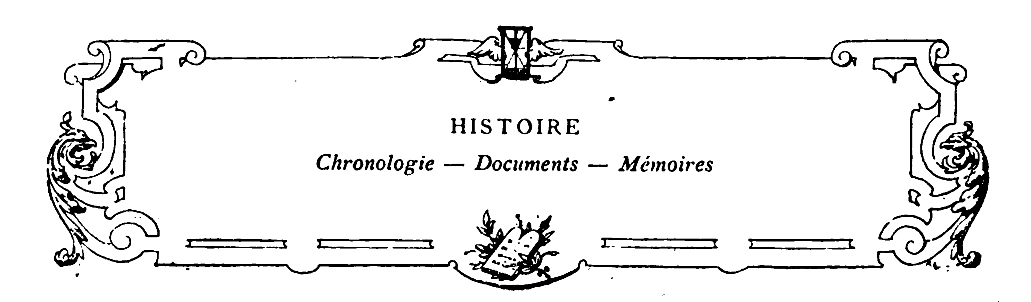
tacher l'homme du peintre? Qu'importe l'opinion exagérée qu'il avait de sa valeur ou qu'il ait dit de Raphaël que ce n'était qu'un polisson? Qu'importe qu'il ait fait partie de la Commune ou contribué au déboulonnement de la colonne Vendôme? La postérité ne se souciera que de l'auteur de la *Curée*, de la *Remise des chevreuils* et des *Falaises d'Étretat*.

A propos des sculpteurs, c'est avec la même persistance, dans un style heureusement plus recommandable, moins étroit que ses idées, que Timbal enfourche son *dada* : le procès du réalisme. Avec les architectes Baltard et Duc, le volume, qui s'ouvrait sur l'un des plus purs vestiges du génie grec, la Vénus de Milo, aboutit aux Halles centrales et à l'escalier du Palais de justice. *Desinit in piscem*... G. S. L.

MÉMENTO

Le *Cortège historique de la ville de Vienne*, qui a donné lieu à un grand article dans la partie rétrospective du *livre* (livraison de juin 1881) vient de paraître à la librairie Quantin.

Cet ouvrage magnifique tient bien toutes ses promesses et est déjà presque entièrement souscrit.



HISTOIRE
Chronologie — Documents — Mémoires

Le comte de Montlosier et le gallicanisme, par Bardoux. Paris, Calmann Lévy, 1881, un vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Quand la politique rend aux lettres un écrivain qu'elle lui avait pris, on est presque toujours tenté de l'en remercier, parce qu'on sait qu'il ne s'écoulera pas un long temps sans que l'homme d'État ne prenne comme écrivain la revanche du politique. C'est ce qui est arrivé à M. Thiers après 1840 et après 1852, à M. Guizot après 1848, à bien d'autres encore. C'est ce qui vient d'arriver à M. Bardoux, l'ancien ministre de l'instruction publique. L'étude qu'il vient de consacrer au comte de Montlosier est une œuvre durable qui fait connaître à fond une des plus curieuses figures de la fin du XVIIIe siècle et du commencement de celui-ci, et qui jette de vives lumières sur cette politique gallicane dont le comte de Montlosier fut un des plus énergiques représentants. Ce qui fait l'originalité du comte de Montlosier, c'est le singulier mélange qui existe en lui des idées féodales les plus marquées et du libéralisme le plus sincère. Comme Saint-Simon, mais avec le libéralisme en plus, M. de Montlosier croyait au progrès social, bien plus par l'aristocratie que par la démocratie. Cette opinion fut la sienne dès l'Assemblée constituante, où il figura comme député de Riom et où il vota contre les diverses lois qui mettaient fin à l'existence politique de la noblesse. Cette alliance des deux opinions que les événements ont habitué à considérer comme si dissemblables n'a rien cependant qui doive nous étonner si nous jetons les yeux sur l'Angleterre, où l'existence d'une aristocratie fortement constituée a été un des éléments les plus efficaces du régime de liberté que possèdent depuis longtemps nos voisins. Mais ce qui a fait surtout la réputation de M. le comte de Montlosier, ce sont ses opinions religieuses, son gallicanisme, ses attaques persistantes contre la compagnie de Jésus. Par là il appartenait à cette partie de l'ancienne société française pour qui la déclaration de 1682 était un des fondements de la monarchie. C'est ainsi que M. de Montlosier comprenait encore la monarchie quand, sous la Restauration, il fit sa fameuse *Dénonciation aux cours royales*. Cela étonnerait peut-être bien des gens aujourd'hui, et c'est précisément en cela que le livre de M. Bardoux est particulièrement piquant et instructif.

Comme toutes les œuvres historiques dignes de ce nom, celle de M. Bardoux porte avec elle un véritable enseignement, et c'est bien avec lui que l'on peut dire que l'histoire est la véritable école de la politique, et que le passé est la leçon du présent. E. A.

Histoire de la civilisation en Angleterre, par Buckle; tomes IIIe, IVe et V^{e}. Volumes in-12 de la *Collection des grands historiens contemporains*. — Paris, Marpon et Flammarion, 1881.

Les trois derniers volumes de cette belle étude, traduite par M. A. Baillot, ont maintenant paru, et nous voulons appeler à nouveau l'attention sur l'œuvre du penseur anglais.

L'œuvre est plus qu'incomplète. Ce n'est pas *l'Histoire de la civilisation en Angleterre* que nous possédons, c'est seulement l'introduction à cette histoire, et cette introduction même, le savant et ingénieux écrivain n'a pas eu le temps de l'achever; il s'était donné pour première tâche de présenter à larges traits les grandes phases de la civilisation moderne, d'indiquer dans quelle mesure sept grandes nations avaient aidé à la réalisation des progrès déjà accomplis, il n'a pu parler que de la part prise par quatre peuples seulement aux révolutions qui ont modifié les conditions morales, politiques, économi-

ques des sociétés. Si imparfait qu'il soit, ce travail n'en a pas moins d'importance.

Des théories générales que Buckle a émises, beaucoup nous paraissent très contestables; et des appréciations qu'il a portées sur la généralité de notre pays, surtout sur nos tendances, notre activité, aux différentes époques de notre histoire, plus d'une nous semble hasardée. Il nous souvient que Littré a réclamé, il y a une quinzaine d'années, dans un article de revue, contre cette assertion qu'au siècle de Louis XIV on n'aurait montré aucun goût pour la science proprement dite ; et nous avons encore présentes à la mémoire les paroles que prononçait, lors de la rentrée du palais, un savant magistrat, réfutant une des doctrines morales du philosophe anglais ; les controverses qu'ont suscitées, de la part de tels esprits, certaines des assertions de Buckle pourraient servir de preuve, si on ne le savait de reste, que l'étude de l'admirateur de Turgot n'a pas laissé que d'attirer l'attention de tous les studieux de la philosophie de l'histoire. Nos hommes d'État, comme nos professeurs de l'Université, prisent depuis longtemps cette critique des progrès poursuivis. M. Doin a eu cette bonne pensée de publier une nouvelle édition de l'*Histoire de la civilisation*, c'est cette aubaine qu'il offre et dont doivent s'empresser de profiter étudiants et simples curieux. F. G.

Le passé de la Russie depuis les temps les plus reculés jusqu'à la paix de San Stefano, 1878, par M. de Bulmerincq, ancien membre effectif de la Société impériale russe de géographie. — Paris, Fischbacher, 1882.

Le présent de cet immense empire et surtout son avenir sont des questions dont l'importance est aujourd'hui capitale, et chaque esprit sérieux s'en préoccupe au point de vue de la politique générale européenne.

Le nihilisme n'a certainement pas dit encore son dernier mot, et si la révolution intérieure a été retardée, elle ne manquera cependant pas d'arriver, malgré la compression employée pour l'anéantir et qui ne peut réussir qu'à en retarder l'explosion.

Très peu d'ouvrages français ou traductions sont répandus à Paris pour l'instruction de tous ceux qui se préoccupent à bon droit de ce qui se passe au delà de nos frontières.

Nous ne trouvons pas encore dans le livre en question de quoi satisfaire notre curiosité et notre besoin d'apprendre; mais, tel qu'il est, il établit déjà à nos yeux une partie curieuse de l'histoire de la Russie, de ses dynasties régnantes et de son peuple.

La Russie, qui est certainement une des plus grandes puissances de l'Europe, si on considère son étendue et le chiffre de sa population, doit à un moment donné y tenir une place prépondérante quand elle pourra se répandre au dehors d'une manière effective.

Jusqu'à présent, en dehors des attaques qu'elle a dû repousser sur son territoire même, elle ne s'est guère attaquée au dehors qu'à sa voisine la Turquie, dont elle a toujours convoité les possessions en Europe; elle a aidé de son alliance d'autres nations qui en ont tiré grand profit, mais là s'est bornée son action jusqu'à présent.

Ce n'est pas avec les troubles et l'agitation qui dominent tout aujourd'hui qu'elle peut songer à un rôle plus efficace; mais si ces temps troublés ont bientôt une fin, si une solution favorable pour sa prospérité vient à en sortir, on verra bientôt ce grand peuple prendre une part active aux affaires d'Europe et surtout y établir sa prééminence.

L'ouvrage de M. de Bulmerincq laisse de côté les anecdotes sur lesquelles la plupart des auteurs de nos pays se sont appuyés pour établir le caractère de la Russie et même son histoire ; son livre est beaucoup plus sérieux.

Il fait connaître les événements historiques qui se sont succédé depuis les temps anciens jusqu'à nos jours ; son histoire, car il faut l'appeler de ce nom, quoique le livre soit condensé sous un petit volume, ne se divise qu'en deux grandes parties : la Russie ancienne, avant l'avènement au trône de Pierre le Grand et la Russie moderne ou nouvelle comprenant les deux derniers siècles de notre ère.

Une carte très bien faite accompagne l'ouvrage dont nous parlons et elle est utile pour suivre le récit de l'auteur.

On y trouve également des tableaux généalogiques des princes et czars de Russie des deux dynasties des Rourik et des Romanow. E. D.

Histoire du christianisme et de la papauté, par Max Gossé. 1 vol. A. Ghio. — Prix : 5 francs.

Ceci est un volume de tendance. La préface commence par les mots : « Le clérical, c'est l'ennemi ! » Après avoir cité la phrase de M. Gambetta, l'auteur l'appuie en ces termes : « Le catholicisme a été, est et sera toujours l'ennemi de la liberté et du progrès. C'est inévitable, fatal; il n'en pourrait être autrement. Aujourd'hui le catholicisme a groupé autour de lui tous les ennemis du progrès et de la liberté. Il leur donne l'unité, il dirige leurs attaques, il leur prête l'appui de sa formidable organisation. C'est dans le catholicisme que se concentre l'esprit de haine et de réaction du passé. C'est donc le catholicisme qu'il faut combattre, c'est le mensonge de son origine et l'énormité de son usurpation qu'il faut prouver. » Voici les divisions principales de ce livre ardent et irrité : 1° la vie de Jésus; 2° l'établissement du christianisme; 3° la papauté; 4° la papauté et l'empire; 5° le catholicisme jusqu'à la réforme.

La conclusion se termine par ces lignes : « La papauté est morte mais elle veut régner encore; elle ne veut pas tomber, elle veut rester debout. Elle n'est plus qu'un fantôme, mais elle veut arrêter la liberté. Eh bien, la liberté la renversera, la jettera dans l'abîme. » On a reproché à l'auteur, au sujet d'une autre publication, de ne pas avoir mis les textes en regard des faits cités par lui, de n'avoir en consé-

quence. d'autre autorité que la sienne de vouloir être cru sur parole. L'auteur répond qu'il n'a pas eu l'intention de faire une œuvre savante, mais sincère, précise et à la portée de tout le monde. Il s'adresse donc à ce public qui n'a ni le temps ni les moyens de contrôler les faits dans les milliers d'ouvrages qui sont la base d'une histoire étudiée, réfléchie et motivée. Des notes et des citations n'eussent en rien aidé à la clarté et à la sincérité de l'œuvre; elles l'eussent au contraire entravée et alourdie. M. C.

Histoire d'une ferme, texte et dessins par Félix Narjoux. — Paris, Delagrave, 15, rue Soufflot, 1882.

Excellent livre que nous ne saurions trop recommander aux gens en quête d'étrennes utiles. M. Félix Narjoux, auteur du texte et des dessins, est parvenu, le croiriez-vous ? à rendre attrayante et séduisante une étude ordinaire aride, au moins dans les commencements. Il promène un collégien en vacances à travers la campagne, avec un habile architecte pour guide. Et comme le père de notre héros est riche, nous allons voir s'élever dans ses propriétés une de ces fermes-modèles qui sont le rêve ambitieux et rarement réalisé de braves et honnêtes paysans.

Quelle joie pour le jeune Roger : grange, pigeonnier, porcherie, abreuvoir, étable, bergerie, basse-cour, pressoir, lavoir, laiterie, que sais-je encore? Tout cela se bâtit sous ses yeux comme par magie; et si, comme nous le confesse M. Narjoux, l'écolier a besoin qu'on lui pardonne de ne point savoir le grec... ni le latin, et d'avoir eu du mal à être reçu bachelier, il a appris du moins à réfléchir et à raisonner, et, avec un maître tel que M. Aubair, ne craignez rien pour son avenir. Il fera son chemin.

Heureuse la jeunesse de nos jours! Elle ne s'aventure point au hasard; on lui prépare une éducation solide et facile, grâce au dévouement d'écrivains distingués, qui se font petits avec les petits et inculquent à nos enfants des notions scientifiques précises et sûres. F. W.

Histoire de la guerre du Pacifique, 1880-1881, par Diego-Barros-Arana. 2e partie avec 2 cartes et un plan. 1 vol. in-8° de 248 pages. Paris, L. Baudoin et Cie, 1881. — Prix : 5 francs.

Les journaux annonçaient ces jours derniers que, d'après une dépêche communiquée par le consul du Pérou, le président Pierola avait quitté le territoire péruvien. On sait que la présence du dictateur dans les départements du Pérou situés au delà des Andes était le seul obstacle à la conclusion de la paix entre cette république et le Chili. Tout porte à croire que le malheureux conflit qui a sévi depuis deux ans sur les côtes du Pacifique tire actuellement à sa fin et que l'année 1882 verra sans doute le calme s'établir dans les États hispano-américains de l'Amérique australe. On lira donc avec intérêt la relation des dernières opérations militaires de cette guerre que publie aujourd'hui la librairie militaire Baudoin et Cie et dont *le Livre* a déjà signalé les premières péripéties. On se rappelle que dans une première campagne le Chili, après avoir presque annihilé les flottes du Pérou, avait remporté les brillantes victoires de Facna et d'Arica. Ces revers n'avaient pas été assez sensibles au Pérou pour le forcer à la paix. Bien plus, il se flattait, en attirant son ennemi sur son territoire, d'anéantir complètement ses armées. C'est dans ce but qu'il avait organisé de formidables positions en avant de la capitale et que des décrets draconiens avaient appelé tout le peuple sous les armes. Lima surtout, qui semblait devoir être le réduit de la défense, avait dû former avec ses propres ressources une armée de réserve importante. Ce serait une curieuse nomenclature que celle des différentes professions désignées par le dictateur pour faire partie des 10 divisions qui la composaient. Mentionnons seulement comme exemple de cette répartition la 7e division composée des employés de l'administration publique et des bureaux de bienfaisance, des journalistes, des typographes et employés d'imprimerie, et la 8e que constituaient les confiseurs, les pâtissiers, les boulangers, les domestiques, les garçons d'hôtel et les aubergistes.

Inutile de dire que toute cette grotesque garde nationale ne servit de rien pour arrêter l'élan de l'armée chilienne. Débarquées à une cinquantaine de kilomètres, au sud de Lima, les trois divisions qui la composaient s'avancèrent par une marche de nuit jusqu'au pied des formidables positions de Chorillos. Au petit jour, l'attaque commença et se termina après un combat acharné par la retraite de l'ennemi. Les Péruviens se retranchèrent derrière une seconde ligne encore plus forte que la première et formée par les ouvrages de Miraflores. Retardée un instant par des tentatives de négociation, puis attaquée à l'improviste au milieu des pourparlers, l'armée chilienne, un instant ébranlée, ne tarda pas à ressaisir l'avantage et la journée du 16 janvier 1881 compléta le désastre de ses adversaires. L'occupation de Lima, de nombreux trophées furent les résultats de cette seconde victoire. Ce succès aurait dû amener la paix, mais la fuite dans les montagnes du président Pierola, l'âme de la défense, et les tentatives qu'il fit pour organiser de nouvelles armées retardèrent l'issue de ce sanglant conflit que les nouvelles récentes permettent cependant de voir enfin se terminer.

Quoi qu'il en soit, avec la prise de Lima, la campagne était virtuellement terminée. Là s'arrête aussi la narration de l'auteur. Ce n'est pas seulement le simple récit d'une campagne, mais c'est un aperçu d'ensemble de tous les événements politiques accomplis dans cette partie de l'Amérique et à ce titre elle constitue un document des plus intéressants pour l'histoire de ces contrées si lointaines et si peu connues. C. M.

Histoire de Charles VII, par G. du Fresne de Beaucourt. 1 fort vol. in-8o. Tome Ier, 1403-1422. — Paris, Maurice Tardieu, 1881.

Ceci n'est que le tome Ier de cette histoire et ne contient que la partie relative à la vie de ce prince, alors qu'il était encore dauphin de France.

On y trouve, pour ainsi dire, les éléments de la figure de celui qui sera plus tard Charles VII; c'est le récit de dix-neuf années pendant lesquelles se passent en France une série d'événements dont l'intérêt est considérable.

L'œuvre entreprise par M. du Fresne de Beaucourt est très importante. Elle fournira, complète, la valeur de cinq volumes grand in-8° pareils au premier qui vient de paraître.

Le tome Ier comprend onze chapitres, et on en jugera la valeur par les titres seulement que nous allons citer ici :

Chapitre premier : Le comte de Ponthieu. — Chapitre II : Événements politiques et militaires de 1417 à 1422. — Chapitre III : Le Dauphin jusqu'à sa fuite de Paris. — Chapitre IV : Le Dauphin depuis sa fuite de Paris jusqu'au meurtre de Montereau. — Chapitre V : Le meurtre de Montereau. — Chapitre VI : Le Dauphin de Montereau à Baugé. — Chapitre VII : Le Dauphin de Baugé à son avènement. — Chapitre VIII : La diplomatie du Dauphin. — Négociations avec l'Angleterre jusqu'à la rupture des pourparlers entre le Dauphin et Henri V. — Chapitre IX : La diplomatie du Dauphin. — Négociations avec les diverses puissances. — Les deux derniers chapitres traitent de l'administration du Dauphin.

On sait combien les historiens qui se sont occupés de ce roi sont peu d'accord entre eux sur le caractère qu'ils lui donnent : les contradictions abondent et les conclusions, par suite, laissent persister le doute dans l'esprit des lecteurs.

Il restait donc encore une étude approfondie à faire à cet égard; c'est ce qu'a essayé l'auteur.

Il a donc commencé par l'examen critique des sources du règne, compulsant les chroniques, examinant ensuite les documents, joignant aux renseignements déjà imprimés et connus quelques indications puisées à des sources encore inédites.

Voici, d'ailleurs, quelle sera la grande division de l'ouvrage, lorsqu'il sera terminé :

Volume premier : Le comte de Ponthieu, le Dauphin et le Régent.

Volume II : Le roi de Bourges.

Volume III : Charles VII depuis le traité d'Arras jusqu'à la trêve avec l'Angleterre. 1444.

Volume IV : Charles VII pendant la trêve.

Volume V : L'expulsion des Anglais. 1449-1453.

Volume VI : Charles VII pendant ses dernières années.

C'est là un vaste cadre, un travail de bénédictin, dont nous avons seulement une partie achevée.

D'après elle, on peut juger ce que sera l'ouvrage entier. Les documents surtout ont été rassemblés en nombre considérable; l'auteur, consciencieux, les a tous étudiés et cite les sources où il a puisé tous ses renseignements, pour en faciliter le contrôle.

Il a multiplié spécialement les notes biographiques et constitué des dossiers pour chaque personnage important de l'époque. Nous avons remarqué surtout une sorte de sommaire des relations diplomatiques, permettant de suivre avec précision la marche des négociations entamées avec les diverses puissances.

Après tous les historiens, M. du Fresne de Beaucourt sera utilement consulté, et ses appréciations seront très sérieusement prises en considération par tous ceux que notre histoire nationale intéresse par-dessus tout.

U. D'AU.

Le maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne (1648-1694), documents pour servir à l'histoire d'une ville de l'Ile-de-France, sous le règne de Louis XIV, par M. R. de MAGNIENVILLE. Ouvrage publié sous les auspices de la Société historique de Compiègne. — Paris, E. Plon et Cie, 1881, 1 vol. in-8°.

A propos du maréchal d'Humières, qui, d'ailleurs, pour ne figurer qu'au second plan dans l'histoire du siècle de Louis XIV, n'en fut pas moins un personnage considérable, M. R. de Magnienville étudie dans tous ses détails l'organisme administratif d'une ville au XVIIe siècle.

Son étude est tout entière faite sur des documents originaux inédits et dont quelques-uns jettent un jour nouveau sur des questions encore mal connues ou controversées. Ces documents sont reproduits intégralement dans l'ouvrage, de sorte que le lecteur a sous la main ses moyens de contrôle et peut lui-même, à l'occasion, tirer des pièces authentiques qu'on lui soumet les conclusions qu'il croit les plus naturelles. Il n'est certainement pas sans intérêt d'apprendre ce qu'était une municipalité sous Louis XIV, de voir comment la commune se rattachait au pouvoir royal, quels moyens d'action puissants et directs celui-ci possédait, et combien peu, à travers les différences d'étiquettes et de classifications, les procédés administratifs ont changé depuis ce temps dans notre France centralisée. M. R. de Magnienville démontre et fait passer un à un sous nos yeux tous les rouages de cette machine, depuis le gouverneur et le lieutenant du roi jusqu'au maire et à ses échevins; depuis le bailli et son lieutenant jusqu'aux prévôts et consuls de la ville. Les octrois, la maréchaussée, les servitudes et obligations militaires, les revenus et dépenses de la municipalité, l'administration des hôpitaux, l'assiette et la répartition des impôts à Compiègne, qui était un pays d'élection; l'organisation des gabelles, la capitainerie des chasses, le service des eaux et forêts, tout est analysé et restauré avec une exactitude et une netteté que l'érudition seule ne donne pas. De telles monographies sont réellement précieuses pour l'histoire générale. On le sent bien depuis Augustin Thierry, et les efforts les plus louables ont été faits et se font chaque jour dans cette direction. M. de Magnienville est digne de prendre rang dans cette troupe de laborieux chercheurs, qui plantent les jalons grâce auxquels on pourra reconstituer les routes disparues par lesquelles ont passé nos pères.

Le livre est édité avec un soin et un luxe qui font honneur aux libraires comme à l'auteur. Des hélio-

gravures fort réussies reproduisent les portraits du maréchal et de sa fille, ainsi que la statue du premier étendue sur son mausolée de marble blanc, dans l'église de Mouchy. Des plans et des fac-similés de signatures autographes ajoutent encore un attrait pour ainsi dire plastique à l'intérêt que ce travail présente par lui-même.

La Société historique de Compiègne peut être fière de la publication qu'elle patronne aujourd'hui, et je souhaite qu'elle ait à en présenter au public beaucoup d'une égale valeur. B.-H. G.

Histoire du théâtre Ventadour, par Octave Fouque. 1 vol. in-8°. Fischbacher.

Le théâtre italien a probablement disparu avec la salle Ventadour, consacrée aujourd'hui à la finance. Malgré sa transformation, le monument rappelle un passé qui a été glorieux et que l'histoire musicale ne saurait négliger. C'est ce récit que M. Fouque a écrit avec une grande autorité. Depuis son origine, le théâtre Ventadour a traversé les périodes les plus dramatiques. L'Opéra-Comique s'y installa d'abord de 1829 à 1832; il fut remplacé par le Théâtre nautique jusqu'en 1835; par un Théâtre italien qui dura une demi-saison; par le Théâtre de la Renaissance d'Anténor Joly; enfin, par le Théâtre-Italien, de 1841 à 1870.

Depuis la guerre jusqu'à la démolition de la salle, les destins de ce théâtre furent inégaux et tourmentés. Les directions Vergé et Lemaire, Strakosh et Merelli, Escudier, terminèrent souvent avec éclat cette riche série d'auditions lyriques marquées par tant de gloires : Mario, Tamberlick, Tamburini, Lablache, Fraschini, la Malibran, l'Albani, la Patti, la Krauss, etc., etc. Les concerts y furent mémorables, surtout celui où Wagner se révéla triomphalement à la France, obstinée à le repousser comme elle avait repoussé Berlioz. Les représentations de Rossi et *le Jubilé* de Molière, la résurrection éphémère du Théâtre-Lyrique avec Escudier, puis avec Capoul, enfin les souvenirs illustres de *Zampa,* de *Ruy Blas,* du *Désert,* du *Stabat* de Rossini rappellent quelle place imminente le théâtre Ventadour occupe dans l'histoire dramatique. *Sua cuique fata.* C'est au moment où *le Rienzi* de Wagner allait être exécuté à Ventadour que survint la faillite de A. Joly, et à présent Wagner subit un ostracisme qui sans doute ne verra sa fin en France qu'après la mort du plus grand de nos compositeurs. M. C.

L'Alsace française. — Strasbourg pendant la Révolution, par E. Seinguerlet. — Paris, Berger-Levrault et Cᵉ, 1881; 1 vol. in-8°.

Il est toujours bon de parler de l'Alsace en France. Nous n'oublierons pas, sans doute, que, en dehors ou en dedans des frontières, elle est et restera française. Mais il y a à craindre autre chose que l'oubli : c'est cette lassitude qui survient après les situations tendues et après les grands mouvements de l'âme, cette accoutumance malsaine à la douleur dont on ne peut se débarrasser et avec laquelle on finit par s'arranger pour vivre; cette acceptation muette et inerte du fait accompli, dont ceux qui en profitent se targuent comme d'une légitimation de leurs entreprises violentes. Il faut réagir contre ce renoncement à la protestation, contre cette détente de l'énergie. C'est pourquoi les livres qui nous parlent de l'Alsace, qui nous disent ce qu'elle fut, ce qu'elle est encore, ce qu'elle reviendra par la logique même des choses, doivent être les bienvenus. C'est toujours le sang français qui bat dans l'artère de ce membre qu'on a voulu couper et arracher loin du cœur. On ne saurait trop le redire, on ne saurait trop rappeler comment l'Alsace est devenue partie intégrante de notre pays, de quels liens elle s'y est attachée et combien indestructibles sont ces liens. Cela nous tient en haleine, cela nous engage à espérer, nous, les compatriotes des Alsaciens pris par l'Allemagne, non pas de cette espérance vague et inactive qui sert d'excuse à l'assoupissement des béats, mais d'un espoir viril, patient, parce qu'il est résolu; calme, parce que, l'heure venue, il se sent prêt à aider le destin.

A ce titre, l'ouvrage de M. Seinguerlet a droit à toutes nos sympathies. Il les mérite, d'ailleurs, au point de vue de la science aussi bien qu'au point de vue du patriotisme. Comme il le dit fort justement, « l'examen des révolutions locales est indispensable à l'intelligence de la Révolution. C'est seulement lorsque les traits particuliers auront été arrêtés un à un qu'apparaîtra le tableau d'ensemble. L'histoire sera devenue plus humaine et nous la toucherons de plus près. Au lieu de ces figures fatales et parfois incompréhensibles qui se dressent dans un singulier isolement, qui nous écrasent de leur grandeur et semblent mues par des ressorts étrangers à notre nature, nous reconnaîtrons enfin des hommes, nous les regarderons de plain-pied, et ce qu'ils pourront perdre quelquefois en grandeur, ils le gagneront en vérité. » C'est ce que M. Seinguerlet a fait, et d'une façon magistrale, pour Strasbourg. Son livre nous offre non seulement une narration élégante, intéressante et précise des événements qui se déroulèrent dans la vieille cité strasbourgeoise pendant l'époque révolutionnaire, mais aussi un tableau exact et curieux des mœurs de cette partie si originale de la France, en même temps que des aperçus judicieux qui relient les faits locaux à l'histoire générale et jettent parfois sur celle-ci une lumière inattendue.

L'histoire de Strasbourg pendant la Révolution a une autre qualité fort rare : elle est impartiale. M. Seinguerlet n'avait point pour but de nous faire savoir s'il est « feuillant, girondin ou jacobin », mais il avait à cœur de dresser à sa ville natale un monument historique où tout aurait sa place proportionnée et où tous seraient représentés sous leurs traits véritables, ne mettant rien de lui dans son ouvrage, que son travail, son talent et son « patriotisme de Français et d'Alsacien ». Ce plan excellent, il l'a suivi sans jamais s'en départir. Esprit très modéré, point partisan, que je sache, des changements brusques et

absolus, ennemi de toute tyrannie et de toute violence, il ne plaide nulle part pour aucun parti. Il expose les faits et, à l'occasion, les juge froidement, sans sacrifier à ses propres tendances. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à déclarer qu'au moment où la Convention voyait « la moitié de la France perdue et l'autre moitié sans un fusil, sans un écu, sans un morceau de pain, en face de l'Europe coalisée, en face de l'insurrection royaliste de la Vendée et de l'insurrection girondine dans le Midi, en face de la banqueroute, en face de la famine, il est certain que la Terreur sauva l'indépendance nationale »; tandis qu'il « est fort incertain qu'un autre système l'eût sauvée ». C'est ainsi encore qu'il ne prend parti ni pour Dietrich ni pour Euloge Schneider. Il raconte la vie, les luttes et l'administration de ces deux hommes remarquables, qui personnifient à Strasbourg les deux périodes de la Révolution; mais il le fait avec une impartialité intelligente et compréhensive qui indique chez lui une grande hauteur de vue et un sens profond des devoirs de l'historien.

L'ouvrage est édité fort soigneusement, et même avec un certain luxe, par la maison Berger-Levrault, de Nancy et de Paris, qui nous annonce deux autres études du même auteur, destinées à compléter celle-ci : *Strasbourg avant la Révolution* et *Strasbourg après la Révolution*. Si ces deux livres, et nous n'avons nulle raison d'en douter, sont dignes de leur aîné, M. Seinguerlet aura trois fois bien mérité de l'histoire et de sa double patrie. B.-H. G.

Histoire générale des Gaulois sous Vercingétorix, par Ernest Bosc et L. Bonnemère, illustrée de 160 gravures intercalées dans le texte. — Paris, Firmin-Didot, 1882; in-8°.

Outre le profit qu'on retire de toute étude historique, celle-ci présente un avantage spécial, qui est de raviver en nous l'amour de la liberté et de la patrie, en nous retraçant l'héroïque effort que tenta Vercingétorix contre la conquête de la Gaule par les Romains. Le fils de Keltil eut la gloire de balancer quelque temps la fortune de César; il retarda, s'il ne put l'empêcher, l'accroissement de notre pays; tout ce qui le fait mieux connaître est donc pour nous du plus vif intérêt. A ce titre, l'ouvrage de MM. Bosc et Bonnemère sera favorablement accueilli. La jeunesse française, à qui surtout ils l'ont destiné, le trouvera peut-être un tantinet sérieux; plus d'un lecteur frivole se dépitera devant un récit entrelardé à chaque pas de dissertations érudites sur l'emplacement ou le nom des villes, plutôt faites pour régaler une académie d'antiquaires, mais quiconque s'intéresse à nos origines nationales y prendra grand plaisir. Unissant leurs aptitudes et la diversité de leurs vastes connaissances, l'archéologue et l'historien nous offrent un tableau complet de la Gaule avant que les Romains l'eussent subjugué. Ils y ont habilement résumé ce que l'on sait des mœurs, de la religion et des monuments des Gaulois à l'époque de cette lutte grandiose. A ceux qui se consoleraient trop facilement de l'indépendance ravie à nos ancêtres, en songeant aux bienfaits que la civilisation romaine apporta avec elle sur notre sol, ils opposent avec raison le sentiment du patriotisme, le souvenir des institutions vraiment nationales qui ont disparu. Sans doute, si l'ambition de César n'eût mis obstacle au travail intérieur qui s'opérait alors dans la race gauloise, celle-ci fût parvenue à l'unité, constituée en fédération comme l'Amérique ou la Suisse, et capable de défendre son autonomie. Vercingétorix eut un moment l'espoir de réussir dans cette œuvre d'affranchissement, de grouper en un seul faisceau toutes les peuplades rapprochées déjà par la communauté de langage et de culte. Fils d'un chef de clan que le peuple, soulevé par les nobles, avait fait périr sur un bûcher, le sort de son père ne le découragea point et il se lança lui-même dans les aventures, exposé aux trahisons, à la jalousie; on le soupçonna d'aspirer à la dictature; il eut à se défendre autant contre les rivalités intérieures que contre l'ennemi du dehors. Dans sa fougue de combattant, il ne ménageait ni la vie ni les propriétés de ses compatriotes, sacrifiant les récoltes, les bourgs, les enfants et les femmes aux nécessités de la guerre. Il succomba glorieusement après une longue résistance. Le vainqueur, au lieu de se montrer clément et généreux, le garda six ans prisonnier et, après l'avoir traîné à son triomphe, le fit décapiter dans un cachot de la Mamertine. C'est là une tache au nom de César. Nous ne pouvons toutefois acquiescer à l'acte d'accusation que dressent contre lui MM. Bonnemère et Bosc. Non, le vainqueur de nos vieux pères n'était point « une âme basse dans un corps vil ». Il n'est pas juste de le « clouer au pilori de l'histoire comme un des grands malfaiteurs de l'humanité ». Certes, la conquête des Gaules fut pour lui un moyen de se créer une armée dévouée à sa personne, en même temps que les richesses de ce pays lui permettaient d'acheter à Rome les consciences des magistrats; mais ce n'est pas grandir Vercingétorix ni son effort sublime que de rabaisser outre mesure la valeur de celui qui les brisa. *Gloire aux vaincus!* soit, à condition pourtant qu'ils auront mérité de vaincre par un absolu dévouement à leur cause; qu'ils n'oublieront pas dans de misérables querelles de parti le danger du dehors toujours menaçant, et surtout qu'ils ne se consoleront pas de leur défaite en calomniant ceux qui la leur ont infligée, mais en préparant avec ardeur la revanche.

Les apologistes de Vercingétorix en veulent beaucoup, paraît-il, à l'enseignement universitaire, qu'ils accusent d'avoir perverti l'esprit des élèves à l'endroit des Romains : « Et c'est ce peuple infâme qui fut le bourreau implacable de toutes les nations qu'il vainquit, que jusqu'à présent, dans nos collèges et dans nos lycées on a toujours exalté. Il est temps, plus que temps, qu'on change de méthode à l'égard de la jeunesse française. Nous qui devons être libres, nous devons apprendre à nos fils à n'avoir que des sentiments de haine pour les anciens Romains, pour ces faux civilisateurs du monde. » A notre avis, c'est là une idée fâcheuse et dont l'effet inévitable serait de donner un faux pli au jugement. L'histoire ne peut

ni ne doit épouser de telles passions; elle irait contre son but, qui n'est pas de fanatiser, mais d'instruire. Elle voit les choses de plus haut, non avec indifférence, mais avec impartialité. Soyons patriotes, rien de mieux; chauvins, jamais. Ne poussons pas la puérilité jusqu'à chicaner César sur chaque ligne de ses *commentaires;* lui dénier tout génie et reporter jusqu'à lui le mépris soi-disant inspiré par les souverains d'Allemagne, d'Autriche ou de Russie, parce qu'il a plu à ces princes de prendre le titre de césar, de keiser, de czar. N'oublions pas si vite que le peuple de France, cet ennemi des tyrans, à ce que dit la chanson, a vécu paisiblement quinze siècles sous des rois et qu'il compte à peine dans son passé vingt ans de république. A.-J. P.

Lectures patriotiques sur l'histoire de France, à l'usage des écoles primaires, par J.-D. Lefrançais. 1 vol. in-12. — Paris, Ch. Delagrave, 1881.

Nous profitons des leçons données par nos voisins; mais, voulant faire ce qu'ils font, nous faisons mieux.

Nous entendons communiquer à nos enfants l'amour de la patrie et non la haine des pays qui confinent le nôtre; nous entendons leur inspirer la ferme volonté de conserver le sol sur lequel ont vécu leurs ancêtres et non le désir d'y annexer par violence des territoires étrangers. Il ne nous plaît pas de donner à croire aux petits Français que la Belgique et que certains cantons suisses pourraient bien être des provinces françaises. Qu'ils connaissent les grands événements de notre histoire et, à chaque période historique, les beaux exemples de courage, de dévouement, de zèle aussi dans cette tâche : servir sa patrie tous les jours; devenus hommes, ils auront soin d'imiter ceux dont la mémoire leur commandait déjà, alors qu'ils étaient tout petits, admiration, respect et reconnaissance, et, zélés, dévoués, courageux, ni le conseil ni l'énergie ne leur manqueront pour continuer dignement l'histoire de notre France.

Ce programme d'éducation patriotique n'a été écrit nulle part; il n'a été formulé par personne que l'on puisse nommer; c'est le nôtre, à nous tous. M. Lefrançais a obéi à l'opinion commune — ou bien il a suivi la sienne propre, alors conforme à celle de tous, peu importe, — et il nous donne un livre qui est parfait, étant excellemment composé, excellemment rédigé.

L'enfant ne saura pas, dégagé des lectures qu'il aura faites, ce qui est comme la généralité de notre nation; — il n'analysera et ne généralisera que plus tard; — son petit cœur tout battant d'enthousiasme au récit de si beaux héroïsmes, il croira à la toute-puissance individuelle, mais qu'on ne le détrompe pas; la morale d'Emerson, en donnant toute valeur à chaque personnalité, est plus capable de faire des hommes que les études, si savantes qu'elles soient, sur les sociétés animales, sur le développement de l'Être social.

F. G.

Le maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime et des documents inédits, tome I[er], in-8°, par H. d'Ideville. Firmin-Didot. — Prix : 8 francs.

Les mémoires, les correspondances ont ce mérite qu'ils contrôlent l'histoire officielle et en mettent à nu les mensonges et les artifices. Dans sa préface, M. d'Ideville déclare que ce qui l'a poussé à écrire l'histoire du maréchal Bugeaud, c'est qu'il a une prédilection pour les tempéraments autoritaires. Tant pis pour M. d'Ideville s'il appartient à la catégorie des gens qui aiment à être menés, enrégimentés, commandés. Il ne fait pas preuve en cela d'intelligence historique. C'est une maladie propre à notre temps de se figurer que les institutions succombent parce qu'elles ne sont pas soutenues avec un entêtement aveugle. Les institutions tombent parce qu'elles sont caduques. Elles disparaissent devant les besoins nouveaux.

La légende a rendu le maréchal Bugeaud si ridicule qu'il est utile d'en reconstruire l'exacte personnalité. Le livre de M. d'Ideville est fait avec des lettres de Bugeaud et de sa famille, des ministres, des députés, des électeurs à qui il a affaire. La méthode est excellente, mais à la condition qu'elle ne s'entrave pas de procédés étrangers. Les vrais livres se composent d'opinions, d'idées, de vues générales. Ils éliminent les documents inédits, les renvois, tout le bagage encombrant de l'érudition proprement dite. Ces livres-là, le siècle n'en veut plus. Il faut l'y faire revenir. Il y a aussi le livre de pure érudition. Tel est celui qui nous occupe. Mais M. d'Ideville a été infidèle à sa méthode. Il eût dû ne combler les lacunes de sa correspondance que par des notes courtes ou des pièces, des actes publics. Il remplit tout de sa loquace personnalité. Les déclamations de deux ou trois pages qui relient les campagnes de Bugeaud à l'histoire générale de Napoléon ne riment à rien. Dans l'armée impériale et dans l'histoire de ce temps, Bugeaud n'était qu'un officier. Toutefois, l'ouvrage de M. d'Ideville est intéressant, et cette publication était indispensable au contrôle historique. Dans les mémoires, Thiers n'est pas flatté. A travers les massacres de la rue Transnonnain, comme dans les basses intrigues de la duchesse de Berry, Thiers n'apparaît que comme un policier émérite et qui ne craint pas de se salir les mains, et, au besoin, de les ensanglanter. Les documents que Bugeaud nous fournit là-dessus sont irréfutables. La mémoire de Bugeaud reste-t-elle pure et lavée? Non, sans doute; mais Thiers n'en sort que sali et couvert de sang. Pour que tout soit précisé, il reste établi que c'est le général de Lascours qui a dirigé et exécuté les massacres commandés par M. Thiers.

Le général-fermier, inventeur du soldat-laboureur, était moral. Il faisait de la morale pour les autres et s'autorisait lui-même au libertinage. De son camp devant Valence, il se plaint que les beautés espagnoles aient si bien fui qu'il n'y ait plus pour lui de galanterie possible. En revanche, il déplore qu'il en reste trop pour le soldat. Voyez-vous cette belle mo-

rale! Une grande partie de la population de cette belle plaine de Valence s'était, à l'approche des Français, réfugiée dans les marais, sur le bord de la mer. Là, nos soldats « allaient chercher des femmes comme on prend des perches au marché » (p. 133). Les maris, armés de fusils de chasse, cherchaient en vain à les défendre et, par leur résistance, multipliaient les scènes « que nos brutes prenaient pour de l'amour, dit Bugeaud, mais que les hommes délicats prenaient pour de la barbarie et de la bestialité ». C'est très bien dit. Mais Bugeaud courait le guilledou. Page 108, il raconte qu'il ne faisait pas bon-flûter la nuit sous les croisées des belles de Madrid. Chacun se plaignait de la pénurie des intrigues, mais Bugeaud ne chômait pas. Une assez jolie marchande de modes lui promit de l'aimer pendant trois jours et de continuer au bout de ce temps, si jusque-là il n'était pas assassiné. Elle donna pour raison qu'en temps de guerre, les amours étant passagères, on ne peut s'engager pour longtemps. Bugeaud répondit que les preuves d'amour ne devaient pas être passagères, et, afin qu'elles durassent plus longtemps, il réclama qu'elles lui fussent accordées sur-le-champ. Il demanda des gages, etc.

Ce qui est plus intéressant pour l'histoire, c'est la basse trahison de Charles IV, des princes dépossédés et des grands de Castille, tous empressés à livrer l'Espagne comme un objet à vendre, marché que le peuple espagnol ne ratifia pas. Le peuple seul est digne dans tout le grand drame de l'invasion qui eût dû servir de modèle à la France de 1870.

Ce premier volume, très intéressant, fait désirer que le second volume paraisse promptement. C'est surtout à l'étranger qu'il a été lu, médité et compris.

M. C.

Mémoires de Canler. 2 vol. in-18. Paris, Roy, éditeur.

La faveur marquée avec laquelle le public accueille toujours les publications qui touchent de près ou de loin à la préfecture de police a suggéré à l'éditeur Roy la pensée de nous donner une nouvelle édition des *Mémoires* de Canler. La première parut, en 1862, à la librairie Hetzel. Elle ne formait qu'un volume très abrégé, car l'auteur, relatant des faits encore récents, avait cru de son devoir de ne point livrer à la publicité les faits qui pouvaient compromettre certaines individualités et porter ombrage à la police impériale. Malgré cette réserve, ces curieux mémoires furent saisis en vertu d'une ordonnance d'un juge d'instruction. MM. Hetzel et Claye, éditeurs; Wittersheim, imprimeur, et M. Canler, auteur, étaient inculpés d'avoir, par la publication de ce livre, outragé la morale publique et les bonnes mœurs et révélé des secrets confiés à des personnes dépositaires par état ou par profession.

Tous les journaux de l'époque, sans distinction d'opinion, blâmèrent unanimement cette mesure, prise d'ailleurs bien tardivement. La saisie ne s'opéra, en effet, que sur la troisième édition, déjà presque entièrement vendue.

L'affaire se termina, nous apprend M. Drujon dans son *Catalogue des ouvrages condamnés*, par une ordonnance de non-lieu, les inculpés s'étant engagés à ne point faire de nouvelle édition et ayant consenti à la destruction des exemplaires saisis.

Ceux qui, achetés par le public antérieurement à la saisie, échappèrent au pilon étaient devenus assez rares et ne se cotaient pas moins de 10 francs dans les catalogues de livres rares et curieux.

L'édition que nous donne aujourd'hui M. Roy ne comprend pas moins de 46 nouveaux chapitres. Voici les titres des plus intéressants : M. Anglès, préfet de police. — Le général Berton et le colonel Caron (1820-1830). — Entrée à Paris des ducs d'Orléans et de Chartres. — Arrestation de la duchesse de Berry. — Les marchands de billets de théâtre. — M. Delessert. — Première représentation de *Monte-Cristo*. — A propos de cette représentation, Canler raconte que les places furent l'objet d'un trafic considérable. « Il y eut, dit-il, des prix incroyables, entre autres la loge-salon nº 29, qui avait coûté 72 francs en location, fut achetée 500 francs par un marchand de billets de l'Opéra, qui, à son tour, la revendit 1,000 francs. Cette spéculation rapporta à son auteur un bénéfice de 1,500 francs. » On le voit, l'honorable corporation des marchands de billets, dont l'origine, toujours d'après Canler, remonte à 1820, faisait d'assez bonnes affaires en 1848. Les chapitres inédits consacrés à relater certains faits historiques sont trop courts et ne contiennent que peu de renseignements; toutefois, comme quelques-uns sont inédits, il n'est pas sans intérêt de les trouver consignés dans les mémoires de l'ancien chef de la sûreté.

Il serait curieux de comparer ces *Mémoires* avec ceux de M. Claude, dans lesquels le roman, comme on l'a dit ici même (voy. *le Livre*, 2ᵉ année, p. 506), tient une trop grande place. Dans les souvenirs laissés par Canler se trouvent plus de faits précis, plus de documents ayant trait à la vie de personnages connus et pouvant servir à l'histoire.

Chez Canler, le policier s'efface parfois dans le récit, sa personnalité disparaît; chez M. Claude, cette personnalité s'affirme, au contraire, à tout instant et finit par fatiguer le lecteur.

Du style des deux ouvrages nous ne dirons rien ; il n'existe pas plus dans l'un que dans l'autre. Il se trouve dans le livre de M. Claude des phrases bizarrement construites ; quant à Canler, il a pris le soin de nous avertir qu'il savait trop combien son instruction avait été négligée pour avoir jamais eu la prétention de se poser en homme de lettres.

Quoi qu'il en soit, les *Mémoires* de ce dernier sont intéressants et ont leur place marquée à côté des ouvrages de Fouché, de Gisquet et de Caussidière.

G. F.

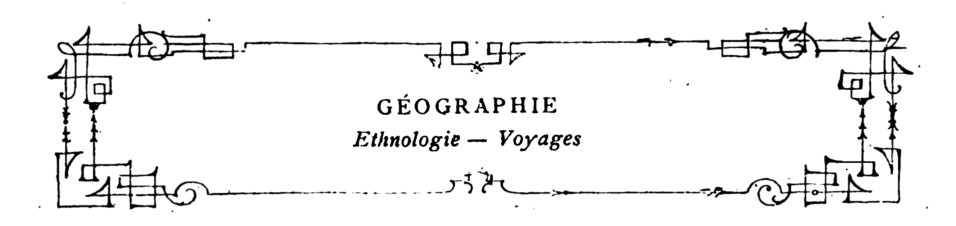
Gambetta, 3ᵉ édition. Paris, Sandoz et Thuillier, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

M. Gambetta a été ministre trop peu de temps pour que l'on puisse juger l'homme d'État sur ce premier

cet court essai. S'il reprend quelque jour le pouvoir, comme il est fort probable, et qu'il l'exerce en toute liberté durant une longue période, il aura une chance qui a manqué à Retz et à Mirabeau, restés tous deux dans l'opposition. Peut-être s'y révèlera-t-il grand homme de gouvernement et habile administrateur. Nous verrons du moins ce qu'il saura faire dans ce rôle. Ce ne serait pas la première fois qu'une nature supérieure se serait transformée en s'emparant du gouvernail. On n'est même tout à fait supérieur qu'à cette condition d'avoir en soi ce qui transforme et renouvelle, ce qui suffit à toutes les situations.

Le biographe anonyme qui, dans le volume que nous annonçons, expose le passé du puissant orateur, semble ne s'être proposé que de prouver combien son héros est seul capable de diriger l'avenir et les destinées de la France. Afin d'inculquer au public la confiance dont il est rempli, il analyse avec une admiration à peine tempérée vers la fin par quelques réserves des divers actes de M. Gambetta depuis son entrée dans la vie politique, sa lutte désespérée contre les armées allemandes, sa tactique parlementaire, si adroite à déjouer les projets de restauration monarchique, et la vigoureuse décision dont il a fait preuve toutes les fois qu'il a fallu consolider l'institution républicaine. Étant, à peu de chose près, de son avis sur la plupart des points, nous n'adresserons à son étude qu'une seule critique, ou, pour mieux dire, elle ne nous laisse qu'un regret : c'est qu'en citant les discours qui marquent les étapes de cette carrière triomphante, le biographe n'ait pas indiqué plus nettement les causes vraies qui les ont dictés, qu'il n'ait pas mieux éclairé le dessous des cartes. Pourquoi, dans quel but le tribun a-t-il pris la parole dans telle ou telle circonstance? Quel danger fallait-il prévenir, quel événement fallait-il préparer? A côté de ce qui a été dit, que doit-on sous-entendre? Ce qu'on tait a souvent plus d'importance que ce qui se débite publiquement. D'ailleurs la politique étant un art qui a peu de rapport avec la ligne droite, il ne serait pas sans intérêt de suivre les lacets, les retours en arrière, les contremarches et contradictions qu'a dû s'imposer parfois l'homme d'État pour arriver plus sûrement au but. Enfin, chacun de nous partage peu ou prou le sentiment du paysan grec à qui il était si désagréable d'entendre toujours appeler Aristide le juste. Il ne nous déplairait nullement qu'on nous montre, en regard des services rendus par Gambetta et des succès qu'il a obtenus, les fautes qu'il a commises.

P.



Le Sahara, *Souvenir d'une mission à Goléah*, par Auguste Choisy, ingénieur en chef des ponts et chaussées. — Paris, E. Plon et Cie, 1881.

Enfin nous rencontrons un voyageur qui ne se contente pas d'écrire ses pérégrinations à travers une région toujours insuffisamment connue, mais qui accompagne sa narration, je ne dis pas d'une carte, mais au moins d'un croquis qui permet au lecteur de suivre avec fruit sur le texte.

C'est un progrès que nous sommes heureux de constater, mais nous ne saurions nous contenter à l'avenir d'un croquis fait à la hâte, et qui ne comprend qu'une très petite partie de la région qui nous intéresse en lisant le livre.

En outre, c'est un peu fait à la diable, et si les points principaux sont marqués, nous n'avons qu'une trop faible idée de l'orographie et de la topographie du terrain.

C'est une carte que nous demandons toujours dans les nombreux ouvrages des voyageurs, aussi complète et aussi bien exécutée que possible.

En s'adressant à une étendue relativement faible de la région et pour cela, en divisant beaucoup les contrées parcourues, nous devons trouver quelque chose de plus détaillé, et, par suite, de beaucoup plus intéressant que ce que peuvent nous offrir les atlas qui sont actuellement dans le commerce.

Alors que l'écrivain est justement un homme habile en ces matières, comme c'est ici le cas, puisque nous avons affaire à un ingénieur en chef des ponts et chaussées, la besogne devient d'autant plus facile et nous avons plus le droit d'être exigeant.

Ceci dit, le livre dont nous avons à parler est intéressant à un double titre.

Il s'occupe d'abord d'une portion de ces pays du nord de l'Afrique qui, par la guerre de Tunisie, celle du Maroc et la situation de notre colonie algérienne, sont à l'ordre du jour.

Tout ce qui les regarde doit être lu avec avidité, parce qu'il y a toujours quelque chose à apprendre.

En outre, l'auteur s'est trouvé chargé, pendant l'hiver de 1879 à 1880, d'une mission au Sahara par le ministre des travaux publics à cette époque, M. de Freycinet.

En dehors donc du rapport officiel qu'il a dû présenter à cet égard dans les bureaux, lors de son retour d'Afrique, M. Auguste Choisy a trouvé dans les

notes qu'il avait recueillies en dehors les éléments du volume qu'il publie aujourd'hui.

On sait que la mission de l'auteur se liait à celle du trop malheureux colonel Flatters qui a perdu la vie dans cette expédition ; il s'agissait surtout d'établir des tracés pour un chemin de fer devant relier l'Algérie au bassin du Niger.

M. Choisy ne s'aventura pas avec la colonne chargée des découvertes du côté du Soudan ; il devait étudier surtout le point de départ, et c'est à cette circonstance qu'il doit de n'avoir point partagé le triste sort de ceux qui, en somme, lui étaient adjoints à cette occasion.

Nous ne saurions trop recommander la lecture des pages de ce livre dans lesquelles l'auteur a surtout fait connaître ses impressions personnelles dans le désert africain. E. D'AU.

La Frégate « l'Incomprise », 1 vol. in-4° illustré de 568 croquis par Sahib. Nouvelle édition. Paris, Léon Vanier, éditeur.

On n'a pas oublié le succès qui accueillit, dès son apparition, la publication de la *Frégate l'Incomprise.* La première édition de ce livre débordant d'humour, illustré de désopilants croquis dus à la plume de Sahib, fut vite épuisée et dernièrement des amateurs qui ne possédaient pas encore le volume durent le payer jusqu'à quatre et cinq fois sa valeur première.

Devant ce succès, bien justifié d'ailleurs, l'éditeur Vanier s'est décidé à donner de ce livre une seconde édition impatiemment attendue aussi bien par les futurs loups de mer que par les bibliophiles.

Le voyage de *l'Incomprise* n'est pas imaginaire, comme on le pourrait supposer. Il a été réellement effectué et voici à ce sujet quelques renseignements que nous avons tout lieu de tenir pour exacts.

L'Incomprise n'est autre que la frégate à voiles *l'Iphigénie* qui partit de Brest en décembre 1866, avec mission de prendre à Toulon un convoi de cinq cents forçats et de les conduire à la Nouvelle-Calédonie. (On ne disait pas encore tout simplement : *à la Nouvelle,* comme aujourd'hui.) *L'Iphigénie* mit définitivement à la voile en janvier 1867, visita successivement Ténériffe (îles Canaries), le cap de Bonne-Espérance, l'île Bourbon, la Nouvelle-Calédonie où elle déposa son chargement, puis opéra son retour en France après avoir fait escale à Taïti et à Sainte-Hélène. *L'Iphigénie* était de retour en France en janvier 1868.

C'est le récit de cette campagne qui forme le fond du livre, et dont l'auteur, le *Toutara* de *l'Incomprise,* cache sous le pseudonyme de **Sahib**, littérateur, un de nos officiers de marine les plus distingués, M. G...

Les détails sur Lisbonne, les côtes de l'Algérie, le Brésil, l'Inde, la Chine et le Japon se rapportent à d'autres campagnes.

Tous les types de *l'Incomprise* ont existé; l'imagination de l'auteur a pu exagérer les côtés saillants de chacun d'eux, mais il n'en a créé aucun.

Le commandant Printemps n'existe plus; Furet est actuellement en retraite; Archibald de Kerguefonds et Candide sont capitaines de frégate; Bazar est en passe de l'être; et la marine a perdu Paul Clapet-Toutara, Popoti, Matapo, Mac-Pyon, Petite-Brise, les aspirants de *l'Incomprise* sont aujourd'hui lieutenants de vaisseau; le pauvre Outis est mort et le beau soldat est tombé sous les balles de la Commune. X***.

Collection Joanne. — Guides diamant. — *Les Stations d'hiver de la Méditerranée,* par P. JOANNE, avec 3 cartes, 1 plan et 60 gravures. 1 vol. de 406 pages. — Paris, Hachette, 1882.

La collection des Guides-Joanne comprenait déjà dans son format in-32 (Guides diamant) 1 volume de M. Adolphe Joanne intitulé : *Hyères et Toulon.* D'un autre côté, M. Élisée Reclus est auteur des deux ouvrages suivants : *les Villes d'hiver de la Méditerranée et Nice, Cannes, Antibes, Monaco, Menton, San-Remo.* Jamais les plages méditerranéennes n'ont eu la vogue que nous leur voyons de nos jours. On peut dire que les trois quarts des Parisiens n'aspirent qu'au moment où ils pourront aller,

...... aimable destinée,
Contempler ton azur, ô Méditerranée.

C'est que quand nous avons, nous, à Paris, glace et brouillard à fendre à la hache, les heureux habitants du pays monégasque nagent dans le soleil.

Il était donc tout naturel que l'idée vînt aux habiles éditeurs des Guides-Joanne de réunir en un seul petit livre les trois ouvrages que nous indiquons.

C'est M. Paul Joanne, fils du regretté directeur des Guides, qui s'est chargé de ce travail. Il a fondu en un seul les livres de MM. Adolphe Jeanne et Élisée Reclus d'une façon fort adroite, ajoutant par-ci, retranchant par-là, conservant souvent des passages entiers; les descriptions des *Villes d'hiver de la Méditerranée* notamment ont été reproduites textuellement.

Il serait impossible de trouver un format plus commode que celui des Guides diamant de la maison Hachette. Cela peut se mettre dans la poche et ne tient presque aucune place. Ces petits livres sont tout au plus gros comme un carnet. C'est donc un véritable service que les éditeurs ont rendu aux touristes et aux amateurs de soleil. H. M.

La Dalmatie, les îles Ioniennes. Athènes et le mont Athos, par STANISLAS de NOLHAC. — 1 vol. in-8°. — Paris, E. Plon et Ce, 1882.

Il est certain qu'aujourd'hui, même en France où on s'occupe malheureusement trop peu de ce qui se passe au dehors de nos frontières, les pays slaves et grecs de l'Europe orientale sont un objet de curiosité et d'intérêt.

Leur histoire ancienne est connue par de nombreux ouvrages devenus classiques, et dont la plupart de nos lecteurs ont oublié le contenu.

Depuis quelques années, les événements dont l'Orient a été le théâtre et qui ne sont peut-être que le prélude d'autres plus graves ont modifié un état de

choses qui était depuis longtemps instable ou préparé celles qui doivent en être la conséquence.

Dans les deux voyages entrepris par l'auteur et dont il raconte les péripéties, nous trouvons donc, à côté d'une foule de commentaires puisés dans les livres écrits par d'autres, des descriptions pittoresques, des peintures intéressantes de races et de mœurs, des détails qui sont piquants et en rendent la lecture attrayante en même temps qu'instructive.

Nous nous permettrons de faire observer que la part faite à l'histoire est un peu trop grande pour un récit de voyage, et un étalage d'érudition trop développé nuit à suivre la marche de l'auteur au travers des pays qu'il parcourt.

A propos d'Athènes, nous y trouvons une description plus vraie et qui nous paraît moins passionnée que celle de certains écrivains qui, en raison de leur talent même de romancier à la mode, ont contribué à jeter un grand discrédit sur un peuple digne de l'intérêt que l'Occident lui porte et dont on peut dire en quelque sorte qu'il représente la France en Orient.

Citons ces quelques lignes.

« En partant du Pirée, la plaine où l'on s'engage est aride, mais point laide. La terre que l'on disait imprégnée de soleil a de belles colorations. Les montagnes ont plus de grâce que de majesté, mais elles sont bien éclairées, et leurs croupes dépouillées se profilent sur le ciel avec une netteté remarquable.

« A mesure qu'on approche d'Athènes, on rencontre du peuple qui va et vient. C'est vivant et c'est gai. Les abords sont presque bruyants, et, en pénétrant dans l'intérieur, on ne se sent nullement envahi par l'impression de tristesse qui se dégage d'habitude de ces vieilles métropoles du temps passé.

« Celle-ci a même un certain air de jeunesse qui sans doute ne lui messied point, mais qui surprend et déconcerte au premier moment. Les maisons des rues principales ont bon air. Il y a deux ou trois belles percées avec de jolis magasins. »

Nous en avons cité suffisamment pour prouver que le livre contient des pages valant la peine d'être lues; d'ailleurs il nous suffit de constater que l'auteur a fait là un travail consciencieux et que le lecteur puisse l'apprécier facilement.

E. D.

Lettres sur l'Amérique, par Xavier Marmier, de l'Académie française, Canada, États-Unis, Havane, Rio de la Plata. — Nouvelle édition. 2 vol. in-8°. — E. Plon et Cie. — Paris, 1881.

Il est en ce moment beaucoup parlé de l'Amérique en Europe et particulièrement en France, je parle ici, bien entendu, de la grande république des États-Unis qu'on accole assez justement à la nôtre en les désignant sous le nom des deux républiques sœurs.

Non seulement il y a de très grands intérêts communs aux deux pays, mais les sympathies les plus vives à notre égard se sont révélées tout dernièrement à l'occasion de l'anniversaire de la bataille et capitulation de York-Lower où les troupes françaises volontaires combattaient à côté des partisans de l'indépendance.

Nous avons été très heureux de constater que le souvenir de l'aide apportée, il y a un siècle déjà, à cette jeune nation n'ait pas été, comme bien d'autres, oublié par les intéressés.

C'est peut-être là une simple flatterie à notre amour-propre national, et il serait imprudent d'inférer d'une manifestation de reconnaissance une foule de séductions qui n'auraient aucune base sérieuse avec un gouvernement et un peuple aussi pratique que ceux des États-Unis.

Il n'en est pas moins vrai que nos relations internationales sont aussi bonnes qu'il était désirable, et si on rapproche de l'année actuelle l'époque malheureuse de notre lutte contre les alliés d'Allemagne, il existe une différence notable dans les sentiments qu'on professe à notre égard au delà de l'Atlantique.

Ces sentiments ont certainement pour nous le grave défaut de n'être que platoniques, et dès qu'il s'agit des intérêts politiques de la grande nation américaine, leurs hommes d'État raisonnent d'une façon toute autre.

Je veux faire allusion ici à la question de l'isthme de Panama, dans laquelle M. de Lesseps, en sa qualité de Français, aidé dans son œuvre par des Français et des Européens, a trouvé la plus grande mauvaise volonté pour commencer son œuvre qui est certes une des merveilles de notre époque.

Heureusement que de semblables travaux exigent des années pour arriver au terme de leur exécution; le temps est un grand maître pour aplanir les difficultés, faire réfléchir et comprendre les avantages considérables que le continent américain lui-même doit retirer du passage qui sera ainsi établi.

Quant à sa neutralité, toutes les nations du monde ont intérêt à la garantir; il s'agit sur ce point d'une question de commerce spécialement et ce n'est pas en vue des avantages à en tirer pendant une guerre que toute une génération compte y travailler.

L'inauguration, maintenant prochaine, de la statue de la Liberté que le comité français fait exécuter pour offrir à la ville de New-York sera certainement une occasion de resserrer encore davantage les liens d'amitié qui uniront désormais pour toujours, nous voulons ainsi l'espérer, les deux grands peuples qu'un large fossé rempli d'eau sépare à quelques jours de navigation seulement.

Depuis déjà longues années, il s'est publié sur la grande république américaine nombre de livres intéressants, mais un nouveau travail de ce genre est toujours intéressant parce que le pays est encore en voie de progression et n'arrivera pas de longtemps encore à son apogée.

Les progrès sont en outre tellement sensibles sous tous les rapports que chaque ouvrage qui en traite demeure incomplet et exige une suite, un supplément.

C'est ce qui est arrivé pour le livre de M. X. Marmier dont nous avons à parler aujourd'hui, et c'est une nouvelle édition qu'il nous faut signaler aux lecteurs qu'un sujet aussi tentant intéresse.

L'auteur, dont l'éloge n'est plus à faire, et que tout le monde connaît en France par des œuvres originales, écrites avec une connaissance approfondie du sujet et un style attachant, ne s'est pas borné à nous entretenir de l'Amérique du Nord seulement.

Ses études, en deux volumes bien remplis, s'étendent du Canada au rio de la Plata, c'est-à-dire qu'elles embrassent la plus grande partie de l'immense continent du nouveau monde.

Il fait ressortir dans le Canada le travail agricole, les fondations industrielles, causes de la science et de la littérature de cette contrée, restée d'un esprit si français et dont nous avons conservé les meilleurs souvenirs.

Les développements de la nation américaine du Nord sont suivis avec fidélité ; c'est bien là le travail d'un voyageur qui sait et profite de tout ce qu'il voit, cherchant ensuite à en faire profiter les autres.

Pour ne pas chercher inutilement dans ces deux volumes des citations qui se présentent à l'infini, mais qui demanderaient trop de place pour tenir dans ces colonnes, nous voulons citer un mot typique de l'auteur, mot qui exprime combien il a été personnellement frappé du changement qui s'opère d'heure en heure dans une contrée où les centres de population poussent et se développent comme des champignons.

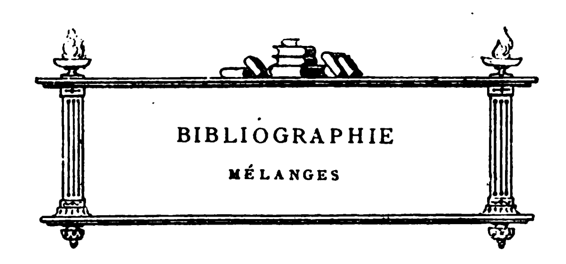
On demandait à un habitant de Chicago quelle était la population de cette ville : « Je ne pourrais, répondit-il, le dire au juste. Il y a huit jours que j'en suis parti. »

Pour ne parler en effet que de cette ville, nous pouvons dire qu'en 1837 elle comptait environ quatre mille habitants, et qu'aujourd'hui, malgré deux incendies qui l'ont presque réduite en cendres à chaque fois, elle renferme six cent mille habitants.

Ab uno disce omnes, dit bien justement un adage ancien.

Il faut lire les deux volumes de M. X. Marmier; les détails intéressants y abondent, les descriptions y sont traitées de main d'artiste et de maître écrivain; les renseignements les plus abstraits, les plus explicites sur toutes choses sont là pour l'instruction de tout le monde, et ce nous est une bonne fortune que de signaler cet ouvrage à nos lecteurs.

E. D.



Bibliographie des ouvrages français contrefaits en Belgique sous le nom de Collection Lauréat, par Arthur Boitte. — Bruxelles, Adolphe Boitte, 1 vol. in-32.

La bibliographie de la contrefaçon était à faire et voici un excellent début. Les ouvrages français contrefaits en Belgique échappaient jusqu'ici aux plus impitoyables investigations des bibliographes, comme la contrefaçon elle-même échappe à la loi. Je me souviens, pour ma part, qu'au cours de différents essais bibliographiques sur Balzac, Gautier ou Alfred de Musset, cette contrefaçon belge m'inquiétait singulièrement et tenait ma conscience de chercheur en état de doute perpétuel, en dépit des battues dans tous les recueils belges et des visites réitérées à de savants connaisseurs sur la matière; je sentais que je n'arriverais jamais à ce complément de mon travail, la bibliographie du *Sous le manteau.* Le petit livre que voici m'a donc causé, comme il causera à tous les chasseurs bibliographes, ce « ah! » et cet « enfin! » qui expriment un désir presque réalisé. On sait que la grande officine de la contrefaçon depuis 1830 se trouvait à Bruxelles, chez les frères Laurent, qui publièrent des in-32 si jolis, que les auteurs français rougissaient parfois d'avoir à se plaindre. Les continuateurs de MM. Laurent furent Tarlier, Tarride, Méline, Cans et Cie. Quelques-unes de ces éditions microscopiques sont devenues rares et recherchées; M. Arthur Boitte en donne la nomenclature par titres d'ouvrages et par noms d'auteurs. Son travail est clair, ingénieusement présenté et d'une utilité de premier ordre. On regrette que ce petit in-32 puisse courir le risque de s'égarer au milieu de ses congénères, qui affectent tous le format in-8° ou in-12, et cette crainte seule dit tout le prix que mes confrères attacheront comme moi à la possession de ce recueil précieux pour tous les investigateurs de la période romantique de 1830 à 1854.

O. U.

Bibliothèque municipale de Bordeaux. — *Catalogue des manucrits.* — Tome Ier. Bordeaux, Delmas. 1 vol. in-4° de XXXIII-462 pages.

Bordeaux n'est pas seulement une ville de commerce, c'est une ville amoureuse du beau, éprise de l'art, ayant le goût des lettres et des choses de l'esprit. Les *Actes* de son Académie doivent prendre rang parmi les meilleures publications des sociétés savantes de France et de l'étranger; sa société philomathique rend des services considérables à l'enseignement des adultes; c'est par milliers que l'on compte les jeunes gens qui en profitent. Son musée est célèbre; son jardin botanique est hors ligne; sa bibliothèque, une des plus riches de France.



Par une heureuse fortune, ses administrateurs, au lieu de dédaigner, selon l'usage, les richesses que prisent chez eux les étrangers, se font un point d'honneur de les mettre en lumière, de les augmenter, et même, qui le croirait? d'en tirer le meilleur parti dans l'intérêt public.

C'est sous cette heureuse inspiration que l'administration municipale de Bordeaux vient de publier, à grands frais, quatre volumes de ses archives, dont nous parlerons ailleurs, et le premier volume du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville*, dont nous nous proposons de parler ici même : tous ces volumes de format in-4°, imprimés avec luxe sur papier de fil.

Le premier volume du *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque de la ville de Bordeaux a été rédigé par un très savant homme, M. Jules Delpit, ancien collaborateur d'Augustin Thierry, si nos souvenirs ne nous trompent pas. Passionné pour ces manuscrits qui l'ont si longtemps et si utilement occupé, M. Delpit, dans sa substantielle introduction, traite presque comme des ennemis personnels, avec une âpreté de langage que nous comprenons au fond sans l'admettre dans la forme, tous ceux qui n'ont pas servi la même cause et, à plus forte raison, qui l'ont compromise. Nous goûtons peu, dans un document en quelque sorte officiel, ce terme de « rapport mensonger » appliqué au travail d'un contemporain, coupable peut-être d'une erreur, mais dont le nom ne devait pas être avancé dans un langage trop violent pour ne pas provoquer une polémique, si M. Rab... vit encore et peu excusable s'il n'est plus là pour se défendre. « La mesure! la mesure! » nous disait Sainte-Beuve.

Où nous apprécions mieux la légitime indignation de M. Jules Delpit, c'est quand il flétrit les dangereuses sottises d'un vandalisme ignorant; c'est quand il nous montre les *conservateurs*, — quelle dérision dans ce mot! — les conservateurs de la Bibliothèque donnant pour 12 ou 15 francs des lots de 200 ou 300 volumes, pourvu que ces lots continssent au moins quinze pour cent d'in-folio; quand il nous apprend que la « Bibliothèque ne conserva aucun exemplaire des deux premières éditions des *Essais* de Montaigne, qui se vendent aujourd'hui à leur poids d'or et que les agents de l'administration regardaient peut-être comme des doubles inutiles »; quand il nous livre sans phrase le nom de cet administrateur, M. Monbalon, sous qui la bibliothèque « se débarrassa de plus de 200,000 volumes, qui ont enrichi bouquinistes et bibliophiles, et qui, quelquefois, sont rentrés à chers deniers sur les rayons d'où ils avaient été expulsés à vil prix ». — Que penser encore de ce préfet, le baron Jean-Antoine-Joseph Fauchet, — tout y est, le nom et les prénoms, — qui fit jeter par les fenêtres, pour en hâter le déménagement, toutes les archives départementales?

« En 1808, Napoléon Ier passa à Bordeaux pour aller asservir l'Espagne; le même préfet, qui avait fait jeter les archives par les fenêtres, voulant donner une fête au souverain qui, lui, avait fait sauter la représentation nationale par les fenêtres de Saint-Cloud, et n'ayant pas de fonds disponibles, imagina de s'en procurer en vendant une masse de parchemins suffisante pour payer les frais du festin. Ces archives qui, à ce qu'il paraît, n'avaient pas toutes été brûlées ou employées à faire des gargousses pour *faire éclater notre gloire nouvelle,* suivant l'expression de Chateaubriand, servirent cette fois à faire éclater la joie des convives. »

Après un rapide historique des vicissitudes par lesquelles passèrent les manuscrits de la bibliothèque et des diverses collections d'archives, M. Jules Delpit termine par une page à l'adresse des relieurs : et comme ce qu'il dit est vrai, à Bordeaux comme partout en province! — « Les relieurs, dit-il, ont fait plus de mal à nos livres que l'humidité, les rats, les vers et la poussière réunis... Les pertes pécuniaires qu'ils ont occasionnées sont incalculables. Si l'on pouvait additionner une à une les sommes dont les relieurs ont diminué la valeur vénale de nos livres et de nos manuscrits, on serait effrayé de leur immensité. »

Le très intéressant exposé de M. Jules Delpit respire un respect profond de tous ces manuscrits, de tous ces livres qui sont les outils du savant; il en a le culte, parce qu'il sait mieux que personne les utiles services qu'ils peuvent rendre. Aussi toutes ces notices — dont quelques-unes remontent à plusieurs années, puisque, dans l'une d'elles, on parle du Dr Payen, le célèbre *montaignophile,* comme vivant encore, — sont-elles faites avec un soin extrême et méritent-elles toute confiance.

Nous ne parlerons pas de la scrupuleuse exactitude de ses descriptions, de l'énumération des vignettes, quand il en trouve, de la liste des pièces qui composent les recueils catalogués, de l'histoire qu'il donne des différents manuscrits; on ne peut s'attendre à moins de la part de M. Jules Delpit. Le travail est admirablement fait, et nos lecteurs peuvent être sûrs d'y trouver tous les genres de mérite qu'il leur plaira d'y chercher.

Obligé de nous restreindre, nous nous bornerons à appeler l'atttention sur quelques points qui, pour divers motifs, nous ont intéressé.

A la page 47, on trouve de brèves éphémérides où l'on relèvera, par exemple, la date de mort de plusieurs personnages illustres : le président de Nesmond, 4 janvier 1616; le cardinal de Sourdis, 8 février 1628; le premier président Daffis, 6 août 1610; le président Pontac, 20 septembre 1630; — le 12 août 1631, un père et une mère furent brûlés vifs pour avoir mangé leur fille : y croyez-vous? — le 31 octobre 1634, Coublac, un faux monnayeur, est égalementbrûlé vif...

Page 150, nous notons sous les numéros 369 et suivants des recueils de documents bien intéressants : ce sont les registres secrets du parlement de Bordeaux, de 1462 à 1733.

Page 201. Qu'on nous permette un extrait : « n° 534. *Essais de M. Montaigne,* XVIe siècle. In-4°; papier; 496 feuillets; reliure en maroquin noir. Ce volume est, sans contredit, le plus précieux de tous les manuscrits que possède la Bibliothèque et cependant ce n'est pas un manuscrit proprement dit : c'est un

exemplaire imprimé de l'édition des *Essais*, de 1588, sur lequel Michel Eyquem de Montagne *(sic)* a transcrit les additions, corrections et modifications qu'il voulait faire subir à son immortel ouvrage...

« Le directeur de la Bibliothèque, M. Monbalon, crut accroître sa propre importance et celle de son manuscrit en ajoutant, au commencement et à la fin du volume, et même à chacune de ses divisions, une grosse ligne de son encre bureaucratique, pour constater que le volume appartenait à sa bibliothèque, et empêcher, par le paraphe d'un fonctionnaire connu, que l'écriture de Michel de Montagne *(sic)* fût méconnue...

« Notre intelligent bibliothécaire... eut l'ingénieuse pensée de révéler, par la richesse du contenant, l'importance du contenu. Il commanda donc à un ouvrier de mettre le plus d'or possible sur tous les plats et sur toutes les tranches d'une reliure en maroquin de couleur luisante, mais noire. Présage funeste, car, sur cet ordre inepte, le couteau d'un relieur stupide allait trancher sur les marges verticales le quart des lignes manuscrites, et supprimer complètement plusieurs lignes des marges horizontales ! »

Page 275. L'auteur, énumérant les principaux chapitres d'un recueil de *Varia,* cite un arrêt du parlement de Bordeaux, du mois de février 1571, qui fit mettre en liberté des nègres qu'un marchand normand avait conduits à Bordeaux pour les vendre. L'abolition de l'esclavage en 1571 : grand honneur pour le parlement de Bordeaux qu'une semblable initiative à cette époque !

Page 321. Sous le n° 738, la bibliothèque de Bordeaux possède un recueil factice en 5 vol. in-folio, comprenant un nombre considérable de documents relatifs à la maison de Montaigne depuis 1327 jusqu'en 1777 ; cette précieuse collection, achetée 100 francs, serait peut-être encore enfouie dans un grenier, si, par grand bonheur, un de ces bonheurs qui n'arrivent qu'à ceux qui le méritent, M. Jules Delpit ne les avait découverts, classés par ordre chronologique et signalés au monde savant.

Notons encore les deux numéros suivants : n° 739 : « C'est la table des instrumens (actes et contrats) appartenens à noble homme Pierre Eyquem, escuyer, seigneur de Montaigne et de Belnéyou, receuz et passez par moi, Pierre Perreau, notaire royal.. » Puis n° 740 : « Vingt-trois chartes en langue d'oc du XVe siècle, concernant la famille Ayquem, à laquelle appartenait Montaigne. »

Page 355. — N° 764. « Abrégé des grâces et miséricordes singulières dont Dieu a favorisé la vénérable mère Anne Darriet, religieuse de l'ordre de l'*Annonciade*, décédée à Bordeaux, en odeur de sainteté, le 6e du mois de may 1702, âgée de soixante-dix-huit ans. » — M. Jules Delpit s'est complu dans l'intérêt qu'il trouvait à ce manuscrit ; aussi la notice qu'il en donne est-elle d'une certaine étendue.

La R. M. Anne Darriet était une mystique non moins enflammée de l'amour divin qu'une sainte Thérèse ou une sainte Marie Alacoque ; l'union avec l'époux est l'objet constant de ses pensées, et elle en parle dans des termes que son innocence seule peut excuser, car elle ne se doutait certainement pas, la pieuse ascète, de tout ce que les gens férus du malin (ils sont plus nombreux qu'on ne pense) pourraient induire du langage par trop charnel qui lui était familier.

Du reste, n'avez-vous pas remarqué que les âmes les plus pures échappent à ces pudeurs que connaissent mieux les esprits corrompus ? Voici encore, dans le même ordre d'idées (p. 368, n° 789), vingt-huit petits volumes formant autant de manuels à l'usage des religieuses de l'ordre de *Saint-Dominique.* Une de leurs règles, imposée par un supérieur intelligent, est ainsi conçue : « Que ce petit livre ne soit baillé à personne pour le transcrire ou pour le voir, sans licence du général ou du provincial. » — C'est que général et provincial connaissaient assez le monde pour ne pas permettre qu'il pût épiloguer sur des oraisons jaculatoires, où se trouvent des passages comme celui-ci : « Si mon corps se pouvoit convertir en nerf, j'en ferois une corde pour vous unir tout à moi » ; — ou comme cet autre : « Je m'offre toute à vous mon âme, mon corps et mes appétits sansuels, la partie supérieure et l'inférieure, etc. »

Billevesées, fadaises, dira-t-on ; oui, mais qui ont leur intérêt dans l'histoire de l'esprit humain : autant peut-être qu'en peut présenter, à un autre point de vue, le recueil de quarante-trois testaments (p. 384, n° 822) laissés par des hommes célèbres dans l'Église, dans les lettres, dans la politique, etc.

De page en page, de numéro en numéro, non sans en sauter un trop grand nombre, nous sommes arrivé à la fin du savant catalogue de M. Jules Delpit. Le dernier numéro est le numéro 842, pour ce premier volume qui doit être suivi d'un supplément déjà annoncé, et qui, nous n'en doutons pas, sera impatiemment attendu, favorablement accueilli de tous les hommes d'étude.

CH.-L. L.

Archives municipales de Bordeaux : 1° *Livre des bouillons ;* — 2° *Livre des privilèges ;* 3° *Livre des jurades ;* 4° *Bordeaux vers 1450, description topographique,* par Léo Drouyn. — 4 forts vol. in-4°, papier de fil, avec fac-similé, plans, vues, etc. — *Aux frais de la ville de Bordeaux.*

Heureuse ville que Bordeaux ! Elle possède des hommes fanatiques du pays natal, dont le profond savoir n'a d'égal que leur désintéressement, et qui consacrent tout leur temps, toute leur science à assurer contre toute destruction les documents qui permettent d'étudier et de retracer l'histoire de leur chère ville. Nous avons vu à quel travail a dû se livrer un de ces savants, M. Jules Delpit, pour préparer et faire imprimer le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale ; nous le retrouvons vice-président d'une commission dont il est un des membres les plus actifs, avec M. Émile Dégrange-Bonnet comme collègue à la vice-présidence, M. Sourget comme président, MM. Émile Brives-Cazes et

Virac comme secrétaires. Parmi les autres membres, plusieurs de leurs noms ont acquis bien au delà de cette gloire locale, qui ne s'étend qu'autour du clocher : nous citerons entre autres M. Gustave Brunet, le savant bibliophile, le comte Alexis de Chasteigner, promoteur de la publication des archives, M. Reinhold Dezeimeris, l'éditeur de *Pierre de Brach*, Léo Drouyn, l'auteur de *Bordeaux vers 1450*, Francisque Michel enfin, l'érudit philologue et historien, etc.

Cette commission avait pour objet l'impression des archives de la ville de Bordeaux; sa première publication fut celle du livre dit *Livre des Bouillons*.

Livre des Bouillons, qu'est cela? — Le « Livre des Bouillons est un registre en vélin où se trouvent transcrits la plupart des anciens privilèges de la ville de Bordeaux. Ce registre fut relié originairement avec un dos en cuir et des plats en bois. Pour protéger ces plats, on les munit chacun de cinq gros ornements de cuivre disposés en croix de Saint-André; c'est à ces ornements ou *bouillons* que le manuscrit doit le nom qu'il porte. »

De tous temps les Bordelais ont attaché à ce précieux registre une importance particulière; c'est au milieu des archives, fermées par une triple serrure, qu'on le trouvait attaché par une chaîne de fer; seuls les magistrats ou leurs délégués étaient admis à le consulter, pour y chercher la preuve des droits de la ville.

Le volume se compose de 172 numéros, contenant autant de documents, dont le plus ancien remonte au 29 mars 1205, le plus récent au 10 septembre 1524. Entre ces deux dates extrêmes, auxquelles se rapportent des pièces placées, la première sous le n° 45, la seconde sous le n° 162, sont confondus pêle-mêle les actes les plus divers par leur date ou par leur nature, et dont un certain nombre, même parmi les premiers transcrits, n'intéresse en aucune façon les Bordelais : cependant, dit l'auteur de la notice qui précède la publication, à partir du n° XXIV, le *Livre des Bouillons* ne renferme que des documents ayant trait à Bordeaux en particulier, ou à la Guyenne en général. Ils sont écrits en latin, en français ou en gascon. Quant à l'origine, ils émanent de papes, de souverains anglais, de rois de France, d'officiers du duché de Guyenne ou de la ville de Bordeaux. Ce sont des bulles, des lettres patentes, des mandements, des traités de paix ou d'alliance, des arrêts de cour, des transactions, des formules de serment.

« Mais ce qui donne au recueil un caractère propre et une importance exceptionnelle, c'est l'ensemble des pièces où sont consignés les privilèges accordés aux Bordelais par Jean-Sans-Terre et ses descendants. Les concessions nombreuses qui, jadis, avaient rendu si chère à notre ville la domination des Anglais sont toutes reproduites dans le *Livre des Bouillons*. Elles y forment une longue série de franchises politiques, administratives, judiciaires, civiles et commerciales. Aussi peut-on dire que le *Livre des Bouillons* est le monument de la domination anglaise dans notre pays, ou, plus exactement, de la domination des ducs de Guyenne, rois d'Angleterre. »

Les lignes qui précèdent font assez connaître l'intérêt considérable que présente le *Livre des Bouillons*. Il nous reste à parler de l'exécution du volume.

Après un exposé où se trouve, avec une histoire des archives municipales, un éloge de ce même M. Rabanis si durement traité par M. Jules Delpit dans la notice qui précède le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de Bordeaux, vient une étude spéciale du *Livre des Bouillons*, suivie de deux tables donnant la liste des documents, l'une par ordre chronologique, l'autre par ordre de matières; dans celle-ci, nous relevons, entre autres, les rubriques suivantes : commerce, commerce des grains, commerce des vins, confirmation de privilèges, donation de la Guyenne à Jean de Lancastre, juridiction des maires et jurats de Bordeaux, justice et police, monnaies, organisation municipale de Bordeaux; privilèges des Bordelais en matière d'impôts, — en matière politique, — en matière religieuse; récits légendaires ou romanesques; — retour de la Guyenne à la couronne de France, service militaire, traités entre les rois de France et d'Angleterre, etc., etc.

Le texte du *Livre des Bouillons* est précédé d'un fac-similé; chaque pièce est accompagnée d'un sommaire; une lettre ornée, fidèlement reproduite d'après le manuscrit, est placée en tête de chaque document. Le volume est terminé par une table alphabétique des matières et des noms propres contenus dans l'ouvrage entier.

Le *Livre des Bouillons* a occupé une centaine de séances de la commission chargée de publier les archives municipales de Bordeaux; toutefois, et sans méconnaître le mérite des autres membres, la plus grande partie du travail paraît avoir été faite par M. Henri Barckhausen, dont il serait injuste à nous de ne pas citer le nom avec l'estime qu'il mérite.

C'est encore M. Henri Barckhausen qui, de l'aveu de ses collègues, a eu la plus grande part à la publication du *Livre des Privilèges de la ville de Bordeaux*. C'est à lui, notamment, qu'est dû l'important travail placé en tête du volume : *Essai sur l'administration municipale de Bordeaux sous l'ancien régime*.

L'espace nous manque pour analyser cette remarquable étude, et nous le regrettons. Elle est suivie d'une table chronologique des documents; le plus ancien remonte au 12 février 1874; le dernier porte la date du 25 décembre 1788. Le recueil est divisé en deux parties; la première, reproduction textuelle du *Livre des Privilèges*, contient 43 pièces; la seconde, présentée comme un appendice, contient 159 actes (bien que la préface en annonce 171), postérieurs, en général, à l'année 1564 où le maire et les jurats de Bordeaux firent transcrire les titres qui assuraient à la commune et à ses habitants la jouissance de leurs droits les plus précieux : ces derniers actes ont été empruntés à diverses collections de Bordeaux et de Paris.

Le volume se termine par une table alphabétique et analytique des matières et des noms propres; nous aurions aimé ày trouver aussi, comme dans le *Livre des Bouillons*, une table méthodique, indiquant, sous

une même rubrique, toutes les pièces, tous les passages intéressants pour l'étude d'une même question, d'un même point d'histoire.

Le troisième volume des archives municipales de Bordeaux comprend les *Registres de la Jurade*, de juillet 1408 à avril 1409, registres analogues à ceux où, de nos jours, les administrations et les conseils municipaux inscrivent leurs arrêtés et leurs délibérations. Trois de ces registres, antérieurs à la révolte de 1548, existent seuls aujourd'hui : le premier forme l'objet de la publication dont nous avons à parler; les deux autres, espérons-le, ne tarderont pas à être imprimés.

« Le registre ne contient pas seulement les procès-verbaux des délibérations des jurats. On y rencontre des règlements municipaux, une foule de lettres écrites ou reçues par les administrateurs de la ville, et nombre de pièces à eux communiquées, plus ou moins officiellement, par des personnages de l'époque. Ces divers actes insérés — malheureusement sans grande fidélité dans la transcription et sans grand respect des dates, — dans les comptes rendus des séances auxquelles ils se rapportent, présentent pour la plupart un intérêt capital au point de vue de l'histoire, sans parler de l'intérêt presque égal qu'offrent aux philologues ceux d'entre eux qui sont écrits dans les dialectes variés alors en usage dans le sud-ouest de la France. »

Un document reproduit dans le *Livre des Bouillons* fait connaître les statuts qui réglaient alors l'organisation municipale de Bordeaux : les *Registres de la Jurade* nous permettent d'en suivre l'application; ils nous montrent surtout l'étendue de l'autorité administrative exercée par les jurats de Bordeaux au xv[e] siècle. Ainsi leur indépendance était absolue en matière d'impôts et d'emprunts, et leurs décisions n'étaient soumises à aucun contrôle d'une autorité supérieure. Les droits de la commune — qui n'était pas, comme aujourd'hui, considérée comme mineure — étaient absolus. Si parfois les jurats croyaient avoir besoin d'une consécration de leurs actes, ils appelaient à en délibérer (outre les Trente) le conseil des Trois-Cents et le peuple lui-même : mais il est à croire que le peuple était plutôt réuni pour être informé des mesures déjà arrêtées que pour les discuter et, au besoin, les repousser.

Le volume est précédé d'une intéressante préface, suivie d'une table chronologique où sont mentionnées, à la suite de chaque délibération, et quand il y a lieu, les lettres et autres pièces communiquées aux jurats.

Une table alphabétique et analytique très détaillée termine le volume, préparé, dans son ensemble, par la commission des archives, mais suivi, comme les précédents, dans tous les détails d'exécution par M. Henri Barckhausen, à qui il est juste d'en reporter le principal mérite.

Le quatrième et dernier des volumes publiés jusqu'à ce jour n'est point une réimpression de textes anciens; c'est l'œuvre originale d'un membre de la commission des archives, M. Léo Drouyn : œuvre considérable où se révèlent les longues études, le profond savoir, la scrupuleuse exactitude et l'esprit méthodique de l'auteur.

Dès l'origine de ses travaux, ainsi que nous l'apprend M. L. Drouyn, la commission, chargée par la municipalité de Bordeaux de publier les documents les plus précieux de ses archives, avait senti la nécessité de posséder un plan de la cité vers la fin du moyen âge, et une nomenclature topographique, donnant la synonymie des rues et les indications de menu détail qu'un plan ne saurait contenir. On avait espéré, à l'aide du plan de Vinet et des travaux imprimés ou manuscrits de l'abbé Baurein, mener promptement à bien ce travail. Mais M. Drouyn, que ses collègues s'accordèrent à en charger, reconnut bientôt la difficulté de son entreprise. Allait-il reculer? Non : « Je m'étais épris d'amour, dit-il, pour ces vieilles murailles du moyen âge; je commençais à bien connaître les rues, les places, les maisons même, et à parcourir curieusement toutes les rues de l'antique cité; je ne fus donc pas trop effrayé par la pensée de vivre quelques mois au milieu de papiers écrits par ceux qui l'avaient jadis habitée, et je me mis à dépouiller sur-le-champ, non seulement les archives municipales, mais encore celles du département et des particuliers, et à rechercher avec un intérêt très réel, au milieu des lièvres, des terriers, des bénéfices ecclésiastiques, les traits épars de la physionomie de notre vieux Bordeaux. »

C'est à cet amour du pays natal, c'est à ces recherches fécondes, prolongées non pas pendant quelques mois, comme le dit modestement l'auteur, mais certainement pendant plusieurs années, que nous devons son excellent travail.

Un « aperçu général » qui n'occupe pas plus de trente pages, donne une sorte de synthèse des recherches de M. Drouyn; mais cet « aperçu » s'appuie sur cinq cents pages de pièces justificatives, qui sont à son livre ce que sont les notes jointes par M. de Laborde à sa rapide étude sur le palais Mazarin.

Ces notes justificatives se divisent en un grand nombre de chapitres, dans chacun desquels viennent se ranger, par ordre alphabétique, les différents sujets qui s'y rapportent. Après avoir parlé des trois enceintes qui témoignent des accroissements successifs de Bordeaux à l'époque dont il s'occupe, M. Drouyn passe tour à tour en revue les portes, — les tours, — les quartiers, — les paroisses, — les sauvetés, — les jurades, — les ports, — les ruisseaux, — les rues, les cours ou fossés, — les chemins, — les places, — les carrefours, — les padouens, — les chapelles, — les couvents, — les hôpitaux, — les cimetières et charniers, — les croix et clochers, — les ponts et moulins, — les fontaines et puits, — les monuments, — les édifices publics, — et jusqu'aux maisons, aux chais et aux jardins.

Trente-sept plans ou gravures viennent rendre sensibles les descriptions de l'auteur, dont l'ouvrage se termine par une table alphabétique de tous les noms cités, de tous les sujets traités; cette table, si précieuse pour faciliter les recherches, n'occupe pas moins de cent pages à deux colonnes.

Après ce long exposé, trop court cependant pour faire ressortir par le menu tous les genres d'intérêt qui s'attachent aux publications de l'administration municipale de Bordeaux et tous les points saillants qui doivent attirer l'attention des érudits; après l'éloge très sincère que nous avons fait des membres de la commission chargée de publier les archives de la ville de Bordeaux, il nous reste à féliciter les administrateurs éclairés qui ont compris une telle œuvre, qui l'ont encouragée, qui ont voté les sommes nécessaires pour l'exécuter, qui, enfin, ont élevé ce splendide monument en l'honneur de leur glorieuse cité, et dans l'intérêt de la science historique : ils ont droit à la reconnaissance du monde savant. CH.-L. L.

La Farce des Quiolards, tirée d'un proverbe normand, avec introduction et dix eaux-fortes, par JULES ADELINE. — Rouen, E. Augé, librairie-édteur, 1881, in-8° de 61 pages et 3 ff. limin. — De l'imprimerie Léon Deshays (Rouen). Les eaux-fortes tirées par A. Salmon (de Paris). Tirage à 125 exemplaires: les 20 premiers sur papier vergé de Hollande in-4°, avec double suite des eaux-fortes en noir et en bistre (prix : 30 francs); les 105 autres, sur papier vergé de Van Gelder, in-8° (prix: 15 francs). — Chaque page est encadrée d'ornements noirs rehaussés de filets rouges. — *Les cuivres des dix eaux-fortes ont été effacés.*

Voici une édition de grand luxe, véritable bijou de bibliothèque, dont nous gratifie aujourd'hui M. Jules Adeline, un lettré doublé d'un artiste, déjà bien connu par de charmantes productions. La *Farce des Quiolards*, dont les exemplaires sont devenus aujourd'hui extrêmement rares, est réellement fort piquante, et nous nous expliquons parfaitement qu'elle ait tenté le burin humoristique de M. J. Adeline. Voici très sommairement, d'après les auteurs de la « Bibliothèque du Théâtre-Français », l'analyse de de cette pièce plaisante tirée du vieux proverbe normand :

« Y ressemble à la Quiole,
y fait dé gestes. »

« La Quiole est un savetier qui vient d'hériter d'une tante. Enivré de cette bonne fortune, il veut quitter son métier et *prendre des airs* (faire des gestes) de seigneur; il se fait habiller magnifiquement par un fripier. Les sergents, instruits de sa nouvelle richesse, viennent lui dire qu'ils ont ordre de se saisir de lui. Il leur donne aussitôt tout l'argent de sa succession pour se débarrasser d'eux. Le fripier, averti qu'il ne lui reste plus rien, vient lui redemander ses habits qu'il ne peut payer. Le pauvre homme, dépouillé de tout, est obligé de reprendre son premier état et finit en chantant lui-même son aventure. »

C'est sur cette donnée très simple, mais très amusante par certains traits répandus dans le dialogue, que s'est exercée la verve de M. J. Adeline. Disons d'abord qu'il a fait preuve d'une véritable érudition dans l'introduction de 23 pages qu'il a mise en tête de sa belle réimpression. Il y a démontré avec beaucoup de tact et de jugement que c'est à tort que la plupart des bibliographes veulent faire remonter à 1595 l'édition originale de la « Farce des Quiolards ». S'inspirant du texte, de l'orthographe, de certaines allusions à des usages contemporains, il a établi que cette petite pièce était plus jeune d'au moins un siècle. Nous partageons entièrement cette manière de voir et nous sommes très porté à penser que le premier bibliographe (ou catalogographe!) qui a mis en circulation cette date de 1595 a dû commettre un *lapsus calami*. C'est assurément 1695 qu'il faut lire. Nous montrât-on une édition avec le chiffre de 1595, si le style et l'orthographe de la pièce ne répondaient point au langage de la fin du XVIe siècle, nous en conclurions que ce n'est plus à un *lapsus calami*, mais à une erreur typographique, qu'il faudrait attribuer ce millésime erroné. Ceci dit, on comprendra pourquoi M. Jules Adeline, bien convaincu que l'action de la « Farce des Quiolards » se passe à la fin XVIIe du siècle (et non du XVIe), a habillé ses personnages en costume du temps de Louis XIV. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'examiner une à une les dix compositions consacrées à l'illustration de « La Quiole ». Bornons-nous à dire qu'elles révèlent de grandes qualités de dessin et beaucoup d'imagination. Les figures sont bien groupées et l'expression en est très étudiée. Les planches 1, 4, 8 et 9 nous ont paru particulièrement bien traitées et fort réussies.

Encore une fois, nous ne saurions trop féliciter M. Jules Adeline de la ravissante production qu'il vient de nous donner, production dont l'exécution matérielle fait beaucoup d'honneur aux presses de Rouen. Le seul regret qu'éprouveront les vrais amateurs qui verront ce joli volume sans pouvoir l'acquérir, c'est qu'il ait été tiré à si petit nombre et surtout que les planches aient été brisées par les soins mêmes de l'habile artiste qui les avait gravées.

Petite Revue d'ex-libris alsaciens, par AUGUSTE STŒBER, avec fac-similé de l'ex-libris de C. Wolfhardt, dit Lycosthènes, de Rouffach (1518-1561). — Mulhouse, typographie veuve Bader et Cie. 1881; in-12 de 43 pages. Tiré à 200 exemplaires.

Cette modeste mais charmante plaquette est simplement la réimpression d'un travail paru dans le journal *l'Express de Mulhouse*, du 10 au 12 juin de la présente année. Nous nous hâtons de donner cette indication aux bibliophiles qui, ne pouvant se procurer cet utile document, tiré à trop petit nombre, auront du moins ainsi la faculté d'en retrouver le texte original, tout aussi complet mais beaucoup moins joli.

Les *Ex-Libris*, jusqu'à présent, ont peu fait l'objet d'études spéciales; ils constituent cependant une source d'indications bien précieuse pour l'histoire de la bibliophilie. Ce n'est point à dire toutefois qu'ils aient été absolument négligés; beaucoup d'amateurs, au contraire, surtout depuis une quinzaine d'années, les ont recherchés, réunis, classés, collectionnés en un mot, avec une véritable ardeur; mais parmi tant

de curieux qui se sont mis à la chasse de l'Ex-Libris, deux ou trois à peine ont bien voulu tenter de s'en faire des historiens. Nous ne connaissons, en effet, en ce genre, que les essais suivants :

1° Un article de M. *Maurice Tourneux* sur la remarquable collection d'*Ex-Libris* de M. Aglaüs Bouvenne, paru dans *l'Amateur d'autographes* (numéro d'avril 1872);

2° *A. Poulet-Malassis.* Les *Ex-Libris* français, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Nouvelle édition, revue, très augmentée et ornée de vingt-quatre planches. Paris, P. Rouquette. M.DCCC.LXVV; gr. in-8° de VIII-78 pages. Tiré à petit nombre.

3° A Guide to the Study of Book-plates (Ex-Libris), by the Hon. *J. Leicester Warren.* M. A. London. John Pearson, 1880; in-8° de III-238 pages, orné de 16 planches.

La plaquette ci-dessus décrite de M. Auguste Stœber est donc le quatrième essai de bibliographie que nous sachions avoir en matière d'ex-libris. Il nous paraît fort réussi; les quarante pages qui le composent sont pleines de faits, et de faits assurément exacts, car l'auteur a parlé « seulement des marques et ex-libris qui étaient à sa portée et qu'il connaissait *de visu.* » Il a décrit avec beaucoup de sobriété et de netteté les plus curieuses vignettes qu'il a eues sous les yeux, notamment l'intéressante marque de Lycosthènes, reproduite en tête de son petit travail. « Notre but, dit fort judicieusement M. Stœber, ne peut pas être d'épuiser la matière; par nos indications sommaires, nous ne désirons qu'éveiller le goût et l'intérêt pour ce nouveau genre de collections, devenu chez les uns un objet de mode ou de simple curiosité, chez d'autres, un objet de recherches littéraires et artistiques plus sérieuses. Puisse ce modeste essai engager un bibliophile plus compétent à enrichir notre littérature alsacienne d'un ouvrage plus complet et à y ajouter un choix d'ex-libris historiés ! »

Nous nous associons entièrement au vœu formulé par M. Stœber, mais nous le voudrions plus complet. Nous désirerions, en effet, que plusieurs collectionneurs érudits, mettant en commun les fruits de leurs patientes recherches, formassent, non pas seulement pour une province ou pour un pays, mais pour tout l'*Orbis litteratus,* le recueil général des Ex-Libris connus. Ce premier travail effectué, il conviendrait de choisir les 1,000 ou 1,200 plus remarquables Ex-Libris, de les reproduire par la gravure sur bois et d'en composer un ouvrage qui formerait l'indispensable complément de ces deux magnifiques travaux : *Les marques typographiques* de *J.-C. Sylvestre* et l'*Armorial du Bibliophile,* de *M. J. Guyard.* Nous ne craignons pas de promettre dès maintenant un très grand succès à un pareil travail, s'il se trouve pour l'entreprendre des amateurs assez laborieux et un éditeur aussi hardi que désintéressé.

PHILOMNESTE MINIMUS.

Jasmin et son œuvre. — Esquisse littéraire et bibliographique, par JULES ANDRIEU, membre de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen. — Agen, J. Michel et Médan, libraires-éditeurs, 16, rue du Pont-de-Garonne, 1881. — Impr. de V. Lenthérie ; in-8° de II-154 pages. Tirage sur beau papier vergé; fleurons et lettres ornées.

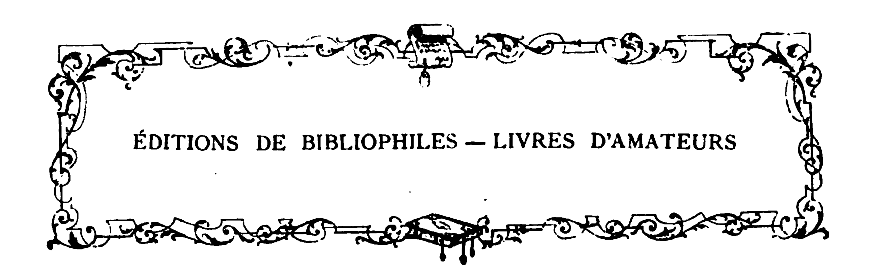
La brochure de M. Jules Andrieu est intéressante par les sentiments qui l'ont inspirée. Admirateur du poète agénois, l'auteur cherche bien moins, dans la première partie de son étude, à faire la biographie de Jasmin qu'à faire ressortir son talent et à peindre son beau caractère. C'est avec émotion que M. J. Andrieu retrace à grands traits les débuts si pénibles, puis les premiers succès, enfin les véritables triomphes du modeste perruquier-poète. Il nous le montre s'essayant d'abord, Dieu sait au prix de quel labeur ! dans la langue nationale, puis ramené, par la muse et par son cœur, au vieil idiome paternel, à ce langage simple et vraiment populaire qui doit devenir pour lui l'instrument de tant de succès. On voit, en lisant la trop rapide esquisse de M. J. Andrieu, qu'il est entièrement pénétré de son sujet : son émotion, son admiration, sont communicatives, car bientôt on se prend à vouloir être initié aux charmes de cette poésie si simple et si belle, « fût-ce même à travers le désastre d'une traduction meurtrière ».

C'est malheureusement notre seule ressource, à nous autres gens de langue d'oïl, pour connaître ces productions ravissantes de nos frères du midi de la France. Sans être très difficiles à apprendre, les dialectes, ou si l'on veut, les patois du Languedoc, de la Gascogne ou, de la Provence ne livrent pas à tous venants le secret de leurs richesses ; pour les bien comprendre, pour se les assimiler réellement, il faut, si l'on peut s'exprimer ainsi, les parler et les vivre.

M. Jules Andrieu a consacré la seconde partie de son étude à la bibliographie des œuvres de Jasmin. Ce travail, qui n'avait point encore été fait, nous paraît avoir été accompli avec soin; sans doute il s'y trouve encore des lacunes, mais l'auteur se propose de mieux remplir son programme dans une « Bibliographie de l'Agenais » dont il rassemble actuellement les matériaux. En attendant, il demande qu'on fasse au plus tôt une édition nouvelle, complète et définitive des œuvres de son poète favori : nous sommes convaincu que cette entreprise ne manquerait pas de souscripteurs, surtout si, pour les profanes du nord et du centre de la France, cette édition était accompagnée d'une traduction vraiment fidèle, rendant bien toute la poésie du texte original. Or qui pourrait mieux aborder cette tâche que M. J. Andrieu lui-même !

Un mot encore : la brochure « Jasmin et son œuvre » est digne d'être recherchée des amateurs au point de vue purement matériel. Imprimée avec soin et goût, fort joliment ornée et d'une exécution typographique correcte, cette plaquette, qui ne tardera pas à devenir rare, fait honneur à ses éditeurs MM. J. Michel et Ménan.

PHIL. MIN.



ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Théâtre de François Coppée, 1873-1878. — *Le Rendez-vous.* — *Prologue d'ouverture.* — *Le Luthier de Crémone.* — *La Guerre de cent ans,* 1 vol. in-18 jésus, papier vélin. Paris, Alphonse Lemerre, Prix : 5 francs.

La *Petite Bibliothèque littéraire* d'Alph. Lemerre, bien connue des amateurs, vient de s'enrichir d'un nouveau et très intéressant volume. Il ne contient pas moins de trois pièces du théâtre de François Coppée, sans compter le *Prologue d'ouverture,* fait à l'occasion des matinées littéraires et musicales de la Gaîté. Les pièces de théâtre du jeune maître sont assez connues pour que nous n'ayons pas besoin d'en parler.

C'est d'abord le *Rendez-vous,* comédie en un acte, en vers, jouée sur la scène de l'Odéon; puis cet adorable bijou, *le Luthier de Crémone,* joué avec grand succès au Théâtre-Français, et qui a mérité de rester au répertoire. Enfin, le volume se termine par un drame en cinq actes, en vers, fait jadis en collaboration avec M. Armand d'Artois, *la Guerre de cent ans,* avec prologue et épilogue, et qui devait être joué, croyons-nous, sur le théâtre de la Gaîté.

C'est la plus longue, sinon la meilleure œuvre du délicieux poète, inspiré par un ardent amour de la patrie. La place de ce volume est marquée dans toutes les bibliothèques d'amateurs ; car il est fait avec tout le soin et tout le luxe habituels apportés à la collection dont il fait partie.

H. M.

Les Heures parisiennes, par Alfred Delvau. — Paris, Marpon et Flammarion ; 1 vol. in-8° carré. — Prix : 10 francs.

Les ouvrages de Delvau ont acquis, peu de temps après sa mort, une vogue singulière et qui s'explique par la curiosité des sujets traités et par les charmantes illustrations qui ornent la plupart de ces volumes. Les catalogues de librairie ancienne portent le *Dictionnaire de la Langue verte,* les *Cythères parisiennes* et autres monographies du même auteur à des prix qui peuvent sembler excessifs, mais qui ne sauraient sensiblement diminuer. *Les Heures parisiennes* de Delvau, avec 25 eaux-fortes d'Émile Benassit, est l'un de ces *raræ aves* que les amateurs recherchent le plus; MM. Marpon et Flammarion, utilisant les cuivres originaux de Benassit, qui se trouvaient en dépôt chez le libraire Julien Lemer, viennent de donner une nouvelle édition de ces *Heures* qui tintinnabulent encore joyeusement dans les divers milieux de la capitale. Tout y est, y compris la fameuse planche de *Minuit,* qui nous paraît bien chaste, après les décolletages que se permettent les vignettistes du jour.

Dire que le volume n'a pas un peu vieilli et qu'il n'a pas — comme on dit en argot théâtral — quelques cheveux blancs, ce serait aller à l'encontre de la vérité. La mode littéraire passe comme toutes les modes ; le génie seul est éternel dans le bronze de sa forme, mais le talent inné d'une époque prend forcément les airs surannés de cette époque à quinze ans de distance.

Cette édition, imprimée par Motteroz, avec son nouveau caractère, dans le format in-8° carré, est de beaucoup supérieure à son aînée. L'impression est remarquable, et les eaux-fortes, supérieurement tirées, ont la même vigueur de touche et la même fermeté que dans les premières épreuves. Il a été fait un tirage à 50 exemplaires sur whatman et 50 sur papier du Japon, au prix de 25 francs, avec les doubles suites de figures en noir et en bistre. Ces papiers de luxe sont, sans aucun doute, déjà souscrits, par la raison que les bibliophiles sont gens à préférer la brioche au pain d'orge.

U.

Récits du père Lalouette, par Henri Demesse, illustrations par Bertrand, Bigot, Giacomelli, Lançon, Maurice Leloir, Morin, Pille et Vierge. — Paris, Paul Ollendorff. — Grand in-8° carré.

M. Henri Demesse s'est plu à réunir, dit-il — sans doute ce n'est qu'une fiction aimable et digne d'un romancier — les *Histoires vraies* que contait le soir à un certain café de la Vierge, le père Prosper Lalouette, un original de talent et un fin diseur. Ces jolies nouvelles ont pris pour titres : *le Charmeur du Jardin du Luxembourg, Sous les Toits, Une Nuit de Noël, Ma petite Voisine, Bouquins et Bouquinistes, Effet de Printemps,* etc.

Ces historiettes du père Lalouette sont assez ingénieusement contées ou mises au point par M. Demesse et le livre est heureusement combiné avec les dessins des meilleurs illustrateurs du jour. Mais pour être franc, ce ne sont pas les dessins qui nous semblent faits ici pour le texte et le texte nous paraît bien avoir été écrit pour y encadrer des galvanos de MM. Vierge, Leloir, Lançon et autres artistes. Qu'importe le procédé si le livre est gracieux ? Cet ouvrage ne trompe pas les gens de métier qui y sentent le bric et le

broc de la fabrication, mais le public doit-il se soucier des apprêts de cette macédoine qui vous a l'aspect le plus friand ?

Jules Janin. — *Petits romans et Petits mélanges*, tomes I et II des *Œuvres de jeunesse*. Œuvres diverses publiées sous la direction de M. A. de la Fizelière. (Deuxième série). — 2 vol. in-18. Paris, Jouaust, 1881. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

« Jules Janin n'avait peut-être pas, du moins dans les premiers efforts de sa vocation littéraire, une seule des qualités spéciales qui sont nécessaires à un romancier. Il ne savait pas chercher et préparer un grand sujet avec les développements d'une action dramatique ou attachante; il ne savait pas créer et inventer les ressorts d'une composition romanesque, en animant ses personnages et en leur donnant des caractères bien tracés et bien suivis; il s'égarait, il se perdait dans les détails d'une scène qui l'éloignait du but, et, au lieu d'avancer dans l'action qu'il avait entrevue vaguement, il revenait insensiblement à son point de départ. »

C'est ainsi que commence l'éloge (?) que le regretté M. Albert de la Fizelière avait écrit pour mettre en tête de cette série des Œuvres de jeunesse de l'auteur de *l'Ane mort et la Femme guillotinée.* Il est vrai que cette critique, juste de tout point, était faite pour amener l'éditeur à dire que Jules Janin fait admirablement le conte et la nouvelle, mais que le roman de longue haleine n'est pas son affaire. Il eût peut-être mieux valu rester sur cette première appréciation, car il semble que Jules Janin n'était point né pour être romancier. Que l'auteur du *Chemin de traverse* plaise à quelques-uns, cela est affaire de goût; mais que la critique soit obligée de reconnaître qu'il y a, parmi les romans, nouvelles ou contes de Jules Janin, un ouvrage digne du nom de chef-d'œuvre, voilà une façon de voir contre laquelle nous regimberons toujours et malgré tout. On peut lire les romans de Jules Janin avec un certain plaisir, — plaisir d'érudit ou de philosophe, — parce qu'ils portent le sceau d'une époque qui a vu éclore des chefs-d'œuvre, de vrais, ceux-là; mais c'est, je crois, tout le mérite qu'on leur peut accorder. Et c'est peut-être pousser trop loin l'admiration et l'amitié que de décerner ce titre si éclatant de chef-d'œuvre à des ouvrages qui n'ont guère pour eux que de donner une idée exacte de l'agitation des esprits lors du grand mouvement littéraire de 1830.

Les deux premiers volumes des *Œuvres de jeunesse*, *Petits romans* et *Petits mélanges*, édités avec le plus grand soin à la librairie des Bibliophiles contiennent, le premier, trois nouvelles : *le Piédestal, la Cent millième et une et dernière nouvelle nouvelle* et *le Pressentiment* ; le second, une série d'tudes réellement intéressantes pour ceux qui aiment à étudier en philosophes l'histoire de la mode en littérature.

Nous reviendrons sur ces *Œuvres de jeunesse* lorsque les *Petits Contes* et les *Petites Critiques* auront vu le jour.

Voilà bien des petites choses qui sont la menue monnaie d'une grande réputation bâtie un peu à la légère.

Choix de chansons, mises en musique par M. de La Borde, gouverneur du Louvre, ornées d'estampes en taille-douce. 4 vol. in 8°. Rouen, J. Lemonnyer, 1881.

Jean-Benjamin de La Borde, qui fit la musique... et les frais de ce très remarquable chansonnier, était né à Paris le 5 septembre 1734, d'une famille riche. Il fut destiné à la finance, mais son goût n'était pas là ; il préférait la vie de la Cour et les aventures de toutes sortes. Doué d'un entrain prodigieux, il réussit admirablement à la Cour. Louis XV le goûtait fort ; il le fit premier valet de chambre. De La Borde trouva moyen de se ruiner plusieurs fois; c'est ainsi, parait-il, qu'il entra dans les vues de sa famille, qui avait voulu faire de lui un manieur d'argent. Cependant, dit Fétis, la faveur du roi, et son génie, fécond en ressources, parvinrent toujours à le soutenir. « Plus j'ai d'affaires, disait-il, et plus je suis à mon aise. Je me suis couché plusieurs fois, n'ayant rien pour payer le montant énorme des billets qui devaient m'être présentés le lendemain; il me venait, avant de m'endormir, ou même pendant mon sommeil, une idée qui me frappait, je sortais le lendemain de grand matin, et mes billets se trouvaient acquittés dans le jour. » Voilà l'homme à peu près peint par lui-même. Ajoutons cependant qu'il était entré dans la compagnie des fermiers généraux; remarquons qu'il était favori du roi et nous ne nous sentirons qu'une pitié médiocre pour ce gaspilleur.

Ce ne fut qu'à la mort de Louis XV que de La Borde songea à se marier et à vivre d'une façon presque tranquille. Il trouva dans le mariage un bonheur qui ne lui était peut-être pas dû. A cette époque aussi il rentra dans la compagnie des fermiers généraux, qu'il avait quittée momentanément.

Revenu à une vie réglée, notre auteur qui déjà s'était essayé à la composition et avait fait représenter un certain nombre d'opéras-comiques, se souvint qu'il avait été élève de Rameau pour la composition et de Dauvergne pour le violon. Il s'adonna à des études de divers genres, mais surtout à celle de la musique. Cependant la Révolution survint et anéantit une bonne part de sa fortune; de La Borde se retira en Normandie autant pour échapper aux poursuites des révolutionnaires que pour raison d'économie. Le malheureux musicien eut beau faire, il fut découvert, ramené à Paris, emprisonné et décapité, un peu par sa faute, le 4 thermidor an II (22 juillet 1794), c'est-à-dire cinq jours avant la chute de Robespierre. Quand nous disons que de La Borde périt par sa faute, nous n'exagérons pas : il eut l'imprudence de presser son jugement. S'il eût laissé faire le tribunal révolutionnaire, celui-ci ne l'eût appelé qu'à son tour; et quand ce tour fût venu, Robespierre n'eût plus été là.

Le premier opéra-comique que de La Borde fit représenter fut: *Gilles, garçon peintre* (1758); puis il composa la musique des *Trois déesses rivales*, d'*Ismène et Isménias* ou *la Fête de Jupiter*, pastorale en trois

actes de Laujon, d'*Annette et Lubin*, de Marmontel, d'*Amphion*, de *la Cinquantaine*, de l'*Amadis*, d'*Adèle de Ponthieu*, en collaboration avec Berton; la musique de ce dernier opéra-comique fut refaite quelques années plus tard par Piccini. Outre ces ouvrages signalés par Fétis dans la *Biographie universelle des musiciens*, M. A. Pougin en indique encore un certain nombre d'autres dans le supplément qu'il a donné à l'œuvre de Fétis. Il serait superflu d'en reproduire ici la liste complète. Bornons-nous à constater que l'appréciation de Fétis, bon juge en la matière, n'est point exagérée ni malveillante, quand il qualifie la musique de De la Borde de « bien plate et bien maussade ». Grimm n'en faisait pas grand cas ; il ne se fait point faute, dans sa correspondance, d'en dire tout ce qu'il en pense, et je vous assure que ce n'est pas du bien. Lisez plutôt sa correspondance littéraire.

Ce n'est donc point l'agrément de la musique qu'il faut chercher dans le *Choix de chansons* de La Borde. Que sera-ce donc? Les paroles desdites chansons ? Hélas! pas davantage. Bien des auteurs — je ne dis pas des poètes — lui ont confié leurs vers; mais s'il fallait décerner le prix au parolier qui a composé la plus mauvaise pièce, je pense que les plus habiles en l'art d'écrire y perdraient leur latin. De La Borde lui-même s'en est mêlé, et a fabriqué des petites chansons amoureuses pour en orner, — triste ornement, — pour en grossir ses quatre volumes. Les pièces de la fabrication du musicien sont signées de trois étoiles; et vraiment, à tout prendre, ce ne sont pas les plus insipides. Il eût sans doute encore mieux fait de composer toutes ses chansons, paroles et musique, que d'en confier la partie littéraire à des plumes aussi inexpérimentées. Il ne se peut rien imaginer de plus faux, de plus niais que cela.

Quel est donc enfin l'attrait de ces quatre volumes pour que M. J. Lemonnyer, de Rouen, se soit décidé à entreprendre cette tâche très-lourde de reproduire exactement le chansonnier de La Borde? C'est que le musicien, amateur et riche, a fait de sa collection une merveille de luxe. Chaque chanson se trouve ornée d'une illustration, d'une estampe, due aux meilleurs artistes de cette époque si riche pourtant en artistes délicieux. Pour tout dire en un mot, le chansonnier de la Borde a été illustré par Moreau le Jeune. C'est pour cela, pour cela seul, que ces quatre volumes, qui passent encore de temps en temps dans les ventes, atteignent des prix énormes et sont avidement recherchés par les amateurs.

Le recueil de de La Borde, composé, comme je l'ai dit, de 4 volumes in-8°, parut en 1773. Son titre exact, — nous avons un exemplaire de cette édition sous les yeux, au moment où nous écrivons ces lignes, — son titre exact était : « Choix de chansons, mises en musique par M. de La Borde, premier valet de chambre ordinaire du roi, gouverneur du Louvre, ornées d'estampes par J.-M. Moreau, dédiées à Madame la Dauphine. — A Paris, chez Delormel, imprimeur de l'Académie royale de musique, rue du Foin-Saint-Jacques, 1773. — *Avec approbation et privilége du Roi.* » Voilà ce qu'on lit en tête du tome premier. Les trois autres volumes ne portent que les mentions : tome II, III et IV. On remarquera que ce titre du premier volume semble indiquer que toutes les estampes des quatre tomes devont être de Moreau le Jeune. Il n'en est rien cependant. Le premier volume seul a été illustré par le délicieux et charmant artiste; aussi est-il de beaucoup supérieur aux autres. La composition, la disposition du sujet en est incomparablement meilleure. Maintenant, pourquoi Moreau le Jeune ne s'est-il pas chargé de l'exécution intégrale des quatre volumes ? Y a t-il eu brouille entre le financier-musicien et l'artiste ? Je pose la question et me garderai bien d'y répondre, l'abandonnant à de plus habiles. Il y a lieu de présumer, cependant, que Moreau s'est simplement fait aider, puisque ses propres estampes sont datées de 1772, et que celles de ses collaborateurs ont également été executées cette même année. Toujours est-il que les estampes du second volume sont dues à Le Bouteux, celles du tome III à Le Barbier, et celles du tome IV à Le Barbier et à Quantin. C'est, nous l'avons dit, une des productions les plus délicates du XVIII[e] siècle. Ces nombreuses gravures, ne sont assurément pas exemptes de ce maniérisme, qui fut comme le cachet du siècle de Louis XV. On peut l'aimer ou le haïr, mais on ne peut se défendre de le trouver adorable, ce siècle que regrette M. Édouard Pailleron. Qu'est-ce que cela nous fait, après tout, que les bergères aient des robes à paniers et des souliers à talons, que les moutons aient la laine un peu plus frisée que de raison ? Si l'exécution est bonne, si le sujet est agréable, tout va bien. Reprocherons-nous à Virgile ses églogues ? Ses bergers ne sont pas plus vrais que ceux de Moreau le Jeune..

« On y trouve, dit Fétis, en parlant des quatre volumes de de La Borde, on y trouve un grand nombre de gravures dont l'exécution est aussi belle que le goût en est faux. »

L'auteur de la *Biographie des musiciens* se montre sans doute ici d'une sévérité excessive; mais il ne faut pas oublier la date à laquelle parut son ouvrage, 1835, en plein romantisme, époque où il fallait être naturel parce qu'on n'était pas encore naturaliste, et où une bergère n'était présentable qu'en sabots et en robe d'indienne. Après beaucoup de réalisme et de naturalisme, nous y reviendrons sans doute à ce genre faux mais joli. Le temps des berquinades est peut-être moins loin qu'on ne pense.

En face du travail qu'il allait entreprendre, M. Lemonnyer n'avait qu'un parti à choisir, celui de reproduire mathématiquement, exactement, l'édition de 1773; c'est ce qu'il a fait. L'exécution est aussi satisfaisante que possible. Nous avons comparé l'édition de 1773 et celle de 1881. L'illusion est complète. C'est tout ce qu'on peut exiger d'un travail de cette nature. La reproduction du chansonnier de La Borde fait le plus grand honneur à l'excellent et habile éditeur de Rouen. Cette publication marquera dans les annales de la librairie à cette époque. Nous souhaitons à cette courageuse entreprise tout le succès qu'elle mérite.

H. M.

Les Continuateurs de Loret. — Lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres (1665-1689), recueillies et publiées par le baron JAMES DE ROTHSCHILD. Tome Ier (mai 1665-juin 1666). 1 vol. in-8, papier de Hollande Van Gelder et papier vergé. Paris, Morgand et Fatout, 1881. — Prix : 15 francs.

Un maître vénéré de tous les bibliophiles et de tous les érudits, M. Anatole de Montaiglon, a publié dans le numéro du *Livre* du mois de décembre dernier une notice précieuse et émue sur le baron James Édouard de Rothschild, qu'une mort prématurée, — il n'avait que trente-sept ans, — vient d'enlever si inopinément au milieu des vastes travaux d'érudition que le savant baron avait entrepris et qui, pour la plupart, vont rester inachevés. Il faut ranger dans cette dernière catégorie les *Mystères* et les papiers du médecin Rasse des Neux, dont la publication se trouvera sans doute indéfiniment ajournée. Mais il n'en sera pas de même pour *les Continuateurs de Loret*, dont le travail de copie se trouvait entièrement achevé au moment de la mort de M. de Rothschild.

L'ouvrage complet formera 5 volumes d'environ 600 pages chacun. C'est donc une publication d'une importance exceptionnelle. Et l'on s'imagine difficilement tout ce qu'un travail de ce genre nécessite de démarches, de recherches et de peines. Il faut frapper à bien des portes et faire souvent bien des pas inutiles. Mais, dira-t-on, c'est un simple travail de compilation. Assurément; mais de ces compilations-là nous n'aurons jamais assez.

« Aucune période de notre histoire nationale n'est aussi riche en documents que l'époque de Louis XIV, lisons-nous dans l'*Avant-propos*. Les mémoires contemporains abondent. Le cardinal de Retz, Mme de Motteville, pour ne citer que les écrivains les plus marquants, nous font connaître les premières années de ce règne; Mme de Sévigné et Saint-Simon jettent sur les dernières la plus vive lumière. Néanmoins une lacune importante se produit après Mme de Motteville. A partir de la mort d'Anne d'Autriche (janvier 1666) jusqu'en 1671, date à laquelle la correspondance de Mme de Sévigné prend son développement régulier, nous ne possédons qu'un assez petit nombre de ces récits familiers, écrits au courant de la plume sous la forme de journaux ou de lettres, qui permettent de se faire une idée exacte des milieux où les grandes actions se sont produites, des influences auxquelles elles ont obéi, des impressions qu'elles ont causées. Si les événements politiques ne laissent plus de champ aux découvertes nouvelles, il n'en est pas de même des détails intimes de la vie de cour, non plus que des menus faits de l'histoire littéraire. Ce sont précisément ces renseignements familiers qui font le principal attrait des correspondances et des mémoires dont on est si curieux de nos jours. »

Oui, sans doute, ce sont les renseignements familiers qu'il faut chercher dans ces gazettes rimées, car pour les grands faits de l'histoire, la *Gazette de France* est, la plupart du temps, plus explicite et en même temps plus précise; en tout cas, elle doit être préférée, puisque c'est presque toujours dans le journal de Renaudot que sont puisés les renseignements ayant trait aux événements importants.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des gazettes en vers. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de dire un mot de la *Muze historique* de Loret, dont les Mayolas et les Robinet ne furent que les imitateurs et les continuateurs. La *Muze historique* a été dans ces derniers temps réimprimée avec tous les soins désirables par MM. Ravenel et Pelouze, pour le premier volume, et par M. Ch.-L. Livet pour les trois autres. Les lettres en vers de Loret ne comprennent pas moins de seize années (4 mai 1650-28 mars 1665). Loret mourut au mois de mai de cette même année 1665. Dès le 25 du même mois de mai 1665, Mayolas écrit sa première lettre en vers; Robinet commence, lui aussi, ce même jour ses gazettes rimées. Le premier, suivant l'exemple de Loret, dédia à la duchesse de Nemours ses premières lettres, qui lui valurent comme à son devancier une pension de cette princesse. Quant à Robinet, c'est « à Madame » qu'il adressa ses gazettes; et il continua ainsi régulièrement jusqu'à la mort de cette princesse, après laquelle il adressa ses vers « à Monsieur », puis à LL. AA. RR. « Monsieur et Madame », d'avril à septembre 1674. Mais citons plutôt les passages de l'*Avant-propos*, dû à la plume du regretté baron James de Rothschild :

« De nouvelles lettres en vers également dédiées « à LL. AA. RR. Monsieur et Madame » voient le jour depuis le mois de janvier 1677 jusqu'au mois de décembre 1678, mais elles sont l'œuvre d'un autre gazetier, Jacques Laurent.

« Auprès de ces longues séries de lettres, les gazettes de Boursault et de Subligny sont peu importantes. Du premier nous ne possédons que six lettres qui se placent entre le 19 juillet 1665 et le 15 mai 1666; du second nous avons : 1° onze lettres comprises entre le 15 novembre 1665 et le 25 janvier 1666; 2° trente-une lettres comprises entre le 27 mai et le 24 décembre 1666; 3° neuf lettres allant du 3 février au 7 avril 1667. Subligny avait d'abord intitulé sa gazette *la Muse de cour*, mais un privilège du 11 octobre 1666 l'autorisa à prendre le titre de *Muse dauphine*, nom sous lequel cette gazette est restée connue dans l'histoire littéraire. »

Et plus loin :

« Vers 1691, Boursault eut le projet de faire revivre les gazettes en vers. Il annonça la publication d'une *Muse enjouée*, qui devait donner chaque semaine des nouvelles de la cour et de la ville. A l'exemple de Subligny, qui avait placé *la Muse de la cour* sous la protection du grand Dauphin, alors âgé de quatre ans, Boursault dédiait la sienne au duc de Bourgogne, qui venait à peine d'atteindre sa neuvième année : c'était initier bien jeune les princes aux charmes de la poésie burlesque. La nouvelle *Muse*, pour justifier son titre, devait contenir en outre des fables, des contes et des énigmes. Ce projet n'eut pas de suite. Le chancelier Boucherat, après avoir accordé un privilège à Boursault, le lui retira subite-

ment, avant même que l'auteur eût eu le temps de publier un seul numéro de son journal. »

Voilà l'histoire succincte des gazettes en vers, que le succès obtenu par Loret avait si fort mises à la mode à la fin du XVIIe siècle, histoire faite en quelques mots, d'une façon claire et précise, par M. de Rothschild lui-même. Voyons maintenant la disposition de l'ouvrage. Ce premier volume contient 583 pages; les vers, qui généralement sont des vers de huit pieds, ont permis de faire des pages de deux colonnes, ce qui, en réalité, donne 1186 pages sans compter l'*Avant-propos* et les 44 pages de la *Table analytique des lettres*, mise en tête du volume. C'est, on le voit, un livre rempli; il ne contient pas moins de 138 lettres, dont 58 de Mayolas, 58 de Robinet, 6 de Boursault et 16 de Subligny.

La recherche de toutes ces lettres, disséminées dans un très grand nombre de bibliothèques de France et de l'étranger, offrait sans doute des difficultés et une patience à toute épreuve; mais si l'on n'avait fait que réunir ces documents, l'utilité d'un tel travail eût été fort contestable : aussi l'attention de l'auteur s'est-elle tout naturellement portée du côté utile de son œuvre. Le but de cette publication étant de venir en aide aux travailleurs, aux érudits, des tables analytiques et alphabétiques s'imposaient tout d'abord. La table analytique, placée en tête de l'ouvrage, donne : 1° la date de la lettre; 2° le contenu, et 3° le nom de son auteur. A la fin du volume se trouve la table alphabétique qui, elle, mentionne tous les noms cités, de lieux ou de personnes, ce qui permet en une minute de reconnaître si le personnage ou le sujet cherché se trouve dans le volume.

Les quatre autres volumes qui doivent former la collection complète vont, nous assure-t-on, paraître bientôt. C'est à M. Émile Picot qu'est échu le pieux devoir de parfaire l'œuvre commencé du défunt : « Nous serons soutenus dans cette tâche, dit M. Ém. Picot, par le souvenir d'une amitié de plus de vingt ans et par le désir d'honorer une mémoire qui nous est chère. » N'est-ce pas là la meilleure garantie de la bonne exécution de cet immense travail? Et M. Picot ne fut-il pas le plus intime collaborateur de celui que la mort est venu surprendre au milieu de tant de projets?

H. M.

Voyage de trois Turcs de qualité, Histoire mêlée de vrai et de faux comme le sont presque toutes celles qu'on lit; traduite de l'arabe. A Folichonopolis, chez Polissonnet, rue du Badinage, 1767.

Cette réimpression d'un ouvrage qui date de plus d'un siècle est due aux soins de M. J. Deschamps, de Rouen; et nous devons lui savoir bon gré d'avoir tiré de l'oubli ce petit livre d'une fantaisie exorbitante.

C'est bien, en effet, une des odyssées les plus cocasses, les plus extravagantes qu'on puisse rêver, que ce *Voyage de trois Turcs*. Qu'on en juge par ce début : « Comme la qualité de ces Turcs pourroit intéresser le lecteur, il est à propos de lui dire qu'un d'eux s'appeloit Ibrahim Pâté, pacha sans queue, grand pannetier du Sultan, et dont la face large et vermeille faisoit présumer qu'il n'observoit guère le Ramazan. L'autre étoit président du Divan et pacha à trois queues, on le nommoit Isaac Vypato : c'était un homme assez froid... » etc.

Il serait impossible de raconter ces pérégrinations abracadabrantes à travers la Normandie et la Bretagne, décrites en des chapitres aux titres les plus inattendus, tels que : *Chapitre IV, non moins ennuyeux que le précédent; chapitre V, lequel, je pense, sera plus court que le quatrième; chapitre X, où l'on verra ce qui suit.* Ici, nos Turcs arrivent dans une hôtellerie, comme il y en avait au bon vieux temps. « La maison du *Repas*, auberge très renommée, étoit aussi une garenne non pas de lapins tout à fait, mais d'animaux beaucoup plus petits, et dont la trop grande abondance chez certaines personnes est nommée maladie pédiculaire, attendu que ces petits animaux ont beaucoup de pattes; au reste, ils en marchent mieux. Comme ainsi soit que cette maison étoit un vrai clapier de ces jolis animaux, ils y étoient familiers à plaisir, on pouvait les prendre à poignées sur les lits, sur les tables », et ainsi de suite. Là, les trois voyageurs parvenus à Falaise, s'en vont descendre « à la septième auberge, où pendoit pour enseigne le *Grand-Turc* ». Or quel est l'hôtelier de cette septième auberge? Le Grand-Turc, l'empereur de Turquie, le Sultan; ni plus ni moins. — Tableau! dirait Gavroche. — Voilà donc le Grand-Turc lui-même, aubergiste par amour, réuni à ses fidèles sujets; et tous trois reprennent leur marche ensemble. Mais tout en pérégrinant par les rues de Falaise nos voyageurs passent près d'une église, où geint un pauvre mendiant. Or savez-vous quel est ce mendiant? Oh! c'est bien simple. Ce pauvre est tout uniment Orosmin, ancien soudan d'Égypte, prince héritier de l'empire des Mamelucks, que les révolutions ont chassé de son trône et de son pays. Je ne pense pas que jamais l'opérette-bouffe ait poussé plus loin l'invraisemblance et la fantaisie. En somme, tout cela, comme dit Victor Hugo, c'est très farce. Malheureusement, à cet endroit, l'auteur est obligé de s'arrêter. « Le reste du manuscrit arabe, dit-il, s'est trouvé perdu, en sorte qu'on ignore la fin de cette histoire et du voyage des Turcs. »

En personne soigneuse et soucieuse de la bonne exécution de son œuvre, l'auteur de cette fantaisie n'a pas cru pouvoir se dispenser de mettre un *errata* à la fin de son livre. Voici la teneur de cet errata : « On n'imprime point de livres sans errata, et c'est par cette raison seule qu'on en a mis un à la fin de cet ouvrage, car on a eu beau chercher, on n'y a trouvé rien à corriger. A la page 6, *lisez comme il y a. Ne changez rien.* A la page 12, *il n'y a point de faute.* A la page 82, *tout est en règle.* » — Voilà, certes, un auteur qu'on n'accusera pas d'être un novateur et de ne pas respecter l'usage.

Maintenant, quel est cet écrivain si soucieux des règles? M. J. Deschamps lui-même l'ignore. Personne

n'a parlé de cet ouvrage, ni Brunet, ni Barbier, ni Guérard. Le champ est donc ouvert aux chercheurs; mais la piste nous paraît fort embrouillée. Quant aux personnages, soi-disant Turcs, ils étaient sans doute fort reconnaissables au temps où écrivait l'auteur; mais aujourd'hui, la clef de ce mystère est perdue pour nous. Les allusions devaient pourtant être fort transparentes; et il ne faut pas, sans doute, comme le fait remarquer M. Deschamps, chercher d'autre cause à la disparition presque complète de l'ouvrage.

Cette réimpression a été fort soignée; elle est due à M. E. Cagniard, imprimeur à Rouen.

Quant au sympathique amateur, qui a déterré et mis au jour ce petit ouvrage plein de gaieté et d'entrain, écrit avec une légèreté étonnante, nous ne pouvons que lui dire, au nom des amis des livres : Merci. X.

Recreations of the Rabelais Club, 1880-1881, in-8 carré; 4 feuillets et 174 pages. Charmant volume, imprimé avec élégance à 100 exemplaires seulement, réservés aux membres du *Club*, et non destiné au commerce.

Parmi les nombreux *Clubs* de tout genre qui fleurissent dans la capitale de l'Angleterre, nous devons signaler celui qui a pris le nom d'un des plus illustres écrivains de la France. Quelques hommes d'esprit, amis d'une gaieté décente, ont formé une association qui compte aujourd'hui trente-sept noms, parmi lesquels figurent ceux de MM. Victor Hugo et Edmond About. Vingt compositions différentes figurent dans ces *Recreations*, volume qui est, sans doute, bien peu répandu en France. La première *de jurisprudentia alcofribasana Oratio*, est en français; c'est un jeu d'esprit dont nous allons reproduire quelques passages :

« La sublime, insigne et excellente jurisprudence pantagruelicque domine toutes les jurisprudences présentes et à venir; c'est le seul pantagruélisme qui suffit à tout. Qui est pantagruéliste est docte en toutes les facultés. C'est pourquoi je suis docteur, vivant, buvant, matagrobilisant Pandectes, ordonnances, recueils de choses jugées, arrêts et sentences dans la foi de maistre Alcofribas Nazier, moi son disciple indignissime. Entre les vérités dogmatiques et inattaquables, je pose comme première éminente, nécessaire et inaltérable que toute science humaine n'est qu'un morceau et rejeton du pantagruélisme, *Ergo*. Si ce ne croyez, ne recevrez oncques le mot de la dive bouteille. Croyez humblement et bien vous fera. »

Le docteur pantagruéliste annonce qu'il soutiendra cinq thèses énoncées en latin macaronique; bornons-nous à en indiquer une :

« Latius proponi per magistrum Janotum de Bragmarto clochino dationis sive clochi restitutionis in tintinnegrum officium. »

Le *Pung-Rig Land* et le *Penguink Island* sont des imitations de la relation des voyages sur mer du bon Pantagruel.

Dans les *Beethoven's Symphonies*, nous trouvons des stances en allemand, en anglais, en français, en grec, en latin, en anglo-saxon, en islandais et en une langue que nous avouons ne pas comprendre.

« Bi-tisa'ti abrufin wa-husni Haranumi.... »

L'occasion dorée du grand diable marin Sakhr, légende du Koran, ne manque pas d'originalité.

La *Ballade de Panurge concernant son mariage*, les *Arabesques retirées des bazars*, sont en vers ainsi que plusieurs autres morceaux.

Signalons un court *essay* intitulé *la Tempête et l'Orage ou Shakespeare et Rabelais;* M. Charles C. Leblond y amène la question de savoir si l'immortel auteur dramatique connaissait les écrits de *Maistre François;* presque tous ceux qui se sont occupés de cet objet se sont prononcés pour la négative; un poète, M. Swinburn, regarde Shakespeare comme admirateur de Rabelais; il envisage Falstaff comme une reproduction de Panurge. On sait que, dans sa comédie d'*As you like*, Shakespeare mentionne la bouche de Gargantua; on prétend, il est vrai, que c'est une locution proverbiale qui s'était introduite en Angleterre, mais si l'on compare les deux récits relatifs à l'ouragan, on est frappé des nombreux traits de ressemblance qui s'y dévoilent sans relâche. Des passages disséminés dans le théâtre de Shakespeare rappellent avec évidence divers traits épars dans Rabelais. Observons que la traduction de l'épopée satirique de notre Homère bouffon, par M. Th. Urchardt, ne parut qu'en 1653-1664, mais l'auteur d'*Hamlet* avait très bien pu faire connaissance avec une édition française des fictions d'Alcofribas Nazier qui aurait franchi la Manche.

Les spirituelles productions des pantagruélistes britanniques nous semblent rappeler parfois les élucubrations de la Société des *Agathopèdes*, qui a existé à Bruxelles et à l'égard de laquelle Quérard, dans ses *Supercheries littéraires*, a donné de longs détails. Heureux le bibliophile français qui pourra placer sur un de ses rayons les *Recreations*, dont nous ne donnons d'ailleurs qu'une idée fort incomplète!

MÉMENTO

La **Bibliothèque des dames**, publiée par la librairie des Bibliophiles et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, vient de s'augmenter de deux nouveaux volumes : *les Contes de fées de Madame d'Aulnoy*, ou *les Fées à la mode*, avec une préface de M. de Lescure et deux gracieux frontispices de l'aquafortiste Lalauze. M. Honoré Bonhomme ayant consacré dans la première partie de cette revue une longue notice à Mme d'Aulnoy à propos du *Cabinet des fées* (voir *le Livre* de février, avril et juillet 1880, et de janvier et octobre 1881), nous croyons ne pas devoir insister sur le mérite de cet ouvrage écrit par une aïeule d'infiniment d'esprit et qui est digne de figurer aujourd'hui sur les tablettes de bois de rose des femmes du monde. Ces deux tomes sont coquets au possible et bien faits pour les jolis doigts qui les doivent feuilleter, le soir, au coin de l'âtre familial.

La **Petite Bibliothèque Charpentier**, format in-32, dont chaque volume est illustré de deux eaux-fortes, a vu paraître un nouvel ouvrage presque inédit de Théophile Gautier, *Mademoiselle Daphné*, dont le texte publié vers 1869 par *la Revue du* XIX*e siècle*, n'avait pas encore été réuni en volume. Le manuscrit autographe de ce récit, nouvelle que possède M. Henri Houssaye, porte : *Mademoiselle Daphné de Bois-fleury;* eau-forte *dans la manière de Piranèse*. C'est aux soins et à la persévérance assidue du *gautiérolâtre*, M. Charles de Lovenjoul, que les lettres doivent la restitution de toutes les œuvres inédites de Gautier. M. de Lovenjoul a la modestie de ne pas se mettre en vedette sur la couverture, mais on a pu voir dans la première partie de cette livraison du *Livre* avec quelle passion et quelle activité M. de Lovenjoul tient à reconstituer tout ce qui touche à l'auteur de *M*lle *de Maupin*.

Le Prêtre marié, de Jules Barbey d'Aurevilly, œuvre magistrale qui renferme comme un torrent d'idées et demeurera un des beaux romans du siècle à côté de *l'Ensorcelée* et de *la Vieille maîtresse, le prêtre marié* vient de paraître en deux volumes dans la *Petite bibliothèque littéraire* d'Alphonse Lemerre. Il ne nous reste plus à demander à celui-ci qu'une édition des *Diaboliques*, sur lesquelles, par ce temps de *zolisme*, le parquet n'a plus d'opposition à mettre.

L'éditeur Henry Kistemaeckers de Bruxelles vient de mettre en vente dans sa jolie collection qui débute : *les Petits Romans amusants*, un curieux opuscule de 95 pages, joliment imprimé en caractères elzéviriens, intitulé : *la Diligence de Lyon*, par le Grand Jacques. Ce titre bizarre, qui évoque certaines locutions des bas fonds de la société et certains plaisirs mystérieux dont la badauderie humaine cherche à deviner le sens, ce titre qui pourrait convenir à un livre de pornographie, ne cache au fond qu'une manière de nouvelle très piquante et écrite avec un assez grand brio de style, sans que la morale (nous entendons la morale demi-vêtue et relative) y puisse trouver à reprendre. C'est l'histoire d'un lord anglais qui met autant de passion à la découverte de cette fameuse « diligence de Lyon » qu'un héros de Jules Verne en mettrait à la recherche d'un trésor enfoui sous les glaces du pôle Nord. Il meurt à la tâche, entraînant avec lui dans la tombe le mystère de ce plaisir inconnu, comme un alchimiste que tuerait la découverte de la pierre philosophale.

Petit roman au demeurant très alerte et très ingénieusement conçu. Ce Grand Jacques, qui en est l'auteur, mérite de faire naître les investigations des chercheurs de pseudonymes.

Chez le même éditeur Kistemaeckers, signalons une très jolie réimpression d'une nouvelle de Léon Hennique, *Benjamin Rozes*, dont *le Livre* a rendu compte l'an dernier. Nous ne remuerons plus les vilaines senteurs de cette œuvre naturaliste où le tœnia joue le rôle principal, mais nous constaterons que les illustrations d'Arnaud Lynen sont d'un artiste de talent appelé à une réputation certaine, et nous avouerons que le livre est l'un des plus jolis et de meilleur goût qu'ait encore imprimés Henry Kistemaeckers.

Un artiste aquafortiste, M. F. Dupont, a entrepris une série d'**Eaux-fortes pour illustrer Molière** et à l'exemple des graveurs d'autrefois « ces illustrations se trouvent chez l'auteur, 1, rue Troyon, à Paris ». — Six livraisons sont en vente, dans un format in-4°. — A vrai dire, ces productions, composition, morsure, gravure et le reste sont d'un goût, d'un dessin et d'une exécution déplorables. C'est l'*impressionnisme* dans ce qu'il a de plus mauvais, et, sauf quelques planches assez brillantes et finies, la majorité ne vaut point l'honneur d'une critique. Ma foi! monsieur Dupont, qu'alliez-vous faire en cette galère?

La Saint-Huberty, *d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, par M. Edmond de Goncourt, vient de paraître chez Dentu. C'est toute la vie intime de la grande chanteuse, ses procès avec son mari, ses amours, sa mort tragique et sa vie de coulisses à l'Opéra et aux représentations de la cour, où l'on voit le roi Louis XVI avancer le conseil de ses ministres pour leur permettre d'assister à la représentation de *Didon*.

Ce très intéressant volume, qui est du même format que *l'Amour au* XVIII*e siècle*, une rareté, se recommande particulièrement aux amateurs de beaux livres; il est orné de jolis encadrements dessinés par Pallandre et gravés par Méaulle, d'un frontispice qui rappelle peut-être trop les vilaines vignettes des keepsakes de 1830, dessiné et gravé par Lalauze, de deux eaux-fortes d'Henriot et d'un fac-similé.

Nous reviendrons sans aucun doute sur ce joli livre.

Les lecteurs et amateurs délicats auxquels s'adressent les publications de lettres tirées à petit nombre chez l'éditeur Isidore Liseux, sont prévenus que les *Nouvelles de Batacchi* ont été récemment augmentées d'une *Deuxième série de Nouvelles* qui comprennent : *les Toc-toc de Saint-Pascal, le Mort à cheval, Madame Lorenza, le Roi Bischerone, Donna Chiara, la Nuit des rois, Mustapha.* Batacchi est maintenant au complet en 2 volumes in-8.

A la *Librairie des Bibliophiles*, le tome X des *Mémoires de Pierre de l'Étoile*, journal de Henri IV, a été mis en vente ces jours derniers. Il est à espérer que cette importante publication sera complète vers la fin de cette année. Bien des souscripteurs soupirent comme nous après ce tome XII qui doit clore, paraît-il, cette savante réimpression.

Les amateurs de la vraie chanson et des beaux livres apprendront avec plaisir qu'un volume de Charles Vincent vient de paraître chez E. Dentu. Ce dernier, qui fait partie du Caveau, a écrit, en guise de préface, un *Historique de cette Académie de la chanson*,

dont l'existence remonte à 1737. Dentu a parsemé cette étude d'anecdotes sur Panard, Collé, Piron, Crébillon, Gentil-Bernard, les deux Ségur, Désaugiers, Béranger (avec lettres inédites), de Piis, Armand Gouffé, Jules Janin, Clairville, etc. Ce livre contient une centaine de chansons choisies, y compris *les Mois* et les douze *Toasts* de Charles Vincent pendant sa prémière année de présidence au Caveau, et enfin des airs inédits. Des notes et des couplets passent en revue les sociétés littéraires où la chanson est toujours en honneur, comme *le Bon-Bock*, la *Lice chansonnière*, etc. Ce volume de luxe est illustré de douze portraits à l'eau-forte dans le texte et hors texte, sur chine, gravés par Le Nain.

Notre prochaine livraison contiendra une critique plus détaillée de cet ouvrage.

Le Ruvarebohni *(le vrai Bonheur)* réédité d'après un exemplaire échappé au pilon de la haute police impériale, par Carle de Rash. 2 vol. in-12. Paris. Fischbacher, 1881.

Voilà certainement un des livres les plus étranges qui se puissent rencontrer. Le titre seul est une énigme: *Ruvarebohni!* Tous les noms se trouvent ainsi, dans le cours du volume, retournés de la façon la plus fantaisiste. C'est ainsi que les *Vrais Heureux* sont transformés en *Ruvareheuxis*; les *Français* sont devenus les *Içanarfs*, et ainsi de suite. Il n'est pas jusqu'à Napoléon qui n'ait changé de nom; par le même procédé que ci-dessus il est devenu *Ponélano*.

Qu'est-ce que c'est en somme que le *Ruvarebohni* ? une sorte de livre humanitaire et philosophique, ayant pour but d'amener l'homme au vrai bonheur, au Ruvarebohni. L'ouvrage est fait sous forme de dialogué, entre un anglais et un voyageur. Dire que c'est un livre d'une lecture facile serait sans doute aller trop loin; mais il a pourtant assez de qualités pour que M. Carle de Rash, le bibliophile bien connu l'ait jugé digne d'une réimpression très soignée. Ce genre d'ouvrage peut en effet plaire à quelques esprits, curieux de connaître les efforts tentés jadis pour amener l'homme vers le progrès idéal.

Nous croyons pourtant qu'une autre raison a milité auprès de M. Carle de Rash en faveur du *Ruvarebohni*. Il y a dans toutes les langues connues plusieurs proverbes affirmant que plus une entreprise nous a donné de mal, plus son but nous devient cher; or, il serait difficile de se donner plus de tracas que ne l'a fait le savant bibliophile pour arriver à découvrir ce traité philosophique. M. Carle de Rash ne se fait aucune illusion sur la valeur de l'auteur qu'il vient de rééditer; mais il lui rend justice: « Son style, dit-il, est simple, correct; il se sert de la parole, ainsi que le voulait Fénelon, « comme un honnête homme se sert de son habit, pour se couvrir ».

Il faut voir quelles marches et contre-marches il a fallu faire pour arriver à connaître l'ouvrage lui-même d'abord, les noms des auteurs ensuite. Mais cela fait, rien n'était fait encore. Où trouver un exemplaire ? Aucune bibliothèque ne possède le *Ruvarebohni*. Ni Quérard, ni Brunet n'en ont eu connaissance. Comment donc l'attention de M. Carle de Rash fut-elle attirée sur cet ouvrage? Le bibliophile Jacob, « qui, comme le dit l'éditeur du *Ruvarebohni*, a tout vu et qui sait tout, » attribua un jour ce livre introuvable à Restif de la Bretonne. Là-dessus, question posée dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*. Cette question amena la découverte d'un *Catéchisme social* des mêmes auteurs (*feu P. I. J. S.* et *Nicolas Bugnet*.) à la date de 1808, qui montra que l'ouvrage n'était pas de Restif de la Bretonne. On l'attribua à Grimod de la Reynière. — Nous ne suivrons pas M. Carle de Rasch dans les détails si intéressants qu'il nous donne sur la façon merveilleuse dont il est parvenu à s'assurer que le *Ruvarebohni* portait le nom véritable de l'un des deux auteurs et les initiales de l'autre. Nicolas Bugnet n'est point un pseudonyme; et les initiales du second auteur furent expliquées par la découverte d'un manuscrit qui portait que le *Ruvarebohni* était l'œuvre de feu P.-S. Jaunez-Sponville et Nicolas Bugndet.— Partant de là, M. Carle de Rash se mit en campagne et découvrit un exemplaire du *Ruvarebohni!*

« C'était bien le *Ruvarebohni* !

« Le *Ruvarebohni*, exemplaire d'auteur !

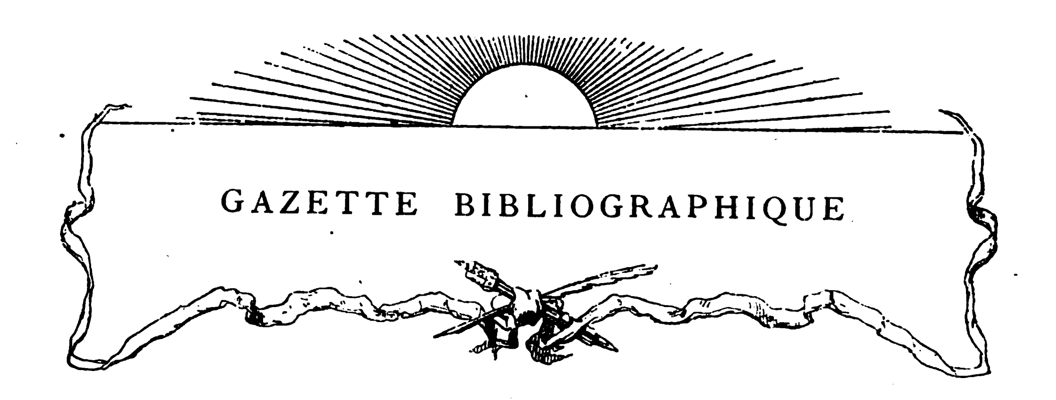
« Le *Ruvarebohni*, avec notes, additions, documents autographes ! ! ! »

Tous ceux qui ont été poursuivis par l'idée fixe d'une découverte comprendront ce cri de triomphe.

Maintenant comment se fait-il qu'un ouvrage signé et édité au grand jour ait disparu si complètement qu'il n'en soit resté aucune trace, même dans les répertoires bibliographiques ? « Dès que l'ouvrage eut paru dit l'éditeur, Fouché, le ministre de la police, qui savait, qu'il avait là une œuvre collective, inspirée par rédacteurs de la *Décade* (des idéologues !), prit ses mesures pour que l'édition entière du *Ruvarebohni* fût aussitôt saisie, disparût soudain dans ses oubliettes et sous le pilon vengeur.

« Il ne vit pas le jour, étant mort en naissant ».

Voilà comment il se fait qu'il a fallu le flair et l'infatigable activiié de M. Carle Rash pour faire sortir de l'oubli « le livre de philanthropie de Jaunez-Sponville et Nicolas Bugnet. H. M.



DOCUMENTS OFFICIELS

Ont été nommés archivistes-paléographes, les élèves de l'École des Chartes désignés ci-après, savoir :

Par ordre de mérite :

MM. de Ghaisne de Bourmont (Marie-Adolphe-Armand-Charles-Henri-Amédée), né à Caen (Calvados), le 4 avril 1860.

Lecestre (Alexandre-Joseph-Jules-Léon), né à Longumeau (Seine-et-Oise), le 3 novembre 1861.

Moris (Charles-Henri-Louis-Marie), né à Saint-Martin-ès-Vignes (Aube), le 19 juillet 1856.

Berthelé (François-Marie-Joseph), né à Paris, le 7 mai 1858.

Hors concours :

MM. Guilhiermoz (Paul-Émilien), né à Paris le 21 janvier 1860.

Mortet (François-Auguste-Paul), né à Nancy (Meurthe-et-Moselle), le 5 mars 1858.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 6 février 1882, MM. Duvaux, sous-secrétaire d'État; Chalamet, député, J.-J. Guiffrey, publiciste; Lantoine, maître de conférences à la faculté des lettres de Paris; Hippolyte Maze, député, et Dionys Ordinaire, député, ont été nommés vice-président et membres de la commission instituée auprès du ministère de l'instruction publique pour la recherche et la publication des documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique pendant la période de la Révolution.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT.

Les fondations de l'Institut de France s'augmentent de jour en jour. Un nouveau legs de plus d'un demi-million vient d'être fait par M. Brunet à la Société de l'avancement des sciences et aux académies des sciences et des sciences morales et politiques.

Les revenus de cette nouvelle fondation seront décernés annuellement en prix, sur des questions proposées par lesdites académies.

L'administration de l'Institut a nommé aujourd'hui les membres de la commission chargée de juger le prix de linguistique fondé par M. de Volney.

Voici les noms des sept membres : Académie française : MM. Xavier Marmier, Mézières, G. Boissier; — Académie des inscriptions et belles-lettres : MM. Renan, Regnier et Bréal; — Académie des sciences : M. Milne-Edwards.

Académie française.

MM. Auguste Maquet et Paul Janet se portent, dit-on, comme candidats au fauteuil académique laissé vacant par la mort de M. Charles Blanc.

M. Édouard Pailleron a l'intention de poser également sa candidature.

Académie des Inscriptions et belles-lettres

Séance du 28 janvier.

Après un éloge de M. Thurot, prononcé par le président, l'Académie a levé la séance en signe de deuil.

Séance du 27 janvier.

Ouvrages présentés : Thevenot : *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube.* — Bonnardot : *Essai historique sur le régime municipal à Orléans.* — Louis Courajod : *Jean Wavin, ses œuvres de sculpture et le buste de Louis XIII au musée du Louvre. — Supplément au mémoire intitulé : Deux épaves de la Chapelle des Valois, à Saint-Denis.* — Müntz : *Iconographie chrétienne.* — Collignon : *Manuel d'archéologie grecque.*

Lectures : Esmein : *Note sur les trois paragraphes de la table de Bantia.* — Oppert : *Inscription chaldéenne de Goudéah.*

Séance du 3 février.

Ouvrages présentés : Egger : *Disputationis de fontibus Diogenis Laertii particula, de successionibus*

philosophorum. — Luchaire : *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon.* — Ch. Robert : *Étude sur les médaillons contorniates.* — Léger : *Esquisse sommaire de mythologie slave.* — A. Dumont : *Les céramiques de la Grèce propre.* — Luchaire : *Remarques sur la succession des grands officiers de la Couronne qui ont souscrit les diplômes de Louis VI et de Louis VII* (1108-1180).

Lectures : Lenormant : *Notes archéologiques sur la terre d'Otrante.*

Séance du 10 février.

Ouvrages présentés. — Comte de Cosnac : *Souvenirs de Louis XIV.* — Maspero : *Contes populaires de l'Égypte ancienne.* — Rhoné : *Aug. Mariette, esquisse de sa vie et de ses travaux, avec une bibliographie de ses œuvres.* — Postgate : *Transactions of the Cambridge philological Society.* — Riant : *Archives de l'orient latin.* — De Boislile : *Saint-Simon,* t. III.

Lecture : Lenormant : *Notes archéologiques sur la terre d'Otrante.*

Séance du 17 février.

Ouvrages présentés : Rayet : *Monuments de l'art antique.* — Lécuyer : *Terres cuites antiques trouvées en Grèce et en Asie Mineure.*

Lecture : Clermont-Ganneau : Résultat de sa mission en Palestine.

Dans cette séance, l'Académie a nommé membre titulaire, en remplacement de M. Dulaurier, M. Weill, par 18 suffrages. M. Siméon Luce, éditeur de *Froissart,* en a obtenu 17.

Dans la séance précédente, M. Wallon, secrétaire perpétuel, avait fait un rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les ouvrages qu'elle publie. Ils se composent : 1° du *Corpus inscriptionum semiticarum;* des Historiens des croisades ; des Historiens arméniens; des Historiens occidentaux; des Historiens grecs; des Historiens arabes; des Historiens de France; du Recueil des chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste; des Notices et extraits des manuscrits; de l'Histoire littéraire de la France, et des œuvres de Borghesi.

De toutes les classes de l'Institut, l'Académie des inscriptions et belles-lettres est la seule qui fasse paraître autant de publications.

Académie des sciences morales et politiques.

Séance du 21 janvier.

Ouvrages présentés : A. Duruy : *L'Instruction publique et la Révolution.* — Abate Longo : *Principes de la philosophie du droit.* — Du Chatelier : *Ce qu'ont toujours coûté les guerres civiles; un coin de la Cornouaille sous la Ligue.*

Lecture : Carnot : Étude sur l'abbé Grégoire.

Séance du 28 janvier.

Ouvrages présentés : Lefrançais : *Lectures patriotiques.* — Legoyt : *Le suicide ancien et moderne.* — Jadart : *Gerson; recherches sur son origine, son village natal et sa famille.* — *Jean Mabillon, étude suivie de documents sur sa vie, ses œuvres, sa mémoire.*

Lecture : Carnot : Étude sur l'abbé Grégoire.

Dans cette séance, l'Académie a rendu son jugement sur le concours Stassart, de 1881, dont le sujet était : *Quels sont les éléments moraux nécessaires au développement régulier de la démocratie dans les sociétés modernes?*

Sur le rapport de M. Martha, le prix de 3,000 francs a été décerné à M. le vicomte Philibert d'Ussel, dont le mémoire était inscrit sous le n° 2 du concours.

Séance du 4 février.

Ont été, dans cette séance, nommés membres de l'Académie : MM. Glasson et Desjardins, en remplacement de MM. Giraud et Massé, décédés.

Lectures : Laurent : *Les logements insalubres et la loi de 1850.* — D'Avenel : *La valeur monétaire et le pouvoir de l'argent sous Louis XIII.*

Séance du 11 février.

Ouvrages présentés : Godin : *L'éducation physique dans la famille et au collège.* — Vandal : *Louis XV et Élisabeth de Russie.*

Lecture : Carnot : *L'Abbé Grégoire.*

Dans cette séance, l'Académie a rendu son jugement dans le concours du comte Rossi, ayant pour sujet : *Du rôle de l'État dans l'ordre économique.* Elle a partagé le prix de la valeur de 5,000 francs entre M. Alfred Jourdan, doyen de la Faculté de droit d'Aix et professeur d'économie politique à la Faculté des sciences de Marseille, auteur du mémoire inscrit sous le n° 4, et M. Edmond Villey, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Caen, auteur du mémoire inscrit sous le n° 5. L'Académie a en outre accordé une mention honorable au mémoire inscrit sous le n° 9 et portant pour épigramme : *Nisi Dominus frustra.* Le pli cacheté qui accompagnait ce manuscrit ne sera ouvert que lorsque l'auteur se sera fait connaître.

Séance du 18 février.

Ouvrages présentés : Guelle : *La guerre continentale et les personnes.* — Liégeois : *Répétitions écrites sur le droit administratif.*

Lecture : Carnot : *L'Abbé Grégoire.*

Académie des sciences.

La séance publique annuelle de l'Académie des sciences a eu lieu le 6 février dernier.

M. Wurtz présidait. M. Bertrand a prononcé l'éloge de Léon Foucault.

Après le discours du président, les prix décernés pour 1881 ont été proclamés. En voici la liste :

Mécanique.

Prix extraordinaire de 6,000 francs. — Progrès de nature à accroître l'efficacité de nos forces navales. Le prix est partagé entre M. Sebert et M. Brault.

Prix Poncelet, décerné à M. Briot.

Prix Montyon. — Le prix est partagé, à titre d'encouragement, entre M. Armengaud père et M. G. Sire.

Prix Plumey, décerné à M. G. Fleuriais.

Prix Fourneyron.—Construction d'une machine motrice propre au service de la traction sur les tramways. Un encouragement de 1,000 francs est accordé à M. Mekarski. La question est retirée du concours.

Astronomie.

Prix Lalande, décerné à M. Swift.

Prix Valz, décerné à M. D. Gill.

Physique.

Prix Lacaze, décerné à M. Gaston Planté.

Statistique.

Prix Montyon. — Deux prix sont décernés, l'un à M. Antony Rouilliet, l'autre à M. Bezançon. Une récompense de 400 francs est attribuée à M. Clément. Il est accordé, en outre, deux mentions honorables : l'une à M. Amat, l'autre à M. Arthur Chervin.

Chimie.

Prix Jecker, décerné à M. A. Lebel.

Prix Lacaze, décerné à M. P. Hautefeuille.

Géologie.

Grand prix des sciences physiques. — Description géologique approfondie d'une région de la France. Le prix n'est pas décerné. Une mention très honorable et un encouragement de 1,500 francs sont accordés à M. Fontanes et à M. G. Vasseur.

Botanique.

Prix Barbier. — Un encouragement de 1,000 francs est accordé à M. Bourgoin. MM. Lotar et Doassans obtiennent chacun un encouragement de 500 fr. Une mention honorable est accordée à M. Étienne Gilbert.

Prix Alumbert. — Physiologie des champignons. Le prix est décerné à M. Gayon.

Prix Desmazières, décerné à M. Paul Petit.

Prix Thore, décerné à M. Em. Bescherelle.

Prix Bordin. — Faire connaître par des observations directes et des expériences l'influence qu'exerce le milieu sur la structure des organes végétatifs : racines, tiges, feuilles, etc. Le prix n'est pas décerné. Un encouragement de 1,500 francs est accordé à M. E. Mer.

Prix Bordin.—Étude comparative de la structure et du développement du liège, et, en général, du système tégumentaire dans la racine. Le prix est décerné à M. L. Olivier.

Anatomie et zoologie.

Grand prix des sciences physiques. — Étude comparative de l'organisation intérieure des divers crustacés edriophtalmes qui habitent les mers d'Europe. Le prix est décerné à M. Yves Delage.

Médecine et chirurgie.

Prix Montyon. — La commission décerne trois prix à M. Bérenger-Féraud, à M. Favre, à M. Paul Richer. Elle accorde trois mentions honorables : à M. Dastre, à M. Dejerine, à M. Toussaint.

Prix Bréant, décerné à M. Léon Colin.

Prix Godard, décerné à M. Dubar.

Prix Serres, décerné à M. Édouard van Beneden.

Prix Lallemand, décerné à M. le docteur Luys.

Physiologie.

Prix Montyon, physiologie expérimentale. — Le prix est décerné à M. d'Arsonval.

Prix Lacaze, décerné à M. E. Brown-Sequard.

Prix généraux.

Prix Montyon, arts insalubres.—Le prix est décerné à MM. Camille Vincent et Tilloy-Delanne. Une indemnité de 500 francs est accordée à Mlle de Rostaing.

Prix Trémont, décerné à M. Golaz.

Prix Gegner, décerné à M. Lemonnier.

Prix J. Reynaud, décerné à feu Henri Sainte-Claire Deville.

Prix Laplace, décerné à M. Janet, sorti le premier de l'École polytechnique en 1881.

Un arrêté ministériel décide que la distribution des récompenses honorifiques accordées aux membres des sociétés savantes, tant des départements que de Paris, aura lieu à la Sorbonne le samedi 15 avril 1882, à deux heures précises.

Les mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 avril, des lectures ou des expositions verbales seront faites à la Sorbonne par les membres des Sociétés savantes.

Le roi des Belges a fondé un prix annuel de 25,000 francs, destiné à encourager les œuvres de l'intelligence. Pour 1885, le concours sera international ou mixte, et le prix sera attribué par concours (deuxième concours mixte) au meilleur ouvrage exposant les moyens à employer et les mesures à prendre pour populariser l'étude de la géographie et pour en développer l'enseignement dans les établissements d'instruction des divers degrés.

Les étrangers prenant part à ce concours devront envoyer leurs ouvrages, imprimés ou manuscrits, avant le 1er janvier 1883 au ministère de l'intérieur, à Bruxelles.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale vient de recevoir des dons importants du gouvernement espagnol, notamment des cartes du dépôt de la guerre de Madrid. Au nombre des plus intéressantes, il convient de citer les cartes itinéraires d'Andalousie, de Grenade, de Catalogne, de Burgos et des provinces basques au 1/5,000e; une très belle et très claire carte murale d'Espagne et de Portugal, à la même échelle et en dix feuilles, et enfin trois plans à la très grande échelle de 1/5,000e de Saragosse, de Badajoz et de Burgos. Le général Hanez enverra le plus tôt possible toutes les publications de l'Institut géographique. De son côté, le dépôt hydrographique a fait parvenir quarante-trois volumes et deux cent trente-deux cartes, toutes relatives à l'Espagne ou aux colonies espagnoles, notamment à Cuba, aux Carolines et aux Philippines.

D'autre part, la Bibliothèque nationale a fait l'acquisition, à Amsterdam, d'un lot important de documents concernant les Indes orientales. Les plus intéressants d'entre eux sont des dessins inédits du commencement ou du milieu du XVIIe siècle, sur peau de vélin. On trouve là des cartes véritablement merveilleuses des îles de la Sonde.

Les plus remarquables de ces cartes manuscrites sont celles de la mer des Indes, datées de 1687 et 1698. La dernière reproduit une partie des côtes occidentales de l'Australie. Plusieurs grandes cartes de Java, notamment celle de Picter de Gilde; celle qui donne le tracé des opérations qui se sont succédé de 1678 à 1740 dans l'intérieur de l'île de Java; la carte hydrographique de la baie de Batavia datée de 1717; plusieurs cartes hydrographiques de Sumatra, etc.

Citons encore une carte gravée de la fin du XVIIe siècle, qui embrasse l'Indoustan, Ceylan, la Birmanie, la presqu'île de Malacca, partie de Sumatra et de la Cochinchine. Cette carte est unique et d'origine portugaise. Il y a encore des cartes de Ceylan, dont l'une donne les indications les plus précises sur les pêcheries de perles les plus fameuses.

Les Bibliothèques des internes.

On sait qu'il existe depuis une quinzaine d'années dans les différents hôpitaux de Paris des bibliothèques médicales à l'usage des internes.

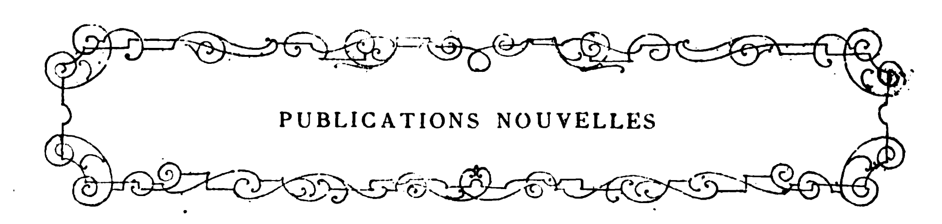
Ces institutions sont actuellement au nombre de dix-huit, malheureusement les ressources de ces établissements pourtant si utiles, sont maigres et se bornent au produit des cotisations mensuelles payées par les internes. Aussi le conseil municipal a voulu leur venir en aide en votant pour chacun de ces établissements une somme de 500 francs.

Les plus riches de ces bibliothèques sont celles de Bicêtre (2,404 volumes); Hôtel-Dieu (2,000 volumes); Salpêtrière (1,545 volumes); Tenon (2,200 volumes).

Dans quelques jours vont être ouvertes au public trois nouvelles bibliothèques municipales, dans les mairies des 6e, 14e et 18e arrondissements. Ainsi chacune des vingt mairies de Paris possédera une bibliothèque servant tant à la lecture sur place qu'au prêt des livres. Le 11e arrondissement même, à cause de sa très nombreuse population, en a deux, l'une à la mairie, l'autre dans une école communale, rue Saint-Maur, 126. Cette dernière va s'ouvrir également ces jours-ci.

Cette institution des bibliothèques municipales d'arrondissement, qui date seulement de trois ou quatre ans et qui est due au conseil municipal, et particulièrement à l'initiative de M. de Hérédia, a réussi à Paris d'une façon vraiment remarquable. Pour en donner une idée, il suffira de dire que dans l'année qui vient de s'écouler le nombre des lecteurs sur place dans les dix-sept bibliothèques existantes a été de près de 60,000, et celui des livres prêtés d'environ 200,000.

Le total des volumes déposés dans les bibliothèques municipales est de près de 80,000.



PUBLICATIONS NOUVELLES

Un livre important pour l'histoire des controverses et des luttes religieuses en France, pendant les deux derniers siècles, vient d'être offert à la Bibliothèque nationale par l'auteur. Sa fortune lui permettant de faire imprimer l'ouvrage et d'en distribuer gratuitement les exemplaires, le volume ne se trouve pas dans le commerce. Il a pour titre : *Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres,* et contient une biographie entièrement nouvelle du fameux sectaire, appuyée sur quarante et une pièces inédites, conservées dans les archives de la ville flamande.

Les jansénistes, en France, ont toujours affirmé

qu'on dénaturait les opinions de leur chef, et même que les cinq propositions formellement condamnées par le saint-siège ne se trouvent pas dans ses écrits. Un ancien ministre belge, qui a été président du conseil pendant cinq ans, M. Alphonse Van den Peereboom, déclare, avec preuves à l'appui, qu'on a défiguré l'histoire de sa vie comme celle de ses doctrines.

L'ouvrage de M. Alphonse Van den Peereboom ne pouvait arriver plus à propos : il annule à beaucoup d'égards le livre du père Rapin sur Jansenius et les jansénistes, que vient de publier l'éditeur Palmé, d'après un manuscrit plus ou moins authentique, récemment découvert.

La préfecture de la Seine vient de faire publier, par l'Imprimerie nationale, un précieux volume pour tout ce qui touche à l'histoire de Paris. Les renseignements les plus divers s'y trouvent réunis : données astronomiques, hydrologie et géologie, démographie (naissances, décès, mariages), documents rétrospectifs, finances municipales, denrées et objets de consommation, assistance publique, sapeurs-pompiers, incendies, garde républicaine, circulation et transports, postes et télégraphes, paroisses, inhumations, pompes funèbres, ventes de maisons et de terrains, enseignement, bibliothèques municipales et recrutement.

M. Morel-Fatio, professeur de littérature étrangère à l'École supérieure des lettres d'Alger, vient de faire paraître un intéressant opuscule intitulé : *Calderon, revue critique des travaux d'érudition publiés en Espagne à l'occasion du second centenaire de la mort du poète.*

M. Ulysse Robert vient de donner le second fascicule de son *Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés.*

Ce fascicule comprend la fin de l'inventaire de la Bibliothèque de l'Arsenal et celui d'un grand nombre de bibliothèques de province.

M. l'abbé Ricard, professeur à la Faculté de théologie d'Aix, vient de publier à la librairie Didier deux livres qui reproduisent les leçons qu'il a faites l'année dernière. Le premier de ces ouvrages est consacré à *Lamennais et son école;* l'autre à *Gerbet, sa vie et ses œuvres.*

M. Eug. Muntz vient de publier des *Études sur l'histoire de la peinture et de l'iconographie chrétiennes.* La première esquisse de cet essai avait paru dans *l'Encyclopédie des sciences religieuses.* M. Muntz a fait de nombreuses additions au travail inséré dans *l'Encyclopédie.* L'ouvrage est divisé en sept chapitres intitulés : I. *L'art dans les catacombes.* — II. *L'art dans les basiliques.* — III. *La peinture en Occident du* IV*e au* IX*e siècle.* — IV. *L'École byzantine.* — V. *Le moyen âge proprement dit.* — VI. *La Renaissance.* — VII. *La Réformation.*

Après l'ouvrage de M. Legoyt, le docteur James J. O'Dea vient de publier à New-York un volume sur *le Suicide, études sur sa philosophie, ses causes et les moyens de le prévenir.*

M. O'Dea assure que les animaux se sont élevés à la notion du suicide.

PUBLICATIONS ANNONCÉES

OU EN PRÉPARATION

Entre autres ouvrages en préparation, M. Charles Blanc avait dressé, avant la terrible maladie qui l'a enlevé, un catalogue illustré et anecdotique des œuvres d'art qui font de l'hôtel de M. Thiers un véritable musée. Cet album avait été composé avec un soin tout particulier par l'éminent critique, avec le concours de Mlle Dosne.

Au commencement du mois de décembre dernier, M. Blanc avait commencé à corriger les épreuves de cet important travail dont il ne sera tiré qu'un nombre restreint d'exemplaires.

La librairie Didier annonce la publication prochaine d'une *Histoire de Henri III,* par M. de la Barre du Parcq.

La même maison va éditer un ouvrage de M. l'abbé Favre intitulé *la Jeunesse de Fléchier.*

Le bruit court qu'on aurait découvert un grand ouvrage inédit de Carlyle. Le célèbre historien y fait le récit de son voyage d'Irlande de 1849. Le manuscrit serait prochainement livré à l'impression.

Un Allemand, M. F. Müncker, doit publier dans quelques mois une *Biographie de Klopstock.*

Lord Beaconsfield a laissé plusieurs journaux de sa vie pendant sa jeunesse. Dans l'un se trouve le récit d'un voyage en Orient. Il se dit que ces journaux vont être prochainement publiés.



NOUVELLES DIVERSES

Lettres de M. Zola à propos de son roman « Pot-Bouille ».

Nous croyons intéressant de reproduire ici *in extenso,* malgré leur longueur, les lettres adressées à M. de Cyon, directeur du *Gaulois*, par M. Émile Zola, à l'occasion du procès que lui a intenté M. Duverdy.

Ces lettres ont été insérées dans les numéros du *Gaulois* portant les dates des 30 janvier, 11, 16, 18 et 23 février dernier.

A monsieur E. de Cyon.

Médan, 29 janvier 1882.

Mon cher directeur,

Vous me demandez mon opinion au sujet du procès que nous intente M. Duverdy, avocat à la cour d'appel, pour nous forcer à changer, dans le roman que j'ai écrit et que vous publiez, le nom de « Duverdy », donné par moi à un de mes personnages.

Mon opinion est que nous devons nous laisser faire ce procès. Et voici quelles sont mes raisons :

J'ai déjà publié une quinzaine de romans. A trente personnages pour chacun, en moyenne, cela fait plus de quatre cents noms qu'il m'a fallu prendre dans les milieux où ces personnages vivaient, afin de compléter par la réalité du nom la réalité de la physionomie. Aussi les réclamations n'ont-elles pas manqué dès mes premiers livres. Mais elles sont surtout devenues nombreuses, au moment de *l'Assommoir* et de *Nana.* Jusqu'à présent, j'ai tâché de me tirer comme j'ai pu de cet embarras sans cesse croissant. Quand les gens se sont obstinés, j'ai changé une syllabe, une lettre. Le plus souvent, j'ai été assez heureux pour leur prouver que leur honneur n'était nullement en cause. Ainsi, un Steiner a bien voulu accepter mes explications; un Muffat, qui se croyait seul du nom, s'est contenté de savoir qu'il existait des Muffat dans plusieurs départements; ce sont là des hommes d'intelligence. Seulement, comme on le voit, les réclamations continuent de pleuvoir, mes ennuis augmentent à chaque œuvre nouvelle, et il me semble que le moment est venu de faire établir nettement quels sont, en la matière, les droits des romanciers.

Oui, la question est là. Je l'élève de mon cas particulier au cas général de tous mes confrères. J'en fais une question littéraire, dont l'importance est décisive, comme je le prouverai tout à l'heure. Avons-nous, oui ou non, le droit de prendre dans la vie des noms pour les donner à nos personnages? Puisqu'on me fait un procès, eh bien! que les juges décident. Au moins, nous saurons ensuite à quoi nous en tenir.

Et je mets en dehors l'honorable M. Duverdy, avocat à la cour d'appel. Il semble croire, dans une note qu'il publie, à une sorte de persécution de ma part. Cela me fait sourire. Je l'ignorais absolument, je n'avais jamais entendu prononcer son nom. Qu'il m'excuse, je vis très retiré.

Il paraît qu'il s'est présenté à la députation dans ma circonscription campagnarde, et qu'il me soupçonne d'avoir pris son nom sur ses affiches. La vérité est que je prends tous mes noms dans un vieux *Bottin* des départements : les noms de *Pot-Bouille* y ont été choisis par moi, il y a plus d'une année. D'ailleurs, j'étais aux bains de mer, au fond du Cotentin, pendant la période électorale, et j'éprouve un tel dégoût pour la politique, que le tapage inutile des candidats, heureux ou malheureux, est sévèrement consigné à ma porte. J'affirme donc sur l'honneur que j'ignorais radicalement l'existence d'un avocat du nom de Duverdy. Je fais plus, je présente à M. Duverdy tous mes regrets de l'ennui que je puis lui causer. J'aurais certes consenti galamment à modifier le nom, si la question générale que je pose aujourd'hui ne m'avait pas paru exiger enfin une solution définitive.

Qu'on examine un instant la terrible situation où se trouvent les romanciers modernes. Nous ne sommes plus au XVIIe siècle, au temps des personnages abstraits; nous ne pouvons plus nommer nos héros Cyrus, Clélie, Aristée. Nos personnages, ce sont les vivants en chair et en os que nous coudoyons dans la rue. Ils ont nos passions, ils portent nos vêtements, et il faut bien qu'ils aient aussi nos noms. Je défie un romancier d'aujourd'hui de ne pas prendre ses noms dans le *Bottin.* Il n'y a pas que les réprouvés de mon espèce qui les y puisent; les élégants et les discrets, les littérateurs pour pensionnat sont bien forcés d'en faire autant. M. Duverdy dit que le nom patronymique est une propriété; en ce cas, c'est une propriété que les milliers de romans qui paraissent violent journellement. Et il est radicalement impraticable que ce viol cesse, à moins qu'on ne supprime le roman moderne.

Balzac prenait ses noms sur les enseignes. Beaucoup de mes confrères prennent les leurs dans les journaux, surtout quand ceux-ci publient des listes de souscription : la moisson y est large. Et le pis est que, en dehors de la nécessité où nous sommes de sauvegarder la vraisemblance, nous mettons toute sorte d'intentions littéraires dans les noms. Nous nous montrons très difficiles, nous voulons une certaine consonance, nous voyons souvent tout un caractère dans l'assemblage de certaines syllabes. Puis, quand nous en tenons enfin un qui nous contente, nous nous passionnons, nous nous habituons à lui, au point qu'il devient à nos yeux l'âme du même personnage. Gustave Flaubert poussait ainsi la religion du nom au point de dire que, le nom n'existant plus, le roman n'existait plus. Et c'est alors qu'un monsieur réclame et veut qu'on change le nom. Mais c'est tuer le personnage! Mais c'est nous arracher le cœur! Le nom est à nous, car nous l'avons fait nôtre par notre talent. Sans doute, ce sont là des raisons littéraires et sentimentales, et je les donne seulement pour indiquer au public quel sacrifice on exige de nous quand on nous demande de débaptiser un héros : cela semble peu de chose, et nous en restons tout saignants.

On nous dira d'inventer les noms, de les déformer au moins, enfin de ne pas les prendre tout crus dans le *Bottin*. Eh! sans doute, c'est ce que nous faisons souvent. Mais cela ne nous réussit pas davantage; nous revenons quand même à des noms réels, tellement la variété en est infinie. Pour mon compte, je croyais avoir inventé Raquin, et il s'est trouvé qu'un pharmacien s'appelait ainsi; il aurait pu très bien me faire un procès, s'il n'avait pas été intelligent. Je citerais dix faits semblables. On a une mémoire latente, on retombe sur des syllabes entendues, à moins de monter en pleine fantaisie, ce qui n'est pas le cas du roman actuel.

Remarquez que le nom seul est en question ici. M. Duverdy ignore ce que sera mon personnage; il porte son nom, cela suffit; il ne veut pas qu'un personnage de roman, qu'il soit noble ou abject, s'appelle comme lui. A la vérité, M. Duverdy, avocat à la cour d'appel, se plaint que mon personnage soit conseiller à la cour d'appel : pourtant, cela ne se ressemble guère, il n'y a pas même identité de fonctions. Enfin, n'oubliez pas que le nom de Duverdy est très répandu : je l'ai trouvé à chaque page de mon *Bottin*; ce n'est pas un de ces noms rares et éclatants, que nous nous abstenons de prendre, car ils sonneraient faux dans nos livres, ils gêneraient les lecteurs. Donc, nous voilà dans le cas le plus commun; j'ai pris un nom très répandu; mon personnage n'a pas la même situation sociale que le plaignant; je déclare que je n'ai jamais vu celui-ci, que je n'ai rien mis de lui dans mon œuvre, ni de sa personne, ni de son existence; et je veux savoir si le fait d'avoir pris son nom seul, son nom dépouillé de la personnalité qu'il lui donne, constitue un délit et tombe sous le coup d'une loi.

Tel est donc le cas juridique que je prierai mon avocat de poser devant le tribunal. Je le répète, la question intéresse au plus haut point notre littérature contemporaine. S'il se trouve un tribunal pour me faire effacer de mon œuvre le nom de Duverdy, dans les conditions que je viens de poser, ce n'est pas moi seulement qui serai atteint, ce seront tous mes confrères. Le jour où un pareil précédent existerait, nous n'oserions plus employer un seul nom, nous serions sous la continuelle menace de poursuites possibles.

Ce serait la fin d'une littérature.

Par exemple, voici *Pot-Bouille*. Il y a, dans ce roman, une soixantaine de noms. Or imaginez que je sois condamné à changer Duverdy. Dès le lendemain, d'autres procès pleuvent. Pourquoi les Campardon, les Pichon, les Josserand, tous enfin, seraient-ils moins susceptibles que les Duverdy? Me voilà donc avec soixante procès sur les bras. N'est-ce pas comique? Et mon roman, que devient-il? Mais ce n'est pas tout, je consens à changer les soixante noms; seulement, il faut bien que je les remplace par soixante autres; et, le lendemain, j'ai encore soixante procès, car je le répète, et tous mes confrères viendront en témoigner, nous ne pouvons aujourd'hui prendre nos noms en dehors de la réalité. Alors voyez-vous le ridicule d'un arrêt qui nous mettrait dans un tel gâchis? Autant nous défendre tout de suite de publier des romans!

Autre face de la question, et qui est plus catégorique encore. J'aurais pu ne pas publier *Pot-Bouille* dans le *Gaulois* et faire paraître directement le livre en librairie. Or imaginons que ce livre, comme *Nana*, soit tiré à cinquante mille exemplaires. Voilà une valeur marchande qui représente plus de cent cinquante mille francs. Est-ce que, dans ce cas, M. Duverdy trouverait un tribunal pour décider qu'on va mettre au pilon les cinquante mille exemplaires? En face de son nom, qui est sa propriété, il y aurait les volumes, qui seraient la propriété de l'éditeur.

Jamais des juges n'oseraient détruire cette propriété, d'autant plus que la bonne foi de l'éditeur et de l'auteur serait entière. Alors pourquoi défendre, dans un journal, ce qu'on tolérerait forcément dans un livre? C'est encore le gâchis.

Et je fais là une supposition qui est en partie une réalité. Si *Pot-Bouille* n'est pas tirée, elle est entièrement composée chez mon éditeur. Nous attendons même la fin du procès pour commencer le tirage. Seulement, si je suis condamné, voyez quel sera notre embarras; car la porte restera ouverte à toutes les réclamations. J'ai déjà reçu une demande de dommages et intérêts, de la part d'un Hédouin; les autres peuvent suivre, comme je l'ai dit; le nom qui remplacera celui de Duverdy peut être condamné à disparaître à son tour; et voilà que les machines roulent chez l'imprimeur, et voilà que mon éditeur a déjà pour plus de cent mille francs de papier noirci, qui, sur la réclamation du dernier des Durand ou des Duval, va être rejeté à la cuve.

Est-ce une situation tolérable? Si le tribunal me condamne, ne serais-je pas en droit d'exiger des explications? Il devra me dire au moins dans quel délai la propriété du nom se périme; il devra se décider si, oui ou non, je dois courir le risque d'imprimer. Qu'on nomme tout de suite une censure pour les noms. Qu'on crée, au Palais, un cadre où les romanciers devront afficher leurs listes de noms, avant d'être autorisés à les employer. Ce serait la seule solution pratique, mais elle ferait rire la France aux éclats.

Je sais bien qu'il y a des hommes d'esprit partout, et que, même si je suis condamné, tous les homonymes de mes personnages n'abuseront pas de l'arme que la justice leur aura fournie. En quoi un honnête homme est-il lésé, lorsqu'il trouve, dans un roman, même un coquin qui porte son nom? Il y a tant de coquins dans la vie qui portent votre nom, tandis que nous sommes là dans la fiction pure. On peut s'appeler Hulot et ne pas courir la gueuse, s'appeler Homais et n'avoir rien d'un imbécile, s'appeler Faustin et n'être pas une détraquée d'amour, s'appeler Roumestan et professer l'horreur du mensonge. Autant je comprends que des allusions, un portrait physique, des indiscrétions sur la vie intime, puissent donner lieu à des protestations, autant je suis surpris qu'on réclame à propos d'un nom, lorsqu'il y a là une simple rencontre, sans aucune intention

blessante. D'ailleurs, voyez à l'étranger : en Russie, en Allemagne, l'assignation de M. Duverdy stupéfierait; en Angleterre, Dickens prenait les noms les plus connus : on dit que la maison Dombey existait, et l'Angleterre entière aurait fait des gorges chaudes si cette maison avait eu l'étrange idée d'assigner le romancier. Mais, en France, nous sommes encore dans le pays de l'importance vaine et de la dignité mal placée.

Cette lettre est déjà bien longue. J'ai cédé au désir d'indiquer les arguments qui seront soumis au tribunal. Il faut que le tribunal sache de quel coup terrible il atteindra les romanciers, le jour où il décidera qu'ils commettent un vol en prenant un nom réel. La question est de régler judiciairement s'il y a simplement tolérance lorsqu'on nous laisse tranquilles, ou si nous pouvons passer outre aux menaces qu'on nous adresse. Il existe un précédent pour le théâtre, m'assure-t-on; mais j'ignore dans quelles conditions on a pu condamner un auteur dramatique à changer un nom, et j'estime, du reste, qu'il est nécessaire de fixer la législation pour le roman, au grand jour. Si le tribunal me condamne, je m'inclinerai; mais je le dis encore, car je ne saurais trop insister, il condamnera avec moi tous les romanciers contemporains, et il aura, du coup, rendu impossible notre roman moderne d'observation et d'analyse.

Cordialement à vous. ÉMILE ZOLA.

Médan, 9 février 1882.

A monsieur E. de Cyon.

Mon cher directeur,

Aujourd'hui jeudi, je reçois seulement le *Gaulois*, à midi passé, au fond de ma solitude, et c'est avec une stupéfaction douloureuse que je lis les débats de notre procès.

Mettons de côté, encore une fois et pour toujours, l'honorable M. Duverdy, il ne me connaît pas, je ne le connais pas, nous ne nous connaîtrons jamais : voilà qui est réglé. Mais je me trouve à cette heure devant une autre personnalité, je me trouve devant M. Rousse, avocat et académicien. Et, ici, l'affaire prend une tournure personnelle que je n'accepte pas. Comme il n'y a point de tribunal pour la juger, je suis bien forcé de la juger moi-même.

Avez-vous remarqué qu'ils sont tous très distingués dans ce procès? Mon avocat, avec un tact dont je le remercie, a couvert mes adversaires de fleurs. Il a épuisé les formules polies : M. Duverdy est un homme des plus remarquables et des plus sympathiques; M. Rousse est éminent et même illustre. Il n'y a que moi qui suis un pleutre. On me marchande jusqu'à la propreté de mes mains. J'aurais assassiné quelqu'un qu'on se serait exprimé sur mon compte avec plus de ménagement. M. Rousse, après un début de galant homme, s'est échauffé peu à peu et m'a très carrément jeté dans la boue.

Ainsi, voilà la tournure que prend l'affaire. J'ai mis très ingénument dans mon œuvre le nom de M. Duverdy, et en cela je ne lui ai porté aucun dommage réel, je n'ai pas même commis un délit qui tombe sous une loi. Puis, lorsque je me suis laissé faire un procès pour fixer une question de principe, un avocat est arrivé qui, sans provocation aucune, s'est rué sur mes quinze années de travail, m'a dénoncé au mépris des honnêtes gens, m'a sali et m'a diffamé, le tout simplement pour se tirer d'une mauvaise cause. Et c'est moi qui suis accusé d'avoir nui à mon semblable! et c'est contre moi qu'on réclame le respect de la dignité d'autrui! Il paraît que cela s'appelle la justice.

Le cas de M. Rousse est bien simple. Il s'est aperçu que tout craquait sous lui : la question de droit se dérobait, au point qu'il en a convenu lui-même; force lui a été de se réfugier dans cette invention stupéfiante, en matière juridique, que certains noms peuvent être pris par les romanciers, tandis que d'autres ne sauraient l'être. Alors, délibérément, lâchant le principe, il s'est attaqué à moi. Moi seul me suis trouvé en cause, au-dessus ou au-dessous de la loi, comme on voudra. M. Rousse a déclaré qu'il est permis à des auteurs privilégiés, tels que MM. Sandeau et Feuillet, ses collègues à l'Institut, de choisir des noms dans la vie réelle; mais que moi, personnellement, je ne saurais le faire sans me rendre coupable du pire des crimes. En un mot, par un tour d'escamotage, c'est ma littérature qui a été mise sur la sellette.

On appelle cela plaider « la ficelle ». Rien de plus commode, et l'effet est certain. Ni *l'Assommoir* ni *Nana* n'ont à intervenir dans l'affaire : on les y introduit. Toutes les passions que j'ai pu soulever en quinze ans de bataille littéraire sont exploitées méchamment. On ramasse les vilenies qui traînent sur mon compte dans la basse presse, on répète les sottises courantes. Et l'on va plus loin, on tâche d'ameuter la bourgeoisie, on insinue aux bourgeois qui détiennent le pouvoir : « Vous avez laissé dire la vérité sur le peuple et sur les filles; la laisserez-vous dire sur votre compte? » Et, ce qui est tout à fait odieux, on profite de ce qu'on se trouve devant un tribunal, pour exciter la magistrature à la rancune; oui, on prétend que je vais charger en noir le personnage de Duverdy, qui, « au tort d'être bourgeois, joint le crime d'être magistrat ». Comment voulez-vous que les juges ne fassent pas ensuite leur querelle personnelle d'une affaire présentée ainsi?

Voyons donc la morale, dans mon roman, puisque c'est à la morale de mes œuvres qu'on fait ce procès extraordinaire.

Je crois aller au Palais pour régler un point de droit, et pas du tout : un coup de théâtre se produit, on veut me convaincre d'être un écrivain immonde. Comme l'avocat de M. Duverdy ne saurait alléguer aucun tort réel porté à son client, comme il ne trouve même pas, jusqu'à présent, dans le personnage dont il me demande de changer le nom, un trait qui puisse alarmer la susceptibilité la plus délicate, il se jette sur

les autres personnages, il s'en prend à l'œuvre entière. Et de quelle façon, grand Dieu!

D'abord il n'a pas lu tous les feuilletons publiés, cela est clair. On lui a remis des notes, on lui a entouré au crayon rouge certains passages, ceux qu'il a apportés à l'audience. En effet, il confond tout, met le magasin de Mme Hédouin dans la maison de la rue de Choiseul, prend Octave pour Trublot, change les locataires d'étages. Voilà au point de vue de la conscience. Et ensuite que dire de ce système d'extraits? Parbleu! je suis bon à pendre, si vous lisez les scènes séparément, sans établir la déduction qui les amène, sans indiquer la portée morale que j'en dégage.

Voici, par exemple, mon Saturnin. Me Rousse l'appelle « un fils idiot, bestialement amoureux de sa sœur ». Où a-t-il pris cela? C'est faux ! J'ai voulu peindre, dans Saturnin, l'état d'un de ces pauvres êtres que les familles sacrifient et qui restent enfants. Allez demander aux médecins, aux spécialistes, l'état de ces cerveaux et de ces cœurs : ils vous en diront les affections souffrantes, les tendresses dévoyées. Mais rien de ce que j'ai écrit, ni dans ce qui a paru, ni dans ce qui doit paraître, ne justifie l'incroyable accusation d'inceste qui m'est lancée si ridiculement à la face.

Prenons Marie Pichon, maintenant. C'est vrai, celle-là cède à un amant. Mais est-ce que mon intention morale, — entendez-vous! je dis *morale*, — ne saute pas à tous les yeux? Je soutiens que certaines éducations cloîtrées sont dangereuses, en supprimant la personnalité de la femme. J'ai des documents pleins les mains à ce sujet. Le tableau est brutal, j'en conviens.

Pour qui me connaît, pour qui a lu mes œuvres, il est évident que je l'ai voulu ainsi, afin de donner au fait une puissance de logique décisive. Il n'y a que l'ignorance ou la mauvaise foi qui nie en moi la volonté du moraliste, et qui s'entête à y voir je ne sais quel honteux calcul de spéculateur.

Continuons, arrivons à l'épisode de la petite Angèle et de la bonne Lisa. En vérité, ici, je cesse de comprendre. Comment! personne ne se souvient donc du procès abominable de Bordeaux, de cette bonne souillant les deux enfants confiés à sa garde? A ce moment-là, les journaux étaient pleins du terrible problème de la domesticité. Dans ces temps derniers encore, on étudiait la question, on cherchait la façon de moraliser la cuisine et l'antichambre. Et voilà que, le jour où je dramatise le fait dans un roman, où je dis aux familles : « Prenez garde, vous croyez la jeune fille à l'abri parce qu'elle ne sort pas; mais il y a là les bonnes qui peuvent la corrompre ! » voilà que ce jour-là, on me lance le marquis de Sade à la tête! A la fin, se moque-t-on de moi? Ai-je, oui ou non, le droit de prendre les problèmes sociaux tels qu'ils se présentent et de les poser comme je l'entends?

Faut-il que je m'excuse encore de l'oncle Bachelard et de ses deux nièces, de cette scène où j'ai voulu montrer l'appétit de l'argent dans un milieu besogneux? Faut-il que je commente chaque page de mon roman en disant : « Ici, vous croyez que j'ai été sale à plaisir; eh bien! non, j'ai voulu simplement indiquer cette plaie, condamner ce vice! » Faut-il enfin que je sois sans cesse là à expliquer mes intentions les plus nettes, à me révolter contre les sous-entendus que les imaginations lubriques me prêtent? Je ne peux plus publier un roman sans que, dès le deuxième feuilleton, on veuille me convaincre, je ne dis pas seulement d'imbécillité, mais encore de scélératesse. Eh! attendez au moins que l'œuvre ait paru.

Je suis fait à cette guerre, il est vrai. Que les chroniqueurs à bout d'esprit vivent sur moi comme certains insectes sur un fruit; que les roquets d'un grand homme tombé m'aboient rageusement aux jambes, parce que j'ai prédit la chute : cela, en somme, n'a pas d'importance. Mais, lorsqu'un avocat comme M. Rousse, un avocat doublé d'un académicien, très écouté au Palais, m'assure-t-on, reprend à son compte toutes les calomnies de mes rivaux littéraires, le jeu finit par devenir dangereux, et je me plains d'être diffamé. Que dire du rôle de cet avocat qui lit devant un tribunal des extraits tronqués et dénaturés, sans expliquer pourquoi ni comment ils sont dans mon œuvre, en affectant même de les croire de simples ordures auxquelles je me suis plu par perversion? Moi, je dis qu'un pareil rôle est indigne de M. Rousse.

Oui, indigne! Toutes les armes sont peut-être bonnes pour l'avocat. On sauve comme on peut un client dont la cause est mauvaise, quitte à salir la partie adverse.

Seulement, si M. Rousse l'avocat ne me devait rien, pas même la vérité, j'estime que M. Rousse l'académicien, presque mon confrère, était tenu de me traiter comme je le mérite, en travailleur convaincu, en homme qui a donné sa vie tout entière aux lettres. Je puis me tromper, je ne soulève pas ici de discussion littéraire. Seulement qui osera ne pas rendre justice à mon labeur et à ma bonne foi?

Je l'ai dit, il n'y a pas de tribunal auquel je puisse demander réparation des attaques injustifiables de M. Rousse. Lui qui plaide pour le dommage illusoire dont se plaint M. Duverdy, il vient de m'en causer un des plus réels, qui échappe à toute appréciation. Si, pourtant, il est un tribunal, et c'est lui qui jugera en dernier ressort : je veux parler de nos enfants. Ceux-là seront dégagés des passions actuelles, ils décideront si je suis un écrivain immonde, ou si M. Rousse est un calomniateur. Cette plaidoirie qu'il a laissée tomber, je la ramasse. Je la publierai, je l'afficherai. Il faut qu'elle vive. M. Rousse a osé parler du procès fait à *Madame Bovary* : ignore-t-il donc que le réquisitoire de M. Pinard, où il semble avoir pris ses phrases sur notre littérature contemporaine, est devenu un document d'impérissable drôlerie?

Cela doit suffire. J'avais simplement à cœur de qualifier la mauvaise action littéraire de M. Rousse l'académicien. Je voulais, en outre, établir ici la moralité de mon œuvre, mise en question d'une façon si imprévue, et dont le tribunal civil n'a pas à juger.

Maintenant, il faut conclure. Pas une page, pas une ligne de *Pot-Bouille* n'a été écrite par moi sans que ma

volonté fût d'y mettre une intention morale. C'est sans doute une œuvre cruelle, mais c'est plus encore une œuvre morale, au sens vrai et philosophique du mot. Et on la défigure dès les premiers feuilletons, et on va en lire des passages à voix basse devant des juges, comme si on lisait un livre de provocation obscène!

Je proteste de toute mon indignation d'écrivain, j'en appelle à ma situation littéraire gagnée vaillamment, hautement, et que les imbéciles seuls méconnaissent. Encore un coup, cela est vilain, cela est indigne d'un esprit lettré; cela dépasse les droits honnêtes de la défense, surtout lorsqu'on n'a pas été attaqué. Je n'ai rien fait à M. Rousse ni à son client : pourquoi se permet-il de m'avilir?

Quant au reste, quant au point de droit, il sera fixé, je m'en remets avec confiance à la sagesse du tribunal. Mon avocat, M. Davrillé des Essarts, l'a établi avec un talent et une force de logique qui ont certainement fait la conviction dans tous les esprits.

Cordialement à vous.

ÉMILE ZOLA.

A monsieur E. de Cyon.

Mon cher directeur,

Eh bien! voilà qui est jugé. L'honorable M. Duverdy va disparaître de mon roman et nous le remplacerons par M. Trois-Étoiles. Je choisis ce nom, espérant qu'il n'est pas très porté. Cependant, s'il existait quelque vieille famille dont il fût l'honneur, je supplie cette famille de m'adresser sa réclamation au plus tôt.

Il paraît que le jugement rendu par la première chambre du tribunal civil est plein de finesses juridiques. Je n'y entends rien.

Est-ce à dire que M. Duverdy n'aurait pas eu à réclamer, si le personnage avait offert un heureux mélange de toutes les vertus unies à tous les héroïsmes? Est-ce à dire que mon crime est d'avoir un Duverdy conseiller à la cour d'appel, lorsque le vrai Duverdy est avocat à la même cour? Est-ce à dire enfin que l'auteur de *l'Assommoir* et de *Nana* se trouve hors la loi, comme l'a déclaré l'académicien M. Rousse? Autant de points à discuter, car les considérants laissent la porte ouverte à toutes les interprétations imaginables. Sans doute le tribunal n'a pas voulu chômer de procès.

Des amis me poussent à aller en appel. Ils prétendent qu'on pourrait peut-être y obtenir quelque clarté. Je n'en ferai pourtant rien. Et voici mes raisons :

Je suis trop seul. Il me suffit que l'honorable M. Rousse m'ait dénoncé aux tribunaux comme un écrivain dont la société devrait se débarrasser. Traîné dans la boue par certains adversaires, couvert d'injures par les feuilles de M. Gambetta, qui tâchent d'atteindre par-dessus ma tête la direction politique du *Gaulois,* j'estime que je serais un grand niais de jouer plus longtemps le rôle d'un don Quichotte littéraire. Je désirais faire régler une question de droit, et l'on a répondu en voulant m'étrangler. C'est bien, j'ai assez de l'expérience pour le moment.

Certes, la question demeure. Je souhaite qu'un romancier agréable au tribunal, M. Sandeau ou M. Feuillet, par exemple, la reprenne un de ces jours. Ils restent à cette heure le seul espoir de la littérature contemporaine, traquée par les huissiers.

Cordialement à vous.

ÉMILE ZOLA.

A monsieur E. de Cyon.

Mon cher directeur,

Je reçois la lettre ci-jointe, et je m'incline. Remarquez que le signataire, M. Louis Vabre, porte non seulement le nom d'un de mes personnages, mais qu'il en a encore le prénom. Du coup, si je résistais, je craindrais que le tribunal ne me fît jeter dans une basse-fosse.

M. Louis Vabre s'adresse à ma courtoisie. Il a bien tort. Le galant homme en moi ne lui accorde rien. C'est le condamné qui se soumet.

Donc j'avertis mes lecteurs que les Vabre, dans notre feuilleton, s'appelleront désormais les Sans-Nom. L'illusion y perdra certainement un peu; mais, comme l'a énergiquement jugé le tribunal, périsse la littérature, pourvu que la propriété sacrée du nom patronymique soit respectée!

En vérité, le métier d'écrivain devient bien difficile. On m'apprend qu'il se forme une société d'honorables bourgeois dans le but d'assigner Molière devant le tribunal civil, afin de le forcer à supprimer de ses pièces leurs noms, qu'il a rendus ridicules ou odieux. Ce sont MM. George Dandin, Jourdain, Josse, Guillaume, Dubois, Lépine, Ribaudier, Harpin, Bobinet, Fleurant, Loyal, Robert, etc., etc. Deux dames se joignent même aux plaignants, la comtesse d'Escarbagnas et Mme Pernelle. Molière va, dit-on, confier sa défense à son ami, M. Rousse.

Cordialement à vous.

ÉMILE ZOLA.

Voici la lettre que M. Émile Zola a reçue :

Paris, 17 février 1882.

Monsieur,

Je vous prie de supprimer mon nom du roman de *Pot-Bouille,* que publie en ce moment *le Gaulois.*

Je ne doute pas, monsieur, qu'en galant homme, vous ne fassiez droit à ma requête et m'en avisiez par le retour du courrier.

Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de ma considération.

LOUIS VABRE,
Officier de la Légion d'honneur.

26, rue de Rome.

A monsieur E. de Cyon.

Mon cher directeur,

Je trouve ce matin, dans ma correspondance, quatre réclamations nouvelles: trois Josserand et un Mouret, qui me demandent d'effacer leurs noms de *Pot-Bouille*.

Les Josserand en question sont : M. Eugène Josserand, 28, rue des Feuillantines; M. Josserand, 2, rue de Poissy; et M. H. Josserand, employé de commerce à Réthel.

Le Mouret est M. Mouret, employé au ministère de la guerre.

Eh bien ! je refuse très catégoriquement de faire droit à leurs réclamations. Même je déclare que je vais rétablir le nom de Vabre, que j'ai remplacé par « Sans-Nom », pour montrer à quelles œuvres ridicules nous conduirait l'interprétation absolue du jugement rendu contre moi par le tribunal civil. En un mot, je préviens les homonymes de mes personnages que je ne supprimerai leurs noms de mon roman que contraint par la justice. Ils peuvent m'envoyer du papier timbré. Autant de réclamations, autant de procès.

En faisant cela, je cède au seul désir de voir enfin s'établir une jurisprudence nette. Dans l'affaire Duverdy, il paraît qu'on a cru à une vengeance politique de ma part. L'opinion, au Palais, est que les juges ont voulu se prononcer sur un cas particulier, sans régler à jamais le point de droit. Voilà pourquoi je tiens à retourner devant le tribunal, de façon que la question soit posée sur toutes ses faces et résolue d'une façon définitive. Si cette question ne peut être éclaircie, comme on le prétend, que par une série d'arrêts, il est nécessaire que ces arrêts soient rendus le plus tôt possible, car les romanciers ne sauraient travailler longtemps sous la menace du précédent Duverdy.

Qu'on nous dise tout de suite ce qu'on désire faire de nous. Si l'on entend tuer le roman moderne, il ne restera plus aux romanciers qu'à s'adresser au pouvoir législatif, pour lui demander une loi formelle qui décide de leur sort.

Par exemple, prenez la réclamation de M. Mouret. N'est-elle pas la plus stupéfiante du monde? En 1869, j'ai publié, dans *le Siècle, la Fortune des Rougon*, premier roman de mon histoire des Rougon-Macquart; et c'est là que j'ai employé pour la première fois le nom de Mouret. Depuis cette époque, depuis treize ans, ce nom de Mouret est revenu dans tous les romans qui ont suivi, particulièrement dans la *Conquête des Plassans*. Enfin, j'ai écrit la *Faute de l'abbé Mouret*, dont la vingtième édition est en vente. C'est aujourd'hui qu'un Mouret se produit pour exiger la suppression de son nom, lorsque l'œuvre a treize ans de date et compte dix volumes. Voyez-vous un tribunal me condamner à enlever ce nom, condamner par là même mon éditeur à mettre au pilon une cinquantaine de mille francs de marchandises, condamner enfin mon œuvre entière? Cela n'est pas admissible.

Et toutes ces réclamations viennent du jugement Duverdy. Les plaignants ne s'en cachent pas; ils s'appuient sur la chose jugée, ils me somment d'obéir. Plus j'obéirai, plus les exigences redoubleront. Cette situation est intolérable. J'avoue que je suis absolument effaré. Ajoutez que mon éditeur n'ose pas tirer *Pot-Bouille*; et, comme le livre est composé, rien ne l'empêche de m'attaquer, lui aussi, devant les tribunaux. J'attends donc les procès; après un, un autre, et jusqu'à ce que je sache clairement ce qui m'est permis et ce qui ne m'est pas permis.

Bien cordialement à vous.

Émile Zola.

Les intéressants débats auxquels a donné lieu le procès de *Pot-Bouille* ont fourni aux avocats en cause l'occasion de rappeler le fameux procès de *Madame Bovary*, et M. Émile Zola en a profité pour attaquer assez vivement l'avocat impérial qui prononça un réquisitoire devenu célèbre contre le chef-d'œuvre de Flaubert.

L'organe du ministère public était M. Pinard, alors simple substitut au tribunal correctionnel de la Seine qui, depuis, fut procureur général à Lille, devint ministre de l'intérieur et est aujourd'hui avocat au barreau de Paris.

Or M. Pinard, qui avait d'abord laissé passer sans protester les nombreuses attaques qu'avait provoquées la publication de son réquisitoire, vient de saisir l'occasion qui se présente pour lui de répudier, sinon le sens, tout au moins le texte du réquisitoire qu'on lui reproche.

Il a adressé à son confrère Me Davrillé des Essarts la lettre suivante :

15 février 1882.

Mon cher des Essarts,

Maintenant que votre procès est terminé, voulez-vous me permettre la rectification d'une erreur que commet assez souvent votre client M. Émile Zola lorsqu'il parle de la poursuite dirigée autrefois contre le roman de Flaubert, *Madame Bovary*. Cette erreur, il la commet encore dans sa lettre au *Gaulois* du 11 février.

Au moment où eut lieu le procès Bovary, la loi interdisait la reproduction des débats correctionnels en matière de presse, et aucun compte rendu ne fut donné dans les journaux. Le jugement seul fut publié.

Lorsque, quinze ans après, on édita de nouveau le roman, on mit à la fin du volume le jugement, le réquisitoire et la plaidoirie, en présentant ces deux derniers documents comme recueillis par la sténographie.

Cette prétendue sténographie, je la désavoue absolument; elle ne m'a jamais été soumise, ainsi qu'on le fait toujours lorsqu'on veut donner au public, non pas un compte rendu laissé à l'appréciation de l'écrivain, mais *une véritable reproduction des débats*.

Même à cette époque, nous parlions à peu près fran-

çais, et l'édition de 1874 prête au ministère public un langage qui n'est pas le sien.

Ceci dit, mon cher des Essarts, je vous serre cordialement les mains.

Tout à vous. PINARD.

Pour faire suite à cette lettre, le *Gaulois* du 23 février insère les deux communications suivantes :

Nice, 20 février.

Mon cher monsieur de Cyon,

Je reçois à Nice, aujourd'hui lundi 20 février, une lettre de l'honorable M. Maxime Du Camp, que je me fais un devoir de vous communiquer.

En m'écrivant, mon éminent confrère, Me Pinard, désirait, j'en suis certain, que sa lettre fût rendue publique ; il est équitable que la réponse de M. Du Camp soit aussi publiée par le *Gaulois*.

Je me permettrai seulement de faire remarquer que l'ancien substitut au tribunal de la Seine s'est principalement plaint de ce qu'on ne lui avait pas soumis, suivant l'usage, la traduction (forcément incorrecte, quand elle n'a pas été revisée) de la sténographie de son réquisitoire.

Agréez, etc.

DAVRILLÉ DES ESSARTS,
Avocat à la Cour d'appel.

Paris, rue de Rome, 62.
17 février 1882.

Monsieur Davrillé des Essarts, avocat à la Cour d'appel.

Monsieur,

Le 31 janvier 1875, j'étais à la sixième chambre, pendant que Gustave Flaubert se défendait contre une taccusation d'outrage à la morale publique et religieuse. Le réquisitoire de M. Pinard et la plaidoirie de Me Senard ont été recueillis, séance tenante, sous mes yeux, par un sténographe.

Je suis prêt à déposer, sous la foi du serment, que la reproduction du réquisitoire et de la plaidoirie, publiée à la suite de *Madame Bovary* (Charpenter, 1874), est d'une exactitude irréprochable.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Maxime DU CAMP
(de l'Académie française).

P. S. — C'est après avoir lu dans votre journal la réclamation de M. Pinard, que je vous adresse spontanément cette lettre, dont vous ferez l'usage qui vous semblera convenable.

Un art presque oublié aujourd'hui paraît devoir revivre en ce moment en Angleterre. On y recommence en effet à décorer les tranches des livres avec des peintures à l'aquarelle. Une feuille technique anglaise décrit comme suit un livre dont la tranche est ainsi décorée :

« Un livre auquel on a appliqué cette décoration, s'il est fermé, n'en laisse rien voir. La tranche paraît simplement dorée comme à l'ordinaire. Mais si on l'ouvre et que les feuillets se trouvent dans une position oblique, de telle sorte que chacun touche à l'extrémité celui qui le précède et celui qui le suit, on aperçoit très bien la peinture à l'aquarelle. On croit généralement que cette peinture se trouve sous la dorure. Cela n'est pas. Ce sont les deux extrémités saillantes ou arêtes (filets) du bord extérieur de chaque feuillet qui sont peintes à l'aquarelle et la partie du bord extérieur de chaque feuillet se trouvant entre les arêtes peintes est dorée. C'est pourquoi, quand on ferme le livre, on ne voit que la dorure. Cette peinture est très difficile à faire. Il faut beaucoup de soins et une grande habileté. »

On vient de trouver dans le collège de San Carlo un ouvrage inédit de Castelvetro, le fameux rival d'Annibal Caro. C'est le commentaire de la *Divine Comédie* qui avait été l'objet de recherches infinies du temps de Muretori et qu'on croyait perdu.

La découverte de ce précieux manuscrit a été faite par M. Pian Paolo Solmi, économe du collège de San Carlo.

La principale Société biblique de la Prusse a fait imprimer, du mois d'octobre 1880 au mois d'octobre 1881 52,741 Bibles et 14,786 Testaments. Depuis 1814 cette Société a publié 2,459,394 Bibles et 1,037,622 Testaments. D'accord avec 167 autres sociétés, elle a répandu plus de cinq millions de publications religieuses.

L'anniversaire de Schiller. — Une fête commémorative du cent unième anniversaire de la première représentation des *Brigands* de Schiller a eu lieu le 13 janvier à Manheim. C'est dans cette ville que Schiller, ne pouvant trouver d'éditeur pour son drame, vint le faire imprimer à ses frais et le présenter au directeur du théâtre qui le lut et le fit jouer le 13 janvier 1782. Le succès fut immense et enthousiasma toute la jeunesse allemande.

Conformément au programme de la fête commémorative qui vient d'avoir lieu, *le Chant de la cloche*, de Schiller, mis en musique, a été récité sur la scène du théâtre de Manheim, et on y a joué *les Brigands* et *le Camp de Wallenstein.*

Dans une loge d'honneur on remarquait parmi les spectateurs Mme Schiller, belle-fille du poète et la veuve du major Schiller, de Stuttgart, petit-fils de Schiller.

Le président du comité du théâtre Grand-Ducal a donné ensuite communication du résultat du concours

tragique ouvert à l'occasion de la fête de Manheim. Sur 156 concurrents, le prix de 1,000 marcs a été décerné à M. Richard Woss, auteur d'une tragédie intitulée *Lucia San Felice*.

L'auteur, qui se trouve actuellement à Frascati, près de Rome, n'est âgé que de vingt-quatre ans. Son œuvre va être représentée au grand théâtre de Manheim. La scène se passe à Naples en 1799 et rappelle des épisodes du temps de la république parthénopéenne.

Baudelaire avait laissé incomplète sa traduction d'Edgar Poë; M. Émile Hennequin vient de donner à la *Revue artistique et littéraire* une nouvelle entièrement inédite du célèbre conteur américain. Cette œuvre fort originale, et récemment découverte dans les manuscrits de l'auteur, a pour titre : *l'Homme sans souffle*.

Jacques Mardoche, dans l'*Indépendance belge*, dénonce une infamie sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention de qui de droit.

J'aperçois à toutes les vitrines des librairies populaires la gravure de je ne sais quelle publication de police, et l'image représente un homme jeune, élégant, en pantalon à carreaux, les cheveux frisés et la barbe longue, buvant, assis sur un canapé, du rœderer entre deux filles plus ou moins jolies et vêtues ou dévêtues de gaze. Au bas de l'image cette explication : *Alfred de Musset chez la F...*

Il n'y a donc pas de société protectrice de nos gloires comme il y a une Société protectrice des animaux? Rolla, le maigre Rolla, exposé ainsi publiquement au mépris des ignorants qui passent! Ce débauché qui fut un malheureux, un souffrant, un grand poète, pilorié devant tous par ce crayon stupide, diffamé par cette imagerie insultante!

Si bien que tous les passants, les ignorants, les flâneurs, les baguenaudiers, les niais, les sots qui n'ont pas lu *Laurenzaccio*, qui n'ont pas entendu l'écho des magnifiques sanglots des *Nuits*, ne garderont de Musset que la mémoire de cette image et pourront dire, en en parlant, car tout le monde parle aujourd'hui de ce qu'il ne sait pas :

« Musset? Ah! oui, Musset! Un monsieur en pantalon à carreaux qui passait sa vie sur les canapés, une coupe de champagne à la main! »

Comme cette fille à qui l'on reprochait de ne pas connaître ce même Musset et qui répondait. :

« Musset? Je ne connais pas Musset, moi? Il a été mon premier amant! C'était un charcutier de la rue Pigalle! »

Voici quelques renseignements assez intéressants concernant la production intellectuelle de la France pendant le cours de la précédente année :

Le nombre des ouvrages de toutes sortes édités en France et mis dans le commerce s'élève à 18,717, d'après les notes recueillies sur les registres du dépôt légal de l'imprimerie et de la librairie.

Parmi ces 18,717 ouvrages, il y a 12,261 livres ou brochures, 4,677 partitions ou cahiers de musique, et 1,789 gravures, cartes, images diverses ou photographies.

Ces chiffres sont inférieurs de 300 à 400 numéros à ceux de la production intellectuelle des années précédentes, et notamment à l'avant-dernière (1879).

Hâtons-nous d'ajouter que, pendant la même période, 512 journaux ou publications périodiques nouveaux ont vu le jour.

Il faut reconnaître aussi que la suppression du cautionnement a permis à beaucoup d'organes politiques de se créer au cours de la dernière année.

On sait que Paris est la ville où il y a le plus d'hommes de lettres. La France est aussi le pays où il y a le plus de femmes qui écrivent.

On ne compte pas moins de 2,127 femmes auteurs; plus de 1,200 écrivent des romans; 200 composent des ouvrages pour l'instruction de la jeunesse; et près de 300 cultivent les muses.

Les autres écrivent de tout un peu.

A Rome, la municipalité va faire placer sur la façade d'une maison de la place de Mercede une plaque commémorative rappelant que Walter Scott habita la maison.

L'inscription est ainsi conçue :

L'anno MDCCCXXXII
ultimo di sua vita
questa casa abito
l'illustre romanziere inglese
Walter Scott.

Le *Moniteur belge* vient de publier le rapport du jury chargé d'examiner les ouvrages les plus importants qui ont paru en Belgique pendant la dernière période quinquennale (1876-1880) en matière de sciences morales et politiques. Ce document conclut, à la suite d'un vote émis à l'unanimité, en proposant au ministre de l'intérieur de décerner le prix à M. E. de Laveleye, pour son livre : *la Propriété et ses formes primitives*.





L'Institut vient de faire de nouvelles pertes.

M. Barbier, membre de l'Académie française, et M. Decaisne, membre de l'Académie des sciences, sont morts le mois dernier, le premier à Nice, le second à Paris.

M. Henri-Auguste Barbier était né à Paris le 28 avril 1805. Il fit son droit et fut reçu licencié. Mais, entraîné par la littérature, il commença à écrire, en collaboration de M. Alphonse Royer, un roman intitulé : *les Mauvais Garçons*.

C'est la révolution de Juillet qui révéla son talent de poète satirique. Son vers, âpre et énergique jusqu'au cynisme, sut embrasser la satire morale et la satire politique ; il s'attaqua à la corruption des mœurs, aussi bien qu'à l'ambition. Il combattit même la manie du suicide qui, alors, était presque passée à l'état de mode. Rien ne fut épargné dans ses vives tirades, qui restèrent longtemps dans toutes les mémoires.

Ses *Iambes* furent les plus brillantes de ses productions poétiques.

La première de ses satires politiques et qui eut un grand retentissement fut la fameuse *Curée*, qui parut dans la *Revue de Paris* en août 1831. Il publia avec une rapidité inouïe, sous des titres parfois bizarres, qui enflammaient parfois la curiosité publique : *la Popularité, Melpomène, Terpsichore, le Lion, Quatre-vingt-treize, Varsovie, Desperatio*, et bien d'autres poèmes.

Les années 1830 et 1831 en virent éclore le plus grand nombre ; il ne fit grâce à aucun scandale, pas plus aux scandales de la rue qu'à ceux des salons et des antichambres.

Ses *Silves* sont des fantaisies charmantes. *Les Chants civils et religieux* sont la défense rythmée de tout ce qui a droit au respect dans la société, la religion, la propriété, le mariage, la vieillesse.

Les Satires sont des nouvelles d'un badinage ingénieux.

Les Rimes légères sont merveilleuses, et d'une grande fraîcheur.

Il fit sa traduction en vers, du *Jules César*, de *Shakespeare*, et écrivit des nouvelles intitulées : *le Jeu, l'Amour* et *l'Idée*.

Peu après les *Iambes*, parurent : *Il Pianto* et *Lazare*, deux poèmes qui sont le fruit de ses voyages.

Parurent ensuite : *la Lyre d'airain, le Gin, le Minotaure*, qui peuvent être placés à côté de *la Curée*, de *l'Idole* et de ses plus belles pièces.

On sait que *l'Idole*, faite en 1835, est la plus entraînante de ses satires sur Napoléon.

Le Pot-de-Vin est un drame satirique fait en 1840, invitant la France à aller planter son drapeau libérateur en Italie, en Espagne et jusqu'en Pologne.

Il écrivit pour Berlioz, en société de Léon de Wailly, l'opéra *Benvenuto Cellini*, et écrivit les paroles de l'*Hymme de la France*, que le même compositeur fit exécuter dans un grand festival qui eut lieu en 1844, à l'exposition de l'industrie.

On lui attribua en 1851 un recueil anonyme ayant pour titre : *Chansons et Odelettes*.

L'une de ses dernières œuvres est la *Chanson du vieux marin*, qui parut en 1876.

M. Auguste Barbier fut élu membre de l'Académie française, le 29 avril 1869, en remplacement de M. Empis, et décoré le 7 février 1878.

Le fauteuil de M. Auguste Barbier a été occupé successivement par Chapelain, Benserade, Pavillon, Sillery, Mirabaud, Wattelet, Sedaine, Devaines, Parny, de Jouy et Empis, qui en fut titulaire de 1847 à 1869. Auguste Barbier fut élu par 18 voix contre Théophile Gautier qui en obtint 14. Il fut dispensé après sa réception de la visite officielle à l'empereur (17 mai 1870).

M. Joseph Decaisne était né à Bruxelles (Belgique), de parents français, le 18 mars 1807.

Élu membre de l'Académie des sciences, section d'économie rurale, en 1847, en remplacement de M. Dutrochet, il était directeur suppléant au Muséum d'histoire naturelle et officier de la Légion d'honneur. Dans sa jeunesse, il s'exerça au dessin de paysage et s'occupa avec son frère, Henri Decaisne, peintre de talent mort en 1852, de 1823 à 1824, de la lithochromie.

Ayant un goût très prononcé pour la botanique, il parvint à se faire attacher à la culture du Jardin des plantes. Très apprécié par les professeurs, il fut nommé aide-naturaliste en 1832, et adjoint à la chaire de M. Mirbel, qui avait la direction de la culture. C'est alors qu'il se livra tout entier à la physiologie végétale et à la botanique descriptive. En 1834, il devint l'un des directeurs des *Annales des sciences naturelles*.

Il publia en 1835 l'*Herbarii timorensis descriptio* ; en 1839, des travaux sur la famille des *Lardizabalées* ; en 1843, la description des plantes recueillies par M. Em. Botta, et un essai de *Classification des algues et des polypiers*. Il collabora en 1845 avec M. Péligot à l'histoire de la maladie des pommes de terre. Ses *Recherches anatomiques et physiologiques sur la garance* parurent en 1847.

Nous lui devons de beaux articles dans *la Maison rustique,* dans le *Dictionnaire universel des sciences naturelles,* dans la *Revue horticole* et *le Bon Jardinier.*

Il dessina les planches de l'atlas élémentaire de botanique de M. Lemaout et fit la *Flore* élémentaire des jardins et des champs.

Son *Manuel de l'amateur des jardins* est très recherché. Il publia, de 1858 à 1875, le *Jardin fruitier du Muséum.*

Il avait de grandes qualités d'administrateur et était très apprécié dans l'entourage de M. Thiers, dont il était l'un des familiers.

M. Louis-Claude d'Arcq, chef de la section historique aux Archives nationales, vient de mourir.

M. d'Arcq, ancien élève de l'École des chartes, laisse un grand nombre d'ouvrages historiques, parmi lesquels il faut rappeler : *Collection de sceaux; choix de pièces relatives au règne de Charles VI fait au Louvre en 1423,* etc. Il a édité la curieuse *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet* et collaboré à l'édition des *Registres de l'Hôtel de Ville,* de Leroux de Lincy.

M. Douët d'Arcq était né le 15 janvier 1808.

Nous apprenons la mort de M. Ollivier-Alexandre Barbier, administrateur, sous-directeur honoraire de la Bibliothèque nationale, chevalier de la Légion d'honneur.

Fils de l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* M. Ollivier Barbier avait passé toute sa carrière à la Bibliothèque, où ses connaissances bibliographiques étaient très appréciées. On lui doit la réédition de l'ouvrage de son père, une biographie de Fourier et quelques autres écrits. Il était né le 24 juin 1806 et avait pris sa retraite en 1872.

M. Félix Billet, le doyen de la Faculté des sciences de Dijon, correspondant de l'Institut, est décédé à Dijon dans sa soixante-treizième année.

Né à Fismes, le 15 septembre 1808, Félix Billet devint élève de l'École normale, en sortit en 1833, et, après avoir professé aux lycées de Nancy, Marseille et Rouen, il fut nommé professeur de physique à la Faculté des sciences de Dijon le 29 octobre 1845, et doyen de cette Faculté en 1873. Élu correspondant de l'Institut en 1873, M. Billet était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1860.

M. Félix Billet a publié dans les Mémoires de l'Académie de Dijon et de l'Académie des sciences un certain nombre de mémoires intéressants et un ouvrage : *Traité d'optique physique.*

La Revue de Champagne annonce la mort de M. l'abbé Boitel, chanoine du chapitre de Châlons.

M. Boitel a publié plusieurs ouvrages historiques : *le Bienheureux Jean de Montmirail, — les Beautés de la Champagne,* etc. Il laisse de nombreux manuscrits.

On annonce la mort de M. Jules Brunfaut, ingénieur, membre de la Société des agriculteurs de France et de la Société d'économie politique. M. Brunfaut laisse des ouvrages sur la défense de la France au moyen du réseau militaire des chemins de fer, sur les voies de transport en France, le cimetière de Méry-sur-Oise, le chemin de fer métropolitain et divers ouvrages techniques.

La marine vient de perdre un de ses officiers les plus distingués, M. Cave, lieutenant de vaisseau. Il est mort dernièrement au Sénégal atteint par le terrible fléau qui décime depuis quelque temps notre colonie.

M. Cave était un rédacteur assidu de la *Revue maritime et coloniale.* On trouvera ses travaux disséminés dans les tomes XX, XXI, XXXI, XXXII, XXXIX, XL, XLI, XLII et XLIII de ce recueil.

M. Cave a également fait paraître dans le *Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes* et dans *l'Exploration* des articles remarqués sur la Nouvelle-Calédonie.

En 1875, sous la signature de Villeneuve, il donna au *Correspondant* des détails sur les événements qui se passaient à cette époque au Tonking et sur l'expédition de Francis Garnier.

La littérature dramatique vient de faire une nouvelle perte. Hippolyte Cogniard est mort hier. Il avait soixante-quinze ans ; mais si le corps s'était depuis quelque temps affaissé, l'intelligence était restée toujours la même.

Hippolyte était le dernier des Cogniard : son frère aîné, Théodore, l'avait précédé, il y a dix ans, dans la tombe. Avec lui, dit fort justement le *Clairon,* disparaît un nom qui, pendant un demi-siècle, a brillé sur les affiches de tous les théâtres de Paris.

Successivement directeur de la Porte-Saint-Martin, du Vaudeville, des Variétés et du Château-d'Eau, il fut administrateur habile et heureux, mais c'est surtout comme auteur dramatique qu'il mérita sa réputation.

On ne compte pas moins de cent quatre-vingts pièces dans son riche répertoire, auquel nos auteurs actuels empruntent encore aujourd'hui leurs plus grands succès. Il travailla avec tous les écrivains connus, Dennery, Clairville, Deslande, Paul de Kock, Dumanoir, Rochefort, Grangé, Vaulabelle, Saintine, Desnoyers, mais surtout avec son frère Théodore, dont il fut toujours l'ami, l'associé et le collaborateur.

Nous citons, parmi les pièces qu'ils donnèrent à différents théâtres, seuls ou en collaboration : *Ali Baba, la Belle aux Cheveux d'or, les Bibelots du Diable, la Biche au Bois, les Compagnons de la Truelle,*

Coquelicot, Courte Paille, la Fille de l'Air, la Fée Carabosse, Janot chez les Sauvages, la Liberté des Théâtres, les Mille et une Nuits, Pauvre Jacques, le Naufrage de la Méduse, Ohé, les p'tits Agneaux! le Pied de Mouton, la Poudre de Perlimpinpin, Rothomago, le Royaume des Femmes, Sans Queue ni Tête, etc., etc.

On annonce la mort de M. Hippolyte Durand, ancien architecte diocésain d'Aire, de Bayonne, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Tarbes, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Au milieu de ses travaux, tels que les châteaux de Bourbon de Coucy, de Monte-Cristo, d'Alexandre Dumas, et la villa Eugénie de Biarritz, M. Durand publiait dans le *Magasin pittoresque* les croquis des cathédrales du nord de la France. C'est lui qui a conçu et exécuté le plan de Notre-Dame de Lourdes.

Le mois dernier, ont été célébrées à Vonges, près de Belley (Ain), les obsèques de Mme Dubouchet-d'Orgeval, qu'une courte maladie a enlevée presque subitement. Elle était membre de plusieurs sociétés littéraires. Elle a beaucoup écrit et ses ouvrages, d'un style correct, facile, souvent gracieux, ont été bien des fois reproduits par les journaux. Les principaux sont : *Nelly de Kernosan, René de Lucinge, Marie de Savoie, Une Femme murée.* Ils ont généralement pour sujet quelque ancienne chronique de chevalerie et pour théâtre quelque recoin pittoresque du Bugey ou de la Savoie.

A Toulouse, vient de mourir M. Victor Fons, juge honoraire au tribunal civil, qui a inséré de nombreuses notices dans les *Mémoires* de l'Académie de législation de Toulouse, dont il était membre. M. Fons avait quatre-vingts ans.

M. Auguste Fontaine (Auguste-Carolin-Jean), le libraire du passage des Panoramas, qui s'était acquis une réputation parmi les amateurs de livres rares et de manuscrits précieux, est mort le 20 février dernier en son domicile, à Paris. M. Fontaine était né près de Coutances, en Normandie, vers 1814. Venu très jeune à Paris, il débuta par une situation des plus modestes et parvint à force de travail et de persévérance à se créer la première place dans la librairie ancienne et moderne. Après avoir établi, en 1834, sa maison en association avec M. Dauvin et n'avoir pendant de longues années édité que des ouvrages modernes d'étrennes et de distribution de prix, M. Fontaine ne s'était adonné aux livres de haut luxe que vers 1860.

Il est probable que son fils et son gendre prendront la suite de ses affaires.

M. le baron de Méneval, ancien ministre plénipotentiaire, grand officier de la Légion d'honneur, vient de mourir au château de Senlisse (Seine-et-Oise), dans sa soixante-septième année.

Il laisse plusieurs ouvrages : *Essai sur l'Allemagne, Marie-Stuart, Catherine de Médicis* et *le Concordat en 1881.*

Le *Polybiblion* annonce, dans sa livraison de janvier, le décès de M. l'abbé Lochet, vicaire au Mans.

Cet ecclésiastique a publié de nombreux articles dans la *Chronique de l'Ouest* et la *Revue du Maine et de l'Anjou.*

Le même recueil signale la mort du comte de Nugent, collaborateur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, de la *Revue Britannique*, de la *Gazette du Midi*, etc.

Il vient de s'éteindre en Touraine, où il s'était retiré depuis peu, un homme dont la science profonde et le génie créateur ont exercé une influence décisive sur toute une branche de la chimie industrielle.

Louis-Claude-Adolphe Motard créa, en 1830, en collaboration avec son ami M. de Milly, la bougie de l'Étoile, à Paris.

Il fit paraitre, en 1868, chez Baillière et fils, sous le titre de *Traité d'hygiène générale,* un ouvrage qui eut un succès mérité.

M. Nogent Saint-Laurens, mort le mois dernier, laisse plusieurs ouvrages de jurisprudence parmi lesquels il convient de citer un *Traité sur la législation des théâtres* et un *Traité sur la jurisprudence des chemins de fer.*

M. Peragallo, l'un des agents généraux de la Société des auteurs dramatiques, est mort le mois dernier à sa maison de campagne de Chennevières.

On annonce le décès de M. Casimir Pertus, président de cette « Académie des poètes », qui a pour présidents d'honneur MM. Auguste Vacquerie, Laurent-Pichat, Arsène Houssaye et Ernest Legouvé.

Il est mort d'une maladie du cœur compliquée d'une fluxion de poitrine.

M. Casimir Pertus était un poète de talent. Il avait remplacé, à l'académie des poètes, M. Auguste de Vaucelle.

M. Ludovic Vallette, juge suppléant au tribunal civil des Sables-d'Olonne, vient de mourir. M. Valette était un aquafortiste distingué. Il était aussi un littérateur de mérite et ses études sur deux notoriétés vendéennes : *Barnabé Brissey* et *le Général Collineau,* l'avaient signalé comme un critique de talent.



On annonce la mort, à Bruxelles, du poète Ludwig Wihl, qui eut jadis en Allemagne son heure de célébrité.

Proscrit, en 1848, à cause de ses opinions radicales, il se réfugia en France, où il devint l'ami de Victor Hugo. Chassé de Paris en 1870, il vint à Bruxelles.

Il vivait de la pension que lui faisait une maison de Paris, en reconnaissance des leçons que Wihl y avait données pendant son séjour à Paris.

Le 29 décembre dernier, Wihl entrait à l'hôpital Saint-Jean. C'est là qu'il vient de mourir.

On annonce la mort, à Londres, de M. Thomas Cliffe-Leslie, professeur très connu qui, depuis vingt-cinq ans, occupait la chaire d'économie politique au collège de la Reine, à Belfast.

M. Leslie avait été dernièrement le sujet d'un important article publié dans la *Revue des Deux Mondes*, par M. de Laveley, et intitulé : *Nouvelles tendances d'économie politique en Angleterre.*

Sir Robert Christison, le grand médecin écossais, est mort à Édimbourg, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Après des études brillantes à Londres et à Paris, il succédait, dès l'âge de trente-quatre ans, au savant docteur Alison, comme professeur de médecine légale. Son *Traité sur les poisons*, qui eut un grand retentissement, le fit appeler à la chaire de matière médicale et clinique à l'Université d'Édimbourg.

En 1871, il fut créé baronnet et, en 1875, associé étranger de l'Académie de médecine de Paris. Il laisse, entre autres traités remarqués, *la Dégénérescence de la granuleuse; Dispensaire ou Commentaire sur les pharmacopées;* des traités importants sur les acides oxaliques, etc.

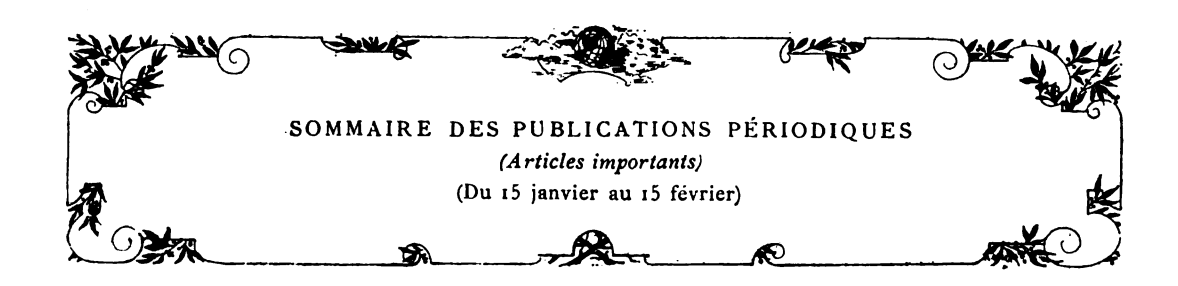
L'*Athæneum belge* anhonce que Julius Bahnsen est mort, le 7 décembre dernier, à Lauenburg (Poméranie). Un de ses ouvrages les plus estimés a pour titre : *le Tragique comme loi du monde.*

On annonce de Munich la mort du baron Hermann de Schlagintweit-Sakûntüski, l'aîné des cinq frères et voyageurs allemands qui se sont acquis un nom dans la science. M. Hermann de Schlagintweit avait exploré, avec ses frères Robert et Adolphe, l'Inde, les monts Himalaya et des régions inconnues du Thibet, où ils firent l'ascension de l'Abi-Gamin, une des cimes les plus élevées de ces contrées, et recueillirent de riches collections et d'inappréciables matériaux sur la géographie, la météorologie et l'ethnographie. En 1859, la Société de géographie de Paris lui décernait sa grande médaille d'or. M. Hermann de Schlagintweit n'était âgé que de cinquante-six ans.

Le 8 février est mort à Cannes l'un des auteurs allemands les plus en vue, Berthold Auerbach. Il était né en 1812 à Nordstettin, dans le Wurtemberg, de parents israélites. Il arriva à la célébrité grâce à ses *Contes villageois de la Forêt-Noire.*

Le Livre a déjà entretenu ses lecteurs des autres ouvrages de cet écrivain (voy. 2e année, p. 257).

Auerbach a voulu être enseveli dans son village natal, au milieu des descendants de ceux dont il a si bien dépeint les mœurs et les coutumes.



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 janvier au 15 février)

ART (22 janvier). Chesneau : Eug. Delacroix; la chapelle des Saints-Anges à Saint-Sulpice. — Mme Arnaud : François del Sarte. — (29 janvier). Prat : Silhouettes d'artistes contemporains ; François-Louis Français. — Lengnick : La gravure à l'eau-forte en Autriche pendant ces dix dernières années. — Kellen : Le musée néerlandais de la Haye. — (5 février). Monceaux : Les tapisseries de l'ancien chapitre d'Auxerre. — J. Loiseleur : Une œuvre inconnue de Proudhon. — (12 février). De Ronchaud : David d'Angers. — J. Adeline : Les monuments érigés à Rouen en l'honneur de Jeanne-d'Arc. — ARTISTE (15 janvier). De Thauriès : Honoré Daumier. — (22 janvier). A. Houssaye : Le cabinet de Paul de Saint-Victor. — (29 janvier). Baluffe : Ch. Blanc. — E. des Essarts : Marivaux. — (5 février). Tailhade : Poésies populaires de la Gascogne. — (12 février). Baluffe : Van Ostade.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (février). Veuglaire : L'armée française en 1882; les officiers. — De Floriant : L'île de Madère. — René Tasselin : G. Eliot. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (21 et 28 janvier). Études d'art et de technologie militaires. — (11 février) Examen du système de fortifications en Europe. — (4 fé-

vrier). Nouvelle ferrure à glace. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (juin). Capello et Ivens : Voyage au Cuango (1877-79). — Quintin : Souvenirs d'un voyage du Sénégal au Niger (1863-66). — Montano : Le golfe de Davao et l'ascension du volcan Apo. — (juillet). Dr Crevaux : Voyage sur le Rio Magdalena, à travers les Andes et sur l'Orénoque (1880-1881). — Dr Bayol : Voyage au pays de Bamako, sur le haut Niger. — Harmand : Voyage du Dr Neiss en Indo-Chine. — De Rivoyre : Obock et la vallée de l'Euphrate.

CORRESPONDANT (25 janvier). Thureau-Dangin : Le trouble moral et intellectuel après 1830; l'effet de la Révolution sur la littérature. — Lallemand : De la mythologie dans la poésie contemporaine. — (10 février). Ch. de Lacombe : Le maréchal de Faber. — Baguenault de Puchesse : Le vicomte de Melun; souvenirs et correspondance. — De Bricqueville : La théorie du drame lyrique, d'après Glück et Wagner. — De Ségur : Lettres et notes de voyage du comte Rostopchine (1816-1817). — *Les sociétés secrètes et la société*, par Deschamps. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (14 janvier). *Les précurseurs français de la tolérance au* XVII*e siècle*, par Puaux. — (21 janvier). W. James : Action réflexe et théisme. — (28 janvier). Milsand : La monomanie législative. — (4 février). *Nos devoirs et nos droits, morale pratique*, par Ferraz. — (11 février). *La philosophie de la réflexion*, de M. Hodgson.

GAZETTE ANECDOTIQUE (31 décembre). Sardou plagiaire. — La lanterne de Victor Hugo. — (31 janvier). Charles Blanc. — Sardou père, auteur dramatique. — GAZETTE DES BEAUX-ATS (février). A. Darcel : Les ivoires de la collection Spitzer. — Lefort : Ch. Blanc. — Rayet : A. de Longpérier. — M. Vachon : La situation actuelle des industries d'art en France. — Duret : Visite aux galeries nationales d'Irlande et d'Ecosse.

INTERMÉDIAIRE (25 janvier). Poésies de Mme d'Houdetot. — Sur un livre intitulé : *Dou*. — Le Consulat et l'Empire. — *Les abbés galants*. — Un bureau bibliographique. — Le texte de *la Marseillaise*. — Les deux lacunes du poème *les Mois*. — Babel, publication de la Société des gens de lettres. — (10 février). Le poète Vatel. — Privilèges des académies de province. — Jamet a-t-il été marié? — Les gloires du romantisme. — Agence de renseignements littéraires. — Le poète Barthélemy et son *Martial*.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES (janvier). Muller : Les finances de l'Alsace-Lorraine. — Limet : La situation financière et économique des États-Unis. — Kresser : L'or et l'argent. — De Thiersant : La production et la consommation du café. — JOURNAL DES SAVANTS (janvier). Franck : Histoire de la philosophie scolastique. — Wallon : Histoire et mémoires. — Ch. Levêque : Les maladies de la mémoire. — Perrot : Histoire de la sculpture grecque. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (janvier). Général Lewal : Tactique des renseignements. — La tactique de l'infanterie, au triple point de vue des formations de combat, de la conduite des feux et des fortifications du champ de bataille. — Les leçons à tirer de la campagne de Tunisie.

MAGASIN PITTORESQUE (janvier). Les régions inconnues du globe. — Le polyphemus. — Note sur la linguistique. — Idées de Kant sur l'éducation. — Le casque de Néron. — MOLIÉRISTE (février). Le banquet Molière. — Monval : Molière à Constantinople. — MUSÉON (janvier-février-mars). C. de Harlez : Une leçon de philosophie dans l'Inde antique. — F. Lenormant : Gôg et Magôg. — P. Willems : Une séance du Sénat romain sous la République. — C. de H. : Du rôle des mythes dans la formation des religions antiques. — J. von den Heuvel : Les origines du jury. — K. Piehl : Le dictionnaire hiéroglyphique de Brugsch. — A. Monaco : Les manuscrits orientaux de la bibliothèque de Naples.

NATURE (21 janvier). Acart : La rigidité cadavérique. — Hélène : Ligue internationale du Gothard. — (28 janvier). Le chemin de fer de l'Himalaya. — Rouanet : La soie des araignées. — (4 février). L'émigration aux États-Unis. — (11 février). Vaccinations charbonneuses des animaux domestiques. — Utilisation des chutes du Niagara. — Le secret des lettres. — NOUVELLE REVUE (15 janvier). Guichard : Colonisation de l'isthme de Suez. — Pauliat : La classe populaire de Paris. — A. Daudet : Histoire de mes livres : *Fromont jeune et Rissler aîné; Jack*. — (1er février). Sylva : Pensées d'une reine. — J. Soury : Le crime et les criminels. — Grad : L'Algérie, sa situation et son avenir. — Roger-Ballu : Les artistes et l'État.

POLYBIBLION (janvier). Auffray et de Crouzaz-Crétet : Les expulsés devant les tribunaux. — De la Gournerie : Études économiques sur l'exploitation des chemins de fer. — De Noire-Isle : Les poètes illustres de la Pologne au XIXe siècle. — Stapfer : Shakespeare et l'antiquité. — Deschanel : Le peuple et la bourgeoisie. — Les continuateurs de Loret. — Annuaire de la société des études juives. — Plaquettes de don Melchior de Palan.

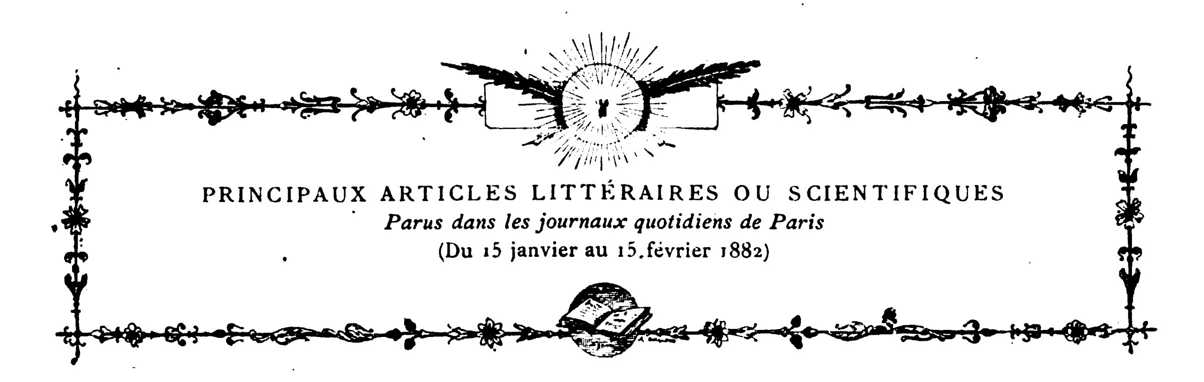
REVUE GÉNÉRALE D'ADMINISTRATION (janvier). De Crisenoy : Loi sur les aliénés. — REVUE ALSACIENNE (janvier). Julien Sée : Les institutions ouvrières de l'Alsace. — L'enseignement supérieur à Nancy. — La presse pendant le blocus de Metz. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (novembre). Heuzey : Les fouilles de Chaldée. — Maurice-Albert : Boucliers décoratifs du musée de Naples. — Soutzo : Coup d'œil sur les monuments antiques de la Dobrudja. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (janvier). Chipiez : L'architecture et l'étude de la génération des styles. — Rosenberg : Le nouveau musée des arts décoratifs à Berlin. — De Chennevières : Costumes et décors de théâtre; *les Mille et une Nuits* au Châtelet. — REVUE BRITANNIQUE (jancier). Le Dauphiné. — Les moulins à prières dans l'Inde, en Chine et au Japon. — Les vivisections. — L'abbé Galiani. — Un ami de Van Dyck; Suttermans. — REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE (janvier). De Bigault : Les verriers de l'Argonne. — De Barthélemy : Fabert en Champagne. — Bouchot : Histoire du bailliage de Vitry-le-François. — De Riocourt : Les archives de l'état civil de Châlons. — REVUE CRITIQUE (16 janvier). Charterie : Collection de textes pour l'étude du Nouveau-Testament. — Stark : Études et conférences sur l'archéologie et l'histoire de l'art. — (23 janvier). Curtius : Histoire grecque. — Rothe : Histoire de la prédication. — De Verneuil : L'armée en France (1439-1789). — Cart : Gœthe en Italie. — (30 janvier). Dubois-Gachan : Rome et Cicéron. — Schmidt : Le droit du seigneur. — Herbst : Gœthe à Wetzlar. — (6 février). Chantelauze : Mémoires de Commines. — Caron : Michel Le Tellier. — 13 février). Mémoires de la société philologique de Cambridge. — Gaidoz : La chronologie du Gaulois. — REVUE DES DEUX MONDES (1er janvier). De Broglie : La première lutte de Frédéric II et Marie-Thérèse. — L. Halévy : L'abbé Constantin. — Cucheval-Clarigny : Les finances de l'Italie. — Leroy-Beaulieu : M. Taine. — (15 janvier). Maxime du Camp : Souvenirs littéraires; *la Revue de Paris*. — Desjardins : Les derniers progrès du droit international. — Blanchard : La Nouvelle-Zélande et les îles adjacentes. — Michel : Les mu-

sées de Berlin. — (1er février). Caro : La critique contemporaine et les causes de son affaiblissement. — Brunetière : La direction de la librairie sous M. de Malesherbes. — Jurien de la Gravière : L'héritage de Darius. — Menière : La captivité de la duchesse de Berry. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (janvier). De Gérando : Etudes sur les hautes plaines de la Transylvanie. — Gaffarel : Les Grecs et les Romains ont-ils connu l'Amérique? — Guibert : Une colonie vénitienne à Limoges au moyen âge. — Cherbonneau : Légende territoriale de l'Algérie en arabe, en berbère et en français. — REVUE LITTÉRAIRE (janvier). Demolins : *Les premières années de Charles VII.* — A. Roussel : Mme de Sévigné. — Excelmans : La marquise d'Huxelles et ses amis. — REVUE MARITIME (janvier). Étude comparative sur les comptabilités-matières de la guerre et de la marine. — Les sharpees en France. — Mission scientifique en Laponie. — REVUE PHILOSOPHIQUE (février). Janet : Le spinozisme en France. — Perez : Les facultés de l'enfant à l'époque de la naissance. — Nolen : Le monisme en Allemagne. — Les sept énigmes du monde, d'après du Bois-Reymond. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (21 janvier). Villemain : La jeunesse de Royer-Collard. — Léo Quesnel : Haïti. — Baignères : Ch. Blanc. — (28 janvier). Lenient : A. de Musset, d'après de nouveaux documents. — De Pressensé : Marc-Aurèle et la fin du monde antique, d'après M. Renan. — (4 février). R. Rosières : M. Flint et M. Louis Benlœv. — (11 février). Ducros : M. Ed. Scherer. — A. Le Roy : Documents nouveaux sur J.-J. Rousseau. — REVUE SCIENTIFIQUE (21 janvier). Darwin : La formation de la terre végétale par l'action des vers. — Berthelot : Les matières explosives. — Zaborowski : De l'âge de la formation pampéenne. — (28 janvier). Lombroso : Le poison du maïs et la pellagre. — (4 février). Mascart : Leçons préliminaires d'électricité. — Angot : L'expédition polaire internationale. — Milne-Edwards : La résistance des oiseaux au froid. — (11 février). Bertrand : Éloge historique de Léon Foucault. — De Fontpertuis : L'Australie, son exploration, sa colonisation.

SPECTATEUR MILITAIRE (janvier). De Sérignan : Notes sur l'Espagne et sur l'armée espagnole en 1881. — De Corlay : Histoire de la guerre d'Orient de 1875 à 1878.

TOUR DU MONDE. Nordenskiöld : Voyage de *la Vega* autour de l'Asie et de l'Europe.

VIE MODERNE (28 janvier). H. Céard : *la Faustin.* — (4 février). Fourcaud : Le style moderne.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES

Parus dans les journaux quotidiens de Paris

(Du 15 janvier au 15 février 1882)

CLAIRON. Janvier : 21. Edmond de Goncourt et la Faustin.

CONSTITUTIONNEL. Janvier : 18. Trianon : Shakespeare à propos de deux publications récentes. — 23. Barbey d'Aurevilly : Marc-Aurèle, par Renan. — 26. Trianon : Le Maître de forges, par G. Ohnet.— Février : 13. Barbey d'Aurevilly : La Tribune moderne, par Villemain. — 15. Trianon : Philosophie de l'art par Taine. — Notes et causeries sur l'art et les artistes, p. Timbal.

DÉBATS. Janvier : 17. Deschanel : les Récidivistes, par M. Reinach. — 21. Ph. Berger : M. de Longpérier. — Février : 7. Ganem : Essais sur l'art dramatique en Syrie. — 11. H. Houssaye : L'instruction publique chez les Grecs depuis la prise de Constantinople, par Chassiotis, — 14. Cuvillier-Fleury : la Lecture en action, par M. Legouvé.

DÉFENSE. Février : 5. Lettres sur l'Amérique par X. Marmier. — La cavalerie pendant la guerre de sécession : les raids.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Janvier : 22. Sarcey : La crampe des écrivains. — Février : 12. Sarcey : La propriété littéraire.

DROIT. Février : 3-4. Le droit de grâce.

ÉVÉNEMENT. Février : 2. Chapron : La Faustin.

FRANÇAIS. Janvier : 16. Anniversaire de la naissance de Molière. — 17. Lettres sur l'Amérique, par X. Marmier. — 24. La lecture en action, par Legouvé. — 30. La veuve à la mode. — 31. La jeunesse de Charles VII, par M. de Beaucourt. — Février : 6. Cochin : Les romans à clef; Numa Roumestan. — 7. Les orateurs de l'Assemblée constituante, par Aulard. — 14. Lamartine inédit.

GAULOIS. Janvier : 30. Lettres de M. Zola au sujet de Pot-Bouille. — Février : 7-11. Le public et la critique.

GAZETTE DE FRANCE. Janvier : 22. De Pontmartin : Études littéraires, par Saint-René Taillandier. — 29. de Pontmartin : Lettres intimes de Berlioz. — Février : 5. de Pontmartin : Les vingt-huit jours d'Anaïs, par Claudin. — 11. Dancourt : M. Zola et le procès de Pot-Bouille. — 12. De Pontmartin : L'homme qui tue, par Lafontaine. — Le maître de forges, par Ohnet.

GAZETTE DES TRIBUNAUX. Février : 2. Michel de l'Hospital et les magistrats poètes.— 4. Les droits des auteurs et compositeurs dramatiques. — 11. O. de Vallée : Les manieurs d'argent.

GIL BLAS. Février : 5-12. Th. de Banville : Ch. Baudelaire.

JUSTICE. Janvier : 19-24-25. Amiable: L'État et l'Église à propos d'un livre récent. — 31. Les débuts de l'humanité. — Février : 15. Gendre : M. Renan et le christianisme.

LIBERTÉ. Février : 3. E. Drumont : La Faustin. — 6. Drumont : L'oraison funèbre de la critique.

MONITEUR UNIVERSEL. Janvier : 3-19. Le maréchal Bugeaud en Afrique. — 20. Mme Necker et la question du divorce. — 21. Champier : Histoire de la céramique, par Garnier. — 22. Champier : Histoire de l'art dans l'antiquité, par Perrot et Chipiez. — 23. Asse : L'instruction publique et la révolution, par Duruy.

NATIONAL. Février : 5. A propos de la Faustin.

PARIS-JOURNAL. Février : 5. H. de Pène : La Faustin.

PARLEMENT. Janvier : 18. A. Le Roy : Le mot et la chose, par Sarcey. — 19. P. Bourget : Ch. Graux. — 21. A. La Bastide : Ch. Blanc. — 23. Tasselin : L'apôtre Paul.— 26. Bourget : Étude de prêtre. — 29. Le Roy : Le maître de forges, par Ohnet. — 13-30. A. Pigeon : Les poètes allemands : Hebbel. — 1-31. Lenormant : A. de Longpérier. — Février : 2. Bourget : La Faustin. — 4. La Bastide : Pot-Bouille au tribunal civil. — 5. Rod : M. Nisard et son Histoire de la littérature contemporaine. — 6. Saint-René Taillandier : Marc-Aurèle et M. Renan. — 9. Bourget : M. Taine, critique d'art. — 15. De Varigny : Louis XV et Elisabeth de Russie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Janvier : 24. Le Cerveau, par Bastian.

SIECLE. Janvier : 16. Les droits d'auteur. — 29. Pouchet : L'hérédité psychologique, par M. Ribot.— Février : 1. A. de la Forge : Condorcet. — 15. De la Forge : Alexandre Dumas père.

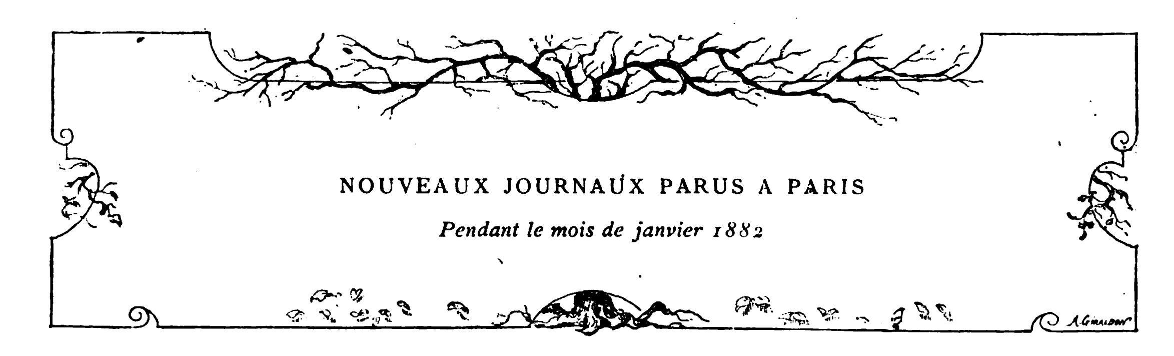
SOLEIL. Février : 10. Les illusions de M. Zola. — 15. Ch. Canivet : L'instruction publique et la Révolution, par M. Duruy.

TÉLÉGRAPHE. Janvier : 30. Gaucher : L'apôtre, par de Bornier.

TEMPS. Janvier : 19. P. Mantz : Ch. Blanc. — 20. Ch. Blanc chroniqueur. — Durban : Un chapitre de l'histoire des Précieuses. — 22. Le Fonta-Djallon. — 23. Lesnaux : Les tirés de Rambouillet. — 4-25-31. Schlumberger : Souvenirs de Constantinople. — 5-29. Ch. Blanc : Une excursion en Italie à la recherche des précurseurs. — Février : 2. Mézières : Réformateurs et publicistes de l'Europe au XVIIe siècle. — 11. A. Sorel : L'affaire du Luxembourg ; souvenirs diplomatiques, par Rothan.

UNION. Janvier : 20. Alexandre : Œuvres poétiques de V. de Laprade. — 23. Cl. Jannet : Le socialisme et l'avenir de la démocratie aux États-Unis. — 25. De Pesquidoux : Histoire abrégée des beaux-arts, par Ch. Clément. 30. M. Sepet : Histoire de la philosophie, par Vallet. — Février : 3. M. Sepet : Revue des sciences historiques.

UNIVERS. Janvier : 27. La situation au Japon. — 29. Daniel : Les origines de l'histoire d'après M. Lenormant. — Le positivisme et la science expérimentale, par l'abbé de Broglie. — Février : 6. La bibliothèque Vittorio-Emmanuele à Rome. — 7. Loth : La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Égypte et en Assyrie. — 8. Une explication nouvelle du premier chapitre de la Genèse.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de janvier 1882

1. *L'Enseignement chrétien.* Bulletin périodique paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. In-8°, 16 p. à 2 col., Paris, imp. Levé, 17, rue Cassette. — Bureaux, 15, même rue. — Abonnements : 10 fr. par an.

Le Père de famille. Journal quotidien politique et financier. Gr. in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Girard, 9, rue d'Aboukir. — Le numéro, 10 centimes.

L'École maternelle. Journal de la première éducation à l'usage des directeurs et sous-directrices d'écoles maternelles, des mères de famille et de toutes les personnes qui s'intéressent aux questions de première éducation. In-18, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Mouillot, quai Voltaire. — Bureaux, 18, rue Cassette. — Abonnements : Un an, 6 fr. Paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

4. *Revue des questions politiques et littéraires.* In-4°, 8 p. à 2 col. — Bureaux : 235, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — Abonnements : Un an, 4 fr. Hebdomadaire.

L'Éphéméride. Journal hebdomadaire illustré. In-4, 16 p., papier teinté. Paris, imp. Pinaud, 18, rue Saint-Sauveur. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 32 fr. ; 6 mois, 16 fr. — Le numéro, 60 centimes.

5. *Chronique et petite correspondance du monde élégant.* Petit in-4, 4 p. Paris, imp. Hugonis, 6, rue Martel. — Bureaux, 5, rue Drouot. — Paraît le 5 et le 25 de chaque mois.

Gazette de l'enregistrement et des hypothèques. Revue pratique critique et progressiste paraissant chaque jeudi. In-18, 12 p. Paris, imp. Perreau, 58, rue Greneta. — Bureaux, 5, avenue de l'Opéra. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 25 centimes. — Paraît le jeudi.

7. *Le Pot aux Roses,* finances, politique. In-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, 8, rue Hérold. — Abonnements : Un an, France, 12 fr. ; étranger, 15 fr. — Le numéro, 20 centimes. — Paraît tous les samedis.

Le Progrès universitaire. Journal hebdomadaire paraissant le samedi. Petit in-folio, 8 p. à 4 col. Paris, imp. spéciale, 166, rue Montmartre. — Bureaux, même adresse. — Le numéro, 15 centimes.

Moniteur des employés de chemin de fer. In-folio, 4 p. à 5 col.; Paris, imp. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux : 2, avenue Trudaine. — Abonnements : Un an, 6 fr. — Le numéro, 25 centimes. — Paraît le jeudi.

8. *Le Deuxième arrondissement.* Journal républicain indépendant; organe des intérêts locaux du IIe arrondissement. In-4, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Pinaud, 18, rue Saint-Sauveur. — Bureaux, 5, rue de la Villeneuve. — Abonnements : Paris, un an, 6 fr. ; 6 mois, 3 fr. — Le numéro, 10 centimes. — Paraît les samedis.

10. *Revue diplomatique.* In-18, 32 p. Paris, imp. Schiller, faub. Montmartre. — Bureaux, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires. — Abonnements : Un an, 30 fr. ; 6 mois, 16 fr. — Paraît vers le 10 et le 20 de chaque mois.

12. *Paris financier et industriel.* Journal illustré paraissant le jeudi. In-4, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Tolmer, 3, rue Madame. — Bureaux, 29, rue des Martyrs. — Abonnements : 10 fr. par an. — Le numéro, 20 centimes.

La Démocratie. Journal des revendications populaires. Petit in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Bruand, passage du Caire. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 18 fr.; 6 mois, 9 fr. ; 3 mois, 5 fr. — Le numéro, 5 centimes. Quotidien.

14. *Le Chat noir.* Organe des intérêts de Montmartre. Petit in-folio, 4 p. à 3 col. avec fig. Paris, imp. Alcan Lévy, 61, rue Lafayette. — Bureaux, 84, boulevard Rochechouart. — Abonnements : Un an, 10 fr.; 6 mois, 7 fr. — Le numéro, 15 centimes.

15. *La Vie élégante.* Paraît le 15 de chaque mois ; grand in-8, 80 p. avec grav. Paris, imp. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. — Bureaux, 7, rue du Croissant. — Abonnements : Paris, un an, 50 fr. ; 6 mois, 25 fr. ; départements : un an, 54 fr; 6 mois, 28 fr.; étranger, un an, 58 fr.; 6 mois, 30 fr. — Le numéro, 5 fr. — Les abonnements partent du 1er janvier et du 1er juillet.

L'A-propos. Journal hebdomadaire politique et financier. Petit in-4, 4 p. à 3 col. avec fig. Paris, typ. Schmidt, 5, rue Perronet. — Bureaux, 24, rue Visconti. — Abonnements : 4 fr. par an. — Le numéro, 5 centimes.

16. *Le Messager des affaires.* Journal politique, financier, commercial et industriel. In-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Gérard, 9, rue d'Aboukir. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 50 fr.; 6 mois, 25 fr.; 3 mois, 13 fr.; départements, un an, 58 fr.; 6 mois, 34 fr.; 3 mois, 15 fr. — Le numéro, 15 centimes.

18. *Bulletin hebdomadaire de la Société agricole.* — Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Boner, 59 *bis*, rue Bonaparte. — Bureaux, 42, rue Vivienne.

19. *Le Progrès vinicole,* paraissant tous les jeudis. In-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. P. Dupont, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau. — Bureaux, 3, rue de Maistre. — Abonnements : 6 fr. par an. — Le numéro, 15 centimes.

20, *Le Financier des campagnes.* Pet. in-4°, 8 p. à 3 col. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux, 24, rue des Martyrs. — Abonnements : Un an, 1 fr. — Hebdomadaire.

Le Petit populaire illustré. Journal quotidien. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Tolmer. — Bureaux, 125, rue Montmartre. — Abonnements : Paris, un an, 18 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; 3 mois, 5 fr. — Le numéro, 5 cent.

21. *La Halle aux charges.* In-4°, 4 p. avec fig. Paris, typ. Marie, 83, rue du Faubourg-Saint-Denis. — Bureaux, 58, boulevard de Strasbourg. — Abonnements : 6 fr. par an. — Le numéro, 10 cent. — Paraît tous les samedis.

22. *La Revue critique.* Journal littéraire hebdomadaire. In-4°, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Reiff, 9, place du Collège-de-France. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.; 3 mois, 4 fr. — Le numéro, 25 centimes.

Le Voyageur. Indicateur Noriac, in-folio, 4 p. à 4 col. avec supplément. Paris, imp. Alcan Lévy, 61, rue Lafayette. — Bureaux, 15, rue Grange-Batelière. — Abonnements : 10 fr. par an. — Le numéro, 15 centimes. — *Le Voyageur* a une

édition spéciale à chacune des grandes lignes de chemins de fer.

Le Petit bourgeois, politique, financier et littéraire, paraissant tous les dimanches. In-4, 8 p. à 4 col. Paris, imp. Guérin, 26, rue du Petit-Carreau. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : 2 fr. par an. — Le numéro, 10 centimes.

28. *Le Coup de feu*. Broch. in-32, 64 p. Paris, imp. Alavoine, 10, rue Saint-Joseph. — Bureaux, passage des Panoramas. — Abonnements : Un an, 20 fr.; 6 mois, 12 fr.; 3 mois, 6 fr. — Hebdomadaire.

29. *Le Métropolitain*. Chemin de fer à l'intérieur de Paris. Journal hebdomadaire. In-folio, 4 p. à 6 col. — Bureaux, 123, rue Montmartre. — Le numéro, 15 centimes.

(Sans date). *Le Bien*. Gazette internationale de l'hygiène et du sauvetage. In-4, 8 p. à 3 col. Saint-Ouen, imp. Chaix. — Bureaux, Paris, 15, rue Drouot. — Abonnements : Un an, 20 fr.; 6 mois, 12 fr.— Le numéro, 50 cent.— Paraît le dimanche.

Bulletin du tunnel du Simplon, paraissant chaque mois. In-18, 16 p. Paris, imp. Capionnet, 6, rue des Poitevins. — Bureaux, 203 *bis*, boulevard Saint-Germain.

Fantaisie-programme. Pet. in-4, 4 p. avec fig. Paris, imp. Michels, passage du Caire. — Bureaux, 37, rue du Faubourg-Saint-Martin.—Le numéro, 20 cent.

Journal département-annonces. Indicateur des emplois, paraissant les mercredis et samedis. In-4, 4 p. à 2 col. Paris, imp. Nelson, 54, rue Sainte-Anne. — Bureaux, 75, rue Monge.

Correspondance étrangère. Revue financière de la presse. 1 feuille, Paris, aut. Sumien, 9, boul. des Italiens. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : 20 fr. par mois.

Le Siècle illustré. Album périodique des arts. In-4, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Bernard, 9, rue de la Fidélité. — Bureaux, 13, rue Vivienne. — Abonnements : Un an, 24 fr.; 6 mois, 12 fr.; départements, un an, 26 fr.; 6 mois, 13 fr. — Le numéro, 40 cent. — Hebdomadaire.

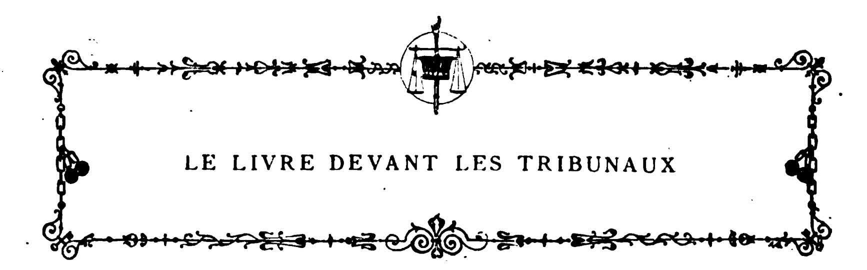
United Ireland. Grand in-4, 8 p. à 5 col. Paris, imp. Schiller, rue du Faubourg-Montmartre.

Moniteur des concierges. Journal consacré à la défense des intérêts de cette corporation. Petit in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Schlæber, 257, rue Saint-Honoré. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 18 fr.; 6 mois, 10 fr.; 3 mois, 5 fr. — Le numéro, 5 cent.

Les Halles et marchés comiques. In-4, 4 p. avec fig. Paris, imp. Marie, 82, rue du Faubourg-Saint-Denis.—Bureaux, 58, boulevard de Strasbourg. — Abonnements : 8 fr. par an. — Le numéro, 15 cent. — Paraît le samedi.

L'Hygiène pratique. In-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Schlæber, 257, rue Saint-Honoré. — Bureaux, 14, rue de la Tour-d'Auvergne. — Abonnements : Un an, 3 fr. — Le numéro, 5 cent. — Hebdomadaire.

Le Théâtre illustré. In-4, 4 p. à 3 col. Saint-Germain, imp. Lardeux. — Bureaux, 21, rue du Faubourg-Poissonnière.—Le numéro, 20 centimes.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

Nous ne reproduirons pas *in extenso* le procès Zola-Duverdy qui a fait si grand bruit le mois dernier. Voici seulement le jugement complet prononcé par le tribunal, le 15 février.

« Le tribunal,

« Attendu que le journal *le Gaulois* a commencé, le 23 janvier 1882 et continué depuis, la publication du roman de Zola intitulé *Pot-Bouille*, dont un personnage est dénommé *Duverdy;*

« Que Duverdy demande que Zola et Jeannin soient tenus de supprimer son nom;

« Attendu que, le 19 janvier 1882, le journal *le Gaulois* annonçait en ces termes la publication dont il s'agit : « M. Émile Zola, dans *Pot-Bouille*, a étudié la bourgeoisie, comme il a étudié le peuple dans *l'Assommoir;* à la maison ouvrière de la Goutte-d'Or, à cette maison grouillante, pleine des hontes de l'instinct et de la misère, il a voulu opposer une maison bourgeoise de la rue de Choiseul, dont les allures correctes et les apparences honnêtes cachent les vices hypocrites, les déchéances acceptées d'une classe dirigeante en décomposition ; c'est donc un roman de mœurs, une peinture sévère de la bourgeoisie, qui

sera le pendant ou plutôt la contre-partie de *l'Assommoir* » ;

« Que le nom patronymique constitue une propriété que chacun a le droit de défendre contre toute atteinte dans la limite de ses intérêts ;

« Que Duverdy a juste sujet de considérer la mise en action du personnage susénoncé comme susceptible de rendre son nom odieux ou ridicule ;

« Qu'il a un intérêt légitime à s'y opposer ;

« Qu'il n'a pas droit seulement d'interdire la représentation de sa personnalité dans un roman ou une pièce de théâtre ;

« Que le demandeur est d'autant mieux fondé à invoquer le principe susénoncé que, d'après une lettre insérée au journal *le Gaulois* du 30 janvier 1882, Zola aurait pris le nom de ses personnages dans le milieu où ils vivaient, afin de compléter par la réalité du nom la réalité de la physionomie.

« Que, bien que Zola déclare qu'il n'entend faire aucune allusion au demandeur, dont il aurait ignoré même l'existence, le lecteur peut être amené à établir un rapprochement entre *Duverdy, avocat à la cour d'appel de Paris*, et le personnage nommé *Duverdy* et qualifié *conseiller à la cour d'appel de Paris* ;

« Que la prétention du demandeur étant reconnue fondée, il y a lieu d'y faire droit, quelles qu'en soient les conséquences pour Zola et Jeannin ;

« Que le fait qui a motivé l'instance est également imputable à Zola, auteur du roman de *Pot-Bouille*, et à Jeannin qui l'a publié, nonobstant la réclamation de Duverdy ;

« Attendu que l'insertion du présent jugement dans le journal *le Gaulois* suffira pour donner au demandeur la satisfaction qui lui est due en ce qui concerne la publicité ;

« Attendu que la mesure prescrite resterait illusoire si elle devait se borner à une modification d'orthographe, qui laisserait subsister la même consonance ;

« Attendu que l'exécution provisoire est demandée, en dehors des cas prévus par la loi :

« Par ces motifs,

« Sans s'arrêter à la déclaration dont Zola demande acte ;

« Ordonne que dans la huitaine de la signification du présent jugement Zola et le journal *le Gaulois* feront disparaître du roman intitulé *Pot-Bouille* le nom de *Duverdy* ;

« Faute par eux de ce faire, les condamne solidairement à payer à Duverdy cent francs par jour de retard ;

« Dit que la suppression ordonnée ci-dessus ne devra pas consister seulement à changer l'orthographe du nom, en conservant la même consonance ;

« Ordonne que dans le même délai le présent jugement sera inséré à la première page du journal *le Gaulois*, à la place où se publient les feuilletons ;

« Déclare Duverdy mal fondé dans le surplus de ses conclusions et l'en déboute ;

« Condamne Zola et Jeannin, solidairement aux dépens. »

Tribunal civil de la Seine (1re chambre). — Présidence de M. Casenave. — Audiences des 8 et 15 février.

(Compte rendu *in extenso* d'après la *Gazette des Tribunaux* ; numéros des 9 et 16 février.)

M. Heymann ayant publié, à l'occasion de la première représentation de *la Roussotte*, un numéro exceptionnel de la *Nouvelle Lune* reproduisant la chanson de Mme Judic dans la pièce, M. Calmann Lévy, propriétaire de cette pièce, l'assigna en contrefaçon littéraire.

Vainement M. Albert Millaud écrivit à M. Calmann :

« Je vous serais très obligé si vous pouviez arrêter cette affaire de la *Lune*, au sujet de la chanson *Pillouitt* de *la Roussotte*. Les paroles ont été reproduites deux ou trois jours avant la première, sur mon autorisation et après qu'elles avaient déjà paru dans d'autres journaux comme le *Gaulois*. Vous n'étiez pas encore propriétaire de la brochure. Je vous prie, en raison de nos bonnes relations et en même temps de la stricte justice, de ne pas poursuivre Heymann, qui est tout à fait innocent. Je ne crois pas que cela vous ait fait le moindre tort, et, si cela était, je saisirais personnellement l'occasion de vous dédommager dans une autre circonstance, qui se trouvera bientôt.

« Albert MILLAUD. »

Le lendemain du jour où cette lettre était écrite, M. Heymann était condamné à 500 francs d'amende et 1,000 de dommages-intérêts.

Il a fait appel de ce jugement ; mais le tribunal, après avoir entendu Mes Benoît-Lévy et Masse, l'a confirmé purement et simplement.

Propriété littéraire. — Droit de représentation. — Lectures publiques. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. — Défaut de qualité. — Non-recevabilité.

« La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique est investie par ses statuts uniquement du droit de poursuivre ceux qui ont exécuté ou fait exécuter sans autorisation, simultanément les paroles et la musique de toute œuvre faisant partie de son répertoire.

« Son droit de poursuite cesse quand l'exécution incriminée n'a compris que les paroles, à moins qu'il s'agisse d'une de ces productions dont les paroles et la musique, fruit d'une inspiration et d'une collaboration communes, forment un tout indivisible.

« En conséquence, elle est non recevable pour défaut de qualité à incriminer les lectures publiques d'œuvres de prose et de poésie, faites sans accompagnement de musique ; car, à les supposer délictueuses,

lorsqu'elles sont faites sans autorisation préalable, ces lectures ne portent pas atteinte à ce qui fait l'objet de cette Société. »

Mme Amélie Ernst, lectrice en poésie des cours de la Sorbonne, a acquis en l'art de lire à haute voix une réputatton européenne.

Dans le courant du mois de novembre dernier, elle donna à Lille diverses séances littéraires dans lesquelles elle interpréta différents morceaux de poésie et même de prose. Parmi les fragments d'œuvres ainsi lus par elle, il s'en trouvait qui étaient tirés d'œuvres d'écrivains faisant partie de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Les séances données par Mme Ernst étaient publiques et avaient lieu dans un local mis à sa disposition par la municipalité, sauf une qui fut donnée dans une salle de concert.

Les bénéfices que Mme Ernst retirait de ces soirées provenaient soit du prix des places, soit de souscriptions, soit d'une subvention de la ville.

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, voyant dans ces séances et dans les circonstances où elles étaient données une véritable exploitation commerciale, et pensant qu'il suffisait de rencontrer dans les lectures ainsi faites les caractères ou l'apparence d'une spéculation, pour être fondée à réclamer des droits d'auteurs, émit la prétention de prélever ces droits mêmes sur la subvention municipale accordée à Mme Ernst.

La Société confia la défense de ses intérêts à Me Doumerc, son avocat, qui soutint la demande ainsi formée et s'appuyant sur la jurisprudence de la cour de cassation.

Mme Ernst ne crut pas devoir se soumettre aux injonctions de la Société, se laissa faire défense d'interpréter les œuvres composant ses programmes et passa outre.

La Société des auteurs et compositeurs de musique assigna alors Mme Ernst devant le tribunal correctionnel de Lille pour s'entendre faire application de l'art. 3 de la loi du 19 janvier 1791 et de l'art. 428 du Code pénal, et s'entendre condamner à des dommages-intérêts envers chaque auteur interprété.

Le délit visé dans l'assignation était celui d' « audition publique sans autorisation préalable », consistant dans le fait d'avoir « représenté ou exécuté » des œuvres du répertoire de la Société.

Mme Ernst s'empressa de porter cette poursuite à la connaissance des écrivains au nom desquels la Société plaignante l'avait actionnée. Tous ou presque tous protestèrent, et trois d'entre eux, dans des termes tels que la Société crut devoir demander, en leur nom, acte d'un désistement formel.

Ce sont MM. Eugène Manuel, François Coppée et P. Deroulède.

Voulant donner à sa défense une base juridique et connaître exactement ses droits en face d'une Societé dont elle ignorait à la fois les statuts et les pouvoirs, Mme Ernst demanda un avis motivé à ses conseils.

Me Lionel Laroze rédigea une consultation, à laquelle ont adhéré Mes Rousse, Senard, Liouville, Champetier de Ribes, Huard, Oscar Falateuf et Rozerian.

Trois points étaient développés dans cette consultation et firent l'objet du débat devant le tribunal de Lille :

1° La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique est sans qualité pour incriminer la lecture en public d'œuvres littéraires quelconques. Ses statuts et le mandat donné par ses membres au syndicat qui la représente limitent son contrôle à l'exécution des œuvres musicales, avec ou sans paroles, sa demande n'est donc pas recevable;

2° A supposer que les lectures publiques faites sans autorisation préalable constituent le délit prévu par la loi de 1791 et l'art. 428 du Code pénal, les œuvres dramatiques seules pourraient être l'objet d'une interdiction. En effet, le délit consiste dans la violation du droit de représentation théâtrale, qui appartient aux auteurs. Or il est bien évident que les œuvres dramatiques, d'ailleurs seules visées par la loi, sont seules susceptibles d'une représentation;

3° En réalité, les lectures publiques d'œuvres quelconques ne tombent pas sous l'application de la loi pénale, parce qu'elles ne constituent pas, à proprement parler, une représentation, et qu'en matière criminelle tout est de droit étroit;

Telles sont les questions que cet intéressant procès présentait à juger.

La consultation de Me Laroze était appuyée d'une lettre écrite par M. Ed. Laboulaye, de l'Institut, à Mme Ernst, et dont voici un passage :

« .... Pour un auteur qui vend son livre au public, afin d'en obtenir gloire et profit, quel tort lui fait-on en lisant quelques pages et ses livres ?

« Nuit-on à sa gloire? On lui donne une plus grande popularité.

« Nuit-on à son profit? On l'augmente en faisant connaître les œuvres de l'auteur.

« Si la lecture n'avait pas lieu, l'auteur y gagnerait-il? Y a-t-il là une concurrence qui lui fasse tort. L'auteur n'y gagnerait rien que d'être moins connu et moins répandu.

« Pour moi, madame, toutes les fois que vous avez bien voulu lire une de mes petites nouvelles, je m'en suis senti très reconnaissant; je vous ai considérée comme vous faisant l'apôtre volontaire des produits de mon esprit, et plût à Dieu qu'il y en eût beaucoup comme vous, pour prêter à ma prose l'élégance et la vivacité de votre parole.

« Ed. Laboulaye. »

M. Renan, de son côté, formulait ainsi son opinion :

« Je pense, comme mon savant confrère M. Laboulaye, que la personne qui nous fait l'honneur de nous bien lire devant le public ne mérite de notre part que des remerciements.

« Ernest Renan. »

Après avoir entendu Me Doumerc pour la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, et Me Lionel Laroze pour Mme Amélie Ernst, le tri-



bunal a, dans son audience du 8 février 1882, conformément aux conclusions de M. le substitut Bastid, rendu le jugement suivant :

« Le tribunal,

« Donne acte à Paul Deroulède, François Coppée et Eugène Manuel de leur désistement;

« Donne acte également à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, partie poursuivante, de son désistement, de ses demandes relatives aux trois susnommés;

« Statuant sur la fin de non-recevoir;

« Attendu que l'objet de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique est clairement déterminé par l'art. 4 de ses statuts;

« Qu'il consiste : « 1° dans la défense mutuelle des auteurs et des compositeurs de musique, soit concurremment avec leurs éditeurs, soit sans le secours de ces derniers, vis-à-vis des entrepreneurs d'établissements publics qui exécutent les œuvres musicales avec ou sans les paroles originales, tels que théâtres, concerts, cafés chantants et tous autres établissements exploitant les productions littéraires et musicales autres que les pièces de théâtre; 2° la perception des droits des auteurs et compositeurs vis-à-vis des susdits établissements »;

« Que cet objet se trouve mieux encore caractérisé par l'art. 9 qui, réglant la perception et la répartition des droits, ne mentionne que « les œuvres de musique, telles que romances, chansons ou chansonnettes, avec ou sans parlé, scènes comiques ou dramatiques, chœurs, symphonies, quadrilles, valses, polkas, redowas, et généralement toutes les œuvres musicales, chantées ou exécutées dans les théâtres, concerts, bals, cafés, établissements publics », etc.;

« Qu'il faut en conclure que si la Société est investie du droit de poursuivre ceux qui ont exécuté ou fait exécuter simultanément paroles et musique sans autorisation, son droit de poursuite cesse quand l'exécution incriminée n'a compris que les paroles, à moins qu'il s'agisse d'une de ces productions telles qu'opéras, certaines romances, chansons et autres dont les paroles et la musique, fruit d'une inspiration et d'une collaboration communes, forment un tout indivisible;

« En fait, attendu que la plainte n'impute pas à Mme Ernst d'avoir exécuté ou fait exécuter des œuvres musicales;

« Que les prétendues infractions qu'elle dénonce à la justice ont consisté dans les lectures publiques de prose et de poésie faites à Lille et à Roubaix sous l'annonce de « Soirées littéraires » et sans accompagnement de musique;

« Qu'il est constant d'ailleurs que, dans aucun des morceaux qui ont composé les programmes de ces soirées littéraires, les paroles ne sont pas inséparables de la musique qui a pu y être adaptée;

« Qu'il s'ensuit que ces lectures, en les supposant délictueuses, n'ont porté aucune atteinte à ce qui fait l'objet de la Société;

« Que dès lors l'action de celle-ci est non recevable pour défaut de qualité;

« Attendu, d'ailleurs, que le ministère public s'est borné à conclure sur la recevabilité de la plainte sans prendre d'autres réquisitions;

« Sur les dommages-intérêts réclamés par la dame Ernst :

« Attendu qu'elle a droit à la restitution des recettes saisies par procès-verbal de l'huissier Crapet, de Lille, du 13 novembre dernier, et à une indemnité à raison du trouble que les poursuites ont apporté dans l'exercice de sa profession;

« Que le tribunal possède les éléments suffisants pour en fixer la quotité;

« Par ces motifs,

« Déclare l'action non recevable;

« En conséquence renvoie la dame Ernst des poursuites;

« Condamne la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, à titre de dommages-intérêts : 1° à lui rendre et restituer les recettes indûment saisies le 13 novembre dernier, avec les intérêts judiciaires depuis la date de la saisie; 2° à lui payer la somme de 500 francs, avec les intérêts judiciaires à dater du jour de la demande.

« La condamne en outre aux dépens. »

Le tribunal de Lille, on le voit, n'a tranché que la question de recevabilité de l'action. Pour la première fois les attributions et les pouvoirs de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ont été analysés et précisés par la justice. La décision que nous venons de rapporter offre à ce point de vue un intérêt d'autant plus grand que le droit de représentation lui-même fait, depuis ces derniers temps, l'objet de controverses portant sur son application et sur son étendue.

Du reste, il sera remis en question devant la cour de Douai où l'affaire des lectures publiques viendra de nouveau sur l'appel interjeté par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Tribunal correctionnel de Lille, audiences des 25 janvier, 1 et 8 février 1882 (compte rendu du *Droit*).

Diffamation. — Le Journal artistique la Gazette, *de Bruxelles. — Droit de critique. — M. Van Beers contre M. Solvay.*

M. Solvay, écrivain belge ayant critiqué dans le journal *la Gazette* deux tableaux d'un de ses compatriotes, M. Van Beers, en termes que celui-ci a considérés comme diffamatoires et dépassant les droits de la critique, le différend a été tranché par les tribunaux.

Voici le texte du jugement qui a une grande importance en la matière.

« Attendu que le demandeur poursuit la réparation du préjudice que lui aurait causé l'article du défendeur inséré dans la *Gazette* du 24-25 août 1881;

« Attendu que la responsabilité du défendeur ne peut être engagée que s'il y a faute de sa part, c'est-à-dire s'il a excédé les limites d'une critique honnête et loyale ;

« Attendu que le peintre qui produit ses tableaux dans une exposition publique invite par cela même la presse à s'en occuper et à donner son avis sur les œuvres ainsi exposées ;

« Attendu que les critiques, selon leurs vues personnelles et divergentes sur la mission de l'art, sur l'imitation de la nature, sur le rôle de la couleur et du dessin, ont le droit de discuter les tendances de l'artiste, de constater l'effet produit par son œuvre et d'analyser les procédés techniques employés pour produire cet effet ;

« Attendu que le défenseur a signalé l'impossibilité, d'après lui, d'expliquer, sans admettre l'emploi de la photographie, certaines particularités du dessin et le fini d'exécution atteint par l'artiste ;

« Qu'il a présenté par suite comme un fait constaté par lui que le peintre avait fait usage des procédés photographiques ;

« Attendu que cette opinion suggérée par l'apparence des tableaux exposés, et tout particulièrement de la *Lily*, a été partagée plus ou moins par d'autres organes de la presse ;

« Attendu que la bonne foi du défendeur doit être admise, en ce sens qu'il n'a fait qu'exprimer dans des termes un peu vifs une conviction sincère qu'il s'était formée, par l'examen des tableaux en eux-mêmes, abstraction faite de la personnalité de leur auteur ;

« Attendu que l'emploi de la photographie dans la peinture est sujet à discussion ; que certains critiques la considèrent comme un abaissement de l'art, indigne du véritable artiste ; que d'autres, à tort ou à raison, n'y voient qu'un moyen mécanique de venir en aide à la réalisation des idées du peintre, le talent particulier de l'auteur pouvant toujours se révéler dans son œuvre avec son cachet personnel ;

« Attendu que la manière de voir du défendeur peut diminuer la valeur esthétique des œuvres du demandeur, en leur enlevant jusqu'à un certain point le mérite de la difficulté vaincue, mais qu'elle n'est pas de nature à porter atteinte à son honneur, resté intact au milieu du bruit soulevé par la presse autour des tableaux exposés par lui ;

« Attendu qu'il résulte de ce qui précède, qu'en émettant dans son journal une opinion sur les procédés employés par l'artiste pour l'exécution des tableaux soumis à l'appréciation du public, le défendeur n'a fait qu'user du droit incontestable de la critique ;

« Par ces motifs :

« Le tribunal,

« Entendu M. Timmermans, substitut du procureur du roi, en son avis conforme, déclare le demandeur non fondé en son action, l'en déboute et le condamne aux dépens.

« E. Brugman, président ;
« Montaigne, greffier. »

Ce jugement est à rapprocher de celui rendu dernièrement dans le procès du journal français *l'Art* par la cour de Paris.

Le roman « la Céraste » et le « Constitutionnel ».
Mme de Voisins contre M. Gibiat.

Nous avons rendu compte en son temps (voy. *le Livre*, 2e année, p. 320) du procès intenté par Mme de Voisins à M. Gibiat, directeur du *Constitutionnel*. Rappelons succinctement les faits.

En 1876, Mme de Voisins remettait au *Constitutionnel*, qui l'acceptait pour le publier en feuilletons dans ses colonnes, le manuscrit d'un roman intitulé *la Céraste*. Cet ouvrage se composait de quatre parties. Trois seulement parurent tardivement en 1879, et le feuilleton contenant le dernier chapitre de la troisième partie se terminait par cette mention : FIN.

Mme de Voisins demanda que la quatrième partie du roman fût publiée, alléguant que l'œuvre, comme on l'avait présentée au public, était tronquée et que la curiosité du lecteur n'était pas satisfaite.

M. Gibiat répondit à Mme de Voisins que son manuscrit tout entier avait été publié et que, si une quatrième partie était nécessaire au couronnement de l'œuvre, cette quatrième partie n'avait jamais été déposée dans les bureaux du journal.

Mme de Voisins objecta alors que *la Céraste* n'avait paru qu'en 1879. Ce retard était dû uniquement à l'administration du *Constitutionnel*, qui, pendant plusieurs mois, avait égaré le manuscrit ; que la quatrième partie du roman devait certainement se trouver enfouie dans quelque carton de la rédaction. Mme de Voisins assigna M. Gibiat devant le tribunal de commerce de la Seine, réclamant la reprise de la publication de *la Céraste* et l'allocation de dommages-intérêts pour le préjudice qui lui était causé par le retard apporté à la publication de la quatrième partie et par les coupures faites sans l'autorisation de l'auteur dans les feuilletons déjà parus.

Le 23 février 1881, le tribunal de commerce de la Seine rendit un jugement condamnant M. Gibiat à insérer la dernière partie de *la Céraste*. Mme de Voisins recevait en outre une indemnité de 500 francs.

M. Gibiat a interjeté appel de cette décision.

Il a soutenu que Mme de Voisins n'avait jamais remis à l'administration du journal la quatrième partie réclamée ; que l'œuvre telle qu'elle avait été publiée était complète.

Le directeur du *Constitutionnel* reconnaissait bien qu'il y avait eu des coupures faites dans les feuilletons parus, mais que le caractère et le langage de certains personnages, ainsi que des situations un peu trop risquées, avaient nécessité ces suppressions. Il ajoutait que Mme de Voisins, qui corrigeait les épreuves, n'avait pas réclamé contre ces coupures.

Mme de Voisins a, de son côté, formé un appel incident, prétendant que les dommages-intérêts qui lui avaient été alloués étaient insuffisants.

Elle a persisté à soutenir qu'une partie de son manuscrit avait été égarée et que les suppressions qui avaient eu lieu avaient été faites sans son autorisation.

La cour, après avoir entendu Mᵉ Liouville pour M. Gibiat, Mᵉ Huart pour Mᵐᵉ de Voisins, a, sur les conclusions conformes de M. l'avocat général Bouchez, rendu l'arrêt suivant :

« La cour,

« Sur l'appel principal,

« Adoptant les motifs des premiers juges;

« Sur l'appel incident :

« Considérant que la somme de 500 francs allouée par les premiers juges est insuffisante pour réparer le préjudice causé à la dame de Voisins par la perte et la non-publication de la quatrième partie du roman de *la Céraste;*

« Qu'il y a lieu, en conséquence, d'élever la somme des dommages-intérêts susvisés ;

« Considérant que la cour trouve dans les documents de la cause les éléments suffisants pour lui permettre de fixer au chiffre de 1,200 francs la somme totale des dommages-intérêts;

« Par ces motifs,

« Confirme,

« Et condamne Gibiat à payer à la dame de Voisins, en sus de la condamnation déjà prononcée, la somme de 700 francs;

« Condamne Gibiat aux dépens. »

Cour d'appel de Paris, 2ᵉ chambre, audience du 27 décembre 1872.

Propriété littéraire. — Catalogue officiel de l'exposition de peinture de 1881. — Contre façon.

MM. de Mourgues et Dumas se sont rendus cessionnaires du droit exclusif de publier et de vendre le catalogue de l'exposition de peinture et de sculpture de 1881. Ce droit leur avait été cédé par la Société des artistes qui a organisé sa dernière exposition. A peine le catalogue était-il publié que les contrefaçons apparaissaient. Ils ont fait saisir une petite brochure intitulé le *Guide du Salon* de 1881 et un journal intitulé *le Réveil littéraire,* et ils ont assigné les éditeurs Rocher et Delattre et l'imprimeur Guérin devant le tribunal correctionnel à raison de cette double contrefaçon.

Voici les deux jugements qui ont été rendus sur les plaidoiries de Mᵉ Milliard, pour MM. de Mourgues et Dumas ; de Mᵉ Renault pour Rocher et Delattre, et de Mᵉ Abbadie pour Guérin et sur les conclusions conformes de M. de Baudessan, substitut de M. le procureur de la république :

« Le tribunal,

« En ce qui concerne le chef de prévention de détournement d'objets saisis, imputé à Guérin :

« Attendu que la prévention n'est pas établie, renvoie Guérin de ce chef;

« En ce qui concerne la publication et la mise en vente du *Guide du Salon de 1881 :*

« Attendu qu'en vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal, MM. de Mourgues frères et Dumas ont, par exploit de Bazin, huissier, en date des 7 et 11 mai 1881, fait saisir, soit chez Delattre et Rocher, éditeurs, demeurant rue du Croissant, 10, soit chez le sieur Guérin, imprimeur, rue des Petits-Carreaux, 26, soit entre les mains de divers colporteurs aux abords de l'exposition, un grand nombre d'exemplaires d'une brochure intitulée *le Guide du Salon,* qu'ils prétendent être la contrefaçon du *Catalogue officiel du Salon de 1881,* dont ils seraient propriétaires exclusifs en vertu de la cession qui leur en a été faite par la Société des artistes, suivant acte passé le 28 mars par devant Delapalme, notaire;

« Attendu que le 6 juin 1881, de Mourgues et Dumas ont assigné Rocher, Delattre et Guérin devant le tribunal correctionnel en contrefaçon :

« Mais, attendu que le lendemain, 7 juin, ils ont également assigné Rocher, Delattre et Guérin devant le tribunal civil à raison des mêmes faits; qu'ils ont obtenu le 25 juin un jugement par défaut profit joint; qu'ils ont fait signifier ce jugement; qu'ils ont réassigné, et que, l'affaire ayant été mise au rôle, les demandeurs ont signifié des conclusions aux défendeurs;

« Qu'il résulte de toutes ces circonstances que de Mourgues et Dumas ont renoncé à l'action correctionnelle qu'ils avaient primitivement intentée pour suivre par la voie civile; par ce motif les déclare non recevables dans leur demande relative au *Guide du Salon,* les condamne aux dépens;

« En ce qui concerne la demande relative au *Réveil littéraire :*

« Attendu qu'en vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal, MM. de Mourgues et Dumas ont, par exploit de Sarda, huissier, en date des 15 et 16 mai, fait saisir, aux abords de l'exposition, entre les mains de plusieurs colporteurs et chez le sieur Bertrand, imprimeur, rue de l'Échiquier, 17, un grand nombre d'exemplaires d'un journal intitulé *le Réveil littéraire* contenant la nomenclature complète de toutes les œuvres figurant à l'exposition, que MM. de Mourgues considèrent comme constituant une contrefaçon du catalogue officiel de l'exposition ;

« Attendu que les colporteurs ont déclaré avoir acheté les numéros du *Réveil littéraire* chez MM. Rocher et Delattre; que Bertrand a également déclaré avoir imprimé *le Réveil littéraire* pour le compte de MM. Rocher et Delattre auxquels 8,000 exemplaires ont été livrés; qu'il est constant que ces exemplaires ont été imprimés avec des formes remises à Bertrand par Guérin, formes qui avaient servi à l'impression du Salon précédemment saisi;

« Attendu qu'à la suite de ces saisies, Rocher, Delattre et Guérin ont été assignés pour contrefaçon et complicité de contrefaçon;

« Attendu que des artistes se réunissant pour com-

poser leurs œuvres ont incontestablement le droit de se réserver la publication du catalogue de ces œuvres; qu'eux seuls sont en mesure de fournir les indications nécessaires à sa rédaction, notamment le sujet représenté par l'artiste;

« Que la réunion de tous les éléments nécessaires à la confection du catalogue constitue un écrit dans le sens de l'art. 425 du Code pénal, écrit dont la propriété, représentant dans l'espèce une valeur vénale considérable, doit être protégée par les dispositions de l'art. 427 du Code pénal;

« Attendu que le numéro unique du journal intitulé *le Réveil littéraire* contient la nomenclature complète de toutes les œuvres exposées avec les numéros et les noms des artistes et le sujet des différentes œuvres, c'est-à-dire les énonciations essentielles du catalogue officiel;

« Qu'il doit donc être considéré comme une contrefaçon;

« Attendu qu'il résulte des procès-verbaux de saisies pratiquées par Sarda, huissier, sur les colporteurs et chez Bertrand, que tous les exemplaires du *Réveil* imprimés ont été livrés à Rocher et Delattre et que ceux-ci les ont remis aux colporteurs pour être vendus; qu'ils doivent être considérés comme ayant édité et vendu une contrefaçon du catalogue officiel dont de Mourgues et Dumas sont propriétaires exclusifs;

« Attendu que le *Réveil* a été imprimé à l'aide des formes remises par Guérin à Bertrand, formes qui avaient déjà servi à l'impression du *Guide du Salon;*

« Que cette remise a eu lieu postérieurement à la saisie de cette brochure;

« Que c'est donc sciemment que Guérin a fourni à Rocher et Delattre les moyens de commettre le délit de contrefaçon, et qu'il s'en est rendu complice;

« Par ces motifs,

« Vu les art. 425, 426, 427 et 60 du Code pénal;

« Condamne chacun des prévenus en 500 francs d'amende;

« Les condamne à 2,000 francs de dommages-intérêts;

« Prononce la confiscation des exemplaires saisis;

« Et statuant sur la demande reconventionnelle formée par Guérin;

« Attendu qu'il a été reconnu coupable de complicité de contrefaçon par le jugement ci-dessus, dit qu'il n'y a lieu d'accueillir ses conclusions, l'en déboute;

« Condamne les trois prévenus solidairement aux dépens. »

(Compte rendu du journal le *Droit.*)

Outrages aux bonnes mœurs par la voie de la presse. — Feuilleton du journal « le Petit Républicain » intitulé : « les Passions honteuses ». — M. Albertini, directeur du journal.

« Une élection de domicile faite en vue d'une procédure d'opposition introduite devant le tribunal de police correctionnelle contre un jugement rendu par cette juridiction n'a trait qu'à ladite procédure, et lorsque l'opposition a été suivie d'un jugement d'incompétence, par lequel le tribunal se dessaisit de l'affaire, l'élection de domicile tombe avec la procédure elle-même. »

En septembre 1880 se distribuait par les rues de Paris à titre gratuit un numéro réclame du journal le *Petit Républicain,* feuille unique remplie au recto et au verso d'un feuilleton ignoble, intitulé les *Passions honteuses* et dont la suite était annoncée en feuilleton dans les numéros prochains du journal.

L'opinion publique s'indigna d'une publication qui dépassait en audaces et en infamies les productions les plus osées qui aient jamais été déférées à la justice, et le parquet fut inondé de lettres de réclamations et de protestations.

Le ministère public s'émut et fit une véritable razzia d'inculpés. Tous ceux qui, par une complicité ou même par une complaisance quelconque, avaient trempé tant soi peu dans la fabrication, la publication ou simplement la distribution du roman pornographique, furent amenés devant le tribunal de police correctionnelle.

Là, à la date du 30 octobre 1880, Delacroix, gérant du journal le *Petit Républicain,* fut condamné à un mois de prison et 100 francs d'amende, Bourlier; le chef de route du journal, qui avait commandé le roman à son auteur, eut trois mois de prison et 200 fr. d'amende, plusieurs distributeurs reçurent huit jours de prison, et l'auteur du feuilleton, M. Émile Blain, alors rédacteur en chef de l'*Événement parisien illustré,* et déjà plusieurs fois condamné pour délits de même sorte, obtint un an de prison et 500 francs d'amende. Tous furent condamnés contradictoirement.

Seul, M. Albertini de la Banda, alors directeur du *Petit Républicain,* et à ce moment hors de France, fut condamné par défaut. Son absence lui valut aussi un an de prison et 500 francs d'amende.

De retour à Paris à la fin de l'an dernier, il apprit seulement sa condamnation officiellement et fit opposition au jugement qui le frappait. Il comparut de nouveau le 16 décembre 1881 devant le tribunal correctionnel et posa par l'intermédiaire de Mᵉ Carraby, son défenseur, des conclusions aux termes desquelles il revendiquait la juridiction qui lui était attribuée, à raison du fait incriminé, par la loi du 29 juillet 1881, survenue depuis le premier jugement et réclamait sa comparution devant la cour d'assises. Le tribunal ayant admis ses prétentions et décliné toute compétence, M. Albertini fut traduit devant le jury. Au début de l'audience, il a fait déposer sur le bureau de la cour les conclusions suivantes :

« Plaise à la cour,

« Attendu que le concluant n'a été prévenu qu'il avait à comparaître ce jour, devant la cour d'assises de la Seine, que par la voie des journaux;

« Que, par suite, il n'a eu que trois jours pour préparer sa defense;

« Que, pour prévenir un pareil résultat, il avait pris soin, en formant opposition au jugement qui l'avait condamné par défaut, d'élire formellement domicile à Paris, rue Sainte-Anne, 49, en l'étude de Me Langeron, avoué;

« Que c'est là qu'il avait été assigné devant le tribunal, qui avait rendu le premier jugement;

« Que c'est là qu'il aurait dû être cité;

« Qu'au lieu de cela, sans même s'adresser au domicile par lui élu pour avoir des renseignements, on a déposé au parquet la citation qui lui était destinée;

« Que cette citation est nulle aux termes de la loi, notamment de l'art. 51 de la loi du 29 juillet 1881, qui indique que le délai entre la citation et la comparution doit être de cinq jours;

« Par ces motifs,

« Annuler la citation donnée au prévenu ailleurs qu'au domicile indiqué par lui, non plus qu'à sa personne et à son domicile réel, ensemble à la procédure qui a suivi ; et cela sans dépens à sa charge.

« Albertini de la Banda ».

La cour y répondit par l'arrêt que voici :

« La cour,

« Considérant qu'une information ayant été ouverte devant le tribunal de police correctionnelle de la Seine contre le nommé Albertini sous l'inculpation d'outrages aux bonnes mœurs, celui-ci a fait connaître pendant tout le cours de la procédure, et notamment dans son interrogatoire par-devant M. Lascoux, juge d'instruction, en date du 21 octobre 1880, qu'il était domicilié à Paris, rue Auber, n° 14;

« Que la citation pour comparaître devant le tribunal lui a été délivrée à cette adresse et que, le prévenu ne s'étant pas présenté, la signification du jugement par défaut lui a été faite au même domicile, par acte d'huissier du 6 novembre 1880;

« Qu'aucune pièce n'établit au dossier un changement de domicile en France, et qu'il résulte au contraire d'une déclaration faite par Albertini lui-même dans son acte d'opposition du 15 novembre 1881, que le prévenu avait quitté la France et demeurait, lors de cette opposition, place Royale, n° 14, à Bruxelles;

« Qu'Albertini a renouvelé la même déclaration à l'audience du 17 décembre dernier, dans laquelle le tribunal a statué sur le mérite de son opposition;

« Considérant que vingt jours après ce jugement, à la date du 3 janvier 1882, Albertini ayant été renvoyé par arrêt de la chambre des mises en accusation devant la cour d'assises de la Seine, la maison de la rue Auber, n° 14 se trouvait être, par rapport au prévenu, son dernier domicile connu en France, et l'huissier s'y étant transporté et ayant constaté qu'Albertini avait quitté cette maison depuis dix-huit mois, sans laisser son adresse, c'était au parquet de M. le procureur de la république que la signification des arrêts de renvoi et acte d'accusation devait être faite régulièrement, en conformité de l'art. 69 du Code de procédure concernant les significations des actes faits aux étrangers;

« Considérant que ladite signification ayant eu lieu le 30 janvier 1882 et la comparution d'Albertini devant la cour d'assises étant indiquée pour le 9 février seulement, il s'est écoulé un délai de plus de cinq jours entre les significations des pièces de la procédure et la comparution;

« Attendu qu'il est vainement allégué dans les conclusions précitées qu'Albertini, dans l'acte d'opposition ci-dessus indiqué, ainsi qu'à l'audience du 17 décembre 1881, ayant fait élection de domicile chez Me Langeron, avoué, rue Sainte-Anne, n° 49, les significations auraient dû être faites au prévenu au domicile élu;

« Que cette élection de domicile n'avait trait qu'à la procédure d'opposition introduite par Albertini devant le tribunal de police correctionnelle, et que son opposition ayant été suivie d'un jugement d'incompétence, par lequel le tribunal se dessaisissait de l'affaire, cette élection de domicile tombait avec la procédure elle-même;

« Que les significations de la procédure devant la cour d'assises n'auraient pu, en conséquence, être valablement faites au domicile élu et que, s'il eût été procédé de la sorte, Albertini aurait été recevable à arguer de la nullité de la signification;

« Par ces motifs,

« Déclare les conclusions mal fondées et ordonne qu'il sera passé outre aux débats. »

Dans son interrogatoire, M. Albertini a déclaré qu'il ne s'occupait jamais du feuilleton de son journal et n'intervenait que pour signer les bons de payement à l'auteur. Le roman incriminé lui était absolument inconnu, il n'en apprit les termes et les extravagances que par les haut-le-cœur dont ils fûrent l'objet de la part de tous ses amis, qui les lui signalèrent le jour de la première distribution. Dans ces circonstances, ne pouvant faire rentrer les quatre cent mille exemplaires déjà répandus, il ordonna de supprimer aussitôt la publication du second numéro-réclame déjà imprimé et fit rendre au pilon, c'est-à-dire au vieux papier, les liasses énormes préparées.

M. le président a reproché au prévenu d'avoir, selon l'aveu même de son gérant M. Delacroix, cherché à relever la caisse du journal, qui périclitait et à gagner le public par l'appât d'un titre malsain. M. Albertini s'est défendu de cette incrimination et a affirmé que cette spéculation n'était jamais entrée dans sa pensée.

D'autre part, l'inculpé se faisant une idée fort indépendante des responsabilités encourues par le directeur d'un journal pour son contenu, s'imaginait que tout feuilleton signé n'engageait que son auteur et ne le touchait en rien.

Divers témoins, soit amis ou employés de M. Albertini, écrivains de son journal, ont témoigné de la parfaite honorabilité de l'inculpé.

M. Ernest d'Hervilly, publiciste, ex-rédacteur du journal, a déposé à peu près ainsi :

« Je sais et je puis dire qu'on ne recherchait point dans le journal les romans dévergondés, au contraire. En tout cas, M. Albertini, livré à d'autres soins, ne s'occupait jamais du feuilleton.

« Le jour de la première, de la seule distribution des *Passions honteuses*, j'ai lu le numéro avec dégoût et alors, accompagné de plusieurs de mes amis de la rédaction, je suis allé déclarer à M. Albertini que j'entendais cesser toute collaboration si la publication du roman se poursuivait. Il nous a répondu qu'il était le premier à vouloir la suppression de ce feuilleton et qu'il y mettait fin. Il était atterré comme nous et plus que nous, car il venait de lire les premières pages qu'il ignorait. On ne peut pas savoir à l'avance ce qu'un roman promis contiendra, l'auteur l'apporte, au jour le jour, à l'heure même de la composition et l'on n'en connaît que le titre, qui n'engage à rien. Albertini est aussi innocent de tout cela que le propriétaire d'un mur, qui le loue aux afficheurs et qui ne saurait être responsable des obscénités qu'on y placarde. »

Bourbier, le chef de vente, condamné, lui, à trois mois de prison jadis, a affirmé que l'inculpé ne s'est ni préoccupé ni occupé du feuilleton.

Le témoin, croyant que c'était au mauvais choix du roman de rez-de-chaussée que le journal devait de péricliter, a prié M. Albertini de le charger d'en commander un, ce qui fut fait. Il alla trouver alors MM. Alexis Bouvier et autres feuilletonnistes à succès; mais tous avaient des engagements à remplir vis-à-vis d'autres journaux, et c'est en désespoir de cause qu'il s'adressa à M. Blain. Un accord se fit, et la première tranche du roman fut apportée en grande hâte et servie aussitôt au public.

M. l'avocat général Maillard a insisté sur la nécessité qui s'impose au jury de faire un exemple dans la première affaire de ce genre à lui soumise.

Me Carraby a plaidé la bonne foi ou plutôt l'innocence de son client quant au délit reproché. Le jury a rapporté néanmoins un verdict affirmatif sur les deux questions relatives à la complicité attribuée au directeur du journal dans la publication des *Passions honteuses,* les circonstances atténuantes sont accordées.

Le prévenu a été condamné à six mois de prison et 500 francs d'amende.

Cour d'assises de la Seine (audience du 9 février 1882). — Compte rendu du journal *la Loi.*

La Camargo. — MM. Leterrier et Vanloo contre M. Allouard.

MM. Leterrier et Vanloo avaient fait, en 1877, un traité avec M. Allouard, éditeur, pour la publication de leurs œuvres. Ils s'étaient engagés, à l'apparition des pièces nouvelles dont ils seraient ensemble, ou seuls, les auteurs, à en offrir, par écrit, la publication à M. Allouard avant de le faire à aucun autre éditeur, et ils ne devaient reprendre le droit d'en disposer à leur gré que sur le refus écrit de M. Allouard, qui devait faire parvenir sa réponse aux deux auteurs dans les trois jours qui suivraient l'offre.

En 1878, MM. Leterrier et Vanloo firent représenter la *Camargo* à la Renaissance, et ce fut M. Calmann Lévy qui édita le livret de cette nouvelle opérette.

M. Allouard, prétendant que les auteurs, malgré les termes de leur traité, ne lui avaient pas fait l'offre à laquelle ils étaient tenus, les a assignés devant le tribunal civil en dommages-intérêts.

MM. Leterrier et Vanloo de répondre que s'il n'y a pas eu, en effet, de lettres échangées, ils ont fait à M. Allouard des propositions que celui-ci n'a pas cru devoir accepter, et qu'ainsi déliés de leur engagement, ils ont pu accepter l'offre de l'éditeur qui a publié la *Camargo.*

Me Couteau, avocat, a plaidé pour M. Allouard, et Me Pougy pour MM. Leterrier et Vanloo.

M. Banaston, substitut, a conclu au rejet de la demande de l'éditeur, en se fondant sur ce qu'elle n'avait pas été précédée de mise en demeure régulière, et qu'elle tendait à l'allocation de dommages-intérêts qui n'étaient pas prévus au contrat.

Dans son audience du 2 février, la première chambre du tribunal civil de la Seine a rendu le jugement suivant :

« Le tribunal,

« Attendu que, par acte sous signatures privées, en date à Paris du 6 décembre 1877, qui sera enregistré avec le présent jugement, Allouard, Leterrier et Vanloo ont fait une convention dont la dernière clause imposait à ceux-ci une obligation ainsi conçue : « Ils s'engagent de leur côté, lors de chacune des pièces nouvelles dont ils seront ensemble ou sont les auteurs, à en offrir par écrit la publication à M. Allouard, avant de l'offrir à aucun autre éditeur, et ce ne sera que sur le refus par écrit, que M. Allouard sera tenu de leur faire parvenir dans les trois jours qui suivront l'offre, qu'ils auront le droit d'en disposer à leur gré »;

« Que Leterrier et Vanloo, auteurs du livret d'un opéra-comique intitulé : *la Camargo* dont la publication par un tiers était annoncée en novembre 1878, ne représentent pas le refus écrit de M. Allouard;

« Attendu que la convention susénoncée ne réglait pas les bases de la fixation du prix;

« Que les conditions du traité à intervenir devaient résulter d'un commun accord entre les parties;

« Que l'acte du 6 décembre 1877 n'interdisait pas aux auteurs de demander une somme que l'éditeur pourrait considérer comme excessive;

« Que, par une lettre du 2 décembre 1878 qui sera enregistrée avec le présent jugement, Vanloo, répondant à la réclamation d'Allouard, a mis le livret dont il s'agit à la disposition de ce dernier moyennant le payement comptant de la somme de 8,000 francs;

« Qu'il est établi que l'impression du livret de *la Camargo* n'a commencé qu'à l'expiration du délai

de trois jours depuis ladite offre non acceptée par Allouard;

« Que, dans ces circonstances, Allouard ne justifie pas d'un préjudice de nature à motiver l'allocation de dommages-intérêts;

« Par ces motifs,

« Déclare Allouard mal fondé dans sa demande en dommages-intérêts, l'en déboute;

« Le condamne aux dépens qui comprendront le coût de l'enregistrement de la lettre et du traité susvisé. »

Le journal « l'Illustration » contre l'Illustration pour tous ». — Titre. — Dénomination spéciale. — Propriété. — Usurpation. — Suppression du mot « Illustration ».

« Le titre d'un journal, qui n'est pas une dénomination générale nécessaire pour désigner une catégorie de publications périodiques, peut être l'objet d'un droit privatif, qui doit être sauvegardé contre toute atteinte directe ou indirecte. »

M. Marc, directeur du journal *l'Illustration,* a intenté, au commencement de cette année, un procès à M. de Besancenet qui a dernièrement fondé *l'Illustration pour tous,* afin de lui faire défense de se servir, dans le titre de son journal, du mot *Illustration.*

Dans son audience du 25 janvier, la première chambre du tribunal civil de la Seine a considéré que le titre de *l'Illustration* constituait une propriété privée, et il a fait défense à M. de Besancenet d'employer ce mot à l'avenir, sous peine de 25 francs de dommages-intérêts par chaque contravention constatée, et l'a condamné en outre aux dépens.

Diffamation. — Journal « l'Art ». — Droit de critique. — Condamnation. — Appel. Confirmation.

« Les droits de la critique artistique, si étendus qu'ils doivent être, sont limités par l'obligation de respecter la personne privée de l'artiste.

« Dire d'un graveur qu'il a « déshonoré son art en signant des planches scandaleusement mauvaises », en ajoutant qu'il a fait preuve d'une extrême élasticité de conscience, n'est point une critique portée sur la valeur artistique d'une œuvre, mais une attaque dirigée contre la personne même de l'artiste. »

Dans notre numéro du 4 août 1881, nous avons reproduit l'article publié dans le journal *l'Art*, au sujet duquel un groupe de graveurs, se jugeant diffamés comme hommes et non pas seulement critiqués comme artistes, a intenté une action en diffamation contre M. Véron, gérant du journal. Nous avons donné aussi le jugement rendu le 28 juillet par la neuvième chambre du tribunal de la Seine, et qui condamne Eugène Véron ès noms à 60 francs d'amende et 300 francs de dommages-intérêts.

Sur appel du prévenu et après les plaidoiries de Me Strauss, son défenseur, et de Me Busson-Billault, avocat des plaignants, la cour a confirmé le jugement avec les considérants qui suivent, conformément aux conclusions de M. Villetard de Laguérie, avocat général.

« La cour,

« Considérant que les droits de la critique artistique, si étendus qu'ils doivent être, sont cependant limités par l'obligation de respecter la personne privée de l'artiste;

« Que l'auteur de l'article incriminé ne s'est point borné à reprocher aux plaignants « d'avoir déshonoré leur art en signant des planches scandaleusement mauvaises »;

« Qu'il a ajouté qu'en alléguant pour excuse qu'ils avaient reçu une rémunération dérisoire, les artistes dont s'agit avaient fait preuve « de leur extrême élasticité de conscience »;

« Que cette dernière imputation n'est point une critique portant sur la valeur artistique d'une œuvre, mais une attaque dirigée contre la personne même de l'artiste;

« Qu'elle constitue le délit de diffamation prévu et puni par les art. 1, 13 et 18 de la loi du 19 mai 1816;

« Par ces motifs,

« Confirme.... »

Cour de Paris, chambre des appels correctionnels.

(Audience du 24 janvier 1882.)

Musique vendue par un éditeur. — Revente immédiate par l'acheteur à un autre éditeur. — Plainte du premier à un commissaire de police. — Menaces à son confrère l'acheteur. — Restitution par ce dernier sous l'influence de ces menaces. — Demande judiciaire en reddition ou en payement de la valeur.

Le 18 mars 1879, M. Rosenthal s'est présenté place de la Madeleine, dans les magasins de MM. Durand, Schœnewerk et Cie, éditeurs de musique, pour acheter une certaine quantité de partitions d'une valeur d'environ 800 francs. Au moment de payer, Rosenthal avait remis un bon qui devait être présenté à son père, lequel devait remettre les fonds. Mais quand on s'est rendu à l'adresse indiquée, Rosenthal père n'y demeurait pas. Au domicile du fils on eut les plus mauvais renseignements.

Aussitôt M. Durand se rendit chez le commissaire de police qui l'engagea à lui déposer une plainte et à déférer Rosenthal à la police correctionnelle, mais comme il n'y paraissait pas disposé et insistait surtout pour rentrer en possession de sa musique que M. Durdilly avait, selon lui, achetée à 50 pour 100 au-dessous du cours, ce magistrat lui remit sa carte avec quelques lignes, dans lesquelles il engageait les

acheteurs à rendre la musique qu'on lui disait avoir été frauduleusement soustraite.

Muni de cette carte, M. Durand est allé chez M. Durdilly et y a trouvé sa jeune femme ; il lui a reproché d'avoir acheté de la musique qui lui avait été volée, annonçant, paraît-il, que le voleur était arrêté et en prison et menaçant son confrère d'une mauvaise affaire s'il n'opérait pas la restitution des partitions qu'il avait achetées, montrant d'ailleurs, à titre de menace aussi, la carte du commissaire de police.

Croyant que cette musique avait été enlevée des magasins de MM. Durand, Schœnewerk et Ce à leur insu, Mme Durdilly raconta à son mari, aussitôt qu'il fut rentré, ce qui lui était arrivé, et d'un commun accord, la musique fut rendue le même jour à un employé de la maison Durand, qui en donna un reçu.

Mais, peu de temps après cette restitution opérée, M. Durdilly apprit comment les faits s'étaient passés. Après renseignements pris par lui, il lui parut que MM. Durand et Schœnewerk n'avaient pas été volés du tout; qu'ils avaient eu confiance en un escroc, qu'ils lui avaient vendu, bien réellement vendu des partitions, et que, sûrs de perdre leur argent, ils avaient tenté de repasser cette perte à ceux qui, comme lui, avaient acheté et payé cette marchandise dans des conditions à peu près ordinaires, à une personne qui était venue chez eux la leur apporter et leur offrir en vente. En conséquence, prétendant qu'ils avaient été trompés sur les faits, qu'ils avaient été menacés de façon à leur faire craindre des poursuites qu'ils n'avaient pas encourues, et que leur consentement à restituer une marchandise qui leur appartenait bien réellement n'avait pas été libre, ils ont assigné MM. Durand et Schœnewerk en restitution des partitions dont s'agit, sinon en payement de 100 francs par chaque jour de retard, enfin en 5,000 francs de dommages-intérêts.

Leur demande a été repoussée par jugement du tribunal civil de la Seine du 28 novembre 1879, ainsi conçu :

« Le tribunal,

« Attendu que, pour justifier leur demande, Durdilly et Cie soutiennent que la restitution des morceaux et partitions de musique par eux acquis de Rosenthal n'a été consentie que dans l'ignorance où ils étaient que ce dernier, les ayant lui-même régulièrement achetés, avait le droit de les revendre ;

« Qu'ils prétendent en outre que cette restitution n'a eu lieu que par suite de l'intimidation exercée sur eux;

« Qu'ils articulent même plusieurs faits établissant, suivant eux, la contrainte à laquelle ils ont dû céder ;

« Attendu que, de leur côté, les défendeurs soutiennent qu'ils ont été victimes d'une escroquerie commise par Rosenthal, que celui-ci ayant obtenu à l'aide de manœuvres frauduleuses la livraison d'un grand nombre de partitions de musique sans en payer le prix, les a immédiatement revendues à vil prix à divers marchands parmi lesquels figuraient Durdilly et Cie, que ceux-ci les ayant volontairement restituées ne peuvent aujourd'hui en réclamer la remise ;

« Attendu qu'il résulte des documents de la cause que, le 18 mars 1879, Rosenthal a obtenu dans les magasins de Durand et Cie la livraison, sans en solder le prix, d'un certain nombre de partitions ou morceaux de musique représentant, d'après la facture constatant cette livraison, une valeur de 785 francs ; que le même jour il les a revendues en partie à Durdilly et Cie à un prix bien inférieur à leur valeur ;

« Que Rosenthal condamné depuis à treize mois d'emprisonnement pour abus de confiance et escroquerie, n'a obtenu ladite livraison qu'à l'aide de manœuvres par lui employées vis-à-vis des autres commerçants, sur la plainte desquels les poursuites ayant donné lieu à cette condamnation ont été exercées :

« Attendu qu'il n'importe que Durand et Cie, en signalant ces faits aux demandeurs pour obtenir de ceux-ci la restitution des marchandises par eux achetées, se soient présentés comme victimes d'un vol et n'aient pas donné au fait dont ils venaient d'etre victimes sa qualification légale;

« Que l'on ne peut en conclure que, Durdilly et Cie ayant été induits en erreur sur les circonstances dans lesquelles, Rosenthal était devenu possesseur des partitions par lui vendues; qu'il n'y a pas lieu dans l'espèce de rechercher si l'action autorisée par l'article 2279 du Code civil est ouverte à la partie victime d'une escroquerie, comme à celle victime d'un vol ;

« Que les demandeurs ne peuvent établir que Rosenthal fût, au moment de la vente qu'il leur consentait, légitime possesseur de la chose vendue ;

« Que l'intervention offerte par le commissaire de police informé de ces faits pour le cas où Durand et Cie ne pourraient obtenir la restitution des marchandises, la réponse faite par Rosenthal à la réclamation à lui adressée le jour même par les demandeurs, sont exclusives de l'erreur que ceux-ci allèguent avoir commise en consentant la restitution d'objets dont la vente leur avait été régulièrement et valablement consentie ;

« Attendu, d'autre part, qu'ils n'établissent pas que le consentement par eux donné à cette restitution leur a été extorqué par la violence ;

« Que les faits par eux articulés à cet égard sont, ou dès à présent démentis complètement par les documents de la cause, ou ne sont pas concluants ;

« Attendu qu'alors même, qu'en se présentant dans le magasin de Durdilly et Cie, les demandeurs se soient exprimés avec une certaine vivacité et aient même pris le ton agressif indiqué dans l'articulation pour réclamer la musique qu'ils alléguaient leur avoir été volée le jour même ; qu'enfin ils aient ajouté que, si on ne la rendait pas, cette affaire pourrait devenir grave, car le voleur venait d'être arrêté, un pareil langage ne pourrait constituer une violence de nature à enlever à la remise faite par Dur-

dilly et Cie le caractère de restitution volontaire librement consentie;

« Qu'il résulte au contraire de tous les faits acquis aux débats qu'après avoir acquis d'une personne dont la situation ne leur était qu'imparfaitement connue, et à un prix pouvant paraître au-dessous de leur valeur réelle, les partitions dont il s'agit, Durdilly et Cie, placés à la tête d'une maison de commerce honorable, ont librement consenti à les restituer immédiatement.

« Qu'ils ont, dans les circonstances ci-dessus rappelées, plutôt obéi au sentiment de légitime répugnance qui les portait à ne pas vouloir paraître s'être même involontairement associés à l'acte commis par Rosenthal;

« Par ces motifs,

« Déclare Durdilly et Cie mal fondés en leur demande et les déboute;

« Et les condamne aux dépens. »

MM. Durdilly et Cie ont interjeté appel de ce jugement. Me Liouville a développé les moyens de cet appel accueillis par l'arrêt.

Me Cléry a défendu le jugement dans l'intérêt de MM. Durand et Schœnewerk.

La cour a rendu l'arrêt suivant :

« La cour,

« Considérant qu'il résulte des faits et documents de la cause que Durand et Schœnewerk ne se sont fait remettre par Durdilly et Cie les morceaux de musique que ceux-ci avaient achetés de Rosenthal qu'en usant de moyens propres à leur persuader que ce dernier les leur avait volés; que, sur leur plainte, il était ouvert par le commissaire de police une enquête dans laquelle ils pouvaient se trouver compromis, et que c'était au nom de ce magistrat qu'ils les en avertissaient;

« Considérant que cette opinion qu'ils leur ont ainsi inspirée était fausse; qu'il est constant que les partitions dont il s'agissait ne leur avaient pas été dérobées par un vol, mais qu'ils les avaient volontairement vendues à crédit à Rosenthal, et qu'ils venaient de découvrir que les indications de payement données par cet individu étaient mensongères;

« Considérant qu'il n'était pas permis à Durand et Schœnewerk, pour prévenir la perte à laquelle ils s'étaient exposés par leur confiance imprudente, de tromper les tiers en dénaturant les faits; qu'ils ont ont ainsi induit Durdilly et Cie en une erreur qui a porté ceux-ci à se dessaisir des morceaux de musique dont ils étaient devenus légitimement acheteurs; qu'il s'ensuit que le consentement desdits appelants à ce dessaisissement et à la remise qu'ils en ont faite aux intimés, a été entaché de nullité;

« Considérant que Durdilly et Cie sont en conséquence fondés à réclamer la restitution desdits morceaux de musique, ou, à leur défaut, le payement de leur valeur;

« Considérant en outre que Durand et Schœnewerk ont par leurs procédés et par leur indue rétention depuis près de trois ans de ces partitions, causé un préjudice à Durdilly et Cie, qu'il en est dû réparation à ceux-ci et que la cour a les éléments nécessaires pour en fixer le chiffre;

« Par ces motifs,

« Infirme le jugement dont est appel, émendant, décharge Durdilly et Cie des dispositions et condamnations prononcées contre eux, et, statuant à nouveau, condamne Durand et Schœnewerk et Cie à restituer à Durdilly et Cie, les morceaux de musique qui suivent.....

« Sinon et faute de faire dans la huitaine de la signification du présent arrêt, condamne Durand, Schœnewerk et Cie à payer à Durdilly et Cie, pour en tenir lieu, la somme de 300 francs;

« Les condamne en outre à leur payer 300 francs à titre de dommages-intérêts;

« Ordonne la restitution de l'amende,

« Et condamne les intimés aux dépens de première instance et d'appel. »

Cour d'appel de Paris, 4e chambre. — Audience du 2 février 1882 (compte rendu de la *Gazette des Tribunaux*.

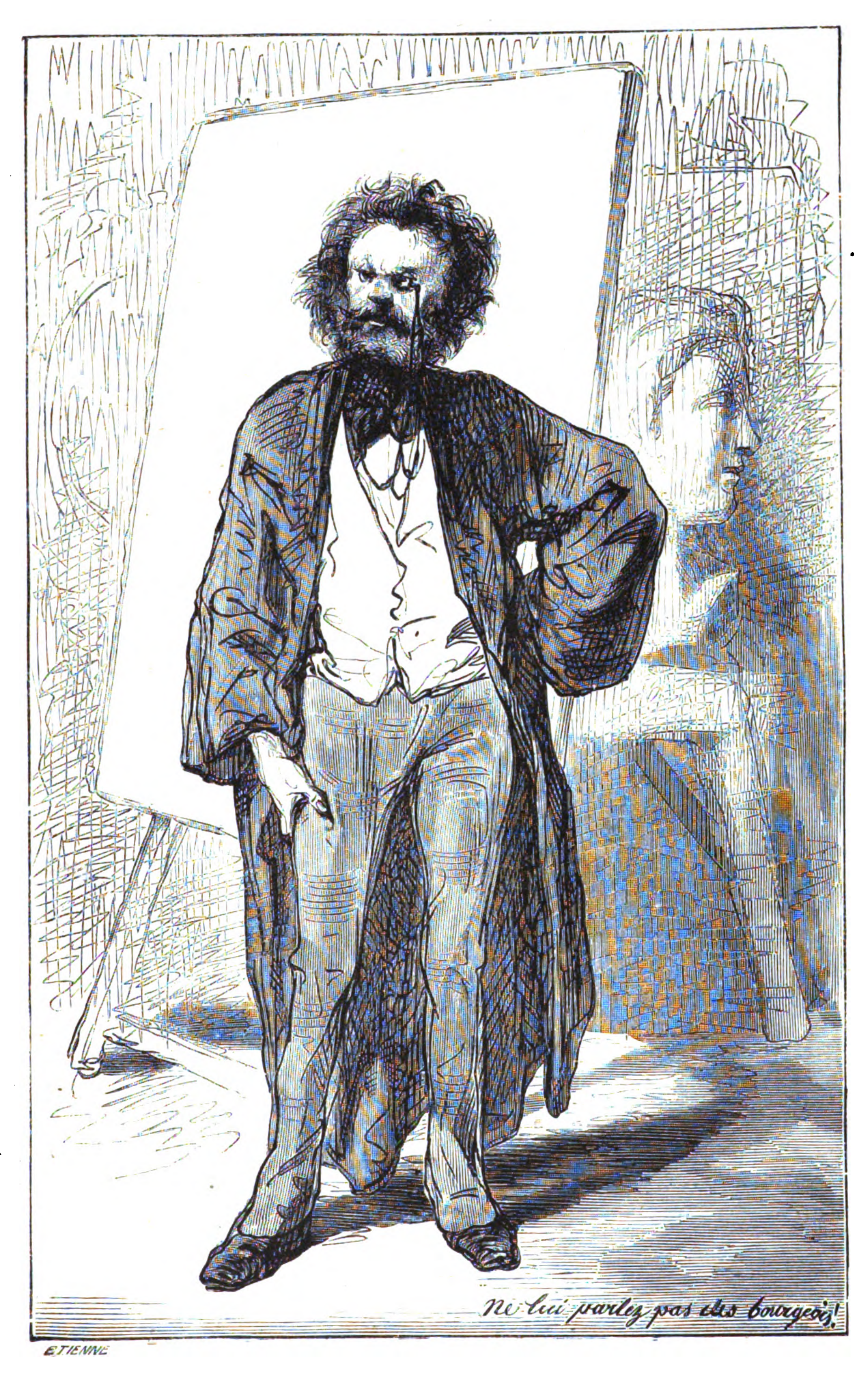
Le ministre de l'intérieur a levé l'interdiction qui, dans ces dernières années, fermait la frontière à diverses publications parues à l'étranger.

Nous nous bornerons à citer parmi les brochures anticléricales : le *Pape à six sous*; — la *Maitresse d'un curé de village;* — le *Rêve de Pie IX;* — les *Crimes des Papes;* — le *Secret du confessionnal.*

Les brochures antibonapartistes publiées à l'étranger étaient nombreuses; il y avait entre autres : les *Infâmes;* — *Pancrace Badinguet, ou la France déchue;* — le *Prince Vélocipède*; — la *Mort de Fish-Ton-Kan.*

M. Gambetta a aussi sa bonne part dans cette publicité : *Exécution de Gambetta et Cie;* — *Il signor Gambetta,* — *Lettres d'un Savoyard à Gambetta;* — *Gambetta à Belleville.*

GAVARNI

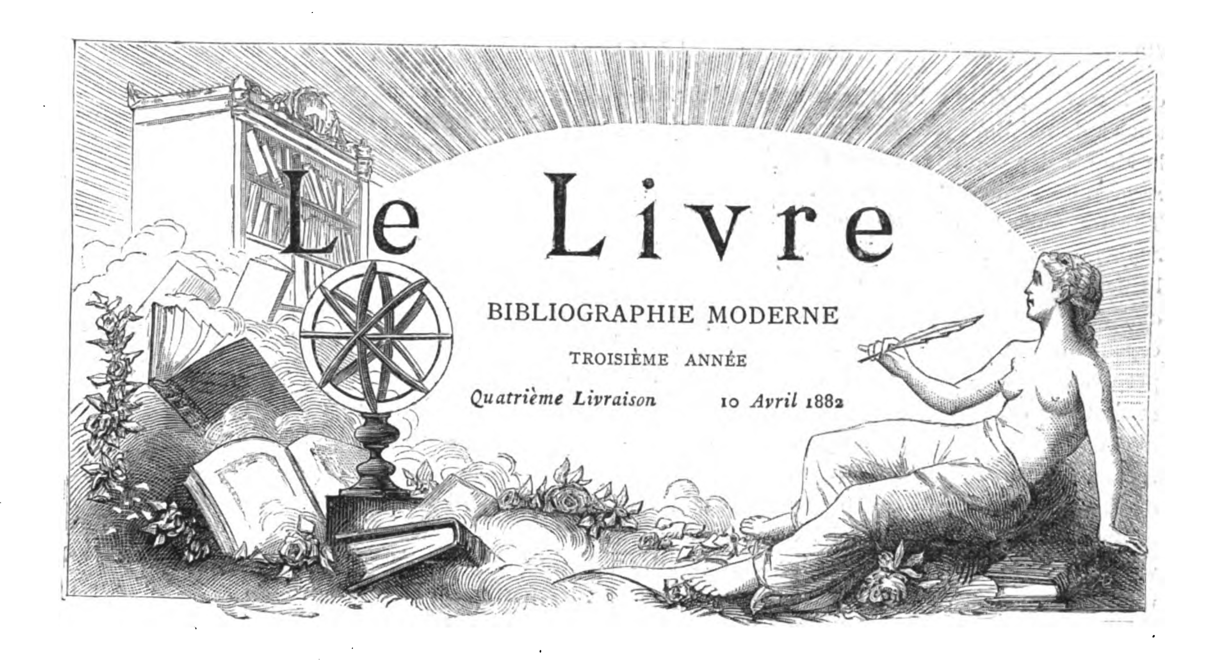


LES ARTISTES



A L'HÔTEL DES HARICOTS

M'en voilà encore pour vingt-quatre heures de paysage hors tour.



CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE

Londres, 29 mars 1882.

Pendant un demi-siècle, le théâtre en Angleterre a été un objet d'indifférence et de dédain, et les livres traitant des choses de théâtre ont naturellement eu le même sort. Jusqu'à ces dernières années, un réel divorce s'était fait entre la partie intelligente du public et les représentations scéniques : interrogé à ce sujet, un homme de culture raffinée pouvait très bien déclarer n'être jamais entré dans un théâtre. « Nous avons changé tout cela » récemment. Aujourd'hui, la scène offre l'amusement le plus populaire ; les auteurs sont admis dans les cercles les plus aristocratiques. L'autre jour, une douzaine d'entre eux dînaient à Marlborough-House avec le prince de Galles, et nous n'attendons que l'éclosion d'un drame national et original pour nous écrier avec Pangloss que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le progrès qui vient de s'accomplir est un progrès réel et de bon aloi. On ne pense plus que la scène soit un lieu fait pour qu'un acteur y vienne, seul entre tous les autres, y étaler sa vanité; et l'on voit fréquemment, de nos jours, des représentations qui, par leurs qualités d'ensemble et leur mérite général, ne seraient pas indignes des meilleurs théâtres de Paris. Cette renaissance de l'art théâtral, qui ne laisserait rien à désirer si elle était accompagnée d'un progrès analogue dans l'art dramatique lui-même, a donné un nouvel intérêt à l'histoire du théâtre. Le plus important ouvrage qu'ait encore vu en Angleterre la présente année est une histoire du théâtre (*A New history of the english Stage*) par Percy Fitzgerald [1]. Les matériaux abondent pour un livre de ce genre. Nous ne pouvons citer aucune histoire de la littérature dramatique aussi complète que celle qu'a donnée Klein à l'Allemagne, ou que celle dont l'abbé Coupé, aidé de sa société de gens de lettres, voulut doter la France. Mais à l'histoire des frères Parfait, à celle d'Hippolyte Lucas, et à d'autres ouvrages d'importance moindre, nous pouvons opposer une excellente *History of the Stage,* par Genest, clergyman de Bath, qui y consacra sa vie entière, ainsi que des livres de visée plus modeste sur le même sujet par Colley, Cibber, Dibden et autres. Nous pouvons même mettre des auteurs anglais de même date en parallèle avec des écrivains aussi anciens que Chappuzeau, et la récente *Histoire du Théâtre* de M. Alphonse Royer trouve son pendant dans l'œuvre que je mentionne ici.

M. Fitzgerald continue d'exploiter une mine

1. London, Tinsley brothers.

où il travaille depuis longtemps avec ardeur. Il nous a donné la Vie de Garrick, celle de Kemble, le Monde des coulisses (*The World behind the scenes*), déjà cité dans *le Livre*, le Roman du Théâtre anglais (*The Romance of the english Stage*), et les Principes de la Comédie et de l'Effet dramatique (*The Principles of Comedy and dramatic Effect*). Tous ces livres ne doivent cependant être regardés que comme des travaux préparatoires à la tâche qu'il vient d'accomplir, et c'est sur cette dernière publication qu'il sera jugé en bien ou en mal. On peut, dès l'abord, reconnaître un mérite à cette nouvelle histoire du théâtre anglais. Elle est composée sur un plan complètement différent de celui de tous les ouvrages précédents du même genre, et elle offre une somme considérable de renseignements neufs et intéressants. C'est un fait curieux qu'aucun historien n'ait jusqu'ici consulté les registres des bureaux du lord chambellan, dans lesquels se conservent une quantité de documents de la plus haute importance pour l'histoire théâtrale. Tout le pouvoir de l'autorité vis-à-vis du théâtre est centralisé dans les bureaux du lord chambellan. L'autorisation préalable du lord chambellan est nécessaire pour qu'un établissement théâtral puisse s'ouvrir; la surveillance des représentations scéniques entre dans ses attributions. Les dramaturges, aussi bien que les directeurs, ne se soumettent que malaisément à l'inspection des fonctionnaires chargés, dit-on, de mesurer les jupes des ballerines et de purger les pièces de toute expression sentant le blasphème ou l'allusion politique. Mais une institution de ce genre, comme toute espèce de corps constitué, a d'ordinaire le cuir des pachydermes et est invulnérable à toutes les attaques, n'ayant, comme le déclare un de nos hommes d'esprit les plus connus, ni cul (*bottom*) pour recevoir les coups de pied, ni âme à sauver. Cette administration a donc ouvert ses archives à M. Fitzgerald, et c'est à cette source qu'il a puisé les renseignements les plus précieux qu'il nous communique. Il s'est néanmoins largement servi des volumes de biographies théâtrales, genre dans lequel notre littérature est exceptionnellement riche; et il nous a donné une histoire lumineuse et intéressante, bien que peut-être trop systématique. Il y a, du reste, beaucoup de points de rapport entre l'ouvrage de M. Fitzgerald et l'*Histoire du Théâtre* de M. Alphonse Royer, que je citais tout à l'heure.

Comme la plupart des histoires du théâtre anglais, le livre de M. Fitzgerald commence à la Réformation. Sur notre ancien théâtre, pendant la période des Mystères et des Miracles jusqu'à l'époque de Shakespeare et même jusqu'au commencement de la domination puritaine, on ne peut avoir que bien peu de renseignements authentiques. Les documents que nous possédons et les conjectures généralement admises sur cette période ont été recueillis, il y a déjà longtemps, par un vétéran de la critique, commentateur et bibliophile émérite, M. John Payne Collier, dans son Histoire de la Littérature dramatique et de la Scène (*History of dramatic Literature and the Stage*). MM. George Bell et fils en ont dernièrement publié une édition tirée à petit nombre et d'un grand prix, pour l'auteur, qui est aujourd'hui dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Bien que l'autorité de ce monument d'érudition ne laisse pas que d'être parfois discutable, les recherches y sont si profondes et si complètes que personne n'a tenté depuis de parcourir le même champ.

L'époque du gouvernement puritain en Angleterre coupe en deux, comme d'un coup de couteau, nos annales dramatiques. La plupart des acteurs, qui se donnaient le titre de domestiques du roi (*the King's servants*), entrèrent dans l'armée royaliste et combattirent pour le roi Charles. Beaucoup gagnèrent des grades dans les troupes royales; quelques-uns donnèrent leur vie pour la cause. C'est ainsi qu'un acteur nommé Robinson, cité par Ben Jonson et Cowley, fut tué, dit-on, après qu'il eut déposé les armes, par un général bien connu de l'armée du Parlement, Harrison, qui lui brûla la cervelle, en s'écriant : « Maudit soit qui fait négligemment l'œuvre de Dieu! »

Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter!

Aussitôt que la contrainte imposée par la main de Cromwell se fut relâchée, les acteurs commencèrent à se réunir et à donner des divertissements dans les maisons de la noblesse. Avec la restauration de Charles II, le soleil de la faveur royale se remit à luire sur eux. C'est à ce moment que commence la période de nos annales scéniques, dont M. Fitzgerald, ainsi que la généralité du public, s'occupe particulièrement. L'histoire de notre théâtre à cette époque est plus gaie qu'édifiante. Vous qui avez entendu dire à M. van Laun que notre théâtre n'était alors qu'un plagiat en bloc de Molière, vous ne pouvez, en France, deviner l'état réel du drame et de la scène à cette période de notre littérature. Dans le drame s'étalent plus que des allusions aux vices qui plus tard déshonorèrent la régence en France, avec une liberté et une grossièreté d'expressions presque aussi crues que dans Rabelais, et une morale qui n'aurait guère fait honte à Choderlos

de Laclos. Quant à la scène, elle était occupée par des gens qui se permettaient, et à qui les autres permettaient, les libertés les plus étranges. Je doute que vous puissiez facilement vous faire une idée de l'indécence des paroles et des actes chez des hommes comme Wicherley et Dryden. Rien n'en approche à aucune époque de l'art dramatique officiel français. On ne trouverait quelque chose d'analogue que dans les paroles de Collé, bien entendu dans celles qui étaient destinées à faire les délices intimes des cercles du petit Trianon, ou dans les productions écrites au siècle où nous sommes pour un certain théâtre des Marionnettes. Les acteurs, comme le fait voir M. Fitzgerald, étaient protégés contre les arrestations de la police par leur titre de domestiques du roi, et d'innombrables anecdotes montrent les libertés qu'ils prenaient avec le public, la noblesse et le roi lui-même. On cite, par exemple, des acteurs anglais allant voir Paris, et là, se faisant passer pour de nobles personnages de leur pays, et contractant partout des dettes. A maintes reprises, M. Fitzgerald interrompt son récit pour insister sur la « brutale insolence des comédiens », et sur la punition constamment infligée par le roi chaque fois qu'on lui rapportait quelque frasque par trop violente d'un acteur, laquelle consistait à fermer le théâtre.

Je quitte à regret ce livre attachant, qui est, sans contredit, l'ouvrage le plus important que cette génération ait encore vu paraître sur l'histoire théâtrale. Si je me suis arrêté quelque temps sur cet ouvrage et sur le sujet dont il traite, c'est parce que, après avoir à bon droit négligé de vous occuper d'une scène où, depuis des années, vous n'aviez rien à apprendre, et d'un art dramatique qui se modelait sur le vôtre quand il ne le pillait pas, vous aurez bientôt à tenir compte de la renaissance qui vient de se manifester. C'est aux visites successives de la Comédie-Française et aux représentations des autres grandes troupes françaises que j'attribue l'amélioration qui s'est opérée chez nous. Nous avons aussi appris quelque chose des comédiens des autres nations, hollandais, allemands, italiens, qui sont venus ici; mais notre principale dette est naturellement envers la France. Les progrès faits tiennent presque du miracle. Je suis heureux de penser que, selon toute apparence, ils seront durables.

Le volume que je trouve ensuite sur ma liste se compose de souvenirs de voyage, et excite un intérêt tout particulier, autant à cause de la personnalité de l'auteur qu'à cause de sa valeur propre. *Legends of my Bungalow* [1], par Frederick Boyle, est l'œuvre curieuse et caractéristique d'un homme dont la vie presque tout entière s'est passée à la recherche des aventures. Pendant une de ses courtes périodes de repos, M. Boyle habita Paris, et remplit le poste, occupé maintenant par M. Campbell Clark, de correspondant du *Daily Telegraph*. Tout court qu'il fut, ce séjour suffit pour lui gagner les chaleureuses sympathies du monde littéraire et politique de Paris, et il y a laissé plus d'une étroite amitié. Le fait a été maintes fois attesté par M. Edmond About, dans la correspondance qu'il écrit pour un journal anglais, où j'ai vu dernièrement un nom d'une valeur non moindre, celui de mon rédacteur en chef dans cette Revue.

Pendant les voyages qu'il a faits dans les parties les moins fréquentées des quatre continents, dans les gorges septentrionales de l'Afghanistan, à travers le Mexique et le Nicaragua, dans les États de l'Amérique du Sud, d'un bout à l'autre du continent africain, à Bornéo, dans le Monténégro, à Plewna, avec l'armée russe, bref, je ne sais où encore, M. Boyle a accumulé une montagne de curiosités, avec lesquelles il a converti en une espèce de muséum la maison à un étage, ou *bungalow*, que son instinct de voyageur lui a fait choisir pour demeure. Couché sur son divan, M. Boyle regarde la lumière tomber sur les casques de la déesse Sikh, sur les *strukas* monténégrins, sur les crics malais à l'esprit farouche, sur des armes et des instruments sauvages de toute espèce, et raconte l'histoire de celles de ces reliques qui ont une histoire, ou rapporte quelque aventure personnelle liée à leur acquisition. Là où manque tout fait ou tout souvenir positif, M. Boyle rattache à l'objet qu'il décrit quelque légende, dont une moitié lui est fournie par son imagination et l'autre par sa mémoire. On ne pourrait guère souhaiter une méthode plus propre à donner la vie à cette collection d'anecdotes que M. Boyle a jugées ou trop personnelles ou trop romanesques pour figurer dans les autres ouvrages d'un ton plus grave qu'il a composés. Les légendes racontées dans ce livre sont pleines d'animation et de couleurs, et elles laissent entrevoir d'étranges lueurs sur la vie farouche et les brûlantes passions des races sauvages dont elles parlent. Le feu dramatique n'y manque pas, et l'ensemble présente cette ressemblance que peut seule donner une parfaite connaissance des contrées et des lieux. Avec une complète intelligence des goûts du public anglais, M. Boyle choisit des anecdotes qui finissent heureusement, et nous épargne le récit de ces horreurs dont il a sans doute l'expérience plus qu'aucun écrivain vivant. Son livre peut être compté parmi les succès de la saison.

1. London, Chapman and Hall.

Il travaille maintenant à un roman qui aura de l'intérêt pour le public français. Son héroïne est une Française d'extraction noble et d'opinions légitimistes, que la force des circonstances transplante à Bornéo. Le titre de l'ouvrage, emprunté à un poème de Tennyson, sera *The Golden Prime*, « l'Aube d'or », ou « l'Aurore splendide ».

Memories of old Friends, par Caroline Fox de Penjerrick, édité par Horace V. Pym [1], est un livre agréable, extrait de lettres et de journaux, genre dans lequel notre littérature est aussi pauvre que celle de la France est riche. La partie de cet ouvrage qui a le plus de valeur est celle qui rapporte les conversations de John Stuart Mill, l'éminent politique et *essayiste*. Mrs Fox nous a conservé là, sur les gens de lettres de la génération précédente, bien des particularités que le monde anglais serait fâché de perdre.

La première partie d'une œuvre importante, mais trop purement historique pour intéresser les lecteurs du *Livre*, vient de sortir des presses de MM. Longmans et Cie. Elle a pour titre « Chute de la Monarchie de Charles Ier, 1637-49 » *(The Fall of the Monarchy of Charles I)*. Les volumes I et II, qui traitent de la période comprise entre 1637 et 1642, sont les seuls qui aient encore été publiés. L'histoire anglaise à toutes les époques doit être étudiée et récrite à nouveau; et cela est dû à une publication d'une importance capitale, celle des manuscrits nationaux, commencée par mon excellent et bien cher ami feu Sir Thomas Hardy, conservateur adjoint des Archives, un des plus distingués entre les historiens et les érudits anglais, en même temps que le plus aimable, le plus gracieux et le plus serviable des hommes qui ont jamais dirigé une grande institution publique. Comme il y a quelques années que Sir Thomas est mort, cet éloge évitera peut-être le reproche d'être inspiré par l'intérêt ou par des sentiments de sycophante. J'interromps ce compte rendu succinct du livre de M. Gardiner pour rapporter, à propos de Sir Thomas, un souvenir personnel qui prouvera son érudition et intéressera mes lecteurs français. Il y a environ quinze ans, en compagnie de Sir Thomas, qui, bien qu'il ne m'eût connu que tard, me traitait comme un fils, je visitais une partie de la Normandie, et en particulier le Cotentin. Dans une bourgade dont j'oublie le nom, nous entrâmes chez un libraire pour voir s'il y avait quelque livre traitant des antiquités de la petite ville et du district. Je liai conversation avec le libraire, qui, au bout d'un moment, me dit : « Nous ne sommes guère au courant de notre propre histoire et de nos antiquités. Le seul homme qui connaisse à fond ces questions est un Anglais, M. Hardy. » Sir Thomas, qui n'avait pas encore gagné son titre de chevalier, me serra le bras, pour m'avertir de ne pas révéler son identité; et, jusqu'à aujourd'hui, ce flatteur hommage rendu à son érudition n'a été connu que de lui et de moi. C'est le frère de Sir Thomas, M. William Hardy, qui préside aujourd'hui à cette splendide collection de manuscrits nationaux, dont peu de savants français semblent connaître l'importance. Si quelque Français, s'occupant d'études historiques, voulait explorer la magnifique collection de trésors manuscrits contenus au bureau des Archives, il trouverait dans M. Hardy un érudit presque aussi distingué et un *gentleman* tout aussi courtois, bienveillant, aimable et accompli que Sir Thomas. J'espère qu'on voudra bien me pardonner cette effusion de mon cœur, toute déplacée qu'elle semble ici, à propos du plus remarquable de nos savants et de celui qui m'était le plus cher.

Dans la partie de l'ouvrage de M. Gardiner que nous possédons maintenant, la nature essentiellement tortueuse de la politique du roi Charles est mise en relief avec une clarté très remarquable. Les intrigues perpétuelles de Charles avec les principales nations européennes s'y déroulent en pleine lumière. C'est à cette cause et à la crainte conçue par le peuple de se voir imposer de nouveau la religion catholique, que la rébellion et la mort de Charles, qui en est la conséquence, doivent être attribuées. M. Gardiner déploie dans ces pages une faculté de jugement de l'ordre le plus élevé et une modération qui ne saurait être surpassée. L'étude de cet important ouvrage amène forcément le lecteur à conclure que Charles était plus vil et plus faux qu'on ne l'a supposé. Le nimbe romanesque qui a longtemps entouré celui qu'il était de mode d'appeler un martyr lui est peu à peu enlevé, et la descendance italienne de David Rizzio, à laquelle les plus intelligents de nos récents écrivains sont disposés à croire, semble se manifester aussi évidemment en Charles que dans son abject père, dans son fils débauché, et dans les autres membres de cette race marquée d'un sceau fatal.

Un professeur d'Oxford a des chances pour être l'homme du monde le plus attaché aux conventions et à la forme, et, d'ordinaire, un critique écossais est de tous les mortels le plus étroit et le plus plein de préjugés. Ainsi le volume inti-

1. London, Smith Elder and Co.

tulé *Aspects of Poetry*[1], par John Campbell Shairp L. L. D., présente-t-il une curieuse combinaison de ce qu'il y a de plus caractéristique dans l'esprit du clan écossais et dans le respect classique d'un professeur pour l'autorité. Les éloges qui y sont décernés à Burns, un Écossais, à Scott, un Écossais, et à Wordsworth, un *borderer*, comme nous appelons ceux qui sont nés sur la ligne de séparation de l'Angleterre et de l'Écosse, forment un contraste amusant avec la condamnation dont est frappé un génie, turbulent sans doute, mais éminemment poétique et inventif tel que Shelley.

Lady Jackson, dans un ouvrage intitulé *The French Court and Society. Reign of Louis XVI and First Empire*[2], traite très convenablement, à un point de vue anglais, le sujet qu'elle a choisi. Dans les abondants matériaux que lui ont fournis les mémoires, les chroniques et les *ana* français, elle a puisé d'intéressantes scènes. Elle présente aussi des peintures animées des fêtes de la cour, à une époque où il était de mode d'affecter des airs de philosophie, et où les sourds grondements révolutionnaires étaient accueillis avec faveur. Cet ouvrage cependant, qui est la continuation d'études antérieures, ne paraît pas destiné à faire une grande impression en France.

Une édition des discours choisis du comte de Beaconsfield *(Selected speeches of the Earl of Beaconsfield)*[3] a été soigneusement préparée et éditée par M. T. E. Kebbel. La valeur de cette publication comme document sur l'histoire politique contemporaine ne saurait être contestée. Pour le bonheur des développements et des comparaisons, pour le piquant du sarcasme, et pour une certaine espèce d'ironie enjouée qui approche de ce qu'on appelle *humour*, mais qui en diffère cependant, lord Beaconsfield est sans rival parmi les orateurs anglais. Je ne sais si la traduction française conservera ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus frappant dans le passage suivant, que j'extrais d'un discours fameux prononcé à Manchester en 1872. En Angleterre, l'effet produit par cette description de M. Gladstone et de ses collègues sur les bancs ministériels a été à la fois électrique et durable. Encore aujourd'hui, il ne se passe guère de semaine sans que quelque allusion soit faite à l'une ou à l'autre des deux plus saisissantes métaphores qui s'y trouvent. L'une d'elles, celle des « volcans éteints », n'est pas entièrement originale ; mais lord Beaconsfield, qui prend « son bien » à la façon de Molière, sait aussi comme Molière s'en emparer de telle sorte que peu de gens songent à mettre en doute ses droits. Voici ce passage :

« Mais, messieurs, à mesure que le temps s'écoulait, il n'était pas difficile de s'apercevoir qu'à l'énergie les membres du gouvernement substituaient l'extravagance. Leur extraordinaire ardeur s'éteignait faute de stimulant. Ayant atteint son paroxysme, l'accès se terminait en prostration. Quelques-uns se réfugiaient dans la mélancolie, et leur éminent chef (M. Gladstone) passait alternativement d'une menace à un soupir. Pendant que je siégeais en face du banc de la trésorerie (place des membres du cabinet, à la Chambre des communes), les ministres me rappelaient certains paysages maritimes qui ne sont pas rares sur les côtes de l'Amérique du sud. On a devant soi une chaîne de volcans épuisés. Pas une flamme ne vacille sur aucune de ces crêtes polies. Mais le pays présente encore des dangers. Il y a parfois des tremblements de terre, et de temps en temps le grondement sourd de l'Océan. »

Des élans oratoires de ce genre, quelque communs qu'ils soient en France, sont rares en Angleterre, et le discours eut un prodigieux succès. Je ne m'appesantirai pas davantage sur ce recueil ; ces morceaux ont pour nous un prix et un intérêt extrêmes ; mais les questions qu'ils traitent sont souvent trop purement locales pour attirer beaucoup l'attention à l'étranger

Parmi les plus charmants volumes de la collection Lemerre, il faut mettre, à mon avis, le *Livre des Sonnets*. Cette sorte d'ouvrage est devenue, ces dernières années, particulièrement agréable au goût anglais, et trois, sinon quatre, recueils de ce genre viennent d'être mis au jour dans l'espace de quelques mois. Le meilleur et le plus récent en date est intitulé *Sonnets of three centuries*[1], édité par J. Hall Cairie. Comme aspect typographique, ce livre peut marcher de pair avec celui que j'ai mentionné plus haut. D'un autre côté, l'éditeur s'est si soigneusement acquitté de sa tâche qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas un sonnet omis de ceux qui sont spécialement goûtés par une classe quelconque de lecteurs. Suivant la mode du jour, des sonnets jusqu'ici inédits paraissent dans ce recueil pour la première fois. Le sonnet est une forme particulièrement appropriée à notre tour d'esprit et de pensée, et il y a peu de nos plus grands poètes qui n'aient pas laissé quelques compositions de ce genre dignes d'enrichir une anthologie comme celle que

1. Oxford, Clarendon Press.
2. London, Bentley and son.
3. London, Longmans and C°.

1. London, Eliot and Stock.

M. Cairie a préparée. C'est un volume qu'à tous les points de vue on peut désirer posséder.

Du sonnet aux diverses formes de bagatelles poétiques il n'y a qu'un pas. M. W. T. Dobson, qui a publié, il y a environ deux ans, un recueil sous le titre de *Library Frivolities*[1], vient de faire paraître chez les mêmes éditeurs un volume qui fait le pendant du premier, et qui s'appelle *Poetical Ingenuities and Eccentricities*. On trouve dans celui-ci une grande et intéressante collection de poésies macaroniques, parades, etc. Les deux ouvrages font partie d'une excellente série connue sous le nom de Bibliothèque de Mayfair (*The Mayfair Library*).

Il faut réserver, dans ce sommaire de la littérature du mois, une place à un volume de poèmes par M. Clément Scott, un de nos meilleurs critiques de théâtre. Ce volume, intitulé *Lays of a Londoner*[2], contient une suite de poésies d'un genre qui fut pour la première fois mis en vogue par Hood, poète distingué et bien connu de la précédente génération. Les douleurs du travail opprimé, les dangers héroïquement bravés en servant ses semblables, comme font par exemple les marins d'un bateau de sauvetage, et d'autres thèmes semblables inspirent à M. Scott des vers pleins de grâce et de sensibilité, et où ne manque pas le feu dramatique. Plus d'un des poèmes ici recueillis a déjà obtenu un abondant tribut de larmes, et a gagné une popularité immédiate à la revue où il a paru pour la première fois. — Une seconde édition de *Half-Hours with Foreign Novelists*[3], par Helen et Alice Zimmern, mérite aussi une mention. George Sand, Henry Mürger, Balzac, Gaboriau et Sandeau y figurent comme représentant le roman français.

Parmi les auteurs de livres de voyages, la place d'honneur appartient une fois de plus à une femme. *A Lady's Cruise in a French Man-of-war*[4], par C. F. Gordon Cumming, donne un charmant récit de l'excursion la plus originale qu'ait jamais faite une femme non mariée. Pendant qu'elle habitait l'île de Fiji, dont elle nous a donné, dans un autre ouvrage, une très brillante description, miss Gordon Cumming fut invitée par les officiers d'un vaisseau de guerre français, *le Seignelay*, qui faisait escale à Fiji, à les accompagner dans une excursion; et elle accepta. Une jolie petite cabine lui fut assignée, et, en compagnie de ses nautiques associés, l'entreprenante demoiselle visita différentes îles des mers du Sud. On doit dire, pour atténuer ce qu'il y a d'excentrique dans une action dont seule une Anglaise est capable, que le navire portait un évêque *in partibus* suivi de ses gens et allant faire une tournée épiscopale dans son diocèse. En outre, miss Gordon Cumming est d'un âge à ne pas causer un trop gros scandale sur l'originalité de ses allures. D'ailleurs, le volume où elle décrit ses voyages est simplement délicieux. — *May-garland*[1], par un membre de la Société des Carpathes (*a Jellow of the Carpathean Society*), est aussi l'œuvre d'une dame. Le style en est agréable et le livre dénote un grand amour des beautés de la nature, en même temps qu'une vive sympathie pour la race hongroise. — *Through Siberia*[2], par Henry Lansdell, a une valeur exceptionnelle. On y trouve les détails d'un voyage à travers la Sibérie, depuis les monts Ourals jusqu'à la mer du Japon, dans le cours duquel l'auteur visita toutes les prisons, toutes les mines et tous les autres lieux pénitentiaires de détention ou de travail forcé. M. Lansdell a sans doute à décrire quelques scènes lugubres; mais sa conclusion est que les prisonniers ne sont pas en général et comme moyenne plus mal en Sibérie qu'ailleurs.

La fiction en prose n'a pendant cette saison réellement rien produit. *Beggar my Neighbour*[3], œuvre de deux dames qui prennent le pseudonyme de E. D. Gerard; *Faucet of Baliol*[4], version moderne de la légende de Faust, dont la première manifestation s'est produite autrefois sous la forme d'un de nos rares drames originaux; *Gehenna*[5], par l'honorable Lewis Wingfield, et *A Heart's Problem*[6], par Charles Gibbon, tels sont les romans les plus dignes de remarque qui aient encore été publiés au moment de l'année où nous sommes parvenus.

JOSEPH KNIGHT.

1. London, Chatto and Windus.
2. London, Daniel Bogue.
3. London, Chatto and Windus.
4. Blackwood and sons.

1. London, Sampson Low and C°.
2. London, Sampson Low and C°.
3. London, Blackwood and sons.
4. London, Chapman and Hall.
5. London, Hurst and Blackelt.
6. London, Chatto and Windus.

BELGIQUE

Bruxelles, 26 mars 1882.

Pendant un an, M. Léon Degeorge a tenu très exactement, à cette même place, le memorandum de la production littéraire en Belgique S'il fallait résumer ses notes et en dégager un enseignement, on établirait sans peine que les imprimeurs chôment moins ici que l'esprit d'invention, la faculté de tirer d'un terrain bien préparé des éléments originaux, le don de la vie étendue aux choses de l'imagination.

La Belgique imprime beaucoup, en effet : ouvrages de droit, livres de science, traités de philosophie, libelles politiques encombrent les officines et il n'est pas de jour qui n'apporte un aliment à la prédilection du pays pour les études sérieuses.

La vie politique, scientifique, industrielle absorbe de bonne heure les intelligences, chez nous; pour un petit groupe qui suit de près le mouvement littéraire des autres peuples et, dans les lettres nationales, cherche à ne point demeurer trop en arrière des efforts réalisés ailleurs, la plupart s'enferment dans le cercle des préoccupations inhérentes à leur carrière. Les compétitions pour les places, les positions sociales, les sinécures administratives étant très vives, comme dans tous les petits pays, chacun s'efforce d'acquérir le plus vite possible la somme de connaissances qui doit lui permettre de parvenir à l'échelon convoité.

Ajoutez que les luttes politiques passionnent la presque totalité des esprits, que les activités générales sont en raison des éléments que leur offre le sol, riche en minerais, en houilles, en produits de toute nature, qu'au fond du Flamand proprement dit, vivant dans des provinces merveilleusement disposées pour les transits maritimes, en communication avec la mer, sillonnées par un fleuve admirable, des canaux nombreux et de plus nombreuses rivières encore, le grand négoce, remuant à la rame des millions, celui-là qui, jadis, faisait affluer au cœur des Flandres l'or et les denrées de l'univers, a gardé des droits imprescriptibles; enfin, d'autre part, que les populations wallonnes donnent naissance à une élite toujours renouvelée d'ingénieurs, de directeurs d'exploitations, d'inventeurs de machines, de constructeurs, dont le travail, les applications et les découvertes asservissent chaque jour un peu plus à la science les forces mystérieuses de la nature. Vous aurez jusqu'à un certain point l'explication de l'espèce d'indifférence qui règne en Belgique à l'égard des lettres dans leur acception la plus haute, et du petit nombre de fervents qui, contre vents et marées et par seul amour de l'art, continuent à manœuvrer dans la rude galère littéraire.

Ces raisons, toutefois, ne seraient point suffisantes, si l'on n'insistait sur l'absence d'une tradition littéraire dans le pays. Rien ne supplée à la chaîne des esprits se transmettant de proche en proche le goût de la belle écriture, la tendresse pour les idées révélées au moyen de la forme, la connaissance des particularités mystérieuses qui concourent à rendre vibrantes les œuvres de la plume. Or, cette chaîne n'existait pas en Belgique avant 1830; le dernier grand homme de lettres qu'aient eu les anciennes provinces est Marnix de Sainte-Aldegonde, dont le rire terrible, forgé avec Juvénal et Rabelais, activa la démolition des théologies. La Belgique se trouva donc, lors de sa constitution en royaume libre, en face d'un grand vide à combler; mais la littérature ne s'improvise pas par les mêmes moyens qu'une politique et qu'un mouvement d'industries; ce n'est qu'après que l'apaisement est descendu dans le grand corps national, y préparant petit à petit la possibilité des méditations intérieures, des repliements sur soi-même, des loisirs détachés de toute préoccupation purement matérielle que les beaux timbres caressants des poètes et les voix d'or des prosateurs se font entendre. Il fallut d'abord organiser les services publics, assurer le fonctionnement de la machine sociale, étendre de part en part, à travers le territoire, les effets de cette courroie de transmission destinée à propulser la vie dans toutes les branches de l'activité nationale.

Ne l'oublions pas, pour ne point tenter de juger trop sévèrement l'état des lettres chez un peuple nouveau : en dépit de ses souches profondément enfouies dans des civilisations les plus reculées, la Belgique n'a que cinquante ans; elle s'éveille à peine à la grande existence des peuples; et si, parmi les bouleversements qui agitent sans cesse, depuis le début de ce siècle, la vieille Europe malade de tous les maux des sociétés arrivées à terme, ce laps de temps paraît considérable, il n'est pas de ceux qui permettent à une nation de

se constituer à la fois au point de vue matériel et intellectuel.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les progrès accomplis dans le domaine des sciences et leur application à l'industrie; il y a deux ans, la Belgique célébrait les noces demi-séculaires de son indépendance; et tout le monde a pu voir de quelle large superficie, de quels fondements considérables se composait l'ensemble de sa production industrielle. Un compartiment, consacré à un essai de bibliothèque nationale, montrait à côté la part des intelligences dans le défrichement lent, mais continu, du champ des idées. Et vraiment, le travail était considérable; des œuvres de toutes sortes s'empilaient, obscures, ignorées, signées de noms littéralement sortis de la circulation, si tant est qu'ils y fussent jamais entrés; c'étaient comme les épaves rejetées à la rive par quelque monstrueux Léthé de la littérature. Poètes, romanciers, conteurs s'y mêlaient, en nombre restreint à la vérité, à une infinité encombrante d'auteurs de traités, de lexiques, de manuels, de questions d'actualités, ces derniers en quantité si considérable qu'ils donnaient l'idée d'un prodigieux prurit de gratte-papier se satisfaisant sur des kilomètres de feuilles imprimées.

A Dieu ne plaise que je méconnaisse les nobles et généreux esprits, les âmes nerveuses et fines, les intelligences cultivées qui, les premiers, rêvèrent d'apporter leur pierre à l'édification d'une littérature belge! Certes, il en est, parmi ceux-là, dont le nom mérite de survivre dans l'histoire des lettres en Belgique; Weustenraad, Franz Stevens, Wacken, pour ne citer que cette trinité vaillante, arrachèrent à leur lyre — les poètes en avaient encore une en ce temps — des chants émus, des cantiques inspirés, de graves et beaux accents. Mais la masse égratignait d'une main forcément inhabile l'instrument sacré, et peut-être leur a-t-il manqué à eux-mêmes, sinon le souffle, mais le génie qui le rend irrésistible.

L'ensemble de leurs activités, jointes à toutes celles que révélait la tentative des organisateurs de la Bibliothèque, n'en avait pas moins une haute signification. C'était la manifestation des énergies de l'esprit éclatant après un long engourdissement, l'indice d'un accroisssement graduel de prospérité dans la nation, préparant les voies à l'éclosion d'un mouvement littéraire, l'affirmation de la volonté commune pour tâcher d'arriver à l'expression du génie national. Et, tels étaient les effets de cet universel entraînement, de cet énorme labeur obscur et lumineux, que les inconnus, les scribes quelconques, les paperassiers volumineux et lourds, sous lesquels gémissaient les rayons, devenaient eux-mêmes comme des porte-paroles, des pionniers et des apôtres parmi cette croisade et ces expéditions en faveur de l'Idée.

On a marché depuis; s'il en fallait une preuve, on la trouverait dans le vaste recueil en voie d'impression chez l'imprimeur-éditeur Weissenbruch et dont les deux premiers fascicules viennent de paraître. C'est un dictionnaire des écrivains belges, avec un catalogue de leurs publications de 1830 à 1880 sous le titre général : *Bibliographie nationale.* Mieux que tout autre document, ce compendium des efforts tentés dans le domaine des lettres fera voir la formation et les origines de l'esprit littéraire en Belgique, son développement constant, l'extension des branches dans lesquelles il s'est exercé et la rare persévérance des écrivains, ne se rebutant ni de l'indifférence publique ni des difficultés matérielles auxquelles cette indifférence entraîne dans la carrière littéraire.

Depuis 1830, en effet, la phalange des poètes s'est grossie: le roman, l'histoire, la philosophie ont enrégimenté, d'autre part, des forgeurs actifs; et quand on se reporte à la production pâle des commencements, on constate une prédominance croissante de l'élément littéraire pur, le goût grandissant de la forme, un redoublement d'application en vue d'obtenir l'adéquation de la pensée et du style.

A l'heure présente, une fermentation, sourde encore, s'opère dans la génération nouvelle, trahissant une genèse latente, le mal nécessaire des gestations; une vivacité plus grande de l'imagination, un tour plus mordant et plus incisif de l'esprit, une pénétration plus subtile de l'idée, une légèreté de main plus allègre dans la mise en œuvre des matériaux, semblent indiquer un état de transition, la recherche des originalités imprévues, non encore expérimentées, une tendance à sortir du provincialisme, de la littérature de clocher, de la vulgarité des livres terre à terre pour entrer dans le large courant de l'observation servie par une langue et des procédés d'artiste.

J'aurai plus d'une fois l'occasion de rencontrer ici des noms et des talents récemment entrés dans la lumière; il me suffira, pour l'instant, d'en faire la nomenclature. En poésie, MM. Georges Eekhoud, Théodore Hannon, Georges Rodenbach, Félix Frenay, Émile Verhaeren, Keyenbergh, van Arenbergh; dans le roman et la nouvelle, MM. X. de Reuil, Alb. Giraud (Keyenberg), Georges Eekhoud, Max Waller (Warlomont), F. Mahutte, Nizet; dans la critique, MM. G. Eekhoud, Rodenbach, Hannon, Verhearen; dans d'autres genres, MM. Edmond Picard, Arnould, Octave Maus se sont révélés, les uns par des œuvres originales et fortes, sur lesquelles les jour-

naux se sont prononcés, les autres par des fragments publiés dans des revues, où abondent les traits ingénieux, les paroles bien dites, les tours de style raffinés et qui par-dessus tout signalent des ardeurs de lutte et de prosélytisme en même temps que le besoin de s'arracher aux formules surannées et pauvres des prédécesseurs. Sans doute, tout n'est pas or chez eux ; mais sous l'alliage il est facile de discerner des qualités précieuses, un fonds de sensations riches et jeunes que développera l'étude.

Il ne faudrait pas en conclure que la vie littéraire s'en soit sensiblement haussée dans le pays ; il n'est pas, à proprement parler, de vie littéraire dans un pays où l'écrivain ne peut vivre de sa plume, où la consommation n'est pas proportionnée à la production, où les auteurs, peu mêlés au reste de la nation, font un peu l'effet de mandarins, ignorés du public mais favorablement connus dans les régions officielles qui leur dispensent à fortes doses les subsides, où, enfin, le livre littéraire par excellence, vers, roman, études critiques, ne trouve pas d'industriel qui le propage sous son estampille.

A part deux ou trois éditeurs, dont la clientèle se recrute en France et en Allemagne plus qu'en Belgique même, vous n'en trouverez point qui se risquent à publier ce genre de littérature. Quand on a su que Henry Kistemaekers, pour ne citer que l'un d'eux, non seulement se lançait dans la publication de contes et de romans, mais payait ses auteurs, le bruit en a circulé parmi toute la famille des lettres. C'est qu'en effet, l'écrivain était presque constamment obligé de faire les frais de ses livres, et cet ennui s'ajoutait à la perspective de les voir s'éterniser sur le comptoir des librairies.

Je le répète, la nation, considérée dans sa généralité, est indifférente à la littérature, à celle qu'on pourrait qualifier de littéraire. Non pas qu'elle ne lise : les périodiques pullulent, et il y a tout un public pour les livres spéciaux ; mais elle est insensible à la beauté littéraire, au charme de la langue, à la qualité des éléments employés, et la prose plate d'un Louis Hymans, pour m'en tenir à ce publiscite si pressé de jeter ses idées dans la circulation qu'il oublie de leur donner la forme, lui semblera souvent préférable à la sonorité musicale, au verbe enflammé, d'un véritable écrivain. C'est à peine si des romans et des vers du cru, il se débite trois cents exemplaires : et je ne sache pas d'exemple d'un livre, — j'excepte les publications de Kistemaekers, — qui ait, en Belgique, dépassé un tirage de deux mille.

Les journaux partagent l'indifférence commune : quelques lignes de compte rendu, entre les annonces et la nécrologie, constituent une faveu dont les amis de la maison bénéficient seuls ; la critique ne va pas au delà d'un article qui n'est souvent qu'une réclame banale. Je parle, bien entendu, de la grande presse. A côté, il est vrai, un certain nombre de périodiques ont nettement abordé le champ des études littéraires et mis en tête de leurs rubriques la critique des livres. La *Revue de Belgique* publie régulièrement des bulletins signés Ch. Potvin ; *l'Europe*, dans son supplément du dimanche, laisse une large place aux appréciations de son *Liseur ; l'Art moderne* se fait remarquer par des analyses très fines derrière lesquelles se devinent des hommes éminents (Edmond Picard, Arnould, Robert, etc.); le *Journal des Beaux-Arts*, depuis quelque temps, élargit sa tribune où se succèdent Ém. Verhaeren, Keyenbergh, van Arenbergh ; le *Journal des Gens de Lettres*, de son côté, bataille avec vaillance, et d'autres publications plus jeunes, mais non moins animées d'ardeur, *la Jeune Revue, Plume et Crayon*, etc., entretiennent, à leur exemple, la vitalité littéraire dans le pays.

Grâce à cette galerie attentive, les querelles d'école, — le mot est bien un peu gros, appliqué aux dissentiments d'une littérature en formation, — ne meurent point sans répercussion ; on a pu s'en apercevoir l'an dernier dans le passage de la correspondance où M. Léon Degeorge parlait des attaques passionnées par lesquelles avait été accueillie la publication de la *Belgique*[1], d'un écrivain qu'il ne m'est pas permis de défendre non plus que de louer. Deux camps se formèrent, l'un revendiquant, au nom des tendances nouvelles, le droit au néologisme, à la couleur, au relief, pour l'écrivain artiste, l'autre anathématisant, au nom du goût, avec des pudeurs alarmées de gens pour qui M. de Jouy réalise l'idéal du beau littéraire, les tentatives d'affranchissement au bout desquelles, à les entendre, commence le chaos. Et voilà que, dans une brochurette signée Max Waller, se perçoit un dernier écho de cette dispute déjà lointaine ; *le Naturalisme littéraire*, lettre à M. Louis Hymans, est une réponse incisive, souvent topique, aux arguments par lesquels cet écrivain cherchait à perpétuer les pratiques vieillottes, les procédés caducs d'une littérature aux Invalides.

La place me manque pour vous parler cette fois, avec un peu d'étendue, des publications récentes. Il m'a paru, du reste, qu'il n'était point mauvais de préparer le terrain à mes correspondances ultérieures en dessinant à grands traits la

1. Dans *le Tour du Monde.*

physionomie du mouvement littéraire. Je n'en serai que plus à l'aise, par la suite, pour suivre le mouvement dans ses diverses manifestations. Je signalerai donc brièvement aujourd'hui, parmi les livres parus pendant les mois de janvier et de février :

Liège, histoire du pays de Liège, de ses industries, de ses arts, de ses coutumes, par un groupe d'écrivains, sous la direction de M. Eugène Dognée, grand in-8°, Liège, Daxhelet. Le texte est accompagné de dessins peu remarquables.

Abrégé de psychologie, d'après Herbert Spencer, avec une préface, par Guillaume de Greef, Bruxelles, Kistemaeckers.

Le Mâle, par Camille Lemonnier, 7e édition, Bruxelles, Kistemaeckers.

Benjamin Rozes, par Léon Hennique, édition de bibliophile, avec de forts jolis dessins de A. Lynen , une des éditions les mieux réussies de l'éditeur Kistemaeckers.

Les Scrupules de Bernus, par Émile Leclercq, Bruxelles, Office de publicité. Un roman d'observation parfois très juste, écrit malheureusement d'un style lourd.

Trois volumes de contes dans la bibliothèque Pilon : *Bons ou mauvais au choix*, par Émile Greyson, récits aimables brodés sur un fond de paysages ardennais, avec la simplicité, la bonhomie émue qui est le ton de l'écrivain. — *Récits gantois*, traduits du flamand de Pierre Geirregat, par Jean Leysemuer, un parfum d'honnêteté, de douceur qui par moment rappelle Andersen. — *Le Taupin croisé et la comtesse d'Artois*, par Eugène Sens, une petite nouvelle attachante et simplement écrite, où l'on croit retrouver quelque chose de l'esprit de Nodier.

Deux volumes dans la Bibliothèque belge illustrée, de Parent et Ce : *les Frasques de Majesté*, par Marguerite Van de Wiele. — *Les Petits Contes*, par le signataire de cette lettre.

Camille Lemonnier.

ITALIE

Milan, 30 mars 1882.

Un poème satirique, *Giobbe*, et une comédie de mœurs, *Altri usi*, ont fait les frais des dernières semaines.

Dans le monde des lettres, *Giobbe* était attendu avec une curiosité excitée par les réclames. On disait qu'il y aurait scandale, et l'on s'attendait à des révélations piquantes. Mais, lorsque ce poème polymètre parut enfin, l'opinion générale, l'opinion du grand public déclara que c'était une satire littéraire tout à fait dépourvue d'intérêt pour la pluralité des lecteurs, une parodie énormément longue, dont il fallait posséder la clef, un livre fait pour les gens du métier, qui y cherchent leurs noms.

Deviner le véritable auteur de ce pamphlet, caché sous le pseudonyme de *Marco Balossardi*, voilà la seule curiosité qui subsista. Ce pseudonyme de *Marco Balossardi* est évidemment une parodie du nom de Mario Rapisardi, le poète sicilien, auteur du *Lucifero*, et tout le poème satirique semble écrit exprès pour se moquer de lui. Il fallait donc chercher parmi les adversaires de M. Rapisardi. Certain journal indiqua M. Olindo Guerrini, mieux connu sous le nom de *Lorenzo Stecchetti*, et le public n'en demanda pas davantage. En vain un autre journal publia la biographie d'un poète ignoré, espèce de génie incompris, pauvre professeur dans une école de province; on leva les épaules.

En somme, les éditeurs n'ont pas fait là la bonne affaire à laquelle ils s'attendaient. Le *Giobbe* est certainement un livre plein de sel, de verve et de pointes acérées; les vers sont généralement bons et quelques aperçus vraiment originaux; mais son grand défaut est d'être trop personnel, trop haineux et, forcément, peu attrayant pour le public qui paye.

M. Le Monnier, de Florence, vient de faire une meilleure affaire, en publiant le *Libro di Giada*, réduit en vers italiens par M. le sénateur Tullo Masserani.

La douce poésie chinoise, revêtue de la forme italienne par cet écrivain patient et délicat, vient d'avoir un véritable succès. Mis sous la protection des dames, ce joli livre a fait beaucoup de chemin en peu de temps; et la critique, invitée à dire son opinion, ne peut que confirmer le jugement du public. C'est un beau livre, où l'esprit est fin, le sentiment profond et moderne. Oui, moderne, vous le savez déjà. Ne connaissant pas la langue de l'Empire Céleste, M. Tullo Masserani a pris pour texte la fidèle traduction française de Mme Judith Walter.

Notre poète y a mis du sien une forme exquise

et simple, des vers harmonieux, et qui n'enlèvent rien à la fraîcheur originale des auteurs primitifs du *Livre de Jade*. Il a tout respecté, dans ces petits chefs-d'œuvre ; sous le voile magique des rimes italiennes, nous retrouvons la grâce naïve et les fantaisies vaporeuses des habitants des pagodes. Il n'est donc pas étonnant que le *Libro de Giada*, avec son *Introduction* en prose si érudite, soit jugé un des meilleurs ouvrages de l'infatigable savant qui trouve du temps pour tout, sachant combiner sa passion pour les arts avec la politique et les études les plus sérieuses. Nous devons le remercier d'avoir rendu populaires les noms, jusqu'ici ignorés, de ces grands hommes qui furent, de leur temps, Fou-Fou l'Inflexible, et Li-Taï-Pe l'Immortel, qui aimait le vin.

Pour finir gaiement avec le *Livre de Jade*, voici une jolie petite poésie de Li-Taï-Pe :

Il mio battello è d' ebano,
Parato è il desco e lauto,
Di bianca giada è il fauto
Sparso di bocche d' or.

Come l' intatta cenere
Rende il candore al lino,
Provvido attute il vino
Le fisime del cor.

E gl' immortali agguaglia
Chi un agile battello
Possiede, e un buon vinello
Ed un giocondo amor.

Mais le Céleste Empire est loin de nous, et Li-Taï-Pe est mort depuis longtemps dans les eaux du fleuve où il se promenait avec son bateau d'ébène ; la légende chinoise dit qu'il s'en alla tout vivant au ciel. Revenons en Europe et à la vie moderne. *Mater Dolorosa*, un magnifique volume d'environ 800 pages, nous rappelle à la réalité de nos douleurs et de nos romans intimes. M. Gerolamo Rovetta, auteur bien connu de plusieurs pièces applaudies sur nos divers théâtres, a éprouvé le besoin d'affermir sa réputation d'artiste en écrivant un roman, c'est-à-dire l'œuvre d'art la plus difficile et la plus complexe.

Nous croyons pouvoir affirmer sans restriction qu'il a complètement atteint le but qu'il se proposait. Ce n'est pas à dire que *Mater Dolorosa* soit un livre sans défauts. Il n'en existe pas, et peut-être ne serait-ce point là le genre le plus intéressant à examiner. *Mater Dolorosa* est un grand tableau de la vie moderne peint d'après la réalité. *Mater Dolorosa* est l'histoire mouillée de larmes d'une femme d'élite, que sa vertu même, son ignorance du mal condamnent à être toujours malheureuse. Malheureuse par son mari, — vulgaire et égoïste, — malheureuse par sa fille tendrement adorée, malheureuse par le seul homme qu'elle ait aimé dans sa vie!

Et pourtant elle semblait faite pour le bonheur, cette pauvre Maria di Santo-Fiore! Elle était belle, riche, spirituelle, et ne songeait qu'à aimer le mari qu'on lui avait donné.

Mais son cœur, droit et fier, ignorant le mal, devait se briser au premier choc, et sa conscience pure n'aurait jamais su plier. Sa première douleur décide de toute sa vie.

Ce caractère idéal et intègre de son personnage principal, dont l'auteur avait peut-être besoin pour la savante disposition des effets, se développe avec une si grande finesse que Marie nous apparaît vraie et vivante au milieu des différents caractères qui lui font cortège et contrastent plus ou moins avec le sien. Son mari et sa fille, d'abord. Le premier est un duc d'Eleda, député au parlement, parti clérical ; homme vain et borné, qui réussit à paraître intelligent à force de ruse. Son égoïsme et sa vanité se combinent au plus haut degré. Mais le défaut qu'il a de bégayer toutes les fois qu'il se trouve sous le charme d'une femme le rend légèrement comique ; ce qui le sauve d'un ridicule qui serait contraire à l'art. La seconde, la séduisante Lalla, joue, elle aussi, un rôle important dans le récit ; elle possède tous les instincts sensuels et l'égoïsme du père avec la finesse et l'intelligence maternelles. Il y a là un souvenir de Mme Bovary, avec des touches personnelles fort caractéristiques.

Giorgio della Valle est le dernier des quatre personnages principaux. Ami d'enfance de Maria, mais plus jeune de quelques années, il ne s'aperçoit point de l'amour qu'il lui inspire, et, disons-le franchement, il ne nous paraît pas à la hauteur de cette femme héroïque. Il est un moment où le lecteur s'étonne un peu de ce grand amour si bien caché, et mortel pour la pauvre femme. Il nous semble que les qualités du jeune homme ne le justifient pas assez, et nous lui en voulons presque de ne point le deviner. Mais c'est peut-être le destin de toutes les personnes extrêmement aimées de paraître inférieures à l'amour qu'elles inspirent ; car il n'existe point de grandes qualités qui vaillent un grand sentiment. Giorgio della Valle, qui ne devine pas les larmes mal essuyées de Maria, nous semblerait tout à fait un pauvre homme, si l'auteur n'eût pas eu l'art de nous le montrer, lui aussi, sous l'empire d'une passion malheureuse. Lalla fait le malheur de Giorgio, qui devient son mari et qu'elle trahit pour un homme à bonnes fortunes, — son idéal! Mais c'est encore Maria qui en porte la peine. Pour

sauver sa fille, elle consent à passer pour coupable; ce qui la déshonore aux yeux de Giorgio.

M. Rovetta, en véritable romancier moderne, fait dérouler ce drame intime sur un fond parfaitement dessiné. Un nombre assez considérable de personnages secondaires, esquissés avec beaucoup de talent, animent ce fond, qui change selon la nécessité de l'action, et qui nous paraît toujours essentiellement vrai et bien observé.

La vie d'une petite ville, avec toutes ses mesquineries, offre à l'auteur des tableaux saisissants, pleins de verve et pétillants d'esprit. Un bal chez le préfet est un petit chef-d'œuvre du genre.

Mater Dolorosa est donc un livre qui mérite d'avoir un succès, et qui va l'obtenir, un roman qui révèle un talent d'écrivain jeune, un peu exubérant, mais sérieux et solide.

Mater Dolorosa fait honneur aussi à l'éditeur, M. Galli. L'ouvrage est orné d'un beau dessin de Vespasiano Bignami, représentant une des scènes principales du roman : la mort de Lalla.

BRUNO SPERANI.

SUÈDE ET NORVÈGE

Stockholm, le 7 mars 1882.

Je dois considérer comme une véritable bonne fortune, en ce temps de morte-saison que ramènent chez nous les premiers mois de chaque année, de pouvoir commencer à remplir la mission qui m'a été confiée, d'adresser au *Livre* des correspondances du Nord scandinave, en donnant à vos lecteurs la nouvelle d'un véritable événement qui va se produire à Stockholm dans le courant de cette année. Nous touchons en effet bientôt au centième anniversaire de la naissance de notre plus célèbre scalde, du seul de tous nos poètes qui puisse, avec toute raison, prétendre à une renommée universelle. A cette occasion, son petit-fils, le docteur Elof Tegnér, se propose de publier une collection de lettres, jusqu'ici inédites, adressées au poète tant par des Suédois que par de célèbres étrangers. Cette publication, qui comprendra environ 400 pages, sera éditée avec luxe et probablement ornée d'illustrations reproduisant des souvenirs de Tegnér à Lund, la grande université du sud de la Suède, où le poète a, pendant une longue suite d'années, exercé les fonctions de professeur, où on lui a dressé une statue, et où une partie de la maison qu'il habita jadis a été transformée en un musée consacré à sa mémoire.

Parmi les auteurs suédois dont les lettres à Tegnér vont être publiées dans l'édition que nous annonçons, il faut mentionner Atterbom, poète de la nouvelle école romantique; Franzén, poète aimable, qui devint évêque à Hernosand; le célèbre historien Geijer; Beskow, auteur dramatique en même temps qu'homme de cour; Berzélius, le chimiste dont la renommée est européenne. Toutes les lettres de ces personnages ont pour sujet des questions purement littéraires. N'oublions pas de nommer Agardh, un grand botaniste et un grand génie, dont la correspondance avec Tegnér roule sur des questions de politique et de pédagogie; et, enfin, Wingard, archevêque de Suède, qui, dans ses lettres, expose, d'une façon intéressante, ses vues sur différents points de religion et d'économie politique.

Parmi les correspondants étrangers, je citerai les traducteurs allemands de Tegnér : Mohnike et Amalia von Helwig; le philosophe Schubert, Allemand aussi, et le grand poète danois Oehlenschlaeger. Parmi les lettres de ce poète, je dois mentionner spécialement une lettre de recommandation écrite pour Xavier Marmier, qui allait visiter Tegnér, alors évêque de Vexio. Cette circonstance me donne une occasion toute naturelle de dire ici un mot des Français qui ont contribué à faire connaître à l'étranger le nom de Tegnér.

Le premier fut J.-J. Ampère, qui, dès 1827, fixait l'attention de la presse périodique sur la *Légende de Frithiof*, et qui, en 1833, dans son livre intitulé : *Littérature et Voyages*, donnait une traduction en vers d'un des épisodes de cette légende, de celui qui a pour titre : *la Plainte d'Ingeborg*. Ensuite vint Marmier, qui, dans son *Histoire de la littérature en Danemark et en Suède*, publiée en 1839, racontait sa visite chez le poète, pour lequel Oehlenschlaeger lui avait donné la lettre de recommandation dont nous venons de parler.

« On m'avait dit, écrit Marmier, qu'il était d'une nature sérieuse, parfois triste, et il y avait, en effet, dans son regard, dans sa voix, une expression de mélancolie frappante. Mais, peu à peu, son regard s'anima, sa voix reprit un timbre plus vif. Nous parlions de poésie, et un nom de poète, une idée d'art faisait vibrer en lui une

corde sonore assoupie dans la retraite et l'isolement. Quelquefois aussi sa conversation tournait à la plaisanterie, etc. »

Parmi les Français qui ont traduit des fragments de l'œuvre de Tegnér, je me permettrai de citer Mlle R. du Puget (*Frithiof*, poème suédois d'Isaïe Tegnér, 1838), puis H. Desprez (1843), Leouzon Leduc (1850 et 1867), Louis Boutillier (1851). Toutes ces traductions de la *Légende de Frithiof* ont été exécutées en prose, et il en est de même pour le travail commencé par Charles Biron, dont la traduction, interrompue par la mort de son auteur, n'a pu être publiée, et dont le manuscrit et les épreuves d'imprimerie sont conservés à la Bibliothèque royale de Stockholm. On a, en outre, publié des traductions en vers de quelques fragments detachés : d'abord nous trouvons celui traduit par Ampère et mentionné par nous ci-dessus; puis vient la *Tentation de Frithiof* (Ballades et Légendes), par S. Pécontal (2e édition, Paris, 1855), et enfin, par L. Ténin : *Quatre chants de la Saga de Frithiof* (1869). De toutes les traductions en vers, celle-ci est, sans contredit, la meilleure. La dernière traduction qui me soit connue d'un ouvrage de Tegnér est celle de son poème *Axel*, publié à Gothembourg, en 1876, par L.-L.H. Combertigues-Varennes.

On voit par là que plusieurs écrivains ont cherché à faire connaître en France le nom de Tegnér, et c'est pourquoi j'ai cru que la nouvelle du centenaire de Tegnér et l'annonce de la publication de cette correspondance, faite en cette circonstance solennelle, devraient avoir aussi son intérêt, même en dehors des limites de la Suède.

Je vais maintenant me permettre de fixer l'attention de vos lecteurs sur un autre écrivain, qui, encore enfant, a été accueilli avec bienveillance dans la famille de Tegnér, et qui, maintenant, possède dans notre pays une réputation à peu près comparable à celle de notre grand poète : je veux dire par là qu'il est considéré, sans conteste, comme notre plus grand écrivain actuel. Et je vous en parlerai surtout par cette raison que son nom est à peu près inconnu en France, tandis que plusieurs de ses ouvages ont été publiés en Allemagne, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord. On va publier ici, au printemps prochain, une édition à bon marché de l'un de ses ouvrages: *Quelques journées à Rome*, qui rappelle un peu, pour le genre, *l'Histoire romaine à Rome* d'Ampère, mais qui, dans l'exécution, est, d'un bout à l'autre, une œuvre originale. A la fois philosophe, linguiste et poète, Victor Rydberg, tel est son nom, exerce, depuis plus de vingt ans, une influence considérable sur tout notre pays, aussi bien par ses créations littéraires, parmi lesquelles son roman : *le Dernier Athénien*, occupe le premier rang, que par ses études de philosophie religieuse et de critique historique; je me propose de mentionner ci-après quelques-uns de ces travaux.

En 1873, M. Lieblein, professeur à Christiania, publia en français un écrit intitulé : *Recherches sur la chronologie égyptienne.* Il parle, dans son travail, « d'un savant suédois, M. Rydberg », dont la *Clef de la Table des Patriarches dans la Genèse* (publiée en 1870) est mentionnée par lui comme « un travail d'un petit volume, mais d'une grande portée ». — « On sait comment les choses se passent ordinairement, écrit Rydberg, avec les dieux détrônés. Ils ne disparaissent point tout d'un coup de la conscience des peuples. Les pieuses traditions, si longtemps vénérées, devaient pourtant avoir quelque fondement, et les êtres que l'on a adorés, quelque réalité. Alors se produisit une raisonnable mais froide interprétation, qui transforma les légendes divines en histoire et les dieux en hommes. A une époque où, dans l'antiquité, le scepticisme devint en honneur, Heuhéméros réduisit tous les dieux de la Grèce au rôle de héros fameux, et l'euhémérisme acquit un grand développement. » — Victor Rydberg nous montre que quelque chose de semblable se rencontre dans la Table généalogique des patriarches de la Genèse.—*Les Légendes de Caïn,* le constructeur de villes, d'Enoch, l'homme de Dieu, de Lamech, le guerrier, et d'autres encore, dans lesquels les manifestations diverses du génie humain ont leurs types primitifs, ces légendes n'étaient-elles pas de pâles souvenirs des temps qui avaient précédé le grand châtiment? Et l'évaluation du temps écoulé entre le déluge et le premier homme ne devait-elle pas se laisser découvrir là où les sages des autres peuples ont cherché une unité de mesure pour les âges oubliés, là, où, sur nos têtes, est jalonnée la mesure elle-même du temps, dans les astres éternels ? »

De l'étude de Victor Rydberg résulte, avec la plus grande probabilité possible, que la Table généalogique des patriaches doit être considerée comme un document qui nous a conservé les cycles les plus importants de l'ancienne chronologie et de l'ancienne astronomie; en un mot, que cette Table doit être envisagée comme une espèce de calendrier.

Mais, si ce travail de Victor Rydberg ne peut guère être apprécié à sa vraie valeur que par un public restreint, je dirais presque par les gens du métier, cet auteur s'est, au contraire, adressé au public suédois tout entier, dans son ouvrage : *la Magie au moyen âge,* où il a su, dans un style

pittoresque revêtant une langue irréprochable, mettre à la portée de tous le résultat de recherches souvent ardues, ainsi que dans son autre travail : *le Christ selon la Bible,* où il lance sur une orthodoxie pétrifiée les plus acérés de ses traits.

La force dans la polémique est, en effet, un des traits distinctifs du talent de Victor Rydberg. Homme aussi modeste que travailleur acharné, cet écrivain qui, dans un conte de Noël, *le Réveillon du petit Vigg,* par exemple, sait si bien mettre son récit à la portée de ses petits lecteurs, trouve, lorsqu'il s'agit de combattre une opinion qu'il juge fausse, les traits les plus mordants, qui, portés sur un style magistral, vont atteindre au loin le but qui leur avait été assigné. On ne fera jamais de lui un portrait plus frappant que celui qu'il nous a tracé lui-même dans une phrase de sa préface du *Dernier Athénien :* — « En écrivant, dit-il, je sentais en moi comme l'âme d'un guerrier, combattant sous l'étendard de ces idées pour lesquelles je vis et je respire, et mon travail n'est rien autre chose qu'un javelot lancé de toutes mes forces contre les lignes ennemies, dans l'intention, légitime chez un combattant, de blesser et de tuer. »

J'ose croire, monsieur le rédacteur, que vous ne trouverez point mauvais qu'au lieu de dresser une longue liste de livres datant de l'année passée, — car, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, notre production littéraire est presque entièrement nulle pendant les premiers mois de l'année,—si, dis-je, au lieu de cela, je cherche à donner à vos lecteurs une idée générale des littératures suédoise et norvégienne.

Le plus célèbre écrivain de la Norvège, Henri Ibsen, a, dans son dernier ouvrage : *Gengangere* (le Revenant), fait un si colossal fiasco, que nos annales littéraires auraient de la peine à en rappeler un pareil. Il suffit, en effet, de mentionner qu'aucun de nos théâtres du Nord n'a eu le courage de jouer cette pièce, dans laquelle le naturalisme le plus rebutant est poussé à sa dernière limite. Et ce n'est pas tout : pendant ces dernières années, chaque fois qu'une pièce d'Ibsen était mise en vente en librairie, les éditions se succédaient sans interruption les unes aux autres. Son *Revenant* n'en a eu qu'une seule, en grande partie invendue. L'analyse que les journaux ont publiée de l'ouvrage a suffi au public, dont la curiosité n'a pas même pu être éveillée. Par ce qualificatif de *Revenant,* Ibsen désigne tout ce qu'on avait jusqu'ici considéré comme les règles fondamentales de la société : l'amour réciproque entre parents et enfants, pour ne pas parler des rapports entre époux. Ibsen a essayé de sauver les apparences par une déclaration publique portant qu'il n'est point responsable de ce que les personnages de son drame disent ou font. Mais l'opinion publique a prononcé sur cette œuvre le verdict que nous venons de mentionner, et ce verdict vient d'un tribunal que nul auteur n'a le droit de mépriser.

Les dernières *Nouvelles* du jeune auteur norvégien Alexander Kjelland, quoique renfermant peut-être moins de scories que le *Revenant* d'Ibsen, appartiennent néanmoins incontestablement au même courant d'idées. Comme Ibsen, Kjelland possède un très remarquable talent, dont l'abus peut être déploré, mais non excusé.

Égal d'Ibsen par les années et par le talent, un autre auteur norvégien, Björnstjerne Björnson, qui par ses récits de mœurs populaires s'était acquis un brillant renom, n'a pas, il est vrai, fait une pointe aussi décidée dans le sens du réalisme, mais, par ses essais malheureux d'agitation politique, et par de curieux écrits de tendance, il a, de ses propres mains, obscurci de beaucoup sa renommée.

Il est dans la nature même des choses que les principaux courants d'opinion qui se manifestent en Europe n'arrivent qu'avec un certain retard dans un pays aussi éloigné que le nôtre. Ibsen, qui depuis quelques années a constamment habité l'Allemagne, est, de ce chef, à considérer comme une sorte de cosmopolite, qui n'emploie ses compatriotes que pour laisser tomber sur leurs épaules le fouet que, dans ses pièces, il manie avec une incontestable virtuosité. Nous avons aussi, nous autres Suédois, vu l'un de nos poètes, le comte Carl Snoilsky, émigrer pour se fixer en Italie où, depuis deux ans, il habite Florence. Mais il n'envoie point, comme Ibsen, dans son pays natal, une boîte de Pandore d'où s'exhalent les vapeurs empoisonnées des maladies sociales : au contraire ; dans un recueil de poésies qu'il vient de publier, on voit se révéler le plus noble patriotisme et à chaque page se rencontrent les vues les plus élevées resplendissant de tout l'éclat d'un feu poétique. La tendance réaliste a pourtant aussi, chez nous, ses représentants parmi lesquels le plus autorisé est Auguste Strindberg, auteur de plusieurs drames, de romans, etc.

Si maintenant nous voulons passer la revue de quelques-unes des plus récentes productions de notre littérature scientifique, il ne sera que juste de commencer par l'homme qui, de nos jours, a peut-être le plus contribué à faire connaître et estimer le nom suédois dans tout l'univers civilisé, je veux dire A.-E. Nordenskiold. La relation de

son voyage autour de l'Asie et de l'Europe ayant été traduite dans la plupart des langues européennes, il serait superflu de parler de cet ouvrage; mais je dois vous annoncer la mise en vente prochaine, en librairie, du premier volume d'une autre publication faite par lui et composant le compte rendu établi en partie par lui, et en partie par les membres de l'expédition, du résultat scientifique de ce hardi voyage de découvertes : description des objets d'histoire naturelle recueillis pendant le voyage, etc., etc. Pour l'impression de cet ouvrage, qui comprendra trois volumes, il a été alloué par les chambres suédoises une somme de 50,000 couronnes (70,000 francs.) Il n'en sera publié qu'une petite édition, suffisante pour les savants et les bibliothèques publiques; de nombreuses cartes et illustrations accompagneront cette publication.

La langue suédoise a été exclusivement employée pour la rédaction de cet ouvrage; c'est au contraire en allemand qu'ont été retracés les résultats des travaux d'un savant voyageur suédois, dont la publication vient d'avoir lieu. Le titre de cet ouvrage est : « *Die Bischari-Sprache Tu Bedawie in Nordost-Afrika, beschreibend und vergleichend dargestellt von Herman Almkvist.* » L'auteur, qui est professeur à Upsala, a, pour les besoins de son travail, résidé pendant un temps assez long parmi les Bischaris, peuple remuant et courageux dont les nombreuses tribus à demi nomades habitent les bords de la mer Rouge. Ce peuple, dit-on, prétend tirer son origine des anciens Blemmyes des inscriptions grecques, qui, au temps de la décadence de l'antique Égypte et surtout alors que des conquérants étrangers imposaient leurs lois à ce pays, menaçaient les frontières égyptiennes avec une opiniâtreté qui renditl eur nom fameux dans tout le restant du monde alors connu. Grâce à sa connaissance de l'arabe vulgaire, M. Almkvist a pu, en questionnant des Bischaris qui parlaient aussi cette langue, réunir les matériaux qui servent de base à son travail[1]. La partie publiée traite de la grammaire *Tu Bedawie,* et s'appuie sur de nombreux exemples. La seconde partie, qui nous est promise pour l'année prochaine, aura pour objet de déterminer la place qu'occupe ce dialecte parmi les dialectes congénères et renfermera, de plus, un lexique.

Nous attendons dans quelques jours la publication d'une nouvelle livraison d'un travail d'érudition, qui est assurément connu à l'étranger par les savants spéciaux; j'en suis d'autant plus sûr que je me rappelle en avoir vu l'annonce dans les journaux français. Le titre est : *Traités de la Suède avec les puissances étrangères*, publiés par O.-S. Rydberg. La première partie, s'étendant de 822 à 1335, a paru en 1877; la première livraison de la seconde partie, s'étendant jusqu'en 1361, parut en 1880; la dernière livraison de ce volume, qui va paraître au printemps, nous amènera jusqu'à l'année 1400.

Parmi les autres ouvrages que notre littérature historique a produits dans ces derniers temps, nous accorderons le premier rang au sixième volume de l'*Histoire de la Suède sous les rois de la maison de Pfalz*, par F.-F. Carlson, comprenant le commencement du règne de Charles XII et jetant sur ce célèbre monarque un jour sous quelques rapports nouveau, et cela, en se basant sur des actes diplomatiques insuffisamment étudiés jusqu'à présent.

Un de nos historiens les plus productifs, l'archéologue Hans Hildebrand, va aussi publier au printemps une édition entièrement refondue de son livre *la Vie en Islande.* Il poursuit en outre l'achèvement du travail historique grandiose entrepris par lui sur le *Moyen âge de la Suède.*

Les représentants les plus autorisés de notre histoire littéraire et de notre philosophie, les professeurs G. Ljunggren et A. Nyblæus, ont chacun sous presse une œuvre monumentale : *Annales de la littérature suédoise* et *les Recherches philosophiques en Suède.*

Si enfin nous jetons encore un regard sur la Norvège, nous verrons que sa littérature scientifique ne présente heureusement pas les mêmes signes d'altération que nous avons, hélas ! pu noter dans ces derniers temps relativement à ses belles-lettres; au contraire, cette littérature a depuis une vingtaine d'années présenté le coup d'œil le plus florissant. Peut-être pourrait-on cependant remarquer dans le monde scientifique de ce pays une tendance à s'envoler dans les régions de la fantaisie, en même temps que les belles-lettres semblent vouloir s'enfoncer dans la plus rebutante réalité : les rôles sont ainsi intervertis.

1. Seules, les personnes qui, habitant un pays étranger, ont essayé d'apprendre une langue qui leur était inconnue, peuvent se former une juste idée des difficultés inhérentes à un semblable travail. Le professeur Almkvist cite dans son ouvrage une preuve très amusante de la naïveté de ces enfants de la nature et de l'impossibilité absolue qu'il y a pour eux de comprendre une abstration grammaticale. « Si l'on demande à l'un d'eux, écrit l'auteur, comment on dit dans sa langue : *je mange, tu bois,* on obtiendra toujours en réponse des formes qui signifient : *tu manges, je bois.* »

Le professeur Bugge publia, il y a environ deux ans, un écrit qui fit alors grand bruit : c'était un examen de l'influence exercée par les religions hébraïque et catholique-grecque, et peut-être aussi par la religion de la Grèce antique, sur la soi-disant poésie héroïque scandinave aux temps du paganisme. Il admettait, dans cette étude, que des vikings (pirates) norvégiens avaient introduit dans le Nord des légendes chrétiennes rapportées des Iles-Britanniques. Parmi les personnes qui, dans notre pays, trouvèrent ces hypothèses trop risquées, il faut nommer Victor Rydberg, qui, dans une critique d'un travail de même espèce, faisait la supposition comique que quelqu'un viendrait soutenir devant lui qu'il y a sur la planète Mars des hommes et des bestiaux; qu'une compagnie s'y est formée pour l'exploitation d'une fromagerie; que cette exploitation avait bien réussi et avait rapporté l'année précédente 17 1/2 pour cent de revenu. Cela, dit-il, serait une possibilité, et cependant il est probable que nul astronome ne voudrait perdre son temps à démontrer qu'il n'en est pas ainsi. Il en est de même avec les prétendues récoltes de légendes chrétiennes faites par les vikings. Il faut au moins reconnaître que ces étranges théories perdirent rapidement tout intérêt et que nul aujourd'hui ne s'en occupe plus. Eussent-elles été soutenables, elles eussent, par cela même, dû devenir une excitation à l'agrandissement des brèches ainsi faites à l'originalité de la littérature légendaire de la Scandinavie.

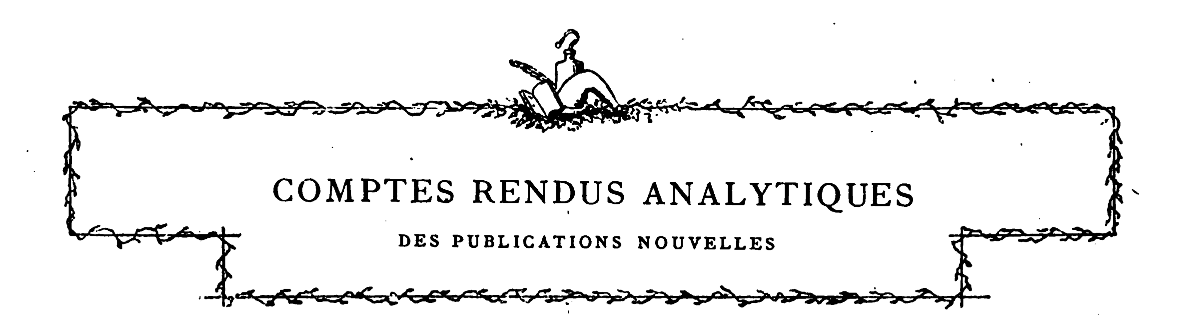
Une couple de monographies historiques qui ont exigé beaucoup de travail et nécessité l'étude approfondie des documents originaux vient aussi de paraître à Christiania. La première, écrite par J. Ars, a pour objet Socrate, et est suivie de traductions d'extraits de Platon. La seconde, de A.-C. Bang, concerne Julien l'Apostat.

Vous avez, mon cher Directeur, publié l'année dernière, dans l'*Athenæum*, quelques données vraiment dignes d'attention sur l'importance de la production littéraire annuelle en France. Vous savez donc, et la majorité de vos lecteurs n'ignore pas non plus, que la Suède est un petit pays, ou, pour parler plus juste, un pays peu peuplé, puisqu'il ne renferme guère plus de quatre millions et demi d'habitants.

Or, un compte rendu officiel, établi par M. G.-E. Klemming, directeur général de la Bibliothèque royale, constate que cet établissement s'est enrichi, pendant les années 1880 et 1881, de 7,632 numéros nouveaux provenant des imprimeries suédoises; dans ce nombre sont aussi compris des journaux des publications périodiques et de petites brochures. Les impressions faites en 1880 sont, dans ce compte rendu, assez complètement représentées : aussi, pour vous donner une idée de la production littéraire de la Suède, vous me permettrez sans doute de citer ci-après quelques chiffres.

Les romans publiés sont au nombre de 589; les ouvrages de théologie au nombre de 833; nous comptons ensuite 90 ouvrages sur l'art militaire; 16 relatifs à l'histoire de la civilisation; 47 œuvres dramatiques; 17 bibliographiques; 117 biographiques; 23 archéologiques; 475 publications sur l'économie politique, et ainsi de suite. La littérature périodique suédoise, en 1880, comprenait 344 journaux et écrits périodiques. M. G.-E. Klemming, directeur général de la bibliothèque, auteur du compte rendu qui m'a fourni les chiffres que je viens de citer, est aussi un de nos plus savants bibliophiles et un grand déchiffreur de manuscrits. Il vient récemment de publier la première livraison d'un important travail bibliographique : *Publications, par ordre chronologique, relatives aux rapports de la Suède avec les puissances étrangères*. En même temps il publiait deux manuscrits : *Chronique de Suède depuis Gog jusqu'à Karl Knutsson* et *Récits et Rimes du moyen âge*, qui tous deux font partie d'un grand ouvrage, *Collections publiées par la Société pour la publication de l'ancienne littérature de la Suède*. C'est surtout sur le zèle de M. Klemming pour la littérature de son pays que repose ce grand travail, dont la première partie a été publiée par lui en 1844 et qui, aujourd'hui, ne compte pas moins de quatre-vingts livraisons.

Arvid Ahnfelt.



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

QUESTIONS DU JOUR

UN ÉPISODE INCONNU DE LA VIE DE SAINT-SIMON[1].

M. Faugère continue avec un zèle qui ne se dément pas la publication des *Écrits inédits de Saint-Simon.* Ils feront aux *Mémoires* un complément très instructif. Le tome IV, qui vient de paraître, contient un grand nombre de pièces n'ayant aucun rapport entre elles, qu'il serait difficile d'aborder ici dans leur ensemble et qui entraîneraient d'ailleurs à des développements incompatibles avec une étude sommaire. Mais il en renferme une qui jette un jour singulier sur la personnalité de Saint-Simon. On n'en possède pas la copie autographe, c'est-à-dire la minute, comme dit M. Faugère en sa langue diplomatique. On peut la tenir néanmoins pour authentique. M. Faugère donne d'excellentes raisons de cette authenticité, raisons auxquelles nous ne nous attarderons point. Elles ne seraient pas bonnes que le texte de la pièce trahirait tout de suite la main rude et aisée à reconnaître du terrible pamphlétaire.

Cette pièce est datée d'avril 1712. La France était au plus bas; les malheurs de la guerre de la succession d'Espagne étaient au comble; on ne prévoyait pas encore le gain de la bataille de Denain, qui eut lieu seulement en juillet. D'autre part, la famille royale avait été décimée. Le duc de Bourgogne, héritier de la couronne, sa femme et leur fils aîné avaient été enlevés en quelques jours. A Versailles, la terreur était grande; on accusait le duc d'Orléans de vouloir détruire la famille royale par le poison afin de se frayer un chemin au trône. On le fuyait, mais Saint-Simon, qui était son ami, lui restait fidèle. Il y avait une certaine grandeur d'âme dans cette conduite. La fidélité de Saint-Simon à la personne du duc d'Orléans était une protestation contre les bruits injurieux qui couraient. « Je fus plusieurs fois averti, dit-il, que le roy estoit mécontent, tantost de m'avoir veu de ses fenestres dans les jardins avec son neveu, tantost que Mme de Maintenon estoit surprise de ce que, seul de toute la cour, j'osois l'aborder et le voir. » Les choses allèrent au point, s'il faut l'en croire, qu'il fut obligé de quitter la cour. Ce n'est peut-être pas tout à fait cela; il semble qu'il y ait quelques réticences cachées dans ses dires. On n'y avait pas fait attention jusqu'ici; mais la découverte de la lettre anonyme qu'il écrivit au roi dans cette circonstance critique permet aujourd'hui de les sentir. On lit à ce sujet[1] : « Je résistai quelques jours, mais il (le duc de Beauvilliers) vint un matin trouver Mme de Saint-Simon à qui il dit très précisément, et sans *alléguer aucune cause,* que j'allois être chassé, si de moi-mesme je ne me retirois pour un temps. Tout de suite il se chargea de m'avertir du train que les choses prendroient à mon égard et de m'avertir de revenir dès qu'il y verroit seureté. Je le trouvai encore en rentrant chez moi. *L'alarme bien plus vive où je le vis* me fit moins d'impressions que *ses manières de parler absolues et déterminées et l'air d'autorité* avec lequel il s'expliqua : rien n'estoit moins de son caractère, et depuis des années rien de si nouveau avec moi. *Le secret d'autruy estoit chez luy impénétrable;* son ton et son expression me firent sentir ce qu'il ne disoit pas et pris exprès, pour, sous un conseil si vif, si pressé, si impératif, *me montrer un ordre qu'il n'avoit pas la liberté d'avouer.* Mme de Saint-Simon et moi-mesme ne vismes pas lieu à une plus longue défense... *Jamais il ne m'en a dit davantage là-dessus* et je suis demeuré persuadé que le roy ou Mme de Maintenon me l'avoient envoyé et lui avoient dit que je serois chassé, si, suivant son conseil, je ne me chassois pas de bonne grâce... *J'ignorai de mesme ce qui fit mon retour,* qui me fut mandé de mesme. Mon absence fut d'un mois ou cinq semaines et j'arrivai droit à la cour *où je vécus avec le duc d'Orléans tout comme j'avois fait auparavant.* » On peut croire que sa fidélité au duc d'Orléans fut un prétexte à la disgrâce dont il fut l'objet. On ne lui en voulut pas ensuite de continuer ses relations avec le prince, quoiqu'il fût resté suspect. Mais le lecteur ne s'expliquait pas le dessous des cartes. Il y a maintenant une explication : c'est la lettre anonyme écrite au roi.

1. *Écrits inédits de Saint-Simon,* publiés par les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères par M. P. Faugère, t. IV; *Mélanges,* t. III : lettres, 1703-1742, lettre anonyme au roi, projet de rétablissement du royaume, supplique de l'Université au parlement, mémoires et pièces diverses. 1 vol. in-8°, Paris, 1882 (Hachette).

1. *Mémoires,* t. IV, p. 306, de l'édition Chéruel (Hachette).

Fénelon, Saint-Simon, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse et quelques autres préparaient de longtemps dans l'ombre une débâcle de la monarchie, telle que l'avaient faite Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Leur instrument était le duc de Bourgogne. Fénelon, dont Louis XIV disait : « M. l'archevêque de Cambrai est le plus chimérique des beaux esprits de mon royaume », aspirait à organiser en France le royaume de Salente. Si le duc de Bourgogne était devenu roi, il en était le premier ministre désigné, ce que devint le cardinal de Fleury sous Louis XV. Il envoyait secrètement des mémoires au duc de Bourgogne par l'intermédiaire des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, ses confidents. Saint-Simon nourrissait sans doute des espérances différentes. Il rêvait un retour plus ou moins complet au régime féodal. Il n'entendait pas détruire précisément la monarchie; mais il l'aurait mise volontiers sous la tutelle des états généraux siégeant en permanence. Ce n'est pas qu'il fût partisan de la liberté politique conçue comme les modernes la conçoivent et comme elle était de son temps pratiquée en Angleterre. Il n'avait pas la moindre idée de la liberté politique. Il appartenait, par toutes ses opinions, sinon par tempérament, à cette noblesse domestiquée par les rois, à qui il ne fallait que des titres, des charges et des pensions. Richelieu, Mazarin et Louis XIV avaient donné tout cela au mérite et au travail, en même temps qu'à l'obéissance et à la discipline. Il s'agissait de rendre aux ducs et pairs, à la noblesse d'épée et à la noblesse d'Église, l'importance, le rang et le pouvoir qu'ils avaient perdus. A l'épreuve, c'eût été un gâchis pareil à celui du XVIe siècle et de la Fronde, probablement la ruine du pays, dans tous les cas celle de la monarchie administrative de Richelieu et de Louis XIV.

Quand mourut le duc de Bourgogne, Saint-Simon était précisément en train de rédiger son *Projet de rétablissement du royaume*, dont on peut voir ce qu'il a écrit au tome IV des *Écrits inédits*. Il n'en subsiste que quelques pages, une préface, où il n'est question que des prérogatives de la noblesse, le préambule d'une première partie intitulée : *des Titres*, un chapitre I intitulé : Du sang royal, et la première phrase d'un chapitre II intitulé : Des ducs, des comtes, pairs de France, de leurs issus et de leurs maisons.

La mort du duc de Bourgogne fut un coup de foudre dans ce petit monde d'utopistes. Fénelon en mourut de chagrin; Saint-Simon, dont les espérances étaient ruinées, renonça à son projet de rétablissement du royaume. Mais la colère le prit, une colère folle et brutale. Il écrivit la lettre anonyme au roi, celle qui le fit un instant chasser de la cour. Ce pamphlet est, dans sa teneur, un monument. Si on veut savoir pourquoi sous la Régence, et évidemment d'après le conseil de Saint-Simon, on eut l'idée bizarre de supprimer les ministres et de les remplacer par des commissions administratives, on trouvera là de quoi être édifié.

Saint-Simon débute par des protestations de respect; ce qu'il va dire est « l'effusion de l'amour le plus sincère, de la vénération la plus profonde, du respect le plus entier » à la personne de Sa Majesté, qui lit quelquefois les lettres anonymes, les mémoires anonymes, et qui lira certainement celui-ci. Mais, bientôt, son humeur violente reprend le dessus et l'empêche de se contenir. Que le roi jette les yeux sur les trois ordres de son royaume. L'Église ne vaut rien. On la recrute dans les séminaires. Le clergé « ne s'applique qu'à la théologie, qu'à s'abaisser l'esprit et à s'enfermer dans les maisons communes ». Le bas clergé est bien plus coupable; il « est tombé dans une abjection de pédanterie et de crasse qui l'a tout à fait enfoncé dans un profond oubli ». La noblesse n'est pas dans un état moins pitoyable que l'Église. Les guerres du règne l'ont épuisée; elle n'a plus de carrière que celle des armes. On l'a expulsée de l'administration, du gouvernement, rendue propre à rien, sinon à porter l'épée. Elle gémit sous le joug de l'administration robine introduite par le roi, obligée qu'elle est d'obéir aux ministres, aux intendants, aux traitants, toutes gens prises hors de son sein. Elle est avilie, ruinée. Elle est contrainte, afin de fumer ses terres, comme elle dit, d'épouser des filles de manants. Si elle avait du pain, elle ne le ferait pas. On détruit les vieilles seigneuries; du moins on les laisse tomber. En province, elle ne reste plus sur ses terres : les intendants et leurs subalternes protègent le paysan contre elle. La noblesse de cour, au fait, n'est pas plus favorisée. On lui a pris ses gouvernements, parce qu'elle se révoltait quand elle avait des gouvernements, ce que Saint-Simon se garde bien d'avouer; et le roi fait des grands par fournées, ce qui avilit cette marchandise. Il a créé, dans le cours de son règne, vingt-huit duchés-pairies, onze duchés héréditaires; si bien qu'il en reste quinze seulement d'origine antérieure. D'ailleurs Louis XIV prodigue les emplois et les faveurs, jadis réservés à la noblesse, à des parvenus, à des familles de robe, aux parents de ses ministres, de ses agents de toute sorte. La vieille noblesse végète, n'a plus moyen d'acheter un régiment. Ce sont des croquants qui en achètent. On a vu l'effet de cet état de chose pendant la dernière guerre, où l'on a été rossé d'importance. « Celle de la campaigne, misérable au delà des plus vils païsans, est seulement heureuse si elle possède une charrue qu'elle puisse elle-même mener aux champs. Dans cet estat, cette noblesse françoise, la fleur de toutes celles de l'Europe, la terreur des ennemis du royaume, le soutien et l'honneur du dedans, cette noblesse toujours fidèle et toujours une ressource également puissante et asseurée dans tous les temps difficiles, cette noblesse enfin qui seule mit sur le trosne de ses pères le grand Henry vostre ayeul, malgré de si terribles obstacles, et par laquelle vous régnez, n'est plus qu'une teste morte, qu'un mari insipide, qu'une foule séparée, dissipée, imbécile, impuissante, incapable de tout, et qui n'est plus propre qu'à souffrir sans résistance. »

Il y a une chose que Saint-Simon ne sait pas : c'est que cette noblesse est un vieux personnel administratif hors de service. Quand, après la chute de l'ad-

ministration romaine, il n'y eut plus de fisc, l'administration s'écroula faute d'être payée. On en fit une nouvelle. Mais, comme on n'avait pas de budget, on lui donna des terres dont le revenu, lui servît de traitement. Eh bien, les rois l'avaient trouvée indocile et peu fidèle. Ils lui avaient substitué un personnel à eux, révocable, payé, dépendant d'eux et obéissant. Ils avaient laissé la vieille administration du moyen âge en possession de ses terres devenues un privilège abusif, puisqu'elle ne faisait plus la fonction dont le revenu de ses terres était le traitement. Tout à l'heure la Révolution française dépouillera légitimement ces fonctionnaires qui n'exercent plus leur fonction et ont conservé leur traitement d'une manière indue; c'est un côté de l'histoire que Saint-Simon n'a pas étudié.

Son esprit d'opposition à outrance l'engage aussi à dénigrer le tiers état, au profit duquel cependant cette révolution s'est accomplie. Lui aussi est en décadence, selon Saint-Simon. Sans doute quelques-uns de ses membres se sont élevés. Ce sont ceux à qui le roi prodigue les gouvernements, les intendances, les ministères, les offices de toutes sortes. Mais il a avili les corporations; les parlements ne font plus de frondes, les magistrats sont de bons robins sans indépendance, qui font les affaires au lieu d'intervenir dans le gouvernement de l'État. «Ceux d'aujourd'hui, accoustumés aux mœurs présentes, dit Saint-Simon, contents de sçavoir juger les procès, s'en acquittent comme ils peuvent, entraînés souvent par le torrent des jeunes gens et des gens nouveaux qui emportent la pluralité des voix. La discipline, l'étude, la gravité, ne sont plus des talents d'usage, et il n'est que trop vray de dire que les riches, uniquement appliqués à conserver leurs biens et les pauvres à en acquérir ou à vivre, la magistrature est généralement tombée dans le même abîme qui enfouit le clergé et la noblesse. » Oui, mais il y a un autre tiers état, le peuple des bourgeois, des employés, des ruraux qui font l'immense majorité de la nation. Eh! bien, Louis XIV a eu l'art aussi de les démolir : « La misère, la mécanique, la grossièreté les a tous ensevelis sans éducation et sans étude que celle de vivre au jour la journée, avec un pénible travail. »

On voit bien qu'il espère que son anonymat ne sera pas découvert, car il conclut comme le paysan du Danube : « Tel est, sire, l'estat de vostre royaume, si différent de ce qu'il a esté dans tous les temps depuis qu'il existe. »

Néanmoins, ce n'est là qu'un début. Saint-Simon revient par le menu sur tout ce qu'il vient de dire, avec un luxe d'audace et d'assertions violentes qui augmente à mesure qu'il avance. Que Louis XIV se souvienne que si la France est grande, ce n'est pas lui qui l'a faite; il s'en est servi, il n'en est que l'usufruitier; il ne faut pas qu'il mange le fonds. Ce fonds n'est pas à lui. Pourtant, il ne l'a pas encore mangé tout à fait : il est en train. L'affaire est fort avancée. Son royaume est ruiné d'argent et d'hommes; il le laisse en proie à ses bâtards. Saint-Simon lui cite David et Bethsabé. Lui aussi vit depuis de longues années dans l'adultère, et il a donné à ses enfants adultérins une situation qui menace la dynastie : « Parmi cette sorte de postérité si nombreuse, vous n'avez pu élever qu'un seul fils légitime, de tant d'autres enfants que vous avez eus; et si cette réflexion ne vous a point frappé, pourriez-vous ne l'avoir point esté de la mort si brusque de ce fils unique, suivie de si près de l'extrémité de trois de vos enfants naturels? Après quoy moins d'une année a réduit Votre Majesté et le royaume à l'estat funeste et si périlleux où nous sommes par les dernières pertes, dont nulle langue ne peut exprimer la profondeur. »

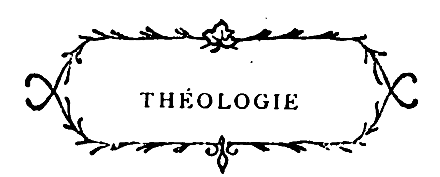
Louis XIV était vieux et abattu par l'infortune, quoique ses paroles à Villars partant pour Denain témoignent encore d'une magnanimité auprès de laquelle l'éloquence amère de Saint-Simon n'est que l'aboiement d'un chien : « Monsieur le maréchal, vous voyez où en est ma fortune; s'il vous arrivait malheur, je ramasserais ce qui me reste de troupes et nous irions ensemble périr ou sauver l'État. » Un vieillard de soixante-quinze ans, qui a le passé de Louis XIV derrière lui et qui parle ainsi, est un peu plus grand que les héros d'Homère.

C'est en vertu de cette grandeur qu'il pardonne à ce brouillon de Saint-Simon infatué de sa pairie et se contente, en guise de punition, de l'éloigner de la cour durant un mois ou six semaines.

Dans son projet de rétablissement du royaume qu'il abandonna afin d'écrire sa lettre anonyme à Louis XIV, Saint-Simon déclare que les choses en sont venues à ce point extrême « qu'il ne doit plus être permis de penser qu'à la patrie». Sur quoi M. Faugère s'extasie : « Cette parole de l'écrivain, dit-il, découvre le fond de son âme ; on ne peut lire l'admirable préface dont elle résume l'esprit, sans penser aux mémoires que Fénelon vers le même temps composait aussi pour le Dauphin — le duc de Bourgogne — et qu'il lui communiquait par l'intermédiaire des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, ses amis, qui étaient également ceux de Saint-Simon et les confidents discrets de l'un et de l'autre. L'archevêque et le futur auteur des *Mémoires* nourrissaient les mêmes pensées de bien public, de réforme politique et sociale. Ils marchaient à l'insu l'un de l'autre dans le même domaine (de l'utopie) vers un but commun par deux voies parallèles qui auraient fini par se rapprocher et se rejoindre... On aime à se représenter ces deux hommes se rencontrant sur le terrain de la politique active, se retrouvant face à face, se connaissant mieux et s'estimant davantage, ouvriers d'une même œuvre et concourant ensemble au salut de la royauté et à la prospérité de la France. L'un et l'autre appartenaient à l'aristocratie du génie et de la naissance, pareillement animés des maximes d'un gouvernement réparateur. » Ce sont des mots; ni l'un ni l'autre n'étaient pratiques. Fénelon avait fait son éducation dans Homère et Saint-Simon eut l'occasion de montrer sous la Régence où le duc d'Orléans, quoique son ami, se moquait de ses grands airs et de son incapacité politique, ce que valaient ses projets de réforme. Il s'agissait de bonnets à mettre ou à ôter aux séances du parlement, de sa-

voir si le duc X... passerait devant le duc J... On fut obligé de l'envoyer en Espagne avec une mission d'apparat afin de se débarrasser de son outrecuidance affairée. Quant à son patriotisme, il est purement verbal. On ne l'a pas vu à la frontière. Au lieu d'honorer Villars, il s'évertue dans les *Mémoires* à démontrer par des allégations niaises et dépourvues d'autorité, contredites par un grand nombre de documents authentiques, que Villars n'a pas gagné lui-même la bataille de Denain, et s'est borné à *chanter pouilles* à l'ennemi en déroute. S'il était venu trente ans plutôt, et qu'il n'eût pas été en possession de cette éloquence atrabilaire à laquelle il doit de figurer parmi les grands écrivains de notre langue, Molière en aurait fait un *marquis*.

L. Derome.



J. Salvador, sa vie, ses œuvres et ses critiques, par le colonel Gabriel Salvador. — Paris. Calmann Lévy, 1881.

Ce livre aurait pu s'intituler un demi-siècle d'histoire religieuse en France; écrit avec talent, chaleur et impartialité, il fait autant d'honneur à celui qui en a été l'objet qu'à celui qui en est l'auteur. Tout le monde connaît Joseph Salvador et ses premiers travaux sur les *Institutions de Moïse* (1828), *Jésus-Christ et sa doctrine*, 1838, et la *Domination romaine en Judée*. On se rappelle peut-être beaucoup moins sa dernière œuvre, *Paris, Rome, Jérusalem* ou la Question religieuse au XIXe siècle, 1860, dont le retentissement n'a pas été aussi grand. Mais les idées elles-mêmes de Joseph Salvador et les critiques dont elles ont été l'objet sont peut-être à peu près oubliées. Il ne s'écoule pas impunément une vingtaine d'années sur un système, sans que l'attention s'en détourne un peu. A ce point de vue particulier, le colonel G. Salvador, en accomplissant un acte de piété filiale envers son oncle, nous a rendu un vrai service et a fait œuvre d'actualité.

La question religieuse en effet, malgré les apparences, est une des plus importantes de notre temps et c'est par la liberté seule qu'elle peut être résolue; Joseph Salvador l'a compris un des premiers en France. Jeune encore, il abandonne la carrière médicale où il avait débuté d'une manière distinguée pour suivre sa nouvelle vocation, et, en pleine légitimité, il démontre que les institutions de Moïse, loin d'être ce que le public des lettrés en pense, c'est-à-dire une théocratie, ne sont que le régime d'une loi acceptée librement par le peuple, une *nomocratie*. Cette conception est désormais reconnue comme un fait scientifique. En étudiant l'organisation de la justice chez les Hébreux, Salvador tenta de démontrer la légalité de la condamnation de Jésus et souleva dans le camp de l'ultramontanisme un véritable orage. On sait que M. Dupin a essayé une réfutation juridique en règle de cette thèse. A notre avis, ni Salvador ni Dupin n'ont posé la question dans ses véritables termes. Ce n'est pas un procès religieux, mais un procès politique dont Jérusalem a été le théâtre. Des affaires de ce genre ne se plaident pas deux fois.

Dans *Jésus-Christ et sa doctrine*, Salvador s'était placé sur le vrai terrain de l'histoire et de la comparaison des doctrines; ici, sa thèse était bien plus délicate et elle touchait bien plus au fond le christianisme lui-même que la condamnation de Jésus; elle a fait pourtant moins d'impression. Salvador entreprenait de prouver que le christianisme n'a été qu'un compromis entre les idées juives et les idées païennes et que c'est par d'importantes concessions de forme et de fond qu'il a assuré son succès au milieu des nations polythéistes. Cette thèse était d'ailleurs soutenue avec un tact et une modération remarquables.

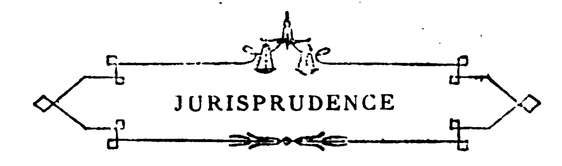
Dans la *Domination romaine en Judée*, Salvador fait l'histoire des souffrances des Juifs soumis à Rome et nous offre le tableau de leur destruction comme nationalité; il oblige à admirer ce petit peuple qui, selon l'aveu de Tacite, avait seul refusé de céder aux maîtres du monde.

Ces trois premières œuvres, quelque part qu'elles aient faite aux doctrines, étaient surtout historiques; la dernière, *Paris, Rome, Jérusalem ou la Question religieuse*, en s'appuyant beaucoup sur l'histoire, est surtout doctrinale. D'accord avec Edgar Quinet, Salvador soutient et prétend montrer par l'histoire de *Paris*, la ville de la révolution, qu'il y a un rapport nécessaire entre la religion et la politique. Les peuples ne peuvent assurer leur liberté dans l'ordre temporel que s'ils l'obtiennent dans l'ordre spirituel, témoin l'Angleterre et les Pays-Bas; témoin aussi la Révolution française qui n'a pas abouti parce qu'elle n'a pas encore trouvé sa formule dogmatique. Salvador entreprend de la lui donner; il ne l'emprunte pas à *Rome*, dont il fait le symbole de la réaction religieuse, ni aux autres cultes bibliques, qu'il déclare tous dépassés par la civilisation moderne; c'est vers *Jérusalem* qu'il se tourne, c'est-à-dire vers l'hébraïsme

principe premier du judaïsme, du christianisme et de l'islamisme. Jérusalem, symbole de la liberté, représente en même temps la loi suprême en politique et en religion, que tous acceptent sans contrainte; elle n'a pour dogme que le plus pur monothéisme et pour culte que le repos hebdomadaire et la cène universelle. La divinité de Jésus disparaît, mais Jésus reste comme un des plus glorieux initiateurs et l'accord se fait entre les peuples par la justice et l'amour de l'humanité.

Ces vues généreuses, Salvador les exprime avec une ardente conviction; il va sans dire qu'elles ne peuvent pas plus aujourd'hui qu'il y a vingt ans être acceptées sans réserve. Qu'on lise donc dans le livre de M. Gabriel Salvador les critiques par lesquelles elles ont été accueillies. Les penseurs les plus distingués de notre siècle ont dit leur mot dans ce débat qui intéresse si vivement la philosophie, l'histoire et la religion et ils l'ont dit de manière à prouver que la polémique religieuse elle-même peut s'enfermer dans les limites de la plus cordiale urbanité.

E.-A. A.



JURISPRUDENCE

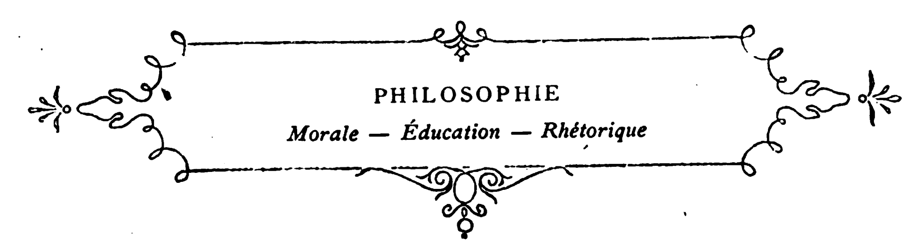
Essai sur la voix et la diction au barreau, par ÉMILE GUILLAIN, 1 vol. in-8° de 143 pages. — Paris, Alphonse Lemerre, 1881.

M. Émile Guillain peut se dire qu'il a fait un bon livre, et peut-être un livre utile.

Beaucoup de pensées justes, exprimées d'une façon concise et précise, rendent cet *Essai* d'une lecture agréable. Quant à l'utilité de l'ouvrage, — et c'est là la grosse question, — il est très permis de la discuter. Le *fiunt oratores* n'est pas d'une évidence absolue; à notre humble avis, on naît orateur tout aussi bien que poète. M. Guillain ne partage certainement pas cette opinion; et c'est tant mieux, puisque de cette idée est sorti le livre qui nous occupe. Si l'on peut réellement devenir orateur à force d'étude, l'ouvrage de M. Guillain doit être le *vade-mecum* des Berryer en herbe. Cela étant, nous n'aurons plus au palais que des Mirabeau; il ne s'agit que de suivre les bons conseils de l'auteur.

M. Guillain doit être un classique. A coup sûr, il n'est pas naturaliste, pas même romantique. Les auteurs qu'il conseille de lire, d'étudier, de déclamer, ce ne sont point les écrivains flamboyants de 1830, mais les calmes et profonds poètes de la cour de Louis XIV. Chacun son goût, n'est-ce pas? M'est avis cependant qu'un peu de Victor Hugo ou de Musset par-ci, par-là ne gâterait rien. On comprend mieux que l'auteur ne conseille point la lecture des poésies « pastorale, élégiaque ou amoureuse »; mais il me semble qu'un orateur retirera autant de profit de l'étude de *Ruy-Blas* que de celle d'*Athalie*. Celui-là est tout aussi vivant que celle-ci. M. Guillain veut une argumentation serrée et déconseille l'emphase. Cette opinion est soutenable. Le contraire l'est non moins. Une emphase modérée n'est pas toujours un défaut. L'auteur nous paraît aussi d'une sévérité excessive vis-à-vis des chanteurs, qui, dit-il, prononcent fort mal. Il est peut-être aussi agréable d'entendre un chanteur prononcer *jamâ*, au lieu de *jamais*, que de lui voir faire des efforts pour prononcer juste, ce à quoi il n'arrive jamais, d'ailleurs. — « Une bonne articulation est un signe de distinction, de distinction vraie », dit M. Guillain. Hélas! pas toujours. C'est même souvent le contraire qui est vrai. Et je ne crois pas, comme l'affirme l'auteur, que ce soit un signe de manque de distinction que de prononcer *espliquer* au lieu d'*expliquer;* en tout cas, cela vaut encore mieux que *exepliquer*. Mais assez de chicanes. Nous aurions l'air de dire juste le contraire de ce que nous disions tout à l'heure. Et j'en serais désolé, comme dirait M. Prudhomme, car M. Émile Guillain a fait un bon livre, rempli d'idées justes et de quelques... fausses.

H. M.



PHILOSOPHIE

Morale — Éducation — Rhétorique

Bréviaire de l'histoire du matérialisme, par JULES SOURY. Un vol. in-12.—Prix : 6 francs. Paris, G. Charpentier, 1881.

M. Jules Soury sacrifie sur l'autel qu'il eût voulu détruire et, cependant, se refuse à brûler les dieux qu'il adore. Conversion et compromis. Peut-être allons-nous porter un jugement trop sévère, mais il nous semble que le traducteur d'Hæckel, qui est aussi l'auteur des *Portraits de femmes*, des *Portraits du XVIII[e] siècle*, est, à tout bien considérer, un sceptique. Nous ne faisons nulle difficulté pour reconnaître

qu'il a ce qu'on nomme intelligence philosophique, qu'il sait comprendre l'importance des questions posées par les métaphysiciens, mais il n'est pas un studieux inquiet; chez lui, rien qui ressemble à l'angoisse qu'éprouvait un Blaise Pascal, de la curiosité seulement; il se compose une doctrine, mais moins pour la satisfaction de son esprit que parce qu'elle doit lui permettre d'occuper une place, — celle qu'il s'est délibérément choisie, — au milieu des philosophes contemporains.

C'est, pense-t-il à présent, aller un peu bien vite que d'aborder, comme certains font, l'étude de l'univers et de l'homme, sans daigner même s'enquérir de la nature et des limites de notre intelligenee. « La critique de la connaissance, voilà quel est aujourd'hui le fondement nécessaire de toute conception du monde et de la vie, voilà la préparation indispensable et comme l'introduction à toute philosophie. » M.Soury, qui a étudié Lange, fait des concessions grandes à l'idéalisme; il dit : « Ce qu'on appelle la nature est une création de notre esprit... toute notion n'est qu'une représentation subjective, une fille de l'imagination. » Mais, il le déclare, la qualité des doctrines le touche peu; toutes les doctrines philosophiques ont été nécessaires, partant légitimes, à leur heure. Nécessaires, légitimes, de bien gros mots; mais M. Soury n'est pas éloigné d'accepter, comme un dogme, la théorie de l'hérédité physiologique, par suite, psychologique; il a expliqué la décadence de l'empire romain par l'hérédité ; dans son *bréviaire* même, il explique, par l'hérédité encore, la mentalité de Locke ; quoi qu'il en soit, il voit dans le matérialisme la doctrine avec laquelle il faut compter, il lui fait son procès, mais il ne le condamne pas ; il procède à l'instruction, et son avis est qu'il convient de rendre une ordonnance de non-lieu. « Il n'y a point de physique sans métaphysique », et l'atomisme est cette métaphysique. « L'homme est, par excellence, un animal métaphysicien. Ne connaissant en soi ni les corps ni les esprits, mais seulement leurs phénomènes et les relations de ces phénomènes, il espère, au moyen de ceux-ci, fondement de la science expérimentale, construire la science idéale. » Quels essais d'explication des choses doivent lui paraître le moins éloignés de la réalité inconnue ? Au dire de M. Soury, l'athéisme et le matérialisme.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, une analyse des traditions comparées de l'Asie occidentale et de la Grèce, l'auteur ayant tiré, d'ailleurs, grand profit des derniers travaux accomplis touchant l'épigraphie, la linguistique, la philologie. Dans la deuxième, l'exposition et la discussion des théories professées par les Ioniens, par Démocrite, par Aristote, par les successeurs de celui-ci, comme de celui-là, puis un dernier chapitre sur les religions. La troisième commence avec la renaissance. Présenter, sous une histoire de matérialisme, les doctrines de Newton et de Leibniz après celles de Gassendi et de Hobbes, celles de Locke, de Berkeley, de Hume, avant celles de d'Holbach et de La Mettrie, et sans les opposer, cela, au premier abord, paraîtra hardi; et cela le paraîtra encore au second.

M. Soury est contre ceux avec lesquels il n'est plus; il n'est plus avec les positivistes dont la besogne est d'hébéter l'intelligence, il n'est plus avec les matérialistes dogmatiques qui sont des simplistes, des naïfs. Le *Bréviaire* offre un certain intérêt,— petit ou grand ? nous n'en décidons pas; — il est intéressant en ce qu'il laisse comprendre l'attitude prise par l'écrivain devenu professeur. F. G.

Nos devoirs et nos droits. — *Morale pratique,* par M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, membre du conseil supérieur de l'instruction publique. Un vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50; Paris, Didier et Cie. 1881.

C'est encore une opinion assez répandue que, sans la religion, il n'est pas de morale ; que l'enseignement de la morale ne peut être donné dans l'école dont on chasse les ministres des différents cultes. Cette opinion n'est pas légitime : il y a une morale indépendante, et il y a une morale kantienne, qui, bien loin d'être fondée sur la croyance en un Dieu législateur et rémunérateur, est l'unique fondement du postulat de la croyance en Dieu; et il y a d'autres morales encore, celle de l'intérêt bien entendu (Stuart Mill), celle de la sympathie (Smith), celle de l'évolution (M. H. Spencer). Rien n'eût servi de déclarer qu'il est différents systèmes de morale très propres à fournir des règles de conduite ; puisqu'on prévoyait que bientôt l'école serait séparée de l'Église, — la séparation est maintenant consommée, — il importait de présenter ces règles mêmes, et on n'y a pas manqué. Nombreux sont les traités de morale publiés dans ces dernières années; MM. Renouvier et Pillon, de l'école criticiste, ont donné un *Petit Traité de morale à l'usage des écoles primaires laïques.* M. Henri Marion, qui relève de Kant, lui aussi, a donné les *Droits et devoirs de l'homme ;* M. Gabriel Compayré, les *Éléments d'éducation civique et morale;* M. Ferraz, dont on connaît l'indépendance d'esprit, donne aujourd'hui *Nos droits et nos devoirs.*

C'est un traité de morale pratique, destiné plutôt aux maîtres qu'aux écoliers, aux parents qu'aux enfants; mais le jeune homme le lira avec un vif intérêt, s'il a été préparé aux lectures sérieuses. C'est un traité de morale pratique, avons-nous dit; l'auteur pouvait difficilement néanmoins s'abstenir de faire précéder son travail des *Droits et des devoirs* de considérations générales sur la morale théorique, et aux premières pages du livre, résumant une étude précédemment publiée : la *Philosophie du devoir,* il expose quel est, suivant lui, le principe fondamental de la morale. « Puisqu'elle a pour objet l'idéal, non le réel, elle doit être rationnelle, non expérimentale »; les coutumes anciennes et nouvelles des divers peuples ne sont d'aucun enseignement; il est une raison absolue, une justice éternelle : « Tous les hommes peuvent n'être pas d'accord sur l'action qu'ils doivent faire dans un cas donné, mais ils savent tous qu'il y

en a une qu'ils doivent faire de préférence aux autres, c'est-à-dire qu'il y a un *devoir faire* »; l'homme, *unum hoc animal quod sentit quid sit ordo*, possède une faculté autre que celle de sentir et de percevoir; il conçoit l'ordre, il conçoit la perfection; capable de se conformer à l'ordre, il veut tendre à la perfection; et la raison qui lui fait entendre l'harmonie dans le monde physique lui fait désirer l'harmonie dans le monde moral; le bien s'impose comme loi, et le devoir, c'est le bien « en tant qu'il nous oblige, sans nous contraindre, en tant qu'il nous demande impérativement à être accompli, sans nous forcer à l'accomplir, nous infligeant, pour principal châtiment de notre désobéissance, le sentiment de notre déchéance et le mépris de nous-mêmes ». La théorie n'est pas nouvelle, mais elle est bien exposée; différente de celle de Kant, elle a aussi sa grandeur. Tandis que le philosophe allemand fait reposer le bien sur le devoir et considère le devoir comme une notion première et irréductible, M. Ferraz, lui, fait reposer le devoir sur le bien; il dit proprement : « A cette question : Qu'est-ce que le devoir? nous répondons : c'est le bien, et à cette question : Qu'est-ce que le bien? nous répondons : le bien en général, c'est la perfection; et le bien de l'homme en particulier, c'est sa perfection spécifique, c'est-à-dire la réalisation de son idéal en tant qu'homme. »

La division du traité est à peu près celle des manuels que l'on met aux mains des élèves; nous disons à peu près, car l'auteur ne parle pas des devoirs que nous avons, ou aurions, envers Dieu, il expose seulement les devoirs, qui, dits de morale individuelle, se rapportent à l'intelligence, à la volonté, à la sensibilité, au corps aussi de l'être intelligent, actif et sensible; puis les devoirs, qui, dits de morale sociale, ont trait aux rapports de l'homme avec ses semblables, la justice, la bonté, la bienfaisance. Un très beau chapitre pour condamner le suicide, un autre, très intéressant, sur l'inégalité des conditions, les pages où il est traité du droit que le sensualisme est tenu de méconnaître et que les traditionnalistes ne peuvent que nier, ont une grande valeur. M. Ferraz, rationnaliste, sinon aprioriste, paraphrase, non sans quelque fierté, la magnifique déclaration des droits de l'homme, que l'empirisme anglais a méprisée, que le positivisme français a réprouvée.

Nos devoirs et nos droits sont un bon ouvrage que nous recommandons.

F. G.

L'instruction civique à l'école, par M. PAUL BERT. — Paris, Picard, Bernheim et Ce, 1882.

C'est au moment où M. Paul Bert cesse d'être ministre de l'instruction publique que l'une des nombreuses publications auxquelles il a donné son nom et qui émanent de lui, tombe entre nos mains pour en rendre compte.

Nous ne pouvons donc être suspecté de flatterie ou d'animosité contre l'auteur en parlant de son œuvre.

Elle est très petite dans son format, nous la trouvons d'une haute importance dans les matières qu'elle renferme, et qui sont l'abrégé de toutes les connaissances qu'un jeune homme arrivant à la vie publique doit posséder depuis longtemps.

Cette vulgarisation de l'être social est excellente; l'esprit en est franchement républicain, sans dépasser en politique les bornes du libéralisme modéré; et nous mettons en fait que, même entre les mains d'un esprit réactionnaire, ce dernier y trouverait encore à s'instruire et ne pourrait que s'incliner devant les grandes vérités que l'auteur y énonce.

Sous une forme simple et attrayante, toutes les questions ayant une valeur dans la vie publique sont traitées; c'est dans un dialogue entre un instituteur et des élèves que sont soulevées les objections et qu'elles trouvent la réponse.

Le service militaire, l'impôt, le gouvernement, la division politique du pays, l'enseignement des principes républicains et l'histoire de la première révolution et de ses suites, composent l'ensemble de ce petit volume, que nous avons dévoré rapidement et qui nous a fait grand plaisir.

M. Paul Bert n'est plus ministre; il n'en reste pas moins un instituteur précieux et un écrivain de grand mérite.

E. D'AU.

Jours de solitude, 1 vol. gr. in-8°; 3e édit. — Prix : 6 fr. Paris, librairie des bibliophiles. — **Heures de philosophie**, 1 vol. in-12, 2e édit. Paris, E. Plon et Cie, 1881, par M. OCTAVE PIRMEZ.

On nous avait souvent parlé de l'œuvre de M. Octave Pirmez, souvent on nous l'avait vanté, célébré, et souvent aussi nous avions eu le désir de le connaître; mais il en est de certaines lectures qu'on se propose comme de certains voyages qu'on projette : on les ajourne, les jours se passent, et l'on s'étonne, par instants, de n'avoir pu en trouver quelques-uns seulement pour faire un peu de ce que l'on s'était promis.

La tâche à laquelle nous nous sommes donné nous avait empêché jusqu'à ces temps derniers la lecture des beaux ouvrages du plus éminent — sans aucun doute — des écrivains belges, et cette même tâche nous a obligé hier de prendre enfin le plaisir très délicat que nous n'avions encore pu nous ménager. Toute besogne n'est pas ingrate.

Nous avons pris ce plaisir, avons-nous dit, mieux nous faudrait dire que nous avons commencé de le prendre. Les deux volumes dont nous avons transcrit les titres sont livres, en effet, qu'on ne saurait lire en une fois de la première à la dernière page, et ils sont livres qu'on relit lentement après lentement les avoir lus.

Les *Jours de solitude* rappellent *Obermann;* les *Heures de philosophie*, les *Essais;* mais rapprochement et non comparaison; M. Octave Pirmez n'est pas désenchanté comme le fut de Sénancourt, et il n'a pas ce scepticisme complaisant qu'a prouvé Montaigne. Dans une lettre qu'il écrivit, il y a quatre ans, et qu'on a publiée, il s'est dépeint tout entier : « J'ai

voulu durer plutôt que me répandre... durer obscurément... Avec mes intimités, j'ai fait des pensées générales, avec mes désespoirs, un peu d'espérance pour la pauvre humanité... J'ai développé ma tristesse au spectacle de ce monde. Celui-là seul qui s'imagine que le fond essentiel de la nature humaine se modifie avec le progrès des siècles trouvera à m'accuser. Cette douleur de vivre en se sentant mourir, douleur doublée de volupté, ne me serais-je pas mis à l'ombre et à l'écart pour la murmurer? Voudrait-on, sous prétexte d'égalité, régler les mouvements libres des âmes, en ridiculisant l'esprit qui s'écarte de l'itinéraire normal? A quoi bon continuer ce plaidoyer qui pourrait sembler une vaniteuse apologie, s'il n'était une réponse à certaines critiques?... Les vérités philosophiques, je les ai enveloppées du voile de la poésie, pour que les âmes ingénues ne s'en effrayent point et y puisent un aliment. J'ai tort de dire que je les ai « enveloppées »; fond et forme jaillissent toujours du même jet; le style ne peut jamais être ajouté à l'idée, pas plus que la couleur à la ligne. »

« La mélancolie, a dit un de nos plus grands poètes, c'est le bonheur d'être triste. » M. Octave Pirmez s'est fait une volupté de sa tristesse, et, poète songeur, méditatif, il cherche l'isolement, pour, s'appliquant à comprendre les métamorphoses, trouver dans ce qui passe, la seule chose qui reste, l'âcre jouissance d'avoir compris. Cette volupté douloureuse qu'il ressent, il n'a pas dessein de la communiquer, il ne veut que la dire; mais il est comme le faible enfant heureux de sa faiblesse, comme la femme qui souffre et aime sa souffrance: l'enfant demande, non qu'on apaise ses chagrins, mais qu'on le berce; la femme, non qu'on la console, mais qu'on prenne part à sa douleur; et lui, sans s'en douter, demande qu'on partage ses sentiments, ses émotions. Il devine qu'on l'aime, qu'on l'écoute : alors il dit éloquemment tous les beaux spectacles qui l'ont si tristement enchanté, toutes les pensées qui ont surgi dans son esprit; il devine encore qu'un peu de son âme pénètre notre âme; alors il compose avec sa tristesse, devenue nôtre, comme une sorte de religion qui doit nous attacher au bien, le seul vrai, le seul beau; il s'était donné à nous pour qu'on le soutînt, il nous prend pour nous conduire.

Les *Jours de solitude* sont les jours qu'il a vécus en voyage. En Italie, en Allemagne, il est demeuré seul; nul commerce avec les hommes; il n'a pas passé, en effet, devant eux ni à travers leurs villes, ce sont eux et leurs villes qui ont passé devant lui. Il a aimé à s'asseoir, à regarder, et, des points où il s'est placé, il a vu tout notre monde pendant tous les siècles. Il a contemplé, il s'est abîmé dans ses contemplations, cherchant l'intelligible au delà du sensible, poète parce que formes et couleurs lui faisaient éprouver de vives, trop vives émotions, et philosophe, puisqu'il ne pouvait pas ne pas s'inquiéter des ressorts cachés de la nature toujours mobile, toujours changeante.

Autre livre: *Heures de philosophie*, dont les *Jours de solitude* sont comme la préface. Le voyageur, revenu chez lui, au château d'Acoz, note ses impressions, ses pensées; il les cisèle sans y prendre garde. « La vie, dit-il, aime à se perpétuer; l'âme aspire à se déployer dans l'infini », et, chrétien très attaché aux leçons reçues de l'Église, il ne peut pourtant se défendre d'admettre des doctrines qui ressemblent fort, les unes au mysticisme, les autres au panthéisme. « Je crois aux inspirations du cœur, à la vérité des impressions naturelles et spirituelles perçues par un bon organisme et un noble cœur. J'aime à penser que lorsqu'on chasse de soi toute pensée d'ambition et d'orgueil, et qu'on s'emplit à la fois de la crainte de faillir et de l'amour de l'infini, on se place en des conditions favorables pour recevoir l'inspiration divine. C'est le plus souvent une fausse science, née de la foule des termes restés en une mémoire trop impressionnable, qui nous entrave en notre recherche de la vérité pure. Les mots sont comme des points noirs qui absorbent la lumière. Ils pèsent sur notre âme, qui en est comme toute chargée et ne peut plus s'élever à l'*inspiration*, c'est-à-dire au point suprême où le divin la touche et lui donne, non la vérité absolue, mais quelque pâle rayon dont elle est illuminée. C'est donc à l'homme de se dépouiller de tout ce qui l'appesantit et le souille, pour monter aux régions sereines et réfléchir en soi la lumière primordiale. Il est alors *inspiré*, c'est-à-dire qu'il est dans l'état de concordance et d'harmonies infinies. Il écoute parler en lui l'univers, qui est une expression de Dieu. » De vues très systématiques, il n'en faut pas chercher dans ce livre qui se trouve composé sans avoir été voulu; ce qu'il enferme, nous l'avons dit, ce sont de simples notes. « Ce n'est pas de propos délibéré que tu dois songer, mais en te laissant aller pensif à ta nature. Laisse toutes choses se réfléchir naturellement en toi : tu te sentiras comme un univers pensant. » Cette pensée, il la complète par une autre: « Une germination perpétuelle se fait au fond des âmes chaleureuses, paisibles et sincères. Des pensées innombrables y éclosent sans cesse, comme ces bulles d'air que nous voyons aux jours du printemps monter du fond d'une onde transparente »; et par cette autre encore: « Nous sentons vivre en l'univers infini tous les germes de nos pensées. Comme nous, il est conscient et se fait le porte-voix de la vérité éternelle qui vit en lui. Nous ne formons qu'un avec la nature; nous y sommes attachés, comme au sein de sa mère l'enfant qui n'a pas encore vu le jour. » Des pages sur la grandeur et la misère de l'homme, sur l'esthétique, sur les affections, sur nos travers aussi. Parlant de ceux d'entre nous qui « se font honneur d'être positifs », il dit: « Retranchés dans la réalité, ils y parlent de la justice, qui leur ordonne de ne point voler leur prochain, et de la vérité, qu'ils disent être toute la vérité, c'est-à-dire que deux et deux font quatre. Généralement, ils sont très gais à l'endroit des artistes, s'imaginant qu'une pensée cesse d'être sérieuse dès qu'elle est imagée et qu'un poète n'est qu'un écrivain rimeur qui sème des épithètes. Cependant ces esprits-là gouvernent le monde et, avouons-le, ne sont pas inutiles. Ils corrigent les sociétés, les contiennent en les empêchant de sacrifier le réel à l'imaginaire, le

bon sens à l'héroïsme. » On voit que M. Octave Pirmez n'est pas pessimiste, que ses railleries sont tempérées par une douce bonté. Bien qu'il ait quelque penchant vers le panthéisme, il ne croit pas qu'il faille s'efforcer de s'anéantir; il recommande, au contraire, toutes les activités physiques, intellectuelles; le poète attristé veut qu'on soit fort et qu'on regarde en haut.

Jours de solitude, Heures de philosophie, deux livres qui n'ont pas été trop vantés. Ils sont d'un homme qui a sa personnalité. F. G.

Étude sur le traité du libre arbitre de Vauvenargues, par l'abbé M. Morlais. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr. — Paris, Ernest Thorin, 1881.

La question du libre arbitre est une de celles qui divisent le plus les philosophes : l'école anglaise contemporaine demeure résolument déterministe; notre nouvelle école française, l'école néo-kantiste, admet que l'individu possède le pouvoir de commencer des séries de phénomènes qui ne sont pas *nécessairement futurs*, qui, avant d'être, ne sont pas *nécessairement devant être*. Entre ces écoles, controverse d'autant plus intéressante que toutes deux procèdent de Hume, M. Morlais intervient dans le débat. Si son étude peut être de quelque secours à ceux qui, connaissant bien les données du problème, hésitent à prendre parti, nous en doutons fort.

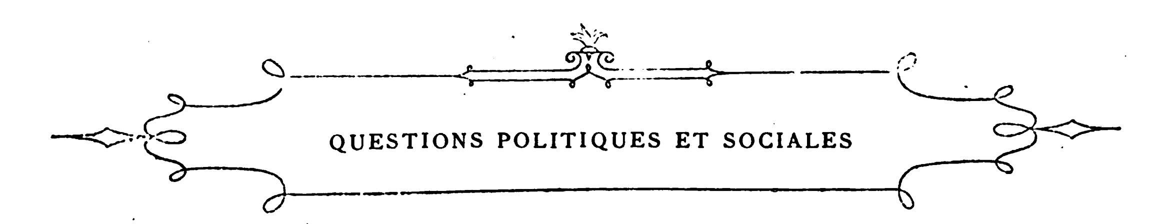
M. l'abbé Morlais, par cela même qu'il est ministre du culte catholique, professe une doctrine toute spiritualiste; il ne peut s'en écarter à peine d'être déclaré fils insoumis de l'Église, et il entend bien ne pas l'être, il dit hautement condamner, par avance, toutes celles des propositions de son livre que ses chefs hiérarchiques jugeraient condamnables. Comme on doit croire que de ces propositions-là il a pris soin de n'en pas émettre, par avance, avant qu'on feuillette les dernières pages de son travail, on sait quel jugement il a formulé en manière de conclusion, et son étude, conséquemment, n'est à tenir, par avance, que pour une dissertation plus ou moins bien conduite.

Elle n'est rien qu'une dissertation, en effet, mais M. l'abbé Morlais a un mérite qu'il convient de reconnaître et de louer. La différence est grande entre le système philosophique qui fonde la religion sur la morale et celui qui, à la morale, donne la religion pour fondement entre le criticisme et le spiritualisme catholique; or M. Morlais, pour adhérer à la doctrine des « vérités révélées que l'Église enseigne et qu'il faut croire », ne pense pas que tout soit mauvais dans la doctrine des postulats de la raison; il se plaît à lire M. Renouvier, à emprunter à son œuvre certaines considérations. Au reste, les emprunts qu'il a faits et qu'il a su assimiler à ses propres théories ne sont pas sans donner à son travail une valeur très appréciable; si les conclusions qu'il présente manquent d'originalité, sa façon de les appuyer est assez neuve pour qu'on fasse cas de son argumentation.

Son travail, on peut le diviser en deux parties : analyse du traité de Vauvenargues, discussion de la thèse soutenue par le jeune moraliste du XVIIIe siècle.

Précédant l'analyse, quelques mots sur la mentalité, sur le caractère de l'auteur du *Traité du libre arbitre*. M. Morlais fait apparemment un grand éloge de cet ami dont Voltaire regretta longtemps la perte; mais, à travers ses louanges, il laisse percer certaines insinuations qui nous déplaisent, d'abord parce qu'elles nous semblent porter à faux, ensuite parce qu'aux reproches seulement insinués nous préférons la critique franchement faite. M. Baudrillart, un spiritualiste, lui aussi, a rendu meilleure justice, suivant nous, à l'intelligence, à la volonté de celui, qui, assez ignorant des théories philosophiques professées dans le cours des siècles, fut un penseur dans toute la force du terme, et tira de son propre fonds ce dont il a rempli les pages qu'il nous a laissées.

L'analyse du traité est bien faite, la pensée de l'auteur bien dégagée. Pour la discussion de cette pensée, nous avons dit ce qu'elle avait d'original, nous n'insistons pas. En somme, l'étude de M. Morlais est à lire; elle est intéressante. F. G.



QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

L'Organisation française. — *Le Gouvernement, l'Administration.* — Guide du citoyen et manuel à l'usage des écoles, par Alphonse Bertrand.

Dans un moment où l'on parle sans cesse de réformes à accomplir et de progrès à réaliser, la première de toutes les conditions pour s'éclairer sur la valeur de ces réformes n'est-elle pas de connaître exactement le cadre même de *l'Organisation française*, nos lois constitutionnelles et politiques, nos devoirs de toute nature envers le pays, le fonctionnement des pouvoirs publics et des principales administrations de l'État? Il fallait tracer ce tableau d'une manière assez résumée pour qu'il fût à la portée de tous, mais avec assez de netteté et de méthode pour qu'il renfermât sur ces importantes questions des notions précises et en quelque sorte officielles. Cette tâche, qui n'était pas sans offrir de réelles difficultés, a été

entreprise par M. Alphonse Bertrand, secrétaire-rédacteur du Sénat, dans le livre qui vient d'être publié par l'éditeur Quantin, sous ce titre : *l'Organisation française*.

Après avoir rappelé les origines et le caractère de la doctrine de la souveraineté nationale, l'auteur, dans les chapitres sur *l'électorat, le gouvernement et les Chambres, la procédure parlementaire — où est tout particulièrement traitée la question du Congrès* — a résumé, en les coordonnant et en les éclaircissant. toutes les dispositions légales et réglementaires qu'il est indispensable de connaître pour suivre les débats du parlement et se faire une juste idée de la nature, des attributions et des rapports des pouvoirs publics. L'auteur a parlé aussi, non sans détails, de l'organisation départementale et communale, en insistant notamment sur les attributions des corps élus, conseils généraux et conseils municipaux.

La seconde partie du volume est consacrée à l'organisation administrative, militaire, judiciaire. Les *ministères*, l'*instruction publique*, l'*armée*, la *marine*, les *finances*, la *diplomatie*, les *cultes*, la *magistrature*, l'*Algérie et les colonies*, les *postes et télégraphes*, en un mot chacune de ces formes de l'activité nationale est l'objet d'un chapitre spécial. Nous recommandons notamment les chapitres relatifs aux finances, à l'instruction publique, à l'armée; ce dernier contient un véritable code des obligations militaires des citoyens.

Ce volume renferme enfin le texte des lois constitutionnelles, le tableau des régions et subdivisions de régions militaires, le texte du Concordat, le texte de la nouvelle loi sur la presse, etc., en un mot nombre de documents que l'on a sans cesse besoin de consulter ou de revoir. Il est complété par un index, qui permet de se reporter sans recherches à chacune des matières traitées par l'auteur.

Par son caractère, l'ouvrage de M. Bertrand s'adresse donc à de nombreuses catégories de lecteurs. Il serait notamment à souhaiter qu'il se répandît — son prix et son format le permettent — dans nos écoles de tout ordre, où il nous paraît avoir sa place marquée par le nouveau programme relatif à l'enseignement civique. Dans un pays de suffrage universel où nul n'est censé ignorer la loi, le premier de tous les devoirs n'est-il pas, comme le dit l'auteur dans la préface de ce livre, d'apprendre les obligations qui s'imposent à chacun en qualité de citoyen, d'électeur, de soldat, de juré ?

En résumé, à cette heure où sont discutées les plus graves questions politiques et administratives, ce volume présente un vif intérêt; c'est à la fois un guide pratique du citoyen et un livre d'enseignement.

Discours parlementaires, par ERNEST PICARD. 1861-1863, t. Ier, un vol. in-8°. — Paris, 1882, E. Plon et Cie.

Réunir ses discours en volume est une mode luxueuse qu'ont introduite depuis peu dans nos mœurs des notoriétés politiques. C'est d'ailleurs une façon commode de prouver qu'on avait raison, puisqu'on ne pousse pas l'abnégation jusqu'à publier la réplique des adversaires. Ici ce n'est pas le cas. Hâtons-nous de le dire, en effet, la présente publication est, avant tout, un sympathique et respectueux hommage de la veuve du plus spirituel des *Cinq* et de son ami dévoué, M. Seligman, à la mémoire d'Ernest Picard. Œuvre utile de plus, car dans ces philippiques sans pose ni fracas, mais pleines de verve, on apprend à aimer, au lieu de la liberté nominale qu'invoquent, pour se combattre, les partis actuels, une autre liberté sans dénomination, calme, sensée, qui laisserait à chacun l'indépendance avec la responsabilité, stimulerait la concurrence, loin de la proscrire, et n'exclurait aucune force vive, quelles que fussent ses couleurs, du moment qu'elle contribuerait au travail que doit accomplir toute nationalité en voie de progrès. La plupart des lecteurs devant se jeter de préférence sur le discours du 6 février 1863 relatif à l'expédition du Mexique, dont la péroraison est un dilemme écrasant, notre attention se portera sur un morceau plus humble de facture, mais encore et plus que jamais d'actualité. La question des chemins de fer, et notamment l'extension abusive donnée aux *tarifs différentiels* n'ont pas cessé d'être à l'ordre du jour. Il s'agit notamment de savoir si les canaux indispensables au transport des matériaux lourds et encombrants ne seront pas sacrifiés aux chemins de fer subventionnés par l'État, et si ce dernier n'agira pas comme un particulier qui, après avoir établi un beau chemin, à grand renfort d'argent, pour sortir de chez lui, s'aviserait de payer une indemnité à ses voisins pour avoir le droit de passer sur leur propriété. Aujourd'hui trois systèmes se présentent : l'État peut ou racheter les réseaux concédés, ou renoncer à l'expérience si coûteuse du monopole pour décréter, en cette matière, une liberté peut-être moins sûre, peut-être aussi plus féconde. Il peut aussi rester, comme par le passé, le bouc émissaire des fautes à bon droit reprochées aux grandes Compagnies, le surveillant inefficace et peu armé de leur exploitation. C'est le système bâtard qui a prévalu jusqu'ici et paraît devoir rester en vigueur, bien qu'il donne à notre administration un faux air de ce gardien de sérail

Qui n'y fait rien et nuit à qui veut faire.

G. S. L.

Étude historique sur les consignations antérieurement à 1816, faite par ordre de M. le conseiller d'État, directeur général des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations, par MAURICE ROY. 1 vol. in-8° de 261 pages. — Paris. Imprimerie nationale, 1881.

M. Maurice Roy a eu la bonne fortune de trouver une matière absolument inconnue, un terrain vierge sur lequel il a pu travailler sans être gêné par ce souci si commun de notre temps de refaire un livre déjà fait. L'histoire des consignations n'a jamais été écrite. Certes, en ces matières les bases mêmes du travail existent toujours d'avance, car ce n'est point

là œuvre d'imagination, c'est un ouvrage de patience; mais cela ne veut pas dire que tout le monde soit apte à l'entreprendre et à le mener à bonne fin.

Ce n'est pas tout que de compiler les textes des ordonnances, des arrêts et des lettres patentes, ce n'est pas tout que fouiller le *Digeste*. M. Maurice Roy a su combiner tous ces éléments puisés à des sources si différentes et en faire un tout, un ensemble attachant, complet, instructif et compréhensible même pour les personnes les plus étrangères à cette matière.

On ne peut se dissimuler que l'auteur avait entrepris là un travail énorme. Mais il a dû sans doute être soutenu dans une tâche si ardue par cette nouveauté du sujet que nous indiquions en commençant et qu'il connaissait mieux que personne. « Aucun auteur, dit-il dans l'*Introduction*, ne nous a précédé, croyons-nous, dans la voie que nous avons eu mission de parcourir. Des notices sommaires servant d'introduction à des ouvrages sur la législation des consignations depuis la loi de 1816, des recueils plus ou moins complets des édits et déclarations concernant cette matière, ont été les uniques documents imprimés que nous ayons pu consulter utilement. C'est aux manuscrits que nous avons emprunté les principaux éléments de cette étude. Sans doute elle contient des lacunes presque toujours inévitables, mais nous espérons que l'on voudra bien nous les pardonner en raison de la nouveauté du sujet et de sa spécialité. »

L'ouvrage de M. Roy se trouvait tout naturellement divisé par les époques que l'auteur a successivement passées en revue. Les cinq premiers chapitres sont consacrés à une étude purement historique des consignations. Dans le chapitre 1er, M. Maurice Roy étudie les consignations à l'époque romaine en nous initiant d'abord au mode de dépôt employé par les Grecs qui avaient affecté le Prytanée à cet usage. Passant ensuite à l'époque romaine, qui fait le principal sujet de ce premier chapitre, l'auteur entre là tout à fait en matière, car les documents pour cette période commencent à devenir moins rares, bien que toujours épars. Le chapitre II traite des dépôts et consignations au moyen âge, et, poursuivant sa marche à travers les siècles, l'auteur arrive, avec le chapitre III, jusqu'à l'édit de 1578. Dans le chapitre IV, nous suivons l'histoire des consignations depuis l'édit de création des receveurs jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Enfin le chapitre V nous montre ce qu'ont été les consignations de 1715 à 1791. Comme appendice ou complément du chapitre précédent, le chapitre VI retrace les coutumes et usages particuliers de certaines provinces; puis, reprenant l'histoire interrompue des consignations, l'auteur étudie ce qu'elles sont devenues depuis la suppression des receveurs jusqu'à la loi de nivôse an XIII. Un huitième et dernier chapitre nous donne de précieux détails sur quelques receveurs et commis des consignations. M. Maurice Roy a aussi ajouté à son volume le texte *in extenso* de l'édit de création des offices des receveurs, la déclaration de 1669 sur les droits et les devoirs des titulaires des recettes de Paris, et l'édit de 1689 réglant les charges des receveurs dans toute l'étendue du royaume, excepté la Normandie.

Tel est à peu près ce livre, dont nous ne pouvons guère que dresser une table succincte; il mériterait mieux pourtant qu'un compte rendu aussi court; mais, outre que l'espace nous ferait défaut, il est fort difficile de raconter un livre comme celui-ci, bourré de faits et dont chaque phrase est appuyée d'un document.

Qu'il nous soit seulement permis de dire en terminant qu'il serait impossible de s'acquitter d'une tâche aussi difficile avec plus de conscience, de savoir et d'autorité. Si le livre de M. Maurice Roy est le premier sur la matière, il pourrait bien se faire qu'il fût aussi le dernier, car il nous paraît difficile de le surpasser.

P. L.

Manuel des lois du bâtiment, 2e édition, revue et augmentée. 2 vol. en cinq parties, publié par la librairie générale de l'architecture et des travaux publics. — Paris, 1880. Ducher et Cie.

C'est aux soins de la Société centrale des architectes, fondée en 1840, autorisée en 1843, et déclarée d'utilité publique par décret du 4 août 1865, qu'on doit la première publication de cet ouvrage et sa réédition qui en fait aujourd'hui un recueil aussi complet que possible, et remplissant toutes les conditions désirables.

Une commission, nommée par la Société centrale des architectes, a présidé à la revision de la première édition du manuel.

Nous croyons ne pouvoir mieux recommander ce travail si sérieux qu'en citant tout d'abord les membres qui la composaient : MM. Ach. Lucas, président; Belle, Bienaimé, Davioud, Destors, Duvert, Fanost, Gancel, Gaudré, J. Hénard, Hermant, Ch. Le Poittevin, Touchard; L. Cernesson, rapporteur, et Ch. Lucas, secrétaire.

La revision a été discutée par le conseil de la Société et adoptée par la Société réunie en assemblée générale, après avoir été contrôlée par le conseil judiciaire de la Société, composé de MM. Mathieu, avocat à la cour d'appel; de la Chère, avocat à la cour de cassation; Glandaz, président honoraire de la chambre des avoués; Lesage, avoué honoraire près le tribunal de première instance, membres honoraires, et de MM. Bétolaud, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats; Albert Martin, avocat à la cour d'appel; du Rousset, notaire; Saint-Amand, avoué honoraire près le tribunal de première instance et Pellerin, avoué près le tribunal de première instance, membres titulaires de ce conseil.

L'ouvrage est divisé, comme nous avons dit plus haut, en deux volumes.

Le premier comprend deux parties : la première est un essai historique sur la législation du bâtiment, dans laquelle on trouve des extraits du code civil et du code de procédure civile.

La deuxième partie renferme la jurisprudence com-

plète du bâtiment, suivant les arrêts de la cour de cassation et du conseil d'État. Chaque section a sa table analytique et la dernière a, en outre, une table chronologique qui remonte au 20 novembre 1817 pour ne s'arrêter qu'au 22 janvier 1878.

Le second volume, qui forme aussi deux parties, remonte quelque peu à l'historique du bâtiment; la première partie traite des usages anciens, des règlements administratifs et lois complémentaires. Elle s'occupe aussi de la jurisprudence spéciale en divers cas et à diverses époques.

La seconde forme un résumé de compléments utiles qui comprennent les coutumes locales, les formules, marchés, demandes, rapports, baux, etc., en somme, la rédaction d'une foule de documents qui intéressent le bâtiment et ceux qui s'en occupent.

Dès le 8 janvier 1876, un fascicule de 124 pages, avec 42 figures, portant le titre de projet de revision du *Manuel des lois du bâtiment* était distribué aux membres de la Société pour servir de base à la discussion en assemblée générale des commentaires des articles du code civil préparés en vue de cette deuxième édition.

A la suite de la discussion en assemblée générale et des observations faites par son conseil judiciaire, la Société a apporté des modifications tant au texte qu'aux figures de son travail primitif.

Ce travail n'était destiné à aucune publicité, et cependant un grand nombre des figures qu'il renfermait ont été imitées ou servilement copiées et reproduites, à l'insu de la Société, dès le mois de septembre suivant.

La première édition du *Manuel des lois du bâtiment* date de 1863; la seconde a surtout été augmentée par le nombre des arrêts des diverses cours, motivés d'une manière explicite.

Le plus intéressant aussi est le recueil des modèles, formules, pour la plupart des actes qu'un architecte peut être appelé à rédiger, marchés pour entreprises de travaux, rapports d'expert, baux, que nous avons déjà signalés plus haut.

En outre, la reproduction des principales coutumes locales, de telle sorte qu'il n'est pas un point de la France où le manuel ne puisse être utilement consulté.

Citons tout particulièrement, au commencement du premier volume, un court exposé sur la propriété et son origine, au point de vue spécial du bâtiment :

« Le bâtiment, quelles que soient d'ailleurs sa forme et sa destination, implique l'idée de la propriété, cette source principale de faits litigieux dont les solutions, sous forme de jugements ou d'arrêts, constituent une partie notable de la législation générale. »

En dehors de cette acception générale, la propriété est dite mobilière, de *mobilis*, qui peut se transporter d'un lieu dans un autre, sans détérioration, ou immobilière, de *immobilis*, qui ne peut être mû, déplacé.

L'idée de propriété est inhérente à la nature humaine; elle est d'instinct naturel et remonte à l'origine des sociétés; quant au droit de propriété, il n'est pas contestable, et le premier homme qui cultiva le sol put se l'approprier et se dire : Cette terre est mienne, cette terre est comme une partie de moi.

Le commencement du second volume comprend, par ordre chronologique, les anciens édits, anciennes ordonnances, arrêts du conseil du roi et du parlement; les ordonnances ou décrets, arrêtés, circulaires ministérielles et instructions, et les lois complémentaires concernant la voirie ou les constructions.

Cette énumération remonte au code du roi Henri III, du roi Henri II, en 1554, et de Charles IX aux états d'Orléans et à Montpellier, en décembre 1564.

On trouve, dans le deuxième fascicule du second volume, des renseignements modernes qui sont d'un grand intérêt, notamment le texte *in extenso* du traité passé entre la ville de Paris et la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, passé en 1870, tous les décrets sur les expropriations pour cause d'utilité publique, des ordonnances ayant rapport aux incendies, et les arrêtés concernant l'établissement de branchements et de bouches d'eau pour protéger les immeubles contre ces sinistres.

Les questions relatives aux égouts sont longuement traitées, on voit que ce sont là toutes choses qui ont encore tout dernièrement préoccupé grandement l'opinion publique, et sur lesquelles un grand nombre d'articles de journaux ont été écrits, la plupart sans avoir été étudiés d'une manière complète sur des documents officiels tels que ceux que renferme l'ouvrage dont nous parlons.

Il n'est pas jusqu'à la table alphabétique qui termine le second volume, qui ne soit comprise d'une manière intelligente et commode; on y trouve de suite le sujet dont on s'occupe, car le mot vous renvoie aux renseignements utiles recueillis au chapitre qu'on cherche, toujours traité avec un soin qui satisfait largement aux recherches.

Le *Manuel des lois du bâtiment*, malgré son développement nécessaire, est le vade-mecum indispensable aux architectes, aux entrepreneurs, aux constructeurs, aux ingénieurs et même aux propriétaires.

E. D'AU.

De la transportation des récidivistes incorrigibles, par Ch. Bertheau, docteur en droit, procureur de la république à Romorantin. — Paris, A. Maresq aîné, 1882.

Depuis quelques années déjà, l'opinion publique s'est justement émue en raison des statistiques criminelles publiées, lesquels démontraient que, malgré la rigueur des peines appliquées par les magistrats, le nombre des condamnés se composait dans une proportion considérable de récidivistes.

Des pétitions ont été rédigées en grand nombre pour demander la transportation de cette catégorie de malfaiteurs; des listes d'adhérents à ces demandes ont circulé dans tous les rangs de la société et se sont couvertes de signatures.

La question restait à l'étude auprès de nos législateurs.

La petite brochure de M. Bertheau, qui arrive à point du reste, comme nous le dirons un peu plus loin, est un plaidoyer en faveur de la transportation, et l'auteur y développe, à l'appui de cette opinion, tous les arguments que ses connaissances spéciales et sa triste expérience de magistrat lui ont suggérés.

Lorsque la politique sera moins passionnante au parlement, il est probable que les élus du suffrage universel pourront s'occuper sérieusement des questions sociales, et celle-ci, parmi les autres, est une de celles qui réclament une solution d'autant meilleure qu'elle sera plus prompte.

Les journaux publient en ce moment les détails et l'économie d'un projet de loi que M. Waldeck-Rousseau, le ministre d'hier, doit déposer à la Chambre des députés.

Il est en grande partie conforme à ce que réclame M. Ch. Bertheau. Nous ne croyons pas devoir en donner ici l'exposé, et nous préférons renvoyer ceux de nos lecteurs que cette question intéresse au livre même dont nous nous occupons. E. D'AU.

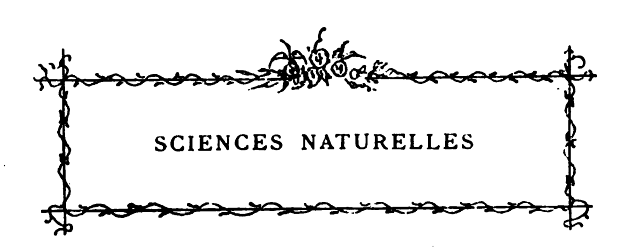
Discours parlementaires de Jules Favre, publiés par Mme veuve JULES FAVRE, née VELTEN. 4 volumes in-8°. — Paris, E. Plon et Cie, 1881.

Un critique dont le talent d'écrivain est justement apprécié, mais dont le jugement est, non moins justement, tenu pour suspect de partialité, disons plus, de versatilité, a écrit sur ces discours un article que nous ne pouvons nous empêcher de rappeler, parce qu'il n'a pas laissé que d'être remarqué. Dans cet article — nommons l'auteur — M. J.-J. Weiss s'est efforcé de discréditer à la fois et le talent de l'orateur et le caractère de l'homme politique. « Il est permis de se demander si les discours de Jules Favre égalent l'impression qu'en ont gardée et reçue beaucoup de ses contemporains. Jules Favre a plaidé pendant près de quarante ans; il a occupé la tribune pendant plus de vingt ans. On ne peut pas être frappé de ce fait que, parmi tant d'oraisons sur tant de sujets divers, il n'en a laissé aucune qui soit complète en toutes ses parties. Celles qu'il a pris soin de publier lui-même de son vivant et celles qu'a recueillies Mme veuve Jules Favre ne sont plus déjà que des documents pour servir à l'histoire de France. Ils n'ont pas d'autre intérêt. » Sans doute, il est permis de se poser la question que s'est adressée M. Weiss; sans doute, aussi, on y répondra plus que généralement, d'autre façon que lui, et l'on fera bonne réponse; des oraisons qu'a laissées Jules Favre, pas une qui ne soit comme chaude encore de la passion qui l'animait pour la liberté des peuples, pour la dignité humaine. Oui, elles sont des documents à classer, et que les historiens doivent conserver; mais elles sont aussi des monuments de l'art oratoire. Jules Favre n'aurait été qu'un avocat, un constructeur de belles phrases cadencées ! Oui, il savait parler une langue harmonieuse et riche, mais il ne la faisait servir qu'à l'expression des pensées les plus hautes, des sentiments les plus fiers; bien loin qu'il n'ait fait que métier d'avocat dans les assemblées politiques, il n'a jamais été qu'orateur au barreau, étant bien, étant toujours l'*honnête homme, habile à parler*, de la définition latine. Le jugement porté par la critique sur la valeur des discours est faux, le jugement qu'il porte sur l'homme est odieux. « J'ai vu Jules Favre au Corps législatif, le 4 septembre, à la minute décisive où le cours des événements lui venait offrir le pouvoir longtemps convoité... Je regardais bien. Jules Favre, à la tribune, haranguait la foule. C'est à ce moment précis que la foudre est tombée sur cette tête aux poses titanesques; c'est au moment même de l'espérance comblée, de l'escalade du ciel, quand Favre a jeté le cri : « A l'Hôtel de Ville! Suivez-moi! J'y marche ! » Sa figure, d'un seul coup, a été illuminée, décomposée. Elle exprimait à la fois le transport de la haine, le rassasiement des rancunes longtemps comprimées, l'avidité aveugle à saisir le pouvoir... » Jules Favre transporté de haine! Jules Favre rassasiant des rancunes! Jules Favre avide de pouvoir! De quels yeux regardait donc la commission du gouvernement tombé pour voir sous cet aspect l'illustre citoyen dont on ne saurait assez honorer la mémoire. On n'a rien pu lui reprocher, sinon son grand cœur. On a dit, non sans raison, que sa place n'était pas dans les conseils du gouvernement; qu'il lui manquait, pour conduire les événements, et le sens des réalités concrètes et la connaissance des passions mauvaises qui peuvent pousser les hommes aux plus exécrables extrémités; or ses défauts n'étaient que les exagérations de ses qualités ; c'est ce qu'ont su reconnaître des adversaires loyaux dans certaine séance de l'Académie française qu'on n'a pas oubliée. Jules Favre repoussant, lors des premiers pourparlers, les conditions de la paix que la Prusse eût consenti à nous accorder, et s'écriant: « Pas un pouce de notre territoire; pas une pierre de nos forteresses! » Jules Favre, chargé, quelques mois plus tard, de négocier cette paix qu'on était obligé de rechercher, s'écriant: « Il n'y a pas de populace ! » a commis deux grandes fautes ? Oui, puisque c'était une faute de croire à l'énergie de tous les Français et une autre de croire au patriotisme de tous les Parisiens; mais nous estimons que c'est sa gloire de les avoir commises. Celui que M. Weiss a voulu montrer comme ayant des préoccupations : faire de belles phrases et se préparer l'accès au pouvoir, celui qu'il a voulu dépeindre comme un avocat artiste par métier, sceptique et ambitieux par nature, ne pouvait pas penser que ses concitoyens fussent capables de défaillance ou de défection ; il ne croyait pas au mal.

Le premier des quatre volumes que Mme Jules Favre a publiés contient tous les discours prononcés par son mari à l'Assemblée nationale, et celui qu'il fit à la Législative. La réaction l'a emporté, le prince-président viole son serment, il perpètre son coup d'État. Mais, en 1860, Jules Favre entre au Corps législatif, et dans le second volume, tous les discours

qu'il prononça, quand, l'un des cinq, il fit au gouvernement de décembre cette opposition que l'on sait. Il ne peut convaincre des collègues, serviteurs choisis, il parle pourtant et la France l'écoute. Il est alors pour la France le chef incontesté de la démocratie. Les deux derniers volumes comprennent les harangues des dix dernières années de sa vie, celles de 1866 et 1867, sur les affaires d'Allemagne, sur la question romaine, sur l'expédition du Mexique; celles de 1868 par lesquelles il réclame la liberté de la presse, le droit de réunion et celles de cette année 1870, qui est une époque pour combattre la politique du ministère Ollivier, et repousser le plébiscite, et celle du 15 juillet, une date, pour empêcher la déclaration de la guerre et celle du 5 août, autre date, par laquelle il demande l'armement de tous les Français valides, la nomination d'un comité exécutif. Quelle émotion n'éprouvera-t-on pas, lisant son rapport sur l'entrevue de Ferrières et cette suite de dépêches adressées à M. Gambetta et de Chaudordy! Jules Favre a parlé notre histoire, il l'a vécue. Il fut un grand orateur et un grand patriote. Ses discours devaient être publiés pour l'honneur de notre pays; ils le sont, grâces soient rendues à Mme Jules Favre.

F. G.



SCIENCES NATURELLES

Physiographie. — Introduction à l'étude de la nature, par TH.-H. HUXLEY, membre de la Société royale de Londres; traduit de l'anglais par G. Lamy. Un vol. in-8° de 415 pages, illustré de 150 gravures dans le texte et de deux planches en couleurs. — Paris, Germer Baillière, 1882. Prix: 8 francs.

Cet ouvrage très élémentaire, mais très exact, et parfaitement au courant de la science, a pris rang dès sa publication parmi les classiques. Ainsi que le fait remarquer le traducteur, l'enseignement d'un grand savant n'est jamais si précieux que quand il descend jusqu'à la jeunesse. Il est le résultat d'une série de conférences générales et préliminaires, faites à la « London Institution », à des élèves ne possédant d'autres connaissances que celles qu'on acquiert dans les écoles primaires. Partant de l'étude du bassin de la Tamise, M. Huxley arrive à donner à ses auditeurs des notions sur la distribution des eaux, la formation et les transformations des terrains et généralement sur tous les phénomènes naturels. C'est à la fois un traité de géologie, de météorologie et de physique du globe. Avec l'assentiment de l'auteur, le traducteur a remplacé tout ce qui était relatif dans l'original au bassin de la Tamise, par des considérations analogues sur le bassin de la Seine, et pour cette œuvre, il a largement mis à contribution les publications de M. Stanislas Meunier. Il nous suffira pour achever de donner une idée de ce très utile ouvrage élémentaire de mentionner les principaux sujets qui y sont traités, à savoir: la formation des vallées et des terrains de sédiment, les glaciers, les tremblements de terre et les volcans, les mouvements lents du sol, la formation du sol par les animaux infiniment petits, le gulf-stream, les marées, les mouvements de l'atmosphère, la prédiction du temps, fondée sur la connaissance des vents, la génération de la houille et des lignites, les polypes, les coraux, le fond de la mer, les fossiles du bassin de la Seine, les lacs d'Afrique, la structure du soleil.

Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux, par H. CHARLTON BASTIAN, membre de la Société royale de Londres. Deux volumes de la Bibliothèque scientifique internationale de Germer Baillière, avec 184 figures dans le texte. — Paris, 1882.

Le premier volume traite du cerveau chez les animaux; le second, du cerveau humain. C'est le premier qui nous paraît le plus original, car les publications récentes sur le cerveau humain sont assez nombreuses, et nous en avons analysé plusieurs à cette place. Il est très intéressant de voir comment le cerveau se transforme et se complique à mesure que les animaux croissent en intelligence, et ce n'est que par la comparaison du cerveau, ou de ce qui en tient lieu chez les animaux inférieurs, avec le cerveau humain, à l'état définitif et à l'état embryonnaire, que nous pouvons entrevoir quels sont les éléments fondamentaux de cet organe et quelle est sa structure essentielle. Enfin, ce n'est que chez les animaux que l'on peut étudier certaines fonctions intellectuelles inférieures, masquées et atrophiées chez l'homme par le développement des fonctions supérieures.

Un tel ouvrage se compose de deux parties constamment mêlées : une partie descriptive, consistant en histoire naturelle et en anatomie, et une partie philosophique. Cela en rend le compte rendu assez difficile : la partie descriptive, par sa nature, ne se prête guère à l'analyse, et la partie philosophique ne se laisserait résumer commodément que si le système de l'auteur formait un ensemble bien déduit et bien coordonné; tel n'est pas le cas. Je me hâte d'a-

jouter cependant que les doctrines de l'auteur sont très remarquables. Les chapitres relatifs à l'esprit des animaux, à leur mémoire, à leurs instincts, contiennent des aperçus nouveaux et méritent d'être lus. M. Bastian considère la descendance d'un animal comme une continuation de celui-ci; un animal au sortir de l'œuf peut donc se ressouvenir de ce que ses ancêtres ont éprouvé, pourvu qu'il se trouve dans des conditions semblables à celles où ils ont vécu. De là les actes instinctifs, coordonnés par l'habitude, par la routine et non par la connaissance du but. Ce que l'animal sait instinctivement a été acquis par l'expérience, mais par celle de ses ancêtres et non par la sienne propre; c'est leur savoir qui le guide dans les affaires les plus importantes de sa vie. Sans m'étendre sur les faits anatomiques consignés dans ces deux volumes, je mentionnerai cependant la remarquable analogie que présente le système nerveux chez tous les animaux, y compris les invertébrés, et lors même que rien ne mérite encore le nom de cerveau : le système nerveux est toujours formé par une double chaîne de ganglions, et ceux du côté droit sont reliés toujours à ceux du côté gauche par de nombreuses fibres conductrices; les cellules nerveuses ont d'ailleurs la même apparence dans toute la série animale.

Dans le second volume, M. Bastian consacre un grand nombre de pages à la comparaison des cerveaux des diverses races humaines, sous les rapports du volume, de la forme générale et de la complication des circonvolutions. Ces comparaisons paraissent un peu prematurées aujourd'hui : elles ne le paraissaient pas avant ces dernières années; on sait aujourd'hui que le cerveau est chargé, non seulement des fonctions intellectuelles, mais aussi d'une grande partie des fonctions motrices, et l'on n'est pas encore en état de séparer les parties du cerveau qui président aux fonctions intellectuelles de celles qui président aux fonctions motrices. De cette confusion forcée, il résulte qu'on ne peut plus dire qu'un gros cerveau correspond nécessairement à une grande intelligence, et l'on n'est plus surpris de rencontrer quelquefois des cerveaux plus lourds que ceux de Gauss et de Cuvier chez des personnages grossiers, mais doués d'une grande force musculaire.

Études gambrinales. Histoire et analogie de la bière, par FERDINAND REIBER. Un vol. grand in-8 de 238 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1882. — Prix : 10 francs.

Cet ouvrage, imprimé avec une grande recherche par la maison Schultz (Berger-Levrault), de Strasbourg, est d'une lecture agréable et instructive; c'est un livre d'amateur, historique et anecdotique, mais il renferme aussi des renseignements intéressants aux points de vue de l'hygiène et de la technologie. Bien que la fabrication de la bière ait pris une immense extension en Allemagne, ce n'est point dans ce pays qu'elle a été inventée, et ce n'est que depuis très peu de temps qu'on peut la considérer comme boisson nationale allemande. Dans les vieilles chansons à boire de l'Allemagne, on n'exalte que le vin, et, lorsqu'on y parle de la bière, celle-ci est très mal menée. Ce dédain s'explique, parce que la bière d'autrefois, fabriquée dans les ménages, au moyen d'orge irrégulièrement germée et d'herbes aromatiques, sans houblon, était une boisson fort médiocre, ordinairement fade et de mauvaise garde. Ce ne fut que lorsque le houblon, qui paraît d'importation slave, se substitua aux épices et aromates, que la bière put devenir le liquide que nous connaissons, capable de rivaliser avec le vin; mais il fallait plusieurs siècles pour porter sa fabrication au degré de perfection qu'elle n'a atteint que de nos jours. Actuellement, la bière se fait par des procédés réguliers et scientifiques, et on l'obtient bonne en toutes saisons et en tous pays. L'Exposition universelle de 1867 avait fait disparaître les barrières réputées infranchissables entre les bières allemandes et celles de Strasbourg : le jury avait mis sur la même ligne les produits viennois, anglais, bavarois et strasbourgeois. Depuis la perte de Strasbourg, un nouveau grand progrès a été fait : de grandes fabriques s'établirent en France, surtout dans les départements de l'est, et y prirent une telle importance que les Allemands eux-mêmes déclarent « que nous n'arriverons pas à la fin du « siècle sans qu'il se soit développé en France une « industrie de la bière que l'on pourra placer de pair « au rang des industries similaires d'Alllemagne et « d'Angleterre ».

Chirurgie de la main, par le Dr ALBERT BLUM, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Un vol. in-8° de 204 pages, illustré de 84 figures dans le texte. — Paris, Asselin, 1882.

« Ce petit livre, dit l'auteur, eût porté autrefois le titre de *Précis des maladies chirurgicales de la main.* » Ce titre est encore fort acceptable aujourd'hui, et il n'aurait pas eu besoin de commentaire comme celui qui a pris sa place; mais cela importe peu. Dans l'introduction, M. Blum essaye de justifier son droit à séparer la chirurgie de la main du reste de la pathologie, et il se fonde pour cela sur ce que la main est véritablement, à elle seule, l'organe d'un sens spécial, le sens du toucher. La justification était inutile, mais l'argument a peu de valeur, car le sens du toucher ne joue aucun rôle dans l'opuscule.— Les différents chapitres sont consacrés aux affections congénitales, aux fractures, aux luxations et plaies, aux panaris; aux affections chroniques, inflammatoires ou syphilitiques, et aux déformations acquises. Enfin, on y passe en revue les diverses sortes de tumeurs, les procédés opératoires et prothétiques. Cinq pages, qui ne sont pas ici à leur place et sont d'ailleurs tout à fait insuffisantes, sont consacrées à la crampe des écrivains.

Cette publication est surtout une œuvre d'érudition, et c'est à ce titre que nous la recommandons. Nous reprochons à M. Blum de ne pas entrer assez dans les détails pratiques, et d'attacher peu d'importance aux pansements, qu'il paraît considérer comme indifférents.

Le monde physique, par Amédée Guillemin. Tome second : *la Lumière*. Un vol. grand in-8° de 653 pages, contenant 27 grandes planches tirées à part, dont 13 en couleur et 353 vignettes insérées dans le texte. Paris, Hachette, 1882. — Prix : 20 francs.

Nous avons rendu compte, l'an dernier, du tome premier de cette magnifique publication. Celui-ci est encore plus splendide. M. Guillemin a compris son sujet d'une manière qui prête beaucoup à l'illustration : l'histoire et les applications y tiennent beaucoup de place et en rendent la lecture beaucoup plus attrayante que celle d'un traité de physique. Cependant M. Guillemin ne sacrifie jamais l'exactitude au pittoresque, et le principal mérite de ses écrits, déjà nombreux, est le respect de la vérité scientifique ; il se contente de passer sous silence certains détails techniques. Grâce aux illustrations en couleur, il donne à ses lecteurs une description très suffisante des phénomènes de la haute optique, c'est-à-dire des applications de la polarisation et des interférences ; il se place ainsi à un niveau beaucoup plus élevé que les traités ou manuels servant à l'enseignement des lycées et à la préparation aux écoles.

Le livre serait parfait, si l'auteur avait un peu plus fréquenté les laboratoires et les ateliers. Les chapitres consacrés aux applications paraissent faits de seconde main et ne sont pas toujours à la hauteur de l'industrie la plus récente. La photographie et l'héliographie y sont traitées d'une façon un peu trop vague. Sachant, puisque M. Guillemin le dit, qu'un grand nombre de planches de l'ouvrage sont obtenues par le procédé Gillot, on s'attend à y trouver une description de ce procédé important, que l'inventeur avait nommé gravure paniconographique, et auquel les ouvriers ont donné le nom de *gilotage*. Or on n'y trouve qu'une indication obscure empruntée à M. Davenne. Cette lacune n'est pas la seule.

Le *Monde physique* aura encore au moins deux volumes, consacrés à la chaleur et à l'électricité. D. L.



ROMANS

Le mal d'aimer, par René Maizeroy. Paris, Rouveyre et Blond. 1 vol. in-12, illustrations de Courboin. — Prix : 5 francs.

M. Rouveyre a entrepris une collection romancière sous ce titre : *Contes gaillards et Nouvelles parisiennes*, dans laquelle ont déjà paru deux volumes que je n'ai pas à analyser ici. *Le mal d'aimer*, de M. René Maizeroy, n'intéressera pas que les amateurs de la librairie Rouveyre, mais passionnera tous les gourmets de belles-lettres et tous les friands de ragoûts honnêtement épicés. M. René Maizeroy est un des heureux parmi les *jeunes* de ce temps ; il a conquis une place dans le journalisme littéraire avec une rapidité extrême ; ses premiers essais ont été des coups de maître, et si on peut lui reprocher de tenir encore un peu trop par les entrailles à la manière des frères de Goncourt, on ne peut lui nier une réelle personnalité, une facture de style très mignarde et contournée, qui marque ses Nouvelles d'un cachet original et très en relief.

La plupart des nouvelles qu'il donne ici dans ce *Mal d'aimer*—qui est un titre savoureux comme celui d'un conte drôlatique — ont paru au *Gil Blas* et ailleurs. Parmi ces douze nouvelles, il y a une variété de notes extrême ; ce sont autant de jolis croquis différents qui montrent que le talent de M. Maizeroy est aussi souple qu'élégant, aussi prismatique que vibrant. *Le Crucifié, les Frères ennemis, le Viatique vert* sont des contes dramatiques de belle allure qui eussent séduit Mérimée et Gautier.

M. Courboin, qui a donné son talent à l'illustration de ce volume, montre un art de premier ordre ; il n'est point beaucoup d'illustrateurs de sa taille dans le petit monde de dessinateurs du jour. Après Daniel Vierge, il arrive bon premier, bien que s'inspirant un peu trop de celui-là.

Le volume, publié avec goût par MM. Rouveyre et Blond, fait grand honneur à cette maison d'édition qui progresse tous les jours.

Speranza, par Georges Glatron. Paris, A. Lemerre, 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

La Nièce du curé, les Disciples de l'abbé François, bien qu'indiquant dans leur auteur un réel tempérament d'écrivain, restaient d'une note trop spéciale, dans un chemin trop battu, pour mettre beaucoup en lumière le jeune romancier. Il faut se méfier des thèses banales et ne pas s'aventurer sur les brisées des autres, car on risque, même avec du talent, même avec plus de talent, de ne venir qu'après eux, de sembler seulement leur emboîter le pas. On vous contestera toujours cette chose exquise et rare : l'originalité.

Speranza, ce curieux poème de l'amour d'un artiste et d'un modèle, fera connaître et apprécier M. Georges Glatron pour son charme personnel et pour le vivant de sa phrase. Voilà de bonne et franche littérature,

avec un souci de la forme tellement rare de nos jours, où l'on est si pressé de gagner et de jouir, qu'il suffit presque maintenant de le constater pour décerner un brevet de talent. Oui, M. Glatron est un ému, un amoureux du beau style et de la phrase fouillée; c'est un écrivain, lorsque tant d'autres ne sont que des écrivassiers, et il convient de l'en féliciter hautement.

Le reproche que je ferai au littérateur, c'est de rester trop perpétuellement énigmatique; il semble que, volontairement, il suspende à chaque instant sa phrase et sa pensée pour laisser deviner le reste au lecteur : cette constante restriction, ces sous-entendus de chaque page finissent par lasser, fatiguer et agacer plus que je ne saurais dire. Il a appliqué à la phrase, avec cette forme consciemment dubitative, un peu de la formule presque mystérieuse et secrète que Stendhal emploie vis-à-vis de ses personnages, dont les noms ne livrent que des initiales et dont les visages ne quittent jamais le masque. A quoi bon tant de diplomatie pour de simples pages qui seraient presque parfaites sans cet étrange état de suspension?

Mais ma critique ne saurait aller au delà, et elle doit, dans mon esprit, servir à mieux mettre en lumière toute la valeur du romancier ; s'ils sont sincères, tous les lecteurs gourmets de bonne littérature, la reconnaîtront après avoir lu *Speranza*.

L'Utopiste, par V. Marchand. Paris, Plon et Ce, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de *l'Utopiste* eût négligé de mettre au-dessous de son nom : « Ancien élève de l'École polytechnique, commandeur de la Légion d'honneur », — tous titres et qualités absolument indifférents à la confection d'un roman, bien que grandement honorables et méritants par eux-mêmes, — que le lecteur eût deviné avoir affaire à un écrivain sorti de cette merveilleuse école et à un homme de haute valeur morale, scientifique et politique.

Son livre, n'ayant ni la fougue jeune du débutant de lettres, ni l'inspiration poétique, ni les rythmes enveloppants du style purement littéraire, possède la sobriété forte, la puissance calme de l'homme qui, sachant correctement manier sa langue, arrive à dire simplement ce qu'il veut dire; il ne s'embarrasse pas de périodes harmonieuses, de complications romanesques, et écrit plutôt une sorte d'apologie du droit, de la morale et de l'honnêteté qu'un roman dans l'acception voulue du mot. Son *Utopiste* est, comme le nom l'indique, un type très en dehors de l'humanité, qui rêve de république universelle, de pacification générale, et qui meurt sur une barricade, en 1848, entre les malheureux insurgés de la faim et les soldats du devoir. Hélas! depuis 1848, le progrès n'a point fait un pas en faveur de la paix ni de l'union universelle : au contraire, on a perfectionné la guerre et les instruments de carnage. — La majeure partie du roman se passe en Bourgogne, non loin de Dijon, avec une complication de vieux châteaux et de puits mystérieux qui servent à mettre en valeur les connaissances géométriques du jeune héros. En somme, c'est un livre utile, intéressant et bon à lire. De combien de romans peut-on en dire autant?

Les petits pieds d'une aristocrate, par Paul Brill. Paris, Plon et Ce, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Les petits pieds d'une aristocrate conduisent ladite aristocrate à l'échafaud par la pente fort savonnée qui y conduisait, en 1793-1794, toute femme appartenant à la noblesse. M. Paul Brill, dans ce roman historique, nous raconte un coin de la Révolution, en prenant pour centre de son action Chatou, et les événements viennent tous graviter autour de ce hameau, alors fort inconnu et négligé, aujourd'hui si fréquenté. Il y a là des figures intéressantes que l'écrivain ne fait qu'effleurer de sa plume, et qui auraient pu donner des caractères. Le point le plus émouvant, celui qui arrête et suspend l'attention du lecteur, le captive et le passionne, c'est la séance du tribunal révolutionnaire où se débat le sort de la malheureuse aristocrate que ses petits pieds ont amenée devant Coffinhal et Fouquier-Tinville. Le débat ne se termine pas, et cependant, d'une plume habituée à tout signer en blanc, Fouquier-Tinville, l'accusateur public, signe l'arrêt de mort sur lequel est portée l'infortunée noble, non encore condamnée, et qui devait au contraire être acquittée. C'est là un fait historique dont l'auteur a su tirer un très heureux parti.

L'Hôtel Drouot en 1881, par Paul Eudel. Paris, Charpentier, 1882; un vol. in-18 jésus.—Prix : 3 fr. 50.

M. Paul Eudel, un érudit en matière de ventes, a eu la très originale idée de réunir en un volume, qui fera plus tard la joie des chercheurs et des curieux, tous les articles qu'il a faits durant l'année 1881 sur les ventes de l'hôtel Drouot. C'est une mine précieuse de renseignements, de documents de toute sorte que trouvera là la postérité, et nous ne saurions trop louer M. Paul Eudel de son ingénieuse et intelligente pensée. Ce sont là des livres qui doivent garnir toute bibliothèque et compléter le bagage historique des écrivains soucieux de la vérité et de l'exactitude. Feuilleter un pareil livre, c'est feuilleter la vie humaine sous toutes ses faces, avoir le secret de bien des drames, le mystère des existences les plus éclatantes et les plus tapageuses, comme celui des plus humbles. Nous espérons que M. Eudel va continuer l'œuvre si bien entreprise et si habilement exécutée; de plus, ce catalogue humoristique est amusant comme un roman, le plus vrai et le plus vécu des romans.

Le père Victor, par Eugène Muller.
Paris, Dentu, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus.—Prix : 3 francs.

Le volume que vient de publier l'auteur de *la Mionnette*, M. Eugène Muller, contient une série d'histoires tout à fait édifiantes et morales, ne visant pas,

du reste, à autre chose. Je n'ai à parler ni du style absolument incolore et sans prétentions, ni de la fabulation, qui est nulle. Tous ceux qui auront envie de connaître l'histoire honnête du brave ouvrier Victor ne se repentiront pas d'avoir lu ce livre superlativement honnête, y compris les nouvelles qui suivent, en tous points dignes de la première; ceux qui chercheraient autre chose, et auraient des curiosités littéraires, feront bien de s'en dispenser.

La conquête de Marie, par WILLIAM MARCELLY. Paris, Plon et Ce, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

On ne peut contester au volume de M. William Marcelly un grand parfum d'honnêteté et un intérêt relatif; mais la phrase est lourde, fatigante, le lecteur se heurte constamment aux lieux communs les plus usés, aux expressions les plus banales qu'il soit possible de rencontrer, et j'avoue que des défauts aussi criants finissent par décourager la critique la plus bienveillante. J'ai cependant lu ce roman sans en passer une ligne, sans le parcourir, comme il arrive pour les œuvres nulles, d'un bout à l'autre, désireux d'en exprimer la quintessence, de trouver quelque chose de palpitant et de vivant, là où tout était morne et uniformément plat. Il est certes dommage qu'il en soit ainsi, car le sujet pouvait donner lieu à une action très animée.

Nouveaux amis, par Mlle SUZANNE CORNAZ. Paris, Sandoz et Thuillier, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Mlle Suzanne Cornaz, directrice de l'École et Jardin d'enfants de Chantepoulet à Genève, a écrit *Nouveaux amis*, l'histoire de certains animaux, comme les hirondelles, les chats, les chèvres, les oiseaux, pour les petits enfants. Il nous suffira de citer ce volume, édité à Neufchâtel et à Paris par Sandoz, à Genève par Desrogis, pour les enfants de huit à dix ans.

Chiffon, par ALFRED ASSOLANT, E. Dentu, 1881. — 1 vol. in-18.

M. Assolant est spirituel. C'est une qualité si aimable dans le genre léger qu'il cultive qu'on ne songe guère à chercher s'il en a d'autres, pas plus qu'à examiner quels sont ses défauts. Le nouveau recueil qu'il nous donne a aussi pour note dominante l'esprit. *Chiffon*, la première et la plus importante nouvelle du volume, est un conte aux allures voltairiennes, très piquant et très amusant. Le style en est clair, incisif et dégagé comme la belle prose du dernier siècle. Malheureusement pour un conte allégorique, comme l'est évidemment celui-ci, l'allégorie ne s'y détache pas nettement, et on n'en comprend pas la portée. Les autres nouvelles, *Grace Sharp, le Désespéré, Un duo, Cinq ans plus tard*, sont toutes intéressantes et donneront au lecteur de loisir une ou deux heures d'agréable délassement. Le ton y est fort varié, et une sensibilité vraie s'y allie parfois à la raillerie qu'affectionne l'auteur.

On voit bien qu'il s'est fait l'œil gouailleur et la lèvre sceptique pour défendre plus sûrement les abords de son cœur et y garder en paix ses émotions viriles; et ce n'est pas un des moindres charmes de son talent.

B.-H. G.

Les quatre filles du docteur Marsch, par P.-J. STAHL. Paris, Hetzel et Ce, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Ce roman, à la manière anglaise, a été adapté à la langue française par P.-J. Stahl, d'après l'Américain L.-M. Alcott. Il y est question de l'existence peu accidentée et passablement monotone de quatre jeunes filles vivant avec leur mère, tandis que le père, le docteur Marsch, s'est engagé comme médecin militaire pour la grande guerre civile entre le nord et le sud de l'Amérique. J'avoue avoir pris peu d'intérêt à cette lecture, qui se traîne péniblement, avec ennui, malgré tout le talent de P.-J. Stahl. L'influence américaine y domine de toute la puissance de son narcotisme, et vraiment, en dépit de tous mes efforts, il m'a été impossible de m'intéresser un instant à cette lassante et peu amusante histoire.

Le bel Alphonse, par ALEXIS BOUVIER. Paris, Marpon et Flammarion, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Zim! boum! boum! zim! boum! boum! Allez la musique! Nous entrons dans le domaine de la parade de foire avec grand renfort de trombones, de grosse caisse et de cymbales. Ce fantastique récit, une jonglerie littéraire qu'on a pu lire en feuilleton dans le journal *la Lanterne*, fait une fois de plus honneur à l'étonnante imagination de son auteur; mais vraiment ce n'est pas une bien brillante acquisition pour la littérature française. M. Alexis Bouvier, comme producteur, me semble prendre peu à peu la tête des romanciers de son genre, et arriver bon premier dans ce steeple-chase de la plume et du feuilleton : ses romans apparaissent coup sur coup, toujours plus gros, toujours plus massifs, toujours plus effarants.

Ceux qui connaissent les aventures de la *Grande Iza* et de tant d'autres héroïnes de M. Bouvier vont se trouver en présence de nouveaux types et de nouveaux vices. Le titre de l'ouvrage, *le Bel Alphonse*, annonce d'avance au lecteur, au courant de l'argot moderne, le sujet plus que risqué de cette nouvelle œuvre et le joli monde qu'elle va nous présenter. Certes, ceux qui aiment la grosse nourriture bien épicée, les mets peu délicats, saupoudrés de poivre de Cayenne, vont se régaler, car voici un fier morceau, un morceau de résistance qui s'adresse à eux et nullement aux lettrés, ni aux fins connaisseurs. Que ceux-là n'ouvrent même pas ce livre, qui leur tomberait de lui-même des mains. Après tout, n'en faut-il pas pour tous les goûts? C'est la réflexion que doit certainement se faire l'auteur de tant de romans à sensation, préférant la popularité à la gloire.

G. T.

Flora, par Jean Loyseau. Un vol. in-18; Paris, 1881 (C. Dillet, libraire-éditeur).

Un sous-titre : *les Sept colonnes du Temple*, que complète la citation *Sapientia ædificavit domum, excidit columnas septem*, semble nous annoncer six autres volumes de ce genre. Tant pis. Sans nous arrêter aux sornettes que contient un roman religieux qui ne fera oublier ni *les Martyrs* ni même *Fabiola*, sans relever toutes les aménités cléricales de l'auteur, qui traite de goujats et de crétins ceux qui ne pensent pas comme lui, constatons seulement le style bizarre et passionné de l'*Épître dédicatoire*, où il est dit que le livre s'envole vers M. le général de Geslin « avec ses deux ailes, celle de l'auteur et celle du collaborateur ». Il y est expliqué que l'œuvre est destinée à faire mieux comprendre la dignité et les effets du baptême, comme à retracer « tout ce qui nous est connu de l'illustre chef de la légion thébaine ou Maurice, le glorieux martyr. » De la persécution de Dioclétien aux taquineries actuelles la transition est facile. Elle permet une diatribe, peu nouvelle, contre la Révolution. Un seul point est intéressant, c'est certaine accusation formulée contre l'ancien dictateur de Tours et qui aurait une portée considérable... mais de l'aveu même de celui qui s'en fait l'écho, elle ne peut être prouvée : *testis unus, testis nullus*.

Nouveaux fantômes bretons, par E. du Laurent de la Barre. Un vol. in-16; Paris, 1881 (C. Dillet, libraire-éditeur).

Si les superstitions ont des conséquences fâcheuses qu'à l'occasion nous ne manquons pas de relever, elles ont, par contre, on ne saurait le nier, des côtés poétiques. C'est ce que démontrent une fois de plus ces légendes bretonnes auxquelles l'auteur, et il faut l'en louer, a mis fort peu du sien. On se sent en effet transporté, par leur lecture, sur une terre hantée, dans quelque ferme de l'Armorique. La salle est sombre, mais le feu pétille dans l'âtre. C'est la veillée : un naïf trouvère, un de ces croyants qui, là même aussi, se font rares, se signe et commence son récit, pendant que la pluie ruisselle sur la lande, que les rafales, tantôt prolongées et dolentes comme les plaintes d'un mourant, tantôt stridentes comme des rires démoniaques, mêlent leurs clameurs au bruit des flots de la *mer sauvage* en lutte avec les rochers de la côte. Quelques histoires sont enfantines, la plupart ne sortent pas des régions du surnaturel, parfois les tendances mystiques y sont trop prononcées; malgré tout, la singulière mythologie, qui récemment fournissait à M. François Coppée le scénario de *la Korrigane*, ne manque ni de charme ni de saveur. C'est comme ces genêts aux tiges maigres et broussailleuses dont les fleurs dorées embaument.

G. S. L.

Le comte Kappyani, *Récit hongrois*, par Victor Meignan. Un vol. in-12. E. Plon et Cie; 1881.

Les personnages sont :

D'abord, le héros, le comte Kappyani, qui se vêt tantôt en berger (habits rustiques), tantôt en magnat (riche pelisse, de l'or, des diamants);

Puis Mlle Hélène Krumann, fille d'un général autrichien ;

Puis Szalka, Bohémienne (costume classique).

Nous ne nommons que les principaux.

Les scènes se passent à Aussée (un lac, dans le fond, une colline, un village en amphithéâtre); à Vienne (salle d'un palais tout resplendissant de lumières); dans la grande salle du château seigneurial du comte Kappyani (des tentures, un trône); dans les camps de l'armée prussienne, puis dans ceux de l'armée autrichienne.

A Aussée, le comte, en berger, chante une ballade hongroise, et Hélène qui écoute, est ravie. A Vienne, le comte, invité au bal, passe au milieu des groupes; les groupes retirés, il dit aimer Hélène ; Hélène, ensuite, vient nous faire connaître ou deviner qu'elle aime le comte. Mais abrégeons ; Hélène oblige le comte de prendre part à la lutte contre la Prusse; les serfs du comte se révoltent, font Hélène prisonnière, déclarant qu'elle n'aura la vie sauve que si leur ancien maître marche dans les rangs prussiens contre l'Autriche. Szalka, qui dissimule le violent amour qu'elle éprouve pour le comte, veille sur la jeune fille, la fait évader. Tout cela finit par le mariage des deux amants.

Un drame du boulevard, moins le dialogue. Composition sans originalité, style médiocre. M. Victor Meignan a beaucoup à oublier encore plus à apprendre.

F. G.

Rien ne va plus, par Carle des Perrières, nouvelle édit. Paris, J. Rouff, sans date; grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

C'est une collection d'anecdotes, de mots vifs et cruels sur les maisons de jeu et le monde interlope qui les fréquente. Afin de relier les unes aux autres ces historiettes, dont la plupart ont servi bien des fois en pareil sujet, Carle des Perrières imagine un officier de marine russe réformé avant l'âge, trop laid ou trop timide pour être aimé des femmes et qui, en désespoir de cause, vient tenter à Monte-Carlo, avec les quelques mille francs qui lui restent, un moyen de s'enrichir. D'avance il est tout décidé, s'il échoue, à ne pas survivre à sa ruine.

Malgré la disgrâce de son physique et la stupidité de sa résolution, ce pauvre Kouriatine, au nez de Kalmouk, éveillerait notre sympathie, en risquant ainsi sa vie comme enjeu dans le dernier combat qu'il va livrer, si l'auteur du volume ne parlait constamment par sa bouche et ne lui dictait une foule de remarques futiles, d'observations superficielles. Quiconque a tant soit peu visité Nice et Monaco sait combien de drames se jouent chaque jour autour de la roulette et du trente et quarante, combien est fascinant l'attrait qu'exerce le tapis vert. Oui, ce serait une étude curieuse et poignante assurément que celle des individus accourus là des quatre coins du monde

et poussés par des mobiles si différents, quoiqu'ils subissent tous la même fatalité. Mais cette étude est encore à faire; le livre de M. des Perrières n'en est que la spirituelle esquisse. P.

Les Millions honteux, par Hector Malot. Paris, Dentu, 1882; in-12. Prix : 3 francs.

Au jugement de ceux qui ont quelque expérience de la vie et que l'imagination ne tourmente guère, c'est-à-dire du public le plus nombreux, un roman d'Hector Malot doit passer pour une œuvre hors ligne. Il serait difficile de côtoyer de plus près les mœurs réelles, d'en tracer une peinture plus exacte, assaisonnée d'un léger grain d'idéal. Cela nous explique la persistance continue de ses succès. Lorsqu'on le lit dans les journaux sérieux dont ses feuilletons sont le régal ordinaire, la gravité du cadre profite à son œuvre et la dore par contraste d'un rayon que d'elle-même elle aurait peu. Il s'entend mieux en effet à peindre les individus moyens et communs que les caractères tranchés, les types de distinction. Il a rarement la couleur qui saisit, le trait qui grave, l'expression qui anime. Pour arriver à rendre la fièvre de la vie, il faut à sa phrase une certaine trépidation, des saccades où l'on sent le procédé. Réussir à plaire à certain public est une garantie assurément d'honnêteté et de bon sens, mais non pas d'originalité.

Son dernier roman, le quarantième volume, je crois, sorti de sa plume, ne diffère pas sensiblement de ceux qui l'ont précédé. Il s'y agit, comme dans *Un Mariage sous le second empire* et *la Belle Madame Denis*, d'une grosse dot convoitée par des personnages titrés ou haut placés, qui n'ont pas d'autre moyen de sortir d'embarras, de payer leurs dettes. M. Malot part de ce principe que l'opinion publique poursuit de son mépris les gens qui se sont enrichis par des manœuvres indélicates. Ne chicanons pas sa thèse, bien que le contraire soit en réalité plus vrai. Non seulement la foule n'a que du respect pour les millions d'où qu'ils viennent, mais l'aristocratie elle-même leur fait l'accueil le plus empressé. Combien de princes ou de ducs qui, sans en rougir le moins du monde, ont consenti à donner leur nom à des filles d'industriels plus ou moins véreux, de banquiers trop habiles ! Chacun applaudit à leur bonheur, et les journaux, organes du cri public, n'ont pas assez d'adjectifs pour vanter un luxe obtenu de cette façon.

L'honnête homme qui dirige les affaires de la veuve Gripat a donc raison de lui dire, lorsqu'elle se plaint du peu d'estime accordé au nom de son mari et de la difficulté que ses enfants auront à s'établir : « Quelles familles nobles, tenant encore un rang aujourd'hui n'ont pas engraissé leurs terres à un moment donné avec l'argent des financiers ? Notre situation est celle de bien d'autres, et ces autres ont néanmoins fait de grands mariages : la fortune de Maurès a été acquise comme la nôtre et Mlle Maurès a épousé le prince d'Escoublac; les millions de M. Leblond ont été gagnés dans les tripots, et deux familles qui ont du sang royal dans les veines les ont trouvés bons à ramasser. » Ici les pseudonymes sont même si transparents que tout lecteur aura rétabli les noms véritables. Mais s'il en est ainsi, pourquoi Paule Gripat n'épouserait-elle point celui qu'elle aime, le spirituel Rampal, cet écrivain de talent, propriétaire et directeur de journal ? Une telle alliance vaudrait mieux pour elle que celle d'un noble gâteux sans le sou, fût-il le fils de la duchesse de Valmondois, née Carami. Que peut faire le titre du fiancé à l'honorabilité de l'union ? M. Malot l'a si bien compris qu'il sacrifie Rampal à sa thèse, en lui attribuant deux ou trois maladresses qu'un gaillard intelligent et tel qu'il nous le représente aurait dû éviter à tout prix.

Toutes nos réserves n'empêchent nullement *les Millions honteux* d'être une lecture agréable. L'impression finale en est excellente : M. Malot y fait toucher du doigt ce qu'il y a de factice et de faux dans la plupart des situations que le vulgaire envie. A ce point de vue, son livre est essentiellement moral.

P.

Sabine, par Mme Pierre Brossard. Paris, Dentu, 1882; in-12. — Prix : 3 francs.

Adultère, assassinat, folie, tous les ingrédients à sensation violente se mêlent dans ce roman aux douces émotions de l'amour. Sabine, qui est venue à Nice avec l'espoir de s'y laisser mourir lentement au soleil, y rencontre juste à point le jeune poète qui se chargera de la réconcilier avec la vie. Comme elle joint à la beauté physique un esprit cultivé, elle fait même des vers — on n'est pas parfait, — l'entreprise n'est pas sans charmes. Le poète y réussit. Dire par quels moyens romanesques et grâce à quels subterfuges, ce serait un peu long. Mieux vaut renvoyer au volume. Dans un récit entraînant, Mme Pierre Brossard y peint avec feu la fièvre de la passion et la série de ses accès. Son livre reproduit fidèlement toutes les belles extravagances et chacun des deux amoureux y parle le plus souvent sous la dictée d'un transport au cerveau. P.

Histoire de mon oncle et de ma tante, par A. Dequet. Paris, Hetzel, sans date; in-12. — Prix : 3 francs.

Le volume fait partie de l'excellente bibliothèque d'éducation et de recréation publiée par M. Hetzel et qui a renouvelé, on peut le dire, un genre de littérature jadis si niais. M. Dequet nous paraît avoir saisi l'exacte mesure qui convient à ces sortes d'ouvrages, destinés avant tout à amuser la jeunesse en l'instruisant, pourvu qu'on n'affiche pas trop de parti pris sur ce dernier point. *L'Histoire de mon oncle et de ma tante* vise bien, elle aussi, à glisser la leçon sous la fable, mais sans ombre de pédagogie, et de manière que l'enfant ne sache pas au juste si c'est lui ou l'auteur qui s'instruit à l'expérience des faits. Beaucoup de détails ne sont que de pur agrément; il y en a même quelques-uns de tout à fait charmants qui semblent s'éloigner du but. Patience ! Le petit

bonhomme à qui l'on a persuadé qu'il avait mauvaise tête et bon cœur réprimera peu à peu de lui-même la vivacité de ses premiers mouvements. M. Dequet, à force de douceur, d'insinuation et de flatterie, l'amène à se corriger sans qu'il y songe, à devenir meilleur. N'est-ce pas aussi la méthode la plus efficace vis-à-vis des hommes, ces grands enfants?

P.

L'Envers de Paris, par ACHILLE DALSÈME. Paris, Rouff, sans date, in-12. — Prix: 3 francs.

Ils ne sont guère propres, les individus qui grouillent sous l'envers de Paris, tel du moins que le décrit M. Dalsème. Voici, pour le moment, ce qu'il y a découvert : 1° une accoucheuse de la pire espèce et son ancien amant, le forçat libéré Pankarnem Schweifels; 2° leur fille Olympe, vrai type de sous-maîtresse avide de parvenir et qui ne reculera devant rien pour assouvir son ambition; 3° un banquier phtisique et fort riche, sur lequel elle a jeté son dévolu et dont elle joue, comme fait dans une foule l'adroit filou de la victime qu'il veut dépouiller; 4° une cocotte évaporée du nom de Zélia, plus folle pourtant que méchante. Qui encore? Raymond de Sœuvres, gandin ruiné, mais capable, malgré son nom, de soudoyer des assassins dès qu'il s'agit de supprimer quelqu'un qui le gêne. Au besoin, il mettra lui-même la main à l'œuvre. J'oublie dans la liste et l'agent d'affaires Monacre et son acolyte Alcide Candural, deux francs coquins et je ne sais quels autres chenapans.

Tous ces êtres immondes se démènent et jouent d'étranges comédies, à seule fin de priver d'un gros héritage le pauvre peintre Marcel Vernier. On l'empoisonne, puis on le frappe d'un poignard au cœur, sans qu'il s'en porte plus mal. On ne viendra à bout de lui qu'en le précipitant du haut d'un échafaudage. Tout n'est cependant pas fini par sa mort, car il laisse une femme enceinte, à qui l'on doit subtiliser l'enfant. C'est à cet endroit palpitant que s'arrête le présent volume. Rassurez-vous, âmes sensibles; il y aura une suite. A nous de moraliser les populations, et en avant les scélérats! Le feuilleton réclame sa pâture; il faut que le crime sue l'argent. P.

Deux nouvelles andalouses posthumes, de FERNAND CABALLERO. Paris, Plon, 1882, petit in-8°. — Prix : 4 francs.

Ainsi qu'il appert de son portrait placé en tête du volume et de la copieuse notice que lui consacre son traducteur, Fernand Caballero, était une noble dame espagnole, la marquise de Arco-Hermoso, qui, restée veuve et sans enfants de ses trois maris successifs, employa sa longue vieillesse soit à des œuvres de charité, soit à écrire une série d'études où sont vivement peintes les mœurs andalouses. « J'ai passé ma vie, écrivait-elle à Germond Delavigne, à recueillir ces trésors traditionnels de poésies, de contes, de légendes, ces pieuses et poétiques croyances qui donnent à tout ce qui nous entoure un sentiment très pur, ces proverbes à la Sancho, ces belles maximes à la don Quichotte dont se compose le langage énergique et fleuri du peuple. » Elle habitait, d'ordinaire, la charmante ville de Port-Sainte-Marie, sur les rives du Guadalété, au milieu de collines couvertes de palmiers et d'orangers en fleurs, en face de Cadix et de sa merveilleuse rade. Quelque chose de cette riante et belle nature a passé dans ses écrits. Le plus célèbre, *la Mouette*, raconte avec charme les aventures d'une cantatrice célèbre, infidèle à son mari et folle d'un torero à la mode. Abandonnée de celui-ci, elle perd sa fortune et sa voix et finit, de chute en chute, par épouser un barbier de village. Mme de Arco-Hermoso vise, comme tout le monde, à plaire en écrivant, mais aussi à édifier. Elle est fort hostile aux idées et aux mœurs nouvelles; son idéal de prédilection serait plutôt dans les us et croyances d'autrefois. Même en Espagne, on trouvait à ses livres une couleur de dévotion trop prononcée. Vers la fin de sa vie, la famille royale lui avait offert un logement à l'Alcazar de Séville, et c'est là qu'elle s'est éteinte en 1877, à l'âge de quatre-vingts ans. Ses deux nouvelles posthumes, dont M. le comte de Bonneau-Avenant nous procure l'excellente traduction, respirent, ainsi que ses autres romans, un parfum d'honnêteté et d'humeur douce. On dirait un Émile Souvestre andalou. P.

Les mauvais ménages, par ANDRÉ THEURIET. Paris, Ollendorff, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Le volume comprend deux nouvelles : *la Revanche du Mari* et *Rose-Lise*. Dans la première, un M. de Vendières, gentilhomme campagnard et grossier, que sa femme a trompé jadis, l'en punit et se venge en laissant Marcel, leur fils unique, épouser une grisette mal apparentée. Il y a de jolies scènes qu'une plume novice eût gâtées en les développant et sur lesquelles M. Theuriet a eu le bon goût de glisser. Il se contente d'exciter l'émotion ou le sourire, et souvent les deux ensemble, sans abuser jamais ni de l'un ni de l'autre. Le caractère indécis de Marcel et la façon dont il se laisse engluer par la famille de sa Dulcinée sont finement décrites, d'une observation juste.

Rose-Lise offre une situation qui n'est pas sans rapports avec un des plus malins récits de Charles de Bernard, *le Paratonnerre*. Dans les deux cas, il s'agit de l'amoureux naïf et confiant d'une femme mariée, qui se contente de menues faveurs et se croit réellement aimé, tandis que la traîtresse a le cœur pris ailleurs et se joue du sentiment sincère dont elle est l'objet. Charles de Bernard a mis dans son conte une ironie narquoise et en a fait un vrai drame. André Theuriet, moins sceptique, nous intéresse davantage et à moins de frais au sort de l'amoureux déconfit. Avec son talent habituel il a habilement encadré ses deux nouvelles dans les frais paysages et les détails familiers qui donnent un charme si pénétrant à tout ce qu'il écrit. P.

Yette (*Histoire d'une jeune créole*), par Th. Bentzon. Paris, Hetzel et Cᵉ, 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Cette histoire, renouvelée de *Paul et Virginie,* sans la couleur ni le style de l'immortel Bernardin de Saint-Pierre, s'adresse aux jeunes personnes d'une douzaine d'années, à la fois comme récréation, étude morale et distraction instructive. Je ne saurais insister davantage sur un livre qui n'est pas du ressort de la littérature à proprement parler, et qui reste du domaine de l'enfance.

Le Banni, roman patriotique par Erckmann-Chatrian. Paris, Hetzel, 1882, in-12. Prix : 3 francs.

Triste et simple histoire que celle du brigadier forestier Frédéric Bêhme! Banni de l'Alsace par les Allemands après l'invasion, il avait obtenu à Paris une place à la gare de l'Est. Mais la perte de sa femme, celle de sa fille, l'isolement, le regret de la patrie absente ont ruiné sa robuste constitution et l'ont tant fait pleurer qu'il en perd la vue. Alors, ennuyé de rêver à ses malheurs, seul dans une pauvre mansarde, il demande et obtient de rentrer au pays. Là du moins une main amie pourra lui fermer les yeux.

Le livre de MM. Erckmann-Chatrian décrit d'une façon saisissante le retour du vieux proscrit et son dernier séjour dans la hutte de charbonnier où on l'a recueilli. Il ne se pouvait tracer de tableau plus navrant qui montrât mieux le contraste entre la joie bruyante des envahisseurs, enchantés de se goberger en terre promise, et le deuil des habitants de l'Alsace, restés Français de cœur au risque de mille vexations. « On ne pense pas assez à cela en France! » dit quelque part Frédéric Bêhme. Les deux conteurs populaires ont donc bien fait de nous rappeler ces souvenirs, de ne pas s'incliner devant le fait accompli. Quelque lourde que soit leur oppression, les victimes de la conquête auront moins de peine à la supporter, tant qu'il leur sera permis d'entrevoir un rayon d'espérance. P.

Le Domino bleu, par Émile de Molènes. Paris, Tresse, 1882, petit in-8. Prix : 3 fr. 50.

Dans ce roman comme dans ceux qui l'ont précédé, Émile de Molènes a su glisser avec adresse et une désinvolture tout à fait distinguée sur des situations passablement scabreuses. Son talent n'a rien de banal; avec lui, on peut toujours s'attendre à de l'imprévu. Cette fois-ci, le négociant millionnaire et débonnaire dont il a fait le pivot de son drame amoureux, Arsène Lebonnard, n'est ridicule qu'à demi. Marié à une folle qui depuis des années est enfermée, il a accueilli dans sa maison sur le pied de gouvernante, une belle enfant, Sylvia, qu'il élève à la brochette pour en faire sa femme quand l'autre aura passé de vie à trépas. Rien ne l'empêcherait de prendre d'abord Sylvia pour maîtresse; mais les sens ne le tourmentent plus. La voir auprès de lui suffit à le rendre heureux; il trouve en elle la paix et la gaieté du foyer. Inutile d'ajouter que la fine mouche l'a captivé au point qu'il ne voit plus que par les yeux de cette enchanteresse. Elle, en revanche, nourrit à l'égard de son bienfaiteur des sentiments de gratitude et l'épouserait sans grande répugnance, si la femme légitime, la folle, ne s'obstinait à vivre. En attendant, elle s'accorde quelques distractions. Un soir, au bal de l'Opéra, où elle est venue en domino bleu, d'où le titre du volume, elle rencontre un gentil garçon, Christian de Saint-Léger, sorte de hobereau ruiné et de sous-préfet en vacances. Ils se plaisent, vont souper ; on devine le reste. Comment Sylvia parvient-elle à cacher cette intrigue à Lebonnard sans y mettre la moindre hypocrisie? C'est là précisément le point délicat que M. de Molènes a effleuré d'une plume habile et dont il se tire à force d'esprit et d'ingéniosité. « Quand on n'est pas absolument honnête femme, dit Sylvia, il faut savoir se montrer honnête homme. » Aussi, lorsque le négociant sexagénaire, devenu libre, lui offre sa main, avoue-t-elle franchement le coup de canif que, par avancement d'hoirie, elle a donné à leur contrat futur. Lebonnard, touché, et comprenant ce qu'il a de mieux à faire, la marie à Christian, après l'avoir généreusement dotée.

Une analyse aussi sommaire ne rend que d'une manière très insuffisante l'entrain et la bonne humeur qui règnent d'un bout à l'autre de cette fantaisie, dont tous les personnages ne sont, il est vrai, que des fantoches, mais des fantoches amusants. Il y a quelques hors-d'œuvre, entre autres la peinture ironique du château délabré de Pignancourt et de ses huit châtelaines boiteuses. Des nobles de vieille roche auraient seuls droit de protester contre la facétie, quoiqu'elle soit réellement plaisante. On ne se moque pas plus agréablement d'une caste où soi-même on est entré depuis peu. P.



Marie, poëme, par Auguste Brizeux. Primel et Nola. Illustrations de Henri Pille. 1 vol. gr. in-8°, Paris, Alphonse Lemerre. — Prix : 9 francs.

Le pauvre grand poète n'avait jamais été à pareille fête. Un Brizeux illustré! A la bonne heure! Mais, hélas! pourquoi si tard? Pourquoi l'avoir laissé mourir dédaigné et triste?

L'Académie lui a fermé ses portes, et pourtant elle les a ouvertes depuis à d'autres qui... Mais ce ne sont pas là nos affaires. Pourquoi récriminer, d'ailleurs? Voilà vingt-cinq ans que le poète est mort. L'Académie a été renouvelée depuis cette époque, et le barde d'Armor s'est consolé bien vite de ces dédains.

Brizeux avait le tort de ne point sacrifier à la mode; il ne s'est fait le suivant de personne. Naissant à la vie littéraire au moment précis du grand bouillonnement romantique, il est, malgré tout, resté

lui-même, et n'a donné que des vers personnels, des vers nés des sentiments les plus délicats de son cœur. C'est à peine si l'on trouverait dans toute son œuvre une dizaine de vers rappelant cette ardente époque de 1830. Un poète qui peut s'isoler ainsi et vivre de sa vie propre au milieu d'une semblable tourmente n'est pas un homme ordinaire.

Un jour que nous étions assis au pont Kerlô,
Laissant pendre en riant nos pieds au fil de l'eau...

Vous souvenez-vous de cette adorable idylle? Celui qui a écrit de tels vers ne pouvait être un poète de combat. Comme tous les modestes, Brizeux est resté ignoré de la foule; mais, comme tous les vrais poètes, il a été aimé, et son nom — magnifique revanche — est aujourd'hui connu dans la moindre ferme bretonne. Or quel est le poète français sûr d'être connu et vénéré dans toutes les mansardes de Paris? Là étaient pour le poète breton la consolation et l'encouragement au milieu des dédains et des déboires. Il n'a jamais douté de l'amitié et de la justice de ses compatriotes : ce fut le secret de sa force.

Dans le numéro de décembre, *le Livre* avait déjà dit un mot de cette belle publication. Les illustrations de Henri Pille sont étonnantes de vérité : nous citerons spécialement celle de la page 39, commentant ces deux vers :

Une vieille était là, seule, à laver ses pots,
Qu'elle emplissait d'eau sainte et vendait aux dévots.

Et celle de la page 53 :

Je parlais à Marie, en secret et tout bas.

Nous aimons moins celle qui représente l'idylle du pont Kerlô; mais l'ensemble des illustrations est tout à fait satisfaisant. Quant à la partie matérielle, M. Lemerre a bien fait les choses. C'est un livre aussi soigné qu'on pouvait le désirer.

L'éditeur, en donnant cette belle publication, n'a fait que suivre le mouvement indéniable qui se produit depuis quelques années en faveur du poète breton. On l'a bien délaissé pendant quelque temps; il n'est point contourné, alambiqué ni savant; son vers coule clair et frais, comme l'eau du Scorf et de l'Ellé, qu'il a chantée. Mais Brizeux a cet avantage sur bien d'autres, qu'il est vrai, trop vrai, disent quelques-uns, si vrai, qu'il en est naïf. A tout prendre, ce défaut —étant donné qu'il l'eût—ne vaut-il pas encore mieux que l'obscurité voulue de ses détracteurs?

Le public, ami de la poésie, semble de nos jours vouloir résoudre la question dans le sens du chantre de *Marie*. Aussi, nous espérons bien que M. Lemerre ne restera pas en si bon chemin, et que nous aurons bientôt un beau volume de plus : *les Bretons*.

H. M.



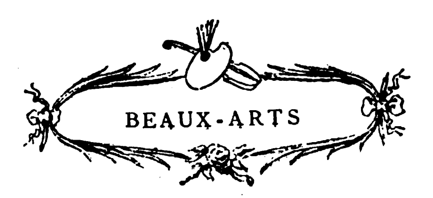
Foyers et Coulisses, histoire anecdotique des théâtres de Paris, par Henry Buguet; *Odéon*, avec deux photographies. Paris, Tresse, 1880. — Prix : 1 fr. 50.

Cette courte histoire de l'Odéon forme le 10e volume, ou plus exactement la 10e livraison de l'*Histoire anecdotique des théâtres de Paris*. On pourra consulter avec profit ce petit volume de 107 pages, bien qu'il ne contienne guère de renseignements nouveaux. Matière ingrate, s'il en est, que de faire en quelques pages l'histoire d'un théâtre sur lequel de vrais volumes ont été écrits! Et l'on se demande, en réalité, à quel public s'adresse ce genre d'ouvrages. Cela n'est pas assez complet pour intéresser les érudits et les amateurs d'histoire littéraire, et, d'un autre côté, le gros public, qui lit les journaux au jour le jour, se préoccupe fort peu de ce qu'on jouait à l'Odéon il y a sept ou huit ans.

Étant donné le système choisi par l'auteur, M. Henry Buguet s'est bien acquitté de sa tâche : *Histoire du théâtre*, série des directeurs, composition des différentes troupes, pièces jouées, tout y est passé rapidement en revue.

Cette brochure est ornée de la photographie de Mlle Antonine et de celle de Mlle Raphaelle Sisos.

H. M.



Architecture et décoration des époques Louis XIV, Louis XV et Louis XVI au palais de Fontainebleau, dessinées, gravées et accompagnées d'un texte historique et descriptif par Rodolphe Pfnor. 1 vol. in-fol. Paris, Claesen, édit.

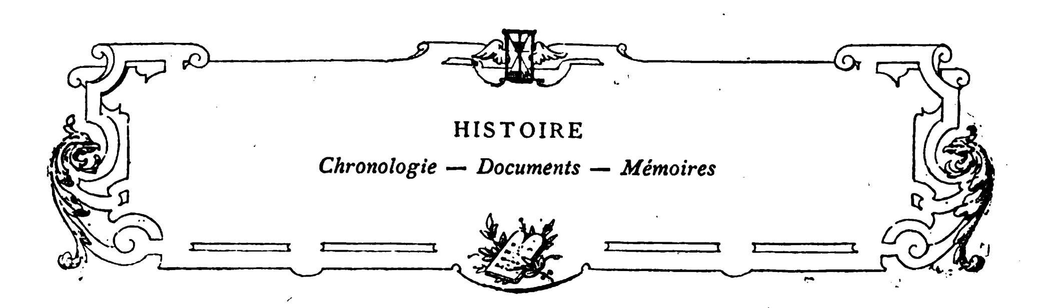
Il est certain que le palais de Fontainebleau occupe un rang spécial entre tous les monuments français. Habité successivement par les souverains qui se sont succédé dans notre pays, depuis François Ier, dont la passion pour cette résidence est restée célèbre jusqu'à Louis-Philippe et Napoléon, sous le règne desquels des restaurations plus coûteuses qu'élégantes ont été entreprises, ce château a gardé pour ainsi dire l'empreinte des diverses générations et la marque du goût particulier à chaque époque. Ses murailles sont

comme autant de fragments de l'histoire nationale. En parcourant aujourd'hui ses interminables galeries, on croit se promener à travers les siècles; il semble qu'on y retrouve, frais encore, les souvenirs des choses disparues. Toutes les parties du palais ayant été construites et meublées selon la fantaisie de ses royaux occupants, suivant la mode et les usages de leur temps, il en résulte qu'il n'y a point de lacunes dans ce tableau chronologique de trois cents années. C'est la représentation fidèle, complète et parlante des habitudes somptueuses des monarques et des cours; c'est l'image vivante et palpable des transformations de nos mœurs et de notre art mobilier. Le beau y côtoie le laid. Ici est une boiserie suprêmement élégante, là un bahut lourdement maussade. La forme des objets entassés dans cette demeure devient une éloquente démonstration, et nous traduit tour à tour l'esprit, la grâce, l'ennui, ou la solennité banale de nos ancêtres. On s'imagine un instant vivre avec eux, participer à leur existence, tellement est précise, pénétrante, l'impression produite par ces témoins muets, insensibles, des hommes d'autrefois, par ces ornements, ces vases, ces guirlandes, ces peintures, ces marbres qui trahissent si manifestement le caractère intime, les goûts familiers, les aptitudes de ceux qu'ils charmèrent.

La grande étendue des bâtiments du palais, l'énorme quantité d'appartements qu'ils contiennent, la profusion des meubles et des objets divers qui les décorent, font de Fontainebleau un véritable musée dont l'attrait historique s'ajoute à la valeur des œuvres d'art. Il est donc naturel que notre époque contemporaine, convaincue comme elle l'est de la supériorité incontestable qu'ont montrée durant les trois siècles précédents nos ouvriers des industries de luxe, aille puiser dans ce magnifique répertoire les éléments et les modèles dont elle a besoin pour tâcher d'atteindre à ce grand éclat et à une égale perfection d'exécution. Ce sont surtout les travaux produits sous François Ier et Henri II, puis aux XVIIe et XVIIIe siècles qui sont dignes d'exciter l'admiration et de servir d'exemple à la génération actuelle. Jamais on ne poussa plus loin l'entente des lois décoratives; jamais on ne sut harmoniser avec plus de science et de charme les différents arts qui concourent à l'embellissement des habitations; jamais la grâce, l'adresse, la fantaisie ne s'associèrent avec plus d'habileté pour peupler les palais ou les châteaux privés d'ornements légers, de meubles délicats, chefs-d'œuvre de goût, de pureté et de style.

M. Pfnor, le maître graveur qui, depuis plusieurs années, consacre son beau talent à la reproduction de ces merveilles de Fontainebleau, achève aujourd'hui cette laborieuse tâche. Après avoir publié dans des planches magistrales toute la partie décorative du palais appartenant à la Renaissance, il nous donne maintenant ce qui se rapporte aux styles Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. On ne peut rien voir de plus précieux et de plus fin. L'outil du graveur a su rendre avec une netteté irréprochable et en même temps avec une souplesse exquise les charmantes boiseries qui ornent les fameux appartements royaux, les peintures délicieuses de Boucher dans la salle du Conseil, les arabesques d'une verve si fantasque du boudoir turc, les rinceaux ou guirlandes innombrables, les dessus de porte, en un mot tout ce qui lui a semblé pouvoir servir à l'enseignement et à l'étude des artistes et des industriels contemporains. C'est un véritable enchantement pour les yeux et une fête pour l'esprit que le spectacle de ces motifs d'architecture ou de peinture, de ces panneaux d'ébénisterie sculptés ou de ces frises, dans lesquels se meuvent et se jouent les amours et les divinités aimables, et qu'enveloppent et qu'enlacent des fleurs sans nombre, d'infinis ornements qui se perdent, renaissent, se courbent et se redressent en guirlandes d'une voluptueuse et inexprimable élégance. Plusieurs des planches qu'on admire dans l'album de M. Pfnor ont déjà figuré à nos Salons annuels où elles ont valu à l'artiste des éloges flatteurs et d'honorables récompenses. Groupées comme elles le sont dans ce somptueux ouvrage, composées avec intelligence pour les besoins des ouvriers qui pourront y suivre aisément le mouvement des lignes et les détails du travail, nous ne doutons pas qu'elles ne rendent les plus réels services à nos industries décoratives. L'éditeur, M. Claesen, qui a surveillé l'exécution de ce splendide ouvrage, doit avoir sa part dans nos éloges. Tout au plus, trouverait-on, si l'on voulait absolument lancer une pointe de critique, qu'il eût bien fait de retrancher quelques-unes des planches chromolithographiques d'une trop grande crudité de ton : elles détonnent dans cet ensemble d'une douce harmonie, et ont le tort de ne rappeler en aucune façon les peintures du XVIIIe siècle, si vaporeuses et si transparentes.

V. CH.



La vie privée à Venise, par P.-G. Molmenti. Venise, Ferdinand Ongania, 1882, in-8°. — Prix : 8 francs.

Venise est la ville du monde qui offre le plus d'attrait à l'imagination et les ressources les plus diverses à un romancier. De tous temps elle fut la patrie idéale de Théophile Gautier, celle où il habitait volontiers en rêve. Que de fois ne projeta-t-il pas d'aller s'y établir, afin d'interroger de près les familles patriciennes, dépositaires des antiques traditions! Avec leurs confidences, revêtues des riches atours de sa fantaisie, il eût composé quelque conte merveilleux, tout rempli de galantes intrigues et se déroulant au milieu des gondoles pavoisées et des joyeuses sérénades, le long du canal Orfano, dont les eaux eussent recouvert la catastrophe de leur manteau complaisant. Inutile d'ajouter que ce projet, comme tant d'autres, ne s'est jamais réalisé. L'ouvrage qui pourrait, sinon nous dispenser du chef-d'œuvre absent, rien ne dispense d'un chef-d'œuvre, du moins adoucir le regret de ne pas l'avoir, c'est bien celui de Molmenti. Remercions M. Ongania de l'édition française qu'il nous en procure, édition parfaitement imprimée et illustrée avec goût. C'est un cadeau gracieux fait à notre pays à l'occasion du dernier congrès géographique. Il est tout à fait digne de la maison de librairie à qui l'on devait déjà tant de belles publications artistiques.

En tant que genre littéraire, l'histoire est en voie de se transformer, disons mieux, de se compléter. Aux événements politiques, tels que guerres, traités de paix ou de commerce, révoltes et révolutions dont elle s'était contentée jusqu'ici, elle ajoute peu à peu, et non sans raison, le tableau des mœurs, des coutumes, des modes et de leurs variations. Elle étudie l'éducation que tout siècle a reçue et note de quelle façon il a usé des éléments que ses pères lui ont transmis avec leur sang. N'est-ce pas le plus sûr moyen de nous rendre successivement contemporains de chaque époque, de nous initier à chaque état de civilisation? Lire la vie privée d'un peuple dans les tapisseries et les meubles, et sa vie publique dans les monuments, tel est le procédé d'invention récente. En France, à part les si curieuses études, un peu systématiques pourtant et trop poussées à l'effet, des frères de Goncourt sur la fin du XVIIIe siècle, il n'y a rien à comparer au livre de Molmenti. « J'ai voulu, nous dit celui-ci dans sa préface, retracer les fêtes de la vie et du foyer domestique, les entreprises commerciales, les progrès moraux et matériels, le mouvement puissant et varié de la vie populaire, le changement des modes et des habitudes, les honneurs rendus aux lettres et aux arts. » Quel vaste programme! Hâtons-nous d'ajouter que l'auteur le remplit à souhait. Ne cherchez dans son volume ni grandes théories, ni réflexions philosophiques; il a eu la discrétion de laisser à qui le lira le soin de tirer lui-même la leçon des faits, qu'il se borne à constater avec une impartialité souveraine.

Même après la découverte de l'Amérique et la route nouvelle que Gama ouvrit aux vaisseaux en doublant le cap de Bonne-Espérance, Venise, grâce aux trésors accumulés du passé, avait pu réparer ses pertes et braver, au sein des splendeurs, les commotions qui bouleversèrent les autres États de l'Europe. Ayant reçu tous les germes d'une vie large et pleine, elle sut les féconder, se faire craindre et respecter autant qu'aimer. Aujourd'hui encore, les populations de l'Adriatique, jadis soumises à son autorité, ne l'appellent que *notre chère mère*. A l'intérieur, l'ordre régna de même et sans trop de despotisme. Il faut dire aussi que la conformation particulière de la ville, la douceur du climat et le caractère des habitants contribuent à ce qu'une grande partie de l'existence s'écoule en plein air. Cela établit entre les classes une familiarité qui ne se voit guère ailleurs et rend la surveillance plus facile. La police vénitienne prévoyante et fine, jamais tracassière, eut pour l'aider dans son œuvre moins encore ceux que tentait le prix offert aux dénonciateurs que les citoyens honnêtes qui surveillaient les malfaiteurs par pur amour de la patrie. Aussi n'y eut-il jamais de grande ville où la sécurité fût mieux garantie, ainsi que l'a constaté le président de Brosses dans une de ses lettres: « Le sang est si doux ici que, malgré la facilité que donnent les masques, les allures de la nuit, les rues étroites, et surtout les ponts sans garde-fous, d'où l'on peut pousser un homme à la mer sans qu'il s'en aperçoive, il n'arrive pas quatre accidents par an, encore n'est-ce qu'entre étrangers. »

Il n'y avait rien à Venise de l'esprit frondeur qui vaut chez nous tant de popularité à quiconque taquine le pouvoir. Attaché par tradition aux lois de la république, le peuple n'éprouvait nullement le besoin d'en changer. Il se sentait un des mieux gouvernés de la

terre. A partir du XVIe siècle, abondamment pourvu des biens de la fortune, il ne voulut plus quitter le pays ni se risquer sur les galères. Quant au gouvernement politique, il l'abandonnait sans regret aux nobles, pourvu qu'on le laissât vivre à sa guise. Plus amoureux de bonne administration que de liberté, il avait pour devise : *pane in piazza e giustizia in palazzo*, du pain au marché et justice au palais. Joignez à ces deux conditions de nombreux et agréables divertissements. Comprenant que les fêtes publiques, outre qu'elles favorisent l'industrie et les arts, assurent la tranquillité de l'État, fortifient l'esprit national et perpétuent le souvenir des actes qui honorent la patrie, le sénat les avait multipliées : Padoue enlevée à la ligue de Cambrai, Famagouste réduite à se rendre après un long siège, Constantinople conquise par Henri Dandolo, etc., autant d'occasions de réjouissance. Dans ces jours de solennité, le doge, drapé dans son manteau cramoisi au collet d'hermine, apparaissait sous l'ombrelle de drap d'or, au milieu d'un imposant cortège et précédé de petits pages soufflant dans des trocubes d'argent. Sous les portiques du Rialto les magasins à l'envi se tapissaient de draps d'or, bleus et écarlates, entremêlés de trophées. Chaque maison se parait de tapis luxueux ou d'œuvres d'art, de tableaux, de gravures. Gondoles et sérénades semaient partout la joie et le bruit. Au carillon des cloches, la foule se répandait joyeusement le soir par les rues illuminées, inondait le canal Grande, tout bordé de palais, la place Saint-Marc et la lagune, sur le tranquille miroir de laquelle flottaient les blanches voiles des navires amarrés le long des quais.

Ces fêtes se renouvelaient toutes les fois qu'un magistrat faisait son entrée solennelle ou qu'un prince rendait visite à la sérénissime République. Et ces occasions étaient fréquentes. Qui n'a lu dans *Candide* le fameux souper des princes déchus, fiction pleine de réalité. Venise était vraiment l'hôtellerie hospitalière où les rois venaient incognito oublier, dans les agréments du séjour, les soucis et le poids de leur couronne, ou se consoler de l'avoir perdue. Henri III, à son retour de Pologne, ne manqua pas de s'y arrêter. Il fut logé au palais Foscarini, d'où la vue est superbe et s'étend depuis le pont du Rialto jusqu'au dôme de la Salute. Le doge vint le recevoir sur les marches du palais ducal et s'agenouilla devant lui, sa corne d'or à la main. Une plaque de marbre, au haut de l'escalier des géants, rappelle encore cette visite. On peut voir aussi au cabinet des estampes de notre Bibliothèque nationale le magnifique recueil gravé à cette occasion par Giacomo Franco : *Habiti d'huomini con le ceremonie publiche...*

Épicuriens avec délices, les nobles Vénitiens, loin de mépriser leurs biens terrestres et les joies qu'ils procurent, n'aimaient rien tant au monde que les plaisirs et les jeux. Il n'est donc pas étonnant que les courtisanes aient reçu chez eux un accueil moins sévère que partout ailleurs. Selon Molmenti, on voulait, grâce à elles, empêcher la propagation du vice ignoble apporté par les Orientaux et que le feu du ciel n'a pu détruire avec Sodome. On fit plus que de les tolérer ; on encouragea leur industrie en permettant la distribution du catalogue des principales d'entre elles, avec l'indication de leur demeure et le prix que devait payer un honnête homme pour entrer en leur faveur. D'ordinaire, elles se montraient gracieusement accoudées au haut des balcons en saillie sur les canaux ou se tenaient sur leur porte, chantant d'amoureuses stances, afin d'attirer les oiseaux de passage. De Brosses, tout président qu'il était au parlement de Bourgogne, leur trouva, lors de son voyage, une douceur d'esprit et une politesse charmantes : « Elles composent, dit-il, un corps vraiment respectable par les bons procédés. » Il n'est pas le seul d'ailleurs à s'enflammer ainsi. Qui n'a lu les ravissantes pages où Jean-Jacques raconte ses relations, hélas ! trop vite rompues, avec la piquante Zulietta ? Mais c'est là un sujet sur lequel il serait indélicat de s'appesantir. Jetons plutôt les yeux du côté des maisons consacrées à la piété et aux saints cantiques. Là encore notre malin président s'égaye de la furieuse brigue entre trois couvents de la ville, se disputant l'avantage de donner une maîtresse au nouveau nonce, qui vient d'arriver. Molmenti avoue lui-même que la plupart des religieuses, ayant pris le voile par contrainte, caressaient dans la solitude du cloître mille rêves d'amour. Elles conservaient des habitudes mondaines, s'habillant avec élégance, portant des corsages de soie à petits plis, les cheveux frisés et la gorge entr'ouverte, ayant le mot gracieux et le baiser aux lèvres. Il est vrai que l'exemple leur venait du dehors. Chaque grande dame avait son sigisbée ou cavalier servant. Les plus nobles patriciennes ne rougissaient pas de paraître dans les fêtes à côté des courtisanes et de déployer comme elles tous les trésors de leur écrin[1], tous les charmes de leur beauté. Pour blondir leurs cheveux, elles s'asseyaient des heures entières, vêtues de toile légère, dans une petite logette en bois sur le toit de leur maison, exposant leur tête mouillée au soleil de midi. Voilà le moyen héroïque par lequel les belles créatures, que nous admirons dans les tableaux de Véronèse ou du Titien, ont obtenu leurs tresses dorées.

Le catholicisme ne fit jamais à Venise obstacle aux plaisirs. Si religieux que l'on y fût, on y sut toujours résister aux prétentions de l'Église, et allier le culte de la science au respect que méritent les choses saintes. Dès qu'un homme avait quelque bénéfice ou seulement le petit collet, on l'excluait prudemment de toute part aux affaires de l'État. La populace même, quoique superstitieuse, ainsi qu'elle l'est partout, écoutait avec une égale sympathie, sur la place Saint-Marc, le sermon d'un moine ou les facéties d'un montreur de marionnettes. En revanche, le prêtre jouissait d'une liberté plus large encore que dans le reste de

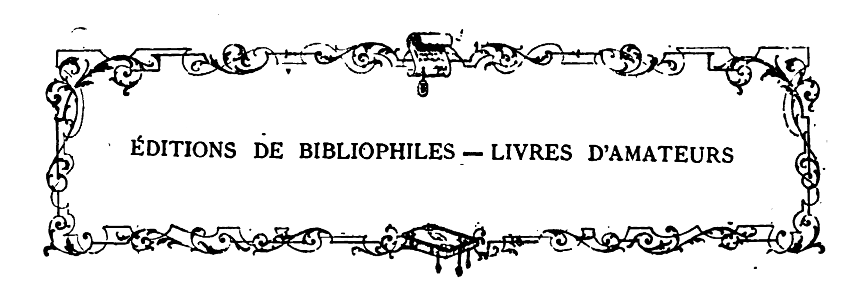
1. Les lois somptuaires furent toujours impuissantes contre les femmes et le luxe de leur toilette. Dès 1440, un décret défendit les robes à longue queue. A quoi aboutit cette défense ? A faire inventer, pour les soutenir ou les relever, des fermoirs d'or garnis de joyaux.

l'Italie et on le voyait sans scandale se mêler en public aux folies contre lesquelles il pestait en chaire.

Ne prenons pas la façade pour l'édifice tout entier, ni les excès du petit nombre pour les mœurs d'une nation. Au-dessous de cette mousse de la population, livrée aux ébats et à l'ivresse de la vie, travaillait la classe moyenne, pareille à l'eau qui passe tranquille sous un pont bruyant. Elle ne perdit jamais les vertus engendrées par les liens de famille. On la retrouve admirablement représentée dans les aimables comédies de Goldoni, avec ses habitudes morales, les femmes gaies et spirituelles, les filles sages et bien gardées, les maris confiants et débonnaires, n'ayant tous à la bouche que des maximes d'honneur exprimées dans un dialecte d'une douceur caressante, plein d'harmonie et de grâce. Ah! ce n'est pas là le théâtre de Molière ni les coups de fouet dont il cingle la sottise humaine.

Un compte rendu a ses limites, et nous ne pouvons suivre Molmenti à travers la littérature, les arts et la magnificence des architectures. Son ouvrage renferme sur tous ces sujets des chapitres très neufs, pleins de détails caractéristiques, égayés d'amusantes anecdotes. Il s'arrête au moment où l'inertie indolente de Ludovic Manin livra la République aux soldats de Bonaparte. Un autre Manin devait de nos jours effacer cette honte infligée à son nom.

C'est à sa position géographique et à l'habileté de sa diplomatie que Venise avait dû sa longue indépendance. Du drame dont elle fut le théâtre, il ne reste que le décor. Elle peut se consoler cependant, par la grandeur de ses souvenirs, d'être retombée au niveau commun. Son flot réfléchit toujours l'azur du ciel et le silence de ses nuits n'est plus interrompu que par la douce cantilène du Tasse que les gondoliers se renvoient d'une rive à l'autre. A.-J. P.



ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Thémidore, *ou mon histoire et celle de ma maîtresse*, à Bruxelles, chez Henri Kistemaeckers. — Prix : 10 francs.

Ce volume, peu connu, du fermier général Godart d'Aucourt, est bien l'un des plus exquis romans légers du XVIIIe siècle, qui compte tant d'œuvres coquettes cependant. Lorsque pour la première fois je lus cette œuvre mignonne, il y a près de dix ans, je fus séduit, empoigné tout de suite, et je m'aperçus que *Thémidore* était la véritable *Manon Lescaut* du siècle dernier. Et qu'on ne se récrie pas : la Rosette de Thémidore est bien la grisette qui personnifie le mieux son siècle et de la lecture de ce curieux roman il se dégage une sensation de fraîcheur qui ferait pâlir un instant le chef-d'œuvre de l'abbé Prévost.

Jules Janin, autrefois, a commis le sacrilège de s'approprier cette jolie nouvelle en remaniant *Thémidore* sous le nom de *Rosine*. Le gros prince des critiques n'avait ni la délicatesse ni le talent spécial nécessaires à cette transformation. Le génie assassine ceux qu'il pille, disait Rivarol ou Chamfort ; mais J. Janin n'a pas eu ce génie-là et l'œuvre de Godart d'Aucourt demeure toujours debout vivante et souriante.

L'édition publiée par Henri Kistemaeckers sur l'imprimé de Cazin 1781 est très correcte et illustrée de quelques en-têtes de pages habilement dessinés.

Je crois savoir que *Thémidore* doit faire partie des Petits Conteurs publiés par M. Octave Uzanne, chez Quantin. Mais ce joli volume est de taille à résister à ces deux nouvelles éditions.

La Veuve à la mode, comédie de DONNEAU DE VISÉ, avec une notice par Édouard Thierry, et une préface par le bibliophile Jacob. Paris, Jouaust, 1881.

Comment cette comédie de Donneau de Visé trouve-t-elle sa place dans la *Nouvelle collection moliéresque?* M. Édouard Thierry, un maître en cette matière, va nous l'expliquer : « Qu'il (Molière) ait suivi, dit-il, qu'il ait dirigé les répétitions de la *Veuve à la mode*, c'était un soin qu'il donnait à toutes les pièces de son théâtre ; dans celle-ci, plus que dans aucune autre, on se prend à rechercher, on retrouve presque çà et là la marque de sa main. Il y a des détails qui sont des retouches d'ouvrier, de ces traits d'un burlesque hardi, de ces vivacités de réplique que l'auteur n'a pas rencontrés tout d'abord sur le froid du papier, mais qui arrivent au comédien et au metteur en scène par le contact de la planche vibrante, par l'effet de la situation qui les pénètre, par l'assimilation qui les gagne et la vérité du rendu qu'ils atteignent. »

Voilà qui est concluant, et personne, après les témoignages de MM. Édouard Thierry et Paul Lacroix, bibliophile Jacob, ne contestera plus que cette comédie bourgeoise et quasi naturaliste ne soit sinon l'œuvre de Molière, au moins un ouvrage de collaboration du grand comique et du gazetier Donneau de Visé.

La Veuve à la mode porte, en maint endroit, la trace de la griffe du maître. Ce n'est point, à proprement parler, une comédie d'intrigue ou de caractère, telle qu'on comprenait la comédie à l'époque où elle fut composée, c'est plutôt un tableau de mœurs

bourgeoises, dans toute sa vérité, j'allais dire dans toute sa laideur; toute l'action, si action il y a, se passe pendant qu'un malheureux mari agonise dans la chambre haute et « passe comme une chandelle ». Cette idée était nouvelle et séduisit sans doute Molière par sa nouveauté même.

Quoi qu'il en soit, la pièce de Visé n'eut aucun succès, malgré les appels pressants adressés aux « intelligents » par Robinet, ami de l'auteur. Elle ne resta que quelques jours à l'affiche, et ne réussit à faire réaliser que le minimum de la recette, 64 livres 10 sols!

Il est vrai qu'elle accompagnait l'*Attila* de P. Corneille, et que, comme le fait finement remarquer M. Édouard Thierry « le roi des Huns était un fâcheux voisinage ».

Malgré cet insuccès, *la Veuve à la mode* méritait, par cette série de scènes réalistes dont elle est composée, les honneurs d'une réimpression, et c'est bien ainsi que l'ont jugé les deux maîtres si compétents, qui lui servent aujourd'hui de patrons. H. M.

Les Chroniques du Palais-Royal. Origines, splendeurs et décadences. Les ducs et les duchesses. La Régence. Théâtres, cafés, restaurants, tripots, les galeries de bois, par B. Saint-Marc et le marquis de Bourbonne. 1 vol. in-12. Paris, Belin.

Voilà un livre qui est arrivé, paraît-il, à sa troisième édition. Est-ce à dire qu'il est bon? Oh! mon Dieu, non.

L'idée de faire une histoire anecdotique du Palais-Royal n'était sans doute pas mauvaise par elle-même. D'ailleurs, il y a bien peu d'idées mauvaises; mais il y a des façons mauvaises de traiter un sujet. Or il ne me paraît pas que l'auteur des *Chroniques du Palais-Royal* ait choisi la meilleure manière de développer son idée. Passons pourtant sur la méthode; mais le style Non vraiment, on n'écrit pas comme cela. Là-dedans, rien n'est dit dans la langue de tout le monde. Vous ou moi, cher lecteur, faisant un volume, nous nous contenterions, n'est-ce pas, de formuler ainsi notre erratum : *A la page... au lieu de... lisez :.....* Pour l'auteur des *Chroniques,* cela est sans doute trop simple; il lui faut faire un petit boniment même à propos d'un erratum : « L'ouvrage cliché et tiré, dit-il, quelques fautes, *coquilles,* ou lettres cassées me sautent aux yeux. » Diable! diable! *Aux yeux?* Cela devient grave. Oserai-je signaler à M. B. Saint-Marc une coquille qui m'a aussi sauté aux yeux, sans me blesser du reste : page 26, ligne 13, « beaucoup de gens qui surent me *dirent.* » Eh! en voilà une qui en vaut bien une autre; elle n'est pas seule. Mais cela ne regarde pas l'auteur, direz-vous. Assurément, mais comme les éloges à faire du volume seraient fort modérés, nous avons du moins cherché à être utile à l'auteur en lui signalant une faute d'impression. D'ailleurs, un livre qui en est à sa *troisième édition* n'a pas à se préoccuper de la critique; mais, la critique a aussi le devoir de ne pas se préoccuper de lui. Beaucoup de documents, recueillis avec soin, mais reliés entre eux par des phrases d'un français douteux, ne suffisent pas à faire un volume.

Le Sicilien ou l'Amour peintre, comédie-ballet de Molière, mise en musique par Eugène Sauzay, précédée d'un essai sur une représentation du *Sicilien* au temps de Molière. 1 vol. in-4°. Paris, Firmin-Didot, 1881.

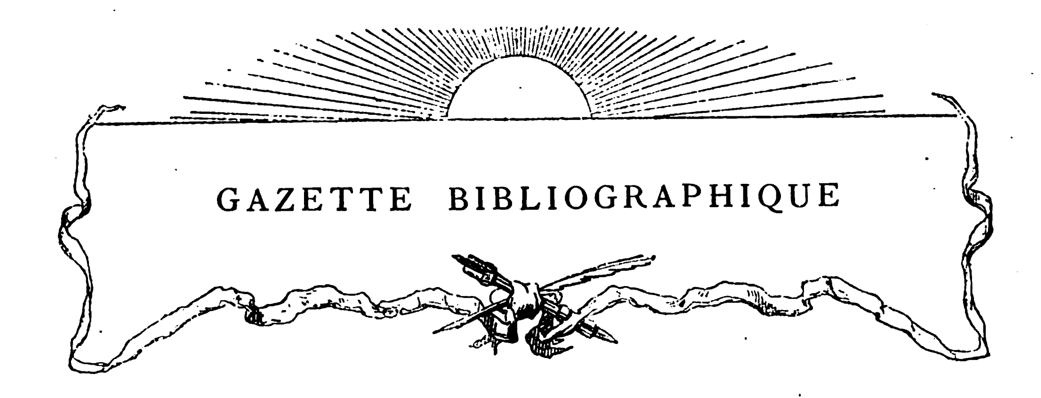
Molière est à la mode. Il n'a jamais cessé de l'être; le XVIIIe siècle lui a rendu toute justice, et le romantisme, qui a contesté Racine et Boileau, n'a jamais mis en question le génie de l'illustre ami de ces deux poètes. Mais il semble que de nos jours l'admiration pour l'auteur du *Misanthrope* a encore augmenté : la Société moliéresque est là pour en faire foi.

M. Eugène Sauzay a voulu, lui aussi, donner une preuve de sa sincère admiration pour le grand comique. Au lieu de s'occuper des chefs-d'œuvre du poète, il a choisi, comme objet de ses études, les divertissements que Molière composa, la plupart du temps, à la demande de Louis XIV. « Lire Molière, c'est l'aimer, dit-il; l'aimer, c'est le relire, en parler, y revenir encore, sûr qu'on est de trouver toujours, dans ce bon et grand génie, le côté qui correspond à son propre cœur et à l'esprit de chacun. Notre côté, à nous, n'est pas celui de tout le monde; c'est simplement le Molière des divertissements et des intermèdes, tendre et gracieux Watteau des fêtes galantes et des bergeries; le *Molière librettiste,* collaborateur de Lulli, écrivant pour *le Sicilien* ce qu'il nomme « un fragment de comédie », comédie à trois voix, suivie de deux divertissements chantés et dansés; côté modeste et toutefois charmant, devant lequel le lecteur passe trop souvent sans le voir, mais sur lequel s'arrête le musicien.

C'est ce côté-là qui a charmé et attiré M. Eug. Sauzay il a voulu mettre en musique les vers harmonieux du poète, et cela seulement; mais, comme il le dit lui-même spirituellement : « Croyant prendre Molière, c'est lui qui nous a pris. » Nous ne nous plaindrons pas de cette interversion des rôles, puisqu'elle nous a valu ce beau volume qui comprend, outre une analyse du *Sicilien,* une première partie ayant pour titre : *Avant et pendant la représentation,* suivie de la musique de Lulli; une deuxième partie : *Après la représentation;* et enfin la musique composée par M. Eug. Sauzay pour *le Sicilien.*

Ajoutons que le volume est orné de quatre gravures, choisies dans les premières éditions du poète comique, et d'encadrements, faux titres, culs-de-lampe, dessinés par M. Cl. Popelin et gravés par M. Prunaire.

Voilà, je pense, une publication digne d'attirer l'attention des nombreux moliéristes. H. M.



DOCUMENTS OFFICIELS

Projet de loi portant approbation d'une convention signée le 31 octobre 1881 entre la France et la Belgique pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

La Chambre des députés a adopté le projet de loi dont la teneur suit :

Article unique.

Le Président de la République est autorisé à ratifier et, s'il y a lieu, à faire exécuter la convention signée à Paris, le 31 octobre 1881, entre la France et la Belgique, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

Une copie authentique de ce document demeurera annexée à la présente loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 30 janvier 1882.

Le Président:

Signé : Henri Brisson.

Les Secrétaires,

Signé : L. Armez, Labuze, Marcellin Pellet.

Annexe au projet de loi portant approbation d'une convention signée le 31 octobre 1881 entre la France et la Belgique pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

(Convention pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle, conclue le 31 octobre 1881, entre la France et la Belgique.)

Le Président de la République française,

Et

Sa Majesté le roi des Belges,

Également animés du désir de protéger les sciences, les lettres et les arts et d'encourager leur application à l'industrie, ont, à ces fins, résolu d'adopter, d'un commun accord, les mesures qui leur ont paru les plus propres à assurer réciproquement, dans les deux pays, aux auteurs et aux industriels ou à leurs ayants cause, la propriété des œuvres de littérature ou d'art, et des marques, modèles ou dessins de fabrique, et ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Le Président de la République française, M. Barthélemy Saint-Hilaire, sénateur, ministre des affaires étrangères, chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, etc.

M. Tirard, député, ministre de l'agriculture et du commerce, etc. ;

Et M. le comte Horace de Choiseul, député, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, etc. ;

Et

Sa Majesté le roi des Belges,

M. le baron Beyens, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française, grand officier de l'ordre royal de Léopold, grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, etc. ;

M. le baron Lambermont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, secrétaire général du ministère des affaires étrangères à Bruxelles, grand officier de l'ordre royal de Léopold, grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, etc. ;

M. J. Kindt, conseiller de légation honoraire, inspecteur général de l'industrie au ministère de l'intérieur à Bruxelles, commandeur de l'ordre royal de Léopold, commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur, etc. ;

Et M. A. Defacqz, inspecteur général des douanes au ministère des finances à Bruxelles, officier de l'ordre royal de Léopold, officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, etc. ;

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Article premier. — Les auteurs de livres, brochures ou autres écrits, d'ouvrages dramatiques, de compositions musicales, d'œuvres de dessin ou d'illustrations, de peinture, de sculpture, de gravure, de lithographie, de photographie et de toutes autres productions analogues du domaine artistique ou littéraire, jouiront dans chacun des deux États réciproquement des avantages qui y sont ou y seront attribués par la

loi à la propriété des ouvrages de littérature ou d'art, et ils auront la même protection et le même recours légal contre toute atteinte portée à leurs droits, que si cette atteinte avait été commise à l'égard d'auteurs d'ouvrages publiés pour la première fois dans le pays même.

Toutefois ces avantages ne leur sont réciproquement assurés que pendant l'existence de leurs droits dans le pays où la publication originale a été faite, et la durée de leur jouissance dans l'autre pays ne pourra excéder celle fixée par la loi pour les auteurs nationaux.

La propriété des œuvres musicales s'étend aux morceaux dits *arrangements*, composés sur des motifs extraits de ces mêmes œuvres. Les contestations qui s'élèveraient sur l'application de cette clause demeureront réservées à l'appréciation des tribunaux respectifs.

Tout privilège ou avantage qui serait accordé ultérieurement par l'un des deux pays à un autre pays en matière de propriété d'œuvres de littérature ou d'art, dont la définition a été donnée dans le présent article, sera acquis de plein droit aux citoyens de l'autre pays.

Art. 2. — La publication en Belgique des Chrestomathies composées de fragments ou d'extraits d'auteurs français est autorisée, pourvu que ces recueils soient spécialement destinés à l'enseignement.

Art. 3. — Pour assurer à tous les ouvrages d'esprit ou d'art la protection stipulée à l'article 1er de la convention et pour que les auteurs ou éditeurs de ces ouvrages soient admis, en conséquence, devant les tribunaux des deux pays, à exercer des poursuites contre les contrefaçons, il suffira que lesdits auteurs ou éditeurs justifient de leurs droits de propriété en établissant, par un certificat émanant de l'autorité publique compétente en chaque pays, que l'ouvrage en question est une œuvre originale qui, dans le pays où elle a été publiée, jouit de la protection légale contre la contrefaçon ou la reproduction illicite.

Pour les ouvrages publiés en France, ce certificat sera délivré par le bureau de la librairie au ministère de l'intérieur et légalisé par la légation de Belgique, à Paris; pour les ouvrages publiés en Belgique, il sera délivré par le ministère de l'intérieur à Bruxelles, et légalisé par la légation de France.

Art. 4. — Les stipulations de l'article 1er s'appliqueront également à la représentation ou exécution des œuvres dramatiques ou musicales publiées ou représentées pour la premières fois dans l'un des deux pays après le 12 mai 1854.

Le droit des auteurs dramatiques ou compositeurs sera perçu d'après les bases qui seront arrêtées entre les parties intéressées.

Art. 5. — Sont expressément assimilées aux ouvrages originaux les traductions faites dans l'un des deux États d'ouvrages nationaux ou étrangers. Ces traductions jouiront, à ce titre, de la protection stipulée par l'article 1er, en ce qui concerne leur reproduction non autorisée dans l'autre État. Il est bien entendu, toutefois, que l'objet du présent article est simplement de protéger le traducteur, par rapport à la version qu'il a donnée de l'ouvrage original, et non pas de conférer le droit exclusif de traduction au premier traducteur d'un ouvrage quelconque écrit en langue morte ou vivante, si ce n'est dans le cas et les limites prévus par l'article ci-après.

Art. 6. — L'auteur de tout ouvrage publié dans l'un des deux pays jouira seul du droit de traduction pendant dix années, à partir du jour de la publication de l'ouvrage original, sous les conditions suivantes :

1° Il faudra que l'auteur ait indiqué, en tête de son ouvrage, l'intention de se réserver le droit de traduction;

2° Ladite traduction autorisée devra paraître en totalité dans le délai de trois ans, à compter de la date de la publication de l'ouvrage original;

3° Pour les ouvrages publiés par livraisons, il suffira que la déclaration par laquelle l'auteur se réserve le droit de traduction soit faite dans la première livraison. Toutefois, en ce qui concerne le terme de dix ans assigné par cet article pour l'exercice du droit privilégié de traduction, chaque livraison sera considérée comme un ouvrage séparé;

4° Relativement à la publication et à la représentation en traduction des ouvrages dramatiques, l'auteur qui voudra se réserver le droit exclusif dont il s'agit au présent article devra faire paraître ou représenter sa traduction dans les trois ans qui suivront la publication ou la représentation de l'ouvrage original.

Dans le cas où la législation de la Belgique sur le droit de traduction viendrait à être modifiée pendant la durée de la présente convention, les avantages nouveaux, qui seraient consacrés en faveur des auteurs belges, seraient, de plein droit, étendus aux auteurs français.

En même temps, les auteurs belges jouiraient en France des avantages plus grands qui pourraient résulter de la législation générale en faveur des nationaux.

Ces droits respectifs seront d'ailleurs soumis aux conditions prévues par le paragraphe 2 de l'article premier.

Art. 7. — Les mandataires légaux ou ayants cause des auteurs, traducteurs, compositeurs, dessinateurs, peintres, sculpteurs, graveurs, lithographes, photographes, etc., jouiront des mêmes droits que ceux que la présente convention accorde aux auteurs, traducteurs, compositeurs, dessinateurs, peintres, sculpteurs, graveurs, lithographes ou photographes eux-mêmes.

Art. 8. — Nonobstant les stipulations des articles 1er et 5 de la présente convention, les articles, extraits de journaux ou recueils périodiques, publiés dans l'un des deux pays, pourront être reproduits ou traduits dans les journaux ou recueils périodiques de l'autre pays, pourvu qu'on y indique la source à laquelle on les aura puisés.

Toutefois, cette permission ne s'étendra pas à la reproduction, dans l'un des deux pays, des articles de journaux ou de recueils périodiques publiés dans l'autre, lorsque les auteurs auront formellement déclaré, dans le journal ou le recueil même où ils les auront fait paraître, qu'ils en interdisent la reproduction.

En aucun cas, cette interdiction ne pourra atteindre les articles de discussion politique.

Art. 9. — L'introduction, l'exportation, la circulation, la vente et l'exposition, dans chacun des deux États, d'ouvrages ou objets de reproduction non autorisée, définis par les articles 1er, 4, 5 et 6, sont prohibés, soit que les reproductions non autorisées proviennent de l'un de ces deux pays, soit qu'elles proviennent d'un pays étranger quelconque.

Art. 10. — En cas de contravention aux dispositions des articles précédents, la saisie des objets de contrefaçon sera opérée, et les tribunaux appliqueront les pénalités déterminées par les législations respectives, de la même manière que si l'infraction avait été commise au préjudice d'un ouvrage ou d'une production d'origine nationale.

Les caractères constituant la contrefaçon seront déterminés par les tribunaux de l'un et de l'autre pays, d'après la législation en vigueur dans chacun des deux États.

Art. 11. — Les livres d'importation licite et les autres productions mentionnés dans la présente convention, venant de Belgique, continueront à être admis en France, tant à l'entrée qu'au transit direct ou par entrepôt, par tous les bureaux qui leur sont actuellement ouverts ou qui pourraient l'être par la suite.

Si les intéressés le désirent, les livres déclarés à l'entrée seront expédiés directement en France, au ministère de l'intérieur, et en Belgique, à l'entrepôt de Bruxelles, pour y subir les vérifications nécessaires qui auront lieu, au plus tard, dans le délai de quinze jours.

Art. 12. — Les dispositions de la présente convention ne pourront porter préjudice, en quoi que ce soit, au droit qui appartiendrait à chacune des deux hautes parties contractantes de permettre, de surveiller ou d'interdire, par des mesures de législation ou de police intérieure, la circulation, la représentation ou l'exposition de tout ouvrage ou production à l'égard desquels l'autorité compétente aurait à exercer ce droit.

Chacune des deux hautes parties contractantes conserve d'ailleurs le droit de prohiber l'importation dans ses propres États des livres qui, d'après ses lois intérieures ou des stipulations souscrites avec d'autres puissances, sont ou seraient déclarés être de contrefaçon.

Art. 13. — Le gouvernement français et le gouvernement belge prendront les mesures nécessaires pour interdire l'entrée, sur leurs territoires respectifs, des ouvrages que des éditeurs français ou belges auraient acquis le droit de réimprimer avec la réserve que ces réimpressions ne seraient autorisées que pour la vente en France ou en Belgique et sur des marchés tiers.

Les ouvrages auxquels cette disposition est applicable devront porter sur leur titre et couverture les mots : « Édition interdite en France (en Belgique) et autorisée pour la France (la Belgique) et l'étranger ».

Art. 14. — Les Français en Belgique et, réciproquement, les Belges en France jouiront de la même protection que les nationaux pour tout ce qui concerne la propriété des marques de fabrique ou de commerce, ainsi que des dessins ou modèles industriels et de fabrique de toute espèce.

Le droit exclusif d'exploiter un dessin ou modèle industriel ou de fabrique ne peut avoir, au profit des Belges en France et, réciproquement, au profit des Français en Belgique, une durée plus longue que celle fixée par la loi du pays à l'égard des nationaux.

Si le dessin ou modèle industriel ou de fabrique appartient au domaine public dans le pays d'origine, il ne peut être l'objet d'une jouissance exclusive dans l'autre pays.

Les dispositions des deux paragraphes qui précèdent sont applicables aux marques de fabrique ou de commerce.

Les droits des Belges en France, et réciproquement les droits des Français en Belgique, ne sont pas subordonnés à l'obligation d'y exploiter les modèles ou dessins industriels ou de fabrique.

Art. 15. — Les nationaux de l'un des deux pays qui voudront s'assurer, dans l'autre, la propriété d'une marque, d'un modèle ou d'un dessin, devront remplir les formalités prescrites à cet effet par la législation respective des deux États.

Les marques de fabrique auxquelles s'appliquent les articles 14 et 15 de la présente convention sont celles qui, dans les deux pays, sont légitimement acquises aux industriels ou négociants qui en usent, c'est-à-dire que le caractère d'une marque de fabrique française doit être apprécié d'après la loi française, de même que celui d'une marque belge, doit être jugé d'après la loi belge.

Art. 16. — La présente convention entrera en vigueur en même temps que le traité de commerce et la convention de navigation conclus aujourd'hui entre les hautes parties contractantes et elle produira ses effets jusqu'au 1er février 1892.

Dans le cas où aucune des deux hautes parties contractantes n'aurait notifié, une année avant l'expiration de ce terme, son intention d'en faire cesser les effets, la convention continuera à être obligatoire encore une année, et ainsi de suite d'année en année, à partir du jour où l'une des parties l'aura dénoncée.

Art. 17. — La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées à Paris avant le 1er février 1882.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé leurs cachets.

Fait en double expédition à Paris, le trente et unième jour du mois d'octobre de l'an mil huit cent quatre vingt un.

Baron BEYENS.
B. LAMBERMONT.
J. KINDT.
A. DEFACQZ.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.
P. TIRARD.
HORACE DE CHOISEUL.

Vu pour être annexé au projet de loi adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 30 janvier 1882.

Le Président,
Signé : HENRI BRISSON.

Les secrétaires,
Signé : L. ARMEZ, LABUZE, MARCELLIN PELLET.

M. Laboulaye (Édouard-René Lefebvre de), membre de l'Institut, professeur d'histoire générale et philosophique des législations comparées au Collège de France, est nommé de nouveau administrateur dudit Collège pour une période de trois ans.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT.

Académie française.

L'évêque d'Autun, Mgr Perraud, vient d'annoncer à l'Académie qu'il pose sa candidature au fauteuil devenu vacant par la mort de M. Barbier.

L'Académie vient de recevoir la lettre de candidature de M. le comte de Cosnac pour la place laissée vacante par le décès de M. Charles Blanc.

Il est l'auteur d'un très grand nombre d'ouvrages, entre autres des *Souvenirs du règne de Louis XIV.*

Après avoir entendu le rapport fait par M. Gaston Boissier, au nom de la commission du concours Archon-Desperouse, l'Académie a décerné ce prix, dont le montant est de 4,000 francs, dans les proportions suivantes :

2,000 francs à la Société des anciens textes français, pour ses intéressantes publications historiques et littéraires;

1,000 francs à MM. Lucien Peray et G. Maugras, pour leur nouvelle édition de la Correspondance de l'abbé F. Galiani;

Et 1,000 francs à M. Eug. Asse pour sa publication récente, faite d'après les éditions originales, d'une série de lettres du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Académie des inscriptions et belles-lettres

Séance du 24 février.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — Michel : *Nîmes et ses tombeaux.* — Schlumberger : *Éloge de M. de Saulcy.* — Abbé Allain : *L'instruction primaire en France avant la Révolution, d'après des travaux récents et des documents inédits.* — Verneau : *Album des inscriptions recueillies aux îles Canaries.*

LECTURE. — Clermont-Ganneau : *Compte rendu de sa mission scientifique en Syrie.*

Séance du 3 mars.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — J. Martha : *Les sacerdoces athéniens.— Quid significaverint sepulchrales Nereïdum figuræ.* — Seignette : *Code pénal français* (traduction arabe).

Séance du 10 mars.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — Faure : *Dictionnaire français-malais.* — Tamizey de Laroque : *Les vieux papiers du château de Cauzac.* — Faucon : *Le mariage de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti; la domination française dans le Milanais, de 1387 à 1450.* — Wagnon : *La frise de Pergame et le groupe de Laocoon.*

LECTURE. — Clermont-Ganneau : *Sa mission en Syrie.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a procédé aux deux élections, pour remplacer MM. de Longpérier et Thurot, décédés.

Voici les résultats :

Pour le remplacement de M. de Longpérier, il y avait 36 votants, la majorité était de 18.

Ont obtenu :

M. Albert Dumont, 1er tour, 16 voix; 2e tour, 22, élu.

M. Siméon Luce, 1er tour, 12 voix; 2e tour, 12.

M. Sénart, 1er tour, 8 voix; 2e tour, 2.

Pour le remplacement de M. Thurot, il y a eu le même nombre de votants.

M. Siméon Luce, 1er tour, 26 voix, élu.

M. Sénart, 1er tour, 10 voix.

Académie des sciences morales et politiques.

Séance du 25 février.

OUVAGES PRÉSENTÉS. — Durrieux : *Du divorce et de la séparation de corps.* — Callery : *Histoire du système général des douanes aux* XVIe *et* XVIIe *siècles et*

des réformes de Colbert. — Chomereau : *Documents financiers sur les compagnies d'assurances à primes fixes.*

Lecture. — Levêque : *Étude psychologique sur le pouvoir expressif des instruments de musique.*

Séance du 4 mars.

Lectures. — Bouiller : *Influence sur la pitié; de la distance, du temps et des lieux.* — Depping : *Documents inédits sur quelques personnages importants de l'histoire littéraire de la France.*

Séance du 11 mars.

Ouvrage présenté. — Hubbard : *Le Bigorre pendant la Révolution française.*

Lecture. — Depping : *Laffemas, lieutenant civil.*

L'Académie vient de mettre au concours un sujet qui présente un grand intérêt d'actualité. La valeur du prix de ce concours est de 5,000 francs.

Sujet : « Exposer les faits qui, dans les sociétés de l'antiquité grecque et romaine, prouvent la permanence des lois économiques. Rechercher quels étaient, dans l'antiquité, les rapports entre le capital et le travail, surtout le travail libre; jusqu'à quelle limite le travail était divisé; quelles formes affectait le commerce et comment les lois économiques ont fonctionné dans une société différente de la nôtre. »

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1882.

L'Académie met également au concours le sujet suivant : « Exposer les traits principaux des différents systèmes d'organisation municipale et départementale en France depuis 1789 et les comparer aux institutions analogues à l'étranger. » Les concurrents devront rechercher quelle a été l'influence de ces systèmes sur le mouvement général de la civilisation et de la sociabilité. Ils indiqueront les progrès et la mesure des modifications adoptées dans les lois françaises. L'Académie désire que cette étude de législation comparée conduise les concurrents à l'examen des améliorations dont est susceptible notre organisation communale et départementale, en l'état de nos mœurs, de nos habitudes et des institutions qui nous régissent. Il est bien entendu que la question de centralisation politique est en dehors du sujet, lequel est ainsi restreint au problème de la centralisation administrative et du gouvernement des intérêts locaux.

La valeur du prix est de 5,000 francs.

Académie des sciences.

L'Académie des sciences décernera, en 1882, le grand prix des mathématiques, le prix extraordinaire de 6,000 francs en mécanique et les autres prix ordinaires

En outre, elle décernera le prix Damoiseau en astronomie et le prix Gay en géographie. Le sujet pour ce dernier est : « Faire connaître, pour les côtes de France baignées par l'Océan et la Méditerranée, les dépôts marins, ainsi que les dépôts lacustres et terrestres qui se sont formés sur notre littoral depuis la période actuelle et plus particulièrement depuis l'époque romaine. »

L'Académie rappelle aux intéressés qu'elle décernera, pour la première fois, en 1884, le prix Serres.

M. Serres, membre de l'Institut, a légué à l'Académie une somme de 60,000 francs pour l'institution d'un prix triennal sur l'embryologie générale appliquée, autant que possible, à la physiologie et à la médecine. Ce prix est d'une valeur de 7,500 francs.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er juin 1884.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Bibliothèque de l'Opéra. — La bibliothèque de l'Opéra, réorganisée par arrêté ministériel du 10 décembre 1881, a été inaugurée le mois dernier. La nouvelle salle de travail, la bibliothèque, la galerie des maquettes et le musée sont situés dans l'aile droite de l'Opéra, du côté de la rue Scribe, derrière la *loggia* officielle; on s'est servi pour cette installation des vastes salles réservées tout d'abord au chef de l'État.

Ce déménagement de la bibliothèque et des archives a été un travail énorme pour MM. Nuitter et de Lajarte, qui viennent de terminer cette installation.

La bibliothèque de l'Opéra est complétée par la galerie des maquettes, où sont exposées, en diminutif, dix reproductions des plus jolies toiles de l'Académie de musique, notamment le décor du 2e acte des *Huguenots*, le décor du 3e acte de *Robert le Diable*, le décor du 4e acte de la *Reine de Chypre*.

Enfin le musée est une longue galerie destinée à recevoir ce que l'administration pourra acquérir de précieux. Dans ce but, et pour donner tout de suite au nouveau musée de l'Opéra un commencement de budget, la commission nommée pour la vente des diamants de la couronne a promis de le faire participer au produit de cette vente.

La *Chronique des Arts* a reçu d'un de ses correspondants la nouvelle que le British Museum vient de s'enrichir d'une collection considérable de livres imprimés à gravures, d'albums de dessins originaux et de grandes peintures, recueillis par le docteur Anderson pendant son séjour d'une quinzaine d'années au Japon. Il y a quelques mois, paraît-il, le gouvernement français avait été officieusement averti que cette col-

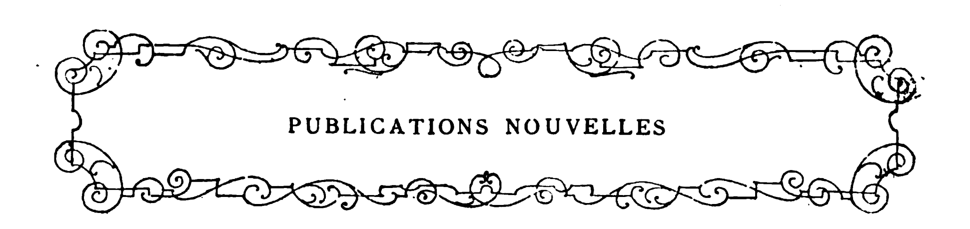
lection était à vendre. Il ne fut donné aucune réponse. Les *trustees* du British Museum ont accepté le prix de six mille livres sterling, soit 150,000 francs.

C'est dire l'intérêt qu'offre aux artistes, aux fabricants, aux savants d'outre-Manche, une réunion qu'il serait impossible de composer aujourd'hui, ces œuvres, quand elles sont anciennes et dues à des maîtres, devenant de plus en plus rares et chères. On prévoit avec tristesse le moment où l'Angleterre et l'Allemagne auront retiré de la circulation tout ce que l'extrême Orient laisse encore arriver en Europe en objets d'art supérieur, en renseignements précis. Les conservateurs de nos musées nationaux se refusent même à examiner un art qu'ils n'ont point étudié et que nos voisins, qui cependant ne leur sont supérieurs ni en éducation artistique ni en patriotisme, accueillent, comme on vient de le voir, à des prix réservés exclusivement chez nous aux œuvres dites classiques.

La collection Anderson au British Museum. — Le British Museum vient de prendre l'initiative dans l'acquisition d'échantillons d'un art qui, chaque jour, s'impose davantage aux chercheurs et aux curieux, mais qui a été trop longtemps négligé par les collections publiques. Les *trustees* viennent de ratifier l'achat, déjà décidé en principe, de la précieuse collection japonaise du docteur Anderson, composée de livres illustrés, de peintures et de dessins, qui a été formée pendant un long séjour au Japon. Il y a quelques mois, le gouvernement français fut officieusement informé que cette collection était à vendre, mais l'incertitude où l'on se trouvait alors sur le sort du ministère (c'était au moment des élections) ne permit pas de donner suite à cette démarche. Espérons que vous retrouverez à Paris une occasion aussi belle. Pour nous, ici, un seul regret se mêle au plaisir que nous éprouvons à voir cette collection entrer au British Museum, c'est qu'on ne puisse y conserver entière cette réunion unique dans son ensemble. Il est question de la répartir entre plusieurs départements; ainsi les livres illustrés de gravures sur bois iront à la section des imprimés orientaux, au lieu de suivre, au cabinet des estampes, les dessins de quelques-uns des artistes mêmes qui ont travaillé à l'illustration de ces livres. Il est fort à craindre que ceux-ci ne restent enfouis loin des regards et hors de la portée du public. Heureusement, avant la répartition, une exposition générale de la collection aura lieu dans la galerie de la King's Library, où elle prendra la place de la collection de vues et plans de Londres qui y est en ce moment exposée.

Les bibliothèques au Japon. — Depuis longtemps, beaucoup de grandes villes, au Japon, possèdent des bibliothèques publiques. On n'y trouvait autrefois que des ouvrages en chinois ou en japonais, mais aujourd'hui le gouvernement veille à fournir aux travailleurs des livres en langue étrangère. A Tokio, une bibliothèque fondée il y a moins de dix ans et pourvue d'une vaste salle de lecture possède déjà près de 80,000 volumes dont plus de 13,000 en anglais, hollandais, etc. Dans la même ville, un autre établissement contient 143,000 volumes dont beaucoup de livres anciens et de manuscrits.

La société historique de l'État de Wisconsin, à Madison, vient de publier le cinquième volume du catalogue de sa bibliothèque, une des plus riches des États-Unis.



PUBLICATIONS NOUVELLES

Nous avons parlé récemment de l'édition exceptionnelle que donne Alexandre Dumas fils de son *Théâtre complet.*

Voici ce que M. Claretie, dans une de ses dernières chroniques, dit de cette très intéressante publication:

Le tome premier du *Théâtre complet* d'Alexandre Dumas fils — *édition des comédiens* — qui se publie, à cette heure, sans être mis en vente, et qui est tiré seulement, comme on sait, à quatre-vingt-dix-neuf exemplaires numérotés, vient de sortir des presses de la typographie Ch. Blind, de Dôle. C'est un fort beau volume, portant sur sa couverture de parchemin le monogramme de M. Dumas fils. Il contient, avec les préfaces anciennes et des *Notes* nouvelles, d'une intimité curieuse ou touchante, *la Dame aux Camélias* et *Diane de Lys.*

En tête, cette courte dédicace :

« Je dédie cette édition particulière et les exemplaires en sont destinés surtout aux comédiens qui ont été, à plusieurs reprises, les interprètes de mes pièces. Je les prie d'accepter ce livre en souvenir du travail commun, des émotions et des luttes partagées, et comme un bien faible témoignage de la reconnaissance de l'auteur. »

Elle fera le désespoir des bibliophiles, des *Amis des livres,* cette édition des comédiens, plus rare que les éditions du Dauphin ou du Régent, et qui ne se vend pas, ne se trouve pas, dont chaque exemplaire porte imprimé le nom du possesseur fortuné à qui l'auteur veut bien l'offrir !

Elle n'est pas seulement précieuse par la rareté, le papier ou l'impression, mais encore par ces *Notes* dont je parle et où, comme dans une conversation particulière, l'auteur donne à ses amis, en confidence, des détails ignorés, de vieux souvenirs sur l'histoire même de ses œuvres !

Il y a là deux postfaces d'un intérêt, d'une curiosité qui entraîne. Avec une émotion juvénile et une philosophie dont l'ironie semble apaisée, M. Dumas raconte par quelles aventures ses premières pièces ont passé !... Rien de plus étonnant que la romanesque histoire de ces comédies !

La Dame aux Camélias fut écrite à Neuilly, dans l'été de 1849, en huit jours à peine, « au petit bonheur », dit Alexandre Dumas, sur tous les morceaux de papier carrés ou longs que l'auteur trouvait sur sa table. « Le deuxième acte, entre autres, a été écrit de midi à cinq heures. » La pièce devait être — dans l'idée d'Antony Béraud qui y voyait une *affaire* — un mélodrame pour l'Ambigu. Dumas préféra tirer seul de son roman un drame.

La pièce écrite, impossibilité de la faire jouer. Refus au Gymnase, refus au Vaudeville ; — M[lle] Page, à qui Dumas la portait, ne recevait même pas l'auteur. Déjazet trouvait la pièce émouvante, mais ne pouvait, disait-elle, la jouer qu'en habit Louis XV. Rachel, qui donnait rendez-vous à Dumas pour écouter la lecture de son œuvre, lui faisait dire qu'elle n'était pas chez elle, mais chez une amie, à jouer au loto.

« Ceci soit dit, écrit Dumas, pour mes jeunes ou futurs confrères. Lorsqu'on veut entrer dans la carrière, on se figure que la protection d'un maître peut servir auprès d'un directeur. J'étais le fils de M. Alexandre Dumas, le premier auteur dramatique de son temps; on ne pouvait avoir un protecteur plus expert et plus puissant; rien n'y faisait. J'étais repoussé, tout comme si j'étais arrivé de la province avec le nom d'un inconnu. »

Et avec quelle tristesse rétrospective Dumas raconte alors une visite du jour de l'an qu'il fit, seul, à la tombe de Marie Duplessis, le 1[er] janvier 1850, comme pour lui raconter ses angoisses, à travers la tombe ! En revenant du cimetière Montmartre, il reprit son manuscrit, le relut, et tout ce qui a rapport, dans le cinquième acte, aux ironiques joies du 1[er] janvier, date d'une modification faite ce jour-là.

La Dame aux Camélias avait pourtant failli être représentée au Théâtre-Historique et, sans la fermeture brutale du théâtre, sans doute, c'est là qu'elle eût été jouée, dès 1849.

Voici comment :

Dumas fils avait écrit sa pièce sans en rien dire à son père. Il n'eût certes pas osé montrer son manuscrit à l'auteur d'*Antony* et de *Mademoiselle de Belle-Isle.* Le hasard voulut que, portant son œuvre au copiste de son père, à Viélot, que j'ai connu, il était en train de lui demander de la copier tout en réclamant de lui la plus complète discrétion, lorsque, justement, Dumas père entra mal à propos.

— J'étais pris, écrit l'auteur de la *Dame aux Camélias.*

Et ici, je me permets de transcrire cette page, que ceux-là seuls qui possèderont l'*édition des comédiens* pourraient lire et qui est peut-être, dans son style net et vivant, ce que Dumas fils a écrit de plus profondément ému :

« J'étais pris. J'avouai en riant à mon père que j'avais écrit une pièce d'après mon roman.... Mon père me dit alors : « Eh bien, voyons, lis-moi le premier acte. »

« Nous passâmes dans son cabinet de travail et je commençai ma lecture en proie à une des plus fortes émotions que j'aie eues de ma vie. J'étais là devant mon juge suprême. Après le premier acte, il me dit, amicalement et gravement à la fois : « C'est très bien, continue. » Enhardi par ce début, je lus le deuxième acte et je le lus aussi bien que possible. Mon grand auditeur était très ému ; il avait les larmes dans les yeux; la scène entre Armand et Marguerite l'avait saisi. « Va toujours », me dit-il. Je lus le troisième acte. Là, il ne put contenir son émotion et les deux derniers tiers de cet acte le firent pleurer comme un enfant. « Allons, lis-moi le reste », et en me parlant ainsi, il me regardait comme il ne m'avait jamais regardé. Il y avait toujours, et plus que jamais, dans ce grand et clair regard, la tendresse à laquelle j'étais habitué, mais il s'y mêlait un peu d'étonnement, une joie délicate et retenue encore par la crainte que la fin de ma lecture ne répondît pas au commencement.

« Il était deux ou trois heures. J'avais un rendez-vous auquel il m'était impossible de manquer. « Je vais à mon rendez-vous, dis-je à mon père, dans une heure je serai ici et je lirai le reste. — « Va et reviens vite. J'ai hâte de connaître la fin. » L'affaire qui m'appelait au dehors fut vivement expédiée, et je revins en courant à l'avenue Frochot. Au moment où j'ouvrais la porte de son cabinet, mon père se leva tout en larmes et me serrant dans ses bras : « Je n'ai pas pu résister, me dit-il; je voulais savoir si tu t'en étais bien tiré jusqu'au bout; j'ai lu les deux derniers actes. C'est original, c'est touchant, c'est audacieux, c'est nouveau ! Ce sera un immense succès, si la censure laisse jouer la pièce, mais elle ne la laissera jamais jouer. C'est trop *vrai.* En attendant, tu vas la lire au Théâtre-Historique. Je suis curieux de voir l'effet de la lecture sur les comédiens. » Nous nous embrassâmes encore une fois, une longue fois, en pleurant tous les deux, et le grand succès de la pièce ne m'a certainement pas causé le quart du bonheur que j'ai éprouvé ce jour-là. »

Il faudrait pouvoir citer toutes ces *Notes* pleines de confidences intimes, et que le public ne connaîtra pas. Dumas s'y montre tout entier, tel qu'il est, avec son esprit mâle et sa franchise. Il se plaît, çà et là



à des anecdotes qui amusent, après ces ressouvenirs qui vous touchent.

Tout Paris connaît M. Mirault, Henri Mirault, l'ami de Montigny et de Dumas. Tandis qu'il écrivait *Diane de Lys*, à Port-Marly, en 1852, dans le castel de Monte-Cristo, l'auteur de *la Dame aux Camélias* disait souvent à M. Mirault : « Je suis convaincu que Paul Aubry doit, à la fin, être tué par le comte, mais j'hésite beaucoup... Tuer un homme d'un coup de pistolet sur un théâtre habitué aux dénouements de M. Scribe ! Que dirait le public du Gymnase ? »

La logique voulait que Dumas tuât Paul Aubry. Dumas, toujours et déjà ennemi des concessions, se décida pour la logique :

« Lorsque j'eus écrit le dernier mot de la pièce, dit-il dans ces *Notes* quasi inédites, je courus chez Mirault pour l'informer de ce grand événement. Il n'était pas chez lui. Alors, je dis au portier qui me connaissait bien :

— Vous direz à M. Mirault que c'est fini et que j'ai tué Paul !

— Je dirai que monsieur a tué Paul ! reprit le portier en me regardant d'un air quelque peu effaré.

— Oui, vous n'oublierez pas ?

— Non, monsieur.

Même étonnement dans la voix que dans le regard.

« Quand Mirault rentra, il était accompagné d'un ami ; le portier le prit à part et lui dit tout bas :

— M. Dumas est venu et m'a chargé de dire à monsieur que tout est fini — qu'il a tué Paul.

— Ah ! il a joliment bien fait ! s'écria Mirault, et j'en suis bien content ! »

Malgré la joie de M. Mirault, le portier n'en demeura pas moins fort longtemps ahuri et inquiet. Il dut plus d'une fois regarder s'il n'y avait pas, sur la redingote d'Alexandre Dumas, des traces du sang de Paul.

M. Bréal vient de faire paraître, sous le titre d'*Excursions pédagogiques*, un résumé de ses impressions sur l'enseignement supérieur, secondaire et spécial en Allemagne et en France, et sur l'enseignement supérieur en Belgique.

M. le Dr Giraudet vient de publier un volume sur les *Origines de l'imprimerie à Tours*, 1467-1550. — L'auteur établit que le premier livre imprimé à Tours et en France est le roman de Florio, par Nicolas Jenson, publié chez Guillaume Larchevêque le 31 décembre 1467. On avait indiqué, comme étant le premier livre imprimé à Tours, une plaquette relative aux états généraux de 1484 ; mais cette plaquette serait sortie des presses de Dupré, imprimeur parisien, qui avait établi une succursale de sa maison à Tours, à l'occasion de la tenue des états généraux.

L'ouvrage de M. Giraudet contient des notices biographiques sur d'anciens imprimeurs tourangeaux : Simon Porcellet, 1491-1494 ; — Mathieu Letheron, 1492-1521 ; — Mathieu Chercelé, 1498-1556 ; — Jehan Rousset, 1506-1562 ; — N. Jenson, Christophe Plantin et Rouillé.

Ronsard ecclésiastique, tel est le titre d'une plaquette que vient de faire paraître M. l'abbé Froger qui, à l'aide de documents puisés dans les archives du diocèse du Mans et dans celles de Tours, démontre que le poète reçut la prêtrise vers 1560.

La librairie Germer Baillière vient de faire paraître, dans sa *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, l'ouvrage de Schopenhauer ayant pour titre : *De la quadruple racine du principe de la raison suffisante.*

C'est la première fois que ce livre est traduit en langue française.

Le troisième et dernier volume de la grande *Histoire de l'Angleterre au* XVIIIe *siècle*, par M. Lecky, va paraître prochainement.

PUBLICATIONS ANNONCÉES

OU EN PRÉPARATION

La maison Hachette prépare une réimpression, soigneusement revue, des ouvrages suivants de M. Bossert : 1° *Littérature allemande au moyen âge ; origines de l'épopée germanique ;* 2° *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains ; Gœthe et Schiller.*

On sait que M. Ch. Thurot a laissé un ouvrage sur la *Prononciation française*. La mort a enlevé l'auteur avant qu'il eût terminé la publication du second et dernier volume. Cependant il avait eu le temps de corriger les épreuves de la première partie, qui est déjà imprimée. La fin est confiée aux soins d'un collègue de M. Thurot à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et ce second volume paraîtra vers la fin de l'année.

M. Kerviler vient d'entreprendre, dans le *Bibliophile breton*, la publication d'un *Essai d'une bibliographie des publications périodiques de la Bretagne*. Il consacre un chapitre à chacun des cinq départements de la Bretagne ; un dernier chapitre comprendra les recueils qui intéressent toute la province.

L'*Index Society*, fondée à Londres dans le but de procurer de bonnes tables des matières à de volumineux ouvrages qui en sont privés, poursuit le cours

de ses travaux; elle prépare la publication d'un *Index*, rédigé par M. Farrar et comprenant les notices biographiques et nécrologiques éparses dans une collection fort répandue en Angleterre : le *Gentleman's Magazine*.

On vient de reproduire, à un très petit nombre d'exemplaires, par la photolithographie et aux frais du baron Nordenskiold, le manuscrit de Marco Polo conservé dans la bibliothèque de Stockholm. Cet ouvrage est précédé d'une introduction de M. Delisle, administrateur de notre Bibliothèque nationale.

D'après les journaux viennois, le frère de Henri Heine, directeur d'un grand journal autrichien, doit publier prochainement des *Mémoires* destinés à rectifier quantité d'inexactitudes sur la vie du célèbre écrivain et où sera défini l'état des relations de ce dernier avec ses parents les plus proches.

On annonce une nouvelle édition du livre de M. Poullet, *Histoire politique interne de la Belgique*.

NOUVELLES DIVERSES

Le Procès de « Madame Bovary ».

(MM. Pinard et Maxime Du Camp.)

Voici, pour faire suite aux documents que nous avons publiés dans notre dernière livraison au sujet du procès qui fut intenté à l'auteur de *Madame Bovary* deux nouvelles lettres adressées, le mois dernier, au journal *le Gaulois;* la première par M. Pinard, la seconde par M. Maxime Du Camp.

25 février 1882.

Mon cher Davrillé des Essarts,

Je vous remercie d'avoir publié la lettre de M. Maxime Du Camp.

Je vous remercie surtout de l'avoir fait précéder de cette remarque concluante : « L'ancien substitut au tribunal de la Seine s'est principalement plaint de ce qu'on ne lui avait pas soumis, suivant l'usage, la traduction (forcément incorrecte, quand elle n'a pas été revisée) de la sténographie de son réquisitoire. »

Dans le cas actuel cette communication était d'autant plus nécessaire qu'on ne la publiait qu'en 1874, que dix-sept ans s'étaient écoulés depuis les débats, que le sténographe avait pu ne faire sa traduction que longtemps après l'audience, au moment seulement où on en voulait la publication.

Il y avait donc double raison, soit pour demander à l'auteur ses notes, soit pour lui soumettre au moins l'œuvre qu'on allait publier comme son œuvre personnelle, et qui n'était encore que sa pensée recueillie par autrui à une époque depuis longtemps écoulée.

A cela M. Maxime Du Camp croit répondre en affirmant qu'il a suivi les débats et « que la reproduction du réquisitoire et de la plaidoirie publiée à la suite de *Madame Bovary* (Charpentier, 1874) est d'une exactitude irréprochable ».

M. Maxime Du Camp ne peut faire cette solennelle affirmation que s'il a revu lui-même la traduction du sténographe, ou que s'il a encore aujourd'hui la mémoire des termes du discours prononcé en 1857.

Si M. Maxime Du Camp a revu lui-même la traduction ou les épreuves du réquisitoire, il s'est chargé d'une tâche que je devais seul remplir et pour laquelle je n'avais délégué personne.

Si M. Maxime Du Camp a encore aujourd'hui la mémoire des termes d'un discours prononcé en 1857, une telle fidélité de souvenirs me fait trop d'honneur, mais elle me confond et m'étonne. En tout cas, je ferai à une mémoire si fidèle une réponse que je crois sans réplique : Si on tenait à *une exactitude irréprochable*, pourquoi ne m'avoir pas demandé une seule note? Si cette *exactitude irréprochable*, on croyait l'avoir atteinte sans une note de moi, pourquoi ne m'avoir pas communiqué l'épreuve avant publication? Le fait seul de l'avoir publiée sans me prévenir m'autorisait à la désavouer.

Je devrais m'excuser, mon cher Davrillé des Essarts, de vous écrire une seconde lettre pour une aussi petite affaire. Mais quand un académicien descend dans l'arène, peut-on garder le silence? Le peut-on, quand on défend un principe jusqu'à ce jour incontesté, un principe nécessaire aux humbles et aux forts, aux inconnus et aux immortels, un principe que j'invoque aujourd'hui et que M. Maxime Du Camp invoquera peut-être demain?

Le vrai mot de ce débat, le voici : Je n'ai jamais désavoué la poursuite que j'ai soutenue en 1857. J'admets pour l'écrivain le droit de dire de la poursuite et du réquisitoire tout le mal possible, d'exalter l'œuvre poursuivie et le jugement d'acquittement. J'admets qu'on fasse sur les débats les comptes rendus les plus variés, courts ou longs, restreints ou complets, des comptes rendus suivant ses souvenirs, ses impressions ou ses idées. Mais là où le droit s'arrête, c'est lorsqu'on prétend m'imposer comme œuvre personnelle, émanant de moi, presque signée de moi, des pages où les défauts inhérents à toute traduction de sténographie affaiblissent l'argument et ne traduisent pas toujours la pensée. Si un pareil précédent devait prévaloir, on pourrait impunément dire à tous ceux qui parlent : Je ferai ou referai votre œuvre à ma guise, sans votre contrôle, et lui donnerai votre nom.

On créerait alors une nouvelle catégorie d'auteurs : on deviendrait *auteur sans le savoir*.

M. Maxime Du Camp, dont nous admirons les œuvres quand il les a lui-même livrées au public,

accepterait-il un semblable procédé pour ses discours? Je suis persuadé du contraire.

Croyez, mon cher Davrillé des Essarts, à mes sentiments bien dévoués.

PINARD.

A monsieur le directeur du *Gaulois*.

Monsieur,

Permettez-moi, je vous prie, de répondre une dernière fois à M. Pinard.

Ma mémoire n'a rien d'extraordinaire; elle s'appuie sur les notes quotidiennes que je prends depuis trente-cinq ans.

La traduction de la sténographie du réquisitoire de M. Pinard a été revue par Gustave Flaubert et par moi, le 3 mars 1857; ensemble nous l'avons collationnée sur les notes assez complètes que j'avais personnellement recueillies pendant l'audience des plaidoiries. Cette traduction a été livrée telle quelle à l'impression dix-sept ans plus tard, et c'est pourquoi j'en garantis l'irréprochable exactitude.

Si la traduction de la sténographie avait été communiquée à M. Pinard, M. Pinard y eût fait des modifications ou tout au moins des rectifications; on eût alors publié le réquisitoire tel qu'il aurait dû être prononcé et non pas tel qu'il a été prononcé, ce qui n'est point la même chose.

J'ai été surpris de voir que M. Pinard ait adressé sa réclamation à Me Davrillé des Essarts, avocat de M. Émile Zola, deux ans après la mort de Gustave Flaubert, tandis qu'il lui eût été facile de l'adresser à Flaubert lui-même, entre 1874 et 1880.

Si dans sa première lettre M. Pinard n'avait employé l'expression « *prétendue* sténographie », qui m'a paru injurieuse pour Gustave Flaubert, dont la loyauté fut impeccable, je n'aurais fait entendre aucune réclamation.

Agréez, etc.

MAXIME DU CAMP,
De l'Académie française.

M. Gustave Nadaud vient d'offrir à chacun des membres de l'Académie française, un exemplaire, en 2 vol. in-folio, d'un choix de ses chansons, illustrées par ses amis. Cet ouvrage est d'autant plus précieux, qu'il n'est pas dans le commerce et que le nombre en a été tiré à très peu d'exemplaires sur papier chine.

Écoles françaises de Rome et d'Athènes.

Voici la liste des travaux des élèves de ces deux écoles :

École d'Athènes. — M. Hauvette-Besnault, mémoire sur les *Archontes athéniens*.

M. Salomon Reinach, mémoire sur les fouilles faites en Asie Mineure, *dans la nécropole de Myrina en Éolide, et celle de Cymé.*

M. Clerc, mémoire sur les *Ambassades chez les Grecs.*

M. Bilco, mémoire sur les *Jeux publics en Grèce.*

M. Dubois, son mémoire sur la *Ligue italienne* n'a pu être achevé à cause de sa maladie.

M. Barrilleau, agrégé de la Faculté de droit, adjoint à l'école d'Athènes, mémoires sur *les Constitutions de dot, dans l'ancienne Grèce,* et sur *les Sources de l'ancien droit grec.*

École de Rome. — M. de la Blanchère, mémoire sur les *Recherches des terres pontines.*

M. Lacour-Gayet, *Étude sur les Antonins.*

M. Albert Martin, mémoire sur les *Scoliastes d'Aristophane.*

M. Thomas, mémoire sur *Francesco da Barberino,* étude sur une source nouvelle de la littérature provençale, et *Nouvelles recherches sur l'entrée de Spagne,* chanson de geste franco-italienne.

M. Camille Jullian, mémoire sur les *Domestici* et les *Protectores.*

M. Maurice Faucon, copie partielle des *Registres de Boniface VIII,* conservés à l'archive vaticane.

M. Vigneaux, professeur de droit à la Faculté de Bordeaux, adjoint à l'école de Rome, étude historique et juridique *sur le Præfectus urbi;* et notice sur *trois manuscrits inédits de la Vaticane.*

École des chartes. — Sept thèses ont été, cette année, présentées et soutenues à l'École des chartes. Voici quels étaient les sujets choisis :

Berthelé : *La vie intérieure d'un hospice, du* XIVe *au* XVIe *siècle; étude sur l'organisation de la maison du Saint-Esprit, en Grève, à Paris.*

De Bourmont : *L'Université de Caen, de* 1432 *à* 1531, *depuis sa fondation par Henri VI, roi d'Angleterre, jusqu'à sa réforme par François Ier.*

Guilhermoz : *Études sur les actes de notaires, à Marseille, à la fin du* XIVe *siècle et au commencement du* XVe.

Lecestre : *Essai biographique sur Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois,* 1400-1468.

Moris : *Essai sur la politique de saint Grégoire le Grand en Gaule, d'après ses lettres.*

Mortet : *Étude sur le* « Livre des Constitucions demenées el Chastelet de Paris », *et nouvelle édition de ce texte.*

Salone : *Essai sur la domination française à Gênes sous le règne de Charles VI.*

Il a paru en Angleterre, pendant l'année 1881, 5,406 nouveaux ouvrages, non compris les nouvelles éditions des ouvrages antérieurement publiés.

En 1880, le nombre des nouveaux ouvrages avait été de 5,708.



Il y aura cette année à Budapest une exposition de livres hongrois. On a, dans ce but, fait des recherches dans les bibliothèques de la Hongrie, ce qui a amené la découverte d'un grand nombre d'imprimés inconnus jusqu'à ce jour. Ces découvertes se continuent. L'évêque de Raab enverra à cette exposition un volume de dimensions extraordinaires : *L'Antiponale.* Ce livre a un mètre de haut sur un de large, une épaisseur d'un pied et pèse cent kilogrammes.

Notre correspondant de Pest nous tiendra au courant de cette exposition.

Le droit de propriété littéraire et artistique vient d'être fixé par le parlement hongrois à trente ans. Les traductions d'ouvrages étrangers doivent être commencées dans le délai d'un an après leur publication et être terminées au bout de trois ans.

Nous avons annoncé que le prix d'éloquence (*Éloge de Rotrou)* avait été obtenu par le manuscrit portant le nº 17.

Ce manuscrit est l'œuvre de M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au lycée de Brest, et qui déjà l'obtint, il y a quatre ans, pour son *Éloge de Buffon.*

Sait-on combien il existe de publications périodiques aux États-Unis ?

5,881, avec un tirage annuel de 1,588,548,000, ce qui fait 15 journaux par 100,000 habitants.

Les États qui publient le plus grand nombre de journaux sont ceux de New-York, 535 ; Pensylvanie, 406 ; Illinois, 378 ; Ohio, 320 ; Indiana, 234, etc.

La France n'a que 1,668 publications périodiques ; l'Angleterre, 1,456 ; l'Allemagne, 1,270 ; l'Autriche, 1,016 ; l'Italie, 723 ; la Suisse, 394 ; la Russie, 337 ; l'Espagne, 306 ; la Turquie, 33 ; le Portugal, 26.

Le *Journal de Francfort* nous édifie sur la vente des journaux de Berlin, et voici le nombre des abonnés relevé sur les registres postaux :

Le *Tagblatt de Berlin* est le premier, avec le chiffre de 34,721 abonnés ; puis vient le *Kladderadatsch* avec 15,064.

Suivent, avec les nombres indiqués :

La *Gazette de la Croix*, 6,352 ; la *Tribune*, 6,088, la *Gazette nationale*, 4,314 ; la *Gazette de Woss*, 4,445 ; la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, 4,341 ; la *Germania*, 3,887 ; le *Journal officiel*, 3,709 ; le *Petit Journal*, 2,787.

Le journal le plus maltraité, c'est le *Figaro de Berlin*, qui n'atteint pas 200 abonnés.



NÉCROLOGIE

De Marseille nous parvient la nouvelle de la mort de Mme Joseph Autran, veuve de l'auteur de *la Fille d'Eschyle.*

Depuis 1877, elle s'occupait de préparer une édition des *Œuvres complètes* de son mari, qui a été achevée depuis, et dont le dernier volume contient des fragments de Mémoires autobiographiques fort intéressants.

Nous apprenons la mort de M. Marc Bayeux.

Né à Caen, en 1829, d'une famille de légistes, Bayeux se voua d'abord à l'enseignement. Lié, en 1848, avec Lamartine et Victor Hugo, il abandonna la chaire pour la littérature et fit paraître un volume qui eut quelque succès : *Profils et Contes normands.* Il publia depuis un grand nombre de romans : *Une Femme de cœur, Benjamine, la Première Étape*, etc.

En 1868, il fit représenter à l'Odéon un drame en vers, *Jeanne de Ligneris.* Depuis, il a écrit un autre drame en vers : *Nos Aïeux*, dont la publication lui valut une pension de l'État.

Marc Bayeux laisse de nombreux ouvrages inédits, entre autres *les Croisés* et *Vercingétorix.*

L'un des doyens du journalisme, M. Louis Bellet, ancien rédacteur de *la Patrie*, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il débuta en 1825 par des notions générales et élémentaires sur le droit français, qui furent couronnées par la Société pour l'enseignement élémentaire.

M. Louis Bellet était un des fondateurs de *la Silhouette*, journal de caricatures, qui parut sous la Restauration, le premier journal qui ait intercalé dans le texte des vignettes sur bois. En 1848, il créa *l'Union électorale*, qu'il dirigea jusqu'au coup d'État de 1851.

Depuis lors, il collabora successivement à *l'Émancipation*, à *l'Indépendance belge*, de Bruxelles, à *la Presse*, et en dernier lieu à *la Patrie.*

M. Bellet était l'auteur d'un grand nombre d'écrits

embrassant l'histoire, le journalisme, le théâtre et l'économie politique et financière. On lui doit aussi des traités relatifs aux assurances contre les incendies et sur la vie qui ont été plusieurs fois réimprimés.

M. E. Camberlin, secrétaire de la présidence au tribunal de commerce de la Seine depuis plus de trente ans, est décédé à Nice le mois dernier.

En collaboration avec M. Teulet, mort aujourd'hui, il fonda en 1851 le *Journal des tribunaux de commerce*, qui fait autorité.

M. Camberlin est aussi l'auteur d'un *Manuel des tribunaux de commerce*, qui est devenu le guide des magistrats consulaires.

Le Père Ch. Cahier, de la Compagnie de Jésus, bien connu dans le monde savant par la publication de la *Monographie des vitraux de Bourges* et des *Caractéristiques des saints*, est mort à Paris le mois dernier.

On annonce la mort de M. l'abbé Chapia, curé de Vittel, auteur de nombreux ouvrages et chevalier de la Légion d'honneur.

Nous apprenons la mort de M. Auguste Creissels, auteur d'un beau volume de sonnets (*les Tendresses viriles*).

M. Creissels est décédé à l'âge de cinquante-cinq ans dans sa ville natale à Millau (Aveyron).

On annonce la mort d'Édouard Foussier, le collaborateur de M. Émile Augier pour *les Lionnes pauvres* et *Ceinture dorée*.

Édouard Foussier a été frappé d'une attaque d'apoplexie. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Ses principales œuvres dramatiques sont *Héraclite et Démocrite* (Français, 1850), *les Jeux innocents* (Gymnase, 1853), *Une journée d'Agrippa d'Aubigné* (Français, 1853), *le Temps perdu* (Gymnase, 1853), *les Lionnes pauvres*, en collaboration avec M. Émile Augier (Vaudeville, 1858), *Un Beau Mariage* (Gymnase, 1859), *la Famille de Puymené* (Gymnase, 1861), *le Maître de la maison* (Odéon, 1866).

Sa dernière pièce fut *l'Esclave*, opéra en quatre actes, musique de M. Membrée, représenté en 1874 à la salle Ventadour.

M. Édouard Foussier était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 13 août 1861.

M. Garnier, imprimeur à Chartres, vient de mourir en cette ville, à l'âge de soixante-seize ans. Excellent praticien, M. Garnier était aussi un écrivain de mérite. On lui doit l'*Histoire de l'imagerie populaire à Chartres*, et la création de la *Bibliothèque de l'amateur d'Eure-et-Loir*.

Nous apprenons la mort de M. Gellion-Dynglar. Il restera de lui une *Histoire de la Révolution de 1830*.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Merruau qui fut longtemps attaché à la rédaction du *Constitutionnel*. On doit à M. Merruau une excellente traduction des *Voyages et Aventures de Christophe Colomb* de W. Irving. Il a aussi publié *les Convicts en Australie* et un volume sur *l'Égypte contemporaine*.

M. le docteur Louis-Claude-Adolphe Motard, dont on annonce la mort en Touraine, était un homme de science et d'initiative. C'est lui qui fonda, en 1830, avec M. de Milly, la fabrique de bougies dite « de l'Étoile » qui appartenait, en dernier lieu, à M. le général Clinchant.

En 1838, le docteur Motard fondait une semblable usine à Berlin, et cet établissement tient encore aujourd'hui la première place dans l'industrie stéarique de l'Allemagne. En 1860, il fit paraître un ouvrage intitulé *Traité d'hygiène générale*, qui obtint un succès mérité.

On annonce le décès d'un économiste distingué, M. Pelletier de Saint-Rémy.

Il avait, il y a quelque temps, et sous le pseudonyme de M. du Boulan, publié une étude philosophique, *l'Énigme d'Alceste*, qui fit grand bruit dans le monde littéraire.

On annonce la mort de M. le marquis de Pontécoulant, qui vient de succomber à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

On lui doit la fondation de la Société d'archéologie, des sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne.

Un de nos confrères annonce le décès du R. P. Soimié, né à Rennes en 1800. On a donné de lui, dans les documents inédits concernant la compagnie de Jésus, *les Jésuites en prison, au fort Saint-Julien, à l'embouchure du Tage. Épisode de l'année 1834*.

M. Tarnier, doyen de la Faculté des sciences de l'Université catholique d'Angers, est mort à Paris, au mois de janvier dernier.

Il a écrit de nombreux ouvrages de mathématiques : *Éléments d'arithmétique, théorique et pratique*

(1850); — *Éléments d'algèbre* (1850); — *Éléments de trigonométrie* (1832); — *Théorie des logarithmes* (1853); — *Petit traité d'algèbre* (1863); — *De l'adoption universelle du système métrique* (1867); — *le Langage des nombres*, etc., etc.

On lui doit, en outre : *Histoire abrégée des gloires militaires de la France depuis son origine jusqu'à nos jours* (1881); — *les Conférences des villes et des campagnes* (1881); — *Essai sur le Plutarque de l'armée française.*

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Francis Wey, ancien inspecteur général des archives départementales, élu plusieurs fois président de la Société des gens de lettres, officier de la Légion d'honneur.

M. Francis Wey était âgé de soixante-dix ans. Il collabora à *l'Artiste*, au *Globe*, au *Courrier français*, à *la Phalange*, à *l'Europe littéraire* et à *la Presse* où il publia, en 1838, le roman des *Enfants du marquis de Ganges*, qui inaugura le système du roman-feuilleton. Il fit paraître ensuite, dans divers journaux, une série de nouvelles : *la Balle de plomb, le Diamant noir, Madame de Fresnes, Ottavio Rimiccini, Un amour d'enfant, le Chevalier de Marsan, le Sphinx, les Deux Masques de fer*, etc.

De 1839 à 1843 il parcourut la Belgique, la Hollande, l'Italie, la Suisse, voyageant le plus souvent à pied, notant ses impressions qu'il réunit plus tard en volumes sous les titres de *Scilla et Carridi, Déceptions de voyage aux bords du Rhin* et *Souvenirs de l'Oberland.*

Les autres ouvrages de M. Francis Wey sont : *les Remarques sur la langue française au* XIXe *siècle, l'Histoire des révolutions du langage en France*, une *Vie de Charles Nodier*, placée en tête du catalogue de sa bibliothèque, *le Bouquet de cerises, les Anglais chez eux, Christian, Gildas, Dick Moon en France, Journal d'un Anglais, la Haute-Savoie, Récits d'histoires et de voyages*, livre qui lui fut demandé par le conseil général de ce département après l'annexion à la France.

L'œuvre la plus importante de M. Francis Wey est son livre sur Rome, *Descriptions et Souvenirs*, publié par la maison Hachette. Ajoutons qu'il a fait jouer au Théâtre-Français, en 1872, une comédie en quatre actes intitulée : *Stella*, et qu'il a écrit en 1871 une *Chronique du siège de Paris.*

On annonce la mort à la maison Dubois, à Paris, de M. Kalisch, un écrivain dont le dernier ouvrage, *la Vie à Paris*, bien qu'écrit en allemand, avait eu un vif succès en France.

M. Kalisch était né dans la Pologne prussienne. Des sympathies très profondes l'avaient de bonne heure attiré en France et l'y avaient retenu. Avant la guerre de 1870, il envoyait à divers journaux allemands des correspondances sur la vie littéraire et artistique en France. Après la guerre, il y avait renoncé, ne voulant pas continuer sa collaboration à des feuilles dont l'attitude gallophobe blessait les sentiments de reconnaissance qu'il avait voués à notre pays.

M. Kalisch avait publié divers ouvrages humoristiques. Son dernier ouvrage, *la Vie à Paris*, dont nous avons rendu compte, avait fait apprécier tout particulièrement le talent d'observation, la verve piquante, la malicieuse bonhomie de cet esprit net et fin.

M. Kalisch était né en 1814.

Le 22 décembre dernier, est mort, à l'âge de quatre-vingt un ans, le docteur J.-J. Rospatt. Né à Bonn, en 1801, il devint maître au gymnase de Münstereifel (1826); professeur à l'Académie royale de Munster (1850) et doyen de la Faculté de philosophie de la même Académie (1874). Voici la liste de ses ouvrages historiques : *Ueber den Vortrag der Geschichte an Gymnasien* (1828). — *Kritische Beitrage zur œltesten Geschichte der Franken* (1835). — *Die deutsche Kœnigswahl bis auf ihre Feststellung durch die goldene Bulle* (1839). — *Chronologische Beitrage zur griechischen Geschichte zwischen den Jahren 479-430* (1841). — *Die politischen Parteien Griechenlands, ihre stellung und Einwir Kung auf die Angelegenheiten des Landes bis zu seinem Untergange durch die makedonier* (1844). — *Die Vertheidiguns Kriege der Rœmer am Rhein seit der ersten Kaelfte des 3. Jahrhunderts bis zum Untergange der Rœmerherrschaft in Gallien* (1847). — *Der Kampf der Fürsten von Larissa und von Pheræ um die Herrschaft in Thessalien* (1848). — *De Corcica insula a Romanis capta. Commentatio historica* (1850), le meilleur et le plus connu de ses ouvrages. — *De legitima in regno Merovingorum succedendi ratione* (1851). — *Untersuchungen über die Feldzüge des Hannibals in Italien* (1864). — *De regno Pergameno* (1866). — *Ueber den Zustand Macedoniens nach der Besiegung des Perseus und die Erhebung des Andriscus* (1870). — *Res quibus senatus romanus cum Græcorum civitatibus primis temporibus congressus est, explicantur* (1870). — *Res quæ inter senatum romanum et Philippum III, regem Macedoniæ, usque ad secundum cum Romanis bellum gestæ sunt, explicantur* (1874-1875).

La presse allemande annonce la mort du prince de Schleswig-Holstein-Augustenbourg, comte de Noer, auteur de nombreux ouvrages sur les langues et l'histoire orientales.

La comtesse douairière Rosine Lytton-Bulwer, la romancière bien connue, vient de mourir à Londres, à l'âge de soixante-treize ans.

Le roman de *Cheveley* ou l'*Homme d'honneur* (1839), son livre de début, fut assez bien accueilli. Il fut suivi du *Budget de la famille Bubble*; satires mordantes de la vie bourgeoise ; de *Bianca Capello ;* des *Filles du*

pair, tableau des mœurs de l'aristocratie française sous Louis XV; des *Mémoires d'un Moscovite*, etc. On lui doit aussi deux ouvrages pleins de finesse : *Dans les coulisses* et l'*École des Maris*, ou *Molière et son temps*.

Né en 1808, lady Lytton-Bulwer avait épousé, en 1827, sir Edward Bulwer-Lytton, premier baronnet Lytton, célèbre romancier anglais, auteur de deux romans bien connus : les *Derniers jours de Pompéi* et *Rienzi*, et qui est mort en 1872. Elle était la mère de Robert-Édouard Lytton-Bulwer, deuxième baronnet du nom, homme politique et littérateur anglais, qui fut vice-roi des Indes en 1876, sous le ministère de lord Beaconsfield.

Nous apprenons la mort, à Édimbourg, de M. John Muir, l'un des plus éminents orientalistes contemporains.

Élevé au collège de la Compagnie des Indes, M. Muir entra au service des Indes en 1828 et remplit dans ce pays plusieurs fonctions jusqu'en 1853. Rentré en Écosse à cette époque, il s'occupa de la publication d'ouvrages sur l'histoire, la religion et les institutions de l'Inde, qui lui firent une réputation européenne et lui valurent le titre de membre des principales Académies de l'Europe, entre autres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

En même temps, M. Muir chercha à encourager dans la Grande-Bretagne les études sanscrites.

Il donna en 1862, à l'Université d'Édimbourg, une somme de 100,000 francs pour la création et l'entretien d'une chaire de sanscrit et de philologie comparée, et fonda à Cambridge un prix de 12,500 francs pour décerner aux travaux sur la philosophie indienne.

Un architecte anglais de grand talent, M. Street, est mort à Londres vers la fin de l'année dernière. Il a écrit plusieurs brochures : *l'Architecture en briques et en marbre du nord de l'Italie au moyen âge. Exposé de l'architecture gothique en Espagne* (1865).

M. Stumpf-Brentano, professeur d'histoire à l'Université d'Innsbruck (Autriche), est mort en cette ville au mois de janvier dernier.

On lui doit une *Étude sur la critique des privilèges des villes allemandes*, et des recherches sur les Wirzburger Immunitats-Urkunden (1874-76);

Il laisse inachevée une *Histoire des chanceliers impériaux aux* xe, xie *et* xiie *siècles*.

D'Italie nous parvient la nouvelle de la mort de M. Bosio, chef de division au ministère de l'instruction publique.

En 1861, il a publié une *Storia populare dei papi* qui est très répandue.

Un épigraphiste italien des plus distingués, Michel Ferrucci, vient de mourir à Pise, âgé de quatre-vingts ans.

On annonce de Gand la mort de l'archiviste de cette ville, M. de Bussehere, qui s'était fait connaître par ses recherches sur l'histoire des beaux-arts à Gand depuis le xive siècle.

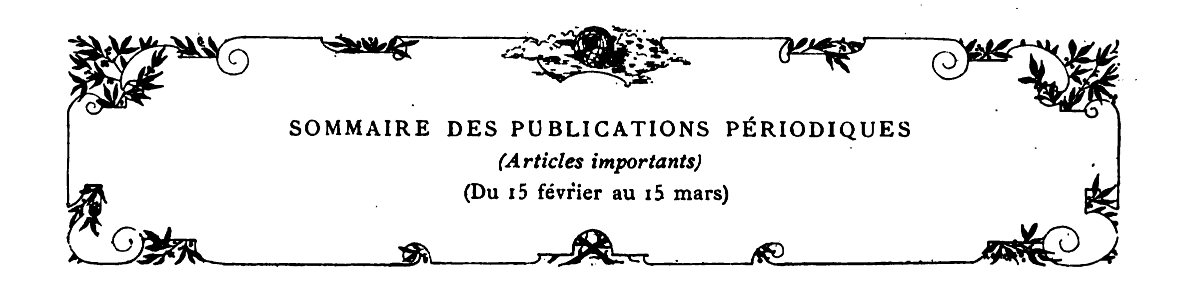
La Suisse vient de perdre un de ses savants les plus illustres, M. Édouard Desor, décédé à Nice le 22 février. Né à Friedrichsdorf, près Francfort, en 1811, il étudia le droit aux Universités de Giesser et d'Heidelberg, et vint en 1832 à Paris, où il étudia la géologie sous Élie de Beaumont et Prévost. Plus tard, il se lia avec Ch. Vogt et Agassiz, et, sur leurs conseils, il se décida à se fixer en Suisse. Il s'associa dès lors aux travaux de ce dernier savant et fit avec lui plusieurs voyages. Il revint en 1852 à Neuchâtel, où il fut nommé professeur de géologie et membre du Grand-Conseil, qui le choisit comme président. Il a publié de nombreux ouvrages relatifs à la géologie et à la paléontologie de la Suisse. Nous citerons notamment *Recherches sur l'Aar* et *Excursions dans les Alpes*.

De Russie nous parvient la nouvelle de la mort de M. von Engelhardt, professeur à l'Université de Dorpat et auteur de nombreux travaux sur l'histoire ecclésiastique.

M. Morgan est décédé le 17 décembre dernier à Rochester (New-York). Il était très versé dans la science des antiquités précolombiennes. A vingt-cinq ans, il fondait, sous le titre de *New-Confederacy*, une sorte de société archéologique consacrée à ramener les sympathies du public vers les Peaux-Rouges. En 1847, il publia sur les Iroquois une série de mémoires qui furent d'abord publiés sous le nom de Guerre de Skenandoah, et sous la forme de lettres adressées à Albert Gallatin dans l'*American Quarterly review*, de Cotton, puis dans la revue mensuelle de Neville Craig, *Olden time* (1848). Dès lors, il fut au premier rang des indianistes. En 1867, il publia une intéressante monographie : *American beaver and his works*, et en 1869, un mémoire sur les sept cités de Cibola dans la *North American review*. Son livre le plus important est celui qu'il publia dans les mémoires de la *Smithsonian Institution*, en 1873, *Systems of consanguinity and affinity of human family*, et qu'il reproduisit quatre ans plus tard, après l'avoir remanié, sous le titre d'*Ancient Society, or researches in the line of human progress from savagery through barbarism into civilisation*. Cet ouvrage capital, fruit de longues recherches poursuivies dans les deux hémisphères, s'éloignait du véritable domaine de ses études; il y revint en 1880 en publiant dans le cin-

quième rapport de l'*Archeological institute of America* les conclusions sur les *mount builders* qui, d'après lui, sont des villages indiens d'origine mexicaine. *Houses and house life of the American aborigenes* a été sa dernière production.

(*Revue historique.*)



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 février au 15 mars)

ART (19 février). Franck : La statue de Rabelais à Chinon. — Noël : Les collections de Benjamin Fillon. — (26 février). Burty : Th. Rousseau, paysagiste. — Chesneau : Pagnest (1790-1819). — (5 mars). De Ronchaud : David d'Angers. — (12 mars). Weber : Le musée national de Naples. — ARTISTE (19 février). De Chennevières : Mascarades et ballets à la cour de France. — (26 février). P. Lacroix : Tableau des arts industriels au XVIIe siècle. — Baluffe : Études sur Molière ; les homonymes de ses personnages comiques. — (Mars). Peladan : Histoire et légende de Marion Delorme. — Les aquarellistes. — Rozier : Léon Commerne. — Le couronnement de l'arc de triomphe de l'Étoile.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES (1881. Sixième livraison). Thomas : Les miracles de Notre-Dame de Chartres. — Omont : Notes de paléographie grecque, à propos d'un livre récent. — De Mas-Latrie : De la formule « Car tel est notre plaisir » dans la chancellerie française. — BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (Mars). De Laveleye : Les fonctions de la monnaie. — Richard : Le peuple juif; histoire et mœurs. — Lehr : La réforme judiciaire en France. — Van Muyden : Le métropolitain berlinois. — BULLETIN MONUMENTAL (Liv. 1). Héron de Villefosse et Thédenat : Notes sur quelques cachets d'oculistes romains. — Vallier : Une boîte en cuir du XVe siècle. — Excursion archéologique dans le Gers. — Découverte d'une inscription en l'honneur de Volusien. — Document inédit sur les fresques du palais d'Avignon. — Médaille en l'honneur de César Cantu. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (18 et 25 février). La nouvelle guerre d'Afghanistan. — Études d'art et de technologie militaires. — Annuaire militaire prussien. — Cuirassiers-lanciers. — (4 mars). Emploi de l'infanterie dans la défense des places. — (11 mars). La cavalerie dans les guerres contemporaines. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (août). D^r Le Bon : De Moscou aux monts Tatra. — Dr Bayol : Voyage au pays de Bamako sur le haut Niger. — Marche : Le tremblement de terre de Luçon.

CORRESPONDANT (25 février). De Meaux : La France dans les luttes religieuses de l'Europe. — Biré : Victor Hugo avant 1830; l'enfance du poète. — Baguenault de Puchesse : Souvenirs et correspondances du vicomte de Melun. — Douhaire : *Histoire de France sous Mazarin*, par Chéruel. — *La jeunesse de Fléchier*, par l'abbé Fabre. — *Notes et causeries sur l'art*, par Timbal. — (10 mars). De Larcy : Racine à Uzès ; lettre inédite concernant le séjour du poète dans cette ville. — Vienot : L'Égypte en bateau à vapeur. — P. Lallemand : Un prétendu manuscrit de Bossuet. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (18 février). Pillon : L'autonomie communale de Paris. — *La question sociale en France*, par Dupuy. — (25 février). La philosophie de la réflexion. — (4 mars). *Essai de philosophie naturelle*, par Tissot. — (11 mars). Renouvier : La physique de Descartes et celle de Newton.

GAZETTE ANECDOTIQUE (28 février). Éditions originales de Molière. — Deux poètes ignorés : Balzac et Louis Blanc. — (15 mars). Les quatre-vingts ans de V. Hugo. — Les attentats contre la reine Victoria. — Bonaparte et Catilina. — L'esprit de Mme de Puyssieux. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (mars). F. Lenormant : Les terres cuites de Tarente. — Ephrussi : Les dessins de la collection His de la Salle; écoles d'Italie. — Bonnaffé : Collections Spitzer; meubles et bois sculptés. — De Lostalot : Louis Knaus. — Müntz : Une rivalité d'artistes au XVIe siècle ; Michel-Ange et Raphaël à la cour de Rome.

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (25 février). Jeux de mots de Voiture. — Courtisans de l'Œil-de-Bœuf. — Jean Villain (1564-1642). — Madame Récamier. — Sur un livre intitulé *Dan*. — Les abbés galants. — Pastiche de Petrus Borel. — Le poète Vatel. — Gloires du romantisme. — (10 mars). Gravures des *Deux âges du goût*. — Tableaux peints par Madame Élisabeth. — Poésies de Jean de Mussey. — Béranger, conférence de J. Claretie. — Collection shakespearienne.

JOURNAL DES CURIEUX (1er janvier). Bas-bleu. — Être sur le trépied. — Métal sur métal. — (15 janvier). Bigot. — Pends-toi, brave Crillon. — (1er février). Un palais de glace. — Crier haro. — Je l'ai connu poirier. — Enseignes. — (15 février). Le panslavisme. — Transfusion du sang. — Faire du Phœbus. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (février). De Molinari : Les gouvernements de l'ère de la petite industrie. — De Fontpertuis : La Nouvelle-Grenade, le Venezuela et l'Ecuador. — Limousin : Congrès d'ouvriers. — Fauveau : De la méthode en économie politique. — Lenglet : La bière, le vin et les spiritueux en Angleterre. — Renaudin : La poésie économiste au XVIIIe siècle. — La convention franco-belge sur la propriété littéraire. — JOURNAL DES SAVANTS (février). Miller : Bibliothèque grecque vulgaire. — J.-B. Dumas : Œuvres complètes de Thomson. — Levêque : Les maladies de la mémoire. — E. Renan : Opuscules et traités d'Abou'l Walid. — Hauréau : Poèmes latins attribués à saint Bernard. — Dareste : Les aqueducs de Rome. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (février). La frontière française du nord et l'invasion allemande. — Faverot de Kerbrech : Les chevaux de l'Amérique du Nord. — Marselli : La guerre

et son histoire. — Houssaye : Exposé sommaire d'une méthode simple et rationnelle de gymnastique militaire.

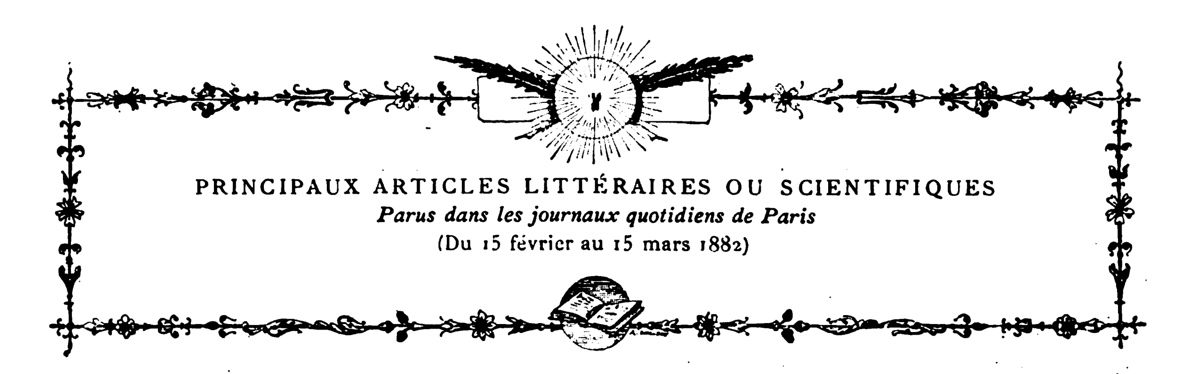
MAGASIN PITTORESQUE (février). Léon Coigniet. — Industrie des fleurs artificielles. — Machine parlante. — Poupée du XVIe siècle. — La porte de Visagra, à Tolède. — Les antiquités de Dodone. — Walter Scott. — MOLIÉRISTE (mars). Bib. Jacob : *Tartuffe*, Arnault et Port-Royal. — Moland : Les trois *Festins de Pierre*. — Barde : Tartuffe ou Tartufe?

NATURE (18 février). La production de l'or. — Hélène : Le tunnel sous-marin de Messine. — Hospitalier : L'électricité domestique; les allumoirs. — (25 février). Hamy : Les coupeurs de tête de Bornéo. — (4 mars). Dehérain : Joseph Decaisne. — Le musée de l'industrie du gaz. — Girard : Les punaises d'eau. — Renaud : Projets de chemin de fer vers le Soudan. — NOUVELLE REVUE (15 février). La situation en Russie : Saint-Pétersbourg et Moscou. — Nauroy : Le vrai Louis XVII. — (1er mars). Le socialisme en Allemagne. — E. Level : Les travaux publics et l'industrie privée. — Courdaveaux : *Le Nouveau Testament*. — Champfleury : Le jardin du roi. — Lacour : Le théâtre de M. Gondinet.

POLYBIBLION (février). Moryat : Hagiologie et vies édifiantes. — Vigouroux : Mélanges bibliques. — Rouillot : Études sociales. — Premières satires de Dulorens. — Petit de Julleville : Histoire du théâtre en France. — Saint-René Taillandier : Études littéraires. — Rohrbacher : Histoire universelle de l'Église catholique. — Chamard : Les origines chrétiennes de la Gaule. — De Vallée : A. Chénier et les jacobins. — Wallon : Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris (t. V). — Corluy : Un commentaire du prophète Isaïe. — Baumfeld : Une illusion scientifique. — Beauvois : Nouvelles publications luxembourgeoises. — REVUE GÉNÉRALE D'ADMINISTRATION (février). Béquet : Des dons et legs charitables; capacité des bureaux de bienfaisance. — Bazille : Les indigènes algériens et l'impôt arabe. — REVUE ALSACIENNE (février). Claretie : L'ours blanc de Metz. — Sée : Les institutions ouvrières de l'Alsace. — Scènes de la guerre d'indépendance de l'Herzégovine. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (décembre). Waldstein : Dédale ou l'Artémis de Délos. — D'Arbois de Jubainville : Le droit du roi dans l'épopée irlandaise. — Pitre de Lisle : Découvertes de haches en plomb. — Mowat : Sur une note de M. Momsen, relative à une inscription d'Amiens. — Ludlow : Les explorations de l'Institut archéologique d'Amérique au Mexique et à Assos. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (février). Chipiez : L'architecture et l'étude de la génération des styles. — Jouin : David d'Angers, décorateur. — De Chennevières : Costumes et décors de théâtre; MM. Rubé et Chaperon. — REVUE BRITANNIQUE (février). Les Cosaques. — Le doyen Stanley. — Le roman d'un historien. — L'Église hellénique. — REVUE CRITIQUE (20 février). Sayous : Jésus-Christ, d'après Mahomet. — Preger : Histoire du mysticisme allemand. — Kœrting : Pensées et remarques sur l'étude des langues vivantes dans les universités allemandes. — (27 février). Delaborde : Chartes de terre sainte. — Gaufrès : Claude Baduel et la réforme des études au XVIe siècle. — (6 mars). Abbot : Le quatrième évangile. — Prost : Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres. — Œuvres poétiques de Buttet. — Premières satires de Dulorens. — Wagner : Recherches sur Lessing. — (13 mars). Pertsch : Les manuscrits arabes de la bibliothèque ducale de Gotha. — Un manuscrit byzantin de Moscou. — REVUE DES DEUX MONDES (15 février). Renan : L'ecclésiaste; étude sur l'âge et le caractère du livre. — D'Haussonville : New-York, West-Point et le Niagara. — Lavisse : L'enseignement historique en Sorbonne et l'éducation nationale. — Brunetière : Le faux naturalisme, à propos d'un roman de M. de Goncourt. — (1er mars). Duc de Broglie : Études diplomatiques. — Boissier : Les origines du christianisme, d'après les travaux de M. Renan. — J. de la Gravière : L'héritage de Darius. — Lafenestre : Van Dyck, d'après les travaux récents. — Barine : L'électrice Sophie de Hanovre. REVUE DE GÉOGRAPHIE (février). Navières : Un voyage à la Nouvelle-France (Canada) sous Louis XV. — De Crozals : Peulhs et Foulahs, étude d'ethnologie africaine. — Cherbonneau : Légende territoriale de l'Algérie. — REVUE HISTORIQUE (mars-avril). Sorel : Le Comité de salut public et la question de la rive gauche du Rhin en 1795. — C. Livet : Une épisode de l'histoire des jésuites ; le P. Malagrida. — Du Casse : Napoléon et le roi Jérôme. — Callery : Communication au sujet des Mémoires de Nicolas Goujas. — *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*. — Puaux : *Les précurseurs français de la tolérance*. — Gaufrès : *Claude Baduel*. — REVUE LITTÉRAIRE (février). Commentaires sur Juvénal. — Excelmans : Le marquis de Grignan. — Les sciences morales et archéologiques à l'Institut. — REVUE OCCIDENTALE (mars). Laffitte : Spinoza et la Hollande. — Comptes rendus des congrès ouvriers de Reims et de Paris. — Matériaux pour la biographie d'Auguste Comte. — Laffitte : Le quatrième centenaire de Louis XI. — Laffitte : Du rôle des individus en politique. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. (18 février). H. Chantavoine : Aug. Barbier. — Léo Quesnel : Richard Cobden, d'après M. Morley. — Livet : *La nouvelle collection moliéresque* de M. P. Lacroix. — Un humoriste allemand : Hermann Heibert. — (25 février). Puaux : L'apôtre Paul, d'après M. Sabatier. — E. Daudet : *Mon frère et moi*. — L. Halévy : *L'abbé Constantin*. — (4 mars). Lenient : Alfred de Musset, d'après de nouveaux documents. — J. Favre : *Plaidoyers politiques et judiciaires*. — (11 mars). De Lescure : Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres (1747-1785). — De Nouvion : La captivité de la duchesse de Berry, d'après le Dr Menière. — Publications françaises en Allemagne; le *Traité de la comédie*, du prince de Conti. — REVUE SCIENTIFIQUE (18 février). — Topinard : Le laboratoire et la crâniologie. — Les armes à tir rapide. — Bonnier : J. Decaisne. — (25 février). Crova : La photométrie. — Lauth : La porcelaine, son histoire, sa fabrication, sa décoration. — Bordier : Les milieux et le transformisme. — (4 mars). Bonnier : La réforme dans l'enseignement des sciences naturelles. — Hospitalier : Les générateurs mécaniques d'électricité. — (11 mars). Faye : La figure des comètes. — Crié : La phosphorescence dans le règne végétal. — Danillo : Les localisations cérébrales.

SPECTATEUR MILITAIRE (février). Le recrutement de l'armée d'Afrique. — De Sérignan : Notes sur l'Espagne et sur l'armée espagnole en 1881. — Perrot : Itinéraire de Géryville à Figuig, en 1868.

VIE ÉLÉGANTE (15 mars). L'envers d'une féerie : Octave Uzanne. — Un mariage manqué : Jules Claretie. — Les aquarellistes : E. Montrosier. — Le cheval dans l'art et la société : H. Havard. — L'éducation d'Achille : Ch. Narrey. — Le monde et la mode : Magali.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES
Parus dans les journaux quotidiens de Paris
(Du 15 février au 15 mars 1882)

CONSTITUTIONNEL. Février : 27. Barbey d'Aurevilly : La Faustin. — Mars : 10. La légende des Girondins.

DÉBATS. Février : 16. Malo : Aug. Barbier. — 21. Zévort : L'instruction publique et la Révolution, par Duruy. — 22. Blerzy : Traité de chimie physiologique. — 28-5. Bourdeau : Les débuts de M. de Bismarck.— Mars : 1. Newlinski : Les Dioskuren. — 7. Baudrillart : Mémoires de la Généralité de Paris, par de Boislile. — 8. Deschanel : Le Sicilien ou l'amour peintre, éd. Didot. — 9-11. Bertin : Mémoires du prince de Metternich. — 12-14. Renan : Qu'est-ce qu'une nation? — 15. Berger : Les Beaux-Arts et leur administration.

DIX-NEUVIÈME SIECLE. Février : 18. Fouquier : La propriété du nom. — Mars : 8. Sarcey : La Société des amis des livres. — 11. Louis XV et Élisabeth de Russie, par Vandal.

ÉVENEMENT. Mars : 2. Chapron : M. Caro.

FIGARO. Février : 16. De Bornier : M. Caro et la critique.

FRANÇAIS. Février : 21. Aug. Barbier. — 23. Ludovic Halévy. — 27. La quenouille de Barberine. — 28. Le palefrenier, par H. Rochefort. — Mars : 11. Un nouvel écrit de M. Renan. — 13. L'oublieux, comédie de Perrault. — 14. Un livre posthume de Villemain.

GAULOIS. Février : 16-23. Lettres de M. Zola à propos de Pot-Bouille. — 28. Lettre de M. Pinard à propos de Madame Bovary. — Mars : 4. Fourcaud : M. de Goncourt. — 13. Louis XV et Élisabeth de Russie, par Vandal.

GAZETTE DE FRANCE. Février : 17. Dancourt : Aug. Barbier. — 19. De Pontmartin : Lamennais et son école. — 21. Dancourt : La Faustin. — Mars : 4. de Pontmartin : La tribune moderne, par Villemain.

GIL BLAS. Février : Th. de Banville : Aug. Barbier.— Pot-Bouille. — Mars : 3. De Banville : Les conteurs nouveaux; Maizeroy. — 5. De Banville : A. de Vigny.

JUSTICE. Mars : 14-15. Amiable : La séparation de l'État et des Églises.

MONITEUR UNIVERSEL. Février : 24. Champier : Un maître décorateur; Galland. — Mars : 2. Rougé : L'art égyptien. — 6. Champier : Le surintendant Fouquet, par Bonaffé.

PARLEMENT. Février : 18. La Bastide : Les deux Daudet. — 20. Conférences sur l'administration et le droit administratif, par Aucoc.— 21. Le Roy : Le marquis de Grignan, par Masson. — 26. Rakowetz : Marie-Stuart et Chastelard, à propos du nouveau poème de M. Swinburne. — 27. Lenormant : La littérature morale des anciens Égyptiens. — Mars : 3. Albert : M. Boulanger et les portes de Notre-Dame. — 4. La Bastide : L'abbé Constantin. — 6. de Varigny : Le Juif-Errant. — 8. Le Roy : Alph. Karr.— 10. Rod : Lakanal. — 13. Le Roy : Romans féminins.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Février : 16. Burty : La porcelaine de Chine. — 19. Guillemot : Les petites misères de l'homonymie. — Mars : 1. Chassin : La constitution civile et le Concordat. — 7. La fin de la Fronde. — 14. Atticus : L'art égyptien, à propos de l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez.

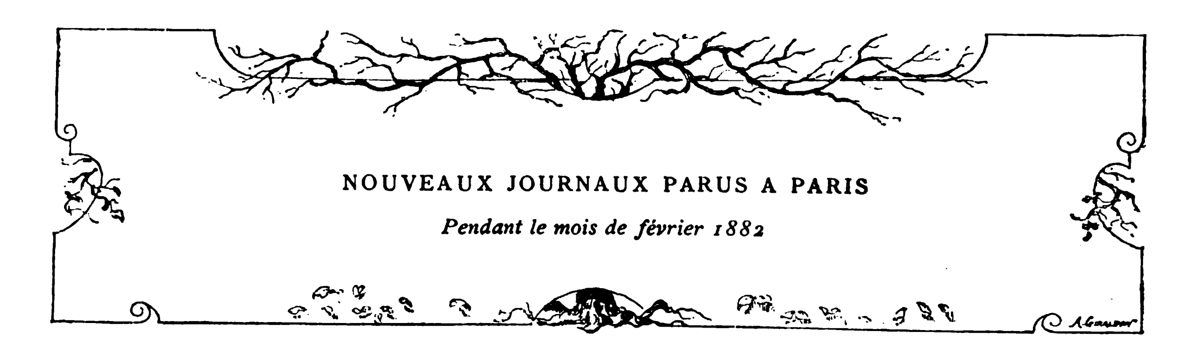
SIECLE. Février : 20. Histoire de France sous le ministère de Mazarin, par Chéruel. — Mars : 1. A. de la Forge : Jean Reynaud. — 7. Les romanciers. — 11. Colonel Martin : Le maréchal Bugeaud.

TÉLÉGRAPHE. Février : 19. Leger : Auerbach; la renaissance littéraire en Bohême.

TEMPS. Février : 16. La captivité de la duchesse de Berry à Blaye.— Lettres inédites de Balzac et du maréchal Bugeaud. — 23. Schlumberger : Souvenirs de Constantinople.

UNION. Février : 17. D. Bernard : Le maître de forges, par Ohnet. — 24. Bernard : Émile Zola; notes d'un ami, par Alexis. — Mars : 4. Étude sur le travail, par Mony. — 6. La légende des Girondins, par E. Biré. — 7. M. Sepet : Revue des sciences historiques.

UNIVERS. Février : 20. Abbé Daniel : Une explication nouvelle des premiers chapitres de la Genèse.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de février 1882

1. *L'Album*, documents d'après nature. Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois avec 2 planches photographiques et 8 pages de texte. In-4, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Bernard, rue La Condamine. — Bureaux, 150, rue de Vaugirard. — Abonnements : Un an, 25 fr.; six mois, 13 fr.; le numéro, 1 fr. 25.

Bulletin bi-mensuel publié par le service des assurances de la Société générale. In-4, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Chauvin, 18, rue d'Enghien. — Bureaux : 54, rue de Provence. — Abonnements : 5 fr. par an.

2. *La Solidarité*, littéraire, politique et financière, paraissant le jeudi. Petit in-4, 4 p. à 4 col. Bois-Colombes, imp. Daux. — Bureaux : Paris, 15, faubourg Montmartre. — Un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. Le numéro, 10 centimes.

L'Étoile industrielle, littérature, finances, mines, beaux-arts. Journal hebdomadaire, petit in-4, 4 p. à 4 col. Neuilly, imp. Roustaing. — Bureaux, Paris, 28, rue des Halles. — Abonnements : un an, 4 fr. 75. Le numéro : 10 centimes.

5. *L'Intermédiaire commercial.* In-4, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Hugonis, 6, rue Martel. — Bureaux, 40, rue des Petites-Écuries. — Abonnements : un an, 12 fr. Paraît le dimanche.

8. *La Grosse Caisse*, journal hebdomadaire. In-4, 8 p. à 2 col. avec figures. Paris, imp. du passage de l'Opéra. — Bureaux, 15 et 17, même passage. — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. Le numéro, 20 centimes.

9. *L'Union démocratique*, journal du matin. Petit in-folio, 4 p. à 4 col. Paris, typ. Rudrauf, 55, rue Tiquetonne. Numéro spécimen.

10. *L'Art populaire.* In-4, 16 p. à 2 col. Saint-Germain, imp. Bardin. — Bureaux, 5, rue du Pont-de-Lodi. — Abonnements : Un an, 13 fr.; 6 mois, 7 fr.; départements, un an, 14 fr.; six mois : 7 fr. 50. Le numéro, 25 centimes.

11. *La Bombe*, éclatant tous les samedis. Journal humoristique. In-4, 4 p. à 3 col., figures. Paris, imp. Bertrand, 17, rue de l'Échiquier. — Bureaux, 9, rue d'Aboukir. — Abonnements, Paris, un an, 6 fr.; départements, 10 fr.; le numéro, Paris, 10 centimes.

12. *Le Frondeur*, journal satirique hebdomadaire. Petit in-4, 4 p. à 3 col.; figures col., Paris, imp. Hugonis, 6, rue Martel. — Bureaux, 81, rue des Petits-Champs. — Abonnements : un an, 5 fr.; le numéro, 10 centimes.

La Seine, moniteur républicain du département. Petit in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Guyot, 9, rue d'Aboukir. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 5 fr. Le numéro, 5 centimes. Quotidien.

La Schlague, revue satirique et sérieuse par le capitaine Grimal. In-8, 16 p. Paris, imp. Lapirot, 9, cour des Miracles. — Bureaux : 81, rue Blanche. — Le numéro, 30 centimes. Paraît le samedi.

18. *Le Commerçant*, organe de la Ligue commerciale, paraissant tous les samedis. In-folio, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Mocquet, 11, rue des Fossés-Saint-Jacques. — Bureaux, 17, rue des Petits-Champs. — Abonnements : Un an, 5 fr. Le numéro, 10 centimes.

L'Échangiste. In-4, 4 p., Paris, imp. Dubreuil, rue des Martyrs. — Bureaux : même rue, 8 *bis*. — Abonnements : Un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. — Le numéro, 30 centimes. Paraît le samedi.

19. *La Petite Revue* littéraire, artistique et gastronomique. Grand in-8, 8 p. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 53, rue Vivienne. — Abonnements, Paris et départements : Un an, 12 fr.; étranger, 15 fr. — Le numéro, 25 centimes. — Paraît le dimanche.

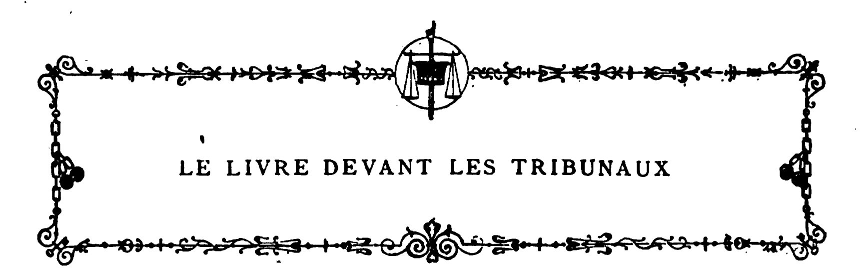
Le Courrier français. Petit in-4, 4 p., à 4 col. Paris, imp. Guyot, 19, rue d'Aboukir. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : 3 mois, 5 francs. — Le numéro, 5 centimes.

24. *La Démocratie*, journal politique quotidien. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. rue de la Perle, 18. — Bureaux : même adresse. — Le numéro, 5 cent.

La Revue française illustrée. In-4, 16 p., à 2 col.

fig. Paris, imp. Wilhem, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 13, rue Vivienne. — Abonnements : Un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr. ; 3 mois, 3 francs. — Le numéro, 15 centimes.

Le Filou, nouveau journal financier. In-4, 4 pages. Paris, imprim. Rudrauf, rue Tiquetonne. — Bureaux : rue Vide-Gousset. — Journal-charge.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

Les descendants de François Miron contre M. Morin, ancien conseiller municipal. — Ouvrages signés d'un pseudonyme. — Usurpation d'un nom de famille. — Propriété d'un nom patronymique.

M. Morin, ancien conseiller municipal de Paris, a écrit de nombreux ouvrages qui se rapportent à la critique religieuse. Deux de ces ouvrages les plus répandus : *Examen du christianisme* (1862, Bruxelles, 3 vol.) et *Jésus réduit à sa juste valeur* (1864, Genève, in-18) ont été publiés par lui sous le pseudonyme de *Miron*.

MM. Miron attaquent aujourd'hui M. Morin, lui reprochant d'avoir créé entre eux et lui une confusion qu'il est de leur intérêt de faire immédiatement cesser. La cause est venue le 16 mars dernier devant la première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Casenave.

Me Clément de Royer plaidait pour MM. Morin,

Me Gatineau pour M. Morin.

Le tribunal ayant remis à huitaine pour les conclusions du ministère public, nous rendrons compte dans notre prochaine chronique de l'issue de ce procès.

Propriété artistique. — Prorogation de durée. — Héritiers. — Cessionnaires. — Appréciation souveraine. — Décret de 1810. — Auteurs. — Ouvrage gravé. — Tableau. — Reproduction par la gravure. — Durée du droit de propriété.

« Les lois qui ont successivement prorogé la durée de la propriété artistique, et spécialement celles du 8 avril 1854 et du 14 juillet 1866, qui ont prorogé successivement à trente, puis à cinquante ans la durée de cette propriété, profitent, à moins de conventions contraires, aux héritiers de l'artiste, et non à ses cessionnaires. Il en est ainsi, même quand il s'agit de la cession du droit de reproduction de tableaux par la gravure, dont les procédés sont plus lents et plus coûteux.

« Dans le silence du contrat, la question de savoir si, dans les actes de cession, les parties ont entendu comprendre les extensions de durée dont le droit, cédé, pouvait devenir l'objet de la part du législateur, est du reste une question d'intention, et la solution qu'elle a reçue du juge du fait ne peut être revisée par la cour de cassation.

« Les art. 39 et 40 du décret du 5 février 1810 sur la réglementation de la librairie et de l'imprimerie, en portant à vingt ans la durée du droit « des auteurs de tout ouvrage imprimé ou gravé », auquel la loi de 1793 n'accordait qu'une durée de dix ans, a entendu appliquer le bénéfice de cette extension non seulement aux auteurs d'écrits et de livres, mais encore à toutes les reproductions par la gravure des œuvres artistiques, et, par exemple, à la reproduction d'un tableau. »

Cassation par ce second moyen sur le pourvoi de MM. Goupil, de l'arrêt rendu par la cour de Paris, le 18 août 1879, au profit des héritiers Delaroche, Vernet et Ary Scheffer. (Cour de cassation, audience du 20 février 1882.)

M. Onoffrio, conseiller rapporteur ; M. Desjardins, avocat général, concl. conf. ; plaidants, MMes Sabatier et Mazeau.

(Voyez *le Droit*, 26 février 1882.)

Le « Journal amusant ». — Reproduction de dessin sur des assiettes. — Contrefaçon. — Exception. — Propriété artistique. — Solidarité.

« Le dépôt exigé par les lois des 11 mai 1868 et 6 juillet 1871, ès mains de l'autorité administrative, a été substitué à celui prescrit par le décret du 19 juillet 1793, même au point de vue du droit de propriété, et rend le déposant recevable à poursuivre en justice la contrefaçon des objets déposés.

« La solidarité existe entre l'auteur des dessins contrefaits et celui qui a mis en vente les objets sur lesquels ils ont été reproduits. »

« Ainsi jugé sur les plaidoiries de Me Cléry pour M. Le Cerf, ès nom; de Me Salzac pour la Ve Bourlet, et de Me Frécourt pour le sieur Vauvray, conformément aux conclusions de M. le substitut Rau.

« Attendu que Le Cerf, directeur du *Journal amusant*, a assigné la veuve Bourlet et Vauvray comme ayant mis en vente et vendu des assiettes reproduisant différents croquis ou dessins parus dans le *Journal amusant;* Fromentin, comme ayant dessiné lesdits croquis ou dessins, et ayant commis ainsi au préjudice de Le Cerf une contrefaçon; que la veuve Bourlet a assigné Fromentin en garantie;

« Sur la recevabilité de l'action :

« Attendu que les défendeurs prétendent que la demande de Le Cerf ne serait pas recevable;

« 1° Parce qu'il ne justifierait pas d'une propriété exclusive sur les dessins parus dans le *Journal amusant;*

« 2° Parce qu'il ne justifierait pas du dépôt desdits dessins effectué conformément au décret du 19 juillet 1793, défaut qui serait la condition nécessaire, aux termes dudit décret, pour être admis en justice à la poursuite de la contrefaçon;

« Attendu, en ce qui concerne la propriété des dessins, qu'il résulte des pièces produites, notamment des reçus signés Randon, que cette propriété a été transmise absolument et sans réserve au *Journal amusant;* que dès lors Le Cerf ès qualités peut faire valoir, par tous moyens et par toutes poursuites, ce droit de propriété;

« Attendu, en ce qui concerne le dépôt exigé par la loi comme une condition du droit de poursuite, qu'il résulte des récépissés fournis que le dépôt exigé par les lois des 11 mai 1868 et 6 juillet 1871 ès mains de l'autorité administrative a été effectué; qu'il est allégué, il est vrai, que ce dépôt, ordonné dans un but de police et de surveillance, ne saurait remplacer le dépôt prescrit par le décret de 1793 comme un élément constitutif de la propriété artistique;

« Attendu que les lois susvisées, tout en assurant la surveillance administrative, ont substitué, même au point de vue du droit de propriété, le dépôt spécial qu'elles prescrivaient au dépôt indiqué par le décret de 1793; que, dès lors, Le Cerf ès noms est recevable à poursuivre en justice la contrefaçon des dessins qui sont sa propriété;

« Au fond,

« En ce qui concerne la veuve Bourlet :

« Attendu qu'il résulte du procès-verbal de saisie, à la date du 28 juillet 1879, que la veuve Bourlet a exposé en vente, dans ses magasins, douze assiettes reproduisant les croquis militaires de Randon parus dans le *Journal amusant,* et dont la propriété appartient à Le Cerf ès qualités; qu'il en résulte encore que la veuve Bourlet a vendu, le 21 juillet 1879, un certain nombre d'assiettes reproduisant les personnages du ballet des sphynx, appartenant également à Le Cerf;

« Attendu que l'identité entre les dessins parus dans le journal et les dessins des assiettes ne saurait être sérieusement contestée, malgré quelques légères modifications nécessitées par le nouveau mode de reproduction; que les faits relevés constituent bien une contrefaçon;

« Attendu que la bonne foi alléguée par la veuve Bourlet, bonne foi qui d'ailleurs n'est pas justifiée, ne saurait excuser sa faute professionnelle, ni la soustraire à la réparation du préjudice causé; que ce préjudice, malgré son peu d'importance, existe, la possession de pièces céramiques reproduisant les dessins dispensant le public d'acheter les journaux où ces dessins ont paru;

« En ce qui concerne Vauvray :

« Attendu qu'il résulte du procès-verbal de saisie, à la date du 28 juillet 1879, que Vauvray a été trouvé détenteur de douze assiettes reproduisant les croquis de Randon, propriété du *Journal amusant,* lesdites assiettes déposées dans son magasin par Fromentin pour être vendues; que ce fait constitue une contrefaçon préjudiciable au propriétaire;

« En ce qui concerne Fromentin :

« Attendu que Fromentin reconnaît avoir exécuté les dessins et croquis ci-dessus; que l'eût-il fait, ainsi qu'il l'allègue, sur les ordres de la veuve Bourlet, cette circonstance ne saurait le justifier ni faire écarter sa responsabilité à l'égard du propriétaire des dessins;

« Sur la demande de la veuve Bourlet en garantie contre Fromentin :

« Attendu qu'il ne saurait y avoir de garantie en matière de contrefaçon, chacun devant rester responsable de sa faute personnelle; que d'ailleurs la veuve Bourlet ne prouve nullement qu'elle ait été trompée par Fromentin sur l'origine et la nature des dessins reproduits sur les assiettes par elle vendues; qu'elle a accepté la responsabilité de la vente de ces assiettes;

« En ce qui concerne la solidarité demandée :

« Attendu que les faits relevés contre la veuve Bourlet et contre Vauvray n'ont aucune connexité entre eux; que, dès lors, il ne saurait être prononcé de solidarité contre les auteurs;

« Attendu qu'il n'en est pas de même à l'égard de Fromentin, qui a fourni sciemment à la veuve Bourlet et à Vauvray les instruments de contrefaçon;

« En ce qui concerne la confiscation et la destruction des assiettes :

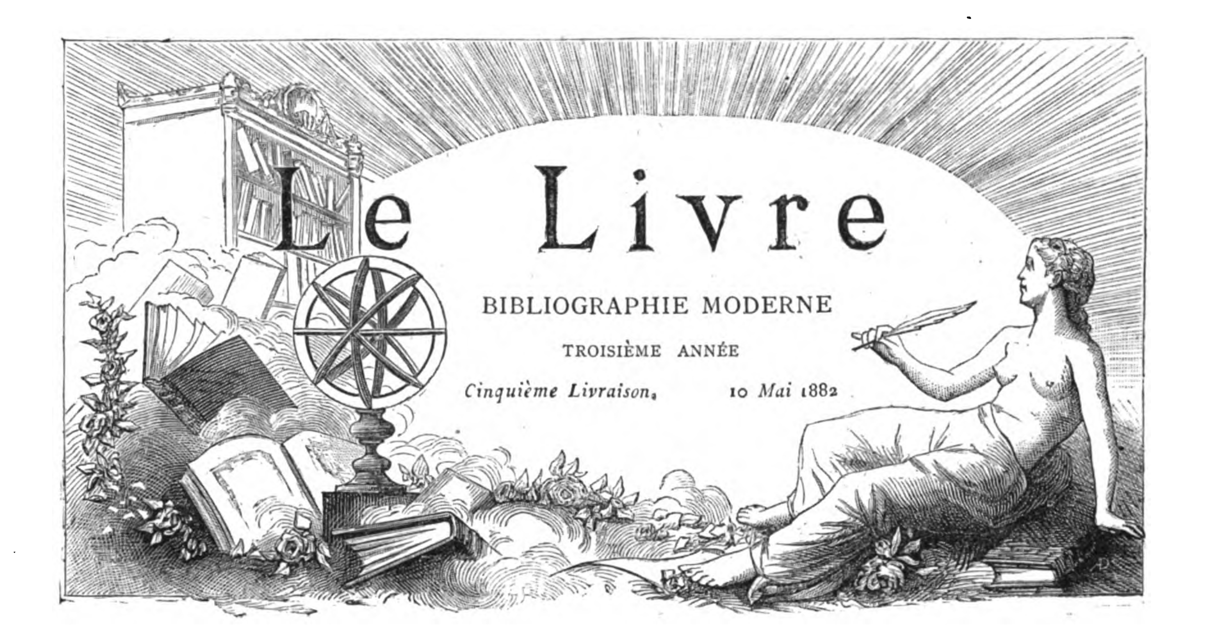
« Attendu que le détenteur d'un objet contrefait ne saurait en conserver la jouissance, contrairement à la volonté du propriétaire; qu'il y aurait d'ailleurs lieu d'attribuer au demandeur le bénéfice des principes du Code civil en matière d'accessoire mobilière;

« Par ces motifs,

« Déclare la veuve Bourlet, Vauvray et Fromentin mal fondés dans leur exception de non-recevabilité; déclare la veuve Bourlet, Vauvray et Fromentin, contrefacteurs des dessins de Grévin et de Randon parus dans le *Journal amusant,* et devenus la propriété de ce journal;

« Condamne la veuve Bourlet et Fromentin, solidairement envers Le Cerf ès qualités, à payer la somme de 200 fr. de dommages-intérêts; condamne Vauvray et Fromentin, solidairement envers Le Cerf ès qualités, à payer la somme de 200 fr. de dommages-intérêts; ordonne la confiscation et la destruction, sur la demande de Le Cerf, des objets saisis; rejette la demande de la veuve Bourlet en garantie contre Fromentin; condamne les défendeurs aux dépens, qui seront supportés par chacun pour un tiers. »

(Tribunal civil de la Seine. — Audience du 18 mars 1882.)



CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE

28 avril 1882.

Le 22 mars, on célébrait dans toute l'Allemagne le cinquantième anniversaire de la mort de Gœthe. Ces fêtes-là sont partout plus ou moins les mêmes : discours, cantates, bustes couronnés, vers récités. Ceux que Grosse a dits à Weimar sont fort beaux. A Stuttgart, ç'a été G.-J. Fischer qui a fait retentir les cordes de son harmonieuse lyre, et de Berlin on envoie à votre correspondant une plaquette sans nom d'auteur, sans nom d'imprimeur même : *Zum fünfzigjährigen Todestag Goethe's* (22 mars 1882)[1]. Nous eussions voulu connaître le nom de l'un et de l'autre. Les vers sont du plus pur classique — nous citerons en particulier les vers sur Faust, sur l'amitié entre Gœthe et Schiller, sur les poètes lyriques — et la plaquette est admirablement imprimée. On y passe en revue, en strophes rapides, à mètres variés et habilement choisis, les différentes œuvres du grand poète, et si tous ceux qui ont chanté le maître à l'occasion de ce cinquantenaire sont aussi bien venus, ses ossements ont dû en trembler d'aise dans le sépulcre princier de Weimar.

Pour la même occasion on a réédité la correspondance de Gœthe et de Schiller[2]. La maison Cotta, qui doit sa célébrité et sa fortune à ces deux grands noms, a acquis en 1878 les lettres manuscrites, et l'édition qu'en donne maintenant son directeur littéraire, M. Wollmer, doit être considérée comme étant la seule complète; elle annule par conséquent, les trois précédentes.

1. Berlin, 1882. N° 94.
2. Cotta. Stuttgart.

Deux éditeurs très actifs, M. Siebeck à Fribourg et M. Henninger à Heilbronn, publient également, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Gœthe, une réimpression de son fragment de *Faust* qui parut en 1790 et qui contient le monologue, la scène entre Méphistophélès et Faust (sans le caniche), la scène de l'écolier, de la cave d'Auerbach, de la sorcière, la rencontre avec Marguerite, la chambre de Marguerite, la scène des bijoux, celle de l'entrevue chez dame Marthe, la scène entre Faust et le diable, celle du jardin où les deux couples défilent alternativement, la scène de la gloriette, le *lied* « mon repos a fui », la scène où Marguerite essaye de convertir Faust, celle où Méphistophélès se moque d'elle et de Faust. Puis vient la scène de la fontaine, celle qui est intitulée *Wald und Höhle* et, pour finir, Marguerite devant la *Mater dolorosa* et la scène de l'église.

L'édition de Fribourg a pour titre : *Goethe's Faust. Ein Fragment in der ursprünglichen Gestalt neu herausgegeben von Wilhelm Ludwig Holland*[1]. Le savant romaniste de Tübingen nous dit dans sa postface que le fragment qu'il réédite en

1. Freiburg i B. und Tübingen, 1882. Akademische Verlagsbuchhomdlung von J. C. B. Mohr (Paul Siebeck) 1. fr. 50.

fac-similé et avec la reproduction scrupuleuse du texte, même fautif, est l'édition originale de 1790, d'après un des exemplaires (extrêmement rares) empruntés au fond S. Hirzel de la bibliothèque universitaire de Leipzig. Nous recommandons cette très jolie réimpression à tous ceux qui, dans *Faust,* préfèrent le drame amoureux au drame philosophique.

L'édition Henninger forme le nº 5 de *Deutsche Litteraturdenkmale des 18. Jahrunderts in Neudrucken herausgegeben von Bernhard Seuffert* et est intitulée : *Faust ein Fragment von Goethe*[1]. En 1790, Gœthe donna la première édition de ses œuvres chez Goeschen à Leipzig et l'éditeur publia simultanément le fragment de *Faust* comme septième volume de cette édition et dans un tirage spécial. Ce tirage spécial, nous l'avons vu reproduit en fac-similé par M. Holland. M. Seubert nous donne la réimpression du septième volume des œuvres complètes. C'est moins une édition d'amateur qu'un livre de travail. Les frères Henninger, en commençant après leur *Altfranzösische Bibliothek* dont nous avons parlé dans le temps, cette nouvelle publication d'auteurs et d'ouvrages importants, mais peu connus du XVIII[e] siècle allemand, rendent un signalé service aux travailleurs et aux érudits français et allemands. Signalons en outre un livre dont on dit beaucoup de bien et qui a été édité par eux : *Moliere's Leben und Werke vom Standpunkte der heutigen Forschung von R. Mahrenholtz* (12 m., 15 fr.) et la dernière édition savante du *Faust* complet : *Faust von Goethe, mit Einleitung und fortlaüfender Erklarung herausgegeben von K. J. Schröer* (11,50 m., 13 fr. 40). G. de Loeper, le commentateur le plus autorisé en la matière, en fait le plus grand éloge.

Vous avez annoncé dans votre numéro de mars la mort de Berthold Auerbach. Le discours que son ami le professeur M. Lazarus, le créateur d'une science nouvelle, la « psychologie des peuples », a tenu à Cannes a paru depuis en librairie. A Berlin, l'on a célébré la mémoire du défunt dans une réunion de ses nombreux admirateurs, où le romancier Spielhagen a porté la parole. Enfin l'auteur d'une histoire de la littérature allemande au XIX[e] siècle, L. Salomon, a fait paraître dans un tirage spécial les pages que dans son ouvrage il consacre à Auerbach. Nous ne saurions mieux honorer l'écrivain illustre qui vient de s'éteindre qu'en parlant de deux de ses dernières publications, parues peu avant la fondation du *Livre.* Ce sont deux romans : *Landolin von Reutershöfen*[1] et *Der Forstmeister*[2]. Dans le premier l'auteur revient, comme dans son dernier ouvrage, *Brigitta,* dont nous avons parlé ici-même, aux paysans de la Forêt-Noire. Il étudie le type spécial des vieux fermiers alémaniens, formant une espèce de féodalité rurale et transmettant leur bien intact à un seul héritier. Le héros du livre a gardé l'esprit altier et orgueilleux des ancêtres. Il méprise profondément tous ceux qui ne sont pas ses pairs, et, dans un moment de surexcitation et de colère, il commet un meurtre. Le faux témoignage d'un valet le sauve. Mais outre que sa propre conscience le condamne, il est condamné aussi par sa fille Thoma, l'une des figures les plus étudiées et les mieux réussies d'entre les innombrables créations féminines d'Auerbach. Elle a hérité de tout l'orgueil paternel et cet orgueil, cette fierté, loyale chez elle et vraiment grande, la contraignent à mépriser son père. Il s'humilie enfin, il avoue son crime à la mère de sa victime; mais celle-ci, folle de haine, le poursuit de ses imprécations et l'entraîne à la mort dans une inondation. Les deux caractères, celui du père et de la fille, sont approfondis avec un art et une sagacité merveilleux. Jamais dans son plein développement, au moment où il écrivait *Diethelm* ou *die Frau Professorin,* Auerbach n'a fait mieux.

Le *Forstmeister* nous transporte des champs aux bois et d'un milieu paysan dans les régions moyennes de la société. L'étude psychologique d'un être spécial et heureusement fort rare, du nihiliste allemand, forme le principal sujet du livre. L'auteur ne nous semble pas avoir eu la main trop heureuse dans ce choix; peut-être que les événements des dernières années l'ont poussé à faire cette étude· Fidèle à son tempérament et à ses affections, il a transporté le personnage de la grande capitale dans la vallée solitaire et boisée, du nord railleur et sceptique dans le sud peu propice à la cryptogame qu'il se proposait d'étudier, Le pendant féminin, un être sans cœur et profondément pervers, a dû, ce nous semble, être transporté aussi de *Unter den Linden* dans la Forêt-Noire. Les autres personnages n'en sont que plus sympathiques, surtout le vieil inspecteur et sa fille. Il y a là aussi un vicaire protestant du tiers parti qui mérite spécialement d'attirer notre attention. Auerbach s'était montré assez hostile à toute religion révélée. Son *Lucifer* est même la glorification de la révolte à la Strauss contre « l'ancienne foi ». Le vicaire du *Forstmeister* semblerait

1. Heilbronn Verlag von Gebrüder Henninger, 1882. 1 fr. 10.

1. Berlin. Verlag von Gebrüder Paetel, 1878, 1 vol.
2. Berlin. Verlag von Gebrüder Paetel, 1879. 2 vol.

indiquer qu'avec l'âge l'ardeur rationaliste et libre-penseuse s'est calmée et qu'il professait sur la fin de sa vie, au moins par rapport aux humbles et aux petits, une religiosité tempérée et mitigée. Le sourire discret du vicaire en prononçant le mot de « diable » marque l'énorme distance qu'il y a entre le *Lucifer* de 1847 et le *Forstmeister* de 1879. Auerbach, outre qu'il est un admirable narrateur, est un grand artiste, un maître du style simple et clair. Avec lui s'est éteint un des talents les plus originaux et les plus sincères, un homme de bien auquel, paraît-il, l'agitation antisémitique a porté le coup de grâce. Son œuvre est considérable; tout ou presque tout en restera.

Les éditions de travail des frères Henninger et le fac-similé de Fribourg ne sont pas les seules rééditions dont nous ayons à entretenir nos lecteurs. L'un des plus entreprenants et des plus intelligents éditeurs de la Suisse allemande, J. Huber, de Frauenfeld, en Thurgovie, entreprend une *Bibliothek älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz und ihres Grenzgebietes. Herausgegeben von Jakob Bächtold und Ferd. Vetter*. La Suisse alémanique a été dès les premiers siècles du moyen âge le théâtre d'un riche développement intellectuel et littéraire; dans la première moitié du XVIIIe siècle, c'est de Zurich que partit le mouvement d'où devait sortir la grande efflorescence de la littérature classique allemande. Après avoir consacré la première publication de leur collection aux contes et légendes suisses du XVe siècle dans la *Stretlinger Chronik* et la seconde au peintre suisse Niclaus Manuel, dans la troisième, celle dont nous avons à nous occuper, ils rééditent *Albrecht von Hallers Gedichte. Herausgegeben und eingeleitet von Dr. Ludwig Hirzel o. Professor der deutschen Litteratur an der Universität zu Bern* [1]. Il n'est pas besoin de faire ressortir longuement la grande valeur et l'importance spéciale du poète réédité. L'école suisse, les Bodmer et les Breitinger, l'ont tant soit peu exagérée dans leur lutte avec Gottsched. C'était de bonne guerre et fort excusable d'ailleurs. La langue est lourde quelquefois encore, mais la vigueur de l'expression n'en ressort que plus nettement. Le grand développement de l'élément didactique nous pèse un peu, à nous autres modernes; mais, pour les contemporains, cette poésie profondément sentie, honnête et vraie, devait être d'un charme exquis et une révélation. C'est à bon droit qu'Albert Haller compte parmi les précurseurs les plus glorieux de la grande ère littéraire qui s'ouvrit avec Lessing et Klopstock, se continua avec Herder et Wieland et atteignit à son apogée avec Gœthe et Schiller. Toutes les fois qu'en librairie ou dans le domaine littéraire on rencontre le nom de Hirzel, on peut être sûr d'avoir affaire à une édition soignée, à un travail consciencieux. C'est ainsi que dans la présente publication nous saluons avec joie le nom glorieux qu'illustrent tant d'entreprises utiles et tant de grands et savants travaux. M. L. Hirzel a fait la première édition définitive de l'œuvre poétique de Haller; il l'a augmentée d'une série de morceaux encore inédits. Nous signalerons tout particulièrement au lecteur français les quatre premières. Ce sont des poésies amoureuses en vers français très bien tournés et d'un archaïsme charmant. Les notes et commentaires, l'étude des variantes, la notice bibliographique sur les éditions précédentes et les différents manuscrits, sur les préfaces de l'auteur aussi, témoignent des plus minutieuses et des plus sagaces recherches. Mais M. Hirzel ne s'en est pas tenu là. Dans une préface de 536 pages (les poésies tiennent sur 237), il nous donne une biographie très complète de son auteur, plus un chapitre des plus intéressants intitulé « Jugement de la postérité ». Cette vie du savant bernois, car Haller est plus grand encore comme savant, si faire se peut, que comme poète, est un morceau d'histoire attrayant d'un bout à l'autre. La constitution politique de l'État bernois, les mœurs administratives et privées, si corrompues, malgré le décorum extérieur et la raideur républicaine, la vie que l'on menait aux universités allemandes dans le premiers tiers du XVIIIe siècle, les petits États allemands, le Wurtemberg en particulier, l'université hollandaise de Leyde, la fondation de l'université de Gœttingue et de la célèbre Société royale des sciences dont Haller fut le premier président perpétuel, tout cela est narré dans cette belle préface, qui, abstraction faite de la savante édition des poésies, formerait par elle seule un beau et bon livre.

Il est imprimé en caractères latins sur papier chamois. Les presses de M. Huber, de Frauenfeld, d'où, pour le dire en passant, sort aussi le livre de M. Lehr sur la *Handfeste de Fribourg*, dont M. Marc Christin rendait compte ici même dans le numéro d'avril 1881, méritent une place d'honneur dans le livre d'or de la typographie. Les caractères italiques de l'avant-propos surtout sont d'une perfection inouïe. Nous ne ferons qu'une petite chicane à M. Huber. Elle concerne la reliure d'amateur qu'il a fait faire pour son livre : cuir blanc, ornements or et filets noirs. Elle est de toute beauté et fait honneur à M. H.-R. Sauerlander d'Aarau — un autre grand nom dans les fastes de la librairie allemande, — mais elle n'est

1. Frauenfeld. Verlag von J. Huber, 1882. 14 m. (17 fr. 50.)



guère en harmonie avec l'impression toute moderne du texte et conviendrait davantage à un contenu gothique.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement par l'édition des poésies de Haller que M. Huber a fait ses preuves comme très habile typographe et intelligent éditeur, mais encore en entreprenant une grande publication nationale, le dictionnaire idiomatique de la Suisse alémanique : *Schweizerisches Idiotikon. Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache. Gesammelt auf Veraulassung der antiquarischen Gesellschaft in Zürich unter Beihülfe aus allen Kreisen des Schweizervolkes. Herausgegeben mit Unterstützung des Bundes und der Kantone. I. (u. II.) Heft. Bearbeitet von Friedrich Staub und Ludwig Tobler*[1]. Le titre est long, l'œuvre le sera aussi et exigera de la part des deux lexicographes une somme incalculable de travail et de patientes recherches. L'un d'eux porte un nom prédestiné. Titus Tobler s'est acquis une grande renommée par son *Appenzellischer Sprachschatz*, qui compte parmi les travaux dialectologiques (pardon de cet adjectif) les plus appréciés et les meilleurs. C'est en 1862 que la Société des antiquaires de Zurich, après avoir constaté avec quelle effrayante rapidité les dialectes suisses tendaient à disparaître pour faire place au nouveau haut-allemand, résolut de fixer ces dialectes dans un lexique. Elle constitua une commission spéciale sous la présidence des professeurs G. von Wyss et H. Schweizer-Sidler, qui se mit immédiatement à l'œuvre, et, avec le concours empressé et dévoué d'un grand nombre de citoyens instruits et animés de ce patriotisme ardent qui a si souvent déjà, dans la petite Suisse, produit de si grandes choses, on put au bout de dix-huit mois commencer le travail de la rédaction définitive, confiée aux deux savants dont le nom figure sur le titre. Dans une préface, courte d'ailleurs, ils justifient leur manière de procéder en ce qui touche la rédaction et l'exécution. En France, l'étude des dialectes et patois semble devoir être remise en honneur ; la littérature dialectique, provençale surtout, n'a jamais été entièrement abandonnée et en ces derniers temps même elle se relève et se renouvelle ; il n'est donc pas sans intérêt que l'on sache la méthode qu'ont suivie les savants suisses dans leur *Idiotikon*. Ils ont adopté le système que J.-A. Schmeller a appliqué dans son dictionnaire des dialectes bavarois et qui consiste à procéder non par mots complets, mais par syllabes radicales, rangées alphabétiquement. Avant donc de chercher un mot, il faut le dépouiller de ses suffixes et de ses préfixes, et, vu les syncopes si fréquentes dans les dialectes et patois, les recherches en deviennent assez difficiles. Mais ce système a la logique pour lui et dès lors les auteurs ont eu raison de l'appliquer. L'étude des mots étrangers est bien curieuse aussi. La Suisse, plus encore peut-être que l'Allemagne, a emprunté énormément de mots à ses voisins, spécialement à la France. L'*Idiotikon* les donne, non pas dans leur orthographe française, mais tels que le gosier et la langue suisses les ont transformés. On devra chercher *jaloux* à l'S : *schalus*. Les voyelles sont munies de chiffres selon leur prononciation plus ou moins nette ou étouffée ; les différentes formes dialectiques du même mot sont indiquées par cantons, subdivisions de cantons, localités, vallées, rive droite ou gauche des cours d'eau, rive nord ou sud des lacs ; toutes ces indications sont en abrégé, de même que les indications philologiques. Le siècle auquel appartient telle ou telle forme est annoncé par un simple chiffre romain. Le texte est en caractères latins, le contexte philologique également en caractères latins d'un type plus petit, les synonymes et les exemples en italique, le format grand in-octavo, ce qu'en librairie allemande on appelle *gross lexikon octav*[1]. La page a deux colonnes. Il paraîtra deux fascicules au moins, trois au plus, tous les ans. La publication, si nous ne nous trompons, pourra bien être finie vers 1893. Une fois qu'on s'est un peu mis au courant du procédé, des innombrables abréviations et qu'on est parvenu à étudier, sans trop être arrêté, les différents articles, on admire sans restriction l'énorme somme de travail des consciencieux et habiles rédacteurs, non moins que la merveilleuse exactitude et l'admirable netteté de l'exécution typographique. Les prosecteurs, promoteurs et auteurs, de même que l'éditeur, s'enorgueilliront à bon droit avec tout le peuple suisse de la belle et grande œuvre qu'ils ont entreprise et qu'ils mèneront à bonne fin, nous en sommes convaincu.

Nous avons devant nous le deuxième volume, annoncé dans notre dernière correspondance, de *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*. Il a pour sous-titre : *Vierzehn Jahre schweizerischer und französischer Geschichten 1571-1584, von Dr. A. Ph. Segesser*[2]. Ce qui constitue l'intérêt tout spécial de ce livre pour le lecteur français, c'est que l'auteur, qui fait au fond l'histoire des régiments suisses au service de la France plutôt que celle de l'homme qui, à plusieurs reprises, commanda un de ces régiments, est amené à traiter du massacre des

1. Frauenfeld. Druck und Verlag von Jacques Huber, 1881. (2 francs le fascicule.)

1. Le format du *Livre*, à peu près.

2. Bern. Druck und Verlag von K. J. Wyss, 1881. 10 fr.

protestants dans la nuit de la Saint-Barthélemy. M. de Segesser plaide la non-préméditation, et il la plaide brillamment. C'est la reine mère qui gagne le plus à ce livre ; d'empoisonneuse, d'Italienne astucieuse et sans scrupules, elle devient une grande patriote française, une espèce de Richelieu en jupons et la Saint-Barthélemy une exécution en bloc des ennemis de l'État, tandis que le cardinal les fait exécuter un à un, pour ainsi dire en détail. Les considérations générales de l'auteur sur la situation, les partis, leur rôle politique tout autant que religieux, sont et demeureront, malgré le parti pris de réhabiliter Catherine et Charles IX, l'une des études les plus claires, les mieux pensées et les mieux écrites sur cette période si intéressante de notre histoire. Quant à la question de la Saint-Barthélemy même, il faudra, pour se conformer à la règle du *audiatur et altera pars*, lire en même temps l'étude qu'en a faite le professeur Baumgarten de Strasbourg [1]. L'on constatera qu'elle est insoluble.

Mais le massacre du 24 août n'est qu'un épisode dans l'histoire de M. de Segesser. Son livre mérite d'être lu en entier par qui veut se faire une idée juste de la confédération des cantons suisses après l'introduction de la Réforme dans certains d'entre eux et de chacune des petites républiques, des cantons primitifs en particulier. Pfyffer a été avoyer de Lucerne. C'est donc cette ville surtout, sa constitution et son administration, qui forment le sujet de quelques chapitres du livre, du premier surtout, qui a pour titre : Procès Amhlen-Pfyffer et soulèvement de Rothenburg. C'est le fameux soulèvement qui fut en partie causé par le concile de Trente, qui interdisait aux prêtres d'avoir des concubines. Le rôle de l'ambassadeur français auprès des illustres cantons, la façon dont étaient distribuées les pensions que le roi de France servait à ses féaux amis et alliés, tout cela est du plus haut intérêt et étudié avec le plus grand soin. Le livre se termine par quelques chapitres consacrés à la Savoie et à Genève. Le premier volume nous parlait spécialement du rôle militaire des Suisses au XVI[e] siècle ; le contenu du second est plutôt politique. Tous deux seront d'un grand secours à qui étudiera spécialement cette époque et nous n'en saurions trop recommander la lecture, facile et attrayante au demeurant.

1. Strasbourg. Trübner.

Il y a douze ans, un des historiens les plus célèbres de l'Allemagne publiait un livre intitulé *Caroline. Briefe an ihre Geschwister, ihre Tochter Auguste, die Familie Gotter u. s. w., nebst Briefen von A. W. und Fr. Schlegel. Herausgegeben von G. Waitz* [1]. L'héroïne du livre est Caroline Michaelis, fille du célèbre orientaliste de Gœttingue. Veuve du médecin Bœhmer, elle épousa Frédéric-Guillaume Schlegel, divorça et épousa le philosophe Schelling, de douze ans plus jeune qu'elle. Pendant son veuvage, elle avait joué un rôle prépondérant à Mayence au moment où Custine occupait la ville. Quand les alliés s'en emparèrent, elle fut enfermée à la forteresse de Kœnigstein. Le nom de deux de ses maris, son entourage à Iéna, où elle connut Gœthe, l'apparition de l'*Athenæum*, rédigé par les frères Schlegel, la traduction de Shakespeare, la naissance de l'école romantique et surtout l'article que W. Scherer lui consacre (voir *Vorträge und Aufsätze zur Geschichte des geistigen Lebens in Deutschland und Oesterreich* [2]) nous font un devoir de signaler une seconde publication de M. Waitz sur le même sujet : *Caroline und ihre Freunde. Mittheilungen aus Briefen von G. Waitz* [3]. Ces lettres et ces extraits de lettres jettent un jour tout nouveau sur tout ce petit monde romantique et surtout sur les femmes célèbres du cercle. Il y a quelques lettres françaises de la jeunesse de Caroline qui sont très intéressantes, et comme curiosité nous signalerons encore les lettres de la mère des Schlegel et du Norvégien Steffens.

Le premier volume de la treizième édition de *Brockhaus' Conversations Lexikon* a paru. Les collaborateurs et les rédacteurs comptent parmi les sommités de la science allemande et européenne et sont une garantie sûre que la nouvelle édition ne fera qu'accroître le renom dont jouit cette œuvre si considérable et si utile.

1. Leipzig. S. Hirzel, 1871. 2 vol. 16 m. (20 fr.)
2. Berlin. Weidmannsche Buchhandlung, 1874. 8 m. (10 fr.)
3. Leipzig Verlag von S. Hirzel, 1882. 3 m. (3 fr. 75.)

E. JAEGLÉ.

HONGRIE

Budapesth, le 6 avril 1882.

Avant de vous entretenir des nouvelles productions littéraires et scientifiques de la Hongrie, je veux remplir un devoir philanthropique en rendant attentifs les lecteurs français du *Livre* à ne lire qu'avec une extrême réserve les récits de certains écrivains français sur la Hongrie. Après les histoires fantastiques que nous a débitées

M. Tissot dans son *Voyage au pays des Tziganes* (??), — ouvrage dont un des critiques du *Pester Lloyd*, M. le docteur Ambroise Néményi, a fait en allemand et en français une critique aussi juste que défavorable, — voilà que M. V. Meignan publie à Paris (Plon et Ce), un roman historique (?) sous le titre : *le Comte Kappyanyi*, dont la scène se passe par malheur en Hongrie. Il semble que l'auteur, s'il a jamais vu le pays dont il parle, y soit arrivé sans avoir la moindre connaissance des mémorables faits de 1848, qui forment le fond de ses récits. Il a évidemment dû avoir été induit en erreur par les récits hyperboliques de personnes qui se sont tout simplement moquées de lui en lui contant des absurdités, à moins que sa mémoire ne soit venue à lui jouer un mauvais tour. Une feuille française (*l'Union* du 26 septembre), qui s'en est occupée, s'est hasardée à en donner une appréciation qui n'a rien de fondé à l'égard des faits. En revanche, le *Neues Pester Journal* de Budapesth, qui en a fait le sujet d'un article, l'a apprécié à sa juste valeur, en en constatant la parfaite nullité. Un simple trait, entre cent autres, suffira à détourner le lecteur de prendre au sérieux l'inqualifiable ouvrage de M. V. Meignan. Ne dit-il pas, par exemple, que François Deàk, le grand homme d'État auquel on doit l'union de l'Autriche et de la Hongrie en 1867, était un utopiste sans grand parti, tandis que Jean Patko, son adversaire, était un vrai homme d'État? Mais, malheureusement pour l'auteur, il n'y a jamais eu en Hongrie *qu'un Jean Patko dont on ait parlé et dont ne se souviennent* que quelques vieux paysans de la Somogy, qui aiment à raconter ses tours, ce soi-disant grand personnage ayant été un célèbre... brigand de leur contrée! Oui, ce fameux Jean Patko, le seul que la Hongrie ait produit et que le naïf auteur du *Comte Kappyanyi* s'avise de prendre pour un grand homme d'État, a dû à ses méfaits de finir tragiquement à l'extrémité d'une potence! Voilà de quelles données pullule ce « récit hongrois ».

Une dame vient de publier à Londres deux beaux volumes avantageusement cartonnés, et richement illustrés, sous le titre de *Magyarland*. A ce sujet, la *Pall Mall Gazette* constate très justement que cet ouvrage valait, sous bien des rapports, les livres bondés de récits mensongers qu'on a déjà publiés sur la Hongrie.

Il est vraiment bien regrettable que des contes aussi fantastiques que celui que nous venons de mentionner soient présentés au public désireux de s'instruire, attendu que de pareilles inexactitudes, une fois mises en scène, ne peuvent servir qu'à donner à des milliers de lecteurs les idées les plus fausses sur tout un peuple et le pays qu'il habite. Et dire que des ouvrages de ce calibre se traduisent et paraissent en allemand! N'est-ce pas le comble de l'absurdité? Et le premier devoir de tout publiciste n'est-il pas de stigmatiser un si inqualifiable abus?

La Hongrie vient de perdre presque en même temps deux de ses fils qui ont passé leur vie à chercher avec plus ou moins de succès à faire connaître à l'étranger leur pays encore si méconnu. C'est d'abord Adolphe Dux, docteur en philosophie, homme d'un talent très digne d'être apprécié à sa juste valeur et ancien collaborateur du *Pester Lloyd*, le premier de nos journaux politiques et commerciaux, paraissant en allemand. Sorti du ghetto de Presbourg, M. Dux a passé sa modeste vie à encourager les talents qu'il venait à découvrir et à faire connaître à l'étranger les astres radieux du firmament littéraire de la Hongrie. C'est, en second lieu, Ch. Maria Kertbeny, qui, né à Vienne, a également traduit et écrit en allemand, avec zèle, mais sans trop de talent, une foule d'ouvrages relatifs à la Hongrie.

On peut, à l'heure qu'il est, considérer comme très dignes successeurs de ces deux hommes trois collaborateurs du *Pester Lloyd* : M. le docteur Ambroise Neményi, qui, pendant deux ans, a été le correspondant de la *République française;* M. le docteur Adolphe Silberstein, rédacteur du feuilleton du *Pester Lloyd*, et M. Albert Sturm, traducteur de talent et membre de la Société littéraire, qui porte le nom du père du drame hongrois : Charles Kisfaludy.

Il serait bien désirable que la France eût aussi quelques bonnes traductions d'auteurs hongrois. L'écrivain-éditeur, M. E. Aigner, dit très justement à l'occasion d'une édition de poèmes populaires hongrois : « Faites connaître cette collection à ceux qui n'aiment ou ne connaissent pas notre race, et ils ne tarderont pas à se persuader que si le Hongrois est quelquefois impatient et impétueux, il pense, en revanche, et en général, noblement, aime la liberté et juge avec bon sens, de sorte qu'on ne peut s'empêcher de l'aimer et de l'estimer, tant ses bonnes qualités l'emportent sur les mauvaises. »

M. Silberstein, sous la rédaction duquel plusieurs ouvrages du romancier Jokai, que la France connaît par l'interprétation de M. Ulbach (*le Tapis vert*), dit tout aussi justement en parlant de cet auteur très populaire en Hongrie dans l'épilogue d'un de ses romans, récemment publié

en allemand[1] : « Jokai a ses racines dans le peuple; il a le cœur, si l'on peut dire, transparent, le dévouement du Samaritain, un délicieux et intarissable optimisme ; autant de traits qui sont ceux mêmes du caractère hongrois... Aussi chacun reconnaîtra-t-il dans les écrits de Jokai, comme dans une glace, les tendances et les désirs du Hongrois. »

Le Père Pierre, de Jokai, nous fait connaître l'histoire des amours d'une châtelaine du XVIe siècle et d'un père jésuite, qui, avant de le devenir, avait été célèbre chevalier. L'histoire que le peuple se raconte encore à l'endroit où la scène se passe est fantastique, mais la manière en laquelle elle est racontée nous offre le spécimen des qualités caractéristiques de Jokai, à savoir un admirable talent de conteur, beaucoup de fraîcheur, de vivacité, un grand coloris et son pétulant humour.

M. Bodnar, écrivain et critique hongrois, a écrit, il y a quelque temps, à l'égard de Jokai (*Études littéraires*, p. 37) : « Jokai nous peint, à l'aide de son inépuisable imagination, un monde inconnu où les héros en action n'ont d'historique que les noms qu'il leur donne, car, tels qu'il nous les présente, ils n'ont certes jamais existé ni n'existeront jamais. Jokai est tellement subjectif, qu'il prête à chacun de ses personnages sa propre manière de penser, consistant en un étrange mélange de vues modernes, alliées à d'autres du moyen âge, genre composite, qui peut plaire, mais qui jure avec la réalité. Jokai aime le grand, l'immense, le sublime ; mais souvent il l'emploie mal à propos. Doué d'une facilité de conception extraordinaire, souvent il dépasse les bornes. Sa fantaisie, que rien n'arrête, le fait tomber dans de tels extrêmes, qu'il crée des énigmes psychologiques qu'il ne peut expliquer... Quant à ses descriptions, elles n'ont pas leurs pareilles dans notre littérature. On n'oublie plus les choses réussies qu'il nous met sous les yeux. »

Il a paru dernièrement dans notre première revue hongroise, rédigée par le professeur et docteur Paul de Gynlai, un article qui traitait Jokai sous le côté psychologique, et lui reprochait d'écrire des romans d'aventures plutôt que des romans de caractère et d'improviser, pour ainsi dire, ses héros de scène en scène. Cela n'empêche cependant pas que Jokai, qui tient beaucoup de Dumas père et de J. Verne, ne soit traduit en quatorze langues et que ses œuvres ne soient répandues à peu près à un million d'exemplaires.

Un trait qui distingue encore Jokai est une excessive facilité de production. En ce moment même, un de ses romans paraît dans une revue, un autre dans sa feuille politique, *la Patrie,* ce qui ne l'empêche pas de travailler déjà à un quatrième.

Il vient de paraître plusieurs volumes de poésies. Je vous en citerai trois. D'abord, la seconde édition revue et augmentée des poésies de M. Joseph Kiss (lisez Kiche), consistant en morceaux lyriques et en ballades. Ces dernières se placent entre les ballades de notre grand poète Jean Arany (lisez Aragne), qui peuvent rivaliser avec ce que les Anglais ont écrit de meilleur dans ce genre, et celles qui, vivaces dans la mémoire du peuple madgyar, se chantent partout. Kiss a, dans ses ballades populaires, la manière de voir naïve du peuple madgyar; il fait, dans un moment dramatique, apostropher un cavalier par son cheval; parle-t-il de la salle du tribunal, il la voit toute tendue de noir, murs et tables, avec une longue rangée de cierges allumés; il fait dire, en parlant d'un « banquier millionnaire », qu'il se promène en équipage à quatre chevaux et qu'il loge dans un palais de marbre, etc. Ce qui nous surprend, c'est que M. Kiss ait réuni ses ballades, qui sont aussi belles qu'émouvantes, sous le titre de *Tragédies* (??). Quant à ses chants lyriques, il il nous faut remarquer que Kiss ne parle que quand il a quelque chose à dire, que, par conséquent, il écrit lentement, cisèle et travaille ses vers au point de leur donner parfois, sous le rapport technique, un fini merveilleux. Il chante, enivré d'amour, ou déplore le prosaïsme de la vie, qui le force à revenir éternellement de ses rêves. Son bonheur, il le trouve dans les images que crée sa fantaisie. La poésie est tout pour lui ; beaucoup rêver, peu écrire, voilà le trait qui le distingue. Un petit volume, 200 pages in-16, remplies de beautés, c'est tout ce que le pauvre poète, absorbé par les ennuis du travail quotidien, a produit pendant plus de quinze années !

Le second volume de poésies qui vient d'être publié est celui de M. Paul de Gyulai, le premier critique de la Hongrie. C'est une seconde édition. Le nom de l'auteur est très populaire en Hongrie et assez connu à l'étranger. Quelques-unes de ses nouvelles ont été traduites en anglais et en français. Le volume que je viens de citer contient un grand nombre de beaux morceaux lyriques, qui, comme toutes les poésies de Gyulai, sont surtout, quant à la forme, d'un fini parfait.

Le troisième volume renferme enfin les *Poésies* de M. le professeur d'esthétique Auguste Greguss.

J'ai cité plus haut Jean Arany (lisez Aragne),

1. Pater Peter. Roman von Maurus *Jakai* dit Nachwost, von Dr A. Silberstein. Budapesth, Révai frères.



le premier poète épique de la Hongrie, qu'on se plaît à nommer entre les premiers poètes du monde. Il vient de paraître un très beau commentaire de la première partie de sa magnifique trilogie *Toldi* (471 pages, prix : 3 fl. 60 — 8 francs), signé du nom du professeur Albert Lehr. Il s'y est proposé de donner des explications relatives surtout quant au langage, et cela dans une telle mesure, qu'on peut recommander la lecture de l'ouvrage, même à tous ceux qui ne connaissent pas très bien la langue hongroise. Après chaque chant, il explique les questions que pourrait se poser le lecteur en alléguant des exemples tirés du langage populaire et de divers poètes, comme Petofi, Gyulai, etc.

Une autre publication à mentionner est celle que publie, sous le titre d'*Auteurs dramatiques et acteurs* (1878-1881), 408 pages, prix : 2 fl. 50 — 6 francs, M. Z. Beothy, agrégé à l'Université de Budapesth, écrivain de beaucoup de talent et secrétaire de notre éminente Société littéraire Kisfaludy. Nos pièces de théâtre sont d'habitude critiquées le lendemain même de leur première représentation. Il est bien naturel qu'en agissant ainsi, on n'obtient guère de recensions qui méritent le nom de critiques. Nous n'avons que quelques journaux qui publient leurs critiques une fois par semaine. MM. Beothy, Keszler et Rakodczay sont les premiers qui aient écrit des critiques à tête reposée. M. Z. Beothy vient de réunir plusieurs des siennes sous le titre que nous avons mentionné. Il parle de plusieurs auteurs hongrois et étrangers : de Shakespeare (7 pièces), de Molière (2 pièces), de Schiller (1 pièce), d'Augier, des Dumas, de Coppée, de Pailleron, ainsi que de divers acteurs hongrois et de Sarah Bernhardt, qui a aussi joué à Pesth. Au dernier chapitre, il donne une étude du premier drame politique hongrois.

En fait de nouveaux ouvrages scientifiques et historiques, nous citerons l'ouvrage du docteur Henri Marczali, agrégé à l'Université de Pesth, publié par l'Académie des sciences, sous le titre de *la Hongrie sous Joseph II*. Le savant directeur du musée national de Pesth, M. François de Pulszky, dit, dans notre *Revue historique* (Szazadok), que cet ouvrage est un des meilleurs de ce genre que possède notre littérature historique. Mais il fait remarquer qu'il n'est, à vrai dire, composé que de différentes études spéciales, et relève l'indépendance de la conception, les profondes connaissances de l'auteur et l'intéressant exposé des temps qu'il traite. On attend avec beaucoup d'intérêt le second volume, qui ne traitera que de Joseph II, et dont le premier n'est, pour ainsi dire, que l'introduction.

Le professeur d'histoire nationale, M. A. Kerékgyarto, a de même publié (Budapest, Lauffer, 712 pages; 3 fl. 60) un ouvrage original : *les Jours mémorables dans l'Histoire de mille ans de la Hongrie*, où il raconte l'histoire hongroise jour par jour, mais en faisant une large place aux événements les plus mémorables.

Mentionnons encore MM. Coloman Thaly et W. Deak, qui, eux aussi, ont publié des ouvrages historiques relatifs au XVIIe siècle, l'époque dont ils s'occupent surtout avec autant de prédilection que de succès.

Constatons ici que le niveau général des ouvrages scientifiques est en Hongrie plus élevé que celui des œuvres purement littéraires.

L'Académie des sciences publie, chaque année, une série d'ouvrages scientifiques. Vers la fin de l'année passée ont paru : un ouvrage sur l'*Islam*, par le professeur docteur J. Goldziher; un autre sur Kant, par le professeur docteur B. Alexander; un autre sur les *Grands poèmes épiques*, par le poète professeur et docteur Charles Szasz; enfin, l'*Histoire de la littérature anglaise de Taine*, traduite par l'auteur dramatique M. Grégoire Csiky, ainsi que *la Littérature romaine* de Thierry et *la Renaissance en Italie* de Sismonds.

Il va de même paraître, ces jours-ci, un bel ouvrage de M. Joseph Banoczi sur la traduction de *Schopenhauer*.

Mais c'est surtout du droit que les Hongrois s'occupent avec prédilection : Budapest a autant d'avocats que Vienne, et sur 3,000 étudiants, il y a 1,500 juristes. M. G. Schwarz a publié, il y a peu, un petit ouvrage sur *le Droit de tester chez les Romains*. M. le docteur E. Morlin vient de publier (Budapest, Eggenberger) un volume sur *les Crimes d'État chez les Romains*. L'auteur traite de la *perduellio* et du *crimen majestatis* jusqu'au temps de Justinien. Enfin, M. le docteur Jean Csarada a publié un beau volume sur *le Droit de prise en guerre*.

La Société d'histoire naturelle, qui publie en traduction hongroise les meilleurs ouvrages français et anglais, fait aussi paraître des séries de *Conférences populaires sur l'histoire naturelle*, belle édition à très bon marché.

Un ouvrage hongrois va paraître en allemand; c'est celui de M. Marczali, couronné par l'Aca-

démie hongroise : *les Sources de l'histoire hongroise sous les Arpads* (Berlin, W. Herz, 1882). Un autre a paru déjà dans la même langue. C'est celui de M. Jules Hazay : *Die Mollusken Fauna von Budapest* (Cassel, Fischer, 187 pages, 15 tableaux). L'auteur avait fini depuis longtemps son intéressant ouvrage en hongrois, sans pouvoir trouver un éditeur. Il a étudié pendant quatre ans un territoire de cinq milles, où il a trouvé 162 espèces de mollusques, dont 84 terrestres et 78 aquatiques.

M. Gustave Beksics, jeune écrivain de beaucoup de talent, qui a traduit le romancero du *Cid* de l'espagnol, vient de publier un livre sur *les Doctrinaires hongrois.*

Je vous citerai encore trois rapports intéressants. Premièrement, le *rapport sur la conférence monétaire internationale (de 1881) de Paris*, à Son Excellence M. le comte Jules Szapary, ministre des finances, par Alexandre Hegedüs, député, 1882. Le représentant du gouvernement hongrois pour la conférence monétaire de Paris, M. Alexandre Hegedüs, rapporte comment la conférence s'est passée, et remarque qu'il s'en est tenu aux instructions du ministre des finances, en vertu desquelles, bien que l'adhésion au bimétallisme fût désirable, il ne devait pas donner de déclaration de nature à lier le gouvernement, et ne s'astreindre qu'à l'étude et à la discussion du projet du double étalon international.

Le second de ces rapports est celui du *ministère des cultes et de l'instruction, relatif à l'état de l'instruction publique à la fin de l'année scolaire de 1879-80.* Il y avait, cette année, en Hongrie, 15,824 écoles primaires, 175 écoles secondaires et 15 *langues d'enseignement!* Dans la plupart de ces écoles, c'est-à-dire dans celles qui sont communales ou confessionnelles, c'est la commune ou la confession qui a à décider de la langue d'enseignement. Le troisième de ces rapports, celui du professeur et docteur Joseph Hampel, traite des fouilles archéologiques faites à Vieux-Bude, l'Aquineum des Romains, où l'on vient de découvrir un amphithéâtre, un bain et un cimetière romains. Cet intéressant rapport parle surtout du bain, qui a été mis à jour aux frais de la ville, qui vient de voter de nouveau 5,000 florins (11,000 francs) pour la continuation des travaux.

Puisque je vous parle de rapports, je vous mentionnerai encore le *Livre des écoles secondaires et supérieures pour 1881-82* (5e année), publié par le directeur J. Felsmann (176 pages ; prix : 2 florins), contenant l'histoire des écoles secondaires et supérieures, ainsi que le nombre des étudiants qui les fréquentent, les noms, lieu d'origine des professeurs, etc., etc. Il nous apprend qu'il y a en Hongrie 2 universités, 15 académies, 7 instituts d'économie rurale et vétérinaires, 5 comités pour l'examen professoral, 5 séminaires, 158 gymnases, 7 écoles gymnases réaux, 36 écoles réales, 16 écoles commerciales, d'industrie et spéciales, 6 écoles supérieures d'état pour filles, 120 écoles bourgeoises, etc.

Une dame de la haute aristocratie vient de publier un bel ouvrage de 30 feuilles d'impression sur l'*Exposition universelle de Paris de 1878,* sans se nommer (Budapest, Pfeiffer, 1882, 3 florins).

Les ouvrages scientifiques ne se traduisent guère, mais il n'en est pas de même des œuvres littéraires, qui sont plus souvent reproduites dans d'autres langues. Il est cependant très rare que l'on voie en même temps paraître plusieurs traductions d'écrivains hongrois, comme c'est actuellement le cas pour M. Coloman de Mikszàth, qui, depuis ma dernière correspondance, a publié, sous le titre : *les Bons Palocz*, un nouveau volume de quinze historiettes, qui a eu un accueil encore plus flatteur que son dernier volume sur les Slovaques. Qu'est-ce que les Palocz ? Les Palocz sont, d'après la définition la plus répandue, une peuplade hongroise, qui habiterait la Hongrie depuis Attila, le célèbre roi des Huns. Leur dialecte, ainsi que leur manière de s'exprimer, diffère passablement de celui des Hongrois. Placés entre la haute et la basse Hongrie, c'est-à-dire entre les Slovaques du nord et les Hongrois du sud, ils diminuent insensiblement et perdent peu à peu le caractère typique qui leur est propre, de sorte qu'on peut prévoir que dans un siècle, ils auront entièrement disparu. C'est ces Palocz que nous présente le beau volume que je viens de citer, déjà traduit en anglais par une dame Nüllens. Il ne tardera pas à paraître à Londres, ainsi qu'à Leipzig, en allemand, et peut-être même à Paris en français.

Une anthologie de poètes hongrois (128 pages) vient de paraître à New-York en anglais [1]. Le traducteur, Hongrois de naissance, M. W. Loew, a su faire un assez bon choix, et ses traductions

1. Gems from Petofi and other Hungarian poets translated with a memoir of the former and a review of Hungary's present poetical works, by W. Loew. Published by P. Esterhazy.

sont assez bien réussies. Ce volume contient, outre les poésies qu'il donne, une préface signée du traducteur et de l'éditeur, un sonnet de John Moran sur les Hongrois, et une esquisse de poésie hongroise avant et après Petofi. On attend une continuation de cette œuvre, si bien commencée. Il a de même paru, il n'y a pas longtemps, un volume des poésies de Petofi en italien. Après plusieurs essais faits dans ce pays, Joseph Cassone, habile traducteur, un petit volume de traductions de Petofi, sous le titre de *Foglie de cipresso.* Une anthologie de morceaux lyriques de poètes hongrois va de même paraître à Florence sous le titre de *Liriche Magiare,* par Vittorio Ganso (Gans).

La Hongrie ne laisse pas d'avoir plusieurs traducteurs de grand talent : c'est d'abord le même Jean Arany, dont j'ai parlé plus haut, qui a traduit Aristophane, plusieurs pièces de Shakespeare, etc.; puis son fils, A. Ladislas, qui a traduit avec beaucoup de talent plusieurs pièces de Molière; ensuite, M. Charles Szàsz, qui a, entre autres, traduit diverses poésies de l'anglais, de l'allemand (les poésies lyriques de Gœthe) et de l'italien (Dante); et M. Guillaume Gyory, qui nous a fait connaître jusqu'à présent plusieurs poètes suédois (Tegnèr : *Frithiof Saga, Axel, Nattvardsbarnen, Franzen;* une dizaine de poésies de Runeberg : *Nadesda,* etc., etc., ballades), espagnols (*Don Quijote, el Principe constante, la Vida es sueno, el Desden con el desden,* romances, etc.) et portugais (*Gonçalvez Diaz,* etc.). Il a aussi traduit *la Princesse d'Élide,* de Molière, et *All's well that ends well,* de Shakespeare. Enfin, M. A. Rado vient de traduire la *Jérusalem délivrée,* et *Lara,* de Byron; et M. A. Endrody, poète lyrique, vient de publier en hongrois les poésies de Heine.

Mais ce qu'on traduit le plus, ce sont, outre les pièces de théâtre françaises, les romans français. Outre *Numa Roumestan,* on vient de traduire divers romans de H. Gréville, de G. Ohnet, de Verne, de Zola et de Vast-Ricouard.

Mais parlons un peu des romans hongrois. Jokai, comme je vous l'ai dit, publie des séries de romans presque à la fois. M. Eugène Rakosi vient de publier son premier roman, intitulé *le Plus grand fou.* L'auteur, dont les pièces de théâtre ont eu pour la plupart grand succès, a écrit son roman pendant qu'il dirigeait un théâtre et rédigeait une gazette. Les défauts de composition du roman sont atténués par la vivacité et le pétillement du récit, le caractère bien défini des personnages, et sa tendance, qui est nationale.

M. Corneille Abrangi nous présente, dans ses romans, les couches supérieures de la société. Il vient d'en publier un : *Laquelle est la plus forte?* qui, malgré les défauts qu'on y découvre aisément, peut passer pour un des meilleurs produits du genre. En outre, le même auteur publie de temps à autre des pamphlets politiques qui, jusqu'à ces derniers temps, ont été ici très à la mode, genre dont M. Mikszàth s'est aussi occupé pendant quelque temps. La maison Ch. Stampfel (Presbourg), qui s'occupe particulièrement de la publication de traductions d'ouvrages hongrois en allemand, vient de nous remettre la traduction d'un des pamphlets de M. Abranyi : *Graf Julius Àndrassy* (220 pages, 2 florins), que l'on peut considérer comme un amusant spécimen de ce genre, qui, bien qu'intéressant, ne doit naturellement pas être pris trop au sérieux.

Il a aussi paru des romans de MM. Abonyi et Kazar, et un petit volume de dix nouvelles : *les Croix,* de M. Étienne Petelei.

M. le docteur Joseph Szinnyei a publié un beau volume très intéressant sur la Finlande : *le Pays des mille étangs.* — J'ai mentionné dernièrement les *Mémoires de François Pulszky.* Les trois premiers volumes viennent de paraître en allemand chez Stampfel (Presbourg), où il a aussi paru dans la même langue, il y a déjà un an et demi, la seconde édition des intéressants *Mémoires* (de 1825 à 1852) *de M. de Wirkner* que je vous signale spécialement. Le même éditeur a publié les deux premiers volumes des *Écrits de Kossuth.* Le troisième est sous presse ; il traite de *la Question d'Orient d'il y a vingt-cinq ans et d'aujourd'hui.* L'édition allemande de ce volume suivra de près, plus tôt que la française, attendu que Szarvady vient de mourir.

En vue de faciliter aux étrangers la connaissance de la Hongrie, l'Académie des sciences fait paraître une excellente revue allemande, sous le titre : *Ungarische Revue.* Les principaux articles de ses derniers numéros sont les suivants : *Hungaricæ Res,* étude relative à l'agitation irrédentiste des Saxons de Transylvanie, par M. le docteur A. Neméyi ; *Die Entstchung Croatiens,* par l'académicien F. Pesty; une autre étude sur les nationalités en Hongrie, par M. Ch. Keleti, statisticien bien connu; puis un article sur l'archéologie hongroise, par François Pulsky, etc. Signalons, enfin, une revue française sous forme de journal semi-hebdomadaire, sous le titre : *Revue hongroise.*

La Hongrie a d'ailleurs une foule de revues de toute espèce. Si elle n'a pas encore de *Journal*

du magnétisme, elle a du moins des *Feuilles d'apiculture*, intéressante revue, publiée sous la direction de M. le professeur Viriesch, et, depuis le 1er janvier 1882, une revue mensuelle de sciage à contournement, deux feuilles de musique et deux revues à romans. L'une a commencé à publier ceux de Jokai, d'Abranyi, de l'écrivain transylvain L. Tolnei, de Claretie et de l'Allemand Ebers. L'autre contient des romans de M. Gozsdu, jeune écrivain de talent, et de l'humoriste très estimé, M. G. Lanka, etc. Je vous parlerai une autre fois de cette riche littérature de revues, ainsi que de nos journaux. Pour le moment, il suffira que je vous en cite quelques-unes, en vous en mentionnant les principaux articles. La *Revue universelle de philologie* vient de publier, entre autres, des articles sur Platon et Aristote, sur Sapho et Phaon, sur la vie et la poésie d'Euripide, sur les classiques du gymnase, Sophocle, sur l'histoire d'Aquineum, plusieurs traductions de Tibulle, de Pindare, de Catulle, d'Anacréon, etc. La magnifique *Revue archéologique*, dirigée par M. Ch. Pulszky, paraît plusieurs fois par an, quand il y a assez de matériaux pour qu'elle puisse former un beau volume de 100 à 200 pages grand in-8°. Sa dernière livraison, richement illustrée, a paru hier. Il paraît à Agram, depuis le 1er janvier, sous le titre de *Kroatische Revue*, une revue allemande, qui se propose de faire connaître les peuples slaves du sud et leur littérature. Enfin, il se publiera demain le premier numéro d'une *Revue hongroise de philosophie*, sous la direction des professeurs Barath et Charles Bohm (Budapest, Aigner). Elle sera bimensuelle (à 5 feuilles d'impression le numéro), et a pour but de répandre le goût de la philosophie, de faire connaître les principaux ouvrages qui se publient à l'étranger, de servir d'arène à tous ceux qui s'occupent de travaux de ce genre, et de faire connaître ce qui s'est fait jusqu'à présent en Hongrie dans le domaine de la pensée pure. La philosophie allemande et celle de Comte ont eu du retentissement en Hongrie; mais c'est le positivisme empirique qui a chez nous le plus de chances en sa faveur, le Hongrois ayant une prédilection décidée pour le côté pratique des choses. Néanmoins, pour le moment, cette revue ne se rattache particulièrement à aucune des écoles reconnues. Les principaux articles de son premier numéro sont: *Notre but*, par le professeur Ch. Bohn; *Des obstacles à la philosophie*, par le professeur docteur Horvath; *les Premiers principes de H. Spencer*, par M. L. Lechner; *Leopardi*, *Du développement de la poésie américaine*, *Revue analytique*, etc., etc. Subséquemment, elle publiera des comptes rendus de quelques livres de Ribot, de Paulhan, de Janet, etc.

Je termine en vous annonçant que la magnifique Exposition typique de la Hongrie s'est ouverte hier, et finis en vous prévenant que le même M. Neményi, que j'ai cité plus haut, publiera, dans le courant de cet été, un livre sur la Hongrie en collaboration de nos meilleurs écrivains. Il consistera en vingt-cinq essais, et complètera les exposés géographiques et statistiques qui ont été publiés par le Bureau de statistique du pays.

EUGÈNE SCHWIEDLAND.

PAYS-BAS

Roulers, 25 avril 1882.

Dans notre dernier courrier, nous avons promis de revenir sur un ouvrage de P.-H. Witkamp et P.-H. Craandijk, intitulé : *Vereeniging en Scheiding. Geschiedenis van Noord-Nederland en België van 1813-1880*, publié chez J.-C. van Schenk Brill, à Dœsborgh.

Le titre nous promet une histoire des Pays-Bas et de la Belgique depuis 1813 jusqu'en 1880. Cette promesse n'est pas tenue : les auteurs commencent leur récit à 1813 et s'arrêtent à la conclusion de la paix hollando-belge en 1839. Et c'est dommage. Ç'aurait été bien curieux et très instructif de montrer quelles ont été les conséquences de la séparation, tant pour les provinces du nord que pour celles du midi; peut-être aurait-on trouvé qu'en 1830 on a eu tort des deux côtés, et que, d'un côté comme de l'autre, on a bien expié la faute commise.

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails voulus pour juger sainement la révolution de 1830. C'est un fait accompli sur lequel il n'y a plus à revenir, mais que l'on nous permette toutefois d'exposer notre manière de voir.

La révolution de 1830 était fatale. Les causes qui l'ont amenée sont multiples et, pour la plus grande partie, complètement étrangères au pays qui fit la révolution. En un mot, la révolution belge n'a pas été le fait du peuple belge. C'est

l'étranger qui fit cette révolution : la France pour s'affranchir du traité de Vienne; l'Angleterre, par jalousie de la puissance navale de la Hollande qui, s'unissant à l'industrie belge, aurait fait des Pays-Bas, en quelques années, une puissance commerciale de premier ordre. N'oublions pas que l'une des premières stipulations du nouveau traité fut que toutes les forteresses menaçant la France seraient démantelées; et que, d'un autre côté, la séparation de la Belgique d'avec la Hollande amena trente ans de misère pour les provinces belges et nous empêche jusqu'ici toute exportation de nos produits manufacturiers.

Ces deux puissances avaient donc tout intérêt à soutenir la révolution. Un troisième facteur qui eut une large part à la révolution de 1830, c'est le clergé. L'archevêché de Malines était occupé par le prince de Méan, qui, en haine du mariage civil, fit guillotiner à Verviers le docteur Chapuis. Gand avait pour évêque un prince de Broglie ; et l'influence de ces deux personnages se fit sentir dès les premiers jours de la constitution du royaume des Pays-Bas. Le vote des députés du pays, soumis à ces réactionnaires lors de l'adoption de la Constitution, est là, prouvant combien leur influence était grande et comment les députés du peuple entendaient l'exécution de leur mandat.

Qu'il y eût incompatibilité d'humeur entre les deux pays, nous l'admettons : on n'est pas impunément esclave pendant trois siècles; mais le temps aurait atténué, sinon effacé la différence de mœurs et de coutumes, car enfin la différence, ce n'était qu'une différence de plus ou de moins de civilisation. Le plus avancé aurait attiré le moins avancé, et la distance aurait été assez vite comblée. Mais l'union de toutes les provinces néerlandaises ne faisait pas le compte des trois facteurs susnommés.

On éplucha tous les actes du gouvernement ; on grossit les difficultés et les fautes du gouvernement; même les mesures les plus sages furent combattues. Le gouvernement, de son côté, fut maladroit : le roi voulut gouverner par lui-même, et toute opposition du gouvernement fut considérée comme crime de lèse-majesté : Guillaume oubliait que sa royauté était si jeune et qu'il avait vécu en exil.

Et la révolution de juillet eut son contre-coup à Bruxelles. Mais, encore une fois, c'était une main étrangère qui dirigeait le mouvement : le drapeau français fut hissé à l'hôtel de ville.

Si, à ce moment-là, le gouvernement eût séjourné à Bruxelles au lieu d'être à la Haye, l'émeute du mois d'août aurait été comprimée, la révolution n'aurait pas été faite. Un temps précieux fut perdu en allées et venues; entre temps, des émissaires eurent le temps de travailler la province, et quand le gouvernement se décida à agir, il se trouva devant une révolution organisée, j'allais dire devant un nouveau gouvernement. Toute lutte était devenue inutile.

Ce sont ces préliminaires de la révolution que nous aurions voulu voir longuement développés dans l'ouvrage qui sert de point de départ à cette causerie. Et puis il y a encore à étudier les hommes qui ont fait cette révolution, et, surtout, ceux qui ont su en profiter; il y a là une quantité de choses piquantes à mettre au jour. Jusqu'à présent, personne n'a mis le scalpel sur ces grands hommes, et c'est grand dommage ; sans ce travail, l'histoire de la Révolution de 1830 ne sera pas exacte : ce sont les plus petites causes qui amènent les plus grands effets. En un mot, l'histoire de cette révolution reste à faire.

Est-ce à dire que nous ne pouvons louer l'œuvre de MM. Witkamp et Craandijk? Certainement non ! Leur livre est le résultat d'un travail consciencieux, et il renferme un grand nombre de renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs. Leur travail, tout incomplet qu'il soit, mérite bien des éloges : ils ont su être justes, ce qui est le meilleur éloge que l'on puisse faire d'un travail historique.

Nous ne pouvons passer sous silence l'œuvre importante qui vient de paraître chez De Zuttere, à Bruges, sous le titre de *Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épitaphes, par Alp. van den Peereboom.*

Ce volume est un tiré-à-part du tome IV de la collection si intéressante des *Ypriana*, publiée par M. Alph. van den Peereboom. Ministre d'État, après avoir occupé les plus hautes fonctions du pays, M. van den Peereboom s'est retiré de la vie politique, dans laquelle il a rendu de grands services à son pays, pour se vouer entièrement à l'histoire de la West-Flandre en général et de la ville d'Ypres, sa ville natale, en particulier.

De ces études et de ces recherches, dans lesquelles le savant archiviste d'Ypres, M. Diegerick, lui sert de compagnon, est née cette œuvre monumentale des *Ypriana* que seul un homme de son talent et de sa fortune peut mener à bonne fin. Jusqu'à ce jour, six volumes illustrés de gravures et d'eaux-fortes ont paru, et ce trésor de documents est tout entier destiné aux amis de l'auteur. C'est très généreux de la part de

l'auteur, mais le public n'a-t-il pas un peu le droit de se plaindre?

Dans son ouvrage sur Jansenius, l'éminent écrivain reconstitue de toutes pièces la biographie du célèbre évêque, fils soumis de l'Église pendant sa vie, hérésiarque après sa mort. Les passions et les haines provoquées par son fameux livre d'*Augustinus* s'ingénièrent à ternir la mémoire de Jansenius, en présentant sa vie comme un tissu de faussetés, d'hypocrisies et de bassesses, et sa mort comme une punition divine accompagnée de manifestations du monde physique.

M. van den Peereboom, armé de pièces authentiques, rétablit les choses sous leur vrai jour, et la longue lutte opiniâtrément soutenue par le chapitre de la cathédrale d'Ypres pour la défense de la mémoire de son évêque prouve à l'évidence la vénération que l'on portait à l'évêque Jansenius.

Le livre que notre savant compatriote vient de consacrer à la mémoire de Jansenius restera un monument d'érudition, prouvant tout l'amour que porte son auteur à la vérité historique.

Chez l'éditeur E.-J. Brill, à Leiden, vient de paraître la première livraison d'un dictionnaire des anonymes et des pseudonymes dans la littérature néerlandaise et flamande, par M. J.-J. van Doorninck, archiviste de la province d'Overysel. Rédigé dans la forme alphabétique ordinaire du dictionnaire, d'après le modèle des *Supercheries* de Quérard, l'ouvrage comprendra 600 à 700 pages in-8 sur deux colonnes. C'est un bien grand service rendu par M. Doorninck à tous ceux qui s'occupent de notre littérature, et nous aimons à croire que de nombreux souscripteurs lui prouveront toute l'importance qu'ils attachent à son travail.

La publication d'auteurs classiques dans des éditions soignées et pourvues d'annotations est toujours une œuvre excellente. Les auteurs classiques sont, pour ainsi dire, la source où nous devons puiser pour conserver notre langue dans toute sa vigueur et sa pureté. Aussi applaudissons-nous aux efforts faits dans ce sens en Hollande. Nous avons eu, il y a peu de temps, une nouvelle édition des œuvres d'Anna Roemers Visscher, annotée par l'éminent docteur N. Beets; aujourd'hui, nous avons à signaler la publication des œuvres poétiques de Constantyn Huygens, annotées par P. Leendertz, et publiée par la Société hollandaise des sciences et des beaux-arts, sous la direction du docteur N. Beets. Huygens, né le 4 septembre 1596, appartenait à la noblesse, et s'occupa de hautes fonctions dans la chancellerie et la diplomatie de son pays; il mourut le 28 mars 1687. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels ses *Korenbloemen* sont les plus connus.

Ces éditions d'auteurs classiques pourraient rendre de grands services à ceux de nos jeunes écrivains qui cherchent la gloire dans l'accouplement de mots sans suite et de rimes sans idées; ils y apprendraient aussi que sauter à pieds joints sur les règles les plus élémentaires de la langue et de la grammaire n'est pas la route à suivre pour arriver à une renommée durable et de bon aloi.

Nous avons encore à signaler quelques publications intéressantes. D'abord, voici *Hamlet*, traduit par Burgersdyk et arrangé pour le théâtre moderne. Cette traduction a été jouée à Amsterdam et, paraît-il, avec plein succès.

Puis un recueil de poésies, *Fantazie en Leven*, d'Adolphe Beernaert, publié chez J. Vuylstek, à Gand; deux volumes d'études littéraires intitulés *Etsen en Schetsen*, de Willem Otto, publiés chez Pyttersen, à Sneek; le premier volume des œuvres complètes de J. Renier Snieders, de Turnhout, portant pour titre : *Het Kind met den Helm;* une traduction en vers du *Manfred* de Byron, par W. Gosler, publiée chez H. Wijuster, à Heusden, et ornée d'une photographie représentant Ernest Possard dans le rôle de Manfred, livre bien joli, vrai bijou typographique. Enfin un nouveau roman intitulé : *Hoogmoed*, de Mme Courtmans, née Berchmans, publié chez J. Vuylsteke, à Gand.

Quand nous aurons ajouté encore trois beaux volumes de romans et récits publiés chez Henri J. Stemberg, de la Haye, nous croyons avoir signalé ce que la librairie néerlandaise et flamande a produit de plus remarquable en ces derniers temps, et nous finirons en appelant l'attention du lecteur sur un livre publié chez Ed. Gaillard, à Bruges.

Ces trois recueils de récits et nouvelles que l'éditeur Stemberg a mis en si confortable costume, s'appellent : *De twee oude Vrijers en andere Novellen*, par P.-J. Brunings; *Novellen en Schetsen*, par George Zepper; et *Wouter Leuvenaar en twee andere vertellingen*, par P. van Oort; trois auteurs favoris du public hollandais, et dont le talent s'affirme à chaque œuvre nouvelle.

Le livre publié chez Gaillard est le *Gedenkboek der Nijverheid-Tentoonstelling van West-Vlaanderen*, souvenir de l'Exposition industrielle de la Flandre occidentale tenue à Bruges dans le courant de l'été passé. L'auteur innommé est l'intelli-

gent et actif secrétaire de cette exposition. Il nous donne, dans son livre commémoratif, l'historique de cette exposition qui étonna ses visiteurs par sa richesse et sa diversité ; une foule de renseignements sur l'industrie et le commerce en Flandre font de cette publication un livre utile pour tous et indispensable pour ceux qui veulent se rendre compte de la situation actuelle en pays flamand.

DE SEYN VERHOUGSTRAETE.

SUISSE

Genève, le 28 avril.

Je commencerai par faire part aux lecteurs de cette revue d'une heureuse surprise, d'une découverte que j'aurais dû faire plus tôt. Je connaissais de réputation un homme qui a laissé dans le canton de Vaud une mémoire très honorée et qui pendant sa longue vie (1757-1845) joignit à la pratique des plus hautes vertus des talents fort remarquables. Le doyen Bridel était un pasteur vaudois qui, après avoir desservi successivement la paroisse française de Bâle et une localité alpestre, vint se fixer sur les bords du lac de Genève, dans la romantique cure de Montreux, où il passa quelque quarante ans. Très populaire de son vivant et honoré de ses contemporains, qui voyaient en lui un patriote sincère, un homme de bien et un homme d'esprit, il gardera longtemps encore sa place comme écrivain. A une époque où les almanachs étaient rares, il s'était mis à en publier un, pour lequel il composait d'une plume tantôt légère, tantôt mordante, des morceaux d'imagination, des articles sur des sujets historiques ou scientifiques mis à la portée du public auquel il s'adressait. Cette publication, inaugurée en 1782 sous le titre d'*Étrennes helvétiennes*, fut continuée jusqu'en 1831 sous celui de *Conservateur suisse*.

Le *Conservateur suisse* a eu, il y a vingt-cinq ans environ, les honneurs d'une seconde édition ; mais un ouvrage en quatorze volumes n'est pas toujours aisé à se procurer. Nous pouvons donc féliciter la librairie Imer et Payot, à Lausanne, et M. J. Maguenat, que ses travaux en histoire qualifiaient pour diriger ce travail, de nous avoir donné deux jolis volumes dans lesquels se trouvent réunis, à ce qu'on nous assure, mais c'est peut-être beaucoup dire, « tous les morceaux présentant un intérêt véritable ». Si l'on a tenu surtout, en entreprenant cette publication, à raviver au milieu de la jeunesse le sentiment patriotique, le moyen était bien choisi. Mais cet ouvrage fera plus encore : il inspirera l'amour de la nature, le goût de l'histoire ; il s'en dégage en outre un si pur parfum d'honnêteté, le doyen Bridel avait tant de verve, de primesaut, de bonhomie, dans sa manière de s'exprimer, que l'esprit comme le cœur trouvent bon compte à cette lecture. Je ne connaissais cet ouvrage que pour en avoir entendu parler : eh bien, j'en ai été charmé et je me promets bien d'y revenir à loisir pour ma jouissance personnelle.

Je détache au hasard de la table des matières quelques titres qui montreront la variété des sujets traités : Manière dont les Suisses doivent voyager dans leur patrie ; — Quatre lettres à un Anglais sur un genre de beautés particulières aux perspectives de montagnes ; — Souvenirs de mes promenades dans l'évêché de Bâle ; — Notice sur l'abbaye de Hautcret ; — Le Charivari, histoire villageoise en patois vaudois ; — Contes du chalet ; — Scènes des temps anciens ; — Lettres sur les anciens tournois de la Suisse ; — Conquête du pays de Vaud ; — Voyage de Conrad Gessner au mon Pilate ; — Les Argonautes zuricois ; — Le sauvage du lac d'Arnon (sorte de roman historique).

Il n'en est pas des produits de la littérature comme des liqueurs dont le moindre échantillon permet d'apprécier la qualité. Je me permettrai cependant de transcrire ici quelques lignes appartenant au genre tempéré, et qui nous reportent déjà à une époque déjà bien oubliée ; c'est le commencement d'un article intitulé *le Voyageur à pied*.

« Toi qui veux quitter le sol de la patrie, dans le dessein de visiter les terres étrangères, ne te hâte pas trop, mais imite le sage : avant toute chose réfléchis avec prudence au voyage que tu vas entreprendre ; pèse mûrement tous les accidents qui peuvent t'arriver et les divers périls qui te menacent. Souvent les chaleurs épuiseront tes forces ; souvent les frimas glaceront ton sang ; ici, ce sont les neiges profondes, là, les longues pluies qu'il faudra braver.... La nuit peut armer contre toi des assassins, et le jour éclairer des voleurs. Ton hôte même peut être plus redoutable qu'un ennemi. Si donc tu aimes à vivre dans les délices

et dans la joie, si tu es accoutumé à prolonger ton sommeil bien avant dans la journée, si tu n'es pas capable de supporter les fatigues et de mépriser les périls, reste, crois-moi, reste tranquillement sous l'abri du toit de tes pères. Que les efféminés vieillissent nonchalamment dans leurs foyers ; les voyages ne sont faits que pour des hommes intrépides et infatigables. »

La nouvelle édition annotée du *Conservateur suisse* ou *Étrennes helvétiennes* par Ph. Bridel (1882, 2 vol. in-12) est un livre plein de sel et qui, bien que portant à un haut degré le cachet national, ou plutôt à cause de cela même et par son originalité, se fera apprécier de tous les difficiles et de tous les délicats.

Il est des gens qui ont une peur bleue des journalistes. Ce sont, à leurs yeux, des confidents peu discrets, avec lesquels on est toujours en danger de trahison. Racontez-leur entre quatre yeux les détails d'une affaire qui vous intéresse : vous courez grand risque de la retrouver tout au long, voire même avec des embellissements et des variantes de toute sorte, dans les colonnes du journal du lendemain.

Courait-il dans Paris une histoire secrète,
Vite je l'imprimais le soir dans ma gazette ;
Et rien ne m'échappait. De la rue au salon,
Les graviers en marchant me restaient au talon.

C'était déjà comme ça du temps d'Alfred de Musset. Rien de nouveau sous le soleil.

Depuis que les romanciers se résignent à n'être souvent que des journalistes d'ordre inférieur, des collectionneurs de faits divers, les auteurs de roman sont gens tout aussi dangereux que les journalistes. N'allez pas les admettre trop avant dans votre intimité ; réfléchissez-y à deux fois avant de leur ouvrir votre porte ou votre cœur ; ne leur donnez pas l'occasion de vous étudier à loisir, de vous faire entrer dans leurs petits cahiers de notes — à moins cependant que l'idée de rencontrer un jour votre portrait sous leur plume ne vous sourie. — Mais à cela on court gros jeu, car s'il est des peintres qui flattent leur modèle, il en est d'autres qui s'accordent, au contraire, toute espèce de liberté dans la manière de la rendre et qui instinctivement glissent plus ou moins avant sur la pente qui mène à la caricature.

Ces réflexions me venaient à l'esprit en parcourant un ouvrage que vient de publier la librairie Sandou, à Neufchâtel, et que M. Alphonse Daudet s'est chargé d'introduire par une lettre-préface auprès du public. Ce livre a pour titre : *la Robe du Moine*, et pour auteur M. Francis Poictevin, que je ne connais d'ailleurs pas autrement.

Il ne faut pas y lire bien longtemps pour s'apercevoir que nous ne sommes pas en présence d'un personnage fictif, mais d'une figure bien connue de notre époque. L'auteur a portraituré le père Hyacinthe ; son livre, tout au moins dans sa première partie, n'est qu'une biographie se recouvrant à peine du voile de la fiction. M. Loyson est devenu le père Hysonne, et Mme Loyson, qui portait avant son second mariage le nom de Merriman, s'appelle ici Mme Merane. L'éminent prédicateur de Notre-Dame se rend à Genève après sa rupture avec l'Église, il lui naît un fils : tout cela, c'est de l'histoire contemporaine racontée dans le style propre à ce genre, de l'histoire à sensation, du reportage dans lequel le lecteur va chercher le scandale, assuré d'y trouver tout au moins des indiscrétions.

Dernièrement les tribunaux ont donné raison à M. Duverdy se plaignant que M. Zola eût fait porter son nom à l'un des personnages d'un nouveau roman. Si le nom patronymique est la propriété de celui qui l'a reçu en naissant et si l'on ne peut en disposer sans son consentement, il semblerait que s'emparer de la vie privée d'un homme pour la dévoiler dans ses détails les plus obscurs constitue une violation de la propriété au moins aussi flagrante. Dans le temps jadis, La Bruyère, à qui l'on reprocha pourtant d'avoir fait des personnalités dans ses *Caractères*, était bien timide auprès de nos romanciers modernes ; tout au plus pouvait-on lui demander raison d'avoir livré à la postérité certains faits qui avaient égayé les conversations, et encore s'était-il gardé d'en désigner clairement les auteurs. Peut-être, en cherchant bien, eût-on trouvé que le même trait s'était répété à plusieurs reprises et appartenait à plusieurs personnes à la fois.

Si l'on peut contester à un romancier le droit de vous mettre en scène et de présenter sous le masque de la fiction la biographie des personnages dont le nom vient sur toutes les lèvres, on est mieux encore fondé à le faire lorsqu'il prête à ses héros des sentiments, des intentions qu'ils désavoueraient ou qui jurent avec leur caractère. Pour revenir à *la Robe du Moine*, il est bien permis de se demander ce qu'aura pensé de son biographe le père Hyacinthe, en le voyant raconter d'avance la fin de sa carrière, en apprenant qu'il doit un jour, si la prophétie dit vrai, renvoyer femme et enfant pour rentrer dans le giron de l'Église et y mourir ? Tout cela nous semble sortir des bornes. Et quand nous voyons M. P. nous peindre une dame Hysonne absolument insupportable, sont-ce là, nous le demandons, des pro-

cédés qui peuvent et doivent trouver grâce devant le public qui a encore quelque souci du respect des droits de l'individu?

Ce que je tiens à dire ici, c'est que la publication de l'ouvrage dont nous parlons a causé chez nous plus que de la surprise. M. P., qui n'est pas sans talent, est sorti des conditions dans lesquelles il pouvait mettre en œuvre ses qualités très réelles, bien que gâtées par certains défauts d'observation et de style. Voilà ce que chacun s'est dit, en faisant des vœux pour que cette nouvelle conception du roman ne fasse pas école. Nous regretterions pour le père Hyacinthe, que nous avons appris à aimer et à estimer pendant son séjour à Genève, l'ennui qu'une telle publication serait de nature à lui causer, si nous ne savions qu'il est depuis longtemps habitué à se voir juger avec plus ou moins de charité. M. P., qui admire trop le père Nruders (lisez Didon) pour comprendre la révolte du père Hyacinthe contre son Église, a pourtant conservé pour lui un certain respect qui ferait croire, par moment, qu'il a dû jadis faire partie de ses adeptes. Il a dû, en tout cas, voir son héros de très près : l'avait-il prévenu de son intention d'être son historiographe?

Nous entrons dans la saison des fleurs. Je signalerai aux abonnés du *Livre* qui ne se contentent pas de les aimer, mais qui se connaissent en botanique, un petit ouvrage intitulé *Florale du mont Blanc* et qui vient de paraître à la librairie Sandoz (1882, in-12). Cet ouvrage qui est signé du nom de M. Venance-Payot, de Chamonix, déjà connu par des ouvrages estimables sur l'histoire naturelle de son pays, présente, à ce que nous assure un bon juge, un relevé méthodique et complet des plantes phanérogames qui se rencontrent dans les montagnes et vallées du massif du mont Blanc.

Si les personnes auxquelles j'ai l'honneur de m'adresser en ce moment possède l'allemand, je leur conseillerai, de plus, d'emporter avec elles dans leur excursion au mont Blanc le beau volume dans lequel M. le docteur L. Hirzel, professeur à l'Université de Berne, a réuni toutes les poésies de son illustre compatriote, le « grand Albert de Haller » (chez Huber, à Frauenfeld). Elles y liront ou reliront le poème des *Alpes* qui fut traduit lors de son apparition dans un grand nombre de langues et qui renferme des pages d'un puissant effet, pages qui n'ont, du reste, pas cessé de figurer dans les chrestomathies de poésies allemandes.

La bibliothèque publique de la ville de Genève vient de faire un précieux héritage. J.-J. Rousseau, peu avant de mourir, avait cédé à son compatriote et ami le pasteur Paul Moulton des manuscrits qui sont restés pendant plus d'un siècle dans la famille de ce dernier. Par la volonté expresse du dernier détenteur de ces documents, feu Mme Streckeisen-Moulton, ils viennent de passer à la ville. Il s'y rencontre en particulier le manuscrit des *Confessions* et une ébauche du *Contrat social* très curieuse à comparer avec l'ouvrage définitif.

Notre bibliothèque possède 131 lettres de Rousseau, dont la moitié, encore inédite, ne tardera pas à être publiée par les soins de M. Théophile Dufour, élève distingué de l'École des chartes. Parmi les manuscrits dont nous venons de voir s'enrichir nos collections, il en est plusieurs qui fourniront aux futurs éditeurs de Rousseau des pages jusqu'ici inconnues du public, bien qu'un fils de Mme Strecksein-Moulton, dernièrement décédée, en ait déjà profité lors de la publication d'un volume *d'Œuvres et Correspondance inédites* du philosophe genevois.

Louis Wuarin.

LETTRE DE LONDRES

Voici une nouvelle que nous n'attendions pas, qu'il nous étonne d'avoir à vous donner, et que vous serez peut-être encore plus surpris d'entendre. Il y a présentement, en dehors du nihilisme russe, mais dans le même ordre de faits et d'idées, un problème qui inquiète l'Europe, et un spectacle qui la rend attentive : c'est l'agitation irlandaise. Pour dire la vérité, les raisons d'insupportable misère, de haine sociale et d'horreur de l'Angleterre qui aurait soulevé cette agitation, intéressent moins notre curiosité que la façon dont la hautaine et raide Angleterre va se tirer de cette passe dangereuse. Par une exception rare, il a été donné à ce grand peuple, qui porte le nom d'Anglais, de subir un léger ridicule. Qui ne se rappelle les dénonciations amères ou brutales de l'Angleterre contre l'Autriche, à propos de Milan ou de Venise, contre la Russie, à propos de Varsovie? Ne vous semble-t-il pas entendre aujourd'hui ces deux puissants empires demander

d'un air aimable à l'Angleterre : « Et ta sœur?... et l'Irlande? »

Nous savons tout au plus un seul cas de conquête où l'Angleterre n'ait point élevé la voix en faveur des vaincus annexés : c'est le cas de l'Alsace-Lorraine et de la Prusse. Albion se montre fort réservée lorsqu'il y a, au bout de l'affaire, les armées de M. de Moltke. Par contre, on n'a pas oublié les complications qu'elle tenta de créer autour de nous, lors de l'expédition d'Alger, en 1830. Or il advient, contre toute attente, que l'Irlande n'est pas seulement occupée à faire des cadavres avec les rares fermiers qui ont l'excentrique courage de payer les propriétaires, ou avec les propriétaires ou leurs agents encore possédés de la manie bizarre d'être payés... Le croirez-vous? On imprime encore des livres en Irlande! — Hé! pourquoi pas? Sans doute de bons manuels de *Boycottage*, d'excellents précis du coup de feu derrière un mur, de l'incendie sous un masque, d'ardentes proclamations contre le détenteur du sol!

Certes, cela ne manque pas; mais il y a autre chose. On imprime encore, en Irlande, des livres de littérature, même en langue anglaise! Bien mieux, on y publie, à l'usage des écoles, des bibliothèques, des séries, si vous préférez le mot, formées des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, depuis Homère jusqu'à Walter Scott, qui fut un Homère... dans son genre. Les audacieux à qui nous devons cette entreprise sont MM. Browne et Nolan, les imprimeurs-éditeurs de Nassau-Street, à Dublin, desquels nous venons de recevoir une dizaine de jolies plaquettes in-18. Il y en a quatre reliées en percaline et six brochées et rognées. Les quatre reliées (à tout seigneur tout honneur) sont attribuées aux vieux classiques de Grèce et d'Italie.

Homère ouvre la marche avec le livre IX de l'*Odyssée*. L'introduction et les notes sont de M. Malcolm Montgomery. Dans le volume de 112 pages, le texte original en occupe seulement 24, l'introduction 26 et les notes 64. Cela est bien de notre temps et pourrait faire sourire; mais il ne faut pas oublier non plus que cette édition est formellement destinée aux écoles.

Euripide figure, dans la collection Browne et Nolan, avec *les Troyennes*, dont le texte a été revu par M. Robert Yelverton Tyrrell. L'introduction et les notes n'ont guère, relativement au texte grec, de moindres proportions que dans le précédent ouvrage. Passons aux Latins. *Tite-Live* et le livre Ier de son *Histoire de Rome* ont été confiés à M. Louis Purser. C'est M. John-L. Beare qui a été chargé des satires choisies d'*Horace*. Ces deux estimables *masters*, ou *scholars*, ou *seniors*, se sont acquittés de leur tâche de biographes et de commentateurs avec beaucoup de soin. Les Anglais qui ont été admis jusqu'à présent dans la glorieuse compagnie instituée par les éditeurs de Dublin sont eux-mêmes des noms durables, entrés dans l'histoire de leur pays et dans la cervelle de l'humanité. Sur les cinq volumes écrits dans la langue de nos voisins, il y en a trois consacrés aux *Essais* et deux à la *Poésie*. Les trois *Essayists* sont, d'après l'ordre chronologique : *Bacon*, *Addison* et *Charles Lamb*. Bacon, annoté et biographié par M. J. O'Byrne Croke, nous offre vingt morceaux choisis sur la vérité, la vengeance, l'adversité, la bonté, la noblesse, l'athéisme, les voyages, la sagesse, les innovations, l'amitié, les discours, la richesse, l'ambition, la nature, l'habitude et l'éducation, la jeunesse et la vieillesse, l'étude, la louange, la colère, les vicissitudes des choses. Addison est un des écrivains anglais les plus célèbres parmi nous, où son nom est synonyme d'atticisme, d'élégance ingénieuse, de finesse sensée, de sagesse mondaine et modérée. Les services rendus par l'œuvre d'Addison à la moralité et à la décence publiques de son temps furent largement payés à l'auteur, en considération et en témoignages d'estime. Toutes les maisons du royaume attendaient avec impatience leur numéro du *Spectator*. Addison lui-même fut promu aux plus hauts emplois de l'administration, et, par le fait d'un mariage aristocratique, il devint l'occupant de l'admirable et légendaire château de Warwick. C'est M. William-F. Bailey qui nous a présenté Addison; c'est M. George-Villiers Briscoc qui a augmenté d'une préface et de notes les célèbres *Essais d'Elia*, par Ch. Lamb. Charles Lamb n'est plus un étranger pour la France, qui ne s'associera jamais, d'ailleurs, aux emphatiques éloges entassés par les critiques anglais sur l'œuvre de leur concitoyen. Lamb est incontestablement de la pure race des humoristes; il a écrit des pages de fine critique, d'autobiographie aiguë et des fantaisies spirituelles; mais son style, souvent entortillé, chargé (jusqu'à faire paraître les rébus transparents) d'allusions, de calembours, de pointes et de réminiscences *livresques*, compromet la clarté habituelle de sa pensée. M. Villiers Briscoc s'est inspiré, dans son travail, de la *centenary edition* des œuvres de Lamb, publiée par M. Charles Kent, le savant critique et l'excellent biographe, qui a vécu dans l'intimité des premiers écrivains de l'Angleterre contemporaine, et dont nous lisions dernièrement, dans une revue mensuelle, *the Time*, un très curieux article, plein de verve et de renseignements inédits sur *Charles Dickens, journaliste et sténo-*

graphe parlementaire. M. Briscoc a été particulièrement heureux dans le choix des morceaux qu'il emprunte aux *Essais d'Elia: la Maison des Mers du Sud*, *Oxford en vacance*, *Christ's Hospital il y a vingt-cinq ans*, *Opinion de mistress Battle sur le whist, les Sorcières, Mes Parents*, *Mackery-End, les Vieux avocats d'Inner-Temple, les Rêves d'enfants, Ma Première soirée au théâtre*, *Pensées détachées sur les livres et la lecture, the Old Margate hoy*, *Sanité du vrai génie, le Capitaine Jackson, le Style comme il faut, le Mariage, Vieux Chine, les Parents pauvres, la Saint-Valentin* et *l'Éloge des ramoneurs* comptent, en effet, parmi les meilleures pages de Charles Lamb et les plus caractéristiques de *sa manière*. La poésie est représentée, dans la collection Browne et Nolan, par *la Dame du Lac* et *le Lay du dernier ménestrel*, de Walter Scott, annoté par M. Arthur Patton; la littérature italienne, par *le Giuseppe Riconosciuto,* de Métastase. L. D.



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

THÉOLOGIE

Nathan le Sage, par Lessing. Conférence faite à la Société républicaine d'instruction de Vesoul par M. H. Lévy, grand rabbin. Paris, Fischbacher, 33, rue de Seine. 1881.

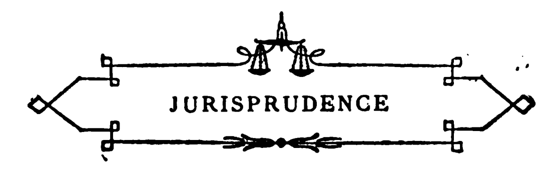
Si M. Lévy, l'un des pasteurs les plus distingués du judaïsme français, a pris le drame de Lessing pour sujet de sa conférence, « ce n'est pas parce que c'est le chef-d'œuvre de Lessing, mais parce que c'est un plaidoyer en faveur de cette grande et féconde idée que tous les hommes sont frères, quelles que soient les différences religieuses qui les séparent. » Comme M. Lévy, en traitant cet intéressant sujet, nous sommes, nous-mêmes qui en rendons compte, sur le terrain de la théologie. Si les religions en effet ont un but vrai et permanent, un but divin et humain à la fois, c'est celui de rattacher les hommes à leur frère commun et de les relier entre eux par la fraternité.

Montrer comment Lessing arrive à établir sa thèse, tel est l'objet essentiel de la conférence de M. Lévy. Après une courte notice biographique sur Lessing et une comparaison tout à fait à propos entre *Nathan le Sage* et *la Juive* de Scribe, M. Lévy arrive à la question morale et religieuse dont nous avons à nous occuper ici. On sait que la scène se passe à Jérusalem et en plein moyen âge : le temps et le lieu sont donc des mieux choisis pour le drame. Les trois grands cultes bibliques sont représentés : l'un, le Judaïsme par le seul Nathan, qui est nécessairement un riche marchand puisqu'il est juif; l'autre, le Catholicisme, par un patriarche et une servante fanatiques d'une part, et de l'autre par un brave et bon moine et un loyal chevalier de Malte; le troisième enfin, l'Islamisme, par un pieux derviche sans préjugés et par le sultan Saladin en personne, bien connu par sa large tolérance.

L'intrigue s'engage et Nathan, appelé par son souverain qui veut l'interroger au sujet d'une jeune fille chrétienne qu'il a sauvée et élevée mais non pas dans la foi juive, est mis en demeure de dire quelle est la meilleure des trois religions. Il faut avouer que la question était embarrassante. Nathan s'en tire en vrai disciple du roi Salomon, par une parabole, celle des trois anneaux, si absolument semblables entre eux, qu'il est impossible de reconnaître celui qui a servi de modèle aux deux autres. Lessing a-t-il voulu dire que les trois religions sont également fausses? Malgré sa haine pour certains piétistes intolérants de son époque, il n'est pas probable qu'il ait voulu aller si loin; son drame même lui donnerait tort. Il nous paraît plutôt de l'avis de ce rabbin du XIIe siècle, auquel il pourrait bien avoir emprunté son apologue par l'intermédiaire de Boccace et qui en tirait, lui, cette conclusion : que toutes les religions sont bonnes. C'est l'avis aussi de M. Lévy, à cette condition cependant, qu'elles enseignent à leurs adeptes la loyauté et l'amour envers les autres hommes. Le criterium de la religion, c'est donc la moralité, la justice et la mansuétude à l'égard du prochain.

Le drame de Lessing se termine par un embrassement général, dans lequel les adeptes des trois religions bibliques sont unis. Cet idéal n'est pas encore réalisé, tant s'en faut. L'Allemagne et la Russie le prouvent surabondamment. Lessing a eu la gloire de provoquer l'humanité à la paix religieuse; M. le grand rabbin Lévy se fait à son tour l'apôtre de cette grande cause; il a raison; c'est là un noble emploi de son talent d'orateur. On ne saurait trop redire aux hommes que Dieu les a créés pour se respecter et pour s'aimer les uns les autres.

E. A. A.



JURISPRUDENCE

Commentaire abrégé sur le Code de justice militaire pour l'armée de terre, par le commandant A. Vexiau, professeur de législation à l'École militaire de Saint-Cyr, licencié en droit, officier d'académie, 2e édition. — Dumaine. Paris, 1882.

Cette nouvelle édition d'un travail tout spécial, puisqu'il ne s'adresse absolument qu'aux militaires, a été complétée par l'auteur de manière à répondre à toutes les questions, si complexes, d'une législation peu connue, et qui diffère beaucoup de celle d'après laquelle sont examinées toutes les affaires civiles.

Depuis 1871, le code de justice militaire pour l'armée de terre, du 9 juin 1857, promulgué le 4 août suivant, a été modifié par plusieurs lois, qui ont eu

pour objet de combler certaines lacunes du texte primitif et de mettre le service de la justice dans l'armée en harmonie avec notre nouvelle organisation militaire.

L'auteur a combiné dans ce commentaire abrégé, avec les dispositions du code de justice militaire, toutes celles de nos nouvelles lois militaires qui se rapportent à l'organisation de la justice dans l'armée, et principalement celles qui concernent les officiers de réserve et de l'armée territoriale et les réservistes de toutes catégories; de façon que son livre est utile un peu à tout le monde, puisque la plus grande partie des citoyens français est appelée à un moment donné, et pendant un temps plus ou moins long, à se trouver soumis à la loi militaire. E. D.

Traité des réparations (Lois du bâtiment), réparations locatives, gros entretien, réparations usufruitières, grosses réparations, par A. Le Bègue, architecte, expert près les tribunaux, membre de la Société centrale des architectes, architecte honoraire de la Préfecture de police, officier d'académie, membre correspondant de la Société académique d'architecture de Lyon; 3e édition. — 1 vol. in-8°, Paris, 1881, Ducher et Ce.

Ce livre est fort intéressant pour tout le monde, puisqu'il s'adresse à la fois aux deux catégories dont se compose la foule, c'est-à-dire aux propriétaires et aux locataires.

Les uns et les autres sont presque constamment en guerre, et, la plupart du temps, faute de connaître exactement leurs droits et leurs devoirs.

M. Le Bègue a cherché à les indiquer le plus clairement possible, et nous croyons qu'il a fait une œuvre utile et rendu un grand service en traitant ces questions avec l'autorité et l'expérience qu'il a acquises par une longue pratique dans son métier. E. D'AU.

PHILOSOPHIE

Morale — Éducation — Rhétorique

Au milieu des hommes, par Charles Rozan. 1 vol. in-18. Paris, Ducrocq, 1882.

L'éditeur Ducrocq vient de publier un nouveau livre de M. Rozan. L'aimable moraliste ne se lasse pas de travailler à notre perfectionnement. Non content d'avoir, dans ses précédents ouvrages : *la Jeune fille* et *le Jeune homme*, montré la voie de l'utile et de l'honnête à nos jeunes générations, il a tenu à dire leur fait aux hommes déjà mûris par la vie, aux femmes exposées aux entraînements du monde ou retenues au foyer par les soucis et les joies de la maternité.

La leçon, j'en ai peur, sera perdue pour les hommes, trop préoccupés d'intérêts positifs pour prêter une minute d'attention aux remontrances d'un censeur plus ou moins indulgent.

Les femmes, d'aucunes au moins, en feront plus volontiers leur profit. Je soupçonne d'ailleurs M. Rozan d'avoir un faible pour elles (je parle du moraliste, bien entendu). S'il se permet à leur égard quelques légères épigrammes, c'est qu'il les aime beaucoup; on sent qu'il les voudrait parfaites. Leurs nerfs seuls les empêchent d'être des anges, comme il le dit lui-même.

En cherchant ainsi à se concilier les bonnes grâces de charmantes lectrices, M. Rozan compte bien s'en faire des auxiliaires pour la tâche délicate qu'il a entreprise. La leçon ne peut que gagner à passer par leurs bouches pour arriver jusqu'aux oreilles de ceux qu'elles ont, pour la plupart, charge d'élever et de préparer à être des hommes. Car ce n'est pas dans nos établissements d'enseignement que nos enfants apprendront à le devenir. Si l'instruction est désormais obligatoire, on peut affirmer, en dépit de nos lois les plus récentes, que l'éducation reste facultative. Aussi beaucoup de gens s'en passent-ils, qui ne paraissent guère, au reste, s'en trouver plus mal; ils sont parvenus sans cela, et, conséquemment, ils ne jugent pas que cela soit en rien nécessaire. Ce sans-gêne, qui tend à devenir général dans les rapports sociaux, officiels ou non, est probablement une nouvelle conquête de la liberté sur les vieux errements du passé.

C'est sous la forme de maximes détachées et de réflexions, présentées sans suite au hasard de la pensée, que M. Rozan sollicite cette fois la curiosité du lecteur.

Le volume comprend trois parties.

Dans la première, sous le titre : *les Hommes et les Femmes*, l'auteur nous dit son sentiment sur les qualités et les défauts propres aux uns et aux autres. Le sérieux du sujet y est tempéré çà et là par la fantaisie de l'expression.

« Vénus était une bête, j'en suis sûr... Je la tolère en marbre, à cause de ses formes; elle ne répondrait vivante à aucune de mes aspirations. »

« Il y a une différence entre les girouettes et les hommes qui font de la politique : ces derniers se rouillent aussi, mais ils tournent toujours. »

« Ce qui distingue l'homme du chien, c'est que l'un a pour ennemi celui que l'autre a pour ami : son maître. »

La seconde partie est consacrée au *Monde* et aux *Sots*. Le monde est, en effet, le théâtre sur lequel les sots font rire d'eux ou se font applaudir.

Les formes multiples que revêt la sottise : la prétention, la vantardise, l'impertinence, etc., fournissent une ample matière à la critique de l'observateur.

Dans une dernière partie, intitulée *Notes et impressions*, la pensée du moraliste, se donnant libre carrière, effleure en passant les problèmes divers que la raison et la conscience ont mission de résoudre en politique, en religion, en amitié, en sociabilité.

Ses remarques, tour à tour enjouées ou chagrines, sont entremêlées, à la manière classique, de portraits qui, pour être anonymes, n'en sont pas moins ressemblants.

La note dominante chez M. Rozan c'est l'accent de la sincérité. Il se soucie bien plus d'être juste que d'être profond.

Il n'a pas non plus la prétention d'avoir fait du nouveau. Dans le champ qu'il a exploré, « rien n'était à découvrir », il en convient lui-même dans sa préface. Il ne songe nullement à faire oublier ses illustres devanciers : Pascal, la Bruyère, la Rochefoucauld. Son but sera atteint, et son ambition satisfaite, si le lecteur trouve qu'il les rappelle.

L'éditeur a orné ce nouveau livre comme les précédents du même auteur. Il tiendra dignement sa place à côté de ses aînés. Les fervents des premières œuvres reconnaîtront que le même esprit et le même cœur ont inspiré la dernière. H. R.

Philosophie naturelle, par Jules Soury, docteur ès lettres, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50 c. Paris, G. Charpentier, 1882.

C'est un travers que l'on a fort généralement : on veut, par un besoin de classification, ranger sous des vocables plus ou moins compréhensifs tous ceux qui traduisent quelques conceptions, expriment quelques pensées; les œuvres, on les veut rapporter à des genres, et les théories, voire les simples opinions, à des doctrines. Ne tombons pas dans ce travers et n'allons pas reprocher à M. Soury, qui n'est plus matérialiste, qui n'entend pas être idéaliste, n'allons pas lui reprocher, disons-nous, d'échapper à toute désignation connue. Ils professerait une doctrine aujourd'hui innommée que, bien loin de l'accuser de ne pas répéter tel ou tel maître, nous vanterions son originalité, encore qu'elle le servît mal, à notre sens. Il serait *lui* que nous applaudirions; n'est pas soi qui veut. Mais M. Soury n'est pas lui, à proprement parler. Après avoir lu son *Bréviaire de l'histoire du matérialisme*, nous avions écrit qu'il avait, en philosophie, non une opinion, mais une attitude; nous réformons notre jugement, le mot : attitude, d'ailleurs, laisserait entendre que M. Soury manque de sincérité, et ce n'est pas ce que nous voulions, ce que nous voulons dire; le vrai est qu'il n'a pas une opinion, mais plusieurs opinions; il n'est pas un constructeur de systèmes, qui pensant avoir découvert une explication capable de satisfaire l'esprit, tâche à l'exposer; il est encore un *étudiant*, le terme pris avec la haute signification que lui donnait naguère un de nos savants; il lit, il lit beaucoup, il médite aussi, sans doute, et il accepte ou bien il rejette partie des hypothèses proposées; il cède à l'engouement du jour pour les recherches laborieuses des physiologistes, et, d'autre part, il devine que le matérialisme est fondé sur des spéculations toutes métaphysiques; c'est, en somme, parce qu'il n'a pas l'esprit étroit et prêt à se fermer sur n'importe quelle théorie une fois reçue, qu'il est, en ce qu'il se montre à nous, ondoyant et divers. Qui sait? dans un demi-siècle, sa mentalité servira peut-être à caractériser celle de notre époque.

Mais nous n'avons pas parlé de ce dernier volume publié sous le titre de *Philosophie naturelle*. Dans ce volume, rien qu'une suite d'études écrites, la plupart, à l'occasion de traductions d'ouvrages allemands; l'avant-dernière est une critique assez peu fine du fameux traité de M. de Hartmann, et la dernière, simple article sur *l'Histoire du progrès et la théorie dè l'évolution*, se termine par cette réflexions que l'on connaît : « Éloignée ou prochaine, une époque viendra sûrement où tout ce qui est sur la terre retournera avec l'homme à la poussière. La lutte pour l'existence sera terminée. L'éternel repos de la mort règnera sur la terre solitaire; privé d'atmosphère et de vie comme la lune, son globe désert continuera de tourner autour d'un pâle soleil; l'homme et sa civilisation, ses efforts, ses créations, ses arts, ses sciences, — tout cela aura été. A quoi bon? » M. Soury posera-t-il demain même question? Nous le savons pas; lui, non plus. F. G.

De l'Esprit moderne ou **Essai d'un nouveau discours sur la méthode,** par Danover, 1 vol. in-12. Paris, Germer Baillière et Cie, 1881.

Étudier scientifiquement l'esprit moderne, démontrer que notre temps sépare deux périodes distinctes de l'histoire des hommes : l'une, qui s'étend jusqu'à l'époque contemporaine, l'autre, qui est celle dans laquelle nous entrons enfin, parce que, commençant de démêler la loi secrète de l'humanité, nous commençons aussi d'y obéir; c'est ce qu'a voulu l'auteur de cet opuscule.

Hier, l'esprit humain consumait vainement son activité dans la recherche des causes premières; aujourd'hui, il regarde vers l'avenir : au lieu de s'appliquer à connaître des traditions pour y découvrir comme des leçons quant aux principes de la sagesse, il tâche à composer, peu à peu et jour à jour, toutes

les sciences, ou mieux, la science. La révolution, toutefois, n'est faite qu'en partie; on use des nouvelles méthodes pour arriver à la connaissance des rapports des choses de l'ordre physique et naturel, mais pour la réalisation des sciences morales, sociales, politiques, on n'applique encore que les anciennes méthodes; on est encore *aprioriste*. Il importe de continuer la révolution, de rejeter complètement la méthode du *pourquoi* pour y substituer celle du *comment*, d'aller du connu à l'inconnu, des impressions subies jusqu'à la vérité une, des manières de sentir propres à l'homme jusqu'au principe Dieu, au lieu de définir l'inconnu, et de faire servir la définition arbitraire qu'on en a donnée à l'explication des phénomènes qui se produisent devant nous. Cette thèse a souvent été soutenue, mais il ne nous déplaît pas, au contraire, de la voir soutenir à nouveau.

L'auteur de l'ouvrage *De l'Esprit moderne* n'a pas cru devoir ne parler que de la méthode appelée par lui *de généralisation lente;* il traite, aux dernières pages de son livre, des applications que l'on doit faire de cette méthode pour les études morales. La morale n'est pas révelée, elle est une science, une science progressive. Les règles de la conduite de nos actions sont variables, elles s'améliorent et se perfectionnent en même temps que l'intelligence et la volonté humaines. Il y a immortalité? Il y a sanction? C'est possible, répond l'auteur, mais de ces questions on ne doit pas s'occuper; il faut regarder à l'espèce, non à l'individu.

Cette dernière partie du travail est de beaucoup la plus intéressante, mais le livre tout entier est à lire par ceux-là mêmes qui ont lu et goûté ceux d'Herbert Spencer. F. G.

Cours d'éducation et d'instruction pour les jeunes filles, par Mlle Gatti de Gamoud, directrice des cours normaux d'éducation institués par la ville de Bruxelles, 1 vol. in-12. — Prix : 2 francs. Paris, Auguste Ghio, 1881.

Ce cours doit être développé en plusieurs volumes, dont deux, au moins, ont déjà paru. Un seul, le premier, nous a été adressé, et celui-là, destiné aux jeunes mères qui commencent de former la petite intelligence du baby, nous a plu infiniment.

L'enfant, curieux et câlin, est debout, son petit corps légèrement appuyé contre la poitrine de sa maman; la maman, elle, assise, a, sur les genoux, le livre. Il faut qu'elle l'ouvre, et lise; et, suivant du doigt les longues lignes noires, elle dit, d'une voix si douce qu'on croirait qu'elle chante : « Lorsque le soleil sourit à la fleur, la fleur s'épanouit, se colore. Ah! qu'elle est belle! — Lorsque tous les enfants sont souriants, de bonne humeur, la maison est un vrai paradis! » Elle dit encore d'autres phrases toutes capables d'enchanter l'enfant.

Après les premières lectures, qui communiquent *bonnes pensées* et présentent *bons exemples*, les premières leçons, leçons de choses, par lesquelles il apprend à distinguer, à nommer, les différentes parties de son corps, les différents sens, qui lui sont moyen de connaître les objets que ses sens lui font apercevoir.

Bon livre, que nous recommandons. F. G.

Éducation domestique ou **Lettres de famille sur l'éducation,** par Mme Guizot; ouvrage couronné par l'Académie française. 6e édit., 2 vol. in-12. — Paris, Didier et Cie, 1881.

Sur cet ouvrage, souvent réédité, nous ne voulons dire que quelques mots.

Déjà, au moment qu'écrivait Mme Guizot, certains, qui avaient médité sur le droit familial, se rappelant les considérations de Locke, aussi le projet de la convention, commençaient de répudier ces idées romaines qu'avait conservées le catholicisme et comme consacrées le législateur de 1804. Depuis la première publication des *Lettres sur l'éducation*, les maîtres des écoles individualistes se sont efforcés, puisqu'il n'était pas en leur pouvoir de modifier les lois qui régissent la famille, de changer tout au moins les mœurs; ils ont réussi; ils ont indiqué, pour fin de l'éducation, le développement des facultés de l'enfant destiné à vivre le plus tôt possible de sa vie propre, et l'on ne s'est pas refusé à abdiquer la vieille autorité paternelle. L'auteur de l'*Éducation domestique* n'a partagé que quelques-unes seulement des aspirations qu'on nourrissait de son temps, et comme elle ne s'en doutait guère, elle n'a pas tâché à préparer la révolution qui s'est accomplie hier. Son traité pourtant commande l'intérêt; les disciples de M. Le Play l'approuvent sans réserves; ce faisant, ils se montrent bons logiciens; pour nous, qui adhérons pleinement aux théories nouvelles, nous savons encore goûter ces deux volumes pour toutes les pages pleines de fine observation qu'ils renferment. F. G.

Leçons de psychologie appliquée à l'éducation, par Henri Marion, docteur ès lettres, professeur de philosophie au lycée Henri IV, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique. — 1 vol. in-12; Paris, Armand Collin et Cie; 1882.

Ce livre n'est rien, ainsi le présente M. Marion, que le recueil des rédactions des élèves devant lesquels les leçons ont été professées; soit; mais les rédactions, d'ailleurs revues et corrigées, reproduisent l'enseignement du professeur; mais le professeur, qui est l'auteur de la belle étude que l'on sait sur *la solidarité morale*, qui n'est pas seulement habile à exposer des doctrines philosophiques, qui l'est aussi, il l'a prouvé, à penser, et ingénieusement, par lui-même, n'a pas pu ne pas laisser paraître, dans son enseignement, un peu des qualités qui le distinguent encore parmi les maîtres les plus distingués de notre université; et les *leçons de psychologie*, reproduites telles, ou à peu près, qu'elles ont été faites à l'École normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses, composent un volume de grande valeur. Il est un ouvrage entièrement nouveau

un ouvrage qui diffère de tous les traités élémentaires et classiques de psychologie déjà publiés.

M. Marion n'a pas voulu présenter seulement une analyse des divers faits de conscience; faisant connaître le jeu naturel de nos facultés intellectuelles et morales, il a indiqué le moyen d'en diriger le développement. « Savoir comment les phénomènes se passent, quelle est la liaison des causes et des effets, est nécessaire, en toutes choses, et avant tout, à qui veut intervenir pour produire des effets déterminés; » connaître l'homme, les divers modes de son activité, est nécessaire à qui se propose de conduire des enfants, d'en faire des hommes; entre la psychologie et la pédagogie, il y a un rapport étroit. C'est à bien établir ce rapport, c'est à montrer le but de l'éducation, à en montrer les méthodes, que M. Marion s'est appliqué, tout en parlant du caractère, des habitudes à faire naître de la sensibilité, de l'intelligence.

Les leçons sont au nombre de quarante-six. Nous avons surtout remarqué, nous, celles dans lesquelles le professeur, s'affirmant comme disciple de Kant, combat les théories évolutionnistes de M. Spencer; il ramène à leur juste valeur les hypothèses du transformationisme et de la sélection, pose la liberté, principe et fondement de toute morale; mais toutes offrent un même intérêt.

Nous vantons le livre de M. Marion sans réserves d'aucune sorte.

Toutes les femmes sont un peu institutrices, toutes commencent, à tout le moins, l'éducation de leurs enfants; elles devraient lire ce beau livre. Mais notre seul souhait est qu'elles l'ouvrent: nous sommes assurés, en effet, que l'ayant ouvert, elles ne le fermeront qu'après l'avoir étudié, qu'après avoir pris des notes. Être des poupées, c'est peut-être amusant, mais être vraiment la mère, cela n'est pas seulement bien, cela est beau. F. G

Descartes, par Louis Liard; 1 vol. in-8° de la *bibliothèque de philosophie contemporaine*. Prix: 5 francs. Paris, Germer Baillière et Cie, 1882.

Nombreux sont les ouvrages que l'on a dans ces derniers temps consacrés à l'étude de la philosophie cartésienne. M. Émile Duboux écrivait hier un livre très curieux sur la *Physique de Descartes*; M. Liard nous donne aujourd'hui un *Descartes*, qui est un exposé très savamment fait de la méthode et de la doctrine du maître.

La méthode cartésienne, l'auteur l'établit de la façon la plus péremptoire, a pour fondement, qu'il s'agisse de la constitution d'une science ou qu'il s'agisse de la solution d'un problème particulier, la certitude immédiate des natures ou notions simples. Elle a, pour procédés, la réduction des choses composées aux éléments simples et certains, puis la composition de ces éléments en systèmes de plus en plus complexes. Toutes les pensées, toutes les théories de Descartes résultent de l'application de sa méthode, conçue, quant à la position et à l'enchaînement des idées, sur le modèle de la méthode applicable aux mathématiques. Toutes les propriétés de la matière s'expliquent par la figure et le mouvement, qui sont des modifications de l'étendue; les phénomènes matériels composent une mécanique universelle qui n'est autre chose qu'une mathématique universelle. De s'occuper de l'essence des corps, cela est vain; quant à la physique, une seule étude intéressante, celle des phénomènes et des lois, ses qualités occultes, formes substantielles, propriétés ou « vertus », ne relèvent pas de la science. Le monde matériel est un vaste théorème de mathématique.

Le travail est très complet; il nous permet de connaître Descartes mathématicien, Descartes physicien, Descartes métaphysicien.

La physique cartésienne est notre physique, et nos savants, aussi bien que nos philosophes, accueilleront avec une grande faveur l'ouvrage de savante critique que vient d'écrire M. Liard. F. G.

L'Héroïsme militaire (1792-1815), par Étienne Charavay, archiviste-paléographe. 1 vol. in-16, 25 gravures.— Paris, 1882; Charavay frères éditeurs.

Ce volume fait suite aux entretiens sur *l'héroïsme civil.* Cette fois, tout en rappelant à la jeunesse que la défense du sol est le plus impérieux des devoirs, le narrateur laisse entendre que la guerre est détestable dans son principe. Sans rabaisser le génie militaire de Napoléon Ier, il insiste sur les désastreuses conséquences de son ambition insatiable. Aussi quoique surexcitant le courage, à la façon d'un recueil que nous avons tous lu dans notre enfance, *Victoires et Conquêtes,* cette publication, qu'on ne saurait trop répandre dans nos écoles, peut obtenir jusqu'aux suffrages de la *Société des Amis de la Paix.*

G. S. L.

Walter Bradfort Woodgate, maître ès arts de l'université d'Oxford (Brazenosc), avocat. *L'Aviron,* théorie pratique et raisonnée, Rowing et Sculling, principes de la nage correcte, composition, instruction, entraînement des équipes de courses. Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur et orné de vignettes techniques. — Paris, Gaston Samson; 1881, 1 vol. in-12.

Ce traité de l'art de manier l'aviron jouit en Angleterre d'une réputation méritée, et la traduction qu'on en publie ne peut manquer d'être appréciée des *sportsmen* français. Les détails techniques y sont exacts et abondants. L'amateur qui fera de ce livre son manuel et son guide sera sûr d'arriver au *most approved style* et à la plus fashionable correction. Aux simples curieux je recommanderais spécialement les chapitres relatifs à l'entraînement des équipes de course. On y verra ce qu'il faut absorber de *roastbeef,* de mouton rôti, de poissons sans sauce, de tartines, de thé, d'ale, de *port-wine,* et d'eau de gruau pour donner dans un équipage le plus de travail effectif.

Je ne veux rien dire de déplaisant pour les Anglais ni pour ceux qui les imitent. Si nos sociétés nautiques

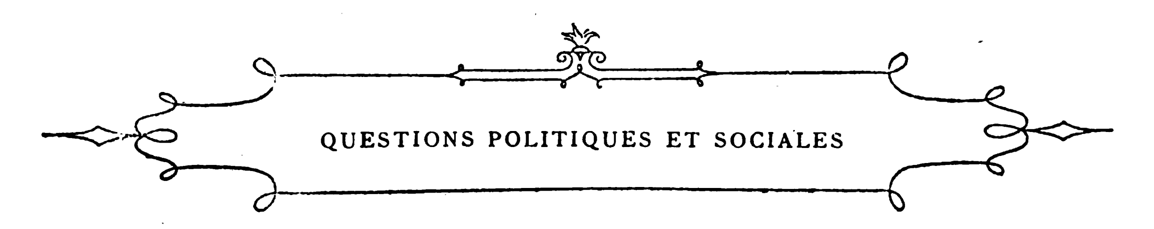
préfèrent les *rowers* et les *scullers* aux rameurs et aux godilleurs du vieux temps, elles en ont bien le droit, et je souhaite qu'elles s'en trouvent mieux. Mais enfin il m'est bien permis de croire que le comble de l'art n'est pas de faire une copie, si parfaite soit-elle. Les Anglais n'ont pas inventé le bateau ni la rame, et les *crews* d'Oxford et de Cambridge, magnifiques sur la Tamise, ne me paraissent point nécessaires à importer en Seine. Le *sport* est un travail, une étude de difficile accès et de dure pratique, auquel je préfère les plaisirs champêtres tels que les entendaient nos aïeux. Si bien entraînés qu'ils puissent être dans le déplacement mathématique de leurs muscles et dans la correction impeccable et impossible de leurs allures, les *rowers* anglais ou anglicisés ne jouiront jamais d'un jour de fête comme une bande de canotiers parisiens. Et si les distractions gymnastiques doivent être une peine au lieu d'un plaisir, j'en ferai toujours bon marché pour mon compte, car c'est gaspiller sans but et sans fruit une somme de forces et d'énergie dont l'emploi utile peu toujours se trouver.

L'éditeur nous fait espérer que ce volume n'est que le premier d'une série d'autres traités anglais sur le sport qu'il se propose de présenter au public français. L'idée est bonne et mérite d'être encouragée, non sans doute dans l'espérance que ces publications développeront encore l'anglomanie qui nous envahit, et contre laquelle je crois qu'on ne saurait trop réagir au nom du goût et de l'esprit national, mais parce que des ouvrages de ce genre contribuent mieux que d'autres à nous mettre au courant des mœurs, des habitudes, des manières d'être intellectuelles et physiques de nos voisins, et qu'autant il est détestable de se singer, autant il est excellent de se connaître les uns les autres.

Le côté matériel, papier, couverture à vignette, typographie, est fort soigné, et ne mérite que des éloges. Quant à la traduction, on a, nous dit-on, «visé plutôt à la précision qu'à l'élégance». On aurait bien fait de ne pas considérer ces deux qualités comme ennemies, car je ne sache pas de style précis qui ne soit élégant; et, comme l'éditeur l'a bien senti, l'élégance ici fait complètement défaut. Ce n'est même français que rarement; presque partout, l'anglais est naïvement déguisé sous des notes de notre vocabulaire, mais l'origine insulaire se décèle partout et le masque laisse passer plus que le bout de l'oreille.

Un traducteur doit savoir au moins deux langues. Celui qui a traduit *l'Aviron* pour les Français n'en sait bien qu'une, et ce n'est pas celle dans laquelle il écrit.

B. H. G.



Les finances françaises de 1870 à 1878, par Mathieu Bodet, ancien ministre des finances. 2 vol. in-8°. — Hachette et Cie; 1881.

M. Mathieu Bodet est assurément compétent pour retracer l'histoire financière des sept années postérieures à la guerre contre l'Allemagne; l'ouvrage qu'il nous donne, il ne l'a pas seulement écrit, il l'a vécu.

Dans le premier volume, surtout des faits. L'auteur dit combien grandes étaient les charges qui incombaient au trésor, en mai 1871; il dit quelles mesures successivement prises, quelles lois successivement votées permirent de parer aux difficultés de chaque jour. En sus des prévisions des budgets ordinaires et extraordinaires de 1870 et 1871, il avait été ouvert au ministre de la guerre des crédits supplémentaires spéciaux pour une somme de 2 milliards 300 millions, indépendamment des dépenses des départements et communes pour la mobilisation des gardes nationales, dépenses évaluées à 100 millions. La diminution des impôts directs et indirects sur les évaluations de 1870 pouvait être estimée à 300 millions, et la moins-value des impôts indirects seulement, pour les deux premiers mois de 1871, à 100 millions. Les ressources extraordinaires provenant de l'emprunt de 720 millions fait au mois d'août 1870, de l'emprunt Morgan, contracté au mois d'octobre de la même année, et des divers emprunts faits à la Banque de France étaient presque complètement épuisés, et le Trésor public avait à rembourser des sommes importantes sur les comptes des trésoriers généraux, sur ceux des départements, des communes et des caisses d'épargne. Il fallait des fonds afin de réprimer l'insurrection de la Commune de Paris, et les conditions imposées par la convention du 26 février ayant été aggravées par le traité définitif de paix du 10 mai 1871, il fallait payer l'indemnité de 5 milliards, soit en or ou en argent, soit en billets des banques d'Angleterre et de Prusse, de la banque royale des Pays-Bas et de la banque nationale de Belgique, soit en billets à ordre ou en lettres de change négociables, valeur comptant. Le péril national fut conjuré : soixante lois furent votées par l'Assemblée nationale, soixante lois qui créèrent 750 millions d'impôts nouveaux; et le territoire, libéré grâce à l'énergie, à la prudence d'un illustre homme d'État, on put travailler encore à reconstituer des moyens de défense, à refaire un matériel, à refaire une armée;

on put commencer même de grands travaux pour assurer le développement de l'industrie, de l'agriculture, du commerce. Le premier volume renferme une étude politique.

Dans le second, surtout des jugements, des appréciations : un travail de synthèse après un travail d'analyse; c'est une étude économique qui nous est maintenant présentée. La réforme de nos impôts, les conventione internationales touchant la fabrication monétaire, les modifications apportées au règlement général de la comptabilité publique, et les tableaux qui suivent, établissant, ceux-ci, une comparaison des recettes et des dépenses prévues par les lois de finances avec les recettes et les dépenses réalisées dans les exercices 1871 à 1877, montrant, ceux-là, quelles dépenses, quels dommages, furent causés par la guerre et l'insurrection, sont autant de chapitres dignes de fixer l'attention.

M. Mathieu Bodet a rendu hommage aux sentiments de patriotisme qu'a montrés l'assemblée nationale, en s'abstenant de céder à l'esprit de parti, en se refusant à égarer les intelligences à l'occasion des mesures fiscales proposées; il a rendu hommage aux qualités vraiment merveilleuses de M. Thiers, qui a su tout prévoir et pourvoir à tout; il a loué enfin tous ceux qui ont collaboré à cette tâche de la libération; de lui-même il ne parle pas. L'économiste historien a été ministre des finances, nous ne l'oublions pas, nous; s'il nous appartient de vanter les mérites de l'écrivain, il ne nous est pas défendu de rappeler ceux de l'homme d'État, et nous nous plaisons à le faire.

F. G.

Essai sur le prinoipe des Nationalités, par un diplomate, 1 vol. in-12. — Paris, E. Plon et Ce; 1882.

Dans la première partie, un grand nombre de citations, et dans la seconde, des citations seulement. Le diplomate qui ne dit point son nom a fait preuve moins d'ingéniosité d'esprit que d'habileté à recoudre des extraits d'ouvrages.

La thèse qu'il soutient, en invoquant l'autorité de tant d'auteurs divers, est celle, ou à peu près, qu'a soutenue M. Renan dans la conférence qu'il a faite à la Sorbonne, le 11 mars. Dans le passé, un héritage de gloire et de regrets à partager. Dans l'avenir, un même idéal à réaliser; voilà ce qui, avec la volonté, constitue proprement une nation. « Une nation est une solidarité fondée sur le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé; elle se résume pourtant dans le présent par un fait: le consentement, le désir clairement et constamment exprimé de continuer la vie commune ». Les races, la communauté de langage, les frontières dites naturelles, ne sont point objets de considération légitime; le consentement, c'est, en dernière analyse, l'unique principe des nationalités.

Les nations, entre elles, ne doivent point se tenir pour ennemies. Mais l'on n'est plus porté à haïr, comme le faisaient autrefois les cités helléniques, l'étranger; on serait disposé plutôt à oublier ce qu'on doit à la patrie pour n'aimer que l'humanité. L'amour de la patrie et l'amour de l'humanité ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, tout au contraire: on n'éprouve réellement l'un que si l'on éprouve l'autre.

Les pensées exprimées dans ce volume sont celles que nous tâchons nous-mêmes de faire prévaloir; nous ne pouvons donc pas ne pas les recommander à l'attention des lecteurs; et nous le faisons. F. G.

Le jeu publio et Monaoo, par le Dr Prompt. 1 vol. in-12. — Prix: 3 fr. 50; E. Dentu, 1882.

Livre deux fois excellent, et pour la façon dont il est composé et pour la réclamation toute courageuse qu'il enferme.

Nous disons : courageuse; il y a du courage, en effet, à M. Prompt, à réclamer la suppression de la roulette des Spélugues. Au dernier chapitre, il dit les sentiments de réprobation qui commencent à s'accuser contre Monte-Carlo, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en France même, c'est habile; puisque rien ne réussit comme le succès, il a raison de montrer à ceux qui, sans nier le mal causé par le jeu public, hésitent pourtant à condamner l'institution consentie et protégée par le prince de Monaco, que nombre de personnages autorisés se préoccupent des moyens de faire cesser le scandale; mais la vérité est que plus nombreux sont les complices et les soutiens de la roulette, à Paris comme à Nice. Le moraliste, l'économiste ne se doutent pas de la complaisance que l'on montre très généralement, en notre pays, parmi les classes les plus aisées, pour les agissements du fermier des jeux de Monaco. Certains invoquent des motifs d'utilité: Monaco fait la fortune d'une ligne de chemin de fer; Monaco participe à l'éclat des fêtes que donne la ville de Nice; un cirque s'écroule aux environs de Marseille et Monaco envoie une somme à distribuer aux veuves et aux enfants des malheureuses victimes; ou projette une œuvre de charité, et, sitôt l'idée émise, Monaco offre de contribuer pour une part que les pauvres doivent assurément apprécier. Certains, et la plupart sont des hommes des plus honorables, invoquent d'autres motifs, qui, ceux-là, sont empruntés à des considérations d'ordre moral: ils ne font nulle difficulté de reconnaître que le jeu est un vice, mais le vice public, affirment-ils, est moins dangereux que le vice clandestin. Il ne faut pas manquer de hardiesse pour prendre parti contre les uns et contre les autres, et M. Prompt réfute victorieusement tous les motifs qu'ils font valoir. La France doit, et la France peut exiger la suppression du jeu public de Monte-Carlo.

La honteuse institution du prince Charles cause la fortune de toute une légion? — Non; des faits: les jeux ont été supprimés à Ems, à Hombourg, à Wiesbaden; et Wiesbaden, Hombourg, Ems ont vu leur population s'accroître, leurs recettes municipales augmenter depuis cette suppression.

Il est parlé de la sollicitude pour les pauvres que

montrent ceux qui régissent le Casino, mais pourquoi ne mentionne-t-on pas les suicides qui s'accomplissent chaque saison?

On joue sur les champs de courses, on joue dans les cercles, dans les tripots; mais parce qu'un mal existe qu'il est difficile d'atteindre, est-ce une raison pour supporter un autre mal au moins aussi grand et qu'on peut empêcher?

Et notre gouvernement le peut empêcher effectivement, car le prince de Monaco n'est pas un souverain indépendant; sous le règne de l'ordonnance de Stupiniggi, il était sujet du roi de Sardaigne; cette ordonnance devenue de nul effet, celle de Saint-Germain a retrouvé toute sa valeur, et le prince est maintenant sujet de la France.

M. Pelletan, le 20 janvier, M. Casimir Perier, le 17 février, ont transmis, l'un au Sénat, l'autre à la Chambre, des pétitions signées par des habitants, résidents ou hôtes temporaires des stations d'hiver des bords français de la Méditerranée. Avant que les réclamations qui sont l'objet de ces pétitions soient portées à la tribune, M. Prompt s'efforce de convertir l'opinion publique, trop complaisante ou trop indifférente; c'est bien, très bien. A lire ce livre, œuvre d'un homme de talent, d'un homme de cœur, on sera convaincu de la nécessité de la suppression de la dernière maison de jeu; on comprendra qu'à cette suppression sont engagés d'abord notre honneur de nation civilisée, ensuite, les intérêts de l'un de nos plus beaux départements. F. G.



ORIENTALISME

Sur un ancien conte égyptien... par M. Golénischef. — Paris, Wieveg. 1 vol. in-12.

Sur un papyrus de la XIII[e] dynastie actuellement au musée de Saint-Pétersbourg, un jeune égyptologue russe, M. Golénischef, a lu un conte qui vient enrichir la série déjà si nombreuse des contes et romans égyptiens.

Les habitants de la vallée du Nil, dans leurs bonnes demeures, n'avaient rien de la raideur hiératique ni de la solennité dont leurs statues sont empreintes. Quoi de plus joyeux, par exemple, que le chant d'Antef, entonné après les larges festins arrosés de vin et de bière fermentée?

La vie est courte; jouissons des rapides journées qui s'enfuient! telle était la douce philosophie que l'on chantait à la fin des bons repas, dans l'ancienne Égypte.

Le soir, après une journée de semailles, de moissons ou de pêche, le paysan et le seigneur féodal, s'asseyant sous le sycomore, l'arbre national de l'Égypte pharaonique, narraient doucement quelques vieux récits ou les lisaient sur les papyrus. C'était le conte des deux frères, rempli de mythologie, d'idées morales et de merveilleux, le roman de la momie, si étrange, et la belle fiction dont M. Galénischef a présenté une première traduction au congrès des orientalistes de Berlin.

L'Égypte consommait dans ses temples, pour Osiris, Ammon, Ptah, et pour les déesses Isis, Nephtys, Hathor, Avant, une masse de parfums. On se représentait les dieux aspirant avec une joie voluptueuse les nuées de précieux encens dont on enveloppait leurs statues. Du reste, les âmes ou les doubles des dieux n'habitaient-ils pas les images d'eux-mêmes dont on avait décoré les sanctuaires?

Mais de tous les encens celui que préféraient les divinités égyptiennes, c'était l'encens de la terre de Pount, le pays actuel des Somalis. Aussi parfois les vaisseaux des Pharaons partaient pour cette région parasidiaque que l'on appelait la terre sacrée, le *To-nuter*.

Ces notions étaient nécessaires pour comprendre le plus vieux des contes conservé dans le papyrus de Saint-Pétersbourg. Dans une navigation vers Pount, un vaisseau d'Égypte, dans les parages du To-nuter, fut assailli par la tempête et englouti avec son équipage. Un passager seul, s'accrochant à un débris, put gagner une île.

Se prosterner pour rendre grâces aux dieux, tel fut le premier acte du naufragé. Son adoration finie, il jeta les yeux autour de lui pour chercher de quoi apaiser la faim qui l'aiguillonnait.

A peine eut-il fait dans l'île quelques pas qu'il vit venir à lui, tout étincelant au soleil avec des anneaux d'or, un énorme serpent. C'était le roi de ces lieux enchantés. La conversation s'engagea entre l'homme et la bête. Que faire, pour abréger les heures en une île si déserte, si l'on n'échange quelques confidences? Ce n'est pas à l'auteur de cet article, mais au sage serpent qu'appartient cette réflexion.

Le Roi raconta donc à l'homme que sa famille se composait de soixante-quinze membres, tant femme, père et mère, qu'enfants, frères, sœurs et neveux. Lui-même gouvernait toute cette tribu, administrait l'île, et jouissait du don de divination.

Aussi lui prédit-il que dans quatre ans un navire

égyptien, longeant les côtes voisines, le ramènerait dans sa patrie.

Après quatre années écoulées dans la famille du bon serpent, au milieu de la joie, des parfums et de l'amitié, le naufragé aperçut en effet poindre un vaisseau. Il en informa le singulier Pharaon du lieu : « Je le savais », répondit gravement celui-ci.

Chargé de présents, emportant avec lui beaucoup d'encens *anti*, le Robinson dont un Daniel de Foe de dix siècles environ antérieur à Moïse a conté la légende, regagna le vieux pays du Nil, où il dit au pharaon sa merveilleuse aventure.

Voilà, en substance, le vieux conte retrouvé par M. Golénischef et la partie intéressante de sa communication au Congrès de Berlin.

Quelques-uns peut-être regretteront les rapprochements qu'a faits M. Golénischef entre ce récit et certain endroit de l'*Odyssée* qui lui ressemble d'assez loin.

Sans doute ce serpent conversant avec un homme rappelle le mythe biblique, mais plutôt par l'opposition qu'il a avec lui que par les ressemblances. Le serpent de la Genèse, incarnation du mal, ne parlant à l'homme que pour le perdre, est probablement d'origine persane.

En nommant jardin d'Edèen l'île où aborde l'Égyptien, M. Golénischef a évidemment été mû par un motif de courtoisie. Dans ces congrès d'orientalistes il y a généralement peu de savants, mais des protestants et des protestantes allemands, des Anglais et des Anglaises avec des Américains à foison. M. Golénischef a sans doute voulu flatter les manies bibliques de son auditoire. Peut-être aussi, jeune et slave par dessus le marché, a-t-il cédé un peu à son imagination et à son goût pour les choses ingénieuses et inattendues.

E. L.

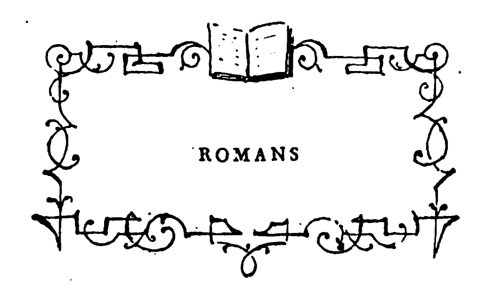
LINGUISTIQUE

Memento ou *Recueil courant, par ordre alphabétique, de divers mots, expressions et locutions tirés du patois normand en usage dans le pays de Caux et particulièrement dans le canton de Tôtes, arrondissement de Dieppe (Seine-Inférieure)*, par A.-G. DE FRESNAY. 1 vol. in-8o. — Rouen, Ch. Méterie, 1881.

Ne faisons pas comme nos enfants, — ou nos femmes, — qui, au lieu de se réjouir si on leur donne quelque objet, éprouvent pour premier sentiment le regret que cet objet ne soit point d'autre volume ou d'autre forme. M. de Fresnay nous offre un recueil de mots et d'expressions empruntés au patois normand tel qu'il se parle dans un des cantons de la Seine-Inférieure; mal serait à nous de nous écrier qu'un glossaire, précédé d'une étude sur les patois normands comparés, nous eût plu bien davantage. L'auteur n'a pas voulu faire œuvre d'architecte, il n'a voulu que ramasser des matériaux; pour petite que soit la besogne à laquelle il s'est employé, il faut encore l'estimer d'importance, si elle est utile.

Les mots qu'il a recueillis, M. de Fresnay les a orthographiés tels qu'il les a entendu prononcer; « le patois, dit-il, n'est plus le patois, si la prononciation n'est pas exactement reproduite par l'écriture. » M. de Fresnay n'a peut-être pas eu tort de *figurer*, de *peindre* (ce sont ses expressions) les vocables entendus; — ainsi il fournit des documents aux grammairiens, aux linguistes, qui doivent tenir compte assurément de la façon dont les mots d'une langue, d'un dialecte, sont parlés, en tel ou tel lieu, à telle ou telle époque : — mais, d'autre part, il n'a peut-être pas raison d'affirmer qu'un patois cesse d'être un patois si l'orthographe n'est pas conforme à la prononciation.

Mais ne défendons pas la qualité des matériaux recueillis ; il s'agissait de rassembler un certain nombre de mots ; un certain nombre de mots se trouvent apportés, ordonnés; c'est bien. F. G.



Une Campagne (1880-1881), par M. ÉMILE ZOLA. 1 vol. in-8. — Prix : 3 fr. 50. G. Charpentier, éditeur.

En recevant le nouveau livre publié par M. Émile Zola, sous ce titre qui rappelle les plus mauvais jours de notre histoire, — je veux parler de la campagne de 1870-1871, — je me suis imaginé que l'auteur des Rougon-Macquart, devenu commandant d'un corps d'armée, éprouvait le besoin de nous raconter ses prouesses militaires dans une guerre quelconque, en Indo-Chine ou chez les Kroumirs introuvables, ni plus ni moins que nos vrais généraux pendant la guerre franco-prussienne, lesquels firent paraître d'énormes volumes pour nous prouver, — ce que nous savions trop bien, hélas! — qu'ils avaient été battus dans les règles. Cette imagination n'était pas si folle qu'elle pouvait le paraître au premier abord. A cela près qu'il n'y a eu personne de mort, la *Campagne* que nous conte M. Émile Zola rappelle celle de nos généraux. C'est en effet le récit des combats livrés par l'auteur de *Pot-Bouille*, un peu à tort à travers, et malheureusement pour lui sans succès définitif, que je retrouve dans ce fort volume de 400 pages.

Dans sa préface, M. Zola dit modestement : « Je n'ai jamais voulu être que le soldat le plus convaincu du vrai. » C'est juger le procès par avance et décider que la cause qu'il soutient est celle de la vérité absolue. Malgré cette affirmation il est permis d'en douter. J'aurais préféré qu'il dît simplement : de ce que je crois la vérité. Cependant ne le chicanons pas trop là-dessus. Le naturalisme sera peut-être la vérité de demain. Je le regretterais pour ma part; mais quoi ? mon humble opinion ne fera rien à l'affaire.

J'avoue que la nécessité de réunir en volume les articles que M. Zola a écrits, durant un an, dans *le Figaro*, ne me paraît pas absolument démontrée. C'est attacher un singulier prix à tout ce qui émane de soi que de donner la forme du livre à un recueil d'improvisations courantes, lesquelles ont pu avoir quelque valeur — fût-ce une valeur d'actualité — à l'époque où elles ont été écrites, mais qui, lorsqu'on les relit à un an de distance, n'ont plus aucun intérêt, si ce n'est celui que l'auteur touche en passant à la caisse de son éditeur. J'espère pour M. Zola que cet intérêt sera *conséquent*.

Quoi qu'il en soit, esclave de mon sacerdoce, j'ai relu consciencieusement les quarante articles dont se compose le volume, et si je n'ai pas été enthousiasmé, du moins dois-je reconnaître que parmi un trop grand nombre de feuilles inutiles, il s'y trouve quelques pages intéressantes. *Un homme très fort, les Trente-six républiques, l'Encre et le Sang, Futur ministre* sont de bons articles de journal. Mais encore une fois valent-ils la peine de ressusciter un livre? Je persiste à ne pas le penser. A. D'A.

Ianof et **Sur la frontière prussienne**, par M. A.-L. Wolowski. 1 vol. — Chez E. Dentu. Paris, 1882.

Ces deux nouvelles avaient déjà paru en feuilleton avec un grand succès.

La première, *Ianof*, est une peinture vivante et originale des mœurs russes : un grand seigneur, un viveur ruiné, un marchand de la deuxième guilde, un général, un banquier, un usurier juif et bien d'autres types intéressants dans leur diversité s'y coudoient en une action vivante et gaie.

Aujourd'hui que la question sémitique et les mystérieux agissements des nihilistes préoccupent tous les esprits, on sera bien aise de trouver dans *Ianof* des types juifs très exactement tracés et d'entendre le journaliste Jaksakoff et le Français Leriche dire leur mot sur le présent et sur l'avenir du monde russe.

Le volume se termine par un récit de dimensions plus modestes : *Sur la frontière prussienne*. Ici l'action se déplace et le lecteur est transporté sur les frontières orientales de l'Allemagne, que l'auteur nous décrit avec une originalité pleine de saveur; on voit qu'il parle de ces contrées lointaines en homme qui les connaît à fond et qui les a visitées en observateur.

Ce qui paraîtra surtout remarquable, c'est la haine vivace à l'égard de la Prusse qui s'y fait jour à toutes les pages; cette haine semblera bien naturelle lorsque nous aurons dit que M. Wolowski est d'origine polonaise. Chef d'escadron à l'armée de l'Est en 1870, on sent bien, à son style précis, exempt de longueurs, mais où règne un enthousiasme continu, que, chez lui, l'écrivain est doublé d'un soldat et d'un patriote. E. DAU.

Le Cousin Noël, par Jacques Vincent ; Paris, Plon et Cie, 1881. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Le cousin dont il s'agit ici, jeune séminariste de vingt-quatre ans, se sent saisir aux entrailles et au cœur par le doute, au moment de devenir prêtre. Il craint de n'avoir pas la vocation; et son supérieur l'autorise à attendre, en lui ordonnant de passer une année parmi les siens, dans le monde, pour raffermir sa foi ébranlée ou renoncer définitivement à l'existence cléricale.

Cette année de repos, ses parents l'envoient la passer chez sa marraine, auprès de laquelle vivent deux superbes jeunes filles, propres cousines de Noël. Ce qui devait infailliblement arriver arrive à l'heure dite : grisé de grand air et de vie, libre de ses actes, le jeune homme aime follement sa blonde cousine Valérie et est secrètement aimé par sa brune cousine Técla. Le drame va se joindre à l'amour.

Blessée au cœur, Técla cache sa douleur et accepte l'idée du mariage de sa cousine avec ce Noël qu'elle-même adore à l'insu de tous. Le mariage va avoir lieu, quand un affreux accident survient. Técla et Valérie se trouvent un moment seules dans une barque, celle-ci chavire, et Valérie se noie, tandis qu'on parvient à sauver Técla. L'infortunée survivante de cette épouvantable catastrophe tombe gravement malade et semble avoir des attaques de réelle folie. On l'envoie achever sa guérison dans le Midi. Ici, loin du lieu funeste de l'événement, sa santé se remet peu à peu; son cousin Noël, qui l'a accompagnée, l'entoure des soins les plus assidus, les plus tendres, et finit par lui demander sa main. Après une étrange et inconcevable résistance, étant donné l'amour de Técla pour Noël, elle consent et le mariage a lieu.

Cette union se trouve à chaque instant entrecoupée de scènes extraordinaires, de terreurs, de nerveuses hallucinations, surtout à partir du jour où les jeunes époux ont quitté le Midi pour revenir dans leur pays, à Berghem, à l'endroit où est enterrée Valérie.

Enfin, à bout de forces, écrasée sous les remords, Técla avoue qu'elle a noyé, par jalousie, sa cousine Valérie, en essayant de périr avec elle : sa victime seule a succombé. Son mari, plein d'horreur, commence par la repousser et la fuir, puis, cédant à la faiblesse des sens, se rapproche d'elle. Un enfant naît. Técla le remet entre les mains de son mari, refuse tout pardon, repousse toute consolation et se retire dans un couvent pour expier son crime.

Tel est le résumé de ce drame très palpitant et très vivant. Nous y retrouvons, sous une autre forme et avec d'autres incidents, dans un autre milieu aussi, une étude assez bien faite de ce remords, si puissamment décrit par M. Émile Zola dans sa *Thérèse Raquin*; mais ici un seul des époux a commis le crime et il n'y a pas complicité. Le roman, suffisamment écrit, est d'un intérêt dramatique et violent qui finit par passionner. *Le Cousin Noël* sera lu. T. G.

Le Roman d'une Anglaise, par Fortunio. Paris, Dentu, 1882. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

J'aime peu cette mélodramatique histoire, où un médecin allemand, séducteur de jeunes filles, empoisonneur de femmes, incendiaire et voleur, joue le rôle du traître aux dépens d'un capitaine de vaisseau fran-

çais. Avec une sorte d'aventurière, princesse italienne, ces deux personnages tiennent les principaux rôles dans ce *Roman d'une Anglaise*. Les qualités de style sont introuvables dans cette invraisemblable intrigue et ces trop fantastiques aventures. Malgré tout, je doute que ce volume ait grand succès et je ne me permettrais pas de le signaler aux lettrés. G. T.

Anecdotes médicales, par G. Witkowski. Paris, Marpon et Flammarion, 1882. 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Instruire en amusant est une méthode qui semble tenir fort à cœur au docteur Witkowski, un médecin littérateur.

L'année dernière, en collaboration avec son confrère le docteur Gorecki, il nous donnait l'amusante *Médecine littéraire et anecdotique;* cette année, tout seul, il continue la tradition de l'Hippocrate rieur qui illustre son nouveau volume *Anecdotes médicales*. Hippocrate se déride et, ma foi! il nous en conte de belles, le gaillard! de si belles que le docteur Witkowski a cru devoir inscrire en tête de son petit recueil l'épitaphe fantaisiste : « *La mère en défendra la lecture à sa fille* ». Certes oui, et je n'en conseillerais pas la lecture à la mère elle-même. Ces anecdotes en vers ou en prose forment une très distrayante compilation. On ouvre le volume d'une main indifférente, puis l'on s'attache à ce qu'on lit et on finit par tout dévorer sans en passer une ligne. Lecteurs, faites comme moi l'épreuve, et je suis sûr du résultat. G. T.

Un Coup de revolver, par Jules Mary. Paris, Plon et Cie, 1882. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

M. Jules Mary est un des jeunes écrivains qui savent le mieux composer un drame et en disposer les différentes parties avec un art vraiment remarquable : cela tient le milieu entre le gros roman-feuilleton à émotions fortes, fait pour le vulgaire, et l'étude de mœurs écrite pour les lettrés. Le choix du sujet dans chacune de ses œuvres est généralement plus élevé que ne le comporte le genre auquel il semble vouloir s'adonner, soit par le trop peu de soin donné à son écriture, soit par les saillies parfois exagérées et grossies de l'action.

Ici l'auteur a trouvé cette situation, qui relève du terrain très spécial de la médecine, la simulation de l'aliénation mentale. Il y a là tout un travail serré et sérieux sur la force de résistance que peut fournir l'individu qui simule la folie pour éviter des aveux et une condamnation terrible.

Une femme, qui a vu tuer son mari par son amant et qui a presque aidé à ce crime, tente de se faire passer pour folle pour ne pas avouer et sauver ainsi celui qu'elle aime. Le drame est neuf et poignant. L'auteur arrive à un très grand degré d'émotion, lorsqu'il nous montre la malheureuse créature, soumise sous les yeux mêmes de son amant, un jeune médecin, aux plus épouvantables tortures par un vieux médecin soupçonneux; celui-ci tente, afin de lui arracher la vérité, tous les moyens autorisés par la loi pour se convaincre de la folie d'un criminel. A la fin la souffrance est la plus forte, quand le vieillard brûle la plante des pieds de la pauvre femme, et elle oublie un moment son rôle. Cet instant suffit pour faire deviner au tourmenteur la supercherie et l'amant est obligé de se tuer pour échapper à la justice humaine. Quant à la femme, cette dernière torture l'a réellement rendue folle. Ce livre est appelé à un très vif succès d'émotion et de curiosité. G. T.

Les Drames du Gange, par Louis Collas. Paris, 1882. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Après Méry, l'inoubliable inventeur de l'Inde, le palpitant conteur d'*Héva*, de la *Guerre du Nizam* et des *Damnés de l'Inde*, il me paraît passablement outrecuidant de vouloir s'attaquer encore à cette histoire de la domination anglaise dans l'Inde, si fertile cependant en épisodes héroïques, en cruels souvenirs et en sanglants massacres.

M. Louis Collas n'a pas cru devoir se laisser arrêter par de semblables considérations et, à son tour, il a essayé de nous peindre l'ardent pays et d'en traduire la sauvage poésie. Son héros, un jeune Français dont le père a succombé dans l'Inde, victime de la perfidie des Anglais, quitte la France avec un des grands chefs Hindous pour aller prendre part à cette célèbre insurrection de 1857 que l'Angleterre noya dans le sang. Il se trouve activement mêlé aux principales scènes de l'effroyable tragédie, se bat comme un lion pour la défense de la liberté des Indes, échappe miraculeusement à la mort et assiste jusqu'au bout à cette lutte acharnée. M. Louis Collas, sans qu'il puisse dans dans notre esprit s'établir de comparaisons entre lui et Méry, a su composer une œuvre amusante et d'un certain intérêt, à laquelle on devra pourtant faire le reproche d'être parfois indigeste et confuse.

G. T.

Jeanne de Maurice, par Lucien Biart. Paris, Hennuyer, 1882. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Il est juste d'adresser à M. Lucien Biart des éloges mérités pour sa nouvelle œuvre; ce n'est ni un roman banal ni un lourd ramassis d'incohérentes aventures. D'une simplicité extrême, l'histoire se déroule sans efforts sous les yeux du lecteur. Peut-être manque-t-elle un peu de vigueur dans la peinture des caractères et de vie dans le mouvement général de l'action, mais elle intéresse et renferme un vrai charme sous sa couleur grise. Ce père qui, à force d'amour paternel, finit par sacrifier inconsciemment sa fille à son monstrueux égoïsme, est fort bien étudié; la jeune fille également est assez finement dessinée avec sa nature d'enfant, ses gaietés et l'unique amour dont elle meurt. Du reste les différents personnages de ce petit drame intime, le vieux serrurier millionnaire, la tante vieille fille, les amoureux de la jeune fille et finalement celui qu elle aime, ont été traités avec soin par l'auteur. Certainement *Jeanne de Maurice* est un livre qu'on doit lire; nous pouvons ajouter que tout le monde le lira avec plaisir et avec fruit. G. T.

L'Enfant de l'amant, par A. Matthey. Paris, Dentu, 1882. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Toujours sous le tissu intéressant et chaud de ses romans, Arthur Arnould (A. Matthey) plaide une cause sociale, défend les faibles et les opprimés contre les rusés et les puissants, flagelle un vice de nos lois. Cette fois il s'attaque violemment au magistrat peu intègre, au débauché venimeux et haineux qui, voulant frapper au nom de la loi, se révèle adultère et meurtrier infâme. Je ne saurais raconter ici le drame au milieu duquel se faufile le fielleux juge d'instruction Dalifroy, car ce volume *l'Enfant de l'amant*, ne nous donne que la première partie du récit, qui sera complété dans un volume intitulé *la Fille-mère*. Toutes les œuvres d'Arthur Arnould sont toujours très habilement dramatisées et savent conduire le lecteur à la recherche du problème posé, par des chemins semés d'incidents sans cesse nouveaux et d'un intérêt habilement suspendu. Il est certain que tous ceux qui auront commencé la lecture de *l'Enfant de l'amant* voudront en connaître la suite et que le second volume est appelé à avoir un succès égal à celui du premier. Je ne parlerai pas du style, car il me faudrait faire un gros procès à l'auteur et lui reprocher d'enlever à son œuvre cet attrait artistique ; mais il amuse et la critique s'arrête lâchement devant le plaisir du moment, toute préoccupation littéraire mise à part. G. T.

Scènes de la vie cléricale, par Charles Buet. Paris, Victor Palmé, 1881. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Ceci n'est pas un roman ni même une pure étude littéraire ; c'est un livre de combat, dans lequel M. Charles Buet tente de défendre le parti clérical en nous dépeignant un prêtre idéal, bon fils, excellent patriote, homme de toute charité et de tout dévouement. Nous ne demandons pas mieux que de le croire et nous souhaiterions que tous les prêtres fussent taillés sur le modèle du sien, — ce qui reste à démontrer et à prouver. G. T.

Histoire de Barbara, par Mme Z. Tardieu. Paris, Firmin Didot et Cie, 1882. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

A l'imitation de certains écrivains anglais, et en copiant l'allure des romanciers d'outre-Manche, ce qui est un des travers accentués de nos femmes de lettres, Mme Z. Tardieu nous raconte la touchante *Histoire de Barbara*, sorte de journal écrit par l'héroïne elle-même. Il y a dans le mariage de celle-ci une vague ressemblance avec la situation capitale du fameux roman anglais *Jane Eyre*, et, comme le *Redgauntlet* de Walter Scott, le jeune héros porte au front une veine de famille qui se gonfle dans les accès de colère. Le style, d'une coulée facile, n'a pas de prétentions littéraires et se soutient dans une bonne moyenne ; quant au livre, écrit pour tout le monde, il attache d'une manière plus continue et plus mouvementée que bien des œuvres du même genre. G. T.

Les trois danseurs de Valentine, par le baron de Nervo. Paris, Calmann Lévy, 1882 ; 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de ce volume n'a pas eu la prétention de faire un roman dans les formes, avec intrigue et complications passionnées, mais plutôt une sorte de proverbe, de joyeux devis. Lequel des trois danseurs de Valentine obtiendra-t-il son cœur et sa main ? Sera-ce le brillant officier de l'armée d'Afrique dont elle suit avec tant d'intérêt les triomphes successifs et qui ne ferraille héroïquement là-bas que pour être mieux aimé d'elle ? Sera-ce, au contraire, le peintre ami qui a fait le portrait de la riche héritière et qui s'insinue auprès d'elle à la faveur d'une camaraderie d'artiste, car elle-même sculpte le marbre avec talent ? Ne serait-ce pas plutôt l'avocat déjà célèbre, le défenseur dévoué aux causes féminines, celui qui n'avoue pas son amour, mais le laisse deviner à son silence, plus éloquent mille fois que sa parole ?

Grave problème, digne d'être débattu solennellement en cours d'amour et que le baron de Nervo discute à son aise, sans pédanterie aucune. Homme du meilleur monde et jadis employé du Trésor, M. de Nervo s'était fait connaître par des ouvrages sur les questions de finance, où le sérieux se tempérait d'agrément. Dans son nouveau livre, le sérieux a disparu, mais l'agrément reste. On ne saurait mener un débat si futile au fond avec plus de noble élégance et de désinvolture.

La toile d'araignée, par Louis Davyl. Paris, Dentu, 1882 ; 2 vol. in-12. — Prix : 6 francs.

Puisque le roman, d'après une définition connue, est de l'histoire qui aurait pu être, il a le droit de s'emparer des parties secrètes de la politique recouvertes par les événements publics, d'exploiter à son profit les intrigues souterraines que les historiens laissent le plus souvent dans l'ombre, faute de preuves certaines. Il n'y a donc qu'à féliciter M. Davyl d'avoir reconstitué à sa façon, dans un récit dramatique, la campagne de trahison et d'espionnage par laquelle les Prussiens préludèreut à leurs succès dans la guerre de 1870. La crédulité publique exagère sans doute l'importance de ces menées occultes et le nombre des Allemands qui y ont participé. D'un autre côté, un procès honteusement célèbre a démontré jusqu'à l'évidence que, si quelques-uns de nos officiers supérieurs, dont le cœur était encore jeune et chand alors que leurs cheveux avaient blanchi, ne surent pas résister aux aventurières soudoyées par l'ennemi, jamais du moins ils ne leur livrèrent le secret de nos armements ni le plan de nos forteresses.

Il n'en reste pas moins vrai que l'enquête ouverte par la Prusse, au moyen de ses sujets résidant en France, sur l'insuffisance de nos ressources et l'organisation de notre armée a eu pour celle-ci des effets désastreux. Sans aller jusqu'à croire que de là vinrent tous nos revers, on peut bien lui en attribuer une partie. Cela suffit pour donner au roman de M. Davyl un intérêt très vif. Le général Varades, chef

de division au ministère de la guerre, et son fils Philippe, englués tous deux dans la toile d'araignée de la duchesse Aldroni, sont assurément des personnages de convention; il serait téméraire et indélicat de vouloir deviner sous leur nom tel ou tel individu faussement accusé par la rumeur publique. Ils expient d'ailleurs trop noblement leur imprudence pour qu'on leur en garde rancune; mais on regrette, après avoir lu ces deux volumes entraînants, que le romancier ait cédé à la tentation de faire de sa sirène exotique une âme passionnée, éprise elle-même de Philippe et se perdant pour le suivre au milieu des combats. Un tel dévouement n'est guère vraisemblable. En général, les créatures de cette espèce ne connaissent pas de si nobles sentiments, et s'il y avait dans leur cœur une étincelle de véritable amour, elle serait vite étouffée par la délation et l'hypocrisie.

M. Davyl a fabriqué sa *Toile d'araignée* suivant la recette dont le prince du roman contemporain donnait un jour la formule devant nous, avec cette ironie gouailleuse qui aiguise sa verve méridionale : « Voulez-vous plaire aux masses, disait Alph. Daudet, soyez simples, très simples. Le moins d'idées possible, et surtout pas de longues phrases; l'ouvrier s'y perd. Avez-vous, par exemple, à poser vos personnages, écrivez tout uniment: *ils étaient trois. — Le premier était blond; il s'appelait Paul. — Le second était brun et se nommait Pierre. — Jacques, le troisième, était châtain. — Paul dit:* OUI. *— Pierre dit:* NON. *Jacques ne disait rien.* Sur ce premier fond, qui ne vous coûtera pas cher à établir, versez de l'idéal, beaucoup d'idéal. Moins les gens en ont eux-mêmes, plus ils en veulent trouver chez les autres. »

P.

Le Journal d'un célibataire, par LÉON CHAULAY. Paris, Dentu, 1882, 1 vol. in-12. — Prix : 3 francs.

Une dame aimable et jeune se cache, nous dit-on, sous le pseudonyme de Léon Chaulay. Nous l'aurions deviné presque, à la tournure sentimentale du *Journal d'un célibataire,* célibataire nullement ennemi du mariage et qui ne retarde l'instant fortuné jusqu'à la cinquantaine que pour mieux rester fidèle au souvenir d'une première fiancée, ravie à son amour par une maladie de poitrine.

La partie la plus agréable du volume est celle où le vieux garçon raconte son voyage autour du lac de Genève et la plaisante rencontre qu'il y fait de nombreux couples mariés par sa propre mère. Hors de là, ce journal est à peu près insignifiant, d'une élégance démodée et vague, avec des réminiscences mythologiques, des phrases toutes faites, ainsi qu'on en pourra juger sur une courte citation :

« A cette époque, l'homme descend gaiement le fleuve de la vie; sa barque est couverte de fleurs, et les vents favorables gonflent ses voiles. Mais aux rivages fleuris succèdent bientôt des bords rocailleux et stériles; les flots furieux l'empêchent d'avancer, et les vents orageux l'obligent à lutter pour se sauver du naufrage. »

P.

La Revanche d'une honnête femme, par ÉDOUARD CADOL. Paris, Dentu, 1882 ; 1 vol. in-12. — Prix: 3 francs.

En quelques lignes, voici le sujet: Une femme charmante et pétrie de bons sentiments autant que de grâces a épousé un enragé coureur d'aventures qui, après comme avant leur mariage, poursuit sa chasse au gibier féminin. Elle se venge des infidélités du libertin, non en le payant de la même monnaie, quoique la tentation lui en vienne et que les occasions de représailles ne manquent pas, mais en restant tout à fait irréprochable. Privée elle-même des douceurs de la maternité, elle recueille la fillette que le don Juan bourgeois a eue d'une maîtresse de rencontre, l'élève avec soin et, lorsque son mari s'apprête à jeter son dévolu sur cette nouvelle proie, elle lui fait honte de son vice et adopte avec lui l'innocente enfant que pour plus de sûreté elle marie aussitôt.

Il y avait là matière à une intéressante étude de mœurs, de quoi remplir un volume à souhait. M. Cadol n'en a pas jugé ainsi. Il a noyé son roman dans une foule de digressions, de fantaisies à côté, dont la plupart, à notre grand regret, loin d'être spirituelles, sont empruntées à la banalité la plus vulgaire et écrites à bride abattue. De ce que le genre admet bien des formes, il ne s'ensuit pas qu'on ait le droit d'y verser mille calembredaines, sous prétexte que *le public est bête.* Pas si bête que vous le croyez. Tôt ou tard, lui aussi prend sa revanche, en délaissant les livres signés du nom du mystificateur. Il ne faudrait pas beaucoup d'œuvres aussi négligées et bâclées à la diable que *la Revanche d'une honnête femme* pour diminuer sensiblement l'estime qu'avaient value à M. Cadol ses précédents succès. Prenez-y garde; le marché littéraire ressemble à tous les marchés : l'écrivain qui l'inonde de camelote court risque de discréditer sa marque de fabrique.

P.

L'aïeule, récit russe. Paris, Plon, 1882 ; 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

De toutes les études publiées sur la Russie depuis plusieurs années, voici sans contredit l'une des plus remarquables. Confession et autopsie du néant de la vie aristocratique, ce livre, attrayant et cruel comme tout ce qui est vrai, nous montre en un miroir fidèle ce besoin de paraître qui caractérise la haute société russe et qui la ruine : préoccupation constante de l'opinion d'autrui, peur horrible de n'être pas comme il faut, vie de dissipation, de plaisirs bruyants et coûteux qui harassent et ne laissent pour ainsi dire pas de place aux douceurs du foyer, aux joies saines de la famille. Tous ces nobles, que le peuple d'en bas envie, n'en sont que plus malheureux. Sans cesse attentifs à sauver les apparences plutôt qu'à fuir les écarts, ils sont contraints de voiler sous un flegme apparent leurs émotions les plus profondes. On n'a pas la liberté de pleurer chez soi, d'y cacher son chagrin ; il faut vite reparaître dans le tourbillon, y faire bon

visage, eût-on la mort dans l'âme, crainte qu'une absence ne soit mal interprétée. Les aspirations idéales, les bons sentiments, on doit les cacher à tous, même aux amis intimes. Aucune liaison fondée sur la sympathie mutuelle; seule la position d'une personne décide de vos relations avec elle. Quant aux questions d'amour, de mariage, au lieu de les régler d'après les inclinations naturelles, on les subordonne étroitement à la position pécuniaire ou au rang que l'on occupe dans la hiérarchie sociale. En y regardant de près, la bataille de la vie est rude, là comme ailleurs.

L'aïeule, dont un anonyme nous livre les confidences, a été pendant sa jeunesse abandonnée par ses parents aux soins mercenaires des gouvernantes. Exaltée par l'isolement, douée en outre d'une sensibilité vive et pareille aux âcres parfums des plantes venues en serre chaude, elle s'éprend follement du premier cousin un peu gentil que lui offre le hasard. Lorsque, après neuf ans de lutte et d'attente, elle obtient enfin de l'épouser, cette union ne peut lui procurer aucun des bonheurs qu'elle avait rêvés. Son mari lui paraît ambitieux, sec, égoïste, sans délicatesse; il pousse même la grossièreté au point de lui reprocher la faible somme qu'elle a apportée en dot. De son côté, habituée à une existence luxueuse qui lui permettait de satisfaire tous ses caprices, n'ayant jamais su le prix de l'argent, elle devient mauvaise ménagère et ne trouve aucune poésie aux comptes de cuisine. Froissée par les dures réalités de l'existence, elle ne tarde pas à jouer le rôle de femme incomprise, en quête d'un consolateur. Si son mari n'entre pas tout à fait dans la grande confrérie, c'est par hasard; le diable n'y perd pas grand'chose. En terminant ses aveux, l'aïeule, en guise de conclusion, dit à sa petite-fille: « Chère Véra, aime toujours celui que Dieu t'a donné pour compagnon dans la vie et souviens-toi qu'il n'y a de vrai bonheur que dans la paix de la conscience. » Excellente morale; mais n'eût-il pas mieux valu prêcher d'exemple? P.

Les 773 millions de Jean-François Jollivet, par Jules Gros. Paris, Rouff, 1882; 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

« A quoi bon tant de millions pour un homme seul? » direz-vous sans doute. Lisez les aventures de Jollivet et vous verrez qu'ils lui ont servi à équiper un excellent navire sur lequel lui et ses amis, savants et habiles ingénieurs, se sont embarqués à la recherche de l'oncle Truchon, le généreux donateur de cette immense fortune. Partis pour les Indes, ils s'arrêtent d'abord à Zanzibar, où ils lient connaissance avec le nègre le plus extraordinaire qui se soit jamais vu, un certain Mongo, sorte de Crésus-Hercule, qui non seulement possède un trésor de sofas, de rubis, de diamants entassés à pleines calebasses, mais qui de plus a le don de charmer les animaux les plus redoutables. Panthères, jaguars, lions, éléphants, ours, serpents, tous, domptés par sa vaillance, lui obéissent au premier signe; il chevauche même les crocodiles avec une aisance sans pareille. Et pourtant, malgré ces ressources et son astuce de nègre marron doublée d'une force prodigieuse, il se laisse dompter et prendre par le chasseur canadien Francisque. Il est vrai que celui-ci, trappeur aussi habile que le Bas-de-Cuir de Fenimore Cooper, tue les tigres avec la même facilité que vous un perdreau.

La capture de Mongo a doublé la fortune déjà si énorme de Jollivet. Celui-ci est heureux, mais au point d'en devenir malheureux. L'excès même de son bonheur le lasse et l'ennuie; il manque de privations. A force de manger trop de mets exquis, l'appétit lui fait défaut; l'absence d'émotions a fini par lui donner le spleen. Fort heureusement, survient un cyclone de la mer des Indes qui précipite son vaisseau au fond de la mer sous une couche de 1,240 mètres d'eau. L'effroyable tempête n'est pour lui qu'un vrai régal, une petite fête dont il profite pour filer un duo sentimental avec sa cousine Georgette.

Comme bien vous pensez, les ingénieurs sauveront le navire et le volume se poursuivra par une visite aux mines d'or et aux plantureuses métairies de l'Australie. On y revoit aussi avec plaisir la fameuse danse des almées, dont le *Voyage au pays des Bayadères* de Jacolliot nous avait déjà dépeint le charme et la fascination magique. On peut dire que M. Gros n'a négligé aucun des éléments qui pouvaient assurer le succès de son livre. Il y a mêlé agréablement les notions exactes à de merveilleuses inventions. Je n'oserais affirmer qu'il instruit beaucoup; mais sûrement il amuse. P.

A l'Atelier, par H. Gobin. Paris, Ollendorf, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Félicitons d'abord M. Gobin d'avoir bravé l'indifférence que le public témoigne trop souvent aux recueils de nouvelles. Il est de fait que les romans de longue haleine, de quelque façon qu'on les torche, sont presque assurés de se vendre, tandis qu'il est malaisé, chaque libraire en a fait l'expérience, d'écouler un volume du genre de : *A l'Atelier*. A notre avis, le public a tort; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter son opinion ni de lui imposer nos préférences.

Tous les récits de M. Gobin n'ont pas une égale valeur; il en est même quelques-uns, *la Photographie de mon oncle*, par exemple, qu'il eût pu, sans inconvénient, élaguer de son volume. Ce sont là des historiettes propres à égayer un moment les travaux du peintre, mais qui n'ont plus aucune saveur en dehors de l'atelier. Il en est, au contraire, de tout à fait poignantes, fort curieusement observées, et que M. Gobin raconte avec une négligence, un laisser-aller pleins de charme. La plus remarquable, d'après nous, serait celle qui porte le titre de *Jeanne la Renaude*, et dont le point de départ ressemble au conte ravissant de La Fontaine : *la Courtisane amoureuse*. Il s'agit, dans les deux cas, d'une fille qui, subitement éprise, renonce à la débauche pour aimer de toute son âme le jeune muguet qu'elle a rencontré par

hasard. Le poète, avec sa grâce habituelle, sauve ce que la situation a de scabreux en mariant les deux amants. M. Gobin, pour mieux rester dans la réalité des choses, décrit le combat qui se livre entre le jouvenceau, un moment enflammé au contact de la goule et touché de son dévouement, mais se détachant d'elle peu à peu, à mesure qu'elle devient plus passionnée et plus exigeante, et les obsessions furieuses de celle-ci, lorsqu'elle voit son amant lui échapper, s'attacher à une autre et la rendre mère, alors que ses flancs à elle sont restés inféconds.

Le crime par lequel elle se venge de son délaissement n'ajoute rien à l'horreur de la situation. M. Gobin eût même été mieux inspiré d'y couper court par une catastrophe quelconque. Son étude, dont la donnée est saisissante, gagnerait à être plus vivement condensée. P.

Le supplicié vivant, par Pierre Durandal. Paris et Poitiers, H. Oudin, 1882, in-12. — Le prix n'est pas indiqué.

Se peut-il qu'un homme, après avoir été scalpé complètement par les Indiens et percé d'un fort coup, de poignard dans la poitrine, retrouve assez de force, assez d'énergie et de vigueur pour mener au Canada, puis dans la Louisiane, la vie des bois pendant des années, aux prises chaque jour avec quelque tribu ennemie, et supportant sans faiblir les privations les plus dures, franchissant à pied les distances les plus considérables? Voilà ce qu'il faut préalablement admettre, si l'on veut suivre avec émotion le héros de M. Durandal à travers les mille travaux d'Hercule que lui impose le romancier.

Horace de Rochetonnerre, le héros dont il s'agit, *le supplicié vivant*, est un de ces robustes pionniers que la France envoyait au XVIIe siècle à la conquête du Nouveau Monde, et qui disputèrent si bravement aux Anglais nos colonies d'outre-mer. Placé entre la civilisation et la sauvagerie, il emprunte à l'une et à l'autre leurs meilleures armes pour défendre le sol au-dessus duquel flotte notre drapeau. Chacun sait, par l'excellente histoire de M. Dussieux, combien longue et pénible fut cette lutte contre l'étranger, soutenue par une poignée de vaillants soldats que la mère patrie avait pour ainsi dire abandonnés. Les noms de Montcalm, de Vaudrey, leurs chefs, qui s'illustrèrent sur ce théâtre obscur et lointain, sont encore populaires au Canada. Chez nous, à peine si quelques-uns les connaissent. L'imagination peut donc se donner libre carrière à leur égard et reconstituer à sa fantaisie les péripéties de ce combat de géants.

M. Durandal, après beaucoup d'autres, vient de s'y essayer. Grâce à son pittoresque et un peu emphatique récit, nous revoyons le vieux sachem, l'Ours-Maigre, l'Aigle-Chauve, les amis et les ennemis de Rochetonnerre, désigné lui-même là-bas sous le nom de Buffle-Gris. Tous ceux, et ils sont nombreux, que passionnèrent jadis les tableaux colorés de Chateaubriand, les admirables descriptions de Fenimore Cooper, et qui, plus tard, ont trouvé quelque charme aux Gabriel Ferry, aux Gustave Aimard, ne liront pas sans intérêt le volume de M. Durandal. P.

Les femmes qui déshonorent, par Alfred Sirven et Henri Leverdier. Paris, Lalouette, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Adroits compères, ces deux auteurs, et sachant fort bien à quel pli de la peau il faut gratter la bête humaine! On ne dira pas que leur pastorale normande manque de loups; il y en a deux, le frère et la sœur d'Hauteville, acharnés l'un et l'autre à troubler le ménage, si heureux jusque-là, de leur voisin et ami Legrand. La sœur entreprend le mari; mais ses coquetteries échouent devant la mâle vertu du fermier libre penseur. Le frère est plus heureux; il séduit la jolie Normande, parce qu'elle est catholique et même un peu dévote. Avouons qu'il n'y a pas grand mérite ni grand'peine, s'il est vrai qu'elle se soit énamourée du bellâtre et l'ait pris pour un poète du jour où il lui a adressé des vers tels que ceux-ci

> Dans l'intimité des roses,
> Je vis d'amour floréal;
> L'ingratitude des choses
> Ne m'a jamais fait de mal.

MM. Sirven et Leverdier ont accroché à leur intrigue adultère quantité de malices contre le catholicisme et son culte. Ils en étaient certes les maîtres. Une observation pourtant : ces sortes de plaisanteries, renouvelées de Pigault Lebrun, ont perdu beaucoup de leur sel et surtout de leur courage depuis que le parti clérical n'exerce plus aucune influence.

Enfin, ces messieurs auraient pu, sans nuire à leurs principes démocratiques, nous peindre sous de moins ignobles couleurs la noble demoiselle Félicie de Hauteville, qui va, dans le roman, jusqu'à prêter sa chambre, afin de faciliter le guet-apens dans lequel son frère accomplira son lâche attentat. De ce qu'une femme est galante, il ne s'ensuit pas fatalement qu'elle soit capable de toutes les infamies. P.

La Robe de moine, par Francis Poictevin. Paris, Sandoz et Thuillier, 1882, petit in-8. — Le prix n'est pas indiqué.

Alphonse Daudet, à qui est dédié le volume, a bien voulu le signaler au public dans une lettre-préface. Il ne l'y surfait pas excessivement. « Vous êtes, dit-il à l'auteur, moins romancier que philosophe, analyste subtil et patient, inexpert au geste, à l'action, et, pour la mise en place et l'arrangement, d'une attendrissante gaucherie ». *Attendrissante* n'est là qu'une politesse. En réalité, ce livre est lourd, d'une lecture pénible; on sent qu'il a été forgé par quelqu'un qui, à tout prix, tenait à se singulariser, à innover. M. Poictevin s'est créé une grammaire et un dictionnaire à son usage; il supprime souvent *pas* dans la locution *ne pas*, ainsi que les pronoms *il* ou

elle devant les verbes, ce qui produit parfois une surprise peu agréable. De plus, il écrit couramment *obsolète* pour usé, détérioré, *scurrile* pour bouffon, *ambuler* pour se promener, *trémuler* pour trembler, *squalide* pour sale, etc. Après trois siècles, l'étudiant limousin de Rabelais, qui si plaisamment latinisait en notre langue, ressuscite.

Je passe sur les inversions forcées, les détails oiseux et les puérilités de description qui frisent le gâtisme. On nous a habitués, depuis quelque temps, à des nouveautés si étranges que rien ne saurait plus nous étonner en ce genre. A force de lire le bredouillement avachi de nos romanciers en vogue, nous finirons, je crois, par jargonner comme eux.

En attendant, ce qu'on ne saurait passer à M. Poictevin, c'est d'avoir édifié son étude sur un personnage vivant, connu de tous, et qui a été assez mal mené par les journaux de tous bords pour qu'on le laisse désormais tranquille dans sa petite église. Celui dont M. Poictevin suit pas à pas la carrière, non pas en biographe véridique, ce qui est de droit commun, mais en forçant les couleurs, en dénaturant les faits, en abusant des détails physiques, purement corporels, celui-là aurait certes bien raison de se plaindre d'être ainsi outrageusement défiguré. Tant qu'un homme est vivant, nul n'a le droit de violer le secret de son ménage, d'ouvrir frauduleusement la porte de sa cuisine ou de son alcôve. Un tel procédé révolte; nous ne sommes pas encore assez grossiers, du moins je l'espère, pour nous repaître de pareilles incongruités. Et notez que M. Poictevin ne se borne pas au rôle de reporter indiscret; il amplifie et invente à côté du réel, de façon qu'on ne sait plus où finit la vérité ni à quel endroit la fiction commence. Comprenez-vous la situation de l'ancien carme, aujourd'hui marié et père de famille, à qui ce débutant fait abandonner sa femme et son fils pour rentrer dans son ordre et s'en aller mourir, aux trois quarts désespéré, sur une plage du pays basque! Le procédé est impardonnable, indécent, odieux. Il n'y a pas de document humain qui tienne; l'immunité de l'art ne va pas jusque-là. Nous n'avons ici à prendre parti ni pour ni contre la tentative d'émancipation religieuse tentée par le personnage appelé P. Hysonne dans le roman de M. Poictevin; nous conviendrons même, si l'on veut, que ce roman étant souverainement ennuyeux, l'inconvénient est moindre, et que le méfait restera clandestin. Mais supposez qu'un écrivain d'un vrai talent, un faiseur habile, encouragé par ce fâcheux précédent, s'avise d'infliger le même affront à n'importe quel artiste, littérateur ou homme d'État, vivant et bien portant; voilà un homme de mérite, parfaitement honnête et loyal, cloué pour toujours au pilori.

P.

Le Bâtard du bourreau, par Charles Diguet. Paris, Jules Rouff, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Un de nos amis, conteur spirituel, écrivain soigneux jusqu'au scrupule et, ce qui ne gâte rien, poète, avait consacré de longues veilles à la confection d'un roman dans lequel le terrible et le tendre se fondaient harmonieusement. Après l'avoir amené au degré de fini dont il était capable, il l'offrit à un journal pour être publié en feuilleton. Comme il avait des amis dans la place, il comptait passer sans encombre. Quel ne fut pas son étonnement lorsque, venant au bout d'un mois savoir ce qu'on avait décidé, il vit le secrétaire de la rédaction lui rendre son manuscrit avec ce compliment : « Mon cher, votre machinette est bien, fort bien; mais ça manque de crimes. »

On ne s'avisera jamais d'un tel reproche à l'égard de M. Diguet. Le crime abonde dans son *Bâtard du bourreau;* il y en a pour tous les goûts. L'individu qui donne son nom au livre et sur lequel roule complètement l'action a débuté par usurper son titre de baron prussien. Sous le nom de Franz de Goerg, il s'en donne à cœur joie et ne se refuse aucun forfait. Ravisseur d'enfants, coureur de dots, violateur de sépultures, incendiaire, captateur de succession, faussaire, espion, céla va sans dire, il n'hésite pas, dès que ses intérêts l'exigent, à jouer du poignard.

Loin de nous la prétention de chicaner M. Diguet là-dessus. S'il avait besoin, pour passionner son drame, de tout cet effroyable attirail, il a bien fait de le décrocher au magasin des accessoires. Ce que nous lui reprochons plutôt, c'est de ne pas croire assez à la scélératesse de l'individu qu'il met ainsi en jeu. A chaque instant, il s'efforce d'expliquer, d'excuser presque l'infamie du traître. On dirait parfois que sa lanterne s'éteint, qu'il a perdu le fil de l'intrigue. Les maîtres du genre, Ponson du Terrail et Gaboriau, ce dernier surtout, entrent bien mieux dans la peau du fantoche issu de leur fantaisie. Ils s'intéressent à lui, épousent un instant ses instincts pervers et savent ainsi lui communiquer le mouvement et la vie. C'est là précisément ce qui fait défaut à M. Diguet; il n'est pas assez sûr de son fait; tranchons le mot, il manque de conviction.

P.

L'Écuyère, par Alain Bauquenne. Paris, Ollendorf, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Caracoler tous les soirs en collant et jupe courte, les bras en éventail et le sourire aux lèvres, sur un cheval bien dressé; franchir à la douzaine les cerceaux de papier et les obstacles les plus difficiles comme en se jouant, tout cela n'est rien pour l'écuyère de M. Bauquenne. Cette Jeanne d'Arc du Cirque a gardé, aussi bien que l'autre, son capital intact, sans le laisser jamais à la merci d'aucun des mille séducteurs, jeunes ou vieux, mais tous riches, qui, de leurs regards avides, la suivent sur la piste et au Bois, se disputant avec rage sa conquête. La fleur d'innocence, exilée il y a beau temps des autres boudoirs à la mode, refleurit dans le sien comme en un terrain naturel. Elle ne succombe même pas à l'amour loyal, sincère et partagé du beau Gaston de Martigues. Pour lui ravir son trésor, il faut qu'un misérable s'introduise furtivement chez elle, après avoir empoisonné le chien qui veillait à la porte; il faut même

que le traître emploie la surprise et la violence. Lucrèce nouvelle, l'écuyère ne survit pas à l'attentat. Pas n'est besoin de poignard ni de scène théâtrale : elle meurt simplement de ce qui fait vivre la plupart de ses camarades.

Pour chanter la gloire d'une vertu si rare, M. Bauquenne a déployé tout le luxe et les déhanchements capricieux d'une phrase moulée à la Goncourt. Quel bêlement sempiternel de verbes à l'imparfait! Quel fouillis de descriptions, d'adjectifs rutilants, sonores mièvres! Quel torticolis infligé à notre pauvre langue française, jadis si nette, si vive! Il ne se peut voir un enchevêtrement de mots plus excentriques, un salmigondis plus poivré de termes pris aux idiomes étrangers. Si l'auteur a voulu tourner en ridicule le baragouin si cher à l'école régnante, il a complètement réussi. Seulement, à dire vrai, la plaisanterie est un peu longue. P.

Le capitaine Sans-Façon, 1813, par Gilbert-Augustin Thierry, illustrations de Gaucheret, Norman et Félix Regamey. Paris, Charavay, 1882. Grand in-18. — Prix : 3 fr. 50.

A-t-il existé réellement, ce capitaine, ou n'est-ce qu'un fantôme créé par l'imagination de M. Thierry? Même après avoir lu le volume, on ne saurait répondre à la question d'une manière certaine, tant le personnage y reste enveloppé de brouillards. On ne peut nier qu'il n'y ait eu en 1813 de légers troubles dans l'Ouest, des vols, des assassinats isolés, des coups de fusil tirés sur les gendarmes. Quinze ou vingt conscrits réfractaires se sont livrés, là comme ailleurs, à des actes d'insubordination, de brigandage, si vous voulez, dont l'importance aura été grossie par la peur ou par la police trop zélée. Les documents officiels ne laissent aucun doute à cet égard; mais de révolte ouverte ou de soulèvement armé, pas même une ombre. L'auteur a donc inventé en grande partie les détails de cet épisode soi-disant historique, en attribuant aux populations de la Sarthe des sentiments et des passions qui, à cette époque, avaient à peu près disparu. Le fanatisme des chouans avait eu le temps de s'apaiser depuis la Révolution. Quoi qu'en dise M. Thierry, le Concordat fut accepté comme un bienfait par les catholiques, et nous voyons les évêques de Bretagne, ce dont nous ne les félicitons nullement, pousser la reconnaissance envers Napoléon Ier jusqu'à lui dénoncer les rares individus qui s'obstinaient à garder rancune au restaurateur du culte.

L'absence des faits matériels ne permettant pas à M. Thierry de bâtir solidement son récit, il en est réduit à enfler les choses, afin de nous faire prendre quelques bâtons flottants pour une escadre. C'est un inconvénient. L'écrivain, à qui la réalité n'offrait que de maigres ressources, a fait flèche de tout bois et mis en jeu tous ses procédés, toutes ses grâces de style. Comme l'étoffe était mince ou même faisait défaut, il l'a recouverte de broderies et de dentelle. Il y a dans son œuvre beaucoup de descriptions. Quelques-unes sont jolies et prouvent du talent; d'autres laissent encore percer une certaine gaucherie. Ainsi, sans aller plus loin, relisez à la première page celle de la petite ville qui sert de théâtre au drame historique, Sillé-le-Guillaume :

« Assise sur les premières pentes d'un plateau escarpé, la bourgade étage, pittoresque, ses maisons blanches et ses toitures d'ardoises. Un château, repaire féodal démantelé, la domine; et près de lui, bâtie sur le même roc, presque blottie sous son ombre, une église soulève lourdement ses piliers trapus et ses cintres ramassés... Ils se dressaient naguère l'un et l'autre, — le haut baron et le Dieu du moyen âge, — bien au-dessus de la petite ville bourgeoise; mais aujourd'hui l'humble cité a monté jusqu'à eux, et seul le Dieu n'a pas encore croulé. »

Cela signifie apparemment que la bourgade, à force de s'agrandir, a englobé le château et conservé l'église. Est-il donc besoin, pour énoncer un fait si simple, de termes si prétentieux et si emphatiques? Il serait facile de citer d'autres morceaux qui prêteraient le flanc à la critique par leur trop d'apprêt ou leur manque de mesure, ceux entre autres où M. Thierry s'égaye au sujet de l'administration impériale, daubant à plaisir sur les fonctionnaires; mais il est probable que ces excès de verve auront disparu dans les prochains volumes et que l'auteur s'y montrera de plus en plus digne du sérieux et beau nom qu'il porte. P.

Côte à côte, par Édouard Rod. Paris, Ollendorf, 1882, in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Analyste subtil, M. Rod tire un excellent parti des sujets les plus communs. Celui de *Côte à côte*, entre des mains moins adroites, aurait peine à fixer un moment l'attention. De quoi s'agit-il en effet? De deux époux bourgeois qui, doués de tempéraments contraires, sont parjures à la foi conjugale et qui, leurs ardeurs épuisées, finissent par se remettre ensemble et vivre côte à côte, réconciliés. Rien de plus banal, cela se voit tous les jours. Eh bien! M. Rod a eu le talent de construire sur cette donnée un volume fort étudié, très intéressant, et cela grâce à une merveilleuse délicatesse d'observation. Lentement, patiemment, sans craindre la fatigue ni l'ennui, comme un démonstrateur à l'amphithéâtre, il dissèque le cas moral fibre à fibre, en met à nu chaque repli, en dévoile tous les secrets. De plus, ce drame intime se passant dans le monde protestant, l'anatomiste en profite pour étendre et varier le champ de son expérience, pour introduire le scalpel jusque dans les matières religieuses. Il fera bien pourtant, s'il veut continuer à réussir, de ne toucher qu'avec discrétion à la corde théologique. Les fragments de prêcherie introduits dans son roman lui donnent, je l'avoue, une note originale, mais qui deviendrait vite ennuyeuse, si elle se prolongeait. Ce sont là des rengaines bonnes à boucher les trous; il n'en faut pas abuser.

Le Georges Maillange qu'il nous fait connaître est taillé en plein dans l'étoffe humaine. On en coudoie chaque jour de semblables. Aussi qui ne suivrait avec intérêt sa lente chute sur la pente de l'avilissement.

Faute de volonté, il déserte peu à peu le lit conjugal, abandonne sa place dans un bureau de ministère, séduit sa bonne, se fait condamner pour adultère avec la femme de l'un de ses amis et roule, de dégradation en dégradation, jusqu'au moment où, ruiné par la débauche, les liqueurs qui brûlent la gorge et les filles qui pourrissent le cœur, il rentre au gîte, déguenillé, l'oreille basse, comme un chien vagabond après ses escapades, et, pour toute excuse, dit à sa femme d'une voix creuse : « Je suis bien fatigué. »

Elle-même, n'a-t-elle pas aussi sa faute à se faire pardonner? Livrée aux dangers de l'abandon, elle a cru se consoler en embrassant le protestantisme. Hélas! ce n'était qu'afin de mieux se rapprocher du pasteur qu'elle aime en secret depuis des années et qui va devenir son amant. Ils se livrent, il est vrai, en frémissant à leur passion tardive et combattue, la savourant comme un crime commis de complicité et bravant dans les bras l'un de l'autre le supplice éternel qui les attend.

Ces deux impitoyables dissections émeuvent et font réfléchir. On ne peut que féliciter M. Rod de les avoir si magistralement exécutées.

P.



Don Carlos, infant d'Espagne, par Schiller, poème dramatique, traduit en vers français, par Henri Faye. Un volume in-12. — Paris, G. Fischbacher, 1881.

« Le but de toute traduction est de rendre non pas les mots, mais le sens; non la lettre, mais l'esprit qu'elle renferme et qui l'anime; c'est d'éveiller dans l'esprit placé devant l'œuvre les mêmes idées et la même impression, à l'aide des ressources d'un langage différent : Alfred Tonnelé. » Cette phrase et une autre d'Alfred de Vigny, exprimant cette pensée qu'on ne doit pas se refuser à l'admiration des grands génies parce qu'ils sont nés sur un autre sol que le nôtre, le traducteur les a rapportées à la première page de son livre en manière d'épigraphes. Il a voulu justifier ses efforts, il a voulu nous faire connaître quelle fin il avait poursuivie et par quelle méthode.

De justification il n'était pas besoin, et M. Faye, qui s'était proposé le seul but qu'un traducteur doive chercher à atteindre, a fait œuvre recommandable.

Ses vers ont toute la correction qu'il fallait; ils ne forcent pas, chacun, l'attention; ils ne causent pas, chacun, l'enchantement; ils permettent à l'esprit, inconsciemment bercé par le nombre et le rythme, de voir les personnages vivre les passions que Schiller leur a communiquées.

F. G.

Le Mari à Babette, comédie en 3 actes, par Henry Meilhac et Philippe Gille. Paris, Calmann Lévy, 1882.

Le Mari à Babette est un succès tout neuf, bien que la pièce ait été jouée l'an passé, c'est-à-dire le 31 décembre 1881.

Le mari à Babette, c'est Gaston de Petitpreux, jeune gentilhomme charentais, neveu du toujours vert et toujours gaillard Petitpreux. Mlle Babette est une jeune personne d'apparence légère, mais sérieuse dans le fond, et qui cherche un parti convenable. Ce parti, elle le trouve dans le bon jeune homme qui lui a donné son cœur avant l'assentiment des autorités civile et religieuse. Il y a bien là-bas, du côté d'Angoulême, une petite cousine à épouser, mais Gaston n'entend pas de cette oreille-là, et bien lui en prend : car la cousine en question, Mlle Andrée, est amoureuse du sympathique et innocent Nitouche, secrétaire de l'oncle Petitpreux et auteur futur d'une certaine *Diplomatie à travers les âges*, qui, un jour ou l'autre, produira son effet en venant au monde.

Beaucoup de types divertissants : d'abord Gévaudan-Geoffroy, inventeur, dénicheur d'idées, plaçant des livres à tant par mois et fournissant à ses connaissances un petit bordeaux de famille, qui n'en craint pas; M. Gévaudan est aussi, à l'occasion, professeur de billard et compose, à ses moments perdus, des opuscules dans le genre de celle-ci : *L'art de faire fortune au baccara, dédié à M. le vicomte Gaston de Petitpreux, par E. Gévaudan, officier de plusieurs Académies.* Officier de plusieurs Académies est un bijou!

Bien bon aussi le sous-préfet Brindille, qui supprime les pronoms et se « trouve le mari de la plus ravissante petite femme... purement civile, » Marcelle, dont l'idée fixe est de se faire prendre pour une cocotte. Madame la sous-préfète y réussit d'ailleurs admirablement. Et que dire de Lapercherie, le chef de gare de Montmignac qui s'est ruiné avec les femmes, et qui maintenant fait la cour à toutes celles qui passent par sa gare!

Beaucoup de scènes drôles, beaucoup d'idées renversantes, la plupart émises par l'inventeur d'idées, Gévaudan. Une entre autres : Gévaudan, en arrivant à Montmignac, où il doit servir de chaperon à Babette, a imaginé, pour gagner les sympathies de la localité, d'apporter une statue, qui ne représente personne!! « S'il prenait fantaisie à la France, dit Gévaudan, d'élever des statues à tous ceux de ses enfants qui en sont dignes, elle ne saurait où les mettre.... les places publiques ne tarderaient pas à être encombrées.... Avec ma statue vous évitez l'encombrement! ma statue à elle toute seule peut représenter autant de grands hommes que l'on voudra.... En effet, si vous vous rappelez la pose... le coude appuyé sur la main gauche, la main droite sur le front, de façon

qu'il soit tout à fait impossible de voir la figure... Cette pose a deux avantages : primo, elle indique un penseur; secundo, elle indique n'importe quel penseur... Pierre, Paul ou Jacques... Ma statue ressemble aussi bien à l'un qu'à l'autre... Supposons donc que ce soit Pierre qui d'abord fasse quelque chose de remarquable, vous inscrivez immédiatement son nom sur le piédestal de la statue... Six mois plus tard, c'est Paul qui à son tour décroche la timbale, rien de plus simple, vous effacez le nom de Pierre et vous le remplacez par le nom de Paul. » Figurez-vous celà débité par Geoffroy....

Depuis que M. Henry Meilhac a été abandonné par son collaborateur ordinaire, lancé dans le roman, où il obtient les éclatants succès qu'on connaît, le joyeux auteur de *la Belle Hélène* va chercher ses collaborateurs parmi les rédacteurs du *Figaro*, qui reste, quoi qu'on en dise, le plus brillant représentant de l'esprit parisien. MM. Albert Millaud et Philippe Gille ont tour à tour remplacé Ludovic Halévy. Ici, c'est M. Philippe Gille seul qui a réuni son esprit si gai et si fécond à celui d'Henry Meilhac pour produire cette franche et joyeuse comédie qui a nom *Le Mari à Babette*.

A quelle mine d'esprit puise donc M. Philippe Gille pour avoir la fortune d'être un de nos plus spirituels auteurs dramatiques, étant donné la dépense quotidienne qu'en fait le Masque de fer?

H. M.

Mon fils, pièce en trois actes et en vers par M. Émile Guiard. 1 vol. in-8°. — Prix : 3 fr. 50. (P. Ollendorf, éditeur.)

Je croyais l'école dite du bon sens à tout jamais morte et enterrée. Je me figurais, non sans une certaine joie, que les œuvres des François Ponsard, Casimir Bonjour, Belmontet et *tutti quanti*, étaient désormais reléguées au fond de la vieille armoire des choses abolies, avec les tragédies de Luce de Lancival, les pourpoints abricot, les bottes à créneaux et le luth des troubadours, d'où aucun entrepreneur de spectacles n'aurait jamais l'idée d'aller les exhumer pour les faire paraître, — cadavres récalcitrants, — au soleil de la rampe. Il paraît que j'étais dans l'erreur.

Le jeune directeur de l'Odéon, j'ai nommé M. de La Rounat, ivre d'enthousiasme pour les pièces en vers où la banalité de la pensée ne le cède qu'à l'absolue indigence des rimes, se donne de temps en temps, moins souvent qu'il ne le voudrait, hélas! la chimérique jouissance de représenter sur la scène qu'il dirige de vagues *Enfants d'Édouard*, une fantomatique *Charlotte Corday* et le spectral *l'Honneur et l'Argent*. Il tient, ce sympathique administrateur, à affirmer devant la foule indifférente ou gouailleuse ses prédilections littéraires, à confesser sa foi anticlassique, et peu s'en faut qu'à l'imitation de Voltaire, qu'il admire surtout comme auteur de *l'Orphelin de la Chine*, il ne fasse graver au fronton de l'Odéon, ce temple, cette inscription renouvelée du *Deo dicavit Voltaire*,

AU DIEU BON SENS

Sous l'invocation de saint François Ponsard.

Espérons que nous ne tarderons pas à contempler cette consolante et réparatrice inscription en lettres grises, simulant le creux ou le relief.

En attendant, M. de La Rounat ne se contente pas d'un hommage posthume aux poètes (?) du bon sens. Il s'écrie, comme Jésus appelant à lui les enfants : Laissez venir à moi les petits Ponsards! Et les petits Ponsards, dociles à cette voix caressante, accourent, munis de manuscrits, qu'ils déposent fiévreusement dans le giron bienveillant qui s'ouvre pour eux.

Et c'est ainsi que nous avons assisté, il y a quelque temps, à la représentation de *Mon fils*, pièce en trois actes et en vers de M. Émile Guiard, qui est bien du sang de Ponsard, j'entends au figuré, car, en réalité, il est de la famille d'un des glorieux maîtres du théâtre moderne (en prose), de l'auteur des *Effrontés*, de *Giboyer* et des *Lionnes pauvres*, d'Émile Augier enfin.

J'ai vu jouer *Mon fils*, et ma foi! je ne le regrette pas. *Mon fils* est certainement un chef-d'œuvre dans son genre. Il est difficile, en effet, de se figurer une pièce en vers où la poésie *brille par son absence* d'une manière plus complète. Pendant les deux heures que dura la représentation je n'ai pas entendu une seule belle rime, une seule expression heureuse, un seul mot pittoresque, une seule épithète choisie; des phrases quelconques médiocrement agencées, gâtées plutôt qu'ornées par des assonances sourdes, n'exprimant que des sentiments vulgaires, ou mieux que des lieux communs cent fois dits, et jamais un brin d'azur, pas même, comme dit le peuple dans sa langue imaginée, de quoi tailler une pièce pour un pantalon de gendarme.

Franchement, j'ai admiré! On peut être mauvais poète, mais au moins l'est-on quelque peu. M. Émile Guiard, lui, n'est pas un mauvais poète. Il n'est pas poète du tout. Grand bien lui fasse!

Je devrais raconter la donnée. Je n'en ai pas le courage. S'il se trouve des lecteurs du livre pour qui l'absence de poésie dans une œuvre poétique soit l'idéal, j'en ai dit assez sur *Mon fils* pour les engager à lire cette pièce; les autres, et je veux croire qu'ils sont l'immense majorité, se désintéresseront absolument de la question, à moins qu'ils n'achètent la brochure pour conserver précieusement, comme curiosité, dans leur bibliothèque, à côté des chefs-d'œuvre d'une littérature abolie, la comédie de M. Émile Guiard.

On me trouvera peut-être bien sévère pour un jeune auteur; pourquoi M. Guiard s'obstine-t-il à écrire en vers? En prose, *Mon fils* eût été supportable. En vers, cela est exaspérant. Je veux citer au hasard quelques-uns des hexamètres incriminés.

Oui, le docteur Guérin, ton ancien professeur,
A Renne te prendra bientôt pour successeur.
. . . .

Au notaire j'ai fait mon dernier versement.

. . . .

Il me semble que, nés de paysans tous deux,
Porte à porte, élevés depuis ton plus jeune âge,
Nous pourrions, à nous deux, faire un si bon ménage.

. . . .

Oui, Jacque n'est encor que docteur de village,
Mais qui sait ce qu'il peut devenir avec l'âge?

. . . .

... Apprends
Que la dot de Camille... — Est de cent mille francs
En biens-fonds, je le sais. — Mais bien plus; de vingt mille
En espèces. — De quoi m'établir à la ville!

. . . .

Eh bien! comment va-t-on,
Ce matin, à la ferme? — Oh! vous êtes trop bon;
Ça va toujours de même, aussi bien que possible.

. . . .

Avec trois mille francs de pension, je gage
Qu'on lui peut aisément faire plier bagage.

. . . .

C'est la condition de mon consentement.

. . . .

Je fais mieux, je réponds que tu peux l'épouser,
Après son camouflet. Car cette circonstance,
Entre Thérèse et toi, rapproche la distance.

A. P.

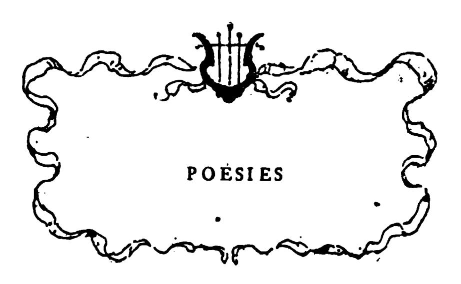
Et cætera, et cætera! Et cela va comme ça pendant quinze cents vers!... Ça des vers!... O ma mère!... O mon fils!... A. D.

Molière. Le Tartuffe, comédie. 1664. Nouvelle édition conforme à la dernière édition revue par Molière, avec des notes historiques et grammaticales et un lexique de la langue du *Tartuffe*, par Ch. L. Livet. 1 vol. in-12. — Prix: 1 fr. 50. Paris, Paul Dupont, 1882.

De donner une nouvelle édition du *Tartuffe*, cela pouvait paraître inutile, et, la donnant, de faire mieux, après tant d'écrivains qui avaient fait si bien, cela devait sembler impossible. Le livre de M. Livet lu et fermé, on porte des jugements tout autres.

M. Livet a vaincu deux difficultés : une, qui était d'apporter des renseignements vraiment nouveaux; une autre, celle-là plus grande, qui était de se refuser à consigner tous les résultats de ses laborieuses investigations. Il a prouvé, à la fois, une grande érudition et une grande réserve. Grammairien, philosogue, il l'a été, mais dans la mesure qu'il convenait de garder puisqu'en somme c'était la langue de Molière qu'il s'agissait d'étudier, non la langue française à un certain moment de son développement.

Nous vantons cette partie du volume qui enferme les notes et le lexique, mais la préface mérite d'être louée tout autant. Dans ces quelques pages dont il a fait précéder l'œuvre de notre grand poète comique, M. Livet explique dans quelles circonstances les trois premiers actes, les seuls qui fussent alors acheves, furent d'abord représentés; à quelles sollicitations, Louis XIV, tout favorable qu'il fût à Molière, dut pourtant céder, lorsqu'il interdit la représentation publique de la pièce terminée. Point de critique esthétique; point de jugement sur la valeur de la célèbre comédie; seulement des considérations historiques et morales qui nous permettent comme de vivre en ces années 1664-1668, d'être un contemporain de cet archevêque porte-paroles de tous les irrités, de ces petits-maîtres libertins et de ce public voulant, à tort, d'ailleurs, reconnaître, dans le Tartuffe, tel ou tel personnage connu pour ses façons captieuses, cauteleuses, pour ses convoitises toutes contraires aux prescriptions de la sage raison. Si M. Livet partage l'avis de M. Schérer touchant l'engouement exagéré qu'on montre pour Molière de notre temps, ou s'il est un des molièristes qui font du poète un dieu, il ne nous le laisse pas deviner. Molière est un classique. C'est comme tel qu'il l'a étudié, c'est comme tel qu'il le présente. F. G.



Les Martyrs de l'idéal, poème, par Camille Delthil. — Paris, Lemerre, 1882, in-16.

C'est une plaquette de 60 pages. M. Delthil a essayé d'y faire tenir toute l'histoire du dernier descendant des terribles barons de Durfort. Ce garçonnet, aux allures malingres, ainsi que le définit le poète, après s'être heurté aux réalités de la vie et n'en avoir rapporté que des déceptions, finit par tomber derrière une des barricades de la Commune. Il aurait dû périr plus noblement. Deux vers me semblent résumer la morale et les tendances du poème; les voici :

L'humanité mourrait faute de sacrifice,
Car c'est de sang humain qu'est faite la Justice!

L'expression est faible et l'idée à peu près fausse.

P.

La Vie mauvaise, poésies, par Pontsevrez. Paris, Jouaust, 1881, petit in-8°. — Prix : 3 fr. 50.

Enfin, voici un poète, un vrai, qui crée lui-même sa pensée, en même temps que l'expression et les images capables de la faire voler sur les lèvres humaines. Enlevez à Baudelaire son tic d'étrangeté maladive, le labeur minutieux pour atteindre à une perfection impossible, et l'affectation de cruauté qui glace ses inventions les plus heureuses, au lieu des

Fleurs du mal, vous aurez *la Vie mauvaise.* Même intensité de sensation, même ironie aiguë qui pénètre jusqu'au fond de l'âme et y éveille un écho sympathique. La vie palpite sous les vers de M. Pontsevrez, vie ardente, fiévreuse, entrecoupée d'ivresses et de désespoirs, d'aspirations vers la jouissance, ainsi que de chutes où se meurtrissent les genoux. Celui-là, du moins, sent et souffre comme nous ; aucun des problèmes qui nous tourmentent ne lui est indifférent. Dans une langue sobre, ferme, rude parfois et un peu heurtée, il traduit énergiquement nos doutes et nos sentiments confus. Ainsi, quel célibataire, avant lui, n'a rêvé la compagne idéale, la Baucis, dont on serait volontiers le Philémon?

Je veux qu'elle soit vierge, et qu'en son âme neuve
Nul n'ait soufflé jamais sa pensée et ses vœux;
Que son cœur de l'amour n'ait jamais fait l'épreuve,
Ni sa bouche exprimé le secret des aveux.
Je veux que son regard soit franchement pudique,
Qu'en son oreille chaste aucun mot bas et vil
N'ait sonné ; je la veux sincère et véridique,
Intelligente et bonne, — et non d'esprit subtil,
Mais bonne sans mollesse, et prudente sans ruse.
Et je veux qu'elle m'aime et n'aime que moi seul,
Et qu'à termes égaux notre existence s'use,
Pour qu'on nous couse ensemble en un même linceul.
. . . .
Cette épouse, je l'ai patiemment cherchée;
Vains efforts! Mon démon me murmurait tout bas :
« Celle-ci, celle-là? — Non, à peine ébauchée.
— Cherche donc ta merveille ! — Elle n'existe pas ! »

Voulez-vous un contraste saisissant, qui marque bien l'antagonisme entre le riche et le pauvre de nos jours? Lisez la pièce intitulée *Monsieur Praudier :*

Il est facile à ceux dont la panse est garnie
De gibier, de poisson, arrosés de vin vieux,
De mépriser le gueux à la face ternie
Qui porte un ventre vide et la faim dans les yeux.
Lui, l'homme au dîner fin, à son aise il digère;
Il remange en mémoire un faisan cuit à point,
Et rêve un plat nouveau, quelque chose légère
Dont on mange beaucoup sans crever le pourpoint.
Il s'aime et, satisfait, se sourit à soi-même;
Son œil est clignotant et regarde sans voir
L'autre qui, hâve et sale, et comptant pour carême
Douze mois de l'année, aspire sans espoir
Après l'heure où le pain lui deviendra moins rare.

Je voudrais pouvoir transcrire tout le morceau, mais il faut se borner. Qu'on me permette encore de citer le début de *Salomé :*

Salomé se tenait pensive et solitaire
Sur le bord sablonneux du lac éblouissant;
Ses cheveux dénoués, en roulant jusqu'à terre,
Formaient une tunique à son corps frémissant;
Son œil profond et noir restait fixé sur l'onde,
Où se réfléchissait un ciel plein de soleil;
Salomé découvrit sa gorge brune et ronde,
S'étendit sur le sable, attendant le sommeil.
Le sommeil ne vint pas, — La belle paresseuse
Demeurait immobile, en soi-même songeant
A ce soir de plaisir où, superbe danseuse,
Elle avait obtenu la tête de saint Jean.....

Quelle touche lumineuse et large! Et dire que presque tout le volume est rempli de pages semblables! Je l'ai lu avec le plus vif plaisir, et je félicite M. Pontsevrez d'avoir fait vibrer tant de notes justes sur le clavier infini de l'âme. P.

Échos du cœur, poésies nouvelles, par CH. MONGIN et LOUIS BOURGAUT. 1 vol. in-12. Paris, Paul Ollendorf, 1882. — Prix : 3 francs.

Deux poètes pour un même recueil de vers!

Dans une partie du volume, des poésies qualifiées de *morales;* dans une autre, des poésies légères; et celles-ci, comme celles-là, sont toutes détestables.

Certaines ont été composées pour être récitées, entre deux danses, par le jeune homme « qui dit si bien ».

Destruction des souris.

Évincé, mon cher, bel et bien!
Reçu docteur en médecine,
Je comptais du plus doux lien
M'unir bientôt à ma cousine;
Franchement, j'étais fort épris;
Elle est si bien, ma cousine !
Je ne songeais point aux souris
De la chambre de ma voisine.

Suivent onze strophes de même valeur; cela est bête et cela est inconvenant.

Ah! monsieur Coquelin, que de méchants vers l'on commet à votre intention ! F. G.

Poèmes d'Auvergne, par GABRIEL MARC. 1 vol. Paris, 1882 (Bibliothèque Charpentier).

Les Auvergnats ne sont pas poètes : c'est là leur moindre défaut. M. Gabriel Marc fait exception. Tant mieux, car son pays mérite qu'on le chante, aussi bien pour son passé que pour les mœurs actuelles de ses habitants et la beauté de ses sites. Il ne faudrait pas toutefois, pour venir à bout de cette tâche, de la poésie de poitrinaire, des strophes sentimentales et mièvres. On doit s'inspirer d'une muse aux flancs féconds, aux chairs vivantes, fermes comme la basalte, aux formes harmonieuses, ondulées comme des collines de verdure. C'est cette Égérie arverne, pleine de fraîcheur, de noblesse, d'énergie et de grâce, tantôt riante comme le granit rose ou les glaciers que dore le soleil levant, tantôt sombre comme des Puys dénudés couverts de nuages et striés de ravines, qui a dicté, dans les *Épisodes et Récits, la Page des Commentaires,* rappelant l'heure, sans lendemain, où l'alouette gauloise vit fuir l'aigle romaine. Plus doux sont les accents des *Paysages et Souvenirs.* Comme une vieille chanson dont on ne sait même plus le refrain, mais qu'on se rappelle tout entière, aux premières notes qui frappent l'oreille, on revoit, rien qu'à lire les titres de ces pièces, les maisons noires, qu'éclaire la bonne humeur, les jardins peu coquets que délaisse le râteau, où le pied foule, au lieu d'une plante exotique et prétentieuse,

des liserons, aux corolles exquises. Les ruisseaux coulent bruyamment sur les galets arrondis et brillants. Le trèfle rouge, la luzerne et les marguerites remplacent les tapis verts de ray-grass. A parcourir les *raccourcies*, bordées de mûriers sauvages, ombragées tout en haut de la côte par un vieux Sully; à suivre les étroits sentiers qui longent les rigoles ou serpentent en zigzag sur le flanc des montagnes; à contempler, par un air vif, les chaînes successives qui s'étagent comme les gradins d'un cirque immense, et disputent aux nuages l'horizon qu'elles découpent, on gagne une belle faim, et, dans ces moments-là, sans être accusé de vouloir faire du naturalisme à outrance, on peut bien célébrer en vers

La bonne soupe aux choux, odorante et bien chaude.

G. S. L.

Virilités, poésies, par Émile Chevé. 1 vol. in-18. Paris, 1882 (Alph. Lemerre, éditeur).

« La poésie, c'est le frisson », déclare, dans une courte introduction, M. Émile Chevé, caractérisant ainsi sa manière assez brusque, brutale même, mais empoignante. Du mouvement, de la chaleur, en dépit d'une cadence, belle sans doute, mais qu'on voudrait rompue par plus d'enjambements, voilà pour les qualités. Quant aux défauts, ils sont nombreux. Que dire, par exemple, de ce vers, qui détonne au milieu d'une tirade presque sublime :

Les Young et les René m'embêtent à mourir !

Dans l'ardeur de ses convictions *négatives*, il entasse, sans s'en douter, sophismes sur sophismes, avec tant d'éclat et de bonne foi, il est vrai, qu'on ne saurait lui en vouloir. On ne discute pas avec les poètes d'ailleurs, on les applaudit

S'ils transportent les âmes
Dans ces éthers brûlants où rayonnent les flammes
Des immortels désirs.

Qu'importent les paradoxes et les contradictions, si l'homme qui ne veut même plus du Dieu des spiritualistes,

Morne entité, juchée au perchoir infini...

qui s'écrie, à l'imitation de Lucrèce :

Alma parens rerum, toi seule es Dieu, Nature,
Et l'homme est ton esprit !

interpelle, quelques pages plus loin, ce Dieu sans vertus subjectives, force aveugle et muette :

Et, cependant, tu n'es qu'un cadavre insensible,
Inerte substratum d'un Fatum inflexible,
Nos organes font seuls ta beauté, tes couleurs,
Le chant de tes ruisseaux, le parfum de tes fleurs.
C'est nous seuls qui créons ta sublime harmonie :
Tu n'es que le silence et l'horreur infinie !

Ailleurs, se rappelant sa vraie tâche, il écrit :

Laisse le fait brutal pour l'Idée aux pieds blancs,
Et le forum hideux pour les rameaux tremblants.

Dès lors, pourquoi effleurer ce lac fangeux de la politique où la muse ne peut que salir ses ailes ?

Pourquoi nous parler des *363*, de l'*Application des décrets* et de Jules Simon ?

Étant donné l'ordre de griefs reprochés à ce dernier, n'y a-t-il pas de l'exagération à vouloir

Qu'on dise aussi de lui : « C'est quelque vieille honte
Dont le nom s'est perdu ! »

Le Navire, qui ne pâlit pas, même mis en parallèle avec l'ode de Lebrun le Pindarique sur *le Vaisseau le Vengeur, les Deux souffles, la Grande ombre, le Calme divin, le Fauve, les Étapes religieuses* et *Fatum,* pièces d'un grand mérite, attireront à leur auteur moins d'ennemis qu'il le suppose, plus d'admirateurs encore qu'il n'en espère. On y retrouvera comme un écho, non pas affaibli, mais sonore et puissant au contraire, de certaines pages de Musset, de Lamartine (qui le croirait ?) et du Victor Hugo de *Religions et Religion*. Nous ne pensons pas que la philosophie positive ait été aussi bien défendue, en vers, et que la science, comme, hélas ! aussi le néant des choses, puisse souvent susciter tant de verve poétique. G. S. L.

D'après nature, poésies, par Paul du Costal. Paris, Lemerre, 1882, in-12. — Prix : 5 francs.

Dans le ciel poétique, il y a toujours un astre à l'horizon vers lequel se tournent les débutants et qui guide leurs premiers pas. L'étoile de Musset, après avoir inspiré plusieurs générations, commence à pâlir, éclipsée non point par un astre rival, mais par une sorte de pléiade. Nos jeunes poètes semblent, en effet, un peu indécis sur la route à suivre; ils obéissent à des influences multiples. Celle de Baudelaire, qui a eu son jour, et qui conserve plus d'un disciple fervent, se marie chez quelques-uns à celle de Leconte de Lisle ou de Sully-Prudhomme, ou même à celle de Coppée. Aucun de ces maîtres n'est peut-être étranger à la formation du talent de M. du Costal, qui, tour à tour, les imite, et qui les suit parfois avec succès. Le livre qu'il publie aujourd'hui nous promet un poète de plus, à condition pourtant qu'il abandonnera bien vite quelques badinages enfantins, chansons ou acrostiches, auxquels il se complaît et s'attarde encore.

Il y a vraiment dans son recueil des coins de paysage fort bien rendus. On dirait qu'il s'est adressé à lui-même le conseil qu'il donne quelque part au peintre :

. . . .

O peintre ! c'est au cœur de la nature entière
Qu'il faut que tes pinceaux se trempent de couleurs !
Arrache-lui pour nous sa lumière ou son ombre,
Prends le sillonnement fugitif de l'éclair,
Fais retentir les vers des poèmes sans nombre
Que chantent les forêts, l'océan, la nuit sombre ;
Saisis l'insaisissable et verse-nous de l'air !

M. du Costal met très habilement la leçon en pratique. Voici, entre autres, un dessous de bois dont ses vers procurent l'entière sensation :

La contemplation du sous-bois solitaire
Endormi d'un sommeil tout rempli de mystère,
Le tableau merveilleux d'un muet verdoiement,
L'uniforme splendeur du spectacle qu'égaie
Un filet de lumière en la haute futaie,
Les mornes profondeurs vides de mouvement,
Tout cela jette un charme en l'esprit qui s'élance
Vers les hauteurs du rêve, et le complet silence
Verse un apaisement mêlé de volupté!

Se peut-il rencontrer de croquis mieux venu que cette promenade de deux amoureux, un matin d'automne?

Un vent froid secouait les arbres des allées;
Elle et moi, nous marchions; les feuilles, comme ailées,
Tourbillonnaient en l'air, troupe étrange d'oiseaux,
Pour retomber après, sur terre, par monceaux.
Il avait plu la nuit; sur les humides couches
Nos pas mouraient sans bruit. Les baisers de nos bouches,
Seuls, troublaient un moment les bois silencieux.
Nous suivions du regard, dans les hauteurs des cieux,
La brume dissipée en longues files blanches.

Le sentiment humain n'est pas absent, on le voit. Souvent même la réalité la plus triste se dessine vigoureusement :

Dans un sombre taudis, humide de misère,
Naquit un enfant laid, chétif; le pauvre hère
Avait la chair bleuie et le corps contrefait.
La mère fit ainsi que le père avait fait;
Car l'homme, lâchement, avait fui sa maîtresse.
Et la femme, à son tour, hideuse de détresse,
Courut à pas fiévreux, emportant un paquet,
Abandonner son fils sur quelque banc du quai.
Quel berceau! — Celle qui n'est plus mère frissonne
Sous le froid, et s'enfuit, regardant si personne
N'a vu, sans que son cœur entende seulement
Mourir au loin l'écho d'un sourd vagissement.

D'après nature a été enrichi d'eaux-fortes par Courtry, Boulard fils et Lefort, qui rivalisent de poésie et de précision avec les vers de M. du Costal. Poète et artistes se sont entendus pour rendre le volume tout à fait charmant. P.

Veillées poétiques, par ERN. BENJAMIN. Paris, Lemerre, 1882, in-8°. — Prix : 3 francs.

Les poètes vivront tant que vivra le monde !

s'écrie M. Benjamin, dès son premier vers. Nous ne disons pas le contraire; encore faut-il, pour cela, que les poètes soient dignes de l'immortalité. La promettre aux *Veillées poétiques* serait sans doute se risquer un peu. On y rencontre, néanmoins, de jolies pièces, *Idylle d'hiver, Denis et Denise, la Présentation*, etc., qui ne manquent certes ni de grâce ni de sentiment. Ce qui ferait le plus défaut à l'auteur de ce recueil, c'est le foyer, le centre d'inspiration. Il papillonne à tous les rosiers, sans se fixer à aucun, jetant sa poudre d'or au vent. La plupart de ses compositions ne satisfont qu'à demi, soit que l'artiste en lui n'ait pas encore assez d'adresse, soit plutôt qu'il se contente à trop peu de frais. Voici pourtant une bluette assez heureuse; elle est intitulée *la Fontaine de Ninon :*

Prends garde, belle enfant, là-bas, à la fontaine,
Tu vas souvent puiser de l'eau;
Prends garde à toi, Ninon; la course est bien lointaine :
Il vaudrait mieux boire au hameau!

Quel est ce doux galant qui marche avec mystère,
Et qui t'attend là, chaque soir?
Il boit; mais ce n'est pas l'eau qui le désaltère,
C'est de ta lèvre un mot d'espoir.

D'abord, pendant un temps, tous les deux à la source,
Vous jaserez de votre amour;
Puis, un soir, tu diras que bien longue est la course;
Et tu resteras jusqu'au jour.

Hélas! le lendemain, venant à la fontaine,
Tu n'y verras plus ton amant!
C'est qu'il trouve à son tour la course trop lointaine,
Et n'a plus soif, apparemment.

N'est-ce pas à la fois spirituel et gracieux?

P.

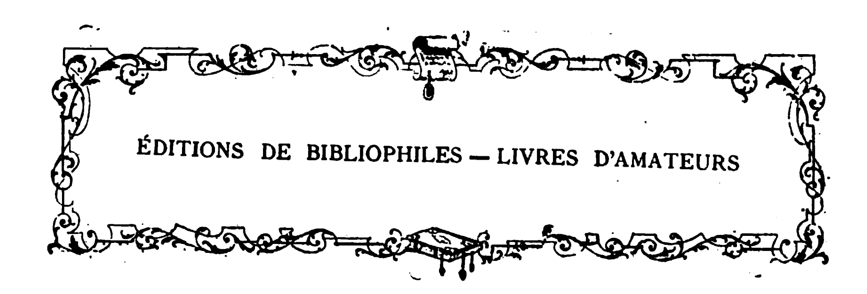
MEMENTO

L'édition définitive des *Caresses*, de Jean Richepin, format in-16, sur papier teinté, imprimée en caractères elzéviriens, vient de paraître chez Maurice Dreyfous (prix : 6 francs). — Nous n'avons pas à revenir sur ce volume poétique de notre collaborateur Richepin. Tous les admirateurs de *la Chanson des Gueux* connaissent la note délicate des *Caresses*. Nous signalons cette édition, faite pour les amateurs, et qui sera tôt épuisée en ce format.

Bientôt paraîtront *les Blasphèmes*. A ce moment, Jean Richepin tombera sous notre critique, et « Gare à lui! »

Les Châtiments, qui sont peut-être le plus beau livre de poésie de Victor Hugo, n'existaient plus depuis un an en librairie dans le format de bibliothèque grand in-8°. Le chef-d'œuvre vient de paraître dans l'édition définitive Hetzel-Quantin, avec les pièces inédites des variantes et des additions curieuses, retrouvées dans le manuscrit original.

La dernière livraison de l'édition définitive contient *William Shakespeare*, ce grand livre où le poète de *Ruy Blas* explique et commente le poète d'*Hamlet*, et où la critique littéraire s'élève à la plus haute philosophie de l'art. On a ajouté, pour la première fois, au volume la belle *Introduction à la traduction de Shakespeare*.



Six eaux-fortes pour illustrer les *Lettres de mon Moulin*, d'Alphonse Daudet. Dessinées et gravées par Félix Buhot. Paris, Lemerre. — Prix : 10 francs.

L'éditeur Lemerre a pris coutume de servir aux amateurs de sa *Petite bibliothèque littéraire* une illustration à part, généralement composée de six à sept eaux-fortes par volume. C'est là un excellent procédé, en ce sens que certains acheteurs ne sont pas contraints de décorer leurs livres de ces planches hors texte et la liberté de chaque bibliophile demeure intacte; c'est ici de la bourse ou du goût que dépendent toutes ces décisions.

Ces eaux-fortes, ou cartons d'eaux-fortes, sont assez nombreux. Les gravures destinées au *Musset*, au *Perrault*, au *Scarron* ne nous séduisent guère ; mais il en est tout autrement des petits chefs-d'œuvre de Boilvin pour la *Madame Bovary* de Flaubert et des adorables vignettes de Hédouin destinées au *Paul et Virginie*, in-8°. Félix Buhot, qui vient de consacrer son talent de sincère artiste à l'illustration des *Lettres de mon Moulin*, est assurément l'un des compositeurs graveurs les plus originaux de ce temps. Avec lui, qu'il se donne à l'interprétation de Barbey d'Aurevilly ou d'Alphonse Daudet, on est assuré de sortir du poncif et du banal et de rencontrer le plus étrange et le plus charmant tempérament d'aquafortiste.

Dans ces six compositions du joli recueil de Daudet, il déploie à la fois une ingéniosité exquise, une imagination heureuse et montre une habileté de graveur qui cherche à s'affranchir des méthodes classiques de la morsure, reprise au burin et caressée à la pointe sèche.

Ces eaux-fortes sont intéressantes à tous points de vue et c'est un plaisir pour nous que de les signaler aux vrais connaisseurs qui se payent moins aisément d'une fausse réputation que d'une originalité réelle qui révèle un artiste de race et de belle allure. U.

Les Confessions de Jean-Jacques Bouchard, Parisien, suivies de son voyage de Paris à Rome, en 1630, publiées pour la première fois sur le manuscrit de l'auteur. 1 vol. in-8°. Paris, Liseux, 1881. — Prix : 20 francs.

On connaît peu Jean-Jacques Bouchard, l'auteur de ces *Confessions* inédites ; son bagage littéraire est en effet des plus minces : trois ou quatre opuscules sans grande valeur, et c'est tout. Pourtant, il fut l'ami de Chapelain, de Godeau et de Balzac. Tallemant des Réaux lui consacre une historiette, celle qui porte le numéro CDXXXIV. Le pauvre Bouchard fut d'ailleurs assez malmené par toutes ses connaissances. Les Chapelain et les Balzac, qui dans leur correspondance avec lui l'accablent de compliments, le représentent au contraire, quand ils s'écrivent entre eux, comme un personnage ridicule et comme un intrigant fieffé.

Cet auteur inconnu était fils d'un secrétaire du roi, dont Tallemant fait un apothicaire. Doué d'un caractère peu recommandable, il ne mérite pourtant pas le nom de monstre que lui donnait, il y a quelque vingt ans, M. Paulin Paris, justement à propos du manuscrit des Mémoires ou Confessions que M. Alcide Bonneau fait aujourd'hui paraître dans l'intéressante collection Liseux.

Comme plus tard Jean-Jacques Rousseau, Jean-Jacques Bouchard pousse la sincérité et la franchise jusqu'aux extrêmes limites. Rien n'est passé sous silence, depuis les esbattements qu'il prenait au collége avec ses petits camarades jusqu'aux divertissements qu'il se donna plus tard en compagnie de la jeune Allisbée; mais si Bouchard n'a rien voulu cacher de ses vices, il a cru du moins les voiler aux yeux innocents en se servant pour les détails par trop techniques de caractères grecs. Singulière précaution qui ne voile rien du tout. Les noms des personnages, écrits eux aussi en lettres grecques, sont remplacés par des noms de fantaisie : Agamemnôn, c'est le frère de Jean-Jacques, Clutemnestre est sa mère; lui se trouve transformé en Orestês; Élisabeth, sa maîtresse, devient Allisbée, etc.

« Sans se jucher sur un piédestal, dit M. Alcide Bonneau, sans se croire jeté dans un moule unique, Bouchard décèle encore plus d'ingénuité que le philosophe (J.-J. Rousseau) et ses confidences ont d'autant plus de prix que le naturel y est bien moins étudié. N'ayant jamais été sublime, il n'a pas eu à nous peindre ces mouvements-là; mais pour tous les autres, ceux qu'inspirent la ruse, la vanité, la poltronnerie, la friponnerie parfois, il s'en est acquitté de son mieux. On s'amuse d'abord d'un homme qui prend la plume, non pour se faire valoir, comme c'est assez l'ordinaire, mais pour se montrer sous l'aspect ridicule et piteux d'un impuissant, nous raconter des histoires où il joue presque toujours un vilain rôle : et peu à peu cependant on s'intéresse à cette franchise naïve ;

elle imprime à son récit le charme de ce qui est vrai, absolument vrai. »

Voilà l'auteur jugé par son éditeur lui-même; nous ne saurions rien ajouter à ce jugement vrai de tous points. L'intérêt de ce livre est cette franchise, qui n'a point pris soin de se pomponner dans la coulisse pour se faire naturelle, comme les bergères du siècle passé. H. M.

Peintres et soulpteurs.

La publication par livraisons, que la Librairie des Bibliophiles a tentée avec tant de succès pour les *Comédiens et Comédiennes,* ainsi que pour les *Acteurs et actrices du temps passé,* l'a engagée à entreprendre dans la même forme, sous le titre de *Peintres et sculpteurs,* des notices critiques et biographiques relatives aux principaux artistes contemporains. — Une première série, composée de 16 livraisons, et consacrée aux artistes morts de 1870 à 1881, formera un beau volume de 400 pages. Pour la seconde série, comprenant des artistes vivants à la date du 1er janvier 1881, le nombre des livraisons ne peut être fixé à l'avance; il dépendra du nombre de peintres et sculpteurs qui se seront fait une célébrité suffisante pour avoir le droit de figurer à côté de ceux de la première série. Seulement, chaque suite de 16 livraisons sera, ainsi que les seize livraisons de la première série, complétée par le titre et la table nécessaires pour les réunir en un volume.

La rédaction de ces notices a été confiée à M. Jules Claretie, qui est, en même temps qu'un critique d'art très compétent, l'un des écrivains les plus charmants et les plus goûtés de notre époque. Quant aux portraits à l'eau-forte qui accompagnent chaque livraison, ils sont dus à la pointe consciencieuse et expérimentée de M. Léopold Massard.

Les deux séries paraissent concurremment. En vente aujourd'hui (à la Librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338): dans la première série, 3e livraison, *Hamon.* — Prix de la livraison: 2 fr. 50; — sur pap. vergé, 5 fr.; — sur pap. whatman, 7 fr. 50.

Chansons, mois et toasts, par CHARLES VINCENT, précédés d'un *Historique du Caveau,* par E. Dentu. Portrait et vignettes à l'eau-forte par Le Nain. Paris, Dentu, 1882.

Le vieux *Caveau,* le Caveau de Piron, de Collé, de Panard, de Désaugiers, n'est pas mort. Il vit, messieurs, mesdames, et porte le plus gaillardement du monde ses cent cinquante ans. Peut-être fait-il moins de bruit qu'autrefois; mais pour avoir le rire moins bruyant, il n'en est pas moins gai. Ses refrains sont aussi joyeux; et si l'on en parle moins qu'au temps jadis, c'est tout simplement que les Français chantent moins. Si ses refrains sont moins populaires, c'est que l'oreille du peuple est accaparée aujourd'hui par les couplets bêtes et les flonflons stupides des cafés concerts. Et au Caveau on chante encore, on chante toujours avec esprit.

Parmi les membres les plus actifs du Caveau, parmi les dévots de la chanson, il faut citer en première ligne Charles Vincent, dont l'éditeur Dentu, — encore un membre du Caveau, — vient de publier avec luxe les chansons bien connues. « Charles Vincent, écrivait, il y a trois ans, M. Henry Lecomte, a touché à tous les genres de la chanson: politique, satire, patriotisme, plaisanterie. Sa muse a tout célébré avec un bonheur égal. Il aime la liberté, le travail, l'amour, le vin, et les chante sans emphase, avec une gaieté vive et saine.

« Plein d'énergie ou de tendresse, son vers, avec des mots justes, peint des sentiments vrais. Il est surtout original, jeune, et, sous un apparent abandon, d'une correction exquise. »

L'éloge de M. Henry Lecomte est vrai de tous points: le talent de Charles Vincent ne ressemble point aux autres. Ce n'est pas la gaieté débordante de Clairville, c'est une autre note toute personnelle qui domine dans ses chansons. Ce genre littéraire, né au XVIIIe siècle, a gardé, même de nos jours, la forme, la rime, et la pensée de cette époque. Charles Vincent, contrairement aux usages établis, tient compte des révolutions littéraires qui se sont accomplies depuis un siècle. Ses refrains sont modernes; son vers ferme, sa rime bien frappée chantent avec émotion la Patrie; car Charles Vincent est un patriote convaincu.

A ce propos, cueillons une bien jolie anecdote dans le très remarquable *Historique du Caveau* que M. Dentu a mis en tête du beau volume dont nous nous occupons.

« La politique étant interdite au Caveau, de par son article 9, il est naturel que cet article trouve des opposants, les règlements en France étant, comme les constitutions, faits pour être violés. Mais au Caveau, même au plus fort des crises politiques, les choses se terminent joyeusement et si Béranger et Désaugiers se brouillèrent un instant, Clairville et Charles Vincent purent se dire les choses les plus vives sans cesser d'être amis; — jugez-en:

Nous sommes en mars 1874, Clairville s'écrie : Ce qu'il faudrait, c'est de pouvoir

Du sol français bannir les royalistes
Et, moins Vincent, tous les républicains.

Et Charles Vincent le mois suivant de lui répondre :

Loin de vouloir que de France on exile
Princes et rois, ni le moindre pékin,
Qu'ils restent tous, tous et même Clairville!
Voilà comment je suis républicain!

Nous ne pouvons, dans un court article bibliographique, citer même les noms des chansons devenues populaires de Charles Vincent. Notons pourtant comme un véritable chef-d'œuvre de genre *la Chanson française :*

C'est toi, chanson française!
Pour t'aimer à mon aise,
Viens dans mes bras, que ta lèvre me baise!

Puis au hasard, *le Mois où je suis né, l'Amour au Caveau, Madrigal, Regain d'amour, Je t'aime, les*

Rois de la terre, les Vins de l'espérance, etc. Quant aux *Mois,* Charles Vincent a su en parler fort bien et les chanter dignement et d'une façon originale après tant d'autres; ce n'était pas tâche facile.

M. Dentu a voulu présenter honorablement un des maîtres de la chanson moderne. Le volume qu'il livre aux amateurs est orné d'un fort beau portrait de l'habile aquafortiste Le Nain, et de charmantes et nombreuses vignettes. Mais l'intelligent éditeur a tenu à faire plus encore; il a voulu apporter au bon chansonnier son tribut personnel. Et voilà pourquoi nous avons en tête des chansons de Charles Vincent une très intéressante et très curieuse étude sur cette réunion des plus fins représentants du vieil esprit français qui a nom le Caveau. H. M.

Henriette d'Angleterre, par Mme de La Fayette, avec une introduction par Anatole France. Paris, Charavay, 1882. — Prix: 5 francs.

Nous avons eu déjà occasion de parler de la nouvelle collection que MM. Charavay frères viennent d'entreprendre sous le titre de *Bibliothèque des Français.* Très soignée, cette collection est formée de volumes in-16 imprimés en caractères elzéviriens sur papier vergé. Nous signalions, il y a quelques mois, les premiers volumes de cette Bibliothèque : *les Fables de La Fontaine.* Aujourd'hui nous recommanderons aux amateurs un nouveau volume, qui, pour être moins classique que l'œuvre du grand bonhomme, n'en mérite pas moins l'attention de tous ceux qui lisent.

L'histoire d'Henriette d'Angleterre a été écrite par Mme de La Fayette, pour ainsi dire, sous la dictée de celle qui est le sujet de ce livre. Mme de La Fayette avait connu la fille de l'infortuné Charles Ier, au temps où celle-ci vivait retirée au couvent de Sainte-Marie de Chaillot. La mère Angélique était alors supérieure du couvent; mère Angélique n'était autre que Louise Motier de La Fayette, qui inspira au chaste Louis XIII un amour peu au goût de Richelieu. L'auteur de cette histoire, Marie de La Vergne, avait épousé François de La Fayette, frère de Louise; elle se trouvait donc être la belle-sœur de la supérieure du couvent de Chaillot; c'est là qu'elle fit connaissance de Madame. C'est cette dernière qui eut l'idée d'écrire ses mémoires et qui chargea Mme de La Fayette de les rédiger. La première édition de ce livre est d'Amsterdam, 1720; M. Anatole France a suivi cette première édition pour établir le texte, mais il s'est bien gardé d'en conserver l'orthographe et la ponctuation, s'appuyant sur cette judicieuse réflexion qu'on ne saurait trop recommander aux éditeurs modernes : « Pour publier aussi exactement que possible l'écrit d'une dame française du siècle de Louis XIV, fallait-il adopter l'orthographe d'un imprimeur hollandais du XVIIIe siècle? »

Nous ne dirons rien du texte même de ces mémoires. Leur parfaite authenticité, le rang de celle qui les a inspirés ou dictés sont des garanties suffisantes de l'intérêt qu'ils peuvent offrir. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'insister sur la remarquable introduction de M. Anatole France, qui ne se contente pas d'être un excellent poète. Cette préface est une véritable étude historique sur la vie et la mort de cette princesse unie au plus efféminé des maris. La mort de Madame, si célèbre, j'allais dire si classique, grâce au mot de Bossuet, a, depuis deux siècles et plus, été le sujet de nombreuses controverses : M. Anatole France étudie la question et conclut, comme M. Littré, comme J. Loiseleur, à une mort naturelle. C'est le point saillant de cette étude, écrite avec le charme exquis propre à tout ce qui sort de la plume de l'auteur, mais aussi avec une érudition et une sûreté que lui envieraient bien des auteurs qui sont seulement historiens.

Mémoires intéressants, préface excellente: tel est, à notre avis, le résumé de ce nouveau volume.

H. M.

Petits conteurs du XVIIIe siècle. — Contes de Fromaget, avec notice bio-bibliographique par Octave Uzanne. Paris, A. Quantin, 1 vol. in-8°. — Prix : 10 francs.

De tous ces petits conteurs du XVIIIe siècle qui ont obtenu un si vif succès, parmi les Voisenon, les Boufflers, les Caylus, les Crébillon fils, les Cazotte, les Moncrif, les Restif de la Bretonne, — Fromaget, à coup sûr, est le moins connu ou le plus oublié.

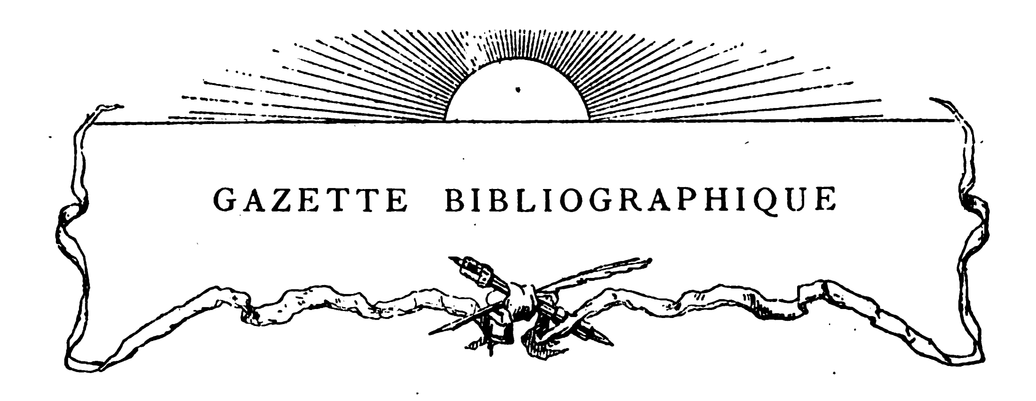
On ne sait rien de cet auteur, disciple de Lesage ; l'histoire littéraire reste muette à son sujet, bien qu'il ait publié, sous l'anonyme, des romans charmants, dont l'un, le *Cousin de Mahomet,* est réellement un petit chef-d'œuvre dans le genre oriental et aventureux.

C'est à cet ouvrage que M. Octave Uzanne s'est arrêté, et, tout en faisant remarquer, dans une ingénieuse et fine notice littéraire, le néant absolu qui recouvre la vie de l'obscur Fromaget, il trouve encore moyen de grappiller de ci de là certains documents curieux sur les œuvres de ce singulier écrivain, romancier et auteur dramatique.

Un portrait, dont M. Uzanne nous donne l'historique, sert de frontispice à cet ouvrage, qui, pour le luxe des vignettes à l'eau-forte et des ornements typographiques, est digne de ses prédécesseurs, si fort goûtés du public des délicats.

Fromaget forme le onzième volume des *Petits conteurs* publiés par Octave Uzanne. Le douzième paraîtra d'ici deux mois, et terminera cette remarquable collection sur le XVIIIe siècle.





DOCUMENTS OFFICIELS

Par arrêté du 6 février, M. Louis Quicherat, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est admis à la retraite et nommé conservateur honoraire.

Par arrêté du 10 mars, M. Henry (Charles) est nommé bibliothécaire de l'Université, en remplacement de M. Graux, décédé.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française vient de renouveler son bureau pour le second trimestre de 1882.

M. Mézières est élu président.

M. Sully-Prudhomme, chancelier.

L'Académie a décerné la moitié du prix de traduction, fondé par M. Langlois, aux nombreux volumes de voyages de Mme Loreau.

L'Académie a également décerné le prix Bordin, et attribué un prix de 2,500 francs à M. Vandal pour son ouvrage sur *Élisabeth et la cour de France*. En même temps, elle a voté une médaille d'or de 500 fr. à M. Pollain pour la publication de la *Correspondance de Louis XVIII et de Talleyrand*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 17 mars

Ouvrage présenté. — G. Paris : *Paulin Paris et la littérature française au moyen age.*

Lectures. — Lenormant : *Notes sur une excursion dans la terre d'Otrante.* — Clermont-Ganneau : *Mission en Palestine.*

Séance du 24 mars.

Ouvrages présentés. — D'Hervey de Saint-Denys : *Ethnographie des peuples étrangers.* — Schwab : *Traduction du Talmud.*

Lecture. — Haureau : *Liber de viris illustribus.* Dans cette séance, M. Barbier de Meynard a fait une communication sur la mission bibliographique et épigraphique en Tunisie confiée à MM. René Basset et Houdas. Il s'agissait d'explorer les principales bibliothèques et de relever les inscriptions arabes qu'ils rencontreraient sur leur route. A Tunis, le fanatisme musulman leur a fermé toutes les bibliothèques publiques et privées, même les libraires refusaient de leur vendre des livres; ils ne purent s'en procurer quelques-uns qu'à l'aide d'intermédiaires. A Kairouan, les deux orientalistes ont été plus heureux; ils sont restés une quinzaine de jours dans la « ville sainte » et rendent compte des trouvailles ou acquisitions qu'ils ont pu faire.

Les savants explorateurs sont loin d'être découragés; M. Houdas va retourner à Tunis pour reprendre ses recherches; M. Basset ira dans le midi. Parmi les acquisitions déjà faites, M. Barbier de Meynard signale une description topographique et historique de la ville de Kairouan, rédigée au commencement du xve siècle, par un savant de cette ville, nommé Ibn-el-Nadji. Cet ouvrage n'est pas inconnu en Europe, la Bibliothèque nationale en possède un exemplaire, mais il n'avait pas encore été l'objet d'une étude spéciale.

Cette étude a été faite par M. Basset, et sera insérée dans les comptes rendus de l'Académie.

Séance du 31 mars.

Ouvrages présentés. — Clindor : *From Grecy to Assya.* — H. Cordier : *Revue de l'Extrême Orient.* — Ulysse Robert : *Chronique d'Arménie de Jean Dardel d'Étampes, évêque de Tartiboli.* — Bonnafé : *Étude sur Nicolas Foucquet.* — Ulysse Robert : *État des monastères francs-comtois de l'ordre de Cluny aux* XIII-XVe *siècles.* — Tardif : *Coutumier de Normandie.*

Lecture. — Deloche : *Renseignements archéologiques sur la transformation du C guttural du latin en une sifflante.*

Séance du 5 avril.

Lectures. — Edon : *Interprétation du chant des Frères Arvales.*

Séance du 14 avril.

Ouvrages présentés. — Abbé Thédenat : *Note sur un étui de collyre égyptien conservé au musée du Louvre.*

Lectures. — Luchaire : *Mémoire sur la chronologie des documents et des faits relatifs à l'Histoire de Louis VII pendant l'année 1150.*

Dans cette séance, M. Castan a mis sous les yeux de l'Académie un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Besançon, dans lequel il a reconnu le volume ayant porté le n° 288 dans le catalogue de la « librairie » du roi de France Charles V. C'est un recueil de traités moraux en langue française orné de 48 miniatures encadrées de ce liséré aux trois couleurs bleue, blanche et rouge qu'affectionnait le roi Charles V.

Ce volume semble avoir été un de ceux que feuilletait volontiers le monarque qui a mérité le surnom de Sage. A la fin du manuscrit existait une souscription autographe du roi, sorte d'*ex libris* en sept lignes et une signature. Cette souscription avait été profondément grattée; M. Castan a fait reproduire par la photographie ces lignes oblitérées et a pu en fournir ainsi une lecture à peu près complète. Ce volume, acquis par la bibliothèque de Besançon avec le livre du cardinal de Granville, prend le n° 78 dans le catalogue, dressé par M. Delisle, des épaves de la *librairie* primitive des rois de France.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 18 mars.

Lecture. — Gréard : *La reconstruction de la Sorbonne et l'enseignement des Facultés.*

Séance du 25 mars.

Ouvrages présentés. — Forneron : *Histoire de Philippe II.*

Bartolomé Mitre : *Histoire de Belgrano et de la guerre de l'Indépendance.*

Séance du 1er avril.

Ouvrages présentés. — Touzaud : *Les effets de commerce*; — de Baeck : *La propriété privée ennemie sous pavillon ennemi*; — Budé, de Genève : *Les asiles de nuit*; — A. Picard : *Discours parlementaires d'Ernest Picard*; — Allain : *L'instruction primaire en France avant la Révolution, d'après les travaux récents et des documents inédits*; — Pierre : *L'école sous la Révolution française.*

Dans cette séance, l'Académie a décidé qu'elle n'accordait pas de prix pour le concours sur le *Cours forcé;* elle a cependant décerné une récompense de 1,000 francs à l'auteur du mémoire portant cette épigraphe : *Perseverando II.* L'auteur de ce mémoire est M. de Reinach. Aucun des mémoires envoyés au concours sur la question des *grèves* n'ayant paru suffisant, le concours a été prorogé jusqu'en décembre 1884.

L'Académie, dans sa séance de samedi 18 mars, a rendu son jugement sur le concours Victor Cousin relatif à la *Philosophie d'Origène.* Elle a décerné le prix à M. Jacques Denis, professeur à la faculté des lettres de Caen, auteur du mémoire inscrit sous le n° 1 et portant pour épigraphe : *Finisque ab origine pendet.*

L'Académie a procédé à l'élection d'un membre, dans la section d'Économie politique, administration, finances, en remplacement de M. Joseph Garnier, décédé.

Quatre candidats étaient sur les rangs : MM. Courcelle-Seneuil, Clément Juglar, Paul Boiteau et de Foville.

Voici le résultat des scrutins :

Il y avait 36 votants; majorité, 19.

Au 1er tour, M. Courcelle-Seneuil a obtenu 17 voix; M. Juglar, 12; M. de Foville, 2; M. Boiteau, 4.

Bulletin blanc, 1.

Au 2e tour, M. Courcelle-Seneuil ayant obtenu 21 voix a été élu. M. Juglar en a eu 12, M. de Foville 1, M. Boiteau 1.

Bulletin blanc, 1.

Réunion des délégués des Sociétés savantes de Paris et des départements à la Sorbonne.

Le 11 avril dernier a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'ouverture de la vingtième réunion des délégués des Sociétés savantes. Les bureaux de commissions réunies à cette session ont été ainsi composés :

1° *Commission d'histoire, d'archéologie et de philologie.*

MM. Léopold Delisle, président.
A. Maury, vice-président.
A. Chabouillet, vice-président.
A. de Barthélemy, secrétaire.

2° *Commission des sciences.*

MM. Milne-Edwards, président.
Faye, vice-président.
Wurtz, vice-président.
Richet, secrétaire.

Nous nous occuperons seulement des travaux de la première commission. Voici la liste des questions mises à son ordre du jour et qui ont été traitées dans les séances des 12, 13, 14 et 15 avril.

1° Faire connaître les récentes découvertes de monnaies gauloises.

2° Étudier les questions relatives aux camps à murs vitrifiés, s'attacher principalement à en déterminer la date.

3° Déterminer, en s'appuyant sur les inscriptions, les caratères de la sculpture de figures et d'ornements dans les monuments romains du midi de la France.

4° Signaler et expliquer les inscriptions de l'antiquité trouvées en France dans ces dernières années.

5° Signaler et expliquer les inscriptions du moyen âge trouvées en France dans ces dernières annnées.

6° Quels sont les monuments et les produits de l'art et de l'industrie, principalement ceux dont la date est certaine, qui peuvent servir à fixer les caractères de l'art mérovingien et de l'art carlovingien.

7° Signaler les caractères de l'architecture française du XIe siècle, d'après les monuments dont la date peut être fixée à l'aide de textes contemporains.

8° Faire connaître les systèmes d'après lesquels est fixé le commencement de l'année au moyen âge, dans les différentes régions de la France.

9° Faire connaître, d'après les documents authentiques, l'origine, l'objet et le développement des pèlerinages antérieurs au XVIe siècle.

10° Faire connaître l'organisation des corporations de métiers en France avant le XVIe siècle.

11° Étudier les procès-verbaux des réformations des coutumes aux XVe et XVIe siècles; y rechercher l'état de la législation et les progrès déjà réalisés à l'époque où ont pris fin les guerres avec les Anglais. Dresser, d'après ces procès-verbaux, la statistique des bénéfices ecclésiastiques et des seigneureries laïques existant au XVIe siècle.

12° Mettre en lumière les documents historiques qui font connaître l'état de l'instruction primaire en France avant 1789.

13° Signaler et apprécier les documents relatifs aux assemblées provinciales du temps de Louis XVI qui n'ont pas été mis en œuvre par les historiens;

14° Exposer, d'après les textes et les monuments, l'état de l'imagerie populaire en France, antérieurement à la fin du XVIIIe siècle;

15° État des bibliothèques publiques et des musées d'antiquités dans les départements.

Le 15 avril a eu lieu, sous la présidence de M. le ministre de l'instruction publique, la clôture solennelle des réunions des délégués.

Avant de procéder à la distribution des récompenses, le ministre a prononcé un discours dont nous extrayons les passages qui intéressent spécialement les amis du livre :

« Messieurs,

« ... Il est un autre objet que nous poursuivons, et pour lequel nous avons demandé aux Chambres un crédit qu'elles ne nous refuseront certainement pas : c'est le catalogue de tous les manuscrits enfouis dans les bibliothèques de France. C'est un grand et très ancien *desideratum* de la science française.

« Là encore, l'État est dans son rôle, car ce catalogue, lui seul peut le faire, lui seul peut mettre à la portée du plus pauvre, du plus humble des chercheurs l'inventaire de tous les manuscrits des bibliothèques de France.

« Il est, dans le budget que j'ai présenté au Parlement, deux autres crédits sur lesquels j'appelle votre attention : l'un est relatif au développement des échanges internationaux, l'autre aux souscriptions scientifiques et littéraires. Les échanges et les souscriptions se raccordent par un lien intime, puisque les souscriptions alimentent les fonds des échanges internationaux.

« Il y a deux sortes d'échanges : d'abord les échanges des documents administratifs et législatifs.

« Ces échanges sont organisés officiellement entre tous les États de l'Europe ; ils constituent assurément une mine très féconde d'informations, une source de renseignements et de documents qui, dans quelques années, présentera un intérêt incomparable.

« Mais, ce n'est pas précisément ce qu'il faut au monde savant.

« A côté de ces échanges et à l'aide du même mécanisme administratif, nous avons institué des échanges avec les grandes bibliothèques, avec les grandes universités, avec les grands corps savants de l'étranger. Par ce moyen, nous avons pu faire ce que, à l'administration centrale, nous appelons un certain nombre de bonnes affaires.

« En concédant, de notre part, des volumes dont nous pouvions facilement nous défaire, nous avons, par exemple, réalisé avec toutes les académies, toutes les universités, toutes les grandes sociétés scientifiques, toutes les bibliothèques de l'Espagne, un échange qui a fait passer dans nos mains plus de 10,000 volumes représentant 25 collections des plus précieuses. J'en citerai quelques-unes pour en montrer aux savants qui m'écoutent toute leur valeur.

« Nous avons pu, par ce moyen, faire venir en France, pour en doter d'abord la Bibliothèque nationale, où deux exemplaires sont déposés, et, après elle, toutes les bibliothèques du Midi de la France et celles des provinces du Nord et de l'Est qui ont été autrefois sous la domination espagnole, les Flandres, l'Artois, la Franche-Comté, des collections dont voici les titres :

« *Bibliotheca hispana de Nicolas Antonio; Cortès de Léon et Castille; Mémoires de l'Académie royale d'histoire d'Espagne; Tables alphonsines; Histoire des Indes d'Oviedo*, etc., etc.

« Désormais les bibliothèques des pays intéressés, de ceux dont l'histoire se rattache à la domination eespagnole, seront en possession de trésors d'informations qui, sans ce procédé ingénieux, ne seraient, à coup sûr, de longtemps venus dans leurs mains. (Applaudissements.)

« C'est dans la même pensée que la Bibliothèque nationale, à l'heure présente, fait copier avec une

activité ardente et fructueuse les milliers de dépêches qui ont quitté la France, il y a un siècle, pour aller prendre place dans les recueils de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Ces documents si curieux, sans lesquels l'histoire des XVIe et XVIIe siècles sera toujours mal comprise, on les copie, je le répète, on les transcrit, et dans peu de mois ils seront à la disposition de tous les savants à la Bibliothèque nationale. (Vive approbation.)

« Aux efforts de l'administration s'unissent les efforts des savants et leurs heureuses trouvailles. Je vais commettre peut-être une indiscrétion, mais j'y suis autorisé. Un savant professeur de l'École des Chartres, M. Paul Meyer, vient de découvrir à la bibliothèque de Cheltenham, en Angleterre, le manuscrit d'un poème de la fin du XIIe et du commencement du XIIIe siècle, que les savants, les connaisseurs n'hésitent pas à mettre à peu de chose près au niveau de la *Chanson de Roland :* c'est l'histoire intime et poétique d'un personnage militaire et diplomatique de la fin du XIIe siècle, qui partageait ses services et ses loisirs entre la France et l'Angleterre; on l'appelait Guillaume-le-Maréchal. On doit à M. Paul Meyer cette découverte, dont le monde savant attend des révélations des plus saisissantes, quelque chose comparable, je le répète, aux inestimables trésors de la *Chanson de Rolland* ».

. . . .

. . . .

Après ce discours, le ministre a proclamé les récompenses suivantes :

Chevaliers de la Légion d'honneur.

M. Prost, membre de la Société nationale des antiquaires de France.

M. Roschach, archiviste municipal, conservateur du musée de Toulouse.

M. Renault, aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.

Officiers de l'instruction publique.

M. de Baye, membre de la Société d'anthropologie et de la Société d'archéologie de Paris; M. Cartaillac, membre de la Société d'anthropologie et de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.

M. Marionneau, correspondant du comité des Sociétés des beaux-arts des départements. M. Mégnin, vétérinaire au 12e d'artillerie, lauréat de l'Institut. M. Pomel, membre de la Société de climatologie d'Alger. M. Sire, membre de la Société d'émulation du Doubs.

Officiers d'académie.

M. Bourbon, archiviste du département de l'Eure. M. Clément, membre de la Société des sciences naturelles de Nîmes. M. Duval, archiviste du département de l'Orne. M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble. M. Heis, numismate. M. Jackson, archiviste bibliothécaire de la Société de géographie de Paris. M. Jacquot, membre du comité correspondant de la Société des artistes musiciens de Nancy. M. Kaempfen, inspecteur des beaux-arts. M. de la Noë, chef de bataillon du génie, membre de la commission de géographie historique de l'ancienne France. M. Ahlert, bibliothécaire de la ville de Laval. M. Senemaud, archiviste du département des Ardennes. M. Vallentin, substitut du procureur de la République à Guéret, correspondant du ministère.

Société Franklin. — La Société Franklin, fondée par des membres de l'Institut et des membres de l'Assemblée nationale, parmi lesquels nous remarquons MM. Antonin Lefèvre-Pontalis, Jules Simon, Duruy, Ed. Laboulaye, etc., a tenu, le mois dernier, sa séance générale annuelle dans la grande salle de l'hôtel de la Société de géographie, sous la présidence de M. Ad. d'Eichtal, ancien député, assisté des membres du conseil d'administration. Cette Société a pour objet de propager en France les bibliothèques populaires. Conformément au règlement elle s'interdit d'introduire dans ses réunions et ses publications des questions politiques ou religieuses. Après le discours du président, M. André Michel a donné lecture d'un intéressant rapport, dont nous extrayons les chiffres suivants : « Elle a ouvert pour les bibliothèques militaires une souscription qui a produit plus de 100,000 francs. La plupart des bibliothèques de caserne ont été fondées par elle. Dans son dernier exercice elle a envoyé aux bibliothèques populaires ou scolaires près de cent mille volumes, représentant une somme de 199,807 fr. 55. En outre, elle a fait de nombreux dons aux bibliothèques des hôpitaux militaires. La souscription annuelle est de 10 fr. au minimum. L'action de la Société est toute désintéressée; elle serait plus efficace et plus féconde, si le nombre des adhérents était plus considérable. Telle qu'elle existe, elle a pris, la première, l'initiative du mouvement aujourd'hui général en faveur des bibliothèques populaires ».

La Société des études historiques décernera, dans sa séance publique du mois d'avril 1883, un prix de 1,000 fr. (fondation Raymond) à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Histoire de la critique littéraire en France, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'en 1870.*

Les manuscrits devront être déposés avant le 31 décembre 1882 chez le secrétaire général de la Société, 2, carrefour de l'Odéon.

La devise, inscrite sur le manuscrit, devra être reproduite avec le nom de l'auteur dans un pli cacheté.

L'*Académie de Rouen* décerne cette année un prix de 1,000 fr. à l'auteur de la meilleure *Étude littéraire sur les œuvres de Louis Bouilhet.*

Les manuscrits, accompagnés d'un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur, doivent être adressés

franco à l'hôtel des Sociétés savantes avant le 1er mai (terme de rigueur).

La *Société d'émulation* de Rouen décerne cette année une médaille de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Dans quelles conditions le beau et l'utile peuvent-ils être unis sans que l'un nuise à l'autre, et quelle est la loi qui résulte de ces conditions pour le progrès et l'art industriel ?*

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

La Bibliothèque nationale. — L'isolement de la Bibliothèque nationale est sur le point de devenir un fait accompli.

Les locataires viennent de recevoir leur congé pour le terme de juillet.

Les offres de l'État pour les propriétaires et les locataires montent à environ 3,200,000 francs.

Les immeubles expropriés sont, rue Vivienne, les nos 3, 3 *bis*, 5, 7, 9, et rue Colbert, les nos 1 et 3.

Bibliothèques populaires. — La commission des bibliothèques populaires est constituée ainsi qu'il suit pour l'année 1882 :

Le sous-secrétaire d'État de l'instruction publique, président ;

M. Charton, sénateur, vice-président;

M. Mory, de l'Institut, vice-président;

MM. Hébrard, Leblond, Henri Martin, Eugène Pelletan, Laurent-Pichat, Scherer, sénateurs;

MM. Chalamet, Logerotte, Maze, Frédéric Passy, Spuller, Steeg, députés;

MM. Chalamet (Antoine), Chantavoine, Chouquet, Darboux, Debray, Dupaigne, Ferdinand Fabre, Focillon;

MM. Lefebvre, Legouvé, Lenient, Marion, Melouzay, Morel, Pécault, de Pressensé, Topin, Trélat, Vallin (docteur), Van Tieghem, Vauchez, Edgar Zévort.

Le général Billot s'occupe activement de l'oganisation d'une bibliothèque militaire à Paris, qui aura une très grande importance et pour laquelle il se propose de demander un crédit de 50,000 francs.

La bibliothèque de Genève vient de recevoir un legs bien précieux de Mme Streckeisen, récemment décédée.

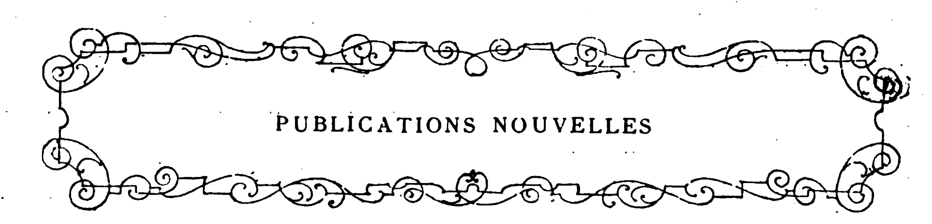
Il s'agit de huit volumes manuscrits de Jean-Jacques Rousseau :

Les Confessions, 2 vol.; *le Contrat social*, 1 vol.; *la Profession de foi du vicaire savoyard*, 1 gros vol. in-4°; *Oraison funèbre du duc d'Orléans*, 1 vol. in-folio ; *Projet de Constitution pour la Corse*, demandé à Rousseau par Paoli, en 1760, 2 petits volumes inédits; *Morceaux divers*, 1 vol.

Des extraits de ce dernier ouvrage ont été publiés, il y a une vingtaine d'années, par M. Georges Streckeisen fils, mort aujourd'hui, à qui on doit aussi deux volumes de lettres inédites de Rousseau.

Quelques Anglais, membres fervents des sociétés de tempérance, ont formé une collection spéciale des livres et brochures se rapportant à ces sociétés et au but qu'elles poursuivent. Cette bibliothèque comprend environ 500 articles ; elle est déposée dans le local qu'occupe la *church of England Temperance Societv* à Londres et elle sera ouverte au public.

Les bibliothèques publiques de Constantinople, aussi riches en manuscrits que mal administrées, allaient s'appauvrissant par la négligence et l'improbité des personnes chargées de leur garde. Le gouvernement turc vient de leur donner un directeur général, Salih Effendi, qui, après une première inspection, s'est mis aussitôt à dresser un catalogue général. Il a déjà découvert plusieurs manuscrits intéressants ou même précieux, entre autres un ouvrage sur l'agriculture dont l'original faisait partie de la bibliothèque d'Alexandrie.



PUBLICATIONS NOUVELLES

Les quarante immortels viennent de se faire à euxmêmes un fort joli présent : la dernière édition du dictionnaire de l'Académie a été tirée à quarante exemplaires sur papier de Chine, et un exemplaire a été remis à chacun des membres de la Compagnie.

La librairie Delalain vient de publier une nouvelle édition de la *Notice sur le doctorat ès lettres, suivie du Catalogue et de l'analyse des thèses françaises et latines admises par les facultés des lettres depuis 1810*, avec index et table alphabétique des docteurs, par MM. Mourier et Deltour.

M. L. Person vient de publier, à petit nombre, pour lui et ses amis, des *Notes critiques et biographiques sur Rotrou.*

M. Person a divisé son étude en 8 chapitres dont voici les titres : 1° Famille de Rotrou ; 2° Sources de

la biographie de Rotrou; 3° Légendes se rapportant à sa vie privée; 4° Origine des tragédies de *Venceslas*, de *Cosroès* et de *Saint-Genest;* 5° Le romanesque des pièces de Rotrou dans ses rapports avec l'histoire; 6° Représentations des principales pièces de Rotrou; 7° Œuvres diverses; 8° Pourquoi Rotrou ne fut-il pas de l'Académie française?

M. Camille Flammarion fait paraître, avec le concours des principaux astronomes, une revue mensuelle d'astronomie populaire, de météorologie et de physique du globe, *l'Astronomie.*

Nous annonçons avec plaisir cette importante publication, dont le succès nous paraît assuré. Nous n'aurions pu dire la même chose il y a vingt ans, l'astronomie était encore trop peu goûtée; mais, depuis cette époque, M. Flammarion a si bien popularisé cette science qu'il existe aujourd'hui un véritable public prêt à faire accueil à une revue d'astronomie. Ce public sera, d'ailleurs, accru de tous ceux qui s'intéressent à la physique du globe.

Pour être populaire, ce journal ne cessera pas d'être scientifique. La première livraison est consacrée à des études sur l'Observatoire de Paris, sur les sept comètes de 1881, sur les passages lunaires et les changements qui s'y accomplissent journellement et sur le prochain passage de Vénus sur le soleil. Nous y remarquons aussi un article important qui aura son analogue dans chacun des numéros suivants, intitulé : « Le ciel en mars 1882 », travail qui facilitera beaucoup les débuts des astronomes amateurs.

Il existe à Londres un *Rabelais club* et un *Villon club;* il existe aussi à Brooklyn (faubourg de New-York) un *Rembrandt club;* un des membres de cette société, M. Daniel Tredwell, vient de publier un volume imprimé avec goût et relatif à *l'illustration* des livres.

Il signale entre autres monuments de ce genre une édition de Shakespeare et une Bible; des centaines de gravures, portraits, vues, etc., y ont été accumulées.

Le livre de M. Tredwell est intitulé : *A Monograph on privately illustrated Books; a Plea for Bibliomania,* petit in-8, 3 et 161 pages.

Nous ne croyons pas qu'en France il y ait un travail spécialement consacré aux exemplaires illustrés par des amateurs; peut-être nous hasarderons-nous un jour à aborder ce sujet.

La livraison de mars du *Bibliographer,* publié à Londres, contient, entre autres articles, une notice de M. Alan S. Cole sur les ouvrages de modèles de dentelles et de travaux à l'aiguille au XVIe siècle; des études sur la bibliographie de la ville de Bath; sur les manuscrits anglais conservés à la bibliothèque de Gœttingue; sur les gravures sur bois qu'on rencontre dans les impressions des Pays-Bas au XVe siècle; sur une traduction anglaise de la Bible, connue sous le nom de Bible des évêques, *Bishop's Bible,* et dont il existe seize éditions de 1558 à 1606. Signalons aussi une notice de M. W. O. Macray sur le *Codex Alexandrinus,* un des plus anciens monuments de la traduction grecque de la Bible dite des *Septante.*

Depuis le 1er janvier 1881, il paraît deux fois par mois à Varsovie une *Revue bibliographique et archéologique* (Przeglond bibliograficzno-archeologiczny).

Craignant sans doute que la matière purement bibliographique ne fût pas suffisante pour alimenter une revue de cette dimension, l'éditeur y a joint l'archéologie, la numismatique et la science du blason. Le programme de cette nouvelle publication se rapproche d'ailleurs beaucoup de celui du *Livre,* dont il semble qu'on s'est inspiré.

La *Revue bibliographique et archéologique,* dont nous aurons sans doute occasion de parler, est imprimée sur vélin : chaque livraison comprend de 3 à 4 feuilles d'impression (48 à 64 pages de texte). Le prix de l'abonnement est de douze roubles par an.

PUBLICATIONS ANNONCÉES

OU EN PRÉPARATION

Victor Hugo a remis à l'imprimerie Quantin le manuscrit de *Torquemada.*

Le drame est en trois actes; il est précédé de l'*In Pace,* prologue.

Torquemada paraîtra dans la seconde quinzaine de mai.

M. le duc d'Aumale travaille en ce moment, avec une grande activité, aux deux derniers volumes de son *Histoire des princes de la maison de Condé.*

Cette période comprendra les XVIIe et XVIIIe siècles.

Le duc de Broglie prépare une nouvelle édition de son ouvrage sur l'histoire de l'Église et de l'empire romain au IVe siècle.

Il écrit pour cette édition une préface dans laquelle il examinera « l'état actuel de la société chrétienne et les conditions que la République fait à la liberté religieuse ».

De son côté, M. Émile Ollivier, retour de Rome, s'occupe de publier un nouveau travail sur l'État et l'Église en Italie et en France.

Il va paraître incessamment, à la librairie Champion, un nouveau livre sur *Jeanne d'Arc.* Auteur :

M. Siméon Luce. Cet ouvrage est, croyons-nous, appelé à avoir un succès au moins égal à celui qu'obtint le *Du Guesclin* du même écrivain.

Le curieux manuscrit de Vatel, possédé par M. le duc d'Aumale et communiqué par lui à la *Société des Bibliophiles français*, dont il est président d'honneur, va être reproduit, aux frais de cette Société, à trente exemplaires seulement, répartis entre ses membres. La dépense sera, dit-on, de 14 à 15,000 fr.

Dix autres exemplaires, que M. le duc d'Aumale fait exécuter pour son compte personnel, sont destinés par lui aux bibliothèques publiques de Paris ou à des dons particuliers.

La notice bibliographique et littéraire qui précède cette publication et qui l'explique est un travail à part, qui constitue la plaquette in-folio offerte par le prince à ses *confrères* de l'Académie française.

La publication de l'*Inventaire* des archives anciennes du ministère de la marine et des colonies est commencée.

Cette publication facilitera les recherches dans un dépôt déjà libéralement ouvert, et rendra presque impossibles les détournements auxquels les collections non inventoriées sont toujours exposées.

M. Schlumberger vient de faire tirer à part l'*Éloge de M. de Saulcy*, lu par lui dans la dernière séance générale de la Société de l'Orient-Latin et publié dans l'*Annuaire* de cette Société. Cet *Éloge* est suivi d'une très complète *bibliographie* des publications de M. de Saulcy, bibliographie comprenant plus de quarante pages de texte et plus de 400 numéros. M. Schlumberger a été chargé par la famille de M. de Longpérier de publier une édition des œuvres de cet érudit, éparses dans les divers recueils d'archéologie et dans les travaux de l'Académie des inscriptions et des autres Sociétés savantes. Cette publication, dont M. Leroux sera l'éditeur, comprendra cinq volumes. Le premier sera consacré à la numismatique et à l'archéologie orientales; le deuxième et le troisième comprendront les travaux sur la numismatique et l'archéologie grecques et romaines; les deux derniers volumes traiteront du moyen âge et de la Renaissance.

MM. Scheffer et H. Cordier entreprennent la publication d'un *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à la fin du* XVIe. Les volumes suivants sont sous presse ou en préparation : *Giovanni et Sebastiano Cabot; Christophe Colomb; le Voyage de la saincte cyté de Hierusalem; Odoric de Pordenone.*

La Société des Bibliophiles de Guyenne, étant dans l'intention de réimprimer les livrets presque introuvables des *Expositions des œuvres de peinture, sculpture, gravure et plans d'architecture de messieurs de l'Académie de Bordeaux au* XVIIIe *siècle*, prie MM. les bibliophiles qui posséderaient ou connaîtraient le livret du Salon de 1776 de vouloir bien en informer M. le secrétaire de la Société, rue Jean-Jacques Bel, hôtel de la Bibliothèque municipale, à Bordeaux.

Un éditeur de Stuttgard va publier la collection des romans d'Erckmann-Chatrian en traduction allemande.

On nous écrit de Berlin que le catalogue de la bibliothèque du Reichstag allemand a été mis sous presse et qu'il paraîtra dans le cours de l'année.

Un Anglais, M. Wise, travaille en ce moment à une *Bibliography of Shelley*, un des poètes les plus remarquables qu'ait produits la Grande-Bretagne pendant les vingt-cinq premières années de ce siècle. Ami de Byron, Shelley périt dans un naufrage sur les côtes de la Toscane. Parmi les notices consacrées à cet écrivain dans les périodiques français, nous signalerons : la *Revue contemporaine* (15 nov. et 1er déc. 1867), articles de M. Odysse Barot; *la Revue des Deux Mondes* (1er fév. 1877), article de M. Scherer, et *le Correspondant* du 10 février 1879.

Maximo Carillo de Albornoz, le célèbre poète espagnol, achève en ce moment de mettre en vers le *Don Quichotte*, de Cervantes.

NOUVELLES DIVERSES

Le ministre de l'instruction publique vient de désigner les titulaires des différentes missions scientifiques à l'étranger.

M. Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est chargé d'une mission littéraire à Venise, à l'effet d'y collationner divers manuscrits grecs et principalement un manuscrit du IXe ou Xe siècle renfermant le texte, inédit en partie, du traité des premiers principes de Damascins.

M. Maurice Tourneux est chargé d'une mission en Russie, afin de recueillir les éléments d'une édition définitive des œuvres complètes de Diderot, d'y collationner ses livres et ses manuscrits et d'en dresser un catalogue complet.

M. Charles Ravaisson-Mollien est envoyé à Milan pour étudier dans la bibliothèque Ambroisienne le manuscrit dit *Atlantique* de Léonard de Vinci.

Le ministre de l'instruction publique a reçu un rapport de M. Ramon, archiviste paléographe, qui avait été chargé d'une mission en Italie : la recherche de documents sur le développement de l'art français en Italie pendant le xve siècle.

M. Franck, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est nommé membre assistant du *Journal des Savants*, en remplacement de M. de Longpérier, décédé.

M. G. Perrot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est nommé l'un des auteurs du *Journal des Savants*, en remplacement de M. Franck.

Depuis le mois dernier le bureau de la Société des gens de lettres se trouve ainsi constitué :

MM. Edmond About, président ; François Coppée et Gourdon de Genouillac, vice-présidents ; Charles Dignet et Louis Collas, rapporteurs ; Edmond Montagne et Eugène Moret, questeurs ; Ernest Detré, Gabriel Marc et Édouard Grimblot, secrétaires ; Charles Valois, trésorier ; Henri de Bornier, bibliothécaire-archiviste.

M. Emmanuel Gonzalès a été désigné à l'unanimité comme délégué de la Société.

On va élever une statue à Jean-Jacques Rousseau.

Un comité s'est formé dont le projet est d'ériger au philosophe genevois une statue dans les environs de la rue Jean-Jacques Rousseau, où habita longtemps l'auteur du *Contrat social*.

A propos de la mort de Mme de Balzac, le *Figaro* rappelle que c'est M. Duhamel, l'ancien secrétaire général du Président de la République, qui hérite de la propriété des œuvres de Balzac comme ayant épousé la fille de Mme Surville, la sœur du romancier, à laquelle plusieurs de ses ouvrages sont dédiés.

MM. Édouard Bertrand et Gébelin, anciens élèves de l'École normale, ont soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris.

Thèse latine : « *De pictura et sculptura apud veteres rhetores.* »

Thèse française : « *Philostrate et son école.* »

M. Gébelin, professeur au lycée de Bordeaux, avait choisi comme sujet de thèses : 1° *De re militari renascentibus litteris.* 2° *Histoire des Milices provinciales,* 1688-1791.

La réunion du congrès littéraire international, qui devait avoir lieu à Rome cette année, en continuation des congrès tenus précédemment à Paris (1878), à Londres (1879), à Lisbonne (1880) et à Vienne (1881), a été définitivement fixée au 20 mai. La saison n'est pas propice, car c'est précisément le moment où une grande partie des personnes qui s'occupent de questions littéraires sont retenues par leurs occupations.

Mais le gouvernement a cru devoir choisir ce moment pour ne pas renvoyer le congrès à l'automme, époque à laquelle auront probablement lieu cette année-ci les élections politiques générales.

Voici le programme du congrès, qui sera placé sous la présidence honoraire de Victor Hugo :

1° Rapport sur le congrès de Vienne et sur le programme de l'association ;

2° Études des conventions internationales conclues ou en cours depuis le congrès ;

3° Discussions sur le projet de loi portant l'unification de la législation sur la propriété intellectuelle ;

4° Discussion sur la législation italienne réglant la propriété littéraire dans ses rapports avec les autres nations ;

5° Étude de la littérature italienne, et dissertation sur les traductions dans les diverses langues des chefs-d'œuvre italiens et surtout de ceux de Dante et de Métastase.

En attendant, pour préparer le terrain au congrès, un savant italien, M. de Marchi, très au courant des questions littéraires, et qui est au surplus un orientaliste distingué, vient de fonder une revue française sous le titre de *la Propriété intellectuelle.*

M. de Marchi a présenté au congrès de Vienne un projet d'unification des lois et des conventions internationales sur la propriété intellectuelle, et il se propose de soumettre son projet à l'examen du prochain congrès de Rome.

L'exposition organisée par l'Union centrale des arts décoratifs pour 1882 comprendra, sous la rubrique « Papier », les outils, machines, procédés utilisés pour sa transformation.

La chambre des imprimeurs et la chambre des lithographes s'occupent activement de réunir tout ce qui peut intéresser leurs industries et le public en général.

Les machines à composer, les machines à couleurs, les divers procédés de reproduction des gravures, etc., seront amplement représentés et fonctionneront sous les yeux du public, qui pourra suivre ainsi toutes les phases de la fabrication du livre de luxe comme du livre de classe, de la reproduction d'une œuvre d'art comme de la confection d'une étiquette coloriée.

Nous savons aussi que les fabicants de papier se mettent en mesure d'initier le public aux transformations qui servent à fabriquer le papier lui-même, en installant dans le Palais de l'Industrie les machines qui montreront comment le chiffon réduit en

pâte devient, au sortir de cette même machine, un rouleau de papier sans fin prêt à tous les usages que réclame l'industrie.

Cette exposition sera donc aussi intéressante pour le public que pour les nombreuses industries qui touchent à l'imprimerie.

Le concours Pereire

La commission instituée, il y a deux ans, par M. Isaac Pereire, et présidée par M. Dumas, membre de l'Institut, vient de terminer ses travaux.

On se rappelle que l'éminent financier avait proposé pour sujet d'un concours auquel les écrivains de tous les pays étaient appelés à prendre part l'étude de plusieurs questions sociales : 1° le soulagement du paupérisme; 2° le développement de l'instruction publique ; 3° l'organisation du crédit; 4° la réforme des impôts.

Voici le procès-verbal de la réunion du jury d'examen, qui a eu lieu vendredi dernier :

M. le président a résumé les précédentes délibérations. Il a rappelé que les mémoires soumis au jury se répartissaient très inégalement entre les quatre sujets du concours.

Cinquante et un mémoires ont été consacrés à l'étude du meilleur système d'instruction publique, quarante-cinq à la recherche du meilleur système d'impôts, seize seulement à l'organisation du crédit.

Les autres mémoires, au nombre de plus de quatre cents, ont eu pour objet la question de l'extinction ou de la diminution du paupérisme.

Ces divers écrits ont été attentivement examinés.

Le 16 novembre 1881 il a été décidé que les mémoires suffisamment appréciés seraient rendus à leurs auteurs, un dernier examen ayant été jugé nécessaire pour les mémoires qui paraissent mériter des prix ou des mentions.

Dans les délibérations qui ont suivi, dans celles notamment des 8, 10, 15, 22 et 23 mars, 5 et 12 avril 1882, le jury a revu et jugé définitivement les travaux du concours. Il a reconnu que la somme de cent mille francs, affectée par M. Isaac Pereire à ces études sociales et divisée en quatre séries de prix, correspondant aux quatre sujets du concours, ne pourrait être également employée dans chacune des séries.

Le grave problème de la diminution du paupérisme, l'organisation et le développement de l'instruction publique ont suscité un grand nombre de travaux dignes de l'approbation du jury.

Mais, dans la difficile question du crédit, le jury n'a cru pouvoir accorder qu'un second prix et une mention honorable. Les mémoires relatifs aux impôts n'ont pu épuiser non plus toute la somme qui leur était réservée. Deux seconds prix seulement et trois mentions honorables leur ont été décernés.

Une portion importante de la subvention de cent mille francs serait donc restée sans emploi, si la famille Pereire n'avait décidé de la maintenir à la disposition du jury pour honorer et rémunérer plus largement encore les travaux sur le paupérisme, et pour encourager les efforts d'un plus grand nombre de candidats. Cette libéralité a permis au jury d'élever à quatre le nombre des seconds prix dans la question du paupérisme et d'accorder des encouragements pécuniaires à quelques-uns des nombreux concurrents dont il a distingué les mémoires et qu'il regrette de ne pouvoir compter au nombre des élus.

La distribution des prix, mentions et encouragements a été arrêtée définivement, en conséquence, de la manière ci-après :

QUESTION DU PAUPÉRISME

Premier prix : 10,000 francs

M. Louis Baron, avocat, docteur en droit, villa Cécilia, près de Genève.

Quatre seconds prix de 5,000 francs chacun

MM. Georges Vilain, 81, rue de Maubeuge, Paris. Léon Alvarès, chef de bureau à la Caisse d'épargne de Paris; Adolphe-Anthème Coste; Pierre-G. Mamoz.

Mentions honorables

MM. Matrat, officier d'académie, 10, rue Saint-Dominique; Ev. Hourier, ingénieur civil, 20, rue des Acacias (Paris, les Ternes).

QUESTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Premier prix : 10,000 francs

M. C. Hippeau, professeur honoraire de faculté.

Deux seconds prix de 5,000 francs chacun

MM. Albert Caucheux, licencié en droit, receveur de l'enregistrement et des domaines à Braine (Aisne). — X.

Mentions honorables

MM. J. Barbier. — Lucien Araéat.

QUESTION DU CRÉDIT

Second prix de 5,000 francs

M. Léon Hiernaux, ingénieur.

Mention honorable

M. Émile Chevalet.

QUESTION DES IMPOTS

Deux seconds prix de 5,000 francs

MM. Louis Chauveau. — E. Fournier de Flaix, Sèvres.

Mentions honorables

MM. Georges Michel. — Auguste Charton. — Ev. Hourier, ingénieur civil.

Encouragements

MM. le docteur Suillet, à Senlis. — E.-A. Struve, à Amsterdam. — Salicis. — Francesco Vigano. — Albert Dethez. — Ferdinand Angelin.

Il est à remarquer que le mémoire qui a obtenu le second prix dans la question de l'instruction publique a été envoyé de Boston (Amérique) sous pli cacheté et sans désignation d'aucune sorte. Le jury espère que l'auteur de ce mémoire, l'un des plus intéressants et des plus dignes d'approbation qui lui aient été présentés, voudra bien se faire connaître.

Sur la proposition de plusieurs de ses membres, le jury a décidé d'insérer au procès-verbal la déclaration que les prix, mentions et encouragements qu'il vient de décerner n'impliquaient en aucune façon l'approbation de toutes les doctrines ou opinions exprimées dans les mémoires. Le jury a fait, au contraire, à cet égard, d'expresses réserves, n'entendant se solidariser avec aucun des systèmes qui ont été émis.

Il a été décidé en même temps que les candidats récompensés ne seraient autorisés à publier, avec leurs mémoires, la distinction dont ils ont été l'objet, qu'à la condition de publier en même temps les réserves formulées par le jury.

M. Hubbard a eu la patience de rechercher le nombre de publications périodiques qui paraissent dans le monde entier. Voici les principaux résultats de ses recherches.

Toutes les publications, tant quotidiennes qu'hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles, tous les périodiques, en un mot, s'élèvent au nombre de 34,274.

Sur les 34,274 périodiques, l'Europe en produit 19,557; l'Amérique du Nord, 12,450; l'Asie en a 775; l'Amérique du Sud, 699; l'Australie, 661, et l'Afrique, 132.

Relativement à la langue dans laquelle ils paraissent, 16,500 sont imprimés en anglais, 7,800 en allemand, 3,850 en français, environ 1,600 en espagnol, et le reste, ou 4,524, en diverses autres langues.

On a inauguré, à Rome, la plaque commémorative placée sur la façade de la maison qu'habita Walter Scott en 1832.

Cette maison est celle qui fait le coin de la rue Della Mercede et de la rue Lario di Fiori. Les bureaux du *Banco* de Naples y sont installés.

Le *Daily News* apprend que depuis le commencement de janvier le Cobden Club a mis en circulation 730,000 brochures, principalement consacrées à la défense des principes du libre échange. Depuis la formation du Club en 1866, il a publié 1,300,000 ouvrages, brochures, etc.

On lit dans le *Berliner Tagblatt*:

« Les documents statistiques constatent que l'Allemagne produit actuellement environ 244,300,000 kil. de papier. Aucun pays de l'ancien et du nouveau monde n'a encore pu atteindre ce chiffre colossal. 128,000 ouvriers sont employés dans cette industrie, y compris 40,000 chiffonniers. »

On vient d'inaugurer à Dresde une exposition assez originale. C'est une exposition de journaux et de revues de tous pays. On y voit figurer plus de 1,500 feuilles périodiques imprimées en 55 langues différentes Il y en a 291 en allemand, 125 en anglais, 154 en langue latine (français, espagnol, italien), 34 en dialectes slaves, 7 en finnois, 75 en langues asiatiques.

On remarque 99 journaux illustrés, 60 journaux comiques, 592 publications scientifiques et industrielles.

Les Jansénistes d'aujourd'hui

Dans le discours qu'il a prononcé, lors de sa réception à l'Académie française, M. Sully-Prudhomme a parlé des jansénistes. Il a dit, entre autres choses, que « les archives de la communauté janséniste étaient perdues pour l'histoire littéraire; ces papiers ayant, d'après lui, disparu, il y a sept ou huit ans, à la mort d'un vieux chiffonnier qui en aurait été le dernier dépositaire ».

Un ancien notaire, actuellement juge de paix à l'Isle-Adam, a écrit, à ce sujet, la lettre suivante au *Phare de la Loire* :

L'Isle-Adam, 27 mars 1882.

« Monsieur,

« Je viens de lire votre feuilleton du 26 mars (*Phare de la Loire*), qui me donne la pensée de vous fournir certaines indications très précises quant à la bibliothèque janséniste dont vous rappelez l'existence.

« Elle existe, en effet. Elle était autrefois établie rue des Fossés-Saint-Victor, 2, à Paris, dans une maison où se trouvait alors, il y a vingt-cinq ans peut-être, un bureau de poste.

« Elle était confiée à un petit vieillard, M. Silvy, que j'ai vu, pendant de longues années, dans le quartier du Panthéon, n'allant guère que de chez lui à l'église Saint-Étienne-du-Mont et de là chez lui. Il vivait rue des Fossés-Saint-Victor avec un autre vieillard et plusieurs jeunes gens de vieille allure, portant des vêtements d'étoffe grossière et de coupe qu'il était impossible de ne pas remarquer, pantalon tombant au-dessus des chevilles, bas bleus, gros souliers, grandes redingotes à manches couvrant presque les mains, chapeaux de ville toujours et en tout temps.

« Il semblait qu'on vît en eux des revenants du temps passé. Ils allaient toujours silencieux, les uns à la file des autres, armés de gros livres de prières sous le bras et porteurs de physionomies austères.

« M. Silvy était un vieillard très fin, défiant, s'imaginant toujours qu'on en voulait à ses richesses littéraires, composées en partie de manuscrits en rouleaux, enfermés dans de grands sacs de toile que j'ai vus plusieurs fois.

« Ma mère, amie de M. Victor Cousin, avait découvert ce *trésor* de Port-Royal et avait réussi à se mettre en relations avec M. Silvy, qui la tint pendant longtemps en observation, et qui, sur ses instances, consentit enfin à lui confier, à diverses reprises, des manuscrits (je vois encore d'ici l'un d'eux recouvert en veau marbré de noir) — que ma mère, ma sœur et moi avons copiés avec le plus grand soin et que nous avons donnés ainsi recopiés à M. Cousin.

« Nous nous sommes livrés, pendant deux années peut-être, à ce travail, nous habituant ainsi peu à peu à déchiffrer ces volumineux manuscrits de Port-Royal. C'est avec ces documents (que ma mère a restitués, bien entendu, à M. Silvy) que M. Cousin publia ses études sur les femmes au XVIIe siècle, *Madame de Longueville*, etc., et surtout sur Jacqueline Périer, la sœur de Pascal.

« M. Silvy avait, entre autres, des manuscrits de Nicole, d'Arnaud d'Andilly et de nombreux écrits relatifs à la querelle d'Arnaud et de Malebranche.

« Que sont devenus tous ces manuscrits? Sans doute ils sont confiés à des mains trop discrètes qui soustraient aux études des savants ces intéressantes pages de l'histoire du temps passé.

« J'ai pensé que ces détails pouvaient vous intéresser, et je m'empresse de vous les transmettre comme absolument exacts.

« Croyez, monsieur, etc.,

LEFORT,
notaire honoraire, juge de paix
à l'Isle-Adam. »

M. Silvy, qui était, à l'époque dont parle M. Lefort, le chef reconnu de la petite Église janséniste de Paris, est mort, il y a trente-cinq ans, en 1847; il a eu pour successeur M. Hurault, ancien chef d'une maison d'éducation janséniste établie sur la paroisse de Saint-Séverin et qui est mort aussi. Celui qui les remplace aujourd'hui, sinon comme chef, du moins comme l'homme le plus influent du parti, est un grand industriel de la banlieue qui conserve avec la rigidité la plus complète les traditions de la secte. Deux faits suffiront à le prouver; quand il a voulu se marier, c'est du choix de l'archevêque janséniste d'Utrecht qu'il a tenu à recevoir sa femme. Il y a peu d'années, maire de sa commune, il a fait voter la laïcisation de l'école communale, aimant mieux la voir aux mains d'instituteurs et d'institutrices sans religion que sous la direction de frères et sœurs « infectés de l'esprit des jésuites ».

Les jansénistes sont d'ailleurs peu nombreux à Paris aujourd'hui; ils s'enveloppent de mystère, vivent dans l'obscurité et évitent d'attirer l'attention.

Absorbés dans le culte de leurs souvenirs, ils rappellent le VIEILLARD DES TOMBEAUX de la préface des Puritains d'Écosse.

Deux communautés ou, pour mieux dire, deux associations religieuses, qui appartenaient au jansénisme, les frères de Saint-Antoine et les sœurs de Sainte-Marthe, ont à peu près cessé d'exister. Du moins sont-elles à leurs derniers jours.

Une société civile formée parmi les jansénistes, qui administre le fonds commun du parti, ce que l'on appelle encore par habitude la boîte à Perette, a acquis, après la mort de M. Hurault, le petit domaine sur lequel se trouvent les ruines de Port-Royal, qui avait été racheté à l'État par M. Silvy.

Il semble vraiment qu'une malédiction pèse sur ces ruines.

Le duc de Luynes — celui qui est mort en 1867 — demanda un jour à M. Hurault, alors propriétaire de Port-Royal, l'autorisation de faire des fouilles dans l'ancienne église; il s'agissait pour lui de retrouver les tombes de deux de ses parentes inhumées avant que les *Messieurs* aient fait relever le sol, en 1652, pour remédier aux inondations périodiques de l'étang aujourd'hui desséché. Lors de la destruction de Port-Royal, en 1710, on n'avait pas creusé au-dessous de l'ancien niveau pour exhumer les corps enterrés dans l'église avant les travaux d'assainissement de 1652; le duc de Luynes avait donc la certitude que les restes de ses arrière-grand'tantes, les petites-filles du connétable, n'avaient pas été arrachés de leur tombe. L'autorisation demandée fut accordée; les travaux qui en furent la suite ont eu pour résultat de mettre au jour le bas des piliers et des murailles de l'église, comme on le voit aujourd'hui. Mais les sépultures cherchées ne furent pas retrouvées. Les filles du second duc de Luynes, suivant toutes les probabilités, avaient été enterrées sous le sanctuaire. Or, sur l'emplacement du sanctuaire, M. Hurault ou M. Silvy avait élevé une construction informe dans laquelle on avait placé un plan en relief de Port-Royal, d'assez mauvais portraits des religieuses et des Messieurs, et de fort curieux autographes.

Le duc de Luynes demanda à M. Hurault la permission de démolir cette bâtisse afin de poursuivre ses recherches; il offrait, en retour, de reconstruire entièrement l'église à ses frais, bien entendu, et dans le style qu'on lui indiquerait. C'était une occasion inespérée de relever les ruines de Port-Royal, et il semblait que l'offre en dût être acceptée avec empressement et reconnaissance. Il n'en fut rien cependant, et M. Hurault, par un étrange aveuglement, ne voulut pas consentir, même à ce prix, qu'on démolît la construction qui occupe encore aujourd'hui le centre de l'ancien sanctuaire.

M. Sully-Prudhomme a parlé dans son discours de réception d'un « chiffonnier, » dépositaire de la bibliothèque janséniste, à la mort duquel cette bibliothèque aurait été vendue et dispersée. Le fidéicommissaire que M. Sully-Prudhomme a désigné comme un chiffonnier s'appelait Maisonneuve; il était à la fois gardien de la maison du diacre Pâris et d'une des bibliothèques de la secte, et il faut avouer qu'il s'acquittait fort mal de ses fonctions. La maison du diacre Pâris ayant été démolie, par suite du percement du boulevard du Port-Royal, la bibliothèque confiée à Maisonneuve fut transportée, en dernier lieu, rue des Canettes, près de Saint-Sulpice. Les livres étaient jetés pêle-mêle dans une ou deux chambres d'un logement que le prétendu bibliothécaire laissait dans un

état de malpropreté inénarrable. La mort ayant surpris Maisonneuve sans qu'il ait eu le temps de faire un testament, les livres et certaines reliques jansénistes qui faisaient partie du dépôt furent vendus en effet par autorité de justice et perdus par conséquent pour les disciples de Port-Royal.

Mais cette bibliothèque n'était pas la seule que possédât la communauté janséniste. Indépendamment de quelques collections particulières entretenues et augmentées avec passion, il existe encore une bibliothèque dont la création remonte très loin et qui est la propriété collective du parti; on y conserve des manuscrits très nombreux et qui, au point de vue historique, peuvent être regardés comme précieux. Malheureusement, cette bibliothèque, qui serait fort intéressante pour les curieux et les érudits, est rigoureusement fermée pour tout le monde; les jansénistes semblent particulièrement préoccupés de l'idée de la dérober à la connaissance de qui que ce soit. Elle a changé de local plus d'une fois. Elle est déposée, croyons-nous, pour le moment, dans un appartement d'une maison de peu d'apparence située dans une petite rue avoisinant l'ancienne barrière Saint-Jacques. Si nous ne nous trompons, la maison appartient à la Société janséniste, et il est interdit d'y admettre aucun ecclésiastique à titre de locataire. Des legs ont été faits pour l'entretien des livres, et nous croyons savoir que le dépôt s'est accru, il y a peu d'années, d'une collection considérable faite par deux vieilles demoiselles dont la vie s'est écoulée dans le culte des souvenirs jansénistes. La garde de la bibliothèque est confiée conjointement à plusieurs personnes, mais le véritable bibliothécaire est un professeur d'un des lycées de Paris, issu d'une famille janséniste, et qui a écrit déjà beaucoup pour la glorification des illustrations du jansénisme. Lui seul peut-être consulte les livres qu'il a mission de conserver; personne, nous le répétons, n'entre dans le dépôt que l'on garde avec un soin si jaloux; on n'y pénètre qu'à de rares intervalles pour aérer l'appartement et épousseter les livres.

Nous pourrions multiplier les détails et les anecdotes sur ce sujet que des circonstances particulières nous ont permis de connaître assez complètement. Ce que nous venons de dire semblera déjà bien long peut-être, nous n'ojouterons que peu de mots : les jansénistes, qui forment encore quelques petits groupes sur différents points de la France, sont maintenant en nombre fort restreint à Paris. Ce sont des gens très mystérieux qui, en général, fuient la lumière, s'abstiennent avec soin de toute propagande, dont l'opposition se réduit à glorifier les souvenirs de Port-Royal, et, quand ils sont entre eux, les portes closes, de peur d'indiscrétion, à se lamenter sur l'infaillibilité du Saint-Siège, la définition de l'Immaculée Conception et la substitution, dans tous les diocèses, de la liturgie romaine aux anciennes liturgies gallicanes. Nous sommes loin, on le voit, des luttes passionnées de Port-Royal et du XVIII[e] siècle.

Le jansénisme n'est plus aujourd'hui qu'une curiosité archéologique, et l'on peut presque calculer, à coup sûr, la date à laquelle le dernier janséniste aura disparu.

J. Bourgeois.

(*Extrait de la Gazette de France*).

M. Aurélien Scholl a découvert à la fois l'existence et la mort d'une fille d'Alfred de Musset. Il a trouvé à Saint-Maurice, dans la Saintonge, un portrait miniature de jeune fille. Voici la description qu'il nous en donne :

La jeune fille paraît avoir dix-huit ans. Sa jolie figure est peinte de trois quarts. Le front, d'une ligne très pure, est couronné de cheveux d'un blond tirant sur le châtain. Le nez droit, bien fait, avec deux petites narines qui ressemblent à des virgules roses. Les yeux noirs, rêveurs et comme en contemplation devant une énigme. Sourcils réguliers, d'un arc peu prononcé. Bouche petite. Les lèvres — un pli de rose rouge. Le menton tout à fait joli, ni rond, ni pointu.

Elle est coiffée d'un petit chapeau mousquetaire jeté sur le derrière de la tête, le rebord de feutre gris relevé sur le front. Un nœud de ruban rose est planté sur le côté comme une aigrette.

Un paquet de cheveux noués retombe sur l'épaule, après avoir décrit une petite sinuosité au-dessous de l'oreille, comme un filet d'eau qui rencontre un caillou.

Autour du cou, qui accuse la fermeté de la jeunesse, une chaînette d'or supporte un médaillon. Sur le médaillon, on distingue une petite croix. Collerette bordée de dentelle, robe foncée d'un violet presque noir.

Telle est cette jeune fille, morte à vingt ans, et qui repose dans le petit cimetière de Saint-Maurice.

Cette jeune fille, amenée à Saint-Maurice par une vieille dame restée inconnue, mourut poitrinaire en 1875.

Voici maintenant sur quelles preuves s'appuie Aurélien Scholl pour établir qu'il s'agit d'une fille de Musset.

Tous les effets, les livres, les menus objets qu'elle avait apportés furent vendus.

Et ce n'est pas sans étonnement que les acquéreurs trouvèrent sur plusieurs volumes des dédicaces de l'auteur des *Nuits d'Espagne :*

« A ma fille bien-aimée ! » Alfred de Musset.
« A ma chère petite Norma ! » A. de M...
« Pour que tu ne m'oublies pas ! » M...

Et des lignes émues, des vers attendris de celui qui a fait verser tant de larmes avec les stances à la Malibran.

Parmi les objets ainsi vendus se trouvait la miniature dont nous avons parlé tout à l'heure, et que M. Scholl a achetée.

Voici la description du tombeau :

C'est une pierre qui a la forme d'une urne et qui est couronnée d'un frontispice.

Voici l'inscription qu'on y lit :

CI-GIT

NORMA TESSUM-OUDA

Née le 18 septembre 1854
Décédée le 8 mai 1875

(*Une lyre*)

O mort! ô tombe, pourquoi vous craindre?
O mortels insensés, pourquoi vous plaindre?
La mort, c'est la libérté
Qui prend son vol vers l'immortalité.

Ces vers sont évidemment du marbrier ou de la vieille dame de compagnie. Il manquait ce malheur à la fille de Musset d'avoir une telle poésie sur sa tombe.

La banderole du frontispice porte cette devise :

Au cœur vaillant, rien d'impossible.

« Tessum » c'est Musset renversé. Mais que veut dire « Ouda » ? et pourquoi ce mot est-il joint à Tessum par un trait d'union ?

Voilà un curieux mystère à éclaircir.

L'âge des Immortels

Voici quel serait l'âge des membres actuels de l'Académie française :

MM. Mignet, né en 1796 (doyen d'âge).
Viel-Castel (de), né en 1800.
Dumas (J.-B.), né en 1800.
Victor Hugo, né en 1802.
MM. Noailles (duc de), né en 1802.
Cuvillier-Fleury, né en 1802.
Champagny (comte de), né en 1804.
Nisard (Désiré), né en 1806.
Legouvé (Ernest), né en 1807.
Haussonville (comte d'), né en 1809.
X. Marmier, né en 1809.
H. Martin, né en 1810.
Falloux, né en 1811.
J. Sandeau, né en 1811.
Laprade (de), né en 1812.
C. Doucet, né en 1812.
J. Simon, né en 1814.
J. Lemoinne, né en 1815.
E. Labiche, né en 1815.
Rousse, né en 1816.
Émile Augier, né en 1820.
Broglie (duc de), né en 1821.
O. Feuillet, né en 1821.
Rousset, né en 1821.
Aumale (duc d'), né en 1822.
Maxime Du Camp, né en 1822.
Louis Pasteur, né en 1822.
E. Renan, né en 1823.
Cherbuliez, né en 1823.
G. Boissier, né en 1823.
Al. Dumas, né en 1824.
E. Ollivier, né en 1825.
Audiffret-Pasquier (duc d'), né en 1825.
Mézières, né en 1826.
Caro, né en 1826.
H. Taine, né en 1828.
V. Sardou, né en 1831.
Sully-Prudhomme, né en 1839.

Il y a donc entre M. Mignet et M. Sully-Prudhomme une différence de 43 ans.



NÉCROLOGIE

Mme veuve H. de Balzac est décédée le 11 avril, dans l'hôtel où est mort son mari.

Mme de Balzac, née Rzewuski, avait épousé en premières noces le comte Hanska. De cette union naquit une fille, qui devint comtesse de Mniszeck. C'est en 1848 que la comtesse de Hanska épousa H. de Balzac. Sa sœur est Mme Jules Lacroix, femme du traducteur de l'*Œdipe*, de Sophocle.

M. Ferdinand de Beaumont, aquafortiste, vient de mourir à Périgueux, sa ville natale, emporté à l'âge de trente ans, par une phtisie galopante. Il avait été chargé par l'éditeur Lemerre de buriner les dessins qui orneront les œuvres de Victor Hugo.

Bertall, le spirituel dessinateur de tant de journaux illustrés, est mort dans ses propriétés de l'Ardèche.

Charles-Albert, vicomte d'Arnoux, comte de Limoges-Saint-Saëns, était né à Paris le 18 décembre 1820. Il est devenu célèbre sous le pseudonyme de Bertall, qui est l'anagramme de son prénom Albert.

Depuis longtemps, Bertall se sentait malade, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide.

On connaît les œuvres de Bertall. Citons, cependant : *les Omnibus*, revue comique, texte et dessins (1843); *le Diable à Paris*, avec Gavarni ; *Petites misères de la vie conjugale*, de Balzac; *le Cahier des charges des chemins de fer*, pamphlet illustré; *les Guêpes à la Bourse; la Physiologie du goût; Paris en l'an 3000; Types de la Comédie humaine*, de Balzac; *Bibliothèque des enfants*, collection Hetzel depuis 1848; puis des caricatures nombreuses dans *le Journal pour rire, la Semaine, l'Illustration*, etc.

Bertall, qui a fourni plus de 3,600 dessins à la collection des *Romans populaires illustrés*, était devenu le dessinateur ordinaire d'une foule d'autres recueils, notamment de la *Bibliothèque des Chemins de fer*, du *Magasin pittoresque*, du *Musée des familles*, de *la Semaine des enfants*, et du *Jonrnal pour tous*. Il a pris part à la rédaction du *Soir* (1869-1870), et à celle de *Paris-Journal*, depuis 1875.

M. Bertauld, procureur général à la cour de cassation et sénateur inamovible, a succombé le mois dernier à une hypertrophie du cœur.

Durant un long professorat à la Faculté de droit de Caen, M. Bertauld avait écrit de nombreux ouvrages juridiques, dont voici les titres principaux : *Études sur le droit de punir* (1850); *De l'hypothèque légale des femmes mariées sur les conquêtes de la communauté* (1852); *De la subrogation à l'hypothèque légale des femmes mariées* (1853); *Cours de Code pénal et leçons de législation criminelle* (1853); *Questions et exceptions préjudicielles en matière criminelle* (1856); *Loi abolitive de la mort civile* (1857); *Introduction à l'histoire du droit français* (1860); *Des substitutions et des vraies causes de leur prohibition* (1861); *Philosophie critique de l'histoire de France, étude critique sur les publicistes contemporains* (1861); *la Liberté civile, nouvelle étude critique sur les publicistes contemporains* (1864); *l'Ordre social et l'ordre moral* (1873), etc. Il a collaboré à *la Revue critique de législation et de jurisprudence*.

M. Baudouin, inspecteur général de l'enseignement primaire, est mort à Paris, au mois de mars dernier. On lui doit, outre une traduction des *Niebelengen*, *Rapport sur l'état actuel de l'enseignement spécial et de l'enseignement primaire, en Belgique, en Allemagne et en Suisse* (1865); — *les Étalons monétaires*; — *la Question de l'or*. M. Baudouin avait été autrefois chargé par le gouvernement de plusieurs missions scientifiques.

M. Bertrand, sénateur du Cantal, vient de mourir à l'âge de soixante-quatorze ans.

M. Bertrand, né à Saint-Flour en 1808, avait parcouru les divers degrés de la hiérarchie judiciaire. Il avait été successivement substitut à Saint-Flour, procureur du roi à Ambert, substitut du procureur général à Riom et avocat général à Grenoble et à Bastia.

Au cours de son séjour en Corse, il publia un ouvrage sur la *Vendetta*, où il exposait les remèdes propres, selon lui, à extirper cette coutume barbare.

Outre son étude sur la *Vendetta*, il a composé quelques drames et quelques poésies dans le genre du XVIIIe siècle. Ces poésies et ces drames n'ont pas été édités.

Nous apprenons la mort, à Nice, de M. le vicomte Alfred de Caston, une physionomie parisienne bien connue. Il était à la fois poète, journaliste et prestidigitateur, — prestidigitateur surtout.

Caston rêvait la gloire littéraire. Il a écrit de nombreux articles dans différents journaux, et publié quelques opuscules : *les Tricheurs* (1863); — *les Marchands de miracles, histoire de la superstition humaine* (1864); — *Tartufe spirite*, roman (1865); — *les Vendeurs de bonne aventure* (1865); — *Constantinople en 1869, histoire des hommes et des choses* (1869).

Un ancien élève de l'École des chartes, M. de Chanteau, est mort dernièrement à Cannes. M. de Chanteau avait publié divers opuscules sur l'histoire de Metz, et notamment une biographie de dom Colmet.

Le Polybiblion annonce le décès de M. l'abbé Craisson qui fut un des restaurateurs des études canoniques en France. La plupart des travaux de l'abbé Craisson se trouvent insérés dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*.

Nous trouvons, dans le même recueil, la nouvelle de la mort du comte de la Boutetière, archéologue distingué, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest et l'un des fondateurs des archives du Poitou.

Voici les titres des principaux ouvrages de M. de la Boutetière : *le Chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre; — Liste des Grands-Prieurs d'Aquitaine; — Notes et documents sur le département de la Vendée; — Note sur l'émigration protestante du Poitou; — Poésies du comte de la Fare; — la Justice révolutionnaire à Fontenay-le-Comte; — l'Armée de Condé, d'après une correspondance inédite.*

M. Dormeuil, de son vrai nom Desfontaines, ancien directeur de théâtre, est mort le mois dernier dans sa quatre-vingt-onzième année, à Paris.

M. Dormeuil a collaboré jadis à quelques pièces. *Le Télégraphe ou le Commissaire général*, vaudeville, avec MM. Édouard et Théaulon ; *la Fête des marins*, avec Théaulon et Chabot de Boën; *l'Omelette du Niagara*, avec Delacour et Thiboust. On lui doit aussi des *Réflexions sur la liberté des théâtres*, éditées en 1833.

Il vient de mourir à Passy un artiste graveur qui eut son heure de célébrité, de 1840 à 1845, M. Ch. Geoffroy.

D'abord élève de son père et de Rouargue, puis du peintre Monvoisin, il produisit un très grand nombre de planches, d'après lesquelles nous citerons *la Médée,* d'après Eug. Delacroix, burin; *le Harem,* d'après Diaz, burin; *Réflexions* et *Révélations,* d'après Chaplin, burin; *Blanche de Beaulieu,* d'après Monvoisin, manière noire; un *Moulin à eau,* d'après Ruysdael, pour la chalcographie du Louvre, etc., etc.

Collaborateur assidu de *l'Artiste,* du *Magasin pittoresque,* on lui doit en outre les planches des *Mille et une Nuits,* illustrées par Gavarni; de la *Physiologie du goût,* illustrée par Bertall; du *Don Quichotte,* des *Femmes,* de Muller; de la *Révolution française,* du *Consulat et l'Empire,* etc., etc.

Charles Geoffroy était âgé de soixante-trois ans.

L'Académie des beaux-arts vient de perdre M. Lehmann, mort le mois dernier, des suites d'une paralysie. Il était membre de l'Institut depuis 1864.

M. Lehmann faisait partie de la commission du *Dictionnaire des beaux-arts.*

Le pays vient de perdre un de ses économistes les plus distingués, M. Pierre-Guillaume-Frédéric Le Play.

Sorti le premier de l'École polytechnique en 1827, ingénieur des mines bientôt hors de pair, professeur à l'École des mines, puis directeur des études, chargé de missions importantes, surtout en Russie, M. Le Play fut commissaire général des Expositions universelles de Paris en 1855, de Londres en 1862, et enfin de cette Exposition de 1867, qui est demeurée à tant d'égards un modèle. Il fut successivement conseiller d'État, sénateur, grand officier de la Légion d'honneur; mais, depuis 1870, il refusa à maintes reprises de rentrer dans la vie politique, et il se voua tout entier à l'œuvre de réforme sociale, à laquelle il devait attacher glorieusement son nom.

M. Le Play a fait par trois fois le tour de l'Europe. Vingt ans furent ainsi consacrés par lui à rassembler, sur les questions sociales, des notions précises. Le premier il appliqua à l'étude des sociétés la méthode d'observation si féconde dans les sciences. Les monographies de famille, qui constituent les *ouvriers européens,* forment le fondement de cette œuvre magistrale, dont *la Réforme sociale en France, l'Organisation du travail, l'Organisation de la famille* et la *Constitution essentielle* sont le couronnement.

Après les désastres de 1870, que M. Le Play avait prévus dans ses ouvrages, des disciples nombreux se groupèrent autour du maître. Il fonda avec leur concours, en 1880, *la Réforme sociale,* pour propager la méthode et les conclusions déduites de l'observation.

On lui doit également : *Observations sur l'histoire naturelle et la richesse minérale de l'Espagne* (1834), in-8; *Aperçu d'une statistique générale de la France* (1840); *Description des procédés métallurgiques dans le pays de Galles* (1848); *Album de l'Exposition universelle* (1856); ainsi qu'un grand nombre de travaux disséminés dans les recueils spéciaux.

M. Le Play était né à Honfleur, en 1806.

Le même jour et presque à la même heure où se faisaient les obsèques de M. Le Play, avaient lieu celles d'un autre savant, M. Jules Quicherat, l'éminent directeur de l'École des chartes. Il était né le 13 octobre 1814, à Paris. Il fut admis le premier, en 1835, à l'École des chartes. Attaché aux travaux historiques à la Bibliothèque royale, il entreprit la publication de toutes les pièces et de tous les documents concernant la condamnation et la réhabilitation de Jeanne d'Arc.

En 1847, il fut appelé comme répétiteur à l'École des chartes. En 1849, il y fut chargé, comme professeur, du cours d'archéologie. En 1871, il devint directeur de l'École.

Il fut l'un des principaux fondateurs de la Société de l'École des chartes, et il a publié, dans le recueil de cette Société, un grand nombre de mémoires estimés sur l'histoire de France, les littératures latine et française au moyen âge et l'archéologie.

Élu membre de la Société des antiquaires de France en 1845, il a aussi donné divers mémoires au recueil de cette Société. Il a aussi fourni à la *Revue archéologique* plusieurs dissertations sur des points de l'histoire de l'architecture. Il a encore publié *Rodrigue de Villandro* (1844); *Henri Baude, poète ignoré du temps de Louis XI* (1849); *Histoire de Sainte-Barbe,* collège, communauté, institution (1862-1864); *De la formation des anciens noms de lieux* (1857); *Histoire du costume en France* (1874), etc.

Le grand poète américain Henry Wadsworth Longfellow vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans. Il fit ses études au collège de Bowdoin, qu'il quitta en 1825 après avoir pris ses grades académiques. Il essaya du droit, mais y renonça bientôt, et fut nommé professeur de langues modernes à son ancien collège. Avant d'entrer en fonctions, il demanda un sursis pour aller voir les pays dont il voulait enseigner la langue et la littérature. Il passa trois ans sur le continent européen, visita la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre.

En 1829, il prit possession de sa chaire au collège de Bowdoin; son talent le fit appeler, six ans plus tard, à la célèbre Université de Harward, pour succéder, comme professeur de belles-lettres, à l'auteur de l'*Histoire de la littérature espagnole,* George Ticknor. Cette nomination le décida encore à revenir en Europe. Il fit encore un troisième voyage sur le

continent en 1842, dans lequel il visita la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Après avoir professé pendant près de vingt ans au collège de Harward, il se retira, en 1854, pour se livrer entièrement à son goût pour la poésie et la littérature.

Il avait débuté en collaborant aux revues périodiques. Ses premiers essais poétiques (*Un jour d'avril, l'Automne, Hymne des sœurs moraves de Bethleem*, etc.) parurent dans l'*United literary Gazette* de Boston. Il publia aussi, dans un autre recueil, la *North American Revue*, une série d'articles ayant trait à la poésie. Encouragé par la critique et la faveur populaire, il s'enhardit peu à peu et tenta des œuvres de longue haleine. Il donna successivement une traduction des *Coplas*, du barde castillan Don José Manrique, avec un essai sur la poésie morale et dévote d'Espagne; *Outre-Mer*, récit de voyages plein d'esprit et de bonhomie humoristique; *Hyperion*, roman poétique; *les Voix de la nuit*, recueil de petits poèmes; *Ballades* et *Autres poèmes, Poèmes sur l'esclavage, l'Étudiant espagnol, le Beffroy de Bruges, Evangeline, histoire d'Acadie* (1847), la plus célèbre peut-être des créations poétiques de Longfellow.

Viennent ensuite *Kavanagh* (1849), nouvelle sur les mœurs de New-England; *la Plage et le coin du feu*, recueil de petits poèmes (1849); *la Légende dorée*, que l'on a comparée à l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe; *les Poètes et la poésie d'Europe*, recueil de traductions des plus beaux passages de la poésie continentale.

En 1855, après avoir quitté sa chaire de professeur, il publia une grande épopée sur les traditions légendaires des Indiens d'Amérique, intitulée : *le Chant de Hiawatha*. Cet Hiawatha est un héros de la mythologie indienne dont le nom est resté cher aux tribus du nord de l'Amérique.

Les autres ouvrages de Longfellow sont : *Miles Standish* (1858); *Conte de l'Auberge du chemin* (1863); *Fleur de Luce* (1866); traduction de Dante (1868); *la Divine tragédie* (1872); trois volumes de chants (1872); *Aftermath* (1873); *le Marquis de Pandore* (1875), et *Keramos* (1878).

Sa popularité est aussi grande en Angleterre qu'en Amérique. On a relevé le fait que ses poèmes ont été publiés par dix-huit différents éditeurs de Londres.

M. Longfellow habitait depuis un demi-siècle Craigie House, célèbre résidence de Cambridge (Massachusetts), qui a servi de quartier général à Washington, après la bataille de Bunker-Hill, et qu'ont habitée ensuite plusieurs doctes écrivains. Longfellow était né à Portland (États du Maine), en 1807.

~~~

La comtesse douairière Rosine Lytton-Bulwer, la romancière bien connue, vient de mourir à Londres, à l'âge de soixante-treize ans.

Le roman de *Cheveley ou l'Homme d'honneur* (1839), son livre de début, fut assez bien accueilli dans le monde, dont l'auteur reproduisait quelques types. Il fut bientôt suivi du *Budget de la famille Bubble*, satires mordantes de la vie bourgeoise; de *Bianco Capello*; des *Filles du pair*, tableau des mœurs de l'aristocratie française sous Louis XV; des *Mémoires d'un Moscovite*, etc. On lui doit aussi deux ouvrages pleins de finesse : *Dans les coulisses*, et *l'École des maris*, ou *Molière et son temps*.

Née en 1808, lady Lytton avait épousé, en 1827, sir Edward Bulwer-Lytton, premier baronnet Lytton, célèbre romancier anglais.

Le peintre et poète Dante Gabriel Rossetti vient de mourir à Burchington, près Ramsgate.

C'était un artiste, soit qu'il prît la plume d'écrivain ou la palette du peintre.

Comme écrivain, Dante Rossetti a laissé quelques ouvrages d'une profonde érudition ou d'un grand charme poétique. Il suffit de citer ses *Premiers Poètes italiens*, qu'il publia en 1861, en qu'on a réédités en 1874, et ses poésies, *la Sainte Damoiselle, la Ville de Troie, Sœur Hélène, Bâton et besace, le Sommeil nuptial, la Maison de vie*, etc.

~~~

Le philosophe allemand Bruno Bauer, qui avait eu son heure de célébrité à la suite de la publication d'ouvrages de critique excessivement hardis, publiés par lui, il y a plus de trente ans, sur l'évangile de Jean et sur les trois premiers évangiles, vient de mourir.

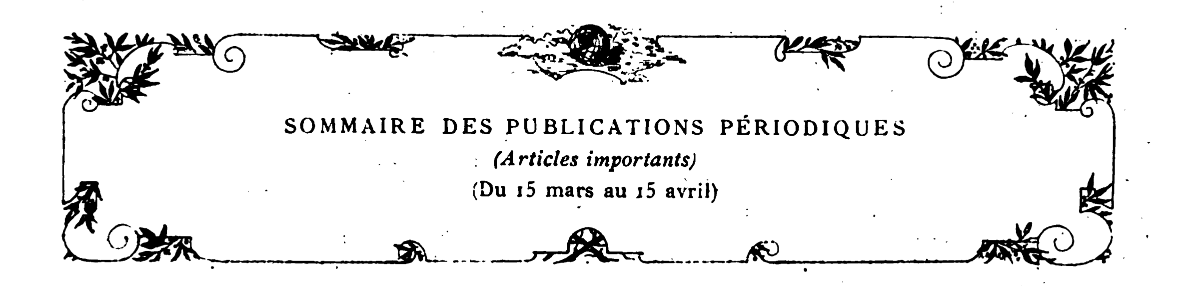
Le ministre des cultes Elchhorn lui avait retiré l'autorisation de faire des cours à l'Université de Bonn, et depuis lors il vivait tranquillement à Potsdam.

~~~

De Munich, on signale la mort du peintre et graveur Eugène Neureuther, élève du célèbre Cornélius. On lui doit l'illustration des œuvres des grands poètes de l'Allemagne. De 1848 à 1876, il avait dirigé la manufacture de porcelaine de Munich, et, de 1868 à 1877, il avait été professeur à l'École des arts industriels de cette ville. M. Neureuther était né le 15 janvier 1806.

~~~

Denis-Florence Mac-Carthy, le poète irlandais, vient de mourir à Dublin, à l'âge de soixante-deux ans. Mac-Carthy, descendant de la famille royale des Maccauras, montra de bonne heure des dispositions pour la poésie; ses premiers essais ont été publiés en 1850, sous le titre de *Ballads poems and Lyries*. Ce volume, qui respire un patriotisme ardent, renferme des traductions de morceaux poétiques de toutes les langues de l'Europe, entre autres des poésies d'André Chénier. Il a traduit en vers anglais les drames de Calderon.



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 mars au 15 avril)

ART (L') (26 mars). Chesneau : A. L. C. Pagnest. — Weber : Le musée de Naples. — Ménard : Aligny et le paysage historique. — Montferrier : L'école française de Rome. — (2 avril). Armstrong : Watts. — Gehuzac : Hamilton Palace. — P. Leroi : Alexis Febvre. — Lalanne : Bijoux de deuil du XVI[e] siècle. — (9 avril). Lenormant : La céramique des anciens et ses caractères généraux au point de vue technique. — ARTISTE (L') (avril). Baluffe : Faustin Besson. — P. Lacroix : Tableau des arts indústrils au XVII[e] siècle. — A. Houssaye : Beaumarchais. — Peladan : Histoire et légende de Marion Delorme.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (avril). Marc-Monnier : Les catacombes de Rome. — De Laveleye : Les fonctions de la monnaie. — Richard : Le peuple juif. — Rambert : Un poète neufchatelois, M. Godet. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (18 mars). Principes de la fortification actuelle. — (25 mars). L'armée grecque en janvier 1881. — Réflexions sur les règlements et l'emploi de la cavalerie. — (1[er] avril). Les troupes de forteresse. — De l'emploi simultané de plusieurs hausses. — (8 avril). Projet de réorganisation du matériel de la flotte aux États-Unis. — (15 avril).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (septembre). Quintin : Etude ethnographique sur les pays entre le Sénégal et le Niger. — D[r] Lebon : De Moscou aux monts Tatras. — Du Caillaud : Ethnographie du Tong-King. — Harmand : Origine des Annamites et des sauvages. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS (janvier-février). — Liste des membres de la Société. — Acte de naissance de Camille Desmoulins.

CORRESPONDANT (25 mars). De Crouzaz-Crétet : L'instruction primaire et les catholiques en Belgique. — Biré : Victor Hugo avant 1830. — De Bizemont : La France au Sénégal. — (10 avril). De Falloux : Discours et mélanges politiques. — Mothou : La législation des États-Unis et les corporations religieuses. — Vienot : L'Égypte en bateau à vapeur. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (18 mars). Du rôle et du caractère universitaire des facultés de théologie protestante. — (25 mars). Pillon : Opinion de Bentham sur le serment judiciaire. — (1[er] avril). Etude historique sur la philosophie de la renaissance en Italie (Cesare Crœmonini) par Mabilleau. — (8 avril). Renouvier : *Descartes*, par Louis Liard. — Grindelle : *L'être social*, par Hayem.

GAZETTE DES BEAUX-ARTS (avril). Ephrussi : Les dessins de la collection His de la Salle. — De Lostalot : Louis Knaus. — Müntz : Une rivalité d'artistes ; Michel-Ange et Raphaël à la cour de Rome. — De Montaiglon : Sonnetti d'Arte. — Havard : *L'ancien Hôtel de Ville de Paris*, par Vachon. — Gonse : Un tableau disparu d'Henri Regnault.

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (25 mars). Clef des esquisses et portraits de La Rochefoucauld. — Dessins d'Eug. Lami pour A. de Musset. — Le catalogue de Lemud. — Olivier de la Marche. — Alex. Dumas et ses premières œuvres. — *L'Estampe*, moniteur de la gravure. — Le premier catalogue de vente de livres. — Marque de librairie. — Crémation des corps sous le consulat. — Texte de la *Marseillaise*. — Noël du Fail. — (10 avril) Parodie d'une scène de *Cinna*. — Un tableau de Tony Johannot. — Correspondance de la marquise d'Uxelles. — Bibliographie voltairienne. — Alf. Delvau. — Ex-libris, par Sébastien le Clerc. — Le poète Vatel. — Cotin et Jean Racine.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES (mars). Mathieu Bodet : Les marchés à terme et les jeux de Bourse. — Rouxel : L'État et l'École. — Blaise : Albums de statistique graphique des travaux publics. — JOURNAL DES SAVANTS (mars). Wallon : Madame de Rémusat et M. de Ségur. — De Quatrefages : L'archéologie préhistorique. — Hauréau : Poèmes latins attribués à saint Bernard. — Perrot : Histoire de la sculpture grecque. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (mars). Général Lewal : Tactique des renseignements. — La frontière française du Nord et l'invasion allemande. — Une quatrième maxime de Napoléon. — Le service des étapes.

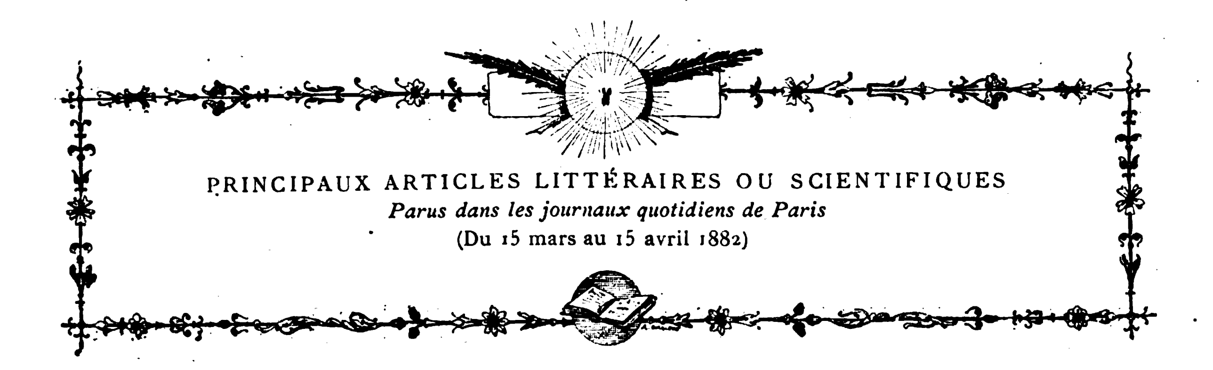
MAGASIN PITTORESQUE (mars). Le cercle de la librairie et de l'imprimerie. — Industrie des fleurs artificielles. — Régions inconnues du globe. — Arbres célèbres. — Bréviaire de la Sonna. — MOLIÉRISTE (avril). Monval : Les tombeaux de Molière et de La Fontaine. — Moulin : Molière et l'édit de Nantes. — Ch. Livet : Une question de droit à propos de *Tartuffe*. — Thoinan : Papillon, parent de Molière.

NATURE (11 mars). Tissandier : L'amiante et ses applications industrielles. — Vion : Habitudes des fourmis. — Le tunnel sous la Manche. — Les reptiles de France. — (18 mars). Hélène : Les détroits artificiels ; Suez et Panama. — Renaud : Projets de chemins de fer vers le Soudan. — (25 mars). Cortambert : Le Foutah-Djallon. — De Rochas : Les bénitiers à tire-lire et à tourniquet dans les temples de l'ancienne Egypte. — (1[er] avril). Densité de la terre. — Photographies instantanées. — Marcel : La Birmanie anglaise. — (8 avril). Vélain : L'archipel havaïen et ses volcans. — (15 avril). De Rochas : Comment nous sont parvenus les ouvrages scientifiques de l'antiquité. — NOUVELLE REVUE (15 mars). P. Bourget : M. Renan. — Louis Pauliat : La classe populaire de Paris. — Loliée : La femme dans la chanson de geste et l'amour au moyen âge. — (1[er] avril). Poésies de Bossuet. — Courcelle-Seneuil : Les crises financières et leurs causes. — Lubomirski : Jérusalem. — G.-A. Thierry : La rédemption de Larmor. — POLYBIBLION (mars). Publica-

tions récentes sur l'Écriture sainte. — Dernières publications sur l'histoire du haut enseignement. — Egger : *La parole intérieure.* — Havard : *L'art à travers les siècles.* — D'Arbois de Jubainville : *Études grammaticales sur les langues celtiques.* — Mistral : *Mireille.* — Chéruel : *Histoire de France sous le ministère de Mazarin.* — Duclos : *Histoire des Ariégeois.* — Sigillographie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

REVUE GÉNÉRALE D'ADMINISTRATION (mars). Vèzes : Protection de l'enfance. — De Biran : Les établissements d'utilité publique. — REVUE ALSACIENNE (mars). Delabrousse : Un ministre de la Restauration ; Hercule de Serre. — Mehl : Correspondance politique adressée au magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (janvier). Toulouze : Notice descriptive sur une trousse de médecin au IIIe siècle. — Danicourt : Hypnos. — Bapst : L'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité. — Muntz : Le musée du capitole et les autres collections romaines à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle. — Ch. Robert : Les médailleurs de la Renaissance. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (mars). Fontenay : Le rôle du bijou moderne dans le costume. — Éd. Garnier : Sèvres et la porcelaine tendre. — V. Champier : L'enquête sur les industries d'art. — *La reliure commerciale et industrielle*, de MM. Michel. — REVUE BRITANNIQUE (mars). Le tunnel de la Manche au point de vue militaire. — Charles Lyell. — Une femme de lettres en Angleterre ; Francis Elliot. — REVUE CRITIQUE (20 mars). Pertsch : Les manuscrits arabes de la bibliothèque ducale de Gotha. — Masson : Le marquis de Crignon. — (27 mars). Ch. Thurot. — Dumont et Chaplin : Les céramiques de la Grèce. — De Beaucourt : Histoire de Charles VII. — Thèses de M. Martha. — (3 avril). Justi : Dictionnaire kurde-français ; grammaire kurde. — Privilèges accordés par Charles IX à un inventeur de la pierre philosophale et par Henri III à un inventeur du mouvement perpétuel. — (10 avril). Le texte grec du Nouveau Testament. — Gebhardt : L'approvisionnement à Rome et à Constantinople. — REVUE DES DEUX MONDES (15 mars). Girard : Les idées et les formes bucoliques. — Aube : La guerre maritime et les ports militaires de la France. — Brunetière : La chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France. — REVUE D'ETHNOGRAPHIE (janvier-février). Révoil : Notes d'archéologie et d'ethnographie recueillies dans le Comal. — Lenormant : Les Truddhi et les Specchie de la terre d'Otrante. — De Cessac : Observations sur des fétiches de pierre sculptés en forme d'animaux, découverts à l'île de San Nicolas (Californie). — Dr Montano : Les indigènes de Malacca. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (mars). Deloncle : L'isthme de Kra ; projet de canal à niveau. — Monin : La région du bas Rhône. — De Gérando : La vallée du Zsil et le chemin de fer de Piski à Petrozsény (Hongrie). — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES (mars). Corre : La mère et l'enfant dans les races humaines. — Graham : La chimie de la panification. — REVUE LITTÉRAIRE (mars). Aubineau : Mémoires de Saint-Simon. — Boyenval : Le clergé et la science sociale. — Aubineau : Henriette d'Angleterre. — REVUE MARITIME ET COLONIALE (mars). Delteil : Organisation de la station agronomique de la Réunion. — Inventaire sommaire des archives de la marine. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 février). Clarisse Bader : La femme chrétienne. — Herbert : L'Espagne contemporaine. Delaville : Saint-Simon et ses écrits inédits. — (1er mars). De Brunner : Joseph II, d'après des documents inédits. — REVUE PHILOSOPHIQUE (mars). Vernes : Les étapes de l'idée religieuse dans l'humanité, d'après un nouveau livre de Hartmann. — Ch. Levêque : L'esthétique musicale en France ; Psychologie des instruments. — Secretan : Du principe de la morale. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (18 mars). De Lescure : Le dernier amour de Philippe-Égalité ; la comtesse de Buffon (1784-1789). — Durand-Gréville : Courbet. — D'Arbois de Jubainville : Le domaine géographique des langues néo-celtiques. — (25 mars). Gréard : La reconstruction de la Sorbonne. — Barine : Le roman historique en Allemagne ; M. Ebers. — (1er avril). Léo Quesnel : Longfellow. — Gréard : L'enseignement supérieur à Paris ; les examens et les cours. — De Crozals : Le collège Saint-Louis de Carthage ; le cardinal Lavigerie. — Paul Albert : Le journal *le Globe* (1824-1830). — (8 avril). Hémon : Les transformations du prix d'éloquence à l'Académie française. — Lenient : A. de Musset, d'après les nouveaux documents. — Deschanel : Eug. Despois. — (15 avril). Cartault : L'Égypte d'après MM. Perrot et Chipiez. — Léo Quesnel : Poètes anglais contemporains ; M. Rossetti. — De Laffitte : M. Leplay. REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (avril-mai-juin). Tailhan : La ruine de l'Espagne gothique (549-713). — D'Herbomez : Le traité de 1430 entre Charles VII et le duc d'Autriche. — Victor Pierre : La déportation à la Guyane, après fructidor. — Prost : Les chroniques vénitiennes. — Amélineau : Dernières découvertes égyptologiques. — Pierling : Pie V et Ivan le Terrible. — Abbé Rance : Une nouvelle correspondance de Fénelon ; Marie Christine de Salm, abbesse de Remiremont. — De la Rocheterie : Le tribunal révolutionnaire de Paris. — REVUE SCIENTIFIQUE (18 mars). Lacaze-Duthiers : La réforme dans l'enseignement des sciences naturelles. — Le Bon : La formation actuelle d'une race dans les monts Tatras. — (25 mars). Olivier : Les photographies astronomiques. — Apostolidès : Les mœurs des poissons, d'après Aristote. — (1er avril). Regnard : Les sorcières. — Colin : La fièvre typhoïde dans l'armée. — (8 avril). Heckel : Structure et développement de l'amidon. — Olivier : photographie des objets microscopiques. — La durée de la vie dans les villes et les campagnes. — (15 avril). Chamberland : Les microbes dans la production des maladies. — Gréard : La reconstruction des écoles de médecine et de pharmacie.

SPECTATEUR MILITAIRE (mars). La suppression du volontariat d'un an. — De Sérignan : Notes sur l'Espagne et sur l'armée espagnole en 1881. — Les troubles en Algérie.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES

Parus dans les journaux quotidiens de Paris

(Du 15 mars au 15 avril 1882)

CONSTITUTIONNEL. Mars : 16. L'affaire du Luxembourg, par Rothan. — 17-18. Renan : Qu'est-ce qu'une nation? — 20. Barbey d'Aurevilly : L'être social, par Hayem. — Avril : 4. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie, par Rott. — 14. Une énigme littéraire.

DÉBATS. Mars : 17. Berger : Les Beaux-Arts et leur administration. — 18-5. Deschanel : La Tribune moderne en France et en Angleterre. — 19. Houssaye : L'Abbé Constantin. — 21. Chantavoine : Nouveaux fabulistes. — 22. La collection Camille Lecuyer. — 23. Block : Conférences sur l'Administration et le Droit administratif. — Avril : 14. Charmes : Les Contes populaires de l'Égypte ancienne, par Maspero. — 7. Pensées d'automne, par Gerfaut. — 8. De Pressensé : Vinet et ses correspondants français; Chateaubriand, V. Hugo, Béranger, Sainte-Beuve. — 12. Clément : La peinture hollandaise, par Havard.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Avril : 2. Sarcey : L'Académie. — 4. Bossuet poète. — 11. Le métier de journaliste. — 12-15. Le projet de loi sur les catalogues des bibliothèques publiques.

FIGARO. Avril : 8. M. Sarcey. — 11. Le poète Vatel.

FRANÇAIS. Mars : 21. Louis XV et Élisabeth de Russie, par Vandal. — 21. M. Max du Camp. — 28. M[me] de Sévigné en Bretagne. — Avril : 4. La révolte de la Bretagne, dans les lettres de M[me] de Sévigné. — 5. Bertall. — 10-11. Mémoires de Samson.

GAZETTE DE FRANCE. Mars : 19. De Pontmartin : La captivité de la duchesse de Berry à Blaye. — 26. Rambosson : Le venin des serpents et leur antidote. — 28. Dancourt : Une famille de finance au XVIII[e] siècle, par Delahante. — Avril : 4. L'Odéon, par Porel et Monval. — 5. L'État militaire ottoman.

GIL BLAS. Mars : 31. Th. de Banville : Balzac. — Avril : 7-9. Th. de Banville : Philoxène Boyer.

JUSTICE. Mars : 18-23. Amiable : La séparation de l'État et des Églises. — 21. La Faustin. — 27. Romans de Cladel : Ampdrailles. — N'a qu'un œil. — Avril : 5. La Sociologie, par Letourneau.

LIBERTÉ. Avril : 9 et suiv. La captivité de Louis XVII. — 13 et suiv. Imbert de Saint-Amand : Les dernières années de Joséphine.

MONITEUR UNIVERSEL. Mars : 17-14. L'affaire du Luxembourg, par Rothan. — 31. V. Champier : La collection Lécuyer. — Avril : 7. Bibliothèque de P. de Saint-Victor.

NATIONAL. Mars : 20-24. Le quartier latin, l'étudiant. — 30. La captivité de la duchesse de Berry à Blaye.

PARIS-JOURNAL. Mars : 28. Chesneau : Bertall.

PARLEMENT. Mars. 18. La Bastide : Les jeunes. — 20. Manzoni en Angleterre. — 22. Rod : Les légendes d'Alsace, par Engelhard. — 23. Rakowetz : Les critiques anglais ; Stevenson. — 26. La Bastide : Mémoires de Samson. — 27. Aderer : Lettres de mon jardin, par de Cherville. — 30. Bourget : Pensées et maximes de M. Depret. — 31. Les Vêpres siciliennes, par Amari. — Avril : 3. La Bastide : Les sujets de concours à l'Académie. — 4. M. Édouard Foussier. — 5. Un livre posthume de P. Alberti. — 6. Bourget : Pédagogie révolutionnaire. — 9. Jacottet : Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. — 12. Lenormant : La vie bureaucratique il y a trois mille ans. — 15. Mémoires de la princesse Sophie de Hanovre.

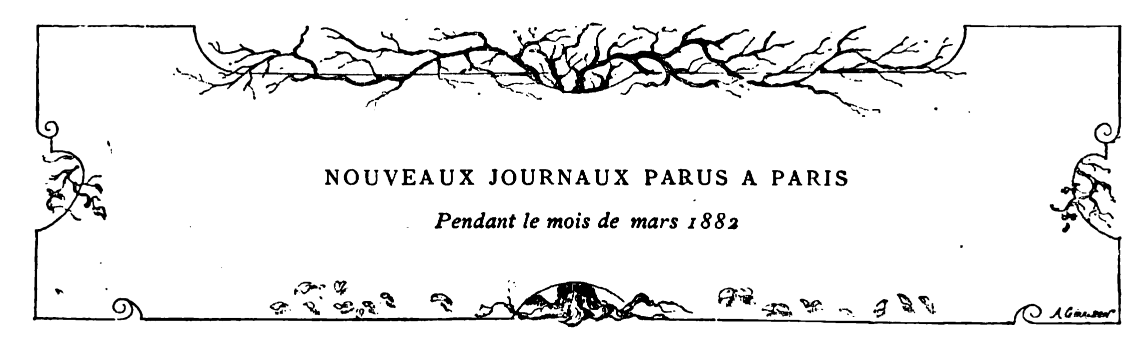
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Mars : 21. Atticus : L'art égyptien, à propos d'un ouvrage récent. — 24. P. Arène : Sully-Prudhomme. — Avril : 9. La découverte de la Louisiane. — 10. Les orateurs de la Constituante. — 12. La France sous Henri IV.

SIÈCLE. Mars : 25. L'affaire du Luxembourg, par Rothan. — 3. Histoire des variations de l'Église romaine. — Avril : 14. Havard : Le surintendant Fouquet, par Bonnaffé.

SOLEIL. Mars : 19. L'abbé Constantin.

TEMPS. Mars : 19. Scherer : Une hérésie littéraire. — 21. Mézières : La Tribune moderne, par Villemain. — Avril : 4. Depret : *Ultima tele*, par Longfellow. — 6. Ch. Blanc : Les Salons de Diderot. — 7. Documents sur Bossuet. — 8-9. Sorel : Louis XV et Élisabeth de Russie, par Vandal. — 10. Aderer : Les origines de la France contemporaine ; la Conquête jacobine. — 13. Mabilleau : L'instruction publique et la Révolution, par Duruy.

UNION. Mars : 17. Bernard : La tribune moderne, par Villemain. — 31. Bernard : Le maréchal Davout, par Montégut. — Avril : 9. Sepet : Études sur le drame chrétien ; les Deux drames de Lazare. — 10-11. D'Ideville : Le monastère de Staoüeli et le maréchal Bugeaud.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de mars 1882

5. *Le Nouveau Parisien illustré.* In-4, 4 p. à 4 col.; Paris, imp. Ravailler, 5, faubourg Poissonnière. — Bureaux: même adresse. — Abonnements : un an, 9 fr.; six mois, 5 fr.; trois mois, 3 fr. Le numéro, 15 centimes.

6. *Le Crédit romain.* In-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Schiller, faubourg Montmartre. — Bureaux, 58, rue Taibout. — Abonnement : 10 fr. par an.

11. *Gazette grivoise.* In.-4, 4 p., fig. Paris, imp. rue des Jeûneurs, 14. — Bureaux : 50, rue Truffault. — Abonnements : un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. Le numéro 10 centimes. Hebdomadaire.

Le Médaillon, revue du monde artistique. Petit in-4, 4 p. à 3 col., fig. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron.— Bureaux : 34, rue Fontaine. — Abonnements : un an, 12 fr.; six mois, 6 fr. Le numéro, 30 centimes.

14. *Revue mondaine illustrée.* In-4, 16 p. à 2 col., fig. — Bureaux : 21, rue Mosnier. — Abonnements : un an, 30 fr.; union postale, 35 fr.

17. *Coulisses de la finance.* Petit in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Chaix, 20, rue Bergère. — Bureaux : 9, boulevard des Italiens. — Numéro spécimen.

18. *L'Opportuniste,* journal républicain du matin. Grand in-folio, 4 p. à 6 col. — Paris, imp. Perreau, 58, rue Greneta. — Bureaux : même adresse. — Abonnements : un an, 40 fr. Le numéro, 10 centimes.

La Vie à la Bourse. — La Bourse et la Vie. In-4, 4 p. à 3 col., fig. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux : même adresse. — Abonnemeets : un an, 15 fr. Le numéro, 20 centimes. Journaux satiriques.

Le Courrier parisien, journal républicain du matin. Grand in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Perreau, 58, rue Greneta. — Bureaux : même adresse. — Abonnements : un an, 40 fr. — Le numéro, 10 centimes.

19. *Le Casino.* Petit in-4, 8 p. à 4 col. Paris, imp. Dubuisson, rue Coq-Héron. — Bureaux, 8, rue Hérold. — Abonnements : 15 fr. par an. Le numéro, 25 centimes. Paraît le dimanche.

22. *Le Petit Courrier national.* In-4, 4 p. à 4 col. Paris imp. Rolland, 9, rue d'Aboukir. — Bureaux : même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr. Départements, un an, 14 fr.; six mois, 8 fr.

Paraît les lundi, mercredi et samedi soir.

Le Petit Courrier. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Perreau, 58, rue Greneta. — Bureaux : même adresse. — Quotidien. Un numéro, 5 centimes.

23. *Journal des Fonctionnaires,* politique, administratif et littéraire, paraissant les mardi, jeudi et samedi. Petit in-4, 12 p. à 3 col. Paris, imp. Noizette, rue Campagne-Première. Bureaux : 8, rue de la Chaise. — Abonnements : un an, 20 fr.; 6 mois, 11 fr.; 3 mois, 6 fr.

24. *La Nouvelle Lanterne.* Petit in-32, 12 p. Paris, imp. Parisienne, rue Bellefond. — Bureaux, 62, rue de la Butte-Chaumont. — Le numéro, 20 centimes.

Paraît le vendredi.

25. *Le Drareau rouge,* journal du peuple. Petit in-folio, 4 p. à 4 col. Vincennes, imp. de l'Union des Prolétaires. — Bureaux : 10, rue du Croissant. — Abonnements : 6 mois : 2 fr. 50; 3 mois, 1 fr. 40. Le numéro, 10 centimes.

Paraît le samedi.

Folies-Programme, publication illustrée du Gros-Caillou, paraissant tous les samedis. In-4, 4 p. Paris, imp. Blampain, 7, rue Jeanne.

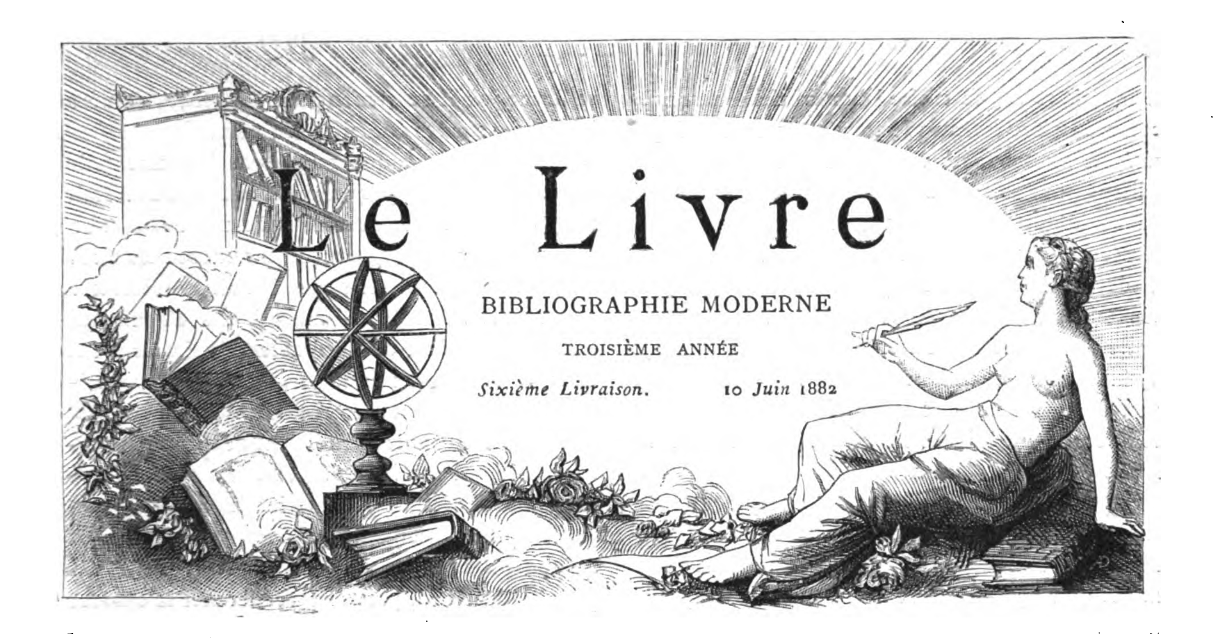
26. *La France agricole,* organe de la démocratie des campagnes et des travailleurs du sol. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Rolland, 9, rue d'Aboukir. — Bureaux : même adresse. — Abonnements : un an, Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.

Paraît les lundi, mercredi et vendredi.

28. *The Programme.* A weekly journal companion to the amusements and theatres of Paris. Petit in-4, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Johnson, 96, boulevard des Batignolles. — Bureaux, 8, rue Duphot. — Hebdomadaire. Le numéro 50 centimes.

29. *L'Ami du foyer.* In-4, 4 p. 4 à col. Paris, imp. Chaix, 20, rue Bergère. — Bureaux : 58, rue Dulong. — Abonnement : un an, 25 fr.

Le Mandataire universel, commercial, industriel et financier. In-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Malabouche, rue de Provence. — Bureaux, 24, cité Trévise. — Abonnements : un an, 8 fr.; six mois, 5 fr. Le numéro 25 centimes.



CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE

Londres, 2 juin 1882.

Dans une de mes dernières lettres, j'ai donné un compte rendu assez complet des *Réminiscences* qu'un littérateur éminent, dont la mort est encore récente, Thomas Carlyle, nous a léguées. J'ai aussi décrit l'effet pénible produit à Londres par cette publication. Les regrets qu'on avait éprouvés à voir qu'un des chefs du mouvement intellectuel en Angleterre était, d'après la propre peinture qu'il laissait de lui-même, un esprit étroit, égoïste, pharisaïque, revêche et d'une vanité désordonnée, sont devenus plus poignants, la blessure s'est rouverte et a saigné à nouveau, à l'apparition d'un ouvrage qui se donne comme l'histoire biographique de la jeunesse de Carlyle[1]. Ce qui montre bien le haut degré de réputation que Carlyle avait atteint, c'est que le premier ouvrage, qui aurait, s'il s'était agi de la plupart des hommes de lettres, paru plus que suffisant pour une biographie, a été suivi, dans le cours de quelques mois, des deux gros volumes qui viennent de paraître. Et encore ne doit-on regarder ces volumes que comme un corps d'armée précédant d'autres divisions à venir, tandis que les *Réminiscences* sont une sorte d'avant-garde, et que, pour pousser jusqu'au bout la figure, les mémoires non autorisés, dont plusieurs ont déjà vu le jour, peuvent être considérés comme des guérillas indépendants de l'armée régulière, tout en agissant de concert avec elle.

M. Froude, choisi par Carlyle lui-même, comme nous l'avons déjà dit, pour son exécuteur testamentaire au point de vue littéraire, donne, dans cet ouvrage, plutôt des *Mémoires pour servir* qu'une véritable biographie. Le livre se compose d'une série de lettres adressées à Carlyle ou écrites par lui, et rattachées ensemble par un fil narratif. Il jette une lumière vive et crue sur cet homme bourru, renfrogné, irascible, chez qui la conscience et la vanité étaient perpétuellement en lutte, et qui ne voyait la vie qu'à travers les couleurs d'une jalousie qu'il ne cherchait pas à vaincre, et des préjugés d'une éducation première auxquels il était incapable de résister. J'ai assez parlé du caractère de Carlyle en rendant compte de l'ouvrage précédent; je ne m'y appesantirai donc pas davantage. Ses écrits ont eu une telle influence sur ma jeunesse, de même que sur celle de la plupart des Anglais de ma génération, qu'en exposant ses défauts à des étrangers, il me semble que je suis le fils de Noé dévoilant la nudité de son père. Heureusement il y a un côté de la vie de Carlyle aussi agréable qu'édifiant à contempler. Les Mémoires publiés aujourd'hui s'interrompent au moment où son talent était enfin apprécié. Jusqu'à l'âge de quarante ans, il ne put faire accepter ses manuscrits par les libraires, et

1. *Thomas Carlyle, A History of the first forty years of his life, 1795-1835,* by J.-A. Froude, Longmans and C°, London, 2 vol.

le monde refusa de croire à son génie. A peu près comme Balzac courant de tous côtés avec la *Physiologie du mariage,* en vain Carlyle chercha un éditeur pour son *Sartor Resartus.* A un moment, dans l'impossibilité absolue de gagner par la littérature le strict nécessaire pour lui et sa femme, il devint fermier et essaya de cultiver quelques vingtaines d'arpents de terre dans la région ingrate et désolée qui s'étend au delà du Solway. Quarante années de labeurs et de misères, tels que peu d'hommes en ont connu de semblables, précédèrent pour lui des honneurs qui vinrent en foule, lorsqu'ils vinrent.

La carrière académique de Carlyle est un exemple typique des études classiques de l'Écossais. A certains égards, il semble, quand on l'examine, qu'on plonge le regard dans ces temps du moyen âge où l'étudiant, acharné à la poursuite de la science, passait les Alpes et usait ses pieds sur les grands chemins pour aller écouter les leçons des grands professeurs de Bologne. Semblable en un point à l'étudiant français du xve siècle, l'étudiant écossais du xixe en différait complètement, d'ailleurs. Les querelles, le bruit, la débauche lui étaient inconnus. D'une ardeur indomptable à l'étude, le jeune Écossais était presque un ascète en morale. « En Écosse, l'éducation est une passion », dit M. Froude. Qu'un enfant montrât quelques dispositions à s'élever, sa famille se réduisait à la famine pour lui fournir une bonne provision d'érudition. Aux universités d'Édimbourg, de Glascow, de Saint-Andrews et d'Aberdeen, la moyenne des étudiants était envoyée à l'âge de quatorze ans. Il n'y avait pas à se préoccuper des frais de voiture ; c'était à pied que le jeune homme faisait ses cinquante ou soixante lieues à travers une contrée inhospitalière et froide. Il se faisait inscrire sur les registres du collège, cherchait dans la ville une mansarde en rapport avec sa bourse mal garnie, et était dès lors absolument abandonné à lui-même. Chaque semaine, le voiturier lui apportait, de la maison paternelle, une provision de farine d'avoine, de pommes de terre et de beurre salé, et, de loin en loin, comme un régal, quelques œufs. Par le voiturier également allait et venait son linge, qu'il envoyait laver et raccommoder chez lui. L'absolue impossibilité de dépenser un argent qu'il n'avait pas l'empêchait de contracter des habitudes vicieuses. Encore tout enfant, il cherchait à donner des leçons pour équilibrer son budget. Lorsque la session était terminée, il se joignait à une troupe d'étudiants comme lui, et tous s'en retournaient chez eux, en bandes et à pied. A tous les embranchements de route, leur nombre diminuait, jusqu'à ce que chaque garçon fût arrivé à sa ferme, où il se remettait à l'ouvrage, comme laboureur sur les terres de son père.

Quelque étrange que puisse paraître une telle existence à notre époque, on avouera qu'elle était propre à faire des hommes. C'est là l'éducation que recevaient, ou que reçoivent encore les neuf dixièmes de ces jeunes Écossais qui, semblables à autant de d'Artagnan, mais à des d'Artagnan n'ayant pas même un misérable roussin, arrivent dans le sud pour remporter, sur leurs compétiteurs anglais, luxueusement élevés, tous les prix que peuvent gagner l'érudition, l'énergie, la persévérance et l'opiniâtreté. « Une fois hors de chez lui, dit une vieille plaisanterie, l'Écossais n'y retourne plus. » D'ailleurs, sa descente au sud n'est qu'une phase de cette invasion continuelle des peuples du Nord, pressés à rechercher la chaleur et le bien-être, laquelle est le fait le plus important que l'histoire ait à enregistrer. Carlyle fut un de ces étudiants. Ses succès ultérieurs témoignèrent de la valeur de l'éducation qu'il avait reçue, et, en dépit de son rigorisme calviniste, sa vie est, en tout ce qui regarde la morale, absolument sans tache. Quelque curieux que cela puisse sembler, les hommes de cette trempe, de cette pureté et de cette rigidité de morale ne sont pas rares en Écosse.

Il n'arrive pas souvent qu'un recueil d'articles et d'études (*essays*) serve à édifier une réputation à son auteur, et réussisse à se faire une place parmi les œuvres remarquables de notre temps. Un ouvrage de ce genre vient pourtant de fonder, sinon de faire, une renommée. Il est intitulé *Études familières sur les hommes et les livres* (*Familiar Studies of men and books*) [1], et dû à M. Robert-Louis Stevenson. Ces Études familières ne sont qu'une simple collection d'*essays* ayant déjà paru dans différentes revues ; mais elles révèlent des qualités d'expression et une connaissance du cœur humain qui élèvent la critique jusqu'au domaine de l'art. Sur les neuf littérateurs choisis par M. Stevenson, trois sont Français. Ceci n'est pas fait pour surprendre, quand on sait l'avidité avec laquelle on étudie généralement la littérature française en Angleterre, et surtout quand on se rappelle que le premier ouvrage qui ait attiré l'attention du public sur l'auteur fut un volume intitulé *Excursions à âne dans les Cévennes* (*Travels with a donkey in the Cevennes*), où il raconte ses impressions en France avec une grâce de style, une vivacité d'expression et un esprit qui ont fait comparer ce livre aux *Reisebilder* de Heine. Une étude

1. Chatto and Windus, London.

sur les romans de Victor Hugo ouvre le volume, et donne un exemple de fine et féconde critique, où l'éloge est dispensé judicieusement, et où l'admiration s'arrête en deçà des bornes de l'idolâtrie. François Villon fait le sujet d'un autre morceau, très brillant et très complet, le meilleur qui ait été publié, dans ce pays où les *essays* sur Villon sont presque aussi communs que les pêches en Touraine et les melons en Provence. En troisième lieu vient un travail sur Charles d'Orléans, où ce royal faiseur de ballades est traité avec beaucoup de vivacité et peu de respect. M. Stevenson est un des plus remarquables représentants de cette école de *stylistes*, récemment née en Angleterre, qui, tout en échappant au reproche de gongorisme, rend un service réel en contribuant à fixer une langue qui, telle qu'elle est, est encore en bien des points flottante Sa préface est un chef-d'œuvre d'*humour* aussi bien que de style. Cependant M. Stevenson, dans quelques-uns de ses *essays,* est plus audacieux que correct dans le traitement qu'il fait subir au langage, et certaines de ses expressions, bien qu'on ne puisse leur refuser une tolérante indulgence, n'en défient pas moins toutes les règles de la grammaire.

Un autre volume, jusqu'à un certain point du même genre que celui de M. Stevenson, arrive, on peut le dire, à contretemps. Il a pour titre : *Études irlandaises et autres* (*Irish-Essays and others*), par Mathieu Arnold [1]. M. Arnold n'écrit rien qui n'ait de la valeur, et il est lui-même, comme poète et comme écrivain en prose, une des individualités les plus intéressantes de la littérature moderne. Émettant parfois peut-être des idées d'un raffinement excessif, il proclame aussi, pour le profit de l'Angleterre, les vérités que nous avons le plus besoin d'entendre. Beaucoup de ses poésies sont admirables. Pour la beauté soutenue de l'exécution, pour la richesse des couleurs et pour la force de l'imagination, certains morceaux peuvent soutenir la comparaison avec n'importe quel ouvrage contemporain. Mais ses Études sur l'Irlande, où il nous enseigne comment il faut traiter la désaffection irlandaise, semblent, quand on les lit à la lueur livide de la tragédie actuelle, si complètement insuffisantes, que je ne puis m'arrêter à les juger. C'est comme si l'on recommandait une friction pour une jambe de bois, ou plutôt — mais c'est une comparaison qu'il ne faut pas présenter trop crûment — comme si Gulliver employait, pour éteindre un incendie à Brobdingnag, le même moyen qui lui a servi à Lilliput. Le malheur de M. Arnold, c'est que la publication de son ouvrage tombe à un mauvais moment. L'admiration que je professe pour lui n'est, du reste, que peu atteinte, par le fait que je le trouve battu, avec toute la tribu des doctrinaires, dans ses tentatives pour arrêter la sauvagerie et la désaffection irlandaise.

1. Smith Elder and C°, London.

Une ou deux œuvres historiques, de visée plus ou moins ambitieuse, empêchent d'accuser de stagnation complète une saison qui, en fait de littérature sérieuse, n'a guère de quoi se vanter. Ces ouvrages, qui n'intéressent que médiocrement le public français, et dont la revue exigerait plus d'espace qu'il ne peut leur en être accordé, je n'entreprendrai pas d'en faire l'analyse. Il n'est cependant que juste de signaler la publication de *Men and events of my time* (*Hommes et choses de mon temps*), par sir Richard Temple, baronnet [1], œuvre d'une importance capitale pour nous aider à connaître l'Inde pendant les trente dernières années. L'auteur est un des membres les plus déliés, les plus politiques, les plus accomplis de cet admirable groupe d'hommes qui administrent les finances de l'Inde. Quelque connus que soient chez nous les personnages que nous dépeint sir Richard, et auxquels l'Angleterre doit la conservation de son empire au moment de la révolte, ces noms et ces actes ne vous inspireraient qu'un intérêt modéré. Je vous en épargne donc la nomenclature, de même que je vous en épargne les initiales, qui indiquent les distinctions possédées aujourd'hui par sir Richard, et qu'il a le droit de mettre au bout de son nom.

Un second ouvrage, dont l'intérêt est purement domestique, ou, du moins, se confine aux nations qui ont avec nous une communauté d'origine, a pour titre : *The Making of England* (*Comment s'est faite l'Angleterre*), par John Richard Green, M. A., L. L. D. [2]. C'est une œuvre à portée philosophique, d'une érudition consciencieuse et sûre, qui ne peut que faire honneur à la science historique anglaise.

Je ne sais si, en France, vous prenez aux œuvres des caricaturistes anglais un intérêt égal à celui que nous inspirent les productions de Gavarni, de Grévin et de Cham. J'ai vu dans *le Livre* une étude étincelante de verve sur la plus récente école des illustrateurs anglais, sur les livres pour les enfants, de Kate Greenaway et autres. Mais, en cela comme en autres choses, il

1. John Murray, London.
2. Macmillan and C°, London.

est permis de supposer que *le Livre* est en avance sur le goût du public. En ce moment, on se passionne en Angleterre pour George Cruikshank, et le plus mince spécimen de l'œuvre d'un illustrateur, dont la carrière comprend soixante-dix années de ce siècle, trouve d'ardents acheteurs dans nos ventes. M. Blanchard Jerrold vient de donner une *Vie de Cruikshank* (*A Life of George Cruikshank in two epochs*) [1], qui nous fait connaître assez amplement, et d'une manière tout à fait digne de foi, cet homme avec son singulier talent, son individualité frappante et un remarquable génie. On peut suivre la vie de Cruikshank pendant près de quatre-vingt-six ans. Ses premiers essais de dessin datent de sa septième année, et, à la fin de son existence, il donnait encore des preuves de virilité telles qu'on pouvait le considérer comme l'Achille, bien plus que comme le Nestor de son art. Si l'on ne tenait compte que de l'opinion qu'il avait de lui-même, on pourrait peut-être plutôt l'en regarder comme l'Ajax. Par un effet d'imagination qui, tout curieux qu'il est, n'est pas sans précédents dans l'histoire du génie, Cruikshank en était venu à se croire l'inventeur des livres qu'il illustrait. C'est ainsi qu'après la mort de Dickens il réclama le mérite d'avoir suggéré les principaux incidents d'*Oliver Twist,* prétention que le biographe du romancier repousse avec mépris en en démontrant la fausseté. Cruikshank n'avait pourtant pas besoin de s'approprier les œuvres de personne. Ce n'était point un geai forcé, pour attirer l'attention, de se parer des plumes de paon. Le sentiment de sa valeur l'avait cependant amené à croire que, dans toute œuvre qu'il illustrait, il devait nécessairement avoir la plus importante part. On trouve, dans les deux volumes récemment publiés, un grand nombre des illustrations de *la Vie des rues à Londres* (*London Street Life*) et des contes de fées, les meilleurs ouvrages de Cruikshank. Ces reproductions et celles de ses caricatures politiques, souvent excellentes, rendent l'acquisition de l'ouvrage désirable pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'art. Il est dédié à M. Gustave Doré, artiste dont le renom comme caricaturiste a été éclipsé par celui qu'il s'est acquis dans un genre plus sérieux. Il y a quelque analogie avec l'esprit de Cruikshank dans les dessins fournis par M. Gustave Doré aux premiers numéros du *Petit Journal pour rire,* tels que la série des *Beautés de nos classiques*, que je suis assez heureux pour avoir ici devant moi. M. Blanchard Jerrold, l'auteur de cette biographie, réside à Paris et y est bien connu. Il est fils de Douglas Jerrold, un de nos esprits les plus brillants, et a écrit, entre autres ouvrages, une « Vie de Napoléon III ». J'allais oublier de dire que M. Doré a fourni au présent ouvrage une illustration dans la dernière manière de Cruikshank, lequel, après avoir été un *viveur*, était devenu, vers la fin de son existence, l'avocat intraitable de ce qu'on appelle ici *teetotalism* (abstinence de toute liqueur fermentée).

1. Chatto and Windus, London.

Parmi les éditeurs qui publient les éditions de luxe, la place d'honneur est de plus en plus accaparée par M. Elliot Stock, dont j'ai, plus d'une fois, signalé les réimpressions aux lecteurs du *Livre*. Une de ses plus récentes et de ses plus belles publications est *A Noble Boke off Cookry Ffor a Prynce Houssolde or eny other estalely Houssolde* [1]). Je conserve l'orthographe dans son étrangeté. C'est imprimé d'après un manuscrit du XVe siècle découvert dans la collection connue sous le nom de Holkham. Comme beaucoup, je peux dire que la plupart de ces mets, où se délectait la gourmandise de nos ancêtres, sont aussi inintelligibles à leurs descendants qu'ils leur paraîtraient, je n'en doute pas, peu savoureux, je ne chercherai pas à faire pénétrer le lecteur français plus avant dans cette remarquable trouvaille. Mais on a aussi découvert, de la même écriture que le manuscrit, une série de recettes en français. L'une d'elles, qui ne se trouve pas dans le *Pastissier françois* des Elzeviers, — livre que l'aspect du charmant volume de M. Stock rappelle naturellement à l'esprit, — n'est pas non plus mentionnée par Brillat-Savarin, Colnet, le marquis de Cussy, Grimod de la Reynière, ni par aucun des classiques de la Table. Je me hasarde à la transcrire ici. Le nom du plat est *Rosée.* « Pernez une poyne de foilles des roses ou deus, e festes bien braer, e distemprez ove let des alemanndes ou de vache, a pu pernez et liez bien espes de payn de wastel e des œfs, e colourez-le de seffran, e jettez une foille de sus ou deux e de sucre, e pus endressez [2]. » Au point de vue typographique, cette reproduction est de tous points

1. *Le Noble Livre de cuisine pour la maison d'un prince, ou toute autre maison seigneuriale.* Elliot Stock, London.

2. Ce français saxon mérite peut-être d'être traduit : « Prenez une poignée de feuilles de roses ou deux, broyez-les bien, détrempez-les avec du lait d'amande ou de vache; puis prenez et liez bien épais du pain de gruau et des œufs, colorez de safran, jetez dessus une feuille ou deux et du sucre, et puis dressez. » Le *wastel* est un pain d'une qualité surfine, une sorte de gâteau. Voyez *Dictionary of Obsolete and provincial English,* par Thomas Wright. (*Note de la rédaction.*)

admirable; des fac-similés d'anciens dessins lui donnent encore un caractère spécial. La préface contient beaucoup de renseignements curieux et agréablement présentés sur les habitudes de nos ancêtres dans leurs festins.

Le pendant de ce volume, qui ne lui cède ni en beauté d'exécution ni en importance ou en intérêt, a pour titre *A Ballade of the Scottyshe Kynge* (*la Ballade du roi d'Écosse*)[1]. C'est la réimpression fac-similé d'un petit livre dont il n'existe qu'un exemplaire; l'auteur en est John Skelton, poète-lauréat de Henri VIII, et l'on prétend que c'est la première ballade anglaise qui ait jamais été imprimée. Cette prétention ne saurait être complètement admise; mais c'est certainement une des premières. Il faut se garder de confondre avec le genre cultivé par Villon et la ballade anglaise, qui est un poème narratif rimé, et qui appartient à la poésie populaire. Le texte du poème n'occupe qu'une très petite partie du volume; le reste est consacré à des explications, des illustrations et des commentaires, et le tout offre le plus vif intérêt.

Dans *Chapbooks of the Eighteenth Century* (*les Livres populaires au* XVIII[e] *siècle*), par John Ashton[2], on a essayé de faire pour la littérature anglaise ce que M. Charles Nisard a fait dans son *Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage.* Mais on ne saurait dire que l'ouvrage anglais puisse soutenir la comparaison avec son rival. Ce n'en est pas moins une louable addition à la série naturellement limitée des livres de ce genre, et un exemplaire en grand papier est une chose fort digne d'envie. Quelques centaines des étranges et primitives figures sur bois qui ornent (?) la page de titre de ces petits livres y sont reproduites, et on y analyse en détail plus de cent d'entre eux.

En passant à quelques volumes de poésie qui méritent notre attention, qu'il me soit permis de m'arrêter pour exprimer ma douleur de la fin prématurée de Dante Gabriel Rossetti, dont j'exposais la vie et les œuvres dans un des derniers numéros du *Livre*. La mort de Rossetti fait perdre à l'Angleterre un homme de la plus haute distinction comme poète et comme peintre, et un des esprits les plus aimables et les plus sympathiques qu'ait jamais illuminés la flamme du génie. J'ai déjà tant parlé de Rossetti que, si j'en disais davantage, ceux qui ne le connaissent pas pourraient m'accuser de tomber dans un panégyrisme extravagant. On voudra bien cependant me laisser raconter qu'une semaine environ avant sa mort, qui arriva au bord de la mer et qui fut en partie due à l'usage qu'il faisait des narcotiques pour combattre le plus terrible ennemi des artistes et des hommes d'étude, l'insomnie, je reçus de lui une lettre pleine d'affection, qui sera désormais pour moi une des plus précieuses choses que je possède. Elle finit par ces mots touchants : « Croyez à l'amitié de ce qui reste de moi. Votre affectionné D.-G. Rossetti[1]. » Si c'est vanité que de me vanter de cette amitié et d'en porter, pour ainsi dire, publiquement la décoration sur ma poitrine, j'en accepte le blâme avec joie.

1. Elliot Stock, London.
2. Chatto and Windus, London.

Un autre de nos peintres, qui est aussi un poète, M. William Bel Scott, vient de publier, dans les années de sa maturité, un nouveau volume intitulé *A Poet's Harvest-Home, being one hundred short poems* (*la Récolte d'un Poète : cent petits poèmes*[2]). L'autre fait partie de cette brillante pléiade dont Rossetti était le chef, et à laquelle nous devons en Angleterre la renaissance de l'art et même jusqu'à un certain point celle des lettres. Non content d'être un de nos bardes le plus doucement mélodieux, M. Scott est en outre un des plus clairs et des plus simples. Aucune obscurité de diction, comme celles qui font de la lecture d'une nouvelle œuvre en vers, une sorte d'étude de palimpseste restauré, aucune affectation de cet *estilo culto* dont presque aucun de nos poètes n'est exempt, ne déparent les poèmes de M. Scott. Mais dans ses compositions on trouve, en même temps que ce pittoresque qu'il est naturel d'attendre dans les poésies d'un peintre, une douceur philosophique et rêveuse que rien ne surpasse dans aucune œuvre contemporaine.

Je ne suis pas sûr si je ne mettrais pas le poème de M. Scott sur le sphinx comme emblème du mystère des religions au-dessous de tout ce qu'ont écrit ceux de nos poètes qui sont vivants. Dans ce dernier volume, qu'il appelle, non sans quelque mélancolie, *la Moisson,* M. Scott nous donne des poésies du même ordre L'observation pénétrante de la nature, une simplicité et une sincérité d'expression absolues, une expérience de la vie, une sympathie indulgente qui enveloppe ses poèmes comme une lumière d'automne douce et attendrie, donnent aux pièces lyriques leur plus grand charme. Dans les poèmes narratifs ou bal-

1. *With love from wath is left of me, yours affectionately. D.-G. Rossetti.*
2. Elliot Stock, London.

lades comme *A Lowland witch Ballad*, la simplicité et l'émotion du style rattachent les compositions de M. Scott à ces vieilles ballades qui sont la meilleure gloire de la littérature de ce pays.

Recaptured Rhymes, par M. H.-D. Traill[1], se compose d'un choix de poésies à visées politiques. Depuis les discours passionnés de M. Gladstone durant les dernières élections, la politique, pour la première fois dans ces dix dernières années et peut-être dans une période plus longue encore, est redevenue une question brûlante. Or, de tous ceux qui se sont moqués en vers des vues de l'école radicale avancée, école que, par suite d'un propos étrange, mais contesté, attribué à un de ses membres, on connaît généralement sous le nom de « Périsse l'Inde », M. Traill est le plus remarquable. Les vers sont les meilleures satires politiques qui aient paru depuis Thomas Moore, c'est-à-dire depuis environ cinquante ans. Il n'est pas nécessaire de partager les opinions de M. Traill pour goûter les traits mordants de ses poèmes. Dans les *Mimieries*, qui forment une partie du volume, des choses dignes de respect n'échappent pas aux saillies de l'*humour*. L'ensemble est toutefois marqué au coin d'un bon naturel qui ne l'empêche pas d'être brillant; et M. Traill a déjà conquis avec ce livre une réputation qu'on peut lui envier.

Il y a eu, en ces derniers temps, une curieuse disette de livres de voyage. Au lieu de choisir, au milieu d'une vingtaine d'histoires d'aventures, les trois ou quatre livres sur lesquels quelque nouveauté dans les pays décrits, ou dans la méthode de les décrire, appelait l'attention, j'ai simplement à enregistrer *A Summer Tour in Russia*, par Antonio Gallenga[1], ouvrage écrit avec une impartialité remarquable et sans la moindre parcelle de russophobie, et *Hesperothen, Note from the West*[2], par W. H. Russel, LL. D., description des États-Unis due à un correspondant de journaux bien connu et plein de talent.

Parmi les romans intéressants, la place d'honneur appartient à *The Napiers of Regents Park*, par John Cordy Jeaffreson[3], œuvre qui, pour la puissance de description et l'analyse psychologique, est digne de la haute réputation de M. Jeaffreson. *Mount Royal*, par l'auteur de *Lady Andley's Secret*[4], est un nouveau roman de miss Braddon, et, en cette qualité, est à peu près sûr d'être traduit et d'arriver ainsi jusqu'à vos lecteurs. *A Pow Squire*, par Ololme Lee[5], est une fiction aimable et saine. *In Maremma*, par Ouida[6], est au contraire un livre assez malsain et assez dépravé pour être digne de l'auteur de *Pot-Bouille*. Les ouvrages de cette nature ne sont pas inconnus chez nous, et Ouida peut se vanter d'être un moraliste aussi inexorable que M. Zola. D'ordinaire cependant, nos romans de quatrième ordre sont plutôt bêtes qu'indécents. Tout le fatras sans mélange qui, sous forme de fictions en prose, trouve moyen de se faire imprimer chaque année, je désespère de vous en donner l'idée. Et comme on n'exerce guère aucune surveillance en Angleterre sur les livres qui tombent entre les mains de la jeunesse, le mal que peuvent faire et que font nos femmes auteurs et romancières est incalculable.

1. W. Blackwood and sons, London.

1. Chapman and Holl, London.
2. Sampson Low and C°, London.
3. Hurst and Blackwell, London.
4. J.-V.-R. Maxwell, London.
5. Smith Elder and C°, London.
6. Chatto and Windus, London.

JOSEPH KNIGHT.

BELGIQUE

Bruxelles, 3 juin 1882.

Le mois littéraire est presque insignifiant, cette fois; la pousse des feuilles, qui, en France, correspond à une recrudescence du livre ne stimule pas ici les activités de la librairie. Des publications récentes, c'est à peine si trois ou quatre méritent d'être signalées. Aussi vous demanderai-je la permission de buissonner encore dans le bilan de l'autre mois.

J'indiquais, dans mon dernier mémorandum, un *Abrégé de psychologie*, d'après Herbert Spencer. L'auteur de cet abrégé est un avocat de Bruxelles, M. Guillaume de Greef, très connu en Belgique pour la fermeté de ses convictions. Avec MM. Hector Denis, Edm. Picard, Victor Arnould, Em. Robert, Ch. Graux, il faisait autrefois partie de cette vaillante rédaction de *la Liberté* et de la *Libre-Pensée*, aujourd'hui dispersée et qui, en son temps, mit une si grande

énergie à ébranler l'édifice des vieilles routines. La fermentation des idées nouvelles travaillait fortement cette poignée d'écrivains qui, récemment sortie des écoles et ayant gardé l'habitude de la sonore langue latine, trouvait par moments des accents cicéroniens pour défendre la cause de l'affranchissement social à laquelle ils s'étaient voués. La plupart ont gardé la foi généreuse qui éclatait dans leurs revendications des droits de l'humanité; bien qu'arrivés, presque tous, à des positions enviées, ils n'ont pas abjuré les fières audaces des débuts, et si quelques-uns ont apporté un tempérament à ce qu'elles avaient de trop radical et par là même rendait irréalisable leur conception du progrès des sociétés, on peut dire qu'ils sont demeurés fidèles à leurs premiers principes. Les uns abaissant devant l'autorité d'un nom consacré par des succès au barreau et dans les meetings politiques des barrières qu'on croyait insurmontables, ont pénétré au parlement où leur voix est écoutée; les autres ont conquis le premier rang dans le professorat; d'autres encore, de longue main familiarisés avec la connaissance des mobiles humains et des complications que ces mobiles font surgir entre les familles, déploient dans les tribunaux d'incomparables sagacités d'avocat, qui leur font gagner de retentissants procès; enfin l'un d'eux a cru pouvoir pactiser avec des théories naguère professées en acceptant le pouvoir, et sa haute fortune politique s'est assise sur les sédiments de ses anciennes convictions.

M. Guillaume de Greef, comme son frère d'armes et ami Hector Denis, le savant sociologue, se concentrait, pendant ce temps, dans le méditatif travail du cabinet. Reployé sur lui-même, avec une sorte de dédain des popularités que dispense la foule, il étudiait, dans Comte, Proudhon, Stuart Mill et Herbert Spencer, les imposantes lois de la philosophie contemporaine. Les affaires du barreau expédiées, comme l'appoint indispensable et l'aliment de l'existence journalière, il se livrait à cette sévère étude de laquelle est sortie, après de longues réflexions et un incessant contrôle, l'œuvre que vient de publier l'éditeur Kistemaeckers.

Il manquait, on peut l'affirmer, à la génération des écoles un manuel précis qui, sans entrer dans le multiple détail de la structure générale et fatiguer l'esprit par la reconstitution, forcément lente, des matériaux sur lesquels est bâti l'édifice, donnât exactement les grandes lignes de celui-ci, en simplifiant tout ce qui, pour des intelligences pressées d'acquérir, pouvait retarder la compréhension d'un ensemble de principes et de déductions.

Dans les deux cents pages du travail de M. Guillaume de Greef, la psychologie du grand philosophe anglais est résumée en une suite de chapitres brièvement substantiels, où, embrassant le cycle entier du maître, le disciple s'efforce d'en rendre saisissables, par des procédés de claire synthèse, la grandeur et la portée. Toutefois, comme s'il redoutait la possibilité des obscurités inséparables de tout système philosophique pour celui qui n'y est pas préparé, il a voulu, dans un large aperçu général, donner en quelque manière la clef des théories d'Herbert Spencer en les rapprochant de celles de ses grands émules anglais et français.

Là est la part personnelle de l'auteur; la préface de l'*Abrégé de psychologie* est, en effet, une sorte de débrouillement des grandes méthodes qui régissent la philosophie de ce temps. Non seulement elle commente les idées de Spencer, mais elle établit les différences et les similitudes des philosophes entre eux; et nous pénétrons ainsi dans les intimités des puissants esprits en qui se sont le mieux résumés, de nos jours, l'effort et la recherche de la vérité. Mais l'idée de « commentaire » n'est pas suffisante pour caractériser l'introduction de M. de Greef; c'est un exposé général fait par un homme nourri de la moelle des méthodes d'investigation scientifique et qui, sans se départir toutefois du calme indispensable en ces graves matières, discute, par moments, avec ses maîtres mêmes et d'autres fois avec de grands écrivains dissidents. Au nombre de ces derniers figure M. Taine, que l'auteur combat particulièrement, avec une passion qui détonne par moments sur sa gravité habituelle.

On serait étonné de voir attaché à cette sévère publication le nom de l'éditeur des folies galantes, si l'on ne se rappelait que M. Kistemaeckers a créé il y a quelque dix ans, en Belgique, une bibliothèque spécialement consacrée aux études sociologiques. Pour ne plus fonctionner avec la même activité que par le passé, cette bibliothèque n'en existe pas moins, et à intervalles irréguliers s'augmente d'un livre nouveau, qui, comme l'*Abrégé de psychologie*, mérite de fixer l'attention.

Ce n'est toutefois qu'un hors-d'œuvre dans les activités ordinaires de la maison. A peine l'*Abrégé* a-t-il paru qu'une édition soignée nous remet sous les yeux le *Themidore* de Godart d'Aucour. Les grâces et les ris fleurissent en abondance dans le pimpant récit du galant fermier général, comme en un parterre où se cueillent généreusement les savoureux fruits d'amour. Le pommier du paradis terrestre y est, en effet, saccagé de page en page par un aimable et jeune conseiller dont la liaison avec une demi-mondaine du temps, sujette à mille traverses, évoque par moments le

souvenir du chevalier Desgrieux et de la trop adorée Manon. Une bonne humeur toute française, qui ne se risque qu'aux licences de la pensée et se gare discrètement des crudités du mot, donne au récit l'allure enjouée des meilleurs contes du XVIIIe siècle.

Thémidore a d'ailleurs son histoire : par deux fois, en 1815 et en 1816, il fut frappé de condamnations; et le libraire Merigot connut les rigueurs de la Bastille pour l'avoir offert en pâture aux malignes curiosités de ses contemporains. Ces sévérités de la justice des hommes se jetèrent en travers de la vogue que lui avaient valu neuf éditions consécutives, portant les millésimes de la Haye, 1745, 1747, 1760, 1775, 1776 — et Londres (Cazin), 1781, 1782, 1785 et 1797. C'est d'après l'édition de 1781 que l'éditeur Kistemaeckers a fait sa réimpression. Elle est accompagnée d'un frontispice, de lettres ornées et d'en-tête de chapitres d'une impression malheureusement pâteuse et molle, mais assez joliment dessinées par un artiste spirituel en qui le maître des charnelles idylles, Félicien Rops, semble avoir infusé ses élégances et sa malice.

Presque en même temps paraissait un recueil de gauloiseries rimées : les *Contes érotico-philosophiques,* de Beaufort d'Auberval. L'éditeur, en nous restituant cette œuvre folâtre où le fin esprit des maîtres conteurs se fait jour en traits d'une délicatesse mesurée, a rendu un service véritable aux amis du livre rare. Il a remis en lumière un esprit trop oublié, sur lequel les bibliographies sont muettes, au point que Viollet-le-Duc lui-même, ce dénicheur des vieux renoms, se trompe comme le premier Michaud venu sur l'excellent Beaufort d'Auberval. Sans doute il n'a pas connu, lui, l'érudit sagace et pertinent, l'unique et rarissime édition de 1818, d'après laquelle M. Kistemaeckers vient de recomposer les amoureuses facéties du gai compère. Le joyeux éclat de rire qui s'en échappe a la bonne franchise des devis de Boccace et de La Fontaine. Continuateur de leurs vieilles gaudrioles toujours jeunes, il va, le brave homme d'auteur, jusqu'à leur emprunter leur gaillarde bonhomie, et, par moment même, le tour cordialement naïf de leur récit.

Le cadre choisi par l'éditeur est digne des contes : impression soignée, format élégant, papier lustré et fort; rien n'y manque; et M. A. Lynen, pour lui donner le caractère d'une œuvre d'art, l'a semé de vignettes d'en-tête d'une fantaisie charmante.

L'officine du libraire bruxellois n'est pas de celles qui chôment : j'apprends qu'il va publier successivement, dans sa petite bibliothèque naturaliste, des merveilles de MM. Guy de Maupassant et Catulle Mendès. Le livre de celui-ci sera dédié aux petits-enfants de Victor Hugo. Et puis viendront *la Vie de Garçon,* réimpression sur l'édition de 1774, avec une préface de Jean Richepin; *les Muses du café de l'Opéra*, avec dessins en douze couleurs, d'après l'unique édition du « Caffé du Caveau; *le Caleçon des Coquilles,* avec les Priapées de Ménard, également accompagné de dessins; enfin *les Quarts d'heure d'un vieux Solitaire*, vingt-quatre contes, d'après la bibliographie de Viollet-le-Duc. Un exemplaire de ce livre a été vendu 1,700 francs à Londres.

Avec *Remo,* dont la librairie Muquardt a récemment publié la seconde édition, nous entrons dans un ordre d'idées bien différent. C'est l'œuvre pieuse d'un écrivain détaché des préoccupations mesquines de l'existence, et qui, dans une sorte de testament de ses idées et de ses sentiments, auquel s'associe le souvenir d'un frère tendrement aimé, veut perpétuer les douceurs d'une vie commune, où deux cœurs ont battu à l'unisson.

M. Octave Pirmez, l'auteur de ce livre mélancolique et charmant, où les tendresses s'épanouissent à chaque ligne, dans une sorte de culte passionné pour l'ami disparu, est certainement la figure la plus grave des lettres belges. Une sorte de désenchantement douloureux, devenu comme le fond de sa pensée, se reflète dans son style, qui par moments s'alanguit en des tristesses lamartiniennes : la mort, on le sent, a laissé sa grande ombre dans cet esprit replié sur lui-même, et qui se complaît dans les regrets du passé. Il semble que, pour certaines natures marquées d'un sceau particulier, la vie ne soit intéressante que par les deuils qu'elle laisse derrière elle ; elles se concentrent dans la méditation des choses évolues.

Les yeux incessamment tournés vers le monde intérieur, le contemplatif écrivain qui, dans *Remo,* a laissé en quelque sorte se transvaser les sensations de deux âmes demeurées unies à travers la tombe, ne cherche plus dans le commerce du monde qu'un aliment à ses anciennes douleurs. Le cours de ses idées incessamment le reporte vers ce frère qui n'est plus et dont il trace un portrait si touchant qu'on est pris, en le lisant, d'une désolation, comme devant la perte d'un être supérieur auquel on aurait été lié soi-même. « Son aîné, je devais, hélas ! lui survivre et voir cette vie si florissante, toujours soulevée par d'héroïques aspirations, émigrer soudainement de ce monde et commencer sous mes yeux sa mystérieuse absence. » C'est presque avec solennité et de cette voix lente de laquelle on parle au bord des tombes, qu'il évoque

la mémoire des temps heureux où, livrés à une insatiable et commune étude des secrets éternels, ils puisaient leur ardeur dans une mutelle affection. Écoutez les dernières paroles du livre :

« Par les longs soirs d'hiver, parfois je me penche à ma croisée et je regarde vers le cimetière où, plein de jours encore, l'infortuné est allé s'engloutir avec toutes ses espérances terrestres. Il me semble qu'invisible témoin, il veille encore sur ma destinée. Les ombres de la nuit couvrent la campagne, des souffles échevelés traversent en se lamentant les jeunes taillis, et dans le vaste silence des cieux, des myriades d'astres étincellent. Je me sens oppressé par l'énigme redoutable qui enveloppe l'univers livré à la métamorphose et qui plane sur la multitude des défunts. Leurs voix ne remonteront plus de l'abîme où ils sont descendus et où nous entraîne à notre tour le cours inéluctable des heures. »

Ne croirait-on pas entendre un de ces grands gémissements, tels qu'en a engendrés, chez les maîtres du sentiment et de la pensée, la sainte inspiration des larmes?

Tout le livre est écrit dans ce mode affligé, avec une élévation de style qui de plus en plus, dans les lettres contemporaines, comme l'existence elle-même enclines à la hâte et à la précipitation, fait place aux inégalités de la forme improvisée.

A ce titre, nous le signalons particulièrement aux lettrés, curieux d'observer comment, chez un écrivain qui a le respect de son art, la noblesse des idées s'allie toujours aux élégances du bien dire.

Ce n'est pas uniquement, d'ailleurs, dans le roman et dans les œuvres de la philosophie que cet amour peut se rencontrer. M. le lieutenant général Brialmont, en publiant la *Situation militaire de la Belgique* (librairie Muquardt), dont le retentissement dans le pays et à l'étranger n'est point encore affaibli, a prouvé qu'il est permis de traiter des sujets spéciaux avec les belles qualités de penseur et d'écrivain qui rendent les livres durables.

Il ne m'appartient pas de juger ici les idées du savant tacticien en matière de défense nationale. Je ne puis que constater les dissentiments auxquels sa théorie a donné lieu dans la presse et dans les sphères gouvernementales: on sait qu'un blâme émané du ministère a puni M. Brialmont de la franchise ardente et convaincue qu'il a mise au service de son patriotisme. Contrairement au système qui a prévalu en Belgique et qui fait d'Anvers le centre de la défense du pays, l'honorable officier supérieur, à qui personne ne s'est avisé de contester la compétence et qui passe à bon droit pour l'une des plus hautes intelligences de l'armée, défend la thèse d'une ligne de travaux défensifs sur la Meuse. Encore une fois, ce n'est pas le lieu de discuter une pareille matière; mais peut-être s'est-on plus ému de certaines âpretés de style, aisément explicables par les susceptibilités du sentiment national, que du fond même des idées, partagées par une fraction notable de l'armée. Il est dur pour un peuple de s'entendre reprocher son apathie: le général ne s'en est pas fait faute, et avec une sobre éloquence militaire, il s'est élevé contre l'imprévoyance des Belges.

Un autre genre de patriotisme, qu'on pourrait qualifier de rétrospectif, se fait jour dans un important ouvrage édité par l'Office de publicité, *la Conquête de la Belgique par Jules César*.

L'auteur, M. Victor Gautier, occupe une place remarquée dans le journalisme belge ; correspondant à Berlin d'une feuille bruxelloise, il y a publié d'intéressants articles, qui témoignaient d'une pénétration subtile de la société allemande au milieu de laquelle il vivait. Mais l'étude et la notation des faits politiques n'ont pas absorbé si entièrement ce judicieux esprit qu'il n'ait pu se ménager des loisirs pour se livrer au grand travail dont je viens d'indiquer le titre. Reprenant l'histoire de la conquête romaine et la suivant pas à pas, d'après les commentaires du conquérant, il s'efforce de dissiper les obscurités que sciemment ou sans le vouloir César a laissé subsister dans le récit de ses combats avec les Belges. Ses investigations se portent tout à la fois sur la position exacte des différentes fractions du peuple investi, sur la part qu'elles prirent dans la défense du territoire et sur le plus ou moins de fondement des allégations émises par le vainqueur. C'est ainsi qu'à propos de la dispersion des Eburons, des Nerviens, des Morins et des Aduatiques que César se flatte d'avoir pour la plupart exterminés, l'auteur ne veut voir dans les termes dont se sert l'historien qu'une jactance en vue d'impressionner fortement les Romains et la postérité. On pourrait reprocher au livre de M. Gautier un patriotisme peut-être un peu partial; mais cet excès a jusqu'à un certain point son excuse dans la nouveauté et l'originalité des points de vue qu'il suscite à l'auteur. L'ouvrage entier est en quelque sorte le commentaire des lignes qui servent de conclusion.

« Les Romains, y dit M. Gautier, ne durent pas repeupler notre pays, parce qu'il n'était pas dépeuplé. Il n'y eut, sous Auguste, que quelques noms de changés, par suite de nouvelles combinaisons géographiques. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que les Belges du XIXe siècle descen-

dent directement des Nerviens, des Eburons, des Morins et des Aduatiques. »

L'*Office de publicité,* en publiant ce travail d'érudition brillante et touffue, a donné une impulsion nouvelle aux recherches d'histoire.

La même librairie vient d'ajouter deux petits volumes à sa *Collection nationale belge.*

L'un sous une forme animée, où se reflètent les agitations de la rue, retrace le tableau des résistances du peuple bruxellois aux mesures fiscales édictées par le marquis de Piré, l'impopulaire ministre du prince Eugène de Savoie. *Anneessens martyr,* tel est le titre de l'opuscule de M. Émile Leclercq qui, en écrivant cette histoire du héros populaire, a su fort à point, pour animer son récit, se souvenir qu'il était romancier.

Je ne sais à quoi a pu penser l'auteur de l'autre volume, *Voyage en Espagne* (par Paul Monplaisir); ce n'est pas, à coup sûr, au *Tra los montès* de Gautier, ni aux *Vacances en Espagne,* de Quinet; son Espagne, à lui, me fait l'effet d'avoir été entrevue à travers la vitre d'une voiture de train exprès, un Badeker sur les genoux.

MEMORANDUM

A la librairie Muquardt: *Chasseurs et braconniers devant la loi de 1882,* par Roland de Tomenlow. — *Système pratique et raisonné de représentation proportionnelle,* par V. d'Hondt. — *Le Commerce d'exportation,* par M. H. Ledeganck.

A la librairie de l'Office de publicité : *Premières leçons sur les formes géométriques,* par H. Van Kalken.

Dans la bibliothèque lilas : *le Salzkammergut,* par Emmanuel Desoer, avocat général près la cour de Liège. — *Les Contes d'un Apothicaire,* par Paul Combes, — *Les Histoires de la tante Julienne,* par Violette (Mme Deros).

CAMILLE LEMONNIER.

ÉTATS-UNIS

New-York, le 25 mai 1882.

Avant de parler des nombreuses productions littéraires qui ont été publiées aux États-Unis depuis le commencement de l'année, nous devons tout d'abord quelques mots de condoléances pour le grand poète que l'Amérique vient de perdre. Le nom de Longfellow est déjà célèbre depuis longtemps, mais il restera désormais une gloire immortelle dans l'histoire des grands hommes américains; il prendra place à côté de Washington, de Franklin, car, après eux, c'est celui qui a le plus honoré son pays et contribué à sa renommée littéraire; toute la presse américaine et anglaise est unanime pour rendre un juste hommage à ses vertus, à ses talents, à l'élévation de son esprit et à la sincérité de sa grande âme de poète et de patriote.

Henry Wadsworth Longfellow naquit à Portland (Maine), le 27 février 1807; il fit ses études au célèbre collège de Bowdoin, en même temps et dans la même classe que le grand romancier Hawthorne. Longfellow, reçu professeur à l'âge de dix-huit ans, résolut de se consacrer à la littérature moderne, et, pour mieux se préparer au métier d'écrivain et au professorat, il voulut visiter les principales universités du continent; c'est ainsi qu'il parcourut successivement la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Cette tournée forma le jeune homme et inspira le poète; il respira de tous côtés les senteurs du romantisme qui faisait école en ce moment.

Nous donnerons aujourd'hui à nos lecteurs une simple nomenclature des œuvres de l'éminent écrivain, nous réservant d'en faire plus tard une étude plus approfondie et plus détaillée.

Son premier roman, *Hyperron,* est une assez pâle imitation des longues histoires de Washington Irving; le second, *Outre-mer,* est une charmante relation de ses impressions de voyage à travers l'Europe; *Coplas de Maurique* est une épopée fanfaronne d'un auteur espagnol à peu près inconnue, et que Longfellow traduit en excellents vers anglais. En Allemagne, il avait déjà traduit, avec un grand bonheur : *la Cloche,* de Schiller; *le Chevalier noir,* d'Unland. A son retour aux États-Unis, il fut nommé professeur au collège de Harward, et c'est de là qu'il publia ses premières poésies, sous le titre de *Voices of the night* (Voix de la nuit), qui furent saluées par le pays tout entier comme l'avènement d'un grand poète national. Ce titre ne lui fut jamais discuté, et Longfellow restera une des gloires littéraires des États-Unis.

Parmi ses essais lyriques, ses poèmes et ballades, beaucoup prirent place dans les recueils choisis de la langue anglaise; les plus populaires sont : *le Psaume de la vie; la Messe de minuit; les Fleurs; le Pas des anges; the Children's Hours spanish studens; the Belfry of Burges;*

the Golden Legend; Kavanagh. Mais son véritable chef-d'œuvre, celui qui restera éternellement la perle de la littérature et la gloire de son plus grand poète, c'est le fameux poème d'*Évangeline,* qui a déjà été traduit dans les quatre langues. Dans cette œuvre d'une grâce exquise, la générosité des sentiments, la noblesse du sujet, le caractère de grandeur des sentiments des personnages y sont exprimés dans le style le plus pur, le plus élevé, sous l'inspiration humaine et le souffle poétique; toutes ces qualités brillantes sont soutenues par l'harmonie de l'expression, l'élévation de la pensée, qui font les œuvres impérissables et les poètes immortels.

Sur la fin de sa vie, la tendance religieuse chez Longfellow s'accentue de plus en plus; emporté par le mysticisme des protestants d'Allemagne et d'Angleterre, il s'inspire des vieilles légendes d'un fanatisme religieux du XIIe siècle, d'où naît son poème *Hiawatha,* puis ensuite *les Machabées.* Il publia ensuite successivement *Excelsion,* en 1841; *the Divine Tragedy,* poème sacré; puis enfin l'excellente traduction en vers anglais de la *Divina Comedia* de Dante.

En quittant Longfellow et la fameuse Université de Harward, qui est devenue célèbre avec le grand poète et par lui, nous traversons la rivière et nous voilà aux *Riverside Press,* la plus grande et la plus intéressante imprimerie de Massachusetts. Les publications de cette maison ont été très importantes depuis trois mois; nous n'en citerons que les plus remarquables. M. Landsdelle vient d'y publier *Trought Siberia,* deux volumes d'un long et intéressant voyage à travers la Sibérie; c'est une étude très complète de ce grand pays, au point de vue géographique et géologique, et en même temps une revue politique de l'histoire de cette partie du peuple russe, si longtemps isolé du reste de l'Europe, et par conséquent très peu connu.

MM. Houghten-Mifflin ont fait paraître, en volumes de bibliothèque, l'intéressante série qu'ils ont publiée dans leur revue *Atlantic Monthly,* et intitulée *American Statesman,* et aussi *American men of letters.* La première série est une étude biographique des hommes politiques qui se sont succédé aux États-Unis depuis la guerre de l'Indépendance jusqu'à nos jours; la seconde série est la revue critique de la littérature anglaise et de ses écrivains. Une édition de grand luxe magnifiquement illustrée, et tirée seulement à cent exemplaires pour les souscripteurs, vient d'être éditée; elle est intitulée *English and Scottish popular Ballads,* par le professeur F.-J. Clid, de Harward College. Cette collection comprendra une très intéressante description historique de chaque ballade, et sera suivie d'une table et d'un glossaire explicatif.

Le romancier populaire G.-P. Lathrop vient de publier la série très attrayante de *An Echo of passion,* déjà connue des lecteurs de l'*Atlantic Monthly,* mais qui a été réunie en deux beaux volumes.

Un autre volume publié par la même maison, et dû à la plume exercée, et déjà très connue aux États-Unis, de M. M. Ballin; il est intitulé *Notable thoughts about woman.* C'est une compilation très intelligente de tout ce qu'on a pensé, dit et écrit sur les femmes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, collectionnée par les écrivains de tous les pays de l'ancienne et de la nouvelle génération.

M. Nathan Haskelle Dole, le premier correspondant du *Livre* aux États-Unis, vient de publier à Boston, chez MM. Estes et Launat, un volume de l'*Histoire de la Russie à l'usage des jeunes gens.* Le livre de M. Dole a été puisé aux meilleures sources des ouvrages français, allemands et russes, et de ces matériaux hétérogènes il en est sorti un ouvrage parfait d'ensemble; le style n'est ni pédant ni trop austère; il convient à la jeunesse, pour lequel le livre a été écrit. Norseman, Northman, Nordman sont communément employés pour désigner les Normands qui, sous Roland, conquirent la Normandie, et dont les descendants, deux siècles plus tard, envahirent l'Angleterre, où ils s'établirent. La même maison vient de publier *Canoe and Camera, Paddle and Portage,* par l'auteur très connu et très estimé, M. T. Sedgewick Steele : pêche, chasse, promenades sur les montagnes, dans les bois et sur le bord des fleuves, voilà où nous conduit, nous entraîne irrésistiblement M. Steele. *The Yung Folks of History Mexico,* par l'auteur de l'*Histoire de Russie,* dans la série intitulée *the Yung Folks History,* publié par Estes.

MM. Harper et Bros publient un ouvrage illustré de M. Thomas-W. Knox, *les Jeunes voyageurs dans l'Inde anglaise.* Ce livre, dont les illustrations sont fort belles et l'impression parfaite, ne remplit pas le but que l'auteur s'est proposé, celui d'instruire la jeunesse; c'est une assez mauvaise compilation de tout ce qui a été dit et écrit sur les Indes jusqu'à ce jour; les illustrations ont été pour la plupart empruntées à un livre publié à Paris, il y a huit ans, et intitulé *les Indes et les Rajas.* La même maison publie aussi un volume d'un puissant intérêt maritime

et scientifique : *Atlantis : the Anteluvian World,* par Ignatius Donnely, avec les comptes rendus des différents sondages qui ont été faits par le navire anglais *Challenger* et le navire américain *The Dauphin.* Ce livre est terminé par le récit de Platin sur l'île *Atlantis.*

Le professeur Charles Kandall Adam vient de faire paraître : *Manual of historical literature,* destiné aux étudiants, aux littérateurs, aux collectionneurs de livres ; il donne de très importantes notices sur les histoires de France, d'Allemagne et d'Angleterre, avec une méthode pour se servir de ces précieux documents. Les mêmes éditeurs viennent de faire paraître la charmante traduction en anglais de *Victor Hugo et son temps,* par Alfred Babou, avec 120 illustrations d'Émile Bayard, Clerget, Giacomelli, Vogel, et un grand nombre de dessins de Victor Hugo, gravé par Meaulle.

MM. Charles Scribner viennent de terminer l'impression de deux volumes de l'histoire biographique de *Thomas Carlyle of the first forty years of his life 1795 to 1835,* par James-Antony Froude ; ils comprennent la première moitié des œuvres du grand écrivain, et ont été recommandés par la presse des deux côtés de l'Atlantique. *Molinos the Quiestit,* une esquisse sur une des méthodes que les jésuites et l'Inquisition employaient pour écraser et anéantir à jamais les schismatiques. Dans la nouvelle édition des œuvres du Dr Holland, la même maison vient de publier *Sevenoaks,* une histoire du jour.

Enfin, ils ont publié, au mois de mars dernier, le sixième volume de la série : *Campaigns of the civil war,* et ce volume est intitulé *Chancelloroville and Gettysburg,* par le général Abner Doubleday, qui commandait en personne le premier corps d'armée à Gettysburg. La maison Appleton vient de publier un livre dont la presse américaine fait beaucoup d'éloges : *the Rhymester, or the rules of Rhyme.* C'est un guide pratique de la versification anglaise, avec un excellent dictionnaire des rimes, par Thom Hood, mais revu et augmenté par Arthur Penn. Je mentionne également le livre remarquable du célèbre auteur Georges Bancroft : *History of the formation of the Constitution of the United States.* Cet ouvrage sera en deux volumes du même format, et complètera l'*Histoire des États-Unis* du même auteur. Voici encore quelques autres intéressantes publications de cette maison : *History of England in the Nineteenth Century,* deux volumes, par Lecky ; *Life and Works of William Cullen Bryant,* en six volumes, par le professeur Park Godwin.

Parmi les livres nouvellement publiés par la maison Leppincott de Philadelphie nous devons signaler les suivants : *The Book of the Dead* par Georges H. Boker. Ce livre, malgré son titre sinistre, est un ouvrage remarquable très apprécié par la presse et le public, c'est le poème de la mort, mais représenté par l'auteur comme une charmante fiction, comme une fin naturelle et heureuse, comme un passage pour un monde où nous attendent des félicités éternelles.

In Maremma est une esquisse de la vie italienne, qui a été écrite avec le charme fascinateur de l'auteur bien connu : Ouida. *Odd Hours of a Physician, and John Darby* et d'autres ouvrages de médecine pratique sont dus à la plume du Dr J.-E. Garretsen, l'éminent chirurgien de Philadelphie, l'auteur d'*Oral Surgery,* et qui se cache modestement sous le nom de plume de John Darby. — Henry Holt et Ce ont publié *The old Regime* par lady Jackson, une description de la vie élégante de la cour, des salons et théâtres en France depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la fin du règne de Louis XVI ; la même maison nous donne une seconde édition revue et très augmentée de l'admirable *History of American Politics* par M. Alexandre Johnson ; de Mme Alexandre un roman nouveau, *The admiral's Ward,* de W. H. Norris, *Heaps of money,* et dans l'intéressante scène intitulée *Student's Series of classic French play Cinna, l'Avare et Esther* par le professeur Joynes.

Le catalogue des ouvrages publiés par George P. Putnam est trop chargé pour que nous puissions en parler aussi longuement qu'il le mérite, nous ne citerons que les principaux ; un des plus nouvellement publiés, c'est *Thomas à Kempis, and the Brothers of Common Life* par le Rev. J. Kettlewell ; cet ouvrage en deux volumes donne des détails très particuliers sur la vie de cet homme de bien et sur la société religieuse de cette époque. *A History of the naval war of 1812-1814,* par Théodore Roosvelt ; M. A. A. Patton vient d'éditer par les soins de la même maison *The art of Woice Production, with special reference to the method of correct breathing.* M. Leslie Stephens vient d'écrire un livre dont la presse s'occupe beaucoup, *The principles of ethic ;* enfin un joli volume de poésies par miss Anna Catherine Green vient aussi de paraître : il porte le titre de *The defence of the bride and other poems.* C'est du même auteur que MM. Putnam ont fait pa-

raître l'année dernière *The Leavenworth Case*, qui a eu un succès très mérité parmi les jeunes Américaines qui sont de grandes liseuses très capables d'apprécier une œuvre de mérite. M. J. W. Steele dans son livre des *Esquisses cubaines* nous donne quelques appréciations assez justes sur les Cubains qui pour la plupart ne veulent plus être Espagnols; il flétrit la cruauté des deux partis dans leur manière de se battre ; M. Steele, qui a été consul d'Amérique à Cuba, ne paraît pas avoir vu la reine des Antilles avec des lunettes roses; le climat des tropiques, les combats de coqs et de taureaux, les chants du soir avec accompagnement de mandolines ne conviennent pas à son tempérament. Il parle de la guerre civile enflammant beaucoup l'égoïsme de ceux qui ont fomenté la révolte en se tenant à l'ombre. — Il nous arrive de Chicago une nouvelle qui a été publiée dans *Hammock'serie*, *Collen Rue* par Toler-King ; c'est une revue critique des hautes classes de la société anglaise et irlandaise au XIXe siècle, la même série donnera bientôt une autre intéressante nouvelle. *Sane Lunatic* par l'auteur très aimé des grands lacs, auquel on doit le roman populaire *No Gentleman*.

Le général George H. Gorden vient d'écrire un livre qui sera d'une utilité incontestable pour l'histoire de la guerre civile aux États-Unis, *A war Diary of Events in the war of the great rebellion 1863-1865;* ces récits de combats et de batailles ont été puisés dans les notes particulières du général Gorden, qui a été témoin oculaire des nombreux engagements et marches entre les deux armées sur le Potomac, James River, autour de Richemont et dans la baie de Mobile. — T. B. Peterson et Bro, les traducteurs de Zola et de quelques livres de cette même littérature, viennent de faire paraître en anglais *la Faustin* de Goncourt, une quatrième édition de *Monsieur le Ministre,* et une sixième édition de *Zola's Mysteries of the comt of Louis Napoléon* et la seconde édition de *Child of Israël.*

D. Lothrop et C[e] nous envoie quelques livres charmants tels que *Some Young Heroines* par Pansy, l'auteur très apprécié de contes et de nouvelles pleins de charme et d'attrait; *Rocky Ford,* une douce et simple histoire de jeune fille par Mary Hartwell Catherwood; *Hunting and Trapping*, par le capitaine F. C. Baker et J. S. Danforth; c'est une intéressante narration d'un campement de chasse pendant six mois d'hiver au milieu des solitudes profondes des bois, à l'extrémité nord de l'État du Maine. — Nous trouvons à la bibliothèqne d'Astor un nouveau livre publié par Thomas Nelson and sons, *Parallel New Testament.* Les pages de ce livre sont divisées en deux colonnes dont la première contient la version du Nouveau Testament de *1611,* et la seconde la version de *1881,* avec des notes margiales très complètes sur tous les documents qui ont servi à la revision du Nouveau Testament. — M. Joseph Johnson est l'éditeur d'un volume qui vient de paraître: *Noble Women of our Times;* il contient des esquisses très spirituelles et très intéressantes sur quelques femmes célèbres de ce pays: miss Agnès Jones, Mary Lyon, Sister Dora, Catherine Tait et sur beaucoup d'autres moins connues, mais toutes également de très nobles femmes. — D. Van Nostrand viennent de rééditer le très remarquable ouvrage du D[r] H. Shellen, intitulé *Magneto and Dynamo-Electric Machines,* leur construction et leur application à la lumière électrique et à la force motrice; la nouvelle édition américaine s'est enrichie de notes très étendues sur la matière. Un volume du même genre et d'un intérêt tout aussi grand intitulé *Electric Light Book*, est un recueil de toutes les nouvelles découvertes dans la science de l'électricité; c'est un excellent guide pour la pratique; il est imprimé en très beaux caractères et contient dans ces deux volumes *300* illustrations. — M. Thomas Bell, sous-directeur des eaux de la ville de Cincinnati, publie une histoire, *Of the Water supply of the Word,* que nous recommandons à la compagnie des eaux de Paris. — M. Robert Clarke vient de publier, sur l'avancement des sciences modernes, quelques volumes très utiles et dignes d'être signalés aux lecteurs du *Livre : Elements of Forestry,* étude des forêts et de la flore américaine; *Electric manual of Phonography; Electric Reporter's Guide* et *Electric Phonography Dictionary*. — M. J. Appleton Morgan vient d'éditer dans la même maison un livre intitulé *Shakspeare is a myth* ou le mythe Shakespeare; l'autre veut démontrer que Shakespeare n'a jamais existé et son meilleur argument pour donner cette preuve, c'est que les manuscrits de Shakespeare ayant été écrits de sa main, il n'en doit pas être l'auteur, il répète mal et dans un style assez lourd tout ce qu'ont écrit avant lui les détracteurs du grand poète anglais; il confond dates, lieux et personnes. Cet ouvrage est aussi nul au point de vue littéraire que celui intitulé *Poésies macaroniques* que le même auteur fit paraître il y a une dizaine d'années.

M. Horatio Alger J. vient d'écrire une remarquable étude sur l'enfance du grand orateur et homme d'État américain Daniel Webster; elle est intitulée *From Frain boy to senator*. — Un autre

ouvrage intitulé : *Constitution of the United States* par M. Simon. — Miss Marie J. Pitman (Margery Deane) est l'auteur d'un charmant petit livre dont on parle beaucoup dans le monde des lettres, et qui porte le nom d'*European Breezes.* — Les mêmes éditeurs Lee et Shepard ont publié dans ces derniers mois les ouvrages suivants : une nouvelle édition des œuvres si intéressantes du colonel T. W. Higginson; la première série comprend *Army life in a Black regiment; Atlantic Essays; Out door papers; Malbone; The Stars and the Earth,* pensées sur le temps, l'espace et l'éternité; une nouvelle édition des contes amusants de Wendell Phillip, intitulée *Speeches and Lectures.* — M. le Dr Hill vient de publier chez William R. Jenkins un ouvrage qui intéresse particulièrement l'agriculture et les éleveurs de bestiaux: *Bovine Pathology* et *Veterinary Surgery;* c'est le même éditeur qui imprime la remarquable revue française du Dr L. Sauveur, intitulée *Récréations philologiques. La Guerre de l'Indépendance* ou la bataille de la Révolution des États-Unis par le colonel H. B. Carrington. C'est la meilleure histoire militaire écrite sur cette époque, le colonel trace à grands coups de pinceau l'histoire générale de cette période pour en faire ressortir les progrès obtenus par la Révolution; cet ouvrage a une grande valeur au point de vue militaire; c'est une étude de la topographie des lieux, des manœuvres, de la conduite générale des batailles et de leur influence sur le résultat final.

Mme M. W. Dahlgren vient de faire éditer chez J.-R. Osgood et Cie de Boston, un livre intitulé *Esquisses des mers du Sud* et voici ce que nous lisons dans la revue de critique littéraire qui se publie à New-York sous le titre *The Critic*: « Mme Dahlgren, mariée à un officier supérieur de la marine des États-Unis, a eu souvent l'occasion d'accompagner son mari au Chili et au Pérou en 1867; dans son livre des Esquisses, elle nous parle beaucoup d'un fusil inventé par son mari, des machines à coudre, des doctrines de la paix universelle et du matérialisme, mais du Pérou et du Chili, pas un mot; et cela dans un style prétentieux et terne. » — Mme Anne C.-L. Botta a fait paraître chez Putnam un recueil de sonnets et de poésies lyriques d'un style charmant et très pur; la morale en est douce et attrayante; c'est du bon sens mis en vers, ce qui fait un heureux contraste avec les tendances esthétiques et mystiques, avec les émotions à grand fracas de certaines écoles modernes.

Professeur NEMO.

ITALIE

Milan, 4 juin 1882.

Le réveil qui se fait en Italie dans les études sérieuses devient tous les ans plus sensible et produit tous les ans un certain nombre d'ouvrages importants. La pensée moderne se retrempe dans la méditation du passé; une recherche féconde se fait continuellement, et il est par cet ouvrage persistant que l'on prépare la base d'une histoire d'Italie civile et littéraire.

La partie la plus intelligente de notre pays a compris le besoin que nous avons de livres sérieux et s'intéresse beaucoup à cette sorte de publications. Plusieurs de nos écrivains y appliquent leur talent. Ainsi, dans les dernières semaines, M. Arturo Graf et M. Ferdinando Galanti ont publié deux livres dont le succès est assuré.

M. Arturo Graf, fin critique et poète élégant, s'est occupé d'un sujet qui est à la fois scientifique et poétique. Son livre est intitulé : *Roma nella memoriæ e nelle immaginazioni del medio evo* (*Rome dans la mémoire et dans l'imagination du moyen âge*), Turin, Lœscher, 1882. — Ce beau livre est un recueil des légendes de Rome qui furent populaires pendant le moyen âge, et en même temps une recherche de leur origine avec l'explication de leur sens caché.

L'importance de l'élément légendaire dans l'histoire étant désormais universellement reconnue, le sujet que M. Graf vient de traiter avec une patience de bénédictin et un talent exquis a le double avantage d'être utile et curieux. On dira toutefois que M. Arturo Graf s'est chargé d'une besogne assez lourde. Oui, mais elle n'était pas supérieure à ses forces. L'œuvre est jugée réussie sous tous les rapports, et le lecteur mondain y trouvera la même satisfaction que l'homme d'étude.

Carlo Goldoni a Venezia nel secolo XVIII (Padoue, Salmin, 1882) est le titre du livre de M. Ferdinando Galanti. Cet ouvrage est une étude ou plutôt le résumé d'une étude sur le XVIIIe siècle (c'est la partie la moins réussie), sur Goldoni et ses œuvres, sur la réforme du théâtre italien faite

par Goldoni et enfin sur les relations entre cet auteur et son siècle.

L'état dans lequel se trouvait le théâtre italien avant Goldoni, les habitudes et les mœurs de la scène, des acteurs et des auteurs, sont bien tracés, mais d'une manière succincte. On aurait désiré quelque chose de plus, surtout à propos des masques.

L'ouvrage de M. Galanti contient la biographie et la critique du grand innovateur. C'est une monographie des plus complètes sur les traces des *Memorie* et cent autres documents. Après nous avoir donné le portrait de cette noble et charmante personnalité d'artiste qu'était Goldoni, M. Galanti examine une à une ses comédies, les analyse, en détermine l'époque et l'influence que chacune d'elles a eue sur la vie du poète ; tout cela dans un style simple et vibrant qui en rend plus agréable la lecture.

M. Luigi Arnaldo Vassallo est un journaliste des plus fins et des plus spirituels. Rédacteur en chef ou *direttore* du *Capitan Fracassa,* le plus gai et le plus amusant de nos journaux, il y écrit des articles pleins de verve et d'originalité, qu'il signe ordinairement *Gandolin.* M. Vassallo est un humoriste et un des plus brillants. Son journal ne l'empêche pas de songer à d'autres ouvrages. Pendant ses loisirs il écrit des romans aussi amusants que ses articles. Son dernier ouvrage *la Contessa Paola Flaming,* publié à Rome par l'éditeur Sommaruga, a obtenu un grand succès. *La Contessa Paola* est un drame judiciaire palpitant d'intérêt, en même temps qu'une étude de la vie moderne.

Enfin, M. Vassallo est aussi amusant comme romancier que comme journaliste, et nous sommes persuadé que, s'il abordait la scène, cet auteur y obtiendrait le même succès.

M. Anton Giulio Barrili, l'inépuisable romancier, qui aurait toutes les qualités s'il n'écrivait trop et avec trop de hâte, vient de publier le *Ritratto del Diavolo* (Portrait du Diable), dont le protagoniste est un peintre, Spinello di Lucca Spinelli, élève de Jacopo da Casentino. M. Barrili fait revivre sous nos yeux cette belle société d'artistes de la Renaissance, avec toute la magie d'un coloriste exubérant.

Beaucoup moins fécond et fougueux, mais plus sérieusement artiste est M. Giovanni Verga. Son dernier roman, *Il Marito d'Elena,* est l'histoire navrante d'un jeune homme qui a épousé une femme capricieuse dont il est trahi, et qu'il aime toujours, malgré ses trahisons et son indifférence pour lui. Enfin, un dernier scandale décide la famille à demander la séparation des époux ; mais, au fond du cœur, le pauvre mari espère toujours qu'au dernier moment sa femme lui demandera pardon, ou au moins lui montrera quelque regret. La malheureuse ne songe qu'à la colère de son mari et nullement au repentir. Alors il la tue. Et pourtant Elena n'était pas mauvaise ; elle avait de bons mouvements et même des accès de tendresse ; mais son caractère léger et cette fièvre du luxe l'emportaient sur ses meilleures résolutions. Que n'aurait-elle pas donné pour avoir un salon à la mode et y recevoir la société la plus noble et la plus distinguée ! Elle y immola sa famille et sa vie.

Après nous avoir montré, dans les *Malavoglia,* la ruine d'une famille de paysans où a pénétré le désir du bien-être supérieur à ses moyens, l'auteur nous fait voit la plaie saignante de cette classe moyenne, où les jeunes filles ont l'éducation, les penchants et les exigences des grandes dames.

M. Salvatore Farina est de nos romanciers celui que les étrangers connaissent le mieux. Sans affecter une sévérité ni une réserve exagérées, qui le rendraient insupportable aux Italiens tout en conservant un naturel aimable et une simplicité de forme souvent parfaite, il écrit des livres que tout le monde peut lire avec plaisir, mais qui sont faits surtout pour les jeunes personnes, dont le cœur innocent ne doit pas être troublé trop précocement par les tristes problèmes de la vie. M. Farina est un conteur délicat : humoriste à la manière de Dickens, un peu minutieux, mais maître d'un style vivifiant qui donne de l'attrait même aux choses les plus banales.

Ses dernières publications : *Mio Figlio* (l'histoire d'une famille où tous les événements sont simples et vrais) et *Il signor Io,* ouvrage de fantaisie plein de verve et d'humour, font honneur au beau talent de l'auteur et sont beaucoup lus.

Le *Conte Lucio* de M. Marcotti est une peinture assez accentuée des dernières années de la République vénitienne.

Bruno Sperani.

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

SCIENCES NATURELLES

Revues scientifiques, publiées par le journal *la République française,* sous la direction de M. Paul Bert, député, membre de l'Académie des sciences. Quatrième année. 1 vol. in-8° de 376 pages, avec figures dans le texte. Paris, Georges Masson, 1882. — Prix : 6 fr.

Des circonstances politiques qu'il n'y a pas lieu de rappeler, d'autant que chacun les a présentes à sa pensée, puis la candidature à l'Institut de l'ancien ministre de l'instruction publique avaient retardé l'apparition de ce volume, impatiemment attendu pourtant par tous ceux qui ont pu apprécier, depuis trois années, l'*opportunité scientifique* de la publication dont il s'agit; mais les souscripteurs n'y auront rien perdu. Une simple énumération suffit à le prouver. Voici les sujets, sinon traités à fond (tâche aussi difficile que de rendre compte de ce livre *in extenso*), abordés du moins par les collaborateurs de M. Bert. Il convient, pour être clair et complet, de grouper ces divers articles par branches de connaissances, en suivant pour celles-ci l'ordre alphabétique : Agriculture : *Travaux de l'Institut agronomique; Algérie, céréales, vignes et bétail; production et consommation du blé en France; les phosphates minéraux; Enquête sénatoriale sur le repeuplement des eaux.* — Anatomie : *Histoire de l'embryologie.* — Anthropologie : *Des caractères anatomiques intermédiaires de l'homme blanc et des singes anthropoïdes.* — Astronomie : *la Comète de 1881; prétendus fossiles tombés du ciel.* — Biologie : *Hypothèse sur l'origine de la vie.* — Chimie : *les travaux de Sainte-Claire Deville; les ptomaïnes, alizarines et indigotines.* — Démographie : *la population allemande.* — Ethnographie : *les Berbers, langue, caractère, origine, histoire.* — Géographie : *Faune et flore des iles de l'Océanie.* — Géologie : *le Sahara aux époques glaciaires et quaternaires.* — Histoire naturelle : *l'Hylozoïsme moderne.* — Hygiène : *Des êtres microscopiques de l'air, du sol et des eaux de Paris; Vaccination et revaccination; Falsification des substances alimentaires; le Grisou; le Végétarisme; la Question du* « tout à l'égout ». — Pathologie : *la Fièvre typhoïde.* — Physiologie : *Microcéphales et idiots; la Mémoire et ses maladies; Vaccination dans les maladies charbonneuses.* — Physique : *Radiations intermittentes; Thermophonie et photophonie; Travaux récents de MM. Tyndall, Preece, Mercadier.* — Thérapeutique : *la Médecine dosimétrique; les Esthésiogènes; le Burquisme.*

Cette dernière dénomination s'applique à une méthode imaginée par M. Burq, plus connue sous le nom de *métallothérapie,* et accueillie à l'origine par un immense éclat de rire. Après vingt-cinq années de démarches inutiles, l'inventeur, las de frapper à la porte de l'Académie de médecine, s'adressait à la Société de biologie. Bien lui en prit, car une commission, à laquelle s'adjoignirent MM. Landolt, Gellé, Regnard, inaugura toute une série d'expériences. Maintenant, les étrangers, les Allemands, particulièment, viennent étudier et reproduisent, dans leurs hôpitaux, des phénomènes extraordinaires qui avaient fait suspecter leurs promoteurs de charlatanisme, et n'en ont pas moins provoqué, depuis qu'on en a fait l'objet d'observations réfléchies, la découverte d'esthésiogènes autres que les métaux. En dépit de l'application un peu hâtive que font de ces agents, de l'électricité notamment, nombre de praticiens, ce ne sont pas seulement des curiosités expérimentales. Le branle est donné. Plus confiant que M. Bert, nous espérons qu'à côté des anesthésiques, qu'il nous fournit lui-même pour supprimer la douleur, pire que la mort, l'homme menacé par la paralysie d'une fin prématurée pourra recouvrer la sensibilité, la conscience, autrement dit la vie, et retrouver des forces. Que d'êtres chers, désireux d'accomplir une tâche suprême, dont on serait heureux de prolonger ainsi l'existence!

G. S. L.

Technologie du bâtiment, ou *Étude complète des matériaux de toute espèce employés dans les constructions,* par Théodore Chateau. 2me édition, 2me volume et 4me fascicule. — Paris, chez Ducher, 1882.

Dans le dernier compte rendu que nous avons donné des ouvrages parus de M. Théodore Château, nous avons annoncé la mort prématurée de cet auteur, travailleur infatigable pendant sa vie, et dont on peut dire qu'il est mort à la tâche.

Il avait, en dernier lieu, entrepris la publication de l'ouvrage dont le volume présent forme le dernier fascicule; sa *Technologie du bâtiment* comprenait l'étude immense de tous les matériaux qui entrent

dans la composition des bâtisses de tout genre, de luxe, de rapport, industrielles, etc.

Chimiste instruit, M. Théodore Château était de son vivant membre correspondant d'une foule de sociétés savantes qui s'honoraient de ses travaux, telles que celles d'émulation de la Seine-Inférieure, d'agriculture et sciences d'Indre-et-Loire, des sciences industrielles de Lyon, linnéenne de Normandie, industrielle d'Amiens, de Mulhouse, de Flers (Orne), de Verviers (Belgique), des sciences de Lille, d'agriculture de l'Hérault.

Il comptait en outre parmi les membres de l'Académie nationale de Paris et ceux de la Société des ingénieurs civils.

C'est une perte au point de vue des procédés appliqués à l'industrie, des progrès suivis pas à pas à l'aide des découvertes et des perfectionnements journaliers; il notait toutes ces choses, les étudiait à fond et contribuait à les vulgariser par des formules simples inscrites dans les nombreux ouvrages qu'il produisait.

La Librairie centrale de l'architecture et des travaux publics, sous la direction intelligente de M. Ducher, a publié tous ces travaux avec un soin extrême; et aujourd'hui, bien connus de tous les intéressés, propriétaires, constructeurs, architectes, ingénieurs et industriels, ils sont recherchés de tous, parce qu'ils rendent à tous les plus grands services pratiques.

Le dernier fascicule, dont nous nous occupons ici, traite des bois et des métaux.

Il prend les bois sur pied et étudie leurs genres, leurs qualités, les soins à leur donner, le choix à en faire jusqu'au moment où on va les employer dans la construction.

De même il s'occupe des métaux, de leur fabrication, de leurs qualités diverses, et principalement du fer et de la fonte, si employés aujourd'hui. Il complète cette dernière étude par l'examen rapide du cuivre, de l'or et de l'argent, afin que, quoique plus rarement ou plus spécialement en usage dans l'industrie, on puisse encore trouver les renseignements les plus utiles à leur égard.

La Vapeur. — *Ses principales applications. — Voies ferrées. — Navigation*, avec 48 gravures dans le texte, par G. Bureau, ingénieur civil, inspecteur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. 1 vol. Paris, A. Degorce-Cadot. — Prix : 2 fr. 50.

L'histoire de la vapeur a été déjà maintes fois écrite, et nous tous l'avons apprise dès que les premiers principes de la physique et de ses applications nous ont été inculqués au collège.

Je n'estime pas que ce soit par le livre que vient de publier M. Bureau que ni nous ni nos enfants puissions apprendre quelque chose de nouveau; je me hâte toutefois d'ajouter qu'au moins il faut reconnaître ici le respect absolu de la science, et c'est là une des meilleures notes que nous puissions lui donner.

Il reste bien au début une sorte de légende à laquelle il est bon de n'attribuer qu'une importance secondaire.

En outre, ce n'est pas après la lecture de cet ouvrage que l'on pourra devenir constructeur, ingénieur ou mécanicien; il sera même difficile de juger les machines autrement que d'une manière très superficielle, et leur fonctionnement ne sera pas simplifié ni mis à la portée du lecteur qui voudrait en essayer la pratique.

Cependant les progrès et les perfectionnements survenus dans la construction des machines à vapeur dans ces dernières années sont constatés, et le livre vaut bien assurément ceux qui l'ont précédé dans le même genre, et ceux qui sont tous les jours publiés avec la prétention de mettre les mystères et les lois de la science à la portée de tout le monde.

Il est des choses qu'on ne peut toucher sans avoir les connaissances élémentaires préalables.

La vapeur a cette admirable supériorité sur beaucoup d'autres agents de force, c'est que son origine est connue et analysée d'une manière complète; il n'en est pas de même, entre autres, de l'électricité, qui, elle aussi, rend des services considérables, mais que, si on peut la produire, on ne peut l'expliquer autrement qu'en la considérant comme un agent vital d'origine primordiale.

Si la vapeur a été, au temps de la découverte de sa puissance effective, un progrès considérable, et si elle est encore aujourd'hui universellement utilisée, il n'en est pas moins vrai qu'elle tend à être détrônée par des agents nouveaux qui lui succéderont et ont une puissance supérieure.

Ainsi va le monde. Il reste intéressant de connaître son histoire, ses applications, et nous croyons qu'à ce point de vue le livre de M. Bureau, un homme spécial à cet égard, peut être utile à beaucoup, en étant intéressant pour tous. E. D.

Excursions géologiques à travers la France, par Stanislas Meunier. Un vol. in-8° de 308 pages avec 97 figures dans le texte et deux planches hors texte. Paris, Georges Masson, 1882. — Prix : 10 francs.

Ce volume, destiné à servir de guide au géologue amateur, est le résumé des excursions géologiques publiques du Muséum d'histoire naturelle, que M. Stanislas Meunier dirige depuis dix ans. Ces excursions, qui sortent quelquefois du contour géographique de la France, ont d'ailleurs été choisies de manière à servir de base à un enseignement d'ensemble. Nous avons déjà rendu compte dans *le Livre* d'un précédent ouvrage du même auteur, les *Causes actuelles en géologie*, dans lequel se trouve exposée scientifiquement la doctrine qu'il s'applique à vulgariser aujourd'hui, à savoir que les causes qui modifient actuellement, sous nos yeux, la surface terrestre sont suffisantes pour y produire, d'une manière générale, toutes les modifications que nous observons dans les terrains de sédiment, pourvu qu'il leur soit accordé un nombre suffisant de milliers d'années, et qu'il est inutile de recourir à l'ancienne hypothèse

de fréquentes *révolutions* du globe. Cette hypothèse, chacun le sait, avait été imaginée sous l'influence de doctrines religieuses qui n'attribuaient pas une grande antiquité à notre globe. La lecture en est attrayante, d'utiles et pittoresques renseignements y sont donnés sur les industries locales ; le bassin de la Seine y est, naturellement, l'objet de l'étude la plus approfondie. Mais d'importants chapitres sont consacrés à l'Auvergne, à la Bretagne, aux glaciers du mont Blanc, etc. Parmi les figures très soignées qui ont capté notre attention, nous signalons la restitution des outils de l'âge de pierre avec leur monture de bois ou d'os et le magnifique squelette de paléothérium trouvé complet, ou peu s'en faut, à Vitry. Cet animal, l'un de ceux qui ont été reconstitués par Cuvier, était supposé lourd de formes, tandis qu'il est au contraire d'une grande élégance.

L'âge du bronze. Instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par John Evan, traduit de l'anglais par W. Battier. Un vol. in-8° de 505 pages avec 340 figures intercalées dans le texte. Paris, Germer Baillière, 1882. — Prix : 15 francs.

Ce volume fait suite à l'ouvrage du même auteur sur les *Ages de la pierre,* publié chez le même éditeur. Malgré son titre, il s'adresse autant aux Français qu'aux Anglais, parce qu'un certain nombre des objets qui y sont décrits ont été trouvés en France et parce que la vie humaine, aux époques de la pierre et du bronze, était identique des deux côtés de la Manche. Cet ouvrage, concernant une époque relativement récente, qui ne remonte pas probablement au delà de quelques milliers d'années, fournit naturellement moins de renseignements anthropologiques curieux et inattendus que les publications traitant des âges de pierre.

Les plus anciens instruments de l'âge du bronze sont contemporains des plus récents de l'âge de la pierre; on ne s'étonnera donc pas qu'ils soient des imitations des silex taillés; ils étaient destinés à s'emmancher comme ceux-ci; on les appelle des *celts,* du mot latin douteux *celtis* (ciseau). Après un temps plus ou moins long, sur lequel manquent tous renseignements, on leur donna des formes variées et élégantes et l'on trouva moyen d'en couler avec des rebords, avec des douilles et avec des poignées ou boucles qui servaient à les attacher à des manches. Une hachette ainsi formée, pourvue encore de son manche, a été découverte dans le tombeau de la reine Aah-Hotep de la xviiie dynastie. La hache de pierre de Montezuma, les hachettes de fer des Indiens Aymaras en Bolivie sont emmanchées de même au moyen de courroies en cuir. Plus tard on y fit des trous destinés à l'introduction de chevilles. Les ciseaux, marteaux et enclumes sont à peu près aussi anciens. On a trouvé aussi en Grande-Bretagne des pinces, des faucilles, des couteaux-poignards, des rasoirs, des lames de hallebardes, etc. Le coulage de toutes ces pièces ne présentait aucune difficulté nouvelle et elles correspondent à la même période de civilisation. Il en est de même des épées; puis viennent des pièces de plus en plus compliquées, et de plus en plus artistiques, des boucliers, des trompettes, des grelots, des épingles, des anneaux, bracelets, colliers et autres bijoux, parmi lesquels des boucles d'oreilles, et, bien qu'il ait fallu de longs siècles pour s'élever jusqu'à la fabrication de ces derniers articles, dont quelques-uns sont de fort bon goût, on ne peut établir aucune solution de continuité qui corresponde à un progrès technologique bien tranché. L'analyse chimique des objets de bronze ne paraît pas susceptible de donner d'indications précieuses ; les matières premières pour faire le bronze, minerais de cuivre et d'étain, se trouvaient alors en Angleterre à la surface du sol, et il n'a pas fallu beaucoup de tâtonnements pour trouver les proportions suivant lesquelles on devait les mélanger pour obtenir de bons produits. Peut-être aussi la fabrication du bronze a-t-elle été importée dans ce pays par les Phéniciens qui, plus de 1200 ans avant Jésus-Christ, venaient y chercher de l'étain, pour faire du bronze qu'ils connaissaient déjà depuis un temps immémorial. Les bijoux d'or étaient connus en Grande-Bretagne à l'âge du bronze, mais les pièces de monnaie semblent y avoir été ignorées, ainsi que le métal argent. Les hommes de cette époque avaient des poteries, mais ils ne connaissaient pas le tour de potier.

L'année scientifique et industrielle, par Louis Figuier. (Vingt-cinquième année.) Paris, Hachette, 1882.

L'annuaire de M. Figuier continue à être un résumé très complet du mouvement scientifique. Le présent volume contient quelques chapitres spéciaux rédigés avec beaucoup de soin, relatifs à l'éclairage électrique, aux piles secondaires, moyennant lesquelles on construit des accumulateurs qui permettent de transporter l'électricité à domicile, sans fils conducteurs; aux étalons de poids et mesures ; à la théorie du phonographe, au bec Siemens, etc. En outre, toute une section d'environ cent pages est consacrée à l'exposition d'électricité; elle donne des renseignements très exacts et très clairs.

L'attitude de l'homme au point de vue de l'équilibre, du travail et de l'expression, par le Dr Ad. Nicolas. Un vol. in-12 de 256 pages. Paris, G. Masson, 1882.

Il y a certainement bien des choses à dire sur les attitudes humaines depuis la vie fatale jusqu'après la mort. Dans toutes les fonctions actives et passives, l'attitude peut être considérée de plusieurs points de vue. Les peintres, les hygiénistes, les instituteurs, les militaires, les magistrats, les diplomates, etc., ont chacun leur manière de s'en occuper. On peut aussi écrire de bons chapitres en comparant les attitudes de l'homme à celles des animaux ; le sujet est vaste et élastique. M. Nicolas le parcourt en tout sens et

signale assurément bien des choses instructives. Cependant on se demande, après avoir lu le volume, à quel besoin, à quel programme il correspond, en vue de quoi il est fait. Cette dissertation ressemble à une thèse pour le doctorat; telle est peut-être son origine. On entrevoit aussi que M. Nicolas peut avoir été conduit à l'écrire par une discussion dans laquelle il soutenait, en se fondant sur la différence profonde des attitudes, que l'homme et le singe ne peuvent pas avoir la même origine.

Nouveau formulaire de poche, d'après les formules des médecins viennois, par le Dr Carl Czuberka, traduit par A. Oberlin. Un vol. in-18 de 385 pages. Paris, G. Masson, 1882.

Ce formulaire peut rendre aux médecins les mêmes services que tout autre bon formulaire; il est intéressant, parce qu'il nous permet de nous rendre compte de la thérapeutique courante des médecins viennois les plus en vogue.

Les doctrines médicales sont les mêmes, à fort peu de chose près, à Vienne qu'à Paris, et les médicaments aussi; il n'y a de différence prononcée que dans la manière de les administrer et dans les procédés pharmaceutiques. La seule chose qui nous paraisse bizarre, c'est l'emploi que ces médecins font des compresses froides dans certaines affections aiguës, dans la pleurésie, par exemple. A en juger par ce formulaire, la pharmacopée viennoise est plus propre que la vôtre : on y use peu de mixtures séculaires traditionnelles : peu de sirops, peu de tisanes, peu de pilules; les médicaments énergiques, tels que les alcaloïdes, sont prescrits en simple solution, ou bien en poudre, mélangés avec du sucre. C'est très bien, à un certain point de vue; mais comment parvient-on à faire avaler toutes ces poudres? Les cachets médicamenteux et les granules paraissent inconnus à Vienne; de sorte que l'on est, à Paris, à la fois plus routinier et plus avancé.

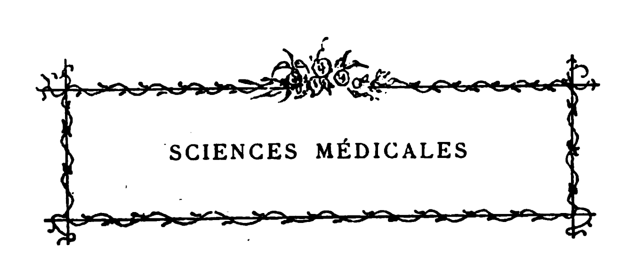
Guide pratique d'électrothérapie, par le Dr Onimus. 1 vol. in-12 de 335 pag. avec 113 figures dans le texte. Paris, G. Masson, 1882. — Prix : 6 francs.

La première édition de ce manuel était rédigée par Bonnefoy d'après les leçons de M. Onimus; la seconde que voici a été revue et augmentée par M. Onimus; elle est l'œuvre de ce dernier, le Dr Bonnefoy n'est plus en cause.

Le docteur Onimus occupe l'un des premiers rangs parmi les praticiens français qui font leur spécialité de l'électricité; ce manuel résume sa pratique et, à ce titre, il est utile et même précieux; mais, comme œuvre scientifique, il laisse fort à désirer. M. Onimus paraît avoir horreur du langage précis et exact qui doit être exclusivement employé quand on parle d'électricité. Au lieu des mots *tension* et *quantité*, qui ont une signification admise universellement et rigoureuse, il emploie souvent des expressions vagues, telles que force, puissance, intensité, etc., qui ont bien, dans d'autres branches du savoir, une signification définie, mais n'en ont pas ici. Avec toute la bonne volonté du monde on ne parvient pas toujours à savoir de quoi l'auteur parle, et l'on s'aperçoit, dans plusieurs occasions importantes, que ce langage confus et imagé recouvre positivement des erreurs.

Nous ferons à M. Onimus un autre reproche qui lui a déjà été adressé par des rivaux, c'est d'afficher un dédain non justifié pour une forme d'électrothérapie qu'il ne cultive pas, pour l'emploi de l'électricité à très haute tension, fournie par les machines dites à électricité statique. Il semble que M. Onimus, qui apprécie beaucoup plus la *tension* que la *quantité*, devrait avoir au contraire une prédilection particulière pour cette sorte d'électricité.

Dr L.



SCIENCES MÉDICALES

Du diagnostic des maladies de la moelle épinière, par M. R. Gowers, professeur à University College, à Londres, traduit par le Dr Oscar Jennings. 1 vol. de 107 pages avec 14 planches dans le texte et une chromolithographie. Paris, O. Berthier, 1882.

Les maladies de la moelle composent un groupe peu connu des praticiens; leur étude, longtemps délaissée, n'a été véritablement entreprise que depuis une vingtaine d'années; des faits nouveaux et d'une importance considérable n'ont pas encore trouvé place dans les livres classiques.

Le présent ouvrage a donc une utilité manifeste.

La thérapeutique de ces affections est encore dans l'enfance, mais leur diagnostic a déjà atteint une grande précision.

L'auteur nous expose d'abord d'une manière très approfondie les connaissances actuelles concernant l'anatomie de la moelle, puis il discute la valeur des divers symptômes nutritifs, sensitifs, ou moteurs.

Parmi ces derniers ceux qu'on appelle les réflexes ont une grande importance pour la localisation des lésions et, lorsqu'on sait bien les produire, on en retire d'utiles renseignements sur presque toutes les parties de la moelle. L'auteur étudie principalement les réflexes profonds que l'on nomme souvent, et à tort, réflexes tendineux et dont les plus connus sont le fameux réflexe du genou, celui du tendon d'Achille et le clonus de la cheville et indique les précautions à prendre pour ne pas commettre des erreurs qui conduisaient à de faux pronostics. Ajoutons que dés exemples choisis dans la pratique de M. Gowers facilitent la compréhension de la méthode.

Dr. L.



ROMANS

Comme une fleur, par Rhoda Broughton. Paris. Victor Havard, 1882, un volume in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons rarement lu un roman plus complètement émouvant et plus délicieux que celui intitulé *Comme une fleur*, par Rhoda Broughton. Il est vrai de dire que l'excellente traduction de M. A. de Viguerie met habilement en lumière tout ce qui peut faire ressortir le talent fin et distingué de l'auteur anglais. Nous connaissions bien des œuvres de Rhoda Broughton, pas une n'atteint la haute valeur de celle-ci et les lettrés, les délicats amoureux du livre s'empresseront de la classer sur le rayon de choix de leur bibliothèque.

Il semble qu'on se plonge dans un bain vivifiant de verdeur, de jeunesse et d'amour, qu'on boit à pleines lèvres le printemps même sous une forme exquise et raffinée, en lisant les pages émues qui nous racontent la vie de la petite Nell, une adorable et sympathique enfant. Quelle sincérité, quelle fougueuse jeunesse dans les descriptions de cette monotone existence! L'histoire est simple comme un bouquet de fleurs des champs et pourtant on ne peut se lasser de la lire, de la relire encore et de prendre part aux joies, aux tristesses, à l'amour de cette touchante héroïne. Lisez, lisez vite ce volume et imprégnez-vous, comme nous l'avons fait, de cet inoubliable récit d'une âme fraîche et aimante. Apprenez à connaître Dick, l'amoureux capitaine Longues-Jambes, comme dit la méchante sœur Dolly. Sachez comment l'amour prend naissance dans le cœur enthousiaste de Nell, comment les machinations de Dolly arrivent à la séparer de celui qu'elle aime et comment elle meurt, frappée dans l'essence même de la vie, épouse d'un autre, après la mort de Dick aux Indes. — Nous n'avons pas parlé du père de Nell, mais c'est une figure qui se grave dans la mémoire, celle du vieux gentilhomme ruiné, un portrait du vieux temps, un merveilleux pastel.

Avant nous, dans une préface qui est un modèle de satire enjouée et d'esprit, Gustave Droz a dit le haut mérite du livre de Rhoda Broughton : c'est une pierre précieuse sertie sur un autre bijou et arrivant à en doubler la valeur, le succès les appelle l'un portant l'autre, pour le plus grand plaisir des lecteurs.

G. T.

Bartoloméa, par Georges Lafenestre. Paris, Paul Ollendorff, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Dès les premières lignes de ce roman, le premier écrit par Georges Lafenestre, on sent qu'on a affaire à la fois à un poète et à un artiste ; c'est en effet à ce double titre que nous connaissions jusqu'à ce jour l'auteur, qui a publié deux volumes de poésies et des livres de critique d'art. Aussi est-ce avec le plus pur enthousiasme qu'il nous parle de Rome et de ses merveilles, de sa nature, de ses femmes, de ses chefs-d'œuvre.

Il s'agit dans *Bartolomea* d'un brave garçon qui a obtenu le prix de Rome en musique et dont l'esprit, très rêveur, très élevé, subit avec une sensibilité inouïe l'influence du beau, du grand art. Il rencontre une jeune fille extraordinaire, une exaltée patriote, une chanteuse hors ligne ; sous l'obsession de son admiration il compose un magnifique oratorio dont le scenario est sainte Cécile ; pour lui, dans son imagination d'artiste fougueux, Bartolomea, la belle Romaine, s'identifie d'une manière absolue avec sa sainte Cécile. Il arrive à lui faire chanter son œuvre ; mais, au moment où la fièvre de l'amour se joignant à la fièvre de l'art le jette éperdu aux pieds de la jeune Italienne, celle-ci lui avoue que, fiancée à un de ses compatriotes tué dans la dernière guerre contre l'Autriche, elle n'aimera plus et n'épousera personne. Frappé au cœur, le musicien retourne précipitamment en France, s'exalte jusqu'au délire et devient fou. Pour le rappeler à la raison, pour sauver ce beau talent qu'elle est la première à admirer et à plaindre, Bartolomea n'hésite pas à faire le voyage, se présente à lui dans la maison de santé où il est soigné et réussit dans son entreprise, en joignant ses

efforts à ceux du médecin et d'un ami du musicien. — Elle reste auprès de lui durant une année entière pour compléter son œuvre de charité, lui communique son courage, sa force, et surtout parvient à lui faire oublier dans un travail acharné, continu, un amour qu'elle ne peut ni ne doit partager. Ensuite elle retourne en Italie auprès de ses parents.

Le sujet est neuf et ne manque pas d'une certaine originalité. M. Georges Lafenestre l'a traité avec un raffinement, un charme d'artiste qui rendent son livre à la fois attachant et intéressant.

G. T.

Jack Tempête, par Pierre Elzéar. Paris, Marpon et Flammarion, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Jack Tempête, un nom d'allure anglaise, avec son sobriquet de coupe anglaise, est l'imitation du roman d'aventures tels que le comprennent nos voisins d'outre-Manche.

Un enfant trouvé, envoyé en Australie par un homme d'affaires véreux et y menant la vie farouche, la sanglante existence des chercheurs d'or, une sorte d'âme faite d'un étrange mélange de lumière et d'ombre, de bons sentiments et de féroces emportements, tel est le héros. Plus tard il revient en Angleterre, s'éprend d'une belle et riche demoiselle, nièce d'un banquier plusieurs fois millionnaire, et, par amour pour elle, dans l'espoir d'en faire sa femme, cède à de mauvais conseils et consent à se laisser passer pour le fils du banquier, un enfant volé en bas âge par des bohémiens. — Or ce fils existe, on a même tenté de le poignarder pour faciliter la supercherie ; après mille sournoises complications le véritable enfant rentre au logis paternel et est reconnu par son père, sur la déclaration même de ce Jack Tempête, terrible et doux comme un personnage de Victor Hugo.

On sent en effet çà et là dans l'œuvre de Pierre Elzéar l'indéniable influence de notre illustre poète, comme une sorte de souffle romantique dont les rafales passent par moments à travers les pages du livre, cherchant à lui donner une impulsion qu'il ne peut suivre, un vol qui cesse immédiatement.

La mer anglaise est la plus sinistre des mers. Cette phrase par laquelle débute le roman vous remet immédiatement en mémoire le livre premier de *l'Homme qui rit*, sans qu'il y ait toutefois ressemblance ; mais, malgré soi, en lisant cette description d'une funèbre nuit d'automne, d'un glacial et pluvieux crépuscule sur la falaise où vaguent à l'aventure une femme et un enfant, on songe à cette terrible pointe sud de Portland, *âpre montagne de la mer*, témoin de l'abandon de Gwynplaine par les Comprachicos, — à cette pointe nord de Portland sur laquelle court l'enfant, perdu dans la tempête de neige et dans le brouillard. Le disciple a subi le maître, mais sans jamais en approcher.

Tout cet enchevêtrement d'aventures est un peu enfantin et sans grande portée. Nous attendions mieux de l'auteur et nous avouons avoir été fort déçu en lisant son roman. — Quand il arrive aux dernières pages, on dirait une sorte d'inventaire des faits, plus de phrases, plus de style, rien qu'un dialogue sec, court et heurté, comme s'il avait hâte de se débarrasser d'un travail ennuyeux. — Cela fait peut-être assez bonne figure à la scène ; dans le roman l'effet est nul, choquant plutôt et désagréable. Ce n'est certes pas là une œuvre longuement méditée, étudiée à loisir et soigneusement écrite : on la croirait faite au jour le jour pour les besoins d'un feuilleton de journal. Un véritable écrivain doit avoir plus de souci de ce qu'il fait.

G. T.

Nora, par Mme Eugène Garcin. Paris, Paul Ollendorff, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

En une langue suffisamment élégante et choisie, Mme Eugène Garcin nous raconte l'histoire, touchante en plus d'un endroit, d'une jeune Provençale mariée à un pêcheur breton et qui se laisse séduire par un gentilhomme débauché de son pays. Celui-ci arrive adroitement à ses fins en lui parlant de la Provence qu'elle regrette toujours, et en se servant de ce beau langage tout imagé et ronflant qui est la troublante musique du Midi. Pour lui elle quitte son honnête mari et ses trois petits enfants ; elle vit pendant trois ans avec son amant au milieu du plus grand luxe ; puis, rendue à la raison par la mort d'une petite fille née de ces criminelles relations, elle revêt son costume de paysanne, regagne la Bretagne et se fait la servante de son mari, la servante de ses enfants.

Sans vouloir faire de rapprochements entre *Nora* et des pièces célèbres telles que *la Fiammina* ou *Miss Multon*, nous pouvons dire que Mme Eugène Garcin a su trouver une note spéciale avec un sujet très usé. — Je citerai parmi les passages les plus émouvants, et d'une émotion vraie, le retour de la mère, son arrivée le jour des Morts, lorsqu'elle s'assied à la place superstitieusement laissée vacante par son mari et par ses enfants, pour l'absente que ces derniers croient morte.

Maintenant l'œuvre eût certainement gagné à être écrite pour un public un peu moins restreint et beaucoup moins bégueule que celui pour lequel Mme Garcin a l'habitude d'écrire. Ou il ne fallait pas traiter un pareil sujet, ou il fallait le traiter sans hésitations, en taillant dans le vif. Cela ôte à *Nora* toute vigueur. — L'auteur nous semble aussi être passé à côté de certaines parties très chaudes qui eussent gagné à être expliquées. Il y avait toute une portion singulièrement vibrante et animée dans la traduction des sentiments de *Nora* réveillée à l'amour sensuel par le doux parler provençal, séduite autant par le souvenir énervant du pays que par la beauté du séducteur. Dans l'œuvre de Mme Garcin ce passage est terne et sans éclat : il devait au contraire flamber et incendier tout le reste du livre. Ces défauts rendent le roman incomplet. G. T.

Le péché de la veuve, par ALBERT SAMANOS. Paris, Marpon et Flammarion, 1882, un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Le côté à effet du roman de M. Albert Samanos, c'est le terrible scandale de ces dernières années au sujet d'un général, ancien ministre de la guerre, et d'une suspecte aventurière, espionne payée par l'Allemagne. Mais où il eût fallu un Juvénal, un Tacite, nous n'avons trouvé qu'une historiette écrite en style de faits divers. Ce n'est pas avec une langue aussi lâchée et des phrases aussi incorrectes qu'on peut arriver à graver de pareils faits dans une étude de mœurs, d'une manière assez vivante pour donner de la durée au livre qui les contient. Les romans de mœurs exigent tout un long et consciencieux travail d'observation, d'écriture et de soin dont nous ne trouvons pas trace dans le livre trop vite fait et trop facile de M. Albert Samanos. Il y avait cependant un sujet très empoignant à traiter, mais le *Péché de la veuve* se noie dans un luxe de détails inutiles, détails qui ont la prétention fort exorbitante de nous donner un tableau contemporain, et qui ne sont qu'une suite de conversations peu intéressantes, de nouvelles à la main et de cancans, de racontars en un mot.

Le jour où l'auteur voudra faire une œuvre marquante, il devra s'appliquer à soigner particulièrement le côté littéraire de ses romans, à en élaguer tout ce qui est lieux communs, expressions toutes faites, à rejeter les mots inutiles, à se débarrasser enfin de tout ce qui entrave la marche et vient sans rime ni raison se greffer sur la partie principale. — En n'agissant pas ainsi, M. Albert Samanos a négligé l'étude de sa jeune veuve et de ses tristes amours ; à chaque moment elle disparaît pour céder la place à quelque personnage incident que les nécessités du drame n'appellent pas, ou à des dialogues qui sont tout bonnement des prétextes à dissertations et qui fatiguent le lecteur. Un peu plus de sobriété et de netteté et le roman gagnerait en intérêt, en réalité.

Château à vendre, par ALFRED DE COURCY. Paris, Firmin Didot et C[ie], 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

On dirait d'un livre d'amateur plutôt que d'un livre écrit avec l'endiablée vocation du romancier. Cela ne sort point du bon petit ordinaire, pas méchant du tout, allant son train-train, calme, sans heurt, ni choc, sans phrases vigoureuses, sans haut ni bas durant trois cent trente-huit pages. Je crois que l'auteur a eu l'intention de raconter l'histoire des amours d'un jeune gentilhomme bourguignon, très riche, très noble, devenant soldat dans un régiment de dragons pour satisfaire à la loi ; il passe ses examens pour Saint-Cyr, arrive à être officier; puis, rachetant le château de celle qu'il aime et qui est ruinée, l'épouse.

Mais tout n'est pas dit là pour nous ; nous n'avons vu en aucun droit l'auteur faire preuve de littérature ni d'art, ce n'est pas là le véritable écrivain, âpre au mot cherché, dur à lui-même, écrivant pour sa satisfaction personnelle avant d'écrire pour les autres. Nous l'avons dit et nous le répétons, il nous a semblé nous trouver en présence d'un romancier amateur, comme il y a des peintres et des sculpteurs amateurs. — C'est une fade histoire écrite en un style incolore ni bon ni mauvais. — Nous aimerions certes mieux de gros défauts bien accentués, mais une nervosité qui ne se rencontre pas ici. Ce volume n'a, en somme, que la peu apparente apparence de la vie ; c'est une baudruche gonflée que le premier coup de plume de la critique crève sans retour et d'où il ne sort qu'un bruit léger, imperceptible, *fû ù ú*. Rien !

La vie d'un artiste, par AUGUSTE LEPAGE. Paris, Paul Ollendorff, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Nous venons de lire sous ce titre *la Vie d'un artiste* une sorte de parodie plutôt que d'imitation de *la Vie de Bohême*, où il y a de tout, sauf ce qui fait le charme du volume de Murger. Ici ni gaieté, ni esprit, ni mouvement ; pas de personnages intéressants et pas de types. — Nous ne savons par quels procédés ni à l'aide de quels documents l'auteur a pu faire un volume aussi dénué d'intérêt et de vie ; quant aux jeunes gens qu'il nous représente, c'est un triste échantillon de l'espèce humaine ; ce que nous leur reprocherons surtout, c'est précisément le manque de jeunesse. — Nous ne saurions nous attarder davantage sur un livre qu'on se hâte de laisser de côté après l'avoir lu, avec le très sincère regret de n'y pas trouver les éléments d'un roman.

Sacrifiée, par ERNEST DÉTRÉ. Paris, Dentu, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Voici la toujours vieille et toujours nouvelle histoire de la jeune fille mariée par d'aveugles parents à un homme qu'elle n'aime pas ; celui qu'elle aime, éloigné d'elle par un père prudent, passe pour mort des fièvres en Cochinchine. Grâce à cette supercherie, à laquelle le père a prêté les mains en supprimant les lettres de l'amoureux qu'il a évincé, la pauvre fille épouse un homme qui la trompe, la rend malheureuse et fait partie des *Ménages parisiens*, dont M. Ernest Détré veut nous conter les malheurs. Plus tard celui qu'on croit mort revient, se rencontre avec le mari de celle qu'il a aimée ; il y a provocation, duel ; mais le mari se brûle la cervelle sur le lieu même du combat et rend ainsi la liberté à sa femme. Il se sacrifie pour la *Sacrifiée*. — Nous aurions désiré trouver une allure plus chaude et plus vivante à ce drame intime.

Paris-Joyeux, par CARLE DES PERRIÈRES. Paris, J. Rouff, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Si un livre ne ment pas à son titre, c'est bien celui de Carle des Perrières : le lecteur trouvera

réuni là tout un lot de nouvelles fort courtes, mais bien parisiennes et d'un pimenté qui emporte parfois le palais. — Quelques-unes comme *Premier duel*, *Héros oubliés*, sont des études réussies; d'autres, comme *l'Enterrement qui passe*, *le Bain hongrois* et surtout *Monsieur le Président*, donnent l'exacte mesure de ce qui peut être permis dans l'explication détaillée du fruit défendu. On ne mord qu'à moitié dans la pomme, mais cela vous souffle une terrible envie d'y mordre davantage. C'est la limite de ce qui peut se dire à propos d'aventures érotiques gaiement racontées. — Nous croyons au *Paris-Joyeux* un succès assuré dans les boudoirs parisiens.

La sagesse en zigzags, par P. Poulin. Paris, Auguste Ghio, 1882, un volume in-18 jésus.

Ceci n'est pas un roman. M. P. Poulin, un philosophe, s'est amusé à découper en axiomes, raisonnements et autres dires, tout ce qu'il pensait des femmes, de l'amour, des passions, de la morale, de la religion, de la politique, du socialisme, de tout enfin. Son volume, forcément aride et sec, renferme cependant nombre de choses fort justes et très bien rendues. Par exemple, ce qui domine, c'est un énorme éreintement général et particulier de la femme. Que peuvent donc bien avoir fait les femmes à l'auteur de *la Sagesse en zigzags?*

Mademoiselle Fifine, par Clémence Badère. Paris, Auguste Ghio, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Un ramassis de nouvelles sans queue ni tête, d'illisibles contes, de nouvelles à la main absolument nulles et de vers iucompréhensibles, tel est le livre que nous donne aujourd'hui Mme Clémence Badère. Il eût peut-être mieux valu ne pas en parler, mais il est pourtant difficile de taire ce que l'on ressent après lecture indigeste d'un pareil fatras et de semblables insanités. Le devoir du critique est de signaler aux lecteurs les livres mauvais aussi bien que les œuvres de mérite.

Les mémoires d'un galopin, par Armand Silvestre. Paris, Paul Ollendorff, 1882, un volume in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Armand Silvestre, le doux poète de la *Chanson des heures*, le fin et érudit critique d'art, l'ingénieux librettiste, est aussi le plus direct et le plus vraiment Gaulois des héritiers de Rabelais. Nul ne sait manier mieux que lui l'anecdote grasse et amusante. — Il a entrepris sous le titre général de *la Vie pour rire* une suite de volumes qui sont bien la plus abracadabrante fantaisie que je sache. Le seul éloge que je puisse faire en parlant des *Mémoires d'un galopin*, c'est de dire qu'ils valent *les Farces de mon ami Jacques* et *les Malheurs du commandant Laripète*, deux recueils d'inénarrables cocasseries.

G. T.

L'Envers de Paris, par A.-J. Dalsème, dernière partie. Paris, J. Rouff, 1882, in-18. — Prix: 3 francs.

Quelle déplorable manie ont donc certains romanciers de nous replacer constamment en face des mêmes personnages? Encore s'ils avaient l'art de les rendre intéressants ou sympathiques. Non, ce sont des figures stéréotypées grossièrement au charbon et dont le retour à de longs intervalles est fait plutôt pour agacer. Balzac, sur l'exemple de qui on s'appuie, afin d'autoriser cette mode d'intrigues à queue, n'a jamais, ce me semble, procédé d'une telle façon, ou du moins créait-il des types vigoureux qui s'imposaient à l'imagination, dont il variait les rôles et que l'on pouvait revoir sans trop d'ennui. Ses maladroits copistes ne savent, eux, que faire défiler sous nos yeux des marionnèttes affublées d'un rôle invariable. Autant vaudrait en ce cas dévider, sans reprendre haleine, l'écheveau jusqu'au bout.

La dernière partie de *l'Envers de Paris* ressemblant fort à l'autre, dont nous avons précédemment rendu compte, il nous reste peu de chose à ajouter à notre appréciation. Dans ce second volume, M. Dalsème accentue l'ardeur de la lutte de plus en plus acharnée entre les ravisseurs de la fille du peintre Vernier et ses vaillants amis. Les scènes atroces y sont multipliées à plaisir. Il y a surtout une course sur les toits, une sorte de chasse à mort entre le traître et la victime qu'il poursuit, qui serait capable de faire dresser des cheveux sur la tête d'un chauve. Pure fantasmagorie d'ailleurs et sans vraisemblance. Comme tout finit en ce monde, même les envers de Paris, les quatre malfaiteurs disparaissent précipités l'un après l'autre au fond d'un puits. On restitue à l'héritière persécutée son vrai nom et sa fortune, puis elle épouse le docteur Maxime Vignolles, le plus gentil et le plus amoureux de ses paladins.

P.

La mère Rainette, par Charles Deslys. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Ainsi nommée parce qu'elle a jadis vendu des pommes aux gamins sur le pont Saint-Michel, la mère Rainette, veuve d'un vieux sergent, n'aurait rien de plus à cœur que de garantir d'atteinte la vertu de sa fille Mariette, cantatrice d'un grand talent. Mais toute sa vigilance ne peut empêcher l'artiste de tomber dans les filets tendus autour d'elle par un misérable, le baron Dupréval. Oh! le fier coquin et que de vices! Il est fils d'un boulanger, il triche au jeu et il devient ministre. Après quoi l'influence que lui donne ce poste est dépensée à recueillir dans de somptueux appartements les pauvres filles qui, pour nourrir leur famille, vont se vendre à la Debanne, une entremetteuse de sa connaissance. On leur offre cinq cents francs de leur innocence; le prix est fait une fois pour toutes. M. Charles Deslys nous montre à un moment son Lovelace ministériel « menant grand train le char de ses caprices, attelé de trois passions ». Un seul point chiffonne l'heureux scélérat, c'est que chacune de ses houris a quelque part, au quartier latin, un amant de cœur tout prêt à lui rendre une virginité, ou à s'en

passer. Il s'en débarrasse bien quelquefois en les faisant coffrer, sous prétexte de conspiration politique; mais enfin l'un d'eux le tue en duel et l'histoire se termine par le bouquet d'un triple mariage. Celle des trois épousées qui a droit encore à la couronne d'oranger en cèdera probablement un brin à chacune des deux autres.

Tout l'imbroglio est écrit d'un style édulcoré, douceâtre et fluide, une guimauve, quoi! et le robinet coule sans interruption durant près de cinq cents pages. P.

La famille Pichot, par Yves Guyot. Paris, J. Rouff, 1882, in-12. — Prix: 3 francs

Il y a lieu de s'étonner que M. Guyot, jusqu'ici confiné dans les questions de police des mœurs et d'économie sociale, ayant écrit sur ces matières un certain nombre d'ouvrages purement polémiques, déserte un terrain de discussion calme pour confier au roman la défense de ses doctrines. Espère-t-il, au moyen de ce véhicule, leur donner plus de force, plus d'attrait? Le public se serait-il montré si rétif à ses théories révolutionnaires que le publiciste eût besoin de recourir à la passion? Après tout, chacun étant libre de choisir le cadre qu'il lui plaît de donner à sa pensée, voyons ce qu'il y a de sérieux au fond de ce que le nouveau romancier appelle un peu emphatiquement *scènes de l'enfer social*.

Jérôme Pichot est mineur dans le grand bassin houiller de Carboville. Mettez à la place de ce lieu imaginaire Decazeville, Saint-Étienne ou le Creusot, c'est tout comme. Travailleur solide, esprit borné, quoique droit, un peu trop enclin à noyer ses ennuis au fond du verre, Jérôme a eu plusieurs garçons et filles. La plus jolie de celles-ci, enlevée à ses parents dès l'enfance par Onésime Macreux, directeur et grand propriétaire de l'exploitation, est devenue sa maîtresse, tandis que les garçons, surpris dans la mine par une explosion de feu grisou, y perdent soit la vue, soit quelque membre, soit même la vie. On s'explique dès lors que Jérôme, aigri par tous ces malheurs et par la misère que ni labeur ni dévouement ne peuvent conjurer, soit tout disposé à prendre parti contre les patrons. Une grève s'étant déclarée, il s'y mêle avec des sentiments de révolte, ce qui ne l'empêche pas de sauver la vie à l'agent subalterne contre lequel se déchaînait la légitime fureur des ouvriers. Traduit néanmoins en cour d'assises avec les autres meneurs, il est condamné à deux ans de prison et sa fille continuera pendant ce temps d'égayer les orgies auxquelles, grâce à sa fortune, se livre l'opulent et débauché Macreux.

C'est à peu près là, si l'on élague les épisodes et détails accessoires, tout le livre de M. Guyot. Quant à l'esprit qui l'anime, on en aura un aperçu par la page suivante, où sont résumés en quelque sorte les griefs aussi bien que les aspirations de l'écrivain socialiste. C'est un chef mineur qui plaide lui-même contre les bourgeois qui l'exploitent :

« Oui, ils ont la force; oui, ils ont les privilèges; oui, ils ont l'organisation, l'éducation. Eh bien ! c'est aux déshérités du droit, c'est aux déshérités de toute fortune, c'est aux déshérités même de toute éducation à leur donner l'exemple. Alors qu'ils violent eux-mêmes les lois qu'ils ont faites, c'est à ceux contre qui elles sont faites à les respecter. Alors qu'ils ne se servent du droit qu'ils étudient que pour le transformer en privilège pour eux, c'est aux spoliés du droit de le respecter dans leurs ennemis. Oui, voilà comment le redoutable problème de l'avenir se pose devant les misérables, les pauvres, les ignorants, les affamés, devant ceux-là qui, ne vivant que de privations, voient passer à côté d'eux tous les biens comme dans un autre monde. L'ignorant précepteur du savant; l'intelligence atrophiée par le travail abrutissant, éclairant l'intelligence développée par l'éducation; le paria enseignant par son exemple le respect de l'égalité; la faim montrant la résignation à la satiété; les graines de bagnes rapportant des vertus; la nuit illuminant le jour; les damnés pardonnant aux élus; les démons, aux anges; l'enfer moralisant le ciel: c'est absurde. Eh bien, le progrès exige que le prolétaire rende, en la réalisant, cette absurdité sublime. »

Le plus clair de ce morceau de rhétorique, c'est que M. Guyot espère que la société sera régénérée par en bas. Il est impossible, dans un compte rendu nécessairement rapide et court, d'essayer, ne fût-ce qu'en passant, la réfutation d'une telle utopie. Il n'y aurait plus, si on l'admettait, qu'à laisser au prolétariat la direction de nos affaires. Savez-vous à quoi l'on aboutirait ? Relisez seulement le livre si curieux où Proudhon, avec sa verve et son intègre franchise, a exposé ce qu'il pensait de la capacité politique des classes ouvrières. L'histoire est là d'ailleurs pour répondre. En général, ce qu'on nomme les *nouvelles couches*, ce n'a jamais guère été qu'un tas de mauvais coucheurs. Toutes les fois que, par surprise ou autrement, elles ont pu mettre la main au gouvernail, la barque a chaviré aussitôt. Des romans comme *la Famille Pichot* vont aussi directement contre leur but que les discours de certains collectivistes qui réclament l'expropriation immédiate et par la force des possesseurs du sol et des capitalistes. Sous notre excellent régime de liberté républicaine, ces excès de parole ou de plume sont heureusement sans danger. Les opinions les plus extravagantes, dès qu'elles se produisent au grand jour, perdent tout leur venin, et ceux mêmes dont elles chatouillent le plus agréablement les secrets instincts sont des premiers à en rire.

Une réflexion, pour finir. N'est-il pas étrange de voir M. Yves Guyot se retourner avec tant d'animosité contre le grand industriel qu'il caricature sous le nom d'Onésime Macreux, sous prétexte que celui-ci, par l'influence de sa position sociale, s'est fait nommer député et jouit fastueusement de sa grande fortune? A. P.

Paris ingénu, par Paul Arène. Paris, Charpentier, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Voici un bon livre, d'une forme aussi parfaite que le fond en est délicat. Pour tous ceux qui savent lire,

Paul Arène est depuis longtemps classé parmi nos écrivains les plus charmants et les plus goûtés; mais le gros du public ne le connaît pas assez encore. Lui-même prodigue à plaisir ses jolis croquis sans se donner la peine de les réunir, de lier en gerbe les épis dorés. Nous n'avons jusqu'à present que deux volumes, exquis, il est vrai, sur la Provence, *la Gueuse parfumée* et *Au bon soleil*. Un autre, à sa place, en eût publié dix.

Paris ingénu est le premier où il ait groupé ses impressions de citadin. On l'y retrouve tout entier, avec sa gentillesse d'esprit, ses grâces avenantes et une certaine enfance de mœurs qui n'est pas sans charme. Chaque jour, il part à l'aventure, allant devant lui au hasard et sans motif, pour le seul plaisir, curieux d'inconnu et comptant sur une de ces rencontres qui sont les bonnes fortunes de la flanerie. Ainsi faisait Nodier. Il est rare qu'il rentre bredouille de cette chasse aux papillons. Tout original qui passe à portée de son regard est aussitôt saisi, croqué d'un léger et bienveillant crayon. A l'opposé de ses confrères en chronique, Arène dédaigne le scandale du jour, les querelles politiques ou littéraires sur lesquelles se jettent les autres si avidement. Quant à lui, il n'a besoin d'aucun fumier pour y faire pousser des fleurs. Son domaine, ce sont les petits bonheurs de la vie, la visite à un atelier de peintre ami, un voyage au pays des joujoux, une promenade solitaire le long des quais ou tout bonnement la lutte fratricide entre sa huppe et son chat. Amusé et amusant, il aime l'existence et la fait aimer. Où est le mal? Il la dore d'une illusion trop poétique, dira-t-on, et sa fantaisie lui prête un rayon qu'elle a bien rarement. Eh! laissons-le faire. Il y aura toujours assez de ces esprits chagrins qui ne veulent voir des choses que le mauvais côté et qui remplacent par des puanteurs d'égout le parfum des lilas et des roses.

Le fin et gai sourire dont s'éclaire volontiers la physionomie d'Arène a pour ainsi dire passé dans les tableaux de la banlieue ou des faubourgs, dans ces portraits du passeur, du scieur de bois, du professeur des pifferari, etc., qu'il nous peint sous de si aimables couleurs. Épris en outre d'espace et de lumière et ayant gardé en ses veines un peu de sève paysanne, il lui faut de temps à autre réjouir ses yeux au spectacle de la campagne. Il s'en va contempler de préférence les merveilleux décors de coteaux boisés, de vallons et d'étangs qui se succèdent de Paris à Versailles. Avec quelle volupté il s'attarde aux accidents du chemin! « Un bourgeon qui pointe, une feuille qui tombe, un merle qui s'effarouche, un filet d'eau de pluie jouant à la source et se creusant son lit dans le sable jaune d'un chemin creux, et ce sont des cris, des étonnements, des extases enfantines. »

Ne croyez pas d'ailleurs qu'il évite de parti pris les sujets sérieux ni les hautes questions. Il n'y a qu'à lire sa visite à son ami Alpinien, — Léon Cladel, si je ne me trompe, — et l'histoire du dieu Michel, un pur chef-d'œuvre de philosophie et de bon sens. Et comme tout cela est dit vite et bien, avec une élégante familiarité, des expressions nouvelles, trouvées heureusement et sans peine; en un mot, le cachet qui caractérisa de tout temps les maîtres en l'art de plaire. Il semble vraiment qu'une abeille de l'Attique, égarée par hasard dans les Alpes, lui ait laissé en passant quelque grain de son miel aux lèvres. P.

Eyrielle, par Mme A. Jaubert. Paris, Ollendorf, 1882. In-18. — Prix: 3 fr. 50.

Eh quoi! le bon génie de Musset, la marraine indulgente qui tant de fois lui donna de précieux conseils, et qui mieux que tout autre doit savoir à quoi s'en tenir sur les épines du métier d'auteur, consent donc, elle aussi, à descendre dans la mêlée littéraire! Passe encore de publier les lettres ou souvenirs des esprits distingués qu'elle sut quelque temps grouper autour de sa gracieuse influence; mais s'exposer soi-même aux sévérités de la critique, renoncer de gaieté de cœur au prestige dont chacun aimait à vous entourer, sortir du demi-jour si favorable aux illusions, c'est manquer vraiment de coquetterie. Après tout et quels que soient nos regrets à cet égard, comme Mme Jaubert use d'un droit commun à tous, nous n'aurions qu'à la remercier, à applaudir même à sa tentative, si elle nous donnait un agréable roman. Hélas! pour son début, elle a choisi le roman par lettres, genre aussi démodé que la tragédie et plus difficile peut-être à ranimer. Inconvénient plus grave et qui ajoute à l'invraisemblance, il n'y a pas de correspondance, et toutes les lettres sont écrites par un seul et même individu, ce qui fait de ce volume un recueil de monologues.

Voyons maintenant le sujet: Eyrielle est une jeune et belle artiste qui aurait déjà produit des tableaux estimés, si elle n'était retenue par le dévouement auprès d'une grand'mère infirme et un peu folle. Un certain Aymard, neveu sans fortune d'un riche général, fait sa connaissance, en devient amoureux et, désespérant d'obtenir le consentement de son oncle à cette union, il veut se créer par le travail une position indépendante. Il vient à Paris et se lance dans le journalisme. Cela se passe vers la fin du second empire, au moment du meurtre de Victor Noir et du jugement de Pierre Bonaparte. Survient le siège, et la jeune Eyrielle, devenue libre par la mort de son aïeule, accourt rejoindre Aymard. Vous croyez sans doute qu'ils vont se jeter dans les bras l'un de l'autre et jouir avec délices des quelques instants précaires que leur laissent les événements? Point; ils perdent le temps à discuter sur la guerre et ses conséquences, sur la justice, sur la gloire! Oh! que les choses se passent autrement dans la vie! Ajoutons qu'ils se séparent immédiatement. afin d'avoir à s'écrire de nouveau; cela fait de la copie. A plusieurs reprises, Eyrielle part en ballon. Chaque fois elle est perdue et ensuite retrouvée. Pendant ce temps, Aymard s'est battu courageusement à Champigny, où il a été blessé. Eyrielle se retrouve là juste à point, on ne sait comment, pour le soigner et veiller au pied de son lit. Enfin le vieux général, touché de la bravoure de son neveu, consent au mariage.

Il y avait là matière à quelque nouvelle sentimen-

tale. Bien conté, le récit aurait pu avoir du charme. Au lieu de cela, Mme Jaubert nous administre des décoctions de Lanfrey, des discussions à n'en plus finir sur la nomination des maires par le gouvernement, sur le vote du plébiscite, etc. Vous voyez d'ici l'agrément. Cet Aymard n'est qu'un politicien ridicule, une espèce de philosophe et d'amoureux platonique, indécis et mal équilibré, qui passe ses journées à écrire avec un détail infini des causeries enfantines sur la portée d'une chatte. Il enregistre complaisamment les longs propos des paysans à la veillée et leur insignifiant verbiage rustique. Quelques réflexions ingénieuses, de jolis mots à la rencontre ne rachètent qu'insuffisamment le romanesque versé à pleines mains sur le vrai de la réalité. Allons, décidément Mme Récamier fit bien de ne jamais écrire que de rares et courts billets. A. P.

Madame Heurteloup, par ANDRÉ THEURIET. Paris, Charpentier, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avions lu l'œuvre nouvelle de M. Theuriet, à mesure qu'elle paraissait dans *l'Illustration*, rehaussée d'expressives gravures ; mais cette publication par tranches, dont il faut attendre la suite des mois entiers, nuit à l'intérêt du roman et n'en donne pas l'impression exacte. Nous venons de le relire en volume et il nous a singulièrement intéressé. De tous les types déjà si variés que l'auteur a produits, il n'en est pas qui soit mieux campé que celui de la veuve Heurteloup, *la bête noire*, comme le dit le sous-titre, un rabat-joie femelle des mieux réussis. Voilà un de ces caractères qui se fixent dans la mémoire, parce qu'ils sortent vivants et réels du cerveau qui les créa.

Fille de l'ancien conventionnel Claude Humblot, qui, exilé comme régicide par la Restauration, s'est marié à Bâle avec la fille d'un professeur, la brune Gertrude, ardente et concentrée dans ses affections, a voulu d'abord épouser Jean de Saint-André, gentilhomme campagnard du voisinage. Celui-ci, sous couleur de répondre à son amour, tenta de la violer, un soir qu'il la reconduisait à travers les bois. Outrée de cet affront, la virago en garde au cœur la rancune, avec un désir violent de vengeance, qu'elle jure bien d'assouvir un jour : « Je l'écraserai sans pitié comme une laide chenille, et ce ne sera pas assez de lui ; ma haine s'étendra à toute sa parenté, à tous ceux qui portent son nom. Je ne leur laisserai ni un champ pour y semer du blé, ni un lit pour y dormir. »

Ce serment a toute chance de s'accomplir. Tandis que les Saint-André achèvent de se ruiner dans l'oisiveté et les vices qu'elle engendre, Gertrude épouse son domestique Heurteloup, solide gars, taillé en hercule, capable de faire valoir ses terres et de lui servir de porte-respect. Elle le perd après quelques années et reste veuve sans enfant. Mais déjà son plan de vengeance est en voie d'exécution. Sous son œil de maîtresse la maison prospère à souhait et l'argent afflue au coffre-fort. Levée la première et se couchant après tout le monde, elle surveille ses gens, les fait endêver du matin au soir et travailler rudement, ne dédaignant pas de mettre elle-même la main à la besogne. Pourtant, afin de transmettre sa haine à quelqu'un, elle a adopté une nièce de son mari, qu'elle tient sous sa main, qu'elle dresse à sa guise et veut façonner à ses idées. Ce qui advient se devine. C'est précisément cette nièce, Héloïse Heurteloup, qui empêchera la ruine des gentilshommes. Elle plaide d'abord timidement leur cause par humanité, mais quand elle a compris que Vital de Saint-André, le neveu de Jean, était amoureux d'elle, son dévouement redouble et Mme Heurteloup sent elle-même sa haine se fondre et tomber, un soir que, cachée, elle surprend le neveu de celui qu'elle déteste aux genoux de sa nièce et la respectant, parce qu'il est sincèrement épris. Avec sa mauvaise grâce accoutumée, elle rachète le château et le donne en dot à Héloïse, qui épousera ainsi Vital.

Ce dénouement si heureux n'est, à mon humble avis, qu'une fâcheuse concession faite par M. Theuriet à la sentimentalité du lecteur. Pour être conséquent avec lui-même et surtout avec la logique des passions, il eût dû conserver au fond du cœur de Mme Heurteloup sa haine de femme outragée, et la tuer plutôt, s'il le fallait pour unir convenablement les deux amoureux. On lui aura reproché la catastrophe implacable par laquelle il avait terminé *Sauvageonne* et il a cru devoir cette fois être plus indulgent.

Malgré ce défaut, qui n'en est un peut-être qu'à mes yeux, je tiens à féliciter l'auteur de son succès et à rendre spécialement justice à ses paysages de Lorraine si admirablement décrits dans leur sévérité grandiose. P.

Le carnet d'une Parisienne, par MARIE COLOMBIER. Paris, Marpon et Flammarion, 1882. In-18 jésus.— Prix : 3 fr. 50.

Quel âge a donc Mme Marie Colombier ? A lire certains feuillets de son carnet, on la prendrait pour une contemporaine des Anna Deslions, Esther Guimont et autres vieilles gardes dont elle raconte les exploits galants en amie qui leur aurait en quelque façon tenu le bougeoir tant elle met de précision dans les détails. Mais un simple coup d'œil jeté sur le frais minois qui sert d'amorce au volume nous apprend qu'elle est beaucoup plus jeune et capable de fournir elle-même, si le diable la tente, ample matière à des contes salés, plutôt qu'à noircir ses mains à les écrire. Elle n'a donc fait, pour une partie de ce volume, que recueillir des anecdotes déjà racontées ailleurs, se contentant de les accommoder au goût du journal qui cherchait peut-être dans cette publication un succès de scandale. Pour tout dire, elle est venue laver en plein ruisseau du boulevard le linge sale des autres. La jolie actrice eût pu, ce nous semble, occuper ses loisirs à plus agréable besogne et ne pas descendre du salon sur le trottoir. On a beau être une commère très dégourdie et des mieux renseignées sur les vices plus ou moins ignobles qui flétrissent une fraction, minime heureusement, du monde parisien, ce n'est pas faire preuve

de grand esprit ni même de tact que d'en régaler pour deux sous les badauds et les niais. En police correctionnelle, lorsqu'il s'agit d'affaires pareilles à celles que narre si complaisamment Marie Colombier, le président du moins a la prudence d'ordonner le huis clos. A-t-elle compris elle-même l'inconvenance de son bavardage? On le croirait, car les dernières joyeusetés de ce volume ne se risquent qu'à la faveur du jargon de nos vieux chroniqueurs. Cela ne suffit pas; quand on rivalise de licence avec Apulée et Pétrone, il faudrait encore leur emprunter leur latin. P.

Christine Bernard, par PIERRE ELZÉAR. Paris, Victor Havard, 1882. In-12. — Prix: 3 fr. 50.

De l'esprit, beaucoup d'esprit dans ce roman, avec une veine de gaieté qui n'est pas pour déplaire. Mais qu'a donc Pierre Elzéar contre le monde du Palais et la magistrature pour les traiter en toute rencontre avec tant de rigueur? Nous ne le savions pas si ennemi des choses et des gens de l'École de droit.

Au fond, sa Christine Bernard est moins une femme qu'une thèse contre l'article du Code opposé au divorce. Cette prétendue victime du mariage indissoluble n'est pourtant malheureuse qu'à demi, du jour où elle a rencontré un consolateur en Pierre d'Arnaud, le vrai type du chevalier galant. Leurs platoniques tendresses prennent fin, il est vrai, à la résurrection si fâcheuse du mari. On l'avait cru noyé; on se consolait facilement de sa perte et le voici qui vient, après plus d'un an d'absence, réclamer ses droits la loi en main. Le coup de pistolet par lequel Pierre met un terme à ses revendications brutales a l'inconvénient de ruiner en même temps ses propres espérances, car jamais une femme, si férue d'amour qu'on la suppose, n'osera s'unir à l'homme qui a occis le père de son enfant.

Sentant lui-même à certains endroits combien son plaidoyer en faveur du divorce était peu concluant, Pierre Elzéar s'est amusé à remplacer les raisons par du pathos; mais la corde sentimentale vibre mal sous sa main. L'ironie et le persiflage lui vont mieux.

P.

Le drame de la Croix-Rouge, par A. MATTHEY. Paris, Charpentier, 1882. In-18. — Prix : 3 fr. 50

Vous ou moi, si l'on nous chargeait de bâtir deux volumes de roman sur ces deux faits, le coup d'État du 2 décembre et la mort tragique d'un général moins illustre que son nom en *ey* et dont le cadavre fut trouvé dans une maison louche entre Châtillon et Fontenay-aux-Roses, nous serions peut-être assez embarrassés. M. Arthur Arnould ne l'est pas pour si peu. Son premier volume, *le Drame de la Croix-Rouge,* a paru; l'autre, déjà sous presse, aura pour titre et sujet *la Femme de Judas.* Quelques lignes suffiront pour indiquer le sens et le cadre du premier tome.

Parmi les victimes du 2 décembre, assez nombreuses sans cela, M. Arnould introduit de son chef la famille du journaliste Marion, qui aurait été égorgée tout entière au lieu susdit. Deux filles seulement ont échappé au massacre dirigé par un ignoble et féroce capitaine. Après diverses vicissitudes, trop longues à raconter, l'une d'elles épouse Jules Durandeau, rédacteur en chef d'une feuille de l'opposition sous Napoléon III; l'autre ne reparaît que fort tard, avec les allures d'une femme entretenue et le nom de Mme Flamand. Ce serait ne rien entendre aux procédés de l'habile auteur que de ne pas deviner la pensée secrète de ces deux infortunées. Pour venger l'assassinat de leurs parents, elles vont conspirer la perte du meurtrier, ce capitaine devenu général, un viveur effréné, mais stupide, qui est précisément en train pour le moment de faire une cour assidue à Mme Durandeau, amie de sa propre femme. Et voilà!

Quant au second volume, sans grand effort d'imagination, n'importe quel *écureuil* le bâclerait en quelques jours. Il suffit de convertir Durandeau en traître vendu à l'empire et de donner à Mme Durandeau, ainsi devenue la femme de Judas, assez d'énergie pour déjouer les machinations ourdies par son mari, en même temps qu'elle attirera le général dans ses filets. Il faut compter beaucoup, pour l'aider dans cette œuvre pie, sur deux amants qu'elle a en perspective, deux vrais républicains. Il est triste pourtant de voir une noble cause transformée ainsi en tire-lire. P.

Sabine, par MARC DE MONTIFAUD. Paris, chez l'auteur, 1882. In-18. — Prix: 3 fr. 50.

Avec Marc de Montifaud on s'attend toujours à de l'extraordinaire et, en ce sens, l'on est rarement déçu. La matière qu'elle exploite varie peu, il est vrai; c'est toujours de la lubricité en coupes réglées; mais les femmes, quand elles s'en mêlent, ont un dévergondage de plume devant lequel reculerait l'homme le plus impudique. Effet de la nymphomanie, dit-on, hystérie du cerveau. N'est-ce pas plutôt un parti pris, une pure spéculation, afin d'attirer les passants et de vendre sa drogue plus cher? Il nous semble que c'est dans ce but surtout que Mme Quivogne a pavé son roman de mauvaises intentions. On y va sans débrider, d'une monstruosité à l'autre.

Après un prologue où le héros, un peintre français du nom de Duviquet, enlève au Caire la sultane favorite d'Ibrahim Bey, au moment même où les autres femmes du harem sont fouettées sous ses yeux par les eunuques, on passe à la description physique et soigneusement fouillée d'un amour naissant entre le peintre et la fille qu'il a eue de l'Orientale ainsi enlevée. Cette enfant, Sabine, passe son temps à lutiner amoureusement son père, à l'enlacer dans des embrassements dont la chasteté fait le moindre charme, reniflant comme une chatte en rut dans les bruns cheveux de Duviquet et « se grisant déjà des odeurs du mâle ». A la suite de ces étreintes passionnées qu'il ne repousse qu'à demi, le peintre en vient à douter de sa paternité : « Si cette créature, se dit-il, sortait de mon flanc, elle n'y allumerait pas l'inceste. » Pour plus de sûreté, il cherche à la marier en province à quelque honnête bourgeois.

Ici triomphe de l'auteur, qui en est encore aux niai-

series déclamatoires de 1830, aux sorties bouffonnes de Th. Gautier contre le bourgeois *étroniforme*, ainsi que poliment on l'appelle. Si le livre ne vous tombe pas des mains auparavant, essayez de lire la présentation de Sabine à son futur et leur première conversation. C'est du Pétrus Borel tout craché, du lycanthrope de derrière les fagots, moins le talent, bien entendu. Lorsque le jeune homme demande à sa fiancée si elle l'épousera sans regret ni arrière-pensée, elle répond:

« Du moment que vous êtes disposé à vous embarrasser d'une femme, mon Dieu, autant moi qu'une autre.

— Et nous ferons un grand voyage, n'est-ce pas? Nous irons en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Grèce?

— En Grèce, oh non! cela vous ferait ressembler aux yeux de vos amis à Ménélas. »

En voilà un certes qui est prévenu du sort qui l'attend! Notre *crapuleuse* société, pour user du style de Marc de Montifaud, s'étonne encore un peu trop d'un tel genre d'éducation. Patience! grâce à de tels romans, elle finira peut-être par s'y faire.

Faut-il continuer l'analyse de ce qui suit, montrer le mari trompé suivant de l'œil par le trou de la serrure tous les détails de l'inceste entre Duviquet et sa femme, et empêché de les troubler dans leurs ébats spasmodiques par la fillette qu'il a lui-même violée à côté du cadavre encore chaud de sa mère? Non; assez d'ordures comme cela. Heureusement que des provocations si grossières, au lieu d'attirer, repoussent. On peut bien suivre un instant de l'œil la grisette qui a laissé voir en passant un bas de jambe gentiment tourné, mais si elle est assez maladroite pour relever ses jupes et montrer sa chair au-dessus du genou, qui ne s'enfuirait aussitôt?

Le pamphlet politique ne va guère mieux aux doigts de Marc de Montifaud que le pinceau lascif. Il est triste de voir ce Trissotin femelle s'escrimer en poissarde contre la personne distinguée qu'elle désigne sous le nom de Mme Abel ou de Mécénia et qu'elle caricature sous d'odieuses couleurs. Qu'on le sache bien, de telles attaques ne déshonorent jamais que celle qui s'en rend coupable.

P.

Pot-Bouille, par Émile Zola. Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

En admettant que je veuille, avec un grand sérieux de critique, rendre compte du nouvel ouvrage de M. Zola, je me verrai bien embarrassé, car, de bonne foi, la lecture de *Pot-Bouille* ne laisse rien autre chose dans la cervelle que le nauséabond limon de ses immondices complaisamment balayées en tas par ce sinistre ramasseur de bouts de documents humains. Si ce livre, pour tout vrai Parisien, n'était imbécilement ridicule, il serait odieusement ignoble. La presse entière n'a soufflé mot d'une pareille production vomie au coin de la borne par un homme de talent qui n'a plus ni décence, ni bon sens, ni estomac. Ce spectacle est attristant; on ne peut quêter en faveur de M. Zola que la pitié, puisque les gros sous lui arrivent et achèvent de l'aveugler sur sa pitoyable situation actuelle.

Lise *Pot-Bouille* qui voudra, et qui voudra nous dise s'il est permis de résumer une telle chose, — mal conçue, mal bâtie, mal écrite, avec tout le sans-façon d'un gros entrepreneur qui ne fait plus que des affaires hâtives et lucratives. — Saluons à l'américaine Zola : *Money making author!*

MEMENTO

Une nouvelle édition définitive de *Ompdrailles, le tombeau des lutteurs*, vient de paraître chez Alphonse Lemerre, in-8°; prix : 3 fr. 50. Léon Cladel a revu soigneusement et tout à fait corrigé cette édition, en tête de laquelle il a placé un court avertissement très fier d'allure. Nous ne reviendrons pas sur cette belle œuvre de l'auteur du *Boucassié*, que l'Académie vient de couronner; c'est un livre de bibliothèque qui doit trouver sa place chez tous les amis des lettres.

A la librairie Dentu, on vient de mettre en vente la troisième édition de ce petit livre de contes en vers qui a nom : *les Leçons conjugales*, avec les spirituelles et si parisiennes illustrations de Henri Somm. De l'esprit, beaucoup de légèreté, un peu d'audace donnent une grande gaieté à ces jolis contes modernes, dont deux éditions se sont si vite épuisées.



Cycle Ukrainien, Antoine Malçzewski, Bodhan Zaleski, Séverin Goszczynski. — **Cycle Galicien**, Vincent Pol, Kornel Ujejski, Alexandre Fredro. 2 vol. in-12 traduits du polonais, par M. Charles de Noire-Isle. Nice, Visconti; Paris, Marpon et Flammarion, 1878, 1879.

Dans un des derniers numéros du *Livre* (n° de novembre 1881) nous nous étions fait un devoir de signaler les excellentes traductions en vers français que M. Charles de Noire-Isle a données des meilleurs ouvrages de trois grands poètes polonais : Adam Mięckiewicz, Jules Slowacki et Sigismond Krasinski. Nous allons aujourd'hui dire quelques mots de deux autres volumes du même auteur : c'est là une collection que nous ne saurions trop recommander à nos compatriotes.

M. de Noire-Isle, dans ces deux volumes, a compris trois poètes du *Cycle Ukrainien* et trois autres du *Cycle Galicien*. Nous devons constater que le choix fait par le traducteur a été des plus heureux. Dans le *Cycle Ukrainien* l'auteur a mis en tête le poème de *Marie-Gertrude* par Ant. Malçzewski. Nous

connaissons bien peu en France le poète Malçzewski : ce fut un de ces hommes que le sort semble avoir pris à tâche de poursuivre. Après avoir connu Byron et lui avoir suggéré, dit-on, le canevas de *Mazeppa,* le poète infortuné dut s'éteindre, triste, ruiné, découragé à Varsovie, dans le cours de l'année 1826. Son poème *Maria,* publié quelques mois seulement avant sa mort, fut reçu plus que froidement par le public : ce qui ne contribua pas peu à hâter la fin du pauvre écrivain. *Maria* fut alors vivement critiquée. Il est vrai qu'en 1876, ses compatriotes lui élevèrent un monument expiatoire, pour célébrer son talent et le venger des dédains de ses contemporains. Nous n'avons donc pas, hélas ! le monopole exclusif des Hégésippe Moreau !

A côté de cette sombre figure du poète aux rimes sanglantes, M. de Noire-Isle nous montre les délicates et douces poésies de Bohdan Zaleski « le rossignol des pays slaves », comme l'appelait Miękiewicz. Bohdan Zaleski n'a guère composé que des chansons. Le traducteur le compare en quelque endroit à notre Béranger. Il nous semble plutôt qu'on pourrait assimiler le poète inspiré des vastes steppes de l'Ukraine au chantre des *Bœufs,* à Pierre Dupont. Nul mieux que lui, en tout cas, n'a su chanter les mâles et mélancoliques rêveries qui assiègent le cœur du poète dans ces solitudes historiques de l'Ukraine.

Avec Séverin Goszczynski, nous revenons à cette poésie héroïque, nous devrions dire épique, qui retrace à nos yeux les épisodes sanglants de la vie de l'Ukraine. Fort jeune encore, il avait vingt-cinq ans, Séverin Goszczynski publia en 1828 le *Château de Kaniow,* poème terrible et sombre, qui raconte la révolte des paysans cosaques en 1768, et qui est resté, malgré d'autres essais, l'œuvre capitale du poète. Tombé dans le mysticisme vers les dernières années de sa vie, Goszczynski mourut en 1875.

M. Charles de Noire-Isle ouvre le *Cycle Galicien* par des traductions des *Chants patriotiques* et un important fragment de l'*Ancienne Pologne* de Vincent Pol. Fils d'un Allemand et d'une Française, Vincent Pol ne le cède point aux autres poètes polonais en amour pour sa patrie d'adoption. Ce poète, que nous pourrions appeler poète *homme de lettres,* par opposition à plusieurs autres écrivains polonais qui furent plutôt des soldats ; ce poète, disons-nous, a eu dans sa vie deux *manières* bien distinctes. Jusqu'en 1846, Vincent Pol fut un poète essentiellement démocratique ; mais les événements néfastes de la Galicie en cette année 1846 le firent tourner vers la noblesse du pays. Vincent Pol a essayé de tous les genres depuis la chanson jusqu'à la description géographique en vers, dont il a fait un poème sous le nom d'*Ancienne Pologne.* Membre de l'Académie des sciences et des lettres de Cracovie, il mourut dans cette dernière ville en 1873. Il était né en 1807.

Jusqu'à présent, nous n'avons eu affaire qu'à des poètes de la génération précédente, ce que nous appellerions volontiers des hommes de 1830. Avec M. Kornel Ujejski nous faisons connaissance avec les hommes de la nouvelle génération. Le poète, en effet, est né en 1823 ; dès l'âge de seize ans il commença à écrire des poésies qui ne tardèrent pas à le mettre en renom. Ses *Plaintes de Jérémie,* ses *Mélodies bibliques* n'ont pas peu contribué à le placer au premier rang des poètes polonais modernes. Mais M. Kornel Ujejski a aussi écrit en grand nombre des poésies plus personnelles : outre d'admirables interprétations poétiques des œuvres musicales de Chopin, le poète a composé une foule de pièces de vers extrêmement remarquables, parmi lesquelles nous citerons *Dix-huit ans après,* ou *les Funérailles de Kosciuszko* et *l'Appel à Dieu,* qui est devenu en quelque sorte la *Marseillaise* de la Pologne.

Après nous avoir montré les richesses immenses de la littérature polonaise sous le rapport de la poésie lyrique, le traducteur a eu la bonne pensée de nous donner un échantillon de la poésie dramatique en Pologne au XIXe siècle, Pour celà, il a choisi parmi les œuvres du comte Alexandre Fredro une charmante comédie en vers : *Sluby panienskie,* c'est-à-dire *Vœux de jeunes filles.* Le comte Fredro fut un guerrier avant d'être un auteur dramatique ; et il eut à se souvenir de son ancien métier des armes à propos de ses comédies, qui soulevèrent de tous côtés des critiques acerbes et mal justifiées. A partir de 1846, l'auteur ne fit plus rien représenter. La Pologne n'était pas à la joie ; et bien des comédies fines et spirituelles sont restées dans les cartons du poète. Heureusement, son fils, M. J.-A. Fredro, remplit aujourd'hui le pieux devoir de publier ces œuvres charmantes que les nombreux admirateurs de son glorieux père réclamaient avec instance.

Nous avons passé en revue, bien rapidement, hélas ! les six auteurs dont M. Charles de Noire-Isle a donné des traductions. Quant à la traduction elle-même, nous n'en dirons rien ; nous ne pourrions que répéter ce que nous en avons dit dans notre numéro de novembre dernier. C'est toujours cette même fidélité scrupuleuse au texte original, cette même sincérité dans l'exécution. M. de Noire-Isle a voulu donner au public français une photographie, pour ainsi dire, du texte de ses chers auteurs. Son but est atteint, et il nous paraît difficile de s'acquitter mieux que lui du courageux et modeste rôle de traducteur.

P. L.

L'Isaïe du faubourg Saint-Honoré, par ALEXANDRE WEILL. 1 vol. in-12. — Prix : 3 francs. Paris, E. Dentu, 1882.

M. Alexandre Weill n'a aucune des qualités qui caractérisent le poète. Sans inspiration, sans talent pour construire le vers, il exprime ce qu'il pense bien plutôt que ce qu'il sent ; sans doute, il éprouve des émotions, — tantôt il redoute, pour notre pays, une décadence prochaine, tantôt il espère que la catastrophe sera conjurée ; — mais ces émotions mêmes qu'il ressent, et qu'il traduit, résultent des réflexions que lui suggère la vue de ce que nous sommes, la prévision de ce que nous pouvons redevenir pour peu que nous aidions nous-mêmes comme à notre

régénération; et c'est à dessein que nous avons employé ces mots : *il exprime, il traduit;* il n'a pas, en effet, cette belle imagination poétique qui évoque des images capables de causer des sensations au lecteur, des sensations dont il puisse faire lui-même, tandis qu'il est déjà plus ou moins charmé par le rythme et par le nombre, des sentiments et des pensées; il est un raisonneur qui refait des *années terribles,* jetant l'apostrophe, jetant l'invective, usant de certaines brutalités de langage, dont beaucoup ne sont rien que des vulgarités.

Et, pourtant, nous ne détestons pas le livre qu'il nous offre. Nous passons condamnation sur les fautes de goût qu'il a commises, sur la mauvaise facture de ses vers et aux petits chefs-d'œuvre des maîtres mosaïstes, nous préférons les avertissements du nouvel Isaïe. C'est qu'il a des préoccupations d'esprit, ce prophète du faubourg Saint-Honoré, auxquelles nous applaudissons, nous, de toutes nos forces. Les sociétés seraient des êtres sociaux qui auraient une vie déterminée par des lois disposant tout de toute nécessité! Non, il y a des hommes qui ont la liberté et qui doivent avoir un idéal. Pas de prêtre, soit; mais de la religion; un peuple n'est grand qu'autant qu'il est religieux.

F. G.

Les Chants d'avril, par Armand-Manuel Ocampo. Paris, Ollendorf, 1882, petit in-8. — Prix : 3 francs.

Dans une préface cordiale et fort sensée, Louis Ulbach recommande le recueil de son jeune ami sans le surfaire, preuve de tact dont nous les louons l'un et l'autre. Les vers de M. Ocampo sont en effet des vers d'amateur, n'ayant rien qui les distingue précisément de la poésie ambiante. Ils ont été écrits sous l'impression d'une adolescence qui s'éveille à l'amour, et si enivrée de ses premières sensations qu'elle veut les redire à tout l'univers. C'est toujours à peu près la même chanson; il est vrai qu'on ne se lasse jamais de l'entendre. Chacun y retrouve sa propre fleur d'innocence et une naïveté de sentiments que l'expérience de la vie a si vite effacée. Aussi ne citerons-nous ni les souvenirs consacrés par M. Ocampo à la Plata, son pays natal, ni ses fières stances en l'honneur de l'amiral don Miguel, mais certains soupirs timides et non sans charme, tels que ceux de la pièce intitulée *Confidence :*

Je vous aimais pourtant comme on aime à mon âge,
Sans désirs, avec foi, Vous n'en avez rien su;
Près de vous, mais sans vous, cet amour fut conçu;
Il naquit comme naît une plante sauvage,
Sans qu'on ait rien semé près d'un humide étang;
Vous en étiez l'objet sans qu'il fût votre ouvrage...
Je vous aimais pourtant.

Je vous aimais pourtant, vous toujours sérieuse;
J'aimais votre souplesse et votre fier maintien.
Vous qui semblez de marbre et ne ressentir rien,
Quand, me donnant le bras, vous marchiez gracieuse,
Sans chercher à savoir pourquoi je tremblais tant;
Je vous aurais voulue un peu plus curieuse;
Je vous aimais pourtant.

Si M. Ocampo continue à cultiver la poésie, il fera bien de renoncer aux bagatelles et amusettes du métier, à ces vers d'opéra dont la musique seule peut couvrir l'insignifiance. Il les a réellement trop prodigués dans ses *Chants d'avril.*

P.

Les Arabesques, par Marcel Frescaly. Paris, Ghio, 1882, in-12. — Prix: 3 francs.

Dans une lettre-préface adressée à son frère, M. Frescaly, qui est à la fois soldat et poète, nous avertit que le plus grand nombre de ces pièces a été écrit sous la tente, entre deux étapes, près d'une source ou au feu d'un bivouac, partout enfin où il a pu saisir au vol un sentiment, une situation nouvelle de son cœur, un aspect particulier de ce qui l'entourait. C'est là, il faut le reconnaître, une excellente garantie de sincérité. Quand on rend ainsi chaque soir l'impression de la journée, il y a chance, pour peu que le talent vienne en aide, que le recueil éveille chez les autres mille sensations de même nature et soit goûté comme il a été vécu. A défaut d'un talent personnel bien caractérisé, Marcel Frescaly a déjà pour lui presque tous les secrets du métier, la parfaite connaissance de l'instrument poétique, le doigté enfin. Il joue avec une égale habileté de toutes les formes du vers, de tous les cadres élégiaques ou lyriques, le rondeau, le sonnet, la villanelle, l'idylle, l'ode ou la chanson, voire même le madrigal. Mais là où il excelle autant que les maîtres, c'est dans la description précise des objets. Parmi les tableaux les plus heureusement dessinés de sa galerie, nous détachons ce départ d'un escadron par un froid matin de novembre :

Dans le ciel nuageux blanchit l'aube livide,
L'heure est venue: on part. Sur le chemin qui fuit
Le sabot des chevaux frappe, sec et rapide,
Pendant que l'escadron voit s'envoler la nuit.

Le froid sur tous les traits a mis des reflets d'ambre,
Le souffle dans l'air vif lance un nuage blanc:
Les beaux jours sont passés, et l'on sent que novembre
S'en vient, gris et brumeux, de son pas chancelant.

Les hommes se sont faits au pas de leurs montures;
Les uns, les yeux gonflés, s'endorment en marchant;
Leurs rênes, s'allongeant, flottent sur l'encolure,
Jusqu'à ce qu'un cahot les éveille, bronchant.

D'autres ont allumé leurs pipes. A voix basse
Ils causent de l'étape et de l'accueil passé,
Du chemin parcouru, du cheval qui se lasse,
Ou d'un vieux souvenir, aux trois quarts effacé.

Ils vont. L'obscurité, silencieuse et lente,
S'envole pesamment comme un oiseau de nuit;
L'aube jaunit un peu, sa lueur faible augmente;
Mais, dans les champs déserts, on n'entend pas un bruit.

A l'horizon serein les arbres se détachent
En vigueur, laissant voir le plus petit détail.
Mais, plus près du chemin, tous les buissons se cachent
Dans leur obscurité, comme dans un camail.

Puis l'aurore se lève et le jour semble éclore;
Il grandit brusquement et chasse le brouillard.
Sous son reflet joyeux qui réchauffe et qui dore,
Les hommes réveillés prennent un air gaillard.

Chaque voix s'accentue et s'affirme, plus fière,
Au travers des jurons, des rires; et, soudain,
L'on prend le trot, l'on court, soulevant la poussière,
Et l'escadron s'efface au détour du chemin.

Que M. Frescaly ne s'en tienne pas seulement à ses impressions extérieures; il y a, il doit y avoir aujourd'hui dans l'âme du Français sous le drapeau une foule de sentiments encore indécis et confus, mais très réels, qui réclament leur expression poétique. Pourquoi ne pas essayer de les rendre en toute franchise, sans jactance ni découragement? Il ne s'agit pas, bien entendu, d'emboucher la trompette du chauvinisme ni de refaire Béranger; mieux vaut rester soi-même et ne traduire en beaux vers que ce qu'on a sérieusement au cœur.

P.

Le Peuple, par Théodore Vibert, auteur des *Girondins* et de *Martura*. Paris, A. Ghio, 1881, broch. in-18.

Sans doute, le peuple! Voilà un sujet vaste et magnifique pour un poète républicain! Mais il ne suffit pas, pour faire des poèmes, d'être républicain; il faudrait être poète aussi. Je loue sans réserve le sentiment qui anime l'auteur et, en dépit de la forme, qui est exécrable, communique à ses écrits une certaine chaleur et un certain mouvement. Sans réserve, je me trompe. Un écrivain démocratique qui met si souvent en avant la divinité m'est suspect au moins d'illogisme. Je sais bien que Béranger a inventé le dieu des bonnes gens; mais ce sont les bonnes gens, Béranger en tête, qui ont fait ce dieu-là, et il n'a jamais été authentique. Si Dieu n'est pas le type de l'absolu pouvoir, il n'est rien. Et voilà pourquoi les adversaires de la tyrannie qui invoquent Dieu me paraissent ressembler à ces révoltés de l'ancien régime qui combattaient le ministre en en apppelant au roi.

Je ne cite rien de cet opuscule. C'est, auprès des amateurs de poésies, le plus grand service que je puisse rendre à l'auteur.

B. H. G.

Feuilles au vent, par Mme F. Balley. Paris, Berger-Levrault, 1882, in-8. — Prix: 3 francs.

Toutes les formes de poésie, tous les sentiments sont effleurés d'une main légère par Mme Balley; lais, triolets, chansons, sonnets, légendes et fables, épîtres familières ou sérieuses, rien ne lui est étranger. Elle n'a qu'à lever les yeux vers son gai clocher de Courson et aussitôt les rondes de son enfance lui redisent mille souvenirs émus qu'elle rend en vers coulants et faciles, d'une harmonie pure, sans trop de sentimentalité. Que de gracieuses images ainsi évoquées! Georgette, sœur Valérie, dont la touchante ballade semble un écho de la Simonne de Mussét, tant d'autres encore. Puis viennent les transports d'un amour partagé :

Aimer, c'est le bonheur; être aimé, c'est la vie.

Enfin la mère, penchée sur le berceau de son enfant, songe à l'avenir peut-être douloureux qui attend cet être frêle et chéri. Elle souffre elle-même par avance tous les maux qu'il endurera. Mais la confiance en Dieu console de tout:

Dieu n'est-il pas en toute chose?
Dans le pétale de la rose,
Dans le jeune et frêle arbrisseau
Qui ploie au vent et qui soupire
Comme les cordes d'une lyre
Ou comme l'enfant au berceau?

Le patriotisme a inspiré encore à Mme Balley quelques-unes de ses pièces les mieux réussies. Est-il besoin d'ajouter que, tout en criant Debout! à la France, elle repousse l'idée de guerre et de combats, idée toujours pénible au cœur d'une mère.

P.

L'Éternel féminin, par Joseph Gayda. Préface d'Armand Silvestre. 1 vol. in-12. — Prix: 3 fr. 50. Alph. Lemerre, 1881.

A en croire M. Armand Silvestre, qui, choisi pour parrain, ne s'est pas refusé à écrire une préface, « l'amour délicat de la femme et la pieuse terreur de la beauté » seraient les deux sentiments que M. Joseph Gayda, « un Latin », aurait prouvés dans son œuvre. Nous ne faisons nulle difficulté pour reconnaître que dans deux ou trois pièces, en effet, — et elles sont celles assurément qui ont le plus de valeur, — il a fait entendre qu'il éprouvait et cet amour délicat et cette terreur pieuse; mais combien d'autres laissent paraître moins de délicatesse, une dévotion moins craintive! A ses voluptés ou féeries de la mer, le calme des bois, le silence du paysage, il ne serait pas tenté par l'alcôve de Phryné; c'est Galatée qu'il poursuivrait ! Oui et non ; surtout non. Nombre de pages n'enferment rien que de gentils vers sonnant bien, variations peu originales sur des thèmes très banals.

Avec votre amour pour archet,
Sur le violon de mon âme
Des aveux, à votre souhait,
Je parcourrais toute la gamme;

Je vous dirais en la bémol
Suivant mille et mille cadences,
Et bien mieux qu'aucun rossignol,
De fort langoureuses romances.

Toutes les chansons du poète ne sont pas langoureuses; ici il dit:

Lève-toi, mignonne adorée,
A l'horizon l'aube dorée

Montre ses divines pâleurs
Et chasse la nuit dans l'espace;
Mie, voici l'amour qui passe
Au bras du Printemps tout en fleurs...
Lève-toi donc, ma toute belle...

et là:

Berce-moi dans tes bras, ô ma chère bien-aimée,
Comme si notre amour ne devait pas finir.
Le ciel est bleu, ce soir, la brise est parfumée;
Puisque nous nous aimons, qu'importe l'avenir!

Nous pourrions accuser M. Gayda de n'avoir pas souvent su se garder de certaines réminiscences; nous préférons le louer d'avoir été, parfois, plus et mieux qu'un habile. De cette pièce qui porte pour titre *la Beauté*, détachons quelques vers:

Beauté! clarté céleste, astre aux rayons vainqueurs
Qui depuis six mille ans illumines le monde!
Beauté! feu de l'enfer qui tortures les cœurs
Sous ta brûlure atroce, immortelle et profonde!

Beauté! dictame pur qui des bleus paradis
A nos ardents désirs ouvres la porte auguste!
Beauté! poison subtil et lent, tel que jadis
N'en prépara jamais le sauvage Locuste!

Toi qui portes la vie et qui donnes la mort,
Chimère énigmatique, ô monstre bicéphale
Qui poursuis en riant, sans émoi, sans remord,
Dans le sang des humains ta marche triomphale!

Parle! qui donc es-tu? pour que nous te gardions
Malgré tes cruautés un amour indicible,
O Beauté! qui reçois nos adorations
Comme un sphinx de granit fièrement impassible!

La pièce n'est pas sans mérite; et petit poète pourrait devenir grand s'il plaît à la muse.

G. F.

Amours mondaines, par Ch. Mérouvel. 1 vol. in-12. — Prix: 3 francs. Paris, E. Dentu, 1881.

« Il n'y a pour s'exprimer, — c'est l'enseignement que donnait, à M. Jourdain, son maître de philosophie, — que la prose ou les vers »; M. Charles Mérouvel, pénétré de cette vérité que « tout ce qui n'est pas prose est vers », que « tout ce qui n'est pas vers est prose », s'est résolu, voulant cesser d'écrire en prose, à écrire en vers. Il eût pu prendre une autre résolution: ne pas écrire du tout; il n'y a pas songé.

Donc, il écrit en vers; en vers, il écrit.

A une femme, il dit:

Je le veux, je le sens, oui, je te reverrai;
Nous ne fermerons pas notre œuvre au premier tome.
Dis-moi, n'est-ce pas que c'est vrai?

Il dit à une autre femme, — il a aimé, ou aime beaucoup de femmes —:

J'adore mes tourments, ma belle; *que* serait
L'âme sans la pensée et sans l'amour la vie?

Ces lettres, avec d'autres, en grand nombre, se trouvent dans la partie du volume intitulée *Amours mondaines*. Suivent, toujours écrits en vers, un récit: *Octave*, puis, un conte vénitien: *Peines d'amour*, puis une comédie en un acte: *Sous la cendre*, puis, une seconde comédie, celle-là en trois actes: *la Paille et le Feu*.

Sous la cendre, le feu qui couve. Une jeune femme s'ennuie, elle a un mari

Très galant, très aimable et très homme du monde;
C'est un ami charmant et désirable, *mais*
On l'entend rarement, on ne le voit jamais.
. . . .
. . Sans cesse entre nous un mur mitoyen, *ou*
Quelque grand criminel dont il défend le cou.

Georges, celui avec lequel elle pensait se marier, celui qui l'aimait et qui est parti, annonce son retour. Il revient, en effet, amoureux comme devant, et c'est le mari qui l'amène à sa femme. Ce brave ami, il ne voulait pas qu'on l'amenât,

Je tombe dans tes bras devant le public, *et*
Mon cher, pour t'amener au logis, il faudrait...

Nous ne continuons pas; on devine le reste. Le sujet n'est pas nouveau; M. Charles Mérouvel a sû le renouveler: ce n'est pas une comédie qu'il a composée, mais la parodie d'une comédie, et non pas d'une, de la comédie classique. Ni lui ni nous ne croyons à l'ennui de Louise, à l'amour du comte, à la complaisance de Malhébert; les personnages n'y croient pas non plus. Nous serions-nous mépris? et M. Charles Mérouvel aurait-il cru faire œuvre sérieuse? Nous avons dit que le sujet était vieux, nous n'osons nous dédire; parlons alors de la façon dont s'exprime M. Charles Mérouvel. Il s'exprime en vers et il a montré l'emploi nouveau qui se pouvait faire de la conjonction par quiconque parle autrement qu'en prose; *mais*, *ou*, *et* sont mots qui attachent des membres de phrases et des vers entre eux.

F. G.

Les grands cœurs, par Stéphen Liégeard. Paris, Hachette, 1882.

Les convictions sont toujours respectables, surtout quand elles sont désintéressées. Aussi, à quelque opinion qu'on appartienne, ne peut-on que saluer respectueusement les convictions bonapartistes de l'auteur. Il fut un humble aussi des beaux jours; il demeure un courageux et audacieux défenseur des mauvais. Il chante ce que tant d'autres insultent, et avec un certain courage; car il est de ceux qui n'attendent rien et qui peuvent au contraire beaucoup perdre.

Pour nous maintenir dans le domaine littéraire, ce volume de poésie est un des bons parmi ceux qui n'ont point la prétention d'être géniaux. Bien qu'il adore ce que d'autres brûlent, nous sommes convaincus

que M. Liégeard est trop homme d'esprit pour se comparer à Victor Hugo. Il en a d'ailleurs bien lu les *Odes*, et l'on peut s'inspirer d'une plus mauvaise manière. Chez le poète, la forme ne joue pas l'unique rôle; il n'est point de l'école des parnassiens de second plan. Les idées sont larges, nobles et généreuses, sans être quelquefois dépourvues de colères. Un peu trop de développement, peut-être, et de complaisance dans une versification facile. L'ode *Au Petit Prince* renferme des beautés :

Pouvions-nous présager, noble enfant, qu'un Dieu sombre
De ton front lumineux dût sitôt faire une ombre,
Que le cèdre promis périrait arbrisseau,
Que, sous les plis flottants du rideau de dentelle,
La violette allait, changée en immortelle,
Parler de tombe à ce berceau ?

Ce n'est point là une facture essentiellement moderne et naturaliste, sans doute; mais si Ingres a dit que « le dessin était la probité de l'art », nous trouvons quelquefois que la noblesse est la probité de la poésie.

M. Liégard termine par un souvenir à son ami Gustave Lambert, un *grand cœur,* dont nous voulons citer les derniers vers :

Que ne puis-je.....
Et l'ensevelir mort dans un vers immortel!
Seuls, le génie et Dieu relèvent ce qui tombe.
Mais du moins, écartant les ronces de la tombe,
J'ai voulu, cher absent qui ne dois revenir,
Semer sur ton oubli la fleur du souvenir.

Oh! *fleur du souvenir!* diront les *modernes.* Nous trouvons qu'il est difficile de mieux penser et de mieux dire.

Le volume, imprimé par la maison A. Quantin, a un aspect correct et distingué; il est précédé d'un joli portrait à l'eau-forte. L. V.



Le voyage de la vie. Notes et impressions, par Louis Dépret. 1 vol. in-18. Paris, Charpentier. — Prix : 3 fr. 50.

M. Louis Dépret, dont le joli volume d'observations et de notes intitulé *Comme nous sommes* a mérité les suffrages de l'Académie française, est un des moralistes de ce temps qui ne croit pas qu'après La Bruyère tout ait été dit et qui trouve en cette époque à faire ample moisson d'aphorismes et de pensées originales sur notre société, nos impressions, notre manière d'être et même sur nos ridicules bien dignes d'éveiller la verve d'un humoriste.

Dans *le Voyage de la vie,* un titre délicieux pour un tel livre, M. Dépret a réuni en gerbe, dans une sorte d'édition définitive, toutes les impressions et les notes qu'il a su cueillir sur la route et à travers tous les casse-cou de cet humain voyage. On retrouve ces pensées ingénieuses qui ont fait fortune à *la Vie moderne* et ces exquises miscellanées qui ont séduit messieurs de l'Académie. Nous voudrions glaner pour nos lecteurs quelques-uns de ces modèles d'impressions morales si spirituellement ciselées, mais le tri n'est pas aisé lorsqu'on ne rencontre partout que choses charmantes. De tels ouvrages sont faits pour être dégustés lentement, pris et repris comme des amis du chevet, car, ainsi que le dit l'auteur, « les meilleures définitions et les plus belles maximes ne peuvent prétendre qu'à être des lueurs et non pas la lumière ». Mais combien d'heureux instants ensoleillés par des lueurs aussi chaudement réconfortantes, et avec quel plaisir tous les délicats prendront M. Dépret pour compagnon dans ce *Voyage de la vie!*

O.

Gœthe, ses préourseurs et ses contemporains, *Klopstock, Lessing, Herder, Wieland, Lavater, la jeunesse de Gœthe,* par A. Bossert, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Douai. Ouvrage couronné par l'Académie française, deuxième édition revue et corrigée. Un vol. in-12; Paris, Hachette et Cie, 1882.

M. Bossert, qui a écrit le très intéressant ouvrage que l'on sait sur Gœthe et Schiller, a écrit un autre ouvrage — celui dont nous voulons dire quelques mots — sur les précurseurs de Gœthe, sur les contemporains du poète, alors qu'il était encore à ses débuts. Les deux études se complètent. L'une eût pu être intitulée la vieillesse de Gœthe; l'autre pourrait porter comme titre : la jeunesse de l'auteur de *Werther.*

Il y a un siècle et demi, pas de littérature nationale de l'autre côté du Rhin; on lit les œuvres des Français, on estime que rien de noble ne saurait être exprimé au moyen de la langue allemande; mais Opitz, le poète silésien, tente de faire goûter l'idiome germanique et Bodmer se livre à la même tentative; Klopstock écrit les premiers chants de *la Messiade;* l'idiome devient langue littéraire; peuvent venir Lessing, Herder, Wieland, ils seront écoutés, admirés, ils le sont. Les *Lettres sur la littérature,* les *Fragments sur la littérature allemande,* sitôt publiés, sont accueillis comme le code du bon goût. Ce n'est pas assez, toutefois, de critiquer, il faut produire des œuvres nouvelles : Lessing donne *Minna de Barnheim,* Wieland donne *Agathon,* puis *Obéron.*

Alors paraît Gœthe. Il est à Leipzig, il est à Strasbourg, il est à Francfort; il s'essaye dans la poésie, il se plaît à vivre les romans, les pièces qu'il écrira; il s'abandonne au bonheur d'admirer Frédérique de Sesenheim, et plus tard il s'éprend d'un véritable

amour pour Charlotte, la fiancée de son ami Kestner. S'il a connu Gottsched, Gellert, Weisse, il s'est lié aussi avec Jung-Stilling, il se liera avec Lavater; différentes influences subies; Gœthe pourtant n'emprunte qu'assez peu aux chefs d'école, aux indépendants qu'il a approchés, il est lui-même, déjà, un indépendant, un indépendant original; il écrit Gœtz de Berlichingen, il écrit Werther.

On a commencé de ratifier le jugement porté sur cette étude par nos académiciens. Une première édition a été vite enlevée, et nous ne doutons pas que la deuxième ne soit enlevée tout aussi vite. F. G.

Cincinnatus. *Étude contemporaine*, par René de la Ville-Josse. 1 vol. in-8°, chez Alph. Lemerre. Paris, 1881.

Sous la forme assez originale d'un dialogue entre un marquis et un de ses amis, ou, pour dire plus exactement, d'un philosophe et d'un de ses disciples, l'auteur passe en revue toutes les grandes questions sociales et économiques actuellement en suspens encore dans notre société qui se transforme.

Les chapitres divers portent les titres de Cincinnatus, le Corps, l'Intelligence, la Conscience et les Faits.

Nous y trouvons la discussion de tous les grands problèmes posés déjà depuis de longues années, cherchés par bien d'autres et non trouvés par cette raison que ce qui est vrai aujourd'hui ne l'est plus demain en raison des progrès mêmes que font toutes choses.

C'est là une loi de nature que tous nous devons subir, et il y a nécessité absolue à ne pas s'arrêter et surtout s'attarder en route. Nous ferons à l'auteur le reproche d'être presque toujours dans les nuages et de raisonner trop d'après les anciennes lois sociales, ne voulant guère descendre à la pratique et surtout reconnaître que les temps ont changé, les hommes aussi, et surtout les conditions générales dans lesquelles le tout continue à se mouvoir en marchant vers l'avenir.

Ce n'est guère en jetant un regard vers le passé qu'on peut trouver la solution de la plupart des questions sociales qui s'imposent de nos jours, et celles qui surgiront demain, qu'il est impossible de prévoir.

A chaque jour sa peine; les grands hommes politiques de la veille se trouvent débordés le lendemain, car de même que chaque génération a ses besoins, de même elle fournit par elle-même les hommes qui doivent la conduire et les éléments indispensables pour le faire.

Au point de vue de l'érudition, le livre de M. René de la Ville-Josse est d'un grand intérêt, et c'est avec plaisir qu'on en fait la lecture; mais il nous apprend peu de chose pour la pratique de chaque jour, et surtout ne nous donne aucune formule pour résoudre les graves problèmes qui se dressent et se succèdent à chaque moment dans la vie politique et sociale de notre nation.

Comme ouvrage purement philosophique, *Cincinnatus* est une étude, ainsi que le dit l'auteur lui-même; à ce point de vue chacun peut le lire, mais nous doutons qu'aucun de nos hommes d'État y puisse puiser un enseignement quelconque pour le guider dans les graves questions qui s'imposent à lui pour le gouvernement des hommes et des choses.

E. D'AU.

Robespierre, prose et vers, par Hippolyte Buffenoir. Paris, Dentu, 1882, petit in-8. — Prix : 2 fr.

M. Buffenoir est jeune et d'une jeunesse qui retarde au moins de quinze ans. Il eût mérité de figurer parmi les Vermorel, les Vermesch, les Tridon et Cie, ce groupe d'aimables lettrés qui, vers la fin du second empire, bien logés, mieux nourris, vêtus élégamment, le lorgnon d'or à l'œil et gantés de frais, s'occupaient sans rire de refondre la société dans un moule nouveau, de la renouveler de fond en comble, tout en dégustant leur glace les soirs d'été, assis à l'aise en un café du boulevard. Chacun d'eux s'était choisi un modèle entre les acteurs de notre première révolution. L'un tenait pour Mirabeau, l'autre pour Danton, celui-ci pour Marat, cet autre pour Camille Desmoulins. M. Buffenoir a pris pour lui Robespierre; c'est son dieu, il le célèbre en prose et en vers.

Sa prose vaut mieux que ses vers; il a eu le temps de l'assouplir dans les luttes du journalisme. Dès qu'il l'aura dépouillée d'un reste de roideur, d'empois, il en jouera sans doute aussi bien que n'importe qui. Mais l'outil poétique est décidément rebelle à ses doigts. L'alexandrin, de lui-même si monotone et solennel, a besoin, pour devenir supportable, d'être varié par des césures, des enjambements et des coupes dont M. Buffenoir semble ignorer le secret. Défaut plus grave, les six pieds, imposés par la prosodie, ne répondent pas toujours à l'appel. Comment un écrivain, qui en est à son quatrième recueil de vers, en laisse-t-il passer d'aussi boiteux que ceux-ci :

Mais quels hommes choisir assez purs pour être
Les initiateurs de ce régime à naître...
. . . .
Ta logique en défaut te perdra, Robespierre :
Des mots vides de sens t'opposent une barrière.

Je regrette sincèrement d'avoir à signaler de telles incorrections dans la mince plaquette qui m'arrive, escortée d'une réclame où l'on décerne à la poésie de M. Buffenoir les éloges de *superbe*, d'*admirable*. Pour me faire pardonner mon irrévérence, je citerai de lui une pensée juste, exprimée simplement : « Vouloir reprendre, à l'époque où nous vivons, le rôle de Robespierre, serait la plus ridicule des folies. On ne recommence pas l'histoire, et c'est le propre de la médiocrité de contrefaire les grands hommes. »

P.

La Mascarade de l'histoire, par Pierre Véron, avec illustrations de Draner. — 1 vol., chez Dentu, Paris, 1882.

Écrit sans prétention, mais avec un grand humour, ce volume n'est autre qu'un petit lexique de

poche, dans lequel le lecteur peut trouver une définition courte, souvent fantaisiste, toujours comique et originale des principaux noms et mots que l'histoire a burinés dans les grands ouvrages.

Sans nul doute, il y règne une note personnelle qui vibre à chaque page, et qui mieux que de longs discours indique clairement les opinions politiques de l'auteur; par suite, ce livre n'est pas fait pour plaire à tout le monde; mais, malgré cela, on n'y trouve rien de trop méchant.

C'est d'ailleurs la réunion d'une série de petits aphorismes qui ont déjà, pour la plupart, été publiés dans *le Charivari;* presque tous sont déjà connus, et M. Véron n'a eu qu'à les rassembler pour les faire paraître en un volume.

Aujourd'hui un très grand nombre d'écrivains en agissent de même, et le travail au jour le jour fournit au bout de quelques mois la matière d'un gros ouvrage qui se fait ainsi sans qu'on s'aperçoive trop de la besogne qu'il exige.

Bien des définitions seraient à citer, mais il nous suffira de quelques-unes pour ne pas déflorer le volume, et simplement inspirer à nos lecteurs le désir de le lire :

Guillotin. — Malgré la grande concurrence, c'est encore celui de tous les docteurs qui a trouvé le plus court chemin de la médecine à la mort.

Houris. — Le jeûne récompensé par l'indigestion.

Mormons. — Fantaisistes qui ont trop pris au sérieux la formule : « La main aux dames ».

Perraud. — Un médecin qui (la colonnade du Louvre le démontre) s'entendait surtout à soigner la pierre.

Ici arrêtons-nous; aussi bien le livre est court, et si nous citions tout, il ne resterait plus aucun plaisir pour ceux qui voudront l'acheter, et nous ne saurions les détourner d'employer ainsi leur argent; on pourrait le placer plus mal. E. D'AU.

Mademoiselle Fifi, par GUY DE MAUPASSANT. (Portrait eau-forte par Juste.) Bruxelles, Kistemaeckers, 1 vol. in-16. — Prix : 5 francs.

Je ne sais pas pourquoi M. Guy de Maupassant, disciple et ami de Flaubert, s'est enrôlé de gaieté de cœur dans le petit groupe des naturalistes de Médan; il n'a rien à démêler avec MM. J.-K. Huysmans, Paul Alexis, Hennique et Henri Céard; c'est un homme de talent d'une entière personnalité, et qui a sa manière bien vigoureusement marquée au coin d'un bon style et dans une grande allure française. J'eusse compris M. de Maupassant, par sa manière, disciple de Mérimée ou de Gautier; mais de M. Zola, jamais! Il est juste d'ajouter qu'un homme d'esprit et de valeur n'est disciple de personne et ne relève que de soi; aussi sommes-nous assuré que l'auteur de *Mademoiselle Fifi* ne professe au fond que le culte de son art à lui, et qu'il n'adore point, aussi exclusivement qu'on pourrait le croire, le grand bonze des *Soirées de Médan.*

Mademoiselle Fifi, la nouvelle qui donne le titre à cet ouvrage publié par Kistemaeckers, est un épisode saisissant de la guerre de 1870 et un adorable pendant à *Boule de suif.* Les six nouvelles qui suivent: *la Bûche, le Lit, Un Réveillon, Mots d'amour, Une Aventure parisienne* et *Marocca,* indiquent la souplesse du talent de M. de Maupassant et sa finesse extrême du penser et du dire. Voilà au moins un vivant qui documente sur lui-même et qui ne prend rien de seconde main. On sent qu'il y a une poitrine sous ce cerveau, un estomac et le reste sous cette poitrine. M. de Maupassant nous aurait dépouillé *Nana* autrement que M. Zola, sans faire une mosaïque de petits documents empruntés de ci de là à des ignorants de la vie parisienne.

Mademoiselle Fifi est un livre qu'il faut lire. M. de Maupassant prendra une grande place, plus tard on le verra, dans le roman contemporain. U.

Souvenirs littéraires, par MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. T. Ier. Paris, Hachette, 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Quelqu'un disait dernièrement, avec grande raison : « On n'écrit plus assez de mémoires! » En lisant le très passionnant volume que voici, on se dit de même : « On ne fait plus assez de souvenirs! »

Ah! ces *Souvenirs littéraires,* comme ils sont touffus, piquants et fleuris tour à tour! Il semble que cette végétation qui éclôt dans ce calme de l'oubli s'épanouisse avec une sève nouvelle lorsque la mémoire y vient butiner. Jamais peut-être M. Maxime du Camp n'a-t-il écrit, à notre sens, des pages plus hautement colorées, plus troublantes et d'un intérêt aussi vif pour tous ceux qui aiment les lettres sans partage.

L'Enfance, l'École, le Collège, l'Initiation, l'Émancipation fournissent des notes exquises qui n'ont rien de trop personnel, et qui ne vous accablent pas de la tyrannie du *moi;* mais les chapitres qui ont trait à Gustave Flaubert revêtent de suite un grand caractère qui nous fait adorer ce puissant honnête homme de génie, qui est éclairé là de son vrai jour, dans sa simplicité, c'est-à-dire dans sa grandeur et dans sa beauté.

Les chapitres consacrés aux voyages déroulent des panoramas délicieux. M. Maxime du Camp sème sa route d'anecdotes vives, d'une allure à la Casanova, aussi crânes d'esprit, mais moins lestes de fond. Nous ne faisons, au reste, que de signaler l'apparition de ce premier volume de *Souvenirs littéraires,* dont grand nombre de nos lecteurs ont pu suivre l'éclosion dans la *Revue des Deux Mondes.* Bientôt, nous l'espérons, M. Maxime du Camp nous donnera le tome second de ces Mémoires, et alors nous consacrerons à une telle œuvre le compte rendu qu'elle mérite.

La vie à Paris, seconde année, par JULES CLARETIE. 1 vol. in-18. Paris, Victor Havard. — Prix : 3 fr. 50.

Les abonnés et lecteurs du journal *le Temps* sont heureux, le jeudi soir, de trouver, généralement à la

troisième page de cette feuille, un article de M. Jules Claretie. Sous cette rubrique : *la Vie à Paris*, qui fait le pendant de *la Vie à la campagne*, du marquis de Cherville, l'auteur de *Monsieur le ministre* parle avec force détails, le plus souvent inédits, de l'événement littéraire ou artistique de la semaine écoulée.

Déjà, les articles parus en 1880 avaient été, l'année dernière, recueillis par l'éditeur Havard et, en rendant compte de ce nouveau répertoire des mœurs et documents pour servir à l'histoire intime de la seconde moitié du XIXe siècle, le *Livre* ne se trompait point en prédisant à l'auteur un succès certain. (V. le *Livre*, 1881, 2e partie, p. 357.) Huit éditions n'ont pas en effet épuisé la curiosité et l'intérêt du public.

La seconde année de cette *Vie à Paris*, parue il y a quelques semaines, comprend les articles publiés en 1881. On aura un faible aperçu de l'attrait que présente le nouveau volume si l'on en juge par les quelques indications que nous puisons dans la table des matières divisée en quatre grandes sections : la littérature, les arts, le théâtre, le monde.

Des anecdotes, des renseignements sur le compte de George Sand et d'Alfred de Musset, sur celui de Mérimée, de Pouvillon, de M. Bardoux, de Zola, sur les relations de M. de Girardin et de Balzac, sur la collaboration de Maquet et d'Alexandre Dumas, sur Soulié, Chateaubriand, Paul de Saint-Victor : voici pour la partie littéraire et encore omettons-nous bien des noms. Les amateurs de peinture, de sculpture, les collectionneurs et bibliophiles trouveront sur Baudry, Detaille, Dupré, Millet, J. de Nittis, Tassaërt, Meissonier, de Neuville, Courbet, quantité de particularités curieuses, sur les débuts de ces artistes, leurs ateliers, leurs manières de travailler. Aux bibliophiles, nous signalerons les passages où M. Claretie leur parle de leurs faux frères, les bibliomanes, des livres illustrés comme le *La Fontaine*, de M. Leroux, ou des ouvrages reliés par Trautz-Bauzonnet. Auteurs et musiciens, comédiens et danseurs ne sont pas oubliés. Enfin l'auteur a fait une large place au monde parisien dont il a retracé les procès et les scandales, les joies et les deuils. On lira les passages où se trouvent décrits les salons parisiens, les dîners artistiques, politiques ou littéraires, le tableau de la presse parisienne et celui de la Bourse où *timbaliers* et *timbalières* ont été si malmenés dernièrement.

Comme son frère aîné, ce second volume est suivi d'une table analytique et d'une seconde table des noms cités qui facilite les recherches qu'on ne saurait manquer de faire souvent dans un livre semblable.

G. F.

Nouvelles du Nord, traduites par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Paris, Hachette, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

A mesure que les communications entre les parties du globe deviennent plus rapides et plus fréquentes, que les peuples ont plus de facilité de se voir, de s'apprécier, de se connaître, il s'opère des uns aux autres un rapprochement utile et bien des préjugés disparaissent. Laissons aux utopistes les idées de fusion, de fraternité universelle ; mais rien n'empêche d'espérer que ces rapports multipliés adouciront, de chaque côté de la frontière, la répulsion pour l'étranger. Déjà il n'est plus à nos yeux un barbare, un ennemi, comme dans l'antiquité. Nous commençons à mieux comprendre ses mœurs, son langage, à ne plus tant nous étonner des costumes ou des coutumes qui distinguent son individualité. De même en littérature si les grands génies sont depuis longtemps arrivés, sans trop d'effort, à se faire accepter par tous pays, parce que l'humanité entière se reconnaît dans leurs œuvres, il en était autrement des auteurs spéciaux, de ceux qui, teints de la couleur particulière à leur contrée, y semblaient pour pour ainsi dire confinés jusqu'ici. Grâce à d'intelligents voyageurs, qui sont en même temps traducteurs habiles et écrivains de mérite pour leur propre compte, nous voici bientôt informés de ce qu'on publie dans n'importe quel État voisin ou éloigné. M. Marmier a été l'un de ces infatigables investigateurs. Qui n'a lu ses agréables et si instructifs récits de voyage ? Le volume des *Nouvelles du Nord* en est un complément indispensable. On y trouve un spécimen de la littérature intime en Russie, en Suède, en Danemark, en Allemagne et en Angleterre. Dans le choix de ces nouvelles, le traducteur dénonce lui-même sa prédilection, la réalité vue à travers un prisme vaporeux et poétique, une certaine chevalerie romanesque, des coins de paysage où le soleil glisse doucement à travers les sapins sur la mousse et le gazon. En fait de passion, il ne recherche que l'émotion discrète, une larme perlant au bord de la paupière et vite essuyée. Ce qu'il recueille avec empressement, ce sont « quelques-unes de ces mélodies populaires, si simples et si touchantes, qui naissent on ne sait où, d'une pensée spontanée, d'un rêve d'amour, d'une émotion de cœur, et se répandent dans les airs comme les chants de l'oiseau, comme les bruissements des eaux et des bois ».

P.

Mon frère et moi, souvenirs d'enfance et de jeunesse, par ERNEST DAUDET. 1 vol. in-18. Paris, E. Plon, 1882.

On a écrit la jeunesse des hommes célèbres, mais des hommes célèbres des temps passés, de Condé, de Racine, etc. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* est une exception à la règle qui veut qu'on ne parle que sobrement des vivants. L'horreur du *moi*, qui est censé être haïssable, a sans doute fait triompher cette règle absolument injuste. Si du temps de Molière, pour ne citer qu'un exemple, on avait songé à écrire les détails de la vie du grand homme, nous n'en serions pas réduits aujourd'hui à faire des conjectures qu'une année voit éclore et que la suivante voit réfuter. L'histoire de la formation d'un génie ou simplement d'un talent est ce qu'il y a de plus intéressant dans la vie d'un homme qui est sorti des rangs du vulgaire. Le développement d'un

esprit me semble aussi instructif à étudier que le développement d'une matière. Aussi l'histoire intime des poètes, des écrivains, des grands hommes ne tient-elle pas dans l'histoire générale la place qu'elle devrait y occuper.

Lorsqu'un ouvrage comme celui de M. Ernest Daudet vient à être publié, la critique est tenue d'y applaudir des deux mains.

M. Alphonse Daudet est considéré assez généralement comme l'écrivain le plus complet qu'ait produit l'école moderne. Sans se ranger positivement dans aucune école, ses tendances sont évidemment naturalistes. Mais Alphonse Daudet diffère essentiellement de M. Zola. Si le procédé est parfois le même, le fonds est absolument différent. Alphonse Daudet serait plutôt un réaliste qu'un naturaliste. Quoi qu'il en soit, il est, de l'avis de bien des gens, le premier romancier actuel. Il est donc curieux de voir comment il est arrivé à cette perfection de composition et de style, qui fait son succès.

L'auteur de *Numa Roumestan* a eu des commencements très durs : personne ne pouvait mieux les retracer que son frère, qui l'a pour ainsi dire élevé, et qui méritait, au temps où tous deux habitaient l'hôtel du Sénat, rue de Tournon, le nom de *la mère* par les soins dont il entourait Alphonse. Plus âgé que celui-ci de trois ans, Ernest Daudet s'est toujours effacé devant son frère cadet, à peu près comme Paul de Musset s'effaça devant Alfred.

« Depuis qu'Alphonse Daudet est venu au monde, dit l'auteur, la vie ne nous a guère séparés. Je reste convaincu que personne ne saurait parler de l'homme et de l'écrivain avec plus d'exactitude que moi, si ce n'est lui ; et j'ai en outre l'avantage de pouvoir en dire ce qu'assurément il n'oserait pas en dire lui-même. »

D'après une pareille entrée en matière on comprend que M. Ernest Daudet ne cherchera pas à cacher la sincère admiration qu'il ressent pour son frère. C'est une histoire de la famille, avec ses traditions, ses moments de bonheur, ses déboires et ses tristesses que le frère d'Alphonse Daudet a écrite, en donnant naturellement la plus large place au plus illustre des enfants de cette humble famille.

Ce livre est écrit très simplement, avec une grande franchise, *avec une plume d'honnête homme et de bon frère*, dirait M. Prudhomme ; mais M. Prudhomme aurait raison. H. M.

Types littéraires et fantaisies esthétiques, par ÉMILE MONTÉGUT. Paris, Hachette, 1882, in-12. Prix : 3 fr. 50.

Émile Montégut n'a pas de chance ; voici vingt ans et plus qu'il s'escrime de la plume sur maint sujet de littérature et d'art, et cela sans rencontrer une seule fois l'exploit qui signale un écrivain et le tire hors de pair. Il a beau disserter à perte de vue, s'ingénier à fendre les idées en quatre, on ne l'écoute que d'une oreille distraite et ses plus grands succès ne vont pas plus haut que l'estime. Que lui manque-t-il donc pour réussir tout à fait ? Ouvrez son dernier volume et vous ne tarderez pas à le voir. Il suffit en effet de feuilleter ces études sur Cervantes, Shakespeare, Dante, Gœthe, etc., pour en reconnaître le vide et l'insipidité. M. Montégut s'imagine qu'il lui suffit de tourner le dos à la cheminée et d'exécuter des variations plus ou moins fantaisistes sur ces grands génies, de plaquer des accords littéraires sur les motifs de leurs œuvres, pour intéresser l'auditoire. C'est une erreur : à cette distance et dans ces conditions, vous ne romprez jamais la glace. Pour se faire écouter, il faut que le critique vienne à nous, qu'il nous prenne par la main et nous introduise peu à peu dans l'intimité des grandes âmes, nous initiant à leurs joies, à leurs douleurs, et nous mettant le doigt sur le lien secret qui unit l'artiste à sa création. Prendre des airs d'amateur, de dilettante; faire de l'art pour l'art, pur baladinage de l'esprit. Certes M. Montégut est instruit, capable, ingénieux; nul ne le conteste. Si donc on le goûte moins que d'autres, c'est qu'il se place devant l'auteur qu'il commente, qu'il interpose sa personnalité entre lui et nous, qu'il lui prête de ses idées et nous oblige à le regarder à travers ses propres lunettes. Tort plus grave, il s'écoute parler, fait la roue et, avant d'aborder le sujet, nous promène à travers des préambules sans fin, non sans ennui ; cela impatiente. P.

L'esprit des enfants, par HENRI BUGUET. 1 volume petit in-8°, chez S. Heymann. Paris, 1882.

Les livres pour les enfants sont rares à notre époque ; est-ce un signe que les esprits sont sérieux et ne veulent pas s'abaisser jusqu'à parler un langage intelligible pour la jeunesse ?

Nous n'avons pas lieu de le croire, à en juger par le succès qu'obtient la littérature, je ne dirai pas naturaliste, mais malsaine qui seule obtient des succès d'éditions incroyables.

C'est simplement parce que la chose est des plus difficiles, tout au moins autant que de vulgariser pour les grandes personnes les mystères de la science sans les fausser, ce qui est tout ce qu'on peut rencontrer de plus rare, témoin les publications que nous voyons tous les jours aux étalages.

Rien n'est plus mauvais que cette étiquette scientifique qui cache autant de mensonges qu'on espère y trouver de vérités faciles à comprendre ; c'est ainsi qu'à une autre époque nos pères apprenaient l'histoire dans les romans de cape et d'épée.

Que voulez-vous ? la sauce est séduisante; l'auteur a trouvé le moyen d'égayer un sujet triste par lui-même ou de le faire entrer dans une narration fantastique qui séduit et grâce à laquelle on lit sans soupçonner le piège.

Le serpent s'est de tout temps caché sous des fleurs, et il n'en est que plus dangereux.

M. Henri Buguet a le grand mérite de s'être mis à la portée du petit public intéressant et intelligent qui représente la génération de l'avenir ; il est bon qu'elle se forme de bonne heure et d'une manière heureuse.

Lui aussi cependant a su plaire à ses lecteurs; ce qu'il leur donne est la quintessence de la morale en action présentée d'une façon nouvelle et fort agréable, ma foi.

Il a eu enfin la bonne inspiration de dédier ce livre à Victor Hugo, le grand poète qui représente aujourd'hui l'excellent père de famille, lequel a daigné accepter au nom de ses petits-enfants de patronner l'ouvrage de M. Buguet.

Nous en félicitons ce dernier de tout cœur en même temps que nous recommandons *l'Esprit des enfants* pour la distraction des enfants qui s'instruiront en même temps. E. D.

Les aventures galantes de la Madone avec ses dévots, suivies de celles de François d'Assise, par J.-B. Renoult, moine renégat. 1 vol. in-12. Paris, Pairault, 1882.

Ces *Aventures galantes de la Madone* font partie d'une nouvelle collection qui porte le titre alléchant de *Bibliothèque clérico-galante.* Cette bibliothèque anticléricale nous en promet de bien bonnes, comme c'est la mode de ceux qui travaillent dans ce genre. Si nous en croyons l'éditeur, nous allons voir paraître successivement un tas de livres aux titres affriolants, tels que le *Cochon mitré,* les *Galanteries de la Bible et le paradis perdu,* la *Religieuse épouse et chanoine,* les *Aventures monacales,* les *Abus dans les cérémonies et dans les mœurs,* et bien d'autres. Mais revenons aux *Aventures de la Madone.*

« L'ouvrage dont nous donnons ici la réimpression, disent les éditeurs, a vu le jour, pour la première fois, à Amsterdam, en 1701, sous le titre : *les Avantures de la Madona et de François d'Assise, recueillies de plusieurs ouvrages des docteurs romains ; écrites d'un style récréatif ; en même temps capable de faire voir le ridicule du Papisme sans aucune controverse, par M. Renoult, cy-devant prédicateur en l'Église romaine et à présent ministre du saint Évangile.*

« Cette première édition fut suivie de plusieurs autres (1707-1745-1750), également publiées à Amsterdam. »

Ce livre est presque introuvable, nous disent encore les éditeurs, et les exemplaires « se payent de gros prix quand il en passe en ventes publiques ».

Ce qu'est ce volume du moine renégat Renoult, nous n'entreprendrons pas de le raconter. On voit cela d'ici par le titre seul. Suivant pas à pas les progrès du culte de la Vierge, cet ouvrage n'est pas, comme on le pourrait croire, une œuvre loyale où l'on discute, où l'on cherche la vérité, où l'on s'appuie de raisons, où l'on nie. Rien de cela ; la vérité est certainement le cadet des soucis de l'auteur. — Question de boutique. Rancune de défroqué, et c'est tout. Je ne sais si les « lecteurs gourmets » trouveront, comme l'espèrent les éditeurs, que cet ouvrage est « intéressant à plusieurs titres » ; mais je me demande qui peut être intéressé par ces questions de boutique. Les éditeurs ont voulu sans doute entreprendre une bibliothèque de propagande anticléricale; alors je ne comprends pas pourquoi ils ont choisi un auteur qui, tout en ridiculisant la Madone, témoigne à chaque ligne de sa profonde vénération pour la Vierge! H. M.



Michel-Ange. — Léonard de Vinci. — Raphaël, par Charles Clément. Bibliothèque d'éducation et de récréation. Paris, Hetzel, in-8. — Prix : 10 francs.

M. Charles Clément, le critique d'art, a plutôt prétendu donner ici une étude sur l'art en Italie avant le XVIe siècle, et fournir des catalogues raisonnés historiques et bibliographiques des trois grands maîtres susdésignés, que d'écrire une de ces longues monographies qui ne s'adressent qu'aux hommes absolument compétents en la matière. Cette trilogie d'artistes qui symbolisent l'art italien se groupe à merveille dans une œuvre de vulgarisation élevée, et il convenait à l'éditeur Hetzel de faire entrer cet ouvrage dans sa *Bibliothèque d'éducation et de récréation.*

Il est impossible, dans l'ordre qu'il s'était fait, de rester plus concis, plus net et plus complet à la fois que M. Clément dans cet ouvrage qui révèle l'écricain distingué à côté de l'historien d'art. Ces biographies excellentes de Michel-Ange, de Léonard de Vinci et de Raphaël sont terminées par des résumés justificatifs, qui forment en même temps des catalogues chronologiques de l'œuvre de chacun de ces trois maîtres.

Le volume, illustré de 167 dessins très habilement gravés, se présente au public avec une coquetterie digne de séduire bien des amateurs, et nous regrettons de ne pouvoir, par défaut d'espace, consacrer à un si bel ouvrage une analyse plus minutieuse et, par conséquent, moins banale dans le ton de nos louanges. Peut-être y reviendrons-nous un jour.

Nouveau dictionnaire des peintres anciens et contemporains, par Théodore Guédy, 1 vol. in-8. Paris, chez l'auteur, 168, boulevard Saint-Germain. — Prix : 10 francs.

En dehors du *Dictionnaire historique des peintres* de M. Adolphe Siret, dont la troisième édition se publie en ce moment, il n'existait aucun dictionnaire pratique pouvant servir aux amateurs et aux curieux. Ce dictionnaire même de M. Siret a été l'objet de nombreuses et vives attaques. Mais il faut penser qu'il s'agit d'une entreprise bien difficile et bien complexe, car, malgré ses bonnes intentions, le nouvel ouvrage dont nous rendons compte ne semble pas remplir tous les desiderata de la question. Nous critiquerons d'abord sa division en *écoles*, qui rend les recherches plus longues sans présenter aucun avantage, la classification en écoles pouvant s'indiquer par une lettre à la fin de chaque nom.

Pour être concis, encore un dictionnaire doit-il indiquer les choses nécessaires. Celui-ci est par trop succinct. Dans l'école française, prenons Boucher pour exemple. On signale de lui cinq tableaux. Sans doute c'est pour le punir d'avoir « fait servir trop exclusivement son incroyable facilité aux caprices de la mode ». Mode de longue durée, en tout cas, car le catalogue signale deux dessins de ports, vendus 40,000 francs à la vente du marquis d'Herdfort. Passons à Millet. Celui-là n'a pas sacrifié à la mode. C'est alors sans doute pour le punir de ces excès contraires que quatre seulement de ses tableaux sont cités, encore s'agit-il des ventes de 1880 et 1881. C'est peu pour un maître mort d'hier, mais déjà entré dans le plein de sa juste gloire. Quant aux jugements portés sur les maîtres, voici celui de Delacroix : « Grand coloriste, chef de l'école dite romantique. Figure pleine de caractère; parfois incorrect dans son dessin. Histoire, fresques; tous les genres, toutes les époques. » Voici, en matière de critique, de l'*imperatoria brevitas!*

Malgré tout notre désir d'encourager des entreprises éminemment utiles, comme celle du *Nouveau dictionnaire des peintres,* nous n'avons pas pu taire ces critiques. Il n'en reste pas moins un bon livre documentaire, qu'il faut avoir si l'on n'a mieux.

Un condottiere au xve siècle. Rimini, par Charles Yriarte. Études sur les lettres et les arts à la cour des Malatesta, d'après les papiers d'État des archives d'Italie, orné de 200 dessins d'après les monuments du temps. 1 vol. grand in-8. Paris, Rothschild, 1882.

M. Charles Yriarte, qui a déjà donné à la librairie Rothschild deux magnifiques volumes sur l'Italie: *Florence, Histoire, la Renaissance, les hommes célèbres, les Médicis, la peinture, la sculpture, l'architecture, avec 500 illustrations,* et *Venise, avec 525 gravures,* se présente, cette année, avec une nouvelle étude. Ce sont toujours les villes italiennes qui font le sujet du travail de M. Yriarte; mais, cette fois-ci, c'est à Rimini que le brillant écrivain va transporter son lecteur.

Ce remarquable ouvrage, qui ne contient pas moins de 460 pages, est plus qu'une étude spéciale de Rimini. L'histoire d'une ville italienne au moyen âge est si intimement liée à l'histoire des autres cités que l'auteur n'a pu s'empêcher de parler de l'Italie tout entière. Il en est résulté un ouvrage d'une haute importance historique, et qui éclaire d'un jour tout nouveau cette existence si obscure et si active des cités italiennes pendant cette période sombre qui commence à Charlemagne pour finir à..... je devrais dire : et qui finira Dieu sait quand, car est-elle bien finie encore de nos jours, cette lutte ardente ? A la surface, officiellement, oui; mais en réalité, non.

C'est une lecture attachante que celle de l'histoire de cette terrible famille des Malatesta. Citons au hasard les plus célèbres. D'abord, Malatesta Verucchio, dit le Centenaire, dont les deux fils et la belle-fille devaient fournir à Dante l'un de ses épisodes les plus émouvants. Giovanni *Sciancato,* c'est-à-dire *le Déhanché,* qu'on nommait aussi *Gianciotto* ou *Lancilotto,* fils aîné du Centenaire, ayant surpris Françoise de Polenta, sa femme, en flagrant délit d'adultère avec Paolo Malatesta, dit le *Bello,* son propre frère, tua du même coup les deux amants en 1285. Le cinquième chant de *l'Enfer* a immortalisé ce drame conjugal. Puis, c'est Pandolphe III (1370-1427), père de Sigismond Pandolphe, qu'il eut de sa maîtresse Antonia de Barignano. Sigismond Pandolphe, le plus connu peut-être des Malatesta (1417-1468), épousa, en troisièmes noces, la célèbre Isotta degli Atti (Isotta de Rimini), et n'eut pas moins de quatorze enfants; puis, Robert Malatesta, dit le Magnifique (1468-1482), et enfin Pandolfaccio, fils de Robert (1475-1534), tous ceux-ci dans la branche des seigneurs de Rimini et de Fano. Et parmi les seigneurs de Pesaro, Malatesta le Hongrois, Malatesta des Sonnets, etc., etc.

C'est sans doute Sigismond Pandolphe que M. Charles Yriarte a en vue quand il intitule son livre *Un condottiere au* xve *siècle;* mais cela ne ressort pas clairement de la disposition de son ouvrage. Extrêmement consciencieuse et témoignant d'un travail énorme, cette étude manque, il nous semble, de clarté. Le titre même semble un problème. Pas un mot de préface : on ne sait où l'on va quand on ouvre ce volume. Quoique l'auteur ait eu soin de mettre en tête une table détaillée des sommaires, et à la fin une table alphabétique des noms, des matières et des gravures, il n'est pas parvenu à dissiper complètement cette obscurité dont je parle. Une introduction me semblait indispensable; tout le monde y eût gagné : le lecteur, qui eût su où l'on voulait le mener, et l'auteur dont le livre fût devenu d'une lecture beaucoup plus facile, et, par conséquent, eût été plus apprécié.

Je sais bien que cela n'enlève rien de la valeur intrinsèque de l'ouvrage; mais cinq ou six pages de préface eussent suffi à éclairer la voie et à montrer le but; il nous sera permis de regretter que ces pages n'aient pas été écrites.

Les nombreux dessins (200), dont la plupart reproduisent des médailles, des sceaux, des tombeaux, des statues, des bustes, offrent un très grand intérêt. M. Charles Yriarte a eu aussi l'heureuse idée de joindre à son livre un long chapitre de *notes, documents et commentaires,* qui sont comme les pièces justificatives de son excellent travail. H. M.

Le Palais d'Ulysse à Ithaque. *L'architecture au temps d'Homère,* étude antique par Ch. Lucas, architecte. Extrait des Annales de la Société centrale des architectes. 1 brochure. — Paris, Ducher et Cie, 1881.

Cette étude, la troisième due à l'auteur, est le résultat de recherches historiques qui ont une valeur intéressante, surtout pour les amateurs d'antiquités.

Il est certain que bien des assertions n'ont d'autre base que des hypothèses dont on peut discuter l'origine, et M. Charles Lucas a dû se trouver dans la nécessité d'examiner les opinions de ceux qui ont étudié avant lui cette question et ont différé dans ce qu'ils ont affirmé.

Le lecteur peut donc faire assez librement son choix parmi les opinions différentes qui lui sont présentées, chaque version ayant, du reste, une raison d'être assez sérieuse.

Sans prendre parti dans la discussion, il nous est permis de dire que celle de M. Ch. Lucas est ingénieuse; elle est, en outre, basée sur la traduction d'Homère et une interprétation toute personnelle en certains endroits.

L'ouvrage, fait avec un soin qu'il faut constater, a son texte accompagné d'une carte d'Ithaque, d'une vue des ruines du palais, de quatre plans de l'habitation, plus quelques figures représentant des objets antiques.

En dehors de la traduction de *l'Iliade* et de *l'Odyssée,* l'auteur a invoqué de nombreux témoignages puisés à des sources compétentes, et il ne manque pas de citer les auteurs auxquels il a emprunté pour les besoins de sa cause, et ils sont trop nombreux pour que nous les nommions ici; nous préférons renvoyer les intéressés à la lecture du livre.

Cours de construction civile. — Deuxième partie. — *Nouveau règlement pour la construction et l'ameublement des écoles primaires,* par P. Planat, rédacteur en chef de *la Semaine des constructeurs.* Paris, Ducher et Cie, 1881.

On s'occupe beaucoup plus de nos jours et avec raison des bâtiments qui doivent servir à contenir les enfants pendant le temps employé à leur donner l'instruction.

D'abord on réunit aujourd'hui dans une même salle une plus grande quantité de personnes ensemble; on dispose les places de façon que la surveillance du maître soit plus facile et plus efficace à la fois; enfin, on s'est préoccupé de l'hygiène, et, à ce dernier point de vue, de grands progrès ont été réalisés et grâce à des études faites par des hommes spéciaux en la matière, on est arrivé à des résultats très satisfaisants.

Il est possible de dire qu'on possède désormais des règles absolues pour la construction des écoles primaires et leur installation intérieure. L'ouvrage, très court, mais suffisant, publié par les soins de la librairie générale de l'architecture et des travaux publics, est un mémento utile à tous ceux qui ont à s'occuper de cette question spéciale, et ils y trouveront à cet égard les meilleurs renseignements.

François del Sarte, *ses decouvertes en esthétique, sa science, sa méthode,* précédé de détails sur sa vie, avec un portrait par Mlle Magdeleine del Sarte. Un vol. in-12. Paris, Ch. Delagrave, 1882.

C'est à M. Legouvé qu'il appartenait de nous parler de del Sarte; il ne l'a pas fait, c'est dommage.

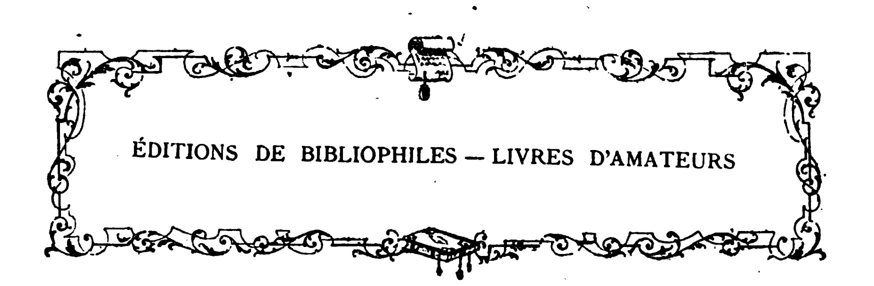
Mais l'étude reste à écrire.

Le livre que nous annonçons sera, faute d'un meilleur, accueilli avec quelque plaisir par tous ceux qui ont connu l'habile et ingénieux professeur; il ne saurait offrir aucun intérêt pour le public. La partie biographique est mauvaise; deux fois mauvaise est celle dans laquelle l'auteur peut paraître avoir tenté de nous initier à la méthode d'enseignement préconisée par del Sarte. En cette seconde moitié du volume, rien de ce qu'aurait dû être exposé n'est seulement dit; par contre, des extravagances sans nombre sur l'art dont nul, avant ni depuis Platon, n'aurait deviné la fin. F. G.

Mobilier du XVIe **au** XVIIIe **siècle, d'après les originaux,** gravé par Péquégnot. 1 vol. in-4° de 100 planches.

Notre époque a la passion, pour ne pas dire la manie, des objets d'art, des bibelots, de tout ce qui pare et embellit la demeure. Est-ce pourtant une époque de goût? Les amateurs qui se jettent avec avidité sur les débris du passé, qui prisent et savourent en gourmets les meubles, les bronzes, les étoffes dessinées jadis par les artistes dont l'habileté a fait la gloire de l'industrie française, font-ils œuvre saine et bonne en montrant pour le bric-à-brac cet amour exclusif? A la vérité, cela est douteux. Certes, il est bien d'apprécier à leur valeur les belles choses anciennes. Un meuble de Du Cerceau ou de Boule, une tapisserie de Boucher, un bronze de Gouthière mériteront toujours, par la pureté ou la grâce du dessin, d'attirer l'attention et de servir de modèle aux hommes du métier. L'éducation artistique se fait par l'intelligente comparaison de ce qui est avec ce qui a été. Pour réaliser présentement le rêve que l'on poursuit et qui consiste à rendre à nos industries décoratives leur prestige et leur éclat, il est incontestable qu'il faut étudier les maîtres décorateurs de la Renaissance, du XVIIe et du XVIIIe siècle, qu'il faut se pénétrer de leurs principes, de leurs méthodes. Mais croit-on de bonne foi qu'il ne reste plus de place que pour l'imitation, et que la meilleure manière de

faire de belles choses soit simplement de copier les chefs-d'œuvre? Assurément, on se tromperait. C'est pourquoi, tout en approuvant la tendance moderne qui met à profusion dans les mains des ouvriers et des chefs de nos industries d'art les modèles de décoration empruntés au passé, nous croyons utile d'en montrer l'écueil. En art, l'originalité est chose délicate et rare; elle a besoin d'un peu d'isolement pour conserver sa saveur. — Le nouvel ouvrage de M. Péquégnot s'adresse moins à des élèves qu'à des fabricants déjà exercés dans leur art, car les spécimens qu'il offre n'ont guère que la valeur de documents classiques présentés sous une forme un peu trop sommaire et insuffisante pour des jeunes gens. On y trouve les œuvres les plus connues d'Androuet Du Cerceau, Marot, Vreèse, Dietterlin, Raphaël, Parmesan, Ab. Bosse, Lepautre, Lemoyne, Berain, Boule, Boucher, Cauvet, Piranèse, etc. Parmi les cent planches qu'il contient, on trouve des frises, des cartouches, des meubles, des vases, des cheminées, des grilles, des candélabres, etc., le tout dans les divers styles qui ont fleuri du XVIe au XVIIIe siècle. Quelques planches sont fort bien gravées, d'autres sont d'un burin trop lourd, pas assez souple. Ces sortes de travaux demandent plus de finesse, et les éditeurs contemporains nous ont habitués à nous montrer difficiles. En outre, il y a dans l'album de M. Péquégnot des objets d'un goût plus que contestable. Son mérite, c'est qu'il offre une assez grande variété de spécimens : ce n'est pas suffisant. V. CH.



ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Le Diable dupé par les femmes. Nouvelle critique et galante, par le sieur F.-N. HENRY. (Sur l'imprimé de Paris, chez la veuve Dubreuil, quai de la Tournelle, à l'image Saint-Georges, 1714.) Bruxelles, Gay et Doucé, 1881, petit in-12 de 49 p. Tiré à 500 ex. sur beau papier vergé. — Prix : 5 francs.

Ce tout petit volume est assurément l'un des plus curieux qu'aient publiés les éditeurs bruxellois dans leur série d'*Originalités bibliographiques*. L'auteur, le sieur *F.-N. Henry*, parfaitement inconnu d'ailleurs des biographes, s'est proposé de démontrer dans sa « nouvelle critique et galante » que nul être ne saurait échapper à la triomphante influence de la femme. Il met en scène deux diables, *Mousille* et *Grimouille;* le premier confesse au second les déboires qu'il a éprouvés sur terre pour s'être énamouré d'une belle et honnête dame, *Léonide,* dont il avait cru se faire aimer et qui ne l'avait attiré à un prétendu rendez-vous, que pour lui faire éprouver un cruel traitement. Malgré cette infortune, malgré les arguments de *Grimouille,* un vieux diable qui a l'air de connaître plus d'un tour, *Mousille,* veut retourner sur terre et termine l'entretien pour courir près de cette aimable personne loin de laquelle il ne saurait vivre.

Le fond de cette petite nouvelle est, comme on voit, bien peu de chose; elle est assez agréablement écrite et ne dépare point les collections de curiosités littéraires.

Nous avons dit déjà que chaque livraison de la collection des *Originalités* se recommande à l'attention des amateurs par une singularité spéciale. Le présent volume n'est pas, à cet égard, le moins curieux; il est imprimé en trois couleurs: tout ce que dit *Mousille* est en rouge; toutes les paroles de Grimouille, en vert; les propos tenus par Léonide sont imprimés en noir. Par suite de cette disposition, certaines pages *tricolores* présentent un singulier aspect, plus étrange encore que celui du fameux « Livre des quatre couleurs » : ce n'est ni laid ni joli, c'est bizarre. A ce titre, et surtout en raison de la rareté de l'édition originale, *le Diable dupé* mérite d'être recherché. Ajoutons que cette réimpression est ornée d'un charmant frontispice à l'eau-forte, très fin, très soigné, très original, et de plus, assez *décolleté.* Aussi les 500 exemplaires du *Diable dupé* ne demeureront-ils pas longtemps chez l'éditeur. PHIL. MINIMUS.

Contes à rire et aventures plaisantes ou **Récréations françaises.** — Nouvelle édition revue et corrigée, avec préface par A. CHASSANT. — Paris, librairie ancienne et moderne de Théophile Bélin, 1881. Petit in-8° de X-411 p., imp. chez Ch. Hérissey, à Évreux. — Orné d'une gravure.

La première édition de l'ouvrage que vient de réimprimer M. Théophile Bélin remonte à 1749; des réimpressions portent les dates de 1762, 1769 et 1781. — Ces contes sont un choix des « Nouveaux contes à rire, ou récréations françoises » (1699, Amsterdam, petit in-8°, fig.), auxquels on a ajouté quelques contes d'Ouville et d'autres auteurs. — Anecdotes plaisantes, aventures bizarres, reparties piquantes, naïvetés, gasconnades, gaillardises, bons mots, gau-

loiseries, il y a de tout dans ce recueil, qui, comme tous les livres du même genre publiés en assez grand nombre, au XVIIe et au XVIIIe siècle, a été mis fortement à contribution par les compilateurs et faiseurs d'ana de notre époque.

Suivant M. A. Chassant, il ne faut pas trop faire fi de ces turlupinades, et c'est justement pour les têtes sérieuses, graves et moroses que ces contes facétieux ont été faits. Ces *chasse-ennui*, publiés jadis en si grand nombre, se trouvaient dans la bibliothèque des personnages les plus sévères et des plus honnêtes gens. « Ils étaient destinés à les détourner momentanément des affaires, des soucis, des études qui malmènent le cerveau, étant on ne peut plus propres à détendre l'esprit, à dérider les fronts les plus austères, à désopiler la rate, en un mot à provoquer la risibilité. »

Ce ne serait point d'ailleurs un travail sans intérêt que de dresser le catalogue de tous ces recueils de joyeusetés, dont les titres seuls (Gibecière de Mome, Thrésor du ridicule, Passe-temps, Délassements, Récréations, etc., etc.) indiquent assez les visées divertissantes. Cette bibliographie, en même temps qu'elle ferait connaître et retrouver beaucoup de curieux ouvrages aujourd'hui trop délaissés, donnerait sur le goût, les mœurs et l'esprit du bon vieux temps des aperçus tout particuliers. Une telle entreprise n'est point indigne d'un vrai bibliophile.

PHIL. MIN.

Chansons choisies de Gustave Nadaud, illustrées par ses amis. 2 vol. in-folio. Paris, des ateliers de reproductions artistiques, 13, quai Voltaire, 1881.

La grande race des chansonniers, cette race si française, est peut-être un peu dans le marasme aujourd'hui. Les Collé, les Panard, les Béranger, les Désaugiers ont disparu, hélas! remplacés par des fabricants de chansons qui ont pour titre : *l'amant d'Amanda, Il est en pierre* ou *Il n'a pas de parapluie.* Le café-concert, qui croyait sans doute populariser la chanson, la démocratiser, n'est arrivé qu'à la voyoucratiser. La chanson égrillarde de Désaugiers, en tombant d'échelon en échelon, s'est bien vite encanaillée. La romance elle-même est descendue du salon aux bouis-bouis : un bouquet de violettes tombé aux égouts. La chansonnette a tué la chanson.

Parmi les auteurs vivants restés fidèles au culte de la chanson gauloise, mais française, il faut citer le maître, Gustave Nadaud, et Charles Vincent, dont nous signalions le beau volume paru chez Dentu dans notre numéro de mai.

Les chansons de Nadaud, qui ont, elles, obtenu une popularité de bon aloi, ont déjà eu un nombre très respectable d'éditions en volume, sans compter les éditions séparées gravées avec la musique.

La maison Dalloz (ateliers de reproductions artistiques) vient de donner une édition nouvelle et tout à fait particulière des œuvres du bon chansonnier. Outre le texte des chansons, cette édition reproduit la musique, chant et piano, de chacune d'elles. Mais cela n'est rien. Cette magnifique publication porte dans son titre cette mention flatteuse: *illustrées par ses amis.* Chaque volume ne contient pas moins de 30 illustrations. Quelques noms au hasard pour montrer ce que sont les amis de Gustave Nadaud: *le Fantassin, le Cavalier* ont été illustrés par G. Doré; *la Chevrette*, par Rosa Bonheur; *le Puits de Pontkerlô*, par Compte-Calix; *le Petit Roi*, par Lobrichon; *le Nid abandonné*, par Philippe Rousseau; *Catherine*, par Paul Dubois; *Cheval et cavalier*, par Hillemacher; *les Deux Gendarmes*, par Dupray; *le Portrait de Toinon*, par Madeleine Lemaire; *l'Histoire du mendiant*, par Hébert, etc.

Si les amis de l'auteur des *Deux Gendarmes* sont nombreux, on peut dire que la qualité n'en est pas moindre que la quantité.

Toutes ces compositions sont fort remarquables et sont un éclatant hommage rendu au premier de nos chansonniers. Rien n'est plus touchant que cette confraternité des arts; et Gustave Nadaud, qui a déjà vu sa ville natale lui apporter le tribut de sa juste reconnaissance, ne doit pas être moins heureux et moins fier de voir aujourd'hui cette assemblée d'hommes de talent s'unir dans un effort commun pour honorer le bon et joyeux maître, dont quelques vers sont en train de devenir proverbes, ni plus ni moins que ceux de La Fontaine.

Tous nos compliments à l'éditeur qui a eu l'heureuse idée d'entreprendre et de mener à bien cette superbe publication.

H. M.

Chansonnier historique du XVIIIe siècle. Recueil Clairambault-Maurepas. Tome VI. Paris, A. Quantin, — Prix : 10 francs.

Le sixième volume du *Chansonnier historique du XVIIIe siècle* complète la deuxième partie de cet ouvrage, consacrée au ministère du duc de Bourbon et du cardinal Fleury. Il comprend les événements historiques de l'année 1732 à l'année 1743 et est terminé par un index alphabétique de tous les personnages mentionnés dans les tomes V et VI.

En 1732, le cardinal Fleury, qui sans avoir le titre de premier ministre détenait entre ses mains le pouvoir absolu dont le roi ne songeait pas à le déposséder, voyait déjà sa popularité première singulièrement affaiblie par suite de l'intolérance dont il avait fait preuve dans les querelles religieuses de l'époque. Son impuissante et sénile tyrannie, la timidité maladroite avec laquelle il dirigeait les affaires de l'État, et surtout la politique extérieure, achevèrent de lui aliéner l'esprit de la nation. On réclamait son éloignement des affaires, et on lui reprochait facétieusement de s'obstiner à vivre et de ne point débarrasser l'État de son égoïste personne. Un moment l'on put croire qu'il suffirait d'une favorite pour décider le roi à se délivrer de l'étroite tutelle dans laquelle il était tenu par le cardinal; mais l'exemple de Mme de Mailly dissipa cette illusion. La faveur de Mme de Vintimille fut de trop courte durée pour inspirer quelque crainte à Fleury; et lorsque Mme de la

Tournelle domina le roi, le tout-puissant cardinal avait disparu de la scène.

Il est aisé de comprendre que le public des chansonniers ne ménagea ni ses critiques ni ses railleries à ce pédagogue radoteur qui s'entêtait à garder le pouvoir et décocha ses traits les plus acérés à ce « vieux chien de cardinal », comme on l'appelait plaisamment. Mais Fleury n'était pas la seule victime. Quiconque se trouvait mêlé aux affaires publiques avait à subir les mêmes attaques; tantôt c'était le lieutenant de police Hérault, coupable de maltraiter les jansénistes, tantôt l'abbé Pucelle, tantôt le maréchal de Broglie qui s'était imprudemment laissé surprendre dans son lit par les Allemands à Guastalla. La chronique scandaleuse de la ville et de la cour avait également le privilège de défrayer la chanson; ici c'étaient les exploits des filles d'opéra, là les amours de Samuel Bernard et du duc de Richelieu et du comte de Clermont. Quant à la vie privée de Louis XV, elle n'était déjà plus un mystère pour personne et les secrets de l'alcôve royale couraient les rues, chantés sur tous les tons. Enfin les remontrances du parlement, les prétentions des avocats, les luttes religieuses, les discussions littéraires, les guerres extérieures fournissaient une matière abondante et incessamment renouvelée à la verve railleuse des poètes satiriques.

Comme nous avons eu l'occasion de le remarquer pour le précédent volume, la modification apportée au plan primitif de l'ouvrage a eu pour conséquence d'en modifier l'ensemble d'une manière fort avantageuse. Nous ne trouvons plus de pièces qui forment double emploi, plus de pièces diverses relatives à un même événement. L'abondance des matières qui semble, au premier abord, plus restreinte pour chaque année n'a pas éprouvé en réalité de réduction sensible, tandis que l'intérêt et la variété des documents publiés se sont par contre notablement accrus.

Nous devons signaler parmi les cinq portraits à l'eau-forte qui illustrent le volume, ceux des trois demoiselles de Nesle, M[mes] de Mailly, de Vintimille et de Châteauroux célèbres pour s'être successivement disputé le cœur de Louis XV.

Theveneau de Morande. — Étude sur le XVIII[e] siècle, par PAUL ROBIQUET. Portrait et 5 planches hors texte. — Paris, A. Quantin, imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoît. 1 vol. in-18 jésus. Prix : 10 francs.

Le XVIII[e] siècle est à la mode; et il y a des modes qui se comprennent moins, car cette époque, si vivante et si complexe, réserve toujours des surprises à ceux qui croient la posséder parfaitement.

Un écrivain déjà bien connu par ses ouvrages historiques et juridiques, notamment par une savante *Histoire municipale de Paris*, M. Paul Robiquet, vient de publier chez Quantin un curieux volume où la société de l'ancien régime, presque à la veille de la grande catastrophe, est étudiée sous ses aspects les plus intimes et les plus piquants. Assurément, la biographie de Theveneau de Morande, *le Gazetier cuirassé*, ainsi que l'analyse des œuvres du pamphlétaire forment le fond et constituent le cadre de l'ouvrage que nous venons de parcourir. Et c'est d'ailleurs une étrange figure que celle de l'audacieux personnage qui, après avoir réduit à merci le roi Louis XV et la Du Barry, a fidèlement servi de champion et de journaliste officieux à l'infortuné Louis XVI. Mais M. Robiquet ne s'est pas borné à raconter la vie et à résumer les libelles du *Gazetier cuirassé*. Son livre, qui condense une masse énorme de documents extraits de la poussière des bibliothèques, présente un tableau complet des mœurs de la dernière génération de l'ancien régime. L'auteur donne les détails les plus précis et les plus saisissants sur la colonie des libellistes français réfugiés à Londres, sur les campagnes de la police secrète, sur l'Opéra et les petits théâtres du boulevard; il raconte les entreprises vénales et violentes de Theveneau de Morande contre Cagliostro et le duc de Chartres, à l'instigation de la cour; il nous donne enfin une analyse approfondie d'un journal entier, *l'Argus patriote*, fondé par Morande pour enrayer la marche de la Révolution.

En résumé, l'ouvrage de M. Paul Robiquet se recommande à toute l'attention des lettrés et des délicats par l'étendue des recherches, l'agrément du sujet et les qualités de la forme. Il est fait pour piquer la curiosité du lecteur et pour la satisfaire. Ajoutons qu'il est enrichi de six planches remarquables, y compris un portrait authentique de Morande, et qu'il est édité avec le luxe de bon goût qui distingue les publications de la maison Quantin.

Anacréon et Sapho. *Collection des petits chefs-d'œuvre antiques.* Paris, A. Quantin, imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoît. 1 vol. in-32. — Prix : 10 francs.

Anacréon, poète grec, florissant 530 ans avant notre ère, a laissé de charmantes poésies que notre élégant XVIII[e] siècle pourrait signer. Le vin, le plaisir et l'amour y sont tour à tour célébrés en un rythme léger et badin, qui n'exclut point l'ampleur et la beauté de l'image.

Sapho, célèbre courtisane grecque, née quelque cent ans avant Anacréon, a laissé de brûlantes poésies longtemps chantées dans toute la Grèce, mais dont quelques fragments sont seuls arrivés jusqu'à nous.

Ces deux auteurs réunis forment le VIII[e] volume de la ravissante collection des auteurs antiques qui vient de paraître à la librairie Quantin.

Ainsi que *les Amours d'Ovide*, dont on se rappelle l'éclatant succès et la belle traduction de M. de Séguier, le texte d'*Anacréon* et de *Sapho* a été traduit en vers français par un littérateur distingué, M. de la Roche-Aymon, ancien professeur de rhétorique. Les amateurs liront sans fatigue ces vers délicats qui mettent en lumière les ciselures exquises du texte antique et seront pour beaucoup de gens du monde une véritable révélation de ces deux poètes trop peu connus.

Les illustrations de M. Paul Avril, dont on connaît le talent si goûté dans *l'Éventail,* encadrent et décorent l'ouvrage dans de ravissantes compositions. Les cadres, d'une légèreté délicieuse, sont vert pâle, et les dessins d'en-tête suivant le goût du texte, aussi gracieux que les petits poèmes qui les ont inspirés, sont tirés en trois tons.

L'exécution typographique, toujours admirable dans son ensemble et ses plus fins détails, fait de ce petit volume un digne frère de ses aînés.

Petits poètes du XVIIIe siècle.— Poésies de Gilbert, avec notice par Paul Perret. Paris, A. Quantin, 1 vol. in-8°. — Prix : 10 francs.

Ces petits poètes du XVIII[e] siècle, qui paraissent à la librairie Quantin, sous la direction de M. Octave Uzanne, comptent déjà Piron, Vadé, Desforges-Maillard, Lattaignant et le chevalier Bertin. La collection sera complète en dix volumes.

Gilbert, le célèbre auteur du *Poète malheureux,* est l'un des grands petits poètes de ce XVIII[e] siècle charmant, dans lequel il apporta l'ironie de ses puissantes satires. L'édition donnée par la maison A. Quantin est assurément la meilleure qui ait encore été publiée jusqu'à ce jour, tout en restant la plus élégante dans les coquetteries de ses ornements typographiques.

M. Paul Perret a placé en tête de cette édition une très intéressante notice littéraire, qui est en même temps une belle page de style et d'érudition. M. Perret élucide la question indécise de la mort de Gilbert et apporte, dans ce problème biographique, des documents précieux pour l'histoire des lettres au siècle dernier.

Les bibliophiles et tous les gens du monde aimeront à lire Gilbert dans cette ravissante édition des *Petits poètes.*

Collection des petits conteurs du XVIII[e] siècle publiée par Octave Uzanne. — *Six eaux-fortes pour illustrer les Contes de Moncrif.* Compositions de Paul Avril, gravées par Gaujean. — 1 cartonnage. Paris, Quantin. — Prix : 10 francs.

La très intéressante série des *Petits Conteurs* sera bientôt terminée et les illustrations qui doivent accompagner ces volumes se suivent rapidement.

Nous avons déjà signalé les jolies compositions gravées pour *Voisenon, Boufflers, Caylus, Crébillon fils* et *La Morlière.*—Celles que nous donne aujourd'hui M. Quantin sont peut-être les plus originales et les mieux finies comme « brio » de gravure. — Elles sont signées par Paul Avril, dont les illustrations faites pour *l'Éventail* de M. Octave Uzanne ont été accueillies avec un si grand retentissement d'éloges. — Le talent de M. Avril est souple et ingénieux et s'adapte à merveille aux fictions des *contes de Moncrif.* Les six derniers recueils de gravures qui restent à paraître pour l'illustration des douze volumes de conteurs seront mis en vente avant la fin de l'année.

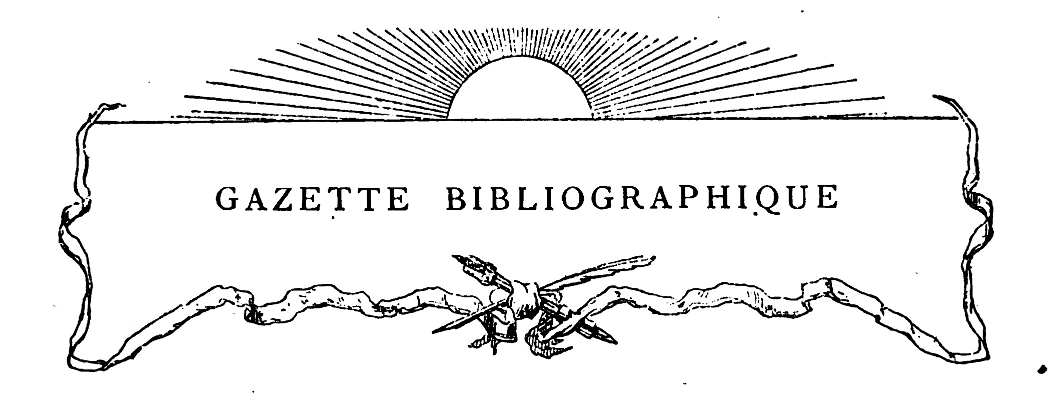
Collection des petits conteurs du XVIII[e] siècle, publiée par Octave Uzanne. *Six eaux-fortes pour illustrer les* **Contes de Cazotte,** par Géry-Bichard. Paris, Quantin. — Prix : 10 fr.

Les eaux-fortes destinées à l'illustration des jolis conteurs du XVIII[e] siècle suivent de près les volumes qui paraissent dans cette collection. Bientôt conteurs et eaux-fortes seront terminés en douze volumes et douze fascicules séparés.

Les eaux-fortes composées pour les *Contes de Cazotte* sont très ingénieuses de conception et très habiles de facture. M. Géry-Bichard, qui a déjà illustré le Voisenon, montre ici une grande souplesse de dessin et une belle audace d'exécution dans les clairs obscurs. Il interprète les contes féeriques de Cazotte avec une allure très moderne et toute personnelle qui sera, nous l'espérons, appréciée des amateurs qui suivent avec intérêt les belles publications de la maison Quantin.

MEMENTO

L'abondance des matières nous force à remettre à notre prochaine livraison les comptes rendus des **Soupers de Lasoa** et de la belle et rarissime édition des **Dialogues de Luisa Sigea** publiés par Liseux, ainsi que l'analyse des **Contes de Beaufort d'Auberval** parus chez l'actif éditeur belge Kistemaeckers. Nous parlerons également très prochainement de la très importante édition des **Contes de La Fontaine** in-4° avec estampes de Fragonard. En cours de publication chez J. Lemonnyer, l'éditeur bibliophile des **Baisers** de Dorat et de la belle réimpression des **Chansons de Laborde,** dont nous avons parlé dernièrement.



DOCUMENTS OFFICIELS

Le Président de la République française, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes,

Décrète :

Art. 1er. — M. Doniol, préfet de la Gironde, est nommé directeur de l'Imprimerie nationale, en remplacement de M. Hauréau, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, et nommé directeur honoraire.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1er mai 1882.

J. Grévy.

Par le Président de la République,

Le garde des sceaux,
ministre de la justice et dės cultes,

G. Humbert.

Loi portant approbation de la convention littéraire du 9 juin 1880 entre la France et le Salvador.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le Président de la République est autorisé à ratifier et, s'il y a lieu, à faire exécuter la convention conclue à Paris, le 9 juin 1880, entre la France et le Salvador, pour la garantie réciproque des œuvres d'esprit et d'art.

Une copie authentique de ce document demeurera annexée à la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 20 mai 1882.

J. Grévy.

Par le Président de la République,

Le président du conseil,
ministre des affaires étrangères,

de Freycinet.

Loi portant approbation de la convention signée, le 31 octobre 1881, entre la France et la Belgique, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

Article unique. — Le Président de la République est autorisé à ratifier et, s'il y a lieu, à faire exécuter la convention signée à Paris, le 31 octobre 1881 [1], entre la France et la Belgique, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

Une copie authentique de ce document demeurera annexée à la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 11 mai 1882.

J. Grévy.

Par le Président de la République,

Le président du conseil,
ministre des affaires étrangères,

C. de Freycinet.

1. V. *le Livre*, p. 253.



Loi portant approbation de la convention signée, le 23 février 1882, entre la France et la Suisse, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le Président de la République est autorisé à ratifier et, s'il y a lieu, à faire exécuter la convention signée à Paris, le 23 février 1882, entre la France et la Suisse, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique.

Une copie authentique de cette convention sera annexée à la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 11 mai 1882.

J. Grévy.

Par le Président de la République,

Le président du conseil,
ministre des affaires étrangères,

C. de Freycinet.

Dans son numéro du 17 mai dernier, le *Journal officiel* contient les deux décrets suivants :

Le Président de la République française, sur la proposition du président du conseil, ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — Le Sénat et la Chambre des députés ayant approuvé la convention signée, le 23 février 1882, entre la France et la Suisse, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique, et les ratifications de cet acte ayant été échangées à Paris, ladite convention, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

Le Président de la République française, sur la proposition du président du conseil, ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — Le Sénat et la Chambre des députés ayant approuvé la convention pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle signée, le 31 octobre 1881, entre la France et la Belgique, et les ratifications de cet acte ayant été échangées à Paris, ladite convention, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT

C'est en 1883 que l'Institut décernera les prix triennaux fondés par M. Thiers et par Mme veuve Jules Janin.

Les mémoires adressés pour ces concours devront être déposés au secrétariat avant le 31 décembre 1882.

Le prix fondé par M. Thiers est de 3,000 francs et destiné au meilleur ouvrage d'histoire publié dans les trois dernières années. Le prix Jules Janin est aussi de 3,000 francs ; il doit être la récompense de la meilleure traduction d'un ouvrage latin publié depuis 1880.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Dans ses dernières séances, l'Académie française a décerné les prix suivants :

Le premier prix Gobert, de 9,000 francs, a été attribué à M. Cheruel, pour son *Histoire du ministère Mazarin ;* le second prix, de 1,000 francs, à M. Berthold Zeller, pour son *Histoire de Richelieu.*

Le prix Marcellin Guérin, de 6,000 francs, a été partagé par égalité entre MM. Charles Yriarte *(Un Condottiere au* xve *siècle) ;* Ernest Daudet (*Histoire des Conspirations royalistes du Midi) ;* Émile Bos *(les Avocats au conseil du Roi)*; l'abbé Fabre (*la Jeunesse de Fléchier)*; Godefroid (*Histoire de la littérature française) ;* Luzel *(Légendes de la basse Bretagne).*

Le prix Thérouanne a été réparti entre MM. Forneron *(Histoire de Philippe II),* Laferrière (*Lettres de Catherine de Médicis,* avec introduction), et le comte de Luçay *(Histoire des sous-secrétaires d'État).*

Prix Montyon. — 1° Cinq prix de 2,500 francs ont été accordés : à M. Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, pour son ouvrage sur la *Certitude morale ;* à M. Albert Duruy, pour son livre sur *l'Instruction publique en France avant la Révolution ;* à notre confrère M. Raoul Frary, auteur du *Péril national ;* à M. Michel Masson, pour son étude sur *Madame de Grignan* ; enfin, à M. Anatole France, pour *le Crime de M. Bonnard.*

2° Deux prix de 2,000 francs ont été donnés, l'un à M. Victor Guérin, pour son ouvrage sur la *Terre Sainte ;* l'autre à M. Lafontaine, l'ancien pensionnaire de la Comédie-Française, auteur des *Petites Misères.*

3° Un prix de 1,500 francs a été décerné à M. Dorchain, pour son volume de vers intitulé *la Jeunesse pensive.*

Le prix Vitet, de 6,000 francs, a été accordé à M. Gustave Nadaud, le chansonnier, qui a publié dernièrement ses œuvres illustrées ; le prix Latour-Landry, de 1,200 fr., à M. Léon Cladel ; le prix Lambert, de 1,600 francs, à M. Pouvillon.

Les prix d'éloquence et de poésie décernés annuellement par l'Académie française seront désormais de 3,000 francs au lieu de 1,000 francs.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 21 avril.

Ouvrages présentés. — Ch. Robert: *Tiers de sou d'or de Marsal, de Vic, de Noveant et de Naix.* — Müntz: *le Musée du Capitole et les autres collections romaines à la fin du* XV*e siècle et au commencement du* XVI*e.*

Lecture. — Général Faidherbe: *Inscription libyque des îles Canaries.*

Séance du 28 avril.

Ouvrages présentés. — De Rothschild: *le Mystère du Vieil Testament.* — Person: *Notes critiques et biographiques sur Rotrou.*

Lecture. — Dr Hamy: *Figures et inscriptions gravées dans la roche à El Hadj mimoun.*

Séance du 5 mai.

Lecture. — Deloche: *le Monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère.*

Séance du 12 mai.

Ouvrages présentés. — De Boislile: *Samblancay et la surintendance des finances.* — Schlanker: *Dictionnaire africain.* — Gay: *Glossaire archéologique.* — Ed. Thomas: *Des rapports des Arabes avec l'Inde.*

Lectures. — S. Luce: *les Menus du prieur de Saint-Martin des Champs.* — De Witt: *Conquête de la Gaule méridionale par les Romains.*

Dans une de ses dernières séances, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a procédé à l'élection d'un membre du conseil de perfectionnement de l'école des chartes, en remplacement de M. Thurot, mort récemment.

M. Hauréau, directeur de l'Imprimerie nationale, a été élu.

Un second scrutin a été ouvert pour l'élection d'un membre de la commission du prix Brunet, également en remplacement de M. Thurot.

M. Jourdain a été élu.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 23 avril.

Ouvrages présentés. — Fournier: *la Loi agraire en Irlande.* — Tardif: *le Très Ancien Coutumier normand.* — Mathieu-Bodet: *les Finances françaises de 1870 à 1878.* — Bréal: *Excursions pédagogiques.* Jourdan: *Du rôle de l'État dans l'ordre économique.* — Jourdan: *Cours analytique d'économie politique.* —

Lecture. — Baudrillart: *les Populations agricoles de la Bretagne.*

Séance du 29 avril.

Ouvrages présentés. — Vincenzo di Giovanni: *Quelques portes anciennes de Palerme et le siège de 1325.* — Franck-Riaux: *les Précédents français de la tolérance au* XVII*e siècle.* — Chassin: *les Cahiers de 1789.* — De Malarce: *Monnaies, poids et mesures des divers États du monde.* — Grad: *Lettres d'un bourgeois sur la politique en Alsace-Lorraine.* — Nimno: *Statisticals abstract of the United States.*

Lecture. — Baudrillart: *les Populations agricoles de la Bretagne.*

Dans cette séance la section d'économie politique a proposé et l'Académie a adopté, comme sujet du prix Rossi (5,000 fr.), la question suivante: *les Corporations d'arts et métiers.* Exposé sommaire de l'histoire, appréciation approfondie de leurs effets. Terme du concours, 31 décembre 1883.

Séance du 6 mai.

Ouvrage présenté. — *Rapport au Congrès international d'hygiène sur les logements d'ouvriers et les garnis.*

Lectures. — Glasson: *Étude historique sur la clameur de haro.* — A. Sorel: *De l'origine des traditions nationales dans la politique extérieure avant la Révolution française.*

Séance du 13 mai.

Ouvrages présentés. — Block: *Entretiens familiers sur l'administration de notre pays.* — Du Chatelier: *le Finistère et la persécution religieuse.* — Terenzio-Mariami: *Des questions sociales et spécialement de la question des prolétaires et du capital.*

Lecture. — Glasson: *la Clameur de haro.*

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie vient de choisir, pour le concours Bordin, de 1883, le sujet suivant: « Rechercher et étudier quelles sont les caractéristiques les moins discutables des divers styles architectoniques de tous les temps et de tous les pays, soit dans les compositions générales, soit dans les formes spéciales, soit dans les détails ornementaux, et résumer cette étude dans une sorte de table méthodique indiquant succinctement, mais nettement, ces divers caractères et ces divers éléments. »

La valeur du prix est de 3,000 francs.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1882.

L'Académie propose, pour programme du concours Bordin en 1884, la question suivante: *Étudier les maîtres graveurs français depuis Jean Morin et Jean Pesne jusqu'à Gérard Audran inclusivement; établir leur importance relative par des indications biographiques, par la succession chronologique de leurs travaux et par le caractère de leur talent.*

Association pour l'encouragement des études grecques.

Dans sa dernière assemblée générale, l'Association pour l'encouragement des études grecques a procédé à la distribution de ses prix.

Le prix de l'Association a été partagé entre M. Maxime Collignon, ancien élève de l'École d'Athènes, pour son *Manuel d'archéologie grecque*, et M. Victor Prou, ingénieur civil, pour son *Mémoire sur les théâtres d'automates en Grèce au* IIe *siècle avant J.-C.*

Le prix Zographos a été partagé entre MM. Martha et Girard, tous deux anciens élèves de l'École d'Athènes, auteurs de thèses, l'une sur *les Sacerdoces athéniens*, l'autre sur *l'Ascepieion d'Athènes, d'après les récentes découvertes.*

Société de l'École des chartes.

Les élections annuelles de la *Société de l'École des chartes* ont eu lieu le 27 avril dernier. Le bureau et les commissions de la Société sont ainsi composés pour l'année 1882-1883 : Président : M. Henri Bordier; vice-président, M. Gaston Paris; secrétaire, M. Aug. Molinier; secrétaire adjoint, M. Gerbaux; archiviste-trésorier, M. Tuetey. Commission de publication de la *Bibliothèque de l'École des chartes:* MM. Delisle, R. de Lasteyrie, N. Robert, J. Havet, Omont.

Société de l'Histoire de Paris.

La *Société de l'Histoire de Paris* a décidé de réimprimer, dans la série des documents, *le Polyptique d'Irminion.* M. Longnon, qui s'est chargé de ce travail, doit y joindre un commentaire géographique et un index onomastique. D'autre part, la *Société bibliographique* se propose de rééditer les célèbres Prolégomènes de Guérard.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

Le 3 mai dernier, l'Académie de Toulouse a célébré, avec la solennité traditionnelle, la Fête des Fleurs. Cette fête a commencé par l'éloge de Clémence Isaure, prononcé par M. Marchal, mainteneur des jeux floraux.

Des commissaires de l'Académie sont ensuite allés prendre les fleurs qui, selon la tradition, étaient exposées dès le matin, sur le maître-autel de la basilique Notre-Dame la Daurade.

Pendant l'absence des commissaires, M. Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel, a donné lecture de son rapport sur le concours. A leur retour, on a proclamé les noms des vainqueurs et distribué les fleurs.

Ouvrages couronnés dans le concours de 1882.

L'Alouette, poème, par M. Rocoffort, de Paris, a remporté le prix.

La Liseuse, poème, par M. Joseph Depiot, de Bordeaux, a obtenu un œillet.

Les Doléances d'un mainteneur, épître, par Mme Marie Cassan, de Lavaur, a obtenu un souci.

A Molière, épître, par M. Joseph Depiot, a obtenu un œillet.

La Déclaration, idylle, par Amédée Béésau, de Paris, a remporté le prix.

L'Heure vermeille, idylle, par M. Hippolyte Matabou, de Marseille, a obtenu un œillet.

Effets de givre, élégie, par M. Louis Dispan de Floran, à Toulouse, a obtenu un souci réservé.

L'Hirondelle de Çombourg, élégie, par M. F. Maury, de Clermont-Ferrand, a obtenu un œillet.

Sous les palmiers, élégie, dont l'auteur ne s'est pas nommé, a obtenu un œillet.

La Belle au Bois dormant, ballade, par Mme Alice de Chambrier, de Neuchâtel (Suisse), a obtenu une primevère.

Ave Maria au ciel, hymne en l'honneur de la Vierge, par M. Louis Vigné, curé de Boissel (Tarn), a obtenu un lis réservé.

Mon Clocher, pièce, par Mme Drut-Fontés, de Valenciennes (Nord), a obtenu un œillet.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Dernièrement a eu lieu au ministère de l'instruction publique l'installation de la nouvelle commission des bibliothèques populaires.

M. le sous-secrétaire d'État a exposé le but des travaux de la commission. On remarquait parmi les membres présents :

MM. Charton, Hébrard, Henri Martin, Pelletan, sénateurs; Maze, Frédéric Passy, Steeg, Spuller, députés; Legouvé et Maury, de l'Institut.

La commission siégera tous les quinze jours.

On annonce que, prochainement, la bibliothèque royale de Bruxelles doit être éclairée à la lumière électrique. Il est à souhaiter que l'administration française suive cet excellent exemple et se décide à ouvrir le soir les salles de notre admirable Bibliothèque nationale, la plus riche peut-être du monde entier.

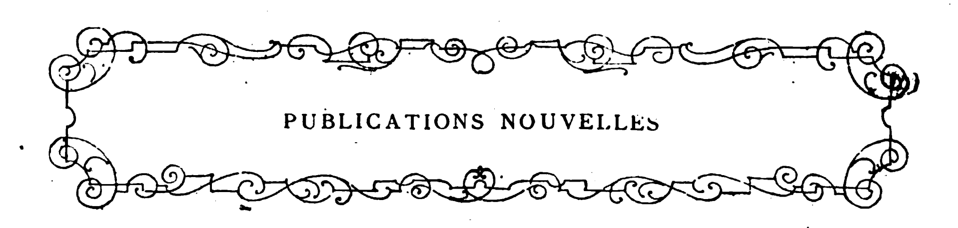
On écrit de Rome :

Le procureur du roi vient de faire une nouvelle application de la loi *Pacca* pour empêcher de sortir du royaume la célèbre bibliothèque *Barberina.*

Le prince Barberini l'avait d'abord offerte au gouvernement pour la somme de 107,000 francs, mais le gouvernement n'était pas en fonds; le prince Barberini avait entamé des négociations avec des biblio-

philes étrangers, quand le procureur du roi est venu y mettre son *veto*. Pareille chose a eu lieu pour le prince Massimo.

Le frère de don Camillo Massimo, don Filippo, prince Lancelotti, sachant que le premier mettait en vente la précieuse bibliothèque des Massimo, lui en a offert 90,000 francs; mais, trouvant que l'offre n'était pas assez considérable, le prince Massimo ne l'a pas acceptée et cherchait des acquéreurs à l'étranger quand a paru le décret qui empêchait la vente. La bibliothèque de Barberini, entre autres, est fameuse dans le monde entier.



PUBLICATIONS NOUVELLES

Un traité, dont l'importance dépasse tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre, vient d'être signé entre M. A. Le Vasseur (maison Abel Pilon), MM. Marpon et Flammarion et M. Lacroix; il s'agit de 10,000 exemplaires de l'*Histoire de France* et de l'*Histoire de la Révolution française*, par Michelet, illustrées par Vierge. Le prix de l'ouvrage étant de 196 francs, c'est donc, pour un seul ouvrage, une somme de 1,960,000 francs (près de deux millions).

Quand on se rappelle le tirage minime des premiers éditeurs du grand historien, il y a lieu de se féliciter de l'augmentation des lecteurs sérieux en France, surtout pour tout ce qui touche à notre histoire nationale.

Le ministre des affaires étrangères vient de décider l'impression de documents extraits des archives de son département. Une première série de six volumes renfermant les *Instructions données par le roi de France à ses agents et à l'étranger, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, sera publiée. Ces volumes se rapporteront à l'Angleterre, à la Prusse, à la Russie, à la Pologne, à l'Autriche et au Saint-Siège. Les *Instructions* sont accompagnées de notes et d'éclaircissements dont la rédaction a été confiée à MM. Baschet, Lavisse, Rambaud, Sorel et Hanotaux.

La librairie Delagrave vient de publier une édition classique du *Pèlerinage de Childe Harold*, par M. James Darmesteter. Cette édition renferme, outre une introduction sommaire sur la vie et l'œuvre de Byron, un commentaire approfondi sur le texte. Ce commentaire explique les difficultés de sens et les nombreuses allusions historiques aux faits contemporains; il contient aussi les passages des poètes antérieurs imités par Byron, et les passages de *Childe Harold*, imités par les poètes contemporains.

M. Jusserand publie, à la librairie Leroux, une seconde édition de son livre : *le Théâtre en Angleterre depuis la conquête jusqu'aux prédécesseurs immédiats de Shakespeare*. Cette seconde édition comprend quelques additions et changements. Le passage du chapitre des *Mystères*, relatif à l'art anglais au moyen âge, a été notamment modifié.

M. Albert Babeau vient de faire paraître deux intéressantes plaquettes : *la Publicité à Troyes, il y a cent ans* et *Grosley magistrat*.

Une Société des études juives, qui vient de se fonder à Paris, publie une revue destinée à vulgariser l'histoire du judaïsme.

Cette Société compte déjà un nombre considérable d'adhérents, parmi lesquels plusieurs notabilités politiques.

Depuis quelques années, le gouvernement prussien avait déjà largement ouvert ses archives aux savants et aux historiens. La direction des archives royales a entrepris elle-même ou du moins encouragé la publication de certaines parties de l'histoire de la Prusse pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle; mais voici aujourd'hui une véritable surprise.

La série des *Publications des Archives* vient de s'enrichir d'un volume qui touche directement à l'histoire de nos jours. Il porte pour titre : *la Prusse à la Diète germanique, 1851 à 1859*. Documents de la légation royale de Prusse auprès de la Diète germanique. Par le chevalier de Poschinger. Vol. I, 1851 à 1854 (Leipzig, Hirzel). Ce volume renferme, en 244 pièces, la correspondance officielle et confidentielle de M. de Bismarck, ministre à la Diète, avec M. de Manteuffel, alors ministre des affaires étrangères de Prusse.

Cette période comprend les commencements de la campagne diplomatique qui aboutit, quinze ans plus tard, à la dissolution de la Confédération et à l'établissement de la suprématie de la Prusse.

Un littérateur d'origine danoise, M. G. Brandes, vient de publier, en langue allemande, un volume

d'essais sur la littérature contemporaine. Le livre de M. Brandes renferme huit portraits littéraires. Ce sont ceux de Paul Heyse, Andersen, Stuart Mill, Ernest Renan, Esaias Tegner, Gustave Flaubert, Paludan-Muller et Bjorsen.

A l'exception de Tegner, M. Brandes a personnellement connu tous les écrivains dont il parle.

Il vient de paraître à Londres une réimpression tirée à petit nombre et en caractères gothiques, du premier ouvrage qui ait été composé sur la pêche à la ligne, en 1496, et dont on ne connaît que quelques exemplaires, presque tous incomplets. Cet écrit, dont le style naïf offre un charme véritable, est l'œuvre d'une femme, dame Juliana Berners, à laquelle on doit un autre livre d'une extrême rareté : *the Booke of Saint-Albans* (sans date et sans nom d'imprimeur). Un exemplaire de cet ouvrage vient d'être adjugé à Londres au prix de 600 guinées.

On voit que l'*authoress* avait une prédilection marquée pour ces sports si chers encore aux Anglais.

La bibliographie de la franc-maçonnerie vient de s'enrichir d'une publication qui ne manque pas d'intérêt. C'est le *Catalogue* (seconde édition augmentée) *of the works relating to Free-Masonry*, rédigé par Folkard et faisant partie de la bibliothèque de Wigan. Cette collection spéciale est due à la libéralité de lord Crawford ; elle est d'ailleurs loin d'être complète, mais des notes et des renvois à des articles de journaux donnent du prix à cette publication.

Un savant hindou, Bermari Malabari, vient de publier à Bombay, en langue du Guzarate, une traduction de l'ouvrage de Max Müller sur l'origine et le développement de la religion ; il se propose de faire passer le même ouvrage dans les autres dialectes de l'Inde : sanscrit, bengali, tamoul, etc.

On annonce la publication à Rome d'un journal mensuel qui paraîtra en langue latine sous le titre de *Nuntius romanus;* il contiendra les lettres encycliques et les constitutions du Saint-Siège, les décrets des congrégations et autres documents du même genre.

L'*Athæneum* annonce la publication, par le gouvernement chinois, d'une traduction du Code Napoléon. L'ouvrage forme 38 volumes magnifiquement imprimés. L'auteur de la traduction est M. Billequin, professeur de chimie au collège étranger de Pékin.

PUBLICATIONS ANNONCÉES

OU EN PRÉPARATION

M. Ernest Renan vient de terminer le grand Index qui doit servir de table des matières à son *Histoire des origines du christianisme.*

Le grand écrivain va se mettre à un ouvrage considérable sur l'*Histoire d'Israël avant la vie de Jésus.*

Prochainement, la publication d'un ouvrage intéressant à plus d'un titre, — *Impressions de voyage en Europe,* — rédigé en langue française par l'empereur du Brésil.

Le *Journal de Genève* du 14 avril dernier contient un intéressant article de M. Ritter, sur les *Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, légués à la bibliothèque de Genève par Mme Streckeisen-Moultou.*

M. Ritter nous apprend, au cours de cet article, que M. A. Jansen prépare depuis quelques années une *Histoire de la vie et des écrits de Jean-Jacques Rousseau.*

Dans une brochure qui vient de paraître sous le titre de *Jean-Jacques Rousseau, fragments inédits, recherches biographiques et littéraires* (Genève, Sandoz), M. Jansen a voulu décharger son grand ouvrage et le débarrasser de quelques appendices ; il a publié en particulier une *Histoire critique de la rédaction des Confessions,* dans laquelle il cherche à déterminer la place qu'occupent les manuscrits Streckeisen au milieu des autres manuscrits des *Confessions.*

On comprend en Angleterre tout l'intérêt que présentent des bibliographies spéciales, consacrées à des écrivains distingués. Ont paru récemment : *the Bibliography of John Ruskin* (1834-1881) ; celle du romancier Thackeray (1829-1880) ; celle de Dickens (1834-1880) ; celle de Thomas Carlyle. D'autres travaux du même genre sont en préparation.

C'est un exemple qui mérite d'être suivi en France.

M. Ruggero Bonghi prépare une édition des œuvres et lettres inédites de Manzoni.

Quelques bibliophiles russes, admirateurs de Pouschkine, ont formé le projet de recueillir une collection aussi complète que possible des œuvres de ce grand poète (éditions diverses, traductions, biographies). Cette réunion compte déjà plus de cinq cents articles.

NOUVELLES DIVERSES

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient de faire les commandes suivantes de bustes, qui seront placés dans les vestibules qui précèdent les salles de séance à l'Institut :

M. Thiers, par Pallez. — M. Michelet, par Pascal. M. Perraud, par Ricard. — M. de Sacy, par Mme L. Martin. — M. Leverrier, par la même. — M. Jules Janin, par A. Garnier. — M. L. Cogniet, par Ferrari. — M. le baron Taylor, par Bacquet. — M. Ch. Sainte-Claire Deville, par A. Lequin. — M. Auber, par Mlle Latry. — M. Littré, par Deloye.

Le ministre de l'instruction publique vient d'appeler M. Meyer, professeur à l'École des chartes, à prendre la succession de feu M. Jules Quicherat, ancien directeur de cette école.

Il paraît qu'il y a quelque temps M. Quicherat, ayant eu l'intention de demander sa mise à la retraite, aurait, à cette époque, manifesté le désir de voir M. Meyer le remplacer comme directeur de l'École des chartes.

Le comité des inscriptions parisiennes a adopté les inscriptions suivantes :

Inscription Voltaire (quai Voltaire, 27)

VOLTAIRE
Né à Paris
le 21 novembre 1694
est mort
dans cette maison
le 30 mai 1778

Inscription Alfred de Musset (rue Mont-Thabor, 6)

ALFRED DE MUSSET
Né à Paris
le 11 décembre 1810
est mort
dans cette maison
le 2 mai 1857

Inscription Jean de Mung (rue Saint-Jacques, 220)

Ici
était la maison
où JEAN DE MEUNG
composa
le *Roman de la Rose*,
1270 à 1305

Une plaque commémorative, portant l'inscription suivante, a été placée hier, à hauteur du premier étage, sur la maison n° 29, rue d'Anjou :

« Benjamin Constant, écrivain et député, né le 25 octobre 1767 à Lausanne (Suisse), est mort dans cette maison le 8 décembre 1830. »

Des ouvriers ont posé hier, à la hauteur du premier étage de l'hôtel Carnavalet, à l'angle des rues de Sévigné et des Francs-Bourgeois, une plaque commémorative du séjour dans cet hôtel de Mme de Sévigné.

L'inscription de cette plaque est ainsi rédigée :

« Marie de Rabutin de Chantal, marquise de Sévigné, habita cet hôtel de 1646 à 1674. »

Le monument funéraire de Michelet sera inauguré solennellement au Père-Lachaise, le 14 juillet.

Un discours sera prononcé par M. Jules Ferry.

Ajoutons que, pour cette date, Mme Michelet publiera un volume, à très bon marché, composé d'extraits des œuvres de son mari.

Ce volume aura pour titre *les Grands Jours de la Révolution.*

L'immense collection de notes historiques, archéologiques, biographiques et littéraires qu'Édouard Fournier avait recueillies, et qui servaient à ses nombreux et excellents travaux, ne sera pas perdue pour l'érudition française. La bibliothèque de l'Arsenal a acquis une partie de ces notes, et M. Paul Lacroix les a classées lui-même systématiquement et en maître, avec une infatigable et fidèle amitié, de manière à en former vingt volumes in-4°. Une autre partie de ces notes relatives à l'histoire de Paris a été acquise également par la bibliothèque de la ville, et le savant M. Jules Cusin s'occupe de classer ces notes, qui ne formeront pas moins de quinze volumes in-4°.

Enfin, la dernière partie de ces notes, absolument inédites, concernant l'histoire de la chanson populaire dans tous les pays et dans tous les temps, avait été réservée par le regretté bibliophile M. le baron James de Rothschild, qui n'a pas eu le temps d'en prendre possession. Il est probable que cette collection, absolument inédite, entrera aussi dans une bibliothèque publique de Paris, où elle pourra rendre de grands services à l'érudition. Quant aux notes sur l'histoire des enseignes, elles seront données à la bibliothèque de l'Arsenal aussitôt que le curieux ouvrage posthume de l'auteur sur les enseignes aura paru chez M. Dentu, qui ne tardera pas à le mettre sous presse.

Dans son numéro de mai, *the Bibliographer*, de Londres, contient un article relatif aux *Sham or dummy library doors*, c'est-à-dire aux panneaux qui, placés dans des appartements, sont destinés à masquer des bibliothèques imaginaires, et sur lesquels

on se plaît parfois à inscrire des titres forgés à plaisir d'ouvrages souvent satiriques.

Turgot, lorsqu'il était intendant à Limoges, se passa cette fantaisie. Elle a donné lieu à un curieux opuscule publié par le bibliothécaire d'Angoulême, feu Eusèbe Castaigne. Voici les titres de quelques livres imaginaires que mentionne *le Bibliographe*, comme pouvant servir à un pareil usage :

Cours complet d'histoire universelle, 1 vol. in-32. — *Histoire du blocus de la Sublime Porte*. — *Epistolarum de nihilo collectio*. — *Opera quæ eligunt et non desiderantur*. — *Bibliographie des livres non écrits*. — Magendie : *Traité de la noix vomique*. — *Anatome oculi Cyclopæi*. — *L'Art de ne jamais dîner chez soi*.

Le monde littéraire a été fort intrigué dernièrement par la publication, dans la *Nouvelle Revue*, de six fables inédites de La Fontaine.

L'auteur de cette découverte est M. Louis Ménard. Mais, dans cette affaire, la bonne foi de M. Louis Ménard a été surprise : les fables en question sont de Mme de Villedieu, amie de notre maître fabuliste, à l'appréciation de qui elles ont pu être soumises. Dans tous les cas, elles ont été imprimées en 1670. M. Louis Ménard joue véritablement de malheur : on n'a pas oublié qu'il y a quelque temps il apportait des *poésies inédites* de Bossuet, et ces poésies existaient dans plusieurs éditions.

On vient de trouver au château de Chantereine Sarthe), dans une caisse de chiffons, un manuscrit que l'on croyait perdu.

On y voit des notes marginales en assez grand nombre, qui auraient été écrites par le jeune Dauphin pendant sa captivité au Temple.

Ce manuscrit n'est qu'un résumé de la vie de quelques rois, dont le dernier est Louis XV. On ignore le nom de l'auteur de ce travail, mais on suppose que c'est un des professeurs du Dauphin.

L'histoire de ce manuscrit est assez curieuse.

Il fut d'abord donné à la famille de Chantereine par la duchesse d'Angoulême.

Quelques années plus tard, un vol eut lieu au château de Chantereine, et des papiers disparurent. En 1856, ils furent restitués à leur propriétaire par M. l'abbé Laprade, à la suite d'une confession *in extremis*.

M. Bocquet de Chantereine, voulant sans doute éviter une nouvelle soustraction, les cacha si bien qu'après sa mort on ne les retrouva pas, et depuis longtemps on n'y pensait plus; le hasard vient de les faire découvrir.

Afin qu'il ne s'égare plus, le manuscrit a été déposé au musée du Mans.



L'Institut vient de faire de nouvelles pertes.

M. Franz-Joseph-Maria-Thérésia Nompère, comte de Champagny, est mort le 4 avril. Né à Vienne (Autriche), de parents français, le 8 septembre 1804, il était le second des quatre fils de M. J.-B. de Champagny, ministre sous l'empire, créé en 1809 duc de Cadore et mort en 1834. Partageant les idées politiques de MM. Beugnot et de Montalembert, il collabora activement à *l'Ami de la religion* et au *Correspondant*. Quelques-uns de ses articles ont été publiés à part, tels que : *Un mot d'un catholique* (1844); *Du projet de loi sur l'enseignement* (1847); *De la Propriété* (1849) ; *Du Germanisme et du Christianisme* 1850); *les Premiers Siècles de la charité* (1854); *De la critique contemporaine* (1864), etc. Son plus important ouvrage, l'*Histoire des Césars* (1841-1843), en quatre volumes, fut inséré par fragments dans la *Revue des Deux Mondes*. Il lui a donné une suite sous le titre : *les Antonins* (1863), trois volumes. On a encore de cet écrivain : *l'Homme à l'école de Bossuet* (1847), deux volumes extraits des œuvres de Bossuet; une traduction des lettres et discours de Donoso Cortès (1850); *les Césars du IIIe siècle* (1870), trois volumes.

Il a été l'un des rédacteurs fondateurs de la *Revue contemporaine*.

Parmi les ouvrages couronnés par l'Académie française, citons *Rome et Judée* et *les Antonins*. Ce dernier ouvrage s'arrête à l'avènement de Constantin; au triomphe du christianisme tout sanglant encore de la dernière et de la plus violente des persécutions celle de Dèce et Dioclétien.

Quant à ces Césars, c'est l'histoire de la dynastie césarienne proprement dite, ou des six Césars, dont le premier fut le vainqueur de Pharsale, et le dernier Néron.

Peu après la Révolution de 1848, M. de Champagny fit paraître *Un Examen de conscience*.

La candidature de M. de Champagny à l'Académie française fut soutenue par MM. Dupanloup et Guizot, il fut élu le 29 avril 1869, en remplacement de Berryer.

M. Guessard (François), né à Passy (Paris), le 22 janvier 1814, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 22 mars 1867, en remplacement de M. Munck, est décédé au Mesnil-Durant, près Livarot (Calvados), le 7 mai 1882.

De 1837 à 1840, il fut l'un des premiers élèves de l'École des chartes, à laquelle il est resté attaché comme répétiteur.

D'abord secrétaire de Raynouard, il devint membre de la commission des travaux historiques. Il a été décoré de la Légion d'honneur en 1847.

Il a publié les *Grammaires romaines inédites du* XIII[e] *siècle*, d'après les manuscrits de Florence et de Paris (1839) ; *Dictionnaire des principales locutions de Molière* (1844); cet ouvrage, publié en société, avec F. Genin, fut couronné par l'Académie française en 1845 ; *Grammaires provençales* (1858) ; *Des examens critiques de divers ouvrages de linguistique et d'archéologie*, et plusieurs éditions qui font partie de la collection des mémoires publiés par la Société de l'histoire de France.

C'est sous sa direction que se poursuivait la publication de l'importante collection des *Anciens poètes de la France* (1862-1873, tome IX, in-8).

Le mois dernier ont eu lieu, à Versailles, les obsèques de M. Chabar, égyptologue distingué, membre correspondant de l'Institut.

Chabar était né en 1817; il laisse des *Mélanges égyptologiques* qui contiennent des travaux extrêmement curieux.

Après Champollion et de Rougé, il est un des hommes qui ont le plus contribué à faire avancer la science hiéroglyphique.

M. H. Cocheris, inspecteur général de l'instruction primaire, conservateur honoraire de la bibliothèque, Mazarine, vient de décéder à l'âge de cinquante-deux ans.

Le 19 mars dernier est mort, à Troyes, un ecclésiastique qui fut à la fois, nous dit la *Revue de Champagne et de Brie*, un bon prêtre et un savant archéologue.

Jean-Baptiste Coffinet était né à Troyes en 1810.

De bonne heure, Coffinet s'occupa d'archéologie. On peut citer, parmi ses nombreux travaux : *Recherches historiques et archéologiques sur l'origine des parcelles de la vraie croix conservées dans le trésor de la cathédrale de Troyes;* Troyes, 1855, in-8. — *Recherches historiques et archéologiques sur les restes mortels du pape Urbain IV;* Troyes, 1857, in-8. — *les Peintres verriers de Troyes pendant trois siècles, 1375, 1690; Documents, nomenclature, monogrammes* Paris, 1858, in-8. — *Armorial des évêques de Troyes; Blasons gravés;* Paris, 1869, in-4. — *Documents historiques sur les mausolées de Choiseul-Praslin, dans l'église cathédrale de Troyes* (1626-1662); Troyes, 1872, in-8. — *Saint Lucien, abbé du monastère de Saint-Privas, et tombeau de ce martyr conservé dans l'église de Somme-Fontaine;* Troyes, 1874, in-8.

On annonce également la mort de M. Claudon, publiciste, décédé à l'âge de quatre-vingts ans.

Né à Bayonne-sur-Aube, Claudon prit part, jeune encore, à la rédaction d'un grand nombre de journaux et de revues; il fut l'un des fondateurs du *Charivari*. Il a été un collaborateur assidu de la *Revue britannique*. En outre, il publia plusieurs romans et publications politiques : *Thérèse, le Cabinet noir, le Baron d'Holbach*, esquisse historique de la fameuse société de la Chevrette. Il traduisit aussi un grand nombre d'ouvrages anglais, surtout les œuvres de Lytton-Bulwer.

F.-L. Claudon s'était retiré absolument du monde depuis vingt-cinq ans. Il vivait en philosophe au milieu de ses livres.

Nous avons également à constater le décès de M[me] la comtesse d'Haussonville, survenu au mois de mars dernier. Elle avait débuté dans les lettres, en 1858, par un roman anonyme : *Robert Emmett*. Depuis, elle a donné *Marguerite de Valois* (1870), la *Jeunesse de lord Byron* (1872), et les *Dernières années de lord Byron* (1874).

Elle était petite-fille de M[me] de Staël et fille du duc Victor de Broglie.

On annonce la mort de M. Frédéric Kastner, l'inventeur du pyrophone et l'auteur du *Traité des vibrations ;* il était fils de M. Georges Kastner, membre de l'Institut et compositeur de musique.

On annonce la mort de M. de Laincel, ancien bibliothécaire du palais de Compiègne, ancien attaché au bureau du catalogue de la Bibliothèque nationale. Originaire d'Aix, M. de Laincel s'était fait l'historiographe de la Provence. On lui doit notamment les ouvrages suivants : *Voyages humoristiques dans le Midi ; Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange;* des *Troubadours aux félibres*, étude sur la poésie provençale.

On annonce le décès de M. Le Pelletier de Saint-Rémy, administrateur de l'agence centrale des banques coloniales et économiste distingué.

Parmi ses travaux les plus estimés, on cite l'ouvrage intitulé *Saint-Domingue et la question haïtienne*.

M. Le Pelletier de Saint-Remy était né à la Martinique en 1808. Il a collaboré au *Journal des économistes*.

Dans sa dernière livraison, le *Bulletin monumental* a consacré une longue et intéressante notice nécrologique à M. le comte de Mellet, directeur honoraire de la Société française d'archéologie, mort en janvier dernier.

M. de Mellet a collaboré aux *Annales archéologiques*, au *Bulletin monumental,* ainsi qu'à d'autres publications savantes.

Le Spectateur militaire vient de perdre un de ses rédacteurs habituels, le colonel baron Gay de Vernon, mort à l'âge de soixante ans.

M. Gay de Vernon a publié un volume sur *l'Origine de la cavalerie légère* et une *École du soldat* très estimée.

On annonce la mort de M. Jean Wallon, à l'âge de soixante et un ans.

M. Jean Wallon, né le 7 septembre 1821, à Laon (Aisne), fit ses études au collège de cette ville et au lycée Louis-le-Grand.

Puis au quartier latin il se lia avec le groupe de littérateurs et d'artistes dont Henry Mürger a conté les joies et les souffrances dans les *Scènes de la vie de Bohème ;* il figure même dans ce livre sous le pseudonyme de Colline.

En 1848, il fonda la *Revue de l'ordre social,* qui dura deux ans, collabora à la *Revue de Paris,* au *Journal des villes et campagnes.* Il était le dernier champion des idées gallicanes les plus larges.

Parmi ses ouvrages fort nombreux, il faut citer en première ligne *le Clergé de 89,* étude historique des plus remarquables que l'on consulte souvent et avec fruit; puis *le Pouvoir en France* (1852); — *le Positivisme ou la foi d'un athée* (1858) ; — *le Testament de Richelieu* (1866); *la Cour de Rome et de France* (1871) ; — *Jésus et les jésuites* (1878); — *Un Collège de jésuites* (1880).

M. Wallon a traduit avec M. Sloman *la Logique subjective* de Hegel (1854).

Le célèbre naturaliste anglais, Robert Darwin, né le 12 février 1809, à Shrewsbury, est mort à Londres le 19 avril dernier. Il fit ses premières études à Shrewsbury et les continua en 1825 à l'université d'Édimbourg et, en 1831, à Cambridge. La même année, il suivit, en qualité de naturaliste, l'expédition scientifique du capitaine Fitzroy. Il visita le Brésil, le détroit de Magellan, les côtes ouest de l'Amérique du Sud et les îles de l'océan Pacifique.

Il recueillit dans ce voyage de nombreuses observations scientifiques qui se trouvent consignées en grande partie dans un ouvrage publié, avec la collaboration d'Owen et de plusieurs autres savants sous ce titre : *Zoology of the voyage of H. M. ship Beagle* (Londres, 1840-1843).

L'objet principal des études de Darwin a été la détermination du principe des différences entre les espèces des êtres vivants. Ses observations sur les animaux de l'Amérique lui avaient montré l'insuffisance des classifications naturelles admises jusqu'ici. Il pensa que les animaux et les plantes dérivent tous d'un petit nombre de formes primitives, peut-être d'une forme unique et que leurs modifications successives dépendent d'une loi constante de transformation, d'un choix régulier de races et d'individus les mieux adaptés aux circonstances de temps et de lieu. Ces théories, qui ont pris le nom de darwinisme, ont soulevé de nombreuses discussions.

Voici la liste des principaux ouvrages de Darwin : *Journal de recherches pour l'histoire naturelle et la zoologie de diverses contrées. Zoologie du voyage du Beagle ; — Structure et distribution des bancs de corail* (1842) ; — *Observations géologiques sur les îles volcaniques* (1844); — *Observations géologiques sur l'Amérique du Sud* (1846); — *Monographie du cirripède sessile* (1851-1853); — *le Cirripède fossile; — De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* (1859); — *De la fécondation des orchidées par les insectes et des bons résultats de croisement* (1862) ; — *De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication* (1867); — *la Descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (1871); — *l'Expression des émotions chez l'homme et les animaux* (1872) ; — *les Mouvements et les habitudes des plantes grimpantes* (1875) ; — *les Plantes insectines* (1875); — *Des effets de la fécondation croisée et de la fécondation directe dans le règne végétal* (1877); — *les Récifs de corail* (1878) ; — *Des différentes formes de fleurs dans les plantes de la même espèce* (1878); — *les Mouvements des plantes* (1880) ; — *Traité sur les vers de terre* (1881).

Darwin était membre de la Société royale de Londres et correspondant des Académies de Vienne et de Paris.

Un homme qui occupera une place marquante dans l'histoire des sciences, des lettres et des arts en Angleterre, sir Henry Cole, vient de mourir à Londres. C'est à sir Henry Cole que l'Angleterre doit le South-Kensington Museum, cette admirable institution qui a servi de modèle à presque tous les établissements du même genre en Europe, et qui est encore l'idéal des pays où « l'art national » attend son organisation.

On lui doit aussi la création d'un département officiel des sciences et des arts, de l'École nationale de musique, etc.

Sir Henry Cole participa, comme représentant de l'Angleterre, à toutes les expositions internationales qui ont eu lieu en Europe depuis trente ans. Il laisse plusieurs ouvrages, notamment les catalogues commentés des principaux musées anglais, de nombreux articles dans la *Revue d'Édimbourg,* l'*Athenæum, Illustrated London News,* etc. Il meurt à l'âge de soixante-quatorze ans.

Un économiste anglais, W. Newmarch, dont les travaux sur la monnaie, les prix et les variations des valeurs font autorité dans la science, vient de mourir. Il était un des collaborateurs du *Journal de la société de statistique de Londres.*

On annonce la mort d'Emerson, le célèbre *essayst,* philosophe et poète américain, que l'Académie des sciences morales et politiques de Paris avait élu associé étranger. Emerson était né à Boston le 25 mai 1803.

Après avoir été ministre d'une église unitarienne de Boston, il se retira dans le paisible village de Concorde, où il se livra désormais à son étude favorite, la nature morale de l'homme et ses rapports avec l'univers.

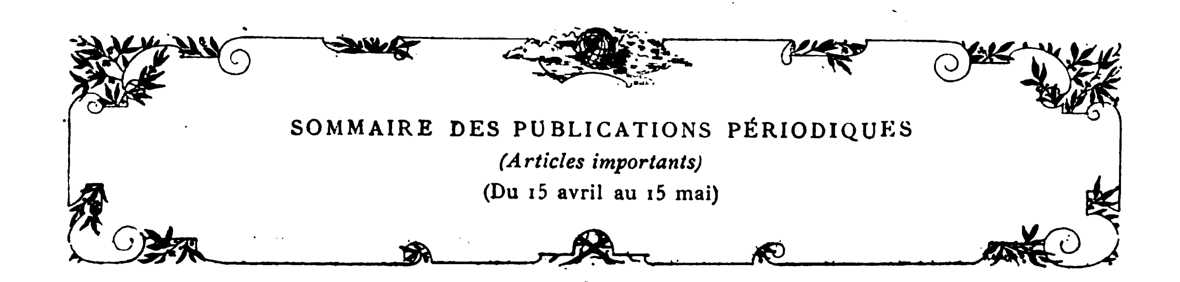
On cite surtout ses essais sur différents sujets de politique, d'histoire et de philosophie, sa *Philosophie américaine.* Dans un volume publié en 1850 et intitulé *les Hommes types,* il a réuni six portraits de Platon, Swedenborg, Montaigne, Shakespeare, Napoléon et Gœthe, dont chacun représente, selon lui, toute une catégorie d'esprits.

Il a publié aussi plusieurs volumes de vers, entre autres *Un Jour de mai* (1867) et *le Parnasse* (1871).

On annonce la mort à Leipzig du célèbre astronome photométrique allemand Jean-Charles-Frédéric Jœilner, né à Berlin le 8 novembre 1834.

Il fit ses études aux universités de Berlin et de Bâle.

Il se fixa, en 1862, à Leipzig, y devint professeur ordinaire en 1872, et publia plusieurs livres parmi lesquels nous citerons *Recherches photométriques; Théorie de la force relative de la lumière dans les phases de la lune; Sur la nature des comètes; Principes de la théorie électro-dynamique de la matière; Apparition de la lumière opposée aux apparitions des ténèbres.* Il était l'inventeur d'un instrument spécial spectroscopique pour l'observation des protubérances solaires et des raies du spectre solaire adopté par les savants.



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 avril au 15 mai)

ART (16 avril). Jules Loiseleur: Jacques Androuet du Cerceau; ses séjours et ses travaux dans l'Orléanais. — Ménard: Aligny et le paysage historique. — (23 avril). Ch. Yriarte: A propos d'un tableau attribué à Giorgone. — E. Chesneau: Eug. Delacroix. — (30 avril). D'Adda: Une famille d'artistes lombards aux XIVe et XVe siècles; les Besozzo. — P. Leroi: Le Salon de 1882. — (7 mai). O. Fouque: Art musical. — Gehuzac: Hamilton Palace.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (mai). Naville: De l'influence morale des systèmes électoraux. — Sayons: Les prisonniers anglais au XVIIIe siècle. — Van Meyden: L'organisation des forces naturelles. — Tora: Nathalie Borissovna, princesse Dolgorouki. — Léo Quesnel: De la protection des animaux. — BULLETIN MONUMENTAL (nos 2 et 3). Héron de Villefosse et Thédenat: Notes sur quelques cachets d'oculistes romains. — De Rochas d'Aiglun: L'artillerie chez les anciens. — Barbier de Montault: Le trésor de la basilique royale de Monza. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (15 avril). Caractères généraux de la tactique des feux des armées étrangères. — (22 avril). Considérations sur la défense des côtes. — Train des équipages militaires. — (29 avril). Traits principaux de l'organisation des armées de 1789 à 1815. — (5 mai). Des avant-postes. — (13 mai). Les troupes de forteresses. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (octobre). Perrot: Itinéraire de Géryville à Figuig. — Dr Quintin: Étude ethnographique sur les pays entre le Sénégal et le Niger. — Général Faidherbe: Dictionnaire de la langue poul.

CORRESPONDANT (25 avril). Gavard: L'Empire de l'Inde. — Lacointa: Le Play. — A. Desjardins: L'enseignement et la correspondance des savants au XVIe siècle. — Biré: Victor Hugo avant 1830. — (10 mai). De Meaux: La France dans les luttes religieuses de l'Europe; M. Renan hier et aujourd'hui. — Nourrisson: Pascal et le chevalier de Méré. — Régis: Le roman anglais contemporain. — Derome: La jeunesse de Machiavel.

GAZETTE DES BEAUX-ARTS (mai). Ch. Yriarte: L'exposition rétrospective de Lisbonne. — Ephrussi: Les fresques de Sandro Botticelli au Louvre. — Blondel: Les modeleurs en cire.

INTERMÉDIAIRE (25 avril). Lettres de Molière. — Les Romantiques femmes. — Mémoires sur la reine Hortense. — Un pastiche de Pétrus Borel. — Bibliographie voltairienne. — (10 mai). Mme Récamier. — Mme de Balzac. — Supercherie littéraire. — Ouvrages non signés de Philoxème Boyer. — Alexandre Dumas fils et ses premières œuvres.

JOURNAL DES CURIEUX. Force d'inertie. — Rénovation du corps humain. — L'oncle Sam. — Roger Bontemps. — C'est une autre paire de manches. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (avril). De Foville: Le budget de 1883. — Amé: Négociations commerciales avec l'Angleterre. — Emile Ollivier: De la liberté des Sociétés. — Valserres: Le crédit agricole et la Banque de France. — JOURNAL DES SAVANTS (avril). A. Maury: Les antiquités enganéennes et les fouilles

d'Este. — Ch. Levêque: Les maladies de la mémoire. — Egger: Extraits des classiques grecs et latins. — De Quatrefages: L'archéologie préhistorique. — Miller: Histoire générale de Paris (le Cabinet des manuscrits). — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (avril). Général Lewal: Tactique des renseignements; Une quatrième maxime de Napoléon; Les leçons à tirer de la campagne de Tunisie; L'instruction pour le fantassin allemand; Conférences sur le service des étapes.

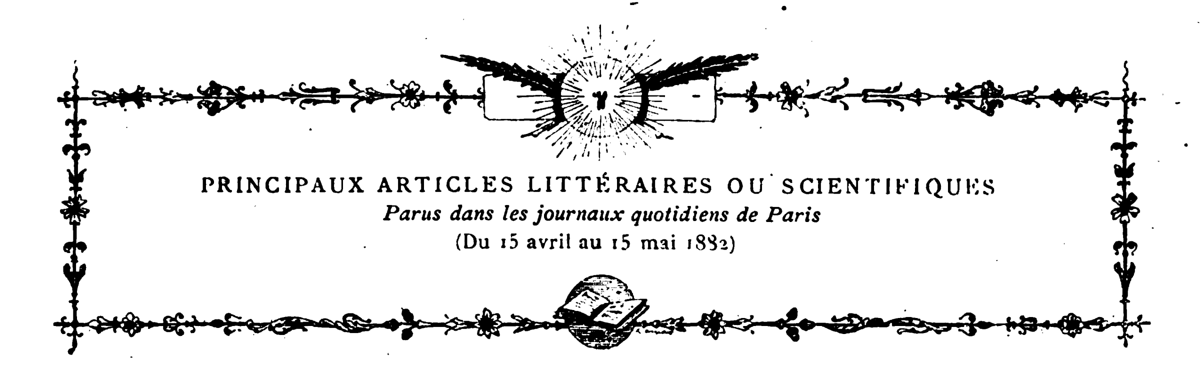
MAGASIN PITTORESQUE (avril). Une rue de la ville de Chinon. — Invention des allumettes phosphoriques. — Cérémonies funèbres des musulmans. — Les régions inconnues du globe. — Produits agricoles de l'Algérie sous les Romains. — Mascarades de nos pensionnaires de Rome. — Les loyers à Paris. — Nicolas Castellin. — Proverbes des musulmans d'Afrique. — Vaucanson. — Les Écritures cunéiformes. — Gravure sur verre et sur cristal. — MOLIÉRISTE (mai). L'Hérésie de M. Scherer. — Le style de Molière.

NATURE (22 avril). L'archipel Hawaïen. — Le fusil télégraphique. — (29 avril). De Rochas: Les théâtres de marionnettes chez les Grecs. — (6 mai). La fabrication des roues de wagons en papier. — (13 mai). La Birmanie anglaise. — Les travaux du port d'Anvers. — Amélioration des vins par l'électricité. — NOUVELLE REVUE (15 avril). A. Daudet: Histoire de mes livres; *Robert Helmont*; — *Le Petit Chose*. — De Comberousse: Correspondance inédite de Lagrange et d'Alembert. — Rabou: La France en Océanie. — (1er mai). Mme Michelet: Les plages bretonnes. — Léo Quesnel: La littérature aux États-Unis.

POLYBIBLION (avril). Boissin: Romans, contes et nouvelles. — Mony: Étude sur le travail. — Sinardet: Synchronisme des littératures. — Mézières: Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare; Shakespeare, ses œuvres et ses critiques; Contemporains et successeurs de Shakespeare. — Beljame: Le public et les hommes de lettres en Angleterre. — Vandal: Louis XV et Elisabeth de Russie. — Wallon: Histoire du tribunal révolutionnaire. — Masson: Étude sur la littérature anglaise. — De Villemory: Archives pour l'étude de la littérature populaire.

REVUE D'ADMINISTRATION (avril). L'impôt des prestations. — Les octrois en France. — REVUE ALSACIENNE (avril). A. Mézières: Étude sur les poésies lyriques de Gœthe. — Mathivet: Les facultés de théologie protestante. — Heim: Le parti catholique et la protestation en Alsace-Lorraine. — Les Jésuites à Schelestadt en 1749. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (avril). G. Duplessis: Les maîtres décorateurs; Luc-Olivier Merson. — De Chennevières: Les peintres décorateurs du XVIIIe siècle; Louis Durameau. — REVUE BRITANNIQUE (avril). Louis XV et Élisabeth de Russie. — *La conquête jacobine*, par Taine. — Les femmes de lettres en Angleterre; Jane Austen. — Le Play et l'école de la paix sociale. — REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE (mars). Garnier: Les religieuses du tiers-ordre de Saint-Dominique de Langres. — Le trouvère Perrin d'Angecourt. — De Riocourt: Les archives des actes de l'état civil de Châlons sur-Marne. — REVUE CRITIQUE (17 avril). Bouché-Leclercq: Histoire de la divination dans l'antiquité. — Kerbetny: Bibliographie des ouvrages allemands relatifs à la Hongrie et publiés de 1454 à 1600. — (24 avril). Œhmichen: Études sur les sources de Pline pour la géographie et l'histoire de l'art. — (1er mai). Graf: Rome dans la mémoire et les imaginations du moyen âge. — De Ruble: Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. — Beljame: Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIIIe siècle. — (8 mai). Müntz: Lettres inédites de savants français à leurs confrères ou amis d'Italie. — (15 mai). Hild: Étude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs. — La patrie de Boccace. — REVUE DES DEUX MONDES (1er avril). Caro: Littré: Histoire de ses travaux et de ses idées. — G. Picot: M. Dufaure; les années de jeunesse. — (15 avril). Max. du Camp: Souvenirs littéraires; Le décret du 17 février; Les revenants. — D'Haussonville: A travers les États-Unis. — Coquelin: *L'Arnolphe* de Molière. — Brunetière: La Société précieuse au XVIIe siècle. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (avril). Antichamp: Voyage dans l'archipel des Bissagos. — Jametel: Études sur les États de l'ouest des États-Unis d'Amérique. — Drapeyron: La Constitution de Carthage d'après Aristote et Polybe. — REVUE HISTORIQUE (mai-juin). Hanotaux: Les premiers intendants de justice. — Sorel: La diplomatie française et le Comité de salut public; les frontières constitutionnelles en 1795. — Quicherat: Supplément aux témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc. — Du Casse: Documents inédits relatifs au premier empire; Napoléon et le roi Jérôme. — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES (avril). Debierre: La famille et la propriété dans le monde primitif indo-européen. — Yung: Influence des milieux physico-chimiques sur les êtres vivants. — REVUE LITTÉRAIRE (avril). Rastoul: Études sur la Révolution; MM. Sciout et Wallon. — Pierre Vieillot: Alphonse Daudet. — Fromm: Histoire du diocèse de Strasbourg. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 mars). Mgr Bruner: Joseph II, d'après des documents inédits. — Lady Herbert: L'Espagne contemporaine: Impressions de voyages. — (1er avril). Anatole Posson: Le Paganisme dans la société moderne. — REVUE OCCIDENTALE (mai). Laffitte: Matériaux pour servir à la biographie d'Auguste Comte. — Robinet: Haïti. — Robinet: La vénalité de Danton. — Delpey: Conférences de M. Laffitte sur le grand Frédéric. — REVUE PHILOSOPHIQUE (avril). Séailles: Les méthodes psychologiques et la psychologie expérimentale. — Joly: Psychologie des grands hommes. — Secrétan: Du principe de la morale. — Brochard: *La parole intérieure*, par Egger. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (22 avril). Aron: *L'Ecclésiaste* de M. Renan. — (29 avril). Brunetière: Darwin, sa méthode. — J. Reinach: Le tunnel de la Manche. — (6 mai). H. Michel: Le mysticisme de Bossuet. — Dreyfus: La collaboration à propos d'*Héloïse Paranquet*. — (13 mai). Léo Quesnel: Emerson. — G. Lyon: M. Gladstone et la question irlandaise. — REVUE SCIENTIFIQUE (22 avril). De Rochas: La physique et la mécanique chez les Grecs, avant la première école d'Alexandrie. — (29 avril). Jacobi: Virchow. — Cornil: La chaire d'anatomie pathologique. — (6 mai). Gallieni: Une expédition française au Niger. — Gorceix: Les diamants et les pierres précieuses du Brésil. — (13 mai). Cornevin: La domestication du cheval. — Billings: La bibliographie médicale.

SPECTATEUR MILITAIRE (avril). Nécessité d'une éducation militaire nationale. — De Sérignan: L'Espagne et l'armée espagnole en 1881. — Une excursion dans le Tell.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES
Parus dans les journaux quotidiens de Paris
(Du 15 avril au 15 mai 1882)

CONSTITUTIONNEL. Avril: 17. Barbey d'Aurevilly: Histoire de Philippe II par Forneron. — mai : 8. Barbey d'Aurevilly: Correspondance de George Sand.

DÉBATS. Avril: 16. Ph. Berger: L'inscription de Siloë à Jérusalem. — 19-20. Chantavoine: Louis XV et Élisabeth de Russie, par Vandal. — 22-23. Deschanel: La Tribune moderne en France et en Angleterre, par Villemain. — mai : 3-10. Charmes : L'affaire du Luxembourg, par Rothan. — 13. La question agraire en Irlande.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Avril: 25. Un syndicat intellectuel. — 28. Une Étude sur Théveneau de Morande.

DROIT. Avril : 23-25. A. Dürer et Van Eyck : Le Christ du Parlement. — mai : 11-12. Les œuvres de J. Favre.

FIGARO. Avril: 21. M. Scherer. — 6-13. J. Richard : L'art de former une bibliothèque.

FRANÇAIS. Avril : 16. Souvenirs littéraires de M. Maxime du Camp. — 19. Les explorateurs français. — 21. M. Caro. — 24. Histoire de l'Odéon. — 26. Le musée d'ethnographie. — 29. Cochin: Les dessins de la collection de la Salle. — 30. L'Orient latin. — mai : 2. Histoire de Philippe II. — 8. Le mystère du Viel Testament, t. III. — 9. Correspondance de G. Sand.

GAULOIS. mai : 13. Guy de Maupassant : G. Sand, d'après ses lettres.

GAZETTE DE FRANCE. Avril : 16. de Pontmartin : Histoire de la Restauration, par Daudet. — 17-1. Bourgeois : Les jansénistes d'aujourd'hui. — 23. L'Histoire racontée par le théâtre. — mai : 1er. Les Jansénistes d'autrefois. — 3. Les universités allemandes. — 7. Pontmartin : Correspondance de G. Sand. — 14. Pontmartin: M. de Falloux et sa correspondance. — 15. Christophe de Beaumont, par le P. Regnault.

GIL BLAS. Avril: 21-23. Th. de Banville : H. Ballue. — mai : 7. Th. de Banville: Victor Hugo.

JUSTICE. Avril : 22. Pestalozzi et l'enseignement primaire. — 23. Le testament de la marquise de Pompadour.

MONITEUR UNIVERSEL. Avril : 19. Derôme : La critique idéaliste. — 26-27. O. de Vallée: M. Villemain.

PARLEMENT. Avril: 16. A. Le Roy: M. Mario Uchard. — 18. Rakovetz : Les romans nouveaux en Angleterre. — 22. Les collaborateurs. — 23. Deux historiens de l'éloquence parlementaire, MM. Aulard et Villemain. — 24. E. Rod : Wagner à Munich. — 25. A. La Bastide: Les Cartésiens du XVIIe siècle. — 27. A. Le Roy: Les nouveaux romanciers; M. Glatron. — 27. Les manuscrits de Balzac. — Rod: Les écrivains de l'Italie contemporaine; M. Verga. — 30. A. La Bastide: Correspondance de G. Sand. — Mai : 1er. Lenormant: La littérature d'imagination chez les anciens Égyptiens. — 2. Rakovetz: Le mariage de Carlyle. — 6. Un roman de Theuriet; Mme Heurteloup. — 13. La Bastide : En lisant les Deux Masques.

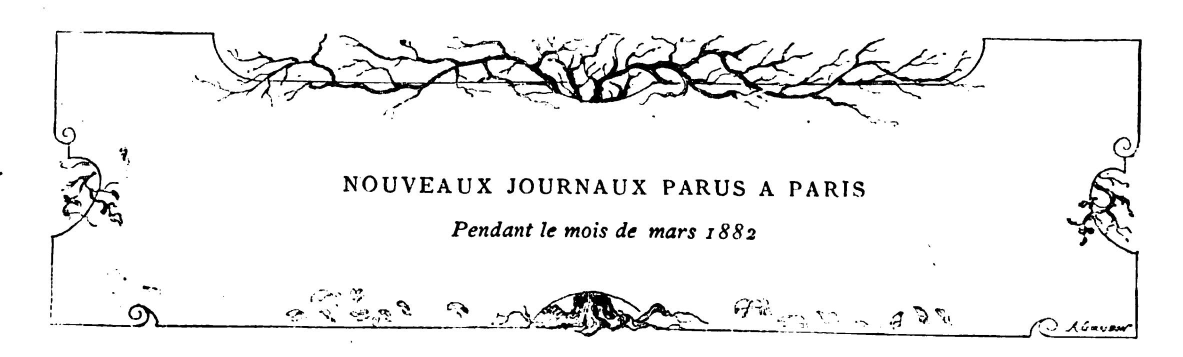
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Avril: 18-2. La France sous Henry IV. La fin de la Ligue. — 19. Louis XV et Élisabeth de Russie, par Vandal. — 21. La vie parisienne sous Louis XV. — 24. Hamel: La seconde conspiration du général Malet. — 25. Une lettre inédite de Mme Tallien.

SIÈCLE. Avril; 26. A. de la Forge: Bailly. — Mai: 1er. George Sand. — 8. L'Ecclésiaste de M. Renan.

TEMPS. Avril : 16. Ch. Yriarte : Un Condottiere au XVe siècle: Rimini. — 18-19-20. Daryl : La vie politique en Angleterre. — 23. Reynald : Essai de critique idéaliste, par de Laprade. — 24. Eug. Despois. — Mai : 2. Scherer: Clément Marot, éd. Guiffrey. — 3. Histoire de la Restauration, par Daudet. — 5. Françoise de Rimini dans la légende et l'histoire. — 13. Le manuscrit d'Éloïse Paranquet.

UNION. Avril : 16. Le monastère de Staoueli et le maréchal Bugeaud. — 17. Lettres de Corey sur les événements de la Révolution française. — 24. Revue des sciences historiques. — 25. Mémoires du prince de Metternich. — 25. Cl. Jannet : Un martyre aux derniers jours de la Terreur. — Mai : 1er. X. Marmier : Les littératures populaires. — 2. Darwin. — 15. Revue des sciences historiques.

UNIVERS. Mai: 1er. Abbé Daniel: Les origines de la Bible, d'après M. Lenormant.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de mars 1882

29. *Paris-Sténographe*. In-18, 8 p. à 2 col., fig. Paris, imp. Lecourt, 24, rue Bergère. — Bureaux : 22, rue Visconti. — Abonnements : 6 fr. par an. Le numéro, 25 centimes. Bi-mensuel.

Pantagruel, journal satirique illustré. In-4, 12 p. à 2 col., fig. Paris, imp. Bernard, 9, rue de la Fidélité. — Bureaux : même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. Départements, un an, 20 fr. ; six mois, 12 fr. Le numéro, 40 centimes.

La Chapellerie française illustrée. In-4, 8 p. à 3 col., fig. Paris, typ. Couanon, rue du Roi de-Sicile. — Bureaux : 2, avenue Parmentier. — Abonnements : France, 10 fr. ; Étranger, 12 fr. Mensuel.

Le Chemin de fer métropolitain de Paris. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. — Bureaux : même adresse. — Abonnements : un an, 5 fr.

Le Merdeux. Une feuille in-folio, 6 col., fig. Paris, imp. Wilhem. — Bureaux de vente, 21, rue du Croissant. — Journal charge.

NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS PENDANT LE MOIS D'AVRIL 1882

1. *Le Canard*. In-4, 4 p. à 4 col. Bois-Colombes, imp. Daux et Lepelletier. — Bureaux, 148, rue Montmartre. — Abonnements : un an, 10 fr. ; 6 mois, 6 fr. — Le numéro, 5 cent. — Paraît le samedi.

La Timbale. Journal politique, financier et commercial, hebdomadaire. Grand in-folio, 4 p. à 6 col. — Paris, imp. du Centre, 9, rue d'Aboukir. Bureaux, 7, rue de Marivaux. — Abonnements : 5 fr. par an ; étranger, le port en sus. — Le numéro, 10 cent.

Le Collégien. Journal bi-mensuel humoristique. In-4, 4 p. à 2 col. Paris, imprimerie Malabouche, 52, rue de Provence. Bureaux, 23, rue Drouot.

Paris-Départements, politique, commercial, industriel. Petit in-folio, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Lapirot et Boullay, 9, cour des Miracles. Bureaux, 14, rue du Pont-Neuf. — Abonnements : un an, 12 fr. — Le numéro, 15 cent. — Paraît le jeudi.

2. *L'Indépendant de Poissy*. In-folio, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Schiller, faubourg Montmartre. — Bureaux, 167, rue Montmartre. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 10 cent. — Paraît le dimanche.

9. *Le Vulgarisateur*. Journal hebdomadaire paraissant tous les dimanches. In-4, 16 p. à 3 col. Paris, typ. Colombon, rue de l'Abbaye. — Bureaux, 31, rue de Tournon. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 15 cent.

10. *La Réforme universitaire*. Bi-mensuel. In-4, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Goupy, 71, rue de Rennes. Bureaux, 123, rue Saint-Jacques. — Abonnements : un an, 7 fr. ; six mois, 4 fr.

15. *Le Drapeau national*. Journal politique quotidien. Grand in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Schiller, rue du Faubourg-Montmartre. Bureaux, 10, même rue. — Abonnements : Paris, un an, 36 fr. ; départements, 48 fr. ; union postale, 54 fr. Le numéro, Paris, 10 cent. ; départements, 15 cent.

15. *Le Guide* commercial, industriel et professionnel, organe général de la fabrication des chaussures. Paraissant tous les jeudis. Petit in-folio, 8 p. à 3 col., Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. Bureaux, 123, rue d'Aboukir. — Abonnements : un an, 12 fr. ; six mois, 7 fr. — Le numéro, 25 cent.

16. *Journal des Treize*. Paraissant le dimanche. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, typ. Larguier, 7, rue de Belzunce. Bureaux, 9, rue Buffault. — Abonnements : un an, 10 fr. — Le numéro, 10 cent.

22. *Le Public hebdomadaire*, organe spécial des intérêts du commerce de Paris. Grand in-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Nouvelle. Bureaux,

155, rue Montmartre. — Abonnements : un an, 14 fr. — Le numéro, 20 cent.

28. *Le Quatrième état.* Journal politique et d'économie sociale. Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Balitout, 7, rue Baillif. Bureaux, 95, rue de la Chapelle. — Paraît tous les samedis. — Le numéro, 10 cent.

La Défense du capital. Correspondance hebdomadaire. In-4, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Nouvelle. — Le numéro, 50 cent.

Le Spécialiste. In-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. du Passage de l'Opéra, 28. Bureaux, même adresse. — Le numéro, 10 cent.

29. *L'Office central des adjudications,* organe spécial des entrepreneurs et fournisseurs de travaux publics. Hebdomadaire. 8 p. à 4 col. Paris, imp. rue de la Perle, 18. Bureaux, 5, cité Bergère. — Abonnements : 100 fr. par an.

30. *L'Esprit,* journal spiritualiste, paraissant toutes les semaines. Grand in-4, 8 p. à 3 col. Paris, typ. Morris, 64, rue Amelot. Bureaux, 5, boulevard Denain. — Abonnements : un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. — Le numéro, 40 cent.

Les droits de la jeunesse, organe de la jeunesse des écoles. In-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Nouvelle, rue Cadet. Bureaux, 259, boulevard Voltaire. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 10 centimes. — Hebdomadaire.

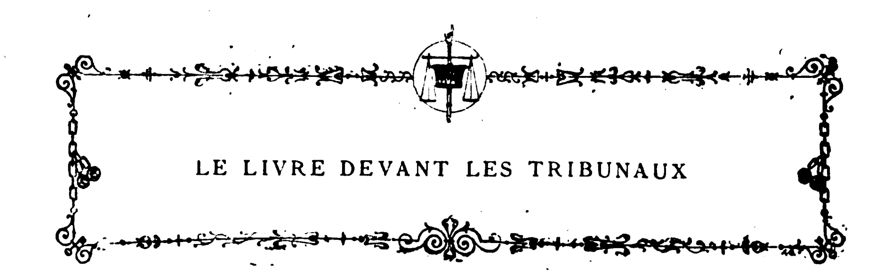
Sans date. *L'Écho des chemins de fer,* paraissant tous les lundis. In-folio, 4 p. à 5 col. Bureaux, 18, passage des Deux-Sœurs. — Abonnements : un an, 16 fr. — Le numéro, 15 cent.

Le Métropolitain, le Métropolitain railway. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Larguier, 7, rue de Belzunce. Bureaux, même adresse. — Abonnements : 5 fr. par an. — Hebdomadaires.

Boîte aux idées littéraires, industrielles, financières, ouverte à tous. Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, typ. Pouard, 255, rue Saint-Denis. Bureaux, même adresse. — Le numéro, 10 cent.

Le Flaneur. Grand in-4, 4 p. avec fig. Paris, imp. Cortey, 15, rue Chapon. Bureaux, 50, rue de la Rochefoucauld. — Le numéro, 30 cent. — Paraît le jeudi.

Le Gambetta. Politique, financier, littéraire et opportuniste. — Une feuille à 6 col. Paris, imp. Bernard, 9, rue de la Fidélité. Bureaux, 363, rue Sainte-Opportune. — Abonnements : Paris et Belleville, 13 fr.; départements et Cahors, 16 fr.; étranger et Saint-Sébastien, 20 fr. — Journal-charge.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

MM. Miron contre M. A.-S. Morin (Miron). — Usurpation prétendue d'un nom patronymique. — Pseudonyme. — Anagramme. — Confusion possible. — Recevabilité de la demande.

Nous avons rapporté dans notre dernière livraison les faits qui ont donné lieu à ce procès. Le tribunal, après les plaidoiries de Me Clément de Royer pour MM. Miron, et de Me Gatineau pour M. A.-S. Morin, a, sur les conclusions de M. le substitut Bonaston, rendu le jugement suivant :

« Le tribunal,

« Attendu que Ernest Miron et Adolphe Miron demandent qu'il soit interdit à Morin de faire usage de leur nom dans la publication de ses œuvres, et de mettre ou faire mettre en vente aucun ouvrage sous leur nom ;

« Qu'ils énoncent, à l'appui de leur prétention, que la nature et les tendances des écrits de Morin, comme la forme violente dans laquelle ses idées sont exprimées, sont en contradiction flagrante avec les traditions connues de leur famille, et qu'il est de leur devoir de mettre fin à un abus de nature à la considération qui s'attache au nom qu'ils portent et de faire cesser une confusion fâcheuse ;

« Attendu que les ouvrages de Morin qui donnent lieu à l'instance actuelle sont intitulés : 1° *Jésus réduit à sa juste valeur ;* 2° *Examen du christianisme*; 3° *Séparation du spirituel et du temporel ;*

« Que le premier, indiqué dans deux catalogues de Hurtau et dont un exemplaire est représenté a été édité à Genève en 1864 sous le nom de *Miròn;*

« Que le deuxième, indiqué dans un catalogue de Degorce-Cadot du premier semestre de 1880, et dont un exemplaire de la troisième édition est représenté,

a été édité sans date par Degorce-Cadot sous le nom de *Miron;*

« Que le troisième, indiqué dans un catalogue de Germer Baillière de juin 1880, et dont un exemplaire est représenté, a été édité à Paris en 1866 par la Librairie des sciences sociales, sous le nom de *Miron;*

« Qu'en ce qui concerne les ouvrages ainsi publiés Morin n'avait pas le droit de faire usage du nom de *Miron;*

« Que d'après les circonstances de la cause, Morin a entendu seulement dissimuler sa personnalité par la transposition dss lettres qui composent son nom, sans vouloir établir aucune relation entre les ouvrages et la famille d'Ernest et Adolphe Miron;

« Mais que l'emploi du nom de ces derniers n'avait pas moins pour conséquence la possibilité d'une confusion qui suffit pour légitimer leur action;

« Attendu, d'autre part, que Morin déclare avoir cessé, à partir de 1867, de se servir du pseudonyme dont s'agit;

« Que si, depuis cette époque, le nom de Miron n'a pas disparu des ouvrages de Morin, il y est maintenu dans des conditions propres à faire connaître le nom véritable de l'auteur, à empêcher, dans l'avenir, toute confusion;

« Que la deuxième édition de l'ouvrage intitulé *Jésus réduit à sa juste valeur*, publié en 1880 à la librairie Martineau, porte comme nom d'auteur *A.-S. Morin (Miron);*

« Que le volume de cette dernière édition annonce comme étant du même auteur les ouvrages intitulés *Examen du christianisme* et *De la Séparation du spirituel et du temporel;*

« Que le volume intitulé *Fantaisies théologiques* publié en 1872 à Paris chez Lechevalier sous le nom de *A.-S. Morin (Miron)* annonce comme étant du même auteur les ouvrages suivants: *Examen du christianisme, Jésus réduit à sa juste valeur* et *De la Séparation du spirituel et du temporel;*

« Que le volume intitulé *Gabriel ou le Vœu ecclésiastique* publié en 1876 à Paris chez Godet, sous le nom de *A.-S. Morin (Miron)*, annonce comme étant du même auteur les trois ouvrages ci-dessus énoncés;

« Qu'il résulte de ce qui précède que, postérieurement à 1867, les ouvrages publiés par le défendeur ne portent le nom de *Miron* qu'avec celui de *Morin*, et pour établir l'identité de la personne désignée successivement sous deux dénominations différentes, et affirmer que *Morin* est son nom véritable;

« Attendu que, en outre des publications visées ci-dessus, Ernest et Adolphe Miron signalent comme annonçant la vente d'ouvrages sous le nom de *Miron*, les catalogues Ducommun et Œtlinger, Ghisletti David et Cᵉ et Fuler;

« Qu'aucun exemplaire de ces catalogues n'est produit:

« Que le 212ᵉ catalogue mensuel de Bailleu, daté du 15 février 1882, comprend l'ouvrage intitulé *Fantaisies théologiques*, avec indication de A.-S. Morin (Miron) comme auteur;

« Que, ainsi qu'il est dit ci-dessus, aucune confusion préjudiciable aux demandeurs ne peut en résulter;

« Attendu qu'Ernest et Adolphe Miron demandent que Morin soit tenu de faire disparaître le nom de *Miron* de divers catalogues de librairie;

« Qu'ils demandent, en outre, que tout ouvrage de Morin qui serait publié ou mis en vente sous le nom de *Miron* puisse être saisi à leur requête et soit confisqué à leur profit, chaque contravention constatée devant motiver contre Morin une condamnation en 1,000 francs de dommages-intérêts, dès à présent prononcée;

« Attendu que les tiers qui détiennent les exemplaires des ouvrages de Morin existant encore dans le commerce, et qui font distribuer des catalogues pour en annoncer la vente, ne sont pas en cause;

« Que Morin ne possède aucun moyen de les contraindre soit à retirer du commerce les volumes qui portent le seul nom de Miron, soit à modifier leurs catalogues ou en arrêter la distribution;

« Que, dans ces circonstances, les seules mesures d'exécution réclamées par les demandeurs ne pouvant être mises à la charge de Morin, les conclusions d'Ernest et d'Adolphe Miron doivent être rejetées en ce qu'elles excèdent l'interdiction d'actes qui lui sont personnels;

« Par ces motifs,

« Interdit à Morin de faire usage du nom de *Miron* dans la publication de ses œuvres, et de mettre ou de faire mettre en vente aucun ouvrage sous le nom de *Miron;*

« Déclare Ernest et Adolphe Miron mal fondés dans le surplus de leurs conclusions, et les en déboute;

« Condamne Morin aux dépens.

(Tribunal civil de la Seine. 1ʳᵉ chambre.
Audience du 30 mars 1882.

---

*Les « Artistes modernes. » — Droit de vente dans les départements attribué à un libraire par l'éditeur, qui se réserve la vente exclusive à Paris. — **Résiliation.** — Dommages-intérêts.*

Au mois de mars 1881, M. Launette, ancien employé de M. Baschet, libraire éditeur à Paris, ayant entrepris la publication hebdomadaire d'un ouvrage intitulé *Artistes modernes*, dont les gravures étaient faites par la maison Goupil et Cᵉ, a chargé M. Baschet de la vente exclusive de cette publication dans les départements, se réservant pour lui-même la vente exclusive à Paris. M. Baschet devait bénéficier d'une remise de 40 pour 100, tant sur les livraisons au prix fort de 2 fr. 50 que sur les souscriptions à l'édition d'artiste au prix fort de 50 francs la douzaine. Il était convenu que les noms de M. Baschet et de M. Launette figureraient sur la couverture, et que les ventes

au comptant seraient réglées chaque semaine et les ventes à terme à la fin de chaque mois.

Déjà M. Baschet avait recueilli 292 souscriptions, lorsque M. Launette prétendit qu'il méconnaissait les conditions de son traité, en livrant des exemplaires à des maisons de librairie connues à Paris pour faire la commission, telles que celles de MM. Hachette, Delagrave, Reinwald, Berain, Gaulon, Guérin, Thorel et autres. Pour mieux affirmer sa prétention, il envoya des circulaires aux libraires de Paris et de la province, dans lesquelles il déclarait que, pour n'éprouver aucun retard dans les expéditions, ils devaient s'adresser à lui, que la première partie des *Artistes modernes* serait terminée vers le 15 août, et que la deuxième partie suivrait immédiatement; mais qu'on devait lui confirmer, avant le 15 juillet, les souscriptions au reste de l'ouvrage, deuxième et troisième parties, si l'on voulait continuer à recevoir l'édition d'artiste aux mêmes conditions que la première.

Les libraires de province, qui avaient envoyé leurs souscriptions à M. Baschet et qui lui en avaient déjà payé le montant, furent troublés par l'envoi de ces circulaires; ils craignirent de ne pas recevoir la suite de la publication, et ils adressèrent leurs réclamations aussi bien à M. Baschet qu'à M. Launette. Bientôt même, sous le prétexte que M. Baschet était en retard pour le règlement des souscriptions, M. Launette refusa d'approvisionner le dépôt qu'il lui avait concédé.

Dans cette situation, le tribunal a été saisi de deux demandes formées par M. Baschet et M. Launette, et tendant également à la résiliation du traité et au payement de dommages-intérêts.

La question intéressante du procès était de savoir si, en vendant à Paris à des maisons de librairie qui font en même temps la commission et qui n'achetaient que pour livrer en province, M. Baschet avait contrevenu à la condition qui réservait à M. Launette la vente exclusive de Paris.

Le tribunal, considérant que les deux cent quatre-vingt-douze souscriptions recueillies par M. Baschet avaient été prises, soit par lui en province, soit chez des commissionnaires de Paris pour livrer en province, et cela sans protestation de M. Launette, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet 1881, a donné gain de cause à M. Baschet, et, se fondant sur l'inexécution du traité par l'envoi des circulaires de M. Launette, il a prononcé la résiliation du traité à sa charge, et l'a condamné au payement de 6,000 francs à titre de dommages-intérêts.

(Plaidants : Me Bra, agréé, pour M. Baschet; M. Mermilliod, agréé, pour M. Launette.)

Tribunal de commerce de la Seine, audience du 29 mars 1882.

(Compte rendu de la *Gazette des Tribunaux*.)

Marguerite de Navarre devant la justice américaine. Heptaméron.

Ceci peut passer pour un comble aux yeux des Parisiens qui voient s'étaler tant de choses sur le boulevard et ailleurs. On vient de poursuivre, devant un tribunal américain, deux libraires pour avoir mis en vente *l'Heptaméron* de la galante Marguerite de Navarre. Et voyez comme on procède sur cette terre de la liberté, dont nous vantons constamment les institutions sans les connaître.

L'aventure est arrivée à Monmouth, dans la province de New-Jersey. Il existe dans cette ville une Société chargée d'empêcher la vente des livres obscènes. Un agent de cette Société s'est présenté chez les libraires et a acheté *l'Heptaméron;* une heure après, les libraires sont arrêtés par un constable pour avoir vendu un livre obscène.

Pour l'achat du livre, la dénonciation et l'arrestation, il n'a fallu qu'une heure. Heureux pays! Dernier rempart de la liberté individuelle! Que de sottises on nous a débitées en ton nom!

MM. Dayton et Knox, les deux libraires, ont été traduits devant la cour criminelle de Monmouth; le juge est un homme qui, peut-être, connaît à fond la trituration du guano, mais qui n'a jamais entendu parler ni de *l'Heptaméron,* ni de la sœur de François Ier.

Le jury est représenté par dix paysans, un boutiquier et un meunier.

L'auteur de la plainte n'en sait pas davantage; l'attorney se voile hypocritement la face et lit à voix basse quelques passages du livre incriminé. L'avocat de la défense menace de lire le livre tout entier, la cour est dans les transes les plus cruelles. L'avocat insiste vainement pour lire certains sonnets de Shakespeare, *le Décaméron* et les contes de La Fontaine.

Après une de ces luttes épiques, comme on n'en voit qu'en Amérique, entre les attorneys et les avocats, le jury rend un verdict d'acquittement, qui est accueilli par des applaudissements. Malgré ça, nos crieurs pornographiques du boulevard feront bien de ne pas aller s'installer à Monmouth.

Le « Guide de l'amateur de livres ». — Propriété littéraire. — Collaboration. — Éditions successives. — Rémunération.

Le *Guide Cohen,* publié en 1870 par l'éditeur Rouquette, à l'usage des amateurs de livres à vignettes et à figures, a eu successivement quatre éditions. Les deux premières éditions ont été faites par M. Cohen, l'ancien conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale. Lorsqu'il s'est agi de faire la troisième édition, M. Cohen étant malade, M. Rouquette chargea M. Charles Melh de le remplacer. M. Mehl accepta; mais aucune convention n'intervint à ce moment entre les parties, tant au point de vue de la rémunération du travail qu'au point de vue de la propriété littéraire. Lorsque le travail fut terminé, M. Rouquette adressa à M. Melh, à titre de rémunération gracieuse, un exemplaire des *Chansons de Laborde.* Cet ouvrage fut refusé par M. Melh, qui déclara qu'il n'entendait pas être ainsi payé de sa

collaboration à la troisième édition du *Guide Cohen.*

Les choses en restèrent là ; la troisième édition fut épuisée à son tour, et M. Rouquette chargea M. Cohen, revenu à la santé, de faire une quatrième édition de son Guide. Lorsqu'elle parut, M. Melh se considéra comme victime d'un plagiat littéraire, et assigna M. Rouquette et M. Cohen devant le tribunal civil de la Seine, en 10,000 francs de dommages-intérêts, avec demande d'insertion du jugement à intervenir dans dix journaux.

Mᵉ Engelhart, avocat de M. Melh, a soutenu qu'il y avait, de la part de M. Cohen et de M. Rouquette, une véritable contrefaçon ; qu'on lui devait d'abord le payement de son travail de la troisième édition, ensuite la réparation du préjudice qu'on lui avait causé en reproduisant ce même travail dans la quatrième édition, et ce sans autorisation. Il soutenait que M. Cohen avait servilement reproduit son travail dans cette quatrième édition, à laquelle il n'avait ajouté qu'un petit nombre d'articles nouveaux.

Au nom de M. Rouquette, Mᵉ Chaix d'Est-Ange a tout d'abord rappelé les faits de la cause.

M. Rouquette, dit-il, est l'éditeur du Guide connu de tous les amis des livres et cité dans tous les catalogues sous le nom de *Guide Cohen.* M. Cohen, qui avait publié sa première édition en 1870 n'est pas le premier venu. On n'a pas perdu le souvenir de ce calme et vieux savant, chercheur infatigable, amateur passionné de gravures et de vignettes, collectionneur patient de médailles. M. Cohen avait cédé son riche médaillier à l'État, et mérité d'être nommé conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale. Il vivait là dans la paisible quiétude du savant, consacré tout entier à ses médailles et à ses recherches bibliographiques.

M. Cohen avait fait, sur la demande de M. Rouquette, les deux premières éditions du *Guide de l'amateur de livres à vignettes du* XVIIIᵉ *siècle,* et il avait consacré à cette œuvre tout son amour et toute sa science. Lorsqu'il s'agit, en 1876, de préparer la troisième édition, M. Cohen était malade. Est-ce M. Rouquette qui a demandé à M. Melh, ou ce dernier qui a demandé à M. Rouquette de suppléer M. Cohen ? Là n'est pas la question du procès. Ce qui est certain, c'est que lorsque M. Melh entreprit le travail, il ne se considérait que comme un secrétaire de M. Cohen et chargé de son intérim ; et, à ce moment, plus modeste et plus juste qu'aujourd'hui, M. Melh ne voulait même pas que son nom fût inscrit sur le volume qu'il préparait. Il fallut l'insistance de M. Rouquette d'abord, de M. Cohen ensuite, pour le décider. Voici, à cet égard, une lettre qui n'est pas suspecte, car elle est produite par M. Melh lui-même :

« Monsieur,

« M. Rouquette m'a appris que c'est vous qui vous chargiez de la troisième édition de mon *Guide,* et que, par excès de modestie, vous ne vouliez pas y mettre votre nom. Or, comme personne n'est plus capable que vous de vous occuper de ce travail, veuillez croire que je me trouverai aussi honoré qu'heureux de voir, sur le titre de cette troisième édition, mon nom associé au vôtre.

« J'ai cherché ce matin une lettre que M. Sardou m'a écrite, il y a environ quinze mois, et dans laquelle il me signale une dizaine de suites de vignettes qu'il possède et qui appartiennent à des opéras-comiques du XVIIIᵉ siècle, dont j'ai fait ressortir l'extrême rareté à propos de *Zémire* et *Azor,* de Marmontel et Grétry. Aussitôt que je l'aurai trouvée, je la remettrai à M. Rouquette, afin qu'il vous la communique, car il s'y en trouvera peut-être que vous ne connaissez pas, et je regarde ces vignettes comme très intéressantes. La lettre étant de M. Sardou, je vous serai très obligé de me la rendre après en avoir exprimé le suc. Ce serait aussi bien intéressant si vous pouviez découvrir à quels almanachs ou étrennes appartiennent ces jolies vignettes que j'ai notées à l'article Dambrun.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« HENRY COHEN.

« Paris, 4 janvier 1876. »

La troisième édition du *Guide Cohen* parut avec le nom de M. Charles Melh ; mais, lorsqu'en 1880, elle eut été épuisée, c'est à M. Cohen que M. Rouquette s'adressa pour la quatrième édition. M. Cohen retrancha quelques-uns des articles publiés par M. Melh, il ajouta un grand nombre d'articles nouveaux, un tiers ou un quart en plus, en ayant bien soin de maintenir sur la couverture la mention du nom de M. Melh, et d'indiquer que son travail était conservé dans l'édition nouvelle.

M. Melh fut indigné. On crut d'abord que sa colère venait de ce que M. Cohen ne lui avait pas adressé un exemplaire de la quatrième édition ; mais il s'agissait de bien autre chose, et, dans une assignation, il se plaignait d'être victime d'un odieux plagiat, car on avait reproduit son travail sans son autorisation. Il demandait 10,000 francs de dommages-intérêts et l'insertion du jugement dans dix journaux.

M. Cohen écrivit alors la lettre suivante :

« Monsieur,

« Ce n'est qu'hier matin que j'ai reçu à la Bibliothèque l'assignation que vous m'avez envoyée mercredi, et qui y a sans doute été apportée après l'heure de la fermeture. M. Rouquette m'a dit que vous êtes très irrité contre moi ; j'en suis désolé, parce que je n'ai jamais eu l'intention de vous blesser en quoi que ce soit. Si je ne vous ai point adressé d'exemplaires de la quatrième édition de mon *Guide,* c'est que j'ignorais absolument où vous demeuriez, et que M. Rouquette, que j'ai consulté à cet égard, n'a pu me renseigner davantage là-dessus ; et, en fait, ce n'est que par l'assignation que j'ai su votre adresse.

« Du reste, vous avez dû vous apercevoir, si vous avez jeté les yeux sur cette nouvelle édition, « dont je me croyais absolument en droit de faire la rédaction » (crayon rouge), avec quel scrupule j'ai toujours eu le soin de mentionner votre nom, ainsi que les

additions que vous avez introduites dans mon ouvrage, toutes les fois qu'elles avaient une importance réelle, afin d'être à l'abri de l'imputation de vouloir m'approprier le travail d'autrui. Si j'ai fait quelques retranchements dans vos descriptions, ç'a été uniquement pour donner une couleur homogène à mon ouvrage, dont je tenais à conserver le texte primitif.

« J'ose donc espérer que, voyant l'extrême bonne foi avec laquelle j'ai agi, vous voudrez bien, non seulement arrêter les effets de votre assignation, mais me laisser entrevoir l'espoir, un jour ou un autre, de collaborer avec vous.

« Ayant été très gravement indisposé tout cet hiver, je vais partir après-demain pour la campagne, où je resterai quinze jours. Je me permets d'espérer qu'à mon retour je trouverai une lettre de vous, dans laquelle je serai justifié à vos yeux de ce que vous avez pu croire incorrect dans ma manière d'agir.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Henry Cohen.

« Paris, 8 mai 1880. »

Il me semble que la colère de M. Melh aurait dû tomber devant une bonne foi aussi évidente.

Toutefois, voici comment répondit M. Melh :

« Monsieur,

« J'ai le regret de vous annoncer que je n'arrêterai pas les effets de mon assignation, les procédés de M. Rouquette à mon égard, ainsi que les vôtres, ne me le permettant pas. Quant aux scrupules qui vous ont guidé dans les emprunts considérables que vous m'avez fait (*sic*), c'est au tribunal qu'il appartiendra de les apprécier. Dans tous les cas, permettez-moi de vous le dire, les convenances de confraternité littéraire les plus élémentaires auraient dû vous imposer l'obligation de vous assurer de mon autorisation.

« J'ai confié mes intérêts, scandaleusement lésés, à Me Tricot, avoué, et c'est à lui qu'est réservée la mission de poursuivre avec diligence les diverses phases de mon assignation.

« Charles Melh.

« 8 mai 1880, minuit. »

Me Chaix d'Est-Ange examine ensuite les diverses questions que soulève le procès et conclut que la somme de 800 francs qui a été offerte sera une réparation bien suffisante pour M. Melh.

Me Chenal, avocat, au nom des héritiers Cohen, a demandé la mise hors de cause de ses clients, en signalant qu'il n'y avait aucun lien de droit entre ses clients et M. Melh.

Conformément aux conclusions de M. le substitut Rau, le tribunal a rendu le jugement suivant :

« Le tribunal,

« Attendu que, en 1873, Rouquette a publié un ouvrage intitulé *Guide de l'amateur de livres à vignettes du* XVIIIe *siècle*, revu, corrigé et enrichi du double d'articles, et donnant, entre autres augmentations, la liste complète des ouvrages de Le Sage et de Restif de la Bretonne, par Henry Cohen;

« Que Melh réclame à Rouquette une somme de 4,000 francs pour le prix lui revenant dans la troisième édition, parue en 1876 sous le titre suivant : *Henry Cohen. Guide de l'amateur de livres à figures et à vignettes du* XVIIIe *siècle*, 3e édition, entièrement refondue et considérablement augmentée par Charles Melh;

« Qu'il demande de plus: 1° que Melh et les époux Morin, héritiers de Cohen, soient tenus, en outre de dix insertions du jugement, de lui payer solidairement 6,000 francs à titre de dommages-intérêts pour la publication de la quatrième édition, datée de 1880; 2° qu'il soit fait défense à Rouquette et aux époux Morin de publier, sans son consentement, tout livre contenant, en totalité ou en partie, les renseignements ou documents ajoutés par lui dans la troisième édition, et qui ne figurent pas dans la deuxième, soit qu'il s'agisse d'exemplaires restés invendus de la quatrième, soit de toute autre édition;

« Que par procès-verbal de Blanche, huissier à Paris, du 20 janvier 1881, enregistré, Rouquette a fait offres réelles d'une somme principale de 800 francs, que Melh a refusée comme insuffisante;

« En ce qui concerne Rouquette;

« Attendu que lors de la convention verbale passée entre Melh et Rouquette, au sujet de la troisième édition, les parties n'ont pas fixé de rémunération pour le demandeur;

« Que Rouquette prétend que Melh se serait chargé gratuitement du travail, mais qu'il ne justifie pas cette allégation;

« Que d'ailleurs il a, d'après ses propres déclarations, offert à Melh successivement deux exemplaires des chansons de Laborde, et en dernier lieu une somme de 800 francs;

« Attendu, d'autre part, que le nom de Henry Cohen est inscrit en tête du titre de la troisième édition reproduisant celui de la deuxième;

« Que dans la préface, Melh désigne la troisième édition sous le nom de « Le Cohen »;

« Qu'il énonce que Rouquette, devenu propriétaire de l'ouvrage, lui a confié le soin de la troisième édition, ajoutant : « Nous ne nous sommes pas borné, « ainsi qu'il sera facile de le constater, en comparant « cette édition à la précédente, à revoir le travail de « M. Cohen, les rectifications nombreuses et les additions considérables que nous y avons apportées en « ont fait une œuvre presque nouvelle »;

« Que dans ces conditions, il n'apparaît pas que Melh prétendît composer une œuvre absolument personnelle, distincte de l'ouvrage Cohen, et dont il eût seul le droit de disposer;

« Que Rouquette est tenu de rémunérer le travail de Melh, dont il a tiré profit dans la troisième édition faite sous la direction du demandeur, et dans la quatrième édition publiée par Cohen;

« Que, d'après les renseignements fournis, la somme due à Melh doit être fixée à 1,000 francs;

« Que, par ses dernières conclusions, Rouquette déclare qu'il entend ne faire aucun usage du travail de Melh pour la cinquième édition, ni pour toutes éditions ultérieures du livre dont s'agit;

« En ce qui concerne les époux Morin :

« Attendu que Melh n'a pas contracté avec Cohen;

« Que c'est à raison de l'empêchement de ce dernier qu'il est intervenu pour la troisième édition; qu'il n'y a mis son nom que sur l'insistance de Cohen;

« Qu'il avait communiqué à celui-ci des documents utilisés par celui-ci dans la deuxième édition, et que le titre de la quatrième édition la mentionne comme « revue, corrigée et enrichie de toutes les additions « de M. Charles Melh »;

« Que ces faits démontrent que Cohen n'a commis aucune faute de nature à motiver une condamnation en faveur de Melh;

« Par ces motifs,

« Déclare nulles les offres faites par Rouquette, le 30 janvier 1881;

« Donne acte aux parties de ce que Rouquette entend ne faire aucun usage du travail de Melh pour la cinquième édition, ni pour toutes autres éditions ultérieures du livre de Henry Cohen, intitulé *Guide de l'amateur de livres à vignettes du* XVIIIe *siècle;*

« Condamne Rouquette à payer à Melh 1,000 francs avec intérêts à 5 pour 100 du jour de la demande;

« Déclare Melh mal fondé dans le surplus de ses conclusions à l'égard de Rouquette, et dans sa demande contre les époux Morin, et l'en déboute;

« Condamne Rouquette aux dépens envers Melh, non compris les frais auxquels donne lieu la mise en cause des époux Morin. »

Tribunal civil de la Seine (1re chambre). Audience du 6 mai 1882. — (Compte rendu de la *Gazette des Tribunaux*, 7 mai 1882.)

Les Amours secrètes de Pie IX.

(M. le comte Mastaï contre M. Léo Taxil.)

M. le comte Mastaï, neveu du défunt pape Pie IX, intente un procès à M. Léo Taxil, rédacteur en chef de l'*Anticlérical*, aux imprimeurs et au gérant de ce journal, pour publication d'un feuilleton intitulé *les Amours secrètes de Pie IX*, par un ancien camérier du pape.

L'affaire est venue déjà devant le tribunal, et, à la date du 29 décembre 1881, M. Léo Taxil a été condamné par défaut à 80,000 francs de dommages-intérêts, à 5,000 francs d'amende et à l'insertion du jugement dans soixante journaux au choix du demandeur, sous peine de 100 francs d'amende par jour de retard à partir de la signification. (V. *le Livre.*)

Le 26 mars dernier, l'affaire revint sur opposition des défaillants. Une exception fut proposée par M. Taxil, à propos de la nationalité du demandeur, M. Mastaï, dont ils exigèrent la *cautio judicatum solvi.*

Le tribunal, ayant fait droit à cette demande et fixe la caution à 500 francs, renvoya l'affaire au 4 mai.

Dans son audience du 4 mai, la 1re chambre du tribunal civil de Montpellier, après avoir entendu les plaidoiries de Me Delattre, avocat de M. Léo Taxil, de M. Bressot, avocat des imprimeurs et de Me Guizard, avocat du demandeur, remit l'affaire à huitaine pour entendre les conclusions du procureur de la république.

Dans son audience du 11 mai, ce magistrat a conclu à la compétence du tribunal civil de Montpellier qui a renvoyé l'affaire à un mois pour juger au fond.

Nous ferons connaître l'issue de ce procès.

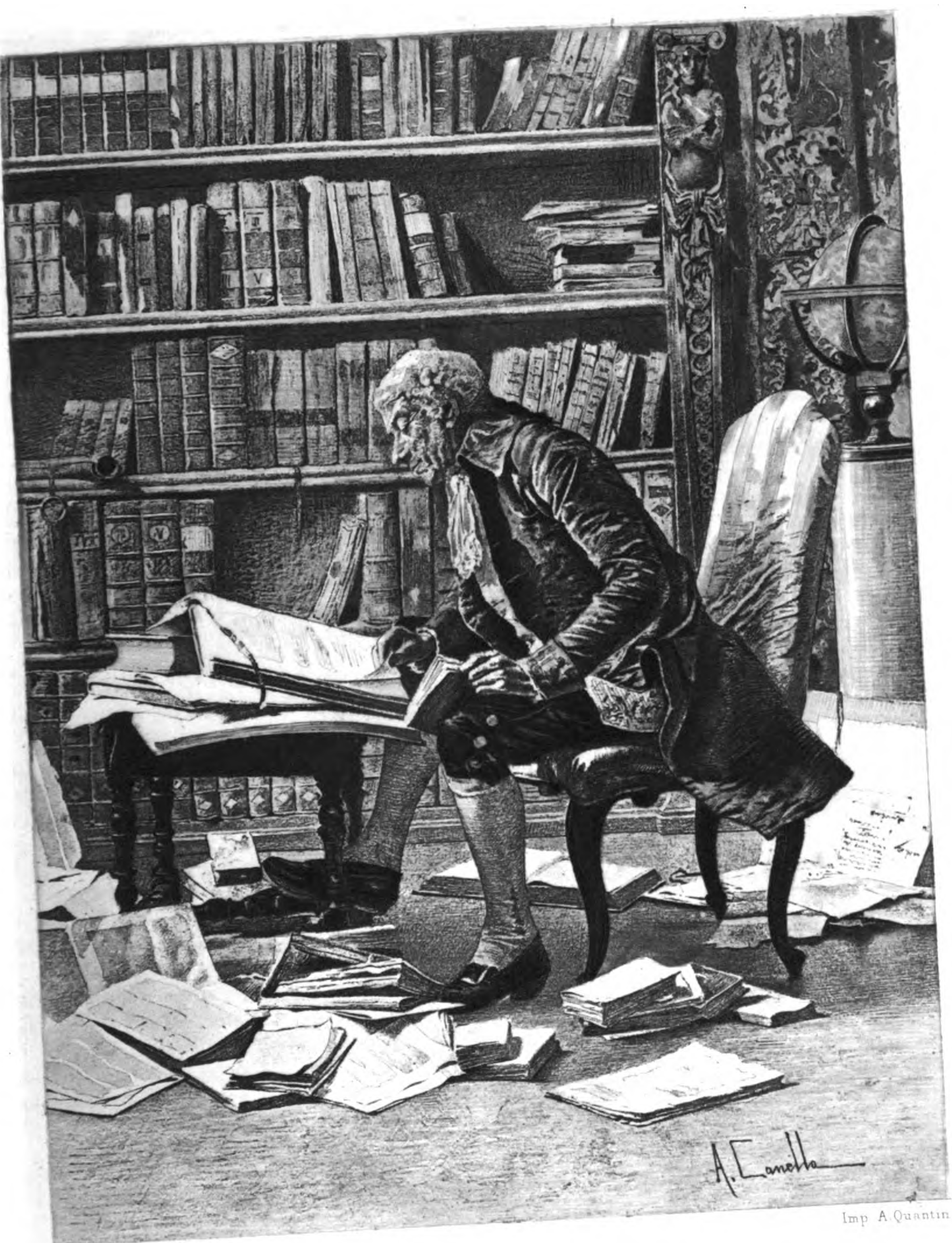
Publications mises à l'Index. — L'*Univers* annonce qu'un décret de la congrégation de l'Index condamne plusieurs ouvrages, entre autres *Pie VII et les jésuites*, par l'abbé Chaillot; *Marc-Aurèle*, par Renan, et la *Physiologie moderne*, par Herzen.

Par décret de la sacrée congrégation de l'Index en date du 30 décembre, ont été condamnés et prohibés les ouvrages suivants :

Discours à propos de l'encyclique de Léon XIII sur la doctrine de saint Thomas, par le docteur Knoodt (Bonn, 1880). — *Vie d'Antoine Gunther*, par le même (Vienne, 1881, 2 vol.). — *De l'enseignement religieux aux enfants selon les données de la philosophie scientifique*, par Pierre Siciliani (Bologne, 1881). — *La science dans l'éducation*, par le même (Bologne, 1881). — *La religion et les partis extrêmes. Études de Candide Arasieve* (Luce, 1881). — *L'infaillibilité du pontife romain et le Concile œcuménique du Vatican; dialogue entre un théologien et un rationaliste*, par Bombelli (Milan, 1872). — *Histoire critique de l'origine et du développement du domaine temporel des papes, écrite sur les documents originaux et authentiques*, par Bombelli (Rome, 1877).

La livraison du 1er mars de la *Nouvelle Revue* a été saisie en Allemagne, par ordre de M. de Bismark, à cause d'un article sur le *Socialisme allemand*.

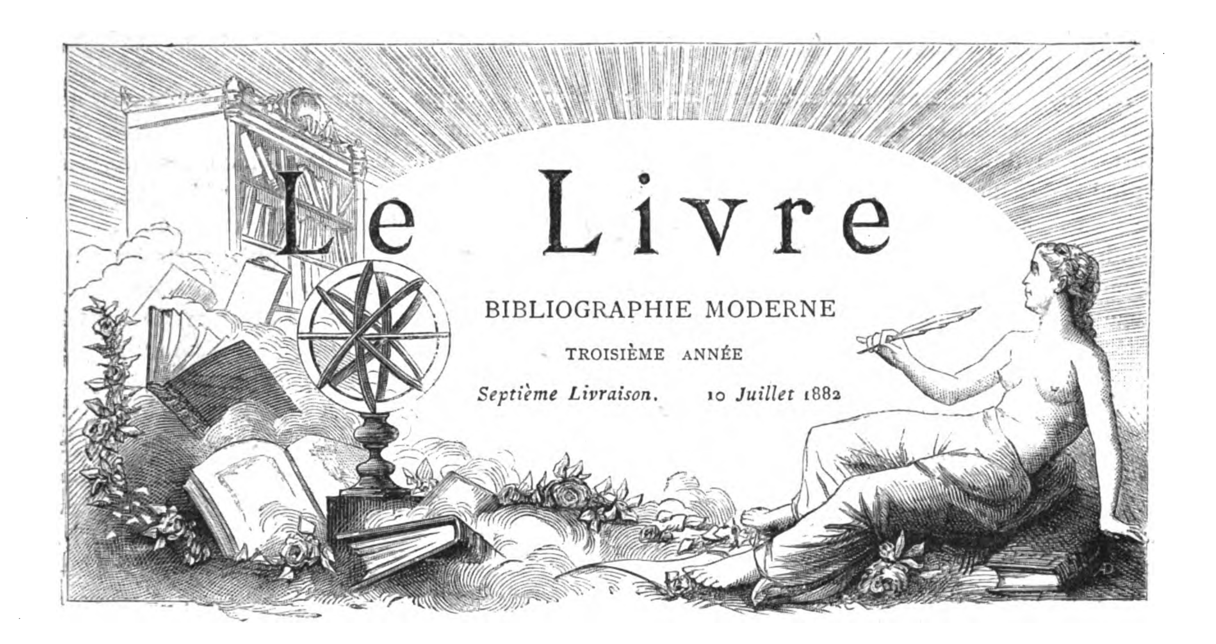




A. Canella inv. Imp. A. Quantin

UN ÉRUDIT CHERCHEUR

LIVRE — IIIe Année — VIIe Livraison



CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE

2 juillet 1882.

Dans notre correspondance de novembre, nous avons parlé d'un ouvrage de philosophie allemande très intéressant : *Die Religionen der europäischen Culturvölker*. L'auteur de ce livre vient d'en faire paraître un autre : *Christenthum, Volksglaube und Volksbrauch. Geschichtliche Entwicklung ihres Vorstellung inhaltes von Julius Lippert* [1]. Le titre indique la subdivision du livre. Dans la première partie, l'auteur étudie les origines du christianisme, et les trouve non dans les livres sacrés, dans les Évangiles et les écrits des Apôtres, mais dans l'ensemble d'idées et de conceptions du monde antique arrivé à son plein épanouissement. Nous nous garderons bien de le suivre sur ce terrain, quelque tentante que soit la chose. La seconde partie, qui traite des croyances et des usages populaires, s'adresse à un public moins restreint, et peut-être eût-elle gagné à paraître seule, sans le déploiement théologique et symbolique de la première. C'est une étude qui relève de cette *Cultugreschichte* dont nous avons souvent occasion de parler, et qui est si fort à la mode en Allemagne qu'elle a fini par pénétrer dans le domaine de l'imagination et par détrôner le roman historique proprement dit. Avec M. Lippert, nous ne frisons pas, de loin même, ce domaine; son étude des croyances et des usages du peuple est strictement scientifique, et faite avec une grande exactitude et une sagacité plus grande encore, s'il se peut. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, elle exerce sur vous un énorme attrait : les us et coutumes concernant les morts, la veillée, l'obole, le repas d'enterrement; les superstitions au sujet des revenants, des vampires; le spiritisme à travers tous les âges; puis les croyances se rattachant à certains animaux, à certains arbres, c'est-à-dire le fétichisme domestique, et de même le fétichisme politique des *Irminsäulen* et des images de Roland, tout y est passé en revue, étudié, commenté, retourné, expliqué. La sorcellerie, la démonologie germanique, l'étude spéciale du diable ont trouvé place dans ce livre; de même les fêtes de l'Église, les réjouissances et usages spéciaux pratiqués à ces différentes fêtes, les cérémonies païennes qu'elles recouvrent, sans parvenir à les cacher, et, pour finir, le culte des morts, y sont interprétés. Bref, rien, absolument rien n'a échappé aux investigations de M. Lippert. Abstraction faite de son œuvre philosophique, dont nous abandonnons l'appréciation à de plus compétents que nous, son livre est des plus curieux et des plus instructifs; il a, en outre, le grand mérite d'être simplement et clairement écrit, sans nul apparat, sans nulle phraséologie scientifique; il n'en témoigne pas moins d'une très vaste science et d'une méthode savante.

1. Berlin. Verlag von Theodor Hofman. 1882. In-8°. M. 10 (fr. 12.50).

Les mythes modernes intéresseront peut-être davantage certains lecteurs. Il est une institution surtout, mythique tant qu'elle existait encore, et qui le devient de plus en plus maintenant que seize ans nous séparent du moment où elle s'effondra : la fameuse Diète de Francfort. C'est comme représentant de la Prusse auprès de cette auguste assemblée que M. de Bismarck fit ses premières armes et se prépara au rôle qu'il allait jouer. Les rapports et les dépêches confidentielles qu'il écrivit à son gouvernement, de 1851 à 1854, viennent d'être publiés sous ce titre : *Preussen im Bundestag* 1851 *bis* 1859. *Documente der Königl. preuss. Bundestaggesandtschaft herausgegeben von Dr Ritter von Poschinger. Erster Theil* (1851-1854)[1]. Ce premier volume traite de l'état de la Diète, de la question du Schleswig-Holstein, de la crise que traversa le Zollverein et du mouvement ultramontain. Le second (1854-1856) donnera les rapports et dépêches concernant la guerre de Crimée, et le troisième (1856-1859), tout ce qui a trait à la réforme de la Diète, à la question sans cesse renaissante du Schleswig et à la guerre d'Italie. Ils suivront de près le premier. La publication présente un double intérêt : celui qui se rattache à la personne même de l'envoyé prussien, et l'intérêt historique général.

Perthes, à Gotha, vient de faire paraître dans sa célèbre collection : *Geschichte der europäischen Staaten* (Heeren-Uckert-Giesebrecht), le deuxième volume de *Geschichte des Kirchenstaats, die Jahre* 1700-1870 *von Moriz Brosch*. La collection Grote, *Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*, publie le deuxième et dernier volume de : *Urgeschichte der germanischen und romanischen Völker von F. Dahn*.

A côté de ces grandes publications, il nous faut mentionner un petit livre que recommandent également le nom de l'auteur et le sujet qu'il traite : *Die Wisbyfahrt. Reisebriefe von den deutschen, Dänischen und schwedischen Ostseegestaden von Karl Braun-Wiesbaden*[2]. L'auteur, qui est avoué près la Cour suprême de Leipzig, jouit d'un grand renom comme prosateur humoristique et comme homme politique. M. Braun est l'un des membres les plus anciens et les plus influents du parti national-libéral. Dans les présentes notes de voyage, il manifeste de temps en temps une certaine mauvaise humeur à l'endroit du chancelier, lui qui, sous tous les autres rapports, jouit de l'humeur la plus égale et la plus enjouée.

1. Leipzig. S. Hirzel. Royal 8°. M. 7 (fr. 8.75).
2. Leipzig. F.-A. Brockhaus. 1882. M. 6 (fr. 7.50).

Signe des temps ! Ses préoccupations politiques ne l'ont pas empêché d'écrire un charmant livre sur Wisby, dans l'île de Gothland, son histoire, ses ruines et ses monuments. Cette ville, inconnue maintenant et oubliée, fut, pendant un temps, aux XIIIe et XIVe siècles, l'un des ports les plus importants de la puissante ligue hanséatique. C'est de là que partaient les flottes marchandes à destination de Novogorod. Quoi d'étonnant que M. Braun fasse revivre devant nous la cité et ses superbes monuments, ses fortifications, son organisation politique et l'organisation commerciale et politique de toute la Hanse ? Il connaît son sujet à fond, et quoique son excursion sur les côtes de la Baltique n'ait été que de courte durée, il en a su tirer le meilleur profit et nous la décrire avec un entrain et une verve qui ne laissent rien à désirer. Le dernier chapitre sort un peu du sujet. Il est intitulé « Le roi Oscar de Suède comme écrivain ». Mais nous n'en devons pas moins de la reconnaissance à l'auteur de l'avoir écrit et de nous faire connaître le mérite littéraire du descendant de Bernadotte.

Le roi de Suède n'est d'ailleurs pas la seule tête couronnée de ce temps-ci que hantent les Muses. La reine de Roumanie, née princesse de Neuwied, publie des vers, et, dernièrement encore, une maison de Leipzig a mis en vente un poème d'elle, signé du pseudonyme de Carmen Sylva et intitulé *Jehovah*[1]. La légende du Juif-Errant est le sujet de cette œuvre. Ahasver, d'après la reine Élisabeth, trouve enfin le repos et la mort à laquelle il aspire.

Il était question tout à l'heure de la Diète de Francfort. Il vient de paraître un livre qui nous rappelle que la bonne cité, si paternellement annexée en 1866, fut, pendant quelque temps, le siège d'un parlement pangermanique et d'une ombre de gouvernement central, que composaient une ombre d'administrateur de l'empire et quelques ombres de ministres. Ce sont les « Souvenirs » de H. Laube, l'un des vétérans les plus glorieux de la littérature allemande, l'un des coryphées et le seul survivant de la « Jeune Allemagne » : *Laube's gesammelte Schriften.* 16. *Band. Erinnerungen* 1841-1881 *von Heinrich Laube*[2]. Le portrait (une héliogravure) de l'auteur, placé en tête du seizième volume de ses œuvres complètes (complètes, moins les drames et les ouvrages dramaturgiques), nous montre que, malgré ses soixante-quinze ans, Henri Laube a su con-

1. Leipzig. W. Friedrich. M. 2.50 (fr. 3.15).
2. Wien, 1882. Wilhelm Braumüller. K.-K. Hof- und Universitäts buchhändler. 2 fl. (5 fr.)

server pleines et entières les remarquables qualités qui lui assignent un si haut rang dans la littérature allemande du XIXe siècle, la sobriété, l'esprit et la netteté du style. Le premier volume de ses *Souvenirs* comprenait ses années de jeunesse ; nous les connaissons en partie par son roman *les Böhminger,* apprécié ici même il y a deux ans Ce volume-ci comprend l'âge mûr. Les *Souvenirs* sont littéraires et politiques, car Laube fut, comme presque tous les écrivains de renom, député au parlement de Francfort. Rien de plus instructif, de plus attrayant que le chapitre où il nous raconte son élection dans une petite ville de Bohême. Une fois à Francfort, Laube, dont toutes les persécutions, tous les emprisonnements, toutes les mises à l'index n'avaient pas pu faire un exalté, alla siéger au centre gauche. Il se résignait à ne pas jouer un rôle bien marquant, les centres étant en tout pays, en tout temps, la place des hommes de sens rassis qui ne songent pas à briller, mais à bien faire. Il se dédommagea en bien écoutant, en bien regardant, et il en résulta une série de portraits, de crayons enlevés avec une verve et une netteté incomparables. Voyez plutôt ceux du prince Lichnowsky, de M. de Radowitz, de Detmold, de Schmerling.

Les souvenirs littéraires concernent surtout le prince Pückler-Muskau, Henri Heine et la direction théâtrale qu'exerça Laube lui-même d'abord, et pendant près de dix-huit ans, au Burgtheater de Vienne, puis à Leipzig, et enfin au Stadttheater de Vienne. Ses rapports avec le prince Pückler lui ont fourni le sujet d'un chapitre d'autant plus intéressant que le héros l'est au fond très peu lui-même. On y voit bien nettement toute la force du procédé de Laube, qui consiste à écrire simplement, sans apprêt, et on apprend à y admirer son esprit si fin et si contenu. Il est tout l'opposé de son ami Heine, sous ce rapport. Autant celui-ci veut faire de l'esprit, cherche le « mot », et le trouve la plupart du temps, autant Laube se montre l'ennemi de toute recherche : sous bien des rapports, on est tenté de le comparer à Mérimée.

Mais il est avant tout auteur dramatique et surtout directeur. Il a la passion du théâtre, d'un théâtre allemand qui fût pour son pays ce que la Comédie-Française est pour le nôtre. Il a, dans les trois volumes consacrés à ses trois directions, développé ses idées, raconté quels efforts il a tentés, quelles déceptions il a subies, et détaillé les causes de ses échecs partiels. Dans ses *Souvenirs*, il nous dit plutôt comment il arriva à la direction de la Burg et des deux autres scènes ; il nous donne à grands traits l'historique de ses directions. Maints détails sont charmants et nous montrent en déshabillé les plus grands personnages et le dessous des cartes. Les puristes ont fait à H. Laube un crime d'avoir donné beaucoup de pièces françaises. Le chapitre où il se défend contre ces attaques est des plus curieux et mérite une attention spéciale. Quiconque voudra étudier la question à fond devra, à côté de ces *Souvenirs,* lire le volume sur la direction de la Burg[1].

Depuis qu'il s'est retiré du théâtre, Laube écrit des romans. En 1880 parurent ses *Böhminger;* l'an dernier, il donna *Louison,* et, en 1882, *Entweder-Oder, Eine Erzählung von Heinrich Laube*[2]. Les *Böhminger* sont tout bonnement le meilleur roman allemand qui ait paru depuis quinze ans. *Entweder-Oder,* « Tout ou rien », est digne de son aîné. C'est l'histoire d'une jeune fille qui a la vocation du théâtre. Elle veut devenir une grande artiste tragique ou mourir. Laube, ce grand découvreur de talents, l'éminent professeur d'interprétation et de diction dramatiques, a certainement connu son héroïne; car c'est bien lui-même qu'il dépeint dans le « Directeur bourru » du Stadttheater, et le rôle qu'il confie à sa débutante, la Héro de *Des Meers und der Liebe Wellen* (Grillparzer), est à ses yeux la souveraine pierre de touche des tragédiennes. La jeune personne, au demeurant, ne s'empoisonne pas; elle se marie. Là, encore, nous retrouvons le directeur en ses terribles tribulations. Combien de fois, dans son livre sur la Burg, ne l'entendons-nous pas, quand enfin il déclare avoir trouvé l'ingénue ou le grand premier rôle de ses rêves, s'écrier douloureusement : « L'Amour, le perfide Amour nous la ravit; elle se maria ! » Mais, avant d'entrer au port, la jeune Léni eut à essuyer bien des tempêtes, à éviter bien des embûches. Un bohême, un grand seigneur et un financier en sont amoureux; ces deux derniers, voyant qu'elle ne veut pas d'eux pour amants, s'empressent de lui offrir leur main. L'auteur a tracé là deux portraits bien amusants : le financier, d'origine sémitique, cela va de soi, et baron de date récente, cela s'entend, est peut-être une charge ; mais qu'elle est lestement enlevée ! Quelle finesse et quelle bonne humeur ! Bref, *Entweder-Oder* est une ravissante histoire, et nous comptons bien que, malgré ses soixante-quinze ou seize années si laborieuses et si bien remplies, le glorieux vétéran de la Jeune-Allemagne nous en donnera beaucoup encore d'aussi jolies et d'aussi profondes sous leur apparente simplicité.

1. Leipzig. J.-J. Weber. 1868. In-8°. M. 9 (fr. 11.25).
2. Braunschweig Druck und Verlag von George Westerma. M. 3 (fr. 3.75).

Un des auteurs les plus originaux de l'Autriche, Louis Anzengruber, débuta au théâtre, sous l'égide de H. Laube, par des drames populaires, qui témoignent d'un talent vigoureux et d'un tempérament dramatique des plus rares. Il vient de donner à la collection Spemann (*Deutsche Hand-und Hausbibliothek*) un volume d'histoires rustiques : *Feldrain und Waldweg von Ludwig Anzengruber. Mit einer Einleitung von Joseph Kürschner* [1]. Les « originaux », par lesquels débute le livre, les esquisses qui le terminent, rappellent Rosegger. La nouvelle qui en forme en quelque sorte le noyau, quoique courte, est bien d'un auteur dramatique qui sait son métier à fond, et nous ne serions pas étonné de voir le *Einsam,* transformé en drame, obtenir un succès comparable à celui du *Pfarrer von Kirchfeld* et du *Meineidbauer.* C'est l'histoire de l'enfant naturel d'un jeune prêtre. Ce prêtre, après l'aventure, est parti comme missionnaire. Après de longues années, il revient au pays, est nommé à une cure dans les montagnes. Cette paroisse contient une brebis galeuse, un « solitaire », qui dédaigne d'aller à la messe et tient des discours peu respectueux à l'endroit du clergé. Le curé le fait comparaître et le somme d'avoir à mener une vie chrétienne, faute de quoi il le fera expulser par la gendarmerie. L'homme refuse, le curé met à exécution sa menace; dans la lutte avec la force publique, le malheureux est tué et, dans ses hardes, on trouve la photographie de sa mère, qui n'est autre que la jeune fille trop aimée par le séminariste. L'histoire est assez dramatique, comme on voit : elle est contée avec une verve et un entrain inouïs : le dialogue rustique est admirable d'exactitude et de vérité ; le clergé du concordat autrichien, représenté par le curé, et le vieux clergé tolérant de l'ère joséphine, comme on dit en Cisleithanie, représenté par le vicaire pensionné, tous deux sont rendus sobrement et sans apprêt. Malheureusement, le dialogue, comme dans les drames, est écrit dans le dialecte de la haute Autriche, et beaucoup de gens, capables de lire l'allemand littéraire, seront rebutés par la difficulté de comprendre ce patois, quelque original qu'il soit.

Nous avons, pour compléter la nomenclature des éditions qui se rapportent de près ou de loin au *Faust* de Gœthe, à mentionner les deux publications suivantes : *Das Volsks schauspiel Doctor Johann Faust. Herausgegeben mit geschichtlichen Nachrichten von Karl Engel. Zweite ungeärbeitete und vielfach ergänzte Auflage* [1] et *Johann Faust. Ein allegorisches Drama gedruckt* 1775, *ohne Angabe des Verfassersy und ein nürnberger Textbuch desselben Dramas, Gedruckt* 1777. *Herausgegeben von Karl Engel. Zweite Auflage* [2].

La même librairie publie *Werther und seine Zeit. Zur Goethe Literatur. Von J.-W. Appell. Dritte, gänzlich, umgearbeitete und vermehrte Auflage.* C'est un livre bien curieux; il donne une bibliographie complète du plus célèbre roman de Gœthe, bibliographie qui s'étend aux traductions et aux imitations. On peut faire dans ce livre une étude bien intéressante : celle de la sensibilité ou, pour mieux dire, celle de la sensiblerie au XVIIIe siècle. Ce sont les Anglais qui, sans conteste, ont poussé la chose le plus loin.

La même maison met en vente la deuxième édition de *Italienische Gypsfiguren von Woldemar Kaden,* dont nous avons rendu compte il y a un an.

Sous ce titre : *Geschichte der Kunst im Alterthum,* la maison F.-A. Brockhaus, de Leipzig, fait paraître le grand ouvrage de MM. Georges Perrot et Charles Chipiez sur *l'Art dans l'Antiquité.* Traduction du docteur R. Pietschmann, préface de Georg Ebers. La première partie, comprenant l'Égypte, tiendra dans environ 20 livraisons à 1 m. 50.

La maison A. Hartleben, de Vienne, annonce un ouvrage illustré sur l'Adriatique : *Die Adria von Amand v. Schweiger-Lerchenfeld.* 200 illustions, 6 plans et une carte. 25 livraisons à 30 kr. (0 fr. 80).

Les bois sont fort beaux.

G. Freytag, à Leipzig, publie une collection illustrée à 1 m. le volume : *Das Wissen der Gegenwart Deutsche Universal-Bibliothek für Gebildete.* Le troisième volume contient l'histoire de la guerre de Trente ans, par Anton Gindely, l'un des historiens les plus compétents en la matière.

A Stuttgard, on publie une traduction des œuvres choisies d'Erckmann-Chatrian [3], faite, avec l'autorisation des auteurs, par le grand tra-

1. Stuttgard. Verlag von W. Spemann. Cartonné. M. 1 (fr. 1.25).

1. Oldenburg. 1882, C. Berndt und Schwartz.
2. Oldenburg. 1882. Berndt und Schwartz.
3. Riegersche Verlagsbuchhandlung.

ducteur Ludwig Pfau, et la librairie F.-W. Grunow, de Leipzig, annonce une grande publication : l' « Histoire de l'art moderne depuis la Révolution française : *Geschichte der modernen Kunst von der französischen Revolution bis auf die Gegenwart* 1789-1882 *von Adolf Rosenberg.*

E. Jaeglé.

PAYS-BAS

Roulers, 30 juin 1882.

Nous avons cette fois, pour commencer notre courrier, la publication d'une œuvre de la plus haute importance à signaler. *Le Middelnederlandsch Woordenboek van wylen Dr E. Werwys en Dr J. Verdam*, dont la première livraison vient de paraître à la Haye chez Martinus Nyhoff, aussi connu à l'étranger pour ses publications savantes qu'il l'est dans son propre pays, est une œuvre capitale pour tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent de l'étude des langues germanes. C'est qu'en effet l'étude de la langue thioise, c'est-à-dire de la langue néerlandaise du XIIIe au XVIe siècle, est une science toute nouvelle due aux travaux de M. de Vries, Jonckbloet, Matthes, Moltzer et Verwys, pour ne citer que les principaux; il est vrai que les premiers travaux ont été faits par une génération précédente dont nous nommerons Blommaert, Van Duyse, Bormans, Willems, Snellaert et David. Mais comme il arrive pour toute science nouvelle, ces premiers essais s'étaient bornés à la publication, souvent assez défectueuse, des poèmes et chroniques anciens, sans y ajouter une critique reconstitutive du texte ou un travail lexicographique méthodique. C'est aux contemporains que nous devons l'introduction de la méthode critique et lexicologique dans l'étude des anciens monuments de notre langue; mais c'est l'honneur de la génération précédente d'avoir appelé l'attention du monde savant sur ces monuments dont la plupart étaient venus jusqu'à nous à l'état de manuscrits. Depuis trente ans, un courant irrésistible a porté nos savants vers l'étude des écrits thiois, et c'est le résultat de toutes ces études que le professeur J. Verdam se propose de consigner dans le *Middelnederlandsch Woordenboek,* dont il a seul assumé la composition. C'est un énorme travail dont le jeune professeur s'est chargé, car non seulement son dictionnaire nous donnera l'explication des mots — aujourd'hui inconnus — employés dans les contes et poèmes, mais aussi les termes de droit — et Dieu sait s'ils sont nombreux et devenus inintelligibles pour les profanes — trouveront leur place et leur explication.

Nous sommes donc heureux de pouvoir appeler l'attention des savants sur cette entreprise que l'on peut qualifier de colossale. D'après les prévisions de l'auteur, son œuvre ne comprendra pas moins de six volumes de sept à huit cents pages, grand in-8, imprimés en petit texte sur deux colonnes. Tout ce qui dans notre langue a été écrit de 1200 à 1500 a été étudié, compulsé et mis à contribution. Ce que cette publication a dû coûter de travaux préliminaires est vraiment incroyable; chaque mot est appuyé d'une quantité innombrable de citations puisées dans tout ce que la langue thioise a produit.

Mais si nous applaudissons de tout cœur à cette importante publication, nous regrettons d'autant plus vivement qu'elle soit entreprise d'après le même système qui nous a valu à différentes reprises déjà l'interruption des publications. Nous regrettons qu'une œuvre pareille soit mise sous presse avant que toute la copie soit prête. L'exemple donné par Pierre Larousse lors de la publication de sa grande *Encyclopédie du XIXe siècle* est malheureusement trop peu suivi. Qu'adviendrait-il d'une œuvre pareille quand la copie doit se préparer à mesure des nécessités de l'imprimeur? Et qui nous garantit qu'un auteur a encore vingt-quatre ans devant lui dont il peut disposer pour un seul et même but? Le *Middelnederlandsch Woordenboeck* exigera, d'après les conditions de publication, vingt-quatre ans pour être complet. N'est-ce pas trop escompter l'avenir?

Nous souhaitons qu'auteur et éditeur puissent mener leur œuvre à bonne fin, et que nous tous aussi, lecteurs, nous puissions en faire usage.

On dirait qu'une vie nouvelle va se déclarer dans les lettres flamandes. De toutes parts s'annoncent de nouvelles publications : Eug. van Oye prépare ses *Vonken en Stralen;* Coopman publiera un cycle de poésies sous le titre de *Gelukkig Leven;* les *Gedichten* de De la Montagne sont sous presse; A. Sauwen nous promet des tableaux limbourgeois dans son *Langs de Maas*, et ainsi de suite. Mais nous craignons fort que ce ne soient que quelques éclairs dans la nuit. Car, quoique nous soyons amateur passionné de la poésie, nous devons re-

gretter que nos repas littéraires se composent presque exclusivement de ce plat trop léger. Parmi les jeunes, où sont nos romanciers? où sont nos savants qui écrivent dans leur langue maternelle? Parmi les jeunes prosaïstes il n'y a jusqu'à présent que Teirlinck-Styns et G. Segers qui soient parvenus à percer, et dont les œuvres portent un cachet propre. Il est vrai que la situation n'est guère propice au développement des talents littéraires. Le jugement que M. Camille Lemonnier, dans la livraison d'avril, a porté sur la littérature belge-française s'applique également à la littérature belge-flamande. Il n'y a pas de proportion entre la production et la consommation. Nos livres ne sont pas lus par la grande masse du public; en dehors d'un petit cercle d'amis, la publication d'un livre, de quelque valeur qu'il soit, reste inconnue du public, et quelque effort que l'on fasse, on ne parvient pas à intéresser celui-ci aux choses de l'esprit. A dire vrai, il n'existe pas de librairie en Belgique flamande; les auteurs sont condamnés à publier eux-mêmes leurs œuvres; ou si quelque jeune téméraire ose entreprendre à ses risques et périls la publication d'une œuvre littéraire, il peut d'avance compter ce qu'il y perdra.

Aucune publication ne saurait se soutenir sans les subsides que l'État accorde généreusement. Ni livre ne verrait imprimer sa dernière page, ni revue ne verrait paraître sa douzième livraison. C'est triste, profondément triste de devoir constater une pareille situation; et c'est désespérant de ne point pouvoir prévoir le moment où cette situation pourra s'améliorer. L'apathie est générale. Bien des hommes de cœur et de talent ont usé leurs forces à vouloir réveiller le peuple flamand de sa léthargie qui semble être mortelle; de temps en temps on est parvenu à le galvaniser pendant quelques instants, mais toujours il retombe plus inerte et plus incapable de reprendre sa place et son activité. Le mouvement flamand lui-même devient un sépulcre blanchi; il n'a plus ses racines dans le cœur même du peuple; il est devenu une arme électorale agitée tour à tour par tel ou tel parti selon les besoins de la cause.

Et pourtant ce même peuple flamand, qui écoute à peine quand on lui rappelle son glorieux passé, ne doit céder le pas devant aucun autre sur le terrain de l'industrie et du commerce; c'est encore lui qui donne à la Belgique ses peintres et ses musiciens dont le renom est européen. Cela doit-il nous encourager, et serait-ce là le gage d'un prochain réveil? Espérons-le.

Trois siècles d'esclavage ont laissé une empreinte profonde sur notre peuple. Les dernières revendications de la liberté communale furent étouffées dans le sang par un prince qui se prétendait Flamand parce que le hasard l'avait fait naître à Gand; j'ai nommé Charles-Quint, l'empereur dont la mémoire, au lieu d'être honorée, comme on l'a bêtement fait jusqu'ici, ne mérite que l'exécration du monde civilisé. On ne devrait pas oublier, en retraçant l'histoire de la lutte pour la liberté de conscience, que la Flandre fut le berceau où naquit le mouvement dans le nord-ouest de l'Europe. La Flandre était protestante quand encore aucune province du Nord n'avait osé lever l'étendard de la révolte contre Rome. Isolée par sa situation géographique et la première dans le mouvement, elle a dû succomber devant la force colossale de l'Espagne. Mais le Flamand opiniâtre, au lieu de se soumettre, s'est expatrié; ce sont ces fugitifs qui portèrent la parole nouvelle aux provinces du Nord et déterminèrent ce mouvement grandiose du peuple néerlandais contre le colosse espagnol. Le colosse succomba dans la lutte; les provinces du Nord fondèrent la puissante république des Provinces-Unies; mais la Flandre avait perdu ses meilleurs fils; ceux qui ne purent s'expatrier furent voués au bûcher ou à la potence, et le bras du bourreau ne s'arrêta que quand il n'y eut plus une idée indépendante à étouffer.

Peut-être bien sommes-nous sortis du cadre d'une correspondance littéraire ou bibliographique telle que les lecteurs du *Livre* ont le droit de l'attendre de nous. Mais nous avons cru faire œuvre utile et juste en montrant la cause qui amena la décadence d'un peuple, qui au moyen âge, alors qu'autour de lui tout était ténèbres et obscurités, sut établir et conserver pendant des siècles un gouvernement que l'on peut appeler constitutionnel et assurant aux citoyens toutes les libertés politiques dont nous jouissons aujourd'hui.

De Seyn Verhougstraete.

POLOGNE

La Presse, les journaux et les revues. Les « Nouvelles bibliographiques ». La question de la propriété littéraire.

Varsovie, 29 juin 1882.

« ... Et pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement sous l'inspection de deux ou trois censeurs. » Lorsque Beaumarchais s'exprimait ainsi par la bouche de Figaro, je pense qu'il avait principalement en vue la presse polonaise de ce temps-ci, car voulant dire aujourd'hui quelques mots sur les revues et les journaux de ce pays, je ne trouve rien qui s'y applique mieux, ni rien qui en donne une idée plus exacte.

S'imagine-t-on, en effet, au temps où nous sommes, alors que la politique devient de plus en plus envahissante, une presse quotidienne à laquelle il est sévèrement interdit de toucher à la politique? Et se figure-t-on bien ce que peuvent être de pareils journaux? J'en donnerai tout de suite un exemple frappant. A la Noël dernière, il y eut à Varsovie, vous le savez mieux que nous, des troubles assez violents. Le mouvement, comme on sait, était dirigé contre les juifs; on pilla leurs boutiques, on les malmena le plus qu'il fut possible pendant deux ou trois jours, je crois même qu'on en assomma deux ou trois... Le lendemain, on ouvrait les journaux... rien! pas une ligne, pas un mot, si bien que chacun ne savait des événements que ce dont il avait été lui-même témoin, ou ce qu'il avait entendu conter à ses voisins. Cet exemple pourrait suffire: en voici un autre. Il y a quelque temps, le général Skobeleff trouva l'occasion de dire à Varsovie deux ou trois paroles qui eurent en Europe plus de retentissement que tous les canons de Géok-Tépé. Dans ce cas encore, nous en fûmes réduits aux conjectures — car la presse varsovienne ne souffla mot de la chose, et ce fut le *Figaro*, si je ne me trompe, qui nous en apporta la nouvelle.

Donc, à la moindre incursion dans la politique, la censure est là, qui biffe et coupe dans le vif. Le programme de Figaro, elle l'a pris au sérieux et l'applique. Je me souviendrai toujours qu'ayant eu affaire au bureau des censeurs, je jetai par hasard les yeux sur une table chargée d'épreuves de toute sorte. J'en remarquai une surchargée de ratures: la lourde plume du censeur avait biffé, entre autres, ces mots épouvantables, mais non si bien toutefois qu'ils ne se pussent encore déchiffrer : MORT AU TYRAN! Quel journal avait pu être assez osé?... Je lus et — j'en ris encore, — je vis qu'il s'agissait tout simplement d'un chat dont on comptait les méfaits et qui avait fini par périr de male mort sous les efforts réunis des ménagères du quartier. L'innocent reporter avait cru pouvoir commencer son récit par ces mots, sans se douter probablement qu'ils allaient attirer les foudres de la censure.

Absence complète de toute discussion sur ce qui touche de près ou de loin à la politique intérieure, comme aussi sur ce qui, de loin ou de près, touche au gouvernement, à l'administration; tel est donc le caractère principal de la presse polonaise, surtout en Russie et en Allemagne.

Cependant, comme il faut bien dire quelque chose, la discussion a été transportée sur un autre terrain général et vague, où les faits ne comptent guère, où l'on ne met en avant que des principes qui ne s'appliquent à rien d'immédiat, et desquels on tire des conclusions qui restent dans les nuages de l'idéal, discussions d'autant plus passionnées qu'elles sont plus stériles. « Nos *conservateurs*, disait l'autre jour encore *la Gazette de Varsovie*, s'imaginent que le monde va finir avec eux; quant à nos *progressistes*, ils s'imaginent, tout au rebours, que le monde a commencé il n'y a qu'une quinzaine d'années. » En effet, il y a environ quinze ans, sinon que le monde a commencé d'exister, du moins que quelques jeunes écrivains tentèrent de tirer la presse polonaise de sa léthargie en se faisant les champions des idées nouvelles; en essayant d'élever en Pologne le drapeau du progrès scientifique : darwinisme en histoire naturelle, positivisme en philosophie. Dès l'abord, les polémiques furent très violentes; elles ont pris avec le temps des allures plus calmes, mais la scission qui s'était opérée à ce propos dans la presse persista et nous eûmes dès lors des conservateurs et des progressistes, mais en un sens plutôt social et scientifique que vraiment politique.

Je dois ajouter qu'il s'est formé depuis quelque temps, surtout dans la Pologne russe et en Galicie, un parti politique dont l'importance semble aller grandissant, et qui peut-être finira par avoir

sur la marche des affaires polonaises l'influence prépondérante à laquelle je crois qu'il a droit. C'est le parti de ceux qui, comme le marquis Wielopolski, croient que de beaux jours sont encore réservés à la Pologne si elle renonce au vain espoir de redevenir une *nation politique* pour se contenter d'être une *nationalité*, et surtout si elle renonce à des insurrections qui reviennent comme des coups de fièvre à des époques périodiques, et qui n'aboutissent jamais, jamais ne peuvent aboutir qu'à des désastres. Il y aurait beaucoup à dire à ce propos, si la politique n'était pas heureusement bannie des colonnes du *Livre*.

Quoi qu'il en soit, voilà ce qui résulte de cet état de choses : les journaux n'étant point les organes de tel ou tel parti, le public n'est accoutumé à y chercher que les informations diverses, les menus faits, et, s'il les y trouve, il se tient pour satisfait : joignez à cela les comptes rendus des théâtres, des concerts, des conférences, quelques correspondances étrangères qui sont assez généralement mal faites, et vous aurez l'idéal du journal polonais, dont le plus grand défaut est de manquer de variété et de vie.

Un autre point à noter, c'est la multiplicité des annonces. Le nombre des lecteurs est restreint, malgré le prix modique des journaux, qui en général ne passent pas la frontière. Le *Courrier de Varsovie,* qui est l'organe le plus répandu, ne coûte guère que six roubles par an (24 francs au cours nominal du rouble, mais 12 fr. 50 seulement au cours réel) ; ce journal — notez qu'il est quotidien— se compose toujours de deux feuilles petit in-folio, souvent de trois. Sans les annonces, comment vivrait-il? Aussi s'étalent-elles impudemment, occupant trois pages, quatre pages, — les deux tiers, les trois quarts du journal. Comme le prix en est très modéré, elles foisonnent.

Avez-vous un vieil habit, de vieux meubles, de vieux livres à vendre? Vous annoncez tout cela dans le journal. Père de famille, est-ce une nourrice qu'il faut à votre fils? Le *Kurierek* (courrier) vous en indique chaque jour une vingtaine dont le lait est invariablement aussi frais qu'abondant. Voici des bonnes allemandes ou françaises pour vos filles, des précepteurs, des maîtres, des professeurs pour vos fils. Voulez-vous emprunter de l'argent? M. X. en prête à un taux insignifiant. Voulez-vous en prêter? M. Y. est disposé à emprunter à 10 pour 100, sur bonnes garanties. Un peu plus bas, vous apprenez que le tailleur Samet est venu tout exprès de Vienne pour vous vendre ses habits moins cher qu'ils ne lui coûtent. Allez chez lui, c'est un habile homme : il perd sur chaque vêtement, il le dit et je l'en crois, mais il se *rattrape* sur la quantité, car il s'enrichit. L'annonce en français fleurit aussi dans les journaux, mais on n'arrive pas toujours à la comprendre. Tel parfumeur prend cette aimable devise « A LA PAPILOU » avec un coléoptère voltigeant sur des roses, et je pourrais, pour peu qu'on me défiât, donner l'adresse du traiteur où on trouve les meilleurs « PATTES DE FOIES GRASSE ».

Sur ce modèle uniforme, mais bien différent du nôtre, comme vous voyez, tous les journaux sont bâtis. Passons-les rapidement en revue.

Le plus ancien de tous est la « Gazette de Varsovie», *Gazeta Warszawski*) qui compte présentement plus de cent dix ans d'existence; la Pologne a été partagée trois fois, dix fois les institutions ont été renversées, le journal est resté debout, seul trait d'union entre ce qui est aujourd'hui et ce qui était il y a cent ans. La « Gazette » est peut-être le plus sérieux et le mieux fait des journaux varsoviens, un de ceux, en tout cas, où les correspondances des pays étrangers sont traitées avec le plus de soin; il compte de trois à quatre mille abonnés, chiffre qu'en l'absence de toute statistique je ne puis donner que comme approximatif. Qu'on retienne ce chiffre si modéré; on peut le considérer comme normal. Il n'y a guère qu'un journal qui soit plus répandu (10,000 exemplaires); c'est le *Courrier de Varsovie* (*Kurier Warszawski*) dont les numéros sont composés avec beaucoup de soin d'articles toujours très variés; mais c'est aussi, de tous les journaux, celui qui sacrifie le plus à l'annonce. Le *Courrier du matin* vient immédiatement après, puis le *Siècle* (*Wiek*) dans le grand format de vos journaux français, et la *Gazette polonaise* (*Gazeta polska*) fondée par Kraszowski. J'en passe, et des plus mauvais. Enfin, il faut ajouter à cela un nombre relativement considérable de feuilles spéciales consacrées à la médecine, au droit, etc.

La presse hebdomadaire a pris dans ces derniers temps un certain développement: les deux organes les plus répandus en sont la *Revue catholique* (*Przeglond katolicki*) et la *Revue de la semaine* (*P. Tygodniowy*). Ce dernier eut un moment de grande renommée il y a quelques années. Il avait alors pour rédacteur en chef un journaliste de grande valeur, d'un talent très brillant, M. Swientochowski, à qui revient en grande partie l'honneur du mouvement dont nous parlions au début de cette revue : il fit à la routine, aux préjugés de toute sorte une guerre acharnée et tint vaillamment tête aux polémiques que cette tendance suscita de tous côtés; mais il y eut plus de bruit que de besogne; soit excès de langage, soit excès d'opinion, la lutte laissa le public indifférent, ou à peu près, au fond du débat : le temps n'était pas venu encore.

J'arrive aux Revues. La plus ancienne est la *Bibliothèque de Varsovie*(*Biblioteka Warszawska*, qui date de 1841 et qui publie chaque mois des articles littéraires, historiques, scientifiques, des romans, bref marche sur les traces de *la Revue des Deux Mondes*, étant presque aussi âgée qu'elle. Vient ensuite la *Niwa*, fondée beaucoup plus tard et dans une direction un peu différente, *l'Atheneum*, et quelques autres qui ont vu le jour dans ces derniers temps.

Les journaux illustrés comptent également bon nombre d'abonnés : c'est à ces journaux qu'on doit l'impulsion donnée ici dans ces temps derniers à l'art de la gravure et principalement de la gravure sur bois. Le temps n'est pas éloigné où les éditeurs varsoviens étaient tributaires de l'étranger pour tout ce qui touche à l'illustration du livre : aujourd'hui, tout se fait à Varsovie même; et si on est encore très loin de la perfection, du moins on est en route.

On voit par cette énumération que le manque de place m'a forcé d'abréger considérablement, que, relativement au chiffre de la population, le nombre des journaux et des revues est considérable; car, qu'on le note bien, il n'est ici question que de la Pologne russe et je laisse volontairement de côté, pour y revenir plus tard peut-être, tout ce qui s'imprime à Posen et à Cracovie. Ce mouvement paraîtra encore plus digne de remarque lorsqu'on saura que la répression qui suivit l'insurrection de 1830 n'avait laissé à Varsovie que *cinq* journaux et *une* revue.

J'ai dit, dans une de mes lettres précédentes, que journaux et revues tuaient le livre. Cela s'explique par bien des raisons. D'abord le livre, se tirant à petit nombre, est cher. J'ai en ce moment sous les yeux un petit volume imprimé à Wilna, de 217 pages, format Charpentier,— mauvais papier, mauvaise impression — et dont le prix est de *six francs*(1 rouble 50 kopecks); pour un prix double on s'abonne pour six mois à un journal quotidien.

D'ailleurs on n'achète guère de livres que dans les grandes villes, parce que là seulement il est facile de s'en procurer. La population bourgeoise de la province et surtout les gentilshommes qui passent leur vie dans leurs terres n'ont ni le loisir, ni le pouvoir, ni peut-être la volonté de s'enquérir des nouveautés littéraires, et il faut que le nom d'un auteur soit bien retentissant pour que son livre pénètre dans les petits recoins. Il est bien plus commode et bien moins coûteux de s'abonner à une, à deux revues qui vous apportent à jour fixe les productions nouvelles et fournissent une lecture variée et abondante.

Je vous ai annoncé en son temps l'apparition du *Bulletin archéologique et bibliographique*. Cette publication aurait pu rendre de grands services à la bibliographie polonaise. Malheureusement, dès le début, elle négligeait cette partie de son programmé pour s'occuper principalement de numismatique, d'archéologie, etc. La lacune subsistait: elle vient d'être fort heureusement comblée. En janvier dernier a paru le premier numéro d'un petit écrit, d'apparence et de prix beaucoup plus modestes (2 roubles par an), qui s'intitule *Renseignements bibliographiques* (*Wiadomosci bibliograficzne*). C'est le *Polybiblion* qui semble avoir servi de modèle à cette publication, où nous trouvons enfin une bibliographie polonaise aussi complète qu'elle peut l'être. Il faut féliciter M. Théodore Paproçki, le jeune et vaillant libraire qui rédige ces *Renseignements*, d'avoir entrepris si courageusement une tâche assez ingrate. A en juger par ses débuts, on peut prédire qu'il réussira: il aura ainsi bien mérité de ceux qui s'intéressent au mouvement des lettres en Pologne.

Je vous parlais précisément dans ma dernière lettre de la situation faite ici aux auteurs français, dont on prend sans façon les romans et les pièces. J'ai appris il y a quelque temps que des démarches avaient été faites par le représentant en Russie de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques; ce représentant a adressé une sorte de circulaire aux éditeurs varsoviens. Il demandait pour le passé une indemnité qui devait être réglée à l'amiable, pour le présent, la destruction des pierres (il ne s'agit encore que de musique) et des exemplaires réputés contrefaits, pour l'avenir, qu'aucune pièce ne fût imprimée sans autorisation. Cette démarche a eu des suites auxquelles on ne s'était pas attendu. D'un commun accord, les libraires ont refusé toute indemnité, se basant avec raison sur ce fait que rien ne peut leur faire distinguer les pièces qui sont sauvegardées par la loi de celles qui ne le sont pas, puisqu'aucune publication ne peut les renseigner à ce sujet; ils se sont déclarés prêts à ne publier aucune pièce nouvelle qui pût donner matière à contestation, si toutefois le bien-fondé de la société leur est démontré. Ils ajoutent, ce qui est parfaitement exact, que les tirages se font en trop petit nombre (200 exemplaires en moyenne), que les frais de l'édition sont à peine couverts par la vente, et qu'il leur est impossible d'acquitter des droits d'auteur dans ces conditions. Conclusion : la société ne touchera pas plus de droits d'auteur après qu'avant, mais il ne s'imprimera plus de musique française à Varsovie, c'est-à-dire qu'il ne s'en achètera plus, les éditions originales étant fort chères. On avait cherché un avantage matériel, on n'est arrivé qu'à se causer un préjudice moral.

La question a été mal posée: c'est au théâtre,

au roman qu'il fallait songer et négliger des sources de revenus insignifiantes ou nulles, non pas qu'on songe à contester les droits des auteurs, on prétend seulement qu'en l'espèce ce droit ne vaut pas la peine d'être revendiqué, et je crois qu'on a raison.

HECTOR DE GOAILLES.

RUSSIE

Saint-Pétersbourg, le 30 juin 1882.

Ce n'est pas dans le grand monde russe que la littérature nationale rencontre de la sympathie. Si cette société a des préférences, elle les réserve aux romanciers français et surtout à ceux qui sont en faveur au faubourg Saint-Germain. On raconte qu'une grande dame, femme d'un de nos meilleurs auteurs, se vante de n'avoir jamais lu les œuvres de son mari, car ils ne sont, à ce qu'elle assure, bons que pour les cochers.

Pourtant chaque nouvelle publication de cet écrivain d'un mérite reconnu, dont nous passons sous silence le nom pour des motifs faciles à deviner, est accueillie avec enthousiasme et fait sensation dans tous les coins de la Russie.

Cette année, ce public délicat à l'excès a eu le bonheur de saluer l'apparition d'un roman russe écrit par l'un des leurs. C'est *Lorine,* par le comte Valonieff, ex-ministre, homme dont les journaux se sont toujours beaucoup occupés et qui est bien connu dans le monde diplomatique.

En sera-t-il un meilleur romancier ? *Lorine* ne semble pas l'annoncer. La fable de ce roman mondain, traitée par un autre comte russe, le célèbre romancier Tolstoï, aurait pu donner une œuvre aussi remarquable que le roman d'une grande dame russe, *Anna Karenina*, dont il a gratifié notre littérature il y a quelques années. Sous la plume du comte Valonieff l'intrigue est restée insignifiante, les caractères ne sont pas développés et le milieu ni l'époque ne sont indiqués. Pourtant ce roman remplit deux volumes de plus de mille pages.

En voici le sujet : le capitaine de cavalerie Lorine a une liaison avec la comtesse Iskritzki et en même temps il inspire de l'amour à une jeune fille, Olga Sobolina. La comtesse, devenue jalouse, part pour l'étranger et décide le capitaine à l'accompagner. Le climat de Saint-Pétersbourg, si funeste à la santé des jeunes personnes, oblige M[lle] Sobolina à prendre le même chemin et elle rencontre de nouveau Lorine. La comtesse, sous l'influence du vertueux ami de Lorine, le baron de Ringstal, prend le parti de se sacrifier au bonheur de ce jeune couple et s'enfuit subitement pour leur laisser le champ libre. Lorine, désespéré de ce départ, retourne en Russie et se fixe en province. Au bout de quelques années il revient à Saint-Pétersbourg, la comtesse est morte dans l'intervalle et le capitaine épouse tranquillement Olga Sobolina.

Cette fiction peu intéressante n'est pas écrite en russe, mais dans une langue slave, il est vrai, quoique chargée de germanismes et de gallicismes au point qu'elle ressemble plutôt à une bonne traduction d'une œuvre étrangère qu'à un texte original.

Peut-être à présent, puisque le czar exige que la correspondance diplomatique se fasse en russe et non pas en français, suivant l'usage établi, pouvons-nous espérer que nos nouveaux ministres, quand ils auront la fantaisie de se faire auteurs, sauront écrire le russe. En auront-ils plus d'idées ? *Lorine* n'en manque pas, mais elle rappelle ces pensées qu'on inscrit dans les albums de jeunes demoiselles, bien que le romancier ait la prétention d'aborder des questions élevées, comme de l'amour de Dieu, ou des devoirs des enfants envers les parents et des fonctionnaires envers leurs supérieurs.

Depuis le mois de janvier de cette année le *Messager d'Europe* publie un nouveau roman de M. Boborikine. Dans mes correspondances je vous ai déja plusieurs fois entretenu de cet auteur, qui est un grand ami de M. Zola et un des plus hardis propagateurs du *Zolaïsme* en Russie. Je dis *Zolaïsme*, car nos meilleurs écrivains et nos premiers critiques sont depuis longtemps naturalistes, mais ils le sont à la manière de Balzac, de Flaubert, de Dickens, de Thackeray, de George Elliot, reproducteurs fidèles de la vie réelle qu'ils éclairent de leur analyse philosophique. Vous comprenez vous-même combien le naturalisme de M. Zola diffère du nôtre. Je ne vois pas pourquoi je lui accorderais l'honneur d'incarner l'école naturaliste dont il a tort de se croire le fondateur ; j'aime mieux désigner sa manière en lui appliquant son propre nom.

Imitateur de M. Zola, M. Boborikine entasse dans son roman des descriptions interminables,



mais, n'étant pas doué du talent de peintre que possède son maître, les successions de scènes qu'il prend pour des tableaux n'ont pas plus de valeur que les récits détaillés dont les reporters remplissent les journaux.

D'ailleurs, la tâche qu'a entreprise M. Boborikine dans son roman de *Kitaïgorod*, c'est-à-dire la ville de Moscou, est au-dessus de ses forces. M. Boborikine a déjà pour bagage littéraire une dizaine de romans; l'auteur s'est contenté d'effleurer tantôt la vie des étudiants russes, tantôt celle d'une grande dame amateur d'aventures à sensation, tantôt celle des badauds russes à Paris, et pour cette raison ses ouvrages ont été remarqués, achetés et lus. Avec un talent de ce genre on ne saurait créer une œuvre qui réfléchisse avec vigueur la vie tourmentée de la Russie actuelle, laquelle à Moscou est encore plus complexe que partout ailleurs. M. Boborikine, il est vrai, se contente d'étudier de préférence la classe des marchands; mais déjà quatre parties de ce roman ont paru et les caractères, à l'exception du héros Paltoussoff, ne sont point dessinés; nous faudra-t-il en avaler encore quatre pour nous en faire une idée?

Nos auteurs font preuve de beaucoup plus de talent quand ils s'en tiennent à des questions que leur actualité ne rend pas trop délicates. Je noterai à l'appui de cette assertion une tragédie sur l'ancienne société romaine de A. Maikoff, qui a paru dans le *Messager russe* de M. Katkoff. Cette tragédie, qui est écrite en vers, a pour titre *Deux Mondes*. Elle met en scène la lutte du monde chrétien, qui vient à peine de naître, contre le monde romain orgueilleux, luxueux, qui s'écroule. Le personnage de Decius, un fier Romain, est admirablement tracé. Sur l'ordre de César il doit prendre du poison; avant de mourir il convoque ses amis à un festin ; pendant la fête survient son ami Marcellius avec une chrétienne nommée Lida qui veut le convertir. Decius ne peut comprendre comment son ami Marcellius, patricien comme lui, a pu embrasser cette doctrine des esclaves et lui adresse ces paroles qui caractérisent si bien la Rome antique :

« Marcellius, tu anéantis la Rome de tes aïeux, le travail des siècles, cette Rome qui, comme le ciel, a couvert toute la terre d'une voûte puissante et qui a donné à ses milliers de tribus habituées au pillage sa langue et sa loi. Et cette Rome, tu la livres en pâture à qui ? à ceux qui, comme la bête de somme, ne sont capables que de porter des pierres et de la terre, à des esclaves. Marcellius, où sommes-nous ? Pour eux, ces pierres sont muettes, ce qui ferait notre honte ne fait pas la leur. Les esclaves n'ont jamais versé des larmes devant nos guerriers (indiquant du doigt les statues). » Il prend le poison et dit à un cynique : « Cours dire aux Romains que l'ennemi est dans ses murs et que je meurs à mon poste pour la Rome éternelle. »

Si des belles-lettres nous passons à des travaux qui ne sont appréciés que des gens sérieux, nous annoncerons volontiers la seconde édition d'un livre très utile qui a pour titre : *la Propriété foncière et l'Agriculture*, par le prince Vasiltchikoff. Lors de sa première apparition, cette étude a fait une profonde impression; elle n'a satisfait ni les conservateurs ni les vrais amis du peuple; contrairement à l'opinion de toute la presse qui défend la cause du peuple et qui soutient qu'un des plus pressants besoins de nos paysans, c'est l'agrandissement de la propriété foncière, le prince Vassiltchikoff prouvait que le Moujik ne possède pas moins de terrains que les colons américains et que toute sa misère provient de ses procédés imparfaits d'agriculture.

Dans cette seconde édition, l'auteur se rallie à la manière de voir de la presse du peuple et explique les erreurs qu'il avait propagées par le fait qu'elles s'appuyaient sur des statistiques erronées, bien qu'elles eussent été publiées par des commissions officielles.

Le prince Vasiltchikoff vient de mourir il y a quelques mois; c'était un des hommes les plus sérieux de notre aristocratie et surtout un travailleur infatigable. Outre l'ouvrage que nous venons de mentionner, il a laissé un autre livre non moins intéressant sur les municipalités en Russie et en Europe et un grand nombre d'opuscules sur les banques populaires auxquelles il attachait une grande importance et dont il a toujours favorisé la création.

Il s'est aussi fait remarquer comme un adversaire zélé du comte Tolstoï, dont il a combattu le système d'éducation classique dans une lettre ouverte qui a eu un grand retentissement. Cette lettre, vu la toute-puissance de ce ministre, a été publiée à l'étranger, mais on a trouvé le moyen d'en faire circuler une certaine quantité en Russie.

Un autre livre d'étude du même genre, paru récemment, est l'intéressant travail d'un jeune professeur, M. Janjoule, qui est intitulé *le Libre-échange en Angleterre*. L'auteur s'est donné pour but d'expliquer pour quelle cause l'Angleterre a pris si fortement la défense du libre-échange. D'après M. Janjoule, le *free trade* n'a été et ne peut être profitable qu'à l'Angleterre. A l'appui de cette thèse, l'auteur donne beaucoup d'exemples

qui prouvent que véritablement le libre-échange n'a point en vue la liberté, mais les intérêts des quelques nations les mieux armées pour la lutte industrielle.

Parmi les études historiques nous pouvons signaler cette année deux intéressants volumes de M. Zablotski-Desiatkovstki sur *le Comte Kisselleff et son temps*.

On croit en général que l'affranchissement des serfs a été l'œuvre du czar défunt; le travail de M. Zablotski nous donne de nouvelles preuves que cette mesure a été un acte historique nécessaire et inévitable, auquel le czar s'est résigné bien plus qu'il ne l'a désiré. Le comte Kisselleff a joué un grand rôle dans l'accomplissement de cette réforme et, d'après sa correspondance avec le comte Varontzoff, on voit que déjà l'empereur Nicolas avait été très préoccupé de cette question, car il se croyait « responsable devant Dieu des souffrances de son peuple ». Un jour Nicolas appelle Kisselleff dans son cabinet et, lui montrant ses portefeuilles, lui dit: « Ici, depuis mon avénement au trône, j'ai rassemblé tous les documents qui me serviront pour intenter un procès à l'esclavage quand viendra le temps où je pourrai affranchir tous les paysans de mon empire. »

Ces paroles furent prononcées lorsque des révoltes de paysans éclataient déjà dans tout l'empire. « Plus j'examine la situation en Russie, écrivait Kisselleff, plus je redoute la jacquerie qui menace la Russie et notre noblesse; il serait plus sage de prévenir le mal que de l'attendre les bras croisés. Notre souverain Nicolas disait toujours que la révolution avec ses conséquences funestes était due en France à l'opiniâtreté de l'aristocratie. » Après la mort de Nicolas, Kisselleff est devenu le conseiller de son fils, à qui il écrivait de Paris de réaliser les projets de son père, d'empêcher la révolution, d'affranchir le paysan, si même il fallait pour cela user de contrainte envers les seigneurs.

Les études sur la France et sa littérature occupent comme toujours une grande place dans nos revues. La propriété littéraire n'existant pas en Russie pour les œuvres étrangères, les traductions abondent.

Le célèbre *Pot-Bouille* en compte déjà une dizaine, mais ce sont surtout les journaux quotidiens qui le reproduisent dans leurs feuilletons. Dans nos revues, où M. Zola s'étalait autrefois avec beaucoup d'éclat, on remarque aujourd'hui un certain refroidissement parmi ses admirateurs. Même *le Messager d'Europe*, qui était dans le temps le journal attitré de M. Zola, commence à donner la préférence à M. Alphonse Daudet. « Dans les romans de M. Daudet, dit le critique de cette revue, vous ne voyez pas cette mosaïque, cette enfilade de faits dont surabondent les dernières œuvres de M. Flaubert. Le carnet de poche avec ses notes minutieuses, ses lacunes, ses sèches nomenclatures de détails, ne perce jamais dans les récits de M. Alphonse Daudet. Chez cet auteur les descriptions ont toujours leur raison d'être : elles éclairent ou elles réfléchissent la situation des héros, elles se fondent dans le développement de l'action sans en rompre l'unité.

« M. Daudet distingue parmi la foule des détails ceux qui peuvent produire le plus grand effet. Son sentiment d'artiste lui permet, par quelques traits choisis, d'atteindre mieux son but que ne le font les naturalistes, malgré toute la peine qu'ils se donnent pour transporter la peinture dans le roman. »

Pot-Bouille n'a pas manqué de soulever en Russie quelques protestations, pour d'autres raisons qu'en France. Ce n'est point parce qu'il a attaqué la petite bourgeoisie, mais parce que quelques lecteurs y voyaient une œuvre inutile, abondant en scènes qui étaient déplacées dans un journal qu'on laisse sur la table de famille.

Le Bachelier de M. Jules Vallès paraît en traduction dans deux revues et semble être beaucoup goûté par le public russe.

Parmi les autres traductions je citerai *le Socialisme contemporain* de M. Lavellez, l'*Anthropologie* de M. Taylor qui complète l'*Anthropologie* de M. Topinard, qui est déjà traduite depuis quelques années, *la Vie sociale des animaux*, par M. Espinasse, *l'Histoire du matérialisme* de Lange et une très bonne *Monographie sur Rousseau* de John Morlez.

Depuis la fin de l'année dernière nous avons une excellente nouvelle revue, *le Messager de l'étranger*, qui, comme le nom l'indique, a principalement pour but de faire connaître aux Russes la vie européenne. A la tête de cette revue se trouve un journaliste bien connu et bien estimé, M. Korch. Ici, comme dans nos recueils littéraires, la France occupe la première place. J'attirerai surtout votre attention sur les articles d'un éminent critique danois, M. Brandès, qui a consacré une série d'études à Flaubert, Balzac, Chateaubriand, Renan. Tous ces essais mériteraient d'être connus en France et votre public saurait gré aux revues ou aux journaux qui les lui présenteraient.

Je ne peux terminer mon article sans mentionner une intéressante édition russe qui a pour

titre la *Bibliothèque polonaise.* La littérature polonaise qui a son centre à Varsovie est riche en talents qui pourraient comme leurs prédécesseurs occuper le premier rang parmi les écrivains du jour. Jusqu'à ces dernières années, la littérature polonaise était un fruit défendu pour les sujets du czar. Actuellement la Pologne est plus en faveur auprès de l'empereur, et grâce à cela nous pouvons goûter même en russe ce qui ne pouvait s'imprimer en polonais il y a peu de temps.

Les exemplaires de la Bibliothèque polonaise qui ont paru contiennent des nouvelles délicieuses de Mme Orgechko et de MM. Seukevitch et Sontokovski.

M. A.

SUISSE

Une Revue mensuelle : « l'Afrique ». — « Bulletin de l'Institut national genevois ». — « Esquisse d'histoire suisse », par Pierre Vaucher. — « Les révolutions du droit », par H. Brocher de la Fléchère. — « Histoire du Christianisme », par E. Chastel. — « Commentaire sur l'Épitre aux Romains », par Hugues Oltramare.

Genève, 3 juillet 1882.

Je compte consacrer ma prochaine lettre à vous parler plus spécialement des publications éditées à Lausanne. On me pardonnera plus volontiers de ne pas sortir de Genève dans celle-ci. Et pour commencer, je donnerai la parole à un ami qui a bien voulu me passer, sur une vaillante revue que je reçois et vois sur beaucoup de tables, et qu'il connaît beaucoup mieux que moi, quelques notes très exactes, mais qui ne disent pas la moitié du bien que l'on pourrait dire de *l'Afrique explorée et civilisée* (journal mensuel, paraissant par livraisons in-8 d'au moins 20 pages, avec cartes. Éditeur : J. Sandoz, Genève, Neuchâtel et Paris).

Depuis les voyages de Livingstone, l'*Œuvre africaine* a pris un développement considérable ; chaque année partent, des côtes de la Méditerrannée, de la colonie du Cap, des bords de l'océan Indien et de ceux de l'Atlantique, des expéditions entreprises par des explorateurs pour leur compte personnel, ou envoyées par des associations nationales ou internationales, par des sociétés savantes, commerciales, philanthropiques, missionnaires, soit pour découvrir ce qui reste encore inconnu de cet immense continent, soit pour mieux en étudier les parties déjà découvertes, ou pour porter aux millions de noirs, encore plongés dans la barbarie, les bienfaits de la civilisation, et nouer avec eux des rapports qui les rattachent aux nations civilisées. A cet égard, l'Europe et l'Amérique ont compris leur devoir envers cette portion de l'humanité. Quoique le nombre de ceux qui s'intéressent effectivement à cette œuvre ne soit pas aussi considérable que son excellence et les difficultés qu'elle rencontre le réclameraient, beaucoup de savants, d'industriels, de négociants, de philanthropes et de chrétiens, veulent pouvoir la suivre dans son développement et dans tous ses détails. En Angleterre et en Allemagne, *l'African Times,* les *Proceedings* de *la Société de géographie de Londres*, et les *Mittheilungen* de *la Société africaine allemande* répondent plus ou moins à ce besoin. Le lecteur français qui voudrait se tenir au courant de ce qui se passe dans le champ immense de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique, devrait lire une multitude d'écrits périodiques, que peu de personnes ont le loisir ou la possibilité de consulter; mais le journal *l'Afrique*, dont le directeur, M. G. Moynier, a été délégué à la conférence de Bruxelles, d'où est sortie l'Association internationale pour la civilisation de l'Afrique, s'est chargé de concentrer toutes les données relatives à l'œuvre africaine, éparses dans ces nombreuses publications.

En rapport d'échange régulier avec près de cinquante Sociétés de géographie et de missions et avec plus de trente directions d'autres écrits périodiques d'Europe, d'Amérique et d'Afrique, *L'Afrique* condense dans un *Bulletin* tous les faits majeurs arrivés à sa connaissance dans l'intervalle d'une livraison à l'autre, en ayant soin de les exposer dans un ordre géographique constant, qui, en facilite l'intelligence, et renvoie à quelques pages de *Nouvelles complémentaires* ceux qui sont moins importants et qu'il suffit de mentionner. Elle a publié des articles spéciaux sur les principales explorations des trois dernières années : de Keith Johnston dans l'Ousambara, de MM. Zweifel et Moustier aux sources du Niger, de Schütt au pays de Louba, du docteur Pogge, dans le royaume du Mouata-Yamvo ; de MM. Capello et Ivens dans l'Afrique occidentale,

de J. Thomson aux lacs Nyassa et Tanganyika, de Comber au Congo, du docteur Lenz à Tombouctou, de J. Stewart du Nyassa au Tanganyika, du docteur Stecker au lac Tzana, de Matteucci et Massari de la mer Rouge au golfe de Guinée — et aussi des articles d'actualité sur l'histoire naturelle, le commerce, les langues, l'ethnographie, les conditions sanitaires, l'esclavage, les progrès de la civilisation. En même temps, attentive à tous les ouvrages qui paraissent sur l'Afrique, qu'elle sollicite des auteurs ou qui lui sont envoyés par les éditeurs, elle les étudie pour les faire connaître à ses lecteurs par des comptes rendus bibliographiques qui permettent à ceux-ci de juger de l'importance des écrits analysés. Le nombre en augmente tous les jours; aussi la *Bibliographie* prend-elle, dans les livraisons de *l'Afrique,* une place de plus en plus considérable. Dans presque chaque livraison, une carte accompagne soit un article, soit une exploration, soit un morceau de Bulletin, pour en faciliter la lecture.

De cette manière, *l'Afrique* fournit à tous ceux qui s'intéressent à l'Œuvre africaine, géographes, naturalistes, commerçants, industriels, économistes, ethnographes, philanthropes ou chrétiens, le moyen de suivre les progrès qui se font dans la découverte de l'Afrique, le développement de la colonisation, les efforts tentés pour élever le niveau moral et intellectuel des indigènes. Par là même, elle contribue, nous l'espérons, à faire aimer cette Œuvre, les sociétés savantes et missionnaires qui la poursuivent, et surtout ceux qui s'y dévouent personnellement, comme ceux qui en sont les objets, et à leur recruter un nombre toujours plus grand d'amis dévoués parmi tous les hommes de bonne volonté. Il est à peine nécessaire de faire ressortir de quelle utilité peuvent être pour l'Europe, au point de vue industriel et commercial, les relations qui s'établiront entre leurs peuples et les noirs parvenus à la civilisation.

L'Afrique est rédigée avec autant de conscience que de talent par M. Charles Faure, secrétaire de la Société de géographie de Genève. J'ai sur ma table un gros volume dont le titre offre ces trois mots en vedette : « Bulletin de l'Institut ». On serait tenté d'abord de se demander si l'illustre Société qui siège en face du Louvre aurait remplacé ses Mémoires par une nouvelle série de comptes rendus portant un nouveau titre et réduits de format, pour faire des économies. Il n'en est rien, et, en regardant de plus près, on voit qu'il faut lire : *Bulletin de l'Institut national genevois.* Nous avons, en effet, à Genève, notre Institut, ni plus ni moins que Paris. Je ne dirai pas que cette fondation, qui se rattache à la révolution radicale de 1846, jette le même éclat que son illustre sœur aînée; elle n'offre pas tout à fait les mêmes garanties scientifiques qu'un établissement dont les portes ne s'ouvrent qu'à un petit nombre d'élus, choisis parmi les meilleurs. Nous dirons donc, pour terminer ces considérations générales, que les deux Instituts n'ont de commun entre eux que la première partie de leur nom.

L'Institut national genevois n'en compte pas moins dans son sein un certain nombre d'hommes qui ne sont pas les premiers venus, et, si aucun ne possède la même notoriété que M. Carl Vogt, son président, plusieurs cependant sont dignes de quelque attention lorsqu'ils prennent la plume. Preuve en soit le Bulletin, que j'ai en ce moment devant moi, et qui forme le tome XXIV de la collection. Grâce à l'allocation servie à l'Institut par la caisse de l'État, je ne jurerais pas qu'il ne se soit pas grossi d'un certain nombre de communications que la science et les belles-lettres n'eussent rien perdu à ignorer plus longtemps; mais c'est là, après tout, un détail, et l'important, c'est qu'il se trouve dans la gerbe quelques épis. Eh bien, ils s'y rencontrent. J'y ai remarqué, entre autres, un deuxième mémoire de M. Jules Vuy sur l'origine des idées politiques de Rousseau, mémoire dont on peut discuter les idées, mais qui n'en est peut-être que plus intéressant pour cela; une fine et judicieuse étude de M. Henri Fazy sur les lettres inédites de Sismondi à Ch. Constant; la description d'une troisième série de cent médailles inédites par M. Charles Roumieux; enfin, un intéressant rapport sur un concours de poésie, rédigé par M. le professeur J. Duvillard.

Car il faut vous dire que l'Institut national genevois ouvre aussi ses concours, concours d'histoire, de littérature, concours scientifiques et industriels. Malheureusement, les prix ne sont pas assez forts pour exercer une attraction bien considérable. Eh bien, malgré cela, on y répond; de jeunes débutants y font leurs premières armes; les concurrents plus sérieux s'entretiennent la main en se disputant les quelques cents francs destinés à récompenser leurs travaux. J'assistais, il y a trois semaines, dans la grande salle de notre Université, à la séance publique dans laquelle il devait être fait un rapport sur l'un de ces concours. Le jury n'avait à sa disposition qu'une somme de cinq cents francs pour reconnaître les mérites des auteurs de nouvelles auxquels il avait fait appel. Seize mémoires avaient été déposés en temps utile, et le jury, s'exprimant par la plume distin-

guée de M. le professeur Édouard Humbert, a pu déposer deux couronnes bien méritées sur le front de trois « lauréates », sans compter les mentions honorables. Dans cette occasion, il n'y avait guère que des dames qui eussent donné; mais il n'en est pas toujours ainsi, et je conseillerai aux personnes qui voudraient se renseigner sur le mouvement littéraire dans la Suisse romande — car c'est naturellement notre pays qui prend la plus grande part dans ces tournois — de lire le Bulletin de notre Institut.

En résumé, je ne crois pas que cette publication mérite entièrement l'obscurité assez complète dans laquelle elle demeure. Tenez : je suis persuadé que les hommes de science qui pourront lire ces lignes me seront reconnaissants de leur avoir signalé un remarquable discours de M. Carl Vogt sur l'état actuel de la paléontologie, par lequel s'ouvre le tome XXIV, dont je dois maintenant prendre congé.

Je n'ai pas à faire connaître M. Pierre Vaucher, professeur d'histoire à l'Université de Genève, aux personnes que l'histoire intéresse. Son nom revient fréquemment dans la *Revue historique*, où il fait la correspondance de Suisse, et, dans notre petit pays, dont il connaît les fastes mieux que personne, c'est une autorité, même pour nos érudits de la Suisse allemande.

M. Vaucher vient de faire paraître à la librairie Mignot, à Lausanne, un fort joli volume (in-18, 196 p.) dont il ne faudrait pas juger l'importance d'après l'étendue. L'auteur nous fait, dans l' « Avertissement », une courte confession, qui montrerait tout au moins la conscience avec laquelle il a écrit ces pages : « J'ai mis, écrit-il, à rédiger ce petit livre plus de temps qu'il n'en aurait fallu pour préparer un gros ouvrage, et je crains même qu'il n'ait gardé la marque des innombrables retouches qu'il a subies; mais je ne regretterai pas la peine qu'il m'a coûtée, s'il contribue en quelque mesure à relever l'étude de notre histoire nationale du préjugé défavorable dont elle est parfois l'objet. »

Quel est ce préjugé défavorable? L'auteur ne s'explique pas; mais si c'est d'être traitée trop superficiellement, d'une manière trop peu scientifique, M. Vaucher prouvera, en effet, que tous nos historiens ne se ressemblent pas.

Les *Esquisses d'histoire suisse* — tel est le titre du livre — comprennent deux parties. Dans la première, de beaucoup la plus longue, nous trouvons un certain nombre d'études détachées, relatives à la formation et au développement de la Confédération suisse. La seconde renferme trois études sur l'histoire de la Réformation. Dans un appendice qui clôt le volume, M. Vaucher nous donne une traduction minutieusement exacte des légendes et récits du xve siècle, entre autres des deux légendes de Tell, d'après Melchior Russ et Etterlin, sur lesquelles nos anciens historiens avaient échafaudé ou tout au moins appuyé leur théorie des origines de la Confédération. Cette fin des *Esquisses d'histoire suisse* sera pour plusieurs lecteurs la partie la plus curieuse du volume; mais les amateurs d'histoire solide, précise, scrupuleusement élaborée rendront hommage aux remarquables qualités de chercheur et de critique que M. Pierre Vaucher a révélées dans la partie originale de son ouvrage, sur laquelle d'ailleurs des juges compétents se sont déjà prononcés avec les plus grands éloges.

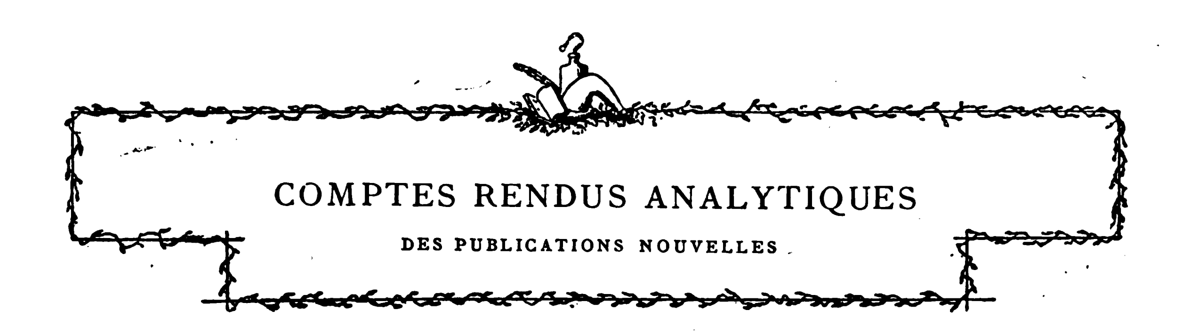
Voici maintenant un ouvrage pour les personnes qui aiment à penser et à remuer des idées. M. Henri Brocher de la Fléchère, professeur à l'Université de Genève, vient de faire paraître à la librairie Georg, en notre ville, le tome II de ses *Révolutions du droit*. C'est un des anneaux d'une chaîne qui pourra se prolonger assez longtemps. Le premier volume de cette série en était comme la préface : il renfermait une *Introduction philosophique*. Le second volume, publié il y a quelques semaines, porte en sous-titre : *l'Enfantement du droit par la guerre*. Cela semble étrange à première vue. C'est que M. Brocher a sa façon à lui de s'expliquer les choses; quand on en est là, on risque fort de n'être d'accord qu'avec le petit nombre et de paraître à la majorité de ceux qui vous lisent un amateur de paradoxes. Nous croyons pourtant qu'il faut de ces esprits-là pour faire travailler les cerveaux et marcher les questions. Un troisième volume est en préparation; il traitera de *la Genèse du droit positif*. Ainsi, pas à pas, l'une après l'autre, l'auteur apporte des pierres à l'édifice qu'il élève : il comptera bientôt trois petits in-octavo parus; mais il en aura probablement pour longtemps encore avant d'être au bout. Nos juristes ne dorment pas; ils cherchent à voir plus clair, si possible, dans les questions qu'ils sont appelés à démêler : c'est bon signe.

Nos théologiens non plus ne dorment pas, et la cité de Calvin continue à en compter encore quelques-uns. Pour ne pas revenir sur la grande *Histoire du Christianisme depuis ses origines jusqu'à nos jours*, de M. Étienne Chastel, ancien professeur de théologie historique à la Faculté de théologie, que publie la librairie G. Fischbacher, à Paris et dont le troisième volume vient de paraître, — je signalerai un *Commentaire sur*

l'Épître aux Romains, aujourd'hui complet, en deux forts volumes in-8 (chez Cherbuliez, à Genève, et Fischbacher, à Paris). L'auteur de ce savant ouvrage, M. Hugues Oltramare, professeur d'exégèse à la Faculté de théologie de notre Université, s'est déjà fait connaître par une traduction originale du Nouveau Testament, remarquable à divers égards. Ce Commentaire lui a valu dernièrement, de l'Université de Strasbourg, le titre de docteur en théologie, *honoris causâ.* M. le pasteur Ch. Dardier, de Nîmes, en faisait l'autre jour, dans le *Journal de Genève*, un éloge enthousiaste. Sans aller jusqu'à saluer, dans cet ouvrage, la première interprétation satisfaisante de tous points de la pensée de saint Paul, il est permis d'y voir un effort des plus louables et des plus sérieux pour comprendre et faire aimer le grand apôtre des Gentils, et là-dessus nous sommes d'accord avec M. Dardier.

Louis Wuarin.





COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

QUESTIONS DU JOUR

Torquemada, drame, par Victor Hugo. in-8°. Calmann Lévy. — Prix : 6 francs.

Depuis vingt ans, nous savions que Victor Hugo avait écrit un drame où la figure du sinistre grand-inquisiteur d'Espagne, évoquée avec une incomparable puissance, apparaissait dans toute son épouvantable réalité. Et nous tous, admirateurs du poète, nous attendions impatiemment le jour où il nous serait donné de connaître cette œuvre, sous la forme du livre, puisque, malheureusement, depuis l'inique insuccès des *Burgraves*, le maître était résolu à ne plus laisser représenter sur un théâtre ses drames inédits.

Torquemada vient enfin de paraître. Et à quelle heure? Alors qu'en Russie une atroce persécution exercée sur les juifs par une populace sanguinaire semble trouver des encouragements chez les hommes du gouvernement, chargés de la réprimer en apparence, mais dont la conduite justifie l'accusation que je viens de porter contre eux.

Victor Hugo n'a pas hésité. Il a entendu les cris de détresse poussés par toute la population sémitique de l'empire russe, et il y a répondu en publiant *Torquemada*.

Une question se pose chaque fois qu'un nouveau livre de Victor Hugo fait sa triomphante apparition : celle de savoir si le livre est écrit d'hier ou si sa composition remonte à quelques années. Pour *Torquemada*, il n'y a pas de doute. Ce n'est pas une œuvre de longtemps achevée, c'est un poème récemment sorti de ce cerveau infatigablement fécond, sur lequel l'âge n'exerce aucune influence, et qui garde intacte toute sa puissance créatrice. Il suffit de lire *Torquemada* pour comprendre que si le grand poète en a conçu jadis la pensée, il ne l'a écrit, ce drame, que pour en remettre les feuillets à l'imprimeur et qu'entre l'impression et l'écriture il ne s'est écoulé que le temps matériellement indispensable.

Je n'entreprendrai pas de discuter si le caractère de *Torquemada*, tel que Victor Hugo nous le montre, est conforme à la vérité vraie. Juger *Torquemada* est trop facile. Qu'importe que ce monstre à face humaine ait agi pour la plus grande gloire de Dieu? qu'il ait été humble, pauvre et vertueux, comme homme et comme moine? Son œuvre, comme grand-inquisiteur, est là qui le condamne. Il a couvert l'Espagne de bûchers; il a emprisonné, torturé, banni, plus de cent mille créatures du Dieu qu'il prétendait servir. Son nom demeurera exécré dans la mémoire des hommes, comme celui de tous les fanatiques qui ont placé un principe, — quel qu'il soit : religion, monarchie ou république, — au-dessus des droits de l'humanité.

Il est incontestable que Torquemada, le Torquemada de l'histoire, pratiquait la maxime suivante : Suppression des brebis galeuses pour la conservation du troupeau; ablation du membre gangrené pour le salut du corps. Il avait vu la religion avilie, tombée en mépris; il avait vu la tiare prostituée, la mitre devenue un objet de scandale, les autels profanés; il avait attribué cette chute de la religion, chute notoire, constatée par tous les chroniqueurs, non pas à la dissolution des mœurs de ses représentants, mais au contact permanent des infidèles, juifs ou mahométans, et il a cru la relever en livrant à la mort ceux qu'il considérait comme la cause du mal, en terrifiant les autres par l'aspect des supplices.

Nous connaissons ces procédés-là. Ils sont communs à tous les sectaires. Terreur rouge ou terreur blanche, Carrier ou Trestaillon les ont employés, après Torquemada et Bâville.

Le Torquemada de Victor Hugo, et c'est là qu'éclate l'originalité de la conception, n'obéit pas à une loi aussi nette. Le poète a compris autrement son héros.

Le dominicain du drame est un illuminé, un paradoxal et excessif bienfaiteur de l'humanité. Il aime ceux qu'il fait brûler, et c'est parce qu'il les aime qu'il les fait brûler. Il sait qu'ils sont damnés parce qu'ils persévèrent dans leur impiété ou leur aveuglement, et il veut les sauver malgré eux de la damnation éternelle. Et pour cela il les livre au bûcher. Une souffrance passagère pour une félicité sans fin. Écoutez-le, lorsqu'il repaît ses yeux de l'énorme aspect de supplice et d'incendie que lui offre le *Quema-*

dero, et qu'il exulte et qu'il s'enthousiasme pour son œuvre :

...... Feu! lavage
De toutes les noirceurs par la flamme sauvage!
Transfiguration suprême! acte de foi!
Nous sommes, deux sous l'œil de Dieu, Satan et moi!
Deux porte-fourches, lui, moi. Deux maîtres des flammes.
Lui perdant les humains, moi secourant les âmes;
Tous deux bourreaux, faisant par le même moyen
Lui l'enfer, moi le ciel, lui le mal, moi le bien...

. . . .

Ah! sans moi, vous étiez perdus, mes bien-aimés!

. . . .

Oh! comme j'ai souffert de vous voir dans les chambres
De torture, criant, pleurant, tordant vos membres,
Maniés par l'étau d'airain, par le fer chaud!
Vous voilà délivrés, partez, fuyez là-haut!
Entrez au paradis!...

. . . .

Allez, allez, allez!
A travers l'ombre ardente et les grands feux ailés,
L'évanouissement de la fumée emporte
Là-haut l'esprit vivant sauvé de la chair morte!

. . . .

Vous que l'enfer tenait, liberté, liberté!
Montez de l'ombre au jour, changez d'éternité!

J'ai tenu à citer presque une partie de cette tirade parce qu'elle est la meilleure explication du caractère de Torquemada. Conception grandiose, sinon vraie!

Comment conter ce drame? Comment le raconter dignement, sinon en donnant de nombreux extraits, trop peu nombreux encore, car il faut le lire, le lire en entier, ce drame farouche que traverse une fraîche idylle de deux amoureux, comme un clair ruisseau au milieu d'une sombre forêt de chênes? J'essayerai cependant, en priant le lecteur d'excuser si je substitue mon humble prose aux magnifiques alexandrins du poète.

Don Sanche et Salinas et dona Rose d'Orthez, par crainte du roi Ferdinand, ont été secrètement élevés dans un cloître; fiancés et bientôt époux, ils ont tous deux le même ancêtre. Ils s'aiment. Don Sanche sera plus tard roi de Burgos, dona Rose, reine de Navarre. Or, le roi arrive, un beau jour, dans ce cloître, situé en Catalogne et dépendant de la vicomté d'Orthez. Il voit les jeunes gens et pense que, par leur mariage, il pourra prendre Dax et Bayonne, en même temps que Burgos, dont le roi est son vassal. Il se confie *à moitié* au marquis de Fuentel qui l'accompagne, et qui, par suite d'une aventure de jeunesse, se trouve être le grand-père de don Sanche. Le marquis, croyant que son prince veut faire le bien, pour le plaisir, se dit avec joie : Mon enfant sera roi! Et don Ferdinand et le marquis s'éloignent.

Le prologue se passe dans le cimetière du cloître. Après une adorable scène entre les deux infants, survient un vieux moine, déjà aperçu, et qui promène sa rêverie à travers les tombes. C'est un dominicain. Et voici le sujet des rêveries de ce moine :

D'un côté,
La terre, avec la faute, avec l'humanité,
Les princes tout couverts de crimes misérables,
Les savants ignorants, les sages incurables,
La luxure, l'orgueil, le blasphème écumant,
Sennachérib qui tue et Dalila qui ment,
Hérétiques, vaudois, juifs, mozarabes, guèbres,
Les pâles curieux de chiffres et d'algèbres,
Tous, grands, petits, souillant le signe baptismal,
A tâtons, reniant Jésus, faisant le mal,
Tous, le pape, le roi, l'évêque, le ministre...
Et de l'autre côté, l'immense feu sinistre!
L'enfer! —
Et le ciel dit : Jamais! Et l'enfer dit : Toujours!
Et tout ce qui sur terre a, par vice ou paresse,
Mal usé du temps, fait un faux pas dans l'ivresse,
Eve, failli, péché, quiconque chancela,
Ne fût-ce qu'un instant, une minute, est là!

. . . .

Mon Dieu! qui donc aura pitié?
Moi! Je viens sauver l'homme. Oui, l'homme amnistié,
J'ai cette obsession. En moi l'amour sublime
Crie, et je combattrai l'abîme par l'abîme.
Dominique ébaucha, j'achèverai.

. . . .

Pour que l'enfer se ferme et que le ciel se rouvre,
Que faut-il? Le bûcher. Cautériser l'enfer.
Vaincre l'éternité par l'instant. Un éclair
De souffrance abolit les tortures sans nombre.
La terre incendiée éteindra le ciel sombre.
L'enfer d'une heure annule un bûcher éternel.

. . . .

Un pas de plus, le monde est perdu. Mais j'arrive.
Pensif, je viens souffler sur les bûchers sauveurs.
Gloire à Dieu! Joie à tous!...
.... Je couvrirai l'univers de bûchers.
. . . . et partout, au-dessus des cités,
Je ferai flamboyer l'autodafé suprême,
Joyeux, vivant, céleste! O genre humain, je t'aime!

Mais l'évêque de la Seu d'Urgel est mécontent de ce moine qu'il accuse d'orgueil et de schisme. Il vient l'interroger et l'admonester. Torquemada persiste. Fils, dit l'évêque, cet homme est féroce. Oui, répond Torquemada,

parce qu'il est tendre.
Saint Paul a dit : La foi brûle par charité.

Après avoir en vain épuisé toutes les objurgations, l'Évêque condamne Torquemada à entrer dans *l'in pace,* dont on aperçoit l'ouverture et dans lequel le dominicain descend sans protester. On mure le tombeau et les moines s'éloignent en chantant la prière des morts.

De profundis ad te clamavi, Domine.

LA VOIX DU MOINE dans le tombeau.

Ayez pitié, Seigneur, du monde infortuné!

VOIX DES MOINES.

Libera nos.

LA VOIX, dans le tombeau.

Mon Dieu, délivrez-moi.

Toute cette scène est d'une majesté et d'une grandeur souveraines. Mais Sanche et Rose entendent les cris de Torquemada invoquant Dieu du fond de l'*in pace*. Sanche veut délivrer le captif. Il n'y parvient qu'après avoir arraché une croix de fer pour s'en faire un levier, à l'aide duquel il écarte la dalle. Et Torquemada sort, en disant :

Vous me sauvez. Je jure, enfants, de vous le rendre.

Tel est le prologue du drame, — porche effrayant d'une cathédrale gigantesque.

Au premier acte, dans lequel ne paraît point Torquemada, mais où plane déjà la terreur qu'inspire son nom, nous nous trouvons à la cour. Le roi Ferdinand, au moment de faire célébrer le mariage de Rose et de Sanche, hésite. Il veut Rose. Fera-t-il tuer Sanche ou le jettera-t-il au cloître? Il se résout, nonobstant les conseils du marquis, qui connaît bien son *bon* maître et qui veut sauver Sanche, à rendre les jeunes gens au couvent.

L'acte second, qui, logiquement, eût dû précéder le premier, s'il m'est permis de faire cette légère critique, met en présence Torquemada, le fanatique, et le saint ermite François de Paule, échangeant leurs idées sur la façon dont on doit faire le salut des hommes. Là, il faudrait tout citer et je ne le puis, faute de place. Survient un chasseur, vêtu de brocart d'or et coiffé d'une mitre. Il a entendu les discours et éclate de rire. Son système à lui est tout autre : Jouir de la vie.

Qu'est-ce que ce bandit? demande alors François de Paule à Torquemada. Et celui-ci répond :

Mon père, c'est le pape.

Il est bon d'ajouter que ce pape s'appelle Alexandre VI.

L'acte troisième nous ramène à Séville, dans le palais royal, en face duquel s'élève le Quemadero. Le roi et la reine ont signé un édit proscrivant les juifs et les livrant au bûcher. Ceux-ci viennent offrir trente mille marcs d'or pour pouvoir vivre en paix. La somme est forte. Ferdinand est cupide, Isabelle aussi. Au moment où ils vont signer l'ordre de délivrer les juifs prisonniers et la révocation de l'édit qui les chasse, Torquemada, en froc de dominicain, un crucifix de fer à la main, paraît, malgré la consigne donnée de ne laisser pénétrer personne. Le moine, sans regarder les *deux rois*, s'adressant à son Christ, s'écrie :

Judas vous a vendu trente deniers,
Cette reine et ce roi sont en train de vous vendre
Trente mille écus d'or.

Et jetant le crucifix sur le tas d'or amoncelé, il ajoute :

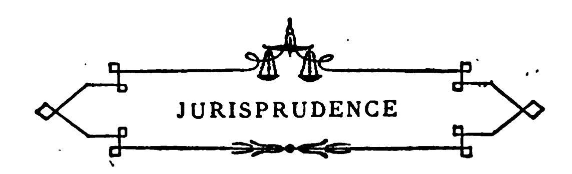
Juifs, venez le prendre!

Et quand le roi repentant permet d'allumer le bûcher : Est-ce que j'ai attendu? dit Torquemada. Et tirant le rideau qui cache le fond de la scène, il montre à Ferdinand et à Isabelle l'immense flamboiement du bûcher où se tordent en hurlant des centaines de victimes! Et c'est alors qu'il triomphe et qu'il vomit l'enthousiaste tirade que j'ai citée au commencement de cet article. C'en est fait, l'inquisition va couvrir l'Espagne de supplices!

Mais le roi s'est pris de passion pour Rose d'Orthez. Il a donné l'ordre au marquis de l'enlever au couvent qui la garde. Le marquis a obéi. Mais il a enlevé également Sanche, son petit-fils. Il les a conduits tous deux dans un palais secret appartenant au roi, où il les laisse en attendant qu'il puisse tout préparer pour leur fuite en France. Torquemada, amené par le bouffon du roi, pénètre dans ce palais. Il comprend ce que le roi médite. Il protégera les deux enfants, car lui seul est assez puissant pour lutter contre le roi. Mais il apprend avec horreur que Sanche ne l'a sauvé, lui, qu'en commettant un sacrilège. Cette croix arrachée, prise pour levier, les a damnés! Il les sauvera. Autrement. Il les quitte. Et tandis que les deux amants se livrent à la joie, à l'espoir, au bonheur de vivre et de s'aimer; qu'ils attendent le salut, soudain, apparaît à leurs yeux l'effroyable bannière noire de l'Inquisition qui vient les prendre... pour les sauver, comme Torquemada sauve d'ordinaire ses bien-aimés!

Telle est cette œuvre grandiose, dont j'ai essayé de donner une faible idée aux lecteurs du *Livre*, mais dont je ne puis rendre l'impression formidable. Avec Victor Hugo, il y a longtemps qu'on s'est déshabitué de l'étonnement, pour ne ressentir que l'admiration. Et j'admire l'œuvre nouvelle, éclose comme une magnifique fleur de pourpre sombre sur un arbre qui a déjà donné tant de floraisons superbes et charmantes, et j'espère, pour la gloire de notre France, que *Torquemada* ne sera pas le dernier jet de cette sève prodigieuse dont l'âge semble n'avoir pas pu affaiblir la puissance et la fécondité.

ARMAND D'ARTOIS.



JURISPRUDENCE

Causes criminelles et mondaines de 1881, par ALBERT BATAILLE.— 1 vol. grand in-18 jésus. Paris, Dentu, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

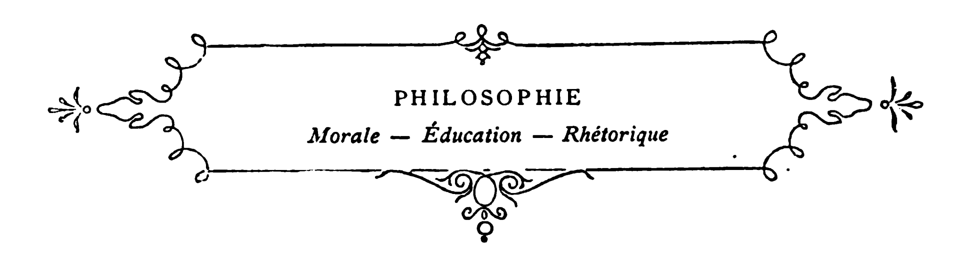
M. Albert Bataille, le jeune et vaillant chroniqueur judiciaire du *Figaro*, avait déjà eu, l'an passé, l'heureuse idée de réunir en volume ses chroniques écrites au jour le jour au sortir du Palais. Un succès bien mérité avait accueilli cet essai. C'était une obligation pour l'auteur de continuer son œuvre. Il vient donc de donner la suite des causes criminelles et mondaines de 1881. Et Dieu sait si l'année 1881 le cède en horreurs et en scandales à son aînée! L'affaire des scandales de Bordeaux, le duel Asselin-Saint-Victor, le procès des assassins d'Abdul-Aziz, le procès Roustan-Rochefort, etc., etc., quel bilan!

Les chroniques judiciaires de M. Albert Bataille ont cela de particulier qu'écrites, pour ainsi dire, à la vapeur, elles semblent avoir été élaborées avec soin et à tête reposée; elles ont en outre cet avantage immense de reproduire la physionomie du moment, l'opinion courante du public; c'est en quelque sorte la photographie morale de Paris à tel jour, à telle heure. Tout le monde les a lues, ces chroniques brillantes qui ont acquis à leur auteur une notoriété incontestable, et pourtant on les relit avec autant d'intérêt que lorsqu'elles paraissaient dans le journal.

Il nous semble pourtant que c'est là un des côtés les moins importants d'un pareil recueil. Nous qui avons vu tous ces faits se dérouler sous nos yeux, nous pouvons à la rigueur les regarder avec indifférence; ils peuvent nous paraître ou trop vieux pour nous intéresser ou trop modernes pour être de l'histoire. Mais quand quelques vingt ans ou plus auront passé sur ces pages, de quel intérêt ne seront-elles pas pour l'historien qui voudra tracer un fidèle tableau de notre époque.

C'est là, croyons-nous, le but, inconscient peut-être, de tous les recueils de ce genre; et, à ce titre, le volume de M. Bataille doit occuper le premier rang parmi les documents que notre époque laissera aux historiens futurs.

H. M.



PHILOSOPHIE

Morale — Éducation — Rhétorique

La Vraie Conscience, par M. FRANCISQUE BOUILLIER, membre de l'Institut. — Un vol. in-12; Paris, 1882, chez Hachette.

Dans sa préface, et tout en rappelant que ce volume n'est que le développement d'un opuscule paru il y a dix ans, *De la conscience en psychologie et en morale*, M. Bouillier explique le nouveau titre qu'il a donné à son ouvrage. Son explication, basée sur une définition de Bourdaloue, n'est guère plus plausible que ne sont concluantes certaines considérations théologiques semées dans le corps du livre. L'auteur de *l'Université sous M. Jules Ferry* montre plus maladroitement encore le bout de l'oreille en revenant, à propos de la liberté de conscience, sur le droit des pères de famille. Question de forme, du reste; au fond nous sommes d'accord avec lui et tenons pour la liberté, *quoique* ses pires ennemis puissent en profiter. N'est-ce pas un assez joli progrès de les avoir réduits à s'en faire les champions?

Comme titre nous eussions préféré : *La conscience et la vraie loi morale*, puisque le but de l'auteur est de prouver que la conscience est une, qu'elle est, sous ses divers aspects, le tout de l'âme et de la psychologie, le tout de la morale et, sinon le tout, au moins la condition essentielle du progrès et même du salut de l'ordre social.

M. Bouillier prend donc la défense de la conscience et de l'observation intérieure contre les physiologistes, purs ou mixtes, qui y substituent l'étude de la masse cérébrale ou veulent y voir la face subjective d'un *processus* nerveux et d'un mouvement. Il combat pour l'intégrité, l'unité de la conscience contre les associationistes qui ramènent cette « faculté » à une somme, à un agrégat de phénomènes et contre ceux qui en font une « résultante-directrice », une harmo-

nie, un *consensus* de « petites consciences ». C'eût été l'occasion d'une savante digression sur la « conscience médullaire », d'un examen réfléchi des faits de somnambulisme si curieux qu'ont mis en lumière les expériences de MM. Burq, Charcot et Regnard, qui sait ? le moyen peut-être, pour notre psychologue, de retourner contre ses adversaires des objections en apparence accablantes. En tout cas, il eût mieux valu creuser de ce côté que chercher des preuves de l'excellence de la psychologie dans son ancienneté. Certes, votre science favorite est noblement apparentée : elle va de Socrate et de ses successeurs, de Platon, d'Aristote, en passant par saint Augustin et saint Thomas, jusqu'à Descartes, Leibniz et Kant, jusqu'à Maine de Biran, Jouffroy et Cousin; mais l'alchimie était plus vieille encore et aussi renommée quand la chimie a prononcé son arrêt de mort.

Un dogme vermoulu fait bien dans un ciel bleu,

pourtant que prouve-t-il, s'il a besoin d'être prouvé lui-même? Au reste, dans les chapitres IV, V et VI, notamment quand il conclut à l'innéité de la conscience, le partisan de « l'ancienne psychologie » subit à son insu (ô revanche de l'inconscient!) l'influence de ceux qui, en cherchant à réduire à l'unité la dualité de l'âme et du corps, pourraient bien provoquer une rénovation, un magnifique épanouissement des sciences philosophiques qu'ils pensent détruire.

G. S. L.

La Science du vrai, ou *les Mystères de la vie, de l'amour, de l'éternité et de la religion dévoilés*, par Henri Delaage. — Un volume in-12 ; prix : 3 francs. — E. Dentu, 1882.

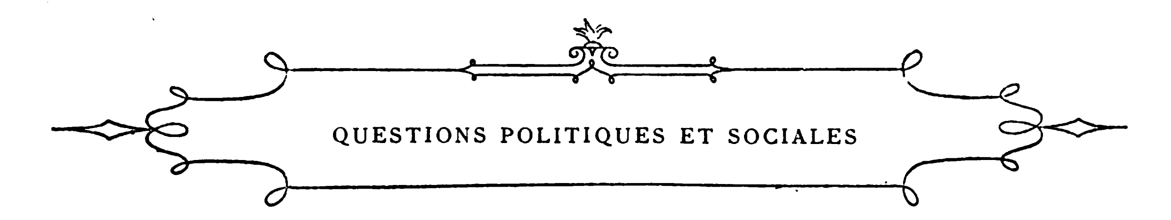
Ayons quelque indulgence. L'auteur n'est pas un méchant homme, au contraire, et il n'est pas un méchant écrivain, quand il lui plaît de traiter des choses du théâtre. Il a une « disposition » d'esprit qui lui fait croire à la possibilité de certaines révélations, il recueille celles qu'il s'imagine lui être faites, et, pensant bien travailler à assurer notre bonheur, il nous les communique pour que nous en tirions parti.

De rendre compte de son travail, ce serait tâche plus que malaisée. Essayons toutefois d'en dire deux mots.

La science du vrai, au dire de l'auteur, existait au commencement du monde, quand l'âme était éclairée de la lumière divine; depuis l'obscurité est venue, l'âme ne voit plus la vérité. M. Delaage déchire les voiles de la nuit, il fait apparaître la clarté rayonnante. Et quatre sciences qui ont été pour lui, depuis trente ans, l'objet exclusif d'une constante étude : l'étymologie, la phrénologie spiritualiste, le magnétisme et la connaissance des religions comparées, expliquent l'attraction amoureuse, une des manifestations les plus importantes de la vie. La clarté dévoilée projette des rayons qui illuminent jusqu'aux profondeurs les plus mystérieuses sondées par le savant. Et le règne de Dieu va commencer, si le veut l'homme.

Nous avouons n'avoir pu démêler quel emploi de leur volonté était recommandé aux hommes. Ceux qui sont initiés à la science « magnétique » le sauront peut-être comprendre.

F. G.



QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Dix années de vie politique, par A. Bardoux. — Paris, Charpentier, 1882; in-18. — Prix : 3 fr. 50.

« Il me semble toujours que je lis mon *Moniteur* », pourrions-nous répéter après certaine dame, à la vue de tant de volumes uniquements remplis des discours prononcés, tout le long de leur carrière, par nos hommes d'État, les Thiers, les Gambetta, les Jules Favre, Jules Simon, Paul Bert, et que l'on offre au public dans tout l'enchevêtrement et le décousu de la discussion parlementaire. Celui de M. A. Bardoux n'échappe pas à l'inconvénient. Au lieu des dix années de vie politique promises par le titre et dont l'exposé sincère eût été du plus vif intérêt, l'ancien ministre de l'instruction publique n'y a mis en réalité que ses discours et rapports durant ce laps de temps. Puisque nous ne pouvons faire autrement, acceptons de bonne grâce et sans plus de regret ce qu'on nous donne et essayons de ressaisir l'homme et son vrai caractère derrière la parole de l'orateur.

Avant tout, on a plaisir à rendre sur un point justice au gouvernement républicain : tandis que sous la monarchie, après la perte du pouvoir, chaque fonctionnaire déchu retombait aussitôt plus violent dans l'opposition, nous voyons aujourd'hui les ministres qui ont rendu leur portefeuille et même leur mandat de député, reprendre avec un calme parfait leur plume de journaliste et n'apporter contre l'ordre de choses auquel ils ne collaborent plus, si ce n'est en simples citoyens, aucune acrimonie, aucun parti

pris de dénigrement. L'esprit d'équité qui les anime leur profite à eux-mêmes. En les jugeant, on ne s'avise plus de rechercher s'ils ont dirigé les affaires au mieux du pays; on leur tient compte non seulement de leurs actes, mais aussi de leurs intentions.

M. Bardoux n'a d'ailleurs aucun besoin d'indulgence : il peut se présenter le front levé à ses amis comme à ses ennemis politiques et, son livre à la main, braver leur censure. Pendant ces dix années (1870-1880), qui furent pour beaucoup d'autres une période de tâtonnements, d'hésitations, parfois même de brusques volte-face, il n'a pour ainsi dire jamais dévié de sa ligne. Grande preuve de droiture et de franche conviction! L'honneur en revient à sa probité politique et aussi, avouons-le, à la nature de ses doctrines, au point de vue essentiellement pacifique et modéré qu'il représente avec distinction. Ce parti, désigné sous divers noms suivant les époques et qui augmente en nombre chaque jour, comprend tous les hommes vraiment libéraux, d'un libéralisme intelligent, avisé, non aventureux, et qui, laissant à d'autres le soin de devancer l'heure, la gloire périlleuse de marcher en avant de la civilisation et d'entraîner à leur suite les masses inertes, quitte à les tirer souvent par les cheveux, se contentent d'assurer et d'étendre les résultats acquis, d'en faire sortir toutes les conséquences et progrès désirables.

S'ils n'enfoncent pas les portes, ils ne les tiennent pas non plus obstinément fermées; ils les ouvrent sans violence, par la persuasion, attendant que le fruit soit mûr pour le cueillir. Lorsque le corps social a subi quelque heurt désastreux, ils accourent à son aide et, en docteurs prudents, cicatrisent les plaies, apaisent la fièvre et utilisent adroitement ce qui lui reste de force pour le ramener à un rétablissement complet. Ne sont-ce pas là d'utiles services? Les hommes qui en ont rendu de tels méritent qu'on leur en soit reconnaissant. M. Bardoux a rempli ce rôle en toute loyauté.

Placé à la tête de l'instruction publique et des beaux-arts, il a dirigé cet important service à la satisfaction générale, et défendu les justes droits de l'enseignement public sans trop blesser le parti qui lutte contre lui. Toutes les fois qu'il a pris la parole, il l'a fait sinon avec éclat du moins avec tact et justesse, avec la modération et le prosélytisme du bon sens. Ses discours n'ont certes jamais excité ni frémissements ni cris d'enthousiasme. En valent-ils moins pour cela? Tenons-nous en garde contre les grands mots et les sentiments excessifs qu'affectent par moments les orateurs de haut vol.

En voulant se donner des airs grandioses, ils ne sont bien souvent qu'ampoulés. M. Bardoux, qui n'a jamais visé si haut, n'en arrive pas moins à élucider les questions et à insinuer aux autres sa propre conviction.

On peut sans flatterie lui appliquer l'éloge qu'il adressait un jour à Bersot, dans une visite à l'École normale : « Il est impossible de vous écouter sans qu'il passe dans le cœur un souffle honnête dont le charme nous pénètre et nous suit comme un parfum ». A. P.

L'Instruction publique et la Révolution, par M. Albert Duruy. 1 vol. in-8. Paris, 1882. (Hachette et Cie.)

Synthèse des travaux antérieurs relatifs à une des questions dont on s'est le plus préoccupé dans ces derniers temps, l'ouvrage de M. Duruy apporte en outre des éléments nouveaux et authentiques à la discussion.

Dès les premières lignes, l'impartialité est évidente. Il en faut, en effet, pour reconnaître qu'à dater du moyen âge les deux grandes puissances, temporelle et spirituelle, affirmèrent par des actes significatifs leur zèle pour l'enseignement général. Sans doute la royauté française se contenta de procéder par voie d'encouragement, mais cette absence de direction stimula les initiatives individuelles, les fondations pieuses. L'État ne tenait pas à enseigner, son intérêt étant seulement qu'il y eût beaucoup d'écoles et qu'elles fussent orthodoxes. Dans le même ordre d'idées, la Convention ne devait-elle pas substituer au Catéchisme la morale républicaine, aux Commandements de Dieu la Déclaration des droits de l'homme ?

Dans son histoire pédagogique de la Révolution, M. Duruy examine successivement les *destructions* en partie nécessaires et qu'on poussa trop loin, les *projets* nombreux et irréalisables, pour la plupart, les *œuvres* que l'expérience condamna presque toutes.

Encyclopédistes et parlementaires avaient, dans un but différent mais avec une égale ardeur, contribué aux destructions. En relisant leurs attaques contre le mode d'éducation encore en vigueur à l'aurore de la Révolution, on croit assister aux discussions contemporaines. Plus qu'aujourd'hui elles étaient justifiées, quoique, d'une part, Diderot, d'Alembert, Helvétius, Grimm surtout, comme d'autre part, La Chalotais, Guyton de Morveau et Rolland aient fait trop bon marché d'un système qui, depuis Retz et La Rochefoucauld jusqu'à Saint-Simon et Montesquieu, en passant par Descartes, Pascal, Corneille, Bossuet, Molière, Racine et Voltaire, avait favorisé l'éclosion de nos deux plus grands siècles littéraires. Par ce qu'une réforme toutefois était nécessaire, fallait-il jeter bas toutes les fondations de l'ancien régime ? Constituants, législateurs et conventionnels rêvèrent d'élever un monument grandiose; ils ne laissèrent que des ruines. La voix de Mirabeau entre toutes méritait d'être écoutée. Son plan péchait par l'étendue et le manque de précision, mais du moins la liberté en constituait l'idée fondamentale et il laissait, sans rien détruire, la porte ouverte à tous les perfectionnements. Il convient de remarquer d'ailleurs qu'abstraction faite du projet de Romme, voté il est vrai, mais presque aussitôt revisé, le principe de la liberté d'enseignement ne subit pas d'atteinte grave pendant toute la durée de la Révolution. Que de fautes commises, par contre ! Pour en apprécier l'étendue, il faut lire l'exposé des *œuvres,* étudier le programe « géométral » de la Convention et le fonctionnement des écoles centrales, essai d'un *Enseignement secondaire spécial,* suivre les progrès de la *Festomanie,* ce mal en-

démique éclos lors de la Fédération de 1790 et qui sévit jusqu'au Champ de Mai de 1815, voir enfin comment le Directoire entendait *déchristianiser l'école,* suivant la locution du jour.

Mettre entre les mains des enfants l'*Alphabet des Sans-Culottes,* l'*Almanach* de Collot d'Herbois, le *Catéchisme historique et révolutionnaire,* à la fois odieux et grotesque, n'était-ce pas faire regretter les *Quatre fils Aymon,* la *Civilité puérile* même et les *Contes de Perrault?* Ces derniers se trouvaient jadis dans toutes les écoles où, comme le remarque M. Duruy, « ils rendaient de singuliers services. Prenez le *Petit Poucet,* par exemple, et cherchez dans toute la littérature un morceau comparable à ce chef-d'œuvre, aussi pathétique et aussi mouvementé; cherchez un héros qui, pour des gamins de huit à douze ans, vaille ce bonhomme de leur âge. Vous ne trouverez nulle part, même dans Homère, ni un drame aussi rempli de péripéties ni un personnage aussi complet et aussi extraordinaire, réunissant en soi plus de qualités : le courage, le sang-froid, la sagesse, l'amour fraternel. Le duel de l'ogre et du petit Poucet est cent fois plus palpitant que celui d'Ulysse et du cyclope. Entre Ulysse et le cyclope la partie n'est pas douteuse. Polyphème est plus fort, mais il n'a qu'un œil et pas beaucoup de malice; Ulysse est un héros fameux par son adresse : il a déjà fait entrer le cheval de bois dans Troie, il saura bien faire sortir ses compagnons et lui-même de l'antre du monstre. Au contraire, entre l'ogre et le petit Poucet, toutes les chances sont pour le premier; c'est la lutte entre l'épervier et la colombe, entre le loup et l'agneau, lutte désespérée, pleine d'angoisses, et dont le dénouement fatal fait d'autant plus horreur qu'il tarde davantage.... »

Dans l'espèce, le petit Poucet devait se jouer des bourreaux de son intelligence. En fait, il fut l'âme de la réaction, mais sans en tirer trop de fruit. A partir de Napoléon, en dépit de l'enthousiasme qu'inspire à M. Duruy la reconstitution de l'Université, la jeunesse casernée eut à supporter des abus que les solutions actuelles ne pourront faire disparaître entièrement. La politique montre, hélas! plus que le bout de l'oreille, là où elle n'aurait que faire.

G. S. L.

Les Affaires de Tunisie. — Discours de M. Jules Ferry, publiés avec Préface et notes à l'appui par M. ALFRED RAMBAUD; 1 vol. in-12, Paris, 1882 (Hetzel et Cie).

On se souvient des deux discours par lesquels le président du conseil d'un cabinet expirant s'efforçait, au mois de novembre dernier, de justifier, au point de vue des causes comme au point de vue des résultats, une expédition très critiquée, quoique mal connue. Pourtant ces deux plaidoyers *in extremis* firent sur le gros public moins d'impression que sur la Chambre. Un nouveau ministère, dont on attendait monts et merveilles, s'élaborait dans des couloirs, attirant l'attention générale. Aujourd'hui que les passions hostiles se sont un peu calmées, que la masse est revenue de bien des illusions, de ses préventions aussi, et que force a été de recourir de rechef aux *lumières* d'un homme d'État à qui l'on devra mieux que l'article 7, ces deux discours, renforcés de pièces justificatives, seront lus avec plus de fruit. D'ailleurs, en les publiant, M. Alfred Rambaud traite cette question, qui s'y rattache de très près : La France doit-elle avoir une politique coloniale? Après sa préface, qui respire le patriotisme et où l'élévation des idées n'exclut pas le bon sens, comme lorsqu'on a relu les discours de M. Ferry, on ne doute plus guère que de l'utilité du protectorat. En dépit de l'opinion de M. de Moustier que « si la Tunisie n'existait pas, il faudrait l'inventer », opinion citée dans le débat, beaucoup de gens estiment qu'une annexion pure et simple eût davantage sauvegardé l'avenir. G. S. L.

Arbitrages et parités. *Traité pratique des opérations d'arbitrage sur lettres de change, fonds publics et matières d'or et d'argent, avec les principales places de l'étranger,* par OTTOMAR HAUPT. Cinquième édition, complètement refondue et augmentée. 1 vol. in-12. Paris, J. Lecuir et Ce, 1882.

De cet ouvrage, vraiment indispensable à quiconque s'occupe plus ou moins directement d'opérations de bourse, quatre éditions déjà ont été épuisées. L'auteur, obligé d'en publier une cinquième, — elle ne sera pas, c'est à supposer, la dernière, — a pris soin de revoir le travail qu'il avait donné; il l'a modifié et il l'a complété.

Les changements qu'il y a apportés et les additions qu'il y a faites concernent les relations de valeur des deux métaux : or et argent. La question de monométallisme et de bimétallisme, il ne l'a pas tranchée (et il n'avait pas, au reste, à l'aborder); il a, puisque dans les calculs d'arbitrages il faut tenir compte en même temps que du cours sur les deux places considérées de la parité du change, fourni tous les renseignements nécessaires touchant les conditions de change; ces conditions sont autres aujourd'hui qu'elles n'étaient hier, la frappe de l'argent étant suspendue, et M. Haupt fixe, en toute habileté et compétence, les parités pratiques, les « gold-points », pour les pays à l'étalon d'or, les « silver-points », pour les pays qui ont adopté l'étalon d'argent. Son livre n'est plus seulement le meilleur des manuels du capitaliste, il est aussi maintenant le traité qui présente le plus exactement les résultats de la mise en vigueur des dernières lois nationales et des dernières conventions internationales régissant le monnayage. F. G.

La Question agraire en Irlande, par PAUL FOURNIER, professeur agrégé à la Faculté de droit de Grenoble, archiviste-paléographe. 1 vol in-12; E. Plon et Cie, 1882.

La question irlandaise sera-t-elle résolue quand paraîtront ces lignes? Au moment où nous les écrivons, M. Gladstone, qui a eu le rare courage d'oser

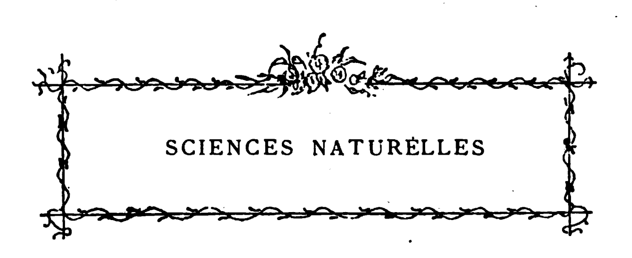
reconnaître publiquement que les mesures prises par lui pour corriger le mal ont été inefficaces, a eu celui encore d'oser avouer qu'il ne savait quel parti prendre. Doit-il user de rigueur, exercer la répression que certains voudraient? Ou bien doit-il tenter, dans le sens des traditions, non plus anglaises, mais irlandaises, la réforme des lois et coutumes qui, imposées par les conquérants, touchent aux démembrements possibles de la propriété? La crise, qui est à son période le plus aigu, n'est pas seulement économique, elle est morale tout en même temps. Les difficultés sont grandes.

Toujours enclins à la compassion, nous plaignons les Irlandais, sans trop comprendre leurs revendications. Ils se refusent à payer leurs fermages, ils tuent les propriétaires qui les expulsent; si nous voulons bien voir dans les prétentions qu'ils affirment, dans les crimes qu'ils commettent, des signes d'aberration morale, ce sont leurs oppresseurs que nous en faisons responsables. Nous n'avons pas tort absolument.

Pour nous, qui croyons bien avoir des raisons d'estimer la nation anglaise, nous nous défendons d'appliquer le mot d'oppresseurs aux Anglais d'aujourd'hui; nous pensons que bon nombre d'entre eux ne désirent rien tant que d'aider à la réalisation de toutes les réformes capables d'améliorer la situation des Irlandais. Ils ne peuvent pas faire pourtant qu'il n'y ait une histoire de la conquête, une histoire des spoliations, une histoire de ce qu'ils appellent *les plantations;* ils ne peuvent pas faire surtout qu'il n'y ait, entre le peuple anglais et le peuple irlandais, des différences ethnographiques qui ont persisté et qui s'accusent par des différences de neutralité. Laisser l'Irlande à peu près maîtresse de ses destinées, lui reconnaître, comme on a fait au Canada, une sorte d'indépendance, serait-ce sinon résoudre, du moins préparer, dans une large mesure, la solution de la question irlandaise? Mais ici nous n'avons pas à décider; à cette place, il ne nous faut que parler du livre que vient de faire paraître M. Fournier.

Le livre est fait pour permettre de juger, en toute connaissance de cause, de l'étendue du danger qu'il s'agit de conjurer. Il enferme une critique de la condition des Irlandais, une critique à la fois historique, juridique et politique. L'auteur, que ses études recommandaient au choix du ministre, a été envoyé en mission en Irlande. Il a vu et su voir, il a su interroger, il a su lire aussi les vieux recueils de coutumes, et il a rapporté ce travail dans lequel il expose les événements de l'histoire, critique le régime de la propriété avant et après la conquête, et discute longuement le *land act* de 1870, celui de 1881. Le paysan irlandais ne saurait être transformé en *copyholder* anglais; il faut en faire un copropriétaire associé. Le rendre tel, c'est exproprier en partie le landlord? Oui, que l'expropriation commencée soit continuée; que l'on accorde toutefois une indemnité au propriétaire dont on limite et restreint les droits; que l'on la lui accorde pour deux raisons, et parce que c'est juste, et parce qu'elle ne laissera pas que d'intéresser les landlords à cette sorte de révolution : c'est la conclusion que propose M. Fournier à la dernière page de son livre.

F. G.



Technologie du bâtiment, ou *Étude complète des matériaux de toute espèce employés dans les constructions, depuis leur fondation jusques et y compris leur décoration,* par Théodore Chateau, chimiste industriel. Deuxième édition. Paris, 1880. Ducher et Cie.

C'est du deuxième et du troisième fascicule du premier volume que nous avons à parler aujourd'hui; depuis déjà longtemps leur publication avait été annoncée par la Librairie générale de l'architecture et des travaux publics de M. Ducher et Cie.

Le retard apporté provient d'une nouvelle pénible qui nous parvient en même temps que les volumes; leur auteur, M. Théodore Château, est mort prématurément, alors que l'ouvrage était entre ses mains, en raison des corrections et des augmentations qu'il faisait pour la seconde édition.

Les travaux considérables et spéciaux de M. Théodore Château sont connus et estimés de tous les spécialistes, qui y trouvent des renseignements sérieux et le résultat d'une longue expérience dans ces matières.

L'éditeur, en publiant les deuxième et troisième fascicules du premier volume, annonce qu'il a entre les mains tous les éléments du second; par conséquent, les intéressés peuvent se rassurer, et, d'ici à peu de temps, l'ouvrage entier pourra être mis à leur disposition.

Les volumes que nous annonçons traitent particulièrement de la connaissance des matériaux employés dans les constructions.

Sous le titre de « Livre III du premier volume », ils renferment deux parties, et sous celui de « Livre IV » une seule.

La première partie du livre III comprend l'étude des pierres à bâtir naturelles, leur exploitation, leur gisement; ces pierres sont divisées en diverses classes: les calcaires, les siliceuses, les volcaniques et les argileuses.

Chacune de ces catégories a son origine, sa composition et son emploi discuté dans le travail du bâtiment. Nous remarquons notamment, dans le chapitre traitant des pierres siliceuses, la division en granits français divers, granits étrangers, porphyres, grès et pierres meulières.

Les pierres volcaniques forment aussi une partie intéressante par leur division en trachytes, basaltes, diorite, trapp, laves ou pierres brûlées.

La seconde partie du livre III s'occupe des pierres artificielles, c'est-à-dire de celles qui sont un produit de l'industrie, mais obtenu en mélangeant des matériaux naturels ensemble.

Ces pierres artificielles sont d'abord les différentes espèces de briques crues ou cuites, les bétons, les ciments, les pierres agglomérées, les simili-pierres et simili-marbres; puis les matériaux silicatés, lactiers, et ceux à base de plâtre, poteries, etc.

Tout ce que l'industrie a trouvé, confectionné, perfectionné, se trouve décrit dans ces pages, avec les procédés divulgués, les emplols et la valeur qu'on peut attribuer à chacun dans les travaux à faire.

Le livre IV ne traite que des différentes sortes de mortiers, simples ou composés.

Il passe successivement en revue ceux à base de chaux et de pouzzolane, leur fabrication, leur emploi; puis les mastics et les enduits, avec une foule de formules et de recettes qui sont le résultat de travaux d'hommes spéciaux et d'une grande expérience.

Ces deux fascicules de la technologie du bâtiment forment un ouvrage précieux à consultèr pour les intéressés, non seulement en raison des renseignements précieux qu'ils donnent, mais en vue de l'étendue des connaissances générales sur tout ce qui concerne les matériaux cités.

Nous ne pouvons faire ici un choix de quelques lignes intéressantes, parce que nous serions embarrassé de prendre là plutôt qu'ailleurs; nous ne croyons pouvoir mieux faire que de recommander ces livres non seulement aux constructeurs et aux architectes, mais aux propriétaires mêmes.

Les personnes qui habitent la campagne, et notamment les montagnes, y trouveront aussi des éléments suffisants pour reconnaître et estimer les richesses que la nature leur met à chaque pas sous les yeux.

E. D.

Les principaux types des êtres vivants des cinq parties du monde. *Atlas* grand in-4°, par OSCAR SCHNEIDER, et *texte explicatif* par Edmond Perrier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. — Un volume in-12. Paris, Jouvet et Cie, 1882.

Ouvrage de vulgarisation. Leçons d'histoire naturelle pour nos enfants.

L'ouvrage est excellemment conçu: les leçons de zoologie, de botanique, sont des *leçons de choses;* M. Perrier a adopté la méthode d'enseignement préconisée par M. Herbert Spencer, c'est très bien.

Aux murs de l'école primaire, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, de grands tableaux sur lesquels se trouvent figurés les types des différentes espèces d'animaux et de plantes, et certains se sont occupés, chez nous, de dresser de ces sortes de cartes; vaudront-elles mieux que ce livre que nous annonçons? seront-elles plus capables de fixer l'attention de l'enfant? cela peut se discuter; nous croyons, nous, que les cartes murales seront utiles et le livre également. Le livre a cet avantage d'occuper moins de place et celle que l'on veut.

On est en classe, ou bien chez ses parents; sur son pupitre, ou bien sur la table, le soir, près de la lampe, le père étant là, l'on ouvre l'*atlas* et l'on consulte le *texte;* l'on voit et l'on apprend, l'on connaît le particulier et l'on généralise, on ordonne, on classifie.

Nous goûtons fort cet ouvrage; nous l'avons dit, nous le répétons.

Quelques réserves pourtant. Le simple trait, par lequel l'auteur de l'atlas a arrêté le contour des continents, ne permettra certainement pas à l'enfant de comprendre que d'un côté est la mer, que de l'autre est la terre; les cartes eussent dû être teintées; les plantes, les animaux, les têtes des représentants de nos différentes races devraient d'ailleurs aussi être coloriées; ceci pour l'atlas. Pour ce qui est du texte, et le reproche s'adresse à M. Perrier, nous blâmons le grand nombre de *types* présentés à l'enfant; nous estimons qu'il n'était pas nécessaire de lui parler du couagga et du gnou, du dammara et du zamia, qu'il convenait de lui faire connaître seulement les plus importantes d'entre les espèces qui caractérisent la faune et la flore des différents continents sous les différentes latitudes. M. Perrier s'est appliqué à ne pas paraître le savant qu'il est; il paraît l'être trop encore.

F. G.

De l'humidité dans les constructions et des moyens de s'en garantir, par G. PHILIPPE, ingénieur civil. Ouvrage couronné par la Société industrielle du nord de la France. Un vol. in-8° de 144 pages avec nombreux bois dans le texte. Paris, Ducher, 1882. — Prix: 6 francs.

L'auteur admet comme point de départ et sans discussion ce que les hygiénistes ont dit des dangers de l'humidité. Il examine successivement les divers modes de bâtisses et de toitures, et discute comment ils se prêtent à l'envahissement de l'humidité. Puis il passe en revue les moyens employés pour combattre l'humidité: drainages, ciments, asphaltes, plomb en tables, mastics, goudronnages, peintures et enduits, caoutchoucs, papiers d'étain, etc.; il en indique les avantages et inconvénients et en fait connaître les prix de revient. Cet ouvrage, à la portée de tous, est très utile à quiconque fait bâtir.

Dr L.



BELLES-LETTRES

ROMANS

Le Tigre blanc, par Louis Boussenard. Paris, Maurice Dreyfous, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Louis Boussenard n'est pas de ces voyageurs facétieux qui, les pieds dans d'excellents chaussons doublés de flanelle, la robe de chambre nouée à la ceinture, écrivent, devant un bon feu, dans une chambre bien close, le récit des formidables aventures et des dangers de toute sorte qui les ont éprouvés sous les latitudes les plus hétéroclites; ceux-là n'ont voyagé que dans les dictionnaires, à travers les atlas et les ouvrages des autres.

Notre romancier, lui, n'agit pas ainsi. Il s'est dit, avec raison, que, pour donner de la vraisemblance à ce qu'il racontait, il n'y avait rien de tel que d'y aller voir lui-même. Au lieu de prendre des notes à la Bibliothèque nationale ou à la bibliothèque Sainte-Geneviève, dont le bibliothécaire en chef a pourtant été un intrépide voyageur, il les a prises en pleines forêts vierges, sur les rives du Maroni, à Paramaribo, à Cayenne, dans la Guyane. Aussi ses *Robinsons de la Guyane* sont-ils vibrants d'air, de lumière et de vérité.

On se souvient du grand et légitime succès du *Tour du Monde d'un gamin de Paris.* Ce succès d'excellent aloi attend *les Robinsons de la Guyane,* dont la première partie porte comme titre : *le Tigre blanc.* C'est à la fois un livre d'amusement, de science et d'instruction. A côté du conteur, il y a l'observateur et le savant, ce qui n'est certes pas à dédaigner : Louis Boussenard, grâce à ses sérieuses études de médecine, a pu pénétrer à fond la faune, la flore et la zoologie de ce terrible pays guyanais. Lire son nouveau livre, c'est en même temps s'infuser toute une science spéciale, d'autant plus intéressante qu'elle se lie étroitement, sans fatigue et sans ennui, à l'action.

Son héros, une belle figure d'ingénieur français, déporté après les événements de décembre 1851, s'évade et traverse ces mortelles forêts vierges, le tombeau des Européens. Sa femme et ses quatre enfants, avertis de son heureuse évasion, accomplie au milieu de péripéties multiples, parviennent à gagner la Guyane et à rejoindre l'évadé, *le tigre blanc,* comme disent les Indiens du pays, dans les bois. Avec un ami et un vieux nègre atteint de lèpre et d'éléphantiasis, ils parviennent à gagner un ancien abatis abandonné, et s'y installent. Désormais, ils sont vraiment *les Robinsons de la Guyane,* et tout, autour d'eux, leur sert d'étude et d'instruction. Il faut qu'ils vivent de la forêt même, de leurs mains et de leur culture.

Le volume qui suivra, formant le second épisode de la belle entreprise du romancier, portera le titre de *le Secret de l'or,* ouvrant ainsi des perspectives fort alléchantes aux lecteurs déjà charmés du *Tigre blanc.* C'est avec une impatience très justifiée que nous attendons ce nouveau volume.

Les Exploits du capitaine Roland, par Th. Labourieu et Saint-Vrin. Paris et Bordeaux, Devillaire et Cie, 1 grand vol. illustré, 1882. — Prix : 4 francs.

Il est impossible de rêver quelque chose de plus mauvais et de plus nul que le roman d'aventures de MM. Th. Labourieu et Saint-Vrin. Nous déclinons toute appréciation d'un pareil assemblage d'insanités, qui échappe à toute critique et n'appartient à aucune littérature. En parler autant, c'est déjà en parler trop.

Baronnette, par Ernest Garennes. Paris, Lalouette, 1882; 1 vol. grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Après avoir lu le nouveau roman d'Ernest Garennes il ne nous reste qu'à être de l'avis de Guy de Maupassant, à qui l'auteur avait demandé une préface.

Baronnette, en tant que sujet, contient une mine précieuse où il fallait puiser avec art, avec pondération, et surtout avec l'enragée conviction du littérateur. Alors seulement l'œuvre produite eût respiré cette vie ardente et convaincante qui lui manque un peu. Quand on écrit un roman, il ne s'agit pas principalement de raconter une histoire, même vraie, et d'en dérouler, en un certain nombre de pages, les péripéties sous les yeux des lecteurs; il faut, avant tout, se passionner pour cette histoire comme si on y était réellement mêlé, la prendre corps à corps, la vivre et passer par toutes ses luttes, par ses souffrances comme par ses joies. Alors on arrive, à la fin de son volume, exténué, délirant, rendu, mais victorieux; car cette belle passion qui vous a empoigné et fourbu, vous avez grandes chances de la faire éprouver à ceux qui vous liront, pour peu qu'ils possèdent un atome de littérature.

Ernest Garennes nous raconte donc l'histoire d'une femme, que l'on appellera mieux une fille, en la voyant passer d'amour en amour sans autre préoccupation que l'argent, que le bien-être ou que le titre après lequel elle court. C'est une jolie coquine dans

la large acception du mot, car elle va même jusqu'au crime, lorsque ses intérêts matériels sont en danger; mais, malgré toutes ses roueries, elle échoue au moment où elle a cru pouvoir se faire épouser par un jeune baron mourant et mériter enfin son surnom de *Baronnette*. Puis la misère arrive; l'enfant qu'elle a eu de son dernier amant meurt, et, folle, elle vient mourir sur la tombe du pauvre petit être.

Madame Capitaine, par L. SAINT-FRANÇOIS. Paris, Maurice Dreyfous, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix: 3 fr. 50.

C'est un très amusant recueil de fantaisies et de scènes parisiennes. Nous citerons particulièrement *Madame Capitaine*, l'humoristique récit qui sert de titre général au volume de L. Saint-François, *le Dernier Chapitre, la Tondeuse*, pour ne parler que des plus importantes et des plus mouvementées; mais tout mérite d'être lu dans ce livre, et on y rencontre de fines et curieuses observations.

Le Roman d'Octavien, par E.-M. DE LYDEN. Paris, Clavel, 1882; 1 vol. illustré. — Prix: 3 francs.

« Où il n'y a rien, le roi perd ses droits! » — Ce proverbe nous revient fatalement en tête en face du *Roman d'Octavien*, imbroglio banal et confus, n'ayant ni les mérites du style ni ceux de l'intérêt. En somme, un livre à laisser de côté, car il est même impossible de le parcourir de l'œil jusqu'au bout, tellement il existe peu.

Le Casier judiciaire, par ODYSSE BAROT. Paris, Jules Rouff, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix: 3 fr.

Gaboriau, faisant la guerre à la police mal faite, créait un type de policier idéal, qui seul arrivait à découvrir les crimes, lorsque la Préfecture entière faisait fausse route et s'égarait; la plupart de ses romans sont échafaudés sur cette donnée plus ou moins paradoxale.

Avec M. Odysse Barot, nous nous trouvons en présence d'un genre qu'il n'est pas seul à exploiter, si nous nous souvenons de certaines œuvres d'Arthur Arnould, celui qui consiste à attaquer à outrance la justice française. Nous croyons, toutefois, qu'il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à peindre des procureurs dignes de l'échafaud pour saper notre magistrature: qui veut trop prouver ne prouve rien. Il serait bien plus simple d'attaquer, les uns après les autres, tous les abus qui enrichissent notre Code, de les montrer dans leur fonctionnement odieux, et d'ariver ainsi, par un ensemble de preuves qui frapperaient formidablement les esprits, à prouver l'urgent besoin d'une réforme.

Dans *le Casier judiciaire*, l'auteur use des deux moyens; mais il le fait avec une telle partialité qu'on ne peut, et cela est regrettable à notre avis, le prendre suffisamment au sérieux.

Une jeune fille, dont la mère est mourante, vient déposer une bague en brillants au mont-de-piété. Elle est arrêtée comme voleuse, parce qu'elle ne peut prouver par des papiers que ce bijou lui appartient, et, au moment où elle va être condamnée, un jeune homme la sauve en s'avouant coupable à sa place. Cette pauvre fille est en réalité l'enfant d'un marquis, et n'a jamais su qu'elle appartenait à une famille noble. Sur cette première histoire se greffent un adultère, un vol et un assassinat en chemin de fer, et celle qui arrive à dénouer toutes ces trames est la veuve d'un ancien procureur impérial, personnage sinistre, mort d'une manière tragique après avoir commis plusieurs crimes. Enfin tout se termine heureusement, et nous finissons par nous retrouver en présence de trois honnêtes gens, qui ont chacun un casier judiciaire et qui peuvent être traités de repris de justice, sans même avoir commis le plus mince délit, mais grâce à la vicieuse organisation de la justice. Le premier est le jeune homme qui s'est fait condamner à la place de la jeune fille; le second est l'homme qui a été faussement accusé des crimes commis par le procureur impérial et condamné à sa place; le troisième, enfin, a été condamné par le fait d'un de ses amis qui lui a pris son nom pour commettre un vol, et qui s'est fait condamner sous ce nom d'emprunt.

Le romancier a atteint son but en démontrant l'inanité et la honte de pareils jugements, sur lesquels les tribunaux ne peuvent revenir.

Après deux ans d'amour, par MARIN DUBOIS. Paris, Aug. Ghio, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix: 3 fr.

Il nous serait impossible de rendre compte du verbiage oiseux, de l'indigeste phraséologie et du pathos qui sont enfermés sous ce titre: *Après deux ans d'amour*. C'est un mélange bizarre, à la fois lyrique et incohérent, sans commencement ni fin, paraissant le cauchemar illisible d'un rêveur de galimatias triple. Nous renonçons à comprendre ce que peuvent signifier ces trois cents pages, laissant à de plus habiles le soin de les déchiffrer; mais nous ne pouvons conseiller à nos lecteurs une aussi fatigante énigme.

Les Crimes d'un ange, par RENÉ DE PONT-JEST. Paris, Dentu, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix: 3 francs.

Banal et peu littéraire de forme, le roman de M. René de Pont-Jest est cependant de ceux qui intéresseront par la donnée et certains détails. Maintenant, s'il est peu écrit, nous ne devrons pas nous en étonner outre mesure après avoir lu la courte préface de l'auteur; cette préface nous révèle la raison pour laquelle ce qu'on va lire ne saurait être bien littéraire, l'écrivain n'étant pas de ceux qui se préoccupent du côté artistique et ciselé d'une œuvre. Il est certain que lorsqu'on peut, à volonté, écrire *quelque cause célèbre, arrangée ou inventée, quelque drame ju-*

diciaire bien noir, ou *un récit tout simplement honnête et dramatique,* on n'a pas cette dominante et fiévreuse préoccupation de l'art qui fait seule le littérateur. Il ne s'agit pas non plus d'écrire pour ou contre le goût du public; ce sont là de mesquines visées, absolument étrangères au livre, puisqu'on devrait avant tout se plaire, ou tout au moins essayer de se plaire, sans penser un instant qu'on écrit pour d'autres.

Il y avait pourtant, dans *les Crimes d'un ange,* tous les matériaux nécessaires pour mener à bien une œuvre originale, profondément sentie et émue; certains types sont amusants. Ce qui leur manque, c'est l'atmosphère, c'est le milieu respirable, c'est l'intensité d'expression, la vie. On ne saurait émouvoir sans ces conditions primordiales qui sont l'*être ou ne pas être* d'une œuvre. A part cette critique fondamentale qui ne frappera que les lettrés et les jaloux gardiens de toute bonne littérature, ceux qui ne lisent que pour se distraire et ne demandent aux romanciers qu'une intrigue amusante trouveront dans *les Crimes d'un ange* tout ce qu'ils peuvent désirer.

Le Carnaval de l'honnêteté, par FRÉDÉRIC ROUQUETTE. Paris, Aug. Ghio, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Dans ce roman de mince intérêt, le vide de la fable n'est pas relevé par les qualités du style. Des mots, des mots, des mots! Rien de plus. On passe sans s'arrêter.

Les Mains pleines de roses, pleines d'or et pleines de sang, par ARSÈNE HOUSSAYE. Paris, Calmann Lévy, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

La réédition d'un livre d'Arsène Housaye est une chose qui intéresse toujours les lettrés et qui ne saurait passer inaperçue, même au milieu des ouvrages nouveaux que chaque jour amène. Il est bon de ne pas oublier, il est bon surtout de relire, lorsqu'on a affaire à un véritable écrivain comme dans le cas présent.

Un des charmes de cette nouvelle édition est le profil littéraire de l'auteur, tracé par son ami Jules Janin, et que l'éditeur a eu le bon goût de placer, en guise de préface, en tête du volume. L'éminent feuilletonniste rappelle tout ce que fut Arsène Houssaye, tout ce qu'il est encore, et parle de chacun de ses ouvrages de la manière la plus sainement élogieuse, la mieux raisonnée. Cette préface, qui ne comporte pas moins de ving-quatre pages, se termine par le regret exprimé de ne pas voir écrit un livre dont Arsène Houssaye a conté l'histoire dramatique et l'idée philosophique à Jules Janin.

Plus heureux que le grand critique, nos lecteurs pourront savourer à leur aise cette étrange et pittoresque aventure, que l'auteur a intitulée : *les Mains pleines de roses, pleines d'or et pleines de sang.* Tous ceux qui n'ont pas encore lu ce terrible roman devront le lire et suivre l'auteur dans sa fable si merveilleusement complexe et si lugubrement amoureuse. On retrouvera là Arsène Houssaye tout entier, avec ses qualités d'harmonie et de couleur dont la vibration éblouit et charme les yeux. Nous ne raconterons pas la donnée de ce poème original, nous contentant de conseiller ce livre à tous les amateurs de belles et nobles pensées, à tous ceux qui aiment les récits d'amour et de passion.

Robert d'Épirieu, par LÉON DE TINSEAU. Paris, Lalouette, 1882; 1 vol. grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Le comte Robert d'Épirieu, après une blessure grave reçue pendant la guerre de 1870, une dangereuse liaison d'amour avec une femme décriée qui cherche à se faire épouser, et un exil de trois ans aux Indes pour fuir ladite femme, est venu se reposer de ses fatigues et de son orageuse jeunesse à Arcachon. Dans cette retraite, il retrouve la femme de son médecin, le docteur Piorri, un vieil ami dévoué, et une amie de celle-ci, la baronne de Thoirans, mariée à un viveur qui l'abandonne pour une chanteuse. En compagnie de ces femmes charmantes, Robert reprend son calme et sa tranquillité, quand arrive une cousine de Mme de Thoirans, Olivia Hartbret, une jeune Américaine que Mme Piorri veut faire épouser à Robert. Malgré toutes les habitudes excentriques de l'étrangère, Robert se laisse faire, et une promesse de mariage est échangée entre les deux jeunes gens. Lorsque tout est décidé et que le mariage va avoir lieu, le comte d'Épirieu découvre qu'il aime la baronne de Thoirans et que celle-ci l'aime également. Un incident jette ce secret entre les mains de l'ancienne maîtresse de Robert, et celle-ci en prévient Olivia par une lettre anonyme. Enfin le mari de Mme de Thoirans est tué en duel en Russie, et Olivia, avouant à Robert qu'elle ne le considère que comme un camarade, lui rend sa parole : il peut épouser celle qu'il aime.

M. Léon de Tinseau a mis beaucoup de jeunesse et une belle envolée de passion dans cette histoire d'amour; lorsqu'il se sera débarrassé de quelques formes enfantines et qu'il saura mieux pondérer ses situations, il est hors de doute que l'auteur de *Robert d'Épirieu* composera un roman entièrement intéressant et animé. Ici, il ne nous donne qu'une jolie étude, insuffisamment creusée et étudiée; malgré cela, l'œuvre est attachante et mérite des encouragements ; elle a d'abord et par-dessus tout cette énorme qualité, la sincérité de la jeunesse.

Les Chroniques de l'Homme masqué. Paris, Marpon et Flammarion, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

S'il est rare qu'un recueil de chroniques puisse composer un volume possible à relire, cela existe cependant, lorsque ces chroniques revêtent une forme qui leur donnera une valeur intrinsèque et caractéristique. Là est le cas des *Chroniques de l'Homme*

masqué, recherchées par les gourmets de lettres dans le journal *le Voltaire*, et méritant une mention particulière pour leur tour parisien, leur verve spirituelle et leur profond bon sens.

L'Homme masqué, cause de tout et de tous, passe en revue la philosophie politique, la philosophie sociale, et enfin les questions d'art et de lettres. Gouailleur étincelant, ne reculant jamais devant le mot faubourien, du moment que ce mot rend mieux sa pensée, il fait littéralement feu des quatre pieds. S'il a demandé une préface à Jules Vallès, c'est que ses écrits tiennent un peu de ceux du rude forgeron littéraire, dont chaque coup de plume semble un coup de marteau qui vous entre la phrase au cerveau, au cœur ou au ventre.

Émile Bergerat — enlevons-lui ce loup qui le masque si peu — a une littérature plus parfumée et mieux habillée, mais non moins virulente ; il cisèle ses flèches, mais elles sont barbelées et pointues en diable, de sorte qu'elles pénètrent bien avant et ne s'arrachent pas facilement. Voyez de quelles cinglantes lanières il sait frapper sans pitié les hypocrisies et les vices, les abus et les crimes, les puissants, les ventrus, tous ceux enfin qui prêtent, ne fût-ce qu'un moment, le flanc ou les reins à la critique. Qu'y a-t-il de plus amusant et de plus instructif que *les Bérésineuses, la Fin du monde, Deux sous de naturalisme,* et tant d'autres articles, car si nous voulions citer, il faudrait tout citer. L'auteur a trouvé un genre, ce qui n'est pas un mince mérite après Rochefort, Lockroy, Aurélien Scholl et tous nos fins esprits de la chronique. Lisez et gardez *les Chroniques de l'Homme masqué*, c'est un document de bibliothèque qu'il sera intéressant de consulter plus tard et amusant de relire aujourd'hui. Lisez aussi la préface de Vallès, un Vallès du bon coin.

La Benjamine, par S. Blandy. Paris, Firmin-Didot, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Tous les romans destinés comme celui-ci à la *Bibliothèque des mères de famille*, publiée sous la direction de Mme Emmeline Raymond, semblent coulés dans le même moule, taillés sur le même patron, profilés sur des modèles identiques, et comprennent, à doses à peu près égales, de l'intérêt, de l'émotion, de la sentimentalité douce, le tout noyé dans une large proportion d'honnêteté distillée.

Une jeune fille, élevée en province par son grand-père et sa tante, finit par apprendre qu'elle a loin d'elle une famille, moins connue, mais plus intime. Son père, qui s'est remarié, habite Paris et a une autre fille. A partir de ce moment, Anna n'a plus d'autre rêve que cette sœur inconnue, Amine. Son père vient la prendre pour l'emmener avec lui à Paris, et elle entre dans sa véritable famille, où elle ne trouve que la plus grande affection. Un semblant de rivalité s'élève cependant entre les deux sœurs lorsqu'il s'agit de les marier. C'est le jeune Anglais, secrètement destiné à Amine par son père, qui aime Anna et en est aimé. De là un malentendu, une sorte de brouille. Enfin, tout s'éclaircit : Amine n'aime pas Reginald Ameston, et, tandis que sa sœur l'épouse, elle devient la femme d'un gentilhomme campagnard. Mais Amine, la Benjamine trop gâtée par ses parents, ne peut supporter un maître, même sous la forme d'un mari ; la désunion arrive, puis une imprudence, et la pauvre jeune femme, mal élevée, est emportée par une phtisie galopante. En réalité, c'est la sœur aînée, Anna, qui est la véritable Benjamine de son père, à l'insu même de celui-ci, car c'est elle qui a reçu la bonne et saine éducation que sa sœur Amine eût dû recevoir.

La Fête de Champdebrac, par Alfred Assollant. Paris, Dentu, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

En plus du genre sentencieux et raisonneur qui est la caractéristique du talent de M. Alfred Assolant, l'auteur affectionne la manière d'Erckmann-Chatrian et fait presque toujours raconter son roman par le héros principal. Ce mode de procéder a sans doute son originalité, mais à la longue il devient fatigant, surtout lorsqu'il s'agit d'événements moyens, sans grand intérêt et restant dans une couleur grise d'une lassante monotonie. On dirait d'une lettre trop longue, dont la salutation finale, toujours espérée, n'arrive jamais. Ainsi est-il de *la Fête de Champdebrac*, dont l'action repose sur des pointes d'aiguille et ne saurait nous émouvoir beaucoup. Tout ce mince papotage provincial, avec ses caractères tracés d'un crayon mou et effacé, ne fait qu'effleurer l'esprit, en dépit des sentences, raisonnements et axiomes qui alourdissent la phrase au lieu de faciliter son vol.

Nous ne saurions donc développer tout au long par quelle suite filandreuse de petits incidents le colonel retraité Latouche, maire de Champdebrac, arrive à faire épouser à son jeune ami Philippe Dupain, la jolie Juliette della Gherardesca, qu'il croit un moment sa fille, grâce à une aventure galante arrivée autrefois à Bordeaux audit colonel, avec la mère de Juliette. Il y parvient en dépit de très vives oppositions, qui viennent de la mère, et des visées d'un certain vicomte de Créneaugry ; celui-ci, entre parenthèses, se fait gratifier de ce qu'on nomme un joli coup d'épée par l'amoureux Philippe. Enfin, comme tout est bien qui finit bien, Philippe épouse sa Juliette, et le très avisé colonel Latouche n'épouse pas Mme veuve della Gherardesca, dont les aventures de jeunesse ont arrêté à temps les projets de mariage. Elle s'en dédommage, en se faisant épouser par un autre de ses admirateurs, qui a autrefois partagé ses faveurs avec M. Dupain père et le colonel Latouche, chacun croyant être le seul.

Un drame au couvent, par Alfred Sirven et Henri Leverdier. Paris, Jules Rouff, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

On ne s'étonnera pas de l'ardeur et de la persistance avec lesquelles M. Alfred Sirven s'attaque à tout

ce qui porte la robe noire du jésuite, quand on saura qu'il est le descendant direct de cette famille Sirven, défendue autrefois par Voltaire, peu de temps après la célèbre affaire Calas, et odieusement persécutée par les fils de Loyola. Il y a entre les Sirven et les robes noires une haine de famille, haine toujours vivace et qui ne saura s'éteindre tant que les injustes persécuteurs existeront.

MM. Alfred Sirven et Henri Leverdier, s'inspirant de documents de famille, ont tenté de nous tracer, sous la forme plus facile du roman, ce drame célèbre qui est un des épisodes les plus instructifs de la continuelle lutte des catholiques et des protestants. De nos jours, tout se borne à des discours ou à des articles de journaux; mais, du temps même de Voltaire, la roue et la potence étaient les fidèles auxiliaires des jésuites dans cette lutte inégale entre eux et leurs victimes.

On retrouvera là l'histoire de cette pauvre Élisabeth Sirven, arrachée à sa famille par les ténébreuses intrigues d'un jésuite, secrètement convertie au catholicisme, grâce à sa faiblesse d'esprit, et finissant, dans un moment de folie, par se noyer. Alors les jésuites accusent la famille Sirven de s'être débarrassée elle-même de son enfant, pour la punir de sa conversion, et les Sirven, ayant cherché en Suisse un refuge contre les hideuses calomnies et les poursuites préventives de leurs ennemis, sont condamnés à la potence. C'est alors que Voltaire prit en main la défense des persécutés; mais cela fut long, et il fallut huit années d'exil avant que ces infortunés pussent aller demander justice au parlement de Toulouse, qui les réhabilita et les lava du crime épouvantable dont on les avait faussement accusés.

Les Grands Bazars, par Pierre Giffard. Paris, Victor Havard, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Comme tournure d'esprit, genre de recherches et appétit de curiosité, c'est plutôt parmi les chercheurs anecdotiers comme Privat d'Anglemont ou Alfred Delvau, que dans les Maxime Du Camp, les Mercier ou les statisticiens abstraits, que nous classerons Pierre Giffard, bien que lui aussi ait entrepris un ouvrage de large envergure sous ce titre général : *Paris sous la troisième République*. Cependant, il est encore préférable de ne le ranger ni parmi les uns ni parmi les autres ; il est lui, ce qui vaut mieux.

Pierre Giffard s'est attaqué à une peinture toute spéciale, qui le rapproche de nos romanciers modernes et de nos peintres de choses actuelles. Il complète les livres de Jules Claretie : *la Vie à Paris*, et parachève le roman contemporain, en plaçant, à côté du récit coloré, les documents authentiques, dont la plupart ont servi aux écrivains pour créer leurs œuvres. Ayant l'intention de nous expliquer les milieux où se meuvent nos Parisiens, de fouiller, jusque dans leurs dessous mystérieux, ces coquettes Parisiennes, perdition de l'homme, il débute par la curieuse et palpitante étude des *Grands Bazars*.

Il y a là, en effet, non seulement toute une série d'études intéressantes, mais comme une éclatante manifestation du commerce nouveau, et ce livre va devenir le *vade-mecum* des Parisiens, des provinciaux et des étrangers, tellement il sera nécessaire, indispensable à tous ceux qui fréquentent les grands magasins de nouveautés.

La question de la femme y est vigoureusement traitée, sans faiblesse, sans injustice, et plus d'un lecteur se refusera à croire toutes ces vérités irréfutables que nous dévoile aujourd'hui l'auteur des *Grands Bazars*, vérités que connaissent la préfecture de police et les inspecteurs des grands magasins. Certainement le livre de M. Pierre Giffard est appelé à un succès universel, car il s'adresse à tous et à toutes. Il devra figurer dans toute bibliothèque soucieuse de posséder des documents sérieux et indispensables. La série courageusement entreprise par M. P. Giffard ne sera pas des moins précieuses parmi toutes celles qui serviront à écrire l'histoire exacte de notre siècle et de notre existence parisienne.

G. T.

Fanny Minoret, par Champfleury. Paris, Dentu ; 1 vol. in-18. — Prix : 3 francs.

Ce joli roman parut d'abord dans *la Nouvelle Revue* sous ce titre *le Jardin du Roy*. C'est une satire fine, mordante, pleine de belle humeur, de l'administration en général, traitée avec toute la science d'investigation, toute la verve ironique que possède à si haut degré l'auteur des *Bourgeois de Molinchart*.

M. Champfleury prend le Jardin du Roy, — aujourd'hui Jardin des Plantes — de 1827 à 1830. Il campe dans ce milieu scientifique une administration toute de favoritisme et, sans rien négliger des conventions, des mœurs et des coutumes de l'époque, il sait y faire jouer en grand satirique une dizaine de personnages d'un comique spécial que rappellent certaines estampes de Henri Monnier, de Hogarth ou de Rowlandson.

Toute la donnée de ce roman exquis repose sur une lutte sourde entre l'absolutisme et l'ignorance du directeur du Jardin du Roy, M. Pardessus, et la science modeste et chaque jour plus profonde d'un professeur d'anthropologie, M. Minoret.

Ce livre est à lire d'un bout à l'autre, comme l'une des meilleures œuvres qui ont classé M. Champfleury à un rang spécial parmi les romanciers de ce temps. Comme on regrette que MM. Zola et consorts nous aient gâté cette école de réalisme qui produisit des œuvres saines, d'une modernité bien sentie et d'une humeur que n'auront jamais tous ces romans documentaires qui fleurent les détritus et les fétidités.

U.

Monstres parisiens, par Catulle Mendès. Paris, 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Tous ces monstres parisiens pourtraicturés sans pitié, mordus à l'eau-forte, campés dans la crânerie de leur vice par un maître artiste écrivain, ont défilé un à un dans un journal quotidien, et beaucoup de

nos lecteurs ont pu en savourer l'exquisité de style et la belle allure de forme de contes diaboliques que Mendès eût pu nommer *les Damnés* ou, à l'exemple de Montaigne, *les Verrues parisiennes*. C'est un musée des horreurs que ce livre, mais un musée moralisant comme celui de Dupuytren et dont toutes les pièces ont été présentées au public avec un tact absolu. Voilà pour nous un des ouvrages les plus originaux du poète romancier Catulle Mendès. O.

L'Amour romantique, par Léon Cladel. Préface par Octave Uzanne. Paris, Ed. Rouveyre et G. Blond, 1882. — Prix : 10 francs.

L'ouvrage que Léon Cladel donne aujourd'hui sous le titre de *l'Amour romantique* contient trois nouvelles, œuvres de jeunesse de l'auteur des *Va-nu-pieds*. Ces trois nouvelles sont : *la Confession d'une mondaine, Huit jours dans les nuages* et *Aux amours éternelles :* aucun d'elles n'était inédite. Leur histoire est curieuse : c'était en 1858. Léon Cladel, à Paris depuis un an, cherchait encore son chemin, ce chemin en ligne droite qu'il a si bien suivi depuis. Comme tous les jeunes gens, — Léon Cladel devait avoir vingt-un ou vingt-deux ans,— il avait lu beaucoup, de tous côtés, par-ci par-là, mais avait surtout été séduit par Edgard Poe, et aussi pour son admirable traducteur Baudelaire. C'est sous cette dernière impression qu'il écrivit ses premières œuvres.

Mais laissons la parole au préfacier : « Cladel écrivit vers cette époque (1858), dit M. Uzanne, sa première nouvelle : *Aux amours éternelles,* que l'on retrouvera à la fin de ce livre, et dont la rédaction devait être interrompue par les événements de l'indépendance italienne et la guerre de Sicile. Cette nouvelle, revue et corrigée avec soin, ne devait paraître que vers 1862 dans *la Revue fantaisiste* de Catulle Mendès où elle demeura jusqu'à ce jour oubliée, en dehors de la réunion en volume des œuvres de l'auteur...

La seconde, *Huit jours dans les nuages,* fut écrite spécialement pour la même *Revue* avec une dédicace de gratitude à Poulet-Malassis. Quant à *la Confession d'une mondaine,* la dernière en date, elle parut pour la première fois dans un journal bonapartiste *la Situation,* et pour la seconde (singulière antithèse) dans l'organe républicain *le Peuple*. Cette nouvelle fut depuis traduite en allemand et publiée à Francfort, à l'insu de l'auteur, auquel Alphonse Daudet révéla cette particularité il y a peu d'années seulement. »

Nous ne raconterons point par le menu ces trois nouvelles écrites dans ce style d'une fermeté, d'une âpreté, d'une « mâleté » étonnantes, que possédait déjà Léon Cladel, n'étant encore pour ainsi dire qu'adolescent. J'avoue que *la Confession d'une mondaine,* qui est, il es tvrai, la dernière en date, m'a paru mettre plus encore que cet infernal chapitre « Aux amours éternelles », les qualités de l'écrivain et du penseur en relief.

Revenons encore là-dessus à la préface d'Octave Uzanne : « Ici, dit-il, ce sont des « Amusements aux bagatelles de la porte », de ces œuvres qu'on nomme avec tant d'indulgence des « péchés de jeunesse », mais qui restent toujours les œuvres préférées, comme la première maîtresse qui fit battre notre cœur, la première épreuve d'imprimerie qui nous parvint chargée d'errata, ou le premier article au milieu duquel notre nom nous saute aux yeux dans les gerbes de feu des éloges. Et qui sait si ces œuvres de la vingtième année, d'une génération toute spontanée, ne contiennent pas, sous leurs défaillances et leurs miévreries apparentes, le meilleur de notre Nous vibrant et cette sorte de « beauté du diable » qui caractérise aussi bien le moral que le physique de l'adolescence et dont la physionomie principale semble pétrie de malice, de naïveté, de bravoure et d'insouciance superbe ! »

Avant d'abandonner une préface à laquelle nous faisons volontiers de si larges emprunts, puisons-y encore quelques renseignements qui intéresseront au plus haut point tous ceux — et ils sont nombreux — qui attendent avec impatience les œuvres nouvelles de l'auteur du *Bouscassié* et de *l'Homme de la croix aux bœufs*. Léon Cladel fera paraître bientôt *Mi-Diable,* roman de haute et rustique passion dont je ne suis pas autorisé à déflorer le sujet ; *Urbains et ruraux,* mélanges et souvenirs, sa singulière *Kyrielle de chiens, le Deuxième Mystère de l'incarnation,* titre étrange d'une œuvre non moins étrange, et enfin ce fameux *Paris en travail* dont la gestation lui coûta tant d'efforts et de soins, et au milieu duquel il doit faire défiler toutes les personnalités de ce temps, depuis le célèbre tribun, qui fut son ami, jusqu'à l'archifalot avocat Gagne. » Voilà qui vaut mieux que les plus grands éloges pour les admirateurs de Léon Cladel.

Ce volume est le premier d'une série que la maison Rouveyre entreprend sous la rubrique de « Œuvres choisies des écrivains contemporains ». C'est toujours ce même luxe, cette même perfection qui font des éditions Rouveyre des merveilles typographiques.

Les illustrations de *l'Amour romantique* sont dues à la plume de Ferdinandus. H. M.

Contes en prose, par François Coppée. 1 vol. in-18 jésus. Paris, Lemerre, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur du *Passant* avait jusqu'à présent fort peu écrit en prose. On ne connaît guère de lui qu'une pièce de théâtre, faite en collaboration avec M. Armand d'Artois, et représentée il y a sept ou huit ans à l'Odéon, *le Petit marquis,* qui ne fut, croyons-nous, jamais imprimée, et un roman sous ce titre : *Une Idylle pendant le siège*. Tout le reste de son œuvre est en vers.

François Coppée abandonne momentanément le genre et la langue auxquels il doit sa renommée et ses grands succès pour user, comme un simple feuilletonniste du *Petit Journal,* du *sermo pedestris*. Il est des moments où le rossignol éprouve le besoin de descendre à terre ; mais vous connaissez le proverbe : *Même quand l'oiseau vole*..... Jamais proverbe n'a été mieux approprié à la tentative de l'auteur des *Humbles*.

C'est, d'ailleurs, le seul proverbe, ou à peu près, qui ne soit pas l'exact contrepied de la vérité.

Quoi qu'il en soit, le poète qui a écrit la *Bénédiction, les Récits* et *les Élégies,* et tant d'autres œuvres qui sont dans toutes les mémoires, a tenu à s'essayer dans le genre un peu dédaigné aujourd'hui, et à tort selon nous, de la nouvelle. Le volume qu'il a intitulé *Contes en prose* renferme quinze nouvelles, ou histoires courtes et lestement bien tournées : bien que le livre soit en prose, on peut dire qu'il est la continuation d'un des ouvrages qui ont le plus contribué au renom de l'auteur, je veux dire *les Humbles.* Au fait, *les Contes en prose* sont-ils en prose ou en vers? J'avoue ingénument que je viens de les lire depuis la première ligne du livre lusqu'à la dernière, et que je ne m'en suis pas tout à fait aperçu; non, assurément, il n'y a point de rimes, il n'y a point de rythme; il n'y a point de mesure, il n'y a point de tout cela, mais ces réserves faites, on ne saurait dire si ce volume est prose ou poésie. A coup sûr, ce n'est pas la prose de M. Jourdain.

La note dominante du livre est, ce qui ne surprendra personne, une émotion vraie, qui n'a rien de banal. Lisez plutôt : *les Vices du capitaine,* histoire d'un vieux grognard qui recueille une petite enfant, trouvée à jambe de bois, *un Mot d'auteur,* poignant épisode de la vie de Bohême, *la Robe blanche,* histoire d'une petite fille boiteuse qui ne met, elle, qu'une fois la robe blanche, le jour de sa première communion, tandis que toutes ses petites amies la mettent une autre fois, hélas! le jour du mariage. Charmante aussi l'histoire de *Mon Ami Meurtrier,* Achille Meurtrier, l'employé du ministère de la guerre, qui pourfend les malfaiteurs, gagne tous les prix de canotage, mène un train d'enfer, fait des prouesses d'Hercule, en amour comme en autre chose, et que son ami surprend un beau soir, par une fenêtre entrebâillée, dans la vie réelle, c'est-à-dire faisant le thé de sa vieille mère, et donnant du sucre au carlin. Le *Remplaçant* est encore une histoire pleine d'émotion, quoique d'un tour moins original et rappelant un peu trop les vieux contes de *la Morale en action, Un Enterrement dramatique,* avec beaucoup de qualités, contient des notes qui semblent fausses, bien que ce chapitre soit évidemment fait dans l'intention de prendre la nature sur le vif. Un autre tableau d'une vérité bien vraie, celui-là, c'est *Maman Nunu,* que nous avions déjà lu l'an dernier dans un journal illustré, qui depuis a disparu. L'auteur n'a pas toujours dédaigné l'actualité, et il est facile, pour qui est au courant des coulisses du monde parisien, de mettre le nom vrai du directeur du théâtre dans le chapitre intitulé : *Un nouveau Tantale,* secrétaire dudit théâtre, lequel est situé tout près du Châtelet. Le volume se clôt par : *En Bretagne* (*notes de voyage*). Tous ceux qui ont visité ce coin sombre du Finistère, où finissait en effet l'ancien monde, ne liront pas sans intérêt les pages émues que le poète a consacrées à cette adorable baie de Douarnenez, au petit village de Pont-Aven, qui sera bientôt envahi par les peintres et les Anglais, et surtout à la Pointe-du-Raz et à la Baie-des-Trépassés. A ce propos, enregistrons une promesse de l'auteur : « Si j'essaye un jour de fixer ce souvenir (le souvenir de la Pointe-du-Raz et de la terrifiante grandeur de l'enfer de Plogof) ce sera dans la noble forme du vers que semble imposer à mon esprit le rythme majestueux de l'Océan. »

Prenons acte de cette promesse, et attendons-la en enregistrant un succès de plus à l'actif du chef de notre jeune école poétique. H. M.

Voyage au pays du doute, accompli par Fortuné Rampal, et raconté par Jean Sigaux. Dentu, éd. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Si l'on en croyait sa préface, où se mêlent un bon sens qui n'est point lourd et une ironie sans amertume, l'auteur aurait essayé sur lui-même une analyse psychologique : oh ! point philosophique, mais humoristique! Présenter au lecteur, au lieu d'un héros factice, un vivant, qui est l'écrivain lui-même, observé jour par jour au moyen de la conscience, n'est-ce pas plus intéressant, nous dit M. Sigaux? Et il cite les auteurs de Mémoires les plus célèbres.

Oui, peut-être, à condition que les idées, les sentiments, les actes du personnage en scène sortent de la commune existence, portent un caractère original, et dessinent dans notre esprit une figure très personnelle; on même encore si ces phénomènes dérivant des lois universelles, pour n'être pas très particuliers à l'auteur, éveillent en nous l'écho de l'humanité.

De manière ou d'autre, ce n'est pas tout à fait le cas de Fortuné Rampal. D'abord son *Voyage au pays du doute* semble bien imaginaire; non pas invraisemblable, mais le récit manque de l'accent de vérité. Sans doute si Rampal n'a pas quitté son fauteuil de Paris, si seule son imagination s'est envolée jusqu'à Damas et Balbeck, il a le grand mérite de posséder la double vue; certaines pages descriptives le témoignent. Mais alors que devient la thèse de la préface? La première qualité d'un récit du genre des Mémoires, c'est la parfaite vérité, dans les faits comme dans les impressions.

Puis le *pays du doute,* pour Rampal, c'est le berceau de toutes les croyances, l'Orient judaïque, arabe, persan, égyptien! mais aussi la source des légendes, me dira Jean Sigaut, et les légendes font douter de l'histoire! Soit; mais il paraît plutôt que Jean Sigaux l'appelle pays du doute parce que, sous l'action du soleil implacable, les ingénuités de Rampal fondent comme de la cire, même qui ne serait pas vierge. Il y laisse sa foi, ses illusions, et jusqu'à sa montre. Il ne croit plus aux charmes du Levant. Ne plus croire, ce n'est pas toujours douter.

Au vrai il est probable que l'écrivain s'est plu à un passe-temps agréable, et pour lui-même et pour ses lecteurs; c'est un bon ragoût d'esprit que ces fantaisies humoristiques animées d'anecdotes piquantes. C'est écrit dans un style élégant, et même,—*in cauda venenum,*— je dirai d'une élégance un peu tendre.

PZ.

Dépravée, par Ernest Leblanc. Charpentier, éd. Prix : 3 fr. 50.

La créature de ce roman atteint en effet du premier bond le sommet de la dépravation, elle roule à toute vitesse au bas fond le plus fangeux. C'est une femme du monde le plus élégant, elle est jeune, elle est riche, belle, intelligente; elle est veuve, elle aime de son unique amour vrai un sien cousin, homme charmant, qui l'adore ; elle ne se fait pas longtemps prier pour lui accorder le plus complet bonheur. Ce brave jeune homme se fond en adoration, mais en adoration active, bien loin d'être extatique. Les amoureux chantent joyeusement les psaumes de l'impénitence. Mais Mme de Fleurange a vraiment trop de voix; le duo mondain ne lui suffit pas. Et M. de Breyches la surprend vocalisant un cantique fort peu spirituel avec qui? Avec Baptiste, avec son cocher !

Irritation des sens, dévergondage de l'imagination, Mme de Fleurange est irrémédiablement perdue. Elle a beau, dans son désespoir d'être délaissée par M. de Breyches, se jeter dans un nouveau mariage ; elle n'a pas la main heureuse en fait de mari. Le premier était vieux, le second est affligé d'une maladie débilitante : il aime la solitude, un baiser de femme le glace et l'épouvante. Et Baptiste redevient le maître de sa maîtresse.

Mais la cause de cette dépravation, racontée en scènes d'une précision et d'une énergie parfois un peu effarouchantes? la cause? Voici comme M. Leblanc explique cette chute que lui-même, par la bouche d'un de ses personnages, reconnaît inexplicable.

C'est d'abord l'éducation mystique du couvent. Jeune fille, elle a soupiré des oraisons ardentes, des cantiques chauds d'amour, — d'amour divin, soit, — mais exprimé par des images si peu métaphysiques ! Les prédicateurs, les confesseurs, ont éveillé en elle des curiosités précoces. Voilà ce qui a mis le feu à l'imagination.

Plus tard mariée à un vieillard, elle trouva une petite bibliothèque graveleuse. Livres et gravures, c'est l'arsenal de la lubricité. Elle se voile la face de ses mains, mais en écartant les doigts. Et toute rouge et troublée, elle lit et regarde. Voilà ce qui a dérangé les sens.

Comme étude, *Dépravée* renferme des qualités estimables : l'auteur a su voir et il a su peindre. Comme composition, trop de longueurs : les personnages de M. Leblanc s'installent soit au bord de la mer, soit sur de moelleux divans en face d'un repas délicat ou d'un moka délicieux, et alors ils causent et dissertent indéfiniment de ce qui les touche. Libre à eux; cela les intéresse, puisque ces petites affaires sont les leurs. Mais non ! Cela seul nous attire et nous retient qui nous expose le secret d'une âme ou les mystères d'un tempérament.

Le style est inégal. A côté de pages vivantes, colorées, où le mot nécessaire arrive à point, d'autres pèchent par excès d'abondance; la phrase s'allonge, vague, lâche, inutile; le développement ressemble à une excroissance.

Toutefois, les qualités sont assez solides pour ne pas être emportées par les défauts. Quelques scènes très remarquables : celle du dîner chez Mme de Fleurange, où sont habilement esquissés le R. P. Corbin et le petit abbé secrétaire de l'évêché; celle où le cocher ivre pénètre de nuit, sans être appelé, chez sa maîtresse ; celle encore où le mari, malade de son vice, est emmené par le cocher-amant dans la voiture attelée à deux jeunes chevaux qui s'emportent près d'un pont de chemin de fer. C'est suffisant pour assurer un succès au livre et pour nous faire espérer un romancier de plus. Tous les fabricants de romans ne sont pas romanciers. P. Z.

Hara-Kiri, par Harry Alis. Un vol. in-18. Paris, 1882, chez Ollendorff. — Prix : 3 fr. 50.

Ramasser de vieilles histoires dans le ruisseau, coudre ces loques à l'aide de lieux communs, tout chiffonnier littéraire peut y parvenir; mais sur ces détritus de la banalité étayer un conte attrayant, voilà qui constituait une réelle difficulté. M. Harry Alis ne s'en est pas trop mal tiré.

Le titre très bizarre appelle une explication. Il est emprunté à une coutume japonaise. Faire hara-kiri, c'est charger un fidèle serviteur du soin de vous trancher la tête. Ce serviteur représente, du reste, les ennemis que l'on veut maudire et dont, au moment de l'exécution, parents et alliés jurent de tirer vengeance. Ce sont les Todjins (Européens) qui sont en butte à la haine de Taïra-koura. Le vieux Samouraï n'avait qu'un fils, Taïko-Fidé, à qui l'Occident a été fatal. Imbu des idées néo-japonaises, le jeune homme est parti pour Paris. Là, il a délaissé le travail pour chercher, dans les mondes où l'on s'amuse, l'idéal qu'a rêvé son imagination orientale. Au quartier latin, on lui a donné, à titre de sobriquet, le nom de prince Ko-ko. Sur la rive droite, on a pris ce même titre en singulière estime. Soupers, duels et excentricités de tout genre l'ont vite mis à la mode. Présenté dans le faubourg Saint-Germain, il a couru une aventure dont l'affaire Musurus-Pacha et d'Imecourt fournit à l'auteur les principaux éléments. Il s'est relancé ensuite dans la gomme cosmopolite, jusqu'à ce que, désabusé, trahi dans ses affections, ruiné par ses amis et ses maîtresses, il en vient à se poignarder dans la chambre à coucher de celle qui, n'ayant plus rien à en tirer, l'a remplacé par un triste hère, mi-boursier, mi-journaliste, dont elle s'est toquée.

Au reçu de cette triste nouvelle, Taïra-Koura, qui voit sa race anéantie et ses espérances détruites, met également fin à ses jours et au roman, en faisant hara-kiri. G. S. L.

Quatre petits romans, par M. Jean Richepin. 1 vol. in-18. M. Dreyfous, éditeur. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a, en effet, dans ce volume, un roman chrétien, un roman psychologique, un roman d'aventures et un roman d'histoire, tous genres qui jurent furieusement avec celui que le public des lecteurs

semble avoir adopté, sinon par sympathie réelle, du moins par une dépravation de goût.

Sœur Doctrovée, — le roman chrétien, — a déjà paru, je crois, dans la *Revue des Deux Mondes.* C'est l'histoire d'une fille noble qui se sacrifie pour que son frère puisse soutenir le vieux nom des Villers-Doisnay d'Aubentel. Jeune, belle et saine, elle entre dans un couvent de carmélites, disant adieu aux joies de la famille et de la maternité, qu'elle ne pourrait goûter que par une mésalliance, abandonnant sa part du maigre héritage maternel; et quand le sacrifice est consommé, lorsqu'elle a bien étouffé toutes les révoltes de sa chair et connu l'abandon complet de l'être humain dans l'essence divine, elle apprend que ce frère, pour qui elle est morte au monde, commet, lui, la mésalliance qu'elle a refusée, et épouse la fille d'un banquier juif deux fois millionnaire. La pauvre martyre de la religion de la noblesse ne peut supporter cette cruelle désillusion, et peu à peu elle s'éteint en murmurant cette parole d'une résignation sublime : « Les sacrifices inutiles sont peut-être les plus beaux! »

Monsieur Destrémeaux, — roman psychologique, — me plaît moins. Il y a, malgré tout le soin que l'auteur a mis à rendre sa fable vraisemblable, un côté romanesque un peu démodé. Cet ancien clown aux sentiments très délicats, ce saltimbanque à l'âme fière et pure, qui, après avoir quitté par dégoût la profession qui l'a enrichi, la reprend après avoir été ruiné pour reconquérir une aisance qui lui permette d'épouser la femme aimée, est légèrement paradoxal. Il semble sortir d'un roman de George Sand. La lettre dans laquelle il avoue son infamie, ne voulant pas tromper celle qu'il aime et préférant la perdre plutôt que de taire sa propre honte, est très noble et très touchante, très simple en même temps; mais un véritable saltimbanque l'écrirait-il jamais? J'en doute, et ce doute me gâte un peu le plaisir qu'elle m'a fait.

Avec *une Histoire de l'autre monde,* nous sommes en pleine fantaisie. Pour ceux qui, comme moi, aiment les aventures, lorsqu'elles sont artistement et spirituellement contées, l'hercule Jean Pioux et le disloqué Marius Majuclard, deux pauvres diables de saltimbanques impliqués dans la Commune et qu'on a envoyés coloniser l'île Nou, sont deux héros exquis.

Bons, braves, dévoués, gais, pleins de ressources, il faut les voir tombant au milieu des sauvages néo-calédoniens, aux yeux de qui ils passent pour dieux et dont, en cette qualité, ils reçoivent gravement les adorations. Tabou! Tabou! Scène d'un comique irrésistible. Lisez ensuite la mort de Marius se laissant couler à la mer pour ne pas survivre à son ami,

Son matelot à l'eau tombé,

et vous verrez que, dans cette *Histoire de l'autre monde,* il y a du bon rire et de vraies larmes.

Mais j'avoue que je préfère encore *les Débuts de César Borgia,* une vigoureuse étude historique, pleine de vie et de couleur.

Il s'agit de l'assassinat du duc de Gandia. Beaux débuts! un fratricide! Difficile besogne que celle de mettre debout des personnages qui s'appellent Alexandre VI, Mme Vannozza, Lucrèce et César Borgia. M. Jean Richepin les a crânement campés, non pas tels qu'ils lui sont apparus à travers la légende, mais tels qu'il a pu les voir dans les mémoires contemporains et d'après des documents authentiques. Les six courts chapitres de ce très beau roman, écrit dans une langue superbe, sont, à mon sens, une merveille de style et de reconstitution historique.

Ce livre remarquable, auquel je prédis un grand et légitime succès, prouve la souplesse et la variété de talent de M. Jean Richepin, qui ne se contente pas d'être un poète très original et très vivant, mais qui est, en outre, un prosateur de premier ordre, certainement l'un des premiers parmi nos jeunes romanciers.

A. D. A.

Thérèse Monique, par Camille Lemonnier. Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

D'après la lettre de Léon Cladel qui sert de préface au volume, *Thérèse Monique* aurait été composé huit ou dix ans avant *un Mâle* et *le Mort,* ces études vigoureuses où la force est poussée à l'outrance et dont la critique s'est justement émue. A voir pourtant la science d'observation, la sûreté de main, la justesse presque partout exacte du trait dont fait preuve l'auteur dans ce dernier roman, on a peine à croire que ce soit là une œuvre d'extrême jeunesse, ou bien il faut admettre que M. Lemonnier a été bien précoce, que son talent est venu au monde mûr et tout formé. Quoi qu'il en soit, Thérèse Monique nous transporte dans une région vraiment plus apaisée que les volumes précédents. Il s'agit seulement ici des aventures assez triviales d'un jeune Bruxellois envoyé par ses parents à l'université de Louvain. Stéphane y visite d'abord une kyrielle de cousins et de cousines diversement affligés de quelqu'un de ces ridicules si facilement engendrés par l'étroitesse d'une ville de province. Une de ses parentes, la Thérèse susdite, fait seule exception; aussi l'a-t-on mise au ban de la société. Quel est son crime? Elle a aimé jadis un étudiant viveur et fat, dont elle espérait sans doute faire son mari et qui l'a plantée là un beau matin, sans même lui dire *au revoir.* Tous les méchants propos débités par les sots bourgeois sur le compte de la désolée Ariane, loin d'éloigner d'elle Stéphane, ainsi qu'ils l'avaient espéré, ne font qu'exciter en lui le désir de la connaître, et qui sait? peut-être d'en faire la conquête, de la consoler du départ de l'ingrat. Par malheur, sa timidité, jointe à la surveillance dont il est l'objet, réduisent d'abord à bien peu de choses les velléités du séducteur. Quelques promenades silencieuses et sentimentales devant la porte de la belle, des regards furtifs jetés sur elle à

la rencontre, c'est tout ce qu'il ose se permettre. Il a grand besoin qu'on le déniaise.

Ce sera l'affaire d'une petite actrice de théâtre. Ses camarades d'école et de brasserie la lui fourrent pour ainsi dire dans les bras, et il s'en éprend avec l'appétit et les dents neuves d'un jouvenceau. Le voilà donc embarqué dans une intrigue, menant joyeusement la vie à deux avec Mimi, qui, elle aussi, trouve à son goût ces pommes vertes d'un amour franc et, toujours tentée de quitter l'étudiant pauvre pour quelque protecteur sérieux, ne peut s'en déprendre et s'arrange de façon à le garder sans lui être complètement fidèle. Éternelle histoire de Manon Lescaut toujours recommencée, et dont la jeunesse jamais ne se lasse!

Pendant ce temps, l'Université a tort et les parents aussi. On ne revient à eux que la bourse vide, pour leur demander de l'argent; mais ils n'entendent pas raillerie à ce sujet : « Une ouvrière, une bourgeoise, tout ce que vous voudrez, mais une comédienne! c'est bon pour les fils de famille qui veulent se faire plumer. » Eh! qu'importe? Sous le premier prétexte venu, on soutirera de l'argent au banquier fourni par la nature, et le couple amoureux pourra s'enfuir dans les bois, y roucouler à l'aise toute une saison.

« Et Thérèse Monique? » allez-vous dire, « qu'est-elle devenue? » Hélas! Stéphane et l'auteur lui-même, car tout cela ressemble fort à une autobiographie, l'ont complètement oubliée. Pour revenir à elle, il faut absolument que Mimi s'envole à Paris, et alors l'étudiant, libre de son cœur et de ses loisirs, attaquera, cette fois-ci plus à fond et avec succès, la vertu déjà ébréchée de l'infante qui, après un semblant de résistance, ne tardera pas à succomber.

Le reste du volume, le retour offensif de l'actrice, la niaise indécision de Stéphane entre ses deux maîtresses, la douleur de Thérèse, de nouveau abandonnée et mourant de désespoir, toute cette fin poussée à l'effet romanesque me semble en dehors de la vérité. Dans le train ordinaire de la vie, une femme telle que Thérèse pleurerait son second amour déçu ainsi qu'elle a fait du premier et se consolerait probablement avec l'espérance de rencontrer dans un troisième blondin l'homme de ses rêves.

M. Camille Lemonnier a un peu laissé dans l'ombre cette figure à demi effacée et vaporeuse, pour crayonner vivement les individus plus ou moins grotesques dont se compose une troupe de comédiens nomades. Chacun des portraits, pris en soi, aurait du relief, s'il ne les avait prodigués, ne prenant pas garde qu'ils n'ont en somme aucune part à l'action et n'y jouent que le rôle de comparses. J'en dirai autant des cousins et cousines du début et des mille particularités dont la description minutieuse encombre le livre et en éparpille l'intérêt. Il faut en faire son deuil : l'école dite naturaliste est tout entière entichée de cette manie. Ajoutez-y la recherche des expressions excessives et d'une brutalité voulue. Je n'en citerai ici qu'un exemple. Décrivant une après-midi d'été, M. Lemonnier écrit couramment : « La terre bouillait, comme pâmée sous des lascivités. » Où diable a-t-il vu cela? Pourquoi cette affectation, quand on a par devers soi une langue excellente et que l'on sait déjà manier en maître?

A. P.

Les Amoureuses du colonel, par Mme Mary Summer. Étude de mœurs parisiennes en 1806. 1 vol. in-12. Paris, Calmann Lévy, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Mme Mary Summer, qui naguère a publié deux volumes fort remarqués, *le Dernier Amour de Mirabeau* et *les Belles Amies de M. de Talleyrand,* nous donne une curieuse étude de mœurs parisiennes en 1806. *Les Amoureuses du colonel,* c'est miss Eliott, c'est Louisa Dalrymple, veuve d'un commandant de la garde impériale, Agathoclès Muiron. Quant au colonel, c'est le jeune et séduisant Florainville. La rivalité de miss Eliott et de Louisa, la tante et la nièce, emprunte un attrait piquant à cette circonstance que Louisa, mariée au commandant Muiron, a causé la mort de son mari par ses résistances la première nuit de leurs noces. Le brillant colonel Florainville, filleul de miss Eliott, jouant le rôle de Chérubin, s'est épris de sa belle marraine, et non en vain : il ignore, d'ailleurs, l'amour qu'il a inspiré à Louisa Muiron. Mais quand cette dernière apprend que son beau colonel est amoureux *heureux* de miss Eliott, elle jure de se venger et parvient à le faire arrêter comme déserteur : ce dont, naturellement, elle se repent aussitôt. Je ne vous raconterai point par le menu comment Louisa finit par avoir connaissance que miss Eliott est sa propre nièce, comment elle devient l'objet de la passion de l'empereur, et comment le colonel Florainville meurt simple soldat sur le champ de bataille; je n'ai voulu qu'indiquer le thème attachant que l'auteur a choisi pour prétexte à cette excellente étude de mœurs. Je ne veux point dire que la trame du roman ne soit pas intéressante : elle l'est au plus haut point; on s'intéresse vivement à cette jeune et vertueuse Louisa; mais le but principal du livre, de l'aveu même de son auteur, est de peindre la société parisienne, ou plus spécialement la cour des Tuileries à cette curieuse époque de transition qui vit se coudoyer dans les salons impériaux la société la plus mêlée et les éléments les plus disparates.

Écrit dans un style remarquable, cet ouvrage contient des chapitres d'une vérité de description surprenante : *César en déshabillé,* par exemple. C'est de l'histoire vue, racontée par un témoin oculaire, mais non de l'histoire lourde, de l'histoire à documents. On dirait que l'auteur de ce livre a assisté à tout ce qu'il raconte, caché comme Polonius derrière la tapisserie; tout y est touché d'un doigt léger, délicat; les mouvements du cœur y sont analysés avec une sensibilité de bon aloi, qui n'a rien à voir avec la sensiblerie. On sent qu'une main féminine a pu seule trouver certains traits et découvrir certaines faiblesses qui nous échappent à nous. *Les Amoureuses du colonel* font une digne suite au *Dernier Amour de*

Mirabeau et aux *Belles Amies de M. de Talleyrand.* S'il nous est permis de faire une remarque, nous dirons que ce dernier volume nous semble d'un intérêt plus grand encore et d'une étude plus profonde que ses aînés. H. M.

Rose Rozier, par Henri Gréville. Paris, Plon, 1882; 2 vol. in-18. — Prix : 7 francs.

Mme Gréville a-t-elle songé à idéaliser quelqu'une de nos célèbres actrices du jour? Nous ne saurions le dire, tant elle a pris soin d'éviter les allusions directes, au rebours de ce que beaucoup d'autres font. C'est une preuve de goût.

Sa Rose Rozier est donc une création purement fictive, trop éloignée de la réalité pour avoir été modelée sur n'importe qui. Après avoir incendié de la flamme de ses yeux fripons l'amadou que les habitants de Chartres ont, paraît-il, en guise de cœur, elle se blesse gravement à Tours et y passe pour morte. Elle est tirée de l'hôpital, ramenée à Chartres et longtemps soignée avec un parfait dévouement par le docteur Langlois qui, sous des apparences flegmatiques et froides, cache beaucoup d'enthousiasme et de passion pour sa jolie malade.

Mais, étant marié déjà à une femme charmante, il ne trouve rien de mieux, pour se mettre à l'abri de la tentation, que de ménager l'union de Rose avec un de ses amis, le beau brun Juste André, ingénieur de son état, également épris de l'étoile. Celui-ci est de plus un enfant trouvé auquel jamais ni père ni mère n'ont fait parvenir un mot de tendresse, bien qu'une protection secrète l'ait jusque-là soutenu et guidé dans la vie. Il s'est juré de se créer un nom et, à défaut d'aïeux, de s'imposer au monde par ses œuvres. En épousant l'actrice, il a compté sur une affection sincère et un cœur neuf. Pour un élève de l'École polytechnique, la double erreur semble impardonnable. Il ne tarde pas, d'ailleurs, à comprendre que celle à qui il a si aveuglément donné son nom et confié son honneur n'en sera guère digne. Quatre jours après leur mariage, il la surprend en train de dépouiller à son insu la volumineuse correspondance qu'elle a reçue de Paris et où il se trouve de tout: déclarations passionnées signées de noms connus sur le boulevard, plaintes des directeurs de théâtre qui avaient compté sur elle, questions indiscrètes de reporters en quête de détails. On voit d'ici la tête du mari. En vain le pauvre diable essaye-t-il, à force de sages conseils et d'indulgence, de rappeler Rose à son devoir. Elle se sent trop gênée, trop surveillée et elle s'ennuie ferme à Chartres, au milieu d'une société honnête et bourgeoise, elle que le vice a pénétrée jusqu'aux moelles. Capricieuse et perverse, elle ne tarde pas à dévoiler ses instincts vulgaires, les côtés bohèmes et tapageurs de l'ancienne cabotine. Tout ce qui a l'air d'empiéter sur son indépendance la met hors des gonds. Contraste bizarre! plus les gens la méprisent, plus elle s'attache à eux. Pour satisfaire je ne sais quel besoin d'intrigue, elle se précipite au-devant du déshonneur, sans avoir même l'excuse de la passion. Tandis que son mari s'est rendu seul en Belgique pour augmenter leur fortune, elle vient à Paris courir le guilledou, dîner en mauvaise compagnie au restaurant Ledoyen et s'habiller en garçon. C'est même sous ce costume qu'elle se présente effrontément devant l'ingénieur, lui réclamant à cor et cri sa liberté. Sur son refus, elle le frappe d'un coup de stylet et se jette elle-même dans la Meuse. Trop légère pour ne pas surnager, nous la voyons ensuite partir pour l'Amérique avec un de ses anciens amoureux, y reprendre sa vie de théâtre et n'en revenir qu'au bout de trois ans pour s'empoisonner, afin de permettre à Juste André d'épouser enfin la chaste demoiselle dont il s'est épris pendant l'absence de son ignoble moitié.

Mme Gréville a fort agréablement développé tout cela en deux volumes. Sa manière est assez connue et nous n'avons pas à la caractériser de nouveau. Ainsi que les précédents, son ouvrage est semé de détails vrais, finement observés, d'analyses morales poursuivies jusque dans les replis les plus secrets du cœur. Malgré le peu de sympathie qu'inspire son actrice aux trois quarts folle, ses aventures ne laissent pas de vous intéresser. On voudrait seulement que l'imagination y eût moins de part, que le caractère des lieux et la peinture des mœurs n'y fussent pas à chaque instant défigurés. On ne sait vraiment parfois dans quelle région sublunaire se passe le drame conjugal. Mélange de fantaisie et d'observation, le talent de Mme Gréville gagnerait à ce que la seconde de ces facultés ne fût pas si souvent éclipsée par l'autre. A. P.

Pour ces dames, par Vast-Ricouard. Paris, Marpon et Flammarion; 1882, in-18. — Prix : 3 francs.

Faisant infidélité pour quelques jours à leurs gardes, jeunes et vieilles, et à tout le tripot de Paris, MM. Vast et Ricouard se sont mis à battre les buissons de la province espérant y rencontrer un peu de détente pour leur plume aux abois, qui avait grand besoin, il est vrai, d'inspirations moins capiteuses. Leur chasse n'a pas été sans fruit. Ils en ont rapporté cette gerbe de nouvelles qu'égayent les spirituelles vignettes de Kauffmann. Un frontispice très finement gravé par le même nous fait connaître les binettes des deux auteurs, réunis dans un cadre fraternel et enguirlandé.

Le volume est en outre agréable à lire et très varié. Toutes les historiettes dont il se compose n'ont pas assurément une égale valeur; il en est même deux ou trois qui ne brillent que par la bizarrerie et l'invraisemblance. En revanche, le reste est gai, sans trop de prétention, raconté à la bonne flanquette, les coudes sur la table, et l'ironie à fleur de peau qui circule à travers *Ni tête ni enfants*, *le Sabre japonais* et *la Tache de Vénus* dérobe suffisamment ce que le point de départ aurait quelquefois de scabreux. Le récit le plus sérieux, *l'Inondation*, est touché avec sobriété, avec émotion, et prouve que les deux jeunes écrivains auraient peu

à faire, s'ils le voulaient, pour exceller à leur tour dans ce genre de contes attendrissants. P.

Le péché d'Ève, par ARMAND SILVESTRE. Illustrations de Rochegrosse. 1 vol. Paris, Ed. Rouveyre et Blond, 1882. — Prix : 5 francs.

L'auteur du *Commandant Laripète* et des *Farces de mon ami Jacques*, M. Armand Silvestre, vient de réunir en un volume de joyeuses et gaillardes historiettes qui ont paru pour la plupart, peut-être toutes, dans le *Gil Blas*.

Le cas de M. Armand Silvestre est tout à fait particulier : après s'être fait connaître par la publication de reueils de vers d'un sentimentalisme et d'une mélancolie incontestés, le voilà qui tourne bride et qui se lance dans le champ gracieux de l'historiette égrillarde. Je ne sais plus en tête de quel volume M. Armand Silvestre a cru devoir donner là-dessus quelques mots d'explication... je ne dis pas de justification. M. Silvestre était bien bon. Me permettra-t-il de lui remettre sous les yeux ce passage de la préface des *Orientales* : « L'auteur de ce recueil n'est pas de ceux qui reconnaissent à la critique le droit de questionner le poète sur la fantaisie, et de lui demander pourquoi il a choisi tel sujet, broyé telle couleur, cueilli à tel arbre, puisé à tel source. L'ouvrage est-il bon ou est-il mauvais ? Voilà tout le domaine de la critique ! » Pourquoi l'auteur des *Ailes d'or* a-t-il changé de voie ? Parce que cela lui a plu : *tel est notre bon plaisir.* En littérature, il n'y a pas d'autres règles à la fantaisie. Le fait peut-être est singulier ; mais personne n'a le droit de le discuter. Il suffit que M. Armand Silvestre réussisse aussi bien dans sa deuxième manière que dans sa première. M'est avis, — et bien d'autres ont ce sentiment, — qu'il y réussit mieux.

Par exemple, le titre de ce dernier volume, *le Péché d'Ève*, ne me paraît pas trop justifié. Cela veut-il dire que les histoires qu'on va lire ont pour cause première la pomme de l'Éden ? Je le présume, mais cela n'est pas d'une limpidité absolue. Quoi qu'il en soit, le volume est extrêmement amusant, bourré d'esprit : *la Femme de César, les Braconniers, le Dévouement dAristide, Vengeance de mari, le Bal des canotiers* et surtout les fameuses *Terreurs d'Olympe*, après lesquelles il faut tirer l'échelle.

En résumé, un plat de gourmet dans lequel on a versé une salière... poivre compris.

Les illustrations de Rochegrosse, qui sont fort nombreuses, ne le cèdent en rien au texte d'Armand Silvestre. L'inspiration est la même ; c'est la même verve, le même entrain, le même esprit. La plume et le crayon ont le bec aussi fin l'un que l'autre.

H. M.

Gian et Hans. — Le dossier Raimbaut, par M. MARC MONNIER ; un vol. in-12. Paris, 1882. (librairie Delagrave). Prix : 3 fr. 50.

Versatilité et faconde italiennes, profondeur allemande doublée d'un égoïsme presque féroce, voilà ce qu'en deux types d'étudiants M. Marc Monnier a voulu surtout synthétiser dans ses deux principaux personnages. Ils portent le même nom, celui de Jean, orthographié différemment, en raison du changement d'idiome. Plus différents encore sont les caractères. Ainsi que nous autres Français y étions assez portés jadis, Gian s'est fait, d'après Gœthe et Lessing, une Allemagne toute de de fantaisie où il cherche Dorothée. Chose extraordinaire, il la trouve, après bien des déconvenues pourtant. Elle s'appelle Leuchen et a les mains rouges ; mais, sous tous les autres rapports, c'est une jeune fille accomplie. Souhaite-t-elle être à Hans ou à Gian ? Longtemps elle l'ignore. Puis, quand décidément elle penche pour le second, elle trouve mille motifs pour combattre sa propre inclination. A la fin, la beauté, l'exubérance de vie, ces éléments de l'amour, ont raison de ses raisonnements et de ceux de la *moutre* opposée au mariage de sa fille avec l'Italien. Les fiancés radieux parcourent la Suisse. Un affreux accident fait tomber le jeune homme sans vie aux pieds de celle qui l'aime. Est-il mort ? Tous le croient, sauf sa fiancée et Hans, cet odieux rival qui songe à le disséquer en pleine catalepsie. A force d'énergie, Leuchen parvient à empêcher cette cruauté froide que la passion scientifique associée au ressentiment d'un amant évincé expliquent, sans l'excuser. Vivisecter un homme dont on souhaitait la mort, quel sujet d'étude et que raffinement de vengeance pour un professeur, un maître en philosophie, qui ne croit plus qu'à la haine et à son ambition

Au reste, résumer une intrigue aussi simple, c'est l'affaiblir, puisqu'il n'est pas possible de faire apprécier en même temps avec quel humour M. Marc Monnier décrit hommes et choses, celles-ci sombres et riantes selon les dispositions subjectives de ceux-là, comme avec quel talent d'analyste il suit ses héros dans leurs tergiversations ou leurs idées fixes, qu'il s'agisse soit d'amour élégiaque, soit de tavernes enfumées où les buveurs de bière se réjouissent tristement, soit encore de ces abîmes de la philosophie allemande, nébulosités ensevelissantes où l'on perd pied facilement. Bah ! un élan de verve française et l'esprit gaiement remonte à la surface, en plein bon sens.

Le Dossier Raimbaut, après une étude aussi nourrie d'idées, pâlit fatalement. Que de détails charmants toutefois, que de réflexions à citer, si l'espace s'y prêtait, encore que l'auteur n'ait pu parfois échapper à l'écueil des récits, mis sous forme épistolaire : la monotonie !

Un conseil maintenant : d'une publication à mettre entre toutes les mains, M. Marc Monnier ferait bien d'enlever certains « clapotis d'ablution », expression qui, par trop naturaliste, détonne d'autant plus qu'on n'y est pas préparé par l'ensemble. Ce n'est évidemment qu'un *lapsus* à faire disparaître de la prochaine édition. G. S. L.

Les Mémoires des passants, par PIERRE VÉRON. Paris, Dentu, 1882 ; in-18. — Prix : 3 francs.

Le titre est bien prétentieux et le volume bien mince, quoique le papier en soit épais. Je ne veux pas traiter M. Véron comme il fait souvent les autres,

car il a la dent dure pour qui ne lui agrée pas. Il y aurait d'ailleurs ingratitude de ma part, étant de ceux qui lisent le *Charivari*. Excusez-moi ; Paf et Draner sont parfois si espiègles et Grévin si osé ! Quoi faire, au café, quand on a vu la gravure et que le journal reste ouvert devant vous ? On sait d'avance, ou à peu près, le contenu des articles : un crime bien atroce ou la séparation de corps entre gens connus; si elle est épicée de détails scabreux, voilà la bonne fortune du chroniqueur, du bulletinier. Mais elles sont rares. A défaut, il se rabat sur le cancan de la veille, sur l'anecdote courante, sur les mille riens qui, répétés par les échos du boulevard, prennent durant quelques heures les proportions d'un événement. Au besoin, il délayera le fait divers, le calembour, les lapsus d'un confrère. Il lui faut à tout prix amuser ou distraire un instant son monde.

On le lit pourtant; on ne se fâche pas si, ayant à glisser dans un moment de disette une sottise un peu trop forte, il la met sur le dos de Guibollard ou de Calino. Pour moi, la seule chose qui m'exaspère, c'est quand, après avoir cité une fadaise insipide, il ajoute avec aplomb : *absolumeut authentique*. Eh! triple niais, qu'importe que cela ait été dit par un autre ou par toi, dès que tu t'en rends responsable en l'insérant ?

Ma réflexion, vous le pensez bien, n'est pas à l'adresse de M. Véron. Lui, il a de l'esprit; c'est incontestable. Seulement il le distribue comme les médecins homœopathes leur poison, par doses infinitésimales. A sa mort (espérons qu'elle tardera longtemps), on pourra dire de lui, ainsi que de l'un de ses homonymes, qu'il laisse moins de vide qu'il ne tenait de place. Si quelqu'un de ses rédacteurs, — et il en a qui s'acquittent spirituellement de leur corvée, — apportait au journal des articles aussi lâchés que la plupart de ceux dont se composent *les Mémoires des passants*, nul doute que le directeur ne l'envoyât se faire imprimer ailleurs.

Et pour finir, veuillez me pardonner d'avoir écrit tant de lignes pour dire si peu de chose. L'exemple de M. Pierre Véron est contagieux. P.

La Fille-mère, par A. Matthey. Paris, Dentu, 1882; in-18. — Prix : 3 francs.

A peine avons-nous annoncé un volume d'Arthur Arnould qu'il nous faut réemboucher aussitôt la trompette a propos d'une nouvelle œuvre de lui. L'infatigable producteur mène de front deux attelages, deux séries de revendications, l'une politique, l'autre sociale. *La Fille-mère* appartient à cette seconde catégorie. Ajouter un plaidoyer de plus à une cause si souvent discutée et déjà même en partie gagnée devant l'opinion, n'est-ce pas superflu? M. Arnould ne le croit pas. S'il apportait du moins quelque argument nouveau, on pourrait s'en féliciter; mais la seule différence qu'il y ait entre sa diatribe et tant d'autres précédemment publiées contre certaines de nos mœurs actuelles, c'est que la sienne fait appel à la violence, au lieu d'implorer la pitié. Il soutient que la fille séduite a le droit de punir elle-même son suborneur et de se faire justice, fût-ce par un crime. Une telle thèse n'attendrira guère les gens sur le sort de ces infortunées. Que diable! toutes ne sont pas également à plaindre ; il y en a plus d'une, parmi elles, sur qui pèse une large part de responsabilité dans l'acte dont elle devient, il est vrai, seule victime avec son enfant.

En acceptant même le type idéalisé que M. Arnould a peint sous le nom d'Inès Aubin, personne n'admettra jamais avec lui qu'on doive l'admirer pour avoir assassiné le père du pauvre petit qui est mort de faim à son sein tari. Pour la rendre sans doute plus intéressante, le romancier nous la donne comme étant la fille adultérine d'un forçat en rupture de ban et la femme aimée d'un nihiliste russe. Dans ces conditions exceptionnelles, son aventure prend une couleur antisociale qui écarte la sympathie.

Lorsqu'on a achevé de lire des livres de ce genre, il faut ouvrir sa fenêtre et regarder un instant dans la rue. On est bien aise alors et presque étonné de voir les gens circuler le plus tranquillement du monde et ne pas courir haletants les uns après les autres pour s'injurier ou se prendre aux cheveux, en proie aux angoisses de la misère ou du désespoir. Allons, les haines et la soif de vengeance, ces cauchemars de l'exil qui hantent encore, paraît-il, le cerveau du romancier, n'ont en aucune façon passé dans nos mœurs. Cela vaut mieux. P.

La Femme de Judas, par H. Matthey. Paris, Charpentier, 1882 ; 1 vol. in-18. — Prix : 3 f. 50.

En soi un roman d'Arthur Arnould n'a précisément rien de bien dangereux; mais ce sont les suites qu'il faut craindre. Le rusé compère ne termine jamais un volume sans laisser des points obscurs, quelque personnage en l'air et dont le sort reste indécis. Méfiez-vous ! Voilà la pierre d'attente où il accrochera bientôt de nouveaux contes.

Le Drame de la Croix-Rouge, peut-être vous en souvient-il, nous avait rendus perplexes sur le caractère vrai de Jules Durandeau. Qu'était donc cet homme aux allures si louches? Avec *la Femme de Judas*, tout se découvre : Durandeau est le faux ami qui a dénoncé, au 2 décembre, la famille Marion, et qui a été cause de son égorgement. Depuis sa trahison, le mouchard s'est de plus en plus enfoncé dans le crime. Affectant des opinions avancées, il ouvre partout des souscriptions pour venir en aide aux proscrits, et récolte ainsi des sommes considérables qu'il se garde, vous le pensez bien, de distribuer à qui de droit, se bornant à manger la grenouille, tandis que les frères et amis se brossent le ventre en exil. De plus, il dirige un journal d'opposition dont il dénonce les rédacteurs à la police. Afin d'empêcher que les deux filles de la famille échappées au massacre ne se vengent un jour en le démasquant, il a épousé l'une, fait de l'autre sa concubine. Non content de ce double ménage, le coquin ne s'avise-t-il pas de prendre pour maîtresse la femme du général; vous savez bien, celui qui commandait les égorgeurs lors du fatal événement.

Dans un roman populaire, le général du second Empire qui ne serait pas gris d'absinthe passé midi, et qui n'émaillerait pas sa conversation de jurons de charretier, manquerait à tous ses devoirs. Celui-ci est taillé sur le patron demandé; de plus, horriblement jaloux. En apprenant que Durandeau le dandinise, bien sûr, il le tuera comme un chien; lui-même tombera sous les coups de Zélie Durandeau, la femme de Judas, et la morale ainsi que la République triompheront sur toute la ligne. Tel est du moins le plan édifié par Zélie. S'il ne se réalise pas de point en point, rassurez-vous, le traître n'en sera pas moins occis, par sa femme d'abord, puis par le général, qui succombera à son tour, assommé par un ouvrier dont les poings sont aussi solides que les convictions démocratiques. Les deux sœurs Marion se remarieront à de vrais républicains, à des purs, cette fois, et, comme le dernier chapitre du volume est intitulé CONCLUSION, tout nous fait espérer que M. Arnould abandonnera désormais ces gens-là à leur bonheur et passera à d'autres exercices. Fils d'un lettré des plus honorables, lettré lui-même, il se doit, il doit au nom qu'il porte de faire vraiment de meilleure besogne.

P.

La Jeune garde, par M. VAST-RICOUARD. Librairie Paul Ollendorff, 1882; 1 vol. 360 pages.

Pour quiconque a observé les façons de nos actuels faiseurs de livres, au regard de leur clientèle respective, il allait de soi que M. Vast-Ricouard ayant publié quelque chose intitulé *la Vieille garde*, nous devions nous préparer à une *Jeune garde* imminente. Cela n'a pas manqué. *La Jeune garde* est là, mais jeune déjà de quelques semaines. Mais il n'importe! L'auteur, ou plutôt les auteurs, — ils sont deux, paraît-il, — ne manqueraient pas de prendre pour un étrange naïf, — et avec raison, vraiment, — l'individu capable d'esthétique littéraire ou d'indignation vertueuse à propos de leur ouvrage. Leur unique ambition est de travailler au goût de leur temps, de satisfaire le lecteur d'aujourd'hui, lequel ne pense qu' « aux femmes », comme disait avec tant d'expression un de nos meilleurs comédiens, M. Dupuis, des Variétés, dans *la Périchole*. Pas plus que *la Vieille garde, la Jeune* ne se passe dans un monde qu'il serait prudent de traverser sans de fortes précautions.

Lucie Guépin, étoile d'opérette, — style de notre fin de siècle, — tour à tour la maîtresse de Blaizinot, infime cabotin à face glabre et à menton bleu; de Méras, jeune homme du monde (?), mais d'un *monde* inouï; de Jarly, impresario de l'école Bordenave, lequel appelait son théâtre du nom que vous savez; de Kolbach, vieux boursier à femmes, et d'un certain nombre (c'est-à-dire d'un nombre incertain) d'autres espèces, Lucie Guépin, comme bien on devine, n'a *jamais aimé* au fond que Blaizinot. Donc, jusque-là, rien de neuf, ni même d'à peu près original. Voici venir la *Création*, dans la personne du de Méras, gentleman bien extraordinaire, qui fait partie des clubs à la mode et vit du luxe des cocottes ou actrices, qu'il a l'air d'entretenir sur le pied de trois cent mille francs de rente, avec les huit à dix mille de sa légitime. *La Jeune garde* est-elle vraiment si commode, et les clubs que nous savons et que l'on cite comportent-ils un de Méras? — La réponse à notre double question nous paraît devoir tourner contre la partie *observée* de cette histoire, où l'on voit Blaizinot, le premier amant de Lucie Guépin, expulsé du théâtre par ordre de Jarly, qui rêve de donner Lucie à de Méras, afin d'assurer à son étoile la protection des *clubs*. En effet, Blaizinot, froissé de l'ostracisme directorial, s'expatrie, et Lucie, tombée aux bras de Méras, trône bientôt, toute resplendissante de colliers de perles de cent mille francs, dans un hôtel payé par on ne sait qui, *Monsieur*, c'est-à-dire de Méras, étant presque un jeune homme pauvre, mais pas honnête. Ici apparaît le gros banquier Kolbach, un caractère et un cerveau dignes de ce nom *chic*. Un jour, de Méras épouse sérieusement Lucie, afin d'administrer avec plus d'autorité la beauté et le talent de l'étoile. Blaizinot, retour d'Amérique, abruti, mais toujours adoré, profite de ces justes « nopces » pour réapparaître devant la Guépin, plus amoureuse que jamais de ce grand artiste. En vain de Méras s'indigne, on lui fait entendre d'où vient le bel hôtel et la vie opulente. S'il n'est pas content, qu'il choisisse. Pour se réhabiliter aux yeux du monde (de quel monde?) de Méras se paye le luxe d'un duel avec un autre clubman... Il a pour témoins un grand d'Espagne et le chef lui-même du plus grand des ministères... Cardaillan, qu'il tient par un *cadavre* financier, dû à la bienveillance de Kolbach. Un bonheur n'arrive jamais seul à ce de Méras... toutes les pincettes (j'allais dire tous les hameçons) de la Destinée semblent s'animer d'une noble émulation pour le couvrir de chance. Blaizinot crève d'absinthe, pleuré par Lucie, qui va devenir mère, à la grande joie de de Méras, enfin maître à la maison. *Pater is est...*

Voilà le compte rendu fidèle, — moins les épisodes de facture, tels que la sœur de de Méras, fiancée à Lobel, etc., — de ce livre, qui porte bien la marque *littéraire* du premier semestre de l'année 1882.

L. D.

La Bouginotte, par ALEXIS BOUVIER. Paris, I. Rouff, 1882; 1 vol. in-18. — Prix : 3 francs.

A proprement parler, ceci est moins un roman que la relation d'une cause célèbre, arrangée et amplifiée d'après la *Gazette des Tribunaux*. Chacun se souvient du triple assassinat des femmes de Saint-Cyr, près de Lyon, et du fameux Dumollard, ce paysan sinistre de Monthuel, qui supprimait si prestement les bonnes trop confiantes. L'art de M. Bouvier, si l'on peut donner le nom d'art à un arrangement grossier, consiste à relier entre elles ces deux séries de crimes, en faisant de Dumollard un camarade, sinon le complice des autres meurtriers, et le pourvoyeur de quelques débauchés de Lyon, qu'il aurait ainsi débarrassés des filles dont ils avaient abusé. La Bouginotte serait une de ces pauvresses.

C'est autour d'elle que l'action a l'air d'être échafaudée, afin que l'auteur puisse y glisser quelques scènes d'amour entre un mouchard niais et l'ancienne maîtresse de l'un des assassins. En réalité, les trois quarts du volume sont consacrés à l'affaire de Saint-Cyr. M. Bouvier en suit les détails en reporter consciencieux; il ne nous fait grâce d'aucune circonstance du crime, ni des arrestations et interrogatoires des prévenus, ni de leur confrontation, ni des aveux qu'on leur arrache lambeau par lambeau. Nous subissons ainsi huit ou dix fois le récit du même fait et presque sans variantes. On pense bien qu'il n'a pas négligé les émotions de la Cour d'assises, non plus que le compte rendu minutieux de la déposition des témoins, du réquisitoire, des plaidoyers. Quel dommage qu'une loi récente ait supprimé le résumé du président! Enfin vient la toilette des condamnés et leur exécution. Rien n'empêche le romancier, puisqu'il a entamé ce lugubre sujet, de lui consacrer encore un volume ou deux; il le peut sans se mettre en frais d'imagination. Ne lui reste-t-il pas Dumollard sur la planche? P.

Le Bac, par Fortuné du Boisgobey. Paris, Plon, 1882; 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Le bac sur lequel on passe, près d'Arcis-sur-Beuvron, une rivière torrentueuse, n'est que l'instrument fatal et muet, cela va sans dire, du gentil drame provincial aux péripéties duquel nous fait assister M. F. du Boisgobey. Il sert à noyer, un soir d'orage, le gros propriétaire et sa femme, dont l'héritage, disputé entre un gentillâtre, gommeux aux trois quarts ruiné, et un brave officier de notre armée de Tunisie, qui n'a pas le sou, va permettre à ce dernier d'épouser l'attrayante et riche héritière Germaine Daudierne.

Ils ont de la chance depuis quelques mois avec les romanciers, nos lieutenants et nos capitaines; ils prennent joliment leur revanche, en attendant mieux, sur les nobles ruraux, les avocats, les ingénieurs, à qui était réservé le privilège d'enamourer les gentes damoiselles. Celui dont il s'agit ici, Roger Pontac, simple sous-lieutenant au 9[e] hussards, me semble un peu cousin de l'heureux capitaine qui, dans *l'Abbé Constantin*, enlève si prestement le cœur et les millions de l'Américaine. A peine entre-t-il en scène que tous les beaux projets de mariage rêvés par M[me] Daudierne pour ses deux filles s'écroulent en un clin d'œil. Roger sauve la vie à Germaine dans une battue aux chevreuils; il hérite du couple noyé et supplante sans peine son rival, ce triste hobereau qui, depuis si longtemps, hésitait entre les deux sœurs, faisant la cour à l'une et demandant la main de l'autre.

Elles lui échappent toutes deux : Germaine épouse, bien entendu, l'amoureux sous-lieutenant, et son aînée, la sentimentale Laurence, gardera son cœur au hardi braconnier qui, sur sur le conseil de Pontac, est allé conquérir en Afrique l'épaulette et l'élégance militaire, sans lesquelles on ne peut plus se faire aimer. Deux personnages secondaires, le docteur Subligny et le duc de Bretteville, font office de dieux dans cette pastorale bourgeoise. Au premier revient l'honneur de démêler tous les fils de l'intrigue; au second, celui de représenter les antiques vertus, la distinction, les fiers sentiments, le mépris de la fortune, apanage légitime des familles titrées. Nous ne chicanerons pas là-dessus M. F. du Boisgobey. En décorant d'une auréole si respectable son vieux duc, il a voulu sans doute proposer un exemple à suivre, et montrer que tous les grands seigneurs ne sont pas du même acabit que ceux dont les méfaits ou les zizânies défrayent si souvent la chronique et les audiences des tribunaux. P.

Dinah Samuel, par Félicien Champsaur. Paris, Ollendorf, 1882; 1 vol. in-18.— Prix : 3 fr. 50.

Pauvre Félicien! voici au moins dix ans qu'il se frotte aux poètes, aux journalistes, aux dessinateurs, aux cabotins, et il n'a pas compris encore comment se fait un livre! Le sien est un vrai paquet, un arlequin bizarre composé de souvenirs personnels et de commérages qui ont déjà fait cent fois le tour de la presse. Figurez-vous qu'il raconte avec aplomb, je ne sais plus à quel propos, l'histoire d'Émile de Girardin, son duel avec Carrel, ses infortunes conjugales, et le reste. Comme c'est neuf!

Afin d'épicer ce plat trop rance, il l'a saupoudré de vers ridicules, de termes d'argot, de mots de gouape et d'atelier empruntés à de Goncourt, à Zola ou à Richepin. Bref, il s'est inoculé toutes les petites véroles courantes, sans guérir d'aucune.

Est-il besoin de désigner plus clairement l'actrice dont le pseudonyme transparent sert de réclame au volume? S'il était vrai qu'elle eût eu pour lui quelques bontés, elle en serait trop punie. Mais il s'en vante, donc c'est faux. Qu'il ne croie pas non plus avoir fait merveille en affublant ses confrères en journalisme de noms d'emprunt plus ou moins grotesques. Le beau mérite, ma foi, que d'appeler Rochefort *Bechefort*, Richepin *Pauvrepin*, Paul Alexis *Paul Corydon*, P. Bourget *P. Courget*, M[me] Adam *M[me] Ève*, etc. Si dans les cénacles du Rat-Mort ou de la Grand'Pinte on trouve de l'esprit à cette mascarade, on se trompe.

Nous attendons M. Champsaur à un autre livre plus sérieux, qui sente moins le carnaval. Lorsqu'il aura dépouillé ses oripeaux d'emprunt, nous pourrons voir s'il y a quelqu'un là-dessous. P.

Ouarda, roman de l'antique Égypte, par Georges Ebers, traduit par C. d'Hermigny. Paris, Firmin-Didot, 1882; 2 vol. in-18. — Le prix n'est pas indiqué.

Sur de simples monuments et quelques inscriptions à peine déchiffrées, ressusciter dans ses détails intimes la vie d'une nation qui a disparu depuis des siècles, quelle difficulté! L'entreprise est faite pour tenter les audacieux. Nonobstant, quelques-uns y ont réussi, de façon du moins à contenter les antiquaires les plus instruits. Mais combien sont-ils dans le

nombre qui aient charmé véritablement le gros du public? Laissons à leur oubli définitif les Anarchasis, les Agénor et tous ces voyageurs célèbres jadis, derrière lesquels un érudit passait en revue les mœurs de la Grèce ou de Rome. Il s'agit d'une contrée bien moins connue, d'un peuple autrement éloigné de nous par le temps et par le caractère. Th. Gautier seul, dans son *Roman de la momie*, a risqué l'aventure, et il a été peu lu. L'Allemand Georges Ebers le sera-t-il davantage? Nous le souhaitons, sans oser l'espérer tout à fait.

Professeur à l'Université de Leipzig, M. Ebers a fouillé lui-même les hypogées des nécropoles égyptiennes, et y a découvert en abondance des documents historiques gravés sur le bronze, incisés dans le granit, taillés dans le cèdre, peints sur le calcaire et sur le lin, écrits sur les papyrus. A l'aide de ces documents, il a composé un savant ouvrage, purement descriptif, qu'une traduction de M. Maspéro nous a permis de lire. Puis il a voulu davantage. Comme l'archéologue chez lui était doublé d'un artiste, il a reconstruit par l'imagination la vie sociale de ce pays à son époque la plus brillante, le règne de Ramsès II ou Sésostris, le contemporain de Moïse et le persécuteur des Hébreux dans la terre de Misraïm, celui-là même dont, en août dernier, on a découvert la momie au fond du puits de Deir-el-Bahari. Un document original, *l'Épopée de Pentaour*, débris presque unique de l'antique poésie égyptienne, lui a suffi pour bâtir sa fiction. Il faudrait être plus compétent que nous dans ces questions de vieil Orient, pour marquer avec précision les points que l'on peut accorder à M. Ebers et ceux dont la parfaite exactitude serait à contester. D'ici à quelque temps, chacun, si le cœur lui en dit, deviendra égyptologue, l'État ayant acheté, pour la mettre à la disposition du public, la bibliothèque de Mariette bey. En attendant, tenons-nous-en à ce qui est du domaine commun.

Ouarda, c'est la *Salammbô* des bords du Nil, bien qu'elle soit fort dissemblable de la mystique et passionnée Carthaginoise. Elle appartient à une humble famille de Thèbes, non la Thèbes commerçante et riche, mais la Thèbes des tombeaux. Sa mère accompagne les morts aux funérailles en qualité de pleureuse et son père gagne sa vie à les embaumer. A peine si, dans le premier volume, on l'aperçoit un instant, renversée dans la boue et blessée sous les roues du char de Ben-Anat, la fille de Pharaon. Plus tard, celle-ci la prendra à son service, soignera son éducation et l'instruira dans l'art de porter avec grâce la parure, afin de rehausser sa beauté naturelle. En reconnaissance de ces bienfaits, Ouarda sauve la vie à la princesse au péril de la sienne et se fait aimer de Raméri, l'héritier du trône. Mais comme les princes, même en ce temps-là, épousaient rarement des femmes de chambre, on découvre à la fin que celle-ci est le fruit des amours d'un vieux monarque, rival de Sésostris, avec une fille grecque qui, à peine devenue enceinte, lui avait été enlevée. Ouarda est donc accordée à Raméri, et Ben-Anat, pour imiter son frère, épousera Pentaour, le véritable héros du roman. C'est en lui que M. Ebers, en bon Allemand qu'il est, a incarné l'idée de progrès au sein de ces âges fabuleux. Fils d'un pacifique jardinier, élevé paisiblement dans la douceur des calmes études, Pentaour n'en est pas moins possédé du démon de la lutte, de la passion des combats. Nouvel Abélard, il prêche à ses disciples une doctrine d'émancipation qui soulève contre lui la caste des prêtres et le fait envoyer aux mines. Il en revient, bien entendu, pour travailler, de concert avec son beau-père Sésostris, à la réconciliation des deux influences qui se disputaient jusqu'alors la domination de l'Égypte : le sacerdoce et la royauté. Par ce personnage, M. Ebers a introduit en partie nos idées et nos sentiments dans son œuvre, et c'est à cela qu'elle devra son succès, si succès il y a. A. P.

Le Csikos, par ALFRED JULIA. Paris, Marpon et Flammarion, 1882. 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Devenons un instant Hongrois avec M. Alfred Julia, dont la fantaisie a enfermé une histoire d'amour dans un cadre qui reflète sur la fiction une sorte de vraisemblance. Nous voici en 1848, un peu avant la révolution de Février, au moment même où une impatiente ardeur de révolte agitait la démocratie en Europe. De toutes parts, les yeux tournés vers la France, on n'attendait qu'un signal pour se lever en armes.

Dans les plaines qu'arrose la Theiss vivait alors le csikos, ou pasteur de chevaux, Karady Sandor. Au début du roman, le sentiment national est surexcité chez ce patriote par les poésies de Petœfi, le Tyrtée de là-bas, dont il aime à réciter les vers, à la fois mâles et tendres, aux fleurs de la terre, aux étoiles du ciel. En même temps, il courtise, pour le bon motif, Ilka Silaï, fille d'un pêcheur du voisinage. Ilka semble répondre à ses vœux ; mais, tout en promenant son bateau sur la Theiss, elle ne rêve que grandeurs et riches parures. Juste à point se présente, pour la séduire et l'enlever, un puissant magyar, le comte Margody. On se figure aisément la fureur du csikos, en apprenant la fuite de l'infidèle, et la rage qu'il met à poursuivre le ravisseur. Peine inutile! Malgré la vitesse de son noble coursier Madar, il ne l'atteindra pas.

Que faire alors? Comment se venger? Par bonheur, Margody a une fille ravissante et un tantinet romanesque, du nom d'Irène. Sandor se jure de la séduire à son tour. Rapt pour rapt; c'est la peine du talion. Déguisé en étudiant, il ira tenter la fortune.

Irène mord à l'hameçon avec tant de naïveté et un amour si vrai que le csikos s'en éprend. De là un peu de ralentissement dans sa haine. « On ne cueille pas une fleur pour en souffleter son ennemi », se dit-il avec un proverbe de son pays; et certain scrupule l'arrête dès qu'il se sent aimé de la jeune comtesse. Il est vrai que son hésitation dure peu. Après qu'Irène s'est donnée à lui pendant un orage et à la lueur des éclairs, il s'enfuit avec elle. Sur ces entrefaites sur-

vient l'insurrection de la Hongrie, qui offre aux deux ennemis l'occasion de prendre les armes et de se rencontrer en face sur les champs de bataille. Inutile de dire que le csikos se bat pour l'indépendance avec Kossuth, tandis que le comte sert dans les rangs autrichiens que commande le féroce Haynau.

A la suite de mille rencontres et aventures comme les guerres civiles en offrent tant, Sandor et Margody se retrouvent une nuit courant en bateau l'un après l'autre sur la Theiss, à l'endroit même où tous deux jadis se disputèrent Ilka. Dans une lutte corps à corps, ils tombent enlacés dans l'eau et se noient. Ilka devient la maîtresse d'un attaché d'ambassade, et Irène consacre le reste de sa vie à l'éducation du fils qu'elle a eu de son amant. M. Julia veut bien nous apprendre que cet enfant est devenu depuis un homme remarquable, dont il écrira peut-être un jour l'histoire.

S'il met ce projet à exécution, nous l'engageons à surveiller sa plume et à ne plus lui permettre des phrases telles que celles-ci : « Les lèvres des jeunes gens se confondirent dans une fusion si magnétique que la vie de chacun d'eux se *transsubstantia* dans la vie de l'autre. » Comment ne pas frémir devant de semblables expressions ! A. P.

La Nonne amoureuse, par Émile Richebourg. Paris, Dentu, 1882 ; 1 vol. in-12. — Prix : 3 francs.

Nous ne sommes plus au temps où le facétieux préfet de Louis-Philippe, Romieu, de si joyeuse mémoire, intitulait un de ses spirituels récits : *Roman pour les cuisinières*. Aujourd'hui, tout se fait sérieusement et sans rire, même les choses les plus bouffonnes. C'est ainsi que M. Richebourg, le conteur cher aux grisettes et aux ouvriers des fabriques, celui dont une œuvre fit, dit-on, monter de 25,000 le tirage du *Petit Journal*, nous lance à l'étourdie en plein règne de Henri VIII, ce sultan féroce et lascif qui, pour satisfaire à l'aise un caprice de quelques nuits, retournait comme un gant la religion de ses sujets et s'en remettait à la hache de le débarrasser des femmes introduites à la file dans son lit royal, dès qu'elles avaient cessé de plaire. Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire d'Angleterre, de caractère plus difficile à définir exactement, de type qui, avant Cromwell, résume plus énergiquement, dans sa profondeur insondable, le fonds et le tréfonds de la race anglo-saxonne. A côté de lui, son acolyte, le cardinal Wolsey, tartufe savant et voluptueux, rompu à toutes les intrigues, assoupli à toutes les condescendances, est bien capable aussi de faire reculer un peintre auquel la vérité de l'histoire imposerait quelque respect. De tels portraits réclament un pinceau énergique et savant. Mais Émile Richebourg se place au-dessus de telles craintes : empruntant à Alex. Dumas le sans-gêne du procédé et lui laissant, hélas ! sa belle humeur et ses gasconnades superbes, il façonne l'histoire à sa façon, prenant pour jouet les personnages les plus terribles. Ne voit-on pas, au Jardin des Plantes, les pierrots folâtrer jusque dans la fosse des ours ou contre la grille des léopards ou des tigres ? Que dire de la nonne amoureuse ? Pauvre Henriette de Mayenne, gentille tourterelle envolée du couvent pour suivre en Angleterre Anna Boleyn. C'est en pure perte que le brave Raph Brandon la défend de si grand cœur et la sauve de mille dangers ; elle en épousera un autre, ne gardant qu'une petite place en son souvenir pour celui qui a tout sacrifié pour elle, la vie et la liberté. P.



Théâtre de campagne, huitième série. Paris, Ollendorff, 1882 ; in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Parmi les pièces de cette huitième série, il en est plusieurs qui pèchent par excès de zèle et dont les auteurs se sont vraiment trop chatouillés pour faire rire les autres. On y sent l'effort, la recherche, autant dans les idées que dans l'expression. Malgré ce travers, plus sensible à la lecture qu'à la représentation, la comédie de M. Alphonse de Launay, *le Premier roman*, nous paraît une des plus jolies. De l'esprit, de la grâce et, sous une forme plaisante, une sensibilité réelle, en voilà plus qu'il ne faut pour animer un acte et en assurer le succès. Si Mme Amélie Villetard n'avait poussé à la charge sa bouffonnerie du *Thème russe*, il n'y aurait aussi qu'à louer la verve qu'elle y a déployée. Il y a beaucoup d'entrain également dans *le Rigollot* de M. Armand des Roseaux, avec une gaieté communicative des plus folles. Le théâtre du Palais-Royal pourrait s'approprier la pièce et en faire un de ses levers de rideau les plus amusants. Enfin, la perle du recueil, la saynète qui nous paraît la mieux appropriée aux conditions du paravent, si cher aux salons et aux cercles, c'est *Une Flèche*, de M. Léopold Laluyé. En soi, ce n'est qu'une bluette, peu de chose ; mais comme le ton est juste, le sentiment délicat, et comme l'imprévu de la situation finit par se dénouer heureusement ! P.

Principes de diction, par M. Dupont-Vernon (de la Comédie-Française), licencié en droit, officier d'académie. Un vol. in-8°. Paris, Ollendorff, 1882.

En vérité, la Comédie-Française est en train de devenir une succursale de l'Académie. M. Coquelin aîné fait des conférences ou critique *le Misanthrope*. M. Dupont-Vernon, qui a déjà publié un volume sur *l'Art de bien dire*, réunit maintenant sous ce titre : *Principes de diction*, quelques-unes de ses leçons collectives. A plusieurs négligences, comme certain *car en effet* qui sonne mal, à des renvois fatigants au Dictionnaire de Littré, on sent que ces leçons ont été

sténographiées; mais, dans l'ensemble, elles constituent un enseignement facile à saisir et qui laissera des fruits. Si l'on a pu dire de l'acteur qu'il mourait tout entier, on ne saurait appliquer ce désolant aphorisme à l'acteur-professeur. Celui-ci se survit à lui-même. Ce sera plus tard le cas de M. Dupont-Vernon, dont les préceptes oraux et imprimés feront des diseurs corrects, aux accents expressifs.

G. S. L.

Études littéraires sur le théâtre de Racine, de Corneille et de Molière, par GUSTAVE MERLET. Paris, Hachette, 1882; in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Déjà connu par de judicieux articles sur nos auteurs classiques et par un recueil en deux volumes, prose et vers, de morceaux choisis, qui a presque partout remplacé heureusement le vieux Noël et Laplace, M. Merlet réunit aujourd'hui dans ses *Études littéraires* ce qu'ont dit de vraiment nouveau, sur les trois grands poètes dramatiques du XVIIe siècle, les maîtres de la critique moderne. Ce livre résume en quelque sorte et groupe avec art les faits et les jugements essentiels jusqu'ici éparpillés dans les œuvres de Villemain, de Nisard, de Saint-Marc Girardin et de Sainte-Beuve. L'ambition de M. Merlet, il l'avoue franchement, a été de mettre au courant de la science actuelle ce fameux Lycée de La Harpe sur lequel le goût de nos pères et le nôtre même, au début, s'étaient formés.

Voici la méthode qu'il applique successivement à chacun des trois auteurs : après avoir étudié la biographie et la nature de l'homme, il recherche les mœurs et les sentiments au milieu desquels chaque pièce a vu le jour, en analyse l'économie et le jeu, en examine les personnages dans leurs traits caractéristiques et finit en signalant les scènes capitales et les beautés du style. Ajoutons, pour être exact, que la physiologie est un peu sacrifiée à l'analyse littéraire; M. Merlet regarde plus volontiers aux fruits qu'à l'arbre. Dès les premières pages de son volume, on s'aperçoit que, parmi les guides cités plus haut, celui qui l'a marqué le plus à son empreinte est Saint-Marc Girardin. Comme l'ancien professeur en Sorbonne, il moralise à ravir sur tout sujet, s'arrêtant à chaque pas, afin de tirer des chefs-d'œuvre de notre théâtre une leçon quelconque pour la conduite de la vie. Il y a là un bout de robe qui perce. On pourrait aussi relever de temps à autre quelques gentillesses de pensée ou de langage imposées sans doute par les exigences de la chaire. Un peu plus de laisser-aller, des négligences même interrompraient agréablement, sans leur nuire, ces dissertations fort estimables, j'en conviens, mais trop constamment fleuries et élégantes.

Si passionné admirateur que l'on soit de la tragédie, il faut bien reconnaître que les trois quarts du temps les personnages de l'histoire y sont étrangement défigurés. Racine surtout s'est plu à adoucir, à civiliser non seulement Turcs, Romains, Grecs, mais encore les Hébreux. Il a plié avec beaucoup d'adresse, au goût de la cour de Louis XIV, les mœurs féroces de Rome et celles de l'Orient. M. Merlet indique d'une manière générale cette tendance à costumer à la française jusqu'aux monarques de l'antique Asie; il eût pu, ce me semble, préciser mieux encore son observation et l'appuyer de remarques piquantes. Le poète nous a farci la tête d'idées tout à fait erronées et qu'il est bon de rectifier en remontant soi-même aux sources où il a puisé. Pour n'en citer qu'un tout petit exemple, chacun de nous s'en rapporte à lui au sujet de Vasthi. Suffit qu'il ait accolé au nom de cette reine l'épithète d'*altière*, on vit là-dessus, persuadé qu'elle avait réellement par ses hauteurs pu blesser Assuérus, ainsi qu'il arriva à la Montespan avec Louis XIV. Rien de moins exact. Ouvrez la Bible au livre d'Esther; vous y verrez que le despote persan, à la suite d'un festin qui avait duré sept jours, pendant lesquels il n'avait cessé de boire, fut pris de la singulière idée, en un moment d'ivresse, d'exhiber sa femme toute nue aux yeux de la cour et du peuple, afin de les prendre à témoin de sa beauté. Vasthi, à qui il avait envoyé ses eunuques pour lui intimer l'ordre de venir se donner ainsi en spectacle, contrairement à tous les usages de l'Asie, eut la pudeur de s'y refuser, ce qui mit Assuérus en grande colère et quelque ennemi de la sultane en profita pour engager le prince à la répudier. Il faut être bien fin courtisan et vouloir coûte que coûte plaire à Mme de Maintenon, pour tirer de ce fait l'allusion que Racine a soulignée dans sa tragédie d'Esther. N'eût-il pas mieux valu rester dans la vérité et rendre justice même aux favorites en disgrâce?

A. P.

Scènes à deux, par M. ADOLPHE CARCASSONNE. Un vol. in-18. Paris, 1882, chez Ollendorff. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur s'est fait une place à part dans un genre qui, dépendant de l'art dramatique, n'en est pourtant que la menue monnaie. Ici elle est débitée en une vingtaine de saynètes presque toutes faciles à lire, moins aisées à *dire*. Dans *la Nuit de noces,* M. Carcassonne se rencontre avec MM. Crisafulli et Bocage, les auteurs d'*Une Perle,* jouée à la Comédie-Parisienne. *Un Soufflet* ne serait pas déplacé au Palais-Royal. La meilleure pièce est dédiée à Mlle Rosamond (comme on lui en dédie, bon Dieu !). C'est *le Jour et la Nuit.* Le poète s'y montre certainement en progrès, mais que ne se soigne-t-il encore davantage? Page 6, au dix-huitième vers, le mot « calme » serait plus en situation que celui de « charme », d'autant qu'un peu plus loin il est question de « murmure charmant » et de « forêt charmée ». Il faut du charme, pas trop n'en faut.

G. S. L.

Théâtre complet de J.-B. Poquelin de Molière, publié par D. JOUAUST, en huit volumes avec la préface de 1682, annotée par G. Monval, tome Ier. Paris, librairie des Bibliophiles (Jouaust), 1882. — Prix : 3 francs.

On a fait bien des éditions de Molière : leur liste seule suffirait à composer un catalogue d'une ampleur

fort recommandable. Mais comme tout ce qui est vraiment beau et œuvre géniale, les ouvrages du comique ne vieillissent pas; on ne peut dire de ces merveilleuses comédies ce qu'on dit quelquefois de nos modernes recueils poétiques, qu'ils ont leur public; le public de Molière, c'est tout le monde. Aussi les éditeurs ne se lassent-ils pas de reproduire, pour ainsi dire à l'infini, l'œuvre du poète comique.

L'intelligent directeur de la *Nouvelle Bibliothèque classique des éditions Jouaust* ne pouvait se dispenser de faire entrer Molière dans sa collection, qui contient déjà les grands génies du XVIIe siècle et quelques-uns du XVIIIe : Régnier, Corneille, Boileau, Racine, La Bruyère, La Rochefoucauld, Diderot, Chamfort, etc. Cette édition nouvelle comprendra huit volumes; le premier, qui est déjà en vente, contient les trois premières pièces du comique : *l'Estourdy, le Dépit amoureux* et *les Précieuses ridicules*. Pas de notes, aucun embarras; le lecteur retrouvera là son auteur favori dégagé de tous ces *impedimenta,* de toutes ces gloses que Rabelais désigne quelque part sous un nom énergique. Pour toute préface aux comédies, la préface même de Molière, s'il y en a; et en tête du premier volume, la préface de l'édition de 1682, que celle de 1882 reproduit. C'est là tout ce qu'on y trouvera en fait de notes. Tant mieux : assez d'autres éditions sont faites pour les fureteurs.

Est-il utile de dire que cette nouvelle publication, faite par les soins de M. G. Monval, est absolument irréprochable, et qu'elle sera appréciée comme elle le mérite par tous les bibliophiles? H. M.

Mémoires de Samson (de la Comédie-Française), avec un portrait dessiné par G. Jacquet. 1 vol in-12. Paris, Ollendorff, 1882 — Prix : 3 fr. 50.

Le grand comédien Samson, une des gloires du Théâtre-Français, un des meilleurs professeurs du Conservatoire, avait eu la bonne inspiration de consigner les remarques faites au jour le jour et de retracer, pour ainsi dire, en écrivant l'histoire de sa vie, l'histoire de l'art tragique en France pendant les deux premiers tiers de notre siècle. Samson, malheureusement, ne put achever ces curieux mémoires : la mort vint lui arracher des mains la plume encore humide des dernières lignes de ce livre. Une main pieuse s'est chargée de livrer aux amis du vieux comédien, mort à la tâche, les pages inachevées mais précieuses pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre art dramatique.

Ce que fut Samson, il est aisé de le dire en quelques mots : sa vie tout entière, vouée à son cher *métier* d'artiste, ne fut qu'un continuel acte de foi pour son art. Ce livre la raconte avec tous les détails désirables, sans emphase; c'est l'histoire d'une vie vraie. D'une famille peu aisée, le jeune Samson parvint à l'âge de dix-sept ans (il était né le 3 juillet 1793) à entrer au Conservatoire. Après avoir joué quelque temps en province et longtemps à l'Odéon, Samson entra au Théâtre-Français. C'est lui qui favorisa les débuts d'Alexandre Dumas qui, raconte-t-il, était alors fort timide, et qui depuis a oublié les devoirs de la reconnaissance envers son premier conseiller. Le grand comédien a assisté aussi à la grande période des luttes romantiques : de la scène il a pu voir toutes les batailles d'*Hernani;* Samson ne jouait dans cette dernière pièce qu'un rôle subalterne. Il resta fidèle à son cher théâtre jusqu'en 1863, époque où il se retira du théâtre, mais sans renoncer pour cela à l'art dramatique; Samson, en effet, parvenu alors à l'âge de soixante-dix ans, se voua exclusivement au professorat, qu'il avait longtemps mené de front avec ses occupations d'acteur. Parmi ses nombreux élèves, nous ne citerons qu'un nom, le plus célèbre, celui de Rachel. Le Conservatoire a perdu en lui un de ses meilleurs professeurs.

C'est en 1871, à l'époque de nos terribles désastres, que le vieux comédien s'éteignit : Samson avait, comme tant d'autres, émigré en province durant le siège; il était allé à Blois. Le 16 mars, quoique fort malade, il exigea qu'on le ramenât à Paris. Deux jours après, la Commune était proclamée : le pauvre vieillard, déjà fort affaibli, ressentit un terrible coup en apprenant cette nouvelle. Le 21 mars, il devint plus mal, et le 29 mars il expirait. Né en 1793 pendant la Terreur, il devait mourir pendant une autre Terreur.

Mme Ad. Toussaint-Samson, fille de l'auteur de ces *Mémoires*, a fait précéder le volume d'un *Avant-propos* fort curieux et fort ému, où perce à chaque ligne l'espèce de religion que sa famille avait vouée à cet artiste illustre et à cet homme d'honneur. Toutefois, le lecteur s'étonne de rencontrer au milieu de cet aperçu de la vie et du récit de la mort du grand comédien des bizarreries de style et d'appréciation qui font tache.

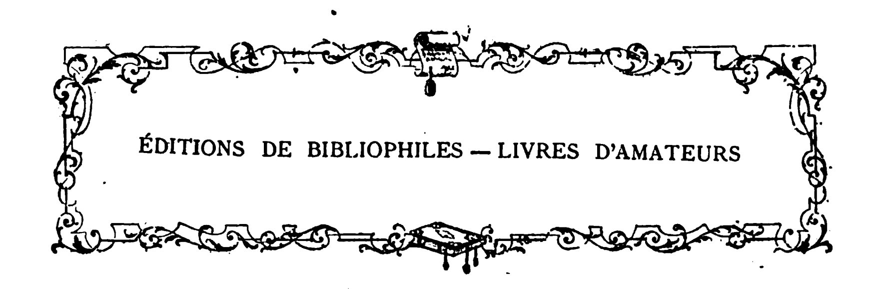
Quoi qu'il en soit, ces *Mémoires,* malheureusement inachevés, resteront comme un appoint précieux à l'histoire de l'art tragique en général, et particulièrement de la période romantique. Nous devons donc savoir bon gré à la fille de l'illustre comédien, qui fut aussi auteur dramatique, d'avoir rempli ce pieux devoir d'exécuter la volonté paternelle, et de contribuer dans une large part à la glorification de l'artiste dont on inaugurait le buste tombal, il y a un peu plus de deux ans, le 18 mai 1880.

H. M.

Saynètes et Monologues, par P. Arène, de Bornier, Ch. Monselet, Gust. Nadaud et autres. Paris, Tresse, 1882; in-12. — Prix: 3 fr. 50.

Ils ne sont pas tous amusants, ces actes de comédie, oh! non. Quelques-uns même affichent plus de prétention à l'esprit que n'en comporte le genre. Les poètes, en général, y ont mieux réussi que les prosateurs, et la fleur du panier serait, en fin de compte, due à G. Nadaud, L. Supersac, J. Normand, J. Truffier et Ern. Dupré. Parmi ceux qui ne parlent pas la langue des dieux, mais qui jargonnent à souhait l'élégant babil de Marivaux, il est juste de distinguer

J. de Marthold. Son *Écran bleu* est brodé finement et la passion s'y dissimule avec grâce dans les méandres de la causerie. P. Arène semble avoir improvisé un peu à la diable son *Drame à Cernay;* une fois n'est pas coutume. Quand nous aurons signalé encore deux folies de Quatrelles, *Canuche* et *Ce Monsieur !* il ne restera plus guère de pièce ni d'auteur qui vaillent la peine de les nommer. P.



ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Le Lion amoureux, par Frédéric Soulié, nouvelle édition illustrée par Sahib, notice historique de Ludovic Halévy; 1 vol. in-18 carré, Paris, Conquet. — Prix : 25 francs.

Frédéric Soulié, dans un article sur *la librairie à Paris,* publié vers 1832, écrivait: « L'art du libraire éditeur est de savoir l'heure où commencent les besoins du public et l'heure où ils finissent; son génie est quelquefois de les faire naître, son talent est de les exploiter. » — M. L. Conquet en publiant *le Lion amoureux* dans une édition exquise, et pour ainsi dire définitive, vient de montrer à la fois cet art, ce génie et ce talent spéciaux dont parlait Soulié il y a juste un demi-siècle.

En éditant en effet pour un petit groupe d'amateurs ce roman typique d'une époque fiévreuse, précieuse et très affinée, M. Conquet semble avoir saisi ce moment psychologique où le public bibliophile, saturé de XVIIIe siècle, semble désirer faire plus ample connaissance avec cette littérature de la veille encore toute palpitante et déjà presque oubliée.

Ce *Lion amoureux,* sans être l'un des principaux romans de Melchior-Frédéric Soulié, est assurément l'un des plus délicats, dans la simplicité de son affabulation; il représente la dernière manière du maître, qui eut son premier faire dans *les Deux Cadavres* (1832), le second dans son chef-d'œuvre : *les Mémoires du Diable,* et le troisième, le moins fougueux dans sa gestation, le plus clair peut-être, dans ce joli petit roman du *Lion amoureux.*

M. Conquet a publié là une des jolies éditions de ce temps, une de ces rares impressions où rien ne heurte le bon goût, où la grâce du dessin et la correction de la gravure sont en communion directe avec le texte, où l'harmonie règne dans la couleur locale de l'année de grâce 1842, date de l'apparition du *Lion amoureux,* et à la fois dans la modernité même de cette réimpression; — on dirait d'une reprise faite avec un art extrême sur un canevas vieux de quarante ans. Ces compositions de Sahib pour en-têtes de chapitres sont surprenantes de fidélité de mode, d'esprit, d'ingéniosité et de faire. M. Sahib, qui est un maître dessinateur de marines et qui avait déjà admirablement illustré *l'Oncle Benjamin* de Tillier, vient de se placer à mon sens, grâce à cette dernière interprétation du *Lion amoureux,* à une place hors ligne parmi les illustrateurs d'aujourd'hui. — Mais le « great attraction » de cette rénovation littéraire, c'est à coup sûr le morceau délicat, le ragoût friand, l'alléchant coulis, l'exquise sauce « ravigote » dont M. Ludovic Halévy a entouré et pour ainsi dire imprégné le roman de Soulié sous forme de notice historique et littéraire.

C'est un spirituel commentaire de l'heure où parut ce livre, une vivante et très fine paraphrase de cette ligne mise en épigraphe à sa notice comme synthèse de l'époque : « *le Lion envoya son tigre chez son rat.* » — Cette notice de Ludovic Halévy, — le futur académicien, si l'Académie ne fait pas la prude, pour parler en honneste langage — cette notice mérite seule l'acquisition du *Lion amoureux,* édition Conquet.

Mais, que dis-je! cette édition est déjà souscrite, paraît-il, et je viens là de jouer, à mon insu, un bien vilain rôle, en éveillant et en excitant des désirs que beaucoup de mes lecteurs ne pourront, hélas ! satisfaire, quoi qu'ils fassent.

Épuisé avant la mise en vente. Heureux volume! telle une première représentation où, tout étant loué à l'avance, les bureaux demeurent fermés. U.

Musée secret des bibliophiles. N° 1. — Nicolas Chorier : *Dialogues de Luisa Sigea,* 4 vol. in-8, imprimés à cent exemplaires pour Isidore Liseux et ses amis. Paris. — Prix : 200 francs.

Eh bien, ceci me plaît, et je dois féliciter, en tout respect et gratitude, Liseux-Grolier qui vient de plisser dédaigneusement sa lèvre pour le gros public, « *Vulgum pecus* », en faisant imprimer pour lui et ses amis, intimes et dilettantes, — *le Musée secret du bibliophile.*

Ce musée rabelaisien, mis par son tirage restreint à l'abri du bégueulisme et de la pruderie, ne comprendra, il faut le dire, ni obscénités ni œuvres érotiques, vulgaires; il sera à la littérature ce que le musée secret du roi de Naples fut à l'art; on y verra des chefs-d'œuvre d'un genre spécial et sans la feuille de

vigne des musées publics, car j'estime que ces admirables *Dialogues de Luisa Sigea*, par la réimpression desquels débute cette rarissime collection, n'ont rien de ce que le sens du mot *pornographique*, interprété à la moderne, semble désigner. J'ai dit récemment, à propos de l'édition in-16, mon opinion sur cette œuvre éclatante et hors ligne; tous les vrais lettrés seront de mon avis, j'en ai l'assurance, car on ne trouverait ni au dix-neuvième siècle ni à cette époque une œuvre de si hautaine allure et de si mâle style que celle de Chorier. Je reviendrai sur ce *Musée secret des bibliophiles*, que tous ceux que n'a pas atteints la mal'aria de ce temps doivent soutenir. Je tiens à dire aujourd'hui que les quatre volumes des *Dialogues de Luisa Sigea* sont admirablement imprimés en format in-8 avec belles marges, que le texte latin est mis en italique vis-à-vis du texte français juste alinéaire comme traduction, et que cette belle édition restera toujours dans le monde des amoureux des belles-lettres comme le plus noble témoignage de la vaillance tenace et de la grande intelligence de son éditeur. U.

Rachel, d'après sa correspondance, par Georges d'Heylli, 1 vol in-8. Paris, *Librairie des Bibliophiles*. Prix : 5 francs.

Nous avons à signaler aux amateurs un livre d'un haut intérêt qui vient de paraître à la Librairie des Bibliophiles sous le titre de *Rachel d'après sa correspondance*. L'auteur, M. Georges d'Heylli, a recueilli les principales lettres de l'illustre tragédienne, parmi lesquelles beaucoup sont inédites, et les a reliées les uns aux autres par un récit qui en rend la lecture aussi facile qu'intéressante. Ce n'est donc pas à proprement parler une biographie de Rachel qui nous est offerte aujourd'hui; c'est Rachel racontée par elle-même, et racontée avec une entière sincérité; car on sent bien, à la franchise et à l'abandon de ses lettres, qu'elles n'ont jamais été faites sous la préoccupation d'une publicité future. Peu de femmes de son époque ont écrit autant qu'elle, et peu surtout l'ont fait avec cette facilité, cette abondance et cet esprit primesautier qui caractérisent tout ce qui est tombé de sa plume.

Ce n'est pas Rachel dans la tenue solennelle de la tragédie que nous représentent les lettres choisies et ingénieusement groupées par M. Georges d'Heylli, mais bien une Rachel intime, en déshabillé, se laissant voir avec ses instincts naturels, et montrant les qualités charmantes et les dons précieux de son cœur et de son esprit.

L'ouvrage que nous signalons ici, de format grand in-8, est imprimé avec tout le luxe des plus belles éditions Jouaust. Il est orné aussi de quatre portraits de Rachel dus à la pointe expérimentée de l'aquafortiste Massard. L'un est gravé d'après la belle peinture de Charles Muller; deux autres représentent Rachel en costume de ville et en costume de théâtre, et le quatrième, qui nous la montre sur son lit de mort, est la reproduction d'un dessin fait d'après nature par Mme O'Connel, et qui a été légué par Émile de Girardin à la Comédie-Française.

L'éditeur a tiré quelques exemplaires de ce superbe ouvrage sur papier de Hollande et sur papier Whatman avec double et triple épreuve des gravures; mais ces exemplaires-là n'appartiendront qu'aux amateurs qui auront été assez avisés pour se hâter de les demander à la même *Librairie des Bibliophiles*. Mentionnons, dans la collection des *Petits Chefs-d'œuvre*, les *Conseils à une amie*, de Mme de Puysieux, charmant ouvrage dont on a voulu lui enlever la paternité pour l'attribuer à Diderot, dans l'intimité de qui elle a longtemps vécu. M. Spoll a mis en tête de cet opuscule une intéressante préface dans laquelle il démontre que Mme de Puysieux en est bien l'auteur. C'est une véritable curiosité littéraire qui méritait bien de figurer dans la collection imprimée avec tant de soin par M. Jouaust, et où sont groupées les petites œuvres des grands écrivains et les ouvrages remarquables qui ont fait la réputation des auteurs de second ordre.

Le Décaméron de Iean Boccace, traduict d'italien en françoys par maistre Antoine le Maçon, avec notice, notes et glossaire par Frédéric Dillaye. Tome premier; 1 vol. petit in-12 (format des Elzévirs) sur papier de Hollande. Paris, Alph. Lemerre, 1882. — Prix : 5 francs.

On pourrait peut-être chicaner un peu M. Frédéric Dillaye sur le choix qu'il a fait parmi les traductions de Boccace. Il nous donne une traduction de 1545.

« Parmi les traductions nombreuses du *Décaméron*, dit-il, nous avons choisi celle qui se rapprochait le plus de l'époque où Boccace écrivait, convaincu qu'avec ses tournures naïves, ses expressions archaïques, elle devait plus facilement et plus exactement reproduire l'œuvre originale. Le cas présent ne fait qu'accroître cette conviction, puisque la tratuction d'Antoine Le Maçon, qui date de 1545, reste encore aujourd'hui la meilleure de toutes. Avant cette traduction il n'existait qu'une mauvaise imitation du *Décaméron*, publiée dès la fin du XVIe siècle par Laurens de Premierfaict. »

La chose était embarrassante, je l'avoue, mais prendre une traduction du XVIe siècle pour un auteur qui a écrit au XIVe me semble aussi peu rationnel que de nous donner une traduction de Virgile faite au XVIIe siècle. La meilleure traduction est la plus moderne; toute traduction ancienne force le lecteur à un double travail : il doit d'abord se figurer le texte d'après la traduction, et ensuite se représenter la traduction en langage moderne. De ces deux travaux de son intelligence l'un est de trop.

Et puis, le XIVe siècle et le XVIe sont si dissemblables! Il est bien vrai que l'imitation de Laurens de Premierfaict ne peut être considérée comme une traduction; mais la chose est regrettable, car Laurens de Premierfaict, qui est bien inconnu à beaucoup de lecteurs sans doute, a pourtant fait des traductions

excellentes, une entre autres qui mériterait bien les honneurs de l'impression.

A part ces quelques réserves, l'édition de Boccace préparée par M. Frédéric Dillaye nous paraît faite avec tout le soin désirable. La partie typographique est merveilleusement soignée, suivant les habitudes de la maison Lemerre.

Ce premier volume est orné d'un bon portrait de Boccace, gravé par Le Nain. H. M.

Les Portraits du duc de la Rochefoucauld, auteur des *Maximes,* notice et catalogue par le marquis de Granges de Surgères, avec deux portraits gravés par Ad. Lalauze. 1. vol. in-8° de 62 pages. Paris, Morgand et Fatout, 1882.

M. le marquis de Surgères a voulu grouper dans un catalogue complet la mention de tous les portraits qui ont été faits du duc de la Rochefoucauld. C'était une tâche pénible, d'abord parce qu'il y a peu de portraits authentiques du personnage et aussi à cause de la nécessité de débrouiller l'écheveau des reproductions postérieures et de rapporter les copies au type primitif.

Les portraits gravés de La Rochefoucauld se divisent en deux types fort distincts, comme le fait remarquer l'auteur : « l'un représenté par les gravures des Moncornet, des Odieuvre et des Duponchel, et l'autre consacré par Choffard, Gaucher, Roger, Bertonnier et Hopwood, pour ne citer que les principaux artistes qui se sont inspirés du même modèle ». M. le marquis de Surgères se trompe, croyons-nous, quand il pense que le portrait de Moncornet a été copié sur l'émail appartenant à S. A. R. le prince d'Orange, et conservé à la Maison-du-Bois, à la Haye. Les preuves de ressemblance dans la pose rapportées par l'auteur ne nous paraissent pas tout à fait concluantes. — En tout cas, le portrait de Moncornet nous semble devoir être préféré : car il a l'avantage d'avoir été fait sur un bon dessin, comme l'étaient ceux de Mellan, Rousselet et autres. Peut-être l'artiste avait-il un peu étudié à l'école du vieux Dumoustier, un peu brutal comme pastelliste, mais vrai et sincère jusqu'à la naïveté. D'ailleurs, M. de Surgères le reconnaît lui-même : entre l'émail authentique de Petitot, gravé par Choffard, Gaucher, etc., reproduit depuis à l'infini, et l'émail de Hollande reproduit par M. Lalauze en tête de ce volume, il y a une différence essentielle.

Quant au catalogue qui termine ce travail, il est fort bien fait et mérite tous les éloges.

Il est à regretter que M. le marquis de Surgères ait choisi pour mettre en tête de son volume un portrait de Devéria : ce fait seul suffirait à empêcher cet ouvrage d'être pris au sérieux, si son auteur n'était bien connu des amateurs. On aura beau nous dire que Devéria est injustement dédaigné aujourd'hui, ce dont nous convenons bien volontiers, nous ne pouvons nous résoudre à admettre qu'un portrait fait deux siècles après la mort du modèle doive figurer dans une étude comme celle-ci.

Les fidèles Ronins. Roman historique japonais, traduit de l'anglais par B.-H. Gausseron. 1 vol. in-8° anglais, nombreuses gravures par Kei-Sai Yei-Sen, de Yédo. Paris, A. Quantin, imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoît. — Prix : 12 fr.

Le sujet de ce livre est l'histoire d'un complot nourri pendant trois ans par des vassaux résolus à venger leur suzerain, que l'influence d'un puissant personnage, son ennemi, a fait condamner à se donner la mort. Mais cette histoire est comme un vaste cadre où toute la société japonaise est représentée. Outre le tableau de la féodalité et des sentiments que cet état politique avait fait naître et entretenait dans les esprits, on y trouve la peinture de toutes les classes et de toutes les professions depuis le *coolie* jusqu'au *daïmio,* depuis le crieur de nouvelles de la rue jusqu'au poète, depuis l'aubergiste jusqu'au médecin, depuis la servante jusqu'à la princesse. Les mœurs de la famille, les détails de la vie intime y sont décrits sous toutes les faces, dans les conditions sociales les plus diverses. Le rôle de la femme chez les Japonais y est mis en pleine lumière, et ce n'est pas, pour nous Occidentaux, un des côtés les moins piquants du livre. La fable et le récit sont naïfs, mais non sans art. Cet art n'est pas celui auquel nous sommes habitués, il est vrai ; mais cette différence, cette étrangeté dans le style et les procédés de composition ne sera dépourvue ni d'attrait ni de saveur pour les lecteurs blasés aussi bien que pour les esprits raffinés et curieux. — Les illustrations japonaises, dues au pinceau d'un artiste de Yédo, donnent à ce volume une étrangeté saisissante, et les soins apportés à son impression, ainsi que l'originalité de sa couverture exotique, assurent à la librairie Quantin un succès de plus.

La Renaissance en France, par Léon Palustre. 7e livraison : *Seine.* 1re partie. Paris. A. Quantin, in-fol.; nombreuses gravures à l'eau-forte dans et hors texte. — Prix : 25 francs.

La nouvelle livraison que vient de publier M. Palustre comprend, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la partie provinciale du département de la Seine. Successivement, le lecteur est conduit à Saint-Maur-les-Fossés, à Vincennes et à Saint-Denis; mais il n'entre pas encore dans Paris. Et véritablement il n'y a pas lieu de se plaindre de ce retard, quand on voit tout ce qu'il restait encore à dire sur des monuments en apparence depuis longtemps connus. Pour la première fois, par exemple, les innombrables sculptures du tombeau de Louis XII sont divisées en trois catégories bien distinctes, qui correspondent à ce que nous savons du talent fort différent d'autant de membres de la famille Juste. Désormais, on peut regarder comme parfaitement acquis que les admirables statues couchées du roi et de la reine, ainsi que celles à genoux sur la plate-forme, sont de Jean Juste, le plus célèbre des trois artistes florentins, venus, semble-t-il, en France, dans les premières années du xvie siècle. Le même maître prit également la direction complète de l'œuvre à la mort de son frère An-

toine, qui non seulement fournit le plan de l'ensemble, mais encore sculpta les bas-reliefs qui ornent le soubassement. Quant aux douze apôtres et aux quatre Vertus cardinales, dont le mérite très inférieur ne peut manquer de frapper les observateurs les moins habiles, M. Palustre les attribue avec raison à Juste de Juste, que les *Comptes* nous montrent, quelques années plus tard, travaillant à Fontainebleau sous la direction du Rosso.

Si le tombeau de Louis XII est italien, celui de François Ier est entièrement français. Philibert Delorme en a conçu l'ordonnance, et toute la sculpture de quelque importance se réclame de Pierre Bontemps. Cet artiste émérite, dont on a confondu quelquefois les œuvres avec celles de Jean Goujon, rentre enfin dans tous ses droits à notre juste admiration. Nul mieux que lui n'a fait preuve de science anatomique, et sa statue de François Ier, étendu sur son linceul dans le froid de la mort, est au-dessus de tout éloge. Nous dirons la même chose, à un autre point de vue, des charmants bas-reliefs qui figurent, dans des scènes multiples, toutes les péripéties des deux célèbres journées de Cérisoles et de Marignan.

Les tombeaux précédents étaient dans la basilique de Saint-Denis, tandis que celui de Henri II occupait, à l'extérieur, le centre d'une vaste rotonde, connue sous le nom de *chapelle des Valois*. Cet édifice remarquable, qui, malheureusement, a été démoli au commencement du XVIIIe siècle, était mis jusqu'ici au compte de Philibert Delorme; mais M. Palustre démontre très clairement qu'il ne peut être attribué qu'à Pierre Lescot, dont le nom apparaît plusieurs fois dans les *Comptes*. Pareille rectification a une grande importance, car elle ajoute à l'œuvre d'un maître qui, évidemment, ne pouvait avoir construit que le Louvre seulement. Quant au tombeau lui-même, il serait aussi, pour tout ce qui regarde l'architecture, de la main de Pierre Lescot. Germain Pilon, comme il était naturel de le supposer, ne s'est occupé que de la sculpture, mettant au besoin à contribution le talent de plusieurs autres artistes, tels que Frémyn Roussel, Domenico del Barbiere et Jérôme della Robbia. A propos de ce dernier, il est curieux de constater que la statue dont il avait été chargé, et qui n'était autre que celle de Catherine de Médicis, ne fut pas jugée digne du monument; Germain Pilon dut la refaire, et c'est bien réellement son ouvrage que nous voyons aujourd'hui à Saint-Denis.

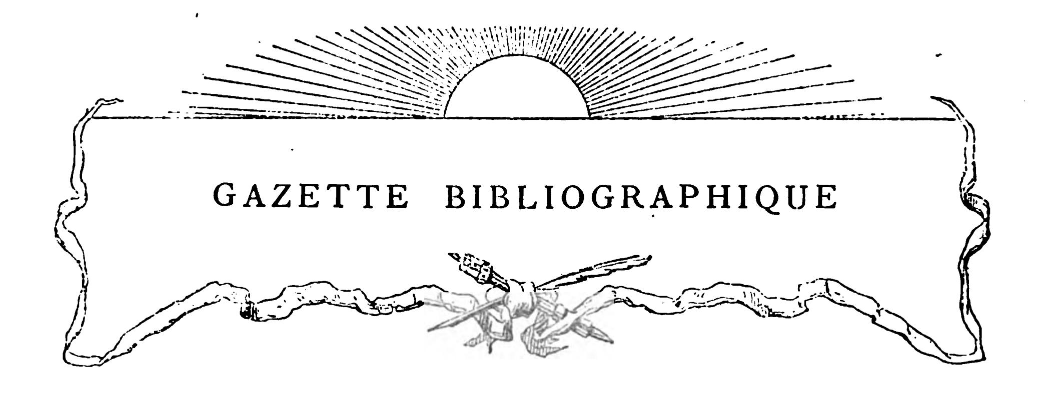
Assurément, les découvertes de M. Palustre ont bien leur intérêt, et nous ne saurions trop le féliciter d'avoir poursuivi son enquête à l'aide des seuls documents authentiques et sans s'inquiéter de ce qui avait été dit avant lui. Le travail qu'il nous donne est définitif, et nul ne sera tenté de le recommencer désormais. Mais une bonne part du succès auquel cette nouvelle livraison ne peut manquer d'être appelée revient à M. Sadoux, dont le talent va chaque jour grandissant, et qui n'a pas reculé devant la difficulté de certaines reproductions négligées à dessein par ses devanciers. C'est ainsi que, pour la première fois, nous voyons rendues avec une fidélité scrupuleuse ces magnifiques statues couchées, que l'endroit où elles sont placées permet difficilement d'examiner à son aise. On ne pouvait être plus agréable aux amis des arts, qui ne déploreront jamais assez que l'on n'ait pas profité des restaurations de Saint-Denis pour faire mouler ces inimitables chefs-d'œuvre.

Nous avons parlé en commençant du château de Saint-Maur-les-Fossés. On ne le connaît plus que par les gravures de Du Cerceau et les discussions de Philibert Delorme, qui chérissait par-dessus tout cette œuvre de sa jeunesse, à laquelle il ne cessa d'apporter des changements jusqu'à la fin de ses jours. Aussi M. Palustre a-t-il eu raison de s'étendre longuement sur cette construction, qui tient une grande place dans le développement du talent de son auteur. De même lira-t-on avec plaisir les pages consacrées aux vitraux de Vincennes; il y a là, à côté de curieux rapprochements bien faits pour mettre sur la voie de la solution si longtemps cherchée, des considérations esthétiques qui témoignent d'un profond sentiment de toutes les choses de l'art.

MEMENTO

En vente à la librairie Quantin, les VIe et VIIe fascicules de **l'Art du XVIIIe siècle**, par Edmond et Jules de Goncourt, deux fascicules consacrés aux trois frères Saint-Aubin. Le travail des premières éditions, complètement repris par M. E. de Goncourt, s'est augmenté de pièces inédites du plus haut intérêt pour la biographie des trois artistes, et contient, en outre, un catalogue pour ainsi dire complet des dessins, *croquis d'après nature*, de Gabriel de Saint-Aubin, si curieux pour l'histoire des *faits divers* du Paris de Louis XV et de Louis XVI. Dix fac-similés des dessins les plus intéressants d'Augustin et de Gabriel, parmi lesquels nous citerons une assiette pour un service de Mme Du Barry, illustrent cette double livraison, qui termine le premier volume de L'ART DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Les bibliophiles attendaient une édition à gravures de la célèbre **Histoire du 41e fauteuil de l'Académie.** Dentu vient enfin de publier l'édition promise d'un des meilleurs livres de M. Arsène Houssaye; c'est un beau volume in-octavo, papier de Hollande, imprimé à deux couleurs en caractères elzéviriens d'une fonte nouvelle; il n'y a pas moins de vingt eaux-fortes. Les portraits sont gravés d'après les documents les plus authentiques, comme Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, Molière, Le Sage, Beaumarchais, Rivarol, Béranger, Dumas et les autres. Cette nouvelle édition publiée par Dentu n'est tirée qu'à très petit nombre pour les souscripteurs; aussi c'est à peine si elle est mise en vente, étant épuisée à l'avance par les souscriptions parvenues. Elle est augmentée de quelques chapitres aristophanesques sur les *quarante*.



INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 mai.

Ouvrages présentés. — Stokes : *Togail Troi, the destruction of Troy.* — Schlumberger : *Supplément à la numismatique de l'Orient latin.* — Schlumberger: *Sceaux en plomb de chefs des Mauglavites impériaux à Byzance.* — Romanos : *Acte public de Corfou, rédigé en latin, sur la reddition des esclaves volontaires venus de l'Épire sous Philippe II, prince de Tarente.* — P. Meyer : *Histoire de Guillaume le Maréchal.*

Lectures. — de Vitte : *La conquête de la Gaule méridionale par les Romains.* — Tarry : *Les villes berbères de la vallée de l'Oued Mya.*

Séance du 26 mai.

Ouvrages présentés. — Loth : *Essai sur le verbe néo-celtique.* — Lanzone : *Dizionario di mitologia edgizia.* — Senart : *Le pracrit et le sanscrit buddhique.*

Séance du 2 juin.

Ouvrages présentés. — de Rosny : *Les documents écrits de l'antiquité américaine.* — Guyard : *Bulletin critique de la religion assyro-babylonienne.* — Ledrain : *Histoire d'Israël*, t. II. — Molinier : *La Commune de Toulouse.* — Ed. Fleury : *Origines et développements de l'art theâtral dans la province ecclésiastique de Reims.* — O'Reilly : *Mémoire sur la vie publique et privée de Claude Pellot.* — Malvone : *La maison natale de Mme de Sévigné.*

Lectures. — Ch. Robert : *Gondovald et les monnaies à l'effigie de Maurice Tibère.* — Schœbel : *Les origines de l'écriture alphabétique.*

Séance du 9 juin.

Ouvrages présentés. — Fournier : *De l'origine de la médecine en Grèce.* — Cardinal Pietra : *Analecta sacra*, t. VIII.

M. Delisle a fait hommage du *Bulletin mensuel des récentes publications françaises.* Depuis l'année 1875, la Bibliothèque nationale fait paraître un *Bulletin* dans lequel sont enregistrés les titres de tous les livres étrangers dont elle s'enrichit. Cet utile recueil renferme déjà plus de 25,000 articles. Depuis le mois de janvier, elle fait également paraître un *Bulletin* consacré aux livres français qui arrivent tous les mois au département des imprimés, soit par le dépôt, soit par voie d'achat ou de don.

Un appendice de ce Bulletin fait connaître les livres anciens, français ou étrangers, qui viennent s'ajouter aux collections de la Bibliothèque nationale. Les rédacteurs s'attachent à décrire très exactement ces livres anciens, surtout ceux qui n'ont pas encore figuré dans les bibliographies générales ou spéciales. Chacun des articles du Bulletin se termine par l'indication de la cote sous laquelle l'ouvrage est classé dans la Bibliothèque, de sorte que le lecteur qui aura soin de noter la cote pourra obtenir plus rapidement les pièces dont il désire avoir communication.

Dans cette même séance, l'Académie a approuvé les propositions de la commission du prix Gobert.

Le 1er prix est décerné à M. Viollet pour sa nouvelle édition, avec commentaire, des *Établissemens de saint Louis.*

Le 2e prix est accordé à M. Godefroy pour son *Dictionnaire de l'ancienne langue française.*

Pour le prix Bordin, dont le sujet est : *Études sur les documens géographiques et les relations de voyages publiés par les Arabes du* IIIe *au* VIIIe *siècle de l'hégire*, il n'a pas été décerné non plus. Une récompense de 1,500 fr. a été accordée à l'auteur de l'unique Mémoire présenté. Selon l'usage, on n'ouvrira le pli que si l'auteur se fait connaître.

L'auteur du Mémoire n° 2, sur les traductions de la Bible en langue d'oïl, auquel une récompense de 1,000 fr. avait été décernée, s'est fait connaître ; c'est M. Jean Bonnard.

Le concours de la fondation Stanislas Jullien, relatif au meilleur ouvrage sur la Chine, a également

été jugé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il n'y a pas eu de prix décerné, mais une récompense de 750 francs a été accordée à M. Léon de Rosny pour son ouvrage intitulé : *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois.*

Une autre récompense de 750 francs est accordée à M. Imbault-Huart, pour ses ouvrages intitulés :

1° *Recueil de documents sur l'Asie centrale* (Histoire de l'insurrection des Tounganes sous le règne de Tao-Kouang, 1820-1828) ;

2° *Les instructions familières du docteur Tchou Pô-Lou* (traité de morale pratique).

L'Académie a décerné le prix Brunet, de 3,000 francs, à M. Schwab, attaché à la Bibliothèque nationale, pour son mémoire inscrit sous le n° 1 du concours relatif à la *Bibliographie descriptive et critique des éditions de tous les ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Aristote.*

Le prix Bordin, de 3,000 fr., sur l'*Étude historique et critique de la vie et les ouvrages de Christine de Pisan,* a été prorogé à l'année 1884.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 20 mai.

Ouvrages présentés. — Fauchille : *Du blocus maritime.* — Cheysson : *Liste chronologique du haut personnel des travaux publics de 1599 à 1880.*

Lectures. — Sorel : *La politique traditionnelle de la France.*

Séance du 27 mai.

Ouvrage présenté. — Decourteix : *Imputation de la détention préventive sur la peine.*

Lecture. — Baudrillart : *Mémoire sur les populations agricoles de la France.*

Séance du 3 juin.

Ouvrages présentés. — De Gruchy : *L'ancienne coutume de Normandie.* — Destrem : *La future constitution de la France, ou les lois morales de l'ordre politique.*

Lecture. — E. Naville : *La pratique de la représentation proportionnelle.*

Séance du 10 juin.

Ouvrages présentés. — V. Egger : *La parole intérieure. Essais de psychologie descriptive.* — Lacaze : *Souvenirs de Madagascar.* — Welschinger : *La censure sous l'Empire.*

L'Académie a décerné à M. Wuarin, pour un mémoire sur les droits et les devoirs de l'État et des familles dans l'éducation, un prix de 2,000 francs ;

A M. Achille Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, un prix de 3,000 francs, pour une histoire des premiers Capétiens.

Elle a remis au concours, jusqu'au 31 décembre 1883, l'histoire de la chevalerie. Le prix est de 1,500 francs.

Enfin, elle a donné pour nouveau sujet de concours la politique du roi Charles V. Le prix est également de 1,500 francs. Il arrive souvent que l'Académie double la valeur du prix, quand le mémoire lui paraît digne d'une récompense exceptionnelle. C'est ce qu'elle a fait hier pour M. Achille Luchaire.

Sur le rapport de M. Beaussire, au nom de la section de morale, l'Académie des sciences morales et politiques vient de rendre le jugement suivant, sur le concours du prix de Stassart, dont le sujet était :

« Des devoirs et des droits de l'État et de la famille, en matière d'enseignement et d'éducation ».

Le prix n'a pas été décerné.

Une récompense de 2,000 francs a été accordée au mémoire inscrit sous le numéro 5, ayant pour épigraphe : *Dic in amicitium coerant et fœdera jurgunt.*

Une somme de 500 francs est accordée au mémoire n° 4 ayant pour épigraphe : « Tous les pouvoirs, dans l'ordre de la nation, etc. »

Une mention honorable est accordée au mémoire ayant pour épigraphe : *Maxima debetur puero reverentia.*

Les plis cachetés qui accompagnent les mémoires ne seront ouverts que sur la demande des auteurs.

Le prix fondé par M. Odilon Barrot, à l'Académie des sciences morales et politiques, section de législation, droit public et jurisprudence, sera décerné en 1883.

La valeur de ce concours est de 5,000 francs.

L'Académie vient de choisir le sujet suivant :

« Exposer les traits principaux des différents systèmes d'organisation municipale et départementale en France depuis 1789 et les comparer aux institutions analogues à l'étranger. »

Les concurrents devront rechercher quelle a été l'influence de ces systèmes sur le mouvement général de la civilisation et de la sociabilité. Ils indiqueront les progrès et la mesure des modifications adoptées dans les lois françaises.

Les mémoires devront être adressés au secrétariat de l'Institut, avant le 31 décembre 1882.

L'Académie des sciences morales et politiques vient de juger le concours du prix quinquennal de 5,000 fr., fondé par le baron Félix de Beaujour.

Le sujet proposé était :

L'Histoire des établissements de charité en France avant et depuis 1789.

Quatre volumineux mémoires ont pris part au concours; aucun n'a été jugé digne du prix.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Par arrêté du 11 mai, une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques universitaires ou bibliothèques des facultés des départements, s'ouvrira à Paris le 27 juillet prochain, à la bibliothèque de l'Arsenal. Des registres destinés à l'inscription des candidats seront ouverts au secrétariat des diverses académies, le 25 mai; ils seront clos irrévocablement le 24 juin à quatre heures.

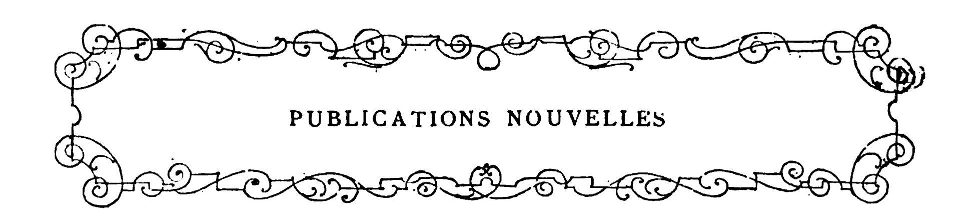
Les candidats, en s'inscrivant, devront déposer: 1° leur acte de naissance et les diplômes dont ils sont pourvus; 2° une note présentant le résumé de leurs travaux antérieurs, le relevé des services rendus et l'indication des langues qu'ils connaissent. La liste des candidats est immédiatement adressée au ministre avec les pièces qu'ils ont déposées.

Pour cette session, la durée du stage prescrit par le règlement du 23 août 1870 n'ayant pu encore être accomplie par aucun sous-bibliothécaire ou surnuméraire, les candidats ne seront pas tenus de justifier du titre et du stage. Toutefois il en sera tenu compte dans l'appréciation des titres par le jury. Les candidats devront justifier, au cours des épreuves, de la connaissance qu'ils auront déclaré avoir des langues anciennes et des langues étrangères.

Les indemnités données aux propriétaires des maisons qui avoisinaient la Bibliothèque nationale se sont élevées à 2,115,000 fr.

Les maisons 3 et 3 bis, qui formaient l'hôtel des Étrangers, se sont payées 1,695,000 fr.; leur étendue était de 1,116 mètres; le prix du mètre carré a donc été de 1,580 fr. Le reste de l'indemnité a été donné comme compensation commerciale.

La France a acheté au prix de 79,000 fr. toute la bibliothèque de Mariette bey, la plus riche que l'on connaisse comme égyptologie, livres, atlas, dessins et empreintes.



PUBLICATIONS NOUVELLES

Le commissariat général de l'Exposition universelle de 1878 vient de commencer la livraison, aux ayants droit, du septième et avant-dernier fascicule de la monographie des travaux de cette exposition.

On sait que cet ouvrage, véritable monument d'une valeur considérable, ne doit être tiré qu'à 250 exemplaires, pour le compte du ministère du commerce. Ces 250 exemplaires ont été attribués gratuitement, par les soins d'une commission, aux commissaires généraux des sections étrangères et à un certain nombre de personnes ayant occupé de hautes positions parmi le haut personnel du commissariat général.

Nordenskiold, le voyageur norvégien, vient d'écrire une préface pour la relation d'un voyage de Marco Polo, le voyageur vénitien.

Le livre est intitulé « le *Livre de Marco Polo,* facsimilé d'un manuscrit du XIVe siècle, conservé à la Bibliothèque nationale de Stockholm ». L'original a été pris dans la bibliothèque de Charles V, roi de France.

Deux cents exemplaires seulement ont été tirés de ce curieux ouvrage.

M. Semevsky vient de faire paraître le premier volume de son ouvrage sur l'*Histoire des paysans russes pendant le règne de Pierre le Grand.*

PUBLICATIONS ANNONCÉES

OU EN PRÉPARATION

La maison Plon vient de se rendre acquéreur de la *Bibliothèque elzévirienne.*

L'intention de M. Plon est d'achever aussi rapidement que possible les ouvrages en cours de publication et d'éditer chaque année, en suivant le plan



de Paul Janet, quelques-unes des œuvres qui manquent à la collection.

Plusieurs journaux ont reproduit la note suivante qui est, parait-il, dénuée de tout fondement :

On sait que Mlle Dosne prépare la publication des discours de M. Thiers, son beau-frère.

Plusieurs livraisons ont même déjà paru.

En inventoriant dans l'hôtel de la place Saint-Georges les nombreux papiers laissés par le président, on a trouvé un manuscrit du genre le plus curieux. La chemise qui le contient porte cette simple inscription : *Notes,* mais, en réalité, ces cahiers ne contiennent pas moins de 347 pages. L'opinion de ceux qui les ont lues est que c'étaient des matériaux réunis pour la formation de Mémoires intimes.

S'il ne se trouve là que des feuilles éparses, sans lien chronologique, si l'on y rencontre même des lignes brisées dont on ne peut saisir le sens, on y voit aussi des fragments entiers assez finis pour être livrés à l'impression. Tels sont le Portrait à la plume du roi Louis-Philippe, une Conversation avec le prince de Talleyrand, le Portrait de Jacques Laffitte et une diatribe des plus éloquentes contre l'auteur du 2 décembre.

Il y a aussi un chapitre qu'on dit très remarquable, sur l'abus du roman dans la littérature moderne.

Ces *Notes* seront-elles publiées ? Il paraît que Mlle Dosne y répugne fort, disant que ce n'est pas assez achevé. Cependant on insiste fortement, au nom de l'histoire, pour qu'il soit tiré un volume de cette intéressante trouvaille.

M. le général Billot, ministre de la guerre, va faire publier divers ouvrages inédits, laissés par le général Aymard, ancien gouverneur de Paris, entre autres : *Du service des éclaireurs en campagne* et *Des réformes dans l'intendance.*

M. Louis Blanc prépare une édition complète de ses œuvres.

Dans le courant de l'automne prochain paraîtra à Londres une édition des trois premiers livres d'Hérodote due à M. Sayce.

La société anglaise « Clarendon Press » fera prochainement paraître les deux premières parties de *l'Anglo-Saxon Dictionary,* laissé en manuscrit par feu Bosworth et considérablement augmenté par M. Northcote Toller, professeur de littérature anglaise à Manchester.

Nous avions annoncé la publication, par le gouvernement russe, des lettres et papiers de Pierre le Grand. Contre-ordre vient d'être donné. La publication n'aura pas lieu pour le moment.

Le comte Ouvarow prépare un ouvrage monumental consacré à *l'Archéologie de la Russie.* Le premier volume, intitulé *l'âge de la Pierre,* vient de paraître à Moscou.

Emerson a laissé beaucoup de papiers inédits. On écrit d'Amérique qu'un choix va être fait parmi ces papiers en vue de l'impression. Il est déjà décidé qu'on commencera par la correspondance entre Emerson et Carlyle, correspondance qui a duré quarante ans.

NOUVELLES DIVERSES

Il paraît que le désordre le plus affligeant a présidé à la vente récente de la bibliothèque et des papiers de Balzac. *L'Intermédiaire des chercheurs,* qui a l'air très informé, donne les détails suivants :

« Balzac avait certainement laissé plus de 6,000 volumes ; il en a été catalogué un tiers environ, et ce tiers a produit plus de 30,000 francs. Le reste a été vendu au tas, comme des pommes, sans catalogue. La vente, faite tantôt au premier étage de l'hôtel Drouot, tantôt au rez-de-chaussée, a duré, sauf intervalles, près de quinze jours.

« Les papiers avaient été triés d'une façon bien sommaire; partie avait été mise dans une caisse (qu'est devenue cette caisse ?), partie emportée dans des paniers à l'Hôtel des Ventes, et il en était resté sur place un énorme tas. Dans ce tas, il y avait de tout : des lettres en quantité considérable adressées par Balzac à Mme de Hanska, des traités faits entre Balzac et ses éditeurs, des papiers de famille importants, notamment la délivrance du legs fait par Balzac à sa mère, des fragments, des notes, etc., etc.

« Tout cela était épars dans le salon et dans la salle à manger ; *on marchait dessus,* en se demandant ce qu'il fallait en faire. Au dernier moment, un mois après la mort de Mme de Balzac, vingt-quatre heures avant la remise des clefs à Mme Salomon de Rothschild (acquéreur de l'hôtel), on aurait, m'a-t-on dit, pris une résolution héroïque et bien digne d'Érostrate : on aurait tout brûlé ! »

Dans un article paru le 20 juin dernier et intitulé *les Papiers de Balzac, le Figaro* a confirmé les renseignements de *l'Intermédiaire.*

Après avoir rappelé que les derniers moments de Mme de Balzac furent attristés par des embarras d'argent, *le Figaro* ajoute :

« Ce qui se passa, une fois l'enterrement (celui de Mme de Balzac) terminé, est navrant.

« Quand les huissiers étaient venus saisir, ils avaient respecté la chambre à coucher de Mme de Balzac et le petit salon qui lui fait suite. Mais la veille du jour fixé pour la vente, quand les déménageurs vinrent enlever les objets saisis pour les transporter à l'hôtel Drouot, ils crurent devoir s'emparer de tout ce qui leur tomba sous la main. L'hôtel n'étant plus gardé que par un domestique, ils pénétrèrent dans la chambre à coucher et dans le petit salon, ouvrant les meubles et éventrant cinq ou six grandes caisses qui leur paraissaient devoir contenir des objets de valeur.

« L'une de ces caisses renfermait une multitude d'écrins... vides, les autres ne contenaient que des papiers. On chargea deux de ces caisses sur les voitures, et on vida les autres sur le parquet.

« Un riche collectionneur belge très connu, M. de S..., qui entrait à ce moment dans l'hôtel tout grand ouvert, essaya inutilement de s'opposer à l'enlèvement des deux caisses de papiers, qui n'avaient pas été saisies et qu'on n'avait nul droit de vendre. Il réussit cependant, une fois arrivé à l'hôtel Drouot, à obtenir que ces caisses seraient mises de côté et renvoyées le lendemain. Elles furent renvoyées, en effet, mais aux trois quarts vides

« Le reste du mobilier, bibliothèque, objets d'art, fut vendu, on sait dans quelles conditions désastreuses. La précipitation que l'on mit à en finir maintint le tout dans des prix dérisoires. La fameuse bibliothèque incrustée d'écaille et de cuivre en style de boule, notamment, qui avait coûté autrefois quinze mille francs à Balzac, atteignit à peine cinq cents francs.

« Ce n'est pas tout. A peine les huissiers et les déménageurs avaient-ils quitté l'hôtel Balzac, que les voisins curieux s'y introduisaient à leur tour, parcourant les pièces vides, et ne s'arrêtant que devant l'énorme monticule de papiers du petit salon. Faute d'une autre proie, ils s'abattent sur celle-ci, remuant, fouillant, triant, chacun prenant et emportant ce qui lui plaisait.

« Les amis de la famille ne connurent que le lendemain cette *visite indiscrète*. Quelques-uns coururent en hâte à l'hôtel, espérant sauver le reste des papiers; mais dans l'intervalle le domestique avait fait demander à Mme Mniszeck ce qu'il fallait en faire, et Mme Mniszeck se serait bornée à répondre :

« — Brûlez-les!

« Et le domestique obéissant les avait brûlés.

« On interrogea alors les voisins, qui ne se refusèrent pas naturellement à *restituer contre argent* les papiers qu'ils n'avaient eu que la peine de prendre, et on parvint de la sorte à rentrer en possesion d'un certain nombre de lettres curieuses et de manuscrits intéressants.

« Mais combien d'autres sont irrévocablement perdus!

« Maintenant, que peuvent bien être ces papiers brûlés? Évidemment des lettres pour la plupart; mais peut-être s'y trouvait-il aussi quelques-uns des nombreux romans inachevés de Balzac et des scénarios de pièces en préparation. Balzac avait une manière toute spéciale de travailler. Quand une idée de pièce ou de roman lui venait à l'esprit, il commençait à en poser sur le papier le plan général, puis il écrivait les deux ou trois premières scènes, ou les deux ou trois premiers chapitres, et il laissait ensuite reposer l'œuvre nouvelle pour se remettre à une autre plus ancienne.

« Les titres de quelques-uns de ces romans inachevés sont connus : deux d'entre eux : *Sœur Marie des Anges* et *les Héritiers Boirouge*, ont, je le crois, échappé à la destruction générale. On m'assure qu'ils ont été rachetés par le riche collectionneur belge dont je parlais tout à l'heure à un petit boutiquier du voisinage.

« Quant à la correspondance, qui se trouve malheureusement détruite en grande partie, la question intéressante est de savoir s'il s'agit uniquement de lettres privées, ou bien de la fameuse correspondance dite « historique », achetée par Michel Lévy pour être publiée à la suite des œuvres complètes de Balzac.

« Cette dernière correspondance comprend, on le sait, les lettres que, pendant plusieurs années, Balzac adressa toutes les semaines à Mme Hanska, devenue plus tard Mme de Balzac, lettres volumineuses, car Balzac lui écrivait régulièrement tous les jours, et lui envoyait en bloc, le samedi, toute sa correspondance de la semaine. L'intérêt qui s'attache à ces lettres vient de ce qu'elles touchent en toute liberté aux événements et aux hommes de l'époque où elles ont été écrites. Balzac y donne franchement son opinion sur les uns et sur les autres, et les fragments que l'on connaît ont toujours fait désirer d'avoir sous les yeux la correspondance tout entière.

« C'est deux années environ avant la guerre que Michel Lévy traita avec Mme de Balzac pour l'achat de cette correspondance, moyennant la somme de cent mille francs; mais il fut convenu qu'elle ne serait publiée que plus tard, et que Mme de Balzac en conserverait la garde jusque-là.

« La guerre terminée, Michel Lévy revint à la charge, insistant sur ce que le moment n'étant pas aux choses frivoles, il lui paraissait bon pour lancer une correspondance à la fois sérieuse et littéraire. Mme de Balzac l'arrêta dès les premiers mots :

« — Je ne demanderais pas mieux, répondit-elle; malheureusement, croyant mettre ces lettres à l'abri, je les avais envoyées au château de Beauregard, et le château a été pillé et brûlé par les Prussiens.

« — Alors, les lettres...

« — Volées ou brûlées; ce que je sais, c'est qu'elles ont disparu.

« Mme de Balzac était-elle sincère en parlant ainsi? Il est permis d'en douter. Sa volonté avait toujours été de ne laisser publier ces lettres qu'après sa mort, à cause de la polémique que ne manqueraient pas de soulever certains jugements un peu sévères sur certains hommes. On est donc en droit de supposer qu'elle se servit là du premier prétexte qui lui vint

à l'esprit pour retarder encore la publication d'une correspondance qui n'aurait nullement été brûlée pendant la guerre, et qui, selon toute probabilité, ne fait pas non plus partie des papiers brûlés dernièrement dans le petit salon de l'hôtel.

« Divers indices indiqueraient, au contraire, que cette correspondance existe toujours et qu'elle a été confiée autrefois par Mme de Balzac à un ami... »

La librairie du trente et quarante et de la roulette. — Un rédacteur de la *Revue politique èt littéraire* revient de Monte-Carlo et nous donne quelques curieux détails sur une librairie d'un genre tout spécial : la librairie du trente et quarante et de la roulette.

« On peut, dit-il, se procurer la biographie de tous les numéros sortis, de toutes les permanences, depuis douze ans, dans une villa qui porte le nom d'un vieil acteur comique. C'est une veuve inconsolable qui tient ce petit commerce. Ensuite, il se vend chez tous les libraires des villes voisines, — on ne trouverait pas dans toute la principauté un seul libraire — et surtout dans les gares, des brochures concernant le trente et quarante et la roulette : *l'Art de gagner..*, *le Moyen infaillible..*, *le Secret de gagner...* etc. Il est impossible de regarder dans ces ouvrages sans les acheter, car ils sont fermés hermétiquement sous enveloppe. Il y en a pour toutes les bourses, depuis deux francs jusqu'à *six cents francs.* C'est le grand jeu sans doute, cet ouvrage de six cents francs. Par curiosité, nous avons demandé au kiosque de Monte-Carlo, qui en tient un dépôt, si on en avait jamais vendu un exemplaire. On en a vendu *trois* cette année. Dix-huit cents francs ! c'est un joli revenu pour l'auteur. On voudrait connaître, pour la signaler à la postérité, la nationalité des trois imbéciles qui ont pu acheter un pareil ouvrage, à un pareil prix, sans savoir ce qu'il pouvait contenir... »

On vient de découvrir à Rome un fragment d'un bouclier d'Achille portant non seulement les sculptures décrites dans *l'Iliade,* mais le texte d'Homère.

Derniers échos du Colline de la *Vie de Bohême :*

Le lendemain de la mort de M. Wallon, M. Lasalle, du *Charivari,* adressait à son ami, M. Schanne, le billet suivant :

« Tu as été le Schaunard de la *Vie de Bohême,* de Mürger : dis-moi tout ce que tu sais de Jean Wallon, qui en fut le Colline. »

M. Schanne lui répondit cette lettre :

« Mon cher Albert,

« Tu me demandes ce que je sais de Jean Wallon, qui fut le Colline de Mürger.

« Il fut introduit dans notre cénacle par Champfleury ; tous deux étaient de Laon, le doux pays des artichauts. C'était un garçon de taille moyenne, aux cheveux longs, blonds et plats. Son nez mince, ses yeux gris-bleu, ses mains grassouillettes achevaient de constituer une de ces enveloppes dans lesquelles aiment à se loger les âmes mystiques.

« Rentier héréditaire, il vivait avec sa mère dans l'île Saint-Louis, où son estomac le ramenait deux fois par jour. Et, malgré de tels avantages, il n'était pas gai, ou bien sa gaieté était le reflet de celle des autres.

« Son habit d'abbé en escapade laïque était bourré de bouquins aux quatre points cardinaux ; chacune de ses poches portait le nom d'une de nos bibliothèques publiques.

« Au nord, la Richelieu ;

« A l'ouest, la Mazarine ;

« A l'est, l'Arsenal ;

« Au sud, la Sainte-Geneviève.

« C'est de cette dernière, c'est du rayon des auteurs grecs qu'il tira de quoi me souffler mon rôle, pendant la fameuse soirée des bohèmes, quand j'ai imité « les jeux athlétiques de la quatrième olympiade. »

« Après son dîner il venait chez Momus, qui, comme Mürger l'a ébruité depuis, versait le café à notre immortelle pléiade ! Il y venait surtout pour philosopher et se quereller sur le moi et le non-moi avec Trapadoux, autre bibliothèque à deux pieds. S'il triomphait dans la discussion, — mais, alors seulement ! — il se rendait sans bruit chez « la dame au parapluie vert », une personne toujours restée mystérieuse pour nous.

« Dernièrement, je l'ai rencontré devant le café de Madrid, à six heures (à une heure verte). Il ne m'a offert que sa bénédiction gallicane ou je ne sais plus quoi d'aussi peu rafraîchissant !

« Tout à toi.

« Schanne, musicien du talent le plus neuf.

« Rue des Archives, à Paris au dix-neuf. »

D'après l'annuaire de la presse, publié par M. Mermet, il y a en province 615 journaux républicains, 177 légitimistes, 146 orléanistes, 108 religieux, 100 bonapartistes et 783 divers ; ce qui fait un total de 1,929 journaux.

Il n'y a pas à Paris moins de 1,343 journaux, dont 209 de finance, 88 illustrés, 19 de beaux-arts, 10 de chemins de fer, 38 d'instruction et d'éducation, 64 de jurisprudence, 30 de littérature, 97 de médecine, 17 d'art militaire, 81 de modes, 53 politiques de grand format, 18 politiques de petit format, 64 catholiques, 2 israélites, 24 protestants, 41 de sciences, 13 de théâtres, 5 de vins, 6 de papeterie et 2 de mariage.

Le reste est applicable à l'administration, aux annonces, à l'aérostatique, etc., etc.

Les démissions adressées au ministre de l'instruction publique viennent d'être retirées.

M. Léopold Delisle reste président du conseil de perfectionnement de l'École des chartes, et M. Paul Meyer accepte les fonctions de directeur de l'École.

La chaire nouvelle créée a pour titre : la *Critique des sources*.

Le titulaire est M. Siméon Luce, membre de l'Institut, l'auteur de la grande édition de Froissart, de *la Jacquerie* et de *la Jeunesse de Du Guesclin*.

Un testament, contenant des legs d'une nature assez excentrique, vient d'être enregistré à Londres. C'est celui de M. Pasquale Favale, de Naples. On remarque, entre autres, les legs suivants : Une somme de 6,000 francs, libre de toutes charges, est laissée à l'éditeur le plus en renom d'une ville quelconque d'Europe, à la condition que cet éditeur imprimera et livrera au public le roman du testateur écrit en français et intitulé *Zuleite*, un prince de Satriano en 1670; une comédie en cinq actes appelée *Une Élection anglaise* et plusieurs poésies, dont l'une a pour titre *le Jugement dernier*.

M. Favale lègue à la reine son œuvre de prédilection, l'opéra d'*Alzira*, dans l'espoir que Sa Majesté le fera jouer au bénéfice des pauvres de Londres. Des sommes d'une certaine importance sont réservées pour doter à Londres, à Gioia dal Colle, à Bari et à Naples, des jeunes filles vertueuses, âgées de seize à vingt-cinq ans. Les noms de ces rosières devront être tirés au sort, comme cela se pratique depuis cent soixante ans, conformément au legs du brasseur Raine, pour les rosières de Saint-George, dans Ratcliffe Highway, à Londres.

La maison qui fait l'angle de la rue Rollin et de la rue Monge a été reconstruite sur l'emplacement de celle dans laquelle Pascal, l'auteur des *Provinciales*, est mort.

Le Comité des inscriptions parisiennes vient de faire placer sur cette maison une plaque de marbre blanc avec cette inscription :

Ici s'élevait la maison
où Blaise Pascal est mort
le 9 août 1662.

Le *Voltaire* a découvert une véritable curiosité bibliographique.

Dans une récente vente de livres figurait un bouquin, petit in-12, relié aux armes de lord Stuart de Rothesay et intitulé :

Les Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII avec le G. D. R. (le chevalier de Rantzau), *véritable père de Louis XIV, aujourd'hui roi de France, où l'on voit au long comment il s'y prit pour donner un héritier à la couronne.* Cologne, chez Pierre Marteau, *A la Sphère;* 1693. »

Ce livre singulier était accompagné sur le catalogue de la note suivante :

On lit dans les « Portraits historiques des hommes illustres du Danemark », par Tycho Hoffmann, 1746, t. II, p. 35 : « Un capucin, nommé Joseph, fit savoir au cardinal de Richelieu que la reine lui avoit confessé entre autres péchés d'avoir conçu tant de tendresse pour un officier étranger, nommé Rantzau, qu'elle ne pouvoit s'empêcher de penser fort souvent à lui. Le cardinal, capable de tout, trouva moyen, par sa nièce, alors dame d'honneur, de faire parler Rantzau seul à la reine. Cet entretien eut un tel effet, qu'à ce qu'on prétend il contribua plus à la naissance de Louis XIV qu'un mariage de vingt-trois ans avec le roi. » Quelques bibliographes ont interprété les lettres anonymes du titre, le C. D. R., par le *Cardinal de Richelieu,* mais la vérité est qu'elles désignent le *Chevalier de Rantzau.*

De quel Rantzau s'agit-il?

Serait-ce du futur maréchal auquel Mars ne devait bientôt « laisser rien d'entier que le cœur » ?



NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Alfred Bougeart, auteur de deux livres pleins de documents sur Danton et Marat.

M. Alfred Bougeart avait également publié sous le titre : *Pailles et Poutres,* un remarquable recueil de maximes et pensées.

Il laisse en manuscrit une *Histoire populaire de la Révolution*, et diverses études politiques.

M. Alfred Bougeart était rédacteur du *Charivari* et du *Journal amusant.*

On annonce la mort, à Enghien, de M. Louis Batissier, archéologue distingué, auteur de plusieurs ouvrages qui font autorité dans la matière, notamment l'*Art monumental,* qui restera classique dans le monde des beaux-arts.

Mgr Lequette, évêque d'Arras, est décédé le mois dernier.

A part ses lettres pastorales et mandements, on lui doit une nouvelle édition de la *Somme de saint*



Thomas, refondue par le R. P. Billuard pour les écoles modernes.

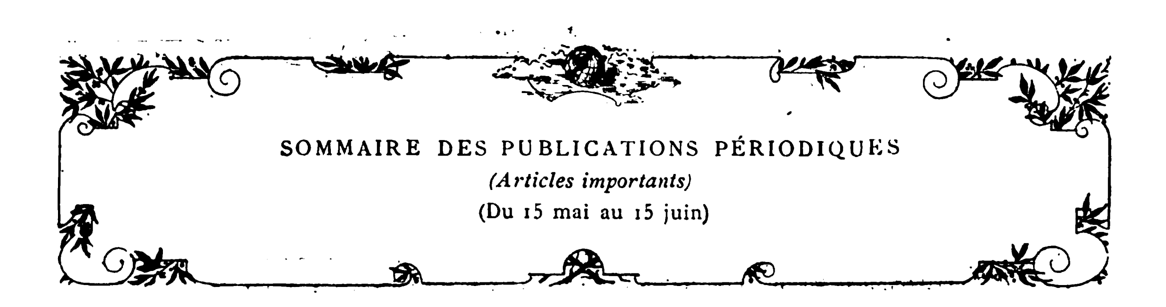
Le célèbre historien allemand George Reenhold Pauli est mort le 3 juin dernier à Brême. Il était né le 25 mai 1823, à Berlin, et occupait depuis l'année 1870 la chaire de professeur d'histoire à l'Université de Gœttingue.

Il a publié un grand nombre d'ouvrages se rapportant à l'histoire de l'Angleterre. Parmi eux, on cite : *le Roi Alfred, sa place dans l'histoire anglaise; Anciens types anglais*; *Histoire d'Angleterre depuis les traités de 1814 et 1815*, etc.

On annonce la mort à Copenhague du célèbre archéologue et historien danois, Casper Peter Paludon Müller, frère du poète danois du même nom, mort en 1876. Il était né le 25 janvier 1805 à Kjertemünde, et était depuis 1843 membre de l'Académie des sciences du Danemark.

M. Fatout, l'associé de la librairie Morgand, est mort vers le 16 juin dernier. Les amateurs riches regretteront ce libraire actif qui savait enlever les enchères dans les ventes célèbres et qui ne contribua pas peu à la prospérité de la maison qu'il dirigea en compagnie de M. Morgand.

Nous apprenons au dernier moment la mort de M. Charles Labitte, le libraire expert bien connu des bibliophiles. Nous ferons en sorte de lui consacrer dans notre prochaine livraison la notice nécrologique qui lui est due.



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 mai au 15 juin)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (janvier, février, mars). Note de M. Desjardins sur un monument récemment découvert à Paris, portant la figure de l'*Ascia*. — Note de M. Desjardins, concernant un fragment d'inscription trouvé récemment à Rome et traitant la question du *Tribunus militum a populo*. — Inscription latine découverte à Rome; interprétation de M. Bréal. — Note sur une mission de bibliographie et d'épigraphie musulmane en Tunisie, par M. Barbier de Meynard. — ART (14 mai). Pattison : Le testament du Poussin et le testament de Claude Lorrain. — Gehuzac : Hamilton Palace. — (21 mai). Franchi : Le palais « Del Magnifico » à Sienne. — Guibert : l'orfèvrerie limousine au XVIIe siècle. — Ilg : De l'influence de la France sur l'art roman en Autriche. — (28 mai). Tincker : La madone de Santa Chiava. — Gehuzac : Hamilton Palace. — (4 juin). Müntz : Recherches sur l'histoire de la tapisserie en Allemagne, d'après des documents inédits. — (11 juin). Champfleury : Types et manières des dessinateurs romantiques. — ARTISTE (mai). P. Lacroix : Tableau des arts industriels au XVIIe siècle. — Baluffe : H. Lehmann. — Peladan : Histoire et légende de Marion Delorme.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (juin). Clardon : Le monde invisible. — Van Mayden : L'utilisation des forces naturelles. — Frossard : Essai d'histoire religieuse ; le culte des images. — De Floriant : Le roman en Australie : M. Marcus Clarke. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (20 mai). Le service militaire en Italie et en Russie. — Les Thermopyles de l'Autriche. — (27 mai). Annuaire militaire prussien. — Notes générales de ferrure. — (3 juin). Les écoles d'artillerie en Autriche. — (10 juin). Projet de réorganisation du matériel et de la flotte aux États-Unis. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (novembre). Charney : De la civilisation Nahua, de l'âge probable et de l'origine des monuments du Mexique et de l'Amériqne centrale. — De Ujfalvy : Bachkirs et Kirghises. — Simonin : Le dixième recensement des États-Unis. — D'Aoust : Percement de l'isthme de Corinthe.

CORRESPONDANT (25 mai). Pingau : Le duc de Richelieu en Russie. — Lacointa : Le père Lacordaire à Sorrèze. — A. du Boys : La question agraire en Irlande. — Des Garets : Le Dhagestan et les vallées centrales du Caucase. — Leçons sur Shakespeare. — (10 juin). M. Renan hier et aujourd'hui. — Derome : Machiavel, ses doctrines, ses mémoires. CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (13 mai). *Les Médicis*, par Castelnau. — (20 mai). Hodgson : M. Renouvier et ses *Essais de critique générale.* — La physique de Descartes. — (27 mai) Renouvier : La dernière des sept énigmes du monde de M. du Bois-Reymond. — (3 juin). Pillon : Un lieu commun sur l'organisation judiciaire. — (10 juin). Un opuscule inédit d'Auguste Comte.

GAZETTE ANECDOTIQUE (31 mai). Lettres inédites du Murger. — Mme Edmond Adam, Talma et le duc d'Aumale. — About et Sarcey en collaboration. — Littérature industrielle. — (15 juin). Acte de décès de Garibaldi. — Etat civil d'Ampère. — Le peintre Bonnat et ses modèles. — Mort de Gilbert. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (juin). Ch. Yriarte : L'art en Portugal. — De Lostalot : Exposition des œuvres de Courbet. — Darcel : Le Salon des arts décoratifs. — Laforgue : *Albert Dürer et ses dessins*, par M. Ephrussi. —

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS (25 mai). Tableau de Johannot. — Lettres de Catherine de Médicis. — Le prospectus des œuvres de Victor Hugo. — Éditions à l'étranger et traductions d'Alfred de Musset. — Mémoire de Sanson et mémoires des Sansons. — Portraits académiques. — L'orthographe de J.-J. Rousseau à vingt-sept ans.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES (mai). De Rochas : Pensées et mémoires politiques inédits de Vauban. — Baudrillart : Les théoriciens du droit public au XVIIe siècle. — De Molinari : L'évolution politique du XIXe siècle. — Langlet : La bière, le vin et les spiritueux en Angleterre. — JOURNAL DES SAVANTS (mai). Dareste : Code musulman. — Egger : Grammatici græci. — G. Perrot : Histoire de la sculpture grecque. — Hauréau : Poèmes latins attribués à Saint Bernard. — Le Blant : Corpus inscriptionum latinarum. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (mai). Lewal : Tactique des renseignements. — La hiérarchie militaire. — L'Allemagne en face de la Russie. — Le Joindre : Considérations sur les feux d'infanterie, appliqués à l'attaque et à la défense des hauteurs.

MAGASIN PITTORESQUE (mai). Le Potamogale du Gabon; — les Communes et la paix de Dieu; — Anciennes expositions d'œuvres d'art en Chine; Netskés japonais; — Faïences et porcelaines anglaises; — L'hôtel des Menus-Plaisirs à Versailles; — Mme Guyon; — Pieter Vandael; — Billet de banque chinois. — MOLIÉRISTE (juin). P.-L. Jacob : Le procès de Molière et d'un médecin. — Brouchoud : Molière à Vienne. — L'écusson des Poquelin de Beauvais. — Lettre inédite de Béranger.

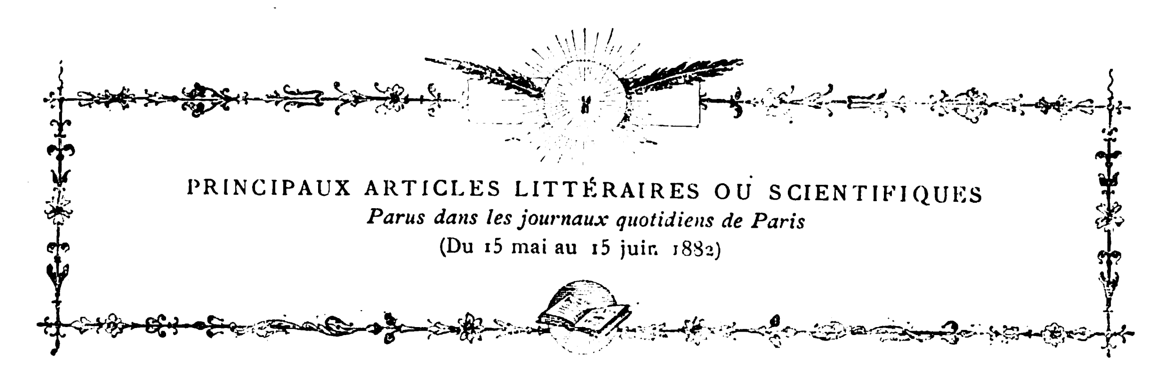
NATURE (20 mai). Le percement de l'isthme de Corinthe. — (27 mai). Sauvage : Les vipères. — Wurtz : Institut chimique de l'Université de Graz. — (3 juin). Rolland : Les dunes de sable du Sahara. — L'éclairage électrique à Paris et à Londres. — (10 juin). La mer intérieure d'Algérie. — Le musée d'ethnographie du Trocadéro. — NOUVELLE REVUE (15 mai). Martin Sarzeau : Réforme du code d'instruction criminelle. — Perrier : Ch. Darwin et le transformisme. — Pauliat : Introduction aux fables inédites de La Fontaine. — La Fontaine : Fables inédites. — (1er juin). L'avancement dans la marine. — E. Daudet : Pervertis. — De Ronchaud : Rotrou.

POLYBIBLION (mai). Postel : Compte rendu de livres d'instruction chrétienne et de piété. — Bernon : Comptes rendus d'ouvrages de jurisprudence. — Comptes rendus d'ouvrages dans les sections de théologie, sciences et arts, belles-lettres, histoire. — Bulletin. — Un catalogue de livres à l'usage des gens du monde. — Le répertoire des travaux historiques.

REVUE D'ADMINISTRATION (mai). G. de Guer : Le patronage des libérés. — Denis : Les institutions nationales de sourds-muets. — REVUE ALSACIENNE (mai). De Meyremand : Le conseil souverain d'Alsace. — E. Siebecker : Le dîner de l'Est. REVUE ARCHÉOLOGIQUE (mars). Perron : Le tumulus de la vallée de la Saône supérieure. — D'arbois de Jubainville : Les Celtes et les langues celtiques. — V. Duruy : La politique religieuse de Constantin. — REVUE DES ARTS DECORATIFS (juin). R. Ménard : Le Salon des arts décoratifs. — R. de Maillou : Exposition des œuvres de M. P. Baudry à l'Orangerie. — Conseils pratiques pour la peinture sur faïence et sur porcelaine. — REVUE BRITANNIQUE (mai). Le socialisme d'État et la question économique en France. — Sainte-Beuve après la lettre. — Le percement d'un tunnel en Amérique. — Une pendule artistique. — REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE (avril). Grassot : Étude sur le Bassigny. — Chardon : Un évêque gallo-romain au Ve siècle. — Moulé : Déclaration des seigneurs de Saint-Remy-en-Bouzemont. — REVUE CRITIQUE (22 mai). Prou : Les théâtres d'automates en Grèce, au IIe siècle. — Petrovitch : Scanderbeg, essais de bibliographie raisonnée. — (29 mai). Collignon : Manuel d'archéologie grecque. — An. France : Histoire d'Henriette de France, par Mme de La Fayette. — Noack : Hardenberg et le cabinet secret de Frédéric-Guillaume III. — (5 juin). Renieri : Le pape Alexandre V, Byzance et le concile de Bâle. — De Magnienville : Le maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne. — Geffeken : Sur l'histoire de la guerre de Crimée. — (12 juin). Vandal : Louis XV et Élisabeth de Russie. — Babeau : L'école de village pendant la révolution. — Müntz : Lettres inédites de savants français à leurs confrères ou amis d'Italie. — REVUE DES DEUX MONDES (15 mai). M. du Camp : Souvenirs littéraires; les Saint-Simoniens ; les Illuminés. — Picot : M. Dufaure ; la monarchie de Juillet ; la république de 1848. — Blaze de Bury : M. Ambroise Thomas. — Marc Monnier : Un humoriste italien ; M. Salvator Farina. — Brunetière : *Pot-Bouille*. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (mai). De Gérando : Étude sur les hautes plaines de la Transylvanie. — Rouire : Les ruines de Thysdrus et le village d'El-Djem. — de Crozals : Le collège Sadiki à Tunis. — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES BIOLOGIQUES (mai). Corre : La mère et l'enfant dans les races humaines. — Balfour : Les feuillets embryonnaires. — L'hypnotisme. — REVUE LITTÉRAIRE (mai). Loch : Les origines chrétiennes de la Gaule. — Rastoul : Histoire de la Restauration. — De Cugnac : La légende du P. Loriquet. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 avril). Lady Herbert : L'Espagne contemporaine, impressions de voyage. — Mgr Brunner : Joseph II, d'après des documents inédits. T. de Bolleville : L'histoire de l'Eglise au XIXe siècle. (1er mai). Jean d'Estienne : La libre pensée et l'habitation des astres. — Antonin Rondelet : M. Le Play. — Lady Herbert : L'Espagne contemporaine. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (20 mai). F. Sarcey : Emile Chevé. — Reinach : Mirabeau et les *Actes des apôtres*, d'après M. Marcellin Pellet. — Perrot : L'école française de Rome, ses publications. — (27 mai). Cartault : M. Alexandre Dumas fils. — Wahl : Les Berbères. — (3 juin). Le Trente et quarante et la roulette. — De Pressensé : L'affaire du Luxembourg en 1867, d'après M. Rothan. — L'orthographe du latin. — Barine : Le théâtre allemand contemporain ; la *Fausse honte du travail*, de M. Lindau. — (10 juin). De Ronchaud : De l'éducation dans la démocratie. — Guéroult : Molière librettiste. — REVUE PHILOSOPHIQUE (mai). Delbœuf : Déterminisme et liberté. — Paulhan : La renaissance du matérialisme. — Tannery : Anaximandre ; l'infini, l'évolution et l'entropie. — REVUE SCIENTIFIQUE (20 mai). Huxley : L'origine et les progrès de la paléontologie. — Melsens : Les paratonnerres. — Delaunay : De l'égalité et de l'inégalité des individus. — (27 mai). De la Grye : Paris port de mer. — De Candolle : Notes sur Darwin. — (3 juin). Manouvrier : Du poids de l'encéphale et de ses rapports avec l'intelligence. — Wahl : L'Algérie au point de vue agricole. — (10 juin). Zaborowski : L'âge du bronze en Angleterre et en France. — George : L'hygiène de l'ouvrier dans l'atelier et l'usine.

SPECTATEUR MILITAIRE (mai). L'école du drapeau. — Le service des avant-postes dans les principales armées de l'Europe.





PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES

Parus dans les journaux quotidiens de Paris

(Du 15 mai au 15 juin 1882)

CLAIRON. Mai: 23. La Société bibliographique.

CONSTITUTIONNEL. Juin: 1. Barbey d'Aurevilly: Un poète à l'horizon; M. Rollinat.

DEBATS. Mai: 16. Zévort: Histoire de Florence, par M. Perrens. — 19. Cuvillier-Fleury: Antoine de Latour. — 24. H. Houssaye: L'esprit chez les Grecs. — 25. Carrau: Le transformisme et Ch. Darwin. — 28. John Lemoinne: Le P. Loriquet. Egger; Histoire de la divination dans l'antiquité, par M. Bouché-Leclercq. — Juin: 2. Bérard-Véragnac: Jean Wallon. — 11. Vandal: L'Angleterre et l'émigration française, par M. Lebon. — 15. Michel: La Philosophie de l'art, par M. Taine.

DÉFENSE. Juin: 14. Les dernières découvertes dans les catacombes romaines.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Mai: 18. Fables inédites de La Fontaine. — 20. Petits poètes du XVIIIe siècle, édition Quantin. — 24. La Censure dramatique. — Juin: 6. La littérature pornographique.

FIGARO Mai: 20-27. Richard: L'art de former une bibliothèque.

FRANÇAIS. Mai: 22. La Censure sous le premier empire. 23-6. Mme Necker, par le vicomte d'Haussonville. Juin: 5. *Torquemada.* — 9. Henri IV, les Suisses et la haute Italie, par M. Rotte. — 13. Les origines du romantisme, par M. P. Albert.

GAULOIS. Mai: 23. Catulle Mendès: Les Aveux, par M. Bourget.

GAZETTE DE FRANCE. Mai: 21. De Pontmartin: Discours et mélanges politiques du comte de Falloux. — 7. Dancourt: *Torquemada.*

MONITEUR UNIVERSEL. Mai: 20. La noblesse révolutionnaire et les Jacobins, par M. V. Fournel. — 31. Une femme du monde au XVIIIe siècle. — Juin: 3. L'État militaire ottoman, par le colonel Djevad bey. — 8. O. de Vallée: Souvenirs littéraires de M. M. du Camp. — 11. Mgr Perrault. — 12. *Torquemada.*

PARLEMENT. Mai: 17. L'abbé Grégoire. — 18. P. Bouzet: La statue d'Alexandre Dumas. — 19. E. Rod: Un poète pessimiste: M. P. Bourget. — 20. A. Pigeon: Études sur l'Allemagne. Les chansons populaires. — 21. Mémoires du marquis de Sourches. — 25. La Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts. — 27. A. La Bastide: Les immortels de la Haute-Garonne; les Jeux Floraux. — Juin: 3. A. La Bastide: Paul Albert. — 10. Tasselin: Un poète philosophe en Angleterre; M. Roden Noël.

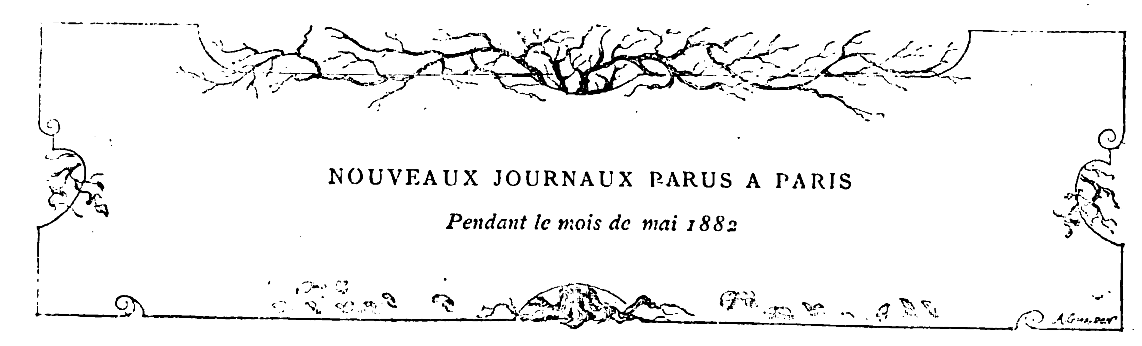
PRESSE. Juin: 1. Karl Marx, son œuvre, son système, ses adeptes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Mai: 19. Un libelliste au XVIIIe siècle; Théveneau de Morande. — 20. Le R. P. Gury. — 30. Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV. — 31. Une prison anglaise; Pentonville. — Juin: 6. Album de statistique graphique. — 13. Le grand dessein de Henri IV, à propos d'un livre récent.

SIÈCLE. Mai: 19. Vincent de Paul et les Gondi, par M. de Chantelauze.

TEMPS. Mai: 31-12. Découvertes de momies royales à Thèbes.

UNION. Mai: 22. Chants flamands, par MM. Lostens et Feys. — Juin: 12. Revue des sciences historiques.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de mai 1882

1. *Le Matériel de l'entreprise.* Bulletin technique mensuel de la Société le Matériel de l'entreprise. In-4°; 12 p. Paris, imp. Dubreuil, rue des Martyrs. — Bureaux, 3, rue de Rougemont.

2. *Le Sans-Gêne.* Journal politique, financier et littéraire, paraissant les lundis et jeudis. Petit in-4°, 4 p. à 2 col. Paris, lith. Hillekampf, 63, boulevard de Strasbourg. — Bureaux, 132,

boulevard Richard-Lenoir. — Le numéro: 10 centimes.

La Réforme. Journal politique quotidien. In-folio, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Schiller, faubourg Montmartre. — Bureaux, 12, rue du Croissant. — Abonnements : Un an, 48 fr. ; 6 mois, 25 fr. — Le numéro, Paris, 10 centimes; Départements, 15 centimes.

4. *Les Nouvelles de Paris*. Organe du marché libre. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. du passage de l'Opéra. — Bureaux, 31, rue de La Rochefoucauld. — Abonnements: Un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.; 3 mois, 5 fr. Le numéro : 25 centimes.

Album artistique. Paraissant le jeudi. In-4° carré, 4 p. à 3 col. avec photo. Paris, imp. Noizette, rue Campagne-première. — Bureaux, 61, passage Brady. — Abonnements : Un an, 25 fr.; 6 mois, 14 fr. — Le numéro: 50 centimes.

6. *La Sauvegarde*, journal des rentiers et des petits capitalistes. In-4°, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 2, rue Fléchier. Paraît les jeudis.

L'Assureur parisien. Assurances et finances. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Schlœber, 217, rue Saint-Honoré. — Bureaux, même adresse. — Abonnements: Un an, 8 fr. Paraît les 5 et 20 de chaque mois.

La Jeune Revue, scientifique et littéraire. Journal de vulgarisation et d'éducation paraissant tous les samedis. Grand in-8°, 16 p. à 2 col. fig. Paris, imp. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — Bureaux, même adresse. — Abonnements: Un an, 18 fr. ; 6 mois, 9 fr. 50; 3 mois, 5 fr. — Le numéro : 40 centimes.

10. *La Bataille* politique et sociale. Journal quotidien. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Alavoine, rue Montmartre. — Bureaux, 99, même rue. — Abonnements: Un an, 28 fr.; 6 mois, 15 fr. — Le numéro: 5 centimes.

10. *Journal des Artistes*. Hebdomadaire. In-f°, 4 p. 5 col. Paris, imp. Schlœber, 217, rue Saint-Honoré. — Bureaux, 5, avenue de l'Opéra. — Abonnements : Paris, 10 fr. ; Départements, 12 fr.

La République anticléricale. In-4°, 8 p. à 3 col. fig. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 35, rue des Écoles. — Abonnements: Un an, 10 fr. — Le numéro: 10 centimes. Bi-hebdomadaire.

L'Horloge-Programme. In-4°, 4 p. Paris, imp. du passage de l'Opéra. — Bureaux, 238, rue de Vaugirard. — Abonnements: Un an, 12 fr. — Le numéro : 20 centimes.

Journal de jurisprudence financière. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Vossen, rue d'Aboukir. — Bureaux, 9, même rue. Abonnements, 3 fr. par an. — Le numéro : 20 centimes.

14. *La Finance révolutionnaire*. Petit in-f°, 14 p. à 3 col. Paris, typ. Tolmer, 3, rue Madame. — Bureaux, même adresse. — Abonnements; Un an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. — Le numéro: 10 centimes.

Le Nouvelliste. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, 8, rue Hérold. — Abonnements: Un an, 16 fr. ; Départements, 16 fr.— Le numéro : 15 centimes.

Le Nouvelliste de Paris. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, 8, rue Hérold. — Abonnements : Un an, 15 fr.; Départements, 16 fr. — Le numéro 15 centimes.

Paris-Mentor. Recueil d'emplois vacants. In-4°, 4 p. Paris, imp. Lehugeur, passage du Caire. — Bureaux, 12, rue du Temple. — Abonnements: Un mois, 10 fr. Paraît les mardis et vendredis.

La Mode élégante. Journal spécial de coupe. In-4°, 8 p. à 2 col., fig. Paris, imp. Chaix, rue Brunel. — Bureaux, 10, rue de Richelieu. Paraît le 1er et le 15 de chaque mois. — Abonnements: Un an, 36 fr.; 6 mois, 20 fr. — Le numéro : 2 fr.

18. *Le Contemporain*. Journal hebdomadaire illustré. In-4°, 8 p. à 3 col., Paris, imp. Rochette, passage de l'Opéra. — Bureaux, 17, rue Maubeuge. — Abonnements: Paris, un an, 36 fr. — Le numéro, 75 centimes.

Le Passant. Journal littéraire et artistique paraissant le jeudi. Petit in-f°, 4 p. à 3 col. fig. Paris, imp. Tolmer, 3, rue Madame. — Bureaux, 28 *bis*, rue Richelieu. — Abonnements: Un an, 20 fr. — Le numéro : 40 centimes.

Au Salon, journal hebdomadaire illustré. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Delattre, 10, rue du Croissant. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 18 fr.; 6 mois, 10 fr. — Le numéro : 30 centimes.

20. *L'Indicateur financier*. Paraissant le samedi. In-f°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Lefèvre, passage du Caire. — Bureaux, 10 *bis*, rue de Châteaudun. — Abonnements: Paris, 4 fr. Étranger, 10 fr.

Les Propos d'un frondeur. Revue satirique paraissant le 20 de chaque mois. In-32, 32 p. Paris, imp. Fonmarty, 22, rue du Vieux-Colombier.— Bureaux, 56, rue de Rennes. — Abonnements : Un an, 10 fr.

21. *La Semaine de Paris*. Journal universel. In-4°, 16 p. à 3 col. Poissy, imp. Lejay. — Bureaux, 16, rue de Tournon. — Abonnements: Un an, 20 fr. — Le numéro : 30 centimes.

25. *La Fronde*. Journal financier. In-4°, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Schlœber. Bureaux, 60, rue Riche-

lieu. — Abonnements : Un an, 5 fr. — Le numéro : 25 centimes. Hebdomadaire.

27. *L'Utopiste,* socialiste-révolutionnaire. Paraissant le samedi. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Foncière, rue Rochechouart, 28. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 2 fr. 50. — Le numéro : 5 centimes.

28. *Le Patriote.* In-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Kugelmann. — Bureaux, même adresse. — Le numéro : 10 centimes.

Le Stand. Journal hebdomadaire, moniteur des centres de tir, de gymnastique et des cercles militaires. — Bureaux, rue de Malte, 38. — Abonnements : France, 8 fr. ; Étranger, 10 fr.

30. *L'Universel.* In-4° carré, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Perreau, 58, rue Greneta. — Bureaux, 2, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Un an, 6 fr.

Sans date. *Le Messager des annonces.* Petit in-4°, 4 p. Paris, imp. Malabouche. — Bureaux, 13, rue Montholon. Journal publiant la liste des emplois vacants et des fonds de commerce à vendre.

Paris-Finance. Propriété du Crédit général de France. In-f°, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Baraguet, rue Richelieu. — Bureaux, 36, rue Croix-des-Petits-Champs. — Abonnements : 4 fr. par an.

Le Furet. Journal d'annonces et de renseignements. In-4°, 4 p. Paris, imp. Brenner, 21, rue des Fontaines. — Bureaux, 55, rue du Château-d'Eau. Paraît les mardis et vendredis.

Gazette de Cythère. In-4°, 16 p., papier teinté, fig. Paris, imp. Chamerot. — Bureaux, 11, rue Bergère. — Abonnements : Un an, 80 fr. ; 3 mois 20 fr.

Les Tablettes françaises, organe du comptoir français. Journal d'affaires civiles, commerciales etc. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Guérin, 26, rue des Petits-Carreaux. — Bureaux, 12, boulevard du Temple. Paraît les mardis et vendredis.

Les Chemins de fer parisiens. Journal mensuel. In-f°, 4 p. à 3 col., grav. Paris, imp. Lapirot, 9, cour des Miracles. — Bureaux, même adresse.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

Entre naturalistes.

(M. Derveaux contre MM. Vast, Ricouard et le journal *le Soir*).

Ce qu'il y a de plus naturel pour un vrai naturaliste, c'est évidemment de gagner beaucoup de *monacos.* Ça n'est pas pour des prunes qu'on sue et qu'on se tortille le cervelet pour cracher des idées sales... (Pardon, c'est l'influence du milieu.) Tel a dû être le raisonnement commun de MM. Derveaux et de MM. Vast et Ricouard, qui ne sont contents ni l'un ni l'autre et qui se l'exprimaient hier devant la première chambre avec une touchante énergie. Heureusement, les mutuelles récriminations étaient transmises à la justice par l'organe de Me Richardot et de Me Le Senne, qui ont voilé sous une parole habile et diserte l'excès de naturalisme de leurs clients respectifs.

M. Derveaux est un éditeur, un commerçant, il le dit bien hautement et n'a pas la prétention d'être « un saint Vincent de Paul des hommes de lettres ». Cependant, quand il pense y trouver son compte, il ne craint pas de se faire « entrepreneur de succès naturalistes », et il se flatte d'avoir répandu dans la quatrième page des journaux et sur les rideaux des théâtres assez de réclames pour faire de MM. Vast et Ricouard les rivaux de Zola... lui-même! Quoi qu'il en soit, il achetait à ces derniers, le 12 avril 1878, le droit de publier leur premier roman, *Claire Aubertin,* en livraisons illustrées, moyennant le prix de 2,000 fr. Le traité contenait entre autres la clause suivante :

« M. Derveaux pourra exploiter son édition partout où il voudra. Il est bien entendu que le droit de reproduction reste acquis à M. Derveaux et que MM. Vast et Ricouard n'ont uniquement le droit de publier leur ouvrage que dans le format in-18 jésus au prix de 3 fr. 50 c., et sous aucun prétexte, il leur est interdit d'en changer le titre et le prix. »

Or, au mois d'octobre 1880, M. Derveaux avait l'amertume de voir annoncer dans un journal à un sou, le journal *le Soir,* la prochaine publication, en feuilleton, de *Claire Aubertin.* Immédiatement, il assignait, devant le Tribunal civil, M. Delattre, gérant

du journal *le Soir,* pour s'entendre faire défense de publier le roman en question, sous peine de 5,000 fr. de dommages-intérêts. M. Delattre assignait en garantie MM. Vast et Ricouard; c'est dans ces conditions que l'affaire venait hier devant la première chambre.

Me Richardot plaidait pour M. Delattre et Me Le Senne pour MM. Vast et Ricouard. Au nom de ces derniers, il a soutenu qu'ayant vendu d'abord leur ouvrage à M. P. Ollendorf pour être seulement publié sous le format in-18 jésus, au prix de 3 fr. 50 le volume, ils avaient conservé intact le droit de le faire publier de toute autre manière; qu'ils avaient usé de ce droit pour autoriser M. Derveaux à publier *Claire Aubertin* en livraisons illustrées, et le journal *le Soir* à publier le même roman en feuilleton; ce qui sont deux modes d'exploitation distincts et tout à fait différents, qui ne peuvent donner lieu à aucune réclamation de la part de ni l'un ni l'autre des cessionnaires.

La cause a été renvoyée à huitaine pour les conclusions du ministère public.

(1re chambre. Audience du 20 avril 1882). — (*Le Droit*, no du 20 avril 1882.)

Il s'est plaidé, devant la première chambre du Tribunal civil, un procès qui intéresse vivement les gens de lettres.

M. Emmanuel Gonzalès, romancier bien connu, est l'auteur, entre autres ouvrages, de deux romans intitulés : *Ésaü le Lépreux* et *les Deux Favorites.*

Il avait cédé à M. Rouquette, éditeur, le droit de publier ces deux romans en feuilletons illustrés, au prix de 10 centimes la livraison.

Plus tard, M. Rouquette a lui-même vendu à M. Noblet, autre éditeur, ce droit de reproduction, ainsi que les clichés nécessaires pour faire les livraisons.

M. Noblet a eu l'idée de réunir les divers fascicules de ces livraisons en volumes, de les habiller d'une couverture pimpante et tirant l'œil, et de les mettre en vente, sous cette forme nouvelle, avec cette mention certainement alléchante, que les romans étaient ainsi vendus « au-dessous du prix ordinaire ». M. Gonzalès, qui avait lui-même vendu à un autre éditeur le droit de publier ses œuvres en volumes, a protesté contre l'abus que faisait M. Noblet du droit de publier simplement des « feuilletons illustrés », que M. Rouquette avait pu lui céder, et il l'a assigné devant le Tribunal civil, pour faire cesser ce genre de publication et lui demander réparation du préjudice qu'elle lui a causé.

Il demande donc d'abord des dommages-intérêts à fixer par état, et, en outre, que M. Noblet soit tenu de supprimer de ses catalogues l'annonce des volumes en question, et qu'il cesse de les vendre à l'avenir.

Me Huard, avocat, a plaidé pour M. Emmanuel Gonzalès, et Me Beaupré, pour M. Noblet, éditeur.

Le Tribunal a remis à quinzaine pour rendre son jugement dans cette affaire intéressante.

Il statuera en même temps dans une affaire analogue pour M. Constant Guéroult, auteur d'un roman intitulé : *la Bande Grafft.*

(Tribunal civil de la Seine. 1re chambre. — Présidence de M. Casenave. Audience du 11 mai.) — (*Gazette des Tribunaux*, 12 mai 1882.)

« Numa Roumestan », roman de M. Alphonse Daudet. — Droit de publication et de reproduction. — La Société des Gens de lettres contre M. Bérardi, rédacteur en chef du journal l' « Indépendance belge. »

Les auteurs qui font partie de la Société des gens de lettres conservent la libre disposition de leurs œuvres; ils peuvent les vendre en toute propriété à un éditeur, mais ils aliènent en faveur de la Société le droit de reproduction dans les journaux et recueils périodiques, et, pour qu'il n'y ait pas de doute sur ce qu'il faut entendre par reproduction, la Société a soin de stipuler, dans ses traités avec les propriétaires de journaux, qu'une œuvre inédite ne peut être publiée qu'une fois comme production, quelle que soit la forme de cette publication, et qu'il y a reproduction dans le fait de toute autre publication de l'œuvre, qu'elle soit simultanée ou ultérieure.

M. Alphonse Daudet, auteur de *Numa Roumestan* et membre de la Société des Gens de lettres, ayant cédé à M. Michaëlis le droit de publier ce roman pour la première fois dans l'*Illustration,* journal hebdomadaire, M. Bérardi, rédacteur en chef de l'*Indépendance belge,* journal quotidien, a obtenu du cessionnaire de M. Daudet que cette publication se ferait en même temps dans son journal. Pour consacrer cette simultanéité de publication, il était convenu que M. Bérardi recevrait dix jours d'avance la matière de dix feuilletons; mais, en fait, l'*Illustration* a commencé la publication de *Numa Roumestan* le 14 mai 1881, et ce n'est que douze jours après, c'est-à-dire le 26 mai, que l'*Indépendance belge* a publié son premier feuilleton.

Or M. Bérardi avait traité, dès le 21 juillet 1879, avec la Société des Gens de lettres, du droit de reproduire dans son journal les œuvres des membres de cette Société, et n'ayant point demandé à renouveler son traité, qui expirait le 30 juin 1881, il n'en a pas moins continué la publication de *Numa Roumestan* dans son journal.

En cet état, la Société des Gens de lettres, représentée par M. Emmanuel Gonzalès, considérant que cette publication n'était pas autre chose que la reproduction d'une première publication déjà faite dans l'*Illustration,* a formé contre M. Bérardi une demande tendant à ce qu'il lui fût fait défense de la continuer; elle l'assignait en outre en payement de dommages-intérêts.

Après avoir laissé rendre un jugement par défaut

M. Bérardi y a formé opposition, et il a repoussé la demande, en invoquant d'abord une exception d'incompétence fondée sur sa qualité d'étranger non domicilié en France, et en soutenant au fond que la publication faite pour la première fois et en même temps dans deux journaux différents, ne constitue qu'une seule et même publication, et que celle faite dans l'un des deux journaux ne peut être considérée comme la reproduction de l'autre.

Ce système de défense, présenté par Mᵉ Ernest Caron agréé, et combattu par Mᵉ Houyvet pour la Société des Gens de lettres, a été repoussé par le jugement suivant qui, après avoir rejeté l'exception, a statué ainsi au fond :

« Attendu que, repoussant la demande, Bérardi soutient que ce serait à tort et sans droit que la Société des Gens de lettres, représentée par Emmanuel Gonzalès, prétendrait s'opposer à la publication dans son journal l'*Indépendance belge,* du roman de M. Alphonse Daudet, intitulé *Numa Roumestan ;* que le droit de publier pour la première fois une œuvre littéraire appartient sans conteste à l'auteur de cet ouvrage, et qu'il aurait obtenu ce droit le 31 décembre 1880, du cessionnaire de l'auteur lui-même, et qu'il ne s'agirait pas dans l'espèce, du droit de reproduction de cet ouvrage, ainsi que le prétend la Société des Gens de lettres; qu'en effet, cette publication, pour laquelle il traitait, devait s'effectuer dans le même temps à la fois dans son journal et dans le journal l'*Illustration de Paris;* que pour qu'elle fût simultanée dans les deux journaux, l'un quotidien, l'autre hebdomadaire, il avait été convenu qu'il recevrait, au moins dix jours avant l'insertion du premier fascicule dans l'*Illustration,* dix feuilletons du roman destinés à son journal, de telle sorte qu'il eût toujours en sa possession la matière de dix feuilletons non encore publiés dans l'*Illustration;* que c'était donc bien pour le droit de publication qu'il avait traité, et non pour le droit de reproduction ; que dès lors la demande de la Société des Gens de lettres, avec laquelle il n'avait traité que pour les droits de reproduction, ne serait pas fondée et devrait être rejetée ;

« Mais attendu qu'il est établi au débat qu'il avait été convenu que la publication de *Numa Roumestan* devait avoir lieu tout d'abord dans le journal l'*Illustration,* à qui était réservé le droit de commencer la publication; que l'*Indépendance belge* ne pouvait le faire que huit jours après ce premier journal, et qu'en fait le premier fascicule a paru dans l'*Illustration* le 14 mai 1881, avec cette annotation : « Reproduction interdite, tous droits réservés », et que le premier feuilleton dans l'*Indépendance belge* n'a paru que le 26 mai, même année;

« Attendu que Bérardi n'ignorait pas que l'auteur de cet ouvrage faisait partie de la Société des Gens de lettres ; qu'un traité, lequel sera soumis à l'enregistrement avec le présent jugement, obligeait Bérardi à l'égard de cette Société ; que ce traité, daté du 21 juillet 1879, et qu'il avait contracté d'abord pour une année, puis qui avait été prorogé d'un commun accord et pour un temps déterminé, aujourd'hui expiré, dispose, article 42, que « une œuvre inédite « ne peut être publiée qu'une fois comme production, « et qu'en conséquence il y a reproduction dans le « fait de toute autre publication de cette œuvre, « simultanée ou ultérieure », et ensuite, article 44: « Lors même qu'un sociétaire vendrait à un éditeur « son œuvre en toute propriété, cette vente ne peut « comprendre le droit d'autoriser la réimpression « dans des journaux ou recueils périodiques, quelle « que soit la forme de la première publication, ce « droit n'appartenant plus à l'auteur qui l'a apporté « dans la Société des Gens de lettres ; »

« Qu'il suffit de rapprocher les termes de ce traité de l'exposé des faits qui précède, pour décider que Bérardi ne pouvait, à aucune époque, se faire la moindre illusion sur la valeur et l'étendue du droit qu'il prétend avoir acheté; qu'en effet, si, comme il le soutient, il obtenait le droit de publier cet ouvrage en même temps que le journal l'*Illustration,* il ne pouvait manquer de reconnaître que la publication de l'*Illustration* précédait toujours la sienne; que chaque ligne de texte qui paraissait dans l'*Indépendance belge* avait déjà paru dans l'*Illustration;* que ce dernier journal avait sur le sien un droit de priorité ; que dès lors sa publication dans l'*Indépendance belge* était en réalité une reproduction ; que cependant son traité avec la Société des Gens de lettres lui affirmait bien qu'une œuvre inédite ne pouvait être publiée qu'une fois, et qu'une publication, même simultanée, était une reproduction, c'est-à-dire une atteinte aux droits de la société;

« Attendu que Bérardi a mis fin de sa propre volonté au traité qui l'obligeait à l'égard de la Société des Gens de lettres pour le 30 juin 1881 ;

« Qu'à cette époque, il n'avait encore publié qu'un nombre limité de feuilletons de *Numa Roumestan ;*

« Qu'il a continué ensuite la reproduction de cet ouvrage alors qu'il n'avait plus de traité avec cette société, s'arrogeant ainsi un droit qui n'appartenait qu'à cette société, et dont elle seule pouvait l'investir, puisque l'auteur, en autorisant Bérardi à faire l'insertion dans son journal, donnait mainlevée de l'interdiction qu'il avait imposée tout d'abord à la reproduction, et plaçait ainsi son œuvre dans le domaine de la Société des Gens de lettres;

Qu'il convient donc de décider que l'opposition de Bérardi est mal fondée et doit être rejetée; que c'est à bon droit que la Société des Gens de lettres s'oppose à la reproduction de cette œuvre littéraire et lui fait défense de la continuer;

« Attendu toutefois, du chef des dommages-intérêts, qu'il convient d'en ramener le chiffre à la juste proportion du préjudice éprouvé par la Société des Gens de lettres; que le Tribunal, au moyen des éléments d'appréciation dont il dispose, en fixe l'importance à la somme de 400 francs, et que c'est à concurrence de cette somme que la disposition du jugement du 20 août 1881 doit être maintenue de ce chef;

« Par ces motifs,

« Déboute Bérardi de son opposition au jugement dudit jour, 20 août 1881 ;

« Ordonne que ce jugement sera exécuté selon sa forme et teneur, nonobstant ladite opposition ;

« Réduit toutefois à 400 francs la condamnation aux dommages-intérêts ;

« Déclare la Société des Gens de lettres mal fondée dans le surplus de sa demande ;

« L'en déboute ;

« Et condamne Bérardi en tous les dépens. »

Tribunal de Commerce de la Seine, audience du 15 avril. (Compte rendu de la *Gazette des Tribunaux*, n° du 12 mai 1882).

Propriété musicale. — Planches gravées. — Droit d'édition. — Mise en vente.

« La propriété littéraire d'une œuvre résulte du fait de sa création, et l'auteur doit être présumé propriétaire tant que celui contre qui il revendique cette propriété ne justifie pas d'un droit contraire.

« La maxime « en fait de meubles possession vaut titre » ne s'appliquant qu'aux meubles corporels, la prescription qui a pu frapper utilement des planches gravées au profit du possesseur de bonne foi, n'a pu acquérir à ce dernier le droit de reproduire les œuvres qu'elles contiennent. »

« La possession des planches gravées d'une œuvre musicale entraîne-t-elle la propriété de cette œuvre et peut-elle tenir lieu de cession, même au regard de l'auteur ? »

Telle est la question que présente à juger le procès que vient de juger la première chambre du tribunal de la Seine.

Elle intéresse au même degré les compositeurs et les éditeurs de musique.

Au nom de M. Édouard Broustet, Me Lionel Laroze, avocat, expose ainsi les circonstances de fait qui lui ont donné naissance.

« M. Broustet, directeur des grands concerts du Cirque des Champs-Élysées, a composé, en 1860, trois morceaux de musique de danse qu'il a fait graver et imprimer à ses frais et pour son compte, et dont le dépôt a été régulièrement effectué en son nom.

Il en a fait faire un seul tirage, et ne s'est plus occupé de ces trois œuvres, les premières qu'il ait composées.

Les planches sont restées entre les mains du graveur, qui est mort depuis plusieurs années. Quel a été leur sort depuis 1860 ? C'est ce que M. Broustet ignore, n'ayant pas eu, jusqu'à ce jour, le dessein de faire un nouveau tirage. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le courant de l'année 1879, M. Broustet trouva ses trois morceaux annoncés sur le catalogue de l'Union musicale, Société ayant pour objet à la fois l'édition et la vente des œuvres musicales et les prêts sur nantissements. Il en acheta un exemplaire de chaque et s'aperçut que le tirage avait été effectué sur ses propres planches.

« Le nom du graveur avait été effacé sur les planches et remplacé par celui d'un sieur Jacquot, éditeur de musique, fondateur de ladite Société.

« En présence de ces faits, Me Laroze demande au tribunal de déclarer contrefaits les exemplaires ainsi mis en vente par l'Union musicale, au mépris des lois sur la propriété littéraire et artistique, de faire défendre cette mise en vente et ordonner la restitution des planches, sans préjudice de tous dommages-intérêts.

« Au nom de l'Union musicale, Me Coste invoquait la possession publique et paisible de la Société qui détient les planches et les exemplaires incriminés depuis 1869 en vertu d'un titre régulier d'acquisition. A cette époque, le sieur Jacquot a apporté, en effet, dans cette Société, la propriété de ses planches et le droit d'édition des trois morceaux qui étaient sur son catalogue personnel depuis plusieurs années.

« L'Union musicale ne rapporte la preuve d'aucune cession de la part de l'auteur; mais, dit-on, il est vraisemblable que M. Broustet s'est dépouillé volontairement de sa propriété. Son silence pendant de longues années implique un abandon qui doit profiter au détenteur des planches. Dans tous les cas, le délit de contrefaçon est prescrit, car le tirage des exemplaires incriminés a été fait par Jacquot, qui est mort depuis 1879.

« Donc les conséquences du délit sont licites, et en admettant que M. Broustet soit resté propriétaire, il n'a qu'un droit, c'est de s'opposer à une nouvelle édition de ses trois ouvrages.

« Me Laroze répondait que l'abandon d'un droit ne se présume pas, alors surtout qu'il s'agit d'un droit de la nature de celui qui est en cause. Comment induire de l'inaction de l'auteur, quelque prolongée qu'elle soit, la preuve de sa renonciation à une propriété qui lui est garantie pendant toute sa vie, et qu'il est, par conséquent, le maître de revendiquer à son heure? Ce qu'il faut dire, c'est que l'auteur doit être présumé avoir conservé la propriété pleine et entière de son œuvre tant qu'on ne lui oppose pas une cession ou un acte d'aliénation quelconque. Quant à la possession des planches gravées entre les mains d'un tiers, elle pourrait tout au plus, s'il était de bonne foi, lui donner le droit de les conserver et d'en utiliser la matière; mais elle ne saurait être invoquée contre l'auteur comme un titre complet comprenant à la fois la propriété de l'objet matériel et le droit d'édition, droit incorporel auquel la maxime « en fait de meubles possession vaut titre » ne s'applique pas.

« La mise en vente des exemplaires publiés sans l'autorisation de l'auteur n'est pas plus licite que le tirage lui-même, et la prescription du délit de contrefaçon proprement dite, prévue par l'article 425 du Code pénal, est sans influence sur le débit des exemplaires contrefaits, lequel constitue un délit distinct prévu par l'article 426 du même code.

« Ce système a été adopté par M. l'avocat de la République Rau, qui a remis sous les yeux du Tribunal la jurisprudence en matière de cession de propriété

littéraire et artistique. Elle s'est toujours, et à bon droit, montrée sévère sur le mode de preuve, en pareil cas. (V. notamment Cass., 18 juin 1848, J. P.)

« Les présomptions invoquées par l'Union musicale n'ont pas paru à M. le substitut suffisamment graves pour faire échec au droit de l'auteur, dont l'abandon ne saurait se présumer. Il a conclu à l'admission de la demande, en s'en rapportant au Tribunal quant au chiffre des dommages-intérêts. »

Le Tribunal a rendu le jugement suivant :

« Le Tribunal,

« Attendu que Broustet, dit de Saint-Jean, est l'auteur de trois morceaux de musique : 1° *les Cascades*, suite de valses; 2° *la Vallée des Lys*, mazurka; *le Lac d'Oo*, polka;

« Qu'il prétend que l'Union musicale édite et vend sans autorisation les morceaux dont s'agit;

« Que sa demande tend, contre cette Société, à la remise de tous les exemplaires, se trouvant dans ses magasins, desdits morceaux de musique, à la remise des planches ayant servi à les éditer, et à la condamnation en 6,000 francs à titre de dommages-intérêts;

« Attendu que l'Union musicale soutient que le silence gardé par Broustet pendant vingt ans prouve qu'il s'est dessaisi du droit de propriété relativement à ces morceaux de musique; qu'un sieur Jacquot, éditeur, les a publiés en 1862 sans réclamation de la part de Broustet; qu'elle-même a acquis de Jacquot, suivant acte passé devant Moreau, notaire à Paris, le 21 décembre 1869, tous les exemplaires restant de ces morceaux de musique, ainsi que les planches en zinc et en étain ayant servi à les graver;

« Qu'en admettant que la publication faite par Jacquot l'eût été sans le consentement de l'auteur, ce fait, constituant un délit de contrefacon, serait actuellement prescrit, et l'action civile du chef de ce délit ne serait plus recevable;

« Attendu que la propriété littéraire d'une œuvre résulte du fait de sa création, et que l'auteur en doit être présumé propriétaire, tant que celui contre qui il revendique cette propriété ne justifie pas d'un droit contraire;

« Que l'Union musicale ne justifie d'aucune cession faite par Broustet, soit directement à son profit, soit au profit de Jacquot;

« Que vainement elle allègue qu'ayant acquis de Jacquot, avec titre et bonne foi, les planches gravées de l'œuvre de Broustet, elle a prescrit la propriété de ces planches et le droit de les faire servir à des publications ultérieures;

« Que la maxime « en fait de meubles, possession vaut titre » ne s'applique qu'aux meubles corporels; et que si l'Union musicale, à raison du titre qu'elle invoque et de sa bonne foi, a pu prescrire la propriété des planches prises comme meubles corporels, elle ne saurait trouver dans cette prescription, ainsi limitée, le droit de faire servir ces planches à la publication des œuvres dont Broustet est resté propriétaire;

« Attendu qu'il est constant que, depuis moins de trois ans, l'Union musicale a mis en vente et a vendu des exemplaires provenant de la contrefaçon commise en 1869; que, à supposer la prescription acquise au délit de contrefaçon, cette prescription ne pourrait pas couvrir les faits de vente et de mise en vente d'exemplaires provenant de l'édition contrefaite;

« Que, par cette mise en vente, l'Union musicale a causé à Broustet un préjudice dont elle lui doit la réparation;

« En ce qui touche la remise des planches gravées :

« Attendu qu'il résulte de ce qui a été dit plus haut que l'Union musicale en a acquis la propriété en tant qu'objet matériel; qu'on ne peut l'obliger à en opérer la remise à Broustet; mais que les droits de ce dernier seront suffisamment sauvegardés par l'interdiction à l'Union musicale de se servir desdites planches pour faire aucun tirage des œuvres de Broustet;

« Par ces motifs,

« Dit que c'est sans droit que l'Union musicale a mis en vente des exemplaires contrefaits des trois morceaux de musique dont Broustet est l'auteur, et, pour réparation du préjudice causé, la condamne à payer à Broustet 200 francs à titre de dommages-intérêts;

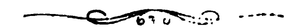
« Fait défense à ladite Société de se servir des planches pour faire aucun tirage des œuvres de Broustet;

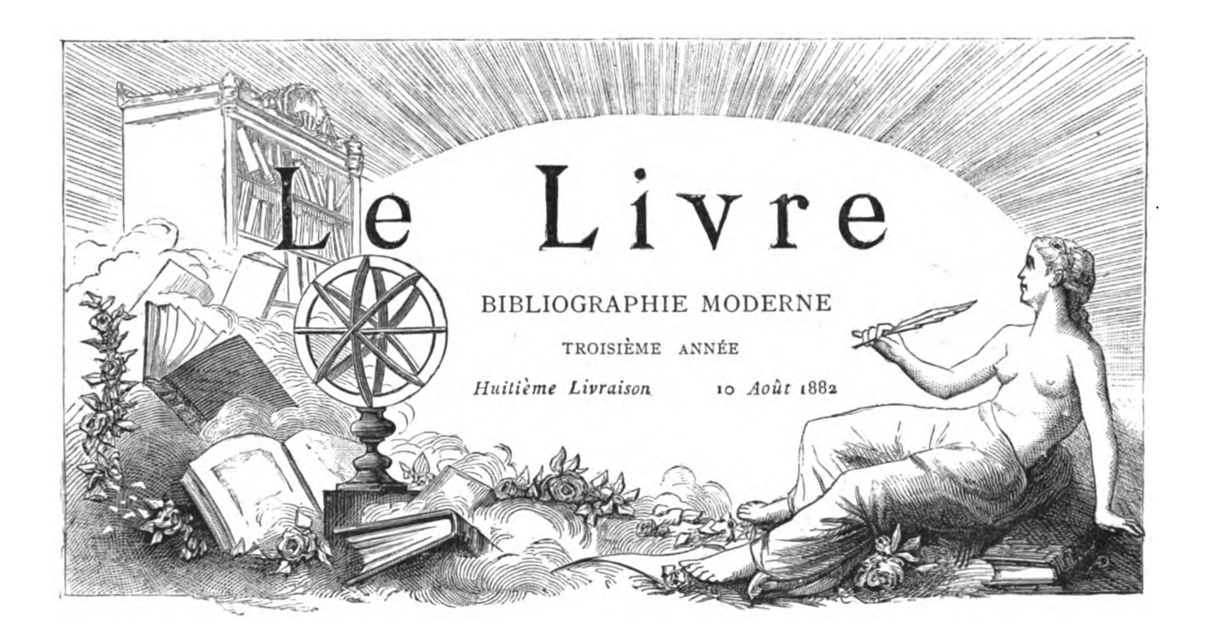
« Ordonne la confiscation au profit de Broustet des exemplaires mis en vente;

« Déclare Broustet mal fondé en sa demande en remise des planches, et l'en déboute;

« Condamne la Société l'Union musicale aux dépens. »

Tribunal civil de la Seine (1re chambre). Audience du 13 mai 1882. (Compte rendu du journal *le Droit*, 14 mai.)





COMPTES RENDUS ANALYTIQUES[1]

SCIENCES NATURELLES

Physiques. — Mathématiques.

La Lumière électrique, son histoire, sa production et son emploi, par E. Alglave et J. Boulard. Un vol. in-8° de 464 pages, orné de 182 figures dans le texte et de 24 hors texte. Paris, Firmin-Didot, 1882. — Prix : 12 francs.

Cet ouvrage répond à un besoin du jour. Chacun entrevoit que la lumière électrique, qui n'était encore, il y a quatre ou cinq ans, qu'une curiosité scientifique, va devenir une réalité commune; mais très peu de personnes ont une idée exacte de ce qui a été fait et reste à faire, ainsi que de la nature des difficultés à vaincre pour rendre ce nouvel éclairage véritablement commercial. On trouve dans ce volume tous les éclaircissements possibles sur ces questions. Il est écrit d'une manière très claire et, autant que faire se peut, à la portée de tout le monde, c'est-à-dire à la portée de tous ceux qui ont une certaine instruction scientifique. La partie historique est intéressante; on y trouve un peu de roman et même du crime, mais nous devons la passer sous silence. Le chapitre de la production se compose essentiellement de la description des machines magnéto-électriques ou dynamo-électriques, au moyen desquelles on engendre les courants électriques, sans dépenser autre chose que du travail mécanique. Ce travail mécanique est lui-même fourni, presque sans exception, par des machines à vapeur ou à gaz, c'est-à-dire à combustion de charbon; car les occasions où l'on peut disposer de chutes d'eaux ou autres forces motrices naturelles sont rares, l'industrie ayant absorbé depuis longtemps celles qui sont facilement utilisables. Les piles électriques ne présentent plus d'intérêt au point de vue de la production de la lumière; les courants qu'elles produisent coûtent trop cher. Il en sera de même, dans la plupart des cas, pour les piles dites secondaires, improprement nommées accumulateurs. Un seul genre d'appareil générateur de courants pourrait, un jour ou l'autre, entrer en rivalité avec les machines mues par la vapeur : ce sont les piles dites thermo-électriques, dans lesquelles la chaleur est directement transformée en électricité. On assure que des appareils de ce genre, inventés par M. Clamond, et dont la construction industrielle n'a pas été poursuivie, on ne sait pourquoi, ont fourni une lumière équivalente à 30 becs Carcel, moyennant une dépense de 10 kilogrammes de coke par heure. Ce serait déjà une lumière bien économique et sensiblement moins chère que le gaz.

En payant le gaz 30 centimes le mètre cube, le bec type équivalent à une certaine lampe Carcel fondamentale, qui brûlait 42 grammes d'huile de colza par heure, coûte trois centimes l'heure. Ce bec équivaut aussi à 7 1/2 bougies de l'Étoile et à un nombre à peu près égal de candles anglaises. Sa lumière coûte trois fois moins que celle des bougies et la moitié de celle des lampes à huile de colza. Mais la lumière la moins chère, abstraction faite de la lumière électrique dont nous allons parler, est celle du pétrole dans les pays où ce liquide n'est pas grevé d'impôts excessifs.

1. La surabondance de nos *Comptes rendus analytiques* nous force à reporter à la prochaine livraison de septembre nos correspondances anglaises, hongroises, italiennes, espagnoles, etc.



Quant au coût de la lumière électrique, il varie énormément selon la machine employée à engendrer les courants, selon le genre de lampes ou brûleurs, selon que l'électricité possède plus ou moins de tension, selon le nombre de lampes placées sur le circuit, selon la distance à laquelle l'électricité est envoyée, etc., etc. Les appareils producteurs d'électricité sont très variés, mais aucun n'a de supériorité encore bien évidente sur ses rivaux; dans tous il est nécessaire que les bobines, dont le mouvement en présence d'aimants doit engendrer l'électricité, tournent avec des vitesses immenses, telles que 1,000 à 1,800 tours par minute. Quel que soit le système de lampes, la lumière électrique coûte d'autant plus qu'elle est plus divisée et moins intense. Quand on a l'emploi de foyers d'une intensité de 100 becs au moins, la lumière électrique revient certainement moins cher que le gaz; mais le prix n'en est pas très facile à établir dans chaque cas particulier, parce qu'il est toujours compliqué de beaucoup de dépenses accessoires. Les lampes les plus avantageuses pour produire d'immenses lumières sont toujours celles qui étaient en usage avant l'invention de M. Jablochkoff; la lumière y est fournie par l'*arc voltaïque* qui s'établit entre les pointes de charbon qui forment les pôles d'un courant à haute tension. Mais la nécessité d'un régulateur maintenant les charbons à distance convenable rend souvent l'emploi de cette lumière impraticable. La bougie Jablochkoff supprima le régulateur et permit le premier éclairage électrique vraiment commercial; mais le coût de la lumière s'éleva, et il est notoire que le système Jablochkoff lutte difficilement avec le gaz. Dans ce système, la lumière résulte de l'arc électrique qui relie les deux bougies et de l'incandescence des bougies elles-mêmes, ainsi que de la matière inerte qui les réunit; c'est donc un système mixte. De nombreux autres systèmes mixtes, avec ou sans bougies, avec ou sans régulateurs, ne tardèrent pas à voir le jour; la *lampe soleil* paraît l'un des mieux réussis : la lumière y est produite par l'incandescence d'une masse de chaux, ou autre substance réfractaire, dans laquelle plongent deux gros charbons entre lesquels se produit l'arc voltaïque; cette lampe est fort rustique et jouit de plusieurs qualités accessoires très importantes; elle paraît très économique lorsqu'on la fait traverser par des courants assez intenses pour donner une lumière de quelques centaines de becs, mais son minimum d'éclairement ne peut pas descendre aussi bas que celui des bougies Jablochkoff. L'intensité de celles-ci (environ 20 becs Carcel) est encore trop considérable pour les usages domestiques, aussi l'activité des chercheurs s'est-elle portée dans une direction toute différente. Au lieu de chercher à utiliser l'immense éclat de l'arc voltaïque, ils se sont appliqués à tirer parti de la chaleur lumineuse qui se développe à l'endroit le plus résistant d'un circuit non interrompu et dans laquelle passe une quantité suffisante d'électricité. La principale difficulté qui se présentait, c'est que tous les conducteurs connus ne tardaient pas à brûler si l'on opérait dans l'air; à se fondre ou à se désagréger, si l'on opérait dans le vide. M. Edison est parvenu le premier à lever cette difficulté en faisant usage de fils de charbon de bambou, maintenus dans le vide. Plusieurs autres ont résolu, peu de temps après, le même problème par des moyens presque identiques; de là les lampes de Swann qui ont eu tant de succès à l'exposition d'électricité de Paris et la lampe Hiram Maxim que l'on dit destinée à fournir une lumière un peu supérieure. Les lampes Swann ou Edison ont à peu près le pouvoir éclairant de deux becs types; on peut même descendre plus bas, mais on n'y a pas intérêt. La force motrice nécessaire pour alimenter ces lampes serait, d'après les publications des divers inventeurs, environ un cheval-vapeur pour dix lampes. Et n'abusons pas de ces chiffres; on ne voit nulle part qu'avec une machine de la force d'un cheval on ait fait marcher dix lampes; mais avec une machine de la force de dix chevaux, on déclare facile d'alimenter cent lampes. Cet éclairage ne semble donc pas encore réalisable en petit, mais il le sera dans tous les ménages, lorsque l'on aura partout des fils conduisant de l'électricité, comme on a déjà des tuyaux conduisant l'eau et le gaz. Tout établissement qui utilise actuellement quelques centaines de becs de gaz peut avoir profit à installer une machine dynamo-électrique et une machine à vapeur pour mettre celle-ci en mouvement durant les heures de nuit. Dans chaque rue, une petite usine électrique pourrait fournir à chaque citoyen un courant électrique capable de porter à l'incandescence un nombre quelconque de lampes Swann ou Edison. On établit facilement que cet éclairage coûterait moins cher que le gaz, mais l'économie n'est pas énorme, et les calculs sont entachés d'incertitudes tenant à des frais accessoires difficiles à évaluer d'avance. C'est pourquoi les Compagnies de gaz se sont vite remises de l'émotion que la découverte d'Edison leur avait causée. Il est possible, probable même, que la lumière électrique par incandescence supplantera le gaz dans bien des cas; mais, comme le prix du gaz peut être abaissé, les deux éclairages subsisteront concurremment tant que l'on ne fera pas dans le domaine électrique de nouvelle découverte capitale. Ce n'est que dans les conditions où d'immenses foyers sont utilisables que le triomphe de l'électricité est assuré; au lieu de 20 à 25 becs Carcel par cheval-vapeur, on obtient alors 200 et même 400 becs.

Introduction à l'étude de la physique, par Louis du Temple, capitaine de frégate en retraite. Un vol. in-12 de 306 pages, orné de 116 figures. Paris, Hetzel, 1882. — Prix : 4 francs.

Ce petit ouvrage fait partie d'une collection encyclopédique comprenant déjà plus de 100 volumes consacrés la plupart à des industries spéciales; elle est dénommée *bibliothèque des professions industrielles*. Le présent volume est l'un des trois ou quatre qui sont consacrés à des généralités. Les qua-

lités à demander à une publication de ce genre sont la clarté et l'exactitude; il est très difficile lorsqu'on parcourt toute une science en quelques pages, de ne pas donner d'idées fausses au lecteur. M. du Temple nous paraît avoir bien évité cet écueil : son introduction à l'étude de la physique est donc digne d'être recommandée aux gens du monde, aux dames et aux jeunes écoliers. D. L.

Monnaies, poids et mesures des divers États de l'Europe et leurs rapports exacts avec les monnaies, poids et mesures de France, par A. de Malarce. Un vol. in-12 de 84 pages chez Firmin-Didot et Guillaumin, 1882.

Cette publication, extrêmement complète et résumant de longues recherches, est d'une grande utilité; elle contient des documents qu'on ne sait où chercher. Ceux que donne l'Annuaire du bureau des longitudes, bien que précieux, sont fort insuffisants. Nos lecteurs nous sauront donc gré de leur en signaler l'existence. Nous y avons appris avec plaisir que la moitié de la population des États civilisés connaît légalement le système métrique décimal. D. L.

Annuaire statistique de la ville de Paris. Année 1880. Paris, à l'Imprimerie nationale. Un vol. grand in-8° de 622 pages.

Ce volume, qui vient de paraître, avec un retard qui n'a rien d'exagéré, est le premier d'une série. Il est infiniment supérieur aux bulletins de statistique que la Ville a publiés jusqu'à présent; on y trouve une multitude de renseignements sur les choses les plus variées, la météorologie, les monts-de-piété, les prix du gaz et autres systèmes d'éclairage, les recettes des omnibus, l'assistance publique, les incendies, les écoles, etc. Je me contente de signaler cette source importante de documents et ne m'arrêterai qu'au chapitre de la *démographie*, dû à la plume si compétente de M. le Dr Bertillon, et qui contient sur la mortalité parisienne des révélations de la plus haute importance. Jusqu'à présent, on n'avait aucune indication sérieuse sur l'état sanitaire et la mortalité de la ville de Paris; on y comptait les décès en bloc et, en les comparant à ceux de toute la France, on trouvait une proportion assez normale; on portait ainsi un jugement tout à fait erroné, parce qu'à Paris la proportion naturelle des âges n'existe point. M. Bertillon décompose la population parisienne en groupes, suivant les âges, et compare la mortalité de chacun de ces groupes avec la mortalité du même groupe d'âges pour toute la France; il obtient ainsi des résultats navrants. A tout âge, on meurt plus à Paris que dans l'ensemble de la France; mais la différence est surtout prononcée dans la période de la plus grande activité, de trente-cinq à cinquante ans : la mortalité française est alors de 12 pour 1,000 et par an; la mortalité parisienne atteint 16 par 1,000. M. Bertillon prouve qu'il meurt à Paris chaque année (en tenant compte des décès d'enfants parisiens qui meurent en dehors, en nourrice) vingt mille individus de plus que dans une population semblable prise dans la moyenne du pays, et il y naît environ dix mille enfants de moins. On voit par là quels dangers le système des grandes agglomérations fait courir aux nations. D. L.



BELLES-LETTRES

ROMANS

La Marquise, par Albert Delpit. Paris, Paul Ollendorff, 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Ce que nous aimons surtout dans la manière d'Albert Delpit, c'est l'émotionnante et passionnante éloquence avec laquelle il soutient les thèses déroulées à travers ses romans. On sent une fougueuse conviction percer entre les lignes, et la vraie force de l'écrivain, c'est que cette conviction, il l'entre peu à peu au cœur du lecteur, de telle sorte qu'on ne fait plus qu'un avec lui en arrivant à la dernière ligne. On ne gagne pas plus brillamment une cause.

Nous suivons avec une curiosité de gourmet de lettres la marche ascendante du romancier, et il n'est plus douteux pour personne qu'à mesure qu'il écrit, il gagne un échelon. Entre ses œuvres de début et celle-ci il y a la différence sensible des ébauches, des tâtonnements forcés, de la voie explorée, à la pleine et libre assurance du chemin enfin trouvé et hardiment parcouru. Plus de gêne, plus d'hésitations; il va droit devant lui, sûr de ses forces longuement éprouvées, n'ayant ni faiblesses ni défaillances : ce qu'il veut il le veut jusqu'au bout.

Aussi nous ne craignons pas de donner à *la Marquise* la préférence sur tous les romans précédents d'Albert Delpit. L'émotion et l'intérêt y grandissent page par page, fournissant un aliment renaissant à l'avide curiosité du lecteur qui ne se fatigue pas de ce style facile, aux belles envolées poétiques, aux idées fiévreuses et chevaleresques.

Quelques critiques difficiles reprocheront peut-être à Albert Delpit de n'avoir pas simplifié son action et de l'avoir au contraire enchevêtrée, semée de difficultés successives. De même certains lui indiqueront comme ne leur plaisant pas le mystère de la parenté secrète de ses deux personnages principaux, point d'interrogation posé dès les premiers feuillets du livre et n'ayant son explication, sa solution qu'aux derniers. A ceux-là il nous sera facile de répondre que le talent de l'auteur est justement là, en ce sens que le romancier est au même degré, plus encore peut-être, auteur dramatique, — d'où il résulte que pour lui toute action doit s'établir de prime abord au point de vue de la scène. Du reste, il est arrivé à tirer de ce système de tels effets d'émotion, une si palpitante suspension de l'issue du roman que pas un lecteur ne s'en plaindra : ce serait trouver la mariée trop belle.

Le sujet principal de *la Marquise* est ce drame, sans cesse renouvelé, au milieu de toute société civilisée jusqu'à la corruption, une mère faisant épouser son amant à sa fille.

Le caractère de cette Catherine de Morère, étrange, composé de sensualité, de religiosité et de froideur, est fort bien tracé, nettement, sans exagérations; elle est placidement infâme et entière dans son infamie, depuis le moment où, jeune fille enceinte, elle épouse un honnête homme qui se tue la première nuit de ses noces à cette découverte, jusqu'à celui où elle reprend à sa propre fille le mari qu'elle lui a donné, un ancien amant dont elle ne saurait se passer et qui revient bestialement à elle. Les luttes douloureuses des deux amants, Maximilien Danglars et Diane de Tandray, sont chaudement peintes et très vivantes. Sans parler des figures accessoires aussi soignées que les principales, nous devons reconnaître la parfaite homogénéité de l'ensemble et la concordance équilibrée de tous les éléments lancés vers le même but.

Certainement *la Marquise* est l'œuvre maîtresse du jeune romancier, dont les succès ont déjà été si brillants, et il serait banal de recommander un roman qui se recommande si chaudement de lui-même, et dont tout le monde parlera, aussi bien dans les milieux lettrés que dans les milieux où l'on s'amuse, chez les jouisseurs et chez les travailleurs.

L'Aventure d'une fille, par JULES MARY. Paris, Dentu, 1882 ; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

A moins que ce ne soit par manière d'ironie et pour mieux flétrir la criante injustice du tribunal condamnant injustement son héroïne, nous ne voyons pas trop dans ce roman la justification du titre choisi par l'auteur. Fille, employé tout seul, est généralement pris en mauvaise part et met en défiance contre la personne ainsi traitée. Or il serait bien cruel de souffleter de ce terme insultant cette pauvre enfant violée par un gredin et jetée à la porte lorsqu'elle se trouve enceinte par suite de ce viol. Mais c'est là une piètre chicane, que nous ne ferons pas davantage à l'auteur du livre émouvant et intéressant que nous avions lu en feuilletons sous le titre plus simple de *la Roussiotte*.

Combien il est dommage qu'avec un aussi vif sentiment de la nature, un talent réel et sympathique comme le sien, M. Jules Mary ne soigne pas un peu plus ses écrits! Les études des mœurs fort curieuses qu'il nous dépeint y gagneraient en vigueur, en force d'impression et se graveraient mieux dans le cerveau des lecteurs. Malheureusement on sent un peu partout la hâte dangereuse de la production trop rapide et trop abondante, l'écriture courante qui n'est pas relue. L'écrivain doit abattre ses romans comme un bûcheron jette bas ses arbres, tant par journée; nous ne saurions trop vivement exprimer nos regrets de cette manière de faire, nous trouvant en présence d'un véritable tempérament, à qui il ne manque que la conscience de l'artiste et le soin jaloux du pur littérateur.

Ceci dit, nous pouvons avouer que nous nous sommes rarement trouvé en présence d'une œuvre plus attachante que l'*Aventure d'une fille*. — Il y avait là matière à un beau roman, en élaguant les trop fréquentes répétitions de descriptions de fleurs et de plantes et en revisant soigneusement le côté littéraire.

La Roussiotte, une jeune paysanne de Bourgogne, est brutalement violée par le fils du fermier chez lequel elle travaille, Pierre Encausse, qu'elle a la faiblesse d'aimer et qui abuse d'elle. Devenue enceinte, elle est chassée par le père Encausse, erre misérablement dans le pays, puis au moment où elle accouche en plein bois d'un enfant mort, voit venir son séducteur et lui écrase la tête sous une pierre. Les manœuvres d'une élection en 1869 viennent se grouper autour de ce drame villageois qui, transformé en nœud de toutes les intrigues, sert à faire nommer le candidat de l'empereur contre celui de l'opposition, par une rouerie des partisans du gouvernement. La manœuvre électorale consiste en la condamnation de la Roussiotte à dix années de réclusion et en sa grâce donnée par l'empereur, comme preuve de l'intérêt porté au pays par le souverain. La Roussiotte, graciée, épouse un brave laboureur originaire des Ardennes, qui l'emmène dans son pays.

Tout cela est raconté en une prose animée et remuante qui double l'émotion et fait savamment croître l'intérêt du nouveau livre de M. Jules Mary.

Fiancés! par HENRY RABUSSON. Paris, Paul Ollendorff, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Chose curieuse, voici un livre qui est assurément l'œuvre d'un homme jeune, artiste, très épris de la forme féminine et de la forme littéraire, et cependant il lui manque je ne sais quelle flambante envolée qui dénote la vraie jeunesse et la vraie passion. Ici pas d'erreur, pas d'emportement, une correction si continue, si complète, si raisonneuse qu'elle en devient peu à peu fatigante. Il semblerait qu'on

soit perpétuellement sur des pointes. Les personnages sont jeunes, doivent être passionnés, fous même, et pourtant ils ratiocinent sur tout, argumentent sans cesse et n'oublient jamais de faire de l'esprit. Le mieux est l'ennemi du bien; la perfection est une vertu frappée à la glace dont l'apparition donne des transes et le contrat des frissons.

Cependant ce roman de M. Henry Rabusson n'est pas une œuvre ordinaire, loin de là. D'abord le sujet est neuf, l'idée originale et bien conçue, ce qui devient de plus en plus rare, et l'on ne peut critiquer dans le style que le manque d'émotion. Qu'on ne s'y trompe pas: si nous appuyons avec autant d'insistance sur ce reproche, c'est que, nous trouvant en présence d'un livre de réel mérite, nous regrettons vivement d'avoir à constater un défaut qui n'est pas coutumier à la jeunesse. Çà et là un commencement de fougue semble se montrer, mais on dirait que l'auteur en a peur, se retient immédiatement et arrête volontairement ce bel élan. Quoi de plus beau, de plus communicatif pourtant que l'enthousiasme? Parmi les qualités de M. Rabusson, il faut citer la logique serrée du dialogue et la manière spirituelle dont il sait le présenter sous ses faces diverses; les descriptions sont plus faibles, parce que la conviction n'y est pas, excepté lorsqu'il s'agit de nous montrer une belle chair de femme, et encore le romancier ne nous parle pas assez de vie et trop des marbres antiques. Malgré tout, *Fiancés!* est un livre remarquable, que nous nous empresserons de conseiller à tous ceux qui aiment les situations originales, les scènes fortes et la belle littérature.

Ficelle, successeur de Taboureau, par Pierre Delcourt, Paris, Jules Rouff, 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

C'est aux lecteurs de l'*Agence Taboureau (Célérité et Discrétion)* que nous renverrons ceux qui désireront comprendre *Ficelle, successeur de Taboureau,* ce dernier volume étant la suite du premier, de même que Ficelle succède à Taboureau.

Nous sommes, il n'est pas besoin de le faire remarquer, en plein gros roman feuilleton; l'arsenal du crime y est au grand complet avec des personnages qui se nomment *le Meg, la Râleuse, Vinaigre, Lefflanqué, Lempeigne, Lempaillé,* etc., etc. Tout s'y trouve, assassinat, empoisonnement, vol, chantage, et le style est à l'avenant. Nous ne traiterons donc pas un pareil écrit en œuvre littéraire, ce serait trop en désaccord avec le sujet lui-même et surtout avec la manière négligée dont il est traité, sans idées, sans caractères et sans observation. L'auteur s'est appliqué avant tout à réunir le plus de monstruosités possibles dans ses 372 pages, de façon à bien terrifier les lecteurs naïfs et gobeurs; pour ceux-là sans doute le but est atteint; quelques concierges émus se raconteront avec force gestes les crimes du comte de Taverny, autrement dit Taboureau, autrement dit Le Meg, autrement dit le bel Auguste, et ceux de sa digne et criminelle épouse Louise de Taverny. On versera quelques larmes sur la jolie Marie et sur son bel amoureux, le comte de la Garde, si méchamment envoyé à Cayenne, sous prétexte d'un crime, commis en réalité par Taboureau, et tout le monde sera d'accord en voyant à la dernière page les véritables criminels punis et les innocents récompensés. Tout est bien qui finit bien. Les littérateurs de goût éviteront de lire *Ficelle* que le romancier n'a pas écrit pour eux.

Un homme fatal, par Guy de Charnacé. Paris, Paul Ollendorff; 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Nul ne s'étonnera de la langue emphatique choisie par l'auteur d'*Un homme fatal*, en lisant cette étrange histoire d'un irrésistible séducteur qui se sert de la diplomatie pour arriver au cœur de toutes les femmes, et séduit successivement deux sœurs de la plus haute noblesse, l'une mariée, l'autre jeune fille. Cette peinture n'est pas précisément à la louange du noble faubourg au milieu duquel se passe l'action, et nous estimons qu'il s'y trouve, heureusement, peu de jeunes filles qui se jettent aussi effrontément dans les bras d'un homme que M[lle] de Puyraveau, peu de jeunes femmes aussi naïvement adultères que M[me] de Baudricourt. C'est vainement que nous avons cherché quelques traces de la lutte de l'honnête femme, se refusant à souiller le nom de son mari, de la pudique révolte de la vraie jeune fille dans cet étonnant *homme fatal.* Non, tout s'y passe avec une effronterie complète, sous le couvert de la diplomatie et des airs grands seigneurs. Tous ces personnages vivent trop en dehors de l'humanité pour être vraisemblables, et nous n'osons croire, pour l'honneur du grand monde, que les choses puissent s'y passer avec une pareille désinvolture. Malheureusement ce bizarre imbroglio de l'amour des deux sœurs pour le même et fatal ambassadeur n'est pas relevé par les délicatesses du style ni par la recherche littéraire : ce qui enlève tout intérêt à ce roman.

Les Révoltes de Simone, par André Mouezy. Paris, Plon et C[ie], 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

André Mouezy, un nom que nous ne connaissions pas encore en littérature, nous apporte comme début une œuvre d'une nervosité toute féminine, avec de charmantes délicatesses, une grande fraîcheur de sentiments, mais aussi avec tout l'illogisme féminin.

En effet, toute l'histoire repose plutôt sur une sorte d'entêtement volontaire et continuel dans un rôle de victime parfois imaginaire que sur des faits vraiment graves. L'auteur lui-même nous paraît en faire l'aveu dépouillé à la dernière page de son livre, lorsqu'il place dans la bouche de l'un de ses personnages principaux cette phrase :

Nous avons manqué tous deux de sagesse et de

courage..... et pour cela, nous avons rudement souffert. Le ciel, meilleur que nous, nous rend le bonheur perdu, avec l'expérience pour sauvegarde.

Le livre, fort joli, du reste, mérite d'être lu et nous le conseillons très sincèrement aux lectrices et aux lecteurs qui voudront passer quelques instants agréables. Un style coulant et facile nous semble rapprocher la manière d'André Mouezy de celle d'Henry Gréville, qui ne désavouerait peut-être pas *les Révoltes de Simone.*

Mousseline, par Louis Beysson. Paris, Dentu, 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Si l'auteur de *Mousseline* eût eu plus de préoccupation littéraire et artistique de son volume, nul doute qu'il fût parvenu, même après *Manon Lescaut*, même après *la Dame aux camélias*, même après tous les jeunes romans inspirés des *Scènes de la vie de bohème* et du *Pays latin* de ce pauvre Mürger, à donner une œuvre intéressante. Malheureusement il a attaché plus d'importance au sujet qu'au style. *L'Histoire d'une fille de brasserie* a été conçue dans un but fort louable, puisque, dans sa préface, l'auteur annonce qu'il désirait donner un aperçu de ce que peut être l'existence terrible de ces pauvres créatures, alcoolisées de force par d'avides patrons et ainsi conduites à Sainte-Anne et à la salle de dissection. Il y avait matière à une étude très remuée, très vivante et très émouvante. M. Louis Beysson, passant à côté de tout cela, nous a raconté une petite historiette, touchante dans une certaine mesure, mais bien négligemment écrite et pas assez neuve pour excuser une semblable négligence. Heureusement, s'il faut en croire M. Louis Beysson, il n'a voulu que faire *un simple récit de circonstance* pour protester contre un ignoble abus, et c'est comme cela que nous prenons son livre.

Chichinette, par Pégé de Céhel. Paris, Paul Ollendorf, 1882, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Cette histoire de modiste, séduite par un étudiant en médecine, commence d'une manière assez originale ou plutôt avec une amusante allure de phrases; mais elle ne tarde pas à tomber dans le mauvais Paul de Kock; puis elle finit en thèse contre les prêtres mariés, démontrant que le mariage enlève aux ministres protestants toute idée de charité et d'humanité et ne les détache pas assez des affections de ce monde. On pourrait trop facilement répondre, par des exemples multipliés, que le célibat du prêtre catholique l'en détache parfois trop et, contrariant la nature, réveille la bête féroce ou immonde tapie au fond de tout cœur humain; mais ce serait discuter la thèse soutenue et il n'entre pas dans nos vues ni dans notre programme d'aborder ce point, étranger à la question littéraire. Sous ce rapport nous pouvons reconnaître que certaines parties du roman de M. Pégé de Céhel sont assez bien troussées, surtout au début, mais pas suffisamment pour sauver la banalité de la fable et nous intéresser de vive façon à sa *Chichinette.*

La fille du Cardinal, par Paul de Katow. Paris, Dentu, 1882; 1 vol. in-18 jésus. — Prix: 3 francs.

Avec une allure de roman de cape et d'épée, cette fantastique histoire de société secrète et de brigands, qui se passe de nos jours, est absolument enfantine, tant par la contexture du drame lui-même que par les détails. Quant au style, il se traîne, lourd de lieux communs et pesant de phrases toutes faites.

Il eût fallu l'imagination ardente et la verve endiablée d'un Alexandre Dumas pour nous faire avaler sans grimaces cet invraisemblable récit, où, par suite de mystérieuses aventures et de complications inouïes, la fille du cardinal arrive à poignarder son père, vengeant son mari, le brigand Vulpa, et ne sachant pas que du même coup elle venge sa mère, autrefois séduite et abandonnée enceinte par le cardinal, à l'époque où il n'était qu'un jeune et riche bourgeois romain.

G. T.

L'aventure de Will. Knobbs, par Félix Narjoux. — Paris, Marpon et Flammarion, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Solicitor à la cour des divorces, le William Knobbos de M. Narjoux a été trop souvent à même de plaider contre la chaîne conjugale, pour consentir à s'y river lui-même; les tempêtes et les naufrages de cette mer houleuse n'ont plus de secret pour lui et il en contemple avec volupté l'agitation, de son cabinet de tranquille célibataire. Égoïste et calfeutré dans une confortable aisance, que pourraient contre lui les agaceries, les œillades provocantes, les gracieux souris et les boucles blondes des misses en quête d'épouseurs? Hélas! il suffit que l'une d'elles fasse un jour attention à lui pour que tous ses plans de sagesse en un moment s'écroulent. Non seulement il se marie; mais le jour même de ses noces, un ennemi, lord Stamfield, lui enlève son épouse avant qu'il ait pu cueillir les premiers fruits de son union. Voilà donc Knobbs, lui si casanier, forcé de courir après le ravisseur à travers l'Europe, traîné à sa suite de Calais à Ostende, de Copenhague et de Stockholm à Pétersbourg, puis à Odessa, à Constantinople, à Venise. Chaque fois qu'il croit mettre la main sur les fugitifs, quelque contre-temps vient déjouer ses combinaisons. A Venise enfin, à l'instant où un coup de revolver va le venger de l'infidèle, quelle surprise! La femme ainsi pourchassée n'est autre que celle de Stamfield; la sienne, mistress Knobbs, l'attend paisiblement à Londres dans leur *at home*, où il se hâte de la rejoindre et où le quiproquo s'explique à la satisfaction générale.

Après avoir fort habilement amorcé sa fantaisie humoristique par les vingt ou trente premières pages, M. Narjoux ne paraît pas s'être donné ensuite beaucoup de peine pour en varier les incidents et les

péripéties. Il s'oublie aux descriptions des contrées que l'on traverse, aux mœurs plus ou moins étranges des habitants, et son volume tourne un peu trop au Guide à travers les capitales de l'Europe. Néanmoins, ces vingt-huit jours de voyage amusent et la plupart des aventures sont assez joyeusement contées. P.

La Fange, par GUÉRIN-GINISTY. — Paris, Rouveyre et Blond, 1882, in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

« C'est du sang qu'il faut pour laver cette fange », nous dit d'un ton tragique l'auteur, en terminant son livre. De quoi s'agit-il donc et quelle est cette fange dont la lessive exige un tel ingrédient? Eh! tout bonnement d'une drôlesse qui, après avoir trompé son mari, le quitte pour courir les aventures et finit par devenir la maîtresse d'un garçon de cœur. M. Ginisty voudrait nous faire prendre celui-ci pour un Parisien sceptique; il ne réussit à nous peindre qu'un sot, aveuglément épris de la femme galante, qui le ruine en se moquant de lui, en lui jouant, sans qu'il s'en doute, mille tours pendables. Ce Jacques Mauran est un maladif, un nerveux, qu'un rien met hors de lui. On le voit sans cesse torturé par de mortelles angoisses, même lorsque la grue qu'il traîne après lui de France en Angleterre et de là en Belgique se fait huer sur un théâtre de Bruxelles, où elle a voulu s'improviser actrice. Quoi de plus banal, de plus commun dans la vie qu'une passion si aveugle! Monter sur ses grands chevaux pour nous conter une chose si ordinaire, c'est s'exposer à faire rire, alors qu'on se croit pathétique. De plus, comme la situation ne change guère d'un bout à l'autre, le retour des mêmes scènes en affaiblit l'effet et impose au roman une monotonie qui le fait paraître long, bien qu'il ne le soit pas réellement. Pour dissimuler ce défaut inévitable, MM. Guérin-Ginisty ont multiplié à plaisir les descriptions érotiques, les détails les plus intimes du duel amoureux et toutes les bestialités de l'hystérie. Ils pourraient bien, malgré cela, ne pas atteindre au scandale qu'ils se sont sans doute promis. Le public commence à se blaser là-dessus, — heureusement. P.

Petits côtés d'un grand drame, par ADOLPHE BADIN. — Paris, Calmann Lévy, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

A mesure que l'on s'éloigne des terribles événements qui ont désolé, puis amoindri la France en 1870 et 1871, il devient possible d'en parler sans rancune, en y mêlant même un peu de cette poésie douloureuse qui se dégage à distance de tous les grands drames humains. C'est ce qu'a fait M. Ad. Badin dans son recueil de récits émus. Chacune des nouvelles qui le composent rappelle quelque phase de l'année terrible, la guerre, le siège de Metz, celui de Paris, l'occupation prussienne, la Commune, la déportation. Il nous fait assister à cette suite de catastrophes avec les individus qui y ont été mêlés et qui en ont souffert. Par l'influence que les coups du sort exercent sur les destinées particulières, on en comprend mieux la rigueur que si on les considère à un point de vue général et purement historique. M. Badin a le bon sens de ne prendre ouvertement parti pour aucune des causes en lutte; il témoigne une égale sympathie à tous les malheureux, n'importe la couleur de leur drapeau. On ne peut que l'en féliciter. Nous aimons encore à louer dans ses récits la simplicité naturelle qui laisse à chaque personnage le rôle et le langage de sa condition, sans que l'auteur y mette, pour ainsi dire, rien du sien. Il faut plus d'art qu'il ne semble pour s'effacer ainsi à propos, ne pas s'émouvoir soi-même, afin de laisser aux choses leurs propres larmes et leur intérêt. P.

Tête à l'envers, par DUBUT DE LAFOREST. — Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Elle n'a pas le moins du monde la tête ni quoi que ce soit à l'envers, la brunette périgourdine Rosette Bérias; rien de plus logique au contraire que son aventure et les écarts de son tempérament. Regardez-y de près; c'est une Emma Bovary un peu mieux favorisée que l'autre par la chance. Fille unique des plus riches paysans du village, elle est élevée dans un pensionnat de la ville prochaine, en compagnie de demoiselles bourgeoises qu'elle se promet bien d'éclipser un jour. Dans ce but, elle refusera d'épouser un rustre qui la confinerait aux champs, pour devenir la femme du grand dadais de notaire dont sa dot a payé l'étude. Une fois soustraite à la surveillance de ses parents et à la parcimonie du toit natal, elle mène par le nez ce mari qui l'adore et ne sait rien lui refuser : elle singe la grande dame, exige qu'on lui construise une maison coquette, la meuble luxueusement, y donne des dîners et des bals où dansent le maire et le sous-préfet, avec les écus des vieux Bérias. A ce train, la fortune du notaire est bientôt compromise, et Rosette, qui a des vapeurs, délaisse le benêt ainsi que l'enfant issue de leur union, pour s'enfuir à Paris avec le premier bellâtre venu. Sur ce nouveau champ de bataille, ses facultés trouvent au moins de quoi se déployer à l'aise. Lancée à pleines jambes dans le tourbillon de la galanterie, elle finit heureusement par devenir la maîtresse d'un député influent, neveu de ministre, qui la prend au sérieux, écoute ses conseils et lui laisse jouer un rôle d'Egérie gouvernementale. Elle a un salon très fréquenté, où viennent soupirer à ses pieds les diplomates, les poètes, et même un prince allemand assez peu de son pays, puisque, en reconnaissance d'un quart d'heure d'intimité, il oublie sur la cheminée un écrin magnifique. Y a-t-il là, je vous le demande, quelque chose d'extraordinaire? N'assistons-nous pas tous les jours à pareil spectacle? En vérité, M. Dubut de Laforest compte trop sur notre niaiserie, quand il fait à ce propos intervenir la névrose et les questions de libre arbitre. Allez donc voir si Mme X, Mme Z, — on serait tenté vraiment d'écrire les noms, — qui ont

suivi, ou peu s'en faut, le chemin de Rosette, ne sont pas des femmes très sensées, très adroites et responsables de leurs actes à plus juste titre que leurs imbéciles amants ou maris. Il est vrai que Rosette Bérias, parvenue au faîte des honneurs, reçue aux Tuileries, s'il vous plaît, et volant de pair avec les cocottes les mieux emplumées de la cour impériale, n'est pas satisfaite encore. Elle rêve pour son député un rôle brillant, généreux, patriotique. Où diantre le libéralisme va-t-il se nicher! Bien plus, elle fait la leçon, Dieu sait en quel style, aux hommes d'État qui la consultent. Que veut-elle donc? M. Dubut de Laforest a négligé de nous l'apprendre. Ingrat luimême envers cette curieuse enfant de son imagination, il la précipite dans le cataclysme de 1870, où elle expire sous les affres de la méningite et aux trois quarts folle. Dénouement absurbe, s'il en fut. De telles créatures sont trop légères pour ne pas surnager au milieu même d'un déluge universel. Les gouvernements passent, les empires tombent, les fortunes les plus brillantes et les mieux assurées s'écroulent; mais la courtisane intelligente survit à tout et n'en triomphe que de plus belle. A. P.

La Rousse, par ALEXIS BOUVIER. — Paris, Rouff, 1882, in-18. — Prix : 3 francs.

Eva la rousse n'est qu'une figure secondaire, à peine entrevue dans la nouvelle élucubration de M. Bouvier; la véritable héroïne du roman, celle dont l'auteur a soigné les traits et la destinée, et qu'il suit pas à pas en père affectueux, c'est Gilberte, l'ouvrière sage et vertueuse, quoique fort belle, qui, mariée au misérable commis Joret, abandonnée par lui et enfermée à tort à Saint-Lazare (la police des mœurs n'en fait jamais d'autres), se tire de la misère à la faveur de ses charmes et finit par épouser un financier riche à millions. Voilà de quoi faire rêver toutes les pauvres femmes de la classe laborieuse, un sort que plus d'une enviera!

Sans entrer dans les mille incidents de l'affaire, ce qui serait long et peu récréatif, essayons du moins d'en indiquer la charpente. Le *deus ex machina,* l'agent qui dirige les coups et prépare les résultats, porte le nom de Muffat et se donne pour médecin, bien qu'il n'ait d'autre industrie que d'exploiter à son profit les vices et les crimes de sa clientèle. Ayant mis la main sur Henri Joret, le mari de Gilberte, le déserteur du toit conjugal, un vil chenapan qui vit du jeu et de la débauche, Muffat ose le proposer et, ce qu'il y a de plus étrange, le fait accepter pour amant à une duchesse de la rue de Berry. Pour s'expliquer un accouplement si monstrueux, il faut admettre que la duchesse, délaissée elle-même par son mari, cherche à s'assurer par une grossesse l'héritage d'un aïeul opulent qui, sans cela, léguerait sa fortune aux hospices. N'insistons pas sur la fiction ni sur ce qu'elle a d'odieux. M. Bouvier déploie beaucoup de dextérité, de finesse même, pour en sauver l'infamie; il n'a pu cependant en venir à bout. Une telle fable révolte; toutes les ficelles, tous les trucs mis en jeu, loin de la justifier, ne font qu'ajouter à la répulsion qu'elle inspire. Il est fâcheux qu'un conteur, malgré tout habile, ne se plaise à imaginer que des turpitudes de ce genre. P.

Défroqué, par ERNEST DAUDET. — Paris, Plon, 1882, in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Autant qu'on peut le deviner aux allures de son roman et à la doctrine qu'il y professe, M. E. Daudet n'a pas voulu présenter sous un jour favorable ni excuser en aucune façon le moine qui, parjure à ses vœux, déserte sa robe et son couvent. Le cas dont il s'occupe, celui où l'apostasie a pour mobile la soif d'assouvir plus commodément les passions que le cloître interdit, est le moins pardonnable de tous. Son Jacques Aurégan, le défroqué, ne fut jamais, en dépit de sa riche famille, qu'un rustre vulgaire, un mâle sensuel et très peu à l'aise sous le froc du dominicain.

Pourquoi donc est-il entré dans cet ordre austère? Il n'en sait rien : vague instinct mystique du jeune homme en qui les sens n'ont pas encore parlé, absence d'affection pour ses parents, prestige exercé sur son imagination par la vue et les conseils d'un prédicateur célèbre, il y a un peu de tout cela dans sa vocation. Elle est si peu sérieuse d'ailleurs que le premier souffle du dehors la fait vaciller : « Naguère, il aimait son cilice, sa cellule, la règle rigide; maintenant ces choses lui pesaient; son froc, une chaîne; son monastère, une prison; ses vœux, un serment de fou arraché à son inexpérience, à sa faiblesse, et que désormais il ne voulait plus tenir. »

Pour que tous ses serments à la fois soient oubliés, il lui suffit de voir à ses pieds une belle mondaine en pleurs et confessant une faute grave; il emporte au cœur un trait qu'il n'arrachera plus. Un obscur poète du siècle dernier a rimé avec esprit la raison de telles défaillances :

Lorsque, les yeux sur la terre attachés,
Une pénitente jolie
Leur conte ces heureux péchés
Qui font le charme de la vie,
Souvent, au récit des plaisirs
Qu'en rougissant on leur confie,
Leur âme agitée, attendrie,
S'ouvre au feu brûlant des désirs.

La comtesse Suzanne de Vallauris, la femme qui a ainsi enflammé les désirs d'Aurégan et éveillé les appétits du robuste campagnard quelque temps endormis par les devoirs de la prédication, semblerait pourtant faite plutôt pour inspirer l'éloignement, le mépris même. Unie à un riche débauché et amoureuse elle-même d'un camarade d'enfance, elle a tué son mari et, après avoir apaisé des remords qui ne sont pas bien vifs, en déposant l'aveu du crime au tribunal de la pénitence, elle s'en va, au sein de la belle nature et du vaste domaine dont son coup de poignard lui a valu l'héritage, rêver paisiblement au jouvenceau bien-aimé et au bonheur qu'elle goûtera

bientôt dans ses bras. Jugez de son indignation, quand le confesseur, qui n'est autre que Jacques Aurégan, affranchi lui-même de ses liens religieux, vient traverser son idéal et la poursuivre des ardeurs que ses appas ont allumées en lui. Décidément ce défroqué ne sait pas vivre et je comprends que M. Daudet lui en veuille de troubler ainsi les riants projets d'avenir de la charmante comtesse. — Dire que la malheureuse en est réduite à se noyer! Pour sa punition, le défroqué n'aura pas obtenu d'elle la moindre faveur et rentrera, brebis égarée, au bercail monastique.

L'aventure est contée assez vivement et le romancier n'a pas l'air un instant de se douter quel redoutable problème soulèverait un pareil sujet en des mains plus habiles. P.

Les deux maîtresses, par CHARLES MÉROUVEL. — Paris, Dentu, 1882, in-18. — Prix : 3 francs.

Le succès du *Krach,* dû en partie aux transes d'un moment de panique, aurait eu quelque peine à se renouveler, et la Bourse n'est pas un terrain où les romans puissent fleurir à la douzaine. M. Mérouvel a donc bien fait de revenir à l'intrigue et à la passion amoureuse qui déjà lui ont fourni plusieurs volumes remarquables. C'est là tout à fait l'atmosphère favorable à son talent si souple et si plein de délicates nuances. Il s'y est fait une place à part et des plus estimées, que *les Deux Maîtresses* vont consolider encore et agrandir. Jamais il n'avait déployé tant d'entrain, tant de verve, un esprit de meilleur aloi. Avec un sujet des plus simples, la femme d'un notaire de Normandie séduite et enlevée par un opulent viveur parisien, il a su remplir son livre d'un intérêt très vif. La première partie surtout est fort engageante, menée vigoureusement. Rien de mieux compris, de plus lestement troussé que la rencontre sur la plage de la jolie blonde, Mme Perreux, sortant de l'eau demi-nue, et du duc de Villiers-Doncourt, la lorgnant du haut de sa calèche, en compagnie de sa première maîtresse, une Italienne trop jalouse dont il commence à se lasser.

Un seul regard échangé entre ces deux êtres, la veille étrangers l'un à l'autre, suffit pour allumer en eux un désir qu'ils ne tarderont pas à satisfaire. Dès le lendemain, la femme mariée et mère de famille, jusque-là relativement heureuse, honorée, entourée d'affections et de respect, s'enfuira du modeste nid conjugal, sans même se retourner vers le berceau dans lequel dort son unique enfant. M. Mérouvel n'a pas craint de lui enlever de son charme, en brusquant ainsi les choses. Il eût pu, aussi bien que n'importe qui, filer le sentiment, donner à la chute de l'épouse adultère une excuse plus sérieuse, car il entend à merveille le langage corrupteur qui tourne la tête aux filles d'Ève; il joue avec un art assez habile des cordes amoureuses pour n'avoir pas à craindre d'en prolonger la vibration. Mieux vaut néanmoins qu'une vertu si chancelante succombe à la première attaque, dès qu'on a fait miroiter à ses yeux éblouis la promesse d'un hôtel et de quelques parures. Cela n'en rend que plus douloureux l'abandon où elle laisse un mari dévoué, que sa fuite va couvrir de honte et mener à la folie. Quant au duc vingt fois millionnaire, il est vainqueur à bon compte, n'ayant eu qu'à paraître pour qu'on lui rendît les armes. En réalité, son immense fortune est le principal agent de son triomphe : il n'inspire pas l'amour, il l'achète, et la séduction n'est pour ainsi dire avec lui qu'une espèce de marché. Aussi le romancier essaye-t-il en vain de pallier l'odieux d'une telle conduite. Peu importe l'attachement plus ou moins sérieux qu'il témoigne à la femme séduite. Gare à elle si sa beauté vient à décliner un jour. Ainsi que l'Italienne qu'elle a supplantée, on la renverra honteusement, avec une aumône de quelques poignées d'or, et le pavé de Paris comptera une fille de plus. P.

Le Krach, mœurs du jour, par CHARLES MÉROUVEL. — Paris, Dentu, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Après un coup de Bourse, au moment psychologique où se règle la spéculation financière, les joueurs offrent un spectacle diversement curieux. Les heureux du jour, ceux qui ont gagné, empochent leur bénéfice de l'air du monde le plus dégagé et sans honte aucune, sans scrupule de conscience. Quant à ceux qui ont perdu, combien leur mine est différente! L'oreille basse et l'âme aigrie, il n'y a pas d'anathème qu'ils ne lancent contre l'agiotage et les agents de change, pas de diatribe assez violente pour flétrir l'infâme tripot. Comment le Code tolère-t-il pareille forêt de Bondy, où l'on dévalise impunément d'honnêtes pères de famille, où les fortunes si péniblement acquises par un long travail viennent s'engloutir en une heure au profit des juifs rapaces, de courtiers fripons! A chaque débâcle, les mêmes lamentations se renouvellent plus aiguës, ce qui n'empêche nullement d'autres gogos de se précipiter en foule dès le lendemain dans l'antre où ils seront dévorés. Pauvres dupes, nul ne vous plaindra, car vous l'aurez bien voulu. Rien n'était plus facile que de ne pas jouer.

Comme toutes les institutions humaines, la Bourse a ses abus, qu'aucune loi n'a jamais pu réprimer ni prévenir : dissimulation, mensonges, ruses de cent sortes, pièges tendus à la partie adverse, on s'y permet tout, ainsi qu'à la guerre. Aucune affaire évidemment ne va sans alea; tant pis pour qui s'y risque. Ni l'autorité, en permettant les émissions, ni les journaux en les patronnant, ne garantissent le succès. Il faut, quand les pertes surviennent, en faire son deuil et ne pas nier, pour cela, les importants services rendus par cet établissement au crédit public, à l'industrie, aux grands travaux civilisateurs.

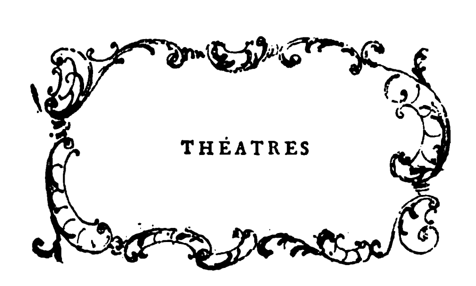
L'écrivain qui signe ses romans Ch. Mérouvel et ses effets de commerce de son vrai nom ne l'entend pas ainsi. Pour lui, l'agio n'est qu'une escroquerie, un traquenard préparé à la bonne foi par la mauvaise, et dont l'issue, réglée d'avance, ne saurait être que funeste aux gens de bien. Chance, hasard, termes

trompeurs dont se pare la fourberie! C'est en ce sens qu'il a décrit, dans *le Krach*, la dernière bataille à coups de millions, dans laquelle tant de spéculateurs ont succombé. Il y met en scène toute la tourbe criarde qui vit du jeu et qui en meurt aussi quelquefois. Son tableau n'est guère flatteur; il a dû souvent, nous aimons à le croire, forcer les traits et noircir les visages. Afin de donner plus de relief aux ambitions, aux convoitises qu'alimente et qu'excite la spéculation, il met surtout en scène des aventuriers sans pudeur, uniquement appliqués à s'enrichir aux dépens d'autrui. Le noble viveur qu'ils parviennent à engluer, à faire tomber dans le panneau et à dépouiller complètement n'est pas lui-même si digne de pitié, puisqu'il ne s'avise de leur immoralité que le lendemain de sa déconfiture. Jusque-là, il leur confiait aveuglément et sa propre fortune et celle de sa fille, avec l'espoir d'en retirer de quoi mener la vie à plus grandes guides.

Parmi ces renards et ces loups de la Bourse et mêlé à leur existence, un journaliste figure dans ce roman en qualité de comparse ou plutôt de complice. Plume vénale, à ce qu'on prétend, et qui écrit, selon l'occurrence et son propre intérêt, blanc aujourd'hui et demain noir, sans autre conviction que celle de sa poche ni d'autre dieu que le billet de banque. Le type, dans sa laideur, est fort réussi; M. Mérouvel paraît l'avoir copié sur le vif. Bien que l'estimant aussi peu que lui, je ne le trouve pas si coupable. Il rend des services : on les lui paye; cela va de soi. Quant à ses thèses, rien de plus simple; avec une finauderie secondée par un vrai talent, il s'empreint des idées ambiantes et adopte les opinions qu'il peut exploiter.

Est-il le seul à emboucher ainsi la trompette au profit d'autrui, à se faire complaisamment le héraut de valeurs fort problématiques? Hélas! qui de nous oserait lui jeter la pierre? Dans un genre moins nuisible sans doute, mais où la franchise également devrait être notre loi, ne nous arrive-t-il pas, en rendant compte d'un livre, d'en dire un peu plus de bien que nous n'en pensons, d'édulcorer nos critiques avec deux ou trois grains de l'encens que les auteurs brûlent à leur gloire en des réclames ébouriffantes? Il est vrai que notre indulgence étant inoffensive et à titre purement gratuit, chacun d'ailleurs de ceux qui nous lisent restant libre d'en croire ce qu'il veut, notre conscience n'a rien à nous reprocher.

A. P.



Les Premières illustrées. Texte par Raoul Toché. Illustrations par divers artistes. Paris, Edmond Monnier et Cie, éditeurs, 12 livraisons in-4°, à 1 fr. 50 chacune.

Charles Monselet avait fait jadis un ouvrage assez curieux sur les « Premières représentations célèbres, » où succès et *fours* étaient mentionnés, — *le Fils de Giboyer* à côté de *Gaëtana*, et *les Faux Ménages* non loin de la tumultueuse *Henriette Maréchal*. — Raoul Toché, qui est bien non seulement le vaudevilliste le plus parisien, mais aussi le plus spirituel *croqueur de notes* joyeuses sur nos soirées théâtrales, Frimousse Toché a pensé à généraliser, à la manière d'un Bachaumont de ce temps, les *premières* de chaque saison, et à les réunir par livraisons séparées en volumes qui seront plus tard aussi curieux à consulter que les œuvres des excellents frères Parfait.

Les douze premières livraisons parues des *Premières illustrées* contiennent déjà : *Lili, Serge Panine, le Petit Faust, les Rantzau, Boccace, Quatre-vingt-treize, Françoise de Rimini, Othello, le Jour et la Nuit, Madame le Diable*, en un mot, toute la saison théâtrale 1881-82. Une préface d'Henri Meilhac, qui paraîtra prochainement, complétera le premier volume de cette première série.

Je ne parlerai pas de l'esprit de M. Toché, qui court et sautille à travers toutes les fantaisies du texte; mais je dirai quelques mots des illustrations, dont quelques-unes *seulement*, je le regrette, sont absolument réussies.

Après avoir nommé MM. Gambard, Vogel et Destez, je laisserai dans l'ombre les noms des autres artistes assez maladroits, il faut en convenir. Je féliciterai cependant grandement les éditeurs Ed. Monnier et Cie, qui semblent devoir doter la librairie actuelle de beaux et bons ouvrages de luxe, publiés avec goût, dans la voie des progrès du jour, et sur lesquels j'aurai à revenir.

Les Deux Masques, par Paul de Saint-Victor. Paris, Calmann Lévy, 1882, in-8, tome II. — Prix : 7 fr. 50.

Depuis l'époque déjà lointaine où feu Patin publiait ses études sur les tragiques grecs, la critique a marché. Les élèves de notre école d'Athènes ont parcouru et fouillé le pays, déterré et déchiffré ses monuments et surpris sur les lieux mêmes les caractères distinctifs de la race, encore visibles dans les

traits anguleux du Klephte. D'un autre côté, la connaissance de plus en plus complète du sanscrit et de la population aryenne, souche primitive des Hellènes, ouvrait des jours nouveaux sur leur origine et la formation de leurs croyances. Sans avoir participé directement à aucune de ces deux séries d'investigations, Paul de Saint-Victor les a connues, s'en est pénétré et il nous en rend le résultat général dans une synthèse harmonieuse, imaginée et, sauf quelques légers écarts, d'une justesse absolue. Quel que soit le fait, s'il l'énonce ou s'il y fait allusion, croyez-le sur parole; il est nourri de la moelle même des anciens. Aussi pas de notes. Qu'a-t-il besoin de citer ses autorités ? Ceux qui le liront, il le suppose du moins, les ont assez présentes à l'esprit.

Au lieu du chauvinisme étroit qui ne cherchait dans Eschyle, Sophocle et Euripide que des points de ressemblance avec Corneille, Racine et Voltaire, voici enfin un esprit supérieur, habitué à relier les extrêmes par les éclairs de l'analogie et à rejoindre les âges en imagination.

Comme points de repère les sommets les plus hauts, la Bible, Dante, Shakespeare, et partout un égal à l'interprétation de ces divins écrits. Que de remarques fines, d'expressions heureuses dans ce vaste courant de limpide langage! Vous fussiez-vous abreuvé aux mêmes sources, vous pourrez penser aussi grandement, mais écrire aussi bien !... Non, je vous en défie. Il peigne et polit sa phrase de manière à lui imprimer le plus d'élan, le plus d'éclat et de couleur possible. A force de tirer ainsi sur le collier, il parvient presque à l'idéal de la perfection. Je ne nie pas le mérite de cet exercice, une pensée gagne certainement à être rendue dans les meilleurs termes; pourtant il ne faudrait pas que l'artiste en belles périodes voulût trop nous étonner de ses prouesses. Un peu plus d'attention à ce qu'il dit serait préférable à un excès de soin uniquement appliqué à bien dire.

Pour Saint-Victor, l'antiquité grecque est une maîtresse adorée dont il ne se lasse jamais de célébrer la beauté et les charmes. Esprit pontife, il aime à entretenir sur l'autel le feu sacré de l'admiration. Parfois on croirait voir, en le lisant, les statues des dieux, ranimées à son souffle, descendre en cadence de leurs piédestaux et de leurs métopes. Peu s'en faut qu'il n'en veuille aux Grecs de s'être tant gaussés des divinités sorties de leur cerveau; il les blâme quelque part de n'avoir pas étendu sur la gloutonnerie d'Hercule la peau du lion de Némée, comme Sem jeta son manteau sur l'ivresse de Noé, son père. Ailleurs il reprochera à Euripide de dénaturer les traditions vénérables du polythéisme. En quoi *vénérables?* Ne poussons jamais le culte, même en ces hautes matières, jusqu'à la superstition.

Ce volume second de l'ouvrage comprend Sophocle, Euripide, Aristophane et le théâtre indien. Sans nous astreindre à une analyse suivie et complète de chacune de ces études, essayons de résumer fidèlement l'impression qu'elles nous ont laissée.

Sophocle y est traité de main de maître, avec une prédilection avouée. La perfection de la forme et le caractère auguste de son œuvre n'avaient peut-être pas rencontré encore d'appréciateur à la fois plus fervent et plus expert, ni qui fit mieux comprendre de quelles émotions sublimes, de quelles pitiés déchirantes un tel drame devait saisir le public athénien.

Les spectacles féroces dont la tragédie afflige plus d'une fois les yeux ne lui répugnent pas, ennoblis qu'ils sont par la poésie et l'art. *Œdipe roi* lui fournit l'occasion d'exposer avec ampleur et lucidité la transformation des vieilles légendes que les Grecs, dans leur migration, avaient emportées du plateau de la haute Asie. Les Aryens, on le sait, adoraient les éléments, les forces de la nature et les phénomènes atmosphériques; ils avaient tendance à les représenter sous la figure humaine, quoiqu'ils ne soient jamais parvenus à leur donner une forme précise. En abordant en Grèce, sur un sol d'une admirable fertilité poétique et de tous côtés délimité nettement par la mer et l'horizon, ces ébauches flottantes se fixèrent en des images vives et saisissantes, en des incarnations plastiques d'une beauté achevée. Des géants informes entrevus par les Védas sortirent donc les corps superbes de la mythologie hellénique. « La montagne ne vient pas à Mahomet, le Sinaï ne va pas à Moïse; mais l'Olympe descend à chaque instant vers le pasteur ou le héros grec. »

Philoctète offre à l'élégant écrivain un de ces rapprochements ou contrastes entre la civilisation antique et la nôtre, dans lesquels sa plume excelle et se joue en mille fantaisies et arabesques. Du choc des mots et des idées il fait jaillir des étincelles fulgurantes. Jamais voltiges de plus haute école ne furent exécutées sur le Pégase romantique. Oh! que les lunettes bleues dont parlait Lamartine seraient ici de mise! On est littéralement ébloui; on voudrait modérer l'élan, amortir le trait, éteindre un peu l'éclair. Après tout, l'abus, qu'il est impossible de nier, nous procure de si splendides airs de bravoure, qu'on finit par le perdre de vue et s'en réjouir, bien loin de s'en plaindre. Rien de caressant et de léger comme ces récits de charmeurs; vocalises de la fable, fioritures du mythe, contes brodés sur un tissu aérien.

L'art de Saint-Victor laisse pourtant apercevoir de temps à autre le bout de l'oreille du procédé. Si le sujet de lui-même ne prête pas assez à ses *ut* de poitrine, il bat les buissons, cela saute aux yeux, et, de gré ou de force, amène le gibier dans ses filets. A tout prix il faut au virtuose de brillantes variations, des morceaux à effet; il les recherche, les provoque et les enchâsse adroitement dans le tissu de son analyse.

Dans son vol puissant vers les nues, le noble faucon ne dédaigne pas de gober quelques mouches au passage.

C'est ainsi que la comédie des *Oiseaux* nous a valu de délicieuses pages qui débutent par : « L'oiseau semble fait pour charmer l'esprit et élever l'âme. Il est la grâce et la joie de la création », et qui se continuent par une excursion des plus amusantes à travers

le cygne de Léda, le paon d'Héra, la chouette de Pallas, les colombes de Vénus, l'aigle de Jéhovah, l'ibis adoré par les Égyptiens, tous les volatiles de la légende dorée, les tourterelles de saint François d'Assise, etc. Le chapelet s'égrène sans qu'on y pense, jusqu'à ce que l'auteur, se ravisant lui-même, conclut avec une désinvolture spirituelle: « Un conte musulman dit que Salomon ordonna un jour aux oiseaux d'ombrager toutes les voies aboutissant au Temple qu'il avait bâti, et les oiseaux obéirent. Ceux qui venaient au Temple, des quartiers les plus lointains de la ville, marchaient sous l'entrelacement de leurs ailes, comme à l'ombre d'une forêt touffue. J'arrive par une avenue semblable, frayée dans la forêt des légendes, à la comédie des *Oiseaux* d'Aristophane. » Après une si jolie excuse, qui oserait se fâcher?

Envers Euripide, il ne me paraît pas assez équitable. Il lui en veut d'arriver à l'âme en déchirant les entrailles et de grimer en mendiante la tragédie, afin d'arracher une aumône de larmes aux yeux du public. Ce rhéteur sceptique, impie même, ondoyant moraliste, plein de concessions à l'humaine faiblesse et de trop d'expérience pour rester fidèle à l'austère doctrine de ses devanciers, a de plus à ses yeux le tort, au milieu d'une si riche poésie, d'ouvrir les écluses de la sensiblerie dans laquelle s'est noyé le mélodrame de nos jours. Il lui préfère avec raison la muse altière d'Eschyle, vouée aux combats et qui s'est coupé le sein, comme les Amazones, pour mieux ajuster l'arc et lancer le trait. Et pourtant, Euripide a passionné davantage les générations nouvelles par ce don même des larmes, par des traits de nature semés à chaque pas, par tout le mouvement de passions et d'idées qu'il portait en lui. Son théâtre devint le musée pathétique d'où les sculpteurs tiraient les sujets de leurs groupes, les peintres ceux de leurs tableaux les plus émouvants.

En passant de la tragédie des Grecs à leur comédie, on est surtout frappé de la richesse et de l'élasticité de leur intelligence: ils embrassaient la nature entière, avec ses diversités et ses contrastes, ses ombres et sa lumière, et la rendaient franchement, au lieu de l'adoucir, de la châtrer, comme fait la civilisation moderne. En face de la sainte pudeur dont se couronne le front de Pallas et de Diane, farouches déesses qui entrent en fureur si quelque mortel a osé lever les yeux vers leur chaste nudité et châtient cruellement ce viol du regard, la comédie affiche sans vergogne et dans tout son cynisme la bestialité du vice. Rien n'y est voilé, ni le mot ni la chose.

Faire rire un peuple tout entier en le cinglant de coups de fouet n'a jamais été une opération commode. Elle ne fut même permise au génie d'Aristophane qu'avec une démocratie aussi intelligente et aussi artiste que celle d'Athènes. Paul de Saint-Victor apprécie admirablement en lui le politique et le poète, et signale avec bonheur l'importance historique de ses pièces: « Si son théâtre avait péri, que saurions-nous de l'Athènes du IVe siècle? Ce que Thucydide en a transcrit, dans sa grave histoire, qui a la beauté linéaire d'un vase grec dessiné au trait, la silhouette générale des hommes et des choses, la configuration exacte et brève des événements. Mais la couleur du temps, la ressemblance détaillée du peuple, le mouvement et l'allure des mœurs auraient disparu. Sans Aristophane, tout le sel de la vie attique se serait évaporé dans l'oubli. »

Rien de plus vrai; avec les seules pièces du grand comique, on ressusciterait aisément le train de chaque jour, le vêtement, la nourriture et les usages caractéristiques des diverses classes de citoyens. Mais pour condescendre à une telle peinture, qui serait pourtant d'un intérêt réel, il eût fallu que Saint-Victor ne montât pas sa lyre à un si haut diapason. Ce sont là détails trop chétifs pour elle. Hautaine et dédaigneuse des réalités vulgaires, elle se rejette aussitôt vers l'éloge de l'aristocrate réactionnaire: « Aristophane est l'homme du passé, conservateur jusqu'à l'archaïsme, contempteur acerbe des choses de son temps; hostile au progrès, si c'est un progrès pour un peuple que de rouler sur la pente qui mène à l'abîme... Il vit Athènes pencher vers la ruine, et fit retentir, comme un cri d'alarme, son rire éclatant. Ce fou était un sage: il a vu de haut et prévu de loin; ses traits ont visé tous les points vulnérables de son peuple et de son pays..... Le patriotisme le porte, et la clairvoyance le dirige. Il attaque d'instinct le faux et le mal; il a le flair des idées morbides et des doctrines pernicieuses. » Beau thème à développements et qui demanderait bien des correctifs! Allons au fond des choses et regardons les hommes de près. Ces vainqueurs de Marathon et de Salamine qu'Aristophane oppose sans cesse à leurs héritiers, ses contemporains, étaient-ils donc plus vertueux vraiment? Miltiade, si nous en croyons ses biographies, fut un franc corsaire, armant des navires en vue du butin, et qui connaissait les endroits bons à piller. Sous le glorieux capitaine perce déjà le Palicare. Quant à Thémistocle, il étala effrontément les mêmes vices qu'Alcibiade. N'est-ce pas lui qui, au grand scandale des puritains, entra un jour dans la ville avec quatre courtisanes arborées sur son char? Astucieux, avide d'argent, il usa de tous les moyens pour s'enrichir. Entré aux affaires avec un patrimoine de 16 à 17 mille francs, il y avait si peu négligé ses intérêts qu'il en sortit avec plus d'un million, somme énorme pour le temps, et dont une partie avait été garantie de la confiscation et déposée chez le banquier de Corinthe, Philostéphanos, qui la lui fit passer en Asie pendant son exil.

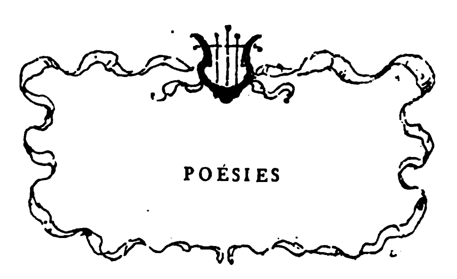
A voir les louanges exagérées dont Aristophane, par esprit de parti, comble la génération dont faisaient partie de tels gaillards, on entre en défiance. Qui sait? peut-être que la vénalité, la débauche et les mœurs infâmes tant reprochées par lui à Cléon, le corroyeur, n'avaient pas de fondement plus solide que certaines accusations dont plusieurs de nos journaux ont fait une arme de guerre contre le fils de l'épicier de Cahors?

Tous ceux qui, dépouillés du pouvoir par les révo-

lutions, crient ainsi à la corruption des chefs populaires, me font l'effet d'ânes chassés de l'écurie et braillant, affamés après le râtelier qui de plus en plus s'éloigne à mesure que leurs dents s'allongent.

Entre les Grecs et nous il y a plus d'un point de contact, plus d'une ressemblance, et nous abordons leurs œuvres sans nous dépayser trop; mais avec l'Inde, nul rapport, le câble est rompu. Terre de fourmis qui ne compte que par le nombre de ses habitants; elle les retient enserrés dans ses lianes et les pieds enracinés dans le sol. Pour ces mangeurs d'opium, l'existence n'est qu'un mauvais rêve. Débiles et efféminés, ils n'ont su s'affranchir d'aucune servitude et leur théâtre ressemble à une vraie tour de Babel. Chacun y parle un langage différent et le spectateur ne comprend que ce que dit l'individu appartenant à la même classe que lui. Leurs pièces, remplies de prodiges, au point de donner la nausée du miracle, n'inspirent qu'une curiosité voisine de l'indifférence. Grâce à la magie de son style, Saint-Victor parvient néanmoins à nous intéresser à la femme qui en constitue l'unique agrément. Encore celle-ci, jouet de la fortune et des sens, comme l'est du vent la goutte de rosée au calice tremblant du lotus, cède-t-elle à l'amour aussi facilement que la nature voluptueuse et féconde qui l'a nourrie de son sein.


A.-J. P.



Les soirs de bataille, par Clovis Hugues. Alphonse Lemerre, éditeur. 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Au Directeur du *Livre*.

Vous désirez que je dise en quelque soixante lignes dans votre très belle revue ce que je pense des premiers vers parus en librairie du député de Marseille, Clovis Hugues, né poète et demeuré tel en dépit du jargon parlementaire qu'on susurre ou qu'on braille autour de lui à la tribune du Palais-Bourbon; eh! mon ami, soixante lignes, y songez-vous! il me faudrait dix colonnes du *Livre* pour m'exprimer à souhait. Tant bien que mal, à la vanvole, je vais cependant, afin de vous complaire, essayer de rendre synthétique l'analyste que je suis, selon les décrets immuables de dame Nature... Or il y a dans le crâne musical de ce barde chevelu toutes les cordes imaginables; et de même qu'elles vibrent sous les mâles paroles de l'orateur à la Chambre ou sur l'estrade des clubs, elles résonnent tantôt douces et caressantes, tantôt graves et rudes en ce recueil d'hymnes et de chansons sorti si brusquement des profondeurs du passage Choiseul. Alphonse Lemerre, éditeur spécial, qui ne calcule jamais, quoique Normand, a depuis longtemps réuni chez lui la plupart des meilleurs rimeurs contemporains. Une pléiade d'excellents ouvriers encore jeunes tels que Sully-Prudhomme, naguère recruté par l'Académie française; Coppée, dont on entendra bientôt le discours sous la coupole de l'Institut; Armand Sylvestre, que les immortels agréeront aussi malgré ses gaillardises; Paul Bourget, qui serait si bien sous le frac à palmes vertes que des fées railleuses suspendirent au-dessus de son berceau; de Pomairols, Fernand Cresy, Mérat Valade, ces frères siamois que l'on sera forcé d'admettre dans le même habit officiel; Laurent Tailhade, et *tutti quanti*, travaillent, suent, ahanent et triment là. Certainement, Hugues ne sera point des Quarante; mais s'il ne siège pas sous la coupole du palais Mazarin, il s'en consolera très aisément avec les ombres de Voltaire, de Diderot, de Rousseau, de Stendhal, de Balzac, de Soulié, d'Alexandre Dumas père, de Théophile Gautier, qui tout seul eût parachevé le fameux dictionnaire; de Georges Sand, cette femme devant qui tant d'hommes s'inclinèrent; de Charles Baudelaire, Encelade aux cuisses duquel ses succédanés s'efforcèrent de grimper comme des pucerons au chêne qu'ils étreignent en rampant comme le lierre; du magistral Flaubert, le naturaliste malgré lui; de Saint-Victor, ce superbe hargneux qui taquine entre autres les mânes de Baour-Lormian et *tutti quanti;* puis en compagnie des lutteurs qui sont toujours sur la brèche : Barbey d'Aurevilly, cet éternel jeune homme; Edmond de Goncourt, qui n'absoudra jamais les Immortels d'avoir méconnu son frère Jules; Leconte de Lisle, le père du Parnasse contemporain que les sénateurs du Pinde ont déjà refusé; Banville, que les héritiers présomptifs des pères conscrits imitent si lourdement; A. Daudet, à qui ceux-ci, comme ceux-là, réactionnaires et bonapartistes, la plupart ne pardonneront jamais *le Nabab* et *Numa Roumestan;* Erckmann-Chatrian qui prêche l'indépendance et la liberté; Vallès et Zola, que j'exècre autant que *Capitaine Fracasse*, mais qui tous les deux ont du talent à revendre aux vieilles perruques et même aux blancs-becs; Hérédia (José Maria), l'hidalgo forgeron qui martèle sur l'enclume ses sonnets d'or; Henry Rochefort, que hante le spectre d'Arouet; Lissagaray, qui nie la littérature parce que la politique l'absorbe; Aurélien Scholl qui se bonifie comme le vin en vieillissant; Catulle Mendès, un hermaphrodite, aussi correct et plus troublant que le marbre antique; Raoul Lafagette, qui ne veut rien être, heureusement; Jean Richepin, une très belle *Glu;* Maurice Rollinat, qui continue si fidèlement la culture entreprise par le jardinier des *Fleurs du Mal;* Talmeyr qui se réserve, Humbert qui médite, Lepelletier qui se prodigue trop; Huysmans, une violette qui singe les héliotropes, un parfumé qui s'exerce et réussit à sentir mauvais; Hennique qui n'aime pas les roses; Guy de Maupassant, de qui la *Boule de suif* se métamorphosera peut-être en bronze; l'Homme

Masqué, dont je me garderai bien de trahir l'incognito, vu que je n'apprendrais rien à personne, pas même aux lions de l'Institut; Camille Delthil, le rustique et le martyr de l'Idéal; Ines, un *fauve* qui se déguise sous l'anagramme de Crécy; France (Hector), si plein du soleil de la patrie et qui languit en Angleterre; Camille Lemonnier, un Belge qui pourrait donner des leçons de français; vous-même, mon cher directeur et, faut-il le dire aussi? moi-même à qui tant de mes cadets, aujourd'hui si pimpants, écrivaient naguère avec humilité: « Vous nous rendez à nous les jeunes le métier bien difficile, sinon impossible! » autres, une foule d'autres dignes aussi d'occuper le quarante et unième fauteuil. Il me semble en vérité que ce bataillon de réfractaires, de gueux et de va-nu-pieds vaut bien la future armée régulière qui campera dans ce masse-pain de pierre qui borne, sur la rive gauche, le pont des Arts. Oui, mais fermons la parenthèse et revenons à nos.... moutons.

Se féliciteront-ils, ces messieurs du groupe sacré, les parnassiens, se gaudiront-ils entre eux de l'intrusion dans le cénacle de ce nouveau venu? Je n'ose le présumer, et pourquoi? la raison en est bien simple. Ils ont, eux, le rythme et la rime; ils sertissent leurs alexandrins ou leurs pentamètres comme les Benvenuto Cellini ciselaient les métaux, oui; mais mon anonyme en cela ne leur est point inférieur et, de plus, il possède cet emportement lyrique, cet irrésistible coup d'aile qui, témoin Victor Hugo toujours et partout, Barbier dans ses *Iambes*, subjugue à la fois les illettrés et les artistes. En effet, si ceux-là sont empoignés sans comprendre les raffinements des luthériens, ceux-ci, d'autre part, sont obligés de convenir que si leur émule est doué de cette fougueuse improvisation qu'ils n'ont pas, eux, exquis joailliers, il s'exprime toutefois avec non moins d'exactitude que le rhéteur le plus sévère et le plus compassé. Trois courts extraits des *Soirs de bataille* suffiront à prouver ce que j'avance après réflexion, n'en déplaise à certains chercheurs de petite bête qui déjà murmurent sous cape: « Oui, de la passion, il en a, cet envolé; mais de métier, point. » Eh, bons messieurs, écoutez, de grâce... D'abord, cette pièce écrite quand l'auteur n'avait pas encore de poil au menton.

La petite cousine.

. . . .

J'avais alors douze ans; c'était
L'âge qu'avait aussi Marie,
Et pour nous l'oiseau bleu chantait
Sur la même branche fleurie.

J'avais un esquif de bouleau
Favorisé d'un brin d'aubépine;
Je courus le lancer sur l'eau
Avec ma petite cousine.

Or, comme nous tendions le cou
Vers l'onde pleine de lumière,
Son pied glissa sur un caillou:
Elle tomba dans la rivière.

Mais sa main ne me quitta pas,
Et sur une berge voisine
Je pus l'emporter dans mes bras,
Ma pauvre petite cousine!

Pendant que le soleil séchait
Sa robe suspendue aux branches,
Notre mère l'endimanchait
Dans mon habit des grands dimanches.

Mon chapeau semblait à dessein
Pencher sur son oreille fine:
Oh! le charmant petit cousin
Qu'était ma petite cousine.

Quand il fallut nous séparer,
Les vacances étant finies,
Nous fûmes une heure à pleurer,
Nos mains tout doucement unies.

Puis la fleur des vagues amours
Au fond de mon cœur prit racine;
Et dans mes livres, tous les jours,
Passait ma petite cousine.

Un matin que j'étais seulet,
J'embrassais dans ma rêverie
Le chapeau qui me rappelait
Les cheveux mouillés de Marie.

. . . .

Pierre Puget.

. . . .

Et pendant de longs jours, escorté par son rêve,
Le dérobant au chant des vagues sur la grève,
Aux bras tendus de ses amis,
Le terrible inspiré, le sculpteur de l'abîme,
Vint faire palpiter sous le ciseau sublime
Le marbre qui s'était soumis.

Et le soleil des cieux, en entrant dans la salle
Où Puget travaillait, vit l'œuvre colossale
Et recula tout ébloui;
Car le songe, visible à l'humaine paupière,
S'était, dans la blancheur tragique de la pierre,
Sinistrement épanoui.

Milon, le fier lutteur à la statue épique,
Milon, qui tant de fois dans l'arène olympique
Avait cueilli les lauriers verts,
Se dressait pantelant sur ses cuisses tendues,
Le torse disloqué, les vertèbres tordues,
Les seins gonflés, les reins ouverts.

Vieux, mais croyant encore à l'éternelle force,
Il avait essayé de soulever l'écorce
D'un arbre avec ses pauvres doigts;
Et l'arbre, le vouant à la torture atroce,
Avait emprisonné les doigts du vieux colosse
Dans la sourde étreinte du bois.

Alors lui, la vertu, l'audace, le courage,
Lui, qui faisait jadis fléchir un bœuf sauvage,
Sous son poing solide et charnu,
Il avait de l'étau détaché sa main droite;
Mais l'autre main saignait dans l'ouverture étroite,
Et le lion était venu.

Jadis, avant de croire, Didyme voulut toucher et voir. On a vu, touché! les Thomas d'aujourd'hui doivent être convaincus à présent; aussi, cher ami, qui m'avez ici donné si cordialement l'hospitalité, n'ajouterai-je qu'un seul mot : Merci!

LÉON CLADEL.

Sac au dos, poésies par LOUIS DE CHAUVIGNY. Paris, Ollendorff, 1882, in-8. — Prix : 3 fr. 50.

Le titre promet plus que le livre ne tient. On voudrait ne pas se montrer trop sévère pour des vers ainsi écrits par un soldat qui emploie à cet inoffensif délassement les heures de loisir que lui laisse le service; encore faudrait-il y sentir l'ardeur, la flamme, le mouvement et la vigueur qui animent toute jeunesse poétique. Ici, rien de tel. A peine si de temps à autre pointe une lueur de sensibilité, un soupçon d'esprit, quelque velléité de talent. Ce ne sont que douceurs, mièvreries délicates et tendres, sans rien de viril ni de généreux, au moins dans l'impression. Toute la première partie du volume se compose de pièces d'une haleine courte, où l'impropriété des termes répond au vague des idées. Les vers y ont cette allure hésitante et brisée, dépourvue de rythme et côtoyant la prose, qui est comme le tic d'une certaine catégorie de poètes actuels. Que valent aux yeux du public quelques rimes riches, achetées d'ailleurs au prix du bon sens ou de la correction grammaticale, si le souffle manque absolument?

Dans la seconde partie se rencontrent deux ou trois morceaux un peu plus supportables, entre autres une scène de tendresse conjugale assez gracieusement conduite et délicatement nuancée. Cela est intitulé *Au coin du feu*. Il en faudrait un plus grand nombre de semblables pour sauver le volume.

Quoique les opinions de M. de Chauvigny n'aient rien de commun avec les nôtres, nous nous garderions de le chicaner à ce propos, s'il savait mieux défendre sa thèse; mais décidément la force lui fait défaut. Le fouet de la satire, lorsqu'il essaye de s'en saisir, jure à sa main aristocratique. Si le catholicisme et la légitimité n'ont plus d'autre défenseur, ils sont bien à plaindre. Voici quelques strophes d'une diatribe intitulée *Liberté*, et dirigée surtout contre ce que désigne ce mot :

Lorsque le chaste prêtre et la vierge timide
Te quitteront, chassés par tes valets élus,
Quand, auprès des mourants, la cornette candide,
Comme un oiseau du ciel, ne voltigera plus;

Lorsque le crucifix, arraché de l'école,
Vers les petits enfants ne tendra plus les bras;
Lorsqu'on bâillonnera la divine parole,
Sais-tu, peuple insensé, ce que tu deviendras?

Le riche adorateur de Plutus, dieu matière,
Cessant d'être chrétien, cessera d'être humain,
Et ne daignera plus baisser sa tête altière
Vers le sombre ouvrier, qui lui tendra la main?

. . . .

Peuple, il est temps encor. Redonne à tes vieux maîtres
Leur sceptre maternel et leurs droits méconnus;
Rejette les goujats, les faquins et les traîtres
Au ruisseau... dont ils sont venus.

Que M. de Chauvigny laisse désormais aux journaux dont c'est la spécialité de telles inepties. La poésie a mieux à faire, ne l'abaissons pas à si vile besogne.

P.

Fleurs d'avril, par JEANNE LOISEAU. Paris, Lemerre, 1882, in-8°. — Prix : 3 francs.

Les gourmets en poésie préfèrent de beaucoup à la science des rythmes un sentiment vrai, franchement avoué, la voix qui l'exprime n'eût-elle que des accents incultes et naïfs. On se souviendra longtemps des cris d'oiseau blessé que Mme Valmore a fait entendre, tandis que les mètres si artistement ciselés de quelques-uns de nos poètes contemporains sont déjà presque tombés en oubli.

Quoique les *Fleurs d'avril* de Jeanne Loiseau (un joli nom de muse) n'aient ni l'acutesse ni la vibration douloureuse des chants de Marceline Valmore, ils plaisent au même titre et paraissent également frappés au coin de la sincérité, mais avec une grâce plus féminine, s'il se peut. Ainsi elle dira bravement :

Il faut à la plante
L'eau pour l'arroser;
Au vent, la tourmente,
Le cèdre à briser.

Nul mal, nulle fièvre
D'espoir ne nous sèvre...
Il faut à ma lèvre,
Il faut ton baiser.

Ce n'est là qu'une note jetée en passant. Dans la pièce *l'Attente*, l'aveu est modulé d'une façon plus amoureuse et vraiment attendrie ;

Mon âme est avant tout fille de la clarté :
J'aime du fier juillet les caresses brûlantes,
Ses rayons enivrants, ses gerbes éclatantes,
Et de ses lourds parfums la molle volupté.

D'où vient donc qu'aujourd'hui mon regard attristé
Trouve les cieux trop purs et les fleurs trop brillantes,
Que les chansons des bois me sont indifférentes,
Que pour moi les blés d'or ont perdu leur beauté?

D'où vient que je voudrais, sous le vent qui l'emporte,
Voir à mes pieds soudain tomber la feuille morte,
Et le pâle novembre obscurcir le ciel bleu?

Mais plutôt, ô mon cœur! d'où vient que je m'étonne?
Lorsqu'il mit sur mon front son long baiser d'adieu,
Ne m'a-t-il pas promis de venir à l'automne?

Enfin le bouquet du recueil, *Réponse à deux mots*, nous laisse entrevoir mieux encore ce cher plaisir des âmes aimantes pour qui tout hommage, même celui dont elles ne veulent pas, est néanmoins doux à écouter :

Tu m'as vue un instant, et tu m'as dis : « Je t'aime ! »
Enfant, ce mot est doux; viens, répète-le-moi ;
Tu n'en connais encor que l'ivresse suprême,
Tu peux le prononcer sans trouble, sans effroi.

Bientôt, dans peu de jours, tu m'oublieras sans doute...
(Oh ! ne m'interromps pas !) Tu te mets en chemin,
Et n'ayant encor vu qu'une fleur sur ta route,
Tu t'arrêtes charmé, sans songer à demain.

Tu ne sais pas encor comme il en est de belles,
Là-bas, sur le sentier riant de l'avenir;
Elles t'éblouiront, vivantes étincelles,
Et t'ôteront bientôt jusqu'à mon souvenir.

Qu'importe ? Dis-le-moi, ne serait-ce qu'une heure,
Ce mot, ce mot profond qu'à peine tu compris ;
Et quand tu l'auras dit, si tu vois que je pleure,
Enfant, éloigne-toi, sans te montrer surpris.

. . . .

Aussi répète-moi ton aveu pur et tendre,
Rien qu'une fois encore, ô mon tendre amoureux !
Puis, crainte que mon cœur s'accoutume à l'entendre,
Va-t'en, et sois béni ! Va-t'en, et sois heureux !

A. P.

Le Coffret brisé, par Georges Leygues. Paris, Lemerre, 1882, in-8°. — Prix : 3 francs.

Roqueplan soutenait un jour que les Parisiens avalent eux-mêmes la poussière de leurs trottoirs, afin d'épargner de la peine aux balayeurs. Sa plaisanterie aurait dû s'appliquer plutôt à la poudre d'or de la poésie que des chantres inspirés ont semée sur les pas de la jeunesse et dont celle-ci fait éternellement sa pâture. A lire les douces et un peu faibles mélodies que M. Leygues a tirées de son coffret brisé, on devine qu'il s'est bercé longtemps dans ces rêves d'une harmonie enchanteresse, enfantés par l'imagination de ses devanciers. Il nous les redit à son tour sur le conseil de son ami Louis Tiercelin :

Qu'importe qu'avant nous d'autres et de plus grands
Aient chanté le même hymne et la même romance !
Des poètes divins la cohorte est immense;
Chantons comme eux, afin qu'ils nous ouvrent leurs rangs.

Il y a un peu de tout dans ce coffret, des chansons, des rondeaux, des paysages de Provence, des imitations de l'antique et même, ô bonheur! quelques sentiments personnels, que l'on voudrait plus vivement rendus, celui-ci entre autres :

Après le bal.

Hier, je te rencontrai, — le bal était fini, —
Des diamants au front, comme une souveraine;
Sur le vaste escalier de jaspe et d'or bruni,
Tu laissais fièrement rouler ta large traîne.

Comme on fait à Longchamps quand passe le vainqueur,
La foule t'entourait ; on te proclamait reine ;
Mais toi tu t'en allais, dans ta grâce sereine,
Impudiquement belle avec ton air moqueur !

Tu partis. Deux pur sang t'attendaient à la porte
Avec un grand monsieur qui te prit par la main ;
Et comme, pour braver, je disais : Que m'importe ?
Ma vieille passion se réveilla soudain.

Je te suivis. Hélas ! c'était une folie,
Car le coupé bientôt disparut à mes yeux.
La lune tristement roulait au fond des cieux...
Je m'en allai, le cœur plein de mélancolie !

Inutile, n'est-ce pas ? d'insister sur la banalité des derniers vers. Le début semblait promettre et l'on n'aboutit qu'à une chute insignifiante. Si M. Leygues veut mériter l'honneur que l'amitié lui a promis, il a grand besoin de condenser sa pensée et de lui donner, en l'exprimant, une précision qui jusqu'ici lui manque.

P.

Les Arabesques, par Marcel Frescaly. Un vol. in-12; Paris, Auguste Ghio. 1882.

Dans les vers de M. Frescaly rien qui se puisse remarquer. Ils sont sans grands défauts comme ils sont sans mérites, même petits. Comme nous préférerions ces erreurs qui indiquent une imagination déréglée, un tempérament non contenu, mais qui permettent d'espérer auprès des vers mauvais des poèmes dignes d'emporter toute admiration ! M. Frescaly n'a pas de talent personnel; il imite, et, pas assez sévère ou scrupuleux, s'il commet peu de fautes contre la prosodie, il en commet contre la grammaire, qui sont graves.

Oh ! les bons baisers sur ton cou !
Tu te fâches ! « Cesse donc, fou,
Bien vite ! »
Et *ton doux sourire béni*
Te *vient en défaut* : « J'ai fini
De suite ! »

Le volume n'eût dû être édité qu'à un petit nombre d'exemplaires, et les exemplaires distribués aux seuls amis de l'auteur.

F. G.

Versioulet d'Alfred Poussin, précédés d'une *préface* de Jean Richepin. Un vol. in-16; prix : 2 fr. Paris, Vanier; 1882.

Le poète de *la Chanson des gueux* recommande ces vers de M. Poussin, un gueux. Il a raison. En ces vers, de la bonne et saine poésie; des sentiments vrais exprimés avec les mots les plus simples; nul artifice de métier; et pas une pièce, pourtant, qui n'ait son charme.

Souvent la note pessimiste. Mais le pessimisme de

M. Poussin n'est pas celui de M. Vallès, M. Vallès est un révolté qui donnerait peut-être à croire qu'il regrette que son art n'ait pas servi son ambition de jouissances et de gloire toutes mondaines. M. Poussin est un résigné qui, certainement, n'ambitionne rien que de pouvoir servir son art; il pense que tous les hommes ne sont pas bons, mais aussi que tous les hommes ne sont pas méchants; il pense qu'on ne saurait nier le mal, mais aussi que le bien, le beau, se peuvent concevoir, et, dans une certaine mesure, réaliser.

Citons une prière; choisissons celle-ci qui porte pour titre *l'Enfant précoce :*

O Seigneur! je suis tout petit,
Et déjà je me sens infâme;
J'ai de grands tourments dans l'esprit,
De vilaines choses dans l'âme!

Je grandis, et suis plein d'effroi;
Je tremble, hélas! de me connaître;
Car quel homme, un jour, pourrais-je être,
Puisque déjà j'ai peur de moi?...

La page tourne; nous lisons involontairement les premiers mots de cette autre pièce : *Finis coronat opus*; nous ne résistons pas au plaisir de les rapporter:

Je hais l'activité qui détourne du rêve.
Je maudis le travail avec son joug brutal,
Et, malgré le destin qui me tient sous son glaive,
Je vivrai de loisir, de songe et d'idéal.

J'ai dans toute saison, pour compagne assidue,
La très humble misère, et je ne m'en plains pas.
Aussi, chaque matin, je lui dis dans la rue :
« Allons, venez la belle, et donnez-moi le bras! »

Et nous partons tous deux, qu'il soleille ou qu'il pleuve;
Sans souci du passant, nous marchons le front haut.
Mais je tremble parfois, le soir, au bord du fleuve.
J'entends le flot charmé qui me dit: A bientôt!

Francs d'allure comme d'inspiration, ces *versiculets* ont vraiment de la valeur. F. G.

Angela ou l'Alsace enchantée, poème épique en dix chants, par le docteur ERNEST MAGNANT. 1 vol. in-12. Paris, Auguste Ghio, 1882. — Prix : 3 francs.

M. le docteur Ernest Magnant a été poussé par deux nobles idées, quand il a entrepris ce volume. La première de ces idées a été de contribuer, dans la mesure de ses forces, à la glorification de l'Alsace, et la seconde, de doter du même coup la France d'un poème épique.

Comme un bon soldat qui ne renie point son drapeau, M. Magnant inscrit fièrement en tête de son œuvre ces mots capables de faire fuir bien des lecteurs : *poème épique en dix chants.* C'est montrer du courage. L'auteur de ce livre est tout simplement un écrivain qui n'a point dit adieu à son rêve d'adolescent. Il n'y a peut-être pas un élève de seconde ou de rhétorique qui n'ait formé la résolution de faire, lui aussi, son poème épique, le professeur ayant dit que la place de Virgile et d'Homère était à prendre en France. Ce que ne dit pas le professeur, c'est que la question est justement de savoir si cette place, cette fameuse place, existe. Je n'en crois rien. M. le docteur Magnant l'a cru certainement.

« La critique pourra s'acharner sur mon œuvre, dit l'auteur; mais elle ne parviendra point à détruire mon culte. »

La critique ne s'acharnera point sans doute sur l'œuvre de M. Magnant. Pourquoi? Le but est louable. Tout ce qu'on peut dire c'est que l'auteur s'est trompé, c'est que ses vers sont parfois bien incompréhensibles; exemple :

Tel d'une onde limpide est le large bassin
Où le cygne se baigne, et, plongeant dans son sein,
Sous le miroir liquide aperçoit son plumage,
Qu'il croit être d'un frère et non de son image.

Nous pourrions malheureusement multiplier les citations de ce genre à l'infini. M. le docteur Magnant n'est point poète, il faut qu'il en prenne son parti. A peine est-il versificateur par moments.

Et la France, attendant toujours son poème épique, peut dire encore : à qui le tour? H. M.

Le Poème de la jeunesse. — *Les jeunes souffrances.— Les jeunes colères,* de M. PIERRE NEBOUT. Un vol. in-12. Paris, Ollendorf; 1882.

L'auteur nous apprend dans sa préface qu'il n'a que vingt-cinq ans. Est-ce à titre d'excuse pour ses méchants vers? Non, car ailleurs il affiche un dédain de la critique qui dénote peu de disposition à tenir compte des conseils qu'on pourrait être tenté de lui donner. Et pourtant on voudrait lui crier qu'il abuse de sa déplorable facilité, qu'en présence de ce vers à l'hiatus stupéfiant :

Socrate avant Jésus, Hugo après Voltaire,

devant un amoncellement de fautes de français, de réminiscences, de termes impropres, d'images trop répétées et qui, par suite, perdent toute leur force, la quantité devient le pire des défauts, et qu'une seule pièce digne d'être citée vaudrait mieux que ses cinq mille vers. A part deux morceaux de quelque valeur, *la Dernière heure* et *Corneille,* l'ensemble est défectueux. M. Nebout, en se surveillant de très près, pourrait néanmoins arriver à bien faire. D'ores et déjà il annonce six livres de satires *en préparation.* Qu'il commence à exercer sa verve sur lui-même. Outre que la matière ne fera pas défaut, l'exercice sera des plus salutaires. G. S. L.

Les Traversées, *poésies,* par PAUL DE TOURNEFORT. Un vol. in-12. Paris, A. Lemerre; 1882.

Ces « poésies » — le mot est sur la couverture jaune — sont dédiées à M. Coppée; mais le poète des *Humbles* a mérité cet honneur que lui font de

jeunes versificateurs d'invoquer son nom à la première page du livre enfermant leurs compositions; nous ne le plaignons pas.

Le livre des *Traversées* est divisé en quatre parties.

Dans la première, une vingtaine de pièces de vers. La mère, le berceau, l'enfant, avec l'hiver, le froid, la pauvreté, sont mots qui caractérisent le premier, le second, tous les sujets traités, sauf les trois derniers.

Dans la seconde partie, il est parlé de vision, d'ivresse, d'amour dans la troisième et dans la dernière... ne soyons pas injuste : en cette fin de volume, il se trouve quelques morceaux dont quelques vers sont capables peut-être d'arrêter l'attention; citons ceux-ci :

Homme, qui viens un jour vivre une heure ici-bas,
Tâche au moins d'y laisser la trace de tes pas!

Et ceux-ci, encore :

Étant seul, j'ai passé bien des heures entières
A marcher dans les champs, les bois et les bruyères.
Les buissons ont appris un peu de mes secrets,
Et paresseux, l'été, sur la mousse et le lierre,
J'ai rêvé doucement à l'ombre hospitalière
Qu'étendaient à l'entour les arbres des forêts.

Tout n'est pas complètement inutile ou mauvais.

F. G.

Chefs-d'œuvre poétiques d'Adam Mickiewicz traduits par lui-même et par ses fils et suivis du *Livre de la nation polonaise et des Pèlerins polonais*, avec une notice sur la vie de l'auteur par Ladislas Mickiewicz. Un volume in-12; prix : 3 fr. 50; Paris, G. Charpentier; 1882.

Si l'on n'a vécu dans le commerce de ces nobles réfugiés qui, en Angleterre et chez nous, gardent comme une religion l'amour de leur pays, on comprendra malaisément, nous en avons crainte, la grandeur, la beauté des poèmes et poésies de Mickiewicz.

Souvent on a dit que traduction c'était traîtrise; mais excellente serait la translation dans notre langue de l'œuvre du chantre immortel de la Pologne vaincue mais non soumise et résignée, et les enfants du poète seraient parvenus à rendre, dans toute la mesure du possible, avec les sentiments, tantôt de confiance sereine, tantôt d'espérance jalousement voulue, l'expression tranquille ou ardente, mais toujours harmonieuse, de ces sentiments, que le lecteur serait encore empêché d'entendre, comme il conviendrait, ces chants qui disent toute la Pologne, qui conservent la patrie, quand la nation reste partagée.

Nous reprocherions volontiers à M. Ladislas Mickiewicz de n'avoir pas écrit, pour en faire précéder les traductions qu'il médite, une longue étude critique, ou, s'il se méfiait de ses forces, de n'avoir pas demandé cette étude à quelque littérateur connaissant bien le génie de la Pologne et celui de la France. Les poèmes de Mickiewicz, comme *l'Enfer* du Dante, possèdent, outre une valeur esthétique, une valeur historique; l'histoire les explique, et, à leur tour, elles expliquent une histoire, puisque, proposant des exemples, elles composent des aspirations avec un idéal, des volontés avec des énergies. Ces deux histoires ne nous sont pas familières, il importait de nous les faire connaître.

N'allons pas n'exprimer que des regrets, et félicitons-nous de ce que M. Ladislas Mickiewicz ait pensé à nous redonner ce livre des *Pèlerins*, si religieusement beau, qu'à le lire on sent passer dans son âme tous les sentiments les plus grands, les plus nobles qui se puissent ressentir; de nous avoir redonné avec *Conrad Wallenrod*, avec *la Fête des morts*, les ballades, les sonnets, et *l'Ode à la jeunesse*. « *Ensemble, jeunes amis! forts par l'union, sages par l'exaltation : ensemble, jeunes amis!. Heureux qui tombe dans la carrière, si son corps à d'autres sert d'échelon vers le temple de gloire... Ensemble, jeunes amis! quoique le sentier soit étroit et glissant et que la force et la lâcheté en défendent l'entrée : repoussons la force par la force; quant à la lâcheté, apprenons dès l'enfance à lutter contre elle.* Mickiewicz est comme un Dante qu'il faut savoir aimer.

F. G.

Marguerite, par Alexandre Huré. Eau-forte de Léopold Flameng. 1 vol. de 76 pages. Paris, Jouaust; 1882. — Prix : 2 francs.

M. Alexandre Huré a déjà publié quatre volumes de vers : *les Folioles, David Livingstone, le Centenaire de Calderon, le Prince impérial,* et il nous en promet un cinquième, sous ce titre : *les Marionnettes.* J'avoue qu'aucun de ces ouvrages ne m'est connu, et que, si je n'en voyais l'annonce sur la couverture de ce volume de *Marguerite,* j'eusse pris volontiers ce dernier livre pour l'œuvre d'un débutant. On dirait ces pages écrites par un adolescent. Les livres ont un âge, tout comme les visages, et celui-ci a tout au plus dix-huit ans. Le sujet, simple ou tout au plus banal, ne suffirait même pas, s'il était brodé de rimes riches; mais traité en prose, que l'auteur appelle poétique, il étale une nudité désespérante. C'est l'histoire d'un jeune homme qui fait la connaissance d'une jeune fille par une fenêtre entre-bâillée, au milieu des pots de fleurs, — ô Jenny l'ouvrière! — et qui, quelque temps après, apprend que son amoureuse est morte de la fièvre typhoïde. Et c'est tout.

Une phrase au hasard : page 8, le jeune homme vient d'apercevoir sa belle : « A quel point j'étais agité, je ne saurais le dépeindre. Comme ces poulains en liberté qu'enivre l'herbe verte, et qui gambadent d'une façon si naïve et si comique, je me surprenais à faire des mouvements saccadés, inconscients, inconsidérés!!! » Non, ce n'est pas là de la prose poétique. M. Alexandre Huré a beau citer des vers de Victor Hugo, de Musset, de Lamartine, de Baudelaire, il eût mieux fait de traiter son sujet en vers.

Espérons que le prochain volume de l'auteur, *les*

Marionnettes, dont le titre promet, nous dédommagera de celui-ci, et que nous pourrons le louer sans restriction.

Qu'il nous permette pourtant, avant de finir, de lui faire remarquer qu'une phrase comme celle-ci, qui se trouve dans la pièce de poésie qui termine son volume de *Marguerite,* qu'une phrase comme celle-ci, disons-nous, ne constitue pas un vers :

Mais souvenons-nous : se — souvenir, c'est la vie.

Il est absolument impossible de séparer par le repos de l'hémistiche le mot *se* du verbe *souvenir.* Et maintenant, attendons mieux. H. M.

Le Sang des dieux, par Jean Lorrain. Paris, Lemerre; 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Grande variété de rythmes et d'inspirations, abondance de rimes luxueuses, d'images picturales, de mots sonores, d'inversions mélodieuses, M. Jean Lorrain a tout à souhait, et il se hâte, comme font les poètes à leur début, d'essayer les couleurs de sa palette sur tous les murs de l'histoire. Antiquité, moyen âge, temps modernes, viennent tour à tour se réfléchir en ses vers comme en un miroir de Venise aux facettes multiples; son volume est un véritable panorama d'où l'on sort les yeux las et battus d'un monotone éblouissement.

Il n'est pas si facile qu'on le croit de galvaniser dans leurs tombes de vieux ossements, et tous les siècles ne ressuscitent pas ainsi au gré de l'évocateur. Le moyen âge, particulièrement, s'est montré rebelle à l'appel de M. Lorrain; une seule figure, celle d'Odile, la vierge pieuse et charitable, se dessine avec précision à son entrée dans le saint lieu :

Tous bénissaient Odile, et quand, fête et dimanche,
Rose et tenant baissés ses grands yeux de pervenche,
Elle passait dans l'ombre austère du portail,
Son vieux missel d'ivoire aux lourds fermoirs d'émail
Appuyé sur son cœur, une fraîcheur d'aurore
Pénétrait dans l'église, et la cloche sonore
S'élançait plus joyeuse à travers l'infini.

Le reste, Loreley, le roi Witlaw et sa douleur, les héroïnes sentimentales, Iseult, Viviane, Mélusine, Genèvre, ne sont que des fantômes indistincts, à peine entrevus dans le brouillard. La clarté renaît avec les captives grecques et troyennes, victimes de la guerre ou de l'amour, Briséis, Andromède, Cressida, Hélène, Andromaque, bien que le poète les enveloppe encore d'un nuage mélancolique absolument étranger à la race hellène. Mais où triomphe M. Lorrain, c'est dans sa galerie d'Éphèbes. Il ne comprend nullement sous ce nom les jeunes gens d'Athènes qui, chaque année au printemps, se rendaient en armes au temple d'Aglaure, et là, devant leurs concitoyens et leurs parents, juraient de combattre pour leurs dieux et leur foyer, de rendre la patrie plus puissante et plus forte, et qui se répandaient ensuite sur le Parnès et dans le bois de Cithéron pour s'y endurcir aux fatigues et aux combats; non, ce que M. Lorrain a été choisir dans l'éphébie antique, c'est la partie ignoble et vicieuse, les adolescents efféminés, les Ganymède, les Narcisse, les Hylas, matière scabreuse que personne jusqu'ici n'avait osé affronter d'un pinceau si audacieux. Voici donc le portrait de l'un de ces êtres amphibies, celui de Bathylle. Le pauvre Baudelaire, toujours en quête de turpitudes amoureusement caressées, eût raffolé de ce morceau-là :

Au fond d'un bouge obscur où boivent des marins,
Bathylle, le beau Thrace aux bras sveltes et pâles,
Danse au bruit de la flûte et des gais tambourins.
Ses pieds fins et nerveux font claquer sur les dalles

Leurs talons teints de pourpre, où sonnent des crotales,
Et, tandis qu'il effeuille, en fuyant, brins à brins,
Des roses, comme un lis entr'ouvrant ses pétales,
Sa tunique s'écarte aux rondeurs de ses reins.

Sa tunique s'écarte, et la blancheur sereine
De son ventre apparaît sous sa toison d'ébène.
Bathylle alors s'arrête, et, d'un œil inhumain,

Fixant les matelots rouges de convoitise,
Il partage à chacun son bouquet de cytise
Et tend à leurs baisers la paume de sa main.

Poésie d'un archaïsme égrillard et qui nous introduit dans le Panthéon grec par une bien triste porte! L'art purifie tout, je le veux bien; mais si c'est là le sang des dieux, avouez que la chlorose l'a diantrement appauvri. Ces parfums antiques n'arrivent ainsi à nous que rances et malsains. Assez de descriptif; renoncez, poète, à ces oripeaux vieillis, et dites-nous en beaux vers vos plaisirs et vos peines.

M. Jean Lorrain ne s'y refuserait pas. Seulement, à en juger par son volume, il n'a guère à nous chanter que découragements et déceptions. Chaque fois qu'il a voulu se prendre à l'amour, c'était trop tôt ou trop tard, et il ne lui en est resté que l'amertume au cœur. Peut-être avons-nous affaire en lui à quelqu'une de ces natures blasées avant même d'avoir vécu, à moins que sa fatuité n'affecte à dessein le désenchantement, pour mieux se distinguer du vulgaire. Il ne retrouve d'impression un peu fraîche qu'en remontant aux premières années de son enfance :

Quand j'étais un enfant, quand, à la vieille église,
Au son de l'angélus, j'allais à travers blés,
Le ruisseau dans les joncs, l'abeille dans la brise,
Pour me parler tout bas avaient des mots ailés.

Dans les vitraux du chœur, les saints à barbe grise
Semblaient joindre leurs mains sur mes cheveux bouclés.
Et le long des sentiers, où rougit la merise,
Les bluets me suivaient de longs regards voilés.

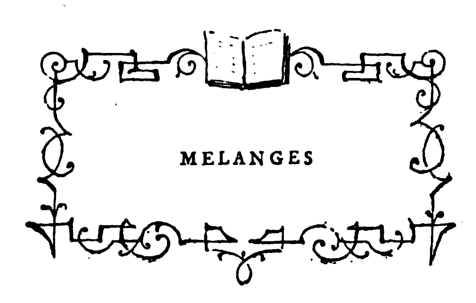
Comme un brouillard léger que le jour évapore
Et distribue en pluie aux fleurs qu'il fait éclore,
Vous vous êtes fondus en déluge de pleurs.

Rêves de mon passé, l'amour fut votre aurore,
Et vous avez vécu dans l'espace sonore
Ce que vit la rosée au fond d'un lis en fleurs.

Est-ce pour justifier la gravure qui orne son livre que M. Lorrain le termine en déplorant la mort du rapsode, « sublime échanson de philtres enivrants », dont la Muse porte dans ses bras

La tête encor saignante et fraîchement coupée.

Il nous a été impossible de comprendre quel rapport liait cet épilogue à ce qui le précède. Il est vrai qu'il ne faut pas exiger des poètes beaucoup de logique dans leurs conceptions. P.



Sermons choisis de Bossuet, collationnés sur les meilleures éditions, disposés dans leur ordre chronologique, accompagnés d'une introduction, de notices et de notes, par Ferdinand Brunetière, 1 vol. in-12. — Paris, Firmin Didot et Cie; 1882.

Chargé de faire un choix entre les sermons de Bossuet, de présenter ceux qui seraient l'objet de sa préférence, M. Brunetière a écrit, en manière d'introduction, une étude des plus savantes. On n'a pas oublié la critique qu'il a faite des différentes éditions des *Pensées* de Pascal; avec cette même ingéniosité, cette même sagacité, qu'il a prouvées, alors qu'il discutait l'ordre et la disposition donnés par les éditeurs aux fragments qu'avait laissés l'illustre écrivain, il reconnaît et signale une partie des mutilations qu'on a fait subir aux manuscrits de Bossuet. A quelle date le grand orateur a-t-il prononcé tel ou tel sermon, à quelle date l'a-t-il répété? Quel était le texte de son sermon quand il le fit entendre pour la première fois, et quels changements avait-il apportés à ce texte quand il en usa une seconde? Il se faisait à lui-même des emprunts; mais si, comparaison faite d'un sermon avec ceux dont il a pris préambule ou péroraison, on s'aperçoit de certaines modifications, quels mots, quelles propositions, si l'on ignore le temps où Bossuet traitait de tel ou tel sujet, sont à accepter comme variantes d'autres propositions ou d'autres mots? Questions délicates, que M. Brunetière ne résout pas toutes; celles-là toutefois qu'il a tranchées on les peut bien croire tranchées définitivement.

Jamais écrivain mieux que Bossuet n'a su écrire et parler notre belle langue française. Bossuet est un maître incomparable. Son *Discours sur l'histoire universelle,* sa *Politique tirée de l'Écriture sainte,* ses *Oraisons,* ses lettres, autant de chefs-d'œuvre. On lit moins volontiers ses sermons? si oui, on a tort; le sermon sur la mort, le sermon sur l'ambition, le sermon sur la justice, sont merveilleusement beaux. M. Gaudar avait fait aimer le grand orateur de la chaire chrétienne, M. Brunetière nous dispense de recourir à l'un de ces gros volumes qui renferment les œuvres plus ou moins complètes de Bossuet; il nous rend facile la lecture des sermons. F. G.

Les Confessions de Sainte-Beuve, par Louis Nicolardot. Paris, Rouveyre et Blond, 1882; in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Quand on a rendu le dernier soupir, le cadavre, avant de prendre pour toujours sa rigide insensibilité, rejette souvent par le bas quelque ordure sur le drap funéraire, comme si notre corps ne voulait retourner d'où il vient que purgé des immondices qui le souillent. Il en est de même pour la réputation des hommes célèbres. Avant qu'ils dorment à tout jamais dans leur gloire, il est nécessaire qu'on écrase leurs tumeurs, leurs pustules, et, s'ils n'en ont pas, qu'on en invente afin que leur souvenir n'en soit plus infecté. C'est cette ordure suprême, cette pustule éclose derrière le trépas que M. Nicolardot vient de faire imprimer.

A l'époque où j'étais secrétaire de Sainte-Beuve, il avait pour gouvernante une dame de beaucoup de sens et qui, entre autres services, lui rendait celui de distribuer à sa place les sommes que de tout temps il réserva pour les pauvres sur son modeste budget. Cette personne ne tarda pas à découvrir que la plupart des soi-disant artistes ou auteurs incompris qui venaient frapper à la porte et tendre la main, en racontant des malheurs imaginaires, n'étaient que de méprisables gueux associés dans leur industrie et qui allaient, leur dîme une fois prélevée sur la maison, faire ensemble ripaille dans une gargote du voisinage. Aussitôt elle mit le holà, coupa court à l'exploitation. M. Nicolardot en est encore tout indigné: « Elle croyait, dit-il, que Sainte-Beuve avait beaucoup donné, pas moins de trois ou quatre louis, aux jeunes inconnus qui avaient besoin d'encouragement. Elle s'empara du département des finances, réduisit la dépense sur tous les points. » Hélas! l'intelligente Mme Dufour ne prévoyait pas quel débordement d'outrages sa réforme économique vaudrait un jour à celui dont elle défendait ainsi la bourse. On devine maintenant pourquoi L. Nicolardot, après avoir accusé Sainte-Beuve de thésauriser en ladre, lui chiffre son compte de fortune, établit son bilan, suppute en vrai malotru ses profits et revenus, lui reproche de n'avoir pas laissé un plus riche héritage, et trouve probablement que le grand écrivain ne lui a pas fait, dans ses libéralités, la part assez large. Il le blâme aussi de n'avoir pas toujours payé tribut aux quêtes à domicile ni souscrit aux billets de certaines loteries. Quoi encore? de n'aimer pas à prêter ses livres à n'importe qui. Oh! pour le coup, tout vrai bibliophile comprendra sa répugnance. Il y a même un reproche plus étrange, celui d'avoir refusé son apostille à une demande de place dans un ministère pour ce solliciteur famélique. Rien d'étonnant à cela,

Sainte-Beuve ne recommandait pas à tort et à travers, ni toute sorte de gens. Il ne risquait sa signature au bas d'une pétition que s'il voyait jour à réussir. Dans un article excellent, le *Figaro* a déjà fait justice de la ridicule suffisance avec laquelle M. Nicolardot se targue de relations intimes avec Sainte-Beuve. Le rédacteur du journal lui accorde même trop, en supposant que ce triste hère s'est introduit auprès de l'écrivain, qu'il l'a fait causer, a noté ses conversations, surpris ses faiblesses, et que ce qu'il débite aujourd'hui serait l'écho des confidences ainsi reçues. Détrompez-vous ; Sainte-Beuve n'a certes jamais abrité ses actes derrière le mur Guilloutet ni redouté l'indiscrétion. Lorsqu'un de ces reporters qui vont importuner de leur visite les auteurs en vogue sonnait à sa porte, loin de l'éconduire, il l'accueillait avec mille politesses, le promenait de chambre en chambre, de la cave au grenier, sans lui faire grâce du cabinet le plus privé ; c'était là sa seule malice. Il n'avait d'ailleurs rien à cacher. Pourvu qu'on le laissât vivre à sa fantaisie, il était satisfait, n'affichant aucune prétention de s'offrir en exemple aux autres ni d'influer sur leur conduite. Sans faire fi de la considération, il estimait trop peu ce qui en a l'air pour se retrancher rien de ses goûts, aimant mieux suivre son inclination que de se contraindre. Et c'est précisément grâce à cette indépendance de caractère qu'il n'admit jamais auprès de lui que des personnes qui lui fussent sympathiques. Si la porte de son cabinet s'ouvrit plus d'une fois devant Barbey d'Aurevilly, c'est qu'il est, lui, un brillant causeur, un spirituel original. Quant à Nicolardot, que M. Barbey traînait alors partout après lui comme un vice, il avait la précaution de le déposer à la cuisine avant de monter. Là, notre cafard exerçait son patelinage, questionnait, espionnait, jasait avec les servantes, s'apitoyait hypocritement sur leur sort, cherchait à leur tirer les vers du nez. Les anecdotes qu'il a recueillies de cette façon puent leur provenance ; il n'y en a presque aucune qui ne soit défigurée ou inexacte. Au fond, sa récolte est des plus minces : quelques mots familiers ou risqués des cuisinières à l'endroit de leur maître, comme il arrive naturellement chez un célibataire bonhomme et qui vieillit ; c'est là tout. Non, je me trompe. Dans ce tas de fadaises, il se rencontre un renseignement exact, d'une importance minime, il est vrai, et qu'aucun biographe n'avait encore daigné recueillir. Pour la rareté du fait, accordons-lui les honneurs de la citation : « Bien que sensible au froid comme toutes les natures de poète, il (Sainte-Beuve) ne faisait pas un feu énorme. Sa chambre était une vraie glacière ; son secrétaire grelottait. Ce n'est que dans les dernières années qu'il y eut un calorifère pour chauffer toute la maison. » Je puis d'autant mieux certifier la vérité du fait que le secrétaire frileux dont il s'agit n'est autre que moi-même. Dès que l'on s'aperçut de mon malaise, le calorifère fut installé. Hormis ce détail, le reste du volume n'est que racontars usés jusqu'à la corde, plaisanteries sur la laideur du critique, etc. N'est-ce pas risible de voir un Nicolardot s'égayer ainsi sur le physique de Renan, de Sainte-Beuve ? Antinoüs, va ! Vous pensez si, dans ces sots contes, le fameux parapluie joue son rôle et revient souvent ; on n'a pas plus d'esprit. Et le dîner du vendredi saint donc, quelles gorges chaudes !

A ce propos, qu'on veuille bien me permettre une réflexion. Sainte-Beuve, en recevant à sa table ce jour-là quelques amis, ne songeait nullement à faire niche au maigre que s'imposent les catholiques en cette occasion. Ce furent les journaux pieux qui crièrent au scandale, et qui, afin de rendre sans doute le sacrilège plus odieux, parlèrent les premiers de saucisse et de boudin. Or qu'est-il résulté de leur dénonciation ? Loin d'ameuter le public contre l'acte incriminé, ils sont parvenus à lui persuader qu'il y avait quelque honneur à se réunir annuellement à cette date dans des agapes où l'on mangerait force charcuterie. Et voilà un usage de plus à l'actif de la sottise humaine !

N'en déplaise à la sévérité qu'affectent envers le prochain les Nicolardot et consorts, la morale consiste dans une sage pratique de la vie et non dans l'ardeur que l'on met à la prêcher aux autres et à l'exiger d'eux. Il faudrait s'examiner soi-même un peu avant d'éplucher son voisin avec tant de rigueur : ***Di de te, poi de me dira***, dit un proverbe italien que les auteurs des *Confessions* devraient méditer.

> Ceux de qui la conduite offre le plus à rire
> Sont toujours sur autrui les premiers à médire.

« Un homme qui aimait les femmes, quelle horreur ! » s'écrient ces messieurs. Eh ! mon Dieu, chacun son goût ; gardez le vôtre et laissez-lui le sien ; péché mignon, convenez-en, dont chacun tout bas pense beaucoup moins de mal qu'on n'en dit.

Le bon sens se révolte à la fin contre le point de vue étroit où quelques-uns se placent pour juger du mérite et distribuer l'estime : honneur, probité, désintéressement parfait, générosité de cœur et de la main, rien ne compte plus si l'on n'est chaste. Où nous mène, je vous prie, un tel excès de pruderie ? A donner des noms décents à nos vices pour n'avoir plus à en rougir, à parer d'un langage honnête des mœurs qui le sont fort peu. A force de nous imposer une austérité niaise, on renchérit sur ce cardinal d'York qui, en 1784, étant évêque de Frascati, fit défense de laisser la volaille errer dans les rues et places publiques, crainte que les coqs, par leurs ardeurs amoureuses, ne devinssent matière à scandale.

Revenons à Sainte-Beuve. Il a pu mettre parfois sa finesse d'esprit au service de sa réputation, cela est clair et nul ne s'avisera de lui en faire un crime. Mais qu'il ait jamais dérogé à ses habitudes d'impartialité pour obtenir des réclames à ses livres, je le nie. Tout le monde sait le contraire. A-t-il été, oui ou non, un brillant causeur ? La chose aujourd'hui n'importe guère, puisque personne ne peut plus jouir du charme de sa parole. Néanmoins la vérité a ses droits et M. Nicolardot ne les a violés qu'en se mettant en contradiction avec lui-même. Après avoir dit en effet de Sainte-Beuve, « il ânonnait bien plus qu'il ne cau-

sait, il parlait peu facilement. Incapable de discuter et de répliquer, il n'eut ni saillies d'esprit ni traits de feu », il est obligé de convenir, quelques pages plus loin, que, « dès qu'il avait remué les lèvres, on était gagné par le sourire le plus fin, le plus malicieux. Ce fut sa beauté, son empire, sa séduction. Toutes les classes de la société l'ont recherché et courtisé comme la fée de la conversation ». Concilie qui pourra des assertions si disparates.

Il va sans dire que Barbey d'Aurevilly est sans cesse vanté à outrance dans ce livre et son talent mis au-dessus de celui du pauvre défunt, tout comme dans la *Matrone d'Éphèse* :

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

Je ne perdrai pas mon temps à prouver le contraire. Il y aurait également duperie à répondre aux injures tant de fois répétées contre Sainte-Beuve, au sujet de sa mort et de ses funérailles : *enfouissement, charogne, crever comme un chien*, autant d'aménités dont nous laissons le privilège à M. Nicolardot. Il paraît d'ailleurs n'estimer guère les convictions philosophiques ou religieuses qu'au point de vue des convenances et de l'intérêt. D'après lui, le tort du grand critique serait surtout de s'être aliéné, par sa fin de libre-penseur, des milliers de prêtres et de chrétiens des deux sexes qui achetaient auparavant ses œuvres. Toujours la pièce de cent sous montrée comme appât, donnée pour mobile à la conscience ! Eh bien, même avec cette amorce, M. Nicolardot n'amènera personne à son opinion. Qui plus est, lui-même n'aura rien gagné à cet excès de zèle. Déjà, dans son parti, on est fort mécontent de lui ; M. de Pontmartin, qui combat dans le même camp, le renie et trouve sans doute que de telles espèces déshonorent toujours un peu les causes qu'elles prétendent servir. Le catholicisme a tout à perdre avec un avocat si maladroit qui, pour le défendre, ne trouve rien de mieux que de jeter de la boue au visage de tous ceux dont les écrits ont émancipé l'intelligence humaine. Il faut lire le chapitre sur *l'Impuissance*, pour se faire une idée de ce que cette plume crache de sottises et d'obscénités. On y verra la littérature classique proscrite en bloc, un parallèle entre Salomon et Frédéric II, la Bible mêlée à l'histoire de la prostitution ; que sais-je encore ? Le morceau a plus de cent pages, un bon tiers du volume, et il est d'un bout à l'autre aussi nauséabond qu'assommant. Je défie qui que ce soit de l'achever sans que le livre lui tombe des mains.

Au milieu du dégoût qu'inspirent de pareilles productions, un fait pourtant nous console et nous le constatons à l'honneur du progrès. Le siècle dernier vit toute une bande, richement soudoyée, de ces insulteurs cyniques dont l'office était d'aboyer aux jambes des grands écrivains et des penseurs indépendants. De nos jours, il n'y en a plus qu'un d'attardé à cette répugnante besogne, et il ne fait pas ses frais.

A.-J. P.

Les Pensées d'une Reine, préface par Louis Ulbach. Paris, Calmann Lévy ; 1882.

« Nous n'aimons guère les recueils de pensées en France ; c'est peut-être pour cela que nous en avons beaucoup », dit finement M. Ulbach au cours de sa préface.

Nous en avions beaucoup, c'est vrai ; et aujourd'hui nous en avons un de plus. Je puis dire que la France a un nouveau volume de pensées, bien que son auteur ne soit pas Français. La reine Élisabeth de Roumanie parle et écrit notre langue comme une véritable Parisienne ; elle a d'ailleurs étudié le français à Paris même ; et nos compatriotes qui liront les *Pensées d'une Reine* ne sauraient croire que ce livre soit sorti d'une plume étrangère, si M. Louis Ulbach n'avait soin, dans la remarquable préface qu'il a mise en tête du volume, de déclarer tout franc que cette moisson de fines et profondes pensées a mûri tout là-bas, bien loin de nous, dans un vallon des Carpathes.

« J'avais entendu parler, dit M. Ulbach, des poésies de *Carmen Sylva*, et comme j'exprimais le regret de ne pouvoir les comprendre, quelqu'un de l'entourage de la reine me dit :

« — Sa Majesté écrit aussi bien en français ; demandez à voir son album ! »

Je fis la demande. Je dus insister pour fléchir une modestie qui se défendit. J'étais parfaitement décidé à trouver excellent ce qu'on voudrait bien me laisser lire ; mais dès que j'eus parcouru une page ou deux, mon étonnement et mon admiration furent si sincères, que je les traduisis par un aveu de mes premières résolutions de flatteries, et par l'offre, plus digne de la reine, de me permettre des critiques.

Cette permission me fut accordée. Je reçus à Paris une copie du manuscrit. Qu'ai-je critiqué ? Rien, presque rien. J'ai plutôt demandé à choisir dans une abondance qui eût rendu la publication difficile. J'ai été frappé, et le lecteur le sera comme moi, du sens exact des mots. Quand il m'est arrivé de proposer un changement pour cause de germanisme, j'ai été si embarrassé de trouver une expression qui serrât de plus près la pensée, que je m'en suis toujours rapporté à la reine et que le mot juste, préférable, m'a été envoyé de Roumanie, pendant que je le cherchais vainement ici. »

Nous voilà donc édifiés. M. Ulbach n'a été qu'un éliminateur ; il n'a rien corrigé ; et s'il a éliminé un grand nombre de pensées, ce n'est pas à cause de leur infériorité, mais simplement afin d'avoir un volume possible.

La châtelaine de Sinaïa appartient à la grande classe des penseurs ; mais, plus favorisée que nos La Rochefoucauld et nos Vauvenargues, elle peut parler en connaissance de cause des devoirs et des déboires des souverains. « A tous les mortels, dit la reine, on accorde une langue, et même une plume pour se défendre. Des souverains seuls on exige qu'ils soient comme Dieu, qui se laisse injurier sans mot dire. » Ceci est très moderne, nos penseurs du XVIIe siècle n'eussent pas admis qu'un souverain dût se laisser

insulter sans mot dire; n'avait-on pas la Bastille? C'est cette modernité qui fait un des grands charmes du volume.

L'autre attrait, le plus puissant, de ce recueil, c'est le sentiment vrai et sincère des douleurs ressenties qui se fait jour à chaque page, car le royal écrivain peut aussi parler *ex experto* de la douleur. Peut-être même est-ce la souffrance qui a fait de la princesse Élisabeth un poete, un écrivain, un penseur.

Si la souveraine, la mère affligée, parlent tour à tour dans ce volume, la femme pour cela n'abdique point ses droits. La reine de Roumanie, avant d'être reine, est femme et sait parler des femmes mieux que ne l'ont fait chez nous Mme d'Agoult et Mme Swetchine; mieux placée qu'elles, c'est-à-dire en dehors des conditions ordinaires de la femme, elle les juge de plus haut, sans plaider *pro domo sua:* « En se donnant, la femme croit donner un monde, et l'homme croit avoir reçu un jouet; la femme croit avoir donné une éternité, et l'homme croit avoir accepté le plaisir d'un moment. — Votre femme a amené le déshonneur chez vous? Peut-être, en l'épousant, avez-vous été le premier à la déshonorer! »

Une des préoccupations constantes du royal écrivain, une de ses douleurs, dirions-nous, c'est le travail, l'enfantement artistique; sans cesse la reine de Roumanie revient sur cette pensée qu'il faut souffrir pour produire, parce que chez elle, comme chez tout écrivain, chez tout artiste sincère, le travail est une surexcitation douloureuse: « Les femmes en couches et les artistes passent par de mortelles angoisses. Nous le payons cher quand nous nous mêlons de créer. » Sur les artistes citons encore cette profonde pensée: « L'artiste est amoureux d'une toile vierge, d'une feuille vide, d'un morceau de marbre brut. Dès que sa main les a rendus immortels, il les prend en horreur; et malheur à lui s'il en restait amoureux. » Ne faut-il pas être artiste soi-même pour sentir ce besoin d'aller toujours en avant, toujours plus haut, *excelsior*, comme dans l'ode célèbre de Longfellow?

Nous avons cité assez de pensées justes et fortes pour donner une idée de ce très remarquable volume; dans un tel recueil il faudrait pouvoir tout citer; et l'on n'analyse pas un livre comme celui-ci. La reine Élisabeth de Roumanie a conquis du coup sa place et parmi les écrivains français et parmi les penseurs modernes. Un regret pourtant: quand le lecteur français sera-t-il mis à même d'apprécier les talents poétiques de la royale châtelaine de Sinaïa? Nous voilà mis en goût, et Carmen Sylva ne saurait se refuser à ce désir: la faute en est aux *Pensées d'une Reine.* Quant à M. Louis Ulbach, qui s'est fait auprès du public français le gracieux introducteur de ce livre sincère et vrai, tous ceux qui lisent, tous les délicats lui seront reconnaissants de nous avoir dévoilé les trésors qui, sans lui, seraient sans doute encore modestement cachés sous les feuillets de l'album royal de la reine Élisabeth. H. M.

Propos interrompus, par ARMAND DU MESNIL. — Paris, Hachette; 1882, in-12. — Prix: 3 fr. 50.

Quand on met le public dans la confidence de pensées intimes, de sentiments tout à fait particuliers, le premier soin à prendre, c'est de ne pas lui servir trop de lieux communs ou, au moins, de relever par l'expression et le tour ce que certaines réflexions auraient de banal. M. du Mesnil ne nous semble pas s'en être assez préoccupé. En vain allègue-t-il pour excuse qu'il a perdu l'ami dont les conseils l'eussent aidé à corriger son œuvre. Chaque auteur doit trouver en lui-même ce juge sévère ou se résigner, dût le sacrifice lui paraître dur, à garder son manuscrit au fond d'un tiroir. N'importe qui peut, en effet, avec une légère dose de jugement et quelques années d'expérience, remplir des volumes de ce genre en vidant ses cahiers de notes. On ne s'y résout d'ordinaire que si l'on se sent capable de piquer l'attention par des faits curieux, par des vues réellement neuves et originales. Comment espérer que le lecteur s'intéresse à des maximes vagues, à des coups de patte dirigés contre des anonymes, M. A... ou M. B... ou M. X...? Outre qu'il évite de nommer personne, tout en désignant d'une façon assez claire quelques-uns de ceux qu'il vise de ses traits, M. du Mesnil est encore atteint du travers si commun parmi les gens d'un âge mûr et qui consiste à fronder sur tous les points l'heure présente, sans être pour cela beaucoup plus content du passé. Un tel pessimisme amuse un instant dans la bouche d'Alceste; répandu tout le long d'un volume, il impatiente. P.

MEMENTO

Les **Œuvres complètes d'Alphonse Daudet,** publiées par Dentu et Charpentier, dont nous avons parlé à l'apparition du premier volume (*Fermont jeune et Risler aîné*), viennent de s'augmenter de deux nouveaux tomes qui comprennent *Jack* et *Robert Helmont*, avec l'histoire de ces livres, par l'auteur — (8 francs le volume).

Cette édition des **Œuvres complètes** de Daudet, sur laquelle nous aurons à revenir souvent, est remarquablement imprimée sur beau vélin blanc, dans le format in-8°. Ces deux derniers volumes renferment des illustrations de Charles Delort et Jeanniot, reproduites en héliogravure, qui sont de véritables tableaux d'une exquise modernité et d'un grand talent d'invention et d'exécution.

Nous attendons impatiemment la suite de cette collection Daudet.



Histoire archéologique du Vendômois, par M. J. de Pétigny. — Vendôme, imprimerie Lemercier et fils ; 1882.

Il ne s'agit, il est vrai, que d'une nouvelle édition du premier ouvrage publié en 1845; mais, bien que notre cadre ne nous permette que de traiter que des éditions originales, nous ne pouvons résister au plaisir de parler de cet excellent volume.

Peu de livres d'histoire générale sont aussi intéressants que cette histoire locale, peu sont inspirés d'idées aussi larges et écrits d'un style aussi élevé. Toute l'histoire de France est esquissée à grands traits, sans digressions inutiles au sujet, mais avec assez d'ampleur pour qu'il en résulte un reflet réciproque des plus curieux, l'histoire du Vendômois éclairant l'ensemble des autres faits, les grands événements de l'Europe rejaillissant sur cette contrée pour mieux la mettre en lumière.

Les époques celtiques et gallo-romaines y sont l'objet d'expositions aussi simples que savantes, d'une clarté absolue. L'auteur sait qu'il ne faut pas vouloir trop affirmer, et la sobriété même de ses assertions leur donne une grande force probante. L'état de la Gaule, sous les dynasties mérovingiennes et carlovingiennes, est étudié avec une méthode qui rappelle, par son charme et par sa science, les fameux *Récits* du grand historien de nos origines. Peut-être, toutefois, M. de Pétigny est-il trop absolu quand il veut restituer complètement Charlemagne à l'Allemagne : tout en ayant peu séjourné en *France,* il a fait assez de choses *françaises* pour que nous le gardions comme nôtre. Quand le livre en arrive à la période des Capétiens, où commencent généralement ces études historiques, il a déjà fourni 240 pages in-8°, et des meilleures, aux époques antérieures : c'est donner une idée de son importance.

Peu de contrées d'ailleurs prêtaient autant que le Vendômois à ces restaurations historiques. On se douterait difficilement de l'importance que la sous-préfecture actuelle du Loir-et-Cher a eue dans l'histoire de France, surtout jusqu'au xve siècle, et du rôle que ses seigneurs ont joué dans notre pays. Les derniers détenteurs du titre, les ducs de Vendôme, père et descendants de Henri IV, bien que ducs alors que les premiers possesseurs ne furent que comtes, ne furent pas ceux qui brillèrent du plus vif éclat, et la dynastie des Bouchard remplit de sa renommée le xie et le xiie siècle.

Et quel joli pays que cette vallée du Loir où Ronsard écrivait le sonnet à Hélène dans son manoir de *la Poissonnière,* et où Antoine de Bourbon, menant joyeuse vie dans son petit château de la *Bonaventure,* y chantait qu'il y aimait mieux sa mie... au gué (du Loir)... que la grand'ville du roi Henri !

La première édition de l'ouvrage de M. de Pétigny était devenue introuvable. Il faut remercier son gendre, M. E. de Froberville, de l'avoir fait rééditer dans un format in-8°, l'enrichissant de notes et d'additions qui témoignent d'une véritable érudition et d'une grande sûreté de critique. Il faut l'en remercier d'autant plus ouvertement que son excès de modestie l'a fait ne se nommer nulle part dans l'ouvrage. Mais nous lui reprocherons doucement de n'avoir pas accompagné son volume de quelques cartes et croquis. Ces illustrations sont aujourd'hui aussi goûtées que nécessaires : nous espérons que ce n'est qu'une réserve et qu'une entente se fera avec les nombreux souscripteurs pour l'établissement d'un album qui sera aussi précieux qu'intéressant.

Nous ne terminerons pas sans rendre à l'imprimeur la justice qui lui est due. *Le Livre* signale avec un bonheur toujours nouveau ces témoignages du progrès de l'industrie provinciale. D'ailleurs, une étude de M. le marquis de Rochambeau, dans le Bulletin de la Société archéologique du Vendômois a témoigné que l'art typographique y avait toujours été en honneur. Cette fois encore, MM. Lemercier et fils viennent d'y produire un livre des mieux construits, équilibré de types, de marges, de papier et de couleur d'impression. On voit qu'ils perpétuent les saines traditions de leurs devanciers à Vendôme, les Hyp, les Morard et les Soudry.

Philosophie de l'Art, par M. Taine (de l'Académie française). 2 vol. in-18 jésus. 3e édition. Paris, Hachette; 1881.

M. Taine vient de publier chez Hachette une troisième édition de son livre *la Philosophie de l'Art,* qui contient en substance le cours que le maître a professé à l'École des beaux-arts.

Avec le style précis, nerveux, imagé et pittoresque qui lui est propre, M. Taine a retracé l'histoire des deux grandes écoles de peinture qui se sont partagé l'admiration du monde : l'école italienne et l'école des Pays-Bas. Afin de compléter son cours, il a étudié la formation de l'école grecque, et spécialement de la sculpture, les monuments de la penture antique ayant presque tous été détruits.

Avant d'entrer dans l'exposé historique qu'il a consacré aux deux grandes écoles modernes et à l'école

de sculpture de la Grèce, le maître a eu soin d'indiquer la méthode et l'esprit de ses leçons. Par une série d'analyses conduites avec l'esprit le plus fin et le plus pénétrant, il a dégagé tout d'abord et mis en relief l'essence même de l'art. Son but, d'après lui, est l'imitation de la nature; mais cette imitation n'est pas la condition unique imposée à l'artiste : s'il en était ainsi, la photographie, le moulage et la sténographie seraient les œuvres d'art les plus parfaites. En résumant les définitions successives que M. H. Taine a données de l'œuvre d'art, il est arrivé à cette formule : « L'œuvre d'art a pour but de manifester quelque caractère essentiel ou saillant, portant quelque idée importante, plus clairement et plus complètement que ne le font les objets réels. Elle y arrive en employant un ensemble de parties liées dont elle modifie systématiquement les rapports. Dans les trois arts d'imitation, sculpture, peinture et poésie, ces ensembles correspondent à des objets réels. »

Cette formule un peu abstraite est déduite avec une précision remarquable de faits et d'exemples choisis, suivant la coutume de l'auteur, avec un tact et une finesse dont on n'a plus à faire l'éloge.

Après avoir étudié la nature de l'œuvre d'art, M. Taine a étudié la loi de sa production, et ses observations se résument également dans cette formule : « L'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes. »

Dans l'étude historique qui suit cet exposé général, le maître a recherché quelles sont les influences principales qui ont déterminé le caractère et la nature des œuvres d'art pour les deux écoles italienne et hollandaise et pour l'école antique. Il a distingué tout d'abord la race, le sol et le climat. Comparant l'éclosion d'une œuvre d'art à l'éclosion d'un végétal, il a appelé graine la race avec ses qualités fondamentales et indélébiles, telles qu'elles persistent à travers toutes les circonstances et tous les climats; ensuite, il a montré la plante, c'est-à-dire le peuple lui-même avec ses qualités originelles accrues ou limitées, ou transformées par son milieu et par son histoire, et enfin la fleur, c'est-à-dire l'art et notamment la peinture.

Il a trouvé dans les deux écoles de l'Italie et des Pays-Bas des périodes distinctes qui, par une rencontre remarquable, correspondent, chacune, à des périodes historiques également distinctes. « De même, dit-il, que chaque révolution géologique profonde apporte avec elle sa faune et sa flore, de même chaque grande transformation de la société et de l'esprit apporte avec elle ses figures idéales. A cet égard, nos musées sont semblables à des muséums, et les créatures imaginaires, comme les formes vivantes, sont à la fois les produits et les indices de leur milieu. »

Dans le cadre restreint de cet article, il ne nous est pas possible de suivre l'auteur dans les développements historiques auxquels il s'est livré. Qu'il nous suffise de dire que les faits sont groupés avec une méthode rigoureuse et les exemples choisis avec un art consommé.

Les artistes et même les amateurs voudront relire ces études magistrales où l'auteur nous a donné, pour ainsi dire, la fleur de sa science et de son érudition. On retrouvera dans cet ouvrage le don si particulier que possède M. Taine de dégager des idées générales, après avoir apporté, dans l'étude des faits, la précision de la plus pénétrante analyse.

Il serait superflu de parler du charme et de la magie du style de l'auteur : c'est toujours la même abondance, le même tour original, la même verve inépuisable. H. M.

Les Précurseurs de la Renaissance, par M. Eugène Muntz. Bibliothèque internationale de l'Art. 1 vol. in-4° illustré. — Prix : 20 francs.

La fin de l'année 1881 a vu paraître en France un nombre considérable d'ouvrages sur les beaux-arts, près d'une vingtaine, pour ne compter que ceux dont les prix allaient de 20 à 100 francs. Il faut sans doute s'en féliciter, tout en se demandant si le zèle des auteurs et des éditeurs ne prête pas au public encore plus de connaissances et de bonne volonté qu'il n'en a réellement.

Le titre de l'ouvrage de M. Müntz a soulevé à lui seul quelques critiques. Quoi? la Renaissance n'est qu'une fraction de l'art, et de l'art moderne; encore s'agit-il de l'Italie, d'où tout n'est pas venu. Mais on ne traite même que des *précurseurs*. Et leur étude comporte près de 300 pages d'un grand format. Il est vrai que M. Yriarte en a bien consacré 500 aux seuls Malatesta de Rimini. — A ce compte, une étude générale de l'art comportera des bibliothèques entières à décourager les plus audacieux. Où est le temps de Pic de la Mirandole, dont la médaille se trouve reproduite dans le volume, qui pouvait savoir tout et encore quelque chose avec?

Eh bien! nous nous hâterons de dire que c'est un reproche spécieux, et que le formuler, c'est indiquer clairement qu'on n'a pas lu l'ouvrage. Il en est peu, en effet, de plus nourris de faits capitaux, de plus lumineux, de plus utiles. Dans sa conclusion presque mélancolique pour les temps qui vont suivre ceux qu'il vient de décrire, l'auteur regrette que cette *première renaissance* n'ait pas duré plus longtemps. N'était-elle pas à elle seule un art complet, plein de robuste santé? L'efflorescence de ce que nous appelons la vraie renaissance devait avoir le sort de ces végétations trop belles pour donner des fruits et qui ne laissent rien après elles. Sentiments de délicats qui préfèrent l'imperfection du début, qui est riche de promesses, aux fautes de la décadence, qui n'inspirent que de la tristesse.

Tout l'art de l'Italie du Nord dépend d'ailleurs de cette époque du XIVe siècle, et l'école de Toscane y joue un rôle capital parfaitement mis en lumière par la simple exposition des faits.

L'histoire artistique des Médicis occupe naturellement une majeure partie du sujet, et ce nom seul ne suffirait-il pas au titre d'un gros volume? De quel étrange reconnaissance les arts ne doivent-ils pas en-

tourer des princes italiens qui ont tant fait pour leur conservation et leur développement! Beaucoup de vilenies, de meurtres même, étaient étouffés par les pierres d'un temple expiatoire et bien des condottiere pensaient laver le sang de leurs mains dans le bénitier de marbre d'un couvent fondé et doté. Au fond, que nous importe, et la philosophie même ne peut-elle pas s'accommoder de cette expiation artistique. La famille des Médicis était d'ailleurs de plus haute allure et Laurent le Magnifique « tressaillait de joie » en recevant de Jérôme Roscio le buste de Platon, parce qu'il savait trouver dans les écrits du philosophe le charme de sa vie et le repos de ses soucis.

M. Eugène Müntz, dont il n'y a pas à rappeler, entre tant d'autres ouvrages, son *Raphaël* de l'an dernier, a su encore revêtir sa profonde et précise érudition d'un style d'une bonne marque. Il connaît le secret de noter ces détails archéologiques, précis et particuliers, où se complaît la critique moderne, et cependant de donner au développement de la pensée qui se dégage des faits l'envergure et les horizons qui l'élèvent. Sa plaee est marquée au Collège de France.

A. C.

L'Année artistique illustrée, par Victor Champier, rédacteur en chef de la *Revue des Arts décoratifs*. Quatrième année: 1881-1882. 1 beau vol. élégamment cartonné. A. Quantin, éditeur, 7, rue Saint-Benoît, à Paris. — Prix : 7 fr. 50.

L'éloge de ce livre n'est plus à faire. Sa réputation est européenne. Ce quatrième volume contient, comme ses aînés, une abondance vraiment prodigieuse de renseignements.

Non-seulement M. Victor Champier y a réuni, en un répertoire administratif du personnel artistique, tous les documents officiels concernant la France, mais encore ceux qui se rapportent aux divers pays : Allemagne, Autriche, Angleterre, Suisse, Italie, Pays-Bas, Belgique, États-Unis, etc. Il n'existe nulle part un recueil de ce genre, manuel indispensable, grâce aux documents inédits qu'il révèle.

En outre, dans une série de neuf chapitres, l'auteur raconte, en un style alerte et avec une rare compétence, les événements artistiques de l'année. L'administration, les musées, les manufactures, les écoles, les ventes à l'hôtel Drouot, les expositions et les musées de province, les diverses nations étrangères, sont l'objet d'une étude minutieuse dans ce remarquable volume, qui se termine par une bibliographie très complète, une nécrologie détaillée, sans parler des documents officiels, tels que les Rapports parlementaires sur les budgets artistiques, inépuisables mines de renseignements qu'on ne saurait trouver ailleurs.

Cette année, l'auteur a joint à son texte une série de planches reproduisant en illustrations minuscules et pourtant fort nettes et jolies les œuvres principales dont il est question dans son livre. Ces gravures sont tout à fait originales et obtiendront le plus vif succès car elles font connaître beaucoup d'œuvres d'art produites durant l'année, en province et surtout à l'étranger, dont le public français entend souvent parler, mais qu'il n'a pas vues.

Notons aussi la façon piquante dont M. Victor Champier fait le compte rendu des salons parisiens, en rappelant, pour chaque œuvre importante, les jugements parfois contradictoires des critiques les plus autorisés. Rien d'amusant et d'instructif comme cette revue d'opinions adverses.

On peut dire que, conçu et rédigé de la sorte, ce livre, d'une lecture agréable, est destiné à former pour l'avenir un recueil de la plus grande valeur.

Les Monuments de l'Art antique, par O. Rayet, 3e fascicule. In-folio, planches hors texte. — Chez A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. — Paris.

La troisième livraison des *Monuments de l'Art antique,* publiée sous la direction de M. Rayet par la maison Quantin, est, croyons-nous, plus remarquable encore que les deux précédentes, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait, comme elles, un succès très vif. Elle s'ouvre brillamment par une notice dans laquelle M. Eugène Guillaume analyse, avec la finesse d'observation d'un homme du métier et la hauteur de pensée d'un philosophe, le Doryphore de Polyclète, cette statue célèbre que les anciens avaient surnommée le *Kanon,* la règle. Avoir ainsi, sur l'œuvre capitale d'un des maîtres du passé, l'appréciation motivée d'un des maîtres des temps modernes, c'est une rare bonne fortune, et les lecteurs des *Monuments* seront reconnaissants à M. Rayet de la leur avoir procurée. La curieuse statue de Khnoumhotpou, le nain favori d'un des pharaons de la Ve ou de la VIe dynastie, fournit à M. Maspéro l'occasion de nous donner les plus intéressants détails, non seulement sur les tendances de la statuaire égyptienne, mais encore sur l'idée que les habitants de la vallée du Nil se faisaient de la destinée des âmes après la mort. M. Collignon, qui vient précisément de publier, chez M. Quantin aussi, un excellent petit manuel d'Archéologie grecque, examine, à propos de l'Hercule tirant de l'arc, le plus beau des marbres d'Égine, la question si controversée de l'arrangement des figures dans le fronton dont cette statue faisait partie. M. Rayet enfin consacre une longue étude à une statue du Louvre, celle que l'on appelle d'ordinaire le *Gladiateur Borghèse,* et dans laquelle il reconnaît un *Vainqueur à la course armée.*

Ce sont là les plus importantes notices. Quant aux planches, il faudrait les citer toutes, car toutes sont excellentes. Contentons-nous d'énumérer le Doryphore, une curieuse tête trouvée à Athènes et qui rappelle plus le type d'un chef abyssin que celui d'un Grec, le torse du Belvédère, l'Hercule d'Égine, la tête du Gladiateur Borghèse, un ravissant pied de miroir athénien, un vase à reliefs gracieux, trouvé à Corinthe, enfin les statues de Khnoumhotpou et d'Aménophis IV. Le marbre, la pierre et le bronze conservent dans les photogravures de M. Dujardin

leur aspect, leur couleur et leur grains particuliers, et il semble, à les regarder, qu'on a l'original même sous les yeux. C'est ainsi que sans fatigue, en feuilletant cette livraison, on peut parcourir les musées de Naples, de Rome, de Munich, de Berlin, de Boulaq, de Copenhague, du Louvre enfin, sans compter que l'on a, pour se guider dans cette visite, ce qu'on ne trouve pas dans les musées : les *ciceroni* les plus instruits et les plus aimables.

MEMENTO

M. Aglaüs Bouvenne a publié recemment à la librairie Baur le catalogue de l'œuvre lithographié et gravé de A. de Lemud. C'est une bonne fortune pour les amateurs qui estiment à son prix cet artiste de talent. On sait avec quelle pénétration il s'identifie avec son sujet et l'air de distinction qui fait reconnaître sa marque au premier coup d'œil. La plupart de ses figures, malgré leur petite dimension, paraissent grandes. Elles sont plutôt créées par l'imagination et la poésie que prises sur nature. Son crayon dégage et fait saillir le trait précis par lequel chaque être humain trahit la qualité dominante ou le défaut essentiel de son caractère, et qui souvent échappe aux regards de la foule. En ce sens, il a trouvé des types qui resteront, tant pour les chansons de Béranger que pour le roman de Notre-Dame de Paris : Quasimodo, Esméralda, Phœbus de Chateaupers, le Juif-Errant sont bien tels qu'on se les représente. Aussi le public les a-t-il accueillis comme gens de connaissance et répondant à ce que chacun avait rêvé. Dans les frontispices de l'un et de l'autre de ces ouvrages, M. de Lemud a résumé admirablement, dans une synthèse vivante, la pensée du livre. Parmi les plus belles lithographies sorties de ses mains, *Maitre Wolfram* éveille en nous une émotion mêlée de respect, comme si nous étions un des auditeurs charmés par les accords du puissant musicien. Une autre pièce de lui, *Hélène Adelsfreit*, exposée au Salon de 1843 et inspirée par *les Sept cordes de la lyre* de George Sand, est aussi d'une belle mise en scène, avec l'illuminée au haut de la tour de l'église et, à ses pieds, ses amis qui l'écoutent inquiets, tandis qu'au bas se déroule la ville immense.

Après avoir apprécié l'artiste en vrai connaisseur, M. Bouvenne décrit soigneusement les lithographies et pièces gravées et donne une liste aussi complète que possible des illustrations de M. de Lemud. P.



HISTOIRE

Chronologie — Documents — Mémoires

L'Odéon, histoire administrative, anecdotique et littéraire du second Théâtre-Français (1818-1853), par Paul Porel et Georges Monval ; 1 vol. in-8°. Paris, Lemerre ; 1882. — Prix : 7 fr. 50.

MM. Porel et Monval nous donnent aujourd'hui leur deuxième volume de l'histoire de l'Odéon. Le tome premier nous avait conduits jusqu'en 1818. C'est donc à cette date que les auteurs ont repris leur récit. Date bien faite pour être retenue dans l'histoire de ce théâtre, voué, pour ainsi dire, au feu. Brûlé le 17 mars 1799, l'Odéon, réédifié, devint encore la proie d'un incendie le 20 mars 1818. Ce dernier sinistre fut bien moins terrible que celui de 1799 ; mais le théâtre ne put pourtant être rouvert qu'un an et demi après, le 30 septembre 1819. Pendant cette clôture forcée, la troupe de l'Odéon alla donner des représentations à Favart. Picard était alors directeur du second Théâtre-Français.

Nous ne suivrons point MM. Porel et Monval dans le long et consciencieux travail qu'ils se sont imposé. Toutes les directions heureuses ou malheureuses — est-il besoin de dire que ces dernières sont les plus nombreuses ? — sont passées en revue avec un soin méticuleux, et étudiées sur les documents. Toutes les pièces, drames, tragédies, comédies, à-propos, sont rangées là, à leur date, avec une analyse, s'il y a lieu, avec leurs recettes, si elles en valent la peine, mais toujours avec l'indication de la façon dont elles furent reçues par le public. Ce livre, qui n'est qu'une longue suite de faits, méthodiquement classés, savamment discutés, ne peut être analysé en quelques lignes. Certains passages offrent pourtant un intérêt plus général, soit par le nom de l'auteur de la pièce, soit par le succès d'une comédie qui s'est maintenue jusqu'aujourd'hui. Tels sont *l'Honneur et l'Argent*, de François Ponsard, que la Comédie-Française et l'Odéon reprennent encore et qui restera sans doute fort longtemps au répertoire, et *Amy Robsart*, la première œuvre dramatique de Victor Hugo, qui ne put être jouée qu'une seule fois.

« *Amy Robsart*, disent les auteurs, attribué à Victor Hugo et signé par Paul Foucher, était en réalité de tous les deux. Victor Hugo avait commencé sa

pièce en collaboration avec Soumet; la pension de Louis XVIII étant venue le dispenser des spéculations littéraires indignes de son génie, il avait jeté son manuscrit au fond d'un tiroir. En 1828, Paul Foucher, qui sortait du collège et qui se sentait entraîné vers la littérature dramatique, demanda ce manuscrit à son beau-frère. « Une pièce pareille m'ouvrirait le théâtre, lui dit-il, et m'improviserait un nom ! »

— « Ma foi, répondit Victor Hugo, je ne regarde pas cela comme une pièce de moi. Fais-en ce que tu voudras, Walter Scott t'appartient autant qu'à moi. »

La pièce ayant été jouée, fut interdite par ordre du gouvernement. « Cette bouffonnerie romantique ne salira plus les planches d'un théâtre royal », écrivait le lendemain le *Journal des Débats.*

Ajoutons que le manuscrit d'*Amy Robsart* fut donné plus tard à Alexandre Dumas par Victor Hugo, et qu'il a été perdu. Cette pièce avait été jouée le 13 février 1828, sous la direction de Thomas Sauvage, qui devait bientôt être remplacé dans les fonctions directoriales par Harel, déjà directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Ce second volume de l'histoire de l'Odéon conduit le lecteur jusqu'au 27 juin 1853, époque où prit fin la direction d'Altaroche, le journaliste du *Charivari.*

Espérons que MM. Porel et Monval ne nous feront pas trop attendre le tome troisième de leur œuvre. Tous ceux qui s'intéressent aux choses de théâtre leur sauront bon gré de s'être attelés à un travail aussi ardu, et ils auront, pour eux-mêmes, la satisfaction de penser qu'ils ont reconstitué et imprimé les archives curieuses du plus courageux, sinon du plus heureux théâtre de Paris. H. M.

Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules) et Arthur Bertrand, archiviste-paléographe. Tome Ier. Septembre 1681-décembre 1686. 1 vol. in-8°. Paris, Hachette; 1882.

Louis-François du Bouchet, marquis de Sourches, dont MM. de Cosnac et Bertrand publient aujourd'hui les Mémoires complets, était né en 1639 ; après avoir été colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, il remplit pendant la guerre de Hollande les fonctions de major général sous le maréchal de Luxembourg. En 1664, il était devenu, par suite de la démission de son père, prévôt de l'hôtel du roi et grand prévôt de France. Six ans plus tard, le marquis de Sourches était fait conseiller d'État d'épée, et il obtint, la même année, le gouvernement et la lieutenance générale des provinces du Maine et du Perche, des villes et château du Mans et de Laval.

Ces détails biographiques, que nous empruntons à l'introduction très complète de M. le comte de Cosnac, suffisent à nous faire connaître la situation exceptionnelle dans laquelle se trouvait l'auteur de ces Mémoires pour être bien informé.

Écoutons l'éditeur nous faire l'historique de ces Mémoires, qui vont sans doute prendre place à côté de ceux des Saint-Simon et des Dangeau :

« Ces Mémoires n'ont jamais, dit-il, fait l'objet que de communications discrètes, et, quelque rares qu'elles aient été, elles leur sont cependant devenues fatales. Deux volumes, les tomes II et III, avaient été prêtés avant la révolution de 1789 au président Rolland ; dans la tourmente révolutionnaire, le président ayant péri sur l'échafaud, la trace même du prêt s'était effacée dans le renouvellement des générations, lorsqu'en 1836 le tome III fut inopinément publié en deux volumes par un avocat, M. Adhelm Bernier. Il fait connaître dans son introduction qu'il a acquis ce manuscrit d'un libraire qui le tenait de la vente de la bibliothèque du président Rolland. M. Bernier ajoute que ce volume faisait évidemment partie d'une collection d'autres volumes considérés comme perdus; c'est le contraire qu'il aurait pu dire ! Il eût été heureux néanmoins que M. Bernier eût pu acquérir et publier les deux volumes prêtés, car le sort de l'un d'eux reste ignoré. »

Des dix-sept volumes dont se composait la collection des Mémoires du marquis de Sourches, un seul se trouve égaré, le second ; espérons toutefois qu'il n'a pas été détruit, et que la belle publication entreprise par MM. de Cosnac et A. Bertrand donnera l'éveil au possesseur actuel de cet introuvable tome II. Mais continuons :

« Cette première publication d'une minime partie des Mémoires du marquis de Sourches avait éveillé une légitime curiosité, qui faisait regretter que ces Mémoires ne fussent pas connus dans leur entier. Quelques écrivains, qui savaient en quelles mains se trouvait ce précieux dépôt, en ont demandé la communication; deux seulement ont obtenu cette faveur : M. le duc de Noailles, qui les a utilisés par d'heureux emprunts pour son *Histoire de Madame de Maintenon*, et le P. Lauras, qui s'en est servi pour sa récente publication, intitulée *Nouveaux éclaircissements sur l'Assemblée de 1682, d'après les mémoires inédits du marquis de Sourches.* Depuis, diverses autres personnes auraient désiré avoir la communication des Mémoires, afin de leur faire des emprunts pour leurs travaux ; mais M. le duc des Cars, voyant tout l'intérêt qui s'attache à ces manuscrits, a préféré les livrer tout entiers à la publicité. »

Le marquis de Sourches semble tenir le milieu entre les deux grands auteurs de Mémoires du règne de Louis XIV. Il n'en est point, comme Dangeau, un courtisan renforcé, ne voyant que le soleil sans en apercevoir les taches, écrivant pour la génération témoin des faits qu'il raconte ; il ne montrera point, comme celui-ci, ses écrits au grand roi, qui en eût sans doute été offusqué; mais il écrit pour la postérité, sans haine comme sans faiblesse. Il n'est point non plus, comme Saint-Simon, un contempteur acharné et jaloux de tout ce qui l'entoure. Son journal est, en somme, l'œuvre d'un honnête homme, sage et modéré; et, à ce titre, il mérite une belle place à côté des maîtres.

A quand le second volume? H. M.

La censure sous le premier empire, par HENRI WELSCHINGER. Paris, Charavay, 1882; in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

M. Welschinger a décidément la main heureuse, et ce livre sur la censure réussira mieux encore, nous l'espérons, que son théâtre de la Révolution, déjà couronné par l'Académie française et si favorablement accueilli du public. La question a par elle-même, il est vrai, beaucoup d'importance et un attrait pour les curieux, mais il a mis en outre à l'exposer une impartialité calme dont tous les bons esprits lui sauront gré. Rien n'était plus facile, en tel sujet, que de dresser un réquisitoire virulent contre le despotisme de Napoléon. Nul ne se fût étonné de voir un fils de la malheureuse province que les fautes du dernier empereur nous ont arrachée se montrer plus sévère qu'un autre contre le chef de la dynastie. Il s'en est sagement gardé; nous l'en félicitons. Ce n'est pas tant l'homme ici qui est coupable que le système, et bien souvent le souverain n'a fait que céder à la force des choses ou à l'entraînement général. Prenez Bonaparte dans ses moments de bon sens lucide, alors que la passion n'offusque pas son jugement, qu'il avait très droit, quelle est son opinion, quels ordres va-t-il dicter? « Je ne veux pas de censure, écrit-il à Fouché, parce que tout libraire répond de l'ouvrage qu'il débite, parce que je ne veux pas être responsable des sottises qu'on peut imprimer, parce que je ne veux pas enfin qu'un commis tyrannise l'esprit et mutile le génie. »

En regard de cette déclaration vraiment digne de lui, replaçons aussitôt les mesures iniques, les persécutions mesquines dirigées durant tout son règne contre les écrivains et leurs œuvres, et nous verrons éclater jusqu'à l'évidence les abus qu'entraîne la souveraineté d'un seul. Certes, les inconvénients de la liberté, car elle en a bien quelques-uns, nous en sommes témoins chaque jour, ne sont rien en comparaison de ceux du despotisme. Sous ce régime oppressif, on n'est plus honnête homme ni bon Français dès qu'on ne s'incline pas humblement devant le moindre agent du pouvoir.

Quand l'homme ne sait pas ou ne veut pas se corriger lui-même, les événements se chargent de la besogne. Par malheur, ils ont la main rude; la punition qu'ils infligent tourne le plus souvent en blessure mortelle; au bout de la voie mauvaise où l'on s'est engagé, on ne rencontre que ruine et abîme. Aussi Napoléon, malgré les sages paroles citées plus haut, s'était obstiné à peser sur l'opinion publique, à la diriger et à lui dicter ses arrêts. Il avait voulu étouffer autour de lui jusqu'à l'apparence de la critique, et toute cette compression ne réussit qu'à déchaîner contre sa personne la calomnie et l'injure. Au moment même où il aurait eu surtout besoin du concours de la nation, elle se dérobait à son appel et le reniait. Voici en quels termes, dans l'amertume de son âme, il avouait lui-même ce triste résultat : « Il ne s'agit plus d'équivoques sur ce qu'on appelle le *commencement de la fin*. C'est l'insulte grossière, l'anathème fanatique; on forge des libelles, on interpole de vieux livres, pour outrager le vengeur, le défenseur, le chef de la France. J'en rougis pour la nation. En vérité, la censure est bien inepte. » Il est un peu tard vraiment pour s'en apercevoir. Elle sautait aux yeux, cette ineptie, lorsque l'illustre fille de Necker était traitée en France d'étrangère et désignée dans les rapports administratifs sous le nom de *la nommée Staël*. Dire qu'un ministre, l'obtus Rovigo, eut l'infamie d'écrire un jour à la noble femme : « Il m'a paru que l'air de ce pays ne vous convenait pas, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. » Quelle sottise! Napoléon, et c'est une honte pour lui, était encore plus grossier, plus insolent s'il se peut : « Cette femme est un corbeau, écrivait-il à Fouché, qu'elle s'en aille dans son Léman. » Et lorsque le fils de M[me] de Staël, ayant demandé audience à l'empereur, lui apprit que sa mère était à Vienne ou près d'y arriver, on connaît la réponse : « Elle doit être bien là. Elle doit être contente, elle va apprendre l'allemand. Votre mère n'est pas méchante. Elle a de l'esprit, beaucoup d'esprit, mais elle n'est habituée à aucune espèce de subordination. Elle n'aurait pas été six mois à Paris, que je serais forcé de la mettre à Bicêtre ou au Temple. J'en serais fâché, parce que cela ferait du bruit; cela me nuirait dans l'opinion. Aussi, dites à votre mère que, tant que je vivrai, elle ne rentrera pas à Paris... Paris, voyez-vous, c'est là que j'habite, et je n'y veux que des gens qui m'aiment. »

L'anecdote étant le régal de l'érudition, M. Welschinger n'a pas manqué d'en égayer son livre. Il y en a de bien curieuses. On sait que chaque journal était sous la coupe d'un censeur; rien n'y paraissait sans son visa. Or la *Gazette de France*, en donnant la liste des personnages récemment anoblis, avait imprimé d'abord, en face du nom de Caulaincourt, duc de *Vincennes*, au lieu de duc de Vicence; coquille atroce, Caulaincourt ayant pris part au meurtre du duc d'Enghien. Heureusement le censeur s'en aperçut assez tôt pour rectifier. C'est probablement l'unique service qu'il ait jamais rendu au journal. Une autre fois, Boiste ayant cité dans son Dictionnaire, au mot *spoliateur* un exemple tiré d'un discours de Bonaparte, le censeur vit là une malice et exigea *mordicus* que la phrase fût attribuée à Frédéric II. On n'en finirait pas. Au théâtre, c'était bien pis; la tragédie d'Athalie, entre autres, n'arrivait à la représentation que mutilée et défigurée. Les auteurs, ne pouvant résister, prenaient le parti d'en rire. Raynouard, chicané pour un vers de ses *Templiers*, le remplaça par celui-ci :

La torture interroge et la douleur répond,

qui fut fort applaudi. « Dites après cela, ajoutait-il en racontant le fait, que la censure n'est bonne à rien. » M. Welschinger s'étonne que des écrivains distingués aient consenti à ce rôle d'eunuques de la pensée. Il oublie qu'ils n'étaient pas libres de refuser. Daunou,

nommé censeur en même temps qu'Esménard et Lemontey, eut beau envoyer sa démission, il fut maintenu malgré lui sur la liste. M. Welschinger estime que les hommes de lettres de nos jours feraient preuve de plus d'indépendance et de dignité. Son opinion, qui part d'un bon naturel, n'est pas pour nous désobliger. Cependant mieux vaut encore ne pas les exposer à la tentation. En général,. les institutions et les mœurs publiques influent autant, sinon plus, sur la moralité d'un particulier que sa vertu personnelle. A. P.

Les Portugais en France et les Français en Portugal, par R. Francisque Michel. Paris, Guillard, Aillaud et Cie, in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Elle est ingénieuse la tentative de M. Francisque Michel fils, et tout à fait digne qu'on l'encourage. Nous avons assez d'histoires uniquement remplies de l'antagonisme des peuples, où on les voit sans cesse aux prises, cherchant à se nuire, à usurper l'un sur l'autre, et où le nom d'étranger devient à chaque ligne synonyme d'ennemi. Le moment est venu d'exposer ce qui les rapproche, leurs relations amicales, l'échange pacifique qu'ils font entre eux de leurs idées ou de leurs marchandises.

Autre défaut auquel on obvie du même coup : dans les récits politiques ou soi-disant sérieux, le narrateur ne s'occupe guère que des princes, des rois ; ils tiennent toute la place, éclipsant la nation elle-même et les particuliers. On dirait vraiment la lutte de deux unités qui s'entrechoquent, suivies d'une infinité d'obscurs zéros. Ceux-ci ont droit cependant à leur part de lumière, et ce sera l'honneur de notre temps d'avoir fouillé les archives, analysé les Mémoires privés, déchiffré les vieilles chartes, afin de ramener au jour et de recommander à l'attention publique tous les hommes dignes d'un souvenir pour quelque supériorité soit dans les arts, soit dans les sciences, soit dans les affaires, ou dont l'existence a été signalée par des événements capables d'éveiller notre sympathie. Appelez cela les miettes, la menue monnaie de l'histoire, ces œuvres n'en aident pas moins à expliquer l'influence réciproque des nations l'une sur l'autre, à découvrir même parfois les ressorts cachés qui ont fait mouvoir les souverains.

Après avoir trié, avec une patience et une sagacité auxquelles nous nous plaisons à rendre hommage, les relations sociales ou de commerce entre Français et Portugais, M. Francisque Michel aurait bien dû nous offrir le résultat de son investigation, sans tout cet appareil pédantesque de renvois, de notes, de citations non traduites, d'appendices, dont son ouvrage est surchargé. Quand on a achevé de bâtir une maison, on enlève l'échafaudage qui en masque l'ordonnance et l'architecture. A quoi bon nous introduire dans le cabinet de l'érudit, nous étaler les bouquins et les paperasses du fureteur ? Un jour que Monge s'apprêtait à démontrer devant ses élèves un problème fort compliqué, ils l'interrompirent d'une voix suppliante : Oh ! monsieur le comte, nous vous croyons sur parole : de grâce, épargnez-vous la fatigue d'une démonstration. »

Si M. Francisque Michel s'était borné de ce côté au strict nécessaire, il eût pu compléter ses recherches et les prolonger jusqu'à l'époque actuelle, au lieu de les clore avec le xviiie siècle. Ce sont précisément les faits les plus rapprochés de nous qui nous intéressent davantage ; un livre de ce genre perd de son attrait, si l'on n'y voit figurer ni Junot, ni Masséna, ni aucun des Français qui vécurent à leur suite pendant quelque temps en Portugal.

Ces réserves faites, il est juste de reconnaître le savoir et la conscience, nous ne dirons pas de l'auteur, la composition et l'art étant ici complètement absents, mais du compilateur. Sans doute, il y a bien des gens, parmi ceux qu'il évoque et tire de l'oubli, dont la chétive individualité eût pu sans inconvénient rester ignorée. Et néanmoins, pour la curiosité pure, un astrologue, un danseur de corde ou le quidam qui en 1482 amène un chien à Louis XI sont aussi agréables à revoir qu'Alphonse V, que la veuve de Manoël le Fortuné, remariée à François Ier, que le prieur Antonio de Crato, les impressions de Brantôme et de Voiture à Lisbonne, ou même la nonne amoureuse qui écrivit à Chamilly de si brûlantes *Lettres portugaises*.

L'impression générale que laisse la lecture de cet ouvrage est toute en faveur de la civilisation et des mœurs modernes. Voyez, en effet, dans les temps antérieurs, la destinée de la plupart des Portugais en France ou des Français en Portugal. Il est rare qu'ils n'aient pas été traqués ou spoliés par la nation étrangère et demi-sœur à qui ils venaient demander l'hospitalité. Aujourd'hui, grâce aux sentiments d'humanité que le progrès des idées et l'apaisement des haines internationales ont amenés partout, on peut, sans danger d'aucune sorte et sauf le cas de guerre, aller d'un pays dans l'autre et y séjourner tant que l'on veut ; on n'y rencontre plus que des amis, pour ainsi dire. A. P.

Saint Vincent de Paul et les Gondi, d'après de nouveaux documents, par M. de Chantelauze. 1 vol. in-8. Paris, 1882 (Plon).

Saint Vincent de Paul peut être considéré comme le fondateur de l'Assistance publique en France, où la charité existait auparavant, sans doute, mais non à l'état d'institution comme depuis saint Vincent de Paul. Il venait, du reste, à son heure. C'est la rencontre du génie et des circonstances qui peuvent le mettre en œuvre qui fait les grands hommes. Or saint Vincent de Paul est un grand homme, au sens ordinaire du mot. Il l'est par l'étendue de son œuvre, par son mérite personnel, par les résultats qu'il a obtenus. Il l'est, comme on l'est dans la politique, à la guerre, dans les lettres, dans les arts, par la puissance de son action. Or, ce qu'il a fait, il le doit surtout à l'aide qu'il a reçu de la maison de Gondi, une des plus puissantes familles qu'il y eût en France aux xvie et xviie siècles. Il y est entré comme

instituteur d'un enfant devenu plus tard le cardinal de Retz. Si le cardinal est resté célèbre, saint Vincent de Paul n'y est pour rien. Il ne réclame rien, d'ailleurs. La grandeur de Retz n'est pas du même genre que la sienne; il n'y a pas contribué. Il l'a vue et il a dû la regretter. Son intervention dans la vie de Retz n'est pas ce qu'il appelait une œuvre, ce fut plutôt un remords de sa vie. Mais les Gondi n'ont pas été inutiles à sa tâche. Ce sont les relations de saint Vincent de Paul avec la maison de Gondi qui font l'objet de l'excellent ouvrage de M. de Chantelauze. M. Chantelauze connaît à fond le sujet. Il est l'historien du cardinal de Retz, à la mémoire duquel son nom restera attaché désormais. Il ne connaît pas moins bien la maison de Gondi que le cardinal. Son livre contient à cet égard des indications précieuses. On ne trouvera nulle part ailleurs l'historique qu'il trace de l'arrivée en France de la branche de cette famille florentine, qui est venue faire la banque à Lyon au commencement du XVIe siècle, et à qui la bienveillance de Catherine de Médicis a ouvert une carrière presque royale.

Les Gondi, d'un tempérament un peu machiavélique comme leur origine, et d'une ambition aussi dépourvue de frein que de scrupules, avaient des côtés intéressants. Celui que montre M. Chantelauze en est un. Ils n'ont peut-être pas agi par dévouement à la cause des idées religieuses; il y a toujours eu dans leur conduite plus de politique que de vertu. Cependant ils ont pris, au XVIIe siècle, une part importante à cette rénovation catholique qui eut tant d'éclat par Bérulle et par l'Oratoire, par Saint-Cyran et les jansénistes, par Bossuet et l'école issue de Bossuet, par tout ce mouvement à qui la grande figure de Louis XIV sert d'enseigne. Vincent de Paul est leur intermédiaire. Ce qu'ils ont fait, ils l'ont fait par lui. On s'en doutait bien un peu, mais la démonstration n'était pas claire. M. Chantelauze l'appuie sur une foule de documents qui lui viennent de sources variées, de ses propres recherches, de communications diverses, de pièces inédites qui lui ont été fournies par les prêtres de la Mission.

Saint Vincent de Paul ressort du récit de M. Chantelauze non tel que la légende se plaît à le figurer, mais réel, palpable dans sa simplicité. Ce pâtre des Pyrénées, fils de pâtres, qu'on élève par charité, qui a, dès sa jeunesse, le souci de la pauvreté, qui n'est pas un archange en définitive, mais un homme avec des passions humaines, par exemple le goût d'obtenir de l'avancement et d'être quelque chose, est beaucoup plus sympathique et meilleur à voir ainsi que ces prétendus héros de légendes qui n'ont que des ailes et point de corps, qui n'attirent pas, parce qu'on sent que ce sont des fantômes imaginaires.

Saint Vincent de Paul est un homme comme un autre, un autre de ceux qui sont bons et sont néanmoins obligés de se tirer comme ils peuvent du mauvais pas de la vie.

Un des reliefs les plus attrayants de l'étude que lui consacre M. Chantelauze est cette lettre à M. de Commet, écrite par Vincent à son retour de la Tunisie, où il avait été vendu comme esclave. On n'en avait eu longtemps que de courts extraits. Elle a été publiée en entier, pour la première fois, en 1756, puis par l'abbé Magnard (*Saint Vincent de Paul,* 4 vol. in-8°; Paris, 1860), puis par les éditeurs des *Lettres de saint Vincent de Paul,* 4 vol. in-8°; Paris, Dumoulin, 1880). M. Chantelauze en reproduit les morceaux saillants. C'est à la fois un monument littéraire et une pièce historique du plus haut intérêt.

Sous le règne de Henri IV, on ne pouvait pas quitter un de nos ports de la Méditerranée sans être la proie des corsaires musulmans. Ce n'étaient pas des pirates : ils faisaient la guerre maritime comme on la faisait alors. Vincent de Paul, pris par eux sur une felouque allant de Marseille à Narbonne sans quitter la côte, décrit leurs procédés. A Tunis, où on le met aux enchères, on assiste à la cérémonie; puis il tombe dans les mains d'un alchimiste, et c'est là que son récit acquiert de l'intérêt. L'alchimiste travaillait à la transmutation des métaux, cherchait la pierre philosophale. C'était la partie spéculative de sa profession. Il en avait une autre plus pratique : il était sorcier, vendait des drogues. « Il m'aimoit fort, dit Vincent, et se plaisoit fort de me discourir de l'alchimie, et puis de sa loi, — la loi musulmane, — à laquelle il faisoit tous ses efforts de m'attirer, en me promettant force richesses et *tout savoir.* » Cependant il apprend à son esclave le moyen de guérir de la gravelle et beaucoup d'autres secrets, qui servirent plus tard à Vincent. Il reste esclave du sorcier tunisien, du mois de septembre 1605 au mois d'août 1606. Alors Achmet Ier, sultan des Turcs, enlève l'alchimiste, afin de l'avoir à sa disposition. Vincent tombe au pouvoir d'un renégat originaire de Nice, qui a trois femmes. Vincent en convertit une secrètement; celle-ci convertit le renégat. Un beau jour, tout le monde se sauve en France sur un esquif. A Aigues-Mortes, où l'on débarque, le vice-légat du pape l'admire, l'envoie à Rome comme une curiosité. Là, il raconte les secrets que lui a appris l'alchimiste de Tunis. On est émerveillé. « Mondit seigneur, — le vice-légat, — sachant comme je suis d'Église, m'a commandé d'envoyer quérir les lettres de mes ordres, m'assurant de me faire du bien et très bien pourvoir de bénéfice. » Il n'est pas indifférent à ce dernier point. Il a laissé des dettes avant d'être enlevé par un corsaire. « Il ne peut point être, monsieur, écrit-il à son Mécène, que vous et mes parents n'ayez été scandalisés en moi par mes créanciers. » Il a de l'argent maintenant. Il payerait tout de suite; mais on lui conseille de garder cet argent « pour éviter les accidents qu'à faute d'argent me pourroient advenir, ores que j'aie la table et bon œil de monseigneur; mais j'espère que tout cet escandale se tournera à bien ».

Ce n'est qu'un épisode. L'ouvrage entier joint l'intérêt du roman à celui de l'histoire, et a cet avantage peu commun qu'il est la description d'une âme rare.

L. D.



Histoire de la littérature française au XVIIe siècle, par DE PARNAJOU, professeur au lycée Henri IV. — **Petite histoire de la Révolution,** par E. GUILLOU, professeur d'histoire au lycée de Versailles, avec préface de M. Henri Martin, de l'Académie française. 2 vol. in-12, de la *Bibliothèque de la Jeunesse française* (première série, à 1 fr. le volume). Paris, Librairie centrale des publications populaires, 1882.

Sous les auspices du grand historien dont il porte le nom, M. E. Guillou poursuit la réalisation d'une œuvre vraiment belle, d'une œuvre à laquelle tous les hommes soucieux de la grandeur de notre pays doivent applaudir.

Nombreuses sont les bibliothèques qu'on s'est efforcé de composer pour l'enfance. Il y a la *Bibliothèque de Récréation*. Nous l'avons quelquefois vantée, nous sommes tout disposé à la vanter encore; mais les récits, fables, historiettes, romans scientifiques ou géographiques qu'elle renferme, tous très intéressants, ne sont pas, pour la plupart du moins, aussi propres qu'on pourrait le souhaiter à développer les facultés morales de l'enfant. Il y a la *Bibliothèque des Merveilles*. Nous estimons qu'il est bon de montrer comment les hommes ont asservi la nature, comment ils utilisent les forces qu'elle semble recéler; mais à présenter à l'enfant, avec cet appareil merveilleux, l'état des différentes sciences, on risque fort de fausser son intelligence, qui deviendra peut-être inhabile à comprendre jamais que la science n'est, en somme, qu'une pure construction de l'esprit, que les lois de la science sont, en dernière analyse, réductibles aux lois mêmes de l'entendement, et, de plus, l'on risque de laisser entendre à la jeunesse que non seulement les connaissances cosmologiques sont de beaucoup les plus importantes, mais qu'elles sont l'*alpha* et l'*oméga* de tout le connaissable; que, entre les sciences nosologiques, la morale, par exemple, est simple paragraphe de la sociologie, comme l'histoire est simple chapitre de la biologie. Il y a d'autres bibliothèques encore qui offrent, avec d'autres mérites, d'autres inconvénients.

La collection, qui compte des ouvrages comme *le Chancelier de l'Hôpital*, de M. Auquez, comme *la Jeanne d'Arc*, de M. Henri Martin, comme *les Devoirs et droits de l'homme*, de M. Marion, est, en toute vérité, une bibliothèque d'éducation morale et civique.

Mais, dans cette collection, voici deux ouvrages nouveaux. Ils sont excellents. L'*Histoire de la Révolution* est contée de manière à exciter l'enthousiasme, aussi à communiquer le désir réfléchi, voulu, de continuer avec sagesse la tâche commencée en 89. C'est bien l'histoire, non la légende, que présente M. Guillou; il juge les hommes, il apprécie les idées surtout, les idées directrices, et les faits accomplis, de Louis XVI, des Girondins, de Danton, puis de Robespierre, puis de la Convention après le 9 thermidor, puis du Directoire, puis de Bonaparte; il dit, comme il fallait, tout ce qu'il fallait dire; il n'enseigne pas la haine, et il propose le juste. M. de Parnajou fait à larges traits un tableau de la littérature française sous les règnes de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV; sur chacun des poètes, des romanciers, des historiens, des moralistes, sur nos grands tragiques et notre grand comique, sur les orateurs de la chaire, sur Mme de Sévigné, sur Saint-Simon, des jugements auxquels on souscrira certainement. Nous eussions aimé peut-être à trouver exprimée, au commencement ou à la fin du volume, cette opinion : que les œuvres littéraires permettent de connaître, mieux que l'histoire, les passions de l'époque qui les a vu produire; nous eussions voulu un chapitre consacré, sous un titre très simple, à la philosophie de l'art littéraire; mais, tel qu'il est, le volume de M. de Parnajou, comme celui de M. Guillou, est à recommander.

Nul doute que le ministre de l'instruction publique que celui de la guerre n'adoptent ces deux petits ouvrages, qui ont leur place marquée d'avance dans les bibliothèques de caserne et les bibliothèques scolaires.

F. G.

Moines et nonnes. *Histoire, constitution, règle, costume et statistique des ordres religieux,* par ALFRED MARCHAND. Tome second. Paris, G. Fischbacher, 1882. 1 vol. in-12. — Prix: 3 fr. 50.

Sans jamais se départir de cette extrême réserve dont il s'est fait une loi, M. Marchand achève, dans ce second volume, l'énumération des ordres religieux fondés en Occident.

Des notes historiques, des notes statistiques sur le rôle social et moral que se proposaient de jouer ces différents ordres, sur celui qu'ils ont joué en effet, peu ou point de jugements.

L'auteur a rassemblé des documents, il les a ordonnés, il les publie; au lecteur d'apprécier l'utilité, absolue ou relative, des diverses congrégations subsistant à côté du clergé séculier.

En notre pays, défalcation faite des maisons fermées en exécution de la loi concernant les congrégations non autorisées, on compte 4,288 etablissements avec 32,010 religieux; et les congrégations féminines possèdent 14,900 établissements contenant 166,280 religieuses. Plus de dix-neuf mille maisons! Tout près de deux cent mille personnes vivant de la vie ascétique! L'enquête à laquelle s'est livré M. Marchand vaut, quoi qu'il ait voulu, un véritable réquisitoire, qui appelle la mise à l'étude d'une loi réglant les conditions d'existence des communautés, leur faculté d'acquérir la propriété.

F. G.

Histoire abrégée de la musique et des musiciens, depuis les origines jusqu'à nos jours, par Mlle LAURE COLLIN, professeur à l'École normale supérieure et à l'École normale des institutrices de la Seine. Paris, 1882; 1 vol. in-12 (librairie Delagrave).

L'ouvrage avait déjà paru sous le titre de *Chronologie musicale,* et présentait un aspect tout différent, lorsque Mlle Collin fut invitée à en modifier le for-

mat, pour qu'il fût possible de l'admettre au nombre des livres distribués en prix dans les écoles. Outre le titre, elle changea les divisions primitivement adoptées, et combla bien des lacunes. Maintenant, il est on ne peut plus facile de consulter ce résumé, dont le besoin se faisait certainement sentir. Le goût de la musique s'est, en effet, plus vite propagé que l'instruction vraiment musicale. Il ne faut plus que l'un aille sans l'autre, maintenant surtout que, nous écartant de la tradition romaine, nous nous rapprochons davantage des Grecs. Dans cette Hellade qui a pu livrer encore à M. Burgault-Ducoudray le secret de ses modes oubliés, on se servait, pour désigner un homme sans éducation, de cette épithète méprisante : ἄμουσος, au sens propre : *qui ne sait pas chanter, qui ignore la musique.* Avant cinquante ans, notre langue possédera l'équivalent de cette épithète.

G. S. L.

Mémoires et récits de François Chéron, membre du conseil secret de Louis XVI au 10 août, commissaire du roi Louis XVIII près le Théâtre-Français, de 1818 à 1825, auteur dramatique et critique de littérature sous la Restauration; publiés avec lettres inédites des principaux écrivains de la Restauration, par F. HERVÉ-BAZIN, professeur à l'université catholique d'Angers. Un volume in-12. — Prix : 3 fr. 50. Paris, Maurice Tardieu, 1882.

Commençons par dire que nous ne saurions nullement regretter, comme le fait M. Hervé-Bazin, le régime de l'ancienne monarchie; ajoutons que nous ne partageons pas les théories qu'il avoue quant à l'éducation dans la famille, quant aux règles de succession, quant au rôle de l'État; ajoutons encore que les sentiments qu'il nourrit à l'endroit de la plupart des Français de notre temps, qu'il exprime d'une manière détournée et par insinuation, nous semblent, à nous, — qui ne sommes peut-être pas, il est vrai, compétent pour en décider, — assez peu conciliables avec la charité chrétienne; ces réserves faites, nous pouvons déclarer que nous n'avons pas lu sans intérêt le volume qu'il nous a offert.

La famille de M. Chéron, M. Chéron, — qui écrit ses mémoires, — et M. Hervé-Bazin, — qui explique et commente lesdits mémoires, — nous la proposent comme un modèle. Leçon ou moralité : même simplicité et même richesse dans toutes les familles bourgeoises sous le règne de Louis XVI ; même exercice de l'autorité paternelle; à notre époque, plus de ces familles toutes saintes et toutes patriarcales. Volontiers, lisant ces naïves peintures d'autres mœurs, on se forgerait une félicité qui ferait pleurer de tendresse. Mais si nous n'y prenons garde, nous allons formuler de nouvelles réserves, nous allons parler des « sévérités » dont Mirabeau fut l'objet et rapporter ces lignes que nous avons lues dans un volume récemment publié, *le Maréchal Bugeaud d'après sa correspondance :* « Jamais, disait à ses enfants le maréchal parlant de son père, il ne m'a donné une caresse : je ne me souviens pas d'avoir reçu de lui un seul baiser. J'aime tant, moi, à vous embrasser, mes chers enfants ; voilà pourquoi je vous accable de tendresses qui ont tant manqué à mon cœur aimant. »

Résumons vite — cela sera prudent — les impressions que nous a laissées la lecture de ces Mémoires commentés. Ils nous ont intéressé parce qu'ils nous ont fait connaître les façons de penser de deux hommes : l'auteur des Mémoires et le commentateur; avec leurs yeux, yeux d'ancêtres qui seraient ressuscités il y a un demi-siècle et puis de nos jours, nous avons vu, pendant quelques instants, notre époque avec ses lois, ses mœurs, sa civilisation ; nous avons été naïfs et défiants à la fois ; nous nous sommes souvenu du passé, nous n'avons pas compris, ou mal, notre temps présent; et cela ne nous a pas déplu d'avoir, pendant une heure, comme une autre personnalité.

Sincèrement, nous recommandons ce petit livre.

F. G.

Un village au XIIe et au XIXe siècle, *récit comparatif des mœurs du moyen âge et des mœurs modernes,* par LÉON BARRACAND. Un volume petit in-8°, de la *Bibliothèque d'éducation moderne,* 12 gravures. — Prix : 2 francs ; Paris, Charavay frères; 1882.

Livre écrit pour nos enfants, qui a tous les mérites de ces deux ouvrages composés il y a quelques années par le regretté Viollet-le-Duc : l'*Histoire d'une forteresse* et l'*Histoire d'un hôtel de ville.*

C'est la condition morale, politique, économique, des habitants des campagnes, il y a huit siècles et de nos jours, que M. Barracand s'est proposé de faire connaître ; il a imaginé deux récits qui lui permettent de montrer combien misérable était, jadis, le sort des serfs et vilains de Blatigny; combien, par contre, est heureux, déjà aujourd'hui, l'état de ceux qui habitent ce même village. Le premier récit n'est pas poussé au noir et le second donnera tous les moyens aux jeunes lecteurs d'apprécier les bienfaits de la civilisation moderne; il leur communiquera les sentiments les plus recommandables, celui de la dignité humaine et celui de l'amour de la patrie; il les rendra jaloux d'exercer tous les droits, de remplir aussi tous les devoirs de bon citoyen. F. G.

Histoire romaine, par TH. MOMMSEN. Nouvelle édition, traduite par de Guerle. Tomes I, II, III et IV ; volumes in-12 de la *Collection des grands historiens contemporains étrangers.* — Paris, C. Marpon et L. Flammarion ; 1882.

On a beaucoup parlé du caractère de M. Mommsen, mais il ne nous convient pas, surtout ici, de redire quels reproches peuvent justement lui être adressés. Des éditeurs publient aujourd'hui à nouveau la traduction de sa merveilleuse *Histoire romaine,* et nous ne voulons songer qu'aux mérites

extraordinaires qui la recommandent aussi bien au simple curieux qu'à l'étudiant et à l'érudit.

Linguiste, épigraphiste, numismate, de plus jurisconsulte, M. Mommsen a poursuivi et mené à bonne fin comme une restauration de l'ancien empire romain aux différentes phases de sa durée. Lois, coutumes, rites religieux, institutions, luttes politiques, économiques, il a tout étudié, il a tout décrit; et comme s'il ne lui suffisait pas de prouver toutes les qualités qui font l'historien, il a voulu encore prouver toutes celles qui font le littérateur le plus distingué; il s'est montré artiste en même temps que savant.

Quatre volumes, sur sept, ont déjà paru. Le premier nous laisse à la bataille de l'Allia, le deuxième à celle de Cannes; le suivant se termine par un état de la civilisation romaine, la troisième guerre de Macédoine terminée, et avec le quatrième enfin, nous voyons apparaître les Gracques et Marius.

Nous parlerons de cette belle histoire de façon moins compendieuse quand les trois derniers volumes auront été publiés; nous n'avons voulu aujourd'hui que prévenir tous les amis des lettres du plaisir qu'il peut leur être permis de prendre, grâce au zèle de MM. Marpon et Flammarion. F. G.

Étude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie (*Cesare Cremonini*), par Léopold Mabilleau, ancien membre de l'école française de Rome, maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse, docteur ès lettres. Un volume in-8. — Paris, Hachette et Cie; 1881.

Cremonini résume toute l'école de Padoue et il la termine.

Voulant présenter, comme en une synthèse à la fois historique et théorique, les doctrines qui composent ce qu'on a appelé la philosophie de la Renaissance en Italie, M. Mabilleau s'était proposé de donner une analyse rapide des solutions données par Cremonini aux grands problèmes qui avaient occupé les esprits pendant plus de trois cents ans; son dessein était d'écrire un dernier chapitre qui servirait de conclusion à son Mémoire sur l'*École de Padoue*, Mémoire que l'académie des sciences morales et politiques avait couronné et dont il préparait la publication. Il voyage dans la haute Italie, il découvre dans le fonds délaissé de la bibliothèque universitaire de Padoue des manuscrits inédits du dernier des maîtres de l'école, et, au lieu d'un chapitre, il écrit un livre. Le Mémoire, qui sera surtout œuvre d'histoire, paraîtra ultérieurement; aujourd'hui, l'auteur publie l'ouvrage de critique philosophique.

Cremonini est un autre *conciliateur;* il connaît de toutes les interprétations proposées avant lui, et interprétant à son tour Aristote et Platon, il se montre à la fois averroïste et alexandriste. Il répète Pietro d'Albano et Jean de Jandun, Gaetano de Tiene et Viernas, Pomponace et Niphus; il les répète, en les corrigeant toutefois les uns par les autres; il est bien l'expression synthétique de l'école. Et comme il n'a de préoccupation que pour ce qui s'est pensé et dit dans le passé, comme il ne vit pas avec le présent, encore moins dans l'avenir, il résume l'école et il l'achève. Après lui le triomphe de l'esprit moderne représenté par Galilée, Bacon, Descartes. Des dates : il naît en 1550, en 1591 il arrive de Ferrare pour enseigner à Padoue, il meurt en 1631, l'année même de la publication des *Dialogues sur le système du monde,* dix ans après celle du *Novum organum,* six ans avant celle du *Discours sur la méthode.*

Un chapitre intéressant sur les démêlés de Cremonini avec les jésuites; il disait que : *concesso ipsis digito, facile postea manum, dein etiam alteram, ac denique totum corpus invadere, obsidere et regere conabuntur.* Traduction :

Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

Aux jésuites il fut fait défense d'enseigner les matières professées par l'université que protégeait Venise.

Autre chapitre dans lequel l'auteur nous dit les poursuites que la cour de Rome, à trois reprises, exerça contre Cremonini. Celui-ci qui n'avait rien de l'humeur aventureuse des Giordano Bruno, des Cordan, des Vanini, des Campanella, protesta et se soumit ou à peu près : *Nos dicimus de Aristotele, non de re ipsa,* prétendait-il.

Mais la partie vraiment digne de fixer l'attention est celle qui nous fait connaître non plus le caractère, mais l'œuvre du professeur.

Cremonini est, avant tout, un adepte de la philosophie naturelle. Dans la nature, il fait tout rentrer : âme, raison, Dieu; mais si par ses tendances doctrinales sa métaphysique ressemble à une physique, sa physique par contre redevient une métaphysique. Tantôt scotiste et tantôt thomiste, quand il définit la matière et quand il définit la forme, il est aussi à la fois un platonicien et un péripatéticien. Le monde se meut par l'attrait de Dieu, et Dieu n'est pas libre, n'étant ni activité, ni passivité, ni volonté. L'âme qui est la forme du corps meurt quand le corps périt, mais il se peut que, participant de la raison éternelle elle lui prenne quelque chose de son éternité.

M. Mabilleau, qui s'est montré fin analyste, en étudiant chaque problème, a donné une synthèse très complète de la doctrine padouane. Son livre est un remarquable ouvrage de critique philosophique.

F. G.

Curiosités de l'histoire du progrès, par Alphonse Renaud, brochure in-12. Paris. G. Charpentier; 1882.

La brochure compte 36 pages. L'auteur traite rapidement des causes de la grandeur et de la décadence des peuples; il parle du climat, de la force, du hasard, puis du travail, de l'éducation, de l'organisation financière, de la religion, de la suppression plus ou moins complète de certains arts ou de certaines

sciences, du développement plus ou moins exagéré de certaines sciences ou de certains arts. A la thèse, si volontiers acceptée, d'un progrès qui s'accomplirait nécessairement, il oppose l'antithèse de la liberté humaine : les hommes, dit-il, sont eux-mêmes les artisans de leur bonne comme de leur mauvaise fortune; quels que soient les événements extérieurs, dit-il encore, c'est l'homme qui fait le monde; le progrès est son œuvre.

Le travail est intéressant. F. G.

Louis XV et Élisabeth de Russie, étude sur les *Relations de la France et de la Russie* au XVIIIe siècle, d'après les archives du ministère des affaires étrangères; par ALBERT VANDAL. Un vol. in-8°. Paris, 1882; E. Plon et Cie, éditeurs.

Si jamais la politique a revêtu des couleurs romanesques, c'est bien dans l'histoire de la famille régnante de Russie, qu'une fatalité inexplicable a toujours semblé poursuivre au milieu même des plus étonnantes prospérités, sous l'éclat d'un diadème souvent rougi de sang. Une singularité qu'il n'était pas indifférent de noter, c'est l'étrange attachement que conçut pour Louis XV la fille cadette de Pierre le Grand. Sait-on que, sa vie durant, ce dernier entretint l'espoir de baser sur des liens intimes l'inébranlable accord de deux nations qui, agissant de concert, eussent pu dicter des lois à l'Europe? Bien que la haute et peu enviable fortune à laquelle une intrigue éleva l'humble et pieuse Marie Leczinska eût fait avorter ce plan, Élisabeth, que les menées françaises contribuèrent à faire monter sur le trône, n'en garda pas moins pour le prince qu'elle avait failli épouser une affection que n'ébranlèrent ni les tergiversations de la diplomatie française ni même un commencement d'hostilités. Retracer l'histoire de cette passion platonique, montrer comment elle explique la véritable cause, jusqu'à présent ignorée, du brusque renversement de notre système d'alliances, en 1755, puis, sans faire allusion à la situation actuelle, relater les principales causes de la perte de nos colonies, fautes auxquelles s'ajouta le refus opposé à l'offre d'une cession des Pays-Bas, qui eût étendu la France des Bourbons au delà des limites naturelles de la Gaule, constater l'isolement où nous nous trouvâmes par suite d'une politique à double face, dont le duc de Broglie a récemment entretenu le public dans *le Secret du Roi,* appeler une fois de plus l'attention sur l'empire mystérieux, semi-civilisé, semi-barbare, qui se dresse aux extrémités de l'Europe comme un redoutable point d'interrogation; — telle est la tâche que s'était imposée M. Vandal. Il s'en est acquitté à son honneur. Son œuvre captivante, bien écrite, logiquement divisée, susceptible de provoquer une critique sérieuse des questions qu'elle soulève, sera beaucoup lue, et, qui sait? n'échappera peut-être pas à la sollicitude inquiète de nos gouvernants. Il est vrai que ceux-ci sont loin d'être immuables. Sous Louis XV, les caprices d'une favorite imprimaient à notre politique des soubresauts aussi déplorables qu'inattendus; la fréquence de nos crises ministérielles, résultat d'un équilibre parlementaire instable, doit-elle faire redouter les mêmes périls qu'au temps de la monarchie absolue? Le moindre de ces dangers ne serait pas la perte de toute confiance en nous chez les peuples qui auraient le plus de motifs pour compter sur notre alliance. G. S. L.

Henri IV, les Suisses et la haute Italie. Un fort vol. grand in-8°, par ÉDOUARD ROTT, secrétaire de la légation de Suisse en France. Paris, E. Plon et Cie; 1882.

Ce gros volume ne concerne pourtant qu'un épisode de cette longue histoire qui comprend la lutte pour les Alpes; il ne s'étend que de 1598 à 1610, douze années qui, néanmoins, sont d'un très grand intérêt.

Ayant puisé ses sources et ses documents dans les archives de France, de Suisse et d'Italie, les bases du travail historique de M. Rott se présentent avec un sérieux que n'ont pas toujours les ouvrages de ce genre.

Comme nous l'avons dit plus haut, le récit des douze années de 1598 à 1610 n'est qu'un faible épisode d'une lutte internationale qui a duré des siècles : les époques sont bien reculées où, pour la la première fois, les avalanches humaines se sont précipitées par-dessus la barrière des Alpes dans les plaines de la haute Italie.

C'est en vain, du reste, que les peuples habitant ces contrées ont cherché à se garantir contre ces incursions : les passages des Alpes n'ont pu être fortifiés qu'à leurs débouchés dans les vallées, et les défenses artificielles n'ont jamais été qu'un trop faible obstacle aux envahisseurs.

De nos jours, le royaume d'Italie y a en partie renoncé, et, les abandonnant, a reculé sa ligne de défense jusqu'au centre même des plaines de la Lombardie; nous avons nommé les forteresses du quadrilatère, transformé tout dernièrement encore d'après les progrès de l'art et de la science militaires.

L'auteur débute par un coup d'œil sur la situation de la Suisse à la fin du XVIe siècle, époque où il commence son récit.

Le premier livre traite de l'état de la France, des desseins politiques du roi Henri IV, de la monarchie espagnole avec Philippe II, de l'Allemagne, puis de l'Italie composée des États libres, de Venise, du Saint-Siège, de la Savoie et des petites principautés.

C'est un coup d'œil général sur cette partie de l'Europe où vont se passer les événements, comme qui dirait une exposition de la pièce.

Le livre premier se termine par l'examen des alliances franco-suisses.

Le deuxième, commençant l'histoire de la lutte pour les Alpes, met en scène Venise et les lignes grises.

Le troisième s'occupe plus particulièrement de la Valteline, de la Rhétie et des vallées alpines.

Enfin, le livre quatrième et dernier traite de la lutte

entre les deux influences française et espagnole sur le roi Charles-Emmanuel et constate la prépondérance de la dernière en raison de la mort du roi Henri IV au moment même où il comptait la rendre toute-puissante en poussant à l'exécution de ses projets contre la maison d'Autriche.

L'ouvrage de M. Rott est intéressant, bien compris et écrit avec un soin scrupuleux de ne laisser dans l'ombre aucun détail utile; il servira certainement à faire la lumière sur une foule de points mal définis jusqu'ici, peut-être parce que personne n'avait voulu se donner le mal de chercher et de consulter les documents authentiques sur cette époque.

E. D'AU.

Le maréchal Davout, *son caractère et son génie,* par ÉMILE MONTÉGUT. Un vol. in-18. A. Quantin, 1882. — Prix : 4 francs.

Louis Davout fut un brave soldat et un grand capitaine qui a laissé un nom illustre dans notre histoire militaire. La fille encore vivante du vainqueur d'Auerstaedt et d'Eckmühl, Mme la marquise de Blocqueville, justement passionnée pour la gloire paternelle, a tenté de lui élever un monument durable. Quatre gros volumes témoignent de ce beau souci. En réalité, ce qui a paru nous offre plutôt les éléments, la matière et l'occasion d'une œuvre historique ou littéraire qu'il ne mérite en soi-même ce nom. On y voit trop de pêle-mêle et presque pas de composition et d'ordonnance; trop de réflexions de l'auteur et trop de cris admiratifs au travers des moindres billets du maréchal à sa femme, et pas toujours assez d'à propos ou d'originalité dans ces cris et ces réflexions; enfin (et pour nous en tenir aux simples réserves de détails, les autres pouvant nous entraîner fort loin), trop d'allusions aux blâmes ou aux calomnies accumulés contre le maréchal. Il nous semble que par ces retours prolongés, on rend naïvement comme une seconde vie (en piquant la curiosité des indifférents) à des accusations plus ou moins justifiées, et notamment dans le travail qui nous occupe, grossies par le zèle du défenseur. Quoi que l'on ait dit sur les rigueurs, les ambitions ou les variations de Davout, le bon sens national a toujours fait d'instinct la différence entre un Davout et ce honteux Bernadotte, qui fit souche de monarque, après avoir été l'ambassadeur que l'on sait, à Vienne. A propos des quatre volumes de Mme de Blocqueville, un écrivain à part dans notre littérature contemporaine, M. Émile Montégut, a écrit un petit livre définitif, de telle sorte que Mme de Blocqueville se trouve avoir atteint son but, et, au total, n'en rien devoir qu'à elle-même. Le travail de M. Émile Montégut, coupé en deux parties : *Années heureuses* (1789-1810) et *Années sombres* (1810-1816), est enrichi d'un autographe et d'un portrait. Le critique-poète qu'il y a dans cet original écrivain nous donne ici des pages d'une émotion intense sur *l'Iliade* moderne, qu'il y a dans le livre de M. de Ségur, et des traits de maître sur la bataille d'Eylau. « Le soleil d'Austerlitz s'est voilé, et c'est sous un ciel blafard et sur un champ de neige que la victoire s'est abattue d'un vol contraint et d'un visage sévère. »

L. D.

Mémoires de Saint-Simon. Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. DE BOISLISLE, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables. Tome III. Un vol. in-8° de 581 pages. Paris, Hachette; 1881.

M. de Boislisle suit courageusement la ligne qu'il s'est tracée. Son troisième volume des *Mémoires de Saint-Simon* vient de paraître dans cette belle collection des *Grands écrivains de la France* publiée sous la direction de M. Adolphe Regnier. Mais ce tome III diffère essentiellement des deux premiers par l'abondance des notes. Laissons à ce sujet la parole au savant éditeur :

« Il s'est écoulé un trop long intervalle de temps, dit-il, depuis la publication de nos deux premiers volumes, pour que nous ne désirions pas faire connaître la cause principale de ce retard. Le tome III était déjà en préparation lorsque, vers le commencement de l'année 1880, se sont ouvertes les portes du Dépôt des affaires étrangères, où gisaient, depuis cent vingt ans, derrière des murs impénétrables et sous de solides serrures, les manuscrits enlevés, par l'ordre de Louis XV, aux héritiers de Saint-Simon. »

Et plus loin :

« Un pareil surcroît de matériaux mis à notre disposition augmentait singulièrement la tâche. »

C'est donc là la vraie raison qui a retardé la publication de ce troisième volume. M. de Boislisle, en érudit consciencieux, ne pouvait pas ne pas tenir compte de ce champ immense ouvert à ses investigations. Il a voulu faire mieux; il a voulu faire une édition définitive : ne nous plaignons donc pas trop d'avoir attendu un peu longtemps la suite de cette importante publication. Regrettons seulement que les deux premiers volumes aient été déjà achevés et parus, lorsque le ministère des affaires étrangères a fait cesser cette consigne injustifiable qui fermait aux érudits la porte des archives de son département. On a compris enfin que tant de trésors enfouis ne devaient pas rester abandonnés à la merci d'un incendie ou de toute autre cause de destruction. C'était presque un crime de lèse-patrie. Il est vraiment si facile de s'entourer des précautions nécessaires; personne n'avait demandé que le ministère des affaires étrangères livrât au premier venu ses secrets d'État. Qu'on refuse impitoyablement de communiquer tout ce qui a trait à la politique étrangère depuis 89, rien de mieux : c'est un devoir. Mais la divulgation des secrets d'État du temps de Louis XIV ne peut guère avoir d'influence sur la politique actuelle. Dieu merci, cet incomparable dépôt est aujourd'hui, dans une certaine mesure, à la disposition des travailleurs; et M. de Boislisle, tout le premier, a su en profiter d'une façon tout à fait remarquable.

Ce troisième volume est suivi d'un *Appendice* divisé en deux parties et qui ne contient pas moins de 200 pages. Ajoutez à cela des *Additions et Corrections,* une *Table des sommaires qui sont en marge du manuscrit,* et une *Table alphabétique des noms propres et des mots et locutions annotés dans les Mémoires :* on voit par là quelle somme énorme de travail représente cette publication. Il est vrai qu'après elle il n'y aura plus à y revenir; tout ce qu'on peut dire sur Saint-Simon y sera dit : c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire. H. M.

Mémoires, documents et ecrits divers laissés par le prince de Metternich, *chancelier de Cour et d'État,* publiés par son fils, le prince RICHARD DE METTERNICH, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm. Tome V. Un volume in-8°. Paris, E. Plon et Cie, 1882.

Il a été parlé des quatre premiers volumes; celui-ci ne leur cède pas en intérêt. L'intérêt est autre, il n'est pas moins grand.

Au lieu de ces lettres familières dans lesquelles le prince, s'abandonnant, se faisait connaître tout entier, des lettres politiques; c'est le chancelier, c'est l'homme d'État qui traite, confidentiellement ou non, des affaires dont la direction lui incombe. Ceux qui lui étaient attachés par les liens les plus intimes ne sont plus : Gentz disparaît dès 1832; seul, Neumann reste. Mais, pour nouvel attrait, *le Journal de la princesse Mélanie,* — l'éditeur nous en transcrit des feuillets entiers datés de différentes journées, — mais surtout pour notre curiosité, les événements. L'ère de paix n'est pas achevée; l'Europe cependant est agitée; le prince voit, prévoit, et s'inquiète.

La première lettre adressée à Apponyi, à Paris, porte la date du 14 avril 1830; la dernière, à Ficquelmont, à Saint-Pétersbourg, celle du 12 mars 1835. Entre ces deux dates, cinq années. En 1830, la révolution de Juillet, les mouvements insurrectionnels de Leipzig et de Dresde, l'insurrection de Pologne, celle des Pays-Bas. En 1831, l'exaltation de Grégoire XVI au trône pontifical, la révolution à Modène, l'évacuation de Bologne, le choix du prince Léopold de Saxe-Cobourg comme roi des Belges, le traité des cinq grandes puissances avec la Belgique. En 1832, l'occupation d'Ancône, l'émeute de Juin à Paris, le choix du prince Othon de Bavière comme roi de Grèce. En 1833, les affaires d'Orient, l'affaire Roussin, le commencement de la querelle de succession en Espagne après la mort de Ferdinand VII. En 1834, la quadruple alliance entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal. En 1835, la mort de l'empereur François.

A la veille de notre révolution, le prince écrit : « Le sort de la royauté en France et le repos de l'Europe se jouent aujourd'hui comme une partie d'écarté. Ce sera celui qui tournera le roi qui marquera le point et qui gagnera la partie; car, de part et d'autre, on est dans ce moment à point égal. » Six semaines s'écoulent, Charles X signe les ordonnances, et Metternich écrit à son souverain :

« La situation devrait s'aggraver et amener des complications redoutables, le rapport du *Cabinet entier,* tel qu'il se trouve dans le *Moniteur* du 26 juillet, n'en resterait pas moins un manifeste à jamais précieux. Il ne contient pas de propositions que nous, — et avec nous tous les gens sensés, — n'ayons formulées de tout temps comme autant de vérités fondamentales. De telles vérités, lancées dans le monde par un gouvernement qui les a si longtemps reniées, sont un événement considérable; il en résultera ce qui pourra ! Le mois d'août sera un mois historique ! Dans tous les cas, c'est à lui qu'on peut appliquer le *novus ab integro nascitur ordo.* » La révolution s'est faite; le roi de France a dû se retirer, et l'Autriche hésite longtemps à reconnaître le nouveau gouvernement, celui du roi des Français. Le « chiffon de Carlsbad » va régler la conduite des trois puissances du Nord à notre égard. Les sentiments du prince ne sont pas bienveillants; en mars 1832, il dit : « La France, ainsi que tout ce qui en vient et y tient, est dans un état voisin de la *folie.* Ce mot seul convient aux choses actuelles. Entre les années 1789 et 1794, il en était de même, mais alors la folie était *énergique;* sous le régime actuel, elle est *niaise.* »

Nous n'avons pas pu nous empêcher de rapporter quelques-unes des phrases du chancelier qui ont trait à notre pays, mais toutes les instructions, toutes les dépêches réservées ou secrètes sont pareillement intéressantes pour nous, et les extraits donnés du journal de la princesse de Metternich, née de Zichy-Ferraris, troisième femme du prince, qui nous font pénétrer dans l'intimité de ce pauvre Clément accablé de besogne, qui nous introduisent à la cour, dans les hôtels des ambassades, interrompent de la façon la plus heureuse la suite des documents diplomatiques.

F. G.

La Réforme au seizième siècle. *Études et portraits,* par AUGUSTE LAUGEL. Un vol. in-8°. Paris, E. Plon et Cie; 1881.

Pour juger en toute impartialité nos pères du XVIe siècle, il faut se garder de comparer les idées qu'ils ont eues, les sentiments qu'ils ont éprouvés avec les idées, avec les sentiments qui sont les nôtres. Le mot de patrie ne se trouve pas dans les documents qui nous restent de l'époque des derniers Valois, de celle des deux premiers Bourbons, et l'amour du pays n'a pas de place dans le cœur des hommes de ces deux mêmes époques. Dans les temps qui ont précédé, Louis XI a combattu la féodalité, mais il n'a pas fait l'unité de la France; ce n'est que dans les temps qui suivront, quand Mazarin et Richelieu auront régné sous le nom de ministres, que Louis XIV pourra exiger qu'on lui soit fidèle, que la fidélité au roi sera la fidélité à la France, le monarque pouvant dire : l'État, c'est moi; et ce n'est que bien plus tard encore, après que des fautes auront été commises par les princes de la maison de France, que deux

grandes conceptions, l'idée de la nation, l'idée de la liberté, commenceront d'apparaître dans les esprits, pour commencer de composer une grande passion : l'amour de la patrie. Ces huguenots qui s'appellent Coligny, Bouillon, Rohan, Turenne, Condé, ont vécu en un siècle de transition ; faut-il les condamner, parce que, après avoir été rebelles, ils sont trop vite devenus courtisans? Mais, rebelles, ils ne pensaient pas l'avoir été; courtisans, ils ne pensèrent pas l'être.

Nous savons quels événements ont suivi leur défaite et leur soumission, et nous sommes portés à donner raison à ceux qui ont triomphé; mais oublions les révolutions qui ont fait notre démocratie française, pénétrons, pour ainsi dire, les âmes, toutes fières et tout audacieuses des seigneurs combattant pour augmenter le nombre des places de sûreté, discourant dans les synodes pour affirmer leur droit d'avoir une croyance, d'avoir un culte, et nous nous apercevrons que tout n'y est pas à détester, tout à maudire. Ces divers jugements que nous portons, dont nous avons donné le titre, l'auteur de l'ouvrage les porte lui aussi, et les règles de critique que nous indiquons, il se les est indiquées à lui-même. Il se demande si, admirables restaurateurs des édifices, des églises, de ce qui est en pierre, en marbre, en bois, nous savons aussi bien restaurer les idées, les passions de nos aïeux; si nous les connaissons vraiment; si nous comprenons de quelles angoisses a été accompagné le long enfantement de notre patrie. Après avoir lu le volume d'*Études et de portraits* que nous offre M. Laugel, nous pouvons déclarer hautement que, si quelques-uns ont su mener à bien de telles restaurations, il n'est certes pas, lui, parmi les moins habiles; il est moraliste, il est critique, il est peintre; il explique les volontés que dirigeaient l'orgueil, la haine, la vengeance, l'ambition; il déplie ces grandes lettres, qui, jaunies à présent, gardent encore leurs cachets de cire, leurs fils de soie; il lit, et rapporte, et commente les phrases qu'elles enferment, ces phrases frémissantes, agitées, écrites pour tromper plutôt que pour charmer. « Chaque vie était un roman de guerre, d'amour, traversé de conjurations, de retours inouïs de fortune. Un orgueil intense, impitoyable, roidissait les persécutés et les persécuteurs; le temps n'était pas venu où l'on devait tout demander à la faveur d'un maître : chacun se croyait capable de conquérir et de défendre lui-même quelque bien précieux. Le huguenot protégeait la liberté de conscience par des citadelles; le seigneur voulait des gouvernements. On avait à se défendre non seulement contre le caprice royal, mais contre la haine et la jalousie des favoris du hasard. Les grandes maisons de France étaient bien autrement glorieuses, puissantes, riches, que les petites maisons luttant de l'autre côté du Rhin; auprès des Guise, des Montmorency, les anciens palatins, les Nassau, les Brandebourg étaient d'assez médiocres personnages. » La ruine de la féodalité n'était pas consommée.

M. Laugel nous donne les *portraits* d'Éléonore de Boye, la première femme du prince de Condé, de Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV, de Louise de Coligny, la fille de l'amiral. Les dispositions naturelles qu'elles apportaient à leur naissance, l'action que le milieu dans lequel elles ont vécu a exercée sur leur caractère, et celle qu'elles ont exercée elles-mêmes sur les personnes et sur les événements, tout cela est analysé avec une science parfaite. Le portrait du duc de Bouillon est fait de main de bon et excellent ouvrier; pour les études qui suivent et qui ont pour titres *le Rôle des régiments suisses dans les guerres du* XVIe *siècle, les Guerres de religion, la Réforme en Hollande,* elles sont des chapitres d'histoire bien composés, bien écrits; une autre étude, celle qui termine le volume, n'a pas trait à la Réforme, elle aborde le XVIIe siècle, mais parce qu'elle fait voir ce profond changement qui s'opéra en France après les grandes luttes du siècle précédent et après le règne de Henri IV, elle illustre en quelque façon l'histoire des guerres de religion. Le *Duel entre Marie de Médicis et Richelieu* est un travail des plus intéressants.

M. Laugel sait faire de la bonne critique historique, comme il sait faire de la bonne critique philosophique, artistique et politique. F. G.

Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence, *d'après les écrits originaux et des documents inédits,* par L. Guerrier, professeur au lycée d'Orléans, docteur ès lettres. Un volume in 8°. — Prix : 7 fr. 50. Paris, Didier et Cie; 1881.

Étude philosophique, mais aussi et surtout étude historique.

L'auteur a conduit son travail avec un rare talent de critique; il s'est prouvé écrivain consommé en nous exposant le résultat de ses investigations. Son livre est en tous points excellent.

Dans les premiers chapitres, il nous parle de l'enfance de Mme Guyon, de ses premières impressions, puis de son mariage et des amertumes qu'elle éprouva dans la maison de son mari. « Tout se tient, nous dit M. Guerrier, dans l'histoire d'une âme », et il montre bien comment l'éducation donnée à l'enfant dans les divers couvents où elle fut placée et les leçons qu'elle avait reçues dans sa famille, l'avaient préparée, prédisposée à ce détachement de la terre qu'elle devait sitôt manifester. L'indifférence de sa mère et le peu de joies qu'elle trouvait dans l'union qu'on l'avait obligée de contracter, laissaient son cœur sans emploi; elle était faite pour aimer beaucoup, et il ne lui était permis d'aimer personne autour d'elle; c'est à Dieu qu'elle donné son amour. Elle a dix-neuf ans, quand un religieux de l'ordre de Saint-François arrive à Montargis; elle va le visiter, elle lui expose ses difficultés sur l'oraison, et celui-ci de répondre qu'il lui faut s'accoutumer à chercher Dieu dans son cœur, qu'il n'est pas dehors, mais dedans. Ces paroles furent pour elle, c'est elle-même qui le dit, un coup de flèche qui perça son cœur de part en part. « Je sentis dans ce moment une plaie

très profonde, autant délicieuse qu'amoureuse, plaie si douce que je désirais n'en jamais guérir. » Et elle n'en guérit jamais.

Ces chapitres, certes, sont intéressants, et après eux ceux où il est parlé des voyages de Mme Guyon, de l'influence qu'elle exerce sur tous ceux qui l'approchent, la reine d'Angleterre, la duchesse de Béthune, les trois filles de Colbert, Mme de Maintenon, et ceux encore où se trouve exposée ce qu'on appelle improprement sa doctrine, — le mysticisme est plutôt une méthode qu'un ensemble de théories; — mais les pages qui nous semblent devoir surtout fixer l'attention sont celles où M. Guerrier dit les diverses phases de la querelle que suscita entre deux princes de l'Église la publication du *Moyen Court* et des *Torrents*. Vraiment impartial, il n'a pas jugé les convoitises, les jalousies des religieux et des religieuses à l'inimitié desquels Mme Guyon s'est trouvée en butte, il a laissé parler les faits; il garde même tact et même mesure lorsqu'il nous montre Bossuet poursuivant la malheureuse femme, la faisant enfermer, s'efforçant de lui arracher l'aveu d'erreurs qu'elle n'a pas entendu professer, de fautes qu'elle n'a pas commises. Le caractère de l'évêque de Meaux nous apparaît assez peu aimable.

Ce ne sont pas seulement les curieux de l'histoire des idées philosophiques qui s'empresseront de lire cette belle étude, ce sont tous ceux également qui ont souci de connaître quelles étaient les mœurs politiques du clergé et quelles etaient les mœurs religieuses de la cour, sous le règne de Louis le Grand.

F. G.

Laurence Sterne, *sa personne et ses ouvrages*, étude précédée d'un fragment inédit de Sterne, par Paul Stapfer, professeur à la faculté des lettres de Grenoble. 2e édition. 1 vol. in-8°. Paris, G. Fischbacher; 1882.

Le savant critique des œuvres de Shakespeare se serait-il résolu à étudier dans Sterne l'homme et l'écrivain, s'il n'avait eu l'heur de pouvoir lire un manuscrit de l'humoriste anglais? Nous ne savons; mais si la lecture qu'il lui a été donné de faire de ce fragment inconnu l'a déterminé, en effet, à entreprendre l'étude qu'il nous offre aujourd'hui, félicitons-nous de l'heur qu'il a eu, puisque nous avons, nous, par conséquence, la bonne fortune de posséder un travail de la plus fine et plus spirituelle analyse. Le fragment dont M. Stapfer a pris copie et qu'il publie, avec traduction en regard, ne nous paraît pas mériter, de la part des lettrés, une bien longue attention, mais l'étude critique qui vient ensuite sera, par contre, pour eux un régal exquis.

L'étude est divisée en deux parties.

Dans la première, la biographie de Sterne; non une biographie écrite plus ou moins sèchement d'après notes prises quant à l'enfance, à l'éducation du pasteur, quant aux séjours qu'il fit à Londres, à Paris; mais une suite de portraits et de tableaux qui sont délicieux. Le bonhomme Sterne avait bien de l'esprit, mais le peintre en a davantage.

Seconde partie, avec ce titre: *Œuvres de Sterne;* et les sermons, le *Tristram Shandy*, le *Voyage sentimental* sont analysés, appréciés avec — il nous faut nous répéter — un esprit infini. Il semble que conversant avec nous, après nous avoir confessé certaines préventions, il trouve, en parlant, des raisons de substituer à des préjugés peu favorables des jugements tout empreints d'une bienveillance méritée. Nous savons lire le *Voyage sentimental*, mais le *Tristram Shandy*, qui de nous se plaît vraiment à le parcourir? M. Stapfer a recomposé le « roman » de Sterne, il l'a refait en quarante pages, et c'est un petit chef-d'œuvre qu'il nous présente.

M. Stapfer a du talent, et beaucoup; il l'avait prouvé plusieurs fois, il le prouve aujourd'hui encore, — et nous le disons. F. G.

Histoire populaire de la France, tome III, illustré de 345 vignettes. 1 vol. grand in-4°. Paris, Germer-Baillière et Cie; 1882. — Prix : 5 francs.

Cette histoire, lorsqu'en parurent les premier et deuxième tomes, nous l'avons vantée, célébrée; nous avons dit dans quel esprit très libéral elle avait été écrite, et nous nous sommes appliqués à établir combien il serait utile qu'elle figurât dans les bibliothèques populaires; nous nous défendons de refaire aujourd'hui l'éloge deux fois fait, mais nous le rappelons, et en le rappelant nous remplissons vraiment un devoir.

Par delà 89, il n'y aurait rien que des tristesses, rien que des misères, rien que des hontes! Non, la Révolution française n'est pas une surprise, elle est un dénouement; elle n'est pas un coup de force qui a changé subitement la face des choses, elle est le triomphe de la force morale, triomphe que nos aïeux ont voulu et préparé. C'est ainsi, ou à peu près, que dans le discours qu'il a prononcé, le 15 avril, devant les membres des sociétés savantes des départements, s'est exprimé M. le ministre de l'instruction publique, demandant à nos historiens de ne pas apprendre à la jeunesse le mépris ou la haine de tous les événements et de tous les hommes d'avant 89. Vraiment homme d'État, M. Ferry juge autrement que ceux qui, professant des doctrines d'évolution, les démentent; pour lui, il n'est pas bon — et il n'est pas vrai — de dire de notre histoire qu'elle commence seulement du jour de la rédaction des cahiers; M. Ferry juge avec raison.

En ce tome troisième est notre histoire depuis la mort de Henri IV jusqu'après la guerre de Sept ans, Richelieu, Louis XIV, Louis XV, trois noms qui résument le tableau de la grandeur et de la décadence de la monarchie. Nous avons dit: la grandeur, nous maintenons le mot, qui n'est pas réminiscence. Que nos enfants estiment odieux le supplice d'un Urbain Grandier, et odieuse encore la révocation de l'édit de Nantes, cela, nous le voulons; mais qu'ils sachent excuser nos pères, complices de ces crimes, et qu'ils sachent surtout reconnaître qu'ils ont servi la France,

quand ils ont aidé à fonder l'unité nationale avec un Richelieu, un grand ministre, avec un Louis XIV, un grand roi.

On n'aime vraiment sa patrie dans le présent que si on l'aime dans le passé. F. G.

Lucien Bonaparte et ses Mémoires, 1775-1840, *d'après les papiers déposés aux archives étrangères et d'autres documents inédits,* par M. le lieutenant-colonel TH. JUNG (tomes I et II), in-8°; Paris, 1882; chez Charpentier.

Ainsi que nous avons fait à l'égard de *Bonaparte et son temps,* nous attendrons, pour parler amplement du nouveau travail de M. Jung, l'apparition du troisième et dernier volume d'une publication dont il serait oiseux de signaler l'intérêt. Si, en effet, pour tout homme curieux de démêler la vérité historique au milieu d'assertions contradictoires ou passionnées, les Mémoires, lettres et notes manuscrites ont un prix considérable, que dire des pièces de ce genre qu'accompagne une critique persévérante, méticuleuse même, qui, preuves en mains, mathématiquement pour ainsi dire, contredit, corrobore, rectifie ou complète les allégations des témoins ainsi évoqués? Le commentateur n'est pas un styliste; c'est regrettable sans doute, mais il a du flair, de la sagacité, et c'est le principal. Peut-être ne garde-t-il pas tout le sang-froid nécessaire, chose malaisée au spectacle de faits inouïs dont nous ressentons encore les conséquences. Le lecteur, à coup sûr, ne songera guère à lui en faire un reproche, car lui-même reste sous le coup d'impressions bien singulières en voyant se dérouler l'enfance et la jeunesse du futur prince de Canino, son attitude au 18 Brumaire, son ambassade d'Espagne, ses démêlés et sa rupture avec le premier consul, oublieux des services que lui avait rendus le président du Conseil des Cinq-Cents. Au contraire de Napoléon, Lucien, malgré sa versatilité, son républicanisme de mauvais aloi, sa cupidité même en certaines circonstances, n'est nullement haïssable, parce qu'il reste accessible aux nobles sentiments.

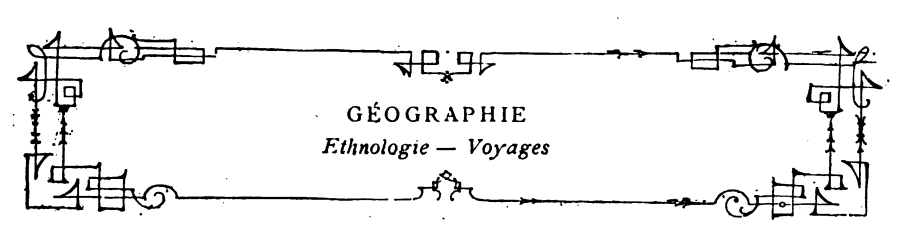
Détail à noter : si les documents, pour la plupart inédits, que contiennent déjà ces deux volumes, en particulier le second, ont pu voir le jour, cela tient à l'erreur, sinon au statagème d'un sous-ordre anonyme de la direction des archives, au ministère des affaires étrangères. 356 pièces, dont l'empereur Napoléon III demanda communication, manquent au dossier, et les autres liasses, transmises par M. de Rayneval, eussent été de même égarées ou détruites si le carton où on les avait enfermées n'eût porté cette étiquette mensongère: *Mémoires de Lucien Bonaparte publiés en 1836.* Tirer parti de ce hasard, que l'on peut prendre pour une sage et patriotique précaution, c'était bien tentant pour un homme qui s'est donné pour mission de déboulonner les gloires impériales. G.-S. L.

MEMENTO

Le tome troisième de l'**Histoire illustrée du second Empire,** par Taxile Delord, vient de paraître à la librairie Germer Baillière et Cie, dans le format in-4°. Nous avons déjà parlé de cette publication intéressante. Le tome troisième est illustré de 72 gravures dans le texte et de 17 têtes de chapitres ou culs-de-lampe. Il comprend les années 1858 à 1864. Le quatrième volume paraîtra prochainement.

L'Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne, par HENRI HOUSSAYE, ouvrage auquel l'Académie française a décerné le prix *Thiers,* vient d'atteindre à sa cinquième édition à la librairie Didier et Cie. — L'*Histoire d'Alcibiade* a obtenu un succès assez légitime et assez éclatant lors de son apparition pour que nous n'ayons pas ici à faire sonner les fanfares des éloges à propos de cette nouvelle édition. Rappelons cependant l'un de ses meilleurs titres de noblesse.

M. Henri Houssaye, écrivit Paul de Saint-Victor, a bien mérité de la Grèce. L'esprit attique dont il s'est longuement inspiré passe sur son livre avec sa grâce simple, sa sobre élégance, son souffle égal et léger, nulle emphase, aucune confusion. Le récit, nourri de la science allemande, se déroule avec une clarté toute française... La statue historique d'Alcibiade était dispersée dans les écrits des anciens. M. Henri Houssaye a l'honneur d'avoir rajusté avec art ces glorieux fragments et d'en avoir formé une complète et vivante image. Il mérite que son nom y reste attaché. — Les éditions de cet ouvrage ne sauraient se ralentir, car il est de ceux qu'on lit et lira tant que l'antique Grèce passionnera le monde des lettres... c'est-à-dire toujours.



GÉOGRAPHIE

Ethnologie — Voyages

Jérusalem, par F. DE SAULCY. 1 vol. petit in-4°. Paris, veuve A. Morel; 1882. — Prix : 20 fr.

Ce splendide volume, paru déjà depuis quelques mois, est certainement l'étude la plus complète, la plus intéressante qu'on ait publiée depuis longtemps sur la ville qui vit se dérouler le drame sanglant de la Passion. Il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire sur Jérusalem. On a tant écrit, tant discouru à son sujet! Aussi le regretté M. de Saulcy n'avait-il point

entrepris une histoire de la ville sainte, mais bien une description de son état actuel, après tant de vicissitudes. Jérusalem est peut-être la ville qui a été le théâtre des plus nombreux et des plus grands combats, depuis le siège de Titus jusqu'à sa prise par les croisés.

Un tel livre ne s'analyse pas. Tout y est décrit et passé en revue : le temple, les palais, les mosquées, les rues, les tombeaux, les piscines, etc. C'est, si on veut, un superbe guide de l'étranger à Jérusalem, guide peu portatif, sans doute, mais en revanche bien détaillé et plein d'érudition.

Les gravures, extrêmement nombreuses et fort belles, font de cette publication une œuvre exceptionnellement remarquable. Toutes ces vues de palais, de tombeaux ou d'ensemble ont été faites avec le plus grand soin, et nous mettent sous les yeux les édifices décrits par le savant membre de l'Institut.

Le Livre avait déjà signalé ce beau volume lorsque nous avons rendu compte des ouvrages nouveaux parus à l'occasion du premier jour de l'an; aujourd'hui qu'il ne s'agit plus d'offrir des étrennes, mais bien de lire à tête reposée, nous tenions à en dire quelques mots encore ; car ce livre n'est pas de ceux qui passent, qu'on lit et qu'on laisse là. C'est un véritable monument historique : et la maison Morel a sagement agi en faisant de cette consciencieuse étude un chef-d'œuvre d'exécution typographique.

H. M.

De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon. Carnet de voyage d'Aimé Olivier, vicomte de Sanderval. Paris, Ducrocq; 1882.

Nous avons cette fois le journal humouristique d'un voyageur qui n'a pas beaucoup flâné pendant une promenade d'environ huit mois à travers des régions difficiles et encore peu connues de l'Afrique.

Le terrain parcouru s'étend de l'Atlantique au Niger, c'est-à-dire de nos possessions du Sénégal jusqu'au nord du golfe de Guinée, à peu près sur le méridien de Paris par Alger.

A travers des peuplades nombreuses, des pays morcelés, avec une constance et une énergie indomptables, notre voyageur est allé reconnaître le terrain pour les études de cette voie de communication depuis si longtemps désirée entre l'Algérie et le Sénégal.

La plupart des peuplades qui habitent ces régions sont d'une nature douce, mais encore sauvage, et elles ne peuvent se rendre compte rapidement des bénéfices que peut leur rapporter un commerce plus rapide et plus facile avec des peuples plus civilisés.

Ceux qui comprennent le mieux craignent pour leur indépendance et pour leur tranquillité : il est assez difficile de leur persuader que tous les bonheurs leur viendront lorsqu'ils auront facilité l'accès chez eux à des étrangers dont ils voient l'avidité se démasquer un peu trop sans façons.

Ces primitifs n'ont pourtant pas appris l'histoire de la découverte et de la conquête des deux Amériques, mais l'instinct naturel leur fait redouter le sort des Indiens de l'Occident, et ils n'ont peut-être pas tout à fait tort à leur point de vue.

Quant au nôtre, à celui du progrès, il est bien certain qu'il serait préférable que ces pays nous fussent ouverts et que nous y trouvassions des facilités de communication pour nos deux possessions d'Afrique.

Il est vrai que les différents voyageurs qui ont exploré ce pays, n'appartenant pas à la même nation, ont été en compétition auprès des autorités afin de faire profiter leur nation en particulier des avantages d'un traité de cession; de telle sorte qu'ils ont ainsi donné aux habitants une assez triste opinion de la manière dont les hommes blancs se jalousaient entre eux.

Le journal de M. Aimé Olivier, vicomte de Sanderval, est des plus intéressants; son itinéraire à l'intérieur est très curieux; il n'a pas suivi le même chemin à l'aller et au retour, et les deux routes sont très bien tracées par lui sur une fort bonne carte de cette partie de l'Afrique.

En outre, il a donné une coupe des altitudes de son itinéraire, marquant les étapes dans les plaines, vallées et sur les plateaux boisés ou non, indiquant tous les accidents du terrain, les natures de végétation et les ressources possibles qu'il a constatées.

Enfin son récit, écrit assez gaiement, malgré les fatigues, les émotions, les indispositions légères ou graves, paraît d'une grande fidélité.

Afin de marquer plus facilement l'aspect des paysages et de rendre plus frappants quelques incidents du récit, l'auteur a obtenu le concours de quelques artistes peintres et dessinateurs qui ont mis leur talent remarquable à compléter un ouvrage auquel le public ne manquera pas de faire le meilleur accueil.

E. D'AU.

La Province romaine de Dalmatie, par Henri Cons, agrégé d'histoire et de géographie, maître de conférences à la faculté des lettres de Montpellier, docteur ès lettres. 1 vol. grand in-8°. Paris, chez Ernest Thorin; 1882. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur a certainement réussi dans son entreprise, disons-le tout de suite. Son but était, et il est clair, de retracer l'histoire, depuis les premiers temps jusqu'à la mort de Théodose, des pays qui ont formé, après l'organisation définitive de l'empire, la province romaine de Dalmatie : cette dernière, considérée de l'Arsa au Drin et de l'Adriatique à la vallée de la Sare.

Pour faire mieux connaître à nos lecteurs le sujet, nous devons leur indiquer dans la géographie moderne à quels points correspondent ceux anciens que nous avons cités plus haut.

Il s'agit du royaume actuel de Dalmatie, de l'Istrie orientale, du littoral hongrois, d'une partie de la Croatie, la Rascie, la Bosnie, l'Herzégovine, le Montenegro, l'Albanie septentrionale et toutes les îles illyriennes, depuis le fond du golfe de Quarnero jusqu'au canal d'Otrante.



On voit que l'étendue de terrain est considérable; en outre, le sujet a une valeur d'actualité incontestable, car aujourd'hui quelques-uns des pays que nous avons cités ou ont une autonomie déjà acquise, ou luttent pour leur indépendance nationale.

Il y a là une question de séparation et d'antagonisme de races qui doit amener, à échéance peut-être prochaine, un choc formidable entre les grandes puissances de l'Europe centrale et orientale.

Les esprits sont très surexcités, et tout récemment encore deux discours prononcés par un jeune général russe d'un grand avenir ont causé une émotion considérable qui ne se calmera peut-être que dans des circonstances plus défavorables à la paix générale, qu'on a bien de la peine à conserver aujourd'hui.

La carte qui accompagne le volume de M. Cons est fort bien faite et peut être utilement consultée pendant la lecture de son ouvrage. On y trouve très nettement indiqués les points principaux, ceux dont on a besoin de constater la position topographique par rapport aux autres.

L'Index géographique placé à la fin est aussi très remarquable, quoique son aridité soit regrettable; c'est une nomenclature beaucoup trop sèche, rapprochant les noms anciens des nouveaux, et nous jugeons cela insuffisant en bien des cas.

Le livre de M. Henri Cons est donc traité au double point de vue historique et géographique, et cette dernière étude accompagne admirablement les différentes phases et transformations de ces contrées intéressantes à tous les points de vue.

E. D'AU.

L'Espagne, impressions et souvenirs, par A. ESCHENAUER. Paris, Ollendorff, 1882; in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Ces impressions de voyage ont réussi; la deuxième édition est en vente et probablement le succès ne s'arrêtera pas là. Il y a plaisir, en effet, à suivre le savant anthropologiste qui prend ses impressions au pas de course et les écrit de même, traînant après lui le lecteur parfois essoufflé, mais certain d'avance qu'il y aura au bout quelque profit. M. Eschenauer est plus et mieux qu'un explorateur; c'est un excellent naturel, plein de rondeur et d'humeur joyeuse, l'esprit sans cesse en éveil. Il ne cache aucune des réflexions que lui suggère la vue des lieux, des monuments, des tableaux. En foulant le même sol que Sancho, il lui est venu aux lèvres des bouffées de bon sens qu'il résume sous forme de dictons populaires, de proverbes. Le voisinage d'une jolie femme n'a rien qui l'effarouche, et il n'est pas insensible aux douceurs d'un succulent dîner. De temps en temps la muse le taquine et il ne sait pas lui résister. Ainsi pendant la traversée d'Alger à Marseille, en proie à la démangeaison poétique, il a improvisé des vers qu'il nous donne pour ce qu'ils valent, pour rien. Il nous dispensera pourtant de les citer. P.

La Belgique, par CAMILLE LEMONNIER, 4e livraison : *Malines* (*Tour du Monde*).

Malgré les criailleries d'un pessimisme intéressé de la part de quelques journaux qui avaient trouvé trop rude la franchise de Camille Lemonnier, dans la discipline des mœurs de son pays, le directeur du *Tour du Monde* n'a aucunement retiré sa collaboration au maître écrivain dont la plume pittoresque avait décrit d'une façon si large et si sincère Bruxelles et ses environs.

En route pour Anvers aujourd'hui, avec une station à Malines, « le centre du catholicisme belge! » La livraison du 4 mars de la Revue que dirige si intelligemment Édouard Charton est tout entière consacrée à la description physique et morale de la ville épiscopale. Son histoire, ses vieux souvenirs si intéressants, la Dyle, la grande place, Saint-Rembaud et son carillon, les halles, la boucherie, les bailles de fer, les séminaires et les couvents nombreux, le béguinage si typique, trouvent tour à tour leur place dans cette étude aussi consciencieuse qu'attachante et bien menée. C'est un vrai tableau de ville que la plume chatoyante de Camille Lemonnier nous a peint là, et l'on pourrait lui appliquer ces vers connus :

..... Il n'y manque vraiment que le cadre
Avec le clou pour l'accrocher.

Voilà certes des pages qui feront hurler encore les ennemis du style opulent, des proses fleuries et des adjectifs hauts en couleur, tant il reste vrai que le rouge toujours fera s'irriter les dindons! Nous souhaitons à Camille Lemonnier d'en rencontrer des bandes et de les fouailler à nouveau à grands coups de gaule, en attendant les livraisons sur Anvers, où là il leur tordra définitivement le col et les suspendra à quelque mât de perroquet!

La présente description de Malines est illustrée de nombreux dessins dus à la collaboration d'artistes du terroir; à leur tête brille X. Mellery avec un charmant croquis fait d'après nature du service divin au béguinage malinois. H.

Vallons de l'Helvétie, impressions de voyage, avec illustrations dans le texte, par ANDRÉ HERMAN. — Paris, chez Paul Ollendorff; 1882. — Prix : 2 fr. 50.

C'est une œuvre de jeunesse, d'une valeur moins que secondaire, et qui n'a vu le jour sans nul doute qu'aux frais de l'auteur heureux et satisfait de voir son nom imprimé sur la couverture jaune d'un livre à l'étalage d'un libraire.

Quant à l'éditeur, couvert et garanti, peu lui importe de faire paraître un ouvrage qui ne signifie rien et fait nombre dans la collection de nullités qui encombrent ses rayons.

Il faut être commerçant avant tout. Ah! ce n'est plus aujourd'hui que les libraires peuvent se ruiner en essayant un auteur nouveau, et le plus souvent s'enrichissent parce que l'écrivain pauvre et beso-

gneux donne le meilleur de son sang et de son esprit pour un morceau de pain.

Cela n'empêche pas le premier venu qui a dans sa poche l'argent nécessaire de payer ce qu'il faut pour éditer ses œuvres; et l'éditeur ne prend à l'opération qu'une bien petite part matérielle, c'est lui qui se charge de lancer la chose.

A nos yeux il en prend une autre, c'est la responsabilité morale d'avoir aidé à faire connaître ce qui méritait de rester absolument ignoré.

M. Ollendorff, en annonçant pompeusement sur la première page du volume qu'il nous adresse qu'il est offert par l'éditeur et qui semble nous faire une grâce alors qu'il sollicite une réclame, devrait au moins avoir la pudeur de supprimer sur la couverture l'annonce d'illustrations dans le texte.

La narration du voyage de l'auteur est des moins intéressantes et ne peut rivaliser avec un guide Joanne ou Conty à travers des pays parfaitement connus de tout le monde, et malgré qu'elle soit augmentée de citations poétiques multipliées.

Trop de vers latins ou français ; on sent l'échappé de collège; les dessins et la carte sont grotesques.

E. D'AU.

Géographie physique, historique et militaire de la région française, France, Hollande, Belgique, Suisse, frontière occidentale de l'Allemagne, par E. Bureau, chef de bataillon d'infanterie, ancien répétiteur d'histoire, ancien professeur de cours de géographie militaire à l'École de Saint-Cyr. 1 vol. Jouvet et C[ie]. — Paris, 1882.

M. Bureau est un travailleur énergique et, il est facile de le voir, un élève du regretté Théophile Lavallée.

Son ouvrage, très étendu, trop peut-être, pour un seul volume si gros qu'il soit, affecte la prétention de remplacer en leur succédant les œuvres de Lavallée, si appréciées autrefois et qui portaient le titre de *Frontières naturelles de la France.*

Il est certain qu'il s'agit ici de l'étude des mêmes régions, au même point de vue primitif, tout en tenant compte des modifications profondes que les événements militaires et politiques, d'une part, que les développements des voies de communication ont imprimées à l'ensemble de la contrée occupée encore aujourd'hui par la France, la Hollande et la Belgique, l'Allemagne et la Suisse.

Le livre de M. Bureau est fort bien fait et tous les renseignements qu'il multiplie sont puisés aux bonnes sources; il peut être d'une grande utilité à des travailleurs, mais en s'adressant surtout à ceux qui savent déjà, car l'auteur a oublié une chose essentielle dont il tenait pourtant compte à ses cours et à ses répétitions à l'école militaire.

Non seulement la géographie, mais l'histoire elle-même ne se peuvent apprendre sans cartes, ou tout au moins sans croquis; la mémoire la mieux organisée est impuissante à se rappeler les emplacements exacts de tous les points dont on parle, et il est indispensable que l'œil suive, sur des tracés aussi bien faits que possible, les événements ou les changements, les descriptions surtout.

Pour nous donc, le compendium de M. Bureau est insuffisant et nous avons le devoir de le lui dire, car il s'adresse à des gens qui ont surtout besoin de se rendre compte de chaque phrase lue dans l'ouvrage, et qui pour en profiter se voient dans la nécessité de se reporter à des atlas étrangers à l'ouvrage ou de tracer eux-mêmes le plan du terrain d'après les indications de l'auteur.

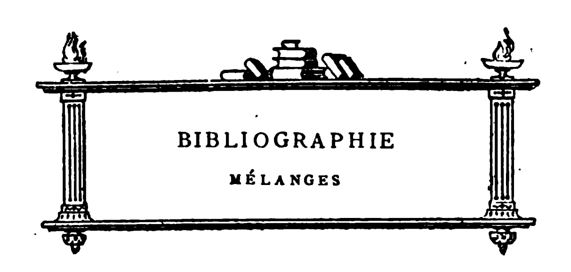
C'est un travail rendu plus difficile et plus long par cela même dans l'étude poursuivie, et, à notre avis, le professeur doit aider l'élève et ne jamais lui poser des problèmes plus sérieux que ne le comporte le temps à employer à marcher rapidement vers le but.

Sauf ces petites restrictions, un bon point à M. Bureau comme à tous les officiers qui travaillent pour eux et pour les autres. E. D'AU.

Au Pays des Orangers, par M. Lucien Solvay. Un vol. (Bruxelles, chez Henry Kistemaeckers). — Prix : 6 francs; 1882.

Italiam! Italiam! Quand cette exclamation deviendra-t-elle, comme elle devrait l'être, un véritable *mot de la fin* ? N'y a-t-il pas eu jusqu'à saturation de ces excursionnistes naïfs qui croient « inventer encore l'Italie » ? M. Lucien Solvay espère qu'on ne le confondra pas avec eux, pour quelques notes hâtives réunies en une plaquette fort élégante d'ailleurs et enrichie d'illustrations signées F. Stroobant et Cesare Dell'acqua. Il n'y a là, dit-il, qu'impressions personnelles, ce qui ne l'empêche pas de sacrifier, tout d'abord par son titre, à la banalité. C'est presque à vol d'oiseau qu'il traverse successivement : Marseille, avec « sa trinité de beautés célèbres : sa *bouillabaisse,* sa Cannebière et son Château d'eau, qui est aussi au Musée »; le carnaval paré, soigné « gentilhomme » de Nice; Gênes, fouillis pittoresque et sale après lequel Pise produit l'effet d'un rayon de soleil, à l'aube; Sienne, sépulcre proprement entretenu; Rome et les galeries Borghèse, Barberini, Doria, Corsini, où à côté de quelques merveilles s'étalent de nombreuses médiocrités; Naples et son va-et-vient « qui jamais ne repose »; Florence, avec le palais Pitti et les *Uffizi*, deux joyaux qui brillent de toute la splendeur de la Renaissance; Bologne, où sur la façade de la maison municipale des poètes anonymes chantent, *pro mercede,* les mariages, les naissances. voire même les décès de la semaine; Venise, toute pleine de la gloire du Titien; Bologne enfin où, près d'un lieu vénéré par de fanatiques Anglaises, se lit cette enseigne : AL TUMBA DI GIULIETTA, *caffe e ristoranto.* Mercantilisme et mendicité, voilà ce qui caractérise surtout les Italiens. Se figure-t-on l'épouvantable faillite de ce peuple charmant le jour où, par suite de je ne sais quel cataclysme, il lui serait interdit de mettre en location, au mois et à la journée, son soleil, ses orangers, ses ruines? M. Solvay, qui signale une

fois de plus les travers et le goût déplorable de la nation-sœur revient du *pays des arts* aussi engoué de naturalisme qu'avant de s'y rendre, sans toutefois que sa relation s'en ressente, car elle ne choque en rien les convenances. Au point de vue de la valeur scientifique des mots, il y a lieu seulement de lui faire observer que les *eaux stagnantes* recèlent mais ne sont pas les *germes fatals de la mal'aria*. G. S. L.



BIBLIOGRAPHIE

MÉLANGES

Bibliographie générale et raisonnée du Droit belge. Relevé de toutes les publications juridiques parues depuis 1814, réunies, mises en ordre et annotées pour la rédaction des *Pandectes belges*, par Edmond Picard, avocat près la Cour de cassation de Belgique, et Ferdinand Larcier, éditeur, libraire des principaux tribunaux et cours de Belgique, etc., etc. — Bruxelles, Ferdinand Larcier, 3, rue du Palais-de-Justice, 1882; grand in-8° de XIII-300 pages. — *1er fascicule*. Prix : 6 francs. (Le prix total de l'ouvrage ne dépassera pas 20 francs pour les 500 premiers souscripteurs.)

Le titre de ce bel ouvrage fait suffisamment connaître son objet; mais on n'aurait qu'une idée imparfaite de son contenu et de la méthode employée pour son exécution, si on le jugeait d'après les travaux analogues publiés en France sur le même sujet. Les *Répertoires bibliographiques des ouvrages de législation, de droit et de jurisprudence*, édités à Paris, en 1866, par M. Ernest Thorin, et en 1870, par M. B. Warée, sont, on ne peut le nier, des livres excellents et d'une incontestable supériorité : on ne saurait cependant les comparer à la *Bibliographie du Droit belge*, dont MM. Edmond Picard et Ferdinand Larcier nous donnent aujourd'hui le premier fascicule. Nous n'éprouvons aucun embarras à déclarer que nous n'avons point encore en France l'équivalent de leur travail; cet aveu, d'ailleurs, ne doit humilier en rien notre amour-propre national : les *Répertoires* de MM. E. Thorin et B. Warée tiennent plus de la catalographie que de la bibliographie proprement dite; ils n'ont du reste été conçus ni dans le même but ni sur le même plan que la *Bibliographie du Droit belge*. En effet, « ce dernier livre, comme le dit fort bien M. Edmond Picard dans son intéressante préface, n'est pas un catalogue de librairie; ses visées sont plus hautes : il a pour but de renseigner les hommes d'étude, dans le cercle du droit belge *moderne,* sur toutes les sources nationales auxquelles ils peuvent puiser, et de féconder ainsi leurs travaux en même temps qu'il les rajeunira ».

Ainsi il est bien entendu que ce n'est point, comme dans les répertoires précités, une simple nomenclature de titres plus ou moins exactement reproduits qu'ont rédigée MM. E. Picard et F. Larcier; c'est une véritable *bibliographie,* méthodique, raisonnée, critique et parfois même analytique qu'ils ont composée et mise en ordre avec une patience admirable et au prix des plus pénibles recherches.

Un ouvrage de cette nature, qui se rapproche beaucoup du dictionnaire par la forme, échappe, on le comprend, à l'analyse, et l'on n'en saurait donner ici le moindre extrait; mais nous pourrons du moins en reproduire le plan, pour mettre les lecteurs à même de le connaître et d'en apprécier la valeur.

La *Bibliographie du Droit belge* est divisée en trois parties, chacune composée comme suit :

I. — Relevé des ouvrages *par ordre alphabétique de noms d'auteur.*

II. — Relevé des publications anonymes, — des ouvrages généraux ou recueils périodiques dus à une collectivité connue ou non; — des travaux, rapports, etc., émanant d'une commission ou d'une association.

III. — Répertoire analytique, *par ordre alphabétique de matières,* de tous les ouvrages mentionnés, d'une manière plus détaillée, dans les deux premières parties.

Pour tous les ouvrages des deux premières parties, les auteurs donnent la mention complète du titre, la ville et l'année de l'édition, le nom de l'éditeur, le format du volume, le nombre de pages ou de tomes qu'il renferme, et, le cas échéant, le prix auquel il a été mis en vente dans le commerce de la librairie. Enfin, tous les travaux d'un même auteur sont mentionnés, sous son nom, dans leur ordre chronologique d'apparition. Il n'est dérogé à cette règle que dans des cas exceptionnels, par exemple, lorsqu'une publication forme la suite ou le complément d'une autre parue longtemps avant. Ajoutons que l'ouvrage ne présente la bibliographie complète de chaque auteur qu'au point de vue strictement juridique, la limitation logique et scientifique de cette *Bibliographie* spéciale imposant le devoir d'élaguer tous travaux

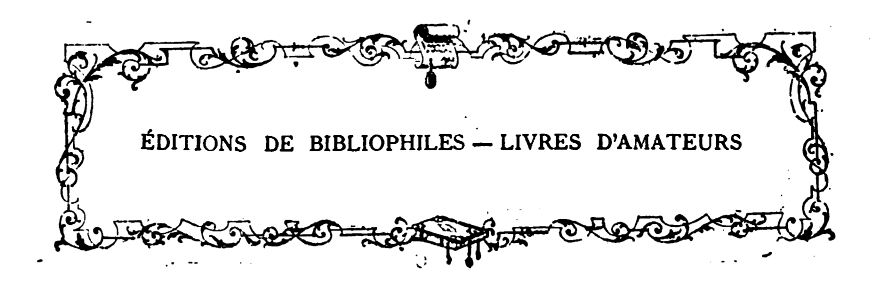
étrangers à la science du droit; on a pris soin cependant de recueillir ceux qui, s'occupant d'autres matières, ont traité le côté juridique ou législatif de leur sujet.

Pour trouver et réunir les matériaux de leur beau travail, MM. E. Picard et F. Larcier n'ont pas compulsé moins de cent quarante-six ouvrages généraux, recueils périodiques, archives, bibliothèques, bulletins de sociétés savantes, toutes collections considérables qu'il leur a fallu, pour ainsi dire, dépouiller page par page, sans parler des répertoires, catalogues et documents de toute nature, qu'ils ont dû également scruter avec le soin le plus minutieux. Aussi ont-ils fait une moisson abondante, qui les a bien récompensés de leurs peines. Leur premier fascicule, que nous avons sous les yeux, ne comprend que les lettres A à D inclusivement, et déjà ils ont mentionné et très exactement décrit deux mille trois cent quarante et un ouvrages. Notons qu'ils n'ont prétendu faire que la bibliographie du droit belge moderne, en prenant pour point de départ l'année 1814, date de la séparation de la Belgique de l'ex-empire français et de sa réunion aux Pays-Bas. Quels développements eût pris leur travail s'ils avaient voulu faire aussi la bibliographie de leur droit *ancien!*

Nous aurons, nous l'espérons, l'occasion de revenir bientôt sur la *Bibliographie du Droit belge moderne,* au fur et à mesure des autres fascicules. Nous quittons, pour aujourd'hui, cet intéressant et remarquable ouvrage; mais, auparavant, nous prendrons la liberté de faire à ses auteurs, non pas une observation critique, mais une simple question : Pourquoi ont-ils classé dans la lettre D les noms précédés d'une particule? Soit, par exemple : *d'*Anethan, *de* Brouckere, *de* Geyter, *de* Hondt, *de* Kerchowe, *d'*Exaerde, *de la* Court, *d'*El Houngne, *de* Meyer, *de* Witte, *d'*Hoop, *di* Martelli, *d'*Overchie, *du* Bus, *du* Chastel, etc., etc.? Sans doute, pour éviter des renvois; mais que ces messieurs nous permettent de leur faire observer que cette classification alphabétique est bien peu usitée, comme le prouvent la plupart des dictionnaires biographiques et bibliographiques; en général, surtout en France, on n'est point accoutumé à cette espèce d'innovation, qui peut tout d'abord égarer le lecteur dans ses recherches.

Cette simple remarque étant formulée, nous n'avons que du bien et beaucoup de bien à dire de la *Bibliographie du Droit belge moderne,* et nous ne doutons pas que cet excellent travail soit parfaitement accueilli aussi bien en France qu'en Belgique.

P. M.



ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Entrée du roy Charles IX et de la reine mère Catherine de Médicis en la ville de Sens, le 15 mars 1563, relation inédite extraite du manuscrit d'Éracle Cartault, chanoine du diocèse, et des délibérations et actes de l'hôtel de ville de Sens. 1 vol. in-8° de 47 pages, sur papier vergé de Hollande. Auxerre, Georges Rouillé; Paris, Claudin et Champion; 1882.

Quand on parcourt le catalogue d'une grande bibliothèque, on est étonné du nombre de plaquettes qu'on y rencontre sous le titre de : Entrée du roi ou de la reine en telle et telle ville. Au XVIe siècle surtout, la mode des entrées des souverains était devenue générale. C'était l'occasion, pour les bourgeois des villes, d'étaler aux yeux de leur seigneur le roi les riches étoffes, les armes superbes; on exhibait là tous les trésors de la cité; puis, le roi passé, la fête, souvent, se continuait et durait plusieurs jours. Une entrée du roi faisait époque dans la vie monotone des bourgeois; car les entrées, quoique la noblesse y parût, étaient des fêtes essentiellement bourgeoises. L'*Entrée du roy Charles IX à Sens,* que M. Henri Monceaux vient d'avoir l'heureuse idée de publier, mérite une place distinguée parmi les relations si nombreuses d'*entrées* que nous signalions tout à l'heure. Outre l'intérêt qui s'attache à ces sortes de récits, pour l'histoire de la ville plutôt que pour celle du souverain, cette publication a l'avantage de contenir des détails inconnus sur Jean Cousin; elle nous apprend les prix qu'on estimait alors (1563) les travaux des premiers artistes de France. Cela seul suffirait à faire apprécier comme il le mérite le travail de M. Henri Monceaux.

M. G. Rouillé, un très habile imprimeur d'Auxerre, s'est efforcé de rendre cette publication digne du public auquel elle s'adresse. Il a réussi à en faire une véritable édition de bibliophile : titre en rouge et noir, superbe impression en caractères elzéviriens sur beau vergé de Hollande, jolie justification qui

laisse de l'ampleur aux marges, rien ne manque à ce livre si artistement imprimé.

Nous parlerons, dans notre prochaine livraison, d'un autre bijou sorti tout dernièrement des presses de M. Georges Rouillé, et qui fait également le plus grand honneur à ce jeune maître typographe.

Récréations bibliographiques, par Loudolphe de Virmond. Paris, Dentu, 1882; 1 vol. pet. in-12. Prix : 3 francs.

Je suis sûr qu'en voyant ce petit volume de *Récréations bibliographiques*, tous les lecteurs qui s'occupent de curiosités littéraires se feront la même réflexion : Comment diable n'avais-je pas pensé à cela! On a imaginé bien des passe-temps bibliographiques. Plus d'un s'est creusé la tête pour en trouver de nouveaux. Et personne n'avait encore découvert celui-là. Il était pourtant si simple! Mais voilà! c'est toujours la même histoire : plus l'idée est simple, et plus on met de temps à la trouver.

M. Loudolphe de Virmond a donc eu cette curiosité de rechercher, dans les recueils bibliographiques, les noms des célébrités contemporaines déjà portés par des auteurs du temps passé. Ce travail a amené son auteur à faire les rapprochements les plus nouveaux, les plus inattendus. Voici un nom pris au hasard :

« Gautier (Théophile) », l'éminent écrivain de *Fortunio*, de *Spirite*, du *Capitaine Fracasse;* le poète d'*Émaux et Camées*. Né au xvie siècle.

Il a débuté par la poésie :

L'Union d'amour et de chasteté, pastorale, par Albin Gautier. Poitiers, Blanchet, 1606; in-8.

Au xviie siècle, il était prémontré, et bien qu'il fût très attaché à Victor Hugo, il entra cependant en polémique avec lui :

Apologie de la dissertation sur l'apparition de la sainte Vierge à saint Norbert, pour servir de réplique à la réponse du P. Hugo (par F. Gautier, prémontré). 1705; in-4.

Cet ouvrage répond suffisamment à ces biographes qui ne lui font connaître Victor Hugo qu'en 1830.

Puis il se fit architecte; ce qui lui permit plus tard de bien construire le vers, et de donner de la solidité à son style :

Histoire de la ville de Nismes et de ses antiquités, par H. Gautier, architecte-ingénieur. Paris, André Cailleau, 1721; in-8. fig.

Il a été de bonne heure critique d'art :

Observations sur la peinture et sur les tableaux anciens et modernes, par M. Gautier. Paris, Jorry, 1753; in-12.

Aux approches de la Révolution, ses idées se tournèrent à la mélancolie :

Jean Le Noir, ou le Misanthrope, par J.-J. Gautier. Paris, hôtel Bouthilier, 1789; in-8.

Il eut un moment l'idée de se lancer dans la politique :

Dictionnaire de la Constitution et du gouvernement français (par P.-N. Gautier). Paris, Guillaume jeune 1794; in-8.

Il avait publié auparavant un :

Manuel des jurés, par P.-N. Gautier. 1792; in-8.

Mais il revint définitivement à la poésie, et débuta, dans la période romantique, par :

Ipsara, chant élégiaque, par J.-E. Gautier. Paris, Le Normant père, 1824; in-8.

On voit le genre d'esprit de l'auteur. Cela est fort amusant, fort récréatif. Et presque tous nos écrivains modernes sont passés en revue : MM. About, Augier, Mézières, J. Simon, Zola, O. Uzanne, Sue, Janin, Méry, Coppée, Renaud, Chasles, etc., etc., une kyrielle d'etc., jusqu'à Mlle Hubertine Aucler.

Tous les auteurs, dramarturges, romanciers, etc., voudront voir ce qu'ils ont été dans cette vie antérieure. Nous terminerons par la phrase qui ouvre cet original petit volume : « Voici un curieux chapitre à ajouter à l'histoire des noms. » H. M.

L'Étourdi, *roman galant.*

Sous de noires couleurs, tel qui peint le plaisir
Ne le blâmerait pas, s'il pouvait en jouir.

Sur l'imprimé à Lampsaque, 1784. Bruxelles, Gay et Doucé, 1882. 2 vol. in-12 de x-138 et 104 pages; ornés de deux frontispices à l'eau-forte de J. Chauvet. — Tirage à 500 exemplaires numérotés, sur papier vergé. — Prix : 10 francs.

Ce roman, recueil de récits libres, mais écrit en termes qui ne sont point obscènes, était devenu d'une extrême rareté. Un exemplaire de l'édition originale n'était pas coté moins de quarante francs dans le *Bulletin du bibliophile* de 1857 (page 153, n° 67). — Cet exemplaire, en fort bel état d'ailleurs, a fourni la matière d'une curieuse notice à l'excellent bibliophile Jacob, dont on connaît le goût pour ces romans, aujourd'hui si dédaignés, de la fin du xviiie siècle. Empruntons à M. Paul Lacroix quelques lignes de sa notice précitée, qui nous feront bien connaître le livre lui-même et le nom de son auteur : « Ouvrage rare et méritant de le devenir davantage, dit l'éminent bibliophile, car les livres érotiques de cette espèce sont destinés à disparaître tous, après avoir traversé deux ou trois générations de curieux. En lisant ce roman spirituellement libertin (car il faut bien lire pour ne pas juger un ouvrage d'après son titre seul), nous pensions d'abord y reconnaître l'auteur de *Felicia ou mes Fredaines.* » Mais après l'avoir lu entièrement, nous sommes resté convaincu que cet ouvrage était encore le plus honnête de ceux du *marquis de Sade*, qui était alors à la Bastille, à la suite de ses deux procès criminels, et qui se donnait du bon temps à écrire romans, comédies, poèmes, que sa malheureuse femme s'efforçait de détruire avant qu'ils fussent imprimés. Dans cet *Étourdi*, il se vante d'avoir publié un petit livre, sans doute fort libre, que nous ne trouvons nulle part. « Voyez l'*Al-*

manach de nuit, année 1776, dit-il, cet almanach est de l'auteur de ces lettres. » Or *l'Almanach de nuit* avait enregistré le premier l'impertinente histoire du *Montreur de lanterne magique.* « A la fin de ce roman personnel, l'auteur revendique pour son compte une plaisante mystification dont le *Journal de Paris* fut le complice involontaire, en 1777, et que les Mémoires de Bachaumont ont prise au sérieux : c'est le jeune homme à marier, proposé en loterie à 3,000 livres le billet. — Ce roman, où les noms des personnages offrent quelquefois des anagrammes à deviner, côtoie en quelque sorte les aventures du marquis de Sade lui-même. Le chapitre intitulé *la Comédie* n'est autre qu'un souvenir du théâtre de société que l'odieux marquis avait inauguré dans son château de Lacoste, où les médecins l'envoyèrent se refaire de ses fatigues de débauche, et où il amena Mlle Beauvoisin, actrice du Théâtre-Français, qu'il faisait passer alors pour sa femme légitime. »

Ces rapides indications ne donnent-elles pas bien l'envie de lire tout le volume? Nous avouons, pour notre part, avoir cédé à cette tentation et nous n'en éprouvons pas de regret. Non pas que ce roman, en forme de lettres, genre parfois fatigant et décousu, soit par lui-même bien intéressant — ces aventures, ces histoires dont le libertinage forme le fond se ressemblent à peu près toutes — mais parce qu'on y trouve des renseignements et des détails curieux sur les mœurs et les habitudes de l'époque : il y a quelque chose à apprendre et à retenir à cet égard dans ce petit ouvrage et l'heure qu'on passe à le parcourir n'est point absolument sans profit. — Ce que M. P. Lacroix n'a pas dit, c'est que, comme nous l'indiquions plus haut, *l'Étourdi* n'est pas composé d'un seul jet; c'est un recueil d'aventures galantes, assez habilement jointes les unes aux autres, et si le trop fameux marquis y a raconté plusieurs traits de sa propre vie, il en a pris quelques autres dans diverses productions et les a intercalés dans son ouvrage : ainsi, certains morceaux ont été manifestement extraits du *Souper des petits-maitres* et de la *Confession du chevalier de Wilfort.* — Les expressions, avons-nous dit, ne sont point obscènes, car les métaphores habituelles de ce genre d'écrits, l'*autel,* le *sacrifice,* le *feu dévorant,* etc., etc., sont les termes les plus libres du roman : hâtons-nous d'ajouter que le marquis s'est dédommagé de l'emploi de ces *fadeurs,* que lui imposait sans doute le lieu où il les écrivait, par un grand luxe de détails dans les descriptions des scènes risquées qu'il veut dépeindre. En somme, cet ouvrage que l'auteur des *Bijoux indiscrets* n'eût certainement pas signé, dut paraître une simple *berquinade* à l'écrivain de *Justine.*

La nouvelle édition de *l'Étourdi* n'est tirée qu'à 500 exemplaires ; c'est certainement bien assez, mais cela ne sera peut-être pas trop pour les amateurs de *galanteries.*

Les prodigalités d'un fermier général : complément aux *Mémoires de Mme d'Épinay,* par E. Campardon. — Paris, Charavay; 1882.

Le volume de M. Campardon se divise en deux parties bien distinctes : *les prodigalités d'un fermier général,* qui forment la partie rédigée de l'ouvrage et comprennent 75 pages, et les *Pièces justificatives,* qui sont en somme le gros du volume.

La première partie n'est autre chose que l'histoire du mari de Mme d'Épinay, Denis-Joseph de La Live d'Épinay, fils de M. de La Live de Bellegarde, fermier général, et de Marie-Josèphe Prouveur. Ce que fut la vie de M. d'Épinay, M. Campardon nous l'apprend. Se lançant dans toute sorte d'entreprises plus mauvaises les unes que les autres, le mari de l'amie du baron Grimm ne tarda pas à compromettre sa fortune propre et celle de sa femme, Louise Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, qui était en même temps sa cousine germaine, la mère de M. d'Épinay et celle de Mlle d'Esclavelles étant sœurs.

M. d'Épinay ne tarda pas à être interdit : « Par déférence pour Mme d'Épinay, ma femme, écrivait-il le 5 août 1776, et pour ma famille, pour faciliter à mes créanciers..... le payement de leurs dettes sur mes revenus, dans le délai de trois à quatre années, ... je consens volontairement à mon interdiction et qu'il me soit créé pour curateur la personne qu'il plaira à ma famille et à justice de me nommer, mais à condition que le curateur tel qu'il sera ne pourra rien faire ni signer concernant ma curatelle que de l'avis par écrit et conseil de M. Pinon du Coudray, secrétaire du roi, lequel je désigne pour cela, et que je sais être agréable en cette qualité à ma famille. »... M. d'Épinay n'en continua pas moins à faire comme La Fontaine, c'est-à-dire à manger son fonds avec son revenu », si bien que le 14 décembre 1781, Mme d'Épinay, sa femme, dut demander qu'on apposât les scellés chez son mari, dangereusement malade. Deux mois plus tard, le 15 février 1782, M. d'Épinay mourait en sa maison de la rue des Saussayes. Le 15 avril 1783, Mme d'Épinay mourait à son tour, léguant ses manuscrits au baron Grimm, qui ne les publia point, malgré les dernières volontés de la testatrice; ce n'est qu'en 1817, c'est-à-dire dix ans après la mort de Grimm, que parurent les *Mémoires de M. d'Épinay.* Cette vie de dissipation que mena M. d'Épinay fait donc le sujet de cette première partie du volume.

Quant à la seconde, comprenant les pièces justificatives, il est aisé de se figurer ce qu'elle peut contenir. M. Campardon a puisé presque tous ses documents aux Archives nationales. La pièce la plus importante est sans contredit *le Testament de madame d'Épinay,* qui n'occupe pas moins de trente-deux pages imprimées. Parmi les autres pièces justificatives, il convient de citer *la Donation faite par M. de La Live de Bellegarde à madame d'Épinay, sa belle-fille,* à la date du 22 juin 1749, et l'*Extrait du procès-verbal des scellés apposés après le décès de madame d'Épinay en son hôtel de la rue de la Chaussée-d'Antin,* le 15 avril 1783. Deux curieux procès-verbaux, concer-

nant Mme Diderot, nous montrent la femme du célèbre encyclopédiste comme douée d'une patience fort médiocre.

Somme toute, un livre très intéressant, très étudié, qui devra, comme l'espère son auteur, être « consulté comme complément aux *Mémoires de madame d'Épinay* », et même comme un document precieux ajouté à tous ceux que nous possédons déjà sur l'histoire du xviiie siècle.

Espérons aussi que l'exemple de M. Campardon produira ses fruits et qu'on puisera de plus en plus à cette mine incomparable de trésors que renferment nos Archives nationales. H. M.

Inventaire des bijoux de Jeanne de Bourdeille, dame de Sainte-Aulaire, écrit par elle-même, le 27 octobre 1595; publié pour la première fois, d'après le manuscrit original de la Bibliothèque nationale, par M. de Montégut, vice-président du tribunal civil de Limoges, correspondant du ministère pour les travaux historiques. Périgueux, 1881, grand in-8; titre rouge et noir, papier à la cuve; tiré à 100 exemplaires, numérotés et signés.

Un des plus curieux inventaires publiés jusqu'à ce jour vient de paraître en province; c'est l'énumération, aussi complète que possible, des bijoux, des parures, de la garde-robe complète d'une châtelaine du xvie siècle. Le plus souvent on reproche à ces sortes de travaux leur sécheresse, leur aridité. Dressés presque toujours après décès, ils se ressentent de la lourdeur de la plume du tabellion ou du scribe; ici, rien de semblable. C'est Jeanne de Bourdeille elle-même qui décrit avec amour tous ses objets, explique leur destination, justifie leur disparition.

Le travail du président de Montégut peut se subdiviser en trois parties : l'Introduction, où il fait revivre tour à tour Antoine de Sainte-Aulaire, second époux de Jeanne de Bourdeille, le chef de la Ligue en Périgord, et surtout sa veuve, la charmante nièce de Brantôme, à laquelle même l'oncle-poète paraît avoir adressé quelques-unes de ses poésies (voir la dernière publication du docteur Galy : *Poésies inédites de Brantôme*, à la suite des *Œuvres complètes*, publiées M. Lud. Lalanne). La châtelaine paraît avoir résidé à la cour du dernier Valois. Le luxe de ses bijoux tendrait à le faire supposer. Son mari ayant été nommé député de la noblesse aux états de Blois (1588-1589), Jeanne de Bourdeille dut l'y accompagner et y voir la mode toute nouvelle des carrosses. Elle s'empressa de l'imiter et installa à son château de Lanmary, près Périgueux, une de ces voitures à quatre roues « doublée de drap vert ».

L'Inventaire proprement dit ne comprend pas moins de 100 numéros. On y voit figurer une chaîne d'or curieuse. Elle se compose de 18 médaillons entourés de perles, représentant autant d'épisodes de l'histoire de Vénus; 8 bracelets, faisant jusqu'à trois et quatre tours au bras, par-dessus la manche; des chiffres émaillés s'ouvrant des deux côtés pour mettre des portraits (*sic*). Enfin, et c'est là le plus extraordinaire et que nous tenons à signaler, « six grandes dentelles faites à l'aiguille ».

Ainsi voici, en 1595, le mot *dentelle* employé avec la signification moderne, vingt-cinq ou trente ans avant que le mot ne fût connu. Du moins, si l'on consulte, dans le supplément du *Manuel du libraire* de Brunet, les quarante ouvrages consacrés exclusivement aux dentelles et à leur description, aucun d'eux n'emploie le mot *dentelle*, et le savant auteur de l'ouvrage : *Histoire du costume*, M. Quicherat, dit que ce mot ne devint en usage, dans sa signification actuelle, que dans la première partie du xviie siècle.

Dans la troisième partie, M. de Montegut, complétant l'Inventaire proprement dit de la châtelaine, résume les opérations des magistrats du présidial de Périgueux qui, après le décès de Jeanne de Bourdeille, s'étaient transportés à son château, afin d'y inventorier, dans quatre cents pages d'un manuscrit du temps (février 1597), tous les objets mobiliers appartenant aux mineurs de Sainte-Aulaire.

Nous avons vu plus haut la garde-robe de la châtelaine, nous allons voir celle du seigneur : sa robe de chambre de velours doublée de serge, son chapeau castor, ses bottes de maroquin, ses tavayoles de rasoirs, etc., etc.

Mais, et c'est ici que l'étonnement augmente, ses collections de médailles antiques! Voilà un nouveau collectionneur à ajouter à la liste dressée par Edm. Bonnaffé !

L'argenterie, de *premier cachet* (*sic*), comprend soixante pièces; les plats en étain sont de plusieurs centaines; cinq salles ornées des plus belles tapisseries; une horloge au haut du donjon et une cloche pour avertir la sentinelle; un véritable arsenal de place forte : pièces de canon, dix-huit arquebuses, cuirasses, grenades, chausse-trappes, etc., etc.

L'Inventaire se termine par l'énumération de trente serviteurs attachés au château : aumônier, portier, cocher, valet de chambre, etc., etc.

Enfin une table alphabétique, comprenant quatre cent cinquante noms d'objets inventoriés, est à la fin du volume et facilite beaucoup les recherches.

J. T.

MEMENTO

La Librairie des Bibliophiles a commencé, il n'y a pas longtemps, une collection nouvelle qui, sous le titre de **Petits Classiques**, comprendra les auteurs de second ordre qui doivent figurer dans la bibliothèque d'un lettré. Les trois premiers ouvrages publiés ont été les *Contes de Boufflers*, les *Lettres de Voiture* et les *Œuvres choisies de Saint-Évremond*. Aujourd'hui paraît le *Théâtre choisi de Rotrou*, en deux volumes in-18, publiés avec une remarquable étude de M. Louis de Ronchaud. On peut dire qu'une édition du *Théâtre choisi de Rotrou* est un service rendu et à l'auteur, dont toutes les pièces ne sont pas à lire, et qui pourtant ne méritent pas de tomber dans l'ou-

bli, et aux lettrés, qui n'avaient jusqu'à présent d'autre ressource que la grande édition complète, en 5 volumes in-8°, donnée par Viollet-le-Duc en 1820-22.

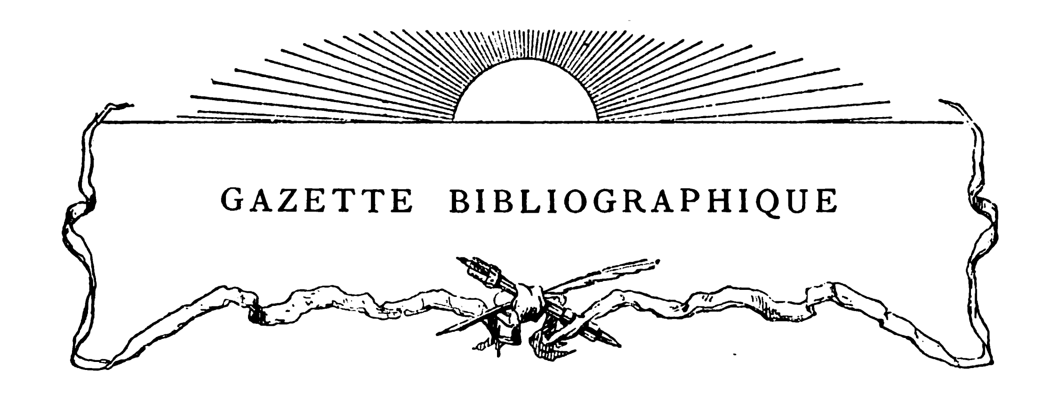
Le **Théâtre choisi de Rotrou** est orné d'un joli portrait gravé par Lalauze. Mais nous nous demandons pourquoi l'éditeur n'a pas songé à faire graver l'admirable buste de Rotrou par Caffieri, qui est au foyer de la Comédie-Française.

Nous reviendrons sur cette intéressante publication des *Petits Classiques,* lors de la prochaine apparition des œuvres choisies de Fontenelle.

La collection des **Petits Chefs-d'œuvre,** publiée par la Librairie des Bibliophiles, et dans laquelle ont paru dernièrement les *Conseils à une amie,* de Mme de Puysieux, vient de s'augmenter des *Poésies choisies de Gilbert,* comprenant tout ce qui mérite de rester dans l'œuvre de ce véritable poète enlevé si prématurément, et qu'il serait doublement injuste d'abandonner à l'oubli. Dans une très intéressante étude, appuyée sur les documents les plus authentiques, M. de Lescure a réfuté la légende qui fait mourir de misère l'auteur de la *Satire du* XVIIIe *siècle.* Les poésies de Gilbert avaient depuis longtemps leur place marquée dans la collection imprimée avec tant de soin par M. D. Jouaust, et où sont groupés les petites œuvres des grands écrivains et les ouvrages remarquables qui ont fait la réputation des auteurs de second ordre.

Un livre qu'on recherchera avec plaisir, le soir à la campagne, c'est le recueil des meilleurs sonnets du XVIe et du XVIIe siècle que les éditeurs E. Plon et Cie viennent d'imprimer à petit nombre d'exemplaires, en caractères antiques et dans le format des elzévirs, et qu'ils publient sous le titre : *Sonnets des vieux Maitres françois.* Ce volume deviendra une rareté bibliographique ; il fait connaître, par le choix des pièces, le goût et les mœurs de l'ancienne France, et aussi l'amour des vers, qui était général autrefois chez les femmes.





INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Séance annuelle.

Le séance publique annuelle de l'Académie française a eu lieu le 6 juillet dernier, sous la présidence de M. Mézières, assisté de MM. Sully-Prud'homme et Camille Doucet.

Le discours sur les prix de vertu a été prononcé par M. Mézières.

M. Camille Doucet a lu un remarquable rapport sur les concours de l'année 1882.

Le discours de M. Doucet terminé, il a été procédé à la proclamation des prix.

PRIX D'ÉLOQUENCE :

Ce prix, comme l'a dit M. Camille Doucet dans son discours, n'a pas été décerné, mais une *mention honorable*, avec une *médaille de mille francs*, est accordée à M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au lycée de Brest.

PRIX MONTYON DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MŒURS :

Cinq prix de *deux mille cinq cents francs* chacun : MM. Léon Ollé-Laprune, Albert Duruy, Raoul Frary, Frédéric Masson, Anatole France.

Deux prix de *deux mille francs* chacun : MM. Victor Guérin et H. Lafontaine.

Un prix de *quinze cents francs :* M. Auguste Dorchain.

Grand prix de la fondation Gobert : M. A. Chéruel, pour son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* et le premier volume de son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin.*

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait maintenu à M. Berthold Zeller, pour ses ouvrages intitulés : *Richelieu et les ministres de Louis XIII* et *le Connétable de Luynes-Montauban et la Valteline.*

Le Prix Thérouanne, de la valeur de *quatre mille francs,* est ainsi réparti :

Deux mille francs à M. Henri Forneron;

Mille francs à M. le comte Hector de la Ferrière;

Mille francs à M. le comte de Luçay.

Le Prix Bordin, de la valeur de *trois mille francs,* a été ainsi réparti :

Deux mille cinq cents francs à M. Albert Vandal;

Médaille d'or de cinq cents francs à M. Georges Pallain.

Prix Marcelin Guérin, de la valeur de *six mille francs,* divisés en sommes égales de mille francs, et accordées à MM. Charles Yriarte, Ernest Daudet, Émile Bos, Frédéric Godefroy, l'abbé Fabre, Luzel.

Prix Langlois, valeur *quinze cents francs,* à M. Bougot.

Prix Archon-Despérouses, valeur *quatre mille francs :*

Deux mille francs à la *Société des anciens traités français ;*

Mille francs à MM. Lucien Perey et Gaston Maugras;

Mille francs à M. Eugène Asse.

Prix Vitet : à M. Gustave Nadaud.

Prix Maillé-Latour-Landry : M. Léon Cladel.

Prix Lambert : M. Émile Pouvillon.

L'Académie décernera en 1883 :

1° Le prix de poésie. Sujet : *Lamartine ;*

2° Le prix triennal de *trois mille francs,* fondé par M. Thiers pour l'encouragement de la littérature et des travaux historiques ;

3° Le prix de Jouy, de *quinze cents francs,* destiné à récompenser un ouvrage soit d'observation, soit

d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles;

4° Le prix Botta, de *cinq mille francs*, pour le meilleur ouvrage publié en français sur la condition des femmes;

5° Le prix Monbinne, de *trois mille francs*, pour venir en aide à des infortunes dignes d'intérêt, ou bien encore pour récompenser des actes de probité;

6° Prix de Sussy, fondés par la duchesse d'Otrante, qui a légué à cet effet à l'Académie française une somme de *deux cent mille francs*, dont les arrérages sont distribués tous les trois ans pour récompenser de bonnes actions.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 16 juin.

Ouvrages présentés. — d'Abbadie : *Dictionnaire de la langue amarinna.* — Sauvaire : *Métrologie arabe de Dahaby.* — Houdas et Mastel : *Traité de droit musulman.* — Cognat : *Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains.* — Poullet : *Correspondance du cardinal dc Granvelle*, t. III. — Bergaigne : *Une nouvelle inscription du Cambodge.* — Drapeyron : *la Constitution de Carthage, d'après Aristote et Polybe.* — Duruy : *la Politique religieuse de Constantin.*

Lecture. — Grandmaison : *les Chartes de saint Julien de Tours.*

Séance du 23 juin.

Ouvrages présentés. — Muit : *Platon à l'Académie; fondation de la première école de philosophie en Grèce.* — Geffroy : *Mélanges d'archéologie et d'histoire.* — de Charencey : *Recherches sur les dialectes tasmaniens.* — Keroiles : *Études critiques sur l'ancienne géographie armoricaine.* — Prost : *les Chroniques vénitiennes.*

Lecture. — Aubé : *Polyeucte dans l'histoire.*

Séance du 30 juin.

Ouvrages présentés. — Masqueray : *Étude des ruines d'Elmeraba des Beni Ouelban.* — de la Borderie : *Chronique de Bretagne de Jean de Saint-Paul.* — Bengesco : *Voltaire, bibliographie de ses œuvres.* — Buzy : *Don Maugérard, histoire d'un bibliographe lorrain.* — Brièle : *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, fasc. II.

Lecture. — Oppert : *Notice sur un poids médique.*

Séance du 12 juillet.

Ouvrages présentés. — Perrot : *Bulletin de correspondance hellénique;* liv. VII. — de Pimodan : *le Château d'Échenay.* — Morand : *Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Rémy.* — Conat : *la Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.*

Lecture. — Ch. Nisard : *De l'état précaire et incertain de la propriété littéraire vers le milieu du* XVI° *siècle.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 17 juin.

Ouvrages présentés. — Lebon : *l'Angleterre et l'émigration française, de 1794 à 1801.* — Villey : *Du rôle de l'État dans l'ordre économique.*

Lecture. — d'Avenel : *le Budget de la France sous Louis XIII.*

Séance du 24 juin.

Ouvrages présentés. — De l'extension de la compétence des juges de paix. — Glasson : *Histoire du droit et des institutions civiles et judiciaires en Angleterre.*

Séance du 8 juillet.

Ouvrages présentés. — *Lettres de saint Vincent de Paul.* — Ferrand : *la Réforme municipale en France et en Italie.* — de la Fléchère : *les Révolutions du droit.*

Lecture. — P. Janet : *les Localisatious des sensations.*

Séance du 15 juillet.

Ouvrages présentés. — de Schulte : *Histoire des droits et des institutions de l'Allemagne;* trad. Fournier. — Combier : *la Justice criminelle à Laon pendant la Révolution, de 1789 à 1800.*

Lecture. — Rocquain : *Mouvement d'opposition contre Rome et les premiers vœux de réforme sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV.*

Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.

Voici la liste des prix décernés par l'Académie des sciences morales et politiques pour le concours de cette année :

Prix du budget. — Statistique. — Le prix n'est pas décerné. Une médaille d'or de la valeur de mille francs est accordée à titre de récompense à M. F. de Reinach.

Histoire générale et philosophique. — La valeur du prix est doublée, vu les qualités rares et les mérites supérieurs du mémoire envoyé par M. Achille Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux; en conséquence, trois mille francs lui sont accordés.

Prix Victor Cousin. — Philosophie : trois mille francs. M. Denis, professeur à la Faculté des lettres de Caen.

Prix Rossi. — *Du rôle de l'État dans l'ordre économique.* — MM. Alfred Jourdan et Edmond Villey, chacun deux mille cinq francs.

Prix quinquennal Beaujour. — *Histoire des établissements de charité, avant et depuis 1789, en France:*

MM. Léon Lallemand et Gustave Schelle, chacun deux mille cinq cents francs.

Prix Stassart. — Morale (année 1881). Trois mille francs : M. Philibert d'Ussel.

Année 1882. — Le prix n'est pas décerné.

Trois récompenses sont accordées :

Deux mille francs : à M. Wuarin, pasteur à Genève.

Cinq cents francs à chacun des Mémoires inscrits sous les numéros 4 et 6, dont les auteurs ne se sont pas fait connaître.

Prix Bordin. — Le prix n'est pas décerné. Une récompense de deux mille francs est accordée à M. Alfred Levesque.

Prix Edmond Alphen. — Quinze cents francs à M. Maggiolo, recteur honoraire.

L'Académie des sciences morales et politiques a mis les sujets suivants au concours, pour les années 1882, 1883, 1884 et 1885 :

Prix du Budget (valeur 1,500 fr.) — 1884. Section de philosophie : La perception extérieure. — 1885. Le libre arbitre, théorie et histoire. — 1883. Section de législation, droit public et jurisprudence : Histoire de l'enseignement du droit avant 1789.— 1882. Section d'économie politique et finances, statistique : La main-d'œuvre et son prix. — 1883. Section d'histoire générale et philosophique : Origines et caractère de la chevalerie et de la littérature chevaleresque. — 1885. Même section : La politique du roi Charles V.

Prix Victor Cousin (5,000 fr.). — 1884. De la philosophie stoïcienne et le scepticisme dans l'antiquité grecque.

Prix Odilon Barrot (5,000 fr.). — 1883. Organisation municipale et départementale en France avant 1789. — 1884. Le barreau anglais et le barreau français.

Prix Léon Faucher (3,000 fr.) — 1882. Des associations coopératives. — 1883. Les assurances.

Prix Wolowski (3,000 fr.) — 1884. Rapport entre le droit et l'économie politique; un ouvrage d'économie politique.

Prix du comte Rossi (5,000 fr.) — 1883. La preuve des lois économiques chez les anciens. — 1884. Des coalitions et des grèves dans l'industrie.

Prix Kœnigswarter (1,500 fr.) — 1884. Le meilleur ouvrage sur l'histoire du Droit.

Prix quinquennal (5,000 fr.). — 1883. De l'indigence depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution de 1789.

Prix de Morogues (2,000 fr.) — 1837. État du paupérisme en France.

Prix Stassart (3,000 fr.). — 1885. Étude historique et critique sur le réalisme dans la poésie et dans l'art.

Section d'économie politique et finances, statistique (2,500 fr.). — 1883. Les grandes compagnies de commerce.

Prix triennal (1,500 fr.). — 1881. Ouvrage littéraire ayant le plus contribué au progrès de l'instruction primaire.

Prix Crouzet (2,000 fr.). — 1883. La philosophie de l'évolution.

Prix Jean Reynaud (10,000 fr.). — Au travail le plus méritant fait depuis cinq ans.

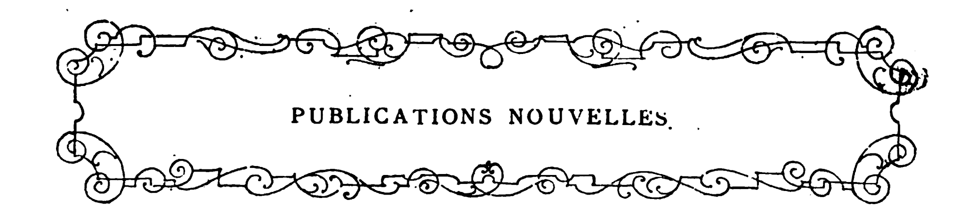
La Société Jablonowski, de Leipzig, a mis au concours les sujets suivants : Pour 1883 : Rassembler le plus complètement possible les faits relatifs à l'excès de population dans les grandes villes de l'antiquité ; — pour 1884 : Représenter le développement historique et l'état actuel de la frontière entre le haut allemand et le bas allemand, à l'est de l'Elbe; — pour 1885 : Dresser la table des diplômes des rois de Pologne, de 1295 à 1506.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Les vacances des bibliothèques, pour cette année, ont été réglées comme suit : bibliothèque Mazarine, du 16 juillet au 1er septembre; Arsenal, du 16 août au 1er octobre; Sainte-Geneviève, du 1er septembre au 15 octobre.

Bibliothèque de la Faculté de médecine.

D'après un rapport présenté, le 6 juin, sur le service de la bibliothèque pendant l'année 1881, il résulte qu'il est entré dans les collections, du 1er janvier au 31 décembre, 6,870 volumes ou brochures, ce qui porte à 107,899 volumes ou brochures le total des imprimés renfermés dans ce dépôt.



PUBLICATIONS NOUVELLES.

M. Ruelle vient de faire paraître la seconde livraison de sa *Bibliographie générale des Gaules*, dont nous avons rendu compte et sur laquelle nous reviendrons prochainement.

La librairie Degorce-Cadot entreprend une petite bibliothèque de vulgarisation à 2 fr. 50 le volume. Deux ouvrages ont déjà paru : *les Grandes découvertes maritimes du* XIII[e] *au* XIV[e] *siècle*, par Ed. Cot, et *les Explorations françaises* de 1870 à 1881, par M. Paul Gaffarel.

Nous trouvons dans le *Bien Public,* sous la signature de M. Ernest d'Hervilly, les renseignements suivants :

Arsène Houssaye va publier ses *Mémoires;* voilà la nouvelle.

C'est à la vendange prochaine qu'ils paraîtront, en plusieurs volumes; voilà le renseignement de librairie.

Mais ils existent déjà, condensés en un vaste *memento* imprimé et tiré à un seul exemplaire; voilà la curiosité bibliographique.

C'est dans le coin même du Laonnais, où Arsène Houssaye est *né Parisien,* — car il est né Parisien en province, à Bruyères, comme tant d'autres naissent provinciaux à Paris, — qu'il achève de compléter l'histoire de sa vie; voilà la coïncidence.

Chacun des volumes contiendra, à la suite de ses dernières pages, sous la rubrique : les *Vingt-quatre lettres de l'alphabet,* un grand nombre d'autographes et de dessins adressés à l'auteur par des célébrités de tout genre, d'antan et d'aujourd'hui; voilà l'indiscrétion.

Enfin, si ces Mémoires seront curieux au plus haut point, abondants en anecdotes, en portraits intimes; s'ils seront attrayants pour tout le monde et utiles à ceux qui veulent connaître l'histoire littéraire et artistique contemporaine; voilà ce qu'il serait oiseux de dire.

La nouvelle édition du catalogue Trübner « *of Dictionaries and Grammars of the principal language of the world* » renferme 3,000 articles répartis dans l'ordre des langues et dialectes, qui sont au nombre de plus de 400. La première édition, parue en 1872, ne contenait que 1,100 articles.

Plusieurs érudits belges, et à leur tête M. Gachard, viennent, dit la *Revue historique,* de former une Commission chargée de réunir tous les documents relatifs à Rubens. Cette Commission a fait paraître le premier fascicule d'un *Bulletin Rubens,* destiné à faire connaître l'état de ses travaux.

Il vient de paraître à Bruxelles le premier fascicule d'une *Bibliographie nationale, dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications.*

PUBLICATIONS ANNONCÉES
OU EN PRÉPARATION

M. Renan travaille en ce moment à une *Histoire du peuple d'Israël avant J.-C.*

M. Jules Flammermont va publier le texte des Remontrances du Parlement de Paris au XVIII[e] siècle. Cet ouvrage, qui entrera dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France,* formera trois volumes.

La *Revue historique* va publier une *Table* de ses cinq premières années.

M. Schmidt, de Strasbourg, prépare un ouvrage où il traitera des bibliothèques de Strasbourg au moyen âge et des origines de l'imprimerie dans la même ville.

MM. Scheffer et H. Cordier vont publier un recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIII[e] siècle jusqu'à la fin du XVI[e].

La librairie Williams et Norgate nous informe que M. Francis Darwin rassemble en ce moment les lettres de son père, qui doivent servir de matériaux à une



biographie du célèbre savant. M. Darwin prie les personnes qui possèdent des lettres de Ch. Darwin de vouloir bien les lui communiquer; elles ne seront publiées qu'avec l'assentiment des possesseurs. — Adresser les communications à M. Darwin, Down, Beckenkam.

On annonce que l'*Athenæum* de Londres va publier des lettres et documents inédits concernant lord Byron et sa famille. Il y aura, entre autres, la dernière lettre écrite par Byron à sa femme au moment de quitter l'Angleterre; diverses pièces relatives à la destruction des Mémoires de Byron; des correspondances de famille réduisant à néant les révélations scandaleuses de Mme Beecher-Stowe sur la vie privée du poète, révélations qui provoquèrent à l'époque de leur publication (1869) une vive polémique entre les journaux français et américains.

On annonce la publication prochaine d'un roman posthume de Longfellow. Il a pour titre *Dans le port*, et est moitié plus long que la dernière œuvre du poète, *Ultima Thule*. Une grande partie des morceaux sont inédits.

NOUVELLES DIVERSES

L'inauguration du monument funèbre de Michelet a eu lieu le 13 juillet au Père-Lachaise.

Ce tombeau est, comme on sait, l'œuvre de M. Antonin Mercié.

L'illustre historien est représenté couché, et tenant une plume de la main droite.

Près du corps inanimé s'élève une imposante figure personnifiant le génie inspirateur de Michelet.

C'est une femme drapée dans de longs voiles, paraissant s'élancer vers le ciel, et montrant ces mots :

L'histoire est une résurrection.

Sur la pierre du lit funéraire, sur lequel repose le grand écrivain, on lit cette phrase, extraite de son testament :

Que Dieu reçoive mon âme reconnaissante.

Un curieux centenaire. — Ces jours-ci on a célébré à Vienne le quatrième centenaire de l'introduction de l'art de l'imprimerie dans cette ville; le premier livre qui y parut en 1482 était la *Légende de saint Roch;* ainsi que tous les autres livres publiés à Vienne jusqu'en 1492, elle ne portait pas de nom d'éditeur.

On peut s'étonner que l'invention de Gutenberg ait été propagée si tard dans une ville comme Vienne, tandis qu'on imprimait déjà en 1474 à Prague.

En voici la raison :

Dès 1460, un orfèvre viennois, Ulrich Han, était allé à Mayence s'initier à l'art de l'imprimerie. De retour dans sa ville natale quelque temps après, il fit en secret fondre des caractères, confectionner une presse, et il imprima sur une feuille volante, devenue d'une rareté extrême, une espèce de prospectus par lequel il se recommandait comme imprimeur au clergé et à l'université.

Mais alors intervint la corporation des copistes et enlumineurs qui, en vertu de ses privilèges, fit interdire à Han de se servir de la presse mécanique.

Il se rendit alors à Rome, et grâce à la munificence du cardinal Enéas Sylvius, qui devint ensuite le pape Pie II, il put y établir une imprimerie. En 1468, l'empereur Frédéric III vint l'y visiter, et ce fut à cette occasion qu'il rendit le fameux décret qui autorisait les typographes à porter l'épée et des bijoux d'or comme des nobles et qui leur conférait comme armoiries un aigle, aux imprimeurs un griffon.

Au point de vue des nouveautés littéraires, Paris est un minotaure.

Savez-vous combien il dévore de romans nouveaux ou soi-disant tels, bon an, mal an ?

Suivant statistique, la presse parisienne : journaux, revues, libraires, en consomme trois cents volumes chaque année.

Trois cents volumes, pas un de moins !

Ces montagnes de papier sont noircies par cinquante-sept écrivains de l'un et de l'autre sexe, allant de la célébrité à une notoriété nébuleuse.

Jadis, de 1832 à 1848, Paris ne publiait pas plus de vingt-cinq volumes de romans par an, et il n'y avait guère que quinze faiseurs, depuis H. de Balzac jusqu'à Paul de Kock.

Jadis, c'était le chambertin de l'esprit; aujourd'hui, c'est la piquette d'Argenteuil !

On vient de faire à Presbourg une découverte historique d'un grand intérêt. Dans les archives de la famille Esterhazy, on a trouvé une volumineuse correspondance de l'empereur Charles VI, père de Marie-Thérèse, ainsi que des lettres de cette dernière et de son époux François de Lorraine.

Cette correspondance présente sous un nouveau jour maints événements historiques du dix-septième siècle.

M. Frédéric Hankey, un bibliophile d'une espèce particulière, vient de mourir, laissant, nous dit Ch. Monselet, un très riche cabinet dans son appartement de la rue Laffitte.

Entre autres curiosités, M. Hankey possédait l'exemplaire unique des *Tableaux des Mœurs du temps,* du fermier général de la Popelinière ou de la Poupelinière, orné de vingt miniatures exécutées avec le plus

grand soin (seize en couleur et quatre au lavis) et attribuées à Monnet.

A la mort de La Poupelinière, cet ouvrage fut mis sous les scellés ; mais il avait déjà passé sous les yeux de plusieurs personnes, qui s'en étaient montrées fort effarouchées. Les Mémoires de Bachaumont se firent tout naturellement l'écho de ce petit scandale (15 juillet 1736).

« Lorsqu'on fit cette découverte, Mlle de Vandi, une des héritières, fit un cri effroyable et dit qu'il fallait jeter au feu cettre production diabolique. Le commissaire lui représenta qu'elle ne pouvait disposer seule de cet ouvrage, qu'il fallait le concours des autres héritiers; qu'il estimait convenable de le remettre sous les scellés jusqu'à ce qu'on eût pris un parti; ce qui fut fait. Ce commissaire a rendu compte de cet événement à M. le lieutenant général de police, qui l'a renvoyé à M. de Saint-Florentin. Le ministre a expédié un ordre du roi qui lui enjoint de s'emparer de cet ouvrage pour Sa Majesté: ce qui a été fait. »

Toujours pour les fins morceaux, ce Louis XV !

Depuis lors, il s'écoula un assez long espace de temps, pendant lequel on n'entendit plus parler de ce mystérieux exemplaire. On le retrouva dans la fameuse armoire de fer des Tuileries. De là, il passa en Russie; on le signale dans le catalogue des livres précieux du prince Michel Galitzin (Moscou, 1820). Vendu à l'amiable, sans avoir été exposé, et à un très haut prix, il arriva de main en main à M. Jérôme Pichon, président de la Société des bibliophiles français.

C'est de M. Jérôme Pichon que M. Hankey tint ce monument de la corruption du dix-huitième siècle, qu'il exhibait à ses visiteurs avec un orgueil qui avait son côté comique.

Les *Tableaux dès mœurs du temps* n'étaient pas, d'ailleurs, le seul joyau de ce cabinet, que M. P. Malassis, à bout d'épithètes, qualifiait de *superlatif*.

Superlatif est bien trouvé et dit tout.

La réunion, votée par le dernier congrès littéraire international, d'une conférence pour l'élaboration d'un programme définitif en vue d'une *Union de Propriété littéraire,* aura lieu à Berne, au mois de mai 1883.

Un livre unique. — C'est la *Vie artistique* qui nous le signale.

« Pour lui seul, dit ce journal, M. Feuillet de Conches a fait imprimer chez Didot, avec un caractère tout spécial les *Fables de la Fontaine*. C'est un énorme in-folio à grandes marges, tiré sur splendide papier de Hollande. Le caractère a été brisé après le tirage, et M. Feuillet de Conches, auquel ses fonctions de maître des cérémonies et d'introducteur des ambassadeurs sous l'Empire rendaient la tâche moins ingrate, a fait traduire le livre dans toutes les langues du monde. Le texte français, imprimé avec les traductions sur le papier Hollande à grandes marges, a été ensuite envoyé en Chine, au Japon, dans la principauté de Siam, à l'empereur du Maroc, en Égypte, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, etc. Les ambassadeurs correspondants à ces diverses puissances ont prié les artistes du pays d'illustrer l'œuvre du grand maître, chacun à sa manière et avec ses moyens propres. Le sultan Abdul-Azis a illustré lui-même une des fables, le roi de Portugal, une autre, le roi de Suède, Charles XV, une troisième. Je ne vous parle pas des artistes français, parmi lesquels figurent Ingres, Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Lehmann, Corot, Millet, Dupré, le duc d'Orléans, la princesse Marie, la princesse Mathilde, etc., qui tous, ont illustré en marge, la fable qui leur avait été envoyée. »

Ce livre se trouve être aujourd'hui la propriété d'un bibliophile russe.

Le *Journal officiel* vient de publier un rapport sur la situation des archives départementales, communales et hospitalières, adressé au ministre de l'intérieur par M. Rousseau, directeur de la comptabilité.

Ce rapport constate que les inspecteurs poursuivent avec activité la réintégration dans les archives des documents historiques répartis entre les bureaux et les préfectures.

D'un autre côté, les inspecteurs généraux et les archivistes se livrent à d'incessantes recherches pour découvrir, soit dans les bureaux des diverses administrations de l'État, soit dans les mairies, soit même chez les particuliers, les titres appartenant par leur nature aux archives départementales et qui, par suite de diverses circonstances, n'ont pas été, conformément à la loi, centralisés à la préfecture.

La plus importante et la plus curieuse des trouvailles de l'an dernier a été faite dans le département d'Indre-et-Loire.

M. de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, a recueilli, dans des couvertures de registre de l'état civil, 520 fragments de chartes dont la moitié, remontant au dixième siècle, se rapporte aux personnages les plus marquants de cette époque; on y rencontre le programme de Hugues Capet.

Ces pièces, qui paraissent provenir d'un vol considérable fait aux archives en 1831, ne tarderont pas à être reconstituées, autant que leur état fragmentaire le permettra.



L'épiscopat français vient de faire une perte sensible. Monseigneur de la Bouillerie, coadjuteur de Son Éminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, est mort le 8 juillet dernier.

Monseigneur de la Bouillerie a publié un grand nombre d'ouvrages de doctrine ou d'édification religieuse, parmi lesquels nous citerons : *Etude sur le symbolisme de la nature interprété d'après l'Écriture sainte et les Pères;* l'*Homme, la nature, son âme, ses facultés et sa fin,* d'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin; enfin, le *Symbolisme de la nature.* Il était chevalier de la Légion d'honneur.

On connaît la fin déplorable de M. Jules Crevaux, le célèbre explorateur qui a été assassiné avec ses compagnons de route par les indiens Tobas.

M. J. Crevaux était né en 1847 et avait commencé ses voyages en 1869.

Il ne nous appartient pas de faire connaître les services qu'il a rendus aux sciences géographiques, nous ne pouvons que rappeler qu'il a publié plusieurs de ses récits de voyage dans le *Tour du Monde.* On lui doit en outre : *Mission géographique de M. le docteur Crevaux dans l'intérieur de la Guyane* (1878); —*Voyage dans l'Amérique du Sud, 1880-1881* (1882).

La presse parisienne a, le mois dernier, annoncé la mort de Henri Delaage qui a succombé aux suites d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis peu de temps.

Né à Paris en 1825, il fit paraître, en 1849, son premier volume, *le Sang du Christ,* qui fut bientôt suivi de plusieurs autres. Citons le *Perfectionnement physique de la race humaine,* le *Monde occulte,* le *Monde prophétique,* l'*Éternité dévoilée,* etc. Signalons encore son dernier ouvrage, la *Science du Vrai,* qu'on peut considérer comme le testament littéraire et philosophique du défunt.

La mort vient de frapper, dans la personne de M. Juvénal Dessaignes, un publiciste distingué et instruit. M. Dessaignes avait consacré aux études d'économie politique et de législation agricole l'activité d'un esprit ouvert et laborieux. Agé de quarante-cinq ans seulement, M. Dessaignes s'était déjà fait apprécier par ses travaux.

M. Ch. Labitte, l'érudit libraire dont nous avons annoncé la mort dans notre dernière livraison, était né à Paris le 1er janvier 1832. Fils et petit-fils de libraires parisiens, Ch. Labitte, après avoir passé quelque temps dans une maison de Londres, prit en 1863 la direction de la maison de son père.

Parmi les livres qu'il a édités, il convient de citer le *Manuel de l'amateur d'illustrations,* de Sieurin; l'*Œuvre de Moreau le Jeune,* par Mahérault; *les Elzeviers,* de Willems. Il venait de fonder tout récemment un journal spécial à l'usage de sa clientèle : *La Bibliophilie.*

C'est surtout comme libraire-expert que M. Labitte avait acquis sa réputation. C'est lui qui a dirigé les ventes des collections Potier, Sainte-Beuve, Delaborde, Ed. Gauthier, Ruggieri, Niel, Tufton, Guizot, Taschereau, Tross, de Montgermont, Janin, Desbarreaux-Bernard, de Sacy, Sieurin, Viollet-le-Duc, Quentin-Bauchard, Firmin-Didot.

M. Labitte avait succédé à M. Potier en qualité de libraire de notre Bibliothèque nationale.

On annonce la mort, à Châtillon-sur Bagneux, de M. le docteur Amédée Latour, décédé à l'âge de soixante-seize ans. Né à Toulouse en 1805, M. Latour se fit recevoir docteur en 1831, se tourna vers la littérature médicale, prit la rédaction du *Journal hebdomadaire de médecine,* qui devint la *Presse médicale.* En 1850, il fonda l'*Union médicale,* dont il resta le rédacteur en chef. Il a été élu associé de l'Académie de médecine en 1870.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1866, il avait été promu officier le 14 août 1868.

Nous apprenons la mort de M. Rapet (Jean-Jacques), inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire.

On doit à M. Rapet les ouvrages suivants : *De l'Influence de la suppression des tours dans les hospices d'enfants trouvés, sur le nombre les infanticides* (1846); *Manuel populaire de morale et d'économie politique* (1858, 3e édition, 1870), qui a obtenu le prix biennal de 10,000 francs. *Manuel de législation et d'administration de l'instruction primaire* (1862), etc.

Il faut citer aussi un mémoire inédit, *sur le système d'instruction et d'éducation de Pestalozzi,* qui obtint le premier prix au concours académique de 1848. Il a inséré des articles pédagogiques dans l'*Éducation,* le *Bulletin de l'instruction primaire,* le *Journal des*

Instituteurs, et des *Comptes rendus* de l'Académie des sciences morales et politiques, qui lui a décerné le prix Halphen, destiné à la personne qui a rendu le plus de services à l'instruction primaire.

M. Henri Benedict-Revoil, hommes de lettres et journaliste, est mort à Paris le 13 juin.

Il a écrit et traduit nombre de romans et de récits de voyages et de chasses : *Histoires et recherches succinctes sur l'origine des ports d'armes* (1839); — *Vie des femmes chez les Mormons* (1856), traduction; — *Chasses et pêches de l'autre monde* (1856); — *Les Pirates du Mississipi* (1855), traduction; — *Le roi d'Oude; mœurs de l'Inde*; — *Abigail, ou la Cour de la reine Anne,* traduction; — *L'Inde à vol d'oiseau*; *Les deux Convicts,* 1858, trad.; — *Le docteur américain ; souvenirs d'un médecin,* 1860, trad. ; — *Le dessus du panier* (1861); — *L'amour qui tue* (1863); — *Le bivouac des trappeurs* (1864); — *Bourres de fusil, souvenirs de chasse* (1865); — *La Cour du Roi d'Orient,* trad.; — *Vive la chasse* (1867); — *La fille des Comanches;* — *Un cœur pour deux* (1868); — *la Saint-Hubert;* — *le Rêve du chasseur;* — *Mémoires du Baron de Crac ;* — *Monaco et Monte-Carlo* (1878); — *Les drames du Nouveau-Monde.* Revoil a collaboré aux journaux *l'Illustration, l'Ordre, l'Assemblée nationale, le New-York Herald.*

Auteur dramatique, il a donné un opéra, *le Vaisseau fantôme,* en collaboration avec M. Foucher; il fit aussi plusieurs comédies qui furent représentées en Amérique où il séjourna près de dix ans. Revoil était né en 1816.

On annonce la mort, à Hyères, de M. Germain de Saint-Pierre, ancien président de la Société botanique de France, auteur d'une *Flore des environs de Paris* et d'un *Dictionnaire de botanique.*

On annonce, de Monaco, la mort de M. François-Isidore Alauzet, président du tribunal supérieur de cette ville, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur et juge au tribunal civil de la Seine, auteur d'écrits judiciaires au nombre desquels on cite :

Essai sur les peines et le système pénitentiaire; Traité général des assurances; De la qualité de Français et de la naturalisation, et un *Commentaire du Code de commerce et de la législation commerciale,* ouvrage considérable, qui a eu plusieurs éditions. Il était né à Alexandrie (Piémont), de parents français, le 10 avril 1807.

M. Joseph Lemuel Chester, décédé en Angleterre le 26 mai dernier, à l'âge de soixante-un ans, avait publié des travaux estimés sur l'histoire locale. On lui doit la publication des Registres de l'abbaye de Westminster, dans les Mémoires de la Harleian Society. Il venait tout récemment de faire paraitre le tome Ier de la *Visitation of London,* 1633-1634. Le second volume sera publié l'année prochaine. M. Chester s'intéressait particulièrement à l'histoire des colonies anglaises en Amérique.

Un artiste qui, il y a une vingtaine d'années, a joui en Angleterre d'une vogue énorme, vient de mourir à Londres. Il s'agit de M. Harblot Browne qui, sous le pseudonyme populaire de « Phiz », illustrait les ouvrages de Dickens au moment où l'auteur de *David Copperfield* écrivait sous le pseudonyme de « Boz ». Le crayon de M. Harblot Browne a été pour Dickens un puissant collaborateur. Il a incarné, en quelque sorte, les principaux personnages du célèbre romancier, et achevé de rendre vivantes les plus curieuses physionomies esquissées par Dickens dans *Pickwick, Nicolas Nickleby, David Copperfield, Dombey and son, Martin Chuzzlewit,* etc.

Depuis la mort de Dickens, Harblot Browne ne faisait plus guère parler de lui. Mais on ne peut pas dire qu'il ait survécu à sa réputation, car *Pickwick, Micawber, Sam Weller,* etc., qui lui appartiennent presque autant qu'à Dickens, ont rendu son nom ou plutôt son pseudonyme de « Phiz » inoubliable. M. Harblot Browne est mort dans sa soixantième année.

Nous apprenons la mort de M. Wattemare, qui a écrit de nombreux ouvrages pour la jeunesse. Nous citerons notamment: *l'Amérique centrale ; les Hommes du jour; A travers l'Australie; l'Amérique septentrionale et les Peaux-Rouges*; *Vie et voyages de Christophe Colomb; Vasco de Gama ; Magellan, Livingstone.*

M. Wattemare a collaboré à la *Science pour tous,* au *Magasin pittoresque,* au *Moniteur de l'armée,* à *la Patrie,* à la *Revue contemporaine.*

Don Joseph Cavéda, membre de l'Académie royale d'histoire de Madrid, de l'Académie de Saint-Ferdinand et de plusieurs autres sociétés savantes, est mort à Gihon, le 11 juin dernier, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il etait né dans les Asturies, vers 1787. Il a collaboré à plusieurs publications, principalement à celle des *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Espagne.* Un ouvrage lui appartient en propre, et lui assurera longtemps un rang d'honneur parmi les archéologues espagnols de notre siècle. C'est *la Historia de la Arquitectura en Espana* (1849), Madrid, gr. in-4° (*Polybiblion*).

Nous apprenons la mort de M. Hettner, un des plus brillants historiens de la littérature du XVIIIe siècle.

Son ouvrage le plus connu et qui a eu plusieurs éditions est la *Literaturgeschichte des achtzehnten Iahrhunderts,* divisée en trois parties : la littérature française, la littérature anglaise et la littérature allemande.

Le professeur italien, Oreste Raggi, est mort dernièrement à la Spezzia. On lui doit plusieurs publications sur l'histoire de l'art et de la littérature. Son dernier ouvrage est intitulé : *Sulla vita e le opere di Pietro Tenerani.*

La *Revue historique* annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, du jurisconsulte vénitien Valsecchi. Il s'était surtout occupé de l'histoire du droit de son pays. Son premier ouvrage fut un *Trattato dei feudi.* En 1862, il commença la publication d'une *Bibliografia analitica degli statuti italiani;* faute de souscripteurs, l'ouvrage ne fut pas continué. Dans divers recueils, par exemple dans l'*Ateneo veneto,* il a donné plusieurs chapitres d'une histoire générale de la législation vénitienne. Il avait été nommé, en 1866, directeur de la bibliothèque de l'université de Padoue.

On annonce la mort, à Hombourg, du comte Vladimir Sollohoub.

Le comte Sollohoub était né à Saint-Pétersbourg, en 1814. Il fit ses études à l'université de Dorpat. Après un court passage au service diplomatique, il passa au ministère de l'intérieur, et fut envoyé dans le midi de la Russie, où il s'occupa des travaux statistiques. Sa carrière littéraire commença en 1837. Une longue série de nouvelles très vivement écrites et fort remarquées lui valut promptement une flatteuse notoriété. En 1845, il publia *Tarentass,* qui est resté son œuvre maîtresse. Une première édition de ses œuvres a été publiée en 1855. Depuis cette époque, il avait presque cessé d'écrire.

En 1877, le comte Sollohoub avait été attaché au quartier général de l'empereur Alexandre II à titre d'historiographe.

Les journaux russes signalent la mort du métropolitain de Moscou, Makarii, bien connu comme prédicateur et comme écrivain.

Un écrivain polonais bien connu à Paris, M. Christian Ostrowski, vient de mourir à Lausanne, où il s'était retiré depuis plusieurs années.

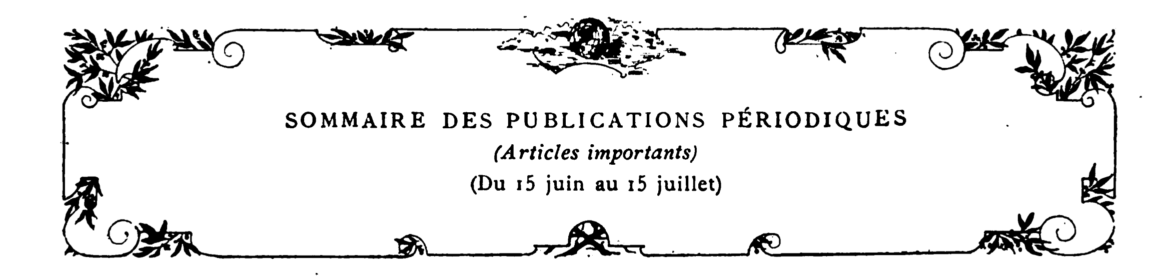
Il écrivait en polonais et en français principalement des drames historiques et des comédies en prose et en vers, dont quelques-unes ont été représentées à Paris.

Il avait traduit, en polonais et en vers, *l'Avare,* de Molière, et publié un volume d'impressions de voyage.

M. Ostrowski, connu aussi par ses libéralités en faveur de la jeunesse studieuse, laisse, dit-on, par testament, une somme de trois cent mille francs pour la fondation de bourses à l'École polytechnique de Zurich, en faveur d'étudiants polonais.

La Suisse vient de perdre un de ses principaux historiens, Maurice de Stürler. Parmi ses travaux, la plupart inachevés, il convient de citer : *Documents de la Réforme bernoise; Correspondance du général Brune; Matériaux pour servir à l'histoire de l'invasion française de 1798; Fontes rerum bernensium.*

M. de Stürler meurt âgé de soixante-quinze ans.



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 juin au 15 juillet)

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (avril-mai). E. Caro : L'abbé Galiani en exil et sa correspondance. — Darest : Le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France en Russie, en 1757. — Carnot : Étude sur l'abbé Grégoire. — Callery : Les droits de douane et les idées économiques sur le commerce extérieur, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à l'ordonnance de Colbert de 1664. — ART (L') (18 juin). E. Véron : G. Courbet. — Fidière : Une visite à la bibliothèque de Munich; cabinet des curiosités. — D[r] Ilg : Influence de la France sur l'art roman en Autriche. — (25 juin). Le Blanc du Vernet : L'art japonais. — (2 et 9 juillet). Von Weber : L'église Santa Maria del Popolo à Rome. — ARTISTE (juin). Peladan : Histoire et légende de Marion Delorme. — Des Essarts : Virgile. — Balaffe : Rodolphe Le Bresdin. — De Barthélemy : Les prodigalités d'un fermier général.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES (liv. 1 et 2). Molinier : La commune de Toulouse et Philippe III. — Omont : Les sept merveilles du monde au moyen âge. — De

Lasteyrie : La charte de donation du domaine de Sucy à l'église de Paris, en 811. — BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (juillet). Droz : La propriété intellectuelle. — Frossard : Essai d'histoire religieuse; le culte des images. — De Floriant : Le roman en Australie; M. Marius Chaske. — BULLETIN MONUMENTAL (n° 4). Corbin : La porte Dijeaux à Bordeaux. — Rohault de Fleury : L'autel circulaire de Besançon. — Jadart : Epitaphe de la mère du chancelier Gerson. — L. Palustre : L'ancienne cathédrale de Rennes. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (17 juin). Essai de tactique appliquée au terrain. — Batteries à éléphant dans l'Inde anglaise. — (24 juin). Projet d'organisation des troupes de chemins de fer. — (1 juillet). Les volontaires anglais. — (8 juillet). Un ordre d'inspection au XI[e] siècle. — (15 juillet). Exercices de la charge. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (juin). Capello et Ivans : Voyage au Cuango, 1877-1879. — Quintin : Souvenirs d'un voyage du Sénégal au Niger, 1863-1866. — Montano : Le golfe de Davao et l'ascension du volcan Apo. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS (mars-avril). De Mallevoue : Note sur la maison natale de M[me] de Sévigné. — Note sur la tutelle de M[me] de Sévigné.

CORRESPONDANT (25 juin). Thureau-Dangin : La politique de résistance après la Révolution de 1830 ; Casimir Perier. — De Meaux : La France dans les luttes religieuses de l'Europe. — D'Avezac : Le *Misogallo* d'Alfieri. — (10 juillet). — Le Trésor de La Roque : Les finances de la République. — De Parieu : La fausse direction de la démocratie en France. — L. Derôme : Machiavel, ses doctrines et sa mémoire. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (17 juin). Renouvier : De quelques opinions récentes sur la conciliation du libre arbitre avec le mécanisme physique. — (24 juin). Dauriac : De la notion de nombre. — (1 juillet). *La logique de l'hypothèse,* par E. Naville. — (8 juillet). Hodgson : Réponse aux notes de M. Renouvier sur mon examen de ses *Essais de critique générale.*

GAZETTE DES BEAUX-ARTS (juillet). Bonnaffé : Notes sur les collections de Richelieu. — Yriarte : Exposition rétrospective de Lisbonne. — Courajod : L'ancien musée des monuments français au Louvre.

INTERMÉDIAIRE (25 juin). *Quid* des Mémoires de Voltaire ? — Le procès de Boufflers. — Édition princeps de la *Topographia Romæ.* — Gravures de l'*Espion dévalisé.* — Ouvrage attribué à A. de Musset. — Contes tourangeaux. — (10 juillet). Un manuscrit relatif à Rabelais. — Le *Faust* de Spohr. — Livre de cuisine de Taillevent. — Poème scatologique. — Le *Lycée français* et V. Hugo. — La correctionnelle de 1840. — Œuvres de Balzac. — Reliures singulières. — Librairie italienne.

JEUNE REVUE (17 juin). — Bourgeois : Les volcans et leurs produits. — Strehly : Origine des noms de personne. — (24 juin). La morale du *Torquemada* de V. Hugo. — Ruck : Voyage d'exploration au pays des Battacks. — (1 et 8 juillet). Sénéchal : F. Bastiat. — Ch. Gidel : Bernardin de Saint-Pierre. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (juin). De Rochas : Pensées et mémoires politiques inédits de Vauban. — Amé : Négociations commerciales de la France avec la Belgique, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas. — Müller : Les finances de la Prusse. — Les traités de commerce et les conventions pour la garantie de la propriété littéraire, artistique et industrielle. — JOURNAL DES SAVANTS (juin). Caro : La parole intérieure. — Miller : Histoire générale de Paris; le cabinet des manuscrits. — De Quatrefages : Les pygmées d'Homère. — G. Boissier : Œuvres inédites de Bossuet. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (juin). La cavalerie française et la critique du règlement de 1876. — Les cadres subalternes. — De Ponchalon : L'esprit militaire et la réduction du service.

MAGASIN PITTORESQUE (juin). La caprification. — Traditions de la ville de Bergues. — Le nickel. — Incendie de Moscou. — Pendule à musique et à personnages. — Écriture arménienne. — MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE (avril). Thomas : Extraits des archives du Vatican pour servir à l'histoire littéraire du moyen âge. — Alb. Martin : Les manuscrits grecs de la bibliothèque Malatestina, à Cesena. — MOLIÉRISTE (juillet). Ed. Thierry : L'*Alexandre* de Racine. — P.-L. Jacob : Cotin et Trissotin.

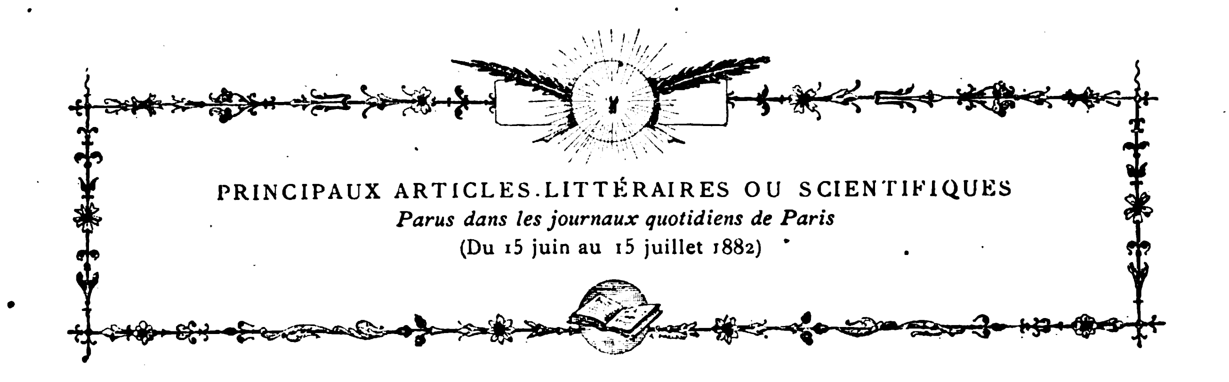
NATURE (17 juin). La mer intérieure d'Algérie. — Transfusion directe du sang humain. — (1 juillet). L'injecteur Giffard. — Téléphones. — Progrès de l'électro-chimie. — (8 juillet). Régulateur de température. — Grandes dunes de sable du Sahara. — Objets ethnographiques de l'Asie centrale. (15 juillet). Hélène : Le percement de l'isthme de Panama. — Tissandier : Ant. Breguet. — NOUVELLE REVUE (15 juin). Maurice Vernes : Moïse. — Bourget : Gustave Flaubert. — (1 juillet). Rambert : La réforme de l'instruction primaire en Belgique. — Réville : Les catacombes de Rome. — Zaborowski : L'anthropologie ; son histoire, sa place, ses résultats. J. Comte : Le Salon des arts décoratifs. — Letellier : Les travaux du canal de Panama. — NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER (mars-avril). Aug. Prost : L'immunité. — Sarot : Les tribunaux répressifs dans la Manche pendant la Révolution.

POLYBIBLION (juin). V. Vaillant : Théâtre. — Cherbonneau : Publications africaines. — Comptes rendus dans la section de théologie, sciences et arts, belles-lettres et histoire. Bulletin. — Chronique : Livre d'heures selon le rite romain. — Vie de saint Polycarpe.

REVOLUTION FRANÇAISE. — (15 avril). A. de La Forge : La France à la veille du 18 brumaire. — Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française, par Grégoire. — Des Essarts : Robert Lindet. — Colfavru : De la clause de revision dans les constitutions de 1791, 93 et 95. — Dide : Condorcet. — (1 mai). Charavay : Documents et autographes révolutionnaires. — REVUE D'ADMINISTRATION (juin). P. Bonassieux : La question des grèves sous l'ancien régime ; la grève de Lyon en 1744. — REVUE ALSACIENNE (juin). Chassin : Charras ; notes biographiques. — De Neyremand : Le conseil souverain d'Alsace. — A. Lévy : Kléber et Dombrowski. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (avril). — Daubrée : Bas-relief trouvé à Linarès (Espagne), représentant des mineurs antiques en tenue de travail. — Briau : Un médecin de l'empereur Claude. — Müntz et Faucon : Inventaire des objets précieux vendus à Avignon, en 1358, par le pape Innocent VI. — Bapst : L'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité. — REVUE BRITANNIQUE (juin 1881). Cuirassés et non cuirassés, canons et calibres. — Une nouvelle voie ferrée en Amérique. — La bataille de Boulogne, ou comment Calais est redevenu anglais. — Poètes, paysans russes. — REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE (mai). De Barthélemy : Une ville de province au XVIII[e] siècle. — De Besancenet : Les derniers prieurs de Cirey. — Chardon : Biens de la manse abbatiale de Saint-Remi. — REVUE CRITIQUE (19 juin). Dejob : Marc-Antoine Muret. — Hamont : Dupleix, d'après sa correspondance. — Müntz : Lettres inédites de savants français; La Condamine, d'Agincourt, P.-L. Courier. — (26 juin). Gœtzinger : Dictionnaire des antiquités alle-

mandes. — Reden-Esbeck : Caroline Neuber et ses contemporains. — Müntz : Lettres inédites de dom P. Constant. — (3 juillet). De Rochas d'Aiglun : L'artillerie chez les anciens. — Person : Notes critiques et bibliographiques sur Rotrou. (10 juillet). Bauer : Thémistocle, étude sur les historiens grecs. — Cagnat : Les impôts indirects chez les Romains. — Schober : Heinse, sa vie, ses œuvres. — REVUE DES DEUX MONDES (15 juin). Montégut : Charles Nodier ; ses œuvres. — Bailleux de Marisy : Les titres des sociétés de chemins de fer. — Beaussire : La liberté d'enseignement ; l'éducation nationale. — REVUE DE L'EXTRÊME-ORIENT (janvier-mars). Histoire des études chinoises. — Notes pour servir à une biographie de l'archimandrite Palladius. — Cordier : Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de l'extrême Orient. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (juin). Bastide : Saïgon pittoresque. — De Fontpertuis : L'archipel des Canaries et ses populations primitives. — Drapeyron : Du rôle réservé aux sociétés provinciales de géographie, à la Société de topographie et au congrès annuel des Sociétés savantes. — Botkine : Deux voyageurs russes contemporains ; Regel et Kalitine. — REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS (janvier-février). Kern : Histoire du bouddhisme dans l'Inde. — Maspero : Bulletin critique de la religion de l'Égypte ancienne. — Barth : Bulletin critique des religions de l'Inde. — (mars-avril). Guyard : Bulletin critique de la religion assyro-babylonienne ; la question suméro-accadienne. — REVUE HISTORIQUE (juillet-août). Giry : Jules Quicherat. — JUSSERAND : La vie nomade et les routes d'Angleterre au moyen âge. — Hanotaux : Les premiers intendants de justice. — Jullian : De la réforme provinciale attribuée à Dioclétien ; étude de géographie administrative. — REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE (janvier-juillet). De Ponton d'Amécourt : Les monnaies mérovingiennes de Cenomannicum. — A. Bertrand : Le Maine, de 1593 à 1595. — Ledru : L'hôtellerie de l'Écu de France, à Sablé. — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES (juin). E. Yung : Le sommeil normal et le sommeil pathologique. — Balfour : Les formes larvaires. — Richet : *Physiologie des muscles et des nerfs*. — REVUE LITTERAIRE (juin). Rastoul : Rome et Démétrius. — L. Aubineau : Monasticon gallicum. — Les noyades de Nantes. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 mai). Une semaine de la Commune de Paris. — De Salies : Un haut baron à l'époque féodale. — De L'Espinois : Charles VII et son dernier historien. (1 juin). — La musique religieuse à Paris. — REVUE OCCIDENTALE (juillet). P. Laffitte : Matériaux pour servir à la biographie d'Auguste Comte. — Dr Dubuisson : Toussaint-Louverture. — REVUE PHILOSOPHIQUE (juillet). Viguier : Le sens de l'orientation et ses organes chez les animaux et chez l'homme. — Joly : Psychologie des grands hommes. — Ribot : La volonté comme pouvoir d'arrêt et d'adaptation. — Liard : *Descartes*. — Bastian : *Le cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux*. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (24 juin). G. de Nouvion : Saint-Simon inédit ; les portraits de Fénelon ; la lettre à Louis XIV. — (1 juillet). Astruc : Juifs et Polonais, d'après Adam Mickiewicz. — F. Sarcey : Les gens de lettres il y a six mille ans, d'après M. Marius Fontane. — Gaffarel : Histoire et description de l'Algérie, d'après M. Wahl. — (8 juillet). Ganem : La question égyptienne ; son histoire. — REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (juillet). F. Lenormant : Tarchisch, étude d'ethnographie et de géographie biblique. — A. Callery : La taille royale aux XVIe et XVIIe siècles. — D'Aussy : Henri de Rohan et le siège de Saint-Jean d'Angely, 1611-1621. — De La Sicotière : Les faux Louis XVII. — Sidoine Apollinaire historien. — Baudrillart : Henri IV et les Suisses. — G. Bord : Deux légendes républicaines ; Bara et Viala. — REVUE SCIENTIFIQUE (17 juin). Legoyt : Influence du climat sur la vie des hommes et des races. — Crova : La photométrie. — (24 juin). De Fontpertuis : La Tripolitaine, le Fezzan et le Tibesti. — (1 juillet). De Brazza : La France au Congo. — Dallet : La découverte du télescope. — (8 juillet). Dieulafait : Origine et formation des eaux minérales salines. — Daubrée et Raoul Duval : Le tunnel de la Manche.

SPECTATEUR MILITAIRE (15 juin). La formation du corps de contrôle. — Philebert : Vie du général Margueritte ; insurrection de l'Algérie, 1864-65. — Mémoires militaires du général Hardy. — Kiva : La grande Kabylie en 1880.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES
Parus dans les journaux quotidiens de Paris
(Du 15 juin au 15 juillet 1882)

BIEN PUBLIC. Juin : 29. Bergerat : Albert Glatigny. — juillet : 3. Lamartine, auteur dramatique.

DÉBATS. Juin : 16. Deschanel : La Tribune moderne en France et en Angleterrre, par Villemain. — 19. Bourdeau : Les Aveux, poésies de P. Bourget. — 25. P. Leroy-Beaulieu : M. Le Play et son œuvre. — juillet : 4. Egger : Deux nouvelles mines pour l'histoire de la langue française.

DÉFENSE. Juin : 23. M. Octave Feuillet. — 28. Les précurseurs de l'homme. — 29. Saint Vincent de Paul et les Gondi, par M. de Chantelauze.

DIX-NEUVIÈME SIECLE. Juin : 19. La jeunesse de Mme d'Épinay. — 22. Fouquier : Lord Macaulay. — 28. Sarcey : Le Lion amoureux, éd. Conquet. — juillet : 4. Sarcey : Guy de Maupassant. — 9. Les prix de l'Académie française.

FIGARO. Juin : 20. Les papiers de Balzac. — 22. Balzac

à Angoulême. — juillet : 1. A. Second : Balzac à Paris. — 3. Les papiers inédits de Balzac.

FRANÇAIS. Juin : 27. Les papiers de Balzac et ceux de M. Thiers. — La jeunesse de Mme d'Epinay. — juillet : 3. Les Annales du théâtre et de la musique, 7me année. — 4. Les Mémoires de M. de Pontmartin.

FRANCE. Juillet : 6. La bibliothèque nationale.

GAZETTE DES TRIBUNAUX. Juin : 24. H. Beaune : Condition civile des lépreux et des cagots pendant le moyen âge.— juillet : 6-10. Labat : Les archives de la préfecture de police.

MONITEUR UNIVERSEL. Juin : 26. Ed. Thierry : Rachel, d'après sa correspondance. — 30. Les Égyptes, par M. Fontanes. — juillet : 4. Discours et mélanges politiques du comte de Falloux.

PARIS-JOURNAL. Juin : 20. Le dîner de la Société des bibliophiles.

PARLEMENT. Juin : 17. A. La Bastide : Gustave Nadaud. — 22. Bourget : A propos du monument de Michelet. — 26. G. Saint-René Taillandier : Autour de Mme d'Épinay. — juillet : 10. Nouvelles publications sur Gœthe.

RÉFORME. Juillet : 3. Le poète Berthauld.

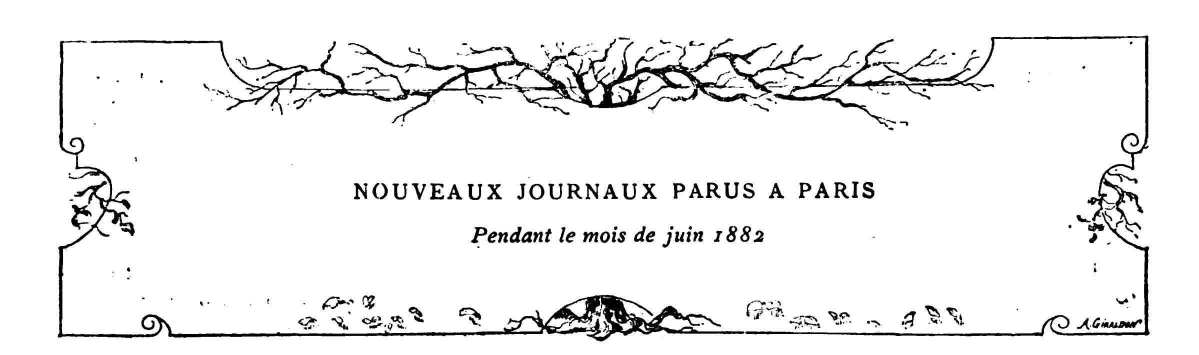
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Juin : 16. La caisse des musées. — 20. Les réformes à faire au musée du Louvre. — 30-4. Lucien Bonaparte et ses mémoires, par le colonel Yung.

SIÈCLE. Juin : 17. Mémoires du marquis de Sourches. — 29. A. de La Berge : Le général Bonaparte et ses mémoires.

TEMPS. Juin : 28. Stapfer : Philosophie de l'histoire de France, par E. Champion. — juillet : 10. V. Hugo inédit : Lucrèce Borgia, Angelo, Marie Tudor.

UNIVERS. Juin : 20. Bonaparte, critique littéraire. — 27. Léon Aubineau : Les splendeurs de la foi, par l'abbé Moigno. — 30. Demolins : Le Play et l'école de la paix sociale.

VOLTAIRE. Juillet : 2. L'académie des frères de Goncourt.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de juin 1882

1. *Le Passant*. Journal quotidien. In-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Kugelmann, 12, rue Grange-Batelière. — Bureaux, 4, rue Chauchat.

Le Jeune patriote. In-12, 4 p. Paris, imp. Aubryet, 198, boulevard Saint-Germain. — Bureaux, 103, rue Julien-Lacroix. — Abonnements : un an, 1 fr. 50.

4. *Gazette du Presbytère*. Revue hebdomadaire des nouvelles politiques et religieuses pour la défense de l'Église et du Saint-Siège. In-4° carré, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Noizette, 8, rue Campagne-Première. — Bureaux, 6 *bis*, rue du Quatre-Septembre. — Abonnements : France, 8 fr.; Étranger, 10 fr.

Le Damoclès. In-4°, 4 p. à 4 col. Montdidier, imp. Hourdequin. — Bureaux, Paris, 5, rue Mandar. — Abonnements : un an, 15 fr. Le numéro : 25 centimes. Paraît le dimanche.

La Spéculation et le Courrier des syndicats réunis. In-f°, 4 p. à 5 col. Paris, Imp. Nouvelle, 11, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 30, rue Feydeau. — Abonnements : France, 10 fr.; Europe, 15 fr.; États-Unis, 20 fr. Le numéro : 25 centimes. Hebdomadaire.

6. *Le Combat*. Journal politique quotidien (bonapartiste). Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Cusset, rue du Croissant. — Bureaux, 7, rue Feydeau. — Abonnements : un an, 24 fr.; 6 mois, 12 fr. Le numéro : Paris, 5 centimes; départements, 10 centimes.

7. *Le Corsaire parisien*. Journal politique quotidien (radical). Petit in-f°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Alavoine, 99, rue Montmartre. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : 3 mois, 4 fr. Le numéro : 5 centimes.

9. *Le Bien Public* de Paris. Journal politique quotidien (républicain). Grand in-f°, 4 p. 6 col. Paris, imp. Dubuisson, rue Coq-Héron. — Bureaux, 8, rue Hérold. — Abonnements : un an, 50 fr.; 6 mois, 26 fr.; 3 mois, 14 fr. Le numéro : Paris, 15 centimes; départements, 20 centimes.

9. *Le Mé-Kong*. Organe des intérêts français en extrême Orient. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Schiller, faubourg Montmartre. — Bureaux, 7, rue de Magdebourg. — Abonnements: un an, 15 fr. Le numéro : 60 centimes. Bi-mensuel.

11. *Le Catholique illustré*. Journal hebdomadaire (conservateur). In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. du *Catholique*, 8, rue Montyon. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 7 fr.; 6 mois, 4 fr.; départements, un an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr. Le numéro : 20 centimes.

Le Défenseur. Paraissant tous les dimanches. In-4°, 16 p. à 3 col. Paris, imp. Cusset, rue du Croissant. — Bureaux, 155, rue Montmartre. — Abonnements : 20 fr. par an.

12. *L'Officiel commercial*. Journal quotidien. In-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Hérault, 194, rue Lafayette. — Bureaux, 83, rue des Petits-Champs. — Abonnements: Paris, 3 mois, 16 fr.; départements, 19 fr. 50. Le numéro : 15 centimes.

15. *Le Pâtissier de Paris*. Paraissant le jeudi. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Bloc, 5, rue de Châteaudun. — Bureaux, même adresse. — Abonnements: un an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. Le numéro : 20 centimes.

15. *La Vie artistique*. In-4°, 16 p. à 2 col., fig. Paris, imp. Motteroz, rue du Four. — Bureaux, 4, rue de Douai. Dépôt, 27, rue de Seine. Paraît le 15 de chaque mois et contient dans chaque numéro une eau-forte inédite. Le numéro : 1 fr.

17. *Le Matin*. Journal républicain indépendant. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Kugelmann, 12, rue Grange-Batelière. — Bureaux, 1, rue des Panoramas. — Abonnements : un an, 24 fr.; 6 mois, 13 fr.; 3 mois, 7 fr. Le numéro : 5 centimes.

La Gazette des sports illustrés. in-4°, 12 p. à 2 col. Paris, imp. Dupont, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 20 fr.; 6 mois, 10 fr. Le numéro : 40 centimes. Hebdomadaire.

18. *Le Club*. Organe des cercles et des villes d'eaux. Journal hebdomadaire. In-4°, 4 p. à 3 col. — Abonnements : Paris, un an, 18 fr.; 6 mois, 10 fr.; départements, un an, 20 fr.; 6 mois, 12 fr. Le numéro : 30 centimes.

La Banque agricole de France. Revue hebdomadaire. Petit in-f°, 4 p. à 2 col. Paris, imp. Alcan-Lévy, 61, rue Lafayette. — Bureaux, 39, même rue. Le numéro : 25 centimes.

Le Guide financier. Journal hebdomadaire, paraissant le dimanche. Petit in-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Kugelmann, 12, rue Grange-Batelière. — Bureaux, 19, rue des Moulins. — Abonnements: un an, 8 fr. Le numéro : 20 centimes.

22. *La Petite semaine financière*. In-4°, 4 p. Paris, imp. Norbert, 28, passage de l'Opéra. — Bureaux, 11, rue Le Peletier. Gratuit.

The american Bulletin. In-4°, 8 p. à 4 col., papier teinté, Paris, imp. Johnson, 96, boulevard des Batignolles. Le numéro: 15 centimes.

La Tirelire. Journal financier, organe de la petite épargne, paraissant le samedi. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Lapirot, cour des Miracles. — Bureaux, 13, rue Drouot. — Abonnements : un an, 3 fr. Le numéro : 25 centimes.

L'Astre d'Orient. Journal politique, commercial, industriel et littéraire, paraissant le jeudi de chaque semaine. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Hugonis, 6, rue Martel. — Bureaux, passage des Panoramas, galerie des Variétés. Rédigé en langues arabe et française.

26. *Le Quartier latin*. Organe des étudiants. Petit in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Reiff, 9, place du Collège de France. — Bureaux, 50, rue des Bernardins. Le numéro, 5 centimes. Paraît le samedi.

Le Moniteur municipal. Organe des intérêts de la ville de Paris et du département de la Seine. In-4°, 8 p. à 3 col. Bois-Colombes, imp. Daux. — Bureaux, Paris, 167, rue Montmartre. — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr.; 3 mois, 4 fr. Le numéro : 15 centimes.

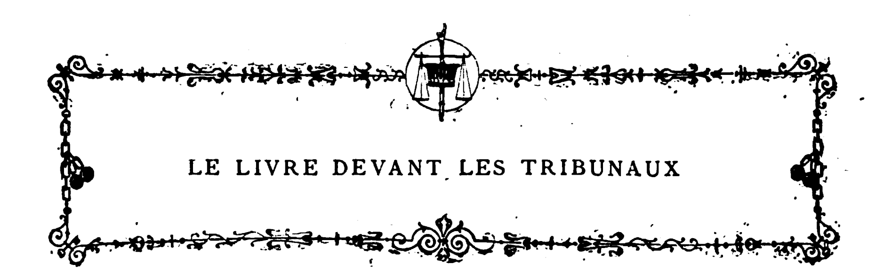
Bulletin des mines. Organe spécial des mines métalliques. Paraît le 1er et le 15 de chaque mois. In-4°, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Johnson, boulevard des Batignolles. — Bureaux, 3, rue Laffitte. — Abonnements : France, un an, 12 fr.; Étranger, 15 fr. Le numéro, 50 centimes.

Bulletin général de la papeterie et des industries qui s'y rattachent. Petit in-4°. Mensuel. — Abonnements : France, 5 fr.; Étranger, 8 fr. — Bureaux, 38, rue Bleue.

La Sécurité des Familles. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Blot, rue Bleue. — Bureaux, 53, faubourg Montmartre. — Abonnements : 6 fr. par an.

Le Gueulard. Organe des revendications ouvrières. In-12, 16 p. Bois-Colombes, imp. Daux. — Bureaux, 45, rue Rochechouart. Le numéro : 10 centimes.

Eurèka. Organe des inventeurs. Journal paraissant chaque mois. In-4°, 4 p. Paris, imp. Desgranchamps, 45, avenue d'Orléans. — Bureaux, 12, rue Mouton-Duvernet. Gratuit.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

Propriété littéraire. — Roman. — Droit de reproduction en feuilletons. — Défense de les publier en volumes. — Préjudice. — Dommages-intérêts.

Le Tribunal a rendu, le 25 mai dernier, son jugement dans un procès intenté par M. Gonzalès, homme de lettres, contre M. Noblet, éditeur.

Il s'agissait de savoir si M. Noblet, qui avait acheté à M. Rouquette, éditeur, le droit de publier en feuilletons illustrés deux romans de M. Emmanuel Gonzalès, avait pu réunir ces livraisons à dix centimes en volumes, revêtues d'une couverture indiquant un prix réduit, et constituant ainsi une concurrence pour les mêmes romans édités uniquement dans la forme du livre.

Sur les plaidoiries de Me Huard, avocat de M. Gonzalès, et de Me Baupré, pour M. Noblet, le Tribunal a statué en ces termes :

« Le Tribunal,

« Attendu que Noblet a mis en vente deux ouvrages de Gonzalès, intitulés *Ésaü le Lépreux* et *les Deux Favorites*, dont il a annoncé la publication à prix réduit, au-dessous du prix ordinaire, dans son catalogue de l'année 1880.

« Que Noblet prétend tenir ce droit de Rouquette avec qui Gonzalès avait traité ;

« Qu'il ne produit pas la convention qui serait intervenue entre ces derniers ;

« Que si Gonzalès a autorisé Rouquette à insérer les romans dont s'agit dans des recueils périodiques illustrés, il n'en résulte pas que Noblet puisse réunir en volume et vendre à prix réduits les feuilles d'abord séparées qui contenaient lesdits ouvrages ;

« Que les romans de Gonzalès sont édités simultanément dans diverses conditions, et que la forme adoptée par Noblet présente avec l'un de ces modes de publication des ressemblances qui, à raison de la réduction du prix, portent préjudice au demandeur ;

« Que le dommage éprouvé par celui-ci sera suffisamment réparé par l'allocation d'une indemnité ;

« Que le Tribunal n'a pas les éléments nécessaires pour en apprécier l'importance ;

« Par ces motifs,

« Fait défense à Noblet de continuer la publication et la vente des ouvrage de Gonzalès, intitulés *Ésaü le Lépreux* et *les Deux Favorites*, telles qu'elles sont annoncées dans le catalogue de Noblet de 1880;]

« Ordonne que le titre de ces ouvrages ainsi édités, sera supprimé du catalogue de Noblet;

« Condamne ce dernier à payer à Gonzalès des dommages-intérêts à fixer par état ;

« Dit qu'il n'y a lieu d'ordonner la publication du présent jugement ;

« Condamne Noblet aux dépens. »

Le Tribunal a rendu un jugement identique dans une affaire semblable pour M. Constant Guéroult, auteur d'un roman intitulé *la Bande Grafft*.

Tribunal civil de la Seine, 1re chambre. — (*Gazette des Tribunaux*, 26 mai 1882.)

Soirées littéraires. — Lectures. — Droits d'auteur.

Nous avons déjà parlé de ce procès lorsqu'il est venu devant le tribunal correctionnel de Lille.

Mme Amélie Ernst, *lectrice en poésie à la Sorbonne, officier d'Académie*, a donné à Lille des séances de lectures publiques, dans lesquelles elle a lu des morceaux de poésie extraits des ouvrages d'écrivains faisant partie de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. La Société lui fit défense de continuer ses lectures, fit saisir la recette de l'une de ses séances littéraires, et enfin assigna Mme Ernst devant le tribunal correctionnel de Lille, tant en son nom qu'au nom des auteurs dont elle avait lu la prose ou les vers. Parmi ces auteurs se trouvaient Victor Hugo, Alfred de Musset, Eugène Manuel, François Coppée, Daudet et Théophile Gautier. La plupart d'entre eux ont depuis protesté contre les poursuites qui étaient exercées en leur nom.

Le tribunal correctionnel de Lille déclara la Société non recevable en sa demande, et la condamna à payer à Mme Ernst 500 francs à titre de dommages-intérêts. Ce jugement n'a pas tranché la question de principe, et n'est basé que sur un moyen de forme tiré du défaut de rapport entre les faits reprochés à Mme Ernst et l'objet du mandat social.

C'est ce jugement qui vient d'être confirmé purement et simplement par la cour de Douai.



Les éditeurs Calmann Lévy et Lemerre (Le poème de « Melœnis » de Louis Bouilhet.)

Souvent la gloire, cette justice due au talent, est bien longue à venir pour le poète, quand elle n'arrive pas trop tard. Tel n'a pas été pourtant le cas de Louis Bouilhet. Mais de *Melœnis* à la *Conjuration d'Amboise*, qui fut son triomphe, l'ancien répétiteur eut le temps de faire d'amères réflexions sur les caprices de la renommée.

C'est pourtant ce premier ouvrage du poète normand qui fait aujourd'hui l'objet d'un litige entre deux éditeurs bien connus, MM. Calmann Lévy et Lemerre.

En 1856, M. Michel Lévy avait acheté la propriété de *Melœnis*, conte romain, sorte de roman en vers, par Louis Bouilhet. L'ouvrage avait déjà paru, en 1851, dans la *Revue de Paris.* Mais le moment n'était pas à la poésie et le bruit des événements avait couvert la voix timide du débutant.

A cette époque, Louis Bouilhet, pauvre, obscur, n'était connu que d'un petit nombre de délicats, et *Mélœnis* était sa première publication importante. C'est ce qui explique le prix modeste que l'œuvre fut payée. M. Michel Lévy l'acheta 400 francs.

Madame Bovary, autre œuvre d'un débutant alors, n'avait guère atteint un chiffre plus élevé!

D'ailleurs, on reprochait à *Melœnis* une sorte de ressemblance avec un poème célèbre d'Alfred de Musset, et le mot de pastiche ayant couru, avait fait du tort à l'ouvrage.

C'est contre ce reproche aussi peu mérité que possible, que Gustave Flaubert, grand ami du poète, a protesté plus tard en ces termes, dans la préface qu'il a mise aux *Dernières chansons* de Louis Bouilhet :

« Parce que son premier ouvrage est écrit en stances de six vers, à rimes triplées, comme *Namouna*, et débute ainsi :

» De tous ceux qui jamais ont promené dans Rome,
Du quartier Suburra au mont Capitolin,
Le cothurne à la grecque et la toge de lin,
Le plus beau fut Paulus.

» Tournure pareille à cette autre :

» De tous les débauchés de la ville du monde,
Où le libertinage est à meilleur marché,
De la plus vieille en vice et de la plus féconde,
Je veux dire Paris, le plus grand débauché,
C'était Jacques Rolla...

» Sans rien voir de plus, et méconnaissant toutes les différences de facture, de poétique et de tempérament, on a déclaré que l'auteur de *Melœnis* copiait Alfred de Musset! Ce fut une condamnation sans appel, une rengaine, tant il est commode de poser sur les choses une étiquette pour se dispenser d'y revenir. »

En 1878, longtemps après la mort du poète, M. Flaubert écrivait à M. Lévy, éditeur, pour lui annoncer que M. Lemerre préparait une nouvelle édition complète des œuvres de Louis Bouilhet, et lui demander l'autorisation d'y joindre *Mélœnis*, aux conditions les plus douces qu'il voudrait bien accorder.

M. Lévy répondit à cette ouverture qu'il était tout disposé à donner l'autorisation en question, moyennant une somme de 500 francs.

A quelque temps de là, M. Gustave Flaubert écrivit de nouveau pour faire confirmer la précédente convention. Mais sa lettre contenait un terme duquel il semblait résulter que c'était une cession de l'œuvre que l'on entendait obtenir de M. Lévy. Ce dernier protesta contre une pareille interprétation, tout en maintenant ses précédentes conditions.

M. Flaubert n'ayant pas répondu, les choses en restèrent là.

Cependant, en 1880, parut à la librairie Lemerre le premier volume des œuvres de Louis Bouilhet, contenant le poème de *Melœnis.*

C'est à raison de ce fait que M. Calmann Lévy réclame à M. Lemerre, pour le préjudice que cette publication lui cause, 3,000 francs de dommages-intérêts. Il allègue pour soutenir sa demande que lui-même devait comprendre *Mélœnis* dans une élégante édition de *Petits poèmes*, en un format de luxe.

Me Masse, avocat, a plaidé pour M. Calmann Lévy.

Le Tribunal a remis à quinzaine pour entendre Me Pouillet, avocat de M. Lemerre, éditeur.

(Tribunal civil de la Seine, 1re chambre, Président, M. Aubépin. — Audience du 8 juillet.)

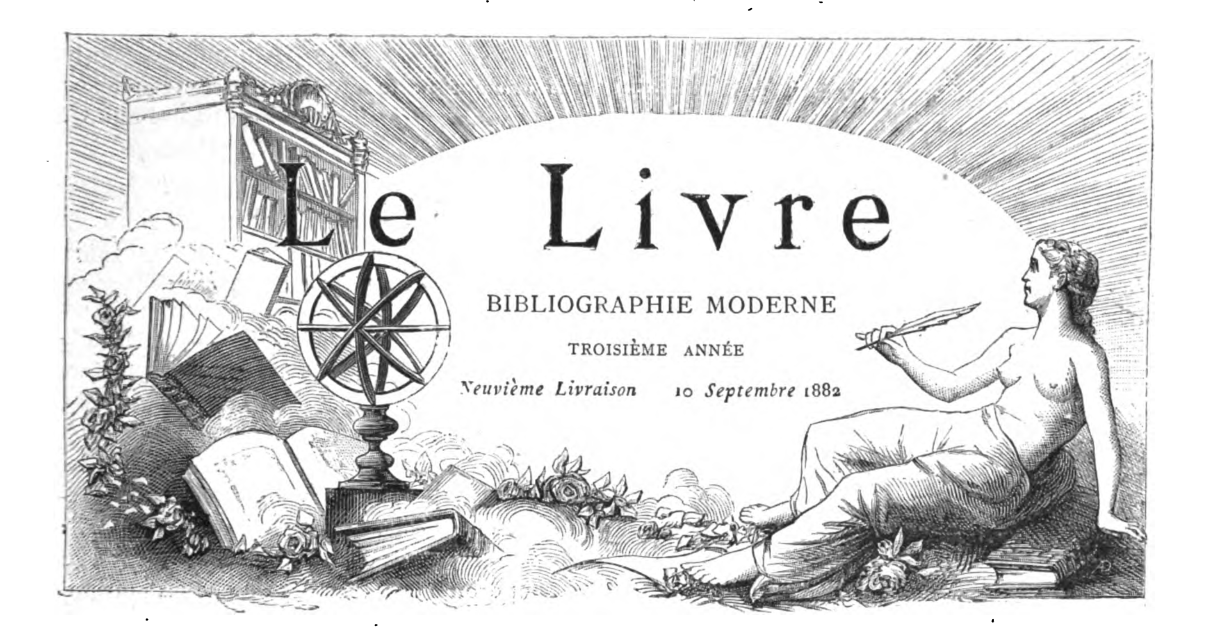
(*Gazette des Tribunaux*, 8 juillet 1882.)

Les imprimeurs et distributeurs d'imprimés peuvent être responsables, lorsqu'ils répandent des écrits anonymes ayant un caractère diffamatoire, ou pouvant nuire aux intérêts de tiers, ou constituer une concurrence déloyale.

M. Renier s'étant fait le distributeur d'une brochure imprimée par M. Lévy ayant pour but d'exalter le panorama de Champigny au détriment de celui de Reischoffen, et de trouver inférieur à celui de MM. Detaille et Neuville celui de MM. Poilpot et Jacob.

La 1re chambre du Tribunal civil de la Seine a condamné MM. Lévy et Renier, par défaut, à payer 1,000 francs de dommages-intérêts à la Société du Panorama de la rue Saint-Honoré. En outre, la brochure a été interdite.





CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE

Londres, 25 août 1882.

Arrivés à la fin d'une saison singulièrement stérile en œuvres dignes d'une attention sérieuse, nous ne trouvons guère rien d'intéressant à glaner. Aussi semble-t-il que le moment soit propice pour jeter un coup d'œil sur certaines publications auxquelles, dans un de nos précédents articles, je promettais de revenir. Après avoir parlé d'une ou de deux sociétés littéraires de publication (*printing clubs*) auxquelles le public anglais doit la conservation des monuments les plus précieux de son ancienne littérature, je faisais allusion à certaines individualités isolées qui sont en elles-mêmes, et chacune à part, une sorte de *printing club*. On a souvent vu, en Angleterre comme ailleurs, de riches personnages se livrer à l'aimable et utile fantaisie de publier en somptueuses éditions des œuvres qui leur inspiraient de l'intérêt à un point de vue quelconque. La simple liste des ouvrages sortis de presses particulières en Angleterre occuperait tout l'espace dont je peux disposer ici. Il faut donc me contenter de citer quelques publications dues à des presses célèbres dans le passé, ainsi qu'une ou deux de ces imprimeries privées qui, heureusement pour les bibliophiles, sont encore aujourd'hui en pleine activité.

L'imprimerie de Strawberry Hill était située à Twickenham, près de Richmond, Middlesex, résidence d'Horace Walpole, plus tard comte (*earl*) d'Orford, et fils du fameux homme d'État sir Robert Walpole. Les lettres d'Horace Walpole, qui constituent son principal titre à l'attention de la postérité, ne furent, pour des raisons de prudence, publiées qu'après sa mort. Aussi, ou guère moins cynique que Tallemant des Réaux, Walpole dit de ses contemporains des choses qui, si elles avaient paru de son vivant, lui auraient suscité d'innombrables querelles. Ses lettres et ses mémoires virent donc le jour un peu tard à la manière ordinaire. Mais Walpole publia dans son curieux château en miniature sur la Tamise sa tragédie *The mysterious Mother*, son *Catalogue of Royal and Noble Authors*, ses *Anecdotes of painting*, etc., etc. Il commença aussi à y éditer la collection de ses œuvres ; mais il n'alla pas au delà du deuxième volume. Parmi les nombreux ouvrages qu'il réimprima, et qui tous sont devenus rares, quelques-uns sont intéressants pour vos lecteurs. Tels sont les *Mémoires du comte de Grammont, par M. Antoine Hamilton. Nouvelle édition augmentée de notes et d'éclaircissements nécessaires* par Horace Walpole ; *Cornélie*, *Vestale*, *Tragédie* (par Hénault) ; l'*Essai sur l'art des jardins modernes, par M. Horace Walpole. Traduit en françois par M. le duc de Nivernois; The Magpie and her Brood, from the Tales of Bonaventure des Périers*, etc.

La *Lee Priory Press*, fondée en 1813 par sir Egerton Brydges, publia d'élégantes éditions d'un grand nombre d'ouvrages, principalement des poésies rares du XVIe et du XVIIe siècle. C'est là

que furent imprimés plusieurs écrits de la duchesse de Newcastle, femme d'un célèbre commandant des troupes royalistes à l'époque de Charles Ier. Margaret, duchesse de Newcastle, peu respectueusement appelée Mme Meg de Newcastle, figure dans un ou deux romans de sir Walter Scott. Du *Lee Priory* sortirent aussi quelques poésies et relations de voyage par son propriétaire, sir Egerton Brydges, œuvres faibles et incolores qui n'auraient aucune valeur aujourd'hui si certains collectionneurs ne tenaient à posséder la série complète des publications de cette imprimerie.

A la *Middle Park Press* sir Thomas Phillips publia un grand nombre d'ouvrages d'un médiocre intérêt, catalogues, cartulaires, *collectanea* et autres semblables. Quelques poèmes rares, se rapportant surtout à l'Écosse, furent imprimés à l'*Auchinleck Press* par sir Alexander Boswell, fils de James Boswell, le fameux admirateur et biographe du docteur Johnson. La *Darlington Press,* propriété de M. Allan, réimprima une quantité de ballades, satires et autres pièces peu communes. Un certain nombre d'ouvrages appartenant principalement à l'histoire et à la littérature écossaises, y furent réimprimés par M. Maidment, d'Édimbourg, érudit distingué, et par M. Turnbull, homme d'esprit faible qui, arrivé au milieu de sa carrière, se fit catholique et qui, dès lors, avec le zèle ardent d'un converti, adopta les prétentions les plus extravagantes de son Église. A Woburn, Bedfordshire, se publia une importante série des œuvres des réformateurs espagnols. Ces publications, la plupart en espagnol, sont si rares que je ne me rappelle pas en avoir jamais vu un seul spécimen. Les lecteurs français connaissent sans doute la collection, *privately printed,* des ouvrages du prince Lucien Bonaparte sur les dialectes.

Je suis loin d'avoir épuisé la liste des anciennes imprimeries particulières. Quant à celles qui existent encore, la première place parmi les travaux qu'elles publient doit être assignée, selon moi, aux *Illustrations of early English popular literature* et aux autres séries du même genre entreprises par M. J. Payne Collier, le doyen des littérateurs anglais, aujourd'hui dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Ses réimpressions se font par souscription et à cinquante exemplaires seulement. Comme le choix en est fait avec soin et jugement, ces ouvrages deviennent immédiatement presque aussi rares que les éditions originales, et parfois se vendent à des prix absolument fabuleux. M. Halliwell, qui, en sa qualité de gendre de sir Thomas Phillips, le propriétaire de la *Middle Park Press* dont j'ai déjà parlé, a pris depuis quelques années le nom de Halliwell-Phillips, a réimprimé beaucoup d'ouvrages de la plus grande rareté, dont un grand nombre porte sur Shakespeare et son temps. Les travaux consacrés par M. Halliwell-Phillips à l'étude de Shakespeare sont les plus importants qui aient été publiés de nos jours par un Anglais. M. Halliwell-Phillips a donné une édition de Shakespeare par souscription, à soixante guinées l'exemplaire. Elle atteint déjà une plus-value considérable.

Je ferme, sur les noms de MM. Collier et Halliwell-Phillips, la liste des érudits qui suivent dans leurs travaux les anciens errements. Il a surgi dans ces dernières années une nouvelle école d'éditeurs de livres *privately printed.* Deux hommes surtout peuvent être donnés comme représentant cette école. L'un, M. Edward Arber, a fait paraître depuis dix ans une série d'ouvrages qui ont droit à être regardés comme les plus précieuses publications qu'on ait jamais dues au zèle et à l'esprit d'entreprise d'une seule personne. Grâce à ses soins, les trésors de notre ancienne littérature sont mis à la portée des plus pauvres amateurs de livres. Pour les bibliophiles éclairés, il y a des exemplaires en grand papier, qui sont de véritables « éditions de luxe ». Mais, au prix d'un peu moins de deux francs, l'homme d'étude peut se procurer des réimpressions exactes des œuvres les plus rares de William Caxton, de John Knox et d'autres écrivains de notre ancienne littérature. La suite complète des écrits ayant trait à ce qu'on appelle la *Martin Mas Prelate Controversy,* querelle des plus curieuses entre les partisans des institutions ecclésiastiques et les puritains, peut s'acquérir, grâce à M. Arber, pour la dixième partie du prix qu'un seul de ces écrits aurait autrefois coûté. M. Arber nous a encore donné les œuvres les plus bizarrement maniérées de John Lyly, celui qui introduisit en Angleterre l'*estilo culto*, style connu, d'après le titre de son principal ouvrage, sous le nom d'euphuisme, et ridiculisé par sir Walter Scott dans le *Monastère.* Enfin il a rendu pour la première fois accessible à tous les *Registers of the stationer's Company* (*Registres de la compagnie des Libraires*), livre de la plus haute valeur littéraire et biographique. Je ne sache pas qu'aucun Anglais ait jamais donné à la littérature rien d'aussi précieux.

Sur la même ligne que M. Arber peut se ranger le Rév. Richard Grosart, digne théologien, qui a édité pour la première fois plusieurs poètes anglais dont les œuvres ne se trouvaient que dans des recueils qu'il fallait la fortune d'un Rothschild pour se procurer. Le fait d'obtenir communication et de prendre copie d'ouvrages dont beaucoup n'existent qu'à l'état d'exemplaire unique exige tant de labeurs et de peines que le prix des réimpressions de M. Grosart est nécessairement élevé.

Aussi quelques-unes de ses publications les plus importantes n'ont-elles jamais passé sous mes yeux. J'ai cependant la bonne fortune de posséder des exemplaires en grand papier de ses éditions de différents poètes, parmi lesquels Andrew Marvel, homme d'État célèbre et ami de Milton, et sir Philip Sidney, poète guerrier, qui est notre Bayard *à nous*, et dont on se rappelle un mot appliqué à la France, qui serait bien propre à effacer toute animosité nationale, s'il en existait : il nomme votre pays « la France, cette douce ennemie » (*that sweet enemy France*). Cette alliance de mots « douce ennemie » n'exprime-t-elle pas l'esprit même de la chevalerie ? — La dernière publication de M. Grosart est une édition en douze volumes, dont quatre ont paru, des œuvres de Robert Greene. L'auteur qu'on arrache ainsi à l'obscurité est un des prédécesseurs immédiats de Shakespeare. Dans toute tentative faite pour illustrer les commencements de la carrière de Shakespeare, les écrits de Greene sont mis à contribution. C'est à un conte de Greene, *The pleasant and delightful History of Dorastus and Faunia* (London, 1588), que Shakespeare a emprunté l'idée du *Conte d'hiver* (*Winter's Tale*). Un exemplaire complet des œuvres de Greene en éditions originales représenterait des centaines, peut-être des milliers de livres sterling. C'est à l'aide que lui a accordée feu M. Huth, le plus distingué des collectionneurs anglais, que M. Grosart doit de pouvoir donner une édition comme celle qui est en cours de publication. M. Huth mit à la disposition de M. Grosart sa collection splendide et sans rivale, et M. Grosart a donné à cette série, en l'honneur de ce bienfaiteur littéraire, le nom de *Huth Library*. M. Grosart, outre ses qualités d'homme aimable, est un critique et un commentateur intelligent. Ses notes et ses explications ont une réelle valeur. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est de donner trop de matière préliminaire. Ses *Memorial introductions* (*introductions biographiques*) ont enrichi la langue d'un mot composé qu'on ne cite pas toujours dans un sens flatteur. Mais attaquer, à cause de quelque prolixité innocente, un homme qui rend autant de services aux lettres que cet infatigable savant, c'est là le comble de l'ingratitude. En outre, M. Grosart est un *clergyman*, et l'éducation des gens de sa robe est bien la pire qui se puisse imaginer pour acquérir la vertu de la concision. M. Grosart nous promet d'autres réimpressions non moins remarquables que celle de Greene. Mais aucun effort n'est fait pour engager les lecteurs français à s'intéresser à ces rééditions des monuments de notre ancienne littérature. Comme le nombre des exemplaires de chaque ouvrage publié est strictement limité, ceux qui sont assez avisés pour souscrire aux collections de M. Grosart ont la satisfaction d'être certains que leur acquisition augmente de valeur tous les ans. Il est bien rare qu'une de ces réimpressions se présente dans une salle de vente. Quand il en paraît une, elle est l'objet des plus actives enchères.

Tout en m'égarant dans ces sentiers peu fréquentés de la littérature, il m'est sans doute permis d'appeler l'attention sur ce fait, que l'Angleterre semble être destinée de notre temps à se voir inondée par ce qu'on appelle « éditions de luxe ». La première vit le jour il y a un an ou deux : c'était une édition de Thackeray reproduisant toutes les illustrations des éditions originales. Bien que publiée à un prix très élevé, tous les exemplaires de cette collection furent rapidement souscrits. Une édition de Dickens suivit bientôt après ; puis, mais avec moins de succès, une édition de Shakespeare. A l'heure qu'il est, il y a en cours de publication une édition de luxe de Fielding, l'illustre auteur de *Tom Jones*. J'ai moi-même souscrit à cet ouvrage, dont sept volumes ont paru, et je n'en suis que médiocrement satisfait. Les illustrations ne sont guère meilleures que celles qui ornent nos *magazines* à un shilling. Les caractères et le papier sont bons, mais le format in-quarto est certainement le plus incommode qu'on puisse choisir pour des œuvres de fiction. Je ne peux m'empêcher de penser que le plan sur lequel ces livres sont publiés est une complète erreur. Au lieu de prodiguer l'argent pour exécuter de grosses masses, nos éditeurs feraient mieux de suivre l'exemple des premières maisons de Paris, de nous fournir des livres d'un format plus commode et parfaits dans les détails matériels et artistiques. Si je voulais publier une édition véritablement luxueuse de quelque auteur anglais, je serais tenté de la faire faire à Paris. L'édition de Fielding paraît chez MM. Smith Elder et C[ie]. Elle est éditée par M. Leslie Stephen, penseur, politicien et métaphysicien bien connu, qui n'a pas dû avoir une tâche par trop ardue en surveillant l'impression de ce livre. M. Leslie Stephen a récemment publié *The Science of Ethics*. C'est un ouvrage important au point de vue philosophique ; mais ce n'est guère là le genre de livre à régaler vos lecteurs. Penseur de l'école de Mill, lequel était jusqu'à un certain point disciple de Comte, M. Leslie Stephen a subi l'influence de Darwin et de M. Herbert Spencer. Les livres sont écrits avec intelligence ; une agréable saveur de cynique franchise y règne ; il rejette sans pitié toute hypothèse *à priori* et il est, pour tous ceux qui ont la même méthode philosophique que lui, le plus serré et le plus convaincant des logiciens. *The*

Science of Ethic se publie aussi chez MM. Smith Elder et C[ie].

A mon avis, l'ouvrage le plus important de ces derniers temps est un livre qui traite du plus humble des sujets. *Fourmis, abeilles et guêpes; Recueil d'observations sur les mœurs des Héminoptères qui vivent en société,* par sir John Lubbock, Bart., M. P., F. R. S. [1]) contient les résultats d'une série d'observations minutieuses sur les habitudes des insectes nommés dans le titre. Sir John, qui est un ardent libéral, est surtout connu en politique pour avoir établi ce qu'on appelle les *Bank Holydays,* c'est-à-dire des jours pendant lesquels la Banque d'Angleterre reste fermée, exemple que peuvent suivre et que suivent généralement toutes les maisons de commerce. Si, au lieu de porter le ravage et la désolation à une vingtaine de milles autour de Londres en déracinant les arbustes et en trouant les haies sous prétexte de cueillir des fleurs, le voyou, le *rough* de Londres, voulait occuper son temps à des études telles que celles que sir John affectionne, les propriétaires de jardins suburbains apprécieraient mieux la valeur de cet acte législatif. Comme observateur des mœurs des abeilles et des fourmis, sir John Lubbock est un digne successeur d'Huber. Ses principales découvertes ont été présentées au public dans des conférences faites à la *Royal Institution* et ont vivement éveillé l'attention. Pendant nombre d'années, l'ardent naturaliste a gardé chez lui des fourmis dans des boîtes sous verre et les a observées à tous les moments de l'année, à toute heure du jour et de la nuit. Pour donner la moindre idée de ses découvertes sur les relations des fourmis entre elles et sur le genre de protection qu'elles accordent à d'autres insectes entretenus par elles comme bêtes de luxe ou comme bétail, il faudrait tout l'espace qui m'est alloué ici. Ces découvertes sont exposées dans un style singulièrement agréable et animé. Une des conclusions auxquelles sir John Lubbock est arrivé sur les fourmis, c'est qu'elles possèdent quelque chose qui se rapproche du langage, et qu'elles distinguent les couleurs, pour certaines desquelles elles éprouvent de l'aversion. Sir John Lubbock a, ou a eu, une guêpe apprivoisée qui venait prendre sa nourriture de la main de son maître. Ni les abeilles, ni les guêpes, ni les fourmis ne connaissent entre elles aucune sorte d'attachement. Elles semblent absolument privées de la notion du droit, et elles se montrent d'une indifférence endurcie pour le sort de leurs semblables.

1. *Ants, Bees and Wasps. A Record of observations on the habits of the social Hymenoptera.* (Lond., C. Kegan Paul and C°).

On peut mentionner ici un autre ouvrage d'histoire naturelle : *l'Arche de Noé, ou Matinées au Zoo,* par Phil. Robinson [1]. C'est d'une manière tout à fait humoristique que M. Robinson, bien connu comme auteur de *In my Indian Garden*, traite les représentants du monde animal auxquels il a affaire. Ses études sur les singes sont d'un comique délicieux.

Il ne se passe guère de mois sans que paraisse quelque livre sur la France ou les Français. Ma liste contient deux ouvrages sur ce sujet. Le premier n'est qu'une simple traduction. *Victor-Hugo and his Time*, par Ellen E. Frèwer [2], est la version anglaise d'un volume connu d'A. Barbou. Il est amplement illustré et raconte avec un esprit d'appréciation suffisamment juste l'histoire de la vie et des luttes de M. Hugo. Quelques-uns des dessins sont de M. Hugo lui-même.

Henri-Dominique Lacordaire. A biographical sketch, par H.-L. Sydney Lear [3], diffère, en mieux à un certain point de vue, de la plupart des livres anglais traitant de théologiens. Il est écrit sans aucun esprit de secte et se garde des controverses inutiles. On ne prend en Angleterre qu'un intérêt relativement médiocre à cette brillante et romanesque école du catholicisme français, qui peut se glorifier de compter parmi ses membres des hommes comme Chateaubriand et Lamennais, et dont Lacordaire est le sermonnaire et l'orateur reconnu. Pour la grande majorité des lecteurs anglais, l'esquisse biographique de M. Lear ouvrira donc des horizons nouveaux et attrayants dans le domaine de l'histoire littéraire. Les événements principaux de la vie de Lacordaire, depuis ses éclatants débuts jusqu'au moment où, obligé de renoncer à ses visées politiques, il se retira comme vicaire général à son collège de Sorèze, y sont clairement et brièvement racontés. On y trouve de longs extraits de ses écrits imprimés, ainsi qu'une équitable appréciation de l'influence qu'eurent sur lui les hommes au milieu desquels il se trouvait, comme Ozanam, Montalembert et d'autres. M. Lear n'est cependant pas tout à fait juste envers Lamennais, à qui l'on peut attribuer, en dépit de toutes les dénégations postérieures, la conversion de Lacordaire. Naturellement les passages où Lacordaire raconte ses impressions à Oxford se trouvent parmi ceux qui ont été traduits. En somme, le livre de M. Lear est un travail

1. *Noah's Ark; or Mornings at the Zoo* (Lond., Sampson, Low and C°). *Zoo* est une abréviation familière désignant le jardin zoologique (*Zoological Garden*) de Regent's Park.
2. Lond., Low, Marston and C°.
3. Lond., Rivingtons.

recommandable et consciencieux qui doit avoir sa place sur les rayons de tous ceux qui prennent un intérêt quelconque aux études théologiques.

Il faut aussi dire quelques mots d'un autre volume biographique, *Henry Erskine, his Kinsfolk and Times*, par le lieutenant-colonel A. Fergusson[1]. Henry Erskine n'a que bien peu de titres aux honneurs d'une biographie. Sa renommée de légiste est absorbée par celle de son frère, Thomas Erskine, qui devint lord chancelier. Tout ce qu'on sait aujourd'hui de Henry, c'est qu'à la fin du dernier siècle et au commencement du siècle présent, c'était l'homme le plus spirituel d'Écosse et l'avocat le plus élégant du barreau écossais. Il n'y a guère rien dans sa vie qui vaille la peine d'être raconté. Cependant le colonel Fergusson semble avoir choisi ce sujet pour avoir une sorte de figure centrale autour de laquelle il pût faire se dérouler la vie d'Édimbourg, tableau qui constitue l'attrait principal de son livre. Le genre de vie que l'on trouve à Édimbourg au commencement du siècle ne serait que difficilement apprécié par des Français. Aux formes les plus étroites de la théologie calviniste, l'Écossais joignait les formes les plus brutales de la débauche. Il est encore douteux aujourd'hui qu'il y ait aucune partie du Royaume-Uni où l'on consomme autant de spiritueux que dans les grandes villes d'Écosse. Que l'on remonte de deux générations en arrière; c'était bien pis. A la fin d'un bal, chaque cavalier avait coutume, après avoir reconduit sa dame à sa voiture ou même chez elle, de revenir à la salle de danse, et là de boire à qui mieux mieux avec ses compagnons des verres de whisky en son honneur. S'il buvait jusqu'à faire demander grâce aux autres, il recevait une carte où le fait était attesté, et le lendemain la présentait à sa dame comme un témoignage de la plus haute galanterie. Les orgies, les bacchanales qui se célébraient alors à Édimbourg auraient enflammé le cœur de frère Jean des Entommeures. Le colonel Fergusson nous donne une peinture singulièrement animée de cette société avec ses ripailles, ses galanteries, ses prêches et ses duels; et son livre paraît destiné à une grande popularité. Henry Erskine, le sujet de cette étude, était fils du comte de Buchan. A ce titre, il pouvait se piquer d'avoir dans les veines le plus noble sang du monde. Parmi ceux qu'il pouvait réclamer pour ancêtres étaient les Carr, que leurs relations avec Dante a immortalisés, les Balzac, les Visconti, les Armagnac, les Rohan et même saint Louis.

Je passe par une transition naturelle de la vie du plus spirituel des légistes écossais à un livre

1. Lond., Blackwood and sons.

sur les plaisanteries du barreau. *Curiosities of Law and Lawyers,* par Croake James[1], est une collection d'anecdotes, bonnes, mauvaises et indifférentes, qui ont égayé la solennité professionnelle de *Lincoln's Inn*, ou qu'on a débitées et ressassées à ce qu'on appelle le *circuit-mess*, c'est-à-dire le dîner où se réunissent les avocats pour clore leurs travaux dans une ville de province. C'est des cours de justice et des cabinets d'avocat que viennent les deux tiers des épigrammes et des plaisanteries qui circulent dans la société. Beaucoup sont excellentes; mais il y en a, et des meilleures, qui ne sauraient être imprimées dans un pays où l'effroi du « shocking » règne en tyran. Quelques-unes des plaisanteries les plus lugubres qu'il y ait dans notre langue ont été commises par des juges en prononçant leurs sentences. En voici une. Un prisonnier avait été reconnu coupable sur les preuves les plus claires; on lui demande s'il avait quelque chose à dire pour suspendre la sentence qui allait être prononcée. Il prit Dieu à témoin de son innocence. Le juge Maule, qui avait interrogé le prisonnier, attendit quelques instants au milieu du silence de la cour, puis reprit : « Le dernier témoin appelé ayant fait défaut, l'arrêt de la cour est, etc., etc. »

M. Eliot Stock continue la série de ses beaux et attrayants volumes auxquels les archéologues et les bibliophiles attachent la plus haute valeur. Le plus récent ouvrage que nous devions à son courageux esprit d'entreprise a pour titre *Chronograms 5000 and more in number excerpted out of various authors and collected at many places*[2], par James Hilton, F. S. A. Ce livre splendide, qui peut soutenir la comparaison avec les plus belles productions de la typographie parisienne, a pour préface une étude sur le chronogramme et son histoire. L'intéressante collection qui vient ensuite et qui est tirée de tous les pays ne doit que peu de chose à la France, en comparaison de ce qu'elle emprunte à d'autres contrées comme les Flandres et l'Allemagne. *Les Bigarrures du Seigneur des Accords* ont cependant fourni quelques chronogrammes sur les ducs de Bourgogne et d'autres princes. Celui qui se rapporte à Jean sans Peur, assassiné à Montereau en présence du Dauphin, présente un heureux spécimen de ces ingénieuses bagatelles. toLLe toLLe CrVCIfIge eVM sI VIs.

Les lettres majuscules prises suivant leur valeur numérale et additionnées ensemble donnent 1419,

1. Lond., Sampson Low, Marston and Co.
2. *Cinq mille chronogrammes et plus, tirés de différents auteurs et recueillis en beaucoup de lieux.*

date de l'assassinat. Quelques chronogrammes sont aussi tirés de la *Nouvelle Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne (1852) et d'un petit livre rare publié à Bruxelles en 1718 et intitulé *Dissertation analytique et critique sur les chronogrammes.* Des fac-similés d'une belle exécution ornent ce livre, qui est bien fait pour propager hors de chez nous la connaissance de l'art typographique anglais.

Un autre ouvrage publié par M. Eliot Stock s'adresse directement aux lecteurs du « Livre ». C'est le premier volume du *Bibliographer.* Il a bon air dans sa solide reliure à la *Roxburgh.* On peut noter, entre autres choses contenues dans ce volume, un article sur la bibliographie par l'éditeur; l'étude de M. Bradshaw sur Godfried van der Hagen; Dante en Angleterre, par M. Hales; les graveurs sur bois des Pays-Bas par M. Conway, la *Bishop's Bible*, par le Rév. N. Pococke, et les *Stationer's Registers*, par M. Wheatley, qui, disons-le en passant, n'est autre que l'éditeur.

Il y a déjà quelques mois que M. James Thomson a donné au public *Essays and Phantasies* [1]. J'aurais passé le livre sous silence, sans le triste accident arrivé à son auteur depuis l'envoi de ma dernière correspondance. Pendant qu'il était chez un confrère en poésie, lequel est aveugle, M. Thomson se rompit un vaisseau sanguin. Son hôte, après avoir reconnu, non sans difficulté, ce qui venait d'arriver, appela du secours. On transporta Thomson à un hôpital, et il expira le lendemain. Thomson, homonyme du célèbre auteur des *Saisons,* écrivit, jeune encore, un ou deux volumes de poésies que le grand public, indifférent alors à tous les vers qui ne portaient pas la marque de fabrique de quelque faiseur connu, du poète-lauréat par exemple, laissa passer inaperçus. Des temps meilleurs pour les poètes et les artistes sont enfin arrivés; et une douzaine d'années après sa publication l'œuvre de Thomson commença à être mise en lumière. On fit ample justice à ses mérites, et le poète fut presque dans le cas de dire avec Byron : « Un matin, je me réveillai et me trouvai célèbre. » Mais il n'a pas longtemps vécu pour jouir de sa tardive popularité. Mort avant d'avoir atteint la moyenne de l'âge, et au moment où il venait de boire pour la première fois à longs traits à la coupe enivrante du succès, il présente un nouvel exemple de l'aveuglement de la destinée. Les *Essays and Phantasies,* qui sont en prose, offrent les mêmes qualités que ses vers : de l'imagination, une exubérante fantaisie et un ton d'incurable pessimisme. Ce dernier trait me rappelle qu'une traduction de Leopardi, la première à ma connaissance, a été publiée par MM. Trübner et Cie, et forme un volume de leur « Bibliothèque philosophique anglaise et étrangère » (*English and Foreign philosophical Library*). Je ne l'ai pas encore vue, mais j'espère pouvoir en parler dans quelque prochaine correspondance. Une autre œuvre encore plus importante m'est parvenue trop tard pour que je lui consacre aujourd'hui la notice qu'elle mérite. C'est *Tristram of Lyonesse and other poems*, par Algernon Charles Swinburne [1]. J'ai dû négliger *Notes and Jottings from animal nature* (*Notes et Remarques sur les animaux*), par feu Frank Buckland [2], agréable étude d'histoire naturelle due à un observateur pénétrant, ainsi qu'une nouvelle traduction de l'*Imitatio Christi* par le Rév. W. Benham [3].

1. Lond., Reeves and Turner.

Parmi les relations de voyage, la place d'honneur appartient au livre intitulé *Unexplored Baluchistan,* par E. Ayscoghe Floyer, souvenir d'une expédition depuis le golfe Persique jusqu'à Bagdad, entreprise par un officier au service du télégraphe indo-européen.

En fait de fictions en prose, rien qui soit digne d'être cité n'a vu le jour depuis ma dernière lettre.

1. Lond., Chatto and Windus.
2. Lond., Smith Elder and C°.
3. Lond., J.-C. Nimmo and Bain.

Joseph Knight.

ESPAGNE

Barcelone, 20 août 1882.

La littérature espagnole aujourd'hui ne produit que des romans; le théâtre est en décadence. C'est Echegaray et quelques partisans de son école qui fournissent des œuvres au public. Cette école est la transition du romantisme au naturalisme moderne.

La poésie lyrique, qui avait été si brillamment cultivée en Espagne depuis le commencement de ce siècle, se trouve aujourd'hui déplacée à cause de l'évolution dont la société a souffert; ses

adeptes disparaissent devant une poésie plus philosophique. J.-M. Bartrina, Ramon de Campoamor, Melchor de Palau sont ceux qui marchent en tête de cette nouvelle école. Campoamor, après ses *Doloras* et ses *Pequenos poemas (petits poèmes),* vient de nous donner encore un autre poème philosophique et réaliste intitulé *los Buenos y los Sabios (les Bons et les Savants),* dans lequel il se pose cette question : pourquoi ceux qui sont bons sont-ils souvent naïfs, ignorants, bref, pauvres d'esprit, et pourquoi ceux qui savent ne sont-ils pas toujours les meilleurs ? Les personnages de cette œuvre sont pris dans la réalité et ses relations sont aussi très vraies, produisant un intérêt toujours croissant pour son développement tout naturel.

Bartrina est un poète excessivement original (mort il y a peu de temps à l'âge de trente ans) qui, malgré sa jeunesse et quoique ayant peu produit, n'en mérite pas moins de figurer aujourd'hui en tête des premiers poètes contemporains.

Il est certainement du genre de Leopardi et de Baudelaire ; mais, tout en étant de ce genre, il forme une espèce à part. Il y a tellement du caractère propre chez Bartrina qu'on peut bien dire qu'au fond il n'est que lui-même. Il est toujours naturel, très naturel, parfois trop naturel. Souvent son naturalisme le fait tomber dans des extravagances ; il est concret, précis et sobre, il dessine avec une force inouïe. S'il fait des comparaisons, c'est pour donner du relief aux idées ; s'il emploie des figures, c'est pour abréger les descriptions, ses comparaisons et ses figures étant toujours très exactes et éminemment originales. Il est pessimiste, foncièrement pessimiste et sceptique. On trouve parfois des individus qui ont hérité de la fatigue produite par les débauches ou les travaux excessifs de leurs parents ; on dirait que Bartrina est né désabusé. Il doute de tout en commençant par douter de lui-même. Il y a du poète réaliste et du philosophe pessimiste et misanthrope chez lui ; c'est un Schopenhauer doublé d'un Juvénal. Dans ses poésies on le trouve sombrement analysateur et froidement incisif ; il y a dans certaines de ses compositions une ironie effrayante qui flétrit tout ce qu'il touche. Son scepticisme, parfois, de particulier, devient général ; il attaque alors l'humanité comme si elle n'était qu'un seul homme et cet homme n'est qu'un dédoublement de lui-même ; c'est son propre reflet. Cette anthropomorphisme original n'est que la conséquence de son égoïsme spéculatif, qui arrive à lui faire croire que l'univers n'a d'autre réalité que dans sa perception interne.

Mais ce génie sombre a aussi son côté lumineux, quoique sa lumière soit toute mélancolique comme celle de la lune, qui sort des nuages après une tempête.

C'est pourquoi, après nous avoir dépeint avec les plus sombres couleurs l'image du monde enlaidie, il se montre passionné et tendre pour tout ce qu'il y a de grand et de bon. Devant les innocents qui souffrent il a des accents tendres d'une délicatesse extrême, et parfois il en arrive à être naïvement compassif. Il n'y a qu'à lire certains de ses *Arabescos* et ses poésies, *la Marcha del Iren, A la muerte de Padró,* etc., pour s'en convaincre. Il nous faut constater que ces deux aspects, que la critique sépare chez Bartrina, se trouvent presque toujours fondus dans sa personnalité poétique, ce qui produit chez lui le clair-obscur, l'inspiration poétique, le vigoureux relief qui l'ont immortalisé.

Melchor de Palau est un autre de nos premiers poètes. Il a publié il y a quelque temps un petit volume de *Cantares* (*couplets*) si pleins de poésie et avec tant de caractère espagnol qu'une grande partie en est devenue populaire. Il vient de nous donner encore un autre volume intitulé *Verdades poeticas (vérités poétiques),* dans lequel l'auteur chante les grandes inventions de la science moderne.

La première de ces compositions, une des plus belles, s'intitule *la Science et la Poésie* et sert de préface au livre. Le sujet, c'est la poésie qui, voyant s'évanouir tout l'ancien édifice créé par les mythologies et les religions, veut se suicider en se jetant à la mer comme l'antique Sapho ; la science lui apparaît et l'arrête, l'invite à voir les merveilles du fond de la mer, les grandeurs des espaces sidéraux, l'immensité des inventions modernes, les idéals nouveaux et lui démontre que, dans la nouvelle ère de la civilisation moderne, la poésie a un champ mille fois plus vaste à parcourir que celui que lui offraient les anciennes conceptions de l'univers, des diverses théogonies qui viennent de se plonger dans les ombres du passé.

La composition *el Rayo* (*la Foudre*) est pleine de beauté et de mouvement, surtout quand l'auteur décrit la transformation de cet instrument du courroux céleste en matériel du progrès. *El polo Norte (le pôle Nord)* est aussi une des plus remarquables poésies dudit volume. L'apothéose future que Palau nous décrit de celui qui arrivera à découvrir le pôle est d'un effet éblouissant ; on dirait des descriptions fantastiques du *Ramayana* ou de l'*Avesta.*

En somme, Palau a bien su faire de la vraie

poésie scientifique sans tomber dans le genre didactique ni sans être atteint de pédantisme. Il nous démontre à merveille que le côté poétique du travail qui transforme chaque jour la nature au profit de l'humanité est mille fois plus grand que celui des divers idéals anciens auxquels s'est attachée la poésie.

Nous avons dit que le roman absorbe presque toute la littérature en Espagne. Le roman a aujourd'hui le caractère éminemment réaliste. Du reste, c'est la tradition nationale en Espagne que le réalisme. Au xviie siècle, les tableaux des mœurs de l'époque qu'on trouve dans les romans *picarescos* sont excessivement naturalistes ; on peut dire que ce sont de vraies copies accentuées de cette société catholico-monarchiste qui dominait dans les deux mondes. Il n'y a qu'à lire *el Lazarillo de Tormes, Rinconete y cortadillo*, *el gran Tacaño*, etc., etc.

Cette espèce de tableaux des mœurs en prose disparut avec la dynastie d'Autriche ; c'est seulement au commencement de ce siècle qu'il a été remplacé. C'est l'influence de Walter Scott et plus tard celle des romanciers français, qui a commencé à faire naître chez nous le roman historique, genre qui a donné des fruits très médiocres. C'est le roman psychologique et réaliste qui a fleuri en Espagne et qui compte aujourd'hui de vrais chefs-d'œuvre. Nous avons en ce genre des auteurs qui peuvent faire concurrence à ceux des autres pays les plus avancés. Valera, Perez-Galdos, Alarcon, Ortega Munilla, Pereda et quelques autres ont produit des œuvres aussi originales qu'intéressantes.

Valera est un écrivain très correct, qui connaît parfaitement le cœur humain et qui du reste l'a bien prouvé dans ses romans. Au contraire de la généralité des écrivains, ses premières œuvres sont les meilleures. Entre toutes se fait remarquer spécialement *Pepita Ximenez*, petite historiette qui est un vrai bijou littéraire. On peut citer aussi *las Ilusiones del Dr Faustino,* œuvre qui a été traduite en français.

Mais le premier des romanciers espagnols, à notre avis, c'est Perez-Galdos. Ses *Episodios nacionales* sont une série de tableaux très colorés et très réels, par lesquels il nous dépeint la société espagnole depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours, nous montrant l'évolution des idées du monarchisme et du fanatisme religieux jusqu'à la liberté et la philosophie modernes. Récemment ses romans intitulés *Gloria* et *Dona Perfecta* ont démontré que Perez-Galdos est un des premiers romanciers réalistes de l'Europe moderne, qui choisit de la nature non le côté le plus répugnant comme Zola, mais qui nous en présente le bon en même temps que le mauvais.

Le dernier roman de Perez-Galdos, qui vient de paraître il y a quelques jours, est intitulé *la Deseredada*. Ce livre démontre un esprit d'observation rare en même temps qu'une imagination descriptive de premier ordre. Dans une autre correspondance nous en parlerons plus en détail.

Don Jose-Maria Pereda, écrivain très connu, vient de publier une collection de tableaux descriptifs de la vie montagnarde intitulés *Esbozos y rasgunos*. Ce sont des scènes très réelles, la plupart dialoguées, qui mettent en relief le caractère des montagnards des Asturies. Mais les créations de Pereda sont très naïves, très langoureuses et d'un intérêt tout local. De plus, il faut constater qu'il a une tendance très accentuée aux idées ultramontaines, blâmant tout ce qui est innovation ou progrès, nous montrant comme idéal l'ignorance des temps passés.

Pour en finir avec les derniers romans nous rendrons compte de *Sor Lucila* et *don Juan Solo*, écrits par J. Ortega Munilla, écrivain très distingué et très correct, qui vient de se faire jour parmi les premiers de l'Espagne contemporaine. Ses œuvres sont d'un grand intérêt et contiennent de graves problèmes du cœur humain que l'auteur résout avec une délicatesse extrême. Récemment il a publié par livraisons un roman très original intitulé *El Fondo del Tonel*, duquel nous rendrons compte à nos lecteurs quand la publication sera finie.

Dans notre prochaine correspondance nous parlerons aussi de *la Prodiga* de Alarcon et des quelques comédies de Eusebia Blasco.

Pompeyo Gener.

HONGRIE

Budapest, le 1er août 1882.

Depuis ma dernière correspondance il a paru un nouveau roman français sur la Hongrie. C'est *le Csikos* (lisez tchicauche), roman de M. A. Julia (Paris, Marpon et Flammarion). Certaines personnes croient pouvoir ranger ce roman dans la catégorie des récits hongrois dont je vous ai parlé dernièrement. On ne saurait assez recommander à M. Julia — que bien des personnes se souviennent avec plaisir d'avoir vu à Budapest lors du IXe congrès international de statistique en 1876, — de lire la critique que M. Louis Hevesi a publiée de son roman dans le numéro du 15 juin du *Pester Lloyd* (*Un Csikos français*) et cela d'autant plus qu'il semble vouloir donner une suite à son récit... hongrois. M. Hevesi dit avec beaucoup de raison, à la fin de sa critique : « Est-ce que M. Alfred Julia ne rirait pas, si un écrivain d'ici imprimait (en ne faisant, en somme, que ce que M. Julia fait) que son héros est allé rendre visite aux ministres de France dans leurs villégiatures de Belleville, que de là il est allé, avec une *petite personne* bras dessus bras dessous à Mabille, pour y faire un tour de danse, ce que l'aristocratie, qui s'y trouvait réunie, a trouvé très naturel, et qu'enfin il a quitté Paris par un bateau à vapeur de la Seine, qui avait hissé le drapeau jaune, couleur nationale des Français. — Aussi souvent que je vois un livre comme le *Csikos,* je me demande involontairement : est-ce que l'auteur serait capable de traduire rien que le titre d'un roman hongrois en français ? Non. Cependant il ne trouve aucune difficulté à écrire un semblable roman. Et pourtant on dit généralement qu'il est plus facile de traduire un roman que de l'écrire... Je crois que les écrivains étrangers qui nourrissent de vraies sympathies pour la Hongrie feraient mieux de transcrire dans leur langue, ne fût-ce même eue d'après la traduction allemande, de bons romans hongrois. Les idées qu'on se formerait de cette manière de notre pays vaudraient toujours mieux que celles qu'ils en donnent de leur propre fonds, d'après une foule de notices sans lien réel [1] ».

Je trouve bien juste tout ce que dit M. Hevesi. Prenons, par exemple, les romans de Jokai, dont je vous ai dit quelques mots dans ma dernière revue. Il n'y a pas longtemps qu'un éditeur me disait : « Voyez un peu ces éditeurs de Paris. Ils ont une mine d'or à leur disposition et ils ne s'en doutent pas ; je parie ma tête que si l'on publiait deux ou trois des meilleurs romans de Jokai dans une bonne traduction française ils seraient bientôt plus lus que ceux de Turgenjen et ce seraient certainement les meilleurs romans qui eussent paru en France depuis longtemps ! » — Jokai (lisez Iaucaï) ne serait pas Jokai s'il ne publiait pas toujours quelque chose de nouveau. J'engage MM. Calmann Lévy, Dentu et Hachette à réfléchir aux paroles que je viens de vous rapporter et je les rends attentifs au nouveau roman de Jokai qui va paraître en automne et dont la scène se passe à Paris (au Palais-Royal si je ne me trompe) ; il aura pour titre : *Un joueur qui gagne*. Qu'ils se dépêchent de le faire traduire ! — Jokai vient de publier un volume de nouvelles, sous le titre de *Fagots* et un roman sous celui de *Aimé jusqu'à l'échafaud,* dont le héros est Ladislas Ocskay, l'éclair du célèbre Rakoczy. Ce Ocskay passa ensuite au service de l'ennemi, c'est-à-dire des Autrichiens, et mourut, après avoir été fait prisonnier par un de ses anciens amis, comme traître sur l'échafaud. La fantaisie de Jokai, qui sait toujours créer des tableaux aussi attrayants que pleins d'intérêt, son vif sentiment poétique et humanitaire, qui toujours évite tout ce qui est trivial, se retrouvent dans ce dernier roman, justement apprécié par la critique.

En fait de nouveaux romans mentionnons encore ceux de MM. Acsady, Tolnay, poète et nouvelliste de talent reconnu, et Abranyi. Le roman que nous donne M. J. Acsady, *la Banque Fridenyi* (Budapest, Athenæum), est caractérisé par un réalisme observateur qui excite l'intérêt, bien que l'auteur pèche sous le rapport de la composition et qu'il pousse trop loin le pessimisme, au point même d'oublier le précepte de Raphaël : « L'art ne consiste pas à faire les choses comme la nature les fait, mais comme elle devrait les faire. »

La traduction allemande des charmantes *Nouvelles de village* de M. C. Mikszath, dont je vous

1. Le « Pesti Napló » a parlé du roman de M. Julia dans son numéro du 17 juin, en constatant la.... bonne volonté de l'auteur.

ai déjà entretenu, vient de paraître (Budapest, G. Grimm; Liepzig, W. Friedrich) sous le titre : * *Die guten Hochlænder* [1], traduction du Dr A. Silberstein, avec 28 illustrations. « Quelques-unes de ces quinze nouvelles, très bien rendues, malgré les difficultés de la traduction, ont été traduites par MM. L. Neugebauer, O. Herman, Sturn et Rado. La splendide main-d'œuvre de ce livre (imprimé à Szegedin) mérite l'attention des bibliomanes. »

Il vient de paraître un beau volume d'intéressantes nouvelles sous le pseudonyme Béla (Adalbert) Homonnaie. (Budapest, société Franklin.) La même maison publie un volume du Dr S. Sonnenfeld sur le poète allemand très connu, Lenau, qui était Hongrois de naissance et de tempérament.

L'éditeur L. Aigner réédite en un volume d'environ 500 pages (prix : 2 florins — 4 fr. 50) les *Mémoires* d'Emeric Vahot, qui nous offrent quelques intéressantes données sur la vie en Hongrie de 1820 à 1880, données qui complètent celles du premier volume des mémoires de François Pulszky (lisez Poulsky).

M. Aigner vient aussi de nous donner en deux volumes les *poésies réunies* de Jean Vajda (né en 1827). Le public connaît le nom de Vajda (lisez Vaïda) depuis 1856, époque à laquelle parut la première édition de ses poésies. Son langage est beau et pur, la forme l'est souvent moins. A côté d'un sentiment patriotique très prononcé et de profondes pensées, il règne dans ses poésies une insatiable passion amoureuse. Il a des passages saisissants ; mais il recherche, en général, trop le particulier et les teintes sombres pour être goûté du grand public.

Depuis mon courrier du mois de mars nous avons eu l'occasion de lire un ouvrage sur *les Carabiniers croates de Wallenstein* (avec treize documents allemands et latins inédits, prix : 2 florins — 4 fr. 50; Budapest, société Franklin), par le Dr A. Ballagi, qui a compulsé les archives de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie ; un autre du doyen de la Faculté de droit de l'université de Budapest, M. le Dr T. Vécsey, sur *Lucius Ulpius Marcellus* (publié par l'Académie). La première partie traite de la vie de Marcellus, la seconde de ses travaux et de leur influence, la troisième de sa philosophie. A la fin de son ouvrage l'auteur donne la bibliographie où se trouvent indiquées plusieurs sources nouvelles.

L'Académie des sciences a en outre publié deux ouvrages de médecine : un volume de 171 pages in-4°, avec 5 photolithographies, etc. (2 florins — 4 fr. 50), sous le titre : *les Fouilles de Szeged-Oethalom*, par le professeur Joseph de Lenbossék, sur des crânes sphénocéphales, Katarrhino-hyperchamaocéphales et macrocéphales ; et un autre sous le titre : *Recherches hygiéniques sur l'air, le sol et l'eau* (avec 10 tableaux, 2 fl. 50 — 5 fr.), par le professeur Dr Joseph Fodor.

M. Louis Thalloczy a publié un volume (Budapest, Pfeiffer, 1 fl. 50) intitulé *Voyage au Levant, Histoire du commerce de la Hongrie et de l'Orient.* La première partie renferme une série d'articles ou d'impressions de voyage dans les Balkans, la seconde nous donne l'histoire du commerce hongrois avec l'Orient, d'après de nombreux documents inédits. Il termine par quelques mots sur l'avenir des relations commerciales de son pays. — Le professeur Dr Heinrich a publié un livre sur la vie et les œuvres de *Boccace* et sur son influence, et M. le Dr S. Banfi, un petit livre qui vous intéressera particulièrement, attendu que l'auteur traite du *Développement du drame français dans la première moitié du* XIXe *siècle.* L'auteur dit, en résumé, que le premier empire a produit en fait de drames la tragédie classique à tendances héroïques, à l'esprit païen ; la Restauration, le drame romantique à tendances chevaleresques, à l'esprit chrétien ; le second empire, la comédie adultère sans esprit religieux, à tendances philosophiques. Entre ces deux derniers se place la comédie bourgeoise avec Scribe en tête et la comédie fantastique, telle que Musset l'a conçue. La première école a créé des héros, la deuxième des chevaliers amoureux, la troisième des chevaliers d'industrie. La scène de la première est le monde antique, celle de la deuxième le moyen âge, celle de la troisième le demi-monde d'aujourd'hui.

L'Académie des sciences a élu *membres correspondants :* les professeurs E. Abel (philologie classique) et A. Lehr (philologie hongroise), l'auteur dramatique et acteur Joseph Szigeti et M. E. Szentklaray, historien ; *membres externes :* M. G. Goëje (Hollande) et MM Berthelot et Topinard (Paris). Elle a en outre nommé comme directeur M. le professeur Auguste Greguss et comme président de sa première classe (beaux-arts et philologie) le Dr Charles Szasz.

Auguste Greguss (lisez Gregouche), né en 1825, a d'abord été professeur à Szarvas, puis — après avoir passé, par suite de la révolution, quelque

1. Nous marquerons d'un astérisque * les ouvrages et articles publiés en Hongrie en langues non hongroises.

temps en prison — il s'établit à Budapest, où il est depuis douze ans professeur d'esthétique à l'Université. Sa première œuvre a paru en 1849 sous le titre : *les Principes de l'esthétique*. Depuis, d'autres ont suivi : *De la ballade* (1869), *Études* (1872), *les Ballades de Jean Arany* (1877), *Vie et œuvre de Shakespeare* (1880), *Poésies réunies* (1882). Actuellement il travaille à un nouvel ouvrage sur l'esthétique. Il a en outre traduit deux comédies de Shakespeare et le *Cid* de Corneille; il a composé une comédie hongroise, *la Lettre*, écrit des fables ésopiennes et traduit des chansons populaires étrangères en hongrois.

Charles Szasz (lisez Çâce) est né en 1829. Après avoir été soldat en 1848, il se fit pasteur, puis professeur. Il est poète lyrique, dramatique et épique. Citons son poème épique, qui a pour titre : *Salomon,* nom du roi hongrois du XIe siècle. J'ai déjà eu l'occasion de mentionner M. Szasz comme traducteur. On le considère comme le principal traducteur d'ouvrages étrangers. Il est passé maître pour la forme et son talent d'assimilation est tel, qu'il a pu traduire des chefs-d'œuvre aussi différents que le sont par exemple les poésies de Heine et les Niebelungen. Il a traduit ce dernier poème, les poésies lyriques de Gœthe, des poésies de Heine, des drames de Shakespeare, des poésies de Byron, de Moore, de Burns, de Gennyson, — des comédies de Molière, des poésies de Victor Hugo, de Lamartine, etc.

Son dernier ouvrage : *les Grands poèmes épiques*, qu'a publié cet hiver l'Académie des sciences, fait aussi preuve de l'universalité de son esprit et de son amour du travail.

Les prix que l'Académie propose cette année montent à 1,285 ducats, 3,200 florins en or et 8,650 florins d'Autriche; ce qui fait en somme 23,000 francs. La première classe (beaux-arts et philologie) propose cette année douze prix, la seconde (histoire, sciences politiques, philosophie) neuf, la troisième (sciences naturelles, mathématiques) quatre.

Je vous ai annoncé l'ouverture de notre belle exposition typique, la première de ce genre, qui va être suivie de la deuxième à Paris. Mais n'ayant pas à vous en parler ici, je me contenterai d'appeler l'attention des lecteurs du *Livre* sur deux ouvrages relatifs à cette exposition. C'est d'abord la très élégante brochure française de M. A. de Szemere : * *Visite à l'exposition des livres* (Budapest, 1882, Kilian), puis le splendide volume de 270 pages in-8° avec chromolithographies, initiales, frontispices, vignettes, etc., intitulé *Souvenir de l'exposition des livres* (édition du musée des arts industriels, en commission chez F. Kilian, libraire, Budapest), qui a eu rapidement deux éditions. Il contient une introduction du créateur de l'exposition, M. George de Rath, et plusieurs articles bibliographiques. Le premier, celui de M. J. Csontosi : *Nos Scribes du moyen âge*, nous apprend l'existence de deux codex d'avant 1228. Par suite des recherches de l'auteur on connaît aujourd'hui les noms de plus de *cent* scribes et enlumineurs hongrois des XIVe et XVe siècles. Le Dr Charles de Pulszky fait connaître *Nos enlumineurs du moyen âge* au point de vue de l'histoire de l'art. Les plus anciens monuments artistiques hongrois de ce genre que l'on connaisse datent du XIIIe siècle (style byzantin). François de Pulszky nous entretient des restes de la bibliothèque du roi Mathias Corvin (bibliotheca Corvina) en général, M. Csontosi spécialement. Il doit y avoir 108 codex et deux incunables dans certaines bibliothèques connues, et deux codex que l'on sait exister sans savoir où ils sont. MM. F. Pulszky et J. Csontosi traitent *des autres codex des bibliothèques hongroises*. M. Gustave Emich nous entretient des incunables. On connaît trois libraires hongrois du XVe siècle qui ont publié des livres. Les incunables publiés en Hongrie sont pour la plupart des rituels. Quant à M. Ch. Szabo, il nous instruit de l'état de l'imprimerie en Hongrie entre 1473 et 1711. L'exposition typique de Budapest nous a présenté une série presque complète des ouvrages publiés en Hongrie. A partir de 1711, chaque imprimerie qui méritait ce nom devait avoir un privilège, grâce au décret de Charles III (VI) qui a en même temps institué la censure. M. le Dr A. Ballagi nous parle des imprimés hongrois de 1711 à 1848 et de 1848 à 1882. Viennent ensuite les « curiosités bibliographiques, diverses expositions de bibliophiles » et une description de 32 ouvrages de nature à intéresser tous ceux qui aiment les livres. Enfin M. V. Myskovsky nous donne une description de la collection d'initiales qu'il avait exposée et Mgr J. Danko celle de son exposition d'ornements de livres. En terminant, M. J. Keszler parle en général des reliures, qui sont décrites par les Drs J. Hampel et Ch. Pulszky.

TRADUCTIONS. — Le *Kosmos* de Humboldt va être traduit par M. E. Miksits. Le *Voyage de Stanley en Afrique* vient de paraître en hongrois (Révai frères), de même que l'ouvrage du premier lieutenant G. Kreitner sur le *Voyage en Asie* du comte Béla Széchenyi. M. le comte Széchenyi travaille de son côté au sien; l'ouvrage paraîtra à la fois en hongrois et en anglais.

Que va nous donner encore en fait de livres la saison à venir ? Peut-être le commencement de l'édition des documents relatifs à l'histoire de la Hongrie, qui se trouvent dans les archives du Vatican et dont la publication est entre les mains de plusieurs prélats hongrois qui ont assuré par cotisation la somme nécessaire, qui monte à 7,000 florins par an. On parle de deux nouveaux ouvrages de M. de Mikszath en voie de publication et de la traduction en hongrois d'un livre de M. A. Silberstein, qui vient de paraître en allemand dans sa quatrième édition à Leipzig (P. Eckerlein) et que Bradlaugh traduit actuellement en anglais pour le publier dans sa *Bibliothèque des libres penseurs*. La *Bible de la nature* étant l'ouvrage d'un Hongrois et vous ayant entretenu dernièrement des chances que semble avoir la philosophie positive en Hongrie, je vais vous en dire quelques mots d'avance, d'autant plus qu'il pourrait se faire que cet ouvrage intéressât l'un ou l'autre de vos éditeurs de Paris qui en publient de semblables. Le livre en question (200 pages) forme la suite de la série d'ouvrages matérialistes qu'ont pour ainsi dire inaugurée en France, à la fin du siècle passé, Diderot, Holbach et Helvetius, qu'ont poursuivie de nos jours Moleschott, Feuerbach et Darwin. L'auteur attaque toutes les Églises existantes en tant qu'elles sont « ennemies de la lumière » et ne concède à l'idée de Dieu qu'un sens purement idéal ; et il met à la place du Dieu personnel et de la Providence une loi souveraine qu'il y aurait à formuler d'une manière mathématique, psychologique et sociale et qui règne également dans la nature et dans l'histoire. C'est, après bien du temps, le premier essai de se former une idée concrète du système possible de l'univers d'après les lois que reconnaît l'histoire naturelle moderne et d'après les principes de la philosophie, d'après un plan entièrement « monistique ». Le style en est populaire et fait pour gagner les masses aux tendances anticléricales et aux idées modernes et positives concernant l'univers. — L'ouvrage a atteint en quatre années sa 4e édition.

D'après la dernière livraison de la *Revue hongroise de bibliographie* (publiée par le Musée national hongrois de Budapest), il aurait paru en Hongrie, en 1881, 1,622 ouvrages hongrois et 408 ouvrages non hongrois. Des ouvrages hongrois il y en aurait traitant des sujets religieux : 27; 26 de philosophie et d'esthétique; 27 de pédagogiques; 42 de philologiques (y compris des dictionnaires); 27 éditions et traductions de classiques; 108 d'histoire; 30 d'histoire de littérature; 33 de géographie; 52 de droit et de sciences politiques; 105 éditions de lois, projets de lois, etc.; 94 de sciences naturelles et techniques; 23 de médecine; 39 de mathématiques; 27 d'économie et de sport; 5 de sciences militaires; 60 de commerce; 170 de littéraires, originaux, en outre 47 de traduits; 337 livres d'écoles, etc.; 39 d'écrits de jeunesse et populaires; 24 discours; 86 rapports, etc; 72 calendriers; 8 des arts; 71 sur des questions sociales et politiques; encyclopédies et divers ouvrages, 46. En somme, 1,622. Ont paru en outre 408 livres et opuscules allemands (169), slovaques (38), serbes (76), croates (40), roumains (50), italiens (1), * français (7), latins (27). En somme, 408. Il a paru à l'étranger 112 ouvrages « intéressant la Hongrie », dont 97 en allemand, 2 en latin, 6 en italien, 3 en * français, 2 en anglais, 1 en russe, 1 en finois. En somme, 112.

Le nombre de nos revues et journaux paraissant en langue hongroise a été, d'après un exposé de M. Joseph Szinnyei aîné, en 1881, de 356 et au commencement de 1882 de 412, ce qui donne 56 en plus. Ils se diviseraient comme suit :

Journaux.	Au commencement de 1881.	Au commencement de 1882.
I. Politiques quotidiens	23	21
II. — hebdomadaires	25	30
III. Illustrés	5	5
IV. Religieux et scolaires	23	29
V. Littéraires et autres	20	22
VI. Humoristiques	4	8
VII. Spéciaux	64	77
VIII. De province (non politiques)	78	93
IX. Feuilles d'annonces	3	4
X. Revues	97	104
XI. Suppléments divers	14	19
En somme	356	412

D'après un exposé officiel du ministère des communications, il aurait paru en Hongrie, en 1881, au total, 531 journaux et on aurait expédié par la poste 29,180,750 gazettes et revues, dont 20,857,965 de politiques (11,174,431 de hongrois, 8,137,646 d'allemands) et 2,659,637 de littéraires (2,441,647 de hongrois et 6,640 d'allemands). Cette année-ci, il se publie 586 journaux et revues; ce qui fait un pour 23,388 individus; il faut à 14,964 Hongrois un journal hongrois; à 17,292 Allemands un journal allemand; à 66,655 Slaves un journal slave et à 105,627 Roumains un journal roumain.

Depuis janvier 1882 il paraît aussi un journal hongrois à Vienne.

Le premier journal de la Hongrie, *Zeitung*, a

été imprimé en 1587 en allemand par une imprimerie ambulante. On n'a connu jusqu'à présent qu'un exemplaire de ce journal, M. Csontosi en a découvert un second à Olmütz. Le premier journal hongrois a paru le 1er janvier 1780 à Presbourg. La progression des revues et journaux hongrois a été la suivante : il y en avait, en

1830	10
1840	26
1847	33
1848/49	86
1850	9
1854	20
1861	52
1865	75
1870	146
1875	246
1880	368
1882	412

Depuis 1780, 1,846 journaux et revues hongrois ont paru.

Notre *Revue des Deux Mondes* s'intitule *Budapesti Szemle* (Revue de Budapest). Elle est rédigée par le critique et poète M. Paul de Gyulai (lisez Dioulaï), dont je vous ai déjà parlé. La revue a été fondée en 1840 et paraît sur l'initiative de l'Académie (en livraisons de 10 feuilles par mois; prix, 12 florins, 25 francs). Sa livraison de juin contient les articles suivants: Dr Adalbert Foldes : *l'Histoire et la statistique de la monnaie papier* (dans presque tous les États civilisés). L'auteur la condamne si elle est maintenue au delà d'un certain temps. Victor Concha : *les Idées de 1790 en Hongrie;* P. Fraknoi : *le Projet de loi pour les écoles secondaires;* L. Kovacs: *Études de l'histoire hongroise, 1840 à 1848;* viennent ensuite un article humoristique, une traduction de Schiller, des résumés et critiques (entre autres celle du *Marc-Aurèle* de Renan).

La * *Ungarische Revue* (Revue hongroise), que l'Académie des sciences publie pour faciliter aux étrangers la connaissance de la Hongrie, est rédigée par M. Paul Hunfalvy, notre célèbre philologue. Ses dernières livraisons contiennent les articles suivants : Fr. Pulszky : *Orfèvrerie cloisonnée hongroise* (avec 54 illustrations); Mgr J. Danko: *l'Ecce homo de A. Durer* (avec illustrations); A. Sturm: *A. Dux;* Fr. Pulszky: *De mes Mémoires;* Ch. de Forma: *Le limes Dacicus;* Marczali : *Système d'impôts de la Hongrie de 1780;* Ch. de Pulszky : *Raphaël Santi dans la galerie nationale de Budapest* (avec 14 illustrations); P. Hunfalvy: *D'où provient la haine excitée contre la Hongrie?* Poésies de Gyulai, Kiss (Séance. — Bibliographie). — La *Revue universelle de philologie*, qui paraît aussi sur l'initiative de l'Académie, est rédigée par les professeurs Dr Gustave Heinrich et Émile Thenrewh, (La revue paraît chez F. Kilian à Budapest, en dix livraisons par an, et coûte 12 fr. 50.)

Voici les titres de ses derniers articles : G. Kassai : * *De Tacito philosopho.* L'auteur traite en latin des études en philosophie de Tacite et de sa philosophie; J. Beliczay : *Routes romaines en bois ;* E. Szilagyi : *Le soi-disant codex Rakoczy;* E. Schwiedland : *Des fouilles de Schliemann* (I-V, avec 22 illustrations); Ch. Pozder : *le Mythe de Cyrus;* G. Heinrich : *Littérature gothique, poésie et prose; Ulphilas:* E. Finaczy : *les Femmes romaines poètes;* S. Székely : *le Pronom possessif dans le chant de Roland;* G. Boros : *Sappho.* Critiques. Traductions d'Anacréon, de Martial, de Catulle, Leopardi et Khristopulos.

Revue archéologique, organe de la commission archéologique de l'Académie des sciences royale hongroise et de la Société d'anthropologie et d'archéologie, rédigée par le Dr Ch. de Pulszky. Articles principaux : François de Pulszky : *Fouilles de Szegedin* (avec 2 tableaux); *Fouilles de Bökeny-Mindszent;* Otto Herman : *la Tettix antique* (avec 1 tableau); Thalloczy : *la Question des armes et du drapeau bosniaques* (avec 3 dessins); l'auteur est pour les couleurs or et rouge et les armes sur fond or nuages blancs, d'où sort un bras armé tenant un sabre nu ; Ch. Pulszky : *Raphaël Santi* (avec 2 photographies, 9 tableaux et 6 dessins); J. Danko et Pulszky : *Articles sur Dürer, son Ecce homo et son dessin dans notre galerie nationale;* B. Hoffmann : *Pièces antiques de plomb du Musée national* (avec 1 tableau et 4 dessins); E. Henszlmann : *les Ruines de l'église de Topusko* (avec 3 tableaux); l'auteur arrive à la conclusion que « le berceau du style gothique ne peut être l'Allemagne » ; A. Fellner et Ch. Pulszky : *la Chapelle de Bakocs* (style renaissance avec 3 tableaux et 5 dessins) ; L. Némethy : *l'Histoire de la peinture à Budapest aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (avec 1 dessin).

Les *Cahiers d'histoire naturelle,* publiés quatre fois par an par le Musée national (rédacteur en chef, M. O. Herman), viennent d'être réunis en un volume. Ce Ve volume contient une foule d'articles (400 pages; prix : 4 florins, 8 fr. 50, avec 6 cartes lithographiées, une * revue pour l'étranger en allemand et * diagnoses latines). Voici ses principaux articles : O. Herman : *Langue et science* (en hongrois et en allemand) ; I. Zoologie, Th. Fuchs (Vienne) : *le Système de*

l'histoire naturelle et le darwinisme (de même); J. de Csato : *la Pyrrhula major L. Brehm en Transylvanie;* J. de Frivaldszky : * *Nouveaux coléoptères européens* (en latin et en hongrois); A. de Mocsary : * *Nouveaux hyménoptères des différentes parties de la terre* (description latine); L. Madarassy : *Diptères nouveaux de la Hongrie* (de même); Dr G. Horwath : * *Hemiptera nova vel minus cognita.* — II. *Botanique*, D. L. Simkovics : * *Excursions botaniques* (avec des diagnoses latines); Dr J. Karoli : * *Prodromus piscium Asiæ orientalis a domine J. Xantus annis 1868-70 collectorum* (3,550 pièces, 625 espèces); *Umbra Canina (Marsili);* O. Herman : *Umbra Canina (M.) ; Un hermaphrodite du Frochilium apiforme ;* J. Paszlavszky : * *la Formation du bédéguar* (en hongrois et en allemand); E. Tomosvary : *Une nouvelle espèce d'arachnoïdes de la Hongrie;* Dr Daday : *Ichthydium Entzii Mihi ;* J. de Janka : *Violæ europeæ* (en latin); Fréd. Brendel (Amérique : * *Flora Peoviana,* — la végétation du climat du milieu de l'Illinois (en allemand, 100 pages).

Les derniers numéros de la nouvelle *Revue hongroise de philosophie* (rédacteur en chef, M. le professeur Ch. Bœhm) contiennent les articles suivants : Bœhm : *la Contradiction du réalisme ; Quelques nouvelles recherches en fait de psychologie empirique ;* Dr A. Kiss : *Vie et œuvres du philosophe hongrois Charles Péterfi ; Développement de la poésie américaine, Walt Whitmann.* Revue. Diverses critiques, entre autres celle de l'ouvrage français de Th. Ribot : *les Maladies de la mémoire,* qui est justement apprécié par le rédacteur en chef, qui s'est aussi spécialement occupé de la question.

La revue d'histoire de littérature hongroise : *Figyello,* par Abafi-Aigner, paraissant dix fois par an, a clos son douzième volume. Citons comme articles principaux les suivants : J. Csernatoni : *les Odes hongroises des temps les plus reculés jusqu'à Vörösmarty ;* Abafi : *Poésies de Ladislas Amade.* — Poésies inédites de divers poètes hongrois. Liste des articles de revue et de journaux qui sont d'intérêt littéraire.

Nous citerons les autres revues une autre fois.

Les articles principaux de nos journaux ont été :

Pester Lloyd : 1er juin, Dr A. Silberstein : *Le dernier roman de M. Jokai ;* 11 juin, Silberstein : *Torquemada,* par Victor Hugo; 13 juin, A.-C. Bauer : *Quelle est la vitesse de notre pensée ?* 15 juin, L. H-i : *Un Csikos français* (roman d'Alfred Julia); 26 juin, Silberstein : *l'Assommoir* de Zola.

Pesti Naplo (journal de Pest) : 7 mai, J. Acsady : *Le plus récent roman de M. Jokai ;* 17 juin : *Deux romanciers français sur la Hongrie* (Belot : *la Bouche de Madame X...,* Julia : *le Csikos*); 25 juin, Joseph Kiss : *Contre le courant* (poésie).

Eugène Schwiedland.

ITALIE

Milan, 3 août 1882.

La mort de Garibaldi, cet événement qui a eu tant de retentissement en Europe, se reflète naturellement dans la littérature du jour.

Nous retrouvons imprimés et étalés aux vitrines des libraires les panégyriques de Garibaldi prononcés par MM. Carducci, Cavallotti, Gaetano Negri, P. Ferrari, A.-G. Barrili, etc.

Les éditeurs s'empressent d'exploiter tout ce qui a été écrit sur la vie du héros d'Aspromonte, et nous avons ainsi une littérature garibaldienne. Nos meilleurs poètes ont eu le bon sens de se soustraire à la banalité d'une poésie d'occasion; mais de tous côtés on nous annonce de nouvelles *Vies de Garibaldi.* Deux de ces publications nous semblent les plus importantes : celle écrite par Mme Jessie W. Mario et éditée par la maison Trèves, de Milan; et celle de M. Guerzoni, éditée par la maison Barbera, de Florence.

Mme Jessie W. Mario, femme du célèbre démocrate Alberto Mario, a eu le bonheur de se trouver souvent près de Garibaldi pendant les campagnes du Tyrol, de Mentana et des Vosges. Elle raconte bien, avec simplicité, et avec un grand accent de sincérité. Certainement il ne faut pas chercher dans ses pages l'impartialité froide de l'historien, mais Mme Jessie W. Mario nous donne l'impression palpitante de ce qu'elle a vu et ressenti, en sa double qualité de femme et de patriote ; et elle se sert avec goût de la langue italienne qu'elle a adoptée depuis qu'elle s'est fixée dans sa nouvelle patrie.

M. Guerzoni nous fait connaître une foule

d'anecdotes ignorées. Il a fait toutes les campagnes pour l'indépendance italienne sous les ordres de Garibaldi; il a vécu avec lui à Caprera pendant plusieurs mois, dans l'intimité de la famille; et il a accompagné Garibaldi dans son voyage en Angleterre.

Nous n'avons vu jusqu'à présent que le premier volume de cet ouvrage intéressant.

Guidé par ses aspirations d'artiste, l'auteur a eu soin de faire ressortir sur le fond lumineux de son grand tableau la belle figure d'Anita, la première femme de Garibaldi. Cette nature inculte du Brésil qui, subjuguée par le charme invincible du héros italien, quitte sa famille et une vie tranquille, peut-être heureuse, pour le suivre dans les misères de l'exil, parmi les horreurs de la guerre, nous touche profondément.

Son amour en a fait une héroïne qui, sans répudier les mœurs simples de sa jeunesse, passait presque sans transition du champ de bataille, où elle se battait comme un homme, aux soins les plus minutieux d'une intelligente ménagère. Cet amour, elle l'a conservé inaltéré jusqu'à la mort.

M. Guerzoni nous la dépeint jalouse de l'enthousiasme passionné que Garibaldi éveillait dans le cœur des femmes italiennes; il paraît qu'elle regrettait cette beauté éphémère qu'elle avait trop tôt perdue dans les fatigues d'une vie nomade. Mais si Garibaldi a pu aimer d'autres femmes après elle, aucune n'a laissé une aussi grande empreinte dans son cœur. Anita représente la jeunesse et la poésie de cette grande épopée qui est la vie de Garibaldi.

Nous avons entendu exprimer le regret qu'on publiât moins de *Mémoires* et de *Souvenirs*. Cette forme de la littérature, très personnelle et par conséquent fort intéressante, vient d'être remise en honneur par une publication dont s'est fait l'éditeur M. Ferdinando Martini, le fondateur de la *Domenica letteraria*. Il s'agit d'un ouvrage collectif auquel on a donné le titre de *Primo Passo* (le Premier pas); chaque collaborateur y raconte son premier début dans la carrière des lettres. Ce qu'il y a de curieux, c'est que chacun d'eux regrette, en général, d'avoir fait ce premier pas; et pourtant ils sont bien tous aujourd'hui hors de pair; on peut les classer parmi les hommes de lettres *arrivés*, et des mieux arrivés. Nous pouvons citer Giosuè Carducci, Giuseppe Chiovini, Ferdinando Martini, Paolo Mantegazza, Enrico Nencioni, Enrico Panzacchi, Olindo Guerrini, Rocco de Zerbi.

Un livre de *Souvenirs*, c'est aussi celui de M. Cesare Cantù, dont MM. Trèves viennent d'éditer le tome Ier. Ce livre porte le même titre que celui d'A. Manzoni (*Reminiscenze*).

M. Cesare Cantù, qui a beaucoup connu Manzoni, a eu la bonne idée de recueillir ses souvenirs sur le grand écrivain. Naturellement, il ne se borne pas à celui-ci seul; sa fantaisie l'excite, sa mémoire l'entraîne, et il n'est pas rare qu'il laisse poindre ses rancunes; mais il possède toujours cette verve étincelante qui séduit le lecteur.

Un livre qu'on lit beaucoup, c'est l'un des derniers volumes publiés par la maison Sousmaruga, de Rome : *Confessioni e Battaglie,* de G. Carducci. Certainement, ce livre respire la fougue batailleuse du poète de *Satana;* mais on aurait quelque peine à y trouver l'humble sentiment de la confession. N'importe, M. Carducci est un écrivain puissant, auquel il faut pardonner même les violences de la colère et les faiblesses de l'amour-propre.

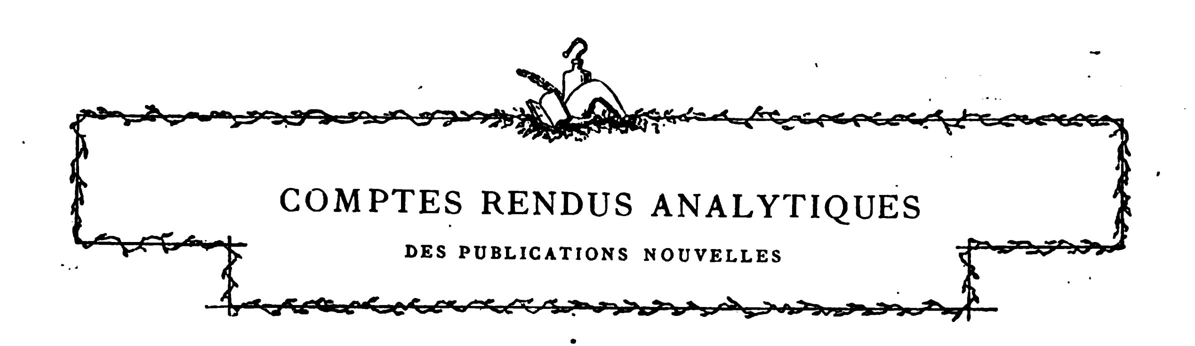
Ce que nous n'aimons pas du tout, ce sont ses imitateurs. Il y a pourtant aussi, dans ce groupe très nombreux, quelques personnalités dignes d'attention. Le public désigne, en première ligne, M. Gabriele d'Annunzio. Dans le monde littéraire, les critiques les plus accrédités lui prodiguent des caresses.

Mais il n'a donné jusqu'ici aucune preuve d'une véritable originalité. Cette qualité, qui appartient à la maturité de l'esprit, nous dira un jour si M. d'Annunzio est vraiment le génie que l'on prophétise. Voilà, en attendant, comment il s'est peint lui-même :

Io mi affretto a le pugne. Cavaliero
Ignito in arme brunita cavalco
Per la campagna scabra, ma un pensiero
Superbo m'arde nell'occhio di falco.
Guardan le turbe; e — chi è questo altiero
Fanciul che passa? — elle ghignano. Io valco
Senza tema di roveti, ed un pensiero
Superbo m'arde nell'occhio di falco.
A tratti a tratti diritto in arcioni
Io sto in ascolto con feroce angoscia
Se vechi il vento clamor di battaglia.
Ed al cavallo pianto gli speroni
Senza pietà gin né fianchi, e a la coscia
Provo la punta della mia zagaglia.

Gabriele d'Annunzio vient de livrer à la publicité deux livres à fois : *Canto nuovo*, un livre en vers; *Ferra vergine,* un livre en prose. Nous aimons mieux celui-ci. Car dans ces pages qui sont des esquisses rapides et senties, nous trouvons l'observation réfléchie, la pensée sérieuse, et ce sentiment humain qui manquent trop souvent dans les ouvrages en vers.

BRUNO SPERANI.



QUESTIONS DU JOUR

Al misogallo Signor Crispi, à propos de l'**Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas**, par M. Auguste Brachet, 1 vol. in-8. — Paris, 1882, Plon.

Au moment d'aller prendre le commandement de l'armée qui devait gagner la bataille de Solférino, Napoléon III écrivait dans un manifeste resté célèbre : « Nous aurons à nos frontières un peuple ami. » L'Italie rendue aux Italiens devait nous valoir cet avantage. L'Italie fut rendue aux Italiens, mais la France n'eut pas à ses frontières un peuple ami. Napoléon III ne connaissait pas le caractère italien, bien qu'il fût un homme d'État et que le métier d'un homme d'État soit de connaître l'humeur des hommes.

L'envie et la haine de l'Italie se manifestèrent tout de suite à des signes non équivoques. On ne voulut pas les apercevoir en France. Ceux qui avaient poussé l'empire à mettre l'or et le sang de la nation au service des intérêts italiens ne voulaient pas s'être trompés. Ils se fussent accusés eux-mêmes. Ils nièrent l'évidence. Ce n'était pas par bonté d'âme, au moins. En poussant le pouvoir à embrasser la cause de l'Italie, les libéraux français, héritiers des passions révolutionnaires, n'avaient pas agi par amour de l'Italie. Ils aimaient l'Italie comme ils aiment les nègres, d'un amour verbal; on sait qu'ils aiment tous les peuples :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

En réalité, la politique irréligieuse et agressive du Piémont les avait séduits. Ils pleuraient de joie devant les agissements de M. de Cavour, comme ils devaient faire aux premiers efforts de M. de Bismarck. M. de Cavour n'avait pas été ingrat. Ses écus et son ruban étaient tombés à jet continu sur ses coopérateurs français. Le *Siècle* et les *Débats* doivent s'en souvenir. La tournure antifrançaise prise par les événements à la suite de l'expédition de 1859 ne refroidit pas leur zèle. Il survécut à la guerre de 1866, bien qu'il fût dès lors acquis que la France payerait les frais de la politique extérieure de l'empire, que l'unité allemande et la fin de notre prépondérance en Europe seraient le fruit de la guerre d'Italie. L'histoire aura de la peine à comprendre tant de sottise. Eh bien, le démembrement de la France en 1870 n'eut pas même le don de rendre à des sentiments plus patriotiques les prôneurs français de l'unité italienne. En vain, les conservateurs, les hommes d'État, M. Thiers en tête, leur criaient : Vous collaborez avec l'ennemi, vous tuez l'avenir de la France. Les passions révolutionnaires étaient en eux plus puissantes que l'amour de la patrie.

L'opiniâtreté des libéraux français en faveur de l'Italie et des intérêts italiens n'a eu d'égale que l'opiniâtreté de l'Italie à témoigner de sa haine de la France et de la jalousie que la France lui inspire. Devant les preuves accumulées de cette haine et de cette jalousie incurables, l'opinion publique en France a pourtant fini par voir clair, malgré les efforts qu'on avait mis à la tromper. Elle y a mis le temps ; elle a l'oreille dure et on lui chantait des chansons qui l'empêchaient d'entendre ce que disait l'Italie, de s'enquérir de ce que faisait l'Italie. Néanmoins elle a entendu enfin et vu et désormais elle retiendra. Elle est éclairée maintenant; l'affaire tunisienne et le *Vespro siciliano* lui ont fait une conscience nouvelle et durable, on n'aura plus besoin de l'avertir, de la persuader : elle sait à quoi s'en tenir sur les sentiments de l'Italie à l'égard de la France

Cette conviction acquise par l'opinion publique française est l'œuvre de l'Italie elle-même. Elle a apporté de l'entêtement à nous la donner. La haine de l'Italie est plus intense qu'on n'aurait pu l'imaginer. Elle a quelque chose d'étrange ; on n'en aperçoit pas bien les motifs au premier abord. Cependant la conduite politique de l'Italie vis-à-vis de la France ne montrait qu'une part de la vérité, telle que celle-ci ressort de la première brochure de M. Auguste Brachet : l'*Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas;* elle a l'air d'une maladie. Dans les écoles, dans les chaires d'université, dans les livres à l'usage de l'enfance, dans les lois d'enseignement, bien plus que dans la presse, à la tribune et dans la diplomatie, la haine de l'Italie contre la France atteint des proportions inattendues, dont néanmoins le tempérament politique de l'Italie est la clef; ce n'est plus une passion, c'est une méthode. Comment, une méthode ? oui. Certes la haine que la France inspire à l'Italie est réelle, profonde; mais il y a en elle encore plus d'ambition que de sincérité. L'Italie aspire à l'hégémonie des races latines, rôle

tenu par la France depuis des siècles. Il s'agit de déposséder la France de ce rôle. La France, dans la pensée de l'Italie, doit être l'Autriche des races latines, un État subalterne allié et protégé de l'Italie; l'Italie veut être la Prusse des races latines, un État prépondérant dans le midi de l'Europe et la Méditerranée. La France est son adversaire naturel. Dans cet amour du premier rôle à jouer au midi de l'Europe et dans la Méditerranée, il y a de la *prima donna* envieuse et pleine de vanité, dira-t-on. Eh! oui. L'Italie est une actrice. Il lui faut des succès de théâtre, une gloire ronflante, du bruit dans le monde. Qu'on se rappelle le vieux peintre râpé, assis sur les marches du Capitole, qui s'écrie, son menton dans la main : — « Che peccato, che abbiamo perduto l'impero del mondo ! » Elle demande « l'impero del mondo », héritage des romans et qui lui est dévolu. Si on ne lui rend pas « l'impero del mondo », elle aura une attaque de nerfs.

Dans l'*Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas,* M. Auguste Brachet avait analysé l'art compliqué à l'aide duquel les meneurs de l'opinion publique en Italie tâchaient de faire de la haine de la France un objet d'enseignement. Le coup porta en Italie comme en France. M. Crispi, le chef du parti de la haine contre la France en Italie, le président d'honneur du *Vespro siciliano*, imagina de répondre à M. Auguste Brachet, dans une brochure d'une forme tout à fait innocente. Le signor Brachet a la berlue; les sentiments que la France inspire à l'Italie sont des sentiments fraternels; l'Italie souhaite toute sorte de biens à *la chère voisine* et lui, Crispi, est un agneau. C'est à la brochure de M. Crispi que M. Auguste Brachet répond. Il lui étale sous les yeux ce que les Italiens disent et pensent de la France, ce qu'ils ont fait depuis 1870. Le tableau est noir, si noir que M. Auguste Brachet se demande comment les Italiens peuvent se conduire ainsi et parler en ces termes de la France, tandis que l'Autriche, qui hier encore les tenait sous le joug, leur est indifférente. « Eh ! dirait La Rochefoucauld, les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures; ils haïssent ceux qui les ont obligés et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. »

Quoi qu'il en soit, M. Auguste Brachet prend l'offensive; puisque les Français valent si peu de chose, à ce que les Italiens prétendent, ne conviendrait-il pas d'examiner aussi ce que peuvent valoir les Italiens ? D'abord, ils recherchent l'alliance de l'Allemagne, vantent à tort et à travers les vertus allemandes, la grandeur allemande, les liens étroits qu'il y a lieu d'établir entre l'Allemagne et l'Italie. Voyons ce que pensent d'eux les Allemands. Les textes abondaient sous la plume de M. Brachet. C'est un érudit que la polémique arrache par hasard aux plaisirs de la philologie. Il est vrai que son érudition n'est pas celle d'un pur philologue. Il a de l'érudition politique; les maximes des moralistes ne lui sont pas étrangères; la littérature italienne lui est familière. L'esprit et le tempérament de la race italienne ont été de sa part l'objet de longues études et d'un savoir parfois indiscret. Il use de tout cela au détriment du signor Crispi, il en use avec une modération de langage qui déconcerte, sans rechercher l'éloquence, à laquelle il atteint souvent par l'abondance des textes qu'il apporte à l'appui de son dire.

Les Italiens jurent par les Allemands. Ils ont tort. Les Allemands les méprisent; ce ne sont pas des catholiques allemands irrités des allures révolutionnaires des gouvernants actuels de la péninsule. C'est Frédéric II, le plus illustre représentant de la maison de Hohenzollern, qui écrit des Italiens de son temps : — Si Jules César revenait au monde, que dirait-il en trouvant sa patrie aux mains de ces Iroquois! Frédéric ajoute, à propos du caractère italien : — Plus de ruse que d'intelligence, de l'avarice et de l'ignorance, beaucoup de superstition et pas de vraie religion, voilà l'Italie. — Eh bien, oui, mais ils ont le génie des arts et de la poésie; ils ont produit Dante et Raphaël. Mommsen, encore un Allemand, leur conteste le génie poétique et celui des arts : — Les Italiens, dit-il, n'éprouvent pas la passion du cœur; ils n'ont ni les aspirations surhumaines vers l'idéal ni l'imagination qui prête à la chose sans vie les attributs de l'humanité; ils n'ont point, en un mot, le feu sacré de la poésie. — Il est constant qu'ils sont loin de Shakespeare, de Byron ou de Lamartine, qui les appelait « de la poussière humaine ». Pourtant Mommsen n'est pas impartial. C'est un Germain brutal et passionné, qui personnellement n'est pas un aigle, et au point de vue international a des préjugés de race qui l'empêchent de trouver du génie ailleurs que dans sa Germanie. M. Brachet lui accorde de l'autorité parce qu'il est son confrère en philologie. Là où les *tedeschi* sont mieux fondés à ne pas estimer les compatriotes de Machiavel, c'est quand il parle de leur hauteur morale. Quoique Schopenhauer, dont M. Brachet invoque le témoignage, ne soit pas une autorité absolue, on ne saurait néanmoins ne pas tenir compte du jugement qu'il fait du caractère italien : — Le trait national du caractère italien, dit-il, est une parfaite impudeur; cette qualité consiste dans l'effronterie qui se croit propre à tout et dans la bassesse qui ne se refuse à rien. — Schopenhaüer met le doigt sur la plaie. De longtemps les Italiens ont réussi dans le monde, grâce à la facilité avec laquelle ils savent se prêter à toutes les besognes équivoques. « La corruption italienne », dit un proverbe, elle s'étend à tous les actes de la volonté; elle s'exerce dans la vie privée comme dans la politique, confondant partout l'utile avec le vrai, avec un repos de conscience et un sang-froid que rien n'altère. C'est une supériorité. Elle n'est peut-être pas de très bon aloi, cependant elle a une valeur pratique, elle a fait des Italiens des politiciens de premier ordre, et c'est sans doute l'étude de leurs succès en ce genre qui faisait dire à M. de Bismarck : — La vraie politique, comme les affaires privées, se fait autant avec la connaissance du caractère des gens qu'avec celle de leurs intérêts. — Si le génie consiste dans l'art de se servir du caractère et des intérêts d'autrui, les Italiens en ont.

Au fond, c'est la supériorité politique du caractère italien qui est la matière du réquisitoire de M. Auguste

Brachet. Ces gens-là ont trop de génie politique, c'est-à-dire trop peu de scrupule. Un politicien romain du XVIIe siècle, étonné de la duplicité imperturbable du cardinal de Retz, s'écriait : — Questi maladetti Francesi sono piu furbi di noi : « Ces coquins de Français sont plus fourbes que nous. » Un Italien qui rencontre plus fourbe que lui tombe dans la stupéfaction. On lui fait tort, on lui prend son pain. Machiavel est la personnification du génie italien, et ce n'est pas en vain qu'on lui a décerné récemment, dans une inscription officielle, le titre de père de la patrie.

Dans le cas développé par M. Auguste Brachet dans sa brochure, cette habileté souveraine laisse néanmoins à désirer. On enseigne dans les écoles que dix ou quinze provinces, voire toutes les provinces qui ont jadis appartenu à l'empire romain, reviennent de droit à l'Italie. Les enfants apprennent cela comme ils apprennent l'arithmétique. Ils auront à s'en souvenir leur vie durant. Il y a un raisonnement très original là-dessous : c'est que cette revendication crée à la longue un droit. Ce pourrait n'être pas aussi habile que cela en a la prétention. Ce ne serait habile que si l'on avait de la force à mettre au service de ce droit. Sans une armée à l'appui, ce n'est que puéril. Cela pourrait même être dangereux à l'occasion, et de fait ces revendications ridicules de Nice, de la Savoie, du Tessin, du Tyrol, de l'Istrie, de l'Albanie, de Corfou, de Malte, de la Corse, de Tunis et il y en a d'autres, n'ont réussi jusqu'ici qu'à exciter la défiance des voisins de l'Italie et à les tenir sur le qui-vive.

Une autre turlutaine, qui procède de la précédente et qui paraît un emprunt fait à l'Église, est que l'Italie est la mère commune de l'Europe. Elle aime l'Europe d'un amour sans bornes. Ne l'a-t-elle pas élevée ? Ne lui a-t-elle pas donné des croyances ? l'Europe ne lui doit-elle pas ses lettres, ses arts, sa culture morale et intellectuelle, la civilisation dont elle est fière ? L'Italie, qui a eu pour elle des entrailles de mère, attend d'elle, en retour, des services de tout genre. On lit dans un livre d'Alberti très répandu, en Italie, dans les écoles : — Chaque nation vint successivement payer son tribut de reconnaissance à la mère commune, à l'Italie, d'*ogni alta cosa educatrice*. En 1859, la France fit l'indépendance ; en 1860, l'Angleterre fit l'unité ; puis l'Allemagne nous donna Venise et Rome. — A qui le tour ? Les États-Unis n'ont encore rien offert à la mère commune. Au fait, ils pourraient lui envoyer Barnum.

Le fond de la pensée italienne est vraiment qu'elle est l'initiatrice de la civilisation, qu'elle exerce ou plutôt qu'elle doit exercer dans le monde une suprématie morale qui lui appartient. Ceci est de l'archéologie puisée dans les souvenirs romains, dans ceux de l'Église catholique. Il n'y a pas longtemps que l'abbé Gioberti écrivait un livre intitulé *Il primato d'Italia*. La primauté de l'Italie conservée depuis l'antiquité à travers le moyen âge et la domination ecclésiastique est un héritage que la littérature indigène n'a cessé de cultiver, mais que la réalité repousse de plus en plus. Les Romains, après avoir dévalisé l'ancien monde, avaient fait de leurs succès le droit. Au moins l'Église catholique, qui avait repris la tradition, avait rendu des services éminents. La légitimité de son influence n'était pas contestable. Elle n'avait point acquis cette influence par la force. Elle était le lien commun des États qu'elle maintenait en équilibre. La Renaissance et la Réforme ont mis fin à cet état de choses. La corruption italienne, corruption immense et multiple, a soulevé au XVIe siècle l'indignation générale. La foi italienne a succédé à la foi punique. Qu'on lise dans Villari — Machiavelli ei suoi tempi — l'esquisse de la situation matérielle et morale de l'Italie aux XVe et XVIe siècles. Pourtant Villari est un patriote italien. La déchéance définitive de l'Italie est son œuvre. Elle est acquise depuis la Renaissance. Elle n'a même pu conserver son indépendance politique. Depuis, elle a continué de tourner le dos aux principes et aux vertus qui lui avaient mérité son ascendant. Elle a le droit de le regretter ; ce sont là néanmoins des regrets inutiles : elle est déchue, comme tout déchoit, comme la Phénicie, comme l'Égypte des Pharaons, comme Carthage, comme la Grèce. Elle ne refera point l'histoire. On sourit de lui voir placer au nombre de ses grands hommes les Scipions, Jules César, Tacite et Sénèque. Qu'elle le fasse si le cœur lui en dit. Cette manie est inoffensive. Aujourd'hui que les grands hommes ne pullulent point dans son sein, elle en emprunte libéralement aux voisins. Elle prend Napoléon ; elle ne répugne pas à Napoléon III. Naguère elle revendiquait Benjamin Disraëli, issu d'une famille juive qui a vécu à Venise au XVIIIe siècle. Qu'elle prenne M. de Bismarck si bon lui semble. Elle est insatiable ; Garibaldi devrait lui suffire.

M. Auguste Brachet cite un mot de Machiavel qui est ici de circonstance : « Questa provincia, dit de l'Italie l'auteur du *Prince*, pare nata per risuscitare le cose morte; ce pays semble né pour faire revivre tout ce qui est mort. » Un historien observe que « l'Italien contemporain, dans sa conception politique, se souvient plutôt qu'il ne conçoit ». La politique italienne est du roman historique ; l'ambition italienne, une ambition d'école. Durant les débats occasionnés par les divers incidents de la question tunisienne, on lisait tous les jours dans les feuilles italiennes le nom de Carthage. C'est une nation d'humanistes. Machiavel se trompait à moitié quand il l'appelait « une nation ambitieuse et sans courage ». Nous n'avons pas à qualifier son courage ; mais son ambition était dès lors une passion archéologique : « Che peccato, che abbiamo perduto l'Impero del mondo ! » Le correspondant du journal *le Temps* lui écrivait de Rome, l'année dernière (*Temps* du 29 juillet 1881) : « Ce glorieux et formidable passé, l'histoire romaine et la domination pontificale, affole absolument l'imagination de ce peuple. Vous avez pu voir dans les affaires de Tunis quelle est chez lui la puissance des souvenirs. Un des arguments les plus fréquents invoqués pour démontrer qu'il ne fallait pas laisser la France s'établir à Tunis, c'est qu'il est impossible à Rome de subsister en face de Carthage. En France, cela ferait rire ; en Italie, cela touche tout le monde. Les Italiens se considèrent comme les héritiers des Romains, et si on ne tient pas compte de

cette conviction, on ne comprend rien à leur façon d'envisager les questions extérieures. Ils revendiquent l'héritage dans son entier, et s'ils ne rêvent pas de dominer une seconde fois le monde par la force, ils sont du moins persuadés qu'ils sont faits pour exercer sur lui une suprématie intellectuelle. »

Leurs écrivains et leur presse les entretiennent dans ce rêve d'hallucinés. L'un d'eux, Fregoso, cité par M. Brachet, écrivait récemment : « Dans un avenir prochain, l'Italie groupera autour d'elle la plupart des nations méditerranéennes ; placées à brève distance de nos rivages, l'Égypte, Tripoli, Tunis et l'*Algérie* sont pour nous des colonies naturelles. C'est en vain que l'Angleterre et la France ont essayé de faire revivre l'époque glorieuse des Romains et de se substituer, dans l'Afrique septentrionale, au patronage naturel de l'Italie. N'oublions pas qu'il y a quinze mille Italiens en Égypte, que Tunis et l'Algérie en renferment un plus grand nombre et que, sur toutes ces côtes, les arts, le commerce et l'industrie sont aux mains de la race italienne. » L'exagération est grotesque. Les Italiens se payent de mots. Ce ne sont pas des discours qu'il y faudrait, ce sont des actes. Des actes, elle en a. Les autres nations emploient les armes à l'exécution de leurs desseins. Les Italiens s'en tirent à moins de frais et d'efforts. L'arme qu'ils veulent employer est la politique, la science italienne par excellence.

Le gros de la brochure de M. Auguste Brachet consiste dans l'énumération des faits et gestes de la politique italienne contre la France depuis 1870. Elle a essayé de se substituer à notre action en Orient, en Égypte, à Tunis, partout. Quel résultat a-t-elle obtenu jusqu'ici ? Aucun. Elle a fait preuve de beaucoup d'obstination, d'adresse, de sans-gêne et souvent de mauvaise foi ; le tout en vain. Les ficelles de la diplomatie sont bonnes quand elles s'appuient sur une force effective, sinon ce sont des ficelles de théâtre; cela fait illusion un instant et cela disparaît comme des ombres au foyer d'une lanterne magique.

Ce n'est pas que l'Italie ne sache que la force est un moyen qui réussit. Elle l'aime, l'approuve, ne demande pas mieux que d'y avoir recours. Elle l'a même sanctifiée. La force et la vérité sont équivalentes à ses yeux. Elle prendrait volontiers pour devise les deux vers de l'Arioste :

> Fu il vincer sempre mai laudabil cosa,
> Vincasi per fortuna o per ingegno.

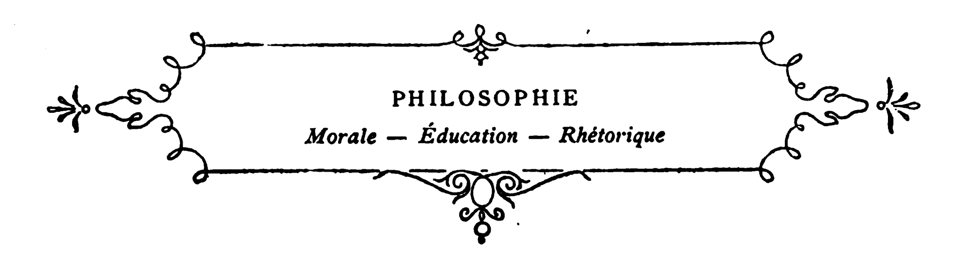
« Vaincre fut toujours une chose louable, que la victoire soit le fruit de la fortune ou de l'habileté. » Encore faut-il mettre quelque chose au jeu. Mais c'est précisément par là que la politique italienne est inférieure. *Il cannone* n'est pas son fait. Mais elle a un besoin furieux et puéril de la domination. La domination par les armes ne lui étant pas familière, elle se cache volontiers derrière celles d'autrui. *Va dove si vince* est un axiome à son usage, ceci est le secret de l'attrait qu'elle éprouve pour M. de Bismarck... Il faut savoir borner le désir russe, qui de sa nature n'a pas de bornes » disait de Maistre. Le désir italien n'en a pas non plus. Il est vrai que la tâche de le satisfaire revient à l'Europe. « C'est à l'Europe, écrit Hiberi cité par M. Auguste Brachet, à pourvoir par une politique prudente à la restitution des frontières naturelles de l'Italie. Pour accomplir leur mission respective, il est nécessaire que l'Allemagne et l'Italie soient toujours unies et que l'Italie soit désormais la modératrice du midi de l'Europe comme l'Allemagne est la modératrice du nord. » On voit cela d'ici : pendant que les lazzaroni de Naples se chaufferont au soleil, l'Europe a le devoir de suer sang et eau afin de rendre à l'Italie « l'impero del mondo ». C'est à la fois commode et naïf. Mais pourquoi ce désir opiniâtre de l'alliance allemande, ce goût de l'Allemagne qui ne veut pas d'elle et la méprise ? Eh ! l'Allemagne est victorieuse. Elle possède par cela seul l'amour de l'Italie : « va dove si vince », lui crie le proverbe approprié à sa grandeur d'âme ; n'est-ce pas la justification du jugement de Schopenhauer : — le trait national du caractère italien est une parfaite impudeur ; cette qualité consiste dans l'effronterie qui se croit propre à tout et dans la bassesse qui ne se refuse à rien.

Ce genre d'aptitude offre plus d'inconvénients que d'avantages. Il a permis à la politique italienne d'être ce qu'elle est depuis une vingtaine d'années, et à l'Europe d'en faire le cas qu'elle en fait. L'estime des autres nations est une force. L'Italie est destinée à l'apprendre à ses dépens. Elle doit déjà commencer à le savoir; on a qualifié sa politique d'un mot qui indique l'impression qu'elle a causée; on dit de cette politique : politique de pourboire. Mais « l'impero del mondo » est un gros pourboire; avant de l'obtenir, l'Italie végétera longtemps isolée, suspecte et sans considération, mécontente d'elle-même parce qu'elle ne consentira point à renoncer à ses ambitions archéologiques, et gênante aux nations d'alentour qu'elle menacera sans cesse de son habileté impuissante. Elle ressemble à ces grandes maisons, dont la gloire est morte, qui se morfondent dans leurs souvenirs et en appellent à leurs parchemins des rigueurs de la fortune. Michelet parle quelque part de ces palais de Venise qui ont un aspect magnifique. Au-dessus d'un perron de marbre, des armoiries superbes redisent la grandeur de leur propriétaire; on croirait entrer dans un Louvre. Mais à l'escalier d'honneur il n'y a plus de rampe; dans les appartements, dont les boiseries tombent en lambeaux, il n'y a plus de mobilier et dans un galetas, sous les toits, l'héritier est couché sous des haillons, servi par une vieille femme qui attend ses gages depuis vingt ans. Telle est à peu près l'Italie, un champ fertile couvert de ruines splendides, habité par une race que le spectacle de ces ruines rend fière et porte à rêver des *Mille et une Nuits*.

Ce n'est d'ailleurs pas le côté où M. Auguste Brachet insiste. Il a mieux aimé peindre avec pièces à l'appui les sentiments dont l'Italie est animée à l'égard de la France. *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas* en était déjà un bel échantillon. La réponse de l'ovvrevole signor Crispi a permis à l'auteur d'ajouter à son esquisse plusieurs coups de pinceau. Dans le

nombre il y en a qui ont une couleur un peu vive. On lisait naguère dans la *Nuova antologia*, qui est un recueil au delà des Alpes : — Si le gouvernement français n'a pas trempé dans la publication du livre *infâme* de M. Brachet, il est néanmoins très probable qu'il s'inspirera désormais de ce travail pour imprimer une nouvelle direction à tout un domaine de sa politique internationale. — Le voilà en possession d'un supplément de documents à consulter; ce n'est pas à lui, il y a lieu de le supposer, que ces documents étaient nécessaires. Il sait à quoi s'en tenir. Aussi est-ce à l'opinion que M. Auguste Brachet les destine, afin de la prévenir et de la mettre en garde. L'Italie n'a pas de quoi s'en plaindre. Elle a voulu que sa haine de la France apparût au grand jour. M. Auguste Brachet vient à son secours. Son attitude à propos de l'affaire tunisienne était un enseignement. Encore cette attitude avait-elle un semblant d'excuse. Si nécessaire à sauvegarder que fussent les droits de la France à Tunis, on ne pouvait pas demander à l'Italie de rester tout à fait impassible ; ce qui n'a pas d'excuse, c'est le *Vespro siciliano*, injure gratuite et sans précédent. Machiavel, le père actuel de la patrie italienne, lui aurait conseillé de s'abstenir. Serait-ce que la politique italienne est moins habile qu'on ne dit? L'habileté politique est pourtant la supériorité que l'Italie revendique de préférence. Alors elle, non plus, n'est maintenant autre chose que l'archéologie.

L. Derôme.



Philostrate et son école, par Édouard Bertrand. Paris, E. Thorin, 1882, gr. in-8°. — Prix : 5 francs.

Les thèses soutenues en Sorbonne par les aspirants au doctorat sont parfois de vrais livres, et qui ont sur beaucoup d'autres l'avantage d'être nourris d'érudition, composés avec soin et avec méthode, écrits dans une langue correcte, presque toujours élégante. Nous voyons avec plaisir quelques-uns des candidats étendre le cercle où ils puisaient jadis leur inspiration. Déjà, il y a cinq ans, M. Maxime Collignon avait présenté à la Faculté des lettres un travail sur le mythe de Psyché fort curieux et nullement frivole. Aujourd'hui M. Édouard Bertrand, non plus renfermé dans un sujet spécial, mais abordant avec une heureuse audace la critique d'art dans l'antiquité, nous fait connaître Philostrate et son école.

Jusqu'ici nous n'avions en français de cet écrivain grec que sa *Vie d'Apollonius de Tyane*, le philosophe illuminé, dont M. Chassang a publié une traduction. Il mérite pourtant d'exciter notre curiosité, car, à un certain point de vue, c'est le Diderot de l'antiquité; avec cette différence néanmoins que Diderot a créé un genre, commencé une série, tandis que Philostrate termine et résume toute une école de critique.

Quel prix aurait un ouvrage écrit sur l'art ancien par les anciens eux-mêmes! Malheureusement tous leurs traités sur cette matière ont péri. Nous n'avons plus, pour apprécier le mérite de leurs peintures, que les quelques fresques à moitié effacées par le temps, que l'on a déterrées sous les cendres d'Herculanum, et le *Livre des tableaux* de Philostrate. Voici à quelle occasion il le composa. Dans un voyage à Naples, logé chez un riche amateur dont la maison avait un portique élevé, ouvert du côté de la mer Tyrrhénienne, rempli de beaux marbres et renfermant une collection de peintures, il se vit questionné par le fils de son hôte, jeune garçon de dix ans, mais déjà curieux et avide de s'instruire, et il dut lui expliquer le sujet des chefs-d'œuvre qui composaient la galerie. De là son livre, sorte d'amplification de rhéteur. Philostrate, en effet, n'est que cela; il cherche avant tout à plaire, à faire admirer son talent, et n'a nul souci des renseignements exacts. Au lieu de nommer l'auteur du tableau qu'il décrit, de nous apprendre à quelle école il appartient, s'il est de la belle époque ou de la décadence de l'art, il ne nous dit même pas si c'est une peinture murale ou un panneau encastré dans le mur, si l'œuvre est peinte à la détrempe ou à l'encaustique. Quelques autres défauts se mêlent chez lui à un vrai talent, un peu de recherche, trop de prétention au beau style. Il s'adresse moins à l'esprit qu'aux yeux, s'applique moins au sens de la composition qu'aux attitudes des personnages, aux lignes, aux contours de leurs formes. M. Bertrand l'a comparé à juste titre à Paul de Saint-Victor qui tint, lui aussi, du rhéteur et du poète, et qui poursuivait l'expression rare avec plus de brillant encore et plus de relief que le critique grec.

Y a-t-il pour l'art des règles certaines et les anciens les ont-ils pratiquées? Oui, certes; dans leurs conceptions tout est soumis aux lois d'une magnifique harmonie. Ils obtiennent leurs plus grands effets par les moyens les plus simples, comme la nature qu'ils observent patiemment afin de lui dérober le secret

de la vie. Le modèle vivant eut toujours la première place dans leurs études et leurs travaux. Quand Phidias conçut son Jupiter, ce n'est pas à son imagination qu'il en demanda les traits; mais il recueillit autour de lui les traditions religieuses et représenta le dieu tel que le figuraient les croyances populaires. Voilà comment il atteignit à l'image sublime dont la beauté accrut la vénération des peuples, tant la majesté de l'œuvre égalait celle du dieu. Si Zeuxis invite les Crotoniates à lui amener cinq de leurs plus belles filles pour servir de modèle au portrait idéal d'Hélène, ce n'est pas afin de dégager de leurs figures je ne sais quel type abstrait et purement artificiel, c'est, lui-même l'avoue, « afin que du modèle vivant la vérité soit transportée dans une muette image ».

Les grands peintres de la Grèce n'ignoraient aucune des ressources de leur art, ni la correction du dessin, ni la justesse du coloris, ni les illusions de la perspective obtenues par la sage distribution des ombres et des lumières. Leur loi suprême fut de ne sacrifier jamais l'intérêt principal au succès d'un accessoire. Souvenez-vous de la grappe de raisin que portait un jeune enfant dans un tableau de ce même Zeuxis. Elle semblait si naturelle qu'un oiseau, dit-on, vint la becqueter. Ce fut là précisément pour lui un motif de la faire disparaître : « J'ai eu tort, dit-il, de mieux peindre le raisin que l'enfant. Si celui-ci était réussi, il effrayerait les oiseaux. » Et la perdrix de Protogène que des spectateurs admiraient avec tant de ravissement, bien qu'elle ne fût qu'un simple détail du tableau, avec quel empressement le peintre se hâta de l'enlever!

Il en était de même en littérature. Lucien se moque spirituellement d'un historien qui, racontant la fuite d'un général vaincu et forcé de se réfugier dans une caverne, avait puérilement décrit l'intérieur de cette caverne, les touffes de lierre, de myrte et de lauriers qui entremêlaient leurs rameaux pour l'ombrager. Oh! que les romanciers de nos jours, ceux surtout qui s'intitulent *naturalistes*, feraient bien de relire souvent le passage!

La beauté, nous le savons, revêt des formes différentes suivant les nations et les siècles. Même chez un seul peuple, elle se modifie à la longue avec le temps. D'ailleurs le génie déconcerte à chaque instant les règles établies; on ne peut, d'après ce qu'il a produit jusqu'ici, deviner ce qu'il créera un jour. Aussi M. Édouard Bertrand se garde-t-il de proposer les œuvres des Grecs comme des modèles qu'il faille copier servilement. Son seul désir était de nous aider à les mieux connaître, et son livre atteint parfaitement ce but. Je le recommande en toute confiance à ceux de nos lecteurs que les choses de l'art intéressent. Ils y trouveront à la fois plaisir et profit.

A. P.

Le Patriote, par Paul Bourde. Paris, Hachette, 1882. In-12. — Prix : 3 francs.

Excellents conseils adressés par M. Bourde à son jeune frère, le peintre Élisée, pour lui inculquer les sentiments de probité, d'honneur et de civisme qui devront le guider dans la vie. Ils partent tous d'une belle âme et sont dictés par un sincère amour de la justice. On désirerait parfois qu'ils fussent présentés d'une façon plus vive, avec des images capables de les mieux graver dans l'esprit. Un sermon, surtout lorsqu'il est d'une telle longueur, n'a chance d'agir que s'il flatte l'imagination, pique la curiosité et s'insinue dans le cœur en chatouillant agréablement ses faiblesses.

On lit peu ces auteurs faits pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier.

Quoique peu poli, comme d'habitude, ce précepte de Boileau avertit à propos les moralistes de l'écueil où ils risquent d'échouer en ne variant pas l'air de leur chanson. M. Bourde s'en est-il toujours souvenu? Nous n'oserions l'affirmer. Ses maximes semblent presque toutes sortir de la bouche de La Palisse ou de M. Prudhomme. Il ne prend pas garde que les vérités de sens commun, à force d'avoir été rebattues, sont tout ce qu'il y a de plus fastidieux au monde. Aussi craignons-nous que celui à qui l'homélie est adressée ne se soit endormi d'un sommeil léthargique au bout de deux ou trois chapitres. P.

L'homme devant ses œuvres, *philosophie de la nature*, par F. Hœfer, avec une préface de Camille Flammarion. Un vol. in-12. Paris, C. Marpon et E. Flammarion. — Prix : 3 fr. 50.

« La philosophie de M. Hœfer est celle de Jean Reynaud; c'est la philosophie socratique et platonicienne transportée dans le ciel de l'astronomie moderne. » Tel est le jugement que porte M. Camille Flammarion. M. Hœfer ayant emprunté à Socrate, à Platon; M. Hœfer étant un autre Jean Reynaud, assertions qui feront sourire. La vérité est que M. Hœfer n'était rien moins qu'un philosophe. On s'en doutait; on en sera assuré si l'on ne fait qu'ouvrir seulement, à une page ou à l'autre, cet ouvrage tout enfantin qui nous est présenté comme un exposé de philosophie naturelle.

Nous aimons à prendre connaissance de quelque thèse que ce soit quand elle est soutenue avec une certaine habileté ; disons plus, rien ne nous plaît autant que de suivre les argumentations d'un adversaire, s'il a l'esprit ingénieux et s'il raisonne selon les règles de la logique. Ce n'est donc pas parce que M. Hœfer a proposé une explication métempsycosiste de la vie humaine actuelle, considérée comme un état rudimentaire de la vie future, que nous condamnons son livre; la question de doctrine, nous la mettons à part. Le livre est mauvais parce que l'auteur ignore jusqu'aux données des problèmes de la métaphysique, parce qu'il n'induit ou ne déduit même pas, qu'il ne fait rien, ayant adhéré au dualisme des spiritualistes, ayant observé des changements, que rêver, que s'abandonner à son imagination. Il parle des mondes habités et il considère le

nôtre; sur le nôtre, il considère le mode provisoire de l'existence humaine; les hommes sont, pour lui, des enfants qui tantôt jouent et tantôt entrent en lutte les uns contre les autres. A son livre une conclusion? oui, celle-ci : les hommes sont des enfants qui ont fait œuvres d'enfants. Et concluons-nous en disant que le travail de M. Hœfer est pur enfantillage, inconscient. F. G.

Les grands et les petits devoirs, par Mme EMMELINE RAYMOND. Un vol. in-18. Paris, 1882. Firmin Didot et Cie.

Ce livre est appelé à tenir une place très honorable dans la *Bibliothèque des mères de famille,* publiée sous la direction de la « rédactrice » de la *Mode illustrée,* en possession déjà d'un public féminin trié sur le volet. Succédané de la *Civilité non puérile, mais honnête,* le nouvel ouvrage de Mme Raymond contient des pages mûrement pensées, délicatement écrites, quoique avec une affectation de simplicité un peu forcée. On y trouve en foule des conseils sur l'économie domestique, l'éducation des enfants et le moyen de se guérir de bien des travers. Étant donné que ces articles réunis en volume ont paru dans un journal de modes, on est étonné d'y voir figurer des appréciations du genre de celle-ci : « Je vais vous enseigner où vous pourrez trouver l'argent qui vous donnera le superflu *nécessaire :* prenez-le sur tout ce qui, dans la parure, représente seulement la vanité; au lieu d'avoir un grand nombre de toilettes, pour en changer souvent, n'en ayez que deux; au lieu d'aspirer à une robe de velours, ayez une robe de soie; et si celle-ci ne peut être acquise qu'à la condition de faire vivre votre famille en un logis froid, obscur, suintant l'ennui, cet ennui particulier qui est la conséquence de la parcimonie toujours aux aguets, renoncez à la robe de soie et portez une robe de laine.» Messieurs les maris, des recommandations de ce genre ne sauraient vous déplaire. G. S. L.

La lutte pour l'existence, par A. COUTANCE, professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine navale de Brest, officier de la Légion d'honneur. Un vol. in-8°. Paris, Reinwald, 1882.

Il y a *lutte pour l'existence,* l'auteur ne le méconnaît pas. Comme à Darwin, comme à M. Hæckel, le globe terrestre lui semble bien être un vaste champ de bataille. « Tous les êtres qui peuplent avec nous la surface de notre planète, ou la profondeur des océans, sont soumis aux mêmes nécessités; pour tous, la bataille existe, incessante, ardente; les compétitions pour la subsistance et l'espace sont actives et multipliées. » Mais doit-on, se demande-t-il, interpréter les faits comme font les évolutionnistes? comprendre une mêlée universelle et confuse? admettre que, les individus les plus faibles succombant, il se produit une sélection naturelle, laquelle fixe des perfectionnements fortuits? admettre enfin ce qu'on a appelé le triomphe du plus apte? Mais alors l'imprévu est l'incertain! La lutte n'est qu'un pêle-mêle, et les triomphes comme les revers sont des bonheurs et des accidents; rien qui justifie les préférences et les rigueurs de la fortune. Il y a des chances heureuses; le hasard, sinon la fatalité. Malheur aux faibles, place aux faits.

Cette théorie de la force et du hasard répugne à certaines intelligences; elle répugne à l'esprit de l'auteur. Si la répugnance que quelques-uns ou beaucoup manifestent pour telle ou telle doctrine peut servir à en prouver la fausseté, nous n'avons pas à le dire ici; nous savons les objections faites par les partisans des théories de l'évolution à ceux qui ont protesté et ont invoqué ces notions du bien, de mérite, inhérentes tout au moins, suivant eux et suivant nous, à la nature humaine. Mais M. Coutance ne pense pas, pour réfuter les propositions des darwinistes, user d'arguments d'ordre métaphysique; la seule philosophie naturelle est son champ d'étude : ce sont les faits qu'il veut considérer, puis interpréter.

Oui, il y a lutte, conflit, et l'existence en est l'enjeu. La lutte, toutefois, n'a pas ce caractère de confusion qu'on a voulu reconnaître; un certain ordre apparaît. Et M. Coutance dit : « La lutte véritable ne se rencontre qu'entre les êtres libres et ne met aux prises que des adversaires de même dénominateur, entre lesquels l'issue du combat peut être douteuse. Hors de là, je vois des mangeurs et des mangés, des meurtriers inconscients et des victimes nécessaires, rien de la lutte dans sa véritable acception darwinienne, c'est-à-dire la fortune changeante, les péripéties imprévues et les défaites irrémédiables... Il y a des conflits perpétuels, mais ils rentrent dans un plan général et ne troublent pas l'harmonie des êtres; il y a des créatures sacrifiées d'avance, mais elles ne tombent pas victimes d'un hasard cruel ou de leur propre faiblesse. » Il parle de destinées sacrifiées et vante la sagesse présidant à l'ordre, il aperçoit le mal et il voit la Providence. Devine-t-il la difficulté d'expliquer de pareilles antinomies? Son livre, toutefois, est intéressant.

Il l'a divisé en deux parties.

Dans l'une, il dit les conditions de la lutte; il montre la neutralité de certaines espèces à l'égard de certaines autres; il étudie les armes et la tactique des combattants.

Dans l'autre, il compte les coups portés; il fait comme l'historique de la lutte, dans ses modes et dans les résultats.

Pour les hommes qui se font la guerre, il y a des alternatives de succès et de revers. Rien de semblable ne se peut observer dans ces prétendues batailles entre espèces végétales et animales. « Si j'étudie les rencontres de la plante et de l'animal, par exemple, je sais d'avance de quel côté seront la victoire et la défaite. L'herbe sera mangée ou foulée par le ruminant. L'arbuste sera brouté par la chèvre : l'être endormi dans la semence sera dévoré par mille et mille insectes. Tant que le lis dressera ses corolles embaumées, la criocère rongera ses feuilles; le chou,

si bien ramassé sur lui-même, n'évitera pas les atteintes de l'altica oleracea, les réceptacles des échinops, celles de la larve du lirine tacheté et les fleurs des céréales la visite des thrips. L'extinction seule des victimes pourrait avoir raison de leurs ennemis.» Le problème de la subordination des existences, M. Coutance ne le discute pas. Si le chêne n'est pas plus fait *pour* permettre l'existence de l'halias quercana que l'homme *pour* permettre celle de l'acarus? Il ne répond pas à la question, il se contente de constater le fait; le chêne ne peut se débarrasser de l'halias quercana. Conclusion : il n'y a pas lutte pour l'existence, il y a ce que l'auteur appelle le *balancement.*

L'étude est d'un spiritualiste qui sait et qui pense.

F. G.

Études de l'homme moral fondées sur les rapports de ses facultés avec son organisation, par J.-P. Dessaignes, chevalier de la Légion d'honneur, ancien professeur de philosophie et de physique au collège de Vendôme, ancien directeur du même collège. Trois vol. gr. in-8°. Paris, Delalain frères.

L'ouvrage, édité luxueusement et tiré à un fort petit nombre d'exemplaires, n'est pas mis en vente; heureux ceux qui, avec les amis de la famille de l'auteur, pourront posséder ces *Études* tant intéressantes!

Elles ont été écrites il y a un demi-siècle, et, dans ces cinquante dernières années, nombre de travaux très remarquables ont été publiés, qui ont étendu ou modifié les connaissances déjà acquises quant aux conditions et aux modes de notre activité : d'une part, de savants anthropologistes et physiologistes — nommons Broca et Claude Bernard — se sont livrés à de laborieuses recherches, qui leur ont permis de fournir sur le cerveau, sur le système nerveux et les actions réflexes, des explications précieuses; et, d'autre part, des philosophes, des psychologues, Louis Peisse, le commentateur de Cabanis; M. Francisque Bouillier, l'auteur de l'étude : *le Principe vital et l'âme pensante;* M. Alexis Bertrand, qui a traité de l'*Aperception du corps humain par la conscience;* M. Ribot, qui a parlé de l'*hérédité,* et d'autres, dont nous taisons les noms, se sont plu à considérer quels rapports existent entre ce qu'on appelle *le physique* et *le moral* chez l'homme. Pour n'avoir pu profiter des investigations de ceux-là, des analyses et critiques de ceux-ci, M. Dessaignes n'en a pas moins laissé une œuvre très digne aujourd'hui encore de fixer l'attention.

Esquissons à grands traits le plan de l'ouvrage et indiquons quelles théories y sont proposées, soutenues.

Dix grandes divisions. M. Dessaignes traite successivement des sensations, des instincts, des passions, des habitudes et de leurs principaux effets sur l'organisation, de l'association des impressions externes entre elles emportant la formation de la mémoire, de cette association encore expliquant l'imagination active et l'imagination passive, des impressions réfléchies ou de l'entendement proprement dit, enfin des signes du langage et de leur influence sur la pensée.

Rien d'instructif ou d'intellectuel ne s'opère dans l'homme que par le système nerveux; tous les phénomènes sensibles sont dans une entière dépendance des mouvements organiques et de l'encéphale; du fait indéniable de cette dépendance, on ne saurait pourtant conclure qu'il y ait parité de nature, encore moins identité entre la sensation et la perception. Le système nerveux est la cause déterminante, le principe physique de la pensée; il n'en est pas le sujet; c'est bien lui qui fait sentir et vouloir, mais ce n'est pas lui qui sent et qui veut. Le cerveau n'est pas le *moi.* Deux principes sont donc à distinguer. Comment ils sont présents l'un à l'autre et quel peut être le mode de leur influence réciproque, l'auteur dit l'ignorer; il reconnaît l'existence d'un principe immatériel et il l'affirme.

Dans le système nerveux de la vie de relation, deux sortes de mouvements : des mouvements de réaction et des mouvements spontanés. Par les premiers, le centre nerveux ne fait que réagir; la réaction est proportionnelle à l'intensité de l'action de causes externes ou internes sur lui, aussi au degré de tension de l'organe. Les seconds sont des mouvements propres qui naissent d'eux-mêmes dans le cerveau, qui ont pour principe les tendances propres de tout le système organique avec lequel ce centre correspond, et pour cause déterminante le changement d'état qui survient pour lui après une impression. Dans les premiers l'organe est passif, il ne donne rien; dans les seconds, au contraire, il est actif, et tout vient de lui.

Deux systèmes nerveux dans l'être animé; l'un a spécialement sous son domaine les organes de la vie de relation; l'autre, ceux de la vie intérieure et de conservation. Ils sont dans la plus intime correspondance l'un avec l'autre. L'auteur a résumé lui-même ce point de doctrine: « Les tendances ou les affections des viscères qui ne sont pas assez fortes pour traverser les points de jonction qui unissent le grand sympathique aux nerfs spinaux de la vie de relation, et parvenir ainsi directement au centre de perception, restent inaperçues dans ces viscères; mais toutes se rendent au centre nerveux de la vie intérieure, qui, après en avoir éprouvé l'action et réagi sur elles, les transmet au sensorium commun par l'intermédiaire nerveux qui le met en communication avec celui-ci; c'est dans ce centre que viennent retentir également toutes les impressions externes, en même temps qu'elles frappent l'organe cérébral, et dans lui que sont réfléchies les impressions que le cerveau se fait à lui-même. Aussi est-ce dans la région épigastrique, lieu où réside ce centre, que se rapportent tous nos sentiments instinctifs, nos passions, nos inclinations et nos penchants. » On fait très communément la distinction du *cœur* d'avec l'*esprit.*

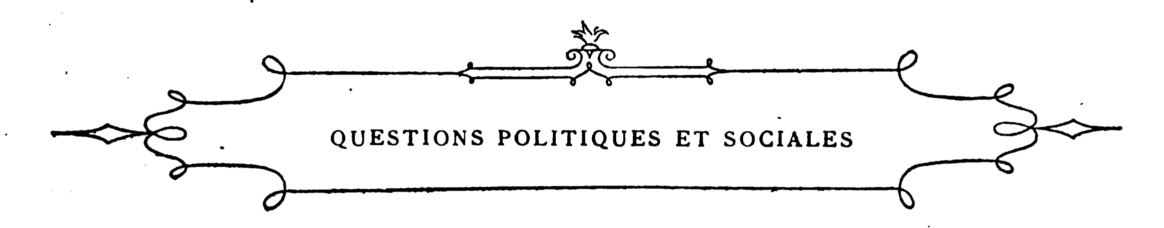
C'est l'*homme moral* que M. Dessaignes s'était proposé d'étudier, et ses études ont été surtout celles d'un physiologiste? Il ne faut pas s'en étonner, et il

faut louer le savant auteur d'avoir songé à corriger Condillac, Cabanis, Broussais. Les analyses qu'il a faites des sensations, des passions, ont une très haute valeur. F. G.

La prostitution devant le philosophe, par Charles Richard. Un vol. in-12. Paris, Auguste Ghio, 1882.

La plupart des crimes relatés dans les annales judiciaires ont été commis sous l'empire de la passion sexuelle comprimée. Pour prévenir ces crimes, le législateur — suivant M. Richard — a le *devoir* de veiller à ce que satisfaction soit donnée, « aussi largement que possible », à la plus irrésistible des passions humaines. Il a institué le mariage; mais le mariage, qui n'est pas accessible à tous les individus nubiles, reste une mesure préventive plus qu'insuffisante; il doit songer à créer une autre institution. Il doit réglementer à nouveau et sagement, par une loi, la prostitution, puis confier, dans chaque commune, le soin d'appliquer la loi à une commission qu'on pourrait désigner sous le nom de bureau de prévoyance. Ce bureau, « composé d'hommes honorables ayant une situation et un âge capables d'inspirer le respect », aurait son siège auprès du bureau de bienfaisance; comme celui-ci s'occupe des pauvres de la misère, celui-là aurait souci « des pauvres de la déchéance »; et il ne se contenterait pas de surveiller la prostitution sous toutes ses formes, particulièrement au point de vue sanitaire; il surveillerait en outre, d'une manière spéciale, les maisons organisées « par les soins des municipalités », afin d'atténuer les effets de l'exploitation dont les filles sont victimes dans les maisons particulières.

M. Richard qualifie cette institution nouvelle qu'il réclame de « relativement morale »; elle est pour nous *absolument immorale;* mais ne discutons pas les théories de M. Richard quant à la moralité, ne discutons pas davantage ses doctrines économiques. Le « mieux » qu'il souhaite et qu'il déclare, au reste, « encore fort lointain », le mieux qui rendrait inutiles les deux institutions : mariage et prostitution, serait un état de choses où régnerait la pleine liberté des relations sexuelles, préservée de ses écarts les plus dangereux et de toute injustice par les bons sentiments universels et l'universelle tolérance; il serait une société dans laquelle la femme et l'enfant auraient « une existence assurée ». Sachons gré à l'auteur de cette sorte de générosité qu'il prouve quand, signalant les contradictions courantes de l'opinion indulgente aux « faiblesses » de l'homme et sévère pour les fautes de la femme, il reproche aux hommes vraiment complices leurs jugements pratiques, leurs paroles et leurs actes en opposition formelle avec ce qu'ils disent être leurs principes. F. G.



QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

De l'organisation du pouvoir judiciaire sous le régime de la souveraineté nationale et de la République, par J.-C. Colfavru, ancien représentant du peuple. Un vol. in-8°; Paris, Charavay frères, 1882. — Prix : 2 francs.

Ce serait travail intéressant que de faire la critique de la mentalité générale en notre pays, à notre époque. Certains sont traditionnalistes, certains empiristes, la plupart, logiciens; mais nous n'avons pas le désir d'esquisser l'étude à laquelle il pourrait n'être pas inutile de se livrer.

M. Colfavru, sans doute parce qu'il a grandi à une époque où la seule logique et la seule déduction étaient en crédit, raisonne de la façon suivante : Tout pouvoir vient du peuple, le peuple est souverain; il est trois pouvoirs, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire ; le peuple ne les exerce pas directement, il les délègue ; comme il nomme les députés qui font les lois, il doit nommer ses juges. La question de l'organisation de la magistrature n'est pas aussi simple.

L'ancien représentant du peuple ne veut considérer que l'origine rationnelle du pouvoir judiciaire; toutes considérables encore seraient la fin nécessaire, et, étant données les mœurs que nous avons aujourd'hui, les passions politiques ou autres qui nous animent, l'exercice possible de ce pouvoir. Mais, avec quelque naïveté, il croit que tout serait pour le mieux dans la meilleure des républiques, si tout était organisé *rationnellement.*

Nous ne pensons pas que l'organisation actuelle de la magistrature soit sans défauts; nous appelons, nous aussi, une réforme; ce que nous nous refusons à admettre, c'est qu'on puisse résoudre le problème de la réorganisation en combinant quelques formules.

Un mot du livre; il s'y trouve très peu de pages de la main de M. Colfavru; le volume est fait à coups de ciseaux, et les extraits de discours, de rapports, de brochures qu'il renferme sont documents très connus.

F. G.

Les Cahiers des curés, *étude historique d'après les brochures, les cahiers imprimés et les procès-verbaux manuscrits de 1789*, par CH.-L. CHASSIN. Un vol. in-12; Paris, Charavay frères, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

M. Taine, dans ses *Origines de la Révolution française*, n'a pas laissé que d'indiquer les revenus dont jouissaient les grands dignitaires de l'Église à la veille de la convocation des états généraux, et il a montré les mœurs scandaleuses qu'affichaient ces prélats. S'ils étaient plus préoccupés de leurs intérêts que de leurs plaisirs, l'historien, qu'on ne pourra certes pas accuser de partialité en faveur de notre révolution, hésite à en décider.

D'après *l'Almanach royal* et *la France ecclésiastique*, le revenu des cent trente et un évêques et archevêques — le revenu avoué, non le véritable « qui était de moitié en sus » — était porté en bloc à cinq millions six cent mille livres. Ce compte attribuait en apparence une moyenne de cinquante mille livres et en réalité une de cent mille livres à chaque prélat. Tous les évêques et archevêques, constate Ferrières, « avaient cent mille livres de rente, quelques-uns deux cent mille, trois cent mille et jusqu'à huit cent mille ». Mais les plus riches prélats ajoutaient à leurs revenus épiscopaux les revenus des plus riches abbayes; M. de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, y ajoutait cent trente mille livres, et M. de Rohan, archevêque de Strasbourg, quatre cent mille. M. de Brienne jouissait de six cent soixante-dix-huit mille livres de rente en bénéfices! La dîme, primitivement établie pour l'entretien des églises, les frais du culte, la subsistance des curés, desservants, vicaires, et enfin pour secourir les pauvres, ne servait plus qu'à payer le luxe et les désordres des grands dignitaires qu'on ne voyait pas. Les curés, réduits à la plus extrême misère, incapables de pratiquer les devoirs de charité qu'ils se sentaient appelés à remplir, avaient fait entendre des plaintes; mais la royauté avait été impuissante à atténuer le mal, qu'elle ne soupçonnait pas d'ailleurs aussi grand qu'il était; elle n'avait pu faire que dans les assemblées générales du clergé les doléances des humbles curés fussent seulement entendues.

Avec une grande modération, M. Chassin, qui sait ses cahiers de 1789 comme pas un, fait un exposé historique de la rivalité qui devait nécessairement s'accuser entre ces pauvres ministres de la religion vraiment religieux, qui résidaient auprès de leurs ouailles, et ces prélats, grands seigneurs sceptiques, qui ne savaient prouver que rapacité et égoïsme, qui vivaient à la cour en courtisans, quand ils n'étaient pas dans leurs domaines occupés à recevoir dignement ducs et marquises de mœurs complaisantes. Et entre ces curés dénués de tout, et ces riches évêques pourvus de riches abbayes, il n'y avait pas seulement, montre l'historien, une rivalité d'intérêts : *la Profession de foi du vicaire savoyard* avait été lue des humbles, portés par état à compatir aux souffrances des plus humbles; elle avait converti nombre de curés déjà gallicans; ceux-ci prétendaient servir le royaume des Bourbons en même temps que le royaume de Dieu, et ils étaient empêchés de jouer si petit rôle que ce fût, dominés qu'ils se trouvaient être par les prélats tour à tour attachés à la personne du roi et à celle du pape. Les colères et les ressentiments s'accusent. Des assemblées se tiennent, des cahiers se rédigent, une sorte de constitution civile du clergé est déjà élaborée.

Le travail de M. Chassin est très complet; il ne laisse rien dans l'ombre. L'insurrection des curés, leurs requêtes au roi et aux notables, les mémoires, brochures et pamphlets qu'ils écrivent ou lisent; les revendications qu'ils formulent après entente : revendication de la liberté individuelle et des libertés de l'Église gallicane; un examen comparé du régime ecclésiastique imposé en 1790 et du régime concordataire; la séparation de l'Église et de l'État et la liberté de l'an III à l'an IX, autant de sujets d'une étude savamment faite. F. G.

Plaidoyers politiques et judiciaires de Jules Favre, publiés par Mme Ve JULES-FAVRE, née Velten. 2 vol. grand in-8°; Paris, E. Plon et Cie, 1882.

Nous ne nous le dissimulons pas, la lecture des *Plaidoyers politiques et judiciaires* ne tentera guère que la curiosité des membres du barreau. Nous ne parlons pas des amis qu'a laissés l'illustre orateur, non plus de ces hommes d'étude ou de réflexion empressés à rechercher, dans les livres que le public néglige, avec des modèles du bien dire, ces tours de pensées, ces façons de sentir qui trahissent une belle intelligence et un grand cœur; ceux-là, qui ne sauraient perdre le souvenir du grand citoyen, et ceux-ci qui devinent quel était son caractère, sa noblesse d'âme, qui savent quel était son talent oratoire, liront et reliront, à un moment ou à l'autre, les deux volumes que Mme Jules Favre a pris soin de publier, sitôt achevée la publication des *Discours parlementaires;* mais le « tout le monde », nous en avons crainte, le « tout le monde » ne s'intéressera pas aux discours d'un avocat, fût cet avocat un autre Démosthène.

On n'a pas le goût, chez nous, des lectures dites sérieuses. Il se peut qu'en province on lise les ouvrages de M. de Rémusat et la correspondance de Doudan; mais, à Paris, parmi les femmes et les hommes mêmes qu'on approche, combien recherchent ce plaisir délicat de rencontrer derrière des lignes noires un auteur qui soit ou une époque ou une doctrine, ou simplement une personne, un homme!

Nous avons lu ces deux volumes, comme nous ne conseillons pas qu'on les lise, sans presque prendre haleine. C'est que l'intérêt qu'ils présentent est des plus vifs. Chaque plaidoyer offre un intérêt différent; en l'un, Jules Favre discute, argumente, conclut; en l'autre, il s'applique surtout à émouvoir, à persuader; il défend *le National* prévenu du double délit d'outrage à la morale publique et d'apologie du crime de

d'Alibaud; il rédige une consultation et oppose système à système; il parle en cour d'assises, et il parle devant la Chambre des pairs; il connaît des attentats à la vie de Louis-Philippe, et il est le défenseur d'Orsini. Plaidoyers judiciaires et plaidoyers politiques, discours et allocutions sont des morceaux oratoires qui se pourraient proposer comme modèles; les sujets commandent l'attention, la forme aussi. Jules Favre avait dit : « Croire à ce que ma raison comprend; marcher avec indépendance à la conquête du vrai; tendre la main à tous ceux qui souffrent; protéger, dans la mesure de mes forces, les faibles, les humbles et les petits; détourner mes pas des sentiers des grands et des heureux de la terre pour aller, quand cela est possible, essuyer les larmes et consoler les douleurs; courir sus au mensonge et démasquer l'hypocrisie partout où je la rencontrerai : tel est le programme non de ce que je suis, non pas de ce que j'ai été, mais de ce que je voudrais être. » Jules Favre a été ce qu'il souhaitait d'être; ses plaidoyers le font bien voir. F. G.

Discours et mélanges politiques, par le comte de Falloux, de l'Académie française. 2 vol. in-8°; E. Plon, 1882.

Le parti légitimiste a manqué de sagesse. M. de Falloux est un homme de vrai mérite; orateur distingué, écrivain élégant, il possède, avec des connaissances assez étendues, une certaine sûreté de jugement. Les légitimistes n'ont pas voulu qu'il prît place dans nos assemblées délibérantes; ils ont fait plus, ils ont nié qu'il eût des qualités d'homme politique.

Pour nous, qui nous croyons le devoir d'honorer ceux de nos adversaires qui ont talent et sincérité, nous nous plaisons à rendre hommage au courage de M. de Falloux.

Il a été représentant du peuple, il a été ministre; il publie les discours qu'il a prononcés.

D'entre ces discours, tous renfermés dans le premier volume, les plus intéressants sont, sans contredit, ceux qui ont trait à « la liberté de l'enseignement »; ils sont chapitres d'histoire. La question, résolue il y a plus de trente ans par le parti clérical et à son profit, a été débattue souvent en ces dernières années; elle l'était hier encore. Hier, on a fait une histoire différente de celle de 1850.

Dans le second volume, M. de Falloux a rassemblé les brochures qu'il a écrites pour la satisfaction de sa conscience. Elles présentent un intérêt que nous pouvons qualifier de *négatif*, puisque les légitimistes, et c'est heureux pour les républicains, n'ont pas voulu entendre les conseils qu'il a donnés en 1872, en 1878. Parlant du *drapeau*, du *scepticisme politique*, de *la contre-révolution*, de *l'unité nationale*, il montrait une grande connaissance des événements et des hommes.

Les *Discours et mélanges politiques* de M. de Falloux, seulement académicien, sont ouvrages de bibliothèque pour tout homme appelé à la politique active. F. G.

L'Angleterre et l'émigration française de 1794 à 1801, par André Lebon, ancien élève de l'École libre des sciences politiques, avec une *Préface* de M. Albert Sorel. Un vol. in-8°; Paris, E. Plon et Cie, 1882.

On avait souvent parlé des intrigues secrètes que l'Angleterre, de 1793 jusqu'à la conclusion de la paix d'Amiens, n'avait cessé de nouer avec l'émigration; M. André Lebon a dépouillé les correspondances et les mémoires qui ont trait aux rapports entretenus par l'ennemie de la France avec les mécontents, avec les princes, avec Louis XVIII; il a traduit de nombreux extraits des lettres de Wickham et de lord Macartney, et il a analysé, commenté, cette partie de leurs missives qu'il ne nous a pas donnée.

En octobre 1794, lord Granville envoie ses instructions à Wickham; le roi, lui dit-il, n'intervient pas avec le désir d'imposer à la France une forme particulière de gouvernement; mais, attaqué par la Convention et voyant, dans les principes que professent les partis républicains, la ruine certaine de toute société civile en Europe, si l'on souffrait que ces principes prissent définitivement racine dans un pays aussi puissant que la France, il est amené à recourir, comme moyen d'obtenir la paix, au rétablissement dans ce pays de quelque principe légitime de gouvernement; on rétablirait ce principe en restaurant la monarchie, en faisant que le monarque fût le prince vraiment héritier du trône; la Constitution de 1789-1791 était vicieuse, elle contenait en elle-même les germes de sa propre destruction, et l'on ne pourrait donner aucune approbation à un gouvernement qui reposerait sur la même base; la restauration de la monarchie suppose de toute nécessité le rappel des princes, mais ceux-ci doivent comprendre qu'il ne serait pas de leur intérêt d'exercer, à leur entrée, des colères ni des vengeances.

Wickham part.

Il n'est pas un agent docile aux ordres du ministre; il est un conspirateur qui intrigue, machine, complote, parce que c'est son instinct et son plaisir; au milieu des émigrés, il est lui-même comme un émigré, et, s'il ne partage pas toutes leurs passions, il a, du moins, toute leur crédulité, toutes leurs illusions; souvent, il outrepasse les intentions, secrètes ou avouées, du ministère, Pitt avec Granville voulant se réserver, en cas d'insuccès, la faculté de reconnaître tout gouvernement qui assurerait la paix à leur pays et à l'Europe.

Lord Macartney, envoyé en 1795 à Vérone, a un autre caractère et garde une autre attitude; il a pour mission de diriger la conduite du frère aîné de Louis XVI, et, diplomate, homme de cour, il tâche, en effet, à faire que Louis XVIII agisse selon les vues du gouvernement anglais; il échoue, ou à peu près.

Il est intéressant de suivre jour à jour, pour ainsi dire, les démarches, les négociations du conspirateur et du diplomate; mais plus intéressant encore est de connaître l'accueil fait à quelques-unes de leurs propositions par les constitutionnels, par les

absolutistes, par Louis XVIII, qui, au milieu des uns et des autres, et sollicité par Vienne, sollicité par Londres, montre, en somme, une certaine noblesse d'âme. Le projet d'une insurrection dans l'Est, la présence du roi à l'armée de Condé, le succès électoral remporté dans les conseils par les monarchistes, le coup d'État qui prévient une révolution, le refus de l'Autriche d'aider à fomenter une insurrection dans le Midi, la défaite de cette puissance à Marengo, sont les faits principaux de l'histoire de l'émigration française. En même temps qu'il les illustre, M. Lebon projette une vive lumière sur les personnages qui ont été acteurs, et de ces personnages, plusieurs valent mieux que leur réputation; les émigrés, au risque de mécontenter la cour de Vienne, sont tous opposés à un amoindrissement du territoire; le roi est sincèrement généreux, bienveillant, et son désir de se dévouer, d'aller dans l'Ouest se mettre à la tête de l'insurrection, n'est pas sans prouver quelque énergie.

Dans le livre, un travail d'analyse; dans la préface, une étude synthétique; M. Sorel et M. Lebon, son élève, ont fait une œuvre qui sera accueillie avec grand plaisir.

F. G.

La Science sociale, DE COLINS. Tome VIe, *le Protestantisme religieux, politique et social.* Un vol. in-8°. Bruxelles, H. Manceaux, et Paris, Germer Baillière et Cie, 1882. — Prix : 5 francs.

Colins est-il bien l'auteur auquel se refèrent les collectivistes qui, dans les congrès ouvriers, préconisent une nouvelle organisation de la propriété? Nous ne pourrions le dire. Les divisions sont grandes entre collectivistes, et pour un qui est homme de pensée, qui déduit des « vérités » de quelque notion *à priori,* qui induit de quelques faits que « son » inexpérience lui a fait constater, beaucoup se trouvent qui ne sont que des hommes d'action violente ou non.

Les théories de Colins sont connues. Il les a exposées dans quatre volumes intitulés *Qu'est-ce que la science sociale?* dans les trois volumes parus de *l'Économie politique, sources de révolutions et des utopies prétendues socialistes.* Dans la société actuelle, pensait-il, l'impôt augmente proportionnellement aux emprunts; le travail des exploités augmente proportionnellement à l'impôt; et la richesse bourgeoise, dite nationale, augmente proportionnellement au travail et à la misère des exploités. Les emprunts, d'où résultent les augmentations de richesse et de misère, augmentent eux-mêmes en raison de l'accroissement de richesse amené par une plus grande exploitation des prolétaires. M. Paul Leroy-Baulieu a établi péremptoirement, suivant nous, que le pauvre ne devient pas de plus en plus pauvre, ni le riche de plus en plus riche; au contraire, qu'il y a une tendance nettement accusée vers une moins grande inégalité des conditions. Mais reprenons la thèse socialiste de Colins. Que le sol devienne propriété collective, l'égalité devient possible; possible aussi l'instruction gratuite à tous les degrés. Plus de haine; à la place de la jalousie, dans le cœur des hommes, l'amour des hommes. Ni bourgeoisie ni prolétariat : l'humanité. La collectivité de la terre est de droit; avec l'ordre qui est le droit appliqué, les deux paupérismes, matériel et moral, disparaîtront. Il faut que la transformation de la propriété soit demandée comme une nécessité sociale; il faut qu'elle soit réalisee du consentement de tous. Les collectivistes révolutionnaires de l'époque contemporaine disent qu'elle doit être imposée; ils sont une aristocratie prétendant avoir mission de fonder envers et contre tous *l'ordre* suivant le *droit.*

Le sixième volume de *la Science sociale* n'est assurément pas de lecture facile. L'auteur a une terminologie et des procédés d'exposition qui lui sont propres et auxquels il faut s'habituer. Il fait des citations en grand nombre, il les discute, et ce n'est qu'après avoir parcouru les cent premières pages que l'on parvient à saisir enfin quelle critique il a voulu faire des diverses méthodes de raisonnement. Dans le reste du volume, qui se lit plus aisément, se trouvent des aperçus sur la métaphysique religieuse et sur la politique qui ne sont pas à négliger. Colins était un utopiste, assurément; il n'était pas dépourvu d'une certaine intelligence.

F. G.

L'État et les chemins de fer. *L'État doit-il racheter les chemins de fer dans un intérêt purement militaire?* par CH. TOMYAT. Une brochure in-8° de 54 pages. Paris, Baudoin et Cie, 1882.

M. Tomyat, pour traiter à fond la question qui forme le titre de son travail, a cru devoir entrer dans quelques détails sur l'organisation militaire de nos chemins de fer. C'est ainsi qu'après avoir résumé, en quelques pages, le rôle accompli par ce nouveau facteur dans les guerres européennes, il étudie le réseau des chemins de fer français, son extension graduelle et surtout le développement considérable qu'ont pris récemment nos lignes stratégiques.

C'est à l'activité immense de nos grandes Compagnies que nous devons cet heureux résultat, et il est bien difficile d'admettre que si ces travaux avaient été laissés à l'État, la lenteur proverbiale de l'administration eût pu les mener à bonne fin aussi rapidement. L'auteur entre ensuite dans des détails très substantiels et des plus intéressants sur le matériel militaire de nos chemins de fer, et sur le personnel qui doit, d'une part, diriger l'exploitation de nos voies ferrées au moment d'une mobilisation, et de l'autre assurer le service, en pays ennemi, si le sort des armes venait à nous favoriser.

Il compare les conditions dans lesquelles le matériel est constitué, le personnel choisi actuellement, c'est-à-dire sous le régime de l'autonomie des compagnies, avec ce qui se passerait si le rachat de nos lignes avait été opéré par l'État, et il n'hésite pas à donner l'avantage au premier système. Il termine enfin en démontrant combien la situation stratégique du réseau allemand qui comprenait, avant son absorption par l'État, 96 compagnies, était différente de la

nôtre où nous n'avons à faire qu'à ces administrations.

La question du rachat semble reléguée au second plan actuellement; mais les arguments et les données que M. Tomyat a produits à l'appui de sa thèse restent debout et constituent un ensemble de renseignements des plus intéressants. C. M.

Le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360. *Étude sur la société et les institutions d'une province française au moyen âge, suivie de documents inédits tirés des archives des ducs de Bourgogne,* par Charles Seignobos, ancien élève de l'École normale, maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon, docteur ès lettres. Un vol. in-8°. — Paris, Ernest Thorin, 1882.

M. Seignobos n'a pas voulu écrire une monographie de l'ancienne Bourgogne; il n'a pas voulu parler des villes ni des familles de cette province; il a choisi un autre sujet d'étude, et il a donné à son travail une autre portée : il a eu le dessein de nous faire connaître comment et pour la satisfaction de quels besoins le régime féodal avait été peu à peu et jour à jour institué. C'est aux changements successivement produits quant à la condition des seuls habitants de la Bourgogne qu'il a limité son étude analytique et critique; mais, par ces changements, il a pensé nous permettre de juger ceux qui ont dû se produire dans diverses provinces de notre vieille France.

« La Bourgogne, dit-il, a été ici prise comme exemple »; il se garde pourtant bien d'affirmer que le passage du régime romain au régime féodal s'est effectué sur toute l'étendue du territoire comme en cette région dont il s'est appliqué à retracer l'histoire économique et sociale du ve au xive siècle. Tout le pays a subi ces trois régimes, romain, féodal, monarchique; mais le régime romain ne s'est pas établi partout uniformément; — nous n'avons pas imposé à l'Algérie un régime administratif uniforme, nous n'appliquons pas, de l'autre côté de la Méditerranée, touchant la constitution de la propriété, une règle unique, et les Romains, maîtres de la Gaule, firent comme nous faisons dans notre France africaine; — les populations de race et de mœurs différentes s'adaptèrent plus ou moins rapidement et complètement à ces différentes civilisations importées des bords du Tibre; les invasions des barbares, les expéditions des chefs francs, leurs heureux succès et leurs revers, la faiblesse des derniers Mérovingiens, l'action exercée par Charlemagne et ses successeurs, autant de facteurs de modifications importantes, et ces modifications ne furent pas les mêmes, tant s'en faut, au nord et au midi; il advint que l'Aquitaine et la Neustrie, l'Austrasie et la Provence eurent des institutions à peu près analogues, mais analogues ne veut pas dire identiques. « Peut-être le sort de la Bourgogne a-t-il été celui des provinces de l'Est, Franche-Comté, Champagne, Lorraine, Picardie. Mais les pays de l'ouest et du sud ont eu d'autres destinées, et on n'a pas le droit de conclure des uns aux autres. Chaque province, ou du moins chaque région, réclame une étude à part. »

Avant de parler des institutions, le savant historien a tâché de découvrir la société qui les avait établies à son usage. La société comprenait plusieurs classes : l'origine, la condition, le rôle de chacune d'elles sont phases et caractères de premières évolutions qui expliqueront les phases et caractères des évolutions suivantes. Pendant la période romaine, les subdivisions territoriales sont : la cité, le pagus, la vicairie, la villa, le diocèse, la paroisse; alors, des esclaves et des colons romains, puis des paysans, dont les uns seront soumis à la taille abonnée, les autres à la taille à volonté; ceux-ci ayant une certaine indépendance; ceux-là, les vilains, n'ayant aucun droit politique; déjà un haut et un bas clergé. Pendant la période féodale, la châtellenie, la prévôté, la commune; les nobles romains ont fait souche, leurs descendants sont les sires qui ont domaine et ne dépendent que d'eux-mêmes; les nobles inférieurs qui ont domaines, eux aussi, mais dépendent des premiers; enfin les propriétaires d'alleux, une hiérarchie de vassaux s'organise; les nobles d'Église sont seigneurs indépendants; à côté d'eux et des autres nobles, la commune se constitue, les gens de commune se gouvernent et se défendent. Sur l'exploitation des terres, sur les redevances, les banalités, sur l'exercice de la justice, puis, alors que le régime féodal a commencé de corriger les maux résultant de l'exploitation domaniale, sur les rapports entre seigneurs et vassaux, entre seigneurs et communes, M. Seignobos a écrit des chapitres du plus haut intérêt.

Il a su mettre à profit des documents nouveaux; chaque fois qu'il lui a été nécessaire d'exprimer quelque hypothèse ou conjecture, il en a averti son lecteur. Son ouvrage est d'un savant sincèrement épris de la vérité. F. G.

Etude historique sur les impôts indirects chez les Romains, jusqu'aux invasions des barbares, d'après les documents littéraires et épigraphiques, par M. B. Cagnat, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. — Paris, Imprimerie nationale, 1882.

L'étude des impôts indirects chez les Romains que nous avons sous les yeux est, sans contredit, la plus renseignée et la plus au courant des découvertes de l'érudition moderne. M. Cagnat n'a rien négligé. Les documents littéraires auxquels il fait allusion dans le titre de son ouvrage, sont très rares pour ne pas dire insignifiants; l'épigraphie nous a conservé les détails les plus précieux et les plus circonstanciés sur cette matière. Les classiques que nous avons étudiés au collège, ou depuis, ne nous apprennent rien sur ce sujet. On peut savoir par cœur Horace et Virgile, avoir lu Plaute et Térence, Tacite, Tite-Live

et Suétone, sans s'être, un instant, aperçu que les peuples soumis à la domination romaine n'étaient pas plus exempts de l'octroi, de la douane et de tant d'autres impôts que nous ne le sommes nous-mêmes. Les péages ne datent pas d'hier et leur suppression qui s'étend de plus en plus en Europe nous délivre d'une des plus antiques contributions indirectes. La douane n'a pas été inventée récemment pour nous arrêter aux frontières et nous imposer d'insupportables inspections et d'indiscrets examens. Elle a simplement changé de nom. Au temps où nous ramène M. Cagnat, elle s'appelait le *pertorium*. Affermé à des sociétés, par la *lex corporea*, pour une durée de quelques années, cet impôt n'était peut-être pas beaucoup moins vexatoire alors qu'aujourd'hui; les fraudeurs et les contrebandiers avaient, dès cette époque, trouvé plus d'un habile stratagème pour échapper aux importunités des *publicains* et pour passer au nez des fermiers de l'impôt des marchandises prohibées. Et ces marchandises étaient déjà nombreuses. En revanche, les exemptions étaient rares; les contraventions étaient sévèrement punies.

L'*octroi* existait aussi et nous n'avons décidément rien inventé.

La *vicesima libertatis* seule n'a pas d'équivalent dans notre régime actuel. C'était un droit sur chaque affranchissement s'élevant au vingtième du prix de l'esclave affranchi; mais nous avons fait l'impôt sur les successions et nous ne pourrions plus l'appeler *vicesima hereditatum*. Nous avons aggravé cette charge et les contribuables voudraient bien que l'expression fût restée exacte. Ils continuèrent à ne payer qu'un vingtième des hérédités auxquelles ils sont appelés.

Les *ventes et les procès* étaient aussi imposés. Les monopoles ont une origine vénérable. Celui du sel a été établi en 508.

Mais il faut lire le savant ouvrage de M. Cagnat. Les textes abondent. La lumière est complète sur la plupart des points, et il n'est pas un économiste qui ne trouve un sérieux intérêt à étudier, au moyen de documents aussi complets, aussi judicieusement discutés, une question peu connue, mais digne d'être approfondie. L'Imprimerie nationale a ajouté à cet ouvrage tout le luxe de la typographie. A la fin du volume se trouvent trois cartes finement dessinées et tirées en couleur et qui indiquent, d'une façon très nette, les diverses stations du *pertorium* dans le territoire soumis à la domination romaine. La dernière de ces cartes détermine, avec toute la précision que permet d'apporter à un pareil travail la science moderne, les circonscriptions de la *vicesima hereditatum*.

M. M.

De la colonisation chez les peuples modernes, par Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'*Économiste français*. — 2e édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Guillaumin et Cie, libraires. 1882.

Il y a sept ou huit ans que parut pour la première fois cet ouvrage. Il eut alors, dans le monde spécial qui se préoccupe de questions économiques, un grand retentissement; il apportait sinon des théories absolument nouvelles, au moins des faits très nombreux, de consciencieuses statistiques, un ensemble de documents, dont la réunion avait exigé de longues et patientes recherches. C'était là plus qu'il n'en fallait pour intéresser. C'est surtout en matière d'économie politique que la recherche du document a une importance considérable. Les systèmes les mieux combinés ne résistent guère à la discussion, s'ils ne se fondent sur les faits bien observés, nombreux, sur des phénomènes soigneusement étudiés.

Le livre de M. Leroy-Beaulieu remplit bien ces conditions, il abonde en renseignements. La seconde édition s'est enrichie de ce côté. Le savant membre de l'Institut a mis à profit tout ce qui, dans ces dernières années, pouvait ajouter un intérêt de plus à son ouvrage, tout ce qui pouvait apporter à ses déductions un argument nouveau.

La division adoptée est ingénieuse. La première partie est consacrée à l'histoire de la colonisation et la seconde aux doctrines. Ce procédé didactique accuse bien le caractère de l'œuvre. C'est un professeur qui parle, c'est au Collège de France que ces théories sont enseignées, que cette histoire de la colonisation est racontée.

Le second livre de la seconde partie est l'étude du meilleur régime applicable aux établissements coloniaux. C'est la conclusion attendue; c'est le syllogisme qui se termine.

La langue est malheureusement bien décolorée et bien pâle, et ce sera la seule critique que nous nous permettions de faire à M. Leroy-Beaulieu. Les négligences du style sont nombreuses. Nous trouvons des phrases bizarres, comme celle-ci, pour n'en citer qu'une: « La France tient dans l'histoire de la colonisation une place infiniment plus grande que celle qu'elle occupe aujourd'hui sur la carte du monde. » Nous aurions voulu que cette seconde édition, *corrigée*, n'eût pas conservé ces taches faciles à effacer.

L'histoire de la colonisation est, du reste, une de celles qui sont le plus dignes de tenter un grand écrivain. Les conquêtes espagnoles, l'éphémère établissement des *millions*, tout ce que la soif de l'or ou la préoccupation religieuse a fait accomplir d'actes hardis, d'exploits téméraires, au lendemain de la découverte de l'Amérique, tout cela vaudrait la peine d'être raconté avec art. Il faudrait un peintre. Les chroniques seules des conquistadores nous ont donné, de cette héroïque et fiévreuse époque, un tableau presque digne des événements qui l'ont rempli.

Les colonies portugaises et hollandaises ont passé aussi par les péripéties les plus diverses et les plus intéressantes. M. Leroy-Beaulieu n'a pas négligé de nous les raconter. L'origine, le développement de nos possessions au Canada et en Amérique ont fourni au directeur de l'*Économiste français* l'occasion d'écrire ses meilleures pages.

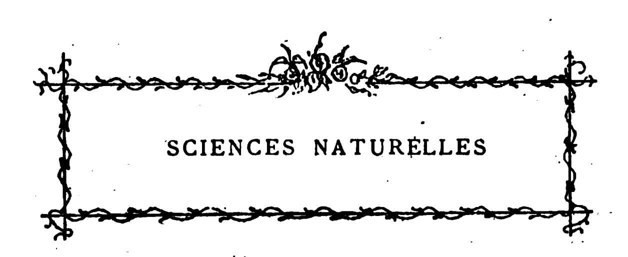
Ici la critique n'a qu'à s'incliner. L'expérience

du maître et son incontestable savoir donnent à ses appréciations une haute portée. Il faut lire avec soin ce qu'il nous dit de la façon dont nous avons colonisé jadis, méditer les causes de la chute de nos colonies, s'inspirer des doctrines de l'éminent économiste, si l'on veut se faire une idée exacte de ce qu'a été et de ce que pourrait être notre puissance au delà des mers.

Et, comme un encouragement et un exemple, l'histoire de ce qu'ont fait les Anglais partout où ils nous ont remplacés, partout où ils se sont établis, devrait être lue et relue par tous ceux qui ont des fonctions publiques à remplir et qui peuvent donner à notre politique économique une direction.

Avec la seconde partie nous entrons dans le domaine de la doctrine. A qui a lu ce qui précède s'imposent les conclusions de M. Leroy-Beaulieu. C'est ici que ses remarquables qualités s'accusent et s'accentuent. La logique est souveraine et les faits qui s'y dérobent, impuissants à se coordonner, n'ont qu'une importance secondaire; dans la pratique, ils restent sans résultats durables; en théorie, ils demandent à être discernés des phénomènes qui, s'accomplissant dans l'ordre normal et naturel des choses, ont seuls le droit de former l'opinion et de nous amener à formuler des lois. M. Leroy-Beaulieu fait ces distinctions. Avec une haute sagesse et une rare compétence, il s'arrête aux conclusions les plus prudentes et les plus mesurées. Nous avons là, en définitive, un livre des plus intéressants et des plus complets. La question de la colonisation est loin d'être résolue, mais c'est par des ouvrages aussi savants et aussi consciencieux que les solutions pratiques se préparent. Les idées saines finissent par s'acclimater; elles germent, s'épanouissent, et à la longue donnent leurs fruits.

M. M.



SCIENCES NATURELLES

Traité des oiseaux de basse-cour, d'agrément et de produit, par A. Gobin, professeur de zootechnie, de zoologie et d'agriculture. 95 gravures intercalées dans le texte, dessinées par H. Gobin, gravées par Bisson et Jacquet. 2e édition, 1 vol. in-12. Paris, Audot, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Les éleveurs connaissent depuis longtemps M. A. Gobin, le savant professeur de zootechnie et d'agriculture à l'école d'agriculture de Montpellier. Ses ouvrages sont fort recherchés par les amateurs : son *Traité des oiseaux de basse-cour*, dont nous avons aujourd'hui la 2e édition, parut pour la première fois en 1874 : l'édition nouvelle contient beaucoup d'augmentations et de remaniements, car il faut bien se tenir au courant des découvertes nouvelles, et le public n'imagine pas à quels travaux se livrent les savants et modestes spécialistes qui ont pris à tâche d'améliorer le sort des poules, canards, etc., tout en améliorant le sort des éleveurs. S'est-on assez moqué de l'amateur humanitaire qui enseignait l'art de se faire cinq mille livres de rente avec les lapins ? Pourquoi se moquer? S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, comme dit le poète, ne s'est-on pas aussi bien amusé jadis de la marmite de Denis Papin? Et pourtant! — La comparaison paraîtra moins disproportionnée quand on saura que pour les exportations d'œufs seulement il s'agit pour nous d'un mouvement annuel de *quarante-cinq millions de francs !!!* Qu'on vienne dire après ces chiffres que la basse-cour ne vaut pas l'honneur d'être étudiée avec autant de soin.

M. A. Gobin le constate avec douleur, les oiseaux de volière sont plus à la mode que les oiseaux d'utilité; pourtant on se préoccupe aussi de l'amélioration des installations. Voyez plutôt les travaux et les inventions de M. O. Martin, les parcs, les couveuses artificielles de M. Voitellier! Le vent souffle de ce côté, témoin l'établissement récemment installé passage des Panoramas. De toutes parts, l'élevage des animaux de basse-cour préoccupe les spécialistes et cette préoccupation finit par gagner le public indifférent. Des journaux spéciaux se sont fondés pour faciliter les échanges des animaux, poules, oiseaux de volière, lapins, etc. A Paris, le journal *l'Acclimatation*, et à Bruxelles l'*Acclimatation illustrée* contribuent de tous leurs efforts à répandre ce goût de l'élevage aussi agréable que productif.

Le livre de M. A. Gobin répond à un véritable besoin, car le nombre des amateurs augmente chaque jour; son travail est aussi consciencieux et aussi complet que possible: poulaillers, couveuses, installations diverses, mangeoires, tout y est passé en revue et minutieusement décrit.

On ne trouvera plus dans cette seconde édition le chapitre que l'auteur avait, en 1874, consacré aux pigeons; mais, qu'on se rassure, ce n'est point un oubli. M. Gobin a fait de ce chapitre, considérablement augmenté, un livre spécial consacré exclusivement à cette classe si intéressante de volatiles; quand

nous aurons dit que M. A. Gobin est également auteur d'un volume consacré à l'éducation des lapins, il sera facile de constater que tous les animaux susceptibles d'être élevés en basse-cour ont eu leur biographie et leur histoire écrite par une plume des plus compétentes. Les livres de M. Gobin sont le *vade-mecum* de tous les éleveurs. H. M.

La Pêche à toutes les lignes, théorique, pratique et raisonnée, déduite de la connaissance de l'histoire naturelle, des mœurs et habitudes des poissons d'eau douce, par John Fisher, ouvrage comprenant la législation spéciale et les principes d'art culinaire, orné de quarante gravures sur bois et de quatre planches. 1 vol. in-18. Paris, Gaston Samson, 1881. — Prix : 3 fr. 50.

S'il est un passe-temps dont on s'est moqué, c'est la pêche à la ligne. Jean Richepin, parlant des pêcheurs à la ligne, dit quelque part dans la *Chanson des Gueux :*

Pendant toute la journée,
O destin, tu leur promets
La douce proie ajournée
Qu'ils n'attraperont jamais.

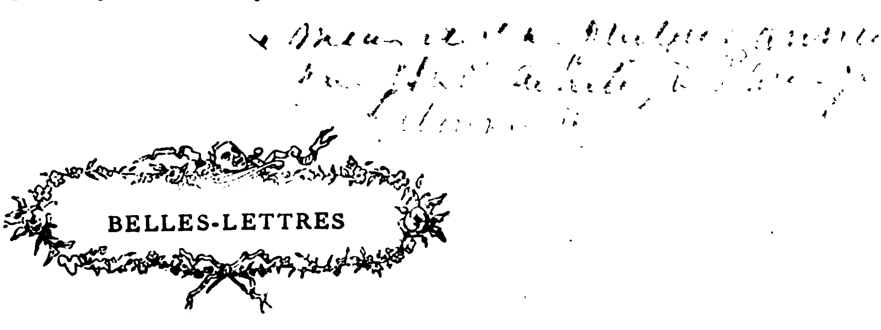
Et pas un ne s'en indigne,
Pas un ne songe à partir,
Car le pêcheur à la ligne
Vit et meurt vierge et martyr

C'est très charmant, très spirituel; mais ce n'est pas vrai. Bon nombre de pêcheurs ne sont *ni l'un ni l'autre.* Si encore la pêche avait toujours été aussi finement raillée ! Mais il n'y a pas de sottes plaisanteries qu'on n'ait faites sur cet agréable sport. Il est vrai que des hommes spirituels ont bien vengé les pêcheurs. Alphonse Karr a fait un livre sur la pêche à la ligne. M. John Fisher nous cite de nombreux exemples dignes d'être suivis par les railleurs.

L'auteur de ce nouveau volume sur la pêche à la ligne nous semble avoir choisi le seul côté possible de la question : baser l'art du pêcheur sur la connaissance des mœurs des poissons. Or c'est justement ce côté-là qu'avaient jusqu'à présent négligé tous les auteurs qui ont écrit sur la matière. Vouloir pêcher sans savoir comment vivent les poissons me fait le même effet que vouloir faire une phrase correcte sans connaître la grammaire. C'est là le caractère vraiment original de ce livre. L'organisation des poissons y est sommairement décrite, les ustensiles de pêche y sont tous passés en revue, succinctement, mais d'une façon absolument claire et précise. Les appâts, les amorces y trouvent leur place. Puis vient la description des différentes espèces de pêche ; après quoi, l'auteur aborde l'histoire naturelle, mœurs, habitudes, temps du frai, etc., de chacun des poissons qui hantent nos fleuves et nos rivières. M. John Fisher a ajouté à son volume un calendrier du pêcheur fort instructif, et enfin un dernier chapitre qui contient les lois et règlements concernant la pêche.

Les illustrations sont fort soignées ; le texte, imprimé en caractères elzéviriens, est rédigé en un style excellent, auxquel les auteurs spéciaux ne nous ont malheureusement pas habitués.

Pour nous résumer et pour dire en un mot ce que nous pensons de cet ouvrage, nous n'hésitons pas à avouer que c'est le meilleur livre concernant la pêche que nous connaissions ; et nous espérons bien que les pêcheurs sauront profiter des belles leçons qui s'y trouvent. H. M.



ROMANS

Nos farces à Saumur, par Théo-Critt. 1 vol. petit in-8° Paris, Ollendorff, 1882.—Prix : 3 fr. 50.

Le pseudonyme de Théo-Critt a le mérite, s'il est peu transparent, de cacher une collaboration de plusieurs auteurs que leur situation oblige à se tenir derrière le rideau, en raison des exigences de la hiérarchie militaire.

Ce n'est pas que ce petit volume soit une critique des supérieurs ni du système adopté officiellement et suivi pour l'éducation de nos instructeurs dans l'armée nationale.

Telle n'est pas la prétention de ceux qui l'ont écrit ; c'est une étude très légère des mœurs et habitudes de ceux qui suivent les cours de notre première école d'équitation.

Quoique en général d'un âge plus avancé que la plupart des jeunes gens qui travaillent au quartier latin leur droit ou leur médecine, messieurs les officiers et sous-officiers de Saumur tiennent à faire connaître qu'ils sont étudiants aussi, et surtout qu'ils sont jeunes et que le travail n'absorbe pas à ce point

tout leur temps qu'ils n'en trouvent une partie à donner aux plaisirs de tout genre.

L'allure de l'ouvrage est essentiellement gaie; c'est plutôt une bluette qu'une œuvre sérieuse de longue haleine, quoique le volume ait près de 250 pages : pas de roman, pas d'intrigue et peu de caractères; des types à peine effleurés, mais beaucoup d'action, de bons mots, d'anecdotes drôles, quelquefois un peu risquées; mais bah! le titre seul indique au lecteur qu'il ne s'agit pas d'un volume d'instruction technique, et l'éditeur a eu soin, du reste, d'orner la couverture d'une vignette caractéristique.

Nous pourrions, si nous étions difficiles, lui reprocher même d'être un peu grotesque, mais n'insistons pas outre mesure; nous savons que le goût délicat n'est pas absolument le fort de M. Ollendorff. Tant pis pour lui, comme dit la chanson du jour.

Le livre est plein d'illustrations dans le texte, de même nature que celle de la couverture; cela égaye et amuse le lecteur; je ne pense pas que les auteurs aient eu l'ambition d'obtenir un résultat plus sérieux. Constatons qu'ils en ont acquis un, celui d'exciter l'attention et de faire acheter leur ouvrage; eux-mêmes et l'éditeur ne sauraient en demander davantage, et nous ne pouvons en dire plus pour notre compte. E. D'AU.

Aventures lointaines, par PIERRE FRÉDÉ. Paris, Didot, in-18, 1882. — Prix : 3 francs.

M. Frédé n'a pas besoin de venir de loin pour mentir, et il en prend à son aise. Avec un exemplaire de Reclus arrosé de quelques relations de voyage sérieuses, on peut fort bien, sans descendre des hauteurs de Montmartre, parcourir le monde, s'arrêter sur les points les plus opposés et se donner l'air de les décrire en vrai connaisseur. Mon Dieu! le crime n'est pas grand. Pourvu que le récit ainsi fabriqué apprenne des faits ignorés ou fasse passer agréablement une heure de loisir, nul ne s'avise d'en contester l'exactitude ni la sincérité.

Quel agrément ou quelle utilité retirera-t-on de ces *Aventures lointaines* de M. Frédé? Je serais fort empêché de le dire. Sa science d'emprunt a gardé tant de lacunes qu'il en fait lui-même peu de cas et ne néglige aucune occasion de dauber sur les savants.

Rachète-t-il du moins ce défaut par de l'entrain, des traits spirituels, des anecdotes invraisemblables, mais lestement contées? Pas le moins du monde. Prenez la pièce de résistance du volume, les chasses et pêches aux îles Sitka. Ce ne sont que grosses plaisanteries sur les victuailles et la cuisine, d'un ton bas et trivial, d'un baroque uniforme, que l'auteur met indifféremment dans la bouche d'un marin, d'un trappeur ou du gouverneur russe de New-Arkhangel.

Passe encore si les aventures de ses personnages avaient pour nous quelque attrait! Mais non; comme il n'a pas songé à leur créer une individualité qui nous attache à eux, il les prend et les laisse au hasard de la narration. De plus, aucun art, aucune habileté dans l'enchaînement des faits; il ne semble avoir eu souci que d'aligner des pages à la suite les unes des autres, sans les relier entre elles ni faire converger les détails de son sujet vers un dénouement quelconque. Même dans ces œuvres de pacotille littéraire, on aime à rencontrer un peu plus de conscience et moins de sans-gêne. P.

Les Folies de Paris, par H. GOURDON DE GENOUILLAC. Paris, Dentu, 1882; in-12. — Prix : 3 fr.

Ne vous attendez pas aux folies joyeuses ou tristes que la grande cité, pour charmer un instant ses ennuis, invente chaque matin dans l'exubérance de son tempérament. Oh non! M. Gourdon de Genouillac n'a raconté sous ce titre alléchant qu'une des mille histoires invraisemblables de trésor enfoui dont fripons et honnêtes gens se disputent la possession.

Celui qui est en jeu ici fut légué par un cheik opulent de la tribu des Beni-Raten au chasseur à pied de notre armée d'Afrique nommé Beautreillis, qui lui avait fait à son agonie l'aumône d'un verre d'eau. Mais, rentré en France, le pauvre soldat, loin de trouver l'argent nécessaire à son retour en Algérie afin d'y déterrer la cassette dont il hérite, au coin du bois de lentisques où l'Arabe l'a enfouie, perd momentanément la raison et se laisse enfermer à l'hôpital Sainte-Anne. De bonnes âmes viennent heureusement à son secours, et il pourra jouir en paix du million retrouvé avec l'amie de cœur, la charmante Virginie ou Védastine, à laquelle il n'a cessé de rêver depuis son enfance. Heureux qui se plaît à écrire de telles fadaises! Trois fois heureux ceux qu'une telle lecture n'écœure pas! P.

Jules Fabien, par PIERRE LANO. Paris, Ollendorff. 1882; in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Est-il permis à un écrivain de s'emparer du nom et de l'individualité d'un homme célèbre mort depuis peu, et de greffer un roman quelconque sur sa réputation? Je laisse de côté la question juridique, mais, au point de vue littéraire, il y a là, ce me semble, indélicatesse et manque de goût. On peut, au moyen d'un tel procédé, piquer un instant des curiosités malsaines, mais c'est abaisser l'art que d'agir ainsi. La spéculation doit porter fruit, puisque tant de gens s'y livrent; en tout cas, elle ne fait l'éloge ni du public ni des romanciers qui en usent.

M. Pierre Lano eût fort bien pu se passer d'y recourir; son livre eût même gagné à ne pas s'accrocher ainsi au souvenir du rictus et du hoquet si connus de Jules Favre. L'intrigue qui s'y déroule n'a qu'un lointain rapport avec les événements entre lesquels elle est encadrée : la revue des troupes françaises passée par les trois empereurs, en 1867, et nos désastres de 1870. Peut-être même gagnerait-elle à rompre tout lien avec la politique et les personnages de l'histoire. N'a-t-elle pas en soi de quoi se suffire? Une passion adultère analysée dans toutes ses phases de progression et son décours, avec les conséquences qu'elle entraîne, il n'en faut pas plus à quelqu'un qui sait son

métier pour remplir un volume et le rendre intéressant.

Aussi, le défaut originel mis à part, *Jules Fabien* n'en reste pas moins un roman des plus remarquables, qui renferme des pages de premier ordre, sinon comme style, du moins comme conception. Lorsque M. Pierre Lano se sera dégagé de certaines imitations et aura purgé son langage de quelques expressions grossières, telles que *soûl, assoiffé, gueule,* etc., dont il n'abuse pas d'ailleurs, nous le reconnaissons; lorsqu'il aura supprimé tout à fait l'emphase qui, par place, lui échappe encore, il pourra lutter avantageusement contre les favoris de la vogue présente.

Parmi les romans publiés depuis deux ou trois ans, il y en a peu qui renferment des situations plus neuves et plus dramatiques à la fois que celles de *Jules Fabien* ni qui soient plus consciencieusement prises dans la vie réelle. Le mari trompé et qui l'ignore si longtemps est d'une vérité cruelle dans la bonhomie de sa tendresse conjugale, subissant toutes les rebuffades sans se plaindre et demandant si humblement l'aumône de quelques baisers menteurs. Aussi quelle douleur navrante lorsque, sans le vouloir, il surprend dans les bras l'un de l'autre la femme qu'il adore et son ami le plus cher! L'acharnement que met l'épouse adultère à poursuivre en tous lieux son amant, alors même qu'il ne l'aime plus, et à la sourde colère de celui-ci contre une victime ennuyeuse sont aussi très exactement observés. Il y a sans doute de l'arrangement, un peu de factice dans la rencontre, au milieu d'un bal, des deux maîtresses de Fabien, qui se prennent aux cheveux; la scène tourne réellement au mélodrame, mais comme la morale y prend sa revanche, on l'acceptera sans trop de chicane. En somme, l'impression que laisse le volume est excellente et nous avons en M. Lano un bon romancier de plus.

A. P.

Le Peintre d'outre-tombe, par E. Cousté. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Quand on fait parler les morts, a dit quelqu'un, il faut que ce soit avec esprit; pour dire des sottises, les vivants suffisent. C'est tout à fait mon opinion, et le peintre de M. Cousté, qui revient au monde pour achever ses tableaux et combler sa famille de richesses, pense de même sans doute, puisqu'il borne à quelques mots ses communications verbales d'outre-tombe. En somme, s'il y a beaucoup de merveilleux dans ce volume, il n'y a rien de vraiment surnaturel. L'Italien Antonio Serpi, fin comme l'ambre tant qu'il est éveillé, peut bien divaguer dans ses accès de somnambulisme et achever lui-même en dormant les tableaux de son ami défunt. Si quelque soubrette futée ajoute à son hallucination au moyen de la physique amusante apprise dans un livre entre ses occupations de ménage et de cuisine, on comprend encore la fantasmagorie. Le cas, pour être étonnant, ne rentre pas moins dans l'ordre des faits observés par la science. Mais ce qui paraîtra plus étrange, c'est que le don Juan de l'aventure, le comte de Strada, si retors et si roué, qui a su se créer dans la paisible rue Barbet-de-Jouy un hôtel à la Anne Radcliffe, tout garni de pièges, de secrets, d'issues dérobées où il attire ses victimes et abuse d'elles, se laisse à la fin duper niaisement par une vieille maîtresse et lui permet de jouer à son désir le rôle de la statue du commandeur. Ici la fantaisie domine; l'auteur s'est livré à une débauche de traquenards et de trucs qui laissent le lecteur froid. On voudrait aussi qu'il eût moins prodigué les morts violentes pour assurer la fortune et le bonheur de son joli couple. Un tel massacre etait inutile.

Au lieu de se marteler ainsi le cerveau à des inventions demi-bouffonnes, demi-terribles, M. Cousté ferait mieux, lui qui paraît connaître assez bien le tripot artistique, le dessous et l'envers des ateliers, de nous initier par un autre roman, plus voisin cette fois de la réalité, aux mille ruses et tricheries qui ont cours dans ce monde de peintres, de marchands et d'amateurs.

A. P.

Le Charmeur, par Marc Monnier. Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

A cheval sur son pays, la Suisse romande, M. Marc-Monnier pose un pied en Allemagne, l'autre en Italie, et regarde la France dans la direction du *Journal des Débats*. Tout autre serait mal à l'aise dans cette posture; lui s'y tient avec l'aplomb d'un excellent écuyer. Penché tantôt à droite, tantôt à gauche, il cueille à notre intention et nous sert, dans de savantes études, les productions littéraires des contrées voisines, auxquelles, faute d'être avertis, nous n'aurions pas l'idée de prendre garde. En ce sens, il nous a rendu de très utiles services et prolongé notre vue au delà des frontières. Tout lecteur français lui en sera reconnaissant.

Lorsqu'il écrit pour son propre compte, il s'empreint tour à tour, sans pour cela dépouiller complètement sa marque originelle, soit de l'esprit allemand, soit de l'esprit italien, ce qui donne à ses productions une saveur exotique pleine de charme. Il s'est constitué ainsi une originalité qui le distingue entre tous.

Des quatre nouvelles que comprend son dernier volume, il y en a deux, *le Charmeur* et *Fioretta*, qui sont remarquables à des titres différents. La première unit la fantaisie la plus capricieuse à un bon sens philosophique exempt de banalité. L'espèce de sorcier qui y joue le principal rôle n'est charlatan qu'à demi, à bonne fin, dans l'unique but de mieux servir ses semblables en les dupant. Il les guérit d'abord de leur maladie morale, et ils ne tardent pas à recouvrer, sans autre remède, la santé du corps. En écoutant ses conseils, les gens s'humanisent, s'habituent à prendre la vie du bon côté, renoncent à leurs zizanies. M. Marc-Monnier accorde même à son charmeur le don de réconcilier deux bien grands ennemis, le roi d'Italie et le pape. Si l'hypothèse est un peu risquée, l'intention du moins reste excellente.

Dans *Fioretta*, l'auteur imagine un peintre français qui se rend à Venise à l'époque où les Autrichiens

étaient maîtres de la ville, et qui s'y marie en deux fois vingt-quatre heures, avec la plus charmante fille des lagunes et la plus naturelle que l'on puisse rencontrer, une patriote italienne aux cheveux dorés, et qui raffole de Manin, de Cavour, de Garibaldi. L'aventure est contée vivement, avec une gaieté communicative, une humeur joyeuse et dans une langue excellente. De telles œuvres nous reportent aux beaux jours où Nodier, Stendhal, Musset et Mérimée rivalisaient d'entrain et de grâce, enrichissant notre littérature de nouvelles exquises, au lieu de noyer leur talent, comme on fait aujourd'hui, dans d'interminables romans. A. P.

Le Miracle de l'abbé Dulac, par Georges Duval, Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Voulez-vous que nous fabriquions ensemble un roman à peu de frais ? Rien de plus facile ; il ne s'agit que de prendre un fait-divers quelconque, la mort de Littré, par exemple. Transportons le vieillard malade dans quelque bourg de province. Il y arrivera vers le 16 mai, au moment le plus chaud de la lutte électorale entre républicains et cléricaux. Plaçons auprès de lui, contre toute vraisemblance, une femme jeune et jolie dont il soit jaloux et qui le trompe. Pour corser l'intérêt, donnons à cette épouse adultère des sentiments religieux et d'une exaltation mystique, afin qu'elle soit mieux dupe de l'abbé Dulac, le curé de l'endroit, prêtre ambitieux, qui rêve d'obtenir de l'avancement à la faveur d'un miracle. Vous allez voir que l'intrigue marchera comme sur des roulettes. De quoi s'agit-il, en effet ? D'obliger le savant positiviste à franchir le seuil de l'église. N'est-ce que cela ? Nous supposerons qu'une lettre passionnée et à double sens adressée par sa femme à Jésus lui tombe entre les mains et que, poussé par le démon de la jalousie, il vient pour surprendre l'infidèle au pied de l'autel où il croit qu'elle a donné rendez-vous à son amant. L'artifice est bien grossier ; mais bah ! les lecteurs de romans-feuilletons n'y regardent pas de si près. Au besoin, d'ailleurs, M. Georges Duval viendra à notre aide et saupoudrera l'histoire de quelques imparfaits du subjonctif en *asse*. Il en a, paraît-il, une ample provision. P.

Une visite aux ossuaires de San Martino et de Solferino, par Mme Siciliani, traduction de l'italien par J. Lugol. Paris, Lemerre, 1882, in-24. — Prix : 2 francs.

L'Italie, afin de perpétuer la mémoire des combats où, à l'aide de nos troupes, elle conquit son indépendance, a réuni dans des monuments les restes des soldats qui succombèrent de part et d'autre dans ces mêlées sanglantes. Une société présidée par le comte sénateur Torelli a dressé à Solferino et à San Martino des ossuaires qui sont devenus bientôt un lieu de pèlerinage assez fréquenté. La beauté des sites, les nombreux et brillants souvenirs historiques qu'ils rappellent sont un attrait suffisant pour y amener en foule les touristes.

Mme Siciliani nous retrace les émotions différentes qui l'ont agitée dans sa visite, les sentiments de paix universelle, de concorde entre les peuples qu'elle en a rapportés. Un récit animé, dans lequel un sourire adoucit parfois la tristesse qu'inspire un tel spectacle, nous fait assister avec elle à son pieux voyage. Nous aimons à y rencontrer la sympathie reconnaissante et l'amitié pour notre pays que des rivalités politiques avaient un moment compromises, mais qui n'ont cessé de remplir le cœur des vrais Italiens. Remercions M. Lugol d'avoir traduit si élégamment et avec une exacte fidélité les impressions de l'écrivain patriote.

P.

1893, mœurs de demain, par G. Maisonneuve. Paris, Victor Palmé, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Si l'idée est heureuse, l'exécution laisse fort à désirer. Certes les mœurs du jour, qui seront en partie celles de demain, offrent à la critique un vaste champ. Puisque la république d'Athènes, la plus florissante et la plus parfaite qui ait jamais été, a fourni à la verve d'Aristophane tant de scènes comiques, tant de fou rire, d'observations malignes et de mordantes railleries, il serait bien étrange que la nôtre, avec ses tâtonnements inévitables, son inexpérience et ses essais d'organisation souvent maladroits, fût à l'abri du ridicule.

Afin de mettre mieux en relief les imperfections qu'il a remarquées en elle, M. Maisonneuve les a réunies sur un seul homme, Lachesnaye, sorte de politicien ambitieux, nommé préfet du Havre et déjà marié à une riche héritière, Thérèse Davrilly, dont le caractère et les idées forment avec lui un contraste absolu. Élevée au couvent, où on lui a inspiré la terreur et le mépris de l'impiété démocratique, Mme la préfète a essayé en vain de ramener son mari à la foi et aux saines doctrines. Ce mécréant, loin de prêter l'oreille aux sermons de sa pieuse moitié, la rudoie et la navre par un zèle anticlérical des mieux conditionnés. Il a fait bénir son union par l'Église et a consenti au baptême de Marthe, sa fille, ce qui ne laisse pas d'impliquer une certaine tolérance ; mais là s'arrêtent ses concessions. Lorsque le gouvernement renouvelle contre les congrégations de nonnes les mesures déjà exécutées contre celles des moines, le fonctionnaire s'empresse d'obéir. De là déchirement, scission dans le ménage ; bref, il faut divorcer.

Le tribunal accorde au préfet la garde et l'éducation de Marthe qui suivra, bien entendu, les cours d'un lycée de demoiselles. Le père de famille, rendu prudent par sa propre expérience, veut sans doute que, si jamais il la marie, elle ait mêmes opinions que celui dont elle sera la compagne. Bientôt même, il lui impose une marâtre dans la personne de Fanny Stowe, Américaine très émancipée et fort ambitieuse.

Vous devinez la suite, n'est-ce pas ? Marthe, ne pouvant supporter la vue ni les façons de celle qui a

remplacé sa mère, va s'enfuir auprès de celle-ci. Lachesnaye, afin de pourvoir aux appétits insatiables de sa seconde épouse, se lancera dans la spéculation, y trouvera la ruine et ne sera sauvé du déshonneur que par la dévote qu'il a répudiée. Marthe, ainsi privée de dot, n'en sera pas moins aimée d'un avocat bien pensant et finira par accepter sa main, après que la Commune de 1893 aura, par ses atrocités, amené le retour du *roy* tant de fois promis depuis cinquante et quelques ans.

Voilà qui va bien, quoique l'invention de la banqueroute Lachesnaye paraisse d'un goût passablement douteux au lendemain du fiasco Bontoux, dont les suites ont été si funestes au parti que prône M. Maisonneuve. Mais enfin le roman a ses licences, et nous sourions volontiers aux malices de l'auteur, aux traits dont il crible le divorce, la république et la liberté de penser. En retour, M. Maisonneuve nous permettra une simple réserve. Les républicains sont hommes; ils ont leurs travers et leurs vices, d'accord; mais les capucins aussi, que diable! A quoi bon toujours séparer le monde en deux camps hostiles, d'un côté les brebis, de l'autre les boucs? Convenez avec nous, si vous daignez y mettre de la franchise, qu'il y a de part et d'autre bien du mélange.

A. P.

Les Désirs de Jean Servien, par ANATOLE FRANCE. Paris, Lemerre, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Ces désirs ressemblent fort aux cris impuissants de l'enfant au berceau, qui du doigt montre la lune à sa nourrice et se dépite de ne pouvoir l'obtenir. Il est moins facile encore de deviner ce que veut Jean Servien. Fils d'un brave relieur qui l'a fait instruire de son mieux, il ne sait pas, au sortir du collège, tirer parti de ses petites connaissances. Dans un concours pour une place d'expéditionnaire, il échoue faute d'orthographe. Entré ensuite comme surveillant dans un pensionnat de garçons, il sert de risée à ses élèves et devient leur souffre-douleur. A quoi donc est-il propre? A faire des vers? L'auteur a beau nous dire : « Le dégoût, voilà ce que la nature délicate de Servien ressentait le plus péniblement. » Dégoût de quoi? Allons-nous revoir une nouvelle contrefaçon de Werther, un sot orgueilleux qui, sous prétexte de poésie dans l'âme, veut mordre tout d'abord aux fruits de la vie, sans prendre la peine de les cueillir?

Le pauvre fou, s'étant énamouré d'une vieille actrice, pour lui avoir entendu déclamer quelques tirades, va l'attendre au sortir du théâtre et à peine l'a-t-il aperçue qu'il se presse la poitrine de ses deux mains, craignant de mourir. Un soir enfin, il l'aborde et après mille propos extravagants, il se risque à lui baiser la main. Or voici en quels termes on nous décrit la flamme que cette faveur allume en lui :

« Jean descendit la ruelle et courut par la campagne dans un état d'exaltation qui lui ôtait le sens des réalités et qui supprimait en lui toute joie, toute douleur et toute intelligence. Il ne lui souvenait plus de ce qu'il avait été avant ce baiser sur la main, et il était un étranger pour lui-même. Il lui restait aux lèvres un goût voluptueux qu'il ressentait en les pressant l'une contre l'autre. »

Peste, quel tempérament inflammable! Sérieusement, nous ne nous doutions pas jusqu'ici que l'enseignement classique mît les sens dans une telle effervescence et dérobât si complètement à l'esprit la vérité des choses. M. France ne se gausse-t-il pas un peu de nous présenter un tel insensé comme quelqu'un d'intéressant? Lui-même en est à la fin si embarrassé que, pour s'en défaire, il le fait occire sans rime ni raison, sous la Commune, par une cantinière avinée. S'il a voulu recommencer à sa manière *l'Éducation sentimentale*, à la bonne heure! Encore eussions-nous préféré lui voir employer à une telle analyse la phrase simple, claire et nette, plutôt que le rythme cadencé, la mélopée chantante de Th. Gautier ou de Paul de Saint-Victor.

P.

Le Prince Choucroute, par JEAN BRUNO. Paris, Dentu, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Deux fiancés voient leur mariage ajourné, le matin même de la cérémonie, par l'assassinat du père de la jeune fille et par l'accusation intentée contre le jeune homme d'être l'auteur du crime. Comme il n'est pas coupable, on reconnaîtra son innocence, et sa promise, qui lui est restée fidèle, finira par devenir sa femme. Mais avant d'atteindre à ce but désiré, que d'aventures, que de machinations ourdies contre eux, et qu'ils ont de peine à les déjouer! M. Bruno aurait une dent contre les agences matrimoniales qu'il ne les traiterait pas avec plus de mépris. C'est autour d'une officine de ce genre qu'il a industrieusement dressé tout un échafaudage de noirs complots et de guets-apens. Le plus bizarre personnage de la sombre histoire est ce prince Choucroute, espèce de souverain allemand dépossédé par la Prusse, qui vient frayer à Paris avec les plus sales filles du boulevard et qui, pour approcher de l'honnête demoiselle dont il s'est toqué on ne sait comme, prodigue les billets de mille aux coquins dont il se sert à cet effet. Une telle invention dénote peut-être chez M. J. Bruno des instincts patriotiques dignes d'éloge, mais ne fait guère honneur à son imaginative.

P.

Monseigneur l'évêque d'Ylaguirre, par F. DIONYS. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Si M. Dionys s'imagine que tous ceux qui achèteront ce volume ont lu *les Funérailles du passé*, publiées par lui en 1881, ou en ont encore les détails présents à l'esprit, il pourrait se tromper. Bien des livres passent sous les yeux en deux ans, et le public a tant d'autres affaires plus sérieuses que beaucoup de gens n'entreront pas sans peine dans la fiction du nouvel ouvrage, faute de connaître celui qui l'a précédé. Un autre inconvénient des productions de ce genre, ainsi soudées à une œuvre antérieure, c'est de lier d'avance les mains à l'auteur, d'imposer à ses

personnages un rôle déjà tracé. Quoique le procédé soit fort en usage aujourd'hui, il n'en accuse pas moins chez ceux qui y ont recours une grande pénurie d'invention.

La fable de *Monseigneur l'évêque d'Ylaguirre* se complique d'une thèse. Il s'agit pour M. Dionys de prouver que la résistance opposée par le clergé de France à l'application des décrets contre les ordres monastiques fut due surtout aux jésuites. Nous ne savons si nos prélats obéirent en effet en cette occasion à un mot d'ordre parti du Gesu. Leur protestation a été si unanime qu'on peut leur en laisser la responsabilité; aucun d'eux ne la déclinera. D'ailleurs l'émotion causée par le conflit est à cette heure apaisée complètement, et nul doute que les pasteurs de l'Église ne trouvent moyen de concilier leur soumission à Rome avec leurs devoirs envers l'État. La politique pontificale, depuis l'avènement de Léon XIII, semble même disposée à leur faciliter la tâche, en ménageant entre le spirituel et le temporel une entente à laquelle tout le monde applaudirait.

En tout cas le livre de M. Dionys, si pavé soit-il d'intentions excellentes, ne changera rien à la situation. Il est à craindre, en revanche, qu'il n'amuse guère ceux qui le liront. L'épineuse question des rapports entre l'Église et l'État peut fournir matière à de savantes brochures, à des articles de journal; mais introduire de telles matières dans un roman, c'est risquer fort d'en amortir l'intérêt. Quant à la préface mise par M. Paul Bert en tête du volume, elle renferme quelques assertions contestables. On serait tenté vraiment de les réfuter, si c'était ici le lieu, car aucun partisan de la liberté d'enseignement et de religion ne saurait adhérer aux opinions du savant professeur qui, lui, plaide plutôt pour le monopole et la domination de l'État. A. P.

Le Dernier païen, par Édouard Romberg. Paris, Ollendorff, 1882. — Prix : 3 francs.

Je ne sais trop sous quel nom désigner le volume de M. Éd. Romberg. Est-ce un roman? Est-ce une allégorie?

Voici l'histoire en peu de mots: M. Gustave d'Edelstroem, jeune gentilhomme suédois, voyageant en Italie, rencontre dans un wagon un vieux monsieur et sa fille; la voir, l'aimer, cette jeune fille, cela ne fait qu'un pour le jeune Suédois. On cause : le vieux monsieur et sa fille semblent n'avoir vécu que dans l'antiquité et paraissent ignorer qu'il a passé quelque peu d'eau sous les ponts du Tibre depuis qu'on a élevé la colonne Trajane. Ici une réflexion : comment se fait-il que, réprouvant si complètement la civilisation moderne, ce monsieur et cette demoiselle consentent à se servir des chemins de fer? Mais continuons : M. d'Edelstroem, amoureux de la jeune fille, devient évidemment fou, puisqu'il se figure que cette jeune personne n'est autre que la Vénus du Capitole. Il tombe malade, on l'emmène en Suède; mais, toujours hanté par la vision de sa Vénus, il émigre en Amérique, y bâtit un temple, y fonde une ville, Vénusborg, et y meurt frappé par les sauvages qui voient en lui un idolâtre.

Plus tard, la jeune fille, cause de la folie du jeune homme, et son père, Massimo Jove, retrouvent sa tombe. Mlle Jove, qui aimait sans doute en cachette le comte d'Edelstroem, verse quelques larmes et répand quelques fleurs sur le tombeau de son amoureux. « Si M. d'Edelstroem avait vécu, dit l'auteur, il eût trouvé en ce moment plus frappante que jamais la ressemblance de la voyageuse avec la Vénus Capitoline. Mais n'existait-il d'autre lien entre elles que cette similitude parfaite des traits et de toute la physionomie? » Ici, je l'avoue, je ne comprends plus. L'auteur semble parler en son nom et raisonner. Admet-il que la Vénus antique s'est réellement incarnée en cette demoiselle? Mystère.

Le livre est, d'ailleurs, bien écrit. H. M.

Le Million, par Jules Claretie. Paris, Dentu, 1882. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Cette année, comme un nouveau et menaçant Vésuve planté au cœur même de Paris, le volcan de la Bourse a parlé haut et fort; ses grondements, plus terribles que d'habitude, ont fait frémir les Parisiens, de même que là-bas, au golfe d'azur, la montagne de feu fait de temps à autre frémir les Napolitains. Des crevasses sans fond ont sillonné la vieille société parisienne; des abîmes inattendus ont brusquement englouti des familles riches, nobles, considérées. Il y a eu une sorte de craquement général, menaçant pour tous, et les plus indifférents se sont sentis émus.

Le nouveau roman de Jules Claretie paraît donc bien à son heure au milieu de cette émotion encore inapaisée; il prolonge le battement de cœur de chacun, fait durer la poignante vibration et nous dissèque toute vive, avec son fin talent d'analyste, l'atroce et lamentable folie du *Million*.

Au léger papotage parisien, à toute cette menue graine d'esprit courant qui voltige d'un bout à l'autre du livre, comme la poussière d'or et d'azur semant les ailes du papillon, l'auteur a su avec une incontestable science mêler le drame le plus terrible et le plus émouvant, en mettant l'honnête homme du roman, sa belle figure de travailleur et de lutteur, aux prises avec cet or qui semble rabaisser et avilir tout ce qu'il touche. Ah! ce *Million*, comme on en est écœuré, et las, et malade, en arrivant à la dernière page et en voyant tout ce qu'il laisse derrière lui de misères, de hontes et de bassesses! Comment ne pas avoir la haine sainte de cette Bourse infâme avec ses fortunes subites, ses monstrueuses spéculations, ses luttes forcenées et sauvages! Comment ne pas avoir le dégoût de tous ces agioteurs qui ne songent qu'à se gorger d'or et à s'entre-dévorer tout vifs pour arriver à avoir le plus d'argent, pour être les rois du Million, pour pouvoir acheter tout ce qui se vend à Paris, c'est-à-dire tout!

Aussi sur ces hommes de Bourse, dorés comme des lingots, monstrueux comme des phénomènes, les

personnages honnêtes, la douce Andrée, le beau caractère d'Olivier, et ce pauvre et noble Victor Ribeyre, ressortent-ils avec une vigueur extraordinaire, une magnifique allure qu'ils conservent bien entière jusqu'à la fin.

On ne déflore pas par un compte rendu sec et bref une œuvre de semblable importance, sans quoi nous nous serions donné le plaisir de raconter le sujet; l'auteur raconte si bien, avec une verve si communicative, une couleur si parisienne et si chatoyante des mille reflets de notre vie de chaque jour que nous ne voulons rien lui enlever. Lisez, et vous serez charmés, empoignés, émus comme nous l'avons été.

Il y a là-dedans, en dehors de tous les incidents vifs et remués d'une action très habilement prise sur le vif, un côté vrai qui vous étreint le cœur et vous fait souffrir toutes les muettes et angoisseuses douleurs du héros, depuis le moment où, ayant commis une indélicatesse qu'il considère comme un crime, il est nuit et jour torturé par sa conscience. Le remords est si violent que pour finir, même après l'aveu d'une faute que les circonstances rendent bénigne et insignifiante, il en meurt, touché en plein cœur.

Les différents personnages qui se meuvent dans le cadre de l'action ont tous été étudiés avec un soin extrême par le romancier, et il est telle figure de banquier qui a certaines des terribles couleurs de Gobseck. Nous demandions l'année dernière à M. Jules Claretie de nous donner beaucoup d'œuvres comme *Monsieur le Ministre*, nous pouvons ajouter cette année, et comme *le Million*. G. T.

Caprice de princesse, par PAUL MAHALIN. Paris, Tresse, 1882. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Est-ce bien là un roman, dans le sens exact du mot, que le volume de M. Paul Mahalin? On dirait plutôt quelque énorme chronique parisienne, bourrée de mots à effet, de nouvelles à la main, de calembours et d'anas. Tout s'y trouve, même le mot de la fin, un mot terrible. D'un autre côté, *Caprice de Princesse* est bien un roman, roman judiciaire à la Gaboriau, très mouvementé, très amusant, avec des parties d'un style extraordinaire, ainsi lorsque l'auteur compare les étoiles à de *petites mouches d'or gelées sur une bombe d'acier*, et d'autres d'une littérature plus sobre et moins fantaisiste. Somme toute, l'auteur nous raconte là une abracadabrante histoire, mais pas plus que n'en contiennent certaines années de *la Gazette des Tribunaux*.

Ses bandits sont très possibles et ses agents de police très probables. Quant à la grande dame russe, Paris en a vu de si bizarres, de si incompréhensibles et de si folles que nous acceptons parfaitement comme vraies les amours de Messaline et les curiosités dépravées de la princesse Ryna Zizanow. Qu'elle ait cédé dans un bouge de barrière à un beau garçon, en réalité un bandit, que plus tard elle ait été le voir guillotiner, sans savoir que le condamné était son amoureux de deux nuits, mon Dieu! nous n'y voyons pas d'inconvénients, en nous souvenant de ce dont sont capables certaines grandes dames au sang boueux. Le principal pour M. Paul Mahalin était sans doute d'amuser, il a réussi. Qu'il ne demande pas plus : la littérature n'a rien à voir là-dedans.

Un Amour sous la loi Ferry, par P. MARIEST. Niort, E. Forget, 1882. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Une correspondance tout imprégnée d'un fin et spirituel esprit féminin, correspondance échangée entre une jeune Bretonne, Marguerite Lehallec et Mme Martine Herald, qui habite l'Allier, nous montre les débuts de l'amour de Mlle Lehallec, fille d'un Breton légitimiste et catholique, pour un jeune préfet républicain et libre penseur. Tout semble marcher à merveille, en dépit de cette divergence d'opinions et de croyances, quand tout à coup arrive la fameuse loi sur les décrets. Le jeune préfet républicain est obligé d'appliquer la loi Ferry aux dominicains de son département. Dès lors tout est rompu : le père de Marguerite lui défend de revoir son fiancé; puis, brisé par les émotions, il meurt après avoir fait jurer à sa fille qu'elle n'épousera jamais Francis Decourt. Marguerite Lehallec se fait religieuse. Telle est en quelques mots la touchante histoire racontée en lettres par P. Mariest. Nous avons trouvé dans ce joli livre une note émue très développée et dont le charme arrive facilement au lecteur.

Le Clos paisible, par EUGÈNE DE MARGERIE. Paris, Victor Palmé, 1882. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Nous ne saurions analyser un semblable volume, qui échappe à toute critique et ne présente aucune surface. Cela appartient non plus à la littérature, mais bien à l'Église sous sa forme la plus militante. Bibliothèque de famille et de paroisse, dit le catalogue; nous renvoyons *le Clos paisible* aux lecteurs spéciaux de cette pieuse et monotone collection.

Isoline et la Fleur-Serpent, par JUDITH GAUTIER. Paris, Charavay frères, 1882. Un vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

C'est toujours avec une des miraculeuses plumes que le grand maître, son père, semble lui avoir laissées par héritage que Judith Gautier écrit les histoires pleines de mirages qu'elle nous conte. Un vaste souffle de poésie les traverse, une constante et remarquable préoccupation de la forme et du style les rythme harmonieusement du commencement à la fin. Aussi nous conduit-elle, sous l'influence du même charme, à travers les pays les plus divers, à Saint-Servan, Saint-Malo et Dinan, dans la poétique et fraîche *Isoline;* — à Naples et à Portici, dans la terrible aventure, le sombre et néfaste cauchemar intitulé *la Fleur-Serpent;* enfin, en Russie, dans *Trop tard;* au Japon, dans *l'Auberge des Roseaux en fleur;* en Chine, dans *la Tunique merveilleuse* et *le Fruit défendu.*

Ce recueil de nouvelles, précieusement sertis comme des bijoux dans l'or d'un style brillant, est complété par les jolies illustrations de Constantin et de Régamey.

Tu et Toi, par Ange Benigne. Paris, Plon et Cie. 1 vol. — Prix : 3 fr. 50.

Nous parlions il y a quelques mois à peine de ce charmant volume de *Monsieur Adam et madame Ève* et des grâces spirituelles et féminines de son auteur, Mme ... Ange-Benigne. Le petit ouvrage que voici est assurément digne de son aîné ; c'est la même élégance de vie parisienne, le même charme très particulier, le même procédé si l'on veut, mais un procédé qui ne s'apprend guère et qui est inné comme le talent, comme l'esprit, comme les manières divines — quand elles le sont — de la femme.

Ce sont des petites nouvelles que murmurent familièrement *Tu et Toi* au lecteur, et parmi elles il en est qui mettent un ensorcellement inoubliable à susurrer tendrement ces tutoiements. *La Petite sœur, Casta Diva, Un Mois d'amour, Capot, Chez la nourrice,* sont des petits modèles de hardiesse et de bon goût à la fois. Ces *Tu et Toi* sont très aristocratiques, ils seront surtout bien accueillis chez les gens du monde qui ont le bon goût de mettre le *vous* à la hauteur d'une convenance dans leur intérieur d'extérieur.

Prions Ange-Benigne de nous donner bientôt une nouvelle série de ces charmantes scènes mondaines où elle excelle avec tant de délicatesse. U.

A huis clos, par Carolus Brio. Paris, Rouveyre et Blond, in-18. — Prix : 5 francs.

Un nom prédestiné que celui de cet auteur et un nom qui ne ment pas, car, pour un début dans sa manière un peu précieuse, il montre une verve, un *brio* de virtuose. *A huis clos* serait un titre moins sincère, car est-il besoin de s'enfermer pour écouter ces petites historiettes croustillantes, mais bien à point comme des beignets à la cannelle ? Ces petites gaillardises qui pivotent sur des pointes d'épingles trempées d'esprit sont heureusement traitées avec belle humeur et talent. Après s'être éparpillé dans tous ces jolis riens, il faut souhaiter que M. Carolus Brio, qui est un jeune, s'attaquera à des charpentes littéraires moins frêles. Pour le moment, nous l'accueillons comme une espérance à l'extrême horizon. S'il veut se hâter d'arriver, qu'il fasse de plus grandes enjambées, de grandes nouvelles ou de petits romans. Cet ouvrage, délicieusement édité par les éditeurs Rouveyre et Blond, est illustré de très charmants dessins dus à M. Marius Perret. X.

MEMENTO

Le Roman d'un brave homme, d'Edmond About, dont nous avons parlé lors de son apparition, vient d'être popularisé par une jolie édition illustrée par Adrien Marie, et que la maison Hachette et Cie a publiée en vingt livraisons. Ce volume, aujourd'hui terminé, mérite d'être signalé aux nombreux amateurs de romans illustrés et surtout à tous ceux qui cherchent une œuvre noble, honnête et de belle langue française à offrir dans une famille, chose épineuse avec la littérature équivoque de l'heure présente. « J'imagine, écrivait Sarcey dernièrement, que *le Roman d'un brave homme* entrera dans la composition de toutes les bibliothèques, que tous les jeunes gens le liront et qu'ils y apprendront à chérir la patrie, à pratiquer le dévouement et, ce qui vaut encore son prix... à écrire en français. »

Les illustrations d'Adrien Marie sont fort réussies.

L'Esprit des femmes et les femmes d'esprit (24e édition), suivi de *l'Amour* et de *la Jalousie* (18e édition), vient de paraître chez l'éditeur auteur, P.-J. Stahl, Hetzel. Ces essais ont paru d'abord dans l'édition bijou in-32 à Bruxelles et chez Michel Lévy, en 1853. Depuis, ces charmantes fantaisies de jeunesse de l'auteur des *Bonnes fortunes parisiennes* ont eu de nombreuses éditions. Nous tenions à signaler cette dernière, en raison des quelques pages de préface dont P.-J. Stahl vient de la faire précéder afin de donner l'historique de ce spirituel recueil de dissertations légères, humoristiques et morales, qu'on lit et relit toujours avec plaisir.

Pirouette (Coquelin cadet) a déclaré la guerre aux hypocondres et aux gens graves, guerre terrible, à en juger par *Fariboles,* le désopilant volume qu'il vient de faire paraître chez l'éditeur P. Ollendorff. Pour l'aider dans sa tâche, il s'est adjoint ce spirituel dessinateur, cet artiste si plein de talent, qui a nom Henri Pille. Anecdotes comiques, mots d'esprit, nouvelles à la main, charges, saillies, combles, rien de tout ce qui peut désopiler la rate ne manque dans *Fariboles.*

C'est un peu *la Boite au gros sel,* de feu Odry... On rit... on s'écrie : *Dieu! que c'est bête!* Mais on est désarmé. Lisez ces *Fariboles* qui sentent la belle humeur du queue Rouge et de Frimousse.

A la même librairie de l'actif et intelligent éditeur Ollendorff, signalons une plaquette de haute curiosité intitulée *les Gens !* par Georges Lorin. C'est une fantaisie rimée très agréable. Un nombre considérable de notabilités artistiques, et surtout de jeunes, se reconnaîtront dans les nombreuses illustrations de Cabriol, qui serrent le texte de si près, qu'on jurerait que le crayon et la plume ont été tenus par la même main.



Les Annales du théâtre et de la musique, par MM. ÉDOUARD NOEL et EDMOND STOULLIG. Paris, G. Charpentier, 1882. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

MM. Noel et Stoullig poursuivent avec un réel succès la belle œuvre qu'ils ont entreprise, en nous donnant aujourd'hui le 7e volume (1881) des *Annales du théâtre et de la musique,* pleines de précieux détails, d'indispensables documents pour l'histoire dramatique française. Nous ne saurions trop vivement louer le travail consciencieux et intéressant des deux écrivains qui, chaque année, nous donnent leur livre précédé de quelque piquante ou instructive préface due à l'une de nos autorités en matière de théâtre. Cette fois, c'est M. Henri Fouquier qui étudie finement *la Maison de M. Perrin,* et ajoute encore à la valeur, déjà si grande, de ce curieux volume de bibliothèque, mine inépuisable d'utiles documents.

Jolette, par MARY CECIL HAY, traduit de l'anglais par M. Francis Baudrier. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1882. Deux vol. in-18 jésus. — Prix : 6 francs.

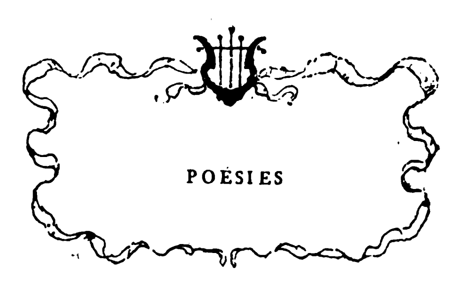
Le roman anglais que M. Francis Baudrier a traduit pour enrichir la collection si important de la *Bibliothèque des mères de famille* tiendra bien sa place dans ladite collection. C'est une œuvre profondément empreinte de saveur anglaise, mais parfois obscure à cause de l'accumulation voulue des réticences, des mystérieuses suspensions qui donnent aux phrases un fatigant ton d'oracle. Nous croyons cependant que les jeunes personnes auxquelles est destinée cette lecture s'intéresseront aux intimes et palpitantes aventures de la jolie et malheureuse Jolette, et nous seront reconnaissantes de leur indiquer le roman de Mary Cecil Hay, auteur pour dames et demoiselles. G. T.

Les Écrivassiers, comédie en trois actes, en vers, par M. ÉDOUARD DALMONT. Un vol., Paris, 1882, Ollendorff.

Le personnage le plus sympathique de cette comédie de mœurs, Maurice Nerville, expose ainsi les pensées de l'auteur et le but qu'il s'est tracé :

Je crois de mon devoir d'attaquer le trafic
D'une foule de sots exploitant le public
Et je veux jusqu'au bout m'acquitter de ma tâche,
Sinon qu'on me méprise et qu'on me nomme un lâche!
Sans doute, je le sais, je n'ai pas le talent
De flétrir comme il faut le commerce insolent
Qui se fait aujourd'hui dans la littérature;
Mais du moins nul ne peut m'accuser d'imposture.
Qui sait! A mon exemple, un auteur inspiré
Reprendra ce sujet que je n'ai qu'effleuré.
Ayant plus de mérite, il saura mieux combattre
Ce peuple de pieds-plats qu'ici l'on voit s'abattre;
Et leurs écrits malsains qui se vendent partout
Feront place peut-être aux œuvres de bon goût.

La comédie de M. Dalmont a trait à trois pièces, celle qui se joue, un drame ridicule, dont Trissodet, petit-fils de Trissotin, régale six invités, et certaine comédie superbe, merveilleuse, amusante, admirable, dont on parle seulement : *les Écrivassiers.* Les trois actes sont-ils jouables? Assurément oui, mais il est douteux qu'ils obtinssent mieux que ce qu'on appelle, par une sorte d'antiphrase, un *succès d'estime.* Toutefois, en dépit de plusieurs défauts de fond et de forme, M. Dalmont fait preuve de qualités scéniques qui pourraient bien quelque jour lui procurer un succès d'un autre genre. G. S. L.



Le Pays des roses, poésies nouvelles, par M. ARMAND SILVESTRE (1880-1882). — Un vol. in-18, chez Charpentier.

Malgré son tempérament de poète, M. Armand Silvestre possède, en raison de ses instincts naturalistes, un trop grand amour des cruelles réalités. En dépit de ses senteurs embaumées, de son éclat chatoyant, le *rosarium* où il nous donne accès recèle bien des épines : comme conséquence, bien des accrocs au bon sens, à la grammaire, à la prosodie. Qu'est-ce que « boire le parfum d'un être »? Un « désir obsesseur », un « reflet captieux » se comprennent sans doute, mais sont peu poétiques. Que dire de « l'âme cruelle aux amantes cachée »? Comment prononcer ce vers :

Yeux cruels dont l'acier jaillit d'un clair velours?

Quant aux « horizons de cuivre », aux « auréoles stellaires » et autres expressions hyperboliques ou métaphoriques qu'emploie à profusion M. Silvestre, elles n'ont qu'un tort: c'est de nuire par leur répétition à l'effet qu'elles pourraient produire.

L'écrivain, que ses succès précédents recommandent à l'éditeur, a, sur ses instances, on le devine, hâtivement grossi ce volume de sonnets aux amies,

d'à-propos, de romances et autres pièces qui n'étaient pas destinées à paraître en même temps. Si, dans le nombre, beaucoup eussent dû être retouchées, il faut distinguer comme vraiment remarquables : *le Sonnet à Thilda*, la pièce composée *devant la maison de Théophile Gautier*, le sonnet XXI des *Désespérés* et *les Fils de Prométhée*, à-propos dit par M. Coquelin, à l'Opéra, lors de la représentation de gala donnée à l'occasion de l'exposition d'électricité.

Nous ne citerons qu'un sixain intitulé *Paysage*.

Sur les eaux et les bois descend la paix du soir
Et, de l'horizon d'or, comme d'un encensoir
Monte un souffle attiédi qui vibre sous la nue.
Derrière le taillis, la lune va frangeant
Les nuages massifs d'un long frisson d'argent,
Pour en faire un balcon à son épaule nue.

Quelle délicieuse peinture ! Quand on écrit des vers semblables et tant d'autres qu'il ne nous est pas donné de rappeler, n'est-on pas coupable de sacrifier à la banalité, de se contenter trop souvent du premier jet, en un mot, de ne pas tendre à la perfection ?

G. S. L.

Fleurs de pensée, poésies intimes, par Adolphe Aulagnier. Paris, Ghio, 1882, in-8. — Prix : 3 francs.

Fils d'un inspecteur général du service de santé dans l'armée, médecin militaire lui-même, le docteur Aulagnier était surtout connu jusqu'ici par des travaux d'hygiène et de médecine. Dès 1827, il y a un peu de temps, comme on voit, il publiait une intéressante brochure sur la santé des gens de lettres. Il a écrit depuis de nombreux mémoires sur les eaux thermales, une histoire de Barèges au point de vue médical et topographique et quelques biographies de ses confrères célèbres. Entre temps, lorsque la folle du logis rendait visite à l'estimable savant, il fixait en vers ses impressions, ses sentiments fugitifs, ainsi que l'on pique avec une épingle des papillons, afin de les garder plus longtemps. Jamais il n'a cessé de collaborer aux chansons du Caveau, dont il était membre. Hier encore, il fredonnait d'une voix octogénaire les stances émues qu'il a consacrées à celle dont il fut cinquante ans l'heureux époux :

Par hasard on se voit, on se plaît, et l'on s'aime,
Un éclair rejaillit de mes yeux dans ses yeux ;
Et sur son front j'ai vu bien plus qu'un diadème,
Un avenir heureux !

. . . .

Ensemble on bravait tout, simplement, sans colère ;
Partageant les plaisirs, les peines, les douleurs ;
Et, sans jamais faiblir, amie, épouse ou mère,
Elle gagnait les cœurs !

Le bon docteur s'est enfin décidé à lier sa gerbe, à réunir dans un bouquet suprême les violettes, les marguerites et les bleuets cueillis tout le long de sa carrière. Si quelques-unes de ces fleurs nous arrivent un peu fanées, l'ensemble respire un parfum de bonté qui inspire le respect et désarme la critique. Puissions-nous, cher lecteur, vous et moi, en faire autant au même âge !

P.

Sans façon, poésies légères, par Gustave Boisson. Paris, Ollendorf. 1882 ; in-18. — Prix : 3 francs.

Elle est court vêtue et souvent nu-pieds, la poésie de M. Gustave Boisson ; elle se risque parfois en des lieux fort compromettants, les mêmes que fréquentèrent jadis Villon et Mathurin Régnier. Mais, oublis et négligences, on lui pardonne tout en faveur de sa belle humeur, de sa gaieté.

Par le temps qui court, c'est une denrée si rare que le moindre brin fait plaisir. Il n'en manque pas dans *Sans façon*. Éveillé dès le matin, à côté de sa maîtresse, le poète envoie au soleil un joyeux salut :

Bonjour, ami soleil, qui ris à la fenêtre !
Amoureux éveillés quand tout sommeille encor,
C'est nous qui, les premiers, en te voyant paraître,
Saluons d'un baiser, de deux, de cent peut-être,
Ta joyeuse lumière et ton chaud rayon d'or.
On s'assied sur le lit, l'on rit et l'on devise.
Dieu sait ce que l'on dit ! Ce n'est pas du nouveau ;
Puis, c'est un fait certain, quand on cause en chemise,
Les discours ne sont pas bien longs. Mais quoi qu'on dise,
On s'embrasse, et cela, parbleu ! c'est toujours beau.

Il faut lire toute la pièce qui est vraiment charmante. Une autre bien agréable aussi et d'une aisance gracieuse est celle adressée à Philippine. J'en détache quelques versets :

« Je veux des vers ! » me dites-vous.
Des vers ! C'est une grosse affaire.
Il me faudrait, pour bien les faire,
Les composer à vos genoux.

. . . .

Si je pouvais mettre à la mode
Cette façon de s'inspirer !
Vous ne sauriez vous figurer
Combien la posture est commode.

. . . .

Hélas ! en vain je me démène,
Invoquant la muse en défaut ;
Elle plane si loin, si haut,
Que je puis l'entrevoir à peine.

. . . .

Le ciel où j'aimerais à lire !
Ce sont vos grands yeux caressants.
Que de jolis vers, je le sens,
Feraient alors vibrer ma lyre !

. . . .

Ma lyre ! C'est un mot, vraiment,
Qui n'est mis là que pour la rime ;
Car je n'ai jamais, est-ce un crime ?
Su jouer de cet instrument.

Sous des airs tout à fait dégagés et sans prétention, M. Boisson a d'heureuses rencontres poétiques et dessine des tableaux que le parnassien le plus difficile ne désavouerait pas. Je n'en veux pour exemple que ce couplet de *Au clair de la lune :*

L'astre blême inondait de sa pâle lumière
Les lilas embaumés, le jardin, la rivière,
Où son disque agrandi mollement se plissait
En écailles d'argent qui tremblent avec l'onde,
Et le petit ruisseau calme, ignoré du monde,
Amoureux de Phœbé, sur ses flots la berçait.

Que le poète continue à rire en ses vers, mais qu'il évite désormais les écarts licencieux et le trop de laisser aller. Ce sont les seuls écueils dont il ait à se méfier. P.

Ébauches, poésies, par R. Miles. Paris, Lemerre, 1882; in-8. — Prix : 5 francs.

Que de sujets effleurés dans ce volume, que de tons opposés! et il faut ajouter : que de pièces à laisser au fond du tiroir! Malgré la bigarrure, à travers ces ébauches encore indécises pour la plupart, on devine un poète, un artiste habile déjà non seulement à ciseler le vers, mais à rendre avec harmonie et vigueur les scènes les plus hardies. Je n'en veux d'autre preuve que *la Dryade abandonnée*, sorte de poème antique exprimé en strophes ailées, où respirent la volupté et la vie :

Dans le bois habité par la nymphe qui,

Pour ne pas être femme avait de trop beaux yeux...,

passe un chasseur altéré :

..... pour calmer son supplice,
Sur le bord du ruisseau qui chante, se baissant,
La dryade a plongé la main, en la creusant,
Dans l'onde qui l'emplit, et, gracieux calice,
En riant, l'a posée aux lèvres du passant.

Quand sur sa bouche il sent cette peau blanche et fine,
Ce derme parfumé plus doux que n'est le miel,
Un étrange frisson vibre dans sa poitrine;
Et l'eau qu'il aspire à cette coupe divine
Allume dans son sein tous les brasiers du ciel!

Mais ses deux yeux, profonds comme la mer immense,
Ses noirs cheveux d'ébène, auréolant son front,
Et sa lèvre qui boit, altérée, en démence,
Et qui semble chanter l'éternelle romance
De l'amour, à la fois téméraire et poltron.

Ses longs regards brillant d'une lueur étrange,
Cherchant à rencontrer ceux de la blonde Hébé,
Ses baisers sur la main, enfin tout ce mélange
D'impressions pesa sur les ailes de l'ange
Et son cœur vierge encor dans l'abîme est tombé!...

Le passant dans ses bras attire la dryade :
Elle, belle d'amour, avec un long soupir,
Par ses baisers brûlants guérit ce cœur malade
Et subit sans rougir son étroite accolade,
Sans songer que plus tard viendrait le repentir.

Quel frais et charmant tableau! Je n'en voudrais retrancher que le mot *accolade* un peu vulgaire et l'*auréolante* qui sent la prétention et la recherche. De même, je m'étonne que l'on ose refaire, après Musset, le dialogue entre le poète et la muse. Il y a des chefs-d'œuvre auxquels il ne faut pas toucher d'une main profane. M. R. Miles est plus heureux lorsqu'il s'en fie à sa propre inspiration, comme dans *Étoile filante,* dont je regrette de ne citer que le finale :

J'attendis longtemps l'infidèle;
Un secret espoir me disait :
« Bientôt reviendra l'hirondelle. »
Et mon cœur blessé se taisait.
Mais rien pour éteindre ma peine!
Bien loin mon bonheur est parti;
Pas un mot! L'attente fut vaine :
L'étoile n'avait pas menti.

Des deux eaux-fortes de M. Paul Destez qui illustrent le recueil, la première est allégorique et peu claire, mais l'autre vraiment égratignée d'une pointe fine et ironique. P.

Les Épaves, par Adolphe Thalasso. Paris, Ghio, 1882; in-8. — Prix : 2 francs.

Les Insomnies, par le même auteur. Paris, Ghio, 1882; in-8. — Prix : 2 francs.

Quatre francs pour deux plaquettes de 30 à 35 pages chacune! c'est diantrement cher. Oui, j'en conviens, le papier est d'une jolie teinte, les caractères elzéviriens et la couverture fort coquette. Si l'on avait eu de beaux vers à mettre dessous, à la bonne heure! Mais franchement, ceux de M. Thalasso font songer à l'abbé Cotin, soit qu'il chante :

Depuis une semaine
On a volé mon cœur:
Inutile est ma peine
De chercher le voleur.

soit qu'il paraphrase, après cent autres et plus faiblement que personne, la chanson du roi de Thulé; soit enfin qu'il traduise avec gaucherie une pensée de Shakespeare :

Sans fond est l'Océan; mais le cœur de la femme
Est plus profond encore. Oh fou! qui, dans son âme
Ayant jeté la sonde, en crut toucher le fond.

Non, toutes ces *épaves*, toutes ces *insomnies* ensemble ne valent pas, je le répète, les quatre francs demandés. P.

Richard Wagner et son œuvre poétique, par Judith Gautier. Paris, Charavay, 1882; in-16. — Prix : 3 francs.

Pour goûter, ainsi qu'elle le mérite réellement, l'étude passionnée de Mme Judith Gautier, et ne pas sourire à l'enthousiasme continu qui l'inspire, il faut

d'abord mettre en oubli la gallophobie de Wagner et la façon grossière dont il s'est vengé de nous après nos désastres, pour quelques torts que l'on avait pu avoir envers lui dans les dernières années de l'Empire. Mais cela ne suffit pas; il faut encore s'affranchir de toute légèreté, renoncer à l'ironie, à la gaudriole, à cette portion si française du bon sens qui fait échec bien vite à l'ennui prétentieux, et consentir à suivre le musicien et son interprète dans le monde chevaleresque et à demi héroïque où leur imagination nous transporte. L'histoire a, paraît-il, une réalité trop brutale; elle cadre mal avec l'idéalisme de la musique, à qui la légende, avec sa poésie naïve, conviennent mieux. Soit, laissons-nous faire; germanisons-nous un instant et ouvrons l'accès de notre cerveau aux Valkyries du Nibelung, au vase sacré du Graal, à tous les coucous de Nuremberg.

Que M[me] Judith Gautier n'espère pas cependant nous communiquer l'émotion qu'excite en elle la vue de Wahnfied, qui est le nom de la villa Wagner à Bayreuth! Nous ne serons jamais wagnéristes à ce point; tout au moins, ne sommes-nous pas encore assez initiés aux mystères de la musique de l'avenir. De même, il nous est difficile de nous extasier devant les lettres adressées par l'auteur du *Tannhauser* à sa belle admiratrice. A peine si, avec de la bonne volonté, nous consentons à suivre celle-ci dans les analyses complaisantes qu'elle nous donne de chacune des œuvres du maître, et où elle déploie ces merveilleuses ressources de description, cette exquise distinction de style dont elle a hérité de son père.

P.

Chardons et Myosotis, par Louis Tridon. Paris, Ghio, 1881; in-12. — Prix : 3 francs; avec une eau-forte, 4 francs.

M. Tridon est, paraît-il, un chimiste à qui la science laisse de temps à autre quelques loisirs. Il les emploie à rimer des vers d'amateur qu'on lit ensuite dans les soirées littéraires, entre amis. On les y applaudit, cela va de soi. Ne pouvant, malgré notre bon vouloir, les citer tous ici, contentons-nous d'indiquer aux curieux la pièce intitulée *Volupté*, une des plus caractéristiques et qui débute par ce galant madrigal :

Quand sur mon sein tu dors comme une chatte blanche,
J'aime à rêver au bruit qui, dans le plein sommeil,
Semblable aux sons égaux qui s'exhalent d'une anche,
S'échappe de ta lèvre au sang frais et vermeil.

Détachons encore les dernières strophes d'un *Souvenir d'Ispahan*, adressé à M. Francis Magnard :

Sous notre beau ciel bleu, la Justice est ainsi.
Les crépuscules d'or nous laissent sans souci;
Devant les bois, les fleurs, le cœur reste endurci.

Au spectacle du mal l'âme se ratatine,
Devient comme un boucher qui dans le sang piétine.
A condamner l'agneau la cruelle s'obstine.

Quand il a fini de lutiner la muse, M. L. Tridon élève son esprit aux considérations les plus sublimes. Il songe, tout comme le Garo du fabuliste, aux imperfections de ce monde, et il s'ingénie à les réformer. Pour plus de sûreté, il a mis son rêve de Salente dans la bouche de trois ou quatre échappés de Charenton. Des journaux de province et même de Paris ont accordé à ses élucubrations des éloges à la sincérité desquels l'aimable homme se confie. Nous préserve le Ciel de lui enlever une illusion si innocente!

P.

Aubes d'amour et Crépuscules, par Paul Jaubert. Paris, Jouaust, 1882; in-8. — Prix : 2 francs.

S'il est vrai, comme nous l'assure M. Jaubert dans sa préface, qu'une passion profonde et sérieuse ait été sa muse, elle a mis une étonnante discrétion dans ses épanchements. Avec un peu de bonne volonté, on croit voir poindre à l'horizon lointain l'aube d'un premier amour, que dénoncerait la tirade suivante :

O Seigneur, dites-moi, lorsqu'une créature,
N'ayant pas même un jour goûté la vie impure,
Rencontre sur sa route un jeune homme loyal
Dépourvu de couronne ou de manteau ducal,
Mais ayant pour tout bien une âme jeune et bonne,
Qui n'a jamais donné de baisers à personne,
Si ce n'est à sa mère; oh! dites-moi, Seigneur,
Si cette créature est vierge aussi de cœur,
Quelle est l'émotion qui brusquement doit naître
Comme un bouton d'avril dans un coin de cet être,
Et surtout quel amour saint, naïf et profond
On doit voir dans ce cœur, si l'on regarde au fond.

Ce n'est là qu'une lueur, un pudique aveu, étouffé aussitôt sous le respect et la crainte que paraît inspirer au poète la femme de ses rêves, crainte qu'il exprime en vers plus piètres encore que les précédents :

Ce que je crains, c'est une femme,
Une jeune fille dont l'âme
Est aussi pure qu'un rayon.
Une ride sur son front pâle
Me tuerait bien mieux qu'une balle,
Que tout le venin d'un crotale,
Et me prendrait mon dernier râle
Avec l'éclair de ma raison.

Allons! quand on s'amuse ainsi à enfiler des rimes grotesques, le cœur n'est pas sérieusement ému; le crépuscule suivra l'aube de près et nous n'aurons pas le jour, avec sa flamme et ses tourments, ni les ardeurs qui eussent pu réchauffer la veine poétique et lui souffler quelques accents dignes d'être écoutés.

P.

Chants du belluaire, par Eugène Godin. Paris, Ghio, 1882; in-12. — Prix : 3 francs.

A qui en a donc ce belluaire? Il crie après tout le monde, après les professeurs de son collège, après le

capitaine de sa compagnie, après les ténors trop payés, les femmes qu'il a voulu aimer, les gens riches, après tout le peuple de Rome et celui de Paris. Jamais Alceste ni Juvénal en courroux n'avaient tonné de la sorte contre les vices de leur siècle. Il est vrai que les fougueux anathèmes de M. Godin sonnent comme un grelot creux; il fait, en somme, plus de bruit que de mal. Sa mauvaise humeur a même une excuse, puisqu'elle provient de ce qu'il n'est pas content de lui ni de son talent :

J'ai pitié de ceux-là qui, dans l'instant suprême,
Songent : « Je ne puis pas me survivre à moi-même! »
J'ai pitié de ceux-là que l'immortalité
Rejette avec mépris et d'un geste irrité.
Et je me prends parfois à pleurer dans mon ombre,
Quand je viens à songer que je serai du nombre!

Un tel regret l'honore. Nous voudrions bien pouvoir le rassurer; mais comment promettre une gloire immortelle à qui a fait si peu jusqu'ici pour la mériter? P.

Les Préludes, par Carlos Rendon; **la Yung-Frau**, par le même. Paris, Émile Paul, 1882, in-8. — Prix de chaque volume : 3 francs.

Dans les quelques lignes de prose placées en tête du premier de ces deux volumes de vers, M. Carlos Rendon accuse le public d'indifférence pour les jeunes poètes.

Un peu plus loin, il déclare qu'il entre à peine dans sa dix-neuvième année et que la plupart des pièces publiées aujourd'hui ont été composées il y a déjà longtemps, lorsqu'il était au lycée. Enfin, je lis au dos des volumes le titre de deux plaquettes antérieures, *Tristissima* et *l'Alsacien*, dont l'édition serait épuisée. Un tel succès dans un âge si tendre prouve-t-il que le public est, au contraire, fort indulgent pour les adolescents piqués de la tarentule versificante, ou que M. Carlos Rendon l'a subjugué tout d'abord par des œuvres marquées au coin d'un talent supérieur?

Si vous me demandiez de trancher moi-même la question, je serais, je l'avoue, passablement embarrassé :

..... Cette matière est toujours délicate
Et sur le bel esprit nous aimons qu'on nous flatte.

Lorsque Oronte, dans la comédie de Molière, insiste pour connaître le sentiment d'Alceste sur le fameux sonnet, celui-ci répond impatienté :

Franchement, il est bon à mettre au cabinet.

Mais aujourd'hui on y met plus de politesse et l'on s'en tient volontiers aux *Je ne dis pas cela*, dont le misanthrope a fait précéder sa brutale franchise. Laissez-moi pourtant vous dire, entre nous, que j'ai lu et relu les deux volumes dans l'intention et avec l'espoir d'y découvrir quelque jolie inspiration, afin de l'offrir à nos lecteurs comme un échantillon de ce que promet M. Carlos Rendon, leur laissant à eux-mêmes, suivant mon habitude, le soin d'en apprécier le mérite. Hélas! ma recherche a été totalement infructueuse. Néanmoins, afin de prouver à l'auteur ma bonne volonté, je prends au hasard ce qui me tombe sous la main, le début d'une pièce du second tome, intitulée *le Rendez-vous :*

Viens, veux-tu? viens, fuyons; l'univers est à nous.
Partons! Je veux passer ma vie à tes genoux.
Je t'aime, ô mon amour, tu l'entends, oui, je t'aime,
Et si je t'ai montré de la froideur, et même
Beaucoup d'indifférence, ah! c'est que mon amour
Me déchirait le cœur comme un cruel vautour.
Je voulais t'oublier, vois-tu? le précipice,
Enfant, est à tes pieds; t'éloigner le calice
Était mon seul désir. J'en souffrais nuit et jour,
O vierge, et je faisais tout cela par amour.
Mais puisque tu m'écris : « Je t'adore et je souffre »,
Ange, viens te jeter avec moi dans le gouffre.....

Testis unus, testis nullus, dit l'adage, et il est juste d'accorder à l'auteur le droit d'en appeler. Voici donc un autre morceau, *le Terre-neuve :*

Vous avez ri, messieurs, en me voyant pleurer,
Lorsque ce terre-neuve est venu m'effleurer
De sa langue. Ce chien me remet en mémoire
Un triste événement, une cruelle histoire;
Faut-il vous la conter? La voici donc en peu
De mots.

Dans les déserts situés au milieu
De l'Afrique, — où l'on trouve une bête féroce
A chaque pas, — brûlés par un soleil atroce,
Trois voyageurs : Anglais, Français, Autrichien,
Chevauchaient, tous les trois accompagnés d'un chien...

Assez, n'est-ce pas? Maintenant je conclus : non seulement ces volumes ne sont pas d'un poète, mais rien n'y indique qu'il puisse le devenir un jour.

A. P.

Au petit bonheur, par M. le comte de Flavigny. Un vol. in-12. Paris, 1882, Jouaust, librairie des Bibliophiles.

Joli volume, couverture azur, magnifique impression, papier de choix, voilà qui séduit tout d'abord; mais gardez-vous de couper les pages, si vous ne voulez diminuer la valeur mercantile de l'objet et perdre les illusions que le nom très sympathique de l'auteur aura pu vous faire concevoir.

« Ah! monsieur le comte, ne fût-ce que chez ceux à qui vous distribuerez votre œuvre, vous trouverez assez de flagorneurs, pour supporter qu'on vous dise ici très sincèrement la vérité. Vous n'entendez rien à la poésie. Même dans les sujets les plus pathétiques, ceux où certainement vous avez mis toute votre âme de patriote, Pégase vous est rétif, ce qui prouve une fois de plus que sentir n'est pas rendre. *Histoires vraies*, *Fantaisies bretonnes*, *Un peu de tout*, *Dossier*

de Charenton et *Poésies légères*, tout est au même niveau, tout est plat et vide.

« Votre muse va « batifolant » ou « se balade », palliant mal sous des fautes de français de grossières réminiscences, comme dans ce début de strophe :

Un soir, t'en souvient-il? que le ciel sans étoiles
Était en deuil.

ou bien (détail aussi juste qu'éthéré, à son sens!) elle note qu'à l'aspect de *l'Amazone de Kervor :*

..... les veaux, oubliant la luzerne nouvelle,
Ne rêvaient qu'au bonheur d'être mangés par elle.

« Triste, triste, triste. »

De pareilles citations pourraient, en effet, être poursuivies; mais épargnons le temps des lecteurs, c'est assez d'avoir perdu le nôtre.

Circonstance atténuante : M. de Flavigny n'a fait tirer son ouvrage qu'à un petit nombre d'exemplaires. Il agira plus sagement encore en n'en faisant hommage qu'à ceux de ses amis dont il sera bien sûr.

G. S. L.

La Chanson des roses, par Robert de la Ville-Hervé. Paris, Ollendorff, 1882; petit in-8. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a beaucoup de fleurs sans parfum, beaucoup de coquelicots mêlés à ces roses. L'auteur doit être bien jeune pour s'attarder encore aux enfantillages du métier, aux mille jeux de bilboquet de la versification. Ce sont là folâtreries que l'on passe au maître Banville, parce qu'il les rachète par de véritables bijoux, ciselés avec art, mais dont il ne faut pas abuser. Dans la dernière de ses chansons, M. de la Ville. Hervé, disant adieu à la fantaisie et au rire, promet de prendre à l'avenir un ton plus sérieux. Il est fort à souhaiter qu'il tienne parole. Il le peut, et déjà sous quelques-unes de ses ébauches perce le sentiment poétique. En voici une preuve :

Masure dans les bois.

La masure est fermée, et sous les vignes folles
Qui montent en buisson jusqu'au toit écrasé
Et qui font aux lilas maigres des girandoles
De leur feuillage épars que septembre a baisé,

Plus de chanson légère et plus d'éclats de rire!
Des heureux ont vécu là, naïfs étourdis,
Un de ces vieux romans qu'il serait sot d'écrire.
Et la masure fut longtemps un paradis.

C'étaient deux grands enfants épris : elle était douce,
Il l'aimait; et c'était charmant ce toit caché
Sous les branches, ce seuil envahi par la mousse,
Ce rustique logis où l'Amour a niché!...

Un soir d'automne elle est morte, la bien-aimée,
Morte, ses yeux fixés sur les yeux de l'amant.
Elle lui prit la main et passa doucement.
Qu'est-il devenu, lui? La masure est fermée.

Si l'expression avait plus de nerf, le motif ainsi traité sobrement ne serait pas sans charme. P.

Sonnets amoureux, par Eugène Bertin. Paris, Ghio, 1882; plaquette petit in-4. — Prix : 1 fr. 50.

Si je vous le disais pourtant que je vous aime,
Qui sait, brune aux yeux bleus, ce que vous répondriez?.

Ainsi avons-nous tous chanté vers nos vingt ans, poètes et prosateurs. Ceux à qui la rime était rebelle empruntaient à Musset sa jolie pièce, se contentant de remplacer, suivant le besoin, *brune aux yeux bleus* par *blonde aux yeux noirs* ou toute autre variante. J'en connais un pour ma part qui, sans en rien dire, lui a dû un fort gracieux accueil auprès de l'objet de sa flamme. Heureux pourtant qui peut, comme M. Bertin, se servir à lui-même de truchement et séduire avec ses propres vers. Il en a qui sont dignes de lui ouvrir le boudoir des belles; écoutez leur insinuant langage :

Pourquoi, lorsque sur moi ton doux regard s'abaisse,
Mon cœur est-il ému? Pourquoi bat-il plus fort?
Et lorsque dans ma main j'ai ta main que je presse,
Pourquoi tout frémit-il en moi comme un accord?

Est-ce un jeu de hasard, un caprice du sort?
Est-ce une illusion qu'insensé je caresse?
Mais pourquoi chaque nuit venir, enchanteresse,
Peupler les visions du pauvre fou qui dort?

Je ne sais, et j'ai peur de lire dans mon âme;
Car, s'il y rayonnait écrit en traits de flamme,
Ce mot terrible et doux,

Ce mot, source de joie, hélas! et de martyre,
Que je n'ai dit encore et n'oserais vous dire,
Me pardonneriez-vous?

Eh! oui; non seulement on lui pardonnera, au charmant poète; mais, le sourire aux lèvres et le bonheur dans l'âme, on voudra, comme il le dit si bien, oublier avec lui *le monde et la vie, et la mort!*

P.

MELANGES

La Littérature française au XIXe siècle, par Paul Albert. Paris, Hachette, 1882, in-16. — Prix : 3 fr. 50.

Que la famille de Paul Albert y prenne garde. A force d'allonger indéfiniment la série de ses œuvres posthumes, elle pourrait compromettre la faveur jusqu'ici acquise au maître défunt. Par de tels excès de zèle, de piété filiale, on a souvent diminué des

réputations mieux établies, plus solides même que la sienne.

Quand un écrivain meurt en pleine production, sans avoir eu le temps de publier lui-même des livres déjà tout prêts pour l'éditeur, on a sans doute raison de le faire à sa place, à condition qu'on n'ira pas, sous ce prétexte, multiplier les volumes à foison ni livrer à l'impression des études inachevées ou rédigées après coup sur de simples notes. C'est un peu le cas pour *la Littérature française au* XIX*e siècle.* Si la mort eût laissé à Paul Albert le temps de revoir ces leçons professées par lui au Collège de France de 1878 à 1880, très probablement il les eût revues, condensées, réchauffées de cette flamme de libéralisme qui allumait constamment la fièvre en ses écrits. Faute de ce dernier poli qu'un artiste consciencieux donne à son travail avant de le soumettre au public, le présent volume n'offre qu'un canevas assez lâche, où les idées et les phrases semblent jetées à l'état d'ébauche.

Le sujet est riche et se prêtait merveilleusement à la nature essentiellement ardente et enthousiaste de Paul Albert. Quelle plus belle étude pour un passionné comme lui que celle du mouvement connu sous le nom de romantisme! A proprement parler, ce fut une explosion de jeunesse, un effort pour échapper au joug infécond des Latins et des Grecs, et pour instituer une littérature nationale, qui fût en tout l'image de la société moderne. Il y eut bien, au début, quelque méprise, de l'engouement pour le moyen âge et une teinte de royalisme qui donnait le change sur le génie véritable de Lamartine et de Victor Hugo. Mais aux approches de 1830, s'opéra une conversion, devenue indispensable, qui rejeta les classiques dans la réaction et mit pour toujours aux mains de leurs adversaires le drapeau du progrès.

Paul Albert, après avoir heureusement caractérisé cette évolution généreuse de l'intelligence, revient en arrière pour chercher dans le XVIII*e* siècle les précurseurs qui l'avaient préparée. Il a sur Ducis, sur Diderot d'excellentes pages, qu'il aurait eu peu à faire pour rendre définitives; mais il s'attarde trop vraiment à des écrivains de second ou même de troisième ordre, tels que Mercier. Espérons que la seconde partie de son cours, celle qui s'applique à notre époque, sera plus nourrie et plus vivante. A. P.

Le Diable et ses métamorphoses, par le bibliophile C. P. Paris, Sandoz et Thuillier, 1882, in-16.

Comment se fait-il que personne n'eût encore songé à écrire la physiologie du diable? Ni Cazotte qui l'a rendu amoureux, ni Le Sage qui le transforme en cicerone d'un étudiant, ni Frédéric Soulié qui a écrit des mémoires sous son nom, ni tant d'autres après eux ne nous apprennent d'où vient le génie du mal ni quelles transformations l'idée qu'on avait de lui a subies à travers les âges. Lacune regrettable dans le champ de l'histoire et que le bibliophile C. P. vient heureusement de combler.

En moins de cent pages, il nous met au courant de tout ce qu'il importe de savoir à ce sujet. Rien ne l'empêchait d'écrire un volume plus savant et plus gros, la matière est riche et il la possède; mais il a préféré se borner, ne dire que l'essentiel. Depuis la Bible, où Belzébuth, Astaroth et Bélial ne sont encore que les valets de la justice de Jehovah, jusqu'au Lucifer de Milton, le sombre et belliqueux rebelle, en passant par le moyen âge et ses sottes crédulités, il y a bien du chemin. On le parcourt sans fatigue en compagnie d'un guide plein de bon sens, fort exactement renseigné et qui, sans trop abonder dans le sarcasme voltairien, ce qui était l'écueil à éviter, ni rire avec dédain de la folie humaine, digne plutôt de pitié, sépare sagement les superstitions grossières d'une religion qu'elles dégradent. En attaquant l'abus, il ne cesse pas de respecter l'institution. P.

Diogène le chien, par PAUL HERVIEU, avec quatre compositions de Tofani. Paris, Charavay frères, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

M. Paul Hervieu connaît-il le livre de Fénelon, *Abrégé de la vie des plus illustres philosophes de l'antiquité*, dans lequel ce grand et facile esprit a dessiné, parmi tant d'autres portraits, celui de Diogène de Sinope? A en juger par son volume, on en douterait. Soit, en effet, qu'il ait dédaigné cet agréable écrit, soit qu'il n'ait pu en faire passer le meilleur dans son propre ouvrage, il y a laissé les traits essentiels qui caractérisent le cynique.

Si l'on veut pénétrer au fond de la nature de Diogène, il ne faut pas s'en tenir à quelques-uns de ses propos excentriques et tant de fois répétés. A première vue, on n'aperçoit en lui que le mendiant sans pudeur, le maraudeur vagabond qui, mettant à profit l'absence de gardes champêtres et la curiosité des Athéniens, toujours friands de nouveautés, vécut d'aumônes, de fruits grappillés, et paya les uns et les autres de boutades contre les vices ou les préjugés de son temps. Bien souvent le philosophe avisé n'exagéra l'amertume de ses railleries que pour mieux corriger ceux qui auraient eu la tentation de l'imiter. « Je suis, disait-il, comme les bons musiciens; je quitte le ton véritable pour le faire prendre aux autres. »

Un homme étant venu le trouver un jour pour être son disciple, Diogène lui donna un jambon à porter et lui dit de le suivre. Mais l'autre eut honte de paraître ainsi dans les rues; il jeta le jambon à terre et s'en alla. Diogène l'ayant rencontré quelques jours plus tard : « Eh quoi! lui dit-il, un jambon a donc rompu notre amitié! »

Je ne résiste pas au plaisir d'emprunter à Fénelon une dernière anecdote; elle prouve combien le pieux archevêque était exempt de la fausse pruderie à laquelle nous sacrifions tous peu ou prou.

« Diogène aperçut, en se promenant, une femme tellement prosternée devant les dieux, qu'elle en était même découverte par derrière; il accourut à elle : Ne crains-tu pas, lui dit-il, pauvre femme, que les dieux qui sont aussi bien derrière toi que devant ne te voient dans une posture indécente? »

Le mot vient rejoindre celui qu'on attribue quelquefois à Fénelon lui-même. Dans une de ses visites pastorales à Cambrai, passant un soir par une rue déserte, il frôla une vieille accroupie contre un mur et qui fit mine de se lever par respect devant lui : « Restez, restez, ma bonne, lui dit le prélat ; j'aime mieux voir la poule que l'œuf. »

Quelques rapprochements de ce genre ne nuiraient peut-être pas au livre de M. Hervieu et donneraient à son étude, déjà amusante, l'air de modernité dont il me paraît en quête et qui rajeunit adroitement ces vieux thèmes. A. P.

Gœthe ; Faust, traduit par N. Maussenet. Paris, Leroy frères, 1879, in-18. — Prix : 6 francs.

Ce volume est surtout destiné aux personnes qui, déjà initiées aux principes de la langue allemande, veulent en acquérir une connaissance plus complète et aborder directement les chefs-d'œuvre dans le texte original. Pour les y aider, M. Maussenet leur offre une double traduction : d'abord une sorte de mot à mot littéral dans lequel, sans tenir compte des règles de notre grammaire, il s'efforce de prendre exactement, avec des mots français, le calque du texte de Gœthe ; puis une traduction coulante et suffisamment conforme au génie de notre langue.

M. Maussenet assure, dans sa préface, n'avoir pas lu les travaux de ses devanciers. Plus curieux que lui, non seulement nous les avons lus, mais il nous a paru intéressant de comparer sa version à celle de Gérard de Nerval, qui date déjà de plus de cinquante ans. On sait quelle estime avait Gœthe pour cette dernière : « Je n'éprouve plus de plaisir à lire Faust en allemand, disait-il ; mais, dans cette traduction française, chacun des détails reprend sa fraîcheur, sa nouveauté, son esprit. » Un tel éloge, notre comparaison nous l'a prouvé, reste mérité encore malgré tous les efforts tentés depuis lors pour faire mieux, et M. Maussenet lui-même, sauf quelques tournures qu'il rend avec plus d'exactitude, n'est pas si loin de Gérard qu'il le croit peut-être.

Nous avons eu le plaisir de saluer aussi, dans cette même préface, une vieille connaissance perdue de vue depuis longtemps, *le Lit de Procuste*, antique métaphore, appliquée aux procédés de la critique qui, d'après M. Maussenet, disloque l'infortuné poète et l'adapte violemment aux formes qu'elle-même a imaginées. Le savant professeur nous permettra de répondre que cette critique si honnie a parfois du bon, ne serait-ce que de modérer l'admiration béate qu'on est presque toujours tenté d'avoir pour l'auteur que l'on traduit.

La partie neuve du livre de M. Maussenet, c'est la série de notes placées après chaque section, et où il explique en vrai philologue les rapports qui existent entre l'allemand et l'anglais, ainsi que le sens particulier de certains idiotismes. Il n'y a qu'à le remercier d'aplanir si intelligemment les voies à l'étude d'une langue qui, à nous Français, n'a jamais été d'un accès facile. A. P.

Essais d'histoire et de littérature, par lord Macaulay, traduit par M. Guillaume Guizot. 1 volume in-8°. Paris, Calmann Lévy, 1882. — Prix : 6 francs.

Ce volume est le sixième des œuvres choisies de l'illustre essayste. Un septième doit suivre, qui sera le dernier. Celui-là publié, le traducteur nous fera un portrait de l'écrivain anglais ; il portera un jugement sur les nombreuses études considérées avec raison, de ce côté-ci et de l'autre du détroit, comme des modèles du bien dire.

Il ne nous est pas besoin de parler des mérites de la traduction que M. Guizot a maintenant presque achevée : le professeur a prouvé depuis longtemps son habileté à faire passer dans notre langue les qualités littéraires et géniales des auteurs qu'il avait voulu faire connaître ; les traductions qu'il nous a données de leurs œuvres ont la valeur de ces gravures qui rendent toutes les intentions des maîtres, qui sont copies exactes, puisqu'en même temps qu'elles laissent voir les procédés employés, elles communiquent des impressions toutes pareilles à celles que causent les toiles mêmes.

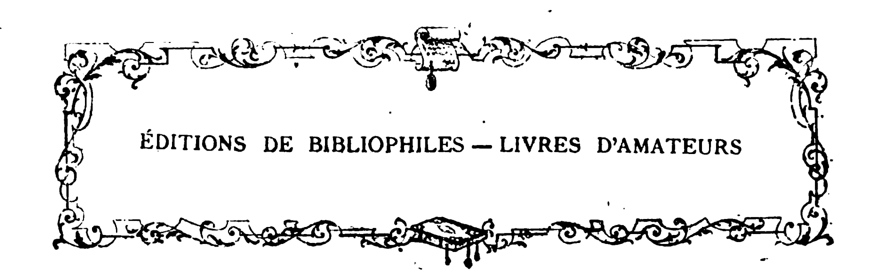
En ce volume, d'abord l'étude sur Samuel Johnson, le rédacteur des deux périodiques intitulés *the Rambler* et *the Idler*, l'auteur de ce *Dictionnaire de la langue anglaise* et de cette *Vie des poètes anglais*, qui furent trop vivement goûtés ; puis la biographie d'Addison, qui rédigea avec Steele le *Babillard*, le *Spectateur*, d'Addison qui fut poète, écrivain moraliste, auteur dramatique et pamphlétaire ; puis une autre étude, celle des ouvrages de Mme d'Arblay, et une biographie, celle du poète Robert Montgomery. Précédant ce dernier essai, des considérations sur l'histoire.

Addison appartient au XVIIe siècle ; Johnson, comme Françoise Burney, au XVIIIe, et c'est en 1830 que Robert Montgomery a publié ses deux poèmes religieux. Trois époques différentes et quatre sociétées distinctes, car Françoise Burney ou Mme d'Arblay, du nom de son mari, était en relation avec nombre de personnes toutes distinguées par leur talent, leur mérite, et Johnson, peu fait pour plaire, ne cherchant pas non plus à plaire, n'avait point de commerce avec les personnages en vue. Ces études et biographies du sixième volume ne sauraient manquer d'exciter notre curiosité.

Nous avons lu rapidement l'*Essai sur l'histoire* que nous ne connaissions pas ; il ne nous a pas paru mériter une bien longue attention : les jugements de Macaulay sur les historiens grecs, latins, anglais ne sont pas originaux ; de ses réflexions générales sur l'histoire, il en est pourtant quelques-unes que nous avons rencontrées avec plaisir. Nous transcrivons celle-ci : « Les circonstances qui influent le plus sur le bonheur de l'espèce humaine, les changements dans les mœurs et dans la morale, ce qui fait passer les sociétés de la pauvreté à la richesse, de l'ignorance à l'instruction, de la férocité à l'humanité, ce sont là, pour la plupart, des révolutions qui s'opèrent sans bruit. Leurs progrès sont rarement signalés

par ce que les historiens trouvent bon d'appeler des événements importants; ce ne sont pas les armées qui les accomplissent, ni les Sénats qui les votent. Elles ne sont pas sanctionnées par des traités, ni enregistrées dans des archives. Elles se poursuivent de jour en jour, dans chaque école, dans chaque église, derrière des milliers de comptoirs, auprès de mille et mille foyers domestiques. Le courant superficiel de la société ne nous donne aucun criterium certain d'après lequel nous puissions juger quelle est la direction suivie par le courant inférieur. » La remarque est intéressante; nous venons de la relire et nous songeons que plusieurs ont la même valeur; peut-être avons-nous eu tort de déclarer l'*Étude sur l'histoire* comme peu digne d'attention, faisons une rétractation complète et recommandons le volume tout entier.

F. G.



ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Histoire de don Pablo de Ségovie, traduite et annotée, par A. Germond de Lavigne. Illustrations de D. Vierge. Paris, Léon Bonhoure, in-8°. — Prix : 10 francs.

Nous ne signalerions certes pas cette nouvelle édition du plus célèbre roman de Francisco de Quevedo, la traduction excellente de Germond de Lavigne étant connue et appréciée, si elle n'empruntait une actualité réelle et une très puissante originalité dans l'illustration dont elle est ornée.

Daniel Vierge, l'étonnant illustrateur dont je veux parler, a été frappé il y a deux ans d'une paralysie partielle. A peine âgé de trente ans, cet artiste dont on a vu l'œuvre disséminée un peu partout avait bien l'organisation la plus géniale de ce siècle au point de vue de l'illustration. Il égalait tout au moins Gustave Doré, dans une manière plus artistique, plus cherchée encore que celle de ce dernier s'il est possible. Ses croquis lumineux, ses compositions, ses ébauches d'imagination sont et resteront inoubliables, et lorsque cet artiste, d'origine espagnole, eut à faire revivre sous son crayon les tableaux de mœurs ensoleillés de son pays, alors il fut sans rival et son pittoresque fut en tous points étourdissant de fidélité et de facture.

Avant que la maladie vînt le frapper, Vierge avait presque terminé l'illustration du *Pablo de Ségovie* que voici, et dans cette interprétation il a su saisir merveilleusement la verve railleuse et l'humeur piquante de Quevedo..

Tous ces dessins qui foisonnent dans le texte — et qu'on voudrait encore plus nombreux — sont d'une originalité sans nom et d'un art le plus élevé. Ses gueux, ses seigneurs spadassins, ses cavaliers chevauchant des mules, ses fantasmagories, ses duègnes sont d'une variété, d'un esprit merveilleux.

En parlant de ce livre nous avons voulu rendre hommage à un très grand artiste que tous les vrais amateurs apprécieront, nous voulons également féliciter l'éditeur qui a su employer dans sa fleur cet admirable talent, qui, espérons-le pour l'art français, n'est pas irrévocablement perdu.

Les poésies et chansons auxerroises, avec une préface de l'éditeur. Auxerre, imprimerie Georges Rouillé. 1 vol. petit in-12.

Je parlais dans la dernière livraison du *Livre* de l'incontestable supériorité en son art d'un jeune imprimeur auxerrois, M. Georges Rouillé, à propos d'une relation inédite de *l'Entrée du roy Charles IX à Sens*. Je suis heureux d'avoir à mentionner aujourd'hui un autre petit ouvrage sorti des presses du même imprimeur-éditeur, d'autant que j'aurai à y joindre des éloges à l'érudit qui a signé la préface.

Les Poésies et chansons auxerroises forment un charmant volume elzévirien tout composé de joyeuses poésies du cru :

De tous les vins de la Bourgogne,
Vive le bon vin d'Auxerrois!
Qui le méprise est un yvrogne;
C'est le breuvage de nos roys.

Il y a là depuis certaines pièces poétiques rarissimes et très curieuses du XVI[e] siècle jusqu'à des complaintes d'hier, parmi lesquelles j'en vois quelques-unes de célèbres qui n'ont d'autre auteur que le spirituel Bourguignon Salé, qui publia, il y a quelques années, ces *Grappillons* qui furent si vite grappillés par le public. Citer l'esprit de ces chansons verveuses est impossible ici.

Toutes sont d'une belle humeur, d'une crânerie, d'une gauloiserie pimentée bien auxerroise; il y a quelque chose de ce diable au corps qui possédait

parfois Restif de la Bretonne, alors qu'il chantonnait à Auxerre dans l'atelier de la belle Mme Parangon.

La notice qui précède ce joli petit recueil est excellente et spirituellement écrite par M. Georges Rouillé qui s'exprime avec autant de talent qu'il imprime.

U.

MEMENTO

La Curiosité littéraire (troisième série) vient de paraître chez l'éditeur Isidore Liseux. Nous avons déjà signalé à l'attention des curieux et des travailleurs les deux premières série qui offrent un si grand intérêt de miscellanées littéraires très spéciales.

Cette troisième série contient une traduction nouvelle de haute saveur des *Mémoires de Nicolas Chorier* avec le texte en regard. C'est un mets délicat qui est à recommander à tous ceux qui, après avoir lu l'*Aloysia,* se sont passionné pour son auteur assez peu connu jusqu'ici.

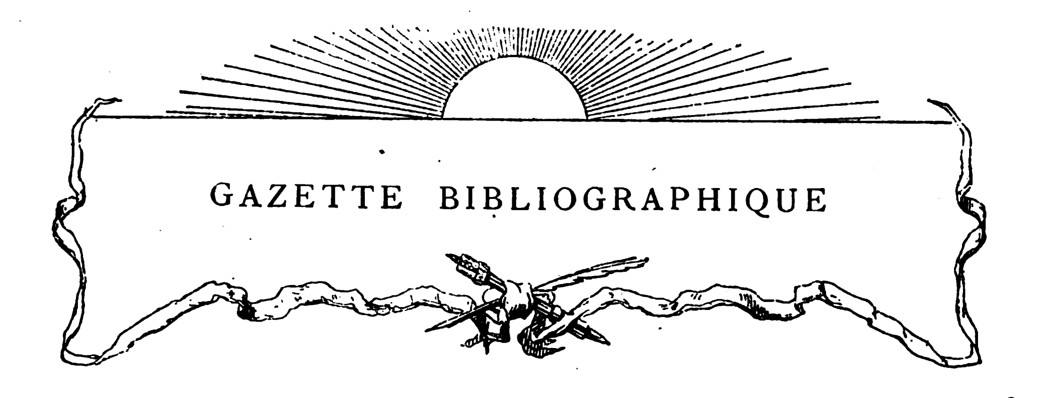
En second lieu, Alcide Bonneau entreprend de donner au public lettré une analyse de **Juliette ou les prospérités du vice** du marquis de Sade, de même qu'il a analysé dernièrement la *Justine* du même marquis. C'est une étude courageuse dont il faut remercier l'intrépide érudit qui produit de si remarquables travaux chez l'éditeur Liseux. Il faut une patience de Parent Duchâtelet pour lire d'un bout à l'autre, dans son incroyable longueur, la pornographie sadique insupportable dès le premier tome. L'analyse que donne Alcide Bonneau est une quintessence très habilement présentée de cette ordure prodigieuse. C'est une lecture qui retrouve toute son honorabilité dans la manière même de l'analyse. Divers éclaircissements sur l'*Aloysia* de Chorier complètent ce tome III de la Curiosité littéraire et bibliographique qui certes offre, ainsi qu'on peut s'en convaincre, un ragoût à la fois épicé et savoureux pour l'esprit friand des délicats bibliophiles.

En dehors des **Œuvres complètes** d'Alphonse Daudet, publiées par Charpentier et Dentu, l'éditeur Lemerre poursuit la publication des principaux ouvrages de l'auteur de *Numa Roumestan,* dans sa *petite bibliothèque littéraire,* format in-16, imprimée si soigneusement en caractères elzéviriens.

Après les *Lettres de mon moulin* et *le Petit Chose* précédemment parus en deux volumes, l'éditeur du parnasse moderne vient de faire paraître les **Contes du lundi,** le plus exquis peut-être, à notre avis, des recueils de nouvelles d'Alphonse Daudet.

Dans la *petite bibliothèque Charpentier* vient de paraître **Servitude et grandeur militaire,** le chef-d'œuvre d'Alfred de Vigny, avec deux dessins très réussis de Jeanniot, reproduits en héliogravure. C'est le cinquième ouvrage de de Vigny qui paraît dans cette petite bibliothèque.





DOCUMENTS OFFICIELS

Le *Journal officiel* contient la loi ayant pour objet la répression des outrages aux bonnes mœurs.

En voici la teneur :

Est puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de seize à trois mille francs, quiconque aura commis le délit d'outrages aux bonnes mœurs, par la vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution gratuite sur la voie publique ou dans les lieux publics d'écrits, d'imprimés autres que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes.

Les complices de ces délits, dans les conditions prévues et déterminées par l'article 60 du Code pénal, seront punis de la même peine, et la poursuite aura lieu devant le tribunal correctionnel, conformément au droit commun et suivant les règles édictées par le code d'instruction criminelle.

L'article 463 du Code pénal s'applique aux délits prévus par la présente loi.

Toutes les dispositions contraires à cette loi sont abrogées.

Loi concernant la publication, aux frais de l'État, des œuvres de Fermat.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Il est ouvert au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, au titre du budget ordinaire de l'exercice 1882, un crédit extraordinaire de vingt-cinq mille francs (25,000 fr.), pour être appliqué à la publication des œuvres de Fermat. Ce crédit sera inscrit à la première section (service de l'instruction publique), sous le titre du chapitre 42 : « Publication des œuvres de Fermat. »

Il sera pourvu au crédit extraordinaire ci-dessus au moyen des ressources générales du budget ordinaire de l'exercice 1882.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Jules Grévy.

Par le président de la République :

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Jules Ferry.

Le ministre des finances,

Léon Say.

(Le 13 juillet.)

Loi relative à l'isolement et à l'agrandissement des bâtiments de la Bibliothèque nationale.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — La dépense de 3,700,000 francs, autorisée par la loi du 28 décembre 1880, pour l'isolement de la Bibliothèque nationale, est augmentée d'une somme de deux millions neuf cent cinquante mille francs (2,950,000 fr.), nécessaire au payement des indemnités allouées par le jury de la Seine pour l'acquisition des immeubles expropriés.

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, au titre du budget des dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1882, un crédit supplémentaire de 2,950,000 francs, qui sera classé au chapitre n° 3 : « Isolement de la Bibliothèque nationale. »

Art. 3. — Il sera pourvu au crédit ci-dessus au moyen d'un prélèvement de deux millions neuf cent cinquante mille francs (2,950,000 fr.) à opérer sur l'avance faite à l'État par la Banque de France, en vertu de la convention du 29 mars 1878, approuvée par la loi du 13 juin suivant.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et

par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

JULES GRÉVY.

Par le président de la République :

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

JULES FERRY.

Le ministre des finances,

LÉON SAY.

(Le 15 juillet.)

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a adressé aux procureurs généraux la circulaire suivante :

Paris, le 7 août 1882.

Monsieur le procureur général,

La loi du 29 juillet 1881 sur la presse n'avait pas complètement désarmé les parquets pour la répression de l'outrage aux bonnes mœurs. Elle avait affaibli l'exercice de l'action publique et involontairement facilité l'œuvre de ceux qui spéculent sur de honteux penchants, en réservant seulement à la juridiction correctionnelle la connaissance des détails de mise en vente ou d'expositions des dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes ; en n'autorisant la saisie préventive que dans ce dernier cas et en restreignant la responsabilité pénale dans de notables proportions.

Le jury n'a jamais manqué de fermeté dans l'appréciation des délits de cette nature qui lui ont été soumis ; mais la procédure devant la cour d'assises comporte nécessairement certaines lenteurs, la saisie des écrits obscènes non accompagnés de dessins ne pouvait avoir lieu, de sorte que le mal était en quelque sorte irréparable quand la condamnation intervenait. Aussi ces écrits prenaient-ils un développement inquiétant, et l'opinion publique, justement alarmée de ce débordement, se montrait à la fois exigeante et indignée. Dans cette situation, le gouvernement de la République ne pouvait être indécis sur la marche à suivre ; il était nécessaire de modifier la législation pour arrêter le mal. Je n'ai pas hésité à déposer un projet de loi afin d'atteindre ce but. Ce projet, adopté par le parlement avec quelques modifications de forme, est devenu la loi du 2 août 1882.

J'appelle votre attention sur cette loi et je signale ses dispositions à votre vigilance. Ni le gouvernement ni le législateur n'ont entendu porter la moindre atteinte à la liberté de la presse. L'exposé des motifs, le texte de la loi nouvelle, le rapport fait à la Chambre des députés et la discussion qui l'a suivi ne peuvent laisser aucune place au doute à cet égard. Les écrits obscènes autres que le livre ont seuls été visés; mais vous êtes désormais fortement armé pour réprimer les écarts des auteurs, vendeurs et propagateurs de ces écrits. Le droit commun leur est applicable, les complices ne sont plus à l'abri de la poursuite, les spéculateurs peuvent aussi bien être atteints que les colporteurs. L'imprimeur qui, en vue du lucre, prête ses presses à l'auteur ou à l'éditeur de ces honteuses productions, ne restera plus impuni ; la saisie préventive pourra être faite et l'arrestation ordonnée. Le châtiment suivra de près le délit.

J'espère que la promulgation de la loi du 2 août suffira pour mettre un terme à certains errements ; si cet espoir était trompé, vous n'hésiteriez pas à user des armes que le législateur a mises à votre disposition.

Je vous prie de m'accuser réception de cette circulaire.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes,

GUSTAVE HUMBERT.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES

INSTITUT

Rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les travaux des commissions de publications de cette Académie pendant le premier semestre de 1882, lu le 21 juillet 1882.

Messieurs,

Le premier semestre de cette année est moins marqué par de nouvelles publications que par les travaux qui les préparent. A ce titre, la grande collection des *Historiens des croisades* doit surtout vous être signalée.

M. Riant, quoique d'une santé fort éprouvée par les veilles, n'a pas craint de recueillir la double succession de M. Thurot dans la section des *Historiens occidentaux*, et de M. Dulaurier dans la section des *Historiens arméniens*.

En succédant à M. Thurot, il a trouvé, pour le tome V des *Historiens occidentaux*, la presque totalité du poète Gilon, composée en placards; mais il reste à collationner un manuscrit important de la bibliothèque de Charleville, et c'est là ce qui en a retardé la mise en pages.

Pour les *Historiens arméniens*, l'inventaire en était plus compliqué. M. Dulaurier a laissé à l'Académie deux dossiers : l'un contenant des copies de pièces diplomatiques, pour la plupart déjà publiées ; l'autre des copies de bulles et brefs pontificaux, intéressant également l'histoire de la Petite-Arménie. Le premier offre des matières qui peuvent être classées et disposées prochainement pour l'impression ; le second demandera, pour se compléter, des recherches de plusieurs mois, de plusieurs années peut-être, aux Archives vaticanes. La commission, laissant ces dossiers en réserve, a cru pouvoir composer un demi-



volume avec les textes que M. Dulaurier avait projeté de réunir :

I. Jean Dardel, *Chronique d'Arménie.*
II. Haython, *le Livre de la fleur des histoires d'Orient.*
III. *Projet de croisade* (attribué à Haython).
IV. Guillelmus Adæ, *De modo extirpandi Saracenos.*
V. Daurel de Taurisio, *Responsio ad errores impositos Armenis.*
VI. Benedictus XII, *De Armenis tractacus.*
VII. *Assises d'Antioche.*

Le numéro I est sous presse ; 18 placards, comprenant les 40 premiers chapitres de la *Chronique* (elle en compte 144) sont composés. MM. Schefer et Riant ont rédigé les notes historiques et géographiques qui doivent s'y joindre.

Le numéro II (Haython) a exigé de M. Ulysse Robert, notre auxiliaire, un travail considérable. Il a dû en rétablir le texte, déjà collationné sur de nombreux manuscrits, en prenant pour base l'important manuscrit de Turin.

Le numéro III est un complément naturel du récit de Haython ; le texte latin et la version française sont prêts à être imprimés.

Le numéro IV (l'œuvre de Guillaume Adam, archevêque de Sultaniah) présente des analogies avec Haython et doit prendre place auprès de son livre.

Le numéro VI, la lettre de Benoît XII, aurait besoin d'une nouvelle collation.

M. Riant espère apporter bientôt à l'Académie la copie d'une histoire arménienne des princes d'Antioche, qui trouvera naturellement sa place dans le volume commencé. M. Schefer revoit quelques morceaux arabes qui fourniront d'utiles compléments.

Dans la section des *Historiens arabes,* la première partie du tome II se trouve malheureusement toujours pour les mêmes causes au même point. La première partie du tome III, au contraire, suit sa marche progressive. Un fragment considérable de la *Chronique arabe d'Alep* (texte et traduction) va être donné à l'imprimerie par M. Barbier de Meynard.

Les *Historiens de France* tiennent, dans nos publications, un rang égal à celui des *Historiens des croisades.* L'impression du tome XXIV est restée stationnaire, mais la revision de la copie déjà faite et la préparation d'une nouvelle portion du texte vont permettre de la reprendre. On poursuit la copie des recueils de Bernard Gui, relatifs à l'histoire de l'ordre des dominicains dans le midi de la France. Ces recueils, dont il n'a encore été donné que des extraits insignifiants, pourront paraître dans le tome XXV.

L'élection de M. Siméon Luce, qui a donné à la compagnie un nouveau membre si laborieux, lui a ôté un auxiliaire dans la commission des *Chartes et diplômes.* Cette circonstance nous amènera à modifier sur quelques points la marche suivie dans ces derniers temps pour ce recueil. La commission des travaux littéraires, qui gouverne avec tant de sollicitude l'ensemble de nos publications, sera prochainement mise à même d'étudier le parti qu'on peut tirer de notre volumineuse collection de copies et d'arrêter les mesures à prendre pour combler les lacunes qu'elle présente encore.

Notre recueil de *Mémoires* comptera bientôt un volume de plus, le tome XXX, deuxième partie. Deux mémoires sont imprimés : l'un de M. Th.-H. Martin, l'autre de M. Edm. Le Blant ; deux autres, de M. Hauréau, sont envoyés à l'imprimerie et pourront compléter la livraison.

Le recueil ouvert aux savants étrangers a deux volumes en cours d'impression, un dans chacune de ses deux séries. Dans la première série, le tome IX compte déjà trois mémoires et 39 feuilles ; dans la deuxième série, celles des antiquités nationales, le tome VI, première partie, n'a qu'un mémoire, mais considérable, et il compte 29 feuilles tirées.

Dans les *Notices et Extraits des manuscrits,* le tome XXIV, première partie, de la section orientale, resté longtemps stationnaire, se terminera bientôt avec un mémoire de M. Zotenberg : 28 feuilles sont tirées ; le tome XXVI, première partie, qui comprend la fin du *Dictionnaire des simples* d'Ibn el Beïthâr, a 25 feuilles tirées et 9 bonnes à tirer ; le docteur Leclerc s'occupe de la rédaction des tables et index. On peut espérer que cette publication sera achevée en sept ou huit mois. Le tome XXXI, première partie, joindra bientôt aux deux mémoires de M. L. Delisle, signalés dans mon dernier rapport, un troisième mémoire sur des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, par M. Fierville.

L'impression du tome XXIX de l'*Histoire littéraire de la France* a marché un peu moins vite qu'on ne l'avait espéré, à cause des remaniements apportés à la notice de Raimond Lulle. La copie des deux tiers du volume est prête ; il y a 10 feuilles tirées, 3 bonnes à tirer et 60 placards corrigés à mettre en pages.

Rien de nouveau pour la continuation des *Œuvres de Borghesi.* Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum,* la deuxième livraison, qui réunira les inscriptions phéniciennes trouvées en Égypte, en Grèce, à Malte, en Sicile et en Sardaigne, nous est promise pour novembre. Notons pourtant que rien n'en est tiré encore. Quatre feuilles comprenant les inscriptions phéniciennes d'Égypte et de Grèce sont sur le point de l'être. Les inscriptions de Malte sont en placards ; le manuscrit des inscriptions de Sicile est à l'imprimerie. La rédaction du chapitre de la Sardaigne est fort avancée. Espérons donc au moins que l'année prochaine ne commencera pas sans que cette deuxième livraison soit donnée au monde savant qui a pris un si vif intérêt à la première.

H. Wallon,
Secrétaire perpétuel.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 21 juillet.

Lectures. — Nisard : La propriété littéraire au XVIe siècle. — Le Blant : Les chrétiens dans la société

païenne, aux premiers âges de l'Église. — Halévy : Mémoire sur les monuments assyriens découverts par M. de Sarzec.

Séance du 28 juillet.

Ouvrages présentés. — Guénin : *Histoire de la sténographie.* — Courajod : *Quelques sculptures de la collection du cardinal de Richelieu; Quelques sculptures vicentines.*

Lectures. — Nisard : Deux attentats contre la propriété littéraire au XVIe siècle. — Bergaigne : Inscriptions sanscrites du Cambodge.

Séance du 4 août.

Ouvrages présentés. — Evans : *les Ages de la pierre; l'Age du bronze.* — Bladé : *Poésies de la Gascogne,* t. II et III. — Tamizey de Larroque : *Entrée du roi Charles IX à Bordeaux.*

Séance du 11 août.

Lectures. — Dieulafoy : Les monuments achéménides et sassanides. — Bergaigne : Les inscriptions sanscrites envoyées du Cambodge par M. Aymonnier.

Séance du 18 août.

Lectures. — De la Blanchère : Les Djedar. — Heuzey : Les rois de Tello et la période archaïque de l'art chaldéen.

Séance du 29 juillet.

Ouvrage présenté. — Ferraz : *le Socialisme naturaliste et positiviste,* 3e éd.

Lecture. — Rocquain : Le mouvement d'opposition contre Rome et les premiers vœux de réforme, sous le pontificat de Grégoire IX et d'Innocent IV.

Séance du 5 août.

Ouvrages présentés. — Sciout : *Histoire de la constitution civile du clergé.* — Bardoux : *Dix années de vie politique.* — Chenou : *Origines, conditions et effets de la cassation.* — Doniol : *les Patois de la basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature.*

Lectures. — Nourrisson : La philosophie de Buffon. — Bernard : La théorie du syllogisme.

Séance du 12 août.

Ouvrage présenté. — De Lettenhove : *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II.*

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Le *British Museum* imprime en ce moment son catalogue. On avait toujours reculé devant la difficulté et les frais. Un bibliothécaire ayant trouvé un procédé que l'on dit très simple et excellent quant aux résultats, le *British Museum* l'a adopté et l'impression est commencée; mais il faudra nombre d'années pour mener l'entreprise à bonne fin.

Les acquisitions de la Bibliothèque nationale. — A la vente des livres de M. Didot, qui s'est faite le mois dernier, la Bibliothèque nationale a pu acquérir plusieurs volumes qui avaient droit de figurer dans nos collections et dont nous aurions toujours été privés si le gouvernement avait laissé échapper cette occasion de les faire entrer dans notre grand dépôt littéraire.

Le plus important est un manuscrit français du XIVe siècle, qui avait fait partie de la librairie installée par Charles V dans une des tours du Louvre. Cette librairie, qui a été le premier noyau de notre Bibliothèque nationale, eut beaucoup à souffrir des troubles du XVe siècle.

Des livres que Charles V avait rassemblés, au nombre de plus de douze cents, notre Bibliothèque nationale ne possédait plus que 43 volumes. Il faut maintenant y ajouter le manuscrit acquis à la dernière vente Didot. Ce manuscrit, qui contient différents morceaux français en vers et en prose, et qui est orné de 27 miniatures, était sorti du Louvre peu après l'année 1424. C'est donc après une absence de quatre siècles et demi qu'il reprend son rang au milieu des glorieux débris du fonds primitif de la Bibliothèque nationale.

En dehors des articles qui ont été achetés par l'État, la Bibliothèque s'est enrichie de deux notables morceaux du cabinet de M. Didot, qui ont été libéralement offerts par la famille de ce célèbre amateur.

Le premier est un chef-d'œuvre typographique d'un artiste français établi à Venise du temps de Louis XI, Jacques Lerouge : un exemplaire tiré sur vélin de l'édition des *Institutes,* daté du 4 juillet 1476.

Le second est un placard xylographique de la fin du XVe siècle, contenant un petit poème français contre les bourdeurs et les bourderesses. C'est un morceau probablement unique, également précieux pour l'histoire de l'imprimerie et pour l'étude de la littérature populaire.

Les nouveaux travaux que l'on va commencer incessamment pour l'agrandissement de la Bibliothèque nationale nécessiteront le remaniement et le classement à nouveau d'une partie des ouvrages que contient ce vaste établissement. Ces déplacements porteront principalement sur les ouvrages de la section dite de la salle publique de lecture. Les nouvelles constructions qu'il est question d'élever seront en effet attenantes à cette dernière salle, dont un côté devra être démoli. De là la nécessité d'enlever les casiers et, par suite, les livres qu'ils contiennent. Cette opération n'entraînera, d'ailleurs, aucune interruption dans les services réguliers de la Bibliothèque.

L'administration de la Bibliothèque nationale vient de prendre une mesure qui fait honneur à son émi-

nent directeur, M. Léopold Delisle, et qui rendra un grand service aux travailleurs. C'est la publication d'un bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés.

Le budget du ministère de l'instruction publique
Bibliothèques universitaires et publiques.

Le rapport fait par M. Durand, député, au nom de la commission du budget, pour ce qui concerne le ministère de l'instruction publique, nous fournit les renseignements suivants sur l'état actuel des bibliothèques universitaires et publiques et sur les développements dont elles ont besoin.

1° *Bibliothèque de l'Université.* — La Bibliothèque de l'Université est commune aux facultés des sciences, des lettres et de théologie catholique de Paris. Elle renferme une partie notable des archives de l'ancienne Université.

Le crédit alloué en 1881 était de 36,000 fr. On demande pour 1883 une augmentation de 3,000 fr., savoir : 2,000 fr. pour le traitement d'un bibliothécaire nouveau et 1,000 fr. pour porter à 2,000 le traitement de l'un des employés.

La Bibliothèque de l'Université est très fréquentée depuis deux ans. L'ouverture des conférences scientifiques et littéraires et l'institution des bourses de licence et d'agrégation y amènent un grand nombre d'élèves. Les séances de lecture du soir ont dû être rétablies.

Nous vous proposons d'inscrire au budget le supplément demandé, en réduisant toutefois à 500 fr. l'augmentation réclamée pour l'employé, dont le traitement sera ainsi porté à 1,500 fr.

2° *Bibliothèque de la Faculté de droit de Paris.* — Depuis sa récente réinstallation, la Bibliothèque de la Faculté de droit de Paris reçoit un grand nombre de lecteurs. On a dû y introduire aussi des séances du soir, et, par suite, faire au zèle des employés un appel qui a été entendu. L'augmentation demandée est de 2,500 fr. et se décompose ainsi : 600 fr. pour les deux sous-bibliothécaires, 400 fr. pour les trois garçons, 1,500 fr. pour abonnement et frais de reliure.

Nous vous en proposons l'adoption.

3° *Bibliothèques des facultés des départements.* — Les bibliothèques des facultés des départements ont pris une importance considérable depuis que les chaires des facultés des sciences et des lettres groupent autour d'elles un certain nombre de candidats à la licence et à l'agrégation. Le chiffre total du crédit actuel, qui est de 314,000 fr. et qui est d'ailleurs alimenté par les sommes que les étudiants inscrits versent sous le nom de *droits de bibliothèques,* est réparti entre toutes les facultés de Paris et des départements. S'il peut suffire aux frais d'entretien du personnel et du matériel, il ne permet pas de faire l'acquisition de certains ouvrages de fonds d'un prix élevé, et qui, cependant, constituent pour les élèves un élément de travail indispensable. Le gouvernement vous demande une fois pour toutes l'allocation d'un crédit de 250,000 fr. pour cet achat exceptionnel. Votre commission vous propose d'allouer 125,000 fr.

Chapitre XVIII. *Bibliothèque nationale* (*dépenses ordinaires*). — Le budget de la Bibliothèque nationale (dépenses ordinaires) s'élève pour 1882 à 674,073 fr. Il n'était, pour 1881, que de 644,073 fr. Mais le crédit spécial aux acquisitions et aux frais de reliure, qui était antérieurement de 200,000 fr., a été augmenté de 30,000 fr. l'année dernière. Faut-il le porter à 250,000 fr. et, par suite, le relever encore de 20,000 fr. Pour justifier cette nouvelle augmentation, l'administration fait remarquer que l'accroissement constant de la production littéraire à l'étranger met la Bibliothèque nationale dans l'impossibilité d'acquérir des ouvrages qui compléteraient ses collections; elle ajoute que la valeur parfois excessive qu'ont atteinte les livres rares rend de plus en plus difficiles des achats pourtant indispensables à faire, si l'on veut combler les lacunes que présentent les séries d'incunables, de romans gothiques et d'éditions originales; elle allègue enfin qu'il y a un intérêt évident à faire relier un nombre considérable de volumes in-folio et in-quarto entrés à la Bibliothèque nationale depuis plusieurs années.

C'est précisément à cause de ces considérations que le crédit des acquisitions et des reliures a été porté, au précédent budget, à 230,000 francs. Nous avons pensé qu'avec l'augmentation votée en 1881 il était possible de faire face aux nécessités les plus urgentes, et qu'il fallait dès lors ajourner à un autre exercice le nouveau crédit de 20,000 francs qui vous est demandé.

Une loi du 30 décembre 1880, répondant à un désir souvent exprimé par les précédentes commissions du budget, et dont l'initiative a été prise par notre honorable collègue M. Lockroy, a autorisé le ministre des travaux publics à faire les acquisitions nécessaires pour isoler et agrandir la Bibliothèque nationale. L'exécution de cette loi se poursuit en ce moment, et il y a lieu d'espérer que, dans un bref délai, satisfaction sera donnée aux besoins dont elle est née.

Chapitre XIX. *Bibliothèque nationale (dépenses extraordinaires).* — Le crédit inscrit à ce chapitre pour 1882 est de 500,000 fr. Il est exclusivement employé à la confection des catalogues. Tous les volumes ou pièces qui parviennent à la Bibliothèque, soit par le dépôt légal, soit à la suite d'acquisitions ou de dons, sont classés au fur et à mesure de leur arrivée; la confection des catalogues comprend, en outre, tous les livres ou pièces qui appartiennent depuis un temps plus ou moins long à la Bibliothèque, mais qui n'ont pas été classés avec une exactitude suffisante pour que communication en soit donnée facilement au public.

Les résultats obtenus dans les anciennes séries sont déjà considérables; il est intéressant d'en signaler quelques-uns parmi les plus récents.

L'impression de la table alphabétique du catalogue de l'histoire de France se continue. La partie imprimée au 1er janvier dernier comprenait environ 30,000 mentions.

Les articles compris dans trois divisions historiques (G, histoire générale, J, histoire ancienne et K, histoire d'Italie) ont été numérotés, et les titres en ont été relevés avec des cartes qui forment des répertoires alphabétiques, et qui pourront être transformées en catalogues méthodiques. Un travail de la même nature se fait sur la division Q (bibliographie) et sur la division X (linguistique et rhétorique).

Le numérotage et le catalogue de 53,700 pièces judiciaires, telles que factums, mémoires et jugements divers, la plupart du XVIIe et du XVIIIe siècle, ont été achevés.

Une collection, précieuse à plus d'un titre, est celle des impressions faites au XVIIe et au XVIIIe siècle, à l'occasion des procès de canonisation qui ont été instruits en cour de Rome. On est porté à penser qu'elle est unique; c'est en 1862 qu'elle est entrée à la Bibliothèque, à la suite d'un échange conclu avec la direction des archives. Le classement et la reliure en seront prochainement terminés.

Le département des manuscrits a publié le tome III du catalogue des manuscrits français, qui comprend 820 manuscrits, et a achevé le rangement de la collection Joly de Fleury. Cette collection, si riche en informations sur l'histoire de France et sur l'administration française au XVIIIe siècle, ne forme pas moins de 2,555 volumes, dont l'inventaire vient d'être imprimé.

Le classement et le numérotage des pièces originales du cabinet des titres, commencés en 1876, se sont poursuivis avec activité. A la fin de 1881, 51,362 dossiers, renfermant environ 600,000 pièces, étaient constitués et répartis en 2,271 gros volumes.

L'inventaire général des médailles a été continué; au 1er janvier 1882, il comprenait 145,648 articles.

Le département des estampes, entre autres travaux, a enfin entrepris la rédaction d'un catalogue raisonné des portraits dessinés du XVIe et du XVIIe siècle. Près de 2,000 portraits ont pu déjà être étudiés, classés et identifiés. L'ouvrage dans lequel sont consignés ces importants résultats formera un volume in-8° qui peut, dès à présent, être remis à l'impression.

Votre commission vous propose d'allouer pour 1883 le crédit porté au précédent budget.

Chapitre XX. *Bibliothèques publiques.* — Les crédits demandés se répartissent ainsi entre les différentes bibliothèques et le musée d'Alger.

Bibliothèque Mazarine............	45.000
Bibliothèque de l'Arsenal..........	57.014
Bibliothèque de Sainte-Geneviève..	118.746
Bibliothèque des palais de Fontainebleau, de Compiègne et de Pau.	15.200
Bibliothèque et musée d'Alger.....	18.700

Mais le gouvernement sollicite, en outre, une somme de 30,000 fr., en augmentation sur le crédit de 306,660 fr., déjà porté au budget de 1882 pour le prompt achèvement du catalogue des manuscrits et des ouvrages inédits épars dans les bibliothèques populaires des départements.

La haute importance d'un travail de cette nature et son extrême utilité s'aperçoivent d'elles-mêmes. Que de richesses inconnues ne ferait-il pas apparaître et quelles ressources n'offrira-t-il pas à l'esprit humain, spécialement dans le domaine de l'histoire, des arts et des lettres! Il a bien été entrepris vers 1840, mais il n'a peut-être pas été conduit avec l'activité suffisante, de sorte qu'il n'a produit jusqu'ici que quelques volumes renfermant l'indication de 8 ou 10,000 manuscrits. Un crédit nouveau et relativement considérable permettrait de le mener à bonne fin en peu d'années. On présume que l'ouvrage complet formera quinze volumes. Il est inutile d'ajouter qu'un exemplaire en sera déposé dans toutes nos bibliothèques.

Votre commission est d'avis d'accorder l'augmentation qui vous est ainsi demandée. En le faisant, elle répond d'ailleurs au sentiment exprimé dans un rapport déposé récemment par l'honorable M. Steeg sur une proposition de MM. Plessier et Lockroy, dont vous aviez ratifié les conclusions. Mais comme il s'agit d'une dépense qui ne doit durer que quelques années, nous avons pensé qu'il convenait de ne pas la faire figurer au milieu de crédits dont le caractère est permanent. Nous vous proposons, en conséquence, d'arrêter le chapitre XX au chiffre de 300,660 fr., et d'inscrire le crédit de 30,000 fr. pour la confection du catalogue des manuscrits et des œuvres inédites dans un chapitre spécial, qui sera le chapitre 20 *bis*, sous la rubrique suivante : « Bibliothèques publiques (dépenses extraordinaires). »

Chapitre XXI. — *Archives nationales.* — Le crédit demandé pour 1883 est le même que pour 1882; il s'élève à 204,700 fr. La commission vous en propose l'adoption.

Chapitre XXII. — *Sociétés savantes. — Échanges internationaux.* — Le développement qu'ont pris les sociétés savantes depuis quelques années ne s'est pas arrêté. En 1850, c'est à peine si l'on pouvait en compter 100. Aujourd'hui, il y en a plus de 300, et presque toutes adressent leurs publications au ministère.

Le crédit qui leur est alloué a subi depuis l'année dernière une heureuse modification. La répartition était faite antérieurement entre les diverses sociétés par petites sommes de 500, 400 et même 300 fr. Aujourd'hui il est surtout employé en allocations spéciales plus considérables et, par conséquent, plus utiles au profit des sociétés qui justifient de travaux difficiles, exceptionnels et coûteux. L'extension donnée à la *Revue* ou *Bulletin* de ces sociétés a nécessité en 1881 une augmentation de 20,000 fr. On n'en demande aucune pour 1883, de sorte que le crédit total reste ainsi fixé :

Subventions et encouragements...	120.000
École d'anthropologie............	20.000
Société des gens de lettres.........	6.000



Vers 1835, un savant français, M. Waltemare, avait songé à établir un système d'échange de livres et de reproduction d'objets d'art entre tous les pays civilisés. Souvent reprise depuis cette époque, mais définitivement consacrée seulement en 1875 par la constitution à Paris d'une commission centrale, cette idée a eu d'heureux résultats. En 1878, à la suite de l'exposition universelle, le service des échanges avait remis à la Bibliothèque nationale près de 2,000 volumes. Il a suivi depuis cette époque une progression constante et très active. Pour ne citer qu'un fait, signalé d'ailleurs dans l'exposé des motifs du budget, nous avons dû en 1881 au système des échanges 25 collections de documents rares sur l'histoire et la littérature de l'Espagne, dont la valeur ne saurait être portée à moins de 60,000 fr.

Le service des échanges internationaux a été doté en 1880, pour la première fois, d'un crédit de 5,000 fr. Élevé à 10,000 fr. en 1881, ce crédit a été porté à 20,000 fr. en 1882. Le gouvernement demande qu'il atteigne pour 1883 le chiffre de 50,000 fr. Pour justifier un accroissement si rapide, on dit que le crédit actuel est presque entièrement absorbé par les frais matériels, et que des achats assez fréquents sont devenus nécessaires pour répondre aux libéralités des étrangers.

Votre commission vous propose de réduire à 10,000 fr. l'augmentation demandée, et, par suite, de fixer le crédit total à 30,000 fr.

Si vous adoptez cette proposition, le chapitre XXII sera crédité d'une somme de 176,000 fr., supérieure de 10,000 fr. à celle portée au précédent budget, et inférieure de 20,000 fr. à la demande du gouvernement.

Chapitre XXIII. — *Journal des Savants.* — La rédaction du *Journal des Savants* est confiée à douze membres de l'Institut et à six assistants. Les frais d'impression sont à la charge de la direction du journal.

Le crédit demandé pour 1883 est, comme pour 1882, de 24,000 fr. Nous en proposons l'adoption.

Chapitre XXIV. — *Souscriptions scientifiques et littéraires.* — Le crédit alloué en 1882 pour le chapitre XXIV est de 140,000 fr. Les propositions du gouvernement le portent pour 1883 à 230,000 fr. Ce serait donc une augmentation de 90,000 fr., semble-t-il, qui vous serait demandée. Mais l'augmentation réelle n'est que de 40,000 fr., car le crédit de 50,000 fr. précédemment inscrit au chapitre XXXV, article 3, paragraphe 2, pour subventions aux bibliothèques populaires, a été reporté de ce chapitre au chapitre XXIV, où déjà, d'ailleurs, il avait figuré à une époque antérieure.

Notre honorable collègue M. Maze a proposé, par amendement, d'élever ce crédit au chiffre de 100,000 francs. L'institution des bibliothèques populaires est assurément digne du plus sympathique intérêt et il est de toute justice de reconnaître que depuis sa fondation elle a pris, grâce surtout aux efforts des municipalités et des sociétés particulières, un développement considérable.

Néanmoins, nous n'avons pas cru pouvoir doubler cette année le chiffre des précédentes allocations, et nous vous demandons, en conséquence, d'inscrire définitivement au budget le chiffre qui y a été porté par le gouvernement.

Les souscriptions scientifiques et littéraires sont prises par le ministre sur l'avis d'une commission composée des hommes les plus compétents.

L'augmentation de 40,000 francs que l'on vous demande permettrait, d'après l'exposé des motifs, d'acquérir des ouvrages d'une valeur incontestable, que la modicité du crédit actuel ne permet pas d'acheter, et de pourvoir quelques bibliothèques départementales d'ouvrages qui seraient d'une haute utilité pour la plupart d'entre elles.

Le crédit alloué aux souscriptions n'a pas toujours été aussi élevé qu'il l'est aujourd'hui. Il a été, pendant plusieurs années, de 120,000 francs; quelquefois, il est descendu à 60,000 francs. Votre commission a pensé qu'une dotation de 140,000 francs doit être considérée comme suffisante. Elle estime donc que l'augmentation demandée doit être rejetée, et elle vous propose, par suite, de fixer le total du chapitre XXIV à la somme de 190,000 francs.

Chapitre XXVII. — 1° *Recueil de publication de documents inédits relatifs à l'histoire de France.* — Le montant du crédit qui figure au budget de 1882 pour la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France est de 165,000 francs; mais, sur cette somme, 15,000 francs sont exclusivement destinés aux travaux de la commission de géographie historique de l'ancienne France. Pour 1883, le crédit demandé est de 195,000 francs. L'augmentation de 30,000 francs que l'on sollicite ainsi se justifierait, dit-on, tant pour l'extension donnée aux programmes originaires, que par le développement qu'ont pris les travaux d'ordre scientifique ; elle serait aussi motivée par l'élévation considérable du prix du papier et des frais typographiques.

Le crédit du chapitre XXVII a déjà été augmenté de 30,000 francs en 1877. Nous vous proposons de ne pas accueillir la nouvelle augmentation qui vous est demandée et de maintenir, en conséquence, la somme portée au précédent budget.

2° *Encouragement à la géographie.* — L'augmentation demandée pour distribution aux écoles de globes terrestres et de cartes murales est de 50,000 francs. Le crédit actuel, qui est de 200,000 francs, serait porté à 250,000 francs.

Nous avons pensé, en constatant d'ailleurs l'utile emploi de ce crédit, qu'une augmentation de 20,000 francs serait suffisante, et nous espérons qu'avec 220,000 francs, il sera possible de pourvoir, en 1883, aux exigences de ce service.

3° *Bibliothèques scolaires et pédagogiques.* — Les bibliothèques scolaires et pédagogiques prennent de jour en jour plus de développement. En 1865, le

nombre des bibliothèques scolaires n'était que de 4,833; en 1874, il montait à 16,469, pour s'élever en 1876 à 17,414; aujourd'hui, il est de 25,913. Quant aux bibliothèques pédagogiques, il en existe actuellement 2,348 renfermant 500,855 volumes.

Le crédit alloué aux unes et aux autres par le budget de 1881 était de 240,000 francs. Une augmentation de 75,000 francs l'a porté, en 1882, à 315,000 fr. La part revenant dans ce chiffre aux bibliothèques pédagogiques est de 40,000 francs.

Pour 1883, on demande une nouvelle allocation de 30,000 francs qui serait employée à l'acquisition, en quantité suffisante, de tableaux d'histoire naturelle ou de petites collections, afin de rendre plus facile et plus attrayant l'enseignement élémentaire des sciences naturelles.

Votre commission vous propose d'allouer 15,000 francs et d'élever ainsi le crédit à 330,000 francs.

4° *Livres pour distributions de prix.* — C'est un crédit absolument nouveau qui est demandé sous ce titre.

Il serait de 25,000 francs. Le nombre des livres de prix distribués en 1881 par le ministère, vous dit-on pour motiver cette demande, n'a pas été inférieur à 9,000. Les sociétés d'enseignement, les délégations cantonales, les communes attachent le plus grand prix à ces récompenses, dans lesquelles les populations voient, à juste titre, un témoignage de l'intérêt que les pouvoirs publics portent à l'enseignement primaire. Un crédit spécial est donc devenu nécessaire.

Votre commission est d'avis de ne pas accepter cette augmentation. Elle pense et elle en exprime même le désir que M. le ministre de l'instruction publique pourra, comme il l'a fait jusqu'ici, satisfaire aux demandes de livres de prix qui lui sont adressées à l'aide des crédits déjà mis à sa disposition.

A propos de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque royale de Bruxelles sera bientôt éclairée, paraît-il, à la lumière électrique. Il serait désireux qu'on dotât également la Bibliothèque nationale de ce perfectionnement, et qu'on pût enfin permettre le travail du soir aux studieux habitués de cet établissement.

Un autre desideratum à formuler, c'est l'aplanissement de toutes sortes de difficultés qui nuisent à la rapidité du travail.

A ce propos, un érudit a transmis à l'un de nos confrères de la presse quotidienne les notes très intéressantes que voici :

« Vous parlez du catalogue des bibliothèques de province; mais n'y aurait-il pas beaucoup à dire aussi sur celui de notre Bibliothèque nationale, *la plus riche de France*, pour nous servir de l'expression courante?

« Je connais des philologues de pays voisins qui font tout exprès le voyage pour y venir de temps à autre pratiquer des fouilles fructueuses. Eh bien, moi qui suis à Paris, savez-vous ce que je fais quand je suis pressé? Je prends le train de Londres, et je vais au *British Museum* faire en huit jours ce qui me prendrait un mois ici.

« La bibliothèque anglaise est-elle plus riche que la nôtre, les employés plus complaisants ou le public moins nombreux? Nullement, nullement. Et tout cela, voyez-vous, n'est qu'une question de catalogue.

« Celui du *British Museum* est merveilleux.

« Vous les connaissez, sans doute, ces immenses volumes alignés en rond, par ordre alphabétique, où le chercheur va relever lui-même les indications dont il a besoin, en trouve souvent d'autres, et, de fil en aiguille, finit par enrichir et compléter son dossier.

« *Du papier à volonté, des plumes d'oie et des plumes de fer à profusion, des bulletins* AD LIBITUM, n'est-ce pas là tout ce qu'il faut pour faire bien et vite?

« Et, remarquez, je vous prie, la différence :

« A Londres, c'est l'intéressé lui-même qui fait ses recherches. Chez nous, on attend souvent des heures entières le volume qu'on n'a pu désigner que d'une manière inexacte ou rudimentaire.

« Je n'insisterai pas sur ces mille détails qui, simplifiant à la fois la besogne de l'employé et les tribulations du public, distinguent le libéralisme anglais de notre système de *formalisme inutile*, de *suspicions tracassières* : plumes attachées, qu'il faut mendier deux par deux et rendre chaque fois; *carte de sortie* qui vous empêche d'aller déjeuner dans l'intervalle d'une séance, etc.

« Tout se résume en deux mots : malgré la richesse de notre bibliothèque et malgré la complaisance inépuisable de ses employés, les vices du système sont tels qu'un fouilleur comme moi, qui ai pourtant un pied dans toutes les bibliothèques de Paris, y compris le doux refuge de l'Institut, trouve parfois plus court de traverser le détroit et d'aller, au débotté, présenter aux vénérables muets du *British Museum* des bulletins soigneusement conservés d'une année à une autre et qui peuvent resservir jusqu'à extinction. »

Cette lettre, hélas! est profondément exacte et judicieuse.

Bibliothèque municipale de Vienne. — Parmi les monuments encore en construction qui bordent, à Vienne, la magnifique promenade du Ring, à côté de l'Université et du palais du parlement, s'élève le futur hôtel de ville ou *Rathhaus*. Une place d'honneur est réservée dans le nouvel édifice à la bibliothèque municipale et, pour préparer cette installation, le conseil municipal a chargé le directeur de la bibliothèque et des archives de Vienne d'une mission d'étude dans les grandes villes de l'Europe. Dès à présent, la bibliothèque de Vienne n'est pas sans valeur; elle fut fondée en 1856 pour réunir tous les ouvrages juridiques utiles à l'administration municipale et toutes les œuvres historiques, statistiques

et ethnographiques ayant trait à la capitale de l'Autriche.

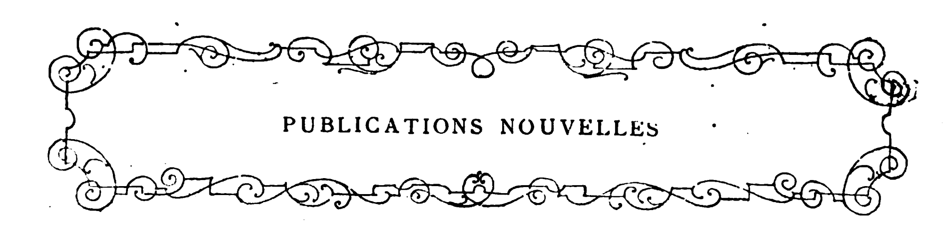
A cet effet, la bibliothèque est divisée en quatre grandes sections :

1° Ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Vienne;
2° Ouvrages relatifs à l'histoire de l'Autriche;
3° Ouvrages sur le droit constitutionnel, le droit en général, l'administration, l'économie politique et la statistique;
4° Ouvrages divers.

Mais l'importance qu'a prise la bibliothèque a rendu nécessaire la subdivision de chaque section. Ainsi la première comprend une division des plans et représentations graphiques, subdivisée elle-même en groupes secondaires : plans de la ville, vues d'ensemble de Vienne et de ses faubourgs, vues de rues isolées, de places et de monuments remarquables, estampes représentant des fêtes et des événements historiques, etc. La section juridique possède une collection spéciale d'ouvrages relatifs à l'organisation administrative des villes principales d'Autriche et de l'étranger.

Des achats et des dons importants ont contribué à enrichir la bibliothèque de Vienne, qui dispose d'ailleurs d'un crédit qui n'a cessé de s'accroître. Borné à 500 florins en 1856, date de la fondation, ce crédit est monté à 1,000 florins en 1862, à 1,400 florins en 1877 et à 2,000 florins en 1880. En outre, depuis 1864, le conseil municipal accorde annuellement 200 florins pour la dotation de la section des médailles et monnaies intéressant l'histoire de Vienne.

La bibliothèque compte actuellement 48,000 volumes, qui sont consultés journellement non seulement par les conseillers municipaux, les fonctionnaires, employés et instituteurs de la ville, mais encore par les savants et gens de lettres auxquels elle est libéralement ouverte.



PUBLICATIONS NOUVELLES

M. Ch. Schmidt vient de publier un intéressant et curieux ouvrage sur les plus anciennes bibliothèques et les premiers imprimeurs de Strasbourg.

M. Mispoulet, avocat à la Cour d'appel de Paris, vient de publier le premier volume d'un ouvrage intitulé *les Institutions politiques des Romains ou exposé historique des règles de la constitution de l'administration romaine depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Justinien.*

Il a paru dernièrement un ouvrage intitulé *Alexandre II, détails inédits sur sa vie intime et sa mort,* par Victor Laferté.

S'il en faut croire *l'Academy,* ce Victor Laferté ne serait autre que la princesse Dolgorouki, épouse morganatique du dernier empereur de Russie.

PUBLICATIONS ANNONCÉES
OU EN PRÉPARATION

M. Efremof, de Moscou, prépare une nouvelle édition des Œuvres de Pouschkine. Elle comprendra sept volumes dont l'un renfermera les lettres intimes du poète; on y trouvera deux portraits de Pouschkine, dont l'un, jusqu'ici inconnu et conservé au musée de Moscou, est dû à Pouschkine lui-même.

Une importante publication, consacrée aux chants populaires de l'Espagne, paraîtra prochainement à Séville.

L'ouvrage, qui comprendra quatre volumes, renfermera plus de 10,000 chants populaires.

M. Shepherd prépare une biographie de Thackeray. L'ouvrage renfermera des lettres et des écrits inédits du célèbre romancier.

M. Tikhouravow, de Moscou, va faire paraître prochainement une *Histoire du théâtre russe de 1672 à 1725.* L'ouvrage comprendra un choix d'œuvres dramatiques, originales ou traduites, tirées des bibliothèques et des collections russes. Chaque pièce sera accompagnée de notes faisant connaître son origine et son histoire. Une introduction détaillée donnera le tableau d'ensemble du théâtre russe pendant les cinquante premières années de son existence.

Un révérend anglais va publier un Plutarque de la cordonnerie. Son livre aura pour titre : *Vie des cordonniers illustres.*

L'Academy rapporte que Victor Hugo termine, en vue de l'impression, le drame des *Jumeaux,* ébauché il y a près de quarante ans et dont Mazarin est le héros.



Voici quelques détails sur l'album que la ville de Paris va faire exécuter en commémoration de la fête des 13 et 14 juillet.

L'ouvrage comprendra un titre, la liste des membres du conseil municipal, une page de dédicace avec le nom du destinataire, une courte préface, 25 gravures sur papier de Chine ou Japon, représentant des vues des principales scènes des fêtes des 13 et 14 juillet, et une table.

Le tout sera relié ou renfermé dans un carton aux armes de la ville. Chaque gravure sera précédée d'une feuille de titre portant une courte description.

NOUVELLES DIVERSES

Les origines de la presse. Détail peu connu :

Le premier journal date de 1494.

Pendant l'expédition de Charles VIII dans le royaume de Naples, on criait dans les rues de Paris le *Journal à un sou, Bulletin de la grande armée d'Italie*.

Ce journal cessa de paraître en 1495; les épreuves sont déposées à la bibliothèque de Nantes.

Il existerait dans la bibliothèque royale de Hanovre plusieurs caisses contenant la correspondance inédite de Leibniz avec les grands hommes de son temps, ainsi que plusieurs autres manuscrits intéressants.

Ces papiers seraient la propriété du gouvernement allemand.

Budget du ministère de l'instruction publique.

Nous croyons intéressant de donner ici le chiffre de quelques-uns des crédits alloués au ministère de l'instruction publique :

Chapitres	Nature des dépenses.	Crédits proposés par le ministre.	Crédits proposés par la commission.
6	École normale supérieure.	501.610	500.010
7	Facultés.	11.557.220	11.310.305
8	Écoles des hautes études.	300.000	300.000
9	Encouragements aux membres du corps enseignant et souscriptions aux ouvrages classiques. . . .	50.000	50.000
10	Institut national de France	720.262	720.262
11	Académie de médecine. .	75.500	75.500
12	Collège de France. . . .	496.280	484.280
13	Muséum d'histoire naturelle..	912.442	915.442
14	Établissements astronomiques et météorologiques	948.200	930.200
15	Enseignement des langues orientales vivantes. . .	155.616	155.616
16	École des chartes.	71.300	71.300
17	Écoles françaises d'Athènes et de Rome.	148.040	148.040
18	Bibliothèque nationale (dépenses ordinaires) . . .	694.073	674.073
19	Bibliothèque nationale (dépenses extraordinaires).	50.000	50.000
20	Bibliothèques publiques et musée d'Alger.	336.660	306.660
20 *bis*	Bibliothèques publiques (dépenses extraordinaires).	......	30.000
21	Archives nationales. . . .	204.700	204.700
22	Sociétés savantes. — Échanges internationaux. . .	196.000	176.000
23	Journal des Savants. . .	24.000	24.000
24	Souscriptions scientifiques et littéraires.	230.000	190.000
25	Encouragements et secours aux savants et gens de lettres.	200.000	200.000
26	Voyages et missions scientifiques. — Musée d'ethnographie.	222.100	222.100
27	Recueil et publication de documents inédits relatifs à l'histoire de France. .	195.000	165.000
39	Voyages et missions scientifiques en Algérie. . .	5.000	5.000

M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, est chargé d'une mission dans les archives du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, à l'effet de réunir les éléments d'un catalogue analytique et chronologique de tous les actes notables émanant des ducs de Bretagne.

Dans une de ses dernières chroniques, M. Charles Monselet s'est occupé de Michelet, et particulièrement de Michelet, imprimeur.

On sait que l'auteur de *l'Oiseau* fut typographe, ainsi qu'il l'a écrit :

« Avant de faire des livres j'en ai composé matériellement; j'ai assemblé des lettres avant d'assembler des idées. »

J'ai recherché les traces de cette imprimerie où Michelet a passé son enfance, dit M. Monselet. Voici les documents que j'ai pu réunir: D'abord deux volumes (en ma possession) : *Lettres de M. de Fronsac, fils du duc de Richelieu, au chevalier Dumas, ou son Histoire de quelques mois à la cour de Russie*, avec cette indication : « A Paris, chez Michelet, imprimeur-libraire, rue Montmartre, n° 224, entre la cour Mandar et la rue Tiquetonne. — An X. — 1801. »

En 1801, le futur auteur de *l'Amour* n'avait que trois ans; on peut donc supposer qu'il est né dans ce

domicile, c'est-à-dire rue Montmartre. Encore une plaque commémorative pour l'avenir.

Mais ses parent durent se déplacer, car, de 1846 à 1850 environ, je retrouve dans la rue du Hasard-Richelieu, où je passais tous les jours, un bâtiment bien vieux, bien noir, bien misérable, avec cette enseigne : *Imprimerie Michelet.*

Encore une recherche historique à approfondir, pour faire suite à celle de l'imprimerie Balzac, située jadis rue des Marais-Saint-Germain, aujourd'hui rue Visconti.

La municipalité de Rome vient de décider de rappeler par une plaque commémorative en marbre, que Michel Montaigne, l'auteur des *Essais*, a habité l'hôtel *dell'Orso.*

Voici la traduction du texte de l'inscription qui sera gravée sur cette plaque :

S. P. Q. R. « Dans cette ancienne auberge de l'Orso, demeurait, en l'an 1629, le moraliste français Michel Montaigne, auteur du livre des sages, qui a beaucoup contribué au progrès de la nouvelle philosophie. Le sénateur de Rome lui avait conféré le droit de citoyen romain. »

Une imprimerie turque.

On écrit de Constantinople, 25 juillet, à la *Correspondance politique,* de Vienne :

Pendant que l'émotion est au comble dans l'entourage immédiat du sultan et que les préoccupations politiques absorbent toutes les autres, il se trouve parmi les chambellans de Sa Majesté un homme assez convaincu pour poursuivre, sans se laisser troubler, une œuvre scientifique du plus haut intérêt pour l'Europe savante. Osman bey, second chambellan, avait depuis longtemps conçu l'idée de fonder ici une imprimerie modèle dont le matériel perfectionné et le personnel de choix lui avaient permis d'aborder la publication des principales œuvres religieuses historiques et scientifiques produites par la civilisation musulmane et connues en Europe par de mauvaises copies de manuscrits ou par des éditions typographiques vicieuses.

L'imprimerie d'Osman bey, splendidement installée, a débuté par une édition du Koran, destinée à être répandue à profusion parmi les classes les plus pauvres et livrée par conséquent à un prix infime. On parle encore d'une entreprise hardie qu'Osman bey est sur le point de tenter. C'est la vulgarisation des principaux historiens arabes et turcs dont les ouvrages n'ont jamais été imprimés.

La reproduction correcte des écrits du célèbre historien arabe Eln-Kaldoun ou du Turc Kodja effendi serait un véritable service rendu aux orientalistes de tous les pays. Le sultan encourage beaucoup Osman bey dans une entreprise destinée à mettre en lumière un des côtés les plus brillants de la civilisation musulmane.

Une importante découverte scientifique et littéraire vient d'être faite à Salonique.

Des œuvres du célèbre médecin Galien, que l'on croyait perdues, notamment ses traités sur les forces physiques et les constitutions, ont été retrouvées.

L'*Ephéméris,* à laquelle nous empruntons cette intéressante nouvelle, dit que l'auteur de cette découverte, M. Papageorges, lui a envoyé les renseignements suivants : Le manuscrit, qui date du xve siècle, se composait de 248 feuillets; 144 sont bien conservés, 24 sont mutilés ou rongés par les vers et 80 ont disparu.

Le sénat des États-Unis a voté :

1° Une somme de 175,000 francs pour le rachat des manuscrits de Franklin, actuellement à Londres.

2° Une autre somme de 100,000 francs pour l'acquisition des lettres, cartes militaires et documents divers, datés de 1786 à 1794, provenant du comte de Rochambeau, le compagnon d'armes de La Fayette, et cédés récemment au gouvernement américain par le petit-fils adoptif de Rochambeau.

La ville de Rouen a inauguré le 24 août dernier le buste du poète Louis Bouilhet.

C'est dans une salle de la bibliothèque de la ville que se trouve placé le buste de l'auteur de *Melœnis* et de la *Conjuration d'Amboise.*

M. Mignet, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-six ans, serait sur le point de résigner ses fonctions.

Dans le cas où M. Mignet, malgré les instances de ses collègues, persisterait dans sa résolution, et où les membres de cette compagnie seraient amenés à lui donner un successeur, leur choix paraît devoir se porter sur M. Jules Simon.

Bien que le fameux incident Duverdy soit enterré depuis longtemps, il peut être encore intéressant de connaître la lettre que, dans un cas analogue, écrivit Pigault-Lebrun — un des ancêtres du roman pornographique — aux directeurs de différents journaux :

Paris, 10 nivôse an IX (31 déc. 1800).

« Monsieur,

« Le descendant du grand maître de Malte, Daubusson, s'est plaint à moi de ce que j'avais mis son nom sur la scène ; je lui ai répondu que je l'avais employé sans réflexion, et que je n'avais pas prétendu qu'on dût en conclure qu'il y eût un banquier dans la famille Daubusson. Je vous prie d'insérer cette

lettre dans votre journal pour la satisfaction du rejetton (*sic*) de cette famille distinguée.

« Salut et estime.

PIGAULT-LEBRUN. »

Le « rejetton » dut se contenter de cette réparation facile.

La commission des inscriptions parisiennes a fait placer hier, sur la maison qui occupe l'angle de la rue des Jardins-Saint-Paul et du quai des Célestins, une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

FRANÇOIS RABELAIS
est mort dans cette maison en 1553.

Une imprimerie d'État et l'industrie privée. — Nous trouvons dans le rapport sur le budget de l'Imprimerie nationale un chiffre qui mérite l'attention des imprimeurs.

Le chiffre des commandes, y est-il dit, qui fut de 18,000 en 1870, s'est élevé à 28,000 en 1881 et ne cesse d'augmenter.

Nous avons, à plusieurs reprises, enregistré les protestations des imprimeurs de Paris contre la concurrence que l'Imprimerie nationale fait à l'industrie privée. Les chiffres que nous venons de citer montrent comment leurs justes réclamations ont été écoutées. C'est avec raison qu'ils réclament, eux contribuables, contre cette usine d'État qui absorbe une grande quantité des travaux que l'industrie privée pourrait accomplir au moins tout aussi bien et en tout cas à meilleur marché.

Comme la manufacture de Sèvres et des Gobelins, en ce qui les concerne, l'Imprimerie nationale devrait être un Conservatoire de l'art typographique. Sa haute mission devrait se borner à l'exécution d'ouvrages de luxe exceptionnels dont l'industrie privée ne pourrait faire les frais, ainsi que des travaux confidentiels que l'État peut avoir intérêt à faire exécuter dans des conditions tout à fait spéciales. Nous ajouterons que tous les progrès, soit mécaniques, soit artistiques de la typographie, devraient y être poursuivis de façon que l'industrie privée elle-même, ainsi tenue au courant des inventions nouvelles et des perfectionnements, pût rencontrer dans cet établissements modèle des renseignements qui développeraient sa propre prospérité. Des cours professionnels pourraient être joints à ces démonstrations pratiques, ainsi que cela a lieu au Conservatoire des arts et métiers pour les inventions les plus diverses. Il est évident aujourd'hui que c'est à l'initiative privée que sont dues en majeure partie les améliorations introduites par la science moderne dans l'industrie typographique, aussi bien pour les publications de luxe que pour les publications à bon marché dites de vulgarisation. A ce sujet, nous terminerons par une observation qui ne nous semble pas devoir être laissée de côté par un gouvernement soucieux de l'instruction publique.

Des documents officiels, qui sont des sources précieuses d'information pour les travailleurs, sont édités la plupart du temps avec un luxe qui élève le prix de ces publications. Or nous savons que, notamtamment aux États-Unis, le gouvernement apporte un soin tout particulier à rendre ces documents abordables aux plus petites bourses. Qu'un certain nombre d'exemplaires, destinés à être conservés comme archives dans les bibliothèques, soient tirés sur un papier cher et d'une fabrication présentant toutes les qualités de durée, nous le concevons et le souhaitons ; mais en même temps qu'il soit fait des impressions courantes et à bas prix pour les études quotidiennes. Dans cet ordre d'idées, il y a tout un programme qui n'est pas rempli par l'Imprimerie nationale et que l'industrie privée exécuterait parfaitement avec ses puissants et rapides moyens d'action. Elle trouverait dans ces travaux très nombreux, et le chiffre cité plus haut en fait foi, une juste compensation aux impôts qu'elle supporte. L'État ne doit pas faire concurrence aux contribuables.

On lit dans *le Constitutionnel :*

L'attention du ministre de l'intérieur vient d'être appelée sur la publication de feuilletons immoraux dans un certain nombre de journaux de province.

Quelques-uns de ces feuilletons dépassent tout ce que les feuilles pornographiques de Paris ont déjà publié.



La *Revue scientifique* vient de perdre l'un de ses directeurs, M. Antoine Breguet.

Nous apprenons la mort de M. Dareste de Chavanne, qui vient de succomber à l'âge de soixante-deux ans.

M. Dareste a été successivement professeur d'histoire aux lycées de Versailles, de Rennes, au collège Stanislas, puis à la Faculté des lettres de Grenoble et à celle de Lyon.

Il a publié une *Histoire de l'administration en France depuis Philippe-Auguste ;* une *Histoire des classes agricoles en France depuis saint Louis jusqu'à*

Louis-XVI, et une *Histoire de France* qui lui valut le grand prix Gobert en 1868.

Le général Ducrot, mort le mois dernier, laisse plusieurs ouvrages qui firent du bruit lors de leur apparition, et qui resteront comme autant de pages d'histoire.

Citons *la Journée de Sedan; De l'état-major et des différentes armes; la Vérité sur l'Algérie,* dédié à Mgr le duc d'Aumale; *Quelques observations sur le système de défense de la France; Guerre de frontières,* réponse à l'état-major allemand; *la Défense de Paris.*

Le général était né à Nevers en 1817.

On annonce la mort du baron Gaston de Flotte, qui fut longtemps en relations d'amitié avec les poètes Barthélemy, Méry et Autran, dont il partageait, sinon les opinions politiques, du moins les goûts littéraires.

Parmi les œuvres de M. Gaston de Flotte, citons *le Dante exilé,* poème; *Jésus-Christ,* poème religieux; *la Vendée, les Bévues parisiennes,* etc., etc.

M. de Flotte était né en 1805.

M. Frédéric Gaillardet, le collaborateur d'Alexandre Dumas père pour le célèbre drame *la Tour de Nesle,* et fondateur à New-York du *Courrier des États-Unis,* est mort le mois dernier, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Saint-Leu-Taverny, près de Plessis-Bouchard.

Né à Paris en 1805, Frédéric Gaillardet fit ses études de droit et se fit ensuite inscrire comme avocat au barreau de Tonnerre, où résidait sa famille.

Gaillardet donna au théâtre *Struensée* (1832), et *Georges* (1833), puis publia un volume : les *Mémoires du chevalier d'Éon,* qui eurent un grand succès. Mais l'œuvre la plus considérable de Frédéric Gaillardet est la fondation du *Courrier des États-Unis.*

En 1839, il conçut le projet de relier les populations d'origine française disséminées en Amérique au moyen d'un organe qu'il fonda à New-York.

Défendant les intérêts français, le *Courrier des États-Unis* rendit d'éminents services au commerce et à l'industrie.

Quelques années plus tard, Gaillardet revenait en France, cédant à Léon Meunier son journal, dont il devenait à Paris le correspondant politique.

Un historien de la ville de Paris, M. Charles-Antoine Lefeuve, vient de mourir à Nice d'une affection pulmonaire.

Tout le monde connaît l'ouvrage curieux, *les Anciennes maisons de Paris,* qu'il a publié d'abord par livraisons, de 1858 à 1861, puis en cinq volumes en 1874. Entrepris au moment des grands travaux de la capitale qui firent disparaître tant de souvenirs historiques, cette publication contient pour ainsi dire l'histoire de l'ancien Paris.

M. Lefeuve a écrit, en outre, une *Histoire de Saint-Germain-l'Auxerrois,* une autre de *Sainte-Geneviève,* des monographies du lycée Bonaparte et du collège Rollin et quelques volumes de poésies.

M. Lefeuve était âgé de soixante-quatre ans.

On annonce la mort de M. Adolphe Moreau, ancien maître des requêtes au Conseil d'État.

M. Moreau a rédigé en deux volumes imprimés par Jouaust le catalogue général des œuvres de Decamps et d'Eug. Delacroix; il laisse inachevé celui de Marilhat, lacune regrettable, mais facile à combler au point où en est resté le travail.

M. Edmond Morin est mort, le mois dernier, à la maison de santé du docteur Reddon, á Sceaux.

M. Edmond Morin n'était âgé que de cinquante-huit ans. Après avoir débuté au *Journal amusant* et au *Musée cosmopolite,* il passa à l'*Illustrated London News,* puis au *Monde illustré* et à la *Vie parisienne.* Il a illustré plusieurs des œuvres de Ludovic Halévy, Gustave Droz, Alphonse Daudet, Champfleury, parmi lesquelles nous citerons : *Madame et Monsieur Cardinal; Monsieur, Madame et Bébé; Fromont jeune et Risler aîné; les Aventures de Mlle Manette,* etc.

C'est également à Morin que les bibliophiles doivent l'illustration de *la Chronique de Charles IX,* de Mérimée, publiée par la *Société des amis des livres.*

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le docteur Hermann Pidoux.

Avec lui disparaît l'un des plus éminents représentants de la médecine française.

M. Hermann Pidoux était né à Orgelet (Jura), en 1808. A la suite d'un brillant stage dans les hôpitaux de Paris, il fut reçu docteur en médecine en 1835.

Lié de bonne heure avec Trousseau, il publia, avec lui, en 1839, un *Traité de thérapeutique et de matière médicale* qui obtint d'emblée un succès prodigieux. Ce livre, soigneusement tenu par ses auteurs au courant des progrès de la science, est devenu et est demeuré classique dans les écoles de médecine de tous les pays, après avoir été traduit dans toutes les langues.

Les ouvrages de M. Pidoux sont nombreux. Parmi les principaux, nous citerons *les Vrais Principes de matière médicale et de thérapeutique,* parus en 1853; *les Études de vitalisme organique* et *les Études sur la fièvre puerpérale,* publiées en 1858; *les Études générales et pratiques sur la phtisie pulmonaire,* parues en 1874. Le dernier ouvrage de longue haleine de M. Pidoux est intitulé *Lois de la création du sang enseignées par l'anatomie comparée, l'embryologie et l'observation clinique.* Ce travail, qui porte au plus haut degré l'empreinte de la puissante originalité de son auteur, date de 1879.

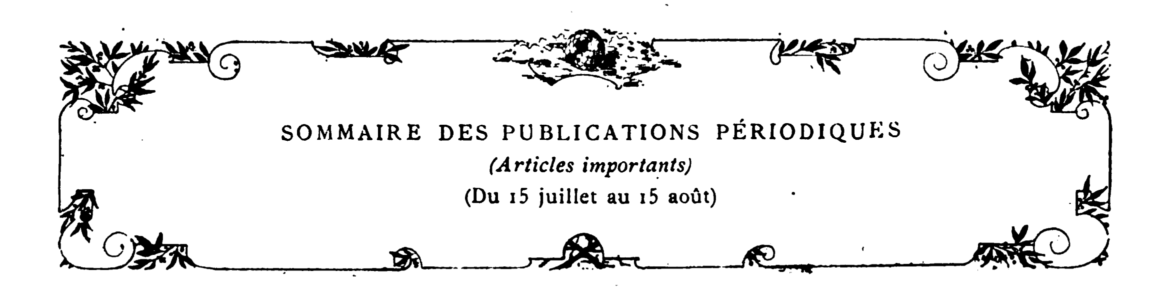
Longtemps médecin des hôpitaux et en dernier

lieu de l'hôpital de la Charité, il fut également médecin inspecteur des Eaux-Bonnes. Il était président de la Société d'hydrologie médicale de Paris et commandeur de la Légion d'honneur.

Le R. P. Gagarin, né en 1815, à Saint-Pétersbourg, est mort à Paris au mois de juillet. Fils du prince Serge Gagarin, il appartenait à l'une des familles les plus considérables de Russie. D'abord secrétaire d'ambassade à Vienne et à Paris, il se convertit en 1842 à la foi catholique et entra en 1843 dans la Compagnie de Jésus. Parmi les ouvrages publiés par le P. Gagarin, nous mentionnerons les suivants : *la Russie sera-t-elle catholique?* (1856); *le Clergé russe* (1867); *l'Église russe et l'Immaculée Conception* (1876). Le P. Gagarin s'est fait aussi l'éditeur d'un grand nombre de documents importants concernant la question religieuse en Russie. En 1856, il avait fondé avec le P. Charles Daniel *les Études religieuses, historiques et littéraires*, une revue qui a donné souvent d'excellents travaux.

On trouvera dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* la bibliographie complète des œuvres du P. Gagarin. Elles sont considérables.

Les journaux suisses annoncent la mort de M. Rodolphe Rey, connu dans le monde des lettres par ses travaux consciencieux sur la Suisse et l'Italie. Son livre *Genève et les rives du Léman*, publié en 1868, et qui a atteint déjà sa troisième édition, est plein de faits et de remarques intéressantes; un autre ouvrage publié à Paris a pour titre : *Histoire de la renaissance politique de l'Italie de 1814 à 1861*. M. Rey a donné, en outre, plusieurs opuscules sur des sujets d'histoire, de littérature et d'art. Il était âgé de cinquante-huit ans.



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 juillet au 15 août)

ART (L') (juillet 16). — Lenormant : Les poteries étrusques de terre noire. — Muntz : Recherches sur l'histoire de la tapisserie en Allemagne. — (23 juillet). P. Leroi : Le Salon de 1882. — (juillet 30). E. Molinier : Les Majoliques italiennes en Italie. — (août 6). Pigalle : Le sculpteur Rude. — (août 13) : Rioux de Maillou : Salon des arts décoratifs. — ARTISTE (juillet). Valabrègue : Les bambochades de Sébastien Bourdon. — Marius Fontane : L'art égyptien. — De Chennevières : J.-F. Liotard.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (août). Marc Monnier : Ludovic Arioste d'après les biographes et les critiques récents. — Frossard : Le culte des images. — Rios : Le mouvement littéraire en Espagne. — Barine : L'éducation d'un gentilhomme au XVIIe siècle. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (22 juillet). Rapport sur les moyens d'éviter le désordre au combat, dans l'infanterie. — Le fusil Hebler. — (5 août). Places fortes et camps retranchés. — Note sur la zone dangereuse pour un tireur couché. — Les écoles militaires en Suède et en Norvège. — (12 août). Études sur l'obus à balle. — Quelques idées sur le mode de fortification permanente et provisoire du présent et de l'avenir.

CORRESPONDANT (25 juillet). Thureau-Dangin : La politique de résistance après la révolution de 1830 : Casimir Perier. — Le Trésor de la Rocque : Les finances de la République. — Biré : Victor Hugo avant 1830 : *les Nouvelles odes, Bug-Jargal.* — Langlois : Les institutions de prévoyance en Angleterre. — (10 août). Chantelauze : Le dernier des faux Dauphins. — Biré : Victor Hugo avant 1830; *le sacre de Charles X; l'ode à la Colonne.* — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (15 et 22 juillet). Renouvier : Remarques sur une proposition de M. L. Dauriac relative à la « Notion de nombre. » — Schadworth H. Hodgson : Réponse aux notes de M. Renouvier sur mon examen de ses *Essais de critique générale.* Psychologie (suite). — F. Pillon : A propos de la notion de nombre. — Réflexions sur les différentes espèces de grandeurs. — (29 juillet). Renouvier : La parole intérieure. Essai de psychologie descriptive par *Victor Egger* — F. Grindelle : Cinquante ans de liberté. Tableau du développement intellectuel en Belgique. — (5 août). *Essai sur l'homme*, par Hannotin. — (12 août). Pillon : Le programme de l'enseignement moral dans l'école primaire.

GAZETTE ANECDOTIQUE (15 août). — Rouget de l'Isle. — A propos de Rachel. — A propos de Casimir Delavigne. — Désaugiers, écrivain sacré. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (août). — Corroyer : L'architecture au Salon de 1882. — Bonnaffé : Notes sur les collections des Richelieu. — Duret : L'art japonais; les livres illustrés; les albums imprimés. — P. Lefort : Velasquez. — L. Gonse : Dessins de Victor Hugo pour les *Travailleurs de la mer.*

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (25 juillet). La clef d'*Elle et Lui.* — Nouvelle traduction des *Mémoirs of a woman of pleasure.* — Le livre le plus souvent réimprimé. — *Ex libris* et *ex dono* autographes. — (10 août). L'art d'aimer, imité d'Ovide. — Chansons françaises du XVIIe siècle. — Le poète Montreuil. — Rouget de l'Isle. — Gil Blas, notice de Victor Hugo. — Éloge de Balzac, par Louis Lurine.

JEUNE REVUE (15 juillet). Bizos : Boileau, Mlle de Scudéry et les auteurs de romans. — Strehly : Origine des noms de personnes. — (22 juillet). Gourraigne : L'enseignement et les programmes actuels de la géographie. — (29 juillet).

La Hautière : L'association des idées. — (5 août). East : La prononciation anglaise par la rime. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (juillet). De Puynode : La crise financière de la Révolution. — Gide : Les doctrines économiques de M. Ch. Périn. — Impôts arabes en Algérie. — Le dîner du Cobden-Club. — Société de statistique de Paris. — JOURNAL DES SAVANTS (juillet). Ch. Levêque : Les manuscrits de Léonard de Vinci. — A. Maury : Les antiquités euganéennes et les fouilles d'Este. — Hauréau : Poèmes latins attribués à saint Bernard. — Weil : Théâtres d'automates en Grèce. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (juillet). Laval : Tactique des renseignements. — De Villenoisy : Réflexions sur les méthodes à suivre pour l'attaque et la défense des places fortes. — Maximes de guerre de Napoléon Ier. — L'Allemagne en face de la Russie.

MAGASIN PITTORESQUE (juillet). Un portrait par André del Sarte. — L'Amérique centrale et le canal de Panama. — Ancienne tombe de Saint-Pol-de-Léon. — Le Charbon. — Curiosités de la vision. — La maison des musiciens à Reims. — L'hôtel des Menus-Plaisirs, à Versailles. — Vézelay. — Le monogramme de Colbert. — MOLIÉRISTE (août). Les illustrateurs de Molière. — Rachel, interprète de Molière. — Sur deux vers de l'*Elomire hypocondre*. — Molière en Pologne. — Sur le *Procès de Molière et d'un médecin*.

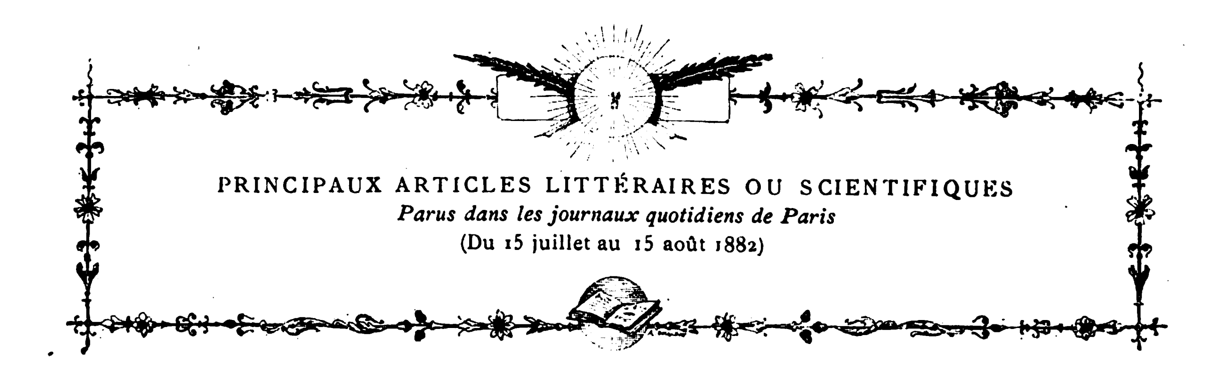
NATURE (22 juillet). Les dangers de l'éclairage électrique. — Les caves naturelles de Roquefort. — (29 juillet). Le percement de l'isthme de Panama. — (5 août). Le rôle de Darwin considéré au point de vue de la paléontologie. — L'âge des arbres et les cercles concentriques des troncs. — NOUVELLE REVUE (15 juillet). E. Havet : Les Évangiles. — Louis Pauliat : La classe populaire de Paris. — Nauroy : La femme du duc d'Enghien. — Dubufe : Paul Baudry. — (1er août). De Vitrolles : Mémoires; le congrès de Châtillon. — Meunier : Le tunnel sous la Manche. — P. Richer : Magnétisme animal et hypnotisme. — J. Vallès : L'insurgé. — Marc-Monnier : Giosue Carducci, poète italien.

POLYBIBLION (juillet). Cherbonneau : Publications africaines. — Comptes rendus dans les sections de théologie, sciences et arts, belles-lettres, histoire. — Chronique : Société des antiquaires de France. — Société bibliographique belge. — Découvertes de chartes dans des reliures.

RÉVOLUTION FRANÇAISE (15 mai). Colfavru : L'abolition des titres de noblesse en 1791. — Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau, par Cabanis. — Notes de Topino-Lebrun sur le procès de Danton. — (1er juin). Aulard : Du texte des discours de Danton. — Bertrand : L'instruction primaire dans le département du Nord pendant la Révolution. — Janvrot : La magistrature élective sous la Révolution. —

REVUE GÉNÉRALE D'ADMINISTRATION (juillet). Bonnassieux : La question des grèves sous l'ancien régime. — Bibliothèque municipale de Vienne. — REVUE ALSACIENNE (juillet). Chassin : Charras. — De Neyremand : Le conseil souverain d'Alsace. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (mai). De Kersers : Stèles romaines découvertes à Bourges. — Castan : Les nouvelles fouilles de Mandeure. — Bouriant : Le tombeau de Ramsès. — Delattre : Inscriptions de Chemtou (Tunisie). — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (juin). Ménard : Le Salon des arts décoratifs. — Rioux de Maillou : Exposition des œuvres de M. Paul Baudry. — V. Champier : La maison modèle; études et types d'ameublement. — REVUE BRITANNIQUE (juillet). La reine et la famille royale d'Angleterre. Les insectes comestibles. — Les lois concernant le mariage dans le Royaume-Uni. — Les chemins de fer dans le monde entier. — REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE (juin). De Courjault : Notes sur le maréchal de Saint-Paul. — Le Baye : L'industrie quaternaire statigraphique. — De Barthélemy : De l'origine du pape saint Urbain II. — REVUE CRITIQUE (17 juillet). Schmalz : Le Catilina de Salluste. — Kugler : Histoire des croisades. — Douais : Les sources de l'Inquisition dans le midi de la France. — Haller : Histoire de la littérature russe. — (24 juillet). Rocquain : La papauté du moyen âge. — Moguel : Vie et œuvres de Calderon. — (31 juillet). Giraudet : Les origines de l'imprimerie à Tours. — (7 août). Perrot et Chipiez : Histoire de l'art dans l'antiquité. — Godefroy : Dictionnaire de l'ancienne langue française. — (14 août). Kluze : Dictionnaire étymologique de la langue allemande. — Perey et Maugras : Lettre de l'abbé Galiani. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (juillet). Drapeyron : L'étude de la géographie au point de vue de l'éducation générale, de la méthode historique et de la direction politique. — Barneaud : Le chemin de fer du sud-ouest oranais. — Deloncle : Historique de l'avant-projet du canal maritime de l'isthme de Kra. — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES (juillet). Yung : Le sommeil normal et le sommeil pathologique. — Fromann : De la structure et du mouvement du protoplasma des cellules végétales. — Muller : Biologie entomologique. — REVUE LITTÉRAIRE (juillet). De Chaulnes : L'instruction primaire avant 1789. — De Lansade : Légendes de Trianon, Versailles et Saint-Germain. De la Villemarqué : Légendes bibliques et orientales. — REVUE MARITIME ET COLONIALE (juillet). Avalle : Notices sur les colonies anglaises. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 juin). De Bonniot : M. Renan et la vérité. — (1er juillet). Nicolay : Le divorce, son histoire, ses périls. — Méric : Proudhon et la morale indépendante. — REVUE PHILOSOPHIQUE (août). Marion : La philosophie de Glisson. — Delbœuf : Déterminisme et liberté. — Joly : Psychologie des grands hommes. — Thury : *Une hypothèse sur la succession des espèces*. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (15 juillet). Hémon : Études nouvelles sur Rotrou. — De Nouvion : *L'Hôtel de Ville de Paris* d'après M. Marius Vachon. — (22 juillet). Ganem : La question égyptienne; son histoire. — Caro : La parole intérieure, d'après M. Egger. — Léo Quesnel : Richard Wagner, sa vie et ses œuvres. — (22 juillet). Barine : Théâtre allemand contemporain ; *la Comtesse Léa*, comédie de M. P. Lindau. — (5 août). Chateauminois : L'éducation des femmes au XVIIe siècle ; Mlle de Scudéry. — (12 août). De Pressensé : Les révolutions de M. Émile Ollivier. — A. Leroy-Beaulieu : La police d'État en Russie. — Dreyfus : Le théâtre au séminaire. — REVUE SCIENTIFIQUE. (15 juillet). Lacaze-Duthiers : Le baccalauréat et les sciences naturelles. — Dallet : Les planètes extrêmes de notre système solaire. — Trouessart : Galilée et l'invention du télescope. — (22 juillet). Lacaze-Duthiers : La licence et le Muséum. — Parrot : Une maladie préhistorique. — (29 juillet). J. Soury : Nouvelles théories du sens des couleurs. — Abel : Propriétés dangereuses des poussières. — (5 août). Héricourt : Essais sur les sensations musicales. — Girard : L'Égypte en 1800. — (12 août). De Fontpertuis : La Nouvelle-Zélande. — L'armée égyptienne et les Mameluks.

SPECTATEUR MILITAIRE (juillet). Batreau : De l'organisation de l'armée et en particulier de l'artillerie et du génie. — De Sérignan : Notes sur l'Espagne et l'armée espagnole. — Buez : Les massacres de Djeddah en 1858.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES
Parus dans les journaux quotidiens de Paris
(Du 15 juillet au 15 août 1882)

BIEN PUBLIC. Août : 14. F. Champsau : Ch. Monselet.

CONSTITUTIONNEL. Juillet : 24. G. Ohnet : De la propriété dramatique. — J. Barbey d'Aurevilly : Les récits de la Lucotte, par Korigan. — Août : 3-4. Ch. d'Héricault : Souvenirs et mélanges politiques du comte de Falloux. - 7. Hygiène sociale contre le Paupérisme, par Coste. — Du rôle de l'État dans l'ordre économique, par Villey.

DÉBATS. Août : 2. Ganem : De la condition des chrétiens sous la domination turque. — 5. Bérard-Véragnac : Études sur la littérature contemporaine, par E. Scherer. — 9. Deschanel : Chefs-d'œuvre poétiques de Mickiewicz.

DÉFENSE. Juillet : 27. L'Angleterre et l'émigration française. — Août : 2. Le but de la vie et les doctrines positivistes. — 3. Rouget de Lisle. — 9. Les fantaisies historiques de M. Marius Fontane.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Juillet : 18. Sarcey : La chanson des noveaux époux. — 22. Sarcey : Les droits d'auteur.

FIGARO. Juillet : 22. Vacherot : Michelet. — Notes inédites sur Rouget de Lisle. — Août : 2-9. Marcade : De Talleyrand.

FRANÇAIS. Juillet : 17. Histoire du véritable Saint-Genest de Rotrou. — 18. Le confesseur de Sainte-Beuve. — 31. Théâtre choisi de Rotrou — La cathédrale d'Albi et ses richesses artistiques. — Août : 13. La géographie au moyen âge. — 15. Histoire d'Henriette d'Angleterre, par Mme de La Fayette, préface d'An. France.

FRANCE. Août : 10. La Bibliothèque nationale.

GAZETTE DE FRANCE. Août : 1er. Mme de Sévigné en Bretagne.

LIBERTÉ. Juillet : 22. Un bibliophile d'autrefois ; le comte d'Hoym.

MONITEUR UNIVERSEL. Juillet : 15. Derôme : L'abbé Constantin. — 28. L'épiscopat français ; sa conduite politique de 1830 à 1875.

OFFICIEL. Juillet : 20. Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux Écoles pendant l'année 1881. — 31. Rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur les travaux des Commissions de publications de cette Académie pendant le 1er semestre 1882. — Août : 7. Note relative à des acquisitions faites par la Bibliothèque nationale.

PARLEMENT. Juillet : 22. F. de Pressensé : Le mouvement littéraire anglais ; l'Histoire au XIXe siècle. — Août : 5. Souquet : Le mouvement philosophique à propos de quelques livres récents : L'esthétique de Descartes. — Du sens de l'orientation chez les animaux. — Sociologie. — Opinions récentes au sujet de la liberté. — 6. La Bastide : L'Amour sous la Terreur, par M. de Lescure. — 7. Saint-René Taillandier : Mme Necker à propos d'une récente publication. — 8. Des Essarts : Les études de M. Mézières sur Shakespeare. — 9. De Pressensé : La question irlandaise. — 15. Darmesteter : Hervé Riel, épisode de 1692 et de 1871.

RAPPEL. Août : La Bibliothèque nationale.

RÉFORME. Juillet : 17. J. Barbey d'Aurevilly. — Août : 7. M. Dumas fils.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Août : 5. L'esthétique de Descartes. — 6. L'Algérie, par M. Maurice Wahl. — 12. Monuments antiques de Chypre, de Syrie et d'Égypte, par Colonna Ceccaldi.

SIÈCLE. Juillet : 15. A. de la Forge : Rouget de Lisle. — 19. A. de la Berge : Napoléon Ier et ses frères. — Août : 7. A. de la Berge : Le salon de Mme Necker, par le vicomte d'Haussonville. — 9. La censure sous le premier empire.

TÉLÉGRAPHE. Juillet : 28. L. Léger : La littérature en Turquie et en Bulgarie. — 31. M. Gaucher : De quelques travaux récents sur Rotrou. — Août : 14. La bourgeoisie et les paysans sur le théâtre au XVIIe siècle.

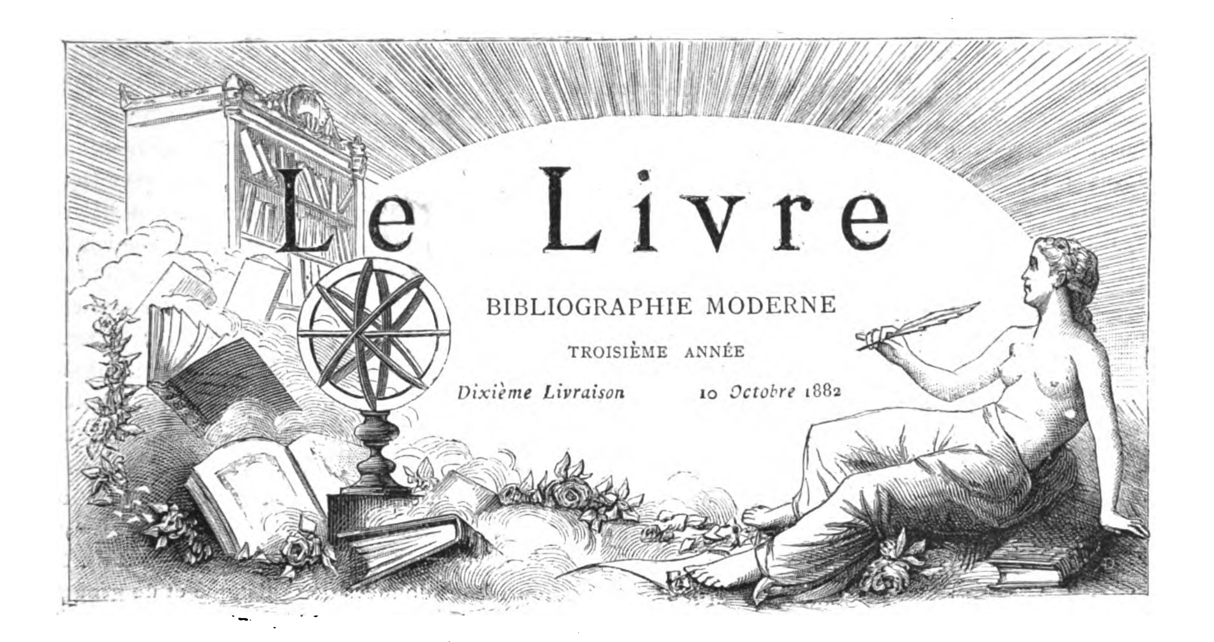
TEMPS. Juillet : 25. J. Simon : Notice sur la vie et les travaux de M. de Rémusat. — Août : 12-13-14. Legouvé : Etudes et souvenirs de théâtre : Les deux Médée.

UNION. Août : 7. Une nièce de Richelieu ; la duchesse d'Aiguillon, par le comte de Bonneau-Avenant. — 8. Légendes des plantes et des oiseaux, par X. Marmier.

UNIVERS. Août : 8. L'exégèse impressionniste.

VOLTAIRE. Juillet : 18-25. Bergerat : La question des droits d'auteur.





CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE

25 septembre 1882.

Le grand événement du mois de juillet a été le *Bühnenweihfestspiel* de Bayreuth. Richard Wagner a convié ses fidèles et ses fervents à venir du Ponant et du Levant, du Nord et du Sud, pour écouter son *Parsifal* (trente marks le fauteuil d'orchestre), et ils sont accourus tous, l'abbé Liszt en tête, pour couvrir le maître d'applaudissements et de fleurs. En tant qu'auteur dramatique (gardons-nous de l'appeler librettiste), Wagner nous appartient. Mais nous n'userons pas du droit que nous avons de parler de lui à nos lecteurs. Que ceux que l'auteur-compositeur intéresse sachent seulement que Breitkopf et Haertel, les plus grands éditeurs de musique et de littérature musicale de l'Allemagne, viennent de mettre en vente *Richard Wagners Leben und Wirken. In sechs Büchern dargestellt von Carl Fr. Glasenapp.* Il doit y avoir beaucoup de gens curieux de connaître et d'étudier le réformateur du drame musical, car la première édition a été épuisée en sept ans et la seconde, celle que nous annonçons, a été augmentée d'un supplément comprenant les années qui se sont écoulées depuis 1876 jusqu'à ce jour[1].

Malgré tout, M. de Bismarck intéresse davantage encore ses contemporains, et le deuxième volume de *Preussen im Bundestag 1851 bis 1859*[1], obtient un succès au moins égal à celui du premier. La pièce de résistance est un rapport de 1856 sur la situation politique de l'Europe après le traité de Paris. Le futur chancelier y donne son avis sur le rôle que la Prusse doit se proposer de jouer dans ce qu'on est convenu d'appeler le concert européen, et en particulier vis-à-vis de l'Autriche. Dix ans avant Sadowa, M. de Bismarck, dans ce rapport que, dit-on, au ministère des affaires étrangères de Berlin on décora du nom de « rapport grandiose », *Prachtbericht,* trace à grands traits la politique qu'il se proposait de suivre et qui devait aboutir à exclure l'Autriche de l'Allemagne.

A Vienne, on a été désagréablement surpris de cette publication. Les hommes d'État autrichiens y sont encore moins ménagés que dans le premier volume. Le troisième ne tardera pas à paraître. On pourra se faire alors une idée juste du côté politique de cette sorte d'entraînement auquel on soumit la Prusse. L'entraînement militaire, on l'étudiera dans une bien intéressante série d'articles, dont le premier vient de paraître dans la *Deutsche Rundschau* (nº d'août) : *Aus der Pfalz und aus Baden,* 1849. *Briefe eines preussischen Generalstabsofficiers.*

1. Grand in-octavo. 2 vol. 15 m.; le supplément, 1 m. 50.

1. Leipzig. S. Hirzel. Royal 8º, m. 7 (fr. 8,75).

Maintenant que la Prusse est devenue puissance prépondérante dans le domaine politique et militaire, elle tend à devenir grande puissance aussi sous le rapport industriel et commercial. La chambre de commerce de Berlin (*Deutscher Handelsverein*) a publié, en mai 1882, *Beitræge zur Kenntniss der Levante. Zusammengestellt von H. Loehnis. Mit* 12 *Plænen und einer Karte*[1]. Ce livre fait suite à une récente publication du même auteur : *Die wichtigsten Ergebnisse einer Informationsreise in die Levante* (*October und November* 1881)[2] et comprend : I. Le rapport de M. Fr. Bæmcher sur les ports existants et projetés du Levant; II. La traduction du rapport sur les routes, les chemins de fer, les ponts à construire, les corrections de cours d'eau à exécuter, les terrains à dessécher et à irriguer en Asie mineure, du ministre turc des travaux publics Hassan Fehmi effendi, et la traduction du rapport adressé audit ministre par le commissaire impérial Tevfik bey sur son voyage en Anatolie; III. Le projet de colonisation de l'Asie mineure par l'ingénieur autrichien W. Pressel.

M. Lœhnis n'est pas partisan des colonisations lointaines, en Australie par exemple : il voudrait de plus détourner le grand courant d'émigration allemande de l'Amérique et le jeter sur l'Asie mineure. Son livre présente de plus le très grand intérêt de donner des aperçus rapides et faits, ce nous semble, avec beaucoup d'impartialité sur toutes les entreprises projetées en Turquie d'Asie, en particulier sur les voies ferrées destinées à relier Constantinople au golfe Persique. Nous recommandons spécialement aux viticulteurs l'appendice du livre sur les vins de l'Asie mineure. Au demeurant, il nous semble peu probable que les émigrants allemands se décident à aller s'établir en Turquie, au moment même où des officiers allemands y sont appelés pour y introduire l'organisation militaire de leur pays.

Mais revenons en Europe. Le congrès géographique tenu à Venise l'an dernier a accordé un diplôme d'honneur à la grande publication suivante : *Die Vœlker Oesterreich-Ungarns*[3]. Les Allemands, les Magyars, les Roumains, les Tchèques, les Polonais et Ruthéniens, les Slovènes et les Slaves du Sud, de plus les Sémites et les Ziganes y sont étudiés en détail. Nous avons sous les yeux le premier des deux volumes consacrés aux Tyroliens et aux habitants du Vorarlberg. *Die Tiroler und Vorarlberger von Dr. Josef Egger. Erste Hælfte.*

Le plan suivi dans ces études ethnographiques est le même pour toutes les nationalités compactes qui composent l'empire austro-hongrois. Il est évident que pour les Juifs et les Bohémiens, il devra subir d'importantes modifications. L'auteur décrit d'abord la nature et le caractère géographiques du pays qu'occupe la race dont il traite ; puis vient l'historique de l'immigration dans ce pays, l'étude de la religion et de la vie intellectuelle, du développement social et économique. Voilà pour le passé.

Pour le présent, l'auteur s'occupe de la position spéciale de la nationalité vis-à-vis du grand tout et du développement de l'esprit national. Enfin, il fournit les données de statistique et de géographie administrative; il décrit les mœurs, parle des légendes, des chants populaires et du développement intellectuel au temps présent. Dans le dernier chapitre, il élucide la position de la nationalité dont il traite vis-à-vis des autres nationalités qui constituent l'empire. Ce plan nous semble fort bien conçu, et dans le volume que nous avons sous les yeux il est suivi avec une scrupuleuse exactitude et une grande science. La publication, une fois qu'elle sera complète, occupera une place à part et non la moins belle dans la littérature ethnographique moderne; d'autant plus que l'éditeur a eu soin de confier la rédaction des différentes parties aux savants les plus éminents de chaque nationalité. Ainsi, pour ne citer qu'un seul nom, c'est M. Paul Hunfalvy qui s'est chargé du cinquième volume, consacré à la Hongrie.

L'auteur du volume sur le Tyrol, le Dr Egger, donne avec toute l'impartialité désirable un tableau saisissant de l'état religieux de son pays aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le clergé du pays le lui pardonnera, espérons-le, en considération du ridicule qu'il jette, sans penser à mal, sur les francs-maçons, par la simple mention du nom d'une des loges d'Inspruck. Elle s'intitulait Loge du Cylindre symbolique. Cela vaut toutes les confréries du Cœur saignant possibles.

Nous nous promettons de revenir sur cette intéressante publication, à propos des Ziganes de Hongrie, par le Dr Schwicker de Budapest. Les Tyroliens de M. Egger ne ressemblent guère à ceux de « la Coupe et les Lèvres », et les bohémiens du Dr Schwicker détruiront sans nul doute bien des illusions poétiques aussi !

Dans notre correspondance de juin 1880, nous avons annoncé l'apparition d'une *Geschichte der*

1. Leipzig. Verlag von Otto Wigand. 1882. 8°.
2. Ibid.
3. Wien und Teschen Verlag von Karl Proschaska. 8°. 2 flor. (fr. 5).

deutschen Litteratur von Dr. Wilhelm Scherer o. o. Professor der deutschen Litteraturgeschichte an der Universitæt Berlin [1]. La publication de cet important ouvrage marche avec une extrême lenteur. Six fascicules sur huit ou neuf ont paru, et dans le cinquième l'auteur a cru devoir s'excuser du long intervalle qui s'écoulait entre l'apparition des différents numéros. Sa santé, paraît-il, ne lui permet pas de procéder avec plus de rapidité. Nous le regrettons pour lui et surtout pour ses nombreux lecteurs. Son histoire de la littérature allemande, disions-nous dès le premier fascicule, est une œuvre hors ligne, et les suivants n'ont fait que nous confirmer dans cette opinion.

Vouloir embrasser dans environ six cents pages toute la littérature Allemande est une entreprise hardie, mais M. Scherer est de ceux que les difficultés attirent et grandissent. Il sait donner en quelques mots un jugement précis ; son style même, chose rare chez un Allemand, loin de trahir la recherche de la concision voulue, préméditée, se plie admirablement et s'adapte à la pensée. Rien de plus surprenant que cette limpidité chez un auteur allemand qui est en même temps l'un des germanistes les plus érudits et l'un des plus profonds et savants professeurs de la savante et profonde Allemagne.

Il va de soi que pour goûter son histoire de la littérature, il faut avoir lu et bien lu les ouvrages dont il traite ; les œuvres capitales, il faut les posséder à fond et non seulement il faut connaître les œuvres, il importe aussi que l'on connaisse la vie de l'auteur, ainsi que son caractère ; l'histoire de M. Scherer ne peut vous dispenser de cette étude préalable ; elle la provoque, au contraire. Sa grande et inappréciable utilité réside en ceci, qu'elle fixe définitivement et irrévocablement la valeur de chacun, lui assigne sa place et dit le rôle principal ou secondaire qui lui revient dans le développement intellectuel de la nation. Nous souhaitons que les derniers fascicules ne se fassent plus attendre longtemps ; ils seront les plus intéressants, vu qu'ils traiteront de la grande période classique et de l'école romantique allemandes.

L'infatigable défenseur de la mémoire de Wallenstein continue son entreprise, si supérieurement commencée dans son grand ouvrage *Die Lœsung der Wallensteinfrage,* par un second volume supplémentaire : *Kinsky und Feuquières Nachtrag zur « Lœsung der Wallensteinfrage » von Dr. Edmund Schebek* [2]. Dans une note (p. 517) de son grand ouvrage il avait émis cette supposition, que Kinsky qui négociait à Dresde au nom du duc de Friedland avec l'envoyé français, pouvait bien n'être qu'un personnage fictif. Dans le présent ouvrage il prend pour thème cette même supposition, et, par un examen attentif des pièces qui se rapportent à la vie et au rôle politique du vrai comte Guillaume Kinsky, des rapports diplomatiques de l'envoyé français et de ses agents et de la correspondance diplomatique générale, il arrive, à force de minutieuses et très sagaces déductions, à prouver que sa supposition est vraie et que le faux Kinsky, qui négocia avec Feuquières et Duhamel, était bonnement l'agent des ennemis de Friedland, sans nul doute de Slavata, le plus acharné et le plus habile de tous.

M. Schebek ne se cache nullement que ses déductions ne sont pas près d'être acceptées par les savants, mais du ton dont il leur parle (voir la note de la page 100) quand l'un d'eux déclare authentique telle lettre d'Oxensterna ou de François Albert de Saxe-Lauenbourg qui ne lui paraissent pas, à lui, avoir ce caractère, il est aisé de voir qu'il ne se laissera pas décourager facilement et qu'il maintiendra son dire envers et contre tous, jusqu'à ce qu'on lui ait bien et dument prouvé qu'il se trompe.

Nous ne croyons pas, quant à nous, que cette preuve soit facile à faire ; nous croyons même qu'on ne la fera pas. En tout cas, le second volume en particulier mérite d'attirer l'attention spéciale des historiens français, Richelieu et ses agents étant personnellement en jeu. Parmi les jeunes savants de la nouvelle école historique française il s'en trouvera certainement un qui reprendra la question en détail et qui finira par trouver peut-être, aux archives du quai d'Orsay, des pièces décisives qui feront la lumière et anéantiront tous les doutes.

Si la Suède a pu jouer pendant la guerre de Trente ans le rôle prépondérant que l'on sait, elle le devait surtout à la maison de Wasa et en particulier au premier roi de cette famille, à Gustave, qui sut l'affranchir de la domination danoise et la délivrer du joug de Rome. Cette période de son histoire est fort bien traitée dans un livre qu'on vient de publier : *Schwedische Geschichte im Zeitalter der Reformation von Dr. J. Weidling* [1]. L'auteur a mis à contribution les archives suédoises et allemandes et la critique allemande se montre fort satisfaite de son ouvrage.

Si la Suède dut, après le Danemark, intervenir en Allemagne et prendre en main la cause du pro-

1. Berlin. Weidmannsche Buchhandlung. 8° 1880-82. 1 m. le fascicule.
2. Berlin Verlag von Théodor Hofmann. 1882. 8°.

1. Gotha. Verlag von Gustav Schlossmann. 1882.

testantisme, c'est que le défenseur né de cette cause, le « directeur du *corpus evangelicorum* », comme il allait s'appeler officiellement après la paix de Westphalie, l'électeur de Saxe n'était pas à la hauteur de sa mission et joua durant toute la guerre de Trente ans un rôle douteux, qui anéantit l'influence légitime à laquelle la Saxe avait droit et causa sa ruine.

Quelle fut la cour de ce prince et de ses prédécesseurs, nous pouvons nous en rendre compte dans un livre bien intéressant et fort curieux : *Zur Geschichte der Hofnarren. Friedrich Taubmann. Ein Kulturbild zumeist nach handschriftlichen Quellen von Friedrich W. Ebeling. Mit Taubmanns Portræt und Facsimile*[1]. Le Triboulet dont il s'agit dans le présent volume n'est pas un fou de cour ordinaire, c'est bel et bien un professeur d'université, un savant philologue et un des poètes latins les plus élégants et les plus spirituels de la fin du xvie siècle. C'est même la facilité avec laquelle il tournait le vers latin qui le fit connaître et goûter à la cour de Saxe, non moins que sa réputation d'*illustre beuveur*, les premiers électeurs laïques du Saint Empire romain de nation germanique mettant de père en fils, depuis Chrétien Ier, autant de gloire à vider nombre de brocs et à manger gloutonnement qu'à passer pour bons humanistes et subtils théologiens.

Taubmann, en bon poète et pique-assiette meilleur encore, joua à la cour de Saxe, malgré ses fonctions de professeur à l'université de Wittemberg, le rôle de fou, *lustiger Rath,* sans en avoir le titre officiel et sans émoluments fixes. Non qu'il eût le cumul en horreur; il savait fort bien se faire payer et comme poète et comme amuseur.

Le livre de M. Ebeling, archiviste à Dresde, est donc très intéressant sous le rapport historique : il nous fait connaître la vie qu'on menait aux cours princières d'Allemagne dans la période qui précéda la guerre de Trente ans. Mais ce n'est pas là le seul intérêt qu'il présente. Il donne la biographie de Taubmann. Le personnage par lui-même n'est pas fait pour inspirer un intérêt bien vif. Mais, issu d'une famille indigente de Franconie, il fait ses études comme écolier pauvre, et nous voyons ainsi se dérouler devant nous l'existence de cette classe d'individus, plus nombreuse encore en Allemagne qu'ailleurs, et nous apprenons à connaître le fonctionnement des écoles savantes de la période qui suivit la Réforme.

Puis nous l'accompagnons à l'université, à Wittemberg, le berceau même de cette Réforme et l'une des hautes écoles les plus florissantes à cette époque. Après avoir terminé ses études il y devient professeur et s'y marie : nous étudions avec l'auteur l'organisation et la vie universitaires et la vie de famille d'alors, étude intéressante s'il en fut, quoiqu'il faille, la plupart du temps, chercher dans les notes les détails qui s'y rapportent. Nous ne ferons qu'une critique à l'auteur : pourquoi a-t-il pris la peine d'entamer une polémique contre une institution qui est condamnée depuis longtemps : celle des écoliers pauvres, des *Currentschüler,* qui mendiaient leur pain en allant de porte en porte chanter des cantiques? Qu'on tire sa poudre aux moineaux vivants, passe encore ; mais aux moineaux morts ou mourants, à quoi bon ?

La seconde moitié du livre contient : I. les historiettes et dictons facétieux concernant Taubmann et émanant de lui; et II, ses poèmes latins comiques. Il y a bien du sel là-dedans, mais du sel énormément gros, de l'humour et de l'esprit, mais ordurier au possible. On comprend mieux, après avoir essayé de lire tout cela, certaines lettres intraduisibles échangées entre la Palatine et sa tante de Hanovre.

Grâce au livre sur Taubmann, nous nous faisons donc une idée exacte des universités aux xvie et xviie siècles; il va paraître sous peu une très intéressante brochure sur les universités allemandes du temps présent, contenant surtout la statistique des membres de l'enseignement supérieur. C'est la reproduction du discours prononcé par le professeur Laspeyres, de Giesén, lors de la fête annuelle de la fondation de l'université dont il est présentement le recteur.

Il paraît, à Strasbourg, un *Etymologisches Wœrterbuch der deutschen Sprache*[1] *von Dr. F. Kluge.* A en juger par le spécimen que nous avons sous les yeux, l'œuvre est bien conçue et bien exécutée.

Le conseiller intime de l'amirauté F. Perels vient de publier chez E. S. Mittler et fils, à Berlin, *Das internationale Recht der Gegenwart.* Il s'y occupe particulièrement du droit maritime, et son ouvrage fait, pour ainsi dire, suite à un livre français : *Règles internationales de la diplomatie de la mer,* du commandant Ortolan.

La librairie Mohr, de Fribourg en Brisgau, annonce une brochure du professeur B. Simson, qui

1. Leipzig. Verlag von Johannes Lehmann. 1882.

1. Strassburg. Verlag von Karl J. Trübner Lex. octav. 8 fascicules à M 1 50.

intéressera sans aucun doute beaucoup de lecteurs français : *Ueber die Beziehungen Napoleons III, zu Preussen und Deutschland.*

L'historien autrichien J. A. baron de Helfert, l'auteur bien connu de *Marie-Louise,* de *Marie-Caroline,* du *roi Joachim Murat,* continue ses études sur le royaume des Deux-Siciles, par *Fabrizio Ruffo. Revolution und Gegenrevolution von Neapel. November* 1798 *bis, August* 1799. *Mit einem Portræt und vier Schriftproben*[1]. Le cardinal Ruffo n'est pas un personnage bien intéressant; les Bourbons de Naples ne sont guère plus sympathiques à la majorité des lecteurs que ceux d'Espagne. Mais le livre de M. de Helfert n'en mérite pas moins d'être lu et étudié : tout ce qui a trait à l'Italie, à l'Italie méridionale surtout, exige une sérieuse attention. Comme nationalité au point de vue ethnographique, l'Italie est une dès les temps les plus reculés; il n'en est pas de même au point de vue politique. A l'heure présente, on est enclin peut-être à juger les Italiens trop sévèrement. Pour bien les comprendre, il ne faut négliger aucun moyen d'information; et nous croyons que les livres de M. de Helfert ne pourront que contribuer à faciliter cette compréhension et la connaissance des éléments divers dont se compose la jeune nation.

1. Wien. Verlag von W. Braumüller. 1882, gr. 8°. M. 15 (fr. 18 75).

E. JAEGLÉ.

ESPAGNE

ÉTUDES SUR LES BIBLIOTHÈQUES D'ESPAGNE

Première série

I.

Il est à Madrid un lieu où n'a jamais pénétré la verve espagnole; on n'y joue point de guitare, on n'y sonne point de castagnettes, on n'y épluche point d'oranges, on n'y tire point de coutelas, on n'y donne point de sérénades... Ce lieu, calme, paisible, retiré, solitaire surtout, c'est la Bibliothèque nationale de Madrid.

Elle possède un titre à l'attention et à la bienveillance de nos bibliophiles, celui d'avoir été fondée par le petit-fils de Louis XIV, Philippe V. C'est une satisfaction orgueilleuse pour le lecteur français, de retrouver, en parcourant l'histoire d'Espagne, de tels souvenirs; soit dit en passant, et détail tout à l'honneur de la nation espagnole, les souverains français qui, à deux reprises, l'ont gouvernée, Philippe V et Joseph I[er], sont de suite devenus Espagnols, se sont attachés à leur peuple, en ont adopté les goûts et défendu les intérêts; le croira-t-on, c'est à Joseph, *le roi intrus,* comme l'appellent rancuneusement les Espagnols, que Cervantes doit sa première statue.

Quand Philippe V arriva à Madrid, il existait, à la rigueur, déjà un embryon; c'étaient quelques volumes et quelques médailles enfouis dans une tour du vieil Alcazar et dénommés : *Bibliothèque de la Reine mère,* sans que l'on connaisse à quelle souveraine se rattache cette appellation. Il n'y avait pas longtemps que, sous les auspices du cardinal Mazarin, une bibliothèque publique avait été installée à Paris; alors un roi, surtout un petit-fils de Louis XIV se faisant un devoir de protéger les lettres, Philippe V, chargea son confesseur, le Père Robinet, de suivre l'exemple du cardinal Mazarin : au bout d'un an, une bibliothèque de 8,000 volumes, composée en partie de l'ancienne bibliothèque de la reine mère, en partie des ouvrages personnels que Philippe V avait apportés de France, le tout installé tant bien que mal dans un passage allant de l'ancien Alcazar au couvent de l'Incarnation, fut ouverte au public en 1712.

Quatre ans plus tard, Philippe V rendit un décret exigeant, pour la bibliothèque, d'abord la remise d'un exemplaire de chaque ouvrage qui s'imprimerait en Espagne, ensuite un droit de tant pour cent, prélevé au profit de la Bibliothèque, sur la vente des livres, gravures et estampes.

Quatre-vingt-quinze ans après, Joseph I[er], ayant ordonné la démolition de plusieurs vieux bâtiments pour faire construire le palais d'Orient, la Bibliothèque fut transférée, ou plutôt entassée, au cloître des Trinitaires. Vers 1819, les bons moines, gênés par tant de livres, obtinrent, à force de pétitions, de les faire transporter au ministère de la marine; de là, on les transporta de nouveau à l'endroit où ils sont aujourd'hui; enfin, après dix-neuf ans, la Bibliothèque fut rouverte au public en 1826.

Il y a seize années, en 1866, l'espace devenant chaque jour de plus en plus restreint, on décida de construire un palais digne de la Bibliothèque; mais encore aujourd'hui on ignore l'époque où ce palais (fabuleux avant d'être merveilleux) sera terminé; aussi, à cause de l'augmentation incessante du matériel, a-t-il fallu bâtir, dans les jardins attenants, un local, relié à l'ancien bâtiment par un passage vitré.

Au rez-de-chaussée se trouvent les manuscrits et les œuvres rares; au premier étage, trois salles de lecture, le catalogue général, le cabinet du directeur, et diverses pièces chauffées par des calorifères et des *braseros.* Les sous-sols regorgent de livres enterrés là, et qui attendent, comme la Belle au bois dormanr, un prince Charmant pour les réveiller.

II.

Les trois premiers bibliothécaires ont été des jésuites français et confesseurs de Philippe V, les Pères Robinet, Lecompasseur et d'Aubenton. Après la fameuse disgrâce de celui-ci, en 1719, on nomma don Juan Ferreras, l'insigne auteur de la *Sinopsis historica chronologica de España.* A son instigation, on désigna la Bibliothèque sous le non de Nationale, qu'elle porte encore aujourd'hui. Don Juan Ferreras eut là une heureuse idée, en choisissant un titre *neutre;* sans cela, il est à présumer qu'avec les vicissitudes politiques de cette pauvre Espagne, il eût fallu faire pour la Bibliothèque ce qu'on imagina pour la place d'un village dont je ne me rappelle plus le nom. Ce malheureux village, situé au beau milieu de la guerre civile, se voyait tour à tour taxé de libéral ou de carliste, et en conséquence, pillé, brûlé, rançonné surtout, par l'un ou l'autre des triomphateurs, jusqu'à ce que l'alcade, comme la chauve-souris du bon La Fontaine, fît graver une plaque à double face et à double inscription, l'une carliste, l'autre libérale, plaque qu'on retournait, et qu'on accrochait, suivant les vainqueurs du jour.

Les premiers écrivains d'Espagne ont tenu à honneur de se succéder dans l'administration de la Bibliothèque; ce sont : l'érudit Don Fran. Perez Bayer, qui dirigea la belle impression de la *Biblioteca Hispana* de Don Ant. Nicolas; l'évêque de Leon, Don Ped. Blanco, sous les auspices duquel s'édita la célèbre *Collectio Canonum Ecclesiæ Hispanæ;* Don Leandro de Moratin, le Molière espagnol du règne de Charles III; Don Diego Clemencin, auteur du bel éloge d'*Isabel la Catolica;* l'immortel Breton de los Herreros; Don Aug. Duran, le consciencieux compilateur du *Romancero General;* Hartzembuch; Iriarte; Pellicer; Bustamene; Ochoa; La Barrera, auteur de l'érudit *Catalogo bibliografico y biografico del teatro antiguo espanol,* qui gagna le prix au concours ouvert à ce sujet en 1860, et une foule d'autres, dont l'œuvre bibliographique, savante et modeste, a rendu de grands services dans le remaniement du Catalogue général.

Aujourd'hui, à la tête de la Bibliothèque se trouve Don Cayetano Rossell, un académicien doublé ou plutôt triplé d'un écrivain de talent et d'un auteur d'esprit.

III.

On ne peut, en ce moment, savoir le nombre définitif des volumes de la Bibliothèque nationale de Madrid.

Le remaniement du Catalogue, travail commencé en 1858, n'est pas encore fini, mais on compte déjà plus de 300,000 ouvrages classés. Ce ne sont pas les droits qu'elle possède sur la remise de chaque exemplaire qui ont le plus enrichi la Bibliothèque; *droit,* en Espagne, est un mot qui n'a jamais rimé avec *loi.*

L'abolition des couvents a contribué pour sa part, avec 70,000 volumes, provenant du district de Madrid; et le seul trésor de la cathédrale d'Avila renfermait 312 incunables.

Les archives de Simancas ont apporté 137 précieuses liasses de procès manuscrits, sur les livres censurés par l'Inquisition, et la dernière révolution d'Espagne donna 238 manuscrits.

Parmi les dons particuliers, citons surtout la Bibliothèque de Don Luis de Usoz y del Rio, riche de 11,375 volumes, généreusement offerte par sa veuve.

Depuis Charles III, qui fit acquérir à Rome la bibliothèque du cardinal Arquintoz, de nombreux achats sont venus augmenter les collections de la Bibliothèque nationale.

En 1849, la bibliothèque de don Juan Bolh de Faber (le père de la célèbre nouvelliste andalouse Fernan Caballero);

En 1863, la bibliothèque de don Aug. Duran, avec 3,700 volumes et manuscrits;

En 1864, la collection du licencié don Carl. Mejia; 80,000 livres, journaux et pamphlets relatifs à l'histoire de la République mexicaine depuis son indépendance;

En 1867, les fameuses 70,000 estampes de don Valentin Cardereras;

En 1869, la bibliothèque orientale (arabe, turque et arménienne) réunie à Constantinople par don Aug. Lopez;

En 1871, la bibliothèque baléare de don Mig. Gapdebou;

En 1872, la collection de 2,400 clichés photographiques de don Man. Castellano;

En 1873, la bibliothèque de don C. de la Barrera, possédant 2,000 volumes et 2,500 estampes;

En 1874, la bibliothèque de don Seraphin Calderon, sur la stratégie;

Enfin celle du marquis de la Romana, précieux recueil de copies rares, et de non moins rares manuscrits au nombre de 19,630.

La section des Incunables possède, parmi les plus rares :

Janua (Fr. Johannes de). *Catholicon Magunt.* 1460.

Exemplaire en vélin avec initiales et encadrements en couleur;

Biblia. Magunt., 1462. Exemplaire en vélin;

Cicero (M.-T). *Officiorum libri. Magunt,* 1467, sur vélin.

Turrecremata (Johannes de). *Meditationes,* Rome, 1467. Exemplaire avec gravures sur bois enluminées.

Lactantius Firmianus. *De divinis institutionibus adversus gentes. Rome,* 1468.

Zamorensis (Rodericus episcopus). *Humane vite speculum.* Rome, 1468.

Cicero (M.-T.). *Epistolæ.* Rome, 1470.

Autre édition. *Venetiis,* 1470.

Johannes Chrisostomus (B.). *Omeliæ.* Rome, 1470.

Thomas Aquinas (D.). *Continuum in libris Evangelii.* Rome, 1470.

Exemplaire avec initiales et bordures peintes à la main.

Plynius Secundus (C.). *Naturalis Historia.* Rome, 1473, sur vélin.

Johannes. *Comprehensorium.* Valenti, 1475.

Premier livre imprimé en Espagne et antérieur à *Les obres o trobes scrites en lahors de la Verge Maria.*

Quant aux œuvres les plus curieuses, citons :

Euzina (Juan de). *Compilacion de sus obras.* Burgos, 1505.

Ucyana (Martin de). *Chronica de Valencia y de sa reyno.* Valencia, 1563-1564.

Alcala (Fr. P. de). *Arte para saber la lengua arabiga. Vocabulario arabe en lengua espanola.* Granada, 1505.

Estoria del noble cavallero el conde Fernan Gonzalez. Toledo, 1511.

Cronica del famoso Cavallero Cid Ruiz Diez Campeador. Burgos, 1512.

Servetue (Michaël). *De Trinitatis erroribus, libri septem.*, *s. l.* 1551.

(Exemplaire peut-être unique, toutes les œuvres de Michel Servet ayant été brûlées par la main du bourreau).

Cervantes Saavedra Miguel de). *El ingenioso Hidalgo don Quixote de la Manche.* Madrid, 1609, édition princeps.

Segunda parte del ingenioso cavallero don Quixote de la Mancha, Madrid, 1615, édition princeps.

Molina (A. de). *Vocabulario mejicano y espanol.* Mexico, 1571.

Vetancourt (A. de). *Arte de la lengue mejicana.* Mexico, 1570.

Arenas (Pedro de). *Vocabulario manual de la lengua castellana y mejicana.* Mexico, 1611.

Galao Guxman (Fr. Diedo). *Arte de la lengua mejicana.* Mexico, 1611.

Arte y vocabulario de la lengua del Peru llamada Quichua y en la lengua espanola. Los Reyes (ancien nom de la ville de Lima), 1586.

Casas o Casaus (Bartholomé de las). Œuvres complètes. Séville, 1552.

Cieca de Leon (Pedro de). *Cronica del Peru.* Anvers, 1554.

Pindarue. *Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia,* Basil, 1535.

Exemplaire avec la signature de Quevedo, et un fragment autographe de chanson, par le même auteur, griffonné sur le frontispice.

Colmenares (Licenciado Diego de). *Historia de Segovia.* Segovia, 1637. Avec notes en marge par don Gas. Hanez de Segovia, marques de Mondéjar.

Antonius (don Nicolaus) *Biblioteca Hispana.* Romæ, 1672. Avec les notes pour la réimpression, autographes de don Andrès Gonzalès de Barcia Carvallido.

Salustio. *La Conjuration de Catilina.* Madrid, 1772. Avec notes en marge par don Fran. Perez Bayer.

Manuale ad usum Patrum Soc. Jesu, qui in reductionibus Paraquariæ versantur. Laureti, 1721, avec une lettre autographe de Renouard.

Biblia polyglotta, hebr., chald., gr., et lat. In Complutensi universitate, 1514-1517.

Première impression faite en Espagne avec les caractères propres à chaque langue.

Psalterium Hebreum, Grecum, Arabicum et Chaldeum. Genuæ, 1616.

Première impression faite en Europe avec les caractères propres à chaque langue.

Chrysoloras Erotemata. Compluti, 1514.

Premier livre imprimé en grec en Espagne.

Mariana (Juan de). *Historia general de Espana.* Le chef-d'œuvre du célèbre Barra.

Perezius Bayerius (Franciscus). *De Numis Hebræo Samaritanis.* Valenti, 1781.

Numorum Hebraeo Samaritanorum Vindiciæ. Valentiæ, 1790. Les plus belles œuvres de Montfort.

Rossi (Gio Gherardo de) *Scherzi poetici et pittorici Parma.* Bodoni, 1795. Avec gravures, imprimé sur vélin.

Biblia Sacra hebr., chald., syriace., græce et lat. Antuerpiæ. Ch. Plantini, 1596-1592. Imprimé par ordre de Philippe II.

Breviarium secundum regulam beati Hysidori. Toleti, 1502.

Constitutiones ordinis Velleris Aurei. s. l. n. d.

Dioscorides (Pedacio). . *Acerca la materia medicinal y los venenos.* Traduite et illustrée par Laguna. Anveres, 1555.

Avec gravures enluminées.

Hamuscus (Henricus). *Divinum apiarium.* Toleti, 1519.

Heures à l'usaige de Laon. Paris, *s. d.,* avec initiales et figures coloriées.

Horæ beatæ Mariæ secundum usum Romanum Parisiis, 1507.

Avec figures et initiales coloriées.

Isidorus (D.). *Opera.* Matriti, 1778.

La Fontaine. *Fables.* Paris, 1782.

Lupus de Palacios (Jo.). *De justitia et jure obtentionis ac retentionis regni Nauarre. S. l. n. d.*

Marquilles (Jacobus de). *Comentaria super usaticis barchinonensis.* Barchinone, 1505.

Recueil de peintures antiques trouvées à Rome, imitées d'après les dessins coloriés, par Pietro Santo Bartoli. Paris, 1783.

Rive (M. l'abbé). *Histoire critique de la pyramide de Caïus Cestius.* Ouvrage orné de planches. Paris, 1787.

La reliure, elle aussi, est richement représentée par de nombreux volumes ayant appartenu à Canevari, Grolier, A. de Thou, Colbert, Desportes, le prince de Ligne, la marquise de Pompadour; reliures en vélin, avec figures découpées en cuir, dorées et gravées, en mosaïque, en drap d'or, rehaussées de pierres précieuses, broderies, et sortant des ateliers de Derôme, Bozérian, Menoyce, Beneitp, etc.

Le département des manuscrits possède des trésors de la plus haute antiquité.

Biblia sacra, gothique, sur parchemin.

On ne peut fixer une date à cette œuvre, peut-être la plus ancienne des manuscrits espagnols.

Los veinte libros de las Etymologias de san Isidoro, manuscrit sur parchemin, VII[e] siècle.

Forum judicum. Manuscrit gothique du IX[e] siècle.

Fuero juzgo. Manuscrit gothique du XI[e] siècle.

Leyes de Partida de Alfonso el Sabio. Précieux manuscrit ayant appartenu à Ferdinand et à Isabelle la Catholique, reliure de l'époque, en velours, avec un I et un F émaillés sur la couverture. Fermoirs avec nœuds entrelacés, également émaillés.

Officium beatæ Mariæ, sur parchemin, avec miniatures et bordures dorées XV[e] siècle.

Le livre d'heures de Charles VIII, roi de France, avec le portrait du roi, miniatures et encadrements en couleur.

Missal Toledano, manuscrit ayant appartenu au cardinal Ximenez de Cisneros, sept volumes in-folio, écrits sur vélin, 1505-1519, avec images de saints et encadrements en couleur.

N'oublions pas 60 volumes manuscrits, les travaux et études de Philippe V enfant, tous de la main du jeune prince.

IV.

Malgré tous ces trésors, la Bibliothèque de Madrid est peu fréquentée. L'année 1881 a vu 33,974 lecteurs, ce qui donne une moyenne de 90 personnes par jour, parmi lesquelles bon nombre d'étrangers, sans omettre les inévitables grotesques que l'on trouve dans tous les recoins de ce pauvre monde.

Ce serait une erreur de croire que les seuls lettrés et les érudits fréquentent les bibliothèques, et il ne serait pas superflu de faire subir un court examen à tous ceux qui demandent une carte d'entrée, pour connaître ce qu'ils savent et ce qu'ils veulent savoir, détails dont souvent ils ne se doutent pas eux-mêmes.

Il est assez humoristique de feuilleter les souvenirs des bibliothécaires de Madrid à ce sujet. « Tels, me disait l'un d'eux, s'imaginent qu'en copiant des livres entiers ils apprendront les langues étrangères, et j'ai vu Télémaque y passer de la première à la dernière page; tel autre, passionné pour le théâtre, demande les *comédies* du Dante, et se fâche net si on lui donne l'*Enfer*. Quant aux ouvrages sérieux, très sérieux, le premier tome, et surtout le premier chapitre, sont toujours bien plus sales que le reste de l'œuvre : triste témoignage en faveur de l'application des habitués de la Bibliothèque. On ne se lasse pas de nous demander incessamment *les livres qu'abandonnèrent les Maures,* car la tradition affirme qu'ils y écrivirent le nom du lieu où sont cachés leurs trésors; un brave homme passe sa vie à feuilleter l'Annuaire des adresses pour savoir le jour de naissance des gens célèbres et leur porter des lettres de félicitations; un sourd voulait à toute force une pendule devant lui, sous prétexte qu'il n'entend pas l'horloge de la tour; et les donneurs d'avis, qui nous engagent les uns à supprimer tous les livres an-

« ciens, les autres à supprimer tous les livres mo« dernes; ceux-ci à rejeter les originaux, ceux-là « à ne conserver aucune traduction, enfin les « inévitables *distraits* qui changent *toujours* leur « chapeau vieux contre le chapeau de leur voisin « (chapeau *toujours* neuf). »

Quant aux bas-bleus, ils sont, grâce au ciel, presque inconnus à la Bibliothèque de Madrid : les Espagnoles sont trop femmes et trop jolies femmes pour tomber dans ce ridicule travers; d'ailleurs, pour empêcher toute propagande à cet égard, par un reste d'involontaires coutumes arabes, ce n'est pas dans la salle publique, mais dans un salon réservé, privé, fermé, qu'on permet aux femmes (s'il en vient!) de lire et d'étudier. Cette mesure a suffi pour qu'il n'en vienne aucune; ce qui prouve que les femmes ne vont pas aux bibliothèques exclusivement pour les livres.

ARSÈNE ARÜSS.

SUISSE

Une « histoire des troupes suisses au service de la France ». — Deux volumes nouveaux de la maison J. Sandoz : « Le paupérisme », « la Croix-Rouge ». — Nouvelles diverses.

Genève, le 11 septembre.

Un solide et intéressant ouvrage nous arrive du canton de Fribourg, et son auteur, M. H. de Schaller, président du conseil d'État fribourgeois et député aux chambres de Berne, ajoute par là une importante contribution à la littérature historique, non seulement de notre pays mais aussi de la France. C'est en effet une *Histoire des troupes suisses au service de la France*, sous le règne de Napoléon Ier, qu'il vient de faire paraître en un volume d'environ 200 pages in-8, avec deux plans de bataille (la Bérésina et Polotsk), à l'imprimerie Ant. Henseler, à Fribourg.

« Les ouvrages du baron Zurlauben et de May, de Romainmôtiers, lisons-nous dans la préface; celui beaucoup plus récent du général Suzanne, qui consacre un chapitre spécial à chaque régiment au service de la monarchie française; l'histoire du régiment de l'évêché de Bâle, par Folletête; les régiments suisses en France de 1789 à 1792, par Morel, et quelques mémoires plus spéciaux nous ont transmis des renseignements précis sur les troupes suisses aux services étrangers, avant la révolution française ».

Mais, depuis cette époque, il n'existait que fort peu de travaux et des travaux très fragmentaires sur l'histoire des régiments suisses au service de l'étranger; et cependant ce n'est qu'à une date très récente que les baïonnettes suisses ont cessé de prêter leur concours aux monarchies de l'Europe, et trop souvent, il faut bien le reconnaître, à la cause du despotisme : nous avions la liberté de nos montagnes, mais la liberté des autres peuples ne nous tenait que médiocrement à cœur.

L'esprit militaire de nos aïeux avait survécu aux vieilles luttes pour l'indépendance; il cherchait à se satisfaire, et il ne trouvait nulle part un meilleur emploi qu'autour des trônes vermoulus que l'affection des peuples avait cessé de protéger.

M. de Schaller a voulu jeter la lumière sur une période particulièrement riche en événements, et en événements aussi dramatiques que considérables. Il a suivi nos régiments sous les drapeaux qui portaient aux quatre coins de l'Europe le nom et la gloire de Napoléon, même au milieu des plus sombres épreuves qu'une armée conquérante puisse attirer sur elle.

Après les « campagnes d'Italie » nous assistons aux « campagnes d'Espagne et du Portugal »; viennent ensuite « les régiments suisses en France », enfin « la campagne de Russie, la campagne de 1813, la Restauration et les Cent jours ». Le livre se termine par des notes biographiques sur les officiers suisses dans l'armée française : on ne se rappelle guère aujourd'hui que les noms du célèbre Jomini et du lieutenant du génie Guillaume Henri Dufour, qui devait plus tard jouer un rôle si important dans sa patrie en commandant l'armée fédérale dans la guerre du Sunderbund : mais il y en a eu d'autres qui ne furent pas sans leur heure d'éclat.

M. de Schaller a mis à contribution pour son étude de nombreux documents publics et particuliers; les archives fédérales et celles du ministère de la guerre à Paris lui ont, entre autres, apporté leurs trésors.

Voilà donc un livre que nous n'avons pas à recommander, et nous félicitons l'auteur, qui ne songeait pas à l'origine à le livrer au public, de

s'être ravisé. Le canton de Fribourg n'est pas un milieu très propice à la littérature d'imagination, et l'on s'étonne un peu qu'il ait produit un jour M. Victor Tissot; mais il peut se vanter d'avoir fourni des juristes, des historiens, des pédagogues de valeur. Comme on voit, la tradition se continue.

La librairie Sandoz (Neuchatel et Genève, Paris : Sandoz et Thuillier) prélude à ses publications de fin d'année par deux ouvrages qui ajouteront à la valeur de son catalogue déjà aussi riche que varié.

Outre deux journaux qu'elle édite, l'*Afrique explorée et civilisée* dont il a été question dans notre dernière lettre et le *Globe*, autre journal géographique, organe de la société de géographie de Genève, cette maison publie presque avec la régularité de journaux mensuels des livres pour la plupart nés sur notre sol et qui attestent, par leur nombre comme par leur mérite, la réalité de notre activité intellectuelle. Je viens de feuilleter son dernier catalogue : il y a là un ensemble d'ouvrages d'imagination, tant écrits originaux que traductions des diverses langues, d'ouvrages d'histoire, de voyages, de science, d'éducation, et enfin de théologie protestante qui permettrait, on peut le dire, de se faire une bibliothèque fort respectable sans aller glaner ailleurs. Mais je n'ai pas l'intention de passer en revue les productions de la maison Sandoz; je m'en réfère, pour les plus fraîches en date, à mes précédentes correspondances, et j'aborde les deux ouvrages qui viennent de voir le jour.

Je commence par un premier prix (de 10,000 fr.) du concours Pereire. Il est dû à la plume de M. A. Baron, docteur en droit, avocat à la cour de Paris, ancien secrétaire général et préfet intérimaire du Nord, et a pour titre : *Le paupérisme, ses causes et ses remèdes* (in-8, 326 p. avec tableaux et annexes).

L'auteur n'a pas voulu écrire un nouveau traité sur le paupérisme; partant de besoins suffisamment connus, il a dressé, comme il nous le dit, un plan de bataille contre le fléau de la misère. Il ne se fait pas illusion sur les difficultés du problème et, après s'être demandé si l'on peut espérer de trouver un jour la formule du bien-être universel, il répond sans hésiter : « Quand même on parviendrait à effacer les traces de toutes les autres causes de misère, celles qui viennent des vices de l'homme demeureraient ». Et plus loin : « Au seuil de ces recherches pour l'extinction du paupérisme, je rencontre cette vérité : que la misère ne disparaîtra complètement qu'avec les vices, c'est-à-dire jamais ».

A la bonne heure! Voilà sans doute des déclarations qui ne sont pas précisément réjouissantes, mais comme l'auteur n'aurait pu nous persuader du contraire, du moins nous lui savons gré de ne pas chercher à nous tromper et de voir les choses telles qu'elles sont.

Après avoir recherché, sans s'y attarder, les causes de la misère : paresse et mendicité, inconduite, alcoolisme, causes sociales et naturelles, M. Baron examine successivement avec une grande abondance de renseignements, sans phrases mais sans sacrifier la netteté du style, les différents remèdes à la misère qu'il groupe comme suit : secours, prévoyance, réformes de l'organisation sociale, modifications aux institutions de prévoyance.

Nous ne pouvons analyser un livre si compact, qui n'est lui-même qu'une substantielle analyse de tant de questions délicates, mais nous sommes heureux de le signaler à l'attention des personnes que l'amélioration du sort de leurs semblables préoccupe. Les circonstances éminemment favorables dans lesquelles il se présente au public lui aideront, nous l'espérons, à trouver des lecteurs et à remplir son utile mission.

C'est aussi à une œuvre d'intelligente philanthropie qu'est consacrée la seconde nouveauté en librairie de la maison Sandoz. Il appartenait à notre honorable concitoyen de Genève, M. Gustave Moynier, d'écrire l'histoire d'une institution qui peut-être n'existerait pas sans lui et dont l'importance est aujourd'hui si universellement admise que l'on ne conçoit pas comment elle pourrait disparaître.

Nous voulons parler de la société de la *Croix-Rouge*, dont l'origine remonte à la guerre d'Italie de 1859. M. Moynier nous raconte d'abord sa naissance.

Il nous fait connaître ensuite les organes de la Croix-Rouge (les sociétés de secours, la Convention de Genève). Enfin il nous montre ses applications soit dans les périodes de paix, soit pendant les guerres que nous avons traversées depuis sa fondation, et un chapitre sur l'avenir de la Croix-Rouge termine le livre, auquel ont été aussi annexées différentes pièces documentaires. *La Croix-Rouge, son passé, son avenir* (238 p. in-8) forme une des pages les plus douces de l'histoire des progrès accomplis à notre époque dans le domaine de la bienveillance entre les hommes.

Je m'étais bien proposé aujourd'hui de conduire mes lecteurs à Lausanne pour visiter avec eux l'imprimerie de M. George Bridel, qui tient une très grande place parmi nos éditeurs suisses et avec qui je suis un peu en retard. Je n'oublie pas l'engagement que j'ai pris ici même de lui rendre

la justice à laquelle il a droit, ce ne sera que partie remise.

Encore un mot avant de finir.

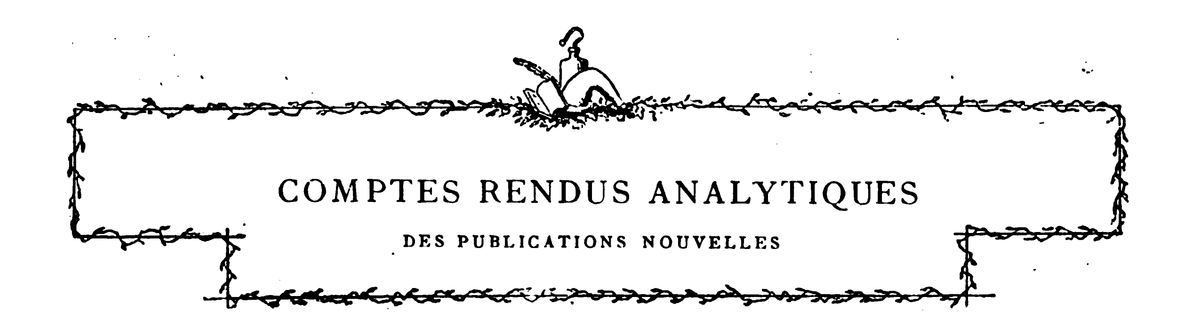
Nous venons d'avoir à Genève le 4e congrès international d'hygiène. Je ne sais quand ses travaux seront publiés, mais je me fais un devoir de signaler dès aujourd'hui les actes de ce congrès comme un volume dont la diffusion ne peut être qu'utile à la cause de l'hygiène elle-même et profitable au bien-être de chacun. Les sujets les plus divers et les plus importants y ont été traités avec une grande variété d'aperçus, une grande autorité scientifique, et à un point de vue essentiellement pratique.

P. S. — Ma dernière lettre (livraison de juillet) parle de *deux* couronnes posées sur le front de *trois* lauréats.

Ce n'est pas là une énigme à deviner, et mes lecteurs n'ont pas à se demander comment pareille chose peut se faire. Il s'agit tout simplement de deux couronnes et de deux lauréats.

L. WUARIN.





PHILOSOPHIE

Vivre : la vie en vaut-elle la peine? par WILLIAM HUREL-MALLOCK, traduction de F.-R. Salmon. Un volume in-12. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1882.

L'auteur anglais soutient deux thèses : la première, que le positivisme ne saurait attribuer à la vie quelque valeur que ce soit; la seconde, que le positivisme écarté comme incapable de satisfaire aux ambitions des âmes délicates, un seul moyen reste à ces âmes, aujourd'hui inquiètes, de trouver à l'existence un charme véritable, un seul moyen, l'abandon serein et confiant aux volontés d'un pape infaillible.

Nous distinguons deux thèses; à vrai dire, l'écrivain — c'est un psychologue des plus sagaces et un logicien émérite, reconnaissons-le tout de suite, — n'a voulu soutenir qu'une seule thèse, celle-là même que nous avons désignée comme étant la seconde; les propositions qu'il a émises dans la première moitié de son ouvrage sont une sorte de préface. Quoi qu'il en soit, conservons la définition établie et continuons à voir deux démonstrations.

C'est moins le positivisme théorique, doctrinal, que ces idées qui, échappées pour ainsi dire des écrits des commentateurs et continuateurs de Comte, ont pénétré les intelligences et fait une mentalité nouvelle, que M. Mallock juge et critique. Des rêveurs ont cru, en rejetant le théisme des anciennes philosophies, en acceptant les données de la « science, » contenter leurs plus nobles appétits; leur sentimentalité s'est trouvée être en contradiction avec leur mentalité; le rôle imposé à l'homme par les évolutionnistes, la valeur accordée par eux à la vie humaine, rien de tout cela n'a pu enchanter leur imagination : penseurs, poètes, romanciers, ont gémi, et ceux d'entre eux qui ont cessé de se plaindre sont ceux-là seulement qui se sont voulu en fait une condition différente de la condition « scientifiquement » déterminée; ce sont ceux-là qui se sont proposé un but à atteindre, qui ont conçu un idéal en contradiction avec toutes les données « positives, » et qui se sont appliqués à le réaliser; logiciens, ils fussent restés pessimistes; leur besoin d'aimer leur a fait briser les cloisons de la geôle; les brisant, ils se sont sauvés du désenchantement. La critique est judicieuse, elle est incomplète. M. Mallock a su montrer l'impuissance du positivisme à rendre la vie vraiment précieuse pour qui ne la veut vivre d'instinct, il n'a pas su établir ce qui donne à la vie humaine sa pleine valeur. Il est resté Anglais et utilitaire; le concept de l'obligation au bien, catégorique, impératif, et celui de la liberté, postulat de la raison, sont difficilement accessibles aux esprits nourris de Locke, de Bentham, voire même d'Adam Smith.

Pessimisme ou catholicisme, voilà le dilemme que pose l'auteur : « L'homme, en tant qu'être moral, a besoin essentiellement d'un théisme naturel, » mais le théisme tout seul est insuffisant: « prenez la masse de l'humanité religieuse et donnez-lui une croyance naturelle, vous trouverez qu'instinctivement et inévitablement elle demandera davantage. Pareil symbole excite plus de désirs qu'il n'en satisfait, soulève plus de perplexités qu'il n'en apaise. Il donne sans doute aux hommes une explication suffisante de la valeur de la vie et des importants résultats auxquels elle aboutit, suivant la façon dont on la passe. Mais quand il leur faut dans la pratique se choisir une voie, ils trouvent qu'une semblable religion ne peut guère les y aider; elle ne leur tend jamais la main pour les soutenir ou les diriger... Les choix que nous avons à faire portent sur des points déterminés. La règle qui les dirige doit être elle-même quelque chose de déterminé. » Il faut une religion révélée, il faut l'infaillibilité d'un pasteur souverain maître de l'Église. Une expérience a été faite d'une religion révélée sans l'infaillibilité; après quelques siècles, la révélation s'est trouvée niée et la religion est devenue simple théisme. « La divinité du Christ, la nature de sa rédemption, la constitution de la trinité, l'efficacité du sacrement, l'inspiration de la Bible : il n'est pas un de ces points où les doctrines pour lesquelles on a si fièrement combattu autrefois, chez les protestants, ne soient aujourd'hui indécis et variables; elles s'affaiblissent et s'accommodent au caprice individuel.

M. Mallock est un utilitaire; il procède du génie anglais deux fois, et par l'explication qu'il donne de l'infaillibilité qui n'est pas immutabilité (il y a évolution dans et pour l'Église), et par cette théorie de la force empruntée à Hobbes.

Les philosophes en appelleront de ce mépris dans lequel l'auteur tient la raison humaine : la raison ne doit pas être sacrifiée au besoin d'un ordre social et

moral; la raison doit être le facteur de cet ordre. Les hommes d'État, en Angleterre et dans notre Europe continentale, ne laisseront pas de songer au malaise signalé; et prendront à tâche de trouver quelque remède autre que celui qui est préconisé.

F. G.

Je suis reine d'une maison! *Souvenirs d'une jeune mariée*, par Mme T. Guidi. Un volume in-12. Paris, Paul Ollendorf, 1882. — Prix : 2 fr.

Économie domestique et philosophie mêlées. Pas de littérature.

Nous disons : philosophie, — qu'on nous entende, — celle que Mme Guidi connaît et vante, c'est celle du bonheur pour la femme qui est bonne ménagère. Elle n'est pas d'humeur ni d'esprit à se livrer aux spéculations de la métaphysique; elle dit la peur épouvantable qu'elle a éprouvée quand « l'ami de son frère » s'est précipité dans les flammes pour arracher à la mort deux tout petits enfants; elle dit les douces émotions qu'elle a ressenties quand cet « ami, » soigné à la maison, est devenu son fiancé, puis son mari; elle dit encore comme elle gouverne sa maison, et elle indique des recettes pour détacher des vêtements, pour préparer un mets.

C'est en italien que l'auteur a publié, pour la plus grande édification et instruction des jeunes filles, ses « souvenirs de jeune mariée », ainsi entremêlés de pareils conseils pratiques. Il a cru bon de nous donner une traduction française de son ouvrage; nous voulons bien lui pardonner les incorrections de son travail, mais nous craignons qu'elles n'empêchent le lecteur de s'abandonner au charme d'un récit fait en toute simplicité et naïveté.

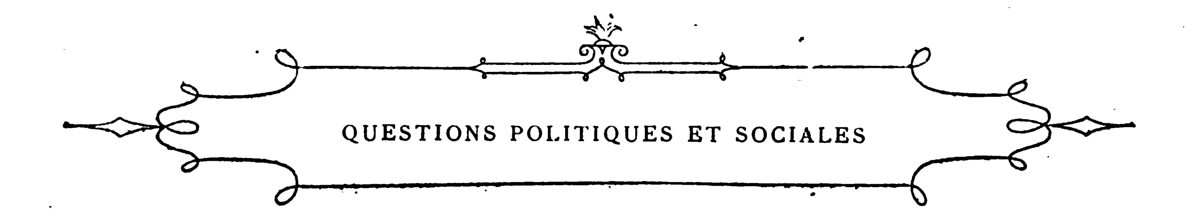
F. G.

Morceaux choisis de Mirabeau, avec préface, notices et notes, par M. C.-D. Milliet. Un volume in-16, avec de nombreuses gravures. Paris, Charavay frères, éditeurs. — Prix : 1 fr. 50.

Dans la *Bibliothèque d'éducation moderne* ce volume tiendra une très belle place. Il fera partie des morceaux choisis de la littérature civique.

Bien entendu, on y trouve *in extenso* le fameux discours sur la contribution patriotique du quart des revenus. Tout le monde en sait par cœur l'apostrophe finale : « Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur, et vous délibérez! » — « Non, dit La Harpe dans *le Mercure de France*, on ne délibéra plus : des cris d'enthousiasme attestèrent la victoire de l'orateur, et la France vit l'un de ces grands triomphes de l'éloquence publique, l'une de ces grandes scènes nationales qui, dans l'histoire des anciens, nous semblaient des prodiges d'un autre monde, faits pour ne jamais appartenir au nôtre. Ceux qui étudieront cette harangue n'y trouveront-ils pas le talent des Cicéron et des Démosthène, mais plus particulièrement encore la manière de ce dernier : cette accumulation graduée de moyens, de preuves et d'effets, cet art de s'insinuer d'abord dans l'esprit des auditeurs en captivant l'attention, de la redoubler par des suspensions ménagées, de la frapper par de violentes secousses? Ici Mirabeau fait briller d'abord la lumière du raisonnement, il subjugue la pensée; il fouille ensuite plus avant et va remuer les passions secrètes jusqu'au fond de l'âme : l'intérêt, la crainte, l'espérance, l'amour-propre, il frappe partout, et quand il se sent enfin le plus fort, voyez alors comme il parle de haut, comme il mêle l'ironie à l'indignation, comme, en récapitulant les motifs, il porte les derniers coups. » On ne saurait mieux caractériser l'éloquence de Mirabeau que ne l'a fait l'auteur bouffi et surfait du *Cours de littérature*. Cette fois il était bien inspiré.

G. S. L.



La Prostitution, par Yves Guyot. Paris, Charpentier, in-12, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Y a-t-il profit pour la science à fouiller les basfonds de notre édifice social et à en extraire les ignominies qu'ils recèlent?

— Non, disent les uns; mieux vaut fermer les yeux sur des plaies trop hideuses; ignorance conserve innocence, et c'est déjà participer à certains vices que de les connaître.

— Erreur dangereuse! ripostent les autres, fâcheux scrupule qui, sous les voiles d'une bienséance hypocrite, laisse la gangrène ronger le membre infecté par la maladie. Sondez l'ulcère et brûlez-le au fer chaud, si vous tenez à le guérir.

Nous sommes, jusqu'à un certain point, de l'avis de ces derniers, en ce qui regarde la prostitution. Elle a si complètement envahi les grandes villes que l'on se heurte à elle à chaque pas et qu'elle menace l'espèce humaine d'une prochaine dégénérescence. Bon gré,

mal gré, il faut étudier le virus si l'on veut combattre ou prévenir les ravages dont il nous menace.

Garantir, s'il se peut, la santé publique de la contagion des maladies vénériennes est un conseil que dicte la prudence et qui doit venir à l'esprit de quiconque a pour mission de veiller aux intérêts généraux. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on a songé de tout temps à parquer les filles de mauvaise vie dans des maisons spéciales où elles fussent, à toute heure du jour et de la nuit, sous la surveillance et la main de l'autorité, et soumises à de fréquentes visites de médecin. Il y a sans doute, pour la préfecture de police, honneur et profit à cette surveillance : honneur, en ce qu'elle augmente ainsi ses attributions; profit, car des services de ce genre sont toujours rétribués largement. « Qu'importe! dira-t-on peut-être; l'essentiel, c'est que le système ait une utilité réelle, qu'il profite aux mœurs, diminue la contagion et assure une bonne hygiène physique et morale. »

Mais, s'il ne rendait aucun de ces services, si, acculé à une impasse, il n'avait d'autre alternative que de protéger des foyers d'infection ou d'accroître le vice clandestin, il faudrait sans retard le supprimer, tant il entraîne avec lui de graves abus. C'est la thèse que M. Guyot soutient énergiquement dans son livre. A notre avis, il l'a défendue on ne peut mieux, quoique nous le trouvions parfois trop violent pour quelqu'un qui a si pleinement raison. Son zèle a des excès faits pour nuire à la cause qu'il soutient. Passe encore de prétendre que ceux qui crient le plus haut en public contre certaines femmes sont précisément ceux qui en secret les visitent le plus souvent; il n'y a là qu'une raillerie spirituelle et sans conséquence, mais appeler *race de pernicieux crétins* les gens qui ne sont pas de votre avis, est-ce leur répondre? Un M. Levraud, qui a contredit le fougueux polémiste au Conseil municipal, se voit aussitôt traité par lui d'*ancien blanquiste, devenu fanatique gambettiste*. Qu'est-ce que cela prouve? Ne remplaçons jamais un argument par des injures. Il ne faut pas mettre la politique à toute sauce ni montrer sans cesse le bout de l'oreille du candidat à la députation, sinon, vous donnez envie de le pincer.

Il nous est difficile aussi de nous apitoyer avec M. Guyot sur le traitement que l'on inflige aux filles publiques lorsqu'elles se révoltent contre le règlement. Dans le récit d'une visite faite par lui à Saint-Lazare, il s'émeut, avec une sensibilité qui trouverait ailleurs un meilleur emploi, des rigueurs dont on use envers ces malheureuses. Croyait-il donc qu'elles vécussent là en liberté, qu'on les y laissât jouir de toutes les aises de la vie? Un hôpital-prison ne saurait être un lieu gai, même quand les filles de joie y abondent.

A une autre page du volume, après avoir cité le cas d'une prostituée qui, recherchée en mariage par un honnête benêt peu au courant des antécédents de la donzelle, est invitée par la police à trouver elle-même un moyen de rompre ce projet d'union, M. Guyot ajoute : « Et de quel droit? Comment! voilà une femme qui va se relever! la police la reprend et lui dit : — Tu resteras notre chose. » Avouons, au contraire, que si le service des mœurs n'avait pas d'autres méfaits sur la conscience il y aurait plutôt lieu de l'encourager.

Pour en finir avec nos critiques, regrettons encore que M. Guyot fasse cause commune avec l'escadron féminin groupé autour d'une missionnaire anglaise, M[me] Butler. Celle-ci complique, en effet, la croisade qu'elle prêche d'intentions égalitaires, émancipatrices, et moralisantes qui n'ont rien à voir en pareille matière. Il ne s'agit ici que d'un principe d'utilité et de justice. Les moyens employés jusqu'à ce jour atteignent-ils, oui ou non, le but que l'on s'est proposé? Toute la question est là. Si l'on parvient à la résoudre, ce sera à la suite d'une enquête sérieuse, faite sans parti pris et par des hommes impartiaux. La prostitution n'est pas chose uniforme, elle prend mille déguisements, mille costumes, et il devient malaisé d'obtenir à cet égard des renseignements certains. D'ailleurs la statistique, instrument commode que chacun plie aux exigences de sa cause, n'est qu'un art de grouper les chiffres et de leur faire dire ce qu'on veut. Suivant qui l'interroge, la réponse est différente. L'auteur d'un ouvrage sur le même sujet, M. Lecour, est arrivé à des conclusions diamétralement opposées à celles de M. Guyot. Pourquoi? parce qu'il y avait intérêt, ayant été placé lui-même à la tête de l'administration, et qu'il tenait à la justifier sur tous les points. Lui aussi péchait par excès de zèle, et il nous avait laissé l'impression désagréable du fonctionnaire infatué de son importance, toujours prêt à soutenir *mordicus* sa propre infaillibilité et celle de ses subordonnés.

M. Guyot a justement rabattu la prétention et prouvé que les agents des mœurs, non contents de conclure de honteux marchés avec les matrones qui tiennent des maisons de tolérance et de se constituer leurs pourvoyeurs, avaient encore pour complices les *Alphonses* de tous étages, partageant avec eux l'argent que ces êtres dégradés, sous couleur de protection ou en menaçant de les dénoncer comme insoumises ou malades, soutirent à celles qu'en leur cynique argot ils appellent leurs *marmites*.

Non, le policier ignorant et brutal auquel on abandonne des pouvoirs plus grands que ceux de n'importe quel magistrat, et qui arrête les femmes au hasard, selon son bon plaisir, ne sera jamais à nos yeux qu'un agent ignoble, moins utile que dangereux, et dont il est temps de refréner l'insolence. Il a le plus souvent affaire, nous le savons, à des victimes abjectes, dont les réclamations contre lui ne sont pas écoutées et ne méritent pas de l'être. Aussi a-t-il constamment tenté d'abuser de la permission ou d'en justifier l'abus par un mensonge, sans avoir à craindre aucune responsabilité, la justice ayant le tort de couvrir ses erreurs, au risque de se compromettre elle-même.

Un tel arbitraire doit cesser, d'autant plus que le contact de ces hommes est flétrissant. Qui songerait sans frémir d'indignation à voir sa fille, sa femme ou sa sœur aux mains de ces brutes! Or, il ne faut pas se le dissimuler, toute personne du sexe peut, sur un simple soupçon, être arrêtée par eux sur la voie publique, confinée dans un violon infect puis menée au

Dépôt, mêlée à d'immondes créatures, insultée, palpée cyniquement et détenue plusieurs jours, par simple mesure administrative, avant que son père ou son mari soient avertis de l'attentat. On en a vu plusieurs exemples, et ce serait déjà trop d'un.

Il nous répugnerait de suivre M. Guyot dans sa campagne contre les agissements du dispensaire. Libre à lui d'affirmer que son livre peut et doit être lu par toutes les femmes! Tel n'est point notre sentiment. Le sujet en est si scabreux qu'on est forcé, malgré soi, d'entrer dans des détails faits pour alarmer la pudeur. Nous craignons même d'en avoir déjà trop dit. Terminons bien vite en nous associant sans réserve aux conclusions de l'auteur et en réclamant avec lui le retour au droit commun, même pour ces vierges folles. Leurs délits doivent être, comme les autres, déférés à la justice régulière. Si indignes qu'elles soient et de sympathie et de pitié, ce n'est pas un motif qui suffise à les parquer dans une classe spéciale et à les livrer sans défense à une exploitation monstrueuse. Les sacrifices que l'individu est tenu de faire de sa liberté et de ses intérêts à l'ordre social ne sont pas illimités.

A.-J. P.



LINGUISTIQUE

Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, par M. Pierre Larousse. Paris, administration du *Grand Dictionnaire*, 19, rue du Montparnasse.

L'œuvre de M. Pierre Larousse et de ses collaborateurs est la plus colossale de notre siècle; elle est même la plus vaste entreprise qui ait été formée en France depuis l'invention de l'imprimerie. Tous les dictionnaires, toutes les encyclopédies, toutes les biographies, tous les traités de linguistique qui se sont produits jusqu'à ce jour sont remplacés par le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle.* Il réunit et condense avec autant de clarté que de méthode les connaissances relatives à la langue française, à l'histoire, à la géographie, à la bibliographie, aux sciences, aux arts, à la littérature. Non seulement il renferme des notions sur toutes choses, mais il les donne avec une grande exactitude : aucun ouvrage jusqu'ici n'avait été aussi complet ni aussi sûr; aucun n'offre moins de lacunes, et l'on peut ajouter moins d'erreurs. Ce que le comte de Coigny disait au XVIIIe siècle à propos de l'*Encyclopédie,* il faut le répéter avec non moins de vérité à propos du *Grand Dictionnaire :* « Tout est ici, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand. »

Ce *Grand Dictionnaire* est précédé d'une introduction destinée à exposer le plan, la marche et les idées qui ont présidé à sa composition. Elle donne en même temps un historique lumineux et complet des dictionnaires, des encyclopédies, des biographies et autres publications analogues qui ont existé, y compris le dictionnaire chinois *pai-wen-yun-foce,* et elle constitue déjà un ouvrage des plus intéressants.

La partie consacrée à la langue française est traitée avec un soin, un ordre logique et une clarté qu'on chercherait vainement ailleurs; outre les définitions, qui sont nettes et précises, les sens propres et les sens figurés sont déterminés par des exemples qui font ressortir les nuances et les délicatesses des diverses acceptions, et ces exemples sont empruntés non seulement aux grands écrivains des siècles passés, mais aussi et surtout à ceux de notre époque littéraire; les étymologies, sérieusement approfondies, remontent presque toujours jusqu'aux origines, et les questions de grammaire comparée sont traitées avec tous les développements qu'elles comportent.

L'histoire occupe une place considérable dans le *Grand Dictionnaire.* Elle y est présentée, dans le récit des événements comme dans les biographies, avec une rigueur et un esprit d'indépendance tout à fait remarquables. Partout les faits sont racontés, jamais ils ne sont interprétés; les commentaires ne servent qu'à les éclaircir ou à les expliquer. Les auteurs sont restés constamment fidèles à l'une des épigraphes de leur livre : « La vérité, toute la vérité, rien que la vérité. » Le répertoire est universel; il n'est point de domaine dans lequel le *Grand Dictionnaire* n'ait fait d'utiles excursions.

Toutes les autres parties des connaissances humaines : géographie, mythologie, sciences exactes, philosophie, religion, bibliographie surtout, sont également l'objet d'études intéressantes et d'analyses consciencieuses. Et les questions, quoique si diverses et si multiples, ne sont point écourtées, comme on serait disposé à le croire en songeant à la nécessité où l'on se trouvait d'accumuler tant de matériaux: si elles ne sont pas toujours approfondies ou discutées dans tous les sens, elles sont au moins élucidées de manière à ne laisser aucune incertitude sur le point essentiel et à tenir le lecteur au courant de l'état ac-

tuel de la science. C'est assurément une nouveauté pour un dictionnaire général, où les questions scientifiques ne sont d'ordinaire qu'effleurées. Il est même certains sujets, ceux qui touchent à l'art, par exemple, où le *Dictionnaire universel* est beaucoup plus complet que la plupart des dictionnaires spéciaux,

Ce qu'il y a de nouveau encore dans ce merveilleux amas de toutes choses, c'est une galerie fort piquante des héros de théâtre, d'épopées et de romans, ainsi que des caricatures politiques et sociales; c'est une anthologie littéraire comprenant les allusions françaises, latines ou étrangères passées dans notre langue; c'est enfin une description très complète de tous les monuments célèbres, anciens et modernes.

Ce gigantesque travail, composé de 16 volumes in-4° à quatre colonnes, est un monument élevé à la gloire de l'esprit humain; il fait le plus grand honneur à l'homme qui en a conçu la pensée et qui a pu, avec le concours de quelques savants infatigables, le mener à bonne fin. Le *Grand Dictionnaire du XIXe siècle*, qui, dans son ensemble et ses variétés, représente des milliers d'ouvrages, a été comparé avec raison à une exposition universelle où se trouvent groupés les produits de l'art, de l'industrie, de la science des diverses nations du monde; on songe aussi, en le considérant, à ces vieilles cathédrales qui sont l'œuvre de plusieurs générations, et l'on se demande quelle force de volonté, quelle puissance de travail il a fallu pour qu'il puisse être élaboré et imprimé en moins d'un quart de siècle.

De même que le fondateur de l'*Encyclopédie*, celui du *Grand Dictionnaire* s'est acquis des titres à la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité. Tous les hommes d'étude qui profiteront de ses intelligentes recherches et de l'immense butin qu'il a recueilli lui rendront à cet égard un hommage bien mérité. M. Pierre Larousse a pris rang, dans le monde des sciences et des lettres, parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

C. R.



La Maîtresse invisible, par Adolphe Racot. Paris, Dentu, 1882. Un volume in-18 jésus.—Prix: 3 fr.

Dans sa nouvelle œuvre, Adolphe Racot a su fort agréablement donner à un roman de mœurs modernes un peu de l'allure empoignante et du brio scintillant d'un roman d'aventures : en réalité, si ce n'est une histoire de cape, elle est au moins d'épée, puisque le noble art de l'escrime en est le principal et attrayant pivot.

Le héros du volume se présente au lecteur sous les traits massifs d'un certain Ronquerolles, fils d'un épicier enrichi, et se faisant appeler *de* Ronquerolles, pour se distinguer sans doute de son père et se poser auprès des gentilshommes qu'il fréquente.

Ce colosse brutal, un raffiné de la lame, est toujours accompagné d'une sorte de grotesque camarade de collège, sans cesse en admiration devant lui et lui rendant mille petits services avec un dévouement de caniche. Pour l'en remercier et lui prouver sa reconnaissance, ledit Ronquerolles fait épouser à cet excellent Sylvain Papillon une petite modiste qu'il a lâchement séduite, presque violée.

Le jour où Sylvain découvre l'infamie de celui qu'il considérait comme son ami, il n'a plus qu'un rêve, se venger. Après mille péripéties, durant lesquelles Papillon mûrit sa vengeance en apprenant secrètement les armes, au grand désespoir de sa femme, qui lui croit une maîtresse, Ronquerolles est tué en duel par celui qu'il méprisait et regardait comme un poltron. La maîtresse invisible que fréquentait si assidument en cachette Sylvain Papillon, c'était l'épée!

Pour expliquer plus brièvement le sujet, nous avons négligé de parler des différents personnages que l'auteur fait habilement circuler à travers son roman; mais nous laissons aux lectrices et aux lecteurs le plaisir de faire ample connaissance avec les familles de Noirlys et de Boismartin, avec le maître d'armes Mitaine, avec le docteur Pinchon, avec Gaston de Bréan, etc., etc.

Le roman d'Adolphe Racot, d'un joli style coulant et facile, est rempli de scènes fort dramatiques; ainsi, pour n'en citer qu'une, celle où Sylvain Papillon avoue enfin à Francine qu'il se bat et où celle-ci révèle à la fois son amour et sa haine. L'action, rapidement menée d'un bout à l'autre, marche sans languir, semblable à quelque brillante passe d'armes bien exécutée et rondement menée. L'auteur sort vainqueur de l'assaut auquel il a pris part, et les applaudissements ne lui feront certes pas défaut.

Croquis parisiens, par Paul Parfait. Paris, Maurice Dreyfous, 1882. Un volume in-18 illustré. — Prix : 3 fr.

On a eu l'heureuse et touchante idée de réunir en un coquet volume, avec illustrations de Draner, un certain nombre de ces esquisses parisiennes dans lesquelles notre regretté confrère Paul Parfait excellait.

Ce sont de courtes études, d'une amusante philosophie, qui vous remettent sous les yeux, avec une fidélité dont les lecteurs seront facilement juges, ces coins de vie parisienne si caractéristiques et si spéciaux qu'on rencontre un peu partout, sur un trottoir, à une exposition, dans un intérieur bourgeois. L'auteur n'a eu qu'à saisir au vol quelques-unes de ces conversations qui bourdonnent çà et là dans la fiévreuse atmosphère de la capitale et à les fixer toutes palpitantes, toutes vives, sur le papier, comme on pique avec une épingle un papillon dont les ailes continuent de battre longuement.

Mais il a mis du sien dans ce travail, surtout dans

la manière ingénieuse et vibrante dont il présente ses études. Immédiatement il vous plante au cœur du sujet, et vous le voyez s'ébattre, rayonner autour de vous. La note gaie et joliment parisienne domine dans cet amusant volume, et, faute de pouvoir choisir, il faudrait citer les uns après les autres les trente et un croquis qui le composent et qui méritent tous également d'être signalés au lecteur.

Nous sommes heureux de pouvoir en même temps rendre cet hommage à Paul Parfait et signaler à tous ceux qui l'ont connu, à tous ceux qui ne le connaissaient pas, ces *Croquis parisiens*, publication posthume qui fera regretter que l'auteur ne soit plus parmi nous pour jouir de son succès.

Réveillez Sophie! par EUGÈNE CHAVETTE. Paris, Marpon et Flammarion, 1882. Deux volumes in-18 jésus. — Prix : 6 francs.

Hé quoi! c'est le même Chavette, auteur du *Guillotiné par persuasion* et de tant d'autres histoires désopilantes, c'est le chatouilleur des rates par excellence qui nous donne ces deux gros volumes d'aventures qu'il intitule cocassement *Réveillez Sophie!* C'est bien le même en effet, et le titre seul du roman suffirait à le dénoncer, trahissant la verve bouffonne et pantalonnesque.

Du reste, même au travers des histoires sombres et des crimes noirs que l'on trouve dans sa dernière œuvre, le côté comique n'est pas oublié; nous rencontrons là-dedans un certain Gratineux, aussi bête que gras, aussi jobard que naïf, et la fameuse Sophie, qu'il s'agit de réveiller, n'est autre que la belle et séduisante Mme Gratineux, une vertu peu farouche. L'action se déroule, très intéressante et très mouvementée, tantôt en France et tantôt en Guyane, en quatre parties intitulées *la Veuve Rossignol, la Cache de Saverne, la Cléopâtre* et *les Régulateurs*. Il y est question de certains bandits peu délicats, de géants très honnêtes faisant métier de justiciers dans les déserts et les forêts de la Guyane, et enfin de jeunes amoureux que le dénouement unit pour leur plus grand bonheur.

Si l'œuvre en elle-même n'est pas d'une littérature très pure, elle a du moins le mérite de ne jamais laisser languir le lecteur et de faire agréablement succéder sous ses yeux les tableaux gais et les événements tristes. C'est, en somme, amusant comme tout ce qui sort de la plume joyeuse de Chavette.

Les Parisiennes, par MARDOCHE et DESGENAIS. Paris, Dentu, 1882. Un volume in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Que les chroniqueurs masqués de ces intéressantes lettres *parisiennes* soient deux, quatre ou cinq, il importe peu, pourvu qu'ils aient de la couleur, du mouvement et même du talent. Or c'est ce qu'on ne leur refusera pas, et ils peuvent compter parmi les plus précieux auxiliaires de notre époque anecdotique et documentaire : longtemps et souvent on aura recours à eux, soit pour éclaircir un fait boulevardier, soit pour donner la note juste et vibrante sur les contemporains, simples fouleurs d'asphalte, littérateurs, artistes, hommes politiques ou autres.

Certes, si l'on voulait prendre soin d'étudier ce style facile, amusant, style de journaliste lettré et de fin romancier, conteur de mœurs modernes, on reconnaîtrait facilement l'un des mystérieux masques qui donnent de si amusantes chroniques à l'*Indépendance belge;* nous n'aurons pas cette indiscrétion, respectant le mur de la vie privée et assurant que nous nous contentons des immortels héros de Musset, sans chercher à savoir quels sont ceux, quel est celui qui les fait si bien causer de tout et sur tout.

Dire que ce volume est un livre de bibliothèque, un indispensable de l'écrivain, de l'amateur et du curieux, c'est répéter la pensée de tous ceux qui l'ont lu et donner envie de le lire à tous ceux qui l'ignorent encore.

Les Femmes comme il en faut, par ÉMILE VILLEMOT. Paris, Paul Ollendorf, 1882. Un volume in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

On ne passe pas une heure trop désagréable en relisant, précédés de leur paradoxale préface dédiée *à la femme comme il faut*, les contes sensuels, goguenards, humoristiques ou même touchants de M. Émile Villemot, une première fois lus dans *le Gil Blas.*

Il y a, dans *les Femmes comme il en faut,* une salade où chacun peut trouver herbe ou légume à son goût. Nous avouerons donc avoir ri plus d'une fois et nous trouver ainsi complètement désarmé dans nos fonctions de sévère critique pour blâmer le peu de littérature et l'absence d'art de semblables écrits. Mais, même après avoir ri, on peut être sensible à l'émotion communicative; l'auteur, qui s'en doute bien un peu, a eu l'adresse de terminer son volume par *Mademoiselle Lucrèce*, une nouvelle touchante et patriotique, qui empêche d'oublier et fait souvenir. Cela est bon et réconfortant; cela fait pardonner les gauloiseries épicées qui précèdent et l'esprit reste sur une impression saine et fortifiante. Élevons les cœurs! Souvenons-nous de nos deuils et de la patrie amoindrie; c'est aux jeunes à le répéter souvent, à entretenir avec une fermeté patriotique la plaie toujours béante dans notre flanc droit. Et voilà pourquoi M. Émile Villemot achève de nous faire oublier de lui adresser les justes critiques méritées par ses nouvelles. On ne se souvient que de la dernière.

L'Amour s'amuse, par SATIN. Paris, Dentu, 1882. Un volume in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Décidément la mode est aux historiettes égrillardes, aux racontars polissons réunis en volume, après avoir été égrenés à travers les journaux. En articles, au milieu des choses plus ou moins sérieuses contenues dans le journal, on les lisait facilement, même avec plaisir; en volumes, malgré toute notre bonne volonté, nous sentons le plat réchauffé, n'ayant plus sa saveur première, et on les lit avec fatigue. Cette suite ininterrompue d'aventures, d'un moder-

nisme poussé jusqu'à la préciosité, finit par vous causer une irritation nerveuse si violente qu'il est difficile d'aller jusqu'au bout et qu'on a souvent la tentation sérieuse de jeter de côté le lassant recueil. C'est une indigestion de sucreries, de petits fours et de fadeurs. Les premiers bonbons, coquets, menus, parfumés, bien présentés, se laissent avaler sans douleur; mais les autres, ah! les autres, n'en parlez pas, le cœur en est tout affadi, tout malade. Et pourtant, même sous cette langue aussi peu ciselée que les gens et les choses dont elle parle sont distingués et raffinés, on remarque quantité d'observations très justes, de tableautins vrais, d'esquisses vivantes. Pourquoi faut-il qu'il y en ait trop et que le style soit si mauvais. Trop de fleurs! trop de fleurs!

G. T.

Les Suites d'un duel, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Que vont dire les femmes sensibles, jolies ou non, qui toutes se délectent aux romans de M. F. du Boisgobey? Leur auteur favori se néglige. Il s'est, je crois, un peu raillé d'elles cette fois-ci et en a pris à son aise. Le duel qui doit avoir des suites si funestes n'est au fond qu'un assassinat déguisé, puisque l'un des deux adversaires et ses témoins y usent d'un stratagème déloyal. Ils en seront punis à la fin, nous le savons d'avance, connaissant les procédés du romancier; mais avant d'en venir là, que de préambules, de zigzags, de descriptions oiseuses! Aucun des personnages ne met un pied devant l'autre sans nous initier à ses hésitations, aux pensées les plus futiles qui lui traversent la cervelle. On piétine sur place, et l'impatience vous prend. « Allez donc, bavard, vous êtes agaçant, avec vos réflexions et vos lenteurs. Vous êtes insupportable, avec votre manie de détailler chaque fait, de couper sans cesse le fil en quatre. Nous n'avons pas trop de temps à perdre l'un et l'autre. »

M. F. du Boisgobey entend mieux le ramage de la galanterie que la véritable éloquence des passions; il s'attarde aux causeries de boudoir, aux mille rencontres du chemin. Les enchères d'un meuble à l'Hôtel des ventes ne lui prennent pas moins de dix à douze pages. Quel abus! Il n'y a vraiment, dans tout ce volume, que la description d'un cercle parisien à l'heure du dîner et les propos que les convives y échangent à table. Enfin l'écheveau de la fiction était si mal embrouillé qu'il a fallu tout rompre au dernier moment par un double meurtre assez peu justifié. Espérons que la défaillance n'est qu'accidentelle et que l'agréable et très spirituel conteur retrouvera prochainement sa verve et son entrain habituels. P.

Le Souriquet, par GUSTAVE AIMARD. Paris, Dentu, 2 volumes in-12. — Prix : 6 francs.

Faut-il que les Peaux-Rouges, les Hurons et les Iroquois aient la vie dure! Depuis que M. Gustave Aimard tire à balle sur eux, ils devraient être exterminés jusqu'au dernier. Pas du tout, il en reste toujours. Ce conteur n'est même pas le seul à les poursuivre ainsi dans leurs forêts vierges. Sans parler de Gabriel Ferry et autres, Émile Chevalier, avant d'être promu aux honneurs du conseil municipal de Paris pour le quartier de Grenelle, s'était également exercé à cette chasse. Ayant été chargé, à mes débuts en critique, de lire un de ses romans, *les Pieds noirs*, s'il m'en souvient, pour en rendre compte dans un journal, je me mis consciencieusement à la tâche; mais au bout de cent pages il y avait déjà tant de meurtres, de combats, de sang versé, que l'horreur et la pitié m'empêchèrent d'aller plus loin.

Bien qu'il fasse aussi souvent parler la poudre, Gustave Aimard est moins sanguinaire, et l'on peut, sans trop de répulsion, lire ses deux volumes jusqu'au bout. Le sujet, il est vrai, reste invariable, et nous voici encore une fois mêlés à la lutte soutenue par Montcalm devant Québec contre les soldats et l'or de l'Angleterre. Le héros du livre, Charles Lebeau, fils d'un capitaine des cent-suisses, et d'abord avocat au parlement, a été forcé par son père de s'expatrier au Canada, où il devient bientôt un intrépide coureur des bois sous le nom de Souriquet. Sitôt après son arrivée, il lie partie avec le comte de Vilaine, qui l'a précédé dans cette existence de trappeur à demi civilisé et que les Indiens là-bas appellent l'*Œil-Sombre*. Tous deux, dévoués à Montcalm, le secondent vaillamment de leurs bras et de leurs conseils. Ils ont affaire à un rude adversaire, au capitaine de vaisseau Denis de Vitré, qui, de complicité avec l'intendant Bigot, a résolu d'ouvrir aux Anglais l'accès de la colonie. Dire par quelle série de prouesses les coureurs des bois déjouent les perfidies du traître serait un peu long; mieux vaut renvoyer aux volumes de M. Aimard. Nous savons du reste que l'héroïsme des colons de la Nouvelle-France, abandonnés à leur peu de forces par la cour insoucieuse de Louis XV, fut impuissant contre le nombre et la ténacité de leurs adversaires. En fin de compte, Vaudreuil abandonna le Canada aux Anglais, qui se gardèrent bien de nous le rendre.

Tout cela a été fort judicieusement exposé par L. Dussieux dans un livre d'histoire auquel M. Aimard avoue avoir emprunté la base sur laquelle il a bâti sa fiction. Comme d'habitude, il en égaye le sérieux de facéties plus ou moins spirituelles. Ici, le rôle comique est dévolu à un troupier, domestique de Montcalm, dont le langage est calqué sur celui que le caricaturiste Randon prête à ses Dumanet. Peut-être y a-t-il des gens que ce baragouin amuse. P.

Au pays du kirschwasser, par FERNAND GUEYMARD. Paris, Librairie illustrée, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis que les jeux ont été supprimés à Bade, cette ville a perdu beaucoup de son attrait; on n'y vient plus qu'en touriste ou pour cause de maladie prendre les eaux ou parcourir les sites de la Forêt-Noire. Pourtant le climat y est si doux l'été, la nature si riante et la vie si facile, que les étrangers y affluent

encore. Il en vient chaque année environ quarante mille, dont la visite continue à remplir l'escarcelle des habitants du pays. Sans cette aubaine, ils auraient quelque peine à vivre, car leur sol est moins fertile que pittoresque. On l'a décrit bien souvent. M. Gueymard, qui vient de le parcourir après tant d'autres, s'est contenté de résumer les livres de ses devanciers, en y ajoutant ses impressions personnelles. Ainsi que tout souriceau échappé pour la première fois de son trou, le jeune voyageur belge a l'admiration fréquente et la description verbeuse. Tout lui est nouveau, les costumes, les monuments, l'histoire, les légendes; il se plaît à n'omettre rien. Son ouvrage, fort complet en ce sens, est instructif et d'une lecture assez amusante. Quiconque voudra visiter la contrée en passant par Fribourg, Schaffhouse et Bâle fera bien de l'avoir dans sa poche, quitte à l'y oublier de temps à autre pour voir le paysage avec ses propres yeux. P.

Le Secret du juge d'instruction, par PIERRE DELCOURT. Paris, Marpon et Flammarion, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Une grisette de Marseille, la belle Marion, comme on l'appelait rue du Petit-Saint-Jean, où elle tenait avec son père une boutique de mercerie, a eu le tort de prêter l'oreille aux fleurettes d'un substitut, et il en est résulté un garçon, le petit Maxime, qu'elle vient élever secrètement à Paris, afin de ne pas nuire à l'avancement du magistrat son séducteur. Vingt ans après, Maxime, qui étudie son droit et mène joyeuse vie, est parvenu à son tour à se faire aimer de la gentille Alice, fille du comte de Longpré, lorsqu'il est arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné, par une froide nuit de décembre, un joueur de son cercle, pour lui voler deux cent cinquante mille francs. Toutes les apparences l'accusent; toutes les circonstances dénoncent sa culpabilité, bien qu'il soit innocent. Il pourrait, il est vrai, se disculper en invoquant un alibi, car, au moment même du crime, Alice l'a reçu et retenu à un amoureux rendez-vous; mais trop délicat pour la trahir, il n'hésitera pas à lui sauver l'honneur aux dépens de sa propre vie. Déjà l'instruction a réuni contre lui des preuves accablantes, et le juge qui en est chargé croit sincèrement tenir le vrai coupable. Ne craignons rien pourtant; Marion veille sur son fils. Dès qu'elle apprend le danger qu'il court, elle va trouver son ancien amant, le substitut de Marseille, devenu juge au tribunal de la Seine. C'est lui qui informe contre Maxime. Un seul mot de la femme aimée jadis et si lestement abandonnée suffit pour qu'il jette au feu l'acte de renvoi devant la chambre des mises en accusation. Il reconnaît Maxime pour son fils, prête les mains à son union avec Alice, et lui-même épouse Marion, non sans avoir préalablement agrippé et fait condamner le véritable assassin, ne voulant pas sans doute avoir perdu son temps et ses peines.

Pour qu'une fable si enfantine fût supportable, il faudrait que le sort d'un prévenu dépendît en réalité du magistrat à qui l'instruction de l'affaire est confiée. Or chacun sait qu'il n'en est rien, que l'innocence de l'accusé éclate souvent aux débats de la cour d'assises. Il n'est donc pas irrévocablement perdu, comme on le répète si souvent dans ce volume, dès que son renvoi devant la chambre des mises en accusation a été signé. Que dire aussi de cette amourette du magistrat, dont l'ardeur endormie durant vingt ans se réveille tout à coup plus vive qu'au premier jour, lui fait oublier ses devoirs et le décide à une mésalliance devant laquelle il avait reculé jusque-là? Quelle invraisemblance! Il y en a même une plus forte pour corser le roman, c'est la bande de coquins inventée par l'auteur, qui nargue la police et la trompe sans cesse par l'habileté supérieure de ses manœuvres. A l'heure même où une décision quelconque est prise au fond du palais de justice, ils la connaissent dans tous ses détails à l'autre bout de Paris.

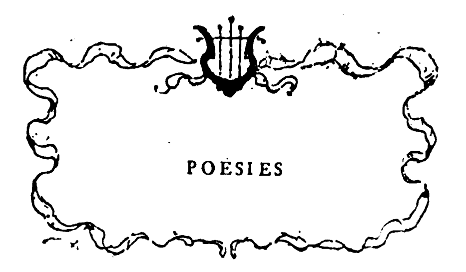
M. Delcourt, en empruntant à Gaboriau quelques-uns de ses procédés, n'a su lui dérober encore ni sa vivacité d'allures, ni son joyeux entrain, ni l'ingénieux agencement de ses imbroglios policiers. A. P.

Après deux ans d'amour, par MARIN DUBOIS. Paris, Aug. Ghio, 1882, in-16. — Prix : 3 francs.

M. Marin Dubois, non content d'avoir publié *Deux ans d'amour,* fait suivre ce bizarre volume d'un second et nous menace de deux ou trois autres qui continueraient l'histoire du pauvre diable dont il s'est constitué le biographe minutieux. Il est fort douteux que le public prenne goût aux confidences verbeuses d'un individu qui raisonne et déraisonne à n'en plus finir sur des vétilles, qui nous raconte avec une complaisance dont on ne lui sait nul gré ses rêves, ses enfantillages, ses petits larcins de polisson et jusqu'à la confession que le prêtre a peut-être eu la patience d'écouter, mais que personne, à coup sûr, ne lira sans ennui. Ce ne sont en effet que divagations insensées, apostrophes à Dieu, aux hommes et aux choses, potins sempiternels, mélange inouï de platitude et d'emphase écrit dans une langue incorrecte et parfois incompréhensible. Quand l'auteur rencontre par hasard une idée juste, il ne sait pas la rendre ou il la noie dans un délayage insipide. Jamais on ne fut si peu écrivain. Ne va-t-il pas jusqu'à imprimer les lettres vraies ou fausses d'un troupier d'Afrique déblatérant sans cesse contre ses frères et sœurs qui se refusent à lui envoyer de l'argent pour faire la noce avec les bons sujets punis comme lui de la compagnie de discipline!

Et voulez-vous savoir pour quelle fleur de vertu il se livre ainsi à mille extravagances? En voici le portrait dessiné par lui-même : « Seule et sans ami, nue et sans gîte, couverte de vermine et la santé compromise par une maladie honteuse, digne fruit d'une existence livrée au mal, telle Émilie, encore presque enfant, m'apparaît. » Après cela il faut tirer l'échelle.

P.



Rimes, poésies par M. Auguste Fraisse. Un volume in-18, Paris, Ollendorff, 1882.—Prix : 3 francs.

En tête de ce nouveau recueil de vers, un *avis au lecteur* se termine ainsi :

Si, quelque soir, ton feu trop lent s'allume
Sois mon exécuteur, ami; prends mon volume,
Jette dans le brasier les feuillets demi-lus,
Disperses-en la cendre et puis n'y pense plus.

Sans témoigner à M. Fraisse une sévérité égale à celle dont il s'arme envers lui-même, avec cette fausse modestie aimable dont les poètes sont coutumiers, il faut reconnaître que ces *Rimes,* passables pour un commerçant, ne suffisent pas à le sacrer écrivain. Quelques amplifications de rhétoricien, l'imitation du *Beatus ille qui procul negotiis,* une suite assez bien venue du *Rhin allemand,* de Musset, dix-neuf sonnets sans grande originalité, sinon toujours sans incorrection, c'est maigre comme bagage littéraire; mais un esprit réellement parisien s'y décèle parfois, et c'est déjà quelque chose. G. S. L.

Érostrate, poésies par M. Léon Duplessis. Un volume in-16. Paris, 1882, Paul Ollendorff, éditeur. — Prix: 3 francs.

Tout le monde sait que, le jour même de la naissance d'Alexandre, par une coïncidence qui fut considérée comme un présage, Érostrate brûla le temple de Diane à Éphèse et s'exposa dans un prurit malsain d'illustration au supplice du feu qu'on ne manqua pas de lui appliquer. Faire pleurer l'incendiaire aux pieds de la statue du conquérant macédonien, c'est une idée baroque, comme il n'en peut venir qu'à un auteur qui confond *autour* avec *alentour* et un poème sublime avec un assemblage de pièces hétéroclites surmontées de titres pompeux, distribuées d'une manière ridicule. *Ouverture, préludes, cycles* et *finale* enserrent six mille vers environ. Dans le nombre en est-il un de bon? On ne saurait l'affirmer. En tout cas, ce ne sera pas cet alexandrin de treize pieds :

Le crime au teint livide et l'adultère hideux.

Certainement il est difficile d'imaginer quelque chose de plus rebattu, de plus oiseux et en même temps de plus incorrect, de plus fastidieux, de plus incohérent, de plus grotesque, quelque chose qui dénote davantage une impuissance rageuse parvenue à l'état aigu. C'est l'apologie d'un *raté* ratée elle-même.

G. S. L.

Larmes et Sourires, par J. Froissart. Un volume in-12. Paris, Paul Ollendorff, 1882.—Prix: 2 francs.

Ce sont des vers de rhétoricien, des vers tout pleins de réminiscences.

M. Froissart ne possède rien encore en propre; il emprunte des sentiments et aussi des formules d'expression ; il s'est rappelé *le Lac* en rimant ses vers sur *le Baiser*; il s'est souvenu des *Nuits* en rapportant les dialogues du poète et de la muse pendant les quatre *Rêves* imaginés. Des imitations de M. Coppée, des imitations de M. Déroulède : le jeune versificateur n'est lui en aucune des pièces de son volume.

Transcrivons quelques vers. Le sonnet qui a pour titre *le Baiser* est encore un des morceaux les moins détestables. Donnons-le.

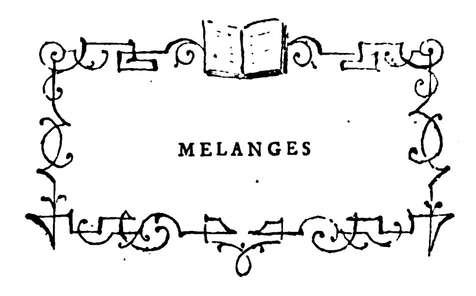
C'était le soir. Tous deux nous marchions en silence,
Sur nos deux fronts passait un souffle aérien,
Nos deux cœurs palpitaient de la même espérance
Et son regard furtif cherchait souvent le mien.

Nous allions par les champs où l'épi se balance;
Hors le cri des ramiers, on n'entendait plus rien.
Nous regardions, muets, brunir l'azur immense,
Et mon front lentement se rapprochait du sien.

Le ciel irradié de ses astres sans nombre,
Dont les rayons laiteux éclairaient la nuit sombre,
Semblait un dais tendu de moire et de damas.

Tout à coup, doucement elle tourna la tête,
Et ma lèvre imprima sur sa lèvre muette
Un long baiser d'amour qu'elle n'éloigna pas.

Les *rayons laiteux, un dais tendu de moire et de damas,* tout cela est bien mauvais ; mais n'insistons pas, restons indulgent et exprimons seulement le regret que l'auteur n'ait pas laissé au cabinet ses premières poésies. F. G.



Paris horrible et Paris original, par M. Georges Grison. Paris, Dentu, un vol. in-18. — Prix : 3 fr.

Il y a quelques années, un érudit qui collectionne avec grand soin les publications qui se rapportent à l'histoire de Paris avait conçu le projet de reprendre

l'ouvrage de Saint-Fargeau et de faire pour Paris ce que ce bibliographe a fait, d'une façon fort incomplète d'ailleurs, pour la France entière. Quand notre bibliophile voulut se mettre à l'œuvre, il recula devant l'importance d'un tel travail. Songez un peu! Plus de cinquante mille ouvrages à cataloguer et à décrire! Un autre amateur avait également commencé une bibliographie des ouvrages sur Paris que devait faire paraître l'éditeur Willems.

Qu'est devenu ce projet? L'auteur et l'éditeur auront sans doute été effrayés de l'immensité de leur tâche.

Il n'est pas en effet de mois, de semaine, qu'il ne paraisse sur Paris un ouvrage destiné à nous faire connaître la grande ville sous un de ses multiples aspects. Tout dernièrement, M. L. Pauliat donnait une étude approfondie de l'ouvrier parisien, et M. Yves Guyot s'occupait de la prostitution. M. Jules Vallès refait en ce moment, avec le talent qu'on lui connaît, le tableau général de Paris, et la maison Didot vient à peine de terminer son *Paris à travers les âges*, que le libraire Rothschild entreprend une publication analogue.

A côté de ces études psychologiques, de ces monographies, prennent place des ouvrages qui nous montrent ce qu'on est convenu d'appeler les *dessous de Paris*. Parmi ces livres, il en est un des plus curieux que vient de faire paraître M. Grison sous le titre de *Paris horrible et Paris original*.

Dans le Paris horrible, nous parcourons le chemin de la Révolte, la rue Sainte-Marguerite, la cité Jeanne-d'Arc, les garnis et les bouges de la capitale; en route, nous nous arrêtons dans les *caboulots*, les *assommoirs*, en dégustant une *purée de pois* ou un *pétrole* (traduisez: un verre d'absinthe ou d'eau-de-vie), puis nous faisons connaissance avec les bals de barrière. C'est à proximité de la route de la Révolte que se trouvent le *Café des Pieds humides* et la célèbre cité Foucault, où trône en maîtresse, ou pour mieux dire en maître, la femme en culottes. M. Grison, qui a vu lui-même tout ce qu'il décrit, nous donne de curieux détails sur la population hétéroclite de cette cité, dont il nous dépeint les habitudes. Plus misérable encore s'il est possible est la cité Jeanne-d'Arc, située à l'une des extrémités de Paris, près la barrière d'Italie. Cette cité, dont les habitants prennent le nom de *Kroumirs*, a dernièrement occupé la commission des logements insalubres, et il nous souvient d'une série d'articles fort remarquables que lui consacra, il n'y a pas très longtemps, M. Jules Simon dans le journal *le Gaulois*. Il faut lire le rapport de la commission officielle, qui se trouve reproduit dans le livre de M. Grison, pour se faire une idée des monstruosités que renferme encore Paris. C'est en grande partie cette malheureuse population déjà malade, corrompue par l'air vicié des bouges et des *garnos*, qui achève de s'abrutir dans les *assommoirs* qui, comme l'établissement de la *Bibine*, donnent à dîner pour cinq sous! A visiter aussi, le *Caveau* de la rue Pierre-Lescot, et le débit de vins (?) du *Père Lunette*. La description de ces deux établissements bien connus de tous les gens sans aveu est des plus fidèles. Quelques inexactitudes sont à relever dans le chapitre qui a trait aux cafés du quartier latin. Ainsi la *Salamandre* n'existe plus, cette brasserie a fait place à un restaurant; l'*Américain*, situé rue Champollion, est oublié; mais cela n'est rien et n'enlève aucune valeur à l'ouvrage. Les bals font aussi partie du Paris horrible. M. Grison nous fait successivement visiter ceux de l'*Ardoise*, de la *Belle-Moissonneuse*, du *Vieux-Chêne*, des *Délices*, etc.

Des chapitres consacrés à la prostitution et au vagabondage, ces deux plaies dont on se plaint sans chercher à y appliquer le moindre remède, complètent cette étude de Paris horrible.

Le tableau de Paris original va nous recréer. Lisez le chapitre consacré aux petits métiers. Voici l'éleveuse de fourmis; sa clientèle se recrute chez les personnes qui possèdent des faisanderies; nous avons aussi le fabricant d'asticots, que connaissait Privat d'Anglemont, les écosseurs de pois, les ramasseurs de bouts de cigares, — un métier qui fait parfaitement vivre son homme, — le réveilleur, qui, en 1882, remplit à peu près les mêmes fonctions que le veilleur de nuit au moyen âge. M. Grison a omis un *type: l'amateur*. Personne jusqu'ici, ni M. Yriarte, ni M. Richepin, n'a fait la biographie de cette illustration du pavé! L'*amateur* parcourt, une petite boîte sur le dos, les quartiers tranquilles de Paris, ceux qu'habitent de préférence les petits rentiers. Voyez-vous notre industriel? D'un pas traînard, il s'en va psalmodiant son éternel refrain: Voilà l'amateur! voilà l'amateur! On l'a entendu, une fenêtre s'ouvre, on l'appelle. Notre homme ouvre sa petite boîte où vous voyez alors, symétriquement rangés, des jeux de cartes, un échiquier, un damier, un nain-jaune, un loto, que sais-je? tous les jeux possibles. L'amateur se met à la disposition de son client et joue avec lui son jeu favori. Le client est en général vieux, malade, incapable de prendre au dehors aucune distraction. L'*amateur* est sa providence!

Le livre de M. Grison est instructif et amusant tout à la fois. *Le Figaro* en a donné de longs extraits qui furent reproduits par nombre de journaux. On sera curieux de lire aujourd'hui l'œuvre dans son entier.

G. F.

La Fascination magnétique, par ÉDOUARD CAVAILHOU. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix: 3 fr. 50.

Ceci est l'œuvre d'un croyant, de l'un des adeptes les plus fervents que Donato ait laissés parmi nous. On y raconte avec une foi robuste les pérégrinations du célèbre opérateur, les triomphes qu'il a remportés en divers lieux de l'Europe, les polémiques soutenues par lui victorieusement, les adversaires réduits au silence. Pas le moindre doute sur la mission du maître ni sur les actes par lesquel il l'affirme; le Mahomet du magnétisme a trouvé son séide. D'ailleurs, ce volume n'est qu'un ballon d'essai lancé par le précurseur du nouveau Messie qui, lui-même, nous promet la révélation de sa doctrine, lorsque nos es-

prits seront suffisamment préparés à la recevoir. En attendant, il a bien voulu agrémenter le livre de son élève d'une préface curieuse à plus d'un titre et où le boniment se dissimule sous un art prestigieux. Oh! l'habile homme! il rit d'un œil aux athées, aux matérialistes, de l'autre aux spiritualistes et aux croyants. S'il enrégimente Jésus parmi les magnétiseurs, ce n'est qu'après avoir pris soin de rassurer les consciences qui croient au caractère divin du Christ. Se doutant bien que les médecins surtout voudront le combattre, il leur tend le rameau d'olivier et demande à faire alliance avec eux. Par malheur, le magnétisme, loin d'être un flambeau qui guide la science dans le dédale des choses occultes, ainsi qu'il le prétend, n'a été jusqu'ici qu'un mirage trompeur dont les charlatans se sont servis pour duper les imbéciles. Aussi fâcheriez-vous grandement M. Donato si vous le confondiez avec les somnambules vulgaires, qui, moyennant certains simulacres de phénomènes magnétiques, provoquent l'ébahissement de la foule et lui escroquent son argent, misérables farceurs habitués à gagner leur vie en se jouant de la crédulité des malades et des amoureux. M. Donato n'a rien de commun avec eux, à ce qu'il affirme. Lui, il opère devant le beau monde, en présence de littérateurs, de savants, de journalistes, dont ce volume reproduit complaisamment les adhésions. Gare, par exemple, à qui s'est avisé de nier l'efficacité du fluide! On l'accuse aussitôt d'être intéressé de mauvaise foi; on conspue l'inepte raillerie de ces témoins malveillants qui vont répandre au dehors la contagion de leur incrédulité cynique. Nier les miracles d'un tel magicien n'est le fait que d'un cerveau étroit, tandis qu'il faut avoir l'intelligence bien ouverte pour approfondir les mystères d'une science encore au berceau. N'étant pour notre part ni parmi les railleurs ni parmi les croyants, nous nous contenterons de faire observer qu'un fait merveilleux ou regardé comme tel peut s'imposer à des hommes distingués sans être pour cela plus vrai. N'a-t-on pas vu jadis le poète Racine, malgré la finesse et la supériorité de son esprit, croire aveuglément au charlatanisme fanatique du cimetière Saint-Médard?

A. P.

Contes des marins, par Paul Sébillot. Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

En recueillant sous toutes leurs formes les traditions, superstitions et contes populaires de la Bretagne, M. Sébillot poursuit une œuvre utile et qui mérite d'être encouragée. Aux deux séries déjà publiées, il en ajoute aujourd'hui une troisième des plus curieuses, celle qui constitue pour ainsi dire la littérature orale des marins.

On sait qu'une partie de la population répandue le long de la côte bretonne s'embarque chaque année pour Terre-Neuve, où elle va pêcher la morue. Inactifs à bord du navire durant la traversée, ils charment leurs loisirs et trompent l'ennui en écoutant l'orateur de la bande, quelque matelot bronzé par le hâle des mers, quelque beau parleur dont la mémoire abonde en récits plaisants ou dramatiques. Chacun de ces narrateurs puise ses histoires dans un fonds commun que les générations se transmettent de bouche en bouche et qui reflète jusqu'à un certain point le génie de la race, avec son tour d'imagination.

Pour conserver à ces légendes leur caractère primitif, il faut user d'adresse et de modestie, éviter soigneusement toute prétention littéraire, toute velléité d'arrangement et d'art. A son honneur et à notre profit, M. Sébillot s'est tiré de la difficulté, qui n'était pas mince. Après avoir passé deux étés à Saint-Cast, à écouter les matelots et les bonnes femmes du village, il a mis en français correct ce qu'ils lui avaient conté, bornant son rôle à leur servir de truchement, sans ajouter de son cru la moindre fioriture à leur version. De là un accent de simplicité naïve qui recommande son volume et lui donne un parfum de sincérité qui a son prix.

De même que les Grecs évitaient dans leurs propos le terme qui, en leur langue, désigne la mort, comme étant de funeste augure, les contes des marins ne parlent que rarement de naufrages, crainte sans doute que le mot ne provoque la chose et que le malheur ne réponde à l'appel de son nom. Les sujets religieux n'y sont guère abordés non plus, si ce n'est par manière de gausserie. En fait de religion, le bas peuple ne voit que la cérémonie extérieure; toutes ses impiétés portent sur quelque détail matériel qui se prête à des plaisanteries grossières. Sa superstition même est narquoise, à demi sceptique. En croyant au diable, il se promet de lui jouer de bons tours, et il y réussit plus d'une fois. Essentiellement fataliste, il se sent condamné à une misère éternelle, d'où un miracle seul pourrait le sortir. Aussi tourne-t-il vers le merveilleux toutes les ailes de son imagination. Ce ne sont que changements soudains, coups de fortune, trésors, baguettes magiques ou fées bienfaisantes.

L'ennemi acharné du matelot, celui contre lequel il aura sans cesse à lutter, qui le tracasse le jour et l'éveille la nuit, c'est le vent précurseur des tempêtes. On comprend qu'il en ait fait une personnification redoutable et qu'il s'ingénie à trouver le moyen de s'en rendre maître. M. Sébillot raconte qu'à Saint-Cast, il a vu les pêcheurs montrer le poing à cet adversaire invisible, cracher dans la direction où il soufflait, avec menace de lui planter leur couteau dans le ventre. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants qui n'eussent déjà appris à maudire celui qui retenait en mer leurs parents. Aussi s'est-on plu à lui broder mille légendes fantastiques.

Mais les plus spirituels de ces contes sont, à mon avis, ceux où l'on tourne les Jaguens en ridicule. Saint-Jacut est en effet à Rennes ce que Beaune est à Dijon, les Martigues à Marseille, le modeste bourg dont la grande cité se moque à bouche que veux-tu. On attribue aux Jaguens des balourdises incroyables et on leur prête un langage d'une sottise plaisante. Il y a même, paraît-il, certaines facéties tellement salées que M. Sébillot n'aurait pu les rapporter sans blesser la décence. Son livre n'a d'ailleurs aucun besoin d'un tel condiment pour se faire lire.

A. P.

Mes Mémoires. *Enfance et jeunesse,* par A. de Pontmartin. 1 vol. in-12. Paris, E. Dentu, 1882. — Prix : 3 francs.

M. de Pontmartin est un écrivain des plus spirituels; M. de Pontmartin est un critique des plus judicieux; — c'est un jugement que nous avons entendu émettre et que nous répétons; — pour nous, qui ne saurions avoir raison, nous en jugeons autrement, mais peu importe; — donc M. de Pontmartin a de l'esprit et il est bon juge.

Puisqu'il a écrit ses *Mémoires*, et qu'en parlant de son enfance et de sa jeunesse il a parlé surtout — car il a voulu s'effacer, c'est modestie — des littérateurs et des hommes politiques qu'il a pu approcher, alors qu'il était enfant et jeune homme, ouvrons ce livre plein de souvenirs intéressants.

Nous sommes en 1822 ; le futur critique et grand littérateur a douze ans; alors, deux grands événements, le voyage de madame, duchesse d'Angoulême, dans le midi de la France, et la mission des *Pères de la foi*, à Avignon. De la visite de Marie-Thérèse de France, qui est la nièce et l'Antigone du roi, qui est la fille de l'infortunée Louis XVI, quel incident va-t-il rapporter? Il nous dit la conversation de l'auguste princesse avec un soldat de l'empire; il fait une « dernière scène de drame, » qui est absolument grotesque, et il ajoute un épilogue; le soldat qui avait osé crier : Vive l'empereur ! sur le passage de madame accepte d'elle une pension et, d'honnête homme qu'il était, devient pilier de cabarets. Tous ces faits doivent être vrais, nous ne mettons pas en doute la bonne foi de M. de Pontmartin; mais nous ne dirons pas avec combien peu d'art, avec combien peu d'habileté politique ils sont présentés. Sur la mission, des pages tout ennuyeuses — pour nous, qui savons pourtant respecter, sinon approuver, toutes les manifestations sincères du sentiment religieux; nous ne sommes pas portés à nous intéresser aux faits et gestes des politiciens de l'ultramontanisme, lesquels usent de la religion comme d'un moyen, — mais M. de Pontmartin n'a pas eu le talent d'exciter au moins notre curiosité, de nous attacher à l'exposé historique de ce que nous appelons les menées des jésuites réapparus.

Il a connu M. Ch. Renouvier. Veut-on savoir comment il juge le fondateur de l'école criticiste, le penseur de beaucoup le plus original et le plus puissant de notre époque? C'est vers la centième page qu'il faut ouvrir le livre des *Mémoires*. « Sorti un des premiers de l'École polytechnique, il refusa de profiter de son numéro, se remit à piocher la philosophie et publia des *Manuels* que je n'ai pas lus, mais qui, j'imagine, sont aussi peu orthodoxes que peu amusants. » M. de Pontmartin, qui n'a pas lu les *Manuels*, n'a même pas entendu parler des *Essais*. Nous avons vu une bonne vieille femme,— elle ne savait pas lire, — qui, comme on parlait, un jour, devant-elle de Victor Hugo, s'écria : « Victor Hugo ? dans une maison où j'ai servi, venait un jeune homme qui se nommait ainsi; je crois qu'il faisait des livres. » M. de Pontmartin, parlant comme il fait de M. Renouvier, est moins excusable à coup sûr que la vieille servante se rappelant avoir aperçu un M. Victor Hugo. M. Renouvier n'est pas connu de la foule, il ne l'est pas même de tous les lettrés, — la philosophie ne parle qu'à ceux qui l'interrogent, — mais tenir une plume et dire, avec cette légèreté d'un penseur qu'on a approché, dont on a su les veilles, « il a fait des livres de philosophie ! » c'est, monsieur de Pontmartin, la marque d'un esprit bien peu ouvert! Depuis la journée des *Bonnets à poils*, l'auteur des *Mémoires* n'a plus revu M. Renouvier, et il écrit : « On m'a dit qu'il s'était remisé dans une villa des environs d'Avignon, et qu'il y faisait, à petit bruit, de la propagande socialiste et radicale. » On lui a dit cela, il le redit, naïvement, comme certains redisent que MM. X et Z sont des *républicains rouges*, parce qu'on le leur a dit.

Que ne dit-on pas? On a bien dit de M. de Pontmartin qu'il était bon juge et qu'il avait de l'esprit.

F. G.

Les Sacerdoces athéniens. *Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris,* par Jules Martha, ancien membre de l'école française de Rome et de l'école française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. 1 vol. in-8°. Paris, Ernest Thorin, 1881. — Prix : 5 francs.

Noblesse oblige. M. Jules Martha connaît les obligations que le nom qu'il porte lui impose, et il le prouve.

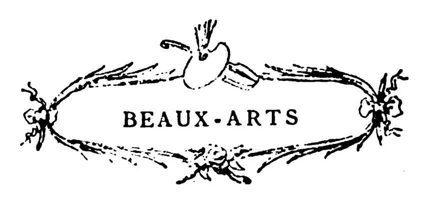
Quel était le rôle, quelle était la condition des prêtres athéniens? C'est la question qu'il a choisie comme sujet de sa thèse de doctorat. Son érudition, déjà fort grande, lui a fait ne négliger rien de ce qui pouvait lui servir de documents, et des qualités d'esprit, naturelles ou acquises, mais, en l'un ou l'autre cas, très précieuses, lui ont permis de reconstituer, comme fit autrefois Cuvier des espèces disparues, de reconstituer, disons-nous, ces organisations sacerdotales aussi nombreuses que les différents cultes rendus aux dieux et déesses différemment surnommés.

Sur les rapports entre les dieux et les hommes des idées analogues chez les tribus helléniques, mais ces idées avaient pris mille formes dissemblables, et les cultes, qui en étaient l'expression, variaient d'un sanctuaire à l'autre. Pour chacun d'eux, des traditions qui déterminaient la condition des ministres; ici, se trouvait une prêtresse élue par les suffrages populaires, et là, un prêtre désigné par le sort; en un autre, le sacerdoce était héritage, et en un autre encore, il était office vénal; dans les cérémonies et sacrifices, les attributions, les charges, les droits de ceux ou celles qui devaient présider aux actes religieux, tous destinés, d'ailleurs, à assurer le salut et la grandeur de la cité.

M. Martha nous dit successivement les caractères généraux du sacerdoce chez les Grecs, les diverses façons dont se recrutaient les ministres à Athènes, les

fonctions diaconales, liturgiques, administratives, qui leur étaient confiées. A la fois sagace et prudent, il est habile à démêler le vrai d'avec ce qui ne peut être encore que supposition plus ou moins fondée, il sait motiver les réserves qu'il fait comme les affirmations qu'il apporte. Étude très intéressante de philologie, et, si l'on veut, d'histoire religieuse.

F. G.



La Peinture hollandaise, par Henry Havard, avec 92 gravures.

La Mosaïque, par M. Gerspach, chef de bureau des manufactures nationales au ministère des arts, avec 68 gravures.

L'Anatomie artistique, par H. Mathias Duval, professeur à l'École des beaux-arts et à la Faculté de médecine, avec 77 gravures.

L'archéologie grecque, par M. Collignon, professeur d'antiquités grecques et romaines à la Faculté des lettres de Bordeaux, avec 141 gravures.

Volumes grand in-12 de la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*. — (Prix de chaque volume : 3 fr. 50.) Paris, A. Quantin, 1882.

Ces quatre volumes dont nous venons de donner les titres sont les premiers parus d'une collection qui ne saurait être assez vantée.

Nous la voulons recommander, nous, pour deux raisons, l'une qui est fondée sur des considérations ayant exclusivement l'art pour objet, l'autre qui est suggérée par les connaissances de notre état politique et moral.

On n'a pas oublié les paroles prononcées par le ministre de l'instruction publique à la distribution des récompenses décernées par le jury de la dernière exposition ; M. Jules Ferry a rendu un juste hommage au talent de nos sculpteurs, il a dû reprocher à nos peintres certaines préoccupations fâcheuses. A nos musiciens, comme, au reste, à nos poètes, même reproche pourrait être adressé ; mais ne parlons que de nos peintres. Ils sont tous d'excellents praticiens ; ils ne sont, la plupart, que cela seulement. Nous ne répétons pas ce que nous avons souvent entendu dire, que, préoccupés seulement de vendre et de vendre bien les tableaux qu'ils font, ils tâchent seulement à contenter les goûts, les caprices, de ceux qui achètent et achètent bien. Ces dires, en tant qu'ils s'appliquent à la généralité de nos peintres, nous les tenons pour calomnies ; ils ont d'autres soucis et leur soin dominant n'est pas de parvenir à la fortune. La vérité est qu'ils prétendent à être des savants, des habiles et que, s'efforçant, en effet, de mériter d'être qualifiés tels, ils ne recherchent les approbations que de ceux-là qui peuvent apprécier et leur science et leur habileté. Comment se fait-il que délicats et gens de goût applaudissent aussi complaisamment lorsqu'il leur est montré quelque œuvre ne prouvant guère, de la part de l'auteur, qu'une très grande dépense de talent ? Et comment se fait-il encore que nos peintres aient pour unique ambition d'être presque uniquement de savants virtuoses ? Deux questions qui sont complexes. On n'accorde d'importance qu'à l'activité intellectuelle ; on combat pour la vie, — l'hypothèse dite scientifique est devenue règle sociologique ; on veut paraître et non pas être, — la règle sociologique appliquée a fait cette moralité. Alors les œuvres d'*art* sont objets de luxe, comme sont les riches tentures et les meubles de prix ; et pour les statues érigées sur nos places, elles n'ont qu'une valeur relative aux manifestations dont elles sont le prétexte. D'une part, chez ceux qui ont reçu pourtant une certaine éducation littéraire et morale, l'abaissement des caractères explique l'abaissement du goût, et, d'autre part chez nos peintres, qui, la plupart, sont d'origine assez humble, le manque de culture vraiment esthétique explique la pauvreté de sentiment. Nos peintres possèdent des moyens d'expression vraiment merveilleux ; ils n'ont rien, ou presque rien à exprimer ; et ceux qui sont empressés à visiter leurs expositions des cercles, du palais de l'Industrie, ne leur demandent que ce qu'ils donnent.

Le public, lui, ne s'intéresse pas aux moyens d'exécution, aux raffinements, aux tours de force du procédé ; il ne serait pas indifférent à la beauté des sentiments, si l'on se souciait d'en exprimer ; il est insensible aux beautés techniques. Sans doute, grand est le nombre de ceux qui ne regardent avec plaisir que le tableau-anecdote ; qu'on se donne pourtant la peine d'expliquer à certains qui considèrent quelque belle œuvre, non les sentiments qu'a éprouvés l'artiste et qu'il a traduits, — ils sont capables de les nommer sans l'aide d'un nomenclateur, — mais la noblesse, mais la grandeur de ces sentiments, et, ouvrant, pour ainsi dire, leur cœur à des émotions qu'ils n'avaient jamais ressenties encore, ils admireront l'œuvre exposée avec plus de naïveté, peut-être, mais avec autant de bonheur, que tel et tel qui ont visité, souvent, en

dilettanti, tous les musées de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne.

Il était urgent de songer à combler une lacune de l'éducation. Les promoteurs de la fondation d'une bibliothèque destinée à répandre l'enseignement des beaux-arts ont bien mérité de la France, — ce n'est pas une grande phrase à effet, que nous nous permettons d'écrire, — ils ont bien mérité du pays, menacé de perdre la suprématie qu'il a quelque temps exercée. Combien de peintres étrangers se sont, au Salon de cette année, montrés supérieurs à nous! Des enfants de nos lycées et collèges, appelés à composer la classe éclairée de demain, il faut former le goût; il faut, en leur permettant l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, de la Renaissance, les rendre incapables de ne rien admirer que l'emploi habilement fait de certains procédés techniques. Le public, il faut l'initier à la connaissance de ces procédés, il faut l'intéresser aux qualités du rendu, à nos peintres, puisque c'est le propre de l'art d'être la manifestation des états de l'âme humaine. Il faut inspirer le désir de communier avec la nation; il leur faut faire entendre qu'ils ne seront vraiment artistes que s'ils sentent profondément ce qu'un peuple ressent, que s'ils traduisent involontairement, avec des moyens volontairement choisis, les sentiments qui deviennent de leur personne, mais que la foule peut reconnaître et aimer à ressentir encore en les retrouvant ennoblis, et avec un caractère de beauté qu'elle ne leur soupçonnait pas.

L'avènement de tous les membres du corps social à la direction plus ou moins directe de la chose publique est un fait considérable, et qu'il importe de considérer. La démocratie se constitue; nous ne le regrettons pas, au contraire; mais il est un souci que doit avoir l'homme d'État : quel sera le caractère, le génie de la France démocratique? Les sciences ont pris un développement extraordinaire, et le roman, hier, et, maintenant le théâtre, popularisent les données scientifiques. Beaucoup, comme l'a fait remarquer un auteur, admirent avant tout la batterie de cuisine des savants, leurs instruments, leurs machines, leurs outils, leurs expériences de physique amusante, leurs projections à la lumière électrique, leurs télégraphes, phonographes, téléphones; beaucoup tiennent compte surtout de ce qui se peut mesurer à l'aide d'appareils de précision, compliqués de vis, de tourillons, de verniers, de soupapes, de mouvements d'horlogerie, de piles, d'aimants; ils ont le goût du merveilleux qui les touche; mais tous, les simples et les naïfs, comme les savants qui étudient, tendent à ne plus faire cas que de l'activité intellectuelle. Un art utilitaire, un art appliqué à l'industrie, la recherche du bien-être, du *confortable*, avec une morale évolutionniste, une morale de l'intérêt plus ou moins bien calculé, est-ce là ce que la France des principes rationnels de 89 doit se proposer? Des hommes politiques ont approuvé la création de la bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts; ils ont été bien avisés, ils ont vu le péril; l'activité intellectuelle toute seule n'est pas capable d'assurer le progrès; ce qui fait la vraie grandeur d'un pays, c'est avec la conception d'un idéal de justice, l'effort constant pour réaliser cet idéal : le bien, le beau, deux lumières, deux phares, qui doivent guider le peuple soucieux de continuer l'œuvre de la civilisation; la culture esthétique soutient et achève la culture morale.

Faut-il parler des études de MM. Havard, Gerspach, Duval, Collignon? Elles ont déjà été accueillies avec la plus grande faveur; on n'a pas laissé de reconnaître qu'elles diffèrent en tous points de ces ouvrages dits de vulgarisation; ils n'ont pas écrit hâtivement un traité toujours assez bon pour des ignorants qui le lisent; critiques et professeurs ont voulu faire des œuvres parfaites, et ils les ont faites, en effet, M. Havard en analysant les grands monuments de l'école hollandaise; M. Gerspach en disant, en quelle estime ont été longtemps tenues les œuvres des mosaïstes et quels essais l'on tentait aujourd'hui pour renouveler un art à tort abandonné; M. Collignon, en parlant des édifices, des peintures, des sculptures, des vases et bijoux de l'antiquité grecque; M. Duval, en faisant connaître les proportions, les formes, les attitudes, les mouvements du corps humain. Une grande science, une grande simplicité d'exposition, ce sont les mérites que laissent paraître ces quatre premiers volumes. F. G.

État civil d'artistes français. *Billets d'enterrement ou de décès depuis 1823 jusqu'à nos jours* réunis et publiés par M. Hubert-Lavigne. Un vol. in-8°. Paris, 1881. Charavay frères, éditeurs.

Au premier abord, l'intérêt de cette publication ne paraît pas bien évident. Puis au fur et à mesure qu'on feuillette et qu'on rencontre ou des amis, hélas! défunts, ou leurs parents encore de ce monde, ou, et plus souvent encore, mortes ou vivantes, des personnalités d'une notoriété considérable, on se remémore des discussions, soit sur la date exacte du décès de tel ou tel personnage, soit sur le degré de parenté qu'avaient avec tel ou tel artiste des personnes dont le nom a été cité au cours de la conversation. Près de 400 lettres de faire part, où huit à dix mille noms pour la plupart connus, sinon célèbres toujours, où les membres de nombreuses familles défilent comme les grains d'un rosaire, voilà de quoi fournir d'amples renseignements aux Dangeaux de salons, en quête de racontars sur la filiation des princes de ce temps, statuaires, peintres, architectes, écrivains.

Le livre a été imprimé chez Daupeley-Gouverneur à Nogent-le-Rotrou, et il devait être mis en vente chez J. Baux, dont le nom figure sur la page de titre, au-dessous de l'écusson de la Société de l'histoire de l'art français qui porte cette devise : *Artibus patriæ*. La couverture seule indique que, postérieurement au tirage, MM. Charavay sont devenus les libraires de la société. Il faut insister sur ce point, attendu que, plus tard, en rencontrant le livre relié et en ne retrouvant pas, par suite, le nom des vrais éditeurs, la mention qui est faite de ceux-ci paraî-

trait le résultat d'une erreur; quand, au contraire, elle constitue un véritable *erratum*. G. S. L.

Revue du Salon 1882, par un comité d'artistes. Paris, Bernard et Marpon, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Estimant qu'il n'y a pas eu jusqu'ici de critique du Salon sérieusement faite, au point de vue de la peinture, et vraiment instructive, les auteurs de ce livre se déclarent seuls capables, en leur qualité d'artistes, de nous dévoiler les secrets de l'esthétique, d'initier le public à l'intelligente appréciation des œuvres exposées. Ils dénient aux simples littérateurs le droit de juger ce qu'ils ne pratiquent pas, les écartant du compte rendu avec la dédaigneuse maxime du peintre antique, *ne sutor ultra crepidam,* qu'ils traduisent librement par *chacun son métier.*

L'exclusion se comprendrait assurément, s'il s'agissait d'enseigner à la foule à peindre ou à sculpter; mais il n'est pas question de cela. Tout ce que le public demande à ceux qui passent en revue chaque année les statues et les tableaux de l'exposition, c'est de les juger avec impartialité et, si faire se peut, d'en donner une idée exacte à qui ne les a vus qu'en courant ou même à qui ne les a pas vus. Sur ce terrain-là, n'en déplaise à ces messieurs, Mantz, About, Chesneau, d'autres que l'on pourrait nommer, valent cent fois mieux que n'importe quel peintre ou quel sculpteur. Pas n'est besoin d'en fournir la preuve, tant la chose est évidente.

Toutefois il y a profit encore, personne ne le nie, à entendre là-dessus les gens qui ont mis eux-mêmes la main à la pâte, mais à la condition qu'ils sortiront de l'atmosphère de l'atelier, qu'ils parleront la langue de tout le monde et ne nous assassineront pas de leur argot spécial. Les auteurs de cette *Revue* ont un peu oublié ce dernier point. En général, ils jugent leurs confrères comme on fait entre soi, durement et sans tenir compte du goût public. Leurs jugements froisseront plus d'un amateur. On n'exécute pas avec une telle cruauté des hommes d'une valeur reconnue; chaque coup de dent emporte le morceau. De plus, leur critique est émaillée de réflexions judicieuses sans doute, mais dépourvues de fraîcheur et d'originalité. Ainsi, après avoir loué comme elle le mérite la toile de Beaumetz, *Brigade Lapasset brûlant ses drapeaux,* ces messieurs ajoutent : « Nous reprocherons néanmoins à M. Beaumetz sa facture négligée, surtout dans la figure principale qui aurait infiniment gagné à être plus soignée. » Outre que ceci est du Prudhomme de derrière les fagots, n'est-ce pas traiter avec une criante injustice l'artiste de talent qui a si bien peint cette page d'histoire? P.

Guide de l'amateur au musée du Louvre, suivi d'études sur quelques peintres, par TH. GAUTIER. Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Que de fois, en visitant un vieux monument ou une œuvre d'art célèbre, n'est-on pas impatienté par le sot bavardage du cicerone qui veut à toute force vous communiquer son enthousiasme de commande! Avec le livre de Th. Gautier, la contrariété va disparaître, du moins pour le musée du Louvre. Il ne se peut, en effet, de guide plus intelligent et moins importun. Devant chaque tableau, il ne s'arrête que juste le temps nécessaire pour en saisir l'esprit et la beauté. Ses descriptions, à la fois simples et lumineuses, sont débarrassées de tout appareil scientifique, de tout terme spécial au métier, de toute pédanterie. A d'autres les considérations profondes sur la physiologie et la race du peintre, sur sa façon de vivre, sur les rapports souvent factices entre le caractère de son talent et les objets qui l'entouraient. Gautier se laisse aller bonnement à l'émotion que le chef-d'œuvre excite en son âme, et il nous la rend sans déguisement aucun, je dirais même avec naïveté, si le mot ne jurait en parlant de lui. N'eût-on jamais vu la toile, il suffit de lire ce qu'il en écrit pour s'en faire une idée exacte. En une page, il reproduit tout, ensemble et détails, drame et couleurs, avec une précision merveilleuse. Voici, par exemple, la description d'un tableau de Gros :

« Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau, avant de passer la revue des troupes, est une composition d'un sentiment épique et d'un effet sinistrement grandiose. Monté sur son cheval de couleur isabelle et vêtu d'une pelisse de satin gris bordée de fourrures, qu'il portait en effet ce jour-là, l'empereur parcourt le champ de bataille jonché de morts et de blessés. Jamais cette belle tête de César ne fut peinte d'une façon plus poétique et plus sublime. Le héros contemple avec mélancolie le spectacle sinistre qui l'entoure, et, levant au ciel sa main de marbre semblable à celle d'un dieu antique, il semble, en face de cette hécatombe humaine, déplorer le prix que coûte la gloire. Des Lithuaniens embrassant sa botte implorent sa miséricorde, tandis que près de lui caracole son brillant état-major, parmi lequel piaffe Murat dans son costume théâtral. Au premier plan, des chirurgiens donnent leurs soins à des blessés à demi enfouis sous la neige, les débris de caissons et d'affûts, les cadavres et le hideux détritus de la bataille. Au fond, sous le ciel noir, s'étend la vaste plaine blanche où s'ébauche la silhouette de quelque cheval se relevant et que rayent les lignes lointaines des troupes tombées sur place. Eylau qui brûle éclaire la scène de sa torche sinistre. »

La plume est ici vraiment l'heureuse rivale de la palette, et l'on ne sait lequel de l'écrivain ou du peintre emporte le prix. Tous deux, grâce aux ressources de leur art, ont donné, chacun à sa manière, une fête splendide à nos yeux. Ainsi partout. Ce dont il faut savoir gré particulièrement à Gautier, c'est, en présence de tant de productions si diverses et d'écoles si opposées, d'avoir oublié lui-même celle qui a ses prédilections secrètes, afin de nous faire mieux comprendre les autres. A l'entendre louer avec tant de conscience et en si parfait connaisseur Gérard, Girodet ou Guérin, on ne se douterait pas combien il leur préférait Delacroix et les roman-

tiques. Le seul inconvénient de son livre serait qu'il en reste à la longue un léger éblouissement, comme après une visite trop rapide au musée du Louvre.

A. P.

Études sur la peinture et l'iconographie chrétiennes, par L. MUNTZ. Une brochure grand in-8°. Paris, G. Fischbacher, 1882.

Ces études ont paru dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*. Publiées en brochure, elles compteront plus de lecteurs, elles trouveront place dans un plus grand nombre de bibliothèques.

L'art chrétien est aussi vieux que le christianisme lui-même; M. Müntz le prouve, l'établit, citant, discutant, rectifiant les travaux qu'on a faits sur la matière en Allemagne, en Italie, en France.

La nouvelle religion avait imposé aux intelligences d'autres données métaphysiques et cosmogoniques; elle avait orné les esprits d'autres fables et d'autres légendes, elle n'avait pu modifier les goûts, les habitudes. On était accoutumé à représenter les mythes qui occupaient la pensée; l'on se plut à couvrir de peintures les murailles des catacombes. Aux récits de la Bible, on emprunta la plupart des sujets à figurer, et la plupart seulement, car l'on continua quelque temps encore à montrer Orphée charmant les oiseaux, Ulysse et les Syrènes, Psyché (considérée comme le symbole de l'âme) et Éros, aussi l'océan, le firmament, les saisons.

L'auteur dit les sentiments qu'on exprimait de préférence aux premiers siècles de l'ère chrétienne et les procédés techniques dont on usait pour traduire sa foi, sa reconnaissance, ses aspirations. Alors, une grande indifférence pour la vérité historique, on ne tient nul compte de la chronologie, de la couleur locale, de la ressemblance physique; la représentation est toute symbolique. « Un homme debout dans un coffre, c'est Noé dans l'arche; un homme s'inclinant devant un autre plus grand, qui étend la main vers lui, c'est la guérison de l'aveugle; de personnages accessoires, de paysage ou d'encadrement architectural, il n'en est pas question. Ces sujets étaient familiers aux chrétiens des premiers siècles; il ne fallait pas un grand effort d'imagination pour les comprendre, et en les regardant on songeait moins à l'habileté de l'artiste qu'à l'idée exprimée par lui. »

Le christianisme n'était pas hostile aux arts; c'est là maintenant un point qui ne se peut plus contester. Les Pères, il est vrai, ne sont ni préoccupés de l'art ni occupés des théories esthétiques; ils n'ont pas du moins condamné les peintures dont on embellissait les lieux consacrés au culte. Saint Clément d'Alexandrie, d'autres Pères encore, ont prononcé d'ardents réquisitoires contre certaines représentations, mais en horreur seulement des sujets représentés; ils réprouvaient des peintures comme celle qui montrait Léda avec son cygne; ils ne poursuivaient rien que les idoles du paganisme. M. Müntz signale en quelques lignes des jugements portés par saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, Prudence, Sidoine Apollinaire, et ce qu'il rapporte de leur exégèse est fait pour laisser entendre qu'ils ne songeaient nullement à combattre chez les chrétiens le goût de la peinture.

L'édit de Milan reconnaît le nouveau culte. Les œuvres se multiplient, et elles n'ont plus le caractère que présentaient celles de la première période. On aime le luxe, la décoration pour la décoration; le clergé qui dirige les travaux, qui conseille les artistes, propose des sujets nouveaux : la Visitation, la Présentation au temple, les différents épisodes de l'*Histoire de saint Jean-Baptiste*, la Pêche miraculeuse, le Denier de la veuve, les diverses scènes de la Passion, l'Agneau mystique couché entre les sept chandeliers. Cette époque, qui commence à Constantin, est étudiée par M. Müntz avec le grand sens critique qu'on lui connaît.

Il juge bien, en toute connaissance de l'histoire, cette autre époque de l'an 1000, il parle du Giotto, il parle de la Renaissance; il discute enfin cette question quelquefois posée : la Réforme a-t-elle contrarié le développement artistique? La réponse soulèvera des objections, mais ceux-là mêmes qui penseront les adresser ne feront nulle difficulté pour reconnaître à l'auteur, avec une grande science, un goût très sûr et très réfléchi.

F. G.

Les Amateurs de l'ancienne France : *le Surintendant Fouquet*, par EDMOND BONNAFÉ. Un volume in-4°. Paris, J. Rouam; Londres, Remington and C°, avec gravures, fac-similés, plans, portraits, etc. Nombreuses pièces justificatives.

Le surintendant Fouquet a été, directement ou indirectement, l'objet de plusieurs études; la plus importante est sans contredit celle du savant M. A. Chéruel, publiée par la librairie Charpentier : *Mémoires de la vie publique et privée de Fouquet, surintendant des finances, d'après ses lettres et des pièces inédites conservées à la Bibliothèque nationale.* Malgré l'étendue de cet ouvrage, qui ne remplit pas moins de deux volumes in-8°, il restait un point négligé dans l'histoire du surintendant; quelques lignes de M. Chéruel ne pouvaient suffire à nous faire connaître, comme notre époque curieuse aime à savoir toutes choses, l'amateur éclairé, protecteur non moins généreux des artistes que des gens de lettres.

Un autre intéressant ouvrage, consacré aux « amateurs d'autrefois » par le comte Clément de Ris, devait, ce nous semble, mettre en lumière la place tenue par le plus célèbre des surintendants au milieu des amoureux des belles choses : Fouquet n'a pas été admis dans cette galerie, d'ailleurs si riche en portraits soigneusement étudiés.

Une lacune existait donc dans l'histoire de l'art et de la curiosité; M. Bonnafé s'est appliqué à la combler, et il l'a fait avec un luxe de recherches, une précision de détails, une entente de l'art, qui font le plus grand honneur à l'érudit et au connaisseur.

Son ouvrage, imprimé avec soin dans le format in-4° et illustré avec un goût exquis, se compose de

deux parties, dont la première comprend le travail propre de l'auteur; dans la seconde, sont les pièces justificatives.

Dans son premier chapitre, M. Bonnafé nous reporte dans le milieu même où a vécu Fouquet et nous fait connaître ses précurseurs au XVII[e] siècle. Peut-être est-ce faire à M[me] de Rambouillet un honneur un peu exagéré que de lui ménager une place à côté de Mazarin ou de Fouquet, parmi les amateurs de l'époque. Elle avait le goût du beau et le sentiment de l'art; mais nous ne croyons pas qu'elle ait jamais eu la manie, ou, comme disait le patois normand de cette époque (voyez Ménage, *Origines*), la *grippe* de la curiosité au même degré que Mazarin, l'abbé de Marolles, de Gaignères ou Scudéry.

Cette *grippe* de la curiosité se portait sur les objets les plus variés : tel recherchait les manuscrits, tel autre les médailles, celui-ci les antiques, celui-là les gravures, cet autre les tableaux ou les statues.

« Nicolas Fouquet, dit M. Bonnafé, est une des plus grandes figures de la curiosité parisienne. Il aime les lettres, les arts, les poètes, les tableaux, les tapisseries, les livres, les antiques, tous les luxes et toutes les élégances; un de ses juges l'appelait *omnium curiositatum explorator*. C'est un délicat et un clairvoyant, qui choisit tout d'abord Molière et La Fontaine, Le Nôtre et le Poussin, Puget, Le Brun et La Quintinie, avec Menneville et du Fouilloux, les deux plus jolies filles de la cour, au dire de Racine, qui s'y connaissait. Amoureux de gloire et de grandeur, « le plus magnifique et le plus curieux homme de son temps », séduisant, politique, rompu aux affaires, il a le coup d'œil, la passion, la puissance et la fortune, tous les dons qui font l'amateur de haute taille. »

Ainsi favorisé de la nature, qui lui avait donné tous les dons, moins la beauté, et de la fortune, qui lui permettait la satisfaction de tous ses goûts et de tous ses caprices, Fouquet a surtout laissé le nom d'un illustre malheureux : c'est à son malheur même, au procès célèbre dont il fut la victime, que nous devons les documents les plus intéressants de son histoire comme amateur éclairé. En effet, si nous connaissons bien toutes ses richesses artistiques, nous le devons aux pièces judiciaires suivantes, retrouvées aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale par M. Bonnafé, et reproduites par lui :

1° « Estimation et prisée des statues, bustes antiques et modernes, tables, carreaux et autres ouvrages de bronze et de pierre qui sont dans la maison et les jardins de Vaux, par Jacques Houzeau, sculpteur ordinaire des bastimens du Roy, et Jean Le Grue, maistre sculpteur de cette ville de Paris, le 17 juillet 1665. » Ces deux artistes, dit M. Bonnafé, furent chargés, l'année suivante, de l'estimation des statues de Saint-Mandé.

2° « Mémoire des figures qui sont à Vaux et du prix que M. Girardon les estime (2 mars 1687). » A l'appui de ce mémoire se trouvent quinze feuillets sur lesquels une main habile, sans doute celle de Girardon lui-même, a indiqué à la plume la silhouette des principales statues. M. Bonnafé a donné deux fac-similés de ces croquis, et il y a joint la reproduction de plusieurs autographes, d'un portrait de Fouquet par Le Brun, d'une vue du château de Vaux, etc.

3° « Inventaire dressé à Vaux, le 13 septembre 1661, par Jean d'Estampes de Valençay et François de Vertamont, conseiller d'État, Jacques Paget et Pierre d'Albertus, maîtres des requêtes. »

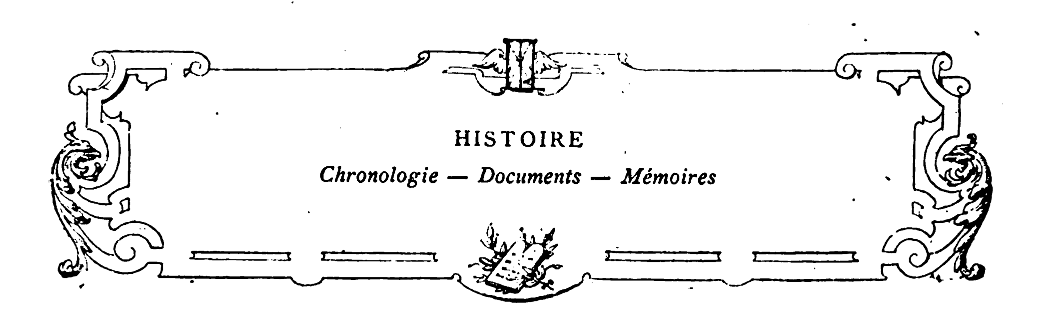
Grâce à ces documents nous pouvons donc, pour la première fois depuis deux siècles, et grâce à M. Bonnafé qui les reproduit, visiter le château de fond en comble. Que de richesses! quelles merveilles! Et comment Fouquet avait-il pu, en quelques années, se les procurer? C'est ce que M. Bonnafé nous apprend en nous faisant suivre en Italie les agents qu'il y envoyait, suivant l'exemple de Mazarin et de Colbert.

Mais Fouquet ne devait pas jouir longtemps de ces trésors si curieusement amassés : son procès fini, les formalités remplies, on s'occupa immédiatement de la vente publique, après avoir réservé, pour le roi, un certain nombre de meubles et de tapisseries d'une richesse exceptionnelle, dont M. Bonnafé nous fournit la curieuse nomenclature, d'après un état manuscrit conservé aux archives de l'Oise. Nous y voyons « un lit en velours vert, broderie fort riche, avec tous les sièges », estimé 14,000 livres, soit au moins 70,000 francs de notre monnaie; puis, à côté, une pièce de tapisserie, Suzanne et les vieillards, cotée seulement 60 livres, soit 300 francs environ. D'autres prix, mais nous ne pouvons tout citer, ne sont pas moins surprenants, soit à cause du chiffre élevé qu'ils atteignent, soit à cause de la mince valeur qui leur était alors attribuée.

« En se réservant presque toutes les tapisseries de Fouquet, Louis XIV n'entendait pas les confisquer pour lui seul et sans profit pour l'État. La magnificence du surintendant, son goût intelligent des belles choses, ses façons quasi royales, l'éclat de ses fêtes et le luxe de sa maison avaient singulièrement frappé l'esprit du jeune roi. La mort de Mazarin le débarrassait d'une tutelle étroite et gênante (appréciation discutable); libre désormais d'agir à sa guise, il résolut d'imiter Fouquet comme un grand prince pouvait le faire, et, pour aller plus vite, il emprunta son organisation qui était toute prête. Le 6 juin 1662, l'hôtel des Gobelins fut acheté; on y transporta le personnel et l'outillage de Maincy, avec les tapisseries en cours d'exécution, et, dès la fin de l'année, la *Manufacture des tapisseries royales* était en pleine activité. Ce n'est pas tout. Le Brun fut nommé directeur du nouvel établissement et premier peintre du roi, Le Vau, premier architecte; Le Nôtre fut chargé de créer Versailles. On fit venir de Vaux et de Saint-Mandé les plus belles statues, les plantes les plus rares, la collection d'orangers, le jardinier Trummel pour les soigner, et La Quintinie. Ainsi Versailles et les Gobelins sont les héritiers directs de Vaux-le-Vicomte et de Maincy; l'honneur de l'initiative appartient à Fouquet. »

On le voit, Fouquet aurait dû laisser dans l'histoire de l'art une trace plus profonde que dans l'histoire

administrative, financière et artistique de son temps; mais il était dans sa destinée d'être moins connu par ses actes publics, par ses goûts élevés, par l'audace même de ses amours que par l'éclat de son infortune. L'ouvrage de M. Bonnafé, complément indispensable de celui de M. Chéruel, aura-t-il pour effet de laisser du célèbre surintendant un souvenir qui fasse plus d'honneur à sa mémoire et qui s'appuie plutôt sur les services rendus que sur les malheurs subis? Il serait juste que le côté un peu légendaire de sa vie fît place à des aspects plus sérieux et plus dignes de l'attention de la postérité; il faut désespérer de voir se produire cette petite révolution dans la tradition si les beaux travaux de M. Chéruel et de M. Bonnafé, appuyés sur les documents décisifs qu'ils ont eu le soin de donner comme *pièces justificatives*, ne faisaient prédominer dans notre esprit la mémoire du curieux, protecteur des artistes et des lettrés, à qui Louis XIV emprunta l'idée de construire Versailles et de créer les Gobelins. CH.-L. L.



HISTOIRE

Chronologie — Documents — Mémoires

L'Administration de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn en 1740, par le baron Louis de Bardies, docteur en droit, membre de plusieurs sociétés savantes. Ouvrage couronné par la Société archéologique du midi de la France. Un vol. in-8°; Paris, librairie de la Société bibliographique, M. Tardieu, directeur, 1882.

En ce volume, la simple analyse d'un registre de 129 feuillets contenant 326 lettres, toutes relatives à l'administration de la généralité d'Auch, la première étant datée du 29 avril 1740, la seconde du 29 décembre de la même année. L'auteur de ces lettres est Jean-Nicolas Mégret de Sérilly, intendant de la généralité.

M. de Bardies ne doit pas être un ignorant de l'administration comparée; s'il s'est refusé à donner une étude critique de l'étendue et de l'exercice du pouvoir des intendants, c'est par préoccupation de ne rien dire qui pût faire douter certains de l'excellence du régime administratif de l'ancienne monarchie. Du registre, il donne quelques extraits; ce sont les seules pages intéressantes de son livre; pour les commentaires dont il fait précéder ou suivre ces extraits, ils sont plus qu'inutiles. F. G.

Les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys, par M. le comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur. Un volume in-8. Paris, 1882, E. Plon et Cie.

Quand un régime est tombé d'une façon aussi lamentable que le second empire, sa chute semble entraîner dans une disgrâce commune tous ceux qui lui ont prêté leur concours. Ceux dont on a méprisé les avertissements comme ceux dont les inspirations ont malheureusement prévalu sont enveloppés dans la même défaveur. On n'excepte guère que les auxiliaires morts avant l'effondrement final, car on se figure que s'ils eussent vécu plus longtemps, la catastrophe ne serait peut-être pas survenue. La mission de l'historien consiste à remettre, pièces en mains, hommes et choses en leur place, à rattacher les effets à leurs vraies causes, quelquefois lointaines, à distinguer les patriotes et « inutiles-Cassandres » dont on eût dû suivre les conseils, des coupables artisans de ruine.

M. le comte Bernard d'Harcourt est un des doyens de notre diplomatie. Il lui appartenait donc plus qu'à tout autre de venger contre d'injustes préventions le ministre expérimenté qui, dès 1849, lors de l'expédition de Rome, aux conférences de Vienne, en 1854 et 1855, puis, en 1864, en rédigeant la convention du 15 septembre, destinée à concilier les intérêts du Saint-Siège et de l'Italie; enfin et surtout dans les négociations intervenues à la suite de la bataille de Sadowa, c'est-à-dire dans les quatre phases principales de sa carrière diplomatique, représenta la politique traditionnelle, nationale, si opposée à la politique italienne et utopiste dont on sait les conséquences.

Le livre de M. d'Harcourt répond à son objet, qui était d'insister sur les actes principaux auxquels prit part ou que combattit Drouyn de Lhuys; mais s'il fait connaître le ministre, il ne s'appesantit pas assez sur l'homme, et, à cet égard, eût gagné à être plus complet. Quoi qu'il en soit, c'est une publication utile, sincère et pleine d'observations que gouvernants et gouvernés feront bien de méditer; n'y apprissent-ils qu'à se défier des innovations intempestives, des enthousiasmes irréfléchis, comme des solutions sédui-

santes, le résultat serait déjà considérable, car les fautes politiques prêtent souvent à l'illusion en ce sens que leurs conséquences sont loin d'être immédiates. Tel peuple qui illumine devrait couvrir de crêpe la façade de ses édifices. On n'ignore plus que si, par le traité de 1871, la nation française a souscrit à la cession de l'Alsace et de la Lorraine, ce n'est ni à Francfort, ni sous les murs de Paris, ni à Metz, ni à Sedan, c'est en 1866, dans les champs de Kœnniggraetz, qu'elle avait perdu ces deux provinces.

C. S. L.

Histoire militaire contemporaine (1854-1871), par Frédéric Canouge, commandant au 52e de ligne. Tome Ier. Un volume in-12, Paris, G. Charpentier. — Prix : 3 fr. 50.

Le second volume sera tout entier consacré à la guerre de 1870-1871. Dans celui-ci, l'auteur, avec la compétence que nous pouvions bien lui supposer avant toute lecture, – il a été en effet, pendant quelque temps, professeur d'histoire militaire à l'École supérieure de guerre, — parle des expéditions et campagnes qui ont été entreprises sous le règne de Napoléon III : la guerre de Crimée, la guerre d'Italie, l'expédition de Chine, la guerre de sécession, l'expédition du Mexique, la campagne de 1866. Point de longueurs et peu d'appréciations. C'est en soldat, et d'un style rapide, clair, que M. le commandant Canouge, après avoir en deux pages, trois au plus, exposé les raisons qui ont motivé chaque guerre, chaque expédition, dit les premiers préparatifs, la composition des corps des deux armées prêtes à entrer en lutte, l'organisation des différents services, intendance, télégraphie, puis l'ouverture des hostilités, puis les combats livrés, les batailles engagées; il distingue différentes phases de la campagne, explique d'un mot les revers ou les heureux succès de l'une ou de l'autre armée, et fait le tableau des pertes essuyées. Son résumé est précis et il est exact.

Peu d'appréciations, avons-nous dit? Oui, et le simple exposé de la campagne du Mexique vaut condamnation expressément formulée de la légèreté avec laquelle elle a été entreprise.

Mais jugeons le livre et disons qu'il n'est pas seulement ouvrage qu'on peut lire avec intérêt, qu'il est volume à garder. Il doit avoir sa place dans la bibliothèque de tout publiciste.

F. G.

Histoire du prolétariat ancien et moderne, par A. Villard. Paris, Guillaumin et Cie, 1882, un vol. in-8. — Prix : 8 francs.

L'ouvrage est fait de seconde main, et l'auteur relatant des faits historiques souvent relatés, a reproduit purement et simplement les appréciations souvent émises par les disciples de J.-B. Say et de Bastiat. Rien d'original et rien de personnel.

Les théories auxquelles adhère M. Villard sont les nôtres : ainsi que lui, nous sommes individualiste; ainsi que lui, nous pensons que la liberté est à la fois le moyen et la fin du progrès à réaliser. Que si donc nous estimons son livre peu recommandable, du moins aux hommes de science, il peut offrir de l'intérêt, comme livre de vulgarisation, à ceux qui ne connaissent guère de l'économie politique que le nom, c'est pour des raisons qui ne tiennent nullement aux doctrines qu'il a professées. Il n'a pas fait montre de grandes qualités d'exposition, non plus de grandes qualités de style; mais nous ne voulons pas lui reprocher de n'avoir pas été un maître écrivain. M. Villard s'est fait historien et il n'a pas songé à prendre pour modèles les beaux travaux de critique historique récemment publiés; après avoir écrit une *Histoire de l'esclavage*, une *Histoire du servage*, il a donné cette *Histoire du prolétariat* dont nous parlons, et il ne s'est pas appliqué, apparemment toutefois, à contrôler les solutions qu'on a proposées des problèmes de l'économie politique ou sociale, comme l'on voudra. Son analyse des théories de Robert Owen, de Cabet, de Saint-Simon, de Fourier, de Louis Blanc, de Proudhon, est toute superficielle; son exposé du mutuellisme, du collectivisme, est tout à fait incomplet.

Nous approuvons pleinement les conclusions de l'ouvrage; indiquons-les. La liberté et l'égalité sont principes qui ont passé dans la loi écrite. A l'ouvrier, ce qui maintenant manque le plus, c'est de savoir user de la liberté. Des siècles de contrainte, de quasi-servitude, pèsent encore pour ainsi dire sur lui; on le doit aider à prendre conscience de son pouvoir de réaliser lui-même le bien-être auquel il a droit. Il importe de développer chez lui l'esprit d'initiative, d'encourager la prévoyance et l'épargne; qu'il possède seulement une police d'assurance, et propriétaire soucieux de faire toujours plus grande la rente viagère qu'il a commencé de se ménager pour ses vieux jours, il se sentira moins éloigné de cette bourgeoisie qu'il est aujourd'hui porté à haïr.

F. G.

Louis XIV et Strasbourg, *Essai sur la réunion de Strasbourg à la France*, d'après des documents officiels et inédits, par A. Legrelle. Nouvelle édition. Paris, Hachette et Cie.

On sait combien souvent les historiens allemands ont reproché à la France la conquête de Strasbourg faite en pleine paix, il y a deux siècles; de tous les crimes et attentats que l'histoire rapporte, nul, suivant eux, n'aurait été plus odieux; les droits les plus sacrés auraient été violés par Louis XIV. Or les Allemands se sont emparés de l'Alsace et de la Lorraine, et si les mots : « La force prime le droit » n'ont pas été prononcés par un ministre, ils se peuvent encore écrire, ils traduisent exactement la moralité politique du peuple allemand.

M. Legrelle a fait œuvre d'historien et non de polémiste; il n'a pas cherché à établir comme on est mal venu à nous faire reproche d'un crime politique, à supposer que nous l'ayons commis; il n'a voulu considérer que le fait incriminé, et il l'a considéré en

juge impartial, en juge épris seulement de la vérité historique.

Il n'absout pas Louis XIV; le monarque français, assurément, n'a pas agi conformément aux règles, qui, plus ou moins généralement acceptées, plus ou moins bien observées, composaient alors le droit des gens; mais les circonstances, que l'on veut taire, atténuent singulièrement les torts du grand roi. M. Legrelle passe rapidement sur l'histoire de Strasbourg jusqu'à la mort de Henri IV; la guerre de Trente ans le retient. Le traité de Munster est conclu, et tous les événements qui vont se succéder en Alsace sont expliqués par les articles 73 et 87 de ce traité. La duplicité allemande est notoire, Louis XIV fut bien avisé.

Art. 73. « L'Empereur, tant pour lui-même que pour la sérénissime maison d'Autriche, et pareillement l'Empire, renoncent à tous les droits, propriétés, pouvoirs, possessions et juridictions qui auparavant appartenaient, soit à l'Empire, soit à la famille d'Autriche, sur la ville de Brisach, le landgraviat de la haute et basse Alsace, le Sundgau, la préfecture provinciale des dix villes impériales sises en Alsace, savoir: Haguenau, Colmar, Schlestadt, Wissembourg, Landau, Obernheim, Rosheim, Munster, dans le val Saint-Grégoire; Kaisersberg, Turckheim, ainsi que tous les villages et autres droits quelconques qui dépendent de ladite préfecture, et transfèrent le tout, tant en général qu'en particulier, au Roi très chrestien, ainsi qu'au royaume de France, de même que ladite ville de Brisach avec les villages de... »

Et l'article 74 et l'article 79 encore confirment les dispositions de cet article 73. A la suite, vient l'article 87, dont les termes n'ont aucune ambiguïté : « Les habitants de tout rang des territoires annexés jouiront, après abandon au roi de France, des mêmes droits et privilèges que devant. »

Donner et retenir ne vaut; la perfidie allemande s'exerce, se donne carrière; la cession fut retardée; l'article 87 n'exigeait pas qu'elle fût effectuée. Louis XIV prit le bon parti, il s'empara de la décapole et prit Strasbourg, la clef de l'Alsace.

Le travail de M. Legrelle est excellent. F. G.

Les Secrets des Bourbons, par M. CHARLES NAUROY. Un volume in-16. Paris, Charavay frères, éditeurs, 1882. — Prix : 3 francs.

Cet opuscule foisonne d'indications bibliographiques, d'autant plus précieuses qu'il s'agit, dans l'espèce, de deux lacunes historiques à combler. Outre le frère de M. le comte de Chambord, un véritable Louis XVII entre en scène.

Au point de vue politique, ces deux exhumations n'offrent guère d'intérêt. Il n'en saurait être de même au point de vue de la vérité historique. De tels récits d'ailleurs contiennent plus d'un enseignement.

Nous remarquons que, comme le duc d'Angoulême son frère, le mari d'Amy Brown pouvait passer pour un bel exemple d'hérédité princière. *Nul fils de parents nuls,* disait de lui le comte de Mercy-Argenteau. Pour comprendre toute la portée de ce jugement, il faut se rappeler que la mère, la comtesse d'Artois, était considérée par Joseph II comme « une imbécile absolument ».

Quand, d'exilé, le prince devint héritier présomptif de la couronne de France, un bref du pape annula son mariage, tout en déclarant légitimes les filles qui en étaient issues. Entre temps, le 8 mai 1816, le divorce avait été aboli. « Suprême hypocrisie, dit M. Nauroy, on l'abolissait pour les simples citoyens, on le rétablissait dans la plus inique des causes. »

Lorsque le prince fut tombé sous le poignard de Louvel, la deuxième duchesse de Berry, désireuse de réparer les torts dont elle était la cause involontaire, fit naturaliser et anoblir les deux filles d'Amy Brown. L'une devint comtesse d'Issoudun et épousa, en 1823, le comte de Faucigny-Lucinge. L'autre, faite comtesse de Vierzon, se maria avec le baron Athanase de Charette.

Quant à leur frère, qu'eût dû légitimer le mariage religieux célébré en 1806 à la chapelle catholique de King-Street, il avait été élevé à Ouchy, près de Lausanne, et prit du service auprès du roi de Naples. Vers 1843, il acheta une propriété et s'établit en France. Il a actuellement soixante-dix-sept ans, est président du conseil de fabrique de Notre-Dame de Mantes, membre influent de l'association de Saint-Vincent-de-Paul et trésorier de la Société de patronage des jeunes détenus.

Comme duc de Normandie, d'autre part, il ne peut plus être question ni de Mathurin Bruneau, ni de Richemont, ni même de Naundorff, encore qu'il ait pu faire illusion à Jules Favre, qui, par deux fois, plaida pour sa veuve et ses enfants. Le vrai Louis XVII serait-il, comme tend à l'établir assez judicieusement M. Nauroy, l'individu mort à Savenay le 9 janvier 1872, à l'âge de quatre-vingt-sept ans? Quel règne eût, en ce cas, remplacé, pour celui qu'éblouissaient dès ses premiers pas dans la vie les fêtes de Versailles et de Trianon, l'existence anonyme à laquelle l'auraient condamné les folies de ses ancêtres, cause première de la Révolution. G. S. L.

Les Enfants de la République, par ÉTIENNE CHARAVAY, archiviste paléographe. Un petit vol. in-16 de la *Bibliothèque elzévirienne.* Paris, Charavay frères, 1882.

Ces enfants sont : Bara, qui s'efforça de trancher la corde du bac de la Durance; Bara, le jeune hussard qui combattit en Vendée; Sthrau, le petit tambour de grenadiers qui battit la charge à Wattignies; Mermet, qui défendit le drapeau de la brigade que commandait son père; Casabianca, qui refusa de quitter l'*Orient* près de sauter. Tous sont morts courageusement et pour la patrie.

M. Charavay, qui a su si bien parler de l'*héroïsme militaire* et de l'*héroïsme civil,* sait dire à nos enfants le courage et le dévouement qu'ont montrés ces héros, dont le plus jeune avait douze ans, et le plus âgé seize. F. G.

La Guerre d'Italie, *campagne de 1859*, par M. le duc d'ALMAZAN. Un vol. in-8. Paris, 1882, E. Plon et Cie, éditeurs.

En dépit d'une pointe d'affectation dans le style, ce livre, très clair, très exact, bondé de renseignements utiles est d'une lecture attachante. Sept cartes et le détail des effectifs placés en appendice permettent de suivre étape par étape et d'évaluer numériquement les troupes engagées de part et d'autre.

Les deux premiers chapitres, fort longs, intitulés *Turin* et *Paris*, exposent les causes du conflit. Ces causes sont connues mieux que les tergiversations dont l'attentat d'Orsini fit de l'affolement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la politique française manque de netteté. Or, tout le prouve, il y a quelque chose de pire que de tromper, c'est de paraître vouloir tromper les autres. A cet égard, Napoléon III avait la plus détestable des réputations. On disait de lui : « Cet homme ne parle jamais et il ment toujours. » En réalité, il péchait plus par indécision que par manque de franchise. A force de tergiverser, comme l'explique M. d'Almazan, il devenait sa propre dupe. Les événements dont il était le propre instigateur semblaient le surprendre. « Il nous faut arriver avec la rapidité de la foudre », disait-il au moment où l'armée autrichienne franchissait le Tessin. Trois semianes après on n'attaquait pas encore, on repoussait seulement une reconnaissance à Montebello : la foudre y avait mis de la réflexion, car on était loin de prendre l'offensive, « l'armée manquait de tout ». L'empereur dut modifier son plan de campagne. Rien n'était plus téméraire que celui qu'il adopta. Avec la lenteur qu'on mit à l'accomplir, il nous eût menés à un désastre si l'ennemi avait eu des troupes supérieures *en nombre* et *en qualité* (ce qui ne fut jamais) et plus de promptitude. Quoique imprudente, notre marche de flanc aurait pu, menée comme le mouvement tournant du prince Frédéric-Charles en 1870, renouveler le précédent de Marengo. Au lieu de cela on ne sut que marcher à l'aventure, devant soi. A Magenta, l'empereur se crut vaincu et apprit avec stupéfaction que son insuccès partiel se changeait, grâce à l'arrivée de son lieutenant, en victoire décisive. Nouvelle surprise à Solférino, où nous nous heurtâmes inconsidérément à des troupes qui, sans l'énergie du corps Niel, pouvaient l'emporter grâce à l'avantage que leur donnait la position.

Les légendes écartées, l'expédition d'Italie est féconde en enseignements.

Nous ne pouvions guérir de mauvaises habitudes, qui ne nous avaient pas ravi la victoire; mais à l'étranger, où on n'était astreint ni par orgueil patriotique ni par complaisance dynastique à jeter un voile sur les fautes commises, on en tint compte : onze ans après, un ennemi prévoyant en tirait profit pour anéantir nos armées.

Théoricien imbu des principes de Napoléon et de Jomini, stratégiste de conseil, l'empereur ne sut pas, en dépit de son flegme habituel, conserver son sang-froid dès qu'il fut aux prises avec les difficultés pratiques d'une grande guerre. Assez humain de son naturel, le spectacle des champs de bataille, que les chaleurs transformaient immédiatement en charniers, lui fit certainement horreur : de sa volonté propre, il précipita le dénouement à Villafranca, quitte à n'obtenir qu'une paix décevante, à vouer l'Italie, sa seule alliée, à un équilibre instable. Encore si la leçon lui eût profité, si, s'estimant heureux d'être sorti à bon compte d'une semblable aventure, il eût eu la sagesse de ne pas recommencer! Nous n'aurions pas été nous jeter de gaieté de cœur dans un guêpier autrement dangereux. Mais voilà : succès et mécomptes, joies et déconvenues contribuaient également à faire croire à l'illuminé de Saint-Cloud qu'il était appelé par le destin à changer la face de l'Europe. Il ne se trompait qu'à demi : hélas! les bouleversements de la carte allaient être tout autres que ceux dont il alimentait ses rêveries. G. S. L.

Le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360, par M. CHARLES SEIGNOBOS. 1882. Thorins, éditeur.

M. Seignobos nous paraît avoir obéi à une inspiration très heureuse; il a eu l'idée de faire connaître à tous ceux, et ils sont nombreux, que passionnent et que préoccupent les origines de la société moderne, l'ensemble des institutions d'une province française au moyen âge.

On a beaucoup médit du moyen âge; mais il vaut mieux que sa réputation; M. Seignobos s'est attaché, du reste, moins à le réhabiliter, ce qui n'était pas nécessaire, qu'à extraire de ses flancs une série de documents précieux. En même temps, il a su borner ses recherches à une seule province, en quoi il a fait sagement. Le choix de la Bourgogne avait cet avantage que les ressources documentaires y étaient plus nombreuses que partout ailleurs; l'empreinte de la féodalité y est également restée plus profonde.

Dans cet ordre d'idées, le livre de M. Seignobos est d'une richesse d'érudition peu commune. L'histoire des trois couches de la société en Bourgogne en forme la première partie. On y trouvera sur les paysans et le clergé des indications du plus haut intérêt, appuyées par des citations précises. Il est instructif, au possible, ce parallèle entre le haut clergé, devenu féodal, et n'ayant gardé que des restes d'habitudes romaines, et le clergé inférieur, malgré tout resté romain, impuissant et obscur.

L'histoire des *Trois gouvernements* fait l'objet de la seconde partie de ce livre curieux : l'exploitation domaniale fait place au gouvernement féodal, qui lui-même disparaît ensuite devant l'administration monarchique du duc.

D'une façon générale les habitants de la Bourgogne n'ont même pas l'idée qu'on puisse instituer des lois. Ils suivent les usages des ancêtres; leur gloire est de ne point innover.

Chacune des couches sociales a ses juges et sa justice. La police reste l'attribut du droit de propriété. Puis, en 1360, le titre de duc passe dans une

famille qui a l'habitude du pouvoir royal et le gouvernement central est fondé. Alors on assiste à un spectacle curieux : d'un côté, le despotisme impérieux et théorique des gouvernants; de l'autre, l'indépendance absolue dans les mœurs. Avec le gouvernement central, il se crée peu à peu une armée, une justice et une finance qui participent à la fois des trois régimes et où la confusion arrive à un tel point qu'on n'y peut plus démêler ni procédés ni principes. De cette confusion naît ce qu'on est convenu d'appeler l'ancien régime.

Naturellement M. Seignobos a été amené à rechercher les causes de la disparition, en Bourgogne, du régime féodal du contrat. La réponse est nette : c'est qu'on l'y avait transplanté.

Il n'était point sorti des entrailles mêmes du sol. Ici, en Bourgogne, il a dû périr entre l'administration domaniale et l'absolutisme ducal. Ailleurs, en Angleterre, en Hollande, le gouvernement féodal du contrat a pu davantage prendre la mesure d'une nation et aboutir sans secousse, par une transformation lente, au régime représentatif.

Il faudrait de longs développements pour montrer la dose de libéralisme véritable et d'indépendance que renfermait ce régime féodal si peu connu. Mais c'en est assez pour montrer la portée du livre de M. Seignobos.

En terminant, il semble nous promettre d'écrire l'histoire de la féodalité dans d'autres provinces; nous l'attendrons au rendez-vous qu'il nous donne. Toutefois, qu'il nous permette de le lui dire : son livre paraît un peu aride sous l'abondance des documents. Cette œuvre d'un lettré (car M. Seignobos est maître de conférences à la faculté de Dijon) manque un peu de développements littéraires. Elle n'est pas assez accessible au grand public. G. D.

Le Vecchie storie, par P.-G. Molmenti; avec des vignettes de Favretto. Venise, Ongania, 1882; in-8. — Prix : 7 francs.

Nous sommes tout à fait de l'avis de Molmenti : à travers la grande route de l'histoire classique, il faut absolument faire passer les mille sentiers de l'anecdote, si l'on veut retrouver l'âme et la couleur des époques disparues. L'éminent auteur de *la Vie privée à Venise* avait déjà, par cet ouvrage, ouvert la voie aux particularités caractéristiques, aux faits individuels les plus propres à ressusciter le passé. Mieux que personne il excelle à ranimer les personnages dont le nom même est oublié, ou ne vit plus que dans le souvenir de quelques-uns. Ne reculant devant aucune recherche, interrogeant avec intelligence monuments et manuscrits, il atteint à une sûreté d'information sans égale. Les palais, aujourd'hui déserts, des patriciens répètent à son oreille les duos amoureux dont ils furent les confidents discrets, tandis que les vieilles chartes, les papiers de famille, les mémoires inédits lui révèlent tout ce qu'il y a de vivant pour l'imagination sous leur écriture morte. Le jeune érudit vénitien s'est épris surtout du dernier siècle, siècle tant calomnié et qui valait mieux, en somme, que sa réputation. Il en sait la vie en ses plus minutieux détails et il la restaure habilement à notre profit; il y a grand plaisir à le voir répondre si victorieusement aux spirituelles médisances de Casanova et surtout aux basses calomnies de Ballarini, cet espion du foyer conjugal.

Le volume qu'il vient de publier, *Vieilles histoires*, renferme douze chapitres, douze épisodes détachés, d'une variété piquante, et où il aborde tour à tour les sujets les plus divers, depuis les cartes à jouer et les pirouettes des danseuses, jusqu'aux stigmates de l'extatique Veronica Juliani béatisée en 1804. J'aimerais à le suivre sur chacun des terrains ainsi défrichés, afin de signaler l'importance de ses découvertes ou la nouveauté de ses aperçus.

Mais, enfermé dans le cadre étroit d'un compte rendu bibliographique, je ne puis qu'indiquer en courant deux ou trois de ses trouvailles les plus heureuses.

On sait quelle peine ont eue les commentateurs de Shakespeare pour démêler ce que son génie avait emprunté à la réalité et de quelle façon il transfigurait les hommes et les choses. Pour Othello, par exemple, ils ne s'accordent guère. Brown, à force d'inductions et en donnant à la vérité quelques entorses, avait cru reconnaître dans le duc de Venise Léonard Lorédan, dans Brabancio un membre de la famille des Barbarigo, dont Desdémona aurait été la fille. Quant au More, c'était, d'après lui, un lieutenant ou gouverneur de Chypre pour le compte de la république vénitienne, et qui s'appelait réellement Cristoforo Moro. M. Molmenti démontre le peu de solidité de cette hypothèse et prouve que la seule femme à laquelle ait pu songer le poète, s'il ne l'a pas créée de toutes pièces, est Lucrèce Capello. Son mari Sanudo l'aurait tuée d'un coup de stylet en 1602, après quinze ans de mariage et dans un accès de jalousie que rien ne justifiait.

Interprétant l'histoire sans la torturer, le savant chercheur fait remonter à 1530 la première manifestation publique des vues que la maison de Savoie eut de tout temps sur l'Italie et la dignité royale. Au sacre de Charles-Quint, le duc de Savoie alors régnant, Charles III, parut à la cérémonie portant sur la tête une couronne de 400,000 ducats. Un tel luxe, si peu d'accord avec les minces ressources de son trésor, dénonçait évidemment d'ambitieux desseins. Ajoutons néanmoins qu'ils ont mis un peu de temps à se réaliser. Une autre prétention que ces princes, déjà insatiables, mirent en avant à la même époque n'a pas encore été satisfaite. Ils voulaient être reconnus comme souverains de Chypre; mais les Vénitiens, maîtres de l'île, répondirent qu'il ne fallait pas éveiller le chien qui dort. Ce chien, c'est-à-dire le Turc, dort toujours, et l'île a passé en d'autres mains, sans que la maison de Savoie ait pu obtenir sur ce point autre chose qu'un vain titre.

M. G. Molmenti emploie le chapitre qui termine son livre à réfuter les reproches qu'on lui avait faits, à propos de sa sévérité envers Louis Manin, le der-

nier des doges, celui qui ouvrit les portes de la ville aux Français. L'historien, tout en reconnaissant l'impuissance de Venise à triompher du vainqueur de l'Italie, aurait voulu du moins qu'elle succombât glorieusement.

« Ah! s'ils se fussent défendus! » s'écriait plus tard Ugo Foscolo dans un bel élan d'indignation. Nous ne pouvons qu'applaudir à de tels sentiments. Et nous aussi, quand, par un cruel retour de fortune, il nous a fallu subir la loi d'un ennemi insolent et rapace, nous étions de cœur bien plus avec l'héroïque désespoir de Gambetta, voulant pousser quand même la guerre à outrance, qu'avec la résignation larmoyante de Jules Favre. On ne peut donc pardonner à Louis Manin son indolence et son manque de courage. Il a fallu toute la vaillance déployée de nos jours par un autre Manin pour laver la honte imprimée sur ce nom.

Dans *la Vie privée à Venise,* Molmenti a fait sentir avec éloquence que la nation ne fut jamais complice des défaillances de son chef; le patriotisme lui a dicté là-dessus de nobles accents : « Ils auraient bien su s'opposer à cette chute sans gloire, s'ils avaient occupé le trône, Dominique Pizzamano qui repoussait du Lido par la force un navire français, ou Dona qui répondait à Bonaparte que la violence ne l'effrayait point. Ils auraient bien su sauvegarder la dignité de la patrie, Alvise Mocenigo, lieutenant d'Udine, et Giustinian, podestat et capitaine de Trévise, qui disaient au même Bonaparte : — Nous ne recevons d'ordre que du Sénat! — Venise serait morte noblement, si l'on avait écouté François Pesaro et Grimani, qui conseillaient de résister et de maintenir d'une main ferme les anciennes institutions de l'État. »

A tous ces noms de patriotes, on pourrait en joindre bien d'autres, ne fût-ce que celui de Dandolo. Quoique simple bourgeois et fils de juifs convertis, il sut pourtant défendre avec âme la cause de la liberté à la barbe même du vainqueur.

Envoyé par le gouvernement pour négocier avec Bonaparte, il inspira tant d'estime au jeune capitaine que, lorsque le traité de Campo-Formio eut été signé, celui-ci le fit appeler et s'excusa, pour ainsi dire, auprès de lui d'avoir sacrifié Venise. Après lui avoir dit tout ce qu'il put pour l'adoucir, pour l'amener à comprendre les tristes nécessités de la situation, il le renvoya dans la ville, afin d'y préparer ses compatriotes à la fatale nouvelle. Mais les Vénitiens ne voulurent rien entendre et Dandolo fut immédiatement expédié par eux, en compagnie de deux autres députés, avec mission de corrompre le Directoire à prix d'argent et d'obtenir que le traité ne fût pas ratifié.

Informé du fait, Bonaparte entre en fureur et envoie Duroc à franc étrier pour les arrêter en route. On les atteint aux frontières du Piémont et on les lui ramène à Milan. A leur vue, il éclate en injures, en menaces violentes; mais Dandolo, prenant la parole à son tour, riposte courageusement au nom des devoirs sacrés qu'imposent la liberté et la patrie. Sa profonde émotion pénétra jusqu'au cœur du Corse et lui arracha des larmes. Sa colère tomba tout à coup. Sans répliquer un mot, il renvoya les députés avec douceur et bonté, et depuis lors il conserva pour Dandolo une bienveillance qui ne se démentit jamais. L'anecdote fait, ce nous semble, autant d'honneur à l'un qu'à l'autre, et c'est à ce titre que nous l'avons rapportée.

Nos compliments à l'éditeur Ongania; le volume est fort bien établi. Nous regrettons de ne pouvoir accorder également un éloge à l'artiste Favretto, l'auteur des vignettes. Ses dessins informes et dont le trait est à peine indiqué ressemblent trop au barbouillage de nos impressionnistes et jurent, par leur manque de clarté, avec la précision et la netteté de ces dissertations érudites. A.-J. P.

Washington et son œuvre, par E. Masseras. Paris et Neuchatel, Sandoz. 1882; in-12. — **Prix :** 2 francs.

Washington a été étudié bien des fois; sa vie privée et sa vie politique sont connues, son œuvre généralement admirée.

Il est presque impossible d'ajouter le moindre fait nouveau à ce qu'on sait de lui. M. Masseras en paraît persuadé autant que nous. Aussi a-t-il moins songé, dans cette biographie, à donner de l'inédit ou à modifier l'opinion reçue, qu'à résumer les travaux de ses devanciers et à tirer du caractère de ce grand homme d'État quelques leçons à notre usage. En parcourant, en effet, les phases d'une existence d'abord si contrariée, puis si modestement glorieuse, on est surpris du contraste entre lui et nous, soit pour les opinions, soit pour la conduite. Ce qui frappe d'abord chez le fondateur de l'union américaine, c'est la suite, la constance, la ténacité dans les desseins, qui nous font si souvent défaut, surtout quand le succès ne répond pas à notre attente. Le général français qui éprouverait la série de revers subis par Washington, soit au Canada, soit au début de la guerre pour l'indépendance, perdrait immédiatement tout prestige, tandis que lui conserva le sien intact. Malgré ses lenteurs et ses échecs, nul ne s'avisa de réclamer un chef plus ardent ou plus heureux. Chose plus étrange, sans être le moins du monde orateur, il imposa son opinion à tous. Et notez que cette opinion, nullement séditieuse, plutôt modérée, timide, obéissait aux événements au lieu de les provoquer. Même quand le ton fut devenu plus hardi, plus fier dans la forme, le fond restait soumis et respectueux. Le jour où le congrès lui confia le commandement en chef, il poussa même l'humilité jusqu'à déclarer qu'il ne se croyait pas à la hauteur d'une situation si difficile. De plus, il n'acceptait de son traitement que la somme strictement nécessaire à ses dépenses.

Parvenu à la présidence de la république, il semble, à nous du moins, qu'il eût dû s'entourer de ses partisans, combler ses amis de places et d'honneurs. Tout au contraire, il n'accorda jamais rien aux considérations personnelles ou même politiques, allé-

guant qu'il n'admettait d'autre règle, en matière de nomination aux emplois, que le mérite des candidats et leur aptitude aux fonctions qu'il leur confiait. Pas d'entourage parasite, pas la moindre représentation, aucun air théâtral pour frapper la foule et en imposer à l'adversaire, mais une application de tous les instants, de patients efforts pour tourner les obstacles au lieu de les combattre de front. Comparez l'homme à la plupart de ceux qui nous ont gouvernés jusqu'ici; le contraste saute aux yeux. Quoique M. Masseras ait eu le bon goût de ne pas appuyer trop cruellement sur le parallèle, on l'établit soi-même sans le vouloir à la lecture de ces pages si nourries et d'une sobriété si éloquente. P.

Vie de la révérende Mère Thérèse de Jésus, par M. l'abbé HOUSSAYE, terminée et publiée par M. Charles Gay. Un vol. in-12, Paris, 1882. H. Oudin, éditeur.

Le plus beau souhait que puissent former un père et une mère catholiques est-il de voir leur fille s'enfermer dans un couvent et y mourir, jeune encore, des suites de privations et de tortures volontaires, comme en peut seule imaginer une conscience scrupuleuse et timorée à l'excès? Alors il faut recommander à toutes les familles pieuses la biographie de demoiselle Marie-Xavérine-Joséphine-Ignace de Maistre, petite-fille de Joseph de Maistre, l'écrivain, en religion Thérèse de Jésus, née le 17 avril 1838, morte prieure des carmélites de Poitiers, le 6 octobre 1871.

L'abbé Houssaye est mort avant de venir à bout de la tâche que lui avait confiée « Mgr Charles Gay, évêque d'Anthedon, ancien auxiliaire de S. E. le cardinal Pie, évêque de Poitiers ». Ce prélat a mis la dernière main à cette relation, non sans avoir eu à souffrir d'y laisser figurer son éloge. Que son humilité se rassure! à en juger par certaine homélie où s'étale, entre autres perles, cette phrase : *Comment est-ce que votre âme ne chanterait pas, puisque le jour où nous sommes est une fête?* Au contraste frappant qui existe entre les premiers chapitres et les derniers, on s'aperçoit aisément que feu l'abbé Houssaye avait des qualités de style que Sa Grandeur Mgr Gay ne possédera jamais. G. S. L.

Histoire d'Israël, par M. E. LEDRAIN, 2 vol. in-12, 1879-1882. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. — Prix : 5 francs.

« Avez-vous lu Baruch? » répétait à tout venant La Fontaine, enthousiasmé par l'étrange et sublime poétique du *nabi* (prophète), qu'on désigna sous ce nom, Beni (Barouk), et qui fut le disciple aimé d'Irmia (Jérémie). Volontiers, à propos de l'ouvrage de M. Ledrain, nous imiterions le bonhomme. Qu'aurait-il dit de ces deux volumes qui nous mettent si bien au fait de ce que fut la vie privée, publique et religieuse du peuple cher à Iahvé (*celui qui fait être*, Jéhovah)! Dans les mille pages serrées qu'ils renferment, pas une ligne qui ne passionne le lecteur. En vain, par la pensée, on voudrait ramener hommes et choses à leurs véritables dimensions, se dire que, de Dan à Beer-Schéba, le territoire où se déroulèrent les faits dont nous entretient à nouveau M. Ledrain atteint à peine une longueur de soixante lieues, qu'à excepter le fils d'Ischaï, David, Schelemo (Salomon) et Hérode le Grand, les meleks et les *guiborrim* (héros ou juges), en lutte au pays de Kenaan, eussent fait piètre figure auprès des souverains du Nil ou de l'Euphrate, courbant sous leur joug des multitudes immenses, — l'étonnante disproportion qui apparaît entre les ressources réelles et les aspirations des Iehoudistes ne fait que mieux ressortir leur grandeur morale. Que sont d'ailleurs devenus les grands peuples qui les pressaient? Aux guerres d'extermination, aux massacres dont chaque époque s'est souillée, la nôtre même récemment, Israël a survécu, voyant disparaître ceux-là même qui l'avaient poursuivi, traqué, décimé, présentant en un mot le plus curieux exemple de longévité ethnique qui soit au monde. Au reste, l'histoire prodigieuse de ce peuple a donné lieu à des erreurs, de même que ses rites ont provoqué des haines superstitieuses, implacables. Ce sont les erreurs surtout que M. Ledrain a tenu à dissiper. Pour cela, il a mis à contribution les érudits, les chercheurs, les orientalistes, les exégètes, ses devanciers : l'oratorien Richard Simon, le père de la critique biblique, Gesenius, Ewald, Græetz, Movers, Welhausen, Schenkel, Herzog, Geiger, Smith, Munk, Furtz, Noldecke, Delitzsch, Robinson, Tobler, Lynch, Van de Velde, de Saulcy, de Luynes, Guérin, Palmer, Tristam, Kuenen, Derembourg, E. Reuss, Schwab, Neubauer, Maspero, François Lenormant, de Vogué, Renan, Clermont-Ganneau, bien d'autres encore, et M. Oppert, qui a fourni deux *appendices*, jetant un jour nouveau sur la cosmogonie et les incantations chaldéennes. Mais M. Ledrain n'a pas suivi servilement la trace de ses prédécesseurs ou de ses émules, il a vu par lui-même les lieux, les sites qu'il décrit, il a sans cesse consulté le texte original de la Bible et donné à son travail une empreinte toute personnelle. Qu'on voie donc moins la marque d'un légitime orgueil que l'énoncé d'un fait dans le jugement qu'il porte sur lui-même quand il dit : « Iehouda et Israël, on le pourra constater, me sont apparus dans une lumière trop ardente pour qu'elle ne soit pas immédiate. Ce n'est pas dans les lueurs douteuses et empruntées de la nuit que j'ai vu se mouvoir les gens des tribus. Ils ont réellement passé sous mes yeux, quelques-uns tendres, d'autres impérieux, la plupart se tordant dans les convulsions de la volupté ou du désespoir. Le doux Joseph, les rudes *guiborrim;* Schelemo, ce calife des *Mille et une Nuits;* Ahab, dont la mort fut si tragique; Izébel la Grande; sa fille Athalia; ceux d'Israël et d'Iehouda errant sous les térébinthes avec les courtisanes sacrées et les adolescents phéniciens; les grands *nabis* Éliya et Élischa; les merveilleux chanteurs idéalistes, dont la voix et la harpe n'ont pas de repos; les héroïques Machabées; les sombres patriotes, ces grands incendiaires, s'ensevelissant sous les ruines fumantes et sanglantes de la ville sainte : telles sont les visions douces, étranges, furieuses que depuis longtemps j'a-

perçois partout. Ma grande ambition serait de les faire se dresser devant ceux qui me liront, telles qu'elles me sont apparues à moi-même. » Ce vœu sera rempli, car il était impossible de procéder avec plus de talent et d'érudition à une pareille évocation. Tout au plus pourrait-on chercher chicane à M. Ledrain pour le peu d'espace qu'il consacre à Ieschou bèn Joseph, au grand Maschiah : « Sa vie, dit-il, appartient non pas à l'histoire juive, mais à celle du christianisme. » C'est prévoir l'objection, ce n'est pas y répondre. Le rôle que jouèrent les premiers chrétiens iehoudites, les démêlés des communautés nazaréennes avec les autres sectes et le synhédrion lui-même se rattachent, au moins jusqu'à la dispersion totale, à l'histoire d'Israël. Pourquoi ne pas en parler? C'est une lacune peu considérable, il est vrai, mais qu'il faut regretter d'autant plus qu'elle affecte une œuvre sérieuse, impartiale, durable et qu'on voudrait voir parfaite. G. S. L.

L'Amour sous la Terreur (*la Société française pendant la Révolution*), par M. de Lescure. Un vol. in-12, Paris, E. Dentu, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

C'est ouvrage d'histoire, et l'ouvrage plaira mieux, à coup sûr, que le plus intéressant des romans. Au reste, ne sont-ce pas des romans que ces récits que nous fait M. de Lescure, qui est plus savant, parce qu'il est plus curieux que ce diable qui boitait? Ils sont romans, romans vécus, et tous les héros, nous les connaissons. Double attrait : le plaisir de l'indiscrétion, celui de l'émotion.

En pleine Terreur, on s'aimait.

On était *sensible* et l'on entendait bien prouver la *sensibilité* dont on se faisait honneur; on avait pris pour modèles les amants heureux dont Jean-Jacques avait montré le doux enivrement, les délicieux abandons; et, comme la mort, dont, d'ailleurs, on n'avait point peur, était toujours imminente, on se hâtait de goûter aux voluptés sereines ou violentes de l'amour, on se faisait tendre, confiant, ou bien ardent, passionné.

Charlotte Corday, que nous admirons, que nous aimons, quelque horreur que nous ayons de son crime, a aimé; on s'en doutait; elle a aimé comme elle le pouvait faire, en héroïne cornélienne; mais qui avait su lui inspirer ce sentiment à la fois délicatement tendre, réservé et presque sévère qu'elle a laissé deviner? On l'ignorait. Les historiens, les critiques des gestes grands et petits de la Révolution, avaient nommé le comte de Belzunce, Barbaroux, M. de Franquelin, M. Boisjugant de Mingré, Adam Lux. Nul d'entre eux, M. de Lescure l'établit de la façon la plus péremptoire, n'a été l'objet de l'attention seulement de Charlotte Corday. Adam Lux a aimé la courageuse jeune fille d'un amour tout d'imagination, et après qu'elle eût tué Marat, et parce qu'elle l'avait tué. Barbaroux, encore beau, était occupé d'une femme dont, au reste, il s'était fait suivre à Caen. Des personnages encore désignés, l'un paraît inventé, les autres ont, en effet, approché Charlotte Corday; mais entre elle et eux nul échange de ces sentiments relevant plus ou moins de l'amour. Celui qu'elle a aimé et dont elle était aimée, — sans doute, ils ne se disaient pas les belles émotions que leur causait l'intimité permise, — était Bougon-Langrais, né à Caen, secrétaire général du département du Calvados en 1791, puis procureur général syndic en 1792. C'est à lui qu'elle empruntait des ouvrages de philosophie, de littérature, de politique; c'est avec lui qu'elle s'entretenait des questions les plus relevées. Elle va monter sur l'échafaud et elle écrit : « Je vous prie, citoyen, de faire part de ma lettre au *citoyen Bougon*, procureur général syndic du département. *Je ne la lui adresse pas pour plusieurs raisons : d'abord, je ne suis pas sûre que dans ce moment il soit à Évreux; je crains, de plus, qu'étant naturellement sensible, il ne soit affligé de ma mort; je le crois cependant assez bon citoyen pour se consoler par l'espoir de la paix; je sais combien il la désire, et j'espère qu'en la facilitant j'ai rempli ses vœux.* » D'autre part, dans cette lettre écrite à la prison de Rennes, le 5 janvier 1794, « le dernier de ses jours », et adressée à sa mère, Bougon — il avait vingt-sept ans — s'écriait : *Oh! Charlotte Corday! oh! ma noble et généreuse amie, toi dont le souvenir occupa sans cesse ma mémoire et mon cœur, attends-moi, je vais te rejoindre! le désir de te venger m'avait fait jusqu'à ce jour supporter l'existence. Je crois avoir assez satisfait à ce devoir sacré; je meurs content et digne de toi.* L'histoire est plus belle que la légende.

Marat, ce monstre justement odieux, n'était pas jugé tel par ses contemporains. Marat fit des caprices et fit une passion. Marat a été amoureux, Marat a été aimé. Un délicat, cet homme d'allure apparemment vulgaire; il se plaisait à avoir des fleurs chez lui, ce libelliste qui demandait chaque jour qu'on versât plus de sang encore. La marquise de Laubespine lui fut très reconnaissante d'un service rendu; sa reconnaissance, elle la prouva très généreusement. Mlle Fleury, du Théâtre-Français, ne vit pas Marat trop laid pendant quelques jours. Et, pour Simonne Évrard, qui lui sacrifia sa fortune, elle fut une amante qui conserva pieusement le souvenir du terrorisant.

On nous avait dit du duc d'Orléans, de Philippe-Égalité, qu'il était un débauché, un homme sans mœurs ni scrupules, un ambitieux et un conspirateur; la première, Mme de Buffon, qui se jeta dans ses bras, l'obligea, en effet, de désirer user des circonstances, et elle eût voulu lui faire préparer une restauration monarchique à *leur* profit; la vérité, qu'établit encore M. de Lescure, c'est que le prince-citoyen était fort peu ami du faste, c'est qu'il était tendrement épris de sa maîtresse, qui ne le volait pas. Pour preuve, ce passage d'une lettre adressée à la citoyenne Çepay : « ... Il m'apprend aussi la mise en vente du Raincy et de Monceaux, mais tout cela me touche peu... Quelque lieu que j'habite, quelque fortune que j'aie, pourvu que je sois avec vous, chère et bien-aimée Fanny, — il la nommait ainsi dans l'intimité d'un nom qu'il avait choisi, — et pourvu que je n'aie pas la douleur de penser que les gens qui m'étaient attachés et que j'aime sont dans la misère et dans le besoin, je vivrai heureux... Je serai réuni à ma Fanny avec mes

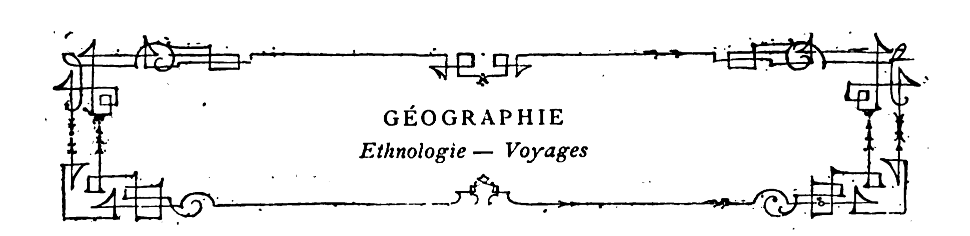
deux enfants, et si je n'en meurs pas de joie, je passerai le reste de mes jours heureux et tranquille, uniquement occupé de mon bonheur... Adieu, chère amie, que je vous aime! » Philippe-Égalité, au moment où il écrivait cette lettre, était enfermé au fort Saint-Jean. Ses jours étaient comptés.

Très attachant, le chapitre consacré aux prisons. Dans celles qu'on qualifiait de *muscadines,* on jouissait encore d'une certaine liberté, et, le soir, errant deux à deux par les allées des jardins, on ébauchait, on poursuivait de délicieux romans. Dans les autres prisons encore, au Luxembourg et à la Conciergerie même, on s'aimait; à la veille de mourir, on pouvait aspirer à baiser à travers les barreaux de fer les lèvres d'une amante adorée. Des amours libres, des amours sensuelles? Ils se doivent excuser et ils se peuvent admirer; qu'on songe qu'ils enveloppaient, pour ainsi dire, le sacrifice de la vie, la résignation à mourir; et l'on était si jeune, amants comme maîtresses! Ces amours, au reste, étaient faits de dévouement autant que de passion; les épouses, pour savoir aimer, consoler leurs maris, n'avaient qu'à prendre modèle sur ces amantes souvent oublieuses d'elles-mêmes, et, la plupart, elles suivaient l'exemple donné.

Encore un beau chapitre sur les derniers jours de notre grand poète, André Chénier, et puis un autre sur les cinquante-quatre victimes de prairial an II, qu'il plut de faire revêtir d'une chemise rouge. Les menées de de Batz ne sont pas étudiées, jugées; mais M. de Lescure ne voulait que solliciter notre pitié pour cette jeune femme que Tilly avait respectueusement aimée.

Le nouvel ouvrage de l'auteur qui a signé les portraits des *femmes philosophes* ne saurait manquer d'être accueilli avec faveur.

C.



GÉOGRAPHIE

Ethnologie — Voyages

Le Sahara algérien, *les Déserts de l'Erg,* par V. Largeau, membre des Sociétés de géographie de Paris, Genève, Berlin, Lyon, Bordeaux, Marseille, Rochefort, de la Société de statistique des Deux-Sèvres, membre fondateur de la Société de topographie de Paris, etc. 1882. Un volume in-8°, chez Hachette.

C'est une publication de la maison Hachette, par conséquent traitée avec le soin que met cette maison dans tout ce qu'elle fait, et n'éditant que des œuvres sur lesquelles on est heureux de causer, car on a toujours du bien à en dire.

L'ouvrage de M. Largeau a été publié sous le patronage de M. Gustave Révilliod; c'est déjà une seconde édition, revue, corrigée et contenant 17 gravures et 3 cartes.

On voit par cela même que l'auteur est non seulement un voyageur consciencieux, mais surtout qu'il est un homme de science pratique, accompagnant son texte de tous les éléments les plus propres à éclairer le lecteur et à lui faciliter le travail de le suivre à travers des contrées inconnues au plus grand nombre.

Cet admirable pays d'Afrique, qui a déjà tant coûté d'argent et de sang aux Européens et en particulier à la France, a un attrait considérable; on travaille chaque jour à la connaître davantage; mais les efforts, quelque grands qu'ils soient, doivent être multipliés longtemps encore avant qu'on arrive au résultat poursuivi.

Assurément l'Afrique est destinée à être un jour le grenier de l'Europe, et en particulier de la France, dont elle récompensera ainsi les sacrifices; mais avant l'époque du rendement, il faut parcourir successivement celles d'exploration et d'exploitation. La première période n'est pas achevée complètement et tous les jours elle coûte encore de nombreuses victimes; sur certains points privilégiés, celle d'exploitation est commencée et marche avec succès; il ne reste donc qu'à tout espérer du temps et de la bonne volonté de tous.

Les livres qui se publient journellement empruntent à cet état de choses un intérêt immense, et nous sommes tous heureux de les voir paraître, de les lire, de constater les progrès de chaque jour et d'applaudir aux hardis pionniers de la civilisation, de la science et de leurs conséquences.

Les cartes et les illustrations du livre de M. Largeau sont fort bien faites et aident grandement à l'intelligence du texte; l'ouvrage renferme une foule de renseignements intéressants, nouveaux et le plus souvent des aperçus qui prouvent combien l'auteur possède bien son sujet et le traite intelligemment.

En tenant compte de tous les grands projets qui sont à l'ordre du jour à propos du Sahara algérien, des événements récents dont la terre d'Afrique a été le théâtre, de tous ceux qui se préparent encore, on doit lire avec fruit le *Sahara algérien* de M. Largeau, et nous le recommandons chaudement au plus grand nombre, car presque tous les Français s'intéressent à cette question, devenue nationale aujourd'hui.

E. D.

Les Marins de la Reine-Blanche, par Léon Reymond. Paris, Didot, 1882, in-18. — Prix : 3 francs.

C'est le journal d'une station de trois ans sur les côtes de notre colonie de la Réunion, journal un peu fantaisiste, agrémenté d'un pointe sur l'Inde et de quelques visites soit à l'iman de Mascate, soit à Ranavalo, la reine noire de Mohéli, dans l'île de Madagascar. Il y a de curieux détails sur les costumes et les mœurs de ces divers pays, sur les divertissements qu'y trouvent ou que s'y créent nos matelots. Mais la partie la plus attrayante du livre et la mieux observée est celle qui nous explique la vie à bord d'une frégate de l'État, les distractions ingénieuses qui en interrompent la monotonie et la variété de spectacles dont l'équipage est témoin. Il était difficile en un tel sujet de paraître original et neuf après les charmants récits d'Eugène Sue, de la Landelle et tant d'autres. M. Léon Reymond y est parvenu par le meilleur des moyens, en restant simple et vrai. Il est lui-même si attentif aux contes des vieux loups de mer, si joyeux de leurs succès et si ému de leurs infortunes, que tous ces sentiments passent en nous à mesure que nous le lisons.

Durant les corvées si longues imposées à nos marins dans l'intérêt de la mère-patrie, que d'héroïques exploits, que d'actes de dévouement accomplis par des gens obscurs et dont l'histoire ne saura jamais les noms! Que de services rendus sans grand espoir de récompense! Et les dangers si nombreux dans ces mers du tropique, et les maladies presque toujours mortelles sous ce climat brûlant! Aussi la joie est-elle immense le jour où l'on signale à l'horizon le vaisseau qui vient enfin relever le stationnaire de sa faction et permettre le retour au pays. En passant aux Açores, on savoure avec délices les premières poires, ce fruit de France, inconnu là-bas, et que ni ananas, ni cocos, ni bananes, ni mangues, n'ont pu faire oublier. P.

Voyage du capitaine Lapérouse autour du monde sur la Boussole et l'Astrolabe (1785-1788), raconté par lui-même, réduit et annoté par Georges Mantoux. Un volume, Paris, Dreyfous, 1882. — Prix : 2 francs.

Il y a bien longtemps que nous avons lu pour la première fois le récit des aventures du capitaine Lapérouse; nous avons déploré sa fin tragique, sur laquelle les historiens n'ont pu se mettre complètement d'accord.

Probablement a-t-il été victime d'un naufrage vers la fin de l'année 1788, mais l'endroit même où il a péri avec ses compagnons d'infortune n'a jamais pu être déterminé d'une manière rigoureuse.

C'est d'après les documents qu'il prit soin d'envoyer en Europe, pendant le cours de cette longue exploration, qu'il a été possible de reconstruire à peu près la vérité sur sa marche, ses opérations, et relater les circonstances les plus curieuses de cette campagne.

Les dernières lettres de Lapérouse sont de Botany-Bay, dont l'importance à cette époque (1788) était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

La Société d'histoire naturelle fit tous ses efforts pour déterminer l'Assemblée nationale à envoyer à sa recherche, et elle obtint l'armement de deux frégates qui partirent dans ce but. L'amiral d'Entrecasteaux, chef de cette expédition, ne réussit pas dans son entreprise humanitaire et scientifique à la fois; mais il dut recueillir aussi dans une campagne intéressante une foule de documents qui aidèrent au développement des connaissances géographiques, un peu négligées auparavant.

Navigateur excellent et militaire intrépide, Lapérouse était parti avec des instructions particulières à lui données par Louis XVI, qui possédait, comme on sait, des connaissances fort étendues pour l'époque dans la géographie. On mit à sa disposition deux frégates, *la Boussole* et *l'Astrolabe*, et il devait, se servant de l'expérience acquise déjà par les voyages du capitaine anglais Cook, chercher dans l'Océan austral des terres nouvelles, tracer une carte maritime plus parfaite que celles connues jusqu'à ce moment, et noter tout ce dont la science pouvait profiter.

Le journal envoyé par Lapérouse au ministre s'étendait de sa navigation de Manille au Kamtschatka, lequel fut adressé par l'intermédiaire de M. de Lesseps, son voyage à la Nouvelle-Hollande et son arrivée à Botany-Bay.

Quoique réduit à des proportions exiguës, le récit de M. Mantoux est fort intéressant à lire; mais nous en sommes à regretter que les œuvres des voyageurs modernes ne soient pas en assez grand nombre pour qu'un éditeur pense à remettre au jour, en les mutilant, des ouvrages un peu démodés et que le public peut encore lire dans des anciennes éditions non encore épuisées et surtout plus complètes.

E. D.

Un jour à Capernaum, d'après l'allemand de F. Delitzch, par Victor Tissot. Paris, Sandoz et Thuillier, 1882, in-16. — Prix : 2 francs.

La science ne mène pas fatalement au scepticisme, et tous les archéologues allemands ne sont pas des docteurs Strauss. Celui dont M. Tissot vient d'adapter à notre usage le dernier travail, F. Delitzch, n'emploie sa profonde connaissance de l'antique Judée, de sa topographie, de ses mœurs et de son histoire, que pour encadrer d'une façon plus poétique l'image de Jésus prêchant l'Évangile et affirmant chaque jour par des miracles sa mission divine. Cette brochure, malgré sa brièveté, présente une succession de tableaux vraiment enchanteurs. Tantôt le Messie apparait, suivi d'une foule immense attachée à ses pas, et rend la vue en un clin d'œil à un vieil aveugle amené par sa fille; tantôt, embarqué sur le lac avec ses disciples, il délivre une pauvre fille de Magdala, dont les démons avaient fait leur victime. Tantôt, poursuivi lui-même par des rabbins jaloux qui essayent en vain de le confondre, il ravit son auditoire, assis le soir au clair de lune sous les oliviers et distribuant

à tous la manne de sa parole; tantôt enfin, se dérobant aux rumeurs populaires, il va chercher dans les solitudes de la montagne ses temples de prière, et les oiseaux, les insectes, les sources confondent leur voix avec la sienne dans un concert de jeunesse et d'amour.

P.

L'Europe illustrée : *Schaffhouse et la chute du Rhin,* avec 18 illustrations de L. Metzger et J. Weber, et une carte. Chez Ghio. Paris, 1882.

Ce volume fait partie d'une série des plus intéressantes; c'est le n° 19 qui paraît aujourd'hui, et le volume ne doit rien à ceux qui l'ont devancé.

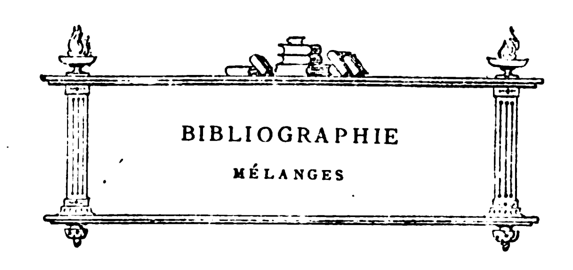
L'impression est soignée; les illustrations du texte fort bien faites et l'aspect général de la petite plaquette est fort engageant.

Nous comprenons des guides aussi bien faits que ceux-là, en regrettant toutefois que ce soit toujours la Suisse qui en fournisse les sujets; assurément le pays est très pittoresque, mais il est nombre de contrées en France qui mériteraient qu'on fît pour elles le sacrifice de petits ouvrages descriptifs aussi complets et aussi attrayants.

C'est un appel que nous faisons à l'éditeur; non seulement notre région alpestre, le centre montagneux du plateau des Cévennes et du Mont-Dore, mais toute la partie qui sépare la France de l'Espagne par la chaîne des Pyrénées présentent des endroits qui appellent le peintre et sollicitent l'écrivain.

Soyons patriotes un peu plus, surtout quand il y a de bonnes et sérieuses raisons militant en faveur de ces sentiments; des guides bien faits sur les Pyrénées se vendraient aussi facilement que ceux sur la Suisse et les touristes y seraient peut-être plus nombreux, la connaissance de ces endroits charmants étant plus répandue.

E. D.



Les Nonnes galantes ou **l'Amour embéguiné,** par le marquis D'ARGENS. Sur l'imprimé à la Haye, chez Jean Van Ess. 1740. Bruxelles, Gay et Doucé, 1882; in-12 de 235 p., orné d'un frontispice de J. Chauvet. Tirage à 500 exemplaires numérotés à la presse, sur beau papier vergé. — Prix : 10 francs.

Cet ouvrage, déjà réimprimé en Allemagne, il y a une dizaine d'années (in-12 de 144 p.), est une des plus curieuses rééditions que nous aient données MM. Gay et Doucé. Le texte est correct, le papier suffisant, les caractères sont fort nets; en somme, c'est un petit volume vraiment bien fait que les amateurs rechercheront et conserveront avec soin. Ceci dit, pour ce qui regarde l'exécution matérielle du livre, venons-en à l'ouvrage lui-même : *les Nonnes galantes,* qui parurent d'abord sous le voile de l'anonyme, ont bien pour auteur *J.-B. Boyer,* marquis *d'Argens,* né à Aix en 1704, successivement soldat et écrivain et qui, après avoir passé vingt-cinq années dans l'intimité de Frédéric II, revint mourir, en 1771, dans son pays natal.

Les ouvrages du marquis d'Argens sont, comme on sait, assez nombreux : on en compte plus de quarante que l'on peut diviser en deux groupes : les œuvres philosophiques et les œuvres purement littéraires. Les premières, quoique bien oubliées, sont encore recherchées par les curieux; les *Lettres juives, chinoises, cabalistiques; la Philosophie du bon sens, les Mémoires secrets de la république des lettres,* etc., contiennent des particularités et des aperçus qui ne sont pas sans intérêt, même pour les lecteurs de nos jours. — Quant aux secondes, elles ont beaucoup plus vieilli, et l'on ne rencontre que peu d'amateurs pour tout ce fatras de mémoires et d'aventures apocryphes, trop facilement élucubrés par le fécond marquis. Qui pourrait s'intéresser aujourd'hui aux histoires de *Meilcour,* de *Rosaline,* de la comtesse de *Vaujour,* de Mlle *Mainville,* du comte de *Rosnay,* de la marquise d'*Orronville,* du marquis de *Mirmon,* de la comtesse de *Bressol,* etc., etc.? — Tout cela est fade, démodé, vieilli, inutile. Seuls, peut-être, les *Mémoires du comte de Vaxère,* ou *le Faux rabbin* (Amsterdam, 1737, in-12), mériteraient les honneurs d'une réimpression, car il s'y trouve, sous des masques qu'on a levés depuis, le récit d'une aventure véritable.

On ne peut donc qu'applaudir à la sagacité des éditeurs belges qui, voulant nous donner, et sous une forme très élégante, un spécimen des écrits littéraires du marquis d'Argens, ont arrêté leur choix sur *les Nonnes galantes,* l'ouvrage le plus rare, le plus estimé et peut-être le mieux écrit de tous ceux qu'a produits le célèbre écrivain aventurier.

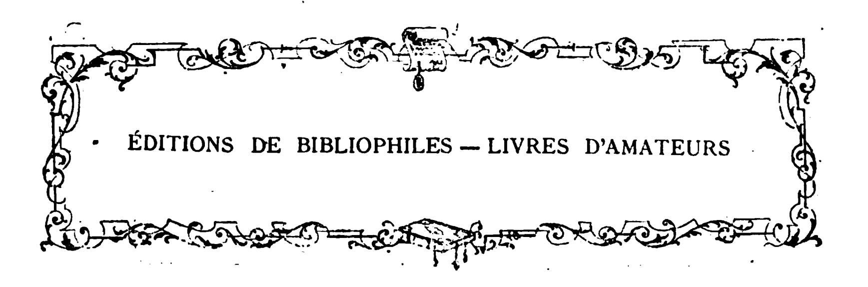
Les aventures, contenues dans *les Nonnes galantes,* sont au nombre de quatre; ce sont : *Histoire de l'ab-*

besse de *** (p. 12); — *les Deux Nonnes aventurières* (p. 73); — *Vengeance monastique* ou *le Petit-Maitre dupé et fustigé* (p. 171); — *la Nonne veuve* (p. 206).

Assurément, toutes ces histoires ne sont guère édifiantes; cependant on doit remarquer qu'il ne s'y trouve aucun détail licencieux ou obscène, ce qui est bien quelque peu méritoire pour un ouvrage galant de cette époque; on constate, en outre, que si les héroïnes, mises en scène par l'auteur, se rendent coupables de bien des égarements, elles finissent toutes par revenir au bien, regrettant leurs faiblesses et déplorant sincèrement leurs erreurs. Enfin, et c'est peut-être là toute la morale à dégager de ce volume, tous ces récits constituent un plaidoyer sérieux contre les vœux monastiques que l'on faisait contracter alors, par persuasion ou par contrainte, et souvent dès l'âge le plus tendre, à des jeunes filles que leur tempérament ou leurs goûts rendaient rien moins que propres au célibat et à la vie claustrale. Mais aussi, quelles mœurs singulières que celles des couvents à cette époque! Quelle facilité à mal faire, quels entraînements aux passions, quelles occasions, quelles tentations rencontraient ces pauvres nonnes dans ces entretiens à la grille et ces visites au parloir où l'on admettait si facilement les jeunes seigneurs et les riches désœuvrés. Il n'est guère possible de ne point éprouver un sentiment de compassion ou une grande indulgence pour ces belles pécheresses que nous a présentées le marquis d'Argens et qui ont au moins pour excuse un sincère repentir de leurs fautes. Il y a vraiment beaucoup à apprendre dans ce petit livre, agréablement écrit du reste, dans lequel on trouverait les éléments d'une étude intéressante sur un point peu connu des mœurs du XVIIIe siècle, *la Vie des couvents.*

Ajoutons, et ce n'est pas le moindre intérêt du volume, que ces aventures, plus ou moins agrémentées par l'auteur, semblent toutes avoir un fond de vérité. Le marquis d'Argens le dit, l'affirme et insiste à plusieurs reprises sur cette assertion. « Encore une fois, je le répète, dit-il, à la fin de sa préface, ce ne sont nullement des fictions, mais des histoires véritables que je présente au public, et si récentes que je me suis cru obligé de déguiser le nom des personnes dont je parle dans ces mémoires, parce que la Parque n'a pas encore tranché le fil de leurs jours. Ainsi Mlle de Mouron, Mlle de Girnau, Agathe, Dorothée, De Marnix, Euphrosine, etc., etc., ne seraient point des personnages imaginaires. Peut-être découvrira-t-on quelque jour un exemplaire annoté par un lecteur du temps et qui nous donnera les vrais noms de ces personnages. Voilà un livre curieux à signaler à notre confrère, M. F. Drujon, qui a publié, dans cette Revue, une série d'études sur les livres à clef. — En attendant que tous ces pseudonymes soient dévoilés, nous ne pouvons que recommander ce joli et rare volume à l'attention des curieux et souhaiter que MM. Gay et Doucé nous donnent souvent d'aussi intéressantes reproductions.

PH. MIN.



Les Ragionamenti ou **Dialogues du Divin Pietro Aretino.** Paris, Isidore Liseux. 6 vol. in-8. — Prix : 250 francs.

On se souvient de la célèbre édition mixte franco-latine des *Ragionamenti* publiée dans le format elzévirien en 1880 par Isidore Liseux. — Trois volumes venaient de paraître de ces curieux *dialogues* et l'éditeur semblait dormir à l'abri des phrases latines dont il avait hérissé son texte, pensant avec vraisemblance que le cliché proverbial *le latin dans les mots brave l'honnêteté* ne pouvait être sérieusement mis en cause en ce pauvre siècle où la tolérance a passé du trottoir sur la chaussée — la justice cependant leva son glaive; ce fut l'une de ses dernières révoltes pudibondes, mais cet accès de pudeur sembla si ridicule à tous les bien pensants que ce fut à qui s'insurgerait contre elle et donnerait un gage de complète sympathie et d'estime au vaillant éditeur qu'elle venait de frapper.

L'ouvrage que voici est donc un *récidiviste;* ce n'est plus par exemple cette édition mixte franco-latine qui dut être complétée à Londres, mais une traduction en bonne langue toute française, très crâne de n'être plus sous la tutelle de sa latinité. Elle vient prendre place dans cette collection absolument intime et très exquise dont nous parlions dernièrement, laquelle est tirée à cent exemplaires seulement pour les amis de l'éditeur sous cette dénomination générale qui sent le sulfure de son *Enfer : Musée secret du Bibliophile.*

L'édition comprend six volumes ou six *Journées* dialoguées, qui se divisent ainsi : *La vie des Religieuses — La vie des femmes mariées — La vie des Courtisanes — l'Éducation de la Pippa — Les Roueries*

des hommes — La Ruffiannerie. On dirait de six tableaux d'un drame du boulevard, et ce sont de passionnants tableaux en vérité, brossés par ce divin maître Arétin qui fut bien le plus grand peintre des mœurs de son temps et le plus impitoyable montreur de réalisme de l'humanité — et quel Arétin révélé tout à coup! — ce n'est plus ce libertin médiocre de la *puttana errante*, cet Arétin qu'on se plaît à évoquer au sortir du collège ou dans les coulisses du monde comme un simple distillateur d'idées aphrodisiaques, ou un savant digne d'argumenter avec Sanchez sur la diversité des postures amoureuses; c'est un prodigieux écrivain qui fait défiler à sa manière la comédie humaine et qui reste noblement le *Shakespeare du vice* ou plutôt des vices éternels.

Ah! comme on retrouve bien ce génie qu'on surnomma *Divin* et dont Philarète Chasles, en un jour de verve, traça un superbe portrait, raconta la vie et fit saillir les œuvres! — C'est bien là l'Arétin des *Lettres familières*, le même homme qu'on entrevoit dans les *pamphlets satiriques* du Lasca et qu'on retrouve toujours aussi grandement original dans la *Vie de Léon X*, de Roscoe et jusque dans les *Lettres d'Alde Manuce le vieux*.

Bien loin donc cette légende d'auteur orgiaque affolé de sensualité, légende que le temps a forgée sur l'enclume des croyances naïves. L'histoire a ses petites calomnies qui se sont le mieux accréditées — voyons donc dans l'Arétin ce qu'il fut : un aventurier voluptueux et sans principe aucun, il en faut convenir, qui ne fut aucunement prédécesseur d'un de Sade, mais qui jugea posément les travers de son temps et mit son génie à s'en servir et plus tard à les peindre dans ces dialogues d'un intérêt si puissant.

L'étude bibliographique des *Ragionamenti* est fort bien faite dans l'avant-propos du tome Ier de cette nouvelle édition qui reproduit également l'avertissement de l'édition mixte franco-latine; mais ce qui mérite nos louanges sans réserve, c'est la traduction excellente de M. Alcide Bonneau.

Non seulement il est impossible d'être un plus fidèle et plus compétent traducteur, mais aussi il serait malaisé de mieux faire correspondre par le mot juste *français* l'idée intime, et ce *je ne sais quoi* de pensée ambiante qui se faufile entre les lignes et que les traducteurs ne recueillent pas d'ordinaire. M. Bonneau a tout cueilli et nous a tout servi jusqu'à la plus extrême et la plus délicate saveur; rien n'a été perdu dans cette translation, rien d'évaporé — l'argot même fixe l'idée, l'argot du jour interprète parfois l'argot du XVIe siècle mieux que ne le feraient tous les vocables du dictionnaire de l'Académie — cette traduction est un modèle en son genre, car l'écrivain et le styliste servent le traducteur comme le talent sert l'habileté et la science.

Le portrait de l'Arétin peint par le Titien et gravé par Burney d'après Marc-Antoine ouvre le premier tome des Ragionamenti — c'est un délicieux morceau de gravure d'une grande finesse d'exécution — mais il nous faut parler aussi avant de clore cet article où notre enthousiasme a plus grand besoin d'être tempéré qu'excité par des raisons que l'on comprend, nous devons parler d'une série de vingt eaux-fortes pour illustrer les *Ragionamenti*, dessinées par L. Dunki et gravées par Prunaire — ce sont là vingt jolis bijoux très originaux et ingénieux de composition et surtout habilement gravés par Alfred Prunaire qui débute par un coup de maître dans la gravure à l'eau-forte, et qui, du coup, mord ses confrères en faisant mordre à point ses cuivres. — Nous reparlerons de ces eaux-fortes indépendantes lorsque paraîtra la seconde série — pour aujourd'hui nous crions : Bene! bene! bravo!

U.

La Chanson des Nouveaux Époux, par Mme ADAM (JULIETTE LAMBER), édition ornée d'un portrait et de dix eaux-fortes. — Paris, L. Conquet, in-4°. — Prix : 100 francs.

Un magistral in-quarto, revêtu d'un cartonnage en vélin blanc comme un livre de messe de nouvelle mariée; sur le plein de la couverture une branche de myrte, jetée à la façon japonaise par le crayon et la palette de Scott — puis le titre accapareur qui s'affiche en lettres d'or. — Jamais depuis Louis XIV où régna l'in-quarto avec majesté, on avait vu si grand format pour chanson si légère.

Ouvrons le brillant album en tenant du vergé de Hollande à pleines mains : joli titre; typographie remarquable dont peut à bon droit être fier l'imprimeur Chamerot. Dix compositions de MM. Benjamin Constant, Detaille, Gustave Doré, Jean-Paul Laurens, Jules Lefebvre, Fernand Lematte, Hector Leroux, A. Morot, Munkacsy et Toudouze se trouvent réunies et gravées hors texte pour être placées chacune vis-à-vis de l'un des dix chants de ce poème en prose.

Il me serait difficile de dire que ces maîtres contemporains ont produit des chefs-d'œuvre à la hauteur de leur nom. Soit que le texte n'ait pas inspiré leur talent coutumier, soit qu'ils aient eu à tenir une promesse faite en un instant de complaisance et qu'ils se soient montrés courtois sans pouvoir effacer de leur manière une pointe d'ennui, toujours est-il qu'ils n'ont exécuté que des dessins d'une médiocrité notoire, comme ces croquis de la vie moderne dont le peintre se débarrasse au profit d'une œuvre de bienfaisance.

Ce n'est pas là assurément que le XXe siècle ira saisir comme une évocation parfaite de notre art à l'heure présente, et cet édition des dix peintres n'aura jamais la grâce touchante ni la finesse d'exécution d'une *Guirlande de Julie* pour laquelle un Jarry seul peignit ses fleurs en faveur d'une Arthénice d'un autre siècle non moins artiste et moins poli que le nôtre, bien au contraire.

Des graveurs de talent, sous la direction de M. Laguillermie, se sont fait honneur d'interpréter ces illustrations par l'eau-forte. Ils ont dépensé là une grande habileté de faire, parfois un réel talent, sans parvenir à dissimuler toujours les défectuosités et les « nonchalances » de certains dessins inconcevables.

Pour les dix chants de cette *Chanson des Nouveaux Époux* nous ne pouvons mieux faire que d'en fournir *Chant par chant* l'analyse que voici :

Premier chant : l'Arco felice. — Tous deux à cheval, au galop, sortent de la villa Fusari. Après avoir côtoyé les ruines des temples écroulés, ils gagnent le rivage du golfe de Baïa, pour jouir, en marchant, de la fraîcheur du soir. La jeune femme ne peut se fatiguer de parler d'amour; lui se tait, il lui sourit; au loin un pâtre chante :

De celui qui conte,
De celui qui tait
Ses joies d'amour,
Qui donc aime plus,
Dis, ma bien-aimée!

Second chant : Posilipo. — Elle est inquiète de la santé d'un frère bien-aimé, elle attend une lettre qui doit la rassurer ou la jeter dans le deuil. Une bonne nouvelle arrive; ils la fêtent par d'interminables baisers.

— Le Pausilippe m'inspirait une confiance superstitieuse, dit-il.

— Pourquoi? mon bien-aimé.

— *Posileppo* signifie : cessation de tristesse.

Troisième chant : la Solfatara. — Viens, dit-il en pressant la main de la mariée, viens respirer ce qui manque à ton amour : un peu de flamme. Il noue ses bras autour de la taille de sa compagne et l'entraîne dans une allée de chênes verts.

Enflammée, grondant comme la solfatare, l'époux soulève l'épouse, dont les pieds ne touchent plus la terre. Il traverse des massifs de lauriers-roses, écrase les lis d'un jardin; puis, sous les pampres suspendus, au bruit des baisers du feuillage des peupliers, l'amant ramène, enivrée, l'amante dans sa maison.

Quatrième chant : la Torre della patria. — Il est capitaine de chasseurs. Les nouveaux époux sont au pied de la tour de Scipion l'Africain. Elle craint que chez lui l'amour de la patrie soit plus puissant que sa passion pour elle, mais il la console : « Son image me paraît l'image de la patrie : ta beauté, son expression réelle. Je vous confonds, et c'est en elle que je suis à toi. Ce n'est pas un partage que je t'impose, c'est moi-même que je t'offre. » Et ils quittent joyeux, le rivage, laissant derrière eux la ruine solitaire de la *Torre della patria*.

Cinquième chant : la Grotta della pace. — Elle boude, elle dit qu'elle ne l'aime plus. « Ce qu'on désire dans la grotte de la paix, dit le jeune guide, se réalise autant de fois qu'on remet d'oisillons au nid. J'en ai trois. Je forme le vœu que vous me donniez trois lires. Voulez-vous avoir trois enfants? Tenez ma torche, signor.

— Permets-tu qu'il rende ces trois oiseaux à leurs pauvres parents? murmure l'amoureux, dont les lèvres effleurent le cou de la jeune femme.

Elle rougit dans l'ombre et ne résiste plus aux baisers de son mari.

Sixième chant : la villa Cicerone. — Elle exige qu'il reprenne ses études, quoique lui n'ait pas assez de temps, dit-il, pour lui répéter : « Je t'aime, je t'aime, je t'aime! »

— Jure-moi, au moins, qu'à Paris tu travailleras.

Il le jure, et déjà l'inspiration le saisit, il commence un discours tragique, mais elle l'arrête pour lui dire :

— Ne parlons plus des choses sérieuses; regardons dans la mer le sillage frémissant de la lune, au ciel l'horizon bleu. Vois, les montagnes paraissent sombres parce qu'elles sont grandes : restons petits. Écoutons les baisers des flots sur les rives, le chant des reinettes, des sauterelles et des grillons.

Septième chant : Portici. — Ils écoutent le chant de leur cœur dans le grand silence. Immobiles, enlacés, ils regardent la mer, et leurs esprits confondus parcourent ensemble l'horizon splendide qu'ils ont choisi pour encadrer leur amour. Cet amour, il est divin; ni l'un ni l'autre ne trouvent aucune expression pour le peindre; ils le respirent, ils le boivent; ils en sont ivres.

Leur bonheur est muet à *Portici.*

Huitième chant : il Templo di Serapide. — Sa blessure vient de se rouvrir. Avant de se marier, il s'était battu en duel. Pourquoi, pour qui? dit-elle. Et lui excite sa jalousie. Celle pour qui il a exposé ses jours : « Cette femme, je vous l'avoue, madame, je l'aime plus que jamais, je l'adore, je l'aimerai toujours; je donnerais ma vie cent fois pour elle, heure par heure, car elle est et sera mon éternelle félicité. » Elle pleure, elle sent que l'homme qu'elle croyait sien a été à une autre. Il continue : « Un homme qui avait sollicité sa main la veille du jour où je la demandai et où je l'obtins se permit de dire qu'il était encouragé par elle, qu'il en avait reçu des promesses. Cette femme pour laquelle je me suis battu, mon adorée, tu le devines, c'est toi. »

« Dieu guérisseur, grâces te soient rendues, ô *Serapide!* »

Neuvième chant : la Piscina mirabile. — Ils descendent dans la piscine; l'un et l'autre sont frappés du spectacle grandiose qu'ils ont devant eux. Quarante-huit pilastres énormes soutiennent une voûte colossale, et, malgré la grandeur du spectacle, l'un et l'autre sont préoccupés.

Mais la femme qui les accompagne est à moitié sorcière; elle lit dans leurs esprits troublés, et pour se faire largement payer, elle leur dit : « Vous vous adorez tous deux, ni plus ni moins l'un que l'autre. Vous avez tort de vous cacher un souci. Le doute creuse des lézardes par où l'amour s'échappe, ou bien il en tarit la source. Voyez ceci : la voûte, les pilastres sont restés; mais l'eau a fui ou ne vient plus, et la piscine, quoique admirable, ne sert à rien. »

Ils ont compris le sens de ces paroles, et chaque fois que la jalousie les mordra au cœur, ils se souviendront de la *Piscina mirabile.*

Dixième et dernier chant : la Grotta azzura. — « Je nage en plein azur! » Tel est le mot que tout le

jour il dit et redit depuis son mariage. Un matin, ils vont à Capri, une barque les conduit vers la Grotte d'azur, ils en franchissent l'entrée. Ils croient rêver. L'azur les enveloppe de toutes parts. La lumière intérieure de leur âme et la lumière qui les entoure se confondent; ils respirent le bleu. Leurs visages, leurs vêtements sont d'azur. Une langueur exquise, inconnue, les envahit.

Les nouveaux époux ont la sensation du bonheur absolu. Ils voient l'atmosphère des demeures célestes, ils se croient divinisés. Les yeux dans les yeux, les mains dans les mains, leurs lèvres se rencontrent.

La volupté la plus pure, la joie la plus idéale, présent des immortels, sont révélées aux jeunes époux. Ils nagent en plein azur.

Tous ces chants, pour avoir des prétentions bibliques et modernes à la fois, sont trop lyriques de manières et trop prosaïques de forme; le style, à parler franc, n'est pas à la hauteur de la conception. Dans ce duo conjugal il y a plus d'une note fausse et pas une seconde d'harmonie réelle. La critique de la presse quotidienne a fait patte de velours et il ne s'est trouvé parmi toutes les têtes de ce Cerbère qui représente la corporation des journalistes parisiens qu'une seule gueule pour mordre comme elle le devait au milieu de tant de vanité. Les autres avaient reçu le gâteau de miel en une soirée d'antan et se sont tues.

Le Livre devait à son indépendance de montrer le vide que cache tant de luxe apparent. Cela ne rappelle-t-il pas le rondeau spirituel fait à propos des *Métamorphoses en rondeaux* de Benserade.

Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau;
Papier, dorure, images, caractères,
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

U.

Les Dames galantes du sieur de Brantôme, publiées sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Henri Bouchot. Dessins d'Édouard de Beaumont, gravés par E. Boilvin. Paris, Librairie des bibliophiles, 3 vol. in-18. — Prix : 35 francs.

Enfin! voici une édition de ce livre admirable honnestement illustrée, imprimée, revisée grâce aux soins de maistre Vascosan Damas-Jouaust, gentilhomme en son art.

« Oncques plus belle impression des illustres *Dames galantes* ne fut donnée, non tant seulement en ce benoist siècle dix-neuvième, mais aussi aux bons siècles anciens dix-sept et dix-huitième. Il falloit qu'un noble éditeur se mît en frais galants et sitôt s'y est mis, avec si grande prodigalité et moult bonne grâce qu'on ne sauroit trop le remercier. Messire Édouard de Beaumont, peintre de hault mérite et de si amoureuse cognoissance féminine qu'il a toujours peint nobles et jolies damoiselles en ses mirifiques tableaux, telles que *les Femmes sont chères* et la *Suite d'une armée*, étoit certainement le mieux disposé par son intellect et son œil espris de jolies formes, pour dessiner une série d'incomparables compositions pour cet escript, chef-d'œuvre de Bourdeille, seigneur de Brantôme. Il a fort judicieusement compris telle tâche, en demeurant dans le « juste mitan » sans trop vêtir nos héroïnes et sans trop aussi les présenter en posture vilaine aux yeux de nos pudiques contemporains. Un graveur délicat et délicieux, le premier de cettuy temps en sa fine manière, le sieur Émile Boilvin, a voulu interpréter ces dessins de messire de Beaumont et placer son magistral *Sculpsit*, jouxte le brillant *Delineavit* plus hault mentionné. De tel mariage artistique est issue une œuvre louable en tous points et l'une des meilleures éditions illustrées de la *Librairie des bibliophiles*.

Ces trois volumes des *Dames galantes* ont pris rang parmi les tant charmantes publications de la petite *Bibliothèque artistique*. L'édition est d'une correction absolue, étant publiée avec de particuliers soins par M. Henri Bouchot sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale. La préface de cet érudit est à la fois concise et fort judicieuse. Elle met avec suffisance en relief les côtés attrayants de l'œuvre la plus verveuse de Brantôme et montre la profonde connaissance du XVIe siècle que possède le savant bibliothécaire.

Voici — point n'ait honte à le répéter — un beau et bon livre, ô mes frères en bibliophilie! — De celuy-ci on peut dire ce qu'on disoit des chevaliers anciens, Parangons de noble bravoure : *Sans peur* (n'affiche-t-il pas toutes les audaces?) et *Sans reproches* (ne mérite-t-il pas tous les éloges?).

U.

Bibliothèque des dames. Œuvres de madame Deshoulières. Paris, Librairie des bibliophiles. Un vol. in-12. — Prix : 7 francs.

Nous avons déjà parlé diverses fois de cette *bibliothèque des Dames* si galamment inaugurée par l'éditeur Jouaust et qui comprend déjà *le Mérite des femmes, la Princesse de Clèves* et *les Contes de fée de Mme d'Aulnoy*. La poésie moutonnière de Mme Deshoulières s'introduit aujourd'hui dans cette bibliothèque féminine. Si l'on songeait uniquement au nombre considérable d'éditions d'*Œuvres de Mme Deshoulières* qui encombrent le marché des livres, on se demanderait s'il était bien urgent de donner une nouvelle impression de ces épîtres, idylles et chansons d'une fadeur qui veut être enjouée. Mais l'éditeur a voulu faire un choix dans ce fatras, et il a chargé M. de Lescure d'épiler le crâne de cette muse un peu vieillotte, afin de la faire revivre avec quelques attraits dans le joli public au milieu duquel il la présente aujourd'hui. La préface de M. de Lescure est fort agréablement composée et donne sur la « bergère du Parnasse » des renseignements aussi précis que précieux. Une eau-forte de Lalauze sert de frontispice à ce livre. Jamais l'ingénieux aquafortiste n'a été aussi médiocre. Son frontispice est composé des plus poncives allégories décoratives avec un mauvais goût qui aurait le droit de nous alarmer si

dans le passé de ce graveur nous ne trouvions quelques jolies illustrations qui nous consolent de cette pauvreté de conception et de facture. U.

Jules Janin. Œuvres de jeunesse, tome III. **Petits contes.** *Librairie des bibliophiles.* Un vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

On se rappelle que la Librairie des bibliophiles a publié les *Œuvres diverses de Jules Janin* en 15 volumes, et que le dernier a été la réimpression de ce curieux ouvrage : *Deburau, histoire du théâtre à quatre sous,* qui était devenu presque introuvable.

La même librairie a commencé une nouvelle série d'*Œuvres diverses,* dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et qui comprendra surtout les petites œuvres que Jules Janin avait semées partout à profusion. Elles ont toute la saveur de l'inédit, car personne ne les connaît aujourd'hui, enfouies qu'elles sont dans des journaux ou recueils où l'on serait bien embarrassé d'aller les découvrir. Ce sont comme les miettes de l'esprit de Jules Janin, qui en avait moins qu'on ne lui en prêtait — miettes précieuses cependant, soigneusement recueillies par M. Albert de la Fizelière, et dont la publication montrera sous son véritable jour cet écrivain qui faisait mieux surtout quand il faisait court.

Dans cette nouvelle série, imprimée par M. Jouaust avec le même soin que la première, viennent de paraître les *Petits Contes,* troisième volume des *Œuvres de jeunesse.* Les exemplaires du tirage d'amateurs sont ornés d'une eau-forte de Lalauze faite spécialement pour ce tirage.

Cette eau-forte pêche par la fidélité historique, et M. Lalauze n'a pas interprété, comme il l'eût dû, à notre sens, l'anecdote de Mme de Maintenon et de la belle Ninon. U.

Les Faits et gestes du vicomte de Nantel : Ma vie de garçon, préface de Jean Richepin. Bruxelles, Kistemaeckers, in-8°. — Prix : 10 francs.

Eh, mon Dieu, cette *Vie de garçon* du vicomte de Nantel me semble avoir inspiré bien les librettistes d'opérette moderne qui ont mis dans le même sac corps de garde et couvent, nonnes et dragons du roi. C'est une série d'anecdotes polissonnes écrites d'une plume habile, sémillante et cousues de fil de soie rose. Quelque chose entre *l'Abbé de Choisi habillé en femme* et un chapitre de Casanova. Ce coquin de XVIIIe siècle peut en revendre chaque jour à notre siècle poncif et embourgeoisé de ces historiettes gracieuses et joliment mises en lumière comme une aquarelle de Fortuny. Expliquer toutes les fredaines de la *Vie de garçon,* ce serait égrener le chapelet du libertinage et dire le rosaire à la porte de Vénus. Ce petit roman se laisse lire ou plutôt lutiner de l'œil. Jean Richepin a placé en tête une notice gaillardement troussée et qui fait grand honneur à sa maestria d'écrivain. Le volume est bien imprimé sur un papier « crème » jusqu'à être « jonquille ». Il est digne d'être mis dans ce coin de bibliothèque où les Anglais écrivent : *Private box,* afin d'éloigner tous regards pudibonds des jeunes misses aux yeux de pervenche. U.

L'Esprit dans l'histoire. Recherches et curiosités sur les mots historiques, par Édouard Fournier. Un vol. in-16; Dentu, éditeur. — Prix : 5 francs.

C'est la quatrième édition de cet ouvrage remarquable et utile à tous les travailleurs à un titre analogue au fameux et indispensable *Dictionnaire de A. Jal. — L'Esprit des autres,* dont nous avons eu à parler dernièrement, parut dans le format in-16, imprimé sur papier vergé en caractères elzéviriens. *L'Esprit dans l'histoire* est le pendant de son aîné : même format, même caractère. Ils seront frères dans la bibliothèque des amateurs, comme ils le sont par l'esprit. Les bibliophiles soigneux les feront habiller de même, comme une maman fait de ses enfants de même taille et qui sont jumeaux dans son affection. U.

Les Douze derniers chants de la Pucelle, de Chapelain. Orléans, H. Herluison. *Bibliothèque orléanaise*; un vol. in-16 elzévirien de VI-392 pages. Tiré à 279 exemplaires. — Prix : 10 francs.

La bibliothèque orléanaise, inaugurée en 1878 par la réimpression du *Roman de la Rose,* se compose d'ouvrages rares ou inédits concernant notre ancienne province de l'Orléanais ou s'y rattachant par un côté quelconque.

Elle emprunte ses éléments aux diverses branches de la littérature, de l'histoire ou de la science : poètes et prosateurs, historiens, savants ou artistes y figurent tour à tour de manière à répondre, autant que possible, aux besoins du travailleur comme aux désirs du bibliophile, ou même du simple curieux.

Nous n'avons pas à passer en revue les ouvrages précédemment publiés dans cette très intéressante bibliothèque, mais à signaler l'apparition d'un nouveau venu : *les Douze derniers chants de la Pucelle* de Chapelain.

Ces douze derniers chants sont entièrement inédits. Douze chants de ce singulier poème (qui passionna toute une société avant son impression) ayant seuls paru, le manuscrit sommeillait à la Bibliothèque nationale, et en dépit des qualités somnifères de cette grande œuvre épique, nous pensons que l'on a fort bien fait de compléter par l'impression cet ouvrage qui, quoi qu'on fasse ou qu'on puisse dire, appartiendra toujours à notre histoire littéraire française.

M. Gabriel Baguenault de Viéville, président de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, a placé en tête de ce volume une courte notice ingénieusement écrite, et M. René Kerviler a consacré à l'étude sur *la Pucelle* un long travail de près de cent pages, qui est bien le dernier mot sur l'histoire on ne peut plus curieuse de la conception et des diverses évolutions de ce poème.

L'étude de M. Kerviler a une importance assez capitale pour qu'il nous soit permis d'espérer y revenir un jour et très longuement dans la première partie rétrospective de cette revue. Pour aujourd'hui, nous y applaudissons chaleureusement comme à l'étude d'un laborieux érudit qu'on ne saurait trop encourager pour l'honneur des lettres françaises au XVIIe siècle. Ah! si ces douze derniers chants de *la Pucelle* avaient vu le jour au XVIIe siècle! Quel bruit dans le salon bleu d'Arthénice! La cour et la ville eussent été divisées et l'éditeur largement couvert d'or sur la cassette royale. Aujourd'hui ce coquet elzévirien, revêtu de molesquine rouge, ne fera pas grand bruit en dehors du petit public des érudits. Hélas! U.

Contes érotico-philosophiques, par BEAUFORT D'AUBERVAL. Illustration d'Amédée Lynen. Bruxelles, Kistemaeckers, in-8°. — Prix : 20 francs.

Mon collaborateur, Camille Lemonnier, dans sa correspondance de Bruxelles, a signalé ici même ce livre curieux lors de son apparition; j'eusse voulu à mon tour le présenter au public sous un autre point de vue, dans une manière bibliographique plus technique, et, dans ce but, je me suis mis à poursuivre désespéremment dans toutes les anthologies et toutes les biographies, tous recueils d'anecdotes, journaux du temps et autres analectes littéraires quelques renseignements, si vagues fussent-ils, sur ce Beaufort d'Auberval, gentilhomme français réfugié en Belgique vers 1815. — Mais, hélas! peine perdue; il est des écrivains qui semblent des mystificateurs d'outre-tombe. D'Auberval a laissé des *contes* sans en rendre compte par lui-même, par sa manière de vivre, comme eût dit le marquis de Bièvre, dont M. Kistemaeckers vient justement de rééditer les bons mots et calembredaines.

Pour inconnu que soit ce petit-fils de Grécourt, ses contes sont galamment retroussés à hauteur de jarretière; son esprit est entre la rouge verve bourguignonne de Piron et la piquante et mousseuse humour champenoise de Chevigné. La rime est parfois un peu riboteuse et raboteuse, l'allure un peu traînante et musarde; mais, en résumé, tout cela est à la bonne franquette, gai, saupoudré d'une philosophie à l'aïoli qui ravigote un brin le palais.

Je pourrais peut-être citer quelques-uns de ces contes, mais cela graisserait un peu les pages de cette revue. Je vous renvoie à huis clos, messieurs les lecteurs, en compagnon de ce polisson de Beaufort d'Auberval. A moins que l'édition de Kistemaeckers ne soit déjà enlevée de chez lui, comme une jolie fille mal aisée à garder en raison de sa coquetterie.

Cela ne m'étonnerait point. U.

Le livre de l'art de faulconnerie et des chiens de chasse, par GUILLAUME TARDIF, réimprimé sur l'édition de 1492, avec une notice et des notes par Ernest Jullien. 2 vol. Paris, Jouaust, 1882. — Prix : 16 francs.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié que l'an passé, à deux reprises différentes, nous leur avons signalé les charmants volumes de cette collection si curieuse que la Librairie des bibliophiles publie sous le titre de *Cabinet de vénerie*. Trois volumes déjà avaient paru : *Discours sur l'antagonie du chien et du lièvre*, la *Chasse du loup* et le *Bon varlet de chiens*. Dans tout cela on ne parlait point de la chasse, si florissante au moyen âge, la chasse à l'oiseau, la chasse au vol.

La fauconnerie, plus encore que la vénerie, fut pendant de longues années sur ce sol de France le *sport* du *high-life*, — qu'on me passe ces expressions modernes; — les dames et damoiselles nobles se faisaient un honneur de courir les champs sur une haquenée, ayant au poing l'oiseau chasseur. Mais pour le porter, cet oiseau noble, il fallait être noble soi-même : ce n'était pas là plaisir de *vilain*. Nous retrouvons encore sur les tombeaux de ceux qui ont porté les plus glorieux noms de France, les oiseaux favoris sculptés à côté du maître. Les seigneurs avaient le droit d'entrer à l'église, le faucon au poing; et, certes, beaucoup d'entre eux ne s'en faisaient pas faute.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter tous les privilèges, tous les honneurs accordés à cette catégorie d'êtres ailés, que la science moderne — oh! la prose! — désigne tout simplement sous le nom de rapaces. Les voilà bien descendus, les pauvres, si vantés, si fêtés, jadis! — Qui donc aujourd'hui serait assez osé pour faire un livre sur eux? Qui oserait composer un ouvrage pour apprendre à soigner leurs maladies? Ce ne serait pas, à coup sûr, un homme de la valeur de Guillaume Tardif, auteur du traité de fauconnerie dont nous nous occupons, car Tardif n'était pas un simple amateur, comme nous dirions aujourd'hui; c'était un écrivain, un professeur au Collège de France, rien que cela. Il a composé des traités fort sérieux, entre autres, une grammaire latine, le *Rhetoricæ artis et oratoriæ facultatis compendium*, l'*Eloquentiæ bene dicendique scientiæ compendium*, etc. Guillaume Tardif naquit au Puy-en-Velay au XVIe siècle; il dédia son livre à Charles VIII, et il est permis de croire que c'est à l'instigation de ce monarque qu'il se mit à cette besogne un peu ingrate pour un professeur dans l'art de bien dire.

La plus grande partie du traité est consacrée, suivant la coutume des livres de cette sorte, à la connaissance et aux remèdes des maladies qui affligent les oiseaux. Soyons justes : si les pauvres bêtes avaient tant besoin de remèdes, la faute en était aux maîtres et non aux prisonniers; et nous ne serions pas surpris — étant donnée la teneur ordinaire de ces traités — qu'un chercheur finît, un beau jour, par découvrir que les bons *faulconniers* avaient des *remèdes pour rendre oisiaulx malades*, afin de se donner le plaisir et la gloire de les guérir. En tout cas, qu'un oiseau pût vivre *soigné* et médicamenté comme il l'était, cela reste pour moi un problème.

Le second volume de cet ouvrage contient un traité des maladies des chiens, que les veneurs d'aujourd'hui pourront encore consulter avec fruit. Ce tome

deuxième comprend en outre les notes remarquables, dont M. Ernest Jullien — un nom connu de tous les veneurs — a accompagné le texte de Guillaume Tardif.

L'ouvrage entier est précédé d'une notice fort intéressante, due également à la plume de M. E. Jullien, sur l'auteur de ces traités; mais ce n'est point là seulement une notice biographique: l'auteur a recherché les sources de tous les livres de fauconnerie. Il nous cite les noms sur lesquels s'appuient en général tous les écrivains qui ont traité la matière: Moamus, Guillinus, Guicennas, le roi Dancus. Un manuscrit français du roi Dancus (XIIIe siècle) existe à la Bibliothèque nationale, et nous savons qu'un des prochains volumes du *Cabinet de vénerie* contiendra cette pièce rare et inconnue.

L'exécution typographique de ces deux derniers volumes ne le cède en rien à celle de leurs aînés, et tout concourt à faire de cette jolie collection, due à la collaboration de MM. Paul Lacroix et Ernest Jullien, une curiosité bibliographique qui ne peut manquer de trouver sa place dans toutes les bibliothèques des amateurs de chasse... et de beaux livres.

H. M.

Eaux-fortes pour illustrer les Contes de Pinot-Duclos, par Los Rios. 1 carton in-8°, chez Quantin. — Prix: 10 francs.

Les Petits conteurs du XVIIIe siècle publiés par Octave Uzanne chez Quantin, vont être prochainement terminés — le dernier volume étant sous presse. — Les séries d'eaux-fortes destinées à l'illustration de ces jolis conteurs se suivent rapidement et la collection en sera achevée sous peu. Les six eaux-fortes que voici, pour illustrer Duclos, forment le huitième fascicule paru. Les compositions et gravures de Los Rios sont très ingénieuses d'invention et très habiles de facture; ce sont de jolis tableaux du XVIIIe siècle exécutés par un artiste qui en a compris tout l'esprit, la grâce et la délicatesse. A part les sept figures de Desrais composées pour *les Confessions du Comte de...* par Duclos, nous ne connaissions rien de plus réussi. Les bibliophiles ne sauraient certes nous donner un démenti.

Jason et Médée, *Collection des petits chefs-d'œuvre antiques.* Paris, A. Quantin, imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoît. 1 vol. in-32.— Prix : 10 francs.

Parmi les amoureuses illustres, *Médée* est peut-être la moins connue. On se la représente plutôt déjà mère et en fureur, le poignard levé sur ses enfants. Elle avait eu pourtant son printemps de jeunesse et ses jours de bonheur, qu'un poète d'Alexandrie a célébrés dans un chant délicieux. Le mal aveugle qui fait oublier à la femme patrie et parents pour suivre celui qui l'a ensorcelée, y est admirablement décrit. Embrasée tout à coup du feu dévorant, Médée s'enfonce elle-même au cœur l'aiguillon qui fait aimer. Elle sent que cette passion la perdra, qu'un abîme de maux s'ouvre sous ses pieds. Eh! que lui importe! Elle s'y précipite tête baissée et sans jamais revenir en arrière.

Les héllénistes seuls, jusqu'ici, goûtaient à la source même ce tableau si coloré, dont Virgile a emprunté les principaux traits pour peindre l'amour brûlant de Didon. Grâce à la traduction de M. Pons, chacun va pouvoir lire ces descriptions à la fois si ardentes et si chastes, car le génie grec, même dans ses images les plus voluptueuses, n'est jamais lascif. L'épisode, ainsi détaché du poème d'Apollonius, forme un tout complet, d'un intérêt puissant et où rien ne languit.

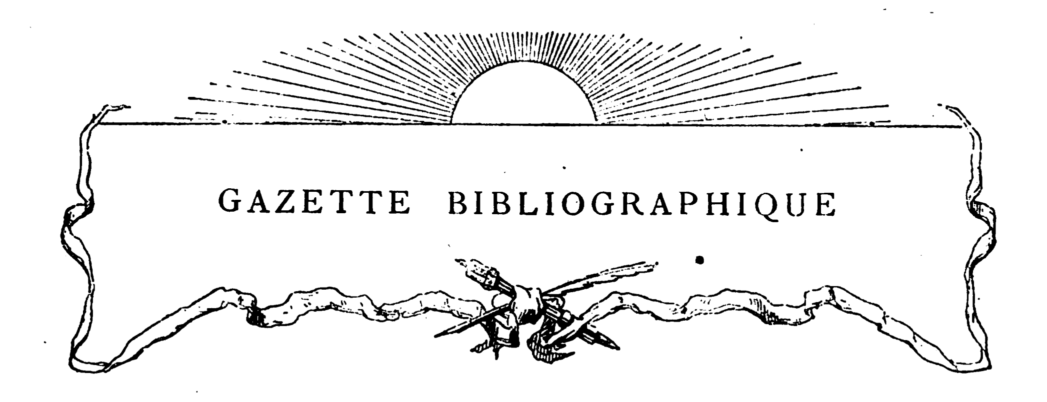
M. Quantin a su donner à ce volume nouveau de la collection des *petits chefs-d'œuvre antiques,* une physionomie distincte, un attrait particulier, en encadrant le texte dans une bordure bleu de ciel d'un très joli effet. Les gravures de M. Méaulle, d'un crayon a la fois pur et moelleux, se détachent à ravir, avec leurs teintes laiteuses et rosées, sur un fond d'outremer. Le dessinateur a rendu avec charme les plus belles scènes de l'original; on dirait des camées antiques.

Une biographie animée d'Apollonius précède son chef-d'œuvre et des notices fort instructives nous apprennent tout ce que le sujet a inspiré de remarquable à la littérature et à l'art.

MEMENTO

La collection des *Petits Chefs-d'œuvre,* publiée par la *Librairie des bibliophiles* et dans laquelle paraissaient dernièrement les *Conseils à une amie,* de Mme de Puysieux, vient de s'augmenter des *Rêveries du Promeneur solitaire,* la dernière œuvre de Jean-Jacques Rousseau, qui forme l'épilogue de ses *Confessions.* Ce très curieux opuscule, généralement oublié à la fin des œuvres de Rousseau, méritait vraiment d'être mis en lumière dans la collection imprimée avec tant de soin par M. Jouaust, et où sont groupés les petites œuvres des grands écrivains et les ouvrages remarquables qui ont fait la réputation des auteurs du second ordre. Après la curieuse étude sur J.-J. Rousseau que l'éditeur a placée dernièrement en tête de son édition des *Confessions* et qui est due à la plume brillante de M. Marc-Monnier, M. Jouaust n'a pas jugé utile de faire précéder les *Rêveries du promeneur* d'une préface. Nous saurions d'autant moins l'en blâmer que Rousseau semble avoir été lui-même son propre préfacier aux yeux de la postérité dans la première de ses dix *Promenades,* où il expose en détail le plan de son travail, qui est de fixer, à la manière de Montaigne, toutes les pensées qui voltigeront en sa tête dans ces heures de rêveries ambulantes. Idées tristes et navrantes, du reste, qui indiquent bien les approches de la mort dans l'esprit surmené du philosophe.





INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES

INSTITUT

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française a proposé, comme sujet du concours d'éloquence pour 1884, un discours sur Agrippa d'Aubigné.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 août.

Ouvrages présentés. — Hauréau : *Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin.* — Müntz et Faucon : *Inventaire des objets précieux vendus à Avignon, en 1358, par le pape Innocent VI.*

Lecture. — Romanet-Caillaud : La date de la loi Junia Norbania.

Séance du 1er septembre.

Ouvrage présenté. — Chèvremont : *Mouvement du sol sur les côtes occidentales de la France et particulièrement sur la côte normande-bretonne.*

Lecture. — Halévy : L'immortalité de l'âme chez les peuples sémitiques.

Séance du 8 septembre.

Ouvrages présentés. — F. Hammel : *Sumir et Accad.* — Halévy : *Essai sur les inscriptions de Safa.* — Ravaisson : *Catalogue de la collection Timbal.*

Séance du 15 septembre.

Ouvrages présentés. — Basset : *Étude sur l'histoire d'Éthiopie.* — Sauvaire : *Étude sur le droit musulman.*

Lecture. — De Wailly : Mémoire sur la langue de Joinville. — Amélineau : Le papyrus gnostique de Bruce.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 19 août.

Lecture. — Aucoc : Les étangs salés des bords de la Méditerranée et leurs conditions légales.

Séance du 26 août.

Lecture. — Büchner : Matière et force. — D'Avenel : Les impôts sous Louis XIII.

Séance du 2 septembre.

Lectures. — Duruy : Les conditions sociales au temps de Constantin. — Picot : La justice en France de 1826 à 1880.

Séance du 9 septembre.

Lecture. — Reynold : Correspondance de Louis XIV avec Tallard et Guillaume III sur la succession d'Espagne.

Séance du 16 septembre.

Lectures. — Dareste : Les impôts indirects des Romains. — Barthélemy Saint-Hilaire : Zoologie d'Aristote.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

La Société des études historiques délivrera dans sa séance publique de 1884 un prix de 1,000 francs et des mentions honorables avec médailles, aux auteurs des meilleurs mémoires sur la question suivante : Étudier, en s'appuyant sur les données historiques, quelles peuvent être les conséquences, au point de vue économique, du percement de l'isthme de Panama dans les rapports de l'Europe avec les pays baignés par l'océan Pacifique (Amérique occidentale, Océanie, Asie orientale).

Les manuscrits devront être déposés le 15 novembre 1883, dernier délai, chez le secrétaire général, M. Gabriel Desclosières, 2, carrefour de l'Odéon, boulevard Saint-Germain. L'auteur ne devra pas se faire connaître, mais indiquer son nom sous un pli cacheté contenant une devise reproduite sur le manuscrit.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen décernera : 1°, en 1884 : un prix de 500 francs à l'auteur de la meilleure étude sur la météorologie de la Seine-Inférieure, avec application à l'hygiène et à l'agriculture.

2° En 1885 : un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur conte, ayant au moins cent vers; — un prix de 700 francs à l'auteur du meilleur ouvrage sur le sujet suivant : *Les botanistes normands;* étudier leurs travaux au point de vue du développement de la science et de la flore de la région.

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages envoyés devront être adressés *francs de port, avant le 1er mai* (terme de rigueur), soit à M. Malbranche, soit à M Félix, secrétaires de l'Académie.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Le journal *Paris* a reçu la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

La bienveillance que vous avez toujours montrée à l'égard des étudiants m'engage à solliciter votre appui, à propos d'une question concernant notre travail à tous.

Tous n'est pas le vrai mot, et j'excepterai tout d'abord ceux que la fortune favorise et qu'une forte pension annuelle met au-dessus de ces petites nécessités. Mais la plupart au moins des étudiants sont bien gênés, monsieur le rédacteur, lorsqu'il s'agit en hiver de faire du feu.

Se chauffer au bois, il n'y faut pas songer, vu le prix de ce combustible; le charbon n'est pas cher, il est vrai, mais s'éteint vingt minutes après le départ pour l'école.

On s'absente deux heures, on revient; nos chambres, qui ne sont pas toujours fort bien capitonnées, se retrouvent aussi froides que si le feu n'y avait jamais paru.

Que devenir alors ?

Dame! les brasseries sont bien chaudes, on y fume, on y joue, on s'y plaît, on y reste; à peine a-t-on le courage de se rendre aux cours.

A cela, vous allez répondre : — Que faites-vous des bibliothèques ?

Fort bien. Lorsqu'elles sont ouvertes, on y va, par exemple, le soir de huit à dix et l'après-midi, d'une à trois heures.

Prenons pour exemple Sainte-Geneviève, sur laquelle se règlent à peu près toutes les autres bibliothèques :

La porte s'ouvre à dix heures du matin, se ferme à trois heures.

Or consultez les programmes des cours, dans toutes les facultés et écoles, et je gage que, dans toutes, il est à dix heures, un cours de n'importe quoi.

Est-ce donc à onze heures qu'on va se rendre au travail ?

Je crois qu'il serait plus opportun de prendre le chemin du restaurant.

J'ai passé plusieurs fois à Sainte-Geneviève, entre onze heures et une heure, et n'y ai trouvé que ces clients assidus de toutes salles publiques : assises, correctionnelle, médecine, Sorbonne, etc., venus là pour dormir en paix, doucement amenés à la sieste par l'heureuse température du lieu.

Ces mêmes gens, vous les retrouverez en été, lézardant au soleil, sur un banc du Luxembourg ou des Tuileries.

Est-ce donc pour eux que la ville de Paris, dans sa sollicitude toute maternelle, ouvre les portes d'une bibliothèque à des heures aussi peu propices au travail ?

Midi : des cours presque partout; on n'est guère avant une heure et demie ou deux heures à Sainte-Geneviève.

On s'installe, on ouvre ses bouquins, on travaille trois quarts d'heure; tout à coup : « Messieurs, l'on ferme! » Il ne reste plus qu'à rengainer son matériel et à s'en aller. C'est fini jusqu'à six heures. Est-ce vraiment encore à six heures le moment de travailler, ou celui de dîner ?

Bien souvent, me trouvant chassé à trois heures sur cette place du Panthéon, par une froide journée d'hiver, je me suis demandé où je pourrais bien aller.. Je descendais la rue Soufflot, et, finalement, par instinct, pestant contre moi-même et la nécessité, je tournais le bouton du café des Escholliers, où je m'installais jusqu'à l'heure du cours ou celle du dîner.

Et le matin, dès huit heures, que fait-on, d'ordinaire ?

On reste au lit. — Et pourquoi ? toujours parce que l'on ne sait où aller!

Une bibliothèque serait ouverte, on irait y travailler au sortir du lit, en attendant les cours de neuf ou de dix heures.

Au lieu de cela, on dort paresseusement, et, selon l'expression traditionnelle : « On sèche le cours. »

Sur tout cela, monsieur le rédacteur, vous souriez en incrédule et vous dites que si les bibliothèques étaient ouvertes, on ne se lèverait pas pour y aller.

Cela peut être vrai pour chacun de nous, selon les jours; mais le nombre des étudiants est assez considérable pour que, chaque matin, cent nouveaux courageux profitent de l'occasion qui leur serait offerte.

Je ne vois donc pas ce qui pourrait s'opposer à ce que, au lieu d'ouvrir la bibliothèque Sainte-Geneviève à dix heures, on l'ouvrît à huit heures, pour la fermer à onze.

On ouvrirait ensuite d'une heure à cinq heures, puis de sept à dix heures du soir.

La durée de leur présence serait à peu près la même pour les bibliothécaires, et chacun pourrait travailler aux heures où tout le monde peut et doit travailler.

En signalant à qui de droit, par la voie de votre journal, des modifications aussi justifiées que celles-ci, vous rendriez à la plupart d'entre nous, monsieur



le rédacteur, un véritable service; car je ne crains pas d'affirmer que le vœu que j'exprime ici est le vœu général.

J'ai consulté bon nombre d'amis, avant de vous écrire, et je suis certain que tous mes collègues me sauront gré de cette démarche.

Veuillez agréer, etc.

UN ÉTUDIANT.

Bibliothèques Universitaires.

Ont obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques universitaires :

MM. Dorveaux, docteur en médecine, surnuméraire à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Nancy;

Duprez, licencié ès lettres, surnuméraire à la bibliothèque universitaire de Douai;

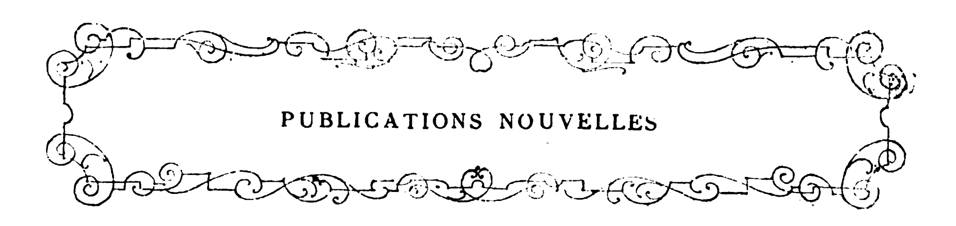
Maire, sous-bibliothécaire à la bibliothèque universitaire de Toulouse (section de théologie à Montauban);

Lajus, bachelier ès lettres, surnuméraire à la bibliothèque universitaire de Toulouse.

M. Lajus, bachelier ès lettres, surnuméraire à la bibliothèque universitaire de Toulouse, pourvu du certificat d'aptitude institué par l'arrêté du 23 août 1879, est chargé des fonctions de sous-bibliothécaire à la bibliothèque des écoles d'enseignement supérieur d'Alger.

M. Dorveaux, docteur en médecine, surnuméraire à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Nancy, pourvu du certificat d'aptitude institué par l'arrêté du 23 août 1879, est nommé bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Clermont, en remplacement de M. Reyssié, décédé.

Nous lisons dans le vingt-huitième rapport annuel (1882) du *State Historical Society of Wisconsin*, que les États-Unis possèdent aujourd'hui environ 4,000 bibliothèques publiques renfermant ensemble 4 millions de volumes, et 78 sociétés d'histoire ou d'antiquité qui ont aussi leurs bibliothèques particulières. Celle de l'État de Wisconsin est une des plus importantes, surtout en livres d'histoire provinciale et locale et en journaux. Ces derniers, dont un certain nombre datent du XVIIe et du XIIIe siècle sont actuellement au nombre de 3,772.



PUBLICATIONS NOUVELLES

Un nouveau travail sur l'instruction primaire pendant la Révolution vient de paraître à Auxerre. Il est dû à M. l'abbé Ricordeau et a pour titre : *Histoire de l'instruction publique en France et particulièrement dans le département de l'Yonne, de 1790 à l'an VIII.*

Après avoir terminé la publication de l'*Histoire grecque* de M. Curtius, l'éditeur Leroux entreprend la publication d'une autre grande œuvre historique qui forme la suite et le complément de l'ouvrage de M. Curtius : l'*Histoire de l'Hellénisme*, par M. J.-C. Droysen. Cet ouvrage, traduit sous la direction de M. Bouché-Leclerq, comprendra trois volumes ; le premier sera consacré à l'histoire d'Alexandre le Grand ; les deux autres traiteront des successeurs d'Alexandre.

M. D. Boulger vient de publier, à Londres, le second volume de son *Histoire de la Chine.*

A l'exemple de M. Vapereau, en France, et de M. de Gubernatis, en Italie, M. Bornmulle vient de publier, à Leipzig, un dictionnaire biographique des écrivains contemporains.

M. Biedermann, professeur à l'université de Leipzig, vient de terminer le grand ouvrage sur la civilisation de l'Allemagne au XVIIIe siècle, auquel il a travaillé pendant vingt-six ans. Le plan de cette œuvre capitale embrasse tout, la politique comme la science, la littérature, les arts et les mœurs.

Il vient de paraître, à Berlin, une histoire du livre chez les anciens, par Théod. Birt. Une des parties les plus curieuses est celle où l'auteur raconte les transformations du format. Les écrivains grecs de l'époque classique : Aristote, Xénophon, Thucydide ne connaissaient pas la tyrannie du format. Leurs ouvrages n'avaient pas les divisions actuelles, et il en résultait des volumes énormes, difficiles à manier. Peu à peu, sous l'influence d'Alexandrie, il s'établit des règles pour les dimensions des rouleaux de papyrus. Ces règles n'étaient pas uniformes ; elles variaient avec le genre des ouvrages ; il y avait les

formats pour la prose et les formats pour les vers; les premiers étaient beaucoup plus grands que les seconds. Les rouleaux destinés à la poésie furent d'abord calculés pour un minimum de 700 vers et un maximum de 1,100. Sous les Ptolémées, on les réduisit à un maximum de 200 vers; les fabriques de papiers du Delta avaient défense de dépasser les mesures réglementaires. Les rouleaux pour la prose étaient faits, en moyenne, pour 2,000 à 2,500 lignes; on en admettait cependant de 5,000 lignes et au-dessus.

La mode des formats exerça une grande influence sur la littérature parce qu'elle obligea les écrivains à composer en conséquence. Ils furent contraints de songer aux proportions et aux divisions de leurs ouvrages. Les œuvres de leurs prédécesseurs furent tout simplement découpées en morceaux pour en faciliter la lecture, et ce fut l'origine des divisions par livre que nous connaissons.

M. Birt pense que les écrivains de l'antiquité retiraient du profit de leurs écrits, en dehors des présents des Mécènes; mais cette opinion est contestée par la critique allemande. Le *Literarisches Centralblatt* la croit complètement erronée.

M. Max Rooses, conservateur du musée Plantin, à Anvers, vient de faire paraître la première partie de son grand ouvrage consacré à Christophe Plantin.

PUBLICATIONS ANNONCÉES
OU EN PRÉPARATION

Parmi les ouvrages dont on peut prédire le succès d'après le sujet traité et le nom estimé de l'auteur, nous annonçons un nouvel ouvrage de notre collaborateur Armand Baschet, sous ce titre : *les Comédiens italiens à la cour de France sous Charles IV, Henri III, Henri IV et Louis XIII, d'après les lettres royales, la correspondance originale des comédiens, les registres de la Trésorerie de l'Espagne et autres documents*, par Armand Baschet. Un volume format in-8° de près de 400 pages, format du *Roi chez la Reine*, un autre ouvrage bien connu du même auteur. Il sera très prochainement rendu compte des *Comédiens italiens* dans nos critiques analytiques du mois.

M. Albert Babeau prépare, pour faire suite au *Village sous l'ancien régime*, un ouvrage sur *la Vie rurale dans l'ancienne France.*

Le second volume de *l'Empire et des tzars et des Russes,* de M. A. Leroy-Beaulieu, doit prochainement paraître à la librairie Hachette.

La librairie Charpentier va mettre en vente les *Mémoires du baron de Vitrolles,* dont la *Nouvelle Revue* a donné dernièrement plusieurs chapitres.

L'éditeur Tardieu prépare la publication d'un *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés par les religieux de la Compagnie de Jésus,* par le P. Carlos Sommervogel. Cet ouvrage sera un supplément à la *Bibliothèque des écrivains* de la célèbre compagnie.

Une collection curieuse des marques de libraires, éditeurs et imprimeurs anglais depuis la fin du XVIIIe siècle va être publiée dans le *Bibliographe.*

Il se prépare en Angleterre un ouvrage qui sera précieux pour les explorateurs africains. C'est un travail d'ensemble sur les principaux dialectes indigènes de l'Afrique, avec une carte linguistique et ethnique et un appendice indiquant les grammaires, les dictionnaires, les traductions de la Bible, etc.

Les journaux américains annoncent la prochaine publication d'un ouvrage intitulé *Hommage des citoyens de Jersey à la mémoire du général Garfield.* On ne tirera de cet ouvrage, qui sera un chef-d'œuvre de typographie, que deux exemplaires, dont l'un est destiné à la reine d'Angleterre, l'autre à Mme Garfield.

NOUVELLES DIVERSES

Le monument à la mémoire de L. Bouilhet, inauguré tout récemment à Rouen, aura bientôt un pendant. Lorsque le Musée-Bibliothèque en voie d'achèvement sera terminé, on adossera à l'une des annexes de cette construction un édicule semblable qu'on érigera à la mémoire de Gustave Flaubert.

Ces deux monuments similaires se composeront de deux portiques néo-grecs, avec partie inférieure agencée en fontaine.

L'un est situé rue Thiers et l'autre sera placé du côté de l'église Saint-Godard.

Le buste en marbre blanc de Bouilhet est dû au ciseau de M. Guillaume, et parmi les inscriptions du monument on a placé une liste chronologique des œuvres du poète.

M. Chatelain, chargé de conférences à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences à l'École des hautes études, est chargé d'une mission en Italie, à l'effet: 1° d'étudier dans les bibliothèques publiques les principaux manuscrits d'auteurs classiques latins et d'en faire exécuter des fac-similés photographiques;

2° de terminer la collation des manuscrits de Sidoine Apollinaire.

Une curieuse information du *Voltaire* sur un confrère... éloigné :

Le plus ancien journal du monde, le *King-Pau*, de Pékin, vient de changer son format depuis le 4 juin, conformément à un décret de l'empereur Quang-Soo.

Le premier numéro de cette feuille vénérable date de l'année 911 de notre ère; elle paraissait alors d'une façon intermittente, mais dès l'année 1351 le *King-Pau* eut réellement une édition hebdomadaire.

En 1804, troisième transformation : le journal devient quotidien et coûte deux *kehs*, soit un sou; et à présent, au même prix, il publie trois éditions quotidiennes. La feuille du matin, imprimée sur papier jaune, est consacrée au commerce : c'est une espèce de mercuriale qui tire à huit mille exemplaires; la feuille de midi contient les actes officiels et les nouvelles diverses; la feuille du soir, imprimée sur papier rouge, renferme les informations, les articles de fond et des extraits des deux autres éditions.

Le journal est fait par six membres de l'Académie des sciences appointés par l'État.

Le tirage des trois feuilles ne dépasse pas quatorze mille; c'est bien peu pour un journal édité dans une ville aussi considérable que Pékin, et qui compte dix siècles d'existence.

Le professeur Kovaleky, de Moscou, a découvert dans les archives de Londres et au *British Museum* des documents sur les relations entre l'Angleterre et la Russie, au temps de Pierre le Grand. Un des plus importants est la réponse du roi Guillaume au tzar qui lui avait demandé l'établissement d'un consulat anglais et le libre-échange entre les deux pays. Ces documents représentent Pierre comme plus barbare encore qu'on ne le croit généralement.

A l'occasion de la prochaine translation de la *Gazette d'Augsbourg* à Munich, ce journal rappelle que Schiller fut sur le point d'en être le rédacteur en chef à la création.

En 1794, l'éditeur Cotta étant à la veille de fonder ce journal, avait proposé au célèbre poète Schiller d'en être le rédacteur en chef; il lui offrait deux mille florins d'honoraires fixes et pour chaque mille d'abonnés au-dessus de six mille également deux mille florins; une pension de six cents florins était assurée à la femme de Schiller, si elle devait survivre à son mari.

Schiller, qui était alors dans des conditions de fortune très médiocres, fut un instant tenté d'accepter; mais finalement il refusa par une lettre où, après avoir déclaré qu'il ne croyait pas à la réussite de l'entreprise, il ajoutait :

« Je vous avoue franchement que je n'ai aucun goût pour la politique; si je m'en occupais, ce serait donc par besoin d'argent; mais, même dans ces conditions, je ne pourrais jamais me décider à signer un article qui ne fût soigné tant pour le fond que pour la forme; un pareil travail me coûterait plus de temps et d'effort que n'importe quel autre. »

LA STATUE DE J.-J. ROUSSEAU

Le comité formé pour l'érection d'une statue monumentale à Jean-Jacques Rousseau vient d'adresser à tous les conseils généraux de France la circulaire suivante :

Messieurs les conseillers généraux,

Les membres soussignés du bureau et ceux de la commission exécutive du comité de la statue nationale de Jean-Jacques Rousseau;

Considérant que Jean-Jacques Rousseau a été l'inspirateur immédiat et direct de la Déclaration des droits de l'homme, le proclamateur de la souveraineté du peuple et du suffrage universel, le réformateur de l'éducation dans le sens de la nature et de la raison;

Considérant que la Révolution a enfin conclu en faveur de la forme républicaine, grâce surtout à l'influence prépondérante exercée sur tous les esprits, à cette époque, par l'auteur du *Contrat social;*

Considérant que la Révolution, ayant pleine conscience de tout ce qu'elle devait au génie et au cœur de cet infortuné grand homme, qui doit être regardé comme l'un des pères de la démocratie et comme le premier et véritable fondateur de la République française, a porté ses cendres au Panthéon dans une pompe triomphale, et que la Constituante et la Convention lui ont décrété une statue avec cette inscription :

La Nation française libre à J.-J. Rousseau;

Considérant qu'un comité formé de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et municipaux, de membres de l'Institut, de représentants de la presse, de la science, de la littérature et des arts, s'est constitué, le 14 juin dernier, dans le but d'inviter le peuple français à élever dans Paris le monument décrété à J.-J. Rousseau par la « patrie aux grands hommes reconnaissants »;

Les membres du bureau et ceux de la commission exécutive du comité du monument de J.-J. Rousseau demandent au conseil général de vouloir bien s'associer par une souscription à cette œuvre de justice et de gratitude nationale.

Les présidents d'honneur : — Berthelot, sénateur, membre de l'Institut, vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique; Carnot, sénateur, membre de l'Institut; Charton, sénateur, membre de l'Institut; Louis Blanc, député de la Seine.

Le président : — Henri Martin, sénateur, membre de l'Institut et de l'Académie française.

Les vice-présidents : — Madier de Montjau, député de la Drôme; Songeon, président du conseil municipal de Paris.

Nous lisons dans un catalogue à prix marqués :

Romans illustrés par Bertall : La Vivandière; par Aug. Ricard (ill. de 19 fig. s. b.). — Le Marchand de coco; du même (ill. de 31 fig. s. b.). — Comme on gâte sa vie; du même (ill. de 25 fig. s. b.). — Celui qu'on aime; du même (avec 25 fig.). — L'Égoïsme; par Pigault-Lebrun (ill. de 19 vign.). — M. Botte; par le même (ill. de 25 fig. s. b.). — La Chasse aux chimères; par Hipp. Castille (avec 13 fig. s. b.). — La Chaussée d'Antin, du même (avec 25 fig. s. b.). — Les Saints Evangiles, trad. par de Lamennais (avec nombreuses illustrations dans le texte). Le tout rel. en un vol. in-4. — Prix : 4 francs.

Que penser de cet amateur qui fait relier ensemble *Monsieur Botte* et les *Saints Evangiles?* — N'est-ce pas le comble du *Recueil factice?*

Une polémique curieuse vient de s'engager entre le fils et la fille du fameux écrivain humoristique Hawthorne. Le fils prétend avoir découvert un roman inédit de son père, intitulé : le *Secret du docteur Grimshaw*, et il en annonce la publication prochaine. Mme Rose Lathrop donne un démenti formel à son frère Julian, et soutient que si un pareil manuscrit se fût trouvé dans les papiers de son père, elle en eût eu connaissance. Ce qui ajoute du piquant à discussion, c'est que Julian Hawthorne et M. et Mme Lathrop sont tous trois écrivains et qu'ils cherchent à suivre les traces et à imiter le style et le genre de feu Hawthorne.

Il y a eu discussion sur le lieu de naissance de l'auteur de *la Marseillaise*. Beaucoup le faisaient naître à Lons-le-Saulnier, mais le plus grand nombre à Montaigu, village situé à trois kilomètres du chef-lieu du Jura. Les registres paroissiaux de Lons-le-Saulnier contiennent l'acte de baptême suivant, qui met fin à tout doute à ce sujet :

Le dix may mil sept cent soixante est né et a été baptisé *Claude Joseph*, fils du sieur *Claude-Ignace Rouget*, avocat en parlement, et de dame *Jeanne-Madeleine Gaillande*, mariés, lequel a eu pour parrain le sieur *Claude-Joseph Gaillande*, prêtre, docteur en Sorbonne, son oncle, et pour marraine dame *Claudine-Gertrude Pourtier*, épouse du sieur *François Delesbourg*, échevin en l'hôtel de ville.

Signés au registre :

G. POURTIER DE LA TOUR,
G. G. GAILLANDE.
MUNIER, prêtre.

On remarquera que le nom *de Lisle* ne figure pas sur cet acte. Voici l'explication qui fut donnée par une vieille dame qui loge à Lons-le-Saulnier et qui tenait la chose de sa grand'mère. Le père de Claude-Joseph Rouget hérita d'un bien, d'un petit domaine à Montaigu, où se trouvait un vivier, et dans ce vivier, petit lac, un îlot. Les paysans du Jura appelaient cette propriété la propriété *de l'Ile*. D'où la *terre de l'Ile* et, par extension, le *monsieur de l'Ile*.

Le père C.-J. Rouget, se laissant aller à une envie fort commune à cette époque (et même, dit-on, à la nôtre), signa *Rouget de Lisle* ou *de l'Ile*, car il y a à la bibliothèque de Lons-le-Saulnier, où se trouvent plusieurs manuscrits et notamment le libretto d'un opéra en cinq actes. des manuscrits où l'on rencontre Rouget signant successivement de *Lisle* et de l'*Ile*.



NÉCROLOGIE

Le *Moniteur universel* annonce la mort, à l'âge de soixante-quatre ans, de son ancien collaborateur et administrateur, M. A. Bourdillat.

M. Bourdillat était le fondateur de la Librairie nouvelle et du *Monde illustré*.

Le mois dernier, est mort notre ancien ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, M. le comte de Bourgoing.

On sait que pendant une retraite volontaire qui dura plus de vingt années, il s'occupa de travaux littéraires dont le plus important est une *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*. Ces volumes, malheureusement inachevés, embrassent toute la période qui s'étend de 1789 à 1794.

Une notabilité protestante, M. le baron de Brouard, ancien magistrat, vient de succomber, à Saint-Ger-



main, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Avocat de talent, M. de Brouard avait, dans de mémorables procès, soutenu avec honneur les grands principes de la liberté religieuse. Écrivain de mérite, il avait vu, en 1860, distinguer par l'Académie française un intéressant mémoire sur les écrits du cardinal de Retz.

La *Revue politique et littéraire* annonce la mort d'un de ses collaborateurs, M. Paul Chalon.

Nous trouvons dans les journaux suisses la nouvelle du décès d'un archéologue des plus distingués, M. le docteur Aug. Quiquerez.

Parmi ses ouvrages historiques, on distingue surtout les *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle; De l'âge de fer; Topographie du Jura oriental; Époque celtique et romaine; le Mont-Terrible; Ville et château de Porrentruy*, etc. Son étude sur le *sidérolitique* est une œuvre classique en géologie.

M. Quiquerez était né à Porrentruy le 8 décembre 1801.

M. G. Perkins Marsh, ministre des États-Unis au Quirinal depuis de longues années, vient de mourir à Vallombrosa, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Très estimé comme diplomate, M. Marsh était également un écrivain distingué. On lui doit notamment un ouvrage remarquable sur *l'Origine et l'histoire de la langue anglaise.*

Nous apprenons la mort de M. J. Charbonnier, directeur du *Journal des Chemins de fer.* M. Charbonnier avait été sous-directeur du *National*, de 1869 à 1878. Il était né en 1845, dans la Sarthe. En 1869, il avait épousé la fille d'Émile de la Bédollière.

Le gouvernement de la Défense nationale le nomma sous-préfet de Montargis. Quoique Montargis fût une ville ouverte, Charbonnier voulut la défendre.

Il combattit avec la garde nationale et les francs-tireurs, qu'il avait organisés. Blessé au pied par un éclat d'obus et fait prisonnier, il ne fut pas reconnu comme belligérant par les Prussiens, qui le collèrent au mur et, devant sa jeune femme, firent le simulacre de le fusiller.

Après la capitulation, Charbonnier fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il a écrit, entre autres ouvrages, *les Allemands chez nous*, et un important volume sur *les Constitutions dans tous les pays civilisés*, dont il préparait une nouvelle édition quand la mort l'a surpris.

Un poète qui a eu une certaine notoriété, M. Crevel de Charlemagne, traducteur des paroles de *Martha*, opéra de Flotow, est mort à l'hôpital temporaire, rue de Sèvres.

On annonce également la mort de M. T. Desjardins, auteur d'une *Monographie de l'hôtel de ville de Lyon.* M. Desjardins était âgé de soixante-sept ans.

Au mois de juillet dernier, est mort M. Imbert, savant distingué du Poitou. On lui doit, entre autres ouvrages, le *Cartulaire* de l'abbaye de Chambon, ainsi qu'un assez grand nombre de monographies sur l'histoire de sa province.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Kugelmann, qui vient de succomber, à l'âge de soixante-treize ans, aux suites d'une maladie de cœur.

M. Kugelmann ne comptait que des amis. Bien peu de directeurs de journaux ou d'hommes de lettres n'ont pas eu affaire à lui, et le nombre de ceux à qui il a rendu service est incalculable.

Ce fut lui qui apprit à Balzac à corriger ses épreuves typographiques.

Un petit journaliste, M. Alphonse Laffite, vient de mourir à l'âge de quarante ans.

Il avait collaboré à divers journaux, notamment au *Journal amusant*, au *Charivari* et au *Tintamarre*, pendant les loisirs que lui laissait l'emploi qu'il occupait au ministère de l'intérieur.

Il est mort à Villeneuve, près de Mont-de-Marsan.

L'Institut de France vient de faire une nouvelle perte en la personne de M. Joseph Liouville.

Né à Saint-Omer le 24 mars 1809, M. Liouville fit de très brillantes études à l'École polytechnique, de 1825 à 1827. Classé, à sa sortie, dans les ponts et chaussées, il renonça aux carrières qui lui étaient ouvertes pour se consacrer entièrement aux sciences exactes et aux mathématiques transcendantes. En 1831, il entra dans l'enseignement public, devint professeur à l'École polytechnique, et fut chargé, six ans plus tard, du cours de mathématiques au Collège de France, et de mécanique rationnelle à la Faculté des sciences. Il a été nommé membre titulaire du Bureau des longitudes le 26 mars 1862.

Après la révolution de février, M. Liouville, connu pour ses idées indépendantes, fut élu représentant de la Meurthe à l'Assemblée constituante, le second, sur onze, par 96,667 suffrages.

Il vota avec le parti démocratique modéré, et ne fut pas réélu à la Législative.

Admis à l'Académie des sciences, le 3 juin 1839, en remplacement de l'astronome Lefrançois Dela-

lande, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 27 avril 1838, promu officier le 13 mars 1861, et commandeur le 4 août 1875.

M. J. Liouville est l'auteur d'un grand nombre de découvertes importantes, exposées dans une suite de *Notes et Mémoires*, dont les titres ne sauraient trouver place ici. Il a donné des éditions estimées des *Œuvres mathématiques* d'Évariste Galois, de la *Géométrie* de Monge, des *Leçons* de Navier, etc.

Il fonda le *Journal de mathématiques pures*, qui était ordinairement désigné sous le nom de journal de M. Liouville; il a collaboré, en outre, aux principaux recueils scientifiques.

Le docteur Eugène Woillez, qui vient de mourir, était né à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), le 19 janvier 1811. Reçu docteur en 1835, il passa les dix premières années de sa pratique médicale à l'établissement d'aliénés de Clermont (Oise). A quarante-quatre ans, il quitta la province et concourut victorieusement pour une place de médecin des hôpitaux de Paris. Quelques années plus tard, il était nommé membre de l'Académie de médecine.

Pendant quarante ans, M. Woillez poursuivit ses études cliniques sur les affections de la poitrine et publia successivement : la *Clinique des maladies aiguës des voies respiratoires;* le *Dictionnaire de diagnostic médical* et le *Traité de percussion et d'auscultation.* On lui doit encore : *l'Amélioration du sort de l'homme aliéné, l'Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvoisis, depuis le* ve *jusqu'au* XIIe *siècle;* enfin *l'Homme et sa science au temps présent.*

M. Victor Smith, juge honoraire au tribunal civil de Saint-Étienne, honorablement connu par d'excellents travaux, en grande partie publiés par la *Romania,* sur la poésie populaire, est décédé le 30 juillet dernier.

Le célèbre économiste anglais William Jevons vient de se noyer en prenant un bain à Saint-Léonards.

Né en 1834, il s'était fait connaître par des travaux importants, notamment par ses traités sur la *Valeur de l'or* et sur les *Vrais principes du raisonnement,* qui le firent nommer professeur de philosophie morale et d'économie politique au collège de Manchester. Il occupa cette chaire pendant seize ans et l'abandonna, il y a un an, pour se consacrer à ses études. En 1880, il avait publié son fameux ouvrage sur la *Question du charbon,* dans lequel il prédisait qu'un jour viendrait où les mines de l'Angleterre ne lui fourniraient plus une seule tonne de charbon.

L'émotion fut si vive que le gouvernement britannique nomma, pour vérifier cette assertion, une commission dont les travaux n'aboutirent point à des résultats concluants. A part les ouvrages cités, il a publié une *Théorie de l'économie politique;* une *Théorie de la science; l'Argent et le mécanisme de l'échange.* La mort de M. Jevons, qui avait acquis une haute autorité, sera vivement ressentie dans le monde savant.

Nous apprenons la mort d'un des jurisconsultes les plus distingués de l'Angleterre, M. Mountague-Bernard, décédé, à Londres, à l'âge de soixante-douze ans.

Président de l'Institut de droit international, il laisse plusieurs ouvrages très estimés sur des questions de droit international.

En 1871, membre du conseil privé de la reine, M. Mountague-Bernard prit une part active au traité de Washington, par lequel le différend qui existait entre les États-Unis et l'Angleterre, au sujet de l'*Alabama,* fut soumis à un tribunal d'arbitrage qui siégea à Genève.

On annonce la mort du docteur Pusey, dont les écrits et les discussions théologiques, dirigées contre ce qu'on appelle la haute Église, ont, à une certaine époque, si vivement passionné les esprits en Angleterre et contribué à la conversion au catholicisme d'un grand nombre de prêtres et de théologiens anglais, notamment de Neumann Manning, Faber. Le docteur Pusey était fils de Philippe de Bouverie, frère consanguin du premier comte de Radnor. Né en 1800, il avait pris par licence royale le nom de Pusey, et avait été désigné en 1828 comme professeur d'hébreu à l'université d'Oxford, où il fut l'un des collaborateurs les plus assidus de la collection des *Tracts,* qui produisit une si grande sensation dans le monde religieux. Il a publié un nombre considérable d'ouvrages de controverse. Le puséisme a compté de nombreux partisans. En 1843, le docteur Pusey fut accusé d'hérésie et traduit devant une commission spéciale. Sa chaire lui fut interdite pendant deux ans. Effrayé des conséquences de ses doctrines et renonçant à suivre ses disciples dans l'abjuration formelle du protestantisme, il écrivit à l'évêque de Londres une lettre dans laquelle il chercha à se justifier. Depuis plusieurs années, son nom était à peu près tombé dans l'oubli.

La Russie vient de perdre un homme considérable, qui avait rendu de grands services à son pays et à la science.

L'amiral comte Frédéric de Lütke est mort, le 22 août, à Saint-Pétersbourg.

De 1817 à 1819, il fit son premier voyage de circumnavigation, sous le commandement du capitaine Golovine. En 1821, il recevait la mission d'aller explorer les côtes du Kamtchatka, et les années suivantes il fit dans les régions arctiques, et spécialement à la Nouvelle-Zemble, des voyages de découvertes qui lui valurent un nom impérissable dans les annales de la science.

En 1826, M. de Lütke traversa le détroit de Behring et prit possession des îles Koraguine, Saint-Mathias et de la côte des Tchoucotes; il détermina aussi la position géographique de l'archipel de Prybylor.

En 1835, il devint précepteur du grand-duc Constantin. Vice-amiral en 1840, aide de camp de l'empereur en 1842, il était nommé en 1855 amiral et membre du conseil de l'empire.

Il était l'un des fondateurs de la Société de géographie russe et son vice-président. L'Institut de France (Académie des sciences) l'avait élu correspondant le 29 juillet 1861, à la place restée vacante, depuis la disparition du célèbre navigateur Franklin.

La *Revue historique* annonce la mort de Carlo Minieri Riccio, surintendant des archives de Naples. On a de lui : *Memorie storiche degli scrittori nati nel regno di Napoli* (1844); — *Saggio storico intorno alla chiesa dell Incoronata* (1845); — *La genealogia di Carlo I d'Angio, prime generazione* (1857); — *Itinerario di Carlo I di Angio* (1872); — *Studi storici riguardanti la dominazione angioina nel reame di Sicilia* (1876). Il laisse un grand nombre de travaux ébauchés et de documents copiés par lui dans les archives napolitaines. Au moment où la mort l'a surpris, il publiait la généalogie de Charles II.

Paolo Giacometti vient de mourir à Gazzuolo, dans la province de Crémone. Giacometti a cultivé tous les genres dramatiques : tragédie, drame historique, drame romantique, comédie de mœurs et de caractère. Il a eu pour interprètes les plus grands acteurs de la scène italienne : Tommaso, Salvini, Ernesto Rossi, Adélaïde Ristori. Ses œuvres ont été représentées sur tous les théâtres d'Europe et d'Amérique. Il était né à Novi le 19 mars 1816; il écrivit son premier drame, *Rosilde*, à vingt ans, et remporta avec cette pièce un véritable triomphe.

Il fit représenter successivement : *Il Poeta e la ballerina, Isabella Fiesco, Elisabeth d'Angleterre, la Nuit du vendredi saint, Torquato Tasso*. Son ouvrage le plus connu est la *Morte civile*, que M. Vitu a traduit pour l'Odéon de Paris. Paolo Giacometti est mort pauvre. — *Carmina non dant panem.*

L'Italie perd en lui un de ses poètes les plus populaires.

Les journaux suisses annoncent la mort du colonel Ferdinand Perrier, soldat, ingénieur et homme de lettres, dont l'existence fut très accidentée.

Né en 1812, Ferdinand Perrier commença ses études au collège des Jésuites de Fribourg, puis s'engagea en 1829 dans un régiment suisse au service du roi de Naples.

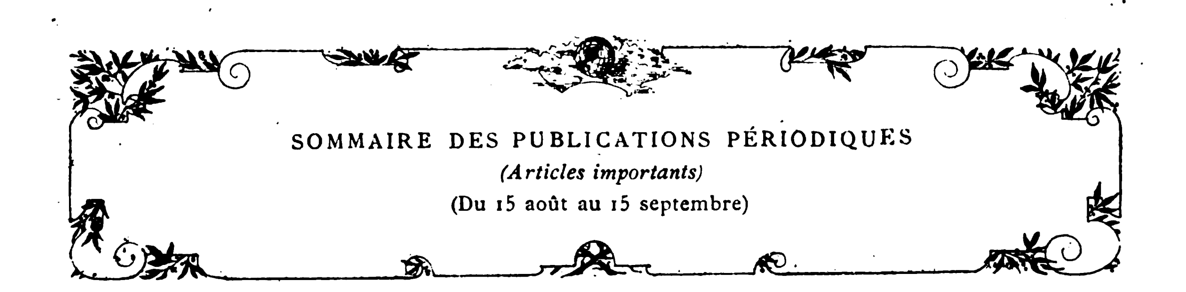
Bientôt il quitta l'Italie pour l'Égypte, où il resta jusqu'en 1848 et fut aide de camp de Soliman pacha.

Rentré en Suisse, il étudia les mathématiques, se fit recevoir ingénieur, servit en même temps dans l'armée, fut mêlé aux événements de 1848 et faillit y perdre la vie.

Comme écrivain, il a publié à Paris : *la Syrie sous le gouvernement de Méhémet-Ali*, quelques volumes de *Souvenirs* et des articles de revues.

L'université de Genève vient de faire une grande perte en la personne de M. Émile Plantamour, décédé dans cette ville le 7 septembre.

Né le 24 mai 1815, il fit ses études à l'université de Kœnigsberg, et obtint le titre de docteur en 1839. Nommé bientôt après directeur de l'Observatoire de Genève et professeur d'astronomie à l'Université, il prit place, par ses travaux, parmi les meilleurs astronomes contemporains, fut admis à la Société d'astronomie de Londres et élu correspondant de l'Institut de France le 22 mai 1865. Outre ses observations annuelles astronomiques, magnétiques et météorologiques, et de nombreux mémoires, M. Plantamour avait entrepris une importante publication : *Nivellement de précision de la Suisse* (1867-1875).



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 août au 15 septembre)

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (avril, mai, juin). Notes sur les figures et les inscriptions gravées dans la roche à El-Hadj-Mimoun, près Figuig. — Ch. Robert : Explication d'un médaillon contorniate. — Halévy : Les monuments chaldéens et la question de Sumir et d'Acad. — P. Luce : Les menus du prieur de Saint-Martin-des-Champs en 1438 et 1439. — ART (20 août). P. Leroy : Salon de 1882. — (27 août). Diehl : La maison de Rienzi à

Rome. — Müntz : Recherches sur l'histoire de la tapisserie en Allemagne. — (3 septembre). Champfleury : Types et manières des dessinateurs de vignettes romantiques. — Princesse della Rocca : Les fouilles de Pompéi. — (10 septembre). Sobko ; Les artistes français en Russie au XVIIIe siècle; le peintre Caravaque. — Decamps : Le palais des Beaux-Arts de Lille. — ARTISTE (août). Feuillet de Conches : Sir David Wilkie. — De Barthélemy : Le marquis de Dangeau. — Leymarie ; Le musée de Bordeaux.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (septembre). N. Droz : Des progrès de l'économie nationale en Suisse. — L. Quesnel : Longfellow. — A. Leleux : Corot à Montreux. — Marc-Monnier : Ludovic Arioste, d'après les biographes et les critiques récents. — BULLETIN MONUMENTAL (n° 5). Barbier de Montault : Trésor de la basilique royale de Monza. — Callier : Patère en bronze trouvée dans l'Ambro. — Découvertes gallo-romaines à Bayeux. — La statue du duc Léopold à l'église Saint-Sébastien de Nancy. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (19 août). Les armes à répétition. — Étude des règlements de tir des armées étrangères et leur comparaison avec le manuel de tir français. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS (mai-juin). Une représentation théâtrale dans un village de Brie au XVIe siècle. — Nouveaux documents pour servir à l'histoire de la bibliothèque du cardinal Mazarin.

CONTEMPORAIN (septembre). Souvenirs du comte de Puymaigre (1789-1833). — De Claye : Étude sur la royauté française. — De Barthélemy : Louise de Savoie. — E. Marcel : Une amie de Gœthe. — CORRESPONDANT (25 août). De Meaux : La France dans les luttes religieuses de l'Europe. — Nourrisson : L'état civil de Turgot. — Debrou : La question de l'animisme en physiologie et en biologie, avec ses conséquences. — Chantelauze : Le dernier des faux dauphins. — L. Derôme : Machiavel, sa doctrine et ses mémoires. — (10 septembre). De Lacombe : L'enseignement civique dans les écoles publiques. — Sicard : La question de la réforme de l'enseignement secondaire au XVIIIe siècle et de nos jours. — E. Biré : V. Hugo avant 1830; *Cromwell; Amy Robsart;* V. Hugo et Sainte-Beuve. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (19 août). Renouvier : La parole intérieure, par V. Egger. — Grindelle : Le pessimisme, histoire et critique. — (26 août). Pillon : L'influence du monisme contemporain en psychologie. — (2 septembre). Renouvier : La vie vautelle la peine de vivre? — (9 septembre). F. Pillon : A propos du substantialisme de Mme Clémence Royer et de M. Roisel. — GAZETTE ANECDOTIQUE (31 juillet). Lettres de Mariette bey. — Les hardiesses de Michelet. — La statue de Rabelais. — (15 août). Rouget de l'Isle. — Colline jugé par Schaunard. — A propos de Casimir Delavigne. — Désaugiers, écrivain sacré. — (31 août). Les noms de famille des juifs. — Le fabuliste Rossand. — Les commencements de nos comédiens. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (septembre). A. Darcel : Collection Spitzer; la ferronnerie; le cuir. — Courajod : Deux fragments des constructions de Pie II à Saint-Pierre de Rome. — Bonnaffé : Notes sur les collections des Richelieu. — Rayet : Les antiques au musée de Berlin. — C. de Ris : L'œuvre de Quentin de Latour. — Blondel : Les modeleurs en cire.

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (20 août). J. Toutin, graveur. — Gutenberg a-t-il inventé l'imprimerie? — Le Monnier, relieur du XVIIIe siècle. — Bulletin de Paris. — *Ex libris* du R. P. A. Le Roy. — Traduction de l'*Enéide*, par Barthélemy. — Mémoires de Casanova. — *Ex dono* et *ex rapto* autographes. — *Torquemada-parodie*. — Les éditions de *Bug-Jargal*. — Journal asiatique. — Gravures sur la franc-maçonnerie. — Éloge de Balzac, par Louis Lurine. — (7 septembre). Dictionnaire de Richelet. — Un livre à chercher. — Pisanus Fraxi. — Illustrations de Vierge. — *Gil-Blas,* notice de V. Hugo.

JEUNE REVUE (12 août). Boudois : La formation de l'unité allemande. — (19 août). Bizos : Le VIIe livre des fables de La Fontaine. — (2 septembre). Escorbiac : L'enseignement patriotique en Allemagne. — (9 septembre). Strehly : L'origine des noms de personnes. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (août). Mathieu Bodet : Réforme de la législation sur les sociétés par actions. — De Molinari : L'évolution politique du XIXe siècle; les gouvernements modernes; la monarchie constitutionnelle. — De Fontpertuis : La naissance et les développements de l'industrie et du commerce britannique. — JOURNAL DES SAVANTS (août). Ad. Franck : La vraie conscience. — G. Perrot : Philostrate l'Ancien. — De Quatrefages : *Les Pygmées* d'Homère. — Lenormant : *De populo Janan.* — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (août). Général Lewall : Tactique des renseignements. — La formation des sous-officiers. — Défense de l'Italie contre une invasion française. — La balistique des armes portatives.

MAGASIN PITTORESQUE (août). Pieter Vandael. — Une dame de l'an VIII. — Mosquée de Sidi-Ben-Hassen. — La damasquinerie. — Une forêt naissante au milieu de Paris. — Balance monétaire automatique. — Caumont. — Le Snob. — Une caricature égyptienne avant l'ère chrétienne. — Michel Brézin. — Un camp préhistorique, près de Menton. — MOLIÉRISTE (septembre). Saint-Laurent : Un nouveau dénouement du *Tartuffe*. — Iconographie moliéresque.

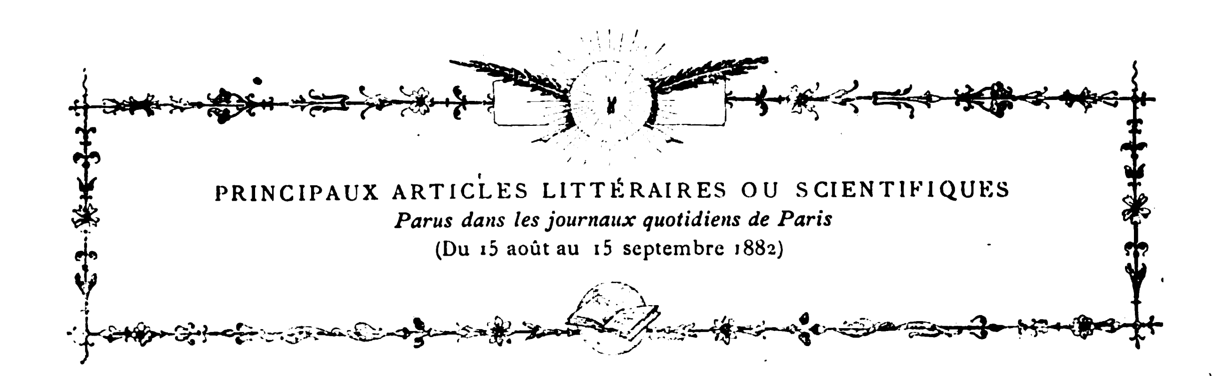
NATURE (12 août). Meunier : Le tunnel sous la Manche. — (19 août). De Rialle : Les Galibis. — (28 août). Bertillon : Le Musée d'ethnographie du Trocadéro. — (2 septembre). Baclé : Le chemin de fer métropolitain de Berlin. — (9 septembre). La science foraine; les femmes à trois têtes. — NOUVELLE REVUE (15 août). A. Leroy-Beaulieu : L'évolution du parti révolutionnaire en Russie. — P. Bourget : Stendhal (Henri Beyle). — (1er septembre). Raoul Duval : La marine à l'armée d'Italie. Épisodes des campagnes de 1798-99. — De Comberousse : L'École centrale des arts et manufactures. — L. Quesnel : La littérature espagnole contemporaine.

POLYBIBLION (août). Comptes rendus d'ouvrages dans les sections de théologie, jurisprudence, sciences et arts; belles-lettres, histoire. — Bulletin. — Chronique : Les archives départementales, communales et hospitalières. — Livres à l'index. — Le manuscrit du mystère des trois doms.

REVUE D'ADMINISTRATION (août). Bonassieux : La question des grèves sous l'ancien régime. — REVUE ALSACIENNE (août). L. Georges. L'abbé Grégoire. — Louis XIV en Alsace, d'après les mémoires du marquis de Sourches. — Kœppelin : La Révolution de 1830 à Colmar. — L'acte de naissance authentique de *la Marseillaise*. — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (juin). Al. Bertrand : Les divinités gauloises à attitude boudhique. — Lefort : Le cubiculum d'Ampliatus dans le cimetière romain de Domitille. — Whitehouse : Le lac Mœris et son emplacement. — Sacaze : Inscriptions antiques des Pyrénées. — De La Noë : Documents pour servir à l'étude des enceintes vitrifiées. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (juillet). R. Ménard : Le Salon des arts décoratifs. — V. Champier : Le lit, son histoire. — REVUE BRITANNIQUE (août). Les Antilles; le pays des Caraïbes. — Les odeurs et les bruits de l'Inde. — Un diplomate romancier;

Juan Valera. — Les ressources alimentaires de la Grande-Bretagne en temps de guerre. — Un collectionneur anglais; Beckford. — REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE (juillet). F. Labour : J.-J. Rousseau à Ermenonville. — De la Grye : La principauté de Château-Regnault. — H. : Rethel sous la ligue. — De Riocourt : Les archives des actes de l'état civil de Châlons-sur-Marne. — REVUE CRITIQUE (21 août) Pajol : Les guerres sous Louis XV. — Ristelhuber : Les contes en vers d'Andrieux. — Janssen : Frédéric Stolberg. — Simson : Rapports de Napoléon III avec la France et l'Allemagne. — (28 août). Schæffer : Sources de l'histoire romaine. — Jadart : Jean de Gorson, son origine, son village natal, sa famille. — Schœll : Études sur Gœthe. — (4 septembre). Hauler : Études sur Térence. — Fabre : La jeunesse de Fléchier. — (11 septembre). Müller : L'ornementation dans le Nord. — Person : Histoire du véritable saint Genest de Rotrou. — Gazier : L'histoire de France du P. Loriquet. — REVUE DES DEUX MONDES (1er juillet). Bourdeau : Historiens de l'Allemagne; M. Gregorovius. — Raffalovich : La ville de Londres; son administration municipale et ses travaux publics. — Müntz : La peinture en mosaïque dans l'antiquité et au moyen âge. — (15 juillet). M. du Camp : Souvenirs littéraires; ateliers de peintres. — Fouillée : La morale de la beauté et de l'amour, selon le mysticisme contemporain. — (1er août). Caro : Le prix de la vie humaine et la question du bonheur dans le positivisme. — Beaussire : Les questions d'enseignement secondaire sous la troisième République. — Daremberg : L'œuvre médicale de M. Littré. — (15 août). G. Boissier : Les tombes étrusques de Corneto. — Baudrillart : Les populations rurales de la France; le nord et le nord-ouest. — Brunetière : Publications récentes sur le XVIIIe siècle. — REVUE DE GEOGRAPHIE (août). Drapeyron : L'Égypte, l'islamisme et les puissances européennes; les solutions. — Desfossés : De Tunis à Hammam-Lif. — Conférence de M. de Brazza à la Sorbonne. — REVUE HISTORIQUE (septembre-octobre). Jusserand : La vie nomade et les routes d'Angleterre au moyen âge. — Hanotaux : Les premiers intendants de justice. — Bayet : Remarques sur le caractère et les conséquences du voyage d'Étienne III en France. — Lamansky : L'assassinat politique à Venise, du XVe au XVIIIe siècle. — REVUE LITTERAIRE (août). A. Roussel : Le maréchal Bugeaud. — Nemours Godré : Littérature du Midi. — REVUE MARITIME ET COLONIALE (août). Avalle : Notice sur les colonies anglaises; possessions d'Asie. — Donneau du Plan : L'Académie royale de marine de 1784 à 1793. — Mallarmé : Les pêches maritimes. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 juillet). De Carné : Garibaldi et le droit public international. — G. de la Tour : Une commune socialiste au XVIe siècle. — (1er août). R. Postel : La France au Tonkin. — REVUE OCCIDENTALE (septembre). F. Magnin : Questions sociales. — Un opuscule inédit d'Aug. Comte. — E. Corra : Les loyers parisiens. — A. Comte à l'Académie. — Jeannolle : De la participation des ouvriers dans les entreprises de travaux publics. — REVUE PHILOSOPHIQUE (septembre). Ch. Secrétan : Le droit et le fait. — Tarde : Les traits communs de la nature et de l'histoire. — E. Pannier : Le syllogisme et la connaissance. — REVUE POLITIQUE ET LITTERAIRE (19 août). L. Quesnel : Les Portugais en France; les Français en Portugal. — Rozières : La littérature anglaise en France, de 1750 à 1800. — Astruc : Histoire de la Bible. — (26 août). F. Thomas : Le serment judiciaire. — Bérard-Véragnac : Le comte de Montlosier. — (2 septembre). Deschanel : La jeunesse de Mme d'Épinay. — Faguet : La poésie alexandrine d'après M. Couat. — (9 septembre). Renan : La Société asiatique, ses travaux ; MM. de Longpérier, Dulaurier, Chabas. — Barine : La littérature populaire en Angleterre; les *Chap-books*. — REVUE SCIENTIFIQUE (19 août). Barker : La question de la vie. — Deslandres : L'Égypte dans une guerre défensive. — Le climat d'Alexandrie. — (26 août). Janssen : Les méthodes en astronomie physique. — Situation économique de l'Egypte avant la crise. — (2 septembre). Burdon-Sanderson : Mouvements et irritabilité chez les plantes et les animaux. — Les chemins de fer en Europe. — (9 septembre). Siemens : La physique générale et ses applications. — Ball : La folie religieuse. — De Rochas : Les épreuves par le feu dans les initiations antiques.

SPECTATEUR MILITAIRE (août). L'expédition de Tunisie. — Buez : Les massacres de Djeddah en 1858. — Kiva Les troubles en Algérie.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES
Parus dans les journaux quotidiens de Paris
(Du 15 août au 15 septembre 1882)

BIEN PUBLIC. Août : 18. Diderot : sa correspondance avec Falconet. — 28. La bourgeoisie au théâtre.

CONSTITUTIONNEL. Août : 19-27. Michiels : Les continuateurs de Balzac; les frères de Goncourt. — Septembre : 4. J. Barbey d'Aurevilly : *La chanson des nouveaux époux*, par Mme Edmond Adam.

DÉBATS. Août : 16-17. Darmesteter : Graetz : *Histoire des Juifs*, trad. de M. Wogue. — 18. Bérard-Véragnac : G. Sand; les années de jeunesse et les commencements. — 19. Marc-Monnier : La jeunesse de Mme d'Epinay. — 22. Daremberg : Maladies par ralentissement de la nutrition, par Bouchard. — 23. Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys. — 25. Vandal : *Histoire de Philippe II*, par Forneron. —

26. P. Desjardins : Les littératures populaires. — 31. Marc-Monnier : Machiavel, par Villari. — Septembre : 1er. G. Charmes : Histoire de l'abbaye de Jéniers, ou du Val-Honnête, en Auvergne, par M. Chalvet de Rochemoutier. — 6. A. Franck : Le principe des nationalités à propos d'une publication récente (*Traité du droit international public en temps de paix*, par Carnazza-Amari). — 7. Daremberg : Les modifications du sang. — 10. G. Charmes : La colonisation chez les peuples modernes, par M. P. Leroy-Beaulieu.

FIGARO. Août : 28 et septembre : 11. A. Houssaye : Souvenirs d'Alfred de Musset. — 14. Ignotus. — Une muse : Mme Louise Collet. — 15. Albéric Second : Louis Lurine.

FRANÇAIS. Août : 28. Médée et Rachel. — Septembre : 12. Correspondance de G. Sand.

GAULOIS. Août : 21. G. de Maupassant : Louis Bouilhet. — Septembre : 14. A. Delpit : Barbey d'Aurevilly.

GAZETTE DE FRANCE. Septembre : 8. De Pontmartin : Souvenirs littéraires de M. Maxime du Camp.

GAZETTE DES TRIBUNAUX. Août : 30. L'auteur du grand coutumier de France.

LIBERTÉ. Août : 18. Drumont : Les souvenirs littéraires. — 27. Drumont : Chansons révolutionnaires.

NATIONAL. Août : 22. *Histoire de Bertrand Duguesclin et de son époque*, par S. Luce.

PARLEMENT. Août : 19. Gasquet : Le mouvement géographique. — 2 Septembre : G. Saint-René Taillandier : La valeur de la vie, d'après une publication récente. — Août 22. Brochard : De l'organisation de l'enseignement philosophique dans les facultés des lettres. — 26. E. Rod : Le mouvement littéraire en Italie. — 27. A. La Bastide : Correspondance de G. Sand. — 28. Bourges : Un drame du XVIe siècle; Arden de Feversham. — 30. Pigeon : Études sur l'Allemagne contemporaine; Pauline Wiesel. — 31. P. Bourget : *Poetæ minores*. — Septembre : 1er. Melon : De la colonisation chez les peuples modernes. — 3. A. La Bastide : Dames galantes et précieuses. — 5. *L'Angleterre et l'émigration française*, par M. Lebon. — 6. A. Le Roy : M. Alexandre Dumas fils; l'édition des comédiens. — 9. A. La Bastide : L'enseignement critique. — 10. F. Lenormant : Les plus anciennes formes de l'art décoratif chez les Grecs. — 13. A. Delahaye : L'envers de l'histoire.

RÉFORME. Août : 28. Auguste Carrelières.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Août : 20. *L'Angleterre et l'émigration française*, par M. Lebon. — 22. Les idées politiques du duc de Saint-Simon. — 29. A. Le Roy : La duchesse de Berry à Blaye. — Septembre : 2. *L'Affaire du Luxembourg*, par Rothan. — 4. Le pardon de Sainte-Anne-la-Pallue.

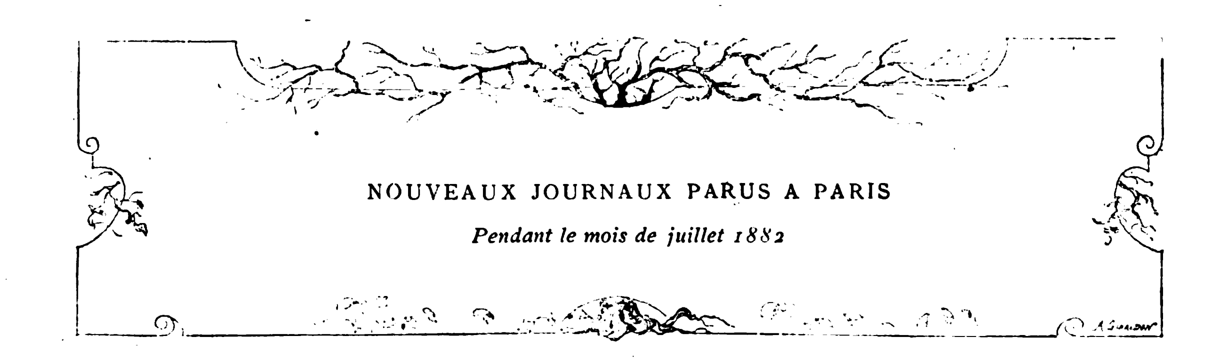
SIÈCLE. Août : 30. La correspondance de Dubuisson. — Septembre : 9. Stupuy : Histoire de la peinture hollandaise. — 15. Delabrousse : *La Tribune moderne*, par Villemain.

TEMPS. Août : 16-17-19-20-21-23. E. Scherer : Ernest Bersot. — 24. Mézières : Le voyage de la vie, par M. Depret. — 26. Vallery-Radot : Le respect littéraire, à propos d'une publication récente sur Sainte-Beuve. — 28. Reynauld : *Histoire de Philippe II*, par M. Forneron. — 30-31. Castagnary : Gustave Courbet et la colonne Vendôme. — Septembre : 5. Lichtemberger : Gœthe et ses deux chefs-d'œuvre classiques, par Stapfer.

UNION. Août : 19. Revue des sciences historiques.

UNIVERS. Août : 29. De Kerval : Jeanne d'Arc et les Franciscains. — Septembre : 4-11. *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi.*

VOLTAIRE. Août : 19. Amélie Ernst : Théophile Gautier en négligé.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de juillet 1882

1. *Middling*. Journal du coton; commerce, industrie. Paraît tous les samedis. In-4°, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Cusset, 16, rue du Croissant. — Bureaux, 15, rue Grange-Batelière. — Abonnements : un an, 30 fr.; 6 mois, 15 fr.

L'Avenir des Colonies et de la Marine. In-4°, 16 p. à 3 col. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 22, rue Saint-Pétersbourg. — Abonnements : un an, 20 fr. Le numéro : 40 centimes. Hebdomadaire.

9. *La Comédie moderne*. Revue hebdomadaire. Grand in-8°, 12 p. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet.

— Abonnements : un an, France, 15 fr.; étranger, 18 fr. Le numéro : 30 centimes. — Bureaux, 53, rue Vivienne.

L'Europe thermale. Journal officiel des villes d'eaux. Petit in-f°, 8 p. à 4 col. Papier teinté. Neuilly, imp. Roustain, 20, rue du Nord. — Bureaux, 9, rue Louis-le-Grand.— Abonnements : France, un an, 20 fr. Paraît le jeudi.

9. *La Séparation des Églises et de l'État.* Journal hebdomadaire de propagande, organe de la ligue nationale pour la séparation des Églises et de l'État. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Tolmer, 3, rue de Madame. — Bureaux, 25, rue Monsieur-le-Prince. — Abonnements : un an, 8 fr. Le numéro : 15 centimes.

12. *Bulletin municipal.* Journal officiel de la ville de Paris. Petit in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, Imp. municipale. — Bureaux, 5, rue du Croissant. — Abonnements : un an, 20 fr. Le numéro : 5 centimes. Quotidien.

14. *L'Auvergnat de Paris.* Journal des émigrants du Centre. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Reiff, 9, place du Collège-de-France. — Bureaux, place de Valois. — Abonnements : 5 fr. par an. Hebdomadaire.

L'Indépendance française. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Kugelmann, 12, rue Grange-Batelière. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 60 fr. Le numéro : 15 centimes.

Le 14 Juillet. Journal républicain. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Alcan-Lévy, 61, rue Lafayette. — Bureaux, 18, passage des Deux-Sœurs.

La Griffe. Journal humoristique des travailleurs, paraissant le dimanche. In-4°, 4 p. à 4 col., fig. Paris, imp. Chevalier, 14, rue du Regard. — Bureaux, 20, passage Tivoli. Le numéro : 10 centimes.

Plaisirs et Bureaux de Paris. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Duval, 17, rue de l'Échiquier. — Bureaux, 51, rue Saint-Roch. Le numéro : 10 centimes.

15. *La France vinicole.* Organe spécial de la viticulture. In-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Schlœber, 257, rue Saint-Honoré. — Bureaux, 10, avenue de Villars. — Abonnements : un an, 10 fr. Le numéro : 50 centimes.

16. *Le Tambour.* Hebdomadaire. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. typographique, 12, rue Sainte-Anne. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 3 fr. Le numéro : 5 centimes.

17. *Le Gaulois et Paris-Journal.* Journal politique quotidien. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Lucotte, 9, boulevard des Italiens. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 54 fr.; départements, 64 fr. Le numéro : Paris, 15 centimes; départements, 20 centimes.

19. *Le Métropolitain.* Journal hebdomadaire. In-4°, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Alcan-Lévy, 61, rue Lafayette. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 12 fr.; 6 mois, 8 fr. Le numéro : 10 centimes.

29. *Le Flambeau.* Politique, satirique. Journal hebdomadaire paraissant le dimanche. Petit in-4°, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Blampain, 7, rue Jeanne. — Bureaux, 52, rue de la Verrerie. — Abonnements : Paris, un an, 6 fr. Le numéro : 10 centimes.

30. *L'Union des Voyageurs.* Organe du syndicat des voyageurs de commerce. Paraissant le samedi. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. de la Société nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 3, rue Grétry. — Abonnements : Paris et départements, un an, 7 fr.; 6 mois, 4 fr. Le numéro : 10 centimes.

Les Drames illustrés. Journal hebdomadaire, politique et littéraire. In-4°, 4 p. à 4 col., fig. Paris, imp. Duval, 17, rue de l'Échiquier.— Bureaux, même adresse. Le numéro : 5 centimes.

Sans date. *Bulletin de l'association amicale et de prévoyance des employés municipaux de la direction des travaux de Paris.* In-18, 16 p. Paris, imp. Bernard, rue La Condamine. — Bureaux, 14, rue Thorigny. — Abonnements : un an, 12 fr. Le numéro : 1 fr. Mensuel.

Le Pionnier. Journal du progrès. In-4°, 8 p. à 2 col. fig. Paris, Imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 37, rue Saint-Lazare. — Abonnements : un an, 12 fr. Le numéro : 25 centimes.

La Bibliothèque gratuite. Bi-hebdomadaire. Grand in-8°, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Pichon, 55, rue Tiquetonne. — Bureaux, même adresse.

Revue bi-mensuelle de l'art décoratif. Recueil de documents de tous les styles et de toutes les époques. In-4°, pl. Paris, lithogr. Guy, 25, rue Keller. — Bureaux, 108, rue du Chemin-Vert. — Abonnements : un an, 16 fr. Le numéro : 75 centimes.

Le Mois. Indicateur des chemins de fer de Paris. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, Imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, même adresse. — — Abonnements : un an, 2 fr. 50. Le numéro : 15 centimes.

NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS PENDANT LE MOIS D'AOUT 1882

3. *Le Bon conseil.* Journal des rentiers et des petits capitalistes. Petit in-4, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Cusset, 16, rue du Croissant. — Bureaux, 2, rue de Provence. — Abonnements : 1 fr. par an. — Paraît le jeudi.

5. *La Politique.* Organe de l'autonomie communale. Quotidien. Petit in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Mallat, 257, rue Saint-Honoré. — Bureaux, 14, rue de la Tour-d'Auvergne. — Abonnements : Paris, un an, 18 fr.; 6 mois, 9 fr.; départements : un an, 24 fr.; 6 mois, 12 fr. — Le numéro, 5 centimes.

L'Initiateur. Journal bi-mensuel. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. de la rue des Jeuneurs. — Bureaux, 4, rue Saint-Fiacre. — Abonnement unique : 6 mois, 1 fr. 75 c. — Le numéro, 5 centimes.

L'Assurance populaire. Propagateur des assurances françaises. Journal économique, politique et financier paraissant les 5, 15 et 25 de chaque mois. In-4, 16 p. à 3 col. Paris, imp. Rousset, 7, rue Rochechouart. — Abonnements : France, un an, 10 fr.; étranger, le port en sus. — Bureaux, 19, rue Drouot.

6. *Le Catholique illustré.* Journal hebdomadaire conservateur, littéraire, politique et financier. In-4, 4 p. à 3 col. fig. Paris, imp. Larguier, 11, rue du Delta. — Bureaux, 18, rue Cadet. — Abonnements : Paris, 6 fr.; départements, 8 fr. — Le numéro, 10 centimes.

Le Grand international télégraphique, 1 feuille in-4 à 3 col. Paris, imp. Lapirot et Boullaye, 9, cour des Miracles. — Bureaux, 8, rue Vivienne. — Abonnements : Paris, un an, 54 fr.; 6 mois, 27 fr.; départements, un an, 64 fr.; 6 mois, 32 fr.; étranger, un an, 36 fr. — Le numéro, Paris, 15 cent.; départements, 20 cent.

8. *L'Assurance maritime.* Moniteur de l'assurance des navires, passagers, cargaisons et bagages. — Paraît les 8 et 24 de chaque mois. In-4, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Alcan-Lévy, rue Lafayette. — Bureaux, 11, rue Joubert. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 15 cent.

La Publicité commerciale. Journal des intérêts du commerce. — Paraît tous les dimanches. In-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Rousset, 7, rue Rochechouart. — Bureaux, 4, boul. Saint-Martin.

13. *La Finance départementale,* financière, commerciale et industrielle. Organe des intérêts économiques. Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. rue Cadet, 18. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 6 fr.; 6 mois, 4 fr. — Paraît le jeudi.

Le Journal des petites émissions. Mêmes format, bureaux et prix d'abonnement que *la Finance départementale.*

16. *L'Indicateur général pour la vente, achat, échange et location de matériel et outils de toutes industries.* Pet. in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Princhette, 30, rue Notre-Dame-des-Champs. — Bureaux, 95, rue Cambronne. — Abonnements : Un an, 6 fr.; 6 mois, 4 fr. — Le numéro, 25 cent. — Paraît les mardi et samedi.

17. *Le Cours.* Bulletin hebdomadaire; sucres, vins, trois-six, fruits et boissons. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Dubuisson, 8, rue Hérold. — Bureaux, 19, rue de la Monnaie. — Abonnements : Un an, 6 fr. — Le numéro, 25 cent.

19. *La Bourse du travail.* Journal de solidarité; organe hebdomadaire d'union et de défense des associations, caisses populaires et chambres syndicales ouvrières. — Paraît tous les samedis. In-4, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Rousset, 7, rue Rochechouart. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 6 fr. — Le numéro, 10 centimes.

20. *La Tenaille.* Organe des travailleurs de la région de Saône-et-Loire et des comités révolutionnaires creuzotins de Paris. Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Rousset, 7, rue Rochechouart. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 6 fr. — Le numéro, 10 cent. — Paraît le dimanche.

23. *Paris-Bavard.* Journal mondain. In-4, 4 p. à 3 col., fig. Paris, imp. Michels, passage du Caire. — Bureaux, 29, boul. Magenta. — Abonnements : Un an, 12 fr. — Le numéro, 25 cent.

26. *Le Porte-Voix de Paris et de la banlieue.* Journal hebdomadaire paraissant le jeudi. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 8 fr. — Le numéro, 10 centimes.

26. *Le Glaneur de Paris et de la banlieue.* Journal hebdomadaire paraissant le jeudi. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 8 fr. — Le numéro, 10 cent.

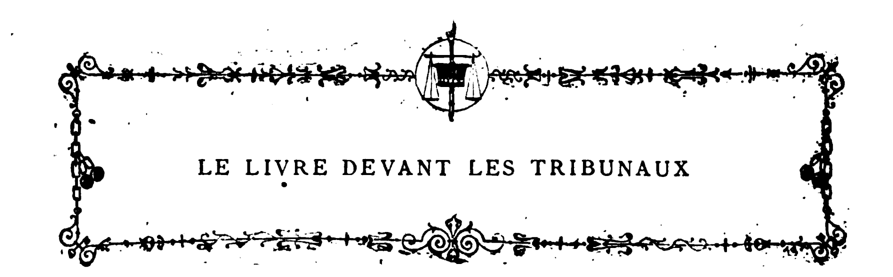
27. *Le Tambour,* illustré, politique, satirique, humoristique et financier. In-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Larguier, 17, rue de l'Échiquier. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 8 fr. — Le numéro, 10 cent.

Sans date. *L'Imprimerie pour tous.* Recueil d'instructions, procédés et modèles pour imprimer soi-même en tous genres. Pet. in-4, 4 p. à 2 col. Paris, imp. Guérin Nicolot, 186, rue Saint-Martin. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : 4 fr.

L'État socialiste. Journal républicain de la société pour l'extinction du paupérisme. Numéro-programme. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. du passage de l'Opéra. — Bureaux, même adresse. — Le numéro, 10 cent.

L'Artésien de Paris. Journal des enfants du Pas-de-Calais résidant à Paris. Pet. in-4, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Rousseau, 5, rue Suger. — Bureaux, même adresse.

Le Moniteur universel de la pâtisserie. Journal spécial de MM. les pâtissiers, confiseurs et maîtres d'hôtels, paraissant le samedi. Pet. in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. 22, rue Cadet. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : France, un an, 10 fr.; étranger, 11 fr. — Le numéro, 20 cent.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

La Société des gens de lettres contre l'agence Havas.

Mme veuve Francis Aubert a cédé à la Société des gens de lettres le droit de reproduction de diverses traductions de romans anglais, et notamment de celui intitulé *la Morte vivante,* par Wilkie Collins.

Apprenant que le *Réveil du Midi* publiait en feuilleton ce dernier roman, M. Emmanuel Gonzalès, président de la Société, a introduit contre M. Beaux, directeur de ce journal, une demande en 6,000 fr. de dommages-intérêts.

M. Beaux opposa qu'il tenait son droit de publication de l'agence Havas, et celle-ci, prenant ses fait et cause, soutenait que M. Bernard-Derosne, auteur des traductions, lui avait concédé le droit de reproduction du même ouvrage.

La 1re chambre du tribunal de la Seine, après avoir entendu Me Huard, pour la Société des gens de lettres, et Me Loustauneau, pour l'agence Havas, vient de rendre le jugement suivant :

« Le tribunal,

« Joint les causes, vu la connexité, et statuant à l'égard de toutes les parties :

« Attendu que le journal le *Réveil du Midi* a publié un ouvrage de Wilkie Collins, intitulé *la Morte vivante,* traduit en français par Francis Aubert;

« Que Gonzalès, agissant au nom de la Société des gens de lettres, soutient que le droit exclusif de reproduction dudit ouvrage a été cédé à cette Société par la veuve Aubert et demande une condamnation en 3,000 fr. de dommages-intérêts contre Beaux, administrateur du *Réveil du Midi,* et contre le directeur de la Société Havas-Laffitte, dite agence Havas, de laquelle Beaux prétend tenir ses droits;

« Attendu que l'agence Havas déclare prendre les fait et cause de Beaux;

« Qu'il y a lieu dès lors de mettre ce dernier hors de cause;

« Attendu que l'agence Havas, invoquant une convention par laquelle Bernard-Derosne lui aurait concédé le droit de reproduction du même ouvrage, a mis celui-ci en cause et demande qu'il soit tenu de le garantir et indemniser de toute condamnation;

« Attendu que Bernard-Derosne, de son côté, a introduit une demande contre la veuve Aubert et Gonzalès ès noms, à l'effet de faire déclarer que la veuve Aubert était sans qualité pour transférer à la Société des gens de lettres les droits dont celle-ci entend user aujourd'hui;

« Qu'il conclut, en outre, au payement des dommages-intérêts pour le préjudice qu'il aurait éprouvé par suite des défenses signifiées à l'agence Havas par la Société des gens de lettres;

« Qu'il y a donc lieu de rechercher si la veuve Aubert avait qualité pour faire avec la Société des gens de lettres le traité du 22 juillet 1875, traité qui sera enregistré avec le présent jugement, et si cet acte peut être opposé à Bernard-Derosne;

« Attendu que Gonzalès produit une lettre en date

du 23 janvier 1875 qui sera également enregistrée, dans laquelle Bernard-Derosne déclare qu'il est complètement d'accord avec la veuve Francis Aubert, et qu'il ne voit aucun inconvénient à ce qu'elle continue à toucher, tous les mois, le produit des reproductions des romans traduits de l'anglais et inscrits à la chronique de la Société des gens de lettres sous le nom de Francis Aubert;

« Qu'il est constant, en fait, qu'à une époque très rapprochée de la date du traité, Bernard-Derosne a fourni lui-même la liste des ouvrages qui devaient y figurer;

« Qu'à diverses reprises il a reçu et accepté le mandat de retirer les droits d'auteur dus à la veuve Aubert en vertu de ce traité;

« Qu'en outre, à la date du 4 mai 1876, il a donné pouvoir au délégué de la Société de poursuivre toute reproduction indue;

« Qu'il est donc établi qu'il a donné son adhésion à ce traité, et qu'il a concouru à son exécution;

« Attendu, il est vrai, qu'il soutient que la veuve Aubert n'a pu, sans abuser du mandat qu'il lui avait conféré, céder au delà du 29 mars 1878 le droit de reproduction des traductions dont il s'agit;

« Attendu qu'il paraît fonder sa prétention sur une lettre dans laquelle la veuve Aubert, se plaignant de la modicité des annonces que lui procure le traité avec la Société des gens de lettres, déclare que les accords qui la lient à Bernard-Derosne tombent ainsi d'eux-mêmes, et ajoute : « Cela rend inutile un second traité entre nous. Je ne l'aurais du reste pas fait dans les mêmes conditions. »

« Mais que cette lettre, sans date précise, paraît se référer à la répartition des droits d'auteur et n'a pu avoir pour effet de delier Bernard-Derosne des engagements pris avec son assentiment envers la Société des gens de lettres;

« Qu'il est sans intérêt de rechercher dans quelle mesure Francis Aubert aurait en réalité collaboré à la traduction des ouvrages qui figurent sous son nom dans la chronique de la Société;

« Qu'en supposant en effet que Bernard-Derosne fût recevable à se prévaloir d'une fraude concertée avec Aubert, il n'est pas établi que la Société des gens de lettres ait eu connaissance de cette fraude et se soit prêtée à une combinaison destinée à éluder les statuts;

« Que la convention du 22 juillet 1875 doit donc être maintenue et que Gonzalès ès noms est fondé à s'en prévaloir ainsi qu'il l'a fait;

« Que, dès lors, Bernard-Derosne ne pouvait transférer à l'agence Havas des droits précédemment cédés à la Société des gens de lettres avec son assentiment et son concours et qu'il doit la garantir des condamnations qui vont être prononcées contre elle;

« Par ces motifs,

« Donne acte à Havas-Laffitte et Ce de ce qu'ils déclarent prendre les fait et cause de Beaux;

« Met ce dernier hors de cause;

« Dit que Havas-Laffitte et Ce ont porté atteinte aux droits de la Société des gens de lettres, en autorisant la reproduction de la traduction du roman de Wilkie Collins intitulé *la Morte vivante;*

« Les condamne à payer à la Société des gens de lettres la somme de 300 fr. à titre de dommages-intérêts et les condamne, en outre, envers Gonzalès, en tous les dépens de la demande formée par celui-ci contre eux et contre Beaux;

« Dit qu'il n'y a lieu d'ordonner l'insertion du jugement dans un ou plusieurs journaux, ainsi qu'il est requis;

« Condamne Bernard-Derosne à garantir et indemniser Havas-Laffitte et Ce des condamnations qui viennent d'être prononcées contre eux, tant pour le principal que pour les dépens, et le condamne, en outre, aux frais de sa demande en garantie;

« Déclare Bernard-Derosne mal fondé dans sa demande contre la veuve Aubert et contre Gonzalès ès qualités, l'en déboute et le condamne aux dépens de ladite demande;

« Dit qu'il n'y a lieu de statuer sur toutes les autres demandes, fins et conclusions des parties. »

Tribunal civil de la Seine (1re chambre). Présidence de M. Aubépin. *Audience du 18 août 1882.*

Compte rendu du journal *le Droit*, 19 août 1882.

On sait que Auguste Comte, le fondateur du positivisme, est mort en 1857. L'auteur de la *Religion de l'humanité* est décédé dans un appartement situé rue Monsieur-le-Prince, et où l'on s'est plu depuis lors à rassembler, comme dans un sanctuaire, tout ce qui avait appartenu à l'apôtre de la nouvelle religion et ce qui pouvait rappeler son souvenir.

On conçoit donc que le portrait d'Auguste Comte dût figurer en première ligne dans cette collection de pieuses reliques.

Mais ce portrait, œuvre du sculpteur Etex, avait été légué à M. Wyrouboff, directeur de la *Revue positiviste*, par Mme veuve Auguste Comte, décédée elle-même le 26 janvier 1877.

M. Wyrouboff est bien un disciple d'Auguste Comte, mais il s'est écarté, paraît-il, de la vraie doctrine du maître et M. Laffitte, professeur de mathématiques, un des exécuteurs testamentaires de Comte et chef de l'École positiviste aujourd'hui, avait fait, dès le 21 mars 1877, défense à M. Bonnel de Longchamps, administrateur provisoire de la succession de Mme veuve Comte, de se dessaisir du portrait et de le remettre à M. Wyrouboff.

Dans cet acte, M. Laffitte, en sa qualité de président des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, aux termes de son testament de 1857, réclamait divers manuscrits et œuvres du philosophe et notamment le manuscrit d'un ouvrage intitulé *l'Appel aux conservateurs;* un ouvrage de sa jeunesse, une lettre adressée à Auguste Comte par feu Ducrotoy de Blainville, en son vivant professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc.

L'acte ajoutait ensuite :

« Qu'en outre, les exécuteurs testamentaires, disciples d'Auguste Comte, ont été investis de la mission de conserver dans son état l'appartement occupé par Auguste Comte, rue Monsieur-le-Prince, 10, et d'y maintenir le siège de la doctrine et de la religion positiviste; d'y réunir, en conséquence, les souvenirs et documens ayant appartenu à son fondateur, qui a lui-même réglé l'exécution de cette disposition; ils sont, en conséquence, fondés à demander la remise, aux mains de leur président, du portrait d'Auguste Comte, détenu indûment par la veuve. »

De son côté, M. Wyrouboff réclamait le portrait et, en présence de ce conflit, le tableau est resté entre les mains de M. Bassot, nommé curateur à la succession vacante de Mme Anne-Caroline Massin, veuve d'Auguste Comte.

Depuis, M. Bassot est décédé et Mme Bassot voudrait bien ne plus être astreinte à garder le portrait en question.

Elle a donc assigné en référé MM. Laffitte et Wyrouboff pour faire nommer un séquestre.

La demande a été accueillie et M. le président a désigné M. Laffitte en qualité de séquestre pour recevoir et garder le portrait du fondateur de l'école positiviste.

Un décret de la Sacrée Congrégation de l'index, du 10 juillet, condamne et proscrit les ouvrages suivants :

Borelli Giambattista. *Studi filosofici. I. La sola possibile religione dell' avvenire. II. Appunti sociali sul matrimonio et sulla famiglia,* seconda edizione con appendice. *III. Studi sulla prostituzione.* Roma, 1881.

Mamiani Terenzio. *Delle questioni sociali e particolarmente dei Proletari e del Capitale, libri tre.* Roma, 1882.

Renan Ernest. *L'Ecclésiaste traduit de l'hébreu, avec une étude sur l'âge et le caractère du livre.* Paris, 1882.

Gregorovius F. Atenaide. *Storia di una imperatrice bizantina. Versione dal tedesco di Raffaele Mariano.* Roma, etc., 1882.

Ce même décret notifie que M. l'abbé Chaillot, auteur de l'ouvrage intitulé *Pie VII et les jésuites d'après des documents inédits* (ouvrage condamné par un décret du 3 avril dernier) s'est soumis et a réprouvé lui-même son œuvre.

On lit dans la *Réforme :*

La police prussienne continue à faire de la réclame au naturalisme. Après avoir saisi l'autre jour, chez tous les libraires d'Altona, une traduction de *Pot-Bouille,* elle vient de faire main basse sur la *Faute de l'abbé Mouret.*

On lit dans la *Gazette de Voss* du 23 juillet :

« *Pot-Bouille,* de Zola, vient d'être saisi par la police de Berlin chez tous les libraires de la capitale.

Cependant, depuis plus de trois mois, cet ouvrage était en vente chez les libraires de la ville, et il s'en est écoulé quelques milliers d'exemplaires. »

Propriété littéraire. — La « Belgique judiciaire » contre la « Jurisprudence générale ».

Le tribunal de commerce de Bruxelles a rendu son jugement, le 13 juillet dernier, dans le procès intenté à MM. Bruylant-Christophe et Ce par M. Payen, rédacteur en chef de la *Belgique judiciaire.* Il s'est présenté dans ce procès une question importante au point de vue de la propriété littéraire, et c'est à ce titre que nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs la décision intervenue.

M. Payen réclamait à MM. Bruylant-Christophe et Ce des dommages-intérêts pour avoir partiellement reproduit la *Belgique judiciaire* dans leur *Jurisprudence générale.*

Les défendeurs opposèrent à l'action du demandeur deux fins de non recevoir, la première tirée de ce que le recueil intitulé *la Belgique judiciaire* est tombé dans le domaine public à défaut des formalités prescrites par la législation; la seconde, fondée sur ce que le demandeur n'est que copropriétaire de *la Belgiqne judiciaire,* et, par conséquent, non fondé à agir seul en justice sans l'intervention de ses associés.

Le tribunal a admis la première de ces fins de non recevoir par un jugement dont nous citerons les quelques attendus suivants :

« Attendu que *la Belgique judiciaire* constitue une *œuvre littéraire* dans le sens de la loi du 25 janvier 1817; que, par conséquent, pour pouvoir en réclamer le droit exclusif de copie, le demandeur doit justifier du dépôt fait, tant en conformité de l'art. 6 de la loi du 25 janvier 1817, qui était en vigueur au moment de la création de ce recueil, qu'en conformité de la loi du 1er avril 1870 qui a modifié la loi du 25 janvier 1817;

« Que c'est à tort que le demandeur prétend que la loi du 25 janvier 1817 ne s'applique qu'aux œuvres littéraires dans le sens restreint du mot, et que la propriété de *la Belgique judiciaire* lui est assurée sans aucune formalité de dépôt, en vertu de l'article 5 de l'arrêté du prince souverain des Pays-Bas, du 23 septembre 1814;

« Qu'en effet, la loi du 25 janvier 1817 indique dans son préambule qu'elle a pour objet d'établir d'une manière uniforme les droits qui peuvent être exercés dans le royaume des Pays-Bas, relativement à l'*impression et à la publication d'ouvrages littéraires et de productions des arts;*

« Que les mots *ouvrages littéraires* sont opposés aux mots *productions des arts* et qu'ils doivent donc s'entendre dans le sens le plus large, et comprendre

les ouvrages scientifiques, et, par suite, le recueil du demandeur, dont la confection nécessite incontestablement un travail intellectuel;

« Attendu que ce point étant établi, il y a lieu de rechercher si le demandeur justifie que les formalités du dépôt exigées par l'art. 6 de la loi du 25 janvier 1817 ont été accomplies;

« Que la loi du 25 janvier 1817 exige que le dépôt soit fait à *l'époque de la publication ou avant;*

« Que, par conséquent, la propriété ne peut être acquise au demandeur que pour les numéros déposés au moment de leur publication, et que tous les numéros déposés postérieurement à leur publication ou tous ceux non déposés sont tombés dans le domaine public;

« Qu'au surplus, *la Belgique judiciaire* forme chaque année un *ouvrage complet* portant un *numéro d'ordre spécial* (numéro du tome) et *une seule pagination;* que des livraisons isolées ont seules été déposées;

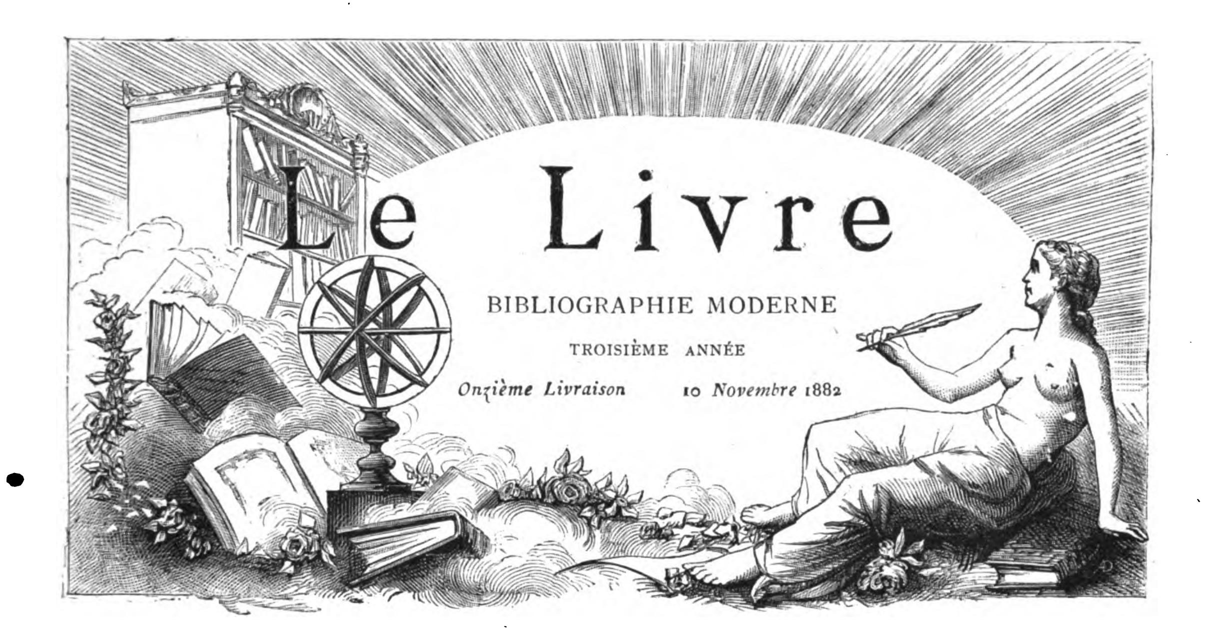
« Que, cependant, pour pouvoir réclamer le *droit de copie de son recueil,* le demandeur devrait justifier pour chaque tome que toutes les livraisons de ce tome ont été déposées en temps utile;

« Que, dès lors, le demandeur ne peut invoquer le droit de propriété sur une partie quelconque de son recueil, tout ce recueil étant tombé dans le domaine public;

« Par ces motifs, et sans qu'il soit besoin d'examiner la seconde fin de non recevoir, le tribunal déclare le demandeur non recevable en son action. »

M. Payen a immédiatement interjeté appel de ce jugement.





CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE

Londres, 4 novembre 1882.

En terminant ma dernière correspondance, j'ai brièvement annoncé la publication d'un nouveau volume de poèmes par M. Swinburne. L'intérêt pour la poésie ne s'est jamais endormi dans notre pays depuis ce moment de renaissance poétique où parurent, au commencement de ce siècle, les œuvres de Shelley, de Byron, de Wordsworth, de sir Walter Scott et d'autres poètes d'un mérite à peine inférieur.

Nous avons été témoins, dans la seconde moitié de ce siècle, d'un nouvel élan de poésie qui ne le cède guère au premier en importance et en intérêt. J'ai présenté aux lecteurs du *Livre* plusieurs des hommes qui composent cette nouvelle pléiade.

Le talent de M. Swinburne est un astre si erratique qu'il est difficile de lui assigner une place fixe dans la hiérarchie poétique, ou de le mettre dans une constellation plutôt que dans une autre. C'est une espèce de comète en voyage à travers notre ciel littéraire, objet d'effroi pour beaucoup et d'intérêt pour tous. Dans sa dernière œuvre, M. Swinburne offre pour la première fois son tribut à un genre de poésie depuis longtemps en faveur en Angleterre, et qui a récemment accaparé, pour ainsi dire, l'attention publique. Lorsque Milton écrivait ce fameux poème épique, *le Paradis perdu,* qui a eu chez nous presque autant d'influence sur le sentiment religieux que sur la littérature, et que Chateaubriand prit la peine de traduire au profit des lecteurs français, il avait fait le plan d'un ouvrage d'une nature complètement différente, et qu'il ne commença jamais d'écrire. C'était un poème sur le roi Arthur et ses chevaliers de la Table ronde. Ce que Milton, peut-être par crainte de l'effet qu'un tel poème paraissait devoir produire sur les puritains, ses amis, laissa à l'état de projet, d'autres le tentèrent bientôt. A la fin du XVII[e] siècle, Dryden écrivit un médiocre opéra sur ce sujet. Sir Richard Blackmore, médecin recommandable et poète ridicule, publia, au commencement du siècle suivant, deux poèmes intitulés, l'un *le Prince Arthur*, l'autre *le Roi Arthur,* chacun divisé en douze livres et de format in-folio, poèmes qui, après avoir attiré sur l'auteur plus de satires que les écrivains n'ont d'ordinaire à en supporter, tombèrent à la longue dans un complet oubli. Rien n'a rebuté la génération présente dans son affection pour les récits de chevalerie : des poètes comme le lauréat (M. Tennyson), M. Morris, M. Sebastian Evans, sans compter l'innombrable fretin des poètes inférieurs, nous ont raconté les principales légendes de la Table ronde. Le poète lauréat surtout, grâce à son immense popularité, a mis ces sujets tellement en vogue que nos petites filles bégayent les noms d'Yseult, d'Elaine et de Guinevere, et que deux éditions populaires de

l'*Histoire du roi Arthur* (*History of king Arthur*) par sir Thomas Malory, qui, au XVe siècle, condensa en un seul récit les légendes qu'il avait trouvées dans les différents romans et chansons de geste, n'ont pas suffi à satisfaire l'avidité du public. On a toujours reproché à M. Tennyson d'avoir, dans son désir de peindre le roi Arthur comme le type de roi parfait et d'adresser ainsi un compliment détourné, excusable seulement chez un poète lauréat, au prince Albert, naguère le mari de notre reine ; d'avoir, dis-je, omis l'inceste d'Arthur, dont le résultat fut la haine et la trahison de Mordred, qui amenèrent la mort du roi et la fin de la Table ronde. Seul parmi les poètes anglais, M. Sebastian Evans, dans son *Eve of Morte Arthur*, a pleinement montré les conséquences de ce crime, qui répand sur la légende la fatalité de la tragédie grecque. M. Evans a aussi traité d'une façon courte et heureuse le sujet de *Tristram of Lyonesse*, qui est celui du nouveau livre de M. Swinburne.

C'est une œuvre remarquable que M. Swinburne nous offre dans son *Tristram of Lyonesse and other poems* [1]. A l'exubérance d'imagination et de langage qui caractérisent les premières productions de M. Swinburne, succèdent aujourd'hui, comme on devait s'y attendre, une vie intellectuelle plus calme et plus posée, et une plus forte virilité d'expression. Ceux mêmes qui étaient les plus disposés à admettre qu'il vaut mieux pour une jeune plante être luxuriante et demander l'émondeur, que d'être faible et d'avoir besoin de la serre chaude, furent tout d'abord stupéfaits de l'impétuosité du langage du jeune poète, semblable à un torrent, et alarmés de la liberté avec laquelle, inspiré par Baudelaire et Théophile Gautier, il traitait des sujets tout pareils à celui du fameux roman qui ferma pour toujours au charmant écrivain que j'ai cité en second lieu les portes de l'Académie. Si, depuis ce temps, M. Swinburne s'est assagi, il est encore loin d'appartenir à ce que Milton appelle *Tame villatick fowl*, merveilleux euphémisme pour les *poules domestiques*. La façon dont il tire parti de l'histoire de Tristram, qui, par amour pour Yseult, femme du roi Mark, reste un étranger pour sa propre épouse, Yseult de Bretagne, connue sous le nom d'Yseult aux blanches mains, est d'une exquise beauté.

M. Swinburne n'est pas un poète narratif au sens ordinaire du mot.. Il est encore trop coloriste pour marcher d'un pas égal dans un récit. Les parenthèses sont trop longues pour lui permettre d'avancer régulièrement dans l'action; les plus beaux passages du volume sont des réflexions plutôt que de la narration et ont, jusqu'à un certain point, un caractère épisodique.

Le poème n'en est pas moins d'un intérêt absorbant. Il possède une grâce plus simple et plus naturelle que tous les ouvrages antérieurs de l'écrivain. Le progrès fait par M. Swinburne n'est nulle part plus marqué que dans ses descriptions de combats. Toutes sont admirables, et quelques-unes renferment des passages presque homériques. Je suis convaincu que nulle poésie ne peut passer par l'alambic de la traduction sans perdre son essence, son esprit vital. Je n'essayerai donc pas de donner des extraits d'un livre qui, si l'on ne considère que l'intérêt qu'il éveille, occupe dans notre littérature une place analogue à celle qui appartient en France au nouveau drame de *Torquemada*. Je ne dirai plus qu'un mot de ce noble poème. Il est comme enveloppé d'une merveilleuse atmosphère marine. Rien n'est plus remarquable chez M. Swinburne que la manière dont il communique à son œuvre ce que Dumas appelle quelque part « le vif et âcre parfum de la mer ».

Il serait difficile de concevoir un nouveau volume de M. Swinburne sans quelque témoignage de son culte pour M. Victor Hugo. Aussi l'ouvrage dont nous nous occupons contient-il un long poème intitulé *la Statue de Victor Hugo*. Ben Jonson disait de Shakespeare qu'il chérissait sa mémoire sans tomber dans l'idolâtrie, *this side idolatry*. En ce qui regarde M. Hugo, M. Swinburne ne connaît pas de semblables limites. Quelle que soit la capacité du génie à recevoir des louanges, je ne peux m'empêcher de me figurer que M. Hugo est parfois quelque peu mal à l'aise et effarouché devant la marée montante d'adoration passionnée qui se gonfle vers lui. On ne saurait appliquer à l'expression de ce sentiment les mots du plus délicat des sonnets français :

Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

C'est moins un murmure que ce que M. Swinburne, dans ce volume même, appelle

A stormier cry than wind or sea.
Un cri plus orageux que le vent ou la mer.

Une suite de sonnets adressés aux poètes dramatiques du cycle d'Élisabeth forme une partie caractéristique du nouvel ouvrage.

M. Swinburne est d'une générosité prodigue dans ses éloges. Il n'en est pas moins judicieux dans leur distribution, et il n'a jamais avili ces décorations qu'il confère, car ce n'est que sur la poitrine d'hommes de mérite qu'il les met.

1. Lond., Chatto et Windus.

Pendant que nous parlons de poésie, je m'acquitterai brièvement envers *Animi Figura*[1], par J.-A. Symonds, suite de sonnets dont beaucoup sont singulièrement heureux, et dont l'auteur est un de nos modernes illuminés, et envers *Herman Waldgrave, a Life's Drama*[2], par l'auteur de *Ginevra.* Le second de ces ouvrages est une de ces innombrables imitations de *Faust* qui ont vu le jour pendant ces dernières années; il est assez mystique d'expression et semble indiquer que l'auteur est de ceux qui, par peur des progrès de la libre pensée, se rejettent dans l'acceptation du dogme écrit. Le premier est composé à un point de vue désespérément pessimiste, comme le sont beaucoup de nos poésies modernes.

Nous sommes loin d'être riches en mémoires du genre de ceux qui font une des gloires principales de la littérature française, et nous sommes d'une pauvreté absolue en fait de mémoires écrits par des femmes, ces œuvres où la vie d'une époque est peinte avec une vivacité et une pénétration dont les hommes sont rarement doués. La saison dernière nous a pourtant donné un livre de cet ordre dans *Records of Latter Life*[3], par Frances Anne Kemble. L'individualité de l'auteur est d'un intérêt frappant, et j'ai à en dire quelque chose. Mais je dois d'abord faire remarquer que les trois volumes récemment publiés ne sont que la suite d'une autobiographie et d'une correspondance dont plusieurs portions ont déjà été données au public. Comme la partie qui nous occupe nous laisse dans la première moitié du siècle, et que l'écrivain vit encore, on peut raisonnablement espérer que cette publication n'est pas terminée. Frances Anne Kemble est une charmante vieille femme qui a joué dans son temps le rôle le plus actif sur la scène du monde. Je dis vieille femme, car une heure arrive où ce terme peut s'employer, non seulement sans impolitesse, mais presque comme un compliment. Comme *Men of the Time* (notre *Biographie des Contemporains*) donne pour date de sa naissance 1809, et que, lorsqu'il s'agit d'artistes, ces sortes de chroniques pèchent d'ordinaire par indulgence et retardent la date de la naissance plutôt qu'elles ne l'avancent, miss Frances Anne Kemble a nécessairement dépassé de beaucoup les soixante-dix années que le Psalmiste assigne pour limite normale à la vie. Fille de Charles Kemble qui fut à un moment directeur du théâtre de Covent-Garden, elle appartenait à la famille d'acteurs la plus distinguée qu'ait vue notre scène; elle était nièce de John Philip Kemble, le grand tragédien, et de M. Siddons, plus célèbre encore que son frère. En 1829, miss Frances Anne Kemble parut pour la première fois en public; elle jouait Juliette, au théâtre de son père.

Les succès furent si grands qu'en trois ans elle releva la fortune de sa famille, que son père avait compromise pendant sa direction. Elle fit aussi représenter à cette époque une tragédie sur François Ier, écrite par elle, et qui fut bien reçue. En 1832, elle alla aux États-Unis et y joua avec un égal succès. C'est alors qu'elle épousa M. Pierre Butler, un planteur de la Caroline du Sud. Après quatre ans de vie conjugale, elle obtint le divorce et reprit son nom de fille, qu'elle a toujours gardé depuis.

Femme d'intérieur, elle ne joua que le temps nécessaire pour gagner une fortune qui pût la faire vivre. Après avoir traduit certaines œuvres de Schiller et de Dumas, et s'être acquis une grande réputation de lectrice en interprétant Shakespeare, elle se retira en Amérique, dans l'État de Massachusetts, où elle habite encore aujourd'hui. J'ajouterai comme explication que les lectures de Shakespeare sont un besoin dans un pays où une partie du public regarde les pièces dramatiques comme immorales. Des gens qui ne voudraient pas entrer dans un théâtre écouteront avec plaisir la lecture ou la récitation d'une pièce. C'est une ressource pour ceux qui ont abandonné la scène, ou qui ont été abandonnés par le public.

En quoi donc consistent les souvenirs de miss Kemble, ou de m^{rs} Kemble, comme on l'appelle plus fréquemment? En bavardages et en cancans de la scène ou du foyer? Point du tout. Ses lettres et son journal décrivent, avec une fraîcheur et une vivacité délicieuses, la vie d'il y a un demi-siècle au milieu de la plus brillante société artistique et littéraire que Londres pût offrir alors. Il est douteux qu'aucune autre femme ait vu dans de plus heureuses circonstances la vie de l'époque qu'elle dépeint. Très peu de temps après son mariage, elle vint à Londres, laissant derrière elle en Amérique un mari avec lequel elle semble dès le commencement n'avoir eu, pour ainsi dire, rien de commun. Jeune, intelligente, d'une beauté frappante, n'ayant jamais été effleurée par le souffle même du scandale, et cependant débarrassée, grâce à son éducation théâtrale, de l'affectation d'un rigorisme trop sévère, elle avait tout pour devenir l'héroïne du jour. A ce moment, ne l'oublions pas, elle n'appartenait pas au théâtre. Elle était la femme d'un riche planteur, et elle avait ses entrées dans tous les salons, à commen-

1. Lond., Smith Elder and C°.
2. Lond., Kegan Paul, Trench and C°.
3. Lond., Richard Bentley and son.

cer par celui du palais de Saint-James. L'influence de ce mari d'Amérique se laisse naïvement voir dans toutes ses révélations. Des hommes de réputation européenne faisaient leurs délices de sa société. Les vieillards surtout étaient charmés de cette fraîche et vivante image de la jeunesse et du bonheur. Lady Holland, la bizarre et quinteuse maîtresse de *Holland House,* dans les salons de laquelle se pressait tout ce que le parti libéral comptait de plus brillant, lui fit constamment — et en vain — les plus chaudes avances pour l'attirer à ses réceptions. Sydney Smith, le grand théologien et le fameux bel esprit, fit sa meilleure plaisanterie pour lui plaire. Le banquier-poète Rogers adoucit quelquefois en la voyant son visage renfrogné; et un jour qu'elle lui demandait pourquoi il avait été si dur pour elle, — il était dur pour tout le monde, — il prit dans sa main le délicat menton de la jeune femme et fit le geste d'arrêter ses questions par un baiser.

Il est difficile de dire ce qui fait le charme spécial de ces souvenirs. Tout homme qui a fait de lointains voyages sait qu'une lettre de femme lui donne sur sa famille et sa maison des détails bien plus intéressants qu'il ne pourrait en apprendre de ses correspondants de l'autre sexe. Ce genre d'observation qui s'applique aux intérêts et aux événements ordinaires dont se compose la vie, voilà ce qui distingue les lettres de miss Kemble. Mais ce qui semble encore plus attrayant, parce que cela lui appartient plus en propre, c'est la marque évidente d'une nature noble, généreuse et sympathique qui se développe inconsciemment. D'elle-même elle ne parle guère, si ce n'est incidemment. Nulle part un mot sur les différends entre elle et son mari qui amenèrent le divorce, ni sur le divorce lui-même. Pas une plainte, pas une expression amère ne sort de ses lèvres. Dans les quelques réflexions où elle juge les choses qui se rapportent à cette portion de sa vie qui n'est pas encore écrite, et par lesquelles elle clôt le volume, elle se montre, comme cela est bien naturel, pleine de foi dans le passé. Enthousiaste de Rachel, elle n'est pas tout à fait juste pour Mme Sarah Bernhardt. Même dans ce cas, cependant, elle est pleine de modération et ne prononce pas le nom de l'artiste qu'elle ne saurait louer. Il y a dans le livre trop de vues et de spéculations théologiques, et l'on pourrait avantageusement retrancher une partie des discussions. Heine dit qu'une femme sans religion est une fleur sans parfum, et les hommes ne sont pas capables d'apprécier trop haut chez une femme un étroit esprit d'investigation. Le piétisme de miss Kemble doit donc gagner notre indulgence. Pourtant il est en grande partie superflu. Sur les questions politiques d'il y a quarante ans, elle fait preuve d'une singulière sagacité, et ses opinions sur le commerce des esclaves paraissent avoir contribué à élargir la distance entre elle et son mari. Les passions soulevées dans le Sud par tout essai d'intervention dans le système de l'esclavage étaient si bouillantes, que la vie d'une femme qui essayait d'élever les esclaves de son mari au-dessus de la barbarie la plus abjecte était loin d'être en sûreté. Une chose singulière dans ce livre, c'est que, tout en reflétant avec tant de sincérité et de naïveté la vie et les sentiments de l'auteur, il offre une triste leçon sur l'existence. Au début, lorsque le sang circule librement et que toute la nature déborde de joie, ces souvenirs sont positivement inspirés, enflammés. Avec l'âge mûr viennent les souffrances, la douleur, les échecs ; et tout cela se montre inconsciemment dans le journal et la correspondance, exerçant une influence relativement décourageante sur le lecteur. Il n'y a cependant pas à se plaindre : l'effet produit est dû simplement à ce sentiment des déceptions de la vie qui surgit dans tout être humain à certain point de sa carrière, et qui est souvent plus poignant chez ceux mêmes dont la vie semble au monde la plus digne d'être enviée. Un sens pénétrant des faiblesses des grands hommes avec lesquels elle avait des relations fréquentes ajoute à la vivacité des descriptions de miss Kemble. Parmi les nombreuses anecdotes nouvelles qu'elle raconte sur Sydney Smith, j'en ai vainement cherché une que je pusse citer. L'esprit y consiste toujours en quelque jeu de mots impossible à rendre dans une langue étrangère, à moins qu'il ne porte sur quelque trait de la vie anglaise, qui, pour des Français, demanderait une longue explication. Elle donne un humoristique portrait des deux poètes Wordsworth et Rogers. Wordsworth est peint d'un trait amusant et caractéristique, quand elle nous le montre, pendant un séjour qu'il fit à Althorpe, résidence du comte Spencer, allant chaque jour s'asseoir dans la magnifique bibliothèque du château, mais jamais sans avoir dans la main un volume de ses propres poésies. La collection de livres d'Althorpe passa au duc de Marlborouhg, et c'est celle qui se vend aujourd'hui à Londres sous le nom de bibliothèque de Sunderland ou de Marlborough. A propos de Rogers également, miss Kemble raconte que, lorsqu'il était vieux, elle avait l'habitude d'aller lui faire la lecture, et que, quand elle lui avait demandé ce qu'elle devait choisir, il lui mettait régulièrement dans les mains ses propres poèmes, dont un exemplaire était toujours sur une table près de lui. J'ai parlé longuement de

ces souvenirs, sans réussir, je le crains, à en donner une idée convenable. Ils ont produit une grande sensation en Angleterre et peuvent prétendre à une popularité qu'aucun ouvrage de ce genre, paru ces dernières années, ne saurait lui disputer.

Un livre d'un ordre tout à fait différent s'est glissé au jour presque sans bruit. Je veux parler des *Nouvelles Mille et Une Nuits* (*New Arabian Nights*[1]), de Robert Louis Stevenson. J'ai plaisir à appeler l'attention sur cet ouvrage, car je crois qu'il révèle chez l'auteur une veine de génie, et qu'il vaut la peine d'être traduit en français. M. Stevenson est un jeune écrivain que sa mauvaise santé oblige à vivre beaucoup à l'étranger, ce qui fait que je ne le connais pas personnellement. Ses premiers ouvrages étaient pleins de promesses. On peut dire que celui-ci les tient. Dans un des derniers numéros du *Livre,* j'appelais l'attention sur ses *Familias Studies of men and books,* et je citais même un ouvrage antérieur de lui, les *Travels with a Donkey in the Cevennes.* Dans ces *Nouvelles Mille et Une Nuits,* M. Stevenson fait preuve d'un talent de narrateur assez semblable à celui d'Edgar Allen Poe. Les histoires sont essentiellement mélodramatiques et semblent indiquer chez l'écrivain un don presque inconnu dans la littérature anglaise moderne, celui de la puissance dramatique. Mais une certaine saveur d'ironie cachée leur enlève tout caractère d'extravagance. La façon doucement humoristique dont sont traités les sujets, auquel le titre sert comme d'excuse, jette un grand charme sur ces récits. Je ne sais si ce charme pourrait se conserver dans une traduction. Dans le premier volume, celui qui est le *Deus ex machina* et le héros est un certain personnage très illustre qui joue un rôle analogue à celui du sultan Haroun-al-Raschid, et court le monde, avec une espèce de grand visir militaire, en quête d'aventures. Cet illustre personnage, dont on parle toujours sous le nom de prince Florizel de Bohême, mais dont le déguisement n'est pas beaucoup moins transparent que celui du prince d'Écosse employé, dans des conditions beaucoup plus compromettantes, dans un roman français mis depuis au théâtre, est aussi le portrait de la même individualité. Les révélations que nous fait M. Stevenson sur la royauté seraient passablement indiscrètes, si, à la fin du volume, il ne nous avertissait que tout cela n'est que pure plaisanterie. Dans une des aventures, on représente le prince tuant un homme en duel dans le jardin d'une maison de Londres, et enterrant dans un trou qui lui était destiné à lui-même le corps d'un adversaire qui avait projeté de l'assassiner, mais avec lequel le prince avait daigné croiser le fer. Le prince daigne aussi l'égorger de ses propres mains, condescendance dont on ne rapporte pas beaucoup d'exemples de la part d'héritiers royaux. Les gens prosaïques seront capables de prendre au sérieux ces histoires. Pour les gens plus sagaces, ce sera un grand attrait que de comprendre que tout cet appareil mélodramatique, qui donne la chair de poule, n'est que pure fantaisie d'esprit. Parmi les histoires du second volume, deux ont pour scène la France. L'une d'elles raconte un épisode imaginaire de la vie de François Villon, et, j'ose le dire, caractérise beaucoup mieux son héros que ne le fait l'esquisse dramatique de M. Paul Ferrier sur Tabarin, ou le portrait plus connu de Gringoire, par Théodore de Banville. Ces personnages avaient pourtant l'avantage d'être présentés au public avec l'art exquis de M. Coquelin. *La porte du sire de Malétroits,* la seconde histoire française, n'aurait besoin que d'être traitée un peu plus dans le style de la farce pour être digne de figurer dans quelque futur dizain de *Contes drôlatiques.*

Plusieurs travaux importants sur Shakespeare nous arrivent d'Allemagne, où les œuvres de notre grand poète dramatique sont étudiées avec un zèle que la science n'accompagne pas toujours, mais qui suffit pour nous donner une légitime cause d'orgueil. Le dernier travail qui nous vienne de cette source est, à quelques égards, une nouveauté. C'est un texte d'Hamlet, édité par M. Karl Elze, dans lequel on a suivi l'orthographe employée au temps de Shakespeare. Il y a des quantités de fac-similés des éditions in-folio et in-quarto d'Hamlet. Mais M. Elze n'adopte exclusivement ni l'une ni l'autre de ces éditions : il les fait toutes concourir à lui fournir une version qu'il donne comme aussi rapprochée que possible du texte même écrit par le dramaturge. Au temps de Shakespeare, l'orthographe anglaise était si incertaine qu'un écrivain ne se donnait pas la peine d'épeler toujours son nom de la même manière. J'ai moi-même rencontré le même mot se présentant deux fois dans la même ligne avec une orthographe si différente que, de cinq lettres qui le composaient, deux seulement restaient les mêmes. La tentative qui nous occupe est par conséquent plus curieuse qu'elle n'a de valeur. Notre *New Shakspere Society* se propose cependant de faire pour l'ensemble de l'œuvre de Shakespeare ce que M. Elze a fait pour *Hamlet,* et elle s'est déjà, me dit-on, engagée dans cette tâche. La nouvelle édition d'*Hamlet* est publiée par MM. Sampson, Low, Marston, Searle et Rivingston.

1. London, Chatto and Windus.

Si quelque collection moderne peut prétendre rivaliser de gloire pour la beauté de l'exécution matérielle avec les elzévirs, c'est la collection sur vélin (*parchment series*) de MM. Kegan Paul et C[ie]. Les presses anglaises n'ont jamais produit d'œuvres plus délicates ou plus attrayantes au point de vue typographique. Le dernier volume qui vient de s'ajouter à cette collection, laquelle en compte maintenant neuf ou dix, est un recueil qui a pour titre *Eighteenth century Essays selected and annotated by Austin Dobson*. La liste des écrivains que l'on connaît sous le nom d'*essayistes anglais* est si longue et leurs écrits si volumineux, qu'un choix est indispensable, si tant est qu'à une époque comme la nôtre il faille rien conserver d'eux. M. Dobson a tiré du *Spectator*, du *Tattler*, du *Rambler*, du *Idler*, etc., les essais les plus caractéristiques d'Addison, de Steele, de Johnson, de Goldsmith, de Chesterfield et des autres écrivains que l'on regarde aujourd'hui comme classiques. Le choix a été fait avec soin et jugement; les notes sont satisfaisantes et le livre, en un mot, mérite, à tous égards, qu'on désire le posséder.

Essays on theatrical criticism [1], par Mowbray Morris, est la réimpression de quelques études sur la condition présente du théâtre anglais, telles qu'elles avaient déjà paru dans les journaux ou les revues. Leur publication a produit une certaine sensation, parce que M. Morris s'efforce de prendre une attitude plus indépendante que celle des critiques, ses collègues, avec lesquels il tient surtout à n'avoir aucun point en commun. Les vues n'ont cependant rien d'extraordinaire; et après avoir, d'une assez amusante façon, fait parade d'indépendance, il finit par dire exactement la même chose que ce qu'ont dit avant lui tous les critiques en réputation. *Essays on theatrical criticism* est un livre agréable dans son genre, mais qui n'a rien pour se recommander auprès des lecteurs français.

En parlant de la poésie, j'ai omis de mentionner *the Human Inheritance and other poems* [2], par

1. London, Remington and C°.
2. London, Eliot Stock.

William Sharp. L'auteur de ce beau volume est un pénétrant observateur de la nature; il est doué d'une grande puissance d'analyse et a, en une remarquable mesure, l'inspiration poétique. Il affectionne les sujets domestiques, et les peintures de la vie qu'il nous présente sont suffisamment accompagnées de ces spéculations religieuses et métaphysiques en faveur parmi nous. Le poème intitulé *Motherhood* est une composition remarquable et puissante. Dans la partie du principal poème qui a pour titre *Youth's Inheritance* se déploient beaucoup de sensibilité et quelque passion. Cette partie a même quelque chose de l'éclat de coloris qui distingue la *Lusiade* de Camoens.

Je ne crois pas que je rendrais grand service aux lecteurs du *Livre*, ni que je les amuserais beaucoup en m'arrêtant à *Natural Religion* [1], par l'auteur de *Ecce Homo*. C'est un livre qui a de l'intérêt et de la valeur pour les esprits que préoccupent certaines études métaphysiques, et qui, de plus, est écrit dans un style brillant et avec une argumentation pressante. Son principal objet est de mettre en avant cette idée que l'art, la culture intellectuelle, les sciences, font partie de la religion, ou plutôt constituent la religion même.

Un ouvrage important, auquel je ne peux accorder l'attention qu'il mérite, mais qui doit compter parmi les productions les plus distinguées de l'érudition anglaise, est celui qui a pour titre *An Etymological Dictionary of the English languages arranged on an historical Basis* [2], par le Rév. Walter W. Skeat, M. A. C'est une œuvre de science profonde, qui représente les labeurs d'une grande partie de la vie de l'auteur. Il a déjà conquis sa place et fait autorité. C'est un livre indispensable à tous ceux qu'attirent les études philologiques.

1. London, Mamillan and C°.
2. Oxford, Clarendon Press.

JOSEPH KNIGHT.

ITALIE

Milan, 6 novembre.

A l'occasion des fêtes commémoratives de Virgile que la ville de Mantoue a célébrées au mois de septembre dernier, M. Tullo Masserani prononça un discours très remarquable sur la vie et les œuvres du grand poète latin. Mais ce discours n'était qu'un résumé d'un grand ouvrage dont on vient d'annoncer la prochaine publication.

Les fêtes en l'honneur de Guido d'Arezzo, bénédictin, l'inventeur de la gamme et des notes de musique, ont donné lieu à la publication d'une étude historique et critique par M. Antonio Brandi; éditeur, M. Barbera, de Florence. L'ouvrage se compose d'une introduction et de six livres : 1° de la naissance de Guido jusqu'aux premières manifestations de son génie musical; 2° résumé historique de la musique depuis l'antiquité la plus éloignée jusqu'à Guido d'Arezzo; 3° le moment le plus glorieux du monastère Pomposiano et la publication du *Micrologo* de Guido; 4° les *Invenzioni* et le *sistema* de Guido, comparé au *système grec;* 5° continuation de l'exposition du système et des inventions de Guido; 6° Guido à Rome; sa mort.

A cet ouvrage font suite les *Operette musicali* de Guido, telles que les a publiées, pour la plus grande part, l'abbé Geberto dans son *Recueil* du siècle dernier, et suivant la récente publication du savant Coussemaker. Le volume contient un dessin de l'ancien temple de Pomposa et un facsimilé de l'écriture neumatique de Guido.

Luigi Morandi : *Voltaire contre Shakespeare, Baretti contro Voltaire conotto lettere del Baretti mai publicate in Italia* (Roma, A. Sommaruga, 1882). M. Morandi nous fait connaître l'histoire de la polémique sur Shakespeare, dans laquelle les noms de Voltaire et de Baretti sont si vivement intéressés.

M. Bretti, l'Aristarque de la *Frusta letteraria,* est posé dans une attitude fort avantageuse vis-à-vis du grand homme et il ne parut peut-être jamais en si bonne lumière; car il fut toujours un peu calomnié, ce pédant plein d'imagination. Huit lettres inédites de Baretti, supprimées par la censure, sont la curiosité de ce volume. Elles furent écrites sur la demande de l'éditeur qui publia le discours contre Voltaire et qui avait demandé à Baretti de lui choisir quelques lettres d'auteurs italiens. Celui-ci composa ces lettres et les attribua à l'un et à l'autre.

M. Zanichelli, éditeur à Bologne, vient de publier deux livres qui seront beaucoup lus : *Garibaldi,* par Giosué Carducci, et *Racconti e Liriche,* par Enrico Panzacchi. Le premier de ces deux volumes est un recueil de vers et de prose. Parmi les poésies, nous trouvons l'ode pour *Edoardo Corazzini* et celle intitulée *In morte di Giovanni Cairoli,* qui se termine par la fameuse imprécation : *La nostra patria è vile.*

Enrico Panzacchi est un poète élégant et délicat. Nous prenons au hasard le morceau suivant qui permettra aux lecteurs du *Livre* d'apprécier le poète.

Le lyrisme est le ton dominant de ses poésies :

Alla fontana, un di garrula, or muto
Speco, il vecchio mi guida
Dove limghe ore ti miro seduto,
Pallido in volto come il suicida

E il guardo giu nelle verd'acque fisso
Donde tacitamente
Le morbide lusinghe dell' abisso
Saliano a carezzar l'egra tua mente.

Andi io siedo e son triste. Entro la testa
I tuoi canti piu belli
Mi suonan come in notte di tempesta
Flebili canti di smarriti angelli;

Nè mai com'oggi ho mi surata in core,
Pensemdo, a parte a parte
La possanza crudel del tuo dolore
E la spietata vanità dell'arte....

Enrico Panzacchi n'est pas seulement poète et conteur exquis, il est aussi un fin critique, plein de goût, de délicatesse et ardent dans ses enthousiasmes.

Après vingt ans d'une vie d'aventures, Domenico Milelli s'est retiré en Calabre, son pays natal; là, dans l'isolement et la tranquillité, il se livre à un travail assidu, partageant son temps entre la traduction d'une œuvre d'Orazio, et les scènes de son nouveau poème : *Kokodé.*

Kokodé, le héros du poème, est un de ces hommes à la mode que l'on rencontre partout, dans les salons en vogue, aux foyers des théâtres, aux promenades, aux courses. Kokodé a voyagé beaucoup. Il a parcouru tous les pays sans pouvoir réaliser son rêve. Esprit inquiet, doué d'une constitution robuste, altéré de plaisirs, il adore un idéal qu'il ne peut voir réaliser ni à Naples, ni à Rome, ni à Florence, ni à Milan, ni à Turin... L'Italie, sa chère patrie, lui paraît un pays détestable, où l'art est au pouvoir d'un tas d'ignorants pervertis, où la politique n'offre un champ d'action qu'aux rhéteurs, à quelques fripons audacieux et aux philosophes intolérants.

Tous ses efforts pour parvenir à un rang élevé ne peuvent aboutir; il ne peut arriver, quel que soit le chemin qu'il entreprend; voilà le secret de la douleur de cet orgueilleux. A la fin, exaspéré, le cœur ulcéré et dégoûté de tout, il cherche un dernier refuge dans une famille; mais la famille le repousse. Alors il maudit tout, ses amis, ses proches, la société, qui lui ont brisé le cœur, et ne voulant pas se tuer, il rêve le silence du désert et s'en va cacher sa vie dans les glaciers et les solitudes du pôle.

La nuit polaire, l'immense nuit silencieuse dort sur la glace...

Non fil d'erba o fior, per quanto
Gira intorno il tetro vallo,
Die lampeggia nella bianca
Sua corazza di cristallo.

Kokodé est livré à lui-même : pas une chaumière dans cette terrible solitude, où se dresse le pic de Weroèn, tout armé de glace comme un géant des légendes scandinaves. La nature semble morte dans l'immobilité de l'hiver polaire. Kokodé veille et écrit.

On n'entend que le grincement de sa plume courant sur le papier. Il repasse dans sa mémoire toute sa vie passée, il ressent les douleurs poignantes, il retrouve les illusions de sa jeunesse, les joies fugitives, et il écrit. Il revoit l'Italie avec ses paysages resplendissants inondés de lumière, et il écrit l'histoire du nouvel État depuis 1860; tous les hommes qui l'ont heurté de quelque façon, il les marque au front avec la bile qui s'est accumulée dans son âme.

L'étrange poème est à son dernier chant; il contient de la musique de Paliziano, de la colère mordante de Heine, de la fantaisie débridée d'Edgar Poe : les plus pures traditions classiques s'y heurtent contre les plus folles et les plus grotesques émanations du romantisme.

Il ne manque plus que la conclusion; la plume alors tombe des mains de Kokodé, ses yeux fatigués se ferment. Il dort. Lorsqu'il se réveille, il voit du côté nord une immense bande de feu qui déchire la nuit. Une aurore boréale plane sur la vaste plaine glacée. Au fond, les étoiles de l'Ourse font l'effet de boucliers étincelants, et une figure de femme passe drapée dans une nébuleuse. Monté sur la cime du pic gelé, les cheveux aux vents, les yeux pleins de lumières et de visions, Kokodé semble un dieu sur le point de s'élancer de la terre au ciel.

L'inspiration l'a saisi; la flamme scintillante de l'aurore est entrée dans son âme. Dans cet immense incendie il entrevoit toutes les formes de l'éternelle matière et les phénomènes qui se renouvellent. Son cœur desséché refleurit comme un vieux tronc qui repousse. Il se remet à écrire, agité par une fièvre divine, le dernier chant du poème à la lumière de *l'Orsa*. Il vient de trouver la conclusion de son poème et une foi nouvelle. Il croit en la matière. Désormais, il peut retourner parmi les hommes et abandonner sa Thébaïde de glace.

La liste des romans nouveaux et de contes et nouvelles est assez longue :

Catene (chaînes), un beau roman de Cordelia (Mme Joseph Treves) sur la question du divorce; l'auteur prouve par de nombreux faits que le divorce est nécessaire. — *Biancospino,* par M. Giulio Barrili. — *C'era una volta*, par Luigi Capuana. Recueil de nouvelles pour les enfants, où il s'agit des fées et des jeunes princes enchantés du *Lupo manaro*, et d'autres merveilles. — *Pane nero,* par Giovanni Verga. Une puissante peinture des misères des pauvres gens. — *La Regina Margherita,* par Arnaldo Vassallo (le directeur du *Fracassa*). Un roman de l'école de Dumas père. — *Trecce nere,* novelle abruzzesi, par D. Ciampoli, un robuste imitateur de G. Verga. — *Su e giu per Firenze,* par Yorick (avvocato Pietro Ferrigni), seconde série de ses chroniques amusantes. Beaucoup d'esprit, beaucoup de verve et une grande richesse de langue. — *Il tramonto d'un ideale,* par la marquise Colombi. Une étude délicate de la vie du cœur.

BRUNO SPERANI.

PAYS-BAS

Roulers, 2 novembre 1882.

Par ce temps d'accalmie, d'ailleurs annuelle et générale, nous n'avons que peu de nouveautés à enregistrer depuis notre dernier courrier; par contre, on nous promet une avalanche de nouveaux livres pour la saison d'hiver. Pour le moment, nous avons à enregistrer quelques romans et nouvelles, tels que *Eb en Vloed,* de Rich.-P.-A. Van Rees; *De Madonna van Duinlust,* de Piet Vluchtig; *Schetsen,* de M. W. Scheltema, tous trois parus dans la collection *Guldens-Editu* de Henri-J. Stemberg, de la Haye; — une édition annotée de l'ancienne revue *Braga,* qui fit beaucoup de bruit et de bien il y a quelque quarante ans, et devenue une pièce historique et une curiosité littéraire; nous devons regretter toutefois que les annotations ne soient pas plus complètes et que l'annotateur ne lève pas tous les voiles; — un drame, *Gudrun,* publié chez

Ad. Hoste, à Gand, héritage que nous a laissé un talent naissant et plein de grandes promesses, le poète Albrecht Rodenbach que la mort nous enleva à l'âge de vingt-quatre ans; — un joli petit livre : *Bloemenleven,* de Tevilinck-Stijns, auquel la critique a fait un excellent accueil; deux volumes de nouvelles d'un style sobre et soigné : *Tot Aandenken,* de Van Cuyck, et *In de Kempen,* de Gustaf Segers, publiés chez L. de la Montagne, à Anvers.

Si la librairie littéraire ne nous a pas apporté durant l'été des œuvres bien importantes, la librairie d'art nous a fourni une publication digne de prendre place parmi les plus belles productions de notre temps. Je veux parler de la publication artistique entreprise par l'éditeur Henri-J. Stemberg, de la Haye, et portant pour titre : *Onze Hedendaagsche Schilders* (nos peintres contemporains.

Cette splendide publication, consacrée aux peintres hollandais contemporains, compte actuellement dix livraisons à 2 fl. 50 chacune.

En format grand in-folio, chaque livraison contient le portrait photographique du peintre auquel la livraison est consacrée, quatre ou cinq dessins du peintre ou d'après ses tableaux et sa biographie. Celle-ci est due à la plume autorisée de M. C. Vosmaer, un érudit connu de tous ceux qui s'occupent des choses de l'art; c'est assez dire qu'elle est écrite avec tout le talent qu'exige une publication de cette importance.

Les livraisons parues jusqu'à ce jour sont consacrées : la première, à Jozef Israëls, le peintre d'intérieurs, de marines et de paysages calmes et quelque peu tristes et rêveurs, mais revêtant un cachet bien hollandais ; — la seconde, à David Bles, le peintre satirique, qui rit si agréablement et sans méchanceté des travers de son siècle; — la troisième, à Johannes Bosboom, qui unit sa gloire de peintre à celle que sa femme, l'illustre romancière Mme Bosboom-Toussaint, sut acquérir sur le terrain de la littérature et de l'histoire ;—la quatrième, au peintre de l'école anglaise et qui, né Frison, se fit naturaliser Anglais, Laurens Alma Tadema ; — la cinquième, à H.-W. Mesdag, le peintre de marines et du panorama de Scheveningue, à la Haye; — la sixième, à Herman-F.-C. Ten Kate, le peintre d'histoire choisissant de préférence ses sujets dans l'époque de la République batave ; — la septième, au paysagiste J.-W. Bilders; — la huitième, à Al.-H. Bakker Korff, le peintre plein de sentiment et d'humour, mais toujours concentré et d'une exécution finie ; — la neuvième, à Charles Rochussen, l'illustrateur de livres. Bien que la liste des livres qu'il a illustrés remplirait une colonne du *Livre,* pour ne nommer que le principal, nous citerons *Ons Voorgeslacht,* par Hoffdijk, un livre qui de notre temps ne sera pas surpassé ni comme texte ni comme illustration; notons encore que presque toutes ces magnifiques illustrations ont été lithographiées par Rochussen lui-même. Aussi ce livre, qui depuis longtemps n'est plus dans le commerce, augmente tous les jours de valeur et est destiné à être recherché plus tard contre les prix les plus élevés.

La dernière livraison parue jusqu'à ce jour est la dixième et est consacrée à Willem Roelofs, le peintre paysagiste et savant entomologue.

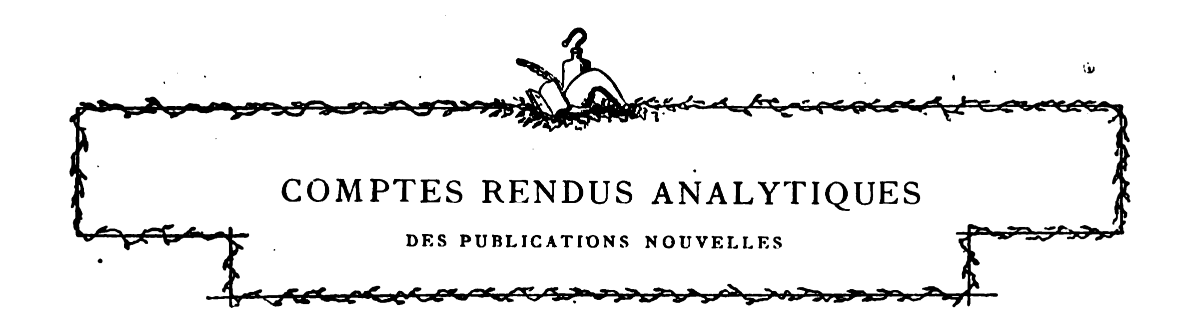
Nous terminons ces quelques lignes sur cette magnifique publication en faisant des vœux pour qu'elle puisse être menée à bonne fin et former ainsi pour les Pays-Bas l'équivalent de la galerie contemporaine; nous le souhaitons d'autant plus vivement parce que l'éditeur Henri-J. Stemberg a commencé ces jours derniers la publication d'une série semblable à celle des peintres, mais consacrée aux principaux de nos littérateurs. Nous espérons pouvoir, dans quelque temps, en entretenir aussi les lecteurs du *Livre.*

Chez A.-W. Sythoff, à Leyde, a paru la première livraison d'un ouvrage bibliographique sous le titre : *Bibliographie en Boekhandel,* par R. Van der Meulen. Le livre promet d'être intéressant et très utile aux apprentis libraires et à tous ceux qui s'occupent des choses de la librairie ou de la bibliographie; mais il est à regretter que, comme toujours, l'auteur n'ait pas su mieux rendre justice aux autres nations qui, si elles ne peuvent pas s'enorgueillir d'une organisation bibliopolique aussi complète que la Hollande, n'en comptent pas moins des hommes dévoués ne considérant pas la librairie comme une simple affaire mercantile, mais comme un sacerdoce et s'y vouant par principe.

La Hollande a fêté dernièrement le soixante et onzième anniversaire de sa grande romancière, Mme A.-L.-G. Bosboom-Toussaint; un magnifique album lui a été offert et toutes les sommités littéraires s'étaient donné rendez-vous pour offrir leurs hommages à cette femme vénérable dont le talent s'étend et semble rajeunir à mesure qu'elle avance en âge. Puisse-t-elle bien longtemps encore nous être conservée!

De Seyn Verhougstraete.



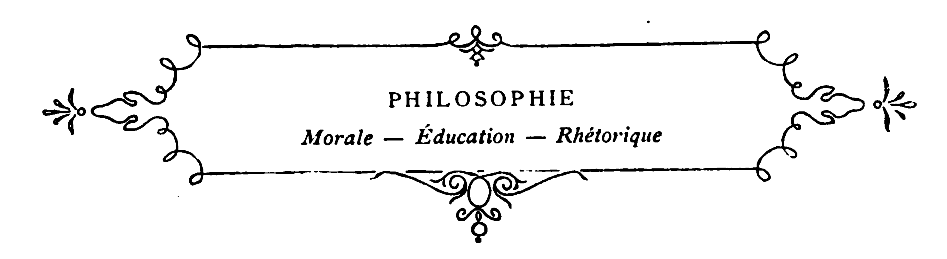


JURISPRUDENCE

Les Tribunaux comiques, par JULES MOINAUX, illustrés par Stop; seconde série. Librairie Chevalier-Marescq. Un volume in-18. — Prix : 5 francs.

Sous ce titre : *les Tribunaux comiques*, M. Jules Moinaux, le chroniqueur judiciaire du *Charivari* et de la *Gazette des Tribunaux*, nous avait, l'année dernière, donné un choix de ses chroniques les plus spirituelles. Le public fit le meilleur accueil à l'ouvrage; nous en avons rendu compte en son temps (voy. 2e année, *Bibl. mod.*, p. 610). Encouragé par ce succès, M. Moinaux a publié une seconde série de ces chroniques et les a fait précéder du tableau que présente, quelque temps avant l'audience, la salle des pas perdus. Malgré l'esprit dépensé dans ce livre de 400 pages, malgré les illustrations de Stop, ce second volume paraît avoir un succès moindre que le premier.

Pourquoi ? Peut-être parce que nous nous montrons en général peu disposés à faire l'acquisition d'ouvrages qui, formant chacun un tout complet, sont cependant destinés à faire collection. On a acheté le premier volume, pensant qu'il ne serait suivi d'aucun autre; on n'achète pas le second par crainte du troisième ou du quatrième.



Les Entretiens d'Épictète recueillis par Arrien, traduction nouvelle et complète par V. COURDAVEAUX, professeur à la faculté des lettres de Douai. Deuxième édition, revue et corrigée. Un volume in-12. Paris, Didier et Ce, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

La première édition date de vingt ans déjà.

M. Courdaveaux, qui regrette que les stoïciens n'aient pas, en même temps qu'ils affirmaient leur foi profonde en Dieu, enseigné la possibilité d'une autre existence pour l'honnête homme, pense — et il n'a pas tort — qu'une nouvelle édition de sa traduction des *Entretiens d'Épictète* devra être, aujourd'hui surtout, accueillie favorablement pour cette raison même que les *Entretiens*, comme le *Manuel*, sont une morale pratique sans la croyance aux peines et aux récompenses d'une autre vie.

On disputait hier et l'on dispute maintenant encore touchant l'enseignement de la morale dans les écoles; la morale, disaient et disent quelques-uns, ne saurait être enseignée à part de la religion. M. Courdaveaux, dans sa préface, vise ces disputes, soit; mais puisqu'il s'adresse au vrai public, aux lecteurs qui se préoccupent assez peu des problèmes de la philosophie, pourquoi ne leur fait-il entendre au moins le nom d'une doctrine qui mériterait d'être plus généralement connue, d'une doctrine qui se trouve comporter précisément une morale *laïque*? Comme ils savent qu'il existe des écoles positivistes, il leur parle de la morale de Spencer, de celle de Comte; il ne goûte qu'assez modérément ces deux morales, il montre pourtant à leur endroit plus que de la complaisance; il aurait dû, ce nous semble, se faire initiateur — c'était le cas — il aurait dû leur parler de la doctrine de Kant, de celle de M. Renouvier, le chef de l'école criticiste, doctrines qui, loin de fonder la morale sur la religion, fondent, au contraire, la religion sur la morale.

Ce reproche fait, nous nous empressons de reconnaître que le savant professeur a fort bien caractérisé les enseignements moraux d'Épictète; il les a rapprochés de ceux des autres stoïciens, et il a montré qu'ils leur étaient supérieurs en ce qu'ils enfermaient des préceptes de charité.

Les *Entretiens d'Épictète rapportés par Arrien,* les *Pensées de Marc-Aurèle,* sont livres qui devraient figurer dans toutes les bibliothèques d'école. MM. Courdaveaux et Barthélemy Saint-Hilaire écriraient d'autres préfaces, destinées, celles-là, à permettre aux enfants de quatorze et quinze ans de lire, avec respect, par suite avec profit, ces pensées, ces sentences, qui nous commandent de travailler à rendre notre raison et notre volonté toujours meilleures, de nous abstenir de toute action qui pourrait nous faire perdre notre dignité d'hommes. Mais on ne lit pas de ces livres à quatorze et quinze ans! Si quelques-uns de nos enfants qui ont cet âge lisent de ces livres, et quand ils le font, ils se plaisent à laisser se graver dans leur mémoire le précepte avec la phrase, et, quand ils l'ont faite, ils sont déjà des personnes, ils sont presque des hommes. F. G.

Les Travers d'un grand peuple, par M. B. Poitevin. Paris, Auguste Ghio, 1882. Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

Dans un même compartiment voyagent jusqu'à Tours deux jeunes gens, M. le baron de Rechignard, Raoul Dugué, et un monsieur déjà d'un certain âge, l'homme gris, qui est sans doute un commissionnaire en vins. A Tours, deux autres jeunes gens, Brunoi, sous-inspecteur des finances; Brosselèche, peintre distingué, montent dans ce même compartiment. Tous ces messieurs causent, discutent : l'expédition est une faute politique, leçon d'histoire — c'est l'homme gris qui la fait — l'administration française est à la fois hautaine et paperassière, leçon d'économie politique — celle-ci est faite par le peintre distingué — déjà l'utilité des décorations est assez vivement critiquée; mais c'est plus loin que la thèse : les décorations sont le mal, sera présentée avec tous ses développements.

Nous n'admettons pas que l'on écrive des romans utilitaires, des romans qui doivent servir à prouver *quelque chose;* nous l'admettrions, que nous blâmerions encore M. Poitevin de faire soutenir si maladroitement par ses personnages des thèses d'ailleurs cent et mille fois soutenues.

Mais poursuivons. L'homme gris, au moment de quitter les jeunes gens, leur donne sa carte, sur laquelle se trouvent ces mots : John Labatut, *senator, minister of the United States of America at Saint-Petersburg.* M. le baron de Rechignard, qui ne sait parler que le français, puisqu'il est attaché d'ambassade, ne peut lire la suscription de cette carte. Il ne devine même pas en quelle langue elle peut bien être écrite; on la lui traduit, son flair de diplomate l'avait trahi, l'homme gris n'était pas commissionnaire en vins.

Le baron de Rechignard est le traître de l'œuvre politico-littéraire; tous les autres personnages, qui sont incessamment à la recherche les uns des autres, qui sont toujours par monts, par vaux, par mer aussi, qui partent, vont, reviennent, repartent à pied, en voiture, en wagon, en paquebot, ont toutes les qualités du cœur et de l'esprit. M. John Labatut, le *Deus ex machina,* toujours agissant, marie son fils avec la sœur de M. Dugué; puis, comme il a deux filles, l'une d'elles avec M. Dugué et l'autre avec le peintre distingué, qui n'est pas seulement un peintre distingué, qui est encore le plus valeureux de tous les capitaines, qui ne s'appelle pas Brosselèche, mais M. Romasnel. Et M. Brunoi ? M. Brunoi, on le marie aussi. Tous ces jeunes gens sont heureux; ils auront beaucoup d'enfants.

Le livre n'est pas écrit; nombre de situations sont invraisemblables ou ridicules; mais les lecteurs qui ne veulent qu'être intéressés à une action rapidement conduite — elle l'est, tous les héros d'ailleurs voyagent beaucoup — liront encore avec plaisir sans doute ce roman, qui ne doit certainement pas être inférieur à tant d'autres dont les titres apparaissent en grandes lettres sur nos murs. F. G.

L'Amour et le divorce, par M. le chevalier de Maynard, ex-conseiller de préfecture de la Manche, membre de l'Institut des provinces. Paris, Auguste Ghio, 1882, un volume in-12. — Prix : 2 francs.

M. le chevalier de Maynard, qui est catholique, qui, comme tel, admire, sans nul doute, le dévouement du Christ mourant sur la croix pour racheter les hommes, devrait, ce nous semble, à nous qui ne faisons pas profession de catholicisme, devrait, disons-nous, se croire le devoir d'aimer et de servir la pauvre humanité, ses frères en Jésus-Christ; point du tout : il parle à la page trente-sixième de son livre de certain élixir de sa composition grâce auquel il a pu guérir un jeune ouvrier atteint d'un mal « secret », et il se loue de n'avoir fait connaître à personne de quels ingrédients était composée sa recette merveilleuse.

Il a guéri un malade non parce qu'il a cédé, c'est à croire, à la pitié, seulement pour éprouver son remède. Les recettes qu'il compose, il les garde pour lui. Il écrit aux pages trente-sixième et trente-septième :

« Quant à la composition de l'élixir, je ne l'ai jamais communiquée à personne, parce que j'ai pensé que si je la donnais, il se pourrait trouver quelqu'un qui, plus tard, prétendrait l'avoir inventée et ainsi tirerait honneur et profit de mon idée; or j'ai toujours eu horreur de servir de marchepied à qui que ce soit; donc mon secret me suivra dans la tombe... »

Il ajoute :

« Toujours sous l'empire de la même pensée, je garde aussi le secret de deux autres élixirs... l'un contre les maladies herpétiques, l'autre contre les scrofules. »

Et il ajoute encore :

« C'est en suivant le même ordre d'idées qu'ayant entendu plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration des domaines se plaindre de la perte énorme qu'éprouve chaque année le gouvernement sur la perception des droits de mutation pour les ventes d'immeubles, par suite de la dissimulation d'une partie du prix de vente, j'ai trouvé, après avoir réfléchi beau-

coup et longtemps, un moyen par lequel cette dissimulation deviendrait impossible, aussi impossible qu'il le serait de faire produire des cerises à un rameau de chêne; le résultat de cette opération serait de faire entrer, chaque année, de 80 à 100 millions dans les coffres de l'État sans qu'il soit besoin de recourir, comme on le fait maintenant, à un odieux et vexatoire arbitraire, lequel a l'inconvénient d'irriter celui qui en est l'objet et, en outre, de ne pas atteindre complètement le but que l'on se propose. Mais, encore là, je me suis dit: si je laisse échapper seulement un indice de mon idée, laquelle offrirait de si grands avantages non seulement à l'État, mais même aux particuliers, qu'elle sauverait quelquefois de la ruine dans les cas d'affaires embrouillées, on me la prend, et c'est fini; enfouissons-la donc au fond de nous-même, ne l'écrivons même nulle part, de peur qu'elle ne soit volée par un autre, comme il est arrivé en bien des circonstances que je pourrais citer. »

M. le chevalier de Maynard, qui a des vérités plein les mains, mais qui tient ses mains fermées, aurait pu écrire sur l'amour et contre le divorce un livre enfermant des considérations toutes neuves et tout originales; pour célébrer la douce sérénité des époux chastes et confiants, il aurait pu emprunter aux poètes leur beau langage harmonieux; il aurait pu instruire et charmer. Il ne l'a pas voulu. Il a couvert des pages blanches de phrases n'exprimant rien que des pensées cent fois exprimées; il a transcrit quelques pièces de vers faites par lui, des pièces que l'on a récitées quelque part, aux applaudissements de la foule; mais ces pièces n'ont rien de poétique.

Il n'a pas entendu enrichir l'humanité de quelque œuvre littéraire, non, non. Il a écrit un ouvrage seulement pour la vente. Encore s'est-il gardé de le faire seulement médiocre; il l'a fait grotesque; on ne l'imitera pas. F. G.

Transmissions de la pensée et de la voix, par M. Louis du Temple, capitaine de frégate en retraite. J. Hetzel et Cᵉ, éditeurs. Un volume in-18. — Prix : 4 francs.

Il ne s'agit point ici, comme on pourrait le croire, d'une étude avant tout philosophique sur les moyens dont l'homme dispose pour communiquer ses pensées. Au point de vue de l'histoire naturelle, ce livre est également incomplet, puisque M. du Temple se borne à décrire, comme dans la plupart des traités, les organes de la vue, de la voix et de l'ouïe. Le geste, les signes de la face ne comptent-ils donc pour rien dans l'expression de nos pensées? Et la main, cet instrument si délicat, qui établit entre les hommes une différence si grande, qui élève à des hauteurs vertigineuses au-dessus des vulgaires ouvriers l'artiste sublime, qu'il s'appelle Raphaël ou l'abbé Listz, pourquoi ne pas y consacrer quelques alinéas avant de parler longuement de la *gravure*, de la *lithographie*, de la *photographie* et de la *galvanoplastie?* Quatre à cinq pages pour exposer la théorie du langage, c'est bien peu alors que cent ne suffisent pas à énoncer les procédés employés pour la fabrication du *papier*, l'historique et l'état actuel de l'*imprimerie*, les origines et les progrès de transmissions *télégraphiques*, *postales* et *pneumatiques*. Au demeurant, ce nouveau volume de vulgarisation, bien que n'ayant aucune valeur littéraire, tiendra une place honorable dans la bibliothèque des *professions industrielles*, *commerciales et agricoles*, puisque quiconque aspire à la demi-science y trouvera sur les matières indiquées des renseignements utiles. G. S. L.

Henri Grégoire, évêque républicain, par H. Carnot, membre de l'Institut, sénateur.

Hier et aujourd'hui, les Habitants des campagnes, par Eugène Bonnemère.

Volumes in-12 (première série) de la *Bibliothèque de la jeunesse française. Éducation morale civique.* — Prix : 1 franc.

Histoire de Vercingétorix racontée au village, par Lionel Bonnemère.

Le Roi d'une île déserte, par Augustin Challamel.

Volumes in-24 (troisième série) de cette même bibliothèque. Paris, librairie centrale des publications populaires, H.-E. Martin, directeur, 1882. — Prix : 30 centimes.

Quatre nouveaux volumes.

Un seul n'emporte pas notre approbation, celui qu'a écrit M. Challamel. Nous doutons que l'enfant prenne plaisir à lire ce récit; on lui conte qu'un Anglais a débarqué dans une île qui n'a que trois habitants : un ancien soldat de la reine d'Angleterre, la femme et la fille de ce soldat; on lui dit que l'ancien soldat ne souhaite rien, sinon marier sa fille avec l'étranger qu'elle aime; on lui dit que, malgré son amour pour la fille de l'ancien soldat, l'étranger éprouve le désir irrésistible de revoir son pays; auquel des personnages l'enfant s'intéressera-t-il? On lui parle longuement de ces troubles du cœur qu'éprouve la jeune fille et qui sont signes d'amour; est-ce bien utile?

Les autres volumes ont de la valeur.

Celui de M. Lionel Bonnemère est écrit comme il convient, avec une grande simplicité de style. Le héros est bien présenté; l'enfant admirera la volonté, l'énergie, le dévouement de Vercingétorix.

A l'auteur du livre portant pour titre : *Hier et aujourd'hui*, nous reprocherions volontiers de n'avoir pas dit que les institutions qui doivent nous paraître justement odieuses *aujourd'hui*, et qui le parurent avant la fin même du XVIIIᵉ siècle, correspondaient pourtant, au moment qu'elles furent établies les unes après les autres, à des besoins plus ou moins consciemment accusés. Mais, cette réserve faite, nous voulons louer l'érudition de l'écrivain, nous applaudissons aussi aux sentiments qu'il éprouve et ne peut laisser de communiquer aux jeunes lecteurs de son livre un ardent amour de la patrie, une confiance sereine dans l'avenir.

Celui des ouvrages qui a incontestablement le plus de mérite est celui qu'a donné M. Carnot. Les adolescents le peuvent lire — il est écrit pour eux — les hommes faits le peuvent également, il a été pensé par un homme politique qui, moraliste, sait reconnaître et juger les grands caractères. M. Carnot avait déjà esquissé en une certaine circonstance le portrait de l'évêque républicain ; il a achevé l'œuvre ébauchée et l'œuvre est parfaite. Il n'a pas laissé dans l'ombre ce qu'on a voulu appeler les défauts de l'abbé Grégoire, il les a au contraire mis en pleine lumière; la fougue, les intempérances de langage de l'évêque expliquent la générosité de son esprit et de son cœur. Le *Henri Grégoire* de M. Carnot vaut la *Jeanne d'Arc* de M. Henri Martin. F. G.

Le Pigeon voyageur (*nouvelle*), par E. Aubin, ancien professeur de l'Université.

Etienne Marcel, par Mme Eugène Garcin.

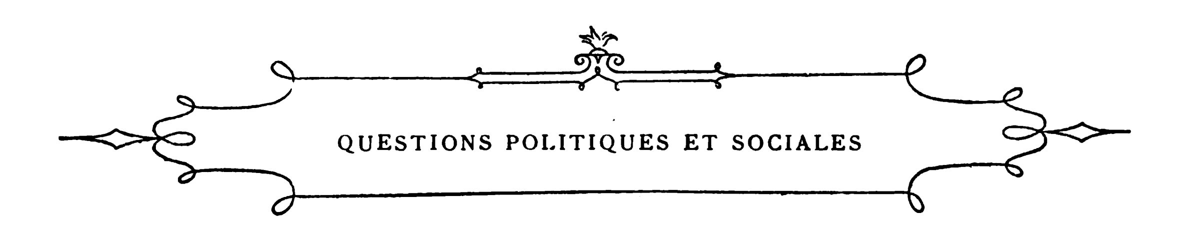
Volumes in-12, de la bibliothèque de la Jeunesse française (1re série). Paris, librairie des publications populaires, H.-E. Martin, directeur. — Prix : 1 franc.

Les nouvelles qui font partie de cette collection sont toutes au-dessous du médiocre ; elles ont même valeur que ces récits publiés à l'usage de la jeunesse catholique par la maison A. Mame, de Tours.

M. Aubin conte l'histoire d'une petite fille qui est intelligente, qui est digne de toutes les bontés que lui témoignent deux familles, qui épouse, après le siège, le fils de sa protectrice, celui qu'elle avait sauvé autrefois ; la vertu est toujours récompensée. Cela est fade, monotone, sans nul mérite de style ou de composition, et puis des invraisemblances, et puis des erreurs trop grossières : la jeune fille voit une bombe tomber dans la rue (on est en décembre 1870), elle court, et, comme faisaient les Lillois assiégés en 1792, elle retire la mèche.

Un livre bien fait est l'histoire d'Étienne Marcel ; il n'était pas aisé à faire, à faire de telle sorte, s'entend, qu'il pût être lu par nos enfants, avec plaisir et profit.

Les Valois sont représentés comme des ennemis de leur peuple, comme des monstres; mais s'ils n'ont pas connu et voulu appliquer les principes de 89, ce n'est pas, ce nous semble, tout à fait leur faute. D'autres jugements nous paraissent aussi peu mesurés. Cette critique faite, nous louons le talent avec lequel l'auteur a exposé les faits historiques de la veille de l'ouverture des hostilités entre la bourgeoisie parisienne et la royauté, avec lequel il a montré qu'il existait bien une tradition d'indépendance et de liberté publique. Les volontés d'Étienne Marcel, aussi les moyens dont il a fait emploi pour les réaliser plus tard, sa conduite équivoque et la faute politique qu'il a commise, sont appréciés fort sagement. Le petit livre d'histoire qu'a écrit Mme Garcin est vraiment recommandable. F. G.



QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Études sur la liste civile en France, par M. Alphonse Gautier, ancien conseiller d'État et secrétaire général du ministère de la maison de l'empereur. 1 vol. de 211 pages. librairie Plon, 1882.

Un homme sans parti pris, auquel on demanderait sous quel régime il croit avoir le bonheur de vivre à présent, serait quelque peu fondé, ce nous semble, à répondre : « sous le régime documentaire ». Depuis un nombre assez respectable d'années, nous sommes en effet « tout aux documents », et c'est même déjà devenu un lieu commun de gémir sur l'indigeste amas de documents, dont nous menaçons d'étouffer. Ces récriminations et ces plaintes peuvent être légitimes, au regard des œuvres de la littérature et de la poésie, et du merveilleux héritage de la muse classique. Il y a un pressant intérêt à ne pas les surcharger de tant de notes, notules et variantes, que nous les voyons déborder le texte, lequel finit souvent par n'être plus qu'un point imperceptible dans ces vastes espaces de commentaires.

Au contraire, lorsqu'il s'agit de l'histoire, nous trouvons que l'on ne multipliera jamais trop les occasions de contrôle, les pièces justificatives, les témoignages directs et les documents techniques et professionnels. A ce titre, nous félicitons de son travail M. Alphonse Gautier, l'auteur du livre que nous annonçons. S'il relève de la contradiction, à propos des chiffres qu'il aligne, ou de la polémique relativement aux tendresses et aux regrets politiques qu'il a la franchise de ne point cacher, et la discrétion de laisser seulement transparaître, c'est là deux points où nous ne nous arrêterons pas. Il suffit que nous puissions indiquer ce volume au lecteur comme un travail bien fait, d'une composition louable, d'un style simple et clair, et comme une source de renseignements historiques recueillis avec la compétence d'un expert et la conscience la plus scrupuleuse.

Avant Louis XVI, ce que nous appelons la liste civile n'existait pas, et nos souverains disposaient d'un crédit en quelque sorte illimité, ou limité seulement par les malheurs du trésor ou les vicissitudes de la politique. La première liste civile fut appliquée à Louis XVI par l'Assemblée de 1790. Il y eut même à cette occasion, entre le roi et les représentants de la nation, un échange de propos et d'écrits d'une telle cordialité, que c'est le roi que l'on vit presque se défendre contre les libéralités excessives des mandataires du peuple. Ces libéralités devaient au surplus rester purement théoriques, et Louis XVI n'entama guère les millions qui lui furent alloués, à l'enthousiasme de la presque unanimité des votants. L'auteur aborde successivement l'étude de la liste civile pendant les règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe et de Napoléon III. Il étudie également les dotations et apanages des princes de la famille de Bourbon et de la famille Bonaparte. Ainsi que l'on s'y attendait, le nom des princes d'Orléans revient volontiers dans ces comptes alignés avec une extrême précision. Ces pages sont loin d'être arides et sèches, et à propos justement de ces questions d'argent, on y voit se dessiner l'humeur, le caractère et les habitudes de chacun des six monarques dont on vient de lire les noms. Ce travail ne nous apporte donc pas seulement un supplément d'instruction, si l'on peut dire, dans le grand procès de ce siècle, il nous amène encore à réfléchir sur la conduite étrange de notre pays, où les luttes des partis contre eux-mêmes ont plus souvent compromis les régimes que n'avait fait l'hostilité de leurs adversaires.

L. D.

Le Ministère des finances, son fonctionnement, suivi d'une *Étude sur l'organisation générale des autres ministères*, par J. Josat, sous-chef de bureau au ministère des finances. Paris, Berger-Levrault et Ce, 1882.

Il est difficile d'analyser un pareil livre. Fait de définitions précises, de renseignements exacts, de divisions sans nombre, il n'existe que par les détails et la remarquable façon dont les mille et un documents qui le composent ont été reliés entre eux. On ne pouvait mieux traiter ni plus complètement étudier un tel sujet. Ce n'est pas un traité d'administration, l'auteur ne se préoccupe pas de théories financières ; la question du meilleur mode de recouvrement des impôts ne le tourmente guère. Il ne se l'est proposé et n'a pas à y répondre. Il a voulu simplement nous expliquer comment les contributions se payaient, comment le produit en est centralisé, comment les différents revenus de l'État, quels qu'ils soient, passent de l'*avoir* au *doit* et réciproquement. Il ne faudrait donc pas chercher, sur quelque point disputé que ce soit, une solution, une polémique dans cet énorme volume. C'est un guide à travers le dédale d'un ministère. C'est la mise à nu des ressorts nombreux qui font mouvoir la grande machine administrative. Avouons que le mécanisme est ingénieux. Il paraît impossible d'imaginer quelque chose de plus fort et à la fois de plus compliqué. Tout se tient et tout s'enchaîne. Le contrôle s'exerce à tous les degrés, et si quelque reproche peut être fait à la façon dont sont gérées nos finances, ce n'est certes pas ici qu'on en trouverait la matière. Les budgets s'aggravent, les charges ne diminuent guère; mais ce n'est certes pas aux comptables des deniers publics et à la manière dont ils s'acquittent de leurs fonctions que, pauvres Français, taillables et corvéables, nous devons nous en prendre. Ce n'est pas eux qui nous condamnent. C'est au parlement que les verdicts se prononcent, que les sentences se discutent. Les agents d'exécution sont naturellement chargés d'exécuter... les contribuables.

Tout cela est parfaitement étudié et défini par M. J. Josat, dans la langue nette et précise qui convient. Au moment où notre loi de finances est l'objet de débats si souvent passionnés, si rarement suffisants au point de vue de ceux qui participent aux tournois, dans la presse et à la tribune parlementaire, il faut donner quelques heures à la lecture de cet ouvrage. Combien de personnes savent au juste ce que c'est que le budget ordinaire, le budget extraordinaire, le budget sur ressources spéciales, et parmi le grand nombre de gens qui en parlent, combien y en a-t-il qui connaissent réellement ce dont il s'agit!

L'actualité ne manque donc pas à ce livre. Il vient à son heure au moment où notre situation financière, sans être compromise, demande plus d'attention, exige de plus prudentes mesures et de plus sages précautions.

Conversion, émission de rentes sont des questions complexes ; on trouvera ici, sur ces différents sujets, les plus précieux et les plus sûrs renseignements.

Pour compléter l'ouvrage, l'auteur a eu l'excellente pensée d'ajouter à l'étude développée qu'il a faite de notre administration financière, de courts aperçus sur les différents ministères. Peut-être aurait-on pu au point de vue pratique, pour rendre plus faciles les recherches, faire un volume à part, plus court, s'il le fallait, de toute cette partie de ce gros travail. Les lourds in-quarto nous épouvantent toujours un peu. Ils ont l'air de projectiles menaçants. Il faut être courageux ici, ne pas fuir, il y a profit et enseignement à tirer de cette lutte contre les mille pages d'un format redoutable.

Le Paupérisme, ses causes et ses remèdes, par A. Baron, docteur en droit, avocat à la cour de Paris, ancien secrétaire général et préfet intérimaire du Nord. Un volume in-12. Paris, Sandoz et Thuillier; Genève, Desrogis; Neuchâtel, Jules Sandoz, 1882.

L'ouvrage, qui a remporté le premier prix du concours Pereire, est de tous les points excellent.

L'auteur a très exactement déterminé les causes de la misère et les remèdes qu'il a proposés, nous les approuvons pleinement.

Les causes, elles sont *internes* et *externes*. Les

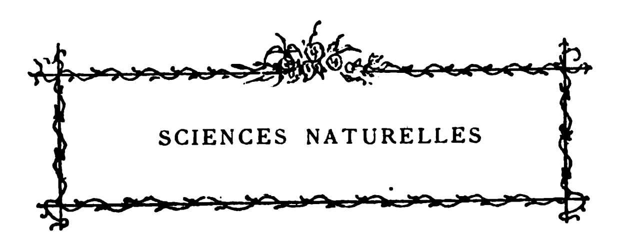
premières sont sous la dépendance de l'individu ; les secondes agissent hors de lui, au-dessus de lui. Parmi les premières, il faut ranger la paresse, l'inconduite, l'alcoolisme, et parmi les secondes, l'organisation du travail, le chômage industriel, les crises économiques, la guerre, la maladie, les accidents, la vieillesse, la mort.

On n'a jamais encore préconisé que deux moyens de combattre la misère : *punir* et *secourir*. Punir, ce n'est pas atténuer le mal, et secourir, c'est le rendre plus grand. Sans doute, contre certains mendiants incorrigibles, il est bon d'agir de rigueur et il peut être opportun d'assister un malheureux digne de compassion ; mais la répression n'en reste pas moins inutile et l'aumône est vraiment un mal. L'aumône, sous quelque forme qu'on la fasse, abaisse l'individu ; elle affaiblit en lui l'idée de la responsabilité, au point parfois de la tuer, et tend ainsi à détruire le sentiment de la dignité personnelle, déjà si peu développé dans les portions mal élevées et ignorantes du peuple. Et c'est l'aumône connue sous le nom d'*assistance publique* qu'il faut d'abord attaquer, qu'il faut surtout détruire ; elle est une école d'avilissement national. Plus d'hôpitaux et plus d'hospices — ils représentent un capital d'au moins 152,800,000 francs et la journée de maladie y revient à 1 fr. 95, quand elle figure pour 1 fr. 19 seulement dans les comptes rendus annuels des dépenses faites par les membres des sociétés de secours mutuels — et, d'ailleurs, dans ces établissements de l'assistance publique, la mortalité est incomparablement plus grande — les chiffres sont donnés — que celle qui s'accuse quand les malades sont traités à domicile. Les refuges, les dépôts de mendicité, les colonies pénitentiaires, sont à supprimer pareillement.

Si l'aumône publique, dit l'auteur, doit demeurer longtemps encore la base de notre organisation sociale, il faut au moins — le danger serait moindre — reprendre les dispositions de la loi de 1793 : centralisation de tous les secours au bureau cantonal, les hôpitaux et hospices devenant de simples maisons de santé, dont les bureaux de bienfaisance font usage quand le traitement à domicile n'est pas possible ; le bureau cantonal distribuant du travail ; pas de médecin officiel, mais le médecin ou l'officier de santé demeurant au plus près envoyé chez l'indigent, et le prix des visites réglé d'après des tarifs ; nul ayant *droit* à des secours ou à du travail, mais les bureaux réservant leurs ressources à ceux qui auraient à une époque antérieure fait preuve de prévoyance, soit en s'inscrivant à des sociétés de secours mutuels, soit en déposant à la caisse des retraites ou à celle des assurances nationales créée par la loi de 1868 ; les autres ne recevraient de secours qu'en cas de péril imminent, et, en cas de mendicité ou de vagabondage, seraient envoyés au dépôt de mendicité réformé sur le modèle de la loi anglaise de 1834.

Le seul remède de la misère est la prévoyance. Au lieu de *punir*, au lieu de *secourir*, il faut *prévenir*. La tâche incombe en partie au législateur, en partie aux ouvriers eux-mêmes. Et M. Baron de consacrer plus des deux tiers de son ouvrage à la critique des différents établissements de prévoyance, à la défense d'une suite d'amendements à la loi du 11 juillet 1868. Chapitres à lire et à méditer que ceux qui traitent des caisses d'épargne, des monts-de-piété, des caisses de retraite, des caisses d'assurances de l'État en cas d'accidents et en décès, puis des causes *externes*, du manque d'instruction générale et proportionnelle, des vices de l'organisation industrielle, étant donnés les ateliers-casernes. La conclusion de l'auteur est que la loi du 11 juillet 1868 est à refondre entièrement ; la prévoyance devant rester libre, il faut que l'épargne ait des séductions et soit rendue facile ; intervention du service des postes, uniformité des primes, régularité de leur payement par semaine et par quinzaine, limitation de la prime, non du capital assuré ; insaisissabilité absolue, mais cessibilité possible et hypothèque personnelle ; la loterie, agent provocateur de l'épargne, par suite des chances de tirage à époques déterminées.

Toutes ces propositions ont été souvent émises ; elles forment ici comme un corps de doctrine et de doctrine certainement digne d'être appliquée. Nous avons dit : toutes ces propositions ; l'une d'elles est relativement nouvelle, celle qui a trait à l'hypothèque personnelle ; nous souhaitons fort qu'on la prenne bientôt en considération. F. S.



SCIENCES NATURELLES

Les Mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France, par ALEXANDRE CHEVREMONT. Ouvrage récompensé par l'Académie des sciences. Un vol. in-8° de 471 pages, illustré de 14 planches en couleur. Paris, Ernest Leroux, 1882. — Prix : 15 fr.

De nombreux témoignages historiques établissent que la surface de la terre éprouve des variations séculaires, des pulsations lentes dont l'effet le plus apparent est de faire varier les lignes de séparation des terres et des mers. Pendant longtemps on s'est plu à douter de chacun de ces témoignages en particulier et à considérer le récit comme un roman ; mais ils sont si abondants et trouvent de si fréquentes confirmations dans l'examen géologique des rivages des mers, qu'il a bien fallu mettre un terme

à cette incrédulité paresseuse, et l'Académie des sciences elle-même a proposé, comme sujet de prix pour 1880, l'étude des mouvements d'élévation et d'abaissement du littoral océanique de France, depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. L'auteur du présent ouvrage fut l'un des lauréats, bien qu'il ait borné ses recherches aux révolutions du golfe normand-breton, de Brest à Cherbourg et que, sortant des limites de durée fixées par l'Académie, il ait traité des variations du niveau de cette zone restreinte, depuis le milieu de l'époque tertiaire. Son travail, hâtons-nous de le dire, fait preuve d'une vaste érudition de bon aloi et de connaissances très sérieuses en géologie; on pourrait même le considérer comme une sorte de traité de géologie de l'époque tertiaire, appliqué à un territoire déterminé. Nous ne pouvons entreprendre de le suivre dans ses divers chapitres, beaucoup de théories et d'hypothèses seraient sujettes à discussion; la géologie n'est pas encore une science faite; à côté de conceptions hardies qui seront dans quelques années des vérités banales, il en est d'autres qui ne seront plus que des fables. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Chevremont, très intéressant à lire, mérite de plus d'être étudié et doit être rangé parmi les documents les plus considérables pour la science future.

Depuis de longs siècles et notamment depuis la période romaine, le sol de la Normandie et de la Bretagne s'affaisse d'une manière continue. Depuis le milieu du VIe siècle, époque vers laquelle convergent les plus importants témoignages, cet affaissement a été d'environ quatre mètres. Si ce mouvement continue encore longtemps, ce qui n'est ni impossible ni même improbable, il ne faudrait qu'une vingtaine de mille ans pour que Paris fût atteint par l'Océan et ne laissât comme résidu que Montmartre port de mer. Durant ce laps de temps la température, tout porte à le croire, ne variera pas assez pour que le climat de notre pays soit sensiblement différent de ce qu'il est aujourd'hui. Tandis que la France entière s'affaisse ainsi que l'Angleterre, l'Allemagne, etc., la Scandinavie d'une part, l'Espagne, les îles méditerranéennes et le nord de l'Afrique, d'autre part, voient leur sol s'élever d'une manière continue. Tous ces phénomènes paraissent s'accomplir dans le même sens depuis l'origine de la période géologique actuelle.

D^{r} L.

Synthèse des minéraux et des roches, par F. Fouqué, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et Michel Lévy, ingénieur des mines. Un vol. in-8°, de 400 pages avec une planche en photochromie. Paris, Georges Masson, 1882.

Les chimistes du commencement de ce siècle avaient un respect excessif pour l'œuvre de la nature; ils croyaient à l'existence d'un abîme entre la chimie organique et la chimie minérale; cet abîme est aujourd'hui comblé, mais la découverte de la fabrication des premiers composés organiques produisit un grand étonnement. Subissant l'influence des mêmes idées préconçues, on enseignait aussi que la nature a disposé, pour la génération des cristaux qui sont dans les roches, de forces d'un tout autre ordre que celles que nous possédons. La vérité est qu'avec de la chaleur, de la pression et les affinités chimiques que nous connaissons, nous reproduisons à volonté à peu près tous les cristaux que recèlent les diverses roches; seulement, comme la nature a disposé de vases plus grands et de durées incomparablement supérieures à ce qui est en notre pouvoir, elle a obtenu des échantillons plus volumineux.

C'est en France que le préjugé favorable à la nature a été le plus rapidement ébranlé, aussi la plupart des reproductions de roches et minéraux sont-elles dues à des chimistes français. Le volume que nous avons sous les yeux résume tout ce qui a été fait en ce sens jusqu'à ce jour, et fait voir combien ces travaux sont utiles à la géologie. Nous regrettons qu'il soit écrit d'une manière bien sèche, nous aurions aimé à y rencontrer davantage de considérations générales. Nous nous attendions aussi à y trouver un chapitre spécialement consacré à la fabrication des pierres précieuses; ces productions exceptionnelles de la nature méritaient qu'on s'y arrêtât, mais les deux auteurs n'ont pas jugé ainsi. Le chapitre des tentatives pour reproduire artificiellement le diamant n'est qu'effleuré, et pourtant c'est là un chapitre capital, non seulement à cause de son importance industrielle, mais parce que le problème de la fabrication du diamant présente des difficultés exceptionnelles et que sa solution sera en quelque sorte la couronne de la chimie minérale. Le diamant est une pierre précieuse hors ligne, par sa composition et ses propriétés, et c'est la seule que l'on ne sache pas encore reproduire. On croit que le diamant a cristallisé à des températures peu élevées; tandis que les autres pierres précieuses ont toutes été obtenues, de même que la plupart des roches à l'aide de températures très hautes longtemps soutenues. On possède maintenant des appareils de laboratoire qui permettent de maintenir un creuset à des températures avoisinant mille degrés, durant des mois entiers.

D^{r} L.

Leçons sur l'électricité et le magnétisme, par E. Mascart, professeur au Collège de France, et J. Joubert, professeur au collège Rollin. Tome Ier. Phénomènes généraux et théorie, avec 127 figures dans le texte. Un vol. in-8° de 722 pages. Paris, G. Masson, 1882. — Prix : 20 francs.

Ce premier volume est en lui-même un ouvrage complet; c'est une première tentative de *Théorie mathématique de l'électricité*, bien que la modestie des auteurs les ait empêchés d'afficher ce titre. C'est une œuvre considérable, désirée depuis longtemps. Les nombreux mémoires qui ont été écrits sur les applications des mathématiques à l'électricité étaient disséminés, et plusieurs des plus importants n'avaient pas été traduits en français.

Le moment est-il déjà venu d'ébaucher une théorie mathématique de l'électricité? En considérant com-

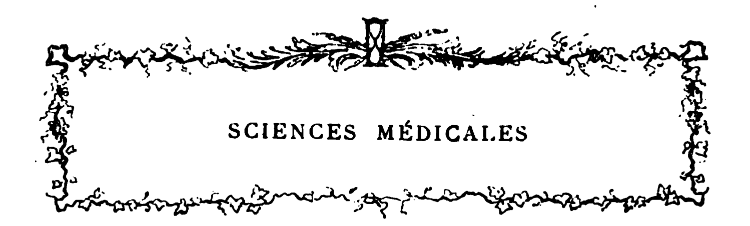
bien d'obscurité entoure encore tout ce qui se rattache à ce sujet, l'on pourrait croire que cette entreprise est téméraire; mais, quand on examine de près en quoi consiste la théorie mathématique d'une branche quelconque de la physique (chaleur, son, lumière, magnétisme, etc.), on ne tarde pas à penser autrement. Il s'agit simplement dans chaque science partielle d'établir des équations qui expriment, non pas des hypothèses, mais les faits fondamentaux, établis par l'expérience, sur lesquels repose la théorie partielle en question. Ainsi, pour ce qui concerne, par exemple, l'électricité dite statique, il suffit de savoir qu'il existe deux sortes d'électricité qui s'attirent et se repoussent de la manière connue depuis longtemps; que ces électricités sont toujours engendrées en quantités égales, dans toute opération qui leur donne naissance, et que l'électricité répartie sur un conducteur réside tout entière à la surface. De ces seules données expérimentales, on déduit par la logique et l'analyse mathématique la théorie des divers appareils que l'on a coutume de considérer en électricité statique, ainsi que les lois expérimentales de Coulomb, et ce, sans faire aucune hypothèse sur les fluides ni sur la nature de l'électricité.

Dans chacun des chapitres suivants : courants électriques, appareils thermo-électriques, magnétisme, électro-magnétisme, induction, etc.; on procède suivant les mêmes principes et l'on parvient ainsi à la constitution de sciences partielles distinctes qui sont toutes des branches de la mécanique appliquée et qui subsistent et subsisteront toujours, indépendamment de toutes hypothèses. Les seules modifications que ces théories pourront subir avec le temps seront des corrections provenant de ce que les faits expérimentaux, qui leur ont servi de base, ne paraîtront plus tout à fait exacts; mais ces faits et les théories bâties sur eux subsisteront néanmoins dans leurs parties essentielles. Les diverses sciences qui, par leur réunion, tendent à constituer la physique mathématique sont isolées sans principes communs ou, pour mieux dire, sans principes quelconques, puisque les équations ou formules mathématiques qui leur servent de base ne sont que des traductions de faits empiriques et non les expressions de conceptions doctrinales ; mais il arrive que les formules et théorèmes, que l'on obtient dans le cours de chacune de ces théories, ressemblent à des résultats déjà trouvés dans d'autres branches de la physique mathématique; de là des rapprochements inévitables qui ne pourraient guère se présenter à l'esprit des savants qui se confinent dans le domaine de l'expérimentation pure. Les philosophes se trouvent ainsi conduits à chercher moyennant quelles hypothèses on peut amener à l'unité les fragments disjoints de la science; ces hypothèses ne sont pas toujours en grand nombre, on a même souvent de la peine à en trouver une qui satisfasse aux conditions indispensables; quand on est parvenu à la rencontrer, elle s'impose comme une vérité difficile à ébranler. Telle est l'évolution, encore peu décrite, de l'intelligence humaine dans la conquête des principes supérieurs de la physique.

Nous ne pouvons entreprendre ici l'analyse détaillée de l'ouvrage de MM. Mascart et Joubert, le cadre du *Livre* ne s'y prête pas; mais ce que nous venons de dire suffira pour donner une idée de son importance au point de vue de la philosophie naturelle ; quant à son importance aux points de vue de la science pure et de l'industrie, elle résulte de la nature des sujets qui y sont traités.

Nous regrettons que les deux auteurs n'aient pas fait connaître explicitement les sources auxquelles ils ont puisé; ils ont laissé les lecteurs dans l'impossibilité de discerner ce qui est leur œuvre personnelle et ce qui appartient à leurs devanciers.

Dr LANDUR.

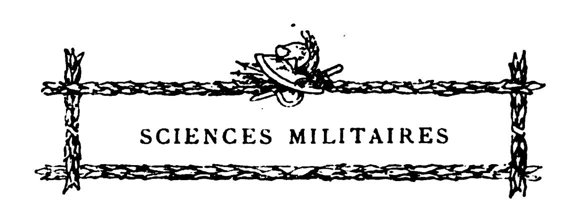


L'Année medicale 1881, *Résumé des progrès réalisés dans les sciences médicales*, publié sous la direction du Dr BOURNEVILLE. Paris, Plon, 1882. Un volume in-18 jésus. — Prix : 4 francs.

Ce volume, dont la publication s'est quelque peu fait attendre, est le quatrième d'une série très appréciée des médecins. M. Bourneville continue à s'entourer de collaborateurs de beaucoup de mérite, très compétents chacun dans la branche qui lui est assignée.

Signalons comme particulièrement intéressants les chapitres consacrés à l'oculistique, à l'électrothérapie, à la chirurgie et aux sciences anatomiques. Les grandes discussions relatives aux microbes et à la transmissibilité des maladies à microbes y sont résumées avec impartialité, et l'indication des sources y est partout très complète. Une notice nécrologique qui n'existait pas dans les volumes précédents est consacrée aux médecins qui sont morts dans l'année. Notre seule critique porte sur le chapitre de la thérapeutique, qui, de même que les années précédentes, est extrêmement écourté.

D^r L.



SCIENCES MILITAIRES

Diotionnaire des marines étrangères (cuirassés, croiseurs, avisos rapides), par Pierre Dupré, lieutenant de vaisseau. 1 vol. de 336 pages, librairie Berger-Levrault et Cie. — Paris, 1882.

La critique est aisée, nous déclare un vers-proverbe, et l'art est difficile. Les proverbes, même alors qu'on les met en vers ou que les vers s'y mettent, ont cela d'admirable qu'ils ont toujours raison, et qu'en prenant le contre-pied de leurs affirmations on a toujours raison aussi. Ce n'est pas tout; à les croire seulement à moitié, on n'est pas moins généralement dans la vérité des choses. C'est ce qui nous arrive avec le sévère ouvrage dont on vient de lire le titre. La critique nous en serait extrêmement difficile, et nous ne l'entreprendrons pas. Elle exigerait un homme de mer plus érudit encore que l'auteur de ce dictionnaire, et cet homme-là doit être rare. On voit déjà que nous n'avons pas — nous en sommes en effet bien loin — la pensée téméraire de donner jusqu'au bout un démenti au célèbre alexandrin et d'insinuer que l'honorable et compétent M. Dupré ait pratiqué un art facile. Nous estimons au contraire que seul un travailleur infatigable, nourri de vigoureuses méthodes, a pu fournir la dépense extraordinaire de recherches et d'études que réclamait l'exécution d'un semblable dictionnaire. Sous ce titre banal, on ne trouvera pas moins dans le volume dont nous entretenons nos lecteurs, que l'historique, le signalement, les états de services, les conditions de fatigue ou de solidité et l'inventaire de tous les bâtiments un peu considérables de la plupart des grands États de l'univers: l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Turquie, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, les États-Unis, le Japon, la République argentine, le Brésil, le Pérou et le Chili.

Quiconque a lu le récit parfois épique des derniers engagements maritimes entre les deux républiques de l'Amérique du Sud ne s'étonnera pas de les voir figurer dans le dictionnaire de M. Dupré. Ne vous semble-t-il pas, au premier aspect, qu'une existence d'homme laborieux (et que rien au monde ne puisse distraire de ce travail unique) ne doit pas être de trop pour la simple lecture de la masse terrifiante de documents de toute sorte, qui est la préparation indispensable à un pareil ouvrage? « On a souvent exprimé, nous dit l'auteur, le regret qu'il n'existât pas un dictionnaire des marines étrangères, permettant aux officiers de vaisseau de reconnaître les navires appartenant à ces marines, recueil donnant l'épaisseur et les défauts de leur cuirasse, le nombre et le calibre de leurs canons, leur vitesse, leurs facultés giratoires et nautiques ; en un mot, fournissant toutes les connaissances nécessaires pour pouvoir les combattre. C'est cette lacune que j'ai cherché à combler dans ce travail. »

L'étude consacrée à la marine anglaise est, ainsi que de droit, de beaucoup la plus étendue et la plus attentive. Pour donner une idée de la marche adoptée par l'auteur, c'est à cette étude que nous emprunterons un exemple. Dans les « cuirassés d'escadre avec mâture » se trouvent *Warror* et *Black-Prince*. Le lieutenant Dupré décrit successivement la coque, l'aspect extérieur, la cuirasse, l'artillerie, les torpilles, les machines motrices, les machines auxiliaires, la giration, la voilure et les qualités nautiques de ces deux bâtiments. A propos d'autres vaisseaux, il s'occupera aussi des conditions d'habitabilité et de navigabilité. La plupart d'entre eux sont dessinés à l'échelle d'un millimètre pour un mètre.

L. D.



BELLES-LETTRES

ROMANS

La Fille de Notre-Dame, par Ch. d'Héricault. Paris, Didier et Ce, 1882. Un volume in-12. — Prix : 3 francs.

M. Ch. d'Héricault abhorre la Révolution, ce lui est un droit que nous ne contestons pas. De certains bourgeois boulonnais de la fin du siècle dernier, il fait des grotesques ou des affolés; de leurs valets, il fait les dignes séides, suivant lui, du régime qui, à son sens, ne pouvait pas ne pas être inauguré après le renversement de la monarchie; de cela, nous ne voulons, nous ne devons même lui faire aucun reproche. Il offre un roman; son roman est-il une œuvre à peu près littéraire? Telle est la seule question que

nous avons à nous poser et à laquelle il nous faut répondre.

Nous répondons : son roman n'est pas supérieur à ceux qu'il a déjà donnés et qui étaient de valeur très médiocre: mêmes procédés, même facture aussi, pour dire toute la vérité, même dépense d'imagination. Factures et procédés nous semblent démodés, à nous qui goûtons *Madame Bovary*, *l'Affaire Clémenceau*, *Jack*, *la Faute de l'abbé Mouret;* mais ils sont encore de mise, paraît-il, pour les romans-feuilletons que publient certains journaux; une analyse des sentiments humains y serait déplacée; une intrigue compliquée convient mieux. Le roman de M. d'Héricault est un roman d'intrigue; une jeune fille qui a quatre prétendants, qui est menacée d'épouser le plus vil, qui est protégée par un autre, brave garçon, qui épouse malgré le quatrième celui qu'elle préfère, celui que lui désigne la main de la Vierge, — de la Vierge de Boulogne, le palladium sacré, — voilà ce qui est capable de causer de vives émotions aux lecteurs qui s'intéressent à cette jeune fille belle et pure, à cette enfant du bourgeois égoïstement révolutionnaire, qui s'alarment pour elle, qui reprennent courage avec elle, qui la croient perdue, qui la voient sauvée, et qui, le cœur plein de joie, la bénissent quand elle se promet à l'autre héros.

Nous avons répondu. F. G.

L'Amour terrible, par AUGUSTE SAULIÈRE. Paris, Rouff, 1882; in-12. — Prix : 3 fr. 50.

D'une action très simple, qui se passe dans un bourg obscur du Quercy, M. Auguste Saulière a eu l'originalité de tirer le récit le plus poignant qui se puisse lire, récit plein d'une émotion sincère et qui remue profondément le cœur. Pour la moindre page de ce roman, je donnerais volontiers tous les crimes, toutes les monstrueuses corruptions que l'on nous sert à chaque instant sous le titre fallacieux de roman parisien. Eh! oui, la province, elle aussi, a ses comédies et ses drames. Si les passions qu'on y trouve affectent moins de rouerie, moins de raffinement, elles n'en éclatent qu'avec plus de franchise et de fureur. Jugez-en par ce bref canevas de *l'Amour terrible*.

Le bel Hector de Lavarenque, fils d'un opulent notaire et grand enjôleur des fillettes de Malauze, en a rendu deux enceintes de ses œuvres. L'une, Flavienne, se punit elle-même d'un moment de faiblesse en s'empoisonnant; l'autre, Albanie, maudite et chassée par ses parents, huée par la foule et méprisée de tous, finit par se livrer à qui la paye. Solutions banales, vous le voyez, et dont les exemples se renouvellent tous les jours. Hector ne s'en émeut guère et continue à courir la brune et la blonde, à semer par les chemins du plaisir l'argent de la caisse paternelle sans se douter de la vengeance terrible qui se prépare contre lui. Voici comment :

Le père de Flavienne, Esparrat le Riche, ainsi qu'on l'appelle, est un de ces madrés paysans qui thésaurisent pour prêter leurs écus aux bourgeois prodigues. Déjà M. de Lavarenque, à demi ruiné par ses folies et par celles de son fils, a été forcé plusieurs fois de recourir à la bourse du vieil Harpagon. Celui-ci l'y laisse plonger avec d'autant plus de joie qu'il espère ainsi réduire à la misère le séducteur meurtrier de son enfant. Sur ces entrefaites, il rencontre au cimetière la malheureuse Albanie, qui, malgré son abjection, a conservé de bons sentiments, et qui vient pleurer sur la tombe de son ancienne amie Flavienne, en lui apportant le bouquet de fleurs qu'elle a cueilli dans les champs. De là naît entre le vieillard et la fille perdue un rapprochement, une sorte d'intimité dont M. Saulière a rendu les nuances avec une délicatesse parfaite et beaucoup de naturel. Toute cette partie du volume respire un large sentiment de sympathie humaine. Un poète seul était capable de peindre d'une façon aussi vraie, aussi attendrissante, la rudesse du paysan qui se fond peu à peu au contact de l'enfant abandonnée qui lui rappelle cette Flavienne qu'il aimait tant.

A mesure que ces deux infortunés se consolent ensemble et trouvent un mutuel adoucissement à leur douleur dans les services qu'ils se rendent l'un à l'autre, leur soif de vengeance s'irrite de plus en plus et ne s'apaisera que lorsque Hector sera puni. Juste à point ce coq de village, à qui tous moyens sont bons pour se procurer de l'argent, vient de commettre un faux; il a imité la signature de son père au bas d'un billet qui tombe aux mains d'Esparrat. Voilà l'arme avec laquelle Albanie va le contraindre à l'épouser elle-même; puis elle refusera de le suivre, l'abandonnera à sa misère, et le lâche suborneur, déshonoré publiquement, n'aura plus qu'à se brûler ce qui lui reste de cervelle. Si tous les don Juan rencontraient de telles luronnes, les rosières abonderaient au village plus encore que les violettes dans les bois. A. P.

Le Filleul du docteur Trousse-Cadet, par ARMAND SILVESTRE. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Les succès faciles ont cela de fâcheux, qu'ils gâtent celui qui les obtient et l'encouragent à se négliger. Ainsi voilà Silvestre, un des esprits les mieux doués de sa bande, poète délicat au début et amoureux de la forme, qui s'avise un beau matin de s'improviser conteur de facéties, et aussitôt chacun d'applaudir à la métamorphose. On accueille favorablement les farces de son ami Jacques, les malheurs de son grotesque Laripète; on lui passe même ses *Mémoires d'un galopin*, avec l'espoir toutefois que cette première gourme jetée, et la part faite à la gaudriole, un talent d'une telle valeur tiendra enfin ses promesses. Point du tout! Il s'éternise dans le graveleux et s'y complaît au delà de toute mesure. Qu'il prenne garde! Il est temps de s'arrêter dans cette voie embrennée. A ce jeu, les plus belles facultés se galvaudent. Pourquoi s'attarder si longtemps à ces grossièretés? L'instrument de M. Purgon, dès qu'on en abuse, redevient une infecte seringue. Elle joue vraiment un rôle trop répété dans ce livre, où les traits d'esprit n'apparaissent que de loin en loin. Sans doute le journal sup-

porte ces grosses joyeusetés. Comme la clientele des acheteurs varie, on peut battre indéfiniment la même peau d'âne; mais le volume exige plus de respect et plus de soin. P.

Voilà qui est dit.

La Comtesse Kate, traduit de l'anglais par Marie Taylor. Paris, Sandoz et Thuillier, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Avant de devenir comtesse et lady, le petit diable rose et blond qui porte le nom de Kate est une orpheline sans fortune. Recueillie et élevée dans la maison de son oncle, le pasteur anglais Wardour, veuf lui-même et père de plusieurs enfants qu'il entoure de soins affectueux, Kate vit parmi eux dans une condition modeste, aussi aimée que les autres par le ministre, peut-être même un peu plus gâtée. En retour, elle adore son tuteur, qui la gronde doucement de ses défauts enfantins, car la mignonne fillette est d'une vivacité extrême, étourdie, turbulente, peu soigneuse. Ses doigts sont souvent tachés d'encre et ses robes déchirées. L'imagination l'emporte aussi parfois au pays des rêves, au sein des grandeurs. Elle se figure alors qu'elle sera riche, grande dame, en mesure de prodiguer les bienfaits au profit de ses cousins et cousines. On en rit au presbytère, où la vie se passe en études et en travaux d'aiguille agréablement égayés par les mots naïfs et les turbulences de l'orpheline.

Sur ces entrefaites, un de ses parents, lord Caërgvent, tué par accident, lui laisse son titre de comte avec de grands biens. Voilà tous ses rêves d'un seul coup réalisés. De plus, deux tantes nobles et célibataires, lady Jeanne et lady Barbara, qui jusque-là ne s'étaient guère inquiétées d'elle, la réclament pour lui faire donner sous leurs yeux une éducation à la hauteur de sa nouvelle fortune. Elle abandonnera donc le joyeux presbytère campagnard pour habiter dorénavant un des plus beaux et des plus solennels quartiers de Londres.

Quel changement! adieu les douces et aimantes causeries du soir, les courses au village et les jeux avec ses bonnes amies Wardour. Plus d'intimité, plus d'abandon, plus de joie! Il lui faut subir les leçons d'une institutrice sèche et morose qui a eu des malheurs, ainsi que les perpétuels avertissements de la sévère tante Barbara, vraie duègne, qui ne lui passe rien. On devine les souffrances du gentil oiseau dans cette cage aristocratique, ses fièvres continues de désir et de crainte. Ennuyée à la fin de tant de compression, Kate se révolte, prend la clef des champs et court demander asile à son abri naturel, au presbytère où s'écoula son heureuse enfance. Oh! la mutine comtesse, et quel déshonneur pour une lady! Que vont dire les lords ses proches, si gourmés, si à cheval sur la dignité de leur rang? Ils le prennent mieux pourtant qu'elle ne l'avait craint; elle en sera quitte pour quelques sermons, après quoi la famille lui ouvrira un foyer hospitalier où elle trouvera ce qui lui a manqué jusqu'ici, une mère.

On ne peut, et c'est regrettable, donner en quelques lignes une idée suffisante du livre anglais ni de l'humour qui y circule, bien qu'il paraisse écrit dans un but d'édification. De peur qu'on n'en ignore, l'auteur interrompt çà et là son récit pour insinuer quelque réflexion morale. Mais on oublie ce tic de nos voisins d'outre-Manche pour s'abandonner au charme de la fiction, que Marie Taylor a rendu très fidèlement, si l'on en excepte quelques idiotismes purement anglais et intraduisibles en notre langue. A. P.

Le Capitaine Marius, par Paul Saunière. Paris, Dentu, in-12. — Prix : 3 francs.

Plus que tout autre, le marin dont les voyages sont longs et fréquents est exposé, pour peu qu'il ait une femme jeune et jolie, à la trouver à son retour enrichie de l'un de ces biens qui viennent en naviguant, dit la chanson, mais dont la découverte n'en cause pas moins une surprise désagréable. Celle du capitaine Marius est d'autant plus douloureuse qu'il adorait sa Claire et qu'il croyait pouvoir compter sur sa fidélité. Elle n'est en effet adultère qu'à demi, coupable seulement d'imprudence. Attirée traîtreusement dans une bastide isolée, elle y a été pour ainsi dire violée par un misérable qui lâchement abusa d'elle et la rendit enceinte. Mais le mari ne veut d'abord rien entendre et menace de tout casser. L'aveu que sa femme lui fait avec franchise de sa faute involontaire calme pourtant un peu son courroux. Il sauvera l'honneur du foyer conjugal par un accouchement clandestin et prendra même soin de l'enfant qu'un autre a introduit dans son nid. Puis, après avoir assuré le sort de ceux qui, malgré tout, lui tiennent encore au cœur, il repartira pour ne plus revenir.

Si le roman finissait là, il serait parfait, mais un peu court. M. Paul Saunière a trouvé moyen de le compléter en imaginant que le second du capitaine Marius va le chercher en Amérique où il est devenu fou de désespoir, le ramène auprès des siens et lui rend à la fois la raison et l'épouse repentante à qui tout sera pardonné parce qu'elle a beaucoup souffert. Cette seconde partie, moins vive et surtout moins vraie que la première, inclinant un peu trop vers le mélodrame et la sensiblerie, offre cependant quelques scènes animées d'une sincère émotion. En somme, le volume pique et soutient jusqu'au bout l'intérêt. Ne lui demandons pas davantage. P.

Le Mari de la Florentine, par Charles Mérouvel. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

C'est la suite des *Deux maîtresses,* dont nous avons rendu compte dans notre numéro d'août dernier. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit bien des fois de ces queues ainsi attachées avec plus ou moins d'adresse à un livre qui a réussi. Le procédé, quoique assez habile si l'on ne regarde qu'à la vente, ne vaut rien selon nous au point de vue de l'art. Mieux vaudrait composer l'ouvrage d'une seule haleine et risquer les deux volumes à la fois, quitte à les écouler plus lentement, que de recourir,

à l'exemple de certains joueurs, au tour de la carte forcée.

M. Mérouvel s'en tire avec une si aimable aisance que nous avons à peine le courage de le gronder. Son *Mari de la Florentine* se ressent néanmoins de l'effort qu'il a dû faire pour mener à bonne fin sa conception première. Il y a des ficelles et quelques longueurs. Toute la partie consacrée aux agissements des Vireloche et des Rivaille, ces escrocs de bas étage qui tentent de s'approprier l'opulente succession du duc de Villiers, est comme plaquée, tout à fait étrangère à l'action, par conséquent inutile. On ne s'explique pas non plus la grande haine de l'acrobate italien contre le duc qui lui a jadis enlevé sa femme. Puisqu'il l'a abandonnée depuis et qu'elle est libre de revenir à son mari, celui-ci n'a aucune raison de tuer l'homme qui a cessé d'être son rival. L'auteur retrouve heureusement ses avantages avec l'amour de Verner, l'artiste ami de Serge Villiers, pour Blanche Perreux, devenue doublement veuve. Cette analyse lui a fourni des pages vraiment délicates. Il fera bien pourtant de ne plus donner à la fortune une part si large dans les affaires humaines. L'argent, personne ne le nie, a une influence très grande sur les actes et même sur la moralité des gens; mais il y a, sinon au-dessus, du moins à côté, les passions et les nobles sentiments qui jouent également un rôle essentiel.

A. P.

Les Dames de Chamblas, par CONSTANT GUÉROULT. Paris, Dentu, 1882, 2 vol. in-12. — Prix : 6 francs.

Encore une cause célèbre, un compte rendu de jugement de cour d'assises, dont le fond et les principaux détails sont empruntés à *la Gazette des Tribunaux*. Ce recueil devient décidément la ressource de certains de nos romanciers, le magasin où ils s'approvisionnent d'idées et de faits. Il s'agit cette fois du procès Marcellange, qui fit grand bruit vers 1840 et commença la réputation de Théodore Bac, peu après que l'affaire Lafarge eut mis en évidence Mᵉ Lachaud, son compatriote. Quelques points restés obscurs malgré les investigations de la justice ont permis à M. Guéroult de romantiser ce drame sanglant. D'après sa version, le crime aurait d'abord germé dans la tête de la comtesse de Chamblas, vieille mégère qui, à la suite d'une jeunesse orageuse, s'était réfugiée dans la dévotion et n'en était pas devenue meilleure. Irritée contre son gendre Marcellange, comptant d'ailleurs sur l'appui de la noblesse et du clergé pour échapper à la vengeance des lois, elle aurait armé le bras du meurtrier, Jacques Besson, qui seul fut poursuivi et condamné à mort.

Dans le roman, une simple servante de la comtesse, Marie Bourdon, animée elle-même contre le riche campagnard d'une haine que rien ne justifie, aide sa maîtresse, la conseille dans tous les préparatifs de l'assassinat, ainsi que dans les sourdes menées par lesquelles ces deux femmes essayent de donner le change à l'opinion et d'induire les magistrats en erreur. Elle circonvient près de cent témoins, les effraye par ses menaces, les gagne à prix d'argent, leur fait la leçon et parvient ainsi à jeter pour quelque temps un voile impénétrable sur la vérité. Pourtant ses fourberies ne purent empêcher ni le jury de reconnaître Besson coupable, ni l'avocat de la partie civile de flétrir Mᵐᵉ de Marcellange. M. Constant Guéroult se montre fort indulgent à l'égard de cette dernière, dont il fait un agent passif, à demi inconscient et docile seulement aux suggestions de sa mère. C'est la passion farouche de celle-ci qui anime réellement ces deux volumes et leur donne jusqu'à la fin un poignant intérêt.

P.

Une histoire sans nom, par J. BARBEY D'AUREVILLY. Paris, Lemerre, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Particularité piquante chez M. Barbey d'Aurevilly : tandis que ses coreligionnaires, effarouchés de ses allures superbes, le redoutent, un peu comme l'enfant terrible du parti, et tremblent à chaque instant que sa verve tapageuse ne fasse voler en éclats les vitraux du sanctuaire, nous, les mécréants, nous avons de l'attrait pour lui. Il nous irrite et à la fois nous émerveille. N'était son absolutisme, nous applaudirions volontiers aux traits dont nous larde sa plume. Après tout, ne penche-t-il pas plus fortement vers ce monde voltairien dont il s'est constitué l'antagoniste, vers les passions qu'abhorre tout bon catholique ? Pénétré jusqu'aux moelles de ce que la civilisation moderne apporte avec elle de raffinements, il doit en savourer les douceurs en vrai dilettante, plus heureux même que nous dans la plupart de ces jouissances, en ce qu'elles ont pour lui l'attrait du fruit défendu. Sans cesse tiraillé en sens contraire par sa nature exubérante et par sa foi, il nous produit souvent l'effet du diable tombé dans le saint bénitier. Même aujourd'hui que les années ont pu refroidir certaines ardeurs, j'ose croire que mis en présence d'une Putiphar, si elle n'était point trop décatie, il aimerait mieux encore sauver son manteau que sa vertu, quitte à se repentir ensuite avec délice.

Cette lutte entre la loi religieuse et les sens, qui a dû être la joie et le tourment de sa vie, éclate dans chacun de ses romans. Il en a poussé plus d'une fois l'expression jusqu'à des audaces jugées téméraires et dont il se félicitait sans doute dans sa conscience, non de chrétien, mais d'artiste ; nul doute qu'il n'ait de nouveau éprouvé ce sentiment lorsqu'il a écrit une *Histoire sans nom* qui prend place à côté de *l'Ensorcelé* et du *Prêtre marié*. Même donnée scabreuse que dans ses précédentes œuvres, même vigueur de touche, avec un peu moins de violence peut-être et des feux plus amortis.

Jacqueline d'Olonde, belle brune normande et orpheline dès l'enfance, s'était éprise, quand vint l'heure des amours, d'un officier au régiment de Provence en garnison dans le Cotentin. L'uniforme blanc, à parements bleus, du blond capitaine et baron de Ferjol avait si bien tourné la tête à la demoiselle jusque-là si fière, qu'elle s'était fait enlever par lui et l'avait suivi sans regret dans un village perdu au fond des

montagnes du Forez. Après avoir donné le jour à une fille, la timide et frêle Lasthénie, elle perdit son époux et songea un moment à retourner en Normandie. « Mais l'idée de son enlèvement et du mépris qu'elle y retrouverait péut-être l'en empêcha. Elle ne voulut pas revenir se blesser aux vitres qu'elle avait cassées. »

Elle vivait donc seule avec sa fille, l'élevant elle-même, ne voyant personne et portant chaque jour avec ferveur au pied des autels le sacrifice d'une passion que la mort prématurée de Ferjol avait laissée sans pâture, lorsqu'un vigoureux capucin, le père Riculf, vint prêcher le carême dans la bourgade. Logé chez les dames de Ferjol, il leur inspira plus de curiosité que de sympathie. Avec ses membres athlétiques, sa barbe de bouc, son air poli et froid, ses yeux impénétrables et les sombres sermons qu'il fit sur l'enfer, on eût pu le prendre aussi bien pour un chef de bandits (ce que du reste il deviendra plus tard), que pour un religieux mendiant. N'allez pas croire au moins que l'austère veuve se laissa consoler par lui. Oh non ! Pourtant lorsqu'il partit, la veille de Pâques, à la dérobée et sans un mot d'adieu, la maison gardait de son passage un souvenir désastreux, un brandon d'éternelle discorde entre les deux femmes. Voici ce qui s'était passé :

Une nuit, Lasthénie, en proie à un accès de somnambulisme, était sortie de sa chambre à demi nue, et le capucin, l'ayant trouvée endormie sur le palier, avait abusé d'elle lâchement. Elle portait donc à son insu, et bien innocemment, dans son sein le fruit de l'odieux attentat. On s'en aperçut bientôt à sa pâleur, à son air maladif, aux indices révélateurs qui ne sauraient échapper à l'œil d'une mère. Qu'on juge du désespoir et des fureurs de la baronne, lorsqu'il n'y eut plus moyen de conserver le moindre doute. C'est en vain qu'elle employa tour à tour auprès de sa fille les menaces et la prière pour lui arracher le nom de son séducteur. Comment Lasthénie eût-elle avoué ce qu'elle ignorait elle-même? M. d'Aurevilly a déployé dans ces scènes, entre la mère irritée et l'épouvante muette de son enfant, une divination vraiment remarquable et une grande souplesse de talent.

A la fin, Mme de Ferjol emporte avec elle la pauvre innocente dans leur manoir solitaire de Normandie, et là, loin de tout secours, de tout témoin, elle l'accouche elle-même, puis enfouit la nuit de ses propres mains le fils mort-né dont elle ne soupçonne pas encore le père. Bientôt après Lasthénie meurt sans que les deux femmes se soient réconciliées. Vingt ans plus tard, et par une rencontre tout à fait fortuite, Mme de Ferjol connut enfin l'horrible secret. « Elle mourut, dit l'auteur, dans cette impénitence sublime que le monde peut admirer, mais nous, non ! » M. d'Aurevilly partage sans doute l'opinion de cet homme d'État devant qui l'on déplorait les désordres de la cour de Rome et qui répondit : « Félicitons-nous-en plutôt, car rien ne prouve mieux la solidité d'une institution que si elle continue de triompher malgré tous ces crimes et tous ces vices. »

Il serait superflu de louer dans *Une histoire sans nom* l'éclat du style et l'énergie de la pensée. Ce sont qualités inhérentes au talent de l'écrivain. On sait avec quelle ardeur il poursuit ces heureuses alliances de mots qui signent ses œuvres et combien il est adroit à pareille chasse. Voilà pour les gourmets de ces choses rares une nouvelle occasion de se délecter.

A. P.

Mais laquelle? par Marcel Lythe. Lemerre, 1882, in-12. — Prix : 2 fr. 50.

Le titre est énigmatique, mais la fable très claire. Un caprice de jeune fille en constitue le principal attrait et les événements se déroulent avec lenteur à travers de douces émotions.

Rose et blanche, fraîche comme une fleur et aussi gaie que l'aube printanière, Laurence Borel a été demandée en mariage par Robert Maurin, un écrivain breton de grand talent, qui a brillamment débuté dans les Revues et qui commence même à s'y créer une position enviable. Elle l'aime, quoiqu'il porte des lunettes ; elle l'aimerait plus encore, s'il n'en portait pas. A sa prière, il consent à les quitter. Leur union sera célébrée dans deux mois, lorsque la grand'mère de Laurence aura fait avec elle un dernier voyage en Suisse, une courte saison aux bains de Louèche. En l'absence de sa fiancée, Maurin se livre à un travail effréné. Il passe les nuits à écrire, devient aveugle et renonce, par délicatesse, à l'union projetée, pour se retirer en Bretagne, auprès de sa mère.

La lettre qui annonce cette résolution en même temps que son malheur est arrivée à Louèche juste au moment où le rival évincé par lui, le séduisant Guy du Chaumel, cherchait à reprendre l'avantage dans le cœur de Laurence. Mais celle-ci, désolée d'avoir, involontairement et par caprice, brisé l'avenir de Maurin, se jure de réparer ses torts autant que faire se pourra. Renonçant aux partis magnifiques ou flatteurs que lui vaudraient sa beauté et sa fortune, elle attend que la mort de sa grand'mère l'ait laissée libre et se rend en Bretagne à l'insu de tout le monde. Là, sous le nom de Régine Aubrey, elle entre au service de Mme Maurin, soigne avec un dévouement absolu la mère et le fils et inspire à ce dernier une affection reconnaissante, qui ne va pourtant pas jusqu'à l'amour, car il est resté malgré tout fidèle au souvenir de sa fiancée. On comprend que le jour où il saura que Régine et Laurence ne sont qu'une seule et même personne, son infirmité lui pèsera moins. Il acceptera même avec bonheur la main qui est venue s'offrir si délicatement à lui.

La morale du conte, si tant est qu'il y en ait une, c'est que les demoiselles bien éduquées doivent épouser leur fiancé tel qu'il est, avec ou sans les lunettes, si elles ne veulent devenir plus tard les compagnes d'un aveugle. Le récit, vivement engagé dans la première partie, languit un peu vers la fin, et l'on se demande pourquoi Laurence tarde si longtemps à quitter son masque d'emprunt. Il y a d'ailleurs partout de jolis détails agréablement rendus et qui sembleraient indiquer en Marcel Lythe une plume féminine.

A.

Spada La Rapière, par HIPPOLYTE VERLY. Paris, Sandoz et Thuillier, 1883, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Roman de cape et d'épée, ainsi que l'indique suffisamment le titre. On y assiste aux merveilleuses prouesses accomplies par le fils d'un échevin de Lille, au temps des luttes civiles dans les Flandres et des guerres de religion. Pierre Lardinois, — c'est le vrai nom de La Rapière — a été élevé avec une fille noble, Madeleine de Beaurepaire, sa sœur de lait et sa voisine. Il l'aime et compte l'épouser, d'autant mieux que leurs pères les ont fiancés. Mais la demoiselle, ayant repris en grandissant les préjugés de sa caste, répugne à l'alliance d'un roturier. Lardinois, furieux de son refus, jure de l'en faire repentir. Puisque le vieux droit des armes est tout, il conquerra à la pointe de l'épée l'orgueilleuse que son dévouement et son amour n'ont pu fléchir. Le voilà donc partant pour l'Espagne où Philippe II appelle à lui quiconque veut combattre pour la foi catholique. Le jeune aventurier se signale au service de ce prince et obtient, par sa bravoure, le commandement d'une compagnie de routiers à la tête de laquelle il revient devant Lille. Il y trouvera à qui parler, car Madeleine va épouser un seigneur du parti protestant, le comte du Harnel, qui n'entend pas qu'on le supplante. De là entre les deux rivaux une série de rencontres, de duels, d'embuscades qui se terminent par un assaut des plus meurtriers donné au château de Doualieu, au moment même où le pasteur était en train d'y bénir l'union du comte avec Madeleine. Celle-ci, comme toutes les femmes, cède volontiers à la force, passe au vainqueur et consent alors sans plus de résistance à devenir l'épouse de l'ancien camarade qu'elle avait dédaigné. Lardinois d'ailleurs a obtenu de Philippe II le domaine et le titre des Beaurepaire; il fera souche de gentilhomme.

M. Verly a lu avec soin les vieilles chroniques ; il en reproduit souvent dans ses récits la bonhomie naïve et la verdeur. Toutefois il a dû regretter, en écrivant cet épisode tout à fait particulier des grandes mêlées du XVIe siècle, vraies batailles de géants, de ne pouvoir l'accrocher à quelque belle figure historique ou à des événements d'une importance plus haute. Ç'eût été en effet le seul moyen d'illustrer son héros et de lui attribuer un rôle qui attirât davantage l'attention. P.

Bossue, par YVELING RAMBAUD (Frédéric Gilbert). Paris, Ollendorff, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

M. Rambaud paraît avoir plutôt un tempérament de journaliste qu'un vrai talent de romancier. Ses articles au *Gaulois* se lisent avec plaisir, animés qu'ils sont d'un bon sens spirituel ; mais, dès qu'il veut faire œuvre d'imagination, l'écrivain change et les qualités disparaissent. Bavard comme une pie, cancanier au possible, il met si peu de beurre sur ses tartines qu'elles ont grand'peine à passer. Ainsi dans *Bossue* il nous a servi à satiété les petits potins d'une ville de province, auxquels s'ajoutent à n'en plus finir tous les us de la Bretagne bretonnante, noces, pardons, pèlerinages, bals, etc.

L'intrigue qui sert de support à toutes ces descriptions parasites repose elle-même sur le vide et ne saurait attacher avec ses personnages incohérents. Qu'est-ce, je vous prie, que cette Hélène Renard, sinon un monstre inexplicable ? Bonne musicienne, conduisant avec méthode sa voix sonore et métallique, elle parle l'anglais et l'allemand et trousse un paysage avec assez de goût. En voilà plus qu'il n'en faut pour se créer un avenir. Admettons qu'elle refuse le grotesque prétendu que lui présente son père ; mais, grâce à son excellente éducation, à son astuce et à sa beauté, qui l'empêcherait, malgré le manque de fortune, de mettre le grappin sur un autre ? D'ailleurs, puisqu'elle finit par rencontrer un amant riche à qui elle s'est donnée et qui consent à l'épouser, ses machinations haineuses contre sa cousine dont elle est dame de compagnie n'ont plus de motif. Et cette douce et bonne Andrée de Nédélec, la fille bossue du président du tribunal, peut-on comprendre qu'elle épouse un sot méprisable, alors qu'elle s'est volontairement promise à un garçon de talent et de cœur, possesseur d'un beau capital, et qui lui a sauvé la vie un jour, dans un accident de voiture, au risque d'y perdre lui-même le pied ? Enfin le héros de l'aventure, présenté d'abord comme un homme de tant d'intelligence et de résolution, ne sait que pleurer ou s'enfermer farouchement chez lui, dès qu'il s'agit de faire tête à l'orage, de vaincre les préjugés nobiliaires du président et d'enlever son consentement au mariage. Décidément aucun de ces gens-là ne tient debout ; M. Rambaud lui-même rirait bien si nous les prenions plus longtemps au sérieux. P.

L'Inassouvie, par ANT. ALBALAT. Paris, Ollendorff, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Dès la première page, un *relent* bien en vue, aussitôt suivi de la minutieuse description d'un chœur de grenouilles, nous prévient que le débutant s'enrôle sous le drapeau naturaliste. Alphonse Daudet, à qui, avant de publier son volume, il en avait communiqué les bonnes feuilles, lui a donné l'accolade en ces termes : « Je vous garantis qu'au second livre vous serez quelqu'un. » Le compliment reste en deçà de la vérité. Allons plus loin et, sans attendre d'autre preuve, accordons à M. Albalat le *dignus es intrare*. Eh ! qui donc mériterait mieux de grossir le bataillon des littérateurs madrés que l'adroit compère assez au fait déjà des procédés de l'école pour écrire hypocritement dans sa préface : « Peut-être trouvera-t-on dans cette étude quelques pages un peu vives ; mais la volupté y est une souffrance, et la souffrance purifie. » Oh ! la bonne excuse ! Par malheur, elle a servi si souvent qu'elle ne trompe plus personne. Ayez donc une bonne fois la franchise d'avouer que ces pages sont précisément placées là à dessein et polies amoureusement pour épicer l'œuvre, atteindre au scandale et vendre le plus d'exemplaires possible.

Un don Juan naturaliste se reconnaît à un signe

infaillible : il n'aime que les femmes odorantes et il respire avec délice l'arome de leurs sueurs. Dès qu'elles n'exhalent rien, adieu le sentiment ! Le premier soir que sa maîtresse introduit celui-ci dans sa chambre à coucher, savez-vous quelles émotions l'agitent ? D'autres seraient impatients, enflammés de désirs, insensible à toute sensation qui éloignerait du but. Lui entre là le nez au vent. « Je visitai en artiste ce sanctuaire si convoité. J'examinai les tableaux, *je humai l'odeur* de femme qui s'échappait des tentures et du lit, dont la couverture blanche faite au crochet pendait jusqu'à terre. » Plus loin il ira jusqu'à préciser le degré de température inhérent à chaque partie du corps de la dame ; il l'a sans doute parcourue de haut en bas, un calorimètre en main.

Il est bon d'avertir que l'*Inassouvie* est un roman intime ou plutôt une sorte de confession autobiographique. On ne sait, il est vrai, si le prétendu homme de lettres qui y raconte ses impressions est un être fictif ou l'auteur en personne, tant M. Albalat s'identifie avec son Léon. Il a négligé seulement de nous le peindre au physique. Nous l'entendons draper à chaque instant les autres de pied en cap, sans qu'il se regarde lui-même une seule fois au miroir. Sa maîtresse l'appelle souvent *vilain polisson ;* mais ce n'est pas là un signalement. Ses façons de parler ont néanmoins, par places, un accent marseillais qui sent d'ici la Canebière et le vieux port. Autant qu'on peut le juger d'après sa conduite, il est suffisant, vaniteux, certain par avance de triompher des femmes et il ne recherche en elles que la satisfaction d'appétits physiques, leur reprochant comme un crime la lassitude où il tombe pour avoir trop abusé d'elles.

L'histoire qu'il nous raconte ne se distingue en rien des séductions banales. Une femme unie à un mari peu passionné et qui espère trouver ailleurs que dans ses bras des voluptés inconnues au lit conjugal ; le mari benêt que l'on trompe sans qu'il s'en doute et qui introduit lui-même dans son intérieur le jeune muguet ; enfin celui-ci, qui profite de la sottise du mari pour capter sa confiance et endormir ses soupçons au moyen de parties de billard et de pêche à la ligne ; voilà le trio complet. Passons sur les délicatesses de la femme, sur sa répugnance à se livrer ainsi à deux hommes. Léon, après s'être fait tirer un peu l'oreille, consentira bien à l'enlever, à fuir avec elle à Nice, puis à Paris ; mais nous savons d'avance que leur flamme ne sera qu'un feu de paille, que la désillusion suivra de près l'enthousiasme. Il suffit, pour deviner le résultat de l'escapade amoureuse, de voir quelles idées hantent la cervelle du ravisseur le jour même de l'enlèvement. Figurez-vous qu'il s'amuse à noter l'état de l'atmosphère et la calme tiédeur d'une après-midi d'été.

« Pas un frisson de brin d'herbes, pas un cri d'oiseau dans l'espace. Partout le grésillement ronflant des cigales ; on les entendait sur les arbres qui bordaient la route et sur d'autres de plus en plus éloignés ; de sorte que ces milliers de cris s'épandaient au loin et m'environnaient d'un cercle de bruit toujours élargi et toujours reformé. » La description ne finit pas là ; il nous faut subir encore les rayons d'un soleil torride qui noient de leur blancheur les bastidons endormis, puis les vignes qui se tordent le long des terres fendillées. « Les châtaigniers lointains, les oliviers plus rapprochés, les mûriers poudrés de poussière se raidissaient, sans un balancement de branches, sans un tremblement de feuilles, léthargiques et anéantis. La clarté du soleil dégageait au loin une lumière cendreuse, pareille à une buée d'étuve qui semblait mollir les collines. »

Ici le procédé saute aux yeux ; notre narrateur, cela est évident, a oublié le motif qui l'amène, le tourment qui l'agite, pour ne plus songer qu'à rendre le paysage en toute exactitude. Ainsi partout chez M. Albalat ; l'intrigue n'est qu'un cadre à insérer ses tableaux. Quand les amants arrivent à Nice, leur premier soin est de se mettre à la fenêtre pour regarder la mer ; plan, description poétique de la mer et du mouvement des vagues. A Paris, Léon, dégoûté de sa maîtresse, après avoir descendu avec elle tous les degrés de la dépravation, la laisse au lit le soir pour venir respirer l'air sur le balcon ; nouveau tableau comme il s'en trouve tant dans une *Page d'amour :*

Voyez-vous ce garçon-là,
Qui va dégoter Zola !

Une autre manie commune à tous les naturalistes et que M. Albalat pousse jusqu'à l'extravagance, c'est de rapporter de point en point les conversations, les propos les plus insignifiants, les niaiseries échangées entre deux amants et qu'ils peuvent trouver adorables, mais dont le lecteur n'a que faire.

Il me resterait à rendre compte de la seconde partie du volume. Elle n'a presque aucun rapport avec la première. Elle est consacrée aux amours de la maîtresse abandonnée par Léon et qui est allée en province, au fond d'une petite ville, pour s'y mettre au vert, ce qui ne l'empêche pas de s'offrir, en manière de distraction, le fils de son hôtesse, un jeune collégien encore imbu de toutes sortes de belles illusions. Mais puisque M. Albalat annonce qu'il publiera bientôt un autre volume, nous aurons occasion de reparler de lui.

A. J. P.

Mémoires d'une feuille de papier écrits par elle-même, publiés par Édouard Burton. Un volume in-12. Paul Ollendorff, 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Ce conte fantastique n'est pas une œuvre littéraire, tant s'en faut ; il aura néanmoins des lecteurs. Le sujet excitera la curiosité.

La *Feuille de papier* qui a écrit *ses mémoires* est un acte de naissance, lequel, indiquant pour père et mère d'une enfant de sang royal Georges Champigny et sa « femme », est ensuite attribué à un autre enfant également de sang royal. La première désignée, dans le cours du récit, sous le nom de Stella d'Oro et princesse de la maison de Bragance, et la seconde appelée Lily, est princesse de la maison de

Bourbon. Suppression d'état pour chacune d'elles et de l'une à l'autre substitution.

Pour satisfaire la coupable ambition de Louis XVIII et de Charles X, ce n'était pas assez de deux crimes, il fallait qu'un troisième fût accompli. Premier crime: on a feint de croire à la mort du fils de Louis XVI dans la prison du Temple, on s'est refusé à reconnaître dans le comte de Richemont le dauphin de France. Deuxième crime: on a obligé le duc de Berry, qui était marié, à épouser une princesse; on l'a obligé de devenir bigame. Il ne convient pas que l'enfant adultérin, qui va naître de ce second mariage célébré au mépris de toutes les lois civiles et religieuses, soit une fille; tout est prévu; c'est le troisième crime: la princesse qu'on nomme la duchesse de Berry est près d'accoucher; elle éprouve les douleurs de l'enfantement: délivrée, elle présente, en effet, un garçon au roi, aux ministres; pour la fille qu'elle a mise au monde, pour Lily, elle sera plus tard enfermée comme folle. Est-ce à Louis XVIII, est-ce à *Monsieur* qu'il faut imputer tant de forfaits? Non, c'est à « Pierre, fils de Pierre », qui tient les rois et les empereurs sous sa dépendance, qui les élève et les abaisse quand il lui plaît. *Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram.*

F. G.

Mademoiselle Rosa, par ARSÈNE HOUSSAYE. Paris, Lévy, 1882. — Prix: 3 fr. 50.

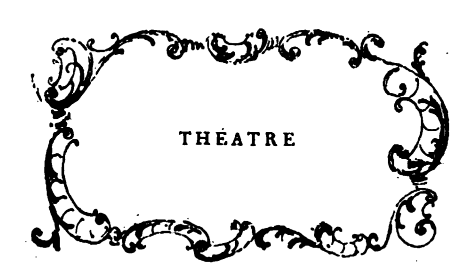
Le dernier roman de notre collaborateur Houssaye est un post-scriptum à l'*Histoire de ma plume* qu'il publiait dernièrement dans cette revue. C'est un appendice encore à la *Robe de la mariée* où il est question de Mlles Cécile et Orphise, sœurs de Mlle Rosa, dont voici paraître les romanesques aventures.

Ce livre, précédé d'une spirituelle préface, est charmant et inénarrable. Une fois qu'on se met à suivre Mlle Rosa, en galant fileur de femmes, on ne la quitte plus; sur ses pas nous traversons tous les mondes; on dirait d'une *Bouvarde* et *Pécuchette* si ce n'est que Mlle Rosa ne distille pas l'ennui comme le dernier roman de Flaubert.

Le chapitre où l'héroïne est demoiselle de compagnie chez le mystificateur Vivier est exquis de parisianisme et de gaieté.

Pour grossir un tantinet l'ouvrage, le romancier a introduit son confrère le portraitiste-conférencier qui, dans un chapitre sur les *Grandes amoureuses*, nous peint de main magistrale Mlle de Lespinasse, Mme d'Houdetot et l'Oiseau bleu de Molière. Impossible de trouver un plus gracieux baisser de rideau.

U.



THÉATRE

L'Avare de Molière, nouvelle édition avec des notes par CH. LIVET. Paris, Paul Dupont, 1883, in-18. — Prix: 1 fr. 50.

Ce volume continue la série de classiques français destinés à l'enseignement. Parmi les auteurs déjà publiés on avait distingué l'édition si savante du *Tartuffe* commenté et annoté par M. Ch. Livet. Dans la préface qu'il met aujourd'hui en tête de l'*Avare*, il a pris soin de bien marquer en quoi la conduite de chacun des personnages diffère de celle que prescrivaient la morale et les convenances. L'intention est des plus respectables, mais la peine un peu inutile, ce me semble. Il faut supposer, sinon à l'élève, du moins à son professeur, assez d'intelligence pour comprendre que la comédie représente les gens tels qu'ils sont, afin de tourner leurs vices en ridicule et non tels qu'ils devraient être. Accuser Molière d'avoir, en peignant Harpagon si méprisable, porté atteinte au respect que l'on doit au père de famille, n'est-ce pas méconnaître à la fois les droits de la vérité et ceux de l'art? D'ailleurs Élise et Cléante ne s'écartent de la soumission filiale que poussés à bout par la sordide ladrerie d'un homme sans entrailles, qui sacrifie l'avenir de ses enfants et leurs intérêts les plus chers à son amour de l'or. Leurs propres écarts, leur révolte même contre une autorité devant laquelle ils s'inclinaient jusque-là offrent un spectacle plus moral au fond que toutes les maximes de la sagesse.

M. Livet a fait suivre l'*Avare* d'amples notes où se déploie son érudition. Tout ce qui regarde le costume, les mœurs du temps, les événements historiques auxquels on fait allusion dans la pièce, s'y trouve fort agréablement élucidé. Le lexique de la langue que parlent les acteurs rendra aussi d'utiles services. Il est bon de savoir comment ces locutions, devenues depuis si familières, ont pris naissance et ont ensuite reçu droit de cité dans le dictionnaire. Heureux les élèves de nos jours! Leurs aînés déblayent affectueusement pour eux les voies jadis si mal frayées, de l'étymologie et de l'histoire des langues.

P.

Éponine, drame en cinq actes en vers, par ALBERT LHOMME. Évreux, imprimerie Levasseur, 1881, petit in-4°.

Refusée à l'Odéon et imprimée seulement à cinquante exemplaires, cette tragédie ne se vend pas, et le public ne pourra la juger. M. Lhomme prétend

même n'avoir tiré le manuscrit de la poussière où il dormait que pour le donner ainsi à lire à ceux de ses amis dont il avait à se plaindre; ingénieux détour au moyen duquel se déguise l'amour-propre de l'auteur. Nous lui aurions voulu encore plus de crânerie et qu'il ne fît pas à la mode une lâche concession en intitulant sa pièce *drame*, car c'est bel et bien une tragédie en cinq actes et dans toutes les formes. Son seul défaut, à nos yeux, serait celui de la jument du paladin. C'est là décidément un genre mort et que M. Lhomme, non plus que les autres, ne ressuscitera.

Une Perle, comédie en trois actes, par Henri Crisafulli et Henri Bocage. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix : 2 francs.

Quoiqu'il n'y ait aucune ombre de bon sens ni de vérité, elle est fort amusante, cette comédie, et l'on comprend qu'elle ait eu de nombreuses représentations. Figurez-vous que la *perle* en question, Mme Bonardel, à l'issue de la cérémonie de son mariage, refuse à son mari toute privauté, déclarant qu'elle ne sera à lui que s'il la conquiert à force d'attentions et de soins. N'est-il pas juste que l'on se donne vis-à-vis d'une femme légitime autant de peine, que l'on déploie autant de câlinerie et que l'on condescende à une cour aussi assidue que pour séduire une maîtresse quelconque? Bonardel, qui avait compté sur ses droits d'époux, regimbe contre une telle prétention et s'ingénie à précipiter l'instant où sonnera pour lui l'heure du berger. Comment s'y prendre? Eh! le moyen est indiqué d'avance. Il excitera la jalousie de sa moitié en portant à d'autres ce dont elle fait fi. Mais ces choses-là ne se racontent pas; c'est déjà beaucoup de les avoir risquées sur les planches. Il faut tout l'esprit, toute la belle humeur des deux auteurs pour sauver ce que certaines situations auraient de risqué, certains mots de trop hardi.

P.



Épines et roses, poésies, par Félix Maxime. Paris, Lemerre, 1882, in-8°. — Prix : 3 francs.

Ce volume retarde; il aurait dû naître vers 1820, parmi les petits Savoyards, les jeunes malades et les vieilles filles qui remplissaient alors nos bois de leurs plaintes, nos ruisseaux de leurs pleurs. Il y a beau temps que l'on a jeté au feu tous ces crêpes et ces voiles de deuil. Guiraud et Soumet sont allés rejoindre et consoler Millevoye. Leurs héritiers littéraires peuvent encore avoir le moyen de faire imprimer leurs vers, mais les faire lire! Non pas. Même pour déplorer nos désastres, il nous faut des voix plus mâles, de plus fiers accents. Que disent à nos âmes les sentimentalités que M. Félix Maxime a rimées après la guerre franco-allemande? Rien, absolument rien. De telles mièvreries ne réveillent nul écho dans le cœur, et c'est à peine si, au milieu de ce déluge de poésie incolore, se détache quelque coin de tableau où s'entrevoit la réalité.

La faux des ravageurs a passé sur ces terres.
Ils ont sur les vivants jeté tous les limons,
Ils ont tout profané, cendres et cimetières,
Et mutilé nos croix sous leurs coups de talons.
De loin en loin parfois, quelque pan de muraille,
Quelques toits délabrés apparaissent encor;
Mais là, les survivants, sur leur couche de paille,
Dorment d'un dur sommeil plus triste que la mort.

A côté de ces touches lugubres, on voudrait rencontrer de temps à autre un rayon d'espérance, le *sursum corda* que le poète doit crier à tous. Puisque M. Maxime pince à volonté de la mandoline sur un mode triste ou gai, suivant qu'il entend à côté de lui le rire ou les pleurs, il eût pu deviner certains sentiments qui ne sont endormis qu'à moitié et qui n'attendent pour se réveiller qu'une occasion favorable.

A. P.

Pauline, poésies élégiaques, par Jules Tréfouel. Paris, Brouillet, 1882, in-12. — Prix : 2 francs.

Ah! déjà je suis loin de celle qui m'oublie :
Je succombe trop tôt sous la mélancolie,
Au triste souvenir d'un amour sans espoir.
Mon cœur a trop aimé... sans cesse dans l'absence,
Sans arrêter mes pleurs et calmer ma souffrance,
Dans des songes charmants je croirai la revoir.

Ces vers donnent la clef du recueil : amour d'abord craintif, tendres aveux, désirs brûlants et partagés, puis inconstance, trahison, déchirement final, tout s'y trouve. Il semble même que le poète ne soit pas complètement guéri de sa blessure. L'infidèle n'aurait sans doute qu'un signe à faire pour qu'il accourût à ses pieds. Ainsi font tous les amoureux, entremêlant les cris de joie aux imprécations de douleur. On voudrait à celui-ci plus de vraie flamme au cœur et de charme dans l'expression, car souvent il ne trouve, pour décrire une volupté d'ordinaire mieux inspirante, que des vers pénibles et sans harmonie :

Oh! viens, ma bien-aimée, enlaçons nos deux êtres,
Bras sous bras, côte à côte;
Marions nos baisers, mes lèvres sur tes lèvres;
L'amour seul est notre hôte.

Est-il permis d'inviter sa maîtresse au plaisir en termes aussi rugueux!

P.

De ci, de là, poésies, par M. Édouard Marsaud. Un volume in-18. Paris, Ollendorff, 1882. — Prix : 3 francs.

Voilà un volume qui n'aura pas donné grande occupation aux ouvriers de l'imprimerie Herissey,

d'Évreux. Huit cent cinquante vers seulement. Faut-il s'en plaindre? Ma foi non, bien que tous ne soient pas absolument détestables. On doit d'ailleurs savoir gré à M. Marsaud de l'aveu contenu dans ce quatrain, où il s'agit de l'ennui :

J'ai cru pourtant m'en rendre maître
En rimant à tort, à travers;
Vaine espérance! Hélas! le traître
Résiste à tout... même à mes vers.

Rien n'est plus vrai. G. S. L.

Boulogne, poésies, par ÉDOUARD MARIETTE. Paris, Motteroz, 1882, in-18.

Le volume est coquet, orné du portrait de l'auteur par J.-C. Cazin et de trente dessins à la plume. Quant aux vers, franchement on se demande pourquoi M. Mariette a choisi de préférence une forme de langage dont il est si peu maître. Quoi! voici un homme instruit, un bon patriote boulonnais, la tête remplie d'idées excellentes, le cœur de sentiments généreux, et cet homme distingué ne comprend pas que ses idées et ses sentiments qui seraient dignes de tous nos éloges, exprimés dans une prose simple et claire, deviennent quasi ridicules dès qu'il nous les faut deviner derrière des vers baroques, mal cousus, inélégants au suprême degré! En vérité, c'est à croire que la versicomanie détraque les cerveaux les mieux meublés. Par égard pour le nom illustre et si cher à la France que porte l'auteur, nous ne citerons aucune pièce de son recueil. S'il est prudent, il renoncera désormais à un art pour lequel la nature lui a refusé ses dons et il se résignera à parler comme le commun des mortels. P.



Œuvres complètes d'Alphonse Daudet. Le Petit Chose, édition précédée d'une histoire de ce livre et ornée de deux dessins par ADRIEN MARIE. Paris, Dentu et Charpentier, éditeurs. Un vol. in-8°. — Prix : 8 francs.

Nous avons déjà parlé des *Œuvres complètes* du grand romancier délicat ; elles comprennent *Fromont jeune, Jack* et *Robert Helmont.* Dernièrement nous écrivions ici même quelques mots sur *le Petit Chose* à propos de l'édition elzévirienne de Lemerre parue il y a deux mois.

Ce qui ajoute un intérêt très grand à cette nouvelle édition *ne varietur,* c'est assurément, en dehors même de la beauté du format, de la netteté des caractères et de la grâce des illustrations, les notices que Daudet écrit sur la conception et l'enfantement de chacune de ses œuvres. En nous faisant, par exemple, l'historique de ce *Petit Chose,* qui fut un peu... beaucoup lui-même, l'élégant auteur des *Lettres de mon moulin* se laisse aller à des souvenirs exquis, à des *auto-critiques* un peu acerbes, à des regrets superflus. Combien de lecteurs hésiteraient à se prononcer cependant entre *le Petit Chose* et *Numa Roumestan !* C'est que ceci ne tue pas cela ; c'est que le talent en se fortifiant, en devenant plus mâle, perd aussi de sa fraîcheur et de sa grâce naïve, de ce charme de jeunesse que nos premières œuvres porteront toujours en elles, de cette fleur d'émotion qui ne se retrouve plus.

On a envie de défendre l'auteur contre lui-même et de lui dire : « Ne touchez pas au *Petit Chose,* il est si joliment venu dans votre première manière! »

Ce volume est illustré de deux dessins de M. Adrien Marie, qui sont évidemment *bien,* mais qui ne sont que *bien.* La facilité rend poncif; il faut parfois s'en défier. Malheur aux journalistes du crayon qui ne se retrempent point souvent aux sources mêmes de l'art!

U.

Cinquante ans de vie littéraire, par MARY LAFON. Paris, Calmann Lévy, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

M. Mary Lafon n'a pas à se plaindre de la destinée. Que de fées ont veillé sur son berceau! Que d'heureuses dispositions en lui et hors de lui pour la vie heureuse! Sang noble et généreux, biens de fortune, dons de l'intelligence, affections et soins domestiques, rien ne lui a manqué. Un seul malheur, la perte de sa mère, qui mourut en lui donnant le jour, eût pu attrister son enfance ; mais elle fut aussitôt remplacée par une tendre nourrice, puis par une grand'mère du bon vieux temps, une femme du XVIIIe siècle, que l'influence de Rousseau ni les vices de Paris, qu'elle avait connus, n'empêchèrent de revenir à la dévotion sur ses vieux jours. Né en 1810, l'enfant vit son père, à la chute de l'Empire, maltraité par la réaction, et il vécut avec lui jusqu'en 1825 dans une claustration quasi monacale. « Point d'amis, point de fêtes, point de jeux; pour tout amusement, les courses dans la campagne et dans les bois; pour unique occupation, le travail; pour seuls compagnons, les livres. »

Une éducation si sérieuse devait porter ses fruits. Il en est sorti le producteur laborieux, le grand abatteur de copie que l'on connaît, esprit épicé de saveur rustique et un peu paysan du Danube, volontiers disposé à se croire supérieur aux autres et qui se délecte à dauber sur leurs défauts, sur leurs ridicules. Ayant eu du reste assez de talent pour rencontrer quelquefois le succès, il parlera de ses œuvres et de l'accueil qu'elles ont reçu avec la satisfaction que

procure le sentiment de sa valeur. Celles qui ont pleinement réussi le méritaient bien, et s'il en est deux ou trois que le public ait moins goûtées, tant pis pour lui, c'est pure cabale; l'auteur ne les en estime pas moins. Il a profité de l'avis exprimé un jour devant lui par le baron Taylor qui, ayant fait sur lui-même un article débordant d'éloges, s'en tira en disant : « Bah! puisque les gens ne croient jamais que la moitié du bien qu'on dit de soi, il est permis de dépasser la mesure. »

Lorsque le jeune Lafon vint à Paris, muni, comme tout bon fils de Montauban, d'une excellente opinion de lui-même et de plusieurs lettres de recommandation, il fut d'abord surpris que l'on ne se mît pas aussitôt à l'admirer et à le pousser dans le monde. « Ne comptez que sur vous pour arriver, lui dit Béranger; ici il faut faire son trou soi-même. » Il n'en crut rien et n'écouta pas davantage Casimir Delavigne, qui essayait de le détourner de la carrière littéraire. Admis auprès de Talleyrand, il y reçut quelques éloges flatteurs et vit, par surcroît de chance, la duchesse de Dino se chauffer devant lui, sans façon et les jupes retroussées, ce qui avait valu tant de réputation à la Vénus callipyge. Mlle Mars, qui le reçut au lit un matin pour entendre la lecture de sa pièce de début, eût bien voulu, paraît-il, jouer à son profit une scène plus tendre; mais le farouche méridional se déroba, emportant son manuscrit avec son paletot. De même, lorsque plus tard, lui sachant le gousset bien garni, le vieux professeur Tissot, Harel, de Pradel, Philarète Chasles et d'autres essayèrent tour à tour de le mettre à contribution, il s'en tira, ou peu s'en faut, sans grosse avarie. Ennuyé pourtant à la longue d'offrir à dîner ou de prêter de l'argent à des confrères assez indélicats pour dire ensuite du mal de ses livres, il prit le bon parti et, tout en gardant pied dans la grande ville, il vécut plus habituellement à la campagne, soit à Port-de-Creil, soit en Beauce, près de Dourdan, où l'amazone au voile vert du château de Sainte-Même, la future Mme Lafarge, fit pour la première fois battre son cœur. Il est à regretter que M. Mary Lafon n'ait pas cru devoir mêler aux souvenirs de sa vie littéraire quelques détails plus intimes sur les aventures de sa vie de garçon. Elles ont dû être nombreuses, puisqu'il ne s'est marié qu'à l'âge de quarante-huit ans. Il se montre vraiment trop discret ici sur le chapitre de cette bonne fortune, se contentant de mentionner le fait en termes vagues. Il fera de même plus tard à l'occasion d'une comtesse italienne auprès de laquelle il supplanta Gozlan. Ce n'était pas la peine de nous mettre en goût pour nous quitter si vite. Dans ce genre de confidences, il faut tout ou rien.

Confiné dans son rôle de bourgeois campagnard, s'étant mis au travail « d'un cœur ferme et bardé du triple airain du poète », M. Lafon côtoya le monde parisien sans s'y dissiper ni s'y polir trop. Lorsqu'il parle aujourd'hui de l'Abbaye-au-Bois ou des soirées de l'Arsenal, chez Nodier, c'est en homme qu'on y a à peine entrevu. Stendhal et Mérimée, si supérieurs à lui et qu'il a le tort de déprécier, ne durent jamais être de son intimité. Son vrai milieu serait plutôt celui des Jouy, des Jal, des Briffaut; il semble lui-même en être le dernier survivant et comme un Nestor qui se souvient du salon de Mme Ancelot. Le mouvement romantique, auquel il ne prit directement qu'une faible part, eut pourtant sur lui une salutaire influence, en lui montrant quelles ressources un talent tel que le sien trouverait dans l'étude des vieilles mœurs et des vieux poètes. C'est là proprement son domaine et le fonds où il a puisé sa véritable originalité.

De là sortirent *Rome ancienne et moderne,* les travaux érudits sur la langue romano-provençale et cette *Histoire du Midi* « dont le plan, dit-il, bouillonnait depuis des années sous mon front ». Il a ainsi des façons de s'exprimer qui sentent leur terroir languedocien et qui, étranges dans la bouche d'un autre, sont tout à fait naturelles chez un compatriote de Soumet ou de Baour-Lormian. N'est-ce pas à la même emphase gasconne qu'il faut attribuer la phrase suivante? « Tandis que, *d'une main,* je composais pour l'Institut un glossaire néo-latin en deux volumes in-folio, *de l'autre,* j'écrivais, dans un chalet du bois de Boulogne deux romans au *Journal pour tous.* »

L'Académie a été une des grandes préoccupations de M. Lafon. Après avoir conquis un des plus beaux prix qu'elle distribue, il s'est dit sans doute que son bagage littéraire était assez important pour lui ouvrir les portes du palais Mazarin. Pourquoi les lui a-t-on fermées obstinément? Les raisons en seraient trop longues à déduire ici. Pourtant les refus essuyés ne devraient pas le rendre injuste au point d'accuser Guizot d'avoir voté de préférence pour Ém. Ollivier, afin que ce ministre fît avoir à son fils Guillaume une sinécure de 25,000 francs. Pur commérage de candidat évincé! En général, M. Lafon ne se garde pas assez des petites calomnies et des cancans qui défrayent la gent écriveuse. Cela donne vers la fin à son volume un accent d'aigreur qui laisse une impression pénible. On dirait que l'estimable érudit, outre son air provincial, qu'on lui passe, a hérité de la pédanterie insupportable qui a caractérisé les Ménage de tous les temps.

A. P.

Le Faust de Gœthe, par MAX WALLER. Bruxelles, J. Rozez, 1882, brochure in-8.

On peut ne pas aimer Gœthe; c'est affaire de goût. Mais n'y a-t-il pas quelque naïveté à prendre au pied de la lettre les spirituels paradoxes lancés récemment à son adresse par Barbey d'Aurevilly? Outre ce défaut, M. Max Waller essaye encore, dans son opuscule, de tourner contre le ***Faust*** les justes sentiments d'animosité que la dernière guerre avec l'Allemagne a laissés dans nos cœurs. Pourquoi confondre des sentiments qui ont ensemble si peu de rapport? La rapacité insolente de nos envahisseurs n'enlève rien, que nous sachions, à la beauté de certains chefs-d'œuvre de leur littérature et, malgré la charge à fond de train du publiciste belge, nous per-

sistons à admirer le *Faust* ainsi que le génie original qui l'a créé. P.

Un Poète philosophe, Sully Prudhomme, par C. COQUELIN, de la Comédie-Française. Paris, Ollendorff, 1882, petit in-8°. — Prix : 2 francs.

Parler en public d'un poète vivant, surtout si le poète est de vos amis, c'est courir le risque de verser dans l'enthousiasme, disposition d'esprit assurément utile à l'orateur, mais qui l'entraîne à bien des paradoxes et peut lui faire manquer de tact. N'est-il pas choquant, par exemple, de trouver en Sully Prudhomme quelque chose de *divin*, à l'instant même où l'on nie la divinité de Jésus-Christ? Une telle bouffonnerie eût mérité que l'auditoire sifflât C. Coquelin, ce qui lui est déjà arrivé, je crois, une fois en sa vie. Ou peut être un comédien fort distingué et un conférencier maladroit. P.

Le Fusil sur l'épaule, par FLORIAN PHARAON. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Récits de chasse mêlés à des recettes de cuisine. Après avoir indiqué les diverses façons de tuer le gibier, il convient d'apprendre à quelles sauces on l'apprête. En somme, ragoût assez fade. Villemessant, qui a farci ses *Mémoires* de plats de ce genre, les réussissait mieux. Lui, du moins, n'y épargnait ni le sel ni les épices. M. Florian Pharaon ne nous donne guère, en fait de chasse, qu'une réédition des prouesses déjà racontées par Gérard et Pertuiset. Il a semé son livre de gasconnades, de particularités plutôt bizarres qu'instructives. Avec beaucoup de bonne volonté, il serait possible d'y dénicher deux ou trois anecdotes un peu amusantes, *la Culotte du brigadier*, par exemple, ou *le Lièvre de M. Dumoulin*. Et encore!... Un peu de pitié, ô Pharaon, pour ceux qui, comme nous, sont condamnés à vous lire.

P.

Guy-la-Fontanelle, épisode des guerres de la Ligue, par GUST. DERENNES. Paris, Lemerre; in-18. — Prix : 2 francs.

A toutes les époques le chouan fut le même, un bandit de grand chemin : piller les villes et les bourgs, assassiner ou pendre ses ennemis pour les détrousser, voilà presque toujours la raison secrète, le mobile inavoué de ses insurrections. Le héros de M. Derennes, Guy-Eder, cadet de Beaumanoir, a beau combattre pour la Ligue à la tête de compagnons hardis, nés comme lui dans l'île de Sein ou sur la côte bretonne; en réalité, fidèle à son écusson, qui figure un aigle déchirant un chevreuil dans un champ de seigle, avec la devise *Pille ce que pourras*, il recherche autant dans la guerre le profit que l'honneur. Malgré l'abjuration de Henri IV qui devrait lui arracher l'épée des mains et malgré les supplications de Berthe du Glanec, son amoureuse, qui l'engage à porter contre le Turc des armes jusque-là dirigées contre sa patrie, il continue la lutte et succombe. Au pied de l'échafaud, où s'exhale son dernier soupir, il entrevoit un instant Berthe et reçoit d'elle le serment qu'elle le rejoindra bientôt dans la tombe. Cette légende guerrière, dont un rayon d'amour éclaire un peu la fin, est racontée par M. Derennes en vers sonores et parfois vigoureux. P.

Consonances et dissonances, par J. ARMINGAUD. 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50, chez Lemerre.

Combien de gens, depuis Pascal, — sans compter ceux d'auparavant — ont écrit des *Pensées!* Quelle bibliothèque on se formerait avec cette *spécialité*, quelle bibliothèque en étendue! Pour risquer aussi une maxime, banale d'ailleurs, nous dirions volontiers qu'un livre de pensées en suggère aussitôt une, celle de ne pas le lire.

Ce léger exorde semble condamner à l'avance l'ouvrage de M. Armingaud. Eh bien! pas du tout. Il fait une très heureuse et très charmante exception à la règle, et portera injustement la peine de ses similaires s'il n'obtient pas un vif et légitime succès. Le cœur y joue un grand rôle, l'esprit aussi. Les observations en sont fines, délicates, n'appuyant pas plus qu'il ne convient. Un peu de misanthropie sans doute, le genre le veut, mais c'est un Alceste qui aime quand même le monde au milieu duquel il vit. M. Armingaud est un musicien justement renommé, et un artiste dans l'expression générale du mot. Aussi l'art est-il mis dans ce livre sur un piédestal construit avec amour et défendu avec fierté. Fierté peut-être un peu trop jalouse, car les grands artistes sont pleins d'indulgence pour toute l'humanité. Il faut faire un mérite à l'auteur de n'avoir pas donné trop de place à son art propre et le titre spécial du volume est une coquetterie permise. Le mieux est maintenant de citer.

« Les amateurs d'art ressemblent assez aux amateurs de femmes. La plupart ne les aiment que pour les profaner.

« L'honnêteté du cœur est la première de toutes les honnêtetés.

« La propriété la plus difficile à acquérir est celle de sa personne.

« Jeunes compositeurs, habillez vos premières idées comme on habille les petits enfants. Couvrez-les d'une robe simple, légère, qui les laisse presqu'à nu, afin que leur constitution se développe naturellement....

« Qui se contente d'être quelque chose ne sera jamais quelqu'un.

« Si l'artiste est parfois dans l'enfant, l'enfant est toujours dans l'artiste.

« Une pensée qui ne fait pas penser n'est pas une pensée. »

Voilà un reproche que personne ne fera aux pensées de M. Armingaud. Nous en avons cité quelques-unes en choisissant, comme on choisit toujours, suivant soi-même. Chaque lecteur fera aussi son choix; tout

le monde trouvera, et, au bout de quelques lectures, tout aura été choisi ! J. G.

Études littéraires, par GUSTAVE MERLET. Un volume in-8°. — Paris, Hachette et Cie, 1882.

Nous ne pensons pas médire des numismates, mais nous nous les représentons volontiers, si on leur apporte quelque médaille trouvée dans une fouille, prenant leur loupe, considérant longuement l'envers et le revers de la piécette, puis notant avec grand soin, dans un certain ordre, toujours le même, et qu'ils ont dû délibérément s'habituer à suivre, chacune de leurs observations minutieuses, et quant au module, et quant au type, et quant aux caractères de la légende. Ils jugent que la médaille vaut une communication et ils préparent leur travail, qui aura tant de chapitres, composés de tant de paragraphes; ils font alors quelques recherches, dans un livre, dans un autre, copient une date, résument une opinion émise, et, sagement, commencent de rédiger leur mémoire.

M. Merlet a étudié les œuvres littéraires dont il parle à la manière des numismates, la loupe en main. Son travail est trop minutieux, trop complet, trop parfait. Tout y est dit de ce qui était à dire, tout, et c'est trop. L'auteur ajoute observations sur observations, remarques sur remarques; elles sont trop nombreuses, chacune d'elles porte sur un point trop peu étendu. Et puis ces phrases courtes, pour des pensées étroites, ne vibrent pas : pas de mouvements trahissant quelque chose comme une âme; elles sont froides, raisonnables. En voulant faire comprendre quelles ont été, à la lecture des *Études littéraires*, les impressions que nous avons subies, nous les exagérons, et les mots traduisent nos sentiments maintenant sentis au lieu des premiers éprouvés; que l'on fasse donc la part de notre exagération, et que l'on estime pas de peu de valeur l'ouvrage de M. Merlet. Point de vues générales et d'ensemble, aucun de ces rapprochements ingénieux et qui font penser, nul cri d'admiration, encore moins d'enthousiasme; mais des jugements très sûrs et très précisément formulés.

Les *Études* ont pour objet *la Chanson de Roland, les Mémoires* du sire de Joinville, *les Essais* de Montaigne, *les Lettres provinciales* et les *Pensées* de Pascal, *les Fables* de La Fontaine, *l'Art poétique* de Boileau, les *Sermons* de Bossuet, celles de ses *Oraisons* devenues classiques, ses *Discours sur l'histoire universelle*, puis la *Lettre à l'Académie française* de Fénelon, l'œuvre de La Bruyère, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *Mérope*, *Siècle de Louis XIV*, enfin, le fameux discours de Buffon sur le style. Des notions biographiques précèdent les critiques littéraires, fort sages, comme nous avons dit. Nous recommandons, en somme, ce nouveau travail de l'auteur de l'ouvrage sur les *Grands Écrivains du* XVIe *siècle*. F. G.

MEMENTO

Avec la chute des feuilles et l'apparition des marchands de marrons coïncide chaque année l'avalanche des almanachs pour lesquels la maison E. Plon et Cie est d'une rare libéralité ; il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Les uns sont sérieux, comme l'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu (de la Drôme)*, qui ont annoncé avec tant de justesse cette année pluvieuse que nous traversons. Puis viennent l'*Almanach des Célébrités contemporaines*, le *Parisien*, le *Petit National*, le *Parfait Vigneron*, les *Almanachs du Sacré-Cœur de Jésus* et du *Bon Catholique*, des *Dames et Demoiselles*, de la *Mère Gigogne* et des *Jeunes Mères*, le *Prophétique* et *l'Astrologique*, l'*Almanach de France*, le *Scientifique*, la *Bonne Cuisine*, le *Savoir-Vivre*, les *Almanachs pour rire*, le *Lunatique*, le *Comique*, le *Charivari* et les *Parisiennes*, tous réjouissants, utiles et facétieux. Enfin l'antique almanach *Mathieu Lænsberg*.



La forme et l'idéal dans l'art, par HIPPOLYTE LAZERGES. Un vol. in-12. Alger, Gavault Saint-Léger; 1882.

La préface nous avait mis en défiance.

« Me pénétrer du but véritable de l'art...; observer son influence sur la marche du progrès moral...; étudier les œuvres immortelles...; rechercher quelles étaient les divergences d'école...; me demander, enfin, quel était pour ces maîtres, à la foi robuste, à la science profonde, le but *providentiel* de cet art qu'ils ont élevé si haut; tel a été l'objet de mes constantes études. — La phrase a vingt lignes. Nous transcrivons les suivantes et faisons encore des coupures : — Dire ce que l'on pense sur les œuvres que l'on a longuement pratiquées est l'action d'une âme

loyale, transmettre ce que l'on a appris est un devoir pour tout homme qui a conscience de sa mission sociale et de la solidarité humaine. Pénétré de ce que je crois être une vérité, j'ai groupé tous les matériaux qu'il m'a été donné de recueillir sur l'art depuis trente ans. »

Toutes ces propositions qui semblent autant de sentences tombées de la bouche d'un prophète, revenu du désert où il a longtemps médité pour enseigner aux hommes, nous avaient indisposé.

La lecture des premiers chapitres a effacé la première impression que nous avions subie. Le peintre les a écrits, ceux-là et ceux qui suivent, très simplement et en toute bonhomie.

Quant aux tendances des artistes français de notre époque, il ne dit rien qui n'ait été dit, et, *médecin tant mieux*, il ne croit pas qu'il faille s'écrier : tout est perdu. Sur les procédés d'exécution plus ou moins recommandables, des conseils souvent donnés.

Signalons deux points.

Il ne juge pas excellente, et il nous paraît bien avoir raison, la méthode qui prescrit l'étude de la bosse d'après l'antique avant l'étude du modèle vivant. L'art antique étant une synthèse, l'expression d'un idéal, est, dit-il, d'un ordre trop supérieur pour qu'il puisse être donné pour modèle à des élèves encore ignorants de toute conception classique. L'élève qui n'a étudié que d'après la bosse, s'il est mis en présence du modèle vivant, tout rempli de réalisme brutal et souvent d'imperfections, sera inhabile, non pas seulement à rendre, mais encore à voir les qualités qui caractérisent le modèle; qu'il ait commencé, au contraire, par étudier d'après le modèle, lorsqu'il passera ensuite à l'étude d'après la bosse, il sera apte à comprendre la distinction entre l'interprétation poétique et l'imitation matérielle de la nature, il apprendra aisément à épurer son goût sans cesser d'être vrai.

M. Lazerges condamne aussi, et, suivant nous, avec non moins de raison, la copie d'après les vieux maîtres; ce n'est pas, dit-il, en les copiant que l'on peut parvenir à deviner la pensée, à s'assimiler les procédés qui ont servi à la conception, à l'exécution des chefs-d'œuvre classiques. Une seule étude peut être profitable : la reproduction des œuvres capitales des maîtres sous forme d'esquisses de petite dimension.

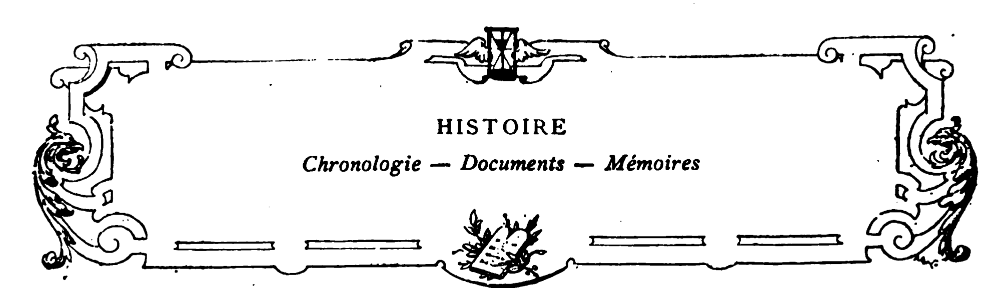
A la fin du volume, quelques lettres adressées par le peintre à ses amis de *la Cigale*. On les lit avec plaisir.

Le livre, en somme, n'est pas inutile. F. G.

Les procédés de la gravure, par A. de Lostalot. Paris, A. Quantin. — Prix : 4 francs.

La Bibliothèque de l'enseignement des arts publiée par M. Quantin vient de s'accroître d'un nouveau volume auquel il n'est pas téméraire de prédire un succès égal à celui qui a accueilli les premiers livres de cette si intéressante collection.

Dans *les Procédés de la gravure*, M. Alfred de Lostalot passe en revue l'ensemble des moyens mis en usage, dans les temps anciens et de nos jours, pour établir une planche à imprimer des images, soit conjointement avec un texte imprimé, soit à l'état d'estampe isolée. Le sujet était vaste : pour s'y reconnaître, pour faire un choix judicieux des procédés caractéristiques et les exposer avec clarté, il fallait une compétence toute particulière et une grande habitude dans l'art d'écrire des ouvrages de vulgarisation. M. de Lostalot, façonné depuis longtemps par sa collaboration à la *Gazette des Beaux-Arts* à tous les travaux auxquels donne lieu l'illustration des livres, s'est acquitté à merveille de la tâche difficile qui lui incombait. Désormais, il est loisible à quiconque sait lire d'apprendre comment se pratique cet art de l'imagerie qui tient aujourd'hui une si grande place dans nos plaisirs et dans notre instruction. On trouvera dans son excellent manuel tout ce qu'il est utile de connaître à ce sujet : gravure au burin, bois, eau-forte, procédés mécaniques, lithographie, photographie et procédés de gravure dérivés de la photographie. Une centaine d'illustrations bien choisies sont éparses dans le texte; enfin une eau-forte, une gravure au burin et une lithochromie tirées à part complètent la description par des exemples topiques, parlants, qui ne laissent aucune indécision dans l'esprit du lecteur.



HISTOIRE

Chronologie — Documents — Mémoires

Les Aventures d'un jeune Gaulois au temps de Jules César, par F. Mahon. Paris, Hachette, 1882; in-8. — Prix : 7 fr. 50.

Né aux environs de Divona, capitale des Carduces, à peu près vingt ans avant l'arrivée de César en Gaule, Euxène étudie d'abord au collège des druides, avec l'intention d'être un jour un des leurs, de devenir prêtre à son tour; mais la vocation s'étant évaporée, il entre au service d'un négociant de Marseille, appelé Simos, qui l'envoie acheter ou vendre ses marchandises dans les diverses contrées du pays.

Cet emploi le met en relation avec César, en ce moment occupé à combattre Arioviste, et il utilise les connaissances déjà acquises par lui dans le commerce à fournir de vivres l'armée romaine. Bientôt même, sur les instances de Crassus, lieutenant du proconsul, Euxène s'engage dans une légion et prend part en volontaire aux campagnes contre les Helvètes, puis contre les Germains. Embarqué plus tard avec une flottille de quelques navires qui va ravitailler les nombreux magasins possédés par Simos en Corse, en Sardaigne, en Sicile, il est pris par les pirates, délivré de leurs mains presque aussitôt après, et il rentre heureusement à Marseille. Lorsque le parti national, effrayé des conquêtes et de l'ambition de César, se lève en armes pour sauver l'indépendance de la Gaule, Euxène passe d'un camp à l'autre, devient secrétaire de Vercingétorix et défend avec lui Alésia. La fortune leur ayant été contraire, et Vercingétorix étant tombé, comme on sait, au pouvoir du vainqueur, le Gaulois prudent renonce à la lutte pour se retirer dans une grotte, où il écrira ses impressions de voyage et le récit des batailles auxquelles il a été mêlé.

Voilà en gros la fable autour de laquelle M. Mahon a construit son respectable volume. J'ai laissé à dessein de côté l'amour d'Euxène pour une certaine Nella, fille du druide Darès, et celui d'une Velléda quelconque pour Vercingétorix. Ce sont là des fariboles dont l'auteur lui-même ne fait pas grand cas et qu'il a un peu traitées par-dessous jambe. Son plan était avant tout d'user de la commodité d'un si vaste cadre pour y introduire une foule de notions instructives, tant sur la configuration et les produits du sol que sur le costume et les mœurs des habitants, leur état de civilisation, les croyances religieuses en honneur parmi eux, et les causes qui amenèrent la soumission de la Gaule aux Romains. A ce point de vue, son livre est des plus complets, j'ajouterais volontiers et des plus intéressants, s'il présentait les faits d'une façon plus vive et qu'il délayât moins les *Commentaires* de César. M. Mahon a pris son temps pour écrire à l'aise; il s'est complu, cela se voit, à son œuvre, et il n'a voulu perdre aucune des éruditions archéologiques dont sa mémoire est ornée. A-t-il également songé aux jeunes esprits auxquels s'adresse plus particulièrement une telle vulgarisation? — Oui, si l'on s'en rapporte aux réflexions pleines de bonhomie et de sens qu'il leur adresse à divers moments de son récit. — Non, si l'on a égard à l'étendue de son livre et à la quantité immense de matériaux qui y sont versés pêle-mêle. Autre défaut, inséparable, il est vrai, des ouvrages de ce genre : les anachronismes y foisonnent. Comment, en effet, à moins d'être un artiste supérieur, décrire des époques si éloignées avec des couleurs qui leur soient propres? Malgré soi, on y porte ses idées personnelles, les préjugés actuels; on prête sans rire aux hommes de l'antiquité un langage qui jure atrocement dans leur bouche. M. Mahon ne semble à aucun moment s'être douté de l'étrange effet que cela produit. Il a même poussé la distraction au point d'attribuer aux individus qui enseignaient la doctrine des druides les mesquines zizanies des membres de notre université. Citons le morceau, une perle! Il s'agit de pourvoir au remplacement d'un professeur décédé :

« Deux candidats étaient en présence : l'un, qui occupait depuis longtemps la chaire inférieure à celle qui était vacante, homme universellement estimé pour sa science, ses vertus, son dévouement, ses succès dans l'enseignement; l'autre, jeune et brillant docteur, qui venait de soutenir avec éclat les épreuves publiques de ses examens, mais n'avait aucune expérience du métier de professeur. Sous l'influence du chef suprême qui, contrairement aux règles établies, n'avait pas craint de faire connaître son opinion, la majorité des suffrages se porta sur le plus jeune candidat. Sans attaquer la validité de l'élection, et tout en rendant hommage au mérite de l'élu, j'exprimai tout haut le regret que, dans les questions d'avancement, on ne tînt pas suffisamment compte de l'âge, de l'expérience, du zèle, des services rendus... J'allai jusqu'à dire qu'avec ce système on sacrifiait les élèves au professeur; que celui-ci, dominé par ses habitudes antérieures, faisait sa classe plutôt pour accroître ses connaissances personnelles que pour élever le niveau des intelligences auxquelles il s'adressait... »

Je vous demande un peu si de pareilles idées, des coups de boutoir si directs contre l'École normale et ce qui en sort, ne viennent pas ici à la suite d'une hallucination? Il y en a bien d'autres et de plus étranges. Euxène et M. Mahon son porte-parole nous promettent en finissant de ne pas épargner César, si jamais ils le retrouvent au bout de leur épée ou de leur plume. Hélas! M. Mahon l'a déjà rendu assez grotesque dans le dialogue de la page 217, où l'on voit ce grand capitaine en marché avec Euxène pour l'approvisionnement des troupes. Comme le Gaulois demande des prix excessifs, César répond : « C'est trop cher; je ne payerai pas le double de leur prix des denrées qu'après tout je pourrais prendre par le droit de la guerre. — Oui, mais alors tu ne serais pas César. — Quoi! tu connais César, toi? Quelle opinion as-tu donc de lui? — Qu'il est un homme juste et généreux, autant que vaillant capitaine. — Ah! comment le sais-tu? — Parce qu'étant encore enfant. (Suit l'histoire connue, *Sylla, les pirates...*) Et César de riposter : « Tiens, tu connais cette petite aventure? »

Ces quelques lignes suffisent sans doute pour donner une idée exacte du ton qui règne dans l'ouvrage et me dispensent d'un jugement plus motivé.

A. J. P.

Les Jésuites dans l'Amérique du Nord au XVIIe siècle, par Francis Parkman. Traduction de Mme la comtesse Gédéon de Clermont-Tonnerre, née Voudreuil. Un vol. in-12. Didier et Cie; 1882. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons parcouru les chapitres de ce volume, aucun ne nous a attaché bien vivement. Porté à ad-

mirer les actes de dévouement, quelque part, sous quelque forme, dans quelque dessein, qu'ils se produisent, nous aurions certainement été touché par les souffrances auxquelles s'offrirent les Pères jésuites, afin de pouvoir convertir les Hurons, les Iroquois, n'était la façon dont sont racontées les pérégrinations des missionnaires. Peut-être nous trompons-nous, peut-être était-ce la bonne façon de dire les efforts des Pères Le Jeune et Brébœuf pour évangéliser les Indiens chasseurs : tel jour, tel Père était là, il fit ceci, il lui fut fait cela; le lendemain, on lui prit tel objet, et le surlendemain, à une halte, comme on avait allumé du feu, il fut fort incommodé par la fumée. Point de vues générales, les grands faits rapportés du même ton que les petits, et les petits exposés par le menu, comme s'ils étaient d'importance. Mais il est possible que pour qui applaudit aux résultats obtenus, au Paraguay, par les disciples de Loyola, l'histoire des mauvais succès de l'entreprise religieuse tentée, au XVII[e] siècle, le long des rives du Saint-Laurent, soit œuvre intéressante.

F. G.

Histoire militaire contemporaine, par FRÉDÉRIC CANOUGE, commandant au 52[e] de ligne. — Paris, Charpentier, 1882. 2 vol. in-18. — Prix : 7 francs.

Purement technique et spécial, écrit surtout pour l'instruction des jeunes officiers, l'ouvrage de M. Canouge échappe en quelque sorte à notre compétence. Nous l'avons lu néanmoins avec l'intérêt qu'un tel sujet mérite et nous en dirons brièvement notre impression.

Le premier volume, qui comprend toutes les guerres importantes entre nations civilisées depuis 1854 jusqu'à 1871, est plutôt un sommaire de chacune d'elles, une revue rapide et à vol d'oiseau des opérations, avec indication très succincte des causes et des conséquences. Le second, rempli tout entier par la guerre franco-allemande, entre davantage dans le détail des engagements, bien qu'il soit encore d'une trame serrée et fort dense. L'auteur n'a voulu sans doute rien négliger; il se serait fait scrupule d'omettre un seul fait, même individuel, et il en résulte une certaine diffusion de lumière, qui n'a rien de commun avec la clarté. Peut-être que les futurs stratégistes, auxquels ce travail semble destiné, n'en seront que plus reconnaissants à leur guide; mais à nous, profanes et simples pékins, des vues d'ensemble, où les actions d'éclat auraient été enchâssées avec art, eussent paru préférables. Quand nous lisons Thiers, Jomini ou même Gouvion Saint-Cyr, il nous est possible de suivre la marche et les dispositions de la tactique, ainsi que les péripéties du champ de bataille. Ici au contraire, on se perd dans cette énumération infinie des divers corps dont chaque armée se compose, dans ces dénombrements perpétuels de régiments, de bataillons, dans ce piétinement sur place qui donne peut-être la photographie exacte d'un combat, mais qui n'en rend certes ni la physionomie vraie ni les résultats essentiels. Excellent camarade, le commandant Canouge tient probablement à rendre une justice égale à tous ceux de ses compagnons d'armes qui ont fait leur devoir, et ce soin l'entraîne parfois à grossir les choses, à leur attribuer une importance qu'elles n'ont pas eue en réalité. Quoique sobre de jugements, il indique avec une précision inflexible les preuves de l'incapacité et de la trahison qui ont abouti, l'une au désastre de Sedan, l'autre à la reddition de Metz. Son livre devient sur ce dernier point un réquisitoire foudroyant contre Bazaine; de plus, la suite du récit prouve jusqu'à l'évidence que les hésitations calculées du misérable et son inaction volontaire, en face des Prussiens qui l'enfermaient peu à peu dans un cercle de fer, ont été la première, sinon l'unique cause des succès de nos ennemis.

M. Canouge, plongé tout entier dans son sujet, fortement imbu d'ailleurs des préjugés de sa profession, ne voit dans la guerre qu'un emploi normal de l'intelligence et des forces de l'humanité. On dirait que le monde est enfermé avec lui dans la caserne, uniquement occupé à étudier l'exercice et la théorie. A son point de vue, il n'y a pas de paix entre les deux nations voisines, ou du moins elles restent ennemies ; ce sont deux adversaires, dont l'un tôt ou tard vaincra l'autre. Comme le plus habile et le mieux armé devra triompher en fin de compte, il ne s'agit que d'avoir beaucoup de soldats, beaucoup de canons, et de les manœuvrer adroitement. N'allez pas lui dire qu'un peuple, sans être complètement guerrier, trouvera moyen de défendre son indépendance contre n'importe quel envahisseur, dès qu'il le voudra bien, dès qu'il sera résolu à tout perdre plutôt que la liberté. Patriotisme, élan national, enthousiasme des masses, tout cela ne vaut pas, à son avis, des cadres bien organisés ni une discipline sévère. Et, de fait, il pourrait avoir raison. Excessivement jaloux de l'honneur des privilèges du corps duquel il appartient, il n'admet pas volontiers que l'élément civil s'ingère dans les affaires de l'armée. S'il expose avec impartialité le viril effort de Gambetta et les prodiges d'activité déployés par lui dans cette lutte désespérée, en revanche il n'a que des aigreurs pour les plans stratégiques de M. de Freycinet. Nous avons aussi remarqué quelque part un éloge mérité sans doute, mais accordé de grand cœur aux zouaves pontificaux, tandis que les hésitations du vieux Garibaldi étaient signalées d'ailleurs avec une insistance peu sympathique. On n'est pas parfait et le brave commandant a bien le droit, après tout, de laisser voir ses préférences.

Que de réflexions suggère un tel ouvrage! Quel salutaire enseignement pour l'avenir dans cet amer tableau des fautes passées ! M. Canouge conclut par de sages conseils auxquels nul ne s'avisera de contredire. Nous n'y ajouterons qu'une simple remarque : oui, la guerre est devenue un art savant dont il faut apprendre les secrets : un bon état-major rendra toujours d'utiles services. Mais puisque c'est du soldat, en définitive, que dépend la victoire et que tout Français doit désormais servir sous les drapeaux, il importe également de développer l'intelligence de

tous, afin de les trouver capables et résolus le jour où le pays fera appel à leur dévouement. J. P.

Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à nos jours (cours élémentaire). *Récits familiers. — Résumés. — Exercices oraux et écrits. — Petits devoirs de rédaction. — Lexique. — Gravures et cartes*, par Edgar Zévort, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, docteur ès lettres. Un volume in-12. — Paris, Picard-Bernheim et Cie.

M. Lavisse a écrit, il y a quelques années, une petite histoire de France qui est un pur chef-d'œuvre. M. Edgar Zévort ne pouvait faire mieux; il a fait aussi bien.

C'est aux plus jeunes des élèves de nos écoles primaires que M. Zévort raconte l'histoire de leur pays. Il a choisi d'entre les faits historiques ceux-là qui étaient le plus propres à frapper la petite imagination, à toucher le cœur tout neuf des enfants. Il a employé le langage qu'ils parlent pour leur faire ces beaux récits de l'histoire française, cette véritable *histoire sainte*. Les enfants seront, eux, comme enchantés, en lisant ce beau livre qui a des « images » et qui leur communique ces sentiments si bons à éprouver, l'admiration et le respect.

Le volume fait partie du nouveau cours complet d'enseignement primaire que rédigent, ou rédigeront MM. Paul Bert, Burdeau, Grenier. F. G.

Correspondance politique adressée au magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz (1594-1683), *tirée des archives municipales de Strasbourg et publiée pour la première fois avec notes explicatives et tables*, par E. de Bouteiller et Eugène Hepp. Un volume in-8°. — Paris, Berger Levrault et Cie, 1882.

Pour n'avoir pas la même valeur que les *Documents historiques relatifs à l'histoire de France, tirés des archives de la ville de Strasbourg*, et publiés, il y a plus de soixante ans, par Antoine de Kentzinger, cette correspondance ne laissera assurément pas encore d'être tenue pour très précieuse par tous ceux de nos écrivains qui s'appliquent à faire de la critique historique. Les lettres de Jacques de Saint-Aubin, de Jacques Bongars, de Jean de Flavigny, datées de la fin du xvie siècle, du commencement du xviie, sont pleines de renseignements touchant les grands et menus faits de la politique; et, qui voudra désormais parler des événements accomplis sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII devra consulter ces missives, les rapprocher des autres écrits contemporains. Le « Magistrat » de Strasbourg entendait être informé de tout ce qui advenait; on ne lui célait rien, en effet, de ce qu'on avait pu apprendre. La république Strasbourgeoise n'eut-elle point de correspondants de 1626 à 1679? ou bien les dossiers qui renfermaient la correspondance entretenue pendant cette longue période ont-ils été, accidentellement, sinon intentionnellement, détruits? Toujours est-il qu'il n'existe rien dans les archives. Aucune lettre sur la politique de Richelieu intervenant dans la guerre de *Trente ans*; aucune sur les faits et gestes des princes qui combattent les conseils de Mazarin; aucune sur ces luttes, qui, terminées par le traité de Nimègue, rendent définitive la cession de l'Alsace à la France; la lacune est des plus regrettables. En 1679, ou, pour mieux dire, en 1681, recommence une nouvelle série de lettres adressées de Metz au « Magistrat »; M. Jalon est alors le correspondant de Strasbourg, devenue ville française. Il serait inutile d'insister sur l'intérêt que présentent ces dernières lettres, trop peu nombreuses.

MM. de Bouteiller et Eugène Hepp ont fait œuvre utile en publiant cette correspondance; mais ils ont eu un tort que nous leur voulons reprocher : ils ont écrit un *Avant-propos*, dans lequel ils ont exposé succinctement, mais avec une grande clarté, la constitution politique de la république strasbourgeoise, et, à la fin du volume, ils ont ajouté des *Notes explicatives*, notes historiques, notes biographiques. C'est très bien, ce n'est pas suffisant; ils eussent dû faire précéder les lettres de Flavigny et de Jalon d'une étude d'ensemble, d'un travail synthétique. Le lecteur fera-t-il pour lui ce travail? s'adonnera-t-il à cette étude? Nous en doutons; il ouvrira le volume parce que, sur la couverture, se trouvent les deux noms de Strasbourg et de Metz; il lira quelques lettres curieusement; bien vite lassé, il fermera le livre et passera à une autre lecture. C'est au lecteur qu'il faut adresser des reproches; peut-être, mais aussi à MM. de Bouteiller et Hepp, qui ne nous en voudront pas.

N'oublions pas de dire que MM. Berger-Levrault, les éditeurs des *Alsatiques*, ont fait de la *Correspondance politique adressée au Magistrat de Strasbourg* un livre magnifique. C'est une publication qui les honore. F. G.

Les institutions de la Grèce antique, *exposées suivant le plan du programme de la licence ès lettres*, par Félix Robiou, professeur de littérature et institutions grecques à la faculté des lettres de Rennes. Un volume in-12. Paris, Didier et Cie, 1882. — Prix : 2 fr. 50.

M. Félix Robiou, dont on sait les savantes études sur le droit attique, sur l'Égypte au temps des Lagides, a écrit, en se conformant aux indications du programme universitaire, un travail des plus remarquables. La constitution politique et sociale d'Athènes, du vie au ive siècle; celle de Sparte, du viie au ve; la ligion des Grecs, leur théâtre, les chefs-d'œuvre de leur architecture, de leur sculpture : autant de sujets qui lui étaient familiers. Il les a traités en maître.

Il a vaincu deux difficultés, celle d'enfermer en moins de trois cents pages un exposé clair et méthodique de l'organisation politique, financière, judiciaire, des deux grandes cités souvent ennemies, toujours rivales, et cette seconde, — qui n'en eût pas été une pour tout autre que lui, — de faire œuvre impersonnelle. Les lois de Solon, la constitution de

Lycurgue, les changements et tempéraments apportés par la suite sont déterminés exactement, d'après les leçons le plus récemment proposées par nos philologues et archéologues; et, avec toute la réserve nécessaire, il a discuté un texte, interprété un passage, critiqué telle ou telle opinion émise. Il n'a pas fait l'ouvrage banal de vulgarisateur et il s'est défendu de soutenir, touchant une question ou une autre, même des semblants de thèse.

L'étude est destinée aux candidats à la licence ès lettres; elle mériterait d'être accueillie avec faveur de ceux qui se plaisent à lire les travaux de M. Fustel de Coulanges et les premiers fascicules du grand *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

F. G.

La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées (324-222 av. J.-C.), par Auguste Couat, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux. Un volume in-8°. — Paris, Hachette et Cie, 1882.

Nous ne méprisons nullement les ouvrages de pure érudition publiés de l'autre côté du Rhin, et nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître que les linguistes et philologues allemands sont de patients investigateurs, très habiles à comparer des manuscrits, à discuter les gloses, les interpolations; mais comme limité est l'intérêt que présentent leurs travaux tout pleins de science! Point de vues générales, esthétiques ou philosophiques, seulement des interprétations et des solutions longuement motivées, et puis, entre aliénas, des invectives à l'adresse des contradicteurs qui sont ânes bâtés ou pédants sans bésicles. Nos érudits attachent aux mots d'un vieux texte grec ou latin toute l'importance qu'il faut, mais ils n'oublient pas de considérer l'œuvre comme l'expression de pensers et de sentiments humains à un certain moment de l'histoire humaine.

Ces réflexions nous ont été suggérées par une première lecture de l'ouvrage si remarquable dont nous avons donné le titre plus haut.

Après un chapitre sur Alexandrie et ses monuments aux IIIe et IIe siècles avant Jésus-Christ, sur l'époque de la fondation du musée et son emplacement, sur la bibliothèque et les bibliothécaires, l'étude toute savante des poèmes et fragments de poèmes laissés par les Alexandrins.

M. Couat l'a divisée en cinq parties, après avoir étudié successivement la poésie élégiaque, la poésie lyrique, la poésie épique, la poésie pastorale, la poésie didactique.

La poésie des élégiaques, de ceux qui ont précédé Callimaque, de Philetas, d'Hermésianax, de Phanoclès, d'Alexandre d'Étolie, l'ingénieux critique la montre « toute superficielle, également indifférente au spectacle de la nature extérieure et à l'étude des secrets de l'âme humaine, ne s'intéressant qu'aux savantes réminiscences, aux heureuses trouvailles de mots ou de mètres ». Il juge l'œuvre de Callimaque avec quelque complaisance, estimant non sans grande raison que, malgré leurs défauts, l'hymne sur le bain de Pallas et le poème sur la chevelure de Bérénice ont des qualités qui les recommandent à l'attention. Martial a reproché au poète de s'être occupé beaucoup trop des monstres de la fable et pas assez de l'homme. M. Couat lui adresse même reproche : dans ses élégies, il se trouve des curiosités mythologiques, des explications astronomiques, exprimées avec une habileté de « parnassien »; mais l'imagination, mais la sensibilité, sont absentes. M. Couat est indulgent pourtant aux défauts de Callimaque, parce que Callimaque est l'auteur de *Cydippé*, qu'il a écrit la première élégie romanesque de l'antiquité.

Callimaque est presque le seul poète lyrique alexandrin. Le critique a analysé les hymnes à Zeus, à Délos, à Artémis, à Demeter, à Apollon; il a établi les dates de leur composition, il a apprécié les qualités d'invention et de style. Callimaque est un imitateur; il se choisit un thème, il amplifie, usant de l'antithèse et de la répétition; jamais de grands coups d'ailes, jamais de cris d'enthousiasme; il est un ouvrier des plus industrieux qui enchâsse ou cisèle, empruntant des « motifs » quelquefois à Pindare, le plus souvent à Hésiode, à Homère.

Les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes; la *Perséide* de Chærilus, les *Messéniennes* de Rhianus, l'*Hécalé* de Callimaque, autres sujets d'études, non moins savantes. Les pastorales de Théocrite, les poèmes astronomique, d'Aratus et d'Ératosthène sont encore l'objet de précieuses critiques.

Et pour résumer son travail, qui n'est pas seulement celui d'un philologue très distingué, qui est aussi celui d'un homme de goût et de bon goût, M. Couat explique comment il s'est fait que les Alexandrins n'ont été et ne devaient être que des artistes. Les poètes de l'école d'Alexandrie abandonnèrent de bonne heure et sans esprit de retour le lieu où ils étaient nés, pour se rendre dans une grande ville; celle-ci ne fut pour eux qu'une patrie littéraire, où presque tout leur fut indifférent et étranger, excepté leur art. Autrefois les œuvres des poètes n'étaient qu'une partie du travail national, elles étaient l'expression des mœurs, des lois, de la religion, de la cité. Au temps des Théocrite et des Callimaque le poète ne fut plus le panégyriste de la patrie; il n'écrivit que pour lui-même et pour un cercle de lettrés. Les Alexandrins ne furent pas des poètes, ils ne furent que des versificateurs; parmi eux, pas un seul écrivain; ils n'ont pas laissé une littérature, parce qu'ils n'ont été ni une époque, ni une nation.

F. G.

Questions de philosophie et d'histoire, par M. Jules Trefouel. Un volume in-18. Paris, 1882. J. Brouillet, libraire-éditeur.

A défaut d'autres admirateurs, cet ouvrage sera peut-être apprécié par MM. les membres de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, collègues de l'auteur. Ici on ne trouverait pas de *canard* assez en peine de *copie* pour insérer une collection d'articles dans lesquels M. Trefouël, fanatique de Raspail, *tombe*

Napoléon III et les jésuites ou expose, dans un français à peu près incompréhensible, ses idées sur des questions qui préoccupent tous les penseurs, mais dont on chercherait vainement la solution au milieu d'un fatras d'assertions rappelant les discussions philosophiques « après boire ». Quelques réflexions justes, par hasard, sous cette rubrique : *Conscience;* une explication assez ingénieuse du mot *tohu-bohu,* une monographie sur *Mme de Warens* devenant d'actualité par suite de la souscription projetée pour élever une statue à J.-J. Rousseau, voilà les perles pâles à distinguer dans ce fumier littéraire. Ni le bon Azaïs ni M. Renan, que l'on croyait libre penseur et qui n'est qu'un « religieux judaïsant », ne trouvent grâce devant un homme, plein de bonnes intentions sans doute, mais dont l'esprit dévoyé par une érudition incohérente manque évidemment d'équilibre. Bien que ce jugement paraisse assez sévère, M. Trefouël ne saurait s'en émouvoir. « Dans mes dernières années aux collèges de l'Alsace, écrit-il, les professeurs me surnommaient le stoïcien ; je ne me plaignais jamais. » Et il ajoute dans un style d'almanach : « Le caractère stoïque annonce de l'énergie, une ferme volonté et rend heureux. » Espérons, pour lui, qu'il n'aura pas perdu ce précieux avantage. G. S. L.

Polyeucte dans l'histoire. — *Étude sur le martyre de Polyeucte d'après les documents inédits lus à l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres), par M. B. Aubé. In-8°. Paris, 1882, Firmin-Didot.

Au cours de ses recherches relatives aux crises violentes que subit l'Église, sur toute l'étendue de l'empire romain, pendant la seconde moitié du IIIe siècle, M. Aubé a rencontré le nom de Polyeucte, déjà tiré de la poussière des légendes par le génie du grand Corneille. L'idée lui est venue d'approfondir l'histoire du singulier héros dans lequel l'hôtel de Rambouillet ne vit qu'un *second amoureux.* Cette histoire, telle qu'elle ressort de la présente étude et des *appendices* y annexés, confirme, tout en les rectifiant dans une certaine mesure, les données que, par une sorte d'intuition divinatoire, avait posées notre poète tragique. Chose curieuse, il s'était montré plus sévère envers le persécuteur que les hagiographes, pourtant peu coutumiers du fait. D'après eux, Félix n'aurait pas été le personnage sans noblesse, le courtisan acharné qui, en punissant le crime de son gendre, cherche surtout à relever son crédit. Ainsi le seul caractère où, dans l'œuvre de Corneille, on soit tenté de reconnaître la commune mesure, s'écarterait plus que tous les autres de la réalité. Au reste, découvrir la vérité vraie est, en pareille matière, tâche délicate et malaisée. M. Aubé ne s'est chargé de l'entreprise qu'avec « une certaine inclination au scepticisme ». Puis là où une vue légère et superficielle le faisait douter, un examen plus attentif et plus profond l'a fait croire. Pour être un archéologue distingué, on n'en est pas moins accessible à la passion, à l'enthousiasme, passion raisonnée, enthousiasme réfléchi, susceptibles toutefois de ravir l'âme. La science comme la religion a ses clartés soudaines, d'où naissent des transports comparables à celui qui enflamme Pauline et lui fait pousser la célèbre exclamation :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé.

G. S. L.

L'entrevue de Bayonne de 1565 et la question de la Saint-Barthélemy, *d'après les archives de Simancas,* par M. F. Combes, professeur d'histoire à l'université de Bordeaux. Une brochure in-8°. Paris, G. Fischbacher, 1882.

Nous ne voulons pas donner à entendre que le travail de M. Combes soit de peu d'importance ; mais voilà quelques années déjà que la préméditation, sinon du massacre général de la Saint-Barthélemy, du moins du meurtre de Coligny et des principaux chefs du parti huguenot, est définitivement établie. Aux pièces officielles mises au jour par MM. Ranke et Mackintosh, aux dépêches publiées par le P. Theiner sont venus se joindre d'autres documents; à Bruxelles, à Venise, à Simancas on a fait des découvertes précieuses; on en a fait à Florence, il y a dix ans; enfin, c'est en 1873, si nous nous rappelons bien, que M. Jules Loiseleur a donné au journal *le Temps* ce travail si remarquable de critique historique dans lequel il a démontré la culpabilité de la reine mère.

Quoi qu'il en soit, les pièces qu'a transcrites et traduites M. Combes seront certainement accueillies avec joie par tous ceux qui se sont intéressés à la solution du problème historique longtemps posé : « Le duc d'Albe fera savoir à Sa Majesté et à Votre Seigneurie les résolutions qu'il a concertées avec cette reine chrétienne; si elles viennent à se réaliser, ce sera un grand service pour Dieu et pour le roi, notre seigneur. J'éprouve des craintes pour le trouble que je sens parfois en elle, et parce que je prévois qu'on doit marteler ces hérésiarques... (*martillar estos eresiarcas*). » Ces phrases sont très claires. D'autres passages, d'autres lettres prouvent surabondamment que la reine mère s'était engagée, sur les instances de sa fille, à frapper le grand coup. F. G.

Au moment de livrer ces lignes à l'impression, nous apprenons que M. Jules Loiseleur vient de faire paraître, chez Plon et Cie, sous le titre de *Trois énigmes historiques,* trois études, parmi lesquelles se trouve celle-là même dont nous avons parlé.

Le Luxembourg (1300-1882). *Récits et confidences sur un vieux palais,* par Louis Favre. Un volume in-8°. — Paris, Paul Ollendorff, 1882. — Prix : 7 francs.

Il nous faut louer l'écrivain pour les charmantes qualités de conteur et d'historien qu'il a prouvées; il nous faut le louer encore, et peut-être surtout de la discrétion qu'il a délibérément montrée. Retraçant l'histoire du palais du Luxembourg, parlant de ceux qui l'habitèrent, il s'est refusé à dire avec complai-

sance les débordements de la duchesse de Berry et les amours dans les prisons, sous la Terreur, à décrire longuement les soupers du Régent et les fêtes du directeur Barras. Il n'a pas voulu refaire une suite de chroniques scandaleuses; c'est bien.

La Journée des dupes, le mariage de Mademoiselle, les folles équipées de l'abbé de Choisy, la réception faite à Bonaparte, sont faits qui ont été souvent rapportés; l'auteur les redit de façon à contenter le lecteur du goût le plus difficile. Et puis, il conte, ici ou là, des anecdotes peu connues; et dans les derniers chapitres, il donne des renseignements nouveaux touchant certains événements, renseignement qu'il tient de M. Pasquier et des hommes politiques grands ou petits, qu'il a eu l'heur d'approcher.

On lira ce livre avec grand plaisir. F. G.

Les Comédiens italiens à la cour de France sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, *d'après les lettres royales et autres documents*, par Armand Baschet. — Paris, Plon. — 1 vol in-8° de xv-367 p.

« C'est en 1570, dit M. Campardon dans son bel ouvrage sur *les Comédiens du Roi de la troupe italienne pendant les deux derniers siècles*, qu'il est fait pour la première fois mention, d'une façon authentique, d'acteurs italiens réunis en troupe et donnant des représentations à Paris. » — Dans un rapide résumé, M. Campardon retrace ensuite l'histoire de la comédie italienne depuis cette date de 1570 jusqu'en 1801. A cette époque, « à la suite de désastres financiers, la troupe de la salle Favart, où jouaient encore un certain nombre d'artistes de l'ancienne Comédie italienne, fusionna avec une troupe rivale qui donnait ses représentations dans la salle Feydeau, et ce fut alors que se fonda le théâtre encore aujourd'hui connu sous le nom d'Opéra-Comique. »

Bien que M. Campardon fasse remonter à l'année 1570 — il veut dire 1571 — l'histoire de la Comédie italienne en France, ce n'est cependant qu'à partir de 1644, un an après l'avènement de Louis XIV, qu'il relève, dans son savant ouvrage, les documents relatifs aux Italiens.

Le livre de M. Armand Baschet reprend ces origines volontairement laissées à l'écart par M. Campardon, et les conduit précisément jusqu'à Louis XIV, en passant par Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII : les deux publications se complètent; l'une appelle l'autre.

M. Baschet est d'accord avec M. Campardon sur ce point que les comédiens italiens formant pour la première fois une troupe régulière ne se réunirent qu'en 1571; toutefois il trouve antérieurement, et à plusieurs reprises, des mentions de comédiens italiens en France, notamment en 1530, que maître André est cité sous François Ier, puis en 1548, qu'une comédie fut représentée à Lyon pour Henri II et Catherine de Médicis. Ce fut une de ces pièces en prose, œuvre du cardinal Bibbiena, que Larivey aimait à citer plus tard pour se justifier de ne pas adopter la forme des vers dans ses comédies.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, suivre ici l'auteur pas à pas et donner une analyse complète de son ouvrage; mais nous voulons du moins appeler l'attention sur quelques points. — Et d'abord, un rapprochement nous frappe : c'est que si nous avions dès le mois de mars 1571, et peut-être un peu plus tôt, une troupe italienne, on en trouve une aussi à la cour de Vienne en 1570, comptant parmi ses principaux sujets un certain Taborina qui nous paraît toucher de bien près à notre futur Tabarin.

Dès le début, les comédiens italiens ne se bornaient pas à jouer des pièces écrites et apprises par cœur : comme plus tard, ils se livraient largement à l'improvisation et à ces lazzis, ces jeux de scène, qui exigeaient une grande souplesse de corps, une grande vigueur de muscles. Un document reproduit par M. Armand Baschet d'après le compte de *l'Epargne* nous apprend que, le 25 mars 1572, le roi donna « à Soldino Fiorentino, comédien à la suite de Sa Majesté, la somme six vingt cinq livres tournois en testons à 12 sols par livre, dont ledict Seigneur (le Roi) a faict don, tant à luy que à unze ses compaignons, en considération des commedies et saults qu'ils font journellement devant Sa Majesté ».

« Des comédies et sauts! » — C'est la *Commedia dell'arte*. Gherardi a parfaitement caractérisé d'un mot cette forme particulière du théâtre italien, dans la préface qui précède son recueil : « La plus grande beauté de leurs pièces, dit-il, est inséparable de l'*action.* » Et ailleurs, expliquant certains termes qui peuvent être familiers : « *lazzi*, par exemple, en est un, et veut dire : *tour, jeu italien.* Après avoir répété deux ou trois fois le même *lazzi*, c'est-à-dire après avoir fait deux ou trois fois le même *tour.* »

Il est un personnage cité à la fois par M. Armand Baschet et par M. Compardon, au sujet duquel ils nous mettent dans un grand embarras. Parlant de ce personnage, ils l'appellent de deux noms différents, et chacun prouve, par les meilleures raisons, que l'autre a tort. Auquel entendre? Voici ce que dit, en 1880, M. Campardon : « En 1570... ils (les acteurs italiens) étaient dirigés par un individu *appelé jusqu'à présent* Ganassa ou Juan Ganassa, mais *qui se nommait en réalité* Alberto Gavazzi. » Puis, il cite un extrait des registres du parlement, à la date du 15 octobre 1571 : « Ce jour, la chambre des vacations ayant vu les lettres patentes du Roy obtenues par Albert Gavasse... » De son côté, M. Baschet, en 1882, deux ans après la publication de M. Campardon, citant le même extrait, y lit le nom d'Albert Ganasse; ceci s'explique par l'emploi de l'*u* pour *v* et la confusion de *u* pour *n;* mais ce qui prouve qu'il croit avoir bien lu, c'est qu'il cite un passage d'Édouard Fournier qui n'aurait aucun sens si on lisait autrement qu'avec la lettre *n*, Ganasse : « Ganassa avait créé un type grotesque auquel son nom, un peu altéré, avait été donné. On le nommait le *baron de Gueneschef;* il fut longtemps populaire; notre mot *ganache* en est un débris »; et ailleurs : « Guenesche exagérait encore sur sa phy-

sionomie le nez proéminent et la mâchoire avancée. De Ganessa, qui est le mot *mâchoire* en espagnol, on lui avait fait le nom cité ici, et dont notre mot *ganache* est encore aujourd'hui une altération transparente. » Nous avons posé les termes du débat : M. Campardon tient pour Gavazzi, qui, francisé, devient Gavasse; M. Baschet pour Ganasse, mot espagnol répondant à l'italien Ganascia, et au français Ganasse ou Ganache, mais seulement à partir de 1650, où Ménage l'enregistre pour la première fois, alors qu'aucun dictionnaire ne l'avait encore admis. Qui a raison? qui a tort? *Adhuc sub judice lis est;* mais nous penchons pour Gavazzi, dont la forme est certainement plus italienne que Ganassa.

Peut-être avons-nous tort de nous prononcer ainsi. Mais où nous sommes sûr de ne pas être dans l'erreur, c'est quand nous disons que le nouvel ouvrage de M. Baschet est digne de ses aînés, *le Roi chez la Reine, la Chancellerie secrète de la République de Venise, la Diplomatie vénitienne.* Il n'est personne, parmi nous autres, qui faisons métier d'érudition, qui ait jamais consulté des documents plus nombreux et plus variés; personne qui ait une égale connaissance des archives de l'Italie : Venise, Florence, Mantoue, etc.; personne qui sache les mettre plus habilement en œuvre.

L'ouvrage a été imprimé avec luxe chez M. Plon; il se termine par une table alphabétique des noms propres qui n'occupe pas moins de vingt-huit colonnes : c'est dire qu'elle sera de la plus grande utilité pour les chercheurs, et qu'elle complète dignement l'ouvrage si consciencieux et d'un si haut intérêt que nous devons au savoir inépuisable de M. Armand Baschet.

CH.-L. L.

BIOGRAPHIE

L'amiral Pothuau, par Alfred Barbou. — 1 vol. chez Jouvet et Cie. Paris, 1882.

Après avoir constaté, à notre grand regret, que cette biographie n'est autre chose qu'un panégyrique de la vie de l'amiral Pothuau, écrite spécialement au point de vue politique, et trop tôt venue, hélas! puisqu'il ne fallait à l'auteur que quelques mois de patience pour écrire une œuvre complète, nous devons avouer que sur la plupart des points nous partageons ses opinions.

Le héros du livre s'est éteint, ces jours-ci, à la suite d'une dernière crise de la maladie mortelle qui le minait depuis déjà plus de deux années; il nous est donc possible de porter sur lui un jugement qu'on ne pourra soupçonner de partialité ou de parti pris d'opinion politique, et nous en sommes très heureux, car ce n'est que du bien que nous aussi avons l'intention d'en dire.

Seulement c'est moins comme personnage mêlé aux luttes politiques du pays que nous le voulons considérer, à l'inverse de M. Barbou qui n'a entrepris d'en parler que comme d'un profond politique, ayant voué sa vie au culte et à la propagation d'idées républicaines qui ne se sont affirmées que fort tardivement et en raison de circonstances particulières.

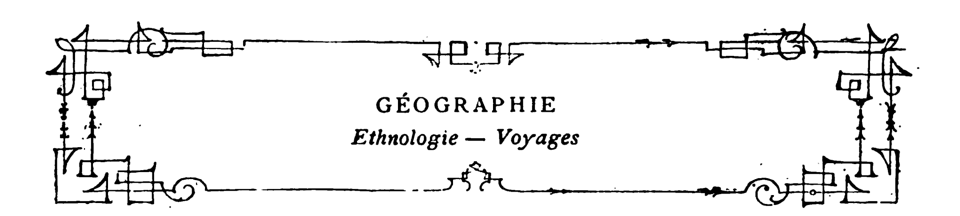
M. Pothuau a parcouru glorieusement sa carrière maritime, y compris toute la durée du second Empire, sans se préoccuper d'autre chose que de son devoir professionnel, et en cela il mérite surtout d'être loué, car les fonctionnaires et tout particulièrement les militaires doivent faire abnégation complète de leurs opinions personnelles alors qu'ils servent leur pays et par suite le gouvernement en exercice.

Les états de services de cet homme de bien sont assurément tout à son honneur : il a navigué pendant trente ans, conquis des grades par ses actions et il y en a eu de fort belles.

La malheureuse guerre de 1870 l'amena dans la capitale où un commandement fort sérieux lui fut confié pour la défense de nos retranchements; l'amitié de M. Thiers valut à l'amiral Pothuau d'être nommé ministre de la marine.

C'est de là tout au plus que l'on peut faire dater l'origine de ses opinions politiques, car il fut auparavant surtout un soldat. A notre avis, le nouveau ministre eut beaucoup plus à s'occuper des questions de réorganisation de nos forces intérieures que de toute autre chose et il s'en acquitta fort bien; à cet égard la patrie malheureuse lui doit une certaine reconnaissance. Mais de qui ne peut-on pas dire, à cette époque, la même chose; tous les esprits étant disposés et tendus au même but, à peine atteint aujourd'hui.

Laissons donc de côté les jugements qui peuvent être accusés d'esprit de parti ou d'opinion politique. M. l'amiral Pothuau fut un soldat remarquable et intelligent; il a dignement servi la France, mais nous regrettons de voir qu'on se dispute en quelque sorte les opinions qu'il a professées et le parti qu'il a servi. Nous croyons être dans le vrai en disant qu'il a voué toute son existence à son pays et qu'il lui a fait le plus de bien qu'il a pu; c'est, selon nous, le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme qui a rempli honorablement une aussi longue carrière. E. D.



La Russie et les Russes, par VICTOR TISSOT. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Dites ce que vous voudrez de M. Tissot, qu'il bâcle ses voyages à la vapeur, ses livres aussi; que son érudition, en fait d'histoire, de monuments et de mœurs, n'est guère qu'un résidu des travaux de ses devanciers. Ajoutez même, si vous êtes puriste, que sa langue a plus de fluidité que de précision. Ses descriptions flottantes, surchargées de mots oiseux, de teintes poétiques plaquées, fatiguent et lassent, il est vrai, l'attention par leur papillotage, sans laisser une impression durable, ni rien qui se grave dans l'esprit. Tout cela, je l'accorde. Il aime, en effet, à voir d'abord les lieux au clair de la lune, et ses tableaux en gardent quelque chose de vague, d'indécis. D'autres fois il se noie en des énumérations infinies. Décrit-il, par exemple, un marché, celui de Kiew; il n'omettra aucune des denrées que l'on rencontre à la première halle venue, oubliant uniquement de signaler en quelques traits caractéristiques ce qui distingue ce marché-là de tout autre.

La part ainsi faite à la critique, convenez du moins avec moi qu'il y en a peu d'aussi habiles à promener le lecteur à travers mille sujets, de plus adroits à lui dérober la longueur du chemin. Allant devant lui, à l'aventure, sûr de découvrir à chaque pas de quoi tenter son regard curieux et fureteur, il est le premier à signaler mainte bizarrerie, mainte physionomie cocasse, qu'il dessine d'un gai crayon. Touriste à la recherche du pittoresque, il adore les étrangetés, ce qui surprend la curiosité et tire l'œil, ce qui luit ou reluit, ce qui est riche et voyant. Le luxe asiatique l'éblouit avec ses brocarts, ses émaux, ses ors, ses diamants et perles fines, son hermine et sa pourpre. A Moscou, il s'arrêtera des heures entières à contempler la fameuse cloche, ou Kolokol, qui remplit de sa vastitude un clocher du Kremlin.

Peut-être ne s'intéresse-t-il pas assez aux choses sérieuses, crainte de ne pouvoir les rendre amusantes. Il manque pour elles de sympathie et se bat en vain les flancs, dès qu'il essaye d'enthousiasmer sa nature, plutôt indifférente et railleuse. Il y aurait injustice à demander à ses livres plus qu'il ne peut ou ne veut y mettre. Il n'écrit pas, croyez-le bien pour les savants, ni pour l'élite des gens studieux, oh! non. Le public auquel il vise, c'est la foule immense des ignorants de tous bords, qui ne cherche dans les ouvrages de ce genre qu'un vernis superficiel, une teinte légère des hommes et des choses, de quoi alimenter la conversation, lorsque le nom de tel ou tel pays y est prononcé. Nous aimons, surtout en France, à nous donner à peu de frais certains airs de cosmopolitisme. De là vient ce fouillis de légendes, de superstitions et de crédulités populaires effleurées en passant, ces plaisanteries contre les moines ou leurs pratiques, si chères aux masses et dont jamais elles ne se lassent; de là encore mille anecdotes plus ou moins historiques. M. Tissot ramasse et raconte tout, même ce à quoi il ne croit pas, pour son plaisir et pour celui des autres. Quand je dis *tout,* entendez ce qui amuse innocemment, sans aucun risque pour le narrateur. Jamais on ne lui reprochera d'indiscrétion, bien que le mot figure en vedette au sous-titre du volume. S'il refait après d'autres le récit de la fortune des Demidoff et des millions qu'ils ont gagnés dans l'industrie, le chapitre, instructif et curieux du reste, s'arrêtera juste au mariage de l'un d'eux avec la princesse Mathilde. Ami de tout le monde, ainsi que Sosie, il n'est ni sot ni manchot, le rusé compère!

Pour être juste, disons aussi que sa prudence parfois le sert bien. Ainsi le jour où il s'est mis *à la recherche d'un nihiliste,* rien ne lui était plus facile, grâce aux révélations de quelques journaux, que de signaler les véritables chefs de cette révolte à l'état latent. Il a eu pourtant la discrétion de ne nommer personne, ce qui ne l'empêche nullement de remonter aux sources, à la cause première de tout le mal, à cette classe nombreuse de jeunes gens instruits et pauvres qui, ne trouvant pas dans l'administration ni dans les carrières libérales un utile emploi de leurs facultés, des ressources à la hauteur de leur ambition, se jettent avec une sorte de rage dans les complots révolutionnaires. Il a sur ce sujet des pages excellentes, simples et vraies. J'en pourrais citer beaucoup d'autres encore, particulièrement celles où il explique la haine du Russe contre les Juifs et les persécutions si faites pour étonner au milieu d'un siècle de tolérance.

A. P.

Les Pyrénées françaises. — *Le Pays basque et la basse Navarre,* par PAUL PERRET. Illustrations par E. Sadoux. Un beau volume de 496 pages, librairie H. Oudin frères. Paris, 1882.

Voici un excellent et original travail qui suffirait légitimement à témoigner des rares mérites et à fonder la renommée de son auteur, si celui-ci n'était, depuis un assez long temps déjà, placé par l'estime

des connaisseurs, dans nos meilleurs romanciers et nos plus pénétrants critiques. Il ne fallait pas moins, en vérité, qu'une plume de premier ordre pour nous rendre de façon digne cette beauté et cette grandeur de notre pays que l'on appelle *les Pyrénées.* Dans ce monde de sensations nouvelles pour le touriste venu de nos plaines, les plus grandioses tableaux de la nature universelle et les plus dramatiques fantômes de notre histoire particulière arrêtent à chaque pas, dans de lentes contemplations, l'œil de l'artiste et la songerie du lettré. M. Paul Perret s'est montré à la hauteur de la mission que lui a intelligemment confiée la préférence raisonnée des éditeurs. Pour parler seulement du style et des pages heureuses, nous n'aurions que l'embarras du choix, entre un nombre respectable de *morceaux* qui mériteraient d'être cités à part dans ce compte rendu, s'il n'était forcément sommaire. Heureusement la simple annonce à laquelle nous réduit le cadre de notre travail a le droit d'être une chaude recommandation, et nous pensons que nul n'y contredira. Sans insister sur cette considération élevée — trop opportune, hélas! — du service patriotique rendu par tout écrivain qui, en célébrant le charme et le prix de nos domaines héréditaires, augmentera notre soin à le garder, et notre ardeur à le défendre; sans aucune allusion même au service moins idéalement noble, mais de réelle valeur toutefois qu'une bonne relation de voyage ne manque pas de rendre aux infortunés que retiennent au logis les mauvais temps que nous traversons — je parle, bien entendu, des averses et des ténèbres de ce détestable été — nous trouverons assez de quoi louer dans ce beau volume. Ne pourrions-nous pas nous en tenir à cette considération plus *topique* — ainsi que l'on dit à présent — que ce voyage dans les Pyrénées donnera à ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas aller si loin, l'impression juste, et, si l'on veut bien nous permettre le mot, l'état des lieux exact?

Les autres volumes sont des guides techniques ou des albums; le livre célèbre de M. Taine est spécial; c'est l'étude d'un énergique *voyant* à système. Celui-ci est complet sur la matière : il satisfait l'artiste, le penseur, l'historien, tout en permettant aux deux grandes catégories de voyageurs : les sédentaires et les autres, de parcourir commodément et avec utilité les diverses parties d'une région inconnue. Pour tout dire, si l'on avait eu la bonne fortune de réaliser, au profit de chacune de nos provinces, le travail si heureusement accompli par M. Paul Perret, nous aurions alors une *France en rayons de bibliothèque,* où nous puiserions peut-être le regret agissant d'autres rayons, lesquels menacent de tourner à la légende.

Le volume que nous annonçons est, on le sait, le second de cette belle publication : *les Pyrénées françaises.* Le tome Ier, paru en 1881, comprenait Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur et Barèges.

A défaut de l'analyse détaillée que mériterait ce tome II, dont la lecture est la plus intéressante que nous ayons faite depuis longtemps dans cet ordre, nous en reproduirons les divisions principales.

Elles embrassent d'abord *le Pays basque,* la côte; Bayonne, la ville, histoire et légende, l'Adour; Biarritz, la station, les deux saisons; la côte basque, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye; la Bidassoa, Fontarabie, l'Ile du Faisan. Il serait superflu de faire ressortir la puissance évocatrice de ces noms, et l'on devine aisément quelles pages solides et brillantes ils ont inspirées à M. Paul Perret.

La cérémonie du mariage de Louis XIV est rappelée d'après les témoins et les chroniqueurs classiques. Nous revoyons à l'heure même où elle fut réellement la femme du roi, et la vraie reine de France, cette laide, mais touchante infante d'Espagne, éprise dès l'enfance du fils d'Anne d'Autriche, et tristement placée dans l'histoire amoureuse de Louis XIV entre Marie de Mancini et La Vallière. Si le vrai soleil jette des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs, le roi qui porta chez nous ce nom oubliait vite ce qu'avait embrasé sa flamme. On sait que Marie de Mancini, tant aimée et bien près d'être reine — embaumée depuis dans la nécropole des tragédies, sous le nom de *Bérénice,* — n'obtint pas même plus tard d'être admise en simple entrevue auprès du roi. Lorsque l'on a suivi jusqu'au bout la carrière de la signora Colonna, telle que nous la rend, pièces en mains, l'érudit M. Chantelauze, on félicite volontiers Louis XIV de n'être pas devenu le neveu de Mazarin. Cela n'empêche pas Mazarin d'avoir eu d'incomparables facultés d'homme d'État, et l'on n'admirera jamais trop les merveilleuses ressources de son génie politique, à la fois aux prises avec les guerres extérieures, les révoltes et les troubles du royaume, et le honteux chantage des plus grands seigneurs de France, à commencer par le prince de Condé, moyennant les victoires de son fils, l'immortel général de Rocroi.

On a dit de Mazarin qu'il fut un grand ministre seulement, et Richelieu un grand homme. Celui qui a dit cela n'est pas Alfred de Vigny, dont le *Cinq-Mars* nous exhibe un Richelieu de mélodrame, selon la formule. Le poète d'*Éloa* ne comprenait, au reste, les géants de l'histoire qu'au point de vue de *l'effet* et du *clou.* Son Napoléon, de *Servitude et grandeur,* est digne du Richelieu de *Cinq-Mars,* digne de l'Ambigu-Comique.

Il est permis de s'attarder aux noms de Richelieu et de Mazarin devant les Pyrénées. D'autres grands noms y reviennent sous la plume de M. Paul Perret, et d'abord le plus grand de tous, le nom presque hagiographique et on ne peut pas plus légendaire de Roland, et les noms de Soult et de Wellington, héros de l'épopée moderne, de cette Iliade gravée dans l'imagination du monde par l'épée de Napoléon Ier.

On vous recommande une page sur le cimetière des Anglais à Bayonne.

Le volume que nous signalons comprend ensuite *le Pays de Labourd* avec les vallées de la Nivelle et de la Nive, Irissary, Saint-Étienne de Baïgory, les Aldudes, Hasparren, Saint-Jean-Pied-de-Port, la Bidouze, Bidache, Saint-Palais, Peyrehorade, Puyoo, Bellocq, Orthez et le gave de Pau. Bidache évoque,

sous la plume de l'auteur, le passé de la famille de Gramont et le dévouement de la belle Coryzande, à laquelle le Béarnais avait signé de son sang une promesse de mariage. Il est vrai que *Henri* était prodigue de son sang et n'y mettait pas grand prix. Coryzande le vit bien. Jeanne d'Albret occupe la place importante qui convient dans cette partie de l'ouvrage.

Le pays de la Soule comprend Mauléon, Tardets et Larrau, le gave d'Oloron, Navarrenx, la lisière basque, Sauveterre, Salies, Oloron, la vallée d'Haspe, la vallée d'Ossau, Arudy, Louvie, Laruns, les Eaux-Chaudes et le pic d'Ossau, les Eaux-Bonnes, le col d'Aubisque, le Gabizos, la vallée de Ferrières, Pau. N'oublions pas des spécimens de la musique populaire qui tiennent dans une dizaine de pages de chants basques et béarnais.

La part de collaboration de M. E. Sadoux, dans ce bel ouvrage, est représentée par trente-trois gravures hors texte et cent sept gravures dans le texte. Elles attestent un talent éprouvé. Nous leur avons dû de précieuses émotions; car, dès notre première jeunesse, par un phénomène inexpliqué, nous avons toujours été particulièrement sensible aux *vues* pyrénéennes : ruines de castels, ou *pics sourcilleux*. Le remarquable artiste qui a illustré la prose de M. Paul Perret a flatté notre ancien goût de façon à nous rajeunir de vingt-cinq ans. Cela n'a pas duré : mais nous le remercions tout de même, et surtout nous le complimentons de son travail.

Lorsque nous aurons dit que M. Paul Perret a montré dans ce livre toutes ses qualités de récit et de description, de bon style et de fine et de nerveuse ironie, notre éloge ne sera pas complet pour cela : il n'est pas d'éloge complet sans le grain de sel d'une critique ou d'une réserve. A propos de Jeanne la Folle, notre confrère ne sacrifie-t-il pas bénévolement à la tradition romanesque d'un amour conjugal, comme on n'en voit... plus? Les études de M. Forneron sur Philippe II nous paraissent avoir établi que la *folie* de Jeanne fut l'ouvrage de son père et de son mari associés dans quelque affaire ténébreuse de transmission de trône et de couronne, et que Charles-Quint ne fut pas meilleur fils que son père bon époux. Étrange couple, cette Jeanne et son mari! M. Dixon, dans son *Royal Windsor*, nous les montre royalement *roulés* par Henri VII, dans les États duquel les avait jetés une tempête. Pour finir, M. Paul Perret, à la page 152, nous paraît cruel envers la tristesse et les regrets des Parisiens exilés en province. Ils disent tous : « On ne vit qu'à Paris ». Ils le disent tous, parce qu'ils le sentent tous, et ils le sentent tous parce que l'ordre des choses le veut ainsi.

L. D.

Un touriste en Laponie, par Kœchlin-Schwartz. Paris, Hachette. — 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Aujourd'hui que les pays polaires passionnent non seulement les voyageurs, mais aussi les gens du monde sédentaires qui cherchent à s'instruire d'une manière positive et moins romanesque qu'il y a cinquante ans, un récit de voyage tel que celui que viennent de faire MM. A. Kœchlin-Schwartz et de Bellee est digne d'occuper les loisirs de tous ceux qui aiment encore la vie du *home*. Il faut suivre ces nouveaux touristes en Laponie, voir en leur compagnie le soleil de minuit, Hammerfest, Kavasjok, le Fyeld, les îles Loffoten, faire la chasse à la baleine, visiter la Laponie suédoise, la Norvège méridionale et revenir par Stockholm et Copenhague. — Ce livre est peut-être le meilleur qui ait été écrit sur ce sujet; le style est vif et attrayant; pas de longueurs, des descriptions précises, des faits, de l'observation surtout, de la science juste ce qu'il faut — voici un ouvrage à recommander à nos lecteurs à tous points de vue — trois très belles cartes de Scandinavie, du Finmark (Laponie norvégienne) et des provinces de Pite et de Salten sont jointes à ce beau et bon livre.

Algérie et Sahara. La Question africaine, *étude politique et économique.* **Les Ages de pierre du Sahara central,** *préhistoire et ethnographie africaines; carte et itinéraire de la première mission Flatters*, par Lucien Rabourdin, membre de la première mission Flatters, professeur d'économie politique, membre des sociétés d'anthropologie, de géographie. Une brochure in-8°; Paris, Challamel aîné et Guillaumin et Cie, 1882.

Les deux études sont pareillement attachantes.

Dans le premier mémoire, l'auteur indique quelles réformes seraient propres à assurer la prospérité de l'Algérie. Il dit les dispositions, les aptitudes des différentes populations indigènes : le personnel administratif n'a pas toujours eu la prudence qu'il eût fallu; le mode de recrutement serait à modifier; d'autre part, de vastes régions doivent longtemps encore être soumises au régime du commandement militaire; pour protéger les postes que nous possédons, pour en occuper de nouveaux, il y aurait lieu d'organiser une milice spéciale, de donner aux hommes, pour monture, le chameau. Le projet d'un chemin de fer transsaharien ne doit pas être abandonné, au contraire; nous devons faire tout effort pour entrer en relations commerciales avec le Soudan. C'est à des menées anglaises — l'auteur est, sur ce point, beaucoup trop affirmatif — qu'il faut attribuer la perfide hostilité des Touaregs; les Anglais ne sont pas si coupables, croyons-nous, et s'ils ont pu, mettant tout au pire, souhaiter le mauvais succès de la seconde mission Flatters, ils n'ont certainement pas, d'une manière même détournée, conseillé cette trahison qui a causé la mort de nos hardis missionnaires.

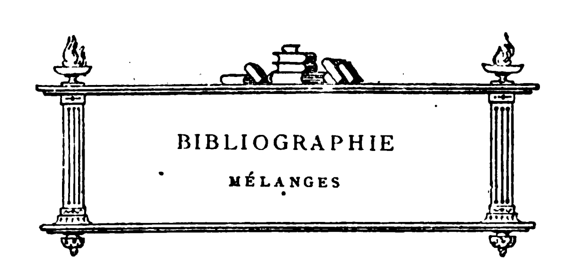
L'autre mémoire est à l'adresse de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'ethnographie. Le Sahara n'a pas toujours été le désert que l'on se représente d'ailleurs plus ou moins exactement. Là où se trouvent aujourd'hui des dunes arides, — et non des sables mouvants, comme on se l'imagine, — se trouvaient autrefois des forêts immenses, des

centres de population importants, et un grand fleuve traversait ces pays alors couverts d'une végétation luxuriante. M. Rabourdin a pu découvrir une quinzaine d'ateliers dans l'espace qui sépare Wargla du lac Menkhong; il a recueilli trois cent soixante-sept objets divers, couteaux, pointes de flèche, haches taillées; et ces objets, maintenant déposés et classés au musée du château de Saint-Germain, lui permettent de supposer comme très probables des communications entre les peuplades sahariennes de l'âge de pierre avec l'Asie méridionale et la Malaisie, de supposer encore que ces populations primitives du Sahara sont représentées, de nos jours, en Afrique, par l'une des deux antiques races berbère et fellane. Il a indiqué une solution du problème qui paraît acceptable.

F. G.

MÉMENTO

Un très intéressant volume, **Excursion aux régions polaires,** vient de paraître chez Dentu. C'est le journal d'un voyageur, lord Spleen, qui passe une partie de son existence à *Tobolsk,* chez les *Kalmouks Zongores,* dans les glaces avec les ours blancs, chez les *Ostiaks*, à *Omsk*, dans les mines sibériennes et dans le *Kamtschatka.* Sous une forme humoristique, ce récit est d'une vérité absolue et abonde en détails pittoresques et curieux. C'est en un mot l'étude la plus intéressante qui ait été faite sur la Sibérie, ce pays si peu connu. Un certain nombre de gravures accompagnent le texte et font de cet ouvrage un livre qu'on lira avec grand plaisir au coin du feu.



Voltaire. *Bibliographie de ses Œuvres,* par Georges Bengesco, secrétaire de la légation de S. M. le roi de Roumanie. Paris, Ed. Rouveyre et G. Blond, éditeurs, 1882. Tome premier; in-8° de xix-494 pages, orné d'une photogravure du portrait de Voltaire peint par Delatour; imprimé chez D. Bardin et Cie, à Saint-Germain-en-Laye. Tirage à 550 exemplaires numérotés à la presse (50 exemplaires sur papier de Hollande et 500 sur papier vélin). — Prix : 25 francs.

Plusieurs fois déjà, dans cette même Revue, nous avons eu l'occasion d'exprimer notre goût particulier pour les bibliographies spéciales; c'est qu'en effet, après les beaux travaux quasi encyclopédiques que nous ont donnés les Brunet, les Barbier et les Quérard, rien, à notre avis, n'est plus propre que ces sortes de monographies à assurer le développement et le progrès de la science bibliographique.

L'étude nouvelle dont M. Georges Bengesco vient de faire paraître le premier volume est une œuvre de grande valeur qui fait dignement suite aux ouvrages analogues, si remarquables et si justement appréciés, de M. Émile Picot, sur Corneille et Racine, et de l'éminent M. Paul Lacroix, sur Molière et sur Restif de la Bretonne. Ce n'était point cependant un mince labeur que d'entreprendre une bibliographie voltairienne; sans vouloir aucunement amoindrir le mérite des bibliographies de Molière et de Corneille, on ne saurait s'empêcher de faire remarquer que ces derniers eurent à vaincre moins de difficultés que l'historiographe des écrits de Voltaire.

Il n'était plus question seulement de cataloguer ou des pièces de théâtre, ou des romans, ouvrages bien définis, en nombre plus ou moins restreint d'ailleurs et pour le classement desquels l'ordre alphabétique ou chronologique était tout indiqué comme le plus naturel et le plus sûr : il s'agissait ici de mettre en ordre et de décrire l'œuvre immense et si variée de l'auteur incomparable qui, pendant plus de soixante années, aborda tous les genres de science et de littérature; il fallait classer aussi méthodiquement et aussi clairement que possible cette incroyable multitude d'ouvrages, variant de l'in-quarto jusqu'à l'imprimé de quatre pages et formant ensemble une sorte d'amas confus, dans lequel s'égaraient le bibliophile et le chercheur, trompés à chaque instant par les subterfuges de l'anonymie et de la pseudonymie, par les ruses des contrefacteurs, et souvent encore, il faut bien le dire, par les nombreuses supercheries de l'auteur lui-même.

C'est ce chaos inextricable que M. G. Bengesco a entrepris de débrouiller, et, dès à présent, sur le simple examen du premier tome de sa belle étude, nous devons reconnaître qu'il a fort bien réussi dans ce rude labeur. Il n'est point d'ailleurs le premier qui ait entrepris cette tâche difficile; avant lui, deux intrépides travailleurs, Beuchot et Quérard, avaient préparé d'excellents matériaux pour l'édification de ce monument bibliographique. M. Bengesco ne cherche nullement à dissimuler qu'il s'est inspiré du travail de ses devanciers, mais les secours qu'il en a tirés sont si peu de chose comparés à ce qu'il a fait lui-même, qu'on peut dire sans exagération qu'il

y a autant de différence entre la bibliographie voltairienne de Quérard et celle que nous offre M. Bengesco qu'entre une maisonnette et un palais. Les deux chiffres que voici prouveront, mieux que tout ce que nous pourrions dire, la vérité de ce qui précède. *Toute* la bibliographie voltairienne de Quérard ne se compose que de 1,131 articles; — le *premier* tome de la bibliographie de M. Bengesco, c'est-à-dire le *tiers* seulement de son ouvrage, comprend 1,547 articles, sans compter les additions.

Il est assez difficile de rendre compte d'un ouvrage purement bibliographique, ces travaux échappant à toute analyse; nous essayerons cependant de décrire l'œuvre de M. Bengesco, de manière à faire comprendre combien elle est excellente et supérieure aux essais déjà publiés sur le même sujet.

Quérard avait distribué les ouvrages de Voltaire en cinq classes : I. *Sciences;* — II. *Littérature;* — III. *Correspondance;* — IV. *Histoire;* — V. *Œuvres*. Chacune de ces classes se subdivisait ensuite en plusieurs sections : philosophie, politique, législation, physique et histoire naturelle pour les *Sciences;* — poésies, théâtre, romans et contes, critique, facéties et mélanges, pour la *Littérature;* — histoire, biographies, éloges, pour l'*Histoire*, etc., etc. — Cette classification qui se rapprochait de celle suivie par Beaumarchais, dans sa célèbre édition de Kehl, offrait de grands inconvénients, parce que toute distribution logique des *Œuvres de Voltaire* ne peut qu'être arbitraire et produire de la confusion. M. Bengesco, s'inspirant de la classification adoptée par Beuchot et conservée, à quelques exceptions près, par M. Moland, le dernier éditeur des Œuvres complètes de Voltaire, a supprimé les différentes divisions en mélanges historiques, politique et législation, physique, dialogues, facéties, etc., et a adopté l'ordre chronologique, comme étant le moins compliqué et le moins arbitraire.

Voici d'ailleurs comment il annonce lui-même, dans sa préface, le plan et la division de son travail : « Notre premier volume renfermera la bibliographie du *Théâtre*, des *Poésies*, des *grands ouvrages historiques* (Essai sur les mœurs; Annales de l'empire; Siècles de Louis XIV et de Louis XV; Histoire du parlement de Paris, Histoire de Charles XII, Histoire de l'empire de Russie); du *Dictionnaire philosophique* et des *Questions sur l'Encyclopédie*, enfin des *Romans*.

« Notre second volume comprendra la bibliographie des *Mélanges*, de la *Correspondance*, des *Œuvres complètes* et des *Œuvres choisies de Voltaire*, ainsi que des *Ouvrages qui lui ont été faussement attribués ou imprimés sous son nom*.

« Enfin, nous proposons d'en consacrer un *troisième* à la bibliographie des *Traductions* que l'étranger a faites de Voltaire et à celle des *Ouvrages relatifs à sa personne et à ses écrits*. »

Dans chacune des divisions de son travail (Théâtre, Poésies, etc.), M. Bengesco a parlé non seulement des écrits de Voltaire qui ont été imprimés séparément, mais aussi de ceux qui ont paru pour la première fois, soit dans les feuilles périodiques ou dans les recueils du temps, soit dans les diverses éditions des Œuvres complètes de son auteur. On peut juger que de peines et de recherches il a fallu, notamment pour certaines petites pièces de poésies, afin d'en donner la bibliographie complète. Nous citerons un exemple au hasard : l'*Épître à Boileau*, qui, indépendamment des éditions séparées, n'a pas été réimprimée dans moins de six recueils, de 1769 à 1773.

Quant aux ouvrages de Voltaire imprimés séparément, comme ils portent rarement sur le frontispice le nom du lieu où ils ont paru et celui du libraire qui les a publiés, c'est par une comparaison attentive des fleurons, culs-de-lampe, lettres initiales et autres ornements typographiques, que M. Bengesco est parvenu à établir de quelles presses chacun de ces ouvrages est sorti; il a pu ainsi résoudre un des problèmes les plus controversés de la bibliographie voltairienne : à savoir quelle est l'édition princeps de *Candide*, c'est-à-dire l'édition donnée par Voltaire en 1759.

La description de tous les grands ouvrages de Voltaire est accompagnée d'une notice historique dont les éléments ont été puisés dans la *Correspondance de Voltaire* lui-même, dans la *Correspondance de Grimm*, dans la *Correspondance secrète*, dans les *Mémoires secrets*, dans l'*Année littéraire*, dans *le Mercure*, etc., etc. En un mot, il est peu de feuilles périodiques du XVIII[e] siècle que M. Bengesco n'ait mises à contribution, soit pour y rechercher des renseignements précis sur des dates incertaines, soit pour y retrouver les jugements portés par les contemporains sur les œuvres de Voltaire, ainsi que les polémiques que ces œuvres ont soulevées.

Enfin, et ce n'est pas son moindre mérite, M. Bengesco s'est fait une loi de ne décrire autant que possible que les ouvrages qu'il avait vus et tenus entre ses mains.

Possesseur d'une magnifique collection voltairienne, il avait à sa portée un grand nombre des matériaux qu'il a su si bien mettre en œuvre; mais sa propre collection ne lui suffisant pas pour la tâche énorme qu'il avait entreprise, il a mis à contribution un grand nombre de bibliothèques publiques et de collections particulières. C'est naturellement à la Bibliothèque nationale qu'il a trouvé le plus de ressources, dans cette belle collection voltairienne, réunie par Beuchot et qui ne compte pas moins de 1,985 numéros. On peut sans hésitation accepter comme vraies les descriptions bibliographiques très complètes données par M. Bengesco; il n'a, nous le répétons, décrit aucun volume qu'il ne l'ait eu entre les mains; les rares exceptions que cette règle a dû subir ne peuvent atténuer en rien la valeur de son travail; les exemplaires que M. Bengesco n'a pu feuilleter lui-même, ayant été vus et décrits pour lui par des bibliothécaires émérites, tels que MM. Lalanne, Pauly, Desnoireterres, Maurice Tourneux, E. Picot, etc., etc. Rien ne peut donc être plus consciencieux et plus sûr que le travail de M. Bengesco. Sans doute, comme il le dit lui-même, il a pu commettre quelques

erreurs ou quelques omissions; mais, suivant les expressions mêmes de Littré, « la chose nécessaire est, non pas d'être complet, *ce qui est impossible,* mais de fournir un fonds solide de renseignements sûrs et de textes qui sont des témoignages ». Or M. Bengesco n'a rien négligé pour parvenir à ce but, et nous n'hésiterons point à dire qu'il l'a complètement atteint.

M. Bengesco ne s'est point limité à la description purement bibliographique des ouvrages de Voltaire; il y a joint des renseignements généralement assez complets au point de vue de l'iconographie. Il eût singulièrement compliqué sa tâche et grossi son volume s'il avait voulu donner l'indication de toutes les vignettes ou gravures qui illustrent certaines éditions; il a dû se borner à citer les *suites* les plus remarquables et n'a décrit minutieusement que les estampes ou illustrations à l'aide desquelles on peut reconnaître certaines éditions. En outre, dans ses notes sobres et instructives, il a souvent indiqué la date de condamnations prononcées, tant par la congrégation de l'Index que par les juges séculiers contre divers ouvrages de Voltaire. M. Bengesco nous permettra de lui faire observer qu'il n'est pas assez complet à cet égard. Il n'est point indifférent, pour les bibliophiles comme pour les simples lecteurs du Voltaire, de connaître toutes les censures encourues par ses écrits. Mais cette remarque est peut-être sans valeur si M. Bengesco se propose de revenir sur ce point dans son troisième volume; dans ce cas, qu'il veuille bien tenir notre observation pour non avenue. Il n'est pas sans connaître du reste une curieuse brochure, devenue assez rare aujourd'hui, publiée par G. Peignot, en 1817 (Dijon, VIII-68 p., in-8°), sur ce sujet que l'excellent bibliographe avait déjà sommairement abordé dans son « Dictionnaire des ouvrages condamnés au feu ». En outre, M. Bengesco jugera sans doute à propos de terminer sa bibliographie voltairienne par des *index* aussi détaillés que possible des noms et des pseudonymes cités dans les trois volumes de son bel ouvrage. Si clairs et si méthodiques que soient les travaux bibliographiques, ils ne peuvent guère se passer de bonnes tables générales qui en rendent l'usage plus commode et qui doublent leur utilité. Quérard l'avait bien compris et avait joint à son étude, si imparfaite d'ailleurs, une « Table alphabétique des noms et des qualifications sous lesquels Voltaire s'est déguisé dans beaucoup d'ouvrages », ainsi qu'une « Nomenclature des auteurs qui ont écrit sur Voltaire ou sur ses Œuvres ». Il n'est pas douteux que ce qui ajouterait encore un grand prix à la bibliographie voltairienne, ce serait d'y joindre une bonne *clef.*

Le savant Éloi Johanneau en a laissé une *manuscrite,* qui ne comprenait pas moins de 93 pages in-quarto. Qui sait où est maintenant ce précieux travail et qui pourra le publier en le complétant?

Que M. Bengesco nous excuse de lui exposer si librement nos *desiderata :* l'intérêt que nous portons à son œuvre et la juste admiration qu'elle nous inspire nous ont donné cette hardiesse.

La *Bibliographie de Voltaire,* nous tenons à le répéter en terminant, est un ouvrage de premier ordre; elle fait le plus grand honneur à son auteur qui, bien qu'étranger, n'a épargné ni son argent ni ses veilles pour élever ce monument à la gloire d'un des plus illustres écrivains de la France.

Nous n'avons que peu de chose à dire de l'exécution matérielle de ce beau volume; il nous suffira de rappeler qu'il a été édité, avec leur goût ordinaire, par les soins de MM. Rouveyre et Blond.

Phil. Min.

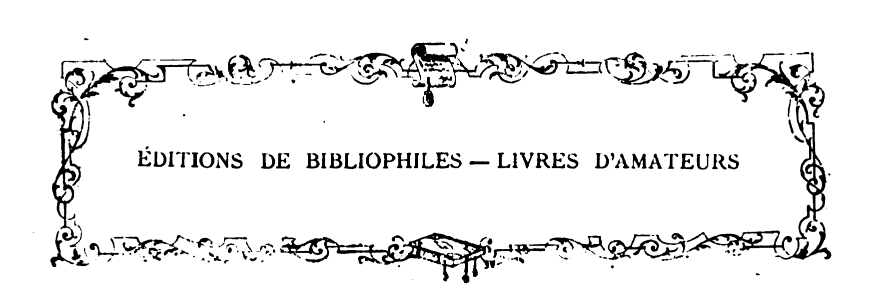
Les Sonnettes ou **Mémoires de Monsieur le marquis D'*****, auxquels on a joint l'*Histoire d'une Comédienne qui a quitté le spectacle.* Sur l'imprimé à Londres. M.DCC.LXXXI. Bruxelles, Gay et Doucé, 1882; in-12 de 142 p., orné de trois frontispices à l'eau-forte de J. Chauvet. Tirage à 500 exemplaires sur beau papier vergé. — Prix : 10 francs.

Le petit roman dont nous annonçons ici cette charmante réimpression est de *Guiard de Servigné,* avocat au parlement de Rennes. La donnée en est très simple et peut se résumer en quelques lignes. Un jeune gentilhomme, le marquis D'***, raconte ses débuts dans la carrière amoureuse et se montre successivement amoureux d'une prude, d'une femme un peu mûre, d'une soubrette et surtout d'une charmante personne, Éléonore de Mongol, dont il est forcé de se séparer pendant quelque temps. Durant cette séparation, il va faire un court séjour chez un ami de sa famille, le célèbre duc ***, qui, paraît-il, n'est autre que le fameux duc de Richelieu. « Ce digne seigneur, voluptueux et libertin, avait épuisé ses facultés de bonne heure, et, pour les ranimer dans les bras de ses nouvelles maîtresses, avait imaginé, dans un vaste et fastueux château où il attirait la plus fringante jeunesse des deux sexes, de pourvoir tous les lits de ressorts et de fils qui faisaient mouvoir des sonnettes placées tout autour de son appartement, chacune avec son étiquette portant le nom des dames qui occupaient les chambres ». Pendant trois nuits le jeune marquis est soumis à cette expérience, en rendant visite à trois dames de bonne volonté, et fait carillonner les sonnettes à merveille. Rappelé brusquement près de ses parents, il rejoint son Éléonore, et ses aventures libertines se terminent par un bel et bon mariage. Tout cela est lestement raconté, avec force détails curieux qui nous donnent, à nous autres bourgeois du XIXe siècle, une assez médiocre idée de la vertu des dames et des mœurs de la bonne société, au milieu du règne du bon roi Louis XV. Ce livret fut très goûté au moment de sa publication (1749) et une seconde édition (1751), rapidement enlevée, confirma son succès. Malheureusement pour l'auteur qui ne sut pas assez conserver l'anonyme, il se trouva des esprits pointus qui reconnurent ou crurent reconnaître des personnages vivants sous les initiales, alors transparentes sans doute, du président

P***, du vicomte de L***, de la Présidente D. B., de Mme de M***, etc., etc.; et comme les rôles attribués à la plupart de ces personnes n'étaient ni bien flatteurs, ni surtout bien moraux, Jean-Baptiste Guiard de Servigné fut expédié à la Bastille où il put, pendant assez longtemps, paraît-il, méditer sur les inconvénients de la médisance, ou tout au moins de l'indiscrétion.

Cela n'empêcha pas, vingt-cinq ans plus tard (1776), la publication d'une nouvelle édition des *Sonnettes*, qui furent encore réimprimées à Londres (Cazin) en 1881. Enfin, en l'an VII (1799), une autre édition, mais très modifiée, parut à Vire, sous le titre de *Félix*, ou les *Aventures d'un jeune officier;* édition reproduite encore en 1803, sous le titre de *Félix ou le jeune amant et le Vieux libertin* (2 vol. in-12). Ces réimpressions, dues à une spéculation de librairie, sont très inférieures aux éditions antérieures; elles sont adaptées au goût d'alors; les chapitres y sont remaniés, et les jeunes officiers et les financiers y remplacent les comtes et les marquis d'autrefois.

L'*Histoire d'une Comédienne qui a quitté le spectacle* (par le comte *de Caylus*), que nous trouvons à la suite des *Sonnettes*, n'offre rien de particulièrement intéressant; c'est un de ces récits rapides et *légers*, comme les aimaient nos pères; mais cette petite autobiographie serait beaucoup plus curieuse si l'on connaissait le nom de l'héroïne; elle ne se rattache par aucun lien aux *Mémoires du marquis D****, et peut-être les éditeurs de Bruxelles eussent-ils mieux fait de ne la point réimprimer dans ce volume. Quoiqu'il en soit, ces deux ouvrages forment un très joli petit volume que les collectionneurs rechercheront et conserveront avec plaisir. P. M.



ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES — LIVRES D'AMATEURS

Contes et Nouvelles en vers, par Jean de La Fontaine, préface inédite par Anatole de Montaiglon. ornés de 100 magnifiques estampes, la plupart d'après Fragonard. 2 forts volumes in-4 raisin, sur papier vélin. Paris, Jules Lemonnyer, quai des Grands-Augustins. — Prix : 150 francs. Sur papier Japon (numérotés 1 à 100) : 500 francs; sur Chine (numérotés 101 à 150) : 400 francs; sur vélin à la cuve (numéros 151 à 250) : 300 francs; sur Hollande (numéros 251 à 500) : 250 francs.

Voici plus d'un an que paraissent régulièrement, deux fois par mois, les livraisons de cette prodigieuse édition qui séduit par la beauté magistrale de son texte imprimé, d'après les caractères de Didot l'aîné, par Hérissey, d'Évreux, et qui charme par l'abondance des gravures du divin Fragonard. C'est une des réimpressions les plus importantes de ce siècle, et tout en l'admirant, on applaudit à l'entreprise du vaillant éditeur comme à la crânerie d'un beau joueur plein de confiance dont on dit : *Il a de l'estomac.*

Certes M. Lemonnyer a « de l'estomac »; mais il a raison d'en avoir, car il lance sur le tapis de belles pièces sonores et le public lui tiendra son *Banco.* Cette édition des contes de La Fontaine n'est plus la mignonne impression des fermiers généraux, c'est bien mieux une merveilleuse résurrection d'une œuvre colossale dont il ne restait que des épaves; admirables débris presque complets, il est vrai, qui demandaient une intelligence active et une persévérance absolue pour être réunis et colligés de nouveau en un tout harmonieux.

Cette œuvre, tous les bibliophiles et iconophiles la connaissent, c'est celle des *Contes et Nouvelles en vers* de La Fontaine, publiés par P. Didot, l'an III de la République :

Un peu avant 1795, Didot, ayant conçu le projet de publier une belle édition in-4° de cet ouvrage, qu'il voulait orner de quatre-vingts estampes, en demanda les dessins à Fragonard, déjà célèbre par ses tableaux voluptueux et galants. Les sujets des Contes étaient faits pour tenter cet artiste, et bientôt cinquante-sept compositions à la plume, lavées au bistre et enlevées de verve, furent remises à l'éditeur. Ces dessins, qui appartiennent aujourd'hui à M. Paillet, l'un des bibliophiles les plus distingués de Paris, ont été récemment confiés à M. Rouquette, libraire, qui a été autorisé à les faire reproduire à l'eau-forte. M. Martial, chargé de la gravure, s'en est acquitté en véritable artiste, et en quelques mois, les quatre états de tirage de cette publication artistique ont été en grande partie souscrits par les amateurs. Ce sont ces belles planches qui ont été acquises en toute propriété de M. Rouquette, pour cette nouvelle édition des *Contes.*

Ces dessins de Fragonard furent confiés, pour être gravés, aux artistes les plus célèbres de cette époque. Ils devaient paraître en livraison, de dix estampes chacune. Malheureusement, on se trouvait en 1795,

au lendemain de la Terreur, et comme le dit Cohen, « les amateurs de publications splendides et chères, dispersés, diminués, ruinés, s'occupaient beaucoup plus de politique que de livres et songeaient plus à sauver leurs têtes qu'à orner les rayons de leurs bibliothèques. Il en résulta que les deux premières livraisons de gravures n'eurent point de succès et restèrent chez l'éditeur sans trouver de souscripteurs en nombre suffisant. En vain, fit-on appel à Le Barbier, Monnet, Touzé et Mallet, pour augmenter les sujets d'estampes dans les contes d'une certaine longueur. Le public ne répondant pas aux prospectus des bailleurs de fonds, la publication des gravures se trouva arrêtée. » Il y eut donc deux livraisons, contenant vingt gravures, de mises en vente, et ce sont ces gravures qui se trouvent toujours dans les exemplaires de l'édition de Paris, Didot, 1795, 2 vol. in-4.

M. Lemonnyer a fait reproduire ces vingt planches, dont la gravure a été confiée à M. Arents, et les amateurs s'accordent à dire qu'il était difficile d'obtenir un résultat aussi heureux et plus artistique.

Il nous reste à dire quelques mots sur la troisième série d'estampes : *Eaux-fortes et planches terminées*, qui n'ont pas paru dans l'édition de 1795. Ces eaux-fortes et planches terminées devaient composer les troisième et quatrième livraisons. Comme elles furent inachevées, il n'y eut que quelques épreuves d'artistes de tirées, et l'on comprend la rareté de cette série. Il n'en existe pas une seule collection complète, et les bibliographies, même les mieux faites, sont incomplètes en ce qui les concerne. Ces eaux-fortes et gravures sont rarissimes pour la plupart, quelques-unes sont uniques, et on a vu dernièrement, à la vente Sieurin, une collection incomplète de quatre-vingt-trois pièces de Fragonard se vendre 20,000 francs sans les frais. Dans de pareilles conditions, l'éditeur, si Mécène fut-il, ne pouvait se flatter de pouvoir donner la reproduction de toutes ces planches; mais il a trouvé jusqu'ici une bienveillance telle au département des Estampes de la rue Richelieu et chez quelques amateurs, riches en belles gravures du XVIII[e] siècle, qu'il ne désespère pas d'arriver à trouver les amateurs qui le mettront à même de donner la série des Fragonard tout à fait complète. A cette heure, il ne manque que trois pièces à cette collection, toutes les trois uniques, ou du moins dont on ne connaît jusqu'à ce jour qu'une seule épreuve. Si M. Lemonnyer est assez heureux pour se les procurer, il les offrira comme prime aux souscripteurs de sa publication.

Ces trois épreuves rarissimes ne sont pas portées en ligne de compte ni annoncées sur les prospectus; l'actif éditeur, qui est un érudit, un chercheur, et qui a « le nez creux », comme on dit, les découvrira assurément.

La collection d'estampes qui doit orner cette splendide publication comprendra donc :

1° Un portrait de La Fontaine, reproduit d'après celui de Rigaud.

2° Un portrait de Fragonard, d'après lui-même, gravé à l'eau-forte, par Martial.

3° Deux vignettes pour les titres, dont l'une fac-similé de l'édition de 1795, et la seconde gravée à l'eau-forte par Martial, d'après un dessin inédit de Choffard.

4° Trois vignettes et culs-de-lampe, gravés à l'eau-forte pour la préface et la fin du tome II.

5° Cinquante-sept estampes gravées à l'eau-forte par Martial. Reproduction fac-similé des dessins originaux de Fragonard. (Ancienne collection Rouquette.)

6° Les vingt estampes de l'édition de 1795.

7° Quatorze eaux-fortes et planches terminées, reproduction fidèle d'épreuves originales rarissimes, non publiées dans l'édition de Didot.

8° Deux jolies vignettes inédites, genre XVIII[e] siècle, gravées à l'eau-forte par Martial, et servant d'en-tête aux tables des deux volumes.

Il faut ajouter à tout ceci encore bien des surprises, tel un en-tête de Paul Avril pour la préface de Montaiglon, en-tête délicieux, gravé à l'eau-forte, puis une profusion de bois joliment gravés qui se faufilent de ci de là dans le texte.

Nous n'avons pas encore lu la préface de l'érudit Anatole de Montaiglon. Ce seul morceau littéraire pourra peut-être donner lieu à un nouvel article, car dans une publication aussi colossale que celle que nous venons d'analyser matériellement si rapidement, nous n'avons pu faire que la part du bibliophile et non celle du bibliographe proprement dit. Lorsque, d'ici un mois, l'ouvrage sera entièrement terminé, sous forme de volume et non de livraisons, il est possible que nous ouvrions de nouveau nos colonnes à l'un de nos collaborateurs pour y voir traiter la partie littéraire d'après la préface du savant professeur à l'École des chartes.

Avec ce magistral in-4° quel vaste champ va être ouvert aux amateurs épris de l'*illustromanie* à la manière anglaise! Ces *Contes de La Fontaine* in-4° en livraisons non brochées vont tenter bien des collectionneurs, qui y joindront des suites d'Eisen, de Choffard, de Bailly, de Desrais, de Mariller, sans compter les Lancret et les indépendants qui ont interprété un conte et dont la gravure a fixé les dessins. Messieurs les relieurs, préparez les onglets. Le XX[e] siècle verra assurément les *Contes de La Fontaine*, édition Lemonnyer, illustrés par quelque iconomane de plus de deux mille gravures suites et état.

U.

Les Soupers de Daphné, suivis de *Psaphion* ou la *Courtisane de Smyrne*, et les *Dortoirs de Lacédémone*, par Meusnier de Querlon, avec avant-propos et notes, par Olivier de Gourcuff, bibliophile breton. Bruxelles. Kistemaeckers. 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Meusnier de Querlon est une des physionomies les plus curieuses du XVIII[e] siècle et il est extraordinaire que ce travailleur infatigable, qui est bien le type du véritable homme de lettres, à la fois journaliste, romancier et érudit, n'ait pas tenté la verve d'un de nos chercheurs de ce temps, qui remettent au jour des figures moins intéressantes à tous points de

vue. Ce de Querlon toucha un peu à tout avec bonheur, depuis les *Petites Affiches de province* jusqu'aux *Voyages de Montaigne en Italie*, qu'il fut le premier à publier; il faudrait un gros volume pour camper un tel homme aux yeux de la postérité et nous espérons que ce grand travail de portraitiste, d'analyste et de bibliographe sera entrepris par quelque jeune érudit de ce siècle. M. Olivier de Gourcuff, qui vient de remettre en lumière les *Soupers de Daphné*, l'espère aussi. Cet ouvrage, composé d'anecdotes grecques, parut à Oxfort (Paris) en 1740, in-8°. C'est une satire sur les soupers de Marly ou sur ceux que Daniel Bernard donnait à Passy, composée en trois jours sur des anecdotes ramassées par Moret. Les *impostures innocentes* et les *Soupers de Daphné* ont une grande ressemblance; Barbier, dans ses *Anonymes* (t. III, n° 17203), explique quelques noms grecs de ce dernier ouvrage qu'on vient de réimprimer. On y voit figurer les dames de Moras; Mlle de la Touche; Mme Hérault; les filles de M. de Sechelles, la présidente Portal; la princesse de Rohan, la duchesse de Ruffec, Mlle Le Maure, de l'Opéra; Samuel Bernard, Richelieu, Louis XV et de Boufflers. Nodier donne aussi la clef de plusieurs noms de ces soupers dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. Ce livre, intéressant pour tous ceux qui aiment et connaissent le XVIIIe siècle, était très rare et méritait d'être réimprimé. M. Olivier de Gourcuff a fait preuve de beaucoup de tact et de goût dans sa notice et son avant-propos; il se montre à la fois très docte bibliographe et très judicieux critique; le tout avec sobriété, comme il convenait de faire. L'impression de M. Kistemaeckers est belle, mais les en-tête et culs-de-lampe ne sont pas en harmonie avec le texte; trop grands et trop lourds, ils l'écrasent affreusement. M. Amand Lynen a composé des dessins qui sont un peu des fantaisies charivariques modernes, mais qui n'ont pas la délicatesse convenable pour ce délicat ragoût du siècle dernier. Il fallait du blond et du vaporeux où il a maladroitement jeté du grossier.

O. U.

La Pipe cassée, poème épi-tragi-poissardi-héroï-comique. Paris, librairie Théophile Belin. 1 vol in-8. — Prix : 12 francs.

Bien des éditions de la *Pipe cassée*, cet *Assommoir* poétique du XVIIIe siècle, ont vu le jour depuis celle qui parut sous la rubrique : *A la Liberté*, chez Pierre Bonne-Humeur, avec permission du public. S. D. in-12. Il y avait là quatre vignettes d'Eisen, gravées par Aveline et Sornique, qui étaient des chefs-d'œuvre. Cette édition a été reproduite et contrefaite bien des fois. En 1866, l'éditeur Leclère retrouva les cuivres, les fit retoucher et publia une nouvelle édition à 200 exemplaires; en 1880, Lemonnyer, de Rouen, se servit encore des cuivres de Leclère, tant et si bien que ces fameuses vignettes d'Eisen se trouvaient usées au propre et au figuré.

M. Théophile Belin a voulu offrir au public une nouvelle édition originale du petit chef-d'œuvre de Vadé; il s'est adressé à un jeune dessinateur qui sait peindre à merveille les grasses liesses et les « humeurs » de Piot. M. Mesplès a composé des en-têtes et des culs-de-lampe pour les quatre chants du poème. Ces eaux-fortes sont curieuses, mais d'un réalisme qui sent trop les tendances de l'école moderne et pas suffisamment l'étude des Bouchardon, des Duplessis-Bertaux, des Jaurat et des croquistes de la rue au XVIIIe siècle. C'est un peu traité en opérette des Folies-Dramatiques, le costume est fantaisiste; mais, bah! il ne faut pas se montrer trop puriste ou trop sévère. La verve de ces dessins fait passer sur le manque de recherches.

Le volume est superbement imprimé par Unsinger en rouge et noir. 30 exemplaires sur Japon et 10 sur papier rose forment le contingent des exemplaires de luxe.

U.

Les jolis péchés d'une marchande de modes, roman galant, par P.-J. NOUGARET, nouvelle édition conforme à la troisième, revue par l'auteur. 1 vol. in-12. — Paris, Gaston Samson, 1882.

Il paraît que ces *Jolis péchés* ont déjà eu trois éditions, puisque celle-ci est revue sur une troisième. J'ose dire que pour bien des *liseurs*, cette quatrième aura toute la nouveauté d'une première édition.

Tel qu'il est, ce volume ne semble pas d'une lecture fort attrayante : le titre est alléchant et semble promettre un ouvrage plus piquant; malheureusement, le livre ne tient pas absolument les promesses de son enseigne. Si la marchande de modes dont il s'agit a commis des péchés, ils ne sont pas ce qu'on peut appeler jolis, jolis. La chose se passe au XVIIIe siècle, Nougaret a fait un petit volume, non pas mauvais, mais indigeste : c'est un ouvrage aussi lourd que son titre est léger.

Petits Poètes du XVIIIe siècle. *Poésies diverses du cardinal de Bernis*, avec une notice bio-bibliographique, par FERNAND DRUJON. Paris, Quantin. 1 vol. in-18. — Prix : 10 francs.

Cette collection des *Petits Poètes*, qui a été conçue pour marcher parallèlement avec les petits conteurs du XVIIIe siècle, comprend déjà six volumes; ce sont les poésies de Vadé, de Piron, du chevalier Bertin, de Desforges-Maillard, de Lattaignant et de Gilbert qui composent la première moitié de cette série, dont la totalité formera douze ou quinze volumes.

Le *Cardinal de Bernis*, qui vient de paraître, ne pouvait être oublié parmi tous ces galants faiseurs de bouquets à Chloris. Les épîtres, les madrigaux, les odes et les *Géorgiques françaises* qui composent son œuvre ont une valeur incontestée qui le classent parmi les *Poetæ minores* les plus connus du XVIIIe siècle,

parmi ceux surtout que des éditions innombrables ont le mieux vulgarisé.

L'édition publiée par M. Quantin se recommande spécialement aux bibliophiles, non seulement par le soin qui a présidé à sa confection matérielle : beauté du papier, de l'impression et fini des gravures, mais surtout par le choix délicat des pièces qui la composent et qui méritent seules de passer à la postérité, ainsi dégagées du fatras où de précédents éditeurs les avaient noyées.

Une notice consciencieuse et érudite de M. Fernand Drujon appelle l'attention des bibliographes par l'intérêt des documents curieux et inédits qu'elle renferme. C'est un résumé ingénieux de tout ce qui a été dit sur Bernis et de plus une réfutation de bien des erreurs accréditées sur le lyrique cardinal-ambassadeur.

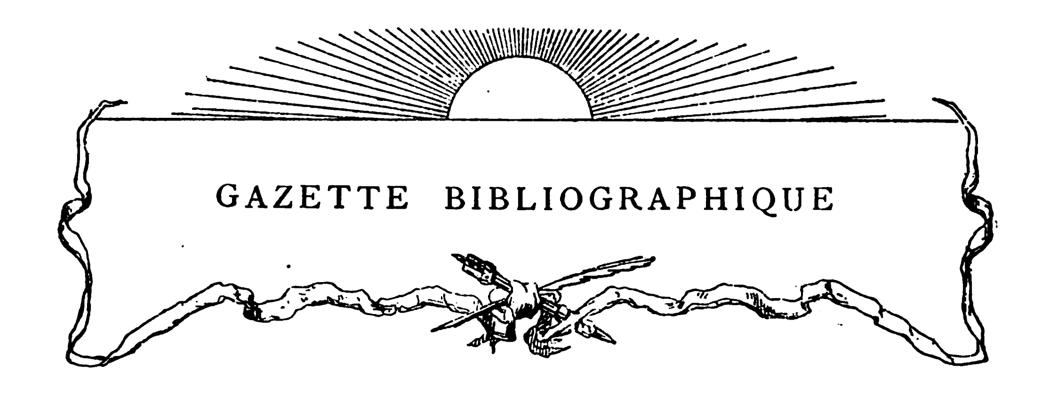
Un délicieux et fin portrait de Bernis dû à la pointe de Gaujean ouvre ce joli volume de bibliothèque qui renferme en outre des vignettes et culs-de-lampe à l'eau-forte et sur bois qui lui donnent un ensemble très coquet digne de complaire aux amateurs les plus vétilleux.

MEMENTO

La librairie Quantin vient de faire paraitre une coquette édition de poche du *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre, avec introduction par M. Alex. Piedagnel. Un portrait inédit de de Maistre et six gravures du peintre Delort ornent cette jolie réimpression d'amateurs, dont le prix de 6 francs est relativement restreint.

Henry Kistemaeckers, éditeur de Bruxelles, vient de publier les *Treize Sonnets du doigt dedans*, par M. de la Braguette. Le livre indique suffisamment le côté pittoresque de cet ouvrage de trente pages. Nous ne le signalerions pas aussi aisément si ce n'était une curiosité bibliographique, tirée admirablement en cinq couleurs par un typographe anonyme que nous ne pouvons que féliciter sans le nommer. Nous croyons savoir que ces treize sonnets mal sonnants pour les oreilles chastes sont l'œuvre de M. Théodore Hannon, l'agréable poète des *Rimes de joie*, parues l'an dernier.





INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES

INSTITUT

Le 25 octobre dernier, a eu lieu la séance publique annuelle des cinq Académies. Cette séance a été ouverte par un discours du président, M. J.-B. Dumas.

Lecture a été donnée ensuite du rapport sur le concours de 1882 pour prix de linguistique fondé par M. de Volney.

Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs, qui avait été réservé cette année à un ouvrage de philologie comparée, a été décerné à M. Rudolf Hoernle, pour son ouvrage intitulé *A comparative grammar of the gaudian languages with special reference to the eastern hindi.*

Une médaille de la valeur de 300 francs est accordée au Rév. J.-G. Christaller, pour son *Dictionary of the Asante and Fante language called Tshi.*

M. Edmond Le Blant, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a donné lecture d'une étude intitulée *les Chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Église.*

On a entendu ensuite les lectures suivantes :

Les Explorations des grandes profondeurs de la mer faites à bord de l'aviso le Travailleur, par M. Alphonse Milne-Edwards, de l'Académie des sciences;

Les Origines du costume de la magistrature, par M. Glasson, de l'Académie des sciences morales et politiques;

Enfin, le *Don Juan de Mozart,* par M. Ch. Gounod, de l'Académie des beaux-arts.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Dans une de ses dernières séances, l'Académie a décidé que les élections pour nommer des successeurs aux fauteuils de MM. Charles Blanc et du comte de Champagny auraient lieu irrévocablement le *jeudi 7 décembre prochain.*

MM. Pailleron et Charles de Mazade se présentent à nouveau comme candidats aux deux fauteuils.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 22 septembre.

Ouvrage présenté : Poema del Cil.

Lecture. — Oppert : Note sur un monument connu sous le nom de Tombeau de Cyrus.

Séance du 29 septembre.

Ouvrage présenté. — L. Decombe : *Trésor du jardin de la préfecture de Rennes.*

Lectures. — De Wailly : Additions au mémoire sur Joinville. — Germain : Histoire de l'Université de Montpellier.

Séance du 6 octobre.

Ouvrages présentés. — E. Le Blant : *Les actes des Martyrs; supplément aux* Acta sincera *de dom Ruinart.* — Barbier de Meynard : *Documents religieux de l'Assyrie et de la Babylonie.* — Crié : *Pierre Belon et la nomenclature binaire.* — Giry : *Jules Quicherat,* 1814-1882.

Séance du 13 octobre.

Ouvrages présentés. — De Rochas d'Aiglun : *Pensées et mémoires politiques inédits de Vauban.* — Bailly : *Le Verbe Temneim dans le serment d'Hippocrate.*

Lecture. — G. Perrot : Sceaux hittites de terre cuite, appartenant à M. Schlumberger.

Dans cette séance, l'Académie a nommé trois commissions chargées d'indiquer des questions à mettre au concours pour les divers prix. Ces commissions sont ainsi composées : pour les études d'antiquité

classique, MM. Egger, Léon Renier, H. Weill, Albert Dumont; pour les études relatives au moyen âge, MM. Delisle, Jourdain, Hauréau, Siméon Luce; pour les études orientales, MM. Renan, Schefer, Barbier de Meynard, Senard. Le sujet du prix Brunet devra, cette fois, être pris dans les études orientales; celui du prix Delalande-Guérineau dans les études du moyen âge, ceux du prix ordinaire et du prix Bordin dans ces dernières études et dans celles qui se rapportent à l'antiquité classique.

La question suivante, proposée inutilement pour le prix ordinaire de cette année, est remise au concours pour le prix à décerner en 1884 (terme du concours, 31 décembre 1883) : « Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xve; dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec des signes de doute s'il y a lieu. »

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 23 septembre.

Lectures. — Worms : Le rôle de l'État dans les accidents industriels. — Barthélemy Saint-Hilaire : Zoologie d'Aristote — Rambosson : La faculté d'aimer et la loi du bien.

Séance du 30 septembre.

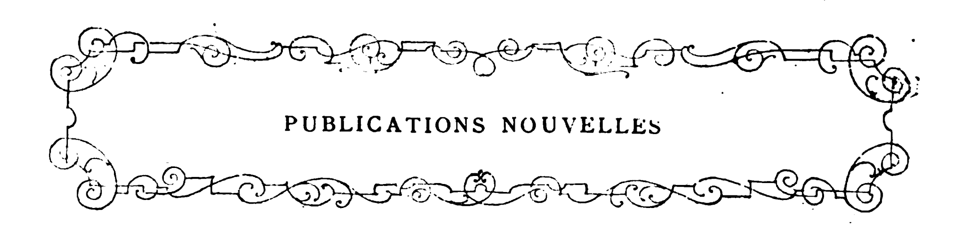
Ouvrages présentés. — Alloury : *Comment s'est fait le canal de Suez.* — Giovanni : *L'Ecclésiaste de M. Renan.* — Tabet : *L'Ethnologie arabe.* — Depping : *Renseignements nouveaux sur Mme de Sévigné.*

Séance du 7 octobre.

Lectures par MM. Rambosson, Baudrillart et Barthélemy Saint-Hilaire.

Séance du 14 octobre.

Lecture. — L. Say : Le budget républicain.



PUBLICATIONS NOUVELLES

Les Vignettes romantiques, par Champfleury, sont annoncées comme devant paraître sous huitaine à la librairie Dentu. *Le Livre* a donné depuis deux ans quelques chapitres de cet ouvrage; mais ces fragments ne forment que la minime partie d'un livre qui ne contient pas moins de 500 pages. Avec une bibliographie complète des romans, poèmes et pièces de théâtre à frontispices romantiques, plus de 150 vignettes fac-similé d'après les Johannot, Célestin Nanteuil, Gigoux, Devéria, Louis Boulanger, etc.; certaines mêmes, inédites, forment une source de renseignements pour l'historique de ces temps déjà presque archaïques.

PUBLICATIONS ANNONCÉES

OU EN PRÉPARATION

M. Albert Wolff prépare en ce moment un ouvrage tout parisien. C'est l'histoire de la vie parisienne depuis vingt-cinq ans, non pas l'histoire fantaisiste de la grande ville, mais la chronique exacte et vécue de Paris. Wolff, qui a traversé tous les mondes, qui connaît les Parisiens comme personne, qui a été plus ou moins mêlé à tous les événements qui ont occupé Paris dans ces derniers vingt-cinq ans, veut écrire l'histoire de Paris en même temps que l'histoire du *Figaro.*

L'ouvrage, dit ce journal, est divisé en deux parties, dont la première est intitulée *Paris sous l'Empire,* et la seconde : *Paris sous la République.* Il est entièrement inédit, c'est-à-dire que, tout en s'appuyant sur ses chroniques, Wolff n'entend pas offrir au lecteur une nouvelle édition de ses articles, mais bien une œuvre tout à fait indépendante qu'on pourrait appeler : *Un quart de siècle à Paris.*

Les deux volumes paraîtront vers le mois de février.

On annonce la publication des papiers de M. de Morny, conservés par ses deux secrétaires, MM. Fournier et de Morpon.

On prépare en ce moment, au ministère des travaux publics, la publication d'un ouvrage sur la mission du colonel Flatters.

Cet ouvrage comprendra le journal de route du colonel et celui de MM. Roche et Beringer, les deux ingénieurs qui ont péri avec le colonel. Ce livre contiendra aussi une série de lettres des membres de la mission et des observations scientifiques.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a terminé, à l'Académie des sciences morales et politiques, la lecture de

son introduction à l'*Histoire des animaux,* d'Aristote, qu'il va publier.

Notre collaborateur Champfleury prépare une édition de son *Théâtre inédit,* précédé d'une préface sur le théâtre en France. Cet ouvrage est destiné — on s'en souviendra, — à causer une grande sensation dans le monde des lettres.

Nous apprenons que M. Chevreul, l'illustre chimiste, membre de l'Académie des sciences, malgré ses quatre-vingt-seize ans, va publier un très curieux travail sur les *Pirouettes,* de Newton, célèbre mathématicien, physicien et astronome.

Il rectifie, dans cette nouvelle publication, des erreurs causées par l'ignorance des traducteurs des ouvrages du grand homme, dont le sens n'était point compréhensible, et il ramène les phénomènes d'optique, si savamment déterminés, aux lois de réfraction et de réflexion de la lumière.

Grâce à M. Chevreul, on pourra mieux apprécier les plus beaux titres de gloire de Newton, qui sont la découverte importante de la décomposition de la lumière en sept rayons primitifs, et la formule générale de la gravitation universelle.

On se souvient du très grand succès qui a accueilli l'*Éventail,* par Octave Uzanne, aux approches de janvier 1882. Notre directeur vient de terminer un autre livre non moins curieux : *l'Ombrelle, le Gant, le Manchon,* qui termine la série des *Ornements de la femme,* et qui est entièrement souscrit à cette heure.

On dit que le prince de la Moskowa, qui est mort récemment, a laissé un livre de souvenirs fort piquants. Cette publication ne verra point le jour avant quelques années.

On nous annonce comme devant paraître prochainement : *L'État du diocèse de Paris en 1789,* par l'abbé V. Dufour; *les Charniers de l'Église de Paris,* par le même; *Étude sur le cardinal de Retz et les Gondi,* par l'abbé Bozon.

On vient de découvrir un poème inédit d'Henri Heine.

Dans une vente d'autographes rares qui doit avoir lieu prochainement à Berlin, figure le manuscrit original du *Buch der Lieder,* dans lequel se trouve le poème dont il s'agit, et qui, selon toute apparence, ne tardera pas à être publié.

A la suite de l'initiative de la *Société philologique anglaise,* on travaille depuis vingt-cinq ans, en Angleterre, à la rédaction d'un *Nouveau grand Dictionnaire de la langue anglaise.* Ce travail est aujourd'hui tellement avancé, qu'il est question d'en commencer cette année même l'impression. La rédaction est dirigée par M. le docteur Murray. Quelques centaines de collaborateurs bénévoles ont, pendant les années écoulées, fourni 360,000 feuillets avec des informations lexicographiques, et 1,100 lecteurs littéraires ont communiqué environ 2,500,000 citations de la littérature anglaise. Le manuscrit pour la lettre *A*, formant 400 pages, est prêt et peut être remis à l'imprimeur. A en juger par ces 400 pages pour la lettre A, on prévoit que tout l'ouvrage formera 12 volumes in-4°, à 2,000 pages. Si, comme cela est probable, on abrège considérablement les citations, ce dictionnaire anglais n'en sera pas moins une fois et demie aussi volumineux que le dictionnaire français de Littré.

Un Anglais, M. Arthur Reade, a adressé aux écrivains et aux savants de son pays une sorte de questionnaire sur leurs habitudes relativement au tabac et aux spiritueux. Il va publier leurs réponses, parmi lesquelles se trouvent des lettres de Darwin, Anthony, Trollope, Wilkie Collins, Freeman, Al. Bain, etc.

On annonce des États-Unis la préparation d'une *Histoire de la race nègre en Amérique,* par un mulâtre, M. Williams, qui a occupé de hautes fonctions dans l'État d'Ohio. L'auteur remontera jusqu'à l'histoire des tribus africaines dont descendaient la plupart des esclaves américains.

Parmi les ouvrages qui doivent prochainement paraître en Allemagne, nous pouvons citer : de M. Brandl, un travail sur *Coleridge ;* de M. Breymann, une édition critique du *Faust* et de l'*Édouard II,* de Marlowe ; de M. Foerster, une édition de la traduction en ancien français (Franche-Comté) de Végèce, par Prioraz, de Besançon et une étude linguistique sur le même texte de M. Wendelborn; de M. Humbert, une étude sur *Molière en Allemagne,* de M. Mahrenholtz, des *Études sur Voltaire;* de M. Schroeter, une étude sur les Nibelungen dans la poésie allemande, etc.

M. Haller, de Munich, prépare un grand ouvrage en deux volumes, sur les *Proverbes espagnols.*

NOUVELLES DIVERSES

La Société des libraires allemands, qui avait adressé au chancelier une pétition demandant la conclusion de conventions internationales pour la protection des



œuvres littéraires, vient de recevoir de M. de Bœtticher, au nom du prince de Bismarck, une réponse satisfaisante.

« Les gouvernements confédérés, dit le ministre, font des efforts continuels pour arriver à généraliser la protection internationale des droits d'auteur dans le sens des principes qui régissent les lois de l'empire. »

M. de Bœtticher ajoute que des négociations en vue de conclure des conventions littéraires avec des États étrangers sont ouvertes ou vont s'ouvrir, et qu'on travaille à unifier les traités existant entre les États confédérés au sujet de la protection des droits d'auteur.

La mort de Frédéric Gaillardet a valu un regain de publicité aux collaborateurs d'Alexandre Dumas. C'est pour moi une occasion de placer deux épisodes inédits, que je tiens de Dumas lui-même.

Millaud m'avait proposé de terminer le *Comte de Monte-Cristo* pour le *Petit Journal*.

« Et la voile disparut à l'horizon. »

Il fallait partir de là et échafauder quatre volumes nouveaux.

Je me transportai boulevard Malesherbes et je trouvai Dumas en manches de chemise, installé devant une ramette de papier bleu.

« Millaud, lui dis-je, a pensé que vous n'auriez pas le temps de finir *Monte-Cristo*, et il s'en remet à moi du soin d'accomplir ce travail, si vous y consentez. Le *Petit Journal* payera votre consentement trente mille francs.

— Et vous, mon cher Aurélien, que toucherez-vous pour votre peine ?

— Trente mille francs également.

— Eh bien ! cela me fera plaisir de voir comment vous allez vous tirer de là... Seulement, il faut encore trente mille francs pour Maquet.

— Ah ! fis-je un peu interloqué, l'autorisation de M. Maquet est nécessaire.

— Naturellement.

— Je vais en parler à Millaud, mais je doute qu'il consente à une dépense aussi considérable.

— Mes collaborateurs, reprit Dumas, qu'on m'a si souvent reprochés, ne m'ont causé que des ennuis. Aussi c'est bien fini. Je ne consentirai désormais à aucun prix à accepter ou à endosser tout ou partie du travail d'autrui. Gaillardet est le premier ingrat que j'aie fait. Sans moi, *la Tour de Nesle* n'aurait pas été jusqu'à la fin. Pour vous donner une idée de ce qu'était la pièce primitive, je vous dirai simplement que Buridan s'appelait *Anatole !*

— Pas possible ?

— C'est comme je vous le dis : Anatole, capitaine d'aventure !

Je ne pus m'empêcher de rire, et Dumas continua :

— Il y a un roman que j'ai signé sans même l'avoir lu et qui est pour moi une cause d'ennuis périodiques. Un jour, Meurice vient me trouver et me dit : Mon cher maître, je suis amoureux, je veux me marier. Pour cela, il me faut de l'argent, et je n'en ai pas.

— Mon cher ami, répondis-je à Meurice, il me serait difficile de trouver une dot en ce moment.

— C'est ce qui vous trompe, reprit-il. J'ai fait un roman intitulé *Ascanio*. Cadot m'en donne quarante mille francs si vous consentez à le signer.

— Mais je n'en ai pas lu une ligne...

— Que vous importe, si cela me sauve ? »

« Alors, je me suis dit : Meurice, bon garçon, beaucoup de talent... qu'est-ce que je risque ?

Et j'ai prêté mon nom à *Ascanio*. Meurice a touché quarante mille francs; il s'est marié, et, depuis cette époque, chaque fois qu'il a une contrariété dans son ménage, il dit que tous les torts sont de mon côté ! »

A. Scholl. (*Événement.*)

Une collection, précieuse à plus d'un titre, est celle des impressions faites au siècle dernier, à l'occasion des procès de canonisation qui ont été instruits en cour de Rome.

On est porté à penser qu'elle est unique. Le classement et la reliure en seront prochainement terminés.

Le département des manuscrits a publié le tome III du catalogue des manuscrits français qui comprend 820 manuscrits, et a achevé le rangement de la collection Joly de Fleury. Cette collection, si riche en informations sur l'histoire de France et sur l'administration française au XVIII[e] siècle, ne forme pas moins de 2,555 volumes, dont l'inventaire vient d'être imprimé.

Le classement et le numérotage des pièces originales du cabinet des titres, commencés en 1876, se sont poursuivis avec activité.

A la fin de 1881, 51,362 dossiers, renfermant environ 600,000 pièces, étaient constitués et répartis en 2,271 gros volumes.

L'inventaire général des médailles comprend actuellement 145,648 articles.

Le département des estampes, entre autres travaux, a enfin entrepris la rédaction d'un catalogue raisonné des portraits dessinés du XVI[e] et de la première moitié du XVII[e] siècle. Près de 2,000 portraits ont pu déjà être étudiés, classés et identifiés. L'ouvrage dans lequel sont consignés ces importants résultats formera un volume in-octavo.

On sait que les États-Unis ont refusé de faire des traités garantissant la propriété littéraire. Ils viennent, en outre, de décider de maintenir l'ancien droit de 25 pour 100 *ad valorem* sur les livres imposés.

Avis. — Un des collaborateurs du *Livre*, qui signa longtemps ses articles critiques E. D'au, cesse dès aujourd'hui de faire partie de cette revue.

La *Gazette anecdotique* de M. d'Heylli nous révèle qu'il s'est formé une « entreprise » pour exploiter par des romans la veine des réclames, et supprimer ainsi les quatrièmes pages des journaux. L'affaire est lancée, et voici le prospectus que les agents des fondateurs de cette noble entreprise distribuent dans les rues aux passants dénués de défiance :

« Le *Roman-réclame* est une innovation. — Jusqu'ici le commerce et l'industrie recommandaient principalement leurs produits ou leurs inventions par la voie de la presse quotidienne, publicité très coûteuse, forcément éphémère et rendue le plus souvent inutile par la multiplicité des annonces accumulées à la quatrième page des journaux.

« La société du *Roman-réclame*, désireuse de ne pas compromettre son crédit auprès de ses lecteurs, ne recommandera, à travers un roman saisissant d'intérêt, que les maisons de premier ordre et une seule par corps d'état dans une même ville.

« Cette publicité sera d'autant plus efficace qu'elle ne pourra être accordée qu'au petit nombre, c'est-à-dire qu'à l'élite.

« Le *Roman-réclame*, qui sera vendu dans toutes les librairies, sera aussi un guide pour le voyageur, qui trouvera mêlés à une intrigue, tantôt humoristique, tantôt dramatique, les noms des maisons de confiance situées dans les principales villes de France et de l'étranger.

« Les volumes de la collection *Roman-réclame* s'adressent surtout à une clientèle aisée et seront dus à la plume de nos écrivains les plus en vogue. »

L'Institut de France vient de recevoir de la direction des beaux-arts douze bustes en marbre blanc pour être placés dans le vestibule du rez-de-chaussée conduisant aux salles de séances.

Voici la liste de ces bustes :

De Sacy, de l'Académie française, par Martin.

Jules Favre, de l'Académie française, par Claude Vignon (Mme Rouvier).

Littré, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française, par Deloye.

Vicomte de Rougé, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par Gravillon.

Claude Bernard, de l'Académie des sciences, par Desprey.

Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, par Ricard.

Regnault, de l'Académie des sciences, par Joly.

Stanislas Laugier, de l'Académie des sciences, par Belhomme.

Charles Sainte-Claire Deville, de l'Académie des sciences, par Lequien.

Félicien David, de l'Académie des beaux-arts, par Matabon.

Perrault, de l'Académie des beaux-arts, par Ricard.

Michelet, de l'Académie des sciences morales et politiques, par Pascal.

Détails de biographie anecdotique sur M. Duclerc, relevés par M. Monselet dans l'*Événement* :

Les correcteurs d'imprimerie réclament M. Duclerc comme un des leurs. Ils comptaient déjà parmi leurs illustrations : Pierre Leroux, Hégésippe Moreau, François Buloz, Proudhon. Aujourd'hui, ils peuvent joindre à ces noms le nom d'un ministre. C'est, je crois, à l'imprimerie du journal *le Bon Sens* que M. Duclerc a exercé les modestes et honorables fonctions de correcteur.

Plus tard, il entra au *National*, cette fois en qualité de collaborateur. A cette époque, la réaction dînait frequement chez le restaurateur Lhomme, rue Cadet. Ces dîners, s'ils n'étaient pas fastueux, étaient copieux, et M. Duclerc, qui a toujours été d'une constitution délicate, n'y brillait qu'à demi. C'est du moins ce que prétend un de ses amis de ce temps-là.

Buda-Pesth vient d'inaugurer le monument élevé à la mémoire du poète hongrois Petœfi.

A cette cérémonie assistaient une délégation du parlement, la plupart des ministres, les sommités municipales, les officiers généraux et un grand nombre de députations de villes et comitats.

Le discours d'inauguration a été prononcé par Maurice Jokai, une gloire littéraire de la Hongrie. L'orateur a esquissé la vie de son ami, mort à la bataille de Schæssbourg, et il a insisté sur le fait que tous les progrès pour lesquels Petœfi avait écrit et lutté s'étaient accomplis depuis.

Le monument est érigé sur la place qui porte le nom même du poète défunt.

Nous recevons la lettre suivante :

Mon cher directeur,

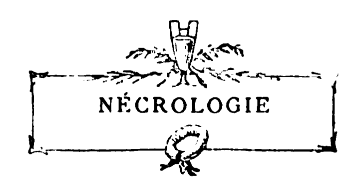
De vieux amis de *l'Artiste* me disent que j'en ai mal parlé dans *l'Histoire de ma plume;* selon eux, j'aurais dû rappeler la grande influence que cette revue a exercée sur la littérature comme sur l'art. Toutes les renommées romantiques ont eu là leur auréole grâce aux trois directeurs principaux : Jules Janin, Théophile Gautier et celui qui vous écrit. Et que de chefs-d'œuvre qui sont sortis de là, prose et vers, tailles-douces et eaux-fortes, sans compter que la plupart des critiques de *l'Artiste* sont tous arrivés à la direction des Arts, Frédéric de Mercey, le comte Clément de Ris, le marquis de Chennevières, Paul de Saint-Victor, Mantz ! J'en oublie plus d'un.

Les révolutions ont plus d'une fois détruit à moitié le personnel de *l'Artiste*, rédacteurs et abonnés ; mais rien n'a pu frapper mortellement ce recueil qui, fondé il y a cinquante ans, tiendra encore vaillamment sa place dans cinquante ans. S'il n'a pas toujours roulé sur l'or, il a toujours vécu noblement, il a eu d'ailleurs plus d'années de vaches grasses que d'années de vaches maigres ; je crois même bien fermement que s'il y avait eu un homme d'affaires là où il n'y a jamais eu que des rêveurs, *l'Artiste* serait aujourd'hui millionnaire par la vente quotidienne de ses deux mille à trois mille gravures. Ce sera l'œuvre du nouveau directeur s'il n'est pas un rêveur lui-même.

Votre ami,

ARSÈNE HOUSSAYE.





On annonce la mort, à Paris, du docteur Brochard, qui s'était fait une spécialité de l'étude des soins à donner à l'enfance.

Il s'est beaucoup occupé de l'allaitement maternel et de la situation des enfants de Paris mis en nourrice. Il avait fondé un journal destiné aux jeunes mères de famille et laisse plusieurs écrits sur les maladies des enfants.

Le docteur Brochard avait soixante-dix ans.

M. Briot, mathématicien des plus distingués qui est mort au mois de septembre dernier, était né à Saint-Hippolyte (Doubs) le 19 juillet 1817. Il avait fait ses études au lycée Saint-Louis et entra le premier à l'École normale en 1838. Après avoir professé au lycée d'Orléans, puis à la Faculté des sciences de Lyon, il fut nommé, en 1848, professeur au lycée Bonaparte d'abord, puis au lycée Saint-Louis.

M. Briot a signé, avec son collègue et ami M. Bouquet, un grand nombre d'excellents ouvrages de mathématiques, destinés à l'enseignement. En outre, il a été longtemps examinateur d'admission à l'École polytechnique. En dehors de ses *Leçons d'arithmétique, de géométrie*, etc., M. Briot a publié d'importants travaux de mathématiques pures, notamment sur les fonctions elliptiques.

Le *Polybiblion* annonçe le décès de M. l'abbé Christophe, né à Thizy (Rhône) en 1809 et mort à Lyon au mois de septembre. On doit à cet ecclésiastique : *L'Église catholique et la société moderne;* le *Surnaturel; Histoire de la papauté dans le* XIVe *siècle; Histoire de la papauté pendant le* XVe *siècle; Géographie d'Ammien Marcellin*, et une traduction des *Beautés de la Foi* du P. Ventura.

Le monde des savants et des collectionneurs vient de faire une nouvelle perte en la personne du comte de Gobineau, ancien ministre plénipotentiaire, qui a succombé, âgé de soixante-six ans, à Turin, où il s'était retiré depuis qu'il avait quitté la diplomatie.

On doit au comte de Gobineau deux ouvrages sur les écritures cunéiformes; le premier parut en 1854, le second en 1864. Il a également écrit plusieurs volumes sur l'histoire de la philosophie historique des races asiatiques.

Nous apprenons la mort de M. François Laurent-Donna, qui a longtemps appartenu à la rédaction du *Constitutionnel*, et ensuite à celle de la *Presse*.

M. Laurent-Donna avait débuté dans l'université comme professeur de lettres, et il avait conservé un goût très vif pour la littérature classique. Il fut attaché au cabinet du comte Duchâtel, ministre de l'intérieur, à la suite d'un voyage que les princes d'Orléans firent dans le midi de la France. La Révolution de 1848 en fit un journaliste, et il fut un des membres les plus actifs et les plus laborieux de la presse parisienne, jusqu'au jour où des infirmités prématurées vinrent l'atteindre. Sans avoir cessé d'écrire, il ne collaborait plus, depuis 1870, qu'à des journaux spéciaux.

On annoncé la mort de Mme Hermance Lesguillon, qui a publié sous son nom de famille, Hermance Sandrin, un grand nombre de volumes de vers et de romans.

Née en 1812, elle épousa en 1836 Pierre Lesguillon, homme de lettres, mort en 1873. Elle a publié notamment en vers: *Réveuse* (1833); le *Prêtre au dix-neuvième siècle* (1845).

Le notaire de Mme Lesguillon a informé M. Emmanuel Gonzalès qu'elle laisse à la Société des gens de lettres toute sa fortune, assez élevée, sauf une rente de douze cents francs à servir à sa sœur.

M. Jules Noriac est mort le 1er octobre dernier.

Il était né à Limoges en 1827 et se nommait Claude-Antoine-Jules Cairon.

L'auteur de la *Bêtise humaine* souffrait, depuis trois ans, d'un cancer des fumeurs.

Le premier ouvrage de Noriac, qui eut un succès prodigieux, est une phraséologie militaire et légendaire, *le 101e Régiment*.

Il acquit vite une notoriété comme romancier. On connaît surtout de lui la *Bêtise humaine*, le *Grain de sable*, la *Dame à la plume noire*, *Sur le rail*, les *Mémoires d'un baiser*, le *Journal d'un flâneur*, *Mademoiselle Poucet*, le *Capitaine Sauvage*, les *Gens de Paris*, *Dictionnaire des amoureux*. Pendant ce temps, il collabora à la *Revue fantaisiste*, à la *Revue des*

Beaux-Arts, au *Figaro-Programme* et au *Soleil*, dont il devint le directeur.

Il fut l'un des fondateurs du petit journal quotidien les *Nouvelles*, dans lequel, à l'instar de Timothée Trimm, il publia quotidiennement des articles sur les faits du jour. Il créa également le *Moniteur du bibliophile* qui n'eut qu'une durée éphémère sous sa direction et *l'Indicateur Noriac*, concurrence à *l'Indicateur des chemins de fer* de la maison Chaix.

Il fut tour à tour directeur des théâtres des Variétés (1864) et des Bouffes-Parisiens (1867).

Comme auteur dramatique, nous relevons parmi les œuvres auxquelles il a collaboré : la *Boite au lait* (1862), les *Baisers d'alentour* (1871), la *Timbale d'argent* (1872), la *Branche cassée* (1874), la *Petite Reine* (1874), *Pierrette et Jacques* (1876) et la *Sorrentine* (1877).

On annonce la mort de M. le docteur Pégot, professeur de pathologie externe à l'École de médecine de Toulouse.

Ancien interne des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, le docteur Pégot avait publié un ouvrage sur les propriétés thérapeutiques des eaux de Bagnères-de-Luchon.

M. Clément de Ris, conservateur du musée de Versailles, est mort en cette ville le mois dernier.

Né à Paris, le 8 décembre 1820, il débuta dans les lettres par des articles de critique dans l'*Artiste;* puis il publia dans le *Moniteur universel* une série d'études sur les musées des départements, qui furent réunies en volume sous le titre : les *Musées de province*.

Ces travaux le firent nommer conservateur du musée des Souverains et de celui de la Renaissance au Louvre; il y resta jusqu'en 1876 et passa alors au musée de Versailles.

En dehors des ouvrages cités plus haut, on doit à ce savant critique des notices sur les *faïences françaises du Louvre*, sur des *collections privées* d'amateurs français ou étrangers, et des études littéraires sur Alfred de Musset, Henri Mürger, Alphonse Karr, etc., ainsi qu'un curieux ouvrage : les *Amateurs d'autrefois*.

M. Clément de Ris s'appelait, de son nom patronymique, Tourterat; il prit celui de Ris par suite d'adoption.

Il fut le collaborateur du *Livre*, on s'en souvient, en 1880. Il donna à cette revue une *Notice sur deux volumes de Jean Grolier*, conservés au musée de Versailles.

On annonce de Bagnères-de-Luchon le décès de M. Rozy, professeur de droit administratif à la Faculté de droit de Toulouse. Il a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Étude sur les sociétés coopératives et leur constitution légale; le Travail, le capital et leur accord; De l'association entre les travailleurs manuels, son passé, son avenir; le Brésil, sa constitution politique et économique.*

Nous apprenons la mort de P.-G. Staal, un artiste qui eut son heure de réputation et qui s'est éteint à Ivry.

Staal n'était pas, en effet, un artiste d'un talent ordinaire, et, tout en exerçant son crayon dans une modeste sphère, il a laissé de véritables œuvres, que se disputeront toujours les vrais amateurs. Il excellait dans la vignette, et on lui doit en ce genre l'illustration de la plupart de nos chefs-d'œuvre littéraires.

Son illustration des *Femmes de la Bible* est restée comme la plus belle de toutes ses productions.

Il faut citer également la suite de remarquables portraits sur acier de bibliophiles français publiés dans les sept volumes édités par Bachelin-Deflorenne, ainsi que les portraits de Mme de Lamartine, Murger, Mme de Girardin, Gérard de Nerval, etc., édités par le même libraire dans une collection bien connue des amateurs.

M. Varcollier, ancien conseiller de préfecture et ancien secrétaire des commandements du prince Napoléon, est mort à Paris vers la fin de septembre.

M. Varcollier était l'auteur d'une traduction des poésies de Michel-Ange et de diverses publications littéraires et scientifiques.

Au mois de juillet dernier est mort à Courcelles, près Charleroi, Pierre Constant van der Elst. Il avait fondé la Société archéologique de l'arrondissement de Charleroi, dont il fut longtemps le président. Il a publié : *Leven brieven van onze vaderlansche geschtedenis* (1847) et *le Protestantisme belge, avant, pendant et après les troubles du* XVIe *siècle* (1856).

M. van Monckoven, savant belge, dont la réputation était européenne, est mort à Gand le mois dernier. Il venait de présenter à l'Académie des sciences un travail spectroscopique sur *l'élargissement des raies spectrales de l'hydrogène*. M. van Monckoven s'était occupé principalement de l'application de la photographie à l'astronomie. On lui doit des travaux de premier ordre sur l'étude du soleil et la construction de plusieurs instruments qui ont pris place dans les grands observatoires de l'Europe. Ses recherches techniques ont fait faire de grands progrès à la photographie. Son traité sur ces matières fait autorité.

Signalons également la mort de M. Bilco, membre de l'École française d'Athènes, décédé subitement à

Lamia, à l'âge de vingt-quatre ans, au cours d'un voyage archéologique, d'un accès de fièvre pernicieuse.

Le mois dernier ont eu lieu, à Bois-Colombes, les obsèques de M. Daëlli, décédé le 8 octobre à l'âge de soixante-six ans.

C'est M. Daëlli qui a édité à Milan les œuvres de Mazzini; c'est lui encore qui a publié en Italie les œuvres de nos auteurs contemporains, et notamment les *Misérables* de Victor Hugo, qui, à ce propos, lui a adressé une lettre devenue célèbre.

A Leipzig, vient de mourir le professeur Otto Delitsch, connu par ses travaux cartographiques.

Les *Nouvelles de Bâle* annoncent la mort de M. Herzog, qui fut successivement professeur de théologie à l'Académie de Lausanne, à l'Université de Halle et à celle d'Erlangen.

M. Herzog était né à Bâle en 1805. Il laisse de nombreux ouvrages de théologie.

On annonce le décès de M. Charles de Halm, directeur de la bibliothèque royale de Munich, un des savants les plus distingués de l'Allemagne, âgé de soixante-quatorze ans.

L'Institut vient de perdre l'un de ses membres associés étrangers, M. Frédéric Wœhler. Né à Eschersheim, près de Francfort (Hesse-Électorale), le 31 juillet 1800, et destiné à la médecine, il étudia de bonne heure les sciences naturelles aux universités de Marbourg et de Heidelberg. Promu au grade de docteur, il se décida à se consacrer exclusivement à la science et se rendit, en 1824, en Suède, où il reçut les leçons de Berzélius.

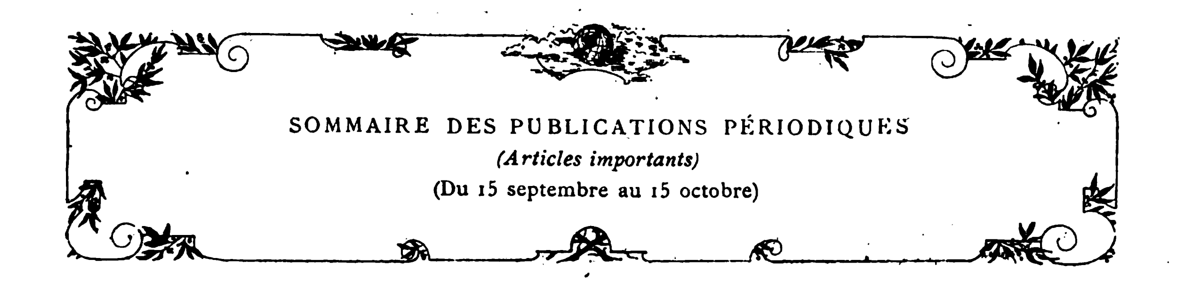
De retour en Allemagne, il fut pendant plusieurs années professeur à l'École des arts et métiers de Berlin, et passa en 1832 à Cassel, où il obtint une chaire de chimie et de technologie à la nouvelle École des arts et métiers, qu'il avait concouru à organiser. Durant son séjour dans cette ville, M. Wœhler fit plusieurs découvertes chimiques, entre autres celle d'une nouvelle méthode pour obtenir le nickel à l'état de pureté.

Il fonda, avec deux de ses amis, une fabrique de ce métal.

Néanmoins, il quitta Cassel en 1836 pour occuper à Gœttingue une chaire de médecine et y prendre la direction de l'Institut chimique. Il est le premier qui ait isolé, dès 1827, le corps métallique dit *aluminium* obtenu en masse compacte par Sainte-Claire Deville (1854). Nommé, en récompense de cette belle découverte, chevalier de la Légion d'honneur et, depuis, promu officier, M. Wœhler a été décoré de plusieurs autres ordres et nommé inspecteur général des pharmacies du royaume de Hanovre. Il a été nommé correspondant de l'Institut de France à l'Académie des sciences, dans la section de chimie, le 18 août 1845, en remplacement de M. de Saussure, et depuis le 20 juin 1864 il est passé membre associé étranger dans la même Académie, en remplacement de M. Mitscherlich. Il est devenu, en outre, membre de l'Académie des sciences de Gœttingue, de l'Académie de Vienne, etc.

Outre de nombreux mémoires, insérés dans les *Annales de chimie* et de *pharmacie* de Liebig, etc., etc., on lui doit un excellent *Traité de chimie*, très répandu en Allemagne et à l'étranger; un *Traité de chimie organique*, Berlin, 1831 (15e édition, 1873); un *Traité de chimie inorganique*, Berlin, 1840 (9e édition, 1874); il a été traduit en français par M. L. Grandeau (1858, 2e édition, 1872). Nous signalons encore : *Sources sulfureuses* de Nenndorf, Cassel, 1836; *Exercices pratiques d'analyse chimique* (Berlin, 1854); les traductions allemandes du *Traité de chimie* (Dresde, 1825, 4 vol.., Dresde et Leipzig, 1835-41, 10 vol.) et du *Rapport annuel des progrès des sciences physiques.*

Mgr Boulgarow est mort au mois de juin dernier. Son premier ouvrage, *Histoire de l'Académie de Kiew*, parut en 1843; depuis il a publié : *Histoire du christianisme en Russie avant le prince Wladimir; Coup d'œil sur l'histoire de l'Église russe avant l'invasion tartare; Introduction dans la théologie orthodoxe; Théologie dogmatique orthodoxe; Histoire du rascol russe; Histoire de l'Église russe.*



ART (17 septembre). De Chennevières : Les Menus Plaisirs du roi et leurs artistes. — L. Lalanne : Le livre de Fortune. — (24 septembre). Baron Davilliers : Les origines de la porcelaine en Europe. — (1er octobre). L. Énault : Les industries du verre. — P. Leroi : Silhouettes d'artistes contemporains; Liebermann. — (8 octobre). Cartault : L'œuvre de Rubens au Louvre. — Champfleury : Types et manière de dessinateurs de vignettes romantiques. — (15 octobre). Jouin : Coysevox. — Robaut : Corot; peintures décoratives. — Molinier : Les majoliques italiennes en Italie.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES (4e liv.). E. Molinier : Inventaire du trésor du saint-siège sous Boniface VIII. — Delisle : Le missel de Thomas James, évêque de Dol. — Giry : Bibliographie des ouvrages de J. Quicherat. — BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (octobre). Glardon : La terre et ses destinées. — E. Rios : Murillo. — Van Muyden : Les colonies hollandaises. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (16, 23 et 30 septembre). Étude sur la discipline ; examen particulier de la discipline et de l'organisation de l'armée allemande. — (7 octobre). La carte de France à l'échelle de 1/100000. — (14 octobre). Le fusil Hebler. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. Du Bocage : États forestiers de la zone tempérée du nord. — Raffray : Voyage en Abyssinie et au pays des Gallas-Raïas. — De Rhins : Note sur les voyages et travaux de M. Bloyet dans l'Afrique orientale. — Kuss : Notes sur la géographie de quelques régions voisines du Zambèze. — De Castries : Notes sur Figuig. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS (juillet-août). Les de Brosse et les du Cerceau, architectes parisiens. — Matrices de sceaux trouvées dans la Seine. — Lettre inédite de Christophe Plantin. — Mémoire sur les ouvrages de feu M. l'abbé de la Grive, géographe de la ville de Paris.

CONTEMPORAIN (octobre). Souvenirs du comte Alex. de Puymaigre. — Lavollée : Les classes ouvrières en Belgique. — De la Combe : Les hommes et les œuvres du théâtre révolutionnaire. — E. Marcel : Une amie de Gœthe. — Doncieux : Le vieillard amoureux dans *Hernani* et dans *Mithridate*. — CORRESPONDANT (25 septembre). Abbé Sicard : La réforme de l'enseignement secondaire au XVIIIe siècle et de nos jours. — Dr Debrou : La question de l'animisme en physiologie et en biologie. — (10 octobre). A. Babeau : La vie rurale dans l'ancienne France; la maison ; le mobilier, le vêtement. — De Lescure : Histoire et philosophie des contes de fées. — De Chenclos : Hué, l'Annam, le Tonkin. — Derôme : Machiavel, ses doctrines et sa mémoire, d'après de nouveaux documents. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (16 septembre). Renouvier : *La parole intérieure*, par Egger. — Pillon : Le jugement d'Auguste Comte sur Napoléon Ier. — (23 septembre). Renouvier : La logique du système de Schopenhauer. — (30 septembre). James : Rationalité, activité et foi. — Vigne : Une fausse idée de la tolérance. — (7 octobre). Pillon : Le pouvoir judiciaire sous l'ancienne monarchie.

GAZETTE ANECDOTIQUE (30 septembre). Chansons de Nadaud. — La clef du million. — (15 octobre). Coquelin le Grand. — La Marseillaise alsacienne. — Le Rivarol de 1842. — Débuts de Claretie. — Œuvres de Mme Didot. — Corot. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (octobre). P. Mantz : Rubens. — Courajod : Un fragment du tombeau de l'amiral Chabot, égaré à l'École des beaux-arts. — Duret : L'art japonais; les livres illustrés; les albums imprimés. — Journal de voyage du cavalier Bernin en France, publié par M. Lalanne.

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (25 septembre). Étymologies inconnues de Littré. — Iconologie des vignettes dessinées sur bois et publiées par Meissonier. — La société racinienne. — Chansons de Béranger imprimées sur des assiettes. — Le livre le plus souvent réimprimé. — Mémoires de Casanova. — Traduction de l'Énéide, etc. — (10 octobre). Autographe de La Fontaine. — Sully Prudhomme. — Sur un carton de la neuvième édition des *Caractères* de La Bruyère. — Sociétés littéraires, artistiques ou scientifiques.

JEUNE REVUE (16 septembre). Lindenlaub : L'instruction des femmes en Russie. — (23 septembre). La Hautière : L'origine des préjugés. — (30 septembre). G. Marc : Poètes lorrains et alsaciens. — Lindenlaub : L'enseignement populaire en Russie. — (7 octobre). Bizos : Le traité de Fénelon sur l'éducation des filles. — (14 octobre). Gourraigne : Mouvement de la population aux Etats-Unis. — Strehly : Origine des noms de personnes. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (septembre). — Fournier de Flaix : Les banques aux États-Unis. — De Molinari : L'évolution politique du XIXe siècle. — Mongin : Des éléments de la valeur. — Lavollée : Les classes ouvrières en Autriche. — F. Passy : Les chinoiseries de la comptabilité. — JOURNAL DES SAVANTS (septembre). Dareste : Les impôts indirects chez les Romains, par M. Cagnat. — Egger : Choix d'inscriptions grecques. — J.-B. Dumas : Œuvres de Benjamin Tompson. — A. Maury : Antiquités euganéennes. — Esmein : La table de Bantia. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (septembre). Observations sur les lois militaires en projet. — Défense de l'Italie contre une invasion française. — Desroziers : Combats de partisans.

MAGASIN PITTORESQUE (septembre). Les Drongos. — L'Amérique centrale et le canal de Panama. — La villa de Longfellow à Mont-Vernon, autrefois résidence de Washington. — Le tombeau de Castelbarco, à Vérone. — Le pont d'Adana. — Petit dictionnaire des arts et métiers avant 1789 (suite). — MOLIÉRISTE (octobre). E. Thierry : *Le Sici-*

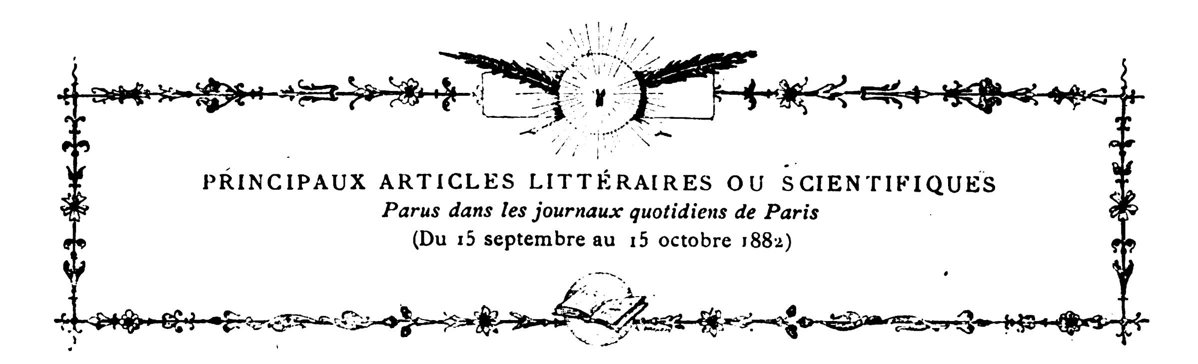
lien. — Molière et Cotin. — Brouchoud : Le père de Mlle Duparc. — Bibliographie moliéresque.

NATURE (16 septembre). L'association britannique pour l'avancement des sciences. — (30 septembre). La prononciation des noms de lieux par les Français. — Curiosités aérostatiques. — (7 octobre). La science foraine ; les équilibristes. — L'éclairage à Paris. — (14 octobre). Accroissement de la population dans le département de la Seine. — La comète de septembre 1882. — NOUVELLE REVUE (15 septembre). Prosper Mérimée. en Orient. — De Brazza : La France au Congo. — De Nolhac : Le dernier amour de Ronsard. — (1er octobre). Renard : La réforme de l'instruction populaire en France et ses conséquences. — De Flaix : Le Saint-Gothard. — Kœchlin-Schwartz : Les Lapons. — Phil. Audebrand : Godefroy Cavaignac romancier.

POLYBIBLION (septembre). Couture : Philosophie et histoire de la philosophie. — Comptes rendus d'ouvrages dans les sections de théologie, sciences et arts, belles-lettres et histoire. — Bulletin. — Chronique : Société des antiquaires de France ; pièces sur la Ligue en Bourgogne ; almanach des traditions populaires ; la revue catholique d'Alsace, etc.

REVUE D'ADMINISTRATION (septembre). Barbet de Jouy : Des obligations imposées aux communes et aux départements dans l'intérêt des sociétés de secours mutuels approuvées ou reconnues comme établissements d'intérêt public. — REVUE ALSACIENNE (septembre). Carl Vogt : Guillaume-Philippe Schimper. — Chant patriotique allemand des jeunes filles de Strasbourg en 1792. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (août). Gerspach : La technique de la mosaïque décorative. — De Champeaux : De la décoration de quelques outils allemands au xvie siècle. — Ed. Garnier : La peinture sur porcelaine et sur faïence. — (Septembre). Champier : Le tissu à l'Exposition de l'Union centrale. — Les expositions de Nuremberg et de Bordeaux. — L'industrie de l'horlogerie dans le Doubs. — REVUE BRITANNIQUE (septembre). Formation de l'Angleterre. — Le Canada, considéré comme terre d'établissement. — La Martinique de 1840 à 1844. — La vie d'autrefois à Venise. — REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE (août). Lalore : Restes mortels des comtes de Champagne. — Jadart : Le présidial de Rethel. — A. de Mauroy : La noblesse commerçante à Troyes. — E. de Barthélemy : Saint Urbain II. — REVUE CRITIQUE (18 septembre). Champion : Philosophie de l'histoire de France. — (25 septembre). D'Arnim : Les prologues d'Euripide. — A. Martin : Le manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI de la Vaticane. — Mary Lafon : Histoire littéraire du midi de la France. — Mongold : Histoire et critique du Tartufe. — (2 octobre). Collection de contes et de chansons populaires de la librairie Leroux. — Schœffer : Sources de l'histoire grecque jusqu'à Polybe. — Bartsch : Vies et œuvres des troubadours. — (9 octobre). Servois : Notice biographique sur La Bruyère. — Œuvres complètes de Desforges-Maillard. — Date de la naissance de Fléchier. — REVUE DES DEUX MONDES (1er septembre). Grad : Les finances de l'empire allemand ; la Constitution et le budget. — D'Haussonville : Les grandes villes des États-Unis. — Baudrillart : Les populations rurales de la France ; le nord et le nord-ouest. — Mme Dronsart : La duchesse de Marlborough. — Ganderax : La soirée parisienne au xviie siècle. — (15 septembre). M. du Camp : Souvenirs littéraires ; Louis de Cormenin ; Louis Bouilhet. — Langel : Philippe II, d'après un livre récent. — A. Fouillée : La philanthropie scientifique au point de vue du darwinisme — Brunetière : L'esthétique de Descartes et la littérature classique. — (1er octobre). Ch. de Mazade : Cinquante années d'histoire contemporaine. — De Saint-Haon : La régence de Tunis et le protectorat français. — De la Ferrière : Une cause célèbre au xvie siècle ; Françoise de Rohan. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (septembre). Bertholon : Sousse et le Sahel tunisien. — Dr Pasqua : Djeddah. — Cortambert : Le mouvement géographique. — Dr Rulf : Scènes de la vie juive en Russie ; les juifs de Vilna. — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES (15 septembre). Zaborowski : La psychologie et les travaux de Broca. — Frommann : De la structure et du mouvement du protoplasma des cellules végétales. — Viguier : Le sens de l'orientation et ses organes chez les animaux et chez l'homme. — REVUE LITTÉRAIRE (septembre). Rastoul : Lucien Bonaparte et ses Mémoires. — Nemours Godré : La jeune Irlande. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (15 août). Hermann Kuhn : La question européenne et l'Islam. — E. Guilliny : Les Vêpres siciliennes. — Jules Roussy : Le mouvement littéraire dans la Grèce moderne. — Raoul Postel : La France au Tonkin. — (1er septembre). L'abbé Ravailhe : Une semaine de la Commune de Paris. — B. Gassiat : Le Juif de Goritz. — REVUE PHILOSOPHIQUE (octobre). Espinas : Les études sociologiques en France ; la science sociale contemporaine. — P. Janet : Un précurseur de Maine de Biran. — Ribot : Les affaiblissements de la volonté. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (23 septembre). L. Quesnel : Rossini, d'après de nouveaux documents. — (30 septembre). J. Lemaître : MM. Ed. et J. de Goncourt. — Gaffarel : Les colonies françaises. — (7 octobre). De Pressensé : La vie publique de M. de Falloux, d'après ses *Mélanges politiques*. — Quesnel : Walter Savage Landor, d'après de nouveaux documents. — (14 octobre). F. Sarcey : Comment je suis devenu journaliste. — Raffalovich : Alexandre II et la princesse Jourievsky. — REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (octobre). A. du Boys : Saint Thomas Becket, chancelier et homme d'Etat, d'après des documents nouvellement publiés. — Furgeot : L'attitude de Henri II au lendemain de la journée de Saint-Quentin. — De la Sicotière : Les faux Louis XVII. — R.-P. Pierling : Une mystification diplomatique au xvie siècle. — L. Vian : Louis XIV au parlement, d'après les registres manuscrits du parlement. — D'Aussy : La dernière comtesse de Soissons, 1660-1717. — REVUE SCIENTIFIQUE (16 septembre). Pasteur : De l'atténuation des virus. — Les épreuves des poudres de chasse. — (23 septembre). J. Sully : Étude sur les rêves. — Tchebichef : Une machine arithmétique à mouvement continu. — Le tabac dans l'armée. — (30 septembre). Virchow : Darwin et l'anthropologie. — Chervin : La population en France. — Balbiani : La destruction de l'œuf d'hiver du phylloxera. — (7 octobre). Evans : L'histoire non écrite. — De Candolle : Origine des plantes cultivées. — (14 octobre). Crié : Pierre Belon, du Mans, et l'anatomie comparée. — La justesse des armes. — Hillairet : L'éducation des ingénieurs anglais.

SPECTATEUR MILITAIRE (septembre). Les travaux d'étude. — L'expédition française en Tunisie. — De Sérignan : Notes sur l'Espagne et l'armée espagnole en 1881. — Les troubles en Algérie ; Géryville.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES
Parus dans les journaux quotidiens de Paris
(Du 15 septembre au 15 octobre 1882)

CONSTITUTIONNEL. Septembre : 24. Correspondance politique de Frédéric le Grand. — Octobre : 12. Ordonnances des Pays-Bas autrichiens.

DÉBATS. Septembre : 19. Bérard-Véragnac : *Essai de critique idéaliste*, par V. de Laprade. — 21. Bérard-Véragnac : Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789, par Young. — 23, 30. Deschanel : Le salon de Mme Necker. — 28. Ganem : Études d'histoire orientale; Tamerlan. — Octobre : 3. Bourdeau : *Littératures et mœurs étrangères*, par Th. Bentzon. — 4. Chantavoine : *L'esprit des femmes et les femmes d'esprit*, par Stahl. — 11. E. Bertin : *Le marquis de Crignan*, par F. Masson.

DÉFENSE. Septembre : 25, 26. Voltaire contre Shakespeare; Baretti contre Voltaire.

DIX-NEUVIEME SIÈCLE. Septembre : 26. F. Sarcey : Les femmes poètes.

DROIT. Septembre : 17. Correspondance du comte de Serre.

ÉVÉNEMENT. Octobre : 3. A. Scholl : Jules Noriac.

FIGARO. Septembre : 21. L'imprimerie Kugelmann et les débuts du *Figaro*. — 25. H. Houssaye : Souvenirs d'Alfred de Musset. — 30. Curiosité littéraire sur le nom de M. de Voltaire. — Octobre : 2. A. Wolff : Jules Noriac. — 6. Un maître sorcier ; l'abbé Constant (Eliphas Lévi).

FRANÇAIS. Septembre : 19. Les dogmes de M. J. Soury. — 19. La littérature provençale. — Octobre : 3. Une nouvelle réfutation du positivisme ; *la Vraie conscience*, par Bouillet. — 10. Francisco de Quevedo et le genre picaresque. — 13. Le maréchal Bugeaud.

GAULOIS. Septembre : 30. De Pontmartin : L'unique représentation du *Roi s'amuse*. — Octobre : 4. Louis Davyl : J. Noriac. — 8. Erckmann-Chatrian.

GAZETTE DE FRANCE. Septembre : 30. De Pontmartin : *Une histoire sans nom*, par Barbey d'Aurevilly. — Octobre : 7. De Pontmartin : *Les projets de mariage de la reine Élisabeth*. — 14. De Pontmartin : *Poésies de Catulle*.

JUSTICE. Septembre : 21, 26. *Pot-Bouille* et la bourgeoisie française.

MONITEUR UNIVERSEL. Octobre : 4. Forneron : Les premiers prétendants d'Élisabeth d'Angleterre, d'après de nouveaux documents. — 6 et suiv. V. Fournel : La noblesse révolutionnaire et les gentilshommes jacobins.

PARLEMENT. Septembre : 17. A. La Bastide : Littératures de décadence. — 18. G. Saint-René Taillandier : Macaulay et l'esprit critique. — 19. Maurice Albert : Coleridge. — 20. A. Cim : Mickiewicz. — 21. P. Bourget : Jules Barbey d'Aurevilly. — 22. A. Vandal : Les ministères de M. Drouyn de Lhuys. — 24. A. La Bastide : Un roman didactique; *les Aventures d'un jeune Gaulois au temps de Jules César*. — 27. A. Laforge : La cour d'Espagne au XVIIe siècle. — Octobre : 1er. A. La Bastide : Mme des Houllières. — 2. G. Saint-René-Taillandier ; Une lecture de Henri Heine. — 6. Quellien : Superstitions bretonnes; Saint-Yves de Vérité. — 14. A. Michels : Les arts à la cour de Rome. — 15. E. Forgues : Les gypsies.

RÉFORME. Octobre : 2. De Marthold : Le poète Amédée Rolland.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Septembre : 16. J.-R. : *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*. — 19 et 20. A. Le Roy : G. Sand d'après sa correspondance. — Octobre : 14. Le Savoureux : Les débuts diplomatiques de M. de Bismarck.

SIECLE. Septembre : 27. Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys. — Octobre : 13. Le paupérisme, ses causes, ses remèdes. — 15. Pierre Dupont.

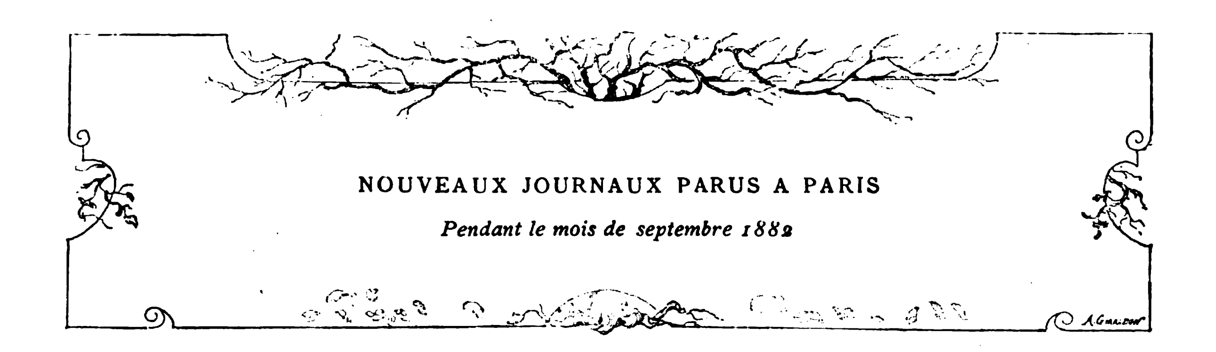
SOLEIL. Octobre : 4. *Les projets de mariage de la reine Elisabeth*, par le comte Laferrière. — 12. *Bartolomea*, par M. G. Lafenestre.

TEMPS. Septembre : 20. J. Loiseleur : L'utopie de Henri IV à propos d'un livre récent. — 21. Une préface de M. Victorien Sardou; *les Seigneurs de Marly*. — Octobre : 4. La censure et les censeurs sous le premier empire. — 5. P. Janet : Le mouvement philosophique. — 9. A. Mézières : Le salon de Mme Necker.

UNION. Septembre : 25. *Louis XV et Élisabeth de Russie*, par Vandal. — Octobre : 9. Revue des sciences historiques.

UNIVERS. Septembre. Daniel : L'exégèse impressionniste.

VOLTAIRE. Septembre : 20. A. Ernst : Th. Gautier en négligé.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois de septembre 1882

1. *Le Pilote*. Guide général de la navigation maritime et fluviale. Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. In-4°, 60 p. Paris, imp. du *Pilote*, 61, rue Lafayette. — Bureaux, 11, rue Joubert. — Abonnements : Un an, 12 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Bulletin mensuel de la Fédération syndicale des employés. In-18, 4 p. Paris, typ. Harry, 24, rue des Archives.

La quinzaine de Paris. Notes et aperçus, par F. Kohn Abrest. Petit in-16, 24 p. Paris, imp. Balitout, 7, rue du Baillif. — Bureaux, même adresse à Paris et à Versailles, 32, rue de la Paroisse. — Le numéro, 20 centimes. Bi-mensuel.

2. *Paris qui vit*. Journal hebdomadaire, politique et financier. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Lapirot, Cour des Miracles. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, Paris, 9 fr.; départ. 10 fr. — Le numéro, 15 centimes. — Paraît le samedi.

3. *Défi jeté à tous les partis*. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Devillaire, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 20, rue Godefroy, à Puteaux. — Le numéro, 10 centimes.

L'Union monarchique. In-fol., 4 p. à 6 col. Paris, imp. Dubreuil, rue des Martyrs. — Bureaux, 18, rue Cadet. — Abonnements : Paris et départ., 6 fr. — Le numéro, 10 centimes.

Le Bonaparte. Petit in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Dyonnet, 69, faubourg Saint-Denis. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 4 fr. — Le numéro, 5 centimes.

5. *L'Étoile de France*. Journal républicain quotidien. Grand in-fol. 4. p. à 6 col. Paris, imp. Héault, 194, rue Lafayette. — Bureaux, 22, rue Cadet, — Abonnements : Paris, un an, 40 fr.; départ., 50 fr. — Le numéro, Paris, 10 cent.; départ., 15 centimes.

Le Panama. Journal politique hebdomadaire, Grand in-fol. 4 p. à 6 col. Paris, imp. de la *France coloniale*, rue Montmartre, 137. — Bureaux, même adresse. — Abonnement : Un an, 6 fr. — Le numéro, 15 centimes.

10. *Le Journal*. Grand in-fol. 4 p. à 6 col. Paris, imp. Kugelmann, 12, rue Grange-Batelière. — Bureaux, 28, rue Montholon. — Abonnements : Un an, 36 fr. — Le numéro, 10 centimes.

15. *Le Moniteur des facultés de droit*. Publication hebdomadaire, paraissant tous les samedis. In-18, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Capiomont, 6, rue des Poitevins. — Bureaux, 5, rue Soufflot. — Abonnements : Paris, 10 fr.; départ., 12 fr. — Le numéro, 25 centimes.

The sppcial wire. With this morning's telegrams just received. In-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Johnson, 96, boulevard des Batignolles. — Bureaux, 4, rue d'Alger. — Abonnements : Paris, 1 mois, 3 fr. 50; 3 mois, 9 fr. Un an, 36 fr. — Le numéro, 10 centimes.

Le fil spécial télégraphique. Édition française. Mêmes conditions.

La Céramique et la Verrerie. Journal officiel de la Chambre syndicale. Petit in-4, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Bernard, 19, rue de la Fidélité.

16. *La Gazette du dix-neuvième siècle*. Journal-programme, paraissant le samedi, spécial au Concert du XIXe siècle. Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Schiller, faubourg Montmartre. — Bureaux, 6, rue du Château-d'Eau. — Abonnements : 5 fr. par an. — Le numéro, 10 centimes.

Le Quartier latin. Journal des étudiants, paraissant tous les samedis. Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Reiff, 9, place du Collège-de-France. — Bureaux, 27, rue Monge. — Abonnements : 3 mois, 10 fr. — Le numéro, 5 centimes.

21. *Le Canal de Corinthe*. Bulletin de la Société internationale du canal maritime de Corinthe. Petit in-4, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Lahure, rue de Fleurus. — Bureaux, 41, boulevard Haussmann. — Abonnements : Un an, 1 fr. — Le numéro : 15 centimes. — Paraît environ 10 fois par an.

22. *Journal de la ferme; — la Ferme; — Journal des fermiers*. In-fol. 4 p. à 6 col. Paris, imp. Perreau, 58, rue Greneta. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 30 fr.; 6 mois, 16 fr.; 3 mois, 9 fr. — Paraît les lundis, jeudis et samedis.

La Halle au blé. Organe international du commerce des grains, farines et produits agricoles. In-fol. 4 p. à 6 col. Paris, imp. Perreau, 58, rue Greneta. — Bureaux, même adresse. — Paraît les lundis, mercredis, jeudis et samedis soir. — Abonnements : Paris, un an, 24 fr.; 6 mois, 13 fr.; départ., un an, 32 fr.; 6 mois, 17 fr. — Avec supplément les mardis et vendredis, Paris, 26 et 14 fr.; départ., 36 et 19 fr.

24. *La dépêche des Sports*. Organe des sports et des cercles, paraissant tous les jours de courses. Petit in-4, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Wolff, 56, rue J.-J. Rousseau. — Bureaux, 155, rue Montmartre. — Abonnements : 50 fr. par an. — Le numéro, 15 centimes.

La Comète. Journal commercial, gastronomique. peu littéraire, mais légèrement critique. Petit in-4, in-fol. Paris, imp. Roussel, faubourg Saint-Antoine. — Bureaux, 4, rue d'Aligre.

25. *Le Rabelais*. Grand in-fol. 4 p. à 6 col. Paris, imp. Cusset, 16, rue du Croissant. — Bureaux, faubourg Montmartre, 57. — Abonnements : Un an, 10 fr. — Le numéro, Paris, 15 cent.; départ., 20 centimes. — Hebdomadaire.

La Renaissance. Journal illustré, bi-mensuel. In-4. 8 p. à 3 col. Paris, imp. Clavel, 32, rue de Paradis. — Bureaux, 19, passage de l'Industrie.— Abonnements : Paris, un an, 8 fr.; départ., 9 fr. — Le numéro, 30 centimes.

La Quotidienne. Cotes des bourses étrangères et de Paris. In-4, 6 p. Paris, lith. Wolff, 56, rue J.-J. Rousseau. — Bureaux, 155, rue Montmartre.

27. *Le Nouvelliste de Paris*. Journal politique quotidien, organe des intérêts financiers. Grand in-fol. 4 p. à 6 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 60 fr. — Le numéro, 15 centimes.

27. *La Marionnette*. In-4, 4 p. à 3 col. fig. Paris, imp. Bernard, 9, rue de la Fidélité. — Bureaux, 4, rue de Douai. — Abonnements : Un an, 10 fr. — Le numéro, 20 centimes. — Paraît le jeudi.

29. *Le Guide des actionnaires*. Journal hebdomadaire paraissant le samedi. In-4, 4 p. à 4 col. Bois-Colombes, imp. Daux. — Bureaux, 97, rue des Petits-Champs. — Abonnements : Un an, 3 fr.; 6 mois, 2 fr. — Le numéro, 10 centimes.

30. *L'Écho des Travailleurs*. Petit in-4, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Centrale, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Un an, 22 fr. — Le numéro, 5 centimes.

Le Diable boiteux. In-16, 16 p. Saint-Germain, imp. Bardin. — Bureaux, Paris, 16, rue d'Argenteuil. — Abonnements : Paris, un an, 10 fr. — Le numéro, 15 centimes, — Hebdomadaire.

Sans date. *Le Citoyen illustré*. Supplément du journal quotidien *le Citoyen*. Petit in-4, 4 p. à 3 col. fig. Paris, imp. de la rue des Jeûneurs. — Bureaux, 9, rue d'Aboukir.

Les femmes d'aujourd'hui et de demain. Revue biographique théâtrale. In-4, 4 p., fig. Paris, imp. Delattre, 10, rue du Croissant. — Bureaux, 23, rue Rambuteau. — Abonnements : Un an, 7 fr.; 6 mois, 5 fr. — Le numéro, 10 centimes. — Paraît le samedi.

LES ACHATS DE LIVRES IL Y A TRENTE ANS

D'APRÈS LE *Literary World*

En Angleterre des prix élevés avaient été depuis longtemps la règle pour les livres peu communs. Watts en fait remonter le commencement à la vente des livres du Dr Askew en 1775, et cette élévation des prix fut pendant quelque temps bornée aux classiques et aux produits de la littérature étrangère. En 1846, les autorités du British Museum ont compté qu'il faillait £ 5,000 (125,000 francs) par an, pour acheter les publications courantes. Ces publications, dans les trois principales langues, en comptant tout, étaient estimées se monter, en 1848, à 10,000 ou 11,000, y compris les brochures pour l'Allemagne, la moitié autant pour la France et disons 4,000, non compris les brochures pour l'Angleterre — il n'était pas question de l'Amérique. Le Museum demandait aussi £ 10,000 (2,500,000 francs) de plus pour les dix années suivantes, afin de permettre de remplir les lacunes manifestes qui existaient sur les rayons de la bibliothèque. Mais Watts montre comment, à cette époque, le renchérissement des livres leur em-

pêcherait de faire ce qui eût été possible trente ans plus tôt, c'est-à-dire de doter le Museum « de la plus belle bibliothèque et de la plus complète qui ait jamais existé ou peut-être qui existera jamais ».

L'effet de la concurrence américaine commençait alors à se faire sentir sur tous les marchés de livres européens.

Le Dr Cogswell qui se vantait de faire aller un dollar aussi loin que personne dans l'achat des livres, et qui n'était pas disposé à être prodigue, fut cependant le premier antagoniste persistant des bibliothécaires européens en achetant pour le compte de la bibliothèque Astor.

On dit que le docteur a rapporté de ces incursions européennes 60,000 volumes au prix de $63,000 donnant une moyenne de un dollar et cinq *cents*, en achetant seulement plutôt des livres de référence que ceux propres à un cabinet de lecture. Il achetait cependant avec soin, sans se presser et en prenant son temps; conditions favorables pour avoir, à bon marché, mais qui se rencontrent rarement quand on fonde une bibliothèque.

Quand on lui demanda, dans l'intérêt de Boston qui à cette époque espérait rivaliser avec New-York dans l'établissement d'une bibliothèque, ce qu'il en coûterait pour en fonder une, il répondit que pour une collection de 50,000 volumes nécessaires à la fondation d'une bonne bibliothèque publique, ces volumes bien reliés coûteraient $ 75,000 « pourvu que les livres fussent achetés lorsque de bonnes occasions s'offriraient »; mais que si on les achetait immédiatement le coût s'élèverait à $ 125,000 à $ 150,000 c'est-à-dire serait deux fois plus grand. La plupart des bibliothécaires qui ont de l'expérience admettront cela; mais il n'est pas du tout sûr que la plus grande sagesse accompagne la politique des achats à bon compte. Une méthode toute différente a été suivie pour la bibliothèque de Boston où l'on pense qu'il faut acheter un livre quand on en a besoin. L'histoire des deux institutions est le meilleur commentaire de ces deux visées divergentes.

En fait, la politique la plus péremptoire a prévalu parmi les acheteurs américains pour l'usage public ou privé. Il n'est pas douteux que cela ait tendu à la hausse des prix.

Thomas Rood estimait que de son temps les demandes de l'Amérique avaient fait monter de 25 pour cent le prix des livres. Blades, l'autorité sur Caxton, dit que « les concurrents les plus heureux pour l'achat des livres gothiques dans les ventes aux enchères de l'Europe sont depuis plusieurs années les Américains ou leurs agents ». Nous n'oublions pas cependant l'axiome du Dr Johnson qui dit : « Les choses dont la rareté fait la valeur, et que leur faste fait estimer à haut prix plutôt que leur usage, passent toujours des pays pauvres aux pays plus riches », ou plutôt, nous pouvons le dire, à ces pays où l'argent circule plus facilement.

Mais le coût moyen est plutôt basé sur des livres qui ne sont pas recherchés par les bibliomanes, et il y a trente ans le prix des livres courants était bien moins élevé en Amérique qu'en Angleterre.

De grandes éditions, et l'imprimerie à meilleur marché, ont porté la moyenne des frais d'un livre américain à plus de cinq huitièmes au-dessous de ceux d'un livre anglais. Pendant les vingt-cinq ans qui ont précédé 1848, une bibliothèque anglaise a payé un livre en moyenne 10 sh. 3 1/2 d. pour augmenter sa collection; et Edwards, prenant l'intervalle entre 1825 et 1855 et se basant sur 209,000 achetés par différentes bibliothèques en Angleterre pendant cette époque, en porte la moyenne à 9 sh. 5 d.

Il y a trente ans, c'était le bon temps pour acheter des livres en Europe. Les troubles politiques avaient jeté beaucoup de collections sur la place; et le Dr Cogswell avoue avoir fait sa visite en octobre de cette année pour prendre avantage de l'insécurité sociale du temps et il a débarqué ici avec un crédit de $ 20,000 pour commencer les premiers 20,000 volumes qu'il a achetés pour la bibliothèque Astor, au prix de $ 27,000. (*Literary World*).



La succession de Noriac va donner lieu, raconte *l'Événement*, à un procès curieux.

En effet, une dame X..., ouvrière tisseuse, se dit fille légitime de M. Cairon, dit Noriac.

Cette dame, qui est veuve, produit un extrait de naissance constatant qu'elle est née en 1849 et qu'elle a été enregistrée sur les livres de l'état civil de l'ancien onzième arrondissement comme fille légitime de M. Cayron, dit Noriac.

La question que les tribunaux devront trancher est assez compliquée.

Il y a d'un côté une jeune femme qui possède un

acte attestant qu'elle est la fille légitime de M. Cayron, dit Noriac; mais elle ne peut produire l'acte de mariage de sa mère.

A cela elle répond que sa mère est morte lorsqu'elle était toute jeune encore, et qu'elle ignore absolument où et à quelle mairie le mariage a été célébré.

De l'autre côté, une femme qui proteste contre cette prétention et qui produit un testament olographe par lequel M. Jules Noriac l'institue sa légataire universelle.

L'affaire en est là. On procède, pour le moment, à une enquête.

Auteur et éditeur. — « Don Pablo de Ségovie. — « Droit de l'auteur d'exiger l'impression du titre à son gré, d'une dédicace et de notes explicatives. — L'orthographe de Charles Nodier.

M. Germond de Lavigne a fait une traduction de *Don Pablo de Ségovie.*

Il en a fait publier une première édition par M. Jannet.

Il a cédé à M. Léon Bonhoure le droit de publier une seconde édition, et il demande aujourd'hui la résiliation de cette cession, avec 5,000 fr. de dommages-intérêts.

Voici ses griefs :

M. Léon Bonhoure refuse de mettre une dédicace en tête de l'ouvrage et d'imprimer le titre suivant les indications de l'auteur.

Il refuse de respecter l'orthographe de Charles Nodier dans les lettres insérées par l'auteur.

Il a supprimé trois notes. Voici maintenant la réponse de M. Léon Bonhoure.

Il a acheté le droit de reproduire la traduction de *Don Pablo de Ségovie,* telle qu'elle a été publiée par M. Jannet. Or l'édition Jannet ne contenait aucune dédicace, et dès lors M. Léon Bonhoure ne peut être tenu d'en ajouter une.

On ne saurait lui faire un reproche de modifier l'orthographe de Charles Nodier, aujourd'hui démodée et enfin, il ne peut être tenu d'insérer les notes de l'auteur, dont deux sont la critique des dessins dont sa publication est illustrée, et la troisième relève, sans motifs, une faute d'impression aujourd'hui corrigée par un carton.

Le tribunal, après avoir entendu la plaidoirie de Me Houyvet, agréé de M. Germond de Lavigne et les explications personnelles de M. Léon Bonhoure, a statué en ces termes :

« Le tribunal,

« Attendu que Bonhoure n'apporte aucune justification à l'appui de ses assertions ;

« Attendu qu'il résulte au contraire des pièces versées au procès que Germond de Lavigne l'a autorisé à réimprimer la traduction de l'ouvrage dont s'agit, mais en se réservant le droit de la corriger, d'y ajouter les notes et prolégomènes qu'il jugera convenables, de revoir toutes les épreuves et de donner le bon à tirer, conformément aux usages reçus en pareille matière ;

« Que dès lors il est en droit d'exiger que le titre soit réimprimé conformément à ses indications et d'ajouter s'il lui convient une épître dédicatoire qui ne peut, du reste, préjudicier en aucune façon à la publication de Bonhoure;

« Que si l'orthographe de Charles Nodier n'est pas celle en usage aujourd'hui, elle n'est cependant pas incorrecte et que Germond de Lavigne peut à bon droit exiger qu'elle soit respectée par son éditeur ;

« Attendu que les dessins étant l'accessoire du texte et le dessinateur s'étant écarté du sens donné à l'auteur original, par Germond de Lavigne, ce dernier est par cela même autorisé à expliquer dans deux notes la divergence existant entre sa traduction et les vignettes ;

« Qu'enfin une faute grossière s'étant glissée dans une partie de l'édition à l'insu de l'auteur et après son bon à tirer, il était fondé à la relever et à en décliner la responsabilité dans une troisième note;

« Attendu toutefois que les griefs justifiés de Germond de Lavigne ne sauraient entraîner la résiliation des conventions;

« Qu'il y a lieu seulement d'obliger Bonhoure à faire les rectifications susmentionnées et de n'autoriser la publication de l'ouvrage dont s'agit qu'après l'exécution desdites corrections, et ce, sous une pénalité qui va être fixée;

« Sur les dommages et intérêts :

« Attendu que les agissements de Bonhoure ont causé à Germond de Lavigne un préjudice dont il lui doit réparation, et que le tribunal, à l'aide des éléments d'appréciation qu'il possède, fixe à 100 fr., à concurrence desquels ce chef de demande doit être accueilli;

« Par ces motifs,

« Dit que Bonhoure sera tenu de corriger le titre du *Don Pablo de Ségovie,* de publier les préface, dédicace, lettres de Charles Nodier et notes, conformément à la copie donnée par Germond de Lavigne;

« Fait défense à Bonhoure de publier ledit ouvrage, tant que ces corrections ne seront pas faites, et ce, à peine de 10 fr. par chaque contravention constatée;

« Condamne Bonhoure à payer à Germond de Lavigne 100 fr., à titre de dommages-intérêts;

« Déclare Germond de Lavigne mal fondé dans le surplus de sa demande, l'en déboute;

« Et condamne Bonhoure aux dépens. »

(Tribunal de commerce de la Seine, audience du 28 septembre 1882. Compte rendu du journal *le Droit,* 26 octobre 1882.)



Publication de l'ouvrage « la Campagne de Chine. » — M. le ministre de la guerre contre M. le comte d'Hérisson et M. Plon, éditeur, référé.

On a annoncé, dans ces derniers temps, la publication d'un ouvrage sur l'expédition de Chine qui devait paraître chez M. Plon, éditeur. Cet ouvrage, dont l'auteur était M. le comte. d'Hérisson, ancien sous-officier, attaché en qualité de secrétaire auprès du commandant en chef de l'expédition, devait avoir pour titre *la Campagne de Chine*, et il devait contenir, disait-on, la reproduction de diverses lettres adressées par M. le général Cousin de Montauban, comte de Palikao, au ministre de la guerre.

M. le ministre de la guerre s'est ému de cette annonce, les lettres dont la publication était ainsi annoncée constituant, à son avis, des documents confidentiels faisant partie des archives du ministère et qui, à ce titre, ne devaient pas être rendues publiques.

En conséquence, il a présenté à M. le président du tribunal civil de la Seine une requête pour être autorisé à saisir partout où elle pourrait se trouver l'édition de l'ouvrage en question.

Sur l'ordonnance qui permettait la saisie et qui constituait en même temps M. Plon séquestre des exemplaires de l'ouvrage, Me Gillet, huissier, s'est présenté vendredi, à huit heures et demie du soir, rue Garancière, 8 et 10, accompagné de M. Schnerb, commissaire de police du quartier de l'Odéon, aux bureaux, magasins et ateliers de M. Plon, éditeur, pour opérer la saisie.

M. Plon a déclaré protester contre l'ordonnance qui lui a été communiquée et ne pas vouloir accepter la fonction de séquestre qui lui était conférée. Il a ajouté que tous ses chefs de service avaient quitté les ateliers et qu'il lui était impossible d'indiquer les locaux où pouvaient se trouver les exemplaires en feuilles qui lui restaient. Cependant il a déclaré qu'il devait y en avoir environ 1,200 dans ses magasins, et il s'est engagé à les conserver jusqu'à ce qu'il ait été ultérieurement statué.

M. Plon, interpellé sur la question de savoir s'il avait remis un certain nombre d'exemplaires de la *Campagne de Chine* pour la vente, a déclaré ne pas se croire obligé de répondre, et il a ajouté qu'un certain nombre d'exemplaires étaient au brochage, mais sans vouloir indiquer les adresses des brocheurs.

En présence de ces déclarations, l'huissier a saisi, en vertu de l'ordonnance, tous les exemplaires se trouvant soit chez M. Plon, éditeur, soit chez les brocheurs, et comme M. Plon refusait d'accepter d'être séquestre, il a été assigné, ainsi que M. le comte d'Hérisson, en référé pour l'audience du lendemain, samedi 21 octobre.

C'est en cet état que l'affaire est venue devant M. Aubepin, président du tribunal civil de la Seine.

Me Donnel de Longchamp, avoué, s'est présenté pour M. le ministre de la guerre.

Il a exposé que le ministre avait le plus grand intérêt à empêcher la publication de documents confidentiels d'une part, et qui pouvaient en outre intéresser l'État.

M. d'Hérisson avait pu être autorisé à prendre communication de tous les documents qui lui étaient utiles pour la composition de son ouvrage, mais sans avoir pour cela le droit de les publier. Pour faire cette publication, il lui aurait fallu une autorisation spéciale qu'on ne lui a pas donnée et dont il ne pour rait justifier.

Dans ces conditions, il y a lieu de maintenir l'ordonnance qui a permis de saisir l'ouvrage non encore paru et d'en empêcher la mise en vente.

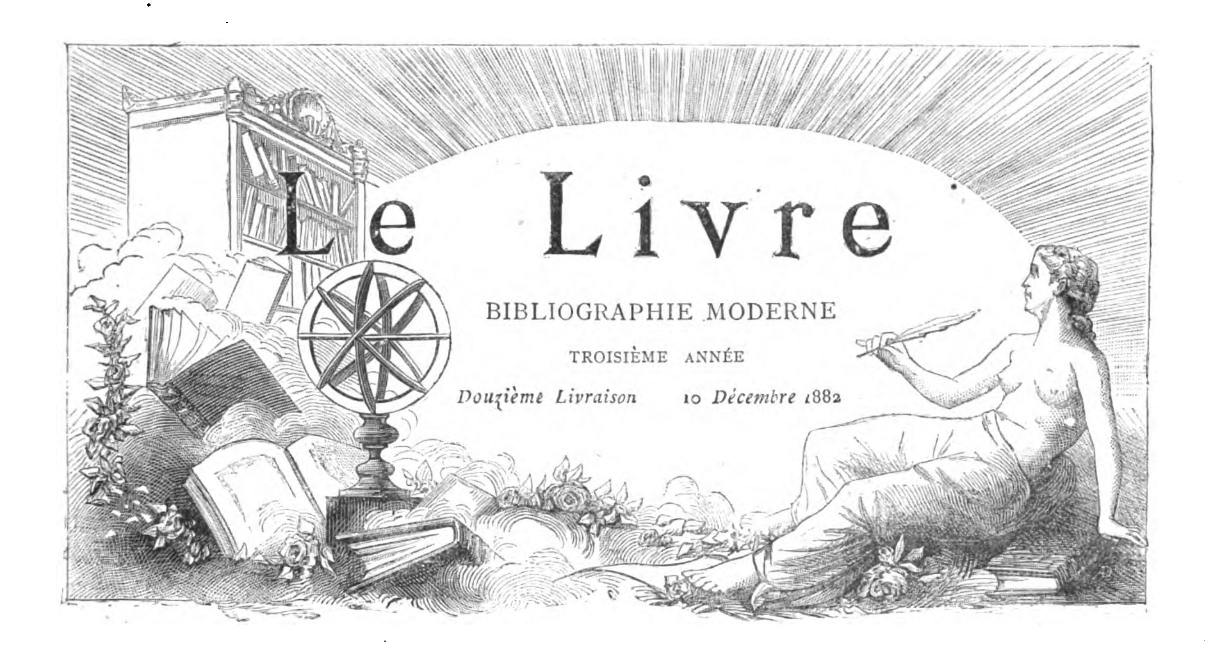
Par l'organe de M. Paul Mercier, avoué, M. le comte d'Hérisson a répondu qu'il n'avait fait qu'user de son droit en insérant dans son livre et en publiant des documents historiques qu'on avait mis à sa disposition, sachant le but qu'il se proposait. Pendant plus de quinze jours, il avait eu jusqu'à cinq secrétaires qui avaient copié ces lettres et ces documents, au su et au vu des bureaux du ministère de la guerre, sans qu'on lui ait fait la moindre observation. Il n'y a donc là rien d'illégal de sa part, et on ne lui a jamais interdit de publier aucun des extraits en question. Il demande donc le rapport de l'ordonnance.

Me Le Brun, avoué de M. Plon, s'est borné à dire qu'en sa qualité d'éditeur, son client avait passé avec M. d'Hérisson un traité pour la publication de l'ouvrage de la *Campagne de Chine* et qu'il n'avait pas à s'occuper de savoir si l'auteur avait ou non été autorisé à publier les documents dont il entendait user.

Après avoir entendu ces observations, M. le président a maintenu l'ordonnance qui avait autorisé la saisie et constitué M. Plon séquestre des exemplaires tirés, à charge par M. le ministre de la guerre de former dans la huitaine sa demande en validité de saisie.

(Tribunal civil de la Seine. — Audience des référés. — Présidence de M. Aubépin. — Audience du 21 octobre 1882.)

Le Droit, 23 et 24 octobre 1882.



CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE

6 décembre 1882.

Ce que la maison Hachette fait lentement, luxueusement pour les grands écrivains de la France, un éditeur de Stuttgart, M. Spemann, va le faire pour les classiques allemands, avec cette différence que toute la *Deutsche National Literatur*[1] réunie coûtera environ autant que le Saint-Simon de M. de Boislisle, et qu'au lieu d'avancer lentement, il fera paraître un fascicule de cent à cent vingt pages par semaine. A la tête de l'entreprise se trouve M. J. Kürschner, le rédacteur en chef de l'intéressante revue *Vom Fel zum Meer,* dont notre correspondant eût dû, en bonne justice, dès longtemps entretenir ses lecteurs. Son projet, il l'a mûri et préparé de longue main, et parmi ses collaborateurs il compte les savants les plus autorisés, des germanistes comme K. Bartsch et Birlinger, des commentateurs comme H. Duntzer, L. Geiger et autres. Ses fascicules, in-octavo, imprimés sur de beau papier par Teubner de Leipzig, sont d'un bon marché inouï; ils ne coûtent qu'un demi-mark. Ils donnent des fac-similés, des reproductions de vieux bois, de titres originaux, etc. La nouvelle bibliothèque prend la littérature allemande à ses débuts et la mène jusqu'au temps présent. Elle se subdivise en sept périodes. Pour les premières, il va de soi que ce ne sont que les œuvres capitales qui pourront être données. Pour la période classique moderne, les auteurs principaux seront intégralement reproduits; les *dii minores* seront représentés par des extraits. Le couronnement de l'édifice sera un appendice contenant l'histoire de la littérature allemande avec tableaux synoptiques et des index.

Nous avons sous les yeux les quatre premiers fascicules. Ils contiennent le *Faust* de Gœthe avec l'introduction et les notes explicatives de H. Düntzer; le célèbre roman de la guerre de Trente ans, *Simplicius simplicissimus* de Grimmelshausen, édité par F. Robertag, *les Brigands* de Schiller et l'*Obéron* de Wieland. La plupart des commentaires existent depuis longtemps dans des éditions séparées qui ne sont à la portée que d'un nombre fort restreint de lecteurs, et c'est le mérite spécial de la présente publication de les grouper et de les réunir dans une collection qui sera à la portée de tous. Nous estimons qu'en France elle devra figurer dans les bibliothèques publiques et tout particulièrement dans celles des lycées. Il y a dans les classes supérieures un bon tiers des élèves à même de lire à livre ouvert le texte et le commentaire, et ces jeunes générations ont tout intérêt à connaître à fond la littérature allemande, cette connaissance seule lui permettant de bien comprendre l'Allemagne et les Allemands.

1. Verlag von W.Spemann in Berlin und Stuttgart.

Les sobres commentaires de la *National Litteratur* leur suffiront. Ils ne demanderont pas mieux que de se borner. Il n'en est pas ainsi de beaucoup d'Allemands lettrés qui trouvent que spécialement sur Gœthe on ne saurait trop écrire, qui demandent non seulement que son œuvre trouve sans cesse de nouveaux interprètes, mais encore que sa personne, ses faits et ses gestes soient retournés sans répit, étudiés sous toutes les faces et dont l'idéal serait un *horaire,* comme disait Benjamin Constant, un journal, heure par heure, de tous ses actes, de toutes ses pensées. Nous le voulons bien, non pas que nous estimions que l'œuvre est absolument inséparable de l'écrivain; mais parce que cette étude si approfondie de la vie de Gœthe est en même temps l'étude de toute son époque, et que cette époque est la plus importante de l'histoire allemande, la période pendant laquelle l'ancienne Allemagne s'est effondrée et la nouvelle Allemague naît et se forme. Quel que soit le point de vue où l'on se place, on ne pourra que faire bon accueil au *Gœthe-Jahrbuch. Herausgegeben von Dr Ludwig Geiger. Dritter Band*[1]. Nous avons entretenu dans le temps nos lecteurs du premier volume de cette publication, nous en avons indiqué le but et les subdivisions. Le deuxième volume, paru en 1881, donne une série de très intéressantes études, parmi lesquelles nous signalerons tout particulièrement l'article de Julian Schmidt: *Gœthe's Stellung zum Christenthum,* et celui de Otto Brahm: *Die Bühnen bearbeitung des Gotz von Berlichingen.* N'omettons pas le chapitre où sont communiquées quarante et une lettres de Gœthe, deux de sa mère et une de K. Ph. Moritz, ni celui qui est intitulé *Mittheilungen von Zeisgenossen über Gœthe.* Parmi les contemporains dont les communications présentent le plus d'intérêt, figurent les libraires Goschen et Bertuch. Leurs lettres montrent la librairie moderne allemande à ses débuts. Dans la chronique de ce volume, il faut lire les pages 467 et suivants où le *Freie Deutsche Hochstift* de Francfort-sur-le-Mein est horriblement houspillé. Nous ne serions pas étonné du tout d'apprendre que c'est cet article du *Gœthe-Jahrbuch* qui a le plus contribué au changement de direction du Hochstift, car c'est contre l'ancien *Obmann* ou président, M. Volger, qu'il est dirigé.

Le contenu du troisième volume, de celui qui nous intéresse tout particulièrement, est d'une richesse inouïe, et l'on est vraiment embarrassé pour signaler les articles qui méritent une attention spéciale. Même dans ceux dont le titre est fait pour effrayer le commun, comme, par exemple, dans l'étude de M. W. Scherer: *Ueber die Anordnung Gœthe'scher Schriften,* se trouvent des passages dont tout lecteur est appelé à faire son profit; telle la définition en quelques lignes (p. 165 au bas) du *Wilhelm Meister.* L'essai de Daniel Jacoby, intitulé *Gœthe und Schiller,* nous paraît être le plus travaillé du livre et celui qui échappe le plus au reproche qu'on serait tenté de faire à la plupart des autres, de trop chercher la petite bête, de trop s'attacher à l'infiniment petit. Non pas que nous approuvions toutes les déductions du critique; son rapprochement entre deux situations analogues, l'une dans la *Jeanne d'Arc* de Schiller, l'autre dans le *Faust* de Gœthe, nous semble forcé; en pratiquant ce système de tout comparer, de tout rapprocher, on irait loin et l'on arriverait bien vite à la conclusion de Salomon, qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil. Mais au moins l'auteur ne prend-il pas texte de ces rapprochements pour rabaisser l'un des poètes au profit de l'autre. Les lettres de Gœthe, pour la plupart inédites, que publie le présent volume, sont, cela va de soi, les unes bien plus intéressantes que les autres. Parmi celles qui sont adressées au poète, nous signalerons tout particulièrement les épîtres que lui écrivit la princesse Galitzin. Elles sont curieuses au plus haut point et nous montrent sous son vrai jour l'amie de Hemsterhuys, l'adepte de Jean-Jacques qui osa mettre en pratique ses théories sur l'éducation.

Dans les miscellanées, l'article de M. L. Geiger sur Gœthe, comme traducteur du *Neveu de Rameau,* mérite une mention spéciale non pas à cause de la querelle entre de Saur et Brière, bien qu'il en soit fait mention, mais parce que M. Geiger ose trouver des taches au soleil et relever des fautes dans la traduction, en dépit de son admiration pour le traducteur dont il donne en tête du volume le portrait, un crayon très réussi représentant Gœthe déjà vieux. Les volumes suivants donneront d'autres portraits du grand homme, des plus illustres de ses contemporains ou de ses amis. L'exécution typographique du *Gœthe-Jahrbuch* est de toute beauté. La même librairie publie, en une magnifique édition aussi: *Gœthe's Briefe an Frau von Stein. Herausgegeben von Adolf Schöll. Zweite vermehrte und hen bearbeitche Auflage besorgt von Wilhelm Fielitz.* Si M. Geiger a cru pouvoir montrer une certaine sévérité vis-à-vis du plus grand poète allemand, M. Ganghofer nous pardonnera bien de ne pas trouver bonne en tout point sa traduction du *Rolla* d'Alfred de Musset,

1. Frankfurt literarische Anstalt. Rütten und Lœssing. 1882. 1 In . (13 fr. 75).

Rolla. Deutsch von Ludwig Ganghofer[1]. Le nom de Jacques est très poétique en français. L'Allemand *Jakob* a quelque chose d'horriblement bourgeois qui jure avec le contenu du petit poème, et ce Jakob seul eût dû suffire pour lui faire préférer un autre produit, quel qu'il fût, de la muse du pauvre poète de la rue Montholon. On objectera que Rolla devait particulièrement séduire l'imagination allemande, qui aime les gros effets et les situations violentes. Soit. Le traducteur, dans son avant-propos, parle du mètre qu'il a dû adopter, de l'alexandrin honni de l'autre côté du Rhin. Honni à tort, dit-il. Mais à lire sa traduction, malgré sa fidélité, malgré sa perfection relative, on est bien obligé de convenir que le grand vers pompeux, dont Musset lui-même a si spirituellement médit, n'est décidément pas poétique en allemand; il a tant de peine à l'être, même en français! Cette réserve faite, nous sommes prêt à reconnaître que M. Ganghofer est un très habile et très poétique interprète, et nous l'encouragerions fort à s'essayer à Sully-Prudhomme, à Leconte de Lisle, surtout dont le lyrisme a tant d'analogie avec celui des Allemands. Son *Rolla* est, d'ailleurs, un fort joli petit livre, et l'éditeur viennois a très bien fait les choses.

Mais qu'on n'aille pas s'imaginer que l'Allemagne est à court de poètes : on va rééditer celui de ses lyriques qui, à notre sens, se rapproche le plus de Gœthe et des maîtres souabes, Martin Greif. Peut-être que dès notre prochaine correspondance nous pourrons parler de la troisième édition de ses poésies.

Voici, en attendant, des *Histoires villageoises* d'un auteur qui, comme M. Greif, a rapidement conquis l'estime et l'affection du public allemand, fort friand, comme on sait, de ce genre : *Die Knappentist von Rauschenberg. Erzæhlung aus dem bayerischen Hochgebirge. Von Maximilian Schmidt*[2]. L'auteur n'est connu que depuis peu de temps. Du coup son *Leonhardsrilt; Lebensbild aus dem bayerischen Hochlander*[3], l'a mis en évidence, grâce un peu à l'estampille du *Allgemeiner Verein für Deutsche Literatur.* C'est une société d'amis des belles-lettres qui s'est fondée sous le protectorat du grand-duc de Saxe-Weimar et du prince Georges de Prusse et qui a pour but de propager le goût des bons et beaux livres. Ses éditions sont, en effet, très belles et reliées avec goût, et parmi les auteurs dont elle imprime ou réimprime les livres figurent les noms les plus illustres de l'Allemagne contemporaine. Le choix qu'on a fait de Max Schmidt, parmi les nouveaux et les jeunes, nous semble être une avance, même une invite à l'Allemagne du Sud et tout spécialement au public bavarois. En tout cas, on a eu la main heureuse. Non pas que ce romancier soit habile plus que d'autres à creuser les caractères ou à inventer une action dramatique au plus haut point. Il ne fait ni mieux ni moins bien que la plupart de ses confrères. Même sous le rapport de l'action, il est de beaucoup inférieur à Auzengruber, dont nous parlions ici même, il n'y a pas longtemps. Son grand mérite réside en ceci que, tout en poétisant légèrement ses personnages, il nous les dépeint tels qu'ils sont. Il évite avec soin ce que les Allemands appellent la « renvance ». Il n'écrit pas des histoires en moraliste qui veut avant tout démontrer telle ou telle vérité, défendre telle ou telle thèse. S'il poursuit un but, c'est plutôt celui de décrire fidèlement les mœurs des montagnards, les us et coutumes du pays qui tendent là aussi à disparaître et à s'effacer, quoique plus lentement qu'ailleurs. C'est ainsi que dans le *Leonhardsrilt* il décrit la vie des pâtres, vachers et paysans ; dans la *Knappentist,* au contraire, celle des mineurs des Alpes bavaroises. Inutile d'ajouter que dans ses livres on parle le dialecte le plus pur, ce qui, pour le lecteur allemand, pour le Berlinois en particulier, constitue un charme de plus.

Dans le premier des deux romans, il est beaucoup question de Sedan. L'éditeur qui publie le second a fait paraître en même temps : *Dies iræ. Erinnerungen eines franzosischen Offiziers an die Tage von Sedan*[1]*!* L'officier français, cela va sans dire, est une fiction, et ce livre qu'on lui attribue contient premièrement une description des grandes batailles livrées autour de Sedan, et en second lieu la glorification du général Ducrot et la condamnation de M. de Wimpffen. Ce dernier a été prisonnier de guerre à Stuttgart, et nous ne serions pas surpris que l'auteur anonyme du *Dies iræ* n'ait eu l'occasion en cette ville d'étudier de près le caractère du général, de recueillir peut-être de sa bouche même bien des souvenirs, bien des détails. Son portrait est le plus vivant qu'on puisse imaginer. Il ressort clairement que l'homme est des plus sympathiques, des plus honorables, mais que le général africain n'était pas à la hauteur de sa tâche. Ducrot, au contraire, est représenté comme le seul chef qui sût bien ce qu'il voulait, ce qu'il était indispensable de faire pour le salut de l'armée. Il y a, à propos de M. de Gallifet et de la répression de la

1. Wien, 1882. Verlag von Carl Konegen. In-12.
2. Stuttgart. Verlag von Carl Krabbe. 1882.
3. Berlin, 1881, A. Hofmann et comp.

1. Stuggart. Verlag von Carl Krabbe, 1882. In-12.

Commune, un chapitre, le dernier, qui nous paraît incompréhensible, et l'on fera bien, si l'on donne une traduction de ce petit livre, d'en supprimer la majeure partie de cette fin, ainsi que quelques tirades mélancoliques auxquelles l'auteur se laisse aller dans le silence de la nuit qui précéda Bazeilles. En allemand, cela peut paraître fort beau; en français, ce serait du galimatias.

Les Italiens ont eu un petit Sedan nautique à Lissa, et malgré la cession de la Vénétie, l'Adriatique continue à être une mer autrichienne, même au point de vue purement littéraire, comme le prouve la grande publication illustrée : *Die Adria von Amand von Schweiger-Lerchenfeld*[1]. « De tous les golfes qui pénètrent dans le continent européen, dit l'auteur, l'Adriatique est le plus beau au point de vue pittoresque, le plus important au point de vue de l'histoire et de la civilisation, le plus intéressant au point de vue géographique. » Il fait tout ce qu'il faut pour bien démontrer son dire, à en juger par le texte et les illustrations des dix-sept livraisons que nous avons devant nous. Toute la civilisation romaine se déroule devant nous à propos d'Aquileia. Nous assistons au développement de la puissance maritime et commerciale de Venise, nous visitons l'Émilie pour retrouver les Goths à Ravenne; plus au sud, nous avons affaire à la dynastie des Hohenstaufen à Manfredonia, et si nous passons de la rive occidentale et latine à la rive slave, nous étudierons les côtes dalmates et le fameux *Hinterland*, les deux nouvelles provinces que l'Autriche a tant de peine à pacifier. Mais avant tout, nous étendrons avec l'auteur notre promenade jusqu'aux îles Ioniennes, comme au début du livre nous avons donné un coup d'œil aux établissements de la marine de guerre autrichienne à Pola, de la marine marchande à Trieste. Le castel et les jardins suspendus de Miramar évoqueront des souvenirs français tout autant qu'autrichiens : souvenirs amers et tristes s'il en fût. La partie la plus intéressante du livre est peut-être l'étude ethnographique des races jeunes et à demi sauvages du rivage slave; elle est faite par un homme qui a l'habitude des longs et périlleux voyages d'investigation, car M. de Schweiger-Lerchenfeld est l'auteur de différentes publications qui, toutes, sont les résultats de ses pérégrinations : *Der Orient, Zwischen Pontus und Adria,* etc. Cette dernière surtout est très intéressante. Il y étudie la presqu'île des Balkans. Les illustrations de son *Adria* sont de beaux bois, très réussis comme paysages, moins peut-être comme portraits. Les vues d'ensemble méritent une mention spéciale.

De Miramar au drame moderne il n'y a qu'un pas. L'historien du drame moderne a fait paraître dans le courant de l'année la quatrième partie de son grand ouvrage : *Geschichte des neueren Dramas von Robert Proelsz-Zweiter Band. Zweite Halfte. Das neuere Drama der Engländer*[1]. A deux reprises déjà, le grand mérite de cette importante publication a été signalé dans *le Livre*. Le présent volume confirme nos dires. L'auteur possède son sujet et l'énorme littérature qui y a trait, comme il est rare qu'on les possède; non qu'il fasse grand apparat de ses études et de ses lectures, son ton est simple et naturel, sa critique aussi. Il ne cherche ni les grands effets ni les grandes phrases, il évite surtout le langage spécial de la critique savante chez les Allemands, il fuit la phraséologie pédante et philosophique qui rend si pénible la lecture de tant d'œuvres, dont le mérite serait plus grand si elles ne semblaient à dessein ne s'adresser qu'à un cercle restreint de lecteurs. D'autre part, il ne faut pas s'attendre à trouver chez lui un tableau brillant de l'histoire anglaise, une étude de la formation et du développement de la nationalité à propos de sa littérature; M. Proelsz a voulu donner et donne l'histoire du théâtre moderne en Angleterre. Shakespeare (c'est là l'orthographe qu'il adopte) tient une grande place dans son livre, mais cela ne l'empêche pas de nous donner une nomenclature et un aperçu complets de tous ses prédécesseurs et de consacrer à tous les poètes dramatiques venus après lui des chapitres fort intéressants. Il parle même des acteurs les plus célèbres, ce qui, là plus qu'ailleurs, était de mise; le théâtre anglais, en effet, ne subsiste plus que grâce à eux. Les dernières pages de son livre traitent de cette décadence, et les raisons qu'en donne l'auteur sont probantes. Il l'attribue en partie au rigorisme religieux, en partie à la soif des plaisirs, et des plaisirs grossiers, qui dévore le monde contemporain. Nous sommes étonnés de ne pas trouver dans son livre, si complet d'ailleurs, quelques lignes sur la dernière crise qu'a traversée la scène anglaise, sur l'étrange *intensity* et ses deux principaux représentants, miss Terry et Henry Irving, l'acteur-directeur du Lyceum. Peut-être ne voit-il là-dedans qu'un phénomène extraordinairement passager et peu digne d'attention, et sans nul doute l'avenir ne le contredira pas.

De Dresde à Vienne il n'y a pas loin, surtout

1. A. Hartleben's Verlag. Wien. Pest. Leipzig, 1882. 25 livraisons à 0 fr. 80. Grand in-8°.

1. Leipzig, Verlag von Bernhard Schlicke (Balthasar Elischer), 1882. Grand in-8°.



quand une fois on a subi la visite des douaniers impériaux-royaux à Bodenbach ou à Tetschen. Et à Vienne réside le spirituel causeur dont nous avons eu l'occasion déjà d'entretenir les lecteurs du *Livre,* Ferdinand Gross. Il vient de publier deux volumes : *Heut'und gestern. Geschichten und Skizzen*[1] *und aus der Bücherei. Vortrage und Studien.* Sous forme de lettres, le second de ces volumes contient une préface où l'auteur, spirituellement comme toujours, démontre le droit qu'ont les faiseurs d'articles d'en faire des livres. Plus que tout autre, il l'a, ce droit; la critique est unanime dans les louanges qu'elle décerne à ses volumes. Il prend la peine de chercher pour chacun d'eux un titre spécial; il mettrait simplement le sous-titre : *Geschichten und Skizzen,* quatrième série, que le nom seul de l'auteur leur assurerait de la part du public l'accueil le plus sympathique, tellement l'esprit y pétille et l'humour, cette larme dans un sourire, comme dit M. Heine, y coule à pleins bords, dans ses petits tableaux de genre surtout. Celui qui se trouve en tête du livre *Ma Voisine* est un petit chef-d'œuvre de grâce et de simplicité. Le lecteur français qui se sentira attiré par le titre d'un des suivants, *Au lit,* s'attendra à une paradoxale bluette, très osée de Meilhac ou de G. Droz. Il se verra déçu dans son attente, mais dès la seconde page, il se dira que l'humoriste viennois, pour ne pas s'occuper de la foule, mais uniquement d'un malade solitaire, n'en déploie pas moins d'esprit et de fine analyse. Sa satire de la femme docteur est bien fine, comme celle du touriste en chambre.

Les études et essais critiques de *Aus der Bücherei* sont très intéressants. *Les Femmes de Lessing* sont un morceau de bonne et belle critique littéraire. M. Gross possède à fond la littérature française contemporaine, et ses articles sur Zola et Daudet (il en avait déjà parlé dans le volume : *Mit dem Bleistifs*), sur Banville et Paul de Saint-Victor, sont du plus haut intérêt pour le lecteur français, qui veut connaître l'avis de l'étranger sur l'état actuel de notre production littéraire.

Mais ce n'est pas uniquement de poètes et de romanciers qu'il est permis de s'occuper en ces temps-ci, et le voulût-on, que les discours du premier Italien et le procès des mineurs vous rappelleraient bien vite à la réalité. L'Allemagne, plus que la France encore, doit se préoccuper du mouvement social. La littérature qui y a trait est fort riche: Voici un livre destiné à la résumer : *Die Socialwissenschaften. Zur Orientirung in den socialwissenschaftlichen Schulen und Systemen der Gegenwart. Kritisch und gemeinfasslich vurgestellt von Friedrich von Baerenbach*[1]. C'est un résumé des différentes doctrines d'économie politique et sociale qui, dans les vingt dernières années, se sont produites en Europe. L'auteur dit à la fin de sa préface que, peut-être grâce à son livre, l'on se convaincra que la solution proposée par le prince de Bismarck est la bonne. Les Allemands n'ont pas l'air d'être de cet avis; la politique économique du chancelier est de moins en moins populaire chez eux. Quoi qu'il en soit, le livre de M. de Baerenbach nous semble présenter un tableau exact et juste des différents systèmes, un exposé succinct des doctrines et des polémiques qui s'y rattachent; bref, c'est un manuel utile à tous ceux qu'intéressent ces questions et nécessaire à qui veut connaître la sociologie contemporaine allemande.

Au premier abord, le livre suivant semblerait s'y rattacher : *Physiologie der deutschen Polizei von Friedrich Christian Benedict Avé-Lallemant*[2]. Il n'en est rien. C'est une étude fort savante, très philosophique, de l'institution appelée la police, un examen des différentes races sous le rapport politique, et enfin un essai fort bien fait sur la police des mœurs. L'auteur y déploie une science très vaste et une connaissance parfaite de la matière. Peut-être pour un livre sur la police le style est-il trop élevé, trop savant, et certes celui qui ouvrira le livre avec l'espoir d'y être pleinement renseigné sur l'organisation des différentes branches de la police dans l'empire allemand se verra-t-il déçu dans son attente. Le seul chapitre moderne, à proprement parler, celui qui traite de la police des mœurs, est bien trop abstrait aussi, surchargé de détails historiques, on pourrait dire archéologiques, et vers la fin seulement on peut, en procédant par déduction, voir où en est l'Allemagne, par rapport aux mœurs, et si on lit (page 268) les moyens proposés pour remédier à la corruption, on se dira que là, pas plus qu'ailleurs, on n'est en droit de jeter des pierres dans le jardin du voisin. M. Avé-Lallemant est, d'ailleurs, un écrivain de renom, et ses recherches sur les vagabonds et voleurs, ses romans de police, sont des livres fort lus en Allemagne.

M. F. Sarcey, dans une de ses critiques théâtrales de l'été dernier, a parlé de réimpressions d'auteurs français qui paraissent à Heilbronn en Wurtemberg. Nous avons à plusieurs reprises entretenu les lecteurs de la revue des entreprenants

1. Wien. Verlag von Carl Konegen. 1882. In-12.

1. Leipzig. Verlag von Otto Wigand, 1882. In-8°.
2. Leipzig. F. A. Brockhaus. In-8°.

éditeurs qui se sont établis dans la petite ville souabe et qui ont su se faire rapidement connaître par leurs éditions de textes français. Le critique du *Temps* avait devant lui le nº 1 de leur *Sammlung französischer Neudrucke herausgegeben von Karl Vollmoller*[1], contenant *De Villers. Le Festin de Pierre ou le fils criminel. Neue Ausgabe von W. Knorich.* Depuis ont paru le *Traité de la comédie et des spectacles du prince de Conti*, et deux volumes de *Tragédies de Robert Garnier*. Un troisième volume, consacré à Garnier, donnera les variantes de toutes les éditions qui précédèrent celle de 1585, réimprimée par M. Foerster et un glossaire. Nous attendrons ce troisième volume pour parler plus longuement de cette publication intéressante à tant d'égards.

1. Heilbronn. Verlag von Gebr. Henninger, 1881-1882.

E. Jaeglé.

BELGIQUE

Bruxelles, 6 décembre 1882.

Il me faut remonter à quatre mois en arrière pour renouer le fil de mes correspondances. Pendant ce temps, les livres se sont lentement accumulés devant moi; mais, en Belgique, l'encombrement n'est jamais à craindre, et je vais rétablir sans difficulté ma comptabilité.

Le nom de M. Émile Leclercq n'a guère dépassé la frontière, et on peut le regretter: critique d'art et romancier, son œuvre méritait d'attirer une attention plus générale. Il a beaucoup produit, et pendant longtemps il a été, dans notre pays, la personnification d'un certain esprit littéraire composé de bon sens et d'observation, plus que de finesse et d'intuition. Ses romans, bien conçus, s'apparentent par le tour de l'analyse et les particularités du sujet, à l'ancienne école réaliste, à celle qui, en France, comptait à sa tête Champfleury et Duranty. Le peuple et la bourgeoisie surtout lui ont fourni matière à d'intéressantes études, d'une vérité un peu courte, sans grandeur dans les caractères, mais conduites avec habileté. C'est un analyste patient et subtil, qui a su mettre dans ses livres toutes les qualités moyennes de l'art d'écrire et ne s'est pas élevé à la haute conception de l'humanité. Son œuvre est, du reste, parfaitement égale à elle-même : vous n'y rencontrerez ni variations ni vicissitudes; d'un bout à l'autre d'une carrière déjà longue, il a pensé et écrit de la même manière, avec la même méthode calme, du même style gauche et lourd; et il ne paraît avoir connu ni les excitations de la jeunesse ni les ferments puissants de l'âge mûr. Sa littérature a des pieds de plomb qui lui permettent de marcher d'un pas régulier, sans broncher, mais s'opposent absolument à tout élan vers une perfection quelconque.

Récemment, dans un livre qui n'est pas meilleur que les autres, mais qui a une égale somme de qualités honnêtes, *les Scrupules de Bernus*, il se montrait si bien l'écrivain qu'il avait été dans ses premiers romans que le temps ne semblait point avoir marché pour lui. Et je comparerais volontiers son esprit à une mécanique bien outillée, dont les rouages fonctionnent mathématiquement, sans qu'on ait à en redouter l'accélération ou le ralentissement.

M. Leclercq ne se départ point, en effet, de certains procédés d'observation exacte, au moyen desquels il établit nettement la charpente de ses personnages ; il a la faculté que possèdent certains peintres de formuler avec science les dessous de la vie ; mais la vie elle-même, le flottement et la mobilité de l'âme, les bouillons du sang, la variabilité de l'homme moderne, lui ont échappé. Là commence d'ailleurs le travail supérieur de l'artiste : c'est avec des colorations chaudes et fines, avec des lumières molles ou appuyées, avec des mots qui sont comme les touches sur une toile, que le poète, le peintre et le musicien, confondus dans une personnalité d'écrivain, évoquent la sensation fuyante de la vie et font passer dans le sujet le frisson profond des réalités.

Or ces dons ont été surtout refusés à M. Leclercq : il n'a ni la sensibilité qui communique à la phrase la vibration, ni la pénétration qui va chercher au fond du personnage la palpitation sourde de l'être et l'amène à fleur de peau. Comme la majeure partie de ses compatriotes, il est fermé à la notion de la belle langue, raffinée et souple, et son idiome se resserre parcimonieusement dans un petit nombre de vocables ternes, agencés avec une correction banale. C'est à cette absence d'expansion littéraire que j'attribue, pour ma part, le silence qui s'est fait à l'étranger autour d'un littérateur laborieux, dont l'œuvre se recommande par une certaine gravité recueillie.

M. Émile Leclercq est actuellement inspecteur

à la direction des beaux-arts, et ses précédents travaux de critique le désignaient naturellement à ces fonctions. Pendant plusieurs années, il a suivi très attentivement dans un journal de Bruxelles, *la Chronique*, les manifestations de l'art contemporain. Ses articles, signés du pseudonyme de Jacques témoignaient d'une rare indépendance d'idées en même temps que d'une connaissance sérieuse de la technique. On n'ignorait pas, d'ailleurs, que l'écrivain s'était longuement exercé à la peinture, sans y avoir trouvé toutefois de succès décisif; mais il n'en tirait point vanité et bien au contraire se raillait avec un plaisir malicieux d'avoir peint des tableaux en amateur.

Plus d'une de ces brèves études, improvisées sous l'impression directe des expositions, fit saigner l'irritable vanité des artistes; l'auteur y apportait un ton de franchise bourrue qui ne s'inquiétait pas des froissements et dans sa crudité verte, montrait la foi robuste d'un convaincu.

Cette même solidité dans la critique s'est rencontrée depuis dans trois livres de M. Leclercq, *l'Art et les Artistes*, *Caractères de l'école française moderne de peinture* et *l'Art est rationel,* récemment paru à la librairie de *l'Office de publicité*.

Sous ce dernier titre, l'écrivain a réuni quatre études sans liens apparents, mais dérivées également d'un même principe général, à savoir que « l'art n'est pas une superfétation et un luxe, mais une loi d'urgence, et que l'esprit de l'art, comme l'esprit de la philosophie, est dû à des influences auxquelles *on* obéit parce qu'elles sont irrésistibles ». Un chapitre est consacré à l'architecture, un autre à la sculpture, le troisième à la peinture et le quatrième à la littérature. Cette disposition rendait plus commode le travail, mais n'a peut-être pas suffisamment permis d'établir l'accord qui règne entre les diverses applications de l'esprit humain, dans le domaine de l'art. Il eût été intéressant de suivre, à travers une sorte de tableau d'ensemble, la permanence de la loi à laquelle se rapporte isolément chacune des manifestations qui font l'objet du livre. On aurait eu de cette façon un développement complet de la thèse résumée dans le titre, au lieu de fragments morcelés qui, par moments, ont l'air de se contredire.

Certes, M. Leclercq possède son sujet; et c'est presque une histoire de l'art qu'il nous refait à grands traits, en journaliste plutôt qu'en historien. Mais la part des suggestions personnelles paraît un peu restreinte parmi cette accumulation de renseignements puisés chez les historiographes. Il semble, au surplus, difficile de recommencer un travail de ce genre quand on n'y apporte pas soit une conception générale différente, soit des aperçus nouveaux dont l'ingéniosité éclaire d'une lumière inattendue des idées trop universellement acceptées pour être aussi longuement défendues aujourd'hui.

Or ce qui manque le plus au livre de M. Leclereq, c'est la nouveauté du point de vue, la faculté de s'élever par-dessus les banalités de l'érudition, le don de résumer en une forte synthèse le caractère des groupes d'artistes qui ont fini par constituer des écoles. Rien n'est plus éloigné non plus de la grande clarté qui fait tout sentir d'une fois que l'espèce de style incolore et morne, délayé en d'interminables pages, par lequel il cherche à nous initier aux formules de la vérité en art. Les trois cents pages de l'ouvrage pourraient être avantageusement réduites de moitié, et peut-être alors, sous cette forme plus brève, offriraient-elles la trame serrée qui leur fait défaut aujourd'hui.

Je n'ajouterai qu'un mot; ce sera à propos de l'étude sur la littérature. L'auteur n'y épargne pas les vérités aux naturalistes; avec une complaisance qui sied mal à sa sérénité habituelle, il ressasse contre eux les vieilles épithètes, éternisant ainsi de vaines querelles de mots; même il s'enfièvre, lui, l'esprit calme, et l'on perçoit comme un fond de rancune dans l'âpreté de ses traits. Je n'y aurais vu, quant à moi, que l'expression d'un goût sévère si, assez perfidement, M. Leclercq ne confondait avec l'ensemble des écrivains attachés à l'expression du vrai quelques personnalités isolées, pour qui le naturalisme n'a été que l'exploitation des maux honteux de l'humanité. Tout au plus, à ceux-là, pourrait-on appliquer la dénomination de réalistes, dans le sens d'une basse et grossière notation de la réalité. Mais les autres, ceux qui ont employé une âme virile à déchiffrer l'énigme humaine, se rattachent bien à cette grande école de la nature, pour qui les réalités immédiates ne sont que l'incitation à d'infinies conjectures et comme la matière première indispensable aux transfigurations définitives.

Presque en même temps qu'apparaissait le livre de M. Émile Leclercq, un tout jeune écrivain, avocat au barreau de Bruxelles, M. Fernand Gueymard, publiait une volumineuse relation de voyage, sous ce titre : *Au pays du Kirschwasser*. (Office de publicité.) Peut-être n'ai-je plus toute la liberté désirable pour parler de ce livre : l'auteur, en effet, m'a demandé une préface, et je suis un peu lié, pour la lui avoir accordée. Comment n'être pas sensible d'ailleurs à l'effort d'un débutant qui, pour son coup d'essai, noircit de sa prose six cents pages! Mais cette extraordinaire abondance n'a pas seule prévalu dans l'accueil que j'ai fait à sa demande : il m'a paru qu'il avait trop de style pour n'avoir pas un jour juste le style qu'il

faut, et, en attendant, j'ai parlé de tout ce qu'il y avait dans son livre, et le moins possible de son livre même. Et je ne veux pas me déjuger en en disant plus aujourd'hui dans une correspondance où j'espère pouvoir bientôt reparler plus librement de lui.

Aussi bien je suis pressé d'arriver aux publications d'un maître éditeur, Henry Kistemaeckers. Ce n'est point faire de lui un éloge exagéré que de le mettre sur le même rang que les meilleurs artistes du livre; il a le goût des belles éditions et, dédaigneux des sentiers battus, met à les façonner de rares initiatives. Le mérite en Belgique était d'autant plus grand qu'il a eu presque tout à improviser, et vraiment on peut dire qu'il a formé ses imprimeurs, les disciplinant à un soin plus scrupuleux. Ce n'est pas, en effet, par une élégance bien raffinée que brille la typographie belge : à part quelques maisons ralliées aux modes modernes — votre ancien correspondant, M. Léon Degeorge, lors de son séjour à Bruxelles, n'avait pas peu contribué à transformer les patriarcales habitudes des imprimeries, — à part, dis-je, quelques maisons aux idées plus larges, la plupart perpétuent la tradition des caractères à têtes de clous; et tel livre, sorti des presses d'un de ces ateliers attardés, évoque toujours à mes yeux, je ne sais pourquoi, l'image de vieux petits hommes à barbe de bouc, de grosses besicles sur le nez, travaillant, avec de lents mouvements d'automates, au fond de petites chambres moisies. Or l'entreprise de M. Kistemaeckers a jeté l'air et la vie dans ces atmosphères surannées : avec lui, les caractères pimpants, les fins ornements, les impressions en couleur ont été remis en honneur; et peut-être ne faudra-t-il point longtemps pour qu'il fasse école.

Sa dernière fournée de livres a le joli air qu'il a mis à ses meilleures publications. Il y a notamment un pur bijou, où l'auteur et lui se sont célés sous le manteau, mais qui, aux grâces de la forme et au piquant du fond, trahit dès l'abord la malicieuse entente de l'éditeur bruxellois et d'un mordant poète du cru, fort entendu aux rimes de joie. Ce n'est qu'une plaquette, trente pages et treize sonnets — d'où le titre : *les Treize Sonnets du doigt dedans*, par M. de la Braguette, à Domrémy la Pucelle. — Mais le tout, édition et pièccettes, du ton le plus coquet, avec des fleurons en couleur enguirlandant les fleurs sanguinolentes et délicieusement vénéneuses du texte. Ce n'est là toutefois qu'un hors-d'œuvre et, si vous voulez, une fantaisie de poète en goguette, à laquelle s'est associé un caprice de libraire. Les vrais bibliophiles, ceux qui recherchent la rareté du livre et ne la trouvent pas aux poivres rouges des ouvrages licencieux, iront de préférence à la correcte et délicieuse édition des *Soupers de Daphné*, réimprimée d'après les éditions originales, avec un avant-propos et des notes d'un érudit breton, M. Olivier de Gourcuff. L'auteur de ce badinage galant était Breton comme lui, et l'on comprend le soin pieux avec lequel le biographe s'est efforcé, dans sa substantielle notice, de reconstituer une physionomie effacée, en laquelle il avait à faire valoir un compatriote, honnête et lettré. Pour lettré, il l'était, ce Meusnier de Queslon, et de la plus fine eau, encore que Nodier seul l'ait consacré par une page dans *le Bulletin du bibliophile*, de Techener (année 1834, t. Ier). Il collabora à la *Gazette de France*, au *Mercure*, au *Journal encyclopédique* et à *l'Avant-Coureur*, « gaspilla, dans l'aride besogne du compilateur, les finesses de son esprit, et mourut bibliothécaire du fastueux Beaujon, laissant derrière lui tout un petit musée secret d'œuvres charmantes.

Nodier a jugé d'un joli mot les *Soupers* : « C'est, dit-il, un véritable *Festin de Trimalcion*, accommodé à nos mœurs et qui se ressent de l'urbanité de bonne compagnie et de la politesse des cours. » Les figures du temps y défilent sous des noms antiques, dans une agape déboutonnée de courtisanes et de viveurs, et l'annotateur, à mesure qu'elles se produisent, les épingle dans ses notes, montrant le visage vrai sous la grimace du masque et recomposant en historien toute cette chronique scandaleuse, d'un débraillé qui ne descend pourtant jamais à l'ordure. Point de gros mots, mais des sous-entendus; une décence préside, sinon à l'orgie, du moins au récit qu'en fait le malicieux auteur; et la lecture s'achève dans une gaieté douce, sous l'impression d'un style monotone et clairet, où le vice garde une discrète mesure.

Les Soupers sont suivis d'un extrait des *Dortoirs de Lacédémone* et de *Psaphion, ou la courtisane de Smyrne*, et ici encore, sous les apparences d'une fiction aimable, c'est la réalité des mœurs faciles du XVIIIe siècle qui s'aperçoit, gentiment notée, sans rien qui sente trop la satire. La satire! le bon auteur n'y pensait pas, et l'on devine, bien au contraire, qu'il a pour la corruption en fleur dont il s'est fait le peintre, d'intimes complaisances.

La réimpression de M. Kistemaeckers, avec les en-têtes fleuris et les culs nus des culs-de-lampe, repris des éditions originales, va rendre au vieux Queslon un lustre mérité. Et pour mieux allécher le bibliophile, M. Armand Lynen, l'expérimenté artiste, a crayonné pour l'édition trois planches, d'un caprice carnavalesque où tordionnent de grandes académies de femmes.

C'est encore lui, du reste, dont la plaisante ima-

gination fleurit de vignettes peu sévères les marges d'un autre recueil du fin libraire, tout humide encore d'encre fraîche et qui, réimprimé, comme je vous l'annonçais dans ma dernière correspondance, sur l'édition du « Café du Caveau », nous restitue en leur plaisante mine ces bonnes filles juponnées de court, *les Muses du foyer de l'Opéra*. Le rire aux dents, lascives et provocantes, elles s'en donnent à cœur joie, les luronnes, dans les cent quinze folies de ce livre à coups de rire, qui sonne la malice française à chaque rime. Et, dans de claires échappées d'eaux et de prés, sous le frisson des saulaies, M. Lynen, en commentateur galant, nous les montre, par surplus, dans le joli dépoitraillé de leurs corsages, grappillant la vigne d'amour à pleines mains.

Certes, tout n'est pas or, dans ce tintin de joyeuses musiques; mais, pour un trait émoussé et pour çà et là des fêlures aux vers, combien qui émoustillent encore la gaieté! Elle revit en ces contes, la farce gauloise, chatouillant en nous la fibre égrillarde, après l'avoir chatouillée chez nos pères; et même aujourd'hui où le franc rire aboli tourne aux mièvres risettes, il n'est si morose esprit qui tienne devant ses gaillardises.

C'est pourquoi, si embéguiné de morale que soit ce temps, le libraire a bien fait de remettre au clair soleil les vieilles *Muses* oubliées, dans un bel exemplaire décoré comme un bréviaire de joie, avec des illustrations en couleurs tendres, qui par moments ont la douceur des arcs-en-ciel mourants. De toutes les coquettes éditions estampillées de sa griffe, celle-ci est à coup sûr la plus rare, par la jolie combinaison des impressions; et l'on a, en la feuilletant, comme la sensation d'un vieux livre rajeuni aux raffinements du goût moderne.

Mais le vieux neuf n'est pas l'unique spécialité de notre homme; et sa petite collection de bibliophile vient de s'augmenter de trois séries de nouvelles, signées Catulle Mendès, Guy de Maupassant et René Maizeroy.

C'est une histoire touchante que *le Crime du vieux Blas*, de M. Catulle Mendès, et n'étaient des tournures de phrases échevelées, réminiscences d'un romantisme outrancier, on n'aurait qu'à louer la forme non moins que le sentiment. Dans *Mademoiselle Fifi*, M. Guy de Maupassant raconte, de ce style franc qui lui est particulier, l'héroïque aventure d'une fille pendant l'occupation prussienne. Enfin *l'Amour qui saigne*, de M. Maizeroy, a le charme délicat et le maniérisme travaillé des plus jolis contes de ce fin boulevardier en qui l'esprit n'a pas gâté les poésies natives.

Mais le succès semble être allé surtout au livre d'un débutant, *le Calvaire d'Héloïse Pajadou*, dont l'éditeur a fait une jolie édition, avec trois eaux-fortes de MM. Coutry, Le Rat et Millius.

Ce calvaire, chaque jour gravi par la femme de Pajadou, a rencontré en M. Lucien Descaves un fidèle historiographe n'épargnant le détail d'aucune humiliation subie et se complaisant visiblement à toutes les basses turpitudes du mari débauché. Car Pajadou, le blanchisseur de linge, est une sorte d'ogre toujours en appétit de femmes. Tout le livre est plein de son stupre; et quand il s'est assouvi sur les grandes, il convoite les petites, finit par se ruer sur cette proie enfantine, Reine Carniche. L'étude est âpre, d'une réalité plate, qui laisse de l'écœurement, et l'on s'étonnerait presque qu'un si jeune homme — l'auteur n'aurait pas vingt ans — eût eu le sang-froid de la mener jusqu'au bout sans défaillance et sans révolte si l'on ne savait que chaque école a des procédés quasi mathématiques qu'il est aisé d'appliquer et qui finissent par s'employer comme une langue courante. Il fut un temps où, dès la rhétorique, les ronflements du langage romantique se répercutaient en échos dans le « discours français » des bons jeunes gens piocheurs. Et je crois m'apercevoir d'une pareille tendance à refléter aujourd'hui les crudités de l'argot naturaliste.

L'auteur du *Calvaire* n'a pas laissé se communiquer à son livre une parcelle de lui-même; son travail n'est pas la réflexion de cette science de la vie qui, chez les sensibles en apparence les plus détachés, laisse à chaque page le sang et les larmes, mais simplement la résultante d'un état de l'esprit déterminé par l'exclusif commerce avec une certaine littérature. Je n'y découvre pas en un mot la haute et douloureuse faculté d'observation, toute trempée de nature; celle que j'y vois est de seconde main, composée avec l'observation des autres. Que mieux eût valu, à la place de cette œuvre sage, symétrique, froidement correcte, le tourment et les inégalités d'un esprit qui se cherche!

Il est, pour les hommes de lettres, des dons mortels, j'entends cette prédisposition à faire fonctionner son cerveau comme une mécanique, qui se rencontre chez les studieux et les appliqués. Or M. Descaves en est là : son *Calvaire* a l'équilibre figé des ouvrages mécaniquement conçus: il n'a rien de la vibrante expansion des vraies œuvres d'art, jaillies du contact avec l'humanité même. Ce n'est point d'ailleurs que son livre ne dénote du talent; il en a, mais du pire, celui qui consiste dans la mémoire et de l'adresse. Et je le compare, son talent, à une souche de bois mort de laquelle je ne crois pas qu'il faille attendre jamais un bien puissant verdissement.

A la fin de ma dernière correspondance, je vous

parlais de l'extension de la Collection nationale des éditeurs Lebègue et Cie (Office de publicité). Le pays a toujours eu le goût de ces petites bibliothèques; et quand elles sont exploitées dans un sens pratique, elles sont assurées de réussir. Actuellement il n'y en a pas moins de trois. Je vous signalerai dans la collection nationale *l'Histoire d'une statue*, par M. Émile Leclercq, un joli récit wallon; *les Végétaux inférieurs*, par M. Louis Piré, un petit traité de science élémentaire très bien fait; trois volumes du professeur Moke, *les Gueux de mer;* puis encore *le Pays des fleurs*, par Montplaisir; *Promenade dans la lune*, par M. Hanot; *De Bruxelles à Karéma*, par M. A.-J. Wauters. La « Bibliothèque belge illustrée », de son côté, a publié successivement une suite de petits ouvrages didactiques parmi lesquels : *Un grand artiste*, par M. de Reul, *En Flânant*, par M. Retsoff, *Explorations d'un jeune naturaliste,* par M. Francotte. Enfin la Bibliothèque Gilon, la plus ancienne en date et dont les publications paraissent bi-mensuellement, s'est augmentée d'un certain nombre de livres dont voici les titres : *Un jeune poète à Paris*, par René Gange ; — *M. Thiers*, par Théodore Juste ; — *la Belgique et les garnisons de la frontière*, par Ch. Raehlenbeck ; — *Essai de poésie populaire*, par Ch. Povin et Félix Frenay ; — *Aventures en Flandre*, par E. Greyson ; — *les Jeudis de M. Toby*, par J. de Mauriac.

Tout cela ne constitue pas, à coup sûr, un mouvement de librairie bien important ni bien élevé; mais la vie littéraire, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de le constater à cette place, n'existe pas à proprement dire en Belgique. *La Bibliographie belge,* journal général de l'imprimerie, dont un libraire de Bruxelles, M. Boitte, a pris récemment l'initiative, est à cet égard intéressante à consulter. Presque tous les livres que vous y verrez annoncés sont théoriques. De loin en loin seulement paraît un volume purement littéraire à l'Office, chez Rosez, et plus généralement chez Kistemaeckers. Puis, comme après une grande dépense de forces, la librairie de nouveau retombe à son assoupissement.

Cependant un groupe actif et jeune s'est petit à petit formé pendant ces dix dernières années, et il ne serait pas impossible que, grâce à sa vaillance, il y eût d'ici à peu de temps, en Belgique, une école de vrais écrivains, affirmant ses tendances dans une forte expression littéraire. Ils sont là dix ou douze, en effet, qui, à un subtil maniement de la langue, joignent cette particulière éloquence qui ajoute à la rhétorique l'accent et l'esprit du terroir. On les a vus en partie à l'œuvre dans une juvénile revue, *la Jeune Belgique*, toute retentissante d'escarmouches d'avant-garde. Mais un champ de bataille plus vaste va les réunir. Un des leurs, esprit alerte et batailleur, M. Maurice Warlomont (Max Waller), a décidé de fonder un organe de combat sous le titre de *Revue moderne*.

Avec lui pour rédacteur en chef, on peut être sûr qu'il y aura des morts et des blessés; mais ses lieutenants n'ont pas la poigne moins solide, et je me souviens d'une effroyable volée de bois vert libéralement octroyée ces jours derniers par l'un d'eux, M. Albert Giraud, à un sénile et bilieux porte-perruque qui, à propos des jeunes, s'était hasardé à des propos malséants.

D'ailleurs, *la Revue moderne* va paraître, et d'ores et déjà nous connaissons la matière de sa première livraison. J'ajoute, pour montrer l'esprit qui l'anime, qu'elle s'est choisi pour parrains, en dehors du pays, Edmond de Goncourt et Léon Cladel, deux noms qui, rapprochés, ont une claire signification.

Mais un mouvement littéraire n'a vraiment son importance que si un éditeur convaincu y attache ses risques. Or un jeune éditeur s'est trouvé qui résolument va tenter la fortune avec ces nouveaux écrivains : c'est M. Hochsteyn, qui jusqu'à ce jour n'avait publié que des ouvrages de compilation dont il était l'auteur. Il imprimera successivement des romans de MM. Georges Eekhoud, Max Waller et Albert Giraud, un volume de vers de M. Émile Verhaeren, un volume de nouvelles de M. Théod. Hannon. Et moi qui connais leurs livres pour en avoir suivi de près la gestation, je ne crains pas d'avancer qu'ils seront la révélation de fiers tempéraments.

Je ne voudrais pas terminer cette correspondance sans vous signaler encore la continuation des livraisons du *Grand Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*, par M. Ad. Siret. La quatrième vient de paraître; elle va de la lettre L à la lettre R et comprend, entre autres notices intéressantes, celles que l'auteur consacre à Memling, Murillo, Massys, Metzu, les deux Ostade, Patenier, Poussin. On ne sait pas assez quel travail considérable a exigé la mise en ordre de tous les matériaux au moyen desquels l'auteur du dictionnaire a reconstitué la vie des peintres. Non seulement il y a élucidé les particularités biographiques, mais il y donne l'indication des principaux tableaux de chacun des peintres, avec la désignation des lieux où ces tableaux se trouvent et des prix auxquels ils ont été vendus pendant les trois derniers siècles. Deux éditions avaient déjà consacré l'ouvrage de M. Siret; celle qu'il nous donne aujourd'hui a été considérablement augmentée et peut être considérée comme définitive.

CAMILLE LEMONNIER.



Memorandum. — *Dictionnaire géographique européen* contenant la nomenclature des stations ou gares et haltes, bureaux postaux, télégraphiques situés sur le parcours de tous les chemins de fer de l'Europe continentale et insulaire d'après les documents officiels des administrations, par C.-L.-C. Hochsteyn, ex-fonctionnaire de la direction générale des chemins de fer et membre de la Société de géographie de Belgique. — Bruxelles, Lucien Hochsteyn.

Dictionnaire géographique belge contenant la nomenclature complète des communes et hameaux considérés au point de vue de tous les renseignements d'intérêt public d'après les documents officiels des administrations. — Par le même auteur. — Bruxelles, Lucien Hochstyen.

Les Appareils de projection de lumière électrique en usage dans les armées européennes. Emploi, histoire et description, par L. Weïssenbruch, lieutenant de génie. — Bruxelles, Muquardt.

Électro-métallurgie, ses diverses applications dans les arts et dans l'industrie, par Charles Alker. — Bruxelles, Muquardt.

Le livre de l'ange, poésie, par Othon Ribère. Bruxelles, librairie Rosez.

Les Contes joyeux de Boccace, réimpression de A. Boitte, Bruxelles. Ce livre est le premier d'une série annoncée, qui comprendra les chefs-d'œuvre de la littérature française.

C. L.

RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 2 décembre 1882.

La nouvelle loi sur la presse. — Les nouvelles de M. Garchine. — La mort de Chachckof. — La presse russe et le livre de M. Victor Tissot.

Le Livre étant la chronique de tous les événements qui se passent dans le monde littéraire ne peut rester indifférent à la situation déplorable qui est faite à la presse dans certains pays.

Je dirai même que si la solidarité était plus étroite entre tous ceux qui combattent avec l'arme que Gutenberg a mise dans nos mains, la presse européenne prendrait le deuil sur sa sœur de Russie qu'une nouvelle loi vient, sinon de tuer, du moins de museler au point d'étouffer sa voix pour un temps indéterminé.

Pourquoi la Société des gens de lettres, qui défend avec tant de sollicitude les droits de la propriété littéraire, ne prend-elle pas plus à cœur la liberté de la plume?

Au lieu de réclamer avec tant d'instances une rémunération pour des traductions de romanciers qui ont déjà touché plusieurs fois, dans leur pays et ailleurs, le prix de leur travail, pourquoi ne pas chercher les moyens de protéger toute une classe d'écrivains dont les œuvres sont supprimées sans aucune compensation?

Nous voudrions que le grand poète français, qui a déjà tant de fois pris la défense des opprimés en Russie, élevât encore une fois sa voix toute-puissante en faveur de la liberté de la pensée, cette source unique du progrès.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération nous donnerons le texte de la nouvelle loi sur la presse, telle qu'elle a été communiquée aux directeurs des journaux et revues russes.

1° Les rédactions des journaux quotidiens et hebdomadaires et des revues mensuelles, après avoir reçu trois avertissements, doivent présenter leurs épreuves au comité de censure, pas plus tard qu'à onze heures du soir la veille de la publication de la feuille.

Les censeurs ont le droit d'interdire la publication des feuilles périodiques sans *intenter procès* aux directeurs ni aux auteurs.

2° Les rédactions sont tenues de déclarer au ministre de l'intérieur les noms, prénoms et professions des auteurs dont ils publient les articles.

Une revue russe a dit en parlant de cette loi: Le texte en est si clair qu'il est inutile d'y ajouter aucun commentaire, le directeur d'un journal doit l'avoir sans cesse sous ses yeux, mais il importe aussi que le lecteur ne le perde point de vue.

C'est une manière habile de prévenir le lecteur que désormais les directeurs et leurs collaborateurs ne sont plus responsables de la fadeur de leurs journaux.

En effet, rien de plus froid ni de plus terne que la presse russe actuelle. Vous n'y trouverez que de nombreuses traductions: on y parle des Indes, de la Chine, de l'Amérique, de tout ce qu'on veut, sauf de ce qui est le plus cher au lecteur russe, de son pays.

Mais il n'y a pas de période si sombre qu'un rayon de soleil ne vienne à la dérobée percer l'obscurité.

Dans cette accalmie littéraire un recueil de nouvelles de M. Garchine nous a fait l'impression de ce rayon de soleil.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois dans nos correspondances de ce jeune nouvelliste plein de talent.

Un de ses récits, « Oublié sur le champ de bataille », a été traduit en français et dans d'autres langues et partout il a reçu le même accueil favorable. En France il a été reproduit plusieurs fois et nous l'avons lu dans *la Vie populaire*, *le Devoir*, *l'Unité nationale*, etc.

L'auteur débuta par cette nouvelle qui n'est qu'un cri, mais le cri d'un artiste contre les atrocités de la guerre.

Nous ne pouvons résister à la tentation de donner ici quelques fragments de cette intéressante narration.

C'est le blessé lui-même qui parle :

« Hier j'ai été blessé. Voilà un jour de passé, encore quelques autres s'écouleront et je mourrai. Qu'importe! non, il ne faut pas bouger. Il faut rester sans le moindre mouvement. Ah! comme je voudrais empêcher mon cerveau d'agir... mais comment! c'est impossible : des milliers de pensées me tourmentent. Cela ne va pas durer longtemps et finira bientôt... On insérera seulement deux ou trois lignes dans les journaux : Nos pertes sont insignifiantes : tant de blessés, tué un volontaire, *Ivanof*... Non, non, on ne me nommera même pas; on écrira tout simplement : mort un soldat, comme on dirait un chien. »

Et plus loin :

« Pourtant j'étais tourmenté par la soif, où pourrai-je trouver une goutte d'eau? Heureusement, je réfléchis que le Turc que j'ai tué doit en avoir un petit baril. Ma résolution est prise. Me voilà tâchant de m'approcher de lui... Je rampe, mes pieds s'accrochent à la terre, et chaque mouvement me cause des douleurs insupportables. Je pleure, je pousse des cris, mais je continue à me traîner. Enfin j'atteins mon but... voilà le baril. Oh! il est plus qu'à moitié plein. J'aurai assez d'eau jusqu'à la mort. O ma victime! tu me sauveras! Je commençais à déboucher le baril en m'appuyant sur un coude; mais tout à coup, perdant l'équilibre, je tombe, le visage sur la poitrine de mon sauveur. Le cadavre commençait à se décomposer et à sentir mauvais. »

Pendant quatre fois vingt-quatre heures, ce malheureux blessé oublié sur le champ de bataille endure un enfer de tourments, et ses impressions sont racontées avec une vérité si poignante que ce récit arrache les larmes. L'artiste gagne sa cause et le lecteur s'écrie avec lui :

Voilà la guerre! voilà son image!

Mais on me pardonnera encore une dernière citation :

« Je restais immobile, les yeux demi-fermés. Le vent changeait toujours. Il m'apportait tantôt de l'air frais et pur, tantôt de l'air empesté. Mon voisin est devenu un spectre. L'horreur m'a saisi lorsque j'ai voulu le regarder. Il n'avait plus de visage. Les chairs se sont détachées des os, et ces os me souriaient. Cet horrible sourire qui ne cessait jamais me faisait grand'peur, quoique auparavant j'eusse disséqué plusieurs têtes. Ce squelette en uniforme avec des boutons de métal me donnait le frisson....

« O ma mère! ma chère mère! tu t'arracheras tes cheveux blancs, tu frapperas ta tête contre les murs, tu maudiras le jour où tu m'as mis au monde, tu maudiras tous ceux qui ont inventé la guerre pour torturer l'humanité. »

Je me rappelle encore le jour où cette nouvelle parut pour la première fois, il y a cinq ans, les critiques ne voulaient pas croire qu'ils avaient affaire à un débutant. Pourtant l'auteur était un tout jeune homme et c'était son premier essai.

Il arrive souvent que le premier jet d'inspiration est le plus heureux; il n'en a pas été ainsi de M. Garchine, son talent s'est soutenu. Il est vrai qu'il n'a pas tenté une œuvre de longue haleine, il s'est contenté de nous donner une série de petites nouvelles; mais pas un de nos nouveaux littérateurs russes n'a su peindre comme lui la lutte entre l'instinct égoïste et l'instinct sociable, qui caractérise la vie de notre jeunesse russe d'aujourd'hui.

Pour préparer ses compatriotes aux périls qui les attendent et aux défaillances qui peuvent abattre les courages les plus indomptables, le jeune artiste a résumé la situation dans une allégorie pleine de charme :

« Un jeune palmier, Attaléa, fut mis dans une serre avec des barres de fer pour appui. Il se trouvait autour de lui beaucoup d'autres plantes qui se sentaient gênées dans leur essor, mais aucune ne souffrait autant que le palmier; né sous un ciel méridional toujours pur et clément, il s'était développé en liberté, se nourrissant d'air et de lumière à profusion. Attaléa n'avait pu oublier ses privilèges perdus et il prit la résolution de s'affranchir de ses entraves et de conquérir l'air libre. Il fit tous ses efforts pour briser de son front la voûte de la serre qui l'oppressait. Il réussit, les barres de fer se rompirent, les vitres volèrent en éclats avec grand bruit. Mais qu'en advint-il?

« C'était un triste et sombre jour d'automne,



il tombait une pluie fine mêlée de neige. Il parut à Attaléa que les nuages gris floconneux, que le vent chassait à ras de terre, allaient tomber sur sa tête. Les arbres étaient déjà dépouillés et semblaient des spectres hideux.

« Seuls les pins et les sapins gardaient leur parure verte, ils regardaient d'un air attristé le palmier et semblaient lui dire : Tu vas être gelé, tu ne sais pas ce que c'est que le froid, tu ne sais pas souffrir. Pourquoi as-tu quitté ta prison ? Et Attaléa comprit que tout était fini pour lui. Un moment il eut l'idée de rentrer dans la serre, mais la retraite n'était plus possible. Il dut subir les vents foids, sentir toutes les secousses des rafales et ne voir qu'un ciel morne, une nature désolée et la cour boueuse du jardin botanique en attendant que les hommes qui l'avaient enfermé dans sa prison de verre aient prononcé sur son sort. »

Eh bien, ces hommes ont tout simplement décidé de scier le palmier et de le jeter hors de la serre comme un objet de rebut.

L'auteur a plus ouvertement abordé sa thèse dans la nouvelle intitulée *les Artistes ;* il a posé cette question si souvent discutée de l'art envisagé comme ayant son but en soi-même ou pris comme moyen de réaliser un idéal social.

Le héros de M. Garchine est un jeune artiste nommé Riabinine, qui pense que mettre l'art au service de la tradition n'est pas consciencieux.

Un jour un de ses amis lui raconte qu'il a vu des ouvriers qui font de leur poitrine une enclume. Ce procédé est employé dans l'industrie pour fabriquer des rivets de chaudières.

« C'est un travail infernal, ajoutait son ami ; l'ouvrier s'assied dans la chaudière et tient le rivet avec des tenailles en appuyant la poitrine contre, de toutes ses forces. Un autre ouvrier, du dehors, tape sur le rivet avec un marteau. »

Riabinine voulut lui-même voir ce travail cruel et rapporta de ce spectacle des impressions qui déterminèrent toute sa carrière.

Tout d'abord il les consigna dans un admirable tableau qui représentait cet ouvrier à son douloureux travail.

Ce tableau eut un succès énorme, il fit sensation. Nul ne pouvait le voir sans être touché du sort de ce malheureux ouvrier, mais cette impression agit encore plus fortement sur le jeune peintre lui-même :

« Je suis devant mon tableau, disait-il, et je ne peux en détacher les yeux ; je ressens toutes les souffrances de cet être de ma création, par moment il me semble entendre les coups de marteau ; j'en deviendrai fou ! »

Il tomba malade, atteint d'une fièvre cérébrale, et quand il fut guéri l'artiste renonça à l'art et préféra servir le peuple comme un obscur instituteur.

Si je me suis longtemps arrêté sur les nouvelles de M. Garchine, c'est que ce jeune auteur est un de ceux qui doivent marquer et qu'il est toujours intéressant de suivre les débuts d'un talent sérieux. La Russie en a plus que jamais besoin, car ses trois grands romanciers touchent à la fin de leur longue et brillante carrière, et il est heureux que de nouvelles recrues soient prêtes à prendre leur place, car elles refléteront l'époque actuelle avec plus d'exactitude que leurs illustres devanciers ne peuvent le faire aujourd'hui.

Un rapprochement entre les débuts de M. Garchine et ceux de M. Tourguénief peut être intéressant.

Au moment où le célèbre romancier entrait en scène, la grande question qui se débattait alors était celle de l'émancipation des serfs, et M. Tourguénief s'en inspira pour nous donner cette œuvre humanitaire : *les Mémoires d'un chasseur russe.*

Aujourd'hui le serf est proclamé libre, mais une autre question non moins palpitante se pose : c'est la lutte entre l'individualisme égoïste et les grands principes de la fraternité.

Nous avons vu que M. Garchine s'en est fait l'apôtre habile et puissant.

Si j'ai rendu hommage à un talent naissant, il est aussi de mon devoir de rappeler un littérateur de combat, qui vient de mourir à l'âge de quarante ans à Novgorod.

Séraphime Chachckof, collabora dans plusieurs revues comme *le Dielo*, *la Nédielia*, etc., et a su y exposer avec talent les idées les plus éclairées. En même temps il publiait plusieurs ouvrages dont les titres seuls indiquent la portée : *les Destinées historiques de la femme*, *l'Infanticide et la Prostitution*, *Histoire de la femme en Russie*, etc., etc.

Chose digne d'être relevée, cet écrivain était cloué depuis plusieurs années par la paralysie, et tous ses livres ont été écrits par sa femme sous sa dictée.

Je voudrais pouvoir m'étendre plus longuement sur l'impression qu'a faite sur la presse russe le livre de M. Victor Tissot, *la Russie et les Russes*, mais la place me manque. Je me contenterai de dire qu'elle est peu favorable à l'auteur, et qu'elle a confirmé cette opinion, souvent émise par la presse étrangère, que les Français parlent très légèrement des nations voisines et, suivant l'expression d'un de nos critiques, « les étudient en dansant ».

Cette opinion est d'autant plus regrettable qu'elle est injuste.

Au contraire, je ne connais dans aucune littéra-

ture des études sur la Russie qui puissent être comparées à celles de MM. Leroy-Baulieu, Élisée Reclus et Rambaud.

Malheureusement ces travaux consciencieux ne sont pas à la portée des petites bourses et ne sont connus à l'étranger que de quelques lettrés; les ouvrages plus populaires de M. Victor Tissot, grâce à leur prix réduit et à la réclame que leur fait la presse quotidienne, sont répandus partout, et nous voyons quel en est le résultat.

M. A.

SUISSE

Genève, le 5 décembre.

J'aurais voulu pouvoir vous parler dans cette lettre d'un certain nombre de livres dont l'impression s'achève en ce moment; il me sera du moins permis de les annoncer aujourd'hui.

Le premier est un ouvrage posthume dû à la plume d'un homme dont la mort prématurée a laissé ici de vifs regrets. Je veux parler de M. Henri-Frédéric Amiel, pendant de longues années professeur de philosophie à l'Académie (aujourd'hui Université) de Genève, où il avait succédé à M. Ernest Naville, membre correspondant de l'Institut.

Ses amis, déférant du reste au désir qu'il en avait exprimé dans son testament, ont décidé d'ériger à sa mémoire le seul monument que puisse ambitionner un homme de lettres, un penseur : ils vont publier un choix de ses différentes œuvres. Amiel — ainsi que j'ai eu déjà l'occasion de vous le dire dans un article nécrologique — n'était guère connu au milieu de nous que comme poète, parce qu'il n'avait, sauf quelques petits écrits de circonstance, jamais publié que des vers. Mais ceux qui le connaissaient de près savaient de quelles riches qualités littéraires il était doué, et c'est sans surprise qu'ils ont rencontré au milieu de ses papiers une abondante moisson d'inédit. C'est par là que va être inaugurée la publication des œuvres choisies de notre regretté concitoyen. Disons tout de suite que cette publication sera faite surtout par les soins de M. le professeur Joseph Horaung, l'un de nos juristes les plus distingués et des amis intimes d'Amiel. Le premier volume, qui aura vu le jour (à la librairie Sandoz) lorsque ces lignes paraîtront dans *le Livre,* portera ce titre : *Fragments d'un journal intime.* Le journal d'où ces pages sont tirées a été continué pendant une très longue période; les éditeurs se sont appliqués à en détacher les portions qui pouvaient le mieux s'isoler du reste et que recommandaient leurs qualités de fond et de forme. Ils ont été assez heureux pour obtenir de M. Edmond Scherer qui, pendant son séjour à Genève, avait noué avec Amiel des relations dont la mort seule a interrompu le cours, une préface pour ce premier volume; c'est un morceau assez long et qui servira dignement de passeport à une œuvre faite pour plaire à tous les esprits délicats. Je crois pouvoir sans témérité m'engager d'avance pour elle.

On connaît, quand on a lu Rousseau et l'histoire de sa vie, le nom de Jacob Vernes, un pasteur de l'Église de Genève dont l'illustre et infortuné auteur de l'*Émile,* si défiant, si soupçonneux à l'endroit de l'amitié, sut apprécier à sa juste valeur l'affection et le dévouement, dans un temps où il y avait un certain courage à en faire preuve vis-à-vis de lui. Un petit-fils du correspondant de Rousseau, qui a hérité (ainsi que son frère, M. Vernes d'Arlandes, l'auteur de *Naples et les Napolitains*) sa bonne part du goût et des pures traditions littéraires soit de son aïeul, soit de son père, M. Vernes de Luze, lui aussi un excellent esprit, a mis à profit les loisirs de sa verte vieillesse pour nous raconter ses souvenirs du temps jadis. L'ouvrage qu'il nous annonce promet de vives jouissances à ses compatriotes auxquels il parlera de choses qui se sont passées chez eux, comme aussi au public de plus en plus étendu qui trouve un plaisir particulier à la lecture des mémoires. En effet, si je suis bien renseigné, il y aura dans les *Causeries d'un octogénaire genevois* (J. Carey, éditeur) nombre de pages d'un intérêt très général. Voici, du reste, sur cet ouvrage quelques détails que je crois pouvoir donner comme très exacts.

Quelques personnes ayant demandé à M. Vernes-Prescott de réimprimer son *Carnet de diacre* et sa *Collecte de l'ancien hôpital de Genève* qui ont déjà paru ailleurs, mais en les faisant précéder de ses souvenirs inédits de 1809 à 1826, il y a consenti d'autant plus volontiers que la plupart des « Souvenirs » ont été écrits en face de l'événement qu'ils rappellent, que dans nombre d'entre



eux l'intérêt historique se joint à un intérêt littéraire réel.

Le *Carnet de diacre* (nous appelons de ce nom les membres d'un comité d'assistance dans l'Église protestante de Genève) a été tenu pendant trente-deux ans. C'était un temps assez long pour connaître et observer bien des traits intéressants des mœurs genevoises et de l'homme tel qu'il est en tout pays.

A ces notes de diacre font suite des notes de voyage. M. Vernes prend plaisir à s'occuper des personnages qui ont laissé un nom sur son chemin, ou de ceux qui font présentement honneur au pays. C'est ainsi que dans les Grisons, en gravissant le majestueux *Stätzerhorn*, ou en suivant la gracieuse vallée de *Shallfick*, il a pris plaisir à se rappeler la carrière aventureuse de Jenatsch, dont le nom appartient à l'histoire, et la vie romanesque de l'aimable Angélica Kaufmann.

Le Roman à Versoix lui a donné l'occasion de faire connaître en la personne de l'abbé Mudry un prêtre des plus intéressants, un précurseur du Père Hyacinthe, homme presque grand sur un très petit théâtre, fort au-dessus de ses collègues et de ses supérieurs par son désir de voir la paix s'établir entre les différentes confessions, et par son ardent amour du progrès et de la diffusion des lumières. Ce qui ajoute à l'intérêt de cette figure, c'est qu'elle ne serait point étrangère à la conception du *Jocelyn* de Lamartine.

Mais vous parlez, dira-t-on à notre octogénaire, de choses bien anciennes en nous faisant aller à l'île de *Saint-Pierre,* au lac de Brienne en... 1820? C'est vrai, mais regrettera-t-on de le voir à Rolle prendre place à table avec des hommes tels que M. Châtelain, M. de Brenles, le peintre Arlaud, le comte Fédor Golowkin, le général La Harpe? Redouterait-on de faire une visite à Mme de Montolieu dans sa délicieuse maison des champs de Bussigny? Préférerait-on, arrivé devant les admirables panneaux de Mézery, ne pas causer avec M. de Constant d'Hermanches, le petit-fils du glorieux Orosmane du théâtre de Monrepos-Lausanne, dirigé par Voltaire? On ne voudrait pas voir Voltaire directeur, acteur et souffleur!... En continuant la route jusqu'à Yverdon, on surprendra au milieu de ses élèves l'illustre Pestalozzi, ce saint Vincent de Paul de l'éducation. A Colombier, on aimera à entendre parler de Mme de Charrière et de Benjamin Constant. Nous trouverons à l'île de Saint-Pierre, parce que nous y sommes en 1820, un témoin des promenades de Rousseau. Nous saurons, malgré M. Touanne, pourquoi il a quitté Motiers, et nous partagerons son bonheur de vivre dans cette habitation chérie.

Nous avons suivi dans le *Carnet du diacre* l'auteur allant visiter les pauvres; accompagnons-le maintenant dans la demeure des heureux de ce monde, de ceux qui sont assez favorisés pour pouvoir donner. L'opposition est forte, le contraste est frappant. Nous verrons si dans une *Collecte de l'ancien hôpital de Genève* l'auteur a su le faire ressortir en traits vifs et attachants.

Il a tâché de jeter de la variété dans son petit volume et d'être souvent sérieux sans paraître ennuyeux. Tel est le jugement que porte sur cet ouvrage un de mes amis dont l'opinion ne sera pas démentie par la critique — ou je serais bien trompé.

L'histoire de Genève au temps de Calvin nous fait connaître le nom de Germain Colladon, un juriste d'une grande portée d'esprit, réfugié français comme le grand réformateur, et qui fut l'un de ses amis et de ses associés les plus utiles dans sa grande entreprise religieuse. Un des descendants de ce Germain Colladon, Ésaïe, son petit-fils sauf erreur, fut professeur de philosophie à l'Académie de Genève à une époque riche en événements; pour concerner surtout Genève, les notes du *Journal d'Ésaïe Colladon* ne se relient pas moins à l'histoire de l'Europe. Elles embrassent en effet les années 1600 à 1605; nous y trouvons le récit d'une entrevue qui eut lieu à deux heures d'ici, en Savoie, entre Henri IV et des députés du gouvernement genevois; l'annexion du pays de Gex à la France et l'Escalade, ce hardi coup de main qui faillit en 1602 livrer notre ville au duc de Savoie, y sont aussi racontés d'une manière qui ne pourra manquer d'attirer l'attention, car nous avons là une relation bien informée et à certains égards originale. Ce journal encore inédit paraîtra sous peu à la librairie J. Jullien.

M. Théophile Dufour, élève de l'École des chartes et directeur des archives de Genève, fera précéder le texte d'une notice sur l'auteur. Ajoutons que le *Journal* sortira des ateliers de la maison J.-G. Fick, si avantageusement connue de tous les bibliophiles, et qu'il formera un volume in-8° carré, imprimé sur beau papier à la cuve.

Quelques mots maintenant sur un certain nombre de nouveautés en librairie.

Voici d'abord à la librairie Georg, à Genève, un livre d'un jeune docteur ès sciences et professeur à notre Université, M. Émile Yung : *le Sommeil normal et le sommeil pathologique*, *magnétisme animal*, *hypnotisme*, *névrose hystérique* (in-12). Ce petit volume est le développement d'un cours populaire fait, l'année dernière, par l'auteur devant le public de notre ville et fort

goûté — preuve en soient les controverses qu'il a soulevées dans les journaux.

A la même librairie un historien doublé d'un homme d'esprit, M. Ch. du Bois-Melly, nous donne la seconde édition de son piquant ouvrage *les Mœurs genevoises de 1700 à 1760* (in-12 carré).

Chez Jules Sandoz (Neuchâtel, Genève et Paris), M. Gustave Revilliod, connu surtout par ses jolies éditions de livres relatifs à l'histoire de Genève et imprimés chez J.-G. Fick, vient de faire paraître un premier volume de *Portraits et Croquis* dans lequel je signalerai une intéressante étude très documentaire sur le général Desaix.

M. Urbain Olivier, le romancier vaudois si aimé de notre public, vient de publier (Lausanne, chez G. Bridel, in-12), ce qui est chez lui de tradition, son volume de fin d'année. *Le voisin Horace* est, comme ses aînés, une histoire champêtre dans laquelle l'auteur semble avoir voulu commenter à son point de vue les deux vers d'Andrieux :

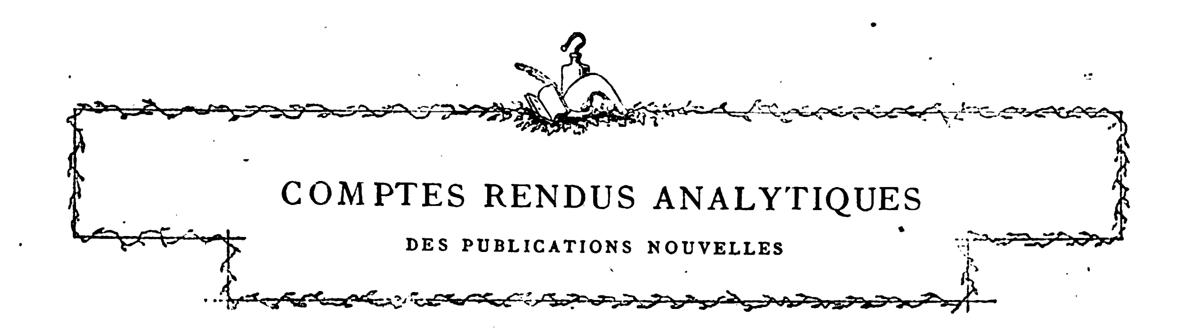
... Est-ce une loi sur notre pauvre terre
Que toujours deux voisins auront entre eux la guerre ?

Il y a là des guerres de voisinage, des litiges de propriété telles qu'on en peut voir dans le canton de Vaud... et ailleurs.

La librairie Imer, à Lausanne, prépare en ce moment une anthologie des poètes de la Suisse romande ; mais, en attendant la publication des *Chants du pays*, elle a déjà mis en vente pour nous faire prendre patience *Trois nouvelles* de Mmes de Chambrier, Franel et Guillermet, distinguées dans un récent concours littéraire ouvert par l'Institut national genevois.

LOUIS WUARIN.





COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DES PUBLICATIONS NOUVELLES

LIVRES D'ETRENNES POUR 1883

A part huit ou dix ouvrages de grand luxe, l'ensemble de production de la librairie française ne nous paraît peut-être pas, cette année, atteindre à la hauteur des publications offertes au public en janvier 1882. On sent comme un temps d'accalmie, et les diverses maisons d'éditions parisiennes vivent un peu sur leurs fonds sans se mettre en grands frais de nouveautés. Il faut cependant constater généralement de louables tendances vers les procédés récents et les découvertes pratiques de la typographie et de la taille-douce, et une fiévreuse émulation que l'on a pu remarquer lors de la dernière exposition des Arts décoratifs. La typographie en couleur par le *Gillotage*, et les bois gravés, l'héliogravure en creux, les tirages en différents tons, tous les procédés, toutes les inventions qui paraissent tendre à sortir le livre de la routine et à le placer dans de réelles conditions d'élégance et de coquetterie extérieure sont absolument en faveur à l'heure actuelle. Les temps sont proches où les livres d'étrennes seront les véritables joyaux de bon goût, où les dorures éclatantes, les couleurs heurtées, les brutales décorations voyantes, seront détrônées à jamais pour faire place à de plus délicates fantaisies qui introduiront peu à peu le vrai goût dans le monde de l'enfance et dans toutes les classes de la société.

Nous allons, selon notre habitude à pareille date, pénétrer avec nos lecteurs dans toutes les officines de la librairie parisienne et passer en revue ces légions de livres d'étrennes que les années accumulent et qui reviennent souvent avec des faux airs de nouveaux venus, semblables à ces soldats de l'ancien cirque qui figuraient à la fois parmi les troupes en déroute pour apparaître peu après au milieu des fraîches réserves qui vont remporter la victoire.

Librairie Hachette et Cie.—La maison Hachette et Cie reste et restera longtemps la première librairie européenne; son catalogue suffirait presque à satisfaire à tous les besoins littéraires de la France, si l'imagination, c'est-à-dire le roman, y figurait avec autant de profusion que les ouvrages d'histoire, de géographie, de voyages et d'art; avec autant de poids que les publications pour la jeunesse, les dictionnaires et les encyclopédies diverses.

Cette année, parmi les grandes publications illustrées de cette librairie capitale, l'une d'elles est hors de pair, non seulement par l'intérêt palpitant des récits aventureux qu'elle récèle et le caractère de triste actualité qu'elle revêt, mais aussi par la beauté magistrale du format, la splendeur de l'impression et la parfaite exécution d'admirables gravures sur bois, tirées sur papier vélin avec un soin capable de rendre jaloux les imprimeurs du Royaume-Uni passés maîtres dans cet art. Nous voulons parler des *Voyages dans l'Amérique du Sud* du docteur J. Crevaux. Magnifique volume in-4° illustré de 252 gravures sur bois. (Prix 50 fr.)

On se souvient de la mort dramatique de l'infortuné et intrépide docteur-voyageur tombé avec ses compagnons sous les coups des Indiens Tobas, fin avril 1882. On a réuni dans ce volume tous les journaux de voyage du docteur Jules Crevaux, déjà publiés dans *le Tour du Monde*. L'impression allait en être terminée, — nous raconte l'éditeur, — lorsqu'on apprit en Europe la mort tragique de l'explorateur. Le complément nécessaire à cet important ouvrage ainsi que la notice biographique du docteur Crevaux sont dus à M. E. Le Janne, le compagnon de son troisième voyage. Après la notice et les dernières lettres du docteur Crevaux, l'ouvrage se divise en quatre grands livres subdivisés eux-mêmes en chapitres. Voici d'abord le *Voyage dans l'intérieur des Guyanes*, exploration du Maroni et du Yari (1876-1877). Puis *De Cayenne aux Andes*, 1878-1879. Explorations de l'Oyapock et du Parou, de l'Iça et du Yapura. —La troisième partie (1880-1881) est consacrée à la *Nouvelle-Grenade et au Venezuela* et le quatrième et dernier livre, le dernier voyage, hélas! — 1881 — comprend l'excursion du docteur Crevaux chez les Guaraounot et a été écrit d'après les notes communiquées par M. E. Le Janne.

Nous avons lu tous ces voyages avec un plaisir extrême; ils sont passionnants comme des romans d'aventures et instructifs comme les meilleurs ouvrages d'Élisée Reclus. C'est un admirable livre en tous points, sur lequel nous voudrions pouvoir nous étendre avec tous les éloges et tous les souvenirs qui sont au bout de notre plume. Robinson est bien dépassé et le bon nègre *Apatou* met dans les lointains du rêve

la figure de convention de *Vendredi*. Cet ouvrage : *Voyages du docteur Crevaux dans l'Amérique du Sud* restera certainement parmi les plus beaux livres et les meilleurs publiés en France en ce siècle, qui aura vu cependant tant de belles œuvres se produire.

Constantinople, de Edmondo de Amicis, traduit de l'italien par Mme J. Colomb et illustré de 183 reproductions de dessins pris sur nature (1 vol. in-8°, prix : 15 fr.), est encore un volume qui fait grand honneur à la maison Hachette et qui est le digne pendant du *Maroc* du même auteur, publié l'an dernier à la même époque. M. Edmondo de Amicis compte de nombreux admirateurs en France; soit qu'il peigne la Hollande, soit l'Italie, soit l'Orient, c'est un voyageur qui sait voir, observer les mœurs et conter avec une clarté pleine de charme. On aime à voir en sa compagnie Stamboul, Galata, le grand champ des morts, les grands bazars, la vie à Constantinople, les théâtres, Sainte-Sophie, le vieux sérail, les mosquées, le musée des Janissaires; on aime à goûter la cuisine orientale, à soulever les voiles des femmes turques, à apprendre quelques nouvelles notions sur la religion de Mahomet et le Ramazan, à pénétrer un peu partout et à écouter les remarques spirituelles du délicieux conteur. Ce livre est bien illustré; mais les procédés de reproduction sont peut-être quelque peu défectueux. Après les beaux *bois* splendides des *Voyages du docteur Crevaux*, les procédés sur zinc paraissent gris et embrouillés; la justification du texte est aussi un peu large et ne laisse pas assez d'ampleur aux marges, la page de texte apparaît ici *trop carrée*. Ces critiques faites, comme une ombre aux jolis tableaux de Constantinople, annonçons le tome VIII de la *Nouvelle Géographie universelle*, par Élisée Reclus (un vol. gr. in-8°, prix : 30 francs). Ce fort volume est entièrement consacré à l'Inde et à l'Indo-Chine. Il contient 7 cartes en couleur tirées à part et 203 cartes dans le texte, ainsi que 84 vues et types gravés sur bois. Après une vue d'ensemble sur l'Inde et l'Indo-Chine, l'éminent auteur aborde en détail chaque contrée de ces deux pays. C'est un formidable et admirable travail qu'éclaircissent de superbes cartes dans le texte et hors texte. Un index alphabétique très clair aide puissamment aux recherches du lecteur. Ce livre est aussi bien imprimé par Lahure que ceux qui l'ont précédé, et ce n'est pas peu dire.

Avant d'aborder, à la même librairie, les livres d'éducation et de récréation et tous les ouvrages pour la jeunesse, nous devons mentionner un livre entièrement d'étrennes, dont le haut luxe et l'incontestable valeur mériteront les suffrages des érudits et gens du monde. *Les Chroniqueurs de l'histoire de France depuis les origines jusqu'au* XVIe *siècle* sont une suite en quelque sorte au très bel et très estimable ouvrage publié l'an dernier par Mme de Witt, née Guizot : *les Chroniques de Jean Froissart*. Le texte des *Chroniqueurs de l'histoire de France* a été abrégé, coordonné et traduit par Mme de Witt. La première série que voici comprend les chroniqueurs, *de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr;* l'ouvrage contient onze planches en chromolithographie, quarante-sept grandes compositions tirées en noir et 267 gravures d'après les monuments et les manuscrits de l'époque. (1 vol. grand in-8° de 795 pages, prix : 32 francs.) On ne saurait trop applaudir à de telles publications, lorsqu'on songe combien sont peu nombreux les lecteurs qui connaissent même superficiellement les monuments de notre ancienne histoire. Il n'y a que chez les chroniqueurs les plus anciens que l'on retrouve cette vivacité d'impression et d'expression, cette vie palpitante et féconde qui n'ont jamais fait défaut à notre patrie. Mme de Witt, avec une délicatesse de femme érudite qui sait offrir des roses en évitant de laisser prendre les épines, a dégagé le langage de ces anciennes chroniques des longueurs et digressions qui fatigueraient et égareraient les lecteurs d'aujourd'hui. Ce premier volume, qui ouvre une série fructueuse et intéressante, débute par les Mérovingiens et se termine à la fin de la première croisade, embrassant ainsi les origines de notre histoire nationale. Deux volumes suivront, qui nous conduiront à Philippe de Comines et nous permettront ainsi de revenir sur cette belle entreprise. Les chromolithographies et les gravures hors texte et dans le texte de cet ouvrage sont des chefs-d'œuvre d'exécution et de fini et rivalisent avec le *Froissart* qui émerveilla lors de son apparition les connaisseurs et les hommes « du métier » en France et à l'étranger.

Un ouvrage curieux à recommander, bien que dans nos prochains Comptes rendus analytiques du mois nous comptions lui donner large hospitalité, est le *Voyage en Arabie* de lady Anne Blunt, traduit par L. Derôme (1 vol. in-8°, prix : 10 francs).

Le *Journal de la Jeunesse*, journal hebdomadaire illustré, forme, de même que chaque année, deux semestres ou deux jolis volumes brochés (prix : 20 fr.). C'est la dixième année qui est en vente et l'on trouve toujours un nouveau plaisir à parcourir ces deux tomes, où la variété et l'intérêt des articles se mêlent au charme des gravures. Cette fois-ci, les éditeurs se sont mis en frais de gravures en couleur par la chromotypographie et ils ont produit des œuvres charmantes qui apportent un nouvel éclat à ce *Journal de la Jeunesse* que les grandes personnes se plaisent tant souvent à garder pour elles.

La couleur et les procédés de chromotypographie sont, du reste, à l'ordre du jour et la maison Hachette — il faut le reconnaître — a été la première à vulgariser en France les ouvrages de ce genre imprimés en Angleterre. Après les ouvrages de Kate Greenaway, *la Lanterne magique*, le *Petit livre des souvenirs* et autres charmants recueils primitivement édités par Routledge de Londres, les intelligents éditeurs nous donnent un magnifique album grand in-4° oblong; ce sont les *Scènes humoristiques de Caldecott* (prix : 10 francs). Ces gravures et ces scènes, empruntées au *Graphic*, ont obtenu en Angleterre un succès qu'on ne saurait se figurer et qui se retrouvera, il faut l'espérer, en France. Mais la maison Hachette a tenu, à côté de ces importations en couleurs, à publier un livre chromogravé entièrement français; de là, cet ingénieux album : *la Diligence de Ploërmel*, in-4° de

7 planches en couleur et de gravures en noir (prix : 6 francs), dont Courboin a dessiné les très remarquables compositions sur un texte plaisant de Quatrelles. Cet essai, fait par Lahure, est entièrement dissemblable de la manière anglaise; il est réussi au possible, et nous croyons à l'avenir de la chromotypographie française qui apparaîtra bientôt — peut-être comme une orgie, il faut le craindre, — dans les vitrines de nos libraires. *La Diligence de Ploërmel* est une œuvre exquise d'invention et d'exécution.

Les ouvrages de la maison Hachette sont si variés et nombreux que nous risquerions d'y attarder peut-être outre mesure nos lecteurs. Après avoir fait mention d'un très curieux livre-album pour adultes, intitulé *Cent tableaux de science pittoresque*, par Albert Lévy (in-4°, 5 fr.), nous passerons rapidement en revue les diverses collections pour la jeunesse. Voici une collection in-8° illustrée (à 5 fr. le volume) qui comprend le *Tambour de Royal-Auvergne* par Rousselet, avec des dessins très fins de Poirson. *Denis le Tyran*, par Mme Colomb, jolies illustrations de Tofani. Le *Roman d'un Cancre*, par J. Girardin, avec gravures du même illustrateur. *Nos Alpes*, par Ch. Deslys, dessins de Jules David et Taylor, et enfin *les Mercenaires*, gravures d'après Fritel et Paul Sellier. Ces ouvrages, très intéressants à divers titres, sont délicieusement illustrés. Dans la *Bibliothèque des Merveilles*, quatre nouvelles publications : *les Bouffons*, par A. Gazeau; *l'Énergie morale*, par Zurcher et Margolle; les *Grands incendies*, par Maxime Petit; *la Matière et ses transformations*, par Delaveau. Dans la *Bibliothèque rose illustrée*, Mme Cazin vient de publier un *Drame dans la montagne*; Mme Z. Fleuriot: *Bouche en cœur;* André Gérard : *Petit-Rose*; Mlle de Martignat : *la Pupille du général;* Mme de Stolz : *Magali* et le capitaine Mayne-Reid : *la Chasse au Léviathan*. Une nouvelle collection de contes et récits, dans le format in-12 carré, vient de s'enrichir des *Petits récits,* nouvelles par Mme Duporteau; les *Aventures de Monsieur Baby,* ouvrage traduit de l'anglais de Mrs Molesworth, et de *Par monts et par vaux,* de l'infatigable et excellent écrivain Mme de Witt, née Guizot.

On voit que la librairie Hachette marche toujours en tête des éditeurs d'Europe par le nombre aussi bien que par la valeur des ouvrages publiés.

Librairie A. Quantin. — Cette importante librairie de grands ouvrages d'art et de bibliophile qui, créée depuis six ans à peine, est parvenue à constituer un catalogue qui ne comprend pas moins de cent cinquante publications diverses de haut luxe, ne donne guère que deux volumes proprement dits *d'Étrennes :* le *Jean Bologne*, par Abel Desjardins, et *l'Ombrelle, le Gant, le Manchon* de notre rédacteur en chef Octave Uzanne, ouvrage qui est le digne pendant de *l'Éventail,* précédemment paru.

Cependant, avant de tracer en quelques lignes la nature et l'originalité de ces deux livres si différents, il convient de jeter un coup d'œil sur les ouvrages précédemment édités par la maison A. Quantin, et parmi lesquels nos lecteurs trouveront assurément des élus à leur choix. Au milieu de la collection dite des *Grands maîtres de l'art,* voici *l'Œuvre complet de Rembrandt*, décrit et commenté par Charles Blanc; le *Van Dyck* de J.-J. Guiffrey; *Hans Holbein*, de Paul Mantz; *François Boucher* du même éminent critique d'art, hier directeur des beaux-arts; *l'Albert Durer* de Charles Ephrussi; *l'Eugène Fromentin*, de Louis Gonse, etc. ; puis, dans une autre manière, l'admirable édition par fascicules de *l'Art au dix-huitième siècle* d'Edmond et Jules de Goncourt, qui renferme les plus curieux spécimens en fac-similés des dessins originaux des grands et petits illustrateurs du siècle dernier. Des monographies de *J.-F. Millet, Hippolyte Bellangé, J.-B. Carpeaux,* trois superbes volumes grand in-8°, complètent en un sens cette collection des maîtres de l'art. A côté de ces remarquables ouvrages il faut citer cette colossale et magnifique publication : *la Renaissance en France,* par Léon Palustre, dont la huitième livraison, consacrée entièrement aux monuments de Paris, vient de paraître, et dont l'ensemble formera l'une des plus somptueuses monographies d'art éditées en ce siècle. Ne sont-ce pas encore des livres d'étrennes pour les érudits et curieux, que ces ouvrages qui ont pour titre : *l'Hôtel de Ville de Paris,* par Marius Vachon ; *le Cortège historique de Vienne, — les Monuments de l'art antique, — les Dessins de décoration, — la Joaillerie de la Renaissance, — le Musée du Louvre,* modèles d'art décoratif, — et tant d'autres excellents recueils que nos lecteurs pourront et devront consulter chez leurs libraires de province.

Nous ne parlerons que pour mémoire des *Petits conteurs du* XVIII*e siècle*, des *Documents sur les mœurs,* publiés par Octave Uzanne; des *Mémoires de Benvenuto Cellini*, du *Faust* de Gœthe, de la très recherchée petite collection antique et autres publications de bibliophiles, sur lesquelles nos abonnés sont renseignés utilement, lors de l'apparition de chaque ouvrage, dans nos comptes rendus critiques du mois. Mais nous insisterons plus particulièrement sur une entreprise qui offre les plus grands gages de succès, et qui rentrera pendant de longues années dans ce qu'on est convenu d'appeler les *Étrennes utiles*. Nous voulons désigner ici la « Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts », qui est publiée sous le patronage de l'administration des beaux-arts, et est destinée à répandre parmi les gens du monde et dans les études, sous une forme pratique, la connaissance des nombreuses branches de l'art. Cette bibliothèque comprendra des volumes généraux qui traiteront des principes de l'art, de ses formules, de la série des grandes règles qui s'adaptent à toutes les époques et à toutes les écoles. Tous les collaborateurs de cette encyclopédie, placés aux premiers rangs des écrivains autorisés et compétents, se pénétreront du même esprit de méthode et de clarté, et poursuivront le but unique d'instruire en intéressant.

Chaque volume, de format in-4° anglais, contient de 3 à 400 pages de texte et de 80 à 150 gravures, suivant les nécessités du sujet, et se vend broché 3 francs.

Déjà ont paru : *l'Anatomie artistique, — l'Archéo-*

logie grecque, — l'Histoire de la Gravure, — la Mosaïque, — la Peinture anglaise,— *la Peinture hollandaise, — les Procédés de la gravure* et *la Tapisserie.*

Mais arrivons aux derniers venus de la librairie Quantin, à *la Vie et l'Œuvre de Jean Bologne,* par Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres de Douai; puis à *l'Ombrelle.*

En publiant *Jean Bologne,* M. Quantin offre au public la monographie d'un des grands artistes du XVI[e] siècle, *né à Douai,* et qui est une des gloires de l'art français.

Le nom de Jean Bologne est justement célèbre; comment se fait-il que son œuvre soit si peu connue de ses compatriotes? D'habiles réductions ont assuré une sorte de popularité à la statue du *Mercure volant* et au groupe de *l'Enlèvement de la Sabine;* mais le reste de l'œuvre de l'illustre sculpteur est à peu ignoré en France. — Pourquoi cela? — C'est que cette œuvre, qui est immense, se trouve toute entière en Italie. Il faut la chercher à Gênes, à Arezzo, à Orvieto, à Lucques, à Bologne (la *Fontaine de Neptune*), à Pise (les *trois portes de bronze de la cathédrale*), à Florence enfin, où s'est écoulée la plus grande partie de la longue existence du maître, et où l'on s'arrête à chaque pas devant quelqu'un de ses chefs-d'œuvre. Jean Bologne a vécu quatre-vingt-quatre ans, et il a travaillé jusqu'au dernier jour, sans défaillance et sans declin.

Il semble qu'en ramenant dans sa patrie, autant qu'il est possible, ce grand exilé volontaire, la maison Quantin comble une lacune regrettable qui existait dans l'histoire de l'art français. Une circonstance lui a permis d'entreprendre cette tâche sans trop de présomption.

Un riche amateur de Douai, M. Foucques de Vagnonville, avait fixé sa résidence à Florence, où la mort est venue l'atteindre il y a quelques années. Il avait le goût des arts et le culte de sa ville natale. Il a eu la généreuse pensée de recueillir dans divers dépôts, et surtout dans les riches archives de Florence, avec un soin minutieux et une persévérance qui ne s'est jamais lassée, tous les détails qui se rapportaient à la vie de son illustre compatriote. Ses innombrables notes, léguées, en même temps que sa collection de tableaux, à la ville de Douai (notes presque toutes en italien), ont été confiées par l'administration municipale à M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen et professeur d'histoire à la Faculté des lettres, que plusieurs missions ministérielles avaient appelé en Italie; c'est à l'aide de ces notes inédites, mises en ordre et soumises à l'examen le plus attentif, que M. Abel Desjardins a composé le livre que l'on vient de publier. Tous les documents qu'il renferme sont d'une incontestable authenticité; et c'est le moindre mérite d'un ouvrage qui se recommande aux érudits et aux amateurs par l'autorité de son auteur et le charme du sujet.

La Vie et l'Œuvre de Jean Bologne forme un volume de cette collection des *Grands maitres de l'art* dont nous parlons plus haut.

Le format est grand in-4° colombier, mesurant 33 sur 46 centimètres. L'ouvrage est imprimé sur magnifique papier vélin; il contient 212 pages, un grand nombre d'admirables gravures dans le texte, et 22 grandes planches hors texte gravées à l'eau-forte ou en héliogravure directement d'après les originaux, qu'elles reproduisent avec une fidélité absolue. Le volume est relié dans un cartonnage artistique qui respecte toutes les marges.

Le prix de ce remarquable volume est de 100 francs. Il a été fait, en outre, un tirage d'amateur de 5 exemplaires Japon numérotés: 500 francs; 10 papier de Chine : 300 francs; 10 papier Whatman : 300 francs, et 25 papier de Hollande avec deux états des planches sur vélin, prix: 200 francs.

Il nous reste à parler de **L'Ombrelle, — le Gant, le Manchon**, par OCTAVE UZANNE. Illustrations de PAUL AVRIL. 1 vol. in-8 (Prix : 40 francs). Cent exemplaires sur Japon, 100 fr.; tirage des *gravures sans texte,* sur Japon : cent exemplaires, 100 francs. — On se souvient du succès éclatant qui accueillit, lors de son apparition, aux étrennes de 1882, l'ouvrage d'Octave Uzanne : *l'Éventail.* Ce livre fut une révolution dans le domaine de la librairie d'art, car par l'originalité de sa conception, par l'étonnante prodigalité des exquises illustrations de Paul Avril, par l'association intime du dessin en couleur et du texte, il se présentait au public comme une absolue innovation, en dehors de toutes les formes décoratives usitées jusqu'alors.

Voici aujourd'hui le second et dernier volume de cette série des *Ornements de la femme* inaugurée par *l'Éventail.* Titre: L'OMBRELLE,—LE GANT, LE MANCHON. L'éditeur, l'auteur et l'illustrateur sont parvenus encore à mieux faire que l'an dernier. On ne saurait rêver livre plus délicieux d'extérieur, plus ingénieux d'illustration, plus délicat et plus spirituel de style. M. Octave Uzanne, avec une érudition enjouée et dans sa manière si personnelle, nous montre, à travers l'histoire des mœurs et des lettres, ces jolis ornements féminins, l'Ombrelle et le Parasol, le Gant et la Mitaine, et enfin le Manchon où se faufilent frileusement les jolies mains des mondaines. L'histoire de ces riens, c'est encore l'histoire universelle, et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir si habilement compris sa tâche en n entrant pas de parti pris dans la technologie pour mieux s'ébattre dans la physiologie de ces Parures du dehors.

M. Paul Avril a paraphrasé avec un talent et un goût merveilleux le texte d'Octave Uzanne, et, procédant à la plume, à la gouache, à la sépia, au fusain, au crayon, au camaïeu sur toile, il a su donner à ses dessins un esprit et une variété qui font le plus grand honneur à son tempérament d'artiste sincère et soucieux des moindres détails.

Ce livre est édité avec un luxe énorme et donne à la maison Quantin un titre de plus à la reconnaissance de tous les gens de goût, en plus même des bibliophiles, car *l'Ombrelle* revient aux dames, c'est le *Livre-Album* des salons, et toutes les grandes mondaines d'Europe posséderont bientôt cet ouvrage adorable

comme elles possèdent déjà *l'Éventail*, devenu une véritable curiosité recherchée au poids de l'or.

Librairie Hetzel et Cᵉ. — Nous arrivons maintenant à une série de volumes nouveaux que nous pouvons hardiment appeler incomparables, et qui sont, nous le savons, bien impatiemment attendus, non pas seulement par les enfants à qui ils semblent s'adresser, mais aussi par les grandes personnes; nous voulons parler de la belle collection de M. Hetzel, la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, qui ne compte pas moins cette année de vingt-trois volumes nouveaux! Vingt-trois volumes! Et tous signés de noms que le public ne se lasse pas de voir en tête de ses livres préférés, à commencer par Jules Verne.— Cet auteur aimé est représenté cette année par deux nouveaux volumes : dans l'*École des Robinsons* (5 francs), il a mis ici en présence un oncle un peu brusque, mais bienfaisant, et un neveu trop heureux qui a la sottise d'être las de la vie trop douce qui lui est échue. Cet oncle est un Américain archimillionnaire. Il embarque monsieur son neveu sur un navire qu'il a fait construire à son intention, et lui souhaite *bon voyage!* Rapportez-vous-en à M. Jules Verne pour l'accomplissement de ce souhait ironique de l'oncle. Au moment où tout est perdu pour son neveu passé à l'état de Robinson, dans une île machinée de main de maître par M. Jules Verne, l'oncle arrive et nous donne la clef des épreuves qu'il avait ménagées à l'aventureux jeune homme. La leçon a été rude, elle a profité au voyageur. Vous pouvez être assurés qu'il n'en désire pas une seconde. Le crayon si inventif et si brillant de M. Benett a eu besoin de toutes ses ressources pour retracer les tribulations tragi-comiques qui ont assailli l'infortuné neveu. — C'est à travers les charmantes et pittoresques îles de l'Écosse, dans le pays de Walter Scott, les Hébrides, Iona, Staffa, c'est autour et dans la célèbre et poétique grotte de Fingal que se noue et se dénoue ce captivant récit, que Jules Verne a intitulé *le Rayon-Vert* (5 francs). Plus d'un lecteur partira, en conpagnie de l'auteur, à la recherche de ce fameux *Rayon-Vert*, et personne ne se plaindra du voyage. Il fallait le talent d'un paysagiste et d'un dessinareur hors ligne comme M. Benett pour rendre avec un égal bonheur les sites variés et les scènes alternativement gaies ou terribles que l'humour de M. Verne a semées sur notre route.

Le *Rayon-Vert* restera comme une œuvre à part dans l'œuvre générale de M. Verne et dans notre littérature. — C'est encore un voyage que nous entreprendrons avec *les Épreuves de Norbert*, par S. Blandy (9 francs), mais un voyage qui nous entraînera jusqu'en Chine.

Nous courons après un oncle au milieu de péripéties alternativement ou très dramatiques ou très amusantes; nous ne le trouvons jamais, cet oncle. Pendant que nous le cherchons d'un côté, il nous cherche en sens contraire. C'est à la maison que nous avons quittée que nous le rencontrons au retour. Les personnages créés par S. Blandy, dans son très intéressant récit, sont dessinés avec un vrai talent: on vit avec eux, on les voit tous, on les aime tous, et quand on est arrivé à la dernière page, bien que *les Épreuves de Norbert* constituent ce qu'on peut appeler un fort volume, on est au regret de les quitter. L'illustration extrêmement remarquable de ce livre se compose de nombreux dessins (137) pris sur le vif dans différents voyages par deux dessinateurs d'un vrai talent, MM. A. Borget et L. Benett, et qui donneraient à eux seuls un intérêt considérable à cet ouvrage.

Sous ce titre : *la Lecture en famille* (1 vol. in-8° avec 50 dessins de Benett, Maillart, Dubouché, Becker, Tofani, 7 francs) M. Ernest Legouvé, le célèbre académicien, a réuni dans le beau volume illustré qu'il offre cette année à la nombreuse clientèle de la *Bibliothèque* et du *Magasin d'Éducation et de Récréation*, la quintessence de ses travaux sur l'*Art de la lecture* et sur *la Lecture en action*. Grâce à lui. cette science si utile de la lecture à haute voix fait dès à présent partie de l'enseignement public; il ne lui reste plus qu'à prendre la place qui lui est due dans la maison. Par *la Lecture en famille*, le livre, au lieu de n'être trop souvent qu'un ami solitaire et quasi secret, deviendra l'ami de tous autour de la table du foyer. Il constituera pour chacun de ses auditeurs comme une propriété commune. Par lui, le lien moral de la famille se resserrera et les fruits mêmes de la lecture en seront décuplés. Ce bel ouvrage de M. Legouvé sera tout naturellement le premier soumis à cette épreuve de la lecture à haute voix. Il aura le double avantage d'offrir le précepte en même temps que l'exemple; ses lecteurs y trouveront en outre un cours de critique littéraire exquis, où la façon de lire et de comprendre chacun de nos grands écrivains est démontrée avec ce goût sûr et cette incomparable clarté qui n'appartiennent qu'à M. Legouvé.

Après *le Théâtre du petit Château*, de Jean Macé, la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation* offre à sa jeune clientèle un nouveau theâtre : un théâtre de pièces choisies, expressément composées pour elle, et faciles à jouer, sous le titre de *Théâtre de famille*, par A. Gennevraye (1 vol. in-8° contenant 70 dessins de J. Geoffroy, 7 francs). Une courte préface indique aux futurs jeunes acteurs qui auront à interpréter cet aimable répertoire, comment avec rien ou presque rien ils peuvent se costumer, faire des décors et devenir des artistes célèbres (dans leurs familles et pour quelques-uns de leurs camarades). Voilà une mine d'inépuisables distractions. Ce volume contient vingt-deux pièces dans lesquelles *les directeurs et régisseurs* n'auront que l'embarras du choix. Les 70 jolis dessins de Geoffroy seront un guide de plus pour les mises en scène. Le *Théâtre de famille* sera tout d'abord une lecture attrayante; chaque pièce équivaut à un petit roman, touchant ou comique, gaiement et spirituellement écrit par une des plus aimables grand'mamans qui soient au monde. Cette grand'maman, qui se croit vieille sous le singulier prétexte qu'elle a quatre-vingts ans, est un des esprits les plus jeunes et les plus frais qu'on puisse voir. — Avec la *Montagne perdue* (aventures de terre et de mer) par

Mayne-Reid (1 vol. in-8° avec dessins de Riou, 7 francs) nous arrivons à un genre d'ouvrages tout particulier, et dont la renommée n'est plus à faire. Qui ne connaît Mayne-Reid? Qui n'a frémi à la lecture des terrifiantes aventures de ses héros? Il est bien rare qu'un livre étranger puisse passer d'un pays dans un autre sans faire quelques concessions à sa nouvelle nationalité. Dans presque aucun des quatorze ouvrages dont se compose l'œuvre choisie de Mayne-Reid, que la collection Hetzel a offerts d'année en année à son jeune public, il n'a pu être procédé par traduction pure et simple. L'appropriation, et, comme les Anglais nous ont appris à le dire, l'adaptation par des plumes exercées, a été nécessaire pour chacun d'eux. *La Montagne perdue*, publiée aujourd'hui avec l'autorisation de l'auteur, est une des dernières et assurément une des meilleures œuvres de Mayne-Reid; elle est inédite en France, et ceux des lecteurs qui pourront comparer le texte anglais et le texte français reconnaîtront que la seconde partie a subi de très heureuses transformations. — Les amateurs de livres amusants et instructifs n'ont pas oublié le succès qu'ont naguère obtenu les *Voyages involontaires* par Lucien Biart. Voici un nouveau volume à ajouter à cette charmante collection : *Lucia Avila* (1 vol. in-8°, avec des dessins de H. Meyer, 7 francs).

Lucia est le quatrième et dernier épisode de la série des *Voyages involontaires*, si bien accueillis par les lecteurs de la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation.* Ils vont retrouver dans *Lucia Avila* les figures qui les avaient si vivement intéressés dans *M. Pinson, la Frontière indienne* et *le Secret de José. Lucia* est, comme les trois autres ouvrages de cette série, remarquablement illustrée par M. Henri Meyer. Les livres de Lucien Biart sont instructifs, moraux, intéressants et, ce qui ne gâte rien, très amusants. *Les Aventures d'un jeune naturaliste, Deux amis, Entre frères et sœurs, le Don Quichotte* (édition spéciale et traduction nouvelle pour la jeunesse) resteront au premier rang dans les bibliothèques de la famille. — Il eût été difficile de trouver en France un écrivain assez au courant des mœurs américaines pour pouvoir doter la série intitulée la *Vie de collège dans tous les pays*, d'un livre véritablement irréprochable sur la vie de l'*Écolier américain.* Ce livre, un heureux concours de circonstances l'a apporté à MM. J. Hetzel et C[ie]; il existait en Amérique, signé par Th. Bailey Aldrich, un des écrivains les plus en renom de ce pays. C'était *la vie d'écolier de l'auteur*, écrite par lui-même avec une sincérité parfaite, avec une gaieté et un charme très grands, sous ce titre : *un Écolier américain.* Aldrich pria Th. Bentzon, l'auteur de *Yette*, dont les lecteurs de la *Bibliothèque d'Éducation* connaissent le mérite et le talent, de vouloir bien traduire pour nous la *Vie d'un écolier américain*, et c'est sur la double recommandation du nom de l'auteur et de celui du traducteur que cette œuvre charmante paraît aujourd'hui (1 vol. in-8°, avec dessins de J. Davis, 5 francs).

Nous avons gardé pour la fin l'intéressant volume de M. André Laurie, — un jeune, — qui a pour titre : *Mémoires d'un Collégien (scènes de la vie de collège dans tous les pays)*. M. André Laurie a déjà fait ses preuves en publiant *la Vie de collège en Angleterre*, et nous sommes certain que les *Mémoires d'un Collégien* qui paraissent cette année (1 vol. in-8°, illustré par Geoffroy, 7 francs) vont confirmer le succès de cet écrivain, inconnu encore il y a un an; car si les directeurs du *Magasin* et de la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation* sont très heureux et très fiers de pouvoir offrir à leurs lecteurs des œuvres signées de nos écrivains ou de nos savants les plus accrédités, ils sont plus heureux encore, croyons-nous, quand il leur arrive, en découvrant un talent nouveau, de montrer à leur clientèle que l'avenir n'est pas fermé, et qu'à côté des noms célèbres il en est d'autres, encore ignorés, que pourtant la célébrité attend.

Tel est à peu près le choix de nouveautés que nous offre cette année la librairie Hetzel, qui, grâce à son intelligent et actif directeur, tient toujours décidément le haut du pavé.

Il est plus d'un père, en quête pour son propre compte de bons et aimables livres, qui trouvera dans cette *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation*, destinée à ses enfants, une mine inépuisable de lectures saines et charmantes, que ne fournit pas toujours la littérature trop souvent tapageuse dont quelques écrivains modernes fatiguent bon nombre de leurs lecteurs.

Signalons encore, dans la célèbre *Bibliothèque de M[lle] Lili et de son cousin Lucien*, six jolis albums nouveaux, qui vont faire battre bien des petits cœurs et écarquiller bien des petits yeux. Les deux premiers, par Stahl et Frœlich (prix : 3 francs), portent des titres gros de promesses : *Un drôle de Chien* et *la Fête de papa. Le petit Escamoteur*, qui ne contient pas moins de 24 dessins par Froment, a sa place marquée à côté de ses aînés, *Histoire d'un Pain rond, la Boite au lait*, etc., etc. Frœlich et Froment, chacun dans leur genre, n'auraient point de rivaux dans la peinture de l'enfance, si le jeune talent de Geoffroy n'avait depuis quelques années mérité de prendre place à côté d'eux. — Dans les albums en couleur à 1 fr. 50, enregistrons trois jolies nouveautés : d'abord le 14[e] fascicule des *Rondes de l'Enfance*, dessins de Frœlich, qui contient la vieille ronde aimée des petits : *Sur le pont d'Avignon.* C'est la suite naturelle de *Au clair de la lune, la Mère Michel*, etc., etc.; puis c'est *une Chasse extraordinaire*, de R. Tinant, un pauvre jeune artiste mort récemment. — Et voilà, pour clore la série, l'*Alphabet musical de M[lle] Lili*, par Trojelli et Baumann. Ce charmant album a sa place toute prête à côté de l'*Alphabet de M[lle] Lili*, de l'*Alphabet des Oiseaux* et du *Premier livre des Enfants.* — Est-ce à dire que nous en ayons fini avec la librairie Hetzel? Non; nous avons seulement signalé au courant de la plume les nouveautés les plus importantes des étrennes 1883; mais si nous voulions tout citer, il nous faudrait un volume entier, car dans cette magnifique bibliothèque nous ne saurions éprouver qu'un embarras : celui du choix.

Librairie Firmin-Didot et Cᵉ. — *L'Algérie, histoire, conquête et colonisation*, 1 vol. gr. in-8°, broché : 30 francs. — La maison Firmin-Didot nous offre cette année un superbe ouvrage sur l'Algérie : l'histoire de sa conquête et de sa colonisation. Ce volume vient parfaitement à son heure, au moment où tous les yeux sont tournés vers la plus importante de nos colonies, celle pour qui nous avons fait les plus grands sacrifices et que ne cesse de convoiter un peuple voisin.

M. Gaffarel, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, s'est chargé du texte, qu'illustrent plusieurs chromolithographies, des cartes en couleurs et de nombreuses gravures sur bois. M. Gaffarel a divisé son travail en trois parties. Dans la première, l'introduction, il nous montre ce qu'était l'Algérie sous la domination des Carthaginois, des Grecs, des Romains et des Berbères; un chapitre spécial a trait à l'expédition de 1830. Dans la seconde partie, l'auteur retrace rapidement l'histoire de la conquête. Cette histoire se trouve divisée en trois périodes : la première se rapporte à la résistance turque; la seconde à la résistance arabe; la troisième à ce que l'auteur appelle la résistance nationale, c'est-à-dire aux guerres d'Abd-el-Kader et du maréchal Bugeaud et aux nombreuses expéditions faites contre les Kabyles. Quelques pages sont consacrées aux Kroumirs, dont on n'a pas oublié les récents exploits. La troisième partie est toute entière consacrée à la géographie de l'Algérie : géographie économique, politique et descriptive. On prêtera surtout grande attention au récit des voyages entrepris par Soleillet, Largeau, Say, les missions Choisy, Pouyanne et Flatters.

Un index bibliographique fort bien conçu et remontant aux premiers travaux qui aient été faits sur l'Algérie termine ce volume, qui se recommande non seulement aux jeunes gens de nos écoles, mais encore à ceux qui sont curieux de connaître l'histoire d'un pays qui, pour beaucoup des nôtres, est devenu une seconde patrie.

Disons en terminant que les illustrations et les cartes qui accompagnent l'ouvrage ont été en partie puisées dans les cartons des explorateurs français, et qu'elles sont en tout point dignes de la maison qui les a fait exécuter.

La maison Didot inaugure cette année une série de *Contes et histoires pour les enfants* (chaque volume cartonné, 10 fr.); cinq ouvrages viennent de paraître:

La Chronique des trois sœurs; le Miroir magique; Danses, désirs et désappointements; les Aventures de Bertoldo de Bertagnana et enfin *les Cinq sous d'Isaac Laquedem.* Ce dernier livre nous représente les aventures du malheureux Juif errant; les enfants auront grande joie à lire ce dernier ouvrage et les grandes personnes elles-mêmes prendront plaisir à regarder les illustrations en couleurs qui sont dues à Henri Pille et qui ont été tirées par Gillot. Pas n'est besoin d'insister sur la valeur de tels artistes.

Ces ouvrages, dont les gravures sur zinc sont parfaites, montrent, ainsi que nous l'indiquions au début de cette course trop rapide au milieu des livres d'étrennes, que les grandes maisons d'édition de Paris ne restent pas en dehors du progrès qui pousse le public d'aujourd'hui à demander ces illustrations en couleurs dont l'Angleterre nous a montré les premiers spécimens chromotypographiques.

Avant de quitter la maison Didot, il nous reste à parler d'un livre d'une actualité incontestable par le temps des bibelots qui nous envahit. Nous voulons parler du *Dictionnaire de l'art, de la curiosité et du bibelot.* (1 vol. grand in-8° illustré de 702 gravures et de 4 chromolith.; prix, broché, 40 fr.) Tous les amateurs, et ils sont nombreux, à quelque spécialité qu'ils aient donné leurs soins, voudront posséder le livre de M. Bosc, qui leur sera toujours un guide et leur donnera sur la science générale du bibelot des idées assez précises, idées qu'il est indispensable d'avoir comme point de départ pour quiconque veut devenir collectionneur.

On a souvent publié et on publiera souvent encore des Contes de Fées. On n'avait pas encore songé à publier un choix de ces contes qui réunît tous les chefs-d'œuvre de ce genre et permît d'en embrasser l'histoire et d'en reconstituer la physionomie pendant deux siècles, depuis Perrault jusqu'à Mᵐᵉ Leprince de Beaumont. C'est ce choix si intéressant que M. de Lescure publie dans un beau volume imprimé et illustré avec le soin qui distingue la maison Didot, sous ce titre heureux : *le Monde enchanté* (un volume in-8°, prix : 10 francs). On trouvera là, à côté des meilleurs contes de Perrault et de Mᵐᵉ d'Aulnoy, *la Fleur d'Épine* d'Hamilton; la *Bonne Femme* de Mᵐᵉ de la Force; et *Cadichon* du comte de Caylus, qui n'avaient jamais été réimprimés. L'ouvrage est précédé d'une longue et curieuse introduction intitulée *Histoire des fées et de la littérature féerique en France*, essai d'histoire et de philosophie de contes de fées, rempli d'aperçus neufs, de vues ingénieuses et de détails piquants. L'ouvrage sera un des succès de la fin de l'année 1882.

Librairie Eugène Plon et Cⁱᵉ. — Certes, nous en aurions long à dire sur le volume exceptionnellement beau et remarquable que le libraire érudit de la rue Garancière, M. Eug. Plon, vient de faire paraître. *Benvenuto Cellini* est plus qu'un livre d'etrennes : il ne comprend pas moins de 400 pages et de 82 planches. C'est un des ouvrages les plus remarquables qu'on ait publiés depuis longtemps. Mais nous nous contenterons de le signaler en passant, car nous savons qu'un de nos collaborateurs consacrera à ce magnifique ouvrage un article détaillé dans un des prochains numéros du *Livre*. Le prix de ce magnifique volume, grand in-4°, est de 60 francs. — Un autre ouvrage, d'un grand mérite, vient de paraître à la même librairie; c'est un nouveau volume de l'auteur du *Voyage aux pays des milliards*, M. Victor Tissot. Cette fois, c'est en Hongrie que l'écrivain en vogue nous fait voyager. Nous retrouvons là, comme dans les autres ouvrages de l'auteur, cet entrain, cette verve, qui ont fait de lui le charmeur que l'on sait. Cet ouvrage porte le titre de : *la Hongrie, de*

l'Adriatique au Danube, impressions de voyage, et forme un beau volume grand in-8° colombier, enrichi de 10 héliogravures d'après Valério, et de plus de 160 gravures dans le texte dont cent dessins de Poirson qui, à l'avouer franchement, nous semblent assez inférieurs d'exécution. (Le prix du volume broché est de 20 francs). — Voici venir maintenant un des livres les plus humoristiques qu'on puisse voir : c'est *Paris à cheval* (20 francs). En disant que *Paris à cheval* est le volume le plus amusant, le plus fantaisiste, le plus parisien de l'année, nous n'étonnerons personne, quand on saura que le texte et les dessins sont de Crafty. Le grand nombre de vignettes intercalées dans le texte et hors texte font de *Paris à cheval* un véritable album; mais l'esprit endiablé de l'auteur ne se fait pas jour seulement dans l'illustration, le texte du volume ne le cède en rien aux dessins. C'est du plus pur esprit parisien vu et écrit. — Signalons encore, à la librairie E. Plon, un bien curieux et bien intéressant volume, appelé au plus grand succès , succès de curiosité : nous voulons parler de *Okoma,* roman japonais illustré par Félix Régamey, d'après le texte de Bakin et les dessins de Chiguenoi (30 francs). Quant au *Vœu de Nadia,* par Henri Gréville, illustré par Adrien Marie (un beau volume grand in-8° jésus, 10 francs), qui paraît en même temps aux librairies Plon et Delagrave, ce n'est plus un inconnu pour beaucoup de nos lecteurs, et cet émouvant roman du fécond et aimable écrivain retrouvera certainement sous la forme du livre le succès qu'il a déjà si justement obtenu dans le *Musée des familles.*

Librairie Charles Delagrave. — Nous n'avons qu'un nombre assez restreint de volumes nouveaux à signaler cette année à la librairie Charles Delagrave; mais les lecteurs des intéressants ouvrages de cette importante maison n'y perdront rien. Le fonds est assez riche pour suppléer au défaut de nouveautés. Disons d'ailleurs que le *Saint Nicolas,* qui entre dans sa quatrième année, a tenu et au delà ce que son éditeur, M. Charles Delagrave, avait promis. Cette luxueuse gazette hebdomadaire serait un merveilleux album de gravures, si elle n'était, avant tout, un précieux recueil de beaux contes, de causeries instructives, de saynètes qui font rire, et, par-ci par-là, de touchants récits qui font pleurer. Joignez à cela un grand attrait : une correspondance amicale régulièrement entretenue avec les jeunes abonnés; joignez-y de la musique enfantine que parfois Massenet ne dédaigne pas d'écrire, de jolis vers, de naïves histoires bien faites pour les petits, les tout petits qui ne mangent leur soupe et ne s'endorment qu'en écoutant conter, et vous aurez le programme idéal d'un journal destiné à la première jeunesse. Cette feuille bien connue est placée sous l'invocation de l'indulgent patron des garçons, et, ce qu'on ignorait jusqu'ici, des petites filles, rédigée par saint Nicolas lui-même en première ligne. Marthe Bertin, Emile Desbeaux, Eudoxie Dupuis, Genevay, Henry Gréville, Robert Houdin, E. Lafenestre, Margery, Adriana Piazzi, Albert de Proville, Léonce Petit, Léon Valade, etc.; illustrée par Bayard, de Bar Bodmer, Church, Courboin, Edmond Detaille, Ferdinandus, Gaillard, Gilbert, Ginos, Juncling, Kauffmann, B. de Monvel, Léonce Petit, Scott, Robert Tinaut, etc., etc... Quant au *Musée des familles,* sa réputation est dès longtemps incontestablement établie. Ce serait assez de dire que ce journal, journal de la famille par excellence, en est arrivé à sa cinquantième année; mais ajoutons qu'il est toujours jeune et qu'il sait encore, à l'occasion, se faire enfant avec les petits, qu'il continue et continuera longtemps à amuser et à instruire.— Nous mentionnerons, parmi les nouveaux ouvrages parus, un joli volume d'Eugène Muller, *le Prince du feu,* avec des illustrations de Bar et de Scott (4 francs), *les Entreprises d'Harry,* par Eudoxie Dupuis, qui, outre l'intérêt qui s'attache au texte lui-même, contient de fort amusantes illustrations de Adrien Marie, A. de Bar et Zier (un vol. petit in-4°, 7 francs). Nous rappellerons aussi *le Vœu de Nadia,* par Henry Gréville, qui paraît en même temps chez Plon. Ce volume s'adresse surtout aux grandes personnes; mais à la librairie Delagrave les petits et même les tout petits ne sont jamais oubliés : voici pour eux *les Souhaits de Tommy,* par Mlle Eudoxie Dupuis, dans la série des *Contes de tante Nicolle;* lisez bien cela, bébés et fillettes, et surtout regardez bien les nombreuses illustrations que nos premiers artistes y ont semées à profusion. C'est encore aux enfants, mais non aux tout petits, que s'adresse le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) dans ses *Contes littéraires,* ses *Histoires d'autrefois* et dans *les Aventures d'un petit orphelin* qui, l'an dernier, ont obtenu le grand succès que l'on sait. Que de jolies choses n'aurions-nous pas encore à mentionner ? Et d'abord les albums : voici *Nichées d'enfants,* poésies enfantines, par Ernest d'Hervilly, *les Péripéties cynégétiques de M. Mac-Aron,* les *Albums silhouettes,* si amusants et si originaux, de Robert Tinaut; *Drôles de bêtes, Drôles de gens;* puis c'est *l'Affaire Arlequin,* du même avec les triolets de Léon Valade (5 francs), *le Chat de la mère Michel,* légende rimée, illustrée par Hopkins... et d'autres, et d'autres, dont l'énumération seule durerait jusqu'au premier de l'an, époque où tous, petits et grands, auront fait leur choix dans la mine inépuisable que l'intelligent éditeur met à leur disposition.

Librairie Georges Hurtrel.— Il est peu d'époques dans notre histoire nationale qui soient aussi attrayantes et en même temps aussi peu connues que la période qui précéda immédiatement la Renaissance. Et pourtant, c'est le premier épanouissement du grand mouvement artistique, c'est le renouveau des lettres, des sciences, des arts. Notre France, à l'époque dont nous parlons, commença de sortir des limbes où, depuis le IVe siècle, elle dormait ensevelie. Tout alors s'agitait : l'imprimerie, récemment découverte, préludait à l'immense rénovation intellectuelle. Après Louis XI, ce vieux roi féodal, et Charles VIII, dont le règne fut trop court pour se faire dans l'histoire une place mémorable, Louis XII arriva comme le sauveur, le messie d'une ère nouvelle. La monar-

chie devint avec lui patriarcale et douce. Ce n'est plus la féodalité brutale et tyrannique; ce n'est pas encore la monarchie despotique et intransigeante. Le régime absolu n'était pas inventé. C'est ce temps de trêve, cette époque si agitée sans doute par les guerres, mais du moins époque d'accalmie et de progrès pour la vie intellectuelle, que M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) a choisie pour sujet de son nouveau volume. *Louis XII et Anne de Bretagne, chronique de l'histoire de France* (Georges Hurtrel, artiste-éditeur) forme un superbe ouvrage in-4° de 580 pages. Le volume, imprimé sur beau papier vélin, ne contient pas moins de 14 chromolithographies, 16 grandes gravures hors texte imprimées en noir et ton de Chine, et dans le texte environ 200 dessins. Le prix du volume broché est de 30 francs. — Nous n'avons pas à apprécier le talent de cet incomparable érudit qui a nom le bibliophile Jacob. Le succès éclatant que ses ouvrages historiques ont obtenu, succès qui s'affirme et s'augmente tous les jours depuis quatorze ans, est la plus sûre garantie du mérite et de l'importance d'un nouvel ouvrage de ce laborieux et fécond écrivain. Avant de terminer sa grande histoire des mœurs, des institutions, des costumes, des lettres, des sciences et des arts depuis le moyen âge jusqu'au XIXe siècle, M. Paul Lacroix a composé, dans la même forme érudite et pittoresque, l'histoire d'un des règnes les plus curieux de nos annales, la chronique du bon roi Louis XII et de la bonne reine Anne de Bretagne. «Le XVIe siècle, dit le bibliophile Jacob, a été l'étude d'une partie de ma vie; je l'ai remué de fond en comble, creusé et fouillé dans tous ses recoins, examiné sous toutes ses faces, interrogé à tous ses échos; j'ai vécu avec lui, comme un ami, comme un confident, pour surprendre ses secrets, souvent pour les lui arracher. C'était une passion exclusive, c'était un vœu unique. Les connaissances que j'acquérais une à une dans cette étude approfondie, les matériaux que j'amassais lentement pour le même objet, mes lectures, mes notes, mes méditations, mes goûts, mes plaisirs, tout se concentrait dans le projet d'écrire l'*Histoire du XVIe siècle.* » Cette histoire, le savant bibliophile avait commencé à l'écrire il y a bien des années; elle devait avoir trente-quatre volumes. La vie d'un homme n'eût pas été trop longue pour mener à bien une entreprise aussi gigantesque. C'eût été là peut-être le plus beau monument historique de notre siècle. Hélas! cinq ou six volumes étaient déjà prêts, trois ou quatre volumes étaient imprimés, lorsque l'édition des volumes imprimés fut détruite tout entière dans un incendie. « Ces volumes, les seuls qui aient vu le jour, continue l'auteur, sont devenus si rares, que personne de la génération actuelle ne connaît, ne soupçonne même leur existence, et qu'ils ne se trouvent plus que dans quelques dépôts publics. Ce sont ces volumes, ce sont les manuscrits de mon ouvrage, que je crois bon de mettre en lumière, après un silence, après un oubli de quarante-cinq ans. » Mais il est inutile d'insister davantage. Quand on a affaire à un maître, à l'un des auteurs de la rénovation historique, à un émule des Barante, des Augustin Thierry, des Michelet, des Henri Martin, essayer de louer l'œuvre, c'est presque faire injure à l'auteur. Disons donc simplement quelques mots de l'édition. M. Georges Hurtrel a bien fait les choses; il a tâché de rendre le cadre digne de l'œuvre et il y est parvenu.

Ce magnifique volume contient, comme nous le disions tout à l'heure, des chromolithographies, des gravures sur bois, des héliogravures et des fac-similés par les artistes les plus renommés. Ces illustrations, exécutées très fidèlement d'après les miniatures, les dessins, les gravures, les sculptures et les monuments originaux en tous genres, présentent un tableau pittoresque des arts sous les règnes de Charles VIII et de Louis XI. Ce sont exclusivement des reproductions exactes et consciencieuses de tout ce qu'on a pu trouver de plus rare et de plus curieux dans les musées, les bibliothèques et les cabinets d'estampes. On remarquera, parmi ces belles reproductions, un grand nombre de portraits originaux, la plupart peu connus ou même inédits, quantité de vues de villes et de châteaux de la France et de l'Italie, une foule de sujets historiques, publiés pour la première fois et tirés des manuscrits et des livres imprimés de cette époque. Les têtes de pages, les lettres initiales et les culs-de-lampe sont également empruntés à la numismatique, à l'architecture, à l'iconographie et à la paléographie du règne de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Enfin cet ouvrage est destiné à faire suite aux ouvrages du même auteur, publiés par la maison Firmin-Didot, et ce ne sera pas le moindre fleuron du trésor littéraire du savant et charmant bibliophile. Ajoutons, pour les amateurs, qu'il a été tiré 200 exemplaires sur vélin de cuve (60 francs) et 30 exemplaires sur japon (200 francs). Signalons encore, à la même librairie, *la Vie de sainte Catherine d'Alexandrie*, par Jean Mielot, texte revu et rapproché du français moderne par Marius Sepet, bel ouvrage in-4° illustré (broché : 30 francs); et *les Amours de Catherine de Bourbon, sœur du roi, et du comte de Soissons*, par Mme Alice Hurtrel, joli volume in-32 colombier illustré (broché : 20 francs).

Librairie illustrée, Georges Decaux. — Trois beaux ouvrages d'étrennes, bien différents de genre, de composition et d'allure à cette librairie.

Le premier nous transporte en pleine fantaisie; il est fait, texte et dessins, par l'humoriste A. Robida; titre : *le Vingtième siècle;* le second : *la Flandre à vol d'oiseau*, par Henri Havard, est la suite naturelle et logique de cette *Hollande à vol d'oiseau* qui obtint un si vif succès aux étrennes de 1880; le troisième, enfin, *les Robinsons de la Guyane*, par Louis Boussenard, est la consécration, par l'édition illustrée et de grand format, de l'accueil bienveillant fait par le public à ce roman d'aventures conçu dans la donnée de certaines œuvres de Jules Verne.

Parlons d'abord du *Vingtième siècle*, de Robida (prix, broché : 25 francs), qui sera assurément l'un des grands succès de la nouvelle année. La plupart de nos lecteurs connaissent et apprécient le spirituel

et ingénieux rédacteur en chet de *la Caricature*, qui fit si longtemps la fortune de *la Vie parisienne*. On connaît la verve intarissable, la fantaisie abracadabrante, l'extrême originalité de ce maître de la plume et du crayon. Avec lui, tout est imprévu, surprenant, fantastique; on ne sait si l'on doit plus admirer son ingéniosité dans la création de ses mondes nouveaux ou la *furia* endiablée de ses compositions nerveuses, traitées largement, avec une impétuosité qui entraîne, provoque le rire et émerveille. Ici, Robida semble avoir condensé toute sa fertile imagination et épuisé entièrement l'art de regarder l'avenir à travers le monocle grossissant du caricaturiste. Sébastien Mercier avait déjà écrit, vers la fin du siècle dernier, un ouvrage très curieux sous ce titre : *l'An deux mille quatre cent quarante, rêve, s'il en fut jamais*. Mercier, qui s'imaginait avoir sept cents ans, peignait les mœurs françaises sous un jour tout à fait satirique. Robida, qui sans doute ignorait l'ouvrage de Sébastien Mercier, a écrit, dans une note toute différente et avec moins de prétentions, une œuvre tout aussi intéressante et qui fera les délices de nos contemporains de tous les mondes. Comment ne pas applaudir aux satires dissimulées dans les chapitres consacrés à la politique, à la littérature, à l'Angleterre mormonne, au pensionnat matrimonial, aux docks du mariage, aux quatre cents fauteuils, aux deux cents strapontins de l'Académie française, aux aérocabs, aérochalets et aux autres inventions inénarrables? Cet ouvrge étourdissant sera bientôt dans toutes les mains et jettera de l'humour dans tous les esprits. Il faut en féliciter M. Robida et l'éditeur, qui a compris, avec tant de luxe et de prodigalité, l'exécution de ce livre, dans lequel, en outre des innombrables vignettes en relief, on trouve de nombreuses héliogravures, planches coloriées, etc.

La Flandre à vol d'oiseau, d'Henry Havard, éditée dans d'aussi belles conditions de luxe que *la Hollande* du même auteur, forme un très beau et très fort volume in-4°. (Prix 25 fr.) M. Henry Havard s'est encore adjoint pour ce voyage à travers les Flandres, comme on disait autrefois, son collaborateur habituel M. Maxime Lalanne, qui est un grand artiste dont les eaux-fortes ou les croquis à la plume, au crayon ou au fusain sont de merveilleux petits tableaux dont on ne peut se lasser d'admirer la finesse, le brio d'exécution et surtout l'exactitude, lorsque le contrôle *de visu* devient possible. Cet ouvrage ainsi compris est mieux qu'un guide, c'est un livre d'art dans toute l'acception du mot. M. Henry Havard, dont la grande compétence est connue, se trouvait désigné pour écrire cette monographie de la Flandre pittoresque. Après les nombreuses études que cet éminent écrivain critique a données sur les Pays-Bas, *les Villes mortes du Zuiderzée, les Frontières menacées*, etc., il semblait devoir clore le cercle de ces études diverses par l'ouvrage qui paraît aujourd'hui, et qui sera accueilli avec non moins de succès que *la Hollande à vol d'oiseau*.

Nous ne nous arrêterons pas sur le dernier ouvrage de la Librairie illustrée : *les Robinsons de la Guyane*, par Louis Boussenard, un fort vol. in-8°. (Prix 9 fr.) Ce livre, qui rentre dans les collections des grandes aventures, est très habilement illustré par J. Férat, le dessinateur des sombres drames; il convient de le donner aux jeunes gens de la vingtième année, bien que cette lecture puisse encore récréer un quadragénaire de belle humeur.

Librairie A. Mame et fils. — La librairie Alfred Mame et fils se présente cette année avec un contingent respectable de volumes, dont quelques-uns nous ont semblé particulièrement intéressants. En tête de ceux-ci, mentionnons le bel ouvrage de Victor Fournel *Aux pays du Soleil* (*un Été en Espagne, — à travers l'Italie, — Alexandrie et le Caire*), qui ne contient pas moins de 82 gravures. (5 francs.) On connaît la valeur littéraire de l'auteur; ses lecteurs habituels, et ils sont nombreux, retrouveront le style vif, alerte et élégant du célèbre Bernadille. C'est un Parisien qui voyage et un artiste qui observe. Ce volume est appelé certainement à un succès exceptionnel. Tout au plus pourrions-nous chicaner l'auteur sur le choix de son titre : est-il bien sûr que l'Espagne, l'Italie, Alexandrie et le Caire soient vraiment des pays de soleil? De *bons esprits* prétendent qu'il n'y a plus de pays de soleil; et M. Victor Fournel doit être au fond du cœur de leur avis. — Un volume d'actualité, s'il en fut jamais, c'est l'ouvrage de M. Georges Dary, *Tout par l'électricité* (un vol. grand in-8°, illustré de 153 gravures, 5 francs) : *Tout par l'électricité* forme un livre d'un haut intérêt; il est instructif et amusant à la fois. Nous pourrions encore citer, dans la *Bibliothèque des familles, les Mémoires d'un guide octogénaire, Écho des vallées d'Alsace et de Lorraine,* par M. Robischung, un joli volume illustré de gravures sur bois (3 fr. 50); *Londres, scènes et croquis d'après nature*, par M. Guy de Laforest (1 fr. 70). Les volumes si intéressants de M. Arthur Mangin jouissent toujours de la faveur qui les accueillit lors de leur apparition : l'*Histoire des jardins chez tous les peuples, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* constitue un des plus beaux livres d'étrennes qu'on puisse imaginer: ce magnifique volume in-folio est splendidement illustré de 78 grandes compositions hors texte et de 180 bois dans le texte, etc., dessinés par Anastasi, Daubigny, Foulquier, Français, Freeman, Giacomelli et Lancelot (40 francs). On voit que la maison Mame tient à honneur de conserver la place glorieuse qu'elle occupe depuis si longtemps dans notre librairie.

Librairie des Bibliophiles. — Quoique les livres de cette maison se recommandent plus par leur bon goût que par leur éclat extérieur et ne rentrent pas, par conséquent, dans ce qu'on est convenu d'appeler les livres d'étrennes, ils sont néanmoins adoptés comme cadeaux du premier jour de l'an dans le monde artiste et lettré, auquel ils s'adressent spécialement.

Le succès qu'ils obtiennent est, d'ailleurs, amplement justifié tant par les soins sans nombre apportés

à leur publication que par la forme attrayante dans laquelle ils sont toujours présentés au public.

Parmi les ouvrages à gravures, il convient de citer en première ligne cette splendide et déjà célèbre édition in-8° du *Théâtre de Molière*, ornée de dessins de Louis Leloir, gravés par Flameng, et dont le huitième et dernier volume paraît à la fin de cette année. Ce volume se compose des trois dernières pièces de Molière, *la Comtesse d'Escarbagnas, les Femmes savantes* et *le Malade imaginaire*, et donne en appendice les deux farces qui lui ont été attribuées, *la Jalousie du Barbouillé* et *le Médecin volant*. Voilà donc les amateurs rassurés sur les retards et les entraves qu'ils pouvaient redouter pour cette remarquable publication, qui, en effet, avait mis quelque peu leur patience à l'épreuve. L'éditeur leur offre, d'ailleurs, dans ce huitième volume, à titre de compensation, une planche supplémentaire qui ne leur avait pas été promise et qui a pour titre *la Muse de Molière*.

La principale collection de livres à gravures publiée par la Librairie des Bibliophiles est la *Petite Bibliothèque artistique*, qui compte comme collaborateurs les maîtres modernes de l'eau-forte : Hédouin, Flameng, Lalauze, Boilvin, Laguillermie, etc. Les amateurs trouveront cette année dans cette collection deux ouvrages nouveaux. Ce sont d'abord les *Facétieuses Nuits de Straparole*, traduites au XVI° siècle par J. Louveau et P. de Larivey, et que M. Jouaust vient de réimprimer en quatre volumes avec une préface et des notes fort érudites de M. Gustave Brunet (prix : 45 fr.). C'est un vrai service rendu aux lettrés que d'avoir remis en lumière cet ouvrage trop oublié aujourd'hui. Straparole, dont les *Facétieuses Nuits* peuvent soutenir la comparaison avec le *Décaméron* de Boccace, est de tous les conteurs italiens le plus varié et le plus intéressant. La fidèle et élégante traduction qui vient d'être réimprimée en a fait presque une œuvre française, dont la place est marquée dans les bibliothèques à côté de nos conteurs nationaux. Les dessins qui ornent cet ouvrage sont du peintre Jules Garnier, que l'on connaît comme l'un des interprètes les plus exacts et les plus ingénieux du XVI° siècle, et ils ont été gravés à l'eau-forte par M. Champollion avec autant de souplesse que de fidélité.

A côté de l'ouvrage précédent paraît un *Beaumarchais* composé du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* (prix: 32 fr.). Cette édition est précédée d'une étude sur *Beaumarchais auteur dramatique*, due à la plume de M. Auguste Vitu et dans laquelle on retrouve plus que jamais, avec ses brillantes qualités de critique, ce fonds de sérieuse érudition qui est la marque de tous ses travaux. Les dessins du *Beaumarchais*, signés de M. Arcos, l'un de nos peintres espagnols les plus à la mode, se distinguent par un intéressant caractère d'originalité qui les sépare bien nettement de tout ce qui a été fait jusqu'à présent sur le même sujet. Ils ont été très finement gravés par M. Monziès.

Il est une collection toute mignonne, la *Collection Bijou*, dont les élégants volumes, avec leur texte encadré de filets rouges, avec les dessins d'Émile Lévy gravés à l'eau-forte et les ornements de Giacomelli gravés sur bois, semblent faits spécialement pour être offerts à des personnes dont le goût artistique se plaît à un luxe discret et de bon aloi. Au très grand regret des amateurs, rien n'avait paru l'année dernière dans cette aimable collection : aussi sommes-nous heureux d'y signaler cette année l'*Aminte* du Tasse (prix : 20 francs), réimprimée sur une traduction ancienne, contemporaine de l'ouvrage, et ornée de charmantes compositions de M. Ranvier, dont M. Champollion, dans la petite dimension à laquelle elles étaient réduites, a fait des merveilles de fine et élégante gravure. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de rien trouver de plus attrayant que cet élégant volume, dont le texte est augmenté d'une longue et attachante étude de M. H. Reynald sur la poésie pastorale. — La *Collection Bijou* se compose donc aujourd'hui de cinq ouvrages; les quatre premiers sont : *Daphnis et Chloé* (25 fr.), *Paul et Virginie* (20 fr.), *Atala* (20 fr.), *Psyché* de La Fontaine (20 fr.).

A signaler aussi, une plaquette des plus originales ayant pour titre : *Un Drame dans une carafe*, dont le texte est du peintre Édouard de Beaumont, l'auteur de cet ouvrage de *l'Épée et les Femmes*, qui a eu, l'année dernière, un si grand succès. Dans cette fantaisie, écrite d'un style humoristique, l'auteur nous raconte très plaisamment les aventures d'une mouche qui se noyait dans une carafe, et à laquelle il a tenté infructueusement de sauver la vie. Le texte est parsemé de fins croquis de Louis Leloir, qui a dessiné aussi un tout gracieux frontispice placé en regard du titre.

Nous ne parlons ici ni de la *Bibliothèque des Dames*, ni du *Livre d'or du Salon*, ni de la *Nouvelle bibliothèque classique*, ni de tant d'autres collections composées par M. Jouaust, et dont nous tenons régulièrement nos lecteurs au courant dans nos comptes rendus de chaque mois.

Librairie Marpon et Flammarion. — Nous n'avons rien à signaler de nouveau, cette année, à la librairie Marpon et Flammarion, si ce n'est un joli volume du baron de Vaux, *les Tireurs au pistolet*, suite naturelle des *Hommes d'épée*, du même auteur. Ce nouvel ouvrage ne le cède en rien à son aîné. M. Guy de Maupassant a mis en tête une fort intéressante préface. L'ouvrage contient en outre des dessins inédits et portraits de Georges Bellenger, Jeanniot, Kaufmann, de Liphart, Manet, Ramus, F. Régamey, Saint-Pierre, Stéphen, Jacob, Stéphens, Mesplès, Rochegrosse, etc., tous noms aimés du public. C'est là un volume de grand luxe in-8° raisin (20 francs; sur chine et japon, 75 francs), qui ne manquera certes pas d'amateurs. — Ne quittons pas toutefois cette importante librairie sans dire un mot de la belle édition de la *Géographie de Malte-Brun*, éditée par Lambert, et qui vient de passer à la librairie Marpon et Flammarion. Ces deux beaux volumes grand in-8° illustrés (qui se vendent, magnifiquement reliés, 30 francs) constituent certainement des étrennes utiles

par excellence. Nous en dirons autant des deux volumes de M. Camille Flammarion, *les Étoiles et les Curiosités du ciel* (10 francs) et l'*Astronomie populaire* (12 francs), que l'Académie française a dernièrement honorée en lui accordant le prix Montyon. Si nous sommes arrivés à considérer la terre comme une parcelle infime de la création, c'est un peu au talent de vulgarisation si incontestable de l'auteur de cette *Astronomie populaire* que nous en sommes redevables. « On commence à sentir qu'il était indigne de nous de vivre au milieu de l'univers sans le connaître... Les ombres de la nuit s'évanouissent peu à peu. La clarté se fait dans les âmes. » Ainsi s'exprime l'auteur dans l'*Avertissement;* mais à qui devons-nous cette lumière, cette clarté, sinon au savant aimable et habile qui, le premier, a eu le bonheur et le talent de rendre intéressantes des matières que tant d'autres, avant lui, avaient traitées sans parvenir à les mettre à la portée du vulgaire intelligent?

Librairie Laplace et Sanchez. — Chez Laplace et Sanchez, nous n'avons que peu de chose à signaler; mais, hâtons-nous de le dire, la qualité remplace ici la quantité. Un seul volume nouveau, *Paris sous Louis XIV.* Le texte de ce magnifique volume de 346 pages est dû à la plume d'un maître, je dirais presque du seul écrivain capable aujourd'hui de mener à bien une pareille entreprise. Quel autre, en effet, connaît, comme M. Auguste Maquet, tous les coins et recoins de la grande ville à cette époque grandiose de notre histoire nationale? M. Maquet, auteur dramatique, romancier, a fait passer la plupart de ses belles créations sous le règne de Louis le Grand. N'est-il pas pour quelque chose, — pour beaucoup, disent les initiés, — dans les romans si vivants, et, quoi qu'on en dise, si savants du grand maître Alexandre Dumas? Si Alexandre Dumas a étendu sur la trame habile et véritablement historique de ses grands romans la magie incontestable d'un style qui lui appartient en propre, il n'en est pas moins certain que le premier auteur, l'auteur anonyme, l'historien, si l'on veut, de ces grands drames, est M. Auguste Maquet. La supériorité incontestée de ce maître du théâtre et du roman le désignait donc tout naturellement pour ce travail considérable et en même temps si intéressant. M. Auguste Maquet, dans un style brillant et entraînant, nous retrace l'histoire de la ville de Paris, depuis l'origine obscure de la vieille Lutèce jusqu'aux jours du Roi-Soleil. A cette dernière époque, l'auteur fait, cela va sans dire, une halte prolongée et fouille à fond son sujet. Que dirions-nous de plus? Cette histoire de Paris sous Louis XIV est définitive. On ne fera pas mieux. Ce n'est pas seulement un livre d'étrennes pour 1883, c'est un ouvrage de bibliothèque et d'érudits. — Ce superbe volume in-4° contient 150 gravures tirées dans le texte et à part, et est orné d'un splendide portrait de Louis XIV d'après Rigaud, gravé par M. Follet. Les gravures sont toutes des reproductions de gravures du temps, ce qui jette peut-être un peu de monotonie dans le volume; mais ne chicanons pas sur un détail : n'était-ce pas d'ailleurs, à bien y réfléchir, le seul parti à prendre si l'on voulait arriver à l'exactitude parfaite? Ajoutons que, outre le volume broché (20 francs), il a été tiré sur japon 50 exemplaires (de 1 à 50), avec gravures avant la lettre, qui se vendent au prix de 40 francs. C'est, en résumé, l'un des plus beaux livres de l'année.

Librairie Furne, Jouvet et Cie. — Nous ne reviendrons pas sur les beaux volumes parus déjà chez Furne, Jouvet et Cie, tels que l'*Histoire de France populaire* illustrée d'Henri Martin, les *Merveilles de la Science* et les *Merveilles de l'Industrie,* de Louis Figuier, l'*Histoire des Croisades,* de Michaud, la *Femme dans tous les pays,* de Jules Gourdault, les *Architectes de la nature,* de J.-G. Wood, traduit par Hippolyte Lucas. Nous ne parlerons que des nouveautés tout à fait nouvelles. En tête de celles-ci il convient de placer un fort élégant volume de M. Alfred Barbou, de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui, l'an dernier, avait publié chez Charpentier un remarquable ouvrage sous le titre: *Victor Hugo et son temps.* Cette année, M. Alfred Barbou a tenu à prouver qu'il avait à son arc plusieurs cordes, ou plusieurs becs à sa plume. Son nouveau livre a pour titre : *le Chien, son histoire, ses exploits, ses aventures.* On n'aura jamais tout dit sur le chien. S'il est vrai que ce qu'il y a de meilleur dans l'homme c'est le chien, on ne saurait s'étonner que M. Barbou se soit fait l'apologiste du cher animal; tout ce qui est généreux et bon est sûr de trouver dans le jeune auteur un zélé défenseur. Avant de voir son volume, nous eussions dit volontiers qu'il n'y avait plus rien à dire sur le chien; nous nous apercevons aujourd'hui qu'il y avait encore de belles et bonnes choses à trouver, et qu'on pouvait les dire en bon style. A présent, nous sommes convaincu. Ce nouvel ouvrage est un livre extrêmement intéressant, curieux, instructif: on sent que l'auteur aime et estime les *demi-hommes* dont il parle, et il fait passer son enthousiasme dans l'esprit du lecteur. Ce beau volume in-8° raisin (10 francs) est orné de 87 compositions, presque toutes fort remarquables, d'Émile Bayard, Charles Jacque, Couturier, Adrien Marie, Vogel, etc. C'est là un des plus beaux volumes d'étrennes pour les amis des bêtes, et nous le sommes tous. — Il ne me reste que bien peu de place pour parler de trois nouveaux volumes des *Œuvres de Lamartine* (Jouvet et Hachette), qui contiennent ces chefs-d'œuvre du grand poète: *Graziella, Raphaël* et *le Tailleur de pierres de Saint-Point.* Ces trois volumes in-18 à encadrements rouges, qui font partie de la collection des *Œuvres complètes,* sont vendus séparément, mais non individuellement.

Librairie P. Ducrocq. — Chaque année, aux étrennes, l'intelligent et actif éditeur P. Ducrocq se manifeste par la publication d'un ouvrage curieux et original pour les adultes ou les enfants. Ces dernières années, il s'est habilement attaché un jeune collaborateur de talent qui a apporté dans sa maison d'édition le succès et les honneurs académiques. Nous

voulons parler de Émile Desbeaux, qui profite des loisirs que lui laisse la direction de la *Presse illustrée* et ses courriers de théâtre pour écrire de délicieux ouvrages pour les enfants, qui joignent aux charmes du récit l'attrait de très innombrables connaissances utiles. La devise de Desbeaux pourrait être : *utile dulci*. Cette année, l'ingénieux écrivain publie *les Découvertes de M. Jean*, qui ont pour sous-titre : La Terre et la Mer.

L'auteur du *Jardin de Mlle Jeanne* et des *Pourquoi* et des *Parce que de Mlle Suzanne* s'est attaché à raconter cette fois l'histoire de la Terre et l'histoire de la Mer. La formation de la Terre, l'origine du globe terrestre, la Mer, ses profondeurs, ses abîmes, ses phénomènes extraordinaires, tout cela est appris à M. Jean et aussi à Mlle Fernande, pendant un voyage de Paris aux côtes bretonnes et à Jersey, et au milieu d'aventures très dramatiques et très émouvantes.

C'est, en effet, un véritable petit roman que *les Découvertes de M. Jean*, mais un roman très moral, plein d'émotion et d'intérêt, qui ne le cède en rien aux précédents ouvrages de M. Émile Desbeaux.

Ce livre est magnifiquement illustré par MM. Besnier, Brouillet, de Haenen, Méaulle, Vogel, Scott, et gravé par Méaulle (prix : 7 fr.).

Autre volume du même auteur, chez le même éditeur sous ce titre : *les Campagnes du général Toto;* ce sont des scènes de la vie militaire enfantine que M. Émile Desbeaux raconte avec beaucoup de verve et beaucoup de charme.

Un des grands attraits de ce livre, ce sont les illustrations en couleurs dont la finesse, l'élégance, égalent presque les meilleures productions de Kate Greenaway en Angleterre.

Les douze aquarelles de MM. Vogel et Méaulle sont de véritables petits tableaux artistiques qu'encadre le texte spirituel et très intéressant de M. Émile Desbeaux. (Le prix de cet opuscule est de 6 fr.)

Librairies diverses. — Dans la revue rapide que nous venons de passer des livres d'étrennes pour 1883, on a vu que nous avons fait à chaque maison d'édition la part qui lui était légitimement due, ne donnant nos éloges qu'aux ouvrages que nous avons pu lire et apprécier et ne nous étendant que sur les publications qui sont réellement de premier ordre. Quelques éditeurs ont publié un ou deux livres qui rentrent à certains point de vue dans notre Bibliographie des Étrennes et que nous ne devons pas négliger; d'autres éditeurs, par contre, sont considérablement en retard, et nous ne pouvons mentionner *de visu* encore, en ce jour où nous mettons sous presse, les publications qu'ils annoncent. Nous nous réservons donc, en post-scriptum, de signaler hâtivement ces différents ouvrages sous ce titre général de *Librairies diverses*. Les livres qui manquent à l'appel, à l'heure présente, sont : chez *Charpentier*, *les Contes de terre et de mer*, édition illustrée par Léonce Petit, Sahib et Bellanger. Ces contes font partie de ces admirables *Légendes de la haute Bretagne* recueillies par Paul Sébillot. C'est la consécration d'un grand succès qui se continuera assurément en édition semée de dessins spirituels et charmants. (Prix 10 fr.) Chez le même éditeur, une innovation très originale : le *Carnet mondain pour 1883*. C'est une sorte de recueil d'éphémérides à la manière anglaise, dans le genre des *Birth-day books*, interprété et renouvelé à la manière française, combiné et gravé en couleur par l'ingénieux graveur sur bois *Prunaire*, qui a su faire de ce carnet une chose exquise et parisienne. *Chaque mois* est précédé d'un dessin inédit et d'un sonnet non moins inédit. Chaque semaine et chaque jour ont un petit croquis très malicieux. Ce livre fera fureur parmi nos mondaines. (Prix : 5 fr.) Toujours chez le même éditeur : *Tocasson*, conte pour les enfants, par Armand Silvestre : illustrations en couleur par Raoul Tinant. (Prix : 4 fr.) Chez *Georges Chamerot*, un imprimeur qui se transforme en éditeur selon la fureur du jour : *Paris sous les obus*, 17 septembre 1870, 3 mars 1871, par A. Dalsème. Joli volume in-8° illustré par A. Beauné. (Prix : 6 fr.)

Ce nouvel éditeur publie encore une *Physique du globe et Météorologie populaire*, par A. de Vaulabelle, dont nous rendrons compte prochainement. Chez *Charavay frères : Abeille*, conte par Anatole France, in-4° de 80 pages (prix : 10 francs), et une édition de luxe du *Capitaine sans façon*, de Gilbert Augustin Thierry, roman historique dont nous avons parlé et qui est illustré par Gaucherel, Normand Régamey (in-8°, prix : 7 fr. 50). Chez ces habiles éditeurs, il faut signaler la continuation (tome III) pour 1883, des *Étrennes aux Dames*, sorte de coquet keepsake revêtu de satin qui comprend des articles et des dessins des principaux écrivains du jour (prix : 20 fr.). Chez *Dentu*, deux remarquables publications de bibliophile dont nous aurons bientôt à parler en détail : *les Vignettes romantiques*, de Champfleury, splendide volume in-4° (prix : 50 fr.) dont nos lecteurs connaissent mieux que l'esprit, et *Un Enlèvement au* XVIIIe *siècle*, par Jules Claretie, avec vignettes de Lalauze, petit in-8° (prix : 10 fr.). Chez *Hennuyer*, l'éditeur de *l'Homme et son Berceau* et de *l'Histoire de la mode*, un joli volume : *À travers l'Amérique*, nouvelles et récits par Lucien Biart, un beau vol. grand in-8° (prix : 14 fr.). Chez *Dumoulin et Cie*, *la Révolution*, par Ch. d'Héricault, grand et beau volume, format du *Saint Vincent de Paul* (prix : 30 fr.) et que nous ne ferons que mentionner aujourd'hui. Chez Lemerre enfin, une merveille pour les vrais dilettantes bibliophiles; ce sont *les Poésies de Coppée*, format in-4°, illustrées par Boilvin, de onze eaux-fortes qui sont de purs chefs-d'œuvre (prix : 50 fr.) et dont *le Livre* rendra bientôt compte.

Terminons en signalant, chez *Delarue*, *la Roulette et le Trente et Quarante*, par Martin Gall : in-8° (prix : 12 fr.). Chez *G. Masson*, *l'Amérique préhistorique*, un bel ouvrage du marquis de Nadaillac, qui a droit à un examen sérieux et qui est mieux qu'un livre d'étrennes. Chez Kistemaeckers enfin, tout là-bas, à Bruxelles : *le Mont Saint-Michel, Jersey, l'Engadine*, notes de voyages par S. Wiener, in-8° (prix : 10 fr.) et *les Muses du foyer de l'Opéra* (25 fr.) dont on trouvera une longue et bienveillante appréciation dans la correspondance de Belgique de notre collaborateur Camille Lemonnier.

Un livre qui fera sensation et qui paraîtra très prochainement pour être vivement épuisé, c'est le *Conte de l'Archer* d'Armand Sylvestre, édité par Lahure et Rouveyre et Blond, — format in-8°, — et dont les ingénieuses illustrations en couleur dans le texte, par Poirson, seront sûrement remarquées des amateurs.

Ce livre, qui sera unique et très original en son genre, sera mis en vente, croyons-nous, aux approches du 1er janvier.



LINGUISTIQUE

Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance, par Victor Gay. Paris, Tardieu, 1882. — Prix du fascicule : 9 francs.

Sur un unique fascicule qui ne va même pas jusqu'au bout de la seconde lettre de l'alphabet, il est difficile de juger équitablement un ouvrage de cette importance. Réservant donc notre appréciation motivée pour le moment où seront publiées les dernières livraisons, nous nous bornerons à indiquer ici la méthode suivie par M. Gay. Mais auparavant nous tenons à remercier l'éditeur des nombreuses figures qui éclairent le texte, et surtout de la netteté parfaite avec laquelle elles sont gravées et imprimées. Comme elles sortent des presses de Martinet, cela va de soi. Rien n'était plus indispensable si l'on voulait que l'acheteur fermât les yeux sur le prix assez élevé de la souscription.

A l'exemple de Littré qui, après avoir parfaitement défini chaque mot de son dictionnaire et en avoir précisé les diverses significations, en les appuyant de textes empruntés à nos meilleurs écrivains, remonte ensuite à la formation première et suit les transformations que le terme a subies à travers nos auteurs du moyen âge, M. Victor Gay définit avec soin l'objet dont il parle; puis il égrène à la suite de sa propre définition tout un chapelet d'extraits originaux, pris dans les ouvrages du moyen âge et de la renaissance, aussi bien en France qu'à l'étranger. Peut-être eût-il mieux valu, muni comme il est d'une science étendue et sûre, qu'il rédigeât lui-même les articles d'un bout à l'autre, quitte à condenser les travaux antérieurs au sien. Les érudits préféreront sans doute son procédé et seront ravis de retrouver là tant de vieilles connaissances. En sera-t-il de même des simples curieux, des ignorants qui cherchent à s'instruire ? Ceux-là constituent l'immense majorité et il est bon quelquefois de songer à eux. Or ils ne réclament à de tels livres que des informations simples et courtes, exprimées en un langage qui s'entende à première vue. Ils ne veulent pas être obligés de deviner les choses à travers le voile, souvent peu clair pour eux, du latin, de l'italien ou de l'anglais. Il est vrai qu'ils pourront s'en tenir à ce qui est de la main de M. Gay, dont la compétence en ces matières d'archéologie est irrécusable.

A. P.

ROMANS

La Belle Juive, épisode du siège de Jérusalem, par Mme Rattazzi. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Tacite, en son laconisme expressif, laisse entrevoir quelque lueur des atrocités qui signalèrent la prise de Jérusalem par les légions de Titus. L'historien juif qui a raconté la catastrophe dans tous ses détails, le prudent Josèphe, n'a pu, malgré son désir de flatter ceux qui détruisirent la ville sainte, pallier les horreurs que commirent en cette occasion les Romains. Quand on a vu les assiégés, au retour de leurs combats co re l'ennemi commun, en venir aux mains les uns les autres et s'entr'égorger, tandis que les assiégeants crucifiaient chaque jour cinq cents de ces misérables avec les raffinements de torture les plus odieux, il est difficile d'imaginer qu'une intrigue amoureuse ait pu se lier de l'un à l'autre camp et qu'une Juive se soit réellement éprise d'un Romain. C'est pourtant ce que vient de tenter Mme Rattazzi. Sur ce champ de carnage, elle a semé de tendres passions; sur ce fleuve de sang, elle embarque sa Rebecca pour Cythère avec Maximus Gallus. On dit bien que les alcyons aiment à poser

le nid de leurs amours au milieu des flots bouleversés par la tempête!

Vous plaît-il que j'analyse ici l'histoire galante si étrangement encadrée? Non, n'est-ce pas? Suffit que vous ayez lu deux ou trois pages du bas bleu tapageur, pour savoir à quoi vous en tenir. C'est toujours la même chose. La fée qui la dota si généreusement à son berceau le lui avait prédit : « Tu seras belle, vaillante, spirituelle; mieux que cela, tu seras riche. Autour de toi s'empresseront hommes d'État, poètes, journalistes et fils de preux. Reine des cœurs, la grâce de ton sourire triomphera tour à tour en France, en Italie, en Espagne. Mais un seul défaut obscurcira tout le brillant de ces dons, — la rage de publier des livres que l'on dirait écrits avec une plume de portière. » A. P.

Nouvelles, par EUGÈNE MOUTON (Mérinos). Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

On connaissait déjà la plupart de ces contes humoristiques, M. Mouton les ayant publiés dans des recueils antérieurs. Il les a revus, corrigés avec le plus grand soin et, selon la formule, considérablement augmentés. Par ce temps de productions improvisées à la vapeur, on ne peut que le louer de la peine qu'il se donne, afin de procurer à ses lecteurs un plaisir plus complet. D'ailleurs, il ne s'agit pas de peine; M. Mouton est le premier à s'éjouir des histoires plus ou moins fantastiques imaginées par lui. Quelle verve luxuriante! Que de mines, de sourires, de gestes gracieux éclos sous sa plume! Comme il s'écoute parler! On le voit, on l'entend et il vous fascine du flux de sa parole. En voulez-vous un exemple? Regardez à table cette jeune miss, un ange!

« Elle mangeait, l'adorable miss, avec un entrain, avec un élan et un enthousiasme, et une gaieté! Et elle mangeait de tout, plutôt deux fois qu'une. Ce n'étaient pas des sauts que sa fourchette faisait de son assiette à sa bouche, c'était un moulinet continu : on aurait dit que les morceaux, séduits par une attraction irrésistible et poussés par une frénésie de sacrifice, se précipitaient d'eux-mêmes dans cette bouche purpurine pour s'y tordre avec volupté entre les deux rangées de perles qui les broyaient sans jamais se lasser! — Elle buvait aussi, l'adorable miss, avec un aplomb, avec une précision, avec une largeur! et on aurait vainement essayé de décider si elle avait plus de dignité à approcher son verre de ses lèvres et à le vider d'un seul baiser, que de grâce à le poser vide, avec un geste de colombe désaltérée! »

N'est-il pas enchanteur, le petit morceau? Ne dites pas qu'il y a là abus, faux goût, manière. Eh! qui n'a la sienne aujourd'hui? A. P.

Sur la frontière d'Alsace, par CH.-M. LAURENT. Paris, Ghio, 1882. Brochure in-16. — Prix : 1 fr.

Rien de saillant ni de particulièrement remarquable dans le récit de cette excursion. Le voyageur s'y attarde aux moindres accidents de la route, notant ce qu'il a mangé à chacun de ses repas, le bon ou le mauvais état du lit où il a couché et jusqu'aux innocentes distractions des touristes pour échapper à l'ennui sur les bords du lac de Gérardmer. Entre temps, il se livre à des considérations stratégiques, supputant quels seront nos rapports futurs avec l'Allemagne, et sans trop savoir lui-même à quelle hypothèse s'arrêter. Que de gens en ce monde qui jettent leurs idées sur le papier avant de les avoir seulement débrouillées dans leur cerveau!

L'Oncle de Danielle, par ANDRÉ MOUEZY. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a un talent réel, frais et gracieux, dans l'œuvre d'André Mouëzy. Veut-il me permettre une simple observation? Elle sera d'ailleurs tout entière à son éloge. Probablement encore en fleur de jeunesse, il voit l'humanité d'un œil bienveillant et il lui attribue une force d'héroïsme qu'elle ne manifeste que par hasard. Sans doute, à de rares moments, notre âme, exaltée par quelque sentiment qui l'élève au-dessus d'elle-même, oublie tout égoïsme et devient capable des plus grands sacrifices. Mais cela ne dure pas. Comme certains poissons, à peine avons-nous battu l'air supérieur d'un vol rapide et court, que le poids du corps nous fait retomber dans la grande nasse, nous replonge en nos penchants vulgaires, nos besoins matériels. Qu'y faire? C'est la loi.

Tout romancier doit en tenir compte; aucune fiction ne nous touche qu'en s'y conformant. Ainsi cet oncle de Danielle, de quatre ans seulement plus âgé que sa nièce, qui a passé auprès d'elle son enfance, élevé dans la même maison, sous l'aile affectueuse des mêmes parents, on comprend fort bien qu'il soit épris pour elle d'un amour tenace et profond. Quand plus tard, arrivés tous deux à l'heure de couronner par le mariage leur mutuel attachement, ils voient leurs vœux contrariés par la mère de Danielle, il est fort naturel encore qu'il défende sa fiancée, qu'il lui reste longtemps fidèle et ne consente à en épouser une autre que lorsqu'elle-même lui aura donné l'exemple. S'ils se rencontrent ensuite au bout de quelques années, mécontents l'un de sa femme, l'autre de son mari, et s'ils découvrent en même temps le mensonge employé pour les désunir, rien n'empêche que leur passion ne se rallume, rendue même plus ardente par les obstacles qui les séparent. Mais alors, de deux choses l'une : ou ils auront assez de vertu pour étouffer leurs désirs et, dans ce cas, ils éviteront avec soin toute occasion de faiblesse; ou bien ils succomberont, sacrifiant leur devoir conjugal au bonheur de se rendre réciproquement heureux. M. Mouëzy répugne aussi bien à l'une qu'à l'autre de ces solutions. Il met sans cesse en présence, en contact intime, l'oncle et la nièce et déploie une souplesse merveilleuse à dépeindre leur tourment, sans consentir à la moindre défaillance. En se prolongeant, la situation amène des scènes dé-

chirantes, dont le romancier se tire à son honneur, mais qui, à mon humble avis, devraient fatalement amener la chute commune. On ne s'explique plus ce docteur Christian, toujours amoureux fou de Danielle, dont il a sauvé la vie, et qui s'obstine à la respecter, bien qu'elle s'offre à lui dans le délire de la passion. Un tel effort d'héroïsme continu me paraît, je le répète, au-dessus des forces humaines; tout autre dénouement eût été plus conforme à l'expérience de la vie et à la vérité de l'art. Du reste, cet excès dans l'idéal chevaleresque ne diminue en rien le mérite de M. Mouëzy, qui a pallié fort adroitement le ridicule dont se couvrirait à la fin le bon docteur, s'il n'avait la chance de périr victime de son dévouement.

Jean Loup, par Émile Richebourg. Paris, Dentu, 1882. 3 vol. in-12. — Prix : 9 francs.

« Il y aura toujours des gens qui se passionneront pour le merveilleux. La réalité est ce qu'on a sous les yeux; on la touche, on la sent; c'est la vie ordinaire, commune à tous, avec ses joies et ses douleurs, ses déceptions et ses triomphes. Mais l'étrange, le fantastique, le surnaturel!... Ah! cela, c'est autre chose!... Et voilà pourquoi on bâtit tant de châteaux en Espagne, pourquoi, emporté sur les ailes du rêve, on fait de si fréquents voyages au pays des *Mille et une Nuits* ou des chimères. »

C'est M. Richebourg qui parle ainsi à la page 194 du premier tome de ce nouveau roman, et c'est la seule théorie qu'il ait mise en pratique. A voir le ravissement éprouvé par la crédulité populaire au spectacle de Geneviève de Brabant, toutes les fois qu'on la lui présente vêtue de peaux de bêtes et nourris, elle et son enfant, par une chèvre, il se sera proposé de donner un pendant à cette histoire fabuleuse et il a inventé Jean Loup. Celui-ci n'est, il est vrai, sauvage qu'à demi, quoiqu'il ait d'abord teté, dit-on, la mamelle d'une louve. Il a des vêtements que lui procure un bon propriétaire du voisinage; il travaille et mange de temps à autre avec les charbonniers de la forêt. Mais l'amour de l'indépendance le retient plus souvent au fond des bois, d'où il ne sort que pour remplacer la Providence en défaut. C'est lui qui arrache le tendre agneau à la gueule de l'animal dont il porte le nom, lui qui repêche invariablement les garçons et les filles en train de se noyer. Un jour même, comme la noblesse des environs, attirée par la curiosité, était venue le relancer au haut de son aire, il arracha à une mort certaine la jeune et belle Henriette de Simaise, imprudemment suspendue sur un précipice. Un tel dévouement n'a pas tardé à recevoir sa récompense: la charmante demoiselle adore en secret son farouche sauveur. Mais l'invasion allemande coupe court à leurs entrevues furtives. Jean Loup, transformé en franc-tireur, va faire la chasse aux uhlans, épier leur passage et, dès qu'il en surprendra quelqu'un d'isolé, le canarder voluptueusement, sans que les Prussiens parviennent à mettre la main sur lui.

Le second volume nous fait assister à ses exploits durant la guerre, puis à ses revers de fortune. Accusé d'un crime dont il est innocent, le viol de la fille du propriétaire son bienfaiteur, qu'il a, au contraire, délivrée au moment où elle allait succomber à l'attentat, on le jette néanmoins en prison. Heureusement les amis sont toujours là pour lui tendre la main. Ils le délivrent et lui fournissent d'excellents professeurs chargés de l'instruire. Il va sans dire qu'enlevé ainsi trop brusquement à sa vie libre, il regrette les grands arbres de la forêt et les roches sombres au milieu desquelles il vivait. Henriette seule, dont l'image n'a cessé d'être gravée au fond de son cœur, Henriette pourra le convertir à la civilisation. Rien ne s'opposerait même à ce qu'elle l'épousât, car ce sauvage est le fils de la marquise de Chamarande; vendu jeune à des saltimbanques et parvenu au bout de quelques années à leur échapper, il ignore lui-même quel noble sang coule dans ses veines. M. Richebourg l'abandonne d'ailleurs en ce moment pour remettre en scène le franc coquin, le fameux Blaireau, qui lui a déjà tant de fois servi, ce qui nous vaut un dernier conte à dormir debout et qui même ne finit pas.

Le Péché de Son Excellence, par Philibert Audebrand. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

En quelques mots, voici l'histoire : le fils doublement adultérin d'un ministre du second empire et que celui-ci, par conséquent, ne peut reconnaître, bien qu'il lui ressemble fort, a reçu une excellente éducation, grâce à l'argent fourni en secret par le père. Au sortir de ses études, on l'a fait voyager. Il revient pour suivre les cours de l'école de droit, à peu près dans les mêmes conditions que tout jeune homme aisé. Il entre ensuite au Conseil d'État et se trouve un moment en passe d'épouser une grosse dot. Mais un autre ministre, rival et jaloux de son collègue, déjoue le projet d'union, brisant ainsi la carrière du bâtard jusque-là si heureux. Survienne maintenant la guerre avec la Prusse et le branle-bas de la Commune, l'Excellence perdra naturellement son portefeuille, avec une partie de sa fortune, tandis que le fils en qui il avait mis ses plus belles espérances, enrôlé volontaire dans l'armée de Versailles, sera tué dans un combat de rues par celui de ses anciens camarades qui lui avait jadis, au quartier latin, soufflé sa maîtresse.

Un tel sujet, sans avoir rien d'original, pouvait à la rigueur suffire à remplir un volume, si on l'eût fécondé par la réflexion. M. Audebrand ne paraît pas avoir pris tant de peine. Il s'est probablement mis en route à l'aventure, léger de travail et d'idées, ce qui l'oblige à cueillir les fleurettes du chemin, à bourrer son premier canevas d'une foule de rengaines assez insignifiantes, scènes de la vie d'étudiant, parties fines à Robinson, bals à Bullier, etc. C'est du Murger retapé, du Champfleury d'autrefois, moins la finesse d'observation et la malice du trait. Que

voulez-vous? on n'est pas tous les jours en veine et l'ouvrier littéraire grimpe au mât plus d'une fois sans décrocher la timbale.

Marca, par JEANNE MAIRET. Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Deux intéressants caractères de femme, fouillés d'un regard pénétrant et développés avec ampleur, animent et passionnent l'étude magistrale de Jeanne Mairet; de plus, tous les détails y sont traités avec un soin consciencieux, chaque page remplie d'observations justes, presque toujours présentées sous une forme spirituelle. A tous les points de vue, l'œuvre est remarquable.

La première de ces femmes, celle qui domine et dirige le drame, la baronne Véra, ayant eu pour mère une comtesse russe problématique, a si bien joué son rôle d'ingénue auprès d'un vieux roué, le gros banquier Schneefeld, qu'elle s'est fait épouser. Mais la fortune, loin de suffire à son bonheur, la laisse agitée, inquiète, avide, elle ne sait de quoi. Trop habile et trop fière pour tromper son mari, tant qu'il est de ce monde, elle voudrait bien pour tant sentir un peu de chaleur au cœur, éprouver quelques-unes des sensations décrites dans les livres qu'elle a lus. Faute d'amant, elle se donnera, au moins d'une façon factice, les joies de la maternité que lui a refusées la nature. En un jour de bienfaisance capricieuse, elle recueille une enfant trouvée et la fait élever généreusement. Quand la mort du financier l'a rendue maîtresse de nombreux millions et de sa liberté, elle oublie un peu la fillette dont les petits succès avaient d'abord flatté son amour-propre. Une affection plus vive l'a prise au cœur, une de ces passions orageuses, sans frein, sans but, qui enivrent la vie avant de la dévorer: elle a pour amant le peintre Ivan Nariskine, qu'elle n'ose pourtant pas afficher en public. Pendant ce temps Marca, sa fille adoptive, a grandi, et la baronne, après l'avoir retirée de pension et imposée à la famille, parle de la marier au neveu de son défunt mari. En attendant, elle la pare de toilettes luxueuses, de diamants et de perles, n'exigeant d'elle en retour que de répandre la joie et lui disant : « Ton rôle est d'être jeune et gaie, de rire, de mettre de l'entrain dans ma maison. C'est pour cela que tu y es. Tâche de remplir ce rôle un peu mieux que tu ne l'as fait depuis longtemps. » Eh! Marca ne demande qu'à obéir.

Créature à part, franche, toute vraie, elle se sent bien un peu dépaysée au milieu de ce monde interlope; mais elle se laisse aller au bonheur de vivre, oubliant parfois qu'elle ne possède rien, pas même son nom, qu'elle est la Cendrillon dont une fée a changé les haillons en soie et en dentelles, et qui pourrait bien, au coup de minuit, se retrouver pauvre et honteuse.

Un caprice l'a recueillie dans un palais enchanté, un caprice peut la rejeter dehors seule et nue. Au fond, la générosité de Véra n'était qu'indifférence pour autrui, sa bonté que mépris. On le vit bien le jour où sa beauté entendit battre au loin l'heure de la retraite, où un fil blanc apparut dans sa magnifique chevelure, où la fatigue se mit à plisser par moments les coins de la bouche et des yeux. Avertie en outre, par les doléances d'Ivan qui, après l'avoir vue probablement à l'une de ces heures de lassitude où disparaissait l'éclat de son visage, allait jusqu'à rougir de leurs rendez-vous clandestins, de l'indifférence jouée en présence des autres et se plaignait qu'elle ne fût pas sa femme, pour la montrer avec joie et avoir des enfants d'elle. Véra conçut pour la jeunesse de Marca une irritation sourde et son éloignement pour elle se changea peu à peu en antipathie. Elle se mit à la surveiller.

De son côté, la fillette qui n'avait jusque-là demandé à la vie que de l'amuser, se changeait tout doucement en femme aimante, capable de sacrifices, et qui cherchait à inspirer les sentiments profonds et vrais qu'elle éprouvait elle-même. Son charme et sa grâce lui attiraient si bien les cœurs autour d'elle que la franche nature d'Ivan n'y put rester insensible. Il se laissa surprendre aux genoux de la belle enfant par sa vieille maîtresse. On devine la fureur de celle-ci. Marca, chassée impitoyablement et tombée dans la misère, car l'éducation ne lui a pas appris à gagner son pain, échappe au déshonneur par le suicide, tandis que sa fausse mère va cacher au fond de la Russie et ses rides et ses nouvelles amours, dénouement cruel et triste, mais logique, étant donnés les caractères des deux femmes, tels que l'auteur les avait tracés d'abord.

Son Excellence Satinette, par ÉDOUARD CADOL. Paris, Marpon et Flammarion, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Et lui aussi, le doux Cadol, il a voulu avoir son Numa Roumestan, son Monsieur le Ministre, et remuer à plaisir sur le feu la casserole politique. Sans être de la taille de Daudet, ni même de Claretie, il n'en a pas moins rendu sa machine amusante et spirituelle, à force d'y verser la blague à pleines hottes et le bagou faubourien par toutes les bouches. Exploitant avec assez d'art le sentiment d'envie qui poursuit dans toutes les républiques quiconque occupe un instant le pouvoir, il a remué jusqu'au fond la lie des tripots intrigants et semé la calomnie à rendre le *Triboulet* jaloux. Si la meilleure manière de voir les gens qui vont en voiture n'est peut-être pas de se placer au milieu de ceux qui abaissent le marchepied, en tout cas, c'est la voie la plus directe pour plaire à ceux-ci, et, comme ils sont fort nombreux, on est sûr d'avoir pour soi le gros du public.

Satinette, une de ces courtisanes exotiques et ambitieuses qui jouent souvent un double rôle dans les affaires, recevant l'or de toutes mains et trahissant un peuple après l'autre, est venue en France avec l'idée de pousser au ministère quelque homme d'État de sa façon, dont elle serait à la fois la maîtresse, l'Égérie et la complice. L'orateur éloquent sur lequel

elle jette d'abord les yeux, Théodose La Phryte, un roué pourtant, un sceptique et fils d'un vaudevilliste parisien, n'en mord pas moins immédiatement à l'hameçon avec une déplorable avidité. Elle devient pour ce joueur politique une espèce de Mascotte. Du jour où elle apparaît dans sa vie, il croit que sa bonne étoile se lève. Obscur et besogneux jusque-là, il se faufile à la suite de l'intrigante dans la famille d'un honnête et opulent manufacturier, à qui il escroque sa fille avec sa fortune. Armé de ce levier et de son talent de parole, il triomphe de tous les obstacles, escalade le ministère et la présidence du Conseil. Quel est son but? Enrichir sa maîtresse et forcer le grand monde à l'accepter. Tout va bien au début; la Chambre obéit docilement et la conquète de la Tunisie ouvre un vaste champ aux tripoteurs, aux coups de Bourse. Mais quoi! la fortune a ses retours. Au moment même où, après avoir dompté les répugnances de sa propre femme et l'energique révolte de son beau-père, La Phryte croit tenir le succès, tout s'effondre et il périt lui-même avant d'avoir obtenu rien de ce qu'il convoitait.

Tout le volume est une facétieuse caricature de nos mœurs gouvernementales. On ne peut pas dire qu'il ait une couleur, un sens quelconque, puisque chaque parti s'y trouve également drapé. L'unique but qu'il semble poursuivre, serait de chatouiller l'humeur jalouse qui nous rend hostiles aux gens en place. Après avoir travaillé au triomphe d'un camarade, on lui en veut parfois d'être arrivé si haut, si loin, et l'on se venge en le tournant en ridicule.

Un prêtre dans la maison, par Armand Dubarry. Paris, Lalouette. 1883, in-12. Frontispice gravé. — Prix : 3 fr. 50.

Dût M. Dubarry s'en étonner, je trouve qu'il a manqué d'audace; un pareil titre aurait exigé une étude autrement creusée et de plus de nuances que la sienne. Où a-t-il vu d'ailleurs réussir des individus aussi maladroitement cyniques et grossiers que son abbé Volpe? En réalité, ce n'est là qu'un satyre en soutane, mélange de parasite, de laquais et de mouchard, dont le banquier Dupasquier utilise la bassesse à surveiller sa jeune femme et le fils déjà émancipé qu'il a d'un premier lit. On a beau être homme d'affaires véreux ou galantin jaloux, dès qu'il s'agit de défendre l'honneur conjugal, le foyer domestique, on ne remet pas ce soin au cafard qui se démasque lui-même et se prend à son propre trébuchet, chiffonnant la gorge de la soubrette, alors qu'il veut séduire la maîtresse. Non, malgré son impudence, un tel prêtre ne serait guère dangereux. Les dames les moins prudes se révolteraient dès l'abord à la brutale indécence de ses gestes et aucun homme ne serait assez sot pour lui servir de dupe. S'il eût affiché comme lui ses appétits sensuels et son amour du lucre, jamais Tartuffe n'eût rencontré d'Orgon. Et notez que Molière n'a représenté qu'un faux dévot laïque, un imposteur ordinaire, quoique fort vicieux; son courage a reculé devant le personnage du prêtre libertin. Celui-ci, tel qu'on a pu le voir dans certaines occasions, fort rares heureusement, déployait bien plus d'adresse et de fourberie que l'abbé Volpe. Irréprochable dans ses allures et dans son rôle extérieur, il s'insinuait doucement auprès des femmes sous le couvert d'un mysticisme affectueux, épousait leurs chagrins, entrait benoitement dans leurs afflictions, offrait à ces âmes incomprises l'abri consolant du confessionnal et de l'autel, attendant avec patience, et sans le provoquer trop vivement, un abandon prévu. D'autant plus dur aux faiblesses d'autrui qu'il prêtait lui-même un plus large flanc à la médisance, il se distinguait de ses confrères par un langage d'une austérité excessive, par des révoltes de pudeur inconnues aux gens naturellement chastes. Ses mesures étaient bien combinées; on l'a rarement pris sur le fait. Tout du reste conjurait en faveur de son impunité : le souci des familles pour leur réputation, le pouvoir politique et les magistrats qui croyaient leur cause solidaire de la sienne, mais par-dessus tout l'influence d'une corporation puissante, imbue de l'idée fausse que, pour la respectabilité du saint troupeau, il faut sauver jusqu'aux brebis galeuses. Si, par hasard quelque scandale éclatait, le coupable échappait à la vindicte publique en allant sur un autre point du territoire, sinon en Italie ou en Espagne, trouver un refuge où il pût recommencer. Voilà le vrai type, celui dont aucun peintre n'est jamais parvenu à fixer l'image, tant il se laissait peu facilement saisir. Il ne me coûte rien d'avouer que l'espèce en a à peu près disparu.

Les vingt-huit jours du caporal Ballandard, par G. Le Vasseur et Paul Harel. Paris, Ollendorff, 1882, in-8°. — Prix : 2 francs.

Après avoir fait son volontariat d'un an, comme tout fils de bon bourgeois qui se respecte, Ballandard (Évariste, s'il vous plaît, ainsi que Parny) a pris femme et du ventre, ce qui lui vaudra, pendant les vingt-huit jours réglementaires, de s'entendre crier à chaque exercice : « Numéro *deusse*, rentrez le ventre dans le rang; sacredieu, rentrez donc votre ventre! » On devine les ennuis du jeune mari, arraché aux douceurs du chez soi, juste au milieu de sa lune de miel, et forcé de quitter sa chère Azélie, pour reprendre, bien à regret, croyez-le, l'habit avec les servitudes et la discipline du soldat. Mal couché, mal nourri, en butte aux niches des camarades, aux plaisanteries du sergent, homme de lettres, gouailleur, comment se tirer d'un tel pétrin? Par bonheur, Azélie connaît un général; elle obtiendra pour Ballandard la permission de manger et de coucher en ville. A quel prix, grands dieux! Le caporal en frémit sous sa tunique; mais rassurez-vous, tout est sauf, même l'honneur du lit conjugal. Dès lors, festins sur toute la ligne, noce à tout rompre, chasses au château d'un gentilhomme de sa compagnie, où, pour étrenner son Lefaucheux, il commet la maladresse de

tuer une pintade privée et en train de couver; il ne se refuse rien, le gaillard! Il achèvera même, sans plus de malencontre, les six semaines de service et rentrera chez lui, enchanté de trouver sa femme plus jeune et son vin plus vieux.

Les deux auteurs de cette fantaisie l'ont remplumée d'épisodes assez insignifiants et totalement étrangers aux tracas de leur caporal. Il eût mieux valu, ce me semble, tirer du sujet même de quoi remplir le volume; la matière y suffisait largement.

Le forgeron de Montglas, par Émile Dodillon. Paris, Lemerre, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Il faudra du temps à M. Dodillon pour conquérir un coin d'originalité, tant il est plongé jusqu'au cou dans l'imitation des romanciers qui tiennent en ce moment le haut du pavé. Telle page de lui pastiche Zola, telle autre Goncourt; ici on dirait du Richepin, là du Camille Lemonnier, plus souvent encore du Léon Cladel. L'auteur lui-même disparaît; à peine s'il pourrait revendiquer en son nom quelques scènes de brasserie, où il croit nous émerveiller avec les divagations embrouillées d'un bohème pochard.

Quel dommage de n'avoir pas suivi jusqu'au bout l'idée première! Elle ne demandait qu'à être développée en toute franchise. On se serait intéressé à ce fils d'un maître d'école de la Brie, qui, après un séjour de deux ou trois ans à Paris, où il a débuté par un léger volume de vers, s'arrache aux distractions et aux misères de la vie absorbante qu'on y mène pour retourner dans son village et y composer à loisir un livre d'après nature, avec les paysans qu'il a sous les yeux, en conservant religieusement la vérité des mœurs et du paysage. Mais, à peine débarqué, le voilà qui se jette sur la femme du forgeron de Montglas, son meilleur ami, et qui la viole de la façon la plus brutale, sans rime ni raison, sans excuse d'aucune sorte. Après cela, qu'il revienne mourir à Paris de consomption, laissant là-bas un ménage à couteaux tirés, et que sa mort seule pacifiera de nouveau, peu nous importe. Ceci n'est plus de l'observation; c'est un décalque littéraire quelconque. Et combien le copiste est maladroit! Lorsque Amyot, le délicieux traducteur de Plutarque et de Longus, écrivait pour son propre compte, on trouvait son style étrangement pesant et traînassier. On peut en dire autant de M. Dodillon. Ses descriptions en particulier s'affaissent ainsi que le fromage de son pays, en certaine saison, et coulent de tous côtés, visqueusement. Je ne dis rien des trois babioles qui complètent le volume; elles n'ont d'autre mérite que de remplir des pages.

Un ami, par Étienne Marcel. Paris, Didier, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Lors même que l'auteur n'aurait pas avoué son sexe dans la dédicace adressée à Mme Henry Gréville, on devinerait une main féminine au soin qu'elle prend de peigner sa phrase, de la parer de boucles et de frisures. Jamais pressée dans sa nonchalante démarche, elle se détourne volontiers de la route pour cueillir des fleurs ou courir après les papillons. Joli défaut, après tout, si c'en est un, et qui nous vaut d'agréables échappées vers les bords riants de la Loire. C'est là, entre une ferme rustique et le château seigneurial de La Rosnaie, que se noue et se dénoue très simplement le premier amour de Maurice Degrammont, docteur ès sciences de la faculté de Paris, pour Jeanne, la fille du marquis de Chantelles. Après l'avoir sauvée, au moment où elle se noyait dans un tourbillon du fleuve, il file avec elle le sentiment le plus tendre, tout en lui donnant des leçons. Le marquis avait d'abord paru sourire à l'innocente inclination de ces deux êtres, si bien faits l'un pour l'autre; mais, dès qu'il est question de mariage, tous ses préjugés de race en un instant se révoltent : il exige que le jeune savant s'éloigne, afin de permettre à Jeanne d'épouser le noble cousin à qui sa naissance tient lieu de tous les mérites. Maurice, réduit au rôle d'ami de la maison, qui ne saurait lui suffire, ira mourir à Paris, de sa passion rentrée, et celle dont il avait un instant espéré la main lui gardera, quoique devenue l'heureuse épouse d'un autre, un petit coin dans son cœur. Il ne se peut de morale plus décente, plus conforme aux bienséances mondaines. Sans doute on permettra la lecture de l'innocente idylle aux demoiselles de pensionnat, les jours où elles auront été sages.

Contre le sort, par le comte A. Wodzinski. Paris, Didier, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Touchante histoire d'un médecin polonais, le docteur Trawinski, dont l'existence, en effet, se passe à combattre la mauvaise fortune. En vain parvient-il, à force de zèle et de privations, à conquérir son grade et la confiance des malades. Comme il est pauvre, modeste, exempt de tout charlatanisme, on ne l'appellera pas dans les châteaux des environs, seuls lieux pourtant où il eût rencontré considération et profit. L'unique fois qu'on l'y mande, c'est la nuit, en grand secret, pour accoucher une jeune dame dont il lui faut garder et nourrir l'enfant, une fillette du nom d'Esther, qu'il élève avec tendresse, dérogeant pour elle à ses habitudes, échangeant la mise négligée, dans laquelle il s'était complu jusque-là, et le laisser-aller habituel de toute sa personne contre une certaine recherche de formes et de tenue. Heureux enfin de voir grandir sous son aile cette fille d'adoption, qui devient chaque jour plus charmante et plus belle, il oublie la disproportion des âges, et s'en éprend peu à peu à son insu. Son affection jalouse ne saurait consentir à se séparer d'elle, quoique la main d'Esther soit recherchée par un noble et riche prétendant.

Mais que sera-ce, grands dieux! lorsque le vrai père d'Esther, le prince Larnowski, s'étant fait connaître, la lui réclamera définitivement. Dès lors le pauvre docteur s'enfuit au loin pour détruire la passion qui le

consume; il ne revient sur le théâtre de ses perpétuels sacrifices que pour y accomplir le dernier de tous : mourir dans un lit d'hôpital, afin qu'Esther soit libre de rentrer dans sa famille et d'épouser celui qu'elle aime.

Une figure secondaire, celle de la dévote Mlle Baschke, qui, jeune encore et séduite intérieurement par la noble conduite de Trawinski, ne demanderait pas mieux que de le consoler, s'il daignait y condescendre, se dessine à côté de lui avec une originalité piquante. Ces deux créations font le plus grand honneur au comte Wodzinski. De plus, il a heureusement encadré ce drame si intime et si bien observé dans un site digne de lui, la plaine tranquille et coupée de routes que bordent les peupliers et les saules, et au centre de laquelle semble endormie la petite ville de Lissa. Pour horizon, quelques collines couronnées de bois de noisetiers et de chênes qui, sous ce ciel transparent, ont la lumineuse profondeur des paysages de Corot.

Un mariage incestueux, par Léopold Stapleaux. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Sergent l'empoisonneur, par le même. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Bien que publiés séparément, les deux volumes ne renferment qu'une seule et même histoire, celle de la famille de Clamelle, de ses divers membres, des alliances qui les rapprochent, de l'intérêt et des passions qui les divisent. On assiste à toutes leurs zizanies pendant la durée de plusieurs générations. Les fils de l'intrigue semblent parfois aussi inextricables qu'un drame de Bouchardy. M. Stapleaux, lui-même, a souvent quelque peine à s'y reconnaître. Afin de rendre sans doute plus intense la vie de ses personnages, d'imprimer à leur allure le mouvement et l'activité d'une existence fiévreuse, il les multiplie à plaisir, les enchaîne les uns aux autres par les liens du sang ou de la fortune, et les fait mouvoir assez adroitement sur sa table de travail. Cependant, il s'embrouille de temps en temps dans leur va-et-vient, oublie leurs antécédents et se voit forcé d'entrer en de verbeuses explications qui font payer un peu de clarté par beaucoup de longueurs. Autant que les souvenirs récents d'une lecture attentive peuvent le permettre, nous essayerons d'extraire en quelques mots le suc de chaque volume.

Le premier, *Un mariage incestueux,* offre d'abord le tableau d'une rivalité industrielle entre deux fabricants de draps de Louviers, Gérard et Bouron. Celui-ci, après avoir ruiné l'autre par une concurrence déloyale, répare ses torts en épousant la fille de son rival, la jeune et charmante Louise, dont il raffole et qui n'a consenti à cette union que pour sauver son père de la faillite. Comme on doit s'y attendre, elle finit par lui être infidèle avec un de leurs jeunes amis, l'étudiant en médecine Sergent de Clamelle. Afin de se venger, Bouron attend que la fille née de l'adultère, et dont le nom est Geneviève, soit elle-même nubile; il s'arrange de façon que Sergent ne puisse refuser de la prendre pour femme.

Un père, qu'il soit légitime ou putatif, dès qu'on l'a malgré lui marié à sa propre fille, ne peut que la respecter et faire en sorte qu'elle se contente des témoignages d'une affection purement amicale. Mais la nature a ses droits; le second volume, *Sergent l'empoisonneur,* sera donc consacré à la fugue amoureuse de Geneviève, en Italie, avec son cousin Achille de Clamelle, fuite à laquelle Sergent a dû consentir. Pendant l'absence des deux tourtereaux, l'oncle, vingt fois millionnaire, d'Achille et de Sergent, Anselme de Clamelle, meurt empoisonné. Vous dire maintenant comment ce crime, perpétré par un misérable appelé Boulingrin, à l'instigation de l'un des neveux, retombe sur la tête de l'autre, qui est condamné à mort, puis sauvé par les chevaliers du glaive, au moment même de l'exécution, cela demanderait du temps. Mieux vaut renvoyer le lecteur, si de telles histoires le tentent, à l'œuvre du fécond romancier. Il y verra, entre autres scènes stupéfiantes, une exécution sur la place de la Roquette, laquelle exécution s'accomplit de point en point jusqu'au bout, sans que le condamné perde la vie, ni qu'il y ait une seule goutte de sang versée. Ce qui l'étonnera plus encore, c'est le langage que prête M. Stapleaux à ces gens du beau monde, lorsque la bonne chère et des vins exquis font pétiller leur verve à la table du *Grand 16.* Goûtez-en, je vous prie, un léger échantillon :

Le souper s'animait. Finet, prenant la parole, proposa un toast : « Aux dames ! dit-il, à ces êtres charmants et irrésistibles, qui sont les caméléons des sentiments, comme les conservateurs sont les caméléons de la politique.

— Bravo ! bravo ! et les coupes s'entrechoquèrent.

— Finet aurait dû dire cela en vers.

— Oh ! oui, des vers, c'est charmant, fit Olympe.

— Mais pas quand ils sont vides, n'est-ce pas, Georges ! dit d'Arteville.

— Vous ne versez pas, ajouta le duc en s'adressant aux garçons.

— Que donnait-on ce soir à l'Opéra ? demanda Yanka, qui craignait que son silence ne fût remarqué.

— *Les Huguenots,* répondit Fabiani.

— L'histoire d'une femme qui trompe son mari, ajouta de Lhimours.

— Ah ! vous avez vu *la Dame aux camélias,* monsieur le comte ? interrompit Madeleine.

— Je l'apprends par cœur tous les soirs.

— C'est le cas de dire avec Dumas fils, alors : Une femme qui trompe son mari, c'est si commun, remarqua Finet.

— Il y a mari et mari, » lança Madeleine.

Yanka la remercia du regard.

« C'est commun lorsque le mari se fâche.

— Il y en a.

— Les imbéciles !

— Oh ! Gaston !...

— Eh certes ! quand on l'ignore, c'est peu de chose, et quand on le sait, ce n'est rien. »



D'Arteville fut acclamé pour ce paradoxe.

Si ce sont là propos de viveurs spirituels, que disent donc ceux qui ne le sont pas?

Le crime du pont de Chatou, par Charles Joliet. Paris, Calmann-Lévy, 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, avec préméditation et guet-apens. S'il s'agissait de lait ou de vin, le tribunal flanquerait à M. Joliet une bonne amende; mais puisque les délits littéraires ne sont justiciables que de l'opinion, il convient de constater exactement celui dont il s'est rendu coupable.

En homme du métier qui a toujours quelque machine en train ou dans ses tiroirs, M. Joliet possédait un de ces romans à bagou goguenard, dont il s'est fait une spécialité, et où il enfile tant de lieux communs, de thèmes connus d'avance, sur un canevas ordinairement puéril. Il s'agissait ici de l'enfant d'un lord écossais, ravie à ses parents par un barnum quelconque. Celui-ci, après avoir gagné beaucoup d'argent avec l'héritière dérobée, et qu'il présente partout comme sa fille, voit à la fin la chance lui tourner le dos et son rapt découvert. Il est puni et Rebecca troque ses oripeaux forains contre les atours de châtelaine au manoir des puritains.

Sur cette donnée assez niaise l'auteur avait brodé quelques fantaisies américaines de saveur épicée, et surtout un épisode (genre Canada, vieux sachem et coureur des bois) dans lequel l'Atala de rigueur « reconnaissait un arbre à sa voix dans le concert nocturne de la forêt ». Il y était également question du « cadre qui donne aux lacs de la Suisse leur grande poésie, ces montagnes où la sévère beauté de la nature est assise sur les genoux de la terreur ». Enfin les descriptions à la Chateaubriand, un Chateaubriand-Joliet, y étalaient parfois leur magnificence : « Le soleil s'était couché dans sa gloire, laissant traîner sous les nuages la pourpre frangée d'or de son manteau oriental. Le crépuscule jeta son voile sur le sein de la terre endormie, et le char de la nuit s'avança en soulevant une poussière d'étoiles. »

Malgré tous ces agréments et ces fleurs, M. Joliet trouvait lui-même le manuscrit encombrant, d'une défaite difficile. Comment en tirer parti, le faire gober au public? Tout à coup éclate le crime des Fenayrou. Sauvé, mon Dieu! Moyennant une préface énigmatique et un chapitre collé au beau milieu du volume, il va passer comme une lettre à la poste, sous le titre de *le Crime du pont de Chatou*. La supercherie, il est vrai, ne brille point par la délicatesse; mais bah! y regarde-t-on de si près aujourd'hui? L'essentiel, c'est d'attraper les nigauds.

Je ne sais si le tour a réussi et si l'on a écoulé beaucoup d'exemplaires. Peut-être bien. Cette affaire de Cour d'assises avait excité vivement la curiosité. Même après la condamnation, il restait dans beaucoup d'esprits une réelle incertitude sur le mobile véritable d'un traquenard si féroce. On pouvait espérer que le roman, plusieurs fois annoncé d'avance par les journaux, apporterait à ce sujet quelque lumière nouvelle. Après tout, tant pis pour qui s'est laissé duper. D'ailleurs j'estime que les naïfs acheteurs du volume ne seront pas les seuls à le payer plus cher qu'il ne vaut. De telles mystifications portent avec elles leur peine; on ne se joue pas impunément de la confiance publique. Si l'auteur n'avait, en fait de réputation littéraire, pas grand'chose à perdre, il n'en compromet pas moins, par sa fumisterie, le libraire qui a eu la complaisance excessive de couvrir de son pavillon, jusque-là fort sérieux et respecté, cette marchandise de contrebande.

Le 13e Cuirassiers, par Théo-Critt. Paris, Ollendorff. 1882, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Annoncées par une préface de Paul Ginisty, en vers pas méchants, défilent dix à douze historiettes, la plupart assaisonnées au gros sel et débitées sur le ton de :

Eh! dis donc, Gorju
Avons-nous-t-y bu
Avons-nous-t-y ri
Chez les gens du pays.

Il y en a même une, *le Thé de la Commandante*, où le sel fait absolument défaut. Toutes ces joyeusetés peuvent charmer un instant les ennuis d'un corps de garde entre deux factions, mais elles n'offrent pas une lecture bien divertissante au commun des mortels. On parcourt cependant le volume avec assez de plaisir, grâce aux dessins variés dont O'Bry a égayé le texte. Minois fripons, jupes fripées, croquis et binettes de cuirassiers à pied ou à cheval, galants rendez-vous qui se terminent d'une façon grotesque, il y a de tout un peu, et la bonne humeur y rit sans malice d'un bout à l'autre. Décidément le crayon, cette fois, a été mieux taillé que la plume.

L'amie de madame Alice, par Alexandre Hepp, Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Quel attrayant sujet d'étude pour un romancier que l'un de ces ménages où chacun des conjoints tire de son côtr, ne songeant qu'au plaisir et aux relations du monde, et ne rencontre l'autre qu'en passant, près de leur foyer éteint! D'où sortent ces unions si désunies? Elles sont bien souvent le fait du hasard. Un jeune homme a coudoyé sur son chemin quelque minois appétissant et peu farouche, qui a répondu à ses avances, provoqué une déclaration tout en protestant de son innocence et du désir de la conserver jusque devant M. le maire. A quoi se résoudre? On est riche, amoureux; on s'imagine que la charmante personne, épousée sans dot, se piquera d'être une femme vertueuse, dévouée à son mari et à ses devoirs. On risque l'aventure. Mais la cérémonie à peine terminée, on s'aperçoit de l'imprudence. Madame estimant sans doute vous avoir largement récompensé par le don de sa main, réclame des égards, un train de maison luxueux, des parures coûteuses pour rele-

ver sa beauté. Elle veut briller, avoir des succès, éclipser les mondaines les plus bruyantes. Qu'elle réussisse ou qu'elle échoue, elle rapportera au logis un cœur distrait, le dégoût de la vie intérieure. Ainsi déçu dans ses espérances et bien souvent ruiné par ses dissipations, le mari cherche ailleurs de quoi se distraire et revient à ses galanteries d'antan. Il ne manifeste plus guère son amour que par des accès de jalousie et d'aigreur. Un jour même, après avoir éclaté publiquement, il plante là l'ingrate qui, de son côté, accepte l'amant jusqu'ici repoussé. Dès lors, ce n'est plus une femme du monde, mais l'amie de Mme Alice, c'est-à-dire de l'une de ces ouvrières qui vont en journée la nuit et font commerce de leurs caresses. M. Hepp, non content de l'avoir amenée à ce degré d'avilissement, a tenu à la châtier d'une façon sanglante. Un matin que la pauvrette attend son amant au lit, c'est le mari qui survient à l'improviste. Il se rue sur elle, assouvit brutalement son désir et la quitte en la traitant comme une fille de trottoir; scène purement ignoble, dont le romancier eût bien pu se dispenser.

L'homme aux neuf millions, par PIERRE ZACCONE. Paris, Dentu, 1882, in-12. — Prix : 3 francs.

Étant donné le genre que cultive M. Zacconé, il ne se peut lire de récit plus entraînant, plus coloré, qui harponne mieux l'attention depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Elle est vraiment d'un intérêt fort vif, la lutte héroïque soutenue par l'Américain Jonathan pour faire restituer à Max, le fils de son compagnon de fortune en Californie, son titre de duc et les millions auxquels il a droit. Sans trop choquer la vraisemblance ni prodiguer les horreurs, comme cela lui est arrivé d'autres fois, le romancier tient constamment en haleine les acteurs du drame; ils courent l'un après l'autre d'une façon amusante jusqu'au mariage de Max avec la jolie Edmée, l'unique enfant du riche banquier Parville. On se laisse aller à prendre parti soi-même contre les fripons qui, après avoir escroqué par de déloyales manœuvres les millions du duc de Kervenny, refusent de les rendre au légitime héritier, cherchant même à le faire périr, afin d'assurer leur impunité. Bien que l'on sache d'avance qu'ils seront déçus et punis, on n'en suit pas moins avec anxiété les péripéties qui amèneront cet heureux dénouement, ce triomphe de la morale et de la vertu. L'amour épisodique de Laura pour Max, amour que celui-ci dédaigne, ayant le cœur pris ailleurs, et qui jette la pauvre grisette dans la voie de la galanterie, est esquissé en traits délicats. Il est bon d'avoir ainsi glissé un rayon de poésie au milieu de cette chasse aux millions si ardente et si sauvage. Décidément M. Zaccone s'est surpassé et nous l'en félicitons.

Deux Malheureuses, par ALBERT CIM. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix: 3 fr. 50.

Prévoyant les critiques, M. Cim y a répondu par avance. Il se défend comme un beau diable de toute intention libidineuse. J'ai écrit, dit-il, « une étude de physiologie passionnelle, sans réticences, mais sans indécences, sérieusement, tristement, comme il convenait au sujet, » et il avertit prudemment le lecteur de ne pas laisser tomber le livre aux mains des femmes, à qui il n'est pas destiné. Reste à savoir si l'on croira à sa parfaite sincérité. Entre nous, est-il bien sûr lui-même en son for intérieur que l'énorme débit de *Mlle Giraud ma femme* n'ait pas contribué pour beaucoup à la conception des *Deux malheureuses*? A quoi bon le dissimuler? l'auteur qui publie un roman vise avant tout à se signaler, à faire un peu de bruit autour de son œuvre, en vue du succès, de la vente, du profit qui en résultera pour lui. Quoique certains d'entre eux se drapent volontiers d'un manteau de pontife, leur industrie, au fond, n'a rien de sacerdotal, de désintéressé. S'il est vrai que le public, comme un libraire me le disait, achète de préférence les ouvrages dont on lui dénonce l'immoralité, ne doit-on pas attribuer à cette cause l'éclosion de tout un genre de littérature? En tous cas, feindre un but purement scientifique, alors qu'on met en scène deux tribades, dont l'une, séparée de son mari, a un amant qui cherche en vain à la guérir de son vice, voilà une plaisanterie d'un goût contestable. Laissez donc ces maladies honteuses, ces actes de sodomie féminine, aux traités de pathologie où ils sont à leur place. Puisque vous disposez d'un style franc et net, ne le prostituez pas en des turpitudes contre nature. Tout au plus, si l'amour de la réalité, même bestiale, vous tente à ce point, avez-vous le droit d'y toucher en passant, à l'exemple du poète latin:

Novimus et qui te, transversa tuentibus hircis,...

Ce qui révolte le plus dans le roman des *Deux malheureuses*, c'est le rôle du mâle qui y figure. Pour un docteur en médecine, il fait là un étrange métier. Avoir des relations intimes avec une femme qu'un autre homme possède en même temps, c'est déjà s'avilir. Que sera-ce donc si l'on partage avec une autre femme! Il n'y a pas de terme assez bas pour flétrir une telle abjection.

Jean Goyon, par ALIX BRANTÈS. Paris, Charpentier, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Ainsi que plusieurs de ses confrères, le peintre Jean Goyon avait un peu de talent, beaucoup d'ambition et un appétit insatiable. Après avoir obtenu au Salon de 1868, un vrai succès avec une toile originale et sentie qu'il intitula crânement *la Femme aimée* et vendit près de douze mille francs, les commandes lui vinrent et avec elles une certaine aisance. Le rapin, sorti de la bohème et promu à la dignité d'artiste, se choisit un atelier près de Passy, dans le vague espoir que les grandes dames y allaient accourir pour lui demander leur portrait et se coiffer de sa belle prestance. Il est de fait que le destin se montra aussitôt jaloux de le pourvoir. Une de ses voisines, la ravissante vicomtesse de Troën, dont le galbe était

d'une distinction parfaite, la beauté dans tout son éclat, et le capital presque intact, son défunt mari ayant eu à peine le temps de l'ébrécher, se lia fort rapidement avec lui et parut réaliser de point en point l'idéal rêvé.

Voilà donc notre nouveau Raphaël en possession d'une aristocratique Fornarina et qui semble n'avoir plus rien à désirer. Mais Jean Goyon n'est pas un homme à jouir en secret de sa conquête; il entend l'afficher, s'en faire gloire à la barbe des rivaux. Grand chagrin pour la dame qui a des ménagements à garder. Alliée à une famille du noble faubourg, toute confite en dévotion et sous la coupe des moines, cette fille d'actrice, déjà privée par les parents du comte d'élever l'enfant que celui-ci lui a laissée, ne voudrait pas se les aliéner davantage ni ternir ouvertement son blason. De là querelles, brouilles, et, comme elle est de sept ou huit ans plus âgée que l'artiste, raccommodements dont elle paye les frais, si bien qu'elle finit par consentir à poser sans voiles dans l'atelier, tandis que, malgré elle, on fait épouser à sa fille un petit sot du grand monde, un jésuite de robe courte. Et dire que tant de sacrifices ne seront même pas récompensés par un attachement durable. Non, l'ingrat Jean Goyon la délaisse pour courir après une grue et finit même par épouser un laideron, l'héritière bien dotée d'un industriel. Il ne reste à la veuve inconsolable d'autre ressource que de fonder une œuvre philanthropique, je ne sais quelle école d'arts et métiers pour les filles. Le roman finit ainsi en queue de poisson. M. Alix Brantès l'a conté assez agréablement, sauf quelques disparates de style et un peu trop d'indécision dans le dessin des caractères. L'impression que laisse le volume est celle d'un talent sérieux, mais qui lui-même se cherche encore. Espérons que le travail et le temps achèveront de tirer l'or de sa gangue.

Nina, par Félix Depardieu. Paris, Ollendorff, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Toute grande cantatrice, pour peu qu'elle soit intelligente et belle, attire autour de sa personne un essaim d'adorateurs, épris à la fois du gosier et des charmes de la diva. Tant qu'elle n'en favorise aucun en particulier, on se contente d'admirer sa vertu, de vanter une innocence qui, exposée à tant de séductions, livrée à tant d'assauts, refuse bravement de capituler. Mais du jour où elle descend du nuage, abandonnant son cœur à la merci d'un amant ou sa fortune avec sa main à celle d'un mari, la chronique a l'œil sur elle et ses moindres écarts sont offerts en pâture à la malignité du public. Nous n'avons pas à répéter ici tout ce que les journaux ont dit et redit sur le compte d'Adelina Patti, bien que le gros volume de M. Depardieu soit construit tout entier avec ces diverses anecdotes. Le narrateur n'a guère changé que les noms. Nina, c'est elle-même, flanquée de l'oncle parcimonieux qui, après l'avoir élevée, administra si jalousement sa fortune rapide. Le marquis de Caux perd, il est vrai sa nationalité pour devenir un prince russe. On l'appelle ici Alexis Koulmiakine, et le romancier en a fait un être vicieux, un ivrogne de la pire espèce, exploitant à son profit les triomphes et les faiblesses même de sa femme. Inutile de pousser plus loin les assimilations ni de chercher querelle à l'auteur pour avoir ainsi confondu la biographie avec le roman et noyé beaucoup de détails exacts dans un océan d'aventures inventées à plaisir. Alphonse Daudet en a fait autant dans *le Nabab*, dans *les Rois en exil*, dans *Numa Roumestan*, sans que personne, pas même les intéressés, ait songé à s'en plaindre. Acceptant donc le procédé, nous nous bornerons à voir si le nouvel arrangeur a su en tirer quelque chose d'intéressant.

Le beau mirliflor destiné à conquérir seul Nina et à lui faire goûter les voluptés suprêmes dont les maris, dans les romans du moins, n'eurent jamais le secret, sera ici, bien entendu, un gentilhomme de haute lignée et tel qu'on n'en a pas vu encore, si nous en croyons le portrait que trace de lui M. Depardieu : « Des talents précoces et une vie exemplaire avaient, dès l'âge de dix-neuf ans, placé le jeune de Bonrepos à un rang élevé dans l'estime de ses contemporains. » Diantre! quel génie en fleur! Il faut s'attendre à de l'extraordinaire avec un gaillard de ce calibre. Eh bien, non. Le phénix du noble faubourg ne sera bon durant des années qu'à faire un sigisbé, un patito, rôle qui, pleinement accepté dans les mœurs italiennes, répugne essentiellement aux nôtres et nous est tout à fait antipathique. Un seul fait va suffire à le juger. Ayant eu la chance, à la suite d'un naufrage dans le golfe d'Aden, d'être jeté sur un îlot désert, seul avec Nina, et d'y passer tête à tête avec elle huit jours et huit nuits, il se contente de menues faveurs, de soupirs, d'innocentes caresses, alors que la belle elle-même s'offre pour ainsi dire à lui, ou du moins n'opposerait qu'une faible résistance. A ce trait, l'illusion s'envole, le héros passe à l'état de godiche et ses aventures n'excitent plus en nous qu'un sourire de pitié. Aussi, quand plus tard nous le verrons se laisser enlever en plein Paris et conduire sans résistance dans une maison de fous par des gens qui aident sa mère à lui ravir l'héritage d'un oncle, sa niaiserie nous paraîtra fort naturelle. Ajoutez à cela que M. Depardieu, qui raconte sans se presser et fort au long tous ces faits incongrus, prend à chaque page la défense de son illustre cantatrice Nina contre les méchancetés dont les journalistes du boulevard l'auraient abreuvée, et lui-même ne s'aperçoit pas que ce qu'il raconte d'elle et de ses entours la rend plus ridicule encore que n'importe quelle fable imaginée par un reporter aux abois.

A. P.

La petite Sœur, par Hector Malot. Paris, Dentu, 1882, deux volumes in-18 jésus. — Prix : 6 francs.

Par la couleur grise et légèrement monotone de son dernier roman, par l'allure générale de l'action, soumise à l'ondulation douce des infimes détails de la vie, Hector Malot participe beaucoup des romans anglais en bloc, mais par la minutieuse et puissante

étude des caractères, par le fini des personnages il se rattache surtout au grand maître Charles Dickens.

Cette magistrale figure de l'égoïste, gravée dans la personne du comte de Mussidan, prend de page en page un relief plus saisissant, envahissant les deux volumes, débordant à chaque feuillet, accaparant inexorablement toute l'attention du lecteur, comme elle envahit et accapare tout dans le roman. C'est là une création, non pas absolument saisissante par son envergure énorme ou sa grandeur, mais plutôt insinuante, s'introduisant lentement en vous et finissant par vous déposséder peu à peu de votre être, de même que le bernard-l'hermite, ce crustacé envahisseur, se loge en conquérant dans les coquillages superbes rencontrés sur son chemin.

Il y a du Delobelle, moins la merveilleuse couleur de la palette d'Alphonse Daudet, moins l'exubérance du Midi, dans ce comte de Mussidan, qui, lui, n'est en somme qu'un comédien de la vie réelle, frappant du pied l'asphalte du boulevard, comme le cabotin bat du talon les planches du théâtre, et se carrant devant les passants comme l'autre se gonfle devant les spectateurs. C'est bien le même égoïste inconscient et féroce, n'ayant à la bouche que ses triomphes passés de grand viveur, ses succès du grand monde, se gargarisant de la longue lignée de ses aïeux les Mussidan et les Puylaurens, là où l'acteur parle de ses couronnes d'or, de ses bénéfices retentissants et de ses victoires dans tel ou tel rôle créé par lui.

Peut-être est-ce en réalité *la petite Sœur*, Geneviève, la fille du brillant comte de Mussidan et de l'humble Angélique Godart, l'héroïne charmante et modeste, qui finit par l'emporter, par gagner la sympathie et laisser son léger parfum dans l'esprit, comme elle laisse son nom sur la couverture du roman; mais c'est M. Passereau, l'inconnu mystérieux de l'avenue des Tilleuls, de son véritable nom le comte de Mussidan, qui est l'âme vraie, terriblement égoïste et inflexiblement autoritaire du livre; c'est lui le personnage dominant, celui qui reste dans le souvenir avec son *moi* perpétuel, étendu comme une grandissante tache d'huile, d'un bout à l'autre de cette humble et simple histoire. Devant lui s'effacent irrémédiablement ses deux fils, sa douce travailleuse de femme, sa tante, la vieille fille charitable dont il guette inutilement l'héritage depuis ses jeunes années, héritage auquel il ne touchera jamais, Ernest Faré, le sympathique écrivain qui finit par épouser Geneviève de Mussidan malgré son père et ses frères. C'est sans doute de parti pris et pour laisser à son héros si vrai toute sa valeur, toute son importance, que l'auteur a volontairement laissé les autres personnages dans une ombre discrète, attendrie, où le lecteur est obligé d'aller les chercher et où ils se meuvent un peu à l'état de fantômes indistincts.

Peut-être l'histoire eût-elle gagné en puissance, si elle avait été plus concise, moins délayée. Un seul volume eût certainement suffi à raconter la séduction et le mariage d'Angélique Godart, l'ouvrière repriseuse; la naissance et les débuts de Geneviève, la petite sœur; les fredaines de Frédéric et de Sébastien, les deux fils du premier lit du comte de Mussidan, les enfants de sa première femme, l'écuyère; l'existence de Mlle de Puylaurens, la fameuse tante à héritage. Mais ce n'était pas trop de deux gros volumes pour étaler tout au large le héros capital, celui qui donne toute sa valeur à l'œuvre d'Hector Malot; non, certes, ce n'était pas trop pour détailler ce type éternel et parfait de l'égoïste placide, pour expliquer et faire comprendre le comte de Mussidan, pour le décrire ainsi qu'il le fallait, dans son insouciante infamie et le montrer, toujours le même, marchant de son pas satisfait et orgueilleux à travers les petits et les grands événements de la vie, sans varier jamais.

Avec ce nouveau roman, Hector Malot complète d'une manière remarquable son œuvre déjà si digne d'être remarquée, et ajoute un roman qui tiendra une haute place dans la longue liste de ses ouvrages.

G. T.

Une trahison, par HENRY GRÉVILLE. Paris, Plon et Cie, 1883. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

On ne peut méconnaître la grande habileté déployée par Henry Gréville dans son roman *Une Trahison;* il y a là une indéniable connaissance de certains côtés du caractère de la femme, de ses qualités tendres et affectueuses, de ses terribles défauts, si légers et si peu graves en apparence, mais amenant en réalité les plus redoutables catastrophes. Cependant il manque à ce livre une chose, la science d'analyse, l'étude approfondie, sérieuse et raisonnée des personnages; tout cela est futile, léger, entièrement de surface, un peu comme le style, trop semblable au frivole papotage féminin et n'ayant pas plus de consistance. On dirait un de ces mignons et coquets ouvrages d'aiguille, aussi fragiles que minutieux, jolis mais sans durée.

On trouve dans cette lamentable histoire d'amour des scènes d'une très grande émotion, ou pour parler mieux, des situations poignantes, dont l'auteur n'a pas su tirer tout le parti qu'il y avait à en tirer, parce qu'il ne paraît pas sentir assez vivement, assez personnellement surtout, les mouvements de cœur et d'âme qu'il décrit. Toujours le manque de profondeur, la souffrance d'épiderme qui ne pénètre pas jusqu'aux moelles et par cela même ne touche que passagèrement le lecteur sans lui laisser une vibration durable et prolongée. L'écrivain n'a pas suffisamment vécu son œuvre et la raconte un peu comme un drame de salon, mi-scandale, mi-cancan du grand monde; après celui-là un autre, un racontar de courses, ou un potin de coulisses. Tel est le reproche capital que nous ferons, à regret, mais en toute sincérité au roman *Une Trahison.*

Malgré cela l'œuvre est particulièrement attachante, et il ne saurait en être autrement avec la longue habitude et la science littéraire d'Henry Gréville. La situation du malheureux héros constamment placé entre la violence de son amour et la crainte de perdre, aux yeux du monde, celle qu'il aime, en laissant deviner cette passion, est touchante et donne un grand

attrait au livre. Les jolies mondaines qui le liront y trouveront beaucoup d'elles, puisque le style lui-même et la manière d'étudier les figures sont un peu compris par l'auteur à leur manière évaporée et hâtive. Pour nous, nous avons toujours trouvé Henry Gréville supérieur dans ses études des mœurs russes, qui semblent plus intimement vécues, et faible dans ses tableaux de la vie parisienne qui méritent à peine le nom de croquis. G. T.

Caprice des Dames, par Charles Mérouvel. Paris, P. Ollendorff, 1882, 1 vol. in-18 jésus.—Prix : 3 fr. 50.

Bien que *Caprice des Dames* ne paraisse pas avoir été fait avec la négligence habituelle aux romanciers du feuilleton proprement dits, cependant cette nouvelle œuvre de M. Charles Mérouvel n'échappe pas absolument aux critiques déjà méritées par ses précédents volumes. Ce qui domine surtout, c'est le peu de souci de l'auteur pour le style, pour la partie artistique et littéraire; l'écrivain court la poste sur un sujet donné, sans se préoccuper d'approfondir ce sujet, de méditer sa matière et de donner aux caractères ou aux types le temps strictement nécessaire pour les étudier, pour les analyser.—Il a vu le monde et le personnel des grands magasins de nouveautés, en ce moment en pleine vogue, un peu trop à la façon du public qui fréquente ces mêmes établissements, superficiellement, à la vapeur. Tout est effleuré, tracé du bout de la plume, à peine indiqué ; jamais la pointe acérée ne pénètre profondément, ainsi qu'il serait nécessaire pour buriner une figure et lui donner le relief nécessaire. Avec un pareil système on peut entasser les romans les uns sur les autres, essayer tous les genres, esquisser toutes les sociétés, tous les milieux, sans qu'il en reste rien de précis ni de net; tout se tient hors de portée, dans un brouillard opaque, au même plan dans un commun éloignement, un nuage impénétrable.

Nous n'essayerons donc pas de raconter au lecteur le sujet d'un livre où il ne trouverait rien de nouveau, parce qu'il lui manque ces deux indispensables qualités, la personnalité et l'originalité. M. Charles Mérouvel nous semble avoir voulu arriver bon premier, en traitant ce sujet, en peignant des mœurs qu'Émile Zola nous promet depuis longtemps d'étudier; nous doutons que cette supériorité puisse se maintenir, dans les fâcheuses conditions où s'est placé l'écrivain, en ne se donnant pas le temps d'étudier les choses dont il voulait nous entretenir et en traçant à la hâte une œuvre qui demandait un labeur long et acharné. *Caprice des Dames* ne portera donc aucun préjudice à *Au bonheur des Dames*, bien qu'en plus de la similitude du sujet il y ait comme une tentative de similitude dans le titre. Pourtant nous ne saurions nier que ce roman ne soit supérieur aux autres productions du même écrivain. G. T.

Quand il pleut, par Paul Celières. Paris, Hennuyer. 1883, in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Quand même la couverture du volume ne nous avertirait pas en quelles jolies mains ce livre doit aller, nous aurions compris à la grâce exquise du langage que l'auteur l'avait spécialement écrit pour les demoiselles. Il fera bonne figure dans leur bibliothèque et charmera sans doute aussi papa et maman, s'ils ont l'heureuse idée d'y jeter les yeux. M. Célières s'entend à ravir à ces récits légers où le conte, fort agréable en soi, amène insensiblement à sa suite et fait passer la leçon. Nul plus que lui n'est habile à insinuer sous le miel de la fiction le grain amer de l'expérience. Il amuse en instruisant; il moralise sans ombre de pédantisme. Un maître si aimable ne rencontrera que des élèves reconnaissantes et heureuses de l'écouter, soit qu'il pleuve, soit qu'il fasse beau.

Les six nouvelles qui composent le recueil offrent une variété piquante, bien faite pour éveiller l'attention et la retenir enchantée. Il serait difficile de choisir entre ces divers morceaux, qui ont chacun leur attrait particulier. S'il fallait pourtant marquer notre préférence, nous indiquerions *la Perle des bonnes* comme le plus gai. On y voit un de ces êtres bons autant que faibles, nés pour être dominés et qui n'échappent au joug d'une personne que pour retomber aussitôt sous celui d'une autre. Raymond est de cet acabit. Sa vieille servante Mélanie en joue à son gré, le pliant à tous ses caprices et plus maîtresse que lui-même à la maison. Elle l'empêche de dîner en ville, l'oblige à lui lire le journal, à ne pas voir les gens qu'elle hait, et Dieu seul en connaît le nombre, enfin à devenir sa chose, son humble esclave. S'il regimbe, pleurs et plaintes d'entrer en danse, jusqu'à ce qu'il ait de nouveau cédé. Sous couleur d'affection, de dévouement, elle serre chaque jour un peu plus les mailles imperceptibles du filet dans lequel il se débat sans parvenir à se dégager. Pour le sortir de là, il ne faudra pas moins que l'aide d'une jeune femme, une amie d'enfance qu'il épouse à l'insu de son tyran. Et même, il traîne encore longtemps un bout de chaîne, soupirant après l'ancien joug et regrettant presque d'avoir renvoyé cette pauvre Mélanie. Heureusement son illusion se dissipe quand il la voit, en costume de mariée et robe de soie grise, s'avancer majestueusement au bras du riche épicier retiré qui l'épouse, après l'avoir aidée à tromper son maître et à s'enrichir à ses dépens.

Les vignettes de Scott et Martin ne manqueraient pas d'esprit; mais elles sont bien mal tirées.

A. P.

La Servante du Régisseur, par E. Marlitt, traduit de l'allemand par Mme Emmeline Raymond. Paris, Firmin Didot et Cie, 1883. 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

Un grand parfum de poésie champêtre, beaucoup de sentimentalisme nuageux et un demi-mystère ténu et impalpable font de *la Servante du régisseur* une œuvre caractérisant bien son origine allemande. La traduction habile de Mme Emmeline Raymond laisse au roman tout son charme originaire et ne lui enlève rien de sa saveur primitive. Les jeunes lectrices de la Bi-

bliothèque des mères de famille retrouveront là toutes les qualités qu'elles ont pu goûter et apprécier dans les précédents ouvrages de E. Marlitt, et nous ne déflorerons pas leur plaisir en racontant le secret de ce joli roman, tout plein de délicatesse féminine et d'ingénieux aperçus. C'est faire l'éloge même du livre que de se refuser à lui enlever une de ses séductions, la principale, celle de l'inconnu. G. T.

Le crime du vieux Blas, par Catulle Mendès, avec un portrait en taille-douce. 1 vol. Bruxelles, Henry Kistemaeckers, 1882.

Navrante et douloureuse, cette histoire du vieux Blas. La voici en quelques mots. Blas est un vieux, comme le dit le titre du roman, un grand-père de soixante et onze ans. La fille du vieux a épousé un fort gars des environs nommé Antonin Perdigut,—nous sommes en pays basque. — De ce mariage est issu un gros garçon bien vivant, qui aujourd'hui a six ans. Pourquoi s'appelle-t-il le petit Blas, étant fils d'Antonin Perdigut? Sans doute parce que M. Catulle Mendès l'a voulu; mais il eût mieux valu que l'auteur en décidât autrement. Le vieux Blas, qui a un emploi quelconque sur la voie ferrée d'à côté, demande à sa fille, la Cadije, d'emmener le petit garçon qu'il adore, étant grand-père. Après bien des hésitations, la mère consent. Nous voilà donc sur la voie du chemin de fer : l'enfant joue au bord du gave; tout à coup, on entend le sifflet de la locomotive; c'est le signal donné au vieillard pour abaisser le pont ; il court et commence à tourner la manivelle. Cependant, le petit, qui joue toujours plus près de l'eau, entre dans le lit du torrent tout doucement, tout doucement. Le vieux est trop loin pour crier, pour faire signe ; et là, de l'autre côté, le train arrive, s'il ne continue pas son œuvre ; c'est une catastrophe épouvantable qui va se produire. Le vieillard a une minute d'épouvantable angoisse; mais son parti est pris, il va faire son service jusqu'au bout, il doit sauver les voyageurs qu'il a mission de protéger. Le train passe. Mais le petit a disparu. Il s'est noyé.

Le pauvre vieux revient à la ferme; mais il n'a pas le courage d'entrer, il se sauve, il fuit, il court à travers bois, dans la montagne, dans les rochers, et finit par mourir sur un lit de pierres, en proie à des hallucinations dans lesquelles il revoit son cher petit Blas, qui lui raconte à son tour de belles histoires, et qui lui pardonne.

Tel est à peu près en substance le drame terrible que M. Catulle Mendès nous raconte dans une langue énergique et imagée, à laquelle il nous a accoutumé.

Le volume est renforcé par deux historiettes d'un tout autre genre. D'abord, *le Bonnet de la mariée*, très lestement tourné dans le goût d'Armand Sylvestre, et *les Trois bonnes fortunes*, qui plairont aux délicats.

Cette publication est fort soignée et d'une exécution typographique remarquable, ce qui ne surprendra personne, quand nous aurons dit que le volume est édité par Kistemaeckers. H. M.

Les secrets de la mer, par Jules Gros. Paris, Rouff, 1882. In-18. — Prix : 3 fr. 50.

Un brin de fiction mêlé à la vie réelle en éclaire les côtés poétiques et nous la fait aimer. Il faut donc savoir gré à M. Jules Gros d'introduire cette agréable alliance dans les amusants récits qu'il écrit avec rondeur. S'il n'abusait parfois du merveilleux, on aurait plaisir à s'oublier avec lui au sein du monde idéal où sa fertile imagination ne s'aventure qu'à la suite du bon sens. Quoique les secrets de la mer ne soient pas tous dévoilés dans son livre, il n'en a pas moins su ravir à l'élément mystérieux quelques douces émotions et d'utiles enseignements. Le Jean-Pierre le Gal de son livre personnifie et résume en quelque sorte les efforts tentés par l'homme en vue de maîtriser l'Océan, de tourner à son profit les immenses ressources qu'il recèle en ses profondeurs.

Fils d'honnêtes pêcheurs, Jean-Pierre a vu périr le même jour son père et sa mère, engloutis par la tempête et sans qu'il pût les secourir. Il jure alors de vivre seul, loin de toute affection terrestre. Après avoir vendu le modeste héritage de ses parents, il se crée un logis dans une grotte perdue au milieu des rochers, où il s'installe avec un vieux matelot, misanthrope et taciturne comme lui. A eux deux ils font merveille, rapportent chaque jour des pêches abondantes, découvrent un vivier inaccessible jusque-là, organisent des parcs d'huîtres, de moules, de homards, fabriquent de la soude et je ne sais quoi encore. Mais ils ont beau vouloir s'isoler du reste du monde, le monde vient à eux sous sa forme la plus attrayante, celle d'Yvonne Le Clourec, la gentille pêcheuse de crevettes, qui soupire au fond du cœur pour son ami d'enfance Jean-Pierre et veille sur lui, toujours prête à lui tendre la main au moment du danger.

Une histoire de succession à recueillir, de nom de famille à réhabiliter s'entre-croise fort inutilement aux gracieux détails de cette vie à trois. M. Gros aurait pu se dispenser de ce surcroît d'invention. Eh ! que nous importe que son héros soit fils de banquier et s'appelle en réalité Descombes, que son père ait été ruiné par un misérable et que celui-ci, après s'être fait justice lui-même, lègue des millions au vaillant marin, puisque Jean-Pierre n'en voudra pas et n'en aura nul besoin pour devenir l'heureux mari d'Yvonne ?

A. P.

Méha, par Georges Boutelleau. Paris, Ollendorff. 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Débuter si bien et finir si mal, quel dommage! Après m'être promis de faire l'éloge de ce roman, me voici contraint de mettre une sourdine à mon admiration, tant il m'a laissé une impression pénible. N'importe, commençons-en toujours l'analyse. A défaut de M. Boutelleau, possible que quelque lecteur du *Livre* m'en sache gré.

La veuve d'un esquire, colonel dans l'armée de l'Inde, Mistress Frenwick, réduite aux faibles restes de sa fortune passée, vit assez mesquinement dans un

petit cottage des environs de Londres, tout entière aux souvenirs de son ancienne splendeur et de sa beauté flétrie. Afin d'ajouter quelque supplément à ses minces revenus, elle reçoit deux ou trois pensionnaires, qu'elle ennuie régulièrement du récit de ses malheurs, tout en gardant vis-à-vis d'eux une aristocratie de manières un peu étrange, mais qu'on lui pardonne dès qu'on voit avec quelle pénétration elle ressent l'amertume de sa décadence. Une seule enfant, Méha, lui reste pour la consoler. Il est vrai que cette jeune fille a depuis longtemps les oreilles rebattues des élégies de sa mère et de la liste de ses déboires. Sitôt que s'ouvre le robinet des jérémiades, elle s'esquive doucement et va rêver dans un coin au prince Charmant qui, séduit par la blancheur rosée, le frais sourire et les yeux candidement bleus de la miss de seize ans, ne manquera pas de l'enlever un jour pour le bon motif.

Un brillant secrétaire d'ambassade, el senor Francisco Morez, tombé par hasard dans ce maigre boarding-house, sert un instant de pâture aux sentimentalités vagues de la belle adolescente. C'est lui qu'elle aime en secret; il l'a séduite avec ses regards profonds d'un noir de velours, avec ses traits mâles et doux, avec ses airs de grand seigneur et les riches diamants dont il se pare. Hélas! le songe s'évanouit en un clin d'œil. Le hautain hidalgo, sans se douter de la flamme chaste et discrète qui brûle à côté de lui, s'est mis à courir les coins fréquentés de Londres, à se payer de plaisirs faciles, à passer sa vie au club et dans les débauches.

Désenchantée de sa vision, Méha tombe dans le découragement et ne trouve plus de refuge qu'en un mysticisme exalté. Puisque les féeries de théâtre n'ont pas voulu descendre dans les réalités de la vie et que les rois n'épousent plus de bergère, elle demandera au ciel le mot de sa destinée. Quand on l'interroge avec tant de ferveur, le ciel répond toujours; Méha croit donc entendre une voix qui l'appelle au couvent des carmélites voisin de sa demeure et elle songe à y entrer. Avertie de ce projet Mistress Frenwick s'abandonne à un tel désespoir et pousse des gémissements si aigus que Francisco ne peut s'empêcher de les ouïr. Mis au courant de la situation, il imagine, pour tout sauver, un stratagème des plus blâmables. Après avoir brusquement demandé la main de Méha, il fait célébrer secrètement son union avec elle, union que les deux pauvres femmes prennent seules au sérieux, car la cérémonie n'a été qu'une mascarade exécutée par les compagnons de débauche du don Juan espagnol. Celui-ci, honteux pourtant de sa fourberie, disparait, en avertissant la mère, mais en laissant la fille absolument dupe de son illusion et vierge encore. Elle apprend bientôt la mort de l'homme dont elle se croyait l'épouse légitime et, veuve immaculée, elle se consacre avec une ardeur nouvelle à soulager sa mère, à lui procurer quelque aisance. Sur ces entrefaites, le cottage, qui semble attirer les originaux comme le miroir fait les alouettes, reçoit un nouvel hôte, un Français du nom de Jacques, industriel du Poitou, qui a, lui aussi, éprouvé dans son premier amour une déception analogue à celle de Méha. La conformité d'une tendresse rentrée allume aussitôt entre eux une passion qui, après la mort de Mistress Frenwick, se couronnera par un bel et bon mariage, accompli cette fois dans toutes les formes et conséquences.

Vous avez cru peut-être que l'histoire finissait là. C'était en réalité un dénouement convenable et naturel; mais cela ne faisait pas sans doute le compte de M. Boutelleau qui, mû d'un beau zèle, s'est remis en route avec les nouveaux époux, a visité avec eux tous les ridicules habitants d'une ville de province, ressuscitant, pour brouiller l'heureux couple, son fantastique Francisco. Il ne consent à réconcilier enfin Jacques et Méha que sur le champ de bataille où ils tombent à côté l'un de l'autre blessés par les Prussiens. J'avoue que cette queue romanesque ajoutée à l'étude si fouillée et si curieuse dont je n'ai pu donner qu'une faible idée m'a paru d'un effet déplorable. Si les citations latines étaient encore de mode ce serait ici le cas d'appliquer le vers de l'*Art poétique :*

Desinit in piscem mulier formosa superne.

L'Inceste, par Odysse Barot. Paris, Rouveyre et Blond, 1883, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Précisons d'abord la criminalité exacte du mot qui flamboie au titre du volume, afin d'attirer les badauds. Personne jusqu'à ce jour n'a osé étaler en pleine rue un acte tellement monstrueux et contre nature que le Code criminel feint de l'ignorer, crainte de ne pas avoir de peine assez forte pour le punir. M. Odysse Barot, lui-même, a reculé devant le dégoût que soulèverait une pareille exhibition. Malgré les horreurs dont plusieurs de ses confrères remplissent leurs livres, il garde un peu plus de réserve. Ainsi donc l'inceste qu'il met en scène ne mérite ce nom qu'à demi. S'il est impossible de l'excuser complètement, on peut du moins en expliquer jusqu'à un certain point les raisons. Voici, du reste, dans quelles conditions se passent les choses :

Un étudiant en médecine, Maurice Dauviller, plus favorisé de la nature que de la fortune, car il est pauvre et joli garçon, a terminé ses études et s'est fait recevoir docteur, grâce à l'argent prêté par une veuve encore jeune et fringante, Mme de Tagny. Il espère s'acquitter en épousant Huguette, fille de sa bienfaitrice, qu'il aime et dont il est aimé. Par malheur, la mère refuse son consentement à cette union. Quoique de quatorze ans plus âgée que Maurice, elle entend bien ne le céder à aucune autre, et elle manœuvre avec tant d'adresse qu'il devient son mari. Le reste se devine; une union si disproportionnée tourne vite à la discorde; Huguette, séduite par son beau-père, ne peut bientôt plus dissimuler sa grossesse et s'enfuit avec lui. Mme Dauviller se met à leur poursuite et les rejoint au moment même où ils débarquaient à Paris. Lui, de désespoir, veut se brûler la cervelle; il ne réussit qu'à se défigurer horriblement.

Elle, recueillie par son grand-père, accouche d'un fils que l'on confie à une nourrice de la campagne. Plus tard, après avoir essayé en vain de se reprendre à l'affreux Maurice, elle consentira à épouser un magistrat amoureux de sa dot et assez infâme pour passer l'éponge sur un passé dont il n'ignore aucun détail. Ci finit la première partie.

Huguette, maintenant mère de famille à son tour, brille à Paris, où son mari préside une des chambres de la cour d'appel. Femme à la mode, belle encore en dépit de ses trente-huit ans, elle va recommencer en sens contraire l'histoire précédente. A force d'avances et d'agaceries, elle séduira le fils d'un général et le gardera quelque temps comme amant; puis, surprise avec lui en flagrant délit d'adultère par sa fille Paule, elle n'aura d'autre moyen de sortir d'embarras que de le faire épouser à celle-ci qui, bien entendu, le guigne de l'œil depuis longtemps et en est adorée. Tenez-vous à connaître la suite des faits et gestes d'une famille si édifiante? Rien de plus facile; il vous suffira de lire un autre volume intitulé *la Présidente,* que M. Odysse Barot vient de publier à la même librairie. S'il est écrit avec autant d'élégance que celui-ci, vous ferez bien, avant de l'ouvrir, d'aller vous promener une heure ou deux rue Mouffetard, ou dans quelque ruelle de chiffonniers, afin de vous mettre *à la hauteur* de l'écrivain.

Pervertis, par Ernest Daudet. Paris, Plon, 1882, in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Afin de nous intéresser à ses romans, M. E. Daudet tâche d'y introduire les passions et les mœurs du jour. Effort louable et qui atteindrait plus sûrement le but si, au lieu de les prodiguer trop libéralement, il prenait soin de les mûrir par l'étude et par la réflexion. Le sujet qu'il aborde aujourd'hui, sans avoir rien de neuf, puisque de tout temps les familles de la noblesse ruinées ont fumé leurs terres et redoré leur blason avec l'argent des filles de financiers, n'a cependant pas perdu tout son attrait. Des exemples assez voisins de nous lui donneraient au besoin un regain d'actualité. Qui n'a connu le gros bonnet de la finance contemporaine auquel l'auteur semble avoir emprunté quelques-uns des traits dont il a peint son Berteux? Lui aussi, grâce à un esprit d'invention que les scrupules de probité ne gênaient guère, avait amassé une énorme fortune. Lui aussi maria sa fille avec un grand seigneur, un vrai prince, et plus d'une fois il eut à souffrir de cette étrange alliance. Un jour que le jeune couple l'avait traité avec moins d'égards encore que d'habitude, il allait éclater, lorsque la compagne de sa vie, la vieille Margot qu'il venait d'épouser récemment lui-même pour légitimer leur enfant, l'arrêta d'un mot : « Tant qu'ils ne nous feront pas dîner à la cuisine, qu'avez-vous à vous plaindre? »

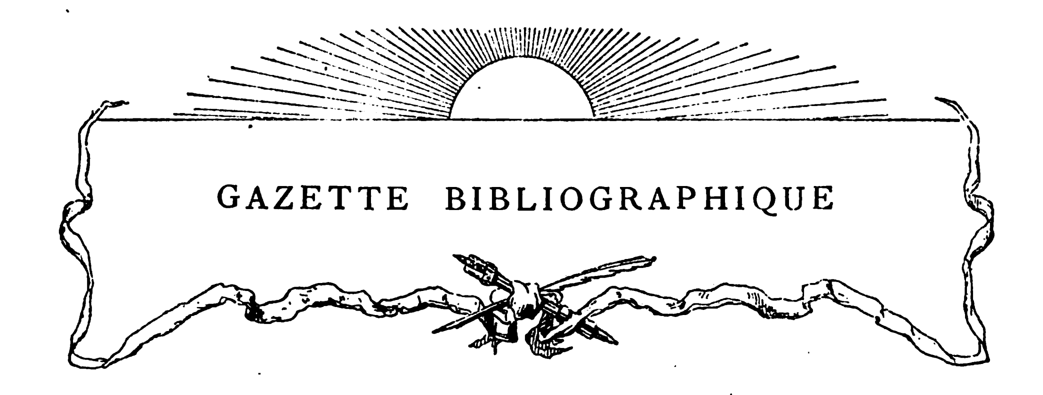
Il nous semble que M. Ernest Daudet tombe un peu dans le poncif et accepte avec trop de facilité la fiction qui attribue aux gens titrés le privilège exclusif des sentiments de loyauté et d'honneur, tandis que les parvenus, les hommes d'affaires, les grands industriels ou constructeurs seraient voués fatalement à tous les vices. Dans ces conseils d'administration où les uns et les autres se sont rencontrés si souvent, ce ne sont pas toujours les noms les mieux qualifiés qui ont brillé du plus pur éclat. En général, les hobereaux de province à court d'argent n'attendent pas que les millionnaires aillent à eux pour les *pervertir;* ils savent fort bien prendre les devants, aussi âpres à la curée des actions que n'importe qui. On s'étonne encore de voir, dans ce roman, les femmes de gros banquiers tomber de leur haut dès qu'elles apprennent que leur mari va se délasser de ses spéculations auprès d'une maîtresse. N'est-ce pas les supposer plus sensibles qu'elles ne le sont en réalité à ce léger désagrément? Elles acceptent sans doute plus doucement les choses, sans compter qu'il y en a bien quelqu'une de consolée d'avance et envers qui l'infidélité conjugale n'est qu'un prêté rendu.

La Revanche de Fernande, par Fortuné du Boisgobey. Paris, Plon, 1882; in-18. — Prix : 3 fr. 50.

Vous avez lu, je pense, dans *Jacques le fataliste,* de Diderot, l'exquise nouvelle où l'on voit Mme de la Pommeraye se venger si cruellement de l'abandon de son amant, le marquis des Arcis, en lui faisant épouser une drôlesse qu'il prend pour une vertu, jusqu'à ce que son ancienne maîtresse lui ait dessillé les yeux. On peut broder sur ce canevas original plus d'une fantaisie, et nous ne songerions pas à reprocher à M. du Boisgobey de l'avoir pris pour thème, s'il en eût tiré quelque chose d'un peu plus sensé que sa *Revanche de Fernande.* Il semble vraiment s'être promis de mystifier ses lecteurs d'une façon si ostensible que le plus borné pût s'en apercevoir, tant il a mis peu de soin à colorer ses inventions de quelque air de vraisemblance. Au lieu d'une perfidie que le dépit d'une maîtresse dédaignée explique, nous devons ici en suivre deux. Chacune d'elles s'enchevêtre de complications infinies, de personnages exotiques, de scènes de tripot fantasmagoriques, pour aboutir en somme à un résultat négatif. Fernande et son amant, après avoir inutilement essayé de se duper l'un l'autre, n'ayant sans doute plus d'autre ressource dans leur sac, finissent par se réconcilier et se pardonnent leurs méchancetés réciproques. Traité ainsi, le roman devient un casse-tête chinois, un jeu puéril, que tout l'esprit de M. du Boisgobey ne saurait faire prendre au sérieux.

P.





INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES

INSTITUT

Dans une des dernières séances de l'Académie française présidée par M. Alexandre Dumas, M. le duc d'Aumale a donné lecture d'un nouveau fragment de son *Histoire du grand Condé,* qu'il avait commencé à faire connaître à ses collègues il y a quelques mois.

Ce fragment était tout entier consacré à la bataille de Rocroi.

Pour le concours Montyon, parmi les ouvrages adressés au secrétariat, nous citerons : *Une bonne petite mère,* par Mme L. Hameau; *Mademoiselle de Bagnole,* par MM. Texier et Le Senne; *Choix de sermons de Bossuet,* édition critique par M. Gazier : *Fiancés,* par G. Rabusson. Pour le concours Gobert : *Histoire de Charles VII,* tomes 1er et 2e, par M. G. du Fresne de Beaucourt.

Pour le concours Thérouanne : *Gaspard de Coligny,* 3 vol., par M. le comte Jules Delaborde.

M. le duc de Broglie a fait hommage à la compagnie de deux volumes intitulés *Frédéric II et Marie-Thérèse.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance publique annuelle.

La séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres a eu lieu le 18 novembre dernier, sous la présidence de M. Girard.

Après avoir analysé rapidement les divers ouvrages récompensés, le président a rappelé les pertes considérables faites par l'Académie depuis l'année dernière. Nous avons annoncé, en leur temps, les décès de MM. Dulaurier, de Longpérier, Thurot et Guessard, auxquels M. Girard a payé un juste tribut d'éloges.

Il a été ensuite procédé à la proclamation des récompenses. L'Académie avait proposé pour l'année 1882 la question suivante :

Faire connaître les versions de la Bible en langue d'oïl totales ou partielles, antérieures à la mort de Charles V.

L'Académie décerne le prix à M. Samuel Berger, secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, auteur du Mémoire inscrit sous le n° 3.

L'Académie accorde, en outre, une récompense de *mille francs* à M. Jean Bonnard, auteur du Mémoire inscrit sous le n° 2.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — L'Académie décerne *trois médailles* de la valeur de cinq cents francs chacune.

La première, à M. J. Guiffrey, pour son *Histoire générale de la Tapisserie.*

La deuxième, à MM. Héron de Villefosse et Thédenat, pour leurs notes *sur quelques cachets d'oculistes romains.*

La troisième à M. Kohler, pour son *Étude critique sur le texte de la vie de sainte Geneviève de Paris.*

L'Académie accorde en outre six mentions honorables. Elles sont obtenues par MM. Hénon, Ch. Molinier, Perroud, de la Chauvelays, Ch. Fierville, Pagart d'Hermansart.

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Le prix biennal de numismatique, fondé par Mme veuve Duchalais, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1882, a été décerné cette année à M. Stanley Lane Poole.

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT. — Le premier prix a été décerné à M. Violet, pour son ouvrage sur les *Établissements de saint Louis;* le second, à M. Frédéric Godefroy, pour son *Dictionnaire de l'ancienne langue française.*

L'Académie avait proposé, pour l'année 1882, une *Étude sur les documents géographiques et les relations de voyage publiés par les Arabes du troisième au huitième siècle de l'hégire.*

Le prix n'est pas décerné, mais il est accordé, à titre d'encouragement, une récompense de *quinze cents francs* à l'auteur de l'unique Mémoire envoyé au concours, M. Marcel Dévic, professeur d'arabe à la Faculté de Montpellier.

PRIX BRUNET. — Ce prix triennal, dont la valeur est de *trois mille francs,* est destiné à récompenser un

ouvrage de bibliographie savante. Il est décerné à M. Schwab.

Prix Stanislas Julien. — Valeur *quinze cents francs*, en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. Ce prix est partagé entre MM. Léon Rosny et Imbault-Huart.

Prix Delalande-Guérineau. — M. Louis Havet.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les travaux de M. Paulin-Paris.

M. Léon Heuzey a succédé à M. Wallon et terminé la séance par une étude sur les *Origines de l'industrie des terres cuites.*

Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, sera décerné, en 1883, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le mois de janvier 1881. Ce concours est ouvert à tous les ouvrages de numismatique ancienne.

L'Académie décernera également le prix fondé par le marquis de La Grange, destiné à récompenser la publication du texte sur un poème inédit des anciens poètes de la France.

Séance du 20 octobre.

Ouvrages présentés. — Pierret : *Le Livre des anciens Égyptiens.*

Lectures. — Casati : État actuel de la science historique en ce qui concerne les Étrusques.

Séance du 27 octobre.

Ouvrages présentés. — Müntz : *Les Arts à la cour des Papes pendant le* XVe *et le* XVIe *siècle.*

Lectures. — Heuzey : Les origines orientales de l'industrie des terres cuites. — Cup : Le *Concilium Principis,* d'Auguste à Dioclétien.

Séance du 3 novembre.

Ouvrages présentés. — Delisle : *Souvenirs de la Flandre wallonne.* — Baschet : *Les Comédiens italiens.* — Constance : *Le Livre de l'Épervier.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 28 octobre.

Ouvrages présentés : Bonassieux : *La Question des grèves sous l'ancien régime.* — Thévenot : *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube.* — Palgrave : *Political Economy reading book.*

Au cours de la séance, M. le président a donné lecture de la lettre de M. Mignet, dans laquelle l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie se démet de ses fonctions, qu'il remplit depuis 1837. Sa démission était naturellement motivée par son âge avancé, qui ne lui permettait plus de continuer à remplir les obligations qui lui incombent.

Séance du 4 novembre.

Ouvrages présentés. — Kauffmann : *Les Finances de la France.* — Glasson : *Histoire du droit et des Institutions de l'Angleterre.* — Photiadès : *Éléments du droit français.* — Delacroix : *Commentaire des modifications apportées à la loi de 1810 par la loi de 1880 ; Traité des sociétés minières.* — Salomon : *La liberté des mesures contre les accidents industriels.* — Josat : *Le ministère des finances et son fonctionnement.* — Lecky : *Histoire d'Angleterre au* XVIIIe *siècle,* t. III et IV. — Le Blant : Supplément aux *Acta sincera de dom Ruinart.*

Lectures. — Léon Say : Les finances républicaines.

Séance du 11 novembre.

Ouvrages présentés. — Lesage : *Voyages d'Arthur Young en France.* — Block : *Annuaire de l'économie politique et de la statistique* (39e année).

Lectures. — Gréard : L'enseignement secondaire des jeunes filles.

Dans cette séance, l'Académie a procédé à l'élection d'un secrétaire perpétuel en remplacement de M. Mignet, démissionnaire.

Le nombre des votants était de 43 ; majorité, 22.

M. Jules Simon, élu, a obtenu 40 voix; M. Picot, 1 voix. Il y a eu deux bulletins nuls.

N'ont pas pris part au vote : MM. Mignet, Lucas et Beaussire, absents.

M. J. Simon est nommé secrétaire perpétuel.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Le prix triennal, fondé à l'Académie des sciences par M. Serres, sera décerné, pour la première fois, en 1884. La valeur de ce prix est de 7,500 francs.

Les mémoires devront être adressés à l'Institut avant le 1er juin 1884.

Le prix est décerné au meilleur ouvrage sur l'embryologie générale appliquée autant que possible à la physiologie et à la médecine.

L'Académie vient de recevoir une nouvelle fondation, faite par la veuve de M. Francœur, ancien professeur à l'École des beaux-arts, d'une rente annuelle de 1,000 francs, devant être donnée en prix à l'auteur de découvertes ou travaux utiles aux progrès des sciences mathématiques pures et appliquées.

Ce prix sera attribué, de préférence, à de jeunes savants, auxquels la science n'aurait pas suffisamment assuré le repos et l'aisance de leur existence.

Ce prix portera le nom de *Fondation Francœur.*

L'Institut vient encore de s'enrichir d'une nouvelle fondation, faite par M. Lefèvre-Deumier, décédé le 23 juillet dernier, à Paris.

D'après ses dispositions testamentaires, un legs est fait à l'Académie française d'une rente annuelle de 200 francs.

Mais le plus important est une rente annuelle de 4,000 francs, qui servira à la fondation d'un prix quinquennal de 20,000 francs, à décerner alternativement par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et par l'Académie des sciences morales et politiques.

Le premier prix sera décerné, par l'Académie des sciences morales et politiques, à l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées.

Le testateur laisse la faculté aux Académies de faire participer à ce prix les ouvrages étrangers traduits en français.

L'Académie de Mâcon met au concours les sujets suivants d'histoire locale : Faire la monographie historique et archéologique d'une commune rurale du département, de ses institutions administratives, politiques, juridiques et paroissiales; de ses antiquités, coutumes, mœurs et usages, depuis les origines jusqu'en 1790. L'Académie demande, sans en faire cependant une condition essentielle, que le mémoire soit suivi de pièces justificatives comprenant la transcription des titres les plus importants.

Les manuscrits devront être remis avant le 1er mars 1883.

L'Académie royale de Belgique met au concours pour 1884 des études sur divers sujets historiques : Histoire des origines, du développement et du rôle des officiers fiscaux près les conseils de justice, dans les anciens Pays-Bas, depuis le xve siècle jusqu'à la fin du xviiie; une étude historique sur l'organisation des corporations d'ouvriers et d'artistes chez les Grecs et les Romains.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Bibliothèques universitaires.— Commission centrale des bibliothèques universitaires. — M. Troost, professeur à la Faculté des sciences de Paris, est nommé membre de la Commission centrale des bibliothèques universitaires.

M. de Clermont, sous-directeur du laboratoire d'enseignement chimique à la Faculté des sciences de Paris et à l'École des hautes études, est nommé membre de la Commission centrale des bibliothèques universitaires.

Les détenteurs d'autorisations pour consulter les archives et la bibliothèque du dépôt de la guerre ont été informés par une circulaire datée du 31 octobre que ces autorisations étaient retirées, et que ceux qui désireraient continuer à consulter les archives devraient adresser une nouvelle demande en indiquant, avec précision, l'objet de leurs recherches.

Cette mesure, provoquée par de récentes indiscrétions, n'a rien de restrictif. Elle a seulement pour objet de régulariser un service important et d'empêcher des abus regrettables.

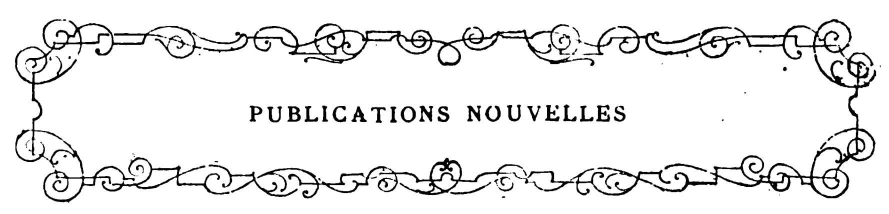
La bibliothèque municipale de la ville de Tours est fermée.

A la suite de plaintes nombreuses, deux conseillers municipaux de cette ville furent délégués pour procéder à une enquête au cours de laquelle on a constaté la disparition de plusieurs livres et manuscrits.

A la suite de cette enquête, le maire de Tours a pris un arrêté révoquant le bibliothécaire.

L'*Athenæum* s'amuse aux dépens de la bibliothèque municipale de Canterbury. Cette bibliothèque vient de publier un catalogue unique en son genre. Le théâtre de Shakespeare placé sous la rubrique *Fiction* est attribué à Edmond Malone, le critique connu qui donna en 1790 une édition de Shakespeare. *Robinson Crusoé* est classé parmi les biographies; *les Dépêches de Wellington* et *les Sections coniques* de Vina sont inscrites au chapitre des *Mœurs et Coutumes.* Les œuvres de Thackeray sont intitulées *Essais* et attribuées à deux des héros du romancier, Pendennis et Henry Esmond. Virgile et Horace ne s'appellent plus que Maro et Flaccus. Le reste à l'avenant.

Le travail concernant le catalogue de la bibliothèque du Reichstag allemand est terminé. Ce catalogue forme 80 feuilles; il est édité par le docteur Potthart et contient l'indication de 40,000 volumes. La bibliothèque du parlement allemand est destinée à devenir une des plus importantes collections politiques de l'Europe.



PUBLICATIONS NOUVELLES

La librairie Leroux, qui vient de terminer la publication de *l'Histoire grecque* de Curtius, commence celle de *l'Histoire de l'hellénisme,* de Droysen, ainsi que *l'Histoire de la littérature latine au moyen âge,* par Hébert.



La librairie Sampson Low vient de publier le troisième volume de son *English catalogue of books;* il se rapporte aux ouvrages parus de 1872 à 1881. En appendice sont indiquées : les publications des sociétés savantes; les collections publiées par les différents éditeurs.

L'éditeur anglais Trübner publie un *Catalogue des dictionnaires et des grammaires des principales langues du globe.*

Les ouvrages catalogués sont au nombre d'environ 3,000. Il sera prochainement rendu compte dans *le Livre* de cet ouvrage curieux.

Une tragédie posthume de Longfellow : *Michel-Ange* vient de paraître à Boston.

Un Américain, M. Griswoold, sous-bibliothécaire de la bibliothèque nationale des États-Unis à Washington, vient de publier à Bangor, dans l'État du Maine, chez l'éditeur Index, une table des matières du 1er au 29e volume de la *Deutsche Rundschau*. Il a, en treize pages, chacune de trois colonnes, donné complètement le sommaire de 14,000 pages. Il paraît que M. Griswoold s'est fait un nom en Amérique par les tables de matières qu'il a déjà publiées, de *la Nation*, de *l'Atlantic*, de *l'International Review* et d'autres revues des États-Unis.

PUBLICATIONS ANNONCÉES

OU EN PRÉPARATION

Nous sommes heureux d'annoncer la prochaine apparition d'un ouvrage de M. Paul Lacroix : *Louis XII et Anne de Bretagne.* M. G. Hurtrel, l'éditeur-artiste, a mis tous ses soins pour faire de cette œuvre attachante un des livres les plus remarquables de l'année, au double point de vue des illustrations et de la typographie. Cette œuvre aura un cadre digne d'elle : il rappellera celui de *Catherine d'Alexandrie,* qui fut si recherchée l'an dernier.

En tête de *Louis XII* sera placé un superbe portrait du bibliophile Jacob, gravé à l'eau-forte par son ami, M. Lalauze.

Nous empruntons à Étincelle, du *Figaro,* cette nouvelle littéraire :

« M. Leroy-Beaulieu n'écrit pas seulement des articles financiers très remarquables et des études d'économie politique d'une haute portée, c'est encore un érudit curieux des secrets de l'histoire.

« Il met en ce moment la dernière main à un livre des plus piquants. C'est la correspondance d'une demoiselle d'honneur de la cour de Russie avec l'empereur Paul et l'impératrice sa femme.

« Ce livre, communiqué au jeune historien par la princesse Lise Troubetzkoï, qui en a rassemblé les documents, jette sur la politique de cette époque, à la fois raffinée et troublée, un jour nouveau. La confidente des deux souverains émet sur les hommes et les choses des opinions originales et parfois très frappantes.

« C'est d'ailleurs un splendide filon d'or pour les chercheurs que cette étude de la Russie au dernier siècle et ces fouilles dans les vieux documents, vierges encore de tout regard profane. »

M. Jules Quicherat est mort, on le sait, avant d'avoir pu mettre la dernière main aux deux œuvres capitales de sa vie : Son *Cours d'archéologie* et *l'Histoire de la laine.* Pendant plus de quarante ans, il avait publié, dans divers recueils, un grand nombre d'articles ou de mémoires sur toutes les parties de l'histoire du moyen âge. On a eu l'heureuse idée de réunir les plus importants de ces écrits; ils formeront environ quatre volumes de *Mélanges,* où les mémoires seront classés dans un ordre méthodique.

Le premier volume paraîtra, au commencement de l'année prochaine, chez le libraire Picard.

On annonce la publication d'un volume assez piquant, *les Journalistes peints par eux-mêmes.*

Ce sera une série de pétites études consacrées aux écrivains de la presse quotidienne par leurs confrères eux-mêmes.

Le « portrait » de M. Wolff sera fait par M. Aurélien Scholl.

C'est M. Jules Guérin qui a accepté la tâche de former le volume.

Annonçons la prochaine apparition d'un album dont le succès est assuré : *l'Escrime à l'Élysée.*

Cette publication magnifique, à laquelle M. Dalloz donne tous ses soins, sera tirée sur papier de Chine à cent exemplaires seulement et numérotés. Elle contiendra, outre une quarantaine de portraits merveilleux de ressemblance et de chic, dus à la fine plume de Mars, un portrait de ce dessinateur par Carolus Duran.

La préface, signée Adolphe Tavernier, contient un petit croquis à la plume de chacun des tireurs faisant partie de l'album. Citons parmi les portraicturés : MM. Daniel Wilson, Charles Lalou, Aurélien Scholl, Carolus Duran et nombre d'amateurs connus dans le monde de l'escrime.

L'éditeur Spemann, de Stuttgart, entreprend une publication importante. La collection, ainsi que l'annonce notre correspondant d'Allemagne, comprendra toutes les œuvres littéraires de l'Allemagne, depuis l'an 1100. Chaque volume sera précédé de notices

suivi d'un index. La publication durera de trois à quatre ans. Le premier qui a paru contient une partie de *Faust* et une étude sur les origines du drame.

M. Tikhourakof, de Moscou, doit publier prochainement une *Histoire du théâtre russe de 1672 à 1725*. Cette histoire renfermera un choix d'œuvres dramatiques, originales ou traduites, tirées des bibliothèques et des collections russes; dans une introduction détaillée, l'auteur exposera l'histoire du théâtre russe pendant les cinquante premières années de son existence.

M. Kovalewsky, de Moscou, travaille, d'après des documents qu'il a découverts au Record Office et au British Museum, à une *Histoire des rapports de l'Angleterre et de la Russie au temps de Pierre le Grand*.

L'IMPRIMERIE NATIONALE

Les imprimeurs typographes et lithographes adressent en ce moment à la Chambre des députés une pétition tendant à la revision de l'ordonnance royale du 23 juillet 1823 qui a créé au profit de l'Imprimerie nationale un privilège que rien ne paraît justifier.

Cette ordonnance porte que l'imprimerie de l'État est chargée non seulement de l'exécution du *Bulletin des Lois*, mais encore, et ici nous citons textuellement l'ordonnance, « des travaux d'impression qu'exigera le service de notre cabinet et de notre maison, de notre chancellerie, de nos conseils, des ministères et des administrations générales qui en dépendent ».

C'est contre cette dernière disposition visant les *administrations générales* que s'élève, non sans raison, la chambre des imprimeurs.

Antérieurement à l'ordonnance de 1823, il en existait deux autres, moins restrictives, édictées en 1814 et 1820. Tout en reconnaissant à l'Imprimerie royale certains privilèges, les articles 15 de la première et 1 § 4 de la seconde laissaient aux ministres et aux chefs d'administrations générales la faculté de s'adresser à l'imprimerie de l'État *ou de traiter avec tout imprimeur de commerce pour les impressions nécessaires à leur service*.

Pourquoi l'État serait-il aujourd'hui moins libéral qu'il y a soixante ans?

Tout en reconnaissant l'utilité incontestable de l'Imprimerie nationale qui seule peut, à un moment donné, assurer au gouvernement le secret des mesures politiques qu'il prépare, la réussite des opérations financières qu'il projette, la chambre des imprimeurs ne croit pas qu'il y ait pour l'Imprimerie nationale utilité et profit à se faire le fournisseur des administrations générales.

Il n'y a pas utilité. En effet, les imprimés qu'emploient les administrations publiques et qui sortent des presses de la rue Vieille-du-Temple ne sont aucunement confidentiels et pourraient parfaitement faire l'objet d'une adjudication publique; les préfectures de la Seine et de la police ont chacune leur imprimeur particulier et nous ne croyons pas que ces deux services y aient jamais trouvé le moindre inconvénient.

Il n'y a pas non plus profit pour l'État et pour les administrations. Les pétitionnaires le démontrent et voici une preuve à l'appui de leur dire :

« Pendant la guerre, plusieurs administrations publiques durent s'adresser à l'industrie privée, pour des formules qui rentraient dans le monopole de l'Imprimerie nationale. Elles éprouvèrent une douce surprise en recevant de meilleurs papiers à moindre prix. D'un autre côté, des industriels qui s'étaient soumis pour ces formules aux prix de l'Imprimerie nationale furent non moins agréablement surpris en recevant des sommes d'un tiers plus fortes que celles sur lesquelles ils avaient compté.

« L'État, ajoutent les intéressés, se fait-il cordonnier quand il a besoin de souliers pour ses troupes? Fournit-il avec ses manufactures des Gobelins et de Sèvres les tapis et les cuvettes de ses ministères? Évidemment non; il laisse ce soin à l'industrie privée qui s'en acquitte mieux que lui et à moindres frais.... »

A moindres frais surtout. L'Imprimerie nationale coûte fort cher, s'il en faut croire la pétition dont nous avons le texte sous les yeux. La chambre des imprimeurs, en effet, n'évalue pas à moins de 950,000 fr. le passif annuel de l'Imprimerie nationale.

Ses travaux, qui en 1857 atteignaient le chiffre de 3,298,500 francs, se sont élevés en 1882 à 6,695,000 [1]. Telle est la somme des impressions qui seront, en 1883, enlevées à l'industrie privée par l'Imprimerie nationale.

Nous ne croyons pas que l'État doive faire pareille concurrence.

Comme le faisait dernièrement remarquer un journal, la mission de l'Imprimerie nationale devrait se borner à l'exécution de travaux confidentiels que le gouvernement peut avoir intérêt à faire imprimer dans des conditions spéciales. Merveilleusement outillée, notre imprimerie d'État pourrait également se charger de l'impression d'ouvrages qui exigent des caractères étrangers; mais elle devait être surtout une école supérieure de typographie où l'on serait toujours certain de rencontrer les perfectionnements les plus récents et la mise en application des nouvelles inventions.

C'est pour obtenir ces résultats et réagir contre ces abus que les imprimeurs demandent au parlement la revision de l'ordonnance de 1823 et le retour aux dispositions libérales des ordonnances de 1814 et 1820. Une commission composée tout à la fois de représentants de l'État et de délégués élus par les chambres de commerce serait chargée d'élaborer un nouveau règlement qui, tout en reconnaissant les droits imprescriptibles du gouvernement, donnerait satisfaction aux réclamations des intéressés.

La chambre des imprimeurs exprime également le

1. V. *le Journal officiel*, août 1882; Chambre des députés, documents parlementaires, annexe n° 1094.



vœu que l'Imprimerie nationale soit « pourvue d'un conseil chargé de lui fournir le concours de ses lumières et de l'assister pour l'examen des questions échappant à sa compétence et dont la solution est aujourd'hui entièrement laissée à des chefs de service ou des sous-ordres peut-être compétents, mais sans responsabilité ».

Pour la composition de ce conseil les pétitionnaires estiment qu'il faudrait avoir recours à des hommes du métier et ils pensent que cette fonction constituerait une sorte d'honorariat qu'ambitionneraient les sommités de l'art typographique.

Tels sont, en résumé, les réclamations et les vœux formulés par les imprimeurs ; leur requête nous paraît être des mieux fondées et nous souhaitons qu'elle puisse trouver à la Chambre un favorable accueil.

NOUVELLES DIVERSES

Lettre inédite de Balzac.

Nous trouvons dans un des derniers suppléments littéraires du journal *le Gaulois* la lettre inédite suivante de Balzac :

A la comtesse Georges Mniszech.

Saché, 22 juin de la fatale année.

Chère Zéphirinette,

Dites à votre Zu [1] bien-aimé que le fameux volume qu'il voulait colorier est enfin complété, et qu'il l'aura Dieu sait quand ! Mais il l'aura. Je ne sais pas de quelle somme je serai reliquataire ; mais ce sera peu de chose, 250 à 300 francs, peut-être moins, et il pourra me les faire payer, selon avis, à quelque marchand d'insectes parisien ; je vous enverrai d'abord le compte, dès que Souverain m'aura donné le sien. Avant tout, il faut être un bon comptable.

Je crois d'ailleurs que j'aurai à payer aussi les chemises à Doctor.

Voilà les affaires de ménage et d'entomologie terminées. Maintenant, je vous dirai que le chagrin me dévore et fait des ravages effrayants au physique. Je ne supporte pas, comme je le prévoyais, une absence prolongée. Les renversements de fortune n'ont pas été pris gaiement, car je n'étais pas seul à en souffrir. Aussi, graduellement, suis-je arrivé à avoir le cœur dans un tel état que je ne puis faire aucun mouvement violent; je ne peux pas monter un escalier sans des palpitations qui m'arrêtent tout net. Pour vous écrire ceci, je suis en nage. Le mal n'est pas dans l'organe autant que dans le moral. J'avais bien ardemment travaillé à *la Marâtre;* mais il n'y a pas un spectateur dans les théâtres. Cet effort suprême a donc été inutile. Aussi, voyant cela, la littérature crie au chef-d'œuvre !

Je suis venu ici pour reprendre la santé et travailler loin des préoccupations politiques, ou anarchiques, pour mieux dire, de Paris, et je n'y puis rien faire. Hier, M. de Margonne me donnait le conseil de retourner à Paris y consulter le docteur Wacquart. C'est ce que je m'en vais faire dans quelques jours. Si la digitale est possible, il faudra s'y livrer, car mon idée fixe, c'est d'aller chez *les Saltimbanques,* et j'avoue que je mourrais enragé si je ne les revoyais point. Je ne pense qu'à vous, à tout propos, à tout moment. Je ne vois pas la Touraine, mais l'Ukraine, et c'est à l'état de monomanie. Dans quelque temps on me mettra dans une loge à Charenton, et l'on me montrera comme un exemple fatal de l'amour des pays absolutistes. Les républicains écouteront mon discours avec horreur et diront à leurs enfants : « Vois-tu le danger d'aller en Ukraine ! Il vaut mieux rester à patrouiller pour la patrie et accomplir les commandements de l'Église démocratique » :

Le lundi les armes prendras
Et le mardi pareillement ;
Mercredi garde monteras
Avec giberne et fourniment;
Le jeudi tu la descendras
Dedans le même accoutrement;
Vendredi, tu recommenceras
A patrouiller civiquement ;
Samedi tu t'éveilleras
Au son d'un rappel, vivement ;
Mais le dimanche, tu viendras
Parader militairement ;
Et c'est ainsi que tu mourras
De faim, républicainement.

Nous sommes, comme vous le voyez, toujours les mêmes. Nous nous moquons de nos plaies, de nos douleurs, de notre ruine. Je me moque moi-même de mon chagrin qui me tue et que rien ne console, pas même cette plaisanterie que je vous en fais pour ne pas vous envoyer une lettre par trop triste. Et cependant je le suis bien, allez ! J'ai souvent une petite fièvre, absolument comme l'année dernière à pareil mois, lorsque l'absence est devenue si insupportable que je suis accouru comme une hirondelle ! Si j'ose me plaindre ainsi à vous, chère et bien chère Anna, c'est que dans la même situation vous seriez tout aussi malade que moi et que vous savez pourquoi l'on est malade. Je n'ai pas comme vous la ressource de pleurer comme une Madeleine. J'ai longtemps vécu sur le sein sans lait de dame Misère, et m'y voici de nouveau. Les travaux sèchent les yeux, et le chagrin développe le cœur. Les événements qui acquittent votre chère maman me font baisser la tête. Comme ils doivent la rendre bien malheureuse ! Aussi consolez-la, soyez encore meilleure pour elle ; c'est un miracle à faire, car vous êtes adorable ; mais ce miracle, faites-le ! Elle mérite les adorations de tout ce qui l'entoure. Ah ! chère *Zéphirine,* quel cœur !

1. Zu, « le Zu bien aimé » est le comte Georges Mniszech, que Balzac désigne par le nom de « Gringalet » dans les lettres où lui-même s'intitule « Bilboquet ». Ailleurs le comte devient Georges Lépidoptérien, par allusion à la magnifique collection d'insectes qu'il rassemblait à grands frais.

quelle abnégation d'elle-même ! Elle n'a de fibres que pour sentir les chagrins de ceux qu'elle aime et pour se réjouir de leurs bonheurs. Vous ne pouviez naître que d'elle, vous qui l'imitez, et qui êtes devenue plus Zu que Zu lui-même. C'est, dans la profonde douleur où je vis, une consolation que de la savoir entre vous et Zorzi, entre son Anichette qu'elle aime plus que tout (oui, je le sais) et son fils d'adoption, le coléoptérien. Je tâche d'imiter cette sainte nature, et je me dis souvent qu'elle est heureuse là ; mais je suis un homme, et de plus *Bilboquet,* en sorte que je ne saurais être parfait, comme vous, et j'enrage, je me débats, je grogne et je suis très *Bilboquet.*

Vous embrasserez bien votre Zu pour moi ; vous vous regarderez dans la glace en vous disant que votre pauvre *Bilboquet* vous trouve toujours la plus gracieuse et la plus gentille créature du monde, après votre chère maman, et vous vous chargerez de taquiner en mon lieu et place non les *demoiselles Valiginski, mais les demoiselles Valirginski,* à propos d'André et de la théorie du beau. Je ne sais pas si j'ai gagné dans leur esprit par l'éloignement. Puis rappelez-moi au souvenir de l'illustre docteur Khotti et de sa superbe moitié. Tout cela venant de vous aura plus de prix, et je vous enverrai cette lettre avec le timbre de Tours, afin de l'accélérer et de vous donner la souvenance de la Boule d'Or et d'Azay, où je vais aller peut-être aujourd'hui, car M. de Margonne et M[lle] Alix vont à Tours ensemble, et je vais être seul dans le château.

Ah ! comme vous auriez pleuré et palpité à *la Marâtre !* Je ne peux pas parvenir à faire *les Petits Bourgeois,* et l'on attend cette œuvre aux Français ! J'ai trop de chagrin pour travailler ! Je suis accablé, je vois l'inutilité du travail dans les circonstances où nous sommes.

La France est perdue, elle est assassinée et ne se relèvera pas de tous les coups qu'on lui porte. Je vous assure que je pleure sur mon pays que j'aime tant, et je ferai plus que pleurer : je le quitterai pour venir vivre avec vous, car tous trois vous êtes pour moi plus que la France. Allons, adieu. Je souhaite que maître Andrichon ait l'autre Anna, quelque imparfaite qu'elle doive être en comparaison de la nôtre. Dites-lui bien des tendresses de ma part, car je me fonds en tendresses au seul nom des Mniszech, de Rzewuski, de Hanska, de Wierzchownia, et de tous les *nia*, les *ski* et les *ska*.

Je ne puis vous dire des nouvelles de votre tante ; mais, sans l'avoir vue depuis vingt jours, je suis sûr qu'elle est quasi folle, ayant le nez non plus à l'ouest, mais au fanon. Votre chère mère adorée a dû vous dire que j'ai moins senti mes chagrins pendant quelques jours, lorsque j'ai su que le procès Rutikowski était fini, que nos chers petits avaient l'entrée en possession, et dernièrement ma joie s'est accrue quand j'ai appris que vous mettiez à force en ferme, que vous aviez un bon intendant, et qu'enfin vous allez faire garder, réserver et administrer vos bois. Réservez-les surtout ! Plus de places vides ! Oh ! comme je voudrais apprendre le mariage d'André et la libération totale de Wisnicwicz ! Cela me ferait autant de plaisir que la mienne.

Encore une fois adieu, chers enfants bien-aimés et qui sont aimés bien. Y a-t-il espérance d'un *Zuzino?* J'espère que vous me le direz, madame la duchesse de S... ! Songez que la reine d'Espagne vient de flamber les prétentions du duc de Montpensier ; ainsi faites une branche aînée de l'illustre main de Mniszech. Encore mille tendresses.

H. Balzac.

Si nous en croyons un chroniqueur du *Gaulois,* Alfred de Musset et M. Grévy furent non point amis, mais camarades de café. La passion du jeu d'échecs les avait mis en relation à la Régence.

Grévy rendit d'ailleurs à Musset quelques services. Après la brouille avec George Sand, ce fut lui que Musset chargea de réclamer ses lettres à la maîtresse infidèle. Grévy écrivit une lettre d'avocat : — « Madame, chargé des intérêts de M. de Musset et... » George Sand répondit qu'elle était en voyage et rendrait les lettres à son retour, ce qu'elle ne fit pas. Et je crois bien qu'elle s'en servit pour son roman, après la mort de Musset.

Pour ceux qui connaissent bien M. Grévy, il n'y a rien que de naturel à le voir mêlé à ces amours fameuses.

M. Grévy a toujours su admirablement parler aux femmes et leur plaire par le goût qu'il a pour elles, et l'austérité apparente et la discrétion charmante sous laquelle il cache ce goût. Il a toujours entendu la volupté à sa manière, non point certes comme Musset, avec l'ostentation de débauche, le bruit, la pose de l'amant malheureux, les souffrances désordonnées, les tourments infinis, les fatigues inquiètes et tout le cortège des amours poétiques et désiquilibrées ; mais avec une tranquillité aimable, la grâce insinuante, l'activité régulière, la sérénité du fait accompli, le sourire reconnaissant d'un homme plein de sens, d'un homme en pleine possession de lui-même et le contentement exempt de trouble et de lassitude. Car, en vieillissant même, ce galant homme est toujours demeuré galant.

Musset et Grévy étaient amoureux de diverses façons, mais capables de s'entendre sur les femmes et les échecs. La liaison passagère qui unit pendant quelques années le poète de *Rolla* et l'avocat du café de la Régence méritait d'être rappelée en passant.

Le 5 novembre dernier a eu lieu au cimetière Montmartre l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'économiste Joseph Garnier.

M. Edmond de Goncourt travaille en ce moment à son prochain roman, qu'il devait d'abord intituler

Tony Fréneuse et qui se nommera définitivement : *la Petite Fille du Maréchal.*

M. Christian Host, libraire de l'Université de Copenhague, vient d'adresser à M. le préfet de la Seine 86 exemplaires de l' « Histoire du Danemark », du professeur Allen, pour être distribués aux bibliothèques municipales et libres de la ville de Paris et du département de la Seine.

La double élection qui a eu lieu le 7 décembre à l'Académie française donne de l'intérêt aux renseignements suivants concernant les traitements alloués aux membres des différentes Académies.

L'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des beaux-arts, l'Académie des sciences morales et politiques comptent chacune quarante membres. L'Académie des sciences en a soixante-huit. Ce qui fait un total de deux cent vingt-huit académiciens, recevant individuellement et par an, une somme de 1,500 francs.

Le produit des jetons de présence que reçoivent les membres de l'Académie française peut porter le traitement de ces derniers à 4,000 francs.

Les membres correspondants de chaque Académie reçoivent une indemnité de 300 francs.

Les cinq académiciens chargés du dictionnaire touchent 1,200 francs; ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire de la France reçoivent 2,400 francs; les quatre membres de la commission des médailles 600 francs chacun ; enfin, 5,000 francs sont affectés aux savants qui s'occupent du dictionnaire des beaux-arts.

Le journal le *Gaulois* ayant annoncé que M. Renan se proposait de publier les Mémoires de Mme Cornu, la sœur de lait de Napoléon III, un rédacteur du *Voltaire* s'est rendu chez M. Renan, — on se souvient que, d'après le *Gaulois*, les mémoires en question devaient paraitre le jour même du mariage de Mlle Renan — et l'illustre écrivain a dit en propres termes à notre confrère :

« Mme Cornu est morte en 1875, sans laisser le moindre manuscrit ayant trait à sa vie.

« Depuis 1854, Mme Cornu voyait l'empereur quand elle voulait. Elle n'avait pas besoin de lui écrire et il n'y a point eu de correspondance échangée entre eux à cette époque.

« Mais la vérité est souvent plus intéressante que la fiction. Il y a, à la Bibliothèque nationale, une liasse de lettres écrites par le prince Louis-Napoléon, alors qu'il était prisonnier au fort de Ham. Elles sont toutes adressées à Mme Cornu et elles ne doivent être publiées que dix ans après la mort de cette dame, c'est-à-dire en 1885.

« J'ai eu ces lettres entre les mains et je puis vous en donner un aperçu. Très intéressantes par le fond, elles sont aussi curieuses par la forme. En parcourant ces lettres écrites avec beaucoup de verve et sans arrière-pensée, en un style familier, on peut apprécier le caractère du prétendant sans crainte de se tromper, Louis Napoléon lisait beaucoup. Il demandait à Mme Cornu de lui procurer des traités sur le socialisme et sur l'économie politique. Comme la plupart du temps ces livres ne se trouvaient pas en librairie, Mme Cornu s'était arrangée de façon à les emprunter à la Bibliothèque royale et à les lui envoyer.

« Ces services lui parurent inappréciables.

« Aussi il faut lire avec quels élans de reconnaissance le prisonnier accusait réception de chaque livre nouveau.

« Sa constante préoccupation était de savoir ce que faisaient ses amis; quant à ses ennemis, il ne s'en préoccupait guère.

« — Je sais ce que font ces derniers, disait-il, ce sont les autres qui m'inquiètent. » Il s'informait du sort de chacun et s'intéressait aux moindres détails de leur vie.

« Il est bien peu question de politique dans les lettres. Mais elles contiennent des opinions philosophiques et des théories sociales sur le sort des ouvriers qui ne manquent pas de justesse. »

M. Renan ajoute, en terminant :

« Vous avez bien fait, monsieur, de venir près de moi contrôler cette nouvelle. Il faut toujours vérifier. Le rôle du journalisme moderne est bien dessiné maintenant. L'exactitude est le premier de ses devoirs. Ce doit être aussi sa politesse. »

Disons, puisque nous parlons de M. Renan, qu'il met, en ce moment, la dernière main à ses *Souvenirs*, et qu'il va les publier en volume, avec une préface qui aura un certain retentissement.

Ont obtenu cette année le brevet d'archiviste paléographe :

MM. de Ghaine de Bourment;
Lecestre;
Moris;
Berthelé.

Hors concours :

MM. Guilhiermoz ;
Mortet.

D'après la *Rassegna*, Kossuth a traité pour la publication de ses œuvres aux conditions ci-après : 1,000 francs par feuille d'impression, plus 5,000 francs par volume et la moitié des bénéfices nets.

M. Monselet, dans l'*Événement*, signale aux bibliophiles la découverte ravissante de la collection des œuvres dramatiques de Mme Didot le Jeune.

« On sait — où l'on ne sait pas — que je me pique un peu d'érudition théâtrale. Je ne suis certainement pas de la force du duc de la Vallière, ni de celle de M. Paul Lacroix. Pourtant j'ai été assez heureux pour faire en ma vie quelques trouvailles — que j'ai signalées particulièrement à M. Siraudin, pour la formation de la bibliothèque de la Société des auteurs dramatiques, dont il est le conservateur.

« Je me souviendrai toujours du haut-le-corps qu'il fit lorsque je lui demandai la collection des œuvres dramatiques de Mme Didot le Jeune : « Est-ce que cela existe? me demanda-t-il. — Parfaitement. — Une collection imprimée? — Parbleu! la femme d'un imprimeur! » M. Siraudin devint rêveur. Il n'eut plus de repos que je ne lui eusse montré trois volumes in-18, coquettement reliés et gaufrés, renfermant l'œuvre rarissime de cette dame.

« Il est presque hors de doute que cette œuvre n'a jamais été destinée au commerce; elle se compose d'une trentaine de petites plaquettes ayant chacune sa pagination particulière et cette indication : *Imprimerie de Didot le Jeune*. Leur date va de 1834 à 1835. Ces plaquettes sont anonymes, c'est-à-dire qu'elles sont signées *Mme Cinq-Étoiles;* mais l'auteur semble prendre à tâche de s'y dévoiler à chaque instant sous de transparents anagrammes et à l'aide de notes aussi explicatives que possible. Ainsi dans le drame intitulé *les Voyageurs égarés*, ou *Quelques traits de la vie de Dotid*, voici les noms retournés des personnages:

« *M. Dotid*, imprimeur.

« *Mme Dotid*, son épouse.

« *M. Dartoum*, oncle de M. Dotid, etc., etc.

« Qui ne reconnaîtrait Didot et Moutard? Il est beaucoup question, dans le même drame, de *M. Mylethebar* et du voyageur *Sischarana*. Comprenez-vous? C'est cependant bien simple. *Sischarana*, lisez Anacharsis. *Mylethebar*, lisez Barthélemy.

« Une autre pièce, — du même répertoire, — dont l'intérêt particulier se double d'un intérêt historique, est intitulée *Quelques traits de l'enfance d'un auteur du dix-huitième siècle, comédie en trois actes et en prose.*

« Les personnages sont :

« *M. de Saint-Repirre*, armateur.

« *Mme de Saint-Repirre*, son épouse.

« *Bernardin*, enfant de dix ans, fils de M. et de Mme de Saint-Repirre, etc.

« Vous avez deviné sans doute que le jeune Bernardin de Saint-Repirre n'est autre que *Bernardin de Saint-Pierre*. D'ailleurs la pièce se passe au Havre, sur la montagne d'Ingouville. Les principaux traits de cet ouvrage ont été puisés, dit l'auteur, dans *M. Miaé-Tarnim*. Miaé-Tarnim m'a fait réfléchir quelques minutes. Qui pouvait bien être Miaé-Tarnim? A force de chercher, j'ai trouvé... Aimé Martin. — O ma tête! ma tête! »

Un éditeur anglais, M. Bentley, tente une innovation typographique. Deux publications importantes vont paraître chez lui imprimées à l'encre brune.

Thèses. — M. l'abbé Poulain a soutenu, devant la Faculté des lettres de Rennes une thèse sur Duguay-Trouin et Saint-Malo. — M. G. Pellissier, docteur ès lettres, a soutenu en Sorbonne les thèses suivantes : *De sextidecimi in Francia artibus poeticis.* — La vie et les œuvres de Du Bartas.

Une nouvelle intéressante pour les gens de lettres : Les négociations pour la nouvelle convention littéraire entre la France et l'Allemagne vont commencer à Berlin la semaine prochaine.

M. Victor Hugo n'a pas voulu autoriser la représentation de *Torquemada* à Paris, mais il vient d'en permettre la traduction.

Un journaliste viennois, M. Wittmann, vient d'obtenir, en effet, le droit de traduire *Torquemada* en allemand, et l'œuvre du poète sera représentée au Carl-Theater.

On peut être un rare écrivain et ne pas savoir très bien l'orthographe.

Un rare écrivain, Paul-Louis Courier en était certainement un, et vous allez voir de son orthographe.

Il est vrai qu'il écrivait la lettre suivante en l'an VIII, et qu'il a appris l'orthographe plus tard.

Voici donc la pétition qu'il adressait au ministre de la guerre le 9 germinal an VIII. Je la copie sur le manuscrit original, qui appartient à M. Philippe de Forges.

9 germinal l'an VIII.

Courier, capitaine d'artillerie, au ministre de la guerre

Citoyen ministre,

Je vous adresse cy joint un certificat qui prouve que ma *senté* n'est pas *meillieur* aujourd'hui qu'à la fin de nivose dernier, époque à laquelle vous avez ordonné le *payment* des derniers appointements que j'ay *touché* à Paris.

Je vous prie de *vouloire* bien me faire payer *actuelement* ce qui m'est du pour les deux mois *plusviose* et ventôse.

J'espère que vous *vousdrez* bien *avoire* égard à l'état où je me trouve pour faire expédier le plus tôt *posible* les ordres *nessessaires* à cet effet.

Salut et respect.

COURIER.

On a placé hier matin, sur la façade de la maison de la rue du Mont-Thabor portant le numéro 6, à la hauteur du premier étage, une plaque commémorative à la mémoire d'Alfred de Musset.



Cette plaque, scellée en vertu d'une délibération du conseil municipal, porte la mention suivante :

ALFRED DE MUSSET
NÉ A PARIS LE 11 DÉCEMBRE 1810
EST MORT DANS CETTE MAISON
LE 2 MAI 1857

Le 30 octobre dernier a eu lieu, au Père-Lachaise, l'inauguration du monument élevé par souscription à la mémoire de Théodore Barrière.

Le monument est très beau. L'architecte, M. Auguste Magne, l'a copié aux environs de Rome sur un tombeau d'un style grec.

Il se compose d'un soubassement d'un mètre de haut, entouré d'un jardinet. Sur ce soubassement, deux colonnes, sous le chapiteau desquelles est le buste de Barrière, le tout en marbre blanc offert jadis par M. Bardoux, alors ministre des beaux-arts.

Entre les attributs de la comédie, on lit l'inscription suivante : *les Faux Bonshommes, les Filles de marbre, les Parisiens, la Vie de Bohême.*

M. Perrin a présenté le monument au nom du comité; puis M. de Bornier a pris la parole, au nom de la Société des auteurs et des compositeurs dramatiques; M. Vitu a prononcé un discours au nom des anciens amis de Barrière.

Voici un extrait du *Messager officiel* de Saint-Pétersbourg, qui peut intéresser les auteurs français au sujet de la traduction de leurs œuvres en Russie :

« Le ministre des affaires étrangères a appris que les libraires et éditeurs russes manifestent des doutes sur le droit de publier en Russie des traductions d'ouvrages parus en France. Le ministre croit devoir porter à la connaissance du public que la convention littéraire conclue le 6 avril 1861 entre la Russie et la France interdit les contrefaçons d'ouvrages originaux et les traductions publiées dans un des deux États contractants.

« Cette interdiction ne s'applique pas à la publication dans un desdits États des traductions d'ouvrages parus dans l'autre. D'où il résulte, d'après la convention, que l'autorisation de l'auteur français n'est pas nécessaire pour la traduction de son ouvrage en Russie. »

D'après cette note, les auteurs français continueront à être dévalisés en Russie comme par le passé.

Un curieux autographe qui est entre les mains de M. Calmann Lévy, c'est celui du traité signé par Lamartine et Michel Lévy pour la vente de *Toussaint Louverture* en 1849. On y lit la clause suivante :

« Il est bien entendu que, dans le cas où je deviendrais président de la République, je pourrais interdire ou suspendre la publication de *Toussaint Louverture*, en remboursant à MM. Michel Lévy frères la somme qu'ils m'ont donnée. »

Voici une curieuse lettre inédite d'Alfred de Vigny. C'est une pétition qu'il a écrite à dix-neuf ans. La voici :

GENDARMES DE LA GARDE

Demande.

Alfred de Vigny, âgé de dix-neuf ans, demande à être reçu comme lieutenant en premier dans le 6e régiment de la garde royale (infanterie), commandé par M. le colonel de Beurnouville.

Il appartient à une famille constamment dévouée au roi. Tous ses oncles ont servi avec distinction dans les différents corps de l'armée et de la maison du roi ; l'un d'eux est mort capitaine aux gardes françaises, deux ont été tués à l'armée de Condé.

Sa famille maternelle ne s'est pas moins distinguée dans les armes; son grand-père était chef d'escadre avant la Révolution et a été victime de sa fidélité à la cause royale, ainsi que son fils, lieutenant de vaisseau, qui périt à Quiberon.

États de services

Entré dans la compagnie des gendarmes de la garde le 4 août 1814.

Parti le 20 mars pour escorter le roi, quoique grièvement blessé, est revenu de Béthune lors du *licentiement (sic).*

Exilé à trente lieues de Paris, y est demeuré jusqu'au retour du roi, pour s'occuper de sa guérison.

ALFRED DE VIGNY.

Le *Rappel* a relevé des notes assez curieuses dans le dossier de M. Paul de Musset, frère du grand poète, et qui fut quelques années employé au ministère de la guerre :

Musset (Paul-Edme), né le 7 novembre 1804.

Admis au ministère de la guerre le 1er juin 1831 en qualité de commis titulaire de 4e classe et attaché au bureau de la correspondance générale, lois et archives.

Passé au bureau des fonds et ordonnances le 1er mai 1832.

Nommé commis de 3e classe le 1er juillet 1832 (2,100 fr.), en considération de la mort de son père.

Démissionnaire le 5 avril 1839.

Voici maintenant la demande d'admission signée du père d'Alfred et de Paul :

« Monseigneur,

Je prends la liberté de solliciter de Votre Excel-



lence l'admission de mon second fils (Louis-Charles-Alfred de Musset) dans les bureaux de votre ministère.

« Ce jeune homme, âgé de dix-neuf ans, a reçu l'éducation donnée par le gouvernement.

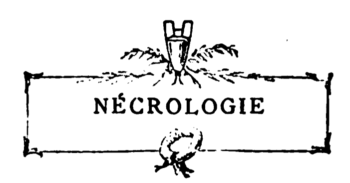
« Le prix d'honneur remporté par lui en 1827 au collège Henri IV et le deuxième prix d'honneur, la même année, au concours général de tous les collèges témoignent de son goût pour l'étude et le travail.

« Je suis avec respect, monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

VICTOR DE MUSSET,
Chef du bureau de la justice militaire »

En marge de cette demande, le ministre a écrit :

« Porter sur la liste des candidats. »



NÉCROLOGIE

La lithographie Appel vient de perdre son chef, mort le 9 octobre. Il était né en 1821 à Cobourg et s'était fait naturaliser Français en 1858.

M. Appel était un artiste plein de talent et de ressources, très chercheur; et c'est grâce à ses découvertes et aux applications qu'il en avait su faire à la lithographie et à la lithochromie qu'il s'était élevé à la situation considérable qu'il occupait. On se rappelle le superbe missel qu'il avait exposé au Champ de Mars, en 1878.

M. Campenon, magistrat démissionnaire, dont la presse a annoncé la mort le mois dernier, était un des plus assidus collaborateurs du *Français*. Il a publié dans ce journal, sous le pseudonyme de Paul Brill, de nombreux articles de critique.

M. Campenon avait récemment fait paraître un livre intitulé *les Petits pieds d'une aristocrate.*

Le clergé vient de faire deux nouvelles pertes; on nous annonce, en effet, le décès des abbés Coffinet et Laffetay. Le premier s'était fait connaître par plusieurs travaux sur l'histoire de Troyes; le second était l'auteur d'une *Histoire du diocèse de Bayeux*.

M. Pierre Bégat, doyen du corps des ingénieurs hydrographes, vient de mourir à Paris.

Né à Louhans, le 1er avril 1800, il sortit en 1820 de l'École polytechnique dans le génie hydrographique, devint ingénieur en chef en 1853 et fut promu commandeur de la Légion d'honneur le 12 août 1857.

M. Bégat a publié des travaux importants relatifs à la géodésie et à l'hydrographie : *Traité de géodésie à l'usage des marins; méthodes et formules, relatives au levé des plans hydrographiques*; *Exposé des opérations géodésiques,* exécutées sur les côtes du nord et du midi de la France en 1839 et en 1844. En dehors de sa spécialité, il a collaboré aux *Fastes de la Légion d'honneur,* de Verdot et Lyevens.

On annonce la mort du docteur Davaine, membre de l'Académie de médecine.

M. Davaine était né à Saint-Amand (Nord), en 1812; il avait fait ses études médicales à Paris, où il s'était fixé définitivement. M. Davaine a consacré presque toute sa vie à des recherches théoriques et a publié plusieurs mémoires importants, la plupart couronnés par l'Institut.

Il a publié notamment un *Traité des maladies vermineuses chez les hommes et les animaux,* un mémoire sur la *Contagion du charbon chez les animaux.* Il a fait également de remarquables travaux sur la septicémie.

Au début de cette année, M. Davaine avait été concurrent de M. Paul Bert à l'Académie des sciences pour le siège du docteur Bouillaud.

Nous apprenons la mort de M. Horsin-Déon, l'expert auquel ont été confiées la formation ou la vente de plusieurs des plus belles collections de tableaux anciens. M. Horsin-Déon a beaucoup écrit sur les arts; tous les amateurs connaissent son traité sur *la conservation et la restauration des tableaux* et ses charmantes notices sur les artistes français souvent imitées et traduites.

M. de Larcy, ancien ministre de M. Thiers, est mort le mois dernier aux environs de Montpellier.

En outre de son grand ouvrage sur les *Vicissitudes politiques de la France,* M. de Larcy a publié une étude sur *Louis XVI et les états généraux.*

Il était âgé de soixante-dix-sept ans.



M. Charles Merruau, qui a occupé sous l'Empire d'importantes fonctions, est mort à Fontainebleau au mois de novembre. Sous la monarchie de Juillet, M. Charles Merruau fut successivement rédacteur en chef du *Temps*, puis rédacteur en chef du *Constitutionnel*. Il a publié en 1875 d'intéressants *Souvenirs de l'Hôtel de Ville de Paris* de 1848 à 1852. M. Charles Merruau était officier de la Légion d'honneur depuis 1854. Il était âgé de soixante-seize ans.

Vinçard aîné, fondateur de *la Ruche populaire*, l'un des premiers journaux ouvriers, auteur de chants saint-simoniens très populaires, pendant la période de 1830 à 1848, vient de mourir à Saint-Maur-les-Fossés. Ses principaux ouvrages en prose sont : *Histoire du travail et des travailleurs*, et *Mémoires d'un ouvrier saint-simonien.*

Janos Arany, le poète favori des Hongrois, et dont la réputation balança presque celle de Petœfi-Chandor, vient de mourir à Pesth.

Il a une histoire assez curieuse.

Son père, un simple paysan protestant, le destinait à la carrière ecclésiastique et le mit dans un séminaire. Mais le jeune homme s'échappa et s'engagea dans une troupe de comédiens dont il suivit les destinées.

Après avoir été successivement notaire dans sa ville natale, professeur de littérature dans un grand lycée et directeur d'un journal important, Janos Arany fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie hongroise.

Ses œuvres principales sont : *Toldi*, épopée nationale dont le sujet est emprunté au XIV[e] siècle; *Conquête de Murany; Binda Halala;* une *Légende des Huns;* — il a en outre traduit avec un grand talent plusieurs pièces de Shakespeare.

Janos Arany passait pour le premier styliste de son pays.

On annonce de Copenhague le suicide du poète danois Edmond Lobedanz, qui occupait un rang éminent dans la littérature scandinave et s'était fait connaître en Allemagne par de nombreuses traductions des auteurs danois et norvégiens.

On a trouvé le cadavre de Lobedanz pendu à un arbre du jardin zoologique de Copenhague.

Une lettre de Bastogne (Luxembourg belge) nous apprend la mort d'un écrivain consciencieux et érudit, Auguste Poupart, qui eût mérité une réputation plus universelle que la petite réputation de clocher dont il jouissait.

Auguste Poupart laisse, en effet, une traduction en vers des deux *Faust*, de Gœthe, qui est remarquable.

L'*Athenæum* annonce la mort de l'éminent indianiste C.-A. Burnell.

M. Pupikofer, auteur d'une *Histoire de Thurgovie* et l'un des collaborateurs du *Recueil officiel des anciens Recès fédéraux*, est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

On annonce d'Allemagne la mort du comte Stillfried-*Alcantara*, maître des cérémonies à la cour de Berlin.

Il était très versé dans l'histoire de la maison de Hohenzollern. Son premier ouvrage, *Hohenzollerische Forschungen*, avait été écrit en collaboration avec Mœrker. Plus tard il réunit les matériaux d'une histoire des comtes de Zollern et des burgraves de Nuremberg dans ses *Monumenta Zollerana;* à l'aide de ces documents, il composa une *Geschichte des Schwanen-Orden* et une monographie : *Kloster Heilsbronn.* Il a aussi rédigé le texte de l'ouvrage illustré : *Die Hohenzollern und das deutsche Vaterland.* Le comte Stillfried était né en 1804.

On annonce de Zurich la mort de Gottfried Kinkel, le poète révolutionnaire allemand dont l'évasion fit tant de bruit en 1858 et qui rappela par certains traits l'évasion de La Valette sous la Restauration.

Gottfried Kinkel, qui avait pris une part active à la Révolution, fut condamné à la détention dans une forteresse. Le roi « commua » cette peine en travaux forcés que le poète subit dans la maison centrale de Spandau.

Par une nuit noire, un jeune étudiant, la femme du détenu, et un geôlier que l'on avait gagné, firent évader le poète, qui descendit un espace de quarante pieds par une corde et se sauva en Suisse et de là en Angleterre.

Nous trouvons dans les journaux anglais la nouvelle de la mort du professeur Palmer et de deux officiers anglais, le capitaine Gill et le lieutenant Charrington, dans la haute Égypte.

Le professeur Palmer était très connu, dans le monde savant, comme orientaliste. Né à Cambridge, le 7 août 1840, il suivit les cours de l'Université de cette ville et se livra de préférence à l'étude des langues orientales. A l'âge de vingt-cinq ans, il donna une traduction en arabe du *Paradis et Peri*, du poète Thomas Moore. En 1868 et 1869, il visita le mont Sinaï et fit des recherches sur les traditions et les antiquités de l'Arabie Pétrée; il explora ensuite le pays des anciens Moabites. Il fut nommé professeur d'arabe en 1871 à l'Université de Cambridge.

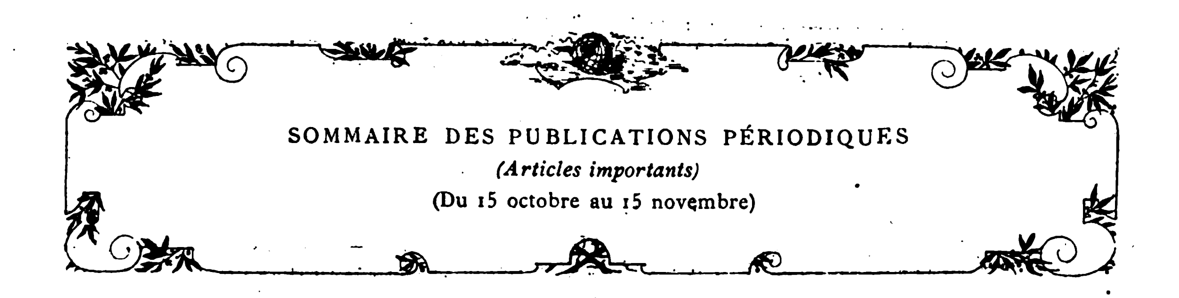
Au commencement de la campagne anglo-égyptienne, il fut chargé, avec ses deux compagnons, de l'achat des chameaux pour les Anglais.

A part le travail cité plus haut, M. Édouard-Henry Palmer a publié *le Mysticisme oriental*, *le Negeh ou le Sud du désert El-Thi*, *le Désert de l'Exode*, une grammaire arabe, des dictionnaires de cette langue et d'importants catalogues manuscrits arabes.

Nous trouvons dans les journaux suisses l'annonce du décès de M. le pasteur Émile Guers, mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

M. Guers a beaucoup écrit, et plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en anglais. Outre quelques publications de circonstance contre les mormons, les irvingiens, les darbytes, etc., on a de lui une *Vie de Henry Pitt*, très appréciée; un *Essai sur la constitution des Églises*, fait au point de vue dissident strict, très développé, mais dont il est revenu lui-même depuis une trentaine d'années, et une *Notice sur l'Église évangélique libre*. On lui doit aussi un certain nombre de réimpressions dans *le Conservateur chrétien*.

Quant à ses travaux originaux, nous citerons *le Camp et le Tabernacle*, un commentaire sur le livre de *Jonas*, un commentaire sur *l'Épitre aux Hébreux*, enfin, et surtout, les deux volumes auxquels il tenait le plus, et qui ont eu aussi le plus de succès : *l'Histoire de l'Église chrétienne*, rattachée aux grands traits de la Prophétie, réimprimée à Toulouse, 1850, et *Israël aux derniers jours*, qui résume les vues de l'auteur sur la restauration temporelle du temple juif.



SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(Articles importants)

(Du 15 octobre au 15 novembre)

ART (22 octobre). Ledrain : Les antiquités chaldéennes du Louvre. — L. Lalanne : Le Livre de Fortune. — Molinier : Les Majoliques italiennes. — (29 octobre). Chesneau : Peintres anglais contemporains : Ford, Madox, Brown. — (5 novembre). Hugonnet : Le musée de Boulaq. — (12 novembre). É. Plon : Comment fut payé le Persée de Benvenuto Cellini. — Colvin : Lucas de Leyde.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE (novembre). Marc-Monnier : Le Théâtre italien au XVI[e] siècle. — De Floriant : L'Égypte contemporaine. — Lanson : Clément Marot. — Tallichet : La Hollande contemporaine : La Haye. — BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS (21 octobre). Étude sur la discipline. — (28 octobre). L'électricité et ses applications militaires. — (4 novembre). Impuissance de la cavalerie en temps de neige. — (11 novembre). La fortification et la défense de la frontière allemande-française.

CONTEMPORAIN (novembre). Souvenirs du comte de Puymaigre. — Du Casse : Documents inédits sur le premier Empire. — Lavollée : Les classes ouvrières en Belgique. — De Gourmont : L'esprit littéraire. — CORRESPONDANT (25 octobre). De Raynal : Les correspondants de M. Joubert : M. de Fontanes. — Babeau : La vie rurale dans l'ancienne France. — E. Biré : Victor Hugo avant 1830. — De Lescure : Histoire et philosophie des contes de fées. — (10 novembre). De Raynal : Les correspondants de M. Joubert : M[me] de Beaumont. — De Nadaillac : L'Atlantide et les oscillations de l'écorce terrestre. — CRITIQUE PHILOSOPHIQUE (14 octobre). Pillon : Les antécédents du matérialisme téléologique. — La philosophie de la nature de Maupertuis. — (21 et 28 octobre). Renouvier : La métaphysique de Schopenhauer. — (4 novembre). Renouvier : La philosophie de la réflexion. — (11 novembre). Pillon : A propos du substantialisme de M[me] Royer et de M. Roisel.

GAZETTE ANECDOTIQUE (31 octobre). M. Durantin : Courbet. — Origine des de Morny. — La chanson du Bonnet de coton. — Un duel de M. Thiers. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (novembre). De Champeaux : Les meubles à l'Exposition rétrospective de l'Union centrale. — Ch. Ephrussi : Cl. de Ris. — Jouin : La cathédrale d'Albi. — É. Plon : Le crucifix en marbre de Benvenuto Cellini. — Le Breton : Les tapisseries et les broderies anciennes à l'Exposition de l'Union centrale.

INTERMÉDIAIRE (25 octobre). Caricatures contre Luther. — La femme de Racine. — Nicolas Brazier. — Une histoire sans nom. — Le premier journal publié en France. Ouvrages étrangers sur les origines des arts et des sciences. — Physiologie du mariage, par Balzac. — Vers inédits de Méry. — Madame Putiphar. — (10 novembre). — La comédie humaine. — Premières impressions de Gutenberg. — Le Livre de Job traduit en 26 ans. — Revue rétrospective. — Collection des curiosités. — Vers inédits de Barthélemy.

JEUNE REVUE (14 octobre). Gourraigue : Le mouvement de la population aux États-Unis. — Bizos : Le traité de Fénelon sur l'éducation des filles. — (21 octobre). Strehly : Origine des noms de personnes. — (28 octobre). L. Ricquier : Lectures classiques expliquées : Le Bourgeois gentilhomme. — JOURNAL DES ÉCONOMISTES (octobre). Walras : De la fixité de valeur de l'étalon monétaire. — Yves Guyot : La propriété foncière et le système Torrens. — Bérard-Varagnac : La transformation du luxe chez les peuples modernes. — JOURNAL DES SAVANTS (octobre). Gaston Boissier :

Juliani libri contra christianos. — E. Caro : Le patriotisme et la science expérimentale. — H. Wallon : Histoire des Romains. — B. Hauréau : Les registres d'Innocent IV. — François Lenormant : De populo Ivan. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (octobre). Tollin Des moyens d'augmenter la puissance des feux de l'infanterie sur les champs de bataille. — De Beauval : L'infanterie montée en Algérie. — Plé : Les Laagers dans la guerre des Zoulous.

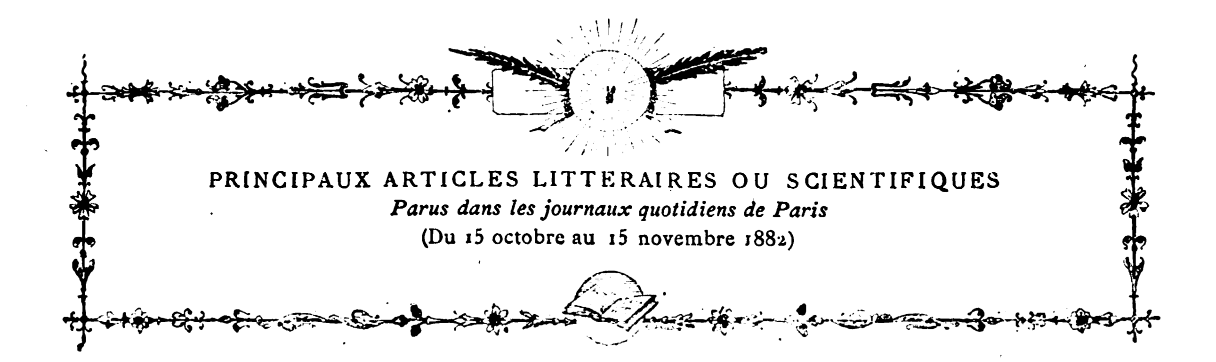
MAGASIN PITTORESQUE (octobre). Habitation saharienne. — Dubois, sergent. — Le point d'Alençon. — Portrait de Louis XIV, par Saint-Simon. — Le peintre Turner. — MOLIÉRISTE (novembre). G. Monval : Alceste et Montausier. — Molière et Math. Regnier. — Molière et Madeleine Béjart. — L'asile du sonnet d'Oronte. — Molière et Cotin.

NATURE (28 octobre). De Nadaillac : L'Amérique préhistorique. — (4 novembre). Une excursion en bateau torpilleur. — L'exploitation de la glace aux États-Unis. — (11 novembre). Recherche des comètes. — Les explosions sous-marines et la dynamite. — La science foraine. — NOUVELLE REVUE (15 octobre). Colani : Lucien Bonaparte, d'après ses mémoires. — P. Bourget : Les lacs anglais. — (1er novembre). Neményi : Le parlement hongrois. — Réville : Les Caraïbes. — Imbaud : La crise viticole.

POLYBIBLION (octobre). Comptes rendus d'ouvrages dans les sections de théologie ; sciences et arts ; belles-lettres ; histoire. — Bulletin. — Variétés : Masson : English men of letters. — Mastinow : La chronique de Zimmern. — D'Avril : La chanson de Roland. — Chronique.

REVUE GÉNÉRALE D'ADMINISTRATION (octobre). De Crisenoy : Les aliénés en Angleterre. — REVUE ALSACIENNE (octobre). A. de la Berge : La ligue des patriotes. — Un sermon d'Euloge Schneider sur la dignité et les devoirs de l'électeur (3 oct. 1791). — REVUE ARCHÉOLOGIQUE (juillet). Carte montrant la distribution des principaux dolmens d'Irlande, par Stokes, traduite par Ernault. — Desjardins : Inscription d'Hasparren. — Wagnon : Le Laocoon et le groupe d'Athéna à la frise de Pergame. — Halévy : L'immortalité de l'âme chez les peuples sémitiques. — REVUE DES ARTS DÉCORATIFS (octobre). Poterlet et Rioux de Maillou : Le papier peint à l'Exposition centrale des arts décoratifs. — Billung : L'Exposition de Nuremberg. — Gerspach : Les manufactures nationales sous la République de 1848. — REVUE BRITANNIQUE (octobre). Duguay-Trouin. — Les paysans, la question agraire et la Commune en Russie. — Une actrice anglaise : Fanny Kemble. — Pensées, maximes et proverbes chinois. — REVUE CRITIQUE (16 octobre). Mispoulet : Les institutions politiques des Romains. — Chastel : Histoire du christianisme. — (23 octobre). Guerrier : Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence. — (30 octobre). Villari : Machiavel et son temps. — D'Haussonville : Le salon de Mme Necker. — (6 novembre). Bengesco : Bibliographie des œuvres de Voltaire. — (13 novembre). Windisch : L'influence grecque sur le théâtre indou. — Baschet : Les comédiens italiens à la cour de France. — REVUE DES DEUX MONDES (15 octobre). Blaze de Bury : Aug. Barbier, sa vie, son temps, ses œuvres. — Leroy-Beaulieu : La colonisation de l'Algérie. — Brunetière : Le personnage sympathique dans la littérature. (1er novembre). Renan : Le séminaire de Saint-Sulpice. — Melchior de Vogué : L'Exposition de Moscou et l'art russe. — Clavé : La situation économique de l'Alsace. — Valbert : MM. de Brazza et Stanley. — REVUE ÉGYPTOLOGIQUE (nos 2 et 3). Lenormant : Lettres sur les monnaies égyptiennes. — Révillout : Chronique démotique. — Pierret : Le groupe Pehti. — Un prophète d'Auguste et sa famille. — Le papyrus grec XIII de Turin. — Tenue des livres en Égypte. — Livres d'incantation. — Les poésies bilingues de Moschion. — REVUE DE GÉOGRAPHIE (octobre). Ubicini : La Bosnie avant et depuis le traité de Berlin. — Jametel : Étude sur les États de l'Ouest des États-Unis d'Amérique. — Cherbonneau : Légende territoriale de l'Algérie en arabe, en berbère et en français. — REVUE HISTORIQUE (novembre). Duc de Broglie : Le cardinal de Fleury et la pragmatique sanction. — L. Pingaud : Le président de Vezet ; étude sur la magistrature française au XVIIIe siècle et dans l'émigration. — Ém. Bourgeois : De la constitution carthaginoise. — Baron du Casse : Documents relatifs au premier empire : Napoléon et le roi Jérôme (suite), 1812 et 1813. — REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES (octobre). Pringsheim : Recherches sur la chorophylle. — Roujou : De la faculté de la parole chez les mammifères. — Abel : Des propriétés dangereuses des poussières. — Viguier : Du sens de l'orientation et de ses organes chez les animaux et chez l'homme. — REVUE LIBERALE (novembre). Gerville-Réache : Madagascar. — Bergeret : Le budget de la France. — Tournade : Du choix des noms dans le théâtre et dans le roman. — De Boisjolin : Changement des mœurs et des idées en France depuis l'apogée du second empire. — A. Challamel : La génération de 1830. — Contre-amiral Aube : La pénétration dans l'Afrique centrale. — REVUE LITTÉRAIRE (octobre). Loth : Saint Vincent de Paul et les Gondi. — De France : Le régime féodal en Bourgogne. — REVUE MARITIME ET COLONIALE (octobre). D. Cornulier : Le personnel et le service à bord de la marine anglaise. — Crémazy : Notes sur Madagascar. — Mallarmé : Les pêches maritimes. — Du Plan : L'Académie royale de marine de 1784 à 1793. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (1er octobre). Léon Gautier : Les origines de la Chevalerie. — (15 octobre). A. Rondelet : La peinture philosophique. — REVUE PHILOSOPHIQUE (novembre). Joly : Psychologie des grands hommes. — Espinas : Les études sociologiques en France : La science sociale contemporaine. — Dr Grocler : Les principes de la mécanique et la liberté. — REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (21 octobre). F. Sarcey : Comment je suis devenu journaliste. — (28 octobre). De Pressensé : Ledru-Rollin et Louis Blanc. — (4 novembre). Glasson : Origines du costume de la magistrature. — J.-J. Weiss : Un roman parisien, par O. Feuillet. — (11 novembre). De Pressensé : La morale de l'intérêt et l'obligation morale. — Le Blant : Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Eglise. — Léo Quesnel : La Laponie. — REVUE SCIENTIFIQUE (21 octobre). Quinquaud : L'alimentation artificielle. — (28 octobre). Milne-Edwards : Les explorations des grandes profondeurs de la mer. — Origine de la musique chez l'homme et les animaux. — (4 novembre). Couty : Le Curare. — De Rochas : Origine des eaux minérales. — Drapeyron : Les études géographiques en France. — (11 novembre). Rodwell : La découverte de l'oxygène.

SPECTATEUR MILITAIRE (octobre). Faust-Lurion : La guerre turco-russe. — L'expédition française en Tunisie. — Mémoires militaires du général Hardy. — De Sérignan : Notes sur l'Espagne et sur l'armée espagnole.



PRINCIPAUX ARTICLES LITTERAIRES OU SCIENTIFIQUES

Parus dans les journaux quotidiens de Paris

(Du 15 octobre au 15 novembre 1882)

BIEN PUBLIC. Octobre : 19-25. H. Heine. — Novembre : 1 et suiv. Les origines du costume de la magistrature.

CONSTITUTIONNEL. Octobre : 23. Michiels : Le secret de Balzac. — 29. Une histoire sans nom, par Jules Barbey d'Aurevilly. — 31. De Laferrière : L'impôt sur le papier au XVI[e] siècle. — Novembre : 11. Le maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance et des documents inédits. — 13. Benvenuto Cellini, par Eug. Plon.

DEBATS. Octobre : 17. Le marquis de Crignan, par F. Masson. — 18. M. Block : Histoire de la Constitution civile d'Angleterre, par Gneist. — 19. Egger : Molière : Le Tartuffe, édition Dupont. — 24. H. Houssaye : Histoire de l'art dans l'antiquité, par M. Perrot. — 25. H. Chantavoine : Théveneau de Morande. — 28. Carrau : Les pensées de Locke sur l'éducation. — Novembre : 5. Daremberg : Une ville d'eaux en Asie mineure : Brousse. — 14. Ch. Clément : L'art français depuis dix ans, par H. Houssaye.

DROIT. Octobre : 28. M. Proth : L'Empire des tsars et des Russes, par A. Leroy-Beaulieu. — 30-31 et octobre : 1-2-3. Malapert : Histoire de la législation des sociétés. — Novembre : 11 et suiv. Le vote du budget en Angleterre.

FIGARO. Octobre : 26. O. Mirbeau : Le comédien. — Novembre : 2. Mémoires d'Alfred de Musset. — 14. M. Catulle Mendès.

FRANÇAIS. Octobre : 17. De l'enseignement de l'histoire de France, par Hubault. — 21. Les souvenirs de M. Renan. — 22. Notice sur la vie et les ouvrages de M. Lefuel. — 23. La comédie de Dancourt. — 24. Lettres intimes sur l'Amérique, par de Bacourt. — 31. Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont : 1735-1741. — Novembre, 10. Les romans nationaux d'Erckmann-Chatrian. — 14. Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus en France. — 14. Les projets de mariage de la reine Élisabeth, par le comte Laferrière.

GAULOIS. Octobre : 27. Le foyer du Théâtre-Français. — 28. Lettre inédite de Balzac.

GAZETTE DE FRANCE. Octobre : 19. Dancourt : La fille d'Alfred de Musset. — 29. De Pontmartin : La marquise, par A. Delpit.

GAZETTE DES TRIBUNAUX. Novembre : 11. Trois énigmes historiques : La Saint-Barthélemy : le Masque de Fer ; l'affaire des poisons et M[me] de Montespan.

INDÉPENDANCE FRANÇAISE. Novembre : 11. M[me] de Montespan et l'affaire des poisons.

MONITEUR UNIVERSEL. Octobre : 29. Les fouilles de Sanxay. — Novembre : 8. Frédéric II et Marie-Thérèse. — 11. Le monopole de l'Imprimerie nationale.

PARLEMENT. Octobre : 16-25-30. G. Saint-René Taillandier : Auguste Barbier. — 19. P. Bourget : Une traduction de Catulle. — 22. A. La Bastide : Les Romaines au temps d'Auguste. — 24. A. Le Roy : L'antique Égypte. — 27. P. Bourget : M. de Gobineau. — 28. De Pressensé : Le mouvement littéraire en Angleterre : Le mouvement d'Oxford ; Le cardinal Newmann et le docteur Pusey. — Novembre : 1. A. Michel : Les arts à la cour des papes. — 2 et 3. P. Bourget : Edgar Poë. — 5. A. La Bastide : Petits Contes de J. Janin. — 8. G. Picot : L'Empire des tsars et les Russes, par Leroy-Beaulieu. — 9. P. Bourget : Les souvenirs de Th. de Banville. — 12. Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge. — 13. G. Saint-René Taillandier : M. Bersot.

PATRIE. Octobre : 10. Thémines : L'art français depuis 10 ans, de H. Houssaye. — Novembre : 2. Mary Summer : Le salon de M[me] de Boigne.

PAYS. Novembre : 2-3-4. S. Liégeard : Xavier Marmier. — 8. Les trois cardinaux de Rohan, de l'Académie française.

PRESSE. Octobre : 25 et novembre : 2. Varembey : Le costume dans l'ancienne France.

RÉFORME. Octobre : 14 et novembre : 7. Les préfaces d'Augustin Thierry.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Novembre : 3. La haute Engadine. — 14. G. Sand d'après sa correspondance.

SIÈCLE. Octobre : 16. Les romanciers au temps de Pline le Jeune, par Pellisson. — Les aventures d'un jeune Gaulois au temps de J. César, par Mahon. — 17-24-25. Havard : La Bibliothèque nationale. — Novembre : 1. Hégésippe Moreau. — 15. Loustalot.

SOLEIL. Novembre : 1. La petite sœur, par Malot. — 2. Histoire de France sous le ministère de Mazarin, par Chérul.

TÉLÉGRAPHE. Novembre : 23. J. Levallois : Études et

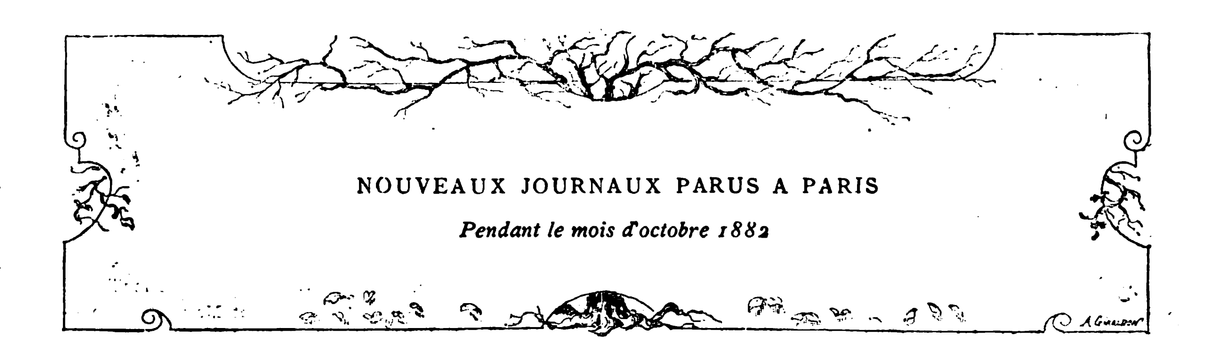


pensées d'Ernest Bersot. — 30. Le Luxembourg, par L. Favre. — Novembre : 12. MM. Mignet et J. Simon.

TEMPS. Octobre : 17. E. Scherer : La jeunesse de Madame d'Épinay. — 18. Legouvé : Le tableau de Cœbès, par Ed. Charton. — Novembre : 1. Coquelin : Le Comédien. — 2. Stapfer : Alph. Daudet. — 15. Saint Vincent de Paul et l'assistance publique au XVII[e] siècle.

UNION. Octobre : 16. Mémoires de François-Yves Besnard. — 30. Les avocats au conseil du roi. — Novembre : 6. Revue des sciences historiques.

UNIVERS. Octobre : 25-29. La question des six jours de la création dans ses rapports avec la géologie.



NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

Pendant le mois d'octobre 1882

1. *Panurge*. Journal parisien. Grand in-4°, 8 p. à 3 col., fig. Paris, imp. Bloc, 49, rue Paradis. — Bureaux, 16, rue d'Aumale. — Abonnements : un an, 25 fr.; six mois, 13 fr. — Le numéro, 50 centimes.

La Plata. Petit in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Schiller, faubourg Montmartre. — Bureaux, 72, rue Cardinet. — Abonnements : 6 francs.

La Lyre universelle. Journal musical, paraissant tous les trimestres et donnant le titre des nouveautés parues chez Laurens. In-4°, 8 p. Saint-Denis, imp. Lambert, 17, rue de Paris. — Bureaux, 53, rue d'Argout.

2. *Le Budget*. Journal financier hebdomadaire, paraissant tous les lundis. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Dubuisson, 5, rue Coq-Héron. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 5 fr. — Le numéro, 15 centimes.

3. *Le Petit combat*. Journal politique quotidien. Petit in-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Calametti, 194, rue Lafayette. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 24 fr. — Le numéro, 5 centimes.

5. *Le Moniteur des colonies*. Journal politique, organe des intérêts coloniaux et maritimes. In-f°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. rue Saint-Jacques, 221. — Bureaux, 40, rue Gay-Lussac. — Abonnements : 25 fr. par an. — Le numéro, 1 fr.

Le Nouvelliste de Paris. Journal quotidien, paraissant le matin. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Péragallo, 3 *bis*, rue Bleue. — Bureaux, 17, rue Belzunce. — Abonnements : Paris, un an, 20 fr.; départements, 22 fr. — Le numéro, 5 centimes.

9. *Le Moniteur des syndicats*. Journal républicain socialiste, organe des chambres syndicales ouvrières de France. Grand in-4°, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 2, faubourg du Temple. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 10 centimes. Paraît tous les jeudis.

7. *Vox populi*. Journal financier, politique et littéraire, paraissant tous les dimanches. In-4°, 8 p. à 2 col. Bois-Colombes, imp. Daux. — Abonnements : un an, 36 fr.

8. *L'Étudiant de Paris*. Journal littéraire, artistique et scientifique. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Pichon, 55, rue Tiquetonne. — Bureaux, 39, rue des Écoles. — Abonnements : Paris, 3 mois, 2 fr. 50; départements, 3 fr. — Le numéro, Paris, 10 centimes; départements, 15 centimes.

10. *Le Feu*. Officiel des pompiers de France et d'Algérie. Bi-mensuel. Petit in-4°, 1 f. à 3 col. Paris, imp. Hérault, 194, rue Lafayette. — Bureaux, 20, rue Cadet.

Le Bataillon scolaire. Petit in-4°, 1 f. à 3 col. Paris, imp. Hérault, 194, rue Lafayette. — Bureaux, 20, rue Cadet. Mensuel.

13. *La Petite France*. Grand in-f°, 4 p. à 6 col. Paris, imp. Cusset, 123, rue Montmartre. — Bureaux, même adresse. — Le numéro, 5 centimes.

14. *La Revue du samedi*. Lettres, sciences, religion, histoire, philosophie, économie politique voyages, beaux-arts. — Abonnements : France, un an, 35 fr.; étranger, 40 fr. — Le numéro, 1 fr. Paraît le samedi.

17. *Le Citoyen et la Bataille*. Journal politique quo-

tidien. Grand in-f°, 4 p. 6 col. Paris, imp. Delanoue, 9, rue d'Aboukir. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : Paris, un an, 20 fr.; départements, 24 fr. — Le numéro, 5 centimes.

18. *Le Calorigène.* Petit in-18, 16 p. Paris, imp. Hayotte, rue Saint-Denis, 251. Paraît tous les trois mois. — Le numéro, 15 centimes. — Bureaux, 22, rue Château-Landon.

20. *La Bourse et l'industrie.* Revue économique, financière et industrielle. Petit in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Nouvelle, 11, rue Cadet. — Bureaux, 8, rue Rossini. — Abonnements : 2 fr. par an.

Le Citoyen universel. Imp. Pécourt, rue des Jeûneurs, 14. Pour les autres renseignements, voir *supra, le Citoyen et la Bataille.*

21. *Le Citoyen des Deux Mondes.* Mêmes renseignements que pour *le Citoyen universel.*

22. *Le Père François,* l'incorruptible défenseur du pauvre monde. In-12 carré, 12 p. Paris, imp. Blampain, 7, rue Jeanne. — Bureaux, 48, rue Monsieur-le-Prince. Paraît le dimanche. — Le numéro, 10 centimes.

Entre Nous. In-4°, 4 p. à 3 col., fig. Paris, imp. Devillaire, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 15, rue du Croissant. Périodicité à prix de vente indéterminés.

23. *Bulletin de la Compagnie internationale des téléphones.* Petit in-4°, 8 p. à 2 col. Paris, imp. Schiller, faubourg Montmartre. — Bureaux, 15, place Vendôme.

24. *L'Égalité.* Mêmes renseignements que pour *le Citoyen universel.*

Pariser Extrablatt. Petit in-4°, 1 f. à 2 col. Paris, imp. Rousset, 7, rue Rochechouart. — Bureaux, Saint-Denis, 25, rue du Pont, et Paris, 7, rue Rochechouart. Abonnements : un an, 20 fr. — Le numéro : 10 centimes.

26. *L'Écho de la laiterie.* Moniteur des crémiers, marchands de lait, beurres et fromages. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Devillaire, 14, rue des Jeûneurs. — Bureaux, 7, rue des Gobelins. — Abonnements : 12 fr. par an. Paraît les jeudis et dimanches.

La Mauvaise langue. Organe des gens bilieux, fielleux, hargneux et grincheux, créé et mis au monde pour faire tourner en bourrique les pékins que la rédaction a dans le nez. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Tolmer, 3, rue Madame. — Bureaux, 20, rue du Croissant. — Abonnements : un an, 6 fr. — Le numéro, 10 centimes. Scie hebdomadaire paraissant le jeudi.

29. *La Lettre rose.* Revue hebdomadaire, littéraire et artistique. Petit in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Pegoul, 16, rue du Louvre. — Bureaux, 140, boulevard Richard-Lenoir. — Abonnements : un an, Paris, 11 fr.; départements, 14 fr. — Le numéro, 20 centimes. Paraît le dimanche.

Le Tocsin. Journal français. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Kugelmann, 12, rue Grange-Batelière. — Bureaux, même adresse. — Abonnements : un an, 13 fr. — Le numéro, 25 centimes. Pour les zouaves pontificaux, abon. : un an, 10 fr.

Sans date. *La Probité.* Journal général d'annonces et de renseignements. Paraissant les mardis et vendredis. In-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Lemoine, 37, passage du Caire. — Bureaux, 163, rue Montmartre. — Abonnements : un mois, 5 fr.; 2 mois, 8 fr.

La Dépêche populaire. Service des nouvelles et dépêches officielles, paraissant plusieurs fois par jour. Petit in-4°, 1 f. Paris, imp. Melot, 12, rue Sainte-Anne. — Bureaux, même adresse. Gratuit. Journal d'annonces.

Le Programme. Organe des théâtres, sport et finances. In-4°, 4 p. Paris, imp. Pouard, 255, rue Saint-Denis. — Bureaux, 42, faubourg Montmartre. — Le numéro, 15 centimes.

Bulletin du Palais de cristal français. Paraissant tous les mois. In-4°, 8 p. à 2 col. Fécamp, imp. du *Mémorial cauchois.* — Bureaux, 8, rue Gaillon. — Abonnements : un an, 1 fr. 50. — Le numéro, 10 centimes.

Le Croque-Mort. Organe spécial de MM. les corbillardiers. 1 f. Paris, imp. Alcan Lévy, 61, rue Lafayette. — Le numéro, 10 centimes.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

La Revue populaire et *la Vie populaire* (MM. Catulle Mendès et Lalouette contre MM. Piégu et Cie).

M. Catulle Mendès, après avoir collaboré avec M. Piégu à deux publications intitulées *la Vie populaire* et *le Monde inconnu*, a quitté ces deux recueils pour fonder, sur la même peau, *la Revue populaire*.

M. Piégu s'est ému de l'apparition prochaine de cette publication rivale de celle qu'il continue à diriger et dont la similitude apparente est, suivant lui, de nature à causer une confusion préjudiciable à ses intérêts avec son propre recueil.

Il a donc, il y a quelques jours, en vertu de la loi de 1793, relative aux droits de propriété littéraire, fait procéder par un commissaire de police de Paris à la confiscation de 60,000 exemplaires du premier numéro de *la Revue populaire*.

Aussitôt M. Catulle Mendès a assigné M. Piégu en référé pour faire rapporter cette mesure.

Me Chéramy, avoué de M. Mendès, a fait observer d'abord que la saisie en question n'avait pas été autorisée par une ordonnance du juge, et qu'ensuite la loi de 1793 était sans application dans la cause. En effet, disait-il, la loi des 19-24 juillet 1793 porte dans son article 3 : « Les officiers de paix seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des auteurs, etc., leurs héritiers ou cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées. sous la permission formelle et par écrit des auteurs. » Or cette mesure n'est accordée qu'aux auteurs, et il ne se publie pas une ligne dans *la Revue populaire* qui n'ait été autorisée par les auteurs des ouvrages insérés dans le recueil. La mesure prise par M. Piégu ne saurait donc être maintenue.

Dans l'intérêt de ce dernier, Me Engrand, avoué, a développé des conclusions tendant à l'incompétence du juge des référés. Il a soutenu que la saisie faite en vertu de la loi de 1793, la validité ou la nullité de la saisie, comme le droit à la confiscation, étaient des questions de fond qui ne pouvaient être tranchées en référé, et que la confiscation ne saurait plus être exercée si la saisie et les scellés étaient levés au préalable par l'ordonnance qu'on sollicitait. Or M. Piégu avait le droit de requérir directement le commissaire de police pour faire saisir un recueil qui, par son format, la similitude des titres, des gravures, des textes mêmes, allait causer une confusion possible avec une publication qui était sa propriété.

M. le président a renvoyé l'affaire, en état de référé, à l'audience publique de la première chambre du tribunal.

Ce référé a été appelé le 14 novembre dernier.

Me Cléry, avocat, s'est présenté pour MM. Catulle Mendès et Lalouette, et Me Pouillet, avocat, pour M. Piégu; Me Engrand, avoué, ayant annoncé qu'en vertu d'une ordonnance de M. le président, l'affaire principale viendrait à jour fixe à l'audience du mardi 21 novembre, le tribunal a renvoyé le référé à cette audience pour être joint au fond. Nous rendrons compte dans notre prochaine livraison de l'issue du procès.

Propriété artistique. — Albums industriels. — Dessins gravés. — Action en contrefaçon des dessins reproduits par la gravure, délit prévu et puni par la loi de 1793 et par les art. 425 et suivants du Code pénal. — Indication fausse d'un brevet d'invention, délit prévu et puni par l'art. 33 de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention.

Les fabricants et grands constructeurs de Paris ont l'habitude de faire représenter, par des dessins gravés, les machines qu'ils construisent et d'en composer à grands frais des albums qu'ils distribuent dans leur clientèle. M. Bouilliant, propriétaire d'un haut fourneau et d'ateliers de construction importants situés à Paris, a fait, en 1878, composer et graver un album édité avec un assez grand luxe, dans lequel sont représentées les machines qu'il fabrique : rouleaux compresseurs, tonneaux d'arrosage, chariots basculeurs, etc.

Peu de temps après la publication de cet album, M. Bouilliant vit les dessins mêmes exécutés et gravés pour lui, contrefaits dans un album publié et distribué par un sieur Arpé, fondeur à Meaux. Le sieur Arpé s'y disait en outre breveté pour les rouleaux compresseurs à écraser le macadam.

M. Bouillant se demanda s'il ne pouvait pas citer le sieur Arpé devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation du délit de contrefaçon des dessins gravés, prévu et puni par la loi de 1793 et par les art. 425 et suivants du Code pénal.

Il fit opérer le dépôt de son album, exigé par l'art. 6 de la loi de 1793 et citer le sieur Arpé devant le tribunal correctionnel de Meaux, sous l'inculpation des deux délits suivants :

1° Le délit de contrefaçon de dessins reproduits par la gravure, prévu et puni par la loi de 1793 et par les art. 425 et suivants du Code pénal;

2° Le délit spécial résultant du fait d'avoir pris la qualité de breveté sans posséder un brevet, délit prévu et puni par l'art. 33 de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention.

La demande de M. Bouilliant fut soutenue par Mᵉ Desjardin du barreau de Paris.

Mᵉ Pelletier, avoué, s'est présenté pour M. Arpé; il soutenait que la loi de 1793 ne protège pas les dessins gravés de cette nature qui représentent des machines industrielles et n'ont aucun trait à l'art.

Il objectait en outre que le dépôt de ces dessins gravés aurait dû avoir été effectué avant la publication de l'album.

Mᵉ Desjardin répondit, au nom de M. Bouilliant, que, d'après la jurisprudence de la Cour de cassation, la loi de 1793 protège contre la contrefaçon tous les genres de dessins sans distinction de mérite ou d'importance, qu'ils soient composés dans une pensée purement artistique ou dans un but industriel.

Il ajoutait que le dépôt exigé par l'art. 6 de la loi de 1793, et à défaut duquel l'auteur ne peut poursuivre le contrefacteur, peut être fait même après la publication des dessins gravés.

Le tribunal a rendu le jugement suivant :

« Attendu que Bouilliant demande des dommages-intérêts à Arpé pour avoir, depuis moins de trois ans, contrevenu :

« 1° Aux art. 425 et suivants du Code pénal, en faisant reproduire par la gravure dans l'album de sa maison, imprimé, sans date, chez Jacob, typographe à Orléans, à la page 38, le dessin d'un chariot basculeur, et à la page 40, le dessin d'un tonneau d'arrosage, lesquels dessins Bouilliant avait fait exécuter et graver antérieurement aux planches 16 et 19 de son grand album de 1879 et aux 3ᵉ et 4ᵉ pages de son petit album de 1880.

« 2° A l'art. 33 de la loi du 5 juillet 1844, en faisant imprimer sur la couverture de son album susvisé la mention suivante : cylindres compresseurs à chevaux en fonte spéciale breveté (s. g. d. g.), alors qu'il n'a pas de brevet pour ce genre de machine, tandis que lui, Bouilliant, en a pris plusieurs, et de lui avoir ainsi causé un grave préjudice,

« En ce qui touche le premier délit :

« Attendu qu'Arpé, qui soutenait dans ses conclusions que son album avait été publié avant celui de Bouilliant, a reconnu ultérieurement que c'était une erreur de sa part et que la publication n'en avait eu lieu qu'en 1882;

« Qu'il prétend toutefois que les clichés des dessins argués de contrefaçon ont été faits et livrés en décembre 1878, soit six mois avant la publication de l'album Bouilliant ;

« Attendu qu'on ne s'expliquerait pas qu'Arpé eût fait clicher, dès 1878, des dessins qui ne devaient servir qu'en 1882 ; que dans tous les cas, ni les documents produits, ni la représentation du cliché du tonneau ne justifient l'allégation d'Arpé ; qu'il reste à examiner successivement les divers autres moyens qu'il oppose à la demande de Bouilliant;

« Sur le défaut de dépôt du dessin avant la contrefaçon :

« Attendu que la loi du 19 juillet 1793 ayant été faite pour protéger la propriété littéraire et artistique, il est impossible d'admettre avec Arpé qu'elle renferme une disposition telle qu'un auteur perdrait son droit de propriété privatif par cela seul qu'il n'aurait pas fait le dépôt prescrit par l'art. 6 ;

« Que ce serait aller contre le but du législateur;

« Attendu que ce dépôt n'est nullement édicté dans l'intérêt des tiers voulant reproduire une œuvre, qu'avec plus ou moins de bonne foi, ils croiraient tombée dans le domaine public ;

« Qu'il est imposé comme simple formalité à l'auteur qui veut exercer ses droits contre les contrefacteurs; qu'il l'habilite à exercer ces poursuites, et que, par cela seul que, comme dans l'espèce, il a été effectué préalablement aux poursuites, l'action est recevable ;

« Sur la non-applicabilité de cette loi aux dessins représentant des objets industriels offerts au public :

« Attendu que l'art. 1ᵉʳ est conçu en termes généraux et absolus sans distinguer entre les dessins d'art proprement dits et ceux qui, sans valeur artistique, ont été composés exclusivement dans un but industriel;

« Que, dès lors, cette loi protège toute création, quelle qu'elle soit;

« Sur le moyen tiré de ce que le demandeur n'est pas l'auteur du dessin :

« Attendu que la loi de 1793 protège le droit de propriété sur quelque tête qu'il repose ; qu'on en trouve la preuve formelle dans ces mots : « véritable propriétaire » qu'on rencontre dans plusieurs articles; que, par conséquent, si, comme dans l'espèce, le fabricant d'une machine en fait exécuter le dessin par un artiste qu'il rémunère de son travail, et si, pour attirer les acheteurs de cette machine il le fait graver, c'est à lui et non à l'artiste que la contrefaçon porte préjudice ; qu'il est donc le véritable propriétaire ; que la loi veut protéger et qu'à lui seul appartient le droit d'agir en contrefaçon ;

« Que Bouilliant est donc recevable en son action pour le chariot basculeur qu'il fabrique dans ses ateliers;

« Attendu que, s'il n'en est pas ainsi du tonneau d'arrosage représenté par son dessin et qui est fabriqué par Ronssin et consorts, constructeurs à Meaux, il est constant qu'il a traité avec ces derniers pour la vente de cet objet et qu'il a été autorisé à en faire le dessin et à le reproduire dans ses albums;

« Attendu que le dessin qu'il a fait exécuter à ses frais est, par son aspect et ses proportions, tout différent de celui de Roussin ;

« Qu'il en est donc le véritable propriétaire, et qu'à ce titre il a qualité pour poursuivre les contrefacteurs;

« Sur le moyen tiré de ce que le chariot et le ton-

neau étant depuis longtemps dans le domaine public, Arpé a eu le droit d'en exécuter les dessins :

« Attendu que le demandeur ne conteste pas ce droit à Arpé; qu'il prétend qu'au lieu de faire exécuter ces dessins, Arpé a reproduit ceux qu'il avait lui-même fait exécuter;

« Que la question est donc de savoir si les dessins argués de contrefaçon sont ou non la copie de ceux du demandeur et que cette question sera résolue en examinant le moyen qui suit;

« Sur le moyen tiré de ce que les dessins présentent des différences:

« Attendu que, pour le chariot basculeur, il n'existe pas la moindre différence entre les deux dessins, et que celui d'Arpé est le calque parfait de celui de Bouilliant;

« Qu'à la vérité, pour le tonneau d'arrosage, il y a une légère nuance, relative au moteur du clapet; mais que tout le surplus est la reproduction identique du dessin de Bouilliant;

« Que, d'ailleurs, l'art. 425 du Code pénal prévoit toute contrefaçon, qu'elle soit totale ou partielle;

« Qu'Arpé a donc commis le délit prévu et puni par l'art. 427 du Code pénal;

« En ce qui touche le deuxième délit:

« Sur le moyen tiré du défaut de qualité comme n'étant pas breveté :

« Attendu que Bouilliant justifie qu'il a pris plusieurs brevets pour perfectionnements par lui apportés dans les rouleaux compresseurs à macadam et pour chevaux;

« Attendu, d'ailleurs, que, ne fût-il pas breveté, son action serait encore recevable; qu'en effet il invoque non l'art. 40 de la loi de 1844, qui implique l'existence d'un brevet, mais l'art. 33 de cette loi, et qu'aux termes des art. 63 et 182 du Code d'instruction criminelle, toute personne lésée par un délit a le droit de poursuivre la répression de ce délit pour obtenir la réparation du préjudice qu'elle en éprouve;

« Qu'il reste à rechercher si la demande est fondée;

« Attendu qu'Arpé, qui dans ses conclusions écrites se disait à tort cessionnaire d'un brevet pour les rouleaux compresseurs, ne cherche plus maintenant, mais en vain, qu'à tirer parti de ce qu'il a été autorisé par la maison Aveling et Porter de Londres à publier dans son album la gravure des rouleaux compresseurs de ladite maison;

« Qu'en effet, en admettant que ce système soit breveté, ce dont il n'est pas justifié, Arpé aurait dû se borner à mentionner ledit système sur la couverture de son album, comme il l'a fait en en reproduisant la gravure à la page 23 dudit album; mais qu'au lieu de procéder de cette façon, il n'a pas relaté les noms d'Aveling et Porter, qu'il a signalé comme brevetés non pas les cylindres de cette maison qui sont mus par la vapeur, mais ceux à chevaux, des cylindres compresseurs à chevaux pour lesquels il est breveté;

« Attendu que l'art. 33 de la loi de 1844 a pour but d'atteindre tout commerçant qui prend sans droit la qualité de breveté pour induire le public en erreur sur le produit qu'il fabrique; qu'Arpé a donc, par les agissements ci-dessus, contrevenu audit article;

« En ce qui touche les dommages-intérêts :

« Attendu qu'Arpé, dont la mauvaise foi est manifeste, a, par ses agissements délictueux, causé à Bouilliant un préjudice relativement important dont le tribunal est à même de fixer le *quantum;*

« En ce qui touche la demande reconventionnelle d'Arpé;

« Attendu qu'elle a pour base unique le fait que Bouilliant ne l'aurait actionné que pour lui nuire;

« Attendu que les considérants ci-dessus établissant qu'il y a lieu de faire droit à la demande de Bouilliant, il en résulte que celle d'Arpé est mal fondée;

« Par ces motifs,

« Faisant application à Arpé des art. 427 du Code pénal, 33 de la loi du 5 juillet 1844 et 365 du Code d'instruction criminelle;

« Le condamne en deux cents francs d'amende;

« Ordonne la confiscation des planches, moules ou matrices ayant servi à l'exécution des dessins contrefaits et la destruction de ces dessins dans l'album d'Arpé, publié par Jacob, typographe à Orléans;

« Condamne Arpé à payer au demandeur, à titre de dommages-intérêts pour les causes ci-dessus, 1,500 fr. à raison du premier délit, et 500 francs à raison du deuxième;

« Autorise le demandeur, à titre de dommages-intérêts supplémentaires, à faire insérer le présent jugement *in extenso* ou par extraits dans cinq journaux à son choix, et ce, aux frais d'Arpé, sans que le coût total de ces insertions puisse excéder la somme de 500 francs.

« Le déboute du surplus de ses conclusions;

« Déclare Arpé mal fondé en sa demande reconventionnelle, l'en déboute;

« Le condamne aux dépens vis-à-vis du demandeur. »

FIN DE LA BIBLIOGRAPHIE MODERNE. — ANNÉE 1882.

Le Livre

TROISIÈME ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

1882

TOME IV

§ I. — COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

BEAUX-ARTS

ARCHÉOLOGIE — ARCHITECTURE — MUSIQUE

BELLES-LETTRES

CONTES — LINGUISTIQUE — ORIENTALISME — PHILOLOGIE — POÉSIE — ROMANS — THÉATRE

Contes.

Linguistique.

Orientalisme.

Philologie.

Poésie.

Romans.

Théâtre

BIBLIOGRAPHIE — MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges.

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE

GÉOGRAPHIE

ETHNOGRAPHIE — VOYAGES

HISTOIRE

CHRONOLOGIE — DOCUMENTS — MÉMOIRES — HISTOIRE LITTÉRAIRE

JURISPRUDENCE

PHILOSOPHIE

MORALE — ÉDUCATION — RHÉTORIQUE

SCIENCES MÉDICALES

ANATOMIE — PHYSIOLOGIE — HYGIÈNE

SCIENCES MILITAIRES

SCIENCES NATURELLES

PHYSIQUES — MATHÉMATIQUES

THÉOLOGIE

RELIGION — ÉCRITURE SAINTE — LITURGIE

§ II. — GAZETTE BIBLIOGRAPHIQUE

DOCUMENTS OFFICIELS — NOUVELLES — VARIÉTÉS

CORRESPONDANCES

JOURNAUX

NÉCROLOGIE

INDEX

PÉRIODIQUES

LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

SAISIES — POURSUITES — CONDAMNATIONS

§ III. — INDEX DES NOMS D'AUTEURS

DONT LES OUVRAGES ONT ÉTÉ ANALYSÉS DANS LA PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE BIBLIOGRAPHIQUE

§ I. — BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS PARUES EN FRANCE, EN 1881 SUR LE LIVRE ET L'ART DU LIVRE.

Annuaire de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, du commerce de la musique et des estampes et des professions qui concourent à la publication des œuvres de la littérature, des sciences et des arts; année 1882. In-18 jésus, CXXXII-561 p. et annonces illustrées. Paris, imprimerie Pillet et Dumoulin. Au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain.

Annuaire de la presse française (1882), par Émile Mermet. Troisième année. In-18 jésus, XX-1084 p. Paris, imprimerie Chaix. L'auteur, 10, rue Montholon.

Annuaire de la Société des Amis des livres. In-8°, 116 p. et 3 gravures. Paris, imprimerie Motteroz. Tiré à 220 exemplaires, dont 100 ont été mis dans le commerce. Titre rouge et noir.

Art (L') de former une bibliothèque, par Jules Richard. Paris, librairie Rouveyre et Blond.

Art (L') pendant la guerre de 1870-1871. Strasbourg, les musées, les bibliothèques et les cathédrales, par Marius Vachon. Inventaire des œuvres détruites. In-8° à 2 col., III-157 p. Paris, imprimerie et librairie Quantin.

Bibliographie des éditions originales d'auteurs français composant la bibliothèque de feu M. A. Rochebilière, ancien conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rédigée avec notes et éclaircissements, par A. Claudin, et dont la vente a eu lieu le 31 mai 1882 et jours suivants. Première partie. In-18, XXIV-456 p. Paris, imprimerie Motteroz, librairie Claudin.

Bibliographie de l'escrime ancienne et moderne, par Vigeant, maître d'armes à Paris. Vignettes de Cheragay et A. Deville; gravures sur bois de Pannemaker. In-8°, 175 p. Paris, imprimerie Motteroz; librairie Fontaine et Conquet. Tiré à 480 exemplaires numérotés, dont 20 sur japon, 30 sur chine, 10 sur whatman et 420 sur vélin. Il a été tiré à part 30 exemplaires vélin teinté non mis dans le commerce.

Bibliographie des ouvrages français contrefaits en Belgique dans le format in-32 et connus sous le nom de collection Laurent, avec les diverses suites. Bruxelles, A. Boite, in-32, 75 p. [1].

1. Bien que cet ouvrage ait été publié à Bruxelles, nous avons cru devoir, en raison de l'intérêt qu'il présente pour les bibliophiles français, l'indiquer ici. Il en est de même pour deux opuscules de M. Gustave Brunet qu'on trouvera mentionnés plus loin.

Bibliographie des ouvrages illustrés du XIXe siècle, principalement des gravures sur bois, par Jules Brivois. In-8° raisin XIII-468 p. Nancy, imprimerie Berger-Levrault. Paris, librairie Conquet et Rouquette. Tiré à 900 exemplaires sur papier vergé et à 50 exemplaires sur grand papier de Hollande, tous numérotés et paraphés par l'auteur.

Bibliographie des plaquettes romantiques, par Ch. Nauroy. In-32, 124 p. Le Havre, imprimerie Echegut. Paris, librairie Charavay frères. Tiré à 260 exemplaires numérotés dont 10 sur papier de Japon et 250 sur papier vélin teinté.

Bibliographie picarde, par le comte de Marsy; III. In-8°, 27 p. Amiens, imprimerie Delattre-Lenoel. Extrait de *la Picardie*, revue historique, archéologique et littéraire (juin-juillet 1881).

Bibliographie raisonnée et pratique; guide du libraire-antiquaire, vade-mecum à l'usage de ceux qui achètent ou vendent des livres, par J. de Beauchamps et Ed. Rouveyre. T. I; fasc. 1, 2 et 3. In-8° à 2 col. P. 1 à 48 et planches 1 à 17. Paris, imprimerie Unsinger; librairie Rouveyre et Blond. Chaque volume sera composé de 12 fascicules ou livraisons paraissant environ tous les deux mois et accompagnés chacun de 2 à 4 planches (spécimens de reliures anciennes et modernes, armoiries, ex-libris, fac-similé de titres d'ouvrages rares et précieux, spécimens des fers employés par les relieurs anciens ou modernes). Chaque livraison est imprimée sur papier vergé. Il a été fait un tirage de luxe de 100 exemplaires numérotés dont 50 sur papier Seychall-Mill, 20 sur papier de Chine et 20 sur papier impérial du Japon.

Bibliographie tournaisienne. Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs et des libraires de Tournai, par Desmazières. Tournai, Vve Castermann. In-8°, 768 p.

Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de la Bretagne, par Gaidoz et Paul Sébillot. In-8°, p. 277 à 318. Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur. Extrait de la *Revue celtique*. T. V. Tirage à part à 150 exemplaires. N'est pas dans le commerce.

Bibliomanie (La) en 1881. Bibliographie rétrospective des adjudications les plus remarquables faites cette année et de la valeur primitive de ces ouvrages, par Philomneste junior (G. Brunet). Bruxelles, Gay et Doucé, in-12, 69 p.

Bibliothèque chartraine antérieure au XIXe siècle, par M. L.-G. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loire. In-8° 452 p.,

Orléans, imprimerie Jacob; librairie Herluison. Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Tiré à 50 exemplaires.

Bibliothèque (La) et les papiers de Grimm, pendant et après la Révolution, par Maurice Tourneux. In-8°, 24 p. Paris, imprimerie Quantin. Papier vergé.

Bibliothèque (La) scolaire, par Ch. Riveau, délégué cantonal, maire de Genouillé (Charente-Inférieure). In-8°, 32 p. Rochefort, imprimerie et librairie Tessier.

Bulletin de la Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne. Quatrième année (1880-1881). In-8°, 87 p. Nantes, imprimerie Forest et Grimaud. Publié par la Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne. Tiré à 400 exemplaires. Papier vergé.

Bulletin de la Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne. Cinquième année (1881-1882). In-8°, 64 p. Nantes, imprimerie Forest et Grimaud. Publié par la Société des bibliophiles bretons. Tiré à 400 exemplaires. Papier vergé.

Calderon; revue critique des travaux d'érudition publiés en Espagne à l'occasion du second centenaire de la mort du poète, suivie de documents relatifs à l'ancien théâtre espagnol, par Morel-Fatio, professeur de littérature étrangère à l'École des lettres d'Alger. In-8°, 69 p. Chartres, imprimerie Durand frères. Paris, librairie Dennée.

Canton de la Ferté-Macé, Bagnoles-les-Bains, canton de Juvigny-sous-Andaine; essai de bibliographie cantonale, par MM. J. Appert et G. de Contades, de la Société des Antiquaires de Normandie. In-18, 149 p. Mamers, imprimerie Fleury et Dangin. Paris, librairie Champion. Papier vélin teinté. Titre rouge et noir. Bibliothèque ornaise.

Catalogue de bons livres anciens et modernes et collection nombreuse d'épreuves photographiques, reproduction des plus beaux tableaux et dessins des différents musées de l'Europe composant la bibliothèque de feu P. de Saint-Victor, dont la vente aura lieu du 11 au 15 avril 1882. In-8°, XIV-174 p. Paris, imprimerie Pillet et Dumoulin; librairie Porquet.

Catalogue et analyse des thèses françaises et latines admises par les facultés des lettres, avec index et table alphabétique des docteurs, par MM. Mourier et Deltour. Année scolaire (1880-1881). In-8°, x-36 p. Paris, imprimerie et librairie Delalain.

Catalogue des livres précieux et imprimés faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. Belles-lettres, histoire. Table alphabétique des noms d'auteurs suivie de la liste des prix d'adjudication. In-8°, 18 p. Paris, imprimerie et librairie Firmin-Didot.

Catalogue, au 1er juillet 1882, des livres de la bibliothèque populaire des Amis de l'instruction du XIIIe arrondissement de Paris. In-8°, 68 p. Paris, imprimerie Blampain.

Catalogue de la bibliothèque des avocats de Lille. In-8°, 47 p. Lille, imprimerie Danel.

Catalogue de la bibliothèque de l'ordre des avocats près la Cour d'appel de Montpellier. In-8°, XIV-217 p. Montpellier, imprimerie Grollier et fils.

Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque des avocats à la Cour d'appel de Paris. T. II. Sciences et arts, belles-lettres et histoire. In-8°, III-555 p. Laval, imprimerie Jamain. Paris, librairie Pedone-Lauriel.

Catalogue de la bibliothèque du dimanche, 1 *bis*, rue des Frères. In-18, 96 p. Vannes, imprimerie de Lamarzelle.

Catalogue de la bibliothèque catholique de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Omer. In-12, 149 p. Saint-Omer, imprimerie d'Homont.

Catalogue des livres précieux et imprimés faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont la vente aura lieu du 12 au 17 juin 1882. Théologie, jurisprudence, sciences, beaux-arts. Grand in-8°, VIII-232 p. Paris, imprimerie Firmin-Didot et Cie.

Catalogue de la bibliothèque des femmes chrétiennes de Nancy. In-16, III p. Nancy, imprimerie et librairie Wagner.

Catalogue de la bibliothèque municipale de la mairie du IIe arrondissement de la ville de Paris, de lecture sur place. In-8°, 335 p. Paris, imprimerie Motteroz.

Catalogue de la bibliothèque populaire de Jarnac (Charente). In-12, 27 p. Angoulême, imprimerie Roussaud.

Catalogue des manuscrits des bibliothèques de Louviers et Verneuil (Eure), par H. Omont. In-8°, 36 p. Lille, imprimerie Danel. Paris, librairie Champion. Extrait du *Cabinet historique*, nouvelle série. 1882.

Catalogue de la bibliothèque Sainte-Blandine. In-8° carré, 48 p. Lyon, imprimerie Waltener et Ce.

Catalogue des ouvrages légués à la bibliothèque de la ville de Montpellier, par M. Saint-Albin Regnaud, avocat. In-8°, 167 p. Montpellier, imprimerie Grollier et fils.

Catalogue de la bibliothèque populaire de la Société républicaine d'instruction de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). In-8°, 28 p. Montreuil, imprimerie Becquart, librairie Duval. Aux bureaux du journal de Montreuil.

Catalogue de la bibliothèque communale de Noisy-le-Sec (Seine). In-8°, 15 p. Orléans, imprimerie Masson.

Catalogue de la bibliothèque populaire de Quimperlé. In-8°, 33 p. Quimper, imprimerie Jahouen.

Catalogue des ouvrages relatifs au Forez et au département de la Loire. Saint-Étienne, imprimerie Theolier frères. In-8°, 28 p. *Extrait des Annales de la Société d'agriculture du département de la Loire.* T. XXIV.

Catalogue de la bibliothèque de l'École polytechnique. Paris, Gauthier-Villars. In-8°, XIV-1115 p.

Catalogue de la bibliothèque populaire communale de Ribécourt (Oise). In-8°, 19 p. Compiègne, imprimerie Mennecier et Cie.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes, par E. Socard, conservateur, t. IX; belles-lettres, t. Ier. In-8°, V-550 p. Troyes, imprimerie Bertrand-Hu.

Catalogue-tarif à prix forts et nets des journaux, revues et publications périodiques parus à Paris jusqu'en décembre 1881, suivi d'une table systématique et du tarif postal pour la France et l'étranger; publié par le Soudier. In-8°, IV-220 p. Paris, imprimerie Schmidt; librairie Le Soudier.

Cercle (Le) de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, du commerce de la musique et des estampes; note complémentaire de la notice historique, par M. J.-B. Baillière. In-8°, 21 p. Paris, imprimerie Martinet.

Code-manuel de la presse contenant : le texte de la nouvelle loi, article par article; la législation antérieure, le résumé de la discussion au parlement; le commentaire d'après les documents officiels; la doctrine et la jurisprudence; un appendice contenant les principaux textes abrogés ou maintenus; une table alphabétique et analytique par MM. A. Faivre et A. Benoît-Lévy, avocats à la cour d'appel de Paris. Précédé d'une lettre-préface, par M. Ch. Floquet, préfet de la Seine. Troisième édition revue et augmentée de la circulaire ministérielle annotée. In-12, 348 p. Paris, librairie Cotillon.

Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes. T. VI; cartulaire de Montier-la-Celle, par l'abbé Ch. Lalore, ancien professeur de théologie. In-8°, LXXII-415 p. Troyes, imprimerie Brunard; librairie Lacroix. Paris, librairie Thorin. Papier vergé.

Coloration (La) de la pâte à papier, par J. Erfurt, directeur de papeterie. In-8°, 224 p. Paris, imprimerie Capiomont et Renaut. Au bureau du *Moniteur de la Papeterie.*

Connaissances nécessaires à un bibliophile, par Ed. Rouveyre, 3e édition, revue, corrigée et augmentée; 2e partie. Petit in-8°, xi-167 p. Dijon, imprimerie Darantière; Paris, librairie Rouveyre et Blond. Papier vergé, titre rouge et noir.

Curiosité (La) littéraire et bibliographique, articles littéraires, extraits et analyses d'ouvrages curieux, notices de livres rares, anecdotes, etc.; 2e partie, in-18 jésus, 240 p.; 3e partie, in-18 jésus, 235 p. Paris, imprimerie Unsinger; librairie Liseux.

Documents relatifs à la vente de la bibliothèque du cardinal de Mazarin pendant la Fronde (janv.-fév. 1652) publiés par Jean Kaulek. In-8°, 16 p. Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur. Paris, librairie Champion. *Extrait du Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.* Tirage à part à 60 exemplaires dont 10 sur grand papier Whatman et 50 sur vergé.

Dom Maugérard, histoire d'un bibliographe lorrain, de l'ordre de Saint-Benoît, au xviiie siècle. Châlons-sur-Marne, imprimerie Martin et Thouille. In-8°, 308 p.

Donation par le docteur Jacques Hennequin de sa bibliothèque à la ville de Troyes; par M. E. Socard, conservateur de la bibliothèque municipale. In-8°, 12 p. Troyes, imprimerie Dufour-Bouquot. *Extrait des Mémoires de la société académique de l'Aube.* T. XLIV; 1880.

Donation de M. Paul-Émile Giraud à la Bibliothèque nationale; développement d'un rapport de M. L. Delisle, inséré au *Journal officiel* du 13 septembre 1881. In-8°, 19 p. Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur. *Extrait de la bibliothèque de l'École des chartes.* T. XLII, 1881.

Essais des études bibliographiques sur Rabelais; Allemagne et Angleterre, par G. Brunet. Grand in-8°, 12 p. Bordeaux, imprimerie Gounouilhou. *Extrait des Annales de la Faculté de Bordeaux.*

Études à la bibliothèque du Havre, par M. L. C. Quin, de la Société havraise d'études diverses. In-8°, 29 p. Le Havre, imprimerie Lepelletier.

Explication pratique de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, d'après les travaux parlementaires et la jurisprudence, par Dutruc, ancien magistrat. In-8°, iv-266 p. Paris, imprimerie Baudouin et Cie. Aux bureaux du journal *le Ministère public,* librairie Marchal, Billard et Cie.

Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Bouchain (Nord) antérieures à 1790, par Dehaisnes, archiviste du Nord. Lille, Danel, grand in-4° à 2 col.; viii-64 p.

Inventaire sommaire des archives départementales d'Eure-et-Loir, antérieures à 1790, rédigé par M. L. Merlet, archiviste. T. V. Archives civiles. Série E, supplément. In-4° à 2 col, 441 p. Chartres, imprimerie Garnier.

Inventaire sommaire des archives du département des affaires étrangères, mémoires et documents. France. In-8°, 380 p. Paris, Imprimerie nationale. Papier vergé.

Inventaire sommaire des archives départementales de la Haute-Vienne, antérieures à 1790, rédigé par A. Leroux, archiviste. Archives civiles, série D. Fonds de l'ancien collège de Limoges. Grand in-4° à 2 col., lxx-448 p. Limoges, imprimerie Gely.

Inventaire sommaire des archives communales de Limoges, antérieurement à 1790, rédigé par Ant. Thomas, archiviste municipal. Limoges, imprimerie Chatras. Grand in-4° à 2 col., 155 p.

Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, de la commune de Linselles (Nord), rédigé par Leuridan, archiviste de Roubaix. Lille, imprimerie Danel. Grand in-4° à 2 col., xiii-118 p.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles, série B. Chambre des comptes de Lille; nos 1842 à 2338. T. IV, rédigé par M. le chanoine Dehaisnes, archiviste. Lille, imprimerie Danel.

Inventaire sommaire des archives de la marine; 1er fascicule. Nancy, Berger-Levrault; Paris, même maison. In-8°, p. 1 à 52. *Extrait de la Revue maritime et coloniale.*

Inventaire des archives modernes de la Chambre de commerce de Marseille, rédigé par M. O. Teissier, ancien archiviste de la ville de Marseille. Marseille, imprimerie Barlatier-Feissat. In-4° à 2 col., 388 p.

Inventaire sommaire des archives départementales du Morbihan, antérieures à 1790, rédigé par M. Rosenzweig, archiviste. T. IV. Archives civiles, série E, supplément; 1re partie, nos 1 à 807. In-4° à 2 col., xcv-366 p. Vannes, imprimerie et librairie Galles.

Inventaire sommaire des archives départementales du Pas-de-Calais, antérieures à 1790, rédigé par M. Cottel, chef de bureau. Archives civiles, série C, t. I, nos 1 à 791. Arras, imprimerie de la société du Pas-de-Calais. Grand in-4° à 2 col., viii-394 p.

Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés, publiés par U. Robert, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. 1er et 2e fascicules (Agen, Dijon). Paris, Picard, 2 vol. in-8° à 2 col., xxxi-288 p.

Jasmin et son œuvre; esquisse littéraire et bibliographique, par J. Andrieu, de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen. In-8°, vi-55 p. Agen, imprimerie Lenthéric; librairie Michel et Médan.

Loi (La) du 29 juillet 1881 et les délits de presse, suivie d'un appendice sur le projet de loi concernant les publications contraires aux mœurs, votée le 27 juin 1882, par J. Roux, docteur en droit, avocat à la cour d'appel d'Amiens. In-8°, iii-222 p. Amiens, imprimerie Rousseau-Leroy. Paris, librairie Giard.

Liste des dons faits à la bibliothèque publique de la ville de Verdun par des particuliers pendant l'année 1881, suivie de la liste des achats faits pendant la même année. In-8°, 18 p. Verdun, imprimerie Renvé-Lallemant.

Livres perdus; essai bibliographique sur les livres devenus introuvables, par Philomneste junior (G. Brunet). Bruxelles, Gay et Doucé, in-12.

Loi de 1881 sur la presse, accompagnée des travaux de rédaction, savoir : le rapport de la commission d'initiative qui a préparé la loi pour la Chambre des députés; les trois délibérations de cette Chambre avec les rapports supplémentaires; le rapport au Sénat et la délibération, le tout conforme au compte rendu *in extenso* du *Journal officiel* et suivi de la circulaire ministérielle du 9 novembre 1881 avec observations et table alphabétique par MM. H. Celliez et Ch. Le Senne, avocats à la cour d'appel de Paris. In-8°, xxvii-757 p. Corbeil, imprimerie Crété; Paris, librairie Chevalier-Marescq.

Manuel de l'amateur d'estampes, par M. Eug. Dutuit. Ouvrage contenant un aperçu sur les plus anciennes gravures, sur les estampes en manière criblée, sur les livres xylographiques, sur les estampes coloriées, etc., enrichi de fac-similés des estampes les plus rares reproduites par l'héliogravure. Grand in-8°, x-600 p. et 14 gravures. Paris, imprimerie Pillet et Dumoulin; librairie Lévy. Titre rouge et noir; papier vélin.

Manuscrit (Un) de la bibliothèque du roi de France Charles V, retrouvé à Besançon, par Aug. Castan. In-8°, 8 p. Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur. *Extrait de la bibliothèque de l'École des chartes.* T. XLIII, 1882.

Missel (Le) de Thomas James, évêque de Dol. Lettre à M. le

§ II. — BIBLIOGRAPHIE DES ARTICLES PARUS EN 1882 DANS LES JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES FRANÇAIS SUR LE LIVRE ET L'ART DU LIVRE.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Janvier, Février, Mars. Barbier de Meynard : Note sur une mission de bibliographie et d'épigraphie musulmane en Tunisie.

Annales de la faculté des lettres de Bordeaux. G. Brunet : Essais des études bibliographiques sur Rabelais, Allemagne et Angleterre.

Art. Juin, 11 ; sept., 3 ; octobre, 8 ; Champfleury : Types et manières des dessinateurs romantiques.

Bibliothèque de l'École des chartes. 3e liv. Delisle : Les anciens catalogues des imprimés de la bibliothèque du roi. — Un manuscrit du roi Charles V. — 4e liv. Delisle : Le missel de Th. James, évêque de Dol. — Giry : Bibliographie des ouvrages de J. Quicherat. — 5e liv. Vaetsen : Notice biographique sur Jean Bourré, suivie du catalogue chronologique du fonds manuscrit de la Bibliothèque nationale auquel il a donné son nom.

Bulletin du bibliophile. Janvier, Février. Techener : Essai d'une bibliographie sur la Champagne. — Les livres cartonnés. — Mai, juin, juillet. Schwab : Les incunables orientaux.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Mai, juin. Nouveaux documents pour servir à l'histoire de la bibliothèque du cardinal Mazarin.

Cabinet historique. Mai, juin. Favier : Catalogue des incunables de Nancy. — Ulysse Robert : Inventaire des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale.

Clairon. Mai, 23. La Société bibliographique.

Constitutionnel. Octobre, 31. De Laferrière : L'impôt sur le papier au XVIe siècle.

Correspondant. Mars, 10. Lallemand : Un prétendu manuscrit de Bossuet.

Dix-neuvième siècle. Février, 12. Sarcey : La propriété littéraire. — Mars, 8. La Société des Amis des livres. — Avril, 12-15. Le projet de loi sur les catalogues des bibliothèques publiques. — Juillet, 22. Sarcey : Les droits d'auteur.

Figaro. Avril, 6, 13 ; mai, 20, 27. J. Richard : L'art de former une bibliothèque. — Sept., 21. L'imprimerie Kugelmann et les débuts du *Figaro*.

France. Juillet, 6 ; août, 10. La Bibliothèque nationale.

Gazette anecdotique. Février, 28. Éditions originales de Molière. — Mars, 31. La bibliothèque de l'Opéra.

Gazette des beaux-arts. Janvier. Lostalot : Les livres en couleur publiés en Angleterre pour l'enfance. — Août, octobre. Duret : L'art japonais ; les livres illustrés, les albums imprimés. — Juin, décembre. Jouin : Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger en 1882 sur les beaux-arts et la curiosité.

Intermédiaire des chercheurs et curieux [1].

Journal des Économistes. Février. La convention franco-belge sur la propriété littéraire. — Juin. Les traités de commerce et les conventions pour la garantie de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

Journal général de l'instruction publique. Juillet, 27. La bibliothèque Rochebilière. — Novembre, 23. Les manuscrits de Saint-Simon et les archives des Affaires étrangères.

Journal des savants. Juin, juillet. Ch. Levêque : Les manuscrits de Léonard de Vinci.

Liberté. Juillet, 22. Un bibliophile d'autrefois ; le comte d'Hoym.

Magasin Pittoresque. Mars : Le cercle de la librairie et de l'imprimerie.

Mélanges d'archéologie et d'histoire. Avril. Martin : Les manuscrits grecs de la bibliothèque Malatestina, à Cesena.

Moliériste : La plupart des livraisons de ce recueil contiennent une bibliographie moliéresque.

Moniteur universel. Avril, 7 : Bibliothèque de Paul de Saint-Victor. — Octobre, 11 : Le monopole de l'Imprimerie nationale.

Muséon. Janvier, février, mars. A. Monaco : Les manuscrits orientaux de la bibliothèque de Naples.

Officiel. Août, 7 : Note relative à des acquisitions faites par la Bibliothèque nationale.

Paris-Journal. Juin, 20 : Le dîner de la Société des bibliophiles.

Polybiblion. Mars : Bibliothèque de l'Opéra. — Sigillographie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — Avril : Essai de bibliographie oratorienne. — Bibliographie des plaquettes romantiques. — Juillet : Société bibliographique belge. — Août : Catalogue de la Bibliothèque nationale. — Octobre : La production littéraire au Japon. — Novembre : L'imprimerie à Castres. — Bibliographie de Richard Simon.

Rappel. Août, 10. La Bibliothèque nationale.

Réforme sociale. Janvier. De Lostalot : Les livres en couleur.

Revue générale d'administration. Juillet : La bibliothèque municipale de Vienne.

Revue de la Société de l'Ain. Janvier, février, septembre, octobre. Fertiault : Sonnets d'un bibliophile.

Revue d'Alsace. Janvier, mars, juillet, septembre. A. Benoît : Les *ex-libris* dans les trois évêchés.

Revue des Arts décoratifs. Mars : *La reliure commerciale et industrielle*, par M. Marius Michel.

Revue britannique. Août. Un collectionneur anglais, William Beckford.

Revue celtique. Septembre. Gaidoz : Bibliographie de la littérature populaire de la Bretagne.

Revue critique d'histoire et de littérature. Mars 13 et 20. Derenbourg : Les manuscrits arabes de Gotha. — Mars, 13. Pestsch : Un manuscrit byzantin de Moscou. — Avril, 17. Kerbetny : Bibliographie des ouvrages allemands relatifs à la Hongrie et publiés de 1454 à 1600. — Mai, 22. Petrovitch : Scanderberg : Essai de bibliographie raisonnée. — Juillet, 3. Person : Notes critiques et bibliographiques sur

1. Ce n'est que pour mémoire que nous insérons ici ce recueil, qui contient dans chacune de se livraisons nombre de documents intéressants pour les bibliophiles

Rotrou. — Juillet, 31. Giraudet : Les origines de l'imprimerie à Tours. — Août, 21 : Manuscrits de Térence. — Novembre, 6. Bengesco : Bibliographie des œuvres de Voltaire. — Novembre, 27. Rieu : Catalogues des manuscrits persans du British Museum.— Décembre, 4. Gaidoz : Bibliographie créole.

Revue des Deux Mondes. Février, 1. Brunetière : La direction de la librairie sous M. de Malesherbes.

Revue égyptologique. Nos 2 et 3 : Le papyrus grec XIII de Turin. — Livres d'incantation.

Revue de l'extrême Orient. Janvier, 15 : Les manuscrits du British Museum relatifs à la Chine.

Revue d'histoire nobiliaire. Février. Comte de Marly : Une bibliothèque de ministre.

Revue du Maine, 3e liv. Brière : Bibliographie du Maine.

Revue maritime et coloniale. Mars : Inventaire sommaire des archives de la marine.

Revue du mouvement social. Octobre : L'emprunt de la société coopérative des typographes.

Revue pédagogique. Juillet, 15 : Les anciens livres scolaires.

Revue scientifique. Mai, 13. Billings : La bibliographie médicale.

Science pour tous. Octobre. De la Ferrière : L'impôt sur le papier au XVIe siècle.

Siècle. Octobre, 17, 24, 25. Havard : La Bibliothèque nationale. — Novembre, 27 : La salle Sylvestre.

Univers. Février, 6 : La bibliothèque Vittorio-Emmanuele, à Rome.

Voltaire. Juillet, 18, 25 : La question des droits d'auteurs.

---

§ III. — BIBLIOGRAPHIE DES JOURNAUX ET REVUES TRAITANT DU LIVRE ET DE L'ART DU LIVRE.

Amateur (L') d'autographes. Revue rétrospective et contemporaine. Mensuel. Abonnements : France, un an, 10 fr. ; 6 mois, 6 fr. Le numéro, 1 fr.

Ami (L') des livres. Bi-mensuel. Abonnements, 3 fr. par an. Bureaux, 76, rue des Saints-Pères.

Arts (Les) libéraux. Journal de l'imprimerie, de la lithographie, de la gravure, du dessin, de la peinture et de la littérature. Mensuel. Abonnements, 6 fr. par an. S'imprime à Dijon.

Bibliographie catholique. Revue critique des ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, destinés à toutes les personnes qui aiment à bien connaître les livres qui paraissent, soit pour les lire elles-mêmes, soit pour en permettre, en conseiller ou en défendre la lecture. Paraît le 25 de chaque mois. Abonnements : France, un an, 15 fr. ; Union, 18 fr. ; États-Unis, 20 fr. Librairie Bray et Retaux.

Bibliographie de la France. Journal général de la librairie et de l'imprimerie. Paraît le samedi. Abonnements : France, un an, 20 fr.; 6 mois, 11 fr.; Union, un an, 24 fr.; 6 mois, 13 fr.; étranger, un an, 28 fr.; 6 mois, 15 fr. Le numéro, 50 centimes. Bureaux, 27, rue Grégoire-de-Tours.

Bibliophilie ancienne et moderne (La) française et étrangère. Publication bi-mensuelle distribuée gratuitement à 3,000 exemplaires par numéro. Envoi de tous les numéros, 2 fr. par an. Ve Labitte, propriétaire-éditeur, 4, rue de Lille.

Bibliothèque (La) gratuite. Bi-hebdomadaire, gr. in-8°, 8 p. à 2 col. Bureaux, 55, rue Tiquetonne.

Bulletin mensuel de bibliographie, publié par la librairie Ernest Leroux.

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. Mensuel. Abonnements : Paris, un an, 12 fr.; départements, 14 fr.; Union, 16 fr. Bureaux, 52, rue de l'Arbre-Sec.

Bulletin de l'imprimerie. Mensuel. Abonnements : France, un an, 5 fr.; Union, 8 fr. Le numéro, 50 cent. Bureaux, 2, rue Mignon.

Bulletin du Cazinophile. Mensuel. Abonnements, un an, 1 fr. 50. Bureaux, 76, rue du Rendez-Vous.

Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théologie. Bi-mensuel. Abonnements, un an, 8 fr. Bureaux, 41, rue du Bac.

Bulletin général de la papeterie et des industries qui s'y rattachent. Bureaux, 38, rue Bleue. Abonnements : 5 fr. par an.

Bulletin mensuel de la librairie française, publié par Reinwald. Un an, 2 fr. 50.

Bulletin mensuel des publications étrangères reçues par le département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Abonnements : France, par an, 5 fr.; Union, 6 fr. Bureaux, 11, rue de Lille.

Bulletin de la Société Franklin. Voy. *Journal des bibliothèques populaires.*

Chronique de l'imprimerie. Gazette cosmopolite de la typographie et de la lithographie ; publication mensuelle rédigée par des praticiens. Abonnements, un an, 8 fr.; le numéro, 75 cent. Bureaux, 5, rue Perronet.

Gutenberg-Journal. Paraît les 10, 20 et 30 de chaque mois. Abonnements, un an, 12 fr. Bureaux, 9, rue de Fleurus.

Imprimerie (L') pour tous. Recueil d'instructions, procédés et modèles pour imprimer soi-même en tous genres. Abonnements, 4 fr. par an. Bureaux, 188, rue Saint-Martin.

Imprimerie (L'). Journal de la typographie, de la lithographie et des arts qui s'y rattachent. Mensuel. Abonnements, un an, 10 fr. Bureaux, 8, quai du Louvre.

Indicateur des bons livres à bon marché. Mensuel. Abonnements : France, un an, 3 fr.; le numéro, 25 cent. Bureaux, 6, rue de Mézières.

Journal des bibliothèques populaires, publié par la Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires. Paraissant une fois par mois. Bureaux, 1, rue Christine. Abonnements, 3 fr. par an ; le numéro, 25 cent.

Journal de la librairie militaire. Mensuel. Abonnements, 3 fr. par an. Bureaux, 30, rue Dauphine.

Livre (Le), revue mensuelle illustrée. Abonnements : France, un an, 40 fr.; départements, 42 fr.; le numéro, 5 fr. Bureaux, 7, rue Saint-Benoît

Moniteur (Le) de la librairie, de l'imprimerie et de la presse. Bi-mensuel. Bureaux, 8, rue Montyon. Abonnements, 5 fr. par an; le numéro, 15 cent.

Moniteur (Le) bibliographique. Revue mensuelle des livres anciens et nouveaux, paraissant le 1er de chaque mois. Abonnements : France, un an, 6 fr.; étranger, 8 fr.; le numéro, 1 fr.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. Mensuelle. Paraissant du 10 au 15. Comprend deux parties : partie littéraire, partie technique. Abonnements : partie littéraire : France, un an, 15 fr.; partie technique : 10 fr. Les deux parties réunies : 20 fr. Le numéro : 1 fr. 50. Bureaux, 35, rue de Grenelle.

Progrès typo-litho. Revue des inventions, améliorations et perfectionnements de l'imprimerie typographique et lithographique. Bi-mensuel. Abonnements, un an : 6 fr. S'imprime à Sedan.

Revue des autographes, des curiosités, de l'histoire et de la biographie. Mensuel. Abonnements, un an : 3 fr. Le numéro, 25 cent.

Revue bibliographique et littéraire. Cette revue paraît à la fin de chaque mois. Prix d'abonnement, 6 fr. par an. Bureau, 5, rue du Cherche-Midi.

Revue critique d'histoire et de littérature, recueil hebdomadaire, publié sous la direction de MM. C. Graux, S. Guyard, G. Monod, G. Paris. Abonnements, un an, Paris : 20 fr.; départements, 22 fr.; étranger, 25 fr. Bureaux, 28, rue Bonaparte.

Revue littéraire, bulletin de bibliographie. Supplément littéraire mensuel au journal l'*Univers.*

Revue mensuelle du bibliophile militaire, Paris, 18, rue Feydeau.

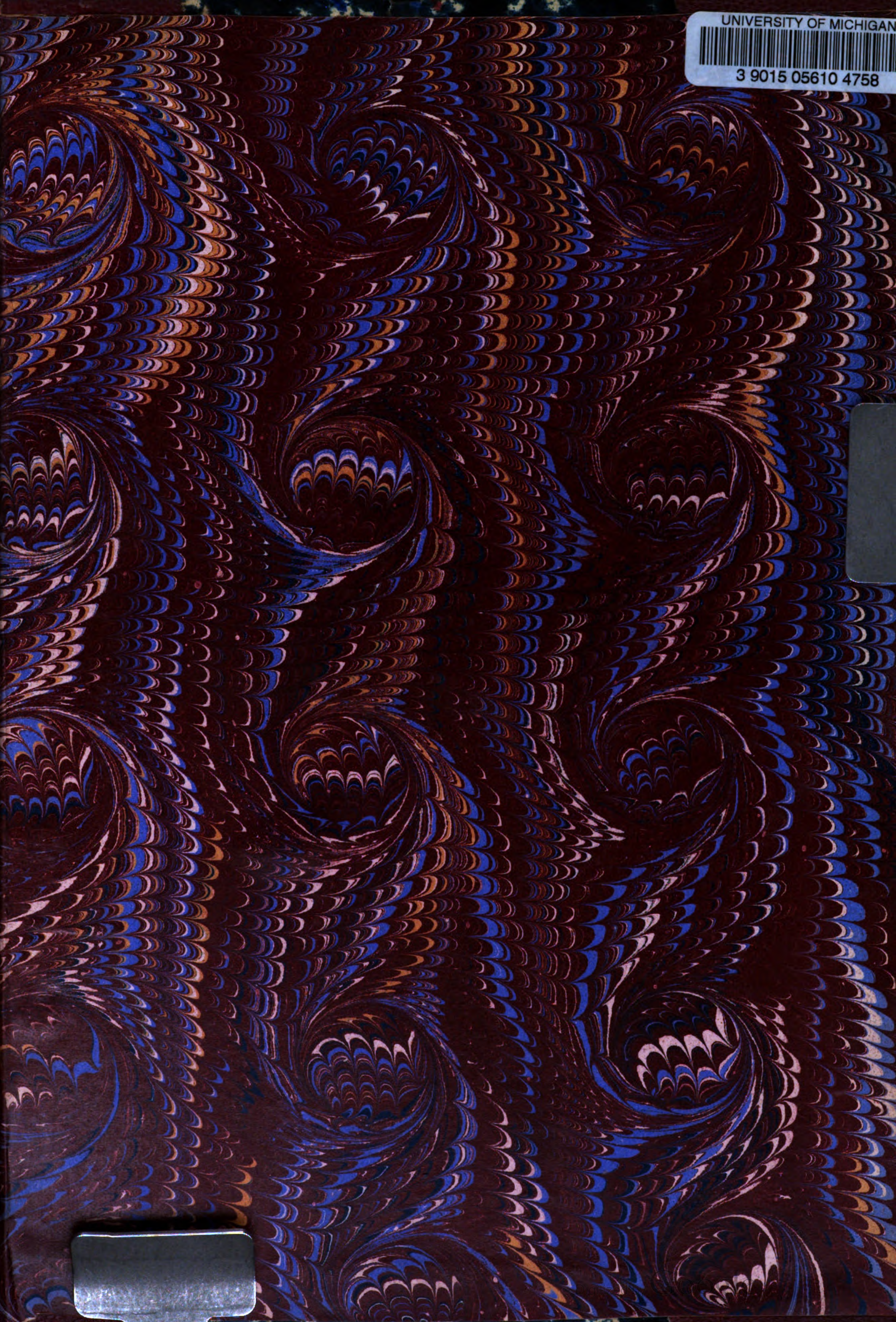
Revue des livres nouveaux. Bi-mensuel. Contenant l'analyse de tous les ouvrages importants parus dans la quinzaine et suivie d'une nomenclature des nouveautés venant de paraître et des ouvrages sous presse, avec la désignation du nom des éditeurs et du prix des volumes. Abonnements, un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Le numéro, 60 cent. Bureaux, 174, boulevard Saint-Germain.

Typologie-Tucker. Recueil de l'imprimerie et de la lithographie; revue bibliographique. Paraît le 15 de chaque mois. Abonnements : Paris, un an, 6 fr.; départements, 7 fr. 50. Le numéro, 50 cent. Bureaux, 35, rue Jacob.

FIN


A. Quantin imprimeur
r. S. Benoit, 7. à Paris




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05610 4758

